UNIVERSITY OF WISCONSIN
LIBRARY

ALMANACH
NATIONAL
POUR
1848-1849-1850

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre national de la LÉGION-D'HONNEUR.
- (G ✵) *Grand'Croix.*
- (G O ✵) *Grand-Officier.*
- (C ✵) *Commandeur.*
- (O ✵) *Officier.*
- ✵ *Chevalier.*

Décoration de JUILLET : ✪.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, N° 18.

ALMANACH NATIONAL

ANNUAIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR

1848-1849-1850

PRÉSENTÉ AU

Président de la République

PARIS,

CHEZ A. GUYOT ET SCRIBE,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH NATIONAL,

18, RUE NEUVE-DES-MATHURINS.

—

1850

AVIS DES EDITEURS.

L'Almanach royal et national était sur le point de paraître lorsque la révolution du 24 février s'accomplit et frappa d'inutilité les renseignements laborieusement rassemblés. Jaloux de ne pas interrompre leur publication presque deux fois séculaire (1)' les Éditeurs ont fait plusieurs tentatives pour reprendre leur œuvre, mais leur persévérance n'a pu triompher des obstacles qu'un nouveau gouvernement, une constitution nouvelle et les organisations successives, ainsi que l'instabilité des fonctionnaires, qui en étaient la conséquence, opposaient incessamment à leur volonté.

Aujourd'hui, l'organisation complète de tous les services de la République permet aux Éditeurs de reproduire leur livre, qui faisait défaut, si l'on en juge par les nombreuses demandes qui leur ont été faites et par la faveur constante dont il a été l'objet

(1) Le volume, aujourd'hui composé de 72 feuilles, en avait à peine 3 à son origine (1686); c'était alors un simple calendrier. Présenté au roi Louis XIV, en 1699, il reçut le titre d'*Almanach royal*, qu'il échangea en 1793 contre celui *d'Almanach national*. L'*Almanach impérial* lui succéda en 1805. A la chûte de l'empire, la même publication fut continuée avec son ancien titre d'*Almanach royal*, qu'il conserva jusqu'au 24 février 1848, ayant subi toutefois une interruption d'une année : la rentrée des Bourbons en France, avait créé, en 1814, pour les Éditeurs, la même impossibilité que celle à laquelle ils ont été réduits par le changement plus radical opéré dans la forme du gouvernement en Février 1848 : ce ne fut qu'après les Cent-Jours qu'ils purent reprendre leur publication annuelle, en lui donnant le double millésime de 1814 et 1815.

depuis un si grand nombre d'années. Toutefois, ils ont voulu combler, autant qu'ils le pouvaient, la lacune que l'établissement du gouvernement républicain avait faite dans leur publication. L'*Almanach national* pour 1850 contient une partie rétrospective où chacun pourra retremper et fixer ses souvenirs des années 1848 et 1849. On comprend que, dépourvus d'utilité actuelle et offrant un intérêt purement historique, ces documents n'aient pas reçu une assez grande extension pour être dits complets; mais si insuffisants qu'il puissent paraître à quelques-uns, les Éditeurs espèrent que l'indulgence du public leur tiendra compte des efforts qu'ils ont faits pour le satisfaire.

CALENDRIER.

ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER POUR L'AN 1850.

Ères principales et leur correspondance avec l'Ère chrétienne.

L'Ère chrétienne date de la naissance de Jésus-Christ. L'année 1850 correspond à :
l'année 6563 de la Période julienne ;
l'année 2603 de la fondation de Rome, selon Varron ;
l'année 2597 depuis l'Ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 Février de l'an 3967 de la Période julienne, ou 474 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes ;
l'année 2626 des Olympiades, ou la 2e année de la 657e Olympiade qui commence en Juillet 1850, en fixant l'Ère des Olympiades 775 ans et demi avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la Période julienne ;
l'année 1266 des Turcs commence le 17 Novembre 1849 et finit le 5 Novembre 1850, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates.*

Comput ecclésiastique.

Nombre d'Or en 1850.	8
Épacte	XVII
Cycle solaire	11
Indiction romaine. . .	8
Lettre dominicale . . .	F.

Quatre-Temps.

Février, 20, 22 et 23.
Mai, 22, 24 et 25.
Septembre 18, 20 et 21.
Décembre 18, 20 et 21.

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 27 Janvier.
Les Cendres, 13 Février.
Pâques, 31 Mars.
Rogations, 6, 7 et 8 Mai.
Ascension, 9 Mai.
Pentecôte, 19 Mai.
La Trinité, 26 mai.
La Fête-Dieu, 30 mai.
1er Dimanche de l'Avent, 1er Décembre.

Obliq. app. de l'écliptique.

1er Janv. 1850, 23 d. 27 m. 24 sec. 9/10.
1er Juillet 1849, 23 d. 27 m. 25 sec. 7/10.

ÉCLIPSES DE 1850, DONNÉES EN TEMPS MOYEN.

12 *Février, éclipse annulaire de Soleil, invisible à Paris.*

	h.	m.
Commencement de l'éclipse générale, à	3 h.	35 m. m.
Commencem. de l'éclipse centrale et annulaire, à	4	42
Fin de l'éclipse centrale et annulaire, à	8	36
Fin de l'éclipse générale,	9	43

7 et 8 *Août, éclipse totale de Soleil, invisible à Paris.*

	h.	m.
Commencem. de l'éclipse générale, le 7, à	7 h.	5 m. s.
Commencem. de l'éclipse centrale et totale, à	8	»
Fin de l'éclipse centrale et totale, à	11	25
Fin de l'éclipse gén., le 8,	0	20 mat.

Commencement des quatre Saisons, temps moyen.

Printemps, le 20 Mars, à 11 h. 12 m. du soir.
Été, le 21 Juin, à 8 h. 9 m. du soir.
Automne, le 23 Sept., à 10 h. 10 m. du matin.
Hiver, le 22 Déc., à 3 h. 48 m. du matin.

Calculs contenus au Calendrier dans les sept dernières colonnes de chaque mois.

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune sont des levers et des couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés : aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre ; car, de la comparaison de la déclinaison

du Soleil avec sa hauteur méridienne résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du pôle du lieu où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne des calculs, est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette 4e colonne, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée et est à l'heure si, à midi d'un cadran solaire, elle marque : le 1er janv. 0 h. 3 m. 50 s. ; le 2, 0 h. 4 m. 19 s., etc. ; c'est-à-dire, si la pendule avance le 1er janv. de 3 m. 50 s., et le 2 de 4 m. 19 s., comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouv. du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table ; car, si le 1er janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 27 s., certainement elle serait bien réglée : il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen, véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année (*Voir le Calendrier*).

TABLE *des plus grandes marées de l'année* 1850

On sait que la cause et les lois des phénomènes de la marée résident dans le Soleil et dans la Lune. Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, l'élève et l'abaisse deux fois dans un jour ; en sorte que le flux et le reflux solaires se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour solaire. Pareillement, le flux et le reflux produits par l'attraction de la Lune se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour lunaire. Ces deux marées partielles se combinent sans se nuire, comme on voit, sur la surface d'un bassin légèrement agité, les ondes se disposer les unes au-dessus des autres, sans altérer mutuellement leurs mouvemens et leurs figures. C'est de la combinaison de ces marées que résultent les marées observées dans nos ports. La différence de leurs périodes produit les phénomènes les plus remarquables du flux et du reflux de la mer. Lorsque les deux marées coïncident, la marée composée est à son maximum ; elle est alors la somme des deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les pleines et nouvelles Lunes ou vers les syzygies. Lorsque la plus grande hauteur de la marée lunaire coïncide avec le plus grand abaissement de la marée solaire, la marée composée est à son minimum ; elle est alors la différence de deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les quadratures. On voit ainsi que la marée totale varie avec les phases de la Lune ; mais ce n'est point aux instans mêmes de la nouvelle ou pleine Lune et de la quadrature que répondent les plus grandes et les plus petites marées ; l'observation a fait connaître que ces marées, dans nos ports, suivent d'un jour et demi les instans de ces phases. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles qui concourent à leur production varient avec les déclinaisons du Soleil et de la Lune, et les distances de ces astres à la Terre : elles sont d'autant plus considérables que la Lune et le Soleil sont plus rapprochés de la Terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes les grandes marées pour 1850. On a pris pour unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la *marée totale*, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la Terre.

Epoq. de syzygie.	*H. de la mar.*	*Epoq. de syzygie.*	*H. de la mar.*	*Epoq. de syzygie.*	*H. de la mar.*
13 Janv. N. L. à 11 h. 29 m.	0,78	11 Mai N. L. à 11 h. 18 s.	0,99	6 Sept. N. L. à 5 h. 38 m.	1,10
28 — P. L. à 1 1 m.	1,06	26 — P. L. à 0 17 m.	0,82	21 — P. L. à 0 50 s.	0,91
12 Févr. N. L. à 6 38 m.	0,83	10 Juin. N. L. à 7 29 m.	0,99	5 Oct. N. L. à 3 05 s.	1,07
26 — P. L. à 0 10 s.	1,08	24 — P. L. à 2 20 s.	0,76	21 — P. L. à 3 20 m.	0,93
13 Mars N. L. à 11 26 s.	0,94	9 Juill. N. L. à 2 36 s.	1,01	4 Nov. N. L. à 2 49 m.	0,93
27 — P. L. à 11 36 s.	1,04	24 — P. L. à 5 33 m.	0,77	19 — P. L. à 4 44 s.	0,96
12 Avril N. L. à 0 56 s.	0,99	7 Août N. L. à 9 43 s.	1,06	3 Déc. N. L. à 5 25 s.	0,85
26 — P. L. à 11 30 m.	0,94	21 — P. L. à 9 21 s.	0,83	19 — P. L. à 5 12 m.	0,97

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine Lune. Ainsi, l'on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. — On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1850, les plus grandes marées seront celles du 29 janvier, du 28 février, du 29 mars, du 11 juillet, du 9 août, du 7 septembre et du 7 octobre. Elles pourraient occasionner des désastres si elles étaient favorisées par les vents.

JANVIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 5 minutes.

Dern. Quart. le 5, à 8 h. 47 m. du matin. — Nouv. Lune le 13, à 11 h. 29 m. du mat.
P. Q. le 21, à 9 h. 49 m. mat. — Pleine Lune le 28, à 1 h. 1 m. du mat.

Soleil dans le Verseau le 20, à 3 h. 47 m. du matin. (T. M.)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	mardi.	*La Circoncision.*	7 56	4 12	23 1 Australe.	0 3 51	8 28 Soir.	9 32 Matin.	18
2	merc.	s. Basile, Evêque.	7 56	4 13	22 56	0 4 19	9 28	10 28	19
3	jeudi.	*Ste. Genevieve.*	7 56	4 14	22 50	0 4 47	10 40	10 59	20
4	vend.	s. Rigobert.	7 56	4 15	22 44	0 5 14	11 49	11 26	21
5	samed.	s. Siméon, Stylite.	7 56	4 16	22 38	0 5 41	Matin.	11 52	22
6	*Dim.*	L'Epiphanie.	7 56	4 17	22 31	0 6 8	0 56	0 18 Soir.	23
7	lundi.	ste. Mélanie.	7 55	4 18	22 23	0 6 34	2 2	0 45	24
8	mardi.	s. Lucien, Ev.	7 55	4 20	22 15	0 7 0	3 5	1 16	25
9	merç.	s. Pierre, Evêq.	7 55	4 21	22 7	0 7 25	4 6	1 46	26
10	jeudi.	s. Paul, Erm.	7 54	4 22	21 58	0 7 50	5 5	2 22	27
11	vend.	s. Théodose.	7 54	4 23	21 49	0 8 14	6 0	3 4	28
12	samed.	s. Arcade, Mart.	7 53	4 25	21 39	0 8 37	6 49	3 51	29
13	*Dim.*	Baptême de J.-C.	7 53	4 26	21 29	0 9 0	7 33	4 43	1
14	lund.	s. Hilaire, Evêque.	7 52	4 27	21 19	0 9 22	8 13	5 40	2
15	mardi.	s. Maur, Ab.	7 51	4 29	21 8	0 9 44	8 49	6 40	3
16	merc.	s. Guillaume.	7 50	4 30	20 57	0 10 5	9 20	7 43	4
17	jeudi.	s. Antoine, Ab.	7 50	4 32	20 45	0 10 25	9 48	8 46	5
18	vend.	Chàs. de s. Pierre.	7 49	4 33	20 33	0 10 44	10 14	9 51	6
19	samed.	s. Sulpice, Ev.	7 48	4 35	20 21	0 11 3	10 39	10 57	7
20	*Dim.*	s. Sébastien.	7 47	4 36	20 8	0 11 21	11 5	Matin.	8
21	lundi.	ste. Agnes, Vierge.	7 46	4 38	19 55	0 11 38	11 32	0 6	9
22	mardi.	s. Vincent.	7 45	4 39	19 41	0 11 55	0 4 Soir.	1 17	10
23	merc.	s. Ildefonse.	7 44	4 41	19 27	0 12 10	0 41	2 29	11
24	jeudi	s. Babylas, Evêq.	7 43	4 42	19 13	0 12 25	1 24	3 41	12
25	vend	Conv. de s. Paul.	7 42	4 44	18 58	0 12 39	2 10	4 52	13
26	samed.	ste. Paule, Veuve.	7 41	4 46	18 43	0 12 52	3 17	5 58	14
27	*Dim.*	Septuagésime	7 40	4 47	18 28	0 13 4	4 27	6 55	15
28	lundi.	s. Charlemagne.	7 39	4 49	18 13	0 13 16	5 43	7 42	16
29	mardi	s. François de Sales	7 37	4 50	17 57	0 13 27	7 1	8 22	17
30	merc.	ste. Bathilde.	7 36	4 52	17 40	0 13 36	8 17	8 57	18
31	jeudi.	s. Gilbert.	7 35	4 54	17 24	0 13 45	9 30	9 27	19

FÉVRIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 minutes.

Dern. Quart. le 4, à 1 h. 28 m. du mat. | Prem. Quart. le 19, à 8 h. 21 m. du soir.
Nouv. Lune le 12, à 6 h. 38 m. du mat. | Pleine Lune le 26, à 0 h. 10 m. du soir.

Soleil dans les Poissons le 18, à 5 h. 26 m. du soir. (T. M.)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	vend.	s. Ignace.	7 33	4 55	17 7 Australe.	0 13 54	10 41 Soir.	9 54 Matin.	20
2	samed.	La Purificat.	7 32	4 57	16 50	0 14 1	11 49	10 21	21
3	*Dim.*	s. Blaise.	7 30	4 59	16 32	0 14 8	Matin.	10 48	22
4	lundi.	s. Gilbert.	7 29	5 0	16 14	0 14 14	0 55	11 17	23
5	mardi.	ste. Agathe, V.	7 28	5 2	15 56	0 14 19	1 58	11 47	24
6	merc.	s. Vaast, Evêq.	7 26	5 4	15 38	0 14 23	2 58	0 22 Soir.	25
7	jeudi.	s. Romuald.	7 24	5 5	15 19	0 14 26	3 54	1 2	26
8	vend.	s. Jean de M.	7 23	5 7	15 0	0 14 29	4 45	1 48	27
9	samed.	ste. Apolline.	7 21	5 8	14 41	0 14 31	5 32	2 37	28
10	*Dim.*	ste. Scholastique.	7 20	5 10	14 22	0 14 32	6 14	3 32	29
11	lundi.	s. Séverin.	7 18	5 12	14 2	0 14 32	6 51	4 32	30
12	mardi.	s. Melèce.	7 17	5 13	13 42	0 14 32	7 23	5 34	1
13	merc.	*Les Cendres.*	7 15	5 15	13 22	0 14 31	7 52	6 38	2
14	jeudi.	s. Valentin.	7 13	5 17	13 2	0 14 29	8 18	7 43	3
15	vend.	s. Faustin.	7 11	5 18	12 41	0 14 26	8 44	8 49	4
16	samed.	s. Flavien.	7 10	5 20	12 21	0 14 23	9 10	9 57	5
17	*Dim.*	s. Pepin.	7 8	5 22	12 0	0 14 18	9 37	11 6	6
18	lundi.	s. Simeon, Ev.	7 6	5 23	11 39	0 14 14	0 6	Matin.	7
19	mardi.	s. Boniface Evêq.	7 4	5 25	11 17	0 14 8	10 39	0 17	8
20	merc.	s. Eleuthère.	7 2	5 27	10 56	0 14 2	11 18	1 28	9
21	jeudi.	s. Pepin.	7 1	5 28	10 34	0 13 55	10 5	2 36	10
22	vend.	ste. Isabelle.	6 59	5 30	10 13	0 13 47	1 0 Soir.	3 41	11
23	samed.	s. Méraut.	6 57	5 32	9 51	0 13 39	2 4	4 40	12
24	*Dim.*	s. Mathias.	6 56	5 33	9 29	0 13 30	3 16	5 31	13
25	lundi.	s. Cesaire.	6 53	5 35	9 6	0 13 20	4 32	6 51	14
26	mardi.	s. Nestor.	6 51	5 36	8 44	0 13 10	5 49	7 23	15
27	merc.	s. Léandre.	6 49	5 38	8 23	0 13 0	7 14	7 52	16
28	jeudi.	ste. Honorine.	6 47	5 40	7 59	0 12 48	8 17		17

MARS.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 51 minutes.

Dern. Quart. le 5, à 8 h. 15 m. du soir. | Prem. Quart. le 21, à 4 h. 7 m. du mat.
Nouv. Lune le 13, à 11 h. 26 m. du soir. | Pleine Lune le 27, à 11 h. 36 m. du soir.

Soleil dans le Bélier le 20, à 5 h. 23 m. du soir. (*T. M.*)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	vend.	s. Aubin.	6 45	5 41	7 36 Australe.	0 12 37	9 28 Soir.	8 20 Matin.	18
2	samed.	s. Simplice.	6 43	5 43	7 13	0 12 24	10 37	8 48	19
3	*Dim.*	ste. Cunégonde.	6 41	5 44	6 51	0 12 12	11 44	9 16	20
4	lundi.	s. Casimir.	6 39	5 46	6 27	0 11 59	Matin.	9 46	21
5	mardi.	s. Théophile.	6 37	5 47	6 4	0 11 45	0 47	10 20	22
6	merc.	ste. Colette.	6 35	5 49	5 41	0 11 31	1 45	10 58	23
7	jeudi.	s. Thomas d'Aq.	6 33	5 51	5 18	0 11 17	2 38	11 41	24
8	vend.	s. Jean de Dieu.	6 31	5 52	4 55	0 11 2	3 28	0 29 Soir.	25
9	samed.	ste. Françoise.	6 29	5 54	4 31	0 10 47	4 12	1 28	26
10	*Dim.*	s. Droctovée.	6 27	5 55	4 8	0 10 31	4 50	2 21	27
11	lundi.	s. Euloge.	6 25	5 57	3 44	0 10 15	5 23	3 22	28
12	mardi.	s. Gregoire.	6 23	5 58	3 21	0 9 59	5 53	4 26	29
13	merc.	ste. Euphrasie.	6 21	6 0	2 57	0 9 46	6 21	5 31	30
14	jeudi.	s. Lubin, Evêq.	6 19	6 1	2 33	0 9 26	6 47	6 39	1
15	vend.	s. Zacharie.	6 16	6 3	2 10	0 9 9	7 14	7 47	2
16	samed.	s. Cyriaque.	6 14	6 4	1 46	0 8 52	7 40	8 56	3
17	*Dim.*	ste. Gertrude.	6 12	6 6	1 22	0 8 34	8 7	10 7	4
18	lundi.	s. Alexandre.	6 10	6 7	0 58	0 8 17	8 30	Matin.	5
19	mardi.	s. Joseph.	6 8	6 9	0 35	0 7 59	9 17	11 19	6
20	merc.	s. Joachim.	6 6	6 10	0 11	0 7 41	10 1	0 28	7
21	jeudi.	s. Benoît, Patrice	6 4	6 12	0 13 Boréale.	0 7 23	10 52	1 33	8
22	vend.	s. Emile.	6 2	6 13	0 36	0 7 4	11 52	2 32	9
23	samed.	s. Victorin.	5 59	6 15	1 0	0 6 46	0 59 Soir.	3 25	10
24	*Dim.*	s. Simon, Mart.	5 57	6 16	1 24	0 6 28	2 10	4 10	11
25	lundi.	Annonciation.	5 55	6 18	1 47	0 6 9	3 25	4 47	12
26	mardi.	s. Ludger, Evêq.	5 53	6 19	2 11	0 5 50	4 41	5 19	13
27	merc.	s. Jean, Ermite	5 51	6 21	2 34	0 5 32	5 54	5 49	14
28	jeudi.	s. Gontran, Roi.	5 49	6 22	2 58	0 5 13	7 6	6 18	15
29	vend.	s. Marc, Evêq.	5 47	6 24	3 21	0 4 55	8 17	6 45	16
30	samed.	s. Rieul.	5 45	6 25	3 44	0 4 36	9 25	7 13	17
31	*Dim.*	PAQUES.	5 43	6 27	4 8	0 4 18	10 31	7 43	18

AVRIL.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 43 minutes.

Dern. Quart. le 4, à 3 h. 53 m. du soir. | Prem. Quart. le 19, à 10 h. 16 m. du mat.
Nouv. Lune le 12, à 0 h. 56 m. du soir. | Pleine Lune le 26, à 11 h. 30 m. du mat.

Soleil dans le Taureau le 20, à 5 h. 33 m. du mat. (*T. M.*)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	lundi.	s. Hugues, Ev.	5 41	6 28	4 31 Boréale.	0 3 59	11 34 Soir.	8 17 Matin.	19
2	mardi.	s. Franç. de P.	5 38	6 30	4 54	0 3 41	Matin.	8 54	20
3	merc.	s. Richard.	5 36	6 31	5 17	0 3 23	0 31	9 35	21
4	jeudi.	s. Ambroise.	5 34	6 33	5 40	0 3 5	1 21	10 22	22
5	vend.	s. Gérard.	5 32	6 34	6 3	0 2 47	2 6	11 13	23
6	samed.	s. Prudence.	5 30	6 36	6 25	0 2 30	2 47	0 9 Soir.	24
7	*Dim.*	s. Romuald.	5 28	6 37	6 48	0 2 12	3 23	1 8	25
8	lundi	s. Edese.	5 26	6 39	7 10	0 1 55	3 54	2 11	26
9	mardi.	ste. Marie Egyp.	5 24	6 40	7 33	0 1 38	4 22	3 16	27
10	merc.	s. Macaire.	5 22	6 42	7 55	0 1 22	4 48	4 22	28
11	jeudi.	s. Léon, pape.	5 20	6 43	8 17	0 1 6	5 15	5 31	29
12	vend.	s. Jules, pape.	5 18	6 45	8 39	0 0 49	5 42	6 42	30
13	samed.	s. Marcellin.	5 16	6 46	9 1	0 0 34	6 9	7 54	1
14	*Dim.*	s. Tiburce.	5 14	6 48	9 23	0 0 18	6 39	9 7	2
15	lundi.	s. Maxime.	5 12	6 49	9 44	0 0 3	7 15	10 19	3
16	mardi.	s. Paterne.	5 10	6 51	10 6	11 59 49	7 58	11 27	4
17	merc.	s. Anicet, Pape.	5 8	6 52	10 27	11 59 34	8 48	Matin.	5
18	jeudi.	s. Parfait, Prêtre.	5 6	6 53	10 48	11 59 20	9 45	0 28	6
19	vend.	s. Timon.	5 4	6 55	11 9	11 59 6	10 49	1 23	7
20	samed.	ste. Hildegonde.	5 2	6 56	11 29	11 58 53	11 59	2 10	8
21	*Dim.*	s. Anselme.	5 0	6 58	11 50	11 58 40	1 11 Soir.	2 50	9
22	lundi.	ste. Opportune.	4 59	6 59	12 10	11 58 28	2 25	3 23	10
23	mardi.	s. Georgès, Mart.	4 57	7 1	12 30	11 58 16	3 38	3 53	11
24	merc.	ste. Beuve.	4 55	7 2	12 50	11 58 4	4 49	4 20	12
25	jeudi.	s. Marc, Evangél.	4 53	7 4	13 10	11 57 53	5 58	4 46	13
26	vend.	s. Clet, Pape.	4 51	7 5	13 29	11 57 43	7 7	5 13	14
27	samed.	s. Polycarpe.	4 49	7 7	13 48	11 57 33	8 15	5 42	15
28	*Dim.*	s. Vital, Mart.	4 48	7 8	14 7	11 57 23	9 20	6 13	16
29	lundi	s. Robert, Abbé.	4 46	7 10	14 26	11 57 14	10 20	6 48	17
30	mardi.	s. Eutrope.	4 44	7 11	14 45	11 57 5	11 14	7 28	18

MAI

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 19 minutes.

Dern. Quart. le 4, à 10 h. 55 m. du mat. | Prem. Quart. le 18, à 4 h. 2 m. du soir.
Nouv. Lune le 11, à 11 h. 18 m. du soir. | Pleine Lune le 26, à 0 h. 17 m. du mat.

Soleil dans les Gémeaux le 21, à 5 h. 42 m. du mat. (*T. M.*)			Soleil. Lever. h m	Soleil. Couc. h m	Soleil. Déclin. d m	Temps moyen au midi vrai. h m s	Lune. Lever. h m	Lune. Couch. h m	Age de la Lune. j
1	merc.	ste. Florine.	4 42	7 12	15 3 Boréale.	11 56 57	Matin.	8 13 Matin.	19
2	jeudi.	s. Athanase.	4 41	7 14	15 21	11 56 50	0 3	9 3	20
3	vend.	Invent. de ste. Cr.	4 39	7 15	15 39	11 56 43	0 46	9 56	21
4	samed.	ste. Monique.	4 37	7 17	15 56	11 56 37	1 23	10 54	22
5	*Dim.*	Conv. de s. Aug.	4 36	7 18	16 14	11 56 31	1 55	11 56	23
6	lund.	*Les Rogations.*	4 34	7 20	16 31	11 56 26	2 24	0 59 Soir.	24
7	mardi.	s. Stanislas.	4 32	7 21	16 47	11 56 21	2 51	2 5	25
8	merc.	s. Désiré, Evêq.	4 31	7 22	17 04	11 56 17	3 27	3 12	26
9	jeudi.	ASCENSION.	4 29	7 24	17 20	11 56 13	3 42	4 21	27
10	vend.	s. Gordien.	4 28	7 25	17 36	11 56 10	4 8	5 38	28
11	samed.	s. Mamert.	4 26	7 27	17 51	11 56 8	4 37	6 47	29
12	*Dim.*	s. Epiphane.	4 25	7 28	18 7	11 56 7	5 11	8 0	1
13	lundi.	s. Servais.	4 23	7 29	18 22	11 56 6	5 53	9 13	2
14	mardi.	s. Boniface.	4 22	7 31	18 36	11 56 5	6 41	10 21	3
15	merc.	s. Isidore.	4 21	7 32	18 51	11 56 5	7 36	11 21	4
16	jeudi.	s. Honoré.	4 19	7 33	19 5	11 56 6	8 38	Matin.	5
17	vend.	s. Pascal.	4 18	7 35	19 19	11 56 7	9 47	0 10	6
18	samed.	s. Eric, Roi.	4 17	7 36	19 32	11 56 8	11 1 Soir.	0 51	7
19	*Dim.*	PENTECOTE.	4 16	7 37	19 45	11 56 11	0 15	1 26	8
20	lund.	s. Bernardin.	4 15	7 39	19 58	11 56 13	1 28	1 57	9
21	mardi.	s. Hospice.	4 13	7 40	20 10	11 56 17	2 39	2 24	10
22	merc.	ste. Hélène.	4 12	7 41	20 22	11 56 20	3 48	2 50	11
23	jeudi.	s. Didier, év.	4 11	7 42	20 34	11 56 25	4 57	3 16	12
24	vend.	s. Donatien.	4 10	7 43	20 45	11 56 29	6 3	3 43	13
25	samed.	s. Urbain.	4 9	7 45	20 56	11 56 35	7 8	4 13	44
26	*Dim.*	*La Trinité.*	4 8	7 46	21 7	11 56 41	8 9	4 46	15
27	lund.	s. Hildevert.	4 7	7 47	21 17	11 56 47	9 6	5 23	16
28	mardi.	s. Germain, Ev.	4 6	7 48	21 27	11 56 54	9 58	6 6	17
29	merc.	s. Maximin.	4 6	7 49	21 37	11 57 1	10 43	6 54	18
30	jeudi.	Fête-Dieu.	4 5	7 50	21 49	11 57 9	11 23	46	19
31	vend.	ste. Pétronille.	4 4	7 51	21 54	11 57 17	11 57	7 43	20

JUIN.

Les jours croissent de 19 min. du 1er au 21, et décroissent de 4 min. du 21 au 30.

Dern. Quart. le 3, à 3 h. 56 m. du mat. | Prem. Quart. le 16, à 10 h. 32 m. du soir.
Nouv. Lune le 10, à 7 h. 29 m. du mat. | Pleine Lune le 24, à 2 h. 20 m. du soir.

Soleil dans le Cancer le 21, à 2 h. 16 m. du soir. (*T. M.*)			Soleil. Lever. h m	Soleil. Couc. h m	Soleil. Déclin. d m	Temps moyen au midi vrai. h m s	Lune. Lever. h m	Lune. Couch. h m	Age de la Lune. j
1	samed.	s. Pamphile.	4 3	7 52	22 3 Boréale.	11 57 25	Matin.	9 43 Matin.	21
2	*Dim.*	s. Pothin.	4 3	7 53	22 11	11 57 34	0 27	10 44	22
3	lundi.	ste. Clotilde.	4 2	7 54	22 19	11 57 44	0 54	11 48	23
4	mardi.	s. Optat, Evêq.	4 1	7 55	22 26	11 57 54	1 18	0 53 Soir.	24
5	merc.	s. Genès.	4 1	7 56	22 33	11 58 4	1 43	2 1	25
6	jeudi.	s. Claude.	4 0	7 57	22 39	11 58 15	2 09	3 11	26
7	vend.	s. Lié.	4 0	7 57	22 45	11 58 25	2 36	4 24	27
8	samed.	s. Médard, Evêq.	3 59	7 58	22 51	11 58 36	3 7	5 38	28
9	*Dim.*	ste Marianne.	3 59	7 59	22 56	11 58 48	3 44	6 53	29
10	lundi.	s. Landri.	3 59	8 0	23 1	11 59 0	4 29	8 4	1
11	mardi.	s. Barnabé, Ap.	3 59	8 0	23 5	11 59 12	5 22	9 9	2
12	merc.	ste. Basilide.	3 58	8 1	23 9	11 59 24	6 24	10 6	3
13	jeudi.	s. Antoine de Pad.	3 58	8 2	23 13	11 59 36	7 38	10 52	4
14	vend.	. Rufin.	3 58	8 2	23 16	11 59 49	8 47	11 29	5
15	samed.	ste. Modeste.	3 58	8 2	23 19	0 0 1	10 2	Matin.	6
16	*Dim.*	s. Fargeau.	3 58	8 3	23 22	0 0 14	11 16	0 1	7
17	lundi.	s. Avit.	3 58	8 3	23 24	0 0 27	0 28 Soir.	0 30	8
18	mardi.	Ste Marine, Veu.	3 58	8 4	23 25	0 0 40	1 38	0 57	9
19	merc.	s. Gervais, s. Prot.	3 58	8 4	23 26	0 0 53	2 47	1 22	10
20	jeudi.	s. Silvère.	3 58	8 4	23 27	0 1 6	3 54	1 48	11
21	vend.	s. Leuffroi.	3 58	8 5	23 27	0 1 19	4 59	2 16	12
22	samed.	s. Paulin, Evêq.	3 58	8 5	23 27	0 1 32	6 1	2 47	13
23	*Dim.*	s. Jacques.	3 58	8 5	23 27	0 1 44	6 59	3 22	14
24	lundi.	*Nativ. S. Jean-B.*	3 59	8 5	23 26	0 1 57	7 53	4 2	15
25	mardi.	s. Prosper.	3 59	8 5	23 25	0 2 10	8 41	4 48	16
26	merc.	s. Baboleim.	4 0	8 5	23 23	0 2 23	9 23	5 39	17
27	jeudi.	s. Crescent.	4 0	8 5	23 21	0 2 35	9 59	6 34	18
28	vend.	s. Irénée.	4 0	8 5	23 18	0 2 47	10 30	7 32	19
29	samed.	*s. Pierre, s. Paul.*	4 1	8 5	23 15	0 2 59	10 57	8 33	20
30	*Dim.*	Conv. de s. Paul	4 1	8 5	23 12	0 3 11	11 22	9 36	21

JUILLET.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 59 minutes.

Dern. Quart. le 2, à 6 h. 7 m. du soir. | Prem. Quart. le 16, à 6 h. 50 m. du mat.
Nouv. Lune le 9, à 2 h. 36 m. du soir. | Pleine Lune le 24, à 5 h. 33 m. du mat.

Soleil dans le Lion le 23, à 1 h. 9 m. du matin. (*T. M.*)			Soleil. *Lever.* h m	Soleil. *Couc.* h m	Soleil. *Declin.* d m	Temps moyen au midi vrai. h m s	Lune. *Lever.* h m	Lune. *Couch.* h m	Age de la Lune j
1	lundi.	s. Léonore.	4 2	8 5	23 8 Boréale.	0 3 23	11 45 Soir.	10 40 Mat.	22
2	mardi.	Visitation de la V.	4 3	8 4	23 4	0 3 35	Matin.	11 45 Soir.	23
3	merc.	s. Anatole, Evêq.	4 3	8 4	22 59	0 3 46	0 11	0 51	24
4	jeudi.	Tr. de s. Martin.	4 4	8 4	22 55	0 3 57	0 37	2 1	25
5	vend.	ste. Zoé, Mart.	4 5	8 3	22 49	0 4 8	1 5	3 13	26
6	samed.	s. Tranquillin.	4 5	8 3	22 43	0 4 18	1 39	4 25	27
7	*Dim.*	ste. Aubierge.	4 6	8 2	22 37	0 4 28	2 19	5 37	28
8	lundi.	ste. Elisabeth.	4 7	8 2	22 31	0 4 38	3 6	6 46	29
9	mardi.	s. Cyrille.	4 8	8 1	22 24	0 4 47	4 2	7 50	30
10	merc.	ste. Amélie.	4 9	8 1	22 16	0 4 56	5 8	8 44	1
11	jeudi.	Tr. de s. Benoit.	4 10	8 0	22 9	0 5 5	6 22	9 27	2
12	vend.	s. Gualbert.	4 11	7 59	22 1	0 5 13	7 41	10 3	3
13	samed.	s. Gabriel.	4 12	7 59	21 52	0 5 20	8 59	10 34	4
14	*Dim.*	s. Bonaventure.	4 13	7 58	21 43	0 5 27	10 15	11 2	5
15	lundi.	s. Henri, Emp.	4 14	7 57	21 34	0 5 34	11 28	11 28	6
16	mardi.	s. Eustache, Ev.	4 15	7 56	21 24	0 5 40	0 38 Soir.	11 54	7
17	merc.	s. Alexis.	4 16	7 55	21 15	0 5 45	1 55	Matin.	8
18	jeudi.	s. Clair.	4 17	7 54	21 4	0 5 50	2 52	0 21	9
19	vend.	s. Vincent de P.	4 18	7 53	20 54	0 5 55	3 55	0 51	10
20	samed.	ste. Marguerite.	4 19	7 52	20 43	0 5 59	4 55	1 24	11
21	*Dim.*	s. Victor, Mart.	4 20	7 51	20 31	0 6 2	5 50	2 2	12
22	lundi.	ste. Marie-Magdel.	4 21	7 50	20 19	0 6 5	6 39	2 46	13
23	mardi.	s. Apollinaire.	4 23	7 49	20 7	0 6 7	7 23	3 34	14
24	merc.	ste. Christine.	4 24	7 48	19 55	0 6 9	8 1	4 28	15
25	jeudi.	s. Jacques le maj.	4 25	7 47	19 42	0 6 10	8 34	5 27	16
26	vend	Trans. s. Marcel.	4 26	7 46	19 29	0 6 10	9 2	6 27	17
27	samed.	s. Pantaléon.	4 28	7 44	19 16	0 6 10	9 27	7 28	18
28	*Dim.*	ste. Anne.	4 29	7 43	19 2	0 6 9	9 52	8 31	19
29	lundi	ste. Marthe.	4 30	7 42	18 48	0 6 8	10 16	9 35	20
30	mardi.	s. Sylvain.	4 31	7 40	18 34	0 6 6	10 40	10 40	21
31	merc.	s. Germain l'Aux.	4 33	7 39	18 19	0 6 4	11 6	11 47	22

AOUT.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 38 minutes.

D. Q. le 1er, à 5 h. 26 m. m — N. L. le 7, à 9 h. 43 m. s. — P. Q. le 14, à 5 h. 56 m. s.
Pleine Lune le 22, à 9 h. 21 m. du soir. — Dern. Quart. le 30, à 2 h. 27 m. du soir.

Soleil dans la Vierge le 23, à 7 h. 37 m du mat. (*T. M.*)			Soleil. *Lever.* h m	Soleil. *Couc.* h m	Soleil. *Declin.* d m	Temps moyen au midi vrai. h m s	Lune. *Lever.* h m	Lune. *Couch.* h m	Age de la Lune j
1	jeudi.	ste. Sophie.	4 34	7 37	18 4 Boréale.	0 6 1	11 36 Soir.	0 5 Soir.	23
2	vend.	s. Etienne, Pape.	4 35	7 36	17 49	0 5 57	Matin.	2 55	24
3	samed.	s. Geofroy.	4 37	7 34	17 34	0 5 53	0 10	3 50	25
4	*Dim.*	s. Dominique.	4 38	7 33	17 18	0 5 48	0 52	4 49	26
5	lundi.	s. Yon.	4 39	7 31	17 2	0 5 43	1 43	5 52	27
6	mardi.	Transfig. de N. S.	4 41	7 30	16 45	0 5 37	2 44	6 57	28
7	merc.	s. Gaetan.	4 42	7 28	16 29	0 5 30	3 55	7 4	29
8	jeudi.	s. Justin, Mart.	4 44	7 27	16 12	0 5 23	5 13	7 12	1
9	vend.	s. Romain.	4 45	7 25	15 55	0 5 15	6 34	8 22	2
10	samed.	s. Laurent, Mart.	4 46	7 23	15 37	0 5 7	7 53	9 33	3
11	*Dim.*	Susc. ste. Couron.	4 48	7 22	15 20	0 4 58	9 9	9 45	4
12	lundi.	ste. Claire, Vierge.	4 49	7 20	15 2	0 4 48	10 22	9 56	5
13	mardi.	s. Hippolyte.	4 50	7 18	14 44	0 4 38	11 33	10 5	6
14	merc.	s. Eusebe.	4 52	7 16	14 25	0 4 28	0 42 Soir.	10 10	7
15	jeudi.	Assomption.	4 53	7 15	14 7	0 4 17	1 47	11 9	8
16	vend.	s. Roch, conf.	4 55	7 13	13 48	0 4 5	2 49	Matin.	9
17	samed.	s. Mammès.	4 56	7 11	13 29	0 3 53	3 45	0 59	10
18	*Dim.*	ste. Hélène, Imp.	4 58	7 9	13 9	0 3 40	4 37	0 41	11
19	lundi	s. Louis, Evêq.	4 59	7 7	12 50	0 3 26	5 22	1 18	12
20	mardi.	s. Bernard, Ab.	5 0	7 5	12 30	0 3 13	6 2	2 50	13
21	merc.	s. Privat.	5 2	7 3	12 10	0 2 58	6 36	3 19	14
22	jeudi.	s. Symphorien.	5 3	7 2	11 50	0 2 44	7 6	4 46	15
23	vend.	s. Sidoine.	5 5	7 0	11 30	0 2 28	7 33	5 12	16
24	samed.	s. Barthelemy.	5 6	6 58	11 10	0 2 13	7 56	6 39	17
25	*Dim.*	s. Louis, Roi.	5 7	6 56	10 49	0 1 57	8 20	7 8	18
26	lundi.	s. Zéphirin, Pape.	5 9	6 54	10 28	0 1 40	8 45	8 40	19
27	mardi.	s. Césaire.	5 10	6 52	10 7	0 1 24	9 10	9 18	20
28	merc.	s. Augustin.	5 12	6 50	9 46	0 1 6	9 38	10 0	21
29	jeudi.	s. Medéric, Ab.	5 13	6 48	9 25	0 0 49	10 10	11 47	22
30	vend.	s. Fiacre.	5 15	6 46	9 4	0 0 31	10 48	1 40 Soir.	23
31	samed.	s. Ovide.	5 16	6 44	8 42	0 0 13	11 34	2 38	24

SEPTEMBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Nouv. Lune le 6, à 5 h. 38 m. du mat. | Pleine Lune le 21, à 0 h. 50 m. du soir.
Prem. Quart. le 13, à 8 h. 30 m. du mat. | Dern. Quart. le 28, à 10 h. 2 m. du soir.

	Soleil dans la Balance le 23, à 4 h. 13 m. du mat. (T. M.)		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Declin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	*Dim.*	s. Lazare.	5 17	6 42	8 20 Boréale.	11 59 54	Matin.	3 13 Soir.	25
2	lundi.	s. Antonin.	5 19	6 40	7 58	11 59 35	0 29	4 12	26
3	mardi.	s. Ambroise.	5 20	6 38	7 36	11 59 16	1 33	5 5	27
4	merc.	ste. Rosalie.	5 22	6 36	7 14	11 58 57	2 46	5 49	28
5	jeudi.	s. Bertin, Abbé.	5 23	6 34	6 53	11 58 38	4 4	6 26	29
6	vend.	s. Eleuthère, Pape.	5 24	6 31	6 30	11 58 18	5 23	6 58	1
7	samed.	s. Cloud, Prêtre.	5 26	6 29	6 7	11 57 58	6 42	7 27	2
8	*Dim*	*Nat. de la Vierge.*	5 27	6 27	5 45	11 57 38	7 59	7 55	3
9	lundi.	s. Omer, Evêque.	5 29	6 25	5 22	11 57 17	9 13	8 23	4
10	mardi.	s. Nicolas.	5 30	6 23	4 59	11 56 57	10 24	8 52	5
11	merc.	s. Hyacinthe.	5 31	6 21	4 37	11 56 36	11 33	9 24	6
12	jeudi.	s. Raphaël.	5 33	6 19	4 14	11 56 15	0 37 Soir	9 59	7
13	vend.	s. Maurille.	5 34	6 17	3 51	11 55 54	1 37	10 39	8
14	samed.	Exalt. de ste Croix	5 36	6 15	3 28	11 55 33	2 32	11 25	9
15	*Dim.*	s. Nicomède.	5 37	6 12	3 5	11 55 12	3 19	Matin.	10
16	lundi.	ste. Euphémie.	5 39	6 10	2 41	11 54 51	3 59	0 17	11
17	mardi.	s. Lambert.	5 40	6 8	2 18	11 54 30	4 36	1 13	12
18	merc.	s. Jean-Chrysost.	5 42	6 6	1 55	11 54 9	5 8	2 12	13
19	jeudi.	s. Janvier.	5 43	6 4	1 32	11 53 48	5 35	3 12	14
20	vend.	s. Eustache.	5 44	6 2	1 8	11 53 27	6 1	4 14	15
21	samed.	s. Mathieu, Ap.	5 46	6 0	0 45	11 53 6	6 25	5 18	16
22	*Dim.*	s. Maurice.	5 47	5 58	0 22	11 52 45	6 49	6 23	17
23	lundi.	ste. Thècle.	5 49	5 55	0 2	11 52 24	7 14	7 29	18
24	mardi.	s. Andoche.	5 50	5 53	0 25 Australe.	11 52 3	7 41	8 37	19
25	merc.	s. Firmin, Ev.	5 52	5 51	0 49	11 51 42	8 12	9 47	20
26	jeudi.	ste. Justine, Mart.	5 53	5 49	1 12	11 51 22	8 47	10 56	21
27	vend.	s. Côme. s. Dam.	5 54	5 47	1 35	11 51 2	9 28	0 3	22
28	samed.	s. Venceslas.	5 56	5 45	1 59	11 50 42	10 18	1 7	23
29	*Dim.*	s. Michel, Arch.	5 57	5 43	2 22	11 50 22	11 18	2 6	24
30	lundi.	s. Jérôme, Prêtre.	5 59	5 41	2 46	11 49 3		2 59	25

OCTOBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 48 minutes.

Nouv. Lune le 5, à 3 h. 5 m. du soir. — Prem. Quart. le 13, à 2 h. 39 m. du mat.
Pleine Lune le 21, à 3 h. 20 m. du mat. — Dern. Quart. le 28, à 5 h. 9 m. du matin.

	Soleil dans le Scorpion le 23, à 0 h. 26 m. du mat. (T. M.)		Soleil. Lever	Soleil. Couc.	Soleil. Declin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			d m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	mardi.	s. Remy, Evêque.	6 0	5 38	3 9 Australe.	11 49 44	0 25 Matin.	3 14 Soir.	26
2	merc.	ss. Anges Gard.	6 2	5 36	3 32	11 49 25	1 40	4 22	27
3	jeudi.	s. Denis, l'Aré.	6 4	5 34	3 56	11 49 6	2 58	4 54	28
4	vend.	s. François d'Ass.	6 5	5 32	4 19	11 48 46	4 15	5 23	29
5	samed.	ste. Aure, vierge.	6 6	5 30	4 42	11 48 30	5 33	5 51	30
6	*Dim.*	s. Bruno, Inst.	6 8	5 28	5 05	11 48 13	6 49	6 20	1
7	lundi.	ste. Julie.	6 9	5 26	5 28	11 47 55	8 3	6 48	2
8	mardi.	ste. Brigitte.	6 11	5 24	5 51	11 47 39	9 14	7 19	3
9	merc.	s. *Denis*, Evêq.	6 12	5 22	6 14	11 47 22	10 22	7 55	4
10	jeudi.	s. Paulin, Evêq.	6 14	5 20	6 37	11 47 6	11 26	8 34	5
11	vend.	s. Nicaise, etc.	6 15	5 18	7 0	11 46 51	0 24 Soir.	9 17	6
12	samed.	s. Wilfrid.	6 17	5 16	7 22	11 46 36	1 15	10 06	7
13	*Dim.*	s. Gérand.	6 18	5 14	7 45	11 46 21	1 59	11 0	8
14	lundi.	s. Caliste, Pape.	6 20	5 12	8 7	11 46 8	2 37	11 58	9
15	mardi.	ste. Thérèse, V.	6 21	5 10	8 30	11 45 54	3 10	Matin.	10
16	merc.	s. Gal, Evêq.	6 23	5 8	8 52	11 45 41	3 39	0 59	11
17	jeudi.	s. Florent.	6 24	5 6	9 14	11 45 29	4 6	2 1	12
18	vend.	s. Luc, Evangél.	6 26	5 4	9 36	11 45 17	4 30	3 5	13
19	samed	s. Savinien.	6 28	5 2	9 58	11 45 6	4 53	4 10	14
20	*Dim.*	s. Caprais.	6 29	5 0	10 19	11 44 55	5 17	5 16	15
21	lundi.	ste. Ursule.	6 31	4 58	10 41	11 44 46	5 44	6 24	16
22	mardi.	s. Mellon, Evêque.	6 32	4 56	11 2	11 44 36	6 13	7 34	17
23	merc.	s. Hilarion.	6 34	4 54	11 28	11 44 28	6 47	8 44	18
24	jeudi.	s. Magloire.	6 35	4 53	11 44	11 44 20	7 27	9 52	19
25	vend	ss. Crépin, et Cr.	6 37	4 51	12 5	11 44 13	8 14	10 59	20
26	samed.	s. Evariste.	6 39	4 49	12 26	11 44 6	9 11	0 3 Soir.	21
27	*Dim.*	s. Frumence.	6 40	4 47	12 46	11 44 1	10 16	0 58	22
28	lundi.	s. Simon. s. Jude.	6 42	4 45	13 6	11 43 56	11 26	1 44	33
29	mardi.	s. Narcisse.	6 43	4 44	13 26	11 43 52	Matin.	2 22	24
30	mercr.	s. Lucain.	6 45	4 42	13 46	11 43 48	0 41	2 55	25
31	jeudi.	s. Quentin.	6 47	4 40	14 6	11 43 46	1 56	3 24	26

NOVEMBRE

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 21 minutes.

Nouv. Lune le 4, à 2 h. 49 m. du mat. | Pleine Lune le 19, à 4 h. 44 m. du soir.
Prem. Quart. le 11, à 11 h. 24 m. du soir. | Dern. Quart. le 26, à 0 h. 42 m. du soir.

Soleil dans le Sagittaire le 22, à 9 h. 3 min. du mat. (*T. M.*)			Soleil. Lever. h m	Soleil. Couc. h m	Soleil. Declin. d m	Temps moyen au midi vrai. h m s	Lune. Lever. h m	Lune. Couch. h m	Age de la Lune. j
1	vend.	TOUSSAINT.	6 48	4 39	14 25 Australe.	11 43 44	3 11 Matin.	3 52 Soir.	27
2	samed.	*Les Trépassés.*	6 50	4 37	14 44	11 43 43	4 26	4 19	28
3	*Dim.*	s. Marcel, Evêq.	6 51	4 35	15 3	11 43 43	5 40	4 46	29
4	lundi.	s. Charles, Evêq.	6 53	4 34	15 22	11 43 44	6 53	5 16	1
5	mardi.	ste Bertille.	6 55	4 32	15 40	11 43 45	8 3	5 49	2
6	merc.	s. Léonard.	6 56	4 31	15 59	11 43 48	9 10	6 26	3
7	jeudi.	s Willebrod.	6 58	4 29	16 17	11 43 51	10 12	7 8	4
8	vend.	stes. Reliques.	6 59	4 28	16 34	11 43 55	11 7	7 55	5
9	samed.	s. Mathurin.	7 1	4 26	16 52	11 44 0	11 54	8 48	6
10	*Dim.*	s. Léon-le-Grand.	7 3	4 25	17 9	11 44 5	0 36 Soir.	9 44	7
11	lundi.	s. Martin, Evêque.	7 4	4 24	17 25	11 44 12	1 13	10 44	8
12	mardi.	s. René.	7 6	4 22	17 42	11 44 19	1 44	11 46	9
13	merc.	s. Brice, Evêque.	7 7	4 21	17 58	11 44 27	2 9	Matin.	10
14	jeudi.	s Bertrand.	7 9	4 20	18 14	11 44 36	2 32	0 49	11
15	vend.	s. Eugène.	7 11	4 18	18 29	11 44 46	2 55	1 52	12
16	samed.	s. Edme, arch.	7 12	4 17	18 44	11 44 57	3 19	2 58	13
17	*Dim.*	s. Agnan, Evêque.	7 14	4 16	18 59	11 45 8	3 44	4 6	14
18	lundi.	s. Odon.	7 15	4 15	19 14	11 45 21	4 2	5 16	15
19	mardi.	ste. Elisabeth.	7 17	4 14	19 28	11 45 34	4 44	6 27	16
20	merc.	s. Edmond.	7 18	4 13	19 42	11 45 48	5 22	7 39	17
21	jeudi.	Présent. de la V.	7 10	4 12	19 55	11 46 2	6 9	8 49	18
22	vend	ste. Cécile.	7 21	4 11	20 8	11 46 18	7 4	9 56	19
23	samed.	s. Clément.	7 23	4 10	20 21	11 46 34	8 6	10 55	20
24	*Dim.*	s. Séverin, Solit.	7 24	4 9	20 33	11 46 52	9 15	11 45	21
25	lundi.	ste. Catherine.	7 26	4 8	20 45	11 47 10	10 28	0 26 Soir.	22
26	mardi.	ste. Victorine.	7 27	4 7	20 57	11 47 28	11 44	1 1	23
27	merc.	s. Maxime.	7 29	4 7	21 8	11 47 48	Matin.	1 30	24
28	jeudi.	s Sosthènes.	7 30	4 6	21 19	11 48 8	0 59	1 57	25
29	vend.	s. Saturnin.	7 31	4 5	21 29	11 48 20	2 12	2 23	26
30	samed.	s. André, Ap.	7 33	4 5	21 39	11 48 51	3 24	2 49	27

DECEMBRE.

Les jours décroissent de 21 min. du 1er au 22, et croissent de 5 min. du 22 au 31.

Nouv. Lune le 3, à 5 h. 25 m. du soir. | Pleine Lune le 19, à 5 h. 12 m. du mat.
Prem. Quart. le 11, à 8 h. 46 m. du soir. | Dern. Quart. le 25, à 9 h. 33 m. du soir.

Soleil dans le Capricorne le 21, à 9 h. 51 m. du mat. (*T. M.*)			Soleil. Lever. h m	Soleil. Couc. h m	Soleil. Déclin. d m	Temps moyen au midi vrai. h m s	Lune. Lever. h m	Lune. Couch. h m	Age de la Lune. j
1	*Dim.*	s. Eloi, Evêque.	7 34	4 4	21 49 Australe.	11 49 13	4 36 Matin.	3 16 Soir.	28
2	lundi.	s. François Xav.	7 35	4 4	21 58	11 49 36	5 47	3 46	29
3	mardi.	s. Fulgence, Ev.	7 37	4 3	22 7	11 49 59	6 55	4 41	30
4	merc.	ste. Barbe.	7 38	4 3	22 15	11 50 24	7 59	5 1	1
5	jeudi.	s. Sabas, Ab.	7 39	4 2	22 23	11 50 49	8 58	5 47	2
6	vend.	s. Nicolas, Ev.	7 40	4 2	22 30	11 51 14	9 49	6 38	3
7	samed.	ste. Fare, Vierge.	7 41	4 2	22 37	11 51 40	10 33	7 32	4
8	*Dim.*	*La Conception.*	7 42	4 2	22 44	11 52 6	11 11	8 31	5
9	lundi.	ste. Gorgonie.	7 43	4 1	22 50	11 52 33	11 43	9 32	6
10	mardi.	ste. Valère, V.	7 45	4 1	22 56	11 53 0	0 10 Soir.	10 34	7
11	merc.	s. Fuscien.	7 46	4 1	23 1	11 53 28	0 34	11 36	8
12	jeudi	s. Valéry.	7 47	4 1	23 6	11 53 56	0 58	Matin.	9
13	vend.	ste. Luce, V. M.	7 47	4 1	23 10	11 54 24	1 21	0 39	10
14	samed.	s. Nicaise, Arch.	7 48	4 1	23 14	11 54 52	1 45	1 45	11
15	*Dim.*	s. Mesmin.	7 49	4 1	23 17	11 55 21	2 10	2 53	12
16	lundi.	ste. Adelaïde.	7 50	4 2	23 20	11 55 50	2 40	4 4	13
17	mardi.	ste. Olympiade.	7 51	4 2	23 22	11 56 20	3 16	5 16	14
18	merc.	s. Gatien, Evêq.	7 51	4 2	23 24	11 56 49	3 59	6 28	15
19	jeudi.	s. Timoléon.	7 52	4 3	23 26	11 57 19	4 50	7 38	16
20	vend.	s. Philogone.	7 53	4 3	23 27	11 57 49	5 51	8 42	17
21	samed.	s. Thomas, Ap.	7 53	4 3	23 27	11 58 18	7 0	9 38	18
22	*Dim.*	s. Fabien.	7 54	4 4	23 27	11 58 48	8 15	10 25	19
23	lundi.	ste. Victoire.	7 54	4 4	23 27	11 59 18	9 33	11 4	20
24	mardi.	ste Delphine.	7 55	4 5	23 26	11 59 48	10 49	11 37	21
25	merc.	NOEL.	7 55	4 6	23 25	0 0 18	Matin.	0 5 Soir.	22
26	jeudi.	*s. Etienne*, M.	7 55	4 6	23 23	0 0 48	0 3	0 30	23
27	vend.	*s. Jean l'Evang.*	7 56	4 7	23 21	0 1 18	1 16	0 55	24
28	samed.	les ss. Innocens.	7 56	4 8	23 18	0 1 47	3 27	1 21	25
29	*Dim.*	ste Eléonore.	7 56	4 9	23 15	0 2 17	2 36	1 49	26
30	lundi.	ste. Colombe.	7 56	4 10	23 11	0 2 46	4 44	2 21	27
31	mardi.	s. Sylvestre, Pap.	7 56	4 11	23 7	0 3 15	5 49	2 58	28

ANNÉES 1848-1849.

N. B. Ce signe = est pour *remplacé par*.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE

PROCLAMÉ A L'HOTEL DE VILLE LE 24 FÉVRIER 1848.

(Du 24 Février au 11 Mai 1848.)

DUPONT (de l'Eure), *ayant la Présidence*.

LAMARTINE.
CRÉMIEUX.
FRANÇOIS ARAGO.
LEDRU-ROLLIN.
GARNIER-PAGÈS.
MARIE (1).
ARMAND MARRAST.
LOUIS BLANC.
FERDINAND FLOCON.
ALBERT, *ouvrier*.

Pagnerre, *Secrétaire-général*.
Barthélemy-Saint-Hilaire, *Chef du secrétariat*.

CONSEIL DES MINISTRES AU 24 FÉVRIER 1848.

Président provisoire. . . . . Dupont (de l'Eure).
Justice. . . . . Crémieux.
Affaires étrangères. . . . . Lamartine.
Guerre. . . . . Gal Bedeau (*non acceptant*). = Gal Subervie (25 févr.) = Gal Eug. Cavaignac (20 mars, *non acceptant*). = Fois Arago (20 mars, *intérim*; 5 avril, *titulaire*). = Lieut.-Col. Charras, S.-secr. d'Etat (11 mars, *intérim*).
Marine et Colonies. . . . . Arago.
Intérieur. . . . . Ledru-Rollin.
Travaux publics. . . . . . Marie.
Agriculture et commerce. . Bethmont.
Instruct. publique et cultes. Carnot.
Finances. . . . . Goudchaux = Garnier-Pagès (5 mars).

(1) Dans le no du *Moniteur* du 25 février, après le nom de M. Marie, et avant les noms qui suivent, on lit : *le Gouvernement a pour secrétaires*..... Le lendemain la distinction de *secrétaires* a cessé d'exister et les onze membres ont formé au même titre le Gouvernement provisoire.

COMMISSION DU GOUVERNEMENT POUR LES TRAVAILLEURS

Au Luxembourg, créée le 26 février 1848, dissoute le 16 mai 1848.

Louis Blanc, *Président*. Albert, *Vice-Président*. Ch. Rouvenat, *Secrétaire*.

ATELIERS NATIONAUX,

Créés par décret du 26 février 1848, dissous le 24 juin 1848.

Directeurs. Emile Thomas (6 mars 1848). = Léon Lalanne (26 mai 1848).

LIQUIDATION DE LA LISTE CIVILE DU ROI LOUIS-PHILIPPE

ET ADMINISTRATION DU DOMAINE PRIVÉ DU ROI, DES BIENS DE LA FAMILLE D'ORLÉANS ET DES BIENS DU DUC D'AUMALE.

Liquidateurs généraux. Armand Marrast (27 février 1848). = Lherbette (*non acceptant*). = Vavin (12 mars 1848).
Sequestre des biens du duc d'Aumale. Hipp. Biesta (27 février 1848).

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE.

(Voyez page XL).

COMMISSION EXÉCUTIVE

(SIÉGE AU LUXEMBOURG.)

Nommée par l'Assemblée constituante, 11 mai 1848; démissionnaire, 24 juin 1848.

ARAGO (FRANÇOIS), LAMARTINE.
MARIE. LEDRU-ROLLIN.
GARNIER-PAGÈS.
Pagnerre, *Secrétaire-Général*.

CONSEIL DES MINISTRES.

Justice. . . . . Crémieux. = Bethmont (7 juin 1848).
Affaires étrangères. . . . . Bastide.
Guerre. . . . . N. . . . (Lieuten.-Colon. Charras, *Sous-Secrét. d'Etat*, *intérim*). = G^al Eug. Cavaignac (17 mai 1848).
Marine et Colonies. . . . . Vice-Amiral Casy.
Intérieur. . . . . Recurt.
Travaux publics. . . . . . Trélat.
Agriculture et Commerce. . Ferdinand Flocon.
Instr. publiq. et Cultes (1). Carnot.
Finances. . . . . Duclerc.
. . . . Pagnerre, *Secrétaire de la Commission exécutive ayant voix délibérative*.

(1) L'administration des cultes avait été distraite du ministère de l'Instruction publique et érigée en ministère spécial, auquel avait été nommé M. Bethmont; mais, sur son refus, les cultes ont été placés de nouveau (10 mai) dans les attributions du ministère de l'Instruction publique.

PRÉSIDENCE DU GÉNÉRAL EUG. CAVAIGNAC

CHARGÉ DU POUVOIR EXÉCUTIF (1).

(Du 28 Juin au 20 Décembre 1848).

Le Général Eug. CAVAIGNAC, *chargé du Pouvoir exécutif.*
Foissy, Chef d'Escadron, *Secrétaire général du Pouvoir exécutif.*

CONSEIL DES MINISTRES.

Président du Conseil. . . .	Général Eug. Cavaignac.
Justice.	Bethmont. = Marie (15 juillet).
Affaires étrangères.	J. Bastide. = Bedeau (29 juin, *non acceptant*). = J. Bastide (*intérim*, 2 juillet; *définitiv.*, 17 juillet).
Guerre.	Gal de Lamoricière (28 juin).
Marine et Colonies.	Vice-Amiral Le Blanc (*non acceptant*). = J. Bastide (29 juin). = Verninac-Saint-Maur (17 juillet).
Intérieur.	Sénard. = Dufaure (13 octobre).
Travaux publics.	Recurt. = Vivien (13 octobre).
Agriculture et Commerce.	Tourret.
Instruct. publique et Cultes.	Carnot. = Vaulabelle (5 juillet). = Freslon (13 octobre).
Finances.	Goudchaux. = Trouvé-Chauvel (25 octobre).

GOUVERNEMENT DE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Élu le 10 décembre 1848, proclamé le 20 décembre par l'Assemblée Nationale, Président de la République Française.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, *Président de la République.*

CONSEIL DES MINISTRES.

Justice.	Odilon Barrot, *Président du Conseil* (2). = Rouher (31 octobre 1849).
Affaires étrangères.	Drouyn de L'Huys. = Alexis de Tocqueville (2 juin 1849). = De Rayneval (31 octobre 1849, *non acceptant*). = Gal Ducos de la Hitte (17 novembre 1849).
Guerre.	Gal Rullière. = Gal D'Hautpoul (31 oct. 1849).

---

(1) Lorsque l'insurrection du 23 juin éclate, l'Assemblée nationale s'étant déclarée en permanence, reçoit (24), la démission collective des membres de la *Commission exécutive* et délègue tous les pouvoirs exécutifs au général Eug. Cavaignac, lequel, après avoir comprimé la révolte (28 juin), déposa les pouvoirs dont il avait été investi. Dans la même séance, l'Assemblée nationale les lui confère de nouveau avec le titre de *Président du Conseil des ministres, chargé du Pouvoir exécutif.*

(2) Le décret du 31 octobre ne nomme point de Président du Conseil des Ministres. C'est le général d'Hautpoul qui est chargé de présider le Conseil en l'absence du Président de la République.

Marine et Colonies. . . . . De Tracy. = C.-Am^{al} Desfossés (31 oct. 1849).
Intérieur. . . . . Léon de Malleville. = Léon Faucher (29 décembre 1848). = Dufaure (2 juin 1849). = Ferdinand Barrot (31 oct. 1849).
Travaux publics. . . . . . . Léon Faucher. = Lacrosse (29 décembre 1848). = Bineau (31 octobre 1849).
Agriculture et Commerce. . Bixio. = Buffet (29 décembre 1848). = Lanjuinais (2 juin 1849). = Dumas (31 oct. 1849).
Instruct. publique et Cultes. De Falloux. = De Parieu (31 octob. 1849).
Finances . . . . Hipp. Passy. = Achille Fould (31 oct. 1849).

LÉGION D'HONNEUR.

Grand-Chancelier. . . M^{al} Gérard (*en fonctions* au 24 février 1848). = G^{al} Subervie (19 mars 1848). = M^{al} Molitor (23 décembre 1848). = G^{al} Exelmans (15 août 1849).
Secrétaire-Général. . G^{al} de Saint-Mars (*en fonctions* au 24 février 1848).

GOUVERNEURS DES INVALIDES.

M^{al} Molitor (*en fonctions* au 24 février 1848). = G^{al} Jérôme Bonaparte (23 déc. 1848).

GOUVERNEURS GÉNÉRAUX DE L'ALGÉRIE.

G^{al} Eug. Cavaignac (25 février 1848). = G^{al} Changarnier (29 avril 1848). = G^{al} Marey-Monge (14 juin 1848, *intérim*). = G^{al} Charon (9 septembre 1848).

CORPS DIPLOMATIQUE.

(Du 24 février 1848 au 20 décembre 1849).

AUTRICHE (*Vienne*).

Chargé d'affaires . M. de Lacour, 1er *Secrét. d'ambass.*, *faisant fonct. de chargé d'aff.* (12 mars 1848), *chargé d'aff. en titre* (21 avril 1849).
Envoyé extraordin. et minist. plénipot. M. Gustave de Beaumont (17 septembre 1849). = De Lacour (13 décembre 1849).
1er *Secrét. de légat.* M. de Talleyrand (21 avril 1849).
2^{e} *id.* MM. de Gabriac (10 avril 1847). = Gauldrée Boilleau (30 novembre 1848).
Secrétaire. . . . . . . M. Bernays (1848).
Aspirant diplomat. M. de Riancourt (30 novembre 1848).
Chancelier. . . . . . . M. Marchand (27 août 1849).

BADE (*Carlsruhe*).

Minist. plénipotent. M. Armand Lefebvre (13 mars 1848).
Envoyé extraordin. et minist. plénipot. MM. Benoît Champy (26 janvier 1849). = Napoléon de Bassano (18 mars 1849). = Bernard d'Harcourt (13 décembre 1849).
Aspirant diplomat. M. Fournier (20 mars 1848).

BAVIÈRE (*Munich*).

Chargé d'affaires. . MM. Humann (10 mars 1848). = Klein (27 mai 1848).
Envoyé extraordin. et ministre plénipot. MM. Klein (2 août 1848). = Armand Lefebvre (26 janvier 1849).
Secrét. de légation. M. Damrémont (5 mai 1848).
Aspirant diplomat. M. Théodose Rocher (1er mai 1848).
Chancelier. . . . . . . M. Allou (10 février 1849).

BELGIQUE.

Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	MM. Bellocq (5 avril 1848). = Quinette (15 juin 1848).
Secrét. de légation.	M. Sérurier (7 avril 1848).
Aspirant diplomat.	M. Vessilier (5 mai 1848).
Chancelier........	M. de Montigny (29 juin 1848).

BRÉSIL (*Rio-Janeiro*).

Chargé d'affaires..	M. Guillemot (13 juin 1848).
Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	MM. Adolphe Barrot (10 février 1849). = His de Butenval (18 septembre 1849).
Secrétaire........	M. de Saint-Georges (29 juillet 1842).
Chancelier........	M. Taunay (12 mai 1831).

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE (*Francfort*).

Chargé d'affaires..	M. Savoye (8 avril 1848).
Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	M. de Tallenay (août 1848).
1er Secrét. de légat.	MM. de Salignac-Fénélon (8 avril 1848). = Tillos (nov. 1848).
2e id.	M. Julien (8 avril 1848).
Aspirant diplomat.	M. Gustave Rothan (10 février 1849).
Chancelier........	M. Lenglet (31 mai 1848).

DANEMARCK (*Copenhague*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	MM. de Cramayel (28 juin 1848). = Dotézac (juillet 1848).
Secrét. de légation.	M. Duchêne (24 août 1840).
Chancelier........	M. Vessilier (26 janvier 1849).

DEUX-SICILES (*Naples*).

Chargé d'affaires..	M. Levrault, 1er *Secrétaire de la légation, chargé de la gestion des affaires de la légation* (10 mars 1848).
Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	M. Alphonse de Rayneval (juillet 1848).
Secrétaire........	M. Ch. Baudin (juillet 1848).
Aspirant diplomat.	MM. Fontenilliat (26 avril 1848). = De Ségur (10 mai 1848). = Aloys de Rayneval (2 juin 1849).
Chancelier........	M. de Fly (29 juin 1848).

ESPAGNE (*Madrid*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	MM. Ferdinand de Lesseps (10 avril 1848). = Napoléon Bonaparte (10 février 1849).
1er Secrétaire.....	MM. de Valois (12 avril 1848). = D'Harcourt fils (10 févr. 1849). = De Montherot (13 décembre 1849).
2e Secrétaire	M. Soulange-Bodin (16 avril 1848).
Aspirant diplomat.	M. Gréling (27 avril 1848).
Chancelier........	MM. Liger (4 mars 1832). = Tiran (22 mars 1849).

ÉTATS-ROMAINS (*Rome*).

Ambassadeur.....	M. d'Harcourt père (8 mars 1848).
Envoyé extraordin. et ministre plénipot.	MM. de Corcelles (1er août 1849) = De Rayneval (22 août 1849). = Gal Baraguey-d'Hilliers (6 novembre 1849).
1er Secrétaire.....	M. de Forbin-Janson (22 mars 1848).
2e Secrétaire	M. de Belcastel (3 mai 1848).
Aspirant diplomat.	M. Desglands de Cescot (5 avril 1848).
Chancelier........	M. de Gerando (26 mai 1848).

ÉTATS-UNIS (*Washington*).

Envoyé extraordin et minist. plénipo	MM. Guillaume-Tell Poussin (8 juin 1848). = Sain de Bois-le-Comte (3 octobre 1849).

Secrét. de légation.	M. de Bourboulon (10 avril 1847).
Attaché.........	M. de Bauffremont (10 avril 1847).
Aspirant diplomat.	MM. Gillibert (30 novembre 1848). = Marie (8 mai 1849).

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE (*Londres*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	MM. de Tallenay (14 avril 1848) = G. de Beaumont (août 1848).
Ambassadeur.....	L'amiral Cécille (janv. 1849). = Drouyn de L'Huys (5 juill. 1849). N..... (13 décembre 1849).
1er Secrétaire.....	M. de Montherot (26 avril 1848). = De Marescalchi (13 décembre 1849).
2e Secrétaire......	MM. d'Harcourt fils (10 mars 1848). — Breuil (26 avril 1848).
Aspirant diplomat.	M. Ferd. Dervieu (5 mai 1848).

GRÈCE (*Athènes*).

Chargé d'affaires..	MM. Guillemot (9 mai 1848). = Thouvenel (juin 1848).
Envoyé extraordin. et ministr. plénipot.	M. Thouvenel (26 janvier 1849).
Secrét. de légation.	M. Sabatier (9 mai 1848).
Chancelier.......	M. Guérin (7 novembre 1848).

HANOVRE (*Hanovre et Brunswick*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	MM. Ans. Petetin (15 juin 1848). = De Montessuy (10 févr. 1849). = Benoît Champy (1er mai 1849).
Aspirant diplomat.	M. Fontenilliat.

HESSE-ÉLECTORALE (*Cassel*).

Minist. plénipotent.	M. Humann (8 juin 1848).
Chargé d'affaires..	M. Ch. d'Assailly (23 octobre 1848).

PAYS-BAS (*La Haye*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot	MM. de Lurde (8 mars 1848). = Dubois de Saligny (mars 1849).
Secrétaire........	M. de Breteuil (8 juin 1848). = De la Hante (18 septemb. 1849).
Chancelier.......	M. Desvernois (6 mai 1848).

PORTUGAL (*Lisbonne*).

Chargé d'affaires.	MM. Nivière (12 mars 1848). = F. Mallefille (8 juin 1848).
Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	M. Adolphe Barrot (27 mai 1849).
Secrétaire........	M. Béclard (9 mai 1848).
Aspirant diplomat.	M. Ch. d'Astorg (octobre 1848).
Chancelier.......	MM. Pérès (23 avril 1848). = Ortaire Fournier (15 nov. 1848).

PRUSSE (*Berlin*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	MM. le Gal Changarnier (10 avril 1848). — Emmanuel Arago (10 mai 1848) = De Lurde (mars 1849). = Gal Ducos de la Hitte (du 13 au 17 nov. 1849). = Fialin de Persigny (13 déc. 1849).
1er Secrétaire.....	M. Cintrat (Édouard) (15 avril 1848).
2e Secrétaire......	MM. Grenier (Ed.) (15 avril 1848). = De Ségur (2 juin 1849).
Aspirant diplomat.	M. Crémieux (Emile) (14 avril 1848).
Chancelier.......	M. Ch. Thomas de Nancy (29 novembre 1848).

RUSSIE (*Saint-Pétersbourg*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot.	MM. le Gal Le Flô (août 1848). = Le Gal de Lamoricière (13 juillet 1849) = Gal de Castelbajac (13 décembre 1849).
1er Secrétaire.....	M. Ferrière-Levayer (novembre 1848).
2e Secrétaire.....	M. de Juvisy (30 novemb. 1848). = De Lallemand (26 janv. 1849).
Aspirant diplomat.	M. Aloys de Rayneval (30 novembre 1848).
Chancelier.......	M. Famin (26 mai 1848).

SARDAIGNE (*Turin*).

Chargé d'affaires.. M. Bixio, 1er *Secrétaire de légation, faisant fonct. de chargé d'affaires* (18 mars 1848).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot. MM. Sain de Bois-le-Comte (24 mai 1848). = Lucien Murat (3 octobre 1849).

Secrét. de légation. M. de Reizet (9 mai 1848).

Secrét. honoraire... MM. Gauldrée Boilleau (30 oct. 1848). = Conseil (30 oct. 1848).

Aspirant diplomat. MM. Isambert (3 mai 1848). = Charles d'Astorg (25 avril 1849). = Eug. Delessert (21 juin 1849). = Adr. Delessert (21 juin 1849).

Chancelier....... M. Bèque Clavel (6 mai 1848).

SAXE (*Dresde*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot. MM. de Reinhard (13 juin 1848). = D'André (31 mai 1849).

Secrét. de légation. M. de Menneval (10 avril 1847).

SUÈDE (*Stockholm*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot. M. Lobstein (juin 1848).

Secrét. de légation. M. David (28 juin 1848).

Chancelier....... M. du Luat (3 juillet 1848).

SUISSE (*Berne*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot. MM. le général Thiard (1ers jours de mars 1848). = De Reinhard (31 mai 1849).

1er *Secrétaire*..... M. de Salignac-Fénélon (13 juin 1848).

2e *Secrétaire*..... MM. de Juvisy (1er mai 1848). = Grenier (2 juin 1849).

Secrétaire......... MM. Vasseur (... 1848) = Louis d'Astorg (14 octob. 1848).

Chancelier....... M. Teutsch (10 juin 1848).

TOSCANE (*Florence*).

Chargé d'affaires.. M. Benoît-Champy, 1er *Secrétaire de légation, faisant fonct. de chargé d'affaires* (19 mars 1848).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot. MM. de Boissy (14 avril 1848). = Alph. de Rayneval (13 juin 1848). = Benoit-Champy (29 juin 1848). = Walewski-Colonna (janvier 1849).

Aspirant diplomat. M. Joachim Murat (10 février 1849).

Chancelier....... M. Allou (23 avril 1848).

TURQUIE (*Constantinople*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot. M. le général Aupick (8 avril 1848).

1er *Secrétaire*..... M. de Reculot (8 avril 1848).

2e *Secrétaire*...... MM. Grenier (12 avril 1848). = De Massignac (5 mai 1848).

Aspirant diplomat. M. de Bourqueney (8 juin 1848).

Chancelier....... M. L. Rouet (6 mai 1848).

VILLES LIBRES (*Hambourg*).

Chargé d'affaires.. M. Bernard des Essarts, 1er *Secrétaire de légation, faisant fonction de chargé d'affaires* (1er mai 1848).

Envoyé extraordin. ministre plénipot. MM. Klein (26 janv. 1849). = De Lagau (31 mai 1849). = De Salignac-Fénélon (13 novembre 1849).

Aspirant diplomat. M. Aymé d'Aquin (31 juillet 1848).

Chancelier....... M. Groux.

WURTEMBERG (*Stuttgard*).

Envoyé extraordin. et minist. plénipot. MM. de Fontenay (1er septemb. 1827). = De Lacour (13 novembre 1849). = De Bassano (13 décembre 1849).

Secrétaire....... M Sampayo.

———

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

Sous-Secrétaires d'État, Secrétaires généraux, Directeurs et Chefs de divisions dans les ministères.

(Du 24 février 1848 au 20 décembre 1849.)

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Secrétaires généraux............. Capin (24 février 1848). = Dupont-White (14 mai 1848) = Taillandier (22 juillet 1848). = Decrusy (*intérim*, 14 novembre 1848). = Cazenave (28 mars 1849). = Jallon (4 juillet 1849). = Decrusy (*intérim*, 2 nov. 1849). = Bayle-Mouillard (29 nov. 1849).

Directeurs..
- *Personnel*......... De Dalmas (25 février 1848). (*La direction a été réunie au secrétariat-général.*)
- *Affaires civiles*.... N..... (25 février 1848). = De Dalmas (15 mars 1848).
- *Affaires criminelles.* Faustin-Hélie (*en fonction* au 24 févr. 1848.) = N..... (15 octobre 1848).
- *Comptabilité*....... Decrusy (*en fonction* au 24 février 1848).

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Sous-secrétaire d'État............. Bastide (J.) (4 mars 1848).

Directeurs..
- *Affaires politiques*. Cintrat (*en fonction* au 24 février 1848).
- *Affaires commercial.* De Lesseps (Th.) (*en fonct.* au 24 févr. 1848).
- *Fonds et Comptabil.* Brénier (*en fonction* au 24 février 1848).

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Sous-Secrétaire d'État............. Lieut.-colon. Charras (5 avril 1848).

Secrétaires généraux............. Mahérault (*prov.* au 25 fév. 1848; *titulaire au* 4 mars). = Col. Bourjade (1er janv. 1849).

Directeurs..
- *Person. et opér. milit.* Gal Gazan. = M. Larabit, *intérimaire* (4 avril 1848). = Col. de Martimprey (11 mai 1848). = Gal Bertrand (24 décembre 1848).
- *Administration*..... Gal de Tarlé (*en fonction au* 24 fév. 1848). = Gal Parchappe (5 mars) = Darricau, *s.-intend.* (6 mai 1848). = Dagnan, *intend. militaire* (1er août 1848).
- *Affair. de l'Algérie.* Gal Delarue (*en fonction au* 24 fév. 1848). = Gal Randon (13 mars 1848). = Gal Charon (6 juin 1848). = Germain (9 sept. 1848). = Blondel (6 août 1849).
- *Comptabilité*...... Petitet (*sous-dir. au* 24 fév. 1848; *directeur au* 4 avril 1848).

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

Sous-Secrétaires d'État........... V. Schœlcher (4 mars 1848 jusqu'au 17 mai). Verninac St-Maur (6 juin 1848).

Secrétaires généraux............. Marec (*intérim*, 6 mars 1848). = Varagnat (22 juil. 1848; *démission*. 20 décemb. 1848; *en fonction jusqu'au* 12 novembre 1849).

Directeurs et Chefs de div.

- *Personnel* .... Marec (27 février 1848). = Rocquemaurel (25 mai 1848). = Layrle (22 janv. 1849).
- *Travaux* .... Zédé (*en fonction au* 24 février 1848). = Garnier (*interim*, 9 juin 1848; *définitiv*, 5 sept. 1848).
- *Services administrat.* Gerbidon (*en fonction au* 24 février 1848). = Jurien (10 juin 1849).
- *Colonies* .... Mestro, (*Chef de div.*, 28 février 1848).
- *Comptabilité* ...... Blanchard (28 février 1848; *direct*, faisant fonct. de *secrétaire général* 10 juin 1848).
- *Contrôle central* .... Morin (*Chef de divis.*, 28 fév. 1848; *Contrôl. en chef*, *en* 1849)
- *Invalides* .... Turbest (*Chef de div. au* 24 fév. 1848; *Direct.* en 1849).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Sous-Secrétaires d'Etat .... Carteret (11 mai 1848). = Place supprimée du 4 juillet au 19 novembre 1849. = Darcy (17 novembre 1849).

Secrétaires-Généraux .... Jules Favre (1er mars 1848). = Carteret (3 mai). = Vacance du 11 mai au 4 juillet 1848. = Herman (4 juillet 1848). = Desmazures (1er juillet jusqu'au 19 novembre 1849).

Chefs de div.

- 1re *Secrétariat-Gén.* Hoguer (*en fonctions* le 24 fév. 1848).
- 2e *Sûreté générale*... Doussy (*en fonct. au* 24 fév. 1848). = Carteret (1er mars 1848). = Panisse (1er mai 1848). = Doussy (*rentré en fonct.* 1er janv. 1849).
- 3e *Administ. départ.* Herman (*en fonction* au 24 fév. 1848; *a continué de diriger la divis. étant secrét.-génér.*).
- 4e *Admin. commun.*.. Davenne (*en fonction* au 24 fév. 1848). = Jèze (1er février 1849).
- 5e *Prisons* .... Élias Regnault (2 mai 1848); division supprimée le 6 juillet suivant.
- 6e *Beaux-Arts* (*devenue* 5e, 6 *juill.* 1849) Garraud (28 fév. 1848). = Charles Blanc (1er avril 1848)
- 7e *Comptabilité* (*devenue* 5e, 6 *juill.* 1849). Lainé (*en fonction au* 24 février 1848).

Directeur des Musées .... Jeanron (18 mars 1848).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Secrétaire-général .... Boulage (28 février 1848).

Chefs de div.

- 1re *Secrétariat-Gén.* Boulage (28 février 1848).
- 2e *Routes et Ponts*.. Bigarne (*en fonction au* 24 février 1848.
- 3e *Navigat. et Ports* De Franqueville (*en fonct. au* 24 févr. 1848).
- 4e *Chemins de Fer*.. De Boureuille (*en fonct. au* 24 février 1848).
- 5e *Mines* .... Salomon (*en fonction au* 24 févr. 1848).
- 6e *Bâtiments civils*.. De Noue (*en fonct. au* 24 février 1848).
- 7e *Comptabilité* .... Gautier-Dazoty (*en fonct. au* 24 févr. 1848).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

Secrétaire-général .... Paganel, *démission*, 28 février 1848. = Fleury, (*chargé prov. des fonctions*, 1er mars 1848; *nommé définitiv.*, 13 mai 1848). = Vict. de Lavenay (11 mai 1849).

b.

Directeurs .. devenus Chefs de divisions.	*Commerce intérieur.*	Senac (*en fonction au* 24 février 1848). = Delambre, (15 mai 1848, *chef de division*).
	Commerce extérieur.	Lavallée, (*en fonction au* 24 février 1848). = Fleury, (*chef de division provisoire*, 21 *juin* 1848; *définit.*, 1er juillet 1848).
	Agriculture.........	Paganel, *démiss.* = Monny de Mornay, (*chef de division*, 15 mai 1838)
Directeurs devenus chefs de div.	*Haras ....*	Paganel, *démission.* = Gayot, (*inspect. gén.*, *sous-direct. depuis le* 31 *mai* 1846; *chargé du service central*).
	Comptabilité génér..	Langlois. (*en fonct. au* 24 *fév.* 1848 *jusqu'au* 14 mai); *direction supprimée.*

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Sous-Secrétaire d'État		Jean-Raynaud (11 mai 1848).
Secrétaire-général		Charton (25 févr. 1848).
Directeur gén. des Cultes		Durieu, (*en fonction au* 24 février 1848)
	Secrétariat........	Daux (*en fonct. au* 24 fév. 1848. = Collin.
Chefs de Divisions.	1re *Instruction supérieure..........*	Robin (*en fonct. au* 24 fév., *démiss.*).
	2e *Instr. secondaire.*	Lesieur (*en fonct. au* 24 fév. 1848). *Cette divis. est réunie à la* 1re, *sous la direction de M. Lesieur.*
	3e *Instr. primaire ..*	Gust. Pillet (*en fonct. au* 24 fév. 1848).
	4e *Sciences et lettres*	Dés. Nisard (*en fonct. au* 24 fév.) = Génin.
	5e *Contentieux et comptabilité.*	Soulacroix (*en fonct. au* 24 fév. 1848). *Divis. supprimée.*

MINISTÈRE DES FINANCES.

Sous-Secrétaire d'État...........		Duclerc (7 mars 1848).=Magne (2 nov. 1849)
Secrétaires généraux..............		Guillemot (4 mars 1848). = Herson, *s.-dir. de la dette inscrite* (*chargé provis.*, 3 avr. 1848) = Chappuis (29 mai 1848). = Legrand (de l'Oise) (*chargé provis. du person. et du secrétar. génér.*, 21 déc. 1848). = Guillemardet, *inspect.-génér.* (*chargé provis. du secret.-génér.*, 30 juin 1849). = Harmand.
Directeurs et S.-Directeurs.	*Personnel.........*	Andouillé. *inspect.-génér.* (*chargé provis. de la direct. du person.*, 1er *mars* 1848). = Harmand, *sous-dir.* (*chargé de la divis. du person. et de l'inspect. génér.*, 30 juin 1849).
	Contrôle des régies et admin. financieres.	Jonnart aîné (*en fonction au* 24 fév. 1848).
	Mouvement des fonds.	Montanier (*direct. en fonct. au* 24 févr. 1848). Chapuis (*sous-dir. en fonct. au* 24 févr. 1848).
	Dette inscrite......	Andrey (*direct. en fonct. au* 24 févr. 1848). = Herson (*s. direct. en fonct. au* 24 fév. 1848).
	Comptabilité des finances..........	Rodier (*direct. en fonct. au* 24 févr. 1848). = Phil. Darsenay (*sous-direct. en fonct. au* 24 févr. 1848).
	Contentieux	Tournus, (*s.-direct. en fonct. au* 24 *fev.* 1848, *chargé par intér. de la dir.* (1er mars 1848).
	Caisse centrale.....	Thomas (*caissier en fonct. au* 24 fév. 1848).
	Payeur central.....	Dupré (*s.-caissier en fonct. au* 24 fév. 1848). (Par arrêté du 10 avril 1848, les fonctions du *payeur central* supprimées ont été réunies à celles du caissier central).
	Contrôle central....	Levasseur (*en fonct. au* 24 février 1848).

Directeurs des Administrations financières.

Enregistrement et Domaines........ Guillemardet, *Inspect. gén. des fin.* (*en fonct. au* 24 févr. 1848; *chargé provisoirem. de l'administr.*, 20 mars 1848; *Direct. titulaire*, 27 juillet 1848).

Douanes........... Gréterin (*en fonction au* 24 février 1848).

Contributions indirect. Adam, *Inspect génér. des fin.* (*en fonct. au* 24 février 1848. *chargé provisoirement de l'administration*, 20 mars 1848);

Postes............. Étienne Arago (25 févr. 1848). = Ed. Thayer (21 déc. 1848).

Forêts............. Perrier, *Administr., en fonct au* 24 févr. 1848 (*chargé provisoirem. de la Direct. génér.*, 1er mars 1848). = De Colmont (*Direct. génér.*. 3 mars 1848). = Houdouart (17 juin 1848). = De Corbigny, *Conservat. des forêts en fonct. au* 24 fév. 1848 (*chargé par intérim de l'administ*, 17 janvier 1849). = Legrand (de l'Oise) (*Directeur*, 10 juillet 1849).

Contributions directes. Belesta, *Sous-Direct. en fonct. au* 24 fév. 1848 (*chargé par intérim de la Direction générale*, 28 février 1848; *Directeur titulaire*, 15 décembre 1848).

Commiss. des Monnaies et Médailles. Pelouze (*Président de la Commission*, 3 mars 1848).

Comptoirs d'escompte créés 1er avril 1848. D'Artigues, *délégué du ministre des finances* pour leur organisation.

Caisse des Dépôts et Consignations.... Guillemot (3 avril 1848).

CONSEIL D'ÉTAT.

(Reconstitué le 11 avril 1849, conformément à l'art. 71 de la Constitution.)

Président.... M. de Cormenin (28 février 1848 jusqu'au 11 avril 1849). = H. Boulay (de la Meurthe), *vice-présid de la République* (11 avr., 4 novemb. 1848, *art.* 71 *de la Constitution*).

PROCUREURS-GÉNÉRAUX.

(Du 24 février 1848 au 15 décembre 1849).

Cour de Cassation.... M. Dupin aîné (*en fonction au* 24 février 1848).

Cour des Comptes..... M. Dutilleul (*en fonction au* 24 février 1848).

Cours d'Appel. MM. (1).

Agen........ Lébé. = Phiquepal (18 mars 1848). = Sorbier (11 juillet 1849).

Aix........ Bruno-Desolliers. = Courrent (23 mars 1848) = Bruno-Desolliers (7 janvier 1849).

Alger........ Gilardin. = Barbaroux (6 janvier 1848). = Marrast (Ach.) (26 octobre 1849).

Amiens..... Jallon. = Huré (3 mars 1848). = Damay (17 juin 1848). = Gastambide (6 janvier 1849).

Angers...... De Peyramont = Freslon (2 mars 1848) = Compans (18 octobre 1848).

Bastia...... Dufresne. = Conti (11 mars 1848; renommé le 18 juillet 1849).

Besançon.. . De Golbéry. = Jobard (14 mars 1848). = Gautrelet (18 avril 1848). = Loiseau (4 juillet 1848).

---

(1) MM les Procureurs généraux portés les premiers à chaque siége étaient en fonction au 24 février 1848).

Bordeaux....	Caussin de Perceval. = Troplong (6 mars 1848).
Bourges.....	Didelot. = Pouradier-Dutheil (6 mars 1848). = Corbin (18 sept. 1849).
Caen........	Lepeytre = Bonnesœur (8 mars 1848). = Jallon (6 janvier 1849). = Raynal (11 juillet 1849).
Colmar.....	Parès. = Chauffour (6 mars 1848). = Yves (27 mars 1848). = Souëf (19 avril 1849).
Dijon.......	Grenier. = Petit (14 mars 1848). = Raoul-Duval (6 janvier 1849).
Douai......	Preux = Corne (25 février 1848). = Huré (17 juin 1848). = Bayle-Mouillard (11 juillet 1849 jusqu'au 28 novembre). = N.....
Grenoble.....	Blanchet = Saint-Romme (25 février 1848). = Dufresne (9 août 1848). = Massot (8 septembre 1849).
Limoges.....	Dumont Saint-Priest = Descoutures (1er mars 1848). = Allègre (14 mars 1848(. = Henneau (10 juin 1848). = Sibert de Cornillon (25 août 1849).
Lyon........	Laborie = Alcock (18 mars 1848) = Gilardin (31 mai 1849).
Metz........	Decous. = Woirhaye (29 février 1848). = Rieff (19 avril 1849 jusqu'au 28 novembre 1849) = N.....
Montpellier...	Renard. = Laissac (8 mars 1848). = Gilardin (6 janvier 1849). = Sénéca (31 mai 1849).
Nancy........	Paillard. = Poirel (2 mars 1848). = Renault d'Ubexi (26 sept 1849).
Nîmes......	Ressigeac. = Combier (4 mars 1848) = Thourel (2 novembre 1848).
Orléans.....	Corbin. = Baudouin (16 avril 1848). = Lesérurier (17 janvier 1849).
Paris.......	Delangle. = Portalis (Aug.) (25 févr 1848). = Corne (17 juillet 1848). = Baroche (28 décembre 1848).
Pau........	Dufau. = Marrast (Ach.) (28 février 1848). = Laporte (25 août 1849). = Marrast (Ach.) (25 août 1849). = De Moulon (30 octobre 1849).
Poitiers.....	Allain-Targé. = Drault (14 mars 1848). — Damay (6 janvier 1849).
Rennes.....	Dubodan (*en fonction* au 24 février 1848).
Riom.......	Letourneux. = De Sèze (11 juillet 1849).
Rouen......	Salveton. = Senard (26 février 1848). = Desseaux (2 juin 1848). = D'Oms (10 juillet 1849).
Toulouse....	D'Oms. = Marrast (Ach.) (10 sept. 1848). = Dufresne (8 sept. 1849).

MAIRIE DE PARIS.

(Ayant remplacé la Préfecture de la Seine du 24 février au 19 juillet 1848).

Maires de Paris................	Garnier-Pagès (24 fév. 1848). = Marrast (Armand (11 mars 1848).
Adjoints au Maire de Paris.......	Guinard et Buchez (24 fév. 1848). = Buchez, en remplacement de Guinard (25 fév. 1848). = Duclerc (2 mars) = Adam (Edm.) (10 mars 1848).
Secrétaire général..............	Flottard (24 février 1848).
Délégués du Maire de Paris à la Préfecture de police (du 24 février au 17 mars).	Caussidière et Sobrier. (*Par arrêté du Ministre de l'intérieur du 17 mars 1848, la Préfecture de police est rendue à la direction de la sûreté générale.*)

PRÉFECTURE DE LA SEINE.

(Depuis le 19 juillet 1848 jusqu'au 20 décembre 1849).

Préfets......................	Trouvé-Chauvel (19 juillet 1848). = Recurt (27 octobre 1848). = Berger (30 déc. 1848).
Secrétaires généraux........	Flottard. = Adam (Edm.) (21 juillet 1848). = Merruau (27 avril 1849).

Chefs de div.
- 1^re^ .... Varcollier (*en fonction au* 24 fév. 1848).
- 2^e^ .... Husson (*en fonction au* 24 février 1848).
- 3^e^ .... Tremisot (*en fonction au* 24 février 1848).
- 4^e^ .... Bouhin (*en fonction au* 24 février 1848).

(Le 4 juillet 1848, le Conseil-général et municipal de la Seine a été remplacé par une commission municipale et départementale.)

PRÉFECTURE DE POLICE.

(Depuis le 17 mars 1848, jusqu'au 20 décembre 1849.)

Préfets de police .... Caussidière. = Trouvé-Chauvel (18 mai 1848). = Ducoux (19 juillet 1848). = Gervais (de Caën) (14 octobre 1848). = Rebillot (20 décembre 1848). = Carlier (10 nov. 1849).

Secrétaires généraux .... Monnier (19 juillet 1848). = O'Reilly. (1^er^ août 1848. = Godeaux (20 déc. 1848) = Clément Reyre (20 nov. 1849).

Chefs de divisions.....
- 1^re^ *Police de sûreté.* Jennesson (*en fonction au* 24 fév. 1848).
- 2^e^ *Services administ.* Rieublanc (*en fonction* au 24 fév. 1848). = Dubois (18 nov. 1849).
- *Comptabilité* ...... Dubois (*en fonction au* 24 février 1848). = Briau (18 nov. 1849).
- *Police municipale*.. Elouin (*en fonction au* 24 février 1848). = Fresne (1^er^ oct. 1848). = Carlier (20 déc. 1848) = Descampeaux (18 nov. 1849).

GARDES NATIONALES DE LA SEINE.

(Du 24 fév. 1848 au 20 déc. 1849.)

Garde nationale sédentaire.

Command supérieur.. Colonel de Courtais (24 fév. 1848). = Clément Thomas (15 mai 1848). = G^al^ Changarnier (29 juin 1848, *avec commandement en chef des troupes de la 1^re^ div. militaire*). = G^al^ Perrot (*intérim*, 19 mai 1849). = G^al^ Changarnier (*commandant en Chef, ainsi que les troupes de la 1^re^ divis. milit.* 13 *juin* 1849). = G^al^ Perrot (4 juin 1849).

Chef d'Etat-Major.. Guinard (25 fév. 1848). = G^al^ Tatareau (*mis à la disposit. du minist. de l'Intér. pour remplir les fonct. de chef d'état-major*, 2 juin 1848. = G^al^ Perrot (*id.* 8 juillet 1848). = Bajieu (11 juin 1849)

S.-Chef d'État-Major. Saisset (du 25 fév. au 15 mai 1848). = Bajieu (*mis à la disposit. du minist. de l'Intér. pour remplir ces fonct.*, 6 juil. 1848).

Garde nationale mobile.

Créée par décret du 26 février 1848 au nombre de 25 bataillons, réduits (1^er^ fév. 1849) à 12 bat. ; (28 mars) à 9 ; à 6 (9 mai) ; dissoute au 1^er^ janv. 1850.

Général commandant. G^al^ Duvivier (Fleury-Franciade) (26 février 1848). = G^al^ Tempoure (2 mai 1848). = Colon. Damesme (9 juin 1848), *devenu génér. de brigade et continué* (24 juin). = G^al^ Cuny (*mis à la disposit. du ministre de l'Intér.* (15 juill. 1848) ; *commande jusqu'au* 2 fév. 1849.)

LISTE DES COMMISSAIRES GÉNÉRAUX,

COMMISSAIRES ET SOUS-COMMISSAIRES

Ayant exercé les fonctions de Préfet et de Sous-Préfet depuis le 24 février 1848, jusqu'à la nomination des Préfets et Sous-Préfets titulaires.

NOTA. On a placé en tête de cette liste les noms des Commissaires généraux avec l'indication des départements dont l'administration était soumise à leur surveillance.

Les Commissaires généraux et la presque totalité des commissaires de départements tenaient tous leurs pouvoirs du gouvernement provisoire.

Un petit nombre de Commissaires départementaux avaient été délégués par les Commissaires généraux ou par les Commissaires départementaux auxquels ils ont succédé.

Dans certains départements et arrondissements, les fonctions de préfet ou de sous-préfet ont été remplies par plusieurs Commissaires ou Sous-Commissaires administrant collectivement ; c'est ce qu'on a indiqué par ces abréviations : *Admin. collect.* Toutefois, la durée des fonctions n'a pas été toujours la même pour les Commissaires et Sous-Commissaires qui administraient simultanément.

Les noms placés sur la même ligne et séparés par ce signe = qui est pour *remplacé par*, sont ceux des Commissaires et Sous-Commissaires qui ont administré successivement le même ressort.

Commissaires généraux et départemens qu'ils ont administrés.

AUBERT-ROCHE......	Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne.
AUDIAT.............	Charente, Charente-Inférieure, Vendée, Vienne.
BERGERON...........	Aisne et Somme.
BERNARD (Hugues)....	Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées.
BILLAUDEL..........	Moselle, Meurthe, Meuse, Vosges.
CARRÉ.............. JAMES DEMONTRY...	(*Administ. collect.*) Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne.
Commiss spécial pour	Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône.
DEGEORGE.......... DELESCLUZE.........	Nord, Pas-de-Calais.
DUFRAISSE (Marc)....	Indre ; plus tard Pyrénées-Orientales.
FANJAT, *Commiss. spéc.*	Haut-Rhin, Bas-Rhin.
FROUSSARD..........	Hautes-Alpes, Drôme, Isère.
GOUACHE............	Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret.
GUYOT..............	Oise, Seine-et-Marne, Seine-et-Marne ; plus tard Hte-Vienne.
JANOT..............	Ariége et Aude.
JOLY...............	Hte-Garonne, Gers, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne.
LABROUSSE..........	Cantal, Corrèze, Lot.
LATRADE............	Dordogne, Gironde.
MARTIN-BERNARD.....	Ardèche, Loire, Haute-Loire, Rhône.
OSCAR GERVAIS......	Aveyron, Gard, Hérault, Lozère.
PENOT..............	Oise, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Haute-Vienne.
PETETIN (Anselme)...	Ain et Jura.
PYAT (Félix)........	Cher et Indre.
POZZO DI BORGO......	Corse.
REPELLIN...........	Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.
ROCHER.............	Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure et Morbihan.
TRÉLAT............. MADIER DE MONTJAU, *Commiss. spéc. pour la Creuse et plusieurs autres départements.*	(*Admin. collect*) Allier, Creuse, Puy-de-Dôme, Hte-Vienne.
TROUVÉ-CHAUVEL....	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe.
VERGERS............	Landes ; plus tard Pyrénées-Orientales.

Commissaires et Sous-Commissaires.

AIN.

Commissaires. MM.

BOURG...... Gauthier. = De Champvans = Simonnet.

Sous-Commissaires. MM.

Gex........ Saury. = Poncet.
Nantua..... Simonnet. = Ruel de Fouges.
Trévoux .... Laforest, Gonod, Thinécourt (*administr. coll.*). = Bonard. = Bernard. = Champin.

AISNE.

Commissaire.

LAON. ..... M. Mennesson.

Sous-Commissaires. MM.

Chât.-Thierry Matton. = Droz.
St-Quentin.. Dufour. = Letourneur.
Soissons. ... Plocq. = Sorel.
Vervins..... Sautereau.

ALLIER.

Commissaires. MM.

MOULINS. .. Mathé. = Gazard.

Sous-Commissaires MM.

Gannat. ... Gay. = Tavernier.
La Palisse . Châtelard.
Moulins.... Sartin.

ALPES (BASSES).

Commissaire.

DIGNE.... M. Châteauneuf.

Sous-Commissaires. MM.

Barcelonnet. Astoin.
Castellane.. Arnaud.
Forcalquier. Jullien-Sauve.
Sisteron. ... Coupier.

ALPES (HAUTES).

Commissaire.

GAP. .... M. Chanal.

Sous-Commissaires. MM.

Briançon... Vincent.
Embrun.... Albert.

ARDÈCHE.

Commissaires. MM.

PRIVAS..... Mazon. = Giraud-Teulon. = Laurent, Valsi, Arnaud-Coste, Gleizal (*adm. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Largentière.. Lafarge.
Tournon .... Martin, Gamon (*adm. coll.*).

ARDENNES.

Commissaire.

MÉZIÈRES... M. Allin (Jules).

Sous-Commissaires. MM.

Réthel. .... Neveux.
Rocroy. .... Habart (*S.-Préf. maintenu*).
Sedan. ..... Sohier.
Vouziers ... Taté. = Lacombe.

ARIÉGE.

Commissaires. MM.

FOIX. ...... Anglade, Pilhes (*administr. coll.*). = Darnaud.

Sous-Commissaires. MM.

Pamiers.... Vignes.
St-Girons. .. Rouaix.

AUBE.

Commissaires. MM.

TROYES. ... Labrosse, Crevat, Lignier (*admin. coll.*). = Lignier, Lefebvre (*administ. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Arcis-s-Aube Tezénas (*S.-Préf. maintenu*).
Bar-s.-Aube. Prudon.
Bar-s.-Seine. Cottenet.
Nogent-s.-S. Poinsot (*S.-Préf. maintenu*).

AUDE.

Commissaires. MM.

CARCASSONNE. Trinchan, Sarrans (*admin. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Castelnauda. Estève.
Limoux..... Franc.
Narbonne. .. Raynal.

AVEYRON.

Commissaires. MM.

RODEZ. .... Raginel. = Galtier-Boissière.

Sous-Commissaires. MM.

Espalion. .. Denayrouse.
Milhau..... Rosier (Vincent).
St-Affrique. Bonnefons.
Villefranche. Cancéris.

BOUCHES-DU-RHONE.

Commissaire.

MARSEILLE.. M. Ollivier (Emile).

Sous-Commissaires MM.

Aix....... Brémont.
Arles...... Gleize-Crivelli.

CALVADOS.

Commissaires. MM.

CAEN. . . . . . Marié, Lebarillier, Avril (Félix) (*administ. coll.*). = Paris.

Sous-Commissaires. MM.

Bayeux. . . . Lécuyer.
Falaise. . . . Bellencontre. = Seminel.
Lisieux . . . . Demortreux. = Crespin.
Pt-l'Evêque. . Taillefer. = Le Métayer.
Vire. . . . . . . Bénard. = Lenormand.

CANTAL.

Commissaire.

AURILLAC . . M. Salarnier.

Sous-Commissaires. MM.

Mauriac. . . . Durieu (Paulin).
Murat. . . . . . Mayénobe.
Saint-Flour. . Richard. = Guary.

CHARENTE.

Commissaires. MM.

ANGOULÊME. Laboissière. = Babaud-Laribière.

Sous-Commissaires. MM.

Barbezieux. . Astier.
Cognac. . . . . Jobet.
Confolens. . . Dutour.
Ruffec. . . . . . Lavallée. = Marchives.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Commissaires. MM.

LA ROCHELLE. Renou, Gaudin, *Commiss. adj.* (*administ. coll.*). = Mainguet, *Commiss. adj.*

Sous-Commissaires. MM.

Marennes. . . Salis.
Rochefort. . . Durand.
St J. d'Angély Lemoyne.
Saintes. . . . . Bargignac.

CHER.

Commissaires. MM.

BOURGES . . . Duplan (P.). Bidault (Jules) (*adm. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Saint-Amand Robertet.
Sancerre. . . . Barrière.

CORRÈZE.

Commissaires. MM.

TULLE. . . . . Maillard, Ceyras, Chamiot-Avanturier (*admin. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Brive. . . . . . Charain.
Ussel . . . . . Desortiaux. = Esclavard.

CORSE.

Commissaires. MM.

AJACCIO. . . . Pietri, Vogin (*adm. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Bastia. . . . . Vidau. = Damier. = Caraffa.
Calvi . . . . . . Guelfucci.
Corte. . . . . . . Marini.
Sartène. . . . . Pietri.

COTE-D'OR.

Commissaires. MM.

DIJON. . . . . . James Demontry. = Morel.

Sous-Commissaires. MM.

Beaune. . . . Carion. = Ardiot.
Châtillon-s-S Joigneaux. = Mariotti.
Semur. . . . . . Drouhin, Remond, *Membres de la commiss. admin.* = Maire. = Collenot.

COTES-DU-NORD.

Commissaire.

ST-BRIEUC. . M. Couard.

Sous-Commissaires. MM.

Dinan. . . . . Cavan.
Guingamp. . Gelard.
Lannion. . . . Ledru.
Loudéac. . . . Viet.

CREUSE.

Commissaires. MM.

GUÉRET. . . . Leclerc (Félix), Guisard, Boissier (*admnist. coll.*) = Bureau des Estiveaux.

Sous-Commissaires. MM.

Aubusson. . . Dayras. = Fillioux. = Godin.
Bourganeuf. Laumond-Sauréat.
Boussac. . . . Yvernaud.

DORDOGNE.

Commissaires. MM.

PÉRIGUEUX. . Dussolier. = Chavoix, Lamarque, Montagut (*administ. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Bergerac. . . Delbetz.
Nontron. . . . Montfanges.
Riberac. . . . Dauriac. = Pasquy-Duclusean.
Sarlat. . . . . . Vergne-Vialard.

DOUBS.

Commissaires. MM.

BESANÇON. . Tisserandot, Faivre, Gendriez (*admin. coll.*). = De Mérey.

Sous-Commissaires. MM.

Baume. . . . . Tanchard. = Nicolas.
Montbéliard. Fallot. = Clerc, Laclef (*admin. coll.*).
Pontarlier. . Loiseau. = Dehanot.

DROME.

Commissaires. MM.

VALENCE. . . Fournery (Huber), Curnier, Boveron-Desplaces (*adm. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Die. . . . . . Faure.
Montélimart. Sauteyra. = Mammès.
Nyons. . . . Bonnet.

EURE.

Commissaires. MM.

ÉVREUX. . . . Legendre, Picard, Davy (*admin. coll.*). = Fléau.

Sous-Commissaires. MM.

Bernay. . . . . Forcet, Charlemaine, Devauquelin (*admin. coll.*).
Les Andelys. Mouton, Legendre, Roussel Desfresche (*admin. coll.*)
Louviers. . . . Verney.
Pt-Audemer. Canel (Alfred). = Delaittre.

EURE-ET-LOIRE.

Commissaires. MM.

CHARTRES. . . Marescal, Barthélemy (*adm. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Châteaudun. Maurice.
Dreux. . . . . . Lefebvre-Bisson.
Nog.-le-Rotr. Morin.

FINISTÈRE.

Commissaires. MM.

QUIMPER. . . Tassel = Morhéry.

Sous-Commissaires. MM.

Brest. . . . . . Francart.
Châteaulin. . Charlopin.
Morlaix. . . . Herman.
Quimperlé. . Maillet.

GARD.

Commissaires. MM.

NIMES. . . . . . Teulon. = Solignac. = Bonnias. = Thourel.

Sous-Commissaires. MM

Alais. . . . . . De Chaplain (*Sous-Préfet maintenu*).
Le Vigan. . . Dejoux.
Uzès. . . . . . . Laget. = Allut.

GARONNE (HAUTE).

Commissaires. MM.

TOULOUSE. . . Joly. *Commiss. gén.* = Lassalle, Vivent, Besancèle, Pic, Debernat, Pujol, *Commis. départ. à Toulouse.*

Sous-Commissaires. MM.

Muret. . . . . . Barousse. = Metge.
St-Gaudens. Debernat. = Bergounioux.
Villefranche. Pebernat.

GERS.

Commissaires. MM.

AUCH. . . . . . Pegot-Ogier. = Barousse.

Sous-Commissaires. MM.

Condom. . . . Lamarque. = Dupretz.
Lectoure. . . Carboneau. = Baudéan.
Lombez. . . . Belliard.
Mirande. . . . Ducos.

GIRONDE.

Commissaires. MM.

BORDEAUX. . Chevallier. = Ducos

Sous-Commissaires. MM.

Bazas. . . . . Labrousse.
Blaye. . . . . . Gornet.
La Réole. . . Gravier.
Lesparre. . . Magne.
Libourne. . . . Lamothe. = Pujos.

HÉRAULT.

Commissaires. MM.

MONTPELL. . Renouvier, Charamaule (*admin. coll.*); Brives, *Commiss. adj.*

Sous-Commissaires. MM.

Béziers. . . . Masson. = Bertrand.
Lodève. . . . . Atger. = Roussac. = De Vallos.
Saint-Pons. . Vidal. = Sabatier.

ILLE-ET-VILAINE.

Commissaire.

RENNES. . . . M. Hamon.
Fougères. . . . Lodin.
Montfort. . . Leroux.
Redon. . . . . Laugée.
Saint-Malo. De Chevremont.
Vitré. . . . . . . Ducrest.

INDRE.

Commissaire.

CHATEAUROUX. M. Fleury.

Sous-Commissaires. MM.

Le Blanc... De La Tremblais (*Sous-Préfet maintenu*).
La Châtre.. Duvernet. = Briffaut.
Issoudun... Charlemagne. = Cousin.

INDRE-ET-LOIRE.

Commissaire.

TOURS..... M. Marchais.

Sous-Commissaires. MM.

Chinon..... Vincent.
Loches..... Raveau.

ISÈRE.

Commissaires. MM.

GRENOBLE... Marion et Mornand. = Thevenet et Leborgne, *Comm. adjoint.*

Sous-Commissaires. MM.

La T.-du-Pin Blache, Lauet (*adm. coll.*).
St-Marcellin Beret.
Vienne..... Cléret, Chollier, Ronjat, Bertholon (*adm. coll.*).

JURA.

Commissaires. MM.

L.-LE-SAULN. Grevy (Jules), Commissaire (*adm. col.*). = Petetin (Aug.).

Sous-Commissaires. MM.

Dôle....... Feuvrier.
Poligny.... Bergère.
Saint-Claude Gellion.

LANDES.

Commissaires. MM.

M.-DE-MARS. Lefranc (V.) = Boingnères.

Sous-Commissaires. MM.

Dax....... Salles.
Saint-Sever.. D'Astaing d'Estampes (*Sous-Préfet maintenu*).

LOIR-ET-CHER.

Commissaires. MM.

BLOIS....... Ducoux. = Sebire.

Sous-Commissaires. MM

Romorantin. Cadet-Devaux. = Jouanneau (Henry).
Vendôme... Loiseau.

LOIRE.

Commissaire.

MONTBRISON. M. Baune.

Sous-Commissaires. MM.

Roanne.... Vallière.
St-Etienne.. Royet. = Duché, Sovèche (*admnist. coll.*).

LOIRE (HAUTE).

Commissaire.

LE PUY.... M. Bravard (Toussaint).

Sous-Commissaires. MM.

Brioude.... De Saint-Ferréol.
Yssingeaux.. Lobeyrac. = Danse.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Commissaires. MM.

NANTES..... Guépin. = Mannoury.

Sous-Commissaires. MM.

Ancenis.... Collineau.
Châteaubrian Heureux.
Paimbœuf... Lefrançois.
Savenay.... Méresse.

LOIRET.

Commissaire.

ORLÉANS ... M. Pereira.

Sous-Commissaires. MM.

Gien....... Greffier. = Tavernier. = Genty.
Montargis.. Rondeau = Tavernier.
Pithiviers .. Doumet de Siblas.

LOT.

Commissaire.

CAHORS .... M. Lafon.

Sous-Commissaires. MM.

Figeac...... Soulhiol.
Gourdon.... Lamothe.

LOT-ET-GARONNE.

Commissaires. MM.

AGEN. ..... Dubruel. = Bérard. = St-Marc-Rigaudie.

Sous-Commissaires MM.

Marmande.. Manin.
Nérac...... Cardenal. = Corne.
Villen.-d'Ag. St-Marc-Rigaudie. = Cardenal.

LOZÈRE.

Commissaires. MM.

MENDE..... Requier. = Charpentier (*par interim*).

Sous-Commissaires. MM.

Florac..... Comandré.
Marvejols.. André.

MAINE-ET-LOIRE.

Commissaire.

ANGERS. ... M. Bordillon.

Sous-Commissaires. MM.

Baugé. .... Lofficial.
Beaupréau.. De Saint-Amour.
Saumur. .... Mars-Larivière.
Segré. ..... Delorme.

MANCHE.

Commissaires: MM.

SAINT-LÔ... Havin, Vieillard (*adm. coll.*). = Lehodey.

Sous-Commissaires. MM.

Avranches.. Brain. = Lemarchand.
Cherbourg... Augur. = Ozenne.
Coutances.. Dufour. = Plaine.
Mortain.... Noël.
Valognes... Lerat.

MARNE.

Commissaire.

CHALONS s-M. M. Lécureux.

Sous-Commissaires. MM.

Épernay.... Raux.
Reims...... David.
Ste-Menek.. Hardouin.
Vitry-le-Fr. Martin.

MARNE (HAUTE).

Commissaire.

CHAUMONT.. M. Moutrol.

Sous-Commissaires. MM.

Langres.... Van-Tenac.
Vassy...... Alipe.

MAYENNE.

Commissaires. MM.

LAVAL..... Boigot. = Legentil.

Sous-Commissaires. MM.

Chât.-Gont. Jamet. = Trouëssard.
Mayenne... Beauchêne.

MEURTHE.

Commissaires. MM.

NANCY..... DeLudre, Léoutre, Lorentz (*admin. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Chât.-Salins Bagré. = Vincenot. = Duhaut. = Monchy.
Lunéville... Viox. = Vincenot.
Sarrebourg.. Germain = Lothon.
Toul....... De Vallerot.

MEUSE.

Commissaire.

BAR-LE-DUC. M. Léoutre.

Sous-Commissaires. MM.

Commercy.. Fournier (*S. Pr. maintenu*).
Montmédy.. Buvignier (Charles).
Verdun..... Buvignier (Isid). = Fauwtier.

MORBIHAN.

Commissaires: MM.

VANNES.... Mannory, Guérin, Guépin (*admin. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Lorient..... Cournot (Frédéric).
Ploërmel.... Lamarre.
Pontivy..... Rondeaux.

MOSELLE.

Commissaire.

METZ...... M Billaudel, *Com.-génér.*

Sous-Commissaires. MM.

Briey....... Ory.
Sarreguemin. Duvivier.
Thionville... Humbert.

NIÈVRE.

Commissaire.

NEVERS..... M. Girord.

Sous-Commissaires. MM.

Chât.-Chinon Hilligsberg, Delaloye, Gudine (*admin. coll.*).
Clamecy.... Lacheverie, Parent, J. Cornu (*admin. coll.*)
Cosne...... Dujardin, Mulon (*adm. c.*).

NORD.

Commissaires. MM.

LILLE ...... Antony Thouret. = Descluze, *com.-gén.* = Pillette.

Sous-Commissaires. MM.

Avesnes.... Aubry, Antoine, Hannoye (*administ. coll.*).
Cambrai.... Farez.
Douai. .... Chartier. = Delebecque.
Dunkerque.. Jean de Bry.
Hazebrouck. Gourdin.
Valencienn.. Dubus.

OISE.

Commissaires: MM.

BEAUVAIS... Barillon. = Flace.

Sous-Commissaires. MM.

Clermont.... Albert Bosquet.

Compiègne.. Benoit. = Pecheux-Herbeuville.
Senlis...... Aublet.

ORNE.

Commissaires. MM.

ALENÇON... Berrier-Fontaine, Hérouard (*administr. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Argentan... Decaen.
Domfront... Hamard. = Leroy.
Mortagne... Taillandier.

PAS-DE-CALAIS.

Commissaire.

ARRAS..... M. Degeorge (*Comm.-gén.*).

Sous-Commissaires. MM.

Béthune.... Dupré.
Boulogne... Bachelet. = Ayraud-Degeorge.
Montreuil... Hallo.
Saint-Omer.. Vallon (*S.-Préf. maintenu*).
Saint-Pol... Mercier.

PUY-DE-DOME.

Commissaire.

CLERMONT.. M. Altaroche.

Sous-Commissaires. MM.

Ambert..... Lavigne-Desmals. = Poulain d'Andecy.
Issoire...... Combier. = Gazard. = Berger
Riom...... Babeuf.
Thiers..... Gavini (*S.-Préf. maintenu*).

PYRÉNÉES (BASSES).

Commissaires. MM.

PAU....... Landrin = Nogué.

Sous-Commissaires. MM.

Bayonne.... Lerembourе.
Mauléon.... Schilt.
Oloron..... Pourtau-Penne.
Orthez..... St-Gaudens. = Beaumont.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Commissaires. MM.

TARBES.... Soubies, Vignerte, Dubarry (*administr. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Argelès.... Cenac.
Bagnères... Darnaud.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Commissaires. MM.

PERPIGNAN. Guiter. = Dufraisse.

Sous-Commissaires. MM.

Céret...... Mouchous, *Com. admin.*
Prades..... Lanse, *Com. admin.*

RHIN (BAS).

Commissaires. MM.

STRASBOURG. Liechtemberg = Eissen.

Sous-Commissaires. MM.

Saverne.... Rabiers du Villars (*S.-Préf. maintenu*).
Schélestadt.. Schlosser.
Wissembourg Berger (*S.-Préf. maintenu*)

RHIN (HAUT).

Commissaires. MM.

COLMAR.... Struch, Himendiger (*Comm. spécial*) = Rossée, N. Kœchlin, Chauffour, Zieckel, *Comm.-adj.*

Sous-Commissaires. MM.

Altkirch.... Gérard.
Belfort..... Laurent Desmazières.

RHONE.

Commissaires. MM.

LYON...... Emm. Arago. = Martin-Bernard, *Commiss. gén.*

Sous-Commissaire.

Villefranche M. Faure.

SAONE (HAUTE).

Commissaires. MM.

VESOUL.... Boileau, Signard, Gabiot (*administr. coll.*).

Sous-commissaires.

Gray...... N.....
Lure...... N.....

SAONE-ET-LOIRE.

Commissaires. MM.

MACON..... Carteron, *Prés. de la Com. admin.* = Mathey, Menand (*administ. coll.*). = Saint-Estienne-Cavaignac.

Sous-Commissaires. MM.

Autun...... Duvault-Pichard.
Châlon-s.-S... Menand. = Perusson.
Charolles... Ravier.
Louhans.... Demôle.

SARTHE.

Commissaire.

MANS...... M. Trouvé-Chauvel, *C. gén.*

Sous-Commissaires. MM.

La Fleche... Papigny.

Mamers.... Granger.
Saint-Calais Lecornué.

SEINE. (V. page XXI).

Maires de Paris MM.

PARIS..... Garnier – Pagès. = Armand Marrast.

Sous-Commissaires. MM.

Saint-Denis. Delanglard.
Sceaux.... Reyneau.

SEINE-INFÉRIEURE.

Commissaires. MM.

ROUEN.... Deschamps. = Dussart.

Sous-Commissaires. MM.

Dieppe..... Lebon.
Le Havre... Berthelot. = Goudchaux.
Neufchâtel.. Buchet-Bellanger.
Yvetot...... Guillemard.

SEINE-ET-MARNE.

Commissaire.

MELUN.... M. Lafayette (Oscar).

Sous-Commissaires. MM.

Coulommiers Villers.
Fontainebl.. Lagarde.
Meaux..... Trumet.
Provins.... Mattelin.

SEINE-ET-OISE.

Commissaire.

VERSAILLES. M Durand.

Sous-Commissaires. MM.

Corbeil..... Cère.
Etampes.... Paulin-Laurent.
Mantes..... Roux.
Pontoise.... Peigné.
Rambouillet. Grenier.

SÈVRES (DEUX).

Commissaires. MM.

NIORT..... Maichain. = Depiéris.

Sous-Commissaires. MM.

Bressuire... Sauzeau. = Joguet.
Melle...... Voularnière.
Parthenay.. Ganne.

SOMME.

Commissaires. MM.

AMIENS..... Galisset, De Beaumont, Dutrône (*adm. coll.*). = Galisset, Léclanché (*adm. c.*).

Sous-Commissaires. MM.

Abbeville... Manessier.
Doullens... Siffait. = Pinguet.
Montdidier.. De Viefville des Essarts.
Péronne.... Dufossé.

TARN.

Commissaires. MM.

ALBI....... D'Aragon (Ch.). = Bauguel. Delmas (*coll.*) = Bauguet.

Sous-Commissaires. MM.

Castres..... Guibal. = Labatut. = Dugrès. = Debosquet.
Gaillac.... Combes. = Michau. = Estenave.
Lavaur..... Thiéry. = Combes.

TARN-ET-GARONNE.

Commissaires. MM.

MONTAUBAN. Sauriac (X.). = Laroche. = Delmas.

Sous-Commissaires. MM.

Castel-Sarr. Rigail de Lastours fils. = Massip.
Moissac.... Philip.

VAR

Commissaires. MM.

DRAGUIGNAN. Arnaud. = Guignes.

Sous-Commissaires. MM.

Brignoles... Constant. = Henricy.
Grasse..... Hammel. = Carbonel. = Guignes.
Toulon...... Arène = Carbonel. = Poulle (J.).

VAUCLUSE.

Commissaires. MM.

AVIGNON... Laboissière. = Gent (Alph.).

Sous-Commissaires. MM.

Carpentras.. Gavarry.
Orange..... Reynaud-Lagardette. = Benet.

VENDÉE.

Commissaire.

NAPOLÉON-V. M. Grille.

Sous-Commissaires. MM.

Fontenay... Bonnin (*S.-Pr. maintenu*).
Sables-d'Ol. Mercier.

VIENNE.

Commissaires. MM.

POITIERS... Chevreau, Mabrun (*adm col.*).

Sous-Commissaires. MM.

Châtellerault Fradin.

Civray..... Guerguigne.
Loudun..... Grimault. = Rivereau.
Montmorill. . Roche.

VIENNE (HAUTE).

Commissaires. MM.

LIMOGES... Maurat-Ballange. = Chamiot-Avanturier. = Duché.

Sous-Commissaires. MM.

Bellac..... Pressat.
Rochechouart. Thévenin
Saint-Yrieix Sansaud.

VOSGES.

Commissaires. MM.

ÉPINAL..... Turck. = Ballon, Quillot (*administr. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Mirecourt... Buffet. = Souve.
Neufchâteau Najean. = Galtier.
Remiremont. Delorme.
Saint-Dié.. Houel. = Apté.

YONNE.

Commissaires. MM.

AUXERRE.... Robert, Villetard de la Guérie, Uzanne (*adm. coll.*). = Robert, Uzanne, Quénot (*adm. coll.*).

Sous-Commissaires. MM.

Avalion..... Demay-Paris.
Joigny..... Vasse.
Sens....... Ménigot.
Tonnerre. C.. œur-de-Roi.

PRÉFETS ET SOUS-PRÉFETS

Ayant remplacé les Commissaires généraux, Commissaires et Sous-Commissaires à partir du 19 juillet 1848.

N. B. La série est conduite jusques et y compris les Préfets et Sous-Préfets en fonction au 20 décembre 1849.

AIN.

Préfets. MM.

BOURG..... Carteron. = Dezé.

Sous-Préfets. MM.

Belley..... Lançon. = Reydellet.
Gex........ Poncet. = Leglay.
Nantua..... Lefebvre-Bisson. = Poulain d'Andecy.
Trévoux.... Champin. = Sensaud.

AISNE.

Préfets. MM.

LAON....... Menesson (Ch.). = Corbin.

Sous-Préfets. MM.

Chât.-Thierry Soarès. = Berger. = Doumerc.
St-Quentin.. Letourneur. = Migneret. = Berger.
Soissons. .. Sorel.
Vervins..... Darcy-Delcer.

ALLIER.

Préfets. MM.

MOULINS.... Gazard. = Coquet.

Sous-Préfets. MM.

Gannat...... Tavernier. = d'Arnoux.
Lapalisse... Chatelard. = Garat (Edm.). = Rochefort
Montluçon.. Sartin. = Blot (Sylv.) = Bargignac = Didier (Edm.).

ALPES (BASSES.)

Préfets. MM.

DIGNE...... David de Thiais. = Touret. = Jeannin.

Sous-Préfets. MM.

Barcelonnet. Astouin. = Dutrou-Bornier.
Castellane.. Albéric Second.
Forcalquier.. Sauve. = Alaux. = De Libran. = De Gauville. = Paillard.
Sisteron.... Coupier.

ALPES (HAUTES).

Préfet.

GAP .... M. Giraud-Teulon.

Sous-Préfets. MM.

Briançon... Vincent.
Embrun.... Albert. = Demersay.

ARDÈCHE.

Préfets. MM.

PRIVAS..... Guiter. = Chevreau (Henry).

Sous-Préfets. MM.

Largentière. Villard.
Tournon ... De Vallée.

ARDENNES.

Préfets. MM.

MÉZIÈRES... Mathey (Ch.). = Foy (Tib.).

Sous-Préfets. MM.

Rethel .... Boyer (A.).
Rocroy .... Habart. = Du Porzou.
Sedan ..... Sohier. = Poursain.
Vouziers... Ernoult (Ch.).

ARIÉGE.

Préfets. MM.

FOIX .... Hocdé. = Baugnel. = Berô. = Pietri.

Sous-Préfets. MM.

Pamiers.... Grave. = Pelleport. = Dupau
Saint-Girons. Brunet de la Renoudière.

AUBE.

Prefets. MM.

TROYES..... Richard = Farjas. = Devaux.

Sous-Préfets. MM.

Arcis-s.-Aub. Tézénas.
Bar-s.-Aube. Viard.
Bar-s.-Seine. Cottenet. = Barrault-St-André.
Nog s-Seine. Poinsot. = Bourlon de Rouvre.

AUDE.

Préfets. MM.

CARCASSONNE Lamarque. = Vergers. = Dugué.

Préfets. MM.

Castelnaudary. Voirol. = Palliopy. = Vignes. = Barre.
Limoux..... Franc. = Delmas.
Narbonne... Vallière. = De Malartic.

AVEYRON.

Préfets. MM.

RODEZ ..... Gazard. = Touret. = Fluchaire.

Sous-Préfets. MM.

Espalion... Denayrouse. = Blandeau.
Milhau..... Dejoux.
St-Affrique. Méry. = Isoard. = Mammès.
Villefranche Cancéris. = Voularnière. = De Saulxure. = De Libran.

BOUCHES-DU-RHONE.

Préfets. MM.

MARSEILLE.. Olivier (Emile). = Peauger. = De Suleau.

Sous-Préfets. MM.

Aix....... De Vincent. = Grimaldi. (O.)
Arles...... Paul (Emile).

CALVADOS.

Préfets. MM.

CAEN ...... Avril (F.). = Morizot.

Sous-Préfets. MM.

Bayeux..... Lécuyer. = Menigot.
Falaise..... Seminel. = Vaudichon. = Fonbrune.
Lisieux..... Francfort. = Lachèvre.
Pont-Lévêque Tilleul. = Méliot.
Vire....... Lenormand. = Boizard. = Delobelle.

CANTAL.

Préfets. MM.

AURILLAC... Salarnier. = Malher.

Sous-Préfets. MM.

Mauriac.... Usse. = Denis = Martine.
Murat...... Mayenobe. = Blanchet.
St-Flour ... Raux. = Demôle.

CHARENTE.

Préfets. MM.

ANGOULÊME. Pasquier. = Riviere.

Sous-Prefets. MM.

Barbezieux . Astier. = Pebeyre (Léon).
Cognac..... Jobit = Denis-Lagarde fils. = Bargignac.
Confolens... Dutour. = Carré-la-Crosnière. = Laumond.
Ruffec..... Marchives = Grenier. = Pellu du Champrenou.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Préfets. MM.

LA ROCHELLE. Wissocq. = Brian.

Sous-Préfets. MM.

Jonzac..... Willemsens. = De Montois.
Marennes... Marcel-Dubois. = Gautereau.
Rochefort... Docteur. = Kuenzer. = Fournier.
Saintes..... Gautereau. = Ladreyt de la Charrière.
St-J. d'Angely Dezille. = Roche. = De Villeréal.

CHER.

Préfets. MM.

BOURGES.... Planet. = Meunier.

Sous-Préfets. MM.

St-Amand.. Gircault.
Sancerre ... Vilcoq.

CORRÈZE.

Préfets. MM.

TULLE ..... Chamiot = Coppens. = Planet = Bailleux de Marizy. De Saint-Marsault. = Bourdon.

Sous-Préfets. MM.

Brives ..... Tilleul. = Asselineau-Jallot.
Ussel ...... Esclavard. = Armand. = Pastoureau.

CORSE.

Préfets. MM.

AJACCIO.... Aubert. = Rivaud.

Sous-Préfets. MM.

Bastia ..... Giubéga.
Calvi ...... Montbertrand.
Corte ...... Flach (G.).
Sartène ..... Pietri (Simon).

COTE-D'OR.

Préfets. MM.

DIJON...... Morel. = Petetin (Aug.). = Pagès.

Sous-Préfets. MM.

Beaune..... Labattut.
Chatill.-s-Seine Esmenjaud.
Semur...... Lambert (H.). = Lécuyer.

COTES-DU-NORD.

Préfets. MM.

ST-BRIEUC.. Couard. = Mars-Larivière.

Sous-Préfets. MM.

Dinan ..... Janvier de la Motte. = Marin.
Guingamp... Gélard. = Gengoult.
Lannion .... De Rivière.
Loudéac .... Viet (G.).

CREUSE.

Préfets. MM.

GUERET.... Bureau de Sétivaux. = Sohier. = Leroy. = Durand-Saint-Amand.

Sous-Préfets. MM.

Aubusson... Godin. = O'Neill.
Bourganeuf. Mazerat. = Godard-Beauchêne.
Boussac.... Delaporte. = Selm-Davenay. = Bergognié.

DORDOGNE.

Préfets. MM.

PÉRIGUEUX.. Caylus. = De Sainte-Croix.

Sous-Préfets. MM.

Bergerac... Buisson = Girard de Villesaison. = De Calvimont
Nontron.... Gaultier-Laguionie. = Castaing.
Ribérac..... Rigault (C.). = Robert (L.).
Sarlat...... Dubousquet. = De Labouillerie.

DOUBS.

Préfets. MM.

BESANÇON... Carnot. = Comandré. = Vaïsse. = Pardeilhan-Mezin.

Sous-Préfets. MM.

Baume..... Nicolas. = Champin.
Montbéliard. Boyer (Er.).
Pontarlier... Demesmay.

DROME.

Préfets. MM.

VALENCE.... Fournery. = Ferlay.

Sous-Préfets. MM.

Die........ Fort. = De Courcelles.
Montélimart. Mammès. = Lorette.
Nyons...... Bonnet. = Rabot. = Saulnier.

EURE.

Préfets. MM.

EVREUX.... Fléau. = Vallon.

Sous-Préfets. MM.

Andelys.... Roussel-Desfreches. = Rossi.
Bernay.... Charlemaine. = Odent (P.)
Louviers.... Roger.
Pont-Audemer.. Delaistre. = De Croze.

EURE-ET-LOIR.

Préfets. MM.

CHARTRES... Sebire. = De Suleau. = De Grouchy.

Sous-Préfets. MM.

Châteaudun . Renou. = Saint-Amour. = Tourangin.
Dreux...... Jeanin = Demouisse.
Nog. le Rotr. Morin. = Lagarde.

FINISTÈRE.

Préfets. MM.

QUIMPER.... Pêcheur-Bertrand. = Brissot-Thivars.

Sous-Préfets. MM.

Brest...... Limayrac. = Montauzé. = De Col.
Châteaulin.. Richard. = Lodin.
Morlaix.... Hermann. = Richard.
Quimperlé.. Dezille.

GARD.

Préfets. MM.

NISMES..... Salives. = Chanal = Lagarde

Sous-Préfets. MM.

Alais...... Chapelain.
Uzès...... Ailhaud.
Vigan...... Bernard = Souquières.

GARONNE (HAUTE).

Préfets. MM.

TOULOUSE .. Cazavan. = Dausse. = Delmas.

Sous-Préfets. MM.

Muret...... Troncin. = Danican (Phil.). = Petit.
St-Gaudens. Grave = De Lassus-Saint-Genies.
Villefranche. Bergounioux. = Coiron. = Salles.

GERS.

Préfets. MM.

AUCH ...... Belliard. = Pasquier. = De Grouchy. = Lerat de Magnitot.

Sous-Préfets. MM.

Condom .... Azéma = Bajac.
Lectoure.... Barailhé = Béchard. = Pompeï.
Lombez..... Curie-Simbres = Cheveigné. = Campagnole.
Mirande.... Ducos = Cézan. = Armand.

GIRONDE.

Préfet.

BORDEAUX .. M. Neveux (E.).

Sous-Préfets. MM.

Bazas ..... Labrousse. = Grimault. = Frachon.
Blaye...... Read. = Mauret de Pourville.
La Réole... Gravier. = St-Cyr de Montlaur.
Lesparre.... René de Caussade. = Cézan.
Libourne ... Brun. = Pujos. = Launay le Provost.

HÉRAULT.

Préfets. MM.

MONTPELL.. Requier-Defay. = Balland.

Sous-Préfets. MM.

Béziers..... Bertrand. = Dulimbert. = Collet-Meygret.
Lodève..... Vallos de St-Remy. = Alazard.
St-Pons.... Ronzier-Jolly. = Voirol. = Soulhiol.

ILLE-ET-VILAINE.

Préfets. MM.

RENNES .... Hamon. = Caffarelli.

Sous-Préfets. MM.

Fougères.... Lodin. = Cuinat.
Montfort ... Leroux. = Trouëssard. = Méry.
Redon...... Laugée. = Monnier du Pavillon.
Saint-Malo. Chevremont. = De Pongerville.
Vitré....... Ducrest. = De Vaudichon.

INDRE.

Préfets. MM.

CHATEAUR.. Dufraisse (Marc). = Chevillard.

Sous-Préfets. MM.

Le Blanc... De La Tremblaye.
Issoudun.... Roux-Ferrand.
La Châtre.. Briffaut. = La Jonquières.

INDRE-ET-LOIRE.

Préfets. MM.

TOURS...... Marchais. = Gauja. = De Sivry.

Sous-Préfets. MM.

Chinon..... Estienne.
Loches..... Edm. Delaporte.

ISÈRE.

Préfets. MM.

GRENOBLE... Reymond. = Dausse. = Bordillon.

Sous-Préfets. MM.

St-Marcellin Beret. = Mercier.
La-T.-du-Pin Blache. = Burin-Dubuisson.
Vienne..... Cléret. = Tisserandot.

JURA.

Préfets. MM.

LONS-LE-SAULN. Allain (J.). = Pagès. = Besson.

Sous-Préfets. MM.

Dôle....... Jaubert. = Chollet.
Poligny..... Bergère. = Jarry-Paillet.
St-Claude .. Gellion. = Bartoli.

LANDES.

Préfet.

MONT-DE-MARS. M. de Lajonkaire.

Sous-Préfets. MM.

Dax........ Salles. = Lacoste.
St-Sever.... D'Astaing-d'Estampes.

LOIR-ET-CHER.

Préfets. MM.

BLOIS...... Leroy. = Sohier.

Sous-Préfets. MM.

Romorantin. Jouanneau. = Renou.
Vendôme ... Larue. = Loiseau. = Des Aubiers.

LOIRE.

Préfets. MM.

MONTBRISON. Saint.= Rousset.

Sous-Préfets. MM.

Roanne... Gubian = Ducos (Jules).
St-Etienne.. Chevrolat.=Alaux.=Chambaron.

LOIRE (HAUTE).

Préfets. MM.

LE PUY..... Richard. = Lécureux. = Sérurier. = Dubois (Em.).

Sous-Préfets. MM.

Brioude.... Randoing. = Bréau.
Yssingeaux.. Danse = Duranton. = Encausse.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Préfets. MM.

NANTES .... Rampal. = Gauja.

Sous-Préfets. MM.

Ancenis.... Larue. = Labrousse.
Châteaubriant. Eriaux.
Paimbœuf... Lelennier.
Savenay.... Coiquaud.

LOIRET.

Préfet.

ORLÉANS ... M. Pereira.

Sous-Préfets. MM.

Gien...... Genty. = Delacroix.
Montargis .. Sauvard. = De Massias. = Béchard.
Pithiviers... Doumet de Siblas.

LOT.

Préfets. MM.

CAHORS..... Bost. = De Vincent. = Dausse-Duhamel (Vict.).

Sous-Préfets. MM.

Figeac..... Soulhiol (C.). = Nicolas.
Gourdon.... Martine. = Garat.

LOT-ET-GARONNE.

Préfets. MM.

AGEN ...... Ballon. = P. Cère. = De Preissac.

Sous-Préfets. MM.

Marmande.. Manin. = Fontbrune. = Baylin de Montbel.
Nérac...... Faucher (J.). = Campagnole. = Vignes.
Villen. d'Ag. Grenier-Cardenal. = Chambaron = Alaux = Read. Doniol.

LOZÈRE.

Préfets MM.

MENDE..... Sylvain Marie. = Comandré. = Guyot.

Sous-Préfets. MM.

Florac..... Doniol.= De la Fare.
Marvejols.. Anérd..

MAINE-ET-LOIRE.

Préfets MM.

ANGERS .... Bordillon. =Besson.

Sous-Préfets. MM.

Baugé...... Lofficial.
Beaupréau.. Saint-Amour.= Chollet. = Voirol.
Saumur..... Mars-Larivière. = Boby-Lachapelle.
Segré...... Tavernier =Clerval.=Gros (Louis).

MANCHE.

Préfets. MM.

SAINT-LÔ... Lehodey. = De Tanlay.

Sous-Préfets. MM.

Avranches.. Lemarchand.
Cherbourg... Ozenne.= Arthuys de Charnisay.
Coutances.. Plaine.
Mortain.... Noël. = Trouëssard.
Valognes... Lerat = Durègne.

MARNE.

Préfets. MM.

CHALONS-S-M. Lécureux. = Caylus. = Boselli.

Sous-Préfets. MM.

Epernay.... Belurgey de Granville. = Chérremont.
Reims...... Poisson. = Pierre Leroy. = Féart.
S.-Menehould Groubental.= Hardouin. = Guill. de Sauville.
Vitry-le-Fr. Martin. = De Gauville.

MARNE (HAUTE).

Préfets. MM.

CHAUMONT.. Pance.=Ollivier.=Tonnet. Salarnier. = Combes-Sieyès.

Sous-Préfets. MM.

Langres.... Vaménac. = de Champvans.
Vassy...... Kuentzer. = Lapeyre. = Ravelet.

MAYENNE.

Préfet.

LAVAL..... M. Dieu (Hyp.).

Sous-Préfets. MM.

Château-Goat Trouëssart. = Cornuau.
Marenne... Paul Delahante. = D'Orcières.

MEURTHE.

Préfets. MM.

NANCY..... Lorentz. = Brun.

Sous-Préfets. MM.

Chât. Salins. Monchy. = Godard-Beauchêne. = Mazerat.
Lunéville... Vincenot. = Génin.
Sarrebourg.. Solard.
Toul....... Albert (Léopold) = Morin. = Lambert (Hipp^{te}).

MEUSE.

Préfets. MM.

BAR-LE-DUC. Lemaire. = Blot (Sylvain).

Sous-Préfets. MM.

Commercy.. Fournier.
Montmédy... Buvignier. = Poisson. = Martin.
Verdun..... Labrousse (Fab.).= Malher. = Janvier de la Motte.

MORBIHAN.

Préfets. MM.

VANNES.... Tricoche. = Boulage.

Sous-Préfets. MM.

Lorient.... Bussi.= Paul Delahante.
Ploërmel... Letellier. = Daguillon. = Monchanin.
Pontivy..... Rondeau. = Revel.

MOSELLE.

Préfets. MM.

METZ...... Billaudel. = Darcy. = Tonnet.

Sous-Préfets. MM.

Briey...... Ory. = Rondeau. = Conrad.
Sarreguemin. Duvivier.
Thionville... Humbert.

NIÈVRE.

Préfets. MM.

NEVERS.... Ruiz. = Petit de la Fosse.

Sous-Préfets. MM.

Chât.-Chinon Héligsberg. = De Pongerville. = Bérard.
Clamecy.... Parent. = Mouzard-Sencier. = Chevegné.
Cosne...... Boileau. = Sully-Brunet.

NORD.

Préfets. MM.

LILLE...... Durand-Saint-Amand.=David. = Vaïsse.

Sous-Préfets. MM.

Avesnes.... Valery-Meunier. = Gasc.
Cambrai.... Delebecque. = Villemain.
Douai..... Thuilier.
Dunkerque.. De Bry. = Rampand.
Hazebrouck. Gourdin.
Valenciennes Lenglet.

OISE.

Préfets. MM.

BEAUVAIS... Martin.=Cuzon.=Randoin.

Sous-Préfets. MM.

Clermont... Armand. = Trumet.
Compiègne.. Dutrou-Bornier. = Troncin. = De Léotaud.
Senlis...... Aubled. = Ed. Mounier.

ORNE.

Préfets. MM.

ALENÇON.... Visinet. = Paulze-d'Ivoy.

Sous-Préfets. MM.

Argentan.... Pietri (Jos.).
Domfront.... Leroy-Lajuinière. = Grachet. = Fusier.
Mortagne.... Taillandier. = Bourdon (H.).

PAS-DE-CALAIS.

Préfets. MM.

ARRAS...... Degouve de Nuncques. = Fresneau.

Sous-Préfets. MM.

Béthune.... Dupré. = Guibourg.
Boulogne... Gellée. = De Maupas. = De Charnailles.
Montreuil... Hallo. = Pernet.
Saint-Omer. Vallon. = Blot (Sylv.). = Girerd de Villesaison.
Saint-Pol.. Mercier.=Mouzard-Sencier

PUY-DE-DOME.

Préfets. MM.

CLERMONT.. Dujardin-Beaumetz. = Crèvecœur.

Sous-Préfets. MM.

Ambert..... Poullain d'Andecy. = De St-Amour.
Issoire..... Berger. = Larréguy. = De Saint-Amour. = Carré la Grosnière.
Riom....... Babeuf. = Eug. Larue.
Thiers...... Garini = Larréguy.

PYRÉNÉES (BASSES).

Préfets. MM.

PAU........ Landrin = Vergers. = Cambacérès (J.).

Sous-Préfets. MM.

Bayonne.... Garat (Ed). = Rouy. = Sers.
Mauléon.... Brun. = d'Andurain.
Oloron..... Pourtau-Penne. = Féart (P.). Collet-Meygret. = Breistroff.
Orthez..... Beaumont.

PYRÉNÉS (HAUTES).

Préfets. MM.

TARBES..... Soubies. = Massy (Oscar).

Sous-Préfets. MM.

Argelès.... Peyroutou. = Mila de Cabarieu.
Bagnères... Darnaud. = Gubian (*non accept.*). = Sorbier de Pougnadoresse.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Préfets. MM.

PERPIGNAN.. Vergers. = Balland. = Dubessey.

Sous-Préfets. MM.

Céret...... Mouchoux. = Tourangin. = Usse. = Denniée.
Prades..... Lance. = Didier (Edm.). = Féart. = Da Porto.

RHIN (BAS).

Préfets. MM.

STRASBOURG. Chauffour. = Renauldon. = Chanal.

Sous-Préfets. MM.

Saverne.... Gérard. = Doll.
Schlestadt.. Rabiers-Duvillars. = Durkeim-Montmartin.
Wissembourg Berger.

RHIN (HAUT).

Préfets. MM.

COLMAR.... Fauwtier. = West.

Sous-Préfets. MM.

Altkirch.... Weipert. = Thinus.
Belfort..... Groubenthal. = De Boisthierry.

RHONE.

Préfets. MM.

LYON...... Ambert. = Tourangin. = Darcy. = De Lacoste, *commiss. extraord. pour la 6e div. milit., admin. le départem. du Rhône.*

Sous-Préfets. MM.

Villefranche. Faure. = Dubois (Em.).

SAONE (HAUTE).

Préfets. MM.

VESOUL..... Carré. = Petetin (Aug.)

Sous-Préfets. MM.

Gray....... Ducos (J.) = Isoard.
Lure....... Teurré. = Weipert.

SAONE-ET-LOIRE.

Préfets. MM.

MACON..... Cerfbeer. = Leroy (Pierre)

Sous-Préfets. MM.

Autun...... Demay-Paris. = Baldit. = Heulhard de Montigny.
Châlon.s.S.. Vidal. = Lerat de Magnitot. = Jaubert
Charolles.... Ravier. = Pougy.
Louhans.... Demole. = Houssart.

SARTHE.

Préfets. MM.

LE MANS... Peauger. = Pance. = Migneret.

Sous-Préfets. MM.

La Flèche.. Papigny. — Dutrou-Bornier. = Coiron.
Mamers..... Chambaron. = Roche.
Saint-Calais Lowazy de Loinville.

SEINE.

Préfets. MM.

PARIS....... Trouvé-Chauvel. = Recurt. = Berger.

Sous-Préfets. MM.

Saint-Denis. Cruveilhier.
Sceaux..... Maillard. = Reyneau.

SEINE-INFÉRIEURE.

Préfets. MM.

ROUEN..... Dussart. = Leroy (Er.).

Sous-Préfets. MM.

Dieppe..... Gerdret.
Le Havre... De Vincent. = Rabiers-Duvillars.
Neufchâtel.. Buchet-Bellenger (Jules). = Courtet.
Yvetot...... Guillemard. = Gérard.

SEINE-ET-MARNE.

Préfets. MM.

MELUN..... Lagarde. = Touret.

Sons-Préfets. MM.

Coulommiers. Roy.
Fontainebl.. Thinns. = De Saulxures.
Meaux..... Trumet. = Paulze-d'Ivoy. = Belurget de Grandville.
Provins..... Mattelin.

SEINE-ET-OISE.

Préfets. MM.

VERSAILLES. Durand. = Arrighi de Padoue.

Sous-Préfets. MM.

Corbeil..... Labrousse.
Etampes.... Paulin-Laurens. = Massias.
Mantes..... Maillard. = Demengeot.
Pontoise.... Salvador.
Rambouillet. Grenier. = Pœschiers-Bisson. Desplanques.

DEUX-SÈVRES.

Préfets. MM.

NIORT ...... Morin. = Degouve-Denuncques. = De St-Marsault.

Sous-Préfets. MM.

Bressuire... Despiéris. = Coëtlogon.
Melle...... Voularnière. = Reboul.
Parthenay.. Ganne. = De Champeaux.

SOMME.

Préfets. MM.

AMIENS..... Tonnet. = Masson (Léon).

Sous-Préfets. MM.

Abbeville... Manessier.
Doullens... Montauzé. = De Charnailles. Rattier.
Montdidier.. Viefville-Desessards.
Peronne.... Dufossé.

TARN.

Préfets. MM.

ALBI....... Rivail. = Sebire.

Sous-Préfets. MM.

Castres..... De Saint-Paul.
Gaillac..... Bonnet (Arm.).
Lavaur..... Combes. = Metgé.

TARN-ET-GARONNE.

Préfets. MM.

MONTAUBAN. Laroche. = Taillefer.

Sous-Préfets. MM.

Castel-Sarr. Massip. = De Callac.
Moissac.... Dezeimerisrie. = Jar-Labory

VAR.

Préfets. MM.

DRAGUIGNAN. Colas de la Noue. = Serph-Dumagnou. = Ayraud-Degeorges = Haussmann.

Sous-Préfets. MM.

Brignoles... Destigny. = Levainville.
Grasse...... Pernet. = Carbonel. = Féraud.
Toulon...... Hallo. = Frossard.

VAUCLUSE.

Préfets. MM.

AVIGNON... Poupart. = De Bry (Jean).

Sous-Préfets. MM.

Apt........ Brémond. = Rabot. = Grave.
Carpentras.. Brunet. = Ruel de Forges. = Robert (L.). = Wildermeth.
Orange..... De Charnailles. = Maurice. = Courtet. = Faure.

VENDÉE.

Préfets. MM.

NAPOLÉON-V. Gauja. = Cazavan. = Bonnin.

Sous-Préfets. MM.

Fontenay le C. Bonnin. = Maihard de la Couture.
Sables-d'Ol.. Mercier.

VIENNE.

Préfets. MM.

POITIERS... Mabrun. = Bruno-Devès.

Sous-Préfets. MM.

Chatelleraull Fradin. = Gasqueton.
Civray..... Guerguigne. = Faure. = Albert (Léopold).
Loudun..... Rivereau.
Montmorill.. Pinchaud. = De Froidefond.

HAUTE VIENNE.

Préfets. MM.

LIMOGES.... Duché. = Titot. = De Mentque.

Sous-Préfets. MM.

Bellac..... Pressat. = Guerguigne.
Rochechouar. Thevenin. = Demondiou.
Saint-Yrieix. Sensaud. = Darnaud.

VOSGES.

Préfets. MM.

EPINAL..... Saint-Marc. = D'Epercy.

Sous-Préfets. MM.

Mirecourt... Cournault.
Neufchateau. Delorme.
Remiremont. Laurent.
Saint-Dié... Gérardin.

YONNE.

Préfet. MM.

AUXERRE... Boulage. = De Contencin.

Sous-Préfets. MM.

Avallon.... Denis = Buchet-Bellenger. = Bourlon de Rouvres. = Duranton.
Joigny..... Andréani. = Delobelle. = Davillier.
Sens....... Menigot. = Lapeyrouse.
Tonnerre... Duranthon.

ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE

Réunie le 4 mai 1848.

PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Mois de mai.

M. BUCHEZ (*de la Seine*).

Mois de juin.

M. SENARD (*de la Seine-Inférieure*).

Mois de juillet.

M. MARIE (*de la Seine*).

Du 12 juillet 1848 jusqu'à la fin de la Constituante (28 mai 1849).

M. ARMAND MARRAST (*de la Haute-Garonne*).

N. B. L'assemblée élisait chaque mois six Vice-Présidens et six Secrétaires.

Questeurs, Messieurs,

DEGOUSÉE. BUREAUX-DE-PUSY. LEBRETON (*Eure-et-Loire*) (1).

Secrétaires Rédacteurs, Messieurs,

LAGARDE (Denis). POURCHEL. MAUREL-DUPERRÉ.

M. LE MANSOIS-DUPREY, *Secrétaire général de la Questure.*

LISTE ALPHABÉTIQUE PAR DÉPARTEMENTS

DES MEMBRES COMPOSANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE CONSTITUANTE (2)

AIN.

MAISSIAT, médecin, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.
REGEMBAL, sculpteur.
BOUVET (Francisque), homme de lettres.
QUINET (Edgar), homme de lettres, prof. au Collége de France.
BODIN, propriétaire agriculteur.
BOCHARD, avocat.
TENDRET, avocat.
GUIGUES DE CHAMPVANS, homme de lettres.
CHARASSIN, avocat.

AISNE.

LHERBETTE, ancien magistrat.
QUINETTE, chargé d'affaires en Belgique.
BAUDELOT, présid. du trib. de Vervins.
BARROT (Odilon), anc. préfet de la Seine.
NACHET, 1er avoc. gén. à la C. de cassation.
VIVIEN, ancien ministre.
DUFOUR (Théophile), publiciste.
DE TILLANCOURT, avocat.
LEMAIRE, agriculteur.
PLOCQ, avocat.
BAUCHARD, avocat.
DESABES, ancien notaire.
LEPROUX (Jules), avocat.
DEBROTONNE, agriculteur.

ALLIER.

COURTAIS, ancien officier supér., Command. supér. de la garde nation. de Paris.
TOURRET, agriculteur.
BUREAUX DE PUSY, ancien préfet.
TERRIER, médecin.
MATHÉ (Félix), propriétaire.
LAUSSEDAT, médecin.
MADET, agriculteur.
FARGIN-FAYOLLE, avocat.

ALPES (BASSES).

LAIDET, général de division retraité.
DUCHAFFAULT, conseiller de préfecture.
CHAIS (Auguste), anc. procureur-général.
FORTOUL, professeur (3).

---

(1) Elu le 11 juillet, en remplacement du général Négrier, tué dans les journées de juin.
(2) Les qualités de chacun des membres, exprimées dans cette liste, sont celles qu'il avait au jour de son élection.
(3) a remplacé M. Denoize, démissionnaire.

ALPES (HAUTES).

ALLIER, statuaire, ancien officier.
DE BELLEGARDE, propriétaire.
FAURE, avocat.

ARDÈCHE.

VALLADIER aîné, agriculteur.
CHAMPANHET, vice-président du tribunal de Privas.
DAUTHEVILLE, colonel d'artillerie.
CHAZALLON, ingénieur-hydrographe.
LAURENT, juge.
ROYOL, président du tribunal de Tournon.
ROUVEURE, mégissier.
SIBOUR, grand-vicaire.
MATHIEU, présid. du trib. de l'Argentière.

ARDENNES.

TALON, ancien officier d'artillerie.
BLANCHARD, avocat.
PAYER, prof. de minéralogie à l'école norm.
TERNAUX (Mortimer), maître des requêtes.
TOUPET DES VIGNES, propriétaire.
DRAPPIER, notaire.
TRANCHART, Présid. du Trib. de Vouziers.
ROBERT (Léon), propriétaire.

ARIÉGE.

ANGLADE, avocat.
DARNAUD, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse
DURRIEU (Xavier), homme de lettres.
ARNAUD (Frédéric), avocat.
CASSE, ancien officier du génie.
VIGNES (Th.), avocat.
GALY-CAZALAT, ingénieur, anc. profess.

AUBE.

LIGNIER, avocat.
MILLARD, ancien négociant.
GAYOT, avocat.
STOURM, avocat, ancien magistrat.
GERDY, prof. à la Fac. de méd. de Paris.
BLAVOYER, avocat, agriculteur.
DELAPORTE, chimiste.

AUDE.

BARBÈS, propriétaire.
SARRANS, homme de lettres.
TRINCHANT, avocat.
RAYNAL, journaliste.
JOLY fils, avocat.
SOLIER, avocat.
ANDUZE-FARIS, manufacturier.

AVEYRON.

GRANDET, avocat.
VESIN, ancien magistrat.
ABBAL, grand-vicaire.
AFFRE, avocat.
RODAT, avocat.
PRADIÉ, notaire.
DALBIS DE SALZE, ancien magistrat.
DUBRUEL, propriétaire.
VERNHETTE, avocat.
MÉDAL, cultivateur.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

BARTHÉLEMY, anc. courtier de commerce.
OLLIVIER (Démosthènes), négociant.
BERRYER, avocat.
SAUVAIRE-BARTHÉLEMY, ex-pair de France.
ASTOUIN, portefaix, homme de lettres.
LABOULIE, ancien avocat-général.
PASCAL, avocat.
POUJOULAT (1), homme de lettres.
REYBAUD (Louis) (2), homme de lettres.
REY (Alexandre) (3), homme de lettres.

CALVADOS.

DESLONGRAIS, ancien négociant.
BELLENCONTRE, ancien colonel.
LEBARILLIER, agriculteur.
MARIE (Auguste), banquier.
DESCLAIS, curé.
PERSON, ancien militaire.
DEMORTEUX, présid. du trib. de Lisieux.
DOUESNEL, banquier, ancien magistrat.
BESNARD, homme d'affaires.
HERVIEU, propriétaire.
LEMONNIER, serrurier.
THOMINE-DESMAZURES, avocat (4).

CANTAL.

DELZONS, avocat.
DE PARIEU, avocat.
MURAT-SISTRIÈRES, anc. officier d'artill.
DAUDE, avocat.
TEILHARD-LATÉRISSE, médecin.
RICHARD, médecin.
DURIEU (Paulin), propriétaire.

CHARENTE.

PLANAT, propriétaire.
GARNIER-LABOISSIÈRE, maître de forges.
HENNESSY, négociant.
DE GIRARDIN (Ernest), propriétaire.
BABAUD-LARIBIÈRE, journaliste.
POUGEARD, avocat.
RATEAU, avocat.
MATHIEU-BODET, avocat à la Cour de cassation.
LAVALLÉE, avocat.

(1) a remplacé M. de Lamartine (option).
(2) a remplacé l'abbé de Lacordaire, démis.
(3) a remplacé M. Cormenin (option).
(4) a remplacé M. Durand, démissionn.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Renou de Ballon, manufacturier.
Baroche, avocat.
Gaudin, avocat.
Dufaure, avocat, anc. ministre.
Brard, médecin.
Target, ouvrier du port de Rochefort.
Debain, chef d'institution.
Audry de Puyraveau, ancien négociant
Dupont de Bussac, avocat.
Dargenteuil, médecin.
Bugeaud d'Isly, maréchal de France (1).
Regnault de Saint-d'Angely, G^{al} de brigade (2).

CHER.

Bouzigue, avocat.
Bidault, avocat
Duvergier de Hauranne, publiciste.
Pyat (Félix), homme de lettres.
De Vogüé, ancien officier.
Duplan, avocat.
Poisle-Desgranges, avoué.

CORRÈZE.

Ceyras, juge au tribunal de Tulle.
Latrade, publiciste.
Madesclaire, négociant.
Bourzat, avocat.
Pénières, propriétaire.
Favart, avocat.
Dubousquet-Laborderie, anc. s.-préfet.
Lebraly, ancien sous-préfet.

CORSE.

Bonaparte (Napoléon).
Conti, procureur-général.
Pietri, avocat.
Casabianca, avocat.
Bonaparte (Pierre-Napoléon, ch. de bat.).
N. . . . . (3).

CÔTE-D'OR.

Monnet, ancien notaire.
Maire, négociant.
Mauguin, avocat.
Magnin-Philippon, maître de forges.
Bouguéret (Edouard), maître de forges.
Godard-Poussignol, avocat.
James Demontry, ancien négociant.
Joigneaux, journaliste.
Maréchal, avocat.
Perrenet (4), ancien magistrat.

CÔTES-DU-NORD.

Morhéry, médecin.
Perret, cultivateur.
Carré (Félix), agriculteur.
Tréveneuc, avocat.
Glais-Bizoin, avocat.
Loyer, notaire.
Legorrec, avocat.
Tassel (Yves), ancien notaire.
Depasse, ancien notaire.
Simon (Jules), prof. à la Fac. des lett. de Par.
Ledru, juge de paix.
Marie, armateur.
Houvenagle, avocat.
Michel, ancien négociant.
Racinet, médecin.
Denis, armateur.

CREUSE.

Fayolle, avocat.
Guizard, médecin.
Leyraud, ancien magistrat.
Lecler (Félix), avocat.
Sallandrouze, manufacturier.
Desaincthorrent, propriétaire.
Lasarre, ancien magistrat.

DORDOGNE.

Dezeimeris, médecin, bibliothécaire de la Faculté de médecine de Paris.
Dusolier, avocat.
Dupont (Auguste), journaliste.
Lacrouzille, médecin.
Taillefer, médecin, anc. sous-préfet.
Grolhier-Desbrousses, avocat.
Savy, avocat.
Goubie, négociant.
Delbetz, médecin.
Ducluseau, médecin.
Chavoix, médecin.
Barailler (5), avocat.
Mie (Auguste) (6), anc. imprimeur à Paris.

DOUBS.

Demesmay, négociant.
Co[illegible]rs, ingénieur.
Ta[illegible]ard, ancien magistrat.
Mau[illegible]s, membre de l'Institut.
Baraguay-d'Hilliers, gén. de division.
Bixio, chargé d'affaires à Turin.
De Montalembert, ex-pair de France.

DRÔME.

Bonjean, avocat à la Cour de cassation.
Mathieu, avocat.
Bajard, médecin.

(1) a remplacé M. Bethmont, démissionn.
(2) a remplacé M. Coutanceau, démissionn.
(3) a remplacé M. Louis Blanc (option).
(4) a remplacé M. Lamartine (option).
(5) a remplacé M. Lamartine (option).
(6) a remplacé M. Latrade (option).

SAUTAYRA, propriétaire.
REY, propriétaire
CURNIER, avocat.
MORIN, manufacturier.
BELIN, avocat.

EURE.

DUPONT (de l'Eure), anc. ministre, membre du gouvernement provisoire.
PICARD, ancien avoué.
DUMONT, avocat.
DAVY, ancien avoué.
SEVAISTRE, manufacturier.
ALCAN, ingénieur.
LEGENDRE, avocat.
CANEL, avocat.
LANGLOIS, avocat.
DE MONTREUIL, propriétaire.
DEMANTE (1), professeur à la Faculté de droit de Paris.

EURE-ET-LOIR.

MARESCAL, avocat.
RAIMBAULT, ancien notaire.
SUBERVIE, gén. de divis., anc. minist. de la guer., G.-Chancel. de la Légion d'honn.
BARTHÉLEMY, ancien imprimeur.
LEBRETON, général de brigade
TROUSSEAU, prof. à la Fac. de méd. de Paris.
ISAMBERT, cons. à la Cour de cassation.

FINISTÈRE.

GRAVERAN, évêque de Quimper.
ROSSEL (Victor), menuisier de la Marine.
DECOUVRANT, avocat.
LEBRETON (Louis), médecin.
BRUNEL, président du Tribunal de Brest.
KERSAUSON, ancien magistrat.
LACROSSE, ancien officier.
TASSEL, avocat.
FAUVEAU, ingénieur de la Marine.
KÉRANFLECH, ancien magistrat.
DE FOURNAS, ancien officier de marine.
MÈGE, ancien magistrat
RIVÉRIEULX (Emile), propriétaire.
SOUBIGOU, cultivateur.
LE FLÔ, général de brigade, chargé d'affaires en Russie (2).

GARD.

TEULON, 1er présid. de la Cour de Nîmes.
FAVAND, chef de bataillon.
BÉCHARD, avocat à la Cour de cassation.
LARCY, ancien magistrat.
DEMIANS, avocat-général à la Cour d'appel.
ROUX-CARBONNEL, négociant.

(1) a remplacé M. Garnier-Pagès (option).
(2) a remplacé M. Lamartine (option).

REBOUL, boulanger-poète.
LABRUGNIÈRE, ancien officier.
BOUSQUET, avocat.
CHAPOT, avocat.

GARONNE (HAUTE).

PAGÈS (de l'Ariége), homme de lettres, ancien magistrat.
JOLY (Henry), ancien procureur-général.
MARRAST (Armand), publiciste, membre du Gouvern. provisoire, maire de Paris.
GATIEN-ARNOULT, prof. à la Faculté de Toulouse.
DABEAUX, avocat.
CALÈS, médecin.
PÉGOT-OGIER, cultivateur.
MULÉ, négociant.
MALBOIS, agriculteur, ancien officier.
DE RÉMUSAT, ancien ministre, membre de l'Institut.
DE L'ESPINASSE, ancien colonel.
AZERM, agriculteur.

GERS.

GAVARRET, avocat.
ALEM-ROUSSEAU, avocat.
BOUBÉE, ancien pharmacien.
GOUNON, négociant
AYLIES, président à la Cour d'app. de Paris.
DAVID, avocat.
CARBONNEAU, avocat.
DE PANAT, ancien préfet (3).

GIRONDE.

BILLAUDEL, ingénieur en chef.
LUBBERT, capitaine de navire.
RICHIER, agriculteur.
DUCOS (Théodore), négociant.
SERVIÈRE, avocat.
LAGARDE, avocat.
DENJOY, ancien sous-préfet.
SIMIOT, propriétaire.
HOVYN-TRANCHÈRE, agriculteur.
HUBERT-DELISLE, propriétaire.
DESÈZE, ancien magistrat.
LARRIEU (Amédée), négociant.
THOMAS (Clément), colonel de la 2e légion de la garde nationale de Paris.
FEUILHADE-CHAUVIN, conseiller à la Cour de cassation.
MOLÉ, ancien président du Conseil (4).

HÉRAULT.

ANDRÉ (Jules), négociant.
REBOUL-COSTE, anc. offic. d'artillerie.

(3) a remplacé M. Subervie (option).
(4) a remplacé M. Thiers, qui avait remplacé M. de Lamartine (option).

Charamaule, avocat.
Vidal, ancien magistrat.
Renouvier, homme de lettres.
Carion-Nisas, homme de lettres.
Bertrand-Toussaint, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.
Cazelles, ancien officier.
Brives, avocat.
Laissac (1), procureur général.

ILLE-ET-VILAINE.

Legraverend, avocat.
Bertin, anc. sous-préfet, médecin.
Marion (Jean-Louis), propriétaire.
Fresneau, avocat.
Jouin (Pierre), avocat.
Trédern, ancien officier.
Kerdrel, journaliste.
Garnier-Kéruault, anc. offic. d'artill.
Legeard de la Diriays, président de chambre à la Cour d'appel de Rennes.
Bidard, prof. à l'éc. de droit de Rennes.
Dandigné de la Chasse, anc. officier.
Roux-Lavergne, professeur à la Faculté de Rennes.
Paul Rabuan, avocat.
Méaulle (2), avocat.

INDRE.

Charlemagne, ancien magistrat.
Bertrand (Henri), chef d'escad. d'artill.
Bethmont, avocat, ministre du Commerce.
Grillon, avocat.
Delavau, médecin.
Fleury, banquier.
Rollinat, avocat.

INDRE-ET-LOIRE.

Crémieux, avocat, ministre de la Justice, membre du Gouvernement provisoire.
Jullien, avocat.
Bacot (César), ancien officier supérieur.
Taschereau, ancien secrétaire général de la Préfecture de la Seine.
Luminais, agriculteur.
Foucqueteau, avocat.
Gouin, banquier, ancien ministre.
Julien (Amable), mécanicien.

ISÈRE.

Saint-Romme, proc.-gén.
Farconnet, avocat.
Marion, cons. à la Cour d'app. de Grenob.
Tranchard, prés. du Trib. de Bourgoing.
Bertholon, publiciste.
Crépu, avocat, publiciste.

(1) a remplacé M. de Larcy (option).
(2) a remplacé M. de Lamartine (option).

Froussard, chef d'institution.
Blanc (Alphonse), ingénieur-mécanic.
Chollat, officier d'artillerie.
Clément (Auguste), ancien magistrat.
Répellin, avocat.
Durand-Savoyat, cultivateur.
Ronjat, avocat.
Renaud, ferblantier.
Brillier, avocat.

JURA.

Grévy (Jules), avocat.
Cordier, ingén. divisionnaire en retraite.
Chevassu, notaire.
Valette, prof. à la Fac. de droit de Paris.
Tamisier, commandant d'artillerie.
Huot, avocat.
Gréa, avocat
Jobez, maître de forges.

LANDES.

Dampierre, avocat.
Bastiat (Frédéric), économiste.
Lefranc (Victor), avocat.
Duclerc, sous-secrét. d'Etat des Finances.
Pascal-Duprat, homme de lettres.
Vergnes, propriétaire.
Marrast (François), médecin.

LOIR-ET-CHER.

Ducoux, médecin.
Durand de Romorantin, avocat.
Normant, fabricant de draps.
Sarrut, homme de lettres.
Gérard (Léon), avocat.
Salvat, chirurgien.

LOIRE.

Alcock, procureur général à Lyon.
Baune, journaliste.
Martin-Bernard, typographe.
Callet, journaliste.
Chavassieu, propriétaire.
Devillaine, propriétaire.
Favre (Jules), avocat, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.
Fourneyron, ingénieur.
Levet, conseiller de préfecture.
Point, juge au trib. de Saint-Etienne.
Verpilleux, mécanicien.

LOIRE (HAUTE).

Breymand, ancien officier.
Grellet, avocat.
Lafayette (Edmond), avocat.
Laurent, avocat.
Badon, médecin.
Avond (Auguste), avocat.
Lagrevol, avocat.

Rullières (1), général de division.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Lanjuinais, ancien magistrat.
Braheix, négociant.
Bedeau, général de division.
Billault, avocat, anc. sous-secr. d'Etat.
Waldeck-Rousseau, avocat.
De Sesmaisons, agriculteur.
Favre (Ferdinand), ancien négociant.
Fournier, curé de S.-Nicolas de Nantes.
Desmars, avocat.
De Grandville, ancien officier.
De la Rochette, propriétaire.
Favreau, avoué.
Camus de la Guibourgère, propriét.

LOIRET.

Roger, anc gouverneur du Sénégal.
Rondeau, avocat.
Martin (Alexandre), négociant.
Abbatucci, cons à la Cour de cassation.
Arbey, avocat.
Péan, avoué à la Cour d'appel de Paris.
Michot, menuisier.
Considérant, ancien officier du génie, publiciste.

LOT.

Murat (Lucien), propriétaire.
Cavaignac (Eug.), général de div., gouverneur général de l'Algérie.
Rolland, agriculteur.
Carlat, notaire.
Ambert, lieutenant-colonel de cavalerie.
De Saint-Priest (Félix), propriétaire.
Labrousse, ancien professeur.

LOT-ET-GARONNE.

Vergnes (Paul), propriétaire.
Dubruel, agent de change.
Mispoulet, propriétaire.
Tartas, général de brigade.
Baze, avocat.
De Luppé, propriétaire.
Radoult-Lafosse, général de brigade.
Boissié, propriétaire.
Berard, lieutenant d'artillerie.

LOZÈRE.

Fayet, évêque d'Orléans.
Desmolles, agronome.
Comandré, avocat.
Renouard, ancien cons. de préfecture.

MAINE-ET-LOIRE.

Guillier de Latouche, médecin.
Tessié de la Motte, ancien officier.
Bineau, ingénieur en chef des Mines.
Farran, négociant.
Dutier, avocat.
Oudinot de Reggio, génér. de division.
Louvet, banquier.
David (d'Angers), statuaire, membre de l'Institut.
Freslon, procureur général à Angers.
Lefrançois, médecin.
Jounaulx, médecin.
Cesbron-Lavau, négociant.
De Falloux, homme de lettres.

MANCHE.

Havin, ancien magistrat.
Vieillard, ancien officier d'artillerie.
De Tocqueville, membre de l'Institut.
Laumondais, juge de paix.
Dudouy, avocat.
Demézange, présid. du trib. de Mortain.
Abraham Dubois, référendaire à la Cour des comptes.
Boulatignier, conseiller d'Etat.
Reibel, ingénieur en chef à Cherbourg.
Diguet, prés. du tribunal de Saint-Lô.
Delouche, avocat.
Lempereur (de St-Pierre), propriétaire.
Gaslonde, prof à la fac. de droit de Dijon.
Perrée, avocat, directeur du *Siècle*.
Des Essarts, cons. à la Cour d'ap. de Caen.

MARNE.

Faucher (Léon), homme de lettres.
Pérignon, cons. à la Cour d'app. de Paris.
Bertrand, propriétaire.
Bailly, propriétaire.
Dérodé, avocat.
Aubertin, négociant.
Ferrand, ouvrier tisseur.
Leblond, subst. à la Cour d'appel de Paris.
Soullié, avocat.

MARNE (HAUTE).

Montrol, journaliste.
Chauchard, s.-chef à l'Instr. publique.
Toupot de Bévaux, ancien Sous-Préfet.
Walferdin, anc. chef de bur. aux Douanes.
Delarbre, maître de forges.
Milhoux, Avocat.
Couvreux, banquier.

MAYENNE.

Bigot, maître de forges.
Jamet (Emile), propriétaire.
Goyet-Dubignon, prés. du trib. de Chollet.
Duboys-Fresney, officier du génie.
Roussel, maître de forges.
Dutreil, anc. conseiller de préfecture.
Chenais, ancien officier.

(1) a remplacé M. Charbonnel, décédé.

BOUDET, avocat, ancien Secrétaire général de la Justice.
CHAMBOLLE, journaliste (1).

MEURTHE.

MARCHAL, ancien notaire.
LIOUVILLE, membre de l'Institut.
LAFLIZE, avocat.
VION, propriétaire
SAINT-OUEN, avocat.
DELUDRE, ancien officier.
CHARRON fils, ancien notaire.
VOGIN, propriétaire.
LECLERC, ouvrier serrurier.
D'ADELSWARD, anc. officier d'état-major.
FERRY, propriétaire.

MEUSE.

LAUNOY (Auguste), ancien officier.
SALMON, proc. de la République.
MOREAU, propriétaire.
DESSAUX, propriétaire.
ÉTIENNE, référend. à la Cour des comptes.
CHADENET, avocat.
GILLON (Paulin), avocat.
BUVIGNIER (Isidore), avocat.

MORBIHAN.

BESLAY, constructeur de machines.
DU BODAN, procureur général près la Cour d'appel de Rennes.
DANIELO, Curé.
LA ROCHEJAQUELEIN, ex-pair de France.
LEBLANC, prêtre.
HARSCOUET DE SAINT-GEORGES, propriét.
PARISIS, évêque de Langres.
DE FOURNAS, ancien officier.
CRESPEL DE LA TOUCHE, avoué.
DE PERRIEN (Arthur), ancien officier.
DAHIREL, ancien magistrat.
PIOGER, avocat, littérateur.

MOSELLE.

WOIRHAYE, proc.-gén. près la Cour d'appel de Metz.
JEAN-REYNAUD, publiciste, s-secrét.-d'Etat.
LABBÉ, ancien notaire.
DESHAYES, ancien magistrat.
BARDIN, répétiteur à l'Éc. Polytechnique.
ESPAGNE, propriétaire.
TOTAIN, maçon.
PONCELET, général de brigade, commandant l'Ecole Polytechnique.
VALETTE, ancien avocat-général.
ANTOINE, brasseur.
Rolland, offic. du génie (2).

(1) a remplacé M. de Cormenin (option).
(2) a remplacé M. Dornès décédé, qui avait rempl. M. Louis-Napoléon, démis.

NIÈVRE.

GIRERD, avocat.
MANUEL, banquier, conseiller de préfect.
ARCHAMBAULT, marchand de bois.
MARTIN (Émile), métallurgiste.
GRANGIER DE LA MARINIÈRE, journaliste.
GAMBON, juge.
LAFONTAINE, général de division.
DUPIN aîné, proc. gén. à la Cour de cassat.

NORD.

HANNOYE, avocat.
CORNE, procureur-général près la Cour d'appel de Douai.
CHOQUE, ancien notaire.
DELESPAUL, substitut à Lille.
BOULANGER, agriculteur.
DESMOUTIERS, agriculteur.
REGNARD, avocat.
PUREUR, notaire.
MALO, armateur.
SERLOOTEN, propriétaire.
LOISET, médecin vétérinaire.
VENDOIS, médecin.
BONTÉ-POLLET, ancien négociant.
HURÉ, proc. gén. près la Cour d'ap. de Douai.
DUQUESNE, agriculteur.
FAREZ, 1er avocat général à Amiens.
LEMAIRE, propriétaire.
DOLLEZ, cultivateur.
DESURMONT (Louis), cultivateur.
GIRAUDON, ouvrier serrurier.
HEDDEBAUT (Géry), fabricant de sucre.
LENGLET, avocat.
MOUTON, avocat.
DESCAT, teinturier.
DUPONT, ancien notaire.
AUBRY, négociant.
ANTHONY THOURET, homme de lett. (3).
NÉGRIER, colonel (4).

OISE.

BARILLON, avocat.
MARQUIS (Donatien), anc. offic. d'artill.
LEROUX, avocat.
LAGACHE (Célestin), ancien sténographe du *Moniteur*.
GÉRARD, agriculteur.
DE MORNAY, ancien officier.
DESORMES, chimiste-agriculteur.
FLYE, ancien notaire.
SAINTE-BEUVE, agriculteur.
TONDU DU METZ, propriétaire.

ORNE.

DE TRACY, ancien colonel.

(3) a remplacé M. de Lamartine (option).
(4) a remplacé le général Négrier, décédé.

De Corcelle, publiciste.
Gigon-Labertrie, avocat.
Ballot, ancien officier.
Piquet, avocat.
Hamard, anc. conseiller de préfecture.
Cubial, ex-pair de France.
De Charencey, ancien magistrat.
Guérin, capitaine du génie.
Druet-Desvaux, anc. inspect. des forêts
Vaudoré (1), avocat.

PAS-DE-CALAIS.

Piéron, Cons. à la Cour d'appel de Paris
Petit de Bryas, cultivateur.
Degeorge, homme de lettres.
D'Hérembault, Avocat.
Emmery, ing. des Ponts et Chaussées.
Bellart d'Ambricourt, agriculteur.
Cary, ancien journaliste.
Cornille, président du tribunal d'Arras.
Lantoine-Harduin, brasseur.
Pierret, avocat.
Lebleu, officier d'artillerie.
Saint-Amour, littérateur.
Fourmentin, chimiste-agriculteur.
Fréchon, prêtre.
Olivier, ancien officier.
Lenglet (Emile), avocat.
Denissel, brasseur.

PUY-DE-DÔME.

Altaroche, journaliste.
Jouvet, avocat.
Charras, lieutenant-conel, sous-secrétaire d'Etat de la guerre.
Baudet-Lafarge, ancien sous-préfet.
Trélat, médecin.
Lavigne, ancien Notaire.
Girod-Pouzol, ancien sous-préfet.
Jusseraud, médecin.
Combarel de Leyval, propriétaire.
Lasteyras, pharmacien.
Bravard-Verrières, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Goutray, avocat.
Rouher (Eugène), avocat.
Bravard-Toussaint, médecin.
Astaix, négociant.

(PYRÉNÉES (BASSES).

Nogué, avocat.
Condou, avocat.
Boutoey, avocat.
Renaud, négociant.
Lirembourre, avocat.
Saint-Gaudens, avocat.
Dariste, propriétaire.

(1) a remplacé M. Aylies (option).

Lestapis (Jules), ancien officier.
Etcheverry, notaire.
Laussat, ancien officier supérieur.
Barthe (Marcel), avocat (2).

PYRÉNÉES (HAUTES).

Vignerte (J.-J.), avocat.
Dubarry, avocat.
Recurt, médecin.
Lacaze (Bernard), avocat.
Cénac, médecin.
Deville, ancien notaire.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Guiter, notaire.
Arago (Emmanuel), avocat, commiss. dans le départ. du Rhône.
Arago (Etienne), directeur des Postes.
Lefranc, avocat, journaliste.
Picas (3), avocat.

RHIN (BAS).

Liechtenberger, avocat.
Kling, juge à Colmar.
Culmann, colonel d'artillerie.
Schlosser, ancien notaire.
Martin (de Strasbourg), avocat à la Cour de cassation.
Foy, chef de bataillon d'artillerie.
Lauth (Guillaume), avocat.
Dorlan, avocat.
Gloxin, négociant.
Chauffour (Victor), avocat.
Champy (Pierre), maître de forges.
Boussingault, Membre de l'Institut.
Engelhardt, maître de forges.
Westercamp, ancien notaire.
Bruckner, officier d'artillerie.

RHIN (HAUT).

Kœnig, horticulteur.
Yves, proc. gén. près la c. d'app. de Colmar.
Kestner, manufacturier.
Rudler, officier supérieur.
Dolfus (Emile), manufacturier.
Stœcklé, curé.
Bardy, juge.
Struch, maître de forges.
Prudhomme, ancien notaire.
Chauffour, avocat, anc. proc. général.
Heeckeren, ancien Officier.

RHÔNE.

Laforêt, notaire.
Doutre, typographe.
Auberthir, chef d'atelier.

(2) a remplacé M. Armand Marrast (option).
(3) a remplacé M. François Arago (option).

LACROIX, manufacturier.
MORTEMART, ancien officier supérieur.
GOURD, ancien officier.
PAULLIAN, avocat.
BENOIT, chef d'atelier.
MOURAUD (Prosper), ingénieur.
CHANAY, avocat.
FERROUILLAT, avocat.
PELLETIER, aubergiste.
GREPPO, ouvrier en soie.
RIVET (1), conseiller d'Etat.

SAÔNE (HAUTE).

DE GRAMMONT, maître de forges.
DUFOURNEL, maître de forges.
MILLOTTE, capitaine d'artillerie.
GUERRIN, avocat.
MINAL, chef de bataillon retraité.
NOIROT, avocat.
ANGARD, maître de forges.
LELUT, médecin, membre de l'Institut.
SIGNARD, médecin.

SAÔNE-ET-LOIRE.

MATHIEU, membre de l'Institut.
MATHEY, ancien notaire.
THIARD, Gal, chargé d'aff. Suisse.
BOURDON, mécanicien.
ROLLAND (Charles), avocat.
LACROIX, avocat.
PÉZÉRAT, médecin.
MÉNAND, ancien magistrat.
PETIT-JEAN, juge de paix.
REVERCHON, agriculteur.
BRUYS (Amédée), avocat.
MARTIN-REY (2), avocat.
DARIOT (3), notaire
JEANDEAU (4), négociant.

SARTHE.

TROUVÉ-CHAUVEL, banquier.
GASSELIN DE CHANTENAY, propriétaire.
LEBRETON (Jules), négociant.
DE SAINT-AIBIN, cons. à la C d'ap. de Paris.
DE BEAUMONT (Gustave), memb. de l'Inst.
DE LAMORICIÈRE, général de division.
CHEVÉ, ouvrier serrurier.
GASSELIN DE FRESNAY, propriétaire.
DEGOUSÉE, ingénieur civil.
LANGLAIS, avocat.
LORETTE (5), propriétaire.
HAUREAU (6), homme de lettres, biblioth.

(1) a remplacé M. Lortet, démiss.
(2) a remplacé M. Bastide (option).
(3) a remplacé M. de Lamartine (option).
(4) a remplacé M. Ledru-Rollin (option).
(5) a remplacé M. Jules de Lasteyrie (opt.).
(6) a remplacé M. Armand Marrast.

SEINE.

LAMARTINE, ministre des affaires étrang., membre du Gouv. provisoire.
ARAGO (François), ministre de la marine, memb. du Gouv. provisoire.
GARNIER-PAGÈS, ministre des Finances, membre du Gouv. provisoire.
MARIE, ministre des Trav. publics, memb. du Gouv. provisoire.
CARNOT, minist. de l'Inst. publique.
DE LASTEYRIE (Ferd.), homme de lettres.
VAVIN, liquidateur de la liste civile.
BERGER, maire du 2e arrondissement.
BUCHEZ, médecin, adj. au maire de Paris.
DE CORMENIN, Président au Conseil d'Etat.
CORBON, ancien typographe.
CAUSSIDIÈRE, préfet de police.
ALBERT, ouvrier, memb. du Gouv. provis.
WOLOWSKI, professeur au Conservatoire des arts et métiers.
PEUPIN, horloger.
LEDRU-ROLLIN, avocat, minist. de l'Intér., membre du Gouv. provisoire.
FLOCON, Journaliste, membre du Gouvern. provisoire.
BLANC (Louis), homme de lettres, memb. du Gouv. provisoire.
PERDIGUIER (Agricol), menuis., h. de lettres.
COQUEREL, pasteur protestant.
GARNON, ancien notaire.
LAMENNAIS, homme de lettres.
GUINARD, homme de lettres, colonel de l'artillerie de la garde nationale.
MOREAU (7), notaire.
GOUDCHAUX (8), banquier, ancien ministre des Finances.
CHANGARNIER (9), général de division.
LEROUX (Pierre) (10), homme de lettres.
HUGO (Victor) (11), membre de l'Institut.
LAGRANGE (Ch.) (12), commerçant.
BOISSEL (13), ancien pharmacien.
PROUDHON (14), homme de lettres.
LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE (15).
FOULD (Ach.) (16), banquier.
RASPAIL (17), chimiste.

(7) a rempl. M. Dupont (de l'Eure) (opt.).
(8) a remplacé M. Armand Marrast (opt.).
(9) a remplacé M. Cavaignac, (option).
(10) a remplacé M. Crémieux, (option).
(11) a remplacé M. Bethmont (option).
(12) a remplacé M. Recurt (option).
(13) a remplacé M. Bastide (option).
(14) a remplacé M. Pagnerre (option).
(15) a remplacé M. Duvivier, décédé.
(16) a remplacé M. Schmit (élect. annul.).
(17) a remplacé M. Béranger, demission.

SEINE-INFÉRIEURE.

Desjobert, agriculteur.
Lefort-Gonssolin, négociant.
Morlot, armateur.
Lebreton, bibliothécaire.
Osmont, négociant.
Levavasseur, armateur.
Cécille, vice-amiral.
Grandin (Victor), manufacturier.
Germonière, négociant.
Lefebvre (Pierre), filateur.
Girard, propriétaire.
Dargent, agriculteur.
Bautier, médecin.
Desmarest, contre-maître filateur.
Sénard, avocat.
Randoing, manufacturier.
Thiers (1), ancien président du Conseil.
Loyer (2), négociant.
Ch. Dupin (3), membre de l'Académie.

SEINE-ET-MARNE.

Lafayette (Georges), ancien officier.
Lafayette (Oscar), officier d'artillerie.
Drouyn de l'Huys, anc. minist. plénipot.
De Lasteyrie, propriétaire.
Chappon, ancien négociant.
Bastide (J.), sous-secrét. d'Etat des Affair. étrangères.
Portalis (Ang.), proc. général près la Cour d'appel de Paris.
Aubergé, agriculteur.
Bavoux, avocat.

SEINE-ET-OISE.

Pigeon, anc. offic. d'artill., agriculteur.
Durand, préfet de Seine-et-Oise.
Landrin, procureur de la Répub. à Paris.
Lécuyer, ouvrier mécanicien.
D'Albert de Luynes, propriétaire, membre de l'Institut.
Bezanson, notaire.
Lefebvre, maître de poste.
Berville, 1er av. gén. près la Cour d'appel de Paris.
Pagnerre, éditeur, Secrétaire général du Gouvernement provisoire.
Remilly, avocat.
Barthélemy Saint-Hilaire, profes. au Collége de France, membre de l'Institut.
Flandin, avocat, anc. avocat général.

SÈVRES (DEUX).

Baugier, propriétaire.
Blot, ancien filateur.

(1) a remplacé M. Lamartine (option).
(2) a remplacé M. Dobremel, démission.
(3) a remplacé M. Lamartine (option).

Boussi, avocat, ancien journaliste.
Charles aîné, cultivateur.
Chevallon, fabricant.
Demarçay, propriétaire, chimiste.
Maichain, médecin.
Richard (Jules), propriétaire.

SOMME

De Beaumont, ancien officier.
Creton, avocat.
Gaulthier de Rumilly, avocat.
Porion, avocat.
Tillette de Clermont, ancien officier.
Magnier, propriétaire.
Blin de Bourdon, ancien préfet.
Delatre, agriculteur.
Allard, notaire.
Randoing, manufacturier.
Morel Cornet, négociant.
Defourment, manufacturier.
Labordère, présid. du trib. d'Amiens.
Dubois (Amable), médecin.

TARN.

Carayon-Latour, propriétaire.
Tonnac, officier du génie.
De Voisins (Et.), propriétaire.
Mouton, prêtre, professeur de théologie.
Rey, général de brigade.
Saint-Victor, ancien officier supérieur.
De Puységur, propriétaire, journaliste.
Marliave (4).
Boyer (5), avocat.

TARN-ET-GARONNE.

De Malleville (Léon), anc. sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur.
Faure Dère, cons. à la Cour d'appel de Toulouse.
Rous, anc. magistrat, journaliste.
De Tours, avocat.
De Cazalès, vicaire-gén. à Montauban.
Delbrel, médecin.

VAR.

Maurel, propriétaire.
Guigues (Lucien), journaliste.
André (Marius), ouvr. du port de Toulon.
Alleman, banquier.
Arnaud (Henri), confiseur.
Philibert, avocat.
Cazy, vice-amiral.
Baume (Edmond), avocat à Paris.
Arène, avocat.

VAUCLUSE.

Laboissière, ancien négociant.

(4) a remplacé M. d'Aragon, décédé.
(5) a remplacé M. Gisclard, décédé.

Raspail (Eugène), ingénieur.
Reynaud-Lagardette, propriétaire.
Pin (Elzéar), propriétaire, journaliste
Bourbousson, médecin.
Gent (1), avocat, journaliste.

VENDÉE.

De l'Espinay, vicaire-gén. de Luçon.
Moreau (Théodore), filateur.
Defontaine, ancien magistrat.
Roullié, avocat.
Bouhier de l'Ecluse, avocat.
Luneau, avocat.
De Tinguy, propriétaire.
Parenteau, avocat.
Grelier-Dufougeroux, propriétaire.

VIENNE.

Bonnin, ancien notaire.
Barthélemy, cons. à la Cour d'appel de Poitiers.
Bérenger, avocat.
Bourbeau, professeur à la Faculté de droit de Poitiers.
Pleignard, Juge.
Junyen, ancien sous-préfet
Proa (2), manufacturier.
Hennecart (3), propriétaire

VIENNE (HAUTE).

Dumas, colonel en retraite.
Maurat-Ballange, avocat.
Bac (Théodore), avocat.
Frichon, avocat.
Allègre, proc.-général près la Cour de Limoges.
Texier, avocat.
Brunel, officier d'artillerie.
Coralli, avocat.

VOSGES.

Doublat, maître de forges.
Buffet, avocat.
Forel, filateur.
Boulay, avocat.
Hingray, imprimeur-libraire.
Najean, avocat.
Turck, médecin.
Houel, avocat.
Falatieu, maître de forges.

(3) a remplacé M. Perdiguier, (option).
(4) a remplacé M. Drault, décédé.
(5) a remplacé M. Jendy, démissionnaire.

Huot, propriétaire.
Braux, avocat.

YONNE.

Guichard, médecin, agriculteur.
Larabit, ancien officier du génie.
Robert, propriétaire.
Rathier, ancien avoué.
Vaulabelle, homme de lettres.
Charton, homme de lettres, anc. chef de division à l'Instruction publique.
Carreau, agriculteur.
Rampont (4).
Raudot (5).

ALGÉRIE.

Didier, avocat.
De Rancé, ancien chef d'escadron.
De Prébois, officier d'état-major.
F. Barrot (6), avocat.

MARTINIQUE.

Schœlcher, homme de lettres, ancien sous-secrétaire d'Etat de la marine.
Pory-Papy, avocat.
Mazuline, propriétaire.

Suppléant.

France, chef d'escadron.

GUADELOUPE.

Périnon, gouverneur de la colonie.
Ch. Dain, homme de lettres, avocat.
Mathieu (Louisy), propriétaire.

Suppléant.

Wallon, avocat, professeur.

GUYANE.

Jouannet d'Orville, juge-président à Saint Pierre.

SÉNÉGAL.

Durand (Valentin), négociant.

POSSESSIONS DE L'INDE.

Lecour, armateur.

ILE DE LA RÉUNION.

N. . . . . . (7).
N. . . . . .

(4) a remplacé M. Louis-Napoléon qui avait remplacé M. Marie.
(5) a remplacé M. de Cormenin (option).
(6) a remplacé M. Ledru-Rollin (option).
(7) Les représentans de l'île de la Réunion n'ont pas été élus

ANNÉE 1850

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

France. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses des maisons souveraines. — Républiques. — Cardinaux qui composent le Sacré-Collége. — Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères, résidant en France. — Ambassadeurs et Ministres de France à l'étranger. — Ministres des Cabinets étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

FRANCE.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE (G ✻), né à Paris le 20 Avril 1808; élu **Président** de la République française le 10 Décembre 1848, proclamé le 20 Décembre.

BOULAY (de la Meurthe) (Henri) (O ✻), *Vice-Président.*

AUTRICHE.

FRANCOIS-JOSEPH I^er^ (Charles), Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême, né le 18 Août 1830, monte sur le trône le 2 Décembre 1848, en vertu de l'acte d'abdication de son oncle, l'Empereur Ferdinand I^er^, et de l'acte de renonciation de son père l'archiduc François-Charles.

Frères.

Ferdinand-Maximilien-Joseph, né 6 Juillet 1832.
Charles-Louis-Joseph-Marie, né 30 Juillet 1833.
Louis-Joseph-Antoine-Victor, né 16 Mai 1842.

Père et Mère.

François-Charles-Joseph, né 7 Décembre 1802, Archiduc d'Autriche, fils de feu l'Empereur François I^er^; marié 4 Nov. 1824, à *Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine*, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph.

Oncle et tantes de l'Empereur.

*Ferdinand I^er^*, Empereur abdicataire, né 19 Avril 1793, marié par procuration le 12 Février 1831, et en personne le 27 du même mois, à *Marie-Anne-Caroline-Pie*, née 19 Septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

Marie-Clémentine, née 1^er^ Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche, épouse du Prince *Léopold* des Deux-Siciles. Voyez Deux-Siciles.

Marie-Anne-Françoise-Thérèse-Josephe-Médarde, née 8 Juin 1804, Archiduchesse d'Autriche.

Impératrice douairière, quatrième épouse de feu l'Empereur François I^er^.

Charlotte-Auguste, née 8 Fév. 1792, fille de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière; veuve, 2 Mars 1835, de l'Empereur François I^er^.

Grands-Oncles, Frères de feu l'Empereur François I^er^.

Léopold II, né 3 Oct. 1797, Archiduc d'Autriche, Grand-Duc de Toscane. V. Toscane.
Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 Janvier 1782, Archiduc d'Autriche; marié

en mariage morganatique 18 Fév, 1827 à *Anne Plochel*, née 6 Janvier 1804, depuis baronne de Brandhof. *De ce mariage :*
François, né 11 Mars 1839.
Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né 30 Septembre 1783, Archiduc d'Autriche. Vice-Roi du Royaume Lombardo-Vénitien; marié 28 Mai 1820, à *Marie-Elisabeth-Charlotte-Joséphine*, née 13 Avril 1800, sœur de feu Charles-Albert, Roi de Sardaigne. *De ce mariage :*
Adélaïde-Françoise-Marie-Reinière-Elisabeth-Clotilde, née 3 Juin 1822. Reine de Sardaigne. V. SARDAIGNE.
Léopold-Louis-Marie, né 6 Juin 1823.
Ernest-Charles-Felix, né 8 Août 1824.
Sigismond-Léopold-Marie, né 7 Janvier 1826.
Reinier-Ferdinand-Marie, né 11 Janvier 1827.
Henri-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 Mai 1828.
Marie-Thérèse Henriette-Dorothée, née 2 Juillet 1849.
Louis-Joseph-Antoine, né 13 Décembre 1784, Archiduc d'Autriche.

Grands-Oncles, fils de l'Archiduc Ferdinand, et de l'Archiduchesse Marie-Béatrice d'Este, Duchesse de Massa et de Carrara.

Ferdinand-Charles-Joseph, né le 25 Avril 1781, Archiduc d'Autriche.
Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 Juillet 1782, Archiduc. d'Autriche.

BAVIÈRE.

MAXIMILIEN II (*Joseph*), né 28 Novembre 1811; Roi de Bavière 21 mars 1848, par suite de l'abdication de son père, le roi Louis (*Charles-Auguste*), marié par procuration le 5 Octobre 1842, et en personne le 12, à
FRÉDÉRIQUE-FRANÇOISE AUGUSTE-MARIE-HEDWIGE, fille du prince Frédéric-Guillaume-Charles, oncle du Roi de Prusse.

De ce mariage :

Louis-Othon-Frédéric-Guillaume, né 25 Août 1845, Prince royal.
Othon-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 Avril 1848.

Frères et sœurs du Roi.

Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 Août 1813, épouse du Grand-Duc héréditaire de Hesse. Voyez HESSE GRAND'-DUCALE.
Othon-Frédéric-Louis, né 1er Juin 1815, Roi de la Grèce. Voyez GRÈCE.
Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 Mars 1821; marié 15 Avril 1844, à *Auguste-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine*, née 1er Avril 1825, fille de Léopold II, Grand-Duc de Toscane. *De ce mariage :*
Louis-Léopold-Joseph-Marie-Alois-Alfred, né 7 Janvier 1845.
Léopold-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 Février 1846.
Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 Mars 1823, Duchesse de Modène.
Hildegarde-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 Juin 1825; mariée 1er Mai 1844, à l'Archiduc *Albert-Frédéric-Rodolphe*. Voyez AUTRICHE.
Alexandrine-Amélie, née 26 Août 1826.
Adalbert-Guillaume-George-Louis, né 19 Juillet 1828.

Père et mère du Roi.

Louis (*Charles-Auguste*), né 25 Août 1786; succède, comme Roi de Bavière, à son père le Roi Maximilien-Joseph 13 Octobre 1825; marié 12 Octobre 1810, à *Thérèse-Auguste-Marie-Frédérique-Amélie*, née 8 Juillet 1792, fille de feu Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg; abdique en faveur de son fils le 21 mars 1848.

Oncles et tantes du Roi, frères et sœurs consanguines du Roi Louis.

Issus du 1er mariage du feu Roi Maximilien-Joseph avec la Princesse Wilhelmine Auguste, fille de George, prince de Hesse-Darmstadt, morte 30 mars 1796.

Auguste-Amélie, née 21 Juin 1788; veuve 21 Février 1824, d'*Eugène de Beauharnais*, Prince d'Eichstædt, Duc de Leuchtenberg. *De ce mariage :*
Charlotte-Auguste, née 8 Février 1792. Voyez AUTRICHE.
Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 Juillet 1795.

Joséphine-Maximilienne-Eugénie, Reine de Suède. Voy. Suède.
Amélie-Auguste-Eugenie, née 31 Juillet 1812; veuve 24 Sept. 1834, de Pierre Ier, Empereur du Brésil, Duc de Bragance.
Théodolinde-Louise-Eugénie-Napoléone, née 13 Avril 1814. Voyez Wurtemberg.
Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste, né 2 Octobre 1817. Voyez Russie.

Sœurs consanguines du Roi.

(Issues du mariage du feu Roi Maximilien-Joseph avec la Princesse Frédérique-Wilhelmine-Caroline, fille de feu Charles Louis de Bade, décédée 13 Novembre 1841.)

Élisabeth-Louise, née 13 Nov. 1801; épouse de *Frédéric-Guillaume IV*, Roi de Prusse.
Amélie-Auguste, née 13 Nov. Nov. 1801, épouse du Prince *Jean*, frère du Roi de Saxe,
Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine, née 27 Janvier 1805; épouse de l'Archiduc d'Autriche *François-Charles-Joseph*.
Marie-Léopoldine-Anne, née 27 Janvier 1805, épouse de *Frédéric-Auguste*, Roi de Saxe,
Louise-Wilhelmine, née 30 Août 1808. Voyez *Branche ducale de Bavière*.

Branche Ducale.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

Maximilien-Joseph, Duc de Bavière, né 4 Décembre 1808; marié 9 Septembre 1828, à *Louise-Wilhelmine*, née 30 Août 1808, tante du Roi de Bavière. *De ce mariage :*
Louis-Guillaume, né 21 Juin 1831.
Caroline-Thérèse-Hélène, née 4 Avril 1834.
Elisabeth Amélie-Eugénie, née 24 Décembre 1837.
Charles-Théodore, né 9 Août 1839.
Marie-Sophie-Amélie, née 4 Octobre 1841.
Mathilde-Ludovica, née 30 Septembre 1843.
Charlotte-Auguste, née 22 Février 1847.

BELGIQUE.

LÉOPOLD, né 16 Décembre 1790 (Duc de Saxe-Cobourg-Gotha); élu Roi des Belges 4 Juin 1831, est proclamé à Bruxelles 21 Juillet suivant; veuf 6 Décembre 1817, de *Charlotte-Augusta*, fille de feu Georges IV, Roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; remarié à Compiègne, 9 Août 1832, à
Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, née à Palerme 3 Avril 1812, fille de Louis-Philippe Ier, alors Roi des Français.

De ce mariage :

Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor, Duc de Brabant, Prince royal, né 9 Avril 1835.
Philippe-Eugène-Ferdinand-Léopold, Comte de Flandre, né 25 Mars 1837.
Marie-Charlotte-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 Juin 1840.

Frères et Sœurs du Roi. *Voyez* Saxe-Cobourg-Gotha.

BRESIL.

DOM PEDRO II de Alcantara (*Jean-Charles-Léopold-Salvador-Biblaos-Xavier de Paula-Leoccideo-Michel-Gabriel-Raphaël-Gonzaga*), né 2 Décembre 1825, Empereur du Brésil (sous-tutelle) 7 Avril 1831, par l'abdication de feu Pierre Ier, son père; prend lui-même les rênes du gouvernement, 23 Juillet 1840; marié 30 Mai 1843, à
Thérèse-Christine-Marie, sœur de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, née 14 Mars 1822.

De ce mariage :

N. . . . ., né 19 Juillet 1848, *prince impérial.*
Izabel Christina-Leopoldina, née 27 Juillet 1846.
Léopoldine-Thérèse-Françoise-Caroline-Michelle-Gabrielle-Raphaelle-Gonzagua, né 13 Juillet 1847.

Sœurs de l'Empereur.

(Du 1er mariage de feu l'Empereur Pierre Ier avec Léopoldine-Caroline-Joséphine, Archiduchesse d'Autriche.)

Maria da Gloria-Jeanne-Charlotte-Léopoldine, etc., reine de Portugal. Voyez Portugal,
Januaria, née 11 Mars 1821, Comtesse d'Aquila. *Voyez* Deux-Siciles.
Françoise-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière de Paule-Michelle-Gabrielle-Raphaelle-Gonzague, née 2 Août 1824; mariée 1er Mai 1843 à François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, Prince de Joinville.

Sœur consanguine de l'Empereur.

(Fille du deuxième mariage de l'Empereur Pierre Ier.)

Marie-Amélie, née 1er Décembre 1831.

Impératrice douairière, Belle-Mère de l'Empereur.

Amélie-Auguste Eugénie, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtemberg, née 31 Juillet 1812; veuve 24 Septembre 1834 de l'Empereur Pierre Ier.

Oncles et Tantes de l'Empereur. *Voyez* PORTUGAL et AUTRICHE.

DANEMARK.

FRÉDÉRIC VII (*Charles-Chrétien*), né le 6 Octobre 1808; succède à son père, le Roi Chrétien VIII, 20 Janvier 1848; marié 1er Novembre 1828 à *Wilhelmine-Marie*, fille de feu Frédéric VI, Roi de Danemark et séparé en Sept. 1837; remarié 10 Juin 1841, à *Caroline-Charlotte-Marianne*, née 10 Janvier 1821, fille de George, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strelitz; séparé le 30 Septembre 1846.

Oncle et Tantes du Roi.

Frédéric-Ferdinand, né 22 Nov 1792, Prince Héréditaire, marié 1er Août 1829 à *Caroline*, Princesse de Danemark, née 28 Octob. 1793, fille du feu Roi Frédéric VI.

Julienne, née 18 Février 1788, veuve de Guillaume, Prince de Hesse-Philippsthal.

Charlotte, née 30 Octobre 1789, épouse de Guillaume, Landgrave de Hesse-Cassel.

Caroline, née 28 Octobre 1793, fille du feu roi Frédéric VIII.

Belle-Mère du Roi.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796, fille de feu Frédéric-Chrétien, Duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg; veuve 20 Janvier 1848 du roi Chrétien VIII.

Cousines du Roi.

Caroline, née 28 Octobre 1793, fille du feu Roi Frédéric VI, mariée à son cousin *Frédéric-Ferdinand*, Prince héréditaire.

Wilhelmine-Marie, née 18 Janvier 1808; séparée en Septemb. 1837 de son cousin le Prince *Frédéric-Charles-Christian*; remariée 19 Mai 1838, à son cousin le Duc *Charles* de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg. Voyez ci-après.

Reine Douairière.

Marie-Sophie-Frédérique, née 28 Octobre 1767, fille de feu Charles, Landgrave de la Hesse-Electorale, oncle de l'Electeur Guillaume II; veuve 3 Décembre 1839 du Roi Frédéric VI.

Branche de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

CHRÉTIEN-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né 19 Juillet 1798; Duc de Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg 14 Juin 1814; marié 18 Sept. 1820, à *Louise-Sophie*, née 22 Septembre 1796, fille du Comte de Danneskiold-Samsoë. *De ce mariage :*

Frédérique-Marie-Louise-Auguste-Caroline-Henriette, née 28 Août 1824.

Caroline-Amélie, née 15 Janvier 1826.

Frédéric-Chrétien-Auguste, né 6 Juillet 1829.

Frédéric-Chrétien-Charles-Auguste, né 22 Janvier 1831.

Caroline-Christiane-Auguste-Emilie-Henriette-Elisabeth, née 2 Août 1833.

Frère et Sœur du Duc.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796. Voyez DANEMARK.

Frédéric-Emile-Auguste, né 23 Août 1800; marié 17 Septembre 1829, à *Henriette*, née 9 Mai 1806, fille du Comte de Danneskiold-Samsoë. *De ce mariage :*

Frédéric-Chrétien-Charles-Auguste, né 16 Novembre 1830.

Louise-Caroline-Amélie-Henriette-Auguste, née 29 Juillet 1836.

Cousins et Cousines du Duc.

Charlotte-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 Janvier 1803.

Pauline-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 Février 1804.

George-Eric, né 14 Mars 1805.

Henri-Charles-Woldemar, né 13 Octobre 1810.

Amélie-Eléonore-Sophie-Caroline, née 9 Janvier 1813.

Sophie-Berthe-Clémentine-Auguste, née 30 Janvier 1815.

Branche de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.

CHARLES, né 30 Septembre 1813; succède à son père le Duc Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, 17 Février 1831; marié 19 Mai 1838, à *Wilhelmine-Marie*, née 18 Janvier 1808, fille du feu Roi Frédéric IV. *Voyez* plus haut.

Frères et Sœurs du Duc.

Louise-Marie-Frédérique, née 23 Octobre 1810.
Frédérique-Caroline-Julienne, née 9 Octobre 1811. *Voyez* ANHALT-BERNBOURG.
Frédéric, né 23 Octobre 1814, marié 16 Octobre 1841, à *Adélaïde-Christine-Julienne-Charlotte*, née 9 Mars 1821, Princesse de Lippe-Schaumbourg; divorcée en 1848. *De ce mariage :*
Marie-Caroline-Auguste-Ida-Louise, né 27 Février 1844.
Guillaume, né 19 Avril 1816.
Chrétien, né 8 Avril 1818, marié 26 Mai 1842, à *Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie*, née 7 Sept. 1817, Princesse de Hesse-Cassel. *De ce mariage :*
Chrétien-Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 Juin 1843.
Alexandra-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er Décembre 1844.
Chrétien-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-Georges, né 24 Décembre 1845.
N. . . . ., née 26 Novembre 1847.
Louise, née 18 Novembre 1820.
Jules, né 14 Octobre 1824.
Jean, né 5 Décembre 1825.
Nicolas, né 22 Décembre 1828.

Mère du Duc.

Louise-Caroline, née 28 Septembre 1789, Princesse de Hesse-Cassel; veuve 17 Févr. 1831 du Duc Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold.

Tante du Duc.

Elisabeth-Charlotte-Frédérique-Sophie, née 13 Décembre 1780; veuve 25 Février 1808 du Baron de *Richthofen*.

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

FERDINAND II (*Charles*), né 12 Janvier 1810; Roi du Royaume des Deux-Siciles et de Jérusalem, Duc de Parme, Plaisance, Castre, etc., etc., etc., Grand-Duc Héréditaire de Toscane, etc ; etc., etc.; succède à son père le Roi François Ier 8 Nov. 1830; veuf 31 Janvier 1836, de *Marie-Christine-Caroline-Joséphine-Gaëtane-Elise*, fille du feu Roi de Sardaigne, Victor Emmanuel; remarié 9 Janvier 1837, à MARIE-THÉRÈSE-ISABELLE, née 31 Juillet 1816; Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Archiduc Charles-Louis, grand-oncle de l'Empereur d'Autriche régnant.

Du 1er mariage :

François-d'Assise-Marie-Léopold, Duc de Calabre, Prince royal, né 16 Janv. 1836.

Du 2e mariage :

Louis-Marie, Comte de Trani, né 1er Août 1838.
Alphonse-Marie-Joseph-Albert, Comte de Caserta, né 28 Mars 1841.
Marie-Annonciade-Isabelle, née 24 Mars 1843.
Marie-Immaculée Clémentine, née 14 Avril 1844.
Gaëtan-Marie-Frédéric, Comte de Girgenti, né 12 Janvier 1846.
Joseph-Marie, Comte de Lucera, né le 4 mars 1848.
N. . . . ., née. . . Août 1849.

Sœur consanguine du Roi.

(Issue du 1er mariage du feu Roi *François Ier* avec *Marie-Clémentine*, Archiduchesse d'Autriche.)

Caroline-Ferdinande-Louise, née 5 Novembre 1798; veuve 14 Février 1820, de *Charles-Ferdinand d'Artois*, Duc de Berry.

Frères et Sœurs du Roi.

(Issus du 2e mariage du feu Roi *François Ier* avec *Marie-Isabelle*, Infante d'Espagne).

Marie-Christine, née 27 Avril 1806, Reine douairière d'Espagne. Voyez ESPAGNE.
Charles-Ferdinand, né 10 Octobre 1811, Prince de Capoue.
Léopold-Benjamin-Joseph, né 22 mai 1813, Comte de Syracuse; marié 15 Mai 1837, à *Marie-Victoire-Louise-Philiberte* de Savoie-Carignan, née 29 Septembre 1814.
Marie-Antoinette, née 19 décembre 1814, Grande-Duchesse de Toscane.
Marie-Amélie, née 25 Fév. 1818, épouse de l'Inf. d'Espagne *Don-Sébastien-Gabriel*.
Marie-Caroline-Ferdinande, née 29 Février 1820.
Thérèse-Christine-Marie, née 14 Mars 1822, Impératrice du Brésil. Voyez BRÉSIL.
Louis-Charles-Marie-Joseph, né 19 Juillet 1824, Comte d'Aquila; marié 28 Avril 1844, à Dona *Januaria*, sœur de l'Empereur du Brésil. *De ce mariage :*
Louis-Marie-Ferdinand-Pierre d'Alcantara, né 18 Juillet 1845.
Marie-Isabelle-Léopoldine, née 22 Juillet 1846.
Philippe-Louis-Marie, né 12 Août 1847.

François de Paule-Louis-Emmanuel, né 13 août 1827, Comte de Trapani; fiancé le... Juillet 1849 à *Marie-Isabelle-Annonciade-Jeanne, etc.*, née 21 Mai 1834, fille de Léopold II, Grand-Duc de Toscane.

Oncle et Tante du Roi.

Marie-Amélie, née 26 Avril 1782; mariée 25 Novembre 1809 à *Louis-Philippe Ier*, ex-Roi des Français (Comte de Neuilly).

Léopold-Jean, né 2 Juillet 1790, Prince de Salerne; marié 28 Juillet 1816, à *Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine*, née 1er Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Empereur d'Autriche François Ier. *De ce mariage :*

Marie-Caroline-Auguste, née 26 Avril 1822; mariée 25 Novembre 1844 à *Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans*, duc d'Aumale.

ESPAGNE.

ISABELLE II (Marie-Louise), née à Madrid 10 Octobre 1830, Reine d'Espagne; succède, sous la régence de sa mère la reine Marie-Christine, à son père le Roi Ferdinand VII, 29 Septembre 1833, en vertu de l'ordre de succession confirmé par décret du 29 mars 1830; déclarée majeure, prend les rênes du gouvernement 8 Novembre 1843; mariée 10 Octobre 1846, à

François-d'Assise-Marie-Ferdinand, fils aîné de l'Infant d'Espagne François-de-Paule.

Sœur de la Reine.

Marie-Louise-Ferdinande, Infante d'Espagne, née 30 Janvier 1832; mariée 10 Octobre 1846 à *Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans*, duc de Montpensier.

Mère de la Reine.

Marie-Christine, née 27 Avril 1806, fille de feu François, Roi du royaume des Deux-Siciles; reine douairière d'Espagne; veuve de Ferdinand VII, 29 Septembre 1833.

Oncles de la Reine.

Charles-Marie-Isidore, né 29 Mars 1788; veuf 4 Septembre 1834, de *Marie-Françoise-d'Assise*, Princesse de Portugal; remarié 20 Octobre 1838 à *Marie-Thérèse*, née 29 Avril 1793, fille du feu Roi de Portugal Jean VI. *Du 1er mariage :*

Charles-Louis-Marie-Ferdinand, né 31 Janvier 1818 (Comte de Montemolin).

Jean-Charles-Marie-Isidore, né 15 Mai 1822; marié 6 Février 1847 à *Marie-Béatrice-Anne-Françoise*, fille du feu duc de Modène, François IV.

Ferdinand-Marie, né 19 Octobre 1824.

François de Paule-Antoine-Marie, né 10 Mars 1794; veuf 30 Janvier 1844, de *Louise-Charlotte*, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles. *De ce mariage :*

Isabelle-Ferdinande, née 18 Mai 1821.

François-d'Assise-Marie-Ferdinand, né 13 Mai 1822, Duc de Cadix; marié 18 Oct. 1846 à la Reine Isabelle.

Henri-Marie-Ferdinand, né 17 Avril 1823, Duc de Séville.

Louise-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 Juin 1824.

Joséphine-Ferdinande-Louise, née 25 Mai 1827.

Ferdinand-Marie-Mariano, né 11 Avril 1832.

Marie-Christine-Isabelle, née 5 Juin 1833.

Amélie-Philippe, née 12 Octobre 1834.

Cousin de la Reine.

Sébastien-Gabriel, né 4 Novembre 1811, fils de feu l'infant Pierre; marié 7 Avril 1832, *Marie-Amélie*, sœur du Roi des Deux-Siciles, née 25 Février 1818.

ÉTATS ROMAINS.

PIE IX (Mastai-Ferretti), né à Sinigaglia 13 Mai 1792; Evêque d'Imola 17 Déc. 1832; Cardinal 23 Décembre 1839, élu Pape à Rome 16 Juin 1846; couronné le 21.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

VICTORIA Ire (Alexandrine), née 24 Mai 1819; Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande; fille de feu Edouard-Auguste, Duc de Kent et Strathern, frère des rois

George IV et Guillaume IV; succède à ce dernier 20 Juin 1837; mariée 10 Février, 1840, à

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 Août 1819, fils de feu Ernest, Duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

De ce mariage :

Albert-Edouard, Prince de Galles, né 9 Novembre 1841, Prince royal.
Victoria Adélaïde-Marie-Louise, née 21 Novembre 1840.
Alice-Maud-Mary, née 25 Avril 1843.
Alfred-Ernest-Albert, né 6 Août 1844.
Hélène-Victoire-Auguste, née le Juin 1846.
Louise-Caroline Alberte, née 18 mars 1848.

Oncles, Tantes, Cousins et Cousines de la Reine.

Ernest-Auguste, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande, Roi de Hanovre. Voir Hanovre.

Adolphe-Frédéric, né 24 Fév. 1774, Duc de Cambridge, Comte de Tipperary et Baron de Culloden; marié 7 Mai 1818, à *Auguste-Wilhelmine-Louise*, née 25 Juillet 1797, fille de feu Frédéric, Landgrave de la Hesse-électorale. *De ce mariage :*
George-Frédéric-Guillaume-Charles, né 26 Mars 1819.
Auguste-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822; mariée 28 juin 1843 à *Frédéric Guillaume*, Grand-Duc héréditaire de Mecklenbourg-Strélitz.
Marie-Adélaïde-Wilhelmine Elisabeth, née 27 Novembre 1833.

Marie, née 25 Avril 1776; veuve 30 Novembre 1834, de son cousin *Guillaume-Frédéric*, Duc de Gloucester et d'Edimbourg, Comte de Connaught, en Irlande.

Sophie, née 3 Novembre 1777.

Mère de la Reine.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786, fille de feu François, Duc de Saxe-Cobourg; veuve en premières noces du Prince *Emich* de Linange, et en secondes noces, 23 Janvier 1828, d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin.

Reine Douairière.

Adélaïde Amélie-Louise-Thérèse-Caroline, née 13 Août 1792, fille de feu Georges, Duc de Saxe-Meiningen, Reine douairière; veuve 20 Juin 1837, du Roi *Guillaume IV*.

GRÈCE.

OTHON (Frédéric-Louis), né 1er juin 1815, fils de Louis, Roi de Bavière, abdicataire; élu Roi de la Grèce le 7 Mai 1832; accepte la couronne 4 Octobre 1832; monte sur le trône sous régence, 25 Janvier 1833; prend les rênes du gouvernement 1er Juin 1835; marié 22 Novembre 1836, à

Marie-Frédérique-Amélie, née 21 Décembre 1818, fille du 1er lit de *Paul Frédéric-Auguste*, Grand-Duc d'Oldenbourg.

Frères, sœurs, etc., du Roi. Voyez Bavière.

HANOVRE.

ERNEST-AUGUSTE, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande, Roi de Hanovre 20 Juin 1837; veuf 29 Juin 1841, de *Frédérique-Caroline-Sophie*, fille de feu Charles, Duc de Mecklenbourg-Strélitz.

De ce mariage :

George-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, né 27 Mai 1819, Prince Royal; marié 18 Février 1843, à la Princesse *Marie*, née 15 Avril 1818, fille de Joseph, Duc de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*
Ernest Auguste-Guillaume-Adolphe-Georges Frédéric, né 21 Septembre 1845.
Frédérique-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.

Frères, sœurs, etc., du Roi. Voyez Grande-Bretagne.

PAYS-BAS.

GUILLAUME III (Alexandre-Paul-Frédéric), né le 19 Février 1817, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Limbourg, succède à son père, le 12 Mai 1849; marié le 18 Juin 1839 à

Sophie-Frédérique-Mathilde, née le 17 Juin 1818, Fille de Guillaume Ier, Roi de Wurtemberg. *Voyez* Wurtemberg.

De ce mariage :

Guillaume-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henry, Prince d'Orange, né 4 Septembre 1840, Prince royal.

Guillaume-Frédéric-Maurice-Alexandre-Henri-Charles, né 15 Septembre 1843.

Frère et Sœur du Roi.

Guillaume-Frédéric-Henri, né 13 Juin 1820.

Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 avril 1824 : mariée 8 Octobre 1842 à *Charles*, Grand Duc héréditaire de Saxe-Weimar-Eisenach.

Mère du Roi.

Anna-Polowna, née 18 Janvier 1795, Fille de feu Paul Ier, Empereur de Russie, Reine Douairière ; veuve 17 mars 1849 du Roi Guillaume II.

Oncle et Tante du Roi.

Guillaume-Frédéric-Charles, né 28 Février 1797 ; marié 21 Mai 1825 à *Louise-Auguste-Wilhelmine-Marie*, née 1er Février 1808. Fille de feu Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-Louise, née 5 Août 1828.

Wilhelmine-Frédérique-Anne-Elisabeth-Marie, née 5 Juillet 1841.

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-Marianne, née 9 Mai 1810. Voyez Prusse.

PORTUGAL.

MARIA II DA GLORIA (*Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Isidore da Cruz-Françoise-Xavière de Paula-Michelle-Gabrielle-Raphaëla-Louise-Gonzaga*), née 4 Avril 1819, fille de feu Pierre Ier, Empereur du Brésil, Duc de Bragance ; Reine de Portugal et des Algarves 2 Mai 1826 ; veuve, 28 Mars 1835, d'*Auguste-Charles-Eugène-Napoléon*, Duc de Leüchtenberg ; remariée 1er Janvier 1836, à

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, Roi-Epoux, né 29 Octobre 1816, fils de Ferdinand-George-Auguste, Prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

De ce mariage :

Pierre d'Alcantara, né 16 Septembre 1837, Prince Royal.

Louis-Philippe, né 31 Octobre 1838, Duc d'Oporto.

Jean-Maria, né 16 Mars 1842, Duc de Beja.

Marianne, née 21 Juillet 1843.

Antonia, née 17 Février 1845.

Ferdinand, né 23 Juillet 1846.

Auguste, né 4 novembre 1847.

Frère et Sœurs de la Reine. Voyez Brésil.

Oncle et Tantes de la Reine, enfans du feu roi Jean VI.

Marie-Thérèse, 2e femme du prince Charles-Marie-Isidore d'Espagne. V. Espagne.

Isabelle-Marie, née 4 Juillet 1801.

Miguel-Marie-Evariste, né 26 Octobre 1802.

Anne-de-Jesus-Marie, née 23 Décembre 1806 ; mariée 1er Déc. 1827 au Duc de Loulé.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, né 15 Octobre 1795, Roi de Prusse ; succède à son père, le feu Roi Frédéric-Guillaume III, 7 Juin 1840 ; marié par procuration 16 Novembre 1823 à Munich, et en personne à Berlin, 29 Novembre suivant, à

Élisabeth-Louise, née 13 Novembre 1801, fille du deuxième mariage de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière.

Frère et Sœur du Roi.

Frédéric-Guillaume-Louis, Prince de Prusse, né 22 Mars 1797 ; marié 11 Juin 1829, à *Marie-Louise-Auguste-Catherine*, née 30 Septembre 1811, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage :*

Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles, né 18 Octobre 1831.

Louise-Marie-Elisabeth, née 3 Décembre 1838.

Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine, née 13 Juillet 1798, Impératrice de Russie.

Frédéric-Charles-Alexandre, né 29 Juin 1801; marié 26 Mai 1827, à *Marie-Louise-Alexandrine*, née 3 Février 1808, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage:*
Frédéric-Charles-Nicolas, né 20 Mars 1828.
Marie-Louise-Anne, née 1er Mars 1829.
Marie-Anne Frédérique, née 17 Mai 1836.
Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 23 Février 1803; veuve de Paul-Frédéric, Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin. V. Mecklenbourg-Schwérin.
Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née 1er Février 1808; épouse de *Guillaume-Frédéric-Charles*, Prince des Pays-Bas. Voyez Pays-Bas.
Frédéric-Henri-Albert, né 4 Octobre 1809; marié 14 Septembre 1830, à *Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-Marianne*, née 9 Mai 1810, fille de feu Guillaume Ier, Roi des Pays-Bas. *De ce mariage:*
Frédérique-Louise Wilhelmine-Marianne-Charlotte, née 21 Juin 1831.
Frédéric-Guillaume-Nicolas-Albert, né 8 Mai 1837.
Frédérique Wilhelmine-Louise-Elisabeth-Alexandrine, née 1er Février 1842.

Oncle du Roi.

Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 Juillet 1783; veuf 14 Avril 1846, d'*Amélie-Marie-Anne*, fille de feu Louis-Guillaume, Landgrave de Hesse-Hombourg. *De ce mariage:*
Henri-Guillaume-Adalbert, né 29 Octobre 1811.
Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née 18 Juin 1815. Voyez Hesse-Grand'-Ducale.
Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, née 15 Octobre 1825. Voyez Bavière.

Cousin et cousine germains du Roi.

Frédéric-Guillaume-Louis, né 30 Oct. 1794, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, oncle du Roi; marié 21 Novembre 1817, à *Wilhelmine-Louise*, née 30 Octobre 1799, fille de feu Alexis-Frédéric-Chrétien, Duc d'Anhalt-Bernbourg. *De ce mariage:*
Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, né 21 Juin 1820.
Frédéric-Guillaume-George-Ernest, né 12 Février 1826.
Frédérique-Wilhelmine-Louise-Amélie, Duchesse régnante d'Anhalt-Dessau.

RUSSIE.

NICOLAÏ PAWLOVITSCH, né 7 Juillet 1796; Empereur de toutes les Russies, succède à son frère l'Empereur Alexandre le 1er Déc. 1825; marié 13 Juillet 1817, à
Alexandra-Fœodorowna (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), née 13 Juillet 1798, fille de Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse.

De ce mariage:

Alexandre-Nicolaïevitsch, né 29 Avril 1818, Grand-Duc et Césarévitsch (Héritier); marié 28 Avril 1841, à *Maria-Alexandrowna* (Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-Marie), née 8 Août 1824, fille feu de Louis II, Grand-Duc de Hesse, Grande-Duchesse Césarewna. *De ce mariage:*
Nicolaï-Alexandrowitsch, né 20 Septembre 1843, Grand-Duc.
Alexandre, né 10 Mars 1845, Grand-Duc.
Wladimir, né 22 avril 1847, Grand-Duc.
Maria-Nicolaïewna, née 18 Août 1819, Grande-Duchesse; mariée 14 Juillet 1839, au Prince *Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste*, Duc de Leüchtenberg, né 2 Oct. 1817.
Olga-Nicolaïewna, née 11 Septembre 1822, Grande-Duchesse; mariée 13 Juillet 1846, à *Charles-Frédéric-Alexandre*, Prince Royal de Wurtemberg, né 6 Mars 1823.
Constantin-Nicolaïevitsch, né 21 Septembre 1827, Grand-Duc; marié 11 Sept. 184 à *Alexandra-Josséfowna* (Alexandre-Frédérique-Henriette-Pauline Marianne-Elisabeth), née 20 Juillet 1830, fille du Duc Joseph de Saxe.
Nicolaï-Nicolaïevitsch, né 8 Août 1831, Grand-Duc.
Mihaïl-Nicolaïevitsch, né 25 Octobre 1832, Grand-Duc.

Sœurs et Belle-Sœur de l'Empereur.

Maria-Pawlowna, née 16 Février 1786, Grande Duchesse de Saxe-Weimar.
Anna-Pawlowna, née 19 Janv. 1795, Gr. Duchesse, veuve de Guillaume II, Roi des Pays-Bas.
Hélène-Pawlowna (Frédérique-Charlotte-Marie), née 13 Janvier 1807, fille du Prince Paul, frère de Guillaume, Roi de Wurtemberg; veuve 9 sept. 1849 du Grand-Duc *Mihaïl-Pawlowitsch*, frère de l'Empereur. *De ce mariage:*
Catherina-Mihaïlowna, née 28 Août 1827, Grande-Duchesse.

POLOGNE.

NICOLAS, Empereur de toutes les Russies; Roi de Pologne, 1er Décembre 1825.

SARDAIGNE.

VICTOR-EMMANUEL II, né 14 Mars 1820, Roi de Sardaigne; succède 23 mars 1849, à son père le Roi Charles-Albert, en vertu de l'abdication de celui-ci; marié 12 avril 1842 à

MARIE-ADÉLAÏDE FRANÇOISE, née 3 Juin 1822, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Archiduc Reinier.

De ce mariage :

Umbert-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, Prince de Piémont, né 14 Mars 1844, Prince royal héréditaire.
Amédée-Ferdinand-Marie, Duc d'Aoste, né 30 mai 1845.
Odon-Eugène-Marie, Duc de Montferrat, né 11 Juillet 1846.
Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née 2 Mars 1843.
Marie-Pie, née 16 Octobre 1847.

Frère du Roi.

Ferdinand-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, Duc de Gènes, né 15 Nov. 1822.

Mère du Roi.

Marie-Thérèse-Françoise, née 21 mars 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane; veuve 28 Juillet 1849 de Charles-Albert, Roi de Sardaigne abdicataire.

Grand'mère du roi, mère du feu Roi Charles-Albert.

Marie-Christine-Albertine-Caroline, née 7 Décembre 1779; fille de feu Charles-Chrétien, Prince de Saxe et Duc de Courlande; veuve 16 Août 1800, de *Charles-Emmanuel-Ferdinand-Joseph-Marie-Louis* de Savoie, Prince de Carignan; mariée en secondes noces au Prince de Montléart.

Tante du Roi, sœur du feu Roi Charles-Albert.

Marie-Elisabeth Charlotte-Joséphine, mariée à l'Archiduc *Reinier,* oncle de l'Empereur. Voyez AUTRICHE.

Enfans de feu *Victor-Emmanuel,* Roi de Sardaigne le 4 juin 1802, par cession de son frère, le Roi Charles-Emmanuel IV, ayant lui-même renoncé au trône en faveur de son frère, Charles-Félix-Joseph, 13 Mars 1821, et de feue *Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe,* fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Duc de Modène.

Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicité-Gaëtane-Pie, née 19 Septembre 1803, épouse du Duc de Parme Charles II.

Marie-Anne-Caroline, née 19 Sept. 1803, mariée 27 Février 1831 à Ferdinand 1er, Empereur d'Autriche, abdicataire.

Branche de Savoie-Carignan.

EUGÈNE-EMMANUEL-JOSEPH-MARIE-PAUL-FRANÇOIS de Savoie, Prince Royal, né 14 Avril 1816, fils de Joseph, Chevalier de Savoie; déclaré Prince de Savoie-Carignan, par décret royal du 28 avril 1834.

Sœur du Prince.

Marie-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 Septembre 1814. *Voyez* DEUX-SICILES.

SAXE (Royaume de).

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né 18 Mai 1797, déclaré co-Régent de son oncle, le feu Roi Antoine, 13 Septembre 1830; lui succède et devient Roi de Saxe, 6 Juin 1836; veuf, 22 Mai 1832, de *Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Démétrie,* née 8 Avril 1801, fille du 2e mariage de feu François Ier, Empereur d'Autriche; remarié 24 Avril 1833, à

MARIE-ANNE-LÉOPOLDINE, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière Maximilien-Joseph.

Frère et Sœurs du Roi.

(Issus du 1er mariage de *Maximilien-Marie-Joseph* avec *Caroline-Marie-Thérèse* de Parme).

Marie-Amélie, née 10 Août 1794.
Marie-Ferdinande, née 27 Avril 1796; veuve 18 Juin 1824, de Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, né 12 Décembre 1801 ; marié, par procuration, 10 Novembre 1822, et en personne le 21, à *Amélie-Auguste*, née 13 Novembre 1801, fille du 1er mariage du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

Marie-Frédérique-Auguste, née 22 Janvier 1827.
Frédéric-Auguste-Albert, né 23 Avril 1828.
Marie-Elisabeth-Maximilienne, née 4 Février 1830.
Frédéric-Auguste-George, né 8 Août 1832.
Marie-Sidonie, née 16 Août 1834.
Anne-Marie, née 4 Janvier 1836.
Marguerite-Caroline, née 24 Mai 1840.
Sophie-Marie, née 15 Mars 1845.

Cousine du Roi.

Marie-Auguste, née 21 Juin 1782, fille du feu Roi Frédéric-Auguste.

Belle-Mère du Roi.

Marie-Louise-Charlotte, née 1er Octobre 1802, Infante d'Espagne, Princesse de Lucques ; veuve 3 Janvier 1838, de *Maximilien-Marie-Joseph*, père du Roi actuel.

SUÈDE ET NORVÈGE.

OSCAR Ier, né 4 Juillet 1799 ; Roi de Suède et de Norvège 8 Mars 1844 ; marié par procuration à Munich 22 Mai 1823, et en personne à Stockholm, 19 Juin 1823, à JOSÉPHINE-MAXIMILIENNE-EUGÉNIE, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg, née 14 Mars 1807.

De ce mariage :

Charles-Louis-Eugène, né 3 Mai 1826, Prince Royal, Duc de Scanie.
François-Gustave-Oscar, né 18 Juin 1827, Duc d'Upland.
Oscar-Frédéric, né 21 Janvier 1829, Duc d'Ostrogothie.
Charlotte-Eugénie-Auguste-Amélie, née le 24 Avril 1830.
Nicolas-Auguste, né 24 Août 1831, Duc de Dalécarlie.

Mère du Roi.

Eugénie-Bernardine-Désirée, née 8 Novembre 1781 ; veuve 8 Mars 1844, du Roi Charles XIV (Jean).

TURQUIE.

Sultan ABDUL-MÉDJID-KHAN, né 11 Chaaban 1238 (19 Avril 1823) ; succède à son père, Sultan Mahmoud-Khan II, 19 Rebyel-akir 1255 (1er Juillet 1839).

Fils et Filles.

Sultan *Mohaméd-Murad*, né 25 Rédjeb 1256 (21 Septembre 1840).
Naïmé-Sultane, née 14 Chaaban 1256 (10 Octobre 1840).
Fatimé-Sultane, née 6 Ramadan (1er Novembre 1840).
Réfia-Sultane, née 24 Zoulhedgbé (6 Février 1842).
Abdul-Hamid, né 15 Chaaban 1258 (21 Septembre 1842).
Adlijé-Sultane, née 13 Ramadan 1258 (18 Octobre 1842).
Mehmed-Rachad, né 20 Chaoual 1260 (2 Novembre 1844).
Munire-Sultane, née 28 Zoulkadeh 1260 (9 Décembre 1844).
Mehmed Zia-Uddin-Effendi, né 22 Zoulhegdé 1262 (11 Décembre 1846).
Mehmed-Abid, né 23 Dechè-mâdi-el-Aouel (26 Avril 1848).

Frère et Sœurs.

Sultan *Abdul-Aziz*, né 15 Chaaban 1245 (9 Février 1830).
Atiyé-Sultane, née 15 Chewwal 1241 (1er Mai 1826) ; mariée 13 Août 1840, à *Ahmed Fethy-Pacha*.
'Adilé-Sultane, née 15 Chaaban 1246 (30 Janvier 1831).

WURTEMBERG.

GUILLAUME Ier (FRÉDÉRIC-CHARLES), né 27 Sept. 1781 ; Roi de Würtemberg 30 Octobre 1816 ; veuf 9 Janvier 1819, de *Catherine-Pawlowna*, fille de feu Paul Ier, Empereur de toutes les Russies, et veuve en 1res noces du Prince Pierre-Frédéric d'Oldenbourg ; remarié 15 Avril 1820, à

PAULINE-THÉRÈSE-LOUISE, née 4 Septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Du 1er mariage :

Marie-Frédérique-Charlotte, née 30 Octobre 1816; mariée 19 Mars, 1840, à *Alfred-Charles-François,* comte de Neipperg.

Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 Juin 1818, Reine des Pays-Bas. V. Pays-Bas.

Du 2e mariage :

Charles-Frédéric-Alexandre, né 6 Mars 1823, Prince Royal; marié 13 juillet 1846, à *Olga-Nicolaiewna,* fille de Nicolas, Empereur de toutes les Russies.

Catherine-Frédérique-Charlotte, née 24 Août 1821; marié 20 Novembre 1845, à son cousin *Frédéric-Charles-Auguste* de Wurtemberg.

Auguste-Wilhelmine-Henriette, née 4 Octobre 1826.

Frère du Roi.

Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Janvier 1785; veuf le 12 décembre 1847, de *Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse,* fille de feu Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*

Frédérique-Charlotte-Marie (Hélène-Pawlowna), née 9 Janvier 1807, veuve 9 Septembre 1849 du Grand-Duc Michel de Russie.

Frédéric-Charles-Auguste, né 21 Février 1808; marié 20 Novembre 1845, à *Catherine-Frédérique-Charlotte* de Wurtemberg, fille du Roi. *De ce mariage :*

Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 Février 1848.

Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Février 1810, Duchesse douairière de Nassau, Voyez Nassau.

Frédéric-Auguste-Eberhard, né 24 Janvier 1813.

Tantes du Roi et leur descendance.

Henriette, née 22 Avril 1780, fille de feu Charles, Prince de Nassau-Weilbourg; veuve, 20 Septembre 1817, de *Louis-Frédéric-Alexandre,* Duc de Wurtemberg, veuf lui-même en premières noces de Marie-Anne, fille du Prince Adam Czartorisky.

Du 2e mariage de *Louis-Frédéric-Alexandre* avec la princesse *Henriette :*

Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline, née 1er Novembre 1797; veuve de l'Archiduc d'Autriche *Joseph,* Palatin de Hongrie.

Pauline-Thérèse-Louise, la Reine. *Voyez plus haut.*

Elisabeth-Alexandrine-Constance, née 27 Février 1802; mariée au Margrave *Guillaume,* frère du Grand-Duc de Bade. Voyez Bade.

Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né 9 Septembre 1804, Duc de Wurtemberg.

(Enfans d'*Eugène-Frédéric-Henri,* Duc de Wurtemberg, décédé 20 Juin 1822, et de *Louise,* née Princesse de Stolberg-Gedern, décédée 24 Mai 1834.)

Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, né 8 Janv. 1788; veuf 13 Av. 1825, de *Caroline-Frédérique-Mathilde,* fille de Georges, Prince de Waldeck-Pyrmont; remarié 11 Septembre 1827, à *Hélène,* née 22 Nov. 1807, Princesse de Hohenlohe Langenbourg. *Du 1er mariage :*

Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 Mars 1818, Duchesse de Würtemberg; mariée 9 Octobre 1845, à *Charles* de Hesse-Philippsthal.

Eugène-Guillaume-Alexandre-Erdmann, né 25 Déc. 1820, Duc de Wurtemberg; marié 15 Juillet 1843, à *Mathilde-Auguste-Wilhelmine,* née 11 Septembre 1818, fille du Prince régnant Georges de Schaumbourg-Lippe.

Du 2e mariage :

Guillaume-Nicolas, né 20 Juillet 1828, Duc de Wurtemberg.

Alexandrine-Mathilde, née 16 Décembre 1829, Duchesse de Wurtemberg.

Nicolas, né 1er Mars 1833, Duc de Wurtemberg.

Pauline-Louise-Agnès, née 13 Octobre 1835, Duchesse de Wurtemberg.

Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-Louise, née 4 Juin 1789; mariée 28 Septembre 1811, à *Auguste,* Prince de Hohenlohe-Oehringen.

Frédéric-Paul-Guillaume, né 25 Juin 1797; marié 17 Avril 1827, à *Marie-Sophie-Dorothée-Caroline,* née 4 Mars 1800, Princesse de la Tour et Taxis. *De ce mariage :*

Guillaume-Ferdinand-Maximilien-Charles, né 3 Sept. 1826, Duc de Wurtemberg.

(Enfans issus du mariage du Duc *Guillaume-Frédéric-Philippe,* oncle du Roi, mort 10 Août 1830, avec *Frédérique-Françoise-Wilhelmine,* morte 6 Février 1822.)

Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, né 6 Juillet 1810, Comte de Würtemberg; marié 8 Février 1841, à *Théodolinde-Louise-Eugénie-Napoléone,* née 13 Avril 1814, fille du Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leüchtenberg. *De ce mariage :*

Auguste-Eugénie-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 Décembre 1842, Comtesse de Wurtemberg.

Marie-Joséphine-Frédérique-Eugénie-Wilhelmine-Théodolinde, née 10 Oct. 1844, Comtesse de Wurtemberg.

Eugénie-Amélie-Auguste-Wilhelmine-Théodolinde, née 13 Septembre 1848, Comtesse de Wurtemberg.

Frédérique-Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 Mai 1815, Comtesse de Wurtemberg; mariée 17 Septembre 1842 à Guillaume, Baron de Taubenheim.

(Enfans issus du mariage du Comte *Frédéric-Chrétien-Alexandre*, cousin du Roi, mort 7 Juillet 1844, avec *Joséphine-Antoinette-Hélène*.)

Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-Eberhard, né 25 Mai 1833, Comte de Wurtemberg.

Wilhelmine-Pauline-Joséphine-Henriette-Marie-Hélène-Sophie-Alexandrine, née 24 Juillet 1834, Comtesse de Wurtemberg.

Pauline-Wilhelmine-Françoise-Xaverine-Joséphine-Marie, née 8 Août 1836, Comtesse de Wurtemberg.

Guillaume-Paul-Frédéric-Henri-Ladislas-Joseph-Léopold-Marie-Charles-Alexandre, né 29 Mars 1839, Comte de Wurtemberg.

Veuve du Duc Ferdinand-Auguste-Frédéric, décédé 20 Janvier 1834.

Cunégonde-Waldburg-Pauline, née 22 Nov. 1771, fille de François-George-Charles, Prince de Metternich-Winneburg.

(Enfans d'*Alexandre-Frédéric-Charles* et d'*Antoinette-Ernestine-Amélie*, fille du feu Duc François de Saxe-Saalfeld-Cobourg.)

Antoinette-Frédérique-Auguste-Marie-Anne, née 17 Sept. 1799; veuve 29 Janv. 1844, du Duc Ernest de Saxe Cobourg-Gotha.

Frédéric-Guillaume-Alexandre, né 20 Déc. 1804, Duc de Wurtemberg; veuf 2 Janvier 1839, de *Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine d'Orleans*; fille de Louis-Philippe I[er], ex-Roi des Français (Comte de Neuilly). *De ce mariage :*
Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 Juillet 1838, Duc de Wurtemberg.

Ernest-Alexandre-Constantin-Frédéric, né 11 Août 1807, Duc de Wurtemberg.

ÉTATS D'ITALIE.

MODÈNE.

FRANÇOIS V (Ferdinand-Géminien), né 1[er] Juin 1819; Archiduc d'Autriche; succède à son père le Duc François IV, 21 Janvier 1846; marié 30 Mars 1842, à Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elise-Amélie-Sophie-Marie-Louise; née 19 Mars 1823, fille de Louis, Roi de Bavière, abdicataire.

Frère et Sœurs du Duc.

Marie-Thérèse-Béatrix, née 14 Juillet 1817; mariée 7 Novembre 1846, à *Henri de Bourbon*, Comte de Chambord.

Ferdinand-Charles-Victor, né 20 Juillet 1821; marié le 4 Octobre 1847 à *Françoise-Marie-Elisabeth*, Archiduchesse d'Autriche, née le 17 Janvier 1831, fille de feu l'Archiduc *Joseph*, Palatin de Hongrie.

Marie-Béatrix-Anne-Françoise, née 13 Février 1824; mariée 6 Février 1847 à D. *Juan Charles-Maria de Bourbon*, Infant d'Espagne.

Oncles et Tante du Duc.

Marie-Léopoldine, née 10 Déc. 1776, veuve du dernier Electeur Palatin de Bavière.

Ferdinand, né 25 Avril 1781.

Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 Juillet 1782.

MONACO.

FLORESTAN (*Grimaldi*), né 10 Octobre 1785, Prince de Monaco, succède à son frère le Pr. Honoré V, 3 Octobre 1841; marié 27 Novembre 1816 à la Princesse Marie-Louise Caroline-Gabrielle, née *Gilbert de Lametz* le 18 Juillet 1793.

De ce mariage :

Charles-Honoré-Grimaldi, Duc de Valentinois, Prince héréditaire, né 8 Décembre 1818; marié 28 Septembre 1816 à *Anthoinette-Ghislaine*, Comtesse de Mérode, née 28 septembre 1828.

Florestine-Gabrielle-Antoinette-Grimaldi, née 22 octobre 1833.

PARME ET PLAISANCE.

CHARLES III, (Ferdinand-Joseph-Marie-Victor-Balthasar), né le 14 Janvier 1823 Duc de Parme et de Plaisance, succède à son père Charles II, abdicataire, le 14 mars 1849; marié 10 Novembre 1845, à

Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, née 21 Septembre 1819, fille de feu Charles Ferdinand d'Artois, Duc de Berry.

De ce mariage.

Robert, né le 9 Juillet 1848, Prince héréditaire.
Marguerite-Marie-Thérèse-Henriette, née 1er Janvier 1847.

Père et mère du Duc.

Charles II (*Louis de Bourbon*), né 22 Déc. 1799; marié 15 août 1820 à *Marie-Thérèse-Ferdinande-Gaëtane-Pie*; née 15 Septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel Roi de Sardaigne.

Tante du Duc.

Marie-Louise-Charlotte, née 1er Octobre 1802; Infante d'Espagne, veuve du Prince Maximilien de Saxe.

TOSCANE.

LÉOPOLD II, né 3 Octobre 1797, Archiduc d'Autriche; Grand-Duc de Toscane 18 Juin 1824; veuf en premières noces 24 Mars 1832, de *Marie-Anne-Caroline*, fille de Maximilien-Marie, frère de feu Antoine, Roi de Saxe; remarié à Naples 7 Juin 1833, à

Marie-Antoinette, sœur du Roi des Deux-Siciles, née 19 Décembre 1814.

Du premier mariage :

Auguste-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, née 1er Avril 1825; mariée 15 Avril 1844, au Prince *Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis*, frère du Roi de Bavière.

Du second mariage :

Ferdinand-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphael-Rénier-Janvier, né 10 Juin 1835, Grand-Duc héréditaire.
Marie-Isabelle-Annonciade-Jeanne-Joséphine-Umilta-Apollonia-Filomena-Virginie-Gabrielle, née 21 Mai 1834.
Charles-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Philippe-Jacques-Janvier-Louis-Gonzague-Reinier, né 30 Avril 1839.
Marie-Louise-Annonciade-Anne-Jeanne-Josèphe-Antoinette-Filomena-Apollonia-Tommasa, née 31 Octobre 1845.
Louis-Salvador-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Dominique-Rénier-Ferdinand-Charles-Zanobie-Antonin, né 4 août 1847.

Sœurs du Grand-Duc.

Marie-Louise-Josèphe-Christine-Rose, née 30 Août 1798.
Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte, née 21 Mars 1801, veuve 28 Juillet 1849, de Charles-Albert, Roi de Sardaigne.

Belle-Mère du Grand-Duc.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796; veuve 18 Juin 1824, de feu *Ferdinand III*, père du Grand-Duc.

ETATS D'ALLEMAGNE.

Anhalt-Bernbourg.

ALEXANDRE (*Charles*), né 2 Mars 1805, Duc d'Anhalt-Bernbourg, succède à son père, le Duc Alexis, 24 Mars 1834; marié 30 Octobre 1834, à

Frédérique-Caroline-Julienne, Princesse de Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, née 9 Octobre 1811.

Sœur du Duc.

Wilhelmine-Louise, née 30 Octobre 1799, épouse du Pr. *Frédéric* de Prusse. V. Prusse.

Anhalt-Coethen.

AUGUSTE-FRÉDÉRIQUE-ESPÉRANCE, née 3 Août 1794, fille de Henri XLIV, Prince de Reuss-Schleiz-Kœstritz, branche cadette; veuve 23 Novembre 1847 du dernier Duc Henri, Duchesse de Coethen 23 Août 1830.

Marie-Amélie-Elisabeth-Caroline, Margrave de Bade, née 11 Octobre 1817; mariée 23 Février 1843, au Marquis de Douglas et Clydesdale.

ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD (*Frédéric*), né 1er Octobre 1794, duc d'Anhalt-Dessau, succède à son grand-père, le Duc Léopold-Frédéric-François, 9 Août 1817; marié 18 Avril 1818, à FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, née 30 Sept. 1796, fille de feu le Prince Frédéric-Louis-Charles, frère du feu roi de Prusse, Guillaume III.

De ce mariage :

Léopold-Frédéric-François-Nicolas, né 29 Avril 1831, Prince héréditaire.
Frédérique-Amélie-Agnès, née 24 Juin 1824.
Marie-Anne, née 14 Septembre 1837.

Frères et Sœurs du Duc.

Amélie-Auguste, née 18 Août 1793. Voyez *Schwarzbourg-Roudolstadt*.
Georges-Bernard, né 21 Février 1796; veuf en premières noces 14 Janvier 1829 de *Caroline-Auguste-Louise-Amélie*, née 4 Avril 1804, fille de feu Charles-Gunther, Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt; remarié en mariage morganatique 4 Octobre 1831, à *Thérèse-Emma d'Erdmansdorff*, née 12 Septembre 1807. *Du 1er mariage :*
Louise, née 22 Juin 1826.
Louise-Frédérique, née 1er Mars 1798, veuve de Gustave, Landgr. de Hesse-Hombourg.
Frédéric-Auguste, né 23 Septembre 1799; marié 11 Septembre 1832, à *Marie-Louise-Charlotte*, née 9 Mai 1814, fille du Pr. Guillaume de Hesse-Cassel. *De ce mariage :*
Adélaïde-Marie, née 25 Décembre 1833.
Bathilde-Amalgonde, née 25 Décembre 1837.
Hilda-Charlotte, née 13 Décembre 1839.
Guillaume-Woldemar, né 29 Mai 1807; marié (en mariage morganatique) 9 Juillet 1840, à *Caroline-Emilie*, Baronne de Stolzenberg, née 31 Janvier 1812.

BADE.

LÉOPOLD (*Charles-Frédéric*), né 29 Août 1790; Grand-Duc de Bade, Duc de Zæhringen, fils du Grand-Duc Charles-Frédéric, mort 10 Juin 1811; succède à son frère, le Grand-Duc Louis, 30 Mars 1830; marié 25 Juillet 1819, à SOPHIE-WILHELMINE, née 21 Mai 1801, fille du Roi de Suède, Gustave IV (Adolphe).

De ce mariage :

Louis, Margrave de Bade, né 15 Août 1824, Grand-Duc héréditaire.
Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, Margrave de Bade, née 6 Déc. 1820, épouse du Duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha. Voy. SAXE-COBOURG-GOTHA.
Frédéric-Guillaume-Louis, Margrave de Bade, né 9 Septembre 1826.
Louis-Guillaume-Auguste, Margrave de Bade, né 18 Décembre 1829.
Charles-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, Margrave de Bade, né 9 Mars 1832.
Marie-Amélie, Margrave de Bade, née 20 Novembre 1834.
Cécile-Auguste, Margrave de Bade, née 20 Septembre 1839.

Frères et Sœur du Grand-Duc.

(Ces Princes et leurs enfans ont également le titre de *Margrave de Bade*.)

Guillaume-Louis-Auguste, né 8 Avril 1792; marié 16 Octobre 1830, à *Elisabeth-Alexandrine-Constance*, née 27 Février 1802, cousine et belle-sœur de Guillaume, Roi de Wurtemberg. *De ce mariage :*
Sophie-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 Août 1834.
Pauline-Sophie-Elisabeth-Marie, née 18 Décembre 1835.
Leopoldine-Wilhelmine-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 Février 1837.
Amélie-Christine-Caroline, née 26 Janvier 1795; mariée 19 Avril 1818, au Prince *Charles-Egon* de Furstenberg.
Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 Décembre 1796.

Grande-Duchesse douairière.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 Août 1789; veuve 8 Décembre 1818 du Grand-Duc *Charles-Louis-Frédéric*, neveu du Grand-Duc actuel. *De leur mariage.*
Louise-Amélie-Stéphanie, Margrave de Bade, née 5 Juin 1811; mariée 9 Novembre 1830, au Prince Gustave Wasa; séparée 14 août 1844.
Joséphine-Frédérique-Louise, Margrave de Bade, née 21 Octobre 1813; mariée, 21 Octobre 1834, à *Charles*, Prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen.

Brunswick-Wolfenbüttel.

GUILLAUME (*Auguste-Louis-Maximilien-Frédéric*), né 25 Avril 1806, Duc de Brunswick-Lunebourg 25 Avril 1831, à la place de son frère Charles, par suite d'arrangemens de famille, et sur la demande de la diète germanique.

Frère aîné du Duc.

Charles - Frédéric - Auguste - Guillaume, né 30 Octobre 1804; ayant succédé, le 16 Juin 1815, à son père. le feu Duc *Frédéric-Guillaume*, sous la tutelle de *George IV*, alors Prince Régent et depuis Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande; prend les rênes du Gouvernement le 30 Octobre 1823; quitte le duché par suite des troubles du 7 Septembre 1830.

Hesse-Électorale.

(Ligne Souveraine.)

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né 20 Août 1802, Électeur; succède à son père l'Électeur Guillaume II, le 20 Novembre 1847; marié morganatiquement à *Gertrude*, Comtesse de Schaumbourg, née 18 Mai 1806.

Sœurs de l'Électeur.

Caroline-Frédérique-Wilhelmine, née 29 Juillet 1799.
Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 Septembre 1804. Voy. Saxe-Meiningen.

Cousins de l'Électeur, Enfans du feu Landgrave *Frédéric*.

Guillaume, né 24 Décembre 1787; marié 10 Novembre 1810, à *Louise-Charlotte*, née 30 Oct. 1789, fille de feu Frédéric, Prince héréd. de Danemark. *De ce mariage :*
Marie-Louise-Charlotte, née 9 Mai 1814; mariée 11 Septembre 1832, à *Frédéric-Auguste*, Prince d'Anhalt-Dessau.
Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 Septembre 1817; mariée à *Chrétien*, Prince de Schleswig-Holstein Sonderbourg-Glucksbourg. V. Danemark.
Frédéric-Guillaume-Georges-Adolphe, né 26 Novembre 1820; veuf 29 Juillet 1844, de *Alexandra-Nicolaïewna*, Grande-Duchesse de Russie, fille de l'Empereur Nicolas.
Auguste-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 Octobre 1823.
Frédéric-Guillaume, né 24 Avril 1790, 2e fils du Landgrave Frédéric.
George-Charles, né 14 Janvier 1793.
Louise-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 Avril 1794; mariée au comte Von der Decken.
Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janvier 1796, Grande-Duchesse de Mecklenbourg-Strélitz. Voyez *Mecklenbourg-Strélitz*.
Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 Juillet 1797, Duchesse de Cambridge. Voyez Grande-Bretagne et Irlande.

Cousins de l'Electeur, Enfans du feu Landgrave *Charles* et de feue la Princesse *Louise* de Danemark.

Marie-Sophie-Frédérique, née 28 Octobre 1767, Reine douairière de Danemark.
Frédéric, né 24 Mai 1771.
Julienne-Louise-Amélie, née 19 Janvier 1773, Abbesse d'Itzehoe.
Louise-Caroline, née 28 Sept. 1789, Duchesse douairière de Schleswig-Holstein.

Lignes cadettes.

Hesse-Philippsthal.

ERNEST-CONSTANTIN, né 8 Août 1771, Landgrave; succède à son frère Louis 15 février 1816; veuf 25 Décembre 1808, de *Christine-Louise*, fille de feu Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt; remarié 17 Février 1812, à
Caroline-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore, née 10 Février 1793, fille du feu Prince Charles, frère du Landgrave.

Du premier mariage :

Charles, né 22 Mai 1803; marié 9 Octobre 1845, à *Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde*, fille du Duc Eugène de Wurtemberg. *De ce mariage :*
Ernest, né 20 Décembre 1846.
François-Auguste, né 26 Janvier 1805.

Nièce du Landgrave.

Marie-Caroline, née 14 Janv. 1793, fille du feu Landgrave Louis de Hesse-Philipsthal.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

CHARLES-AUGUSTE-PHILIPPE-LOUIS, né 27 Juin 1784, Landgrave; fils du Landgrave Adolphe et de Wilhelmine, née Duchesse de Saxe-Meinungen; veuf 8 Juin 1821, de *Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie*, fille de Frédéric-Louis, Prince de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; remarié 10 Septembre 1823, à Sophie-Caroline-Poluxène, née 16 Janvier 1794, fille de feu le Prince de Bentheim-Steinfourt.

Du premier mariage :

Berthe-Marie-Wilhelmine-Caroline-Louise, née 26 Octobre 1818.

Emilie-Auguste-Elise, née 8 Juin 1821.

Du deuxième mariage :

Alexis-Guillaume-Ernest, né 13 Septembre 1829.

Guillaume, né 3 Octobre 1831.

Frère du Landgrave.

Ernest-Frédéric-Guillaume-Ferdinand-Charles-Philippe-Louis, né 28 Janvier 1789.

Belle-Sœur du Landgrave.

Julie-Sophie, née 18 Février 1788, fille de feu Frédéric, Prince héréditaire de Danemark et oncle du Roi Frédéric VI, douairière de feu le Prince Frédéric-Guillaume-Charles-Louis.

Hesse-Rothenbourg.

Sœur de feu le Landgrave Victor.

Leopoldine-Clotilde, née 12 Septembre 1787; veuve 12 août 1844, du Prince *Charles-Auguste* de Hohenlohe-Bartenstein.

HESSE-GRAND'-DUCALE.

LOUIS III, né le 9 Juin 1806, grand-duc, co-Régent depuis le 5 mars 1848, succède à son père, le Grand-Duc Louis II, 16 Juin 1848; marié le 26 décembre 1833, à MATHILDE-CAROLINE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHARLOTTE, née le 30 août 1813, fille de Louis, Roi de Bavière abdicataire.

Frères et Sœur du Grand-Duc.

Charles-Guillaume-Louis, né 23 Avril 1809; marié 22 Octobre 1836 à *Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire*, née 18 Juin 1815; fille du Pr. Guillaume, oncle du Roi de Prusse.
De ce mariage :
Frédéric-Guillaume-Louis-Charles, né 12 Septembre 1837.
Henri-Louis-Guillaume-Adalbert-Waldemar-Alexandre, né 28 Novembre 1838.
Anne Marie-Wilhelmine-Elisabeth-Mathilde, née 25 Mai 1843.
Guillaume-Louis-Frédéric-George-Emile-Philippe-Gustave-Ferdinand, né 16 Nov. 1845.

Alexandre-Louis-Chrétien-George-Frédéric-Emile, né 15 Juillet 1823.

Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-Marie, née 8 Août 1824; mariée 28 Avril 1841, à *Alexandre-Nicolaïevitsch*, Césarévitsch, Prince impérial de Russie.

Oncles du Grand-Duc.

George-Louis-Charles-Frédéric-Ernest, né 31 Août 1780; marié 29 Janvier 1804, à *Caroline-Ottilie*, née de Tœrœk de Szendrœ, 23 Avril 1786, Princesse de Nidda.

Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Christian-Louis, né 14 Mai 1788.

Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 Septembre 1790.

Ligne cadette.

Hesse-Hombourg.

FERDINAND (*Henri-Frédéric*), né 26 Avril 1783, Landgrave souverain de Hesse-Hombourg; succède à son frère le Landgrave Gustave, 8 Septembre 1848.

Sœurs du Landgrave.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771. } Voyez *Schwarzbourg-Roudolstadt.*
Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772. }

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklenbourg-Schwérin.*

Veuve du Landgrave Gustave.

Louise-Frédérique, née le 1er Mars 1798, sœur du Duc régnant d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*

Caroline-Amélie-Elisabeth, née 19 Mars 1819; mariée 1er Octobre 1839 au Prince Henri XX de Reuss Greitz.

Elisabeth-Louise-Frédérique, née 30 Septembre 1823.

1848-49. 2

Hohenzollern-Hechingen.

FRÉDÉRIC (*Guillaume-Hermann-Constantin*), né 16 Février 1801, Prince de Hohenzollern-Hechingen, Duc de Sagan, succède à son père, le Prince Frédéric-Hermann-Othon, le 13 Septembre 1838; veuf 1er septembre 1847, de *Eugénie-Hortense*, née 23 Décembre 1808, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg.

Tantes du Prince régnant.

(Issus du troisième mariage du Prince *Frédéric-Hermann-Othon* et de *Marie-Monique*, Comtesse de Walbourg-Zeil-Wurzach).

Maximilienne-Antoinette, née 30 Novembre 1787; mariée en deuxièmes noces, 17 Mai 1817, à *Clément Joseph*, Comte de Lodron.

Joséphine, née 14 Mai 1790; mariée 31 Août 1811, à *Ladislas*, Comte de Festetics de Tolna.

Enfans du Grand-Oncle du Prince.

Frédérique-Julie, née 27 Mars 1792.

Frédérique-Joséphine, née 7 Juillet 1795; mariée 2 Janvier 1826, au Comte Félix de Lilien, Baron de Bourg-Feistritz.

Hohenzollern-Sigmaringen.

CHARLES (*Antoine-Joaquim-Zéphyrin-Frédéric-Mainrad*), né 7 Septembre 1811, succède à son père le Prince Charles, en vertu de la cession paternelle du 27 Août 1848; marié 21 Octobre 1834 à

Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 Octobre 1813, fille de feu *Charles-Louis-Frédéric*, Grand-Duc de Bade.

De ce mariage :

Léopold-Etienne-Charles-Antoine-Gustave-Edouard-Thassilo, Prince héréditaire, né 22 Septembre 1835.

Stéphanie-Frédérique-Wilhelmine-Antoinette, née 15 Juillet 1837.

Charles-Eitel-Frédéric-Zéphyrin-Louis, né 20 Avril 1839.

Antoine-Egon-Charles-Frédéric, né 7 Octobre 1841.

Frédéric-Eugène-Jean, né 25 Juin 1843.

Marie-Louise-Alexandrine-Caroline, née 17 Novembre 1845.

Sœurs.

Annonciade-Caroline-Joaquime-Antoinette-Amélie, née 6 Juin 1810; veuve 13 Décembre 1847 de *Frédéric*, Prince de Hohenzollern-Hechingen.

Frédérique-Wilhelmine, née 24 Mars 1820; mariée 5 Décembre 1844 au Marquis *Joachim-Napoléon Pepoli*, petit-fils du roi Joachim Murat.

Père et mère.

Charles-Antoine-Frédéric-Mainrad-Fidèle, né 19 Février 1785; succède à son père le Prince Antoine-Aloïs, 17 Octobre 1831; veuf 19 Janvier 1847 d'*Antoinette-Marie*, Princesse de Murat; remarié 14 Mars 1848 à

Catherine-Wilhelmine-Marie-Josèphe de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst, née 19 janvier 1817; veuve 6 juillet 1845 du Comte *François-Erwin d'Ingelheim*.

Liechtenstein.

ALOYS-JOSEPH (*Jean-Népomucène-Joachim-François*), né 26 Mai 1796, Prince de Liechtenstein, Duc de Troppau et Jægerndorf, succède à son père le Prince Jean-Joseph, 20 Avril 1836; marié 8 Août 1831, à

Françoise de Paule, née 8 Août 1813, fille du Comte François-Joseph de Kinsky.

De ce mariage :

Jean-Marie-Francois-Placide, Prince héréditaire, né 5 Octobre 1840.

Marie, née 20 Septembre 1834.

Caroline, née 27 Février 1836.

Sophie-Marie, née 11 Juillet 1837.

Aloïse, née 13 Août 1838.

Ida, née 11 Octobre 1839.

Françoise-Marie, née 30 Décembre 1841.

Marie-Henriette, née 6 Juin 1843.

Anne, née 27 Février 1846.

Frères et Sœurs du Prince.

Marie-Sophie, née 5 Septembre 1798; veuve 19 Octobre 1835 du Comte *Vincent* Esterhazy de Galantha.
Marie-Joséphine, née 11 Janvier 1800.
François-de-Paule-Joachim, né 25 Février 1802; marié 3 Juin 1841, à *Julie*, Comtesse Potocka. *De ce mariage :*
Alfred, né 11 Juin 1842.
Joséphine, née 22 Avril 1844.
Aloys, né 18 novembre 1846.
Charles-Jean-Népomucène-Antoine, né 14 Juin 1803; veuf 20 Avril 1841, de *Rosalie*, Comtesse de Grunne. *De ce mariage :*
Rodolphe, né 28 Décembre 1833.
Philippe, né 17 Juillet 1837.
Henriette, née 1er Avril 1806; mariée 1er Octobre 1825 au Comte Joseph Huniady.
Frédéric, né 21 Septembre 1807.
Edouard-François-Louis, né 22 Février 1809; marié 15 Octobre 1839, à *Honorée*, Comtesse de Choloniewska, veuve de Kouatzka. *De ce mariage :*
Aloys, né 25 Juin 1840.
Mélanie, née 16 Février 1844.
Auguste-Ignace, né 22 Avril 1810.
Ida-Léopoldine-Sophie-Marie-Joséphine-Françoise, née 12 Sept. 1811; mariée au Pr. de Paar.

Cousins et Cousines du Prince.

(Issus de feu *Charles Jean Népomucène*, fils aîné de feu le grand-oncle Charles-Boromée-Joseph).

Charles-François-Antoine, né 23 Octobre 1790; marié 21 Août 1819, à *Françoise*, née 2 Décembre 1799, fille du comte Rodolphe de Warna-Freudenthal. *De ce mariage :*
Marie-Anne, née 25 Août 1820; mariée 17 Juillet 1841, à *Ferdinand*, Prince de Trautmansdorff-Weinsberg.
Charles-Rodolphe, né 19 Avril 1827.
Elisabeth, née 13 Novembre 1832.
Françoise, née 30 Octobre 1833.
Marie, née 19 Septembre 1835.
Rodolphe, né 18 Avril 1838.

Cousins et Cousines du Prince.

(Issus de *Maurice-Joseph*, 3e fils de feu le grand-oncle Charles-Boromée-Joseph).

Marie, née 31 Déc. 1808; mariée 9 Nov. 1826, au Pr. Ferd. de Lobkowitz.
Eléonore, née 25 Déc. 1812; mariée 23 Mai 1830, au Pr. Jean-Ad. de Schwartzenberg.
Léopoldine, née 4 Mai 1815; mariée 6 Mai 1837, au Prince Aloys de Lobkowitz.

Lippe-Detmold.

LÉOPOLD (*Paul-Alexandre*), né 6 Novembre 1796, Prince de la Lippe, succède à son père 4 Avril 1802, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 3 Juillet 1820; marié 23 Avril 1820, à
Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800, fille de feu Gunther, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen. *De ce mariage :*
Paul-Frédéric-Emile-Léopold, né 1er Septembre 1821, Prince héréditaire.
Christine-Louise-Auguste-Charlotte, née 9 Nov. 1822, Abbesse de Cappel et Lemgo.
Günther-Frédéric-Woldemar, né 18 Avril 1824.
Marie-Caroline-Frédérique, née 1er Décembre 1825.
Paul-Alexandre-Frédéric, né 18 Octobre 1827.
Emile-Hermann, né 4 Juillet 1829.
Charles-Alexandre, né 16 Janvier 1831.
Caroline-Pauline, née 2 Octobre 1834.

Frère du Prince.

Frédéric-Albert-Auguste, né 8 Décembre 1797.

Schaumbourg-Lippe.

GEORGE-GUILLAUME, né 20 Décembre 1784, Prince de Schaumbourg-Lippe, 13 Février 1787; marié 23 Juin 1816, à
Ida-Caroline-Louise, née 26 Septembre 1796, fille de feu George, Prince de Waldeck. *De ce mariage :*
Adolphe-George, né 1er Août 1817, Prince héréditaire; marié 25 Octobre 1844, à *Herminie*, née 29 Septembre 1827, fille dudit George de Waldeck. *De ce mariage :*
Herminie, née 4 Octobre 1845.

Etienne-Albert-George, né 10 Octobre 1846.
Pierre-Hermann, né 19 mai 1848.
Mathilde-Augustine-Wilhelmine-Caroline, née 11 Septembre 1818; mariée 15 Juillet 1843, à *Eugène-Guillaume-Alexandre*, Duc de Wurtemberg.
Adélaïde-Christine-Julie-Charlotte, née 9 Mars 1821; mariée 16 Octobre 1841, à *Frédéric*, Prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Gluksbourg, divorcée en 1848.
Ida-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 Mai 1824.
Guillaume-Charles-Auguste, né 12 Décembre 1834.
Elisabeth-Wilhelmine-Augustine-Marie, née 5 Mars 1841.

Sœur du Prince.

Wilhelmine-Charlotte, née 18 Mai 1783; veuve 20 Mai 1839, de *Ernest-Frédéric*, Comte de Munster, Ministre-d'Etat du royaume de Hanovre.

Luxembourg.

GUILLAUME III, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau; Grand-Duc de Luxembourg, 21 Mars 1849. *Voyez* Pays-Bas.

Mecklenbourg-Schwérin.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né 28 Février 1823; succède à son père le Grand-Duc Paul-Frédéric, 7 Mars 1842.

Frère et Sœur du Grand-Duc.

Louise-Marie-Hélène, née 17 Mai 1824.
Frédéric-Guillaume-Nicolas, né 5 Mars 1827.

Mère du Grand-Duc.

Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 23 Février 1803, fille de feu Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse; veuve 7 Mars 1842 du Gr. Duc *Paul-Frédéric*.

Tantes du Grand-Duc.

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Caroline-Catherine, née 31 Mars 1803. Issue du 1er mariage du feu Prince hérédit. *Frédéric-Louis*, avec feue *Helène-Pawlowna*, fille de Paul Ier, Empereur de Russie. *Voyez* Saxe-Altenbourg.

Hélène-Louise-Elisabeth, née 24 Janvier 1814, issue du second mariage du feu Prince héréditaire avec feue *Caroline-Louise*, fille de feu Charles-Auguste, Grand-Duc de Saxe-Weimar; veuve 13 juillet 1842, de *Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri d'Orléans*, duc d'Orléans. *De ce mariage :*
Louis-Philippe-Albert-d'Orléans, comte de Paris, né 24 août 1838.
Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né 9 novembre 1840.

Fils du feu Grand-Duc Frédéric-François.

Gustave-Guillaume, né 31 Janvier 1781.

Troisième épouse du feu Prince héréditaire, *Frédéric-Louis*.

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776, fille de feu Frédéric-Louis Landgrave, de Hesse-Hombourg.

Mecklenbourg-Strélitz.

GEORGE (*Frédéric-Charles-Joseph*), né 12 Août 1779; succède à son père le Grand-Duc Charles, 6 Nov. 1816; marié 12 Août 1817, à

Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janvier 1796, fille de feu Frédéric, Landgrave de Hesse-Cassel.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Charles-George-Ernest-Adolphe-Gustave, né 17 Octobre 1819, Grand-Duc héréditaire; marié 28 Juin 1843, à *Auguste-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise*, née 19 Juillet 1822, fille du Prince-Adolphe-Frédéric, Duc de Cambridge.
Caroline-Charlotte-Marianne, née 10 Janvier 1821, épouse du Prince-Royal de Danemark; séparée 30 septembre 1846. *Voyez* Danemark.
George-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 Janvier 1824.

Nassau.

ADOLPHE (*Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric*), né 24 Juillet 1817, Duc de Nassau succède à son père, le Duc Guillaume-Georges-Auguste-Henri-Belgique, 20 Août 1839; veuf 28 Janvier 1845, d'*Elisabeth-Mihaïlowna*, Grande-Duchesse de Russie, fille de feu le Grand-Duc Michel.

Frère et Sœurs germains du Duc :

(Du premier lit du père avec *Louise-Charlotte-Frédérique-Amélie*, fille du feu Duc Frédéric de Saxe-Altenbourg.)

Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 Avril 1815. *Voy.* OLDENBOURG.
Maurice-Guillaume-Auguste-Charles-Henri, né 21 Novembre 1820.
Marie-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 29 Janvier 1825; mariée 20 Juin 1842, à *Hermann*, Prince de Wied.

Frère et Sœurs consanguins du Duc :

(Du second lit du feu duc *Guillaume-George-Auguste-Henri Belgique* avec *Pauline-Frédérique-Marie*, Princesse de Wurtemberg.)

Hélène-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marie-Anne, née 12 Août 1831.
Nicolas-Guillaume, né 20 Septembre 1832.
Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 Juillet 1836.

Belle-Mère du Duc.

Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Févr. 1810, fille du Prince Paul de Wurtemberg, veuve du Duc *Guillaume-Georges-Auguste-Henri-Belgique*, 20 Août 1839.

Grand'-Tante du Duc.

Henriette, née 23 Avril 1780; veuve du Duc Louis de Wurtemberg.

OLDENBOURG.

AUGUSTE (*Paul-Frédéric*), né 13 Juillet 1783; Grand-Duc d'Oldenbourg, Duc de Schleswig-Holstein; succède à son père le Duc Pierre-Frédéric-Louis, 21 Mai 1829; prend le titre de Grand-Duc le 28 suivant; veuf 13 Sept. 1820, d'*Adélaïde*; fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; veuf en secondes noces 31 Mars 1828, de la Princesse *Ida*, sœur de sa première femme; veuf en troisièmes noces 27 Janvier 1844, de *Cécile*, fille de l'ex-Roi de Suède, feu Gustave IV.

Du premier mariage :

Marie-Frédérique-Amélie, née 21 Décembre 1818, Reine de Grèce. Voyez GRÈCE.
Elisabeth-Marie-Frédérique, née 8 Juin 1820.

Du second mariage :

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 Juillet 1827, Grand-Duc héréditaire.

Du troisième mariage :

Antoine-Gunther-Frédéric-Elimar, né 23 Janvier 1844.

Petit-Fils du Grand-Duc Pierre.

(Issu du Mariage du feu Prince *Pierre-Frédéric-George*, second fils du Duc Pierre avec *Catherine-Pawlowna*, Reine de Wurtemberg.)

Constantin-Frédéric-Pierre, né 26 Août 1812; marié 23 Avril 1837, à *Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte* de Nassau, née 17 Avril 1815. *De ce mariage*

Alexandre-Frédérique-Wilhelmine, née 2 Juin 1838.
Nicolas-Frédéric-Auguste, né 9 Mai 1840.
Alexandre-Frédéric-Constantin, né 2 Juin 1844.
Catherine-Frédéric-Pauline, née 21 septembre 1846.
George-Frédéric-Alexandre, né 17 avril 1848.

REUSS (Branche aînée). — *Reuss-Greitz*.

HENRI XX, né 29 Juin 1794, Prince de Reuss-Greitz; succède à son frère le Prince Henri XIX, 31 Octobre 1836; veuf 21 Juillet 1838, de *Sophie-Marie-Thérèse*, Princesse de Lœwenstein-Rosenberg; remarié 1er Oct. 1839, à *Caroline-Amélie-Elisabeth*, née 19 Mars 1819, fille de feu Gustave, Landgrave de Hesse-Hombourg. *De ce 2e mariage :*

Chrétienne-Herminie-Amélie-Louise-Henriette, née 25 Décembre 1840.
Henri XXII, né 28 Mars 1846.
Henri XXIII, né 27 juin 1848.

Belle-Sœur du Prince.

Gasparine, née 8 Août 1800, Princesse de Rohan-Rochefort; veuve 31 Octobre 1836 de Henri XIX. *De ce mariage :*

Louise-Caroline, née 3 Décembre 1822; mariée au Prince *Edouard* de Saxe-Altenbourg. *Voyez* SAXE-ALTENBOURG.
Elisabeth-Henriette, née 23 Mars 1824; mariée au Prince héréditaire *Charles-Egon* de Furstenberg.

REUSS (Branche cadette). — *Reuss-Schleitz.*

HENRI LXII, né 31 Mai 1785, Prince de Reuss-Schleitz 17 Avril 1818.

Frère et Sœur du Prince.

Chrétienne-Philippine-Louise, née 9 Septembre 1781.
Henri LXVII, né 20 Oct. 1789; marié 18 Avril 1820, à *Sophie-Adélaïde Henriette*, née 28 mai 1800, fille de feu Henri LI, Pr. de Reuss-Lobenstein-Ebersdorf. *De ce mariage :*
Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 Décembre 1822; mariée 7 Mars 1843, au Prince *Adolphe* de Bentheim-Teklenbourg.
Henri XIV, né 28 Mai 1832.

Mère du Prince.

Caroline-Henriette, née 11 Juin 1761, Princesse de Hohenlohe-Kirchberg; veuve 17 Avril 1818, de Henri LXII.

Reuss-Lobenstein-Ebersdorf (2e rameau de la seconde branche).

HENRI LXXII, né 27 Mars 1797; Prince de Reuss-Ebersdorf 10 Juillet 1822; et de Lobenstein 7 Mai 1834; se démet du gouvernement 1er octobre 1848, en faveur de Henri LXII, Prince de Reuss-Schleitz.

Sœurs du Prince.

Caroline-Auguste-Louise, née 27 Septembre 1792.
Sophie-Adélaïde-Henriette, née 28 Mai 1800. Voyez *Reuss-Schleitz*.

SAXE-ALTENBOURG (*ci-devant Hildbourghausen*).

GEORGE (*Charles-Frédéric*), né 24 juillet 1796; succède 30 novembre 1848 à son frère aîné le duc Joseph, en vertu de l'abdication de celui-ci; marié 7 octobre 1825 à

MARIE-LOUISE-FRÉDÉRIQUE-ALEXANDRINE-ÉLISABETH-CHARLOTTE-CATHERINE, née 31 mars 1803, fille du feu Duc Frédéric-Louis, Prince héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin,

De ce mariage :

Ernest-Frédéric-Paul-George-Nicolas, né 16 septembre 1826, Prince héréditaire.
Maurice-François-Frédéric-Constantin-Alexandre-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 Octobre 1829.

Frères et Sœurs du Duc.

Joseph-Frédéric-Ernest-George-Charles, né 27 Août 1789, succède à son père, le Duc Frédéric, 29 Septembre 1834; se démet en faveur de son frère cadet George, le Duc régnant, 30 novembre 1848, marié 24 Avril 1817, à *Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine*, née 28 Juin 1799, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg. *De ce mariage :*
Alexandrine-Marie-Wilhelmine-Catherine-Charlotte, etc., née 14 Avril 1818, épouse du Prince Royal de Hanovre.
Voyez HANOVRE.
Henriette-Frédérique-Thérèse-Elisabeth, née 9 Octobre 1823.
Elisabeth-Pauline-Alexandrine, née 26 Mars 1826.
Alexandrine-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth (*Alexandra-Joseffina*), née 18 Juillet 1830, mariée 11 sept. 1848 au Grand-Duc Constantin de Russie.
Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792, épouse de *Louis*, roi de Bavière abdicataire. Voyez BAVIÈRE.
Frédéric-Guillaume-Charles-Joseph-Louis-George, né 4 Octobre 1801.
Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 Juillet 1804; veuf 14 Janv. 1841, de *Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne*, fille de Charles-Antoine, Prince de Hohenzollern-Sigmaringen; remarié 8 Mars 1842, à *Louise-Caroline*, née 3 Déc. 1822, fille de feu Henri XIX, Prince de Reuss-Greitz. *Du premier mariage :*
Thérèse-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 Décembre 1836.
Antoinette Charlotte Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 Avril 1838.

Du second mariage :

Albert-Henri-Joseph-Charles-Victor-George-Frédéric, né 14 Avril 1843.
Marie-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Charlotte, etc., née 18 Juin 1845.

Saxe-Cobourg-Gotha.

ERNEST II (*Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard*), né 21 Juin 1818; succède à son père, le Duc Ernest Ier, 29 Janvier 1844; marié 3 Mai 1842, à

Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Élisabeth-Sophie, née 6 Décembre 1820, fille de Léopold, Grand-Duc de Bade.

Frère du Duc.

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 Août 1819, mari de la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Voy. Grande-Bretagne et Irlande.

Mère du Duc.

Antoinette-Frédérique-Auguste-Marie-Anne, Princesse de Wurtemberg, née 17 Septembre 1799; veuve 29 Janvier 1844 du Duc *Ernest Ier*, père du Duc régnant.

Oncles et Tantes du Duc.

Julienne-Henriette-Ulrique, actuellement *Anna-Féodorowna*, née 23 Septembre 1781; veuve 27 Juin 1831 du Grand-Duc *Constantin* de Russie, dont elle était séparée 20 Mars 1820.

Ferdinand-Georges-Auguste, né 28 Mars 1785; marié 2 Janv. 1816, à *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née 2 Juillet 1797, fille de François-Joseph Pr. de Kohary. *De ce mariage :*

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, né 29 Octobre 1816, mari de la reine de Portugal. Voyez Portugal.

Auguste-Louis-Victor, né 13 Juin 1818; marié 20 Avril 1843, à *Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde d'Orléans*, née 3 Juin 1817, fille de Louis-Philippe Ier, ex-Roi des Français (Comte de Neuilly). *De ce mariage :*

Philippe-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 Mars 1844.
Auguste-Louis-Maria-Eudes, né 9 août 1845.
Marie-Adélaïde-Amélie-Clotilde, née 9 juillet 1846.
Marie-Louise-Françoise-Amélie, née 26 Octobre 1848.

Victoire-Auguste-Antoinette, née 16 Février 1822, mariée 27 Avril 1840, à *Louis-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans*, duc de Nemours. *De ce mariage :*

Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, Comte d'Eu, né 29 avril 1841.
Ferdinand-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, né 12 Juillet 1844.
Marguerite-Adélaïde-Marie d'Orléans, née 16 Février 1846.

Léopold-François-Jules, né 31 Janvier 1824.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786; veuve en premières noces du Prince *Erich de Linange*, et en secondes noces d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent. Voyez Grande-Bretagne et Irlande.

Léopold-George-Chrétien-Frédéric, né 16 Déc. 1790, Roi des Belges. Voy. Belgique.

Saxe-Meiningen.

BERNARD (*Erich-Freund*), né 17 Déc. 1800, Duc de Saxe-Meiningen; succède à son père, le Duc George, 24 Déc. 1803, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement le 17 Déc. 1821, et, par convention du 12 Nov. 1826, succède aux principautés de Hildbourghausen, Saalfeld, etc.; marié 23 Mars 1825, à

Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 Sept. 1804, fille de feu Guillaume II, Electeur de Hesse-Cassel.

De ce mariage :

George, né 2 Avril 1826, Prince héréditaire.
Auguste-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 1er Août 1843.

Sœurs du Duc.

Adélaïde-Amélie-Louise-Thérèse-Caroline, née 13 Août 1792, Reine douairière de la Grande-Bretagne. *Voyez* Grande-Bretagne et Irlande.

Ida, née 25 Juin 1794, épouse du duc *Charles-Bernard*, frère du grand-duc actuel de Saxe-Weimar.

Saxe-Weimar-Eisenach.

CHARLES-FRÉDÉRIC, né 2 Février 1783; succède à son père le Gr.-Duc Charles-Auguste, 14 Juin 1828; marié 3 Août 1804, à

Marie-Pawlowna, née 16 Février 1786, fille de feu Paul Ier, Empereur de Russie.

De ce mariage :

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 Juin 1818, Grand-Duc héréditaire; marié 8 Oc-

tobre 1842 à *Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise*, née 8 Avril 1824, fille de feu Guillaume II, Roi des Pays-Bas. *De ce mariage :*

Charles-Auguste-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Bernard-Henri-Frédéric-Stephan, né 31 Juillet 1844.

Marie-Anne-Alexandrine-Sophie-Auguste-Hélène, née 20 Janvier 1849.

Marie-Louise-Alexandrine, née 3 Février 1808 ; mariée au Prince *Charles* de Prusse.

Marie-Louise-Auguste-Catherine, née 30 Septembre 1811 ; mariée au Prince *Frédéric-Guillaume* de Prusse.

Frère du Grand-Duc.

Charles-Bernard, né 30 Mai 1792 ; marié 30 Mai 1816, à *Ida*, née 25 Juin 1794, sœur de Bernard, Duc régnant de Saxe-Meiningen. *De ce mariage :*

Guillaume-Auguste-Edouard, né 11 Octobre 1823.

Hermann-Bernard-George, né 4 Août 1825.

Frédéric-Gustave-Charles, né 28 Juin 1827.

Anna-Amélie-Marie, née 9 Septembre 1828.

Amélie-Maria da Gloria-Auguste, née 20 Mai 1830.

SCHWARZBOURG-ROUDOLSTADT.

GUNTHER (*Frédéric*), né 6 Novembre 1793, Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt, succède à son père, 28 Avril 1807, sous la tutelle de sa mère ; prend lui-même les rênes du gouvernement, 6 Novembre 1814 ; marié 15 Avril 1816, à

AMÉLIE-AUGUSTE, née 18 Août 1793, sœur de Léopold-Frédéric, Duc rég. d'Anhalt-Dessau.

Frère et Sœur du Prince régnant.

Thécla, née 23 Février 1795 ; mariée 11 Avril 1817 au Prince *Otton-Victor* de Schoenbourg-Waldenbourg, né 1er Mars 1785.

lbert, né 30 Avril 1798 ; marié 26 Juillet 1827, à la Princesse *Auguste-Louise-Thérèse-Mathilde* de Solms-Braunfels, née 26 Juillet 1804. *De ce mariage :*

Elisabeth, née 1er Octobre 1833.

George-Albert, né 23 Novembre 1838.

Mère du Prince régnant.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771, fille de Frédéric-Louis, Landgrave de Hesse-Hombourg ; veuve 28 Avril 1807 du Prince *Louis-Frédéric*.

Tante du Prince.

Louise-Ulrique, née 26 Oct. 1772, fille de feu Frédéric-Louis, Landgrave de Hesse Hombourg, veuve 4 Fév. 1825, du Prince Charles-Günther, oncle du Duc régnant.

De ce mariage :

François-Frédéric-Charles-Adolphe, né 27 Septembre 1801.

Mathilde, née 18 novembre 1826, fille du Prince Othon-Victor de Schœnbourg-Waldenbourg.

Marie-Guillaume-Frédéric, né 31 Mai 1806.

Cousine du Prince.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline, née 21 Janvier 1774, Princesse douairière de Schwarzbourg-Sondershausen. Voyez *Schwarzbourg-Sondershausen*.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

GUNTHER (*Frédéric-Charles*), né 24 Septembre 1801 ; succède à son père, qui résigne 3 Septembre 1835 ; veuf 29 Mars 1833, de *Marie-Caroline-Irène*, Princesse de Schwarzbourg-Roudolstadt ; marié en deuxièmes noces 29 Mai 1835, à

FRÉDÉRIQUE-ALEXANDRINE-MARIE-MATHILDE-CATHERINE-CHARLOTTE-EUGÉNIE-LOUISE, née 3 Juillet 1814, fille du Prince Auguste de Hohenlohe-Œhringen.

Enfans du premier mariage :

Charles-Gunther, né 7 Août 1830, Prince héréditaire.

Elisabeth-Caroline-Louise, née 22 Mars 1829.

Gunther-Léopold, né 2 Juillet 1832.

Enfant du second mariage.

Marie-Pauline-Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste, née 14 Juin 1837.

Gunther-Frédéric-Charles-Auguste-Hugues, né 13 Avril 1839.

Mère du Prince régnant.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline, née 21 Janvier 1774, fille du feu Frédéric-Charles-Gunther de Schwarzbourg-Roudolstadt.

Sœur du Prince régnant.

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800. Voyez *Lippe-Detmold*.

Tante et Cousines du Prince.

Guntherine (*Frédérique-Charlotte-Albertine*), née 24 Juillet 1791; veuve 16 Nov. 1842, de Jean-Charles Gunther, oncle du prince. *De leur mariage :*

Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 Septembre 1816.

Albertine, née 1er Février 1768, cousine du prince, fille du grand-oncle Auguste et de la Princesse Christine-Elisabeth-Albertine, veuve de George-Frédéric-Henri, Prince de Waldeck.

Guntherine, née 24 Juin 1791, veuve du Prince Charles, de cette maison.

WALDECK.

GEORGE-VICTOR, né 14 Janvier 1831, Prince souverain de Waldeck et Pyrmont; succède à son père, le Prince *George-Frédéric-Henri*, 15 Mai 1845, sous la tutelle de sa mère.

Mère du Prince.

EMMA, née 20 Mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg, veuve 15 mai 1845, du Prince George-Frédéric-Henri.

Frère et Sœurs du Prince régnant.

Auguste-Amélie-Ida, née 21 Juillet 1824, Abbesse du chapitre de Schaaken; mariée 15 Juin 1848, à Alfred, Comte régnant de Stolberg-Stolberg.

Herminie, née 29 Septembre 1827; mariée 25 Octobre 1844, à *Adolphe-George*, Prince héréditaire de Schaumbourg-Lippe.

Wolrad-Mélander, né 24 Janvier 1833.

Oncle et Tantes du Prince régnant.

Ida-Caroline-Louise, Princesse régnante de Schaumbourg-Lippe.

Hermann-Othon-Chrétien, né 12 Octobre 1809; marié 2 Septembre 1833, à *Agnès*, Comtesse de Teleki-Szek.

Amélie-Henriette-Julie, née 4 Avril 1814, fille de Charles, Comte de Lippe-Biesterfeld; veuve 19 Juillet 1846, du prince *Charles-Chrétien*, oncle du Prince. *De leur mariage :*

Albert-George-Bernard-Charles, né 11 Décembre 1841.

Erick-Georges-Armand-Constantin, né 20 Décembre 1842.

Henri-Charles-Auguste-Hermann, né 20 Mai 1844.

Aïeule du Prince régnant.

Albertine-Charlotte-Auguste, née 1er Fév. 1768; fille du feu Prince Auguste de Schwarzbourg-Sondershausen, Douairière; veuve 9 Septembre 1813, du Prince *George*.

Branche cadette des Comtes de Waldeck.

ADALBERT (*Guillaume-Charles*), né 19 Février 1833; succède à son père Charles, Comte de Waldeck, 21 Janvier 1849 sous tutelle de sa mère.

Mère du Comte.

CAROLINE, née 2 Février 1798; veuve 21 Janvier 1849 du Comte Charles de Waldeck.

Frères et Sœurs du Comte.

Caroline-Mathilde-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 Juin 1826; mariée 30 Janvier 1846, à *Charles-Antoine-Ferdinand*, Comte de Bentinck.

Agnès-Ferdinande-Frédérique-Louise-Caroline, né 23 Juillet 1827.

Richard-Casimir-Alexandre-Charles-Louis-Henri, né 26 Décembre 1835.

Tante du Comte.

Amélie-Charlotte-Auguste-Wirths, née 7 Septembre 1785; veuve 18 Juin 1826 du Comte George de Waldeck-Limpourg, oncle du Comte actuel.

RÉPUBLIQUES.

BOLIVIA.

M. le Général BALLIVIAN, Président.

CHILI.

M. le Général BULNÈS, Président.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

M. le Général ROSAS, Gouverneur de la province de Buénos-Ayres, chargé des relations extérieures de la Confédération.

ÉQUATEUR.

M. VICENTE RAMON ROCA, Président.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

M. le Général ZACHARY TAYLOR, Président 4 Mars 1849.

HAÏTI.

M. Faustin SOULOUQUE, Président.

MEXIQUE.

M. DON JOSÉ JONQUIN DE HERRERA, Président de la République.

NOUVELLE-GRENADE.

M. le Général LOPEZ, Président.

PÉROU.

M. le Général Don Ramon CASTILLA, Président.

SAINT-MARIN.

M. BONELLI (J.-B.), Secrétaire général du Gouvernement.
M. . . . . Commissaire du Gouvernement.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Conseil Fédéral.

M. le Dr FURRER, Président du Conseil.
M. DRUEY, Vice-Président.

Ochsenbein.
Munzinger.
Franscini.
Frei-Herosé.
Naeff.
Schiess, *Chancelier de la Confédération.*

URUGUAY.

Don Joaquin SUAREZ, Président provisoire de la République.

VENEZUELA.

M. le Général Carlos SOUBLETTE, Président.

VILLES LIBRES.

LUBECK (ville libre et anséatique).

M. VON EVERS (C. N.),
M. WUNDERLICH (T. G.),
M. FRISTER (B. H.),
M. TORKULH (J. F.),
Bourgmestres.

BRÊME (ville libre et anséatique).

M. SMIDT (J.), *Chargé du Département des Affaires étrangères*,
M. NOLTENIUS,
M. NONNEN (S. H.),
M. DUNTZE. (M),
Bourgmestres.

HAMBOURG (ville libre et anséatique).

M. BARTELS (J. H.),
M. BENECKE (C. D.),
M. KELLINGHUSEN (H.),
M. DAMMERT (J. L.),
Bourgmestres.

FRANCFORT (ville libre).

M. MULLER, Échevin, Bourgmestre-Président.
M. COESTER, Sénateur, second Bourgmestre.

SECTION II.

CARDINAUX COMPOSANT LE SACRÉ COLLÉGE.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Léon XII.

1826. VINCENT MACCHI, né à *Capo di Monte*, diocèse de *Monte-Fiascone*, le 3 août 1770, *Doyen*.

Création de Grégoire XVI.

1831. ALOYS LAMBRUSCHINI, né à *Gènes*, le 2 juin 1776, *Sous-Doyen*.
1832. MARIUS MATTEI, né à *La Pergola*, le 6 septembre 1792.
1833. CASTRUCCIO CASTRACANE DEGLI ANTELMINELLI, né à *Urbin*, le 21 septembre 1779.
1834. CONSTANTIN PATRITZI, né à *Sienne*, le 4 septembre 1798.

CARDINAUX-PRÊTRES.

Création de Pie VII.

1804. CHARLES OPPIZZONI, né à *Milan*, 15 avril 1769.

Création de Léon XII.

1826. JACQUES-PHILIPPE FRANSONI, né à *Gènes*, 10 décembre 1775.
BENOÎT-PIERRE BARBERINI, né à *Rome*, 22 octobre 1788.

Création de Grégoire XVI.

1831. FRANÇOIS SERRA-CASSANO, né à *Naples*, le 21 février 1783.
HUGUES-PIERRE SPINOLA, né à *Gènes*, le 29 juin 1791.
1833. JACQUES MONICO, né à *Riese*, le 26 juin 1778.
1835. AMBROISE BIANCHI, né à *Crémona*, le 17 octobre 1771.
1836. GABRIEL DELLA-GENGA SERMATTEI, né à *Assise*, le 4 décembre 1801.
1837. ALOYS AMAT, né à *Cagliari*, le 21 juin 1796.
ANGE MAI, né à *Schilpario*, le 7 mars 1782.
1838. JEAN SOGLIA, né à *Casola-Valsenio*, diocèse d'Imola, 11 octobre 1779.
CHIARISSIMO FALCONIERI, né à *Rome*, le 17 septembre 1794.
ANTOINE-FRANÇOIS ORIOLI, né à *Bagnavacallo*, le 10 décembre 1778.
ANTOINE TOSTI, né à *Rome*, le 4 octobre 1776.
PHILIPPE DE ANGELIS, né à *Ascoli*, le 16 avril 1792.
ENGELBERT-STERCK, né à *Ophem*, diocèse de Malines, le 2 novembre 1792.
GABRIEL FERRETTI, né à *Ancône*, 31 janvier 1795.

1839. Ferdinand-Marie Pignatelli, né à *Naples*, le 9 juin 1770.
Hugues-Robert-Jean-Charles de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, né au château d'*Auzeville*, diocèse de Toulouse, le 14 août 1768.
Gaspar-Bernard Pianetti, né à *Jesi*, le 7 février 1780.
Aloys Vannicelli-Casoni, né à *Amelia*, le 16 avril 1801.
1840. Louis Altieri, né à *Rome*, le 17 juillet 1803.
1841. Louis-Jacques-Maurice de Bonald, né à *Milhau* (Aveyron), 30 nov. 1787.
1842. Frédéric-Joseph-J.-C., Prince de Schwarzenberg, né à *Vienne* (Autriche), le 6 avril 1809.
Cosme de Corsi, né à *Florence*, le 10 juin 1798.
1843. François de Paola Villadicani, né à *Messina*, le 22 février 1780.
Ignace-Jean Cadolini, né à *Crémone*, le 4 novembre 1794.
Antoine-Marie Cadolini, né à *Ancône*, le 10 juillet 1775.
1844. Fabius-Marie Asquini, né à *Fagagna*, diocèse d'Udine, le 14 août 1802.
Antoine-Marie Cagiano de Azevedo, né dans le diocèse d'*Aquino*, le 11 décembre 1797.
Nicolas Parracciani-Clarelli, né à *Rieti*, le 12 avril 1799.
Dominique Carafa de Traetto, né à *Naples*, le 12 juillet 1805.
1845. Laurent-Simonetti, né à *Rome*, le 26 mai 1789.
Jacques Amadori-Piccolomini, né à *Sienne*, le 30 juillet 1795.
1846. Guillaume-Henriques de Carvalho, né à *Coïmbre*, le 10 février 1793.
Sixte Riario-Sforza, né à *Naples*, le 10 décembre 1805.

Création de Pie IX.

1846. Gaëtan Baluffi, né à *Ancône*, le 29 mars 1788.
1847. Pierre Giraud, né à *Clermont-Ferrand*, 11 août 1791.
Jacques-Marie-Antoine-Célestin Dupont, né à *Iglésias*, le 1er fév. 1792.
1848. Charles Vizzardelli, né à *Monte-San-Giovanni*, près Veroli, le 2 juillet 1791.

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Pie VII.

1823. Thomas-Riario Sforza, né à *Naples*, 8 janvier 1782.

Création de Léon XII.

1826. Thomas Bernetti, né *à Fermo*, 29 décembre 1779.

Création de Grégoire XVI.

1831. Louis Gazzoli, né à *Terni*, le 18 mai 1774.
1834. Adrien Fieschi, né à *Gênes*, le 7 mars 1788.
1838. Aloys Ciacchi, né à *Pesaro*, le 16 août 1788.
Joseph Ugolini, né à *Macerata*, le 6 janvier 1783.
1843. Jean Serafini, né à *Magliano*, le 15 octobre 1786.

Création de Pie IX.

1846. Pierre Marini, né à *Rome*, 5 octobre 1794.
1847. Joseph Bofondi, né à *Forli*, le 24 octobre 1795.
Jacques Antonelli, né à *Sonnino*, près de Terracina, le 2 avril 1806.

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGERES,

Résidant près la République.

AUTRICHE. — Rue Saint-Florentin, 2.

M. RUBNER, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

M. le Cte Rodolphe D'APPONY, *Secrétaire d'Ambassade*, } à l'Ambassade.
M. le Bon DE PONT, *idem*, } à l'Ambassade.
M. le Bon TURKEIM, *idem*, } à l'Ambassade.

BADE. — Rue de la Madeleine, 9.

M. le Bon DE SCHWEIZER, *Ministre résident.*

M. le Bon DE ROGGENBACH, *Secrétaire de Légation.*

BAVIÈRE. — Rue de Richepance, 13.

M. DE WENDLAND (O ✵), *chargé d'affaires.*

BELGIQUE. — Rue de la Pépinière, 97.

M. ROGIER (Firmin) (G O ✵), *Envoyé extraordin. et Minist. plénipot.*

M. le Major CAROLUS (O. ✵), *Conseiller de légation.*
M. PYCKE DE PITTEGHEM, *Secrétaire de légation.*
M. le Bon DE VINCK, *attaché de légation.*
M. DE ZEREZO, *idem.*
M. le Vte VAN LEEMPOEL, *idem.*
M. BOLIVIE, *idem.*

BOLIVIE. — Rue

M. le général SANTA-CRUZ, *Ministre plénipotentiaire.*

BRÉSIL. — Rue de la Pépinière, 118.

M. le commandeur JOSÉ MARIA DE AMARAL, *chargé d'affaires.*

M. le chevalier RODRIGO D. PEREIRA, *attaché à la légation ad interim.*
M. le chevalier Henrique RATTON, *attaché à la légation.*

CHILI. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 27 *bis.*

M. F. X. ROSALÈS, *Chargé d'Affaires.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE. — Rue du Faubourg-St-Honoré, 142.

M. BALCARE, *Secrétaire, chargé des affaires de la Légation.*

DANEMARK. — Rue St-Dominique-St-Germain, 37.

M. le Cte DE MOLTKE, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*

Le Cte ERNEST DE MOLTKE, *attaché*, rue de Lille, 28.

DEUX-SICILES. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 107.

S. E. M. le baron d'ANTONINI, *Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. le Bon de WINSPEARE (Antoine) ✵, *Secrétaire de légation.*
M. . . . . . *Chancelier.*

ESPAGNE. — Rue de Courcelles, 28.

S. E. M. le Duc DE SOTOMAYOR, *Ambassadeur.*

M. le Commandeur DE ARNAU Y DE AOIZ (O ✻), 1er *Secrétaire d'Ambassade.*
M. DE CAMPOS, *second Secrétaire.*
M. DE NARVAEZ, *attaché à l'ambassade.*
M. le Cte DE RIVADAVIA (Ch. L. H.), *idem.*
M. le Cte DE LA UNION (Ch. L. H.), *idem.*
M. DE XIFRÉ, *idem.*
M. le Cte DE GALVE, *idem.*
M. DE CABALLERO, *idem.*
M. FERNANDEZ DE VELASCO, *idem.*
M. DE LA CRUZ (Ch. L. H.), *attaché militaire.*

ÉTATS-ROMAINS. — Rue de Grenelle-St.-Germain, 73.

S. E. Monsignor FORNARI, *Nonce du Saint-Siége* à Paris.

Monsignor LASAGNI, *Auditeur*, } à la Nonciature.
M. l'Abbé PERSICHELLI, *Secrétaire*, } à la Nonciature.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Rue Matignon, 19.

M. W. C. RIVES, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. S. K. STANTON, *Secrétaire de Légation.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — Rue du Faub.-St.-Honoré, 39.

S. E. Lord Mis DE NORMANBY, *Ambassadeur extraordinaire et plénipot.*
Lord HERVEY (William), *Secrétaire d'ambassade*, place de la Concorde, 6.
M. EDWARDS (Richard), *attaché à l'ambassade.* } à l'Ambassade.
M. PAGET (Augustus), *idem.*
M. STUART (William), *idem.*
M. Clark (J.-F.), *idem.*
M. CORBETT (Edwin), *idem.*

GRÈCE.

M. . . . . , *Chargé d'affaires.*

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE LUBECK, BRÊME ET HAMBOURG, ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT. — Rue Trudon, 6.

M. RUMPFF, *Ministre Résident.*

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. — Rue de la Madeleine, 33.

M. . . . . , *Ministre résident.*
M. Eugène SEGUY-VILLEVALEIX, *Secrétaire de Légation.*

HANOVRE. — Rue Miromesnil, 16.

M. le Bon DE STOCKHAUSEN, *Ministre Résident.*
M. BRENER, *Chancelier de légation*, rue Verte 27.

HESSE-ÉLECTORALE.

M. . . . . , *Ministre Résident.*

HESSE-GRAND'-DUCALE.

M. N. . . . .

La Légation de Bade est provisoirement chargée des affaires de la Hesse-Grand'-Ducale.

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN. — Rue du Faubourg-St.-Honoré, 35.

M. DE OERTHLING (C ✻), *Ministre Résident.*

MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

M. . . . . . . , *Ministre Résident.*

MEXIQUE. — Rue de la Madeleine, 29.

M. Ferdinand MANÇINO, *Chargé d'affaires*, rue de Roquepine, 5.
M. François MORA, *Secrétaire de la Légation*, rue de l'Arcade, 35.
M. OSEGUERRA (Andrès), 2e *secrétaire*, rue de l'Ouest, 35.

NASSAU. — Rue de Suresne, 28.

M. le Gal Bon DE FAGEL (G O ✻), *Chargé des Affaires.*
M. FABER (Frédéric), *attaché à la Légation*, rue de la Ville-l'Evêque, 10 *bis.*

NICARAGUA. — Rue de la Ferme, 13.

M. DE MARCOLETTA, *Chargé d'affaires.*

NOUVELLE GRENADE.

M. . . . . . . , *Chargé d'affaires.*

OLDENBOURG.

M. . . . , *Ministre Résident.*

PAYS-BAS. — Rue de Suresnes, 28.

M. le Gal Bon DE FAGEL (G O ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. le Bon DE GÉRICKE (Louis) ✻, *Conseiller de Légation*, rue Miromesnil, 19.
M. FABER (Frédéric), *Chancelier*, rue de la Ville-l'Evêque, 10 *bis.*

PORTUGAL. — Rue de Miromesnil, 21.

M. le Chev. DE PAIVA, *Chargé d'affaires.*
M. le Chev. DANTAS, *Secrétaire de la Légation.*
M. MOUSINHO DE SILVEIRA, *idem*, rue Blanche, 44.
M. le Capitaine NAVARRO DE ANDRADE, *idem*, rue du Faub.-Poissonnière, 19.
M. le Bon D'ALCOCHETE (O ✻), *Conseiller honoraire de Légation*, r. Joubert, 24.
M. le Command. DA GAMA MACHADO, *idem*, quai Voltaire, 3.

PRUSSE. — Rue de Lille, 78.

M. le Cte de HATZFELDT, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE SCHULENBURG, *Conseiller de Légation*, } à la Légation.
M. WINSCH, *Chef de la chancellerie*, } à la Légation.
M. DE LOOS, *attaché à la Légation*, rue de l'Université, 109.
M. GASPERINI, *Secrétaire de chancellerie*, à la Légation.

RUSSIE. — Faubourg Saint-Honoré, 33.

M. KISSÉLEFF (G O ✻), *Chargé d'affaires.*
M. le Prince KOURAKIN (O ✻), *premier Secrét. d'Ambassade*, } à l'Ambassade.
M. DE FOELKERSAM (O ✻), *second idem*, } à l'Ambassade.
M. DE BALABINE (O ✻), *troisième idem*, } à l'Ambassade.

SARDAIGNE. — Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 69.

M. le Cte de PRALORMO, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*

M. le Mis D'AZEGLIO (Emmanuel), *Chargé d'affaires.*
M. le Cte SALINO (Hippolyte), *Secrétaire de Légation.*
M STELLA (Joseph), *id.*
M. RAPELLI (Charles), *Secrétaire de Légation.*
M. le Chev. MATHIEU (Jacques), *attaché à la Légation.*
M. DE ROUSSY (Félix), *id.*

SAXE (Royaume de). — Rue de l'Arcade, 9.

M. le Bon DE KŒNNERITZ (G O ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénip.* (en congé).

M. DE BOSE, *Chargé d'affaires.*

SAXE-WEIMAR.

M. . . . . ., *Ministre Résident.*

SUÈDE ET NORVÈGE. — Rue d'Anjou-Saint-Honoré, 74.

M. le Cte DE LŒVENHIELM (Gust.) (G O ✻), *Envoyé extr. et Ministre plén.*

M. le Bon G. D'ADELSWAERD, *Secrétaire de Légation*, à la Légation.

SUISSE. — Rue Chauchat, 9

M. le Dr BARMAN, *Chargé d'Affaires.*

TOSCANE. — Rue Caumartin, 3.

M. le Prince PONIATOWSKI (Joseph), *Ministre plénipotentiaire.*

M. le Chev. BARGAGLI ✻, *Secrétaire de Légation*, rue de la Victoire, 43.
M. le chev. FRESCOBALDI, *attaché à la Légation.*

TURQUIE. — Rue des Champs-Elysées, 1.

M. le Prince CALLIMAKI, *Minist. plénip. et Envoyé extraordinaire.*

M. BLAQUE, *Secrétaire.*

URUGUAY. — Rue Notre-Dame-de-Lorette, 17.

M. Jose ELLAURI, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

M. . . . . *Secrétaire.*
Benjamin ELLAURI, *second Secrétaire.*

VENEZUELA

M. . . . . .

WURTEMBERG. — Rue de l'Arcade, 13.

M. le Bon DE MAUCLER (Jules), *Cons. de Légat., Chargé d'affaires.*

SECTION IV.

AMBASSADEURS ET MINISTRES FRANÇAIS,

Résidant près les Puissances étrangères.

AUTRICHE. — *Résidence*, Vienne.

M. DE LACOUR (C ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE TALLEYRAND (O ✻), *premier Secrétaire.*
M. GAULDRÉE BOILLEAU, *second.*
M. DE COESSIN, *attaché.*
M. MARCHAND, *Chancelier.*

BADE. — *Résidence*, Carlsruhe.

M. D'HARCOURT (Bern.) ✻, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.*
M. FOURNIER ✻, *Aspirant diplomatique.*

BAVIÈRE. — *Résidence*, Munich.

M. LEFEBVRE (Armand) ✻, *Envoyé extraordin. et Ministre plénip.*
M. DAMRÉMONT ✻, *Secrétaire de Légation.*
M. ALLOU, *Chancelier.*

BELGIQUE. — *Résidence*, Bruxelles.

M. QUINETTE ✻, Représ. du peuple, *Envoyé extr. et Min. plénipotent.*
M. SÉRURIER ✻, *Secrétaire.*
M. VESSILIER, *Aspirant diplomatique.*
M. DE MONTIGNY (O ✻), *Consul honoraire*, *Chancelier.*

BRÉSIL. — *Résidence*, Rio-de-Janeiro.

M. HIS DE BUTENVAL (C ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.*
M. DE SAINT-GEORGES ✻, *Secrétaire chargé des affaires de la Légation.*
M. TAUNAY (O ✻), *Consul honoraire, Chancelier.*

BRUNSWICK.

M. DE MONTTESSUY (O ✻), *Ministre plénipotentiaire.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE. — *Résidence*, Buenos-Ayres.

M. DE MAREUIL (O ✻), *Chargé d'affaires.*
M. MAX DE JOGUET ✻, *attaché.*
M. DUDEMAINE, *Chancelier.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — *Résidence*, Francfort.

M. DE TALLENAY (C ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
M. TILLOS ✻, *premier Secrétaire de Légation.*
M. G. ROTHAN, *Aspirant diplomatique.*
M. LENGLET, *Chancelier.*

DANEMARK. — *Résidence*, Copenhague.

M. DOTÉZAC (O ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. DUCHÈNE, *Secrétaire de Légation.*
M. VESSILIER (Alexandre), *Chancelier.*

DEUX-SICILES. — *Résidence*, Naples.

M. DE RAYNEVAL (O ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*
M. BAUDIN (Ch.), *Secrétaire de Légation.*
M. DE RAYNEVAL (Aloys), *Aspirant diplomatique.*
M. DEFLY ✻, *Consul honoraire, Chancelier.*

ESPAGNE. — *Résidence*, Madrid.

M. . . . . .
M. DE MONTHEROT ✻, *premier Secrétaire.*

M. Soulange-Bodin, *second.*
M. Greling, *Aspirant diplomatique.*
M. Macdonald, *attaché.*
M. Tiran (Melchior) ❋, *Chancelier.*

ÉTATS-ROMAINS. — *Résidence*, Rome.

M. le Gal Baraguey-d'Hilliers (C ❋), Représentant du peuple, *Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*
M de Forbin-Janson, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. de Belcastel, *second.*
M. Desglands de Cescot, *Aspirant diplomatique.*
M. de Gerando ❋, *Chancelier.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *Résidence*, Washington.

M. Sain de Bois-le-Comte (C ❋), *Envoyé extraord. et Min. plénip.*
M. de Bourboulon ❋, *Secrétaire de Légation.*
M. Marie, *Aspirant diplomatique.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — *Résidence*, Londres.

M. Drouyn de Lhuys (O ❋), Représentant du peuple, *Ambassadeur.*
M. Marescalchi (O ❋), *premier Secrétaire.*
M. de Breuil, *second.*
M. Dervieu (Ferdinand), *Aspirant diplomatique.*
M. Roux, *Chancelier.*

GRÈCE. — *Résidence*, Athènes.

M. Thouvenel (O ❋), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. Sabatier (O ❋), *Secrétaire de Légation.*
M. Guérin, *Consul honoraire, Chancelier.*

HANOVRE. — *Résidence*, Hanovre.

M. de Monttessuy (O ❋), *Envoyé extraord. et Min. plénipotentiaire.*
M. Fontenilliat, *Aspirant diplomatique, Secrétaire honoraire.*

HESSE-ÉLECTORALE. — *Résidence*, Cassel.

M. Ch. d'Assailly, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*

HESSE GRAND'DUCALE ET DUCHÉ DE NASSAU. — Résidence, Darmstadt.

M. . . . . .

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN, MECKLENBOURG-STRÉLITZ, OLDENBOURG; VILLES LIBRES ET ANSÉAT. DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK. — *Résidence*, Hambourg.

M. de Salignac-Fénelon (O ❋), *Envoyé extr. et minist. plénipotent.*
M. Aymé d'Aquin ❋, *Aspirant diplomatique.*
M. Groux ❋, *Consul honoraire, Chancelier.*

NOUVELLE-GRENADE, etc. — *Résidence*, Bogota.

M. Delisle de Siry (O ❋), *Chargé d'Affaires.*
M. Arbeltier, *Chancelier.*

PAYS-BAS. — *Résidence*, La Haye.

M. Dubois de Saligny (C ❋), *Envoyé extraor. et Min. plénipotentiaire.*
M. de La Hante, *Secrétaire de Légation.*
M. Desvernois, *Chancelier.*

PERSE. — *Résidence*, Téhéran.

M. de Sartiges (O ❋), *Envoyé extraordinaire.*
M. Dano, *Secrétaire.*

PORTUGAL. — *Résidence*, Lisbonne.

M. Barrot (Adolphe) (C ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. BécLard ❋, *Secrétaire de Légation.*
M. Fournier (Ortaire), *Chancelier.*

PRUSSE. — *Résidence.* Berlin.

M. FIALIN DE PERSIGNY (O ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. CINTRAT (Edouard), *premier Secrétaire.*
M. DE SEGUR, *second.*
M. THOMAS DE NANCY (Ch.), *Chancelier.*

RÉPUBLIQUE MEXICAINE. — *Résidence,* Mexico.

M. LEVASSEUR (O ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE NEUFLISE, *attaché.*
M. CHAMPEAUX (J. B.), *Consul honoraire, Chancelier.*

RUSSIE. — *Résidence,* Saint-Pétersbourg.

M. le G^d DE CASTELBAJAC (G O ❋), *Envoyé extraord. et Min. plénipot.*
M. DE FERRIÈRE-LEVAYER ❋, *premier Secrétaire.*
M. DE LALLEMAND, *second.*
M. DE MOSBOURG, *Aspirant diplomatique.*
M. FAMIN (César) ❋, *Consul honoraire, Chancelier.*

SARDAIGNE. — *Résidence,* Turin.

M. LUCIEN MURAT, Représentant du peuple, *Envoyé extraord. et Minist. plénipotentiaire.*
M. DE REIZET ❋, *Secrétaire de Légation.*
M. ISAMBERT, *Aspirant diplomatique.*
M. DELESSERT (Adrien), *idem.*
M. BÈGUE-CLAVEL, *Chancelier.*

SAXE (Royale). — *Résidence,* Dresde.

M. D'ANDRÉ (O ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE MENNEVAL ❋, *Secrétaire de Légation.*

SAXE (Grand'-Ducale) et Duchés de Parme.

M. D'ANDRÉ (O ❋), *Ministre plénipotentiaire.*

SUÈDE ET NORWÈGE. — *Résidence,* Stockholm.

M. LOBSTEIN ❋, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
M. DAVID, *Secrétaire de Légation.*
M. DU LUAT, *Chancelier.*

SUISSE. — *Résidence,* Berne.

M. DE REINHARD (C. ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. DE GOBINEAU, *premier Secrétaire.*
M. GRENIER, *second.*
M. TEUTSCH, *Chancelier.*

TOSCANE. — *Résidence,* Florence.

M. COLONNA-WALEWSKI ❋, *Envoyé extraordin. et Ministre plénipot.*
M. DE POILLY, *attaché.*
M. MURAT (Joachim), *Aspirant diplomatique.*
M. DENOIX ❋, *Chancelier.*

TURQUIE. — *Résidence,* Constantinople.

M. le G^d AUPICK (G O ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. EDME DE RECULOT ❋, *premier Secrétaire.*
M. DE MASSIGNAC ❋, *second.*
M. DE BOURQUENEY, *Aspirant diplomatique.*
M. ROUËT (L.), *Chancelier.*

WURTEMBERG. — *Résidence,* Stuttgardt.

M. DE BASSANO (O ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
M. SAMPAYO, *Secrétaire.*

SECTION V.

MINISTRES DE CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

ANHALT-BERNBOURG.

Conseil de conférences.

M. de Kersten, *Conseiller intime, Président de Régence.*
M. de Brau, *Président de la Chambre des finances.*
M. le B^on de Salmouth, *Conseiller intime de Légation.*
M. de Krorigk, *Conseiller intime de Régence.*
M. de Kulteroff, *Membre extraordinaire des Affaires militaires.*

ANHALT-DESSAU.

Autorité supérieure.

M. Habicht, *Conseiller intime, actuellement Président.*
M. Kœpe, *Conseiller ministériel.*

AUTRICHE.

M. le Pr. de Schwarzenberg, *Présid. du conseil et Min. des aff. étrang.*
M. Bach, *Ministre de l'intérieur.*
M. le B^on de Kraus, *Ministre des finances.*
M. le C^te Giulay, *Ministre de la guerre.*
M. de Schmerling, *Ministre de la justice.*
M. de Bruck, *Ministre du commerce.*
M. le C^te Thun, *Ministre de l'instruction publique.*
M. de Thienfeld, *Ministre de l'Agriculture et des Mines.*
M. le B^on de Culmer, *Ministre sans portefeuille pour les affaires de la Croatie.*

BADE.

M. Kluber, *Ministre des affaires étrang., Présid. du Cons.-d'Etat.*
M. Stabel, *Conseiller-d'Etat, Président du département de la justice.*
M. le B^on de Roggenbach, *colonel, Prés. du département de la guerre.*
M. Regenauer, *Conseiller-d'Etat, Président du Min. des finances.*
M. le B^on de Marshall, *Cons.-d'Etat, Présid. du Ministère de l'intérieur.*
M. de Stengel, *Conseiller-d'Etat, Membre du Conseil.*

BAVIÈRE.

M. Von der Pfordten, *Conseiller-d'Etat, Ministre d'Etat de la Maison royale et des affaires étrangères.*
M. de Zwehl, *Conseiller-d'Etat, Ministre d'Etat de l'intérieur.*
M. le Dr. Aschenbrenner, *Cons.-d'Et., Ministre d'Etat des finances.*
M. de Kleinschrodt, *Cons.-d'Etat, Ministre d'Etat de la justice.*
M. de Luder, *Génér.-Major, Cons.-d'Etat, Ministre d'Etat de la guerre.*

BELGIQUE.

M. Rogier (Ch.), *Ministre de l'intérieur.*
M. de Haussy, *Ministre de la justice.*
M. d'Offschmidt, *Ministre des affaires étrangères.*

M. Frère-Orban, *Ministre des finances.*
M. le Bon Chazal, *Ministre de la guerre.*
M. Rolin, *Ministre des travaux publics.*

BRÊME (ville libre et anséatique).

M. Smidt (J.), *Chargé du dép. des aff. étrang.* }
M. Noltenius, } *Bourgmestres.*
M. Nonnen (S. H.), }
M. Duntze (Michel), }
M. Iken (A. F. A.), } *Syndics.*
M. Smidt, }

BRÉSIL.

M. le Vte d'Olinda, *Présid. du Conseil, Ministre des affaires étrngères.*
M. le Vte de Mont'Alegre, *Ministre de l'intérieur.*
M. J.-J. Rodrigues Torres, *Ministre des finances.*
M. Eusebio q. m. da Camara, *Ministre de la justice.*
M. Manoel Felizardo de Mello, *Ministre de la marine et de la guerre,* par intérim.

BRUNSWICK.

M. le Bon de Schleinitz, }
M. de Geyso (Aug.), } *Memb. composant le Ministère d'Etat, agissant collectivement.*
M. Le Colonel Morgenster, }

CHILI.

M. Salvador Sanfuentez, *Ministre d'Etat aux départemens de la Guerre, du culte et de l'instruction publique.*
M. Emmanuel-Camilo Vial, *Ministre d'Etat aux départemens de l'intérieur et des relations extérieures.*
M. . . . . . , *Ministre d'Etat au département des finances.*
M. Pedro Nolasco Vidal, *Min. d'Etat aux départ. de la guerre et de la marine.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

M. F. Arana, *Secrétaire-d'Etat au département des affaires étrangères.*
M. Manuel Insiarte, *Secrétaire-d'Etat au département des finances.*
M. le Gal Pinedo, *Inspecteur au département de la guerre.*

DANEMARK.

M. le Cte B. de Moltke, *Présid. du Conseil et min. des affaires étrang*
M. de Bardenfleth, *Ministre de la justice.*
M. de Hansen, *Ministre de la guerre.*
M. de Larthmann, *Ministre de la marine.*
M. Blume, *Ministre du commerce.*
M. le Cte Sponnech, *Ministre des finances.*

DEUX SICILES.

M. le Chev. Fortunato, *Président du Conseil des Ministres et Ministre secrétaire d'Etat des Affaires étrangères.*
M. le Commandeur d'Urso, *Ministre secrétaire d'Etat des finances.*
M. Longobardi, *Ministre secrétaire d'Etat de grâce et justice.*
M. le Gal Tarrascosa, *Ministre secrétaire d'Etat des travaux publics.*
M. le Gal Prince d'Ischilella, *Ministre secrétaire d'Etat de la guerre.*

M. Ferdinand TROJA, *Ministre secrét. d'Etat des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.*

M. PECCHENEDA, *secrét. d Etat, directeur de la police.*	*Ministère de l'intérieur.*
M. MURENA, *secrét. d'Etat, direct. des affaires intérieures.*	

ESPAGNE.

M. le Capitaine-Général Duc DE VALENCIA, *Président sans portefeuille.*
M. le M^is DE PIDAL, *Ministre des affaires étrangères.*
M. BRAVO MURILLO, *Ministre des finances.*
M. DE SARTORIUS, C^te de San-Luis, *Ministre de l'intérieur.*
M. ARRAZOLA, *Ministre de la justice.*
M. ROCA DE TOGORES, M^is de Molins, *Ministre de la marine.*
M. le G^al FIGUERAS, M^is de la Constancia, *Ministre de la guerre.*
M. SEIJAS LOZANO, *Ministre du commerce, de l'instruction et des travaux publics.*

ÉTATS ROMAINS.

Commission Extraordinaire Gouvernementale d'Etat.

DELLA-GENGA-SERMATTEI, Cardinal.
VANNICELLI-CASONI. *id.*
ATTIERI. *id.*
Le Cardinal ANTONELLI, *Pro-Secrétaire-d'Etat, Ministres des affaires étrangères, Président du Conseil.*
Monsignor SAVELLI, *Ministre de l'intérieur et de la Police.*
GIANSANTI, Avocat, *Ministre de grâce et de justice.*
A. GALLI, *Ministre des Finances.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

M. John M. CLAYTON, *Secrétaire-d'Etat.*
M W.-M. MEREDITH, *Secrétaire des finances.*
M. G.-W. CRACOFORD, *Secrétaire de la Guerre.*
M. W.-B. PRESTON, *Secrétaire de la Marine.*
M. J. COLLAMER, *Directeur général des postes.*
M. Reverdy JOHNSON, *Procureur-général.*
M. Thomas ECOING, *Secrétaire de l'intérieur.*

FRANCFORT (Ville libre).

Grand Conseil ou Sénat.

M. MULLER, *Echevin, Bourgmestre-Président.*
M. SCHWEITZER, *Sénateur, second Bourgmestre.*

M. J. BUECHNER,	*Syndics.*
M. MEYER (J. F. J.),	

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Lord John RUSSELL, *Premier Lord de la Trésorerie.*
M. le M^is DE LANSDOWNE, *Président du Conseil.*
Lord COTTENHAM, *Lord Chancelier.*
M. le C^te DE MINTO, *Lord du Sceau privé.*
Le très-hon. Charles WOOD, *Chancelier de l'Echiquier.*
Le très-hon. Sir George GREY, *Secrét.-d'Etat au départ. de l'Intérieur.*
Lord V^te PALMERSTON, *Secrétaire-d'Etat au départ. des Affaires étrang.*

M. le C^te^ GREY, *Secrétaire-d'Etat au département des Colonies.*
Sir Francis J. BARING, *Premier Lord de l'Amirauté.*
Lord CAMPBELL, *Chancelier du duché de Lancastre.*
Lord GRANVILLE, *Payeur général.*
M. le C^te^ DE CARLISLE, *Grand-Maître des eaux et forêts.*
M. le M^is^ DE CLANRICARDE, *Directeur général des postes.*
L'hon. Henry LABOUCHÈRE, *Président du bureau de commerce.*
Le très-hon. Sir John C. HOBHOUSE, *Direct. du bureau du contrôle.*
Sir W. N. SOMERVILLE, *Premier Secrétaire pour l'Irlande.*
M. Fox MAULE, *Secrétaire de la guerre.*

Sans entrée dans le Cabinet.

M. le C^te^ CLARENDON, *Vice-Roi et Lord Lieutenant d'Irlande.*
Lord Duc DE WELLINGTON, *Commandant en chef de l'armée.*
M. le M^is^ D'ANGLESEY, *Grand-Maître de l'artillerie.*
Le très-hon. R. L. SHEIL, *Directeur de la monnaie.*
John PARKER, *Secrétaire de l'Amirauté.*
Sir John JERVIS, *Attorney général.*
Horatio WADDINGTON, *Sous-Secrétaire-d'Etat de l'Intérieur.*
H. U. ADDINGTON, } *Sous-Secrétaires-d'Etat des Affaires étrangères.*
Lord EDDISBURY, }
Sir John ROMILLY, *Sollicileur général.*

GRÈCE.

M. CONDURIOTIS, *Présid. du Conseil des Ministres, Ministre de la marine.*
M. Constantin COLOCOTRONIS, *Ministre des Affaires étrangères.*
M. RUFOS, *Ministre de l'Intérieur*
M. Tazi MANGINA, *Ministre des Finances.*
M. le G^al^ RHODIOS, *Ministre de la Guerre.*
M. MAUROMICHALIS (Anastase), *Ministre des Cultes et de l'Instr. publiq.*
M. Georgios RHALLIS, *Ministre de la Justice.*

HAÏTI.

M. le Général J. PAUL, *Secrétaire-d'Etat de la guerre et de la marine.*
M. le Général A. DUPUY, *Secrétaire-d'Etat des finances, du commerce et des relations extérieures.*
M. D. DELVA, *Secrétaire-d'Etat de la justice, de l'instruction publique et des cultes.*
M. le Général E. GABRIEL, *Secrét.-d'Et. de l'intérieur et de l'agriculture.*

HAMBOURG (Ville libre et anséatique).

M. BARTELS (J. H.),
M. BENECKE (C. D.),
M. KELLINGHUSEN (H.),
M. DAMMERT (J. L.),
} *Bourgmestres.*

M. MERCK (C.H.), *chargé du départ. des aff. étrang.,*
M. AMSINCK (G.),
M. KAUFFMANN (J. E.),
M. BANKS (E.),
} *Syndics.*

HANOVRE.

M. le C^te^ DE BENNIGSEN, *Chef du département des affaires étrangères et président du Conseil.*
M. PROTT, *Chef du département de la guerre.*

M. Stuve, *Directeur-Chef du département de l'intérieur.*
M. de During, *Chef du département de la justice.*
M. Lehzen, *Chef du département des finances et du commerce.*
M. Braun, *Chef du département du culte et de l'instruction publique.*

HESSE ÉLECTORALE.

N. . . . . *Ministre des finances.*
N. . . . . *Ministre de la guerre.*
N. . . . . *Ministre des affaires étrangères.*
N. . . . . *Ministre de l'intérieur.*
N. . . . . *Ministre de la justice.*
N. . . . .
N. . . . .

HESSE-GRAND'-DUCALE.

M. Jaup, *Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur.*
M. Hallwachs, *Chef du département des affaires étrangères.*
M. de Lindelof, *Chef provisoire du département de la justice.*
M. le B^on^ de Schenck, *Chef du département des finances.*
M. Zimmermann, *Chef provisoire du département de la guerre.*

HOHENZOLLERN-HECHINGEN.

Conférence privée.

M. . . . . *Conseiller privé dirigeant.*
M. le B^on^ de Frank, *Conseiller privé, Directeur de la Cour d'appel.*
M. de Griegling, *Conseiller privé, Directeur de la Chambre.*

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN.

Conférence privée.

M. le B^on^ Schenk de Schweinsberg, *Président.*
M. de Wakerling.
M. de Sallwurk.

LIECHTENSTEIN.

Autorité supérieure.

M. de Buschmann, *Conseiller de Cour en chef.*

LIPPE (Detmold).

Autorités supérieures.

M. Petri, *Président de la Régence.*
M. Rohdewald, *Directeur des Finances*
M. Ballhorn-Rosen, *Directeur de la Chancellerie de Justice, et de la Chambre de Justice criminelle.*
M. . . . . . *Directeur de la Cour de justice.*
M. . . . . . *Directeur du Consistoire.*

LIPPE (SCHAUMBOURG).

Autorités supérieures.

M. Laugerfeldt, *Directeur de la Régence.*

M. Spring, *Directeur du Domaine.*
M. Kœnig, *Directeur de la Chancellerie de justice.*

LUBECK (Ville libre et anséatique).

M. Von Evers (C. N.),
M. Wunderlich (T. G.),
M. Frister (B. H.),
M. Torkuhl (J.-F.), } *Bourgmestres.*
M. Curtius,
M. Vonderhude,
M. Elder, } *Syndics Rapporteurs, ch. des Aff. étrangères.*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

M. le B^on^ de Lutzow, *premier Ministre, Président la Régence, chargé du département des affaires étrangères.*
M. de Levetzow, *Cons. intime et Prés. de la Ch. des fin. et des forêts.*
M. . . , . *Conseiller privé du Ministère pour les finances.*

MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

M. de Dewitz, *Ministre d'Etat.*

MEXIQUE.

Don José Lacunza, *Ministre des relations extérieures.*
Don Francisco Arrangoiz, *Ministre des finances.*
Don José Maria Simenes, *Ministre de la justice.*
Don Mariano Arista, *Ministre de la guerre.*

NASSAU.

M. le B^on^ de Wintzingerode, *Président du ministère d'Etat.*

OLDENBOURG.

M. Schloifer,
M. Zedelius, } *Conseillers privés.*
M. Rœmer,
M. . . . . . } *Conseillers intimes de Cabinet.*

PARME.

M. Wood (Thomas), *premier Ministre.*

PAYS-BAS.

M. Wichers, *Ministre de la justice.*
M. Lightenvelt, *Ministre des affaires étrangères.*
M. Van Heemstra, *Ministre du culte réformé et autres.*
M. de Kempenaer, *Ministre de l'intérieur.*
M. le Vice-Amiral Ryk, *Ministre de la marine.*
M. le Contre-Amiral Van den Bosch, *Ministre des colonies.*
M. Van Bosse, *Ministre des finances.*
M. Mutsaers, *Ministre du culte catholique romain.*
M. le Général-Major Voet, *Ministre de la guerre.*

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

M. Wurth-Paquet, *Directeur*, par intérim, *de la Chancellerie d'Etat du Grand-Duché.*

PORTUGAL.

M. le C^te^ DE THOMAR, *Présid. du Conseil, Ministre de l'intérieur.*
M. F. PEREIRA DE MAGALHAES, *Ministre de la justice et des cultes.*
M. A. J. D'AVILA, *Ministre des finances.*
M. le C^te^ DE FOJAL, *Ministre des affaires étrangères.*
M. le V^te^ DE CASTELLOES, *Min. de la marine et des colonies.*
M. A. M. G. FERRERI, *Ministre de la guerre.*

PRUSSE.

M. le C^te^ DE BRANDENBURG, *Président du Conseil des ministres.*
M. le Prince de WITTGENSTEIN, *Ministre de la Maison du roi.*
M. DE LADENBERG, *Min. des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales.*
M. le B^on^ DE MANTEUFFEL, *Ministre de l'intérieur.*
M. le G^al^ DE STROTHA, *Ministre de la guerre.*
M. VONDER HEYDT, *Ministre du commerce et des travaux publics.*
M. DE RABE, *Ministre des finances.*
M. SIMONS, *Ministre de la justice.*
M. le B^on^ de SCHLEINITZ, *Ministre des affaires étrangères.*

REUSS (*Branche aînée*).

Autorité supérieure.

M. OTTO, *Chancelier et Président de la Régence, de la Chambre des finances et du Consistoire.*

REUSS (*Branche cadette*).

Autorité supérieure.

M. le Docteur DE BRETSCHNEIDER, *Président de la Régence.*

RUSSIE.

M. le Pr. CZERNICHEFF, *Général de cavalerie, Ministre de la Guerre, Présid. du Conseil.*
M. le C^te^ DE NESSELRODE (Ch.), *Chanc. de l'Emp. et Min. des Aff. étrang.*
M. le C^te^ DE WRONTCHENKO, *Cons. privé actuel, Ministre des Finances.*
M. le Pr. VOLKONSKY (P.), *Gén. d'inf., Min. de la Maison de l'Empereur.*
M. le C^te^ KISSÉLEFF, *Gén. d'inf. et aide-de-camp gén., Min. des Domaines.*
M. le Pr. MENCHIKOFF, *Amiral, Chef de l'état-major de la Marine.*
M. le C^te^ PANINE, *Conseiller privé, Ministre de la Justice.*
M. le C^te^ DE PÉROFSKY, *Conseiller privé actuel, Ministre de l'Intérieur.*
M. le C^te^ OUVAROFF, *Conseiller privé actuel, Ministre de l'Instruct. pub.*
M. DE HITROFF, *Conseiller privé actuel, Contrôleur de l'Empire.*
M. D'ADLERBERG, *Aide-de-camp général, Directeur général des Postes.*
M le C^te^ KLEINMICHEL, *Aide-de-camp général, Directeur général des Voies et Communications.*

SARDAIGNE.

M. le Chev. MAXIME D'AZEGLIO, *Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères.*
M. le Chev, GALVAGNO, *Ministre de l'Intérieur.*
M. le Chev. DE LA MARMORA, *Ministre de la Guerre.*
M. le B^on^ DEMARGHERITA, *Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice.*

M. le Chev. NIGRA, *Ministre des Finances.*
M. le Chev. MAMELLI, *Ministre de l'Instruction publique.*
M. le Chev. GALVAGNO, *Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce* par intérim.

SAXE (Royaume de).

M. le Docteur ISCHINSHY, *Présid. du Conseil et Ministre de la justice.*
M. le Bon DE BEUST, *Ministre des affaires étrangères, des cultes et de l'instruction publique.*
M. RABENHOROT, *Ministre de la guerre.*
M. le Bon DE FRIESEN, *Ministre de l'intérieur.*
M. BEHR, *Ministre des finances.*

SAXE-WEIMAR.

M. DE WATZDORF, *Conseiller intime, Ministre d'Etat.*
M. DE WYDENBRUGK, *Conseiller intime, Ministre d'Etat.*

SAXE-ALTENBOURG.

M. VON DER PLANITZ, *Conseiller intime actuel et Ministre.* 1er *Départem.*
M. JESE, *Ministre. Deuxième Département.*
M. CRUCIGER, *Docteur en droit. Troisième Département.*

SAXE-COBOURG-GOTHA.

M. le Bon DE STEIN, *Conseiller privé actuel.*
M. BRŒHMER, *Conseiller-d'Etat privé.*
M. DE PAWEL-RAMMINGEN, *Chambellan, Conseiller d'Etat.*

SAXE-MEININGEN.

M. HENBOLDT, Bon DE SPESSHARDT, *Ministre.*

SCHWARZBOURG-ROUDOLSTADT.

Conseil privé.

M. DE KETELHODT *Cons. intime, Chancelier, et Présid. du Consistoire.*
M. DE RŒDER, *Conseiller intime de Régence, et Directeur des Tailles.*
M. C. SCHWARTZ, *Conseiller de la Régence et du Consistoire.*

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

Conseil privé.

M. CHOP (Frédéric), *Conseiller intime actuel, Président.*
M. CHOP (Charles-Théodore), *Conseiller de Justice.*
M. KUATZ (Henri), *Conseiller des Comptes.*

SUÈDE ET NORVÉGE.

Suède.

M. le Cte DE SPARRE, *Ministre de la justice.*
M. le Bon STIERNELD, *Ministre des affaires étrangères.*
M. FAHRACUS, *Chef du département de l'intérieur.*
M. DE SANDSTROEMER, *Chef du département des finances.*
M. DE HOHENHAUSEN, *Chef du département de la guerre.*
M. le Cte DE PLATEN, *Chef du département de la marine.*
M. GENBERG, *Chef du département des affaires ecclésiastiques.*
M. WALLENSTEEN,
M. GUNTHER,
M. DE GRIPENSTEDT, } *sans portefeuilles.*

Conseil Norvégien, à Stockholm.

M. DUE, *Ministre d'Etat.*
Deux Conseillers de l'Etat, à tour de rôle.
M. MONRAD, *Chef du Cabinet du Ministre-d'Etat.*

Gouvernement Norvégien, séant à Christiania.

M. DE LŒWENSKIOELD, *Gouverneur général.*

Membres du Conseil du Roi.

M. STANG, *Chef du département de l'Intérieur.*
M. SCHMIDT, *Chef du département de la Justice.*
M. HOLST, *Chef du département des Affaires ecclésiastiques.*
M. VOGT, *Chef du département des Finances.*
M. KROG, *Chef du département de la Révision.*
M. FOSS, *Chef du département de la Marine.*
M. FLEISCHER, *Chef du département de la Guerre.*
M. DE SCHOUBOE, *Secrétaire-d'Etat.*

SUISSE (*Directoire fédéral pour* 1850. — Vorort).

M. FURRER, Docteur en droit, *Président.*
M. DRUEY, *Vice-Président.*
M. OCHSENBEIN.
M. MUNZINGER.
M. FRANSCINI.
M. FREI-HEROSÉ.
M. NŒFF.
M. SCHIESS, *Chancelier de la Confédération.*

TOSCANE.

M. BALDAPERONI, *Sénateur, Président du Conseil des Ministres, Ministre Secrétaire-d'Etat des Finances, Commerce et Travaux publics.*
M. LANDUCCI, *Sénateur, Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Intérieur.*
M. CAPOQUADRI, *Sénateur, Ministre Secrétaire-d'Etat de la Justice.*
M. le-Duc CASIGLIANO (des Princes CORSINI), *Sénateur, Ministre Secrétaire-d'Etat des Affaires étrangères.*
M. MAZZEI, Député, *Ministre Secrétaire-d'Etat des Affaires ecclésiast.*
M. BOCCELLA, Député, *Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique et Bienfaisance.*
M. DE LAUGIER, *Général-major, Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre.*

TURQUIE.

Grands Dignitaires de l'Empire.

RÉCHID-PACHA, *Sadri-A'zhém* (*Grand-Visir, Président du Conseil*).
AVIF-HIKMET-BEY, *Cheïkh-ul-Islam*, ou *Mufti.*
RIZA-PACHA, *Ministre de la Guerre.*
AHMED-FETHI-PACHI, *Grand-Maître de l'Artillerie, Gouverneur du Bosphore.*
MEHEMMET-ALI-PACHA, *Grand Amiral.*
SADIK-RIFAAT-PACHA, *Ministre de la justice.*
NAFIZ-PACHA, *Ministre des Finances.*
SULEIMAN-PACHA, *Ministre du Commerce et de l'Agriculture.*

MEHMED-PACHA, *Ministre de la Police.*
ALI-PACHA, *Ministre des Affaires étrangères.*

URUGUAY.

M. MANUEL NERRERA Y OBER, *Ministre de l'intér. et des affaires étrang.*
M. JOSÉ MARIA MUNOZ, *Ministre des finances, et chargé* par intérim *du ministère de la guerre et de la marine.*

WALDECK.

Autorités supérieures.

M. NEUMANN, *Conseiller privé et Président du Cabinet.*
M. HAGEMANN, *Président de la Régence.*

WURTEMBERG.

M. RŒMER, *Ministre de la justice.*
M. DE ROSER, *Ministre des affaires étrangères.*
M. DUVERNOY, *Ministre de l'intérieur.*
M. PFITZER, *Ministre des cultes et de l'instruction publique.*
M. DE RŪPPLIN, *Ministre de la guerre.*
M. GOPPELT, *Ministre des finances.*
M. le B[on] E. DE MAUCLER, *chef du cabinet du roi.*

DEUXIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

Constitution. — Conseil d'État. — Tribunal des Conflits. Haute-Cour de Justice.

CONSTITUTION

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 4 NOVEMBRE 1848;

Proclamée le 12 novembre 1848.

En présence de Dieu et au nom du peuple français, l'Assemblée nationale proclame:

I. La France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposée pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la société, d'augmenter l'aisance de chacun par la réduction graduée des dépenses publiques et des impôts, et de faire parvenir tous les citoyens, sans nouvelle commotion, par l'action successive et constante des institutions et des lois, à un degré toujours plus élevé de moralité, de lumière et de bien-être.

II. La République française est démocratique une et indivisible.

III. Elle reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives .

IV. Elle a pour principe la liberté, l'égalité et la fraternité. Elle a pour base la famille, le travail, la propriété et l'ordre public.

V. Elle respecte les nationalités étrangères comme elle entend faire respecter la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

VI. Des devoirs réciproques obligent les citoyens envers la République et la République envers les citoyens.

VII. Les citoyens doivent aimer la patrie, servir la République, la défendre au prix de leur vie, participer aux charges de l'État en proportion de leur fortune; ils doivent s'assurer, par le travail, des moyens d'existence, et, par la prévoyance, des ressources pour l'avenir; ils doivent concourir au bien-être commun en s'entr'aidant fraternellement les uns les autres, et à l'ordre général en observant les lois morales et les lois écrites qui régissent la société, la famille et l'individu.

VIII. La République doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail, et mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes; elle doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler.

En vue de l'accomplissement de tous ces devoirs et pour la garantie de tous ces droits, l'Assemblée nationale, fidèle aux traditions des grandes assemblées qui ont inauguré la révolution française, décrète ainsi qu'il suit la Constitution de la République.

CHAPITRE Ier.

De la souveraineté.

ARTICLE PREMIER. La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français; elle est inaliénable et imprescriptible.

Aucun individu, aucune fraction de peuple ne peut s'en attribuer l'exercice.

CHAPITRE II.

Droits des citoyens garantis par la Constitution.

2. Nul ne peut être arrêté ou détenu que suivant les prescriptions de la loi.

3. La demeure de toute personne habitant le territoire français est inviolable; il n'est

permis d'y pénétrer que selon les formes et dans les cas prevus par la loi.

4. Nul ne sera distrait de ses juges naturels. Il ne pourra être créé de commissions et de tribunaux extraordinaires à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit.

5. La peine de mort est abolie en matière politique.

6. L'esclavage ne peut exister sur aucune terre française.

7. Chacun professe librement sa religion et reçoit de l'Etat, pour l'exercice de son culte, une égale protection.

Les ministres, soit des cultes actuellement reconnus par la loi, soit de ceux qui seraient reconnus à l'avenir, ont le droit de recevoir un traitement de l'Etat.

8. Les citoyens ont le droit de s'associer, de s'assembler paisiblement et sans armes, de pétitionner, de manifester leurs pensées par la voie de la presse ou autrement. L'exercice de ces droits n'a pour limites que les droits ou la liberté d'autrui, ou la sécurité publique.

La presse ne peut, en aucun cas, être soumise à la censure.

9. L'enseignement est libre.

La liberté d'enseignement s'exerce selon les conditions de capacité et de moralité déterminées par les lois et sous la surveillance de l'Etat.

Cette surveillance s'étend à tous les établissemens d'éducation et d'enseignement, sans aucune exception.

10. Tous les citoyens sont également admissibles à tous les emplois publics sans autres motifs de préférence que leur mérite, et suivant les conditions qui seront fixées par les lois.

Sont abolis à toujours tous titres nobiliaires, toute distinction de naissance, de classe ou de caste.

11. Toutes les propriétés sont inviolables. Néanmoins, l'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'utilité publique légalement constatée, et moyennant une juste et préalable indemnité.

12. La confiscation des biens ne pourra jamais être rétablie.

13. La Constitution garantit aux citoyens la liberté du travail et de l'industrie.

La société favorise et encourage le développement du travail par l'enseignement primaire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité de rapports entre le patron et l'ouvrier, les institutions de prevoyance et de crédit, les institutions agricoles, les associations volontaires et l'établissement par l'Etat, les départemens et les communes, de travaux publics propres à employer les bras inoccupés; elle fournit l'assistance aux enfans abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources, et que leurs familles ne peuvent secourir.

14. La dette publique est garantie.

Toute espèce d'engagement pris par l'Etat avec ses créanciers est inviolable.

15. Tout impôt est établi pour l'utilité commune.

Chacun y contribue en proportion de ses facultés et de sa fortune.

16. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu qu'en vertu de la loi.

17. L'impôt direct n'est consenti que pour un an; les impositions indirectes peuvent être consenties pour plusieurs années.

CHAPITRE III.

Des pouvoirs publics.

18. Tous les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, émanent du peuple. Ils ne peuvent être delégués héréditairement.

19. La séparation des pouvoirs est la première condition d'un gouvernement libre.

CHAPITRE IV.

Du pouvoir législatif.

20. Le peuple français délègue le pouvoir législatif à une assemblée unique.

21. Le nombre total des représentans du peuple sera de 750, y compris les représentans de l'Algérie et des colonies françaises.

22. Ce nombre s'élèvera à 900 pour les assemblées qui seront appelées à réviser la Constitution.

23. L'élection a pour base la population

24. Le suffrage est direct et universel. Le scrutin est secret.

25. Sont électeurs, sans condition de cens, tous les Français âgés de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques.

26. Sont éligibles, sans condition de domicile, tous les électeurs âgés de 25 ans.

27. La loi électorale déterminera les causes qui peuvent priver un citoyen français du droit d'élire et d'être élu.

Elle désignera les citoyens qui, exerçant ou ayant exercé les fonctions dans un département ou un ressort territorial, ne pourront y être élus.

28. Toute fonction publique rétribuée est incompatible avec le mandat de représentant du peuple.

Aucun membre de l'Assemblée nationale ne peut, pendant la durée de la législature

être nommé ou promu à des fonctions publiques salariées dont les titulaires sont choisis à volonté par le pouvoir exécutif.

Les exceptions aux dispositions des deux paragraphes précédens seront déterminées par la loi électorale organique.

29. Les dispositions de l'article précédent ne sont pas applicables aux assemblées élues pour la révision de la Constitution.

30. L'élection des représentans se fera par département et au scrutin de liste.

Les électeurs voteront au chef-lieu de canton; néanmoins, en raison des circonstances locales, le canton pourra être divisé en plusieurs circonscriptions, dans la forme et aux conditions qui seront déterminées par la loi électorale.

31. L'Assemblée nationale est élue pour trois ans et se renouvelle intégralement.

Quarante-cinq jours au plus tard avant la fin de la législature, une loi détermine l'époque des nouvelles élections.

Si aucune loi n'est intervenue dans le délai fixé par le paragraphe précédent, les électeurs se réunissent de plein droit le trentième jour qui précède la fin de la législature.

La nouvelle Assemblée est convoquée de plein droit pour le lendemain du jour où finit le mandat de l'Assemblée précédente.

32. Elle est permanente.

Néanmoins, elle peut s'ajourner à un jour qu'elle fixe.

Pendant la durée de la prorogation, une commission, composée des membres du bureau et de vingt-cinq représentans nommés par l'Asemblée au scrutin secret et à la majorité absolue, a le droit de la convoquer en cas d'urgence.

Le président de la République a aussi le droit de convoquer l'Assemblée.

L'Assemblée nationale détermine le lieu de ses séances; elle fixe l'importance des forces militaires établies pour sa sûreté; elle en dispose.

33. Les représentans sont toujours rééligibles.

34. Les membres de l'Assemblée nationale sont les représentans, non du département qui les nomme, mais de la France entière.

35. Ils ne peuvent recevoir de mandat impératif.

36. Les représentans du peuple sont inviolables.

Ils ne pourront être recherchés, accusés ni jugés en aucun temps pour les opinions qu'ils auront émises dans le sein de l'Assemblée nationale.

37. Ils ne peuvent être arrêtés en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, ni poursuivis qu'après que l'Assemblée a permis la poursuite.

En cas d'arrestation pour flagrant délit, il en sera immédiatement référé à l'Assemblée, qui autorisera ou refusera la continuation des poursuites.

Cette disposition s'applique au cas où un citoyen détenu est nommé représentant.

38. Chaque représentant du peuple reçoit une indemnité à laquelle il ne peut renoncer.

39. Les séances de l'Assemblée sont publiques; néanmoins, l'Assemblée peut se former en comité secret, sur la demande du nombre de représentans fixé par le règlement.

40. La présence de la moitié plus un des membres de l'assemblée est nécessaire pour la validité du vote des lois.

41. Aucun projet de loi, sauf le cas d'urgence, ne sera voté définitivement qu'après trois délibérations, à des intervalles qui ne peuvent pas être moindres de cinq jours.

42. Toute proposition ayant pour objet de déclarer l'urgence est précédée d'un exposé des motifs.

Si l'Assemblée est d'avis de donner suite à la proposition d'urgence, elle en ordonne le renvoi dans les bureaux et fixe le moment où le rapport sur l'urgence lui sera présenté.

Sur ce rapport, si l'Assemblée reconnaît l'urgence, elle le déclare et fixe le moment de la discussion.

Si elle décide qu'il n'y a pas d'urgence, le projet suit le cours des propositions ordinaires.

Chapitre V.

Du pouvoir exécutif.

43. Le peuple français délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de président de la République.

44. Le président doit être né Français, âgé de 30 ans au moins et n'avoir jamais perdu la qualité de Français.

45. Le président de la République est élu pour quatre ans et n'est rééligible qu'après un intervalle de quatre années

Ne peuvent non plus être élus après lui dans le même intervalle, ni le vice-président, ni aucuns des parens ou alliés du président. jusqu'au sixième degré inclusivement.

46. L'élection a lieu de plein droit le deuxième dimanche du mois de mai.

Dans le cas où, par suite de décès, de

démission ou de toute autre cause, le président serait élu à une autre époque, ses pouvoirs expireront le deuxième dimanche du mois de mai de la quatrième année qui suivera son élection.

Le président est nommé au scrutin secret et à la majorité absolue des votans par le suffrage direct de tous les électeurs des départemens français et de l'Algérie.

47. Les procès-verbaux des opérations électorales sont transmis immédiatement à l'Assemblée nationale, qui statue sans délai sur la validité de l'élection et proclame le président de la République.

Si aucun candidat n'a obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés et au moins deux million de voix, ou si les conditions exigées par l'article 44 ne sont pas remplies, l'Assemblée nationale, élit le président de la République à la majorité absolue et au scrutin secret parmi les cinq candidats éligibles qui ont obtenu le plus de voix.

48. Avant d'entrer en fonctions, le président de la République prête au sein de l'Assemblée nationale le serment dont la teneur suit :

« En présence de Dieu et devant le peuple français, représenté par l'Assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la République démocratique une et indivisible, et de remplir tous les devoirs que m'impose la Constitution

49. Il a le droit de faire présenter des projets de loi à l'Assemblée nationale par les ministres.

Il surveille et assure l'exécution des lois.

50. Il dispose de la force armée sans pouvoir jamais la commander en personne.

51. Il ne peut céder aucune portion du territoire, ni dissoudre, ni proroger l'Assemblée nationale, ni suspendre en aucune manière l'empire de la Constitution et des lois.

52. Il présente chaque année, par un message, à l'Assemblée nationale l'exposé de l'état général des affaires de la République.

53. Il négocie et ratifie les traités.

Aucun traité n'est définitif qu'après avoir été approuvé par l'Assemblée nationale.

54. Il veille à la défense de l'Etat, mais il ne peut entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'Assemblée nationale.

55. Il a le droit de faire grâce, mais il ne peut exercer ce droit qu'après avoir pris l'avis du Conseil-d'Etat.

Les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi.

Le président de la République, les ministres, ainsi que toutes autres personnes condamnées par la haute-cour de justice ne peuvent être graciées que par l'Assemblée nationale.

56. Le président de la République promulgue les lois au nom du peuple français.

57. Les lois d'urgence sont promulguées dans le délai de trois jours et les autres lois dans le délai d'un mois, à partir du jour où elles auront été adoptées par l'Assemblée nationale.

58. Dans le délai fixé pour la promulgation, le président de la République peut, par un message motivé, demander une nouvelle délibération. L'Assemblée délibère. Sa résolution devient définitive. Elle est transmise au président de la République.

En ce cas, la promulgation a lieu dans le délai fixé pour les lois d'urgence.

59. A défaut de promulgation par le président de la République dans les délais déterminés par les articles précédens, il y serait pourvu par le président de l'Assemblée nationale.

60. Les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès du président de la République.

61. Il préside aux solennités nationales.

62. Il est logé aux frais de la République et reçoit un traitement de 600,000 fr par an.

63. Il réside au lieu où siége l'Assemblée nationale, et ne peut sortir du territoire continental de la République sans y être autorisé par une loi.

64. Le président de la République nomme et révoque les ministres.

Il nomme et révoque, en conseil des ministres, les agens diplomatiques, les commandans en chef des armées de terre et de mer, les préfets, le commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, les gouverneurs de l'Algérie et des colonies, les procureurs-généraux et autres fonctionnaires d'un ordre supérieur.

Il nomme et révoque, sur la proposition du ministre compétent, dans les conditions réglementaires déterminées par la loi, les agens secondaires du Gouvernement.

65. Il a le droit de suspendre, pour un terme qui ne pourra excéder trois mois, les agens du pouvoir exécutif élus par les citoyens.

Il ne peut les révoquer que de l'avis du conseil d'Etat.

La loi détermine le cas où les agens révoqués peuvent être déclarés inéligibles aux mêmes fonctions.

Cette déclaration d'inégibilité ne pourra être prononcée que par un jugement.

66. Le nombre des ministres et leurs attributions sont fixés par le pouvoir législatif.

67. Les actes du président de la République autres que ceux par lesquels il nomme et révoque les ministres n'ont d'effet que s'ils sont contresignés par un ministre.

68. Le président de la République, les ministres, les agens et dépositaires de l'autorité publique, sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de tous les actes du Gouvernement et de l'administration.

Toute mesure par laquelle le président de la République dissout l'Assemblée nationale, la proroge ou met obstacle à l'exercice de son mandat, est un crime de haute trahison.

Par ce seul fait, le président est déchu de ses fonctions. Les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance. Le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale.

Les juges de la haute-cour de justice se réunissent immédiatement à peine de forfaiture; ils convoquent les jurés dans le lieu qu'ils désignent pour procéder au jugement du président et de ses complices; ils nomment eux-mêmes les magistrats chargés de remplir les fonctions du ministère public.

Une loi déterminera les autres cas de responsabilité, ainsi que les formes et les conditions de la poursuite.

66. Les ministres ont entrée dans le sein de l'Assemblée nationale, ils sont entendus toutes les fois qu'ils le demandent et peuvent se faire assister par des commissaires nommés par un décret du président de la République.

70. Il y a un vice-président de la République nommé par l'Assemblée nationale sur la présentation de trois candidats faite par le président dans le mois qui suit son élection.

Le vice-président prête le même serment que le président.

Le vice-président ne pourra être choisi parmi les parens et alliés du président jusqu'au sixieme degré inclusivement.

En cas d'empêchement du président, le vice-président le remplace.

Si la présidence devient vacante par décès, démission du président ou autrement, il est procédé dans le mois à l'élection d'un président.

Chapitre VI.

Du conseil d'Etat.

71. Il y aura un conseil d'Etat, dont le vice-président de la République sera de droit président.

72. Les membres de ce conseil sont nommés pour six ans par l'Assemblée nationale; ils sont renouvelés par moitié dans les deux premiers mois de chaque législature au scrutin secret et à la majorité absolue.

Il sont indéfiniment rééligibles.

73. Ceux des membres du conseil d'Etat qui auront été pris dans le sein de l'Assemblée nationale seront immédiatement remplacés comme représentans du peuple.

74. Les membres du conseil d'Etat ne peuvent être révoqués que par l'Assemblée et sur la proposition du président de la République.

75. Le conseil d'Etat est consulté sur les projets de loi du Gouvernement qui, d'après la loi, devront être soumis à son examen préalable, et sur les projets d'initiative parlementaire que l'Assemblée lui aura renvoyés.

Il prépare les règlemens d'administration publique; il fait seul ceux de ces règlemens à l'égard desquels l'Assemblée nationale lui a donné une délégation spéciale.

Il exerce à l'égard des administrations publiques tous les pouvoirs de contrôle et de surveillance qui lui sont déférés par la loi.

La loi réglera ses autres attributions.

Chapitre VII.

De l'Administration intérieure.

76. La division du territoire en départemens, arrondissemens, cantons et communes est maintenue. Les circonscriptions actuelles ne pourront être changées que par la loi.

77. Il y a 1° dans chaque département une administration composée d'un préfet, d'un conseil général et d'un conseil de préfecture;

2° Dans chaque arrondissement un sous-préfet;

3° Dans chaque canton un conseil cantonnal. Néanmoins, un seul conseil cantonnal sera établi dans les villes divisées en plusieurs cantons;

4° Dans chaque commune, une administration composée d'un maire, d'adjoints et d'un conseil municipal.

78. Une loi déterminera la composition et les attributions des conseils généraux, des conseils cantonnaux, des conseils municipaux et le mode de nomination des maires et des adjoints.

79. Les conseils généraux et les conseils municipaux sont élus par le suffrage direct de tous les citoyens domiciliés dans le département ou dans la commune; chaque canton elit un membre du conseil général.

Une loi spéciale réglera le mode d'élection dans le département de la Seine, dans la ville de Paris et dans les villes de plus de vingt mille âmes.

80. Les conseils généraux, les conseils cantonnaux et les conseils municipaux peuvent être dissous par le président de la République, de l'avis du conseil d'Etat; la loi fixera le délai dans lequel il sera procédé à la réélection.

Chapitre VIII.

Du pouvoir judiciaire.

81. La justice est rendue gratuitement au nom du peuple français.

Les débats sont publics, à moins que la publicité ne soit dangereuse pour l'ordre ou les mœurs, et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

82. Le jury continuera d'être appliqué en matière criminelle.

83. La connaissance de tous les délits politiques et de tous les délits commis par la voie de la presse appartient exclusivement au jury.

Les lois organiques détermineront la compétence en matière de délit, d'injure et de diffamation envers les particuliers.

84. Le jury statue seul sur les dommages-intérêts réclamés pour faits ou délits de presse.

85. Les juges de paix et leurs suppléans, les juges de première instance et d'appel; les membres de la Cour de cassation et de la Cour des comptes seront nommés par le président de la République, d'après un ordre de candidature ou d'après des conditions qui seront réglées par les lois organiques.

86. Les magistrats du ministère public sont nommés par le président de la République.

87. Les juges de première instance et d'appel, les membres de la Cour de cassation et de la Cour des comptes sont nommés à vie.

Ils ne peuvent être révoqués ou suspendus que par un jugement, ni mis à la retraite que pour les causes et dans les formes déterminées par les lois.

88. Les conseils de guerre et de révision des armées de terre et de mer, les tribunaux maritimes, les tribunaux de commerce, les prud'hommes et autres tribunaux spéciaux conservent leur organisation et leurs attributions actuelles jusqu'à ce qu'il y ait été dérogé par une loi.

89. Les conflits d'attributions entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire seront réglés par un tribunal spécial composé de membres de la Cour de cassation et de conseillers d'Etat, désignés tous les trois ans en nombre égal par leurs corps respectifs.

Ce tribunal sera présidé par le ministre de la justice.

90. Les recours pour incompétence et excès de pouvoir contre les arrêts de la Cour des comptes seront portés devant la juridiction des conflits.

91. Une haute-cour de justice juge, sans appel ni recours en cassation, les accusations portées par l'Assemblée nationale contre le président de la République ou les ministres.

Elle juge également toutes personnes prévenues de crimes, attentats ou complots contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat, que l'Assemblée nationale aura renvoyés devant elle.

Sauf le cas prévu par l'article 68, elle ne peut être saisie qu'en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, qui désigne la ville où la cour tiendra ses séances.

92. La haute-cour est composée de cinq juges et de trente-six jurés.

Chaque année, dans les quinze premiers jours du mois de novembre, la Cour de cassation nomme parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue, les juges de la haute-cour, au nombre de cinq et deux suppléans. Les cinq juges appelés à siéger feront choix de leur président.

Les magistrats remplissant les fonctions du ministère public sont désignés par le président de la République, et, en cas d'accusation du président ou des ministres, par l'Assemblée nationale.

Les jurés, au nombre de trente-six et quatre jurés suppléans, sont pris parmi les membres des conseils généraux des départemens.

Les représentans du peuple n'en peuvent faire partie

93. Lorsqu'un décret de l'Assemblée nationale a ordonné la formation de la haute-cour de justice, et, dans le cas prévu par l'article 68, sur la réquisition du président ou de l'un des juges, le président de la Cour d'appel, et, à défaut de cour d'appel, le président du tribunal de première instance du chef-lieu judiciaire du département, tire au sort, en audience publique, le nom d'un membre du conseil général.

94. Au jour indiqué pour le jugement, s'il y a moins de soixante jurés présens, ce nombre sera complété par des jurés supplémentaires tirés au sort par le président de la haute-cour parmi les membres du conseil général du département où siégera la cour.

95. Les jurés qui n'auront pas produit d'excuse valable seront condamnés à une amende de mille à dix mille francs et à la privation des droits politiques pendant cinq ans au plus.

96. L'accusé et le ministère public exercent le droit de récusation comme en matière ordinaire.

97. La déclaration du jury, portant que

l'accusé est coupable, ne peut être rendue qu'à la majorité des deux tiers des voix.

98. Dans tous les cas de responsabilité des ministres, l'Assemblée nationale peut, selon les circonstances, renvoyer le ministre inculpé, soit devant la haute-cour de justice, soit devant les tribunaux ordinaires, pour les réparations civiles.

99. L'Assemblée nationale et le président de la République peuvent, dans tous les cas, déférer l'examen des actes de tout fonctionnaire autre que le président de la République au conseil d'Etat, dont le rapport est rendu public.

100. Le président de la République n'est justiciable que de la haute-cour de justice; il ne peut, à l'exception du cas prévu par l'art. 68, être poursuivi que sur l'accusation portée par l'Assemblée nationale pour crimes et délits qui seront déterminés par la loi

Chapitre IX.

De la force publique.

101. La force publique est instituée pour défendre l'Etat contre les ennemis du dehors et pour assurer au-dedans le maintien de l'ordre et l'exécution des lois.

Elle se compose de la garde nationale et de l'armée de terre et de mer.

102. Tout Français, sauf les exceptions fixées par la loi, doit le service militaire et celui de la garde nationale.

La faculté pour chaque citoyen de se libérer du service militaire personnel sera réglée par la loi du recrutement.

103. L'organisation de la garde nationale et la constitution de l'armée seront réglées par la loi.

104. La force publique est essentiellement obéissante.

Nul corps armé ne peut délibérer.

105. La force publique employée pour maintenir l'ordre à l'intérieur, n'agit que sur la réquisition des autorités constituées, suivant les règles déterminées par le pouvoir législatif.

106. Une loi déterminera les cas dans lesquels l'état de siége pourra être déclaré, et réglera les formes et les effets de cette mesure.

107. Aucune troupe étrangère ne peut être introduite sur le territoire français sans le consentement préalable de l'Assemblée nationale.

Chapitre X.

Dispositions particulières

108. La Légion-d'Honneur est maintenue; ses statuts seront révisés et mis en harmonie avec la Constitution.

109. Le territoire de l'Algérie et des colonies est déclaré territoire français et sera régi par des lois particulières, jusqu'à ce qu'une loi spéciale les placent sous le régime de la présente Constitution.

110. L'Assemblée nationale confie le dépôt de la présente constitution et des droits qu'elle consacre à la garde et au patriotisme de tous les Français.

Chapitre XI.

De la révision de la Constitution.

111. Lorsque, dans la dernière année d'une législature, l'Assemblée nationale aura émis le vœu que la Constitution soit modifiée en tout ou en partie, il sera procédé à cette révision de la manière suivante :

Le vœu exprimé par l'Assemblée ne sera converti en résolution définitive qu'après trois délibérations consécutives prises chacune à un mois d'intervalle et aux trois quarts des suffrages exprimés. Le nombre des votants devra être de 500 au moins.

L'assemblée de révision ne sera nommée que pour trois mois.

Elle ne devra s'occuper que de la révision pour laquelle elle aura été convoquée.

Néanmoins, elle pourra, en cas d'urgence, pourvoir aux nécessités législatives.

Chapitre XII.

Dispositions transitoires.

112. Les dispositions des codes, lois et règlemens existans qui ne sont pas contraires à la présente Constitution restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

113. Toutes les autorités constituées par les lois actuelles demeurent en exercice jusqu'à la promulgation des lois organiques qui les concernent.

114. La loi d'organisation judiciaire déterminera le mode spécial de nomination pour la première composition des nouveaux tribunaux.

115. Après le vote de la Constitution, il sera procédé par l'Assemblée nationale constituante à la rédaction des lois organiques dont l'énumération sera déterminée par une loi spéciale.

116. Il sera procédé à la première élection du président de la République, conformément à la loi spéciale, rendue par l'Assemblée nationale, le 28 octobre 1848.

CHAPITRE III.

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

Au Palais-Législatif.

Le peuple français délègue le pouvoir législatif à une Assemblée unique. Le nombre total des représentans du peuple est de *sept cent cinquante*, y compris les représentans de l'Algérie et des colonies françaises. Ce nombre s'élèvera à neuf cents pour les assemblées qui seront appelées à réviser la Constitution. L'élection a pour base la population. Le suffrage est direct et universel. Le scrutin est secret. Sont électeurs, *sans condition de cens*, tous les Français âgés de vingt-et-un ans et jouissant de leurs droits civils et politiques. Sont éligibles, sans condition de domicile, tous les *électeurs* âgés de vingt-cinq ans. La loi électorale détermine les causes qui peuvent priver un citoyen français du droit d'élire et d'être élu ; elle désigne les citoyens qui, exerçant ou ayant exercé des fonctions dans un département ou un ressort territorial, ne peuvent y être élus. Toute fonction publique rétribuée est incompatible avec le mandat de représentant du peuple, sauf les exceptions déterminées par la loi électorale organique. Aucun membre de l'Assemblée nationale ne peut, pendant la durée de la législature, être nommé ou promu à des fonctions publiques salariées, dont les titulaires sont choisis à volonté par le pouvoir exécutif. Ces dispositions ne sont pas applicables aux Assemblées élues pour la révision de la Constitution. L'élection des représentans se fait par département, et au scrutin de liste; les électeurs votent au chef-lieu de canton; néanmoins, en raison des circonstances locales, le canton peut être divisé en plusieurs circonscriptions, dans la forme et aux conditions déterminées par la loi électorale. L'Assemblée nationale est élue pour trois ans, et se renouvelle intégralement. Quarante-cinq jours au plus tard avant la fin de la législature, une loi détermine l'époque des nouvelles élections. Si aucune loi n'est intervenue avant cette époque, les électeurs se réunissent de plein droit le trentième jour qui précède la fin de la législature. La nouvelle Assemblée est convoquée de plein droit pour le lendemain du jour où finit le mandat de l'Assemblée précédente. Elle est permanente ; néanmoins, elle peut s'ajourner à un jour qu'elle fixe. Pendant la durée de la prorogation, une commission, composée des membres du bureau et de vingt-cinq représentants nommés par l'Assemblée au scrutin secret et à la majorité absolue, a le droit de la convoquer en cas d'urgence. Le Président de la République a aussi le droit de convoquer l'Assemblée. L'Assemblée nationale détermine le lieu de ses séances. Elle fixe l'importance des forces militaires établies pour sa sûreté, et elle en dispose. Les représentans sont toujours rééligibles. Les membres de l'Assemblée nationale sont les représentans, non du département qui les nomme, mais de la France entière. Ils ne peuvent recevoir de mandat impératif. Les représentans du peuple sont inviolables. Ils ne peuvent être recherchés, accusés, ni jugés, en aucun temps, pour les opinions qu'ils auraient émises dans le sein de l'Assemblée nationale. Ils ne peuvent être arrêtés en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, ni poursuivis qu'après que l'Assemblée a permis la poursuite. En cas d'arrestation pour flagrant délit, il en est immédiatement référé à l'Assemblée, qui autorise ou refuse la continuation des poursuites. Cette disposition s'applique au cas où un citoyen détenu est nommé représentant. Chaque représentant du peuple reçoit une indemnité à laquelle il ne peut renoncer. Les séances de l'Assemblée sont publiques; néanmoins, l'Assemblée peut se former en comité secret, sur la demande du nombre de représentans fixé par le règlement. Chaque représentant a le droit d'initiative parlementaire, qu'il exerce selon les formes déterminées par le règlement. La présence de la moitié plus un des membres de l'Assemblée est nécessaire pour la validité du vote des lois. Aucun projet de loi, sauf le cas d'urgence, n'est voté définitif qu'après trois délibérations, à des intervalles qui ne peuvent pas être moindres de cinq jours. Toute proposition ayant pour objet de déclarer l'urgence est précédée d'un exposé des motifs. Si l'Assemblée est d'avis de donner suite à la proposition

d'urgence, elle en ordonne le renvoi dans les bureaux, et fixe le moment *où le rapport sur l'urgence lui sera présenté. Sur ce rapport*, si l'Assemblée reconnaît l'urgence, elle le déclare et fixe le moment de la discussion. Si elle décide qu'il n'y a pas d'urgence, le projet suit le cours des propositions ordinaires.

BUREAU PROVISOIRE.

(28 mai 1849.)

Président.

M. KÉRATRY (de), Doyen d'âge.

Secrétaires. Messieurs,

BOCH.
ESTANCELIN.
ROLLAND (Saône-et-Loire).
DE COISLIN.
COMMISSAIRE.
BANCEL.

BUREAU DÉFINITIF.

(1er juin 1849.)

Président.

M. DUPIN (de la Nièvre).

Vice-Présidents. Messieurs,

BAROCHE.
BEDEAU.
DE LASTEYRIE (Jules).
BENOIST D'AZY.
DESÈZE.
DE TOCQUEVILLE (Alexis) (1).

Secrétaires. Messieurs,

ARNAUD (Frédéric) (Ariége).
PEUPIN.
LACAZE.
CHAPOT.
DE HEECKEREN.
BÉRARD.

Questeurs. Messieurs,

LE FLÔ. | DE PANAT. | BAZE.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU.

(2 juillet 1849.)

Exécution des art. 5 et 6 du Règlement de l'Assemblée Nationale du 6 juillet 1849.

Président.

M. DUPIN (de la Nièvre).

Vice-Présidents. Messieurs,

DARU (Napoléon).
BAROCHE.
BENOIST D'AZY.
BEDEAU.

Secrétaires. Messieurs,

ARNAUD (Frédéric) (Ariége).
LACAZE.
PEUPIN.
CHAPOT.
BÉRARD.
DE HEECKEREN.

(1) M. Daru (Napoléon) a été élu Vice-Président le 5 juin, en remplacement de M. de Tocqueville, nommé Ministre des Affaires étrangères.

ÉLECTIONS DE MAI 1849.

Nota — *Les Astériques (*) placées devant les noms indiquent les Représentans élus depuis les élections générales de Mai 1849.*

AIN (8 Représent.).

Bouvet (Francisque).
Bochard.
Quinet (Edgard).
Mollet (Roselli).
Baudin.
Bouvet (Aristide).
Gastier.
Maissiat.

AISNE (12 Représent.)

Lherbette.
Baudhart (Quentin).
Barrot (Odilon).
Debrotonne.
De Cambacérès.
Paillet.
Fouquier d'Hérouel.
De Lauvèze.
Hébert.
Godelle.
De Lauriston.
De Bussière.

ALLIER (7 Représent).

Mathé (Félix).
Madet.
Terrier.
Sartin.
Bastian.
* Desmaroux (1).
Un siége est vacant par suite de la condamnation de Fargin-Fayolle par la Haute-Cour de justice

ALPES (BASSES) (3 Représ.).

Laidet.
Yvan (Melchior).
Fortoul (Hippolyte).

ALPES (HAUT.) (3 Représ.).

Faure.
Chaix (Cyprien)
Allier.

ARDÈCHE (8 Représent.).

Laurent.
Combier.
Gleizal.
Chabert.
Vasseur.
Vacheresse.
Champanhet.
* Rouveure (2).

(1) A remplacé Ledru-Rollin (option)
(2) A remplacé Pierre Bonaparte (option).

ARDENNES (7 Représent.).

Ternaux (Mortimer).
Talon.
Evain.
Payer.
Riché
Cunin-Gridaine (Charles).
Toupet des Vignes.

ARIÉGE (6 Représent.).

Anglade.
Arnaud (Frédéric).
Pons-Tande.
Rouaix.
Vignes (Th.)
Un siége est vacant par suite de la condamnation de Pilhes par la Haute-Cour de justice.

AUBE (5 Représent.).

Blavoyer.
Périer (Casimir).
Husson.
Pavée de Vandeuvre (Gabriel).
De Plancy (Auguste).

AUDE (6 Représent.).

Mathieu de la Redorte.
Alengry.
Jouy.
De Belvèze.
D'Hautpoul.
Dupré.

AVEYRON (8 Représent.).

Rodat.
Vesin.
Dalbis du Salze.
Vernhette (Maurice).
De Balsac.
Combes.
Denayrouse.
Pradié.

BOUCHES-DU-RHONE (9 Représ.).

Reybaud (Louis).
Berryer.
Sauvaire-Barthélemy.
De Labouliе.
Poujoulat.
Mérentié.
Fournier.
Pascal (Frédéric).
* Rullière (3).

(3) A remplacé Changarnier (option).

CALVADOS (10 Représent.).

Paulmier.
Thomine-Desmasures.
Cordier.
Bocher.
Douesnel-Dubosq.
D'Houdetot.
Des Rotours de Chaulieu.
Rioult de Neuville.
De Caulaincourt.
* Leroy-Beaulieu (1).

CANTAL (5 Représent.).

De Parieu (Félix).
Murat-Sistrières.
Richard.
Teilhard-Latérisse.
Durieu (Paulin).

CHARENTE (8 Représent.).

Mathieu-Bodet.
Rateau.
De Girardin (Ernest).
Pougeard.
Hennessy.
Sazerac de Forge (Léonide).
André.
Lemercier.

CHARENTE-INFÉR. (10 Repr.).

Dufaure.
Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély).
Baroche.
De Chasseloup-Laubat (Prosper).
Montholon.
Laborde.
Vast-Vimeux.
De Nagle.
* Eschassériaux (2).
* Lajus (de) (3).

CHER (6 Représent.).

Bouzique.
Michel (de Bourges).
Louriou.
Vigier.

Deux siéges sont vacans par suite de la condamnation de Pyat (Félix) et Vauthier par la Haute-Cour de justice.

CORRÈZE (7 Représent.).

Sage.
Latrade.
Bourzat.
Pénières.
Ceyras.
Madesclaire.
Chamiot-Avanturier.

CORSE (5 Représent.).

Arrighi de Padoue.
Abbatucci (Charles).
Casabianca.
Bonaparte (Pierre-Napoléon).
Gavini (Denis).

COTE-D'OR (8 Représent.).

Mauguin.
Vaudrey.
Maréchal.
Benoit-Champy.
Chaper.
Noblet.
Joigneaux.
* Lemullier (4).

COTES-DU-NORD (13 Repr.).

De Tréveneuc.
Legorrec.
Charner.
Denis.
De Botmilliau.
De Cuverville.
Dieuleveult.
Dépasse.
Le Normant-Dessales.
Thieullen.
Bigrel.
Leconte.
* Rioult de l'Argentaye (5).

CREUSE (6 Représent.).

Guisard.
Moreau.
Leroux (Jules).
Nadaud (Martin).
Delavalade.
Fayolle (Durand).

DORDOGNE (10 Représent.).

Chavoix.
Ducluzeau.
Delbetz.
Mie (Auguste).
Dulac.
Montagut (Marc).
Jollivet
Dufraisse (Marc).
Lamarque.
Saint-Marc Rigaudie.

(1) A remplacé Deslongrais, décédé.
(2) A remplacé N. Bonaparte (option)
(3) A remplacé Bugeaud d'Isly, décédé.
(4) A remplacé James Demontry, décédé.
(5) A remplacé Montalembert (option).

DOUBS (6 Représent.).

Demesmay (Auguste).
Baraguay-d'Hilliers.
De Montalembert.
Bixio.
De Moustier.
Pidoux.

DROME (7 Représent.).

Sautayra.
Curnier.
Rey.
Bajard.
Belin.
Bancel.
* Morin (1).

EURE (9 Représent.).

Passy (Hippolyte).
Sevaistre.
Suchet d'Albuféra.
De Broglie.
Demante.
Lefebvre-Duruflé.
De Vatimesnil.
Legrand.
De Fontenay.

EURE-ET-LOIR (6 Représ.).

Lebreton.
Noel-Parfait.
Barthélemy.
Subervie.
Desmousseaux de Givré.
* Briffault (2).

FINISTÈRE (13 Représent.).

Lacrosse.
Le Flô.
Romain des Fossés.
De Keranflech.
Mazé Launay.
Mège.
Barchou de Penhoen.
De Roquefeuil.
Collas de la Motte.
Lainé.
De Blois.
Ducouëdic.
De Kératry.

GARD (8 Représent.).

Benoist-d'Azy (Denis).
Roux-Carbonnel.

(1) A remplacé Mathieu (option).
(2) A remplacé Ney de la Moskowa (opt.).

De Larcy.
Béchard.
Chapot.
De Beaune.
Labruguière.
De Surville.

GARONNE (Hte) (10 Repr.).

Dabeaux.
De Rémusat.
Fourtanier.
De l'Espinasse.
Gasc.
Tron.
Malbois.
De Roquette.
De Limairac.
De Castillon Saint-Victor.

GERS (7 Représent.).

Gavarret.
Carbonneau.
De Panat.
Belliard.
Jobet.
Duputz (Edouard).
* Delagrange (F.) (3).

GIRONDE (13 Représent.).

Richier.
Hubert-Delisle.
Lainé.
Desèze.
Hovyn-Tranchère.
Denjoy.
De Grouchy (Alphonse).
Molé.
Lopès-Dubec.
Journu.
De la Grange (Edouard).
* Lagarde (4).
Collas.

HÉRAULT (8 Représent).

Charamaule.
De Grasset.
De Saint-Priest.
Vernhette (Amédée).
De Girard (Alfred).
Debès (Ferdinand).
Brives.
* Soult de Dalmatie (Napoléon) (5).

ILLE-ET-VIL. (12 Repr.).

Fresneau.

(3) A remplacé Laplagne, décédé.
(4) A remplacé Ravez, décédé.
(5) A remplacé Ledru-Rollin (option).

Audren de Kerdrel.
Pongérard.
D'Andigné de la Chasse.
Postel.
De Melun (Armand).
De Querhoent.
De Lafosse.
Caillet du Tertre.
De Seré (Henri).
De Kermarec.
De la Riboisière.

INDRE (5 Représent.).

Charlemagne.
Delavau.
De Barbançois.
Grillon.
Rollinat.

INDRE-ET-LOIRE (6 Représ.).

D'Ornano.
Gouin.
De Flavigny.
Piscatory.
Taschereau.
Crémieux.

ISÈRE (12 Représent.).

Saint-Romme.
Farconet.
Bertholon.
Repellin.
Clément (Auguste).
Durand-Savoyat.
Crépu.
Cholat.
Reymond.
Ronjat.
Brillier.

Un siége est vacant par suite de la condamnation d'Avril par la Haute-Cour de justice.

JURA (7 Représent.).

Grevy (Jules).
Tamisier.
Crestin (Léon).
Derriey.
Sommier.
Richardet.
* Valette (1).

LANDES (6 Représent.).

Lefranc (Victor).
Duprat (Pascal).
De Dampierre.
Bastiat (Frédéric).
Turpin (Numa).
Marrast (François).

(1) A remplacé Cordier, décédé.

LOIR-ET-CHER (5 Représ.).

Salvat.
Besnier.
Gérard (Léon).
* Clary (Justinien) (2).

Un siége est vacant par suite de la condamnation de Cantagrel par la Haute-Cour de justice.

LOIRE (9 Représent.).

Chavassieu.
Callet.
Levet.
Heurtier.
Sain.
Duché (Eugène).
Baune.
* Delmas de Grammont (3).

Un siége est vacant par suite de la condamnation de Martin-Bernard par la Haute-Cour de justice.

LOIRE (HAUTE) (6 Représ.).

Breymand.
Saint-Ferréol.
Chouvy (Camille).
Chovelon.
Monnier.

Un siége est vacant par suite de la condamnation de Maigne par la Haute-Cour de justice.

LOIRE-INFÉR. (11 Représ.).

De Sesmaisons (Olivier).
Favre (Ferdinand).
Desmars.
De Granville.
De la Rochette.
Camus de la Guibourgère.
Betting de Lancastel.
Favreau.
Gicqueau.
De Coislin (Charles).
Chauvin.

LOIRET (7 Représent.).

Martin (Alexandre).
Abbatucci père.
Arbey.
Lacave.
Péan.
Michot.
* Lamartine (4).

LOT (6 Représent.).

Murat (Lucien).
De Saint-Priest (Félix).
Cavaignac.
Labrousse.
Lafond.
* Verninac (5).

(2) A remplacé Sarrut. (Élection annulée.)
(3) A remplacé Fialin de Persigny (option).
(4) A remplacé Roger, décédé.
(5) A remplacé Ambert, démissionnaire.

LOT-ET-GARON. (7 Représ.).

Tartas.
Bérard.
De Luppé.
Radoult-Lafosse.
Baze.
Boissié.
Mispoulet.

LOZÈRE (3 Représent.).

Renouard.
Jaffard (Justin).
Roussel (Théophile).

MAINE-ET-L. (11 Représ.).

Cesbron-Lavau.
Bineau.
Guillier de la Tousche.
Louvet.
Farran.
De Falloux.
Bucher de Chauvigné.
Giraud (Augustin).
Gain.
De Ladevansaye.
* Dupetit-Thouars (1).

MANCHE (15 Représent.).

De Tocqueville (Alexis).
Daru (Napoléon).
Vieillard.
Bouvattier.
Gaslonde.
De Saint-Germain (Hervé).
Lemarois (Polydore).
Noel (de Cherbourg).
Duparc.
Goulhot de Saint-Germain.
Ferré des Ferris.
Bréhier.
Leverrier.

MARNE (8 Représent.).

Bertrand (Jean).
Faucher (Léon).
Aubertin.
Tirlet.
Soullié.
Carteret.
Lannes de Montebello.
Thuriot de la Rozière.

MARNE (HAUTE) (5 Représ.).

Chauchard.
Lespérut.
Beugnot.
De Vandeul.
Toupot de Bévaux.

MAYENNE (9 Représent.).

De Berset.
De la Broise.
De Vaujuas.
Goyet-Dubignon.
Laureau.
Dambray.
Bigot.
Trippier de Lozé.

MEURTHE (9 Représent.).

De Vatry.
D'Adelsward.
Gérard.
Fabvier.
Michaut.
Monet.
Salmon (Lucien).
Foblant.
Viard.

MEUSE (7 Représent.).

Étienne.
Gillon (Paulin).
Salmon.
Oudinot de Reggio.
Simonnot.
Chadenet.
Raulin.

MORBIHAN (10 Représent.).

Dahirel.
Harscouet de Saint-Georges.
De La Rochejaquelein.
Monnier.
Parisis.
De Kéridec.
De Pioger.
Le Crom.
Nettement (Alfred).
* Audren de Kerdrel (Paul) (2).

MOSELLE (9 Représent.).

Ney de la Moskowa.
Ladoucette (Charles).
Du Coetlosquet.
De Wendel.
Achard.
Sonis.
De Salis.
De Faultrier.
D'Hunolstein.

(1) A remplacé Oudinot de Reggio (option).

(2) A remplacé Crespel de la Touche, décédé.

NIÈVRE (7 Représent.).

Miot.
Rochut.
Rouet.
Malardier.
Dupin aîné.
* Manuel (1).
Un siége est vacant par suite de la condamnation de Gambon par la Haute-Cour de justice.

NORD (24 Représent.)

Dumas.
Duquenne.
Seydoux.
Descat.
Kolb-Bernard.
Fialin de Persigny.
Mimerel.
Antony (Thouret).
Wallon.
De Mérode.
Béhaghel.
D'Hespel (Adalbert).
Aubry.
De Staplande.
Vendois.
Loiset.
Roger.
Choque.
Corne.
Lestiboudois.
De Melun (Anatole).
Marchant.
Delebecque.
Testelin.

OISE (8 Représent.).

De Mornay.
Sainte-Beuve.
De Noailles-Mouchy.
Barrillon.
Gérard.
Leroux (Emile).
De Plancy (Charles).
Lemaire.

ORNE (9 Représent.).

De Tracy.
De Corcelles.
Druet-Desvaux.
De Charencey.
Gigon-Labertrie.
Piquet.
Curial.
Lefavrais.
Vaudoré.

(1) A remplacé Félix Pyat (option).

PAS-DE-CALAIS (15 Représ.).

Denissel.
D'Hérembault.
Plichon.
Fréchon.
Gros (Auguste).
De Bryas.
Legros-Devot.
D'Havrincourt.
Lequien.
Martel.
Dupont-Delporte.
Cardon de Montigny.
Douay.
Wartelle-Deretz.
Francoville.

PUY-DE-DOME (13 Représent.).

Combarel de Leyval.
Rouher (Eugène).
Girot-Pouzol.
Bravard-Veyrières.
Moulin.
Berger.
Jusseraud.
Chassaigne-Goyon.
Charras.
De Morny.
De Douhet (Ferdinand).
De Chazelles (Léon).
Lasteyras.

PYRÉNÉES (B.) (10 Représ.).

De Laussat.
De Crouseilhes.
Etcheverry.
Dariste.
Manescau.
Larrabure.
Chégaray.
Rességuier.
Vergeron.
Renaud.

PYRÉNÉES (Htes) (5 Repr.).

De Ségur d'Aguesseau.
Lacaze (Bernard).
Fornier de Saint-Lary.
Soubiès.
Un siége est vacant par suite de la condamnation de Deville par la Haute-Cour de justice.

PYRÉNÉES-OR. (4 Repr.).

Arago (François).
Arago (Emmanuel).
Lefranc (Pierre).
Guiter.

RHIN (BAS) (12 Représent.).

Bruckner.
Chauffour (Victor).
Westercamp.
Emmery.
Jehl.
Goldenberg.
Bandsept.

Cinq siéges sont vacans par suite de la condamnation de Boch, Beyer, Kopp, Anstett et Commissaire par la Haute-Cour de justice.

RHIN (HAUT) (10 Représent.).

Cassal.
Fawtier.
Burgard.
Prudhomme.
De Heeckeren.
Mulenbeck.
Savoye.

Trois siéges sont vacans par suite de la condamnation de Kœnig, Hofer, Pflieger, par la Haute-Cour de justice.

RHONE (11 Représent.).

Chanay.
Doutre.
Pelletier.
Benoit.
Morellet.
Mathieu (de la Drôme).
Greppo.
Fond
Faure.
Raspail (Benjamin).
* Favre (J.) (1).

SAONE (HAUTE) (7 Représ.).

De Grammont.
Dufournel.
Millotte.
Signard.
Lélut.
Huguenin.
Versigny.

SAONE-ET-LOIRE (12 Représ.).

Bruys (Amédée).
Boysset.
Bacouchot.
Gindriez.
Bard (Antoine).
* Joly père (2).

Six siéges sont vacans par suite de la condamnation de Ménand, Rougeot, Rolland, Landolphe, Heitzmann, Jeannot, par la Haute-Cour de justice.

(1) A remplacé Commissaire (option).
(2) A remplacé Lamartine, qui avait remplacé Ledru-Rollin (options).

SARTHE (10 Représent.).

De Lamoricière.
De Beaumont (Gustave).
De Talhouet.
Gasselin (de Fresnay).
Langlais.
Bonaparte (Napoléon).
Grimault.
Rogé.
De Beaunay.
De Riancey (Henri).

SEINE (28 Représent.).

Lagrange (Charles).
Bedeau.
Moreau.
Hugo (Victor).
Vavin.
Lamennais.
Wolowski.
Coquerel.
Leroux (Pierre).
Peupin.
Garnon.
Perdiguier (Agricol).
De Lasteyrie (Ferdinand).
Rapatel.
* Lanjuinais (Victor) (3).
* Bonaparte (L.-L.) (4).
* Magnan (5).
* Léon de Malleville (6).
* De Bar (7).
* Delessert (B.) (8).
* Barrot (Ferd.) (9).
* Chambolle (10).
* Ducos (T.) (11).
* Fould (Ach.) (12).
* Boinvilliers (13).

Trois siéges sont vacans par suite de la condamnation de Boichot, Rattier, Considérant, par la Haute-Cour de justice.

SEINE-INFÉR. (16 Représ.).

Desjobert.
Cécille.

(3) A remplacé Ledru-Rollin (option).
(4) A remplacé Lucien Murat (option).
(5) A remplacé de Lamoricière (option).
(6) A remplacé Dufaure (option).
(7) A remplacé H. Passy (option).
(8) A remplacé Félix Pyat (option).
(9) A remplacé Bixio (option).
(10) A remplacé Odilon Barrot (option).
(11) A remplacé Th. Bac (option).
(12) A remplacé Cavaignac (option).
(13) A remplacé Roger (du Nord) (option).

Germonière.
Levavasseur.
Loyer.
Dupin (Charles).
Thiers.
Ancel.
De Mortemart (Henri).
Démarest.
Estancelin.
Martin de Villers.
De Chasseloup-Laubat (Prosper).
D'Aubermesnil.
Vitet.
* Bourdon (1).

SEINE-ET-MARNE (7 Représ.).

De Lasteyrie (Jules).
Drouyn de l'Huys.
Lebeuf (Louis).
Bavoux (Évariste).
Gilland.
Lafayette (Oscar).
* Aubergé (2).

SEINE-ET-OISE (10 Représ.).

D'Albert de Luynes.
Remilly.
Barthélemy-Saint-Hilaire.
Flandin.
Pigeon.
Le Peletier d'Aunay.
Darblay.
Barre.
Hernoux.
* Lepic (Napoléon) (3).

DEUX-SÈVRES (7 Représ.).

Aymé (Charles).
Bouchet de Grandmay.
Failly (Jules).
David (Ferdinand).
De Lescours (Léon).
Gourgaud.
Rouget-Lafosse.

SOMME (12 Représent.).

De Beaumont (Ferdinand).
Creton.
Porion.
Changarnier.
Labordère.
Defourment.
Dompierre d'Hornoy.

(1) A remplacé Grandin, décédé.
(2) A remplacé Chappon, décédé.
(3) A remplacé Changarnier (option).

Lefèvre de Grosriez.
De Lagrené.
Morel-Cornet.
Dubois (Amable).
Randoing.

TARN (8 Représent.).

Rigal.
Fourgassié-Vidal.
Canet.
Daguilhon-Pujol.
Rey.
Besse.
Juéry.
Lavergne.

TARN-ET-GAR. (5 Représent.).

Janvier.
De Cazalès.
Constans-Tournier.
Delbrel.
Detours.

VAR (7 Représent.).

Arène.
Arnaud (Henri).
Maure.
De Villeneuve.
Conte (Daniel).

Deux siéges sont vacans par suite de la condamnation de Suchet et de Ledru-Rollin par la Haute-Cour de justice.

VAUCLUSE (5 Représent.).

Bourbousson.
Granier.
D'Olivier.
De Bernardi.
De Laborde (Léo).

VENDÉE (8 Représent.).

De Lespinay.
Grelier-Dufougeroux.
De Tinguy.
Defontaine.
Bouhier de l'Écluse.
Du Fougerais (Alfred).
Rouillé.
Mareau (Théodore).

VIENNE (6 Représent.).

Junyen.
Proa.
Hennecart.
Laurenceau.
Chazaud.
Pervinquière (Antoine).

VIENNE-HAUTE (7 Représ.).

Corallì.

Bac (Théodore).
Frichon.
Dessoubs (Gaston).
Laclaudure.
Daniel Lamazière.
* Tixier (1).

VOSGES (9 Représent.).

Buffet.
Houel.
Huot.
Febvrel.
Perreau.
Resal.
Aubry (Maurice).
Forel.
* De Ravinel (2).

YONNE (8 Représent.).

Larabit.
Lecomte (Eugène).
Raudot.
Bertrand.

(1) A remplacé Michel (de Bourges) (option)
(2) A remplacé Deblaye, décédé.

Frémy.
Savatier-Laroche.
Roussel.
* Bonaparte (Antoine) (3).

ALGÉRIE (3 Représent.).

Barrault (Emile).
Didier.
De Rancé.

MARTINIQUE (2 Représent.).

Bissette.
Pécoul.

GUADELOUPE (2 Représent.).

N.....
N.....

GUYANNE (1 Représent.).

Jouannet-Dorville.

SÉNÉGAL (1 Représent.).

N.....

ILE DE LA RÉUNION (2 Repr判.).

N.....
N.....

(3) A remplacé Robert, décédé.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE.

Secrétariat de la Présidence.

M. Valette ✻, *Secrétaire de la présidence.*

Secrétaires-rédacteurs. MM.

Denis-Lagarde ✻. Pourchel. Maurel-Dupeyré.

Procès-Verbaux. MM.

Denis-Lagarde ✻, *Chef, chargé de la surveillance du service sténographique.*
Giraud, *Sous-Chef.*
Roux (Charles), *Premier Commis.*

Secrétariat-Général de la Questure.

M. Levaillant, *Secrétaire-Général.*

1re *Section.* — Secrétariat. MM.

Savary, *Sous-Chef.*
Levaillant (Vict.), *Premier Commis.*

2e *Section.* — Matériel.

M. Ramond de la Croisette, *Sous-Chef, Inspecteur comptable.*

3e *Section.* — Archives.

M. Doulcet, *Sous-Chef.*

Caisse. MM.

Clavel, *Trésorier.*
Coulon, *Premier Commis.*

Bibliothèque. MM.

Beuchot ✻, *Bibliothécaire.*
Pecqueur, *Sous-Bibliothécaire.*
Pécontal, *Sous-Bibliothécaire-Adjoint.*
Simonneau, *Commis principal.*
Polmartin, *idem.*

Messagers d'Etat. MM.

Jeanmaire (O ✻). Vattier.

Huissier.

M. Brancas-Duponceau, *Chef.*

M. de Joly, *Architecte.*
M. Yon, *Commissaire de police spécial près l'Assemblée législative.*

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES REPRÉSENTANS DU PEUPLE COMPOSANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

NOTA. Les astérisques (*) placées devant les noms indiquent les représentans élus depuis les élections générales de mai 1849.

Messieurs :

ABBATUCCI (*Loiret*), cité Vindé, 17.
ABBATUCCI (Charles), (*Corse*), cité Vindé, 17.
ACHARD (*Moselle*), rue de Varennes, 4.
ADELSWARD (d') (*Meurthe*), rue de la Pépinière, 83.
ALBERT DE LUYNES (d') (*Seine-et-Oise*), r. St-Dominique-St-Germ., 33.
ALENGRY (*Aude*), r. Mont-Thabor, 36.
ALLIER (*Hautes-Alpes*), r. des Beaux-Arts, 15.
ANCEL (*Seine-Inférieure*), r. des Champs-Elysées, 9.
ANDIGNÉ DE LA CHASSE (d') (*Ille-et-Vilaine*), r. de l'Université, 107.
ANDRÉ (*Charente*), r. de Luxembourg, 29.
ANGLADE (*Ariége*), r. Duphot, 19.
ARAGO (Emmanuel) (*Pyrénées-Orientales*), r. Nº-des-Petits-Champs, 55.
ARAGO (François) (*Pyrénées-Orientales*), à l'Observatoire.
ARBEY (*Loiret*), r. de Lille, 75.
ARÈNE (*Var*), r. de l'Université, 28.
ARNAUD (*Frédéric*) (*Ariége*), place de la Madeleine, 3.
ARNAUD (Henri) (*Var*), r. St-Guillaume, 3.
ARRIGHI DE PADOUE (*Corse*), r. de la Ferme-des-Mathurins, 27.
* AUBERGÉ (*Seine-et-Marne*), r. Godot, 1.
AUBERMESNIL (d') (*Seine-Inférieure*), r. de l'Université, 91.
AUBERTIN (*Marne*), r. du 29 Juillet, 5.
AUBRY (*Nord*), r. Racine, 5.
AUBRY (Maurice) (*Vosges*), r. de Babylone, 37.
AUDREN DE KERDREL (Ferdin.) (*Ille et-Vilaine*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 75.
* AUDREN DE KERDREL (Paul) (*Morbihan*), r. St-Honoré, 337.
AYMÉ (Charles) (*Deux-Sèvres*), r. de la Pépinière, 9.
BAC (Théodore) (*Haute-Vienne*), r. Caumartin, 27.
BAJARD (*Drôme*), r. d'Alger, 12.
BALZAC (de) (*Aveyron*), r. de l'Université, 32.
BANCEL (*Drôme*), r. Godot-Mauroy, 1.
BANDSEPT (*Bas-Rhin*), r. et hôtel Corneille.
BARAGUAY-D'HILLIERS (*Doubs*), r. de Grenelle-St-Germain, 123.
BARBANÇOIS (de) (*Indre*), r. Rumfort, 8.
BARCHOU DE PENHOEN (*Finistère*), r. de Beaune, 2.
BARD (Antoine) (*Saône-et-Loire*), r. Baillif, 8.
BARRAULT (*Emile*) (*Algérie*), hôtel Favart, place des Italiens.
BARRILLON (*Oise*), r. de Luxembourg, 27.
BAROCHE (*Charente-Inférieure*), r. Sainte-Anne, 46.
BARRE (*Seine-et-Oise*), r. des Beaux-Arts, 53.
* BARROT (Ferdinand) (*Seine*), au Ministère de l'intérieur.

Barrot (Odilon) (*Aisne*), r. de la Ferme, 24.
* Bar (de) (*Seine*), r. Neuve-St-Augustin, 50.
Barthélemy (*Eure-et-Loir*), boulevard des Capucines, 19.
Barthélemy-Saint-Hilaire (*Seine-et-Oise*), r. de l'Odéon, 35.
Bastiat (Frédéric) (*Landes*), r. d'Alger, 3.
Bauchart (*Aisne*), r. Bellechasse, 12.
Baudin (de Nantua) (*Ain*), r. de Clichy, 43.
Baune (*Loire*), chaussée de Clignancourt, 22, à Montmartre.
Bavoux (Evariste), (*Seine-et-Marne*), r. des Pyramides, 3.
Baze (*Lot-et-Garonne*), à l'Assemblée nationale.
Beaumont (Gustave de) (*Sarthe*), r. d'Anjou-St-Honoré, 48.
Beaumont (de) (*Somme*), r. de Suresne, 9.
Beaunay (de) (*Sarthe*), r. de Lille, 63.
Beaune (de) (*Gard*), r. de Londres, 18.
Béchard (*Gard*), r. Jacob, 39.
Bedeau (*Seine*), r. de l'Université, 54
Béhaghel (*Nord*), r. Grenelle-St-Germain, 89.
Belin (*Drôme*), r. Grenelle-St-Germain, 83.
Belliard (*Gers*), r. d'Antin, 20.
Belvèze (de) (*Aude*), r. Tronchet, 15.
Besnier (*Loir-et-Cher*), r. Servandoni, 7 et 9.
Benoist-d'Azy (Denis) (*Gard*), r. Pigale, 12.
Benoit (*Rhône*), avenue Dauphine, 5, à Passy.
Benoit-Champy (*Côte-d'Or*), r. Saint-Honoré, 350.
Bérard (*Lot-et-Garonne*), r. Saint-Honoré, 362.
Berger (*Puy-de-Dôme*), à l'Hôtel-de-Ville.
Bernardi (de) (*Vaucluse*), r. Casimir-Périer, 9.
Berset (de) (*Mayenne*), r. de Bourgogne, 6.
Bertholon (*Isère*), r. de Lille, 77 *bis*.
Bertrand (*Yonne*), r. des Saints-Pères, 13.
Bertrand (Jean) (*Marne*), r. Mont-Thabor, 28.
Berryer (*Bouches-du-Rhône*), r. Neuve-des-Petits-Champs, 64.
Besse (*Tarn*), r. d'Alger, 13.
Betting de Lancastel (*Loire-Inférieure*), r. de Grenelle-St-Germ., 22.
Beugnot (*Haute-Marne*), r. de Vaugirard, 54.
Bigot (*Mayenne*), r. de l'Université, 96.
Bigrel (*Côtes-du-Nord*), r. de Beaune, 3.
Bineau (*Maine-et-Loire*), r. Neuve-des-Mathurins, 10, et au ministère des Travaux publics.
Bissette (*Martinique*).
Bixio (*Doubs*), r. Jacob, 26.
Blavoyer (*Aube*), r. Neuve-de-Luxembourg, 20.
Blois (de) (*Finistère*), r. de Beaune, 5.
Bochard (*Ain*), r. Montmartre, 76.
Bocher (Ed.) (*Calvados*), r. Basse, 16, à Passy.
Boissié (*Lot-et-Garonne*), r. Duphot, 8.
* Boinvilliers (*Seine*), rue Choiseul, 3.
* Bonaparte (Antoine) (*Yonne*), r. Rumfort, 3.
* Bonaparte (Louis-Lucien) (*Seine*), r. Saint-Dominique, 72.
Bonaparte (Napoléon) (*Sarthe*), r. d'Alger, 3.
Bonaparte (Pierre) (*Corse*), avenue de Saint-Cloud, 25.

Botmilliau (de) (*Côtes-du-Nord*), rue de Verneuil, 35.
Boucher de Grandmay (*Deux-Sèvres*), rue Richepance, 11.
Bouhier de l'Ecluse (*Vendée*), rue Jacob, 43.
Bourbousson (*Vaucluse*), rue du Helder, 22.
* Bourdon (*Seine-Inférieure*), rue de Grenelle-Saint-Honoré, 22.
Bourzat (*Corrèze*), rue Saint-Honoré, 339.
Bouvattier (*Manche*), rue St-Honoré, 42.
Bouvet (Aristide) (*Ain*), rue de la Victoire, 91.
Bouvet (Francisque) (*Ain*), rue Sainte-Anne, 27.
Bouzique (*Cher*), rue de l'Université, 52.
Boysset (*Saône-et-Loire*), avenue des Champs-Elysées, 68.
Bravard-Veyrières (*Puy-de-Dôme*), à l'Ecole de Droit.
Bréhier (*Manche*), rue des Bons-Enfants, hôtel de Nantes.
Breymand (*Haute-Loire*), rue Mont-Thabor, 5.
* Briffault (*Eure-et-Loir*), rue Matignon, 8.
Brillier (*Isère*), rue de Seine, 14.
Brives (*Hérault*), rue Neuve-Saint-Augustin, 13.
Broglie (de) (*Eure*), rue de l'Université, 90.
Broise (de la) (*Mayenne*), rue du Bac, 79.
Bruckner (*Bas-Rhin*), rue Chanaleilles, 5.
Bruys (Amédée) (*Saône-et-Loire*), rue Jacob, 8.
Bryas (de) (*Pas-de-Calais*), rue de Lille, 96.
Bucher de Chauvigné (*Maine-et-Loire*), rue de l'Université, 36.
Buffet (*Vosges*), rue de Luxembourg, 51.
Burgard (*Haut-Rhin*), à Grenelle, en face du théâtre.
Bussière (de) (*Aisne*), rue de la Concorde, 5.
Caillet du Tertre (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Université, 36.
Callet (*Loire*), rue de Verneuil, 9.
Cambacérès (de) (*Aisne*), rue Saint-Dominique, 119.
Camus de la Guibourgère (*Loire-Inférieure*), r. B.-du-Rempart, 66.
Canet (*Tarn*), rue Duphot, 26.
Carbonneau (*Gers*), rue de Seine, 59.
Carteret (*Marne*), rue de Greffulhe, 3.
Casabianca (*Corse*), place de la Concorde, 15.
Cassal (*Haut-Rhin*), rue de Malte, 12.
Castillon (de) (*Haute-Garonne*), rue des Champs-Elysées, 13.
Caulaincourt (de) (*Calvados*), rue Saint-Lazare, 67.
Cavaignac (*Lot*), rue du Helder, 17.
Cuverville (de) (*Côtes-du-Nord*), rue Sainte-Anne, 5.
Cazalès (de) (*Tarn-et-Garonne*), rue de Lille, 96.
Cécille (*Seine-Inférieure*), rue Rivoli, 30 *bis*.
Cesbron-Lavau (*Maine-et-Loire*), rue Fontaine-Molière, 34.
Ceyras (*Corrèze*), rue de la Convention, 3.
Chabert (*Ardèche*), rue Grenelle-Saint-Germain, 49.
Chadenet (*Meuse*), rue de Lille, 3 *bis*.
Chaix (*Hautes-Alpes*), rue Castiglione, 9.
* Chambolle (*Seine*) rue Richer, 15.
Chamiot-Avanturier (*Corrèze*), rue Louis-le-Grand, 1.
Champanhet (*Ardèche*), rue de Seine, 59.
Chanay (*Rhône*), rue de Ponthieu, 3.
Changarnier (*Somme*), aux Tuileries.

CHAPER (*Côte-d'Or*), rue Rumfort, 4.
CHAPOT (*Gard*), rue de l'Université, 36.
CHARENCEY (de) (*Orne*), rue de Lille, 43.
CHARAMAULE (*Hérault*), boulevard Montmartre, 14.
CHARLEMAGNE (*Indre*), rue Saint-Thomas-du-Louvre, 32.
CHARNER (*Côtes-du-Nord*), rue des Champs-Elysées, 13.
CHARRAS (*Puy-de-Dôme*), rue Duphot, 8.
CHASSAIGNE-GOYON (*Puy-de-Dôme*), rue Castiglione, 9.
CHASSELOUP-LAUBAT (Prosper) (*Charente-Inf.*), r. de la Bienfaisance, 11.
CHASSELOUP-LAUBAT (Prudent) (*Seine-Infér.*), r. de la Bienfaisance, 11.
CHAUCHARD (*Haute-Marne*), rue de l'Ouest, 12.
CHAUFFOUR (Victor) (*Bas-Rhin*), rue Casimir-Périer, 6.
CHAVASSIEU (*Loire*), rue de Lille, 37.
CHAUVIN (*Loire-Inférieure*), rue Saint-Dominique, 38.
CHAVOIX (*Dordogne*), rue Tronchet, 14.
CHAZAUD (*Vienne*), rue Gaillon, 15.
CHAZELLE (de) (*Puy-de-Dôme*), rue Saint-Dominique, 23.
CHEGARAY (*Basses-Pyrénées*), rue Basse-du-Rempart, 30.
CHOLAT (*Isère*), à la Glacière, 3, à Passy.
CHOQUE (*Nord*), rue du Cirque, 23.
CHOUVY (Camille) (*Haute-Loire*), place de la Madeleine, 21.
CHOVELON (*Haute-Loire*), rue de l'Arbre-Sec, 18.
* CLARY (*Loir-et-Cher*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 49.
CLÉMENT (Auguste) (*Isère*), rue de Lille, 47.
COETLOSQUET (du) (*Moselle*), rue Las-Cases, 16.
COISLIN (de) (*Loire-Inférieure*), rue de Grenelle, 45.
COLLAS (*Gironde*), rue de Lille, 93.
COLLAS DE LA MOTTE (*Finistère*), passage de la Madeleine, 4.
COMBAREL DE LEYVAL (*Puy-de-Dôme*), r. Faub.-St-Honoré, 35.
COMBES (*Aveyron*), rue et hôtel du Cadran, 1.
COMBIER (*Ardèche*), rue et hôtel du Cadran, 1.
CONSTANS-TOURNIER (*Tarn-et-Garonne*), rue Saint-Benoît, 18.
CONTE (*Var*), boulevard des Capucines, 22.
COQUEREL (*Seine*), rue Saint-Lazare, 79.
CORALLI (*Haute-Vienne*), avenue des Champs-Elysées, 53.
CORCELLES (de) (*Orne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 70.
CORDIER (*Calvados*), rue de Tivoli, 3.
CORNE (*Nord*), rue de Lille, 71.
CREMIEUX (*Indre-et-Loire*), rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, 29.
CRÉPU (*Isère*), rue de Beaune, 14.
CRESTIN (Léon) (*Jura*), rue de Tonrnon, 35.
CRETON (*Somme*), rue Richepance, 11.
CROUSEILHES (de) (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, 63.
CUNIN-GRIDAINE (Charles) (*Ardennes*), rue Tronchet, 5.
CURIAL (*Orne*), rue de de l'Université, 107.
CURNIER (*Drôme*), rue de Beaune, 6.
DABEAUX (*Haute-Garonne*), rue Saint-Denis, 277.
DALBIS DU SALZE (*Aveyron*), rue Plumet, 19.
DAMBRAY (*Mayenne*), rue du Bac, 15.
DAMPIERRE (de) (*Landes*), rue de la Reine, 135, à Versailles.
DARBLAY (*Seine-et-Oise*), rue de Lille, 82.

DARISTE (*Basses-Pyrénées*), rue de la Ferme, 26.
DARU (*Manche*), rue de Lille, 61.
DAGUILHON-PUJOL (*Tarn*), rue Ville-l'Evêque, 41.
DAHIREL (*Morbihan*), rue des Mathurins, 33.
DAVID (Ferdinand) (*Deux-Sèvres*), rue Neuve-Saint-Augustin, 55.
DEBÈS (*Hérault*), rue de la Convention, 5.
DEBROTONNE (*Aisne*), rue de la Concorde, 14.
DEFONTAINE (*Vendée*), rue des Bons-Enfans, 19.
DEFONTENAY (*Eure*), rue Tronchet, 1.
DEFOURMENT (*Somme*), rue de l'Echiquier, 19.
DELAFOSSE (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Université, 36.
DELAVALLADE (*Creuse*), quai des Grands-Augustins, 37.
DELAVAU (*Indre*), rue Taitbout, 4.
DELBETZ (*Dordogne*), rue de Verneuil, 38.
DELBREL (*Tarn-et-Garonne*), rue Saint-Germain-des-Prés, 5.
DELEBECQUE (*Nord*), rue de l'Arcade, 13.
* DELESSERT (Benjamin) (*Seine*), rue Basse, 9, à Passy.
* DELMAS DE GRAMMONT (*Loire*), quai de l'Ecole, 10.
DEMANTE (*Eure*), rue Soufflot, 2.
DÉMAREST (*Seine-Inférieure*), rue Neuve-de-Luxembourg, 17.
DEMESMAY (*Doubs*), rue de la Ville-l'Evêque, 27.
DENAYROUSE (*Aveyron*), rue de Beaune, 2.
DENIS (*Côtes-du-Nord*), rue de la Madeleine, 35.
DENISSEL (*Pas-de-Calais*), cité d'Antin, 4.
DENJOY (*Gironde*), rue de Lille, 78.
DÉPASSE (*Côtes-du-Nord*), rue de l'Arcade, 11.
DESMAROUX (*Allier*), rue de Lille, 37.
DESROTOURS DE CHAULIEU (*Calvados*), rue Saint-Dominique, 39.
DERRIEY (*Jura*), place de la Madeleine, 27.
DESCAT (*Nord*), passage des Petites-Ecuries, 15.
DESÈZE (*Gironde*), quai d'Orsay, 31.
DESJOBERT (*Seine-Inférieure*), rue Saint-Guillaume, 18.
DESMARS (*Loire-Inférieure*) rue Richelieu, 25.
DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ (*Eure-et-Loir*), rue de la Madeleine, 26.
DETOURS (*Tarn-et-Garonne*), rue Baillif, 8.
DIEULEVEULT (*Côtes-du-Nord*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 16
DOMPIERRE-D'HORNOY (*Somme*), rue Neuve-des-Mathurins, 64.
DOUAY (*Pas-de-Calais*), rue Bleue, 3 *bis*.
DOUESNEL (*Calvados*), boulevard des Italiens, 12.
DOUHET (DE) (*Puy-de-Dôme*), place Bourgogne, 3.
DOUTRE (*Rhône*), rue Jeannisson, 5.
DROUYN DE LHUYS (*Seine-et-Marne*), rue Godot-Mauroy, 1.
DRUET-DESVAUX (*Orne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 16.
DUBOIS (Amable) (*Somme*), rue d'Isly, 10.
DUCHÉ (*Loire*), rue Bellechasse, 18.
DUCLUZEAU (*Dordogne*), rue Notre-Dame-des-Victoires, 15.
DUCOUËDIC (*Finistère*), rue de l'Université, 27 *bis*.
* DUCOS (Th.), (*Seine*), rue Tronchet, 11.
DUFAURE (*Charente-Inférieure*), rue Lepelletier, 18.
DUFOUGERAIS (*Vendée*), rue des Trois-Frères, 18.
DUFOURNEL (*Haute-Saône*), rue de Bourgogne, 21 *bis*.

DUFRAISSE (Marc) (*Dordogne*), rue Saint-Dominique, 39.
DULAC (*Dordogne*), rue d'Alger, 5.
DUMAS (*Nord*), à la Sorbonne.
DUPARC (*Manche*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 16.
* DUPETIT-THOUARS (*Maine-et-Loire*), rue Castellane, 10.
DUPIN (*Nièvre*), rue du Bac, 118.
DUPIN (Charles) (*Seine-Inférieure*), rue du Bac, 26.
DUPONT-DELPORTE (*Pas-de-Calais*), rue Louis-le-Grand, 18.
DUPRAT (Pascal) (*Landes*), rue d'Isly, 7.
DUPRÉ (*Aude*), place de la Madeleine, 7.
DUPUTZ (Edouard) (*Gers*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 48.
DUQUESNE (*Nord*), rue Saint-Honoré, 42.
DURAND-SAVOYAT (*Isère*), rue Saint-Honoré, 350.
DURIEU (Paulin) (*Cantal*), rue du Bac, 83.
DUSSOUBS (E. Gaston) (*Haute-Vienne*), rue du Roule, 23.
ENNERY (*Bas-Rhin*), rue Neuve-Saint-Laurent, 16.
* ESCHASSERIAUX (*Charente Inférieure*), rue de l'Université, 22.
ESPINASSE (de l') (*Haute-Garonne*), rue Godot, 6.
ESTANCELIN (*Seine-Inférieure*), rue Saint-Florentin, 4.
ETCHEVERRY (*Basses-Pyrénées*), rue des Saussayes, 14.
ETIENNE (*Meuse*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 95.
EVAIN (*Ardennes*), rue de Tournon, 14.
FABVIER (*Meurthe*), rue de la Ferme, 17.
FAILLY (*Deux-Sèvres*), rue Grenelle, 96.
FALLOUX (de) (*Maine-et-Loire*), rue du Bac, 101.
FARCONET (*Isère*), rue Godot-Mauroy, 11.
FARRAN (*Maine-et-Loire*), rue Saint-Honoré, 390.
FAVRE (Ferdinand) (*Loire-Inférieure*), rue des Bons-Enfans, 22.
* FAVRE (Jules) (*Rhône*), rue de Choiseul, 9.
FAVREAU (*Loire-Inférieure*), rue des Marais-Saint-Germain, 24.
FAUCHER (Léon) (*Marne*), rue Blanche, 10.
FAULTRIER (de) (*Moselle*), rue du Bac, 94.
FAURE (*Hautes-Alpes*), rue des Champs-Élysées, 8.
FAURE (*Rhône*), rue Saint-Honoré, 412.
FAWTIER (*Haut-Rhin*), à Passy, chez M. Froussard.
FAYOLLE (Durand) (*Creuse*), boulevard des Capucines, 13.
FEBVREL (*Vosges*), rue de Lille, 49.
FERRÉ DES FERRIS (*Manche*), rue de l'Arcade, 14.
FLANDIN (*Seine-et-Oise*)) rue de la Michodière, 8.
FLAVIGNY (de) (*Indre-et-Loire*), rue des Saussaies, 9.
FOBLANT (*Meurthe*), rue Las-Cases, 16.
FOND (*Rhône*), rue Saint-Honoré, 412.
FOREL (*Vosges*), rue de la Paix, 28.
FORNIER DE SAINT-LARY (*H.-Pyrénées*), au Ministère de la guerre.
FORTOUL (*Basses-Alpes*), rue Saint-Romain, 2.
* FOULD (Achille) (*Seine*), r. Bergère, 12, ou au Ministère des finances.
FOUQUIER D'HÉROUEL (*Aisne*), rue Las-Cases, 13.
FOURGASSIÉ-VIDAL (*Tarn*), rue de Rivoli, 18.
FOURNIER (*Bouches-du-Rhône*), rue Neuve-des-Mathurins, 2.
FOURTANIER (*Haute-Garonne*), rue de l'Université, 36.
FRANCOVILLE (*Pas-de-Calais*), rue Tronchet, 22.

FRÉCHON (*Pas-de-Calais*), rue du Bac, 119.
FRÉMY (*Yonne*), rue Fléchier-Saint-Georges, 2.
FRESNEAU (*Ille-et-Vilaine*). rue Bellechasse, 7.
FRICHON aîné (*Haute-Vienne*), rue de Miromesnil, 3.
GAIN (*Maine-et-Loire*), rue de l'Université, 36.
GARNON (*Seine*), rue de Lille, 50.
GASC (*Haute-Garonne*), rue de Berlin, 19.
GASLONDE (*Manche*), rue Saint-Lazare, 119.
GASSELIN (de Fresnay) (*Sarthe*), rue Saint-Honoré, 418.
GASTIER (*Ain*), quai et hôtel Voltaire.
GAVARRET (*Gers*), rue de Grenelle Saint-Germain, 89.
GAVINI (Denis) (*Corse*), Champs-Élysées, 8.
GÉRARD (*Meurthe*), place de la Ville-l'Évêque, hôtel de Paris.
GÉRARD (*Oise*), rue du Faubourg-Montmartre, 59.
GÉRARD (Léon) (*Loir-et-Cher*), rue de la Chaussée-d'Antin, 41.
GERMONIÈRE (*Seine-Inférieure*), rue Blanche, 35.
GICQUEAU (*Loire-Inférieure*), rue de Lille, 39.
GIGON-LABERTRIE (*Orne*), rue Saint-Honoré, 363.
GILLAND (*Seine-et-Marne*), rue de Ponthieu, 8.
GILLON (*Meuse*), rue de l'Université. 14.
GINDRIEZ (*Saône-et-Loire*), rue Saint-Louis, 40, à Batignolles.
GIRARD (Gustave de) (*Hérault*), rue des Champs-Elysées, 13.
GIRARDIN (Ernest de) (*Charente*), rue Blanche, 35.
GIRAUD (Augustin) (*Maine et-Loire*), r. de la Chaussée-d'Antin, 49 *bis*.
GIROT-POUZOL (*Puy-de-Dôme*), rue Notre-Dame-de-Grâce, 2.
GLEIZAL (*Ardèche*), rue de Vaugirard, 152.
GODELLE (*Aisne*), rue des Champs-Elysées, 15.
GOLDENBERG (*Bas-Rhin*), rue Croix-des-Petits-Champs, 8.
GOUIN (Alexandre) (*Indre-et-Loire*), rue Tronchet, 5.
GOULHOT DE SAINT-GERMAIN (*Manche*), rue Godot, 1.
GOURGAUD (*Deux-Sèvres*), rue Joubert, 26.
GOYET-DUBIGNON (*Mayenne*), rue des Petits-Augustins, 3.
GRANDVILLE (de) (*Loire-Inférieure*), rue Basse-du-Rempart, 66.
GRANIER (*Vaucluse*), rue de la Paix, 6.
GRANDMAY (de) (*Deux-Sèvres*), rue Saint-Honoré, 374.
GRAMMONT (de) (*Haute-Saône*), rue de Lille, 103.
GRASSET (de) (*Hérault*), rue des Champs-Elysées, 12.
GRELIER-DUFOUGEROUX (*Vendée*), rue Jacob, hôtel du Pré-aux-Clercs.
GREPPO (*Rhône*), rue Saint-Honoré, 412.
GREVY (*Jura*), rue Richelieu, 15.
GRILLON (*Indre*), place de la Madeleine, 13.
GRIMAULT (*Sarthe*), rue Castellane, 3.
GROS (Auguste) (*Pas-de-Calais*), rue du Bac, 119.
GROUCHY (*Gironde*), rue de l'Université, 26.
GUILLIER DE LA TOUSCHE (*Maine-et-Loire*), rue de l'Arcade, 7.
GUISARD (*Creuse*), rue de Beaune, 22.
GUITER (*Pyrénées-Orientales*), rue Joubert, 7.
HARSCOUET DE SAINT-GEORGES (*Morbihan*), rue Ne-St-Augustin, 55.
HAUTPOUL (d') (*Aude*), r Mont-Thabor, 27, ou au Minist. de la guerre.
HAVRINCOURT (d') (*Pas-de Calais*), rue de Varennes, 13.
HÉBERT (*Aisne*), rue des Capucines, 9.

Heeckeren (de) (*Haut-Rhin*), rue Caumartin, 17.
Hennecart (*Vienne*), rue Neuve-des-Mathurins, 41.
Hennessy (*Charente*), rue de la Concorde, 10.
Hérambault (d') (*Pas-de-Calais*), rue du Helder, 18.
Hernoux (*Seine-et-Oise*), rue Richepance, 7.
Hespel (Adalbert d') (*Nord*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 56.
Heurtier (*Loire*), rue de l'Université, 25.
Houdetot (d') (*Calvados*). rue de Londres, 10.
Houel (*Vosges*), rue de Babylone, 37.
Hovyn-Tranchère (*Gironde*), rue Caumartin, 17.
Hubert-Delisle (*Gironde*), rue Beaujon, 3.
Hugo (Victor) (*Seine*), rue de la Tour-d'Auvergne, 27.
Huguenin (*Haute-Saône*), rue Racine, 14.
Hunolstein (d') (*Moselle*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 119.
Huot (*Vosges*), rue de Lille, 48.
Husson (*Aube*), rue Cadet, 13.
Jaffard (Justin) (*Lozère*), rue Cléry, 14.
Janvier (*Tarn-et-Garonne*), rue Saint-Lazare, 34.
Joigneaux (*Côte-d'Or*), rue des Tournelles, 10.
Jollivet (*Dordogne*), rue Neuve-des-Bons-Enfans, 15.
* Joly (*Saône-et-Loire*), rue de Verneuil, 27.
Jouanet-Dorville (*Guyane*).
Journu (*Gironde*), rue de la Paix, 32.
Jouy (*Aude*), rue de la Concorde, 15.
Joret (*Gers*), rue des Capucines, 10.
Juéry (*Tarn*), rue de la Ferme, 58
Junyen (*Vienne*), rue de la Michodière, 7.
Jusseraud (*Puy-de-Dôme*), rue de la Madeleine, 26.
Kéranflech (*Finistère*), rue de Lille, 59.
Kératry (de) (*Finistère*), rue Voltaire, 9.
Kerdrel (*Ille-et-Vilaine*), rue Grenelle, 75.
Kéridec (de) (*Morbihan*), rue Neuve-Saint-Augustin, 55.
Kermarec (de) (*Ille-et-Vilaine*), rue Pigale, 22.
Kolb-Bernard (*Nord*), rue Rumfort, 15.
Laborde (*Charente-Inférieure*), rue de Moscou, 3.
Laborde (Léo de) (*Vaucluse*), rue de l'Université, 36.
Labordère (*Somme*), rue de l'Odéon, 36.
Laboulie (*Bouches-du-Rhône*), rue de la Ville-l'Evêque, 7.
Labrousse (*Lot*), rue d'Isly, 7.
La Bruguière (de) (*Gard*), rue Martignac, 3.
Lacave (*Loiret*), rue Neuve-de-Luxembourg, 27.
Lacaze (*Hautes-Pyrénées*), rue de la Paix, 28.
Laclaudure (*Haute-Vienne*), rue de la Madeleine, 25.
Lacrosse (*Finistère*), rue Mont-Thabor, 30.
Ladevèze (*Aisne*), rue de l'Université, 14.
Ladevansaye (de) (*Maine-et-Loire*), rue de l'Université, 25.
Ladoucette (*Moselle*), rue Saint-Lazare, 58.
Lafayette (Oscar) (*Seine-et-Marne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 48.
Lafon (*Lot*), rue Neuve-des-Mathurins, 39.
La Grange (de) (*Gironde*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 107.
* Lagrange (de) (Frédéric) (*Gers*), rue Neuve-des-Mathurins, 39.

* Lagarde (*Gironde*), rue Richelieu, hôtel des Princes.
Lagrange (Charles) (*Seine*), rue Casimir-Périer, 27.
Lagrené (de) (*Somme*), rue Las-Cases, 7.
Laidet (de) (*Basses-Alpes*), quai Malaquais, 1.
Laimé (*Finistère*), rue du Bac, 11 *bis*.
Lainé (*Gironde*), rue Saint-Lazare, 34.
* Lajus (de) (*Charente-Inférieure*), boulevard des Capucines, 25.
Lamarque (*Dordogne*), rue de Bourgogne, 15.
* Lamartine (*Loiret*), rue de l'Université, 82.
Lamazière (Daniel) (*Haute-Vienne*), hôtel de Meilleraie, près le magasin Laffitte.
Lamennais (*Seine*), de Milan, 3.
Lamoricière (de) (*Sarthe*) rue du Bac, 34 *bis*.
Langlais (*Sarthe*), rue de Seine, 70.
* Lanjuinais (*Seine*), rue Neuve-des-Mathurins, 84.
Lannes de Montebello (*Marne*), rue de Varennes, 37.
Larabit (*Yonne*), rue des Saints-Pères, 7.
Larcy (de) (*Gard*), rue de Verneuil, 46.
Lariboisière (de) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bondy, 58.
Larrabure (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, 55.
Lasteyrie (Ferdinand de) (*Seine*), rue du Bac, 34.
Lasteyrie (Jules de) (*Seine-et-Marne*), rue Miromesnil, 16.
Lasteyras (*Puy-de-Dôme*), rue Castiglione, 3.
Latrade (*Corrèze*), rue de la Ferme, 25.
Laureau (*Mayenne*), rue Richelieu, 12.
Laurenceau (*Vienne*), rue de Beaune, 1.
Laurent (*Ardèche*), rue Singer, 17, à Passy.
Lauriston (*Aisne*), avenue des Champs-Elysées, 77.
Laussat (*Basses-Pyrénées*), rue de l'Union, 25.
Lavergne (*Tarn*), rue Caumartin, 27.
Lebeuf (Louis) (*Seine-et-Marne*), rue Hauteville, 58.
Lebreton (*Eure-et-Loir*), rue Neuve-Saint-Augustin, 58.
Lecomte (*Yonne*), rue de Choiseul, 25.
Leconte (*Côtes-du-Nord*), rue de la Victoire, 48.
Le Crom (*Morbihan*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 15.
Lefavrais (*Orne*), rue de Bourgogne, 45.
Lefebvre-Duruflé (*Eure*), rue de l'Université, 52.
Lefebvre-Degrosriez (*Somme*), rue Neuve-des-Mathurins, 64.
Le Flô (*Finistère*), à l'Assemblée nationale.
Lefranc (*Pyrénées-Orientales*), rue Notre-Dame-de-Grâce, 2.
Lefranc (Victor) (*Landes*), rue Louis-le-Grand, 19.
Le Gorrec (*Côtes-du-Nord*), rue Saint-Lazare, 102.
Legrand (*Eure*), rue des Lombards, 24.
Legros-Devot (*Pas-de-Calais*), rue d'Alger, 10.
Lélut (*Haute-Saône*), à la Salpétrière.
Lemaire (*Oise*), rue Saint-Georges, 20.
Lemarois (*Manche*), rue Blanche, 33.
Læmercier (*Charente*), rue de Lille, 52.
* Lemullier (*Côte d'Or*), rue des Saints-Pères, 23.
Lenormant de Salles (*Côtes-du-Nord*), rue de Beaune, hôtel de l'Elysée.

LEPELETIER-D'AUNAY (*Seine-et-Oise*), rue de la Planche, 24.
* LEPIC (*Seine-et-Oise*), rue Pigale, 16.
LEQUIEN (*Pas-de-Calais*), rue Vanneau, 30.
LEROUX (Pierre) (*Seine*), rue Percée, 11.
LEROUX (Emile) (*Oise*), rue Neuve-de-Luxembourg, 42.
LEROUX (Jules) (*Creuse*), rue Bellefond, 8.
* LEROY-BEAULIEU (*Calvados*), r. Croix-des-Pet.-Champs, hôt. du Levant.
LESCOURS (de) (*Deux-Sèvres*), rue de Lille, 53.
LESPÉRUT (*Haute-Marne*), rue du Cirque, 13.
LESPINAY (de) (*Vendée*), rue de la Madeleine, 49.
LESTIBOUDOIS (*Nord*), rue de la Michodière, 7.
LEVAVASSEUR (*Seine-Inférieure*), rue de la Chaussée-d'Antin, 68.
LEVERRIER (*Manche*), rue Saint-Thomas-d'Enfer, 5.
LEVET (*Loire*), rue Mont-Thabor, 32.
LHERBETTE (*Aisne*), rue Neuve-des-Mathurins, 38.
LIMAIRAC (de) (*Haute-Garonne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 52.
LOISET (*Nord*), rue Hameau, à Auteuil.
LOPÈS-DUBEC (*Gironde*), rue du Helder, 12.
LOURIOU (*Cher*), rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel du Levant.
LOUVET (*Maine-et-Loire*), place de la Madeleine, 33.
LOYER (*Seine-Inférieure*), rue de Rivoli, 30 *bis*.
LUPPÉ (de) (Irène) (*Lot-et-Garonne*), rue du Bac, 102.
MADESCLAIRE (*Corrèze*), rue de la Convention, 3.
MADET (Charles) (*Allier*), rue de l'Université, 56.
* MAGNAN (*Seine*), rue Matignon, 6.
MAISSIAT (*Ain*), à l'Ecole de Médecine.
MALARDIER (*Nièvre*), rue de Sèze, 16.
MALBOIS (*Haute-Garonne*), rue de la Convention, 7.
* MALEVILLE (Léon de) (*Seine*), quai Voltaire, 1.
MANESCAU (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, 97.
* MANUEL (*Nièvre*), rue Richelieu, 59.
MARCHANT (*Nord*), rue Saint-Georges, 2 *bis*.
MAREAU (Théodore) (*Vendée*), rue Plumet, 19.
MARÉCHAL (*Côte-d'Or*), rue de l'Arcade, 7.
MARRAST (François) (*Landes*), rue de l'Université, 22.
MARTEL (*Pas-de-Calais*), rue Duphot, 16.
MARTIN (Alexandre) (*Loiret*), rue de l'Arbre-Sec, 25.
MARTIN DE VILLERS (*Seine-Inférieure*), rue du Marché-d'Aguesseau, 6.
MATHÉ (Félix) (*Allier*), rue Notre-Dame-de-Lorette, 38.
MATHIEU-BODET (*Charente*), rue de la Victoire, 71.
MATHIEU DE LA REDORTE (*Aude*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 31.
MATHIEU (de la Drôme) (*Rhône*), rue Montaigne, 6.
MAURE (*Var*), rue Duphot, 6.
MAUGUIN (*Côte-d'Or*), rue du Helder, 22.
MAZÉ-LAUNAY (*Finistère*), rue et hôtel Jacob.
MÉGE (*Finistère*), rue de Lille, 59.
MELUN (de) (*Ille-et-Vilaine*), rue de la Chaise, 22.
MELUN (de) (*Nord*), rue Saint-Dominique, 15.
MERENTIÉ (*Bouches-du-Rhône*), rue Saint-Georges, 10.
MÉRODE (de) (*Nord*), rue de Grenelle, 91.
MICHAUT (*Meurthe*), rue des Champs-Elysées, 13.

Michel (de Bourges) (*Cher*), rue Richelieu, hôtel de Strasbourg.
Michot (*Loiret*), rue de l'Eglise, 16, à Batignolles.
Mie (Auguste) (*Dordogne*), rue des Martyrs, 52.
Millotte (*Haute-Saône*), rue Feydeau, 8.
Mimerel (*Nord*), rue Neuve-des-Mathurins, 86.
Miot (*Nièvre*), rue Voltaire, 5.
Mispoulet (*Lot-et-Garonne*), rue Duphot, 8.
Molé (*Gironde*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 99.
Mollet (Roselly) (*Ain*),
Monnier (*Haute-Loire*), rue du Hazard, 35.
Monnier (*Morbihan*), rue de Sèvres, 17.
Monet (*Meurthe*), rue des Champs-Elysées, 13.
Montagut (*Dordogne*), rue d'Alger, 5.
Montalembert (de) (*Doubs*), rue du Bac, 40.
Montholon (*Charente-Inférieure*), place du Palais, 2.
Montigny (de) (*Pas-de-Calais*), rue de Babylone, 24.
Moreau (*Creuse*), rue de Beaune, 22.
Moreau (*Seine*), rue Saint-Méry, 25.
Morellet (*Rhône*), Grande-Rue-Verte, 34.
Morel-Cornet (*Somme*), rue de la Ferme, 23.
Morin (*Drôme*), place Vendôme, hôtel du Rhin.
Mornay (de) (*Oise*), rue de l'Université, 57.
Morny (de) (*Puy-de-Dôme*), avenue des Champs-Elysées, 15.
Mortemart (de) (*Seine-Inférieure*), rue d'Iéna, 15.
Moulin (*Puy-de-Dôme*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 104.
Moustier (de) (*Doubs*), rue de Lille, 88.
Murat (Lucien) (*Lot*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 63.
Muhlenbench (*Haut-Rhin*), rue du Croissant, hôtel de Mulhouse.
Murat-Sistrières (*Cantal*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35.
Nadaud (Martin) (*Creuse*), rue Soufflot, 6.
Nagle (de) (*Charente-Inférieure*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 28.
Nettement (Alfred) (*Morbihan*), rue Saint-Lazare, 34.
Ney de la Moskowa (*Moselle*), rue Laffitte, 27.
Noailles-Mouchy (de) (*Oise*), rue d'Astorg, 10.
Noblet (*Côte-d'Or*), rue du Bac, 15.
Noel (de Cherbourg) (*Manche*), rue de Bourgogne, 26.
Noel-Parfait (*Eure-et-Loir*), rue des Martyrs, 20.
Olivier (d') (*Vaucluse*), rue de l'Université, 32.
Ornano (*Indre-et-Loire*), rue des Mathurins, 15.
Oudinot de Reggio (*Meuse*), rue de Bourgogne, 32.
Paillet (*Aisne*), rue Thérèse, 13.
Panat (de) (*Gers*), à l'Assemblée nationale.
Parieu (de) (*Cantal*), r. du Bac, 35, et au Minist. de l'instr. publique.
Parisis (*Morbihan*), rue Las-Cases, 1.
Pascal (Frédéric) (*Bouches-du-Rhône*), rue Taitbout, 30.
Passy (*Eure*), rue Caumartin, 10.
Paulmier (*Calvados*), rue Saint-Florentin, 7.
Payer (*Ardennes*), rue du Bac, 31.
Péan (Emile) (*Loiret*), rue de la Monnaie, 2.
Pécoul (*Martinique*), rue Basse-du-Rempart, 66.
Pelletier (*Rhône*), rue Geoffroy-Marie, 2.

Penières (*Corrèze*), rue Bellechasse, 6.
Perdiguier (Agricol) (*Seine*), rue du Faubourg-Saint-Antoine, 123.
Perreau (*Vosges*), rue de la Paix, 28.
Périer (Casimir) (*Aube*), rue de la Chaussée-d'Antin, 7.
Persigny (de) (*Nord*), rue Montaigne, 13.
Pervinquière (*Vienne*), rue Jacob, 22.
Peupin (*Seine*), rue Castellane, 5.
Pidoux (*Doubs*), rue Neuve Saint-Augustin, 65.
Pigeon (*Seine-et-Oise*), rue Saint-Honoré, 387.
Pioger (*Morbihan*), rue Cassette, 23.
Piquet (*Orne*), rue de l'Arcade, 35.
Piscatory (*Indre-et-Loire*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 100.
Plancy (de) (*Aube*), rue de la Ferme, 45.
Plancy (de) (*Oise*), rue Saint-Lazare, 7.
Plichon (*Pas-de-Calais*), rue de la Ferme, 23.
Pongérard (*Ille-et-Vilaine*), rue Blanche, 54.
Pons-Tande (*Ariége*), rue de la Victoire, 46.
Porion (*Somme*), rue de la Ferme, 15.
Postel (*Ille-et-Vilaine*), rue de l'Université, 36.
Pougeard (*Charente*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 106.
Poujoulat (*Bouches-du-Rhône*), rue des Champs-Elysées, 13.
Pradié (*Aveyron*), rue Bellechasse, 21.
Proa (*Vienne*), rue Valois-Batave, 10.
Prudhomme (*Haut-Rhin*), rue Tronchet, 22.
Querhoent (*Ille-et-Vilaine*), rue de Beaune, 14.
Quinet (Edgard) (*Ain*), rue du Mont-Parnasse, 4 *bis*.
Racouchot (*Saône-et-Loire*), rue des Champs-Élysées, 13.
Radoult-Lafosse (*Lot-et-Garonne*), rue de l'Arcade, 12.
Rancé (de) (*Algérie*), rue Tronchet, 30.
Randoing (*Somme*), rue Mogador, 5.
Rantian (*Allier*), rue de Bourgogne, 42.
Rapatel (*Seine*), rue Neuve-de-l'Université, 16.
Raspail (Benjamin) (*Rhône*), rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, 5.
Rateau (*Charente*), rue de la Convention, 6.
Raudot (*Yonne*), rue de l'Université, 36.
Raulin (*Meuse*), rue Richer, 51.
* Ravinel (de) (*Vosges*), rue Las-Cases, 14.
Regnaud de Saint-Jean-d'Angély (*Charente-Inférieure*), r. Saint-Georges, 14.
Remilly (*Seine-et-Oise*), rue de Lille, 47.
Rémusat (de) (*Haute-Garonne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 52.
Renaud (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, 49.
Renouard (*Lozère*), rue des Champs-Elysées, 13.
Repellin (*Isére*), rue Mondovi, 7.
Resal (*Vosges*), rue de Bourgogne, 38.
Rességuier (*Basses-Pyrénées*), rue d'Aguesseau, 11.
Rey (*Drôme*), rue d'Alger, 13.
Rey (*Tarn*), boulevard Saint-Martin, 12.
Reybaud (Louis) (*Bouches-du-Rhône*), rue de Choiseul, 25.
Reymond (*Isère*), rue Godot, 1.
Riancey (Henri de) (*Sarthe*), rue Hillerin-Bertin, 11.

VENDOIS (*Nord*), rue Sainte-Hyacinte-Saint-Honoré.
VERGERON (de) (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, 8.
VERNHETTE (Amédée) (*Hérault*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 8.
VERNHETTE (*Aveyron*), rue des Pyramides, 2.
* VERNINHAC (*Lot*), rue de la Concorde, 15.
VERSIGNY (*Haute Saône*), rue Boursault, 3.
VESIN (*Aveyron*), villa Beauséjour, à Passy (bois de Boulogne).
VIARD (*Meurthe*), rue des Champs-Elysées, 13.
VIEILLARD (*Manche*), rue du Sentier, 22.
VIGNES (Th.) (*Ariége*), rue du faubourg-Saint-Honoré, 100.
VIGUIER (*Cher*), rue du Bouloi, 3.
VILLENEUVE (de) (*Var*), rue de Lille, 95.
VITET (*Seine-Inférieure*), rue Barbet-Jouy, 5.
WALLON (*Nord*), rue Férou, 26.
WARTELLE-DERETZ (*Pas-de-Calais*), r. de Grenelle-St-Germain, 27.
WENDEL (de) (*Moselle*), rue Hillerin-Bertin, 14.
WESTERCAMP (*Bas-Rhin*), rue d'Antin, 13.
WOLOWSKI (*Seine*), rue Bergère, 21.
YEHL (*Bas-Rhin*), rue et hôtel Corneille.
YVAN (Melchior) (*Basses-Alpes*), place Bréda, 10.

MAISON DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

AIDE-DE-CAMP.

M. Vaudrey (C ❋), *Colonel d'artillerie en retraite, Représ. du peuple.*

OFFICIERS D'ORDONNANCE. — *Garde nationale.*

MM. Fialin de Persigny (O ❋), *Colonel d'état-major, Repr. du peuple.*
Bacciochi, *Colonel d'état-major.*

Armée.

MM. Ney (Edgard) ❋, *Lieutenant colonel du 3e régiment de hussards.*
Fleury (Emile) (O ❋), *Chef d'escadron au 3e régiment de spahis.*
De Toulongeon, *Capitaine d'état-major.*
Lepic (Napoléon) ❋, *Capitaine d'état-major, Représ. du peuple.*
De Menneval ❋, *Capitaine d'artillerie.*
Laity (Armand) ❋, *Capitaine au 7e régiment d'infanterie légère.*

CABINET PARTICULIER.

MM. Mocquart, *Chef du cabinet.*
Pascal, *Sous-Chef.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE.

M. Chevalier (Aug.), *Secrétaire général.*

Palais de l'Elysée.

MM. Thiboutot (O ❋), *Chef d'escad. de gendarmerie, Comm. du Palais.*
Ballet ❋, *Capitaine d'artillerie en retraite, Régisseur.*

MM. Bure (Charles), *Intendant.*
Forestier, *Trésorier, chargé des secours.*

SERVICE DE SANTÉ.

MM. Conneau (Henri) ❋, *Médecin.*
Delaroque ❋, *Médecin.*
Jobert de Lamballe (O ❋), *Chirurgien.*
Larrey ❋, *Chirurgien.*

CHAPITRE II.

SECTION PREMIÈRE.

CONSEIL DES MINISTRES (1).

Le Conseil des Ministres se réunit sous la présidence du Président de la République ; en son absence, il est présidé par le Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice.

Il délibère sur les questions de la politique étrangère, sur les matières de haute administration, sur tout ce qui tient à la police et à la sûreté générale.

Ministres Secrétaires-d'Etat.

M. Rouher, Représentant du peuple, *Garde-des-Sceaux, la Justice.*

M. le Gal de La Hitte (G O ✻), *les Affaires étrangères.*

M. le Gal d'Hautpoul (G O ✻), Représentant du peuple, *la Guerre.*

M. l'Amiral Romain-Desfossés (C ✻), Représentant du peuple, *la Marine et les Colonies.*

M. Barrot (Ferdinand), Représentant du peuple, *l'Intérieur.*

M. Bineau (C ✻), Représentant du peuple, *les Travaux publics.*

M. Dumas (G O ✻), Représentant du peuple, *l'Agriculture et le Commerce.*

M. de Parieu, Représentant du peuple, *l'instruction publique et les cultes.*

M. Fould (Achille) ✻, Représentant du peuple, *les Finances.*

---

(1) Au 30 octobre 1849, le Conseil des ministres était composé comme il suit :

M. Barrot (Odilon) ✻, Garde-des-Sceaux, *la Justice*, Président du conseil

M. de Tocqueville ✻, *les Affaires étrangères*

M. le Gal Rullière (G O ✻), *la Guerre.*

M. Destutt de Tracy ✻, *la Marine et les Colonies.*

M. Dufaure, *l'Intérieur.*

M. Lacrosse (T.) ✻, *les Travaux publics.*

M. Lanjuinais (V.) (O ✻), *l'Agriculture et le Commerce.*

M. de Falloux, *l'Instruction publique et les Cultes.*

M. Passy (Hipp.) (C ✻), *les Finances.*

SECTION II.

CONSEIL D'ÉTAT.

Fonctions du Conseil d'Etat.

Le Conseil d'État est consulté sur tous les projets de loi du Gouvernement. Néanmoins il peut ne pas l'être sur les projets de loi 1° portant fixation du budget des recettes et des dépenses de chaque exercice; 2° de crédits supplémentaires, complémentaires et extraordinaires; 3° portant règlement définitif du budget de chaque exercice; 4° portant fixation du contingent annuel de l'armée et appel des classes; 5° portant ratification de traités et conventions diplomatiques; 6° les projets de loi d'urgence. L'Assemblée nationale renvoie à l'examen du Conseil d'Etat les projets qui ne rentrent point dans ces catégories, et dont elle a été saisie par le Gouvernement sans que le Conseil d'Etat ait été consulté.

Le Conseil d'Etat donne son avis sur les projets de loi émanant, soit de l'initiative parlementaire, soit du Gouvernement, que l'Assemblée nationale juge à propos de lui renvoyer. Il prépare et rédige des projets de loi sur les matières pour lesquelles le Gouvernement réclame son initiative. Il donne son avis sur les projets d'initiative parlementaire, à l'égard desquels il est consulté par le Gouvernement.

Le Conseil-d'Etat fait, sur le renvoi de l'Assemblée nationale, les règlemens d'administration publique à l'égard desquels il a reçu la délégation spéciale énoncée en l'article 75 de la Constitution. Sont seules considérées comme contenant cette délégation, les lois portant expressément que le Conseil d'Etat fera un règlement d'administration publique pour en assurer l'exécution. Il prépare, sur le renvoi du Gouvernement, tous les autres règlemens d'administration publique.

Le Conseil d'Etat résout, sur la demande des ministres, les difficultés qui s'élèvent entre eux, relativement 1° aux attributions qu'ils tiennent respectivement des lois; 2° à l'application des lois. Il donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Président de la République et par les ministres. Il exerce, à l'égard des administrations publiques, les pouvoirs de contrôle et de surveillance qui lui sont conférés par les lois.

Le Conseil d'Etat statue en dernier ressort sur le contentieux administratif. Il donne son avis dans les cas déterminés par les articles 55, 65 et 80 de la Constitution. Il apprécie, conformément à l'article 99 de la Constitution, les actes des fonctionnaires dont l'examen lui est déféré. Il exerce, en outre, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, les diverses attributions qui appartenaient au Conseil-d'Etat en vertu des lois antérieures.

Composition du Conseil d'Etat.

Le Conseil d'État se compose : 1° du Vice-Président de la République, Président; 2° de quarante Conseillers d'Etat.

Avant de procéder à l'élection des membres du Conseil d'Etat, dans le cas de l'art. 72 de la Constitution, l'Assemblée nationale charge une commission, formée de deux membres élus par chaque bureau, de lui proposer une liste de candidature. Cette liste contient un nombre de candidats égal à celui des Conseillers d'Etat à élire, avec moitié en sus; elle est dressée par ordre alphabétique. L'élection ne peut avoir lieu que trois jours au moins apres la distribution et la publication de la liste. Le choix de l'Assemblée peut porter sur des candidats qui ne sont point proposés par la commission. La moitié au plus des Conseillers d'Etat peut être élu parmi les membres de l'Assemblée nationale qui fera l'élection. En cas de vacance, par décès ou démission d'un Conseiller d'Etat, ou par toute autre cause, l'Assemblée nationale procède, dans le mois, à l'élection d'un nouveau membre.

Les fonctions dans le Conseil d'État sont incompatibles avec tout autre emploi salarié.

Des Fonctionnaires attachés au Conseil d'Etat.

Il y a auprès du Conseil d'Etat : vingt-quatre Maîtres des requêtes; vingt-quatre Auditeurs; un Secrétaire-Général; un Secretaire du contentieux.

Maîtres des requêtes. — Les Maîtres des requêtes sont nommés par le Président de la République, sur une liste de présentation, double en nombre, dressée par le Président du

Conseil d'Etat et les Présidents de section. Ils doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins.

Ils peuvent être révoqués par le Président de la République, sur la proposition du Président du Conseil d'Etat, et des Présidens de section, par lesquels ils sont préalablement entendus. Ils sont chargés, concurremment avec les Conseillers d'Etat, du rapport des affaires : ils ont voix consultative.

Auditeurs. — Les Auditeurs sont nommés au concours, dans les formes et suivant les conditions déterminées par un règlement d'administration publique fait par le Conseil d'Etat. Ils doivent être âgés, au moment de leur nomination, de vingt et un ans au moins et de vingt-cinq ans au plus. Ils sont chargés d'assister les Conseillers d'Etat et les Maîtres des requêtes rapporteurs dans la préparation et l'instruction des affaires. Le règlement détermine celles dont le rapport ne pourra pas être confié aux Auditeurs. Ils ont voix consultative dans les affaires dont le rapport leur est confié. Ils peuvent être révoqués dans la forme établie pour la révocation des Maîtres des requêtes. Ils reçoivent un traitement de l'Etat. Ils sont nommés pour quatre ans ; à l'expiration de ce terme ils cessent de plein droit leurs fonctions.

Le quart des emplois de Maître des requêtes qui viennent à vaquer est réservé aux anciens Auditeurs ayant cinq ans de service dans l'administration active, et le quart des emplois de Sous-Préfet aux Auditeurs attachés depuis deux ans au moins au Conseil d'Etat. Les Auditeurs nommés aux fonctions de Sous-Préfet, qui ne les accepteraient point, seront considérés comme démissionnaires et immédiatement remplacés.

Secrétaire-Général et Secrétaire du contentieux. — Le Secrétaire-Général est nommé et peut être révoqué dans la même forme que les Maîtres des requêtes. Il dirige le travail des bureaux, et tient la plume aux assemblées générales.

Le Secrétaire du contentieux est nommé par le Président du Conseil d'Etat, sur la proposition du Secrétaire-Général. Il est attaché à la section du contentieux.

Des formes de procéder.

Le Conseil d'Etat se divise en trois sections : 1° Section de législation; 2° Section d'administration ; 3° Section du contentieux administratif.

Les Conseillers d'Etat de chaque section élisent au scrutin secret et à la majorité absolue le Président de la section. Le Président de la section de législation remplit les fonctions de Vice-Président du Conseil d'Etat, et remplace le Président en cas d'absence ou d'empêchement. Les fonctions des Présidens de section durent jusqu'au moment où ils sont soumis à la réélection par l'Assemblée nationale.

La *Section de législation* est chargée de l'examen, de la préparation et de la délibération des matières énoncées dans les articles 1, 2, 3, 4, 7 et 8 de la loi. Elle forme dans son sein des commissions spéciales permanentes et temporaires pour l'étude préparatoire des affaires. Sur la demande des commissions ou comités de l'Assemblée nationale, elle désigne des Conseillers d'Etat ou des Maîtres des requêtes pour exposer l'avis du Conseil-d'Etat dans les comités ou commissions de l'Assemblée nationale. Tous les projets sur lequels le Conseil d'Etat est consulté par l'Assemblée nationale ou par le Gouvernement sont transmis à la Section de législation : elle en délibère sans retard. L'avis de la Section ou du Conseil d'Etat, selon la nature du projet, doit être transmis à l'Assemblée nationale ou au Gouvernement dans le mois, au plus tard, de la réception des pièces au Secrétariat général. Si l'Assemblée nationale, en renvoyant un projet au Conseil d'Etat, demande qu'il soit examiné d'urgence, le président de la section nomme le rapporteur le jour même de la réception des pièces; le rapport est fait à la section de législation dans les trois jours au plus tard ; la section et le Conseil d'Etat en délibèrent, toutes affaires cessantes, et le résultat de la délibration est transmis sur-le-champ à l'Assemblée nationale.

La *Section d'administration* examine les affaires énoncées en l'article 4 de la loi. Elle est divisée en comités correspondant aux divers départemens ministériels, et composés de trois membres au moins. Ces comités sont, sur la demande de la section de législation, adjoints aux délibérations de cette dernière section, sur les projets qui concernent le département ministériel auquel ils correspondent.

La *Section du contentieux* est chargée du jugement des affaires contentieuses. Elle est composée de neuf membres. Un maître des requêtes, désigné par le Président de la République, remplit les fonctions du ministère public. Deux autres Maîtres des requêtes désignés de la même manière, le suppléent dans ses fonctions. Le rapport des affaires

contentieuses est fait en séance publique par celui des Conseillers d'Etat ou Maîtres des requêtes que le président de la section en a chargé. Après le rapport, les avocats des parties sont admis à présenter des observations orales. Le Maître des requêtes chargé des fonctions du ministère public donne ses conclusions. La section ne peut délibérer qu'en nombre impair, et sept au moins de ses membres étant présens. Les Conseillers d'Etat absens ou empêchés sont remplacés par des Conseillers d'Etat pris dans les autres sections d'après l'ordre du tableau. La décision est lue en séance publique; elle est transcrite sur le procès-verbal des délibérations et signée par le président, le rapporteur et le secrétaire du contentieux. Il y est fait mention des membres présens et ayant délibéré. Les expéditions qui sont délivrées portent la formule exécutoire. Le procès-verbal des séances de la section du contentieux mentionne l'accomplissement des dispositions des articles 37, 38 et 39 de la loi. Dans le cas où ces dispositions n'ont pas été observées, la décision peut être l'objet d'un recours en révision; lequel est introduit dans les formes de l'article 33 du décret du 22 juillet 1806. Le décret du 22 juillet 1806 et les lois et réglemens relatifs à l'instruction des affaires contentieuses continuent à être observées devant la section du contentieux. Sont applicables à la section du contentieux les dispositions des articles 88 et suivans du Code de procédure civile sur la police des audiences, et l'article 130 relatif à la condamnation aux dépens. Le ministre de la justice dénonce à la section du contentieux les actes administratifs contraires à la loi, et la nullité peut en être prononcée. Lorsqu'il est rendu par une juridiction administrative une décision sujette à annulation, et contre laquelle les parties n'ont pas réclamé dans le délai déterminé, le ministre de la justice peut aussi en donner connaissance à la section du contentieux; la décision est annulée sans que les parties puissent se prévaloir de l'annulation.

Le Conseil d'Etat délibère en *Assemblée générale*, 1° sur tous les projets de loi et sur les projets de règlement d'administration publique; 2° sur les projets de décret que le règlement du Conseil d'État aura déférés à l'examen de l'Assemblée générale, et sur ceux qui lui seront renvoyés par les diverses sections. Le ministre de la justice défère à l'Assemblée générale du Conseil d'Etat toutes décisions de la section du contentieux contenant excès de pouvoir ou violation de la loi. La décision est annulée dans l'intérêt de la loi. Le ministre de la justice a également le droit de revendiquer devant le *Tribunal spécial des conflits*, organisé par l'article 89 de la Constitution, les affaires portées devant la section du contentieux, et qui n'appartiennent pas au contentieux administratif. Toutefois, il ne peut se pourvoir devant cette juridiction qu'après que la section du contentieux a refusé de faire droit à la demande en revendication qui doit lui être préalablement soumise. Le règlement du Conseil d'Etat détermine les formes du pourvoi autorisé par l'article 46 de la loi sur le Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat ne peut délibérer en assemblée générale si vingt et un membres au moins ne sont pas présens. Le président a voix prépondérante en cas de partage. L'Assemblée générale du Conseil d'Etat est présidée par le Vice-Président de la République.

Dispositions générales. Les ministres ont entrée dans le sein du Conseil d'Etat et des sections de législation et d'administration. Ils sont entendus toutes les fois qu'ils le demandent. Le Conseil d'Etat et les sections de législation et d'administration peuvent appeler à assister à leurs délibérations et à y prendre part avec voix consultative, les membres de l'Institut et d'autres corps savans, les magistrats, les administrateurs et tous autres citoyens qui leur paraîtraient pouvoir éclairer les délibérations par leurs connaissances spéciales. Le Conseil d'Etat et les sections ont le droit de convoquer dans leur sein, sur la désignation des ministres, les chefs de service des administrations publiques et tous autres fonctionnaires, pour en obtenir des explications sur les affaires en délibération. Les séances ne sont publiques que pour le jugement des affaires contentieuses. Les rapports, procès verbaux et avis des sections ou du Conseil d'Etat sont annexés aux projets de loi transmis au Gouvernement ou à l'Assemblée nationale. Les avis sont rendus publics dans les cas spécifiés par le règlement. Le Vice-Président de la République préside, toutes les fois qu'il le juge convenable, les séances des sections, des commissions et des comités, sauf la section du contentieux. Les projets de loi, règlemens d'administration publique et décrets délibérés dans le Conseil d'Etat, les sections ou les comités en portent la mention. Un règlement désigne les affaires qui seront portées devant l'Assemblée générale ou devant les sections, et celles qui ne seront soumises qu'à l'examen d'un comité.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTAT.

Président du Conseil d'Etat.

M. H. Boulay (de la Meurthe) (O ✻), *Vice-Président de la République.*

Conseillers d'Etat Présidens des sections.

M. Vivien (O ✻) (*Législation*), rue Rumfort, 8.
M. Macarel (C ✻) (*Administration*), rue Jacob, 28.
M. Maillard (G O ✻) (*Contentieux*), rue N.-D.-des-Victoires, 14.

Conseillers-d'Etat. Messieurs,

Boulatignier ✻, rue Vavin, 4.
Jouvencel (de) ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, 54.
Bethmont, rue Mont-Thabor, 6.
Cormenin (de) (O ✻), rue Caumartin, 12.
Marchand ✻, rue de Lafayette, 14.
Stourm, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89.
Bouchené-Lefer, rue de l'Odéon, 35.
Rivet ✻, grille du Grand-Montreuil, à Versailles.
Carteret, rue de l'Arbre-Sec, 22.
Boudet ✻, rue de la Chaussée-d'Antin, 49.
Paravey ✻, rue des Petites-Ecuries, 44.
Havin, rue de Provence, 36.
Boulay de la Meurthe (J.) (O ✻), rue de l'Université, 26.
Charton, rue Saint-Germain-des-Prés, 2.
Pérignon ✻, rue de Grammont, 17.
Pons (de l'Hérault) ✻, rue de Bondy, 26.
Cuvier (Frédéric) ✻, rue Godot-de-Mauroy, 8.
Dunoyer (O ✻), rue de l'Université, 107.
Lanyner (O ✻), rue Champagny, 3.
Tournouër (O ✻), rue de Lille, 41.
Hély-d'Oissel ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 32.
Say (Horace) ✻, rue Boursault, 11.
Mahérault (C ✻), rue de Tivoli, 27.
Vuillefroy ✻, rue de Bruxelles, 24.
Boussingault (O ✻), rue du Pas-de-la-Mule, 8.
Baumes (O ✻), rue de Grenelle-Saint-Germain, 33.
Tourangin (G O ✻), hôtel de Hollande, rue de la Paix, 22.
Bureaux de Pusy ✻, rue d'Anjou-St.-Honoré, 48.
Rainneville (de) ✻, rue de Varennes, 27.
Herman (O ✻), rue Matignon, 3.
Tarlé (G[al] de) (C ✻), rue Caumartin, 12.
Defresne ✻, rue de Londres, 22.
Béhic (O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 30.
O'Donnell (O ✻), rue de La Bruyère, 10.
Saint-Aignan (de) (O ✻), quai d'Orsay, 31.
Jubelin (G O ✻), allée des Champs-Elysées, 14.
Gauthier de Rumilly (O ✻), rue du Houssaye, 7.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Chevéigné (de) (O ✻), rue Basse-du-Rempart, 32.
Lucas ✻, place de la Concorde, 8.
Pagès, rue Louis-le-Grand, 18.
Raulin ✻, rue Las-Cases, 23.
Thierry (O ✻), rue de Vaugirard, 43.
Cornudet ✻, rue de Vaugirard, 63.
François, rue Saint-Sauveur, 16.
Montaud ✻, rue de Boursault, 11 *bis*.
Masson ✻, rue Mont-Thabor, 12.
Sahune (de), rue Neuve-de-Luxembourg, 41.
Gomel, rue des Moulins, 12.
Calmon ✻, rue Castellane, 6.
Hallez-Claparède, rue Saint-Florentin, 7.
Bussierres (de), rue de Lille, 84.
Vuitry ✻, rue de la Pépinière, 19.
Reverchon ✻, rue de Bellechasse, 42.
Camus-Dumartroy, quai Voltaire, 25.
Daverne, rue de l'Abbaye, 14.
Dubois (Eugène) ✻, rue de l'Abbaye, 14.
Tripier ✻, rue d'Astorg, 29.
Goupil, rue Laffitte, 47.
Pascalis, rue Saint-Romain, 2.
Fabas, rue Neuve-des-Mathurins, 65.
Maigne, rue des Saints-Pères, 16.

Auditeurs, Messieurs.

Meurinne, *quai Voltaire*, 5.
Aubernon, *rue Las-Cases*, 20.
De Montesquiou, *rue Bellechasse*, 13
Perrot de Chezelles, *r. de la Concorde*, 24.
De Ségur, *r. de Grenelle-St-Germain*, 91.
Leviez, *rue St-Dominique-St-G.*, 37.
L'Hopital, *rue Godot de Mauroy*, 41.
Pron, *rue Jacob*, 21.
Martin (du Nord), *rue de Tivoli*, 10.
Robert, *r. Rousselet-St-Germain*, 3.
Curé de la Chaumelle, *r. Tournon*, 12.
Gaudin, *rue de Chabrol*, 46.
Dubois de Jancigny, *rue Duphot*, 18.
Faré, *Faubourg-Poissonnière*, 34.
Benoist, *place Vendôme*, 8.
Delorme, *r. Ferme-des-Mathurins*, 21.
De Bosredon, *rue Castellane*, 8.
Lemarié, *rue des Sts-Pères*, 50.
O'Donnell, *rue de la Bruyère*, 10.
Marbeau, *rue Joubert*, 47.
Sauteyra, *r. d'Orléans-au-Marais*, 9.
Tranchant, *r. Hautefeuille*, 10.
Mouton-Duvernet, *r. Hautefeuille*, 4.
Batbie, *r. Jacob*, 21.

Ministère public près la Section du Contentieux.

M. Cornudet ✻.
MM. Vuitry ✻, Camus-Dumartroy, *Suppléans*.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. Bérenger (G O ✻), rue d'Enfer, 20.

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES. Messieurs,

De Pernety (G ✻), rue de Vaugirard, 50.
De Brevannes (O ✻), rue du Faub.-Montmartre, 63.
Poyferré de Cère (O ✻), *ancien Préfet*.

HOCHET ✻, *anc. Secrétaire gén. du Conseil d'Etat*, rue de Lille, 79.
BRIÈRE DE LESMONT ✻, rue Martel, 2.
PATRY (O ✻), rue de Grenelle-St-Germain, 98.
BELLOCQ (O ✻), *ancien Ministre plénipotentiaire près la cour de Toscane.*
SAINTE-SUZANNE (O ✻), *ancien Préfet*, rue de Condé, 24.
PAULZE D'IVOY (O ✻), *ancien Préfet*, rue de Madame, 26.
DE PORTES ✻, rue Saint-Lazare, 24.
DE BRETEUIL (C ✻), rue de Sèvres, 85.
HARMAND D'ABANCOURT (G O ✻), *Président de Chambre honoraire à la Cour des Comptes*, rue de l'Université, 16.
DE BOURQUENEY (G O ✻), *ancien Ambassadeur près la Porte ottomane.*
DEFFAUDIS (C ✻), *ancien Ministre plénipotentiaire à Buénos-Ayres.*
DE BONDY (O ✻), *ancien Préfet*, rue de Provence, 54.
DE MARMIER ✻, rue de la Ville-l'Evêque, 30.
PORTAL ✻, rue Basse-du-Rempart, 26.
D'ENTRAIGUES ✻, *ancien Préfet.*

Maîtres des Requêtes Honoraires. Messieurs,

CHAUDRUC DE CRAZANNES ✻.
JOLY DE FLEURY ✻.
D'ARLINCOURT ✻, rue de la Pépinière, 33.
ANISSON-DUPÉRON ✻, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 43.
D'ARLINCOURT (Charles) ✻.
DE MALETESTE (O ✻).
DE MONTIGNY, rue de la Pépinière, 31.
FOREST ✻.
DE CHABROL (Edouard).

DIVISION DU CONSEIL D'ÉTAT EN SECTIONS.

SECTION DE LÉGISLATION.

M. VIVIEN, *Président.*

Conseillers d'État. Messieurs,

Boulatignier.
Rivet.
Boudet.
Charton.
Cuvier (F.).
Say (Horace).
Boussingault.
Tourangin.
Bareaux de Pusy.
De Rainneville.
Gal de Tarlé.
Defresne.
Béhic.
Jubelin.
Gauthier de Rumilly.

M. Fabas, *Maître des Requêtes.*

Commission instituée par l'art. 14 du règlement du Conseil d'État, MM.

Boudet, *Président.*
Charton.
Cuvier.
Gal de Tarlé.
Defresne.

M. Fabas, *Maître des Requêtes, attaché à la Commission.*

JURY DU CONCOURS DES AUDITEURS.

Conseillers d'État. Messieurs,

Boulatignier, *Président.*
Marchand.
Carteret.
Paravey.
J. Boulay (de la Meurthe).

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Reverchon.
Dubois (Eugène).

SECTION D'ADMINISTRATION.

M. Macarel, *Président*.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Bethmont.	Pérignon.	Mahérault.
De Cormenin.	Pons (de l'Hérault).	Vuillefroy.
Stourm.	Dunoyer.	Herman.
Havin.	Lanyer.	O'Donnell.
J. Boulay (de la Meurthe).	Tournoüer.	

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Cheveigné.	Masson	De Bussière.
Pages	De Sahune.	Dubois (Eugène).
Thierry.	Calmon.	Goupil.
Montaud.	Hallez-Claparède.	Pascalis.

Comité de l'Intérieur, de la Justice, de l'Instruction publique et des Cultes.

M. Macarel, *Président*.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Pérignon. Tournoüer. Herman. O'Donnell.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Pagès.	De Sahune.	De Bussierre.
Montaud.	Calmon.	N......

Auditeurs. Messienrs,

Meurinne.	De Montesquiou.	Martin (du Nord).
Aubernon.	L'Hôpital.	

Comité des Finances, de la Guerre et de la Marine.

M. Stourm, *Président*.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

De Cormenin. J. Boulay (de la Meurthe). Pons (de l'Hérault). Mahérault.

Maîtres des Requêtes Messieurs,

De Cheveigné. Masson. Hallez-Claparède. Pascalis.

Auditeurs. Messieurs,

Curé de la Chaumelle.	Marbeau.	Batbie.
Dubois de Jancigny.	Sauteyra.	

Comité des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce, et des Affaires étrangères.

M. Bethmont, *Président*.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Havin. Dunoyer. Lanyer. Vuillefroy.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Thierry. Dubois (Eugène). Goupil. N......

Auditeurs. Messieurs,

Perrot de Chezelles.	Pron.	O'Donnell.
De Ségur.	Gaudin.	

SECTION DU CONTENTIEUX.

M MAILLARD, *Président*.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

De Jouvencel.	Carteret.	Baumes.
Marchand.	Paravey.	De Saint-Aignan.
Bouchené-Lefer.	Hely-d'Oissel.	

Maitres des Requêtes. Messieurs,

Lucas.	Vuitry (*Suppléant du Ministère public*).	Daverne.
Paulin.	Reverchon.	Tripier.
Cornudet (*Ministère publ*).	Camus-Dumartroy (*Suppl. du Ministère public*).	Maigne.
François.		
Gomel.		

BUREAUX DU CONSEIL D'ÉTAT,

Hôtel du Conseil d'État, quai d'Orsay.

M. Prosper Hochet ✱, *Secrétaire-général*, rue de Lille.
M Philippe Pierson, *Secrétaire du contentieux*, rue Saint-Honoré, 383.

Cabinet du Vice-Président de la République, Président du Conseil-d'État.

M. Thil, *Chef*.

Secrétariat-général.

M. Jules Landrangin, *Chef*, rue Blanche, 96.

Secrétaires des Sections, Messieurs.

Bellot, rue des Saints-Pères, 75.......... *Section de Législation.*
De Planard, cité d'Antin. 9............ *Commission des recours en grâce.*
Sain, avenue des Thernes, 63, aux Thernes. *Section d'Administration.*
Locré, rue de Vaugirard, 20............ *Comité des Fin., de la G. et de la Mar.*
De Gislain, allée des Veuves, 28......... *Comité de l'intérieur.*
Durand, rue de Lille, 13.............. *Sous-chef.*
Philippe Pierson, rue Saint-Honoré, 383.... *Section du Contentieux.*
Rabache, Cité d'Antin, 7............... *Sous-chef.*

Bibliothèque.

M. Regnault, *Bibliothécaire*, avenue des Champs-Elysées, 107.

Archives. Messieurs,

Landragin, aîné, *Archiviste*, rue Neuve-Pigale, 17, à Montmartre.
Pierson ✱, *Archiviste honoraire*, rue des Tournelles, 4, à Vaugirard.

Huissiers attachés à la Cour de cassation, exploitant près le Conseil-d'Etat. MM.

Boulet, rue St-Sauveur, 1.	Davesne, rue des Vieux-Augustins, 40.
Cabit ✱, r. du Pont de la Réforme, 18.	Lacoste-Lemaire, rue St-Denis, 247.
Caüet fils, rue St-André-des-Arts, 48.	Dejarry, rue Neuve St-Merry, 7.
Warconsin, rue du Petit-Carreau, 13.	Bruant, rue St-Denis, 243.

Huissiers audienciers. Messieurs,

Duvergier. Milliot. Clère.

ORDRE DES AVOCATS

AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION.

Indépendamment des attributions exclusives qui ont été conférées aux avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, par les lois et réglemens de leur institution, pour les affaires portées soit au Conseil d'Etat, délibérant en séance publique ou administrative, et à ses divers Comités, soit à la Cour de cassation, soit au tribunal des Conflits.

Ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères, et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls et tous les jours l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (*Lois des* 21 *avril* 1810, 17 *juin* 1840, *et Ordonnance du* 7 *mars* 1841, sur les concessions de mines et autres; *Arrêtés de MM. les Ministres de la Justice, des Finances et de l'Intérieur, des* 29 *septembre* 1823, 13 *mai et* 22 *juillet* 1824; *Instruction du Directeur-général de l'Enregistrement et des Domaines, du* 7 *septembre* 1824; *Circulaire de M. le Ministre des Finances aux Préfets, du* 7 *juillet* 1825, 24[e] *question; Arrêté du Ministre de l'Intérieur, du* 10 *janvier* 1831, *qui règle le mode d'exécution de celui du* 22 *juillet* 1824.)

Suivant décision du le Ministre de la Marine et des Colonies, du 4 août 1829, leurs fonctions d'Avocat d'office dans les cas prévus par les art. 144 et 145 de l'ordonnance du 31 août 1828, sont remplies par le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, sous la surveillance du Conseil de l'Ordre. — Nonobstant cette désignation, les défendeurs ont toujours la faculté de choisir tel autre Avocat qu'ils jugent convenable, et, dans ce cas, les pièces lui sont remises sans frais.

Messieurs,

1820.

Roger ✻, *Doyen, ancien Président*, rue des Beaux-Arts, 10.
Beguin Billecocq ✻, *ancien Président*, rue Neuve-Saint-Roch, 32.

1821.

Piet ✻, rue de Seine, 43.

1827.

Grandjean Delisle, rue Cadet, 16.

1828.

Parrot, r. de la Ferme-des-Mathurins, 17.
Moreau ✻, *Présid.*, r. du Mont-Thabor, 24.

1830.

Lanvin, rue de M. le Prince, 3.
Ripault, rue Bergère, 31.

1831.

Gatine, rue Neuve-Saint-Augustin, 31.

1832.

Legé, place Vendôme, 8.

1834.

De Verdière ✻, rue de Choiseul, 9.

1836.

Rigaud, place Dauphine, 12.
Morin, rue du Bac, 32.
Carette, rue des Grands-Augustins, 5.
Delaborde, rue de la Chaussée-d'Antin, 5.
Grosjean, rue de la Victoire, 14.
Belamy, quai Bourbon, 19.

1837.

Hautefeuille ✻, rue Saint-Florentin, 13.
Chambaud, rue Sainte-Anne, 51.

1838.

Marmier, rue de Tournon, 23.
Coisnon, rue Neuve-de-l'Université, 16.
Béchard, rue Jacob, 39.
Martin, rue de Seine, 6.
Bonjean, rue de Seine, 8.
Lebon, rue de Lille, 3 *bis*.

1839.

Labot, quai Voltaire, 13.
Fabre, place du Louvre, 26.
Maulde, rue du Dragon, 10.
Dufour, rue Godot-de-Mauroy, 25.
Jousselin, rue Louis-le-Grand, 25.

1841.

Cabany, rue Chauveau-Lagarde, 4.
Paul-Dupont, r. Nve-de-Luxembourg, 24.
Huet, rue de Vaugirard, 9.
De La Chère, place de la Madeleine, 10.

1843.

Nouguier (*Henri*), r. du Mont-Thabor, 6.
Decamps ✻, rue Joubert, 6.
Millet, quai Malaquais, 21.
Teyssier-Desfarges, rue Fléchier, 2.

1844.

Moutard-Martin, rue Hautefeuille, 9.
Ledien, rue Jacob, 3.

1845.

Pouret-Bretteville, rue de Verneuil, 38.
Marcadé, rue Monsieur-le-Prince, 47.
Bosviel, rue de Tournon, 2.
Rendu, rue de l'Université, 34.
Bos, rue de la Chaussée-d'Antin, 36.

1846.

Mathieu-Bodet, r. de la Victoire, 71.
Avisse, rue de Lille, 69.
Saint-Malo (*Renard de*), r. de Tournon, 17.
Thiercelin, rue Saint-Honoré, 362.
Lefebvre, rue du Pot-de-Fer-St.-Germ., 4.
Hardouin, rue du Cloître-Notre-Dame, 2.

1847.

Céunot, rue des Saints-Pères, 67.
Chatignier, rue Taranne, 19.
Bourguignat, r. de Grenelle-St-Germ., 82.
Delaboulinière, rue Neuve-des-Petits-Champs, 99.

1848.

Duboy, rue de Provence, 7 *bis*.
Pascalis (O ✻), rue Saint-Romain, 2.

1849.

N.......
N.......
N.....

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Moreau ✻, Président.
Lanvin, 1er Syndic.
Coisnon, 2e Syndic.
Galine, Secrét.-Trésorier.
Ripault.
Béchard.
Martin (de Strasbourg).
Bonjean.
Lebon.
Paul Fabre.

A. Guyot, *Imprimeur de l'Ordre*, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

M. Hénissart, *Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil d'État*, grande salle du Palais-de-Justice.

SECTION III.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Attributions.

Le Tribunal des Conflits, créé par la Constitution de 1848, a trois sortes d'attributions : 1° Il est chargé de régler les conflits d'attribution entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire ; 2° Il connaît des recours pour incompétence et excès de pouvoir, contre les arrêts de la Cour des Comptes ; 3° lorsque le ministre de la Justice estime qu'une affaire portée devant la section du Contentieux du Conseil d'Etat, n'appartient pas au contentieux administratif, le Ministre a le droit de la revendiquer devant le Tribunal des Conflits.

Composition.

Le tribunal des Conflits se compose de quatre Conseillers d'Etat et de quatre Conseillers à la Cour de Cassation, désignés tous les trois ans par leur corps respectif. Il est présidé par la Garde-des-Sceaux, ministre de la Justice. Si un membre du Tribunal de Conflits est empêché, il est suppléé, à raison de sa qualité, soit par un membre du Conseil d'Etat, soit par un membre de la Cour de Cassation ; à cet effet deux suppléans sont élus par chacun de ces deux corps. Ils sont désignés chaque année par le Président de la République. Un Secrétaire est attaché au Tribunal des Conflits. Les décisions du Tribunal des Conflits sont prononcées en séance publique. Les parties intéressées peuvent être représentées devant le tribunal des Conflits par les avocats au Conseil d'État et à la cour de Cassation.

MEMBRES DU TRIBUNAL DES CONFLITS
pour les années 1849, 1850, 1851. MM.

Rouher, *Garde des Sceaux, ministre de la Justice*, Président.

Boulatignier ✻, rue Vavin, 6.
Maillard (G O ✻), r. Notre-Dame-des-Victoires, 14.
Macarel (C ✻), rue Jacob, 28.
Marchand ✻, rue Lafayette, 14.
N. . . . . , *Suppléant*.
N. . . . , *id.*
} *Conseillers d'Etat.*

Barennes (C ✻), quai Malaquais, 23. Mestadier (O ✻), rue des Petits-Augustins, 21. Vincens-Saint-Laurent (O ✻), rue Thiroux, 8. Renouard (O ✻), rue Castellane, 4. N. . . . . . , *Suppléant.* N. . . . . . , *id.*	*Conseillers à la Cour de Cassation.*

Commissaires du Gouvernement. Messieurs,

N. . . . . . , Maître des Requêtes, *pour le Conseil d'Etat.*
N. . . . . . , Avocat général, *pour la Cour de Cassation.*

Secrétaire.

M. Guillaume d'Auribeau, rue Saint-Lazare, 36.

Le Tribunal des Conflits siége au palais du Petit-Luxembourg, rue de Vaugirard.

SECTION IV.

HAUTE-COUR DE JUSTICE.

La Haute-Cour de justice est instituée par l'art 91 de la Constitution. Elle juge, sans appel ni recours en cassation, les accusations portées par l'Assemblée nationale contre le Président de la République ou les ministres. — Elle juge également toutes personnes prévenues de crimes, attentats ou complots contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat, que l'Assemblée nationale aura renvoyées devant elle.

Sauf le cas prévu par l'art. 68 de la Constitution, elle ne peut être saisie qu'en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, qui désigne la ville où la cour tiendra ses séances.

La Haute-Cour est composée de cinq juges et de trente-six jurés.

Chaque année, dans les quinze premiers jours du mois de novembre, la Cour de Cassation nomme parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue, les membres de la Haute-Cour, au nombre de cinq, et deux suppléans Les cinq juges appelés à siéger font choix de leur président Les magistrats remplissant les fonctions du ministère public sont désignés par le président de la République, et, en cas d'accusation du président ou des ministres, par l'Assemblée nationale. Les jurés, au nombre de trente-six et quatre jurés suppléans, sont pris parmi les membres des conseils généraux des départements. Les représentants du peuple n'en peuvent faire partie.

Au jour indiqué pour le jugement, s'il y a moins de soixante jurés présents, ce nombre est complété par des jurés supplémentaires tirés au sort par le président de la Haute-Cour parmi les membres du conseil général du département où siége la cour.

COMPOSITION DE LA HAUT-ECOUR

pour l'année 1849-1850. *Messieurs*,

Rocher (O ✻), *Président.*

Hardoin (O ✻), Hello (O ✻), Pataille (O ✻), De la Palme (O ✻),	*Juges.*
Legagneur ✻. Laborie. ✻.	*Juges suppléans.*

TROISIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départemens Ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE (1).

Place Vendôme.

M. ROUHER, Représentant, *Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

Cabinet particulier du Ministre.

M. . . . ., *Chef du Cabinet.*

M. Aubenas, *Chef de bureau, chargé de la partie administrative.*

Ouverture des dépêches, distribution de la correspondance, affaires réservées, demandes d'audience, affaires qui ne sont spécialement attribuées à aucun bureau, correspondance particulière du ministre.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Bayle-Mouillard ✻, *Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement au Sceau.*

Surveillance directe et révision de tout le travail du Ministère de la Justice; Direction spéciale du personnel des Cours et Tribunaux et des officiers ministériels; Présidence du Conseil d'administration, formé de tous les Directeurs du Ministère de la Justice; Personnel de l'administration centrale; demandes de décorations; Enregistrement et distribution des dépêches; Archives.

BUREAU DU PERSONNEL.

M. de Laigue (Alphonse), *Chef.*

Personnel des Cours, Tribunaux et Justices de paix; Magistrature de l'Algérie et des colonies; mesures disciplinaires; congés; greffes.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières sur la demande qui lui en est faite par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le Secrétaire général reçoit MM. les Représentants les lundis et vendredis à midi, et MM. les Magistrats les jeudis, à trois heures. Il donne des audiences particulières aux personnes qui en font la demande par une lettre indiquant l'objet dont elles veulent l'entretenir.

Le public n'est point admis dans les Bureaux; il est reçu par les Directeurs, rue Neuve-de-Luxembourg, n. 22, les vendredis, de trois à cinq heures. Le Bureau des légalisations est ouvert tous les jours non fériés, de midi à deux heures.

Bureau de l'Enregistrement et des Légalisations.

M. . . . ., *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignemens, légalisation des actes civils et judiciaires pour les colonies et l'étranger.

Bureau des Archives.

Place Vendôme.

M. de Laigue (Emile), *Chef.*

Conservation des originaux des lois; dépôt des décrets du Président de la République, des arrêtés du Ministre de la Justice, des avis du Conseil-d'Etat, des dossiers et des circulaires du ministère de la Justice; formation du Bulletin des Lois; tenue du registre de promulgation; conservation de la bibliothèque du ministère; classification et communication des documens conservés.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU.

M. DE DALMAS ❋, *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Armand ❋, *Chef.*

Correspondance relative à tout ce qui concerne les matières civiles; commissions rogatoires; conflits; publication des jugemens en matière d'absence et de successions en déshérence; dénonciation à la Cour de cassation pour excès de pouvoirs et pourvois dans l'intérêt de la loi; questions d'organisation judiciaire et de législation civile ou commerciale; création de Tribunaux de commerce, de justices de paix, de Chambres temporaires dans les Cours d'appel et les Tribunaux de première instance; registres de pointe; tableaux d'avocats; état civil; honneurs et préséances; partie civile du bulletin officiel des arrêts de la Cour de cassation.

Deuxième Bureau.

M. Alauzet, *Chef.*

Naturalisations; admission des étrangers au domicile en France; réintégration dans la qualité de Français; autorisation de servir à l'étranger; dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage; changemens et additions de noms; majorats; dotations; règlement, réduction et remise des droits de sceau; correspondance avec la Légion-d'Honneur; Journal des Savans; personnel et discipline des référendaires au sceau.

Troisième Bureau.

M. Lécrivain ❋, *Chef.*

Personnel des Avocats à la Cour de cassation, des Avoués près les Cours d'appel et les tribunaux de première instance, des Commissaires-priseurs, des Huissiers et des Gardes du commerce; police et discipline; création et suppression d'offices; Régime, organisation et discipline du notariat; créations et suppressions d'offices.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. . . . ., *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Guyot, *Chef.*

Poursuite des crimes, délits et contraventions; surveillance de l'instruction des procédures et de l'exécution des condamnations; pourvois en cassation dans l'intérêt de la loi; demandes en réglement de juges et en renvoi pour cause de suspicion légitime; mise en jugement des agens du Gouvernement; nomination des présidens d'assises; examen des comptes rendus des sessions; questions relatives aux Tribunaux militaires et mariti-

mes ; examen et exécution des conventions concernant l'extradition des malfaiteurs ; commissions rogatoires ; questions de compétence criminelle ; questions relatives aux frais de justice ; partie criminelle du bulletin officiel des arrêts de la Cour de cassation ; examen des listes du jury.

Deuxième Bureau.

M. de Martonne, *Chef.*

Recours en grâce et en commutation de peine ; réhabilitations ; demandes de mises en liberté provisoires des enfans détenus par voie de correction ; grâces collectives accordées annuellement dans les bagnes et prisons ; envoi à la Cour de cassation des pourvois formés contre les arrêts et jugemens rendus en matière criminelle, correctionnelle et de simple police ; renvoi des arrêts intervenus sur ces pourvois.

Troisième Bureau.

M. Arondeau ❋, *Chef.*

Préparation des comptes généraux de l'administration de la justice criminelle et de l'administration de la justice civile et commerciale ; réunion des statistiques judiciaires publiées à l'étranger.

(Le Directeur des affaires civiles surveille les travaux de la statistique civile.)

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS.

M. Decrusy (O ❋ ❁), *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Allain ❋, *Chef.*

Formation des comptes et budgets ; répartition des crédits législatifs ; demandes de fonds, ordonnancement de toutes les dépenses du personnel et du matériel sur le continent et en Algérie ; tenue des écritures ; vérification des états de traitement ; examen des comptes rendus par les Préfets ; menues dépenses des Cours et Tribunaux ; examen des droits à la retraite ; liquidation et mise en paiement des pensions ; examen du compte des fonds de retenue ; allocations de secours aux anciens magistrats et à leurs veuves et enfans ; matériel du ministère.

Deuxième Bureau.

M. Gérard ❋, *Chef.*

Vérification, régularisation et ordonnancement de tous les frais de justice faits en matière criminelle, correctionnelle et de simple police.

RÉFÉRENDAIRES AU SCEAU. Messieurs,

Les Référendaires sont chargés exclusivement de la poursuite des demandes relatives aux majorats et dotations, du versement au Trésor des droits de sceau sur les ordres de versement qui leur sont délivrés par le directeur des affaires civiles.

1836. *Devercy*, rue St.-Germain-des-Prés, 15.
1836. *Simon*, rue Neuve-de-Luxembourg, 27.
1839. *Cordier*, rue Geoffroy-Marie, 6.
1841. *Froyez*, rue du Faubourg-Poissonnière, 54.
1842. *Helye*, rue Fontaine-Molière, 41.
1844. *Briot*, boulevard des Capucines, 63.
1845. *Roussel*, rue Basse-du-Rempart, 6.
1845. *Chomereau*, rue Richepance, 6.
1845. *Legras*, rue Neuve-de-l'Université, 8.
1846. *Louvet*, rue du Mont-Thabor, 34.
1847. *Lucy*, rue Martel, 12.
1847. *Delabarre*, passage Sandrié, 2 (impasse).

Membres du Bureau.

Devercy, *Président*; Froyez, *Trésorier*; Briot, *Secrétaire.*

Graveur du Ministère de la Justice.

M. Barre ✻.

IMPRIMERIE NATIONALE

Ancien palais Cardinal, rue Vieille-du-Temple, 89.

(*Les personnes qui désirent visiter l'Imprimerie nationale y sont admises les jeudis, sur l'autorisation du Directeur.*)

Impression, distribution et débit des lois, règlemens et actes du Gouvernement. — Service du conseil d'Etat, — du cabinet et des bureaux de M. le Président de la République. — Impression des effets et valeurs émises par le Trésor public, — moulage des cartes. — congés des troupes, — des brevets, — des timbres, — passe-ports, etc. — Service général des ministères et administrations centrales et spéciales dont les impressions sont payées sur les deniers de l'Etat (Lois et ordonnances sur le service de l'établissement).

Impression des ouvrages de sciences et d'arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une autorisation spéciale du Président de la République. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de M. le Garde-des-Sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers.

(MM. les imprimeurs de Paris sont autorisés, par décision de M. le Garde-des-Sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie nationale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement.)

M. Desenne ✻, *Directeur*, à l'Imprimerie nationale.

Service général de l'établissement, sous les ordres de M. le Garde-des-Sceaux. — Rapports avec le Ministre des Finances pour ce qui est relatif au mouvement des fonds et aux encaisses, aux recettes et aux dépenses; avec les ministères et les administrations centrales, la Cour des comptes et les receveurs généraux, pour tout ce qui est relatif au service de l'Imprimerie nationale, aux mémoires émis en règlement et aux comptes. — Autorisation des dépenses. — Demandes d'autorisation pour des impressions en caractères étrangers.

Typographie orientale.

M. Burnouf (Eugène) (O ✻), Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Inspecteur.*

M. de Lagrange ✻, *Correcteur pour la typographie orientale.*

Service de l'Administration.

M. Duprat, *Chef.*

Enregistrement des dépêches et des commandes; correspondance générale; personnel et pensions; vérification des mémoires; bulletins des frais d'impression; archives; bibliothèque.

Service de la Comptabilité et du Contrôle.

M. Doré, *Chef.*

Tenue des livres; confection et envoi des mémoires d'impressions; vérification des dépenses; préparation des comptes et budgets; préparation des ordonnances de fonds et de payement, etc.

Service des Travaux.

M. Rousseau (Aug.) ✻, *Chef.*

Surveillance de l'exécution des commandes en ce qui concerne les travaux de fonderie, de typographie, de lithographie et de tous les travaux accessoires à l'impression, y compris l'expédition dans les administrations publiques; surveillance du cabinet des poinçons.

M. Audiguier, } *Correcteurs pour la typographie française.*
M. Laurent, }

Service du Bulletin des lois (1).

M. Regnault, *Chef.*

Surveillance de l'envoi du bulletin des lois, du bulletin des arrêts de la Cour de cassation; du bulletin officiel de la marine; du bulletin des comités historiques; des journaux à souche des contributions directes et de tous les ouvrages du fonds de l'Imprimerie nationale; comptes annuels de l'emploi des exemplaires de ces ouvrages.

Service intérieur.

M. Montluc, *Chef.*

Surveillance du service intérieur de l'établissement, de l'exécution des travaux et réparations aux bâtiments; dépenses intérieures; correspondance avec les fournisseurs pour les approvisionnements divers, etc.

M. Cullérier ✻, *Chirur.-Médecin, attaché à l'Imprimerie nationale*, r. de l'Odéon, 32.

Comptabilité en matières et en deniers.

M. Metman (Charles), *Agent comptable*, à l'Imprimerie nationale.

Conservation du matériel; payement des dépenses; recettes du montant des mémoires d'impressions et produits divers; versements au Trésor public.

Comité pour l'examen des Ouvrages dont l'impression gratuite est demandée. Messieurs,

Naudet (C ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Cousin (C ✻), *de l'Académie française.*
Arago (C ✻), *de l'Académie des Sciences*, Représentant.
Vitet (Lud.) (O ✻), *de l'Institut*, Représentant.
Burnouf (E.) (O ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Pardessus (O ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
De La Grange ✻, Représentant.
Desenne ✻, *Directeur de l'Imprimerie nationale, présidant le Comité en l'absence de M. le Garde-des-Sceaux.*
Rousseau ✻, *Chef de service à l'Imprimerie nationale*, Secrétaire.

Commission pour la direction des impressions orientales. Messieurs,

Burnouf (E.) (O ✻), *Membre de l'Institut.*
Mohl ✻, *Membre de l'Académie des Inscriptions et de la Société Asiatique.*

---

(1) On s'abonne à l'Imprimerie nationale aux recueils publiés par cet établissement aux prix ci-après par année, savoir :

Bulletin des lois		9 »
Bulletin officiel des arrêts de la Cour de cassation,	partie civile ou criminelle, séparément	8 »
	les deux parties réunies	14 »
Bulletin officiel de la marine :	Paris	9 »
	Départemens	12 »
Bulletin des comités historiques		9 »

On s'abonne dans les départements chez les directeurs des postes. Les sommes envoyées en effets de commerce ou autres ne sont pas reçues à l'Imprimerie nationale.

On trouve dans les dépôts de l'Imprimerie nationale des collections complètes ou partielles, et des numéros ou cahiers détachés de ces diverses publications.

SECTION II.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Boulevard des Capucines et rue Neuve-des-Capucines, 10 et 18.

M. le Général de division DUCOS DE LA HITTE (G O ✻), *Ministre et Secrétaire d'État.*

Cabinet du Ministre et Secrétariat.

Les travaux réservés ; la correspondance personnelle et les audiences du Ministre ; le bureau du départ et de l'arrivée de la correspondance, les traducteurs, etc.

M. Soleille ✻, Lieutenant-Colonel, *Chef,*

Bureau du départ et de l'arrivée de la Correspondance.

M. Le Rée ✻, *Chef.*

DIRECTION POLITIQUE.

Les affaires politiques ; les questions de limites et d'extradition ; les conventions de poste, etc. ; le personnel des agents diplomatiques, etc.

M. DE VIEL-CASTEL (Louis) (C ✻), *Directeur.*

M. de Cramayel ✻, *Sous-Directeur.*

DIRECTION COMMERCIALE.

Les affaires commerciales ; les traités de commerce et de navigation ; la protection du commerce français dans les pays étrangers ; les réclamations du commerce étranger envers le gouvernement français ; le réglement de la comptabilité des chancelleries consulaires ; le personnel des agents consulaires et des drogmans de consulat.

M. DE LESSEPS (Théodore) (O ✻), *Directeur.*

M. de Clercq (Alexandre) ✻, *Sous-Directeur.*

BUREAU DU PROTOCOLE.

L'expédition des traités et conventions ; les pleins-pouvoirs, les commissions, provisions, *exequatur;* les ratifications ; les lettres de notification, de créance, de rappel et de recréance ; le cérémonial et le protocole ; les priviléges, immunités et franchises diplomatiques des Ambassaadeurs et des Ministres étrangers ; les audiences diplomatiques, etc.

M. Feuillet de Conches (O ✻), *Sous-Directeur, Chef.*

DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA CHANCELLERIE.

La conservation et le classement de toutes les correspondances du Ministère, dont elle établit la table analytique ; la collection des traités et documens diplomatiques de tout genre ; le dépôt des décrets et des arrêtés ; la recherche de tous les documens et renseignemens demandés pour le service du Département, et pour tout autre service public et privé.

(Cette Direction est formée de la Sous-Direction des Archives et du bureau de la Chancellerie).

M. CINTRAT (O ✻), *Directeur.*

M. Dumont ✻, *Sous-Chef.*

Bureau de la Chancellerie.

Les passeports autres que les passeports de cabinet ; les légalisations, les *visa* et la perception des droits qui en résultent ; la transmission des actes judiciaires et des commissions rogatoires ; la discussion des questions touchant à l'état civil, et l'instruction des réclamations relatives à des matières d'intérêt privé, telles que les successions ouvertes en

pays étranger, les recouvremens sur particuliers, etc.

Ce bureau est le seul du Département des Affaires étrangères qui soit ouvert au public. On peut s'y présenter tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de onze à quatre heures.

M. Seneuze ✻, *Chef.*

DIRECTION DES FONDS, DE LA COMPTABILITÉ ET DU CONTENTIEUX.

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux dépenses du Ministère ; la correspondance avec les agens politiques et commerciaux sur toutes les matières de comptabilité, et sur tout ce qui s'y rapporte ; les écritures en partie double, et les livres et registres prescrits par les ordonnances et les règlemens spéciaux ; la liquidation des frais de service de tous les agens, celle des indemnités de voyage et des frais de courriers ; les présens diplomatiques et les pensions de retraite, etc.

Les affaires contentieuses qui doivent être appréciées d'après les dispositions des actes diplomatiques, et celles qui résultent des réclamations de Français contre les gouvernemens étrangers, et des réclamations d'étrangers contre le gouvernement français.

(Le Directeur est Membre du Comité consultatif du contentieux, attaché au département des affaires étrangères.

M. Brénier (O ✻), *Directeur.*
M. Mendibourc ✻, *Sous-Directeur.*

Secrétaires-Interprètes pour les Langues orientales.

M. Desgranges (Alix) (C ✻), 1er *Secrétaire-Interprète*, rue St.-Guillaume, 18.
M. Desgranges aîné ✻, } *Secrétaires-Interprètes.*
M. Duchenoud ✻, }

COMITÉ *consultatif du contentieux près le Département.* MM.

Macarel (C ✻), *Conseiller d'Etat, Président.*
Duvergier ✻, *Avocat à la Cour d'appel.*
Dupont (de Bussac).
Cintrat (O ✻), *Direct. des Archives aux Affaires étrangères.*
Brenier (O ✻), *Direct. de la Comptabilité et du Contentieux.*

Agence du Ministère à Marseille.

M. Désages, *Agent.*

M.r le [illegible]
M.r Pierron aux
Chancellerie des affaires
Etrangères agent comptable,
chef de Bureau
M.r Oury chef du Cabinet

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES EN FRANCE. MM.

AUTRICHE.

Paris	Bon de Rothschild (GO ✵), *Consul-général*, rue Laffitte, 15.
Le Havre. . . .	Lemaître, *Consul gén.*
Bordeaux. . .	Stricker, *Consul génér.*
Bayonne. . . .	Lesson de Reyer, *Vice-C.*
Marseille. . . .	Lavison, *Consul général.*
Bastia.	Cecconi, *Vice-Consul.*

BADE (Grand-Duché de).

Strasbourg. . .	Hummel (A.), *Consul.*
Le Havre . . .	Rosenlecheer, *id.*
Bordeaux. . . .	Clossmann (Paul), *id.*

BAVIÈRE.

Strasbourg. . .	Hummel, *Consul.*
Le Havre. . .	Meinel, *id.*
Bordeaux . . .	De Sulzer-Wart, *id.*
Bayonne . . .	Bonnat, *id.*
Montpellier et Cette . . .	Lichtenstein, *id.*
Marseille. . .	N. . . . . . *id.*

BELGIQUE.

Dunkerque et Gravelines .	De Vette (Aug.), *Cons.*
Calais.	Dessin, *id.*
	Guillebert, *Vice-Cons.*
Boulogne. . . .	Adam (A.) ✵, *Consul.*
Le Havre . . .	Langer, *id.*
Rouen.	Dieusy, *id.*
Brest.	Kerjegu, *id.*
Nantes.	Goullin, *id.*
S.-Martin-de-Ré.	Souchet, *Vice-Consul.*
Ile d'Oléron. .	Compère, *id.*
La Rochelle. .	Romieux, *Consul.*
Marennes. . .	Vignaud-Reynaud, *V.-C.*
Bordeaux . . .	Damas (Junior), *Consul.*
	Bruno-Lacaze, *V.-Cons.*
Bayonne. . . .	Miramon, *Consul.*
Montpellier et Cette	Bazile, *Agent Cons*
Marseille. . .	Escalon, *Consul.*
	Ferrari, *Vice-Consul.*
Toulon	Aube (P-G.), *Consul.*
Cherbourg. . .	Mauger (V.), *id.*
Noirmoutiers .	Pineau, *id.*
Lorient. . . .	Quinchez ✵, *id.*
St-Valery-sur-Somme . . .	Croesel, *Vice-Consul.*

BOLIVIE.

Bordeaux. .	Seoane, *Consul.*

BRÉSIL.

Paris.	Maciel da Rocha, *Cons. gén.*, rue Joubert, 11.

BRUNSWICK.

Bordeaux. . .	Klipsch, *Consul.*

CHILI.

Le Havre . . .	Yrigoyen, *Consul.*
Bordeaux . . .	Santa-Coloma, *id.*
Marseille. . .	Escalon, *id.*
Cette.	Caron (Charles), *id.*
Bayonne. . . .	De la Puente (Eus.), *id.*

DANEMARK.

Paris	Delong ✵, *Consul gén.*, rue de Trévise, 3.
Dunkerque. . .	Bonvarlet, *Consul.*
Le Havre . . .	Duntzfeldt, *id.*
Nantes.	Bourcard, *id.*
S.Martin de Ré.	Sarrazin fils, *id.*
Bordeaux . . .	Kirstein, *id.*
	Bethmann, *Consul adj.*
Bayonne. . . .	Rotte, *Consul.*
Cette.	Jensen (J. M.), *id.*
Marseille . . .	Frisch, *id.*
Bastia.	N. . . . ., *Consul.*

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Bordeaux . . .	Meyer, *Consul général.*
Marseille. . .	Stella, *Consul général.*
	Guidi, *Vice-Consul.*
Bastia.	Lambruschini, *Consul.*

EQUATEUR.

Paris.	Dotres, *Consul.*
Le Havre. . . .	Géry, *id.*
Bordeaux. . .	Gauthren, *id.*
Marseille. . .	Estarico, *id.*

ESPAGNE.

Le Havre . . .	Degola y Ravara, *Consul.*
Bordeaux. . .	Oviedo, *Consul nommé.*
	Argueh, *Vice-C. nommé.*
Bayonne. . . .	Potestad, *Consul.*
	Arias, *Vice-Consul.*
Perpignan. . .	Tovar, *Consul.*
	Azemar, *Vice-Consul.*
Cette.	Gavaron, *Consul.*
Marseille . . .	Prat, *Consul.*
	Estarico, *Vice-Consul.*
Paris.	De Grimaldi, *Consul.*
Rouen.	Mauri, *Consul.*

ÉTATS ROMAINS.

Bastia . . . . Lota, *Consul-général.*
Marseille . . . Escalon, *id.*
Bordeaux . . . Bermond (J.), *id.*
Bayonne. . . . Miramon, *Consul.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Paris . . . . . Walsh, *Consul.*
Le Havre. . . . Draper, *id.*
Nantes. . . . . Rogues, *Consul.*
La Rochelle. . Auboyneau, *id.*
Bordeaux . . . Kahl, *id.*
Marseille . . . Hodge, *id.*
Lyon. . . . . Heudebert, *id.*
Lorient. . . . . Church, *id.*
Sédan. . . . . Hollander, *id.*
Bayonne. . . . Furtado, *id.*

GRANDE-BRETAGNE.

Paris . . . . . Pickford (T.), *Consul*, r. du Faub. St-Honoré, 39.
Calais. . . . . Bonham (E.-W.), *Consul.*
Boulogne. . . . Hamilton (Will.), *id.*
Le Havre . . . Featherstonhaugh, *id.*
Granville . . . Turnbull (John), *id.*
Brest. . . . . . Perrier (A.), *id.*
Nantes. . . . . Newman (Henry), *id.*
La Rochelle. . Close (John), *id.*
Bordeaux . . . Scott (T. B. G.), *id.*
Bayonne. . . . Graham (F. J.), *id.*
Marseille . . . Turnbull (A.), *id.*
Ile de Corse. . Pennington (Th.), *id.*

GRÈCE.

Paris. . . . . D'Eichthal ❋, *Consul gén.*, r. Lepelletier, 14.
Marseille. . . Zizinia (G.), *Consul.*

NOUVELLE GRENADE.

Paris. . . . . { Gardère, *Consul*, rue de l'Echiquier, 21. Bertrand, *Vice-Consul.* }
Bayonne. . . . Saubot, *id.*
Bordeaux . . Mihura, *Consul.*

HANOVRE.

Calais. . . . . Morley, *Consul.*
Le Havre . . . Kestner, *Consul-gén.*
Nantes. . . . . Goupilleau, *Consul.*
St.-Martin (*ile de Ré*). . . . Rivaille-Dechézeaux, *id.*
Bordeaux . . . Klepper, *id.*
Bayonne. . . . Daguerre, *id.*
Celle. . . . . Bremer (Ch.), *V.-Cons.*
Marseille. . . Peyron, *Consul.*

Cherbourg . . . Liais (Eug.), *Consul.*
Dunkerque . . Bonvarlet, *id.*
Boulogne . . . Adam (Alex.) ❋, *id.*

HAÏTI.

Nantes. . . . . Regis, *Consul.*

HESSE (*Grand-Ducale*).

Le Havre. . . . Rosenlecher, *Consul.*
Bordeaux. . . De Luze, *id.*
Marseille. . . Usslaul, *id.*

HESSE ÉLECTORALE.

Paris . . . . . Bleymuller, *Consul*, rue Ménars, 4.

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

Dunkerque. . . Carlier, *Consul.*
Havre . . . . . Fischer, *id.*
Rouen. . . . . Cabanon, *id.*
Cherbourg . . . Liais, *id.*
Brest. . . . . . Le Pontois, *id.*
Bordeaux . . . Basse, *id.*
Cette . . . . . Wilhelmi, *id.*
Marseille . . . Lichtenstein, *id.*

MEXIQUE.

Le Havre . . . Maneyro (Louis), *Cons.*
Bordeaux . . . Maneyro (Em.), *id.*
Marseille . . . De Ruis, *id.*

MODÈNE.

Bastia. . . . Cecconi, *Vice-Consul.*

MONACO (Principauté de).

Marseille. . . . { Abeille, *Consul général.* Chappon, *Vice-Consul.* }

OLDENBOURG.

Bordeaux . . . Foke, *Consul.*
Le Havre. . . Kestner, *Consul général.*
Cette. . . . . Ichon, *Consul.*
Boulogne . . . Adam (Alex.) ❋, *id.*

PARME.

Ile de Corse. . Cecconi (Hyac.), *Cons.*

PAYS-BAS.

Paris. . . . . . N. . . . . *Consul général.*
Marseille. . . Cankrien, *Consul.*
Toulon. . . . . Jouve, *id.*
Marennes. . . Aiguillé, *id.*
Dunkerque. . . Alard, *id.*
Calais. . . . . Vendroux, *id.*
Boulogne . . . Adam (Alex.) ❋, *id.*
Le Havre. . . . Labouchère, *id.*
Caen . . . . . Pellecat, *id.*
Brest. . . . . Bouet, *id.*
Nantes . . . . Boubée (Ed.), *id.*
La Rochelle. . Bonnemort, *id.*

Bordeaux. . . . Hovy, *Consul.*
Bayonne. . . . Dehns, *id.*
Cette. . . . . Bergeyron, *id.*
Strasbourg. . . Hecht, *id.*
St.-Malo. . . . Hovius, *id.*

PÉROU.

Paris. . . . . . Montané, *Consul.*
Marseille. . . Oyague, *id.*

PERSE.

Paris. . . . . . Flury-Hérard ✻, *Consul général.*

PORTUGAL.

Paris. . . . . . N. . . . .
Le Havre . . . Ferreira Alves, *Cons. gén.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Bordeaux. . . Santa-Coloma, *Cons. gén.*

PRUSSE.

Dunkerque. . . Bourdon, *Consul.*
Calais. . . . . Dupont, *Vice-Consul.*
Caen. . . . . . Holzmann, *Vice-Consul.*
Abbeville. . . . Thomas, *Consul.*
Dieppe. . . . . Flouet, *Vice-Consul.*
Saint-Valery-sur-Somme. . Rousselin-Michault, *C.*
Rouen. . . . . J. Rondeaux ✻. *Consul.*
Cherbourg. . . Liais (Eug.), *Vice-Cons.*
Le Havre. . . . Werner, *Consul.*
Boulogne . . . Chauveau Sire, *V.-Cons.*
Brest. . . . . . Bazil jeune, *Vice-Cons.*
Nantes. . . . . Pelloutier, *Consul.*
Noirmoutiers. . Pineau (F.), *Vice-Cons.*
St.-Martin (île de Ré). . . . Rivaille-Dechézeaux, *id.*
Ile d'Oléron. . Didier. *id.*
La Rochelle. . De Heimbach, *Consul.*
Rochefort. . . Guérin des Essards, *V.-C.*
Bordeaux . . . Michaelsen, *Consul.* / Klipsch, *Vice Consul.*
Cette et Montpellier. . . Lichtenstein, *Consul.* / Cazalis-Garonne, *V.-C.*
Marseille . . . Lichtenstein (Gust.), *C.*
Toulon. . . . . Crassous, *id.*

RUSSIE.

Paris. . . . . . N. . . . .
Le Havre . . . De Poggenpohl, *C. gén.*
Bordeaux. . . De Habbé, *Consul.*
Marseille. . . Ebeling, *Consul gén.*

SARDAIGNE (*Royaume de*).

Rouen. . . . . Rousselin-Cavey, *C. gén.*
Bordeaux. . . Southard, *id.*
Bayonne. . . . Crosadi-Vergagni, *Cons.*
Cette . . . . . Braceschi, *id.*
Marseille. . . Chev. Ermirio, *Cons. g.*
Toulon. . . . . Lautier, *Consul.*
Lyon. . . . . . Lenchantin, *Consul gén.*
Bastia. . . . . Canefri, *id.*

SAXE (*Royaume de*).

Paris. . . . . . Albrecht (Th.), *Cons.* place Vendôme, 12.
Bordeaux. . . Albrecht (Théoph.), *id.*

SAXE-WEIMAR.

Bordeaux . . . Klipsch, *Consul.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Paris. . . . . . Pagny (Ch.) ✻, *Cons. g.* r. Laffitte.
Dunkerque. . . Thiéry, *Consul.*
Calais . . . . . Dupont, *Consul gén.*
Le Havre . . . Brostrœm, *Consul.*
Nantes. . . . . Mœller (*ad interim.*)
La Rochelle. . Lange, *Consul général.*
Bordeaux. . . . Sandblad, *Consul.*
Marseille. . . . Foelsch von Fels, *Cons. g.*
Cette. . . . . . Ahman, *Consul.*

SUISSE.

Le Havre . . . Wanner, *Consul.* / Mandrot, *Vice-Consul.*
Bordeaux. . . . Mestrezat, *Consul.* / Hirzel, *Vice-Consul.*
Marseille. . . . Brenner, *Consul.*
Lyon. . . . . . Dobler, *Consul.* / Galline, *Vice-Consul.*
Bastia. . . . . Feretti, *id.*

TOSCANE (*Grand-Duché de*).

Marseille . . . Guazzesi, *Cons. gén.*
Cette. . . . . . Boggiano (A.), *V.-Cons.*
Agde. . . . . . Fournier (J. F.), *Consul.*
Bastia. . . . . Cecconi, *Consul général.*
Calvi. . . . . Ballero, *Vice-Consul.*
Centuri. . . . . Torre, *id.*
Bonifacio. . . Chiozzi. *id.*
Bordeaux. . . Provenzal, *Consul.*

TURQUIE.

Marseille . . . Emeric (C.), *Cons. gén.*
Paris. . . . . . Halphen ✻, *id.*
Le Havre . . . Cor (Math.), *Consul.*
Lyon. . . . . . Yemenitz, *id.*

URUGUAY.

Paris. . . . . . John Lelong, *Cons. gén.*, r. Louis-le-Grand, 11.
Bayonne. . . . Goyetche, *Consul.*
Bordeaux . . . Dupeyrat fils, *Consul.*

Le Havre.... Mazurier fils, *Consul*.
Marseille... Reboul, *id*.
Cette..... Durand, *id*.

VENEZUELA.

Paris..... Thirion, *C* pass. Violet, 8.
Bordeaux.... Pascal, *Consul*.
Marseille... Escalon fils, *id*.

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES.

Dunkerque... Morel, *Consul de Lubeck, Brême et Hambourg*.
Boulogne.. Fontaine, *Cons. de Lubeck, Brême et Hamb*.
Le Havre.... Kestner, *C. de Lubeck, Brême et Hambourg*
Rouen...... Levavasseur fils, *Consul de Hambourg*
Brest...... Bazil, *Cons. de Lubeck, Brême et Hambourg*.
Nantes..... Collet aîné, *Consul de Hambourg*. — Dufou (J.), *C. de Brême*.
Bordeaux... Cruse, *Cons. de Hamb*. — Lomer, *Cons. de Lubeck*. — Moetz, *Cons. de Brême*. — Lancaster, *V.-C. de Lubeck*
Bayonne.... Dehns, *Cons. de Lubeck, Brême et Hambourg*.
Cette et Montpellier... Westphal-Castelnau, *C. de Lubeck, Brême et Hambourg*,
Marseille... Lichtenstein (G.), gérant, *C. des villes anseatiq*.
Morlaix.... Alexandre, *Vice-Consul de Lubeck et Hambourg*.
Cherbourg... Liais (Eug.), *Vice-Cons. de Hambourg*.
Paris...... Bleymüller, *Consul de Lubeck, Brême et Hambourg*, rue Menars, 4.

WURTEMBERG.

Le Havre... Rosenlecher, *Consul*.

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DE FRANCE

DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

Milan..... Denois (C ✻), *Cons. gén*.
Venise.... Villamus, *Consul*.
Trieste.... Roche (Léon), *Consul*.

BELGIQUE.

Anvers..... Herbet (O ✻), *Consul général*.

BOLIVIE.

Chuquisaca.. Favre (Léon), *Cons. gén. et chargé d'affaires*.

BRÉSIL.

Rio-Janeiro.. Taunay (O ✻), *Chancel. de la Légat., Cons. h*.
Bahia..... Castelnau ✻, *Cons*.
Fernambouc.. Sentis, *id*.

CHILI.

Santiago... De Cazotte (O ✻), *Cons gén., chargé d'aff*.
Valparaiso.. Blanchard ✻, *Consul*.

DANEMARK.

Elseneur... Eveillard (O ✻), *Cons*.

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Naples..... Deffy (O ✻), *Chancelier d'Ambass, Cons. hon*.
Palerme.... Martin-Maillefer, *Cons. gén. et charg. d'aff*.

ÉQUATEUR.

Quito...... De Mendeville (O ✻), *Consul général*.

ESPAGNE.

Cadix..... Flury (Hipp) ✻), *Cons*.
Santander... De Gricourt, *id*.
Malaga.... Du Bouzet (O ✻), *id*.
La Corogne.. De Vallat ✻, *id*.
Barcelone... Alletz ✻, *Cons. général*.
Carthagène.. Liger ✻, *id*.
Valence.... Sourdeau ✻, *Cons*.
Palma..... De Cabarrus ✻, *id*.
St.-Sébastien. Vigent ✻, *id*.
Bilbao..... D'Aries ✻, *id*.
La Havane.. D'Hauterive ✻, *C. gén*.
Santiago de Cuba... Mellinet, *Consul*.
Porto-Rico.. De la Forest, *id*.
Manille.... De Codrika ✻, *id*.

ÉTATS ROMAINS.

Ancône.... Mazuyer, *Consul*.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala... Fourcade (Dag.) ✻, *C. gén. chargé d'affaires*.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

New-York. . . Lacoste, *Cons. gén.*
Philadelphie. . Durant Saint-André ✻, *Consul.*
Charleston. . . De Choiseul (X.) ✻, *Consul.*
New-Orléans. Roger (Aimé) ✻, *id.*
Richmond. . . De Montholon ✻, *id.*
Boston. . . . Isnard ✻, *id.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Londres. . . . Cochelet (C ✻), *Cons. g.*
Liverpool. . . Gaillard de Ferry ✻, *C.*
Edimbourg. . . De Maussion (O✻) *id.*
Dublin. . . . . Hitier ✻, *id.*
Malte . . . . . Benedetti ✻, *id.*
Corfou. . . . . Bresson ✻, *id.*
Gibraltar . . . Limpérani ✻, *id.*
Singapour. . . Gautier (Fréd.) ✻, *id.*
Sidney. . . . . Faramond ✻, *id.*
New-Castle. . Bucquet, *id.*
Port-Louis. . . Faucher (Jules), *id.*

GRÈCE.

Athènes. . . . Guérin, *Chancel. de lég. Consul honoraire.*

HAÏTI.

Port au Prince. Reybaud ✻, *Cons. gén.*
Santo Domingo. Lamieussens, *Consul.*

GRAND-DUCHÉ DE HESSE (*Darmstadt*).

Mayence. . . . Engelhardt (O ✻), *Cons.*

MASCATE.

Zanzibar. . . Béligny, *Consul.*

NORVÉGE.

Christiania. . Bosseront, *Consul.*

NOUVELLE-GRENADE.

Ste-Marthe . . Lagorce, *Consul.*
Panama. . . . Lecomte (Léon), *id.*

PAYS-BAS.

Amsterdam. . . Bernard Desessarts, *Consul général.*
Rotterdam. . . Mure de Pelanne ✻, *C.*

PÉROU.

Lima. . . . . De Ratti-Menton ✻, *C.-g. et Chargé d'affaires.*

PRUSSE.

Dantzik. . . . Doumerc ✻, *Consul.*
Stettin. . . . . Carteron, *id.*

RÉPUBLIQUE MEXICAINE.

Mexico. . . . . Champeaux, *Chancelier de légal., Consul hon.*
Véra-Cruz. . . Levraud ✻, *Consul.*

RUSSIE ET POLOGNE.

St.-Pétersbourg. Famin, *Chancel. d'ambass., Cons. hon.*
Riga. . . . . . Saint-Amand ✻, *Consul.*
Odessa. . . . . Huet ✻, *id.*
Varsovie. . . . De Castillon ✻, *id.*
Tifflis . . . . . De Barrère ✻, *id.*
Moscou. . . . . Duault ✻, *id.*

SARDAIGNE.

Gênes . . . . . David (O ✻), *Consul général.*
Nice. . . . . . Léon Pillet ✻, *Consul.*
Cagliari. . . . Fourcade (Henri), *id.*

SAXE.

Leipsik . . . . De Méjan, *Consul.*

TOSCANE.

Livourne. . . . Sonnevier, *Consul gén.*

TURQUIE, BARBARIE ET MAROC.

Salonique . . . Grasset, *Consul.*
Smyrne. . . . . Pichon (Théod.) (O ✻), *Consul général.*
La Canée . . . Vattier-Bourville, *Cons.*
Trébizonde. . . De Clairembault, *id.*
Bukarest. . . . Poujade ✻, *agent et Cons. gén.*
Yassy . . . . . Fabre (Amédée), *Consul.*
Belgrade. . . . Limpérani (M.), *id.*
Larnaca. . . . Tastu (Eug.) ✻, *id*
Beyrouth. . . . De Lesparda (O ✻), *C. g.*
Alep. . . . . . De Lesseps (Ed.), *Cons.*
Damas. . . . . De Ségur-Dupeyron, *id.*
Jérusalem. . . Botta (O ✻), *id.*
Mossul. . . . . Fresnel ✻, *id.*
Alexandrie . . Le Moyne (O ✻), *Agent et Cons. gén.*
Le Caire. . . . Delaporte, *Consul.*
Tripoli de Barbarie. . . . . Pellissier (O ✻), *Consul gén. Chargé d'aff.*
Tunis . . . . . De Théis (O ✻), *Cons. g. Chargé d'aff.*
Tanger. . . . . Bourée ✻, *Consul gén. et Chargé d'affaires.*
Mogador. . . . Flory ✻, *Consul.*

VENEZUELA.

Caracas. . . . Loëve-Veimars ✻, *Cons. gén. et Ch. d'affaires.*

VILLES ANSÉATIQUES.

Hambourg. . . Groux ✻, *Chancel. de lég., Consul hon.*

URUGUAY.

Montevideo . . Devoize (O ✻), *Cons. g.*

SANDWICH (ILES).

Honolulu . . . Dillon ✻, *Consul.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,

Rue St.-Dominique-St.-Germain, 90 ; et les bureaux, même rue, 86 et 88 (1).

Le Général de division D'HAUTPOUL (ALPHONSE-HENRI) (G O ✻), *Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.*

Aide-de-Camp du Ministre.

Merle de Labrugière de Laveaux-Coupet (Sylvain-François-Jules) (O ✻), Lieutenant-Colonel au Corps d'Etat-Major, 1er *Aide-de-Camp.*

Etat-Major du Ministre.

Michel (Augustin-Laurent) ✻, *Lieutenant-Colonel au Corps d'Etat-Major.*
Beuret (Eugene-George-Jacques) (O ✻). *Lieutenant-Colonel d'artillerie.*
Nesmes-Desmarets (Jean-Baptiste) (O ✻) *Chef d'escadron au Corps d'Etat-Major.*
Leblanc de Prébois (Louis-Frédéric) ✻, *idem.*
Saget (Eugène) ✻, *Chef d'escadron, idem.*
Robert (Pierre-Joseph) ✻ *Capitaine de 1re classe, idem.*
Mariani (Joseph-Louis-Thomas-Maurice-Jérôme) ✻, *idem.*
Paulze d'Ivoy (Eugène-Jacques-Charles). *Capitaine au 8e bat. de chasseurs à pied.*
D'Hautpoul (Henri-François-Raymond), *Capitaine au 1er régim. de chasseurs à cheval.*
Lepic (Jacques-Félix-Auguste) ✻, *Capitaine au 2e régiment de hussards.*

CABINET DU MINISTRE.

M. MERLE DE LABRUGIÈRE DE LAVEAUX-COUPET (Sylvain-François-Jules) (O ✻), Lieutenant-Colonel au Corps d'Etat-Major, 1er aide-de-camp du Ministre, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches, enregistrement de celles timbrées à l'encre rouge; centralisation du travail avec le Président de la République; expédition des affaires secrètes et réservées; correspondance particulière du Ministre; correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui concerne la sûreté intérieure de l'Etat et le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique; centralisation des affaires du personnel; interprétation des règlements communs à toutes les armes, et application à l'armée des lois générales de l'Etat; discussions de service, d'honneurs et de préséance; conflits; discipline des troupes en route et dans les garnisons, camps et cantonnements; organisation des divisions et subdivisions territoriales; service des gardes nationales, en ce qui concerne le département de la guerre; rédaction des procès-verbaux du comité central présidé par le Ministre.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. BOURJADE (Jean-Pierre-Catherine-Eulalie) (C ✻), Colonel d'Etat-Major, *Secrétaire général.*

Bureau du Secrétariat.

M. Pittaud-Deforges (Auguste), *Chef.*

Enregistrement des dépêches timbrées à l'encre noire et leur distribution dans les bureaux; affaires de franchise et de contre-seing; audiences publiques; réunion des renseignemens pour l'Annuaire militaire et la partie militaire de l'Almanach national; services des comités d'état-major de l'infanterie et de la cavalerie et des commissions temporaires, classement et conservation de leurs archives; décorations; élections; correspondance relative aux

---

(1) Le public est admis tous les mercredis, de deux à cinq heures, à la section de l'enregistrement et des renseignemens (rue Saint-Dominique, 88).

duels, aux suicides, morts accidentelles, incendies et autres sinistres, aux caisses d'épargnes, aux visites des établissements militaires, à la colonie de Petit-Bourg et établissements analogues; ordres d'appositions de scellés, en exécution de l'arrêté du 13 nivôse an X; médailles d'honneur; correspondance avec le ministère des Finances, pour la nomination des sous-officiers à des emplois dans les douanes et les forêts; inspection des officiers en non-activité; communications avec les journaux; affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau, et centralisation de celles qui concernent plusieurs des directions ou services.

Bureau du Service intérieur.

M. Duchaussoy (Edme-Jules) ✱, *Chef.*

Personnel des chefs, sous-chefs et commis, et des gens de service; travaux de réparation et d'entretien des bâtimens et hôtels de la Guerre; fournitures et dépenses générales de l'administration centrale; garde et apposition du sceau du ministère; impressions pour tous les services du département de la guerre; lithographie; dépenses relatives à la publication du Journal militaire officiel; demandes d'emplois civils formées par d'anciens militaires, et leur transmission aux différens ministères ou administrations publiques qu'elles concernent.

Conseils et Agens du Ministère. MM.

Jousselin, *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
Isambert (Alf.), Démonts, Bertout, } *Avoc. à la Cour d'appel.*
Baze, *Avocat à la Cour d'appel d'Agen.*
Boudin-Devesvres ✱, *Notaire.*
Chédeville, *Avoué près la Cour d'appel.*
Berthé, Bouissin, } *Avoués près le Tribunal de première instance.*
Renié ✱, *Architecte des hôtels de la guerre.*

Bureau des Lois et Archives.

M. Moraux (Claude) ✱, *Chef.*

Garde et classement des lois, décrets et arrêtés, réglemens, instructions et circulaires; des dossiers et des pièces qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux; des archives de l'arriéré antérieur au 1er janvier 1816; des archives de l'ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire; des dossiers des officiers décédés, démissionnaires ou destitués; des matricules et contrôles des corps licenciés et des anciennes matricules renouvelées dans les corps de toutes armes; des registres de l'état civil tenus par l'autorité militaire hors du territoire de la République; des extraits de ces registres et des actes mortuaires dressés à l'intérieur, concernant les militaires et les employés militaires. Légalisation de pièces et signatures; délivrance des ampliations, certificats, relevés de services, etc., ainsi que des extraits des documens déposés aux archives; correspondance concernant les archives des corps de troupe, des divisions et intendances militaires; traduction des pièces en langue étrangère; réunion des documens à insérer dans le Journal militaire officiel; insertion au Bulletin des Lois des actes émanés du département de la guerre.

Bureau des Pensions et Secours.

M. Tinel (Léon-Antoine-Félix) ✱, *Chef.*

Liquidation des pensions militaires de retraite, des soldes, pensions et gratifications de réforme; des pensions civiles aux fonctionnaires et employés du département de la guerre; des pensions et secours annuels aux veuves et orphelins; caisses de retraite ressortissant au ministère de la guerre; secours généraux et spéciaux.

SERVICE DES ÉTATS-MAJORS, DES OPÉRATIONS MILITAIRES ET DU MOUVEMENT.

M. Morin (André-Augustin) (C ✱), Général de brigade, *Chef du Service.*

Bureau des Etats-Majors et des Ecoles militaires.

M. Debacq (Alcindor) ✱, *Chef.*

Officiers généraux; corps d'état-major; état-major des places; école d'application d'é-

tat-major (personnel et instruction); école polytechnique (personnel et instruction); école spéciale militaire de Saint-Cyr (personnel et instruction); collége militaire (personnel et instruction); écoles régimentaires; gymnases militaires; gymnase musical.

Bureau des Opérations militaires et du Mouvement des troupes.

M. Blondel (Luc.-Ant.) (O ✱), Lieutenant-Colonel d'état-major, *Chef.*

Opérations militaires; emplacement et mouvement des troupes; camps et formations d'armées; expédition des ordres de route; assiette des gîtes d'étapes; inspections extraordinaires; règlemens et instructions sur le service intérieur des corps, sur le service dans les places et sur le service en campagne; marches militaires et manœuvres.

SERVICE DE L'INFANTERIE.

M. Bertrand (Jean-Amable-Vincent) (C ✱), Général de brigade, *Chef du Service.*

M. d'Eyssautier (Adolphe-Joseph-Charles-Henry) ✱, *Chef de bureau, attaché au Service de l'Infanterie.*

Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régiments d'infanterie de ligne et d'infanterie légère, des bataillons de chasseurs à pied, des bataillons d'infanterie légère d'Afrique, du régiment de zouaves, des compagnies de discipline, des compagnies de sous-officiers et de fusiliers vétérans, des régiments de la légion étrangère et des corps indigènes d'infanterie en Algérie; personnel des officiers d'infanterie en non-activité; personnel et instruction des écoles de tir.

SERVICE DE LA CAVALERIE ET DES REMONTES.

M. Pelletier Descarrières (Adolphe) (O ✱), Général de Brigade, *Chef du Service.*

M. Caillard (Paul-Auguste-Abraham) ✱, *Chef de bureau, attaché au Service de la Cavalerie et des Remontes.*

Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régimens de cavalerie et des corps indigènes de cavalerie en Algérie, des compagnies de cavaliers vétérans; école de cavalerie (personnel, administration et comptabilité); personnel des officiers de cavalerie en non-activité.

Organisation, administration et comptabilité des établissemens de remonte; personnel; organisation et état civil et militaire des vétérinaires des corps de troupes à cheval; entretien des élèves militaires à l'école vétérinaire d'Alfort; remonte de la cavalerie, de l'artillerie, des trains des parcs d'artillerie et du génie, et du train des équipages militaires; achat des mules, mulets et autres animaux de trait et de bât pour le service de ces armes; dispositions relatives au régime hygiénique des chevaux dans les corps de troupes à cheval.

SERVICE DE LA GENDARMERIE.

M. Rebillot (Chéri) (O ✱), Général de brigade, *Chef du Service.*

M. Goranflaux de la Giraudière (Constant) (O ✱), Colonel de gendarmerie en retraite, *Chef de bureau, attaché au Service de la Gendarmerie.*

Personnel, organisation, mouvement, service, inspection, administration, comptabilité; habillement, équipement, harnachement et casernement de la gendarmerie départementale, de la gendarmerie d'Afrique, du bataillon de gendarmerie mobile, de la garde républicaine, du bataillon de voltigeurs corses et des forces publiques de l'intérieur et des armées; gendarmerie des colonies; compagnies de gendarmes vétérans; sapeurs-pompiers de la ville de Paris.

Bureau de la Justice militaire.

M. Chénier (Louis-Joseph-Gabriel) ✻, *Chef.*

Correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles, notification et classement des jugements des conseils de guerre; recherche et poursuite des déserteurs et insoumis; gîte et geôlage; application des amnisties; grâces et commutations de peines; administration des compagnies de discipline; pénitenciers militaires; ateliers de condamnés au boulet ou aux travaux publics; prisons militaires; extraditions; prisonniers de guerre, leur police et leur échange; naturalisation de militaires en activité.

SERVICE DE L'ARTILLERIE. — *Personnel et Matériel.*

M. DE BRESSOLLES (Antoine-Joseph-Ferdinand) (O ✻), Colonel d'artillerie, *Chef du service.*

PREMIÈRE SECTION. — *Personnel.*

M. Susane (Louis-Auguste-Victor-Vincent) ✻, Capitaine d'artillerie en 1er, *Chef.*

Personnel, organisation, inspection, état civil et militaire des officiers, gardes, employés et troupes d'artillerie, des compagnies de canonniers-vétérans et du train des parcs d'artillerie; harnachement des chevaux de troupe d'artillerie; écoles régimentaires de l'arme; nomination des maîtres armuriers des régimens.

DEUXIÈME SECTION. — *Matériel.*

M. Michelin (Guillaume-Louis-Adèle) (O ✻), Lieutenant-Colonel d'artillerie, *Chef.*

Ecoles et directions d'artillerie; arsenaux, forges, fonderies, poudreries et raffineries de salpêtre; dépôt central et musée de l'artillerie; formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne; armement des places et des côtes; manufactures d'armes, ateliers de réparations; armement des troupes et de la garde nationale; délivrance des munitions; abonnement d'entretien des armes dans les corps; confection des drapeaux et étendards et des bâtons de maréchaux de France; fabrication des capsules pour les armes de guerre; importation et transit des armes; construction et entretien des bâtiments et établissements affectés au service de l'artillerie; acquisitions, échanges et locations d'immeubles; comptabilité des dépenses afférentes au service de l'artillerie; comptabilité-matière afférente au même service.

SERVICE DU GÉNIE. — *Personnel et Matériel.*

M. COFFINIÈRES (Grégoire-Gaspard-Félix) ✻, Lieutenant-Colonel du génie, *Chef du service.*

PREMIÈRE SECTION. — *Personnel.*

M. Barbary (Pierre-Louis) ✻, *Chef.*

Personnel, organisation, inspection, état civil et militaire des officiers, gardes, employés et troupes du génie, des compagnies d'ouvriers et de la compagnie de vétérans; écoles régimentaires du génie; école d'application de l'artillerie et du génie à Metz; directions et arsenal du génie; dépôt des fortifications et galerie des plans en relief des places de guerre; personnel des éclusiers de la fortification, des concierges des casernes et pavillons et des cantiniers brevetés dans les forts et citadelles; harnachement des chevaux de troupe du génie.

DEUXIÈME SECTION. — *Matériel.*

M. de Lapisse (Charles-Alexandre) ✻, Capit. du génie de 1re cl., *Chef.*

Travaux des fortifications et des établissements militaires; travaux des départemens de l'intérieur, de la marine et des travaux publics, en ce qui intéresse le département de la guerre; location de terrains et de bâtiments pour le service militaire; assiette générale du casernement des troupes et des bâtiments de l'administration militaire; abonnement des villes pour les frais de casernement; domaine militaire; servitudes militaires dans le rayon des places de guerre; comptabilité des dépenses afférentes au service du génie; comptabilité matière afférente au même service.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION.

M. DAGNAN (Jean-Baptiste) (C ✻), Intendant militaire, *Directeur.*

Bureau de l'Intendance militaire, du Personnel et des Troupes d'administration.

M. Delahourde (Joseph-Hippolyte) ✻, *Chef.*

Inspections administratives; personnel et état civil du corps de l'intendance militaire, des commis entretenus de l'intendance, des officiers, adjudans et élèves d'administration des services de l'habillement, du campement, du harnachement, des subsistances militaires et des hôpitaux, du bataillon d'ouvriers d'administration et des anciens employés et sous-employés des services administratifs de l'armée; service des transports généraux comprenant les transports directs dans l'intérieur, les transports par mer, y compris les frais de traversée, les équipages militaires (personnel et matériel).

Bureau des Subsistances militaires.

M. Gauldrée-Boilleau (Alphonse-François-Michel), *Chef.*

Achats de denrées nécessaires pour assurer le service des vivres-pain, vivres-viande, sel, riz, légumes, liquides, et approvisionnements de siége et de réserve; manutention et distribution des denrées en rations; abonnements de manutention avec les comptables; administration du service des fourrages, soit par marchés, soit par voie de gestion directe; administration du service du chauffage et de l'éclairage; comptabilité de ces divers services.

Bureau des Hôpitaux et des Invalides.

M. Lemaire (Michel-Joseph-Philippe-Désiré) ✻, *Chef.*

Personnel et état civil des membres du Conseil de santé des armées, et des officiers de santé des corps de troupes et des hôpitaux militaires; aumôniers militaires; personnel et état civil des infirmiers militaires; administration du service des hôpitaux militaires, tant dans l'intérieur qu'aux armées; abonnements avec les hôpitaux civils pour le traitement des militaires malades; envoi des militaires aux eaux thermales; infirmeries régimentaires; dépôts de convalescens; comptabilité de ces divers services; personnel, administration et comptabilité de l'Hôtel des Invalides et de sa succursale.

Bureau de l'Habillement, du Harnachement, du Campement et des lits militaires.

M. Michelon (Jacques-Marie) ✻, *Chef.*

Administration et matériel des services de l'habillement, des lits militaires et du campement, pour les corps de toutes armes, la gendarmerie exceptée; fixation et administration des masses d'entretien d'habillement de tous les corps de l'armée, la gendarmerie exceptée; règlements relatifs aux uniformes; établissement des modèles-types d'effets d'habillement, de coiffure, de grand et de petit équipement et de campement; administration et matériel du service du harnachement, et établissement des modèles-types en ce qui concerne les régiments de cavalerie; fixation et administration de la masse d'entretien de harnachement et ferrage de la cavalerie; logements militaires; comptabilité de ces divers services.

Bureau de la Solde et des Revues.

M. Michelot (Jean-Marie-Jules) ✻, *Chef.*

Solde et indemnités de toute nature des états-majors et des corps de toutes armes, la gendarmerie exceptée; gratifications d'entrée en campagne; indemnités de pertes d'effets et de chevaux par les officiers; délégations; successions; dettes des officiers; comptabilité intérieure des corps de troupe; vérification des revues et décomptes; liquidation des masses individuelles, en ce qui concerne les hommes libérés; service de marche comprenant les convois militaires et l'indemnité de route (moins les frais de traversée); frais de poste et de courriers, et missions extraordinaires; fourniture d'effets de petit équipement aux militaires voyageant isolément; administration des écoles d'application d'état-major, spéciale militaire et polytechnique, du collége national militaire et des écoles de tir.

DIRECTION DES AFFAIRES DE L'ALGÉRIE.

M. Blondel (Antoine-Philippe-Léon) ✻, *Directeur.*

Bureau de l'Administration générale et municipale et des Affaires arabes.

M. de Lavaissière de Lavergne (Alexandre-Marie-Anne) ✻, *Chef.*

Organisation du gouvernement et de l'administration générale; législation, arrêtés et réglements sur ces matières; organisation des services de la justice, de l'instruction publique et des cultes, de concert avec les ministères compétens; législation civile et criminelle; administration de la justice en territoire militaire; délimitation des frontières, circonscriptions territoriales; questions de préséance; classement des fonctionnaires à bord des bâtimens de l'Etat; consuls étrangers; correspondance générale; réfugiés politiques en Algérie; translation en France des condamnés; extraditions; télégraphie; presse et librairie; missions politiques et d'administration générale; commission scientifique; imprimerie du Gouvernement; médailles et récompenses pour belles actions; préfectures et mairies; commissaires de police; état civil; milices; service médical; hospices civils; établissements de bienfaisance; caisses d'épargne; monts-de-piété; prisons; régime des cimetières; marchés; théâtres; administration du pays arabe; justice indigène; mouvement et recensement de la population indigène; directions et bureaux arabes; interprètes attachés à l'armée; bibliothèques militaires; chefs et agens indigènes; présens, indemnités et secours aux indigènes; indigènes détenus pour cause politique; voyage des indigènes en France; pélerinage de la Mecque; culte musulman; organisation des corporations indigènes; écoles musulmanes; personnel, matériel, comptabilité, budget et statistique de l'administration générale et municipale et des services indigènes; établissement du budget local etmunicipal; établissement du budget des communes; comptes annuels des recettes et dépenses y afférentes; délégations des crédits relatifs aux services locaux et municipaux; vérification des dépenses de ces mêmes services qui rentrent dans les attributions spéciales du bureau; expropriations antérieures à 1845; centralisation et publication des documens communs aux divers services.

Bureau de la Colonisation, de l'Agriculture et des Domaines.

M. Testu (Louis-Jules) ✻, *Chef.*

Création de centres de populations agricoles; passages en Algérie; dépôts et placement de colons et d'ouvriers; mouvement et recensement de la population européenne; reconnaissance et constitution de la propriété; concessions urbaines et rurales; législation et réglemens relatifs à l'agriculture; défrichemens; pépinières et cultures; institutions agricoles; administration et perception des produits et revenus du domaine; aliénations, échanges, locations; affectations d'immeubles domaniaux à des services publics civils et militaires; apposition et main-levée de séquestre; impôts arabes; contributions de guerre et prises sur l'ennemi; direction du service des opérations topographiques; personnel, matériel, comptabilité et statistique des services de la colonisation, des pépinières, des dépôts d'ouvriers, des domaines, et des opérations topographiques; vérification des dépenses des services locaux et municipaux qui rentrent dans les attributions spéciales du bureau.

Bureau des Travaux publics, du Commerce, et des Forêts.

M. Farcy (François-Charles) ✻, *Chef.*

Routes et ponts, aqueducs, canaux, desséchements, irrigations, barrages; police des eaux; grande et petite voirie; expropriations y relatives; travaux maritimes; ports, phares et fanaux; bâtimens civils affectés aux services publics; forêts; mines; forage; carrières; salines; etc.; usines; machines à vapeur; etc.; commerce intérieur et extérieur; importations et exportations; tarifs de douanes; octroi à l'entrée par mer; législation sur les subsistances, céréales, boulangerie, boucherie, abattoirs, etc.; chambres de commerce, bourse de commerce, courtiers, services sanitaires, services des ports, navigation, pêche du poisson; pêche du corail; établissemens industriels; banques; brevets d'invention; poids et mesures; personnel, matériel, comptabilité et statistique des services des ponts et chaussées, des mines, des bâtimens civils, des forêts, du service des ports, du service sanitaire, etc; statistique commerciale.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

M. PETITET (Nicolas) (O ✱), *Directeur.*

Bureau du Contrôle des dépenses et du Contentieux.

M. Flandin (Jean-Pierre) ✱, *Chef.*

Examen et discussion des affaires contentieuses, ainsi que des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité; établissement des budgets; révision et contrôle des dépenses de tous les services; régularisation et main-levée des cautionnements; débets envers l'État.

Bureau des Fonds et Ordonnances.

M. Debin (Guillaume) ✱, *Chef.*

Répartition des fonds généraux; surveillance de l'emploi des crédits; délivrance des ordonnances de paiement et de délégation; tenue des écritures en partie double; établissement des comptes généraux d'exercice.

Bureau des comptes-matières.

M. Lauxerrois (Edmond) ✱, *Chef.*

Centralisation et vérification des comptes-matières de tous les services; travaux d'ensemble à produire à l'Assemblée nationale et à la Cour des comptes, en ce qui concerne cette branche de la comptabilité publique.

Bureau du Recrutement.

M. Fellmann (Georges-Julien) ✱, *Chef.*

Appel des classes; répartition du contingent entre les départements; opérations des conseils de révision; incorporation des hommes appelés; engagements volontaires et rengagements; remplacements; libération des militaires qui ont accompli leur temps de service; congés illimités, de renvoi et de réforme; organisation, direction, emploi et surveillance des hommes de la réserve de l'armée; personnel des dépôts de recrutement.

Agence comptable du Ministère.

M. Fournier (Charles-Antoine), *Agent comptable.*

Paiement des dépenses imputables sur les avances autorisées, pour les services régis par économie, par l'article 72 de l'ordonnance du 31 mai 1838, portant réglement général sur la comptabilité publique; paiement des appointements des chefs et commis, des gages des gens de service, des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère, ainsi que des secours accordés à d'anciens militaires, veuves ou orphelins de militaires résidant à Paris, et généralement de toutes les dépenses ayant un caractère d'urgence.

DIRECTION DU DÉPÔT DE LA GUERRE.

M. PELET (Jean-Jacques-Germain) (G O ✱), Général de division en retraite, *Directeur.*

1re SECTION. — *Nouvelle carte de France.*

M. Coraboeuf (J-B) (O ✱), Colonel d'état-major en retraite, *Chef.*

Direction des opérations géodésiques et topographiques de la nouvelle carte de France, correspondance relative à l'exécution de ces opérations sur le terrain.

2e SECTION. — *Travaux topographiques intérieurs.*

M. Lapie (Pierre) (C ✱), Colonel d'état-major en retraite, *Chef.*

Mise au net des levés et de tous les dessins, y compris ceux de la carte de France, rédaction des cartes de l'Algérie et des divers pays; travaux de gravure de toutes les cartes, et retouche des cuivres; impression et tirage des cartes, du Mémorial et des ouvrages à publier; comptabilité des dépenses y relatives.

3e SECTION. — *Travaux historiques.*

M. Brahaut (Germain-Nicolas) (O ✻), Colon. d'ét.-maj. en retr., *Chef.*

Classement et conservation des archives relatives à l'histoire militaire de la France; conservation de la bibliothèque, des cartes gravées et manuscrites; achats de livres, cartes et documents; comptabilité y relative; rédaction des opérations militaires depuis 1792; histoire des régiments depuis leur création, et généralement tous les travaux historiques.

4e SECTION. — *Statistique militaire et travaux régimentaires.*

M. Bentabole (Joseph-Charles-Marie) (C ✻), Colonel d'état-major en retraite, *Chef.*

Réunion des documens relatifs à la statistique militaire, travaux et ouvrages publiés à l'étranger; examen et conservation des travaux topographiques et militaires exécutés annuellement par les régiments d'infanterie et de cavalerie.

COMITÉ CONSULTATIF D'ÉTAT-MAJOR,

Réorganisé conformément à l'ordonnance du 12 Juin 1841.

De Feuchères (C ✻), *Général de Division*, Président.
Anthoine de Saint-Joseph (C ✻), *idem.*
Bougenel (C ✻), *idem.*
Perrot (C ✻), *idem.*
Aulas de Courtigis (O ✻), *Général de brigade.*
Mayr de Baldegg (C ✻), *idem.*
Alexandre (O ✻), *idem.*
Baret de Rouvray (O ✻), *Lieutenant-colonel d'État-major,* adjoint.
Martner ✻, *idem.* *id.*
Salneuve (O ✻), *Chef d'escadron d'Etat-major,* *id.*
Poudra ✻, *idem.* *id.*
Levret ✻, *idem.* *id.*
Jouffroy ✻. *idem.* *id.*

COMITÉ CONSULTATIF DE L'INFANTERIE,

Rue de l'Université, 61.

D'après les arrêtés des 20 et 26 mai 1849, ce Comité est composé de cinq généraux de division et d'un intendant militaire.

Schramm (G ✻), *Général de division*, Président.
Feuchères (C ✻), *Général de division.*
Anthoine de Saint-Joseph (C ✻), *idem.*
De Rostolan (G O ✻), *idem.*
Gentil (G O ✻), *idem.*
Dubois (C ✻), *Intendant militaire.*
Hossard ✻, Chef d'escadron d'Etat-Major, *Secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DE LA CAVALERIE,

Rue de l'Université, 61.

D'après les arrêtés des 20 et 26 mai 1849, ce Comité est composé de cinq généraux de division et d'un intendant militaire.

De la Wœstine (G O ✻), *Général de division*, Président.
Le Pays de Bourjolly (C ✻), *Général de division.*
Bougenel (C ✻), *idem.*
Korte (C ✻), *idem.*
Kœnig (C ✻), *idem.*
Genty de Bussy (C ✻), *Intendant militaire.*
Isnard ✻, Chef d'escadron d'Etat-Major, *Secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE,

Place Saint-Thomas-d'Aquin.

D'après un arrêté du 31 octobre 1848, le Comité de l'Artillerie doit être composé de sept membres choisis parmi les Généraux de division ou de brigade.

Membres du Comité. Messieurs,

N. . . . ., *Général de division*, Président.
Paillhou (G O ✱), *idem.*
De Laplace (G O ✱), *idem.*
De Bouteiller (C ✱), *idem.*
Lyautey (C ✱), *idem.*
Vacher de Tournemine (C ✱), *idem.*
Piobert (O ✱), *Général de brigade.*
Born (O ✱), *Colonel d'artillerie*, Secrétaire.
Guiod ✱, *Chef d'escadron d'artillerie*, Secrétaire-Adjoint.

COMITÉ CONSULTATIF DES FORTIFICATIONS,

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 80.

D'après une ordonnance du 19 août 1836, le Comité des fortifications doit être composé de neuf membres titulaires choisis parmi les généraux de division et généraux de brigade.

Membres du Comité. Messieurs,

Vaillant (G ✱), *Général de division*, Président.
Morvan (C ✱), *idem.*
Boquet (C ✱), *Général de brigade.*
D'Artois (O ✱), *idem.*
Guillemain (O ✱), *idem.*
Noizet (O ✱), *idem.*
Picot (O ✱), *idem.*
Moreau (O ✱), *idem.*
N. . . .
Sorel (O ✱), *Colonel*, Secrétaire.
Chardonneau (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, Secrétaire-Adjoint.

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Au Ministère de la Guerre, rue St.-Dominique-St.-Germain, 82.

Ce Conseil est composé de cinq membres : deux médecins-inspecteurs, deux chirurgiens-inspecteurs et un pharmacien-inspecteur.

Membres du Conseil. Messieurs,

Alquié (C ✱), *D. Médecin-Inspecteur.*
Vaillant ✱, *D. Médecin-Inspecteur.*
Bégin (O ✱), *D. Chirurgien-Inspecteur.*
Pasquier (O ✱), *D. Chirurgien-Inspecteur.*
Brault (O ✱), *D. Pharmacien-Inspecteur.*
Baudens (O ✱), *D. Chirurgien principal de 1re classe*, *Membre adjoint.*
Judas ✱, *D. Médecin principal de 2e classe*, Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIÈNE HIPPIQUE.

Au Ministère de la Guerre, rue St.-Dominique-St.-Germain, 82.

Cette Commission est chargée de l'examen de toutes les propositions qui intéressent l'hygiène et la conservation des chevaux de l'armée.

Membres de la Commission. Messieurs,

Magendie (O ✻), *Docteur en médecine*, *Membre de l'Institut*, Président.
Rayer (O ✻), *Docteur en médecine*, *Membre de l'Institut.*
Cretu (O ✻), *ancien Maître des requêtes.*
Payen ✻, *Membre de l'Instit., Prof. de chimie appliq. au Conserv. des arts et mét.*
Boussingault ✻, *Membre de l'Instit., Prof. d'agricult. au Conserv. des arts et mét*
Yvart (O ✻), *Inspect. général des Ecoles vétérinaires, Memb. de l'Acad. de Médec.*
Barthélemy (O ✻), *Médecin vétérinaire, Membre de l'Académie de médecine.*
Renault ✻, *Direct. de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, Memb. de l'Acad. de médecine.*
Poinsot, *Préparateur de chimie.*
Riquet ✻, *Vétérinaire principal*, Secrétaire.
Laborde, *Vétérinaire principal.*
Berger ✻, *Vétérinaire en 1er.*

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue St.-Dominique-St.-Germain, 80 (*hôtel du Dépôt des fortifications*).

Cette Commission, créée par l'ordonnance du 18 septembre 1816, a été réorganisée par celle du 28 décembre 1828, puis modifiée en dernier lieu dans la composition de son personnel, par l'introduction d'un officier général de l'artillerie, d'un deuxième Inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées et d'un officier général de la marine, en vertu des ordonnances des 31 juillet 1841, 1er décembre 1842, et 29 octobre 1845. Elle est chargée de délibérer et de donner son avis sur les affaires qui sont renvoyées à son examen, et qui intéressent les départemens des Travaux publics, de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine, dans les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans la zône militaire de la République.

Elle est composée d'un président, de trois conseillers d'Etat, de deux inspecteurs-généraux du génie militaire, d'un inspecteur-général d'artillerie, d'un officier général de la marine, de deux inspecteurs-généraux des Ponts-et-Chaussées, d'un inspecteur-général des travaux maritimes, d'un secrétaire archiviste.

Le président et les membres sont nommés par le président de la République.

Les deux secrétaires des Comités des fortifications et de l'artillerie, ainsi que celui du Conseil général des Ponts-et-Chaussées, assistent aux séances, mais n'ont pas voix délibérative.

Le ministère de la guerre fournit le local pour le secrétariat et le dépôt des archives. Les séances se tiennent à l'hôtel du dépôt des fortifications.

Président.

M. Maillard (G O ✻), *Conseiller d'Etat.*

Membres de la Commission. Messieurs,

Tournouër (O ✻), *Conseiller d'Etat.*
Rivet ✻, *idem.*
Jouvencel ✻, *idem.*
De Bouteiller (C ✻), *Général de division, membre du Comité de l'artill.*
Boquet (C ✻), *Général de brigade, Membre du Comité des fortificat.*
D'Artois (O ✻), *Général de brigade, idem.*
Hamelin (G O ✻), *Vice-Amiral.*
Cavenne (C ✻), *Inspecteur-général des Ponts et Chaussées.*
Devilliers du Terrage (C ✻), *idem.*
Trotté de La Roche (O ✻), *Insp. div. des P. et Ch., chargé des trav. mar.*
Busche (O ✻), *Ingén. en chef, Secrét. du Cons. gén. des Ponts et Chaussées.*
Born (O ✻), *Colonel, Secrétaire du Comité de l'Artillerie.*

Sorel (O ✱), *Colonel du Génie, Secrét. du Comité des fortifications.*
Chardonneau (O ✱), *Lieut.-Colonel du Génie, Secrét. adjoint du Comité des fortifications*, Secrétaire.

DÉPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE,

Place St.-Thomas-d'Aquin.

La direction du Dépôt central de l'artillerie comprend, tant pour la surveillance des travaux que pour l'exécution des ordres du ministre :

L'atelier de précision et de modèles d'armes; — le musée de l'artillerie; — les archives; — la bibliothèque; — la collection des plans, cartes et dessins.

Les officiers et employés attachés à ces divers établissemens sont sous les ordres du général de division président le Comité de l'artillerie, directeur du Dépôt.

M. Caignart de Saulcy (O ✱), *de l'Académie des Inscrip., Conservat. du Musée.*
M. Terquem ✱, *Professeur de mathématiques et Bibliothécaire.*
M. Gardeur-Lebrun (O ✱), } *Professeurs de dessin.*
M. Thiollet ✱, }
Nota. Les officiers employés au Dépôt figurent au tableau de leurs grades respectifs.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES DE FRANCE, *à l'Arsenal.*

M. Pérignon (O ✱), Colonel, *Directeur.*
M. Mallet ✱, Chef d'escadron, *Sous-Directeur.*
M. Boulard ✱, Capitaine en 1er.
M. Leymarie ✱, *idem.*
M. Fabre ✱, *idem.*
M. Saglio ✱, *idem.*
M. Blot, Capitaine en 2e, *Adjoint.*

Bureau central. Messieurs,

Jeannin, *Chef de correspondance.* | Javerzat (O ✱), *Chef de comptabilité.*

Poudreries et Raffineries réunies.

	Commissaires, MM.	*Officiers d'artill. Inspect.* MM.
Au Ripault.......	Mayer, *dit* Moyse.	Lagrange-Puymori, *Capitaine en* 1er
A Toulouse.......	Laville.	Desfaudais, *Capitaine en* 2e, Adjoint.

Poudreries.

	Officiers d'artillerie. Inspect. MM.	*Commissaires*, MM.
Au Bouchet.......	Hanet-Cléry ✱, *Chef d'escadron.*	Maurey.
A Saint-Chamas....	Féraud (O ✱), *Chef d'escadron.*	Roux. Vidal, élève.
A Vonges.........	Léo, *Capitaine en* 1er.	Chevrier.
A Metz...........	Michaud ✱, *Chef d'escadron.*	Maguin ✱.
A Saint-Ponce.....	Deloche, *Capitaine en* 1er.	Lecharivel de Mezières.
A Esquerdes......	Clerc, *Capitaine en* 2e.	Violette ✱.
Au Pont-de-Buis.	Royer, *Capitaine en* 1er.	D'Assigny.
A Angoulême......	Vallier ✱, *Capitaine en* 1er.	Grandbesançon ✱.
A St-Médard.....	Ordinaire de la Collonge, *Cap en* 1er.	Dhubert.

Raffineries.

	Inspecteurs. MM.	Commissaires. MM.
A Paris	Mallet ✻, *Chef d'escadron.* De la Bonninière de Beaumont ✻, *Capitaine en* 1er. adjoint.	Le Cocq ✻. Maurouard, élèv. Commissaire.
A Marseille	Paul ✻, *Chef d'escadron.*	Labiche ✻.
A Nancy	De Lallemant de Mont, *Capit. en* 1er.	Rihouet.
A Lille	De Beaulaincourt, *Capitaine en* 1er.	Gossart.
A Bordeaux	N.....	Durand.

Capsulerie.

Didion ✻, *chef d'escadron*, Directeur.
Faulquier, *Capitaine en* 1er.
Humbert ✻, *Capitaine en* 1er.

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES.

Jérôme Bonaparte (G ✻), *Général de division, Gouverneur de l'Hôtel et de la Succursale.*
Petit (G O ✻), Général de division, *Commandant de l'Hôtel.*
Simon (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Major.*

Hadingne ✻, Blamont ✻, Tournal ✻, *Adjudans-Majors.*
Martin ✻, Bott ✻, Henry. *S.-Adjud.-Maj.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION. MM.

Le Gouverneur (G ✻), *Président.*

Membres :
Petit (G O ✻), *Général de division, Commandant de l'Hôtel,*
Bruet-Desvaux, Buffet, *Représentans du Peuple.*
Melcion d'Arc (C ✻), *Intendant de la 1re Division militaire,*
Simon (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Major de l'Hôtel,*
Lemoine (O ✻), Lieutenant-Colonel du génie,
Bontems ✻, Capitaine, *Invalide,*
Tournal ✻, Capitaine, *Adjudant-Major,*
Chastaing ✻, Capitaine invalide, *Chef de division.*
Cadot, Sous-Lieutenant *idem. idem.*

Lajard (C ✻), Intendant militaire, *Rapporteur.*
Girard (C ✻), Colonel d'artillerie, Archiviste, Trésorier, *Secrétaire du Conseil.*

Intendance militaire. Messieurs,

Lajard (C ✻), *Intendant militaire.*
Lagé ✻, *adjoint de* 1re *classe à l'Intendant militaire.*

Service administratif. Messieurs,

Coytier ✻, *Officier d'adm. comptable de* 1re *classe des Hôpitaux*, Directeur.
Rouzé, *Comptable de* 2e *classe des hôpitaux.*
Bourier, *Adjudant de* 1re *classe des hôpitaux.*
Jeannot, *idem.*
Divry, *idem.*
Caffin, *Ajdudant de* 2e *classe aes hôpitaux.*
Gellée, *idem.*
Auboin, *idem.*

Service des Bâtimens.

M. Rougevin ✻, *Architecte.*
M. Bugnot, *Inspecteur-Vérificateur.*

Culte. Messieurs,

Ancelin ✻, *Curé*.
Blanc ✻, 1er *Chapelain*.
Larroque ✻, 2e *Chapelain*.

Service de Santé. Messieurs,

Faure ✻, *D. Médecin principal.*
Lodibert ✻, *D. Médecin ordinaire.*
Hulin (O ✻), *D. Chirurgien principal.*
Brian ✻, *D. Chirurgien-major.*
Girard (Ch.-Ant.), *D. Chirurg. Aide-Maj.*
Barre, *D. Chirurgien Sous-Aide.*
Beaufils, *D.* *idem.*
Bertrand, *D.* *idem.*
Martin, *D.* *idem.*
Viry, *D. Chirurgien Sous-Aide.*
Bories, *D.* *idem.*
Hemard, *D.* *idem.*
Dunal, *D.* *idem.*
Hervé, *D.* *idem.*
Lemarchand, *D.* *idem.*
Gronnier, *D.* *idem.*
Dœnzer (O ✻), *D. Pharmacien principal.*
Levy, *M. Pharmacien aide-major.*

SUCCURSALE D'AVIGNON.

M. de Macors (C ✻), Colonel, *Commandant.*
M. Gontard (O ✻), Chef de bataillon, invalide, *Adjudant-Major.*
M. Borla ✻, Lieutenant, invalide, *Sous-Adjudant-Major.*
M. Chevalier ✻, *idem*, *idem.*

Conseil d'Administration. Messieurs,

De Macors (C ✻), *Colonel*, Président.
Barbe, *Membre du Conseil Municipal d'Avignon.*
Gontard (O ✻), Chef de bataillon, invalide, *Adjudant-Major.*
De Rouvières ✻, idem, *idem.*
Borla ✻, Lieutenant, invalide, *Sous-Adjudant-Major.*
Chevalier ✻, idem, *idem.*
Javel, Lieutenant, invalide.
Bonnardel, Sous-Lieutenant, invalide, *Chef de division.*
Joly ✻, Sous-Lieutenant, invalide, *Chef de division,*
Cristiani de Ravaran (O ✻), *Sous-Intendant militaire*, Rapporteur.
Perrier ✻, Capitaine, *Quartier-Maître-Trésorier*, Secrétaire du Conseil.

Intendance militaire.

M. Cristiani de Ravaran (O ✻), *Sous-Intendant militaire de* 1re *classe.*

Service administratif. Messieurs,

Pierron ✻, *Comptable de* 1re *classe*, Directeur.
Dauthier, *Adjudant d'administration en* 1er *des hôpitaux militaires.*
Hiver, *Adjudant d'administration en* 2e *des hôpitaux militaires.*
Bourges, *idem* *idem.*

Service des Bâtimens.

M. Cebe, *Architecte.*

Clergé.

M. Bertrand, *Chapelain.*

Service de Santé. Messieurs,

Gassaud ✻, *D. Médecin ordinaire.*
Lezat ✻, *D. Chirurgien-major*
Salomon, *D. Chirurgien Sous-Aide.*
Agostini, *D. Chirurgien Sous-Aide.*
Lantenois, *M. Pharmac[illegible].*

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Nationale-Saint-Honoré.

M. DESFOSSÉS (Romain) (C ✻), Contre-Amiral, Représentant du peuple, *Ministre Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies.*

Robinet de Plas (O ✻), Capitaine de frégate, *Chef de l'état-major du Ministre.*

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

M. le Ministre de la Marine et des Colonies, *Président.*

MEMBRES DU CONSEIL. Messieurs,

Hugon (G O ✻), *Vice-Amiral*, Vice-Président.
De la Susse (G O ✻), *Vice-Amiral.*
Casy (G O ✻), *Vice-Amiral.*
Fauveau (O ✻), *Inspecteur-général du génie maritime.*
N. . . . .
Lapierre (O ✻), *Capitaine de vaisseau.*
Guillois (O ✻), *Capitaine de vaisseau*, Secrétaire.
Lebas ✻, *Directeur des constructions navales.*
N. . . . .
Maissin, *Capitaine de frégate.*
De Fauques de Jonquières, *Lieutenant de vaisseau.*

CABINET DU MINISTRE.

M. Chassériau (Frédéric) (O ✻), *Chef du cabinet.*

Réception et ouverture des dépêches. — Rapport avec le Pouvoir exécutif. — Expédition des affaires secrètes et réservées. — Correspondance particulière du ministre. — Instructions aux inspecteurs-généraux de tous les services.

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE ET DES MOUVEMENS DE LA FLOTTE.

M. Layrle (C ✻), *Directeur.*

Bureau des Officiers militaires.

M. Buquet (Alphonse) ✻, *Chef.*

Conseil d'amirauté. — Préfectures maritimes. — État civil, nominations, promotions et mouvemens des officiers de marine, aspirans et aspirans auxiliaires, ainsi que des officiers de santé, des examinateurs et professeurs d'hydrographie. — École navale. — Dépenses des élèves; achats de livres et d'instrumens nécessaires à l'école. — Modération et dégrèvemens des pensions, etc. — Concessions de bourses dans les colléges préparatoires des ports.

Bureau des Mouvemens.

M. Mareuge ✻, *Chef.*

Mouvemens des forces navales et opérations maritimes. — Armemens et désarmemens. — Instructions à donner aux commandans des forces navales. — Personnel, travaux et

comptabilité matérielle du dépôt des cartes et plans. — Reconnaissances hydrographiques. — Publications des voyages entrepris aux frais de la marine. — Achat et emploi des instrumens nautiques et des documens de toute espèce relatifs à la navigation. — Matériel des écoles de navigation. — Justice maritime. — Personnel des commissaires rapporteurs et des greffiers près les tribunaux maritimes. — Frais de capture et de justice militaire. — Conseils de guerre. — Amnisties, grâces et commutations de peines. — Surveillance des marins et des militaires détenus dans les prisons civiles et dans les maisons d'arrêt des ports. — Habillement et effets de couchage. — Frais de procédures.

Bureau des Corps organisés.

M. Le Mat ✻, *Chef.*

État civil, organisation, recrutement, mouvemens et inspections des divers corps organisés du département de la marine; équipages de ligne, artillerie, compagnies d'ouvriers mécaniciens, gendarmerie, infanterie, compagnies de discipline et gardes-chiourmes. — Escouades de gabiers de ports. — Escouades de gardiennage des vaisseaux.

Bureau de l'Inscription maritime et de la Police de la navigation.

M. Hennequin ✻, *Chef.*

Immatriculation et levée des gens de mer et des ouvriers des professions maritimes. — Syndics des gens de mer et gardes maritimes. — Capitaines du commerce et pilotes lamaneurs. — Prisonniers de guerre. — Police de la navigation commerciale et du pilotage. — Règlemens concernant les armemens en course. — Neutralisation et navigation des neutres. — Naturalisation des marins étrangers domiciliés en France. — Police des pêches qui se font en mer, sur les côtes et dans les rivières affluant à la mer, jusqu'au point où les eaux cessent d'être salées. — Subventions aux écoles de mousses. — Récompenses pour faits de sauvetage.

DIRECTION DES TRAVAUX.

M. Garnier (O ✻), *Directeur.*

Bureau des Constructions navales des travaux hydrauliques.

M. Cros ✻, *Chef.*

Personnel des officiers du génie maritime et école d'application dudit corps. — Personnel des ingénieurs des ponts et chaussées affectés au service des ports. — Conseil des travaux. — Administration des établissemens d'Indret et de la Chaussade. — Personnel administratif des directions de travaux dans les ports et des établissemens de la marine hors des ports. — Maîtres entretenus de toute profession, autres que ceux du service des subsistances. — Compagnies de pompiers. — Solde des contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendant des directions des constructions navales, des mouvemens du port, de l'artillerie, des travaux hydrauliques et des établissemens hors des ports. — Agens divers des directions des travaux hydrauliques. — Écoles de maistrance et écoles élémentaires des apprentis. — Secours à la classe ouvrière. — Musée naval. — Travaux de construction et d'entretien de la flotte, tant à voiles qu'à vapeur. — Travaux de construction et d'entretien des ouvrages fondés à la mer et des édifices de toute nature des ports militaires et autres établissemens de la marine. — Passation des marchés relatifs aux entreprises de main-d'œuvre, aux machines, à l'outillage et aux bâtimens construits par l'industrie privée, ainsi qu'aux objets fournis à titre d'essai, ou qui ne sont pas adoptés réglementairement pour l'approvisionnement de la flotte. — Marchés concernant les objets *spéciaux* au service des travaux hydrauliques.

Bureau de l'Artillerie.

M. Fontaine ✻, *Chef.*

Matériel de l'artillerie dans les arsenaux et à bord des bâtimens de la flotte. — Armes portatives. — Marchés relatifs aux matières et objets *spéciaux* à ce service. — Matériel des forts et batteries desservis par la marine dans les ports et rades militaires. — Matériel des écoles d'artillerie. — Fabrication des bouches à feu en fer et en bronze et des objets accessoires au matériel d'artillerie dans les fonderies de canons de la marine. — Marchés pour les matières et objets relatifs à cette fabrication. — Inspections des fabrications de projectiles pour la marine.

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS.

M. JURIEN (O ✻), *Directeur.*

Bureau du Personnel administratif et des divers agens.

M. Poncet *Sous-Chef, chargé du bureau.*

Commissariat de la marine. — Comptables du matériel. — Agens de manutention des subsistances. — Aumôniers. — Maîtres entretenus du service des subsistances. — Divers agens. — Gardiens de magasins et de bureaux, portiers, rondiers et canotiers.

Bureau de la Solde, de l'habillement et des revues.

M. Pénaud ✻, *Chef.*

Solde et indemnités de toute nature des états-majors et des corps de toutes armes. — Administration des dépenses de l'habillement et du casernement. — Comptabilité intérieure des corps. — Vérification des revues de liquidation des corps organisés à terre et embarqués. — Contrôle de la dette flottante des marins. — Délégations des officiers. — Frais de voyage, conduites et vacations. — Frais de passage et de rapatriement. — Frais de pilotage. — Indemnités et gratifications diverses (service général). — Préparation des élémens relatifs à la formation du budget, en ce qui touche les dépenses du personnel.

Bureau des Approvisionnemens généraux.

M. Houïtte de Lachesnais ✻, *Chef.*

Approvisionnement des ports, de l'établissement d'Indret, des forges de la Chaussade et des stations navales. — Passation de tous les marchés concernant le matériel naval, à l'exception des machines, de l'outillage, des bâtimens construits par l'industrie, et des objets *spéciaux*, tant au service de l'artillerie qu'à celui des travaux hydrauliques. — Questions relatives à l'exécution desdits marchés. — Répartition entre les divers services des crédits alloués au département, sous le titre des budgets ordinaires et extraordinaires, pour les approvisionnemens généraux de la flotte. — Centralisation des dépenses afférentes à ces services. — Préparation concertée avec la direction des travaux des élémens constitutifs des budgets en ce qui touche les approvisionnemens généraux. — Affrétemens et transports par mer. — Chauffage des bureaux et corps-de-garde. — Eclairage des postes et corps-de-garde. — Achats de cachets, timbres, cartons, etc. — Emballage et transport de papiers de comptabilité et frais divers. — Frais d'insertion et d'annonces dans les journaux, frais de bannies, de publications et d'affiches.

Bureau des Subsistances, des Hôpitaux et des Chiourmes.

M. Eymin ✻, *Chef.*

Approvisionnemens et marchés relatifs aux services des vivres des hôpitaux et des chiourmes. — Manutention de denrées. — Agens non entretenus du service des subsistances. — Solde des contre-maîtres, ouvriers et journaliers de ce service. — Administration du service des hôpitaux. — Personnel des sœurs hospitalières, des infirmiers et agens divers. — Réglement des dépenses concernant les marins, les militaires, agens et ouvriers de la marine admis dans les hôpitaux civils et militaires, en France et en pays étranger. — Administration et police des chiourmes.

Bureau de la comptabilité des matières.

M. Sieye ✻, *Chef.*

Vérification et centralisation des comptes de mouvemens et des comptes d'emploi des matières dans tous les services de la marine. — Tenue du grand-livre des mouvemens de matières et des comptes ouverts aux divers bâtimens et services pour l'application des dépenses en matières du département. — Rapports avec les administrations des ports, la Cour des comptes et les directions administratives du ministère. — Surveillance de l'agent comptable du ministère, en ce qui concerne la comptabilité des matières.

DIRECTION DES COLONIES.

M. Mestro (O ✻), *Directeur.*

Bureau du Régime politique et du commerce.

M. Lepelletier-Saint-Remy, *Chef.*

Affaires politiques. — Exécution des lois et des traités concernant la répression de la traite des noirs. — Régime du travail agricole et industriel. — Questions de colonisation et d'immigration. — Missions et voyages. — Régime commercial. — Tarifs et service des douanes. — Régime des impôts. — Banques coloniales. — Statistique générale.

Bureau de Législation et d'Administration.

M. Durand ✻, *Chef.*

Législation civile et criminelle. — Administration de la justice. — Statistique judiciaire. — Régime administratif et municipal. — État civil. — Enregistrement et hypothèques. — Domaine. — Successions vacantes. — Instruction publique. — Cultes et administrations de charité. — Travaux publics. — Presse. — Police générale. — Régime sanitaire. — Régime électoral.

Bureau du Personnel et des Services militaires.

M. Doüat ✻, *Chef.*

Personnel de l'ordre civil, judiciaire et ecclésiastique. — États-majors. — Officiers et employés du commissariat de la marine et officiers de santé détachés aux colonies. — Service des troupes d'artillerie et d'infanterie employées aux colonies. — Gendarmerie. — Gardes nationales. — Matériel de l'artillerie et du génie. — Budgets des services militaires aux colonies.

Bureau des finances et des Approvisionnemens.

M. Raymond-Legrand ✻, *Chef.*

Budgets et comptes coloniaux. — Administration des finances des colonies (l'ordonnancement des dépenses excepté). — Achat et envoi des approvisionnemens demandés par les administrations coloniales. — Monnaies.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. Blanchard (O ✻), *Directeur.*

Bureau du Secrétariat et du Service intérieur.

M. Giraud ✻, *Chef.*

Enregistrement et répartition des dépêches dans les divers services. — Contre-seing de pièces et de signatures. — Abonnemens aux journaux pour l'administration centrale, pour les ports et les stations. — Publications, par la voie des journaux, des avis administratifs. — Impressions pour tous les services du département de la marine. — Fournitures et travaux de réparation des bâtimens et hôtels dépendant de la marine, à Paris — Dépenses du matériel de l'administration centrale. — Personnel des gens de service. — Estafettes.

Bureau des Archives et des Bibliothèques.

M. Girette, *Chef.*

Dépôt des lois, des arrêtés, règlements et décisions du Pouvoir exécutif; des arrêtés, règlements et décisions ministériels intéressant collectivement plusieurs services ou portant nomination. — Expédition aux services compétants, et insertion au Bulletin des lois des ampliations de ces actes — Formation du Bulletin officiel et de l'État général de la marine. — Réunion, conservation et classement de tous registres, dossiers et papiers provenant soit des anciennes archives de la marine, soit des versements successifs opérés par les bureaux. — Archives des anciennes colonies françaises. — Dépôt des

registres de l'état civil, des arrêts et jugements des cours et tribunaux, des actes des notaires, etc., des colonies. — Expédition, sur demande, des ampliations ou extraits des documents déposés. — Personnel et matériel des bibliothèques de la marine. — Achats de livres. — Dépôt et distribution des livres achetés entre les services, soit à Paris, soit dans les ports et bibliothèques.

Bureau des Fonds et Ordonnances.

M. Fleuriais ✻, *Chef.*

Ordonnances de délégation aux ordonnateurs secondaires du département, tant pour le service *marine* que pour le service *colonial*. — Envois de fonds aux colonies sur les différens chapitres législatifs du budget, soit en numéraire, soit en traites du caissier central du Trésor public. — Ordonnancement direct de toutes les dépenses des deux services *marine* et *colonies*, payables à Paris et dans les départemens de l'intérieur, moins la régularisation des dépenses acquittées en traites, le remboursement des avances faites par les consuls et le mandatement spécial des dépenses portant sur les fonds du service intermédiaire des colonies. — Comptes ouverts avec les fournisseurs et comptes analogues pour les dépenses du personnel. — Contrôle de l'agent comptable du ministère. — Archives et suite contentieuse de l'arriéré. — Centralisation des crédits alloués pour le personnel de l'administration centrale. — Matricule du ministère.

Bureau des Dépenses d'outre-mer.

M. Dussaut ✻, *Chef.*

Apurement et ordonnancement de toutes les dépenses du service *marine* acquitées par traites de bord et traites coloniales et consulaires. — Ordonnances de remboursement pour les avances faites par les consuls. — Comptes ouverts avec les consuls et les colonies pour les avances à la marine. — Contrôle de l'agent comptable des traites de la marine. — Mandatement des dépenses imputables sur les fonds du service intermédiaire des colonies. — Envois de valeurs sur ces fonds spéciaux. — Centralisation de toutes les opérations d'ordre qui s'y rattachent, les comptes exceptés. — Contrôle de l'agent comptable des colonies. — Vérification et présentation à la Cour des comptes des comptes de gestion des trésoriers des établissemens coloniaux non soumis à la loi du 25 juin 1841, sur le régime financier des colonies.

Bureau de la Comptabilité centrale des fonds.

M. Blachier ✻, *Chef.*

Centralisation du budget et des demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires. — Répartition des crédits législatifs. — Instructions relatives au compte financier du service *marine*. — Formation des comptes de ce service. — Centralisation des communications à faire aux commissions de finances. — Vérification et enregistrement de toutes les ordonnances de paiement et de délégation aux ordonnateurs secondaires. — Tenue des livres en partie double. — Recouvremens des avances faites aux autres ministères. — Opérations d'ordre et situations financières. — Correspondance avec le ministère des finances pour toutes les opérations de comptabilité. — Communications avec la Cour des comptes. — Questions générales de comptabilité. — Règlemens et instructions sur la matière.

Agence comptable du Ministère.

M. Champy, *Agent comptable.*

Paiement des dépenses imputables sur les avances autorisées pour les services régis par économie (article 72 de l'ordonnance du 31 mai 1838, portant réglement général sur la comptabilité publique). — Paiement des appointemens des chefs, commis et divers agens de l'administration centrale, ainsi que des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère de la marine. — Paiement des frais de route et autres dépenses ayant un caractère d'urgence. — Recette et expédition du matériel acheté à Paris pour le service des ports et pour celui des colonies.

Agence comptable des traites de la marine.

M. Halgan, *Agent comptable.*

Visa et prise en charge après acceptation du ministre des traites tirées en acquit des

dépenses effectuées à l'extérieur pour le service de la marine. — Centralisation après régularisation par voie d'ordonnances imputées sur les crédits législatifs des justifications relatives auxdites dépenses — Compte annuel de gestion à rendre à la Cour des comptes. (Ordonnances des 13 mai 1838 et 7 novembre 1845.)

DIRECTION DES INVALIDES DE LA MARINE.

(Les dépenses de cette direction sont imputées, d'après la loi, sur les fonds de la caisse dont l'administration lui est confiée.)

M. Turbest (O ✻), *Directeur.*

Bureau central des Invalides et des Pensions.

M. Cuny ✻, *Chef.*

Formation du budget et du compte de la caisse des invalides. — Administration et comptabilité de cet établissement. — Liquidation des pensions de toute nature de la marine et des colonies. — Matricule des pensionnaires. — Secours sur les fonds des invalides. — Nomination aux emplois de trésoriers des invalides.

Bureau des Prises, Bris et Naufrages et du service Gens de mer.

M. Letellier ✻, *Chef.*

Liquidation et contentieux des prises et des naufrages. — Service administratif de la caisse des gens de mer.

Trésorier général de l'établissement des Invalides de la marine.

M. Marbeau (O ✻), *Trésorier général*, rue de Suresne, 17.

Centralisation de toutes les opérations de recette et de dépense des trois services *Prises*, *Gens de mer* et *Invalides*.

CONTRÔLE CENTRAL.

(Le personnel de ce service fait partie intégrante du cadre constitutif du corps du controle de la marine.)

M. Morin (O ✻), *Contrôleur en chef de la marine.*

Examen et visa de toutes propositions à soumettre à l'approbation du ministre par les directeurs, au sujet de concessions de traitemens et d'allocations pécuniaires ou autres, et de marchés, contrats ou engagemens de toutes sortes. — Vérification et visa des décomptes et rapports de liquidation, des répartitions de fonds et des ordonnances de paiement. — Examen, avant décision du ministre, des questions relatives à l'interprétation des réglemens, et de toutes affaires litigieuses ou contentieuses instruites par les directions, et à suivre par elles. — Assistance aux travaux des commissions chargées, à Paris, de procéder à des marchés et à des recettes — Controle des pensions et des opérations de la caisse des invalides de la marine. — Vérification de la comptabilité centrale du matériel. — Correspondance du ministre avec les contrôleurs des ports et des établissemens maritimes, et avec les controleurs coloniaux — Examen et suite des rapports des contrôleurs. — Discussion contradictoire des questions que peut soulever l'exercice du contrôle extérieur — Travail relatif aux nominations et mouvemens dans le Corps du contrôle de la marine.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Génie maritime.

M. Boucher (C ✻), *Inspecteur général.*

M. Mimerel (O ✻), Directeur des constructions navales, *Adjoint à l'Inspection générale.*

Travaux maritimes.

M. Trotté de la Roche (O ✻), Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, *chargé de l'Inspection générale des travaux maritimes.*

Service de Santé.

M. Quoy (O ✱), *Inspecteur général.*

Matériel de l'Artillerie de la Marine.

M. Laguerre (O ✱), Contre-Amiral, *Inspecteur général provisoire.*

Infanterie de la Marine.

M. de Fitte de Soucy (C ✱), Général de brigade, *Inspect. général.*

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE. Messieurs,

De la Susse (G O ✱), *Vice-Amiral*, Président.
Laguerre (O ✱), Contre-Amiral, *Insp. gén. du mat. d'Artill. de la marine.*
Boucher (C ✱), *Inspecteur-général du génie maritime.*
Trotté de la Roche (O ✱), *Inspect. divisionn. des Ponts et Chaussées, chargé de l'Inspection générale des travaux maritimes.*
Mimerel (O ✱), *Directeur des constructions navales, Adjoint à l'Inspection générale du génie maritime.*
Tavenet (O ✱), *Capitaine de vaisseau.*
Pénaud (Ch.) (O ✱), *Capitaine de vaisseau.*
Gueydon ✱, *Capitaine de vaisseau.*
Chopart (O ✱), *Capitaine de vaisseau adjoint.*
Durbec (O ✱), *Colonel d'artillerie de la marine.*
Moissard (O ✱), *Ingénieur de la marine de 1re classe.*
Lamaëstre ✱, *Ingénieur de la marine de 1re classe.*
Marielle, *Ingénieur de la marine de 2e classe*, Secrétaire.

DÉPÔT GÉNÉRAL

DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue de l'Université, 13.

M. Cazeaux, *Conservateur.*
M. Daussy (O ✱), Membre du Bureau des Longitudes, Ingénieur-Hydrographe en chef.

La levée, la construction et la gravure des cartes marines; l'impression de ces mêmes cartes pour le service de la marine nationale et de la marine du commerce; la publication des instructions nautiques et des ouvrages relatifs à la navigation; la conservation d'une collection de cartes marines, manuscrites et gravées, françaises et étrangères, et des mémoires relatifs à la navigation; la conservation d'une bibliothèque spécialement composée de voyages et d'ouvrages relatifs à la marine; la réception et la conservation des chronomètres et autres instrumens exécutés pour le service de la marine; la réception et la distribution des ouvrages publiés sous les auspices du Ministre de la marine, etc.

Comité consultatif du dépôt (Institué par arrêté du 15 avril 1848).

M. Cazeaux, *Conservateur, Président.*
M. Daussy (O ✱), *Ingénieur-hydrographe en chef, Vice-Président.*
M. Begat (O ✱), *Ingénieur-hydrographe de 1re classe.*
M. Dortet de Tessan (O ✱), *idem.*
M. Delaroche-Poncié (O ✱), *idem de 2e classe.*
M. Le Saulnier de Vauhello (O ✱), *Capitaine de vaisseau.*
M. Coupvent des Bois ✱, *Capitaine de frégate.*
M. Gaussin (O ✱), *Ingénieur-hydrographe de 3e classe, avec voix consultative seulement.*

Section historique.

M. Jal (O ✻), M. Chassériau (O ✻), } *Historiographes de la marine.*

DÉPÔT DES FORTIFICATIONS DES COLONIES,
Rue de l'Université, 13.

M. Simon (O ✻), Lieutenant-Colonel du génie, *Directeur.*

CONSEIL D'ÉTAT.

Section d'Administration.

COMITÉ DES FINANCES, DE LA GUERRE ET DE LA MARINE.

Conseillers-d'État. Messieurs,

Stourm, *Président*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89.
J. Boulay (de la Meurthe) (O ✻), rue de l'Université, 26.
De Cormenin (O ✻), rue Caumartin, 12.
Mahérault (C ✻), rue de Tivoli, 27.
Pons (de l'Hérault) ✻, rue de Bondy, 26.

Maîtres des requêtes. Messieurs,

De Cheveigné (O ✻), r. B^{ce}-du-Rempart, 32.
Hallez-Claparède, rue Saint-Florentin, 7.
Masson, rue du Mont-Thabor, 12.
Pascalis, rue Saint-Romain, 2.

Auditeurs. Messieurs,

Curé de La Chaumelle, rue de Tournon, 12.
Dubois de Jancigny, rue Duphot, 18.
Marbeau, rue Joubert, 47.
Sauteyra, rue d'Orléans (Marais), 9.
Balbie, rue Jacob, 21.

COMMISSION SUPÉRIEURE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES.

M. Dupin aîné (G ✻), *Représentant du peuple*, *Procureur général près la Cour de Cassation*, Président.
M. Gautier (C ✻), *Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
M. Lacrosse ✻, *Représentant du peuple.*
M. Cécille (C ✻), *Vice-Amiral*, *Représentant du peuple.*
M. Hugon (G O ✻), *Vice-Amiral*, *Vice-Président du Conseil d'Amirauté.*
M. De Préval (G ✻), *Général de Division.*
M. Turbest (O ✻), *Directeur des Invalides*, *Secrétaire avec voix consultative.*

COMMISSION SUPÉRIEURE POUR LE PERFECTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE NAVALE, *instituée par ordonn. du 17 mai 1834.*

M. Mathieu (C ✻), *Contre-Amiral*, Président.
M. Mathieu (O ✻), *Membre de l'Institut et du bureau des Longitudes.*
M. Largeteau (✻), *Membre de l'Institut et du bureau des Longitudes.*
M. Cazeaux, *Conservateur du dépôt des Cartes et Plans.*
M. Mimerel (O ✻), *Directeur des constructions navales.*
M. Le Saulnier de Vauhello (O ✻), *Capitaine de vaisseau.*
M. Pénaud (Charles) (O ✻), *idem.*
M. Jehenne (O ✻), *idem.*
M. Garnier (O ✻), *idem.*
M. Caillet ✻, *Examinateur d'hydrographie.*
M. Laugier ✻, Memb. de l'Inst., *Examinat. de classement et de sortie à l'Ecole nav.*
M. Delisle ✻, M. Guibert ✻, } *Examinateurs d'admission à l'Ecole navale.*
M. Revelière, *Sous-Chef de bureau*, Secrétaire.

COMMISSION CONSULTATIVE.

pour l'examen des cas d'application des pouvoirs extraordinaires des Gouverneurs des Colonies, MM.

Macarel (C ✻), *Conseill.-d'État*, Président.
J. Boulay (de la Meurthe) (O ✻), *id.*
Tournouer (O ✻), *id.*
Marchand ✻, *id.*
Dehaussy (O ✻), *Cons. à la Cour de Cass.*
Vincens-Saint-Laurent (O ✻), *id.*
Jacquinot-Godard (O ✻), *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Isambert ✻, *id.*
Reverchon ✻, *Maître des Requêtes.*
De Beaulieu (O ✻), *anc. Maît. des Requêtes.*
Vanin ✻, *Cons. à la Cour d'appel de Paris.*

COMMISSION DES PHARES.

Décision ministérielle d'avril 1811.

(La commission est présidée par le Ministre des travaux publics.)

M. Arago (C ✻), *Représ. du peuple, Memb. de l'Inst., du Bureau des Longitudes.*
M. Mathieu ✻, *Membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes.*
M. Mathieu (C ✻), *Contre-Amiral.*
De Hell (G O ✻), *Contre-Amiral en retraite.*
M. Boucher (C ✻), *Inspecteur général du génie maritime.*
M. Trotté de Laroche (O ✻), *Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, chargé de l'inspection générale des travaux maritimes.*
M. Fresnel (O ✻), *Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, en retraite.*
M. Reynaud ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, Secrétaire, place Bellechasse, n° 3.

AVOCATS ET OFFICIERS PUBLICS ATTACHÉS AU MINISTÈRE.

M. le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats aux Conseils et à la Cour de cassation, chargé de recevoir, en cas de défaut, les communications faites aux défendeurs dans les instances portées au Conseil-d'Etat, contre les décisions des Conseils privés des colonies.

Avocats de la Marine:

M. *Moreau* (*E.*) ✻, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, 24.
M. *Isambert* (Alfred), Avocat à la Cour d'appel de Paris,
M. *Duchollet*, Avocat à la Cour d'appel de Paris, Conseil pour le Contentieux de la Marine, rue Paradis-Poissonnière, 13.

M. *Castaignet*, Avoué de 1re instance, avoué du Ministère de la Marine et des Colonies, et de l'Etablissement des Invalides de la Marine, rue de Hanovre, 21.
M. *Guénin*, Notaire de la Marine, place de la Concorde, 8.
M. *de Gérin-Roze*, Interprète et Traducteur-Juré près les tribunaux de la Seine, Interprète et Traduct. du départ. de la Marine et des Colonies, rue de Vaugirard, 62.

M. *Lefèvre*, Architecte des hôtels du Ministère.
MM. *Lerebours* et *Secretan*, Opticiens de l'Observatoire et du Ministère de la Marine, place du Pont-Neuf, 13.
M. *Gravet*, Ingénieur en instrumens de mathématiques et de précision, fournisseur du Ministère de la marine, rue Cassette, 14.
M. *Motel*, Horloger-Mécanicien de la Marine et des Colonies.
M. *Firmin Didot* ✻, Imprimeur-Libraire de la Marine et des Colonies.
M. *Ledoyen*, Libraire, chargé de la vente des cartes et ouvrages publiés par le Dépôt général de la marine, au Palais-National, galerie vitrée, 31.

Peintres du département de la Marine:

M. *Crépin* ✻,
M. *Gudin* (O ✻),
M. *Lepoittevin*,

M. *Valleran*, Recev. de l'enregistrem., pour les actes administratifs, quai de l'Ecole, 16.

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE L'INTERIEUR,

Rue de Grenelle, nº 101; *les Bureaux*, *même rue*, nº 103, *et rue Hillerin-Bertin*, nº 10.

M. BARROT (FERDINAND), Représentant du peuple, *Ministre de l'intérieur* (1).

M. DARCY (O ✻), *Sous-Secrétaire d'État* (2).

M. Blanc (Ernest), *Chef du Cabinet.*

Bureau du Cabinet.

M. Boyer ✻, *Chef de bureau.*

Nomination et révocation des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture; congés.

Affaires télégraphiques, secours individuels; admissions dans les hospices et établissemens de bienfaisance; pensions aux externes des Quinze-Vingts; légion d'honneur; médailles et autres récompenses honorifiques. Demandes d'audience; affaires réservées et non classées.

PREMIÈRE DIVISION. — *Secrétariat général.*

M. HOGUER (O ✻), *Chef de division.*

PREMIER BUREAU. — *Enregistrement et archives.*

M. Leforestier ✻, *Chef de bureau.*

Ouverture, enregistrement, distribution et départ de la correspondance; renseignemens généraux; feuilles de travail pour les projets de lois, décrets, et, en général, tout ce qui est présenté à l'Assemblée nationale, soumis au Président de la République, et envoyé au conseil d'Etat; conservation et expédition des décrets et décisions du Président et des arrêtés ministériels; dépôt des lois et autres actes des précédens gouvernemens; distribution et envoi des circulaires et instructions; bulletin officiel du département de l'intérieur; archives du ministère; légalisations; personnel de l'administration centrale; matériel et dépenses intérieures; impressions et autographies; collection de documents et ouvrages administratifs.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir, et reçoit tous les jours entre 8 et 10 heures du matin lorsque ses occupations le lui permettent.

Le sous-secrétaire d'État donne des audiences particulières sur demandes spéciales indiquant l'objet de l'audience, et reçoit tous les mardis, jeudis et samedis, de 2 à 4 heures.

(2) Les chefs de division reçoivent le public les mardis, jeudis et samedis, depuis 2 heures jusqu'à 4, et le bureau d'enregistrement du secrétariat général donne, aux mêmes heures, tous les jours (dimanches exceptés), tous les renseignemens qui peuvent être demandés sur les affaires transmises au ministère. — On entre à la division de comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis, mardis et jeudis, de midi à trois heures.

DEUXIÈME BUREAU. — *Personnel administratif et élections.*

M. Dupuy ✻, *Chef de bureau.*

Élections des Représentans du peuple, des membres des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux; dépenses relatives aux élections; questions d'attributions, honneurs et préséances; témoignages de reconnaissance publique; traitemens, indemnités, pensions des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture; abonnemens des préfets; caisses de retraite et pensions des employés de l'administration départementale; poursuites des fonctionnaires départementaux électifs ou non électifs; personnel des maires et adjoints et des conseils municipaux; plaintes, poursuites et révocations.

TROISIÈME BUREAU. — *Gardes nationales.*

M. Lanoë ✻, *Chef de bureau.*

Recensement, organisation et mobilisation des gardes nationales; élections des officiers, armement, munitions, service et discipline; officiers inspecteurs et contrôleurs d'armes; contentieux et dépenses. — Sapeurs-pompiers communaux. — Affaires militaires. — Récompenses nationales, secours aux combattans de Juillet et de Février; orphelins de ces deux époques. — Allocations aux condamnés politiques.

DEUXIÈME DIVISION. — *Sûreté générale.*

M. Doussy (O ✻), *Chef de division.*

PREMIER BUREAU. — *Correspondance générale.*

M. Gabourd ✻, *Chef de Bureau.*

Correspondance générale; Archives de la police; Etrangers et visa de leurs passe-ports

DEUXIÈME BUREAU. — *Police générale et spéciale.*

M. Spicrenaël, *Chef de Bureau.*

Personnel de la garde républicaine et des sapeurs-pompiers de Paris; service de la gendarmerie dans ses rapports avec le ministère de l'intérieur; passe-ports et port-d'armes. — Personnel des commissaires de police. — Recherches dans l'intérêt des familles; réfugiés étrangers; permis de résidence des pensionnaires de l'État en pays étrangers; Surveillance légale des condamnés libérés.

TROISIÈME BUREAU. — *Imprimerie et Librairie.*

M. Roux, *Chef de Bureau.*

Surveillance générale de l'imprimerie et de la librairie, brevets des imprimeurs et libraires, librairie étrangère; contrefaçon en France et à l'étranger; déclarations des diverses publications; dépôt des livres, journaux, estampes ou gravures publiés à Paris et dans les départemens.

Commissaires de police de l'Imprimerie et de la Librairie.

M. Troy,
M. Gaillard, } *Commissaires.*

TROISIÈME DIVISION. — *Administration générale et départementale.*

M. . . . . *Chef de division.*

PREMIER BUREAU. — *Administration générale.*

M. Legoyt, *Chef de bureau.*

Actes d'administratration générale, division administrative du territoire; état civil dénombrement quinquennal et mouvement annuel de la population; police adminis-

trative générale; examen des travaux et des recueils administratifs des préfectures; analyse et examen des votes des conseils généraux; statistiques et archives des départemens et des communes.

Commission des archives départementales et communales.
(Voyez page 136).

DEUXIÈME BUREAU.—*Administration et dépenses départementales.*

M. Brissot de Warville, *Chef de bureau.*

Affaires départementales; bâtimens départementaux autres que les prisons; casernement de gendarmerie; entretien des bâtimens des cours d'appel; dépenses, impositions extraordinaires, emprunts et budgets départementaux; routes départementales; mobilier des préfectures et sous-préfectures.

TROISIÈME BUREAU. — *Aliénés, enfans trouvés, établissemens généraux de bienfaisance.*

M. Sers ❋, *Chef de bureau.*

Asiles publics et privés pour les aliénés; enfans trouvés et hospices départementaux; établissemens généraux de bienfaisance de Charenton, des Jeunes-Aveugles, des Quinze-Vingts et des Sourds-Muets; sociétés de charité maternelle et sociétés de bienfaisance, mendicité, statistique des mendians et indigens; maisons de refuge; personnel, administration, comptabilité et contentieux de ces services et établissemens.

QUATRIÈME BUREAU. — *Prisons.*

M. Pellat ❋, *Chef de bureau.*

Régime des maisons centrales de force et de correction, des maisons d'arrêt et de justice, des maisons d'éducation correctionnelle, des colonies agricoles; patronage des jeunes libérés; travail dans les prisons; transfèrement des condamnés; construction et entretien des bâtimens; régie, administration et comptabilité; surveillance et inspection; personnel et liquidation des pensions des employés des prisons.

Inspecteurs généraux des établissemens de bienfaisance et des prisons.
(Voye page 131).

Maisons de détention (Voyez page 132).

QUATRIÈME DIVISION.— *Administration communale et hospitalière.*

M. Jèze ❋, *Chef de division.*

PREMIER BUREAU.— *Administration et comptabilité des communes.*

M. Pierret ❋, *Chef de bureau.*

Administration communale; octroi; droits de location des places dans les halles, foires, marchés et abattoirs; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics; coupes extraordinaires de bois, frais de casernement; comptabilité des recettes et dépenses communales; budgets, comptes d'administration; impositions, emprunts; compte annuel des emprunts et des impositions; situation financière des communes; cotisations municipales; pensions de retraite des employés des communes; fonds commun des amendes de police correctionnelle.

DEUXIÈME BUREAU.— *Contentieux des communes.*

M. Marguerie, *Chef de bureau.*

Conflits de pouvoirs et pourvois; réclamations contentieuses; expropriations pour cause d'utilité publique (excepté en ce qui concerne la voirie); actions judiciaires; dettes anciennes; transactions; responsabilité civile des communes; legs et donations; aliénations; acquisitions; échanges; baux à long terme, jouissance en nature par les habitans; parcours et vaine pâture; pavage et trottoirs; travaux; distraction de presbytères et frais du culte; tarifs des pompes funèbres; cimetières.

TROISIÈME BUREAU. — *Voirie vicinale et voirie urbaine.*

M. Berlancourt, *Chef de bureau.*

Chemins vicinaux et ruraux, cours d'eau navigables, et ponts communaux; voirie urbaine et alignemens, acquisitions et aliénations faites en conséquence; droits de voirie; contentieux des chemins vicinaux et communaux et de la voirie urbaine; police municipale.

QUATRIÈME BUREAU. — *Hospices communaux, bureaux de bienfaisance et monts-de-piété.*

M. de Fontanes, *Chef de bureau.*

Personnel, administration, comptabilité, contentieux des hospices et bureaux de bienfaisance; legs et donations en faveur de ces établissemens; acquisitions, ventes et échanges; travaux et entretien des hospices; pensions à leur charge; monts-de-piété, administration, personnel, comptabilité et contentieux; secours généraux aux hospices, bureaux de charité et institutions de bienfaisance.

CINQUIÈME DIVISION. — *Beaux-Arts.*

M. Ch. Blanc, *Chef de division.*

PREMIER BUREAU. — *Beaux-arts, musées et monumens historiques.*

M. Mercey ✱, *Chef de bureau.*

Ecole des Beaux-Arts à Paris; écoles de Rome et d'Athènes; écoles de dessin à Paris et dans les départemens; administration supérieure des musées nationaux et correspondance avec la direction de ces établissemens; musées des départemens; acquisition et conservation de marbres, érection de monumens, statues, etc.; publication d'ouvrages d'art et souscriptions; commandes de tableaux, statues, médailles; encouragemens aux beaux-arts et indemnités aux artistes; entretien et conservation des monumens historiques; timbres et cachets des autorités départementales et municipales.

Inspection des beaux-arts.

M. Garraud, *Inspecteur des beaux-arts.*

M. Th. Dubois, M. Séchan ✱, } *Inspecteurs des Musées.*

M. Mérimée ✱, *Membre de l'Institut, Inspecteur général des monumens historiques.*

Commissions permanentes des beaux-arts et des monumens historiques (Voy. pag. 136 et 137).

Musées nationaux (Voyez page 780).

Ecoles nationales de beaux-arts et de dessin (Voyez page 968).

DEUXIÈME BUREAU. — *Théâtres.*

M. Bazenerye, *Chef de bureau.*

Théâtres de Paris et des départemens; conservatoire national de musique; écoles de musique de Toulouse, Lille, Metz et Marseille; nominations des directeurs et entrepreneurs de théâtres; réglemens et surveillance; indemnités aux artistes dramatiques; encouragemens à l'art dramatique et à l'art musical.

Commissaires du Gouvernement près les Théâtres nationaux.

M. Monnais (Edouard), *Commissaire du Gouvernement près les Théâtres lyriques et le Conservatoire national de musique et de déclamation.*

M. Houssaye (Arsène), *Commissaire du Gouvernement près le Théâtre de la République.*

M. Mauzin, *Commissaire du Gouvernement près le Théâtre de l'Odéon.*

Commission permanente des Théâtres (Voyez page 137.)

SIXIÈME DIVISION. — *Comptabilité centrale.*

M. Laisné (O ✻), *Chef de Division.*

PREMIER BUREAU. — *Opérations et écritures centrales.*

M. Etévenot ✻, *Chef de Bureau.*

Budgets et comptes annuels, instructions générales et distributions mensuelles, vérification et envoi des ordonnances au trésor ; états des appointemens et pensions des employés du ministère ; vérification et contrôle des autres pensions ; écritures en parties doubles ; bordereaux et situations des dépenses mandatées et payées ; grand-livre des ordonnances, reversemens et réimputations ; constatation des résultats de compte à la clôture des exercices.

DEUXIÈME BUREAU. — *Ordonnancement.*

M. Perdreau, *Chef de Bureau.*

Ordonnancement des dépenses sur les fonds généraux ; livres auxiliaires de ces dépenses ; rédaction du compte annuel ; vérification des comptes des divers établissemens à la charge du budget. — Comptabilité des exercices clos.

TROISIÈME BUREAU. — *Comptabilité départementale.*

M. Jeannin ✻, *Chef de Bureau.*

Etats des centimes additionnels ; situations trimestrielles des divers produits départementaux ; ordonnancement des dépenses départementales, viremens, modifications et reports de crédits et exercices ; examen et règlement du compte annuel de chaque département.

QUATRIÈME BUREAU. — *Caisse centrale.*

M. Grivet, *Caissier.*

Payemens faits par la caisse à Paris et dans les départemens ; écritures et comptabilité de ces payemens.

CONTENTIEUX.

Avocats et Officiers publics attachés au Ministère.

M. Chaix-d'Est-Ange (O ✻), *Avocat à la Cour d'appel.*
M. Marcadé, *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
M. Guénin, *Notaire.*
M. Naudot, *Avoué à la Cour d'appel.*
M. Gaullier ✻, *Avoué au Tribunal de 1re instance.*
M. ....., *Agréé au Tribunal de commerce.*

M. Gaubert ✻, *Médecin du Ministère.*
M. Chassinat ✻, *Chirurgien.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES DES PRISONS ET DES ÉTABLISSEMENS DE BIENFAISANCE.

PREMIÈRE SECTION. — *Prisons.*

Inspecteurs-généraux de 1re classe.

M. Lucas (Ch.) ✻, *Membre de l'Institut.*

Inspecteurs-généraux de 2e classe. Messieurs,

Dugat ✻. Tourin ✻. Perrot (Louis) ✻.

Inspecteurs-généraux adjoints. Messieurs,

Le Tellier. N. . . . .

Inspectrice-générale des prisons de femmes.

Madame Lechevalier.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PRISONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Indépendamment de la surveillance continuelle qui est exercée par la commission et dont elle rend compte au ministre, elle lui propose toutes les améliorations dont elle croit susceptibles les différentes parties de l'administration ou du régime des prisons; elle peut être appelée par le ministre à préparer les projets de loi et règlements se rattachant à ces questions.

Membres de la Commission. Messieurs,

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*

Arnaud Jeanty, *Maire du 7e arrondissement.*
Aylies ✻. *Président de Chambre à la Cour d'appel de Paris.*
Baroche (O ✻), *Représent., Procureur-général à la Cour d'appel de Paris.*
Bérenger (C ✻), *Président de Chambre à la Cour de cassation.*
Berger ✻. *Représentant, Préfet de la Seine.*
Cochin, *Avocat*, Secrétaire de la Commission.
Debelleyme (C ✻), *Président du Tribunal de 1re instance de la Seine.*
Desmazures ✻, *anc. Secrétaire-Général du Ministère de l'Intérieur.*
Dupérier ✻, *Membre de la Commission département. et municipale de la Seine.*
Ferrus ✻, *Inspecteur-Général des Etablissements d'Aliénés.*
Victor Foucher (O ✻), *Procureur de la République près le Tribunal de la Seine.*
Freslon ✻, *Av.-Gén. à la Cour de cass.*
Bayle-Mouillard ✻, *Secrétaire-Général du Ministère de la Justice.*
De Jouvencel ✻, *Conseiller d'Etat.*
Ch. Lucas ✻, *Insp.-Gén. des Prisons.*
Manceaux, *Membre de la Commission départementale et municipale de la Seine.*
Marbeau ✻, *ancien Adjoint au Maire du 1er arrondissement.*
Passy (Antoine) (C ✻), *ancien Sous-Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.*
Carlier (O ✻), *Préfet de Police.*
Horace Say ✻, *Conseiller d'Etat.*
Vautrain, *Maire du 9e arrondissement.*

DIRECTION DES RÉGIES DES MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION.

Directeurs. Messieurs,

Dieÿ ✻, *Inspecteur-général honoraire.*
Lohmeyer, *Inspecteur-adjoint honoraire, Directeur adjoint.*
Couard, *Directeur adjoint.*

Maisons centrales de force et de correction.

MAISONS CENTRALES.	DÉPARTEMENS.	DIRECTEURS. MM.
Aniane	*Hérault*	Dosquet.
Beaulieu	*Calvados*	Marquet-Vasselot.
Cadillac	*Gironde*	Dupille.
Clairvaux	*Aube*	Bonnet.
Clermont	*Oise*	Liasbastres.
Embrun	*Hautes-Alpes*	Dodun.
Ensisheim	*Haut-Rhin*	Périer de La Hitelle.
Eysses	*Lot-et-Garonne*	Baille.
Fontevrault	*Maine-et-Loire*	Lucas (Théoph.).
Gaillon	*Eure*	Leblanc.
Haguenau	*Bas-Rhin*	Theurier.
Limoges	*Haute-Vienne*	Meynier.
Loos	*Nord*	Poutignac de Villars.
Melun	*Seine-et-Marne*	Tagnard ❋.
Montpellier	*Hérault*	Chappus ❋.
Mont-Saint-Michel	*Manche*	Regley ❋.
Nîmes	*Gard*	Mariez.
Poissy	*Seine-et-Oise*	Larochette.
Rennes	*Ille-et-Vilaine*	Hédou.
Riom	*Puy-de-Dôme*	Bravy.
Vannes	*Morbihan*	Peigné.

Maison de détention.

Doullens	*Somme*	M. Vallet.

Maison centrale d'éducation correctionnelle.

Paris	*Seine*	M. Boullon.

DEUXIÈME SECTION. — *Établissemens de Bienfaisance.*

Inspecteurs-généraux de 1re classe. Messieurs,

De Lurieu ❋.
Lelennier ❋.

Inspecteurs-généraux de 2e classe. Messieurs,

Bandy de Nalèche (O ❋).
Romand.
De Watteville ❋.
Martin d'Oisy.

Inspecteurs-généraux adjoints. Messieurs,

Delavigne (Fort.).
N. . . . .

TROISIÈME SECTION. — *Des Aliénés.*

Inspecteurs généraux de 1re classe. Messieurs.

Ferrus (O ❋).
Parchappe.

M. La[illegible]gue, *Inspecteur-général adjoint.*

ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES,
Rue de Grenelle-Saint-Germain, 103.

Administration centrale.

M. Foy (Alphonse) (O ❋), *Administrateur en chef.*
M. Alexandre ❋, *Administrateur adjoint.*

Bureau des Dépêches.

M. Perrot d'Estivareilles, *traducteur en chef, Chef du Bureau, faisant fonctions d'Administrateur adjoint.*
M. Berrier-Fontaine, *traducteur adjoint.*
M. Pelegrin, 2e *traducteur adjoint.*
M. Guyot, 1er *Directeur suppléant.*
M. Raboin, *Directeur suppléant*, 1er *Secrétaire.*
M. Bergon, 2e *Secrétaire.*

Bureau du Personnel.

M. François Boyer, *Chef.*

Bureau du Matériel et de la Comptabilité des fonds.

M. Falkenberg, *Chef et Agent spécial.*

Directeurs de 1re *classe.* MM.

Lair père ✻........	*Strasbourg.*
Magol ✻..........	*Marseille.*
Bourgoing père ✻...	*Nantes.*
Lemaistre aîné......	*Tours.*
De Cheppe.........	*Lyon.*

Directeurs de 2e *classe.* MM.

Varangot...........	*Rennes.*
Rossary (O ✻).....	*Bayonne.*
Kelsch............	*Arras.*
Morris............	*Calais.*
Margerie..........	*Bordeaux.*
Perrot je.........	*Lille.*
Lair (J.-C.) ✻.....	*Alger.*
Chereil de la Rivière.	*Avranches.*
Lami de Nozan.....	*Toulouse.*
Collache..........	*Perpignan.*
D'Esparbès de Lussan.	*Agen.*

Directeurs de 3e *classe.* MM.

Jourdan jeune......	*Boulogne.*
Lair (Clément)......	*Metz.*
Sellier...........	*Avignon.*
Maguin...........	*Besançon.*
Régny............	*Rouen.*
Dallest............	*Montpellier.*
Gigounous de Verdon.	*Angoulême.*
Devémy...........	*Valenciennes.*
Dundas...........	*Poitiers.*
De Séré...........	*Paris.*

Directeurs de 4e *classe.* MM.

Gillet de Laumont aîné.	*Amiens.*
Degors............	*Narbonne.*
Lespagnol.........	*Cherbourg.*
Ollivault-Duplessis ..	*Valence.*
Bourgoing fils......	*Toulon.*
Estival...........	*Dijon.*
Cherbonnel........	*Nismes.*
N...............	*Châlons-s-Marne*

ARCHIVES NATIONALES,

Ruè de Paradis-du-Temple, 16, *ancien hôtel Soubise.*

Cet Etablissement, dont la formation date de 1789, ne renferma d'abord que les archives des Assemblées nationales; dans la suite, on y réunit les titres conservés dans plusieurs dépôts publics ou particuliers. Il est destiné à recevoir tous les documens d'intérêt général qui se rattachent à l'histoire, à la législation et à l'administration de la France.

L'ensemble des titres conservés dans les Archives Nationales embrasse une période de plus de 1,200 ans, et s'élève en ce moment à près de 200,000 cartons, liasses, registres, portefeuilles, volumes, plans et cartes, divisés en trois sections, placées, ainsi que les autres parties du service, sous la direction d'un Garde général nommé par le chef de l'Etat, sur la proposition du Ministre de l'intérieur.

M. de Chabrier ✻, *Garde-général.*

Section Historique.

M. Michelet ✻, Membre de l'Institut, *Chef.*

Trésor des chartes et son supplément.— Monumens historiques remontant au septième siècle.—Monumens plus spécialement ecclésiastiques (cartulaires; bulles; églises de Paris et autres; fabriques, paroisses, établissemens monastiques).—Mélanges (ordres militaires, anciens établissemens d'instruction publique, titres généalogiques, etc.).

Section Administrative.

M. N. de Wailly ❋, Membre de l'Institut, *Chef.*

Ancien Conseil-d'Etat; conseil de Lorraine, ordonnances, lettres-patentes, bons et brevets du Roi. — Régime constitutionnel de 1791; Convention, Directoire exécutif, Consulat. Empire; régime constitutionnel de 1814. — Pays d'Etats; ancien bureau de la ville de Paris; ferme générale; régie des aides; ancien ministère de la maison du Roi. — Versemens des ministères de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce, des travaux publics, de l'instruction publique et des cultes.

Ancienne chambre des comptes de Paris (mémoriaux, hommages, aveux et dénombremens); titres distribués par départemens, cantons et communes; rôles de taxes; soumissions de biens nationaux; papiers relatifs aux domaines des princes et aux apanages; anciens établissemens religieux et congrégations diverses de la ville de Paris; séquestres; confiscations; déshérences; plans terriers; cartes topographiques; division de la France en départemens.

Section Législative-judiciaire.

M. Cauchois-Lemaire ❋, *Chef.*

Lois, ordonnances, édits, arrêts, lettres-patentes, décrets impériaux, soit imprimés, soit manuscrits; copies authentiques et minutes des procès-verbaux de l'assemblée des notables et des assemblées nationales; pièces annexées à ces minutes; papiers des représentans en mission et des comités de la Convention et des autres assemblées nationales; Sénat; Chambre des pairs.

Grande chancellerie; secrétaires du roi; prévôté et requêtes de l'hôtel; grand conseil; conseil privé; commissaires extraordinaires; conseils supérieurs; parlement de Paris; Châtelet de Paris; cours et juridictions diverses (cour des aides et des Monnaies, bureau des finances, connétablie, amirauté, eaux et forêts, bureau de la ville de Paris, grenier à sel, chambre des bâtimens et des décimes, etc., etc.); tribunaux extraordinaires; cour des pairs. — Versemens du ministère de la justice.

Les documents, titres et papiers, qui existent aux Archives nationales, peuvent être communiqués sans déplacement. Il peut en être délivré des expéditions.

Les demandes de renseignemens, de recherches et d'expéditions doivent être faites ou directement au secrétariat des Archives, de dix heures à midi, ou par lettres affranchies adressées au Garde général.

Les expéditions, et les recherches que les expéditions ont occasionnées, sont soumises à des droits. Le produit en est versé au Trésor public.

M. Saunier, *Secrétaire comptable.*

Classement et conservation des dépêches. — Renseignements. — Bulletins des recherches et des expéditions. — Comptabilité.

M. Varin, *Commis d'ordre.*

Enregistrement et timbre des dépêches. — Fournisseurs. — Matériel. — Service intérieur.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

La loi du 10 mai 1838 a compris au nombre des dépenses ordinaires et obligatoires des départemens les frais de garde et de conservation des Archives départementales.

Les Archivistes sont à la nomination des Préfets; mais cette nomination n'est définitive qu'après l'approbation du Ministre de l'intérieur.

Chaque année, l'Archiviste fait un rapport sur le degré d'avancement de ses travaux et sur la situation matérielle des Archives. Le Préfet communique ce rapport au Conseil général, avec ses observations et ses propositions, s'il y a lieu; le Conseil général nomme une Commission, qui visite les Archives et lui rend compte de l'état dans lequel elle les a trouvées.

Bien que les Archives départementales soient régies par un règlement général arrêté par le Ministre de l'intérieur, chaque dépôt a son règlement particulier arrêté par le Préfet et approuvé par le Ministre.

Les demandes de recherches, de communications et d'expéditions de pièces par les particuliers doivent être faites par écrit et motivées.

Les pièces d'un intérêt privé sont communiquées seulement aux personnes qui justifient qu'elles ont qualité pour en prendre connaissance. Le refus de communication ou d'expéditiou est donné par écrit.

Les communications de pièces ont lieu sans frais et sans déplacement, en présence de l'Archiviste ou d'un employé; il n'est également perçu aucun droit pour la recherche des pièces.

Les copies de pièces sont visées pour collation par l'Archiviste, et sont marquées du timbre de la Préfecture; les frais et droits de délivrance, fixés conformément à la loi, sont relatés en marge.

Conservateurs des Archives départementales.

	MM.
Ain	Jules Baux.
Aisne	Caron.
Allier	Jouve.
Alpes (Basses)	Isnard.
Alpes (Hautes)	Roubaud.
Ardèche	Mamarot.
Ardennes	Hanotel.
Ariège	Fauré.
Aube	Guignard, anc. élève de l'Ecole des Chartes.
Aude	Fourié.
Aveyron	Fontès.
Bouches-du-Rhône	Paul Ricard.
Calvados	Lemarchand.
Cantal	Audin.
Charente	Faunié-Duplessis.
Charente-Infér.	Dubergé.
Cher	Barberaud.
Corrèze	Borie.
Corse	Friess-Colonna.
Côte-d'Or	Rossignol.
Côtes-du-Nord	Sicamois.
Creuse	N....
Dordogne	Picon.
Doubs	Vannier.
Drôme	Ginon.
Eure	Lorin.
Eure-et-Loir	Ferré.
Finistère	Le Goyat.
Gard	Chamand.
Garonne (Haute)	Belhomme.
Gers	Groc.
Gironde	Gras.
Hérault	Thomas.
Ille-et-Vilaine	Pepin.
Indre	Lemaigre.
Indre-et-Loire	Aubineau ✵, ancien élève de l'École des Chartes.
Isère	Pilot.
Jura	Robert.
Landes	Bertrand.
Loir-et-Cher	Savaron.
Loire	Barthouil.
Loire (Haute)	Aymard.
Loire-Inférieure	Ramet.
Loiret	De Vassal.
Lot	L'abbé Alazard.
Lot-et-Garonne	N.....
Lozère	N.....
Maine-et-Loire	Paul Marchegay, anc. élève de l'École des Chartes.
Manche	Dubosc.
Marne	Bouquet.
Marne (Haute)	Vallet.
Mayenne	Noël.
Meurthe	Lepage.
Meuse	Marchal.
Morbihan	Morand.
Moselle	Ed. Sauer.
Nièvre	N.....
Nord	Le Glay, correspond. de l'Institut.
Oise	Auxcousteaux.
Orne	Pillot.
Pas-de-Calais	Godin.
Puy-de-Dôme	Marquis.
Pyrénées (Basses)	Ferron.
Pyrénées (Hautes)	Magenties.
Pyrénées-Oriental.	Morer.
Rhin (Bas)	Spach ✵.
Rhin (Haut)	Sommer.
Rhône	N.....
Saône (Haute)	Noël.
Saône-et-Loire	Ragut.
Sarthe	Bilard.
Seine	N.....
Seine-Inférieure	Barabé.
Seine-et-Marne	Lemaire.
Seine-et-Oise	Breval.

Sèvres (Deux-)...	N.. ..
Somme..........	Dorbis.
Tarn...........	Boussac.
Tarn-et-Garonne..	E. Celières.
Var............	Ricaud.
Vaucluse.......	P. Achard.
Vendée.........	Filaudeau.
Vienne..........	Redet.
Vienne (Haute-)..	Leymarie.
Vosges.........	Thiebert.
Yonne..........	Quantin.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES.

M. le Ministre de l'Intérieur, *Président*.
M. Portalis (G ❊), *Memb. de l'Institut*, Vice-Présid.
M. Vitet (O ❊), *Représentant du peuple*, *Membre de l'Institut*.
M. Leprevost (A.) (O ❊), *Membre de l'Institut*.
M. Chasles ❊, *ancien Député*.
M. Passy (A.) (C ❊), *ancien sous-Secrétaire-d'Etat*.
M. Lenormant (Ch.) ❊, *Membre de l'Institut*.
M. de Chabrier ❊, *Garde-général des Archives nationales*.
M. Guérard (O ❊), *Membre de l'Institut*.
M. de Wailly (Natalis) ❊, *idem*, *Chef de Section aux Arch. nat*.
M. Mérimée ❊, *Membre de l'Institut*.
M. Desnoyers (Jules) ❊, *Secrétaire de la Société de l'Histoire de France*.
M. Graves ❊, *ancien Secrétaire-général de la Préfecture de l'Oise*.
M. Bernard de La Fortelle ❊, *ancien Maire de Melun*.
M. Bordier, *ancien elève de l'Ecole des Chartes*.
M. Marion, *idem*.
M. Legoyt (Alfred), *Chef de Bureau*, Secrétaire.

COMMISSION PERMANENTE DES BEAUX-ARTS.

M. d'Albert de Luynes (O ❊), *Représentant du peuple*, *Membre de l'Institut*, Président.
M. Allier ❊, *Représentant du peuple*, *Statuaire*.
M. E. Bavoux, *Représentant du peuple*.
M. Ch. Blanc, *Chef de la Division des Beaux-Arts*.
M. Eugène Delacroix ❊, *Peintre*.
M. Paul Delaroche (O ❊), *Membre de l'Institut*.
M. Duban ❊, *Architecte*.
M. de Gisors ❊, *Architecte du Palais du Luxembourg*.
M. Henriquel Dupont ❊, *Graveur*, *membre de l'Institut*.
M. Frémy ❊, *Représentant du peuple*.
M. Gouin ❊, *Administrateur des Postes*.
M. Jeanron, *Directeur des Musées*.
M. F. de Lasteyrie, *Représentant du Peuple*.
M. de Nieuwerkercke, *Statuaire*.
M. Rivet ❊, *Conseiller-d'Etat*.
M. de Trémont ❊.
M. F. Mercey ❊, *Chef de bureau des Beaux-Arts*, Secrétaire.

COMMISSION DES MONUMENS HISTORIQUES.

M. le Ministre de l'Intérieur, *Président.*
M. Léon de Maleville (O ❋), *Représentant du peuple*, Vice-Président.
M. Ferdinand de Lasteyrie, *Représentant du peuple.*
M. Vitet (O ❋), *idem*, *Membre de l'Institut.*
M. Haureau, *Conservateur à la Bibliothèque nationale.*
M. Buchez.
M. Renouvier.
M. Duban ❋, *Architecte de l'Ecole des Beaux-Arts.*
M. Le Prévost (O ❋), *Membre de l'Institut.*
M. Caristie ❋, *idem.*
M. Labrouste, *Architecte.*
M. Vaudoyer, *idem.*
M. Questel, *Architecte.*
M. Lenormant (Ch.) ❋, *Membre de l'Institut.*
M. Léon de Laborde ❋, *idem.*
M. Mérimée ❋, *idem*, *Inspecteur-général des monumens historiques.*
M. Paul Lacroix ❋, *homme de lettres.*
M. Durieu ❋, *Directeur de l'administration des Cultes.*
M. Charles Blanc, *Chef de la Division des Beaux-Arts.*
M. Mercey ❋, *Chef du bureau des Beaux-Arts.*
M. Courmont, *Secrétaire.*

COMMISSION DES THÉATRES.

Elle donne son avis sur toutes les affaires relatives aux théâtres; sur les questions de législation et d'administration, sur l'exécution des cahiers des charges, traités, statuts et arrêtés concernant les théâtres subventionnés, sur l'exécution des lois, ordonnances et arrêtés relatifs aux théâtres, etc.

M. Bixio ❋, *Représentant du peuple*, Président.
M. Baroche (O ❋), *Représ. du peuple*, *Procur. gén. près la Cour d'appel.*
M. Altaroche, *Homme de lettres.*
M. Charton (Edouard).
M. Gérard (Léon), *Représentant du peuple.*
M. Saint-Marc-Girardin (O ❋), *Membre de l'Institut.*
M. Mérimée ❋, *Membre de l'Institut.*
M. Halévy (O ❋), *Membre de l'Institut.*
M. Delavigne (Germain) ❋, *homme de lettres.*
M. de Longpré ❋, *idem.*
M. Goubaux ❋, *Directeur de l'Ecole municipale.*
M. Monnais, *Commis. du Gouv. près les Théâtres lyriques et le Conservat.*
M. Perrot ❋, *Inspect.-gén. des prisons*, *anc. chef du bureau des théâtres.*
M. Fremy ❋, *Représentant du peuple.*
M. Ch. Blanc, *Chef de la Division des Beaux-Arts.*
M. Lassabathie ❋, *Sous-Chef du bureau des théâtres*, Secrétaire.

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 62 et 64.

M. BINEAU (O ✵), Représentant du peuple, *Ministre* (1).

M. BOULAGE (O ✵), *Secrétaire général.*

Cabinet particulier du Ministre.

M. Perrot de Chezelles, docteur en droit, auditeur au Conseil d'État, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches. — Correspondance particulière. — Demandes d'audiences. — Affaires réservées.

ADMINISTRATION CENTRALE.

1re DIVISION. — *Secrétariat général et Personnel.*

M. BOULAGE (O ✵), *Secrétaire général.*

1er BUREAU. — *Secrétariat général.*

M. Dillé, *Chef de bureau.*

Réception, enregistrement, analyse et distribution des dépêches. — Réunion du travail pour le conseil d'Etat et pour la signature du Président de la République. — Conservation et expédition des lois, décrets et arrêtés; leur insertion au *Bulletin des Lois* et au *Moniteur.* — Garde du sceau du Ministère. — Dépôt des lois, décrets, arrêtés, circulaires et instructions ministérielles. — Contre-seing des dépêches. — Questions générales qui ne ressortissent spécialement à aucune division. — Budgets. — Dépenses intérieures du Ministère : centralisation du service des impressions; administration intérieure de l'hôtel du Ministre et des bureaux; personnel des gens de service.

2e BUREAU. — *Personnel de l'Administration centrale et du corps des Ponts et Chaussées.*

M. Porée ✵, *Chef de bureau.*

Employés de l'administration centrale. — Ecole nationale des Ponts et Chaussées : nomination des professeurs; classement des élèves; missions annuelles. — Ingénieurs des Ponts et Chaussées; conducteurs embrigadés, conducteurs auxiliaires et piqueurs. — Préposés de ponts à bascule; gardes de navigation et éclusiers. — Répartition annuelle des agens auxiliaires du service des Ponts et Chaussées. — Nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion-d'Honneur. — Liquidation des pensions de retraite; distribution des secours. — Composition annuelle des conseils locaux institués dans chaque département pour répartir les fonds d'entretien affectés aux travaux des Ponts et Chaussées à la charge du Trésor. — Mesures générales et examen de toutes les questions qui se rattachent au personnel de l'administration centrale et du service actif.

---

(1) Le Ministre reçoit lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le Secrétaire-général donne des audiences particulières sur demandes spéciales, et reçoit les mardis et vendredis, de une heure à trois heures.

3e BUREAU. — *Personnel du corps des Mines et Services divers.*

M. Nanta ✵, *Chef de bureau.*

Ecole nationale des Mines ; Ecole des Mineurs de Saint-Etienne ; Ecole pratique des Mineurs d'Alais : nomination des professeurs, classement des élèves; nomination des élèves externes et des élèves libres à l'Ecole des Mines ; délivrance des brevets de capacité. — Ingénieurs des Mines : nominations, avancemens, décorations. — Liquidation des frais de bureau et de tournées et des pensions de retraite. — Nomination des gardes-mines. — Officiers et maîtres de port (service maritime). — Inspecteurs des ports (navigation intérieure). — Nomination des inspecteurs de l'exploitation commerciale des chemins de fer, des commissaires et sous-commissaires du service de surveillance sur les mêmes chemins — Personnel des palais nationaux.

4e BUREAU. — *Statistique centrale.*

M. de Chasseloup La Motte ✵, *Sous-Chef, remplissant les fonctions de Chef de bureau.*

2e DIVISION. — *Routes et Ponts.— Police du roulage.*

M. BIGARNE (O ✵), *Chef de division.*

1er BUREAU. — *Routes nationales.*

M. Challot ✵, *Chef de bureau.*

Matériel et contentieux du service des routes nationales et des ponts qui en dépendent. — Répartition entre les départemens des fonds destinés aux travaux à la charge de l'Etat. — Exécution des lois et règlemens sur la grande voirie, en ce qui concerne les routes nationales ; et le contentieux de cette matière, en ce qui touche les routes nationales et les routes départementales.

2e BUREAU. — *Routes départementales et police du roulage.*

M. Thomas de Cabanoux ✵, *Chef de bureau.*

Matériel et contentieux du service des routes départementales. — Exécution des lois et règlemens sur la police du roulage. — Correspondance relative aux travaux communaux sur lesquels l'avis du Conseil des Ponts et Chaussées est réclamé par le Ministre de l'intérieur.

3e DIVISION. — *Navigation et Ports.*

M. DE FRANQUEVILLE (O ✵), *Chef de division.*

1er BUREAU.

M. Dumoustier, *Chef de bureau.*

Navigation fluviale : travaux d'amélioration des fleuves et rivières navigables; entretien et perfectionnement des chemins de halage; établissement de quais et de ports. — Etudes de navigation. — Matériel et administration des bacs. — Travaux de défense contre les rivières et torrens. — Organisation des associations syndicales pour les travaux d'endiguement.

2e BUREAU.

M. Grangez, *Chef de bureau.*

Navigation maritime; travaux d'entretien et d'amélioration des ports maritimes de commerce ; éclairage des côtes; établissement et entretien des phares et fanaux ; digues et travaux à la mer. — Construction et entretien des canaux de navigation. — Questions relatives aux travaux concédés.

3e Bureau.

M. de Pistoye, *Chef de bureau.*

Questions relatives à l'usage et à la police des cours d'eau non navigables; règlemens d'eau pour l'établissement ou la régularisation des usines sur les cours d'eau navigables ou non navigables. — Dessèchement des marais; examen des projets: arrêtés de concessions et organisation des associations syndicales pour les travaux de dessèchement. — Règlemens d'eau relatifs à l'irrigation; examen des projets de canaux d'arrosage; concession et organisation d'associations syndicales pour les travaux d'irrigation.

4e Division. — *Chemins de fer.*

M. de Boureuille (O ✻), *Chef de division.*

1er Bureau.

M. Delorme, *Chef de bureau.*

Etudes de chemins de fer; exécution des travaux, matériel et contentieux.

2e Bureau.

M. Tourneux (Prosper) ✻, *Chef de bureau.*

Exploitation technique des chemins de fer; police; surveillance du matériel employé à l'exploitation.

5e Division. — *Mines.*

M. Salomon ✻, *Chef de division.*

1er Bureau.

M. Jabineau ✻, *Chef de bureau.*

Recherche et concession des mines. — Etudes de terrains, topographies souterraines. — Surveillance et police des mines, minières, tourbières, carrières. — Sociétés anonymes et autres. — Machines à vapeur, bateaux à vapeur.

2e Bureau.

Usines métallurgiques. — Réunion des documens statistiques sur les mines et les usines. Comptes rendus. — Annales des mines. — Carte géologique de la France, cartes géologiques départementales. — Collections géologiques et minéralogiques. — Laboratoires de chimie. — Redevances des mines. — Questions de douanes, d'octroi. — Questions techniques, etc.

6e Division. — *Bâtimens civils et Monumens publics.*

M. de Noue ✻, *Chef de division,* Maître des requêtes.

1er Bureau.

Etude et rédaction des projets de construction des édifices publics à la charge de l'Etat. — Administration et surveillance de tous les palais, parcs et jardins qui dépendaient de l'ancienne Liste civile; exécution des travaux neufs et des travaux d'entretien.

2e Bureau.

M. Guillemot, *Chef de bureau.*

Révision des devis et des mémoires des travaux; fixation des prix de base qui doivent servir au règlement des comptes; examen des réclamations des entrepreneurs. — Liquidation des dépenses. — Tenue des écritures relatives à la situation des crédits attribués aux travaux neufs et aux travaux d'entretien, régularisation des honoraires des architectes et des appointemens de tous les agens du service.

Commission de révision. Messieurs,

Lambert. . . . .
Guillemot, *déjà nommé.* . . . . . } *Contrôleurs.*
Broglia. . . . .

7e Division — *Comptabilité.*

M. Gautier-Dagoty ✻, *Chef de division.*

1er Bureau. — *Opérations centrales et ordonnancement.*

(Ce bureau est sous la direction immédiate du chef de la division.)

Mesures générales de comptabilité. — Comptes d'exercices. — Situations provisoires. — Crédits supplémentaires et extraordinaires. — Comptabilité des exercices clos. — Correspondance avec le ministère des finances et avec la cour des comptes. — Tenue des livres en parties doubles. — Livres auxiliaires. — Balances mensuelles. — Expédition des ordonnances de payement et des ordonnances de délégation ; avis aux parties prenantes, aux Préfets et aux Ingénieurs ; tenue du sommier général des ordonnances et des livres auxiliaires. — Caisse du Ministère pour les dépenses courantes.

2e bureau. — (*Comptabilité des Ponts et Chaussées et des Mines.*)

M. Bigarne (Eugène), *Sous-Chef*, remplissant les fonctions de chef de bureau.

Examen des états spéciaux de comptabilité concernant les services des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Ingénieurs des Mines. — Distributions de fonds. — Comptabilité du personnel des ponts et chaussées. — Comptabilité des retraites et pensions. — États des marchés de 50,000 fr. et au-dessus. — Correspondance relative aux débets des entrepreneurs. — Correspondance avec les Préfets et les Ingénieurs sur les divers objets qui précèdent.

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS. — ARCHIVES.

M. Courtois ✻, *Ingénieur en chef, Directeur du dépôt.*

M. Menville ✻, *Médecin des bureaux du Ministère*, rue Saint-Honoré, 370.

Conseils judiciaires du Ministère.

M. Delalleau ✻, *Avocat à la Cour d'appel, Conseil du Ministère*, rue Greffulhe, 8.
M. de Verdière ✻, *Avocat à la Cour de cassation, Avocat plaidant du Ministère*, rue de Choiseul, 9.
M. de Haut ✻, *Avocat à la Cour d'appel, Avocat plaidant du Ministère*, rue de l'Université, 4.
M. Chagot, *Avoué près le Tribunal de première instance*, r. de Cléry, 28.
M. Naudot, *Avoué près la Cour d'appel de Paris*, rue Montmartre, 124.
M. Berceon, *Notaire*, rue Saint-Honoré, 346.

COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER.

La Commission centrale des Chemins de fer, créée pour remplacer l'ancienne Commission générale instituée par l'ordonnance du 6 avril 1847, est consultée sur l'étude et le choix des tracés, l'établissement de la voie de fer et de ses accessoires, le matériel, l'exploitation technique et commerciale, l'établissement des gares et stations, les règlemens de police, les lois et cahiers de charges des concessions, et en général sur toute les questions concernant les rapports des Compagnies avec l'Administration.

Le Conseil général des Ponts et Chaussées reste exclusivement chargé des questions relatives à l'expropriation des terrains, à l'exécution des terrassemens et ouvrages d'art, et au règlement des comptes des entrepreneurs.

Un Secrétaire et un Secrétaire-Adjoint, ayant voix délibérative, sont attachés à la Commission centrale des chemins de fer; ils remplissent les fonctions de Rapporteurs pour les affaires soumises aux délibérations de la Commission, et dressent les procès-verbaux des séances.

La Commission est présidée par le Ministre

MEMBRES DE LA COMMISSION. MM.

Rivet ✻, *Conseiller d'Etat*, Vice-Président.
Dufaure, *Membre de l'Assemblée législative.*
Léon Faucher, *idem.*
Lanjuinais ✻, *idem.*
Napoléon Daru ✻, *idem.*
Victor Lefranc, *idem*
Betting de Lancastel, *idem.*
Legentil (O ✻), *Président électif de la Chambre de Commerce de Paris.*
Sanson-Davillier ✻, *ancien Membre du Conseil général de la Seine.*
Rodier (C ✻), *Directeur de la comptabilité générale au Ministère des Finances.*
Gréterin (C ✻), *Directeur de l'administration des Domaines.*
Thayer (O ✻), *Directeur de l'administration des Postes.*
Piobert (O ✻), *Membre de l'Institut, officier supérieur d'artillerie.*
Séguier (O ✻), *Membre de l'Institut.*
Avril (O ✻), *Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées.*
Didion (O ✻), *idem. idem.*
Combes (O ✻), *Inspecteur général des Mines.*
Busche (O ✻), *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.*
Frémy ✻, *ancien Inspecteur de l'exploitation commerciale des Chemins de fer, Membre de l'Assemblée législative.*
Latrade, *Ingénieur civil, Membre de l'Assemblée législative.*
De Boureuille (O ✻), *Chef de la div. des Chemins de fer au Min. des Trav. publics.*
Jahan ✻, *ancien Maître des requêtes.*
Lechatelier ✻, *Ingénieur ordinaire des mines.*
Piérard ✻, *Ingénieur ordinaire des Mines*, Secrétaire.
Lepeletier-d'Aulnay, *anc. Maître des requêtes au Cons. d'Etat*, Secrétaire-Adjoint.

COMMISSION DES PHARES.

La Commission des Phares est présidée par le Ministre.

Membres de la Commission. Messieurs,

Hamelin (C ✻), *Vice-Amiral.*
Mathieu (C ✻), *Contre-Amiral.*
De Hell (G O ✻), *Contre-Amiral* (en retraite).
Arago (C ✻), *M. de l'Acad. des Sciences et du bureau des longitudes.*
Boucher (C ✻), *Inspecteur-général du Génie maritime.*
Trotté de Laroche (O ✻), *Inspecteur divisionn. des Ponts et Chaussées, chargé de l'inspection générale des travaux hydrauliques de la marine.*
Mathieu ✻, *Membre de l'Académie des sciences et du bureau des longitudes, ingénieur hydrographe en chef.*
Beautemps-Beaupré (G O ✻), *idem, idem.*
Fresnel (O ✻), *Inspect. divisionn. des Ponts et Chaussées* (en retraite).
Reynaud ✻, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Secrétaire de la Commission*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 94.

PONTS ET CHAUSSÉES.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX ET DIVISIONNAIRES.

Inspecteurs généraux. Messieurs,

Cavenne (C ✱), rue des Saints-Pères, 24.
De Villiers du Terrage (C ✱), Cours-la-Reine, 2, aux Champs-Elysées.
Minard (C ✱), rue du Bac, 36.
Brière de Mondétour (C ✱), rue Saint-Benoît, 11.
Vallée (O ✱), rue Neuve de l'Université, 7.
Defontaine (O ✱), rue de la Visitation, 8, passage Sainte-Marie.

Inspecteurs divisionnaires. Messieurs,

Poirée (O ✱), rue Vanneau, 27.
De Silguy (O ✱), rue Mézières, 8.
Mallet (C ✱), rue Laffitte, 46.
Le Masson (O ✱), rue de Varennes, 4.
Frissard (O ✱), rue Montholon, 16.
Robinot (O ✱), avenue de Marigny, 25.
Trotté de la Roche (O ✱), *attaché au départ. de la marine*, pl. Bellechasse, 3.
Reibell (O ✱), *attaché au département de la marine*, à Cherbourg.
Viollet (O ✱), rue de Rivoli, 22.
Avril (O ✱), rue de l'Université, 88 *bis*.
Drappier (O ✱), rue Belle-Chasse, 11.
Cailloux (O ✱), rue de Grenelle-St-Germain, 67 *bis*.
Schwilgué (O ✱), rue Belle-Chasse, 27.
Robin (O ✱), rue de la Victoire, 88.
Gayant (O ✱), rue de l'Arcade, 16.
Didion (O ✱), rue de la Madeleine, 24 *bis*.
Mary (O ✱), rue Madame, 50.
Guichard (O ✱), rue Cassette, 23.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Ponts et Chaussées est présidé par le Ministre. Les Inspecteurs généraux, ainsi que l'inspecteur divisionnaire chargé de l'inspection générale des travaux hydrauliques de la marine, sont membres permanens du Conseil. Le ministre désigne tous les six mois ceux des inspecteurs divisionnaires qui doivent également en faire partie.

Composition du Conseil général.

Du 1er février 1849 *au 1er août suivant.*

M. Cavenne (C ✱), *Inspecteur général*, vice-président.
MM. les Inspecteurs généraux.
Inspecteurs divisionnaires :
M. Poirée (O ✱).
M. Le Masson (O ✱).
M. Frissard (O ✱).
M. Avril (O ✱).
M. Drappier (O ✱).
M. Robin (O ✱).
M. Gayant (O ✱).
M. Didion (O ✱).
M. Mary (O ✱).

Du 1er août 1849 *au 1er février* 1850.

M. Cavenne (C ✱), *Inspecteur général*, vice-président.
MM. les Inspecteurs généraux.
Inspecteurs divisionnaires :
M. de Silguy (O ✱).
M. Mallet (C ✱).
M. Robinot (O ✱).
M. Viollet (O ✱).
M. Cailloux (O ✱).
M. Schwilgué (O ✱).
M. Guichard (O ✱).

M. Busche (O ✱), *Ingénieur en chef*, secrétaire du conseil, rue Madame, 6.

Composition des sections du Conseil général chargées de l'examen des affaires sommaires et courantes, du 1er février 1849 au 1er février 1850.

SECTION DES ROUTES ET PONTS. Messieurs,

De Villiers du Terrage (C ✻), *Inspecteur général*, vice-président.
Vallée (O ✻), *Inspecteur général.*

De Silguy (O ✻), Mallet (C ✻), Le Masson (O ✻), *Inspecteurs division.*
Drappier (O ✻), Robin (O ✻), Guichard (O ✻), *Inspecteurs divisionn.*

De Laserre ✻, *Ingénieur en chef*, De Silans, *Ingénieur ordinaire*, Secrétaires.

SECTION DE LA NAVIGATION. Messieurs,

Brière de Mondétour (C ✻), *Inspecteur général*, vice-président.
Cavenne (C ✻), *Inspecteur général.*
Defontaine (O ✻), *idem.*
Poirée (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*
Cailloux (O ✻), *idem.*
Schwilgué (O ✻), Gayant (O ✻), Mary (O ✻), *Inspecteurs divis.*

Lefébure de Fourcy, *Ingénieur ordinaire*, Bommart (Alfred) ✻, *idem.* Secrétaires.

SECTION DES CHEMINS DE FER. Messieurs,

Minard (C ✻), *Inspecteur général*, vice-président.
Frissard (O ✻), Robinot (O ✻), Viollet (O ✻), *Inspecteurs divisionn.*
Avril (O ✻), Didion (O ✻), *Inspecteurs division.*

Bazaine-Vasseur ✻, *Ingénieur ordinaire*, secrétaire.

INSPECTIONS DIVISIONNAIRES.

PREMIÈRE INSPECTION.

M. Frissard (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise et de la Seine. — Cette inspection comprend la section du chemin de fer de Paris à Rennes entre Paris et Chartres. Elle ne comprend pas les chemins de fer de Paris à Strasbourg (4e inspection), de Paris à Lyon (5e inspection), de Paris en Belgique (2e inspection).

DEUXIÈME INSPECTION.

M. Gayant (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. — Cette Inspection comprend la navigation de l'Oise et la ligne de chemin de fer de Paris en Belgique dans toute leur étendue (1).

TROISIÈME INSPECTION.

M. Le Masson (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens des Ardennes, de la Meuse, de la Haute-Marne, de la Marne, de Seine-et-Marne et de l'Aube. — Cette Inspection comprend la navigation de la Marne tout entière. — Elle ne comprend point le canal de la Marne au Rhin (4e inspection), ni le chemin de fer de Paris à Strasbourg (4e inspection).

---

(1) Les embranchemens de chemins de fer sont compris dans les mêmes inspections que les lignes principales.

QUATRIÈME INSPECTION.

M. Schwilgué (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. — Cette Inspection comprend le canal de la Marne au Rhin tout entier, et le canal du Rhône au Rhin, depuis Strasbourg jusqu'au bief de partage inclusivement. Elle comprend également les lignes de chemins de fer de Paris à Strasbourg et de Strasbourg à Bâle dans toute leur étendue.

CINQUIÈME INSPECTION.

M. Mary (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura. — Cette inspection comprend le canal du Rhône au Rhin, depuis le bief de partage exclusivement, jusqu'à la Saône et le canal du Nivernais dans toute son étendue. Elle comprend également le chemin de fer de Paris sur la Méditerranée entre Paris et Dijon. —Elle ne comprend point la navigation de la Saône (6ᵉ inspection).

SIXIÈME INSPECTION.

M. Didion (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de l'Ain, du Rhône, de la Loire, de l'Isère, des Hautes-Alpes et de la Drôme. — Cette Inspection comprend le service de la navigation de la Saône dans toute son étendue. Elle comprend également le chemin de fer de Paris sur la Méditerranée depuis Dijon jusqu'à la sortie de Lyon.

SEPTIÈME INSPECTION.

M. Mallet (C ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Departemens des Basses-Alpes, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Corse. — Cette Inspection comprend le chemin de fer de Paris sur la Méditerranée depuis la sortie de Lyon jusqu'à Marseille.

HUITIÈME INSPECTION.

M. Cailloux (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de la Haute-Loire, de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère. — Cette inspection ne comprend point le canal du Midi (9ᵉ inspection).

NEUVIÈME INSPECTION.

M. Robin (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de Tarn-et-Garonne, du Tarn, de la Haute-Garonne, de l'Ariége, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. — Cette Inspection comprend le canal du Midi tout entier. — Elle ne comprend point le canal latéral à la Garonne, ni la navigation de la Garonne au-dessous de Toulouse; ces deux services font partie de la 10ᵉ inspection.

DIXIÈME INSPECTION.

M. de Silguy (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens des Hautes-Pyrénées, du Gers, des Basses-Pyrénées, des Landes, de Lot-et-Garonne et de la Gironde. — Cette Inspection comprend le canal latéral à la Garonne tout entier, et la navigation de ce fleuve depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux. Elle comprend aussi le service de la navigation du Lot dans toute son étendue, et le service spécial de distribution des eaux de la Neste.— Elle ne comprend point la navigation de la Dordogne (11ᵉ inspection), ni le chemin de fer de Tours à Bordeaux (11ᵉ inspection).

ONZIÈME INSPECTION.

M. Viollet (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne. — Cette inspection comprend le service de la navigation de l'Isle, celui de la navigation de la Dordogne et la ligne de chemin de fer de Tours à Bordeaux dans toute leur étendue.

DOUZIÈME INSPECTION.

M. Drappier (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de la Loire-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère. — Cette Inspection ne comprend ni la navigation de la Loire, (14e et 15e inspections), ni les chemins de fer de Tours à Nantes (14e inspection); et de Paris à Rennes (13e inspection).

TREIZIÈME INSPECTION.

M. Poirée (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de la Mayenne, de la Sarthe, de l'Orne, de la Manche et du Calvados. — Cette Inspection comprend en entier le service des rivières de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir. Elle comprend également le chemin de fer de Paris à Rennes entre Chartres et Rennes.

QUATORZIÈME INSPECTION.

M. Robinot (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens d'Eure-et-Loir, du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire et de Maine-et Loire. — Cette Inspection comprend le service de la navigation du Cher, depuis St.-Aignan jusqu'à Tours; celui de la navigation de la Loire, depuis la limite supérieure du département du Loiret jusqu'à la mer, et celui des chemins de fer de Paris à Orléans et à Tours, et de Tours à Nantes. — Elle ne comprend point le canal latéral à la Loire (15e inspection), ni le service des rivières de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir (13e inspection), ni le chemin de fer de Paris à Chartres (1re inspection).

QUINZIÈME INSPECTION.

M. Avril (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens de l'Indre, du Cher, de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de l'Allier. — Cette Inspection comprend le canal de Berry jusqu'à son embouchure dans le Cher. Elle comprend en entier le canal latéral à la Loire, le service de la navigation de l'Allier et les lignes de chemins de fer d'Orléans à Vierzon, de Vierzon à Limoges, et de Vierzon à Clermont — Elle ne comprend, ni le canal du Nivernais (5e inspection), ni la navigation de la Saône-Inférieure (6e inspection).

SEIZIÈME INSPECTION.

M, Guichard (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départemens du Puy-de-Dôme, du Cantal, du Lot, de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de la Creuse. — Cette inspection ne comprend, ni le service de la navigation du Lot (10e inspection), ni la navigation de l'Allier (15e inspection), ni le chemin de fer de Vierzon à Clermont (15e inspection).

SERVICE ORDINAIRE.

INGÉNIEURS EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Départemens.	INGÉNIEURS EN CHEF. MM.	*Résidences.*
Ain	*Meynard* ✻	Bourg.
Aisne	*Tarbé de Vauxclairs* ✻	Laon.
Allier	*Kleitz* ✻	Moulins.
Alpes (Basses)	*Castagnol.*	Digne.
Alpes (Hautes)	*Durant* ✻, f. f. d'Ingénieur en chef	Gap.
Ardèche	*De Montrond.*	Privas.
Ardennes	*Gaignière* ✻	Mézières.
Ariége	*Canteloube* ✻	Foix.
Aube	*Lebasteur* ✻	Troyes.
Aude	*Don* ✻	Carcassonne.
Aveyron	*Vallot* ✻	Rodez.
B.-du-Rhône	*De Montricher* ✻	Marseille.
Calvados	*Tostain* ✻	Caen.
Cantal	*Adamoli* ✻	Aurillac.
Charente	*Noël (Eugène)* ✻	Angoulême.
Charente-Infér.	*Job* ✻	La Rochelle.
Cher	*Vauquelin* (O ✻)	Bourges.
Corrèze	*Duparc* ✻	Tulle.
Corse	*Plassiard* ✻	Ajaccio.
Côte-d'Or	*Gigot* ✻	Dijon.
Côtes-du-Nord	*De Gayffier* ✻	Saint-Brieuc.
Creuse	*Geoffroy* ✻	Guéret.
Dordogne	*Kermaingant* ✻	Périgueux.
Doubs	*Parandier* ✻	Besançon.
Drôme	*Reynard* ✻	Valence.
Eure	*Olivier.*	Evreux.
Eure-et-Loir	*De Boisvillette* ✻	Chartres.
Finistère	*Lepord* ✻	Quimper.
Gard	*Aurès* ✻	Nîmes.
Garonne (H.)	*Montet* ✻	Toulouse.
Gers	*Siau* ✻	Auch.
Gironde	*Deschamps* ✻	Bordeaux.
Hérault	*Léon* ✻	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	*Damar* ✻	Rennes.
Indre	*Duffaud* ✻	Châteauroux.
Indre-et-Loire	*Bailloud* (O ✻)	Tours.
Isère	*Picot* ✻	Grenoble.
Jura	*L'Eveillé* ✻	Lons-le-Saulnier.
Landes	*Coiquaud* ✻	Mont-de-Marsan.
Loir-et-Cher	*Rabourdin* ✻	Blois.
Loire	*Jordan (J.)* ✻	Montbrison.
Loire (Haute)	*Guyot (J.-E.)*	Le Puy.
Loire-Inférieure	*Plantier* (O ✻), Directeur	Nantes.
Loiret	*Lebreton* (O ✻)	Orléans.
Lot	*Régy* ✻	Cahors.
Lot-et-Garonne	*Maillebiau* ✻	Agen.
Lozère	*Joly*	Mende.
Maine-et-Loire	*Dupuit* ✻	Angers.
Manche	*Méquet* ✻	Saint-Lô.
Marne	*Dugué* ✻	Châlons-sur-Marne.
Marne (Haute)	*D'Anthenay*	Chaumont.
Mayenne	*De Maubué* ✻	Laval.

Meurthe.	*Vionnois* ✻.	Nancy.
Meuse.	*Uhrich* ✻.	Bar-sur-Ornain.
Morbihan.	*De Chappotin* ✻.	Vannes.
Moselle.	*Le Joindre* ✻.	Metz.
Nièvre.	*Boucaumont* aîné ✻	Nevers.
Nord.	*Lamarle* ✻.	Lille.
Oise.	*Le Pere* ✻.	Beauvais.
Orne.	*Guibourg* ✻.	Alençon.
Pas-de-Calais. . .	*Davaine* ✻.	Arras.
Puy-de-Dôme. . .	*Vimal-Dupuy* ✻	Clermont-Ferrand.
Pyrénées (Bses). .	*Houssaye* ✻.	Pau.
Pyrénées (Htes).	*Bleschamp* ✻	Tarbes.
Pyrénées (Or.). .	*Camme* ✻.	Perpignan.
Rhin (Bas). . . .	*Boulangé* (A.) ✻.	Strasbourg.
Rhin (Haut). . .	*Müntz* ✻.	Colmar.
Rhône.	*Jordan* (E.) ✻.	Lyon.
Saône (Haute). .	*Letrain*.	Vesoul.
Saône-et-Loire. .	*Laval* ✻	Mâcon.
Sarthe.	*Fuix* ✻.	Le Mans.
Seine.	*De Bréville* (O ✻), Directeur.	Paris.
Seine-et-Marne. .	*Dajot* ✻.	Melun.
Seine-et-Oise. . .	*Rumeau* ✻.	Versailles.
Seine-Infér. . . .	*Doyat* (O ✻).	Rouen.
Sèvres (Deux). .	*Grellet* ✻	Niort.
Somme.	*Floucaud* ✻.	Amiens.
Tarn.	*Garella* ✻.	Alby.
Tarn-et-Garonne.	*Mangeot*.	Montauban.
Var.	*Guillaume* ✻.	Draguignan.
Vaucluse.	*Perrier* ✻	Avignon.
Vendée.	*Pelot* ✻.	Bourbon-Vendée.
Vienne.	*De Malty de Latour* ✻.	Poitiers.
Vienne (Haute). .	*Kornprobst* ✻	Limoges.
Vosges.	*Lemoyne* (*N.-R.*) ✻.	Epinal.
Yonne.	*Toussaint* ✻.	Auxerre.

SERVICES SPÉCIAUX

Par nature de service et par ordre alphabétique.

RIVIÈRES.

ALLIER. . Navigation de l'Allier. (*Départ.* : Puy-de-Dôme, Allier, Nièvre, Cher)
M. Kleitz ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Moulins.

DORDOGNE, ISLE, CORRÈZE et VÉZÈRE. — Navigation de la Dordogne, de l'Isle, de la Corrèze et de la Vézère. (*Départ.* : Corrèze, Dordogne, Lot, Gironde.)
M. Kermaingant ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Périgueux.

GARONNE. Navigation de la Garonne depuis Toulouse jusqu'au pont de Bordeaux, et canal latéral.

1re Section. (*Départ.* : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne.)
M. Saint-Guilhem ✻, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

2e Section. (*Départ.* : Lot-et-Garonne, Gironde.)
M. Couturier ✻, *Ingénieur en chef*, à Agen.

LOIRE. . Service spécial de la Loire.

1re *Section.* — Traversée du département de la Loire.
Cette section est réunie au service ordinaire du département.

2e *Section.* — Depuis la limite des départemens de la Loire et de Saône-et-Loire jusqu'à l'embouchure du canal de Briare. — Canal latéral à la Loire. (*Départ.:* Saône-et-Loire, Allier, Cher, Nièvre, Loiret.)

M. Collignon ❋, *Ingénieur en chef*, à Nevers.

3e *Section.* — Depuis l'embouchure du canal de Briare jusqu'aux ponts de Nantes. (*Départ.*: Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.)

M. Coumes (J.) ❋, *Ingénieur en chef*, à Orléans.

4e *Section.* — Des ponts de Nantes jusqu'à l'embouchure du fleuve dans la mer (*Départ.* : Loire-Inférieure)

M. Jégou ❋, *Ingénieur en chef*, à Nantes.

LOT . . . . Navigation du Lot. (*Départ.:* Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne.)

M. Andral ❋, *Ingénieur en chef*, à Cahors.

MARNE . . Navigation de la Marne, depuis Saint-Dizier jusqu'à l'embouchure de la rivière dans la Seine (cours naturel, dérivations et canaux latéraux). (*Départ.*: Haute-Marne, Marne, Aisne, Seine-et-Marne, Seine.)

M. Louiche-Desfontaines ❋, *Ingénieur en chef*, à Meaux.

OISE et AISNE. — Navigation de l'Oise et de l'Aisne. (*Départ.* : Aisne, Oise, Seine-et-Oise.)

M. Soleau ❋, *Ingénieur en chef*, à Compiègne.

RHIN. . . . Travaux du Rhin. (Voir *Canal du Rhône au Rhin*, *division du Nord*).

RHÔNE. . . Navigation du Rhône. (*Départ.*: Ain, Isère, Rhône, Loire, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône.)

M. Goux ❋, *Ingénieur en chef*, à Lyon.

SAONE. . . Travaux d'amélioration de la navigation de la Saône. (*Départ.*: Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Rhône.)

M. Moreau ❋, *Ingénieur en chef*, à Châlon.

SEINE. . . Navigation de la Seine depuis l'embouchure du canal de la haute Seine, à Marcilly, jusqu'à la mer.

1re *Section.* — Depuis l'embouchure du canal de la haute Seine, à Marcilly, jusqu'à Paris. (*Départ.* : Aube, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine)

M. Chanoine ❋, *Ingénieur en chef*, à Paris.

2e *Section.* — Traversée de Paris et au-dessous de Paris jusqu'à l'embouchure de l'Oise. (*Départ.*: Seine, Seine-et-Oise.)

M. Michal ❋, *Ingénieur en chef Directeur*, à Paris.

M. de Lagallisserie ❋, *Ingénieur en chef*, à Paris.

3e *Section.* — De l'embouchure de l'Oise à Rouen (*Départ.*: Seine-et-Oise, Eure, Seine-Inférieure.)

M. Michal ❋, *Ingénieur en chef Directeur* (d. n.), à Paris.

M. Cavalier ❋, *Ingnieur en chef*, à Mantes.

4e *Section.* — De Rouen, jusqu'à la mer.

M. Doyat (O ❋), *Ingénieur en chef* (d. n.), à Rouen.

YONNE. . . Navigation de la partie supérieure de la rivière d'Yonne jusqu'à Auxerre. (Voir *Canaux*, *Nivernais.*)

Service d'entretien de la navigation de l'Yonne depuis Auxerre jusqu'à Montereau. (*Départ.*: Yonne, Seine-et-Marne.)

M. Vignon ❋, *Ingénieur en chef*, à Sens.

CANAUX.

AISNE. . .Canal de l'Aisne à la Marne. (*Départ.*: Aisne, Marne.)
M. Payen ❊, *Ingénieur en chef*, à Reims.

BERRY.. . Canal de Berry (*Départ.*: Cher.)
M. Belliotte ❊, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

BOURGOGNE. Canal de Bourgogne. (*Départ.* : Yonne, Côte-d'Or.)
M. Collin ❊, *Ingénieur ordinaire f. f. d'Ingénieur en chef*, à Dijon.

CENTRE. . Canal du centre (*Départ.* : Saône-et-Loire.)
M. Comoy ❊, *Ingénieur en chef*, à Chalon.

GARONNE. Canal latéral à la Garonne (Voir *Navigation de la Garonne.*)

ILLE-ET-RANCE. — Canal d'Ille-et-Rance. (Voir *Travaux maritimes*, *Ille-et-Vilaine*).

LOIRE.. . Canal latéral à la Loire. (Voir *Service spécial de la Loire*, 2e section.)

MARNE AU RHIN. — Canal de la Marne au Rhin.
1re *Section.* — Partie comprise dans les départements de la Marne et de la Meuse.
M. Guibal ❊, *Ingénieur en chef*, à Bar-sur-Ornain.
2e *Section.* — Partie comprise dans les départements de la Meurthe et du Bas-Rhin.
M. Jaquiné ❊, *Ingénieur en chef*, à Nancy.

MIDI.. . . Canal du Midi. (*Départ.* : Haute-Garonne, Aude, Hérault.)
M. Maguès (O ❊), *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

NANTES A BREST.—Canal de Nantes à Brest et canal du Blavet.
Partie comprise dans le département de la Loire-Inférieure.
M. Plautier (O ❊), *Ingénieur en chef Directeur* (d. n.), à Nantes.
Partie comprise dans les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan.
M. Sganzin (O ❊), *Ingénieur en chef*, à Pontivy.
La partie comprise dans le département du Finistère au-dessous de Châteaulin. rentre dans le service ordinaire

NIVERNAIS. Canal du Nivernais et navigation de la partie supérieure de la rivière d'Yonne jusqu'à Auxerre. (*Départ.* : Nièvre, Yonne.)
M. Maire (F.-J.) ❊. *Ingénieur en chef*, à Clamecy.

ORLÉANS. Canaux d'Orléans et de Loing. (*Départ.* : Loiret.)
M. de Bourges (O ❊), *Ingén. en chef Directeur*, à Grignon, près Lorris

RHÔNE. . Canal du Rhône au Rhin.
Division du Sud. (*Départ.* : Côte-d'Or, Doubs, Jura.)
M. Berthot ❊, *Ingénieur en chef*, à Besançon.
Division du Nord et Travaux du Rhin de Bâle à Lauterbourg. (*Départ.*: Haut-Rhin, Bas-Rhin.)
M. Couturat (O ❊), *Ingénieur en chef Directeur*, à Strasbourg.

ST-QUENTIN. Canal de Saint-Quentin; navigation de l'Escaut jusqu'à la frontière; contrôle du canal de la Sambre à l'Oise. (*Départ.* : Aisne, Nord.)
M. Kolb ❊, *Ingénieur ordinaire, faisant fonctions d'ingénieur en chef*, à Saint-Quentin.

TRAVAUX MARITIMES.

B DU RHÔNE Ports de commerce et phares du département.
M. Bergis ❊, *Ingén. ord. f. f. d'Ingén. en chef*, à Marseille.

Calvados . . . Ports maritimes de commerce et canal de Caen à la mer.
M. Tostain ※, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Caen.

Cette . . . . Ports de Cette et d'Agde, canaux des Etangs.
M. Capella ※, *Ingénieur en chef*, à Cette.

Char.-Infér. Ports maritimes de commerce et phares, et canal de Niort à La Rochelle, etc.
M. Job ※, *Ingénieur en chef* (d. n.), à La Rochelle.

Dunkerque.. Ports de Dunkerque et de Gravelines. (*Départ.* : Nord.)
M. Cuel ※, *Ingenieur en chef*, à Dunkerque.

Gironde. . . Ports maritimes de commerce, travaux de défense de la pointe de Grave, études de navigation.
M. Deschamps ※, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Bordeaux.

Ille-et-Vil.. Travaux du littoral maritime du département d'Ille-et-Vilaine ; ports de St-Malo et de St-Servan ; port de Redon. Navigation de la Vilaine ; canal d'Ille-et-Rance. — Irrigations. (*Départ.* : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord.)
M. Féburier ※, *Ingénieur en chef Directeur*, à Saint-Servan.

Manche . . . Ports maritimes de commerce, phares et fanaux.
M. Morice-Larue ※, *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.

Morbihan. . Ports maritimes de commerce et pont Saint-Christophe.
M. Leclerc ※, *Ingén en chef*, à Lorient.

Pas-de-Calais. Ports de Calais et de Boulogne, phares de la baie d'Etaples.
M. Charié ※, *Ingénieur en chef*, à Boulogne.

St-Nazaire. Port de Saint-Nazaire. (*Départ.* : Loire-Inférieure.)
M. Plantier (O ※), *Ingénieur en chef Directeur* (d. n.), à Nantes.
M. Jegou ※, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Nantes.

Seine-Infér. Ports de commerce du département, celui de Rouen excepté.
M. Renaud ※, *Ingénieur en chef*, au Havre.

SERVICE HYDRAULIQUE.

Desséchemens, irrigations, dunes et usines (1).

Haute-Garonne, Tarn, Ariége. — M. Raynal ※, *Ingén. en chef*, à Toulouse.

Gironde, Landes. — M. Malaure ※, *Ingénieur en chef*, à Bordeaux.

Hérault, Gard, Aude. — M. Lefort ※, *Ingénieur en chef*, à Montpellier.

Pyrénées (Hautes), Pyrénées (Basses), Gers. — M. Colomès de Juillan ※, *Ingénieur en chef*, à Tarbes.

Rhin (Bas), Rhin (Haut). — M. Baumgarten ※, *Ingénieur ordin., faisant fonction d'Ingén. en chef*, à Strasbourg.

SERVICES DIVERS.

Chaux hydr. Statistique des matériaux propres à la confection des mortiers et ciments hydrauliques dans toute l'étendue de la France.
M. Vicat (C ※), *Ingénieur en chef Directeur*, à Grenoble.

Paris. . . . . Service du pavé et des eaux de Paris (service municipal).
M. Darcy (O ※), *Ingénieur en chef Directeur*.
M. Homberg ※, *Ingénieur en chef*.
M. Romany ※, *Ingénieur en chef*.

---

(1) Le service hydraulique fait partie du service ordinaire dans les autres départements.

SOLOGNE. Etudes et travaux d'assainissement et d'irrigation dans les parties de la Sologne comprises dans les départements de Loir-et-Cher et du Loiret.

M. Machart ❋, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

IRRIGATIONS. Service des desséchements, irrigations, dunes et usines.

M. Nadault de Buffon ❋, *Ingénieur en chef*, à Paris.

STATISTIQUE. Statistique des rivières de France.

M. Dausse ❋, *Ingénieur en chef*, à Paris.

CHEMINS DE FER.

PARIS-BELGIQUE . . . . De Paris sur la frontière de Belgique. Contrôle et surveillance des travaux des embranchements.

M. Le Chatelier ❋, *Ingénieur ordinaire* (mines) *faisant fonctions d'Ingénieur en chef*, à Paris.

PARIS-CENTRE DE LA FR.: De Paris sur le centre de la France, s'embranchant sur le chemin de Paris à Orléans.

D'Orléans à Vierzon. (*Départ.*: Loiret, Loir-et-Cher, Cher.)

M. Foulon ❋, *Ingénieur en chef*, à Orléans.

De Vierzon à Limoges (*Départ.*: Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne).

M. Borrel ❋, *Ingénieur en chef*, à Châteauroux.

De Vierzon à Clermont. (*Départ.*: Cher, Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme.)

M. Boucaumont jeune ❋, *Ingénieur en chef*, à Nevers.

Embranchement sur Nevers. (*Départ.*: Nièvre.)

M. Boucaumont aîné ❋, *Ingén. en chef*, (d. n.), à Nevers.

PARIS-ESPAGNE. . . . . De Paris à Bordeaux, s'embranchant sur le Chemin de Paris à Orléans.

D'Orléans à Tours. (*Départ.*: Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire.)

M. Foulon ❋, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Orléans.

TOURS-BORDEAUX. . . . De Tours à la hauteur du bourg d'Andillé, au delà de Poitiers. (*Départ.*: Indre-et-Loire, Vienne.)

M. Morandière ❋, *Ingénieur ordinaire, faisant fonctions d'Ingénieur en chef* à Tours.

Depuis le bourg d'Andillé jusqu'à Libourne. (*Départements*: Vienne, Charente).

M. Duvignaud ❋, *Ingénieur en chef*, à Angoulême.

De Libourne à Bordeaux. (*Départ.*: Gironde.)

M. Drœling ❋, *Ingénieur en chef*, à Bordeaux.

PARIS-LYON. . . . . . . De Paris à Lyon.

M. Jullien (O ❋), *Ingénieur en chef Directeur*, à Paris.

1re *Section* de Paris à Villeneuve-la-Guyard. (*Départ.*: Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.)

M. Delerue ❋, *Ingénieur en chef*, à Paris.

2e *Section* de Villeneuve-la-Guyard à Aisy. (*Départ.*: Yonne.)

M. Chaperon ❋, *Ingénieur ordinaire, faisant fonctions d'Ingénieur en chef*; à Sens.

Paris-Lyon . . . . 3[e] *Section* d'Aisy à Châlon. (*Départ.* : Côte-d'Or, Saône-et-Loire).

M. Ducos ✻, *Ingénieur en chef*, à Dijon.

4[e] *Section* de Châlon à Collonges aux abords de Lyon. (*Départ.* : Saône-et-Loire, Rhône.)

M. Rolland de Ravel, *Ingénieur ordinaire*, *faisant fonctions d'Ingénieur en chef*, à Lyon.

Traversée de la ville de Lyon.

M. Belin ✻, *Ingénieur en chef*, à Lyon.

Paris-Orsay . . . . . . De Paris à Bourg-la-Reine vers Orsay. (*Départ.* : Seine, Seine-et-Oise.)

M. Baude ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

Paris-Rennes. . . . . De Paris à Rennes.

Chemins de fer de Paris à Versailles (rive droite et rive gauche de la Seine), *exploités par une compagnie.*

1[re] *Section.* — Entrée dans Paris. — Raccordement des chemins de fer de Versailles (rive droite et rive gauche) avec le chemin de Rennes. — Travaux de Versailles à Rambouillet. (*Départ.*: Seine-et-Oise.)

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef*, *déjà nommé*, à Paris.

2[e] *Section.*— De Rambouillet à la limite des départements de l'Orne et de la Sarthe. (*Départ.*: Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Sarthe.)

M. de Boisvillette ✻, *Ingénieur en chef*, *déjà nommé*, à Chartres.

3[e] *Section.* — Traversée du département de la Sarthe.

M. Fuix ✻, *Ingénieur en chef*, *déjà nommé*, au Mans.

4[e] *Section.* — Traversée du département de la Mayenne.

M. de Maubué ✻, *Ingénieur en chef*, *déjà nommé*, à Laval.

5[e] *Section.* — De la limite inférieure du département de la Mayenne. (*Départ.* : Ille-et-Vilaine.)

M. Damar ✻, *Ingén. en chef*, *déjà nommé*, à Rennes.

Paris-Strasbourg. . . De Paris à Strasbourg.

1[re] *Section.* — De Paris à Meaux. (*Départ.*: Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.)

M. de Sermet ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

2[e] *Section.* — De Meaux à Vitry. (*Départ.* : Seine-et-Marne, Aisne, Marne.)

M. Marinet ✻, *Ingénieur en chef*, à Château-Thierry.

3[e] *Section.* — De Vitry à la limite des départements de la Meuse et de la Meurthe. (*Départ.* : Marne, Haute-Marne, Meuse.)

M. Guibal ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Bar-sur-Ornain.

4[e] *Section.* — Traversée du département de la Meurthe.

M. Jaquiné ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Nancy.

5[e] *Section.* — De la limite du département du Bas-Rhin à Strasbourg.

M. Boulangé (A.) ✻, *Ingén. en chef* (d. n.), à Strasbourg.

Embranchement de Reims sur le chemin de Paris à Strasbourg. (études). (*Départ.* : Marne.)

M. Payen ✻, *Ingénieur en chef*, *déjà nommé*, à Reims.

TOURS-NANTES....... De Tours à Nantes.

1re *Section.* — Traversée du département d'Indre-et-Loire.

M. Bailloud (O ✻), *Ingén. en chef, déjà nommé*, à Tours.

2e *Section* — Traversée du département de Maine-et-Loire.

M. Fourier ✻, *Ingénieur en chef*, à Angers.

3e *Section.* — De la limite inférieure du département de Maine-et-Loire à Nantes.

M. Jégou ✻, *Ingénieur en chef, déjà nommé*, à Nantes.

CHEMINS DE FER CONCÉDÉS.

(*Service de contrôle et de surveillance.*)

ABSCON ET ANZIN A DENAIN ET DENAIN A SOMAIN.

M. Boudousquié ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Valenciennes.

ALAIS A LA GRAND'COMBE ET A BEAUCAIRE.

M. Aurès ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Nîmes.
M. Clauzel, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Avignon.

AMIENS A BOULOGNE.

M. Lechâtelier ✻, *Ingén. fais. fonct. d'ing. en chef des mines*, à Paris.
M. de Condé ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

ANDREZIEUX A ROANNE.

M. Drouot ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Saint-Etienne.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

BORDEAUX A LA TESTE.

M. Deschamps ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Bordeaux.
M. Manès ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Paris.

CHEMIN DU CENTRE.

M. Foulon ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Orléans.
M. de Ruolz ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

CREIL A SAINT-QUENTIN.

M. Lechâtelier ✻, *Ingén. fais. fonct. d'ingén. en chef des mines*, à Paris.
M. de Condé ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

MARSEILLE A AVIGNON.

M. de Montricher ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Marseille.
M. Clauzel, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Avignon.

MONTEREAU A TROYES.

M. Reverchon ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Troyes.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

MONTBRISON A MONTROND.

M. Drouot ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Saint-Etienne.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

MONTPELLIER A NIMES.

M. Aurès ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Nîmes.
M. Clauzel, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Avignon.

MONTPELLIER A CETTE.

M. Aurès ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Nîmes.
M. Clauzel, *Ingénieur de l'exploitation commerciale*, à Avignon.

MULHOUSE A THANN.

M. de Billy ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Strasbourg.

ORLÉANS A BORDEAUX.

M. Foulon ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*. à Orléans.
M. Moriceau, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS EN BELGIQUE.

Et embranchemens de Lille sur Calais et Dunkerque.

M. Lechâtelier ✻, *Ing., f. f. d'Ingénieur en chef, des mines*, à Paris.
M. de Condé ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A ORLÉANS.

M. Foulon ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Orléans.
M. de Ruolz, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A ROUEN.

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Moussette ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A SAINT-GERMAIN.

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Moussette ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A SCEAUX.

M. Baude (O ✻). *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Vincent, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A STRASBOURG.

M. Lechâtelier ✻, *Ing. f. f. d'Ingénieur en chef des mines*, à Paris.
M. Keller, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A VERSAILLES (rive droite).

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Vincent, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A VERSAILLES (rive gauche).

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées* , à Paris.
M. Vincent, *Inspecteur de l'exploitation commerciale* , à Paris.

ROUEN AU HAVRE.

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées* ; à Paris.
M. Moussette ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale* , à Paris.

ROUEN A DIEPPE.

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées* , à Paris.
M. Moussette ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale* , à Paris.

SAINT-ÉTIENNE A LYON.

M. Jordan ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Lyon.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

SAINT-ÉTIENNE A ANDREZIEUX.

M. Drouot ✻ *Ingénieur en chef des mines*, à Saint-Etienne.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

STRASBOURG A BALE.

M. de Billy ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Strasbourg.
M. Furiet, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Colmar.
M. Dumoulin, *Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées*, à Strasbourg.

TOURS A NANTES.

M. Foulon ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Orléans.
M. Moriceau, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

TRAVAUX DES PORTS MILITAIRES ET DES COLONIES,

Sous les ordres du Ministre de la Marine.

M. Trotté de Laroche (O ✻), *Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées, attaché au service de la Marine.*

Ports militaires.

M. ...., *Ingénieur en chef*, à Brest.
M. Reibell (O ✻), *Inspecteur divisionnaire*, } à Cherbourg.
M. Méry (Edouard) ✻, *Ingénieur en chef*, } à Cherbourg.
M. ...., *Ingénieur en chef*, à Lorient.
M. Garnier ✻, *Ingénieur en chef*, à Rochefort.
M. Noël (Charles) (O ✻), *Ingénieur en chef*, à Toulon.

SERVICE DE L'ALGÉRIE,

Sous les ordres du Ministre de la Guerre.

SERVICE ORDINAIRE.

M. Béguin ✻, *Ingénieur en chef de la province d'Alger*, à Alger.
M. Aucour ✻, *Ingén. ordinaire, chargé de la province d'Oran*, à Oran.
M. Coumes (A.), *Ingén. f. f. d'Ingén. en chef de la province de Constantine*, à Bone.

TRAVAUX HYDRAULIQUES DU PORT D'ALGER.

M. Béguin ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Alger.

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES,

Rue des Saints-Pères, 24.

L'École des Ponts et Chaussées, créée en 1747, constituée à nouveau par le décret de l'Assemblée nationale du 17 janvier 1791, et organisée sur des bases plus étendues par la loi du 30 vendémiaire an IV, (22 octobre 1795), et le décret du 7 fructidor an XII (24 août 1804), a reçu successivement depuis cette dernière époque des modifications et

des développements considérables, à mesure que se sont modifiées et développées les diverses branches des services confiés aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Elle est placée sous l'autorité du Ministre des Travaux publics, et dirigée par un Inspecteur général, Directeur et par un Ingénieur en chef, Inspecteur des études, assistés du conseil de l'école.

Son but spécial est de former les ingénieurs nécessaires au recrutement du corps des Ponts et Chaussées. — Elle admet exclusivement en qualité d'élèves ingénieurs les jeunes gens annuellement choisis parmi les élèves de l'Ecole Polytechnique ayant terminé leur cours d'études et ayant satisfait aux conditions imposées par les règlements. Elle admet en outre, mais aux leçons orales seulement, en qualité d'élèves libres ou d'élèves étrangers: 1° les anciens élèves de l'Ecole Polytechnique déclarés admissibles dans les services publics, quand ils en font la demande; 2° les étrangers qui, sur la demande des ambassadeurs ou chargés d'affaires, sont autorisés à suivre les leçons par décision spéciale du Ministre des Travaux publics.

Les leçons orales ont pour objet: 1° la mécanique appliquée au calcul de l'effet dynamique des machines et de la résistance des matériaux de construction; — 2° l'hydraulique; — 3° la minéralogie; — 4° la géologie; — 5° la construction et l'entretien des routes; — 6° la construction des ponts; — 7° la construction et l'exploitation des chemins de fer; — 8° l'amélioration des rivières et la construction des canaux; — 9° l'amélioration des ports, la construction des travaux à la mer; 10° l'architecture; — 11° le droit administratif et les principes d'administration; — 12° l'économie politique et la statistique; — 13° la construction et l'emploi des machines locomotives et du matériel roulant des chemins de fer; — 14° les desséchements, les irrigations et la distribution d'eau dans les villes; — 15° la langue anglaise; — 16° la langue allemande.

Les élèves ingénieurs participent seuls aux travaux intérieurs des salles d'étude et des laboratoires. — La bibliothèque et les galeries de modèles sont ouvertes aux élèves ingénieurs, aux élèves libres et étrangers, et aux ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Direction et Administration.

M. Cavenne (C ✱), *Inspect.-général des Ponts et Chaussées,* Directeur.
M. Bommart (Amédée) ✱, *Ingénieur en chef,* Inspecteur.

Enseignement. Messieurs,

Frissard (O ✱), *Inspecteur divisionnaire*	*Prof.*	*Constructions, Travaux marit.*
Mary (O ✱), *idem*	*id.*	*Navigation.*
Bommart (Amédée) ✱, *Ingénieur en chef*	*id.*	*Constructions (routes et ponts, chemins de fer).*
Cavalier ✱, *idem.*	(*suppléant*).	
Reynaud ✱, *Ingénieur en chef* . . .	*Prof.*	*Architecture civile.*
Bélanger ✱, *Ingénieur en chef.* . . .	*id.*	*Minéralogie et Géologie.*
Bayle, *Ingénieur ordinaire des mines.* .	*id.*	*Mécanique appliquée.*
Cotelle ✱.	*id.*	*Droit administratif.*
Garnier	*id.*	*Economie politique.*

Mangon, *Ingénieur ordinaire, Répétiteur des cours de constructions, routes et ponts.*
Bresse, *Ingénieur ordinaire, Répétiteur du cours de mécanique appliquée.*
Tronquoy, *Chef des travaux graphiques.*
Dulong, *Professeur de Dessin.*
Bacharach, *Professeur de langue allemande.*
Spiers, *Professeur de langue anglaise.*
M. Lacroix (O ✱), *Médecin-Chirurgien.*

MINES.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Mines est présidé par le Ministre.

Membres du Conseil. Messieurs,

Cordier (C ✻), *de l'Acad. des Scienc.*, rue Cuvier, 25,
De Bonnard (C ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue Neuve-des-Mathurins, 6,
Migneron (O ✻), rue de Grenelle-St-G., 117,
} *Inspecteurs-généraux de 1re classe.*

Chéron (O ✻), rue Saint-Georges, 23,
Dufrénoy (O ✻), *de l'Acad. des Sc.*, rue d'Enfer, 34,
Elie de Beaumont (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue de Sèvres, 17.
Thirria (O ✻), rue de Vaugirard, 28,
Combes (O ✻), *de l'Acad. des Sc.*, rue du Regard, 3.
} *Inspect.-génér. de 2e classe.*

SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENS.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

DÉSIGNATION des INSPECTIONS.	DÉPARTEMENS qui composent CHAQUE INSPECTION.	INSPECTEURS-GÉNÉRAUX.
		MM.
Nord.	Seine, Seine-et-Oise, Loiret, Seine-et-Marne, Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise.	Dufrénoy (O ✻).
Nord-Est. . . .	Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Yonne, Meurthe, Moselle, Bas-Rhin, Vosges, Haut-Rhin.	Combes (O ✻).
Est.	Haute-Saône, Haute-Marne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Doubs, Jura.	Chéron (O ✻).
Centre.	Loire, Rhône, Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Cher, Allier, Nièvre.	Thirria (O ✻).
Sud-Est. . . .	Bouches-du-Rhône, Var, Corse, Vaucluse, Basses-Alpes, Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Ardèche, Lozère, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales.	De Bonnard (C ✻).
Sud-Ouest. . .	Lot-et-Garonne, Dordogne, Corrèze, Lot, Aveyron, Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne, Ariége, Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Gers, Hautes-Pyrénées.	Cordier (C ✻).
Ouest.	Vienne, Creuse, Haute-Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre, Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire.	Migneron (O ✻).
Nord-Ouest. . .	Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Calvados, Manche, Orne, Mayenne, Sarthe, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère.	Elie de Beaumont (O ✻).

SERVICE DES MINES PAR ARRONDISSEMENS MINÉRALOGIQUES.

ARRONDISSEMENS.	DÉPARTEMENS compris DANS CHAQUE ARRONDISSEMENT.	NOMS des INGÉNIEURS EN CHEF.
		MM.
Paris	Seine, Seine-et-Oise, Loiret, Seine-et-Marne, Somme, Aisne, Oise	Juncker (O ❋), *Ingén. en chef*, à Paris.
Valenciennes	Nord, Pas-de-Calais	Boudousquié ❋, *Ingén. en chef*, à Valenciennes.
Troyes	Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Yonne	Reverchon ❋, *Ingén. en chef*, à Troyes.
Strasbourg	Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Meurthe, Moselle	De Billy ❋, *Ingén. en chef*, à Strasbourg.
Chaumont	Haute-Saône, Haute-Marne, Côte-d'Or	Guillot-Duhamel, *Ingénieur en chef*, à Chaumont.
Châlon-s.-Saône	Saône-et-Loire, Ain, Doubs, Jura	Delsériès (O ❋), *Ingénieur en chef*, à Châlon.
Saint-Etienne	Loire, Rhône	Drouot ❋, *Ingénieur en chef*, à Saint-Etienne.
Clermont	Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Allier, Cher, Nièvre	Baudin ❋, *Ingénieur en chef*, à Moulins.
Grenoble	Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Corse, Isère, Hautes-Alpes, Drôme	Gras ❋, *Ingénieur en chef*, à Grenoble.
Alais	Gard, Ardèche, Lozère, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales	Thibaud ❋, *Ingénieur en chef*, à Alais.
Périgueux	Dordogne, Corrèze, Gironde, Lot-et-Garonne	Manès ❋, *Ingénieur en chef*, à Bordeaux.
Villefranche	Lot, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aveyron	Senez ❋, *Ingénieur en chef*, à Villefranche.
Toulouse	Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes, Ariége	Vène ❋, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.
Poitiers	Vienne, Creuze, Haute-Vienne, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre	Gruner, *Ingénieur en chef*, à Poitiers.
Nantes	Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Vendée, Maine-et-Loire	Marrot ❋, *Ingénieur en chef*, à Angoulême.
Rouen	Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Manche, Calvados, Orne	De Saint-Léger ❋, *Ingén. en chef*, à Rouen.
Le Mans	Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère	De Hennezel ❋, *Ingénieur en chef*, au Mans.

SERVICES SPÉCIAUX ET SERVICES DIVERS.

Surveillance des machines à vapeur dans le département de la Seine.

M. Lorieux ❋, *Ingénieur en chef*, à Paris.

Carrières de Paris et du département de la Seine.

M. Juncker (O ✻), *Ingénieur en chef* (déjà nommé), à Paris.

Travaux de consolidation des carrières sous la ville de Fécamp (Seine-Infér.).

M. de Saint-Léger ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Rouen.

Etudes géologiques et météorologiques sur les torrens des Alpes. (Départ.: Isère, Drôme, Hautes et Basses-Alpes.)

M. Gras ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Grenoble.

Topographie du bassin houiller de Valenciennes (Nord).

M. Boudousquié ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Valenciennes.

Topographie du bassin houiller d'Aubin (Aveyron).

M. Senez ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Villefranche.

Etude des terrains composant le bassin houiller d'Autun (Saône-et-Loire).

M. Delsériès (O ✻), *Ingénieur en chef* (d. n.), à Châlon.

Topographie du terrain d'anthracite de Sarthe et Mayenne.

M. de Hennezel ✻, *Ingénieur en chef* (déjà nommé), au Mans.

MANUFACTURE NATIONALE DES PORCELAINES DE SÈVRES.

M. Ebelmen ✻, *Ingénieur ordinaire.*

SERVICE DES MINES EN ALGÉRIE SOUS LES ORDRES DU MINISTRE DE LA GUERRE.

M. Garella (O ✻), *Ingénieur en chef*, à Alger.
M. Ville, *Ingénieur ordinaire*, à Alger.
M. Dubocq, *Ingénieur ordinaire*, à Bône.

COMMISSION CENTRALE DES MACHINES A VAPEUR. MM.

Cordier (C ✻), *Inspecteur gén. des mines*, *Memb. de l'Acad. des Sciences*, Président.
De Bonnard (C ✻), *Inspecteur général des mines*, *Memb. de l'Académie des Sciences.*
Kermaingant (C ✻), *Inspecteur général des ponts et chaussées*, *en retraite.*
Thirria (O ✻), *Inspecteur général des Mines.*
Combes (O ✻), *id.* *Membre de l'Académie des Sciences.*
Mary (O ✻), *Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées.*
Bélanger ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées.*
Lamé ✻, *Ingénieur en chef des mines*, *Membre de l'Académie des sciences.*
Regnault ✻, *id.* *id.*
Lamaestre, *Ingénieur de la marine.*
Lorieux ✻, *Ingénieur en chef des mines*, Secrétaire, rue Taranne, 10.
Philipps, *Ingénieur ordinaire*, Secrétaire-Adjoint, rue Blanche, 8.

COMMISSION DE STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE MINÉRALE. MM.

Migneron (O ✻), *Inspecteur général des mines*, Président.
Thirria (O ✻), *Ingénieur en chef*, *Secrétaire du Conseil général des mines.*
De Cheppe (O ✻), *chef de division*, *en retraite.*
Chevalier (Michel) (O ✻), *Ingénieur en chef des mines.*
Levallois ✻, *Ingénieur en chef*, *Secrétaire du Conseil général des mines.*
Salomon ✻, *Chef de la division des mines.*
Le Play ✻, *Ingénieur en chef des mines*, Secrétaire, rue de Belle-Chasse, 10.

ÉCOLE NATIONALE DES MINES,

rue d'Enfer, 34.

L'Ecole des Mines, créée par arrêté du Conseil d'Etat du 19 mars 1783, progressivement développée par la loi du 30 vendémiaire an IV et par l'ordonnance du 5 décembre 1816, est placée sous la surveillance du Ministre des Travaux publics, assisté du Conseil central des Ecoles des Mines. Elle a pour but: 1° de former des ingénieurs destinés au recrutement du corps des Mines; 2° de répandre dans le public la connaissance des sciences et des arts relatifs à l'industrie minérale, et, en particulier, de former des praticiens propres à diriger des entreprises privées d'exploitation de mines et d'usines minéralurgiques; 3° de réunir et de classer tous les matériaux nécessaires pour compléter la statistique minéralogique des départements de la France et des colonies françaises; 4° de conserver un Musée et une Bibliothèque consacrés spécialement à l'industrie minérale, et de tenir les collections au niveau des progrès de l'industrie des mines et usines et des sciences qui s'y rapportent; 5° enfin d'exécuter, soit pour les administrations publiques, soit pour les particuliers, les essais et analyses qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

L'Ecole reçoit trois catégories d'élèves: 1° les *Elèves-Ingénieurs* destinés au recrutement du corps des mines pris parmi les élèves de l'Ecole Polytechnique; 2° les *Elèves externes* admis par voie de concours et qui, après avoir justifié à leur sortie de connaissances suffisantes, sont déclarés aptes à diriger des exploitations de Mines et des Usines minéralurgiques, et reçoivent à cet effet un brevet qui leur confère le titre d'*Elève bréveté;* 3° enfin, des *Elèves étrangers* admis, sur la demande des ambassadeurs ou chargés d'affaires, par décision spéciale du Ministre des Travaux publics.

Les cours oraux de Minéralogie, de Géologie et de Paléontologie sont ouverts au public du 15 novembre au 15 avril.

La Bibliothèque est ouverte au public tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 10 à 3 heures, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Toute personne qui désire faire exécuter l'essai d'une substance minérale est admise à en faire le dépôt au secrétariat de l'Ecole; l'inscription de la demande du déposant mentionne la localité d'où provient la substance à essayer. Il est aussitôt procédé à ceux de ces essais qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

Tous les services de l'Ecole, Enseignement, Musée, Bibliothèque et Bureau d'essai sont gratuits.

ADMINISTRATION. MM.

Dufrénoy (O ✻), *de l'Acad. des Sciences, Inspecteur général, Directeur de l'Ecole.*
Le Play ✻, *Ingénieur en chef 1re classe, Inspecteur des études.*

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs.* MM.

De Sénarmont ✻, *Ingénieur en chef* . . . . . . *Minéralogie.*
Elie de Beaumont (O ✻), *de l'Ac. des Sc. Insp. gén. 2e cl.* *Géologie.*
Combes (O ✻), *de l'Acad. des Sc., Insp. gén. 2e cl.* *Exploitation.*
Le Play ✻, *Ingén. en chef* . . . . *Minéralurgie.*
Ebelmen ✻, *Ingénieur ordinaire* . . . . . . *Docimasie.*
Reynaud, *Ingénieur ordinaire* . . . . *Econom. et législat. des mines.*
Couche, *Ingénieur ordinaire* . . . . *Chemins de fer et construct.*
Delaunay, *Ingénieur ordinaire* . . . . *Dessin et géom descrip. appliq.*
De Chancourtois, *Ingénieur ordin.* . . . . . . *Géom. descr. appl. Calc. infinit. Dessin. Lever de plans.*
Rivot, *Ingénieur ordin., Directeur du laboratoire, chargé d'un cours de Chimie préparatoire pour les élèves externes.*
Callon, *Ingénieur ordin., Professeur suppléant d'exploitation.*
Berthier (O ✻), *Inspecteur-général en retraite, Professeur honoraire.*

COLLECTIONS, BIBLIOTHÈQUE. MM.

Le Play ✻, *Ingénieur en chef, Conservateur.*
Bayle, *Ingén. ord. 2e cl., Adj. au Conservateur, chargé de leçons sur la Paléontologie.*

BUREAU D'ESSAIS POUR LES SUBSTANCES MINÉRALES.

M. Rivot, *Ingénieur ordinaire*, *chargé de la direction des essais.*

SERVICE DE SANTÉ.

M Lacroix (O ✳), *Médecin-Chirurgien.*

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Roussel-Galle ✳, Ingénieur en chef, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Fénéon, *Ingénieur en chef*..... *Minéralogie et Géologie.*
N........................ *Préparation mécanique et machines; Exploitation et Construction.*
Flajolot, *Élève Ingénieur*..... *Chimie et Métallurgie.*

ÉCOLE DES MAÎTRES-OUVRIERS MINEURS D'ALAIS (Gard).

(Cette Ecole est placée sous l'inspection de l'Ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique d'Alais).

Dupont, *Ingénieur ordin.*, 2e *cl.* Directeur de l'École.

OFFICIERS DE PORT.

AUDE.

La Nouvelle.. Rival, *Lieutenant.*

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille..... Des Rousseaux ✳, *Capit.* Seire ✳, *Lieutenant.* Eméric ✳, *idem.*
Arles........ Simon, *idem.*

CORSE.

Bastia....... Oletta, *Lieutenant.*

CALVADOS.

Honfleur...... Delomosne, *Lieutenant.*
Caen........ Salmon ✳, *idem.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Rochefort.... DeSandfort (O ✳), *Lieutenant.*
La Rochelle.. Vatinel, *idem.*

FINISTÈRE.

Brest........ Gestin, *Lieutenant.*

GIRONDE.

Bordeaux..... Aligé, *Capitaine.* Mendousse ✳, *idem.* Guénon, *Lieutenant.* Dumont ✳, *idem.*
Pauillac..... Mony, *idem.*

HÉRAULT.

Cette......... Eynard, *Capitaine.* Chabert, *Lieutenant.*

ILLE-ET-VILAINE.

Saint-Malo... Hercouet, *Lieutenant*

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes...... Peltié ✳, *Capitaine.* Poussin, *Lieutenant.*

MANCHE.

Cherbourg.... Frigoult, *Lieutenant.*
Granville.... Letourneur ✳, *idem.*

MORBIHAN.

Lorient...... Obriet ✳, *Lieutenant.*

NORD.

Dunkerque... Pasquet, *Lieutenant.* Conseil, *idem.*

PAS-DE-CALAIS.

Calais....... Pollet ✳, *Capitaine.*
Boulogne..... N......, *Capitaine.* Cary, *Lieutenant.*

PYRÉNÉES (BASSES).

Bayonne..... Jauréguiberry, *Capit.*

SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen....... Legrand ✳, *Capitaine.* Exard ✳, *Lieutenant.*
Dieppe...... Collas, *Lieutenant.*
Tréport..... Leprestre, *Lieutenant.*

INSPECTION DES PORTS.

Navigation intérieure.

M. Duval, *Inspecteur principal des ports*, à Paris.

PALAIS NATIONAUX.

ADMINISTRATION ET SURVEILLANCE.

Service d'inspection.

Le service de la Régie des Palais nationaux est divisé en deux inspections, comprenant :

La première, les Palais des Tuileries, du Louvre, du Luxembourg, de Versailles, de Trianon, de St-Cloud, de l'Elysée, le Palais-National et le monument de la rue d'Anjou.

La deuxième, les Palais de Meudon, de Fontainebleau, de Compiègne, de Pau, la Terrasse et les Parterres de Saint-Germain.

M. DRUY ✱, *Inspecteur pour la 1re inspection*, } à Paris.
M. LECHESNE (C ✱), *Insp. pour la 2e inspect.*, }

Service d'Administration et de Surveillance.

PALAIS DES TUILERIES. Messieurs,

Gally ✱, *Régisseur.*
Bourgeois ✱, *Architecte.*
Marchand ✱, *Médecin.*

PALAIS DU LOUVRE. Messieurs,

Gally ✱, *Régisseur.*
Duban ✱, *Architecte.*
Jadelot, *Médecin.*

PALAIS-NATIONAL. Messieurs,

Breil, *Régisseur.*
Chabrol, *Architecte.*
Jadelot, *Médecin.*

PALAIS DE L'ÉLYSÉE. Messieurs,

Thiboutot (O ✱), *Commandant milit.*
Ballet (O ✱), *Régisseur.*
Lacroix, *Architecte.*

PALAIS DU LUXEMBOURG. Messieurs,

Daveluy, *Régisseur.*
De Gisors (O ✱), *Architecte.*
Rouget, *Médecin.*

PALAIS DE VERSAILLES. Messieurs,

Brechtel (O ✱), *Command. militaire.*
Amat (O ✱), *Régisseur.*
Questel, *Architecte.*
Thibault, *Médecin.*

PALAIS DE TRIANON. Messieurs,

Brechtel (O ✱), *Command. militaire.*
Bonneau, *Régisseur.*
Questel, *Architecte.*
Thibault, *Médecin.*

PALAIS DE FONTAINEBLEAU. Messieurs,

De Bruc (O ✱), *Commandant militaire.*
Pecheux-Herbenville, *Régisseur.*
Lamy, *Régisseur adjoint.*
Blouet, ✱ *Architecte.*
Escalonne, *Médecin.*

PALAIS DE SAINT-CLOUD. Messieurs,

Thierion ✱, *Commandant militaire.*
Pasdeloup, *Régisseur.*
Clerget, *Architecte.*

PALAIS DE MEUDON. Messieurs,

Mazoyer ✱, *Commandant militaire.*
Amanton ✱, *Régisseur.*
Lefuel, *Architecte.*

PALAIS DE COMPIÈGNE. Messieurs,

Preaux-Locré (C ✱), *Comm. militaire.*
Monavon, *Régisseur.*
Leblanc, *Architecte.*
Denechaud, *Médecin.*

PALAIS DE PAU. Messieurs,

N....., *Commandant militaire.*
Lecomte, *Régisseur.*
Latapie, *Architecte.*

TERRASSE ET PARTERRES DE ST-GERM.

Cailloux, *Architecte, f. f. de Régisseur.*

BATIMENS CIVILS ET MONUMENS PUBLICS.

CONSEIL GÉNÉRAL DES BATIMENS CIVILS.

Le Conseil général des Bâtimens civils est présidé par le Ministre, et, en son absence, par le Vice-Président; il examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtimens civils de la République, et les plans d'alignemens des rues et places de Paris et des autres villes; il donne son avis sur les questions d'art et de comptabilité qui sont soumises à son examen par les divers Ministres.

Il prononce sur les concours entre architectes.

Membres du Conseil, Inspecteurs-généraux. Messieurs,

Caristie ✻, *M. de l'Inst., Vice-Présid.*, r. du Bac, 58. pass. Ste-Marie,
Leclère (Achille) ✻, *Membre de l'Institut*, rue Caumartin, 37.
Biet ✻, rue des Petites-Ecuries, 15.
Grillon ✻, boul. St-Denis, 22 *bis*.
Mérimée ✻, *Memb. de l'Inst. Insp.-gén. des monum. historiq.*, r. Jacob, 1
Gourlier ✻, *Secrétaire du Conseil*, rue des Beaux-Arts, 2.

Membres honoraires. Messieurs,

Fontaine (C ✻), *Membre de l'Institut.*
Vitet (O ✻), *idem.*
Taylor (C ✻).
Huvé (O ✻), *Membre de l'Institut.*
Pellechet ✻.
Blouet ✻.
Debret ✻, *Membre de l'Institut.*
Duban ✻.
Le Bas ✻, *Membre de l'Institut.*
De Gisors (O ✻).
Visconti (O ✻).

Auditeurs. Messieurs,

Bruyère.
Leblin de Chatellenot.
Moutard-Martin.
Blot.
Uchard.
Lincelle.
Hamon.
Ballu.
Heiss.

CONSERVATION ET ENTRETIEN DES MONUMENS PUBLICS ET PALAIS NATIONAUX.

Les Membres du Conseil général des Bâtimens civils sont chargés de l'inspection générale des travaux, soit à Paris, soit dans les départemens.

	Bâtimens civils.	*Architectes.* MM.
1r CIRCONSCRIPTION. M. Caristie ✻, *Insp.-gén.* M. de Ligny, *Inspecteur ordinaire.*	Panthéon.	Destouches ✻.
	Bibliothèque Sainte-Geneviève. . . .	Labrouste(H.) ✻.
	Ministère des Travaux publics. . . .	Meunié.
	Cour de Cassation.	Lenormand.
	Monument du Pont-Neuf	Le Bas (O ✻.
	Palais de l'Institut.	Le Bas (O ✻.
	Théâtre de l'Odéon	De Gisors (O ✻).
	Institution des Sourds-Muets.	Philippon ✻.
	Ecole des Beaux-Arts.	Duban ✻.
	Archives de la Cour des comptes. . .	Van Cleemputte ✻
	Palais du Conseil-d'Etat et de la Cour des comptes.	Lacornée ✻.
	Ecole Normale.	De Gisors ✻.
	Dépôt de l'Ile des Cygnes.	Labrouste(H.) ✻.
2e CIRCONSCRIPTION. M. Grillon ✻, *Inspecteur-général*. . . . . M. Lepreux, *Inspect. ordin.*	Muséum d'histoire naturelle	Rohault ✻.
	Ecole vétérinaire d'Alfort.	Robelin.
	Bibliothèque de l'Arsenal.	Labrouste (Th.)
	Monument de la place des Vosges. .	N. . . . .
	Conservatoire des Arts et Métiers . .	Vaudoyer.
	Monument de Juillet.	Duc ✻.
	Maison nationale de Charenton. . . .	Gilbert ✻.
	Palais nationaux.	
	Palais de Fontainebleau	Blouet ✻.
	Terrasse et Parterres de St.-Germain.	Cailloux.
	Château de Pau.	Latapie.

Circonscription	*Bâtiments civils.*	*Architectes.* MM.
3ᵉ CIRCONSCRIPTION. M. Biet ✻, *Inspecteur-général.* M. Roussel, *Inspect. ord.* M. Poulain, *idem*	Arc de triomphe de l'Etoile	Blouet ✻.
	Obélisque de Louqsor. Colonne de la place Vendôme.	Hittorff ✻.
	Théâtre de la Nation. Magasin rue Richer.	Rohault (Ch.) ✻.
	Conservatoire de Musique.	Janniard.
	Eglise Saint-Denis.	Viollet-Leduc. Mesnager ✻.
	Porte St-Denis. Porte St-Martin.	Visconti (O ✻).
	Monument de la place des Victoires. Colonne de Boulogne.	Henry ✻.
	Palais nationaux.	
	Palais de Versailles et de Trianon.	Questel.
	Eaux de Versailles et de Marly.	Seguy ✻.
	Magasins de la rue Bergère. Monument de la rue d'Anjou.	Laforest.
	Bâtimens civils.	
4ᵉ CIRCONSCRIPTION. M. A. Leclère ✻, *Inspecteur-général.* M. Delalande, *Inspecteur ordinaire.*	Institution des Jeunes-Aveugles	Philippon ✻.
	Archives nationales.	Lelong.
	École gratuite de Dessin	Constant-Dufeu.
	Ecole des mines.	Duquesney ✻.
	Observatoire de Paris.	De Gisors (O ✻).
	Collége de France.	Letarouilly.
	Bibliothèque nationale	Visconti (O ✻).
	Ecole des Ponts et Chaussées.	Garrez.
	Observatoire de Marseille.	Barral.
	Palais de l'Académie de France, à Rome.	Marini.
	Palais nationaux.	
	Palais de l'Elysée.	Lacroix (Eugène).
	Ecuries, rue Montaigne.	Fontaine neveu.
	Manufacture des Gobelins	Baltard (P.).
	Palais de Compiègne.	Leblanc.
	Manufacture de Beauvais.	Weil.
	Bâtimens civils.	
5ᵉ CIRCONSCRIPTION. M. Gourlier, *Insp.-gén.*	Dépôt d'Etalons de Saint-Lô.	Doisnard.
	Dépôt d'Etalons de Lamballe.	Guépin.
	Haras du Pin.	Lavenas père.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE GROSSE RESTAURATION DES ÉDIFICES PUBLICS.

M. Caristie ✻, *Inspecteur général.*

	MM.
Sainte-Chapelle	Lassus, *Architecte.*
Dépôt des Cartes et Plans de la Marine	Lefèvre, *Architecte.*
Palais du Luxembourg	De Gisors (O ✻), *Architecte.* Gondoin, *Architecte adjoint.*
Palais de l'Assemblée législative	De Joly ✻, *Architecte.*
Panthéon	Destouches ✻, *Architecte.*
Ecole des Beaux-Arts	Duban ✻, *Architecte.*
Ministère de l'Intérieur	Moreau, *Architecte.*
Ministère de la Guerre	Renié ✻, *Architecte.*

	MM.
Ministère de l'Instruction publique.........	De Gisors (O ✻), *Architecte.*
Bibliothèque Sainte-Geneviève.............	Labrouste (H) ✻, *Architecte.*
Palais du Louvre........................	Duban ✻, *Architecte.*
M. A Leclere ✻, *Inspecteur-général.*	
Ecole des Mines........................	Duquesney ✻, *Architecte.*
Ecole nationale Polytechnique.............	Renié ✻, *Architecte.*
Archives nationales......................	Lelong, Gréterin, *Architectes.*
M. Grillon ✻, *Inspecteur-général.*	
Muséum d'histoire naturelle..............	Rohault ✻, *Architecte.*
Conservatoire des Arts et Métiers..........	Vaudoyer, *Architecte.*
M. Biet ✻, *Inspecteur général.*	
Conservatoire de Musique................	Janniard, *Architecte.*
Hôtel du Ministère des Affaires étrangères....	Lacornée ✻, *Architecte.*
Bâtiments du Timbre.....................	Victor Baltard, *Architecte.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES DES TRAVAUX DES DÉPARTEMENS.

1re CIRCONSCRIPTION. M. Caristie ✻, *Inspecteur général.*	Côte-d'Or, Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Nièvre, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Infér., Yonne.
2e CIRCONSCRIPTION. M. Biet ✻, *Inspecteur général....*	Aisne, Ardennes, Aube, Doubs, Marne, Marne (Haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Somme, Vosges.
3e CIRCONSCRIPTION. M. Leclère ✻, *Inspecteur général.*	Ain, Allier, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Bouches-du-Rhône, Corse, Drôme, Gard, Isère, Jura, Hérault, Loire, Loire (Haute), Lozère, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Var, Vaucluse.
4e CIRCONSCRIPTION. M. Grillon ✻, *Inspecteur général.*	Ariège, Aude, Aveyron, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Creuse, Dordogne, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Indre, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Pyrénées (Hautes). Pyrénées (Basses), Pyrénées-Orientales, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne, Vienne (Haute).
5e CIRCONSCRIPTION. M. Gourlier ✻, *Inspecteur général.*	Calvados, Côt.-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loire-Infér., Maine-et Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe.

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

Rue de Varennes, 26.

M. DUMAS (C ✻), Représentant du peuple, *Ministre Secrétaire d'Etat* (1).

M. DE LAVENAY (Victor), *Secrétaire-général* (2).

Cabinet particulier du Ministre.

M. Richaud ✻, *Chef du Cabinet.*

Réception et ouverture des dépêches; correspondance particulière; demandes d'audiences; affaires réservées.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

BUREAU CENTRAL.

M. Chareton, *Chef.*

Enregistrement et distribution des dépêches; transmission des dépêches télégraphiques; départ de la correspondance; franchise et contreseing; rappel des affaires en retard; personnel de l'administration centrale; demandes d'emploi; préparation du travail relatif aux nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion-d'Honneur; réunion des affaires renvoyées au Conseil-d'Etat; archives; enregistrement, classement et conservation des arrêtés du pouvoir exécutif et des décisions ministérielles; délivrance des ampliations et expéditions nécessaires pour l'exécution de ces actes; dépôt des circulaires; bibliothèque du Ministère; légalisations; affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau; publication du *Bulletin* officiel du Ministère; abonnemens et impressions de toute nature; insertions dans les journaux; dépenses relatives au matériel; adjudications, marchés, etc.; service du matériel; inventaires — Secours aux colons de Saint-Domingue, réfugiés de Saint-Pierre, de Miquelon et du Canada. — Centralisation du service administratif des manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais; nomination à tous les emplois dans le cadre du personnel de ces établissements; approbation des dépenses et examen des comptes; conseil de perfectionnement institué auprès des manufactures nationales.

BUREAU DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE DE FRANCE.

M. Moreau de Jonnès ✻, *Chef.*

Centralisation des documens qui doivent servir à la continuation de la statistique générale de la France; travail sur ces documens et publication de leurs résultats.

---

(1) Le Ministre reçoit MM. les Représentants les mardis et jeudis, de huit à dix heures du matin, et donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

(2) Le Secrétaire-général reçoit en audience particulière toutes les personnes qui se présentent les lundi et jeudi de chaque semaine de 9 à 11 heures du matin.

Les Chefs de division reçoivent toutes les personnes qui se présentent les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Le public n'est admis dans les bureaux ci-dessous désignés qu'aux heures et jours ci-après fixés, savoir:

Bureau de la législation et des tarifs de douanes en France (primes de pêches), mardis, jeudis et samedis de 2 à 4 heures.

Bureau de l'industrie (brevets d'invention), tous les jours, de midi à quatre heures

Bureau de la comptabilité (lettres d'avis), les lundis et jeudis, de 2 à 4 heures.

L'entrée des bureaux non dénommés ci-dessus ou à d'autres heures que celles indiquées est interdite au public.

BUREAU DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

M. Magnan (Jules), *Chef.*

Budgets et comptes; états mensuels; journal et grand-livre; bordereaux et situations périodiques des dépenses liquidées, mandatées et payées; centralisation et vérification des comptes-matières de tous les services; ordonnancement de dépenses sur les fonds généraux du budget; journaux, livres auxiliaires, etc.; caisse des retraites; vérification, apurement et centralisation des comptes des divers établissemens dépendant du Ministère.

Caisse du Ministère.

M. Larréguy, *Agent spécial, Caissier.*

Payement des dépenses relatives au personnel et au matériel de l'administration centrale, aux secours accordés aux colons et à divers services ayant un caractère d'urgence.

DIVISION DE L'AGRICULTURE.

M. Monny de Mornay ✻, *Chef de division.*

BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET VÉTÉRINAIRE.

M. Delagarde, *Chef.*

Institut national agronomique; écoles régionales d'agriculture; fermes-écoles; colonies et asiles agricoles; inspection générale de l'agriculture; écoles nationales vétérinaires; approbation des dépenses de ces établissemens; exercice de la médecine vétérinaire, etc.; vétérinaires; épizooties; règlement des frais de traitemens des épizooties.

BUREAU DES ENCOURAGEMENS A L'AGRICULTURE ET DES SECOURS.

M. Prévost (Charles), *Chef.*

Conseil général d'agriculture; conseil d'agriculture; préparation des lois et réglemens relatifs à l'agriculture; associations agricoles; missions agronomiques; concours d'animaux de boucherie et autres; encouragemens à l'agriculture; perfectionnement de l'industrie rurale; dessèchemens et assainissemens; irrigations; police rurale; mise en culture des landes; reboisement; centralisation et publication des renseignemens concernant l'agriculture; souscription; industrie séricicole; primes accordées pour la destruction des animaux nuisibles; secours pour pertes résultant d'épizooties, grêle, inondations, incendies, etc.

BUREAU DES SUBSISTANCES.

M. Julien, *Chef.*

Législation sur les céréales; état des prix régulateurs de l'importation et de l'exportation des grains; mercuriales générales de la France et de l'étranger; libre circulation des grains; établissement des foires et marchés; régime et tarif des abattoirs; examen des règlemens des Maires sur la boulangerie, la boucherie et sur la vente des comestibles dans les foires et marchés; approvisionnement de Paris; marchés et chantiers de bois à brûler et charbons.

SERVICE CENTRAL DES HARAS.

M. Gayot ✻, *Inspecteur-général, Chef du service central.*

BUREAU DES HARAS.

M. de Baylen, *Chef.*

Administration des haras et dépôts d'étalons; approbation des dépenses et examen des comptes de ces établissemens; conseil des haras; école des haras; commission du Stud-Book; règlemens généraux; achat et répartition d'étalons; organisation du service de la monte; approbation d'étalons particuliers; primes; courses; encouragemens; statistique hippique.

DIVISION DU COMMERCE INTÉRIEUR.

M. Delambre ✻, *Chef de division.*

BUREAU DU COMMERCE.

M. Chabanel, *Chef.*

Préparation des lois et règlemens relatifs au commerce intérieur; conseil général et chambres de commerce; concours à l'établissement des tribunaux de commerce; création et police des bourses de commerce; nomination des agens de change dans les départemens et des courtiers dans toute la France; approbation des tableaux de marchandises à vendre par le ministère des courtiers; droits de courtage; sociétés anonymes; caisses d'épargnes; assurances; tontines et commission de surveillance de ces établissemens; sociétés de prévoyance et de secours mutuels entre les travailleurs; sociétés d'encouragement pour le commerce; examen des règlemens relatifs à la police commerciale dans les foires, marchés, ports et autres lieux publics, et à l'exercice des professions qui s'exploitent sur la voie publique; objets divers; patentes; faillites; ventes publiques, etc.; statistique commerciale.

BUREAU DE L'INDUSTRIE.

M. Audiganne, *Chef.*

Préparation des lois et règlemens relatifs aux arts et manufactures; conseil général, comité consultatif et chambres consultatives des arts et manufactures; conservatoire national et écoles nationales des arts et métiers; école centrale des arts et manufactures; école d'horlogerie; écoles industrielles; sociétés d'encouragement pour l'industrie; conseils de prud'hommes; brevets d'invention; dessins et marques de fabriques; livrets d'ouvriers; travail des enfans dans les manufactures; exposition publique des produits de l'industrie; conditions publiques des soies; encouragemens à l'industrie; statistique industrielle.

BUREAU DE LA POLICE SANITAIRE ET INDUSTRIELLE.

M. Foubert ✻, *Chef.*

Police sanitaire; comité consultatif d'hygiène publique; commissions et intendances sanitaires; lazarets; quarantaines, etc; correspondance relative à l'état de la santé publique tant en France qu'à l'étranger; épidémies; rapports avec l'académie nationale de médecine; encouragement et propagation de la vaccine; règlement sur la police des professions médicales; remèdes secrets; mesures générales relatives à la salubrité; police et régime des établissemens d'eaux minérales; examen et approbation des règlemens relatifs à ces établissemens; nomination des médecins inspecteurs; subventions

Etablissemens insalubres et incommodes; fabriques et ateliers dans le rayon des Douanes; système métrique; personnel des employés de la vérification des poids et mesures.

DIVISION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

M. Fleury ✻, *Chef de division.*

BUREAU DE LA LÉGISLATION ET DES TARIFS DE DOUANES EN FRANCE.

M. Ozenne, *Chef.*

Recherche et discussion des moyens d'étendre et de fortifier le commerce de la France et ses relations avec les colonies et l'étranger; traités de commerce et de navigation; préparation des tarifs et lois de douanes; instruction des réclamations contre l'application qui en est faite; institution et régime des entrepôts; conseil supérieur de commerce; pêches maritimes: baleine, morue, hareng, etc.; liquidation des primes: salaisons.

Commissaires experts et jury assermenté; questions relatives à l'application du tarif des douanes et à la recherche à l'intérieur des tissus prohibés; rapports avec le Comité consultatif des arts et manufactures.

BUREAU DE LA LÉGISLATION COMMERCIALE ET DES TARIFS DE DOUANES A LÉTRANGER.

M. Armandies ✻, *Chef.*

Centralisation des documens sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers; étude et appréciation des tarifs de douanes et de navigation de ces pays; questions concernant leur application à notre commerce et les réclamations y relatives.

Traduction, mise en ordre et publication des tarifs, lois et règlemens de douanes et de navigation des pays étrangers.

BUREAU DES FAITS COMMERCIAUX.

M. Chemin-Dupontès ✻, *Chef.*

Centralisation de la statistique et des documens concernant la navigation et le commerce de la France, des colonies et des puissances étrangères; études; publications.

Conseils judiciaires du Ministère.

M. Delalleau ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Tronchet, 30.
M. Pinède (Alphonse), *Avocat à la Cour d'appel*, rue Neuve-Saint-Eustache, 26.
M. Lombard, *Avoué près le Tribunal de 1re instance*, rue Gaillon, 10.
M. Frémyn ✻, *Notaire*, rue de Lille, 11.

M. Bonnet de Malherbe, *Médecin du Ministère*, rue Neuve-Saint-Augustin, 69.

AGRICULTURE.

SERVICE DE L'AGRICULTURE.

Inspection générale de l'Agriculture. Messieurs,

Lefebvre-Sainte-Marie ✻, *Inspecteur-général*, boul. Montmartre, 14.
Victor Rendu ✻, *idem*, rue de l'Abbaye, 12.
Chambellant, *idem*, rue de l'Université, 88.
Lefour ✻, *idem*, rue Saint-Honoré, 315.
Rayé, *Inspecteur-adjoint*, rue de Bourgogne, 21 *bis*.
Math. de Dombasle ✻, *idem*, rue de l'Université, 99.

CONSEIL GÉNÉRAL D'AGRICULTURE (1).

Membres de ce Conseil. Messieurs,

Decazes (G ✻).
De Cambis d'Orsan (O ✻).
Ch. Dupin (G O ✻).
De Rambuteau (G O ✻).
Busche ✻, de la Société nat. et cent. d'agriculture.
Darblay ✻, Memb. de la Société d'agric.
Héricart de Thury (O ✻), *idem*.
De Mirbel (C ✻), *idem*.
De Silvestre ✻, *idem*.
Yvart (O ✻), *idem*, Inspecteur-général des Écoles vétérinaires et des Bergeries.
De Gasparin (G O ✻), Memb. de la Soc. d'Ag.
Trochu (O ✻), *idem*.
Perrault de Jotemps.
Saunac ✻.
Piscatory (C ✻).
Bella (O ✻), Direct. de l'Institution agronomique de Grignon.
Lefebvre (Julien) ✻, propriétaire.
Beauvais (Camille) ✻, Direct. de la Ferme expérimentale des bergeries de Sénart.
De Behague (O ✻), M. du Cons. g. du Loiret.
J. Boulay (de la Meurthe) (O ✻), Conseiller d'Etat.
Lemaire ✻.
De Morny ✻.
De Beaumont (de la Somme).
D'Angeville ✻.
Desjobert.
De Gasparin (de la Drôme) ✻.
De Lamartine ✻.
Tourret.
De Tracy (O ✻).
Vuitry.
Anglès.
De Caumont.
Lefebvre-Ste-Marie ✻. Insp.-gén. de l'agric.
Leroy (de Béthune), propriétaire, membre de la société d'agriculture de Douai.
De Tocqueville, membre de la société d'agriculture de Compiègne.
Vilmorin ✻, membre de la société nation. et centrale d'agriculture.
De Caumont-Laforce ✻.
De Jouffroy-Gonsans ✻, propriétaire.

---

(1) Voir à la page 174, ce qui concerne la création du Conseil général d'Agriculture, ses réunions et ses attributions.

Moll ✻, prof. au Conserv. des arts et mét.
Royer ✻, anc. inspect.-gén. de l'agriculture.
De Bernon ✻, propriétaire.
Dupreuil de Pouy ✻, propriétaire.
D'Assailly, propriétaire.
De Liancourt (C ✻), propriétaire.
Monny de Mornay ✻, chef de la division de l'agriculture.
Nivière, dir. de l'Inst agr. de la Saulsaie (Ain).
Pommier ✻, prop., rédact. en chef de l'*Écho*, journal des arts agricoles et industriels.
Puvis ✻, de la société d'agriculture de l'Ain.
Victor Rendu ✻, inspecteur-général de l'agriculture.
Jules Rieffel ✻, direct. de l'institut agricole de Grand-Jouan (Loire-Inférieure).
De Romanet, propriétaire.
De Torcy ✻, *idem*.

M. Ch. Prevost, Chef du bureau d'agriculture, *Secrétaire du Conseil*.

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES ET BERGERIES NATIONALES.

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES.

Ces Etablissemens, destinés à former des Vétérinaires, sont au nombre de trois, et situés à Alfort près Paris, à Lyon et à Toulouse.

Tous les sujets de l'âge de 17 à 25 ans peuvent être admis au nombre des élèves : les uns sont aux frais des parens, et les autres titulaires de bourses entières ou de demi-bourses.

La pension est de 360 francs par an, payables par trimestre et d'avance; tous les élèves sont soumis au même régime, sont habillés de la même manière et reçoivent la même instruction.

L'époque d'entrée est fixée au 10 octobre de chaque année; nul ne peut être reçu que d'après une autorisation du Ministre de l'Agriculture et du Commerce; les sujets autorisés à se présenter ne prennent définitivement rang parmi les élèves qu'après avoir prouvé, devant le jury d'examen, qu'ils réunissent les conditions requises, qui sont : de savoir forger, en deux chaudes, un fer de cheval ou de bœuf, et de faire preuve de connaissances sur la langue française, l'arithmétique, la géométrie et la géographie.

Toute demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'entrer dans l'une des écoles vétérinaires doit être adressée, avant le 1er septembre de chaque année au plus tard, au Ministre de l'agriculture et du commerce, avec l'acte de naissance du pétitionnaire, un certificat de bonne conduite, une attestation constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite-vérole, et une obligation souscrite sur papier timbré, par les parens, de payer, par trimestre et d'avance, la pension à raison de 360 francs par an.

Le Gouvernement fait les frais de cent vingt bourses, dont une par département, à la nomination du Ministre de l'agriculture et du commerce, sur la présentation du Préfet, et trente-quatre à la nomination directe du même ministre. Ces bourses sont toutes divisées en demi-bourses. Pour qu'un élève obtienne une demi-bourse, il faut qu'il ait étudié pendant six mois au moins comme élève payant pension, et qu'il se soit fait remarquer par la régularité de sa conduite et par des succès dans ses études. L'élève titulaire d'une demi-bourse peut en obtenir une seconde, mais toujours comme récompense de sa conduite et de ses succès.

Le Ministre de la guerre entretient à l'Ecole d'Alfort quarante élèves militaires pour le service des corps de troupes à cheval.

Les élèves qui, après quatre années d'études, sont reconnus en état d'exercer l'art vétérinaire, reçoivent un diplôme de Vétérinaire, dont la rétribution est fixée à 100 francs.

Les Ecoles vétérinaires ont des hôpitaux où sont reçus et traités tous les animaux malades. Les propriétaires de ces animaux n'ont à payer que la pension alimentaire dont le prix est fixé chaque année.

M. Yvart (O ✻), *Inspecteur-général des Ecoles Vétérinaires et des Bergeries nationales*, rue du Marché d'Aguesseau, 11.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DES ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES.

Ce Conseil, établi par décret du 28 octobre 1849, est chargé d'indiquer les mesures à prendre pour améliorer l'enseignement de la médecine vétérinaire dans les Ecoles nationales. Il prépare le programme des concours pour les emplois de professeurs et de chefs de service;

indique les époques les plus convenables pour lesdits concours ; donne son avis sur les programmes des examens, aussi bien que sur l'emploi du temps des élèves. Il délibère sur toutes les questions qui lui sont adressées par le ministre de l'agriculture et du commerce, et lui présente chaque année, avec ses propositions, un rapport sur la situation des Ecoles vétérinaires, leur enseignement, leur discipline et les résultats obtenus.

Des membres du conseil peuvent être chargés, par le ministre, de missions d'inspections extraordinaires, ou d'enquêtes relatives aux Ecoles vétérinaires.

Le Conseil se réunit chaque année, le premier lundi de février, et s'assemble, en outre, toutes les fois que le ministre de l'agriculture le juge nécessaire. Il ne peut délibérer qu'autant que la moitié plus un de ses membres sont présents.

Le conseil de perfectionnement est composé ainsi qu'il suit : Le chef de la division de l'agriculture ; l'inspecteur-général des Ecoles vétérinaires ; deux inspecteurs-généraux de l'agriculture ; un inspecteur général des haras ; le directeur de l'Institut national et agronomique ; un membre de l'Académie des Sciences (section d'économie rurale et vétérinaire) ; un membre de la Société nationale et centrale d'agriculture ; un membre du conseil général d'agriculture ; un vétérinaire principal ; un vétérinaire exerçant. Les membres qui ne sont pas nominativement désignés, à raison de leur emploi, comme faisant partie du conseil, sont nommés par le ministre. Le ministre de l'agriculture et du commerce préside le Conseil de perfectionnement des Ecoles vétérinaires. Il est remplacé, en cas d'absence, par le chef de division de l'agriculture. Le chef du bureau de l'enseignement agricole et vétérinaire remplit les fonctions de secrétaire près dudit conseil.

Membres du Conseil. Messieurs,

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce, *Président.*
Monny de Mornay ✻, *Chef de la division de l'agriculture.*
Yvart (O ✻), *Inspecteur-gén. des Ecoles vétérinaires.*
Lefebvre-Sainte-Marie ✻, *Inspecteur-général de l'agriculture.*
Rendu (Victor) ✻, *idem.*
Gayot ✻, *Inspecteur-gén. chargé du service central des haras.*
Bella (O ✻), *directeur de l'Institut national agronomique de Grignon.*
Rayer (O ✻), *membre de l'Académie des Sciences.*
De Béhague (O ✻), *membre du Conseil général d'agriculture.*
Barthélemy aîné ✻, *membre de la Société nationale et centrale d'agriculture.*
Riquet, *vétérinaire principal.*
Bouley jeune ✻, *vétérinaire.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

M. Renault ✻, *Directeur-Professeur.*

MM. Lassaigne ✻, Delafond ✻, Magne, Bouley (H.) ✻, Goubaux, *Professeurs.*
Clément, Colin, Raynal, *Chefs de service.*

MM. Lavocat ✻, *Régisseur.*
Faulconnier, *Surveillant en chef.*
Sonbrier, De St-Martin, *Surveillans adj. Maîtres d'études*
Tourné, *Secrétaire de la Direction.*
Delafond, *Econome.*
Bleynie ✻, *Chirurgien.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. Lecoq, *Directeur-Professeur.*

MM. Rey, Rodelt, Tabourin, Tisserant, *Professeurs.*
Baillet, Luton, Chauveau, *Chefs de service.*

MM. Bonnet, *Régisseur.*
Furtin, *Surveillant en chef.*
Dalençon, *Surveillant adjoint.*
Lapique, *Secrétaire de la direct.*
Lhomme, *Econome.*
Jeanson, *Médecin.*
Parat, *Médecin honoraire.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE.

M. Prince, *Directeur-Professeur.*

MM. Lavocat, *Professeur.*
Larroque, *idem.*
Lafosse, *idem.*
Gourdon, *Chef de service.*
Hérard, *idem.*
Serres, *idem.*

MM. Benoist, *Régisseur.*
Defite, *Secrétaire de la direction.*
Guénot, *Surveillant en chef.*
Barthès, *id. adjoint.*
Leroux, *Econome.*
Latour, *Médecin.*

BERGERIES NATIONALES.

BERGERIE DE RAMBOUILLET (Seine-et-Oise).

M. Pichat, *Régisseur.*

BERGERIE DU PAS-DE-CALAIS, A MONTCAVREL.

M. Dutertre, *Régisseur.*

BERGERIE DE GEVROLLE (Côte-d'Or).

M. Elysée-Lefèvre, *Régisseur.*

SERVICE DES HARAS.

Commission permanente du registre matricule pour l'inscription de chevaux de race pure (stud-book). Messieurs,

Lherbette, *Président*, rue Neuve-des-Mathurins, 38 *bis.*
D'Hédouville, rue Thiroux, 8.
Auguste Lupin, rue Lepelletier, 2.
Jules Reiset, rue Joubert, 22.
De Blangy, rue de Varennes, 35.
Paul Daru, rue de Lille, 61.
Mosselmann, allée des Veuves, 75.
De Croix ❋, rue de Grenelle-Saint-Germain, 29.
De Lancosme-Brèves, avenue de Lord Byron, 18.
Eugène Gayot ❋, *Insp. gén., ch. du serv. centr. des Haras,* Commiss. spécial.
De Baylen, *Chef du bureau des Haras,* Secrétaire de la Commission.

Conseil spécial des Haras. Messieurs,

Gayot ❋, *Inspecteur général, chargé du service central des Haras.*
Perrot de Thannberg ❋, Dupont (Adolphe) ❋, } *Inspecteurs-généraux des Haras.*
De Baylen, *Secrétaire du Conseil.*

Inspecteurs d'arrondissemens. Messieurs,

Des Mazis, *pour l'arrondissement du Nord,* à Abbeville.
Ed. Pétiniaud, *pour l'arrondissement de l'Ouest,* à Nantes.
De la Place ❋, *pour l'arrondissement de l'Est,* à Nancy.

Directeurs de Haras. Messieurs,

Houël ❋, *Directeur du Haras du Pin.*
De Saunhac ❋, *Directeur du Haras de Pompadour.*

Directeurs de Dépôts d'Etalons. Messieurs,

De la Houssaye, *à Abbeville.*
De Vaulgrennant, *à Angers.*
Flotte, *à Arles.*
Sain-Costard, *à Aurillac.*
Bioche, *à Blois.*
De Lastic Saint-Jal, *à Napoléon-Vendée.*

Des Chizeaulx, *à Braisne.*
Brunetière ✻, *à Cluny.*
Barbey, *à Jussey.*
Sarrans, *à Lamballe.*
Drieu, *à Langonnet.*
De Sauvagnac, *à Libourne.*
De Cormette, *à Montier-en-Der.*
Dupont (Ernest), *à Pau.*
Lacrampe, *à Rodez.*
Genestal, *à Rosières.*
De Laroque, *à Saint-Lô.*
Mailhard-Lacouture, *à Saint-Maixent.*
De Thélin, *à Strasbourg.*
De Beaune, *à Tarbes.*
Boscheron, *à Villeneuve-sur-Lot.*

ÉCOLE NATIONALE DES HARAS.

Professeurs. Messieurs.

Hamon, *principal des études.*
Du Taya.
Du Plessis.
De Montigny.
Malo.
Rondeaud.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE COMMERCE.

Ce Conseil, réorganisé par une ordonnance du 29 avril 1831, qui faisait suite à celles des 6 janvier et 20 mars 1824, 20 janvier 1828, 8 août 1829 et 27 janvier 1831, par lesquelles avaient été successivement créés et supprimés le bureau, le ministère et la commission provisoire du commerce, est entendu :

Sur les projets de lois et ordonnances concernant le tarif des douanes et leur régime, en ce qui intéresse le commerce; sur les projets de traités de commerce et de navigation; sur la législation commerciale des colonies; sur le système des encouragemens pour les grandes pêches maritimes; sur les vœux des Conseils généraux du commerce, des manufactures et du conseil d'agriculture; et sur toutes les questions que le Ministre juge à propos de lui renvoyer.

S'il y a lieu de procéder à des enquêtes, le Ministre les autorise à la demande du Conseil, ou y fait procéder d'office.

N. B. La composition actuelle du Conseil n'étant pas en rapport avec nos nouvelles institutions, il y a lieu de le réorganiser sur d'autres bases.

CONSEILS GÉNÉRAUX

DU COMMERCE, DES MANUFACTURES ET DE L'AGRICULTURE (1).

L'Ordonnance du 29 avril 1831 a reconstitué ces trois Conseils; ils tiennent une session annuelle dont le Ministre de l'Agriculture et du Commerce fixe l'époque et la durée; des convocations extraordinaires peuvent, en outre, être ordonnées. Ils délibèrent et émettent des vœux sur les propositions ou réclamations faites par les Membres des Conseils, soit en leur nom, soit au nom des Chambres de commerce, Chambres consultatives des manufactures, Sociétés d'agriculture, ou autres parties intéressées; ils donnent en outre leur avis sur toutes les questions que le Ministre juge à propos de leur soumettre. Des commissions mixtes, composées de membres des trois Conseils, ou de deux d'entre eux, suivant les matières, peuvent être réunies, lorsqu'il y a lieu. Chacun de ces Conseils nomme son président, qui devient de droit, jusqu'à la session suivante, membre du Conseil supérieur de commerce. Les fonctions des membres sont gratuites; elles durent trois ans; des commissaires désignés par le Président de la République sont chargés d'y exposer les questions qui y auraient été renvoyées et d'y fournir les explications et communications qui pourraient être nécessaires. Des employés du ministère sont délégués pour remplir auprès de ces Conseils les fonctions de secrétaires.

Commissaires près les Conseils, ayant entrée au Conseil supérieur de commerce.

M. Monny de Mornay ✻, *Chef de la division de l'agriculture*
M. Delambre ✻, *Ch. de la div. du comm. int.*
M. Fleury ✻, *Chef de la div. du comm. ext.*

(1) Voir ce dernier Conseil à la page 170.

CONSEIL GÉNÉRAL DU COMMERCE.

Ce Conseil est composé de Membres nommés par les Chambres de commerce, et pris, soit dans leur sein, soit dans leur circonscription. Chaque Chambre nomme un membre, à l'exception de celle de Paris qui en nomme huit, et de celles de Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen et le Havre, qui en nomment chacune deux.

Membres délégués par les Chambres de commerce. Messieurs,

Abbeville . . Randoing.
Amiens . . . Mallet.
Arras. . . . Crespel-Dellisse.
Avignon. . . Thomas aîné ✻.
Bastia . . . Lota.
Bayonne . . Detroyat.
Besançon. . Bretillot (L.).
Bordeaux. . { Roul ✻. Ducos (Th.) ✻.
Boulogne . . Adam (Alexandre) ✻.
Caen . . . . Gervais.
Calais. . . . Matis fils.
Carcassonne. Cazanave.
Châlon-s.-S. Schneider ✻.
Cherbourg. . Lelaidier.
Clermont-Ferr. Chauvassaignes.
Dieppe. . . . Deslandes ✻.
Dunkerque . Benj.-Morel.
Fécamp. . . Huet.
Granville. . . Théroulde ✻.
Gray.. . . . Lacordaire ✻.
Honfleur . . . N.....
LaRochelle. de Chassiron ✻.
Laval. . . . Leclerc.
Le Havre. . { Delaroche ✻. Clerc.
Lille. . . . . Kuhlmann.
Lorient. . . Laurent ✻.
Lyon. . . . . { Arlès-Dufour ✻. Riboud père.
Marseille. . { Reybaud (Louis). Prat (Aug.).
Metz . . . Auget-Chedeaux.
Montpellier.. Granier (Z.) ✻.
Morlaix.. . . Homon (Ch.).
Mulhouse . . Kœchlin (Isaac).
Nantes . . . { Betting de Lancastel. Bonamy.
Nîmes. . . . Abric (E.).
Orléans. . . Chavannes (J.).
Paris.. . . . { Bandot ✻. Delessert (F.) (O ✻). Say (Horace) ✻. Legentil (O ✻). Devinck ✻. D'Eichthal ✻. Lefebvre (J.) (O ✻). N.....
Reims. . . . Camu fils.
Rouen. . . . { Barbet (H.) (C ✻). Rondeaux (J.) (O ✻).
Rochefort. . Roy-Bry.
St-Brieuc.. . Boullé.
St-Dizier. . N.....
St-Etienne.. Lanyer (O ✻).
St-Omer. . . N.....
St-Malo. . . Blaize (Louis) ✻.
Strasbourg. . Renouard de Bussière.
Toulon. . . . Ortolan (Elzéar) ✻.
Toulouse. . . Mather.
Tours . . . . Gouin (Alex.) ✻.
Troyes. . . . Fontaine-Gris.
Valenciennes. Delame-Lelièvre.

M. Chabanel, Chef du bureau du commerce intérieur, *Secrétaire du Conseil.*

CONSEIL GÉNÉRAL DES MANUFACTURES.

Ce Conseil se compose de soixante membres, dont quarante sont nommés par le Ministre de l'agriculture et du commerce, et les vingt autres par les Chambres consultatives des Arts et manufactures désignées ci-après :

Alençon, Beauvais, Castres, Châteauroux, Elbeuf, Givet, Grenoble, Laigle, Limoges, Lisieux, Lodève, Louviers, Nevers, Orange, Quintin, Romorantin, Roubaix, St.-Quentin, Sedan, Tarare.

En outre, ont entrée au Conseil-général des manufactures, les membres du Conseil-général du commerce nommés par les Chambres de commerce d'Amiens, Avignon, Carcassonne, Laval, Lyon, Mulhouse, Nîmes, Reims, Rouen, St-Etienne, Troyes, Valenciennes.

M. Audiganne, Chef du bureau de l'industrie, *Secrétaire du Conseil.*

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES.

Membres du Comité. Messieurs,

Board de Clichy (O ✻).
Séguier (Arm.) (O ✻), *de l'Ac. des scient.*

Savart (O ✻, *de l'Acad. des Sciences.*)
Delamorinière ✻.
Chevreul (C ✻), *de l'Acad. des sciences.*
Detaille.
Regnault ✻, *de l'Acad. des Sciences.*

M. Schlumberger (Charles), *Secrétaire.*

Membres honoraires, par ordre de nomination. Messieurs,

Héricart de Thury (O ✻), *Inspecteur-gén. des mines, de l'Acad. des Scienc.*
Legentil père (O ✻).
Dupin (Ch.) (G O ✻), *Rep. du Peuple, Membre de l'Acad. des Sciences, etc.*
Thénard (G O ✻), *de l'Ac. des sciences.*
Gay-Lussac (G O ✻), *idem.*
Legentil *fils.*

COMMISSION PERMANENTE POUR LA RÉVISION ANNUELLE DES VALEURS.

M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, *Président.*

1re SECTION. — *Direction et centralisation du travail.* Messieurs,

Fleury ✻, *Chef de la division du Commerce extérieur.*
Gréterin (C ✻), *Directeur de l'Administration des Douanes.*
Rougelot, *Sous-Directeur id. id.*
Legentil (O ✻), *Présid. de la Chambre de Comm. de Paris*, r. de Paradis-Poissonnière, 49.
Odier (C ✻), *ancien manufacturier*, boulevard Poissonnière, 15.
Chemin-Dupontès ✻, *Chef du bur. des faits comm.*, au Minist. du Comm., } *Secrétaires.*
Perret, *Chef du bur. des Archives commerc.*, à l'Administrat. des Douanes, }

2e SECTION. — *Produits agricoles et exotiques.* Messieurs,

Produit des Fermes	Élysée Lefèvre, rue Saint-Honoré, 288.
Idem	Hervé de Kergorlay, rue de Varennes, 12.
Graines et Semences	Jeanti aîné, rue des Quatre-Fils, 9.
Bestiaux	Claye, rue Neuve-Saint-Roch, 45.
Corps gras	Binet, rue Rochechouart, 40.
Denrées et produits exotiques	Rodet, rue de la Victoire, 6.
Produits alcooliques	Dubrunfaut, rue de la Brèche-aux-Loups, à Bercy. Louis Leclerc, rue Payenne, 9.

Vilmorin fils, *Secrétaire*, quai de la Mégisserie, 30.

3e SECTION. — *Minéralogie, Métallurgie et Bois.* Messieurs,

Métaux bruts	Laveissière, rue de la Verrerie, 58.
Métaux ouvrés	Beslay, *Représentant du Peuple*, rue Ne-Popincourt, 17. Fourneyron, *idem*, r. Ne-Saint-Georges, 1.
Houille	Margueritte père, rue Saint-Georges, 1.
Bois à œuvrer	Frédéric Moreau ✻, rue Saint-Lazare, 69.
Bois à brûler	Ouvré, Cours-la-Reine, 4.
Bois exotiques	Lemarchand, rue des Tournelles, 17.
Articles du bâtiment	Letellier-Delafosse ✻, faubourg Poissonnière, 95 *bis.*

Margueritte fils, *Secrétaire*, rue Saint-Georges, 1.

4e SECTION. — *Fils et Tissus.* Messieurs,

1° — *Colons.*

Toiles peintes	Dolfus-Mieg, rue du Sentier, 13.
Tissus d'Alsace	Boissaye, rue du Gros-Chenet, 4.
Articles de Saint-Quentin	Dandré, rue Bertin-Poirée, 13.
Rouenneries	Chartier jeune, passage de la Réunion, 8.
Idem	Bertin, *Commiss.-Expert*, rue Not.-De-Bonne-Nouv., 9.
Articles de Tarare	Malagrin-Stoltz, rue du Mail, 30.
Tulles	Dumas, rue de la Banque, 20.

2° — *Laines.*

Draperie	Dupérier ✻, rue des Deux-Boules, 3. Bacot, *Commiss.-Expert*, rue du Faub.-Poissonnière, 7.
Tapis	Ch Sallandrouze (O ✻), *Représent*, boul. Poissonn, 23.

Etoffes diverses mélangées..	F. Thibault ☼, rue des Jeûneurs, 30. Talamon, rue Croix-des-Petits-Champs, 37.
Cachemires	Cheuvreux, place Saint-Georges. } *Adjoints.*
Châles riches..............	Duché aîné, rue des Petits-Pères, 3. } *Adjoints.*
Châles communs..........	Hennequin, rue de Cléry, 19. } *Adjoints.*

3° — *Lins et Chanvres.*

Fils..................	Cohin, rue des Bourdonnais, 11. Millescamps, rue des Lavandières-Sainte-Opportune.
Toiles..................	Saint Evron, rue des Bourdonnais, 17.
Batistes..................	Godard, rue de Cléry, 40.
Dentelles..................	Aubry, rue Neuve-Saint-Eustache, 26.

4° — *Soies.*

Soies grèges -Poils et Soieries.	Ch. Delon, rue du Faubourg-Saint-Denis. Christian, *Commissaire expert*, r. Ménilmontant, 51.
Soieries et Passementerie...	Tavernier ☼, place des Victoires, 5. Arlès Dufour ☼, rue du Sentier.
Rubannerie..............	Vignat, place des Victoires, 3.
Passementerie............	Vaugeois, rue Mauconseil, 1. Desforges, rue Saint-Sauveur, 4.

N. Rondot, *Secrétaire*, rue Montholon, 24.
Léon Say, *Secrétaire-adjoint*, rue Bleue, 13.

5ᵉ SECTION. — *Matières industrielles et objets fabriqués divers.* Messieurs,

Dorgueries et Teintures.....	Garnier, rue du Paradis, 12 (Marais).
Couleurs..................	Lefranc, rue du Four-Saint-Germain, 23.
Produits chimiques........	Cusinberche fils, rue Barbette, 6.
Cuirs et Peaux...........	Fauler, rue Mauconseil, 16.
Poils pour Chapellerie......	De Clermont, rue Barbette, 9.
Sparterie..................	Wild, rue du Caire, 11, 23, 16.
Mercerie et Tabletterie....	Hénon, rue du Temple, 39
Papeterie..................	Grenard, rue de l'Ancienne-Comédie, 14.
Papiers peints............	Mader, rue de Montreuil, 1.
Quincaillerie et Coutellerie.	Gauthier, rue Barre-du-Bec, 10, 12.
Poterie et Porcelaine......	Honoré, boulevard Poissonnière, 6.
Verres et Cristaux.........	Clémendot, Clichy-la-Garenne.
Parfumerie et Savonnerie...	Oger, rue Culture-Sainte-Catherine, 17.
Bronzes..................	Denière (O ☼), rue d'Orléans, 9, au Marais.
Industrie parisienne........	Potonnié, rue Neuve Saint-François, 3.
Fleurs artificielles.........	Chagot aîné, rue Richelieu, 81.
Chapeaux de Paille........	Carpentier, rue Neuve-Saint-Augustin, 3.
Brosserie..................	Lhuillier, rue Beaubourg, 52.
Armes..................	Lepage, rue Chaillot, 105 *ter*.
Caractères d'imprimer., livres.	Firmin Didot ☼, rue Jacob, 54 et 56.
Sellerie et Carrosserie......	Alfred Say, rue d'Enghien, 30.
Bijouterie..................	Paillottet, rue Michel-le-Comte, 31.
Effets à usage et vêt. confect.	Coutard, rue Croix-des-Petits-Champs, 23.

Bareswil, *Secrétaire*, rue du Coq-Saint-Honoré, 13.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS,

Rue Saint-Martin.

Cet établissement est destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts industriels. Onze Cours publics et gratuits sont attachés au Conservatoire, en vertu des ordonnances des 25 novembre 1819, 6 mai 1829, 26 septembre et 13 novembre 1839. Il existe en outre une École gratuite de dessin et de géométrie descriptive

Les Salles et Galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4. — Les étrangers voyageurs y sont admis, sur la présentation de leurs passeports, les mardis, mercredis et samedis, de 11 heures à 3 heures.

La Bibliothèque du Conservatoire est ouverte au public tous les jours, excepté le vendredi, de 10 à 4 heures.

M. Morin (Arthur) ❋, *Membre de l'Académie des Sciences, Professeur de Mécanique industrielle, Administrateur provisoire du Conservatoire national des Arts et Métiers.*

Professeurs des Cours publics (1). Messieurs,

Dupin (Ch.) (G O ❋), *Représ. du peuple, de l'Académie des Sciences.*	*Géom. et Mécan. appliquée aux arts*
Blanqui aîné ❋, *de l'Académie des Sciences*	
N.	*Physique et démonstr. des machines.*
morales et politiques.	*Economie industrielle.*
Moll ❋	*Agriculture.*
Boussingault ❋, *Représent, de l'Acad des Sc.*	*Agriculture.*
Morin (Jules) ❋, *de l'Acad. des Sciences.*	*Mécanique industrielle.*
Olivier ❋	*Géométrie descriptive.*
Wolowski ❋, *Représentant du Peuple.*	*Législation industrielle.*
Payen ❋, *de l'Académie des Sciences.*	*Chimie appliquée.*
Peligot ❋	*Chimie appliquée.*
Ebelmen ❋, *de l'Acad. des Sciences*	*Arts Céramiques.*

Professeurs de la petite Ecole. Messieurs,

Gautier.	*Géométrie descriptive.*
Martellet ❋, *suppléant.*	*Géométrie descriptive.*
Armengaud.	*Dessin des machines.*
De Wailly.	*Dessin de figure.*

Huguet, *Agent comptable.*

ÉCOLES NATIONALES DES ARTS ET MÉTIERS.

Ces Ecoles sont sous l'autorité du Ministre de l'agriculture et du commerce; elles ont pour but de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les élèves, au nombre de trois cents par école, sont nommés par le Ministre. Six cent soixante-quinze sont entretenus, en tout ou en partie, aux frais du Gouvernement; deux cent vingt-cinq sont pensionnaires, au prix de cinq cents francs par année.

D'après l'arrêté du 19 décembre 1848, qui régit aujourd'hui ces écoles, il a été attribué à chaque département, une place d'élève entièrement gratuite, deux à trois quarts de pension gratuite, et deux à demi-pension. Il en a été attribué huit à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, dont six à titre gratuit, et deux à trois quarts de pension.

M. Aza (Vincent) (O ❋), *Examinat. des Ecoles nationales d'arts et métiers.*

Ecole nationale d'Arts et Métiers, à Châlons.

M. Lebrun ❋, *Directeur.*
M. Andrieux, *Ingénieur chargé des travaux.*

École nationale d'Arts et Métiers, à Angers.

M. de Joannis ❋, *Directeur.*
M. Plaisant, *Sous-Directeur, Professeur.*

---

(1) Les Professeurs des cours publics du Conservatoire sont constitués en Conseil de perfectionnement (Ordonnance du 24 février 1840).

Ecole nationale d'Arts et Métiers, à Aix.

M. Campaignac ✻, *Directeur.*
M. Dauban ✻, *Directeur honoraire.*

COMMISSAIRES EXPERTS *pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux Douanes par le Commerce.*

Ils tiennent séance les mardis et vendredis, au Ministère de l'Agriculture et du Commerce

M. Bertin, rue des Jeûneurs, 10.
M. Christian (Th.), rue Royale-St-Honoré, 12.
M. Bacot (A.), rue du Faubourg-Poissonnière, 32.
M. Barreswil, *Chimiste*, *Commissaire-expert-adjoint*, r. Dauphine, 32.
M. Ozenne, *Ancien fabricant*, *idem* r. du Faub.-St-Honoré, 67.

L'institution des Commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822.

D'après le renvoi du Ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes et des priviléges coloniaux, soit pour la suite des instances autres que celles qui sont dévolues au jury assermenté créé par l'article 59 de la loi du 28 avril 1816.

Le Ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négocians ou fabricans qui ont voix consultative.

JURY ASSERMENTÉ, créé par la loi du 28 avril 1816, pour l'examen des Marchandises prohibées.

Il tient ses séances au Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

Membres du Jury. Messieurs,

Guibal (Maurice) ✻.
Sourdeaux ✻.
Féray (O ✻).
Hennequin.
Hautemanière.
Piédana.
Millescamps.
Bazin.
Salmon.
Moreau.
Parisot.
Caron-Marlio.
Mennet-Possoz.
Auget.
Bresson.
Patriau.
Bernoville.
Lambert.
Lanio.

M. J. Ozenne ✻, *Chef du bureau de la législation des douanes de France.*

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton, de laine, et de tous les autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue de la France.

COMITÉ CONSULTATIF D'HYGIÈNE PUBLIQUE DE LA FRANCE.

M. Magendie (O ✻), de l'Ac. des Sc., Prof. au coll. de Fr., *Président.*

Membres. Messieurs,

Baumes (O ✻). *Conseiller-d'Etat.*
Bussy ✻, *Directeur de l'École de Pharm.*
Laffon de Ladébat ✻, *anc. Chef du bureau sanitaire, au min. de l'Ag. et du Com.*
Mélier (O ✻), *memb. de l'Ac. nat. de Méd.*
Royer-Collard (Hypte) (O ✻). *Membre de l'Acad. nationale de Médecine.*
Villermé ✻, *Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.*

M. Aubert-Roche, docteur en Médecine, *Secrétaire.*

Fonctionnaires autorisés à assister, avec voix délibérative, aux Séances du Comité pour l'examen des questions relatives aux mesures à prendre contre les maladies pestilentielles.

Messieurs,

Alquié (C ✻), *du Cons. de Santé des armées*
Moreau de Champlieux ✻, *Sous-Directeur à l'administration des Douanes.*
Quoy (O✻), *Insp. gén. du serv. de santé de la marine.*
Lesseps (Th.) (O ✻), *Chef de la Direction Com. au Min. des affaires étrangères.*
Piron (O ✻), *Administrat. des Postes, chargé de la direction des Paquebots.*

Fonctionnaires autorisés à assister dans tous les cas aux délibérations du Comité.

Le Chef de la Division *du Commerce intérieur.*
Le Chef du Bureau de *la police sanitaire et industrielle.*

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES.

Médecins Inspecteurs. Messieurs,

Allier	Londe ✻, *à Hauterive.* Noyer, *adjoint.* Regnault, *à Bourbon-l'Arch.* Cherest, *adjoint.* Beer, *à Néris.* Sibille ✻, *adjoint.* Prunelle ✻, *à Vichy.* Petit, *adjoint.* Nicolas, *adjoint (établissem. de M. Lardy).*
Alpes (B.)	Frison, *à Digne.* Reverdit, *adjoint.* Doux, *à Gréoux (établissem. de M. Gravier).* Alibert, *adjoint.* Itard, *à Gréoux (établissem. de M. Guibert).*
Alpes (H.)	Izoard, *au Monétier.*
Ardèche	Fuzet fils, *à Saint-Laurent.* Fuzet père, *honoraire.* Vialla, *adjoint.* Ruelle, *à Valz.*
Ariége	Vergé, *à Ussat.* Pilhes, *honoraire.* Bonnaus-Martial, *adjoint.* Alibert, *à Ax.* Quod, *adjoint.* Sentein, *à Audinac.*
Aude	Cazaintre, *à Rennes.* Vié, *adjoint.*
Aveyron	Auzouy (Paul), *à Cransac.* Galtier, *adjoint.* Calvet, *à Sylvanès et à Camarès.* Bongrand, *à Cossuéjouls.*
B.-du-Rh.	Goyrand, *à Aix.* D'Astros, *adjoint.* Dor, *à la Cambrette.* Robert, *aux bains de mer de Marseille.*
Cantal	Dufresse-Chassaigne, *à Chaudesaigues et à Fontaines* Sequiniol, *à Aurillac.* Cavaroc, *à Vic.* Méjansac, *à Ste-Marie.*
Charente	Dassit, *à Absac ou Availles.*
Charente-Infér.	Pouget, *aux b. de m. de Royan.* Brochot, *adjoint.*
Corse	N. . . . . . *à Pietrapola.* Grimaldi, *à Orezza.* Defranchi, *à Guagno.* Piazza, *à Guitera.* Versini, *à la Caldaniccia.* Marsili, *à Puzzichello.*
C. du Nord	Bigeon, *à Dinan.*
Creuse	Tripier (Franç.), *à Evaux.* Darchis, *adjoint.*
Doubs	Coillot, *à Guillon.*
Drôme	Lubier, *à Propiac.*
Gard	Verdier, *à Cauvalat.* Anthouard, *adjoint.* Blouquier, *à Fonsanches.* Perrin, *à Euzet.*
Garonne (Haute)	Barrié, *à Bagnères de Luchon.* Bergasse-Laziroules, *adjoint.* Doneil, *à Encausse.* Audouy, *à Sainte-Madelaine de Flourens.* Milhet, *à Labarthe-Rivière.* Saint-André, *à Bourrassol.* Ribis, *à Gaulies.*
Gers	Peyrocave, *à Barbotan.* Capuron, *à Castéra-Verduzan.* Bazin, *adjoint.* Lasmezas, *au Masca.*
Gironde	Faugères, *à Cours.* Hameau, *aux bains de mer d'Arcachon.*
Hérault	De Lauriès, *à Balaruc.* Cardinal, *à la Malou et à Taussac.* Savy, *à Avène.* Bertin, *à Foncaude.* Viel, *aux bains de mer de Cette.*

Isère. . .
Gerdy, à *Uriage*.
Bernard, *adjoint*.
Buissard, à *la Motte*.
Dubouchet, *adjoint*.
Nieppe, à *Allevard*.
Rigollot, *adjoint*.

Landes. .
Arrat, *dit* Balous, à *Saint-Loubouer et à Espérons*.
Sourrouille, à *Dax*.

Loire. . .
Gay, à *Saint-Alban*.
Courraut, *adjoint*.
Lenfant, à *Sail-s.-Couzan*.
Béringer, *adjoint*.
Delpech, à *Sail-les-Bains*.
Merle-Désiles, *adjoint*.
Ladevèze, à *Saint-Galmier*.
Gonindar, à *Roanne*.
Faure, à *Origny*.

Loiret. . . Gannard, à *Segray*.

Lot. . .
Barras, à *Lagarde et à Gramat*.
Lagasquie, à *Miers*.

Lozère. . .
Chevalier, à *Bagnols*.
Barbot, *adjoint*.
Blanquet, *honoraire*.
Roussel, à *la Chaldette*.

Maine-et-Loire. . Baillergeau, à *Martigné-Briand*.

Marne (Haute).
Renard (A.) ❋, à *Bourbonne-les-Bains*.
Lefaivre, *honoraire*.
Magnien, *adjoint*.

Nièvre. .
De Crozant, à *Pougues*.
Garenne, à *St-Honoré*.

Nord. . . Sautier, à *Saint-Amand*.

Orne. . . Lédemé, à *Bagnoles*.

Pas-de-Calais. .
Rouxel, *aux bains de mer de Boulogne*.
Boulanger, *aux bains de mer de Calais*.

Puy-de-Dôme. .
Bertrand, *au Mont-Dore*.
Bertrand fils, *adjoint*.
Desanges, à *Saint-Myon*.
Pénissat, à *Châteauneuf*.
Aguilhon, à *Chatel-Guyon*.
Coubret, à *Sainte-Marguerite et au Tambourg*.
Vernière, à *Saint-Nectaire*.
Lizet, à *S. Marc. près Clermont*.
Choussy, à *la Bourboule*.
Desbrest, à *Chateldon*.
Parrot, à *Médague*.

Pyrénées (Basses).
Darralde fils ❋, *aux Eaux-Bonnes*.
Darralde père, *honoraire*.
Crouseilhes, *adjoint*.
Laffore, *aux Eaux-Chaudes*.
Lafaille, *adjoint*.

Pyrénées (Basses).
Loyson, à *Saint-Christau*.
Broca, *adjoint*.
Délissalde, à *Cambo*.

Pyrénées (Hautes.)
Buron, à *Cauterêts*.
Labbat (Cl.), *honoraire*.
Burguières, *adjoint*.
Fabas, à *Saint-Sauveur*.
Lepecq de la Clôture, *adjoint*.
Subervie ❋, à *Bagnères-sur-l'Adour*.
Lemonnier, *adjoint*.
Pagès, à *Barèges*.
Dassieu, *honoraire*.
Balencie, *adjoint*.
Lousteau, à *Capvern*.
Ricaud, *adjoint*.
Fournier, à *Cadéac*.
Bertrand-Vaqué, à *Siradan et à Sainte-Marie*.
Vital-Lacrampe, à *Garost*.

Pyr.-Or.
Andrieu, à *Arles*.
Picon, à *Molitg*.
Pitlouski, *au Vernet*.
Pascull, à *Nossa*.
Maury, à *Villeneuve*.

Rhin (B.).
Kuhn, à *Niederbronn*.
Mitsler, à *Chatenois*.

Rhône. . .
Monfalcon, à *Lyon*.
Finaz, à *Charbonnieres*.

Saône (H.)
Chapelain, à *Luxeuil*.
Sterlin, *adjoint*.

Saône et L.
Tellier, à *Bourbon-Lancy*.
Rérolle, *adjoint*.

Seine. . . (à *Paris*)
Beaude ❋,
Bonnet-Malherbe,
Patin,
Puch, *adjoint*,
Comte ❋, *adj.*,

Seine-Inférieure.
Gaudet, *aux bains de mer de Dieppe*.
Cisseville, à *Forges*.
Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, à *Rouen*.

Seine et M. Dorez, à *Provins*.

Seine-et-Oise.
Bouland, à *Enghien*.
Donné ❋, *adjoint*.

D.-Sèvres. De Morineau, à *Bilazay*.

Tarn. . . Pujol, à *Trébas*.

Vaucluse. Millet, à *Gigondas*.

Vienne. . Guignard, à *Laroche-Posay*.

Vosges. .
Garnier (Vinc.), à *Plombieres*.
Petit-Mangin, *adjoint*.
Bailly fils, à *Bains*.
Bailly père, *honoraire*.
Dunoyer, à *Contrexeville*.
Jadelot, *adjoint*.
Masson, à *Bussang*.

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 116.

M. DE PARIEU, Représentant du peuple, *Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique et des Cultes.*

Cabinet du Ministre.

M. Jourdain, *Chef.*

Ouverture de la correspondance générale; affaires réservées; correspondance et affaires politiques; correspondance particulière du Ministre; demandes d'audience.

SECRÉTARIAT.

M. COLLIN (P.) ✱, *Chef.*

1er BUREAU. — *Enregistrement, Procès-Verbaux et Archives.*

M. Mourier (Ath.) ✱, *Chef.*

1re *Section.* — Enregistrement de la correspondance à l'arrivée; distribution de la correspondance à tous les services; enregistrement de toute la correspondance au départ; service des franchises de port et communication avec l'administration des finances pour toutes les questions de cet ordre.

2e *Section.* — Rédaction et dépôt des procès-verbaux de l'assemblée générale du Conseil de l'Université et des sections; dépôt des lois, dépôt et expédition des décrets, des arrêtés du Ministre, et des règlemens et statuts délibérés en Conseil; conservation des archives; conservation des sceaux du Ministère et de l'Université; légalisations; surveillance générale des impressions; personnel des bureaux; enregistrement des dépenses du matériel de l'administration centrale; relations avec le Conseil d'Etat; rédaction du Bulletin universitaire et de l'Almanach de l'Université.

2e BUREAU. — *Comptabilité des Etablissemens scientifiques et littéraires et de l'Administration centrale.*

M. Prial ✱, *Chef.*

Ordonnancement de toutes les dépenses du Ministère; enregistrement, vérification et envoi des ordonnances au Trésor; expédition et délivrance des lettres d'avis de paiement; états des crédits adressés aux préfets; situation d'emploi des crédits; tenue des livres auxiliaires; formation des budgets et des comptes présentés à l'Assemblée nationale; tenue du journal général, du grand-livre; vérification des bordereaux mensuels des préfets et des payeurs; correspondance y relative; distribution mensuelle des fonds; rapports avec la comptabilité centrale des finances et avec le Trésor.

1re DIVISION. — *Services généraux de l'Université, Instruction supérieure et Instruction secondaire.*

M. LESIEUR ✱, *Chef.*

1er BUREAU. — *Administration générale, Académies et Bourses.*

M. Pontonnier, *Chef.*

Affaires générales; préséances; nomination des conseillers de l'Université, des inspecteurs-généraux; nomination des recteurs, des inspecteurs et des secrétaires des Académies;

préparation du règlement des pensions de retraite de ces fonctionnaires; nomination des membres des conseils académiques; rapports et correspondance pour le choix des livres autorisés par l'Université; travail concernant les traitemens de disponibilité et les secours aux anciens fonctionnaires de l'Université; nominations et promotions aux bourses de l'Etat; dégrèvement sur les frais de pension.

2ᵉ BUREAU. — *Facultés.*

M. Gounet, *Chef.*

Correspondance et rapports relatifs à la nomination des fonctionnaires des diverses Facultés, à l'enseignement et à la discipline de ces établissemens; à l'exécution des règlemens des concours, aux demandes d'échanges ou de collations de grades; expédition des diplômes; correspondance et rapports sur les Ecoles supérieures de pharmacie, les Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie, les jurys médicaux; les demandes en autorisation d'exercer la médecine en France, d'ouvrir des cours publics; comptabilité des Facultés.

3ᵉ BUREAU. — *Etablissemens publics et privés d'instruction secondaire.*

M. Soulice, *Chef.*

Correspondance relative à la nomination des fonctionnaires de l'Ecole normale supérieure, aux concours pour l'admission des élèves de cette école, aux concours pour les divers ordres d'agrégation, à l'établissement et à l'organisation des nouveaux Lycées, à la nomination des fonctionnaires des Lycées et Colléges communaux, à la répartition du fonds de secours alloué par l'Etat, aux demandes de retraite des fonctionnaires de ces établissemens; aux budgets des Colléges communaux; préparation de la statistique générale de l'instruction secondaire; correspondance relative aux institutions et pensions de jeunes gens, aux établissemens particuliers de plein exercice.

4ᵉ BUREAU. — *Comptabilité de l'Instruction secondaire.*

M. Legay ✱, Chef de section, *Chef.*

Correspondance et rapports relatifs au matériel et à la comptabilité des Lycées; contentieux; examen des budgets et des comptes de ces établissemens; travail relatif à la nomination des économes et des premiers commis d'économat; examen des bordereaux mensuels produits par les économes; cautionnemens; rapports avec la Cour des comptes, pour les comptes de deniers et de matières rendus par les Economes; remise en exemptions; liquidation des dépenses fixes et variables des Lycées et de l'Ecole normale; indemnités de trousseaux.

2ᵉ DIVISION. — *Instruction primaire.*

M. PILLET (Gust.) ✱, *Chef.*

1ᵉʳ BUREAU. — *Inspections primaires et Ecoles normales primaires.*

M. Fabre de Parrel, *Chef.*

Nomination des inspecteurs et des sous-inspecteurs des Ecoles primaires; examen des candidats; organisation des commissions chargées de ces examens; formation des commissions de surveillance des Ecoles normales; nomination des directeurs, maîtres adjoints et élèves boursiers de ces établissemens; affaires relatives aux associations religieuses d'instituteurs; legs et donations faits en faveur de ces établissemens, ainsi que des sociétés vouées à l'encouragement de l'instruction primaire; organisation des comités locaux et des comités d'arrondissement, des commissions d'examen pour la délivrance des brevets de capacité; médailles d'encouragement; distinctions honorifiques universitaires pour les instituteurs; pensionnats primaires; révocations; pouvoirs; dispenses du service militaire; surveillance des dispenses; correspondance relative aux demandes de remises d'amendes et autres condamnations prononcées pour infractions à la loi sur l'instruction primaire; institution de instituteurs communaux; classes d'adultes; règlemens pour les écoles de garçons; secours aux anciens instituteurs.

2ᵉ BUREAU. — *Administration et comptabilité de l'instruction primaire.*

M. Bouin (Ad.), *Chef.*

Etablissement des écoles communales et réunions et disjonctions de communes; allo-

cations sur les fonds de l'Etat pour constructions, acquisitions et réparations de maisons d'école ; approbation des dépenses proposées par les préfets, pour le même objet, sur les fonds départementaux ; résumé des votes des conseils municipaux et états des dépenses des écoles primaires ; impositions votées par ces conseils et par les conseils généraux, ou établies d'office sur les communes et les départemens pour pourvoir à ces mêmes dépenses ; secours aux écoles privées, aux écoles de frères, aux classes d'adultes et d'apprentis, et aux établissemens charitables ; réglement des états annuels des dépenses obligatoires relatives au paiement des frais de location de maisons d'école et des traitemens des instituteurs communaux ; ordonnancement de la subvention proportionnelle de l'Etat pour ces dépenses ; caisses d'épargnes ; établissement et perception de la rétribution mensuelle des instituteurs communaux ; examen des états de recouvremens portés annuellement pour cet objet dans les écritures des receveurs des finances ; poursuites en remboursemens des frais de pension des élèves normales primaires qui ne remplissent pas leur engagement décennal ; dispenses de remboursement ; subventions pour dépenses ordinaires et extraordinaires des écoles normales ; réglement des budgets généraux et économiques des écoles normales primaires ; des budgets départementaux, des comités et des commissions d'examen ; produits éventuels ; examen des comptes d'administration des écoles normales primaires ; conservation et récolement du matériel et du mobilier des écoles normales primaires ; liquidation des traitemens et des frais de tournées des inspecteurs supérieurs, inspecteurs et sous-inspecteurs des écoles primaires ; ordonnancement des retenues opérées sur le traitement de ces fonctionnaires ; vérification des dépenses de l'instruction primaire acquittées sur mandats des préfets par les payeurs du trésor public ; tenue du registre (journal et grand-livre) de l'emploi des fonds affectés à l'instruction primaire ; compte général des dépenses et statistique de l'instruction primaire.

3e BUREAU. — *Ecoles de filles et Salles d'asile.*

M. Jubé de la Perelle, *Chef.*

Pensions et institutions de jeunes demoiselles ; nomination des commissions d'examen pour les maîtresses de pension et d'institution ; écoles primaires communales, salles d'asile communales, crêches, ouvroirs, classes d'adultes-femmes ; institutrices privées ; pensionnats primaires ; médailles d'encouragement aux institutrices et surveillantes de salles d'asile ; allocations pour acquisitions, constructions ou réparations de maisons d'écoles de filles ou de salles d'asile ; écoles normales d'institutrices ; cours normaux préparatoires aux fonctions d'institutrices ; administration et réglement des budgets de ces établissemens ; nomination aux emplois d'administration et d'enseignement ; nomination des commissions d'examen pour les institutrices primaires et les surveillantes de salles d'asile ; dispenses d'âge aux aspirantes au brevet de capacité ; secours aux anciennes institutrices et surveillantes de salles d'asile ; commission supérieure et déléguées générales des salles d'asile ; affaires relatives aux communautés et associations religieuses d'institutrices et de surveillantes de salles d'asile ; secours aux associations charitables laïques donnant l'instruction primaire aux filles ; examen des livres d'instruction primaire.

3e DIVISION. — *Sciences et Lettres.*

M. Génin, *Chef.*

1er BUREAU. — *Corps savans, Travaux historiques et missions.*

M. Halévy (Léon) ❋, *Chef.*

Affaires relatives à l'Institut de France, au Muséum d'histoire naturelle, au Collége de France, à l'Ecole des langues orientales vivantes, à l'Ecole des chartes, au Bureau des longitudes, à l'Académie de médecine, aux Observatoires de Marseille et de Toulouse ; affaires musicales ; ordonnancement et contrôle des dépenses des fondations anglaises, écossaises et irlandaises ; encouragement aux sociétés scientifiques et littéraires ; rapports relatifs aux demandes d'autorisation et aux projets de statuts des Sociétés ; désignation des correspondans en France et à l'étranger pour les travaux scientifiques ; recherche des documens inédits relatifs à l'histoire de France ; travaux préparatoires à soumettre à l'examen des Comités institués près le Ministère de l'Instruction publique, pour la publication des documens inédits, monographies, etc. ; surveillance relative aux conditions et aux frais divers desdites publications ; propositions pour les distributions des écrits

publiés par les deux comités; décisions relatives aux missions scientifiques et littéraires; correspondance et rapports concernant les voyages entrepris sur les fonds du budget de l'Etat; administration et personnel de l'école française d'Athènes; organisation et surveillance des lectures publiques du soir; enseignement de l'arabe dans les écoles de l'Algérie.

2ᵉ BUREAU. — *Bibliothèques publiques et Encouragemens littéraires.*

M. Bellaguet (L.) ✻, *Chef.*

Correspondance relative à l'administration de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques publiques; inspections prescrites dans les départemens; surveillance de la rédaction des catalogues spéciaux, et application des fonds d'encouragement à cet objet; correspondance et dépouillement relatifs à la préparation du catalogue général des manuscrits; propositions relatives à l'emploi du fonds de souscriptions et à la répartition, entre les bibliothèques publiques, des ouvrages provenant du dépôt légal et des souscriptions; indemnités annuelles; indemnités pour travaux scientifiques ou littéraires.

SERVICE INTÉRIEUR.

M. Gauran ✻, *Econome.*

Agens attachés au Ministère de l'Instruction publique. MM.

Verdière ✻, *Avocat.*	Dupont, *Notaire.*	De Gisors (O ✻), *Archit.*
Rousse, Démonts, } *Avocats adj.*	Gourbine ✻, *Avoué.*	Cattois ✻, *Médecin.*

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

Une ordonnance royale du 11 septembre 1846 a institué à Athènes une école française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques. Cette école se compose d'élèves de l'école normale supérieure, reçus agrégés des classes d'humanités, d'histoire ou de philosophie. Elle est placée sous la direction d'un professeur de faculté ou d'un membre de l'Institut nommé par le Président de la République.

La mission du directeur est de trois années; elle peut être prolongée jusqu'à cinq par le ministre de l'Instruction publique. — Les membres de l'école y passent deux années. Ils peuvent y rester une troisième année par décision du ministre de l'Instruction publique. Pendant toute la durée de leur séjour, ils jouissent des traitemens du professorat dont ils étaient revêtus à leur départ.

Le programme des cours d'études et des travaux de l'école est arrêté par le ministre de l'Instruction publique, en conseil du ministre, et ne peut être modifié que dans la même forme. Il est revisé tous les ans en conseil. L'école ouvre, avec l'autorisation du Roi de la Grèce, des cours publics et gratuits de langue et de littérature françaises et latines. Ses membres peuvent, à la demande du gouvernement grec, professer dans l'université et les écoles grecques tous les cours compatibles avec leurs études. Ils sont institués en commission des lettres pour conférer le baccalauréat ès-lettres aux élèves des écoles françaises et latines de l'Orient qui ont reçu ou qui recevraient le plein exercice de l'université de France.

Tous les trois mois, le directeur de l'école transmet au ministre de l'instruction publique un rapport sur l'état des études et sur les travaux. Ce rapport est mis sous les yeux du Président.

Une section, dite des *Beaux-Arts*, est établie à l'école d'Athènes. Elle se compose d'élèves pensionnaires de l'Académie de France à Rome, désignés par le ministre de l'intérieur.

L'école d'Athènes est placée sous la surveillance et l'autorité du ministre de France près le Roi de la Grèce.

Personnel de l'Ecole d'Athènes.

M. Daveluy (O ✻), Doct. ès-lettres, ancien Prof. de Faculté, *Directeur.*

Membres. Messieurs,

Lacroix, *Agrégé, Professeur d'histoire au lycée Napoléon.*
Benoit, *Agrégé, Professeur de rhétorique au lycée Stanislas.*
Lévêque, *Agrégé, Professeur de philosophie au lycée de Besançon.*
Hanriot, *Agrégé, Professeur de seconde au lycée d'Amiens.*
Roux, *Agrégé, Professeur de rhétorique au lycée de Dijon.*
Rigault, *Agrégé, Suppléant de seconde au lycée Charlemagne.*
Burnouf, *Agrégé, Suppléant de philosophie au lycée de Rodez.*
Grenier, *Agrégé, Suppléant de seconde au lycée de Caen.*
M. Blancard (Jules), *Secrétaire interprète de l'Ecole.*

COMMISSION *supérieure des salles d'asile.* MM.

Rendu (C ✻), *Membre du Conseil de l'Université*, Président.
Jubé de la Perelle, *Chef du bureau des salles d'asile*, Secrétaire.

Dames-Commissaires. Mesdames,

De Lobau.
De Rambuteau.
De Laborde.
Anisson-Duperron.
François Delessert.
Gabriel Delessert.
Doubet.
De Salvandy.
Victorine Moreau.
De Saint-Didier.
De Tholosé.
Thénard.
Frédéric Moreau.
Guerbois.
Poulain de Bossay.
Delondre.
Caussin de Perceval.
Boutarel.
Danloux-Dumesnils.

M. Poulain de Bossay (O ✻), *Président de la Commission d'examen.*
M. Jules Mallet, *Vice-Secrétaire.*
Mme Chevreau-Lemercier, *Déléguée générale.*
Mme Millet, *Déléguée spéciale pour le département de la Seine.*

COMMISSION *du Catalogue général des Manuscrits.* Messieurs,

Le Clerc (Victor) (C ✻), *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, Président
Hase (O ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Reinaud ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Danton ✻, *Inspecteur de l'Academie de Paris.*
Ravaisson ✻, *Inspecteur-général des Bibliothèques.*

COMITÉS HISTORIQUES.

COMITÉ *pour la publication des monumens écrits de l'histoire de France.* MM.

Le Ministre, *Président.*
Mignet (C ✻), *de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques*, Vice-Président.
Le Clerc (Victor) (C ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.*
Monmerqué (O ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Michelet ✻, *de l'Institut, Professeur d'histoire au Collége de France.*
Magnin ✻, *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, Conserv. à la Biblioth. nation.*
Naudet (C ✻), *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, Dir. de la Biblioth. nation.*
Guérard ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Thierry (Augustin) (C ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Jal (O ✻), *Historiographe du Ministère de la marine.*
Beugnot (Arthur) (O ✻), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*
Gal Pelet (G O ✻), *Directeur du Dépôt de la Guerre.*

De Wailly (N.) ✻, *de l'Institut.*
Lebas (Philippe) ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Valckenaër (O ✻), *Secrét. perpétuel de l'Acad. des Inscriptions et Belles-lettres.*
Lacroix (Paul) ✻, *Homme de lettres.*
Desnoyers (Jules) ✻, *Bibliothécaire au Muséum d'histoire naturelle.*
De Barante (G O ✻), *de l'Académie française.*
Villermé ✻, *de l'Académie des Sciences morales et politiques.*
Ravaisson (Félix) ✻, *Inspecteur général des Bibliothèques.*
Danton ✻, *Inspecteur de l'Académie de Paris.*
Bellaguet ✻, *Chef de Bureau au Ministère de l'Instruction publique.*
Carteron, *Directeur des archives au Ministère des affaires étrangères.*
Chabrier, *ancien Inspecteur d'Académie.*
Hauréau, *Conservateur des manuscrits français à la Bibliothèque nationale.*
Ravenel (Jules), *Conservateur à la Bibliothèque nationale.*
De Pastoret (Amédée) (C ✻), *de l'Institut.*
Yanoski, *Professeur d'Histoire au Lycée Napoléon.*
Taillandier ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Génin, *Chef de la 3e Division au Ministère de l'Instruction publique.*
T. Lock, *ancien Chef du Bureau des Travaux historiques.*
Franne ✻, Delavillegille (A.) ✻, *Secrétaires.*

Membres non résidens. MM.

Chasles ✻, *à Chartres.*
Dusevel (H.), *à Amiens.*
Floquet ✻, *à Rouen.*
De Givenchy, *à St-Omer.*
Leglay père, *à Lille.*
Péricaud, *à Lyon.*
Tailliar, *à Douai.*
Weiss, *à Besançon.*
De Girardot, *à Bourges.*

COMITÉ *historique des arts et des monumens.* MM.

LE MINISTRE, Président.
D'Albert de Luynes (O ✻), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres,* Vice-Présid
De Gasparin (G O ✻), *de l'Acad. des Sciences.*
Barre ✻, *Graveur en médailles.*
Lenoir (Albert) ✻, *Architecte.*
Mérimée (Pr.) ✻, *de l'Institut, Inspecteur des monumens historiques.*
Ary Scheffer (O ✻), *Peintre.*
De Montalembert, *Représentant du peuple.*
De Bastard (A.) ✻.
De Laborde (Léon) (O ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Bottée de Toulmon ✻, *Bibliothécaire du Conservatoire de musique.*
Héricart de Thury (O ✻), *de l'Acad. des Sciences, Inspecteur-général des mines.*
De Paulis, *Graveur en médailles.*
De Lasteyrie (Ferdinand), *Représentant du peuple.*
Leprévost (Aug.) ✻, *Représentant du peuple.*
De Lagrange (O ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
De Sauley ✻, *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, Conservat. du Musée d'artill.*
De Guilhermy ✻, *idem.*
De Pastoret (Amédée) (C ✻), *idem.*
Diéterle, *Peintre de la Manufacture de Sèvres.*
Génin, *Chef de la 3e Division au ministère de l'Instruction publique.*
Durieu ✻, *Directeur général de l'administration des Cultes.*
Didron, Secrétaire.

Membres non résidens. MM.

De Caumont, *à Caen.*
Chaudruc de Crazannes, *à Castel-Sarrasin.*
Mgr. l'Evêque de Belley (Ain).
Deville (A.), *à Alençon.*
De Gasparin (Aug.) ✻, *à Orange.*
De Gerville, *à Valognes.*
Jaubert de Passa, *à Perpignan.*
De Lagoy, *à St-Rémy, près Aix.*
De Saint-Mesmin, *à Dijon.*
Thévenot, *à Clermont-Ferrand.*
Mgr. l'Archevêque de Bordeaux.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION DES CULTES,
Place Vendôme, 13 (1).

M. E. DURIEU ✻, *Directeur-général.*

CABINET DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL.

Ouverture des dépêches; personnel des bureaux et règlemens d'ordre intérieur; situation hebdomadaire des travaux de la Direction générale; demandes d'audience; affaires réservées; commission des arts et édifices religieux. (*Voir, page* 190, *l'Organisation de la Commission des arts et édifices religieux et celle des architectes diocésains.*)

PREMIÈRE DIVISION. — Culte catholique.

Personnel et affaires de police ecclésiastique. — Culte paroissial.

M. NIGON DE BERTY ✻, *Chef de division.*

PREMIER BUREAU.

Secrétariat. — Personnel. — Police ecclésiastique.

(Ce bureau est sous la direction immédiate du Chef de Division.)

Enregistrement général des dépêches et distribution dans les bureaux; légalisations.

Nomination aux titres ecclésiastiques, tant en France qu'en Algérie et aux colonies: promotions des curés de deuxième classe à la première; décorations; états du personnel du clergé et des séminaires.

Frais d'établissement des cardinaux, archevêques et évêques; questions relatives aux traitemens des titulaires ecclésiastiques; indemnités pour visites diocésaines; binage ou double service; application du décret du 17 novembre 1811; secours personnels aux ecclésiastiques et aux anciennes religieuses.

Administration de l'église de Saint-Denis; statuts des chapitres cathédraux; réunion des cures aux chapitres.

Publication des bulles, brefs et rescrits; appels comme d'abus.

Plaintes contre les ecclésiastiques; réclamations des ecclésiastiques contre les atteintes portées au libre exercice de leurs fonctions.

Ecoles secondaires ecclésiastiques.

Règlemens sur les inhumations.

DEUXIÈME BUREAU.

Service paroissial. — Congrégations religieuses.

M. Hamille (Victor), *Chef.*

Organisation et contentieux des fabriques; administration de leurs biens et revenus: dépenses du culte paroissial; pompes funèbres; tarifs des droits d'oblations et d'inhumations; concessions de bancs, chapelles, tribunes et emplacemens dans les églises pour monumens et inscriptions; contestations entre les fabriques et les communes.

Aliénations, acquisitions, échanges, cessions, transactions, emplois de fonds en rentes

---

(1) Le Directeur-général de l'administration des cultes reçoit MM. les Ministres des cultes et les fonctionnaires publics, les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 5 heures. Il ne reçoit les personnes étrangères à l'administration que sur demandes d'audience.

Les Chefs de la 1re et de la 2e division et le chef du bureau des cultes non catholiques reçoivent les mêmes jours de midi à 3 heures.

Le bureau de la comptabilité centrale est ouvert au public tous les jours de 11 heures à 3 heures pour le retrait des mandats.

L'entrée des autres bureaux est interdite aux personnes étrangères à l'administration.

sur l'Etat ou sur particuliers et autres actes concernant les fabriques et les biens des cures et succursales.

Donations, legs et offres de révélation à tous les établissemens ecclésiastiques.

Affaires de toute nature intéressant les congrégations religieuses d'hommes ou de femmes.

Archives et bibliothèque.

DEUXIÈME DIVISION. — Culte catholique.

Administration temporelle des intérêts diocésains. — Circonscriptions ecclésiastiques.

M. NICOLAS ✻, *Chef de division.*

PREMIER BUREAU.

(Ce bureau est sous la direction immédiate du Chef de division.)

Administration temporelle des établissemens diocésains ; acquisitions, échanges, aliénations, emplois de fonds, transactions et autres affaires contentieuses relatives à ces établissemens ; maisons et caisses de retraite pour les prêtres âgés et infirmes ; tarif des droits de secrétariat d'évêchés ; comptes annuels des séminaires.

Circonscriptions des diocèses et des paroisses.

Secours aux communes ou aux fabriques pour églises et presbytères.

DEUXIÈME BUREAU.

M. CARRÉ, *Chef.*

Travaux diocésains. — Subventions.

Travaux pour la construction ou la conservation des cathédrales, archevêchés, évêchés et séminaires ; acquisitions concernant ces édifices ; examen et approbation des projets ; adjudication des travaux ; nomination et personnel des architectes ; répartition et emploi des fonds affectés par le budget des cultes aux dépenses diocésaines.

Ameublement des archevêchés et évêchés ; maîtrises et bas-chœur des cathédrales ; budget de leurs fabriques ; secours pour acquisitions d'ornemens ; loyers pour évêchés et séminaires.

BUREAU DES CULTES NON CATHOLIQUES.

(Ce bureau est rattaché au cabinet du Directeur général.)

M. CH. READ, *Chef.*

Personnel ; affaires de police ecclésiastique ; affaires d'intérêt temporel concernant les cultes non catholiques ; circonscription territoriale des consistoires et des synagogues ; nomination des ministres et pasteurs ; traitemens et indemnités ; secours pour construction ou réparations de temples ; exécution des lois et règlemens sur l'organisation des cultes non catholiques.

BUREAU DE COMPTABILITÉ CENTRALE.

(Ce bureau est rattaché au cabinet du Directeur général.)

M. COQUILLAR, *Chef.*

Budget des cultes ; écritures et tenue des livres ; mouvemens de fonds ; comptes ; pensions de retraite pour les employés de l'administration centrale ; dépenses matérielles des bureaux.

COMMISSION DES ARTS ET ÉDIFICES RELIGIEUX.

La Commission des Arts et Édifices religieux a été instituée par un arrêté du Gouvernement en date du 16 décembre 1848. Ses Membres sont nommés par le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Elle est chargée de donner son avis sur l'emploi des crédits portés aux chapitres 9, 10, 11, 16 et 18 du budget de l'Administration des Cultes. Elle se subdivise en quatre sections. La Commission, soit dans ses réunions par section, soit dans ses réunions générales, est présidée par le Directeur général de l'Administration des Cultes.

M. E. Durieu ✻, *Directeur général de l'Administ. des Cultes*, Président.

Section d'Architecture et de Sculpture. Messieurs,

Blanche, *Cons. de Préfecture de la Seine.*
Callet, *Représentant du peuple.*
Cuvier ✻, *Conseiller d'Etat.*
Daly, *Architecte.*
Duban ✻, *Architecte.*
Fortoul ✻, *Représentant du peuple.*
Fournier, *Curé de St-Nicolas*, à Nantes.
Garrez, *Architecte.*
Graveran ✻, *Évêque de Quimper.*
Labrouste (H.) ✻, *Architecte.*
Mérimée ✻, *Inspect. général des monuments historiques.*
Questel, *Architecte.*
Vaudoyer, *Architecte.*
Viollet-Le Duc ✻, *Architecte.*
Le Chef de la 2ᵉ division de l'administration des Cultes.
Le Chef du bureau des Cultes non catholiques.

Section des vitraux peints et ornements religieux. Messieurs,

Ebelmen ✻, *Directeur de la manufacture de Sèvres.*
Fleury ✻, *ancien Secrét. gén. du Minist. du Commerce et de l'Agriculture.*
De Guilhermy.
Lasteyrie (Ferdin.), *Représent. du peuple.*
L'Abbé Martin.
Viollet-Le Duc ✻, *Architecte.*
Le Chef de la 2ᵉ division.

Section des Orgues. Messieurs,

Benoist, *Professeur d'orgue au Conservatoire de Musique*, à Paris.
Blanche, *Conseiller de Préfecture*, à Paris.
Fanart, *Homme de lettres*, à Reims.
Hamel, *Juge au Tribunal de Beauvais.*
Morellot, *Archiviste paléographe*, à Dijon.
Régnier, *Avocat*, à Nancy.
A. Séguier (O ✻), *Membre de l'Institut.*
Thomas (Ambr.) ✻, *Composit. de musique.*
Le Chef de la 2ᵉ division.

Section de la Musique religieuse. Messieurs,

Bousquet (Georges), *Profess. de Musique.*
Buchez.
Clément (Félix), *Professeur de Musique.*
Dietsch, *Ch. du chant au Th. de la Nation.*
L'Abbé Leblanc.
Scudo, *Compositeur de Musique.*
Thomas (Ambr.) ✻, *Compos. de Musique.*
Le Chef de la 2ᵉ division.

M. Ch. Bertheaut, *Secrétaire de la Commission.*

Service des édifices diocésains.

Le service des Édifices diocésains a été organisé par un arrêté du Gouvernement du 16 décembre 1848 et un arrêté ministériel du 12 mars 1849 a fixé la circonscription des diocèses pour la conservation de ces Édifices.

Conservations.		
1ʳᵉ	Paris	Lassus. Baltard. Viollet-le Duc ✻.
2ᵉ	Meaux	Danjoy.
	Versailles	Blondel.
3ᵉ	Chartres, Le Mans	Lassus.
4ᵉ	Orléans	Clouet ✻.
	Blois	De la Morandière.

5e	Angers....	Jolyvètre.
	Tours.....	Guérin.
6e	Rouen	Grégoire.
	Evreux (1)	Bourguignon.
7e	Bayeux ...	Ruprich-Robert, Vérolles
	Séez......	Ruprich-Robert, Dedaux
8e	Coutances. .	Doisnard.
	Rennes....	Langloix.
9e	Amiens ...	Viollet-Le Duc ✻, Verdier.
	Beauvais . .	Ramée, Weil.
10e	Sens......	Boivin.
	Nevers....	Boivin, Paillart.
11e	Troyes....	Millet, Truelle.
	Châlon (M.)	Millet.
12e	Reims	Arveuf, Boeswilwald.
	Soissons ...	Boeswilwald.
13e	Bourges...	Gay.
	Moulins...	Esmonnot.
14e	Dijon.....	Suisse.
	Autun	Dupasquier.
15e	Lyon.....	Desjardins.
16e	Nancy	Châtelain.
	Strasbourg .	N.......
	Saint-Dié..	Châtelain.
17e	Metz.....	Berthier.
	Verdun ...	Berthier.
	Langres...	Macquet.
18e	Besançon..	Lacordaire.
	St-Claude .	Lacordaire.
	Belley....	Chenavard, Dupasquier.
19e	Clermont. .	Mallay.
	Le Puy....	Mallay.
	St-Flour...	Mallay.
20e	Tulle.....	Chabrol.
	Limoges...	Chabrol.
21e	Périgueux .	Abadie fils, Bouillon.
	Cahors....	Abadie fils.
	Angoulême.	Abadie fils.
22e	Nantes....	N.....
	Luçon....	Boeswilwald.
	La Rochelle	Brossard.
23e	Poitiers...	De Mérindol.
24e	Quimper. .	Bigot.
	Vannes. ..	Pouliquen.
	St-Brieuc.,	Guépin.
25e	Arras.....	Epellet.
	Cambrai...	De Barralle
26e	Bordeaux..	Danjoy.
	Aire......	Sibien.
27e	Bayonne...	Durand.
	Tarbes	Durand.
28e	Agen	Bourrière.
	Auch.....	Durand, Lodoyer.
	Montauban.	Lebrun.
29e	Alby.....	Daly.
	Toulouse..	Esquié.
	Pamiers...	Esquié.
30e	Rodez....	Boissonade.
	Mende....	Boissonade.
31e	Carcassonne	Lejeune.
	Perpignan .	Lejeune.
	Montpellier	Lejeune.
32e	Grenoble. .	Janniard.
	Gap......	Janniard.
	Digne. ...	Bailly.
	Fréjus....	Ohnet.
33e	Avignon. .	Renaux.
	Marseille. .	Barral.
	Aix......	Bailly, Barral.
34e	Viviers...	Laval.
	Nîmes....	Laval.
	Valence...	Bailly, Epailly.
35e	Ajaccio...	Ohnet.
	Alger	Harou-Romain.

(1) M. Barthélemy est chargé des travaux de la cathédrale avec le concours de M. Desmaretz, architecte adjoint.

SECTION IX.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Rue de Rivoli, 48.

M. FOULD (ACHILLE) ❋, Représentant du peuple, *Ministre Secrétaire d'Etat des Finances.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'Etat. Etablissement et règlement du budget général de chaque exercice; présentation de tous les projets de lois sur les finances. Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects. Exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, etc., etc. Vérification de la fabrication et du titre des monnaies. Etablissemens, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor public. Mouvement des fonds, négociations et opérations de Trésorerie. Relations avec la Banque de France et avec la Chambre syndicale des Agens de change de Paris. Surveillance des Caisses publiques et des Préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes. Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics. Inscription des rentes, pensions et cautionnemens. Contentieux et Agence judiciaire. Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun Ministère. Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les Ministres. Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et à ceux d'Agens de change près la Bourse de Paris. Proposition aux places de fonctionnaires, comptables ou autres dont la nomination est réservée au chef du Pouvoir exécutif.

M. MAGNE (Pierre) ❋, *Sous-Secrétaire d'Etat des finances.*

Le Sous-Secrétaire d'Etat a dans ses attributions, et sous la surveillance générale du ministre, toutes les parties de l'administration centrale des finances comprises dans la division du secrétariat général et dans celle du personnel. — Il nomme, en vertu de la délégation du ministre des finances, à tous les emplois du service intérieur jusqu'au grade de sous-chef de bureau inclusivement, et à tous les emplois de percepteur. — Il a avec tous les chefs de service du ministère les communications qu'il juge nécessaires pour se tenir au courant des diverses parties du service. — Il signe pour le ministre et à son défaut la correspondance générale et les actes d'instruction.

Cabinet du Ministre.

M. Pelletier (Jules).

Ouverture des dépêches, affaires réservées, demandes d'audience, etc.

Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat.

M. Mercier (Oscar).

Affaires réservées, demandes d'audience, etc.

ADMINISTRATION *de l'Enregistrement et des Domaines* (Voy. p. 215).

ADMINISTRATION *des Douanes* (Voyez p. 224).

ADMINISTRATION *des Contributions indirectes et des Tabacs* (V. p. 231).

ADMINISTRATION *des Postes* (Voy. p. 241).

ADMINISTRATION *des Forêts* (Voyez p. 245).

COMMISSION *des Monnaies* (Voyez p. 256).

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

DIVISIONS PLACÉES SOUS LA DIRECTION IMMÉDIATE DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

DIVISION DU PERSONNEL ET DE L'INSPECTION GÉNÉRALE.

M. Harmand (Pline) ✱, Sous-Directeur, *Chargé de la Division.*

Bureau du Personnel général.

M. Lemaire ✱, *Chef.*

Préparation des portefeuilles du Ministre; personnel des bureaux du ministère et des administrations de finances; personnel des comptables du Trésor, receveurs généraux et particuliers, payeurs, percepteurs et receveurs municipaux; exécution des ordonnances des 31 octobre 1839 et 28 février 1840, concernant les percepteurs; personnel des agens des contributions directes et des agens des régies financières dans les départemens dont la nomination est réservée au Chef du Pouvoir exécutif et au Ministre; nomination des agens de change près la Bourse de Paris, et des Membres de la Cour des comptes; réception et transmission des dépêches télégraphiques; admissions et promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur; congés; secours aux percepteurs réformés et aux veuves et orphelins de percepteurs.

Bureau de l'Inspection générale des finances.

M. de Bessé, *Inspecteur des Finances, chargé provisoirement des fonctions de Chef de bureau.*

Personnel du corps de l'inspection générale des finances; direction du service et des mouvemens; organisation des tournées annuelles et préparation des instructions y relatives; missions spéciales tant en France que dans les colonies ou à l'étranger; suite à donner aux rapports des inspecteurs; correspondance à ce sujet.

Les Inspecteurs des finances vérifient tous les services financiers; la gestion et les caisses des agens et comptables qui ressortissent directement ou indirectement au Ministère des Finances; celles des Trésoriers des Invalides de la marine, des Receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissemens publics; ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des règlemens qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Chaque Inspecteur-général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions.

Inspecteurs-généraux des Finances. MM.

De Quatre-Barbes (O ✱).
Harmand (Georges) (O ✱).
Adam (O ✱).
Guillemardet ✱.
De Méricourt ✱.
Saladin (O ✱).
Vuillaume ✱.
De Codrosy ✱.
Andouillé ✱.
Chappuis ✱.

Inspecteurs des Finances de première classe. MM.

Chenin ✱.
Pichault de la Martinière ✱.
Bigé ✱.
Bruno de Molaret ✱.
Magimel ✱.
Laydeker ✱.
Pacquier ✱.
De Vanssay.
De Bessé.
Haudry de Soucy ✱.
Salvador ✱.
Bailly.

Inspecteurs des Finances de seconde classe. MM.

Cordier. Verdier ✻. De Vedel. Leclercq.
Lebreton. Crépy. Bruneau. Levavasseur.
De Roussy. Hallez-Claparède. De Cerval. De Plœuc.

Inspecteurs des Finances de troisième classe. MM.

De Briche. De Coppens. Monnot-Arbilleur. De Pinteville.
Percheron. De Matharel. Harmand (Alphonse). Hulot.
Lamandé. De la Bouillerie. Du Lédo. Bouchet.
De Maisonneuve. Roy.

Sous-Inspecteurs des Finances. MM.

Guide. Michelin. Bonnefons Béchet.
Jard-Panvillier. Collin-Laperrière. Chazal. De Bonnemains.
Grimprel. Villet.

DIVISION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Bureau central. — *Dépêches, Archives et Contre-seing.*

M. Millot (Emard) ✻, *Chef.*

Enregistrement des dépêches et renvoi aux divisions qu'elles concernent; contre-seing et légalisation des pièces et signatures; dépôt et classement des lois, décrets et décisions; expédition et transmission des ampliations desdits actes aux fonctionnaires chargés de concourir à leur exécution; garde des archives du Ministère, de l'ancienne liquidation générale de la dette publique et de l'ancienne Caisse d'amortissement, correspondance y relative; dépôt des documens imprimés et distribués à l'Assemblée nationale; distribution du Bulletin des Lois; renseignemens généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère (1); tenue des écritures de l'agence judiciaire, archives, situation des comptes individuels; comptes annuels des débets et créances; situation, mouvement et lieu de dépôts des traites, effets et autres valeurs en souffrance.

Comptabilité spéciale des dépenses du Ministère.

M. Clergier ✻, *Sous-Directeur.*

Premier Bureau. — *Ordonnancement et Comptabilité.*

M. de Mauperché ✻, *Chef.*

Centralisation et examen des documens relatifs au budget du Ministère des finances; formation du budget et des tableaux de développement; préparation de l'arrêté de répartition annuelle des crédits du budget et des élémens des distributions mensuelles de fonds; préparation des arrêtés administratifs et des projets de loi concernant les demandes de crédits supplémentaires, extraordinaires et complémentaires; contrôle de l'emploi des crédits; examen et établissement des bordereaux de dépenses liquidées à ordonnancer par le Ministre, et des pièces à produire en justification des droits des créanciers du département des finances; préparation et délivrance des ordonnances ministérielles de paiement et de délégation; tenue de la comptabilité des dépenses du Ministre des finances; correspondance avec les ordonnateurs secondaires; établissement et publication des comptes définitifs d'exercice des situations provisoires et documens annuels.

Deuxième Bureau. — *Matériel et Service intérieur.*

M. Gémeau, *Chef.*

Réparation et entretien de l'hôtel; fournitures de bureau, impressions, chauffage, éclairage; entretien du mobilier; habillement des gens de service; marchés et adjudications; liquidation des mémoires; inventaires du mobilier de l'hôtel; propositions aux emplois du

(1) Le bureau des renseignemens est ouvert au public tous les jours de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

service intérieur; surveillance des agens de ce service; police et service militaire de l'hôtel; ateliers de lithographie, de réglure et de reliure : achat et distribution des livres, cartes et plans destinés au service des bureaux et à la bibliothèque centrale du Ministère; liquidation et paiement des menues dépenses; propositions et distributions de secours aux veuves d'employés de l'Administration centrale et aux divers agens du service intérieur.

CONTRÔLE DES RÉGIES ET ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES.

M. Jonnart aîné (O ✱), *Sous-Directeur.*

PREMIER BUREAU.

M. Vandal ✱, *Chef.*

Centralisation et examen de toutes les affaires déférées par les Administrations de l'*Enregistrement*, *des Domaines, des Forêts et des Monnaies*; préparation des décisions du Ministre, des projets de décrets et arrêtés sur ces différens services; correspondance avec les Ministres, les Préfets et autres fonctionnaires publics; correspondance et décisions du Ministre sur les réclamations des communes et des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec ces administrations; introduction ou défense des pourvois au Conseil d'Etat.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Langevin ✱, *Chef.*

Mêmes attributions que le 1er bureau en ce qui concerne les Administrations des *Douanes*, des *Contributions indirectes et Tabacs* et des *Postes*.

CONTENTIEUX DES FINANCES.

M. Serveux ✱, *Agent judiciaire du Trésor public, Sous-Directeur du Contentieux.*

La surveillance de toutes les parties de l'agence; l'examen et le visa de toutes les significations et demandes judiciaires faites au Trésor public, autres que celles relatives aux oppositions, transports et main-levées amiables ou judiciaires desdits actes; la défense aux actions intentées contre le Trésor; conflits d'attributions; le personnel des Avocats, Avoués, Notaires et autres Officiers ministériels attachés au Trésor, et le règlement de leurs frais et honoraires; les cautionnemens en rentes et en immeubles; la conservation et le renouvellement des inscriptions hypothécaires; le recouvrement des débets des comptables et de toutes autres créances du Trésor.

PREMIER BUREAU.

M. . . . . ., *Chef.*

Le travail et la correspondance relatifs à toutes les questions contentieuses soumises par les différens ministères, par les administrations de finances, les fonctionnaires publics et les comptables, et toutes celles concernant le ministère des finances et pouvant donner lieu à une action judiciaire contre le Trésor; l'examen et la solution des difficultés qui peuvent s'élever sur l'interprétation et l'application des lois en matières contentieuses; la poursuite des débets des receveurs, payeurs, comptables divers, fournisseurs; prêts au commerce et à l'industrie; avances aux Compagnies des Chemins de fer; personnel des avocats, avoués, notaires et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et règlement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Laservolle, *Chef.*

Défense aux actions intentées contre le Trésor; réception et annulation des cautionnemens en rentes et en immeubles; exécution de la loi du 5 septembre 1807, relative aux priviléges et hypothèques du Trésor sur les biens des comptables; poursuite des débets et créances sur les divers entrepreneurs ou adjudicataires de travaux; des débets des préposés de l'Enregistrement, des Postes, des Contributions indirectes, des Douanes; des débets des préposés des subsistances militaires, des fourrages et des hôpitaux; des officiers et sous-officiers; effets divers, traites, coupes de bois et douanes; arriérés des pensions des élèves des écoles publiques; correspondance relative aux renseignemens à donner sur l'indemnité accordée aux anciens colons de Saint-Domingue. (Loi du 30 avril 1826)

TROISIÈME BUREAU.

M. Deleau ✻, *Chef, Conservateur des oppositions.*

Examen, réception et annulation des oppositions et significations de transports et jugemens faits au Trésor; délivrance des extraits des oppositions et certificats de non-opposition; visa de toutes les ordonnances ou mandats délivrés sur la caisse du Payeur central par tous les Ministres ou leurs délégués; oppositions sur la dette inscrite et les pensions dans les cas autorisés par les lois; oppositions sur les cautionnemens payables, tant à Paris que dans les départemens.

Conseils de l'agence judiciaire à Paris.

M. Roger ✻, *Avocat à la Cour de cass.*
M....., *Avocat à la Cour d'appel.*
M. Guérin, *Avoué à la Cour d'appel.*
M. Robert, *Avoué au Trib. de 1re inst.*
M. Lan, *Agréé au Tribunal de commerce.*
M. Chatelain, *Notaire.*

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Montanier (C ✻), *Directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor public, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue de la République.

L'exécution des ordres du Ministre des finances pour les négociations, les emprunts, les émissions de bons du Trésor et autres effets publics; la direction des viremens et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des paiemens à Paris et dans chaque département.

Le règlement et le compte des frais de négociations et de service.

La tenue des comptes courans des receveurs généraux et des autres correspondans du Trésor public, et le règlement des intérêts et commissions alloués sur les versemens, remises et envois de fonds qui leur sont prescrits.

La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les Ministères, arrêtées par décrets du Pouvoir exécutif, pour l'emploi des crédits législatifs.

La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de paiement; assignation des fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations de finances.

Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor public.

Les ventes et les achats de rentes pour le compte d'habitans des départemens, en exécution de la loi du 14 avril 1819.

M. Lemaître ✻, *Sous-Directeur, chargé du bureau central.*

Bureau central.

Dépêches à l'arrivée et archives; correspondance générale; service à Paris; distribution mensuelle de fonds aux départemens ministériels; préparation des décrets et arrêtés; personnel et matériel du service de trésorerie aux armées; autorisations à la caisse; ventes et achats de rentes pour le compte d'habitans des départemens; service des banques et des caisses d'épargnes; négociations, emprunts, émissions de valeurs; suite aux rapports de l'inspection des finances; affaires réservées par le Directeur.

Bureau des Ordonnances.

M. Lhuillier ✻, *Chef.*

Enregistrement et ordonnances délivrées par les Ministres; mise en paiement de ces ordonnances dans la limite des crédits disponibles; confection d'extraits d'ordonnances; bordereaux périodiques; avis divers.

Bureau des Instructions.

M. Millard ✻, *Chef.*

Correspondance administrative sur les affaires du service extérieur; ordres à donner aux

receveurs généraux et aux payeurs pour les mouvemens de fonds; instructions à ces comptables et aux trésoriers-payeurs de l'Algérie; alimentation des caisses de réserve; autorisations aux receveurs généraux pour dispositions sur la caisse centrale et pour encaissement de sommes versées aux comptes des receveurs généraux.

Bureau de la Correspondance relative au réglement des comptes courants.

M. de Riancey ❋, *Chef.*

Correspondance spéciale aux comptes courans des receveurs généraux; travail d'ordre.

COMPTABILITÉ ET COMPTES COURANS.

Bureau des Ecritures générales.

M. de Verville ❋, *Chef.*

Comptabilité et comptes courans; dépouillement de la correspondance, tenue du journal et du grand-livre avec ses développemens; suite du compte des frais de négociations; résumés périodiques des écritures; situations journalières et décadaires des comptes des receveurs généraux et contrôle par nature d'opération; calculs pour les emprunts et autres négociations du Trésor; états généraux; liquidation des intérêts de la dette flottante et des frais de trésorerie.

Bureau des Ecritures auxiliaires.

M. . . . ., *Chef.*

Tenue des journaux détaillés par somme et par échéance de valeurs; suite du service d'envoi d'espèces des départemens à Paris, de Paris aux départemens et des départemens entre eux; frais de transport; journaux d'émission et de paiement des mandats de la caisse centrale sur les receveurs généraux et des mandats des receveurs généraux et autres correspondans du Trésor sur la caisse centrale; carnets d'échéances et de soldes; vérification des comptes; journal spécial des viremens de comptes entre les receveurs généraux.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. Andrey (O ❋), Maître des requêtes, *Directeur.*
M. Herson ❋, *Sous-Directeur.*

Cette division embrasse l'administration générale de la dette fondée, les cautionnemens et les pensions tant sur fonds généraux que sur fonds de retenue; la liquidation des intérêts, des primes et de l'amortissement des emprunts faits pour les travaux publics. Elle est composée de six bureaux.

Bureau central.

M. de Gouttes ❋, *Chef.*

Interprétation et application des lois spéciales concernant les rentes inscrites, ainsi que de la jurisprudence des règlemens et décisions y relatifs; préparation de la correspondance à signer par le Ministre, pour ces divers objets et pour ceux mentionnés ci-après: questions générales et affaires réservées; surveillance de l'exécution des règlemens relatifs aux agens de change; oppositions et empêchemens administratifs; contrôle des emprunts; consolidations; contrôle des opérations sur les rentes dites départementales, et vérification des comptes annuels des receveurs généraux à présenter à la Cour des comptes pour ces mêmes rentes; renouvellement et remplacement des extraits d'inscription; rétablissement des rentes non viagères portées aux portions non réclamées et frappées de la prescription quinquennale; et des rentes viagères présumées éteintes; confection et conservation du répertoire alphabétique composant le double du grand-livre; recherches et vérifications des origines, majorats, emprunts spéciaux, correspondance relatives à ces divers objets; comptabilité centrale; budgets et comptes annuels de la dette inscrite; situations périodiques et demandes d'ordonnancement.

Bureau du Grand-Livre.

M. Herson ❋, *Sous-Directeur*, *Agent comptable.*

Immatricule sur les registres formant le grand-livre des rentes directes nouvelles; annulation des rentes anciennes et confection des extraits d'inscription pour les rentes nominatives;

débit et crédit des rentes au porteur, et confection des titres et des coupons d'arrérages; tenue des comptes ouverts par département et expédition des lettres de débit et de crédit aux receveurs généraux; confection des états de paiement d'arrérages par semestre et des quittances visées; procurations pour paiement d'arrérages; demandes d'ordonnancement; comptabilité; compte des accroissemens et réductions de la dette en rentes à rendre à la Cour des comptes; situations périodiques à remettre au bureau central.

Bureau des Transferts et Mutations.

M. Jabineau ❋, *Chef, Agent comptable.*

Examen des demandes de transfert; rédaction des certificats à transmettre au bureau du grand-livre pour servir de titre aux nouvelles immatricules; remise aux ayans-droit des extraits de nouvelles inscriptions nominatives et au porteur; formation du compte des transferts et mutations à présenter à la Cour des comptes; examen des certificats de propriété et autres pièces ayant pour objet les mutations, réunions, divisions, changemens de qualité, etc.; établissement des certificats à remettre au bureau du grand-livre pour servir de base aux nouvelles immatricules.

Bureau des Pensions.

M. Servoisier ❋, *Chef, Agent comptable.*

Application de la législation relative aux pensions à inscrire sur les livres du Trésor; liquidation des pensions civiles à soumettre au Comité des finances; révision des pensions tant militaires que civiles, autres que celles sur fonds de retenues: réversion aux veuves et enfans des anciens donataires dépossédés et aux veuves des vétérans des camps d'Alexandrie et de Juliers.

Exécution du règlement général du 12 janvier 1825, sur les pensions de retraite des fonctionnaires et employés du département des finances, et des règlemens spéciaux applicables aux employés du greffe et du secrétariat de la Cour des comptes, des Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations, et aux courriers des Postes; liquidation des pensions et réversions à la charge des fonds de retenues: présentation au Comité des finances; immatricule des pensionnaires; confection des brevets; mise en paiement des arrérages; rapports, correspondance et instruction; comptabilité; comptes à rendre à la Cour des Comptes et à la Commission des comptes.

Bureau des Cautionnemens.

M. Huré ❋, *Chef.*

M. Leséruriér ❋, *Sous-Chef.*

Application de la législation spéciale et des ordonnances ou décisions concernant les cautionnemens en numéraire et le privilége de deuxième ordre attribué aux bailleurs de fonds; immatricule des cautionnemens nouveaux; délivrance des certificats d'inscription aux noms des titulaires et des certificats de privilége aux bailleurs de fonds; préparation des états annuels de paiement des intérêts et des états de remboursement de capitaux; correspondance et comptabilité.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. Rodier (C ❋), *Directeur.*

M. Delépine ❋, *Sous-Directeur.*

La Comptabilité générale des finances est chargée de maintenir, dans toutes les comptabilités de deniers publics, un mode uniforme d'écritures, d'en centraliser les résultats, et d'en former des comptes généraux: de suivre les mouvemens, et de contrôler les actes journaliers de toutes les comptabilités dépendant du ministère des finances; de suivre la marche du recouvrement de l'impôt et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes.

Elle réunit les élémens des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses et aux opérations de Trésorerie, et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du ser-

vice, le tableau des recettes et des dépenses des budgets, la situation générale et le compte annuel de l'administration des finances.

Elle est chargée de tous les travaux de centralisation relatifs à la présentation à l'Assemblée nationale du budget général de l'Etat, des lois de crédits supplémentaires et de réglement définitif des exercices.

Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels de tous les comptables des finances; elle y joint le compte spécial des opérations constatées par viremens de compte, et les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes rendus par les Ministres.

Elle met, tous les ans, sous les yeux de la Commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documens nécessaires pour arrêter les écritures de la Comptabilité générale des finances, et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables.

La comptabilité générale est chargée aussi de surveiller la comptabilité et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité et autres établissemens publics.

Bureau central.

M. Delépine ❋, *Sous-Directeur.*
M. Dusommerard ❋, *Chef.*

Journal et grand-livre de la comptabilité générale des finances; situations périodiques et comptes annuels de l'administration des finances; relations avec les comptabilités centrales des différens ministères ordonnateurs; travaux relatifs à la rédaction des lois de finances et du tableau à l'appui.

Préparation des élémens et suite des travaux concernant les contrôles prescrits par les ordonnances des 10 décembre 1823 et 9 juillet 1826; reddition à la Cour des comptes du compte spécial des opérations constatées par virement d'écritures.

Bureau de la perception des Contributions directes et de la Comptabilité des Percepteurs et Receveurs des communes et établissemens publics; affaires générales.

M. Hendier ❋, *Sous-Directeur.*

Surveillance et direction du service de la perception et des poursuites en matière de contributions directes; comptabilités des communes et établissemens de bienfaisance; application du tarif des remises des percepteurs, et nouvelle fixation des classes à chaque vacance; examen des questions relatives à la responsabilité encourue par les comptables, par suite de vols de fonds, de débets et de non recouvremens de traites de coupes de bois. Affaires générales.

Bureau de la Comptabilité des Receveurs des Finances.

M. Janin, *Chef.*

Contrôle de la gestion des receveurs généraux et particuliers des finances; vérification de leurs écritures, de leurs comptes annuels et des pièces justificatives à l'appui; Correspondance et instructions sur les divers services qui leur sont confiés.

Bureau de la Comptabilité des Payeurs et Tresoriers coloniaux.

M. Bunel ❋, *Chef.*

Même attributions que le bureau précédent en ce qui concerne les payeurs et trésoriers coloniaux.

Bureaux de la Comptabilité des Régies et Administrations financières.

M. Brandenstein ❋, *Chef.*

Mêmes attributions que les bureaux précédents en ce qui concerne les agens comptables des régies et administrations financières.

SERVICE DU CAISSIER PAYEUR CENTRAL DU TRÉSOR PUBLIC.

M. Thomas (J.) (C ✻), *Caissier, Payeur central.*

Caisse centrale.

M. Dupré (O ✻), *Sous-Caissier central, suppléant le Caissier central.*

La Caisse centrale du Trésor public est chargée d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor public : elle est chargée, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor; elle expédie des mandats sur tous les départemens, en échange des versemens qui lui sont faits; elle acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur le Trésor; elle reçoit les placemens à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris, et pour tous les envois qui lui sont adressés. Les récépissés et les valeurs doivent être visés immédiatement au contrôle de la caisse. Le Caissier est responsable des opérations faites par les agens placés sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des comptes.

Les opérations de la Caisse centrale sont divisées entre les Sous-Caisses et Bureaux ci-après désignés, savoir :

Recettes en numéraire contre récépissés.	M. Desforges ✻, *Sous Caiss.*
Bons du Trésor et Mandats sur les départemens.	M. Thomas (Ch.) *id.*
Paiemens pour le serv. de la Trésorerie.	M. Bergeron ✻, *id.*
Portefeuille du Trésor public; Titres, valeurs et Inscriptions de rentes déposées pour cautionnemens; Quittances d'arrérages de rentes départem. payées à Paris et celles à faire payer dans les départemens.	M. Bonnemer ✻, *id.*
Comptabilité.	M. de Perthuis ✻, *Chef.*

(Les Sous-Caisses sont ouvertes de neuf à deux heures.)

Dépenses centrales.

M. de Montcloux ✻, *Sous-Payeur central, suppléant le Payeur central.*

Le paiement de toutes les dépenses du budget payables à Paris, soit sur ordonnances directes des Ministères, soit sur mandats de paiement des divers Ordonnateurs secondaires auxquels les Ministres délèguent des crédits.

Le paiement des rentes perpétuelles de toute nature, des rentes viagères de toute classe, des pensions civiles, ecclésiastiques, de l'ex-pairie, des donataires, des militaires, des veuves de militaires, et pour récompenses nationales.

Les travaux de comptabilité, tant pour les bordereaux et états de paiement à fournir aux divers Ministres, aux Ordonnateurs secondaires et à la Comptabilité générale des finances, pour la comptabilité courante, que pour le compte définitif à rendre à la fin de chaque année par le Payeur central à la Cour des comptes.

Bureaux de paiement de la Dette publique.

Dépôt des certificats d'inscription des rentes avant l'échéance; paiement des rentes; paiement des pensions.

1er. — M. Stofflet.	*Sous-Payeurs.*	4e. — M. Doillot.	*Sous-Payeurs.*
2e. — M. Blanchot.		5e. — M. Martin.	
3e. — M. Rollot.		6e. — M. Tartarin.	

Bureaux de paiement des dépenses des Ministères.

Paiemens sur ordonnances directes des Ministres, sur mandats de délégation des Intendans et Sous-Intendans militaires, des Directeurs d'artillerie, du génie, des fortifications, etc., du Préfet du département de la Seine, du Préfet de police, et des divers Directeurs des administrations financières.

Ministères en service.

1er *Bureau.*	M. Mandevare ✻, chargé de l'appréciation des pièces de dépenses. . .		*Finances.*
	M. Deprez,	id.	*Guerre.*
	M. Roïny,	id.	*Affaires étrangères, Instruction publique, Service des Cultes.*
2e *Bureau.*	M. Juillet ✻.	id.	*Intérieur, Commerce et Agriculture.*
	M. Saint-Raymond.	id.	*Service de la Justice, Travaux publics.*
	M. Mesnager.	id.	*Marine.*

CONTRÔLE CENTRAL DU TRÉSOR PUBLIC.

(Exécution des articles 1, 2, 4 et 5 de la loi du 24 avril 1833.)

M. Levasseur (O ✻), *Contrôleur central.*
M. Gaügain de Saint-Vigor ✻, *Contrôleur central adjoint.*

Le contrôle créé en exécution de la loi du 24 avril 1833 s'exerce par des agens que délègue le Chef de service près des Sous-Caissiers des recettes et des dépenses, près des bureaux de paiement ouverts au public et près des agens comptables de la dette inscrite.

Les attributions du contrôle consistent : 1° à constater contradictoirement, après en avoir reconnu la régularité, toutes les recettes et dépenses du Caissier central et les diverses opérations de la Caisse qui engagent le Trésor public ; 2° à vérifier et à s'assurer que les paiemens faits par le Payeur central en ses mandats sur la Caisse du Trésor reposent sur un titre légal, soit ordonnance ou mandat de l'ordonnateur, certificat d'inscription ou pièces en tenant lieu, qui constitue un droit acquis contre l'Etat ; 3° à reconnaître et à constater que tout certificat d'inscription sur les livres de la dette publique, rentes, pensions, cautionnemens, etc., résulte soit de la concession d'un droit à cette inscription, soit de l'échange d'un autre titre préalablement frappé par lui d'annulation ; 4° à résumer les opérations du Trésor dans un tableau soumis chaque soir au Ministre, et à constater contradictoirement le solde matériellement reconnu et renfermé dans la caisse du Trésor, dont une clef reste entre les mains du Contrôleur central.

PREMIÈRE SECTION.

Contrôle des recettes et des dépenses journalières de la caisse du Trésor ; visa des récépissés souscrits et des valeurs émises pour le service du Trésor par le Caissier central ; intervention aux procès-verbaux d'expédition de fonds aux Comptables extérieurs ; résumé des opérations, et situation contradictoire remise chaque soir au Ministre ; déclaration de conformité du compte annuel rendu à la Cour des comptes avec le résumé des actes des comptables constatés au contrôle.

DEUXIÈME SECTION.

Contrôle du paiement, à Paris, des dépenses des ministères et de la dette publique ; états, pour le Ministre, des paiemens contradictoirement constatés.

TROISIÈME SECTION.

Contrôle et visa des certificats d'inscription de rente sur le grand-livre, des certificats d'inscription des pensions payables sur les fonds de l'Etat et sur les fonds de retenues du Ministère des finances ; contrôle et visa des certificats d'inscription de cautionnemens et des certificats de privilége de second ordre délivrés aux bailleurs de fonds ; visa pour le remboursement de ces titres d'après l'existence de la dette, contradictoirement constatée ; résumé de ces diverses opérations remis chaque jour au Ministre ; en fin d'année, communication des résultats généraux à la Commission de vérification des comptes des finances.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES,
Rue Rivoli, 48.

M. BELESTA (O ✻), *Directeur.*

Le cabinet de M le Directeur est dans l'hôtel du Ministère des finances, deuxième étage, n. 21, corridor du Midi.

Bureau central et du personnel.

M. Vallée ✻, *Sous-Directeur.*

Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ; travaux d'expédition; travail préparatoire concernant les nominations, changemens, révocations, admissions à la retraite, et toute la correspondance y relative; liquidation des traitemens, des indemnités pour frais de bureau des Directeurs, et frais de tournées des Inspecteurs et Contrôleurs; congés; secours.

Bureau du répartement et du cadastre.

M. Chardon, *Chef.*

Constatation des mouvemens de la matière imposable; réunion des élémens nécessaires à la formation du budget des recettes et des dépenses en ce qui concerne les contributions directes; préparation des projets de loi, circulaires et instructions; répartement des contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres; examen des délibérations des Conseils de répartition; instruction des demandes des Conseils généraux et municipaux en autorisation d'impôts extraordinaires; travaux de statistique et autres, entrepris ou à entreprendre pour l'amélioration des bases des impôts directs, etc.

Surveillance des travaux d'arpentage et d'expertise; service des mutations cadastrales; distribution du fonds commun du cadastre; comptabilité cadastrale; suite à donner aux rapports de l'Inspection générale des finances et des vérificateurs spéciaux du cadastre; assiette des droits de patente.

Bureau de l'assiette et du Contentieux.

M. Vignes, *Chef.*

Service du travail relatif tant à la formation et à la révision des matières sommaires qu'à la confection des rôles; rétribution pour vérification de poids et mesures; prestation pour chemins vicinaux; examen des états de décharges et réductions, remises et modifications; examen des procès-verbaux de pertes; distribution du fonds de non-valeurs.

Instruction des réclamations et autres affaires contentieuses en matière de contributions directes; appréciation des arrêtés rendus en première instance par les Conseils de préfecture; pourvois au Conseil-d'Etat, etc.

SERVICE DES COMPTOIRS NATIONAUX D'ESCOMPTE
ET DES MAGASINS PUBLICS DE DÉPÔT.

M. D'ARTIGUES (A.), *Délégué du ministre.*

Organisation des Comptoirs nationaux d'escompte, des sous-comptoirs et des Magasins publics de dépôt; examen des statuts et des demandes de modifications; insertion des actes de société au Bulletin des lois; surveillance de l'exécution des statuts et des règlemens relatifs aux Magasins publics; personnel des Directeurs et Sous-directeurs des comptoirs, des Directeurs et Contrôleurs des Magasins publics; examen et contrôle des comptes-rendus d'opérations; autorisation des répartitions des dividendes; constitution des annexes aux Magasins publics de dépôt.

Agens attachés à l'Administration centrale du Ministère des finances. Messieurs,

Billaud ✻. *Agent de change des finances.*
Destailleur ✻. *Architecte.*
Levraud (Benj.) ✻, *Chirurgien-médecin*, quai St-Michel, 9.
Hardy. *Médecin adj.*, rue Lepelletier, 9.
Bisson, *idem*, rue Louis-le-Grand, 21.

COMMISSION *créée par la loi du 29 juin 1835 pour la liquidation et l'administration de la Caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile du roi Charles X.*

Cette Commission est également chargée de la distribution des secours accordés aux pensionnaires, à titre gratuit, de l'ancienne Liste civile du roi Charles X.

Membres de la Commission. Messieurs,

Pelet de la Lozère (O ✱), Président.
De Gasparin (G O ✱)
De Gascq (G O ✱), *Président à la Cour des comptes.*
Réal (Félix) ✱.
Janvier ✱, *Conseiller d'Etat.*
Vitet (O ✱).
Siméon (C ✱).
Nouton (C ✱).
Marin de Verbois (O ✱).
Godart-Dubuc (O ✱).
Boussenard ✱, *Chef de la Comptabilité à la Commission de liquidation de l'ancienne Liste civile.*
Brousse ✱, *ancien Chef de bureau du Contentieux de l'ancienne Liste civile.*
N. . . . . . .

Bureaux de la Commission.

Rue Neuve-de-Luxembourg, 2 *ter.*

M. d'Ogeron ✱, *Chef* (3e *étage, corridor de l'Ouest,* n° 8).

LIQUIDATION DE L'ANCIENNE LISTE CIVILE,

Place Vendôme, 9.

M. VAVIN, Représentant du peuple, *Liquidateur général de l'ancienne Liste civile et du Domaine privé du roi Louis-Philippe.*
M. Gauthier ✱, *Secrétaire de la Liquidation.*

ADMINISTRATION DES BIENS ET AFFAIRES DE LA MAISON D'ORLÉANS,

Rue de Varennes, 25.

M. VAVIN, Représentant du peuple, *Commissaire général du Gouvernement, chargé de la surveillance de l'administration des biens de l'ancien Domaine privé du roi Louis-Philippe* (Loi du 25 octobre 1848).
M. DUPIN (G ✱), Président de l'Assemblée législative, *Mandataire.*

ADMINISTRATION DES BIENS ET DOMAINES DU DUC D'AUMALE,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 71.

M. BIESTA (Hte) ✱. *Commissaire général du gouvernement, chargé de la surveillance de l'Administration des biens et domaines* (Loi du 25 octobre 1848).
M. LAPLAGNE-BARRIS (G O ✱), Président de Chambre à la Cour de Cassation, *Mandataire.*

COMPTABLES EXTÉRIEURS.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES.

N. B. Dans le chef-lieu d'arrondissement où réside le receveur général, il n'y a pas de receveur particulier; le receveur général en remplit les fonctions.

AIN.

R. gén. Lesne (O ✻). *Bourg.*
R. part. Sausset....... *Trévoux.*
Guesdon...... *Belley.*
Strécls....... *Nantua.*
Perrault de Jotemps...... *Gex.*
Percep. Gollety....... *Bourg.*
Egra........ *Trévoux.*
Charcot...... *Belley.*
Béroud-Jagot.. *Nantua.*
Dormoy...... *Gex.*

AISNE.

R. gén. Remy de Campeau ✻... *Laon.*
R. part. Denghen..... *Château-Thierry.*
De Girardin.. *Saint-Quentin.*
Degouves de Nuneques... *Soissons.*
Doazan...... *Vervins.*
Percep. Lhotte-Dubois. *Laon.*
Renon....... *Château-Thierry.*
Le Mangin... *Saint-Quentin.*
Cahier....... *Soissons.*
Pénant....... *Vervins.*

ALLIER.

R. gén. Boursier.... *Moulins.*
R. part. De Matharel... *Gannat.*
Pagès....... *La Palisse.*
Fournier ✻... *Mont-Luçon.*
Percep. Boulineau ... *Moulins.*
Lerasle-Lavirotte *Gannat.*
Lafaige....... *La Palisse.*
Plafait....... *Mont-Luçon.*

ALPES (BASSES).

R. gén. Mahou ✻ ... *Digne.*
R. part. Verger....... *Barcelonnette.*
De Balthazar.. *Castellane.*
Tartanson..... *Forcalquier.*
Laugier....... *Sisteron.*
Percep. Beau......... *Digne.*
Bontoux...... *Barcelonnette.*
Saurin........ *Castellane.*
Sébastiani..... *Forcalquier.*
Bois......... *Sisteron.*

ALPES (HAUTES).

R. gén. Cazelles ... *Gap.*
R. part. Beynet ✻..... *Briançon.*
Dioque....... *Embrun.*
Percep. Martin Lavillette *Gap.*
Dioque....... *Briançon.*
Vieux....... *Embrun.*

ARDÈCHE.

R. gén. Bégouen ✻.. *Privas.*
R. part. Giraud....... *Largentière.*
Pillieron..... *Tournon.*
Percep. Grezier père... *Privas.*
Blanquet de Rouville...... *Largentière.*
Genty........ *Tournon.*

ARDENNES.

R. gén. Marcotte-Genlis ✻.. *Mézières.*
R. part. Mique ✻..... *Rethel.*
Gruger ...... *Rocroy.*
Massart....... *Sedan.*
Fouques-Duparc *Vouziers.*
Percep. Roch......... *Mézières.*
Loreau....... *Rethel.*
Coffart....... *Rocroy.*
Allaire....... *Sedan.*
Degombert.... *Vouziers.*

ARIÉGE.

R. gén. De Nervo.... *Foix.*
R. part. Gauran...... *Pamiers.*
Batailhou..... *Saint-Girons.*
Percep. Pujol........ *Foix.*
Alliens....... *Pamiers.*
Bourges...... *Saint-Girons.*

AUBE.

R. gén. Doyen...... *Troyes.*
R. part. Laponterie.... *Arcis-sur-Aube.*
De Silve..... *Bar-sur-Aube.*
Cosseron de Villenoisy..... *Bar-sur-Seine.*
Roulleaux du Gage...... *Nogent-sur-Seine.*
Percep. Guichard..... *Troyes, 1re s. div.*
Blondeau..... *Troyes, 2e s. div.*
Rothiacob.... *Arcis-sur-Aube.*
Bourgoin..... *Bar-sur-Aube.*
Minot....... *Bar-sur-Seine.*
Tocquiny..... *Nogent-sur-Seine.*

AUDE.

R. gén. Clauzel.... *Carcassonne.*
R. part. Viennet fils... *Narbonne.*
Lebarbier de Tinan *Castelnaudary.*
Chartrand.... *Limoux.*
Percep. Lourdau..... *Carcassonne.*
Caumette..... *Narbonne.*
Jammes...... *Castelnaudary.*
Roques....... *Limoux.*

AVEYRON.

R. gén. Delmon ✻.. *Rodez.*
R. part. Sermensan.... *Espalion.*
Bachelier ✻.. *Milhau.*
De Charrière.. *Saint-Affrique.*
Murat....... *Villefranche.*
Percep. De Bussy..... *Rodez.*
Gabriac...... *Espalion.*
Pescheloche... *Milhau.*
Crebassa...... *Saint-Affrique.*
Châtelet...... *Villefranche.*

BOUCHES-DU-RHÔNE.

R. gén. Firino (O ✻). *Marseille.*
R. part. Sallier....... *Aix.*
Bonefoux ✻.. *Arles.*
Percep. Bas......... *Marseille, 1er arr.*
Arnaud....... 2e *arr.*
Laurens...... — 3e *arr.*
Mossan...... — 4e *arr.*
Rey......... — 5e *arr.*
Beaudeuf..... — 6e *arr.*
Lescazes...... *Aix, 1er arrond.*
Charpin...... *Aix, 2e arrond.*
Barberon..... *Arles, 1re divis.*
Amé ✻...... *Arles, 2e divis.*

CALVADOS.

R. gén. Roger de Rigny ✻.... *Caen.*
R. part. Berrurier..... *Bayeux.*
De Chataux... *Pont-l'Evêque.*
Ratisbonne.... *Lisieux.*
Crespin...... *Falaise.*
Tourangin.... *Vire.*
Percep. Danne fils.... *Caen, 1er arrond.*
Clément...... *Caen, 2e arrond.*
Faucon de la Londe *Bayeux.*
Desroques.... *Pont-l'Evêque.*
N.......... *Lisieux.*
Charles...... *Falaise.*
Lecerf....... *Vire.*

CANTAL.

R. gén. De Romeuf ✻. *Aurillac.*
R. part. Mazaurie..... *Saint-Flour.*
Monnoyeur.... *Mauriac.*
De Brives.... *Murat.*
Percep. Lavialle....... *Aurillac.*
Amarat....... *Saint-Flour.*
Peyrac....... *Mauriac.*
Lamouroux.... *Murat.*

CHARENTE.

R. gén. Darras ✻... *Angoulême.*
R. part. Emond....... *Barbezieux.*
Patard....... *Cognac.*
Delacroix..... *Confolens.*
Boisnier-Saint-Maixent.... *Ruffec.*
Percep. Mathet...... *Angoulême.*
Rouanet...... *Barbezieux.*
Saint-Martin... *Cognac.*
Trichard..... *Confolens.*
Faye......... *Ruffec.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

R. gén. Titon....... *La Rochelle.*
R. part. Monsalard..... *Jonzac.*
Guillebot..... *Marennes.*
Lazare........ *Rochefort.*
Levallois..... *Saintes.*
Beineix...... *S.-Jean-d'Angely.*
Percep. Bauga....... *La Rochelle, ouest.*
Séguin....... *La Rochelle, est.*
Rousset...... *Jonzac.*
Charron...... *Marennes.*
Verdier...... *Rochefort.*
Burot........ *Saintes.*
Brillouin..... *St-Jean-d'Angely.*

CHER.

R. gén. Bérard...... *Bourges.*
R. part. Archambault... *Sancerre.*
Cornut de Coincy. *Saint-Amand.*
Percep. De Goy...... *Bourges.*
Martinot..... *Sancerre.*
Frêne-Mathé.. *Saint-Amand.*

CORRÈZE.

R. gén. Dussol ✻... *Tulle.*
R. part. Lavialle de Masmorel fils... *Brive.*
Teulon....... *Ussel.*
Percep. Marsillon..... *Tulle.*
Blanchard.... *Brive.*
Robert....... *Ussel.*

CORSE.

R. gén. Beslay ✻.... *Ajaccio.*
R. part. Multedo fils... *Bastia.*
Alessandrini... *Calvi.*
Faure........ *Corte.*
Luppé....... *Sartène.*

Percep. Paoletti...... *Ajaccio.*
Marchi....... *Bastia.*
Ambrosini..... *Calvi.*
Tedeschi..... *Corte.*
Pietri........ *Sartène.*

CÔTE-D'OR.

R. gén. LUCY (Ad.) ✻. *Dijon.*
R. part. Masson...... *Beaune.*
Thomas...... *Châtillon.*
De Percy..... *Semur.*
Percep. Royer-Duverger. *Dijon, divis. sud.*
Crotti........ *Dijon, divis. nord.*
Vallot....... *Beaune.*
Ligerot-Delachapelle.... *Châtillon.*
Maillard-Godard. *Semur.*

CÔTES-DU-NORD.

R. gén. LATIMIER-DUCLÉSIEUX ✻. *Saint-Brieuc.*
R. part. Petiton....... *Lannion.*
Delamarre.... *Dinan.*
Goupil fils.... *Loudéac.*
Fourier de Bacourt...... *Guingamp.*
Percep. Coëssurel-Villenisaut.... *Saint-Brieuc.*
Leroux....... *Lannion.*
Aubry (Victor). *Dinan.*
Cailly....... *Loudéac.*
Herpe........ *Guingamp.*

CREUSE.

R. gén. LEMAITRE ✻. *Guéret.*
R. part. Thonnelier... *Aubusson.*
Demargue.... *Bourganeuf.*
Abrah. Dubois. *Boussac.*
Percep. Martinet..... *Guéret.*
Decourteix.... *Aubusson.*
Butaud....... *Bourganeuf.*
Hursenne..... *Boussac.*

DORDOGNE.

R. gén. PERCHERON ✻. *Périgueux.*
R. part. De Plas...... *Sarlat.*
Barsalou..... *Bergerac.*
Ambert....... *Nontron.*
N........... *Ribérac.*
Percep. Dussol....... *Périgueux.*
Lavignerie.... *Sarlat.*
Brun........ *Bergerac.*
Bussac........ *Nontron.*
Léonardon.... *Ribérac.*

DOUBS.

R. gén. DESBASSAYNS DE MONTBRUN ✻ *Besançon.*
R. part. Grenier....... *Baume.*
R. part. Jouffroy...... *Pontarlier.*
Dublar....... *Montbéliard.*
Percep. Beaudot fils... *Besançon, 1er arr.*
Hennet....... *Besançon, 2e arr.*
Delacour..... *Beaume.*
Bourgeois..... *Pontarlier.*
Du Kermont.. *Montbéliard.*

DRÔME.

R. gén. DE NOGERÉE ✻. *Valence.*
R. part. Daupeley..... *Die.*
Giroud fils.... *Montélimart.*
Boilleau de Villeneuve.... *Nyons.*
Percep. Villars....... *Valence.*
Bouvier...... *Die.*
Chabert-Desnots.. *Montélimart.*
Beau........ *Nyons.*

EURE.

R. gén. GAMOT ✻.... *Evreux.*
R. part. Leroy de la Brière *Pont-Audemer.*
De Solère..... *Louviers.*
Benoist...... *Les Andelys.*
Daniel....... *Bernay.*
Percep. Fouché...... *Evreux.*
Regnard...... *Pontaudemer.*
Frigard-Petou. *Louviers.*
Millon....... *Les Andelys.*
Guillé....... *Bernay.*

EURE-ET-LOIR.

R. gén. MUGUET DE VARANGES.... *Chartres.*
R. part. Mariany...... *Nogent-le-Rotrou.*
Hadot....... *Châteaudun.*
De St.-Amand. *Dreux.*
Percep. Maugars...... *Chartres.*
Chapron..... *Nogent-le-Rotrou.*
Mauduit...... *Châteaudun.*
Crétien....... *Dreux.*

FINISTÈRE.

R. gén. GUILHEM..... *Brest.*
R. part. Commandré... *Morlaix.*
Moreau...... *Châteaulin.*
Carof........ *Quimperlé.*
César Delafontaine...... *Quimper.*
Percep. Lenormand de Bretteville.. *Brest, 1er arrond.*
Hersent...... *Brest, 2e arrond.*
De la Monneraye *Morlaix.*
Lallour...... *Châteaulin.*
Boyer....... *Quimperlé.*
Brousmiche... *Quimper.*

GARD.

R. gén. CHAZAUD ✻.. *Nimes.*
R. part. Donnadieu... *Alais.*

R. part Dodun .... *Uzès.*
Salvador...... *Le Vigan.*
Percep. Guillemon .... *Nîmes, 1er arrond.*
Loseran. ..... *Nîmes, 2e arrond.*
Isnard .... *Alais.*
Sanguinède ... *Uzès.*
Dupin de Saint-André . ... *Le Vigan.*

GARONNE (HAUTE).

R. gén. DECARBONEL ✵ *Toulouse.*
R. part. Mailhol...... *Villefranche.*
Sevène....... *Muret.*
Larroque...... *Saint-Gaudens.*
Percep. Vivès........ *Toulouse, 1er arr.*
Guilhem-Ducléon — 2e arr.
Pozac aîné.... — 3e arr.
Souriguères.... — 4e arr.
Delpech...... *Villefranche.*
Bastide ...... *Muret.*
Lombardy aîné. *Saint-Gaudens.*

GERS.

R. gén. D'ESCAT..... *Auch.*
R. part. Roujou....... *Condom.*
Bache....... *Lectoure.*
Darras ...... *Lombez.*
Liesta ✵..... *Mirande.*
Percep. Mailhos...... *Auch.*
De Vergeron.. *Condom.*
Castellan..... *Lectoure.*
Vignola...... *Lombez.*
Lacoste...... *Mirande.*

GIRONDE.

R. gén. FONTENILLIAT (O ✵).... *Bordeaux.*
R. part. Antoine...... *Bazas.*
Cambon (O ✵). *Blaye.*
Vidaillet...... *Lesparre.*
Decazes...... *Libourne.*
Redeuilh..... *La Réole.*
Percep. Teyssier ..... *Bordeaux, 1er arr.*
Durran....... — 2e arr.
Gamon....... — 3e arr.
Héliès....... — 4e arr.
Héliès. ...... — 5e arr.
Caillavet..... 6e arr.
Dutauzin..... *Bazas*
Redeuilh...... *Blaye.*
Jacquemin.... *Lesparre.*
St-Genis..... *Libourne.*
Fringues ..... *La Réole.*

HÉRAULT.

R. gén. LEFÈVRE..... *Montpellier.*
R. part. Pradal........ *Saint-Pons.*
Oudan........ *Béziers.*
Guillaume..... *Lodève.*
Percep. Littardi ...... *Montpellier, 1er a.*
Viala........ — 2e arr.
Pécholier..... — 3e arr.
Boudet ...... *Saint-Pons.*
Glouleau fils... *Béziers, 1er arr.*
Golzart ...... *Béziers, 2e arr.*
Pastourel...... *Lodève.*

ILLE-ET-VILAINE.

R. gén. LOUCHET (E.) ✵ *Rennes.*
R. part. Bachasson. ... *Saint-Malo.*
Fournier..... *Fougères.*
Mayet ✵..... *Vitré.*
Jausions...... *Redon.*
Romand...... *Montfort.*
Percep. Gaillard de Kerbertin...... *Rennes, 1er arr.*
Jumelais ..... — 2e arr.
Dubois-Dessauzais....... — 3e arr.
Marquer..... *Saint-Malo.*
Leharidel..... *Fougères.*
Lemercier..... *Vitré.*
Argand....... *Redon.*
Bernier ...... *Montfort.*

INDRE.

R. gén. CONTE (Philibert) ✵.... *Châteauroux.*
R. part. Lardier....... *Issoudun.*
Laisnel de la Somme..... *La Châtre.*
Pajot........ *Le Blanc.*
Percep. Rougé....... *Châteauroux.*
Roche .... *Issoudun.*
Pellerin...... *La Châtre.*
Lasserre...... *Le Blanc.*

INDRE-ET-LOIRE.

R. gén. ANDRÉ aîné .. *Tours.*
R. part. De Béville. .. *Chinon.*
Cormier...... *Loches.*
Percep. Caillavet..... *Tours, 1er arrond.*
Navarre...... *Tours, 2e arrond.*
Tessier....... *Chinon.*
Ernault ...... *Loches.*

ISÈRE.

R. gén. TEISSEIRE.... *Grenoble.*
R. part. Lebas........ *La Tour-du-Pin.*
Duboy de Laverne...... *Saint-Marcellin.*
Bérenger...... *Vienne.*
Percep. Coste .... *Grenoble, 1er arr.*
Thévenet..... *Grenoble, 2e arr.*
D'Escudier de Beaulieu... *La Tour-du-Pin.*
Touffait de la Besneray.... *Saint-Marcellin.*
David........ *Vienne.*

JURA.

R. gén. Germain ✻.. *Lons-le-Saulnier.*
R. part. Sary......... *Saint-Claude.*
Gacon......... *Dôle.*
Gagneur...... *Poligny.*
Percep. Guichard..... *Lons-le-Saulnier.*
De Reusse.... *Saint-Claude.*
De Vente de Francmenil.. *Dôle.*
Gros......... *Poligny.*

LANDES.

R. gén. Lecamus..... *Mont-de-Marsan.*
R. part. Monclar...... *Saint-Sever.*
Dayriès...... *Dax.*
Percep. Darras....... *Mont-de-Marsan.*
Hontang...... *Saint-Sever.*
Camiade...... *Dax.*

LOIR-ET-CHER.

R. gén. Féron ✻ ... *Blois.*
R. part. De Belmon ... *Vendôme.*
De Marc..... *Romorantin.*
Percep. Thomas...... *Blois.*
Mareschal de Montulain... *Vendôme.*
Perilleux..... *Romorantin.*

LOIRE.

R. gén. Pilvois..... *Montbrison.*
R. part. Blondin...... *Saint-Etienne.*
Darlempde.... *Roanne.*
Percep. Berlier....... *Montbrison.*
Sauvade...... *Saint-Etienne.*
Japhet....... *Roanne.*

LOIRE (HAUTE).

R. gén. Gasson...... *Le Puy.*
R. part. Faucher Saint-Martin..... *Brioude.*
De Savornin.. *Yssingeaux.*
Percep. Defert........ *Le Puy.*
Pouzol........ *Brioude.*
Ducrozet..... *Yssingeaux.*

LOIRE-INFÉRIEURE.

R. gén. D'Audiffret (Flor.) (O✻) *Nantes.*
R. part. Magot-Mareville....... *Ancenis.*
De Monthureux *Châteaubriant.*
Latinner-Duclésieux fils... *Paimbœuf.*
Guillemé..... *Savenay.*
Percep. Lajariette ✻.. *Nantes,* 1er *arr.*
Dufougerais... — 2e *arr.*
Augé........ — 3e *arr.*
Genty-Dupoux. *Ancenis.*
Percep. Veillet....... *Châteaubriant.*
Trochon...... *Paimbœuf.*
Guibert...... *Savenay.*

LOIRET.

R. gén. Portalis ✻. *Orléans.*
R. part. Caillard...... *Pithiviers.*
Oberkampf... *Montargis.*
Leflo........ *Gien.*
Percep. Ancest....... *Orléans,* 1er *arr.*
Baron........ — 2e *arr.*
Gérard-Auvity. — 3e *arr.*
De Noury.... — 4e *arr.*
Froc......... *Pithiviers.*
Vanlinden.... *Montargis.*
Coste........ *Gien.*

LOT.

R. gén. D'Arcy...... *Cahors.*
R. part. Gardarein..... *Gourdon.*
Besse........ *Figeac.*
Percep. Mercié....... *Cahors.*
N........... *Gourdon.*
Certes........ *Figeac.*

LOT-ET-GARONNE.

R. gén. Guizot...... *Agen.*
P. part. Bachelier d'Agés. *Marmande.*
Darnaud...... *Nérac.*
Dubruel...... *Villeneuv. d'Agen.*
Percep. Hérand....... *Agen.*
Duluc........ *Marmande.*
Tournié...... *Nérac.*
Lamalatie..... *Villeneuv. d'Agen.*

LOZÈRE.

R. gén. N........... *Mende.*
R. part. Salanson...... *Florac.*
Bonnefoy..... *Marvejols.*
Percep. Vachin....... *Mende.*
Ribeyron..... *Florac.*
Mendras...... *Marvejols.*

MAINE-ET-LOIRE.

R. gén. Voisin ✻.... *Angers.*
R. part. Rigaud....... *Segré.*
Perdriaux..... *Baugé.*
Dumas ✻..... *Saumur.*
Perrin ✻..... *Beaupréau.*
Percep. Randon de St-Martin..... *Angers,* 1er *arr.*
Orgebin...... *Angers,* 2e *arr.*
Lefebvre..... *Segré.*
Gélusseau..... *Baugé.*
Thoreau-Lamartinière... *Saumur.*
Raimbault.... *Beaupréau.*

MANCHE.

R. gén. BOURBOULON DE ST-EDME ✻. *Saint-Lô.*
R. part. Gouget Desfontaines ✻... *Valognes.*
Millet....... *Mortain.*
Boudent...... *Avranches.*
Klein........ *Coutances.*
Lemaistre ✻.. *Cherbourg.*
Percep. Deshayes..... *Saint-Lô.*
Clamorgen.... *Valognes.*
Demarseul.... *Mortain.*
Léchault..... *Avranches.*
Deshayes..... *Coutances.*
De Colleville.. *Cherbourg.*

MARNE.

R. gén. DOULCET ✻.. *Châlons.*
R. part. Querangal-Ternaux...... *Epernay.*
Gayard...... *Reims.*
Moreau...... *Sainte-Menehould*
Bourlon...... *Vitry-sur-Marne.*
Percep. Lescheux Duhautbourg... *Châlons.*
Martin....... *Epernay.*
Leguern..... *Reims, 1re divis.*
Guérard Delaquesnerie... — *2e divis.*
Aubry....... *Sainte-Menehould*
Périn........ *Vitry-sur-Marne.*

MARNE (HAUTE).

R. gén. ROY ✻...... *Chaumont.*
R. part Commoy ✻... *Langres.*
Roland de Cirey *Wassy.*
Percep. Laurent..... *Chaumont.*
Monginot.... *Langres.*
Parison...... *Wassy.*

MAYENNE.

R. gén BASTERRÈCHE ✻ *Laval.*
R. part. Mécade...... *Château-Gontier.*
Reiset....... *Mayenne.*
Percep. Pourpe...... *Laval.*
Trouillard.... *Château-Gontier.*
Cacault...... *Mayenne.*

MEURTHE.

R. gén. AKERMANN ✻. *Nancy.*
R. part. Blahay....... *Château-Salins.*
Mallarmé ✻.. *Lunéville.*
Thirion...... *Sarrebourg.*
Gourlez de la Motte..... *Toul.*
Percep. Lombard.. ✗.. *Nancy, 1re divis.*
Mehl........ *Nancy, 2e divis.*
Briot....... *Château-Salins.*
Becker...... *Lunéville.*
Percep Lagarde...... *Sarrebourg.*
Vincent...... *Toul.*

MEUSE.

R. gén. BERGERON D'ANGUY ✻. *Bar-le-Duc.*
R. part Duflos de St-Amand..... *Commercy.*
Raindre...... *Montmédy.*
D'Ervillé..... *Verdun.*
Percep. Picot........ *Bar-le-Duc.*
Noël......... *Commercy.*
Célice....... *Montmédy.*
Lefaucheux... *Verdun.*

MORBIHAN.

R. gén. AVROUIN-FOULON....... *Vannes.*
R. part. Normand...... *Pontivy.*
Ledenmat..... *Ploërmel.*
Ternaux...... *Lorient.*
Percep. Muiron...... *Vannes.*
Eon de Salles.. *Pontivy.*
Chesnot...... *Ploërmel.*
Etienne...... *Lorient.*

MOSELLE.

R. gén. DE FAURE ✻. *Metz.*
R. part. De Lanty..... *Briey.*
Barrault...... *Sarreguemines.*
Thiry....... *Thionville.*
Percep. Henn equin... *Metz, 1er arr.*
Guillaume.... *Metz, 2e arr.*
Richard de Rouvres....... *Briey.*
Keringer..... *Sarreguemines.*
Villaume..... *Thionville.*

NIÈVRE.

R. gén. DE MIEULLE ✻. *Nevers.*
R. part. Dupuy....... *Château-Chinon.*
Sanglé-Ferrière. *Clamecy.*
Bertrand le Rasle *Cosne.*
Percep. Caille........ *Nevers.*
De Maleuvre.. *Château-Chinon.*
Tenaille...... *Clamecy.*
Gorlier...... *Cosne.*

NORD.

R. gén N........... *Lille.*
R. part. Asselin...... *Avesne.*
Peterinck.... *Dunkerque.*
Cordier...... *Cambray.*
Guilmot..... *Douai.*
De Montaignac. *Hazebrouck.*
Lafaurie...... *Valenciennes.*
Percep. De Montigny (Méry).... *Lille, 1er arr.*
Dibos....... — *2e arr.*
Debosque..... — *3e arr.*

Percep. Houzé .... *Avesnes.*
Lemaire .... *Dunkerque*, 1er *ar.*
De Montépin .. *Dunkerque*, 2e *ar.*
De Saint-Aubin. *Cambray*, 1er *arr.*
Delesalle ..... *Cambray*, 2e *arr.*
Cavrois. ..... *Douai*, 1er *arr.*
Degouve-Denuncques ... *Douai*, 2e *arr.*
Smagghe ..... *Hazebrouck.*
Quecq .... *Valenciennes*, 1er.
Sain. .... *Valenciennes*, 2e a.

OISE.

R. gén GIBERT (A.) ✵ *Beauvais.*
R. part. Corne .... *Clermont.*
Delorme ...... *Compiègne.*
Taupin .... *Senlis.*
Percep. Lefebure ..... *Beauvais.*
Reculé. ..... *Clermont.*
Tardieu de St-Aubanet .... *Compiègne.*
Leclercq ...... *Senlis.*

ORNE.

R. gén. DEVILLE .... *Alençon.*
R. part Roulleaux .... *Domfront.*
Magon de la Balue .... *Argentan.*
De Maupeou .. *Mortagne.*
Percep. Poupart ...... *Alençon.*
Marigny ...... *Domfront.*
Chrétien ...... *Argentan.*
Seron .... *Mortagne.*

PAS-DE-CALAIS

R. gén CALLUAUD ✵. *Arras.*
R. part. Quinchez ..... *Boulogne.*
Périer .... *Saint-Omer.*
Durand de Lançon .... *Béthune.*
Menessier .... *Saint-Pol.*
Chevau ...... *Montreuil.*
Percep. Law de Lauriston *Arras, nord.*
Bacqueville ... *Arras, sud.*
Colliot-Griset . *Boulogne*, 1er *arr.*
Séguier .... — 2e *arr.*
De S.-Marceaux *Saint-Omer.*
Gondemetz .... *Béthune.*
Eymery ...... *Saint-Pol.*
Chomel. ..... *Montreuil.*

PUY-DE-DÔME.

R. gén. DE MATHAREL ✵ .... *Clermont.*
R. part D'Amarzit .... *Ambert.*
Tézénas ...... *Issoire.*
Vaissière ..... *Riom.*
Dufresne ..... *Thiers.*
Percep Guillaume .... *Clermont*, 1er *arr.*
Barnicaud .... *Clermont*, 2e *arr.*
Jeranus. .... *Clermont*, 3e *arr.*
Percep Paulin .... *Ambert.*
Pénissat ...... *Issoire.*
Rouher .... *Riom.*
Maubert ..... *Thiers.*

PYRÉNÉES (BASSES).

R. gén. LESTAPIS ✵. . *Pau.*
R. part Thonnelier ✵ *Bayonne.*
Lalanne ...... *Mauléon.*
Cap-de-Pont. .. *Oloron.*
Azam ✵ ..... *Orthez.*
Percep. De Salinis .... *Pau.*
Junca .... *Bayonne.*
Neveu. ...... *Mauléon.*
Borie. .... *Oloron.*
Badière. ..... *Orthez.*

PYRÉNÉES (HAUTES).

R. gén LAFOSSE ✵... *Tarbes.*
R. part. Etcheverry .... *Argelès.*
Dazet .... *Bagnères.*
Percep. Barbé .... *Tarbes.*
Rebeillé ..... *Argelès.*
Ribes. .... *Bagnères.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

R. gén. ALEM .... *Perpignan.*
R. part. Mareux. ..... *Prades.*
Ragelle ...... *Céret.*
Percep Chomel ...... *Perpignan.*
Bergniette .... *Prades.*
Marquier (Pr.) *Céret.*

RHIN (BAS).

R. gén DURIEU ✵... *Strasbourg.*
R. part Graeff .... *Schélestadt.*
Poncet ...... *Saverne.*
Canésie ..... *Wissembourg.*
Percep Sommervogel .. *Strasbourg*, 1er *ar.*
Faber .... — 2e *arr.*
Clément ..... — 3e *arr.*
Dengler ..... *Schélestadt.*
Faux .... *Saverne.*
Legendre ..... *Wissembourg.*

RHIN (HAUT).

R. gén DE BOUBERS (C ✵) ..... *Colmar.*
R. part. Antonin ...... *Belfort.*
Joly .... *Altkirch.*
Percep. Fuchs .... *Colmar.*
Veillard ...... *Belfort.*
Illiger ...... *Altkirch.*

RHÔNE.

R. gén. DELAHANTE (O ✵) .... *Lyon.*
R. part. De Montaruel. *Villefranche.*
Percep Jame .... *Lyon*, 1er *arrond.*
Chenevez ..... — 2e *arrond.*
Aillaud ...... — 3e *arrond.*
Billion-Durousset — 4e *arrond.*

Percep. Gaillard....... — 5e *arrond.*
Bourget...... *Villefranche.*

SAÔNE (HAUTE).

R. gén. D'ARGOUT ... *Vesoul.*
R. part. Paulin de l'Espinasse..... *Gray.*
Mourgues..... *Lure.*
Percep. Boudot........ *Vesoul.*
Bollouhey..... *Gray.*
Baumann ..... *Lure.*

SAÔNE-ET-LOIRE.

R. gén. DE SOULTRAIT. *Mâcon.*
R. part. Prieur de la Comble.... *Châlon.*
De Bonnault .. *Charolles.*
Panon Desbassayns de Montbrun....... *Louhans.*
Tourangin des Brissards ... *Autun.*
Percep. Lacombe..... *Mâcon.*
Damotte...... *Châlon.*
Debrun...... *Charolles.*
Gaby .... *Louhans.*
De Baral..... *Autun.*

SARTHE.

R. gén. ANDRÉ ✻.... *Le Mans.*
R. part. De Bonnaire... *Mamers.*
Boullé....... *Saint-Calais.*
Auvity....... *La Flèche.*
Percep. Courty....... *Le Mans*, 1er *arr.*
Cornilleau.... *Le Mans*, 2e *arr.*
Delalande..... *Mamers.*
Pinguet...... *Saint-Calais.*
Laurence..... *La Flèche.*

SEINE

(Voyez page 923.)

SEINE-ET-MARNE.

R. gén. DAMEMME ✻. *Melun.*
R. part. De Pertes (O✻) *Coulommiers.*
Petit (Pierre).. *Meaux.*
Ethys de Corny. *Fontainebleau.*
De Boullogne.. *Provins.*
Percep. Gaidelin...... *Melun.*
Cantelou..... *Coulommiers.*
Lucy........ *Meaux.*
Latouche..... *Fontainebleau.*
Desgoffe..... *Provins.*

SEINE-ET-OISE.

R. gén. SAILLARD .... *Versailles.*
R. part. Saint-Laurent.. *Corbeil.*
Petit (Hercule). *Étampes.*
Ponsard ✻... *Mantes.*
Ouvré ✻.... *Pontoise.*
R. part. Pourcet de Sahune...... *Rambouillet.*
Percep. Ballan........ *Versailles.*
Maignan..... *Corbeil.*
Percep. Pillas........ *Étampes.*
Cacheux...... *Mantes.*
Acard........ *Pontoise.*
Dubuisson.... *Rambouillet.*

SEINE-INFÉRIEURE.

R. gén. LEBÈGUE DE GERMINY (O✻)..... *Rouen.*
R. part. D'Houdetot (O✻)..... *Le Havre.*
Mouquet..... *Dieppe.*
Loche ✻..... *Yvetot.*
Pougin de Maisonneuve... *Neufchâtel.*
Percep. Reizet....... *Rouen*, 1er *arrond.*
Le Picard.... — 2e *arrond.*
Raindre...... — 3e *arrond.*
Fouché...... — 4e *arrond.*
De Chirée.... — 5e *arrond.*
Groult....... — 6e *arrond.*
De Bongars... *Le Havre*, 1er *arr.*
Gasson....... *Le Havre*, 2e *arr.*
Rebsomen.... *Dieppe.*
Desjonquières. *Neufchâtel.*
D'Harlancourt. *Yvetot.*

SÈVRES (DEUX).

R. gén. EURYALE DE GIRARDIN... *Niort.*
R. part. Aude........ *Bressuire.*
Tartanson fils. *Parthenay.*
Rolier........ *Melle.*
Percep. Vallée....... *Niort.*
Fleurichard.... *Bressuire.*
Servant....... *Parthenay.*
Paillet....... *Melle.*

SOMME.

R. gén. LE MERCIER DE NERVILLE (O✻)...... *Amiens.*
R. part. Taigny....... *Abbeville.*
Dollu........ *Doullens.*
Meneust..... *Péronne.*
Moussette.... *Montdidier.*
Percep. Brissaud..... *Amiens*, 1er *arr.*
Dieulouard.... — 2e *arrond.*
Delanoy...... — 3e *arrond.*
Desmoutiers... — 4e *arrond.*
Amidien-Duclos...... *Abbeville*, 1er *arr.*
Pesquidous.... *Abbeville*, 2e *arr.*
Desombre.... *Doullens.*
Poliet....... *Péronne.*
Bonard...... *Montdidier.*

TARN.

R. gén. D'ORIENT DE BELLEGARDE ✻........ *Alby.*
R. part. Batailhou ✻.. *Castres.*
De Marpon.... *Gaillac.*
Mercier...... *Lavaur.*
Percep. Dupuy....... *Alby.*
Gayzard...... *Castres, 1^er^ arrond.*
Périlhou...... *Castres, 2^e^ arrond.*
Durand...... *Gaillac.*
Guiraud...... *Lavaur.*

TARN-ET-GARONNE.

R. gén. N........... *Montauban.*
R. part. Salives....... *Castel-Sarrazin.*
Portal....... *Moissac.*
Percep. Jeanty St-Geniès....... *Montauban, 1^er^ ar.*
Londios-Boisclair....... *Montauban, 2^e^ ar.*
Ravaisson .... *Castel-Sarrazin.*
Dartaud...... *Moissac.*

VAR.

R. gén. LITTARDI ✻.. *Toulon.*
R. part Isnard fils.... *Grasse.*
Colle........ *Draguignan.*
Baron d'Esclans. *Brignolles.*
Percep. Pellicot...... *Toulon (div. ouest).*
De Merloz.... *Toulon (div. est).*
Baudry....... *Grasse.*
Dowling..... *Draguignan.*
Bonnard..... *Brignolles.*

VAUCLUSE.

R. gén. VERDET...... *Avignon.*
R. part. Baux........ *Apt.*
Lecomte..... *Orange.*
Boissier...... *Carpentras.*
Percep. Ferrari...... *Avignon.*
Brémont..... *Apt.*
Berrurier..... *Orange.*
Garcin....... *Carpentras.*

VENDÉE.

R. gén. ALBIN REGNIER *Bourbon-Vendée.*
R. part. Duponchel... *Sables-d'Olonne.*
Admyrauld ... *Fontenay.*
Percep. Galzain...... *Bourbon-Vendée.*
Germain...... *Sables-d'Olonne.*
Percep. Laval........ *Fontenay.*

VIENNE

R. gén. DE GOVE..... *Poitiers.*
R. part. Delannoy..... *Loudun.*
Suchet....... *Châtellerault.*
Cavaignac..... *Montmorillon.*
N.......... *Civray.*
Percep. Doré......... *Poitiers.*
Choplet...... *Loudun.*
Gaultron..... *Châtellerault.*
Babert-Jullet.. *Montmorillon.*
Bourdier..... *Civray.*

VIENNE (HAUTE).

R. gén. BOYSSON..... *Limoges.*
R. part. Desfourniels.. *Bellac.*
N........... *Rochechouart.*
Robert....... *Saint-Yrieix.*
Percep. Malepiane.... *Limoges, div. nord*
Theulier...... *Limoges, div. sud*
Rougeot...... *Bellac.*
De la Brunerie Fougeras... *Rochechouart.*
Lassagne..... *Saint-Yrieix.*

VOSGES.

R. gén. WOLODKOWIEZ *Epinal.*
R. part. Fillioux-Lacombe..... *Mirecourt.*
Kellermann... *Neufchâteau.*
Robinot de la Pichardais.... *Remiremont.*
Fachot....... *Saint-Dié.*
Percep. Mougeot...... *Epinal.*
Millot...... *Mirecourt.*
Galtier....... *Neufchâteau.*
Valentin..... *Remiremont.*
Claudon...... *Saint-Dié.*

YONNE.

R. gén. PETIT....... *Auxerre.*
R. part Compagnot.... *Avallon.*
Legrand de Villers....... *Sens.*
Rivaille...... *Joigny.*
Desprez...... *Tonnerre.*
Percep. Noirot....... *Auxerre.*
Peloux...... *Avallon.*
Dubois....... *Sens.*
Jousseaume... *Joigny.*
Lemaistre..... *Tonnerre.*

PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR NATIONAL.

Ces Payeurs sont chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports : ils sont nommés par le Pouvoir exécutif, sur la présentation du Ministre des Finances.

Le Ministre règle le nombre et la résidence de leurs Préposés.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		PREMIÈRE CLASSE.		
Finistère	Brest	Deschard ✱	»	»
Nord	Lille	Cochelet ✱	»	»
Var	Toulon	Bosquet	»	»
Char.-Infér.	La Rochelle	Le Rouge ✱	Ile de Ré. Ile d'Oléron.	Lavialle. Maurisset.
Gironde	Bordeaux	Olivier	»	»
Meurthe	Nancy	Laurette ✱	»	»
Moselle	Metz	Hasslawer ✱	»	»
Pas-de-Cal.	Arras	Roguin ✱	Calais.	Sagot.
Rhin (Bas)	Strasbourg	Dauchy ✱	»	»
B.-du-Rhône	Marseille	Falcon ✱	»	»
Ille-et-Vil.	Rennes	Dubois-Dessauzais ✱	»	»
Manche	Saint-Lô	Fallery ✱	»	»
Morbihan	Vannes	Fasquel ✱	Belle-Ile-en-Mer.	Lamy fils.
Rhône	Lyon	Blachette ✱	»	»
Seine-et-O.	Versailles	Leconte ✱	»	»
Seine-Infér.	Rouen	De Joly ✱	»	»
		DEUXIÈME CLASSE.		
Ardennes	Mézières	Faure	Givet.	Collardeau.
Côte-d'Or	Dijon	Génin fils	»	»
Garonne (H.)	Toulouse	Rivoyra ✱	»	»
Hérault	Montpellier	Vialla ✱	»	»
Isère	Grenoble	Vasilières	»	»
Meuse	Bar-le-Duc	Despans de Cubières	»	»
Seine-et-M.	Melun	Mianné S.-Firmin ✱	»	»
Aisne	Laon	Panckoucke	La Fère.	Walois.
Calvados	Caen	Léonard (F.-Ch.) ✱	»	»
Doubs	Besançon	Vandresanne ✱	»	»
Loire-Infér.	Nantes	Guillon ✱	»	»
Maine-et-L.	Angers	D'Artaud	»	»
Nièvre	Nevers	Chauchard	»	»
Oise	Beauvais	Lefebvre-Delattre-Deligny ✱	»	»
Pyrénées (B.)	Pau	De Péroka	»	»
Rhin (Haut.)	Colmar	Degrenthe	»	»
Somme	Amiens	Wey (Julien) ✱	»	»
		TROISIÈME CLASSE.		
Cher	Bourges	Blin fils	»	»
Côtes-du-N.	Saint-Brieuc	Foucaud	»	»
Indre-et-Loi.	Tours	Grillet ✱	»	»
Loiret	Orléans	Piedor	»	»
Marne	Châlons	De Tarlé	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Pyrénées-O.	Perpignan	Simon ✻	»	»
Saône-et-L.	Mâcon	Narat	»	»
Yonne	Auxerre	Reybaud	»	»
Aube	Troyes	De Boyve	»	»
Aude	Carcassonne	Loqueyssie	»	»
Charente	Angoulême	Liédot	»	»
Corse	Ajaccio	Sébastiani	»	»
Dordogne	Périgueux	Giraud	»	»
Eure	Evreux	Peudefer	»	»
Eure-et-L.	Chartres	Bulot	»	»
Gard	Nîmes	Dubard ✻	»	»
Jura	Lons-le-Saulnier	Fougeroux	»	»
Lot-et-Gar.	Agen	De Montpézat	»	»
Orne	Alençon	Cressant	»	»
Puy-de-Dôme.	Clermont	Falcon fils	»	»
Saône. (H.)	Vesoul	Léonard (L. J. B).	»	»
Sarthe	Le Mans	Molier ✻	»	»
Vienne	Poitiers	Layd.ker ✻	»	»
Vienne. (H.)	Limoges	Le Tré or de la Rocque	»	»
Vosges	Epinal	Petibeau	»	»

QUATRIÈME CLASSE.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Ain	Bourg	Magdelaine	»	»
Allier	Moulins	Lièvrel ✻	»	»
Alpes (H.)	Gap	Moriette	»	»
Aveyron	Rodez	De Bonald ✻	»	»
Drôme	Valence	Labretonnière	»	»
Gers	Auch	Dumont-Tourret	»	»
Loir-et-Cher.	Blois	Villers	»	»
Marne. (H)	Chaumont	Favyer	»	»
Sèvres (D.)	Niort	Gavet	»	»
Tarn	Alby	Aumassip (O ✻)	»	»
Tarn-et-G.	Montauban	De Champs	»	»
Vaucluse	Avignon	Bisson	»	»
Vendée	Napoléon-Vendée	Lahérard	»	»
Alpes (B.)	Digne	Autric ✻	»	»
Ardeche	Privas	Joure	»	»
Ariège	Foix	Dresch	»	»
Cantal	Aurillac	De Batsalle	»	»
Corrèze	Tulle	Levylier	»	»
Creuse	Guéret	Ligneau-Grandcour	»	»
Indre	Châteauroux	De Villiers	»	»
Landes	Mont-de-Marsan.	Cadilhon	»	»
Loire	Montbrison	Truelle	»	»
Loire (H.)	Le Puy	Saugnier	»	»
Lot	Cahors	Serres	»	»
Lozère	Mende	Sage	»	»
Mayenne	Laval	Lapeyrère	»	»
Pyrénées (H.)	Tarbes	Priellé ✻	»	»

ADMINISTRATION

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES,

Rue de Castiglione, 1 *bis*.

M. Tournus (O ✻), *Directeur de l'Administration.*

Sous-Directeurs.

M. *Soulery* ✻.
M. *Lemercier* (O ✻).
M. *Garnier-Deschesnes* (O ✻).

Le Conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine.
Le bureau des oppositions est ouvert, aux officiers ministériels seulement, tous les jours, de 2 à 4 heures.

BUREAUX PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DE M. LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION.

Bureau du Personnel.

M. Lenir, *Sous-Chef, faisant les fonctions de Chef.*

Organisation de l'administration; préparation du travail pour la nomination aux emplois et l'exécution des arrêtés pris à cet égard par le Ministre ou le Directeur de l'administration; correspondance relative aux employés de tout grade; travail concernant l'admission des postulans, le concours pour le surnumérariat et les examens des surnuméraires; dépouillement et vérification des notes périodiques sur le travail et la conduite des agens dans les départemens; formation des listes d'avancement; fixation des cautionnemens et de la valeur moyenne des bureaux; prélèvemens au profit de la caisse des retraites; renseignemens demandés par le Ministre sur les dépenses générales de l'administration; examen et suite des délibérations du Conseil d'administration relatives au personnel, aux dépenses, aux pensions de retraite, aux débets, aux créations et suppressions d'emplois, aux réorganisations de bureaux, aux secours aux veuves et orphelins d'employés, etc.; ouverture des dépêches concernant le personnel et la surveillance générale du service.

Bureau du Contentieux.

M. Combette, *Chef.*

Examen des délibérations du Conseil d'administration en matière contentieuse; instruction des instances devant la Cour de cassation; circulaires et instructions générales; recueil des arrêts et décisions judiciaires et administratives intéressant l'administration; budget des recettes et comparaison des produits; projets de lois ou de décrets; renseignemens demandés sur les pétitions adressées au Gouvernement; bibliothèque, archives et matériel; affaires réservées par le Directeur de l'Administration; ouverture des dépêches autres que celles concernant le personnel et la surveillance générale du service.

DIVISIONS PAR MATIÈRES.

Première Division.

M. Soulery ✻, *Sous-Directeur.*

M. Schüler ✻, *Chef.*
M. Desmolins ✻, *Chef de 2e classe.*

Surveillance et suite du travail des employés de tous grades dans les départemens; dispositions à suivre pour la vérification des comptables; examen des procès-verbaux de vérification de gestion; fixation des débets et apurement des régies; examen des rap-

ports des employés supérieurs sur la gestion de chaque comptable; suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances; application de la responsabilité encourue par les receveurs et les employés supérieurs; cautionnemens en immeubles des conservateurs des hypothèques; congés, pensions de retraite, secours aux veuves et orphelins d'employés; suite des ordres pour les installations et les mouvemens des employés; examen et transmission à la dette inscrite des pièces relatives aux cautionnemens en numéraire; budget et ordonnancement des dépenses; révocations et mesures disciplinaires; créations et suppressions d'emplois; réorganisation des bureaux.

Timbre. — Surveillance de l'atelier général; contraventions et amendes autres que celles appartenant aux attributions de la 2e Division; dommages et intérêts adjugés à l'État; frais de justice, de poursuites et d'instances.

Deuxième Division.

M. Lemercier (O ✻), *Sous-Directeur.*

M. Boulanger ✻, *Chef.*
M. Chardon, *Chef.*

Droits d'enregistrement sur les actes civils, publics et sous seings-privés; contraventions aux lois sur cette partie des droits, ainsi que le notariat, le Code de commerce, etc.; droits d'enregistrement sur les actes judiciaires, extra-judiciaires et administratifs; droits sur les mutations par décès; droits de sceau attribués au Trésor; greffes et hypothèques.

Troisième Division.

M. Garnier-Deschesnes (O ✻), *Sous-Directeur.*

M. Lambert ✻, *Chef.*
M. Baleste ✻, *Chef de 2e classe.*
M. Valleray, *Chef de 2e classe.*

Domaines de l'État, leur régie, leur conservation, leur aliénation, quand ils ne sont pas affectés à un service public; discussion de toutes les questions de propriété concernant l'État; acquisitions et échanges d'immeubles pour le compte de l'État; décomptes d'acquéreurs; lais et relais de mer; îles et îlots; biens séquestrés; successions vacantes; biens sans maîtres; successions en déshérence; épaves; comptes à rendre des anciennes saisies réelles; rentes et créances dues à l'État; vente du mobilier de l'État et de toutes les objets inutiles aux différens ministères; vente des objets déposés dans les greffes; inventaires annuels et accidentels des mobiliers appartenant à l'État, aux départemens et aux établissemens publics; questions de propriété relatives aux bois et forêts de l'État; droit d'usage, cantonnemens, recouvremens des produits forestiers et de la pêche; anciens domaine extraordinaire; transmission des dotations; surveillance des droits de retour au profit de l'État; domaines engagés et échangés, etc.

Conseil pour le Contentieux. { M. Gaudry, M. Charrié, } *Avocats.*

OFFICIERS ET AGENS DE L'ADMINISTRATION.

M. Moutard-Martin, *Avocat à la Cour de cassation.*
M. Chaix-d'Est-Ange (O ✻), *Avocat à la Cour d'appel de Paris.*
M. Pouget (Auguste), M. de Belleyme (Adolphe), } *Avocats suppléans.*
M. Chatelain, *Notaire.*
M. Denormandie ✻, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Gréterin, M. de Valcourt, } *Architectes.*
M. Noverre de Séricourt, *Agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS
DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENS.

Nota. Les Vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

AIN.

Direct. Dubuisson . . . . . *Bourg.*
Insp. Guillemot. . . . . . *Bourg.*
Vérif. Gay, Renaud, Dupré, Masson.

AISNE.

Direct. Saint-Amour. . . . *Laon.*
Insp. Harmand . . . . . . *Laon.*
Vérif. Bussière, Violette, Cherpin, Garnier, Poupardin-du-Rivage.

ALLIER.

Direct. Roillet. . . . . . . *Moulins.*
Insp. Chantron. . . . . *Moulins.*
Vérif. Boussard d'Hauteroche, Cournot, Sarlat.

ALPES (BASSES).

Direct. Dubloc. . . . . . . *Digne.*
Insp. Bucelle. . . . . . . *Digne.*
Roche. . . . . *Sisteron.*
Vérif. Gariel, Maupoint de Vandeul.

ALPES (HAUTES).

Direct. Gillot. . . . . *Gap.*
Insp. Gravier. . . . . . . *Gap.*
Vérif. Berthelot, Bayle.

ARDÈCHE.

Direct. Dorigny. . . . . . . *Privas.*
Insp. Clerc. . . . . *Privas.*
Vérif. Blein, Laurans, Ribotta.

ARDENNES.

Direct. Faucheux . . . . . *Mézières.*
Insp. Leroyer . . . . . . *Mézières.*
Follet . . . . *Sedan.*
Vérif. Beudant, Parisot.

ARIÉGE.

Direct. Bourjade. . . . . *Foix.*
Insp. Delcamp. . . . . . *Foix.*
Vérif. Leschenault, Fauré.

AUBE.

Direct. Tailhardat. . . . . . *Troyes.*
Insp. Eparvier. . . . . . . *Troyes.*
Vérif. Tétiot-Desmartinais, Leclère, Brichet, Bocquillon.

AUDE.

Direct. Terrin-Lamotte. . . *Carcassonne*
Insp. Limal. . . . . *Carcassonne*
Vérif. Adéma, Roche, Moynier.

AVEYRON.

Direct. Flour Saint-Genis ✻. . . . . . *Rodez.*
Insp. Mannoury. . . . . . *Rodez.*
Vérif. Rivière, Rabejac, Delmas, Saladin.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Direct. Simon ✻ . . . . . *Marseille.*
Insp. Onic. . . . . *Marseille.*
Dieuloufet . . . . *Aix.*
Vérif. Gruirand, Menut, Pagès.

CALVADOS.

Direct. Bauny de Récy ✻. . . *Caen.*
Insp. De Chataigner. . . . . *Caen.*
Vérif. Mutinot, Collibeaux, Lepelletier-d'Angoville, Hubert, Le Royer.

CANTAL.

Direct. Bayle ✻. . . . . . *Aurillac.*
Insp. Buquin . . . . . . *Aurillac.*
Vérif. Bonnefon, Rengade, Laden.

CHARENTE.

Direct. Jeantin. . . . . . . *Angoulême.*
Insp. Dupont de Ligonnès. *Angoulême.*
Vérif. Navarre, Pradignat, Tellot, Arlan de Lamothe.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct. Magnan . . . . . . *La Rochelle.*
Insp. Chevalier de Puilboreau. . . . . . *La Rochelle.*
Huet de Sourdon . *Saintes.*
Vérif. Chalus, Champetier-Deribes, Delage de Luget, Boffinet.

CHER.

Direct. Royanez ✻. . . . . *Bourges.*
Insp. Eonnet. . . . . . . *Bourges.*
Vérif. Poisson, Fauvelle, Briot.

CORRÈZE.

Direct. Grévy. . . . . *Tulle.*
Insp. Valon. . . . . *Tulle.*
Vérif. Chambon, Devillèle, Beauregard.

CORSE.

Direct. Ricci. . . . . . . *Ajaccio.*
Insp. Lucchetti. . . . . . *Ajaccio.*
Vérif. Casabianca, Roncajola, Levie.

CÔTE-D'OR.

Direct. Rousset ✻. . . . . *Dijon.*
Insp. Guerrier. . . . . . *Dijon.*
Vérif. Henry, Chervet, Collin, Bazard, Laude.

CÔTES-DU-NORD.

Direct. Deszille (Espagniou) ✻. . . . . *St-Brieuc.*
Insp. Martel. . . . . . . *St-Brieuc.*
Vérif. Eyriniac, Girard, Rimasson, Dugenet.

CREUSE.

Direct. Longer. . . . . . . *Guéret.*
Insp. Raveau ✻. . . . . *Guéret.*
Vérif. Martignon, Regnaul, Forger.

DORDOGNE.

Direct. Galabert d'Haumon ✻. . . . . *Périgueux.*
Insp. Roger-Dubos. . . . *Périgueux.*
Vérif. Peuvergne, Derez, Magnaud, Rémerand.

DOUBS.

Direct. Dufougères. . . . . *Besançon.*
Insp. Mou de Sixte. . . . *Besançon.*
Vanel. . . . . *Baume.*
Vérif. Grand, Oyselet.

DRÔME.

Direct. Sapey ✻. . . . . . *Valence.*
Insp. Lacarrière.. . . . . *Valence.*
Celeyron. . . . . . *Montélimart.*
Vérif. Dalmac, Bith.

EURE.

Direct. Tétiot-Desmartinais ✻. *Evreux.*
Insp. Noël. . . . . *Evreux.*
Vérif. Fanton d'Andon, Mignon, Béchu, Raveneau, Lebourguignon-Duperré.

EURE-ET-LOIR.

Direct. Cord'er de la Glairie *Chartres.*
Insp. Petit. . . . . *Chartres.*
Vérif. Miché de la Baume, Poirier, Bourdel, Demachy.

FINISTÈRE.

Direct. Vosniey. . . . . . *Quimper.*
Insp. Dufeigna . . . . . . *Quimper.*
Pollet.. . . . . *Brest.*
Vérif. Quinefault, Rochard.

GARD.

Direct. Bonnet ✻. . . . . *Nimes.*
Insp. Roy.. . . . . *Nimes.*
Vérif. Gorsse, Estays, Delapierre, Guillaumont, Maisonobe.

GARONNE (HAUTE).

Direct. Chalvet ✻. . . . . *Toulouse.*
Insp. Huet. . . . . *Toulouse.*
Charles. . . . . . . *St.-Gaudens.*
Vérif. Carrière, Cabantous, Dalayrac, Vidal.

GERS.

Direct. Follope. . . . . . . *Auch.*
Insp. Bordarier. . . . . . *Auch.*
Vérif. Senspastous, Bourin, de Bony.

GIRONDE.

Direct. Calmon ✻.. . . . . *Bordeaux.*
Insp. Gondinet. . . . . . *Bordeaux.*
Vérif. Gourg, Degrange-Touzin, Hecbecq, Brugalières, Clouet, Terrats.

HÉRAULT.

Direct. Ginoux ✻. . . . . *Montpellier.*
Insp. Marisy. . . . . *Montpellier.*
Vérif. Branche, Mestre, Marquès du Luc, Imberdis

ILLE-ET-VILAINE.

Direct. Defermon ✻. . . . *Rennes.*
Insp. Feildel . . . . . . *Rennes.*
Chenantais. . . . . *Saint-Malo.*
Vérif. Dovalle, Rabot, Guérault.

INDRE.

Direct. De Brettes . . . . *Châteauroux.*
Insp. Doré. . . . . *Châteauroux.*
Vérif. Lefebvre, Palierne, Souillard.

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. Attiret-Mannevil ✻ *Tours.*
Insp. Martin . . . . *Tours.*
Vérif. Corbin, Martel, Dabancourt, Roussel.

ISÈRE.

Direct. Amye.. . . . . . . *Grenoble.*
Insp. Cotteret.. . . . . . *Grenoble.*
Vérif. Magnan, Michoudet, Magnin, Gagnon, Charbonnier, Lestellet.

JURA.

Direct. Harpin ✻. . . . *Lons-le-Sauln.*
Insp. Thiébauld. . . . *Lons-le-Sauln.*
Vérif. Marcland, Morin, Moreau, Misserey.

LANDES.

Direct. Petit. . . . . . . *M. de Marsan.*
Insp. Garaud. . . . . . *M. de Marsan.*
Vérif. D'Olivier, De Gyvès.

LOIR-ET-CHER.

Direct. Forget ✻. . . . . *Blois.*
Insp. Rudelle . . . . . . *Blois.*
Vérif. Lacroix, Saint-Bauzille, Busson.

LOIRE.

Direct. Blanchard.. . . . . *Montbrison.*
Insp. Jehly. . . . . *Montbrison.*
Vérif. Amadieu, Jaubert, Torio.

LOIRE (HAUTE).

Direct. Devinols. . . . . . *Le Puy.*
Insp. Lavigne. . . . . . . *Le Puy.*
Vérif. Pissis, Bergeron, Sigaud de Lestang.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct. Girard ✻. . . . . . *Nantes.*
Insp. Duprelle. . . . . . *Nantes.*
Derruppé. . . . . . *Ancenis.*
Vérif. Chiron du Brossay, Pontallié, Billette de Villeroche.

LOIRET.

Direct. Legrand ✻. . . . . *Orléans.*

Insp. Lejeune. . . . . . *Orléans.*
Vérif. Aublin, Olier, Frèze, Delassale.

LOT.

Direct. Cavaignac ✻ . . . *Cahors.*
Insp. Rupin. . . . . *Cahors.*
Vérif. Cellerier, Fournié, Maussier.

LOT-ET-GARONNE.

Direct. Alayrac. . . . . . *Agen.*
Insp. Jarleton. . . . . . . *Agen.*
Vérif. Lacan, Lacassaigne, Marchant, Dupuy.

LOZÈRE.

Direct. Laruelle. . . . . . . *Mende.*
Insp. Lançon. . . . . . . *Mende.*
Vérif. Guiran, Caze.

MAINE-ET-LOIRE.

Direct. Lebœuf ✻. . . . . *Angers.*
Insp. Clément. . . . . . . *Angers.*
Lepot. . . . . *Saumur.*
Vérif. Escalier de Ladevèze, Desbordes, Laget-Duclaux.

MANCHE.

Direct. De la Mariouze . . *Saint-Lô.*
Insp. Choppin. . . . . . *Saint-Lô.*
Jourdheuille. . . . *Valognes.*
Vérif. Regnard, Simonin, Cellier de Starnor, Regnault.

MARNE.

Direct. André de Breuil. . . *Châlons.*
Insp. Ladrague. . . . . . . *Châlons.*
Lamy. . . . . *Reims.*
Vérif. Bertucat, Amat, Cauchie, Viville.

MARNE (HAUTE).

Direct. Gay. . . . . *Chaumont.*
Insp. Chezjean. . . . . . *Chaumont.*
Vérif. Testu, Boilletot, Perronne.

MAYENNE.

Direct. Lefèvre St-Eglan. . *Laval.*
Insp. Defermon. . . . . . *Laval.*
Vérif. Liot, Demongeot de Confevron, Saint-Marc.

MEURTHE.

Direct. Willard ✻. . . . . *Nancy.*
Insp. Perrin . . . . *Nancy.*
Brevillier. . . . . . *Lunéville.*
Vérif. Oudot, Pillement, Meschini, Gombault.

MEUSE.

Direct. Hallez. . . . . . . *Bar-le-Duc.*
Insp. Lacretelle . . . . . *Bar-le-Duc.*
Carnot . . . . *Verdun.*
Vérif. Vannetelle, Fréchou, Chauchat.

MORBIHAN.

Direct. Barrière . . . . . . *Vannes.*
Insp. Rouvin. . . . . . . *Vannes.*
Le Baron. . . . . . *Lorient.*
Vérif. Brugère Dupuy, Laisné, Le Toullec.

MOSELLE.

Direct. Cunier. . . . . . *Metz.*
Insp. Mathieu . . . . . *Metz.*
Faure. . . . . . . *Sarreguemines.*
Vérif. Morillot ✻, Bouchez, Thomas.

NIÈVRE.

Direct. Arnaud. . . . . . . *Nevers.*
Insp. Sallot-Desnoyers. . *Nevers.*
Lion . . . . *Cosne.*
Vérif. Devez, Chambaud, Liégeard.

NORD.

Direct. Viellard . . . . . . *Lille.*
Insp. Gagnière. . . . . . *Lille.*
Vérif. Waymel, Suchet, Poissonnier, Walter, Lambert, Duponchel, Duponchel.

OISE.

Direct. De la Bouglise. . . *Beauvais.*
Insp. Ceillier. . . . . . *Beauvais.*
Vérif. Bordes, Delacourtie, Maisondieu, Lespinette, Bouic.

ORNE.

Direct. Avril. . . . . *Alençon.*
Insp. Méandre-Lapouyade. *Alençon.*
Degrange de Martignac . . . . *Mortagne.*
Vérif. De Neufville, Lemeunier-Martinière, Lenoir, Préau.

PAS-DE-CALAIS.

Direct. Derbigny ✻. . . . *Arras.*
Insp. Pfender. . . . . . *Arras.*
Vérif. De Pelet, Laisné, St-Bouzille, Forel, Pertuzé, Coquillard.

PUY-DE-DÔME.

Direct. Bonnay ✻. . . . . *Clermont.*
Insp. Pontagnier de Benoid. . . . . . . *Clermont.*
Vérif. Pajot, Holié, Hébray, Danzas, Cureyras.

PYRÉNÉES (BASSES).

Direct. Lenir. . . . . . . *Pau.*
Insp. Champetier de Ribes. *Pau.*
Vérif. Ducosquer-Riou, Delinage, Le Roy, Berthier.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Direct. Leschenault. . . . *Tarbes.*
Insp. Fabre. . . . . *Tarbes.*
Vérif. Duhoureau, Bezard.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Direct. Clerget. . . . . . *Perpignan.*
Insp. Adamoli . . . . . . *Perpignan.*
Vérif. Saisset, Pons.

RHIN (BAS).

Direct. Fix ✻. . . . . . . *Strasbourg.*

Insp. Gougeon. . . . . . *Strasbourg.*
Vérif. Brunement, Peigné, Blondeau, Yves, Dorlan.

RHIN (HAUT).

Direct. Grangier. . . . . . *Colmar.*
Insp. Harmand. . . . . . *Colmar.*
Vérif. Roland, Kuss, Bonnet, Michel.

RHÔNE.

Direct. Masson. . . . . . . *Lyon.*
Insp. Guironnet de Massas. . . . . *Lyon.*
Maret. . . . . . . *Villefranche.*
Vérif. Deguin, Moussours, Viellard-Baron

SAÔNE (HAUTE).

Direct. Moreau. . . . . . . *Vesoul.*
Insp. Chirol. . . . . . . *Vesoul.*
Vérif. Rain, Bouygues, Garnier.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct. Bournel ☼. . . . *Mâcon.*
Insp. Girard-Labrely. . . *Mâcon.*
Vérif. Faure, Febvre, Petit, Portanier, d'Hauteville.

SARTHE.

Direct. Allain. . . . . *Le Mans.*
Insp. Durivau . . . . . *Le Mans.*
Vérif. Masson, Thouroude, Hucher, Bernet-Rollande.

SEINE. *Voyez* p. 916.

SEINE-ET-MARNE.

Direct. Daviaud ☼. . . . . *Melun.*
Insp. Hamel. . . . . . . *Melun.*
Vérif. Giat la Garenne, Calvel, Canat, Périès, Michel.

SEINE-ET-OISE.

Direct. Chardon . . . . . . *Versailles.*
Insp. Moreau de Vormes. *Versailles.*
Vérif. Macquet, Chenevière, Denis de Senneville, Leduc, Daviaud, Pasquier.

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct. Fallot ☼. . . . . . *Rouen.*
Insp. Lucotte. . . . . . . *Rouen.*
Vérif. Juhellé, Herbet, Quesnel, Carla, Montandon, Souplet, Lefaure.

SÈVRES (DEUX).

Direct. Lebouteiller. . . . *Niort.*
Insp. Delaporte. . . . . . *Niort.*
Vérif. Pourquery de la Bigotie, Pouyade, Delange.

SOMME.

Direct. De Bermond. . . . *Amiens.*
Insp. Lallement. . . . . *Amiens.*
Vérif. Garsonnet, Lendormy, Girardin, Bourgeois, Autier.

TARN.

Direct. Mazillé-Dorville. . *Albi.*
Insp. Devilestivaud. . . *Albi.*
Vérif. Follope, Biscons, Touren.

TARN-ET-GARONNE.

Direct. Cellerier. . . . . . *Montauban.*
Insp. Coffinhal-Laprade. *Montauban.*
Vérif. Josse, Mazillé-Dorville, Pujol.

VAR.

Direct. Pigornet. . . . . . *Draguignan.*
Insp. Conchon. . . . . . *Draguignan.*
Poinssot. . . . . . . *Toulon.*
Vérif. Fabre, Rolland, Laveirarié.

VAUCLUSE.

Direct. Gleize. . . . . . . *Avignon.*
Insp. Benet. . . . . *Avignon.*
Vérif. Brunel, Flach, Levavasseur.

VENDÉE.

Direct. Roussel. . . . . . . *Napoléon-V.*
Insp. Delaville. . . . . . *Napoléon-V.*
Vérif. Lansier, Dumont, Jac.

VIENNE.

Direct. Loreau ☼. . . . . *Poitiers.*
Insp. Lemasurier. . . . . *Poitiers.*
Vérif. Adam, Allain, Clément.

VIENNE (HAUTE).

Direct. Rouillé. . . . . . . *Limoges.*
Insp. Pasquier. . . . . . *Limoges.*
Vérif. Coudert, Mantin, Cramaille.

VOSGES.

Direct. Boespflug . . . . . *Epinal.*
Insp. Boitteux . . . . . . *Epinal.*
Vérif. Kolman, Michon, Bérard, Honoré.

YONNE.

Direct. Coyn. . . . . *Auxerre.*
Insp. Dachès. . . . . . . *Auxerre.*
Vérif. Dey, Saulnier-Montbel, Guillaume, Boulangé, Courtaut.

EMPLOYÉS SUPÉRIEURS DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES, DÉTACHÉS POUR LE SERVICE DE L'ALGÉRIE.

Inspecteurs. MM.
Fabre ☼.
Millochin ☼.
Vérificateurs. MM.
Bex.
Lanet.
Capifali.
Serieyx.
Degrand.
Dumaine.
Viviez.
Roubière.
De Taverne.
Morel.
Sudré.
Planteau de Maroussem.
Lecointe.
Ducoin.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES. Messieurs,

AIN.

Lebreton. . . Belley.
Bertet.. . . . Bourg.
Champanhet. Gex.
Beroud. . . . Nantua.
Boucherie. . Trévoux.

AISNE.

Pinart. . . . Chât.-Thierry.
Delattre. . . Laon.
Dehau.. . . . St-Quentin.
Davésiès de Pontès. . Soissons.
Masson de Longpré . Vervins.

ALLIER.

Grasson . . . Gannat.
Grand . . . . Cusset.
Guillomet. . Montluçon.
Gaujac Fonfrède.. . . . Moulins.

ALPES (BASSES).

Casabianca. . Barcelonette.
Torterue. . . Castellane.
Eyssautier. . Digne.
Soustre. . . . Forcalquier.
Lambert-d'Hautefare. Sisteron.

ALPES (HAUTES).

Rey . . . . . Briançon.
Ebrard. . . . Embrun.
Chauvet. . . . Gap.

ARDÈCHE.

Agnely. . . . Largentière.
Bourras. . . . Privas.
Allaire . . . Tournon.

ARDENNES.

François fils. Charleville.
Delangle. . . Rethel.
Collot . . . . Rocroy.
Dumollard. . Sédan.
Gendron. . . Vouziers.

ARIÉGE.

Lasbaysses. . Foix.
Lesueur . . Pamiers.
Peyras. . . . St-Girons.

AUBE.

Noirey. . . . Arcis-s.-Aube.
Chauvet. . . Bar-s.-Aube.
Dividis. . . . Bar-sur-Seine.
Patenôtre . . Nog.-s.-Seine.
Couttolenc. . Troyes.

AUDE.

Roques . . . Carcassonne.
Fourcade. . . Castelnaudary.
Vincens . . . Limoux.
Gache. . . . . Narbonne.

AVEYRON.

Hedde. . . . Espalion.
Artault de Tauriac. . Milhau.
Lobinhes. . . Rodez.
Texier. . . . S.-Affrique.
Molette de Morangiès. Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Méniolle-d'Hauthuille Aix.
Chabrier. . . Marseille.
Bourjat. . . . Tarascon.

CALVADOS.

Pillion. . . . Bayeux.
Bonneville. . Caen.
Desmoutiers. Falaise.
Bonnejoy. . . Lisieux.
Lecordier . . Pont-l'Evêque
Lesueur. . . . Vire.

CANTAL.

Bouygues. . . Aurillac.
Noyer. . . . Mauriac.
Symonet. . . Murat.
Loussert. . . Saint-Flour.

CHARENTE.

Picot. . . . . Angoulême.
Doucet. . . . Barbezieux.
Larget. . . . Cognac.
Mars. . . . . Confolens.
Verdal. . . . Ruffec.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Labroüe . . . Jonzac.
Boudat. . . . La Rochelle.
Dubois. . . . Marennes.
Levallois fils. Rochefort.
Delaville. . . St-J. d'Angely
Casses. . . . Saintes.

CHER.

Tatareau. . . Bourges.
Demonferrand Saint-Amand.
Clais. . . . . Sancerre.

CORRÈZE.

Bordes . . . Brive.
Duval . . . . Tulle.
Laveis. . . . Ussel.

CORSE.

Bastelica. . . Ajaccio.
Casanova. . . Bastia.
Rey.. . . . . Calvi.
Herpin. . . . Corte.
Chabenat. . . Sartène.

CÔTE-D'OR.

Collas. . . . Beaune.
N. . . . . . . Châtillon-s.-S.
Dupuy. . . . Dijon.
Guillot de Juilly. . . . . . Semur.

CÔTES-DU-NORD.

Pollet.. . . . Dinan.
Puniet. . . . Guingamp.
Révérend-Dumesnil. . . Lannion.
Moizan. . . . Loudéac.
Ponsard . . . St-Brieuc.

CREUSE.

Moricet.. . . Aubusson.
Blondel. . . . Bourganeuf.
Faure . . . . Chambon.
Piat . . . . . Guéret.

DORDOGNE.

Vigier de Gaston. . Bergerac.
Pissis . . . . Nontron.
Lalande. . . Périgueux.
Limousin. . . Ribérac.
Lasserre. . Sarlat.

DOUBS.

Berlet. . . . Baume.
Barbier.. . Besançon.
Duparge. . . Montbéliard.
Sanial-Dufay. Pontarlier.

DRÔME.

Besson. . . . Die.
Arnal . . . . Montélimart.
Lachau. . . . Nyons.
Moutier. . . Valence.

EURE.

Demay. . . . Les Andelys.
Bas. . . . . Bernay.
Virle. . . . . Evreux.
Pons. . . . . Louviers.
Delarue. . . Pontaudemer.

EURE-ET-LOIR.

Magnan . . . Chartres.
Ouzaneau. . Châteaudun.
Boulez . . . Dreux.
De St.-Quantin. . . . . Nog.-le-Rotrou

FINISTÈRE.

Le Redde. . Brest.
Lebas. . . . . Châteaulin.
Degennes. . Morlaix.

Avril. . . . . Quimper.
Chotard. . . . Quimperlé.

GARD.

Craponne. . . Alais.
Delmas. . . . Nîmes.
Albouy. . . . Uzès.
Maudet. . . . Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Miran. . . . Muret.
Ferran. . . . Saint-Gaudens.
Dubarry . . . Toulouse.
Joreau. . . . Villefranche.

GERS.

Dussercle . . Auch.
Plieux fils. . Condom.
Agasson. . . Lectoure.
Costecaule. . Lombez.
Lussan. . . . Mirande.

GIRONDE.

Dellar. . . . Bazas.
Boisset. . . . Blaye.
Morillot. . . Bordeaux.
Lafargue. . . La Réole.
Chouffour . . Lesparre.
Lajoye. . . . Libourne.

HÉRAULT.

Donnet. . . . Béziers.
Jaubert. . . Lodève.
Crabère . . . Montpellier.
Rafaillac-Lagrimardie. Saint-Pons.

ILLE-ET-VILAINE.

Leconte. . . . Fougères.
Menet. . . . Montfort.
Trémaudan. . Redon.
Henry . . . . Rennes.
Boscher. . . Saint-Malo.
Abraham. . . Vitré.

INDRE.

Colombet. . Châteauroux.
Chauveau-Lagarde. . . Issoudun.
Dumonteil-Laterrière. . Blanc (Le).
Périé. . . . . Châtre (La).

INDRE-ET-LOIRE.

Demonchy. . Chinon.
Cisternes. . . Loches.
Pecoul. . . . Tours.

ISÈRE.

Chuzin . . . Bourgoin.
Paradis. . . . Grenoble.
Mauquest de La Motte. St-Marcellin.
Colin . . . . Vienne.

JURA.

Blondeau. . . Arbois.
Delaporte . . Dôle.
Belon. . . . . Lons-le-Sauln.
Devaux . . . St-Claude.

LANDES.

Dufourcq. . . Dax.
Castelnau. . . Mt-de-Marsan.
Tarneaud. . . Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER.

Corbin. . . . Blois.
Amouroux. . Romorantin.
Prieur. . . . Vendôme.

LOIRE.

Gautier. . . . Montbrison.
Galdemar. . . Roanne.
Odde Duvillars. . . . Saint-Etienne.

LOIRE (HAUTE).

Foussat. . . . Brioude.
Prudhomoz. . Puy (Le).
Torrent . . . Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Willaume . . Ancenis.
Marcé. . . . Châteaubriant.
Bertin . . . . Nantes.
Guichet . . . Paimbœuf.
Lechevalier. . Savenay.

LOIRET.

Vivès. . . . . Gien.
Cardonne. . . Montargis.
Androu. . . . Orléans.
Défieux. . . . Pithiviers.

LOT.

Caviole. . . . Cahors.
Delpon. . . . Figeac.
Davet. . . . . Gourdon.

LOT-ET-GARONNE.

Verdier. . . . Agen.
Youllet. . . . Marmande.
Beneyteau . Nérac.
Vaissié. . . . Villeneuve.

LOZÈRE.

Creuzon. . . . Florac.
Vaissié. . . . Marvejols.
Boyer. . . . Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

Perou . . . . Angers.
Martin. . . . Baugé.
Ridreau . . . Beaupréau.
Miquel. . . . Saumur.
Richard . . . Segré.

MANCHE.

Robin. . . . Avranches.
Levavasseur . Cherbourg.
Briand . . . Coutances.
Collibeaux fils. Mortain.
Conchon-Lamazière. . Saint-Lô.
Humphry-Duclos. . . . Valognes.

MARNE.

Eparvier. . . Châlons.
Benoist. . . . Epernay.
Tapin ※. . . Reims.
Martin. . . . St-Menehould
Benezet . . . Vitry-le-Franç.

MARNE (HAUTE).

Harmand . . Chaumont.
Trullard. . . Langres.
Borel fils. . . Vassy.

MAYENNE.

Lambert. . . Chât. Gonthier
Fargeot. . . . Laval.
Durand. . . . Mayenne.

MEURTHE.

Depéronne fils Lunéville.
Boulangé. . . Nancy.
Marchal. . . Sarrebourg.
Barbelin. . . Toul.
Trousset. . . Vic.

MEUSE.

Larzillière. . Bar.
Dubois de St-Vincent. . . Montmédy.
Eyrieaud. . . St-Mihiel.
Geoffroy fils. Verdun.

MORBIHAN.

Guyot. . . . Lorient.
Dahirel . . . Ploërmel.
Aillery. . . . Pontivy.
Vezian. . . . Vannes.

MOSELLE.

Gougeon fils. Briey.
Bouchez . . . Metz.
Steiner. . . . Sarreguemines
Boistard. . . Thionville.

NIÈVRE.

Cunisse. . . . Chât.-Chinon.
Péan. . . . . Clamecy.
Venard. . . . Cosne.
Albanel. . . Nevers.

NORD.

Samin. . . . . Avesnes.
Lacaze. . . . Cambray.
Chambert . . Douai.
Lemire. . . . Dunkerque.

Leconte . . . Hazebrouck.
Varry . . . . Lille.
Drioton. . . Valenciennes.

OISE.

Puyjalon. . . Beauvais.
Follet. . . . Clermont.
Dangicourt. . Compiègne.
Guérard. . . . Senlis.

ORNE.

Dangicourt. . Alençon.
Paysant. . . . Argentan.
Michel. . . . Domfront.
Deschamps – Destour – nelles. . . Mortagne.

PAS-DE-CALAIS.

Hémart. . . . Arras.
Lereail. . . . Béthune.
Gomier. . . . Boulogne.
Stéculorum. . Montreuil.
Belland. . . . Saint-Omer.
Péru. . . . . Saint-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Marron-Martin. . . . . Ambert
Normand. . . Clermont.
Valeix. . . . Issoire.
Rabusson de Vaure. . . . Riom.
Coreyras. . . Thiers.

PYRÉNÉES (BASSES).

Boutoey . . . Bayonne.
Rebeillé. . . Oloron.
Lagrolet. . . Orthez.
Souiron. . . . Pau.
Sauvaud. . . . Saint-Palais.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Ribadeau-Dumas. . . . . Bagnères.
Deshoullières Lourdes.
Fourcade. . . Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Casabianca. . Céret.
Casaubon. . . Perpignan.
Chabert. . . . Prades.

RHIN (BAS).

Leconte. . . Saverne.
Kuss. . . . . Schélestadt.
Demontzey . Strasbourg.
Paris. . . . . Wissembourg.

RHIN (HAUT).

Daginacourt. . Altkirch.
Perrel. . . . Belfort.
D'Houdain . Colmar.

RHÔNE.

Mottin. . . . Lyon.
Picart . . . . Villefranche.

SAÔNE (HAUTE).

Harpin. . . . Gray.
Mangeot. . . Lure.
Cardot. . . . Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Pesson . . . Autun.
Dugé. . . . . Châlon-sur-S.
Pajot. . . . . Charolles.
Rupied . . . . Louhans.
Couchard. . . Mâcon.

SARTHE.

Oriculx. . . . La Flèche.
Fauconnier. . Mans (le).
Augier. . . . Mamers.
Sesboué. . . St-Calais.

SEINE.

Voy. page 916.

SEINE-ET-MARNE.

Leclerc. . . . Coulommiers.
Coopman. . . Fontainebleau.
Aigoin. . . . Meaux.
Taillet. . . . Melun.
Richond. . . Provins.

SEINE-ET-OISE.

Constans ✲. Corbeil.
Flamand. . . Étampes.
Martin. . . . Mantes.
Bailly. . . . Pontoise.
Mausquet Delamotte. . . Rambouillet.
Ramel ✲. . . Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE.

Bénard. . . . Dieppe.
Susane. . . . Le Havre.
Legrand. . . Neufchâtel.
Vallet. . . . Rouen.
Onfray. . . . Yvetot.

SÈVRES (DEUX).

Cieret. . . . Bressuire.
Bertrand. . . Melle.
Guille-Deshates . . . Niort.
Supervielle. . Parthenay.

SOMME.

Colin. . . . Abbeville.
Combier. . . Amiens.
Colin. . . . . Doullens.

Philippe Desfontenelles. . Montdidier.
Bourgeois – Duvoyeu. . Péronne.

TARN.

Laval. . . . . Alby.
Séverac . . . Castres.
Arnault . . . Gaillac.
Dumaine. . . Lavaur.

TARN-ET-GARONNE.

Garreau. . . . Castel-Sarrasin
Cazes. . . . . Moissac.
Fresné. . . Montauban.

VAR.

Castilhon. . . Brignoles.
Picot. . . . . Draguignan.
Lambruschini Grasse.
Roman. . . . Toulon.

VAUCLUSE.

Amouroux . . Apt.
BoissyDubois Avignon.
Ravoux. . . . Carpentras.
Cournil-Lavergne-Laroche. . . . Orange.

VENDÉE.

Labbé . . . . Napoléon-V.
Millochin. . Fontenay.
Espagniou – Deszille. . . Sables (les).

VIENNE.

Faget . . . . Châtellerault.
Theuriet. . . Civray.
Darmaing. . Loudun.
François. . . Montmorillon.
Andral. . . . Poitiers.

VIENNE (HAUTE).

Testu. . . . . Bellac.
Boulanger. . Limoges.
Brassaud. . . Rochechouart.
Bruzac. . . . St-Yrieix.

VOSGES.

Denis. . . . Épinal.
Grandjean. . Mirecourt.
Miquelard. . Neuf-Château.
Barjonet. . . Remiremont.
Bruzac . . . Saint-Dié.

YONNE.

Boullay. . . Auxerre.
Delavaud. . . Avallon.
Magnan. . . Joigny.
Gaultry . . . Sens.
Belnet . . . Tonnerre

ADMINISTRATION DES DOUANES ET SELS (1)

Rue Mont-Thabor, 29.

Sont placés dans les attributions de l'Administration des Douanes:

1° L'application du tarif général des Douanes, tant en ce qui concerne la perception des droits sur les marchandises importées et exportées, qu'en ce qui touche aux prohibitions d'entrée et de sortie;

2° Le recouvrement de la taxe de consommation sur les sels à l'extraction des marais salans, des entrepôts, et des fabriques situées dans le rayon soumis à la surveillance des Douanes, et l'exercice des fabriques de soude;

3° La perception des droits de tonnage et autres taxes de navigation sur les navires français et étrangers;

4° L'exécution des lois et réglemens relatifs à la police du rayon frontière, au cabotage, aux entrepôts, au transit, à l'emprunt du territoire national ou étranger, aux importations temporaires, aux réimportations, aux primes et draw-back, à la marque de certains produits français, aux traités et conventions de navigation et de commerce, aux rapports commerciaux de la Métropole avec ses colonies et tous autres établissemens français hors d'Europe.

L'Administration des Douanes est, en outre, l'auxiliaire de plusieurs autres administrations publiques, et concourt activement, avec elles, à l'exécution des lois et réglemens qui se rapportent: 1° à la police maritime, aux sauvetages et aux pêches; 2° à la police sanitaire et à la perception des droits qui s'y rattachent; 3° à la police des armes de guerre et à l'arrestation des déserteurs; 4° à la police des passeports et à celle de la librairie et des gravures importées de l'étranger; 5° aux droits de garantie sur les ouvrages d'or et d'argent; à la circulation des boissons, tabacs, poudres à feu, cartes à jouer; à la surveillance à exercer sur le transport des lettres dans l'intérêt de l'Administration des Postes, etc.

Les brigades actives des douanes forment un corps armé qui concourt à la sûreté des frontières et à toute mesure intéressant l'ordre public. Elles sont organisées militairement et peuvent être appelées, à tout instant, à la défense du pays.

M. Gréterin (C ✻), *Directeur*, rue Neuve-Saint-Roch, 25.

Sous-Directeurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Moreau de Champlieux (O ✻), rue de Rivoli, 22.
M. Galot (O ✻), rue de Berlin, 14.
M. Rougelot ✻, rue Godot de Mauroy, 30.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur de l'Administration, délibère 1° sur la formation du budget général de l'Administration; 2° sur toutes les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contraventions; 3° sur les débets des Receveurs, leur responsabilité en matière de crédit, et sur les contraintes à décerner contre les redevables; 4° sur les demandes en remboursement de droits de toute nature, en allocations de primes et en réfaction de droits pour cause d'avaries; 5° sur les questions douteuses dans tous les cas d'application des lois, ordonnances et réglemens; dans tous ceux qui ne sont pas prévus ou qui ne sont pas suffisamment définis par ces mêmes lois, ordonnances et réglemens, et sur les instructions générales relatives à leur exécution; 6° sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration, et qui donnent lieu à une dépense au-dessus de 500 fr.; 7° sur les créations, déplacemens ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions; 8° sur les suppressions, divisions et créations d'emplois; 9° sur les nominations, dégradations, révocations, mises à la retraite et réadmissions des employés; 10° sur la formation annuelle d'un tableau dans lequel sont inscrits les employés des deux services jugés capables d'être promus aux places de Directeurs, Inspecteurs, Sous-Inspecteurs et Receveurs principaux de toutes classes.

---

(1) Voyez à l'Administration du département de la Seine, page 926.

Bureau central et du Personnel.

(Placé sous la direction du Directeur de l'Administration)

M. Deneriez, *Chef.*

Personnel, cautionnemens, ouverture et départ des dépêches.

PREMIÈRE DIVISION.

TARIF. — ENTREPÔTS. — NAVIGATION.

M. Rougelot ❋, *Sous-Directeur.*

La première Division comprend le tarif, les exceptions au régime général, les traités de commerce; le commerce des colonies françaises, la navigation, les entrepôts, le transit, le cabotage, les pêches, l'avitaillement des navires, la suite des acquits-à-caution, y compris ceux qui concernent les pacages et la circulation des chevaux et bestiaux dans le rayon ou à l'étranger; les états généraux d'importation et d'exportation et la statistique de la marine marchande. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil d'administration sur les demandes en remboursement de droits, et réduction de droits pour cause d'avaries (l'impôt du sel excepté), ainsi que sur les questions douteuses en matière de tarif. Il correspond avec les Directeurs et autres agens de l'Administration sur tous les objets ci-dessus désignés; sur la formation des états de commerce; sur le retour des marchandises françaises invendues à l'étranger, et sur le régime particulier aux importations d'armes et de librairie, ainsi que sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires.

Premier Bureau.

M. Ramond-Goutaud, *Chef.*

Tarif, ses applications et ses résultats; exceptions; traités de commerce.

Deuxième Bureau.

M. Hadol, *Chef.*

Colonies, navigation, entrepôts, transit, cabotage, pêches, avitaillement des navires, suite des acquits-à-caution, etc.

Troisième Bureau.

M. Perret, *Sous-Chef, faisant fonctions de Chef.*

Archives commerciales.

DEUXIÈME DIVISION.

SERVICE GÉNÉRAL.

M. Moreau de Champlieux (O ❋), *Sous-Directeur.*

La troisième Division comprend le service général, c'est-à-dire la direction et la suite du service qui s'exerce dans les ports et sur les côtes et frontières. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au conseil sur la formation du Budget général des dépenses de l'administration, sur les créations, déplacemens ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions; sur les suppressions, divisions et créations d'emplois; sur les dégradations, révocations et mises à la retraite des employés; sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration. Il correspond avec les Directeurs sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires relatives au service général.

Premier Bureau.

M. Leroy, *Chef.*

Service des frontières.

Deuxième Bureau.

M. Maire, *Chef.*

Service des ports et côtes.

Troisième Bureau.

M. Coupin ✻, *Chef.*

Retraites, matériel, équipement et contrôle des brigades.

Quatrième Bureau.

M. Chaudé, *Sous-Chef, faisant fonctions de Chef.*

Ordonnancemens; crédits de droits; casernement; impressions, topographie et statistique; instrumens de vérification.

TROISIÈME DIVISION.

CONTENTIEUX. — PRIMES. — SELS.

M. Galot (O ✻), *Sous-Directeur.*

La première Division comprend le contentieux, le service des primes et celui des sels. Le Sous-Directeur est chargé des rapports au Conseil d'administration concernant les saisies et contraventions, la responsabilité des comptables en matière de crédits; les contraintes à décerner contre les redevables, et les remboursemens de droits; il correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches du service.

Premier Bureau.

M. Rataud ✻, *Chef.*

La suite des saisies et contraventions, des affaires concernant les crédits en souffrance, et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

Deuxième Bureau.

M. Clerget ✻, *Chef.*

Vérification et liquidation des primes, y compris celles qui concernent les salaisons.

Troisième Bureau.

N.......

La perception du droit sur les sels, et toutes les questions qui s'y rapportent; les entrepôts particuliers à cette denrée, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités.

Conseil pour le contentieux.
- M. Godard de Saponay ✻, *ancien Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, Avocat à la Cour d'appel.*
- M. A. Rendu, *Avocat à la Cour de cassation.*
- M. Allou, *Avocat à la Cour d'appel.*
- M. Thion de la Chaume, *Notaire.*

Médecin....... M. Dupuis ✻.

SERVICE DES DOUANES DANS LES DÉPARTEMENS.

DIRECTION DE DUNKERQUE.

Direct.	De Kolly.......	*Dunkerque.*
Insp.	Boucher-Précourt.	*Dunkerque.*
	Tarayre........	*Dunkerque.*
	Tourret........	*Hazebrouck.*
	Bonard.........	*Lille.*
	Prévost........	*Armentières.*
	Demeaux.......	*Lille.*
Rec. pr.	Maréchal ✻....	*Dunkerque.*
	Faucheur	*Hazebrouck.*
	Dutremblay.....	*Armentières.*
Rec. pr.	De Marcenay ✻.	*Lille.*
S Insp.	Delaëtre........	*Dunkerque.*
	Matis..........	*Dunkerque.*
	Mathorez.......	*Tourcoing.*
	Beuzard........	*Lille.*

DIRECTION DE VALENCIENNES.

Direct.	Gréterin ✻.....	*Valenciennes.*
Insp.	Tests..........	*Valenciennes.*
	Chabot.........	*Orchies.*
	Maine..........	*Lequesnoy.*
	Hains..........	*Avesnes.*

Rec.pr. Germain........ *Orchies.*
Sayvé.......... *Condé.*
Labe........... *Maubeuge.*
Mathorez....... *Valenciennes.*
Picot.......... *Bavay.*
Rochez......... *Avesnes.*
S.Insp. Brienne........ *Condé.*
Durand de Prémorel *Valenciennes.*
Debussy........ *Maubeuge.*

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

Direct. Gorjon de Verville *Charleville.*
Insp. Pinchon........ *Hirson.*
Sonolet........ *Rocroi.*
Colasson....... *Sedan.*
Rec.pr. Pérignon....... *Sedan.*
Hocquart....... *Rocroi.*
Rain........... *Charleville.*
Poirson........ *Hirson.*
Leroux......... *Givet.*
S.Insp. Renique........ *Givet.*

DIRECTION DE METZ.

Direct. Dimanche ✻.... *Metz.*
Insp. Guedot......... *Montmédy.*
Gaudin......... *Thionville.*
Giovanelli..... *Bouzonville.*
Jolly.......... *Sarreguemines.*
Debussy........ *Bitche.*
Rec.pr. Duclos......... *Montmédy.*
Courtois....... *Longwy.*
Pelauque....... *Sierck.*
Cousso......... *Metz.*
Dantart........ *Les 3 Maisons.*
Franc.......... *Forbach.*
Gounot......... *Sarreguemines.*
Loizillon...... *Bitche.*
S.Insp. Compagnon de Ruffieu...... *Sierck.*
Dosset......... *Forbach.*
Monet.......... *Longwy.*

DIRECTION DE STRASBOURG.

Direct. Jonnart ✻...... *Strasbourg.*
Insp. Levavasseur..... *Wissembourg.*
Hains.......... *Strasbourg.*
Romagny (*séd.*).. *Strasbourg.*
Delomas........ *Schelestadt.*
Moreau de Montcheuil........ *Mulhausen.*
Picquart....... *Delle.*
Rec.pr. Bron........... *Wissembourg.*
Frignet ✻..... *Strasbourg.*
Hochdœrffer.... *Colmar.*
Gallimard...... *Mulhouse.*
Rec.pr. Brajeux........ *Saint-Louis.*
Paquette....... *Delle.*
S.Insp. Willemin....... *Lauterbourg.*
S.Insp. Saint-Quentin.... *Strasbourg.*
Cauchois....... *Saint-Louis.*

DIRECTION DE BESANÇON.

Direct. Duvaucel ✻.... *Besançon.*
Insp. Billoin........ *Montbéliard.*
Bonard......... *Morteau.*
Yard........... *Pontarlier.*
Rec.pr. Charligny...... *Pontarlier.*
Borson......... *Montbéliard.*
Marchand....... *Le Villers.*
S.Insp. Josset......... *Le Villers.*

DIRECTION DE NANTUA.

Direct. Verlingue ✻.... *Nantua.*
Insp. Péret.......... *Saint-Claude.*
Beuvry......... *Nantua.*
Lhoste-Busaine... *Belley.*
Rec.pr. Beudin......... *Les Rousses.*
Delespine d'Andilly *Bellegarde.*
Gimon.......... *Belley.*
S.Insp. Cuaz........... *Gex.*
Fabry.......... *Bellegarde.*
Gallet......... *Les Rousses.*

DIRECTION DE GRENOBLE.

Direct. Dubois de Romand (O✻).. *Grenoble.*
Insp. Péchin ✻..... *Pont-de-Beauvoisin.*
Montanier...... *La Tronche.*
Dupont......... *Tencin.*
Rec.pr. Prié........... *Pont-de-Beauvois.*
Guétat......... *Chapareillan.*
Piannet........ *Tencin.*
S.Insp. Savy........... *Pont-de-Beauvois.*

DIRECTION DE DIGNE.

Direct. Fine ✻........ *Digne.*
Insp. Itier.......... *Briançon.*
Florimont...... *Barcelonnette.*
Boutiron....... *Entrevaux.*
Rec.pr. Fine........... *Briançon.*
Bernardy....... *Entrevaux.*
Pellissier..... *Barcelonnette.*

DIRECTION DE TOULON.

Direct. Bessat ✻...... *Toulon.*
Insp. Hervel......... *Grasse.*
David.......... *Saint-Tropez.*
Cartailhac..... *Toulon.*
Rec.pr. Coste.......... *Saint-Laurent du Var.*
Pontenay....... *Cannes.*
Darène de la Croze. *Saint-Tropez.*
Rec.pr. Thomé.......... *Salins d'Hyeres.*
Mortier ✻..... *Toulon.*
S.Insp. Baumann........ *Toulon.*
Cassassolles..... *Saint-Laurent.*

DIRECTION DE MARSEILLE.

Direct.	Marcotte........	*Marseille.*
Insp.	Debias.........	*Marseille.*
	Moutte	*Marseille.*
	De Bousingen...	*Les Martigues.*
	Joly...........	*Arles.*
Rec.pr.	Rostan (O ✱)...	*Marseille.*
	Roux..........	*Arles.*
	Martel.........	*Port-de-Bouc.*
	Lemor..........	*Arles.*
	De Seveirac.....	*Marseille.*
	Maynier........	*Marseille.*
	Philip.........	*Marseille.*

DIRECTION DE MONTPELLIER.

Direct.	Itier (O ✱).....	*Montpellier.*
Insp.	Lange	*Aiguesmortes.*
	Lucas de la Pommeraye......	*Cette.*
Rec.pr.	Nicolas	*Aiguesmortes.*
	Mahu	*Cette.*
	Beuque.........	*Agde.*
S.Insp.	Truilhier.......	*Aiguesmortes.*
	Thierry........	*Cette.*
	Courtois........	*Agde.*
	De Juglar......	*Agde.*

DIRECTION DE PERPIGNAN.

Direct.	Journel ✱......	*Perpignan.*
Insp.	James-Duhamel..	*Olette.*
	Froment-Coste...	*Céret.*
	Brun	*La Nouvelle.*
Rec.pr.	Danel	*La Nouvelle.*
	Viton	*Perpignan.*
	Pluchard.......	*Bourg-Madame.*
S.Insp.	Cor	*Le Perthus.*

DIRECTION DE TOULOUSE.

Direct.	Logre de Francourt ✱......	*Toulouse.*
Insp.	Cassaignes......	*Saint-Girons.*
	Barrié.........	*Arreau.*
Rec.pr.	Dabbadie	*Toulouse.*
	Duchêne........	*Ax.*
	Cartier.........	*Saint-Girons.*
	Magrès	*Vielle.*
	Petetin.........	*Argelès.*
S.Insp.	Ducamp........	*Toulouse.*

DIRECTION DE BAYONNE.

Direct.	Bourgat ✱......	*Bayonne.*
Insp.	Dusercech.......	*Oloron.*
	Morel......	*St-Jean-Pied-de-P.*
	Lombart du Castelet	*Ustaritz.*
	Clerget	*Bayonne.*
Rec.pr.	Docteur.	*St-Jean-Pied-de-P.*
Rec.pr.	Gallet-Duplessis.	*Bedous.*
	Serval.........	*Ainhoa.*
	Bailly..........	*Bayonne.*
S.Insp.	Daguin.........	*Bayonne*
	Giron.........	*Bedous.*
	Moulin	*Oloron.*
	Barrallier.......	*Béhobie.*
	Hiriart	*Briscous.*

DIRECTION DE BORDEAUX.

Direct.	Barbier ✱......	*Bordeaux.*
Insp.	Delmas........	*Bordeaux.*
	Dauriol	*Bordeaux.*
	Moisson........	*Libourne.*
	Lafontan (*f.f.*)..	*La Teste.*
Rec.pr.	Tricard	*La Teste.*
	Parabère.......	*Blaye.*
	Duhamel.	*Pauillac.*
	Bontemps-Dubarry ✱........	*Bordeaux.*
	Contant........	*Libourne.*
S.Insp.	Laffeuillade.....	*Pauillac.*
	Suquet.........	*Bordeaux.*
	Marin.........	*Bordeaux.*
	Rogier.........	*Bordeaux.*
	Brassard.	*Bordeaux.*
	De Batsalle.....	*Libourne.*

DIRECTION DE LA ROCHELLE.

Direct.	Thierry ✱......	*La Rochelle.*
Insp.	Alauzet	*Marennes.*
	Dupré de Geneste.	*Rochefort.*
	Legal	*La Rochelle.*
	Maugue de l'Etang	*Sables-d'Olon.*
Rec.pr.	Degrange.......	*Marennes.*
	Vouselaud ✱ ...	*La Rochelle.*
	A. Lavigerie....	*Rochefort.*
	Millot.........	*Sables-d'Olon.*
S.Insp.	Zimmermann	*Rochefort.*
	Delahaye-Dumény	*La Rochelle.*

DIRECTION DE NANTES.

Direct.	De Ribeaux ✱...	*Nantes.*
Insp.	Foubert........	*Nantes.*
	Alauzet........	*Beauvoir.*
	Brienne........	*Guérande.*
	Ducornu (*séd.*)..	*Nantes.*
	Paimbeuf.......	*Wable.*
Rec.pr.	Sendrané.......	*Noirmoutier.*
	Chédeau........	*Paimbœuf.*
	Brienne ✱	*Nantes.*
	Martin de la Moutte	*Guérande.*
S.Insp.	De Vaulgrenant..	*Paimbœuf.*
	Lefoulon.......	*Nantes.*
	Geffroy	*Nantes.*
	Laguerre	*Nantes.*
	Greterin. J.-B...	*Le Croisic.*

DIRECTION DE LORIENT.

Direct. De Regnier ✵ .. *Lorient.*
Insp. De Maisonneuve.. *Vannes.*
Lechauve-Devigny *Port-Louis*
Rec.pr. Regnault-Lasusse. *Redon.*
Doussin........ *Vannes.*
Jullien .... *Lorient.*
S.Insp. De Roffignac.... *Lorient.*

DIRECTION DE BREST.

Direct. De Raymond ✵ . *Brest.*
Insp. Fleur de Saint-Genis ✵..... *Brest.*
Devillers....... *Morlaix.*
Porée.......... *Concarneau.*
Duval-Ramerie .. *Crozon.*
Rec.pr. Grimoult........ *Brest.*
De Longchamps.. *Quimper.*
Viciot......... *Douarnenez.*
Lemauye .... *Morlaix.*
S.Insp. Girod.......... *Douarnenez.*
Daustel........ *Brest.*
Cadran......... *Morlaix.*

DIRECTION DE SAINT-MALO.

Direct. Boucher de Crévecœur ✵ ..... *Saint-Malo.*
Insp. Legrand de Boislandry .... *Saint-Servan.*
Rougelot de Lioncourt .... *Saint-Brieuc.*
Peyron......... *Tréguier.*
Derudder....... *Granville.*
Rec.pr. Voirin......... *Tréguier.*
Leroy.......... *Le Légué.*
Hervieu........ *Granville.*
Bourel-Roncière . *Avranches.*
Gréterin ✵..... *Saint-Malo.*
S.Insp. Vildieu .... *Granville.*
Thillage du Boul-
Bonnetty....... *Binic.*
Dalesme........ *Saint-Malo.*

DIRECTION DE CHERBOURG.

Direct. Leroy ✵........ *Cherbourg.*
Insp. Amé .... *Caen.*
Guillorit .... *Cherbourg.*
Casterousse..... *Portbail.*
Rec.pr. Gillain .... *Portbail.*
Eynaud .... *Cherbourg.*
Sueur-Merlin ... *Caen.*
S.Insp. Mallet......... *Caen.*
Bersot......... *Cherbourg.*

DIRECTION DE ROUEN.

Direct. De Carrey ✵ ... *Rouen.*
Insp. Jourdan........ *Honfleur.*
Collin .... *Rouen.*
Dragon de Gomiécourt..... *Rouen.*
Collet.......... *Le Havre.*
Autié ✵ (*séd.*).. *Le Havre.*
Rec.pr Delaage........ *Le Havre.*
De Maisonneuve ✵ *Rouen.*
Bauldry de Breteuil.......... *Honfleur.*
Réveillon ...... *Fécamp.*
S.Insp. Garat.......... *Le Havre.*
Ménétret....... *Le Havre.*
Regimbart...... *Le Havre.*
Pollet .... *Le Havre.*
Jonnart .... *Honfleur.*
Cauchois .... *Fécamp.*
Durant......... *Rouen.*

DIRECTION D'ABBEVILLE.

Direct. Boucher de Perthes ✵ ...... *Abbeville.*
Insp. Letourneur...... *Dieppe.*
Gilardin........ *St-Valery-s.-S.*
Rec.pr. Le Maître...... *Dieppe.*
Roger ✵....... *St-Valery-s.-S.*
Besnier......... *Abbeville.*
S.Insp. Vandenzande .... *Dieppe.*
Thillaye-Du Boullay.......... *St-Valery-s.-S.*
Tronnet .... *Abbeville.*

DIRECTION DE BOULOGNE.

Direct. Gallois-Mailly ✵. *Boulogne.*
Insp. Itier ✵........ *Boulogne.*
Lhomme .... *Calais.*
De Bagnaux..... *Boulogne.*
Rec.pr. Peilhon .... *Calais.*
Mayan......... *Boulogne.*
S.Insp. Lhote.......... *Calais.*
Oustalot. ...... *Boulogne.*

DIRECTION DE BASTIA.

Direct. Lesérurier ✵.... *Bastia.*
Insp. Leroux-Beaulieu. *Bastia.*
Rey-Lacroix..... *Ajaccio.*
Rec.pr. Delarossal...... *Bastia.*
Sapey.......... *Ajaccio.*
S.Insp. De Verdal...... *Bastia.*

INSPECTION DE LYON.

Insp. chef du serv. Failly ✵.
Receveur principal. Gréterin ✵.
Sous-Inspecteur... Chuzin.

DIRECTION DE PARIS.

Voir page 926.

COLONIES.

DIRECTION D'ALGER.

Direct.	Di Pietro ✻	*Alger.*
Inspect.	Le Prieur	*Alger.*
	De Chabert	*Bone.*
	Vernet	*Oran.*
S.-Insp.	De Lurglay ✻	*Alger.*
	De Chabert	*Alger.*
	Pontallié	*Bone.*
	Jonnart	*Oran*
	Chandelier	*Philippeville.*
Rec. pr.	Cailly	*Alger.*
	Cotte	*Bône.*
	Benet	*Oran.*
	Allamert	*Philippeville.*

GUADELOUPE

Insp. chef de serv.	Lemerle de Beaufond.
Sous-Inspecteurs	Durand.
	De Raymond.

MARTINIQUE.

Insp. chef du serv.	Mayan.
Sous Inspecteurs	Desvergers de Maupertuis ✻.
	Le Maréchal.

LA RÉUNION.

Insp. chef de serv.	Rivet ✻.
Receveur principal.	Henry.
Sous-Inspecteur	D'Albon.

CAYENNE.

S Insp. chef de serv.	Mango.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET DES TABACS.

Hôtel des Finances, rue de Rivoli (1).

M. ADAM (O ✻), *Inspecteur général des Finances, chargé de la direction.*

Le travail de l'administration des contributions indirectes et des tabacs est partagé entre un bureau central et du personnel et trois Divisions — Le bureau central et du personnel est placé sous les ordres immédiats du directeur de l'administration.

Sont placés dans les attributions de l'Administration des contributions indirectes : 1° la perception des droits de circulation, d'entrée, de detail et de consommation sur les boissons ; de fabrication des bières ; de fabrication des cartes ; de garantie sur les matières d'or et d'argent ; de licence sur les diverses classes de redevables ; de dixième sur les voitures publiques et le transport des marchandises ; 2° le recouvrement de l'impôt sur les sucres indigènes et sur les sels en dedans du rayon des douanes, celui des taxes de navigation et produits accessoires ; celui du produit des bacs et passages d'eau, ponts, canaux, pêches, francs-bords, etc., etc. ; 3° la surveillance générale des octrois communaux, et la perception du dixième de leur produit. — L'Administration des Contributions indirectes est, en outre, chargée de la fabrication et de la vente des tabacs et des poudres à feu, de la surveillance sur la circulation et le commerce illicite de ces matières, et du prélèvement sur les revenus des communes, pour frais de casernement. Un arrêté du chef du pouvoir exécutif, en date du 30 novembre 1848, a chargé l'administration de la suite du service et de la perception des impôts en Algérie, confiée précédemment au Ministère de la Guerre.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL (2).

(Sous les ordres immédiats du Directeur de l'Administration.)

M. Doras-David ✻. *Chef.*

---

(1) Voyez la Direction de Paris, p. 238.

(2) Les bureaux du Personnel sont ouverts au public les mardis et vendredis, depuis 11 heures jusqu'à midi.

M. Desnos ✻, *Chef de bureau.*

Nomination à tous les emplois de l'administration et aux débits de tabacs; rapports au Conseil pour révocations, réformes, admissions à la retraite, secours et indemnités; délivrance des congés; liquidation des pensions des employés de tous grades; cautionnemens; personnel de l'Algérie; ouverture et départ des dépêches; affaires réservées.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Brochot (O ✻), *Administrateur.*

1er BUREAU. — M. Templeux ✻, *Chef.*

Organisation du service; créations et suppressions d'emplois; fixation des indemnités complementaires pour les buralistes et les préposés d'octroi; apurement des droits constatés; solution des questions de comptabilité qui ne sont pas du ressort de la comptabilité générale des finances; rédaction et enregistrement des délibérations du conseil d'administration; liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses; questions spéciales de service; vérification des gestions et fixation des débets.

2e BUREAU — M. Borrel ✻, *Chef.*

Direction et suite du service; décharges et restitutions de droits; contrôle de l'apurement des acquits-à-caution dans les cinquante départemens désignés ci-après: Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Ariége, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Creuse, Dordogne, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Gers, Gironde, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lozère, Lot, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Haute-Vienne.

3e BUREAU. — M. Bouisseren ✻, *Chef.*

Le troisième bureau est chargé des mêmes matières que le second pour les trente-cinq départemens désignés ci-après: Aisne, Ardennes, Aube, Calvados, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Doubs, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Villaine, Jura, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe, Meuse, Morbihan, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, Yonne.

4e BUREAU. — M. Fromage ✻, *Chef.*

Contentieux; examen des procès-verbaux de saisie, des transactions, des états de répartition d'amendes et confiscations; suite de toutes les affaires en instance devant les tribunaux, soit en matière criminelle, correctionnelle ou de simple police, soit en matière civile; pourvois au Conseil-d'Etat; vols de caisse; débets.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Du Bois de Jancigny ✻, *Administrateur.*

Travaux relatifs à la législation, à l'assiette et au mode de perception de l'impôt; suite du service des sucres et de celui des sels, organisation et suite du service des contributions en Algérie; canaux; formation des modèles; matériel; centralisation de tous les documens statistiques.

1er BUREAU. — M. Dareste ✻, *Chef.*

Budget général des recettes et dépenses de l'administration; crédits supplémentaires; rédaction des instructions et circulaires; organisation des bureaux de direction; reglement des frais de bureau; contrôle des recettes et recouvrements; classification des emplois; questions générales de service relatives à l'application des lois et règlements.

2ᵉ BUREAU. — M. Rousse, *Chef.*

Matériel; réglement des dépenses relatives à ce service; commande des impressions à l'imprimerie nationale; ordres d'envois au garde-magasin; contrôle de ces envois; vérification et contrôle des états de situation des timbres et instrumens fournis par les receveurs principaux pour la Cour des comptes; examen des états semestriels de situation du matériel dans tous les départemens.

3ᵉ BUREAU. — M. Johanys, *Chef.*

Suite du service; organisation du personnel et correspondance journalière en ce qui concerne le sucre indigène et les sels; situation mensuelle des fabriques de sucre, de glucose et de sel; révision des tarifs du droit de navigation; questions spéciales concernant la navigation et la garantie.

4ᵉ BUREAU. — M. Bis ✻, *Chef.*

Examen et discussion des réglemens et tarifs d'octroi; préparation des arrêtés y relatifs à soumettre au Conseil d'État; organisation, surveillance et suite du service des octrois, y compris les octrois du département de la Seine; frais de casernement.

TROISIÈME DIVISION.

M. Laperrière (O ✻), *Administrateur.*

Service des tabacs et des poudres à feu.

1ᵉʳ BUREAU. — M. Sauveur, *Chef.*

Répartition annuelle de la culture du tabac entre les départemens et arrondissemens; assurances, avaries, transports; entrepôts et débits; service des poudres à feu; achats des tabacs exotiques; suite et exécution des marchés passés pour la fourniture de ces tabacs; examen des procès-verbaux d'échantillonnage et des procès verbaux d'expertise; liquidation de ces fournitures, importations; transit; correspondance avec les consuls de France; traduction des documens étrangers.

2ᵉ BUREAU. — M. Coppinger, *Chef.*

Direction et suite du service dans les magasins de tabacs en feuilles et dans les manufactures; composition des tabacs à fabriquer; approvisionnement des manufactures; examen et révision des cahiers des charges relatifs aux adjudications des travaux et des fournitures: acquisition d'immeubles; exécution de la loi sur le travail des enfans dans les Manufactures; police sanitaire des ouvriers et régime médical des Magasins et Manufactures.

3ᵉ BUREAU. — M. Petit-Jean, *Chef.*

Comptes. — Réunion des élémens du budget et des crédits supplémentaires relatifs au service des tabacs; enregistrement et visa des traites des consuls; vérification des comptes des manufactures, des magasins et des entrepôts de tabacs, ainsi que des comptes des entrepôts de poudres à feu; correspondance relative à ce dernier service; rédaction des comptes annuels à soumettre aux pouvoirs législatifs et des résumés pour la Cour des comptes; tenue des écritures qui s'y rapportent.

Conseils de la régie.

M. Choppin ✻.............
M. Rousset.................
M. Corally.................
} *Avocats à la Cour d'appel.*

Avocats et avoués. Messieurs:

Mirabel-Chambaud, *Avocat aux Conseils et à la Cour de cassation.*

Rousset (Aug.), *Avocat à la Cour d'appel.*

Roger, *Avoué à la Cour d'appel.*

Poisson-Séguin, *Avoué au Trib. de 1ʳᵉ inst.*

M. Ducloux, *Notaire.*

MM. Levraud, Bassereau, *Médecins.*

DIRECTEURS *de département et d'arrondissement, Inspecteurs, Receveurs principaux, Receveurs-Entreposeurs, Entreposeurs et employés des Tabacs.*

N. B. La qualité des employés qui ne réunissent pas les deux fonctions de Receveur et d'Entreposeur est indiquée à la suite de leur nom.

AIN.

Direct. PARSEVAL.... *Bourg.*
Inspect. Le Lorrain.... *Bourg.*
Rec. pr. Durand....... *Bourg.*
Rec. ent. Parent....... *Belley.*
Bresson....... *Nantua.*
Lavallard..... *Trévoux.*

AISNE.

Direct. BLESCHAMP ✻. *Laon.*
Inspect. Merveilleux... *Laon.*
Cont. pr. Verpillat..... *St-Quentin.*
Recev. Allein........ *Laon.*
Rec. ent. Caillouet...... *Chât.-Thierry.*
Benezet...... *Saint-Quentin.*
Sutaine....... *Soissons.*
Jullien...... *Vervins.*

ALLIER.

Direct. BERNIER..... *Moulins.*
Inspect. Moreau....... *Moulins.*
Recev. Plantade...... *Moulins.*
Bodin........ *Cusset.*
Everard...... *Gannat.*
Gavand....... *Mont-Luçon.*

ALPES (BASSES).

Direct. REGNARD..... *Digne.*
Inspect. Cler......... *Digne.*
Recev. Hautgirard.... *Digne.*
Garron....... *Barcelonnette.*
Segouffin..... *Castellane.*
De Ratti-Menton *Sisteron.*
Dexam........ *Forcalquier.*

ALPES (HAUTES).

Direct. VIEUX....... *Gap.*
Inspect. Delachau...... *Gap.*
Recev. Blanchet...... *Gap.*
Delpérier..... *Embrun.*
Bernard...... *Briançon.*

ARDÈCHE.

Direct. BOIGEAT..... *Privas.*
Inspect. Garcerie...... *Privas.*
Recev. Bony........ *Privas.*
Roubaud...... *Largentière.*
Juveneton.... *Tournon.*

ARDENNES.

Direct. GACHET..... *Charleville.*
Inspect. Le Mesle..... *Charleville.*
Recev. Mourellon.... *Charleville.*
Jacques...... *Réthel.*
Jacquot...... *Rocroy.*
Le Riche..... *Sedan.*
Besson....... *Vouziers.*

ARIÉGE.

Direct. BONNET...... *Foix.*
Inspect. Laumond...... *Foix.*
Recev. Campion...... *Foix.*
Ricard....... *Pamiers.*
Rouan........ *Saint-Girons.*

AUBE.

Direct. CARRÉ....... *Troyes.*
Inspect. Guérin....... *Troyes.*
Recev. Ravinet...... *Troyes*
Sergent....... *Arcis-s.-Aube.*
De Latremblais. *Bar-sur-Aube.*
Haghe........ *Bar-sur-Seine.*
Billiotte...... *Nogent-s.-Sein.*

AUDE.

Direct. FOLIE-DESJARDINS....... *Carcassonne.*
Inspect. Luard........ *Carcassonne.*
Recev. Puech........ *Carcassonne.*
Campardon.... *Castelnaudary.*
Salze......... *Limoux.*
Arnaud....... *Narbonne.*

AVEYRON.

Direct. BEAUNIS...... *Rodez.*
Inspect. Marchand..... *Rodez.*
Recev. Colonieu...... *Rodez.*
Durand....... *Espalion.*
Chaptal....... *Milhau.*
Caussade...... *St-Affrique.*
Colom........ *Villefranche.*

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Direct. DUFAUR DE MONTFORT ✻. *Marseille.*
Inspect. Pasquier...... *Marseille.*
Cont. pr. Bardoux...... *Aix.*
Recev. De Parseval ✻ *Marseille.*
Billion-Duplan (*entrep.*).... *Marseille.*
Aribert-Dufrène *Aix.*
Foucaud...... *Arles.*

CALVADOS.

Direct. GRUET ✻.... *Caen.*

Inspect. Laville. .... *Caen.*
Recev. Mainfroy...... *Caen.*
Goüat........ *Bayeux.*
Borot........ *Falaise.*
Fenard....... *Lisieux.*
Thory .... *Honfleur.*
Burdelot ..... *Vire.*

CANTAL.

Direct. JAUNET...... *Aurillac.*
Inspect. Desprez ...... *Aurillac.*
Recev. Jacob........ *Aurillac.*
Richardot..... *Mauriac.*
Andrieu...... *Saint-Flour.*
Calmejane..... *Murat.*

CHARENTE.

Direct. GUILLON. .... *Angoulême.*
Inspect. Desdevises..... *Angoulême.*
Recev. Bessette...... *Angoulême.*
Hodille ...... *Ruffec.*
Duluc........ *Barbezieux.*
Le Gouer..... *Cognac.*
Royer. .... *Confolens.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct. MAYOU....... *La Rochelle.*
Inspect. Dutemple ..... *La Rochelle.*
Cont. pr. Allenet. ...... *Rochefort.*
Recev. Vergniaud..... *La Rochelle.*
Roy .... *Jonzac.*
Juin......... *Rochefort.*
Vacher – Delagrave....... *Marennes.*
Courtaux...... *Saintes.*
Groumau ..... *S. J.-d'Angely.*

CHER.

Direct. MORICE ✻.... *Bourges.*
Inspect. Vimont....... *Bourges.*
Recev. Tabournel..... *Bourges.*
Delevaux...... *Sancerre.*
Monier....... *Saint-Amand.*

CORRÈZE.

Direct. BERTRAND.... *Tulle.*
Inspect. Gabriel de Mercy *Tulle.*
Recev. Michel. ...... *Tulle.*
Maleprade..... *Ussel.*
Dellestable..... *Brive.*

CÔTE-D'OR.

Direct. GRESSE ...... *Dijon.*
Inspect. Dacraigne ..... *Dijon.*
Cont. pr. Peix......... *Beaune.*
Recev. Destouches..... *Dijon.*
Gallais .... *Beaune.*
Dussaut ...... *Châtillon-s.-S.*
Sutaine........ *Semur.*

CÔTES-DU-NORD.

Direct. BLOQUEL..... *Saint-Brieuc.*
Inspect. Gaudin........ *Saint-Brieuc.*
Recev. Michel........ *Saint-Brieuc.*
Leloutre (*entr.*) *Saint-Brieuc.*
Hebert .... *Dinan.*
Vibert. ...... *Guingamp.*
Berthelot ..... *Lannion.*
Joyeux .... *Loudeac.*

CREUSE.

Direct. DAUDIGNAC... *Guéret.*
Inspect. Barbier........ *Guéret.*
Recev. Peynard de Sallus *Guéret.*
Chalandre...... *Boussac.*
Bibard........ *Aubusson.*
Rostaing...... *Bourganeuf.*

DORDOGNE.

Direct. RANDON – DU – THIL ...... *Périgueux.*
Inspect. Dalesme....... *Périgueux.*
Recev. Brunet. ...... *Perigueux.*
Baudus....... *Bergerac.*
Fondant....... *Nontron.*
Chammard. .... *Ribérac.*
Caudriller...... *Sarlat.*

DOUBS.

Direct. GUIBERT...... *Besançon.*
Inspect. Guillaumin. ... *Besançon.*
Recev. Didier .... *Besançon.*
Lefebvre....... *Montbéliard.*
Piette........ *Baume.*
Besson .... *Pontarlier.*

DRÔME.

Direct. CLAUSIER..... *Valence.*
Inspect. Fourès........ *Valence.*
Recev. Guinat........ *Valence.*
Dumas....... *Die.*
Relave....... *Montélimart.*
Chapelet...... *Nyons.*

EURE.

Direct. SCHEPPERS.... *Evreux.*
Inspect. Binet de Sainte-Preuve..... *Evreux.*
Recev. Parrot .... *Evreux.*
Beauménil..... *Les Andelys.*
Verchon....... *Bernay.*
Le Bœuf...... *Louviers.*
Recoing....... *Pont-Audemer.*

EURE-ET-LOIR.

Direct. GENISSIEU ✻.. *Chartres.*
Inspect. Caminade...... *Chartres.*
Recev. Bouton .... *Chartres.*
Bouverel...... *Châteaudun.*
Baillio .... *Dreux.*
Caffiery....... *Nog.-le-Rotr..*

FINISTÈRE.

Direct.	VACHER......	*Quimper.*
Inspect.	Clausier.......	*Quimper.*
Cont. pr.	Jouannin-Folleville........	*Brest.*
	Gonichon	*Morlaix.*
Recev.	Canivet	*Quimper.*
	Damphernet....	*Quimperlé.*
	Toussaint	*Brest.*
	Ladoucette.....	*Châteaulin.*
	Florinier......	*Morlaix.*

GARD.

Direct.	MENESTRIER. .	*Nimes.*
Inspect.	Michel........	*Nimes.*
Recev.	Mathieu......	*Nimes.*
	Laroche (*entr.*).	*Nimes.*
	Volet.........	*Alais.*
	Coissard.......	*Le Vigan.*
	Etienne.......	*Uzès.*

GARONNE (HAUTE).

Direct.	LARRIEU ✻...	*Toulouse.*
Inspect.	Bonnin........	*Toulouse.*
Recev.	Balleyguier....	*Toulouse.*
	Di Pietro (*entr.*)	*Toulouse.*
	Eby.........	*Muret.*
	Benac........	*St.-Gaudens.*
	Canette......	*Villefranche.*

GERS.

Direct.	JAQUEMET....	*Auch.*
Inspect.	Pilloton.......	*Auch.*
Recev	Cambon	*Auch.*
	Thomas.......	*Lombez.*
	Ducastaing....	*Condom.*
	Bitton........	*Lectoure.*
	Lemercier.....	*Mirande.*

GIRONDE.

Direct.	RUELLE ✻....	*Bordeaux.*
Inspect.	Jaccaz	*Bordeaux.*
Cont. pr.	Lizé	*Libourne.*
Recev.	Dania	*Bordeaux.*
	Huet (*entr.*)...	*Bordeaux.*
	Cnillon.....	*Bazas.*
	Seignan	*La Réole.*
	Valade.......	*Blaye.*
	Favre	*Lesparre.*
	Bernard.......	*Libourne.*

HÉRAULT.

Direct.	BONNIN-VOLPESNIL ✻..	*Montpellier.*
Inspect.	Rouffiay.......	*Montpellier.*
Cont. pr.	Dubourg	*Béziers.*
Recev.	Alengry	*Montpellier.*
	Renault (*entr.*).	*Montpellier.*
	Laurens	*Lodève.*
	Daniault......	*Béziers.*
	Baugy........	*Saint-Pons.*

ILLE-ET-VILAINE.

Direct.	BOUILLON.....	*Rennes.*
Inspect.	De Prémonville	*Rennes.*
Cont. pr.	N.	*Saint-Malo.*
Recev.	Eparvier......	*Rennes.*
	Venard ✻ (*entr*)	*Rennes.*
	Turin........	*Montfort.*
	Blavon-Duchesne..	*Redon.*
	Colibeaux......	*Saint-Malo.*
	Coursier......	*Vitré.*
	Briout........	*Fougères.*

INDRE.

Direct.	LEMOINE-LE-NOIR......	*Châteauroux.*
Inspect.	Simon........	*Châteauroux.*
Recev.	Duportal......	*Châteauroux.*
	Barraud......	*Issoudun.*
	Declercq......	*Le Blanc.*
	Demay-Desvarennes......	*La Châtre.*

INDRE-ET-LOIRE.

Direct.	CHEVALIER ...	*Tours.*
Inspect.	Regnault......	*Tours.*
Recev.	Gouiat dit Maillard.......	*Tours.*
	Waldmann....	*Chinon.*
	Godeau.......	*Loches.*

ISÈRE.

Direct.	SIEYÈS.......	*Grenoble.*
Inspect.	Lambert-Lelieur	*Grenoble.*
Cont. pr.	Hubedeau.....	*Vienne.*
Recev.	Malassez......	*Grenoble.*
	Blanchard.....	*Bourgoin.*
	Cholvy.......	*St.-Marcellin.*
	Vernet	*Vienne.*

JURA.

Direct.	ROBERT......	*Lons-le-Sauln.*
Inspect.	Delacour	*Lons-le-Saulu.*
Recev.	Louvet.......	*Lons-le-Saulu.*
	Granet	*Dôle.*
	Saint Germain .	*Poligny.*
	Cachet.......	*Saint-Claude.*

LANDES.

Direct.	BÉRARD DE LESTER........	*Mont-de-Mars.*
Inspect.	Roumens	*Mont-de-Mars.*
Recev.	Segure.......	*Mont-de-Mars.*
	Gory.........	*Saint Sever.*
	Seugé	*Dax.*

LOIR-ET-CHER.

Direct. Cavenne..... *Blois.*
Inspect. Lepaintheur.... *Blois.*
Recev. Levavasseur de Pontigny.... *Blois.*
Nabert........ *Romorantin.*
Boichegrain.... *Vendôme.*

LOIRE.

Direct. Van-Trappen. *Montbrison.*
Inspect. Chartron....... *Montbrison.*
Cont. pr. Bigot......... *St. Étienne.*
Recev. Wuillaime..... *Montbrison.*
Martin........ *Roanne.*
Roussel....... *Saint-Etienne.*

LOIRE (HAUTE).

Direct. Tilloy....... *Le Puy.*
Inspect. Allaire........ *Le Puy.*
Recev. Baboye........ *Le Puy.*
Montchenu.... *Yssingeaux.*
Lebreton...... *Brioude.*

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct. Augier-Lasaussaye ✻ *Nantes.*
Inspect. De Giry....... *Nantes.*
Recev. Dépinois...... *Nantes.*
Bouteiller (*entr.*) *Nantes.*
Fricot-Maisonneuve...... *Ancenis.*
Bourdier...... *Châteaubriant.*
Tournier...... *Paimbœuf.*
Chatain....... *Savenay.*

LOIRET.

Direct. Ballard ✻... *Orléans.*
Inspect. Sablière....... *Orléans.*
Recev. Petau-Grandcour....... *Orléans.*
D'Albaret (*ent.*). *Orléans.*
Roy.......... *Gien.*
Léorier....... *Montargis.*
Foignet....... *Pithiviers.*

LOT.

Direct. Duburgua.... *Cahors.*
Inspect. Rouyer........ *Cahors.*
Recev. Pérard........ *Cahors.*
Bruère....... *Figeac.*
Etnaud....... *Souillac.*

LOT-ET-GARONNE.

Direct. Lamarque.... *Agen.*
Inspect. Ducos........ *Agen.*
Cont. pr. Huet......... *Tonneins.*
Recev. Villemain.... *Agen.*
Nisseron...... *Nérac.*
Dubosc....... *Tonneins.*
Bacqué...... *Villeneuve.*

LOZÈRE.

Direct. Clerbout..... *Mende.*
Inspect. Passion....... *Mende.*
Recev. Gaude........ *Mende.*
Blaquière..... *Florac.*
Castan........ *Marvejols.*

MAINE-ET-LOIRE.

Direct. De Ponton-d'Amécourt. *Angers.*
Inspect. Bodin......... *Angers.*
Cont. pr. Dumas....... *Saumur.*
Recev. Lebé-Gigun ✻, *Angers.*
Malherbe...... *Segré.*
Hautreux...... *Baugé.*
Langevin...... *Chollet.*
Flandin....... *Saumur.*

MANCHE.

Direct. Varanguien de Villepin *Saint-Lô.*
Inspect. Gruet........ *Saint-Lô.*
Cont. pr. Birot......... *Cherbourg.*
Recev. Foucard....... *Saint-Lô.*
Clouard....... *Avranches.*
De Panthou.... *Mortain.*
Ruaulx de la Tribonnière.... *Cherbourg.*
Le Boucher du Vigny...... *Coutances.*
Lagarde....... *Valognes.*

MARNE.

Direct. Pernot...... *Châlons.*
Inspect. Guérin....... *Châlons.*
Cont. pr. Molroguier.... *Épernay.*
Cordelier...... *Reims.*
Recev. Pierrette....... *Châlons.*
Dorival-Duhonleux........ *Ste-Menehould.*
Gaurion....... *Épernay.*
Gaugain de Saint-Vigor...... *Reims.*
Lucien....... *Vitry.*

MARNE (HAUTE).

Direct. Fondard..... *Chaumont.*
Inspect. Merle........ *Chaumont.*
Recev. Truelle....... *Chaumont.*
Gamon....... *Langres.*
Marenco...... *Vassy.*

MAYENNE.

Direct. Duchêne..... *Laval.*

Inspect. Perron........ *Laval.*
Recev. Laurent....... *Laval.*
Dhaucour...... *Chât.Gonthier.*
Outrequin de Montarcy.... *Mayenne.*

MEURTHE.

Direct. DE GERANDO . *Nancy.*
Inspect. Reiter......... *Nancy.*
Cont. pr. Audonin...... *Chât.-Salins.*
Recev. Dupuich. ..... *Nancy.*
Chollat (*entr.*). *Nancy.*
Cohendet...... *Toul.*
Repos. .... *Chât.-Salins.*
Moussu-Belcour. *Lunéville.*
Chantepie..... *Sarrebourg.*

MEUSE.

Direct. CAMET....... *Bar-s.-Ornain.*
Inspect. Varaigne...... *Bar-s.-Ornain.*
Cont. pr. Bonnaud. ..... *Verdun.*
Recev. Beguinot...... *Bar-s.-Ornain.*
Devocance. ... *Commercy.*
Dumont de Sandoncq ...... *Montmédy.*
De Condenhove. *Verdun.*

MORBIHAN.

Direct. RIVOALLAN.... *Vannes.*
Inspect. Besnard....... *Vannes.*
Cont. pr. Joubaire...... *Lorient.*
Recev. Tumerel...... *Vannes.*
Merel........ *Lorient.*
Morin........ *Ploërmel.*
Buart......... *Pontivy.*

MOSELLE.

Direct. LUCHAIRE ✻.. *Metz.*
Inspect. Manjard...... *Metz.*
Recev. Bon.......... *Metz.*
Hémard (*entr.*). *Metz.*
Caruel........ *Briey.*
Flameng...... *Sarreguemines.*
Simon .... *Thionville.*

NIÈVRE.

Direct. FAMECHON.... *Nevers.*
Inspect. Rocquain...... *Nevers.*
Recev. Compadre..... *Nevers.*
Brousse....... *Chât.-Chinon.*
Fontbonne..... *Clamecy.*
Auguez....... *Cosne.*

NORD.

Direct. MOLROGUIER ✻ *Lille.*
Inspect. De Bavay ..... *Lille.*
Cont. pr. Bevière....... *Avesnes.*
Simonin....... *Cambrai.*
Cont. pr. Dupont....... *Douai.*
Morel........ *Dunkerque.*
Schmit Vandorselaer ...... *Hazebrouck.*
Sorbier....... *Valenciennes.*
Recev. Gréard .... *Lille.*
Lanet (*entrep.*). *Lille.*
Cagin .... *Avesnes.*
Renault....... *Cambray.*
Derenty....... *Douai.*
Charvet....... *Dunkerque.*
Spycket....... *Hazebrouck.*
Nozerine...... *Valenciennes.*

OISE.

Direct. TIERCE....... *Beauvais.*
Inspect. Vincent....... *Beauvais.*
Cont. pr. Cantaloube..... *Compiègne.*
Recev. Villat........ *Beauvais.*
Coste .... *Clermont.*
Héard........ *Compiègne.*
Woillez ...... *Senlis.*

ORNE.

Direct. GEUBELLE .... *Alençon.*
Inspect. Archambault... *Alençon.*
Recev. Cambier de Buhat......... *Alençon.*
Menard de Rochecave..... *Argentan.*
Roumet....... *Domfront.*
Malassez...... *Mortagne.*

PAS-DE-CALAIS.

Direct. ESTIENNE..... *Arras.*
Inspect. Jardin........ *Arras.*
Mahieux (*ent.*). *Arras.*
Cont. pr. Vlaminck...... *Béthune.*
Gresy......... *Boulogne.*
De Ponsort .... *Saint-Omer.*
Recev. Imgarde de Leffemberg .... *Arras.*
Prudhomme.... *Béthune.*
Viotte........ *Boulogne.*
Delaplace. .... *Montreuil.*
Salanson...... *Saint-Omer.*
Quignon...... *Saint-Paul.*

PUY-DE-DÔME.

Direct. GUIBERT ..... *Clermont.*
Inspect. Goutay........ *Clermont.*
Recev. De Bonfils.... *Clermont.*
Fabre......... *Issoire.*
Métivier...... *Riom.*
Roux-Lacroix.. *Thiers.*
Berger .... *Ambert.*

PYRÉNÉES (BASSES).

Direct.	COLCOMB.....	*Pau.*
Inspect.	Jagou.........	*Pau*
Cont. pr.	Boubée.......	*Bayonne.*
Recev.	Claverie......	*Pau.*
	Cady.........	*Bayonne.*
	Portal	*Mauléon.*
	Lavedan......	*Oloron.*
	Allendy.......	*Orthez.*

PYRÉNÉES (HAUTES).

Direct.	SEROLLE......	*Tarbes.*
Inspect.	Boué.........	*Tarbes.*
Recev.	Gauzence	*Tarbes.*
	Gast..........	*Lourdes.*
	Delaforest.....	*Bagnères.*

PYRÉNÉES (ORIENTALES.)

Direct.	BALEN-THEIL.	*Perpignan.*
Inspect.	Perrotin......	*Perpignan.*
Recev.	Louet........	*Perpignan.*
	Izos..........	*Prades.*

RHIN (BAS).

Direct.	LÉONARD.....	*Strasbourg.*
Inspect.	George.......	*Strasbourg.*
Cont. pr.	Rey..........	*Schélestadt.*
Recev.	Leclerc.......	*Strasbourg.*
	Vaissière (*entr.*)	*Strasbourg.*
	Morisan......	*Saverne.*
	Kling	*Schélestadt.*
	Artzner.......	*Wissembourg.*

RHIN (HAUT).

Direct.	ECOFFET.....	*Colmar.*
Inspect.	Provensal.....	*Colmar.*
Cont. pr	Parisot.......	*Altkirch.*
Recev.	Trimbach	*Colmar.*
	Mallabiou de Boisredon...	*Altkirch.*
	Willemin......	*Belfort.*

RHÔNE.

Direct.	BIGNON.......	*Lyon.*
Inspect.	Denis.........	*Lyon.*
Recev.	Astaix........	*Lyon.*
	Guibert (*entr.*).	*Lyon.*
	Malassez.... .	*Villefranche.*

SAÔNE (HAUTE).

Direct.	MÉNELON.....	*Vesoul.*
Inspect.	Glasson.......	*Vesoul.*
Cont. pr.	Mercier-Belle-vue........	*Gray.*
Recev.	Louvot.......	*Vesoul.*
	Gerfaux.......	*Gray.*
	Chaboz	*Lure.*

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct.	RAISON.......	*Mâcon.*
Inspect.	De Bavay.....	*Mâcon.*
Cont. pr.	Belnet........	*Châlon.*
Recev.	Deladerière ...	*Mâcon.*
	Montchenu....	*Autun.*
	Chapuis.......	*Châlon.*
	Luquet.......	*Louhans.*
	Richard.......	*Charolles.*

SARTHE.

Direct.	GHEERBRANT..	*Le Mans.*
Inspect.	Mercier.......	*Le Mans.*
Recev.	Dotessen......	*Le Mans.*
	Boucard.......	*Saint-Calais.*
	Lecocq-Kervignac	*La Flèche.*
	Mestivier.....	*Mamers.*

SEINE.

Direct.	BERGEROT (O✱)	*Paris.*
Inspect.	Guillois.......	*Paris.*
Cont. pr.	Ricourt.......	*Paris.*
Recev.	Dambrinnes....	*Paris.*
	Levert (*entr.*)..	*Paris.*
	De La Villegonan (*entr.*)..	*Paris.*
	Boyer........	*Paris.*
	Tassin (*directeur des droits d'entrée et d'octroi*).	

(Voir pages 926, 927 et 932.)

SEINE-ET-MARNE.

Direct.	D'HOUDETOT ✱	*Melun.*
Inspect.	Bazire	*Melun.*
Cont. pr.	Guillaume.....	*Meaux.*
Recev.	Brunat........	*Melun.*
	Raoult.......	*Coulommiers.*
	Huet.........	*Fontainebleau.*
	Laviolette.....	*Meaux.*
	Davy-Desmoulins	*Provins.*

SEINE-ET-OISE.

Direct.	FRIGNET.....	*Versailles.*
Inspect.	Curmer	*Versailles.*
Cont. pr.	Péeters.......	*Pontoise.*
Recev.	Angammarre...	*Versailles.*
	Harel (*entrep.*).	*Versailles.*
	Faivre........	*Corbeil.*
	Roguet.......	*Etampes.*
	De Chalus....	*Mantes.*
	Cuvelier......	*Pontoise.*
	Arnoult.......	*Rambouillet.*

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct.	ROYER.......	*Rouen.*
Inspect.	Guillemet.....	*Rouen.*
Cont. pr.	Rochon.......	*Dieppe.*
	Mariage......	*Le Havre.*

Recev.	Berlioz	*Rouen.*
	Faux (*entrep*.) .	*Rouen.*
	Jacoutot	*Dieppe.*
	Tesson.	*Le Havre.*
	Gost	*Neufchâtel.*
	Levaillant de la Boissière....	*Yvetot.*

SÈVRES (DEUX).

Direct.	De Sartre...	*Niort.*
Inspect.	Humbert	*Niort.*
Recev.	Fabvre.	*Niort.*
	Bonvoust	*Melle.*
	Largeau	*Thouars.*
	Leconiac	*Parthenay.*

SOMME.

Direct.	De Vauguérin ✻....	*Amiens.*
Inspect.	Boulet	*Amiens.*
Cont. pr.	Dugard	*Abbeville.*
Recev.	Chasle-Dufresne	*Amiens.*
	Souplet ✻ (*ent*).	*Amiens.*
	Deschamps	*Doullens.*
	François......	*Abbeville.*
	Bonnal........	*Montdidier.*
	Pruvost.	*Péronne.*

TARN.

Direct.	Vigouroux....	*Alby.*
Inspect.	Baynac........	*Alby.*
Recev.	Cayla	*Alby.*
	Merlin	*Castres.*
	Personnat.....	*Gaillac.*
	Rey...........	*Lavaur.*

TARN-ET-GARONNE.

Direct.	Desaulces de Freycinet..	*Montauban.*
Inspect.	Paccard.......	*Montauban.*
Recev.	Johanys.......	*Montauban.*
	Dubreil.......	*Moissac.*
	Gigaux de Grandpré........	*CastelSarrazin*

VAR.

Direct.	Di Pietro ...	*Toulon.*
Inspect.	Luzet.........	*Toulon.*
Recev.	Bussy.........	*Toulon.*
	Mignon (*entr.*).	*Toulon.*
	Cresp.........	*Draguignan.*
	Brachet.......	*Brignolles.*
	Bayon........	*Grasse.*

VAUCLUSE.

Direct.	Soleillet....	*Avignon.*
Inspect.	Cuffaultx	*Avignon.*
Recev.	Villain..	*Avignon.*
	Besson.......	*Carpentras.*
	Reynier.......	*Orange.*
	Annequin.....	*Apt.*

VENDÉE.

Direct.	Formentin. ..	*Napoléon-V.*
Inspect.	Allotte	*Napoléon-V.*
Recev.	Badenier-Lamotte......	*Napoléon-V.*
	Huette.......	*Fontenay.*
	Bécus.........	*Les Sables.*

VIENNE.

Direct.	Bizet........	*Poitiers.*
Inspect.	Lombard......	*Poitiers.*
Recev.	Desmarest.....	*Poitiers.*
	Pressoir.......	*Loudun.*
	Duclos.	*Châtelleraull.*
	Girard.	*Civray.*
	Lemaire......	*Montmorillon.*

VIENNE (HAUTE).

Direct.	Cabrol.......	*Limoges.*
Inspect.	Charpentier....	*Limoges.*
Recev.	Alexandre de Lamartinière...	*Limoges.*
	Deleuze......	*Rochechouart.*
	Farrieu	*Saint-Yrieix.*
	Laurent.......	*Bellac.*

VOSGES.

Direct.	Petit-Mengin ✻.....	*Épinal.*
Inspect.	Gros de Montagne.......	*Épinal.*
Recev.	Malpart.......	*Épinal.*
	Legendre......	*Remiremont.*
	Ribaudet	*Mirecourt.*
	Prévot........	*Neufchâteau.*
	Bonvalot......	*Saint-Dié.*

YONNE.

Direct.	Garnier de Kerigant..	*Auxerre.*
Inspect.	Delacour......	*Auxerre.*
Recev.	Robert	*Auxerre.*
	Laurent.......	*Avallon.*
	Lemaistre.....	*Joigny.*
	Servonat......	*Sens.*
	Campenon.....	*Tonnerre.*

Inspecteurs-Experts du service des Tabacs.

M. Bruté. M. Cousté. M. Rey.

M. Rolland, *Ingénieur Inspecteur des bâtimens et des machines.*

MANUFACTURES DE TABACS.

	Régisseurs. MM.	*Contrôl. de fabricat.* MM.	*Contr. de comptabil.* MM.
Paris	Esnault.	Lediberder.	Bonnard ✻.
Lille	Roucher ✻.	Daviel.	Bergé ✻.
Strasbourg	Boursy ✻.	Girard.	Mathieu ✻.
Lyon	Drême.	Ambert.	Anglas.
Le Havre	Drouet d'Aubigny.	Buisson.	Chégaray.
Bordeaux	Duchâtelet ✻.	Chenou.	Dareste.
Tonneins	Le Beschu.	Bellecombe.	Pradines.
Toulouse	Tournier.	Beauchef.	Peytal.
Marseille	Planche ✻.	Leloup.	Autran.
Morlaix	Goube.	Loriot.	Coulon.

Magasin des échantillons de Tabacs et des Imprimés de service à Paris.

M. Mallet, *Contrôleur.*

Magasins de feuilles exotiques et de transit.

	Garde-Magasins. MM.	*Contrôleurs.* MM.
Marseille	Poggi.	Héron.
Bordeaux	Brueys-St-André.	Dupertuys.
Le Havre	Cor.	Dascols.
Dunkerque	Fleurent.	Jaudoin.

Magasin de Tabacs indigènes en feuilles.

		Garde-Magasins. MM.	*Contrôleurs.* MM.
Ille-et-Vilaine.	*Saint-Malo*	Le Beschu.	Betin.
Lot	*Cahors*	Deleau.	Masurel.
	Souillac	Bisson.	Canivet.
Lot-et-Garonne	*Tonneins*	Mensiaux-Chevalier.	Fontaine.
	Aiguillon	Deleau.	De Champtassin.
	Damazan	Vallière.	Roaldès.
Nord	*Lille*, n. 1	Zambeaux.	L'Écuyer.
	Lille, n. 2	Bizot.	Duranton.
	Merville	Chemin.	Buzenot.
Pas-de-Calais.	*Béthune*	Armant.	Pierret.
	Aire	Caille.	Collache.
	Saint-Pol	Rousselot.	Gillart.
Bas-Rhin	*Strasbourg*, n. 1	Baffer.	Kehr.
	Strasbourg, n. 2	Gilbert.	Foucart.
	Schélestadt	Dangé-Dorsay.	Rolland.
	Benfeld	Guérin.	Descolins.

SERVICE DE L'ALGÉRIE.

Alger...... M. Gasson, *Chef de service.*
Constantine. M. Roguet, *Chef de service.*
Oran....... M. Robert, *faisant fonctions de Chef de service.*

ADMINISTRATION DES POSTES,

Rue J.-J. Rousseau.

M. Thayer (Edouard) (O ✻), *Directeur.*
M. Piron (O ✻), *Sous-Directeur.*
M. Gouin ✻, *Sous-Directeur.*

Cabinet du Directeur de l'Administration.

M. Mariani, *Secrétaire particulier, attaché au Bureau Central.*

Ouverture et analyse des dépêches adressées au Directeur de l'Administration, et transmission de ces dépêches aux bureaux qu'elles concernent. Travaux extraordinaires.

Bureaux placés sous les ordres immédiats du Directeur de l'Administration.

Bureau du Personnel.

M. de Valmont ✻, *Chef.*

Rapports, notes et correspondance relatifs aux agens des postes, présentation pour les emplois vacans tant à Paris que dans les départemens ; nomination des agens de tout grade.

Constatation des services des agens des postes; travail préparatoire pour la liquidation des pensions de retraite.

Secours aux agens et anciens agens de tout grade tant à Paris que dans les départemens, ainsi qu'à leurs veuves et orphelins ; travail relatif aux cautionnemens.

Bureau Central.

M. Delamarre, *Chef.*

Ouverture des dépêches ; enregistrement des délibérations du Conseil et délivrance des ampliations ; garde des archives ; affaires dont le Directeur de l'Administration se réserve l'examen.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Piron (O ✻), *Administrateur.*

Bureau des Correspondances.

(Les attributions de Chef de ce bureau sont exercées par l'Administrateur de la division.)

Organisation des services en malles et par entreprises; expédition des tarifs ; travaux de géographie. — Préparation des conventions et traités avec les offices étrangers et la correspondance relative à leur exécution. — Organisation et surveillance du service rural.

Bureau de l'Inspection et des Réclamations.

M. Chenel, *Chef.*

Surveillance générale du service; mouvement des employés de tout grade. — Suite à donner aux rapports de l'Inspection générale des Finances et à ceux des Inspecteurs des Postes. — Recherches et correspondances relatives aux réclamations de lettres et journaux.

Bureau des Franchises et Contraventions.

M. Babeau (Léon), *Chef.*

Correspondance relative aux franchises et contreseings ; poursuites à exercer pour transport frauduleux de lettres.

Bureau des Relais.

M. Bergier, *Chef.*

Création et suppression des relais ; fixation des distances ; gages et indemnités aux maîtres de poste ; secours et pensions aux postillons ; surveillance du service des relais ; travail préparatoire pour la nomination des agens des relais ; service des estafettes du Gouvernement.

Bureau des Transports des Dépêches.

M. Dagand ❋, *Chef.*

Confection et entretien des malles-postes; surveillance du matériel affecté à ce service : liquidation des dépenses y relatives. — Adjudication et surveillance des services de transport des dépêches par entreprise.

Bureau des Paquebots.

M. Specht, *Chef.*

Travail relatif au service des paquebots à vapeur de l'Administration, tant dans la Manche que dans la Méditerranée.

Bureau de l'ordonnancement des dépenses; détaxes.

M. Regnard ❋, *Chef.*

Préparation du budget, ordonnancement et vérification des dépenses; détaxes et remboursemens de sommes indûment perçues. — Fixation des frais de régie dans les départemens.

Bureau de la vérification des produits.

M. Laulaigne ❋, *Chef.*

Vérification sur pièces du produit des taxes des lettres et autres perceptions; contrôle des recettes effectuées à Paris.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Gouin ❋, *Administrateur.*

Bureau du Départ et de l'Arrivée.

M. Chocquet ❋, *Chef.*

M. Charon,
M. Courrejolles, } *Chefs adjoints.*

Réception et ouverture des dépêches à l'arrivée; confection des dépêches au départ, travaux relatifs aux lettres en passe-Paris; réception et élaboration de lettres, journaux; imprimés, etc., à affranchir, à charger ou à recommander à destination des départemens et de l'étranger.

Inspection des Courriers.

M. Darous....
M. Duburguet. } *Sous-Inspecteurs.*

Surveillance des courriers en malles à Paris et dans les Départemens, des chargeurs et des commissionnaires à Paris.

Bureau du Service de Paris.

M. D'Leindre ❋, *Chef.*

M. Ginisty (Gustave), *Chef adjoint.*

Distribution générale des lettres *de* et *pour* Paris; affranchissement des lettres pour Paris; réception et expédition des estaffettes.

Bureau des Affranchissemens et des Chargemens pour les Départemens et l'Etranger, Paris et la Banlieue (1).

M. Tronquoy, *sous-Chef.*

Ce Bureau, situé dans la première cour à gauche, au rez-de-chaussée, est ouvert tous

(1) Le public est prévenu qu'il doit s'abstenir d'envoyer dans les lettres, même chargées, soit de l'or ou de l'argent monnoyé, soit des bijoux ou d'autres effets précieux, ou tout objet passible des droits de douane. *Voy.* pour le service des lettres dans Paris et la banlieue, page 927 : pour le départ des courriers pour la France et l'étranger et les paquebots-poste, page 1063 et suiv.

les jours au public, depuis *huit heures* du matin jusqu'à *six heures* du soir, excepté les dimanches et fêtes, jours où il ferme à *cinq heures*.

On reçoit dans ce Bureau, à couvert, sous enveloppe cachetée sur tous les plis, moyennant le double port, les lettres et paquets chargés ou recommandés

Les lettres et paquets affranchis et chargés ou recommandés, pour les départemens et l'étranger, partent le même jour, quand ils sont apportés avant *cinq heures* les jours ouvrables, et avant *trois heures* les dimanches et fêtes.

Une boîte est placée à l'extérieur de ce Bureau pour recevoir spécialement les lettres non affranchies destinées pour Paris et la banlieue.

Bureau de l'Affranchissement des Journaux et autres imprimés pour les départemens et l'étranger, Paris et la Banlieue.

M. Collomb, *Chef*.

Ce Bureau, situé au rez-de-chaussée dans la cour de l'*Arrivée*, est ouvert tous les jours au public depuis *cinq heures un quart* du matin jusqu'à *cinq heures* du soir en toute saison, excepté les jours fériés, jours où il ferme à *trois heures*.

Bureau de la Poste restante et de la distribution des lettres chargées.

M. Houssaye, *Chef*.

Ce Bureau, situé au fond de la cour d'entrée, sous l'horloge, est ouvert au public depuis *huit heures* du matin jusqu'à *sept heures* du soir. Les dimanches et fêtes il ferme à *cinq heures*.

Bureau des Rebuts et non-valeurs.

M. de Cornet ✻, *Chef de bureau*.

Travail relatif aux taxes des lettres à annuler ou à modifier; vérification des non-valeurs provenant des fausses directions de lettres, ainsi que des lettres dont les destinataires sont inconnus ou ont changé de résidence (rebuts de Paris ayant moins de trois mois, rebuts généraux ayant plus de trois mois).

Bureau de la Caisse.

M. Babeau, *Chef*.

La Caisse, placée au rez-de-chaussée dans la cour d'entrée à droite, est ouverte de *neuf heures* du matin a *trois heures* du soir; les dimanches et fêtes elle est fermée. On y paie les mandats d'articles d'argent. On y reçoit les dépôts d'articles d'argent.

Bureau de la perception du produit des places dans les Malles.

M. Duchol de Signac, *Sous-Chef*.

C'est à ce Bureau qu'il faut s'adresser pour retenir des places dans les malles-postes; il est situé au premier étage, escalier A, dans la cour d'entrée à droite, et est ouvert au public tous les jours depuis *neuf heures* du matin jusqu'à *six heures* du soir.

Bureau du Matériel.

M. Percot ✻, *Chef*.

Matériel et impressions; entretien et conservation des bâtimens et du mobilier; préparation des traités avec les fournisseurs; garde et conservation des archives. Travail relatif au Service des Timbres-poste.

Bureau des articles d'argent.

M. Ytasse, *Chef*.

Surveillance et comptabilité générale du service des articles d'argent tant à Paris que dans les départemens; correspondance relative à ce service.

POSTE AUX CHEVAUX, *à Paris*.

M. Dailly fils, *Maître de poste*, rue Pigale, 2.

Nota. On trouve des permis de poste chez le Maître de poste. On ne peut avoir de chevaux de poste sans un passeport.

Inspecteurs des Postes dans les Départemens.

DÉPARTEMENS.	RÉSIDENCES.	INSPECTEURS.	DÉPARTEMENS.	RÉSIDENCES.	INSPECTEURS.
Ain.	*Bourg.*	Cauvin du Bourguet	Lot et-Garonne	*Agen.*	Meaudre de La-
Aisne.	*Laon.*	Thiery.			pouyade.
Allier.	*Moulins.*	De Wouilt.	Lozère.	*Mende.*	Souillac.
Alpes (Hautes).	*Gap.*	Faure.	Maine-et Loire	*Angers.*	Vergne.
Alpes (Basses).	*Digne.*	Pauquet.	Manche.	*Saint-Lô.*	Visdelou.
Ardèche.	*Privas.*	Cliet.	Marne.	*Reims.*	De Vischer.
Ardennes.	*Mézières.*	Lault des Brulés.	Marne (Haute).	*Langres.*	Arbeltier.
Ariege.	*Foix.*	N.	Mayenne.	*Laval.*	Rojare.
Aube.	*Troyes.*	Sauvalle.	Meurthe.	*Nancy.*	Thévenin.
Aude.	*Carcassonne.*	Roger.	Meuse.	*Verdun-s.-M.*	Vernant.
Aveyron.	*Rodez.*	Poncelin.	Morbihan.	*Vannes.*	Lambert.
Bouches-du-R.	*Marseille.*	Lefebvre Nailly.	Moselle.	*Metz.*	Sauvage.
Calvados.	*Caen.*	Goussu ✱.	Nièvre.	*Nevers.*	De Ruffier.
Cantal.	*Aurillac.*	Civel	Nord.	*Lille.*	Serville.
Charente.	*Angoulême.*	Guimberteau (Jean)	Oise.	*Beauvais.*	Aubourg de Boury ✱
Charente-Inf.	*Saintes.*	Julien.	Orne.	*Alençon.*	Babeau.
Cher.	*Bourges.*	Martin.	Pas-de-Calais.	*Arras.*	Jamin-Changeart.
Correze.	*Tulle.*	Passemard.	Puy-de-Dôme	*Clermont Ferr.*	Bonvoust ✱.
Corse.	*Bastia.*	Couly.	Pyrenees (H.).	*Tarbes.*	Dumoulou.
Côte-d'Or.	*Dijon.*	Richard ✱.	Pyrenees (B.)	*Pau.*	Fradin.
Côtes-du-Nord	*Saint-Brieuc.*	Conard.	Pyrenées-Or.	*Perpignan.*	Guimberteau.
Creuse.	*Guéret.*	Allaman.	Rhin (Haut).	*Colmar.*	Chehere
Dordogne.	*Perigueux.*	Fesneau.	Rhin (Bas).	*Strasbourg.*	Blumstein ✱.
Doubs.	*Besançon.*	Lanchamp.	Rhône	*Lyon.*	D'Hautefort.
Drôme.	*Valence.*	Sorin.	Saône (Haute).	*Vesoul.*	Harelle.
Eure.	*Evreux.*	Faure.	Saône-et-Loire.	*Chalon-sur-S.*	Auteroche.
Eure-et-Loir.	*Chartres.*	Lenoir-Dufresne.	Sarthe.	*Le Mans.*	Sardin.
Finistere.	*Brest.*	Bérot.	Seine.	*Bureaux de*	
Gard.	*Nimes.*	Descarneaux.		*Paris.*	Simon.
Garonne (H.)	*Toulouse.*	Faucher.	Idem.	*Bureaux exté-*	
Gers.	*Auch.*	Romanet.		*rieurs.*	Bonnelet.
Gironde.	*Bordeaux.*	Fagnier.	Seine-et-Marne	*Melun*	Fournier.
Hérault.	*Montpellier.*	Amic.	Seine-et-Oise.	*Versailles.*	Delaunay.
Ille-et-Vilaine.	*Rennes.*	Goulert ✱.	Seine-Infer.	*Rouen.*	Broquet.
Indre.	*Châteauroux.*	Porte	Sevres (Deux).	*Niort.*	Bogeat.
Indre-et-Loire	*Tours.*	Bourdin.	Somme.	*Amiens.*	Giron ✱.
Isère.	*Grenoble*	Mazoyer.	Tarn.	*Castres.*	Rolland.
Jura.	*Lons-le-Sauln.*	De Laccarat ✱.	Tarn et Garonn.	*Montauban.*	Godoffre.
Landes.	*Mont de Marsan*	Dumoulin.	Var.	*Toulon.*	Gots.
Loir-et-Cher.	*Blois.*	Lemaigre.	Vaucluse.	*Avignon.*	Nadal.
Loire.	*Saint-Etienne*	De Laurens.	Vendée.	*Napoléon-Ven.*	Lallemand.
Loire (Haute).	*Le Puy.*	Hubert.	Vienne.	*Poitiers.*	Bonnefont.
Loire-Inferieure	*Nantes.*	Simon.	Vienne (Haute)	*Limoges.*	Prioux.
Loiret.	*Orléans.*	Naudet.	Vosges.	*Epinal.*	Abadie-Gasquin.
Lot.	*Cahors.*	Clavel.	Yonne.	*Auxerre.*	Granger.

SERVICE DE LA TRÉSORERIE ET DES POSTES EN ALGÉRIE.

PROVINCE D'ALGER. *Messieurs,*

De Bellot, *Trésor.-Pay.*, *Direct.*, à Alger.
De Jupeaux, *Payeur part.*, *Chef de compt.*, id.
Fabiani, *Payeur Vérificateur du produit*, id.
Raffin, *Payeur partic.*, *chargé du service*, id.
Senmartin, *Pay. partic.*, *Direct.*, à Aumale.
N. . . . ., *idem* à Blidah.
Maylin, *idem* à Bougie.
Rabier, *Pay. particul.*, *Direct.*, à Cherchell.
De Gonsens Fontaine, *id.*, à Dellys.
Simon, *Préposé pour le service*, à Douéra.
Outrey, *Payeur partic.*, *Direct.*, à Médéah.
Lambelin, *idem* à Milianah.
Bès d'Albaret, *idem* à Orléansville.
Budin, *idem* à Ténès.

PROVINCE DE CONSTANTINE. *Messieurs,*

Farrenc, *Trésor.-Pay.*, *Dir.*, à Constantine.
Fourtier, *Payeur part.*, *Chef de comptab.*, id.
Bourdon, *Payeur part.*, *Dir.*, à Batna.
Donné, *idem* à Bône.
Bousquet, *Payeur*, *Dir. intérim.*, à Djidjelli.
Tésonnière, *Pay. part.*, *Dir.*, à Philippeville.
Lévisse de Montigny, *id.* à Sétif.

PROVINCE D'ORAN. *Messieurs*,

Prieur, *Trésorier-Payeur*, *Direct.*, à Oran
Budoo, *Payeur part.*, *Chef de comptab.*, id.
Gadot, *Payeur particul.*, *Direct.*, à Mascara
Laville, *Pay. part.*, *Direct.*, à Mostaganem.
De Mauraige, *Pay.*, *D. intérim.*, à Nemours.
Francovich, *Pay. partic.*, *Dir.*, à Tlemcen.

ADMINISTRATION DES FORÊTS,

Rue Neuve-de-Luxembourg, 2 *ter*.

M. LE GRAND (de l'Oise) (C✱), *Directeur*, *Président du Conseil d'Administration*, rue Richepance, n. 3.

(Le Cabinet de M. le Directeur est situé au premier étage, corridor de l'aile gauche, n° 22, entrée par la rue Mont-Thabor, n. 25, escalier C_4).

Membres du Conseil d'Administration. Messieurs,

Perrier (O ✱), *Administrateur*, rue de Trévise, n. 17.
De Corbigny (O ✱), *Administrateur*, rue du Mont-Thabor, n° 26.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

(Ce bureau est sous les ordres immédiats de M. le Directeur de l'Administration)

Travail relatif à la nomination médiate ou immédiate de tous les emplois de l'Administration des Forêts, aux mutations, mesures disciplinaires, congés, missions spéciales; autorisations de procéder à des expertises, etc.; au personnel et à la direction des études de l'Ecole nationale forestière; aux secours, gratifications et répartition du tiers des amendes, répartition entre les Conservateurs des frais pour tournées annuelles et pour assistance aux ventes. Ouverture, enregistrement pour toutes les divisions; distribution et départ des dépêches. Rédaction des procès-verbaux, des délibérations du Conseil d'Administration; travail concernant la suite à donner aux délibérations des Conseils généraux; affaires réservées par le Directeur. Examen des procès-verbaux de tournée des Conservateurs; des comptes de gestion des Inspecteurs et des Sous-Inspecteurs; des rapports de l'Inspection générale des finances; tenue du registre des délibérations du Conseil d'Administration; affaires diverses; fournitures de bureau; demandes d'ouvrages de bibliothèques. — Avis du décès des légionnaires et pensionnaires; répartition des opérations d'arpentage et de réarpentage des coupes annuelles; instructions relatives à ces opérations, et statistique forestière.

PREMIÈRE DIVISION.

M. DE CORBIGNY (O ✱), *Administrateur*.

PREMIER BUREAU.

M, Certes, *Chef*.

Affaires civiles. — Questions de propriété et de servitude; suite des instances administratives et judiciaires; paiement des honoraires hors taxe; concessions temporaires; concessions de terrains usurpés sur les rives des forêts; échanges, partages, cantonnemens, rachats de droit de pâturage et de pacage; affectations; examen des procès-verbaux des commissions en ce qui concerne les cantonnemens des usagers, instructions y relatives.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Dubon, *Chef*.

Affaires correctionnelles. — Instructions relatives aux instances correctionnelles; suite à donner aux appels; rédaction des mémoires adressés à la Cour de cassation à l'appui des pourvois; mesures à prendre contre les insolvables; examen d'états divers relatifs à la répression des délits; remises et modérations de condamnations forestières.

Chasse. — Cahier des charges; amodiation; exécution des charges; cession de baux.

Pêche. — Cahier des charges; amodiation; indemnités réclamées par les fermiers pour trouble dans leur jouissance; résiliation de baux; flottabilité et navigabilité des rivières; modifications aux règlemens locaux sur la police de la pêche: contestations avec les riverains sur la propriété du droit de pêche; suite de ces affaires devant les tribunaux civils ou le Conseil-d'Etat.

Feu et constructions à distances prohibées.

Création et suppression d'emplois; changemens dans la circonscription des arrondissemens forestiers; rapports au Conseil pour descente de grade; mise en disponibilité; mise en jugement et révocation; admission à la retraite; liquidation de pensions de retraite; indemnités pour intérim, missions, travaux extraordinaires, etc.; remise ou modération des condamnations prononcées contre les gardes.

TROISIÈME BUREAU.

M. Graves, *Chef*.

Emploi du fonds consacré aux travaux d'amélioration; semis et plantations; pépinières; subventions pour chemins et routes utiles à l'exploitation des forêts; réparation des chemins vicinaux; constructions, réparations et entretien des maisons forestières; scieries, routes, ponts et autres travaux de même nature; vérification des devis, honoraires des architectes; paiemens aux entrepreneurs; clôture et assainissement des forêts; examen des états mensuels constatant l'emploi des crédits mis à la disposition des conservateurs. — Aménagemens (partie d'art); délimitations générales et partielles; examen des soumissions des arpenteurs; examen des cahiers et plans d'aménagement; homologation des procès-verbaux de délimitation; classement des plans.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Perrier (O ✻), *Administrateur*.

PREMIER BUREAU.

M. Simon, *Chef*.

Aménagemens (partie forestière); examen des procès-verbaux des Commissions forestières en ce qui concerne les aménagemens; suite à donner à ces procès-verbaux; instructions y relatives; examen des états d'assiette et des demandes de coupes extraordinaires; vérification des états et devis fournis par les usagers; coupes à exploiter par les usagers; coupes à exploiter par économie et par entreprise; examen des états de balivage et de martelage; extraction d'arbres morts, endommagés ou dépérissans; nettoiement de taillis; délivrance de bois aux haras, à la marine, au génie militaire, aux ponts et chaussées, etc.; régime forestier (soumissions et distractions); surmesures et moins de mesures; application aux arpenteurs de l'art. 52 du Code forestier (peines passibles par suite de différences excédant un vingtième de l'étendue des coupes mesurées).

DEUXIÈME BUREAU.

M. Sonolet, *Chef*.

Rédaction du cahier des charges générales; examen des clauses spéciales; instruction concernant les ventes; demandes en annulation ou en réduction de prix; questions relatives aux folles enchères; à la remise et au paiement des traites; ventes en détail et sur les lieux; mises en charge sur les coupes communales; extraction de résines; écorçage des chênes liéges; exécution de la loi du 25 juin 1841, concernant les frais d'administration des bois des communes et des établissemens publics; location de terrains essartés; questions relatives aux bois possédés à titre d'apanage ou de majorat; aliénations; distractions de terrains pour être affectés à un service public; établissemens à hauts-fourneaux; avis sur les demandes en importation ou exportation des bois et charbons; examen des demandes en défrichement; notification des décisions; constatation des produits principaux et accessoires (bois domaniaux et communaux); indemnité pour retard dans la délivrance des permis d'exploiter, bris de réserve; vente de chablis et de bois de délits; habillement, équipement et armement des gardes; vérification des marchés; fourniture et réparation des marteaux, étuis, pinces et plaques; commandes à l'Imprimerie nationale; expédition et vérification d'emploi des imprimés et registres destinés au service extérieur; vérification des mémoires d'impressions fournies par l'Imprimerie nationale.

TROISIÈME BUREAU.

M. Guy ✻, *Chef*.

Travail relatif à la formation des budgets; demandes de crédits supplémentaires; paiemens concernant les frais d'instances en matière civile, de poursuites tombées en non-

valeurs, de séquestre, de transports de prisonniers forestiers, de démolition de constructions à distance prohibée ; remboursement d'amendes ; formation du relevé individuel des créances restant à payer en fin de chaque exercice, et de la demande des fonds jugés nécessaires pour le service de chaque mois ; tenue de la comptabilité des dépenses payées sur mandat du Directeur ; état mensuel de situation à adresser au Ministère ; relevés d'ordonnancement de dépenses appartenant à des exercices clos ; confection des relevés de toute nature à faire ordonnancer sur exercice courant ; vérification des états mensuels relatifs aux traitemens des agens du service extérieur et au salaire des gardes forestiers cantonniers ; vérification et liquidation des frais d'arpentage et de réarpentage, des frais d'impression d'affiches, des frais extraordinaires de correspondance, et de la contribution payée pour l'entretien des chemins vicinaux.

Tenue du journal des dépenses à ordonnancer, par département et par exercice, du grand-livre, des livres auxiliaires relatifs aux dépenses d'exercices clos, aux restitutions, aux frais d'arpentage et de réarpentage, aux frais d'impression ; formation des états mensuels de traitemens pour l'Administration centrale ; expédition des états de notes et de demandes en annulation de crédits.

M......, avocat à la Cour de cassation, *Avocat consultant et plaidant de l'Administration des Forêts.*

M. Benouville, rue du Faub.-du-Roule, n. 16. *Graveur de l'Administration des forêts pour les marteaux et les coins servant à la marque des filets de pêche.*

M. Fouchère, rue Jean-Robert n° 24, *Graveur de l'Administration pour les plaques et boutons des gardes.*

ÉCOLE FORESTIÈRE.

Directeur. — M. Parade ✱.

Professeurs, MM.	Mathieu.	— *Histoire naturelle.*
	Regnault.	— *Mathématiques.*
	Meaume.	— *Législation et jurisprudence.*
	Laurent.	— *Dessin et constructions forestières.*
	N.....	— *Langue allemande.*
Inspecteurs des études, MM.	Lanier.	
	Nanquette.	

Le cours de sylviculture est professé par le Directeur de l'Ecole.

Conditions d'admission.

Le nombre des élèves à admettre à l'Ecole est fixé chaque année par M. le Ministre des finances, en raison des besoins de l'Administration des forêts, et d'après un concours public.

Les examens de l'Ecole Forestière ont lieu à Paris et dans les départemens, à la même époque, aux mêmes lieux que ceux de l'Ecole Polytechnique, et sont faits par les examinateurs nommés par le ministre des finances. Les aspirans sont tenus d'adresser au directeur général de l'administration des forêts, avant le 10 juin au plus tard, leur demande d'admission au concours, accompagnée des pièces suivantes :

1° L'acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois, et constatant que l'aspirant aura au 1er novembre 19 ans accomplis, et n'aura pas plus de 22 ans ;

2° Un certificat signé d'un docteur en médecine et dûment légalisé, attestant que l'aspirant est d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite-vérole, et qu'il n'a aucun vice de conformation ou infirmité qui puisse le rendre impropre au service forestier ;

3° Le diplôme de bachelier ès-lettres. Néanmoins, le candidat qui ne serait pas en-

core pourvu de cette pièce peut y suppléer par un certificat constatant qu'il a fait des études classiques. jusqu'à la rhétorique inclusivement, à charge par lui de produire le diplôme à l'Administration des forêts, le 15 octobre au plus tard.

4° La preuve qu'il possède un revenu annuel de 1,500 fr. au moins, ou à défaut, une obligation par laquelle ses parens s'engagent à lui fournir une pension de pareille somme pendant son séjour à l'Ecole Forestière, et une pension de 600 fr., depuis sa sortie de l'Ecole jusqu'à ce qu'il soit employé comme garde-général en activité.

L'examen portera sur les objets ci-après, savoir: 1° l'arithmétique complète; 2° la géométrie élémentaire; 3° la trigonométrie rectiligne; 4° l'algèbre jusqu'au binome de Newton inclusivement; 5° les élémens de géométrie descriptive (point, ligne et plan); 6° la statique; 7° les élémens de physique; 8° les élémens de chimie; 9° le dessin; 10° la langue française; 11° la langue latine; 12° les premiers élémens de la langue allemande.

Instruction des Élèves et leur destination.

La durée des cours établis à l'Ecole Forestière est de deux ans; à la fin de chaque année, les élèves sont soumis à des examens d'après lesquels ils sont de nouveau classés.

Si leur examen est satisfaisant, les élèves de la seconde division passent dans la première, et ceux de la première sont envoyés dans les inspections forestières les plus importantes, en qualité de gardes-généraux stagiaires, pour y acquérir sous la direction des inspecteurs, les connaissances pratiques, et dès qu'ils ont fait preuve de l'instruction nécessaire pour exercer un emploi, ils sont nommés au fur et à mesure des vacance à des cantonnemens de gardes-généraux. Ils jouissent pendant leur temps de stage d'un traitement de 1,000 francs.

ARRONDISSEMENS FORESTIERS (au nombre de trente.)

PREMIER ARRONDISSEMENT (Départ.: Loiret, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

M. Vicaire ❋, *Conservateur* à Paris, rue d'Isly, 11.

M. de Maillier, *Sous-Inspecteur sédentaire à Paris.*

	Résidences.	*Inspecteurs*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Oise	*Compiegne*	De Wimpffen.	*Compiegne*	De Saint-Paul.
	Beauvais	De Coursy.	*Beauvais*	Jousselin.
Seine	*Paris*	D'Autrive.	....	....
S.-et-Oise.	*Rambouillet*	Bruchard.	*Rambouillet*	Perrier.
	Versailles	Robin.	*Versailles*	De Ferrier.
S.-et-Marne.	*Fontainebleau*	Leclerc.	Fontainebleau.	Chalot.
	Melun	De Suzanne.	Melun.	Brière de Mondétour.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Eure et Seine Inférieure.)

M. Desmeloizes, *Conservateur*, à Rouen.

Eure	*Louviers*	Lemaire.	*Louviers*	Giloire de Lépinais.
	Lyons	Poirson.	*Lyons-la-Forêt.*	Leprévost.
Seine-Inf.	*Rouen*	De Kermel.	*Rouen*	Lebastard de Kerguiffinec
	St.-Saens	Delivet de Barville.	*St.-Saens*	Ouvrier.
	Caudebec	Charlier.	*Caudebec*	Wignier.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Côte-d'Or).

M. Urguet de Saint-Ouen ✻, *Conservateur*, à Dijon.

M. Tassy, *Sous-Inspecteur sédentaire à Dijon.*

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Côte-d'Or.	*Semur*	Hut.	*Montbard*	Naudin.
	Is-sur-This	Champaux.	*Saint-Seine*	Laprévoté.
	Dijon	Barbereux.	*Dijon*	Barillot.
	Pontailler	N......	*Pontailler*	Rey.
			Auxonne	Froideveaux.
	Châtillon-s.-S.	Vouzeau.	*Châtillon-s.-S.*	Gallot.
	Beaune	Virot.	*Beaune*	Bertrand.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meurthe).

M. Fliche ✻, *Conservateur*, à Nancy.

Meurthe.	*Nancy*	De Frawemberg.	*Nancy*	Géorgin de Mardigny.
	Vic	Monnier.	*Vic*	Poirson.
	Sarrebourg	Baudrillart.	*Sarrebourg*	Vauthier.
	Abreschwiller	N.....	*Abreschwiller*	Huart de Lamaire.
				De Foucault.
	Lunéville	Meslier de Rocan.	*Lunéville*	Rolland.
	Toul	Petters.	*Toul*	Chevalier.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Bas-Rhin).

M. de Poli, *Conservateur*, à Strasbourg.

Bas-Rhin.	*Strasbourg*	Barte de Ste.-Fare.	*Strasbourg*	Lorentz.
	Haguenau	N.....	*Haguenau*	Curton.
				Clement de Grandprey.
	Schélestadt	Marande.	*Schélestadt*	De Kesel.
	Wissembourg	Zæpffel.	*Wissembourg*	Kuhn.
	Saverne	Deval.	*Saverne*	Ornano.
	La Petite Pierre	N.....	*La Petite Pierre*	Mareschal.
				Grandjean.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haut-Rhin).

M. de Salomon ✻, *Conservateur*, à Colmar.

M. Girol, *Sous-Inspecteur sédentaire, à Colmar.*

Haut-Rhin	*Colmar*	Félix.	*Colmar*	Sthème.
	Ribeauvillé	N.....	*Ribeauvillé*	Save.
				Fririon.
	Altkirch	Tamisier.	*Altkirch*	Furst.
	Mulhausen	Brunck.	*Mulhausen*	Bertrand.
	Belfort	Elminger.	*Belfort*	Lyon.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme).

M. Houdouart, *Conservateur*, à Douai.

Aisne	*Villers-Cotter.*	Mustel.	*Villers-Cotter.*	Bouvenot.
	Laon	Tessier.	*Laon*	Raison.
Nord	*Lille*	Thiéry.	*Valenciennes*	Camus
	Le Quesnoy	De Raismes.	*Le Quesnoy*	Million.
Pas-de-C.	*Boulogne*	Hennequin.	*Boulogne*	De Belle-Isle.
Somme	*Abbeville*	Galmiche.	*Nouvion*	Vincent.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aube, Yonne).

M. Fourmont-Tournay, *Conservateur*, à Troyes.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Aube....	*Troyes*........	Prévost.	*Troyes*.......	De Warn.
	Bar-sur-Seine.	Crépy.	*Bar-sur-Seine*.	Duley.
	Bar-sur-Aube..	Guérard.	*Bar sur-Aube*..	Bruny.
Yonne...	*Sens*..........	Marcotte.	*Sens*..........	De Vigan
	Auxerre.......	Suremain de Missery.	*Auxerre*.......	Deblair.
	Avallon.......	Rameau.	*Avallon*.......	Parison.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Vosges).

M. Hun, *Conservateur*, à Epinal.

M. Cornu, *Sous-Inspecteur sédentaire*, à Epinal.

Vosges...	*Epinal*........	Marulaz.	*Epinal*.......	D'Auberive.
	Rambervillers..	N.....	*Rambervillers*..	Choderloz de Laclos. De Faillonnet.
	Neufchâteau...	Henrys.	*Neufchâteau*...	Fusiez.
	Mirecourt.....	Grandjean.	*Mirecourt*.....	Henriot.
	Remiremont....	Micard.	*Remiremont*....	Martinet.
	St.-Dié.......	Dubois *dit* Menut.	*Saint-Dié*.....	Colin.
	Senonnes......	N.....	*Senonnes*......	D'Arance de Navaro. Caille.
	Fraize........	N.....	*Fraize*........	Mangin. Ernst.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ardennes, Marne).

M. Martin (Pierre) ❋, *Conservateur*, à Châlons.

Ardennes.	*Mézières*......	Molard.	*Mézieres*......	Rambourg.
	Sédan........	Huart.	*Sedan*........	Garot.
	Rocroy.......	Magnien *dit* Magnienville	*Fumay*........	Brescond.
Marne...	*Epernay*......	Dubois.	*Epernay*......	Decaisne.
	Vitry-le-Franç.	Legros Saint-Ange	*Ste-Menehould*.	N.....

ONZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Moselle).

M. de Mecquenem, *Conservateur*, à Metz.

Moselle..	*Sarguemines*....	De Güntzer.	*Sarreguemines*..	De Schwartz.
	Bitche........	Georges.	*Bitche*........	Bastian.
	Briey.........	Durand de Villiers.	*Briey*.........	Huart.
	Thionville.....	Gand.	*Thionville*....	Durand de Prémorel
	Metz.........	Belfoy.	*Metz*.........	Desgodins.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Doubs, Haute-Saône).

M. Pintart ❋, *Conservateur*, à Besançon.

M. de Bry-d'Arcy, *Sous-Inspecteur sédentaire*.

Doubs...	*Besançon*.....	Gagneur.	*Besançon*.....	Goret.
	Baume-les-Dam.	Amanton.	*Baume-les-Dam.*	Morel.
	Pontarlier.....	Poutot.	*Pontarlier*....	D'Avocourt.
	Montbéliard...	Chevance.	*Montbéliard*...	Courbet.
Hte-Saône.	*Gray*.........	Mantels.	*Gray*.........	Collas.
	Vesoul........	Alibert.	*Vesoul*.......	Celse.
	Lure.........	D'Hastrel.	*Lure*.........	Rigoigne.
	Luxeuil.......	Riboulet.	*Luxeuil*......	Demangeon.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Jura).

M. Tallotte, *Conservateur*, à Lons-le-Saulnier.

M. Dapremont, *Sous-Inspecteur sédentaire*, à Lons-le-Saulnier.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Jura	*Lons le Saulnier*	Picard.	*Lons-le-Saulnier*	Fière.
	Dôle	Dubois Lapatelière.	*Dôle*	Roussel.
	Dôle	N.	*Dôle*	Girard de St.-Gérand. Rémond.
	Poligny	Sennegon de Lasegonnière.	*Poligny*	Grené.
	Arbois	Hutin.	*Arbois*	Bavilley.
	St.-Claude	Rivière.	*St.-Claude*	Queffemme.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Hautes-Alpes, Drôme, Isère).

M. d'Entraigues ❋, *Conservateur*, à Grenoble.

H.-Alpes.	*Embrun*	Schucht.	*Embrun*	Costa.
	Gap	Delafont.	*Gap*	Vallagnose.
Drôme	*Valence*	Jucault.	*Valence*	Bozonnier de Lespinasse.
	Die	Clavez.	*Châtillon*	Drot.
Isère	*Grenoble*	Jacquot.	*Grenoble*	Martin.
	Lamure	Lichtlin.	*Lamure*	Philbert.
	St.-Marcellin	Cardot.	*St.-Marcellin*	Camus.

QUINZIÈME ARROND. (Départ.: Calvados, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe, E.-et-Loire).

M. Chauvet ❋, *Conservateur*, à Alençon.

Calvados.	*Caen*	Fouquier.	*Balleroy*	Bosquillon de Frescheville.
E-et-Loire	*Châteauneuf*	Fliche.	*Châteauneuf*	Savart de Maupas.
Mayenne.	....	....	....	....
Manche.	....	....	....	....
Orne	*Alençon*	De Coucy.	*Alençon*	Feisthamel.
	Mortagne	Marrier de Bois d'Hyver	*Tourouvre*	Davout.
Sarthe	*Le Mans*	Boré.	*Mamers*	Legriel.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Meuse, Haute-Marne).

M. Cotheret ❋, *Conservateur*, à Bar-sur-Ornain.

M. Thiriat, *Sous-Inspecteur sédentaire*, *à Bar-sur-Ornain.*

Meuse	*Bar-s.-Ornain*	Bramaud Boucheron	*Bar-s.-Ornain*	Teissier.
	Montmédy	Richon.	*Montmédy*	Lambert.
	Commercy	Renauld.	*Commercy*	Bonaventure.
	Saint-Mihiel	N.	*Saint-Mihiel*	Gussot. Billecocq.
	Verdun	Anthеaulme.	*Verdun*	Jappiot.
H.-Marne.	*Chaumont*	Besnard-Duval.	*Chaumont*	Dieudonné.
	Langres	Froussard.	*Langres*	Pambet.
	Wassy	De Cournon.	*Vassy*	Andreu.

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ain, Rhône, Saône-et-Loire).

M. Lucotte, *Conservateur*, à Mâcon.

Ain	*Bourg*........	Passerat Lachapelle	*Bourg*........	Leduc.
	Nantua........	Jacob.	*Nantua*.......	Lioult de Chénédollé.
	Belley........	Ruelle-Lachaume.	*Belley*........	Delart de Bordeneuve
Rhône...	....	....	....	......
Saône-et-L.	*Chalon-s.-Saône*	Dessarssins.	*Châlon*.......	Viénot.
	Autun.........	Dève.	*Autun*........	Leblanc.
	Mâcon........	Bourotte.	*Mâcon*........	Rousselot.

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Ariége, Haute-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne).

M. Dubouays de Labégassière, *Conservateur*, à Toulouse.

M. Pagès, *Sous-Inspecteur sédentaire*, *à Toulouse*.

Ariége...	*Foix*..........	Lasvigne.	*Foix*..........	Vène.
	St.-Girons.....	De Boixo.	*Saint-Girons*..	Demory de Neuflieux.
H.Garonne	*Toulouse*......	Lalanne.	*Léguevin*......	Reynard.
	St.-Gaudens...	Tichadou.	*Saint-Gaudens*.	Piquemal.
Lot	....	....	....	....
T.etGaron	....	....	....	....

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Indre-et-Loire, Cher, Maine-et-L., Loiret).

M. Trumeau ✻, *Conservateur*, à Tours.

M. Quinton, *Sous-Inspecteur sédentaire*, *à Tours*.

Indre-et-L.	*Tours*.........	Joly.	*Loches*.......	Peloux.
Loir et Ch.	*Blois*.........	Thévenin.	*Blois*.........	D'Auvergne.
Maine et L	*Angers*.......	De Violaine.	*Baugé*........	Duval.
Loiret....	*Orléans*......	Touzard.	*Orléans*.......	Leddet.
	Lorris........	De Wavrechin.	*Lorris*........	D'Arcy.

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Cher, Nièvre, Indre).

M. Falaise ✻, *Conservateur*, à Bourges.

M. Gellé, *Sous-Inspecteur sédentaire*, à Bourges.

Cher	*Bourges*.......	Demercières.	*Bourges*.......	Valory.
Nièvre...	*Cosne*.........	Veyrier-Muraud.	*Châteauneuf*...	Laferrière-Commerie
	Clamecy......	Bonot.	*Varzy*........	N....
	Nevers.......	Morlet.	*Nevers*........	Magon de la Giclais.
Indre....	*Châteauroux*...	Laurenceau.	*Issoudun*......	Bussières.

VINGT-UNIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Allier, Creuse, Loire, Puy-de-Dôme).

M. Baudelot, *Conservateur*, à Moulins.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspecteurs.*
Allier....	*Moulins*......	Barande.	*Moulins*......	De Lapanouze.
	Mont-Luçon...	Labussière.	*Cerilly*.......	Mazières.
Creuse...	....	....	....	....
Loire....	....	....	*St.-Etienne*....	De Gerando.
Puy-de-D.	*Clermont-Ferr.*	Blotin.	*Clermont-Ferr.*	Colomez.

VINGT-DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Gers, B.-Pyrénées, H.-Pyrénées).

M. Dubourdieu, *Conservateur*, à Pau.

M. Fourtet, *Sous-Inspecteur sédentaire*.

Gers.....	....	....	*Auch*.........	Etchépéreston.
B.-Pyrén.	*Pau*..........	Dumont.	*Pau*..........	Couzier.
	Saint-Palais...	Delatour.	*Saint-Palais*...	Burdin de St-Martin.
H.-Pyrén.	*Tarbes*........	Dutemps.	*Tarbes*........	Boulet d'Olive.
	Bagnères de Bigorre	Vignes.	*Bagnères*.....	Grognot.

VINGT-TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan).

M. Boullemer ✻, *Conservateur*, à Rennes.

Côt.-du-N.	....	....	....	....
Finistère.	*Lorient*.......	Gouthières.	*Quimperlé*.....	Pin.
Morbihan.	....	....	....	....
Ille et Vil.	*Rennes*.......	Boutarel.	*Rennes*.......	Auger.
Loire-Inf.	*Nantes*.......	Fleuriot.	*Blain*.........	Lebrun.

VINGT-QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne).

M. Saint-Cher, *Conservateur*, à Niort.

M. Pérès, *Sous-Inspecteur sédentaire*.

Charente.	*Angoulême*....	Laférière.	*Angoulême*....	Barbier.
Char.-Inf.	....	....	....	....
D.-Sèvres	*Niort*........	Legris-Kergavarec.	*Beauvoir*.....	Chauveau.
Vendée..	....	....	....	....
Vienne..	*Poitiers*......	Collin de Souvigny.	*Poitiers*......	Mariage.

VINGT-CINQUIÈME ARROND. (Départ. : Aude, Tarn, Pyrenées-Orientales).

M. Soubirane, *Conservateur*, à Carcassonne.

Aude....	*Limoux*.......	Cantegril.	*Carcassonne*...	Castex.
Tarn....	*Castres*.......	Gorsse.	*Castres*.......	Puret.
Pyrén.-Or.	*Prades*.......	De Frégeville.	*Villefranche*...	Mathieu.

VINGT-SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse).

M. Jayet, *Conservateur*, à Aix.

B.-Alpes.	*Digne*........	Ramaroni.	*Digne*........	Pascalis.
Bouch.-du-Rhône..	*Aix*.........	Solier.	*Aix*..........	Dejean.
Var.....	*Draguignan*...	Jousse de Fontanière	*Draguignan*...	Masson de la Sauzaie
Vaucluse.	*Avignon*......	Sébastiane.	*Carpentras*....	Robert.

VINGT-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ardèche, Gard, Hérault, Lozère).

M. Cler ✻, *Conservateur*, à Nîmes.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspecteurs.*
Ardèche..	*Privas*.......	Chacot.	*Saint-Andéol*...	Sambuc.
Gard....	*Uzes*.......	Granier.	*Nîmes*........	De La Chapelle Croisel.
Hérault..	*Montpellier*....	Canferra.	*Montpellier*....	Rambaud.
Lozère...	....	....	*Mende*.......	Lestre.........

VINGT-HUITIÈME ARROND. (Départ. : Cantal, Corrèze, H.-Loire, H.-Vienne, Aveyron).

M. Lerouyer-Lafosse, *Conservateur*, à Aurillac.

Cantal...	*Aurillac*......	Souques.	*Murat*........	De La Rivière.
Corrèze..	....	....	....	....
H.-Loire.	....	....	Le Puy.	Frogez de l'Eguille.
H.-Vienne	....	....	....	....
Aveyron .	*Rhodez*.......	Guyot de Lorrey.	*Rodez*........	Lamotte.

VINGT-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne).

M. Poirson, *Conservateur*, à Bordeaux.

M. Duffau, *Sous-Inspecteur sédentaire*, à Bordeaux.

Dordogne.	....	....	....	....
Gironde. .	*Bordeaux*.....	Larrieu.	*Bordeaux*.....	De Pillot.
Landes...	*Dax*.........	Béraud.	*Dax*.........	Pelouze.
Lot et Gar.	....	....	....	....

TRENTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Corse).

M. Dessalles de Lagibertie, *Conservateur*, à Ajaccio.

Corse...	....	....	*Ajaccio*.....	Pellegrini.
			Corte........	Loyauté.

SERVICE DES TRAVAUX D'ART.

M. Séguinard, *Sous-Inspecteur* à Paris.
M. Guillaume-Dufay, *idem* à Rouen.
M. Genin, *idem* à Nancy.
M. Schuler, *idem* à Châlons.
M. Gilliot, *idem* à Besançon.
M. Chavanne, *idem* à Bar-sur-Ornain.
M. Lebescond de Coatpont, *idem* à Lons-le-Saunier.
M. Viaud, *Sous-Inspecteur* à Grenoble.
M. De Béer, *idem* à Mâcon.
M. Perrard, *idem* à Dijon.
M. Sommer Fogel, *S-Inspect.* à Strasbourg.
M. Lacordaire, *idem* à Colmar.
M. Meynier, *idem* à Valenciennes.
M. Durcy, *idem* à Troyes.
M. Melin, *idem* à Epinal.
M. Sausse-Mignot, *idem* à Alençon.
M. Tocquaine, *idem* à Toulouse.
M. Drevon, *idem* à Bourges.
M. Bouvart, *idem* à Moulins.
M. Fabre, *idem* à Niort.
M. Mac-Nab, *idem* à Nîmes.

SERVICE FORESTIER EN ALGÉRIE.

M. Cetto, *Inspecteur, Chef de service*, à Alger.
M. Beauregard, *Sous-Inspecteur* à Oran.
M. Jauffret, *S.-Inspect. sédent.* à Alger.
M. Cherrier, *idem* à Oran.
M. Brussaux, *idem* à Bone.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeurs. — Travaux préparatoires et d'expédition relatifs à l'assiette des contributions directes ; recensemens ; confection des matrices et des rôles ; instruction des réclamations ; cadastre.

Inspecteurs. — Surveillance de ces divers travaux.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
Ain.	Lefebvre.	Campmas.
Aisne.	Loche.	Bretagne.
Allier.	Troëtte-Rosat.	Prevost.
Alpes (B.)	Chretiennot.	Gavoty.
Alpes (H.)	Rothiacob.	Hermann.
Ardeche.	Dauphin.	Mongredien.
Ardennes.	De Mauraige.	Rouveau.
Ariége.	Forestier ✻.	Duraget.
Aube.	Beaudesson.	Rouge.
Aude.	Wable.	Campardon.
Aveyron.	Garran.	Lupiac.
B. du Rhône.	Forestier.	Ledeschault.
Calvados.	Pigalle.	Deniset.
Cantal.	Birot.	Garnier.
Charente.	Chatelain.	Maliebay Dechérac
Charente-Inf.	Pellegrin.	Houtang.
Cher.	Roussel.	Carpentier.
Corrèze.	Bourdon-Dussaussey	Guérard.
Corse.	Renard.	Ollivier.
Côte-d'Or.	Cornat.	Neela de Plancis.
Côtes du Nord	Goulorbe ✻.	Liegeard.
Creuse.	Menard de Rochecave.	De Montferrand.
Dordogne.	Favarcq	Saint-Esteve.
Doubs.	Vidal de Verneix.	La Sabliere.
Drôme.	Sevènes.	Fechoz.
Eure.	Chauveau.	Lecointe.
Eure-et-Loir.	Billecart de Bruleux.	Morice
Finistère.	Leuduger Fortmorel.	Lemaire Montifault
Gard.	Chandon.	De Gualy.
Garonne (H.)	Cardonnel.	Jordan.
Gers.	Charleuf.	Saint-Martin.
Gironde.	De Lachabossière.	Venes.
Herault.	Polin.	De la Gibertie.
Ille et Vilaine.	Gobillard.	Tirel de la Martiniere.
Indre.	Berniquet.	Sage.
Indre et Loire.	Bonamy.	Charbel.
Isère.	Flornoy.	Petiet.
Jura.	Laurent.	Courlet de Vrégille.
Landes.	Galaloire ✻.	Decombes.
Loir-et-Cher.	Fabre.	Lambron.
Loire.	Bost.	Micault de la Vieuville.
Loire (H.).	Cuvinot.	Gabriel.
Loire-infér.	Janmar.	Lezian.
Loiret.	Marcandier.	Picot de Limoëlan.
Lot.	Brun.	Bourette.
Lot-et-Gar.	Manuel.	Bladinieres.
Lozere.	Picquot de Magny.	Benoist.
Maine et Loire	Rodouan ✻.	Joly.
Manche.	Touzard.	Doportal.
Marne.	Nogaret.	Froidevaux.
Marne (H.).	Dubuisson.	Desperles.
Mayenne.	Guyon.	Millet.
Meurthe.	Berthaux.	Lebesnier.
Meuse.	Cornet	Vieillard.
Morbihan.	Pontallié.	Piron.
Moselle.	Gaudet de Lestard.	Masson.
Nievre.	Roucher.	Dumas-Rambault.
Nord.	Renard.	Prisse.
Oise.	De Vouges.	Lescuyer.
Orne.	Aubourg.	Lemoire.
Pas-de-Calais	Drouet.	Frappier.
Puy-de-Dôme	Seignette ✻.	De la Taulade.
Pyrénées (B.)	Bessieres.	Vidal.
Pyrénées (H.)	Champagne.	Boulet.
Pyrénées-Or.	Paulin.	Méry.
Rhin (B.).	Legrand ✻.	Clément.
Rhin (H.).	Guilloteau	Hugot.
Rhône.	Mermoz ✻.	Guillot.
Saône (H.).	Périchon.	Melon-Pradou.
Saône et Loire	N.	Riviere de Larque.
Sarthe.	Delourmel.	Blanc.
Seine.	Bastide.	Galley.
Seine-et-M.	Yel ✻.	Courant.
Seine et Oise.	Hesmivy-Dauribeau ✻.	Aguesse.
Seine-Inf.	Paillart.	Navarre.
Sevres (Deux)	Saurimont	Ricard.
Somme.	Boichoz ✻.	Durousier.
Tarn.	Ledeschault.	Thouminy Lahault
Tarn-et-Gar.	Babé.	Heretien.
Var.	Perrotet.	Fraboulet.
Vaucluse.	Geslin.	Digne.
Vendée.	Douchin.	Meuron.
Vienne.	De Matigny ✻.	Pelfosse.
Vienne (H.)	Moulnier.	De Gimel.
Vosges.	Scheppers.	Bonnard-Salafon.
Yonne.	Messein.	Moullin.

COMMISSION DES MONNAIES ET MÉDAILLES,

Quai Conti, Hôtel des Monnaies.

La Commission est chargée : 1° de juger le titre et le poids des espèces fabriquées et de surveiller, dans toute l'étendue de la France, l'exécution des lois monétaires, la fabrication des monnaies, et l'essai des ouvrages d'or et d'argent ; la confection des coins monétaires et des poinçons de la Garantie ; 2° de délivrer, conformément aux lois, aux essayeurs de commerce et aux essayeurs des bureaux de Garantie, les certificats de capacité dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions ; 3° de statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France ; 4° de surveiller les opérations de tous les fonctionnaires des ateliers monétaires.

Elle propose les tarifs servant à déterminer les titres d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des Monnaies.

Elle fait essayer les espèces étrangères nouvellement fabriquées, toutes les fois qu'elle le juge convenable, afin de reconnaître les variations que leur titre pourrait éprouver. Lorsqu'elle en est requise, soit par les tribunaux, soit par les autorités administratives, elle fait vérifier les monnaies altérées ou arguées de faux. Enfin, elle fait procéder à la vérification du titre des lingots essayés dans les bureaux de garantie et à l'expertise des marques dont sont empreints les ouvrages d'or et d'argent.

Cette Commission doit aussi, aux termes d'une ordonnance du 24 mars 1832, surveiller la fabrication des médailles d'or, d'argent et de bronze, en proposer les tarifs, en faire constater le titre et en autoriser la délivrance et la mise en vente, après avoir observé les mêmes formalités que celles prescrites pour le jugement des espèces monnayées.

Le Commissaire du Gouvernement et le Directeur de la fabrication de la Monnaie de Paris remplissent, quant à la fabrication des médailles, les mêmes obligations que celles imposées par les lois pour la fabrication des espèces ; un contrôleur spécial est préposé à la surveillance de la fabrication des Médailles.

La Correspondance relative aux attributions de la Commission des monnaies et médailles doit être adressée à M. le Président de cette Commission.

MUSÉE MONÉTAIRE.

Cet établissement, formé depuis la réunion de la Monnaie des médailles à celle des espèces, possède les collections de tous les coins et poinçons des médailles, pièces de plaisir et jetons qui ont été frappés, en France, depuis Charles VIII jusqu'à nos jours.

Il existe aussi, en dépôt au Musée, une grande quantité de coins et poinçons appartenant à divers graveurs et éditeurs, corps et sociétés.

Aucune nouvelle médaille, pièce de plaisir ou jeton, ne peut être frappée sans l'autorisation du Ministre de l'intérieur, chargé de la partie des beaux-arts, et ailleurs que dans les ateliers de la Monnaie de Paris.

Les salles d'exposition sont ouvertes au public les mardis et vendredis, de midi à trois heures. Il est accordé des billets pour les lundis et jeudis.

Pour l'achat des médailles comprises au catalogue, on doit s'adresser au bureau de vente établi près la caisse du change de la Monnaie de Paris.

Commission.

M. PELOUZE ✻, Membre de l'Académie des Sciences, *Président*,	Hôtel des Monnaies.
M. Ch. Marcotte ✻, *Commissaire-général*,	
M. Durand ✻, - *idem.*	

LABORATOIRE DES ESSAIS.

Essais des échantillons des espèces d'or, d'argent et de bronze provenant des fabrications journalières des Monnaies; essais des médailles et jetons frappés à la Monnaie des médailles, etc. (Voir ci-dessus les attributions de la Commission des monnaies et médailles).

M. Pelouze ✻, Président de la Commission, *faisant fonctions de Directeur des Essais*, M. Péligot ✻, *Essayeur, Vérificateur des Essais*, M. Levol, 1er *Essayeur*. M. Laurent ✻, 2e *Essayeur*.	Hôtel des Monnaies.

GRAVEUR GÉNÉRAL DES MONNAIES.

Confection et gravure des poinçons originaux, matrices et coins des espèces; confection et gravure des poinçons de la garantie pour les ouvrages d'or et d'argent; vérification des caractères de fausseté des pièces de monnaie et des marques de la garantie pour les ouvrages d'orfévrerie.

M. Barre ✻, *Graveur général des Monnaies*, M. Hulot, *adjoint au Graveur général*, M. de Brienne, *Contrôleur-Vérificateur à la fabrication et à la comptabilité des coins et poinçons*,	Hôtel des Monnaies.

BUREAUX DE LA COMMISSION.

M. Hugnet, *Chef*, à l'Hôtel des Monnaies.

MUSÉE MONÉTAIRE.

M. Voillemier, *Conservateur*.

COMITÉ CONSULTATIF DES GRAVEURS,

Établi près la Commission des monnaies et médailles, par arrêté de M. le Ministre des finances, du 4 juillet 1832.

Ce Comité est composé de cinq membres, choisis par M. le Ministre des finances, sur une liste de douze candidats. Ces membres sont pris parmi ceux de l'Académie des beaux-arts, les sculpteurs ou graveurs en médailles, ayant fait des modèles, exécuté des médailles, exposé au Musée du Louvre, ou remporté un prix pour la gravure des coins monétaires. Le Comité est chargé de donner son avis sur la reproduction des coins hors de service appartenant à l'État, et servant à la fabrication des médailles : sur la désignation des artistes à qui cette reproduction peut être confiée, sur les prix à leur allouer, sur la réception des travaux commandés, sur les perfectionnemens qui pourraient être apportés dans la fabrication tant des médailles que des espèces monétaires. Le Comité est renouvelé tous les trois ans : les membres peuvent être réélus.

Membres du Comité.

Le Président de la Commission ou un des Commissaires généraux, *Président*.

M. Petitot (O ✻), *Statuaire*, membre de l'Académie des Beaux-Arts.
M. Gatteaux (Ed.) ✻, *idem*.
M. Bovy ✻, *Graveur en médailles*.
M. Drolling ✻, *Peintre*.
M. H. Vernet (C ✻), *Peintre*.

HÔTELS DES MONNAIES.

Le nombre des hôtels des Monnaies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, a été réduit de treize à sept, à compter du 1er janvier 1838. Chacun a une *lettre monétaire*, ci-après indiquée, qui sert à distinguer sa fabrication. Chaque Directeur, a en outre, sa marque particulière ou *différent*. Les fonctionnaires, dans chacun de ces hôtels, sont: un Commissaire du Gouvernement, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur au change et un Contrôleur au monnayage.

Monnaie de Paris. A. (Quai Conti.)

M. Panon du Hazier ✻, *Commissaire du Gouvernement.*
M. Levol, *Commiss. adjoint.*
M. Diéricks ✻, *Direct. de la Fabr.*
M. Neuhaus, *Contrôleur au change.*
M. Deschamps, *adjoint au Contrôleur au change.*
M. Clérot, *Contrôleur au monnayage.*
M. Marchant (Ch.), *Contrôleur adjoint.*
M. Salin, *Contrôleur à la fabrication des médailles.*

Monnaie de Bordeaux. K.

M. Bertrand ✻, *Commissaire du Gouvernement.*
M. Vignes, *Directeur de la Fabrication.*
M. Grosset, *Contrôleur au change.*
M. Moreau, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Lille. W.

M. .... *Commiss. du Gouvernem.*
M. Kuhlmann, *Directeur de la Fabricat.*
M. ...., *Contrôleur au change.*
M. ......, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Lyon. D.

M. Prevost, *Commiss. du Gouvernement.*
M. Moine, *Directeur de la Fabrication.*
M. Lepetit, *Contrôleur au change.*
M. de Montolieu-l'Estrade, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Marseille. M.

M. ......, *Commissaire du Gouvernem.*
M. ......, *Directeur de la Fabrication.*
M. ......, *Contrôleur au change.*
M. ......, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Rouen. B.

M. ......, *Commissaire du Gouvernem.*
M. ......, *Directeur de la Fabricatio..*
M. ......, *Contrôleur au change.*
M. ......, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Strasbourg. BB.

M. Forgeaux, *Commissaire du Gouvernement.*
M. Renouard de Bussière, *Directeur de la Fabrication.*
M. Durand-Morange, *Contrôleur au change.*
M. Lestrade, *Contrôleur au monnayage.*

Bureaux de la Garantie.

M. Bercioux ✻, *Inspecteur*, à l'Hôtel des Monnaies.

Essayeur du Bureau de Garantie, à Paris.

M. Gay-Lussac fils.

(Le nombre des bureaux de garantie des départemens a été réduit de 105 à 91. Le personnel de chaque bureau se compose d'un contrôleur à la garantie, et d'un receveur dépendant des Contributions indirectes, et d'un essayeur dépendant de la Commission des monnaies et médailles).

Essayeurs du Commerce. Messieurs,

Amail, rue St.-Martin, 114.
Bonneville (P. A.) ✻, rue St.-Martin, 67.
D'Hennin (C. J. C.), rue de l'Arbre-Sec, 22.
Genneau, rue Saint-Merry, 46.
Lecerf (M.), Palais-National, 161
Lecour, passage de la Réunion, 7.

CHAPITRE II.

Ordre de la Légion-d'Honneur. — Français décorés d'Ordres étrangers. — Français Grands d'Espagne.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

La Légion-d'Honneur a été instituée par la loi du 29 floréal an X (19 avril 1802), pour récompenser les services et les vertus militaires et civiles. L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Président de la République. L'Ordre de la Légion-d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand's-Croix. Les membres de l'Ordre sont à vie. Le nombre des Chevaliers est illimité ; celui des Officiers est fixé à 2000, celui des Commandeurs à 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Grand's-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions. Les étrangers auxquels est conférée la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé. Les étrangers sont *admis* et non reçus. La décoration de l'Ordre de la Légion-d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Bonaparte, premier Consul, avec la légende : *Bonaparte, premier Consul;* et de l'autre côté, des drapeaux tricolores, avec cet exergue : *Honneur et Patrie.* Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers. Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sansrosette. Les Officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge. Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers. Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit une plaque en argent, semblable à celle des Grand's-Croix, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la Croix en or à la boutonnière. Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration ; ils portent en même temps une plaque en argent, ayant, dans les angles, des drapeaux tricolores, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le côté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Bonaparte, premier Consul, avec l'exergue: *Honneur et Patrie.* Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la décoration en or à la boutonnière lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctes de leurs grades. Les membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur portent toujours la décoration. Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiivles, militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées, en temps de guerres pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tous temps, pour les services extraordinaires rendus à l'Etat dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade intérieur, savoir :

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier ;
2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier ;
3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur;

4° Pour le grade de Grand'-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des année exigées ; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exceptio qui doivent être déterminés par un décret spécial. Outre les cas extraordinaires, il peut avoir une nomination et promotion dans l'année.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Président de la République détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir :

40 40°.

1 au Ministère de la justice.
1 —— des affaires étrangères.
20 —— de la guerre.
5 —— de la marine.
5 —— de l'intérieur.
1 —— des travaux publics.
1 —— de l'agriculture et du commerce.
2 —— de l'instruction publique et des cultes.
2 —— des finances.
2 à la grande chancellerie.

40

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les autorités constituées, conformément au réglement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion-d'Honneur sont traités comme les Généraux de division employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs, comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenans.

Des Grand's-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Président de la République et convoqués par le Grand-Chancelier pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix et aux Grands-Officiers.

La qualité de membre de la Légion-d'Honneur se perd, et l'exercice des droits et prérogatives inhérens à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

M. Louis-Napoléon BONAPARTE (G ✱), *Président de la République.*

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION. Messieurs,

ANNÉE 1805.

Février.

2 De Raguse.
Mal de Dalmatie.

ANNÉE 1806.

Septembre.

24 Mal Jérôme Bonaparte.

ANNÉE 1807.

Avril.

7 Mal Sébastiani (H.).

Juillet.

3 Marchand, Général de division.

ANNÉE 1813.

Avril.

6 Mollien, anc. Ministre.

ANNÉE 1814.

Juillet.

29 Mal Gérard.

Août.

20 De Latour-Maubourg (V.), Général de division.

ANNÉE 1815.

Février.

— 14 Ml Reille.

Septembre.

— 28 De Jaucourt, anc. Ministre.
Pasquier *id.*

ANNÉE 1821.

Mai.

1er De Pernety, Général de division.

ANNÉE 1824.

Juin.

8 Hyde de Neuville, anc. Ministre.

ANNÉE 1828.

Octobre.

29 De Rottembourg, Général de division.

ANNÉE 1829.

Octobre.

30 De Coutard, Général de division.

ANNÉE 1830.

Août.

21 Exelmans, Grand-Chancelier de la Légion-d'Honneur.

ANNÉE 1831.

Janvier.

8 De Mortemart, Général de division.

Mars.

1er Jacob, Vice-Amiral.

Avril.

20 Bonet, Général de division.

Mai.

— 1er D'Anthouard, Général de division.

ANNÉE 1832.

Septembre.

30 Portalis, 1er Président de la Cour de cassation.

ANNÉE 1833.

Avril.

29 Lebrun de Plaisance, Général de division.

Mai.

9 Harispe, Général de division.

ANNÉE 1834.

Mars.

30 Durant de Mareuil, anc. Ambassad.

ANNÉE 1836.

Janvier.

19 Roussin, Amiral.

Février.

18 Heudelet, Général de division.

Avril.

30 De Broglie, anc. Ministre.
Barrois, Général de division.

ANNÉE 1837.

Mai.

30 Colbert, Général de division.
Dupin, Proc. gén. à la Cour de cass.

Octobre.

17 Molé, anc. Ministre.

ANNÉE 1838.

Mai.

5 Flahault de la Billarderie, Général de division.

ANNÉE 1840.

Avril.

27 Guizot, anc. Ministre.
De Pontécoulant.

Août.

17 Schramm, Général de division.

ANNÉE 1841.

Octobre.

14 Aymard, Général de division.
21 Decazes, anc. Ministre.

ANNÉE 1843.

Avril.

19 Bailly de Monthion, Gén. de divis.
26 Cal de La Tour d'Auvergne-Lauraguais, Evêque d'Arras.
28 Ml Dode de la Brunerie.
Doguerau, Général de division.
30 De Montalivet, anc. Ministre.

Mai.

25 De Préval, Général de division.

Juillet.

3 De Beaupoil de Sainte-Aulaire, anc. Ambassadeur.

Octobre.

19 De Salvandy, anc. Ministre.

ANNÉE 1844.

Octobre.

30 DE MONTEBELLO, anc. Ministre.

ANNÉE 1845.

Janvier.

1er JACQUEMINOT, Général de division.
5 SÉBASTIANI (Tiburce), *id.*
12 HALGAN, Vice-Amiral.

Avril.

13 DE FEZENSAC, Général de division.

Juillet.

19 DUTAILLIS, Général de division.

Octobre.

29 DE MACKAU, Amiral.

ANNÉE 1846.

Avril.

19 BARTHE, 1er Prés. de la C. des Comptes.
15 DE BARANTE, anc. Ambassadeur.

Mai.

6 ACHARD, Général de division.

Septembre.

15 ATTHALIN, Général de division.

Octobre.

29 DUCHATEL, anc. Ministre.

ANNÉE 1847.

Avril.

22 DE CASTELLANE, Général de division.
GOURGAUD, Général de division.
25 BERGERET, Vice-Amiral.
28 DE SÉGUR, Général de division.

Août.

19 DE LALAING-D'AUDENARDE, Général de division.

Octobre.

7 D'ARGOUT, Gouverneur de la Banque de France.
DE CAVAIGNAC, Général de division.

ANNÉE 1848.

Décembre.

11 SUBERVIE, Général de division.
18 BAUDIN, Vice-Amiral.

ANNÉE 1849.

Juillet.

12 VAILLANT, Général de division.

GRANDS-OFFICIERS, *par ordre de promotion.* Messieurs,

ANNÉE 1814.

Août.

20 DE MONTMARIE, Général de division.
24 DE LORENCEZ (Latrille), *id.*

Décembre.

27 MARCOGNET, Général de division.

ANNÉE 1820.

Septembre.

20 JAN DE LA HAMELINAYE, Gén. de div.

ANNÉE 1821.

Mai.

1er CORSIN, Général de division.
DE SAINT-MARS, Général de brigade, Secrét.-gén. de la Légion-d'Honneur.
TALLEYRAND DE DINO, Gén. de div.
D'ORDONNEAU, Général de division.

ANNÉE 1822.

Août.

21 DE CLERMONT TONNERRE, Gén. de div.

ANNÉE 1823.

Juin.

1er VALLIN, Général de division.
26 DE LATOUR-FOISSAC, *id.*

Août.

13 D'ARMAIGNAC, Général de division.
21 BORRELLI, *id.*

Septembre.

1er D'ESCARS, Général de division.
3 DE GUICHE, *id.*

Octobre.

2 DE DAMAS, Général de division.

ANNÉE 1825.

Mai.

19 DE JESSAINT.
22 CORBIÈRE.
DE SAINT-CRICQ.
23 DE GIRARDIN, Général de diivision.
DELCAMBRE, Général de brigade.
DE BEURNONVILLE, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

29 Pelleport, Général de division.

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 De Lauriston, Général de brigade.

Novembre.

3 Janin, Général de division.

ANNÉE 1828.

Juillet.

29 De Saint-Simon, Général de division.

Septembre.

24 Pelletier, Général de division.

Octobre.

31 De Vérac.

ANNÉE 1829.

Octobre.

30 De Bonnemains, Général de division.
De Champagny, Général de brigade.
Lemarant, Vice-Amiral.

ANNÉE 1830.

Décembre.

27 Tholosé, Général de division.

ANNÉE 1831.

Mars.

1er Grivel, Vice-Amiral.
8 Lapoype, Général de division.
21 Teste, *id.*
Darriule, *id.*
Filhiol de Camas, Général de brig.
Volland, Intendant militaire.

Avril.

20 Solignac, Général de division.
Boyer (Pierre), *id.*
Pelet, *id.*
Pouget, Général de brigade.
Anatole de Montesquiou, *id.*
Rémond, *id.*
26 Bouvet, Contre-Amiral honoraire.

Mai.

1er De Roche-Dragon, Gén. de brigade.

Juin.

4 Maucomble, *id.*

Juillet.

27 Fabvier, Général de division.

Août.

20 Hugon, Vice-Amiral.

Décembre.

2 Rohault de Fleury, Gén. de divis.

ANNÉE 1832.

Mars.

5 De Sainte-Aldegonde, Gén. de brig.

ANNÉE 1833.

Janvier.

9 Fabre, Général de division.
Harlet, Général de brigade.
De Rumigny, Général de division.

Avril.

29 Dalton, Général de division.
Lahure, *id.*
Gautherin, *id.*

ANNÉE 1834.

Janvier.

5 Dupotet, Vice-Amiral.
De Piré, Général de division.
Durrieu, *id.*

Mars.

22 De Richemont, Général de brigade.

Avril.

18 Voirol, Général de division.
Ornano, *id.*
Puniet de Monfort, Génér. de brig.
Nicolas, *id.*
Henrion, *id.*
27 Hulot, Général de division.
Buchet. *id.*

ANNÉE 1835.

Avril.

24 Persil.
30 Petit, Général de division.
Clément de la Roncière, *id.*

Juin.

24 Jacqueminot de Ham.

Octobre.

25 De Rumigny, anc. Ambassadeur.

ANNÉE 1836.

Février.

18 Martineau des Chesnez.

Avril.

30 De Lascours, Général de division.
De Villiers, *id.*
Marbot, *id.*
De la Grange (Ch.), *id.*

ANNÉE 1837.

Janvier.

13 Trézel, Général de division.
30 Merlin, *id.*

Février.

16 Rapatel, *id.*
Billard, *id.*

Avril.

29 Dubreton, *id.*

Mai.

30 De la Roche-Aymon, *id.*
De Pange.
De Crillon.
De Gasparin.
31 Boyer, Présid. honoraire à la Cour de cassation.

Juin.

2 De Schonen, Procureur-gén. honoraire à la Cour des comptes.

Décembre.

24 Beurmann, Général de brigade.

ANNÉE 1838.

Mai.

6 Bérenger ancien Cons. d'Etat.

Octobre.

20 De Preissac.

ANNÉE 1839.

Août.

14 Rullière, Général de division, Ministre de la guerre.

Novembre.

23 Galbois, Général de division.

ANNÉE 1840.

Avril.

27 Ch. Dupin, Représentant.
Thiers, Représentant.
30 Tupinier.

Mai.

6 Calmon.

Juin.

59 Duval (Maurice).
9 De Sérurrier.

Juillet.

2 D'Houdetot, Gén. de division.

ANNÉE 1841.

Février.

27 Miot, Gén. de brigade.

Août.

17 Boyer (P. P.), Général de division.

Septembre.

29 De Bois-le-Comte.

Octobre.

20 De Bussière.

Décembre.

27 Mortier (Hector).
De Pontois.

ANNÉE 1842.

Août.

14 Gusler, Général de brigade.
Villatte, *id.*

Décembre.

27 Thénard.

ANNÉE 1843.

Avril.

13 Aubert du Petit-Thouars, Vice-Amiral.
Regnault de la Susse, Vice-Amiral.
19 Wathier, Général de division.
De Thilorier, Général de brigade.
29 Desages.

Mai.

2 Fourier de Bacourt, Ministre plén.

Octobre.

29 Villemain, anc. Ministre.
Cunin-Gridaine, *id.*

Novembre.

28 De Dalmatie.

Décembre.

5 Tempoure, Général de brigade.

ANNÉE 1844.

Avril.

14 Deponthon, Général de division.
25 Arnous-Dessaulsays, Vice-Amiral.
30 De Rambuteau.
D'Hautpoul, Général de division.
Le Blanc, Vice-Amiral.

Mai.

1er Maillard, Conseiller-d'Etat.

Septembre.

18 Sillègue, Général de brigade.
24 Parseval-Deschesnes, Vice-Amiral.

25 Beautemps-Beaupré, Ingénieur hydrographe en chef.

Octobre.

24 Alleye de Cyprey.
De Moges, Vice-Amiral.

Novembre.

20 De Langsdorff.

ANNÉE 1845.

Mars.

De Bourqueney.

Avril.

13 De Latour-Maubourg, Gén. de div.
Gudin, *id.*
De Berthois, *id.*
24 Gay-Lussac.
26 De Lurde.
27 Delessert (G.).
Carbonel, Général de brigade.
Besson.
Dupont-Delporte.

Mai.

23 De Franquetot de Coigny, Gén. de brigade.

Juillet.

16 De Noé.

Août.

27 De la Rue, Général de brigade.

Novembre.

7 Moline de Saint-Yon, Gén. de div.
Aupick, Général de division.
Vauchelle.

Décembre.

23 Jubelin, Conseiller d'État.

ANNÉE 1846.

Mars.

29 Mérilhou.

Avril.

19 De Mornay (Ch.).
De Sercey (Ed.).
26 Ducrest de Villeneuve, C.-Amiral.
De Hell, *id.*
27 Ducos, de la Hitte, Général de div.
De la Wœstine, *id.*
De Laplace, Général de division.
Prévost de Vernois, Gén. de div.
Dukermont, Général de brigade.
Gentil, Général de division.
Périer (Cas.), anc. Ministre plénip.
D'Eyragues.
29 Dumon, anc. Ministre.

Mai.

2 Petiet, Général de brigade.
6 Poinsot, Cons. titul. de l'Université.

Juillet.

8 De Lagrenée.
11 D'Abancourt, Président honoraire de la Cour des Comptes.

Août.

28 De Béarn.

Octobre.

29 Laplagne-Barris, Présid. de chambre à la Cour de Cassation.

ANNÉE 1847.

Avril.

22 Paillhou, Général de division.
Daullé, *id.*
D'André, *id.*
De Catelbajac, *id.*
De Bar, *id.*
Pron, Général de brigade.
25 Casy, Vice-Amiral.
Martineng, Contre-Amiral.
Fleuriau, Directeur au Ministère de la Marine.
27 De Trobriand, Général de brigade.
28 Sauzet.
De Gascq, Prés. de chambre à la Cour des comptes.
Lasagni, Prés. de ch. à la Cour de cass.
29 Aubernon.
30 De Fontenay.

Août.

8 Bedeau, Général de division.

Septembre.

18 Mangin, Général de division.

Octobre.

7 D'Audiffret, Présid. de ch. à la Cour des Comptes.

Novembre.

18 Schouller, Général de division.

Décembre.

23 Bruat, Contre-Amiral.

ANNÉE 1848.

Janvier.

14 Juchault de Lamoricière, Gén. de division.
18 Paixhans, *id.*

Octobre.

24 Ordener, Général de division.
Gemeau, *id.*

ANNÉE 1849.

Avril.

5 Changarnier, Gén. de division.
30 De Rostolan, Général de division.
Baraguay-d'Hilliers, *id.*

Mai.

3 Cecille, Vice-Amiral.
19 Arrighi de Padoue, Gén. de div.
27 Lenoir, Général de brigade.

Juin.

23 Magnan, Gén. de division.
Loyré d'Arbouville, *id.*
25 Tourangin, Conseiller d'Etat.

Juillet.

12 Oudinot de Reggio, Gén. de divis.
Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, Général de division.
18 Tréhouart, Contre-Amiral.

Commandeurs par ordre de promotion.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Thibaudeau.
Reynaud (B.-H.), *Général de brigade.*
Didelot.
Amey, *Général de div.*
Desperrières, *Gén. de br.*

ANNÉE 1805.

Décembre.

25 D'Allain.

ANNÉE 1809.

Février.

13 D'Hautpoul, *Col.*

Avril.

23 D'Estabenrath, *Gén. de br.*
Baillot, *id.*

Mai.

31 Trenqualye, *Colon.*

Juillet.

27 Triaire, *Gén. de brig.*

Décembre.

7 Motard, *anc. C.-Am.*

ANNÉE 1812.

Juillet.

31 Lanier, *Colonel.*

Décembre.

5 Berthemy, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1813.

Juin.

22 Robillard, *Colonel.*

Août.

10 Chemineau, *Gén. de div.*
Tarayre, *id.*

Novembre.

19 Marchal, *Gén. de brig.*
Limouzain, *L.-Colonel.*
28 Bessières, *Gén. de div.*
Trappier de Malcolm, *Gén. de brigade.*

ANNÉE 1814.

Février.

26 Gheneser, *Colonel.*

Mars.

12 Saint-Hilaire, *Gén. de br.*

Août.

20 Falbert de Laroche-Fontenilles, *Gén. de br.*
23 De Bruno, *id.*
Maupoint, *id.*
24 De St-Sauveur, *id.*
D'Hautpoul, *id.*
28 Leclerc (M.-J.), *Colon.*

Octobre.

24 Raffront, *Colonel.*

Novembre.

9 Ambert, *Gén. de div.*

Décembre.

22 Testotfery, *Colonel.*
27 Cassan, *Gén. de brig.*
Vial, *id.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

17 Dorsenne, *Colonel.*

Février.

1er De Bonneval, *G. de br.*
14 Legrand, *id.*
Thiard, *id.*

Mars.

17 Peyris, *Gén. de brig.*
19 D'Houdetot, *id.*

Juillet.

15 De Virieu, *Colonel.*
Vaillant de Savoisy, *L.-Colonel.*

Décembre.

13 Labarthe de Thermes, *Colonel.*
29 De Ganay, *Gén. de br.*
31 De Bourbon-Busset, *Gén. de division.*
Guillaumanches du Boccage, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1816.

Mars.

20 Jassaud, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1817.

Juillet.

12 Hulot d'Osery, *G. de br.*

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Broussier, *Gén. de brig.*

Mai.

18 Talon, *Gén. de brig.*
De Périgord, *Gén. de br.*
De Septeuil, *Ch. d'esc.*

Juin.

3 De Chamouin, *Gén. de br.*

1820. — *Août.*

20 De Langeron, *Gén. de br.*
Berger de Castelan.

ANNÉE 1821.

Avril.

8 Matis, *Colonel.*
28 Vatable, *Gén. de brig.*

Mai.

1er Despeaux, *Gén. de div.*
Choiseul-Beaupré, *Gén. de brigade.*
Rochemore, *id.*
Laloyère, *id.*
De Broglie (Am.), *id.*
D'Avisart, *id.*
De Léon (Rohan-Chabot), *id.*
D'Astorg, *Gén. de div.*
Clarac, *Intend. milit.*
De Courbon-Blenac, *Gén de brigade.*
Faverot, *id.*
Joannès, *id.*
Mengin, *Colonel.*
Bon de Lignim, *Gén. de brigade.*
De la Boulaye.
De Goyon.
De Vittré, *Gén. de div.*

ANNÉE 1822.

Janvier.

6 Toutain, *Lieut.-Colon.*

Août.

17 De Lapointe, *Gén. de brig.*
Delpierre, *Présid. honor. de la Cour des Compt.*

ANNÉE 1823.

Juin.

10 D'Argout, *Gén de brig.*
26 D'Hautpoul, *id.*

Juillet.

13 De Polignac (Melchior), *Gén. de brig.*
De Fontenilles, *id.*
25 De Lespinay, *id.*
De La Rochejaequelein, *id*

Août.

13 Danlion.
Lusignan de Cerzé, *L.-C.*
Chabannes de la Palisse, *Gén. de brig.*
Bourdon, *Intend. mil.*
19 De Brissac.
21 De Séran, *Gén. de br.*
De Castries, *id.*
Juchereau de St-Denis, *id.*
Boisdavid, *Colonel.*

Septembre.

3 Delaporte, *Colonel.*
13 Collet de la Madelène, *id.*
De Wimpffen, *Gén. de br.*
15 Ricci, *id.*
22 D'Agoult, *Colonel.*

Octobre.

2 De St-Geniès, *Gén. de br.*
4 Barbarin, *Colonel.*
14 Foullon de Doué, *id.*
De Bergeret, *id.*
17 De Rascas, *Colonel.*
20 Collomb-d'Arcine, *Gén. de brigade.*

Novembre.

3 Simonneau, *Gén. de br.*
Lambot, *id.*
18 Sautereau-du-Part, *id.*
De Courten, *id.*

ANNÉE 1824.

Août.

3 De Pastoret (Améd.).
18 Rendu.
19 De Tamnay, *Gén. de br.*
20 Leclerc d'Ostein.
26 De Foucault de Malembert, *Colonel.*

Septembre.

30 De Roucy, *Colonel.*

ANNÉE 1825.

Mai.

19 André.
Franchet-Desperey.
De Gasville.
De Vanssay.
Redon de Beaupréau, *anc. Int. de la marine.*
De Vaulchier.
Cornet d'Incourt.
23 De Couessin, *Colonel.*
De Saint-Priest, *Gén. de div.*
Manhès, *id.*
De Rotalier, *Gén. de br.*
De Rastignac, *id.*
De Cheffontaine, *id.*
De La Ville-sur-Illon, *id.*
De Landevoisin, *id.*
De la Forest d'Armaillé, *id.*
23 Gauldrée-Boilleau, *Gén. de div.*
Duboutet, *Gén. de brig.*
Label de Lambel, *id.*
Latour-Foissac, *Colonel.*
De Beaumont, *id.*

Juin.

8 Higonet, *Gén. de brig.*
La Forest Divonne, *Col.*
La Roche-Aymon, *id.*
De Naylies, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 De Vennevelles, *G. de br.*
29 Patarin, *Colonel.*
Lebas de Bouclans, *id.*
Thomas, *Intend. milit.*
De Castelbajac.
D'Arbaud-Jouques.
30 De la Rochefoucauld.

Décembre.

17 De Durfort, *Gén. de br.*

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 De Montlivault, *G. de br.*
D'Hanache.
De Cadoudal, *id*
De Lamorre, *Colonel.*
De Bonneval, *Gén. de br.*

Octobre.

22 De Cramayel, *Gén. de br.*
31 De Rauzan.

Novembre.

3 D'Hautefeuille, *Gén de b.*
De Lapisse.
De Lachau, *Colonel.*
De Sainte-Aldegonde (L.-Ch.), *Gén. de br.*
18 Botherel de la Bretonnière, *Contre-Amiral.*

Décembre.

12 De Balsac.
De Chazelles.
De Murat.

ANNÉE 1828.

Septembre.

24 Olivet, *Colonel.*
Raindre, *Gén. de brig.*
De Bérauville, *Colonel.*
Delamalle, *Gén. de br.*

Octobre.

28 De Gestas.

1828. — *Octobre.*

29 De Séran, *Gén. de br.*
De Salle, *id.*
Gavoty, *id.*
30 De Bouillé.

ANNÉE 1829.

Février.

22 De la Serre, *Colon.*
Audoy, *Gén. de brig.*

Octobre.

28 De Lamézan, *Lieuten.-Colonel.*
De Berbis.
29 De Villeneuve.
30 De Breteuil.
De Crillon.
De Bourgoing.
Levavasseur, *Gén. de br.*
Anthoine-de-St-Joseph, *Gén. de division.*
De Salis, *Colonel.*
De Montcalm-Gozon, *Général de brig.*
Duranteau, *anc. C.-Am.*

Décembre.

31 Dutertre, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1830.

Décembre.

27 Roussel, *Gén. de brig.*
Ocher de Beaupré, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1831.

Mars.

1er Croquet - Deshauteurs, *anc. Capit. de vaiss.*
Ponée, *anc Cap. de vaiss.*
Villaret de Joyeuse, *id.*
21 Baradère.
Meslin, *Général de div.*
Mylius, *Général de Brig.*
Parchappe, *Gén. de div*
De Morell, *Gén de br.*
Noël, *Colonel.*
Isoard, *Colonel.*
Thiébault, *Gén. de brig.*
26 Pozac, *Colonel.*
Reissembach, *Colonel.*
Petit-d'Autrive, *id.*

Avril.

20 Rohan de Chabot, *Gén. de brigade.*
Paulin, *id.*
Lamare, *id.*
20 Blin, *Col. de gendarm.*
30 Levaillant, *Chef d'esc.*

Mai.

1er Duprat, *anc. Colonel.*

Juin.

4 De Rigny, *Gén de brig.*
Arnaud, *id.*
Ferroussat, *Colonel.*
Ricard, *Gén. de brig.*
Klein de Kleinenberg, *id*
9 Rogé, *id.*
11 Ruelle, *id.*
Jourdan, *Colonel.*
13 Sers.
14 Adam, *Colonel.*
19 Meyer de Schauensée, *Général de brigade.*
Auvray, *id.*
Braun, *id.*
Guidonnet, *Colonel.*
23 Michel, *id.*
26 Finot, *id*
Longuerue, *Gén. de brig.*

Août.

20 Buchet de Châteauville, *anc. Capit. de vaiss.*

Septembre.

14 Tardieu de St-Aubanet, *Général de brigade.*
Breton, *id.*

Octobre.

5 Châtry de la Fosse, *Général de brigade.*
19 Aversène.
Talabot.
Loubers.
Lemercier.
Sencier.

Novembre.

28 De Turenne.
Pelecier, *Gén. de brig.*

Décembre.

2 Bourlon-Moncey, *Col.*
5 Niepce, *id.*

ANNÉE 1832.

Janvier.

7 Friant.
De St-Aignan (A.).
12 Hendsch, *Gén. de brig.*
16 Denizet, *Colonel.*
Martin, *id.*
17 Vacher de Tournemine, *Général de brigade.*
Vidal de Léry, *Gén. de br.*

Juillet.

31 Bruc, *id.*
Bonnet, *id.*

Août.

16 Joubert, *Cons. hon. à la Cour de Cassation.*
19 Duvivier (R. C.), *Gén. de division.*

Novembre.

16 Noguès, *Gén. de brig.*
Piat, *id.*
Blancard, *id.*
Verbigier de St-Paul, *id.*
Hugo, *id.*
Planzeaux, *id.*
De Feuchères, *Gén. de division.*
Leroy, *Gén. de buig.*
De la Huberdière, *Col.*
Pinot, *Gén. de brig.*
Flocard, *Colonel.*
Daussaguel de Lasbordes *Général de division.*

ANNÉE 1833.

Janvier.

9 Zœpffel, *Gén. de brig.*
Delaneuville, *Int. milit.*
Delmas de la Coste, *Col.*
Gréard, *id.*
De Nettancourt, *G. de br.*
De Hennault, *id.*
17 Bouteiller, *id.*

Avril.

30 D'Oysonville du Pont d'Aubevoye, *Cap. de v.*
Gérodias, *anc. Colonel d'artillerie de mar.*
Doutremont de Minières, *Gén. de brig.*
Boarini, *Colonel.*
L'Espagnol, *id.*
Ocher de Beaupré, *Gén. de brigade.*
Guiraud, *Colonel.*
Cossigny, *Gén. de brig.*
Couche, *Colonel.*
Simon de la Morlière, *Gén. de br. en retraite.*
Kirmann, *Colonel.*

Juillet.

27 Rouen.

Août.

9 Choppin d'Arnouville.

1833. — *Septembre.*
8 De Tilly, *anc. Lieut.-Col.*

Novembre.

19 Tugnot de Lanoye, *Gén. de divis.*

ANNÉE 1834.

Janvier.

5 De Grouchy, *Gén. de div.*
Leroy-Duverger, *Gén. de brigade.*
Thuillier, *id.*

Avril.

14 Chapuis, *Colonel.*
18 Fantin des Odoards, *Général de brigade.*
De Gascq, *Colonel.*
Foucher, *Gén. de div.*
Chadabet, *Colonel.*
De l'Etang, *Gén. de div.*
Brack, *Gén. de brig.*
Marion de Beaulieu, *id.*

Avril.

18 Vergnes, *Intend. milit.*
Ravi, *Gén. de brig.*
Hâtry, *id.*
22 Bazoche, *Contre-Amir.*
27 Pegot, *Gén. de brig.*
Lajard, *Intend. milit.*
Levesque, *Colonel.*
29 D'Haubersart.

Mai.

1er Vachon-Imbert.
14 Gérard, *Gén. de divis.*

Août.

25 Sapey, *Cons.-Maître à la Cour des Comptes.*

ANNÉE 1835.

Janvier.

1er Cuvillier, *Contre-Amir.*
10 De Mandeville, *G. de br.*

Février.

19 Prax, *Gén. de brigade.*

Mars.

16 Berner, *Colonel.*

Avril.

16 Hupais, *Gén. de brig.*
30 Houssin de St-Laurent, *id.*
Guéhéneuc, *Gén. de div.*
Dintrans, *Intend. milit.*
Ballyet, *id.*
Marion, *Colonel.*
30 Boyer, *Gén. de brigade.*
Marthe, *id.*
Fauvart-Bastoul, *id.*
Bougenel, *Gén. de divis.*
Lasnon, *Gén. de brig.*
Picquet, *id.*
Bergère, *id.*
Cournault, *Colonel.*
Jomard, *id.*

Mai.

8 Aymé, *Gén. de division.*
10 Keraudren, *anc. Insp. gén. de santé de la mar.*

Août.

14 Bernelle, *Gén. de brig.*

Décembre.

31 Boissy-d'Anglas, *Intendant militaire.*

ANNÉE 1836.

Janvier.

4 Viennet, *Memb. de l'Inst.*
15 Vilmorin, *Gén. de brig.*

Avril.

29 Durand de Saint-André, *Consul général.*
Cousin, *anc. Ministre.*
Lenormand de Kergrist, *Capitaine de vaiss.*
Mengin-Duval d'Ailly, *Contre-Amiral.*
30 De Massa.
Martin, *Ministre plénip.*
Conte.
Varlet, *Gén. de brigade.*
Menne, *id.*
Lugnot, *id.*
Carré, *id.*
Juncker, *id.*
Nacquart, *id.*
Potier, *id.*
De Jessaint.
Gisquet, *anc. Préf. de pol.*

Août.

4 Aurange, *Colonel.*

Septembre.

4 La Salle, *Intend. milit.*
28 Husson, *Colonel.*

Octobre.

3 Boullé, *Gén. de brig.*

Novembre.

15 Marcotte, *anc. Direct. de l'Adm. des Forêts.*
22 Lalande, *Gén. de brig.*
Paillot, *id.*
29 Jure, *Colonel.*

ANNÉE 1837.

Janvier.

13 Melcion d'Arc, *Int. mil.*
Hecquet, *Gén. de brig.*

Mai.

1er Taylor.
30 Gautier, *Contre-Amiral.*
Barbé, *Gén. de brig.*
Bonard, *Inspect. gén. du génie maritime.*
David, *Cons.-d'Etat.*
Arago, *M. de l'Institut.*
Ricard, *Gén. de brig.*
Désargus, *Colonel.*
Carvalho, *id.*
Legriel, *Gén. de brig.*
D'Errard, *Colonel.*
Morin, *id.*
Locqueneux, *Gén. de br.*
Diettmann, *id.*
Devaux, *id.*
De Goldstein, *id.*
D'Hervey, *Intend. milit.*
Hoffmann, *Colonel.*
Delaire, *Président à la Cour des comptes.*
Gautier, *Sous-Gouvern. de la Banque.*
De Reinach.
D'Houdetot.
31 De Belleyme, *Pr. du trib. de 1re inst. de la Seine.*

Juin.

11 Valleton de Garraube, *Gén. de brigade.*

Juillet.

14 Lavocat.
15 Feisthamel, *G. de brig.*

Septembre.

16 Nau de Champlouis.
29 François, *Gén. de brig.*

Novembre.

3 Corbin, *Gén. de brig.*

Décembre.

12 Husson, *Colonel.*
25 Deloffre, *Contre-Amir.*

ANNÉE 1838.

Février.

9 Valmalète de Coustel, *Col.*

1838. — *Avril.*

12 Henraux, *Colonel.*
27 Duval de Dampierre, *Général de Division.*
27 Girod, *Gén. de brig.*
Calon, *Colonel.*
Baudon de Mony, *Intendant militaire.*
Rabelleau, *id.*
Carcenac, *Colonel.*
Hurault de Sorbée, *Gén. de brigade.*
Duhot, *id.*
De Prévost, *Gén. de div.*
Sigaldy, *Gén. de brig.*
Robert, *Colonel.*
Klié, *id.*
Gorsse, *Gén. de brig.*
Bodson de Noirfontaine, *Colonel.*
D'Astorg (A.), *Général de division.*
28 Orfila.
29 Bérenger, *Membre de l'Institut.*
Feutrier.

Mai.

26 De Villiers du Terrage.
30 Lorois, *Préfet.*

Juin.

14 De Guiroye-Cabé, *Col.*

Septembre.

2 Duport-St-Victor, *Col.*

ANNÉE 1839.

Janvier.

5 Jourdan.

Mars.

4 Méchain, *Consul.*
6 Lainé, *Contre-Amiral.*
8 Rodier, *Dir. de la compt. des finances.*
10 Rendu, *memb. du Cons. de l'Instruct. publique.*

Avril.

20 Rambaud, *Gén. de brig.*

Mai.

22 Budan de Russé, *id.*

Août.

14 Levasseur, *id.*
28 Lemercier, *Colonel.*

Septembre.

15 Laneau, *Colonel.*

Octobre.

18 Duchâtel.

Novembre.

23 Gueswiler, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1840.

Février.

15 Lafontaine, *Gén. de div.*
Le Pays de Bourjolly, *id.*

Mars.

29 Ducroc de Chabanne, *Col.*

Avril.

25 Imbert de Saint-Amand, *Gén. de brigade.*
Guillabert, *id.*
27 De Rochambeau, *Gén. de brigade.*
Berriat, *anc. Maire de Grenoble.*
Letourneur, *Cap. de vaiss.*

Mai.

5 Mignet.
6 De Boubers, *Recev. gén.*
7 Cavenne, *Insp.-génér. des Ponts et Chauss.*

Juillet.

22 Kerdrain, *Contre-Amir.*
28 Thomas, *Colonel.*
Talandier, *Gén. de brig.*

Août.

1er Cochelet, *Cons. gén.*
16 Sansot, *Colonel.*

Octobre.

29 Verdun, *Intend. milit.*

Décembre.

10 De Las Cases.

ANNÉE 1841.

Février.

20 D'Y de Résigny, *G. de br.*

Avril.

19 Chapelié, *Lieut.-colon.*
28 Gicquel des Touches, *Capit. de vaisseau.*
Boucher, *Dir. des ports.*
Lacoudrais, *Commiss.-gén. de marine.*
De la Maisonfort, *Gén. de division.*
Barthélemy, *Colonel.*
Thirat de Saint-Agnan, *Intendant militaire.*
28 Dulac, *Gén. de brig.*
Carrelet, *Gén. de div.*
Michel, *Colonel.*
Regnault, *Gén. de brig.*
Raoul, *id.*
Urvoy de Closmadeuc, *id.*
De la Fizelière, *Colonel.*
Répécaud, *id.*
Gleizes, *id.*
29 Delarue.
Gréterin, *Direct. gén. de l'ad. des Douanes.*
Boursy.

Juin.

22 Fontaine, *Architecte.*

Août.

17 Lyautey, *Gén. de brig.*
Korte, *id.*

Septembre.

29 Perrot, *Gén. de brig. id.*

Octobre.

12 Frank-Carré, 1er *Prés. de la Cour d'appel de Rouen.*
Mesnard, *Cons. à la Cour de cass.*
14 Ballon, *Gén. de brig.*
20 Burignot de Varennes.
25 Ginguené, *Gén. de brig.*

Novembre.

9 Vauvilliers, *Colonel.*

Décembre.

18 Pellenc, *anc. Préfet.*

ANNÉE 1842.

Janvier.

5 Challaye, *anc. Cons. gén.*
8 Parnajon, *Col. du génie.*

Février.

26 De Coisy, *Gén. de div.*

Mars.

8 Vernet (Hor.), *Peintre.*

Mai.

6 De Tallenay, *Min. plén.*
Denois, *Consul gén.*

Juin.

26 A. de St-Priest.

Septembre.

6 Andréa de Nerciat, *Capitaine de vaisseau.*

1842. — *Septembre.*

29 Lefaivre, *Col. du génie.*

Octobre.

2 De la Torre, *Colonel.*
9 Appert, *Intendant milit.*
Poirot, *Col. d'état-maj.*
24 Courtot, *Gén. de brig.*
De Gouvenain, *id.*

Novembre.

13 Normand, *Colonel.*
22 Amilhau, 1er *Président de la Cour d'ap. de Pau.*

ANNÉE 1843.

Janvier.

29 Hermann, *Colonel.*

Février.

4 Pillet-Will, *Régent de la Banque de France.*

Mars.

17 Petitot, *Colonel.*

Avril.

3 De Lacoste du Vivier, *Gén. de brigade.*
18 Secondat, *Directeur des construct. navales.*
19 Marnier, *Colonel.*
Dubouchet, *Intendant militaire.*
Evrard de St-Jean, *id*
Mathieu de Boissac, *Col.*
Gosse de Sorlay, *id.*
Boucher de Morlaincourt, *Colonel.*
Boyer, *id.*
Vesco, *Gén. de brig.*
Charon, *Gén. de Div.*
20 Blanquart de Bailleul, *Archevêque de Rouen.*
28 De La Moussaye.
29 Buffault, *Cons.-Maître à la Cour des compt.*
30 Chaper.
Thieullen.

Mai.

1er Faivre, *Insp. gén. des Ponts et Chaussées.*
Mallet, *Inspect. divis. des Ponts et Chaus.*
Rousselin, 1er *Pr. de la C. d'appel de Caen.*
Hébert, *Anc. Ministre.*

Juin.

15 De Plazanet, *Col. ret.*

Juillet.

27 Bénard *dit* Fleury, *Col.*

Août.

6 Pelissier, *Gén. de brig.*
Cavaignac, *Gén. de div.*
Jusuf, *Gén. de brig.*

Septembre.

2 Benoît de la Paillonne, *C.*
Phelippeaux, *id.*
8 Davesiés de Pontès, *id.*
Marrier de la Gatinerie, *Comm. gén. de la Mar.*
28 Dupouey, *Colonel.*
Gilbert, *id.*
Chambon, *id.*
Guibout, *id.*

Octobre.

19 Delannoy, *Gén. de br.*
23 De la Riboisière.

Décembre.

4 Tellier de Blanriez.
20 De Smidt, *Colonel.*
Tartas, *Gén. de brig.*
Foy, *id.*
29 De La Rochefoucauld, *Ministre plénipot.*

ANNÉE 1844.

Janvier.

2 Lambert, *Intend. milit.*

Février.

2 Clément, *Colonel.*

Mars.

17 Stoffel, *Colonel.*
De Bruno, *Col. retraité.*

Avril.

14 De Tarlé, *Gén. de div.*
Benet de Montcarville, *Colonel.*
Benard, *Intendant milit.*
Laurens, *Colonel.*
Poinsignon, *Gén. de br.*
Thomas de Dancourt, *Colonel.*
Dubarry de Lesquerron, *Colonel.*
Augoyat, *id.*
Thierion, *id.*
Corréard, *Gén. de br.*
Maillart, *Colonel.*
Barthélemy, *id.*
Blondel, *Inspect. gén. des finances.*
24 Paganel.
Chevreul, *M. de l'Inst.*
25 Rigodit, *Contre-amiral.*
Hamelin, *id.*
26 Kermaingant, *Insp. gén. des Ponts et chauss.*
28 Chenin, *Colonel d'artil.*
29 Thomas, *Payeur central du Trésor.*
30 Passy (Antoine).
Barbet (H.).

Mai.

4 Mater, 1er *présid. de la Cour d'ap. de Bourges.*
De Daunant.
22 Pasquier (Jules).

Juin.

18 Legrand (Vict.).
24 Druot, *anc. colonel.*
28 Legoarant de Tromelin, *Contre-Amiral.*
Roy, *Capit. de vaiss.*
30 Randon, *Gén. de div.*
Lechesne, *Gén. de brig.*
Le Breton, *id.*
Gachot, *id.*
De la Tour du Pin, *Gén. de brigade.*
Noël, *id.*

Juillet.

11 Rapatel, *Colonel.*
19 De Strada.

Septembre.

16 Lepetit de Brauvillers, *Colonel d'Etat-Maj.*
Champion, *Colonel.*
Husson, *Gén. de div.*
Marmion, *Colonel.*
Dorlodot des Essarts, *Gén. de brigade.*
18 Campariol.
Roguet, *Gén. de brig.*
Morris, *id.*
Thiery, *id.*
28 De Ricard, *id.*
Maizière, *id.*
De Macors, *Colonel.*
Eynard, *id.*
30 Doré de Nion.

Octobre.

19 De Jarnac.
30 De Lutteroth.

Novembre.

4 Saint-Cric, *Colonel retr.*

1844. — *Novembre.*
16 Barrot (Ad.), *Cons. gén.*
7 Clément.

Décembre.

7 Duprat.
10 Besaucèle, *Colonel ret.*
12 De Lavalette.
21 Delassaux, *Comm. supér. des bâtimens à vapeur de la Méditerranée.*

ANNÉE 1845.

Janvier.

8 Laplace, *Contre-Amiral.*
De Fitte de Soucy, *Gén. de brigade.*
10 Jayr, *Ancien Ministre.*
17 Souilhagon de Bruet, *Intendant militaire.*
Cabanel de Sermet, *Intendant militaire.*
19 Ali-Ben Ba Ahmed, *Khalifat de Constantine.*

Février.

23 Dumont, *Colonel.*
Marey, *Gén. de div.*
Robert, *Intendant milit.*
De Launay, *id.*
Genty de Bussy, *id.*
Lefébure, *Col. d'artill.*
Besse, *id.*

Avril.

15 Bentabole, *Colonel.*
Kœnig, *Gén. de brig.*
Brisson, *id.*
Paris, *Colonel.*
Apchié, *id.*
Lebas, *id.*
De Chalendar, *Gén. de br.*
Charpentier, *Col. d'art.*
Olry, *Colonel du génie.*
Lenoir, *id.*
17 Dagnan, *Intend. milit.*
20 Macarel, *Cons. d'État.*
24 De Lacretelle, *Membre de l'Acad. française.*
Thierry (Aug.), *Membre de l'Institut.*
Flourens, *Secrét. perpét. de l'Ac. des Sciences.*
Ingres, *Membre de l'Ac. des Beaux-Arts.*
Passy (Hippolyte), *anc. Ministre des Finances.*
26 De Lagau, *Consul. gén.*
Cosmao - Dumanoir, *Contre-Amiral.*
26 Bernard, *Inspect. génér. des trav. hydrauliques.*
27 Brou, *Capit. de vaiss.*
Génie.
Siméon.
Montanier, *Direct. du mouvem. gén. des fonds.*
Dumas, *Memb. de l'Inst.*
Germeau, *anc. Préfet.*
De Bonnard, *Insp. des mines de 1re cl.*
Bellocq.
Du Moncel, *Gén. de brigade.*
Caminade, *id.*
Morin, *Colonel.*
De Salles, *Gén. de brig.*
28 Du Chastel, *Gén. de brig. en retraite.*
Letors de Larray de Valenceau, *Colon. en r.*
Fain (Cam.).

Mai.

4 Desmazières, *1er Présid. de la C. d'ap. d'Angers.*
Plougoulm, *avocat gén. la Cour de cassation.*
14 Reynard.

Juin.

19 Brunet-Denon, *Gén. de brigade.*
Croissant.

Juillet.

3 Arnault, *anc. Préfet.*
6 Maumet, *Colonel.*
19 D'Escayrac de Lauture.
24 Desfossés, *Cap. de vaiss.*
29 Leprédour, *Cont.-Amir.*

Août.

20 Reveux, *Gén. de divis.*
Guiroye, *Intend. milit.*
Herbillon, *Gén. de brig.*

Septembre.

9 Talandier, *Gén. de brig.*
De Polignac, *id.*
D'Escrivieux, *id.*
28 Boério, *Colonel.*
Cazac, *Colonel.*
30 De Bellonet, *Gén. de br.*

Octobre.

8 Dehaies de Montigny, *Colonel.*

Novembre.

7 Boquet, *Gén. de brig.*
Mahérault, *Cons. d'Ét.*
7 Bonet, *Colonel.*
9 Duhamel, *Colonel retr.*
Chadeysson, *Colonel.*

Décembre.

1er De Billing, *Ministre plénipotent.*
9 D'Amilly.
13 Zédé, *anc. Préfet.*
23 Radoult de Lafosse, *Gén. de brigade.*
24 De Chasteau (E.), *chargé d'affaires, gérant du Consulat de Tanger.*
26 His de Butenval, *1er Secrétaire d'ambass.*

ANNÉE 1846.

Janvier.

25 Leroy de Saint-Arnaud, *Gén. de brigade.*

Février.

6 Vicat, *Ingén. en chef, des Ponts et Ch.*
9 Danycan, *Cap. de vaiss.*
De Peronne, *id.*
Mathieu, *Cont.-Amiral.*
15 Lafaurie, *Cons.-Maître à la Cour des Compt.*

Mars.

6 Camou, *Colonel.*
15 Allouveau de Montréal, *Colonel.*

Avril.

13 Oger, *Avocat.*
15 Blangine, *Gén. de brig.*
22 Favereau, *Colonel.*
Galinier, *id.*
Waldner de Freundstein, *Gén. de brigade.*
D'Estissac de la Rochefoucauld.
Perrin-Solliers, *Colonel.*
Bourjade, *id.*
D'Arnaud, *Intend. mil.*
Dubois, *id.*
Delattre, *Colonel.*
François, *id.*
De Lussy, *id.*
Domergue, *id.*
Duport de Pontcharra, *id.*
Perchain, *id.*
Cathala, *id.*
Moizin, *Médecin Insp. du Cons. de santé des armées.*

1846. — *Avril.*

22 Rothwiller, *Colonel.*
26 Preaux-Locré, *Colonel.*
Gérard, *id.*
De Gérente.
Vauvilliers, *Inspect. gén. des Ponts et Chauss.*
De Baudre, *Inspect. div. des Ponts et Chauss.*
Gagnon, *Colonel.*
Graëb, *Capit. de vaiss.*
Bellanger, *id.*
Legrandais, *id.*
De Suin, *id.*
Gobert de Neufmoulin, *Col. d'art. de marine.*
Leroux, *Dir. des constr. navales.*
27 Nouton.
29 Bignon, *Maît. des comp.*
30 Alix-Desgranges, 1er *Secrét. interpr. pour les langues orientales.*

Mai.

2 De Fulque d'Oraison, *Colonel.*
5 Odier.
6 Rousselle, *Insp. gén. de l'Université.*
Serres, *Memb. de l'Inst.*
De Mirbel, *id.*

Juin.

21 Almeras, *Colonel.*

Juillet.

22 Thiéry, *Colonel.*

Août.

21 Levaillant, *Colonel.*
Picouleau, *Colonel.*
31 Piscatory.

Septembre.

11 Legendre, *Gén. de brig.*
12 Romphleur, *Colonel.*
18 Dumas, *Colonel.*
Guicherd, *id.*
12 Clerc, *id.*
27 De Glücskberg.

Octobre.

1 Benoist de Champmontant, *Colonel.*
Bertrand, *id.*
8 Sers, *anc. Préfet.*
29 Bérard, *Cap. de vaisseau.*

Novembre.

16 Lanthonnet, *Gén. de brig.*

Décembre.

24 Brenier.

ANNÉE 1847.

Janvier.

4 Pascal, *anc. Préfet.*
Barthélemy, *id.*
Mancel, *id.*
Roulleaux du Gage, *id.*

Février.

18 Reverdy.
20 De la Coste, *anc. Préfet.*

Mars.

1er Duchemin, *Gén. de brig.*
Reinhardt.

Avril.

22 De Joly, *Gén. de brig.*
De Bremont d'Ars, *id.*
Neumayer, *id.*
Toirac, *Col. d'Ét.-maj.*
De Rostang, *Int. mili*
22 Lardenois, *Colonel.*
Bergounhe, *id.*
Pellion, *id.*
Caussade, *id.*
Mariez, *id.*
Massu, *id.*
Négrier, *id.*
Paulin, *id.*
Lapie, *id.*
Buttafoco, *id.*
Daumas, *id.*
25 Giraud, *Memb de l'Inst.*
Naudet, *id.*
Le Clerc, *id.*
Fouquier, *Médecin.*
28 Dutilleul, *Proc. gén. près la C. des Comptes.*
Vernes, *Sous-Gouvern. de la Banque.*
Hernoux, *Cont.-Amir.*
Buglet, *Capit. de vais*
Ricaudy, *id.*
Gaultier de la Ferrière *id*
Layrle *id.*
29 Boullé.
Bret.
De Villeneuve.
Brun.
Auber, *Memb. de l'Inst.*

Juillet.

23 Morvan, *Gén. de brig.*
Delaunay de la Mothaye, *Colonel de gendarm.*

Août.

8 Renault, *Gén. de brig.*
Bouaissier de Bernouis, *Intendant milit.*
Faivre, *Colonel.*
De l'Admirault, *Colonel.*
Richepance, *id.*
25 Laurencin, *Cap. de vaiss.*
29 Gillant, *Colonel.*

Septembre.

18 De Bois-le-Comte, *Gén. de brigade.*
Despérais de Neuilly, *Colonel.*
22 Gaullier *Col. d'Ét.-maj.*
23 De Chabannes la Palice, *Gén. de brig.*
26 Groult de Beaufort, *Col.*
De Rilliet, *Colonel de lanciers.*

Octobre.

27 Dubois de Saligny.

Novembre.

3 Simon Lorrière, *Gén. de brigade.*

Décembre.

19 Deshorties de Beaulieu, *Colonel.*
21 De Villiers du Terrage, *Insp. gén. des Ponts et chaussées.*
Brière de Mondétour, *Insp. divis. des Ponts et chaussées.*
Goury, *id.*

ANNÉE 1848.

Janvier.

19 Scribe, *de l'Ac. franç.*
23 Roche, *Colonel.*
Le Flô, *Gén. de brig.*
Cousin de Montauban, *Colonel.*
Bourdon, *Insp. et Cons. hon. de l'Université.*

1848. — *Juillet.*

8 Rolin, *Colonel.*
Escande, *id.*
Destang, *id.*
Sauvan, *id.*

Août.

23 Bouillon, *Lieut.-col. de de la garde nat. de Paris.*

Septembre.

Ménard Saint-Martin, *Gén. de brigade.*

Octobre.

24 De Mainville, *Gén. de brigade.*
Raoul, *id.*
Gambier, *Col. d'artill.*
Lesbros, *id. du génie.*
Mayr de Baldegg, *id.*
Servatius, *id.*
Valéry de Siriaque, *Col. d'Etat-major.*
Aigoin de Falguerolle, *id.*
Weyler de Navas, *Intend. militaire.*
Vanheddeghen, *Colonel command. de place.*
42 Blachier, *Colonel.*
Lemonnier, *id.*
Hanus de Maisonneuve, *Colonel.*
Chompré, *id.*
Juhel, *id.*

Décembre.

11 Du Poilloué de St-Mars, *Colonel.*

ANNÉE 1849.

Fevrier.

2 Vaudrey, *Col. en retr.*
21 Thiénot, *Colonel.*

Avril.

30 De Coulibœuf de Blocqueville, *Gén. de brig.*
Massoni, *id.*
Jacqueminot, *Colonel.*
Beltramin, *id.*
Bousson, *id.*
Drumel, *id.*

Mai.

2 Minard, *Insp. gén. des Ponts et Chauss.*
3 Biot, *de l'Institut.*
3 Nonay, *Cap. de vaisseau.*
H. de Villeneuve, *Cap. de vaisseau.*

Juin.

6 Jobert de Lamballe, *chirurgien.*
23 Duchaussoy, *Gén. de br.*
Courand, *Colonel.*
O'Keeffe, *id.*
25 De Goyon, *id.*
Cavaignac, *Gén. de brig.*
Reybell, *id.*
Sauboul, *id.*
Forey, *id.*
Buisson, *Colonel.*
D'Alphonse, *id.*
30 Levaillant (Ch.), *Gén. de brigade.*
Mollière, *id.*
Bouat, *Colonel.*

Juillet.

12 Thiry, *Gén. de brigade.*
Paris de Bollardière, *Intendant militaire.*
De Ripert. *Colonel.*
17 Lapeyre, *Gén. de brig.*
18 Bellanger, *Capitaine de vaisseau.*

Officiers, par ordre de promotion.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Mayer.
Petiet.
Manset (Régis).
Petit.
Bertrand Sivray.
Martin, dit Charly.
Jacquin.
Passinges de Préchamp.
Bourdé.
Laignel.
Malé.
Davenière.
Guigard.
Chev. Tilloy.
Peyrot.
Puton.
Jobert.
Kaille.
Sauce.
Perrot.
14 Martin.
Fournier.
Danglade.
Boulet.
Drouault.
Jeanson.
Mercier (Quesnot).
Prués.
Petit.
Jacobi.
Ranchon.
Poussin.

Juillet.

5 Estève.
Lezurier de la Martel.

ANNÉE 1805.

Décembre.

26 Esnard.
Renard.
De Saint-Loup.

ANNÉE 1806.

Mars.

14 Dupin.
Treuille de Beaulieu.
Charpentier.

Juillet.

8 Thomas.

Novembre.

9 Strub.
22 Bevière.

Décembre.

31 Boissy.

ANNÉE 1807.

Mai.

14 Demengeot.
Descareaux.
Gouniou de St-Léger.
Nicolas.

Juin.

3 Puisoye.

1807. *Juin* —
28 Lapointe.
Juillet.
7 Muller.
11 De Calès.
Marigner.
Septembre.
9 Terrier de Palente.
10 Lebrun.

ANNÉE 1808.
Février.
18 Perquit.
Juillet.
5 Mellet.
Fieux.
19 Lavergne.
Septembre.
18 Dudouit.
Novembre.
12 Cornud.
14 Dutoya.
17 Martin.
25 Vivien.
Moreno, *dit* Petit.
Décembre.
8 Schweickert.
19 Hervilly.
Bourdon.

ANNÉE 1809.
Mars.
10 Durivau.
13 Larcher de Chamont.
26 Jannon.
Avril.
23 Brosset.
Mai.
5 Vadet.
Juin.
5 Albert.
Martenot.
Perrier.
10 Livremont (de).
27 Castillon.
Juillet.
9 Bizard.
Thérin.
17 D'Espinchal.
Heckmann.
Galland.
23 Roussillon.
Août.
14 Musnier.
Rougelin.
Douin.
15 Charel.
Septembre.
3 Desprez.
Décembre.
17 Monnot.
22 Dereix.
Brechtel.

ANNÉE 1810.
Mai.
26 Trupel.
Juin.
23 Bruyère.
Août.
28 Durand.
Joliclerc.
Décembre.
29 Lyautey.
31 Gritte.

ANNÉE 1811.
Mai.
7 Borde.
16 Ducharraud.
18 Dornal-Deguy.
20 Lambert.
Costes.
Lasalle.
Juin.
22 Hoffmeyer.
24 Moullet.
27 Perussel.
30 Trouvé.
Août.
6 Berlier.
Larché.
Theurel.
Balleroy.
Beugnat.
Martinet.
Avrouin.
Alexandre.
Vallantin.
Rimel.
Martin.
Octobre.
7 Chaufard.
Novembre.
6 Feuillade.
6 Remy.
Décembre.
3 Millard.

ANNÉE 1812.
Janvier.
29 Mathivet.
Février.
27 Collombel.
Mars.
16 Marc.
25 Surdun.
Avril.
13 Neveu.
25 Lecurel-d'Escoreaux.
Couderc.
Juin.
17 De Bourbel-Montpinço
Juillet.
1er De Pinteville.
31 Poudret de Sevret.
Août.
9 Guillot.
10 Griffet de Labaume.
20 Garnier.
Denelle.
Septembre.
2 Tachon.
Bonnefoy.
Rotanger.
23 De Pommereul.
Aubert.
Octobre.
8 Galichet.
11 Denou.
Bonfillion.
Delaville.
12 Mouroux.
Labeyrie.
Jacobé.
18 Daubenton.
Lespinette.
Pigeard.
Molard.
Pallié.
Gaignot.
Remlinger.
Novembre.
19 Jolain.
Joly.
21 Dornier.
Lian.

1812. — *Décembre.*

5 Leduc.
25 Sachon.

ANNÉE 1813.

Février.

5 Laverge.
11 Larriu.
12 Dugua.
Dauzas.
Mauric.
21 Biget.

Mars.

16 Laborde.
Lion.
26 Tessier de Marguerittes.

Avril.

6 Charpentier.
Maréchal.
Dreturié.
8 Marthez.
10 Meneval.
14 Cayre.
Barry.
21 Leclerc.
Coppier.
24 Mondet.
Daniel.
28 Barrin.

Mai.

4 Audigane.
14 Sainte-Terre.
Vuaille.
15 Chabert.
16 Euvrard.
Mancel.
17 Pons.
28 Pion.

Juin.

12 Govean.
Rousselot.
14 Marthe.
Jabin.
Collet.
Flamant.
Laporte.
Galimand.
Bernard.
Debay.
Pollosson.
Manhes.
Lecocq.
Picard.
De Lentivy.
18 Roy.
Secourgeon.
Boyer de Peyreleau.
21 Perrin.
Chopard.
Boulard.
Bouzinac.
Boissin.
Joud.
28 Riquet.
Rozat.
29 Blanc.

Juillet.

11 Lecuirot.
David.
Duval.
Crouet.
13 Labouilhe.
Delmas.
Leroy.
Filanchier.
Picot.
Termelet.
14 Sommellier.
Rougeot.
Pelletier.
22 Lapointe.
Desgodins.
Fayard.
De Lamarre.
Barte de Ste-Fare.
28 Viret.

Août.

2 Jacquelin.
5 Amadieu.
Cauet.
Rudloff.
16 Bailleux.
Missonnier.
Rouillard.
Courreges.
Tailhan.
Golzio.
Bureau.
17 Barré.
30 Pelée.
Caillot.
Bosquet.
Leclerc.
Cailly.

Septembre.

5 De Gualdi.
Bresse.
7 Saux.
De Bruno.
Vidal.
Rossy.
Doutrelaine.
14 Paris.
Dumont.
Braun.
Durbach.
Rochard.
Dacheux.
Divat.
Mounier.
Maillard de Liscourt.
Béranger.
De Blay.
Avio.
Delisle.
19 Brocq.
Pecheur.
Lageon.
Godin.
22 Micheau.
25 Richard.
27 De Louvencourt.
28 Blondel.
Brucelle.

Octobre.

8 Keller.
10 De Reiset.
12 Douay.
15 Bonafous.
De Bauffremont.
23 De Coussy.
24 Martel.
28 Bataille de Tancarville.

Novembre.

6 Couin.
7 Hazon.
10 Leturgé.
Perrossier.
Jacob.
19 Deschamps.
Bedos.
De Laidet.
Gresse.
Paon.
Fraboulet de Villeneuve.
Bouttier.
De Folard.
Jacques-Jean.
Morand.
Ricard.
Solier.
Ducasse.
Tortel.
Cartier.
Soyer.
25 Burel.

1813. — *Novembre.*

25 Odinot.
Sognot.
Chomeau.
Rœderer.
Ferrouillet.
Gachet.
Mongin.
Eys.
Vivien.
Plazanet.
Scheille.
Lamarque.
28 Montagnière.
Izar.
Germain.
Léger.
Gillet de Kerveguen.
Blondon.
Heuillet.
Rebsomen.
Levé.
Praets.
Blanc.
Bunis.
Peitz.
Saisset.
Scribe.
Ladroitte.
Moulin.

Décembre.

3 Bazin de Fontenelle.
Schmitz.
Fonvielhe.
Fournier.
4 Dermoncourt.
Lemoyne.
Leblanc.
Delafaye-Joyenval.
Cazner.
Maugé.
Duguen.
Vesuty.
10 Barois.
24 Roudier.

ANNÉE 1814.

Janvier.

8 Barthélemy.
Arnaudet.
13 De Contamine.
18 Bacot.
21 Paolini.
22 De Caupenne.

Février.

6 Moulin.
18 Freslon.
18 Achard.
Lallemand.
19 Reiset.
21 Laborde.
25 De Polercky de Polerecka.
De Montenol.
Patoureau.
De Kock.
Jung.
Debonnaire.
Girard.
26 Cabot de Lafare.
Cetty.
Manson.
Benoît.
Biollet.
Vidal.
Vaudry.
Maréchal.
Puthaux.
27 Du Puy.
Vincent.
Toussainct.
Schmitt.
Limbourg.

Mars.

12 Serra.
Gault.
Dufour.
Lepin.
Binant.
15 Rivet.
Michelet.
Guillermin.
Merdier.
Planat.
16 D'Andlaw.
Pierre.
Vessilier.
Godard.
Denuelle.
Taillefer.
17 Auguis.
Prelier.
Emy.
Beissac.
Gibert.
23 Bertrand.

Mars.

23 De Mesgrigny.
De Canouville.

Avril.

2 Pison de Malbourget.
Franjon.
Bernelle.
2 Brunet.
Peschot.
3 De Folard.
Molart.
Cecire.
Jolly.
De Montarby.
Aguy.
Wolbert.
4 Adnet.
Pantin de Wilder.
Dequersonnière.
Sauvaget.
5 Debut.
Poilly.

Juillet.

25 Denis Lagarde.
29 Combes Brassard.
De Varaigne.
Biot.
Jaume.
Arrazat.
Morin.
Rajon.
Daigre.
De Mailly.
Prévost.

Août.

5 Dampmartin.
Borson.
Dey.
7 Desfontaines.
Wuillaume.
Blandin.
9 D'Auberjon de Murinais.
Leclerc.
10 Chonet de Bollemont.
De Tocqueville.
Gaillard.
12 Deleuze.
15 Fontaine.
De Saint-Ayrans.
17 De Verteillac.
18 Legolias.
20 Duperche Duchasble de Mesnilhaton.
22 Esponty de Ste-Avoye.
De Breuil.
Legoûz du Plessis.
23 Hinkelbein.
24 Gelibert.
Levavasseur.
Longiqueue, *dit* Lelong.
Léopold.
Chevillard.
Legay d'Arcy.

1814 — *Août.*
24 Becker.
De Montailleur.
Meslier de Rocan.
28 De Busseul.
30 Deprieck.
Joubert.
Duhesme.
De Maussion.
Chapuis.
Holgard.
Bonnet.
Lalance.
Meyer.
D'Ecquevilly.

Septembre.

1er Leblanc de Lacombe.
D'Arbalestrier de la Gardette.
6 De Kergariou.
8 De Plancy.
11 Roux.
14 De Nettancourt.
17 De Vaugiraud.
21 D'Hunolstein.
Tardivert du Repaire.
28 Brulley de St-Remy.
30 Véron.

Octobre.

3 Grard de Saint-Marsault-Delamarthonie.
12 De Montigny.
Puis.
Weygold.
14 Rolland.
15 Bourdin.
De Cressac.
Villemereux.
Melune.
Bailly.
Chonez.
Dufresne.
Ducasse.
Cramayel (Fontaine de)
Minal.
Lajoye.
Raynaud.
Davout.
Pastre-Verdier.
Sounié.
Justeau.
De Chalus.
Durye.
Compris.
Darru.
Roux du Rognon de Rochelle.
Disson.
15 Audry.
Metreaud.
Lebeschu.
19 Bruys de Charly.
24 Lenoir de Lanchal.

Novembre.

1er Reynaud.
Serveaux.
De Martel.
De Pressac.
Rollet.
De Tournadre.
Bonne.
Sabazan.
2 Girard.
Goulard.
Lemoro de Lafaye.
Griault.
Braun.
Romand.
Lochet de Vaudidon.
Baron.
Bizailon.
Durand.
Dambly.
Dupuy de Dienne.
Picard.
Horric de la Motte.
Veron-Reville.
Bellefont.
Faraguet.
Thiriet.
Theubel.
Lac.
Lespérut.
Guillaume.
Grasson.
Pascal.
3 Vialetes de Mortarieu.
Poyferré de Cère.
Delespinay.
De Mique.
9 Reille.
Fontenay (de).
11 De Béthune-Sully.
12 De Fouchier.
14 De Latourette-Portalès.
24 Goyon.
29 Thiry.

Décembre.

17 Brame.
22 De Grille.
De Ruffo de la Fare.
De Lassonne.
Komierowski.
Antoine d'Agoult.
24 De Maleteste.
27 Shée.
Fenis-de-Laprade.
Dianous.
Emy.
28 Dupont (de l'Eure).
Chersier.
31 Daudy.

ANNÉE 1815.

Janvier.

2 Poilloue de Saint-Mars.
7 Lucas.
Martin d'Auch.
11 Boisrot.
Lemotheux d'Audier.
13 Simon.
16 De Dampierre.
17 Duvivier.
Parfait.
Vincent.
Ferraudy.
Alexandre.
Vidal de Vallabrègue.
De Vallier Montagut.
D'Albenas.
Ferrand de Saudrecourt.
Caron.
Dubaret.
Combe.
Lejosne.
Mathieu.
Préau.
Bergier.
Guérin.
Bourgeois.
18 De Terray.
Charrier de Senneville.
25 Foache.
Falaiseau.
Duclaux.
Tuault de la Bouvrie.
27 Morizot de Marzy.
Bella.
Perrier.
Bertrand.
Charmet.
De Saint-Marc.
De Maupas.
De Beurges.
Demaupas.
Dumont.
Philippon de Monbel.
Lapostol.
Bellancourt.
Guinle.
Lerminier.
Luccio.

1815. — *Janvier.*

27 La Chauvillière.
Barberet.
De Bougainville.
Bosquette.
Deblée.
Albert.
Grégoire.
Devaux.
Binet.
Villain.
Vuillé.
Cherrier.
Demonceaux.
Darnaud.
Courvoisier.
Peyris.
De Belleval.
Delarche.
28 De Croismare.
De Brunet.
De Lasteyrie du Saillant.
31 Coutard.
Chevalier.
Durosey.
Bourgnon de Layre.
Demoge.
Jacquin.
Tardivy.

Février.

1er Pasquier.
De Bonchamps.
11 Dubois.
14 Cachardi.
Cavailher.
Goll.
Jeulain.
Corvisart.
Lagé.
Dauriac.
Marié-Duplan.
Edeline.
Audouit.
Guiot.
Lamacq.
Allemacher.
Raffard de Marcilly.
15 Collardeau de la Forest.
Bonnafos de la Mothe.
Dargent de Deux-Fontaines.
18 Blanquart de Bailleul.

Mars.

1er Burgraff.
9 Leclerc.
12 Laffitte.
14 De Verdilhac.
De Borély.
16 Gentet de la Chesnelière-Duplessis.
17 Contancin.
Ressejac.
D'Esebeck.
Limosin.
Erhard.
Adam.
Chépy.
Failly.
Auguste Martin.
Secretain.
Mac-Sheehy.
Huissoie.
Mathieu.
Lacretelle.
Gouland.
Dranguet.
Racenet.
Sinety.
Gleise.
Picard.
Bial.
De Courvol.
Guyot.
Poincignon.
Vallat.
Boumard.
Lebre.
Monneret.
Roussel.
Frapart.
Morlaincourt.
Pernot.
De Mutrécy.
Tardif.
André.
De Capol.
Broilliard.
Millordin.
Dupré.
Mouillard.
Rozier.
Dure.
Bérard.
Destoquois.
De David des Etangs.
Michelet.
Levasseur.
Roux.
Digard.
Carrère.
De Rison.
19 Maréchal.
Miquelard.
20 Lefranc.
21 Billot.
23 Raoul de Montmorency.

Avril.

5 Chapelle.
Decos.
Vitrac.
Manson.
Mayerette.
Ricard de Villeneuve.
Marion de Gaja.
Boudard.
De Montcalm.

Mai.

23 Gross.
Felber.
Bourguignon.

Juin.

4 De Turgy.

Juillet.

15 Dufossé de Castera.
De Bastard.
De Tribout.
De Giraud.
Pasquet de St.-Projet.
Darsonville.
Reculot.
De Charlus de la Borde.
De Lescure.
Lyonnard de la Girennerie
Liniers.
Guyomart de Kervallos.
DuCouedic de Kergoualer.
Morin de la Vallée.
Delaveufve Du Chenoy.
Lebas de Girargy.
Legros de Marcy.
D'Eymeric.
De Bourge.
De Bernardi.
Tassy de Montluc.
De Guise.
16 D'Osmont.

Septembre.

20 Prevost de St-Cyr.

Octobre.

18 De Capdeville.

Novembre.

1er De Cendrecourt (R.)
Paiquet de Lagarde.
Mirandot - Dubourg de Geney.
Malmazet de St.-Andéol.
Fournier de Pellan.

1815 — *Décembre.*

6 De Contamine.
26 De Laleu.
Charlier de Vrainville.
29 De Narbonne-Lara.
Landry-de-Saint-Aubin.
Nypels.
De Sainte-Marie.
De Mortarieu.
30 Gonthier Cluseau de Biran

ANNÉE 1816.

Janvier.

10 Lechartier de la Varignière.
15 De Geslin.
16 De Rouillac.
De Fortia.
De Montmorency.
De Vigny.
De Pons.
Legardeur de Tilly.

Février.

10 De Schaller.
Fer.
21 Delacroix.

Mars.

7 Dudon.
20 De la Bretonnière.

Septembre.

30 Delor.

ANNÉE 1818.

Juin.

1er De Malartic.

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Viguier.
Chapuis.
Baldayroux.
Bedat.
François.
Brun.
Couet de Lorry.
Devaux.
Panon du Hazier.
Gand.
Lacroix-Martin.
Marquer.
Massonpierre.
Mundtviller.
Moulin de Mousset.

Mai.

18 Cassaing.
30 De Saint-Mars.
De Cordès.

Juin.

3 De Fayet.
De Maillardoz.
9 D'Aubier.
14 D'Agon de la Contrie.

Juillet.

5 Perinelle Dumay.
Bocher.
Chavannat.
19 Decazes.
Maurice.

Août.

24 Lardos.
De Bizemont.
De Bouillé.
De la Tour-du-Pin.
Barré.
De Saporta.
Pellechet.
De Léautaud-Donine.

ANNÉE 1821.

Avril.

8 Bonne.
23 Le Bœuf.
De Mauroy.
Renaud de Vilback.
Normand.
25 De Tourdonner.
Cools Desnoyers.
Fournier.
Tombe.
Maret.
Duperreux.
Teste.
Pas de Beaulieu.
De Chambrun.
Deshorties de Beaulieu.
Bontems-Lefort.
De Heidegger.
Rosselet.
Pertuisot.
De Fayet.
Dupetit.
Chitry.
Borgarelli d'Ison.
Dillon.
Vivent.
Augier de Montgrenier.
Gastebois.
Delaunay.
Lamoureux de la Genetière.
25 Cugno de Belloc.
Donatz.
Sausac de Touchimbert.
De Roussy.
Paviot du Sourbier.
Salvaing de la Pergue.
De St-Amans.
Duboüexic de Guichen.
De Romanet.
Martin.
Ducouëdic.
Destrais.
Reinhartz.
Vianney.
Perdrau.
Petit de Chastenay.
Javerzat.
De Framery.
Farjon.
Delaage.
Garin.
Cachedenier de Vassimon.
Moisez.
Ravier.
Jobal de Pagny.
De Lascous.
Faye.
Pélecier.
Fleury.
Amaury de la Moussaye.
Prevost de la Boutelière.
28 Philibert.
Vauvilliers.
Revelière.
Garrigues.
Tabourcau.
Lafosse.
30 De Cormenin.
De Forton.

Mai.

1er D'Allonville.
Boin.
Breton.
De Cazes.
Dessolle.
Gauthier.
Kentzinger.
Moreau.
Patry.
St.-Chamans.
De Tocqueville.
Rambaud.
Quatremère de Quincy.
Roux.
Gallet de Mondragon.
Cazin d'Honitelhun.

1821. — *Mai.*

1er De Barante.
Denois.
De Croy-Solre.
De Bouvet de Lozier.
De Rochechouart.
De Cossé-Brissac.
De Bauffremont.
Du Roure.
De Montagu Lomagne.
De Brevannes.
Dufaure de la Jarte.
De Kentzinger.
S.-Just d'Autingues.
Malestroit de Bruc.
De Lur Saluces.
De Bumann.
Gisbert.
De Fraguier.
De Riencourt.
De Senneville.
De Loubert-Martinville.
De Villèle.

Août.

1er De Céreste-Brancas.
Lange de Ferrières.
Le Pays de Bourjolly de Sermaize.
Scitivaux.
25 David.

ANNÉE 1822.

Janvier.

6 Debaute.
30 Audouard.

Juin.

19 Bajeau.

Août.

14 Dussumier-Fonbrune.
17 Raymond de Modène.
De Brossard.
Patu des Hautchamps.
Brahaut.
De Faucigny-Lucinge-Colligny.
Kersalaun.
Kindelan.
19 Thévenot de Saint-Blaise
21 Suleau.

Septembre.

10 Petry.

ANNÉE 1823.

Février.

21 Héron de Villefosse.
21 Prévost.

Juin.

10 De Salperwick.

Juillet.

1er De Firmarcon.
De Balincourt.
9 Bidault de Maisonneuve.
10 De Ventadour.
26 De Conflans.

Août.

9 Costamagna.
11 Biancour.
De Longuève.
Séguier.
13 Geoffroy.
Cocherel.
Caillebot de Lasalle.
Nau de St-Sauveur (A.).
De Quélen.
Martimprey.
Vogt.
19 De Luxembourg.
De Cossé-Brissac.
D'Avaray.
De Pradel.
De la Suze.
Duhamel.
Larsonnier.
Levisse de Montigny.
20 Du Botderu.
21 De Rochemore.
De Cosnac.
Stephanopoli.
Fouques.
Pretet.
Debray.
Dalpuget, *dit* Edouard.
31 De Mousin de Bernecourt.
De Suremain.

Septembre.

1er Waille.
Campredon.
Dugarreau de La Seinie.
Stengel.
De Montferré.
Bouyonnet de Lavillatte.
De Muralt.
De Foucauld.
Brignon.
Winterheld.
Strallen.
3 Michel.
6 Dussard.
7 D'André.
12 Duret de Noinville.
12 Chesnar de Vinzelles.
Lauretan.
13 De Laubépin.
Pericat.
Gallet.
Vuillaume.
Mongrolle.
15 Dast.
De Foucault.
Hulot.
18 De Monistrol.
19 De Quinsonas.
Renault.
De Chambrun.
Leclerc de Ruffey.
20 Langlois de Plémont.
De Sesmaisons.
22 Salomon de Suarce.
24 Barthomivo de Labesse.
26 De Dienne.
De Lostanges.
Humblet.
De Finance.
De Sede.
De Valon.
Masson.
Duchatelet.
De Verdalle.
30 De Maillé-Latour-Landry.

Octobre.

2 Coste-Caude-St-Victor.
3 Leclaire.
De Sérione.
4 Vigoureux de Kermorvant.
De Gallifet.
Bertrand.
Gallimardet.
De Pillet.
Poinsot.
Dupleix.
Dussard.
5 Croiset.
Larché.
Pesme.
7 De Soussay.
De Schaller.
Campagnac.
De la Villegille.
14 Delmas.
Gobin.
Allard.
Fine.
Daribau.
De Luker.

1823. — *Octobre.*

16 De Montpezat.
Fondard.
De Bergeret.
Cussac.
Leblanc.
Alquier.
Charles.
Le Goullon.
Vallet.
Bonfils.
De Laporte.
Horric de Beaucaire.
Litzler.
17 Gonthier.
20 D'Ecquevilly.
D'Aloigny.
De Gonneville.
De Lacropte de Bourzac.
Viel de Precarré.
Siméon.
Beaubis.
Monthaluc.
De Cadudal.
24 Lesbros.
27 Roubin.

Novembre.

1er Barthelemy.
Beaufrère.
Boussès de Lagrange.
Riban.
2 Fontaine.
6 Le Forestier de Bois-frogger.
11 Deshorties.
De Larcher.
13 Vanheulle.
15 De Merlis.
16 Icard.
19 De Valory.
22 Falcou.
De Tilly.
D'Abnour.
De Chérisey.

ANNÉE 1824.

Janvier.

28 De Beaurepaire.

Juin.

16 Vidal de Lausun.

Août.

3 Hocquart.
18 Josse de Beauvoir.
19 Monnier.
De Tholosan.
20 Boulley de Blesbourg.
De Quesnay.
20 D'Epinay St.-Luc.
De Banans.
De Rayne.
Duverger.
Lefebvre-Desvaux.
22 De Nolhac.

ANNÉE 1825.

Janvier.

11 Hersent.

Mai.

11 Pardessus.
17 De Cailleux.
Bonneau.
19 Asselin.
De Boisbertrand.
De Beaurepaire.
Du Bourblanc.
Boscals de Réals.
De Lapasture.
De Chollet.
Croizet.
De Caumont la Force.
Durand.
Garnier-Dufougerais.
De Turmel.
Delavau.
Fleuriau de Bellevue.
Marnière de Guer.
Guesnet.
Labretonnière.
Lebon.
Lebrun.
De Muller.
Drouin de Rocheplatte.
De Sambucy.
Alban de Villeneuve.
De Vendœuvre.
Colmont de Vaulgrenand.
Ruinart de Brimont.
Mestadier.
21 Mesnard, de Chouzy.
De Montholon-Sémonville.
Vassinhac d'Imécourt.
O'Hégerty.
Thierry de Ville-d'Avray.
De Belle-Isle.
De Brossard.
22 De Rancogne.
Collin de Sussy.
Haudry de Soucy.
Courson de la Ville-Hélio
Brèche.
Portier.
22 Bonet de Lescure.
D'Arjuzon.
Vosgien.
Mousnier-Buisson.
De Fumechon.
De Crouzeilhes.
De Villebois.
De Caraman (Georges)
Artaud.
Roth.
Drovetti.
23 Collin de la Perrière.
Trefcon.
De Marquessac.
De Chambeau.
Belon.
De Lom.
Lebon.
Sohier de Gand.
Vienot.
De Baudus.
Cosseron de Villenoisy.
De Rougé.
De Courson.
Dufay.
De Besenval.
Colavier d'Albigy.
De Mesgrigny.
De Brauneck.
Navier
De Cormier.
Hache de la Contamine.
De Posson.
Chassepot de Beaumont.
Hunault de la Chevallerie.
Montebis.
Challe.
Halley.
De Saint-Sauveur.
Des Moutiers de Mérinville.
D'Elbée.
23 De Podenas.
Thiériet.
De Châteaubriand.
Bontems-Dubarry.
De Busseul.
De Compiègne.
Damotte.
Moron.
De Brunery de Rivarosa.
Alphand.
Varnier.
Coger.
Daffry de la Monnoye.
Delort de la Flotte.

1825. — *Mai.*

23 Brussel de Brulard.
Le Boul.
Baudoin Saint-Firmin.
Auffret du Cosquer.
Defaye.
Boyer de Fonfrède.
D'Hautefort.
De Barbançois.
De Missy.
Thomassin.
Genot.
Tavernier.
Garcias.
De Loynes.
Lévesque.
Bucher.
Dessoffy de Cserneck
Bernard de St-Affrique.
Puissant Duledo.
Mac-Curtain de Kainlis.
Ste-Gemme d'Andigné.
D'Avaray.
De Broglie-Revel.
De Fayolles de Mellet.
De Chastellux.
De Forbin des Issarts.
De Toustain.
De Rougé.
D'Acher-Montgascon.
De La Rochefoucauld.
Houël.
De Turenne.
De Dienne.
De Bock.
Millet.
Philippoteaux.
D'Henneville.
Dalon.
31 Isabey.

Juin.

8 De Foresta.
De Lardemelle.
Bourgeois.
Gibou.
Dubouzet.

Juillet.

10 Olivier de Sardan.

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 De Latour-du-Pin.
De la Croix.
De Coudrey.
Lenternier.
29 De Tugnot.
29 Barboujac.
Rubin de la Grimaudière.
De Goulet.
De Fayet.
Vaidy.
De L'Aigle.
Monney.
De Villèle.
Planelli de Lavalette.
Rolland d'Erceville.
De Ratyé de la Peyrade.
Binet.
Goujon de Gasville.
Hermann.
De Lourdoueix.
De Riccé.
De Solirène.
Billoard de Kerlerec.
Lefebvre de Vatimesnil.
30 De la Chapelle.
31 Charpit de Courville.

Novembre.

3 De Parny.
De la Rochette.
De Lacroix d'Azolette.
Hue.
Bourlet de St-Aubin.

ANNÉE 1827.

Avril.

20 Tetiot Dudemaine.

Mai.

27 De Gripière de Moncroc.
Deficux de Montaunet.

Septembre.

15 Girault de Mimaurin.
Dulnas de St.-Léon.
Pichault.
Guénot.
Delas.
De Mongelas.
Breton.
Le Prevost de la Moissonnière.
Daguzan.
Pillioud.
Lambert de Saint-Mars-d'Herbigny.

Octobre.

22 L'Abbé Laveran.
30 De Steiguer.
De St-Hubert.
De Rougé.
LePourceau de Mondoret.
De Ruttimann.
30 De Montboissier-Beaufort de Canillac.
Du Boisbaudry.
Bouquel de Beauval.
De Kerguisiau de Kervasdoué.
Denis.
Epailly.
De Gourgues.
Gama.
Koch.
De Hennezel.
Dargy.
Favas.
Canel.
Legras.
Godey.
Fabre.
Godart-Dubuc.
31 D'Agoult.
Deffaudis.

Novembre.

3 Dambray.
Dauriac.
Bourdé de la Villehuet.
Droguet.

Décembre.

2 Bourdais.
De Sèze (Cas.)
Nault.
Blanc Dutrouilh.
6 Fumeron d'Ardeuil
12 De Juigné.
De Chaulieu.
De Bastard (Arm.).
Romain.
Fadatte de St Georges.
31 De Lévis-Mirepoix.

ANNÉE 1828.

Janvier.

20 Schwebel.
27 De Cintré.

Août.

3 Durbec.

Septembre.

24 Marquair.
D'Arros.
Fernel.
Grandjean.
Maistre.
Payan (J. M.)
De Frémond de la Merveillère.
Crotel.
Delotz.

1828 — *Octobre.*

5 Renaud St-Amour.
Lestoquoy.
Boé.
Charon.
28 Morel de Campanelle.
De Cordoue.
Letissier.
Raudot.
29 De Preissac.
Férin.
De Lavilléon.
Jolyet.
Durey de Noinville.
Boursetti.
Grout de Saint-Paër.
Collibeaux de Champvallon.
Delessert (François).
Bacot de Romand.
30 De la Roche-St-André.
De Mélient.
Pichon.
31 Meyronnet de St-Marc.
De Gabriac.

Novembre.

1er Alard.
De Juigné.
De Péronnet.
23 Musnier de la Converserie
28 Muff.
Marty.
De Grasse.
Dupuy-Melgueil.
Nolin.
Hennocque.
Boucher de Morlaincourt.
Le Limonier de la Marche.
Munch.

ANNÉE 1829.

Mai.

3 Firino.
20 Duplaà.

Août.

8 Pilorge.

Octobre.

28 De Bernard.
De Lyle Taulane.
Frottier de Bagneux.
De Calvière.
Bouteiller de Châteaufort
Lamandé.
Dinet.
29 Lainé.
30 De Marcellus.
Corabœuf.
De Diesbach.
De Lagrange.
Le Joyand.
Richardot.
Carette.
Bornier.
De Lavoyerie.
Chenu de Thuet de Mangon
De Bontems-Lefort.
De Lachau.
De Roquefeuille.
Du Parc de Locmaria.
De La Fresnaye.
Dalbis de Belbèze.
Ducrot.
De Vaudreuil.
Carraud.
Mauricheau-Beaupré.
De Villeneuve-Bargemont.
Bretocq.
De Bernard de Marigny.
31 De Damas.
Trigant de Beaumont.
De Thierry.
De Dessey du Leyris.

Novembre.

2 Maréchal.
Des Rotours.

ANNÉE 1830.

Août.

26 Dumas.

Octobre.

2 Ferrin.
19 Lefebvre.
Laprairie.
Mercier.

Décembre.

27 Pretot.
Gottschick.
Destabenrath.
Brugnière.
Chevreau.
Prevost.
Allain.
Nouguier.
Petitjean.
Dorcy.
Ducros.
Brunet de la Grange.
De Présolle.
Servat de Laisle.
Le Gagneur.

ANNÉE 1831.

Janvier.

5 Gibou.
Chefneux.
11 Destrem.
Potier.
27 Rouillé d'Orfeuil.

Février.

28 Foudras.

Mars.

1er Emeric.
Serec.
Guyot.
Fournier.
Bérard.
4 De St-Didier.
8 Niboyet.
12 Labiche.
21 Lemonnier de la Fosse.
Collette.
Sans.
Moreau.
Maleplate.
Bourlin d'Oriancourt de Lixière.
De Linois.
Dulcis.
Barbette.
Anglade.
Ducasse.
Moret.
Deletain.
Séguenot.
Chopard.
De Lapanouse.
Lagay.
Martin.
Derivaux.
Saulnier.
Boudin-Lorry de Fontenelle.
Bréard.
De Ferry-Font-Nouvelle.
Rossignol.
Petiet.
Anceaux.
D'Avrange d'Haugeranville.
Rockel.
Abeille.
Solomiac.
Bourgeois.
Marty.
Lieffroy.
Guillemain.

1831 — *Mars.*

29 Brès.
Vincent.
Cantagrelle.
Cousin.
Gros.
Martin.
Drouets.

Avril.

20 Jorry.
Dora.
Viterne.
De Chastellux.
De Mornay.
Juving.
Malassagne.
Auvray.
Foubert de Bizy.
Bruguière.
Lanauze.
Perrotin.
Baudoin-Roussel.
De Févelas.
22 De Brigode.
26 Galabert.
Cornette de Venancourt.
29 Vignon.
Delahante.
30 Ginoux.

Mai.

1er Desvernois.
Bord.
Xaintrailles.
Drouard.
Mignon.
Féret.
De Panis.
Tapin.
Langermann.
Gauthier de Laverderie.
Conscience.
Vial.
Cottereaux.
Zinck.
Courtin.
Roux.
Becquerel.
3 Prevôt.
Zendel.
Acher.
4 Seriziat.
Menager.
5 Boulay.
13 Ferlus.

Juin.

4 Mahon.
4 Blanquart de Bailleul.
Duzer.
Roch.
Michaud.
Brenier.
Arnauld.
Escudier.
Marc.
Reneufve.
Ollivier.
Donnéa.
Kœnig.
Kramer.
Derrion-Duplan.
Poque-Beauvais.
9 Macors.
Thiriot.
Lecler de Barbins.
11 Fabert.
Loiseau.
Joannis.
Duchesne.
Fabre.
Graffan.
Picot.
Rousset.
Neunez.
Fugen.
Baudart.
14 Lemaître.
Carutti.
Devère.
Bouvanier.
Roux.
18 Haner.
Legris de Neuville.
Decamps.
Charpentier.
19 Morlaincourt.
Mireur.
La Boulinière.
Colin.
Brice.
Margaine.
Lebon-Desmottes.
Honé.
Kronn.
Barbeyrac de St-Maurice.
Jonglas.
Averos.
Petit.
Deschamps.
Monchamp.
Esmez.
Bonnaffos de Latour.
Breistroff.
De Sainte-Marie.
22 Berthe de Gisancourt.
22 Dechevrière.
Houzeau.
Guérard.
23 De Maubranches.
Langevin.
26 Thoumini de la Haulle.
Bay.
Cullet.
Ponçot.
Villard.
Fontaine.
Magnier.
28 Jacquin de Cassières.

Juillet.

12 Boyer.

Août.

20 Trotel.
Jouglas.
Raffy.

Septembre.

14 Mévil.
Le Gogal de Toulgoët.
Admirauld.
Gubert.
Cailhassou.
Paulin.
Alessandrini.
Jaubert.
Bonnaire.
Cagnazzoli.
17 Le François, *dit* Lalande.

Octobre.

5 Souillier.
Duport de Pontcharra.
de Banne.
11 Trouyet.
Drouel.
Roboli.
19 Rouxel.
De Girardin.
De Lavenant.
Hébray.
Lefèvre.
Delachaussée.
Gense.
Denys.
Rossigneux.
Dequevauvillers.
Tar'anson.
Lambert.
Lavergne.
Gautier.

Novembre.

7 Rouyer de Saint-Victor.
28 Gibassier.
Jeanmaire.

1831. — *Novembre.*

28 Dequeux.
Coffe.
Peyrusse.
Letellier.
Mourre.
Thibault.
Hurlaux.
Chapt de Rastignac.
Coulon.
Bellancourt.
Dupuy de Bordes.
Macé.
Signoretti.
Chaumet.
Mompez.
Portalès.
Balas.
Coutant.
Franconin.
Rathery.
Bellanger.
Noël.
Matheret.
Arnaud.
Toillon.
Girard.
Delgorde.
Garret.
Merdier.
Paris.
Mallet.
Franchessin.
Rovel.
Jeanningros.
Drouin.
Andriot.
Bordarier.
Charpentier.
Cognet.
Davoust.
D'Everlange.
Duguenot.
Gérard.
Noisot.
Onot, *dit* Biot.
Pidancet.
Riambourg.
Spérandieu.
Tascher de la Pagerie.
Terrier.
Yon.

Décembre.

2 Meynard.
21 Tugnot de la Noye.
Fromentin de St.-Charles.
Dubois.

ANNÉE 1832.

Février.

7 Mathieu.
11 Huguet.

Mars.

9 Barré.

Mai.

17 Leforestier.
Marcel.
Davois.
Derancourt.
De Gibon de Kerberon.
Fieffé de Liévreville.
Cousin.
Carel.
Laire.
Carlier.

Juin.

7 Chevillon.
De Villeroy.
Colson.
12 Aignelot.
Boisson.
Lohier.
16 Crespy-Leprince.
Chatelain.
Leroux.
Fruchier.
Gouvion.
Pain.
Grand.
Lecomte-Montcharville.
Godet.
17 Bancenel.

Juillet.

21 Planques.
Geoffroy.
25 Dupré.
27 Lettré.
Garnier.
Lefebvre.
31 Xomnel.
Robert.
Delamotte.
Rey.
Garrido.
Carbonnet de Beaumanoir

Août.

9 Abdalla d'Asbonne.
19 Thierry de Franqueville.
George.
Rey.
Conty.
19 Demassieux.
De Mazade.
Marquiand.
Chardron.
Girard.
30 Toussaint.
Lotte.

Octobre.

15 Bascans.
17 Dupaty (Emmanuel).
Larcher.
Barrière.
Mazères.
27 Febvotte.

Novembre.

13 Chambouleron.
Lejeune.
Kieffer.
De Braquemont.
Langlois.
Nivière.
Hocédé.
Guillabert.
Ramond-Labastiole.
Duché de Gurgy.
Moret.
Morel-Duenne.
Gatte.
Haren.
Tyrbas de Chamberet.
Bourdin.
Legendre.
Masson.
Bouverie.
Casalta.
Rosset.
George.
Bonfilh.
Makeréel.
Byrne.
De Molènes.
Alengry.
Bourguignon.
Lemerle.
Chamon.
Longuet.
Odeyer.
Thiry.
Latran.
20 Chousserie.

Décembre.

3 De Berny.
24 Fournols.

ANNÉE 1833.

Janvier.

3 Delinon.

1833 — *Janvier.*

7 Coutelle.
Carel.
Macdermott.
9 De Bellegarde de Laplaine
Loz de Beaucours.
9 Doulcet de Pontécoulant.
Prevost.
Des Acres de l'Aigle.
Siméon.
Clémençon.
Manant.
Darolles.
Vinet.
Meunier.
Fournaise.
Barat.
12 Darcelin de Neubourg.
Irrouard.
Couston.
Gay.
Balaran.
14 Sorel.
Maussion.
Derombies.
Pagès.
Carles.
Gaultier.
Boudhors.
Zyloff.
16 Montigny-Champon.
Faré.
De Grammont.
Feuillet.
Ortholi.
Barret-Descheises.
Minangoy.
Sain, *dit* Saint-Costard.
Moisy.
Cabour-Duhay.
17 Lauwereyns.
Arago.
Truffer.
Pottier.
Vivier.
Leroux.
Dubard.
Macquart.
Baffert.
Lemyre de Villers.
Gentil.
Poinsot.
Chivaud.
Ibert.
Fabry.

Février.

15 Texier.

Avril.

27 Desmortiers.
29 Saint-Hippolyte.
30 Carabène d'Echaux.
De Lameth (Théod.).
Forjonnel.
Pillioud.
Malo-Desdorides.
Martel.
Olivier.
Desperrois.
Obet.
Monier.
Magnier.

Mai.

1er Henry.
Lacaze.
Dufaud.
De Perraud.
Leroy.
Granet.
Vincent.
5 Balluet d'Estournelles.
Fillon.
Mathelin.
Fauchier.
Carles.
Crocy.
Emery.
Saulnier.
Falcou.
Joly.
Kœnigsegg.
Evrard.
Viret.
Leloutrel.
Amat.
Eyriès.
Mazard.
Thiéry.
Garin.
Gibert.
Grobert.
De Mollembec.
Mayol de Luppé.
Girardin.
De Montigny.
Lancelot-Meusnier.
Huck.
Conrad.
Jéhénot.
Regnault.
Lami.
Savoye.
Martin.
Riollay.
Carrier.

5 Toubie.
Lamblet.
Tarlé.
Verrier.
Bergeron.
Dalmont.
11 Cros d'Avenas.

Juin.

25 De Tascher.
De St-Priest.
De Germiny.

Juillet.

3 Naud.
14 De Ste-Suzanne.

Août.

9 Mourgues.
Desolliers.
Teissier de Cadillan.
Blanchard.
Thiessé.
Garat.
De Turckheim.
Ardaillon.
Fabry.

Septembre.

3 Villeneau.
6 Kolb.
7 Bayle.
Henry.
18 Corso.
30 Chennevière.
Espéronnier.

Octobre.

17 Duez.

Novembre.

5 Bernard.
Laguerre.
14 Touffait.
Tucha.
De Sparre.
Maillat.
Vandercruysen.
Esselin.
Barbare.
Deluchapt.
Dousson.
15 de Méjan.

Décembre.

24 Cardon.
30 Amory.
31 Désaugiers.
Cintrat.
Dausse.
Lemonnier.

ANNÉE 1834.

Janvier.

5 Lopez.
Lecacheux.
Tabary.
Duplantier.
Lacour.
De Ricquehem.
Mey de Chales.
Claude de Nancy.
Ferrari.
Mairet.
Jacob.
Choquet.
D'Artois.
7 Guérin des Essards.
Dusault.
Laurent.
Prigny.
15 Migneron.
Mallet.
27 Blondy.

Mars.

6 Louzeau.
Fayout.

Avril.

18 Weigel.
Vincent.
Delord.
Courtois.
Moisson.
Bonneau.
Robert.
Maingard.
De Mosseron d'Amboise.
Maublanc.
Nadaud.
Honoré.
Bley.
Eichelkamp.
Alexandre.
Multzer.
Templier.
Lourdel-Hénault.
Clerget.
Tiffoinet.
De Beaufort.
Laforest.
Ducourthial.
Albert.
Nègre.
De Mollembec.
De Sparre.
Salomon de Musis.
Prevost de St-Hilaire.
Mourgue de Croixhaute.
Saget.
18 De Sordeval.
Imbert de Trémiolle.
Gastebois.
Dembarrère.
Carré de Busserolle.
Beaud-Bellevue.
Curtet.
Du Pont de Gault.
19 Chégaray.
22 Billard.
Pouloo-Desprez.
Leclerc de la Motte.
25 Dubouzet.
26 L'Eleu.
27 De Tessières.
Jevin.
Perron.
Philippon.
Faure.
Lemaistre de Ferrière.
Alexandre, *dit* Desjardins.
Lefebvre.
Huot.
De Filley de Labarre.
Daigremont.
Million.
Descrivieux.
Lafolye.
Morisot.
30 Marie.
Urruty.
D'Audiffret (Florim.).

Mai.

1er René.
Delaroche (Paul).
Rossary.
Pradier.
Barennes.
D'Aubuisson de Voisins.
7 Lesage.
Fabre.
Chanteau.
Fargeot.
Lébé.
Feuilhade de Chauvin.
Colin.
Duplan.
16 Loosbergh, *dit* Senault.
25 Mahélin.

Juin.

3 Houdaille.
8 Toscan du Terrail.
Parseval.
Lefebvre.

Juillet.

14 Decazes.

Août.

2 Leperrey.
3 Jubé.
25 Dan de la Vauterie.

Octobre.

7 Werger.

Novembre.

9 Lebas.
14 Richard.
21 Taillefer.

ANNÉE 1835.

Janvier.

1er Verninac de St-Maur.
Laboria.
Chaumont.
Clémot.
10 Tropamer.
Hello.
Bouchard.
Carisey.
Berthier.

Février.

17 Fayolle.
19 De la Chevardière de la Grandville.

Mars.

11 Chauvet.

Avril.

11 De Vielcastel.
23 Bartaumieux.
Chabot.
27 Renouard.
29 D'Hauterive.
De Cussy.
30 Moreau.
De Guibert.
Gorrant.
Brenon.
Orville.
Lorquet.
Amiot.
Sanson.
Chevalier.
Lelut.
Chauchar.
Labatie.
Rigollot.
Buscaglione.
Chopy.
Castaing.
Cornille.
Blanc.
Cadot.
Martin de Bourgon.
Arnaud.
Nebel.
Viard.

1835. — *Avril.*

30 Tarlé.
Quintin de Kercadio.
Gillon.
Cairon de Merville.
Rousselet.
Joffre.
Goupil.
Loysel.
Delorme.
Noblet.
Martin.
Foucault.
Paris.
Guénot.
Gorenflaux.
Boulet.
Lapène.
Flury.
De Fourmont.

Mai.

8 De Monistrol.
Le Griel.
Consolat.
De Jaubert (de Mézières).
Duchâtel.
10 Russel.
Rigault de Genouilly.
Billecocq.
24 Turgot.
Boucher-Desnoyers.
Scheffer.

Août.

11 Ricci.
21 Saulse.

Septembre.

1er Colle.
10 Aubert.
11 DeLaRochefoucauld(Polydore).
22 Secourgeon.
Savart.
26 Guieu.

Octobre.

13 Trastour.
Mounier.

Novembre.

17 Massiou.
20 de Belleval.

ANNÉE 1836.

Janvier.

4 Blondeau.
De Caumont.
7 Buchet Martigny.
15 Pelissier.
Leclerc.
15 Barrière.
Jacquin.
Pasquier.
Baudens.
18 Bunten.
23 Félix Faure.
Rostand.

Février.

2 D'Entraigues.
Cheminade.
3 Trutat.
9 Pujol.
20 Sido.
De Maussion. X

Mars.

8 D'Hailly.

Avril.

14 Schwartz.
23 Edmond Blanc.
29 Dubreuil.
Duperrey.
Lemarié.
Lefébure de Cerisy.
Angebert.
Vincens.
29 Thomas.
D'Astier de la Vigerie.
Lefebvre (Jacques).
Périer (Joseph).
Pernot-Fontenoy.
Jacquinot.
Nyel.
Barrère.
30 Loriné.
Norvins de Montbreton.
De Bourges.
Pelet de la Lozère.
De Richebourg.
Billecocq.
Pinel.
Lemarchand de la Vieuville.
Bain-Boudonville.
Chupiet.
DeGermay deCirfontaine
Vauthier.
Schweisguth.
Dauvais.
Plumancy.
Quantin.
Boucher.
Guigou.
Seyvon.
Sadoul.
Choquet.
30 Foliau.
Narcisse.
Folly.
Bert.
Depingon.
Grangier.
Scherer.
Courtot.
Roux.
Bayart.
De Lesparda.
Caillemer.
Dauvergne.
Clerjou.
Thouvenin.
Courtois.
Derouet.
De Guizable de Lucotte.
Bermondet de Cromières.
Mérat.
Mathieu.
Joly.
Gaudinot.
Vivien.
Lebrun.
Martini.

Mai.

22 Vidal de Lingendes.

Août.

19 De Cambis.
20 Lesourd.
30 Batsalle.
Friol.

Septembre.

5 De Maussion (Ad.) X
28 Binccher.
Leveling.
De Bougainville.

Octobre.

3 Girardet.

Novembre.

22 Collinet.
Chautan de Vercly.

Décembre.

31 Cuynat.

ANNÉE 1837.

Janvier.

13 Rigaud.
Morin.
De Rancé.
De Blois.
15 Jacquinot-Godard.
25 Lemoine.
Couhitte.
Legrix.

1837. — *Février.*

15 Clerjon-Champagny.
Garnier.
Favier.
Fresnel

Mars.

29 Hubert.

Avril.

3 Renauldon.
Gattier.
Paccard.
De Chastellier.
Hérard-Devilliers.
29 Ottavy.

Mai.

25 Lacroix.
27 Mollien.
30 Charmasson.
Debucourt.
Perroty.
Coster.
Defontaine.
Escoffon.
Dumesnil.
Lefebvre de Belleperche.
Rey.
Aubertin.
Periolas.
Stucker.
Poncelet.
De Barthe.
Tilman.
De Sigaldi.
Carrère.
Viarizio, *dit* Viaris.
Chambry.
Chardin.
Lecointe.
Brice.
Raymond.
Vachier.
De Rippert.
Dupleix.
Lamothe.
Bécard.
Chuffart.
Gouzillon de Bellizal.
Guyon.
De Riberolles.
Cuvier.
Boissy-d'Anglas
Chollet.

Juin.

1er Feuillet (Félix).
2 Fréteau de Pény.
2 Duméril.
Delebecque.
De Kératry.
6 Billecoq (Hip.).
De Saint-Mauris.
8 Jay.
9 Chomel.
11 Rampon.
Nodler (T.).
Boulay de la Meurthe (H).
Benoist.
11 Truelle.
Dodun.
Hourdequin.
Dacasse.
Pernot.
Guessard.

Juillet.

2 Hugo (Vict.).
Lallemand de Cullion.
Rayer.
15 Liadières.
29 Gillon.

Août.

9 De Saint-Martin.
Ricois.
21 Blanchet.

Septembre.

4 Alquié.
29 Tatareau.
De Grave.
De Selves.
Pain.
Lavelaine-Maubeuge.
Jollivet.

Octobre.

6 Vincens.

Novembre.

3 De Quartery.
Dutheillet de la Mothe.
11 Foltz.
Mac-Mahon.
Borel.
Assenat.
Guérin de Tourville.
Gautier.
Vasnier.
De Gardarens de Boisse.
Dubern.
Villeneuve.
Buisson d'Armandy.
Aubert.
Courtois.
Coteau.

Décembre.

9 Lyautey.
12 Aurity.
22 Noizet de St.-Paul.

ANNÉE 1838.

Janvier.

11 Froidefond des Farges.
24 Moteley.
29 Beaurain.

Février.

26 De Ste-Hermine.

Mars.

26 Charpentier.

Avril.

3 Rey.
17 Séguier.
25 Palégry.
27 Pagezy.
Serva.
Fays.
Pichault de la Martinière.
De Bunault de Monbrun.
Deshayes de Montigny.
Quillot.
Allard.
Hufly.
Maffre.
Racine.
Steinbremer.
Dupotet.
Dareste.
Foussé.
Ormancey.
Demange.
Bisiaux.
Ropper.
Baudoin.
De Kesling.
Denest.
De Broqueville.
Rollin.
Barreau.
Bourges.
Garnier.
Mérand.
Louis.
Soleirol.
Blevec.
Crétu.
Chavet.
29 Christy de la Pallière.
Lemaître.
Gerbidon.
Marec.
Charpentier.
Jomard.
Droz.
Dunoyer.
Andral fils.

1838. — *Avril.*

29 Marcel.
Royer-Collard (Hip.).
Dubois.
Berthot.
Jadelot.
30 De Cabre.

Mai.

1er Rondeaux.
Crozet.
6 Bernard (de Rennes).
Travers de Beauvert.
Moyne.
7 Magdelaine.
9 Sahune.
20 Martin.
Montagniès de la Roque.
Clot.
28 Philippon.
Tournus.
Lionnet (Théod.).
De Tains.
Ferrier.
Moreau.
Jard-Panvillier.
Petit.
30 De Jussieu (Alex.).
Romieu.
De Lapparent.
Dupuy.
De la Morélie.
Lafaulotte.
Lahure.
Chaillou des Barres.
Abel-Duplan.
Darcel.

Juin.

5 De Bondy.
14 Law de Clapernoux.
Monnot.
De Narp.
Borrelli.

Août.

16 Garcias.
De Vendeul.
24 Perthuis.
De Rosselange.
Journès.
Fourneret.
31 De Montesquiou-Fezensac.

Septembre.

11 Silva.
Béchameil.
14 De Montchoisy.
15 Blanquet-Duchayla.
Collet-Dubignon.
18 Boulay (de la Meurthe).
25 Colas-St.-Blancard.

Octobre.

21 Lacaze.

Novembre.

1er Grimprel du Goulot.
12 Raoul-Rochette.
28 Visconti.

ANNÉE 1839.

Janvier.

15 Simon.
20 Doret.
» De Portes.
Boncourt.
30 Barbé.

Février.

5 Fournier (L.).
6 De Peyronny.
10 Ollivier (P. M. L.).
Lugeol.
Garnier.
Le Frotter.
De Cayeu.
Ollivier (C. L.).
Duquesne.
Heulard de Montigny.
19 De la Tour-du-Pin.

Mars.

6 Marc.
Le François de Grainville.
Billeheust de St-Georges.
Fournier (A.).
Maréchal.
Mengin.
10 St.-Marc-Girardin.
Ordinaire.
Gergonne.
12 Dufau.
15 Bourriot.

Avril.

20 De Germay.
Suin.
Compagny.
Bonjouan-Lavarenne.
Frosté.
Revel.
Bourgeois.
Lefébure.
Béhaghel.
De Mullenheim.
Bout.
Cochet de Savigny de St.-Vallier.
Fouré.
Desmaisons.
20 Piétri.
Aubert.
Baligand.
Varin.
Decutigny.
Olivet.
Meunier.
Crochon-Delaprairie.
Ledoulx de Ste-Croix.
Servier.
Levarlet.
Granger.
Weyer.
Véran.
Collet.
Crébassan.
Hugon de Basseville.
De Baudreuil.
Caffort.
Picher de Granchamp.
Teissier.
Laman.
Dupont de l'Etang.
Ratoin.
Radepont.
Vallat.
Cerfberr.
Ferrary.
Gonnard.
Dupré-Lasalle.
Poissonnier.
Janet.
Pagès.
De Mirbeck.
Monard.
24 Millet de Villeneuve.
28 Villain de Saint-Hilaire.
30 De Bonnefoux.
Paris.
Romme.
Mimerel.
Fauveau.
Mathieu.
Chaucheprat.
Gratien de Commorre.
Fournier (C.).
Marbeau.

Mai.

2 Hardoin.
3 Riban.
5 Ponsart.
De Lezay-Marnésia.
Delamarre.
Paulze d'Ivoy.
Malleval.
Vandenzande.

1839. — *Mai.*

5 Chardon.
Lorentz.
Rabaille.
Johannot.
Hardy.
7 D'Harcourt (E.).
Rouillé de Fontaine.
Tulpin.
Porcher.
9 Partiot.
16 Michaud.
Mortier.
Rébillot.
Legrix de la Fontelaye.
Reynès.
Jolivet de Riencourt.
24 Cornuel.

Juin.

4 De Marqué.
10 Honvaux.
Rochat.
15 Daguerre.
27 De Chassiron.
30 Dubost.

Juillet.

19 Laforgue.

Août.

10 Piobert.
14 Fossa.
31 Dutertre.

Septembre.

14 Viel.
18 Bouët-Willaumez.

Octobre.

1er Mariani.
De Grouchy.
6 Royer de Véricourt.
8 Cologne.
12 Audonneau.

Novembre.

23 De Crény.
Haussmann.
Bordot.
De Chabaud-Latour.

Décembre.

4 Leblanc.
De Vergès.

ANNÉE 1840.

Janvier.

4 Mortier.
19 David.
22 Gautier.

Février.

15 Bouscaren.
19 Mercier.
19 Quénault.
Dejean.
Hoguer.
27 Scias.

Mars.

3 De Forton.
Palais.
4 Dutrone.
29 Pessonneaux.
Guiot de Lacour.

Avril.

11 Immelin.
22 Bou-Aziz-ben-Ganah.
25 Charlon.
De Sercey.
Armand.
Bureau.
Vata.
Marteau.
Tisserand.
Debenath.
Ligneau.
Dupeyron.
Maroniez.
Zæpffel.
Macron.
Gouffé.
Guillemin.
Brunet.
Bignon.
Bouire-Beauvallon.
Sentuary.
Jacquemont.
Drieu.
Dumoulin.
Guerneaux.
Hervé.
De Lagrange de Chancel.
Yvois.
Cazeneuve.
Cornac.
Paté.
Dronchat.
Doutheville.
27 Daru.
De Vandeuvre.
D'Haussonville.
Sontag.
Bourboulon.
30 Floret.
Gauja.
Fresneau.
Lanquetin.
Aude.
Ferrus.
Lemierre.
De Cheveigné.
Allary.
30 Guindet.
Jurien.
Cabaret.
Daniel.
Reibell.
Daussy.
Frémy.

Mai.

4 De Canivet de Larouge-fosse.
5 Marjolin.
Boissonade.
Magendie.
Borély.
De la Seiglière.
Casamajor de Charritte.
De Bruillard.
6 Brochot.
Grand.
Sollicoffre.
Mahou.
Naulot.
Bruzzo.
De Saint-Julle de Colmont.
7 De Barral.
Vallée.
De Silguy.

Juin.

21 Aulas de Courtigis.
Ney d'Elchingen.
Darricau.
Duchamp.
Bosc.
Boërio.
Delhorme.
Le Bœuf.

Juillet.

29 Clerc.
Bocquet.
Escher.

Août.

9 Ahmed-ben-Nadj-Mohammed-ben-Hamenaouy.
16 Adam.
18 Launay Le Provost.

Septembre.

14 Jullien
25 Chiron-Dubrossay.

Octobre.

9 Martin.
23 De Maleville (Léon).
25 De Cheppe.
26 Regnard.

Novembre.

4 Armand.

1840. — *Novembre.*
19 Givry.
Gressier.
Décembre.
10 Delmas.
Geoffroy.
Clerc.
D'Aramon.
27 Libert.

ANNÉE 1841.

Janvier.
25 Gaimard.
Février.
3 Guillard.
8 De Bonald.
Dupont.
13 De Bréa.
14 De Sigoyer.
De Balincourt.
Boissier.
16 Fabre.
Gontard.
Chauchard.
19 De Beaufort d'Hautpoul.
20 Lamotte.
Cœur.
De Milhau.
26 Jantet.
Mars.
24 Segretier.
Leconte.
Odet-Pellion.
Maussion de Candé.
De Champeaux.
Avril.
11 De Sandfort.
25 Cardini.
Taglioretti.
Auzière.
28 Cabrol.
Routhier.
Drouin de L'Huys.
Pageot.
Miège.
De Montferrand.
Lemarant-Kerdaniel.
Charner.
Krauser.
Monnier.
Roard de Clichy.
Dussumier.
De Sailly.
De Zaragoça.
L'Heureux.
De Joinville.
Fouet.
Engelmann.
Lambert des Cilleuls.
28 Rothé.
Samary.
Thomas.
Vauthier.
Vernot.
Levaillant.
Meline.
Aubert.
Boutan.
Mauduit.
Hachin de Courbeville.
Gallardo.
De Gray.
Luiggi.
Barthe.
Delafons.
Emery.
Delmas.
Nantil.
Mattéi.
Moschini.
Barbelet.
Châtry de la Fosse.
Grandin.
Gudin.
Serpette de Bersancourt.
De Solliers.
De Godebout.
Geouffre de Commène.
Daumassans.
Maitrot.
Tournaire.
Waëselynck.
Noizet.
Gilberton.
Boutault.
Latour.
Challaye.
Levallois.
Gasc.
Brault.
Roch.
De la Chevardière de la Grandville.
D'Istrie.
Cauchy.
29 Corot Laquiante.
Lambert.
Husson.
Panis.
Pavy.
Cailloué.
Chertier.
Dargère.
Wasset.
Préville de Villairs.
Locquet.
Petit de Bantel.
29 Lemarchant de la Faverie.
De Saint-Aignan.
De Crèvecœur.
De Germiny.
Bandy de Nalèche.
Dufays.
Johnston.
Caradec.
Thoreau de la Martinière.
30 Robin.
Mesnager.
Couderc.
Gueymard.
De Ricard.
Jaubert (Maximilien).
Mai.
4 Demailly.
Grobon.
21 Mossère.
25 Dufour.
28 Berot de Cologne.
Juin.
22 Alaux.
Couder.
Gudin.
Juillet.
8 De Halley.
21 Bauyn de Perreuse.
Août.
17 Khan.
De Gérandon.
Bizot.
Poiré.
Martin.
26 Mangon de la Lande.
Septembre.
5 Drolenvaux.
13 Simon.
23 Maynard.
Feistel.
29 Chabord.
Folly.
Joliet.
Cristiani de Ravaran.
Cloquemin.
Octobre.
10 Chambon
Vauthier.
21 Jogan.
22 Denizot.
23 Dumont.
25 Rivaud.
Novembre.
21 Poisson.
Décembre.
15 Dufrénoy.
Elie de Beaumont.
31 Lair.

ANNÉE 1842.

Janvier.

3 Maissiat.

Février.

13 De Verteillac.
18 Pinel.
24 Fleury.
26 Gouhot (François).

Mars.

1er Laurence.
29 Lacathon de la Forest.

Avril.

12 Girard.
15 Vaissière de Saint-Martin-Valogne
16 De Guizard de Blanc.
18 Robert.
Fournié de St.-Amant de Lamartinie.
Hugonnet.
De Melon.
24 Lebarbier de Tinan.
Martin des Pallières.
Baymé.
De Puibusque.
Delarue
Pellot
De Ribeaux.
Barbier.
Dony.
Villemain.
Wachenheim.
Rivals.
Philily.
Huard.
Letellier.
Pierre.
D'Hébrard.
Bertaud.
Klein.
Durutte.
Chesnon.
Munier.
De Sabatéry Constance.
Trappier.
Bordes.
Joson.
Salleyx.
Lalane.
Rogot.
Legros.
Salzès.
Pain.
Grenier.
Dupic.
Berryer.
Drojat.
24 Duffoure d'Antist.
Masson de Morfontaine.
Cantillon.
Durringer.
Géant.
Piron.
Bonie.
Guichou.
Blanc.
Gellibert.
Serres.
Bellouard.
Montmasson.
Moreau.
Nicolas.
Ollivier.
Lemoine.
Lajouse.
Alart.
Gimelle.
Begin.
Herpin.
Montguyon.
28 Longueville.
Matterer.
Robert-Lefèvre.
Lavaud.
Laimant.
Roussin.
Lelorgne d'Ideville.

Mai.

9 Lemaire.
29 Bergé.
Henriot.

Juin.

16 Cruveilhier.
Trotté de la Roche.
25 Roche.
26 La Ferronnays.

Juillet.

3 Chauffard.
5 Bianchi.
24 Humann.

Août.

14 Moulé de la Raitrie.
Boussingen.
Répond.
Saguez.
Gasse.
Bruneau.
Lieutaud.
Duquesne.
Defarge.
De Molènes.
Jolly.
Drappier de Mongiraud.
26 Nasse.
30 Bart.
30 Gouyon.
Cappone, *dit* Marengo.
Vaissière-Saint-Martin.
Feyssard.
Longuet.
Lyautey.
Bouteilloux.
Mohammed-El-Mezari-Ouled-Kaddour.

Septembre.

6 Janvier.
Boilay.
13 Legagneur.
De Janzé.
De Latournelle.
Piou.
Bresson.
Bryon.
Troplong.
20 Sugier.
24 De Quatrebarbes
Goussard.
Garnier.
Rostan.
Piron.
Lebeschu.
29 Rabion.

Octobre.

10 Anglade.
12 Moissard.
Masson.
20 Puget.

Novembre.

20 Gros.
Périer (Eugène).

Décembre.

9 Foulcher.
16 De Lesseps (Ferdinand).
Gatier.
20 Louis.
22 Henry.

ANNÉE 1843.

Janvier.

15 De Beaulieu.
Daguenet.
De Gourdon.
De Gérus.
Jehenne.
22 Bertrand.
29 Col-Puygellier.

Février.

3 Soufflot.
Février.
6 Foucher d'Aubigny.
12 Mouquet.
19 Bellon.

1843. — *Février.*

19 Valade.
26 Laisné.

Mars.

18 Couturat.

Avril.

3 Chassy.
Cristiani de Ravaran.
André.
8 Collet.
10 Chevalier.
18 Pascal.
Jourdan.
Brindejonc Treglodé.
Thouvenin.
Tulèvre.
Barrallier.
Dortet Tessan.
Betting.
19 Casalta.
Devaux.
De Surineau.
Peytier.
Estignard.
De Rollan de Sillans.
Pascot.
Frossard.
Brady.
Godin.
Racinet.
Guillot.
Cuny.
Maigret.
De Parron.
Senig.
Paul.
Jouin.
Dangell.
Besançon.
Belœuvre.
Léon.
Jacquemont du Donjon.
Puech.
Uhrich.
Pelissier de Moriac.
Gogien.
Miroir.
Diétrich.
Perichon de Keversau.
Ginisty.
Jarry.
Peupion.
Romagnie.
Auricoste de Lazarque.
Bohn.
Fraissignes.
Mocquard.
19 Debooz.
Berthier.
Gay.
Vanéechout.
Brusco.
Savary.
Gageot.
Allard.
De Montagu.
Lemaire
De Chéron.
Peysson.
Labadie, *dit* Lafond.
Pomme.
Thomas.
Dubreton.
Laporte.
Regaud.
Senilhe.
Houdaille.
Tremblay.
Guyot.
Lecorbeiller.
24 Lassus-Marcilly.
Fabre.
Goury aîné.
26 Coëtdihuel.
Delamorinière.
28 L'abbé Daniel.
Nouseilles.
29 Jounard.
Vitalis.
Leroy Dufougeray.
La Perrière.
De Latena.
Dubut St-Paul Delaroche.
Levasseur.
30 Azevédo.
Desmousseaux de Givré.
*Meynadier.
Rougier de la Bergerie.
Constant Leroy.
Villemain.
Petit de la Fosse.
Aumassip.
Dutens.
Vitet.
Emile Cornudet.

Mai.

1er Godard de Belbeuf.
Dehaussy de Robécourt.
Boullet.
Gaillard (Nicias).
Nadaud.
Moreau.
Lavielle.
Simonneau.
Lizot.
1er Descloseaux.
Dessauret.
Guenyveau.
Bonnetat.
Poirée.
Avril.
2 Thuriot de la Rosière.
De Wailly.
Poirson.
5 Renouard.
21 Drumont de Melfort.
Parot.
30 De Chavannes.

Juin.

15 De Saint-Pern.
Bezault.

Juillet.

27 Colas de Courval.
28 De Sartiges.

Août.

6 Taunay.
Joigneault.
Bertin.
Blondeau.
De Serre.
Certain-Canrobert.
D'autemare d'Ervillé.
D'Allonville.
14 Boulay (du Var).
25 Chais.

Septembre.

2 De Novion.
Gomeret.
Néther.
7 Chrestien de Poly.
17 Reyre.
19 Schnetz.
28 Persil.
Oberlin.
Colleret.
Blachier.
Caffort.

Octobre.

1er Gousset.
19 Perier.
Vagnez.
22 Gigaud-Lagarde.
23 Beudin.
Besson.

Novembre.

7 Bouquero.
De Maillier.
11 Prus.

Décembre.

20 Bastouil.
Fossier.
De Lusignan.
D'Exéa.

1843. — *Décembre.*

20 Pujol.
Tripier.
Callier.
Anselin.

ANNÉE 1844.

Janvier.

7 Barbaroux.
29 Garella.

Fevrier.

2 Fleuret.
Pichon.
5 Gosse de Gorre.
25 De Gaujal.
10 Boussenard.
17 D'André.

Avril.

14 Lizet.
Lafouge.
La Rouvière.
Barthouilh de Couloumé.
Courtois-Roussel d'Hurbal.
Gosse de Serlay.
Jolly.
Duni.
Leflô de Branho.
Marturé.
Baciocchi.
Petit-Pierre.
De Lisleferme.
Imbault.
Dumas.
Bourelly.
Simonet.
Grust.
Oudry.
Giamarchi.
Vacis.
Favand.
Deleu, *dit* Saint-Martin.
Gauffier.
Prohom.
Chauffard.
Lormeau.
De Maffré Deverdis.
Berdellé.
Walsin d'Esterhazy.
Hecquet.
De Margadel.
Pourquery.
Salmon.
Baillet.
Humbert.
Dornier.
Boiteux.
Cornil.
De Channe.
14 Partouneaux.
Julien.
Digeon.
Lemyre de Vilers.
Darloz.
Pelletier-Descarrières.
Dormoy.
Perignon.
Audoury.
Jacquin.
Guilland.
Le Boulanger.
Gardeur-Lebrun.
Donnat.
Souiller.
Brisac.
Belmas.
Dalesme.
De Mondesir.
Sallenave.
Corrèze.
Gosselin.
Delocre.
Lacroix.
Lacouster.
Joliclerc.
Le Glouet.
De Combarel.
Langlois.
Muidebled.
Vincent.
Doineau.
Clément.
Leveau.
Pernety.
Beauquet.
Demetz.
Lafont de Villiers.
Manuel.
Crestey.
Boyer.
François-Lacrouts.
21 Godart.
22 Bertauld.
24 Legentil.
25 Bonafous-Murat.
Vaillant.
Tavenet.
Guillain.
Blaizot.
Zéni.
Mazaudier.
Binet.
Bedier.
26 Vigoureux.
Hurel.
Le Masson.
L'abbé Levasseur.
28 Tondon.
Savalette.
Bienaymé.
Adam.
Belesta.
Coulon-Destouches.
Moreau de Champlieux.
Ducis.
De Monseignat.
Fontenilliat.
Michon-Dumarais.
Born.
Bert.
Caizergue.
30 Thomas.
De Monicault.
Saladin.
Pelet.
Villemain.
Blot.
Mayet-Genétry.
Favre.
Colin.
Foy.
Pelletier de Cléry.
Dauchy.
De Miribel.

Mai.

2 Chéron.
4 Poulle.
Decous.
De Golbéry.
Baude.
De Chasseloup-Laubat.
Vincens Saint-Laurent.
Miller.
Pascalis.
Saverot.
Josson.
5 Lemoyne.
12 Gauthier.
Chaillet-Donzelot.

Juin.

30 Donop.
Jamin.
Sonnet.
Guérimand.
Gaubert.
De Comps.
Corréard.
Dard Despinay.
Legrand.
Mesmer.
Pariset.
Vergé.
De Mendeville.

Juillet.

11 Phétu.

1844. — *Juillet.*
14 De Martimprey.
Walsin Esterhazy.
20 Senac.
Barada.
Août.
9 Robinet de Plas.
19 Dezos de la Roquette.
29 Micaud.
Septembre.
5 Guilhem.
16 Merle de la Bruyère de Lavaux Coupet.
Ricard.
Robert.
Devilliers.
De Margadel.
Auber.
Cuny.
Party.
Chenaux.
Michelin.
Chatillon.
Lavergne.
Dervieu Duvillars.
Allot.
Godin.
Haillot.
Gérard.
Vallée.
18 Espivent de la Villeboinest.
Dupuis.
De Barral.
Vautier.
Ducret.
Favas.
Philippe.
26 De Lisle de Siry.
28 Nagant.
D'Hébrail.
Cochet.
Octobre.
2 Hélouis-Jorelle.
17 Deslandes.
Bellanger.
Lapierre.
Maissin.
Dufrénil.
Roquemaurel.
De Lagarde Chambonas.
Guilbert.
Bouët.
Gourio de Refuge.
Jeangérard.
Touchard.
Labadie.
Béral de Sedaiges.
Brouzet.
17 Dubut.
Nonay.
Coquereau (l'abbé).
Warnier.
Harasse de la Vicardière.
Simon.
Page.
Bonard.
De Grave.
19 Varin de Beautot.
Huard.
Herbet.
De Rabaudy.
21 Delangle.
Pascaud.
Rossée.
Novembre.
6 Ribouleau.
10 Lugeol.
Goubin.
Bournisien de Valmont.
13 Hartmann.
17 Lagarde.
23 Durazzo.
27 Titard.
De Galland.
Montauban.
Morand.
Décembre.
1er Forth-Rouen.
5 Brocard.
Regnaud.
Lenglet.
6 Levasseur.
10 Cardon.
Guérou.
Doué.
12 Cavé.
28 Engelhardt.

ANNÉE 1845.

Janvier.
8 Barolet de Puligny.
De Bréa.
Pariset.
Desaint.
Landes-Daussac.
11 Goury du Roslan.
17 Caurant.
Levicomte.
Mohammed-Ben-Kaddour.
Février.
7 Postel.
Somsois.
12 Matter.
16 Lorain.
23 Ponsard.
25 Angrand.
Mars.
6 Massot.
12 Durant de Mareuil.
De Lavergne.
16 Picholier.
24 Paradès de Daunant.
27 Accarias.
Avril.
3 De Ségur-Montaigne.
De Lantivy.
6 Naas.
10 Chevrier de Corcelles.
13 Dutilh.
15 Dutrey.
Artaud.
Ozaneaux.
Cournot.
Gaillard.
Viguier.
Beudant.
Alexandre.
Péclet.
Geoffroy-Saint-Hilaire.
Cayx.
17 Bastard d'Estang.
Loreilhe.
Guérin.
Weis.
Merle.
Imbert de Saint-Brice.
Pontbriant.
Amiot.
Demarle.
Jacquet.
Lelarge.
Costa.
Copmartin.
Collet.
Roze.
Le Rouxeau de St-Dridan.
Regnauld.
Miller.
Lardinois.
Mortier.
De Comitis de Vinoux.
Barthélemy.
Crépel.
Mouton.
Caillard.
Eynard.
Beaurieux.
Lescastreyres.
Denarié.
Danloup.
Olivier.
O'Riordan.
Legoueslier d'Argence.
Moutardier.

1845. — *Avril.*

17 Rocault.
Galipeau.
Hurot.
Imbert.
Filz.
Delaloge.
Colliot.
Gazan.
Reguis.
Besser.
Dieu.
Vuillemot.
Doisy de Villargennes.
Moreau.
Gérard.
Crestin d'Oussières.
Niel.
Pastey.
Vincenot.
Hérault.
Grégoire.
Piron.
Daenzer.
Drouault.
Gastiniau.
Sarret.
Beaudouin de Grandouit.
Dupuy.
Nicolle Dupairé.
Bougourd de Lamare.
Legros de Marcy.
Guyot-Duclos.
Hutin.
Du Bodan.
22 Tesnières.
24 De Pongerville.
Patin.
Walknaër.
Hase.
Beugnot.
Leprévost.
Pouillet.
Sturm.
25 Deninger.
Trochu.
Langlois.
Lavollée.
26 Nisard.
Burnouf.
Durand.
Danthon.
Guès.
Dubourdieu.
Guillois.
Guyet.
Jacquinot.
Lartigue.
26 Monléon.
De Faget.
Durbec.
Nozereau.
Le Bourguignon-Duperré
Quoy.
Lange.
Bonjour.
Loze.
Garibou.
Bajot.
Catel.
De Lagrange.
27 Caventou.
Savin de Surgy.
Harmand.
Lucy.
Sabès.
Perrier.
Baudoin.
Lebœuf.
Pochet.
Boulage.
Frissard.
Robinot.
Viollet.
Pihet.
Montluisant.
Rohault de Fleury.
De Gisors.
De Vidaillan.
Delon.
Parran.
Vernoy du St.-Georges.
Lafon.
Delobelle.
De Vallée.
Dubessey.
De Maupas.
David-Michau.
Tourin.
Pitot du Hellès.
Debonnaire de Gif.
Ménard.
Thirria.
Dotézac.
Vinoy.
Rigault de Rochefort.
Mouthon.
Huart.
Théry.
Michelle.
L'abbé Pavy.
Adelon.
Lordat.
28 De Giedroyé.
29 Larnac.
Cuvillier-Fleury.
29 Tougard de Boismilon.
Trognon.
De Latour.
30 Halévy (Freudental).

Mai.

4 O'Donnell.
Baumes.
Rocher.
Leroux de Bretagne.
Parès.
Daguenet.
Sylvestre de Chanteloup.
Simonin.
Bourly.
Chaix-d'Est-Ange.
8 Giraud.
23 De Carlotty.
D'Aldeguier.
25 De Montigny.

Juin.

20 Lowasy de Loinville.

Juillet.

1er Paturle.
6 Guntz.
Viollet.
Sy-Abd-Allah-Ould-Sidi-El-Aribi.
Girard.
14 Gado.
16 Aubertot.
28 Duffour-Dubergier.
29 Londe.
Baudin.
Kersauson de Pennendref.
Darricau.
Fleuriot de Langle.

Août.

14 Desrousseaux.
Durand.
20 Raoult.
De Monet.
Vincens-Gourgas.
De Chasseloup-Laubat.
De Grannet-Lacroix de Chabrière.
Cassaignolles.
Rivet.
Lambert.
Chinon.
27 Roches.
Pourcet.

Septembre.

7 Desmichels.
9 De Vaudrimey-Davout.
D'Elbauve.
Mathieu.
D'Anthouard.

1845.—*Septembre.*

9 Marillat.
Maissner.
Anfrye.
Dumor.
Yver.
Castaignet.
Guillemard.
10 Gallice.
Warin.
23 Féron-Michel.
Boutarel.
Lacroix.
26 Cosnier.
28 De la Fressange.
De Hody.
Durand d'Arsonval.
30 Dibart.

Octobre.

8 De La Garde de Chambonas.
Bertin.
27 Defougères de Villandry.
31 Courby de Cognord.

Novembre.

7 Blondel.
Marie.
Vallet de Chevigny.
Varlet.
Bonfils.
9 Michelin.
De Carondelet.
Bazaine.
Véjux.
Fournel.
11 Botta.
24 Lanyer.
25 Cambon.

Décembre.

20 Castagne.
21 Delaroche.
26 Mimerel.
Rey-Toucas.
31 Laylavoix.

ANNÉE 1846.

Janvier.

11 Brian.
25 De Brachet.
Orianne.
D'Aurelles de Paladines.
De Caprez.

Février.

1er Sy-Ahmed-Ben-Mohammed-el-Mokrani.
5 Dalloz.
9 Penaud.
Geoffroy.
9 Guérard.
27 Garella.

Mars.

6 Ollivier.
Faures.
Rondé de Signy.
Thiéry.
9 Poncet.
15 Noël Lavigne.
Lucmau de Classun.
Loyer.
Rappelet.
Cancalon.
Arcanger.
20 De Courcelles.
22 Jallon.
Hennebert.
Rouvrois.
25 De Lesseps.
31 Boby de la Chapelle.
Hannuic.

Avril.

13 Devoize.
Du Bouzet.
15 Rivière.
Philippe.
Salneuve.
Mazel-Dugoulot.
Dillon.
Leclerc.
De Lafitte.
De Noël.
Dyonnet.
Foubert.
Destremont.
Rouquier.
Alais.
Hervio.
Maret.
Foiret.
Tailhand.
Billion-Duplan.
Bougerel.
Julien.
Regnauld.
Petit de Thuillerie.
Médoc.
Duprat de Larroquette.
Issautier.
Viot.
Brady.
Balmary.
Raguel.
Maygrier.
Deshayes.
Rochefort.
Boudinhon.
Vesuty.
15 De Bourgoing.
Huot.
Guillemin.
Dubois.
De Kerouartz.
Brédif.
Le Bourg.
Paqueron.
Rely.
Arcelin.
Perrodon.
Larchey.
Féraudy.
Gonreau.
Petit.
Dumay.
Paul.
Bertrand.
Lainel
Bacouillard-Marielle.
Paquin.
Moureau.
Delafontaine.
Paquet.
Offroy-Montbrun.
Chapuis.
Neigre.
Belhomme.
Hœgi.
Foucher.
21 Gautherin.
25 Brenier.
26 Bernard.
Lefebvre.
De Pontèves.
Loreton-Dumontet.
De Trévise.
Huvé.
Maguès.
Jaquiné.
Bucher de la Rupelle.
Drappier.
Mary.
Schwilgué.
Gayant.
Didion.
Juncker.
Courtois.
Raoul.
Galos.
Mestro.
Cosmao.
Burgues de Missiessy.
Cunéo d'Ornano.
Filhol-Camas.
Bouvier de la Motte-Villarceau.
Fourichon.

1846. — *Avril.*

26 Paquet.
Leclère.
Delafaye.
Larchevêque-Thibault.
Begat.
Sganzin.
Martin.
Prevost.
Le Prédour.
Le Huen.
Jannelle.
Jal.
Redon de Beaupréau.
27 Rihouet.
Dupont.
Lemercier de Nerville.
D'Houdetot.
Reille.
Roguin.
Andrey.
Lemercier.
Peytal.
Galot.
De Beaudéan.
Féray.
Martin (Emile).
Yvart (Auguste).
Lallemand.
28 Mottet.
Tournoüer.
29 Pataille.
Didelot.
Grenier.
Rouland.
Preux.
Paillart.
Corbin.
Salveton.
Pecourt.
Monmerqué.
Meilheurat.
De l'Espée.
Bocher.
De Saint-Marsault.
Vaïsse.
D'Imbert de Mazères.
Morisot.
Dunoyer.
Pardeilhan-Mezin.
Besson.
Aufrère de Lapreugne.
De Contencin.
Leroy.
Demonts.
Durand.
De Gouy d'Arcy.
Durangel.

Mai.

1er Marin de Verbois.
5 De Lanjuinais.
De Cambacérès.
6 Carbon.
Avignon.
Mézières.
Nicot.
Massin.
Demante.
Laferriere.
Coze.
Dubois (Paul).
Desprez.
Bergery.
De Feletz.
Brongniard.
De Savigny.
Ampère.
Thierry (Am.).
Ramey.
De Lancy.
Blache.
Viguerie.
Brun.
31 Rocquancourt.

Juin.

7 de Rayneval.
10 Dugué.
12 Onfroy de Bréville.
Busche.
21 Marquiset.

Juillet.

5 Cogniet.
Delacroix (E.).
6 Médoni.
19 Reyau.
22 Ranfray de la Bajonnière.

Août.

11 Loritz.
De Rogier.
Bigeault.
Noël.
19 Pécoul.
Arnoux.
21 Guérin de Tourville.
Quillico.
Laity.
Roussillon.
Denoue.
Genestet de Planhol.
Bonamy.
Richard.
31 De Roujoux.

Septembre.

1er Blanchard.
3 Bigarne.
15 Denis-Lagarde.
18 Delattre.
Bezançon.
Conte.
22 Sutton de Clouard.
Bernadotte.
De Martimprey.
Onfray.
Mussot.
Dorlodot de Préville.
27 De Talleyrand.
De Théis.

Octobre.

1er Mathieu.
2 Cor.
3 Leverrier.
15 Capefigue.
Lingay.
29 Reynaud.

Novembre.

3 Malmanche.
Boyer.
Masset.
Perrault.
7 Havas.
Challaye.
13 Malher.
21 Foy.
22 Planche.
Ravaisson.
29 Itier.

Décembre.

1er Josselin.
Roussel.
Baignères.
Soustre.
7 Bouillet.
13 Girard.
Duval d'Eprémesnil.
25 Lacombe.

ANNÉE 1847.

Janvier.

1er Sallandrouze.
5 De Castelnau.
7 Soufflot.
Girard.
12 Dassier.
De Béhague.
Rohmer.
14 Leverdays.
15 Renard.
20 Lequien.
Joffre.
24 De La Palme.
31 Daveluy.

1847. — *Février.*
20 Mallac.
Haussmann.
27 Lescure.
Mars.
7 Boquet.
8 Sabatier.
10 De Montessuy.
Avril.
11 Renard.
Despréaux de St-Sauveur.
19 Guys (Henri).
22 Doumet.
Romeuf.
De Miollis
Bourgeois.
Préat.
Prunières.
Legendre.
Fontréaux de Jallais.
Carré.
Legay-d'Arcy.
Dalpuget.
Renaud.
Chapuy.
Bernard.
Morcrette.
Barthelemi *dit* Philipeaux
Pierson.
De Luzy de Pélissac.
Lassansaa.
Marchersan.
Ferrand de la Forest.
Lefebvre.
Arquembourg.
Bonnaffé.
Mazauric.
Lapeyre.
Vétault.
De Drée.
De Bressolles.
Tournier.
Roy.
Guy.
Elias
Marcoux.
Odiot.
Despaignol-Lafayette.
Chauvet.
Mayot.
Guèze.
Simon.
Garnot.
Mermier.
Grégoire.
Schlosser.
Barthélemy.
Avron.
22 Martenet.
Chevauchaud-Latour.
Morlot de Wengy.
Mallarmé.
Filippi.
Paër.
Bourjade.
De Thoury.
Dubois.
Gaillard de St.-Germain.
Thierry.
D'Hermivy d'Auribeau.
Cartier.
Arbellot.
Gauthier de Rougemont.
Durrieu.
Pallas.
Horeau.
Gilardin.
25 Cazotte.
Lainé.
Lesparda.
Guigniaut.
Guérard.
De Laborde (Léon).
De Sauley.
Milne Edwards.
Boussingault.
Payen.
Lebas.
Adam.
Richond des Brus.
Bedel.
Delalleau.
Poulain de Bossay.
Bouillaud.
Trousseau.
Mérat.
Martin Saint-Ange.
Boyer.
27 Rafy.
Ardouin.
Sichel.
28 Lacaze.
Lecomte.
Dupré.
Bergerot.
Teyssier.
Chanlaire.
Bréant.
Réal (Félix).
D'Haubersart.
Pagès.
Caussin de Perceval.
Lesne.
Fallery.
Béhic.
Lesaulnier de Vauhello.
28 Ducampe de Rosamel.
Fornier-Duplan.
Febvrier des Pointes.
Magré.
Allain.
Le Guillou-Pennanros.
Cartault de la Verrière.
Chaumont.
Dumonteil.
Devaulx.
Turbest.
Morin.
Fischer.
Sanson.
29 Vinard.
Cailloux.
Guichard.
Mounier.
Vauquelin.
Lebreton.
Berthault-Ducreux.
Combes.
Curel.
Darcy.
Leroy.
Narjot.
Ferraud.
Babaud-Praisnaud.
Lacoste.
Pascot.
Desplanques.
Périer.
Cottenet.
Cotelle.
Curmer.
Lemaistre.
Prat.
Valette.
Guide.
Spontini.
30 De Bassano.
De La Cour.
Mai.
3 de Salignac-Fénelon.
5 Carafa.
Olivier.
Schauenburg.
Juin.
9 De Milan d'Astis.
Juillet.
23 Chevalier.
Biju-Duval.
24 De Lesseps.
Août.
5 Si-Brahim-Ould-Osman.
Bey-Amar-Ben-Ferhot.
8 Patas d'Illiers.
Courtot de Cissey.

1847. — *Août.*

8 Moisez.
De Chambarlhac.
De Négrier.
Fréche.
Mellinet.
Dupuch.
Desmaisons.
Leroy.
Dejean.
Si-Mohammed-Ben-Mahieddin.
Marcescheau.
9 Card^{al} Giraud.
Olivier.
Tixier-Lachassagne.
21 Morin.
Revel.
Lion.

Septembre.

11 Percier.
18 Bracquehaye.
Fournier de Trélo.
Brunet.
Dulac.
Bédos.
Lapeyre.
Carrière.
Pontbriant.
22 De Marquenot.
Saladin.
23 Auvray.
26 Petitgrand.
Giraudet.
De Vignolle.
Favier.
Conrard.
28 Lentz.

Octobre.

7 De Flavigny.
De Segur.
11 Lenoble.
12 Gaulard de Saudray.
26 Magnin.

Novembre.

3 O'brian.
Renaud.
5 Poisot.
12 Sébille.
24 Chamont.

Décembre.

7 Chaulin.
15 Remilly.
19 Saintyon.
Hanet-Cléry.
Dabut.
De Forget.
Lévêque.
19 Bitt.
Chopart.
Jaurès.
Borius.
Morin de la Rivière.
Mazères.
Brunet.
Méquet.
Emond d'Esclevins.
Rousseau.
Bouche.
Bertin-Duchâteau.
Garnier.
Dalmas.
Rouffio.
Lesson.
Delaroche.
Walewski.
20 Leiris.
21 Potel.

ANNÉE 1848.

Janvier.

2 Rouchet.
18 Tur.
23 Desmarets de Montclar.
Manselon.
Bonini.
Claparède.
Blanchard.
De Cotte.
De Lafier.
Pirain.
Brincard.
De Vauban.
Valette.

Février.

8 Bresson.

Juillet.

21 Clary (Justinien.)
28 Thévenin de Tanlay.
Montenard.
Cauvin Dubourguet.
Lacapelle.
Dupin de la Gérinière.
De Bonnet Maurelhan [Polhès.
Cornemuse.
31 Frossard.
Guillemaut.
Durand de Villers.

Août.

10 Raymond.
16 Marchand Martellière.
Versiat.
23 Clary (Joachim)
Duffié.
Campionet.
23 Vieyra.
Laborde.
Thayer (Ed.).
Guillard.
Dubochet.
Robert.
Mongenot.
Leclerc.
Favrel.
Colin.
Pellegrini.
Fleury.
Rafin.
Bompard.
Cornillat.
Naël.
Deville.
Ledru.
Joignot.
Lamartellière.
Tabouret.
Brosset.
Casella.
Bertrand.
Castelain.
Cosnard.
Tinthoin.
Roussel.
Herbart.
Burteaux.
Durand Sainte-Rose.
Bagieu.
Dabrin.
De Guise.
D'Heurle.
Arnaud.
27 Ferret.
Martin de Saint-Romain.
Corbiset.
Baillemont.

Septembre.

1er Doyat.
4 Gambier.
26 Lespinasse.
Robert.
Capette.
Bredard.
Beauval.
Dupont.
Amy.
Velpeau.
Charruau.
Dejean.

Octobre.

24 Blanchard.
Barbier.
L'Herbette.
Pourchet.

1848. — *Octobre.*

24 Féraud.
Houdaille.
Giraud.
Loyau.
Brousseau.
Petitot.
Escanyé.
Nesmes Desmarest.
Clerget.
Cigliutti.
De Lafitte.
D'Augustin.
Levaillant.
Albert.
Bourgeois.
De Gombault.
Caneau.
Bascans.
Julien.
Loreal.
Courson de la Villeneuve.
Meunier (Aug.).
Meunier (Arm.).
Perchet.
Robinet Deplas.
Vène.
De Feu.
De Ferraboue.
Le Juste.
De Gency.
Bauchetet.
Chardonneau.
Fontaine.
Ruy.
Cantiget.
Soudan.
Brée.
Huet.
Lambert.
Ducoroy.
Martin.

Novembre.

11 Sain Bois-Comte.
Baradère.
Bersolle.
Berthier.
Davenne.
Thibault.
Barbotin.
Dupont.
Danguillecourt.
Le Barbier de Tinan.
Hérail.
Aubry Bailleul.
Olivier.
Corbet.
Gressien.
11 Duparc.
Delapelin.
Poilloue.
Fiéron.
Deshays.
Perrinon.
De Roujoux.
Zéni
Bonjour.
11 Blache.
16 De Franqueville.

Décembre.

19 Jarras.

ANNÉE 1849.

Février.

2 Bouffet de Montauban.
19 Douët.

Avril.

30 Sol.
Fornier de St.-Lary.
Junck.
Thiboutot.
Lambertin.
De Cambray.
Guillaume dit Franchimant.
Béranger.
De La Chaize.
De Cailleu.
Lejeune.
Beuret.
Fuchsamberg.
Rousset.

Mai.

2 Plantier.
Darcy.
Vuillet.
Baude.
Delseriès.
Bineau.
13 Bérard.
Berger.
Du Lac de Fugères.
Doussy.
Lajourcey.
Larocque de Chanfray.
Favin Lévêque.
Pénaud.
De Gasques.
Jurien Lagravière.
Legofire.
Fillieux.
Gastaldy.
Auriol.
Auban.
19 De Lage.
23 Petitet.
26 Albert.
France.
Molinet.
30 Colonna d'Istria.
Delamarre.
Marrast (Ach.).
Decrusy.
Loyson.

Juin.

16 Lévy (Michel).
20 Clément.
23 Caizac.
Grésy.
Maire.
25 Rousset.
Baret de Rouvray.
Bernier de Maliguy.
De Baillou.
Robillard.
Malmazet de St.-Andéol.
Sencier.
De Ravel.
Pellagot.
Baudard de St-James.
Bertin.
Laurenson.
Du Ligendès.
26 Barthez.
30 Marulaz.
Coureau.
Bourdeau.

Juillet.

12 Dutheil.
Dantin.
Ferru.
Niceville de Villers.
De Sainte-Marie.
Robinet.
De Leyritz.
Espinasse.
Marmouget.
De Noue.
17 Rocher.
Anselme.
18 Husson.
Guillot (Nat.).
Vrignaud.
Mallet.
Roux.
Bellenger.
Levasseur.
Baliste.
Le Roux.
Morand.
Signoret.
20 Jaubert.
26 Bretonneau.

ÉTRANGERS,

MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche.

FERDINAND, ex-Empereur d'Autriche.
L'Archiduc CHARLES, oncle de l'Empereur.
Prince DE METTERNICH.
Cte KOLLOWRATH, Feld-Maréchal, Gouverneur de la Hongrie.
Cte SENFFT DE PILSACH, Ministre d'Autriche, en Hollande.

Bade.

LÉOPOLD, Grand-Duc de Bade.
Le Margrave GUILLAUME DE BADE.
Prince FRÉDÉRIC DE BADE.

Bavière.

LOUIS, ex-Roi de Bavière.
Cte DE MONGELAS.
Cte DE TOERRING-GUTENZELL, Chambellan, Conseiller intime du Roi.

Belgique.

LÉOPOLD Ier, Roi des Belges.
Cte DE BRIEY, ancien Min. des Affaires étrang. de S. M. le Roi des Belges.
NOTHOMB, Ministre de l'Intérieur de S. M. le Roi des Belges.
DECHAMPS, Min. des aff. étr. de Belgique.
Prince DE LIGNE

Brésil.

PIERRE II, Empereur du Brésil.
PEREIRA DE VASCONCELLOS.
ARAUJO LIMA Vte DE OLINDA.
Bon DE MONTALEGRE.
Mis D'HANAHEM.

Danemark.

CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, Roi de Danemark.
Pr. FRÉDÉRIC-FERDINAND, frère du Roi.
Pr. CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC-CHARLES.
Cte DE REVENTLOW, Ministre des affaires étrangères de Danemark.
Cte DE DANNESKIOLD-SANSOE, Gr.-Ecuyer de S. M. le Roi de Danemark.

Espagne.

Don CARLOS MARIA ISIDORO, Infant d'Espagne, oncle de la Reine.
Don FRANCISCO DE PAULE ANTONIO, Infant d'Espagne, oncle de la Reine.
Don FRANÇOIS DE PAULE, Inf. Espagne.
Don FRANÇOIS D'ASSISE, *idem.*
Cte D'OFALIA.
Don FRANCISCO DE ZEA BERMUDEZ.
PEREZ DE CASTRO.
Don JOSÉ AYMERICH.
Don TADEO CALOMARDE.
DE BALLESTEROS.
Mis DE ZAMBRANO.
DE SALAZAR.
MOSCOSO DE ALTAMIRA.
ESPARTERRO, Duc de la Victoire.
Duc DE FRIAS.
Mis DE MIRAFLORES.
Pr. D'ANGLONA.
MARTINEZ DE LA ROSA.
MON.
Duc DE RIANZARÈS.
ISTURITZ, ancien Présid. du Conseil des Ministres de S. M. la Reine d'Espagne.

Grande-Bretagne.

L'Amiral CODRINGTON.

Grèce.

OTHON, Roi de la Grèce.

Hesse-Grand'-Ducale.

LOUIS II, Grand-Duc de Hesse.

Pays-Bas.

GUILLAUME III, Roi des Pays-Bas.
Bon DE NAGELL.
Bon DE ZUYLEN DE NYEVELT.

Perse.

LE SCHAH DE PERSE.

Portugal.

FERDINAND, Roi de Portugal.
D'ARAUJO.
DE LIMA.
Cte DE SUBSERRA.
Duc DE PALMELLA.
Duc DE TERCEIRE.

Prusse.

GUILLAUME IV, Roi de Prusse.
Cte BUCKHOLTZ.
Bon DE BORSTELL.
Bon DE WERTHER.

Russie.

Cte DE NESSELRODE, Secrétaire-d'Etat.
OPPERMANN, Général d'infanterie.

Sardaigne.

Ferdinand, Roi de Sardaigne.

Saxe.

Cte D'EINSIEDEL, Ministre-Secrét.-d'Etat.

Saxe-Cobourg et Gotha.

FERDINAND, Duc de Saxe-Cobourg et Gotha

Saxe-Weimar.

Duc BERNARD.

Siciles (Deux).

FERDINAND II, Roi des Deux-Siciles.
Cte D'AQUILA, Prince des Deux-Siciles.
Cte DE SYRACUSE, id.
Pr. DE Palerme, id.
Pr. DE SCILLA, Duc de Santa-Cristina.
Duc DE SERRA CAPRIOLA.
Mis DE PIETRA CATELLA.
Prince DE BISIGNANO.
Chev. FORTUNATO, Ministre de S. M. le Roi des Deux-Siciles.
GRAVINA-ET-REYCUSENZ, Pr. de Comitini.

Suède.

Cte DE WETTERSTEDT.
Cte BRAHÉ, Mal du royaume de Suède.

Toscane.

LÉOPOLD II, Grand-Duc de Toscane.
D. NERI, des Princes Corsini.

Tunis.

S. A. AHMED-PACHA, Bey de la régence de Tunis.

Turquie.

MUSTAPHA-RÉCHID, Reis-Effendi.

Wurtemberg.

GUILLAUME, Roi de Wurtemberg.
Cte DE BEROLDINGEN, Min. des Aff étrang.
Prince PAUL-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, frère du Roi.
Duc ALEXANDRE-FRÉDÉRIC DE WURTEMBERG.

GRANDS-OFFICIERS.

Pr. DE WREDE, Gal au service de Bavière.
DE TRIVA, Lieutenant-général.
Bon JANSSENS, Lieut.-général belge.
Cte DUMONCEAU.
Cte FRANÇOIS DELATOUR-EN-VOIVRE, Vice-Amiral au service de Naples.
Cte DE TAWAST, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemark.
DE PIRCH, Lieut.-gén. au service de Prusse.
LISANEVITZ, Général-Major russe.
GOURIEFF, Général-Major russe.
Cte DE CORRES, Grand d'Espagne.
Bon DE BERCKHEIM, Ministre d'Etat et de l'Intérieur du grand duché de Bade.
JUAN LOPEZ VINUESA, Régent de l'audience de Catalogne.
Duc DE LANTE, Prince romain.
Prince DE LOWENSTEIN, Aide-de-camp de S. M. le Roi de Bavière.
MINCKWITZ, Général saxon.
URRUTIA, Secrétaire du Cons. des Ministres de S. M. C.
Prince DE SAYN-WITTGENSTEIN, Lieut.-gén. au service du Grand-Duc de Hesse.
DE STICHANER, Envoyé du Roi de Bavière.
Bon EVAIN, Lieutenant-général, au service de S. M. le Roi des Belges.
Pr. DE SALM-REIFFERSCHIED-DICK, anc. Chancelier de cohorte de la Lég. d'Honn.
DE MORAES-SARMENTO (Christ.-Pierre), Bon da Torre de Moncorvo.
Cte LE HON (Ch.).
SANTA-CRUZ, Gal Prés. de la rép. de Bolivia.
DE RŒDER, Gén.-Maj. au serv. de Prusse.
DE NEUMANN, *id.*
Cte DE MEULENAERE, anc. Min. des affaires étrangères de S. M. le Roi des Belges.
Prince DE CARADJA, anc. Ministre plénip. de S. M. le Roi de la Grèce.
Gal DE SCHOLTEN, Gouvern. de Ste-Croix.
Bon DE RANTZAU, Mar. de cour, V. Gr.-Ec. du gr. duc. de Mecklembourg-Schwérin.
Cte DE MULINEN, env. extr. et Min. plénip. de S. M. le Roi de Wurtemberg.
Pr. C. MASSIMO, Surintendant-général des postes pontificales.
Vte DE SA DA BANDEIRA, anc. Prés. du Conseil de S. M. la Reine de Portugal.
Mis DE SANTA-IVIA, Capitaine des gardes de S. M. T. F.
Bon DE RIBEIRA DA SABROSA, ancien Président du Conseil de S. M. T. F.
RIVERO, Lieutenant-général espagnol.
Bon DE BLITTERSDORFF, Min des affaires étrang. de S. A. R. le Gr.-Duc de Bade.
Cte CARAZZA, Lieut.-gén., Gouv.-gén. du Duché de Savoie.
ROCHUSSEN, plénipotentiaire de S. M. le Roi des Pays-Bas.

G^{al} B^{on} FAGEL, envoyé extraord. et Min. plénipot. de S. M. le Roi des Pays-Bas.
ROGIER.
B^{on} DE STASSART, Membre du Sénat belge.
DE EWICK, Gouverneur civile de la Nord-Hollande.
B^{on} DE ROTHSCHILD, Consul-général d'Autriche à Paris.
DEMAIZIÈRES, Ministre des travaux publics en Belgique.
B^{on} DE HEECKEREN, Ministre plénipot. de S. M. le Roi des Pays-Bas.
B^{on} VAN-DER-CAPELLEN, Ministre d'État, Grand-Chambellan du Roi des Pays-Bas.
DANKWART, chargé du Min. des affaires étrangères de Danemarck.
NEPVEU, Général-Major, Aide-de-camp de S. M. le Roi des Pays-Bas.
VAN-PRAET, Ministre de la Maison de S. M. le Roi des Belges.
B^{on} ALEXANDRE HUMBOLDT.
B^{on} O'SULLIVAN DE GRASS, Env. extr. et Ministre plénipotent. de S M. le Roi des Belges près S. M. l'Empereur d'Autriche.
G^{al} C^{te} VENTURA.
Prince DE CHIMAY.
Chevalier D'ARAUJO RIBEIRO.
DE CONTTO
Le Duc DE MONTEMAR.
B^{on} DE KŒNNERITZ. envoyé extraordinaire de S. M. le Roi de Saxe.
G^{al} FLEISCHMANN, envoyé extraordinaire de S. M. le roi de Wurtemberg.
L.-G^{al} LOEWENHIELM, chargé par S. M. le Roi de Suède d'une mission extraordinaire.
G^{al} PAEZ. ex-Prés. de la rép. de Venezuela.
G^{al} FLORÈS, Prés. de la rép. de l'Equateur.
V^{te} CARREIRA, Ministre plénipotentiaire de S. M. la Reine de Portugal.
PARISIO, Min. d'État de Grâce et de Justice de S. M. le Roi de Naples.
Le Rév^{d} NASELLI, G.-Aum. du Roi de Naples.
G^{al} M^{is} DE BRANCACCIO, Grand-Maître de la maison du Prince de Salerne.
C^{te} DE MERCY D'ARGENTEAU.
C^{te} DE VISTA-HERMOSA, Sous-Secrét. d'Ét. de la guerre, au service de S. M. la Reine d'Espagne.
Chev. D'ARANA, Introducteur des Ambass. près S. M. la reine d'Espagne.
Duc DE SAN CARLOS, grand d'Espagne, etc.
D. A. R. ZARCO DEL VALLE, Lieut.-gén. au service d'Espagne.
D. PAVIA, Lieut. gén. au serv. d'Espagne.
D. J. DE LA CONCHA, M^{al} de camp, id.
A. SINELLI, des princes Scala. Surint. des archives du royaume des Deux-Siciles.
SOLIMAN-PACHA, Maj. g^{al} de l'armée égypt.
SAMI-PACHA, Cons. intime du Pacha d'Egypte.
FEDOR PETROWITCH LUTCK, V.-A^{al}, Aide-de-camp de S. M. l'empereur de Russie.
SI MOHAMED BEN AYET, Envoyé de S. A. le Bey de Tunis
DE DUSCH, Ministre de S. A. R. le Grand-Duc de Bade.
FIRMIN ROGIER, Secrétaire de l'ambassade belge à Paris.
DE RAVAY, Min. des trav. publics de Belg.
G^{al} DE LASSOLAYE, 1er Aide-de-camp du Grand-Duc de Bade.
G^{al} DE LA PEZUELA, Capitaine-gén., de la Nouvelle-Castille.
DONOSO CORTÈS, Cons.-d'État de S. M C.
Duc D'OSUNA, Grand d'Espagne.
Duc DE AHUMADA, Grand d'Espagne.
DE CASTRO Y OROZCO, Prés. du cong. espag.
G^{al} PRISSE, Min. de la guerre de Belgique.
Duc DE VERAYUA, Corrégidor de Madrid.
DE RODA, chef politique de Madrid.
DE KISSELEFF, Ch. d'aff. de Russie à Paris.
SIDI MUSTAPHA KASNADAR, Ministre des finances du Bey de Tunis.
SIDI MUSTAPHA SAHEBTABF, Garde-des-sceaux du Bey de Tunis.
C^{te} D'HANE DE STEENHUYS, Général au service de S M le Roi des Belges.
B^{on} DE SACKEN, Conseiller privé de S. M. l'Empereur de Russie.
BERMUDEZ DE CASTRO, ex-Ministre de S. M. la Reine d'Espagne auprès de la République mexicaine.
FRÈRE D'ORBAN.
Le Lieutenant-général Chev. DE LAUNAY, Vice-Roi de Sardaigne, Capitaine-général du Royaume.
Le Chevalier DE MAURER, Ministre de la Maison de S. M. le Roi de Bavière, chargé du portefeuille des Affaires étrangères.
SARTORIUS, Député aux Cortès espagnoles.
Le Duc de la UNION DE CUBA., Chambellan de S. M la Reine d'Espagne.
Le Chevalier PERUZZI, précédemment Ministre résident de S. A. I. et R. le Grand-Dud de Toscane.
Le C^{te} de RANDWICH, ancien Ministre des Affaires étrangères de S. M. le Roi des Pays-Bas.
LIGHTENVELT, Ministre des Aff. étrangères des Pays-Bas.
ROLIN, Ministre des Travaux publics de Belgique.

COMMANDEURS.

C[te] Della Torre.
Caissoti de Chiusan (Ch.), *Col.*
B[on] de Roemers, Belge.
C[te] de Lannoy.
Zajonscheck, *Gén. polon.*
C[te] Krasinski.
B[on] de Hugel, *Gén. wurtemb.*
De Jett, *id.*
De Spitzemberg, *Col. id.*
Raglowich, *Gén. bavarois.*
Krukowiecki, *Gén. polonais*
Belogradsky, *G. maj. russe.*
De Lettou (G.), *Col. pruss.*
De Borstell, *id.*
De Goltz, *id.*
C[te] de Lehndorff, *id.*
De Reiche, *Colon. d'Etat-Maj. prussien.*
Tchaplitz, *Gén. russe.*
Ghigny, *Gén.-Maj. belge.*
Anting.
Tindal, *Gén. hollandais.*
C[te] de Nigrazzi, Seigneur d'Aranios-Maroth, *Hong.*
C[te] de Medem, *Chamb. de S. M. l'Emp. de Russie.*
Fane, *Lieut.-gén. anglais.*
Calville, *id.*
Cole, *id.*
Chev. Barnes, *G.-Maj. id.*
Bernard, *Colon. id.*
Oudom, *Gén.-Maj. russe.*
Ivanoff, *id.*
Narischkin, *id.*
Poncet, *Gén.-maj. russe.*
Kabloukoff, *id.*
Bagdamosky, *id.*
Aclestichelf, *Gén. Maj. russe.*
Panzerbitter, *id.*
Brosin, *id.*
Liebstein, *Col. d'art. russe.*
B[on] Lœderer, *L.-g. autrich.*
C[te] Desfours, *G.-Maj. id.*
C[te] de Henkel, *Gén.-Major prussien.*
De Gablentz, *Gén. saxon.*
C[te] de Halten, *L.-g. hon.*
Farquhar.
B[on] de Constant - Rebecque, *Lieut.-gén. belge.*
Duc de Sleswig - Holstein-Sonderbourg-Beck, *Col. au serv. du Roi de Danemark*
M[is] Mansi, 1[er] *ministre de S. A. le Duc de Lucques.*

B[on] Frelli, *Gén. au serv. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.*
Sir James Kempt, *Gouvern. de la Nouvelle-Ecosse.*
De Boutourlin, *Aide-de c. de S. M. l'Emp. de Russie.*
Fellows, *Capit. de frég. de S. M. B.*
Kniazewiez, *Gén. pol.*
Urrutia, 1[er] *Offic. de la secrétairerie de S. M. C.*
Vial, 1[er] *Officier de la secrétairerie de S. M. C.*
Schreider.
De Scherbine, *Cons. privé et Gouv. civ. de St.-Pétersb.*
De Stichaner.
Prince de Salm-Kyrbourg.
M[is] de Ruffo.
Pr. de Hohenlohe Kirchberg, *Min. de Wurtemberg près la Cour de Russie.*
Joseph Gonzalès Maldonado, *Secrét. de S. M. C.*
C[te] de Moy, *Brig. d'inf.*
Manuel-Maria Giron, *Com.-ordonn. d'armée.*
Barrafon (Domingo-Maria).
Calderon (Joseph).
Millau (Fr.).
Pablo Ordovas.
Cayetano Saguetti.
Herzog d'Effingen, *Bourgmestre d'Argovie.*
Chev. d'Usoz, 2[e] *Offic. de la sec. d'Etat de S. M. C.*
Rodriguez, 1[er] *Off. du dép. des fin. de S. M. C.*
De Cardova.
C[te] de Realapprecio, 1[er] *Offi. de la secrétairerie de la guerre de S. M. C.*
Campuzano, *Officier-Major de la secrétairie de marine de S. M. C.*
Chev. de Vilalba.
Fernandez del Pino.
Deluis, *président en chef de la rég. à Cologne.*
Duc de Calvello, *ministre plénipotent. de S. M. Sicilienne en Suisse.*
Philosophoff, *Col. aide de c. du Grand Duc Michel.*

Caradoc, *Colonel au service de S. M. Britannique.*
B[on] Duvivier, *Gén. belge.*
B[on] d'Altenstein, *Ministre de l'instruction publique et des cultes en Prusse.*
Goblet, *Général belge.*
Sir William Grant, *Lieut.-général anglais.*
Collier, *Commodore.*
Pr. Soutzo, *anc. Min. plén. de Grece à Paris.*
Bento da Silva Lisboa, *Ministre au Cons. de l'Empereur du Brésil.*
Del Valle, *Colonel espag.*
Ross, *Capit. dans la marine roy. de S. M. Britanniq.*
M[is] de Chasteler, *Gén. au serv. du Roi des Belges.*
Don Miguel de la Torre, *L.-g. des armées de S. M. C.*
C[te] Lichniowsky, *Colonel au service d'Autriche.*
Basil Hall, *Capitaine de la marine royale anglaise.*
William Edward Parry, *id.*
Van de Weyer, *Min. plén. du Roi des Belges à Londres*
Zur Mosen, *Dir. princ. des Postes du Roi de Prusse à Aix-la-Chapelle.*
De Klint, *V.-Amir. suédois.*
De Oerthling, *Min. résident de S. A. R. le Gr.-Duc de Mecklembourg-Schwérin.*
G[al] Wilmar, *anc. Min. de la Guerre en Belgique.*
Prince Pückler Muskau.
De Candolle, *Professeur à l'Académie de Genève.*
Raikem, *Présid de la Ch. des Représ. en Belgique.*
B[on] Jerzmanowski, *Colonel.*
Duval de Blaregnies, *génér. belge.*
C[te] Dattili de Borgo Priolo, *Major-Général sarde.*
C[te] de Subserra de Bemposta, *Aide-de-camp de S. M. le Roi de Portugal.*
De Villalba, *Sous Secrétaire du Ministère des affaires étrangères d'Espagne.*
Pérez de Castro.
Chev. de Jaba.

Martin Navarrete, *Membre du sénat d'Espagne.*
Cte Belascoain, *Gén. espag.*
Paula-Alcala, *id.*
Tena, *id.*
Ponte, *Comm.-gén. de l'artillerie espagnole.*
Cortinez, *id. du génie esp.*
Rick, *Contre-amir. holland.*
Garibaldi, *anc. Intern. du Saint-Siége, à Paris.*
Leclercq, *Secrétaire-génér. du Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas.*
Bontems, *Colonel suisse.*
Cte de Villanueva. *Surintend. des fin. de l'Ile de Cuba.*
Maillardoz, *Col. féd. suisse.*
Cte Meeus, *Auteur de plus. canaux en Belgique.*
Everts. *Général aide-de-c. de S. M. néerlandaise.*
Royens, *Colon., Aide-de-c. de S. M. néerlandaise.*
Vandensboch. *Aide-c. du pr. Fréderic des Pays-Bas.*
Cte de Colombi.
Mis de Requena.
Duc de Serra di Falco, *Corr. de l'Ac. des Beaux-Arts.*
Duc de Corchiano.
Bon de Campanham, *Aide-de-c. du Roi de Portugal.*
Gomès de Oliveira, *Official major du Minist. des aff. étrangères en Portugal.*
Schack, *anc. Envoyé extr. de S. A. R. le Gr.-Duc de Mecklembourg-Schwerin.*
Reedtz, *Chambellan de S. M. danoise, Secret. au dép. roy. des affaires étrang.*
Adler. *Chef du départ. des graces, Secrét. intime du Cabinet de S. M. danoise.*
Garbiel. *Dép. au coll. roy. des douanes et du comm.*
Bon de Sell, *Mar.-des-logis, Lieut. Col. et Chambellan de S. A. R. le Gr.-Duc de Mecklembourg Schwérin.*
Paulo Barbosa, *Majordome de S. M. l'Emp. du Bresil.*
D. Jose del Castello y Ayensa, *Sec. des comm. de S. M. la Reine douair. d'Espagne.*
Don Ant. de Benavides, *Chef politique de Madrid.*

D. S. de Calvet, *Sénat. esp.*
Bon de Gruben, *Maréchal du Pal. du Duc de Saxe-Cobourg et Gotha.*
Corsi, *Secr. part. de S. M. le Roi des Deux-Siciles.*
Marsilio, *Chef de la divis. politiq. au Ministère des aff. étrang. de Naples.*
Gal Dupont, *Ministre de la Guerre de S. M. le Roi des Belges.*
De Martino, *Consul gén. de S. M. le Roi de Naples.*
D. Raphael de Martin y Navarrete.
De Marin. *S.-Sec. d'Etat au dép. des Affaires Etrang. d'Espagne.*
Chev. d'Aguilera, Mis de Benalua, *Ch. d'af. d'Espagne.*
Chev. d'Aldamar, *Sénat. de la prov. de Guipuzcoa.*
Barrenechea, *Maréch. de c.*
Chiresès, *anc. Min. de la mar. du roy. de Grèce.*
Fuad-Effendi. *prem. Interpr. du divan de sa Hautesse.*
Artim-Bey. *Ministre du Pacha d'Egypte.*
Mis de Casasola, *Colonel au service d'Espagne.*
Gal Bauer, *au service du Landgrave de Hesse.*
Gal Vasso, *Aide-de-camp de S. M. le Roi de la Grèce.*
Duc de Bagnoli, *Syndic de Naples.*
Mis de Salceto, *commandant les Gardes du Corps de S. M. le Roi de Naples.*
Mis de Laiatico.
Chev. Raffo. *Secr.-d'État du Bey de Tunis.*
Bon de T'serclaes. *Secr.-gén. des Aff. étr. de Belgique.*
Materne, *Direct. des affaires polit. au minist. des aff. étr. de Belgique.*
Partoes, *Direct. des consul. au min. des aff. etr. Belg.*
Varlet. *Direct. du commerce intér., au même minist.*
Molfeth, *Cap. de vaiss. russe.*
Glasenapp, *idem.*
Chev. dal Borgo di Primo, *ch. d'affaires de Danemarck à Madrid.*

De Munos, *Intendant de la mais. de l'Inf. dona Luisa.*
Mis de Santa Cruz. *Gr. d'Esp., Chambellan de S. M. C.*
Mis de Povar, *id.*
Gal Fulgosio, *Gouverneur de Madrid.*
D. J. Vigil de Quinones, *Brigadier au serv. d'Espagne.*
De Sierra y Moya, *S.-Secrét. d'état des fin. d'Espagne.*
Clump, *Lieut.-gén. belge.*
Lolivier, *idem.*
Sidi Mustapha Aya, *Min. de la guerre du Bey de Tunis.*
Sidi Mahmoud Caïd, *Min. de la marine du Bey de Tunis.*
Cte Avogadro de Collobiano, *Surintendant gén. de la Mais. de S. M. la Reine douairière Marie-Christine de Sardaigne.*
Anoul, *Lieut.-gén. belge.*
Barcel, *Secrét.-gén. du Ministere des Travaux publics de Belgique.*
Cte de Cruquembourg, *Gén.-Major belge.*
De Fagoaga, *Présid. de la Banque de St.-Ferdinand, Trésorier-gén. de S. M. la Reine d'Espagne.*
De Marneff. *Lieut.-g. belge.*
Masui, *Directeur gén. des chem. de fer de Belgique et Ingén. en chef des Ponts et Chaussées.*
Sidi-Mahmoud-Ben-Ayet, *Fermier-gén. de la Régence de Tunis.*
De Struve, *Direct. de l'Observatoire impér. de Pulkowa. Secrét. perpét. de l'Acad. imp. de Russie.*
De Tabor. *Lieut.-gén. de la Haute-Cour milit. belge.*
Don Ramon Sanchez de Tovar, *Employé sup. au Ministère de la Guerre de S. M. la Reine d'Espagne.*
Mis de Valgornera, *Membre du Sénat espagnol.*
Cte de Vilain, *Vice-Prés. du Sénat belge.*
Dufour, *Général de la Confédération suisse.*
Meyerbeer, *compositeur.*

OFFICIERS.

Abramowitz.
Acapulco (Mis d').
Acevedo (d') (Lieut.-colonel).
Agostino.
Alcochete (Bon d').
Aldini.
Alfaro.
Almeida (d').
Allard (le Major).
Alvarès.
Amaral (d').
Amboski (d').
Ambrosio (Bon d').
Anguissola (d').
Aparici.
Appelius.
Arand (d').
Aremberg (Cte d').
Arguindegny.
Arjona (Don J.-Manuel de).
Arnau (de).
Arnedt.
Axamitowski
Ashley Cooper.
Avitabile (Gal).
Axthelm.
Azéglio (Mis d').
Balabine (de).
Balinski.
Balsani.
Bangold (de).
Barbosa de Figueiredo
Barief.
Barreda (de).
Batowski.
Baumbach (Bon de).
Bauer.
Baur.
Beaufort (Cte de).
Beauvais.
Beckers (Cte de).
Behr (de).
Berge (de).
Beruclon (de).
Bernard.
Bertoletti.
Beskow.
Beyts.
Bicker.
Bilinski.
Binder de Kriegelstein (Bon).
Bismarck.
Bisset.
Blome (Cte de).
Blucher (de).
Boccardi.
Bodeck d'Eglau (Bon.)
Bogo.
Bogustawski.
Bolesta.
Bontemps.
Borgia des ducs de Monte-Leone.
Bormann.
Borremans.
Boucher.
Bourbon del Monte.
Bourscheidt (Bon de).
Boutkoff.
Brandt (de).
Brantzen (de).
Breza.
Brialmont.
Brienen (Bon de).
Bronic.
Brynikowski.
Bruck (Bon de).
Bruckner.
Bryas (de).
Buenaga (de).
Bukowiski.
Bünting (de).
Burlamacchi.
Butler.
Caballero.
Cabanès.
Calafati (Bon).
Caldeira.
Calder.
Campomele (duc de) et de Castropignano.
Capeller (de).
Capellen (Bon de).
Cappa.
Capriola.
Carbonara.
Cariati (prince de).
Carolus.
Casa Irujo (Mis de).
Casini.
Cattaneo.
Cenami.
Cevallos.
Chazal.
Chevillard.
Chlopicki.
Choppin.
Cluisse.
Coehorn.
Coëlla.
Coghen.
Collantès (de).
Contarini.
Conway (Ed.).
Corbi (D. Ferdinand).
Coopmans.
Cordoba et Ibarra.
Cornelli Grodzichi.
Corrardini.
Cortina (de).
Court.
Cradock.
Criezis.
Cripsiels.
Croty.
Czartoriski (prince).
Czeremissinoff.
Daendels.
Dambowski.
Danzas (Chev. de).
Daste.
Decous.
Delasarraz.
Delatour.
Deleplanque.
Delafaille d'Assenede.
Delfosse.
Della-Porta.
De la Torre-Ayllon.
Demidoff.
Dern.
Derschau.
Destombes.
Deux-Ponts (de).
Deys.
Diego Guicciardi.
Divoff (Cte de).
Dobiecki.
Dobrogoiski.
Don Dominique de St-Los-Moreno.
Don Miguel de Antunnano.
Doria.
Doyle (Sir).
Druez.
Duglaive.
Dupont d'Ahérée.
Dupré.
During.
Duvivier.
Duvivier (Aug.).
Dwernicki.
Ehremberg (d').
Eicheborn.
Einkemmer (d').
Engelbach.
Ercelei.
Esser.
Estefani.
Esterhazy (Cte).
Estko (d').
Evertz.
Ewald (d').
Faider.
Falbe.
Fallette Barollo.
Fallot.
Favauge.
Federici.
Felici.
Fellows.
Fernando del Cinque.
Fenaroli.
Fichnoski.
Filiborn.
Filippi (Cte).
Flad (de).
Flavio.
Foerch.
Foelkersam (de).
Folsen (Bon de).
Fontane.
Forsberg.
Forsell.
Fossombroni.
Farnecken (de).
Frankenstein (Bon de)
Fredro.
Frerey Castrillon.
Froelich (de).
Fuchsius.
Gallitzin (prince de).
Gall (de).
Gamboni.
Garcias.
Gartner.
Gay.
Gedoni (de).
Geither.
Geline.
Genevois.
George.
Gerlache (de).
Ghilini (Cte).
Giraud (Cte).
Gifflenga.
Giuliane (Mis de).
Goblet.
Godlewski.
Go[illegible]als.

Gonzembach.
Gorcke.
Gorgoly.
Gorresio.
Graefe.
Greff.
Gottereau (de).
Grafenrenth.
Gratien Ferrier.
Groeben (de).
Gnaita (de).
Gualdi.
Guerette.
Guesling.
Guillaume (S. A. le Pr.) Landgrave de Hesse
Guinigi.
Gustave (Chev.), B^on^ de Mengden.
Hafner (de).
Hahn.
Hainau.
Hammer (B^on^ de).
Hammerstein (de).
Hammerstein (C^te^).
Hautmesnil (d').
Haze-Bomme.
Heimrod (B^on^ de).
Hejdestam.
Hempel.
Hertling.
Hindenlang aîné.
Hochberg (C^te^ de).
Hoevell (de).
Hoffmeyer.
Hogendorp (C^te^).
Hohenlohe (Pr. de).
Holgard (C^te^).
Holstein-Beck (Pr. de)
Hopffenblat.
Horn (B^on^ de).
Hoven.
Hoyos (de).
Hugel (B^on^ de).
Humbert.
Hysern.
Inouckaert.
Imaz.
Isla (de).
Jabat (de).
Jabtrowski.
Jankowski.
Jaraczewski.
Jelski (C^te^).
Joaquim Sisternes.
John Burke.
Jonrowsky.
Jordan.
Juan de Lahora.
Kalergis.
Kalkbrenner (F.).
Kamptz (de).
Karitonoff.
Keller.
Kikkert.
Kindt (Jules).
Kleudgen.
Klinckowstroem (de).
Knoll.
Kobilinsky (C^te^ de).
Kempffer.
Kœnigsfels (B^on^ de).
Kolowski (prince).
Kosietulski.
Kossakowski (C^te^).
Kossecki.
Kosinowski.
Kourakin (Prince).
Krag (de).
Kreuse (B^on^).
Kruse (de).
Kurnatowski.
Kusseron.
La Armeria (V^te^ de).
Labenski.
Labensky.
La Chevalerie.
La Croix (de).
Laczynski.
Lafontaine.
La Fuente.
La Haye.
Lambertinghi.
Lannois.
Lasheras.
Lassewski.
La Torre (B. de).
La Torre-Ayllon (de)
Latour et Taxis (Pr. de).
Latour (C^te^ de).
Lazareff.
Lazaroff.
Leboutte.
Lecchi.
Lessing.
Levenstern.
Leysser (B^on^ de)
Liedts.
Liem
Liljehook.
Lincker.
List.
Lobo y Arjona.
Loë (B^on^).
Longa.
Los Rios (Chev.).
Lossau.
Lontos.
Lubienski.
Lubienski (Fr.).
Lubienski.
Lucchesini.
Luosi.
Lutzow (B^on^ de).
Macar (B^on^ de).
Macdonald.
Madalinski.
Mainoni.
Maldonado.
Malezewski.
Malherbe (le L.-G^al^)
Malinowski (Jos.).
Malinowski (Vinc.).
Mallet.
Marchal (B^on^).
Marescalchi (C^te^ de).
Marino-Marini.
Marneff.
Maroto.
Marryat.
Martelli.
Matenci.
Mazel (le chevalier)
Mazuchelli.
Meerman Van-Dalem.
Meeus
Melgar.
Melune.
Merkes.
Mérode (C^te^ de).
Michaelis.
Michalowski.
Mikolowski.
Moers.
Mollenbec (de).
Montréal.
Morel.
Munos.
Muttinho (Comm^r^ de)
Molière (de).
Moittor (de).
Montgomery (de).
Monod.
Montiglio.
Morawski.
Moreno.
Morghen.
Morkerke (de).
Moscati.
Muchowski.
Münchingen (de).
Muralt (de).
Mycielski.
Narboni.
Narroz (M^is^ de).
Navarro.
Navia (de).
Neimans (de).
Nesselrode (C^te^ de).
Niegoleski.
Nobili.
Noja (Duc de).
Norycki.
Nypels.
Oborski.
Oerstedt.
Offenberg (d')
Olanetta.
Opffermann
Orlaub.
Ortega.
Osorio (Don José).
Otreppe (d').
Ottenhoren (de).
Paiskowicz.
Palm.
Paradela (de).
Palombini.
Paradisi.
Patero.
Paula-Mello (de).
Pawlecki.
Pazkowski.
Pego.
Pelagi.
Perglas (B^on^).
Perrot (de).
Petrikowski.
Pfeill (B^on^ de).
Pielago.
Pierre (de).
Pignatelli (B^on^).
Pino.
Piotrowski.
Platoff (C^te^).
Pocci.
Pompeï.
Pr...off.
Portillo.
Potocki (C^te^ Arth.).
Potocki (C^te^).
Potocki.
Potocki.
Potocki (François).
Potocki.
Pritteritz (de).
Prozor (C^te^).
Przebendowski.
Puttrich.
Quiroga.
Radziwil (prince de).

Raguettly.
Rautenstrauch.
Rechberg (Bon).
Reck.
Redet.
Ribeiro (de).
Rilliet.
Ringel (de).
Rio Eligio.
Rizo.
Rœdlich (Chev. de).
Romain (de).
Rosniecki.
Rougier.
Ruttié.
Ruysch.
Sabatelli.
Saint-Andréa.
St.-Marsan (Cte de)
Salm (prince de).
Salmon (Chev. de).
Saluces (Bon de).
Sandoval (Mis de la Rivera de).
Sardi.
Sarmento.
Schauroth (Bon de).
Scheffel.
Scheltens.
Schiavetti.
Schoenfeld.
Schonberg.
Schreibershofen.
Schwerin.
Serra.
Serrano.
Severoli.
Seydlitz (de).
Seydwitz (Cte de).
Seyssel (Cte de).
Sidi Mahamet-Mourabet.
Sidi-Salah.
Siemigt Kowski.
Sierakowki (Cte).
Sierawski.
Siqueira (de).
Skrazinski.
Skoffos.
Skorzewski (Cte).
Skrzinecki.
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff.
Smits.
Smulikowski (de).
Snouckaert.
Soboleski.
Sokelnicki.
Soltan (Cte).
Souckoff.
Spacy.
Spanocchi.
Spies (Bon de).
Spina.
Stedman.
Steinwerd.
Stockalpere (Bon de)
Stockhorn.
Stoessell (de).
Stokowski.
Stranz (Bon de).
Striensky.
Stuers (Cte de).
Stuers (de).
Suchorzewski.
Sulkowski (Prince).
Szawlowski.
Szeptycki.
Szumlanski.
Szywmanowki.
Tanski.
Teichmann.
Theux de Meyland (Chev. de).
Tiecken (de).
Tilheiras (Bon de).
Tindal (Bon de).
Toëdwen.
Toll (de).
Torlonia.
Torlonia (Duc de Bracciano).
Toschi.
Tourgeneff.
Trastamara (Cte de).
Trinitté.
Trip (Alb.-Dom.).
Trip (Henri-Rud.).
Troysi.
Turno.
Tysenhaus (Cte).
Tyszkiewicz.
Ubac (Antoine).
Ubiria.
Uhlman.
Uminski.
Valdès.
Van den Brock.
Vandergoes.
Van der Linden.
Van de Weyer.
Van Dokkune.
Van Oldenenel.
Van Qermep.
Van Remoortère.
VanTengnagell (Bon)
Varelai Limia.
Veneri.
Ventura de la Vega.
Verger (de).
Vermasen.
Viegel.
Vifquain.
Villafranca de Gaytan (Cte).
Villala (Bon de).
Vincente Delgado y Sedeno.
Vincentini.
Wahrendorff.
Warocqué.
Weisweiler.
Wenge (Bon de).
Westphal.
Weyssenhoff.
Wibicki.
Wiebel.
Willissen.
Wimpffen (de)
Winspeare.
Winter (de).
Wittenbach (de).
Wittgenstein (Pr. Aug. de)
Wlengel.
Woelderndorff (de).
Wolf de Ziegesar.
Wonsowiez.
Wrede (Bon).
Wurtemberg (Pr. A. de).
Wuyts.
Wylié.
Xavier.
Zawadski.
Zea-Bermudez (de).
Zeschwitz (de).
Zialinstzki (d').
Zielinski.
Zielonka.
Zolina (Vte de).
Zoller.
Zucchi.
Zulloski.
Zurwesten.

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

M. le Gal de Division EXELMANS (R.-Jos.-Js.) (G ✵), *Grand-Chancelier* (1) (15 août 1849).
M. le Gal SAINT-MARS (G O ✵), *Secrétaire-général.*

Le Grand-Chancelier est choisi parmi les Grand's-Croix et Grands Officiers de la Légion-d'Honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Il soumet à l'approbation du Président de la République les réglemens et décisions concernant la Légion-d'Honneur et les ordres étrangers; présente les candidats pour les nominations ou promotions

(1) Le Grand-Chancelier donne des audiences particulières, lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

dans la Légion-d'Honneur qui sont dans ses attributions. Il signe et fait expédier les titres de nominations, remet les décorations ou transmet les délégations nécessaires aux membres de la Légion-d'Honneur qui doivent les remettre en son nom. Il prend les ordres du Président de la République au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français, obtient et transmet les autorisations nécessaires pour les accepter.

Le Grand-Chancelier présente le travail relatif aux gratifications extraordinaires accordées aux Légionnaires, ainsi qu'à l'admission et à la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons d'éducation de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures pour l'exécution des réglemens sur la discipline des membres de la Légion-d'Honneur; prend les ordres du Gouvernement relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grand's-Croix et Grands-Officiers sont appelés; il présente les rapports et le budget annuel; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissemens, la perception des revenus, les paiemens des dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing.

Le Secrétaire général, en cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, le représente et a la signature.

M. Le Bœuf (O ❋), *Directeur des fonds et de la Comptabilité de la Légion-d'Honneur.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Escher ❋, *Chef.*

Enregistrement des Lois et Décrets; leur envoi dans les Bureaux; ouverture, distribution et expédition des dépêches; timbre et contre-seing; affaires sans attributions déterminées; dépenses intérieures et d'impression; entretien du Palais de la Grande-Chancellerie; personnel des employés, leurs traitemens et pensions; surveillance générale.

M. Raoul (O❋), *Avocat de la Légion.*
M. Yver, *Notaire de la Légion.*
M. Prévost, *Avoué de la Légion.*
M. Masson père ❋, *Avoué honoraire.*
M. Lejeune, *Architecte de la Légion.*
M. Chatillon, *Architecte honoraire.*

PERSONNEL DES MEMBRES DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

M. Boieldieu ❋, *Chef.*

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre de la Légion-d'Honneur; présentation des candidats au Président de la République; expéditions des lettres d'avis et brevets, envoi des décorations; immatriculations des membres de l'Ordre; cérémonies relatives à l'Ordre; Ordres étrangers.

MAISONS D'ÉDUCATION ET GRATIFICATIONS AUX MEMBRES DE L'ORDRE.

M. Escher ❋, *Chef.*

Personnel et administration de la Maison de Saint-Denis et des succursales; présentations pour les nominations d'élèves gratuites et pensionnaires; gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre; discipline des membres de l'Ordre; Archives de l'Ordre; réglement des dépenses de la Grande-Chancellerie.

TRAITEMENS DES MEMBRES DE LA LÉGION-D'HONNEUR ET COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

(Les bureaux des traitemens et de la comptabilité générale sont sous la direction immédiate de M. le Directeur des fonds et de la comptabilité.)

M. Gagne ❋, *Chef.*

Recettes et dépenses de l'Ordre de la Légion-d'Honneur; mouvement des fonds; correspondance avec les agens chargés des paiemens; comptabilité générale, arrêté des comptes spéciaux; budget général de l'Ordre; présentation des comptes définitifs à la Cour des comptes.

COMITÉ DE CONSULTATION POUR LE CONTENTIEUX.

Ce comité, présidé par le Grand-Chancelier, est convoqué toutes les fois qu'il est nécessaire aux intérêts de l'ordre.

Membres du Comité.

M. le Grand-Chancelier, *Président.*

M. le M[al] Sébastiani (H.) (G ✻).
M. Mollien (G ✻).
M. Lasagni (G O ✻), *Prés. à la Cour de cas.*
M. le Secrétaire général.

MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Président de la République. Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction spirituelle de l'Evêque diocésain.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination du Président de la République la Surintendante de la Maison de Saint-Denis; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1[re] et de 2[e] classe, les Novices et les postulantes au noviciat.

MAISON DE SAINT-DENIS.

La distinction honorifique des Dames de cette maison consiste en une croix pâtée, émaillée de blanc, anglée de rayons d'or pour les Dames, et d'argent pour les Novices; le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assomption, et de l'autre, sur fond d'azur, HONNEUR ET PATRIE, avec cet exergue, MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-DENIS. La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires: elle est également en or pour les Dames de 1[re] et de 2[e] classe, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres. Elle est en argent pour les Novices, et de même diamètre que celle des Dames de 1[re] et de 2[e] classe. La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge. La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de même couleur, semblable à celui des Grand's-Croix de l'ordre, et passant de l'épaule droite au côté gauche. Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoir, attachée à un ruban de même couleur, un peu plus large que celui des Commandeurs de l'ordre. Les Dames de 1[re] classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres, à l'épaule gauche, attachée à un ruban de même couleur, avec une rosette comme les Officiers de l'ordre. Les Dames de 2[e] classe portent la même décoration en or, attachée à un ruban de même couleur et de même largeur, mais sans rosette. Les Novices portent la décoration en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré rouge, sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1[re] et de 2[e] classe. La distinction des postulantes au noviciat consiste en un ruban rouge moiré attaché à l'épaule gauche.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du statut de réorganisation; et, dans ce cas, elle doit y être autorisée, cette faculté devant être considérée comme un témoignage de satisfaction.

Le statut du 23 avril 1821 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dignitaires et Dames après un nombre déterminé d'années de services dans la Maison.

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves: quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

Elle est dirigée par une Surintendante, qui a sous ses ordres six Dignitaires, douze Dames de 1[re] classe, quarante Dames de 2[e] classe, vingt Novices et des postulantes au noviciat, dont le grand Chancelier détermine le nombre, suivant les besoins de la Maison.

Surintendante.

Madame Dannery.

Dignitaires.

Madame Charretton, *Inspectrice.*
Madame Gigun, *Directrice des Etudes.*
Madame Gautherin, *Econome, remplissant les fonctions de Trésorière.*
Madame Bévalet, *Dépositaire de la Lingerie.*
Madame Delort, *Dépositaire de la Roberie.*
Madame Du Rocher, *Directrice des Novices.*

Dames et Professeurs externes.

M. Guérin (Paulin) ✵, *Directeur du Dessin et de la Peinture.*
Madame Mosso, *Directrice de la Musique instrumentale.*
M. Massimino ✵, *Directeur de la Musique Vocale.*
Madame Coindé, *Maîtresse de Danse.*

Chapelle de la Maison.

M. l'Abbé Nicod ✵, 1er *Aumônier.*
M. l'Abbé Daguenet, 2e *Aumôn.*
M. l'Abbé Meignan, 3e *Aumônier.*

Service de Santé. Messieurs,

Alard (O ✵), *Médecin en chef*, rue de Sèvres, 21, à Paris.
Longuet ✵, *Médecin adjoint.*
Lehelloco, *idem.*
Louvel ✵, *Chirurgien résidant.*
Sichel (O ✵), *Médecin et Chir.-oculiste.*
Nonat, *Chirurgien-Dentiste.*

Médecins consultans. Messieurs,

Sédillot ✵, *Docteur en médecine.*
Michel (O ✵), *Médecin en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou.*
Jadelot (O ✵), *Médecin hon. de l'hôpital des Enfans.*
Blache (O ✵), *Médecin de l'hôpital des Enfans.*
Piron-Sampigny ✵, *Docteur en médecine.*
Mélier ✵, *idem.*
Berton (Ad.) ✵, *idem.*

Chirurgiens consultans. Messieurs,

Roux (O ✵), *Profess. à la Fac. de Méd.*
Marjolin (O ✵), *idem.*
Velpeau ✵, *Profess. à la Fac. de Méd.*
Pasquier (O ✵), *Membre du conseil de santé des armées.*
Martin (Ferdinand), *Chirurg. orthopédiste*

M. Lejeune, *Architecte.*
M. Chatillon, *Architecte honoraire.*

SUCCURSALES DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Les Succursales de la Légion-d'Honneur sont établies pour quatre cents Elèves gratuites; elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu.

La première Succursale est placée à Paris, rue Barbette.

Et la seconde, dans la Maison *des Loges*, forêt de Saint-Germain.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame Daussy, rue Barbette, au Marais.

SECTION II.

ORDRES ÉTRANGERS.

D'après l'ordonnance du 26 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre national de la Légion-d'Honneur.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

De Béarn.
De Foresta.

Commandeurs.

De Nicolaï.
Jacquinot, Général de division.
Mallet, *id.*
D'Albon, Général de brigade.
De Villeneuve.

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

Commandeur.

Roussel d'Hurbal, Général de division

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Commandeurs.

De Raguse.
Caffarelli (A.), Général de division.
Dubois, Colonel.
De Rambourgt, Général de brigade.
Mejean.
Moroni, Général de brigade.
Péraldi, Colonel.
De la Rivallière Frauendorf.
Renard, Général de brigade.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's-Croix.

D'Aubusson de la Feuillade.
De Turckheim.
De Thiars.
De Montlezzun.
De Bacourt.

ORDRE DU LION DE ZAHRINGEN.

Grand's-Croix.

De Montlezzun.
D'Eyragues.
Pelet, Général de division.

Commandeurs.

Trézel, Général de division.
D'Augustin.
Bret.
De Laplace, Général de division.
Sers (Louis).
Dubost.
Faugère.

BAVIÈRE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

De Cossé Brissac.
Mal Soult de Dalmatie.
Lebrun de Plaisance, Général de divis.

ORDRE DU LION.

Dillon, ancien Colonel.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE.

Grand's-Croix.

De Montesquiou (Henri).
De Beaumont (André).
D'Arjuzon.
Turgot.
De Montléart.
De la Moussaye.
Chaillou des Barres.

Commandeurs.

De Saint-Didier.
D'Andlaw.
De Pourtalès.
De Turpin-Crissé, Général de brigade.
De Viel-Castel.
De Canouville.
De Tocqueville.
Méjean.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grand's-Croix.

Dutaillis, Général de division.
De Pernety, *id.*

Commandeurs.

De Lagrange (Ch.), Général de division.
De Ségur (Phil.), *id*

Colbert (Edouard), Général de division.
Lejeune, Général de brigade.

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE DE SAINT-MICHEL.

Grand's-Croix.

Firmas-Périés, Général de division hon.
De Pins, Archevêque d'Amasie.
Pelet, Général de division, Directeur du Dépôt gén. de la guerre.

Commandeur.

Feuillet de Conches, Sous-Dir., Chef du bur. du Prot. au Dép. des aff. étrang.

BELGIQUE.

ORDRE DE LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

Gérard.
Mal Soult de Dalmatie.
De Flahault de la Billarderie, Général de division.
Sébastiani (H.).
Pasquier.
De Broglie (A.).
Thiers.
Molé.
Roussin, amiral.
De Sainte-Aulaire.
Corbineau, Général de division.
Duchatel.
Dumon.
Cunin-Gridaine.
Legrand.
D'Houdetot, Général de division.

Commandeurs.

Jamin, Général de division.
Fabre, id.
Sébastiani (Tib.), id.
Schramm (J. P. A.), id.
Harlet, Général de brigade.
De Latour-Maubourg, Gén. de division.
De Rigny, Général de brigade.
Georges, id.
Simonneau, id.
De Lawoestine, Général de division.
Rullière (J. M.), id.
De Laneuville, Intendant militaire.
Dupin, Proc. gén. près la Cour de cass.
Baudrand, Général de division.
Barthe.
De Montalivet.
De Rumigny, Général de division.
De Chabot, id.
Atthalin, id.
De Montesquiou (Anat.), Gén. de brig.
Zœpffel, id.
Mortier.
Alleye de Cyprey.
Gourgaud, Général de division.
De Saint-Mars, Général de brigade, Sécrétaire-général de la Légion-d'Honn.
Billard, Général de division.
De Castellane, id.
Picquet, id.
De Bourgoing.
Rapatel, Général de division.
De Mornay.
Teste, Général de division.
Magnan, id.
De Bussière.
Pelet de la Lozère.
Colbert, Général de division.
Lahure, id.
De Berthois, id.
Martineau des Chesnez.
Delessert (Gab.)
Gréterin, Direct. de l'admin. des Douanes.
Moline de Saint-Yon, Gén. de division.
Boyer, id.
Legrand.
Appert, Intendant militaire.
Pelissier, Général de brigade.
De Lamoricière, Général de division.
Eynard, Colonel au corps d'Etat-Major.
Cavaignac, Général de division.

BRÉSIL.

ORDRE IMPÉRIAL DU CRUZEIRO.

Grand's-Croix.

Guizot.
Mal Soult de Dalmatie.

Dignitaires.

Méjean.
Triaire, Général de brigade.
Rouen, ancien Ministre plénip.
Hernoux, Contre-Amiral.
Nonay, Capitaine de vaisseau.
Désages.

ORDRE DU CHRIST.

Commandeur.

Chev. de Saint-Georges.

DANEMARK.

ORDRE DE L'ÉLÉPHANT.

Mollien.
Durosnel, Général de division.

ORDRE DE DANEBROG.

Grand's-Croix.

M^al^ Gérard.
Didelot.
A. de Saint-Priest.
Pelet, Général de division, Directeur du Dépôt général de la guerre.

Commandeurs.

Bode, Colonel.
De Montzey, Lieut.-colonel.
Duprat, Intendant militaire.
Halgan, Vice-Amiral.
Drouyn de Lhuys.
De Lambert (Max.).
Génie.
Decazes de Gluksberg.
Taylor.
Doré de Nion, Consul général.
De la Rue, Général de brigade.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR

De Noailles.
De Talaru.
De Villèle.
M^al^ Soult de Dalmatie.
Guizot.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand's-Croix.

De Clermont-Tonnerre.
De Corbière.
De Villèle.
De Talaru.
Dode de la Brunerie, Génér. de division.
De Lalaing d'Audenarde, *id.*
De Rully.
De Damas.
Gudin, Général de division.
De Saint-Priest, *id.*
De Broglie.
Harispe, Général de division.
Thiers.
De Castellane, Général de division.
De Montesquiou-Fezensac, *id.*
Duchatel.
De Rémusat.
Atthalin, Général de division.
Jacqueminot, *id.*
De Salvandy.
De Bussierre.
De Montalivet.
D'Houdetot, Général de division.
C^al^ Dupont, Archevêque de Bourges.
Donnet, Archevêque de Bordeaux.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND.

Cinquième Classe ou *Grand's-Croix*

De Damas.
De Dino, Général de division.
De Saint-Priest, *id.*
D'Ordonneau, *id.*
Foissac-Latour, *id.*
De Clermont-Tonnerre.
De Laloyère, Général de brigade.
Ricci, *id.*
Barbot, Général de division.
Harispe, *id.*
De Castellane, *id.*
Atthalin, *id.*

Quatrième Classe.

De Saint-Mars, Général de brigade.
Berthemy, *id.*
De Polignac (Melchior), *id.*
De Joinville, Intendant militaire.
De Broglie (A.), Général de brigade.
D'Orsay, Général de division.
Bruny, Général de brigade.
De Chastellux, *id.*
De Schaeffer, *id.*
De Rottembourg, Général de division.
De Vittré, *id.*
Higonet, *id.*
Buchet, *id.*
Rapatel, *id.*
Foulon de Doué, Général de brigade.
D'Arnauld, *id.*
De Susbielle, *id.*
Baltazar d'Arcy, *id.*
Halgan, Vice-Amiral.
Tupinier.
De Saint-Chamans, Général de brigade.
Bonnemains, Général de division.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE-LA-CATHOLIQUE.

Grand's-Croix.

Hyde de Neuville.
Meynard, Contre-Amiral.
Lannes de Montebello.
Schramm, Général de division.
Noguès, Général de brigade.
De Bois-le-Comte.
Désages.
Duchatel.
Mortier.
De Maleville (Léon).
A. de Saint-Priest.
De Tallenay.
Passy (Ant.).
Delessert (Gab.).
De Sercey.

Mathieu, Archevêque de Besançon.
Boyer, Général de division.
Génie.
Fain (Camille).
Rachis, Général de brigade.
Allard, Administrat. des lignes télégraph.

Commandeurs.

Morice, Capitaine de vaisseau.
Cuvillier, Contre-Amiral.
Dauriac, Capitaine de vaisseau.
De Vielcastel.
Billecoq.
De Beaurepaire.
De Carpégna, Colonel d'artillerie.
De La Rue (Isidore), Général de brigade.
De Chasteau.
Jogan, Sous-Intendant militaire.
Henaut.
Bergmiller.
De Senilhes, Général de brigade.
Lacroix, Capitaine.
Avenel de Lavigne, Intendant militaire.
Laurens, Colonel.
Galinier, Général de brigade.
Cercelet, Colonel, Directeur d'artillerie.
Vainsot, Colonel du génie.
Marrier de la Gatinerie, Commissaire principal de la marine.
Foucher (Victor).
De Noue, Capitaine.
Mayr de Baldegg, Général de brigade.
De Goyon, Colonel.
Balasque.
Pouqueville.
Anthoine de Saint-Joseph, Général de division.
Fromentin de Saint-Charles.
Pascot.
De Jussieu (Alexis) anc. préfet.
Forest.
Leroy.
Dumas (A.), homme de lettres.
Belvèze, Capitaine de corvette.
De Oglou (C.).
David, Directeur des Douanes.
Dutertre, Capitaine de corvette.
Magré, Capitaine de corvette.
Condé, Capitaine de corvette.
D'Hauterive (Aug.).
Mallac.
Prax, Colonel.
Apchié, Colonel.
Almeras, Colonel.
Galant, Capitaine.
Cintrat
De Bonchamps, Colonel.
Danycan, Capitaine de vaisseau.
Roy, Capitaine de vaisseau.
Billing.
Bourbouion.
Le Barbier de Tinan, Général de brig.
Tellier de Blanriez.
Jardot, Capit. d'état-major.
Gréard, Général de brigade.
Sain de Bois-le-Comte.
Drouyn de Lhuys.
Gatier, Capitaine de vaisseau.
Hello, Chirurgien de la marine de 1re cl.
Genty de Bussy.
Hersant.
Angrand.
De Zaragoça, Colonel.
David.
Corbin, Général de brigade.
Pardeilhan-Mezin.
Bart.
Rousset, Lieutenant d'artillerie.
De Lesseps.
Berthelot, Secrét. gén. de la Soc. de géog.
Perrot (Louis).
Sers.
Brian.
Tourangin.
Baudry, Commissaire de la Marine.
Borel de Bétizel, Lieut.-col.
Lagarde, Dir. de Douanes.
Leroy.
Noirot, Biblioth. au Dépôt de la guerre.
Henry.
Feuillet de Conches, Sous-Directeur au Département des affaires étrangères.
Liger, Chancelier d'ambassade à Madrid.
Gorjon de Vervillé, Directeur des Douanes, à Bayonne.
Boullay.
Allard.
Fourcade.
Valois.
Neveux.
Fournier, Chef de bur. au Ministre de la guerre.
Gouyon, Colonel.

GRÈCE.

ORDRE ROYAL DU SAUVEUR.

Grand's-Croix.

Mal Soult de Dalmatie.
De Broglie
Durrieu, Général de division.
Mal Sébastiani.
Burignot de Varennes.
Roussin, Amiral.
Rouen, ex-Ministre résid. à Athènes.
De Barante.
Guizot.

Piscatory.
De Salvandy.
Fabvier, Général de division.
De Mackau, Vice-amiral.

Grands-Commandeurs.

Schneider, Général de division.
Désages.
Guéhéneuc, Général de division.
Hugon, Vice-Amiral.
Alleye de Cyprey.
Sébastiani (Tib.), Général de division.
Despans-Cubières, Général de division.
Pelet, Général de division.
Schramm, Général de division.
De Mylius, Général de brigade.
Rullière, Général de division.
Volland, Intendant militaire.
Boissy d'Anglas, *id.*
Martineau des Chesnez.
Fabvier, Général de division.
Trézel, Général de division.
Conte.
De Lagrené.
Turpin, Contre-Amiral.
D'Estournel.

HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

Grand'-Croix.

De Bourgoing.
De Béarn.

Commandeurs.

Regnault, Intendant militaire.
De Chabot, Général de brigade.
Héron de Villefosse.

HESSE-ÉLECTORALE.

ORDRE DU LION D'OR.

Grand's-Croix.

De Cabre.

HESSE-GRAND'-DUCALE.

ORDRE DE LOUIS.

Grand's-Croix.

Bailly de Monthion, Général de div.
Marchand, *id.*
De La Rochefoucauld (Hip[te]).

PARME.

ORDRE ROYAL CONSTANTINIEN.

Commandeurs.

L'ancien Evêque de Plaisance.
De Lamartine.

PAYS-BAS.

ORDRE DU LION NÉERLANDAIS.

Grand'-Croix.

Thiers,
Achard, Général de division.

Commandeurs.

Billault.
Engelhardt, Consul à Mayence.
Désaugiers.
Aupick, Général de division.

ORDRE DE LA COURONNE DE CHÊNE.

Grand's-Croix.

Marbot, Général de division.
De Bois-le-Comte.
Schramm, Général de division.

Commandeurs.

Dupetit-Thouars, Vice-Amiral.
De Montguyon, Colonel d'état-major.
Lugeol, Capitaine de vaisseau.
Drigon de Magny, Chambellan intime de S. S. le Pape Pie IX.

CHEVALIER DE L'ÉTOILE.

Levaillant (Charles), Général de brigade.

Commandeurs.

Auber, Direct. du Conservat. de musique.
De Saint-Georges, Homme de lettres.
Blondel, Lieuten.-colonel d'état-major.
De Briey, Chef de bataillon du génie.

PERSE.

ORDRE DU LION ET DU SOLEIL.

Grand-Ordre.

De Sercey.

POLOGNE.

ORDRE DE L'AIGLE BLANC.

Grand-Cordon.

Baudin, Vice-Amiral.

ORDRE DE SAINT STANISLAS.

Grand's-Croix de 1re classe.

De Torelli, Général de brigade.
De Monnier.
De Fontenay.
Gréterin, Directeur de l'Administ. des Douanes.

Deuxième classe.

De Moriolles, général de brigade.
Heurteloup, Docteur en médecine.
Eck, Architecte, Ingénieur civil.

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST.

Grand's-Croix.

De Villèle.
Méjean, ancien conseiller d'État.
Mortier.

Commandeurs.

De la Rosières, Général de brigade.
Maler.
De Choiseul-Beaupré, Génér. de brig.
Ardoin, Banquier à Paris.
Billing, Ministre plénipotent.
De Pontois.
D'Houdetot, Général de division.
De Vatimesnil.
Burignot de Varennes.
Brack, Général de brigade.
Sichel, Docteur en médecine.
Désages.
Bourdais, Capitaine de vaisseau.
De Novion, Capitaine aide-de-camp.
Legrand.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENTO-DE-AVIZ.

Commandeurs.

De Blosseville, Capit. de vaisseau.
Magnan, Général de division.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

Grand's-Croix.

Hyde de Neuville.
Solignac, Général de division.
Durosnel, Général de division.

Commandeurs.

De Gauville, Capit. de frégate.
Ponée, Capitaine de vaisseau.
De Lurde.
Boyer, Général de division.
Duchatel.

ORDRE DE SAINT-JACQUES DE L'ÉPÉE.

Grand'Croix.

De Bois-le-Comte.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIR.

De la Rochefoucauld.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE.

Première Classe.

De la Roche-Aymon.

Deuxieme Classe.

De la Chadenède.
Maussion, ancien Préfet.
De Pernety, Général de division.
De la Salle.
De Tocqueville.
D'Aubier, Colonel.
Conte.
Fontaine, Architecte.
Cornot de Cussy.

ROME.

ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND.

Commandeurs.

Henrion. Avocat à la C. d'appel de Paris.
De Tallenay
Cochelet, Consul général.
Thayer.
Hibon de Frohen, propriétaire.
Picot, Homme de lettres.
Artaud de Montor, Mem. libre de l'Inst.
Siméon.
Tourangin.
De Havelt, propriétaire.
Silvestre.
Ange de Saint-Priest.
De Latour-d'Auvergne.
Cécille, Vice-Amiral.
Bérard, Capitaine de vaisseau.
Baliste, Lieutenant de vaisseau.
De Chaniac, Docteur-Médecin.
Du Chambge de Liessart, prop. à Douai.

ORDRE DE SAINT-SYLVESTRE.

Commandeurs.

Denois, Consul général.
Cintrat.
De La Cour.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Première Classe, ou Grand's-Croix.

De Suremain, Général de division.
Lajard, Intendant militaire.
de Saint-Mars, Général de brigade.
Berthier de Sauvigny, Génér. de brig.
D'Argout, Général de brigade.
A. de Saint-Priest.
De Vernègues.
Talon, Général de brigade.
De Quinsonas, Général de division.
Parseval-Deschênes, Vice-amiral.
Rigodit, Contre-amiral.

Deuxième Classe.

De Jerphanion.
Chulliot de Plooyen, Colonel.
De la Primaudière, Chef de bataillon.
De Coucy.
Jacquinot.
De Damas, Général de division.
De Broglie (Amédée), Gén. de brigade.
Coster, ancien Préfet.
Blanquart de Bailleul.
De Roguier.
De Latour Saint-Jgest.
Cardon de Garsignies.

Martin.
De Brossard, Général de brigade.
Bellot de Granville, Intend. militaire.
De Fourment.
Habart.
Lesne.
Montcloux, Chef de bataillon.
De Wildermeth.
Arnaud de Saint-Sauveur.
De Puibusque.
Kuhn, Colonel.
De Libersart.
De Castelnau.
De Pontlevoy, Général de division.
De Chambrey, Lieutenant-Colonel.
De Tholosé, Général de division.
Cadoudal, Colonel.
Revel, Colonel.
Maillard de Liscourt, *id.*
De la Vieuville.
Berger, Contre-Amiral.
Poncet.
Drovetti.
Hugon, Vice-Amiral.
Robert, Capitaine de vaisseau.
Turpin, Contre-Amiral.
De Lancry, Colonel d'artillerie.
Rouen, ex-ministre résidant.
Dubut, Architecte.
Augoyat, Colonel.
Defontaine, Inspect. divis. des Ponts et Chaussées.
Duport de Pontcharra, Colonel d'artill.
Vicat, Ingén. en chef, des Ponts et Chauss.
Foucher (Victor).
Poulletier de Verneuil.
Paulin, Général de division.
Galinier, Général de brigade.
De Ricaudy, Contre-amiral.
Duchatel.
Herbet.

ORDRE DE SAINT-ALEXANDRE NEWSKY.

Dode de la Brunerie (Mal).
Bourke, Général de division.
De Damas, *id.*
De Barante.

SARDAIGNE.

ORDRE DES SAINTS-MAURICE ET LAZARE.

Grand's-Croix.

De Clermont-Mont-St.-Jean.
De Damas, Général de division.
De Dino, *id.*
De Guiche, *id.*
D'Escars, *id.*
Menthon.
De Crouzas-Crétet.
De Broglie (A.), Général de brigade.
Soult de Dalmatie.
Pelet, Général de division.

Commandeurs.

D'Escignac, Colonel de cavalerie.
Legrand.
Cal Dupont, Archevêque de Bourges.
Thibault, Evêque de Montpellier.
De Tessières-Boisbertrand.
Moline de Saint-Yon, Gén. de division.
Marey, *id.*
Martineau des Chesnez.
Depéry, Evêque de Gap.
De Laville, Gén. de brigade en retraite.
Pellenc.
Cantillon de Ballihygue, ancien colonel de gendarmerie.

SAXE.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand's-Croix.

De Caraman (G.).

Commandeurs.

Regnault, Intendant militaire.
De Rémusat.

ORDRE DE SAINT-HENRY.

Commandeurs.

De Gressot, Général de brigade.
Bourke, Général de division.
Henrique, Général de division.
Dommanget, Général de brigade.
De Saint-Mars, Général de brigade.
De Flahault de la Billarderie.

SAXE-COBOURG ET GOTHA.

ORDRE D'ERNEST.

Grand's-Croix.

De Bussière.
De Flahault de la Billarderie.
De Bourgoing.

Commandeurs.

Périer (Eug.).

SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE.

Commandeur.

De Wolbock.
De Grave, Lieutenant de vaisseau.

DEUX SICILES.

ORDRE ROYAL DE SAINT-JANVIER.

Grand's-Croix.

De Saint-Priest (A.).

VOLDEMAR DE BRANCAS.
GUIZOT.
LANNES DE MONTEBELLO.

ORDRE ROYAL DE CONSTANTINIEN.

Grand'-Croix.

DE DAMAS, Général de division.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE.

Grand's-Croix.

DE VILLENEUVE-BARGEMONT (J.).
Mal SÉBASTIANI (H.).
THIERS.
LANNES DE MONTEBELLO.
GUIZOT.
PASQUIER.

Chevaliers Commandeurs.

DE BELLEVAL.
D'HORRER.
DÉSAGES.
DE LAMBERT.
DE LUTTEROTH.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-GEORGES DE LA RÉUNION.

Chevaliers Grand's-Croix.

JACOB, Vice-Amiral.
DE CHASTELLUX.
DE LALAING-D'AUDENARDE, Général de division.
GOURGAUD, Général de division.
DUROSNEL, Général de division.

Commandeurs.

QUIOT, Général de division.
DUPETIT-THOUARS, Vice-Amiral.

ORDRE ROYAL DE FRANÇOIS Ier.

Grand'-Croix.

DE MONTESQUIOU (Anat.).
DÉSAGES.
GRÉTERIN, Direct. de l'ad. des Douanes.
LAVOLLÉE.

Commandeurs.

FINOT.
CHARPENTIER, Colonel d'artillerie.
BONARD, Insp. gén. du génie maritime.
JAMIN, Colonel.
FAIN (Camille).
GÉNIE.
FEUILLET DE CONCHES, Sous-Dir, Chef du Protocole au Depart. des Affaires étrang.
HERBET.

SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

SOULT DE DALMATIE.
Mal GÉRARD.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand's-Croix.

Mal GÉRARD.
DE SUREMAIN, Général de division.
MORARD D'ARCES, Général de brigade.
LE JEUNE, *id.*
BONNEMAINS, Général de division.
HARISPE, Général de division.
DE MACKAU, Vice-Amiral.
DE SAINT-JOSEPH, Général de division.

Commandeurs.

TRIAIRE, Général de brigade.
VILLATTE, Général de brigade.
DE SAINTE-ALDEGONDE, Génér. de brig.
BONET, Général de brigade.
DE LA RUE (Isidore), Général de brigade.

ORDRE ROYAL DE L'ÉTOILE POLAIRE.

Commandeurs-Grand's-Croix.

SOULT DE DALMATIE.
BERNADOTTE.
DENNIÉE, Intendant militaire.
DE BACOURT.

Commandeurs.

DORÉ DE NION.
BASCLE DE LAGRÈZE, Cons. à la cour d'appel de Pau.

ORDRE ROYAL DE WASA.

Commandeur.

CHAUMETTE DES FOSSES.

TOSCANE.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grand's-Croix.

DE DAMAS.
GUIZOT.
BELLOCQ.

Commandeurs.

DE LAMARTINE.
CINTRAT.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

Mal SÉBASTIANI (H.).
DE LA VILLE-SUR-ILLON, Génér. de brig.
DE JASSAUD, Général de brigade.
DRÉVOT.
DE NOÉ.
DE DRENEU.

De Gualy.
Regnaud de Villatte, Colonel.
Boidin.

ORDRE DU NICHANI IFTIKHAR.

Grande décoration en brillans.

Amiral Roussin.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

Marmont de Raguse.
Marchand, Général de division.
De Plaisance, Général de division.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Commandeurs.

Lienhart, Colonel.
De Caraman (G.).

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Commandeur.

Bailly de Monthion, Général de division.

ORDRE ROYAL DE LA COURONNE.

Commandeur.

Baciocchi.

SECTION III.

FRANCAIS GRANDS D'ESPAGNE.

Première classe.

De Croy d'Havré.
De Poix.
De Beauvau.
De Valentinois.
De Chalais.
De Brancas.
De Walsh Serrant.
De La Rochefaucoult de Doudeauville.
De Caylus.
D'Esclignac.
De Montmorency.
De Levis Mirepois (Duc de Fernando-Luis).
De Crillon.
De Narbonne.
De Narbonne-Lara.
De Saint-Simon-Vermandois.
De Vogüé.
Mlle de Saint-Simon-Rouvroi de Rasse.
De La Mothe-Houdancourt-Serrant.

CHAPITRE III.

Clergé de France. — Cultes non Catholiques.

SECTION PREMIÈRE.

CLERGÉ DE FRANCE.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

Les Archevêques et Evêques sont nommés par le Président de la République ; ils reçoivent du Pape l'institution canonique, leurs bulles sont vérifiées et enregistrées au Conseil d'Etat avant de prendre possession de leurs siéges.

Les Evêques nomment leurs Vicaires-généraux ainsi que les Chanoines et les Curés ; ces nominations sont soumises à l'agrément du Président de la République. Cet agrément n'est pas exigé par la loi pour les desservans des succursales et les Vicaires.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS (*Voy.* page 839).

(1).	*Evêchés suffragans.*
Chartres. . . . . Eure-et-Loir.	CLAUSEL DE MONTALS (*Claude-Hippolyte*), *né* au château de Coussergues, diocèse de Rodez, 5 avril 1769, *nommé* par ordonnance du 26 avril 1824, *sacré* 22 août 1824. Sureau. . . . . } N. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Meaux. . . . Seine-et-Marne.	ALLOU (*Auguste*), *né* à Provins (Seine-et-Marne), 21 janvier 1797, *nommé* par ordonnance du 19 janvier 1839, *sacré* à Meaux, 28 avril 1839, ci-devant Vicaire-général de Meaux. Fleurnoy. . . . . } Josse. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Orléans. . . . Loiret.	DUPANLOUP, Evêque *nommé* par arrêté du Président de la République du 16 avril 1849. Dubois. . . . . } Valgalier. . . . . } *Vicaires-généraux capitulaires.*
Blois. . . . . Loir-et-Cher.	FABRE DES ESSARDS (*Marie-Auguste*) ✻, *né* à Aouste (Drôme), 29 août 1795, *nommé* par ordonnance du 21 avril 1844, *sacré* 25 juillet suivant, ci-devant Vicaire-gén. du diocèse. Doré. . . . . } Thoré. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Versailles. . . Seine-et-Oise.	GROS (*Jean-Nicaise*), *né* à Reims (Marne), 7 oct. 1794, ci-devant Evêque de Saint-Dié, *nommé* Evêque de Versailles par ordonnance du 3 mars 1844, *sacré* 25 février 1843. Chauvet. . . . . } Duvau . . . . } *Vicaires-généraux.*

(1) Noms des diocèses et des départemens qui forment leur circonscription.

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

S. Em. le Cardinal GIRAUD (*Pierre*) (O ✻), *né* à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 11 août 1791, *sacré* Evêque de Rodez 30 nov. 1830, *nommé* Archevêque de Cambrai par ordonnance du 2 déc. 1841.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Giraud. Philippe. Bernard.

Le département du Nord forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêché suffragant.

Arras. . . . . Pas-de-Calais. | *S. Em.* le Cardinal DE LA TOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (*Hug.-Rob.-J.-Ch.*) (G ✻), *né* à Auzeville (Haute-Garonne), 14 août 1768, *nommé* 9 avril 1802, *sacré* 16 mai 1802.

Walon-Capelle. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bailly. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

S. Em. le Cardinal DE BONALD (*Louis-Jacques-Maurice*) (O ✻), *né* à Milhau (Aveyron), 30 octobre 1787, *sacré* Evêque du Puy 27 avril 1823, *nommé* Archevêque de Lyon par ordonnance du 4 déc. 1839.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Baron. Grange. Beaujolin.

Les départemens du Rhône et de la Loire forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Autun . . . . Saône-et-Loire. | DU TROUSSET D'HÉRICOURT (*Bénigne-Urbain-Jean-Marie*) ✻, *né* à Questembert (Morbihan), 15 juillet 1797, *nommé* par ordonnance du 15 avril 1829, *sacré* le 6 septembre 1829, ci-devant Vicaire-général de Besançon.

Giraudet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Saclier. . . . . }

Langres. . . . Haute-Marne. | PARISIS (*Pierre-Louis*) ✻, *né* à Orléans, 12 août 1795, *nommé* par ordonnance du 28 août 1834, *sacré* à Paris, le 8 février 1835, ci-devant Curé de Gien (diocèse d'Orléans).

Vouriot . . . . } *Vicaires-généraux.*
Barillot. . . . . }

Dijon. . . . . Côte-d'Or. | RIVET (*François-Victor*) ✻, *né* à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 1er juin 1796, *nommé* par ordonnance du 10 mai 1838, *sacré* 12 décembre 1838, ci-devant Curé de N.-D. de Versailles.

Colet. . . . . } *Vicaires-généraux.*
De la Borde . . . . }

Saint-Claude. . . Jura. | DE CHAMON (*Ant.-Jacq.*), *né* à Bulgnéville (Vosges), 25 juillet 1767, *nommé* par ordonnance du 13 janvier 1823, *sacré* 13 juillet 1823, ci-devant Vicaire-général de Carcassonne.

De Ferroul-Montgaillard. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Girod. . . . . }

Grenoble. . . . Isère.

PHILIBERT DE BRUILLARD (*Bernard*) (O ✱), *né* à Dijon, le 11 sept. 1765, *nommé* par ordonnance du 28 décembre 1825, *sacré* à Paris, le 6 août 1826, ci-devant curé de Saint-Etienne du-Mont, à Paris.

Berthier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Perier. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

BLANQUART DE BAILLEUL (*Louis-Marie-Edme*) (C ✱), *né* à Calais (Pas-de-Calais), 8 sept. 1795, *sacré* Evêque de Versailles 27 janvier 1833, *nommé* Archevêque de Rouen par ordonnance du 3 mars 1844.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Juste.. Caumont. Surgis.

Le département de la Seine-Inférieure forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Bayeux. . . . Calvados.

ROBIN (*Louis-François*) ✱, *né* à Bracquemont (Seine-Inférieure), 16 octobre 1789, *nommé* par ordonnance royale du 25 mai 1836, *sacré* 14 août 1836, ci-devant Curé du Havre.

Michel. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Rivière . . . . }

Evreux. . . . Eure.

OLIVIER (*Nicolas-Théodore*) (O ✱), *né* à Paris 28 avril 1798, *nommé* par ordonnance du 18 avril 1841, *sacré* 6 août 1841, ci-devant Curé de St-Roch, à Paris.

Guibert. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Seugé. . . . . }

Séez. . . . . Orne.

ROUSSELET (*Charles-Frédéric*), *né* à St-Amand (Cher), 15 novembre 1795, *nommé* par ordonnance du 26 novembre 1843, *sacré* à Paris, 25 février 1844, ci-devant Vicaire-général d'Autun.

Le Bacheur. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Filleul. . . . . }

Coutances. . . Manche.

ROBIOU (*Louis-Jean*) ✱, *né* à Combourg (Ille-et-Vilaine), 7 janvier 1784, *nommé* par ordonnance du 6 octobre 1835, *sacré* 6 mars 1836; ci-devant Curé de Saint-Etienne de Rennes.

Delamarre. . . . . } *Vicaires-généraux*
Lebrec . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

JOLLY (*Mellon*), *né* à Sézanne (Marne), 20 mai 1795, *sacré* Evêque de Séez 21 août 1836, *nommé* Archevêque de Sens par ordonnance du 19 novembre 1843.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Brigand. Chauveau. Roger.

Le département de l'Yonne forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Troyes. . . . Aube.	Cœur ✱, *né* en 1805, *nommé* par arrêté du chef du pouvoir exécutif du 16 octobre 1848, ci-devant Professeur d'Eloquence sacrée à la Sorbonne et Chanoine de Paris. Roger. . . . . } *Vicaires-généraux.* Cœur. . . . . }
Nevers. . . . Nièvre.	Dufêtre (*Dominique*) ✱, *né* à Lyon (Rhône), 17 avril 1796, *nommé* par ordonnance du 13 septembre 1842, *sacré* 12 mars 1843, ci-devant Vicaire-général de Tours. De Cossigny. . . . . } *Vicaires-généraux.* Gaume . . . . }
Moulins. . . . Allier.	N. . . . . . . Holaind. . . . . } *Vicaires-généraux capitulaires.* Jacquet. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

GOUSSET (*Thomas*) (O ✱), *né* à Montigny-les-Charlieux (Haute-Saône), 1er mai 1792, *sacré* Evêque de Périgueux le 6 mars 1836, *nommé* Archevêque de Reims par ordonnance du 26 mai 1840.

Vicaires-Généraux.

Regnart. Querry. Thuillier.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Soissons. . . . Aisne.	Cardon de Garsignies (*Armand-Paul-Anaclet-Ignace*), *né* à Lille, le 14 janvier 1803, *nommé* par ordonnance du 18 novembre 1847, *sacré* le 25 février 1848, ci-devant Vicaire-gén. de Soissons. Ruellan. . . . . } *Vicaires-généraux.* Hurillon. . . . . }
Châlons. . . . Marne (l'Arrondt. de Reims excepté)	De Prilly (*Marie-Joseph-François-Victor-Monyer*) ✱, *né* à Avignon (Vaucluse), 29 octobre 1775, *nommé* par ordonnance du 7 avril 1823. *sacré* 18 janvier 1824, ci-devant Supérieur de séminaire, à Avignon. De Loisson. . . . . } *Vicaires-généraux.* De Parade. . . . . }
Beauvais. . . . Oise.	Gignoux (*Joseph-Armand*), *né* à Bordeaux (Gironde), 22 juillet 1799, *nommé* par ordonnance du 15 décembre 1841, *sacré* 29 mars 1842, ci-devant Chanoine et Supérieur du Séminaire diocésain de Beauvais. Obré. . . . . } *Vicaires-généraux.* Bourgeois . . . . }

Amiens. . . . Somme. | De Salinis, Evêque *nommé*, par arrêté du Président de la République du 21 février 1849, en remplacement de M. Mioland, nommé Coadjuteur de M. l'Archevêque de Toulouse.

De la Doue. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Maillard. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

MORLOT (*François-Nicolas-Madeleine*) ✱, *né* à Langres (Haute-Marne), 28 décembre 1795, *sacré* Evêque d'Orléans, 18 août 1839, *nommé* par ordonnance du 28 juin 1842 Archevêque de Tours.

Vicaires-généraux.

Besnard. Genty. Malmouche.

Le département d'Indre-et-Loire forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Le Mans. . . . Sarthe, Mayenne. | Bouvier ✱, *né* à Saint-Charles-la-Forêt (Mayenne), 17 janvier 1783, *nommé* par ordonnance du 22 novembre 1833, *sacré* 16 mars 1834, ci-devant Vicaire-général du Mans.

Vincent. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Chevereau. . . . . }

Angers. . . . Maine-et-Loire. | Angebault (*Guillaume-Laurent-Louis*), *né* à Rennes (Ille-et-Vilaine), 17 juin 1790, *nommé* par ordonnance du 23 février 1842, *sacré* 10 août 1842, ci-devant Chanoine de Nantes.

Bernier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Joubert. . . . . }

Rennes. . . . Ille-et-Vilaine. | De Brossays-Saint-Marc (*Godefroy*), *né* à Rennes, le 5 février 1803, *nommé* par ordonnance du 25 février 1841, *sacré* le 10 août 1841, ci-devant Vicaire-général du diocèse.

Frain. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Maupoint. . . . . }

Nantes. . . . Loire Inférieure. | Jacquemet (*Antoine-Mathias-Alexandre*), *né* à Grenoble (Isère) le 6 septembre 1803, *nommé* par arrêté du Chef du pouvoir exécutif du 21 novembre 1848, *sacré* le 29 juillet 1849, ci-devant Vicaire-général de Paris.

Dandé. . . . . } *Vicaires-généraux*
Vrignaud. . . . . } *capitulaires.*

Quimper. . . . Finistère. | Graveran (*Joseph-Marie*) ✱, *né* à Crozon (Finistère), le 16 mars 1793, *nommé* par ordonnance du 26 mai 1840, *sacré* le 23 août 1840, ci-devant Curé de Saint-Louis à Brest.

Sauveur. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Kaudy. . . . . }

Vannes. . . . Morbihan.	DE LA MOTTE-VAUVERT (*Charles-Jean*), *né* au château de Launai (Ille-et-Vilaine), le 13 août 1782, *nommé* par ordonnance du 4 juillet 1827, *sacré* 28 oct. 1827, ci-devant Archidiacre de Rennes.
	Videlo. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Baron. . . . . }
Saint-Brieuc. . Côtes-du-Nord.	LE MÉE (*Jacq.-Jean-Pierre*), *né* à Yffiniac (Côtes-du-Nord), 23 juin 1794, *nommé* par ordonnance du 22 mars 1841, *sacré* 8 août 1841, ci-devant Vicaire-général du diocèse.
	Auffret. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Bigrel. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

S. Em. le Cardinal DUPONT (*Jacques-Marie-Antoine Célestin*) (O ✱), *né* à Iglésias 1er fév. 1792, Evêque de Samosate, *in partibus*, 29 juin 1824; *nommé* à l'Evêché de St-Dié 9 mai 1830; Archevêque d'Avignon 1er mai 1835, Archevêque de Bourges 15 décembre 1841.

Vicaires-généraux.

Caillaud. De Lutho. Michaud.

Les départemens du Cher et de l'Indre forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Clermont. . . . Puy-de-Dôme.	FERON (*Louis-Charles*), *né* à St-Grégoire-du-Vièvre (Eure), 30 octobre 1793, *nommé* par ordonnance du 13 novembre 1833, *sacré* 24 mars 1834, ci-devant Chanoine Archiprêtre d'Evreux.
	Mercier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Brun. . . . . }
Limoges. . . . Haute-Vienne.	BUISSAS (*Bernard*), *né* à Toulouse (Haute-Garonne), le 25 novembre 1796, *nommé* par ordonnance du 21 avril 1844, *sacré* 4 août 1844. ci-dev. Curé Archiprêtre de l'Eglise métropolitaine de Toulouse.
	Hervy. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Dissandre de Bosgenet. . . . }
Le Puy. . . . Haute-Loire.	DE MORLHON (*Joseph-Auguste-Victorin*), *né* le 18 décembre 1799; *nommé* par ordonnance du 5 décembre 1846, *sacré* à Auch le 30 mai 1847, ci-devant Vicaire-général d'Auch.
	Montagnac. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Varenier . . . . }
Tulle. . . . . Corrèze.	BERTEAUD (*Jean-Baptiste-Pierre-Léonard*), *né* à Limoges (Haute-Vienne), 30 novembre 1798, *nommé* par ordonnance du 15 juin 1842, *sacré* 21 septembre suivant, ci-devant Chanoine de Limoges.
	Duroux. . . . . } *Vicaires-généraux.*
	Touron . . . . }

Saint-Flour. . . Cantal. | DE MARGUERIE (*Fréd.-Gabriel*) ❋, *né* à Ste-Marguerite-des-Loges (Calvados), 8 mars 1802, *nommé* par ordonnance du 1er avril 1837, *sacré* 26 novembre de la même année, ci-devant Chanoine de Soissons.

Jalabert. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vidal. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'ALBI.

DE JERPHANION (*Jean-Joseph-Marie-Eugène*) ❋, *né* au Puy (Haute-Loire), 8 mars 1796, *sacré* Evêque de St.-Dié, 6 septembre 1835, *nommé* Archevêque d'Albi par ordonnance du 15 juillet 1842.

Vicaires-généraux.

Vergnes. Caysac. Bonnevialle.

Le département du Tarn forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Rodez . . . . Aveyron. | CROIZIER (*Jean-François*), *né* à Billom (Puy-de-Dôme), 2 nov. 1787, *nommé* par ordonnance du 22 février 1842, *sacré* 25 juin de la même année, ci-devant Vicaire-général de Moulins (Allier).

Grimal . . . . } *Vicaires-généraux.*
Abbal. . . . . }

Cahors. . . . Lot. | BARDOU (*David*), *né* à Trexevens (Tarn), 6 décembre 1798, *nommé* par ordonnance du 26 avril 1842, *sacré* 9 octobre de la même année, ci-devant Curé de Saint-Amans-la-Bastide (Tarn).

Senizergues. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Derruppé. . . . . }

Mende. . . . . Lozère. | FOULQUIER (*Jean-Antoine-Marie*), *né* à Gradels (Aveyron) le 6 février 1798, *nommé* par arrêté du Président de la République du 11 janvier 1849, *sacré* le 2 septembre de la même année, ci-devant Chanoine de Rhodez.

Cômandré. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vidal. . . . . }

Perpignan. . . Pyrénées-Orientales. | DE SAUNHAC-BELCASTEL (*Jean-François*), *né* au château d'Ampiac (*Aveyron*), 13 janvier 1765, *nommé* par ordonnance du 16 janvier 1822, *sacré* 18 janvier 1824, ci-devant Vicaire-gén. de Cahors.

Galtier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
D'Aldeguier. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

DONNET (*François-Auguste-Ferdinand*) ❋, *né* à Bourg-Argental (Loire), le 16 novembre 1795, *sacré* le 30 mai 1835, Evêque de Rosa, *in partibus*; Coadjuteur de Nancy; *nommé* Archevêque de Bordeaux par ordonnance du 30 novembre 1836.

Vicaires-généraux.

Gignoux. Martial. De la Tour.

Le département de la Gironde forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Agen. . . . . Lot et-Garonne.	DE VESINS (*Jean*), *né* à Milhau (Aveyron), 25 août 1793, *nommé* par ordonnance du 26 janvier 1841, *sacré* 8 août suivant, ci-dev. Vic.-général de Bordeaux. Carney. . . . . } *Vicaires-généraux.* De Vivié . . . . }
Angoulême. . . Charente.	REGNIER (*René*), *né* à Saint-Quentin (Maine-et-Loire), 17 juillet 1791, *nommé* par ordonnance du 15 juin 1842, *sacré* 25 septembre de la même année, ci-devant Vicaire-général d'Angers. Vallée . . . . } *Vicaires-généraux.* Fruchaud. . . . . }
Poitiers. . . . Deux-Sèvres, Vienne.	PIE (*Louis-François*), Evêque *nommé* par arrêté du Président de la République du 23 mai 1849. De Rochemonteix . . . . } *Vicaires-généraux* Samoyault. . . . . } *capitulaires.*
Périgueux. . . Dordogne.	GEORGES-MASSONNAIS (*Jean-Baptiste-Amédée*) ✻, *né* à St-Denis-de-Gatines (Mayenne), 17 avril 1805, *nommé* par ordonnance du 4 août 1840, *sacré* 21 février 1841, ci-devant Chanoine de Bordeaux. Junières. . . . . } *Vicaires-généraux.* Delmilhac. . . . . }
La Rochelle. . . Charente-Infér.	VILLECOURT (*Clément*), *né* à Lyon 9 octobre 1787, *nommé* par ordonnance du 6 octobre 1835, *sacré* 13 mars 1836, ci-devant Vicaire-général de Sens. Gaboreau.. . . . . } *Vicaires-généraux.* Courcelles. . . . . }
Luçon. . . . . Vendée.	BAILLÈS (*Jacques*), *né* à Toulouse le 31 mars 1798, *nommé* par ordonnance du 15 août 1845, *sacré* à Paris le 4 janvier 1846, ci-devant Vicaire-général de Toulouse. Gouraud. . . . . } *Vicaires-généraux.* Lussagnet . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

DE LA CROIX D'AZOLETTE (*Nicolas-Augustin*) ✻, *né* à Proprières (Rhône), le 15 juillet 1779, *sacré* Evêque de Gap, le 23 juillet 1837, *nommé* Archevêque d'Auch par ordonnance du 4 déc. 1839.

Vicaires-généraux.

De Belloc. Dupin. Bonnafont.

Le département du Gers forme la circonscription de ce Diocèse.

Évêchés suffragans.

Aire. . . . . Landes.	LANNELUC (*François-Adelaïde-Adolphe*), *né* à Toulouse 12 août 1793, *nommé* Coadjuteur de ce diocèse avec future succession, sous le titre d'Evêque d'Agathopolis, *in partibus*, par ordonnance du 22 janvier 1839, *sacré* 15 septembre suivant, a pris possession le 28 décembre de la même année, ci-devant Vicaire-général de Toulouse. Bousquet. . . . . } *Vicaires-généraux.* Deviella. . . . . }

Tarbes. . . . Haut.-Pyrénées	LAURENCE (*Bertrand-Sévère*), *né* à Oroix (H.-Pyrénées) le 7 septembre 1790, *nommé* par ordonnance du 31 décembre 1844, *sacré* à Paris le 1er juin 1845, ci-devant Vicaire-gén. du diocèse. Pecondon. . . . . } *Vicaires-généraux.* Fourcade. . . . .
Bayonne. . . . Bass.-Pyrénées.	LACROIX (*François*) ❋, *né* à Entraygues (Aveyron), 16 novembre 1793, *nommé* par ordonnance du 10 août 1837, *sacré* 12 avril 1838; ancien supérieur du séminaire diocésain de Rodez. Boutocy. . . . . } *Vicaires-généraux.* Hiraboure. . . . .

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

D'ASTROS (*Paul-Thérèse-David*), *né* à Tourves (Var) 15 oct. 1772, *sacré* Evêque de Bayonne 9 juillet 1820; *nommé* Archevêque de Toulouse par ordonnance du 16 mars 1830.

M. MIOLAND (*Jean-Marie*), *né* le 26 octobre 1788, à Lyon, *nommé* Evêque d'Amiens, par ordonnance du 22 novembre 1837; *sacré* le 22 avril 1838, a été *nommé* Coadjuteur de M. l'Archevêque de Toulouse, par arrêté du Président de la République du 21 février 1849.

Vicaires-généraux.

Berger. Roger. De Pons.

Le département de la Haute-Garonne forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Montauban. . . Tarn-et-Garonne.	DONEY (*Jean*), *né* à Epeugney (Doubs) 25 novembre 1794, *nommé* par ordonnance du 19 novembre 1843, *sacré* 10 mars 1844, ci-devant Chanoine de Besançon. Mabile . . . . } *Vicaires-généraux.* N. . . . .
Pamiers. . . . Ariége.	ALOUVRY (*Guy-Jean-Marie-Louis*) ❋, *né* à Londres le 5 mars 1799, *nommé* par ordonnance du 8 février 1846, *sacré* à Paris le 31 mai 1846, ci-devant Chanoine de Beauvais. Doubaud. . . . . } *Vicaires-généraux.* Santerre. . . . .
Carcassonne. . . Aude.	DE BONNECHOSE (*Henri-Marie-Gaston*), *né* à Paris le 30 mai 1800, *nommé* par ordonnance du 18 novembre 1847, *sacré* le 30 janvier 1848, ci-devant supérieur de la communauté de Saint-Louis-des-Français, à Rome. Baby. . . . . } *Vicaires-généraux.* Rigal. . . . .

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

DARCIMOLES (*Pierre-Marie-Joseph*) ✻, *né* à Rueyres (Lot), le 8 décembre 1802, *sacré* Evêque du Puy le 23 août 1840, *nommé* Archevêque d'Aix par ordonnance du 5 décembre 1846.

Vicaires-généraux.

Ginoulhiac. Pasquier. Mille.

Le département des Bouches-du-Rhône, à l'exception de l'arrondissement de Marseille, forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Marseille. B.-du-Rhône. Arrond. de Marseille. — DE MAZENOD (*Charles-Joseph-Eugène*), *né* à Aix 1er août 1782, *nommé* par ordonnance du 1er avril 1837, *sacré* Evêque d'Icosie, *in partibus*, 13 octobre 1827.

Tempier. Cailhol. — *Vicaires-généraux.*

Fréjus. Var. — WICART (*Casimir-Alexis-Joseph*) *né* à Meteren (Nord), le 14 mars 1799, *nommé* par ordonnance du 12 mars 1845, *sacré* à Cambrai le 11 juin 1845, ci-devant Vicaire-général de Cambrai.

Vincens. Pons. — *Vicaires-généraux.*

Digne. Basses-Alpes. — MEIRIEU (*Julien*), *né* le 23 novembre 1800, *nommé* par arrêté du chef du Pouvoir exécutif du 28 septembre 1848, *sacré* le 24 février 1849, ci-devant Vicaire-général du diocèse.

Fortoul. Imbert. — *Vicaires-généraux.*

Gap. Hautes-Alpes. — DEPÉRY (*Jean-Irénée*), *né* à Gex (Ain), 16 mars 1796, *nommé* par ordonnance du 21 avril 1844, *sacré* 1er septembre suivant, ci-devant Chanoine et Vicaire-général de Belley.

Borel. Chabrant. — *Vicaires-généraux.*

Ajaccio. Corse. — CASANELLI D'ISTRIA (*Xavier-Toussaint-Raphaël*), *né* à Vico (Corse), 14 octobre 1794, *nommé* par ordonnance du 28 juin 1833, *sacré* 3 décembre suivant, ci-devant Vicaire-général d'Auch.

Sarrabayrouze. Pajanacci. — *Vicaires-généraux.*

ÉVÊCHÉ D'ALGER.

Alger. Afrique. — PAVY (*Louis-Antoine-Augustin*) ✻, *né* à Roanne (Loire), le 18 mars 1805, *nommé* par ordonnance du 26 fév. 1846, *sacré* à Lyon le 24 mai 1846, ci-devant Doyen de la Faculté de théologie de Lyon, Chanoine honoraire de cette métropole.

Dagret ✻. Suchet ✻. — *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

MATHIEU (*Jacques-Marie-Adrien-Césaire*) ✱, *né* à Paris, 20 janvier 1796, *sacré* Evêque de Langres 10 février 1833, *nommé* Archevêque de Besançon par ordonnance du 22 juin 1834.

Vicaires-généraux.

Bergier. Guérin. Perrin.

Les départemens du Doubs et de la Haute-Saône forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Strasbourg. . . Bas - Rhin et Haut-Rhin.	Ræss (*André*), *né* à Jigolsheim (Haut-Rhin), 6 avril 1794, *nommé* Coadjuteur de ce diocèse avec future succession, par ordonnance du 5 août 1840, sous le titre d'Evêque de Rhodiopolis, *in partibus*, *sacré* 14 fév. 1841, Evêque de Strasbourg 27 août 1842, ci-devant Chanoine de Strasbourg. Achon. . . . . } *Vicaires-généraux.* Schir. . . . . }
Metz. . . . . Moselle.	Dupont des Loges (*Paul-Georges-Marie*), *né* à Rennes (Ille-et-Vilaine), le 11 novembre 1804, *nommé* par ordonnance du 13 septembre 1842, *sacré* le 5 mars 1843, ci-devant Vicaire-général d'Orléans. Masson . . . . } *Vicaires-généraux.* Beauvallet . . . . }
Verdun. . . . Meuse.	Rossat (*Louis*), *né* à Lyon, le 8 décembre 1789, *sacré* Evêque de Gap 14 février 1841, *nommé* par ordonnance royale du 21 avril 1844. Didiot. . . . . } *Vicaires-généraux.* Marotte. . . . . }
Belley. . . . Ain.	Devie (*Alexandre-Raymond*) ✱, *né* à Montélimart (Drôme), 22 janv. 1767, *nommé* par ordonnance du 13 janvier 1823, *sacré* 15 juin de la même année, ci-devant Vicaire-général de Valence. Greppo. . . . . } *Vicaires-généraux.* Poncet . . . . }
Saint-Dié. . . Vosges.	Caverot (*Louis-Joseph-Eusèbe*), *né* à Joinville (Haute-Marne) le 26 mai 1806, *nommé* par arrêté du Président de la République du 16 mars 1849, *sacré* le 22 juillet 1849, ci-dev. Vicaire-général de Besançon. Martin. . . . . } *Vicaires-généraux.* Gérard. . . . . }
Nancy. . . . Meurthe.	Menjaud (*Alexis-Baptiste*), *né* à Chuselau (Gard), 1er juin 1791, Evêque de Joppé, *in partibus*, *nommé* Coadjuteur, avec future succession, par ordonnance du 19 juillet 1838, *sacré* 4 juin 1839, Evêque de Nancy 11 juillet 1844. Delalle. . . . . } *Vicaires-généraux.* Gridel.. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

DEBELAY (*Jean-Marie-Mathieu*), *né* à Viriat (Ain), le 13 février 1800, *sacré* Evêque de Troyes le 10 mars 1844, *nommé* Archevêque d'Avignon par arrêté du chef du Pouvoir exécutif du 16 oct. 1848.

Vicaires-généraux.

Martin. Peyre. Barrère.

Le département de Vaucluse forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragans.

Nîmes. . . . Gard. | CART (*Jean-François*), *né* à Mouthe (Doubs), 30 août 1799, *nommé* par ordonnance du 22 novembre 1837, *sacré* le 22 avril 1838, ci-devant Vicaire-général de Besançon.

Boucarut. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Daudé-d'Alzon. . . . . }

Valence. . . . Drôme. | CHATROUSSE (*Pierre*) ✻, *né* à Voiron (Isère) le 2 juillet 1795, *nommé* par ordonnance du 26 mai 1840, *sacré* le 21 septembre suivant, ci-devant Vicaire général de Grenoble.

Michel. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Chotain . . . . }

Viviers. . . . Ardèche. | GUIBERT (*Joseph-Hippolyte*), *né* à Aix (Bouches-du-Rhône), 13 décembre 1802, *nommé* par ordonnance du 30 juillet 1841, *sacré* 11 mars 1824, ci-devant Supérieur du Séminaire d'Ajaccio.

Dabert. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Martin. . . . . }

Montpellier. . . Hérault. | THIBAULT (*Charles-Thomas*) ✻, *né* à Brunoy (Seine-et-Oise), 24 février 1796, *nommé* par ordonnance du 1er mai 1835, *sacré* 23 août suivant, ci-devant Chanoine de Paris.

Raynaud. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Bouisset. . . . . }

SECTION II.

CULTES NON CATHOLIQUES.

COMMUNION DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG, OU LUTHÉRIENNE.

Les Eglises de la confession d'Augsbourg ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et un Consistoire général. Elles ont en outre une faculté de théologie à Strasbourg.

Les Consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié — Les élections des pasteurs sont faites par les Consistoires et confirmées par le Gouvernement.

Les Inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des églises de leur circonscription. Chaque inspection choisit, dans son sein, deux laïques et un ecclésiastique qui prend le titre d'inspecteur. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Un Consistoire général compose l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections.

Outre le Consistoire général, et dans le temps intermédiaire d'une de ses assemblées à l'autre, il y a un Directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastiques inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par le Gouvernement; les deux autres sont choisis par le Consistoire général.

Au mois de mars 1848, le Consistoire général et le directoire se trouvaient dans l'impossibilité de fonctionner par suite de décès, de démissions et de diverses autres causes. Une *Commission directoriale provisoire*, composée de dix membres, a été nommée d'urgence. Le gouvernement a ratifié l'établissement de cette commission pour la gestion temporaire des affaires du culte. L'ancien président du directoire a été maintenu comme président honoraire de la *Commission directoriale provisoire*.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL ÉTABLI A STRASBOURG.

M. de Turckheim ✻, *Président*.

N. . . . . .   N. . . . . .

Députés. Messieurs,

N. . . . . .   N. . . . . .   N. . . . . .
N. . . . . .   N. . . . . .   N. . . . . .

Commission directoriale provisoire. Messieurs,

De Turckheim ✻, *Président honoraire*.
Zimmer, *Président*.
Edel ✻, *Inspecteur ecclésiastique*.

Jung, G. Lauth, Kratz, Grimmer,
Bruch, Ch. Bœersch, Schutzemberger, Schnéégans, *Memb. laïq.*

Inspections du Bas-Rhin. Messieurs,

INSPECTION *du Temple-Neuf*, à Strasbourg.	Edel ✻, *Inspecteur ecclésiastique*.	
	Hecht, Coulmann,	*Adjoints laïques*.
INSPECTION *de St-Thomas et St-Nicolas*, à Strasbourg.	Boeckel, *Inspecteur ecclésiastique*.	
	Schirmer, Boeckel (Théod.).	*Adjoints laïques*.
INSPECTION. *de Bouxwiller*	N. . . ., *Inspecteur ecclésiastique*.	
	Vix, Karcher,	*Adjoints laïques*.

INSPECTION *de Wissembourg et de la Petite-Pierre.*	Velten, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Lentz père, Lichtenberger,	*Adjoints laïques.*

Département du Haut-Rhin.

INSPECTION *de Colmar.*	Heyler, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Hartmann ☼, Gloxin,	*Adjoints laïques.*

Département du Doubs.

INSPECTION *de Montbéliard.* (Doubs et H^te-Saône).	Masson, *Inspecteur ecclésiastique.*	
	Rossel, Boigeol,	*Adjoints laïques.*

Nota. Le Consistoire d'Héricourt (Haute-Saône) dépend de l'Inspection de Montbéliard.

Les protestans de la confession d'Augsbourg ont une académie ou séminaire à Strasbourg pour l'instruction des ministres. Ils y ont aussi une faculté de théologie. On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres, les langues anciennes, modernes et orientales. Une chaire de dogme pour les églises réformées a été créée près cette faculté. *Voyez* Académie de Strasbourg, page 492.

Professeur pour l'Eglise réformée.

M. Richard, *pour le Dogme.*

M. de Turckheim, en sa qualité de président du consistoire général, est directeur de cette Académie.

Eglise consistoriale de la confession d'Augsbourg, à Paris.

MM. Cuvier (Rodolphe) (O ☼), *Président.* Verny. Meyer. Vallette.

Eglises consistoriales et Pasteurs dans les départemens.

DOUBS.

Audincourt.

Past. Goguel, *Président.*
Ferrand.
Berger.
Dubois.
Kuhn.
Morel fils.
Fallot.
Juillard.
Meyer.

Blamont.

Past. Perdrizet (J.F.), *Prés.*
Perdrizet (Ch.-Fréd.).
Wild.
Pameyer.
Boissard.
Paur.
Abry.
Tuetey (L. F.).
Fallot.

Montbéliard.

Past. Masson, *Président.*
Tuetey.
Surleau.
Jeanmaire.
Tuefferd.
Wetzel.
Sahler.
Goguel.
Mégnin.

Saint-Julien.

Past. Berger, *Président.*
Duvernoy.
Lalance.
Roy.
Surleau.
Flamand.
Kontz.

HAUTE-SAÔNE.

Héricourt.

Past. Lods, *Président.*
Durot père.
Macler.
Beurlin.
Jeanmaire.
Durot fils.
Banzet.
Gogue.
Cuvier (G.).

MEURTHE.

Fénétrange.

Past. Beyer.

Hangenwiller.

Past. Jaggi.

Phalsbourg.

Past. Huter.

Postroff.

Past. Schmidt.

Weibersweiller.

Past. Wagner.

Wintersbourg.

Past. Zwilling.

MOSELLE.

Baerenthal.

Past. Weber.

BAS-RHIN.

Barr.

Past. Redslob.
Blanck, *Prés.*
Heintz.

Brion.
Schnell.
Muller.
Nessler.

Bischwiller.

Past. Schaeffer, *Président.*
Heldt.
Busch.
Wetzel.
Kiefer.
Pfitzenmayer.
Riff.

Bouxwiller.

Past. Kunlin, *Président.*
Goetz.
Elles.
Schneider.
Winter.
N......

Brumath.

Past. Michel, *Président.*
Hüter.
Quirin.
Hollaender (S. Fréd.).
Lucius.
Fischer.
Lix.

Diemeringen.

Past. Kremer, *Président.*
Jung.
Liébrich.
Laiblé.
Hirt (G. T.).
Hertzog.
Hirt (C. E.).
Hildebrandt.
Gunther.
Schmidt.
Jaeger.

Dorlisheim.

Past. Lechten, *Président.*
Jaeglé.
Gœpp.
Schneegans.
Kurz.
Schneider.
Weber.
Horning.
Streisguth.
Helmstetter.

Hatten.

Past. Niegler, *Président.*

Beck.
Heydenreich.
Weber.
Jaeger.
Müntz (Adolphe).

Ingenheim.

Past. Goetz, *Président.*
Hoffmann.
Mehl.
Klein.
Kassel.
Simon.
Schneider.
Lucius.

Ingwiller.

Past. Fischer, *Président.*
Schaeffer.
Spach.
Metzger.
Hirt.
Gambs.
Schaller.

La Petite-Pierre.

Past. Zwilling (P.), *Présid.*
Woringer.
Grünewald.
Ensfelder.
Ihlé.
Wabnitz.
Reeb.

Oberbronn.

Past. Schimper, *Président.*
Eschenbrenner.
Lichtenberger.
Anrich.
Jaeger (F.-L.).
Bricka.
Stoltz.
Baumann.
Huser.

Saar-Union.

Past. Wagner, *Président.*
Kimnach.
Liebrich (F.).
Merckle.
Hessel.
Kampmann.
Hoppé.
Liebrich (F. A.).
Kauffmann, *adjoint.*

St-Guillaume.

Past. Riff, *Président.*
Gerhard.
Lambs.
Roerich.
Stahl.
Hickel.
Horning.
Magnus.

St-Pierre-le-Vieux et Ste-Aurélie.

Past. Schmidt, *Président*
Bentz.
Fuchs.
Blind.
Krieger.

S.-Thomas et S. Nicolas.

Past. Schuller, *Président.*
Herrmann.
Braunwald.
Bruch.
Dürbach.
Himly.
Herrenschneider.
Roerich.
Frey.
Rhein.
Baum.

Sundhausen.

Past. Muller, *Président.*
Keller.
Schmutz.
Ehmann.
Schmidt.
Follénius.

Le Temple-Neuf.

Past. Edel ※, *Président.*
Rieder.
Haerter.
Kuntz.

Wasselonne.

Past. Blaesius, *Président.*
Kuss.
Gacklé.
Caspari.
Spatz.
Stahl.
Flach.
Hoffmann.
Beck.

Past. Velten, *Président.*
Wolwerth.
Bastian.
Pfender.
Hoepffner.
Langé.
Hertzog.
Eschenbrenner.

Woerth.

Past. Dangler, *Président.*
Hollaender.
Kocher.
Heinrich.
Schuler.
Scheffer.

Wolfisheim.

Past. Webel, *Président.*
Düringer.
Sohn.
Heitz.
Gérold.
Huck.

[illegible]
Beck.
Ungerer.

HAUT-RHIN.

Andolsheim.

Past. Ortlieb, *Président.*
Balzweiler (F. B.).
Balzweiler (J. J.).
Bollmann.
Ménégoz.
Scherb.
Hitschler.
Schœnhaupt.

Colmar.

Past. Schaller, *Président.*
Heintz.
Kienlen.
N......

Munster.

Past. Binder, *Président.*
Schillinger.

[illegible]meyer (G. H.).
Meyer.
Steinbrenner.

Riquewihr.

Past. Heyler, *Président.*
Schmidt.
Caspari.
Fellner.
Hauth.
Sommerau.
Hoeffel.
Jung.
Michel.

VOSGES.

Neuwiller.

Past. Buchsenschütz.

Rothau.

Past. Rundt.

Waldersbach.

Past. Witz.

COMMUNION RÉFORMÉE, OU CALVINISTE.

Les Eglises réformées ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les Consistoires de chaque église réformée se composent des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes. Ils veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes. Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires, et confirmées par le Gouvernement.

Les Synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques. Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Gouvernement. Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode. Chaque synode est composé du pasteur ou de l'un des pasteurs et d'un ancien ou notable de chaque église; il ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

Les Eglises de cette communion ont une faculté de théologie à Montauban. *Voyez* Académie de Toulouse, page 494.

ÉGLISE CONSISTORIALE A PARIS.

Pasteurs. Messieurs,

Juillerat Chasseur ✻, *Président du Consistoire.*
Coquerel ✻.
Martin (Joseph).
Vermeil.
Grand-Pierre.
Monod (Ad.)
Montandon, *Pasteur adj.*
Rouville, *Pasteur suppléant*

Eglises consistoriales ou oratoriales et Pasteurs dans les départemens.

AIN.

Ferney.

Past. Duminy.

AISNE.

St-Quentin.

Past. Bastie, *Président.*
Vernes.
Fuzier.
Past. Boissonnas.
Charlier.
N......

ALPES (HAUTES).

Orpierre.

Past. D'Aldebert ✻, *Prés.*
Ehrmann.
Duran.
Past. Kruger.
N......
N......

ARDÈCHE.

La Mastre.

Past. Brisset, *Président.*
Maris.

Past. Guénard.
Sarradon.

La Voulte.

Past. Meyer, *Prés.*
Vaissette.
Demagnin.
Galtier.
Roustain.
N......
N......

Privas.

Past. Hilaire, *Prés.*
Vincens.
Demagnin.
Alcais.
Ducros.

St.-Agrève.

Past. Chabal, *Président.*
Bertrand.
Arnaud.
Bonnard.
N......

Saint-Pierreville.

Past. Rouquette, *Prés.*
Chastagnaret.
Chaffal.
Dautheville.
Rognon.
Bouvet.

Vallon.

Past. Durand, *Prés.*
Guérin.
Peschier.
Nicati.

Vernoux.

Past. Lanthois, *Prés.*
Fort.
Lombard.
Vaissette.
Roux.

ARDENNES.

Sédan.

Past. Peyran.

ARIÉGE.

Le Mas-d'Azil.

Past. Vieu, *Prés.*
Lacroix (Raymond).
Arabet.
Jauge.
Lafont.

Past. Lacroix (Pierre).
Boissier.
Darrien.

AUBE.

Troyes.

Past. Recordon.

AVEYRON.

Saint-Affrique.

Past. Nazon, *Prés.*
Mazauric.
Maffre.
Bonicel.
Randon.
Malet.
Boube.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Past. Chauvin, *Prés.*
Petit.
Monod (J.-H.).
Beziès.
Gautier.
Monod (P.-J.), *adj.*

CALVADOS.

Caen.

Past. Olive, *Prés.*
Frossard.
Melon.

CHARENTE.

Jarnac.

Past. Guy, *Prés.*
Boudet-Fenouillet.
Crozes.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle.

Past. Fau, *Prés.*
Castel.
Delmas.
Cambon.
Pelet.
Bonnard.
Masson.

La Tremblade.

Past. Dyvorne, *Prés.*
Lafon.
Vermeil.
Vincens.

Saintes.

Past. Delon, *Prés.*
Barthe.
Feyne.

Past. Carrière.
Perdrizet.
Barthe.
Maffre.
Larroque.

CHER.

Asnières.

Past. Guiral.

Sancerre.

Past. Clavel.

CÔTE-D'OR.

Dijon.

Past. Pertuzon.

DORDOGNE.

Bergerac.

Past. Hugues, *Prés.*
Delbetz.
Vidal.
Pozzy.
Beray.

Montcarret.

Past. Jousse, *Prés.*
Pascaud.
Coyné.
Goy.
Marche.

DOUBS.

Besançon.

Past. Miroglio, *Prés.*
Sandoz.

DRÔME.

Crest.

Past. Arnaud, *Prés.*
Barre.
Servière.
Muston.
Mailhet.
Devèze.
Cassigard.
Gleize.

Die.

Past. Manson, *Prés.*
Tarrou.
Gabriac.
Pellenc.
Kissel.
Rivière.
Brezzi.
Daumas.

Dieulefit.

Past. Brun, *Prés.*

Past. Ducros.
Péduran (Arnaud).
Théron.
Cuche.
Brun (F. F.).
Brun fils.
Brunel.
Cabal.
Auzière.

La Motte-Chalançon.

Past. Renous, *Prés.*
Fauriel.
Daudé.
Roman (J. P.).
Vergé.
Arnaud (L. A.).
Bosc.

Valence.

Past. Maisonneuve, *Prés.*
Armand.
Borel.
Meynadier.
Fermaud.
Roman (P. P.).
Charra.
Armand.

EURE-ET-LOIR.

Marsauceux.

Past. Née (L. F. L.).

FINISTÈRE.

Brest.

Past. Lefourdrey.

GARD.

Aigues-Vives.

Past. Laget, *Prés.*
Maraval.
Fraissinet.
Blanc.
Barry.

Alais.

Past. Gaillard, *Prés.*
Dubois.
Combet.
Dhombres.
Momméja.
Bastide.

Anduze.

Past. Soulier, *Prés.*
Bastide.
Auzière fils.

Past. Hugues.
Ducros.

Calvisson.

Past. Tempié, *Prés.*
Reboul.
Agulhon.
Périer.
Lantelme.
N........

La Salle.

Past. Bourgailh, *Président.*
Aubanel.
Dussaut.
Pourtalier.
Durantis.
N.....

Nîmes.

Past. Tachard ✻, *Prés.*
Gardes.
Fontanès.
Borrel.
Brunet.
Fermaud.

Saint-Ambroix.

Past. Olive, *Prés.*
Moutier.
Jalabert.
Atger.
Dadre.

Saint-Chaptes.

Past. Broussous, *Prés.*
Broussous (J. A. V.).
Rouquette.
Artigues.
Dussaut.

Saint-Hippolyte.

Past. Boissière, *Prés.*
Kleinhennig.
Ribard.
Dussaut.
Boissière.

St.-Jean-du-Gard.

Past. Lafont (L.), *Prés.*
Laune.
Salvaing.

Saint-Mamert.

Past. Randon, *Prés.*
Maystre.
Arnal.

Sauve.

Past. Rolland-Méjean, *Pr.*
Fraissinet.
Volpellière.
Grieumard.
Bourguet.
Abric (C.).

Sommières.

Past. Devèze, *Président.*
Hours-Marchand.
Pascal.

Uzès.

Past. Gardes, *Prés.*
Roux (C. C.).
Saussine.
Doumergue.
Bourel.

Valleraugue.

Past. Salles, *Prés.*
Pelet.
Encontre.
Sarrut.

Vauvert.

Past. Guérin, *Prés.*
Villard.
Boisson.
Roger.
Maystre.
Momméja.
Maignan.

Vezenobres.

Past. Bruguier, *Prés.*
Dizier.
Coulomb.
Fontanès.
Conduzorgues-Lairolle
Chardavoine.

Le Vigan.

Past. D'Hombres, *Prés.*
Colombier.
Finiels.
Viguier.
Mourgues.
Abric.
Lasserre.
Encontre

GARONNE (HAUTE).

Toulouse.

Past. Chabrand ✻, *Prés.*
Sabatié.
Falle.
Cabantous.

GERS.

Mauvesin.

Past. Monthrun.

GIRONDE.

Bordeaux.

Past. Maillard, *Prés.*
Villaret.
Durand (Ph. L.).

Gensac.

Past. Biot, *Président.*
Labat.
Martin.
De Robert.

Sainte-Foy.

Past. Marche, *Prés.*
Couchau.
Jay.
Mercat.

HÉRAULT.

Ganges.

Past. D'Estienne, *Prés.*
Nines.
Trial.

Marsillargues.

Past. Teissonnière, *Prés.*
Bazille.
Devèse.

Montagnac.

Past. Massé, *Prés.*
Algans.
Laforgue.
Gaubert.
Vieu.

Montpellier.

Past. Michel ☼, *Prés.*
Lissignol.
Cazelles.
Lardat.
Grawitz.
Massé (E.).
Brunel.

INDRE-ET-LOIRE.

Tours.

Past. Morache.

ISÈRE.

Mens.

Past. Cadoret, *Prés.*
Meyrargues.
Ribard.

Past. Arnaud.
Vermeil.
Nogaret.

LOIRE.

Saint-Etienne.

Past. Courtin.

LOIRE (HAUTE).

Saint-Voy.

Past. Adhéran, *Prés.*
Bourbon.
Mafire.
N......

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes.

Past. Vaurigaud, *Prés.*
Sohier.

LOIRET.

Orléans.

Past. Rosselloty, *Prés.*
Croll.
Durhemin.
Golliez.

LOIR-ET-CHER.

Aunnay, commune de Mer.

Past. Kerpezdron.

Josnes.

Past. Boissard.

LOT-ET-GARONNE.

Castel-Moron.

Past. Sauvaître, *Prés.*
Sirvent.
Calas.

Clairac.

Past. Jacquier, *Prés.*
Frossard.

Lafitte.

Past. Prat, *Prés.*
Carenou.
Cazaux.
Laune.
Malfre.

Nérac.

Past. Cabos, *Prés.*
De Frontin.
Laforgue.

Tonneins.

Past. Martin, *Prés.*
Monbrun.
Coustou.
Galup.

LOZÈRE.

Barre.

Past. Ribard, *Prés.*
Génimard.
Lamarche.
Bourelly.
Vincent.

Florac.

Past. Albaric, *Prés.*
Sirven.
Alger.
Mathieu.

Meyrueys.

Past. Vincent, *Prés.*
Vincent (Adolphe).
Bourbon fils.
Cabanis.

St.-Germain de Calberte.

Past. Combet, *Prés.*
Laval.
Thérond.
Farelle.
Auzilhon.

Vialas.

Past. Marion, *Prés.*
Bonnal.
Marion (Vict.-Emile).
Broussous.

MAINE-ET-LOIRE.

Saumur.

Past. Duvivier.

Angers.

Past. Sery.

MANCHE.

Cherbourg.

Past. Carret.

Chefresne.

Past. Lourde-Laplace.

MARNE.

Reims.

Past. Petit.

MEURTHE ET MOSELLE.

Metz.

Past. Schmidt, *Prés.*
Hüter.
Baenzinger.
Cuvier (O.).
Ortlieb.
Candidus.
Datt.

NORD.

Lille.

Past. Larchevêque, *Prés.*
Levavasseur.
Devismes.
Levasseur.
Filhol.

OISE

Les Ajeux.

Past. Castel.

ORNE.

Athis.

Past. Dussaut.

Montilly.

Past. Gourjon.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Past. Cailliatte.

Wauquetin.

Past. Cadoret.

PUY-DE-DÔME.

Clermont-Ferrand.

Past. Viguier.

PYRÉNÉES (BASSES).

Orthez.

Past. Nogaret, *Prés.*
Gabriac.
Mourges.
Carrive.
Gerber.
Lourde
Pedezert.

RHIN (BAS).

Bischwiller.

Past. Culmann, *Prés.*
Strickker.
Bruder.
Elles.
Grimm.
Hoffmann.

Strasbourg.

Past. Maeder ☼, *Prés.*
Richard.
Guerry.
Bruch.
Candidus.
Witz.
Remond.
Weiss.
Eppel.

RHIN (HAUT).

Mulhausen.

Past. Joseph, *Prés.*
Morel.
Tachard ☼.
Braun.
Stoeber.
Ringel.
Burckhardt.
Weber.

Sainte-Marie-aux-Mines.

Past. Goguel, *Président.*
Wennagel.

RHÔNE.

Lyon.

Past. Buisson, *Prés.*
Œschimann.
Illaire.

SEINE.

Paris (*Voyez* page 339).

SEINE-ET-MARNE.

Meaux.

Past. Gal-Ladevèze, *Prés.*
Hervieux.
Roger.
Robert.
Pellissier.

SEINE-ET-OISE.

Versailles.

Past. Vors.

SEINE-INFÉRIEURE.

Bolbec.

Past. Maurel, *Prés.*
Poulain.
Sohier (H.).
N......

Rouen.

Past. Paumier ☼, *Prés.*
Reville.
Alègre.
Puaux.

SÈVRES (DEUX).

Lamothe-St.-Heraye.

Past. Gibaud (Louis), *Prés.*
Maillard.
Valantin.
Roland.

Leza

Past. Bellivier
Bourchenin
Roufineau.
Ribard.
N......

Melle.

Past. Baillif, *Prés.*
Doumecq.
Marty
N......

Niort.

Past. Matile, *Prés.*
Jaubert.
Durand.
Montet.
Lembezat.

Saint-Maixent.

Past. Gibaud-Rivière, *Prés.*
Gibaud (J. T.).
Gibaud (F.).
Jaquier.
Coq

SOMME.

Amiens.

Past. Cadoret.

Templeux-le-Guérard.

Past. Bost.

Contay.

Past. N......

TARN.

Castres.

Past. Rabaud, *Prés.*
Houlez.
Armengaud.
Pradel.
Dejean.
Dombre.
Barrau.

Lacaune.

Past. Calès, *Prés.*
Bogues.
Lamarche.
Moulinier.

Mazamet.

Past. Dardier, *Président.*
Méjanel.
Salvetat (P.-A.).
Salvetat (J. H.).
Belugou.
Rives.
N.....

Vabre.

Past. Blanc, *Prés.*
Castel.
Moziman (A. C.).
Vieu.
N......

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Past. Marzials, *Prés.*
Magnan.
Molines.
Tachard (P. M.)
Baulme.
Tachard (Isaac).
Nègre.
Meineau.

Nègrepelisse.

Past. Maigre, *Prés.*
Fournier.
Lombrail (P.).
Laforgue.
N......

VAR.

Toulon.

Past. Bruniquel-Recoules.

VAUCLUSE.

Lourmarin.

Past. Gaitte, *Prés.*
Senaux.
Floris.
Goulin.
Bouisset.
Sallet.
Dardier.
N.....

VENDÉE.

Pouzauges.

Past. Germain, *Prés.*
Gautier.
Viala-Portal.
Maffre.

VIENNE.

Rouillé.

Past. Souché, *Prés.*
Bec-Rouffio.
Poupot.
Verrue.
N.....

VOSGES.

Saint-Dié.

Past. Jaeglé (V.).

Algérie.

Past. Monod, *Prés.*
Durr.
André.
N.....
N.....

CULTE ISRAÉLITE.

Le Culte israélite a un Consistoire central, des Consistoires départementaux, des Grands-Rabbins, des Rabbins communaux, et des Ministres officiants.

L'autorité du Consistoire central et de son Grand-Rabbin s'étend sur toutes les communautés israélites de France.

Chaque Consistoire départemental a l'administration et la police des temples de sa circonspection. Les Grands-Rabbins des Consistoires départementaux ont droit de surveillance sur les Rabbins communaux et sur les Ministres officians de leurs ressorts respectifs.

Les Rabbins communaux sont chargés de la prédication, de l'enseignement religieux et de la bénédiction des mariages dans les synagogues confiées à leurs soins.

En général, les Ministres officians sont des chantres chargés de la célébration des offices.

Consistoire central des Israélites, séant à Paris.

Marchand-Ennery ✻, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Cerfberr (Max) (O ✻), *Président.*
Anspach (Philippe) ✻.
Franck (Adolphe) ✻.
Halévy (Fromenthal) (O ✻).
Halphen (Anselme).
Hemerdinger (Michel).
Furtado.
N. . . .

Synagogue consistoriale de Paris.

M. Isidor (Lazare), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Cahen.
Bénédict Allégri.
Halphen (Léopold).
Dupont (Olry).

Synagogues consistoriales dans les départemens. Messieurs,

STRASBOURG.

Aron (Arnold), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Ratisbonne (Louis). Bloch (Nephtalie).
Hirtz (Mathieu). Picard (Léon).

COLMAR.

N....., *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schnœgrun (Nathan Levy). Werth (Léon).
Manheimer (Mayer Baer). Picard (Isaac).

METZ.

Lyon-Mayer (Lambert), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Cahen (Louis Aron). Dupont (Auguste).
Schwabe (Isaie). Lippmann (David).

NANCY.

Ulmann (Salomon), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Picard (Isaac Goudchaux). Spire (Sigisberg).
Levylier (Léopold).
Levylier (Joseph).

BORDEAUX.

Marx (David), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Alfred-Léon (Jacob). Perpignan (Josué).
Lopes Dubec (Félix). Pereyra (J. E. L.).

MARSEILLE.

Cahen (Michel-David), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Altaras (Isaac). Crémieu (Jacob).
Depuget (Adolphe). Rodrigues fils aîné.

SAINT-ESPRIT.

Marx (Samuel), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Ely (Abraham Rodigue). Furtado (Aug^te^).
De Josué Léon (Abr.). Léon (Émile).

ALGÉRIE.

Consistoire central algérien.

Veill (Michel Aaron), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Gugenheim (Marx) *P.* Miguères (Messaoud).
Bram (Lazare-Lévi). Alphandery (Moïse Zabul)

CONSISTOIRE PROVINCIAL D'ORAN.

Cagen (Lazare), *Rabbin.*

Membres laïques.

Kanouï (Abraham), *P.* Mardokni (Darmoux)
Ben aïn (Abraham).

CONSISTOIRE PROVINC. DE CONSTANTINE.

M. Netter *Rabbin.*

Membres laïques.

Aussns (Moïse), *Prés.* Gozlan (Manaoud).
Attali (Joseph).

CHAPITRE IV.

Organisation de la Justice. — Cours et Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Il y a pour la République française une seule Cour de cassation.

Cette Cour, toutes les chambres assemblées, a droit de censure et de discipline sur les Cours d'appels; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près du Ministre de la Justice, pour y rendre compte de leur conduite; elle prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugemens *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux; sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique; sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir: en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas; et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour d'appel à une autre; sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours d'appels, et contre les Tribunaux de première instance; sur les réglemens de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours d'appels, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour d'appel.

Cette Cour ne connaît pas du fond des affaires; mais elle casse les jugemens et arrêts rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connaître. Si les jugemens cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin; si les arrêts ont été rendus par les Cours d'appels, le renvoi est fait devant la Cour d'appel la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugemens en dernier ressort des juges-de-paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugemens des Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposée par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur général de la République.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le Ministre de la Justice, le Procureur général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugemens contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugemens peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échoit.

Si un membre de Cour d'appel est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le Ministre de la Justice transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une Cour d'appel, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un Tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de Cour d'appel, la dénonciation doit en être adressée au Ministre de la Justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au Procureur général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation. Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le Tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour.

La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation; et, si elle la prononce, elle désigne dans son arrêt la Cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge-de-paix, ou un membre de Tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces Tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugemens ont été cassés. Ils sont, en outre, imprimés par extrait dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

Le Ministère public près la Cour de cassation surveille les Procureurs généraux du Roi près les Cours d'appels.

Si le Procureur général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'ait réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Ministère public est entendu dans toutes les affaires : il est chargé de défendre celles qui intéressent l'Etat, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agens d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction.

Le recours en cassation contre les jugemens *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif.

Il n'est point admis de relief du laps de temps pour se pourvoir en cassation.

En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Lorsqu'après la cassation d'un premier arrêt ou jugement en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties, est attaqué par les mêmes moyens que le premier, la Cour de cassation prononce, toutes les Chambres réunies. Si le deuxième arrêt ou jugement est cassé par les mêmes motifs que le premier, la Cour d'appel ou le Tribunal auquel l'affaire est renvoyée est tenu de se conformer à la décision de la Cour de cassation sur le point de droit jugé par cette Cour. (*Loi du* 1er *avril* 1837.).

Organisation.

La Cour de cassation est composée d'un premier Président, de trois Présidens, de Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Président de la République.

Elle se divise en trois Chambres, composée chacune de quinze Conseillers et d'un Président. Le premier Président siége habituellement à la Chambre civile; il peut présider toutes les Chambres. La Chambre qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en réglement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, soit en *annulation* des actes par lesquels les Cours et Tribunaux ont excédé leurs pouvoirs (*Art.* 80 *de la loi du* 27 *ventose an* 8).

La *Chambre de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises, et, sans admission préalable, sur les matières d'expropriation pour cause d'utilité publique (*Loi du* 7 *juillet* 1833).

La *Chambre de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle*, *correctionnelle*, *de police et de gardes nationales*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque Chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages. En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la Chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement parmi les membres des autres Chambres, selon l'ordre de l'ancienneté (*Ordonnance du* 15 *janvier* 1826, *art.* 5).

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur général de la République, six avocats généraux, un greffier en chef, nommés par le Président de la République, et quatre commis-greffiers. Les commis-greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour.

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation ; ils instrumentent exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence ; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de numéros, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des Chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état. L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir : les réquisitoires du Procureur général ou des avocats-généraux ; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort ; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'Etat est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi. Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du 10 septembre 1817, sont chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Vacations.

Par ordonnances des 24 août 1825 et 15 janvier 1826, les deux Chambres civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La Chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même Chambre fait, de plus, les fonctions de Chambre de vacations *en matière civile ;* elle connaît, en conséquence, des demandes en réglement de juges et en renvoi d'un Tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence ;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence.

Premier Président.

1829. M. PORTALIS (G ✻), r. d'Anjou-St-Honoré, 65. (1815).

Présidens. Messieurs,

1844. LAPLAGNE-BARRIS (G O ✻), rue de Gren.-St-G., 9. (1824).
1846. LASAGNI (G O ✻), rue de la Michodière, 4. (1815).
1849. BÉRENGER (C ✻), rue de l'Université, 7. (1832).

Président honoraire.

M. BOYER (G O ✻), rue Cassette, 15.

Conseillers. Messieurs,

1826. MESTADIER (O ✻), rue des Petits-Augustins, 21.
1829. MEYRONNET DE SAINT-MARC (O ✻), r. S.-Dominique S.-G. 27.
1829. JAUBERT (Maximilien) (O ✻), rue Greffulhe, 8.
1830. RIVES (O ✻), rue Plumet, 16.
1830. ROCHER (O ✻), *Juge de la haute Cour,* rue de l'Abbaye, 16.
1830. ISAMBERT ✻, rue Thérèse, 10.
1830. BERNARD (de Rennes) (O ✻), rue des Pyramides, 2.
1832. MÉRILHOU (G O ✻), rue des Moulins-St.-Roch, 15.
1833. DEHAUSSY DE ROBÉCOURT (O ✻), rue St.-Guillaume, 36.
1833. FRÉTEAU DE PÉNY (O ✻), rue Caumartin, 61.
1833. BRIÈRE-VALIGNY (O ✻), rue Jacob, 30.
1834. VINCENS-SAINT-LAURENT (O ✻), rue Caumartin, 44.
1837. RENOUARD (O ✻), rue Castellane, 4.
1837. MILLER (O ✻), rue d'Alger, 8.
1840. JACQUINOT-GODARD (O ✻), rue des Saints-Pères, 22.

1840. Barennes (C ✻), quai Malaquais, 21.
1840. Gillon (O ✻), rue du Marché Saint-Honoré, 7.
1841. Mesnard (C ✻), rue de Condé, 10.
1841. Pataille (O ✻), *Juge sup. de la Haute-Cour*, r. de la Michodière, 4.
1842. Hardoin (O ✻), *Juge de la Haute-Cour*, rue de Condé, 20.
1843. Feuilhade de Chauvin (O ✻), rue de Tournon, 8.
1843. Hello (O ✻), *Juge de la Haute-Cour*, rue du Pot-de-Fer, 14.
1844. Colin (O ✻), rue Neuve-de-Luxembourg, 42.
1844. Simonneau (O ✻), rue de Tournon, 15.
1844. Gaultier (O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 7.
1844. Lavielle (O ✻), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 71.
1846. Travers de Beauvert (O ✻), cité Vindé, 17.
1846. Silvestre (O ✻), rue de Seine-St.-Germ., 6.
1847. Delapalme (O ✻), *Juge sup. de la Haute-Cour*, rue Greffulhe, 6.
1847. Legagneur (O ✻), *Juge de la H.-Cour*, boul. de la Madeleine, 15.
1847. Pecourt (O ✻), rue Martel, 4.
1847. De Boissieux ✻, rue de la Chaise, 10.
1848. Taillandier ✻, rue de l'Université, 8.
1849. Moreau (de la Seine) (O ✻), rue des Saints-Pères, 5.
1849. Cauchy ✻, rue de Tournon, 12.
1849. Laborie ✻, *Juge de la Haute-Cour*, rue de Tournon, 8.
1849. Alcock ✻, rue de Verneuil, 46.
1849. Glandaz ✻, rue Mont-Thabor, 27.
1849. De Glos ✻, place du Palais-Bourbon, 5.
1849. Grandet ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, 17.
1849. Moreau (de la Meurthe) (O ✻), rue Mogador, 11.
1849. Nachet ✻, rue Gaillon, 10.
1849. Faustin-Hélie ✻, rue Monsieur-le-Prince, 8.
1849. Quénault (O ✻), rue Neuve-des-Capucines, 7.
1849. N. . . . .

Conseillers honoraires.

M. Bryon (C ✻), à Lyon.
M. Joubert (C ✻), rue Saint-Honoré, 285.
M. De Crouzeilhes (O ✻), *Représentant*, rue de Lille, 77.
M. Abbatucci ✻, *Représentant*, cité Vindé, 17.

Procureur-Général de la République.

M. Dupin (G ✻), *Représentant*, rue du Bac, 118.

Avocats-Généraux. Messieurs,

Nicias-Gaillard (O ✻), *premier*, rue du Bac, 40,
Nouguier ✻, Place Louvois, 12.
Sevin ✻, rue Notre-Dame-des-Champs, 76.
Rouland (O ✻), rue de Tournon, 8.
Plougoulm (C ✻), boulevard de la Madeleine, 19.
Freslon, rue et hôtel Fontaine-Molière.

Greffier en chef.

M. Bernard, rue du Pont-de-Lodi, 5.

Commis-Greffiers. MM.

Rougier, rue Saint-Benoît, 36.
Soulier, rue de l'Est, 19.
Théry, rue de Seine-St.-Germain, 79.
Duchesne, quai de la Râpée, 35.

ROGRON ❊, *Secrétaire en chef*, rue des Martyrs, 47.

Brouville, rue Grange-aux-Belles, 7 *ter*.
De Chamrobert, rue de la Visitation des Dames-Ste-Marie, 15.

Huissiers. MM.

Boulet, rue St.-Sauveur, 1.
Cabit ❊, rue du Pont-de-la-Réforme, 8.
Caüet fils, rue du Battoir, 19.
De Jarry, rue Bar-du-Bec, 19.
Bruant, rue Marie-Stuart, 8.
Maupin, rue St.-Denis, 263.
Thibault, rue du Petit-Carreau, 18.
Cheré, rue des Vieux-Augustins, 40.

Leur Bureau est au Palais-de-Justice, galerie Saint-Louis. Ils remplissent les fonctions d'Huissiers exploitant près le Conseil d'État.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Denevers* ❊, Conserv., au Palais-de-Justice, galerie Saint-Louis.

Secrétaires-interprètes de Langues étrangères. MM.

Lameyer, rue Sainte-Anne, 48.
Flesch, rue de l'Oratoire-du-Roule, 10.
Meldola, rue de Ménars, 12.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Hénissart*, grande salle du Palais-de-Justice.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES,

Du 1er Novembre 1849 au 31 Octobre 1850.

M. PORTALIS, *premier Président*.

Chambre des Requêtes. MM.

LASAGNI, *Président*.

Mestadier.	Pataille.	Pécourt.	Cauchy.
Jaubert.	Hardoin.	Taillandier.	Glandaz.
Bernard (de Rennes).	Travers de Beauvert.	Silvestre.	Nachet.
Mesnard.			

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Chambre de Cassation civile. Messieurs,

BÉRENGER, *Président*.

Mérilhou.	Feuilhade de Chauvin	Gaultier.	Alcock.
Renouard.	Hello.	Lavielle.	Moreau (de la Meurthe).
Miller.	Colin.	Delapalme.	Grandet.
Gillon.	Simonneau.	Laborie.	

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

Chambre de Cassation criminelle. Messieurs,

LAPLAGNE-BARRIS, *Président*.

Meyronnet de St-Marc.	Dehaussy de Robécourt	Vincens-St-Laurent.	De Boissieux.
Rives.		Jacquinot-Godard.	Moreau (Auguste).
Rocher.	Fréteau de Pény.	Barennes.	De Glos.
Isambert.	Brière-Valigny.	Legagneur.	Faustin-Hélie.

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

HAUTE-COUR DE JUSTICE. Voyez page 91.

AVOCATS *à la Cour de Cassation*. Voyez page 88.

Concierge de la Cour de Cassation.

M. Cadot, au Palais-de-Justice, galerie Saint-Louis.

SECTION II.

COUR DES COMPTES,

Rue de Lille, 66.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes des recettes et dépenses publiques qui lui sont présentés chaque année par les Receveurs généraux des finances, les Payeurs du Trésor public, les Receveurs de l'Enregistrement, du Timbre et des Domaines, les Receveurs des Douanes et sels, les Receveurs des contributions indirectes, les Directeurs comptables des postes, les Directeurs des monnaies, le Caissier du Trésor public et l'agent responsable des viremens de comptes.

Elle juge aussi les comptes annuels des Trésoriers des Colonies, de l'agent comptable du service des colonies, de l'agent comptable des recettes et dépenses des chancelleries consulaires, du Trésorier général des Invalides de la marine, de l'agent comptable des traites de la marine, des économes des lycées, des Commissaires des poudres et salpêtres, du Directeur des transferts des rentes inscrites aux Grands-Livres de la dette publique; du Directeur du Grand-Livre et de celui des pensions, pour les augmentations ou atténuations survenues chaque année dans la masse de la dette inscrite; de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations; des Monts-de-Piété, des Communes, Hospices et établissemens de bienfaisance ayant le revenu déterminé par les lois et règlemens.

Aux termes de la loi du 6 juin 1849 et de l'ordonnance du 26 août 1844, elle statue sur les comptes annuels des agens comptables des matières de l'État.

Elle statue en outre sur les pourvois qui lui sont présentés contre les règlemens prononcés par les Conseils de Préfecture des comptes annuels des receveurs des Communes, Hospices et établissemens de bienfaisance, dont le revenu est inférieur à la somme de 30,000 fr.

Elle statue sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèques.

Elle prononce, contre les Comptables en retard de présenter leurs comptes, les amendes et peines fixées par les lois et règlemens.

Conformément à la loi du 27 juin 1819 et à l'Ordonnance du 9 juillet 1826, la Cour constate chaque année par une Déclaration générale le résultat de la comparaison qu'elle établit entre les comptes publiés par les Ministres pour l'année précédente et les arrêts rendus sur les comptes individuels des Comptables, tant sous le rapport de l'exactitude des résultats que sous celui de la légalité des recettes et dépenses publiques. Cette déclaration est portée à la connaissance des Chambres.

Enfin aux termes de l'article 22 de la loi du 16 septembre 1807, les vues de réforme et d'amélioration puisées par la Cour dans l'examen, sur pièces justificatives, des recettes et des dépenses publiques de chaque année, font l'objet d'un rapport au Gouvernement.

Ce Rapport, délibéré et arrêté par les trois Chambres, est remis au Président de la République par le premier Président de la Cour.

L'art. 15 de la loi du 21 avril 1832 porte ce qui suit : « Le Rapport dressé chaque année « par la Cour des Comptes, en vertu de l'art. 22 de la loi du 16 septembre 1807, sera « imprimé et distribué aux Chambres. »

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier Président au Garde-des-Sceaux, pour être porté à la connaissance du Président de la République.

La Cour prend rang immédiatement après la Cour de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Les Ministres et les comptables peuvent se pourvoir devant le Conseil-d'Etat, dans le délai de trois mois, contre les arrêts de la Cour, pour violation des formes ou de la loi.

Les pourvois des Ministres doivent avoir été préalablement autorisés par le Président de la République.

En cas de cassation d'un arrêt, l'affaire est renvoyée devant l'une des Chambres qui n'en a pas connu.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux Référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées, et suivant les cas, il y statue ou en réfère aux Chambres. Il a la police et la surveillance générale. Le plus ancien des Présidens supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidens ont la direction du travail des Chambres, l'instruction et la correspondance ; chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Conseillers-Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux qui sont en retard, l'application des peines. Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service. Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment du Trésor public, des départemens ou des communes. C'est à lui que les Préfets doivent adresser les comptabilités dont le réglement est contesté, ainsi que les pièces à l'appui et les demandes de communication de pièces. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire. Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux Ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec les Ministres pour l'exécution des arrêts, et pour tous les renseignemens qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignemens émanant du greffe et des archives et dépôts. Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires et approuvée par les Présidens de Chambre. Le Greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes conservées, depuis deux heures jusqu'à quatre

Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

Il y a, près la Cour, des huissiers pour son service.

Premier Président (1).

1839. M. BARTHE (G ✻), *rue Cassette*, 7. (2) (1834).

Présidens. Messieurs,

1829. DE GASCQ (G O ✻), *quai Malaquais*, 19. (1817).
1829. D'AUDIFFRET (G O ✻), *rue Saint-Honoré*, 387.
1848. SAVIN DE SURGY (O ✻), *rue Nve-des-Mathurins*, 10. (1818).

Présidens honoraires.

1829. DELPIERRE (C ✻), *à Valfroicourt* (Vosges). (1807).
1846. D'ABANCOURT (G O ✻), *rue St.-Guillaume*, 20. (1825).

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

1827. DE RIBEROLLES (O ✻), *rue de Seine*, 6. (1818).
1833. JARD-PANVILLIER (O ✻), *rue du Bac*, 100. (1817).
1837. DE LATENA (O ✻), *rue de la Ferme-des-Mathurins*, 21. (1819).
1839. SAVALÈTE (O ✻), *rue Pigale*, 26. (1818).
1841. RIHOUET (O ✻), *rue Saint-Honoré*, 285. (1827).
1842. GAUTHIER DE LIZOLES ✻, *rue St.-Dominique*, 72. (1822).
1844. PICARD ✻, *rue Sainte-Anne*, 18. (1829).
1846. LAFAURIE (C ✻), *rue de l'Arcade*, 25.
1846. DE GOMBERT ✻, *rue de Savoie*, 11. (1821).
1847. GAUTHIER D'HAUTESERVE ✻, *r. Basse-du-Remp.*, 66. (1820).
1847. PASSY (Félix) ✻, *rue des Saints-Pères*, 75. (1832).
1848. VIAL DE MACHURIN ✻, *rue de la Roquette*, 51. (1821).

Conseillers-Maîtres honoraires. Messieurs,

1837. PERNOT (O ✻), *à Versailles*. (1807).
1841. GAVOT ✻, *rue et avenue des Champs-Elysées*, 27. (1807).
1841. DE MEULAN ✻, *à Barneau* (Seine-et-Marne). (1810).
1842. LEBRUN DE SESSEVALLE (Ch.) (O ✻), *r. de Tournon*, 4. (1827).
1844. BUFFAULT (C ✻), *rue de Clichy*, 27. (1811).

Conseillers-Référendaires de première classe. Messieurs,

1840. Michelin (Hardouin) ✻, *rue St.-Guillaume*, 20. (1817).
1840. Martin (Aug.) ✻, *rue Saint-Lazare*, 30. (1836).
1841. Delabarre-Duparcq, *rue Mézières*, 8, *faub. St.-Germ.* (1820).
1841. Lebas de Courmont ✻, *r. de la Ferme-des-Math.*, 56. (1822).
1842. Davy de Cussé, *quai Conti*, 15. (1821).
1842. Musnier de Pleignes ✻, *rue de la Ferme-des-Math.*, 11. (1827).
1844. Trognon ✻, *rue de Grenelle-St.-Honoré*, 14. (1830).
1846. Thomas ✻, *rue des Martyrs*, 27. (1832).
1846. Toutain ✻, *rue Paradis-Poissonnière*, 39. (1822).
1847. Dupin ✻, *rue de Lille*, 36. (1832).
1848. Luzier de la Mothe, *rue des Saints-Pères*, 1 *bis*. (1824).

(1) Un arrêté du Ministre des finances du 2 mai 1848, avait frappé de révocation le premier président. Cet arrêté a été abrogé par un décret du Président de la République en date du 15 août 1849.

(2) L'année indiquée entre parenthèses est celle de l'entrée des Membres dans la compagnie lorsqu'elle est différente de l'année de leur promotion.

1848. Grandet ❋, *rue de la Ferme-des-Mathurins*, 26. (1830)
1848. De Guerny, *rue Saint-Germain-des-Prés*, 9. (1826).
1848. Périer (Adolphe), *rue des Champs-Elysées*, 14. (1840).
1848. Petitjean ❋, *rue du Cirque*, 7. (1839).

Conseillers-Référendaires de deuxième classe. Messieurs,

1826. De Brimont, *rue du Bac*, 40.
1828. Le Prieur de Blainvilliers, *rue St.-Anastase*, 1.
1828. Colleau, *rue de Chaillot*, 2.
1828. Guignon, *rue de Tournon*, 12.
1828. Blondel ❋, *rue des Beaux-Arts*, 12.
1828. De Vienne ❋, *rue de Provence*, 2.
1828. Dubois de l'Estang, *rue Caumartin*, 2.
1828. De Fougères ❋, *rue d'Anjou-St.-Honoré*, 52.
1830. Constant-d'Yanville ❋, *rue Duphot*, 15.
1830. Esquirol ❋, *rue Cassette*, 35.
1831. Arnault ❋, *rue de La Bruyère*, 5.
1832. Hamot ✪, *rue Villedô*, 7.
1832. Odier, *rue de la Ville-l'Evêque*, 3.
1832. Duflos, *rue Neuve-de-Luxembourg*, 41.
1832. Trigant de Latour, *rue Pigale*, 10.
1832. Bérenger ❋, *rue d'Enfer*, 16.
1833. Hunout ❋, *rue Mogador*, 8.
1833. Viguier ❋, *rue du Bac*, 27.
1833. Abraham-Dubois ❋, *rue de Tournon* 8.
1834. Dausse ❋, *rue Singer*, 17, *à Passy*.
1835. Dulac de Fugères ❋, *rue Las-Cases*, 8.
1836. Foertsch, *rue des Francs-Bourgeois*, 7, *au Marais*.
1837. Ficot, *rue Monsieur-le-Prince*, 25.
1838. De Montheau, *rue Neuve-des-Mathurins*, 9.
1838. Bouchard (O ❋), *rue Bleue*, 18.
1838. Lerat de Magnitot, *rue Ventadour*, 3.
1838. David, *rue du Faubourg-St.-Honoré*, 61.
1838. Ogier, *rue de l'Université*, 98.
1840. Poinsinet de Sivry, *rue Neuve-de-Luxembourg*, 22.
1840. De Mony-Colchen, *rue Chauchat*, 18.
1840. Reynaud de Barbarin, *rue Godot-de-Mauroy*, 18.
1841. Malouet, *quai Voltaire*, 15.
1841. Bartouilh de Taillac, *rue des Beaux-Arts*, 12.
1841. Dosseur, *rue Rameau*, 6.
1841. Paris, *rue Martel*, 4.
1842. Damainville, *rue des Moulins*, 10.
1842. Salel de Chastanet, *rue de Provence*, 46.
1842. Fréteau de Pény, *rue de Londres*, 40.
1842. Lebrun de Sessevalle, *rue Neuve-de-l'Université*, 16.
1842. Dauchez, *rue des Vignes, à Passy*.
1844. Persil (Ernest), *rue de Condé*, 30.
1844. Dubreuil, *rue de Bourgogne*, 4.
1846. Boucher, *rue des Saussayes*, 14.
1846. Huard de la Marre, *rue d'Isly*, 3.

1846. De Guilhermy, *rue d'Alger*, 6.
1847. Briatte (Jules), *cité d'Antin*, 9.
1847. Feydeau de Brou, *rue Saint-Dominique*, 85.
1848. Marcel, *rue de Verneuil*, 9.
1848. Receveau, *rue Basse*, 8, *à Passy*.
1848. Bougrain, *rue des Dames*, 4, *à Batignolles*.
1848. Thierry, *rue Monsigny*, 9.
1848. De Senneville, *rue Jacob*, 3.
1848. Derville-Maléchard, *rue Casimir-Périer*, 6.
1848. Goussard, *rue de Provence*, 58.
1849. De Flers ✻, *rue Saint-Honoré*, 356. (1835).

Conseillers-Référendaires honoraires. Messieurs,

Passerat de Silans ✻, *rue de la Vieille-Estrapade*, 11.
Libert, *rue Demours*, 34, *aux Thernes*.
Waltrin, *rue du Faubourg-du-Temple*, 48.
Périer de Trémémont, *rue du Jardinet*, 3.
Bartouilh de Bonas ✻, *boulevard St.-Jacques*, 12.
Héroux ✻, *rue de Lille*, 43.
Fossé-Darcosse ✻, *rue du Bac*, 40.
Hubert, *rue de Verneuil*, 11.
Maurice, *rue Fessard*, 25, *à Belleville*.

Procureur-Général de la République.

1846. M. Dutilleul (C ✻), *r. du Faubourg-Poissonnière*, 30. (1830).

Greffier en Chef.

1844. M. Harmand d'Abancourt ✻, *rue d'Assas*, 3 *bis*.

Greffier en Chef honoraire.

M. Delasalle ✻, *rue Saint-Dominique*, 83.

Commis-Greffiers, etc. *Messieurs*,

Pajot, *attaché à la première chambre*, rue Saint-Guillaume, 24.
Lefebvre, *attaché à la deuxième chambre*, rue de Chaillot, 58.
Ducrocq, *attaché à la troisième chambre*, rue Hillerin-Bertin, 2.

M. Caffin, *Agent chargé du matériel et du paiement des dépenses*, r. Belle-Chasse, 1.
M. Havet, *Garde des archives*, rue de Lille, 85.

Secrétariat. *Messieurs*,

Picard (Adolphe), *Secrétaire de la première présidence*, rue de la Sourdière, 23.
Lecomte, *Secrétaire du parquet*, rue Barbet-Jouy, 42.

Huissiers. *Messieurs*,

Jullien. Roudet. Timbal. Raynaud. Remy.

Division de la Cour en Chambres : année judiciaire 1849, jusqu'en mars 1850.

Première Chambre.

Comptes du caissier du Trésor ; de l'agent comptable du grand-livre ; de l'agent comptable des pensions ; du directeur des transferts et mutations ; des préposés comptables de l'enregistrement, des domaines, timbre et hypothèques ; des directeurs comptables des postes ; des directeurs des poudres et salpêtres ; du caissier de la Caisse d'Amortissement et de celle des Dépôts et Consignations ; de l'Imprimerie nationale ; du résumé général des opérations relatives à la Légion-d'Honneur ; du payeur de l'armée d'Afrique ; des receveurs généraux des finances et des payeurs du Trésor dans les départemens de l'Ain et suivans jusqu'à la Drôme inclusivement (*ordre alphabétique*) ; des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départemens ; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemens soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. de Gascq, *Président.*

M. de Latena, *Doyen.* . . . M. de Gombert . . . . . } *Conseillers-*
M. Picard . . . . M. Vial de Machurin. . . . } *Maîtres.*

Séances : mardi, mercredi, jeudi.

Deuxième Chambre.

Comptes du payeur central du Trésor ; de l'agent responsable des viremens de comptes ; du trésorier des invalides de la marine ; de l'agent comptable des traites de la marine ; du trésorier des fonds coloniaux ; contrôle de la solde des troupes de terre et de mer ; des trésoriers des lycées ; des receveurs principaux des douanes ; des directeurs des monnaies ; des receveurs généraux des finances et des payeurs du Trésor dans les départemens de l'Eure et suivans jusqu'à la Meurthe inclusivement (*ordre alphabétique*) ; des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départemens ; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemens, soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. d'Audiffret, *Président.*

M. Jard-Panvillier, *Doyen* . . M. Gauthier de Lizoles. . . } *Conseillers-*
M. Savalète . . . . M. Lafaurie. . . . . . . } *Maîtres.*

Séances : jeudis, vendredis, samedis.

Troisième Chambre.

Comptes de l'agent comptable de la taxe des brevets d'invention ; des préposés comptables des contributions indirectes ; des receveurs généraux des finances et des payeurs du trésor dans les départemens de la Meuse et suivans jusqu'à l'Yonne inclusivement (*ordre alphabétique*) ; des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départemens ; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemens, soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. Savin de Surgy, *Président.*

M. de Riberolles, *Doyen.* . . M. Gauthier d'Hauteserve . . } *Conseillers-*
M. Rihouet . . . . M. Passy. . . . . } *Maîtres.*

Séances : lundis, mardis, mercredis.

Chambre des Vacations.

M. d'Audiffret, *Président.*

M. Jard-Panvillier. . . . . M. de Gombert. . . . . . } *Conseillers*
M. Lafaurie . . . . M. Vial de Machurin. . . . } *Maîtres.*

Les Chambres ouvrent leurs séances à neuf heures précises.

SECTION III.

COURS D'APPEL DE FRANCE.

Il y a vingt-sept Cours d'appels en France. Les magistrats qui composent les cours d'appel prennent le titre de conseillers; leur nombre varie dans les différentes Cours: il y a dans chacune au moins vingt-quatre conseillers, y compris les présidens. Chaque Cour a un premier président, et autant de présidens qu'elle a de Chambres. Les présidens sont nommés à vie; chaque Cour a une ou plusieurs Chambres civiles; une Chambre d'appel de police correctionnelle, et une Chambre d'accusation. Les Chambres civiles, et dans certains cas les Chambres correctionnelles, connaissent des appels des jugemens des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce. Les Chambres correctionnelles connaissent des jugemens des tribunaux correctionnels. Les Chambres d'accusation statuent sur le renvoi à la cour d'assises des accusés de crimes, et des prévenus de délits politiques ou de presse. Il y a en outre une Chambre des vacations chargée de juger, pendant les vacances, les affaires urgentes. Des conseillers des Cours d'appels sont délégués pour composer la Cour d'assises dans la ville où siége la Cour d'appel, et pour la présider dans les départemens du ressort. Plusieurs autres attributions sont confiées aux Cours d'appels, par des dispositions spéciales. Les Chambres civiles ne peuvent statuer qu'au nombre de sept conseillers, et les Chambres correctionnelles et d'accusation, qu'au nombre de cinq. Le ministère public près les Cours d'appels se compose d'un procureur-général, d'avocats-généraux et de substituts du procureur-général. Dans chaque Cour d'appel il y a un greffier en chef et des commis-greffiers assermentés en nombre suffisant pour le service de la Cour. Nul ne peut être nommé conseiller ou greffier en chef s'il n'est âgé de vingt-sept ans accomplis. Nul ne peut être nommé président ou procureur-général s'il n'a trente ans accomplis. Les substituts peuvent être nommés lorsqu'ils ont atteint leur vingt-cinquième année. Tous ces magistrats ne peuvent être nommés s'ils ne sont licenciés en droit, et s'ils n'ont suivi le barreau pendant deux ans, après avoir prêté serment à la Cour d'appel.

COUR D'APPEL DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidens et de soixante Conseillers.

Il y a un Procureur-général de la République, cinq Avocats-généraux, onze Substituts faisant le service des audiences et du Parquet, et un Greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les Greffiers nécessaires au service.

La Cour se divise en cinq Chambres, savoir: trois Chambres civiles, une Chambre de mises en accusation, une Chambre d'appels de Police correctionnelle (non compris la Cour d'assises, ayant à Paris deux sections, dont une toujours en activité, et formée de magistrats pris tour à tour dans chacune des Chambres).

Le Garde-des-Sceaux, ou le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, ordinaire et extraordinaire, des Conseillers, savoir: pour chacune des deux sections des assises de Paris, un Conseiller qui la préside, et quatre Conseillers assesseurs; et pour les assises de six autres départemens du ressort, un Conseiller qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidens; il a le droit de présider les autres Chambres et les Cours d'assises.

Les départemens du ressort de la Cour d'appel de Paris sont: l'Aube, l'Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

PRÉSIDENS.

M. TROPLONG (C ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 10, PREMIER.

M. AYLIES, rue Hauteville, 3.
M. POULTIER ✻, rue Tronchet, 18.
M. LASSIS ✻, rue Saint-André-des-Arcs, 60.
M. DELAHAYE ✻, rue Richer, 38.
M. FERRY ✻, rue des Saints-Pères, 14.

Conseillers. Messieurs,

MONMERQUÉ (O ✻), *Doyen*, rue Saint-Louis, 39, au Marais.
ESPIVENT DE LA VILLE BOISNET ✻, rue des SS.-Pères, 14.
LECHANTEUR ✻, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 89.
FAURE, rue de Condé, 26.
DE VERGÈS ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, 100.
DE FROIDEFOND DES FARGES ✻, rue de la Ville-l'Évêque, 42 *bis*.
DUPLÈS ✻, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 26.
ROLLAND DE VILLARGUES ✻, r. des Francs-Bourgeois, 7, au Marais.
TRY ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, 21.
AMELIN ✻, rue de la Pépinière, 26.
LEFEBVRE ✻, rue de Choiseul, 8.
BRISOUT DE BARNEVILLE ✻, rue Regratière, 2, île St.-Louis.
HÉMAR ✻, rue Sainte-Anne, 71.
DE BASTARD-D'ESTANG ✻, rue St.-Dominique-St.-G., 89.
VANIN ✻, quai Malaquais, 5.
PETIT ✻, rue de Londres, 38.
DESPARBÈS DE LUSSAN ✻, rue Notre-Dame-de-Lorette, 50.
GASCHON ✻, rue Matignon, 18 *bis*, faub. Saint-Honoré.
PERROT DE CHÉZELLES aîné ✻, rue Cassette, 38.
LAMY (Eugène) ✻, rue Duphot, 8.
DEQUEVAUVILLERS (O ✻), rue de Lille, 34.
LE GORREC, rue de Joubert, 35.
BOSQUILLON DE FONTENAY ✻, rue de Vaugirard, 22.
MATHIAS ✻, rue Pavée-Saint-André, 16.
ROUSSIGNÉ ✻, rue de la Paix, 23.
BRETHOUS DE LASSERRE ✻, rue d'Enfer-St.-Michel, 14.
RIGAL ✻, rue de Rivoli, 18, *Président de la Chambre temporaire*.
ZANGIACOMI ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, 18.
PARTARRIEU-LAFOSSE ✻, rue de Rivoli, 28 *bis*.
BERGOGNIÉ ✻, rue de l'Université, 44.
MOURRE ✻, rue Neuve-St.-Paul, 15.
NOEL DU PAYRAT ✻, rue de Lille, 69.
JURIEN ✻, rue Nationale-St.-Honoré, 9.
DE MALEVILLE ✻, rue Cadet, 14.
TERRAY, cité Vindé, 13.
SALVAING DE BOISSIEU, rue Greffulhe, 7.
MONSARRAT ✻, rue de l'Université, 15.
MICHELIN, rue St-Louis au Marais, 11.
FAGET DE BAURE, rue de Lille, 61.
HENRIOT (O ✻), rue de Tournon, 17.

DURANTIN ✱, rue de Vaugirard, 20.
GODON ✱, rue de Grammont, 14.
BOULLOCHE ✱, rue de Lille, 3.
PERROT DE CHÉZELLES (Claude) ✱, rue Nationale-Saint-Honoré, 22.
PIÉRON ✱, rue de Verneuil, 15.
BARBOU ✱, rue de l'Odéon, 20.
PERROT ✱, rue d'Enfer-Saint-Michel, 47.
PÉRIGNON ✱, rue de Provence, 45.
SAINT-ALBIN ✱, rue Labruyère, 11.
POINSOT ✱, rue Blanche, 6.
CARRÉ ✱, rue Montaigne, 25.
TARDIF ✱, rue de Bourgogne, 11.
COURBORIEU, rue du Marché-Saint-Honoré, 4.
LASCOUX ✱, rue du Bac, 36.
PINARD, rue des Beaux-Arts, 8.
BRESSON ✱, rue St-Guillaume, 15.
HALLÉ ✱, rue Pierre-Sarrazin, 10.
SALMON ✱, rue Guénégaud, 9.
THOMASSY, rue de Sèvres, 23.
ANSPACH, rue Richer, 6.

Conseillers honoraires, Messieurs,

VUILLEFROY ✱.
DEMETZ ✱.
CRESPIN DE LA RACHÉE ✱.
BERNARD ✱.
CARDON DE MONTIGNY.

PARQUET.

Procureur-Général de la République.

BAROCHE (O ✱), rue Sainte-Anne, 46.

Avocats-Généraux. Messieurs,

BERVILLE (O ✱), PREMIER, rue de Vaugirard, 34.
METZINGER, rue de Louvois, 10.
DE ROYER ✱, rue Saint-Benoît, 11.
MEYNARD DE FRANC ✱, rue Montaigne, 20.
SUIN, rue Mazarine, 11.

Substituts du Procureur-général. Messieurs,

LENAIN ✱, rue d'Antin, 5.
FLANDIN, rue de Lille, 54.
GOUIN, rue de Clichy, 11.
BARBIER, rue des Martyrs, 50.
L'EVESQUE, rue des Saints-Pères, 20.
THÉVENIN ✱, rue de la Sourdière, 16.
CROISSANT ✱, passage Saulnier, 4 *bis*.
MONGIS, rue de la Ferme-des-Mathurins, 39.
DE GAUJAL, rue de Provence, 58.
PORTIER, rue Bertin-Poirée, 1.
SAILLARD, rue Saint-Lazare, 23.

GREFFE.

Greffier en chef.

M. LOT, rue de l'Odéon, n. 25.

Greffiers d'Audience. Maîtres,

Reyjal, rue Richer, 31.
Barbuat de Juranvigny r. N.-St-Augustin, 69
Fournier, rue des Beaux-Arts, 17.
Duchesne, r. de la Calandre, 19.
Crapoüel-Marcellin, Greffier des Dépôts criminels, chargé des détails du Greffe criminel, rue Saint-Antoine, 178.
Gorgeu, Mandat.-Recev. des traitemens de la Cour, rue de Seine-St.-Germain, 10.
Chevé, chargé des détails du Greffe civil, de la comptabilité générale, de la Bibliothèque de la Cour et des Archives, rue Taranne, 11.
Commerson, rue du Bac, 64.
Coulon, rue du Bac, 14.
Royer, rue Louis-le-Grand, 27.
Bodeau, rue de l'Etoile, 16, aux Thernes.

Secrétaire en chef du Parquet du Procureur-Général.

M. Mauroy ✻, rue de Sèvres, 111.

Secrétaires. MM.

Vernès ✻ (affaires criminelles), quai d'Anjou, 33.
Hauterive (affaires civiles), rue Neuve-Saint-Nicolas, 14 bis.

Commis ordinaires du Greffe. Messieurs,

Bernier, *Commis d'ordre, au civil.*
Beaurain, *Commis d'ordre, au criminel.*
Pierlot, *Adjoint.*
Blondeau, Fauche, *adjoints.*

Huissiers-Audienciers près les Assises. Messieurs,

Garnier, rue Castiglione, 12.
Languellier, rue Coquillière, 37.
Pilet, place de la Madeleine, 3.
Janvier, passage des Petits-Pères, 8.
Pique, rue Montorgueil, 71.
De Rénusson, Vieille rue du Temple, 25.

Huissiers-Audienciers près les Chambres civiles. Messieurs,

Bourdon, boulevard Saint-Denis, 19.
Dupuis, rue Rambuteau, 20.
Fourny, rue Rambuteau, 62.
Peaucellier, quai de la Tournelle, 27.
Osselet, quai des Orfèvres, 16.
Gerbu, rue de la Verrerie, 62.
Jean, rue Montmartre, 76.
Latour, rue des Prouvaires, 10.
Lefranc, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 3.
Dorge, place du Palais-de-Justice, 5.
Barthélemy, r. de Grenelle-St-Hon., 55.
Orléans, r. de la Chaussée-d'Antin, 58 *bis*.
Pointurier, rue Saint-Martin, 297.
Livache, r. des Lavandières-Ste-Opport. 22
Carnet, rue des Deux-Boules, 10.

Concierge.

M. Blondel, au Palais-de-Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine. MM.

Nacquart ✻, rue Louis-le-Grand, 16.
Renauldin ✻, r. Ne-des-Petits-Champs, 73.
Bichebois, rue de Seine-St.-Germain, 54.
Adelon (O ✻), r. du Four-S.-Germ., 37.
Rey de Jougla, rue du Bac, 106.
Cayol ✻, rue du Dragon, 10.

Docteurs en Chirurgie. MM.

Leeraud (B.) ✻, quai Saint-Michel, 9.
Baron ✻, rue de l'Université, 34.
Roux (O ✻), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, rue des SS.-Pères, 5.

Chimiste et Pharmacien.

M. *Mitouart* ✻, rue Coquillère.

Interprètes. MM.

Breton (langues allemande, anglaise et italienne), rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, 26.
Lameyer (langues allemande et hollandaise), rue Ste-Anne, 48.

Meyer (langue allemande), rue du Faub.-Montmartre, 43.
Ficher (langues du nord), r. Mauconseil, 39.
Hasenfeld (langues allemande, anglaise, hollandaise, suédoise, danoise, norwégienne, italienne, espagnole et portugaise), place de la Bourse, 12.
Henrion (langues anglaise et espagnole), rue des Bons-Enfans, 21.
Meldola (langues danoise, suédoise, norvégienne, hollandaise, allemande, anglaise, italienne, espagnole et portugaise), rue Neuve-des-Petits-Champs, 36.
Vanden-Brock (langues hollandaise et flamande), rue St.-Denis, 313.

Experts Ecrivains. MM.

Oudart ✻, rue de Ponthieu, 5.
Saintomer, rue Ne-Saint Gilles, 10.
Martin, rue des Bons-Enfans, 21.
Durnerin, rue Constantine, 13.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir : à la première Chambre, les lundis et mardis, à neuf heures; les vendredis, à midi, et les samedis, à neuf heures; à la deuxième, les lundis, à neuf heures; mardis, à onze heures; les mercredis et jeudis, à neuf heures; à la troisième, les mercredis et jeudis, à midi; les vendredis et samedis, à dix heures. Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août. Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir : par la première et la deuxième Chambres réunies, le lundi, à midi; par la première et la troisième, le samedi, à midi. Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les questions d'état, et toutes les autres causes que la Cour, deux Chambres réunies, a jugées susceptibles de grande audience. Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître. Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences. Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour. Les deux Chambres criminelles entrentà dix heures. La Chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires. La Chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences, pour l'expédition des affaires de sa compétence, à mesure qu'elles arrivent des tribunaux du ressort, et qu'elles sont en état d'être jugées. La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à dix heures précises.

Composition des Chambres pour l'année judiciaire 1849 = 1850.

Ire Chambre civile.

M. Troplong, 1er *Président.*
M. Aylies, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Rolland de Villargues	Mathias.
Try.	Bergognié.
Amelin.	Noël du Payrat.
Vanin.	Faget de Baure.
Perrot de Chézelles aîné.	Durantin.
	Barbou.

M. Baroche, *Procureur-général.*
M. de Royer, *Avocat-général.*
M. Saillard, *Substitut.*
M. Lot, *Greffier en chef.*
M. Fournier, *Greffier.*

Audience lundi, mardi et samedi à 9 heures; vendredi à midi. Grande audience lundi et samedi à midi.

IIe Chambre civile.

M. Delahaye, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Monmerqué.	Jurien.
Espivent.	De Maleville.
De Vergès.	Monsarrat.
Lamy.	Saint-Albin.
Partarieu-Lafosse.	
Mourre.	

M. Metzinger, *Avocat-général.*
M. Barbier, *Substitut.*
M. Coulon, *Greffier.*

Audience lundi, mercredi et jeudi à 9 heures; mardi à 11 heures. Grande audience le lundi, à midi.

IIIe Chambre civile.

M. Poultier, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Froidefond.	Carré.
Lefebvre.	Courborieu.
Brisout de Barneville	Anspach.
De Bastard.	Bosquillon.
Boulloche.	Roussigné.
Piéron.	Brethous de la Serre.

M. Berville, 1er *Avocat-général.*
M. Portier, *Substitut.*
M. Reyjal, *Greffier.*

Audience mercredi et jeudi à midi; vendredi et samedi à 9 heures. Grande audience le samedi, à midi.

IVe Chambre civile (temporaire).

M. Rigal, *Président.*

Duplès.	Terray.
Gaschon.	Michelin.
Dequevauvillers.	Henriot.
Le Gorrec.	Godon.
Zangiacomi.	Bresson.

MM. Gouin, L'Évesque, *Substituts.*
M. Bodeau, *Greffier.*

Audience mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 10 heures.

Chambre des mises en accusation.

M. Lassis, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Faure.	Tardif.
Hémar.	Hallé.
Perrot de Chézelles je.	Salmon.

MM. Les Substit. du Procureur-général.
Greffiers. MM. Gorgeu et de Royer.

Chambre des appels de police correctionnelle.

M. Férey, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Lechanteur.	Lascoux.
Piéron.	Pinard.
De Boissieu.	Thomassy.
Perrot.	
Poinsot.	

M. Meynard de Franc, *Avocat-général.*
M. Mongis, *Substitut.*

Greffiers. MM.

Barbuat de Juranvigny.	Crapoüel-Marcellin

COUR D'ASSISES A PARIS.

Les Cours d'assises sont formées de Magistrats des trois Chambres civiles, désignés pour chaque trimestre, de façon à ce que tous y siégent successivement.

Greffiers. Messieurs,

Duchesne.	Commerson.

COURS D'APPELS DES DÉPARTEMENS.

COUR D'APPEL D'AGEN.

M. Tropamer (O ✻), *premier Président.*

M. Bouet ✻,
M. Donnodevie,
M. Boscheron-Desportes ✻, } *Présidens de Chambre.*

M. Chapelle ✻,
M. Lébé aîné (O ✻), } *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Lébé ✻.	Dayrie.	Frayssengues.	*Honoraires.*
La Bastide Cornier.	Joly.	Delbourg ✻.	Vivie.
Dufort.	Faucon ✻.	Dubernet.	Ladrix.
Calmels-Puntis.	Chaubard.	Lepoitevin de Lacroix.	Moullié ✻.
Lafontan.	Filhastre.	Vaubois ✻.	
Desmolin.	Pellefigue.	Deller.	
De Sevin.	Garros ✻.	Martinelli.	

PARQUET.

M. Sorbier ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Requier. Drèmes.

Substituts du Parquet. MM. Tropamer. Moullié.

M. Belloc, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL D'AIX.

M. Poulle (O ✻), *premier Président.*

M. Verger (O ✻),
M. Lerouge ✻,
M. Castellan ✻, } *Présidens de Chambre.*

M. Cappeau ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

De Bourguignon de Fabregoules ✻.
De Gras ✻.
Barlet.
De Magnan.
Guillibert ✻.
Rouchon-Guignes ✻.
Fabry.
Jouve.
Vallet.
Chambaud ✻.
De Gabrielli.
Marquézi.
Moutte ✻.
Lieutaud ✻.
Euzières ✻.
Melan ✻.
De Fortis.
Jourdan.
Tassy.
Rolland.

Honoraire.
Roudier.

Auditeur.
De Ribbe.

PARQUET.

M. Bruno-Desolliers ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Bedarrides ✻. Roumieu ✻.

Substituts du Parquet. MM. Bernard. Perdrix.

M. Macarry, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL D'AMIENS.

M. Boullet (O ✻) *premier Président.*

M. Oger ✻,
M. Bazenery (O ✻),
M. Poirel ✻, } *Présidens de Chambre.*

M. Poirriez ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Desjardins.
Fouache d'Halloy.
Faton de Favernay ✻.
Brenet.
Wateau ✻.
Huvey ✻.
Buttel.
Decaïeu.
Machart ✻.
Dauphin.
Girard ✻.
Hamel.
Cornisset-Lamotte.
De Grattier.
Noizet.
Le Royer-Dubisson ✻.
Bequerel.
Ailhaud.
Bazenery.
Bénard.
Dutrone ✻.
Rabache.
Duval père ✻.

Honoraires.
Bézard.
Chuppin de Germigny ✻.

Auditeur.
Guérard.

PARQUET.

M. Gastambide ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Siraudin.	Merville.	Davost.	Guérin.

M. Bouthors, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL D'ANGERS.

M. Desmazières (C ✻), *premier Président.*

M. Sourdeau de Beauregard ✻,
M. Pitre-Giraud ✻,
M. Bougrain de Bure ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Regnier.	Courtiller ✻.	Crépon.	Bourcier.
Legeard de la Diryais ✻.	Béraud.	Bourcier.	Deleurie.
Janvier (Elie) ✻.	Loré.	Daligny ✻.	Bellier.
Langlois ✻.	Le Gentil ✻.	Courtigné.	Picaud Laferandière.
Guérin des Brosses.	Monden-Genevraye ✻	Goumenault.	Bougler.

PARQUET.

M. Compans ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Laigneau-Duronceray.	Métivier.	Lachèse.	Talbot-Guillory.

M. Doussault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE BASTIA.

M. Colonna d'Istria (O ✻), *premier Président.*

M. Casale ✻,
M. Stefanini ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Galeazzini.	Colonna d'Istria (A.)	Andrau-Moral ✻.	Montera ✻.
Marcilese ✻.	Viale ✻.	Poli.	Testanière de Miravail.
Arrighi ✻.	Gavini de Campile ✻.	Nasica ✻.	Lacour.
Pallavicini ✻.	Juchereau de St.-Denis.	Levie.	Morel.
Arena.			

PARQUET.

M. Conti ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.		*Substitut du Parquet.*
Sigaudy.	Moisson.	Casabianca.

M. Marinetti, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE BESANÇON.

M. Alviset ❋, *premier Président.*

M. Bourquenecy ❋,
M. Bourgon ❋,
M. Jobard ❋,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Pourtier de Chaucenne. Véjux ❋. Dusillet ❋. Nourrisson ❋. Sermage ❋. Vigneron.
Gras ❋. Clerc ❋. Béchet ❋. Bourdot ❋. Fourrier ❋. Demesmay ❋.
Magdelaine. Renouard de Bussière. Spicrenaël. Chartran. Choupot. Bourdenet.
Courlet de Vrégille. Monnot-Arbilleur.

Honoraire.

Droz ❋. Oberty ❋.

PARQUET.

M. Loiseau ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Blanc. Tabouret.

Substituts du Parquet. MM. Ferrand. Alvizet.

M. Belvaux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE BORDEAUX.

M. de la Seiglière (C ❋), *premier Président.*

M. Dégranges-Bonnet ❋,
M. Gerbeaud ❋,
M. Poumeyrol ❋,
M. Prévot-Leygonic ❋,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

De Laloubie ❋. Gauvry ❋. Monnerie ❋. Béchade. Delpech. Yzard. De Bastard ❋. Battur.
Bonhore ❋. Thibaud. Fabre de Rieunègre D'Imbert de Bourdillon ❋. Blondeau. Destor.
Védrines. Hosten ❋. Mimaud ❋. Vignial. Lhomandie. Henry. Fonreau.
Devès. Filhol. Fanty-Lescure. Dupérier de Larsan.

Honoraires.

De Mallet. Lacroix ❋.

PARQUET.

M. Troplong, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Dégranges-Touzin ❋. Darnis, Troy.

Substituts du Parquet. MM. Peyrot. Choisy.

Michel, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE BOURGES.

M. Mater (C ✻), *premier Président.*
M. Pascaud (O ✻), *premier Président honoraire.*
M. Baudouin ✻,
M. Aupetit-Durand ✻,
M. Pouradier-Duteil,
} *Présidens de Chambre.*
M. Dubois ✻, *honoraire.*

M. Heulhard de Montigny (O ✻), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Arsène Dubrac ✻.
Dufour d'Astaffort ✻.
Corbin de Mangou.
Rapin fils ✻.
Corrard-Lalesse ✻.
Jacquemet ✻.
Brunet.
Trottier.
Tassain.
Roulhac.
Duchapt.
Maurice.
Callande de Clamecy ✻.
Bazénerye ✻.
Delarue.
Duliège ✻.
Monestre.
Berry.
Pascaud fils.
Belleau.
Rapin père ✻.
Callande de Clamecy père ✻.
Brunet (Philip.) ✻.
Geoffrenet de Fontblain ✻.

Honoraires.

Dumoutet ✻.

PARQUET.

M. Corbin (O ✻), *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.

Robert-Chenevière ✻. Neveu-Lemaire.

Substituts du Parquet. MM.

Malhené. Tenaille.

M. Veilhault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. Jallon (O ✻), *premier Président.*
M. Bertauld (O ✻), *premier Président honoraire.*
M. Rousselin (P.-M.) (C ✻), *idem.*
M. Dupont-Longrais (O ✻),
M. Roger de la Chouquais ✻,
M. Pigeon de St-Pair ✻,
M. Binard ✻,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Seigneury ✻.
Regnault ✻.
Barbe le Longprey ✻.
Lehot du Ferrage.
Allard.
Brunet.
Delaville.
Daigremont-de-St.-Manvieux ✻.
Lemenuet (Ferd.) ✻.
Hubert.
Des Essars.
Formeville.
LeférondeLongcamp ✻.
Bottin des Illes.
Courtoise ✻.
Loisel.
Lentaigne.
Lainé-Deshayes.
Demiau-Crousilhac.
Leconte d'Ymouville.
Vaulogé ✻.
D'Angerville.
Lhermitte ✻.
Géraldy.
Ameline.

Honoraire.

Rousselin (A.).

PARQUET.

M. Raynal ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.

Mabire. Farjas. Savary.

Substituts du Parquet. MM.

Le Bastard-Delisle. Coqueret.

M. Joselle, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE COLMAR.

M. Rossée (O ✻), *premier Président.*

M. Dumoulin ✻, M. Gautrelet, M. Henneau ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Demeuré ✻. Müeg. Wolbert ✻. Maulbon d'Arbaumont. Reibell ✻.
Hamberger ✻. Marande ✻. Schirmer. Willig. Boyer.
Klié ✻. Mégard ✻. Vidalin. Dillemann. Chauffour.
Dincher. Rigaud. Schultz. Braun. Huder.

Honoraire. Stackler.

PARQUET.

M. Souëf ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Laurent. Véron-Reville.

Substituts du Parquet. MM. Veran. Doisy.

M. Lempfrit, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE DIJON.

M. Muteau (O ✻), *premier Président.*

M. Saverot (O ✻), M. Oudet ✻, M. Boissard ✻, } *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Mathieu. Piffond ✻. Guillemot. Forest. De la Cuisine ✻. Pitiot ✻. Grasset ✻.
Bruys des Gardes. Vullierod ✻. Pingat. Simerey. Jourd'heuil. Boissard ✻. Dumay.
Chanoine ✻. Pillot. Durande. Senéchault. Varembey ✻. Mandet.

Honoraires. Delagoutte. Dechaux. Lorin ✻.

Auditeurs. Guillemot (G. D.). Benoît.

PARQUET.

M. Duval (Raoul) ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Legoux fils ✻. Dagaillier.

Substituts du Parquet. MM. Massin. Haba.

M. Couturier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

M. Le Roux de Bretagne (O ✻), *premier Président.*

M. Petit ✻, M. Maurice ✻, M. Leroy de Falvy ✻, M. Huré ✻, } *Présidens de Chambre.*

M. Gosse de Gorre (O ✻), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Dubrulle ❋.	Pillot.	Buffin.	Marilhat.
Durand d'Elecourt ❋.	Cahier.	Binet.	De Guerne.
Bigant ❋.	Souquet.	Grimbert.	Dupont.
Tailliar ❋.	Lenglet.	Devinck.	Farez.
De Warenghien.	Francoville.	Le Bihan.	*Honoraire.*
Benoist-Benoist.	Minart.	Cotteau.	
Vanderwallen ❋.	Lagarde fils.	Couture.	Duriez-Majault.

PARQUET.

M. . . . . . *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Danel. De Meyer. Paul.

Substituts du Parquet. MM. Bottin. Daman.

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens du Nord et du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE GRENOBLE.

M. Royer ❋, *premier Président.*

M. Duport-Lavillette ❋, M. Petit, M. Blanchet, M. Marion, *Présidens de Chambre.*

M. Dubois ❋, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Bertrand d'Aubagne ❋.	Bernard ❋.	Blanc.	Burdet.
Maurel de Rochebelle ❋.	Rolland.	Fiéreck.	Mongin de Montrol.
	Nicollet ❋.	Dumay-Villars.	*Honoraires.*
Mayol de Lupé ❋.	Piat-Desvial.	Charavel.	
Gonssolin.	Fauché-Prunelle.	Accarias (O ❋).	Bruno-Bontoux ❋.
De Bernard (Alex.) ❋.	Imbert-Desgranges.	Bonafous.	Trinché ❋.
De Bouillane-Lacoste.	Charmeil.	Charansol.	Cheminade (O ❋).
Paganon.	Lombard.	Piollet.	

PARQUET.

M. Massot ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Millevoye ❋. Alméras-Latour. Bigillion ❋.

Substituts du Parquet. MM. Burdet. Charrin.

M. Pigeron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE LIMOGES.

M. Tixier-Lachassagne ❋, *premier Président.*

M. Garaud ❋, M. Mallevergne ❋, M. Dumont-Saint-Priest ❋, *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Martin Chantagru.
Périgord.
Lamy de la Chapelle.
Rogues de Fursac ✻.
Baret Descheises.
Lemoyne de Laver-gne ✻.
Fournier ✻.
Descoutures.
Sudraud-Desisles.
Guillet.
Barny ✻.
Dulac ✻.
Grellet du Mazeau ✻.
Malès.
Cogniasse-Dubreuil.
Dalesme de Plantadis.
David (Frédéric).
Péconnet.
Navières-du-Rieux.
Peyroux.
Faucher.

Honoraire.

David.

PARQUET.

M. Sibert de Cornillon ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.
Bac.
Escudier.

Substituts du Parquet. MM.
Ardant.
Larombière.

M. Sudraud-Desisles, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE LYON.

M. Bryon (C ✻), *premier Président.*

M. Acher (O ✻),
M. Josserand ✻,
M. Durieu ✻,
M. Loyson ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Chais (O ✻), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Chev. Rambaud ✻.
Verne de Bachelard ✻.
Breghot du Lut.
Sauzey ✻.
Capelin ✻.
Quinson ✻.
Genevois ✻.
Jurie.
Badin ✻.
Julien ✻.
Laval-Gutton ✻.
Populus.
Meñoux ✻.
Durand.
Janson.
Garin.
Grégori ✻.
Bernardy ✻.
Seriziat ✻.
D'Averton ✻.
Brun de Villeret ✻.
Chaley.
Briffault.
Boveron-Desplaces.
Debrix ✻.

Honoraires.

Coste ✻.
Martin (O ✻).

PARQUET.

Gilardin ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.
Demarnas.
Valantin.
Falconnet.

Substituts du Parquet. MM.
Lardière.
Onofrio.

M. Bonjour, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE METZ.

M. Charpentier, *premier Président.*

M. Pécheur ✻,
M. Bonniot de Salignac ✻,
M. Woirhaye ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. de Coulon ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Lambert ✻.
Mousin de Romécourt ✻.
Bouchon-Garnier ✻.
Prouveur de Pont.
Pidancet ✻.
Duverdier.
Collignon ✻.
Huot.
Michel ✻.
De Maillier ✻.
Dufour.
Orbain.
Innocenti ✻.
Robinet de Cléry.
Gougeon.
Goulon ✻.
Pierre-Grand.
Desrobert.
Saint Gilles.
Marlier.

Honoraires.

Mathieu de Vienne.
Baudesson ✻.

PARQUET.

M. . . . . . *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.
Sérot ✻. Briard.

Substituts du Parquet. MM.
Jacquinot. Demongeon.

M. Petitjean-Roget, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE MONTPELLIER.

M. de Gaujal ✻, *premier Président.*
M. de Podenas ✻,
M. Espéronnier ✻,
M. Calmètes ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Rozier ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Lunaret ✻.
Albarel.
Marcel de Serres ✻.
Brondel de Roquevaire ✻.
Froment.
Gilbert de Massilian.
Castelnau ✻.
Jac ✻.
Gilles.
Sicard (Léonce) ✻.
Reynaud ✻.
Alban Moureau.
Capelle ✻.
Olier.
Pegat ✻.
Alicot.
Rouquairol.
Jean.
Aragon ✻.
Lacroix ✻.

Honoraires.

Sicard (E. J.) ✻.
Espic de Ginestet ✻.

Auditeur.

De Montclar.

PARQUET.

M. Seneca ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.
Génie. Dufour.

Substituts du Parquet. MM.
Gallavielle. Roquette.

M. Acariès, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE NANCY.

M. Quenoble ✻, *premier Président.*
M. Mourot ✻,
M. Riston ✻,
M. Masson ✻.
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

D'Arbois de Jubainville ✻.
Jannot de Morey.
Waultrin.
Collignon.
Collinet de la Salle ✻.
Pierson ✻.
Saladin ✻.
Blaize.
Lallemand ✻.
De Bouvier.
De Roguier.
Messine.
Liouville ✻.
Corrard des Essarts ✻.
Jullien.
Charlot
Fabvier.
Abram de Zincourt ✻.
Beaupré.

Honoraires.

Derazey ✻.
Rolland de Malleloy ✻.
Roxard de la Salle.
Maurice.
De Metz-Noblat ✻.

Auditeur

De Comeau.

PARQUET.

M. Renault d'Ubexi, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.
Garnier ✻. Sandbreuil.

Substituts du Parquet. MM.
Hamelin ✻. Houdaille.

M. Regnault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de commerce des départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NÎMES.

M. Teulon ✻, *premier Président.*
M. Saint-Albin de Trinquelague ✻,
M. Fornier de Clausonne ✻,
M. Lapierre ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Cavalier ✻,
M. Enjalric ✻,
} *Présidens honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

D'Olivier.
Ferrand de Missol.
Vitalis.
Laporte-Belviala ✻.
Janet de Lasfond.
Louvrier.
Roussellier ✻.
Privat.
Labaume ✻.
Ignon ✻.
Gleises de Lablanque.
Maigron.
Marquès-Duluc ✻.
Correnson.
Larnac.
Chazot ✻.
Baragnon.
Casabianca.
Salles.
N.....

Auditeurs.

Fajon.
De Trinquelague Dions.

PARQUET.

M. Thourel ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.
Demians. Liquier ✻.

Substituts du Parquet. MM.
D'Espinassoux. Grelleau.

M. Bruyère, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL D'ORLÉANS.

M. de Vauzelles ✻, *premier Président.*
M. Vilneau ✻,
M. Laisné de Sainte-Marie ✻,
M. Porcher ✻,
} *Présidens de Chambre.*
M. Boyard ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Boucher d'Argis ✻. Brossard de Corbigny. Pétau de Latingy. Marthe ✻. Le Groux. Fougeron ✻. Le Ber ✻. Beyne ✻. Breton. Pichon-Dugravier. Lemolt-Phalary. Frémont. Douville. E. Diard ✻. Mauge-du-Bois-des-Entes. Legier ✻. Poilleu ✻. Mantellier. Pailliet. Durand (de Romorantin).

Honoraires. Boullanger ✻. Desprez-Saint-Germain ✻. Gueulette ✻. Hutteau ✻.

PARQUET.

M. Le Sérurier ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Lenormand ✻. Chevrier.

Substituts du Parquet. MM. Greffier. De Loture.

M. Bimbenet, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE PARIS, *Voyez* page 357.

COUR D'APPEL DE PAU.

M. Amilhau (C ✻), *premier Président.*
M. Dufau (O ✻), *premier Président honoraire.*
M. Fourcade ✻,
M. Dartigaux ✻,
M. Laporte ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Dufau ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Borie ✻. Bascle de Lagrèze ✻. Barbet. Dareau-Laubadère ✻. Rives ✻. Abeilhé. Cazenave. Carbon. Lussy ✻. Laporte. Pargade ✻. Ferrier ✻. Batbie. Molier. Brascou ✻. Dutey-Harispe. Dartigaux. Bambalère. Laborde. Lesca.

PARQUET.

M. de Moulon, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Lamotte d'Incamps ✻. Lespinasse.

Substituts du Parquet. MM. Dufresnoi. Bordenave d'Abère.

M. Biraben, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE POITIERS.

M. Vincent-Molinière ✻, *premier Président.*
M. Moyne (O ✻), *premier Président honoraire.*
M. Barbault-Lamotte fils ✻,
M. Arnaudeau ✻.
M. Lavaur ✻,
M. Merveilleux ✻, } *Présidens de Chambre.*
M. Barbault-Lamotte père ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Leidet ✻.
Hugueteau de Gaultret.
Delagarde.
Rondeau.
Vandamme.
Girard ✻.
Garrau de Balzan.
Bussière ✻.
Gennet.
Bourgnon de Layre, (O ✻).
Theret.
Arnault-Ménardière.
Lelong fils.
Brochain.
Foucher ✻.
Barthélemy ✻.
Legentil.
Lamarque.
Mosnier.
Maniez.
Delange.
Pilotelle.
Mauflastre.
Bonnesœur.
Duverger ✻.

Honoraires.

Savary ✻.
Lelong père.
Barbier-Dauphin.
Mongrand.
Labady.

Auditeur.

Nicolas.

PARQUET.

M. Damay ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.

Pontois. Salneuve ✻. Sousselier.

Substituts du Parquet. MM.

Dupuis. Turquet.

M. Ginot, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, se portent à cette Cour

COUR D'APPEL DE RENNES.

M. Boucly (O ✻), *premier Président.*

M. Cadieu (O ✻),
M. Legeard de la Diryais ✻,
M. Potier ✻,
M. Dumay ✻,
M. Tarot ✻,
} *Présidens de Chambre.*

M. Denis du Porzou ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Mazé.
Leflohic-Kerlafin.
Delamarre (O ✻).
Baudoüin.
Du Boispéan.
Hardy.
Leroux.
Mouton.
Cavan.
Le Gall.
Ropartz.
Robinot-St-Cyr ✻.
Poulizac.
Le Beschu.
Le Gué.
Guérault ✻.
Michel de la Morvonnais.
Chellet.
Serel-Desforges.
Claret.
Lemeur.
Fenigan ✻.
Collin de La Contrie.
Piou ✻.
Gagon
Duval-Villebogard.
Androüin ✻.
Taslé ✻.
Delfau.
Journée.
Bernhard ✻.
Ridouel.
Lambert.
De Kermarec.

Honoraires.

Chesnel jeune.
Chesnel ✻.

PARQUET.

M. Du Bodan (O ✻), *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.

Massabiau ✻. Massienne.
Jollivet. Pouhaëz.

Substituts du Parquet. MM.

Couëtoux. Ménard. Poulizac.

M. Dréo, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE RIOM.

M. Nicolas ✱, *premier Président.*

M. Archon Desperouzes ✱,
M. Molin ✱,
M. Godemel ✱,
M. Tailhand ✱,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Maignol ✱. Vernière-Philibée ✱. De Combes ✱. Grelliche ✱. Calemard du Genestoux. Cathol du Deffan. Domingon. Gerzat ✱. Ducrozet. Deval. Chasteau-Dubreuil. Lapoix de Fréminville ✱. Daniel. Mandosse. Smith ✱. Bujon. Verny (G. A.) fils. Verny (P. B.) ✱. Grellet-Dumazeau ✱. Conchon ✱. Valleton. Tantillon. Londe (O ✱). Romeuf de la Valette ✱. Vacherie ✱.

Honoraires.

Verny père ✱.

Chossier-Desponteix. Souteyran.

Auditeurs.

Courbaire. Pélissier de Féligonde. Vidal.

PARQUET.

M. de Sèze ✱, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Imberdis. Roux. Marsal.

Substituts du Parquet. MM. Bertrand. Bardy.

M. Aubert, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE ROUEN.

M. Franck-Carré (C ✱), *premier Président.*

M. Gesbert (O ✱),
M. Renard ✱,
M. Le Gris de la Chaise ✱,
M. Letourneux,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Dreux ✱. Carbonnier ✱. Le Balleur-Villiers. Decorde. Lévesque ✱. Barré ✱. Clogenson ✱. Renaudeau ✱. Boivin-Champeaux ✱. Mary ✱. Leroy. Fouët ✱. Nepveur ✱. Le Tendre de Tourville ✱. Forestier ✱. Marais de Beauchamp ✱. Chéron ✱. Charles de Malmain. Justin. Lévisse. Nogues ✱. Delahaye-Granchamp. Vanvineq ✱. De Ramfreville. Godefroy.

Honoraires.

Thierry. Rigault de Rochefort. Verdière ✱.

PARQUET.

M. d'Oms (O ✱), *Procureur-général.*

Avocats généraux. MM. Blanche ✱. Vanier. Jollibois.

Substituts du Parquet. MM. Pinel. Cocaigne.

M. Vimard, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départemens de l'Eure et de la Seine-Inférieure se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE TOULOUSE.

M. Piou (O ❋), *premier Président.*

M. de Faydel ❋,
M. Garrisson ❋,
M. Martin ❋,
M. Pech ❋,
} *Présidens de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Combettes de Caumont ❋.
Pagan ❋.
Bruno de Bastoulh ❋.
Calmès ❋.
De Boyer ❋.
Vialas ❋.
D'Arbon.
Caubet.
D'Aldéguier.
De Castelbajac.
D'Olivier.
Solomiac ❋.
Faure-Dère ❋.
Caze ❋.
Dilhan ❋.
Vène ❋.
Quérilhac.
Azaïs ❋.
Tarroux ❋.
Martel.
Dubernard.
De la Baume.
Lartet.
De Guer.
Delquié ❋.

PARQUET.

M. Dufresne ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.
Daguilhon-Pujol ❋. Vincent. D'Aiguy ❋.

Substituts du Parquet. MM.
Berigaud. Petit.

M. Penavayre, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départemens de l'Ariége, de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

SECTION IV.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Il y a un tribunal de première instance par arrondissement.

Les tribunaux de première instance sont composés de juges et de juges suppléans inamovibles; de magistrats exerçant les fonctions du ministère public, sous le nom de procureurs de la République et substituts du procureur de la République amovibles; d'un greffier et de commis-greffiers.

Pour être juge, procureur de la République, ou greffier, il faut être âgé de vingt-cinq ans: les substituts peuvent être nommés à vingt-deux. Les juges, les procureurs de la République et les substituts doivent en outre être *licenciés en droit*, et avoir suivi le barreau pendant deux ans après avoir prêté serment devant une Cour d'appel.

Les jugemens ne peuvent être rendus par moins de trois juges. Le nombre des juges, selon la population et l'importance des villes, varie dans chaque tribunal. Il est au moins de trois, et varie de 4 à 12, y compris les présidens, vice-présidens et juges d'instruction.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 juges ne forment qu'une chambre et ont trois suppléans; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 juges, se divisent en deux chambres, et ont quatre suppléans. L'une des deux chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de 12 juges ont six suppléans et se divisent en trois chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de police correctionnelle.

Au civil, les tribunaux de première instance connaissent, en première instance, de toutes les affaires personnelles, réelles et mixtes, en toutes matières, excepté seulement celles qui auraient été déclarées être de la compétence des juges-de-paix, et les affaires de commerce dans les arrondissemens où il y aurait des tribunaux de commerce. Ils prononcent sur l'appel des jugemens rendus en premier ressort par les juges-de-paix; ils connaissent en premier et dernier ressort de toutes affaires personnelles et mobilières, jusqu'à la valeur de 1500 fr. de principal, et des affaires réelles immobilières, dont l'objet principal est de 50 fr. de revenu déterminé, soit en rentes, soit prix de bail.

La chambre du conseil statue sur certaines affaires au civil, notamment sur les demandes d'autorisation de plaider formées par les femmes mariées; au criminel, elle prononce sur les mises en prévention.

En matière de police correctionnelle, les tribunaux de première instance connaissent des appels des jugemens des tribunaux de simple police et des délits, c'est-à-dire de tous les faits qui sont punis d'une amende ou d'un emprisonnement, lorsque l'amende excède quinze francs, et que l'emprisonnement excède cinq jours.

C'est généralement le tribunal du chef-lieu de département qui devient la cour d'assises; les exceptions sont indiquées aux tribunaux pour lesquels elles existent.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

Par ordre alphabétique de départemens.

1. AIN.

Belley.

Prés. Jordan ❋.
Jug. Mollat.
Guyonnet (*instr.*).
J. s. Falavier-Mareschal.
Cochonat.
Guigard.
P. R. Genevois.
Subst. Drujon de Beaulieu.
Gref. Novel.

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ain.

Prés. Favre-Gilly ❋.
P. h. Chevrier de Corcelles ❋
V. P. Bon.
Jug. Humbert-Martinon.
Mignot.
Patin.
Sirand.
Jeannet.
Varenne de Fenille.
Armand (*instr.*).
J. s. Tornier.
Jayr père.
Chevrier de Corcelles fils.
Guillon.

P. R. Perrot ✻.
Subst. Aynès.
Guydagde.
Gref. Chicod.

Gex.

Prés. Balleydier.
Pr. h. Rouph ✻.
Jug. Monpela (*instr.*).
Poncet.
J. s. Pinier.
Masson.
Buffaz
P. R. Guilland.
Subst. Lamblot.
Gref. Grilliet.

Nantua.

Prés. Pourcelot.
Pr. h. Balleydier ✻.
Jug. Dubuisson (*instr.*).
Bavier-Dumaguy.
J. s. Lépely.
Barras.
Pupunat.
P. R. Janson.
Subst. Boulet.
Gref. Charles Ravinet.

Trévoux.

Prés. Leduc.
Jug. Dechez.
Dupond (*instr.*).
J. s. Dupuy.
Laforest.
Billioud.
P. R. Orcet de Latour.
Subst. Verne de Bachelard.
Gref. Brun.

La cour d'appel de ce département est à Lyon.

---

2. AISNE.

Château-Thierry.

Prés. Paillet.
Pr. h. Tribert.
Jug. Henriet.
Lebrun-Renaud (*instr.*)
J. s. Copin.
Gonel.
Bahu.
P. R. Bétolaud.
Subst. Galisset.
Gref. Crosnier.

Laon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aisne.

Prés. Huet ✻.
V. P. Lemor.
Jug. Dersu.
Leleu de la Simone.
Roze.
Destré.
Pourrier (*instr.*).
Jobard.
Noizet.
J. h. François.
J. s. Berthault.
Coquillette.
Delattre.
Cadot.
P. R. Alexandre.
Subst. Salleron.
Godon.
Gref. Grizot.

Saint-Quentin.

Prés. Barey de Saint-Marc.
Jug. De Chauvenet (*inst.*).
Quénescourt ✻.
J. h. Martin.
J. s. Raison.
Violette.
Desains.
P. R. Martin.
Subst. Guay.
Gref. Pizieux.

Soissons.

Prés. Levesque ✻.
Jug. Gondaillot de Tugny.
Boujot. (*instr.*).
J. s. Perrin.
Maupas.
Tétard.
Pr. R. Locointe.
Subst. Lebrasseur.
Gref. Mourée.

Vervins.

Prés. Baudelot ✻.
Jug. Aubé de Bracquemont (*instr.*).
Blin de Varlemont.
J. s. Larue.
Talon.
Gaillard.
Pr. R. Paringault.
Subst. De Romance.
Gref. Hennecart.

La cour d'appel de ce département est à Amiens.

---

3. ALLIER.

Cusset.

Prés. Moulin de Bord ✻.
Jug Morin.
Serée (*instr.*).
J. s. Gaillard.
Liandon.
Petit-Guénot.
Pr. R. Monteil.
Subst. Foulhoux.
Gref. Sugier.

Gannat.

Prés. Lucas-Pierre (O ✻).
Jug. Benoid (*instruct.*).
Gay.
J. s. Rollat.
Artaud.
Godemel.
Pr. R. Jouve.
Subst. Grelliche.
Gref. Chalvon.

Montluçon.

Prés. Lesueur.
Jug. Fournier.
Berthomier - Desprot (*instr.*).
J. s. Bouyonnet.
Aupetit-Durand.
Tardé du Mousseau
Pr. R. Salneuve.
Subst Mausat-Laroche.
Gref. Grozieux de la Guerenne

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de l'Allier.

Prés. Frappier de Saint-Martin ✻.
V. P. Bardoux.
Jug. Durand de la Presle.
Papon-Lameigné.
Guibail.
Martin.
Méplain (*instr.*).
J. s. Blondat.
Watelet.
Desroziers.
Barnichon.
Pr. R. Delesvaux.
Subst. Jutier.
Calemard fils.
Gref. Dubost.

La cour d'appel de ce département est à Riom.

---

4. ALPES (BASSES).

Barcelonnette.

Prés. Collomp.

Jug. Grassy (*instruct.*).
Imbert.
J. s. Bellon.
Pélissier.
Brès.
Pr. R. Cristofini.
Subst. Bonvalot.
Gref. Pellotier.

Castellane.

Prés. Crouzet.
Pr. R. Hermelin.
Jug. Gras-Bourguet (*instr.*)
Bérenger.
J. s. Tartanson.
Demandols.
Chauvin.
Pr. R. Chauvin.
Subst. De Gabrielli.
Gref. Bernard.

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Basses-Alpes.

Prés. Lalande ☼.
Pr. h. Clappier ☼.
V. P. Latil.
V. P. h. Joseph.
Jug. Clément.
Bernard.
Aillaud (*instr.*).
Jouyne.
Rouvellat de Cussac.
J. s. Bassac.
Morlot.
Frison.
Fortoul.
Pr. R. Ollivier.
Subst. Prestat.
Devaulx.
Gref. Robert.

Forcalquier.

Prés. Giraud.
Jug. Berluc.
Martin (*instr.*).
J. h. Bouche.
J. s. Laugier.
Denoize.
Blanc.
Pr. R. Montaud.
Subst. Demondétour.
Gref. Granier.

Sisteron.

Prés. Reinaud-Fonvert.
Jug. Eysseric (*instruct.*).
Laplane.
J. s. De Barlet.
Laplane (J.-A.).
De Salamon.
Pr. R. Roman.
Subst. Despérandieu.
Gref. Turcan.

La cour d'appel de ce département est à Aix.

---

5. ALPES (HAUTES).

Briançon.

Prés. Teisseire.
Jug. De Rochas-Aiglan (*inst.*).
Pichat.
J. s. Vincent.
Rossignol.
Audier.
Pr. R. Laviguerie.
Subst. Ferrand.
Gref. Caire.

Embrun.

Prés. Nicolas.
Jug. Berlioz (*inst.*)
Long.
J. h. Rubichon.
J. s. Bouchet.
Liotard.
Rossignol.
Pr. R. Bouvier.
Subst. Labastie.
Gref. Garnier.

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Hautes-Alpes.

Prés. Moynier-Dubourg ☼.
V. P. Labastie.
Jug. Martin.
Toscan-Duplantier.
Bucelle.
Dupuy.
De Caseneuve.
André (*instr.*).
Blanc.
J. s. Blanc-Etienne.
Paul.
Chérias.
Amat.
Pr. R. Vincendon.
Subst. Lamarche.
Gay.
Gref. Bosse.

La cour d'appel de ce département est à Grenoble.

---

6. ARDÈCHE.

Largentière.

Prés. Mathieu ☼.
Jug. Deslèbres.
Ladreyt de la Charrière.
Carcassonne (*inst.*).
J. s. Lalauze.
Ruelle.
Rouvière.
Pr. R. Brun de Villeret.
Subst. Cord.
Gref. Ferrattier.

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ardèche.

Prés. Chalamon.
V. P. Champanhet.
Jug. Bourras.
Valladier (*instruct.*).
Arnaud-Coste.
Croze ☼.
Aymard ☼.
Alliey.
Faure.
J. h. Flandin.
Prinsac.
Masclary.
J. s. Dautheville.
Dejoux.
Aymard fils.
Taupenas.
Pr. R. Beret
Subst. D'houdain.
Peyron.
Gref. Vincent.

Tournon.

Prés. Royol ☼.
Jug. Molière (*instruct.*)
Sauzet.
Delpuech.
J. s. D'Espinassous.
Veyrier.
Chalamet.
Senier-Dupré.
Pr. R. Madier.
Subst. Faure.
Gref. Rochas.

La cour d'appel de ce département est à Nîmes.

---

7. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Le siége de la cour d'assises des Ardennes est à Mézières.

Prés. De St.-Vincent.
V. P. Gautier-Webre.
Jug. Corsin.
Degoutin.

Jug. Roulez.
Hennequin.
Hureaux.
Doncœur.
Camus (*instr.*).
J. s. Prévost.
Alexandre.
Dureteste.
Chonet de Bollemont.
Pr. R. Berry.
Subst. Henriot.
Decous.
Gref. Bourgerie.

Rethel.

Prés. Watelier.
Jug. Auchier (*instr.*).
Hubignon.
J. s. Couttin.
Villard aîné.
Collart.
P. R. Daunoy.
Subst. Hureaux.
Gref. Jadart.

Rocroi.

Prés. Castillon.
Jug. Millart (*instruct.*).
Bougel.
J. s. Rousseau.
Petit-Prisse.
Jouve.
P. R. Guillaume Dufay.
Subst. Thilloy.
Gref. Gerbost.

Sedan.

Prés. Pinsart.
Jug. Malcotte (*instr.*).
Bretagne.
J. s. Blanchard.
François.
Philippoteaux.
P. R. Desgodins.
Subst. Guérin.
Gref. Gerboulet.

Vouziers.

Prés. Tranchart.
Jug. Trailin (*instruct.*).
Pichat.
J. s. Marguet.
J. h. Benoît.
Jacquemart.
Millart.
P. R. Mathieu.
Subst. Cotelle.
Gref. Mary.

La cour d'appel de ce département est à Metz.

8. ARIÉGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ariége.

Prés. Denat.
V. P. Hubert St.-Paul.
Jug. Gouazé.
Boyer.
Rocher.
Trinqué-Loubères ✻.
De Lalanne.
Bruneau.
Gardes (*instr.*).
J. h. Darnaud père.
J. s. Pic.
Mocheville deSt-Julien de Lau de Lusignan.
Seré.
Latheulade.
P. R. Colomb de Batines.
Subst. Gouazé.
Garié.
Gref. Boudouresque.

Pamiers.

Prés. Borrelly.
Jug. Pauly.
Delvolvé (*instruct.*).
J. s. Subra.
Lacube.
Lasne.
P. R. Cabantous.
Subst. Lazerme.
Gref. Bertet.

Saint-Girons.

Prés. Sacaze.
Jug. Gouazé (*inst.*).
Lafont-Sentenac.
Bergès.
J. s. Lauga.
Poumarède fils.
Dupré.
Pr. R. Mersié.
Subst. Font.
Gref. Castel.

La cour d'appel de ce département est à Toulouse.

---

9. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Prés. Quatresols de Marolles.
Jug. Lhuillier (*instruct.*).
Hauër.
J. s. De Roys.
Reveillé.
N.....
Pr. R. Carlet.
Subst. Titon.
Gref. Maitre.

Bar-sur-Aube.

Prés. Legrand-Robert.
Jug. Pouilly (*instruct.*).
Parison.
J. h. Louet.
J. s. Marcilly.
Philbert.
Thiéblin.
Pr. R. Angenoust.
Subst. Letellier.
Gref. Chrétiennot.

Bar-sur-Seine.

Prés. Maillet.
P. h. Balahu de Noiron.
Jug. Bazire (*instruct.*).
Guyard.
J. s. Labille.
Delacroix.
Cheurlin.
Pr. R. Robert.
Subst. Roserot.
Gref. Paillet.

Nogent-sur-Seine.

Prés. Glandaz ✻.
Jug. Jacquemin.
Deschamps (*instruct.*).
J. s. Lebon.
Bonenfant.
Bouilly.
Pr. R. Rohault de Fleury.
Subst. Dussausoy-Demesly.
Gref. Godine.

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aube.

Prés. Paillot de S.-Léger ✻.
V. P. Camusat-Descarets ✻.
Jug. Sallot de Montachet.
Corrard de Bréban ✻.
Fortin.
Huguier (*instruct.*).
Mailly.
DelaHuproyeDelanoue
Nancey
J. h. Vernier ✻.
Breton.

J. s. Rambourgt fils.
Gambet.
Blampignon.
Robin.
Pr. R. Géry.
Subst. Manoury.
Boucher.
Gref. Chalmel.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

---

10. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aude.

Prés. Birotteau ✻.
V. P. Lacombe ✻.
Jug. Denisse.
Degrand (Jacques).
Maraval aîné.
Maraval jeune.
Sabarthès.
Alibert.
Jaubert (*instr.*).
J. s. Borrel.
Pullès.
Germain.
Maurel.
Pr. R. Fages.
Subst. Fonrès.
Diffre.
Gref. Serié.

Castelnaudary.

Prés. Durand.
Jug. Carman
Rigaud (*instruct.*).
J. s. Serres de Gausy.
Capella.
N.....
Pr. R. Tholozé.
Subst. Castel.
Gref. Combes.

Limoux.

Prés. Barthe-d'Hulcau ✻.
Jug. Bataillé.
Lasserre (*instruct.*).
J. s. Mestre.
Barrière.
Rivals.
Pr. R. Martin.
Subst. Treillet.
Gref. Huc.

Narbonne.

Prés. Figeac.
Jug. Piétri (*instruct.*).
Martin.
J. s. Pessieto.
Esquer.
Gardes.
Pr. R. Soulé.
Subst. Dartiguelongue.
Gref. Estrade.

La cour d'appel de ce département est à Montpellier.

---

11. AVEYRON.

Espalion.

Prés. Delzers.
Pr. h. Enjalbert père.
Jug. Lalo (*instruct.*).
Devic.
Thédenat.
J. s. Calmels.
Noël.
Enjalbert.
Pr. R. Séguret.
Subst. Bongrand.
Gref. Saltel.

Milhau.

Prés. Dalbis ✻.
Jug. Descuret (*instr.*).
Génieis.
J. s. Debroca.
Unal.
Vernhette.
Pr. R. Barrot du Couderc.
Subst. Rochin.
Gref. Reynes.

Rodez.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aveyron.

Prés. Fabre ✻.
V. P. De Saunhac.
Jug. Portier ✻.
Rolland.
Seconds.
Boubal (*instr.*).
Baurez.
Berail.
Pons.
J. s. Julien.
Palayret.
Rodat.
Azémar.
Pr. R. Besset.
Subst. Rouquairol.
Paulhan.
Gref. Delcamp.

Saint-Affrique.

Prés. Galtier.
Jug. Guiraud ✻ (*instr.*)
Sandral-Lasbordes.
J. s. Thomas Joly de Cabanous.
Caumes.
Guimal.
Pr. R. Rouquayrol.
Subst. Racamier.
Gref. Sanitas.

Villefranche.

Prés. Galtié ✻.
Jug. Carcenac de Bourran.
Grailhe (*instr.*).
Frayssines.
J. s. Maruéjouls.
Malirat-Théron.
Lortal.
Pr. R. Costa.
Subst. Beaufils.
Gref. Cestan.

La cour d'appel de ce département est à Montpellier.

---

12. BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Prés. Poilroux ✻.
Jug. Bouteille (*instr.*).
De Gaudin.
Féraud.
J. s. Jourdan.
Dumas.
Rigaud.
Pr. R. Marcorelle.
Subst. Féraud-Giraud.
Gref. Rambert.

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Lucé ✻.
V. Pr. Mérendol ✻.
Vaïsse.
Jug. Clappier ✻.
Laforêt ✻ (*instr.*).
Gamel.
Bouis.
Tollon.

Jug. Martin (*instr.*).
Arnaud.
Verger.
Parrot.
J. h. Floret.
Roustan.
J. s. Dumas.
Nègre.
Girod.
Roux.
Drogoul.
Darbon.
P. R. Dufaur ✻.
Subst. Fleury.
Autran.
Villedieu.
Comte.
Gref. Conte.

Tarascon.

Prés. Doutreleau.
Jug. Lombard.
Fornier de Violet.
Manuel (*instr.*).
J. s. Cartier.
Carcassonne.
Fayn.
J. h. De Burle.
Pr. R. Bernard de Marigny.
Subst. Reybaud.
Gref. Chaine.

La cour d'appel de ce département est à Aix.

13. CALVADOS.

Bayeux.

Prés. Pezet ✻.
Jug. Lélu (*instr.*).
Salles.
De Vilade.
J. s. Carabeuf.
Amiard.
Asse Beaumoret.
Pr. R. Mourier.
Subst. Bertre.
Gref. Thorel.

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Deslongchamps ✻.
V. P. Daigremont-St.-Manvieux.
Jug. Le Bourguignon-Dupéré (*instr.*).
Vibert.
Lemenuet.
Clouët d'Orval.
Hobey.
J. s. Simon jeune.
Boscher.
Castel.
Guillard.
Pr. R. Levé.
Subst. Besnou.
Gérard.
Gref. Picot.

Falaise.

Prés. Brunet ✻.
Jug. Fossey (*instr.*).
Dubourg.
J. h. Leroi-Lacocherie.
J. s. Labbé
Queru fils.
Rossignol.
Pr. R. Jardin.
Subst. Pellerin.
Gref. Bellencontre.

Lisieux.

Prés. Desmortreux.
Jug. Pannier.
Fauvel (*instr.*).
Jeanne.
J. h. Fleuriot.
J. s. Leroy-Desclosages.
Bloche.
Deschamps.
Pr. R. De Wimpfen.
Subst Delise.
Gref. Bonpain.

Pont-l'Évêque.

Prés. De Vauquelin.
P. h. Quéru ✻.
Jug. Du Bisson (*instr.*).
Tulout.
J. s. Dubuc.
Aumont.
Debat.
Pr. R. Isabel de la Blotterie.
Subst. L. hoult.
Gref. Bordeaux-Desbarres.

Vire.

Prés. Delahaye.
Jug. Ozanne (*instr.*).
Levannier des Vauviers
J. s. Lemarchand.
Lemontier.
Martin.
Pr. R. Gosselin.
Subst. Dubus.
Gref. Brouard.

La cour d'appel de ce département est à Caen.

14. CANTAL.

Aurillac.

Prés. Vigier.
Jug. Destanne de Bernis.
Fortet (*instr.*).
Bonnefons ✻.
J. s. Esquirou-Puechmége.
Pichot-Duclos.
Grognier.
Pr. R Bastide.
Subst. Croisilles.
Gref. Brunon.

Mauriac.

Prés. Delalo ✻.
P. h. Salvage ✻.
Jug. Peyrac.
Salvy.
Ternat (*instr.*).
J. s. Rongier.
Offroy-Durieu.
Lapeyre.
Pr. R. Robert.
Subst. Chevalier.
Gref. Basset.

Murat.

Prés. Dubois ✻.
Jug. Teillard-Chambon.
Marcombes (*instr.*).
J. s. Roux.
Duclaux.
Benoid.
Pr. R Escaille.
Subst. Reynaud.
Gref. Pons.

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Cantal.

Prés. Bertrand ✻.
V. P De Lagarrigue.
Jug. Loussert du Grolès (*instruction*).
Ypcher.
Torette.
Méjansac.
Dumas.
Logerotte.
Bousquet.
J. s. Lamouroux de Pompignac ✻.
Dessauret.

J. s. Henry.
Trousselie.
Pr. R. Levé-Demontal.
Subst. Bouchet.
Breuil.
Gref. Clavière.

La cour d'appel de ce département est à Riom.

---

15. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de la Charente.

Prés. Second ✱.
V. P. Mareschal.
Jug. Devars.
Chancel.
Callandreau.
Janet.
Banchereau-Lagrange.
Filhol.
Bouniceau-Gémon (*instruction*).
J. s. Daviaud.
Texier.
Puymoyen.
Hospitel-Lhomandie.
Pr. R. Bardy-Delisle.
Subst. Marrot.
Dumas-Champvallier.
Gref. Bourdin.

Barbezieux.

Prés. Boussaton ✱.
Jug. Duret (*instr.*).
Birot-Breuilh.
J. s. Binboire.
Drilhon.
Boulin.
Pr. R. Boucherie-Papineau.
Subst. Bouffanges.
Gref. Millet.

Cognac.

Prés. Peyrot.
Jug. Dupuy (*instr.*)
Darriceau.
J. s. Gouillard.
Albert.
Robin.
Pr. R. Bordier.
Subst. Boreau Lajanadie
Gref. Imbaud aîné.

Confolens.

Prés. Boreau Lajanadie.
Jug. Moureau.
Lagrange-Labaudie (*instruction*).
J. s. Laurendeau.
Vigneron de Lavallade.
Ruffier.
Pr. R. Cousset.
Subst. Lambert.
Gref. Duclaud.

Ruffec.

Prés. Cuirblanc aîné.
Jug. Piet.
Périgord (*instruct.*).
J. s. Salmon.
Chilloux jeune.
N.......
Pr. R. Audidier.
Subst. Ursleur.
Gref. Brolly.

La cour d'appel de ce département est à Bordeaux.

---

16. CHARENTE-INF.

Jonzac.

Prés. Flornoy.
Jug. Morandière (*instruct.*)
Nadaud.
J. s. Mayaudon.
Gardrat.
Roche.
Pr. R. De Larrard.
Subst. Rondeau.
Gref. Garnier-Maisonneuve.

La Rochelle.

Prés. Massiou.
V. P. Parenteau.
Jug. Savary.
Du Beugnon (*instr.*).
Jourdan.
J. h. Morin.
J. s. Bérard.
Vignault.
Viault.
Pr. R. Bonnet.
Subst. Degennes.
Gref. Mautin.

Marennes.

Prés. Beaussant.
Jug. Magniant (*instr.*).
Canier.
J. s. Gabiou.
Berton.
Rulland.
Pr. R. Lavaur.
Subst. Pougnard.
Gref. Renaud.

Rochefort.

Prés. Friot.
Jug. Mouchet.
Barbier (*instruct.*).
J. s. Chasseriau.
Bastide.
Berger.
Pr. R. Druet.
Subst. De Larminat.
Gref. Laurent.

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de la Charente-Inférieure.

Prés. Savary.
V. P. Charbonnel.
Pr. h. Tortat.
Jug. Guilbault.
Lesueur (*instr.*).
Albert-Dugallois.
Roussel.
Limal.
J. s. Garnier.
Sorin-Dessources.
Brung.
Luraxe.
Pr. R. Delauzon.
Subst. Aubergeois.
Bridier.
Gref. Moreau.

St.-Jean-d'Angély.

Prés. Duret fils ✱.
Jug. Jouslain.
Lemoyne.
Regnault (*inst.*).
J. h. Lemaistre.
J. s. David.
Brillouin.
Lacour.
Pr. R. Savary.
Subst. Saint-Blancard.
Gref. Chapiot.

La cour d'appel de ce département est à Poitiers.

17. CHER.

Bourges.

Prés. Mayet-Térengy ✻.
Jug. Decencière Ferrandière
Goutelle (*instr.*).
Toubeau.
J. s. Lapeyre.
Griveau.
Dubois (Désiré).
Pr. R. Mater ✻.
Subst. Sallé.
Gref. Martial.

Saint-Amand.

Prés. Chenon ✻.
Jug. Thévenard Guérin (*instr.*).
Mallard.
J. s. Geoffrenet-Champdavid.
Gangneron père.
Bourdaloue.
Pr. R. Boin.
Subst. Houdaille.
Gref. Verneuil.

Sancerre.

Prés. Belleau.
Jug. Morot (*instr.*).
Bordier.
J. s. Haber.
Parent.
Marlière.
Pr. R. Regnault.
Subst. Perrot.
Gref. Boutet.

La cour d'appel de ce département est à Bourges.

18. CORRÈZE.

Brive.

Prés. Lavialle de Masmorel ✻
Jug. Védrenne de Lachapelle (*instr.*).
Maillard.
Richefort.
J. s. Lachaud.
Mialet.
Dulmet.
Pr. R. Lageon.
Subst. Rivet (Ed.).
Gref. Vicaut.

Tulle.

Le tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Correze.

Prés. De Verninac ✻.
V. P. Lamirande ✻.
Jug. Bourguet.
de St-Priest-le-St-Mier.
Grèse.
Soleilhet (*instr.*).
Meynard.
Thevenot.
Sudour.
J. s. Lanot.
Favart.
Floucaud Pénardille.
Serager.
Pr. R. Regert.
Subst. Vouzellaud.
Lagarrigue.
Gref. Thiroux.

Ussel.

Prés. Cohadon.
Jug. Bonnot (*instr.*).
Laveis.
J. s. Brindel ✻.
Redon ✻.
Badour.
Pr. R. Ducher.
Subst. Muret de Bord.
Gref. Forsse.

La cour d'appel de ce département est à Limoges.

19. CORSE.

Ajaccio.

Prés. Cuneo d'Ornano ✻.
Jug. Olivieri.
Peraldi (*instr.*).
J. s. Fieschi.
Pianelli.
Martinenghi.
Pr. R. Pietra-Santa.
Subst. N.....
Gref. Vittini.

Bastia.

Prés. Montera ✻.
Jug. Benedetti.
Valentini (*instruct.*).
Fabrizzi.
J. s. Graziani.
Milanta.
De Zerbi.
Pr. R. Trolley.
Subst. Montaud.
Gref. Seatelli.

Calvi.

Prés. Castelli.
Jug. Designorio.
Peretti (*instr.*).
J. s. Flach.
Filippi.
Marcelli don Félix.
Pr. R. Dumalle.
Subst. Galloni.
Gref. Franceschini.

Corte.

Prés. Cœuret.
Jug. Colonna d'Istria.
Arrighi (*inst.*).
J. s. Corteggiani.
Grimaldi.
N.....
Pr. R. Roux.
Subst. Troplong (Oct.).
Gref. Santelli.

Sartene.

Prés. Bradi.
Jug. Ortoli.
Carlhiant.
J. s. Pietri (Ch. L.).
Pietri (J. F.).
Casanova (A.-M.).
Pr. R. Comte.
Subst. Castelli.
Gref. Susini (J.-D.).

La cour d'appel de ce département est à Bastia.

20. CÔTE-D'OR.

Beaune.

Prés. Lebrun.
Jug. Foisset.
Lagier (*instr.*).
Lerouge.
J. h. Fouquerand ✻.
Boullenot.
J. s. Molin.
Guiod.
Cyrot.
Pr. R. Morcrette.
Subst. Poisot.
Gref. Robin.

Châtillon.

Prés. La Pérouse ✻.
Pr. h. Mariotte.
Jug. Bourée (*instr.*).
Mongin.
J. s. Chevalier.
Regnard.
Jully.
Pr. R. Feriel.
Subst. Lereuil.
Gref. Flajollet.

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Lorenchet ✵.
V. P. Guyot.
Jug. Maillard de Chambure.
Versillé.
Mathieu.
Baudot fils.
Méaux (*instruct.*).
J. s. Morcrette.
Bardonnaut.
Goussard.
Muteau.
Pr. R. Reydellet.
Subst. Lièvre.
Chaales des Etangs.
Gref. Bizouard.

Semur.

Prés. Moreau ✵.
Jug. Lestre-Dusaussois.
Rémond (*instr.*).
J. s. Matry.
Fénéon.
Morelot.
Pr. R. Habasque.
Subst. Blondel.
Gref. Collin.

La cour d'appel de ce département est à Dijon.

21. CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Prés. Bailly ✵.
Jug. Restif.
Gourdet (*instr.*).
J. s. Bonnier.
Robert.
Jacquemin.
Pr. R. Hédal.
Subst. Gagon.
Gref. Bernard.

Guingamp.

Prés. De Kergrist.
Jug. Bocher (*instr.*).
Ollivier.
J. s. Huchet.
Gœury.
Le Lepvrier.
Pr. R. Bert.
Subst. Lemeur.
Gref. Le Roy.

Lannion.

Prés. Valette.
Jug. Le Coursonnays (*inst.*)
Jayet.
J. s. Prigent.
Allain.
N.....
Pr. R. Cahel.
Subst. Lehodey.
Gref. Morand.

Loudéac.

Prés. Lucas Peslouan.
Jug. Pendezec (*instr.*).
Illion.
J. s. Boscher-Delangle.
Lefeuvrier.
Daniel.
Pr. R. Bouessel de Lacousselle.
Subst. Lesné.
Gref. Jouny.

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Côtes-du-Nord.

Prés. Habasque ✵.
V. P. Le Meur.
Jug. Bellanger.
Micault.
Dubois de Villerabel (*instr.*).
Bellom.
Feytu.
J. s. Aulanier.
Le Gué.
Rochard.
Vienot.
Pr. R. Hüe.
Subst. Grolleau-Villegueury.
Lariviere-Lemoigne.
Gref. Hamonno.

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

22. CREUSE.

Aubusson.

Prés. Rousseau.
Pr. h. Degeorge.
Jug. Grellet ✵ (*instr.*).
Maingonnat.
Dayras.
J. s. Dayras.
Luneau.
Chalus.
Pr. R. Peyrot.
Subst. Martin-Chantagru.
Gref. Rigaudie.

Bourganeuf.

Prés. Fillioux.
Jug. Jaucourt.
Rouchon ✵ (*instr.*).
J. h. Aubusson-Ducloux.
J. s. Butaud.
Coutisson.
Berger (Etienne).
Pr. R. Bonin.
Subst. Dayras.
Gref. Cancalon.

Chambon.

Prés. Trébuchet.
Jug. Niveau de Villedary (*instruct.*).
Valluche.
J. s. Perigaud de Grandchamp.
Jabin.
Guillot.
Pr. R. Marcoul de Loute.
Subst. Bertrand.
Gref. Tourtaud.

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Creuse.

Prés. Laroche.
V. P. Jarrit de Lille.
Jug. Bazennerye.
Tixier de la Chapelle.
Desry-Dutheil.
Dissande-Lavillatte.
Petit-Lacombe.
Goursaud (*instr.*).
Lassarre.
J. h. Defumade.
J. s. Poujaud.
Leyraud.
Fayolle.
Pelletier-Desbouchards.
Pr. R. Desmazes.
Subst. Coudert-Lavillatte.
Grosset.
Gref. Laroche.

La cour d'appel de ce département est à Limoges.

23. DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Chanaud ✵.
Jug. Coudere (*instr.*).
Javerzac.
Plasman.
J. h. Martin.
J. s. Monteil-Lamouline.
Bugnet.
Faugère.
Pr. R. Lacaze.
Subst. Vergniol.
Gref. Tilhet.

Nontron.

Prés. Cuniac.
Jug. Bourinet (*instruct.*).
Dupuy.
J. s. Janet-Lasfond.
Dusolier.
Grolhier-Desbrousses.
Pr. R. Leroy.
Subst. Rivaud.
Gref. Dubut.

Périgueux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Dordogne.

Prés. Laroque de Mons.
V. P. Courtois.
Jug. Mage fils.
Deiche.
Guimard-Lamothe.
Sembauzel (*instr.*).
Véchembre.
Latreille-Ladoux.
Dubois d'Eyvirat.
J. h. Véchembre père.
J. s. Gonthier-St-Martin.
Chouri.
Réveilhas.
Reynaud.
Pr. R. De Tholouze.
Subst. Berenger.
Delage.
Gref. Lapouyade fils.

Ribérac.

Prés. Fourtou ❋.
Jug. Cellérier (*instr.*).
Raveau.
J. s. Boyer.
Augey-Dufreysse.
Bourgade.
Pr. R. Lacroix.
Subst. Desclaux.
Gref. Audemard.

Sarlat.

Prés. Larouverade ❋.
Jug. Tardé (*instr.*).
Boissarie.
Camouilly.
J. s. Monmejat.
Laroche.
Lavelle.
Pr. R Mouland.
Subst. De Cerval.
Gref. Sarlat.

La cour d'appel de ce département est à Bordeaux.

24. DOUBS.

Baume.

Prés. Rain.
Pr. h. Bobillier.
Jug. Mathiot (*instr.*).
Arbey.
J. s. Jeannin.
Sermage.
N....
Pr. R. Masson.
Subst. Béchet.
Gref. Cadot de Villemonble.

Besançon.

Prés. Chalon.
Jug. Cüenot ❋, *Pr. de la chambre temp.*
Proudhon.
Chaveriat.
J. s. Vuilleret.
Billecard.
Dessirier.
Pr. R Mathez.
Subst. Callet.
Gref. Barbier fils.

Montbéliard.

Prés. Verpy.
Jug. Prinet.
Rossel (*instruct.*).
J. s. Emonin.
Deckherr.
Monnot.
Pr. R. Saverot.
Subst. Maire.
Gref. Coudre.

Pontarlier.

Prés. Buffet.
Jug. Bouvard ❋ (*instr.*).
Pourny.
J. s. Grillon.
Delamarche.
Damitio.
Pr. R. Petit.
Subst. Jolicler.
Gref. Mongenot.

La cour d'appel de ce département est à Besançon.

---

25. DRÔME.

Die.

Prés. Chevandier de Valdrôme
Jug. Delamorte Félines (*ins.*)
Vallentin.
J. s. Jullien.
Joubert ❋.
Novel.
Pr. R. Jalenques.
Subst. Léautier.
Gref. Rollet.

Montélimart.

Prés. Prothon.
Jug. Aymé (*instr.*).
Rivière-Nocaze.
J. h. Forquet.
J. s. Navelle.
Dumas.
Lepelley-Dumanoir.
Pr. R. Robert.
Subst. Mas.
Gref. Costadeau.

Nyons.

Prés. Marcellin de Rémusat.
Pr. h Brochery.
Jug. Brin (*instr.*).
Joubert.
J. s. Vigne.
Boveron.
Berlioz.
Pr. R. Guérin.
Subst. Borel.
Gref. Rey.

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de la Drôme

Prés Planel ❋.
V. P. Besson ❋.
Jug. Degros de Conflans.
Aymard.
Urtin ❋ (*instr.*).
Richaud.
Bonnet.
Ithier.
Biosse-Duplan.
J. s. Bancel.
Clément.
Valencien.
Lavis.
Pr. R. Gentil.
Subst. Eymard-Duverney.
Robert.
Gref. Frandon.

La cour d'appel de ce département est à Grenoble.

---

26. EURE.

Andelys.

Prés. Gaumain ❋.

Jug. Legendre.
Guérard (*instr.*).
J. s. Mettais-Cartier.
Legrand.
Mouton.
Pr. R. Marois.
Subst. Metton.
Gref. Grenier.

Bernay.

Prés. Laignel-Lavastine ☼.
Jug. Geoffroy – Château (*instr.*).
Ollier.
J. s. Dubus ☼.
Froudière.
Marie.
Pr. R. O'Reilly.
Subst. Lescouvé.
Gref. Desmares.

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Eure.

Prés. Masse ☼.
V. P. Sauval.
Jug. Lachèvre.
De Tournemine de la Grange.
Bordeaux.
Delhomme.
Petit.
Bouquelon.
Duverger (*instr.*).
J. s. Roussel.
Bagot.
Pinchon.
Dechalange.
Pr. R. Foucher.
Subst. Thieullen.
Boivin-Champeaux.
Gref. Leconte.

Louviers.

Prés. Dezauche.
Jug. Goudé (*instr.*).
Castillon.
J. s. Hébert-Desroquettes.
Renault.
Champion.
Pr. R. Gautier.
Subst. Laignel-Lavastine.
Gref. Lamer.

Pont-Audemer.

Prés. Dupin.
Jug. Legras de Bordecôte
Seney d'Argence.
J. s. Lechevallier.
J. s. Delorme.
Gadon.
Pr. R. Lelorrain.
Subst. Fournot.
Gref. Chambéry du Désert.

La cour d'appel de ce département est à Rouen.

---

27. EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises d'Eure-et-Loir.

Prés. Genreau ☼.
V.-P. Bellier de la Chavignerie.
Jug. Vallet de Lubriat.
Hervet.
Jolliet.
Roullier.
Carré (*instr.*).
Lefebvre.
Courtois.
J. s. Ravault.
Devaureix.
Durand.
N.....
Pr. R. Perrin.
Subst. Egée de Ligny.
Try.
Gref. Piche.

Châteaudun.

Prés. Raimbert-Beauregard.
Jug. Lejouteux (*instr.*).
Varéliaud.
J. s. Raimbault.
Dimier.
Néel.
Pr. R. Loriot de Rouvray.
Subst. Jourdain.
Gref. Boucher.

Dreux.

Prés. Boudet.
Jug. Caillé ☼ (*instr.*).
Mahey.
J. s. Lanoë.
Gorteau.
Mezirard.
Pr. R. Rouillon.
Subst. Bodeau.
Gref. Pachot.

Nogent-le-Rotrou.

Prés. Martin-Fortris.
P. h. Roger.
Jug. Choppin (*instr.*).
Jug. Courtin de Torsay.
J. s. Hommey.
Massiot.
N.....
Pr. R. Vignon.
Subst. Rousselle.
Gref. Brouard.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

---

28. FINISTÈRE.

Brest.

Prés. Duval.
Jug. Le Donné.
Saulnier de La Pinelais (*instr.*).
Oudart.
J. s. Pérénès.
Dein.
Desbois.
Pr. R. Gouin.
Subst. Yzopt.
Gref. Allard.

Châteaulin.

Prés. Hunault.
Jug. Lacoste.
Esnaud (*instr.*).
J. s. Fenigan.
Massel.
N......
Pr. R. Claret.
Subst. Vimal du Monteil.
Gref. Léon.

Morlaix.

Prés. Godefroy.
P. h. Le Denmat-Kervern.
Jug. Sauvé (*instr.*).
Guégot de Traoulen.
Millerot.
J. s. Barazer-Lanurien.
Guégot.
Guillon.
Pr. R. Dupuy.
Subst. Leclair.
Gref. Le Scour.

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Finistère.

Prés. Voyer.
V. P. Lozach.
Jug. Letersec.
Le Guisquet.
Cropp.

Jug. Camenen (*instr.*).
Verdun.
J. s. Boulle
Dorn.
Faugeyroux.
LeBastard de Mesmeur.
Pr. R. Duportal.
Subst. Brager.
Le Goaësbe de Bellée.
Gref. Cloarec.

Quimperlé.

Prés. Barbier.
Jug. Abyven (*instr.*).
Limon.
J. s. Courant.
Renault.
Andrau.
Pr. R. Tahier.
Subst. Sansot.
Gref. Buguel.

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

---

29. GARD.

Alais.

Prés. De Robernier ✻.
Jug. Silhol (*instr.*).
Malzac.
Maurin.
J. s. Castillon.
Dolsan.
Reidon.
Pr. R. Escalier de Ladevèze.
Subst. Pelon.
Gref. Delmas.

Nîmes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Chambon ✻.
V. P. Roussel-Ducamp.
Jug. Larivière.
Brugnier.
Dupin.
Boileau de Castelnau.
Baragnon.
J. s. Causse.
De Rouville.
Drouot.
Manse.
Pr R. Teyssier.
Subst. N....
Privat.
Bion de Marlavagne.
Gref. Tourel.

Uzès.

Prés. Gide.
Jug. Lavondès.
Fornier de Mayrard (*instr.*).
Jourdan.
J. s. Charbaut.
Correnson.
Goirand-Labaume.
Pr. R. Laurans.
Subst. Abauzit.
Gref. Chantelot.

Vigan (Le).

Prés. Anthouard ✻.
Jug. Teulon (*instr.*).
Portalès.
J. s. Pelon.
Barafort.
Brun.
Pr. R. Seymard.
Subst. Roussel.
Gref. Menard.

La cour d'appel de ce dédartement est à Nîmes.

---

30. GARONNE (H^te^).

Muret.

Prés. Niel ✻.
Jug. Sarrans (*instr.*).
Fons.
J. s. Dufaur.
Durban.
Laye.
Pr. R. Latour.
Subst. Montané.
Gref. Pascal-Rodeloze

Saint-Gaudens.

Prés. Tatareau ✻.
Jug. Archidet (*instr.*).
Lacroze.
Bordères, *Pr. de la ch. t.*
J. s. Marrot, } *attac. à la*
Maribail, } *ch. temp.*
Saint-Paul.
Pr. R. Baron.
Subst. Desarnaud.
Gref. Cieutat.

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Darnaud.
V. P. De Lartigue ✻.
Jug. De Poumairac ✻.
Loubers

Jug. Laburthe.
Bressolles.
Jug. Caubet (*inst.*).
Héloin.
J. s. Pagan.
Daste.
Auziès.
Cavayé.
Pr. R. Fossé.
Subst. Daguilhon-Pujol.
Lafon-Boutary.
Gref. Roquette.

Villefranche.

Prés. Génie.
Jug. Duran.
Lafon (*instr.*).
J. s. Faure.
Fourtanier.
Delmas.
Pr. R. Bellecour.
Subst. Batby.
Gref. Miquel.

La cour d'appel de ce département est à Toulouse.

---

31. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Gers.

Prés. Laporte ✻.
V. P. Clauzade-Mazieux.
Jug. Ader (*instr.*).
Cassaignolles.
Gauran.
Ladrix.
Amade.
J. s. Daguzan.
Bourdonnié.
Bonassies.
Desparbès.
Pr. R. St-Luc-Courborieu.
Subst. Phiquepal.
Solon.
Gref. Mollières.

Condom.

Prés. St.-Étienne ✻.
Jug. Ligardes (*instr.*).
Labat.
J. s. Laterrade.
Dutrey-Daignan.
Cahuzac.
Pr. R. Tourné.
Subst. Thoré.
Gref. Labadie.

Lectoure.

Prés. Boubée.
Jug. Boubée de la Couture.
Bouet (*instr.*).
J. s. Chapoulié.
Labat.
Despeyroux.
Pr. R. Gerbé de Thoré.
Subst. Gabiole Saint-Martin.
Gref. Druilhet.

Lombez.

Prés. Ader.
Jug. Campagnole (*instr.*).
De Rességuier.
J. s. Junca-Mirassou.
Pujos.
De Cortade.
Pr. R. Delisle.
Subst. Lacoste.
Gref. Ladieu.

Mirande.

Prés. Abeilhé ✻.
Jug. Cortade.
Daste (*instr.*).
J. s. Scillan.
Terrail.
Dupouy.
Pr. R. Chevert ✻.
Subst. Laurens.
Gref. Lacoste.

La cour d'appel de ce département est à Agen.

---

32. GIRONDE.

Bazas.

Prés. St.-Espés-Lescot ✻.
Jug. Cazemajor (*instr.*).
Polhe.
J. s. Bayle.
Mongie-Carsuzan.
D'Escures.
Pr. R. Bastrate.
Subst. De Larralde.
Gref. Portepain.

Blaye.

Prés. Gellibert.
Jug. Lachaud (*instr.*).
Delille-Manière.
J. s. Chéry-Bellecouche.
Methé-Fonrémis.
Rabolte.
Pr. R. Hébrard.
Subst. Damade.
Gref. Renard jeune.

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Bouthier.
V. P. Venencie.
Bouldoire.
Jug. Léris.
Louvet.
Limoges.
Laborie ✻.
Dubertrand.
Faget (*instr.*).
Bellot-Desminières.
Sarlat (*instr.*).
Sacaze.
J. s. Girardeau.
Princeteau.
Bouire-Beauvallon.
Battar.
Klipsch.
Brives-Cazes.
Pr. R. Guillemard.
Subst. Pellet.
Bardon.
Bretenet.
N.....
Gref. Noailles.

La Réole.

Prés. Lapouyade.
Jug. Rossi.
Mazet (*instr.*).
J. h. Martineau.
J. s. Larquey.
Bechade.
Guénon.
Pr. R. Marrauld.
Subst. Riviere-Bodin.
Gref. Saint-Aubin.

Lesparre.

Prés. Faulcon.
Jug. Cellérier.
Gasqueton (*instr.*).
J. s. Laumond.
Sarrotte.
Calvinhac.
Pr. R. Beauregard.
Subst. Ravaud.
Gref. Lebeuf.

Libourne.

Prés. Ducasse ✻.
Jug. Lacrompe.
Brisson.
David (*inst.*)
J. s. Buhan (Eugène).
Dufoussat (J.-L.).
Gros.
P. R. Lacaze.
Subst. Du Boscq.
Gref. Chambarière (Jean).

La cour d'appel de ce département est à Bordeaux.

---

33. HÉRAULT.

Béziers.

Prés. Buscailhon.
Jug. Fabre (*instr.*).
Cavailler.
Daurel.
J. s. Coste.
Mirepoix.
Gardes.
P. R. Mestre.
Subst. Nogués.
Gref. Vernhes.

Lodève.

Prés. Martin.
Jug. Pech (*instr.*).
Colomb-Ménard.
J. s. Maurel.
Palouzié.
Loirette.
P. R. Correnson.
Subst. Poujol.
P. R. Alengry.

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Duffours.
V. P. Grasset ✻.
Jug. Rabinel.
Fabre.
Peitavin (*instr.*).
Vionnois.
Armély.
J. s. Jamme.
Garonne.
Caizergues.
Poutingon.
P. R. Lacroix.
Subst. Lescure.
Dellac.
Gref. Vaissière.

Saint-Pons.

Prés. Buisson.
Jug. Bouisson (*instr.*).
Vidal.
J. s. Pitorre.
Moustelon.
Figuiers.

P. R. Cabantous.
Subst. Fabre de Cœuret.
Gref. Escalon.
La cour d'appel de ce département est à Montpellier.

---

34. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Prés. Gohin.
Jug. Loysel (*instr.*).
Thomas.
J. s. Roussel.
Martin aîné.
Couyer de la Menardière.
P. R. Jégo.
Subst. Labbé.
Gref. Ruault.

Montfort.

Prés. Rollaud-Latour.
Pr. h. Turin ☼.
Jug. Desbois (*instr.*).
Loton.
J. h. Poignand.
J.-H. Burdelot.
J. s. Magouët.
Dreuslin.
N.....
P. R. Faisant.
Subst. Boullé.
Gref. Lecornet.

Redon.

Prés. Le Vexier.
Jug. Aubry.
Turin (*instr.*).
J. s. Nogues.
Valleray.
Salmon de Laubourgère.
P. R. Delourmel de la Picardière.
Subst. Galles.
Gref. Villerio.

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Jouaust ☼.
V. P. Guépin.
Jug. Maurice.
Laugée.
Saucet.
Bossis.
Vannier.
J. s. Legrontec.
Perrussel.
Pensa.
Hoduin.
P. R. Malherbe ☼.
Subst. Gaillard de Kerbertin.
Potier.
Gref. Dufresne.

Saint-Malo.

Prés. Houitte de la Chesnais
Jug. Bossinot-Pomphily.
Jumelais (*instr.*).
Martin.
J. s. Villeblanche.
Bossard.
Boursin.
P. R. Rouxin ☼.
Subst. Hervo.
Gref. Bodinier.

Vitré.

Prés. Courcier.
Jug. Taburet (*instr.*).
Le Bourdelles.
J. s. Hirou.
Laignel.
N.....
P. R. Oger du Rocher.
Subst. Duval.
Gref. Hardy de la Largère.
La cour d'appel de ce département est à Rennes.

---

35. INDRE.

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de l'Indre.

Prés. Lemor.
V. P. Faguet-Chezeau.
Jug. Martinet.
Delouche-Pemoret.
Patureau-Miran (*inst.*).
Pinault.
Albans-Duhail.
Thabaud-Bussière.
Salmon.
J. h. Gaillard ☼.
J. s. Berton.
Moreau.
Moulineau.
N.....
P. R. Martinet.
Subst. Guillot.
Dubois.
Gref. Gautier.

Issoudun.

Prés. Auger.
Jug. Delorme (*inst.*).
Bouyonnet.
J. s. Turpin.
J. s. Bourgeret.
Thabaud-Deshoulières.
P. R. Bernard-la-Martellerie
Subst. Saint-James.
Gref. Dardeau.

La Châtre.

Prés. Daiguzon ☼.
Pr. h. Auclert.
Jug. Bazennerye (*instr.*).
Sallonnyer.
J. s. Vergne.
Chabenat.
Turquet.
P. R. Brunet.
Subst. Choppy.
Gref. Gautier.

Le Blanc.

Prés. Bernard (Adrien).
Jug. Bernard-Desplaces.
Colonna de Leca (*ins.*)
J. s. Ravet-Duvigneaux.
Senné-Desjardins.
Lemaire.
P. R. Bonnesset.
Subst. Ismaël Pouroy.
Gref. Chrétien.
La cour d'appel de ce département est à Bourges.

---

36. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Prés. Baudouin.
Jug. Torterue de Sazilly.
Boisboisselle (*instr.*)
J. s. Drouin.
Tiffeneau.
N.....
P. R. Poitevin.
Subst. De la Taille.
Gref. Libaud.

Loches.

Prés. Gaultier de Laferrière
Jug. Cochart.
Thuillier (*instr.*).
Butant.
J. s. Briffault.
Bidault des Chaumes.
P. R. Geoffroy.
Subst. Breton.
Gref. Gautier.

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises d'Indre-et-Loire.

Prés. Colas Desfrancs.
V. P. Moulnier.

V.P.h. Fey ✻.
Jug. Mourain de Sourdeval.
Beaussier
Gatian de Clérambault.
Gouin.
Sutil (*inst.*).
Torterue.
Derouet.
J. h. Baignoux.
Haincque.
J. s. Bléré.
Julien.
Nerbonneau.
Léon.
P. R. De Loverdo.
Subst. Moreau.
Choppin.
Gref. Camus.

La cour d'appel de ce département est à Orléans.

---

37. ISÈRE.

Bourgoin.

Prés. Gautier.
Jug. Michoud, *Prés. de la ch. temp.*
Blanc (*inst.*).
Teste.
J. h. Jassoud.
J. s. Pouchelon, *att. à la ch. temp.*
Berthon.
Baudouin.
P. R. Flauvant.
Subst. Bertier.
Gref. Vassel.

Grenoble.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Latour.
V. P. Masse ✻.
Bertrand.
Jug. Pal.
Primard.
Vernet.
Mounier.
Pierangeli.
Craponne-Duvillard (*instr.*).
Blanc (Ferd.).
Bellier du Charmeil.
Rivier.
J. s. Fauche-Prunelle.
Allard.
Michal.
Anthouard.
J. s. Berlioz.
P. R. Sestier
Subst. Blanc (Ch.).
Chevalier.
Pelsez.
Gref. Bigillion.

Saint-Marcellin.

Prés. Vallier-Colombier ✻.
Jug. Vincendon-Dumoulin. (*instr.*)
Trinché.
Hours, *Pr. de la ch. t.*
J. s. Simian (*chamb. temp.*).
Roye-Belliard, *idem.*
Jubié.
P. R. Haillecourt.
Subst. Berger.
Gref. Pachot-d'Arzac.

Vienne.

Prés. Pal.
V. P. Tremeau ✻.
Jug. Arnaud.
Gueidan ✻ (*instr.*).
Sornin.
Vacher.
Lambert.
J. s. Bruant.
Pérouse.
Saint-Pierre.
Collin.
Pr. R. Michel.
Subst. Athénor.
Révillion.
Gref. Trainar.

La cour d'appel de ce département est à Grenoble.

---

38. JURA.

Arbois.

Prés. Calamard ✻.
Jug. Laurenceot (*instr.*).
Papillard.
J. s. Pavant de Ceccaty.
Rance de Guiseuil.
Villerme.
Pr. R. Chauvin.
Subst. Tournier.
Gref. Griffond.

Dôle.

Prés. Javey.
Jug. Froidevaux.
Roger (*instr.*).
J. s. Jeanney.
Protat.
Joubert.
Pr. R. Pion.
Subst. Ébelmen.
Gref. Viennet.

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Jura.

Prés. Papillon ✻.
V. P. Cordier.
Jug. Renaud-Montmain.
Guichard (M.) (*inst.*).
Chesne.
Gobillot.
Odille.
Guichard (N.).
Lanoix.
J. s. Bailly.
Lorain.
Catal.
Bachod.
Pr. R. Jeanney.
Subst. Fumey.
Prouvier.
Gref. Jobin.

Saint-Claude.

Prés. Mittaine ✻.
Jug. Vuillet.
Brenet (*instr.*).
J. h. Epailly.
J. s. Gruet-Masson.
Lamy.
Favier.
Pr. R. Jolly.
Subst. N.....
Gref. Fuand.

La cour d'appel de ce département est à Besançon.

---

39. LANDES.

Dax.

Prés. Clérisse.
Jug. Dumont.
Laffitte (*Instr.*).
J. s. De Poyusan ✻.
Detchevers.
Pardeilhan.
Pr. R. Dupeyré.
Subst. Burguerieu.
Gref. Bellevue.

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Landes.

Prés. Brettes ✻.

V. P. Laurans.
Jug. Dufau.
Labeyrie (*instr.*).
Dutastet.
Lubet-Larrouzé.
St.-Pierre-Lesperat.
Marrast.
J. h. Laborde-Lancelot.
J. s. Lefranc.
De Gleizes.
N.....
N.....
Pr. R. Dupeyré ✱.
Subst. De Montgaurin.
Dupont.
Gref. Biraben.

Saint-Sever.

Prés. De Laussat ✱.
Jug. Carenne (*inst.*)
Ferron.
J. s. Lafaurie.
Gaüzère.
N.....
Pr. R. Castandet.
Subst. Capdeville.
Gref. Faget.

La cour d'appel de ce département est à Pau.

---

40. LOIR-ET-CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Loir-et-Cher.

Prés. Bergevin ✱.
V. P. Hubert.
Péan-Petit, *honor.*
Jug. Rousseau.
Hème.
Boileux.
Allardet.
Guerton.
Prevost.
Lehupe (*inst.*).
J. h. Deboine.
Leddet.
J. s. Chartier.
Leconte de Roujon.
Derouet.
Maigreau fils.
Pr. R. Aucher.
Subst. Miron de l'Espinay.
Deschamps.
Gref. Leroux.

Romorantin.

Prés. Bouic.

Jug. Martin (*instr.*).
Delaforge.
J. s. Refoulé.
N.....
N.....
Pr. R. Cadet de Vaux.
Subst. Chenaut.
Gref. Poignard.

Vendôme.

Prés. Boutrais ✱.
Pr. h. Vié.
Jug. Huet d'Arlon (*instr.*).
Cadiou.
J. s. Chautard.
Delarue du Can.
Jourdain.
P. R. Maurel.
Subst. De Toustain.
Gref. Lefèvre.

La cour d'appel de ce département est à Orléans.

---

41. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Loire.

Prés. Lachèze ✱.
V. P. Lambert ✱.
Jug. De Vazelhes.
Dorier.
Boudot.
Morel.
Roux.
Bravard (*instr.*).
Mondon fils.
J. h. Duperret.
J. s. Dulac.
Bournat.
Portier.
Vimal-Fontanet.
P. R. Cuaz ✱.
Subst. Gastine.
Bon.
Gref. Périer.

Roanne.

Prés. Rivière ✱.
Jug. Verchère.
Chataignior (*instr.*).
Guillien.
J. s. Bronac de Vazölhes.
Villeret.
Chassain.
P. R. Jeandet.

Subst. Duvergier.
Gref. Geoffroy.

Saint-Etienne.

Prés. Jarre.
V.-P. Bayon.
Jug. Roche-Lacombe (*instr.*).
Dubois.
Robert.
Pic.
Point.
J. s. Dumarest.
De Polinière.
Flotard.
P. R. Durand-Fornas ✱.
Subst. Doncieux.
Morand de Jouffrey.
Gref. Rhenter.

La cour d'appel de ce département est à Lyon.

---

42. LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Prés. Mallye.
Jug. Thomas (*instr.*).
Couguet.
J. h. Martinon de S. Ferréol.
J. s. Rochette.
Belmont.
Touchebœuf.
Pr. R Rouffy.
Subst. Fouillet Delcher.
Gref. Duclaux.

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Haute-Loire.

Prés. Dorlhac ✱.
V. P. Vidal de Ronat.
Gallet, *honoraire.*
Jug. Odde-Duvillars.
Paul.
Dugone.
Souchon.
Lobeyrac (*instr.*).
Liogier.
N.....
J. s. Mathieu.
Eyraud.
Guilhot-Chazalet.
Liogier.
P. R. Enjubault.
Subst. Lobeyrac.
Dumont.
Gref. Soudan.

Yssingeaux.

Prés. Bonnet.
Jug. De la Roque (*instr.*).
Titaud.
J. s. Chareyre.
Gailhard.
Chevalier.
Pr. R. Delair.
Subst. Bonhomme-Lajaumont.
Gref. Blanchet.

La cour d'appel de ce département est à Riom.

43. LOIRE-INFÉR.

Ancenis.

Prés. Janvier.
Jug. Roumain de La Touche (*instr.*).
Legeard de la Diriais.
J. s. Delaunay.
Gautier-Rougeville.
N.....
Pr. R. Banéat.
Subst. Crucy-Duvau.
Gref. Delanoë.

Châteaubriant.

Prés. Toullic.
Jug. Rivaud.
Bellamy (*instr.*).
J. s. Lemercier.
N.....
N.....
Pr. R Lesage.
Subs. Perussel.
Gref. Leray.

Nantes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Loire-Infér.

Prés. Colombel ☼.
V. P. Marion aîné ☼.
Jug. Pacquetau.
Chéguillaume.
Marion jeune.
Rolland de l'Isle.
Demangeat ☼.
Hoguet.
Laënnec (*instr.*).
Michel de la Morvonnais.
J. s. Juguet.
Mariot.
Lorais.
N.....
Pr. R. Du Beux.
Subst. Tiengou de Tréfériou.
Habasque.
Gref. Ertaud.

Paimbœuf.

Prés. Querbez.
Jug. Lagarde.
Sanson (*instr.*).
J. s. Huchet.
Lorois.
N.....
Pr. R. Bottu-Desmortiers.
Subst. Mazel.
Gref. Dumouza.

Savenay.

Prés. Lecoq.
Jug. Hamelin (*instr.*).
Revault.
J. s. Lucas.
Bemignard-Daniel.
Constant-Letrillard.
Pr. R. Lefeuvre.
Subst. Grandpair.
Gref. Richard.

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

44. LOIRET.

Gien.

Prés. Ranque.
Jug. Baucheron de Boissoudy (*instr.*).
Leddet.
J. s. Gonat.
Girard.
Fauque de Jonquières.
Pr. R Bouriaud.
Subst. Douet d'Arcq.
Gref. Delpech.

Montargis.

Prés. Tournemine.
Jug. Burgevin (*instr.*).
Guillaume.
J. h. Duchesnoy ☼.
J. s. Fontaine.
Dion.
Demadières.
Pr. R. Sanglé Ferrière.
Subst. Voillemier.
Gref. Lecoq.

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. De Cambefort ☼.
V. P. Delaunay.
Jug. Martin (*instr.*).
Souque.
Marchand.
Foucher.
Loret.
J. s. Besnard.
Glaye.
Rochefontaine.
Sarrebourse.
Pr. R. Lafontaine.
Subst. Boisseau.
Huot.
Gref. Dubain.

Pithiviers.

Prés. Renard.
Jug. Bidault (*instr.*).
Bézard.
J. s. Fascon.
Vadecourt.
Defiennes.
Pr. R. Deroisin.
Subst. Genty fils.
Gref. Gambrelle.

La cour d'appel de ce département est à Orléans.

45. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Lot.

Prés. Besse de Laromiguière. ☼.
V. P. Dardenne.
Jug. Depeyre.
Boisson (Ch.).
Théron fils aîné.
Izarn.
Besse de Laromiguière fils. (*instr.*).
Delord.
Gleize.
J. s. Carbonel.
Boudousquié ☼.
Dufour.
Depeyre (Victor).
Pr. R. Lesueur de Perès.
Subst. Faurie.
Cassaigneau.
Gref. Noël.

Figeac.

Prés. Delpuech ☼.
Jug. Froment (*inst.*).
Rouzet.
J. s. Guary.
Lacam.
Salesse.
Pr. R. Maynard.
Subst. Puniet.
Gref. Desclaux.

Gourdon.

Prés. Glandin ✻.
Jug. Albert.
Blavinhac (*instr.*).
J. s. Maturié.
Corneilhan.
Barrat.
Pr. R. Darmaing.
Subst. Sers.
Gref. Moulins.

La cour d'appel de ce département est à Agen.

---

46. LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Prés. Calvet.
Jug. Benezit St.-Marc.
Hybre (*instr.*).
Fort.
J. s. Ducos.
Bartayrès.
Beaugrand.
Pr. R. Sarramia.
Subst. De Groussous.
Gref. Reynal.

Marmande.

Prés. Brousteau ✻.
Jug. Ramon de La Grèze (*instr.*) ✻.
Tropenat.
J. s. Vergnes.
Faye.
Lacombe.
Pr. R. Donnodevie.
Subst. Parades.
Gref. Maurel.

Nérac.

Prés. Lesueur de Perès ✻.
Jug. Caseneuve (*instr.*).
Monthus.
J. s. Lasserre.
Labadie-Lagrave.
Faget.
Pr. R. Laffite ✻.
Subst. Bartayrès.
Gref. Fabre.

Villeneuve-d'Agen.

Prés. Mouysset ✻.
Jug. Marabal.
Bonnamy (*inst.*).
J. s. Maydieu-Fiton.
Corne.
Capoulan.
Pr. R. Mazet.
Subst. Bères.
Gref. Fabre.

La cour d'appel de ce département est à Agen.

47. LOZÈRE.

Florac.

Prés. Gauger.
Jug. Mathieu (*instr.*).
Mathieu.
J. s. Nogaret.
Veigalier.
Boyer.
Pr. R. Monteil-Charpal.
Subst. Margier.
Gref. Comandré.

Marvejols.

Prés. Daudé-Lacoste.
Jug. Durand (*instruct.*).
Grousset.
Toye.
J. s. Vors.
Feybesse.
Laur.
P. R. Fayet.
Subst. Coumoul.
Gref. Couturier.

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de la Lozère.

Prés. Aulanier ✻.
V. P. De Lhermet.
Jug. Monestier.
Bertrand.
Paradan.
Bon.
Chevalier.
Jaffard (*instr.*).
Flandin.
J. s. Guyot ✻.
Ignon père ✻.
Rivière.
Chas.
Pr. R. Deleveau.
Subst. N.....
Pagès.
Gref. André.

La cour d'appel de ce département est à Nîmes.

---

48. MAINE ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Planchenault ✻.
V.-P. Lardin.
Jug. Besnard du Marny.
Hiron.
Gougis.
Charil (*instr.*).
Jug. Poitou.
J. s. Cellier.
Lelong.
Phiquelin.
N....
Pr. R. Chevalier.
Subst. Coutret.
Gaultier.
Gref. Tarin.

Baugé.

Prés. Monden-Gennevraye ✻.
Pr. h. Lorrier.
Jug. Rojou (*inst.*).
Prieur-Duperray.
J. s. Dutier-Chesnaye.
Busson.
Boreau de Roincé.
Pr. R. Morin.
Subst. Boutrais.
Gref. Viel-Lamare.

Beaupréau.

Prés. Morry.
Jug. L'Huillier.
Levain (*instr.*).
J. s. Hervé.
Noury.
N.....
Pr. R. Chesnuau.
Subst. Pellerin de la Touche.
Gref. Tricoire.

Saumur.

Prés. Guy-Delavau ✻.
Jug. Daburon (*instr.*).
Quesnay de Beaurepaire.
Baillargeau.
J. h. Joullain.
J. s. Chevallier.
Desmé
Jahan.
Pr. R. Richard.
Subst. Moreau de la Martinière.
Gref. Gaudais.

Segré.

Prés. Letourneur de Laborde
Jug. Quantin (*instr.*).
Lacombe.
J. s. Lemercier.
Rousseau.
Meignan.
Pr. R. Le Breton.
Subst. Guérin de la Roussardière.
Gref. Pasquier.

La cour d'appel de ce département est à Angers.

49. MANCHE.

Avranches.

Prés. Lemonnier-Gouville.
Jug. Rioult de Montbray.
Lemoine-Desmares (*instr.*).
J. s. Guérin Duchemin.
Lahougue.
Samson.
Pr. R. Lemarié.
Subst. Barenton.
Gref. Bameule.

Cherbourg.

Prés. Asselin ✻.
Jug. Couppey.
Leseigneurial (*instr.*).
J. s. Rossignol.
Menant.
N.....
Pr. R. Fossey.
Subst. Ruault-Duplessis.
Gref. Boissière.

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Manche.

Prés. Dusaussoy (Alph.) ✻.
V. P. Troye ✻.
Pr. h. Lebrun.
Jug. Lemaître.
Dussaussoy.
Lemansois-Duprey.
Leloup.
Vimond.
Renault (*instr.*).
Hervieu.
J. s. Lebrun.
Dudouyt.
Couray-Duparc.
Noël.
Pr. R. Blouet ✻.
Subst. Moulin.
Lepelletier.
Gref. Vigot.

Mortain.

Prés. De Mezange.
Jug. Tancrède de Hauteville.
Brehier (*instr.*).
J. s. Leverdays.
Helland.
Gardin du Boisdulier.
Pr. R. Poullain-Lacroix.
Subst. Croqueville.
Gref. Champs.

Saint-Lô.

Prés. Diguet ✻.
Jug. Blet, *Pr. de la ch. t.*
Paris (*instr.*).
Le Campion.
J. s. Vautier.
Beaufils, *att. à la ch. t.*
Trebutien.
Pr. R. Carpentier.
Subst. Caillemez.
Gref. Adeline.

Valognes.

Prés. Heurtevent-Premer ✻.
Pr. h. Dorléans ✻.
Jug. Le Fillastre de la Luzerne (*instr.*).
Le Trecher.
Ropert.
J. h. Prémont.
J. s. Delalande.
Duchemin.
Delisle.
Pr. R. Hain.
Subst. Macé.
Gref. Lepelletier.

La cour d'appel de ce département est à Caen.

---

50. MARNE.

Châlons.

Prés. Douet d'Arcq ✻.
Jug. Arnould.
Bouland (*instr.*).
J. s. Caquot.
Sellier.
Gibotet.
Pr. R. Tixier de la Chapelle.
Subst. Perrot de Chezelles.
Gref. Drouet.

Epernay.

Prés. Bidaux ✻.
Pr. h. Blanchin.
Jug. Doussot.
Vivien (*instr.*).
J. s. Louis.
Olivier.
Farjas.
Pr. R. Dijon (Joseph).
Subst. Henriquet.
Gref. Fourrié.

Reims.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Marne.

Prés. Sirebeau ✻.
Pr. h. Grimprel du Goulot (O ✻).
V. P. De Laprairie.
Jug. Huerne de Pommeuse.
Robillard (*instr.*).
Malo.
Violar.
De Saisseval.
Robequin.
Deleutre.
J. s. Mongrolle.
Choppin.
Bouché.
Gros.
Pr. R. Dubois.
Subst. Ferrot.
Brière de Valigny.
Gref. Chrétien.

Sainte-Menehould.

Prés. Collin.
Jug. Renart.
Picart (*instr.*).
J. s. Catoire.
Josse.
N.....
Pr. R. Addenet.
Subst. Pauffin.
Gref. Sanson.

Vitry-le-François.

Prés. Gillet ✻.
Jug. De St.-Genis (*instr.*).
Varennes.
J. s. Dorin.
Addenet.
N....
Pr. R. Joly.
Subst. Mathieu de Vienne.
Gref. Montigneul.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

---

51. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Haute-Marne.

Prés. Simonnet ✻.
V. P. Lestre-Gautherin.
Jug. Thiébaut (*instr.*).
Bontems de Montreuil.
Pougny.
Jacquinot.
Prigent.
Drevon.
Lecomte.

J. s. Mareschal.
Petit.
Lemaistre.
N.....
Pr. R. Cornereau.
Subst. Mouton.
Mairet.
Gref. Richenot.

Langres.

Prés. Bardonnaut ✻.
Pr. h. Besancenet ✻.
Jug. Génuyt.
Béguinot (*instr.*).
J. s. Rouyer.
Dubreuil.
Durand.
Pr. R. Metman.
Subst. Jacotot.
Gref. Pernot.

Vassy.

Prés. Bernardin.
Jug. Rigoigne.
Durival (*instr.*).
J. s. Ragon.
Garnier.
Bigault de Fougères.
Pr. R. De Morisson.
Subst. Du Besse.
Gref. Pinard.

La cour d'appel de ce département est à Dijon.

---

52. MAYENNE.

Château-Gonthier.

Prés. Goussé de Lalande ✻.
Jug. Testard-Maisonneuve. (*instr.*)
Anquetil de Lisle.
J. s. Chevrollier.
Fournier.
Daudier.
Pr. R. Maillard-Dufays.
Subst. Trebous.
Gref. Henry.

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Mayenne.

Prés. Bidault de Frétigné ✻.
V. P. Duclaux
Jug. Tippier Delagrange.
Guérin ✻.
Delafuye.
Allouel (*instr.*).
Gasté.
J. s. Lebourdais-Durocher.
Lefizelier.
Vilfeu.
Leterme.
Pr. R. Grosbois ✻.
Subst. Loré.
Lalanne.
Gref. Degoulet.

Mayenne.

Prés. Coignard
Jug. Pichot de la Graverie.
Romain-Girard.
Le Dauphin-Dubourg (*instr.*).
J. s. Bourdon.
Rommaigné Moricière
Le Dauphin-Dubourg.
Pr. R. Violas.
Subst. Daguilhon.
Gref. Chandru.

La cour d'appel de ce département est à Angers.

---

53. MEURTHE.

Lunéville.

Prés. Thomas.
Jug. Le Jeune ✻.
Ayet (*instr.*).
Mangin.
J. s. Lalande.
Antoine.
Saladin.
Pr. R. Delahausse.
Subst. Hannezo.
Gref. Aviat.

Nancy.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Husson de Prailly ✻.
V. P. Berlet.
Jug. Lamoureux.
Maffioli.
Paullet.
Gillet (*instr.*).
Lemarquis ✻.
J. s. Maire.
Meaume.
Cuny.
Antoine.
Pr. R. Leclerc.
Subst. De Luxer.
Benoît.
Gref. Simonin.

Sarrebourg.

Prés. Jeanpierre.
Jug. Mariatte.
Arnauld de Praneuf (*inst.*).
J. s. Gadel.
Germain.
Pr. R. Klecker.
Subst. Liffort.
Gref. Masson.

Toul.

Prés. Quintard.
Jug. Balland.
Anthoine (*instr.*).
J. s. Claude.
Trousset.
N.....
Pr. R. Lestamy.
Subst. Riston.
Gref. Mathieu.

Vic.

Prés. Laurent.
Jug. Lejeune.
Degoutin (*instr.*).
J. s. Marcel.
Mayeur.
Riston
Pr. R. De Flers.
Subst. Noël.
Gref. Saunier.

La cour d'appel de ce département est à Nancy.

---

54. MEUSE.

Bar-le-Duc.

Prés. Gillon (Félix) ✻.
Jug. Henriot.
Brion (Victor) (*instr.*)
J. h. Vaaché ✻.
Brion fils.
J. s. Berthemy.
Vaaché.
Drouet.
Pr. R. Hussenot.
Subst. Ragon.
Gref. Brichart.

Montmédy.

Prés. Jeantin ✻.
Pr. h. André de Carcy.
Jug. De La Chapelle Croisel (*instr.*).
Offenstein.

J. s. Jeantin.
Morin.
Villeroy.
Pr. R. Henrion.
Subst. Nacquart.
Gref. Thieriet.

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Meuse.

Prés. Hémelot ✻.
V. P. Laurent.
Jug. Sauce.
Esnard.
Labouille.
Demengeot ✻ (*inst.*).
Moreau.
Hast.
Denys.
J. h. De Miscault.
Salmon.
J. s. Brion.
Leblanc.
Larzillière-Beudant.
N.....
Pr. R. Gadel.
Subst. Dumont.
Duplessis.
Gref. Ligier.

Verdun.

Prés. Collin de Barisien.
Jug. Hannequin.
Géminel (*instr.*).
J. h. Schmidt.
J. s. Benoit.
Morin.
Chadenet.
Pr. R. Bompard.
Subst. Dumont.
Gref. D'Wissel.

La cour d'appel de ce département est à Nancy.

---

55. MORBIHAN.

Lorient.

Prés. Fruchard ✻.
Jug. Leblanc-Latouche (*instruction*).
Offray-Lamettrie.
Terrier-Delaistre.
J. s. Pierre.
Deschiens.
Dasnier.
Pr. R. Bion.
Subst. Grandpair.
Gref. Roussel.

Ploërmel.

Prés. Le Goaësbe-Bellée ✻.
Jug. Lorieux (*instr.*).
Thirot.
J. h. Robert ✻.
J. s. Duportal-Lamotte.
Brenugat.
Robert (Armand).
Pr. R. Pivert.
Subst. Caradec.
Gref. Duportal.

Pontivy.

Prés. Jan de la Gillardaie.
Jug. Puillon-Boblaye (*ins.*)
Oudin.
J. s. D'Haucour ✻.
Lemoüel.
Leclézio.
Pr. R. Thomazy.
Subst. Le Gall.
Gref. Hardyau.

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Morbihan.

Prés. Caradec (O ✻).
V. P. Thomas-Ducordic ✻.
Jug. Rialan.
Eudes ✻ (*instr.*).
Thomas-Laborde.
Pocard-Kerviler.
Le Febvrier.
J. s. Montfort.
Delalande.
Burgault.
N.....
Pr. R. Hamel ✻.
Subst. Bécot.
Dampherncl.
Gref. Jamet.

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

---

56. MOSELLE.

Briey.

Prés. Pécheur ✻.
Jug. Orban (*instr.*).
Louis.
J. s. Rollin.
Bertrand.
Mattelin.
Pr. R. Paris.
Subst. Perrine.
Gref. Pognard.

Metz.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Boulangé ✻.
V. P. Simon.
Jug. Malherbe.
Lebatteux.
Lagroy de Croute.
De Turmel.
Marchal (*instr.*).
J. s. Germain.
Barthelemy.
Leneveux.
Fayon.
Pr. R. Moisson.
Subst. Chonet de Bollemont.
Gérard d'Hannoncelles.
Gref. Kohler.

Sarreguemines.

Prés. Adam.
Jug. Roget de Belloguet fils
Thilloy (*instr.*).
Werbel.
J. h. Roget de Belloguet père
J. s. Duviviers.
Oster.
Wirbel.
Jacob.
Pr. R. Beneyton.
Subst. Ninnin.
Gref. Dupin.

Thionville.

Prés. Rolly.
Jug. Rolin (*instr.*).
Pécheur.
Poulmaire.
J. s. Parizot.
Coster.
Gallois
Pr. R. Vandenbruck.
Subst. Cailly.
Gref. Bouchez.

La cour d'appel de ce département est à Metz.

---

57. NIÈVRE.

Château-Chinon.

Prés. Moreau.
Jug. Ravary.
Gautherin (*instr.*).
J. s. Richon.
Thévenet.
Pr. R. Martin.
Subst. Julhiet.
Gref. Montillot.

Clamecy.

Prés. Faulquier.
Jug. Ravault.
Jullien (*instr.*).
J. s. Raveneau.
Rousseau.
Paillet.
Pr. R. Baille de Beauregard.
Subst. Baucheron.
Gref. Achet.

Cosne.

Prés. Marlot ✻.
Jug. Sochet.
Coulon (*instr.*).
J. s. Voille de Villarnoux.
Gadoin.
N.....
Pr. R. Chonez.
Subst. Taurines.
Gref. Dubois.

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Nièvre.

Prés. Robert ✻.
V. P. De Toytot.
Jug. Decolons.
Martin.
Lemoine (*instr.*).
Mary-l'Epine.
Blanché.
Sauvageot ✻.
Lefebvre.
J. s. Girerd.
Hugon.
Senly.
Robert fils.
Pr. R. Métairie ✻.
Subst. Lemoyne.
Baucheton.
Gref. Delaplace.

La cour d'appel de ce département est à Bourges.

---

58. NORD.

Avesnes.

Prés. Lebeau ✻.
Jug. De Lagorce (*inst.*).
Cressent.
J. h. Bevière.
J. s. Clavon.
Maurice.
N.....
Pr. R. Delaville.
Subst. Morand.
Gref. Carniaux.

Cambrai.

Prés. Provart ✻.
Jug. Quecq (*instr.*).
Asselin.
Maniez.
J. s. Leroy.
Renard.
Dutemple.
Pr. R. Pley ✻.
Subst. Honoré.
Gref. Dourlez.

Douai.

Prés. Rossignol.
Jug. Danniaux (*instr.*).
Dorlencourt.
Deusy.
J. s. Dumon.
Honoré.
Maurice.
Pr. R. Mastrik.
Subst. Fievet.
Gref. Dubrou.

Dunkerque.

Prés. Bouly de Lesdain.
Pr. h. Olivier.
De Kyspotter ✻.
Jug. Darras (*instr.*).
Verleye.
Desmontiers.
J. s. Lemaire.
Delattre.
Hovelt (E. L.).
Pr. R. Courtin.
Subst. De Beaumont.
Gref. Dejaëghère.

Hazebrouck.

Prés. Leclercq ✻.
Jug. Quenson (*instr.*).
De Coussemaker.
Leclercq.
J. s. Deschodt.
Kien.
Ruyssen.
Pr. R. Delhomel.
Subst. Lespagnol.
Gref. Caboche.

Lille.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Josson (O ✻).
Pr. h. Danel ✻.
V. P. Dufresne ✻.
Jug. Boutry.
Dubois ✻.
Loingeville ✻ (*instr.*).
Artaud (*instr.*).
Lorel.
Bourdon.
J. s. Defontaine ✻.
Roussel.
Desrousseaux.
Lucas.
Pr. R. Pouillaude de Carnière.
Subst. Legrand.
Gardin.
Gref. Cresson.

Valenciennes.

Prés. Lécuyer ✻.
Jug. Girard ✻ (*instr.*).
Boulanger.
Loy.
J. s. Bocca.
Dubois.
Dupont.
Pr R. De Warenghien (J.) ✻
Subst. Bultot.
Gref. Delgrange.

La cour d'appel de ce département est à Douai.

---

59. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Oise.

Prés. Danse ✻.
V. P. Danjou.
Jug. Daniel.
Delacour (*instr.*).
Sciout.
Lépine.
D'Elbée.
Chevreau.
J. h. Joly ✻.
Poilleu.
Jourdain d'Héricourt.
J. s. Legrand-Descloizeaux.
Fabignon.
Ricard.
Dumont.
Pr. R Dupont-White ✻.
Subst. Deparoy de Lurcy.
Watteau.
Gref. Tellier.

Clermont.

Prés. Ledicte Duflos ✻.
Pr. h. Payen.
Jug. Moisset ✻ (*instr.*).
Bertin.
J. s. Wimy.
Levasseur.
Vanbavinchove.
Pr. R. Seillier.
Subst. Bouvier.
Gref. Gorlin.

Compiègne.

Prés. Lanusse ✻.
Jug. Demonchy (*instr.*).
De Roucy.
J. h. Pinard.
J. s. Viet.
Bregeault.
Vitasse.
Pr. R. Pihan de la Forest.
Subst. Goussu.
Gref. Blanchart.

Senlis.

Prés. Vatin ✻.
Jug. Boucheron (*instr.*).
Dambry.
J. s. Bezout.
Dufay.
Pille.
Pr. R. Capelle.
Subst. Bazin.
Gref. Boucher.

La cour d'appel de ce département est à Amiens.

---

60. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Orne.

Prés. Collas ✻.
V. P. Fleury.
Jug. Lefebvre d'Argencé desProvotières(*inst.*)
Delaunay.
Trolley.
Galpin.
Faudin.
J. h. Broquet.
J. s. Lebourgeois.
Chenel.
Beautemps-Beaupré.
J. s. Dufour.
Pr. R. Adeline.
Subst. Guérin.
Ponsinet.
Gref. Lamare.

Argentan.

Prés. Colas.
Jug. De Courseulles de Barbeville.
Decombes (*inst.*).
Leguerney.
J. s. Vaudoré.
Dubois.
Barassin.
Pr. R. Poupion.
Subst. Larue.
Gref. Dufresne.

Domfront.

Prés. Lemaitre.
P. h. Plet la Pépinière.
Jug. Durand.
Le Tousé (*instr.*).
J. s. Goulard.
Fourmentin.
Thébert.
P. R. Le Royer de la Tournerie.
Subst. De Guernon.
Gref. Cousin.

Mortagne.

Prés. Delalande.
Jug. Martin.
Hommey-Lafortinière (*instruct.*).
Bardet.
J. s. Piquet.
Olivier.
Massiot.
Pr. R. Olivier.
Subst. Dubisson-Dusaussay.
Gref. Landais.

La cour d'appel de ce département est à Caen.

---

61. PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Prés. Cornille.
Pr. h. Petit.
Jug. Gamot.
Dorlencourt.
Boutry (*instr.*).
J. s. Collin.
J. s. Boistel.
Legentil.
Pr. R. Blondel.
Subst. Bottiaux.
Gref. Henry.

Béthune.

Prés. Lefebvre-Dupré ✻.
Jug. Dubrulle (*inst.*).
Leroy.
Dufresne.
J. h. De Saint-Jean
J. s. Halloy.
Dupré.
Moureau.
Pr. R. Chabet.
Subst. Bourgeois.
Gref. Hulleau.

Boulogne.

Prés. Decaudaveine.
Jug. Caron de Fromentel.
Mesureur (*instr.*).
J. h. Coillot.
J. s. Carmier.
Martinet ✻.
Morand.
Pr. R. De Poucques d'Herbinghes.
Subst. De Wazières.
Gref. Duflos.

Montreuil.

Prés. Enlart ✻.
Jug. Lefebvre.
Tellier (*instr.*).
J. s. Delye.
Defrance.
Aubry.
Pr. R. De Coussemaker.
Subst. Gobert.
Gref. Boitel.

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Il est le siége de la cour d'assises du Pas-de-Calais.

Prés. Quenson ✻.
Pr. h. Defrance.
V. P. Delafollye.
Jug. Dekeisère.
Wattringue ✻ (*inst.*).
Delattre.
Dévaux.
Couture.
J. s. Bonnast.

J. s. Tournier.
Evrard.
Honoré.
Pr. R. Caron.
Subst. Pagart.
Bagneris.
Gref. Séguineau de Préval.

Saint-Pol.

Prés. Lenglet.
Jug. Devenne.
Moleux (*instr.*).
J. s. Cressent.
Lefebvre.
Lefeuvre.
Pr. R. Lebeau.
Subst. Lefrançois.
Gref. Lambert.

La cour d'appel de ce département est à Douai.

---

62. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Prés. Calemard du Genestoux
Jug. Bravard - Laboisserie (*instr.*).
Imbert.
J. s. Féchet.
Bernard.
Pacros.
Pr. R. Devaulx.
Subst. Goyon.
Gref. Blanchet.

Clermont.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Dessaigne ✻.
Pr. h. Blanchard.
V. P. Besse-Beauregard ✻.
Jug. Margeride.
Dussuc.
Lucas-Laganne.
Godemel (*instr.*).
Bayle-Botte.
J. s. Michel.
Faure.
Mège.
Chabrol.
Pr. R. Bartin.
Subst. Borias.
Bertrand.
Gref. Laroche-Fauverteix.

Issoire.

Prés. Triozon-Saulnier.
Jug. Clément fils.
Burin-Desroziers (*ins.*)
Levé-Malbet.
J. h. Monteil père.
J. s. Dalbine-Bartin.
Vacher.
Triozon-Montbezon.
Pr. R. Passion ✻.
Subst. Rollat.
Gref. Fayolle.

Riom.

Prés. Fouilloux.
Jug. Mandet des Lamis.
Huguet.
Bernet-Rollande (*ins.*)
J. s. Tailhand.
Godemel.
De la Brosse.
Pr. R. Berr.
Subst. Leffenberg.
Gref. Gaubert.

Thiers.

Prés. Tourraud.
P. h. Andrieu.
Jug. Chassaigne.
Andrieu (*instr.*).
J. s. Goyon.
Saint-Joanny.
N.....
Pr. R. Grenet.
Subst. Messance.
Gref. Rigodon.

La cour d'appel de ce département est à Riom.

---

63. PYRÉNÉES (B.).

Bayonne.

Prés. Peyrecave.
Jug. Darmantier.
Dupoey.
Barbet (*instr.*).
J. s. Lafont.
Leremboure.
Tausiet.
Pr. R. Daleman.
Subst. Carron.
Gref. Ducasse.

Oloron.

Prés. Badière.
Jug. De Guirail.
Palou de Hedas.
Dumoret (*inst.*).
J. s. Louis.
Bambalère.
Casanave.
Pr. R. Lavignolle.
Subst. Tailhade.
Gref. Vergez.

Orthez.

Prés. Vidal ✻.
Pr. h. Campagne ✻.
Jug. Claverie de Sauveterre. (*instr.*).
Lescun.
J. s. Lamatabois.
St.-Gaudens.
Lameignère.
Pr. R. Vignancour.
Subst. De Charritte.
Gref. Camet.

Pau.

Prés. Mondiet ✻.
Jug. Bonnemazan (*instr.*).
Adéma.
Borie.
J. s. Bayle.
Casenave.
Ferrier.
Pr. R. Bouvet.
Subst. François.
Gref. Dupont.

Saint-Palais.

Prés. Deffis.
Jug. D'Iriart d'Etchepare (*instruction*).
Galand.
J. s. Lagarde.
Basterreix.
Villeneuve.
Pr. R. Vivier.
Subst Castelnau.
Gref. Gambier.

La cour d'appel de ce département est à Pau.

---

64. PYRÉNÉES (H.).

Bagnères.

Prés. Briquet ✻.
Jug. Castaing, *Vice-Présid. de la ch. temp.*
Laguens.
Blageau (*instr.*)
J. s. Davant.
Parades, *att. ch. à la temp.*
Dallias.

Pr. R. Bascle de Lagrèze.
Subst. Dours.
Gref. Amiel fils.

Lourdes.

Prés. Lalanne.
Jug. Reyau.
Pougat (*instr.*).
J. s. Cousté.
Dufo.
Balencie.
Pr. R. Jourdanet.
Subst. Vignerte.
Gref. Danglade.

Tarbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Hautes-Pyrénees.

Prés. Lafeuillade ✻.
Pr. h. Artiguenave ✻.
V. P. Cestia.
Jug. Cazes.
Colomès.
Brouste.
Abbadie (*instr.*).
Moncaup.
Mieussens.
Latour-Brie.
J. h. Artiguenave.
J. s. Ferré.
Figarol.
Artiguenave (J.-J.-H.)
Casebonne.
Pr. R. Pic.
Subst. Fourcade.
Nicolau.
Gref. Dupouëy.

La cour d'appel de ce département est à Pau.

---

65. PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Prés. Noguères.
Jug. Comes (*instr.*).
Campanyo.
J. s. Chauvenet.
Delmas.
Argiot.
Pr. R. Sadde.
Subst. Tastu.
Gref. Vicens.

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Pyrénées-Orient.

Prés. Pouget.
V. P. Sanyas.
Jug. De Guardia.
Boluix.
Picas.
Gardes.
Rocas (*instr.*).
J. s. Saisset.
Parès.
Tastu-Collet.
Campagne.
Pr. R. Sauty.
Subst. Bataille.
Metivier.
Gref. Païri.

Prades.

Prés. Saleta ✻.
P. h. Pallarès.
Jug. Boixo
Mestre-Mel (*instr.*).
J. s. Circan.
Pallarès.
Romeu.
Pr. R. Degrand.
Subst. Bonier.
Gref. Félip.

La cour d'appel de ce département est à Montpellier.

---

66. RHIN (BAS).

Saverne.

Prés. Gœcklin.
Jug. Holhe-Barrois (*instr.*).
Wendling.
Melines.
J. s. Schœll.
Laporte.
Cros.
Pr. R. Gast.
Subst. Wagner.
Gref. Audiguier.

Schélestadt.

Prés. Drion.
Jug. Kling.
Schnéegans (*instr.*).
Coste.
J. s. Vatin.
Hermann.
Pennarun.
Pr. R. Brellmann.
Subst. Kunemann.
Gref. Stoffel.

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Bas-Rhin.

Prés. Gérard ✻.
V. P. Adam.
Jug. Moutier.
Gravelotte.
Descolins.
Laquiante.
Aubry.
Lang (*instr.*).
Osterrieth.
Lauth.
J. h. Lamey.
J. s. Rau.
Aubry.
Revel.
Valdejo.
Pr. R. Carl ✻.
Subst. Gast.
N.....
Gref. Lacroix.

Wissembourg.

Prés. Lejoindre ✻.
Jug. Kohl.
Lebel (*instr.*).
Wellhof.
J. s. Buchholtz.
Souvestre.
Rigaut.
Pr. R. Bian.
Subst. Bardy.
Gref. Thouvenel.

La cour d'appel de ce département est à Colmar.

---

67. RHIN (HAUT).

Altkirch.

Prés. Baümlin.
Jug. Royer.
Poupardin.
Scheuch (*instr.*).
J. s. Risacher.
De Salomon.
Couchepin.
Pr. R. Martha.
Subst. Souëf.
Gref. Clavé.

Belfort.

Prés. Gallimard.
Jug. Bardy.
Rubat.
Jannesson (*instr.*)

J. s. Keller.
Boll.
Lapostelet.
Pr. R. Klié.
Subst. Fournier.
Gref. Termonia.

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Dubois.
V. P. Langhans.
Jug. Richert.
Meyer.
Moll.
Hiltenbrant (*instr.*).
Darbas.
J. s. Stahl.
Cherrier.
Ostermeyer.
Baillet.
Pr. R. Trombert.
Subst. Emery.
De Gail.
Gref. Rabier.

La cour d'appel de ce département est à Colmar.

68. RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Valois.
Pr. h Delandine ✻.
V. P. Chatard.
Français.
Jug. Camyer.
Ranvier de Bellegarde
Dela (*instr.*).
Piégay.
Camille Jordan.
Jacquemet.
Pochet.
Mercier ✻ (*instr.*).
Prudhon.
Baudrier (*instr.*).
J. s. Rivoire.
Bellin.
Fayard.
Sauzet de Fabrias.
Bertaud.
Caillau.
Pr. R. Lagrange.
Subst. Bryon.
Grandperret.
Rieussec.
Février.
Gref. Luc.

Villefranche.

Prés. Meyrac.
Jug. Perraud.
Robat.
Guillot (*instr.*).
J. s. Sigaux.
Boiron.
Pierron.
Pr. R. Gamichon.
Subst. Chavant.
Gref. Chauchot.

La cour d'appel de ce département est à Lyon.

69. SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Prés. Mugnier (J.-N.).
Jug. Drouhard (*instr.*).
De Moréal.
J. s. Bridan.
Fournier.
Mugnier (A.).
Pr. R. Contenet.
Subst. Pourtier de Chaucenne.
Gref. Morainville.

Lure.

Prés. Boileau ✻.
Jug. Grandmougin ✻.
Perruche de Velna (*instr.*).
Barberot.
J. h. Prinet.
J. s. Coutherut.
Chauvin.
Bel.
Pr. R. Dorival.
Subst. Paulmier.
Gref. Roy.

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Haute-Saône.

Prés. Fachard ✻.
V. P. Hugon.
Jug. Vauthier-Chevry.
Delisle (*instr.*).
Bertrand.
Bardenet.
Morel (Auguste).
Chaudot de Corre.
Paguelle.
J. s. Guenot.
Noirot.
J. s. Bellenet.
Hugon.
Pr. R. Willemot.
Subst. Maistre.
Bonne.
Gref. Grillet.

La cour d'appel de ce département est à Besançon.

70. SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Prés. Guenot.
Jug. Piotet (*instr.*).
Petitier.
J. s. Alexandre.
Demmomerot.
Bérolle.
Pr. R. Couloumy.
Subst. Cival.
Gref. Bernard.

Châlon-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Saône-et-Loire.

Prés. Chevreau.
V. P. Granjon.
Jug. Delorme.
Benoist.
Le Bon (*instr.*).
Dessaint.
Picart.
Antoine.
Lacroix.
J. s. Niepce.
Noirot.
Ceyssel.
Jacquet.
Pr. R. Guyho.
Subst. Chopin.
Paillart.
Gref. Prudon.

Charolles.

Prés. Mielle.
Jug. Prudhon (*instr.*).
Jacquier.
Robelin.
J. s. Guichard.
Dedianne.
Humbert.
Pr. R. Noblesse.
Subst. Lagandré.
Gref. Chasserot.

Louhans.

Prés. Pochon.
Jug. Harmand.
Bert (*inst.*).
J. s. Boutelier.
Didier.
Lorin de Reure.
Pr. R. Marcouire.
Subst. Garnier.
Gref. Montenat.

Mâcon.

Prés. Guillot-Guillemot ✻.
Jug. Bonne.
Lorain (*instr.*).
Siraudin.
J. s. Jeanton.
Champreux.
Jamet.
Pr. R. Desserteaux.
Subst. Martin.
Gref. Laroux.

La cour d'appel de ce département est à Dijon.

---

71. SARTHE.

La Flèche.

Prés. Garreau de la Barre ✻.
Jug. Pallu (*instr.*).
Moreau.
J. s. Papigny.
Salmon.
Griffaton.
Pr. R. Leguicheux.
Subst. Chenuau.
Gref. Haton de la Goupillière.

Le Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Sarthe.

Prés. Lecouteux.
V. P. Vallée.
Jug. Jousset - Desberries (*instr.*).
Anfray.
Lambert.
Houdbert.
Hardouin-Duparc.
J. s. Gougeon.
Damné-St.-Laurent.
Surmont.
Javary-Duguesseau.
Pr. R. Dubois.
Subst. Riobé.
Monden-Gennevraye.
Gref. Lecorney.

Mamers.

Prés. Lorin du Boille.
Pr. h. Roulet ✻.
Jug. Hervet.
Le Jarriel (*instr.*).
Lehault de Bainville.
J. s. Bienvenu.
Chartier.
Doreau.
Pr. R. Chamaillard.
Subst. Lebourguignon - Duperré -Delisle.
Gref. Frété.

Saint-Calais.

Prés. Javary-Duguesseau ✻.
Jug. Legendre.
Lusu (*instr.*).
J. s. Archambault.
Bazin ✻.
Proust.
Pr. R. Béthuys.
Subst. Rabillon.
Gref. Foucher.

La cour d'appel de ce département est à Angers.

---

72. SEINE.

Voy. page 852.

---

73. SEINE-INFÉR.

Dieppe.

Prés. Leleu ✻.
Jug. Le Corbeiller (*inst.*).
Binet ✻.
Sellier.
J. s. Cousture.
Trouard-Riolle.
Capperon.
Pr. R. De Poilly.
Subst. Niellon.
Gref. Herrier.

Le Hâvre.

Prés. Oursel (O ✻).
Jug. Duchemin.
Lefebvre.
Meslay (*instr.*).
J. s. Hébert-Desroquettes.
Lacorne.
Oaizille.
Pr. R. Legentil.
Subst. Duhamel.
Gref. Lecœur.

Neufchâtel.

Prés. Morel de Beaulieu.
Jug. Ricquier (*inst.*).
Perrève.
Foubert-Dépallières.
J. h. Heurtaut de la Morandière.
J. s. Hubard.
Semichon.
Rousselin.
Pr. R. Paillard-Fernel.
Subst. Couvet.
Gref. Alexandre.

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Lizot (O ✻).
V. P. Verrier ✻.
Coquet ✻.
Jug. Denuis.
Gonse.
Vimont.
Bòné (*instr.*)
Dossier ✻.
Auzanet.
Séréville.
Censier (*instr.*).
Prevost.
J. s. Blétry.
Heuzey.
Caubert.
Caron.
Burel.
Gompertz.
Pr. R. De Cordoën.
Subst. Cocaigne.
Duval.
Lefaucheur.
Lehuchez.
Asse.
Gref. Priez.

Yvetot.

Prés. Bréard.
Jug. Dubuc.
Lenud (*instr.*).
Martin.
J. s. Morisse.
Buisson.
Legrelle.
Pr. R. Delécluze.
Subst Fouet.
Gref. Caudebec.

La cour d'appel de ce département est à Rouen.

74. SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Prés. Reboul de Veyrac.
Jug. Delaunay (*instr.*).
Gauthier.
J. s. Solvet.
Perrin.
Berthaut.
Pr. R. Bachelier.
Subst. De Laugardière.
Gref. Decathalogne.

Fontainebleau.

Prés. Pâris de Lamaury ✱.
Jug. Rochereau.
Baudelaire (*instr.*).
J. s. Dupré.
Gérin.
Tissier.
Pr. R. Chevreau-Christiani.
Subst. Champollion.
Gref. Matignon.

Meaux.

Prés. Viellot ✱.
Jug. Jouty.
Delvincourt (*instr.*).
J. s. Corbineau.
Jaudin.
Seligman.
Pr. R. Ducreux.
Subst. Dubeda.
Gref. Pelletier.

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de Seine-et-Marne.

Prés. Millot.
V. P. Martin St-Ange.
Jug. Chrestien de Lihus (*in.*).
Ruelle-Pomponne.
Despatys.
Lesourt.
La Joye.
Passeleu.
Castel.
J. s. Bos.
Clément.
De Berulle.
Courant.
Pr. R. Armet de Lisle.
Subst. Jousselin.
Bondurand.
Gref. Dardenne.

Provins.

Prés. De Bertheville.
Jug. Curé (*instr.*).
Massé.
J. h. Geollot.
J. s. Amy.
Desprez.
N.....
Pr. R. Fleury.
Subst. Michelin.
Gref. Duvernoy.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

---

75. SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Prés. Dobignie ✱.
Jug. Silvestre.
Sainte-Marie (*instr.*).
J. s. Magniant.
Le Cointe.
Jeunesse.
Pr. R. Vallerand de la Fosse.
Subst. Boutin.
Gref. Pérou.

Etampes.

Prés. De Person.
Jug. Sergent.
Grattery (*instr.*).
J. s. Semen.
Lefèvre.
N.....
Pr. R. Baudouin.
Subst. Caullet.
Gref. Pelletier.

Mantes.

Prés. Bédel ✱.
Jug. Chevallier ✱ (*inst.*).
Renoult.
J. s. Robert.
Segaux.
Rabaroust.
Pr. R. Chrestien de Poly.
Subst. Hudault.
Gref. Pétel.

Pontoise.

Prés. Soret de Boisbrunet.
Jug. Picard ✱ (*instr.*).
Révillon-d'Apreval-Le Boucher.
J. s. Itasse.
Adville.
Nacquart.

Pr. R. Bully.
Subst. Cassemiche.
Gref. Nottelin.

Rambouillet.

Prés. Peytal ✱.
Jug. Dumont (*instr.*).
Percheron.
J. s. Labiche.
Leroux.
Blanquart de Bailleul.
P. R. Salmon.
Subst. Guillemin.
Gref. Dupin.

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de Seine-et-Oise.

Prés. Bernard de Mauchamp ✱.
V. P. Tessier.
Jug. Bobierre.
Dorchy.
Patry.
Lagrenée (*instr.*).
Rougeron ✱.
Ponsinet (*instr.*).
Fidières-Desprinveaux.
J. h. Billard St-Laumer ✱.
J. s. Marjolin.
Rolland-Gosselin.
Lacroix-Frainville.
Voizot.
Pr. R. Bonneville ✱.
Subst. Raux.
Durand.
Gref. Gauthier.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

---

76. SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Prés. Aubin ✱.
Jug. Louvart de Pontlevoy (*instruction*).
Paillé.
J. s. Desanneau.
Barrion.
N.....
Pr. R. Crèpellier.
Subst. Dessales.
Gref. Hourier.

Melle.

Prés. Chemerault.
Jug. Belleroche.

Jug. Roudier (*instr.*).
J. s. Naudeau.
Gacougnolle.
Brillouin.
Pr R. Leboiteux.
Subst. Guillon.
Gref. Martin-Bessé.

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Deux-Sèvres.

Prés. Arnauldet ☼.
V. P. Clerc-Lasalle.
Jug. Rougel.
Nourry.
Giraud.
Duchiron.
Vincent-Molinière (*instr.*).
J. s. Tirant.
Leborthe de Junyat.
Laslonnier.
N.....
Pr. R. Proust.
Subst. Levieil de la Marsonnière.
Lamarque.
Gref. Vaugeois.

Parthenay.

Prés. Fradin.
Pr. h. Fribault ☼.
Jug. Servant.
Maindron (*instr.*).
J. s. Jarassé.
Coyreau.
Houlier de Villedieu.
Pr. R. Gelineau.
Subst. Rivasseau.
Gref. Debœuf.

La cour d'appel de ce département est à Poitiers.

---

77. SOMME.

Abbeville.

Prés. Durand ☼.
Jug. Devismes.
Labitte.
Cherbonnier (*instr.*).
J. s. Delegorgue.
Bachelier.
Mennechet.
Pr. R. Deroussen de Florival.
Subst. Demarsy.
Gref. Sauvage.

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Hardouin.
P. h. Labordère ☼.
V. P. Leriche.
Jug. Caumartin.
Bisson de La Roque.
Hecquet de Roquemont.
Demailly (*instr.*).
Obry.
J. h. Porion.
J. s. Deberly.
Fatton de Favernay.
Breuil
Perrin-Dulac.
Pr. R. De Domesmont (Fois).
Subst. Brisez.
Jacquin de Cassières.
Gref. Mathon.

Doullens.

Prés. Morel ☼.
Jug. Defosse (*inst.*).
Roux de Gandil.
J. s. Primaut.
Lenoir de Becquincourt.
Gervais d'Aldin.
Pr. R. Gaillard.
Subs. Guichard.
Gref. Cappe.

Montdidier.

Prés. Hanquez ☼.
Jug. Lottin.
Blériot (*inst.*).
J. s. Bullot.
Dufrénoy.
Grimardias.
Pr. R. Dunoyer-Dubouillon.
Subst. Bagneris.
Gref. Bernard.

Péronne.

Prés. Tattegrain.
Jug. Martin (du Gard).
Delahaye (*inst.*).
J. s. Blondeau.
Hiver ☼.
Villemant.
Pr. R. Rabache - Duquesnoy.
Subst. Rayé.
Gref. Danicourt.

La cour d'appel de ce département est à Amiens.

78. TARN.

Albi.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Tarn.

Prés. Fort.
V. P. Guiraud.
Jug. Chamayou.
Ravailhe.
Mathieu.
Desiré-Combes.
Compayré.
Pezous.
Pendariès (*instr.*).
J. s. Vidal.
Cavalié.
Biscons.
Bermond.
Pr. R. Villeneuve.
Subst. Carrère.
Isoard.
Gref. Cahusac.

Castres.

Prés. Miquel.
Jug. Ramière.
Peyronet.
Lacroix (*instr.*).
J. s. Derrouch (Victor).
Mondot.
Belot.
Pr. R. Serville.
Subst. Susini.
Gref. Reynald.

Gaillac.

Prés. Carol.
Jug. Poumarède (*instr.*).
Bermond.
J. s. Demurs.
Malgouyré.
Andrieu.
Pr. R. Audibert.
Subst. Gorguos.
Gref. Bournazet.

Lavaur.

Prés. Barbe.
P. h. Abrial ☼.
Jug. Espigat Sieurac.
Fournes (*instr.*).
J. s. Moré.
Audouy ☼.
Foulquier.
Pr. R. Doumenjou.
Subst. Rigal.

Gref. Fourès.

La cour d'appel de ce département est à Toulouse.

---

79. TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Prés. Lespiau.
Jug. Latailhède (*instr.*).
Carrère-Dupin.
J. s. Constans.
Patron.
D'Alaux.
Pr. R. Chéné.
Subst. Marion de Brezillac.
Gref. Baton.

Moissac.

Prés. Boscus ☼.
Jug. Leveillé.
Guillempey (*instr.*)
J. s. Jeauffreau-Lagerie.
Izernes.
Delvolvé.
Pr. R. Saccarère.
Subst. Preux.
Gref. Dalles.

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Tarn-et-Garonne.

Prés. Cornac ☼.
V. P. De Granal.
Jug. Favenc.
Cartault.
Delbreil.
Miquel.
Teulières (*instr.*).
J. h. Cornac.
Teulières père.
J. s. Cambon.
Lafon.
Prévôt.
De Broca.
Pr. R. Gairal ☼.
Subst. Vialas.
Bastide.
Gref. Pouvillon.

La cour d'appel de ce département est à Toulouse.

---

80. VAR.

Brignoles.

Prés. Reynaud.
Jug. Arnaud.
Simon (*instr.*).
J. s. Trucy.
Veyan.
Niel.
Pr. R. Regimbaud.
Subst. Olivier.
Gref. Chabert.

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Var.

Prés. Martel ☼.
V. P. Coulomb ☼.
Jug. Pascal (*instr.*).
Gariel.
Pierraggi.
Rivier.
Revoil.
Bareste.
Séguier.
J. h. Firminy.
J. s. Roudier.
Michel.
Reboul.
Verrion.
Pr. R Tailhand.
Subst. Locré de St-Julien.
N....
Gref. Portal.

Grasse.

Prés. Alziary ☼.
Jug. Carbonel.
Gazan (*instr.*).
J. s. Giraud.
Isnard.
Rouband.
Pr. R. Grégori.
Subst. Mougins de Roquefort.
Gref. Calvy.

Toulon.

Prés. Clappier.
Jug. Diouloufet.
Girard (*inst.*)
Itard.
J. s. Fournier.
Grué.
Pascal.
Pr. R. Roque.
Subst. Giraud.
Gref. Allégre.

La cour d'appel de ce département est à Aix.

81. VAUCLUSE.

Apt.

Prés. Devèze-Biron.
Jug. Pin.
Guillibert (*instr.*).
J. s. Blancard.
Icard.
Brémond.
Pr. R. Combemale.
Subst. Jacques.
Gref. Barthélemy.

Avignon.

Prés. Germanes ☼.
Jug. Ourson (*instr.*).
Guiraud.
Monier des Taillades.
J. h. D'Astier.
Guiraud.
J. s. Chaudon.
Vernet.
Benoit.
Pr. R. Reyne.
Subst. Cauzid.
Gref. Vitalis.

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Vaucluse.

Prés. Méreau ☼.
V. P. Cartier.
Jug. Morel.
Benoit.
Ravoux.
Loubet (*instruct.*).
Mahyel.
J. s. Estève.
Romette.
Légier.
De Carméjane.
Pr. R. Michaëlis.
Subst. Fortuné.
Granet.
Gref. Chartran.

Orange.

Prés. Payan de Champié ☼.
Jug. Sabatier.
Arnaud-Baron (*instr.*).
J. s. Nogent-St-Laurens.
Monier.
Marcellin.
Pr. R. Verot.
Subst. Ducoin.

Gref. Blanc.

La cour d'appel de ce département est à Nîmes.

---

82. VENDÉE.

Napoléon-Vendée.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Vendée.

Prés. Girard de Vasson.
Pr. h. Savin.
V. P. Montault.
Jug. Robert.
Gautier.
Arnauldet.
Métayer.
Brault (*instr.*).
J. h. Duchaine père.
J. s. Louvrier.
Allard.
Filhon.
Mouliade.
Pr. R. Duchaine fils.
Subst. Aubin.
Pedemonte.
Gref. Delavauguyon.

Fontenay-le-Comte.

Prés. Arnault de Guenyveau.
Jug. Boncenne.
Letourneux (*instr.*).
J. s. Main.
Rivasseau.
Boutin.
Pr. R. De Bonnegens.
Subst. Ginot.
Gref. Epaud fils.

Sables-d'Olonne.

Prés. Josse.
Jug. Gaignon (*instr.*).
Brunetière.
J. s. Louineau.
Esgonnière.
Petiteau.
Pr. R. Chaudreau.
Subst. Tendron.
Gref. Mercier.

La cour d'appel de ce département est à Poitiers.

---

83. VIENNE.

Châtellerault.

Prés. Mangin.
Jug. Pelluchon (*instr.*).
Bachelier-Vezien.
J. s. Méreau père.
Contreau.
Ingrand.
Pr. R. Duret.
Subst. Maulion.
Gref. Papillault.

Civray.

Prés. Bourcy.
Jug. Jozeau.
Pontois (Paulin) (*ins.*)
J. s. Pontois.
Serph.
Malapert.
Pr. R. Faye.
Subst. Grimaud.
Gref. Dubrac.

Loudun.

Prés. Arnault-Ménardière.
Jug. Beguin-Desvaux.
Guillemot (*instr.*).
J. s. Vinée.
Richault.
Pascault.
Pr. R. Sachet.
Subst. Duchastenier.
Gref. Robert.

Montmorillon.

Prés. Picquet.
Jug. Duronet (*inst.*).
Fradin de Bellabre.
J. h. De Chièvres.
J. s. Betoulle.
Briquet.
Normand.
Pr. R. Letaillandier de Gabory.
Subst. Joly.
Gref. Carin.

Poitiers.

Prés. Leidet ✻.
Jug. Babault de Chaumont.
Duclaud (*instr.*).
Gaillard de la Dionnerie
J. s. La Challerie.
Ribardière.
Fradin.
Pr. R. Chemineau ✻.
Subst. Babinet.
Gref. Majou.

La cour d'appel de ce département est à Poitiers.

84. VIENNE (H^te).

Bellac.

Prés. Miron.
Jug. Raffard-Panissat (*ins.*)
Maurat-Ballange.
J. s. Mativet.
Dunoyer.
Génébrias de Goutepagnon.
Pr. R. Toureau-Laviguerie.
Subst. Pallier.
Gref. Mallebay.

Limoges.

Prés. Talabot ✻.
Jug. Poumeau la Pouyade, *Pr. de la ch. temp.*
Cantillon de Lacouture.
Dumont St-Priest (*ins.*
J. s. Demartial.
Charrain.
Baunebaurie.
Pr. R. Pabot-Chatelard.
Subst. Barny.
Gref. Decressac-Bachelerie.

Rochechouart.

Prés. Buisson.
Jug. Lavaud (*instr.*).
Goursaud de Merlis.
J. s. Codet.
Rousseau.
Fougeron-Laroche.
Pr. R. Mainpontel.
Subst. Sohet-Thibaud.
Gref. Rouhet.

Saint-Yrieix.

Prés. Allègre.
Jug. Valette-Chapetias (*ins.*)
Bravard-Veyrières.
J. s. Deschamps (Delphin).
Bonhomme-Lavallade.
Masgrangeas.
Pr. R. Lemoyne.
Subst. Tenant de Latour.
Gref. Bayle.

La cour d'appel de ce département est à Limoges.

---

85. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Vosges.

Prés. Leclerc.

V. P. Perrin.
Jug. Derazey (Honoré).
De Ravinel.
Nicolle.
Cuny.
Conigliano.
De Roton.
Gazin (*instr.*).
J. h. Derazey (Nic. S.).
J. s. Colin.
Collenne.
Pierrot.
Chevresson.
Pr. R. Pierrot.
Subst. Simonin.
Boulay.
Gref. Depéronne.

Mirecourt.

Prés. Limouse ✵.
Jug. Tassard.
Bastien (*instr.*).
J. s. George.
Edme.
Laprévote (H.).
Pr. R. Lelong.
Subst. Labouille.
Gref. Bastien (Auguste).

Neufchâteau.

Prés. De Lagabbe.
Jug. Tulpain.
Aymé (*instr.*).
J. s. Najean.
Henrys.
Martin.
Pr. R. Bossu.
Subst. Lemarquis.
Gref. Mélin.

Remiremont.

Prés. Thouvenel.
Jug. Fachot (*instr.*).
Moreau.
J. s. Noël.
De Bruyère.
Jeannequin.
Pr. R. Perrin.
Subst. May.
Gref. Minette.

Saint-Dié.

Prés. Febvrel ✵.
Jug. Chanzy.
Mouton (*instr.*).
J. s. Toussaint.
Adam.
De Golbéry.
Pr. R. Rambaud.
Subst. Chatillon.
Gref. Frische.

La cour d'appel de ce département est à Nancy.

---

86. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Yonne.

Prés. Gallois ✵.
V. P. Leblanc-Duvernoy.
Jug. Choppin de Mérey.
Tonnellier (*instr.*).
Demadières.
Forcade.
Delagonde.
Marie.
Barennes.
J. s. Mesnard.
Leblanc.
Cotteau.
Tambour.
Pr. R. Guérin de Vaux.
Subst. Massot.
Yver.
Gref. Lallemand.

Avallon.

Prés. Béthery de la Brosse ✵.
P. h. Philibert Comynet.
Jug. Bidault (*instr*).
Germain.
J. s. Febvre ✵.
Huguet-d'Etaule.
Thibault.
Pr. R. Gilbert-Boucher.
Subst. Geoffroy-Duport.
Gref. Carmagnol.

Joigny.

Prés. Lallier ✵.
Jug. Jullien (*instr.*).
Leclerc de Fourolles.
J. s. Parisot.
Deshayes.
Desjardins.
Pr. R. Benoit.
Subst. Hanin.
Gref. Rouard.

Sens.

Prés. Coubard.
Jug. Prou (*instr.*).
Hellouin de Cenival-Brisson.
J. h. Ratier.
J. s. Berthelin-Desbirons.
Libera.
Pignon ✵.
Pr. R. Cadet de Vaux.
Subst. Lallier.
Gref. Tonnellier.

Tonnerre.

Prés. Rétif.
Jug. Roze (*instr.*).
Baillot.
J. s. Montreuil.
De Bresse.
N.....
Pr. R. Maure.
Subst. Pinard.
Gref. Cherest.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

SECTION V.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce sont composés de juges et de juges suppléans élus par les commerçans, et d'un greffier âgé au moins de vingt-cinq ans. Leur ressort est le même que celui du tribunal de première instance. — Chacun est composé d'un président, de deux juges au moins, de quatorze au plus. Dans les arrondissemens où il n'y a pas de tribunaux de commerce, les tribunaux civils en exercent les fonctions. Les membres des tribunanx de commerce sont élus par une assemblée composée des français commerçants patentés depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments pendant cinq ans, et domiciliés pendant deux ans au moins dans le ressort du tribunal. Ne peuvent participer à l'élection : 1° les individus condamnés soit à des peines afflictives ou infamantes, soit à des peines correctionnelles pour faits qualifiés crimes par la loi, ou pour délit de vol, escroquerie, abus de confiance, usure, attentat aux mœurs ; soit pour contrebande, quand la condamnation pour ce délit aura été d'un mois au moins d'emprisonnement ; 2° les individus condamnés pour contraventions aux lois sur les maisons de jeux, sur les loteries et les maisons de prêts sur gages; 3° les individus condamnés pour les délits prévus aux art. 413, 414, 419, 420, 421, 423, 439, 423, 439, § 2 du Code pénal, et aux art. 596 et 597 du Code de commerce. Les droits d'électeur et d'éligibilité sont suspendus par l'état de failli non réhabilité. — Sont éligibles aux fonctions de juge et de suppléant : 1° tout français qui a déjà exercé l'une ou l'autre de ces fonctions ; 2° tout français, âgé de 30 ans, ayant exercé le commerce avec patente pendant cinq ans au moins ; tout capitaine au long cours ou maître au cabotage ayant commandé pendant cinq ans, pourvu que chacun des éligibles désignés ait son domicile réel dans le ressort du tribunal, et qu'il ne se trouve dans aucun des cas qui privent du droit d'élire.— A Paris, nul ne peut être juge s'il n'a été suppléant. Pour être éligible à la présidence, il faut à Paris avoir exercé pendant quatre ans comme juge; dans les tribunaux de neuf membres, avoir exercé pendant quatre ans, dont deux au moins comme juge. Dans les autres tribunaux, il suffit d'avoir été juge ou suppléant. — A la première élection, le président et la moitié des juges et suppléans sont nommés pour deux ans ; la seconde moitié est nommée pour un an : aux élections postérieures, toutes les élections sont faites pour deux ans. — Le président et les juges peuvent être immédiatement réélus pour deux ans encore, mais cette nouvelle période expirée, ils ne sont rééligibles qu'après un an d'intervalle. — Il n'y a près les tribunaux de commerce ni ministère public ni avoués; dans la plupart, l'usage a établi des défenseurs habituels, admis par le tribunal sous le titre d'*agréés*. — Les fonctions des juges de commerce sont seulement honorifiques. Les tribunaux de commerce connaissent : 1° de toutes les contestations relatives aux engagemens et transactions entre négocians, marchands et banquiers; 2° entre toutes personnes, des contestations relatives à des actes de commerce; les articles 632 et 633 du Code de commerce déterminent ce qu'on doit entendre par acte de commerce. Ils connaissent également : 1° des actes contre les facteurs commis des marchands, ou leurs serviteurs pour le fait seulement du trafic du marchand auquel ils sont attachés; 2° des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs et autres comptables de deniers publics; 3° de toutes les contestations relatives aux faillites. Les tribunaux de commerce jugent en dernier ressort toutes les demandes dont le principal n'excède pas 1,500 francs, sur les demandes reconventionnelles ou en compensation, lors même que réunies, elles excéderaient 1,500 francs (art. 639 du Code de Commerce) ; toutes celles où les parties, justiciables de ces tribunaux et usant de leurs droits, ont déclaré vouloir être jugées définitivement et sans appel.

Ces tribunaux n'ont point de vacances, et ont la même Cour d'appel que les tribunaux de première Instance de leurs départemens.

Tribunaux de Commerce par ordre alphabétique des Villes où ils sont établis.

N. B. Les tribunaux dont la composition n'est pas donnée ici sont ceux dont l'élection nouvelle, faite en conformité du décret du 24 août 1848, n'est pas encore connue.

Abbeville.

Pr. N ....

Jug. N....,.
N.....

Jug. N.....
N.....

Gr. Doudet.

Agde.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Delmas.

Agen.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Deyche.

Aix.

Pr. Hermitte.
Jug. Aubert.
Jouyne.
Avril.
Cremieu.
Gr. Giraudy.

Ajaccio.

Pr. Arene Joseph.
Jug. Bareri.
Canale.
N.....
Gr. Manonné.

Alais.

Pr. Bonnal-Fraissinet.
Jug. Daniel.
Antoine.
Tastevin.
Gr. Gontier fils.

Albi.

Pr. Gisclard.
Jug. Cibiel.
Espérou.
Ychier.
Roger.
Gr. Dupuy.

Alençon.

Pr. N.....
Jug. N ....
N.....
N.....
N.....
Gr. Blanchet.

Ambert.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Fouilhoux fils.

Amiens.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Hareux.

Anduze.

Pr. Fontenaist.
Jug. Larguier.
Gaussaint.
Fesquet.
Gr. Bernard.

Angers.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Blandin.

Angoulême.

Pr. Alusse.
Jug. Breton.
Lacroix.
Sazerac.
Courtaud.
Gr. Portet.

Annonay.

Pr. Seguin.
Jug. Giraud.
Ribes.
Mignot.
Charlon.
Gr. Deglesne.

Antibes.

Pr. Bonnavie.
Jug. Bourgard.
Jaubert.
Fouques.
Gr. Bella.

Argentan.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Deplanche.

Arles.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Hermitte.

Arras.

Pr. Hurtrel-Letombe.
Jug. Braine.
Fagniez.
Gaudermen.
Colin.
Gr. Molin.

Aubenas.

Pr. Deydier.
Jug. Duplan.
Verny.
Brun.
Gr. Coye.

Auch.

Pr. Gèze.
Jug. Gage.
Nestier (Pierre).
Brun aîné.
Gr. Lacomme.

Aurillac.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Labro.

Autun.

Pr. Cuzin.
Jug. Olivier.
Thiébaut.
Bulliot.
Goin.
Gr. Rossigneux.

Auxerre.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Lethors fils.

Auxonne.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Voituret.

Avallon.

Pr. N.....
Jug. N.....
N... .
N.....
Gr. Perreau.

Avignon.

Pr. Verdet.
Jug. Goudareau.
Palun.
Reynard-Lespinasse.
Bonnet
Gr. Borel.

Bagnères.

Pr. Dossun.
Jug. Vincent.
Adour.
Gr. Fortane.

Bar-le-Duc.

Pr. Varin Bernier.
Jug. Poupart-Chaudron.
Herment-Keinhoff.
Monard.
Picquot-Bouillard.
Gr. Collignon.

Bastia.

Pr. Gregori.
Jug. Decheneux.
Benedettini.
Benigni.
Lottero.
Gr. Mariotti.

Bayeux.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Declosmesnil.

Bayonne.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Dupuy fils.

Beaune.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Guénot.

Beauvais.

Pr. Dufour.
Jug. Marthe-Vaquerie.
Moisan père.
Budin-Signez.
Remond.
Gr. Decaye.

Belfort.

Pr. Gouvin.
Jug. Lebleu.
Lany.
Gressier.
Gr. Durosoy.

Bergerac.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Connangle.

Bernay.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Malbranche.

Besançon.

Pr. Bretillot.
Jug. Clerc.
Louis de Saint-Agathe.
Mairet.
Guichard.
Amet.
Papillon.
Gr. Gauthier.

Béziers.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Foulquier.

Billom.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Flaget.

Blaye.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Rabolte fils.

Blois.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Jullien.

Bordeaux.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
N....
N....
N....
N....
Gr. Larore fils.

Boulogne-sur-Mer.

Pr. Trudin.
Jug. Wasbled-Henin.
Ternaux.
Tollet.
Haffreingue.
Gr. Gaultier.

Bourges.

Pr. Manceron.
Jug. Robin-Rosé.
Bardot.
Jolivet-Montillot.
Loiseau.
Gr. Moulin.

Brest.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Monteaud.

Brignoles.

Pr. N....
Jug. N....
N....
Gr. Cauvin.

Brioude.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Esculier.

Brive.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Choumeils de St-Germain.

Caen.

Pr. N....
Jug. N....
N....

Jug. N....
N...
Gr. De Vic.

Cahors.

Pr. Cangardel.
Jug. Relhié.
Guyot.
Plantade.
Gr. Gaillard.

Calais.

Pr. Louchez.
Jug. Hermant.
Leroy.
Lemoine.
Gr. Dessaux.

Cambray.

Pr. Delloye ✻.
Jug. Toussaint Lallier.
Duchange.
Mallez.
Wart-Penquet.
Gr. Maurisse

Carcassonne.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Vergnes.

Castelnaudary.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Combes.

Castres.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Gaubert.

Cette.

Pr. Monservin.
Jug. Rieunier.
Pécheur.
Fournaire.
Gr. De Pleuc.

Châlons-sur-Marne.

Pr. Mathieu Dez.
Jug. Coliquet-Jamat.
Goërg.
Perrier.
Gr. Lefèvre.

Chalon-sur-Saône.

Pr. Chanut-Coste.
Jug. Bô.
Thesmar.
Necloux.
Perret-Morin.
Gr. Terrage.

Charleville.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Petit.

Charolles.

Pr. Noirey.
Jug. Roux-Debiesse.
Dumont.
Saint-Maurice.
Gr. Deshaires.

Chartres.

Pr. Leviez-Huet.
Jug. Damars.
Doullay.
Lefebre.
Belleville.
Gr. Juteau.

Châteauroux.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Berton.

Châtelleraull.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Dorvau.

Châtillon-sur-Seine.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Plivard.

Chaumont.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Richenot.

Cherbourg.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Truffert.

Cholet.

Pr. N....
Jug. N....
N....
Gr. Billaud.

Ciotat (La).

Pr. Reboul Louis.
Jug. Mein.
Fabre.
Debergue père.
Gr. Payan.

Clamecy.

Pr. Parent.
Jug. Cornu.
Chevalier.
Gr. Jullien.

Clermont (Hérault).

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Berthomieu fils.

Clermont-Ferrand.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
Gr. Moussy.

Cognac.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Roumagne.

Colmar.

Pr. Chappuis
Jug. Mequillet fils.
Zurlenden.
Oberlin.
Scheurer.
Birckel.
Gr. Macker.

Compiègne.

Pr. Lechêne.
Jug. Langlois.
François.

Jug. Harlay.
Gr. Leclère.

Condé-s.-Noireau.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Devaux.

Coutances.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Poullain.

Dieppe.

Pr. Lebourgeois.
Jug. Léger.
Fauconnet.
Mouquet.
Morisse.
Gr. Boutellier.

Dijon.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Seroult fils.

Dôle.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Fleury fils.

Dourdan.

Pr. Leduc.
Jug. Chartier.
Thirouin.
Courcelle.
Gr. Sarcey.

Draguignan.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Belletrud.

Dreux.

Pr. Gromard fils.
Jug. Vassal.
Richard.
Dubois-Gaillau.
Gr. Job.

Dunkerque.

Pr. Amand Carlier.
Jug. Morel.
Petyt.
Chamonin fils.
Carlier (Charles).
Gr. Gasteau.

Elbeuf.

Pr. Sevaistre.
Jug. Lecerf fils.
Lizé.
Lefort.
Barbier.
Gr. Plagelat.

Epernay.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
Gr. Galis.

Eu et Tréport.

Pr. Riollé.
Jug. Papin.
Cagé.
Derambure.
Gr. Truelle.

Évreux.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Poulain.

Falaise.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Madelaine.

Fécamp.

Pr. Lemaître.
Jug. Maze.
Tinel.
Bellet.
Gr. Chaber.

Fréjus.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Bareste.

Gournay.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Duval.

Granville.

Pr. N ....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Mahier.

Grasse.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Tourre.

Gray.

Pr. Petitguyot.
Jug. Mugnier.
Magnien-Boisson.
Gr. Guinot.

Grenoble.

Pr. Duhamel.
Jug. Arnaud.
Penet.
Déchaux.
Riondet.
Gr. Cottavoz.

Havre (le).

Pr. Hermé.
Jug. Bois.
Dolfus.
Masurier fils.
Wouters.
Acher.
Louedin.
Gr. Simon.

Honfleur.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Douelle.

Isigny.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Michel fils.

Isle-Rousse.

Pr. Bregante.
Jug. Negretti.

Jug Bartoli-Toussaint.
Gr. Léoni.

Issoire.

Pr. Rôme.
Jug. Guimbal père.
Fayolle-Doré.
Chatin.
Gr. Tarde.

Issoudun.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Tourlet.

Joigny.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Caillat.

Laigle.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Pelletier.

Langres.

Pr. Populus-Feytou.
Jug. Lacordaire-Gratieux.
Cornuel.
Parisot.
Gr. Colle fils.

Laval.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Hureau.

Libourne.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Chauvin fils.

Lille.

Pr. Verley.
Jug. Sauvage-Fretin.
Masse-Lefebvre.
Castelain.
Masquelier.
Gr. Blondeau.

Limoges.

Pr. Tarneaud.
Jug. Boyer.
Barbou-Descourières.
Jouhaud.
Jabet
Gr. Sénémaud.

Limoux.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Vidal fils.

Lisieux.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Lecornu.

Lodève.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Maurel.

Lons-le-Saulnier.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Bourdon.

Lorient.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Montillion.

Louhans.

Pr. Couillerot.
Jug. Maubey.
Landolph.
Bourgeois.
Gr. Guyennot.

Louviers.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Marquet fils.

Lyon.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Paturle.

Mâcon.

Pr. Pontbichet.
Jug. Couturier.
Pélissier.
Prothey.
Giraud.
Gr. Bertrand.

Mamers.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
Gr. Goudeau.

Manosque.

Pr. Marcelin-Buisson.
Jug. Robert (Eugène).
Buisson (Jos.).
Gr. Mille.

Mans (Le).

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Montreul.

Marennes.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Gaultier.

Marmande.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Martinaud.

Marseille.

Pr. Canaple.
Jug. Aube aîné.
Limozin-Blaire.
Liautaud.
Borelly (Jérôme).
Lantelme.
Pourtal fils.
Rey d'Estieu.
Delpujet.
Gr. Moreau.

Mayenne.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Quantin.

Meaux.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Messager.

Metz.

Pr. N.....
Jug. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Blondin.

Milhau.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Vialettes.

Mirecourt.

Pr. Catel.
Jug. Henauld-Beurnel.
Aubry-Deleau.
Thomassin.
Gr. Rossignol.

Moissac.

Pr. Cattox neveu
Jug. Vidal aîné.
Teyssier-Hugues.
Sarnal.
Chantot.
Gr. Delor.

Montargis.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Portefin.

Montauban.

Pr. Lacaze aîné.
Jug. Garrisson.
Lagravère.
Lafargue-Lavigne.
Doumerc.
Gr. Rabotte.

Montereau.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Laffrat.

Montpellier.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Nougaret.

Morlaix.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Lansard.

Moulins.

Pr. Grandpré.
Jug. Deshommes-Beauvais.
Barillot père.
Watelet.
Gilbert.
Gr. Martinet.

Mulhausen.

Pr. Lacderic.
Jug. Schlumberger.
Franck.
Koechlin fils.
Mantz.
Gr. Sandherr.

Nancy.

Pr. Baille.
Jug. De Jandin.
Margo.
Leoglier.
Lecomte.
Gr. May.

Nantes.

Pr. Bonamy.
Jug. Chauvet.
Fruchard.
Lafargue.
Roy.
Braliens.
Chalot.
Gr. Le Prevost-Bourgerel (M. R. J.).

Narbonne.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Jean.

Nérac.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Labadie-Lagrave.

Neufchâtel.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Moinet.

Nevers.

Pr. Jacquinot.
Jug. Manuel.
Mévolhon.
Lyons
Menard.
Gr. Cassiat.

Nîmes.

Pr. Roux-Carbonnel.
Jug. Noury-Fabrègue.
Curnier.
Mourier aîné.
Granier.
Gr. Le Gal.

Niort.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Surrault.

Nuits.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr Laurain.

Oloron.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Labory.

Orléans.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Laforge.

Paimpol.

Pr. Morand.
Jug. Bertho.
Gaultier.
Sauvaget.
Gr. Leconiat.

Paris (V. p. 859.)

Pau.

Pr. N.....
Jug. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Doussine.

Périgueux.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Rongiéras.

Perpignan.

Pr. Koubes père.
Jug. Pillalongue fils.
Carcassonne.
Courret.
Fabre.
Bernard.
Gr. Ferriol.

Pertuis.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Guérin.

Pézénas.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Bedarride.

Poitiers.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Pr. Orillard fils.

Pont-Audemer.

Gr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr [illegible]

Provins.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Le Gendre.

Puy (Le).

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Durastel.

Quimper.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Bernard.

Quintin.

Pr. Ollitrault-Dureste.
Jug. Allenon
Symon.
Gr. Le Breton.

Reims.

Pr. Werlé.
Jug. Henriot aîné.
Lucas.
Charbonneaux.
Gobin.
Gr. Midoc fils.

Rennes.

Pr. Laneau.
Jug. Audicq.
Joüeu-Dusseuil.
Vatar père.
Leray.
Gr. Dufresne.

Riom.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Conchon.

Roanne.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Barbe.

Rochefort.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
Jug. N.....
Gr. Moreau.

Rochelle (La).

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Gaurain-Desouches.

Rodez.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Broussy.

Romans.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Raspail.

Romorantin.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Delaune.

Rouen.

Pr. Thévenin.
Jug. Cardine.
Valois.
Legendre.
Maletra.
Verdrel.
Degonfreville-Barré.
Brigalant.
Pellouin.
Gr. Lecomte.

St-Affrique.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Tarrusson.

St-Brieuc.

Pr. Bothen.
Jug. Prodhomme.
Rouxel
Bizot.
Gr. Briend.

St-Dizier.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....

Gr. Thomas.

St-Etienne.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
Gr. Vacher.

Saintes.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Fradin.

St-Flour.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Henry.

St-Gaudens.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Verseau.

St Geniès.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Julien.

St-Hippolyte.

Pr. Lévy.
Jug. Bourguet.
Mazaurin.
Ginouilhac.
Gr. Bourgoing.

Saint-Jean-d'Angély.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Baud.

St-Jean-de-Losne.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Berthaut.

St-Lô.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Huet.

St-Malo.

Pr. Blaize.
Jug. Fromy.
Palmié.
Jug. Hovius.
Thomazeau.
Gr. Venel.

St-Martin, île de Ré.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Pauleau.

St-Omer.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Serdobbel.

St-Pierre, île d'Oléron.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Beauvais.

St-Quentin.

Pr. Picard ✻
Jug. Delatte-Reumont.
Cambronne.
Le Hoult.
Lécuyer-Langlet.
Gr. Aubert.

St-Tropez.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Olivier fils.

St-Valéry-en-Caux.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Fercoq.

St-Valéry (Somme).

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Duflos fils.

Salins.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Courtoy.

Sarlat.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Gouvet.

Saulieu.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Varenne.

Saumur.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Dudouet.

Sédan.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Chayaux.

Sens.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Laroche.

Soissons.

Pr. Cousin.
Jug. Deviolaine.
Fossé-Darcosse.
Gr. Constant.

Souillac.

Pr. Gardarein.
Jug. Bergerol.
Vayssié.
Verninac.
Gr. Castet.

Strasbourg.

Pr. N.....

Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Remond.

Tarascon.

Pr. Riffard.
Jug. Morand.
Barne.
Cartier.
Pons aîné.
Auband.
Gr. Montagnier.

Tarbes.

Pr. Danos.
Jug. Fourchon.
Dupierris.
Soulez.
Lacay.
Gr. Victor.

Thiers.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Bétant fils.

Tinchebray.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Guérard.

Toulon.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Blain.

Toulouse.

N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Picot-La Peyrouse.

Tournus.

Pr. Dugrivel.
Jug. Lanet.
Bessard.
Durieux.
Gr. Ferré.

Tours.

Pr. Gillet aîné.
Jug. Dulion.
Glassier.
Rolland.
Roze-Lange.
Gr. Triquet.

Troyes.

Pr. Simonnot-Gervaisot.
Jug. Lutel de Rems.
Berthier-Roblot.
Dallemagne-Cortier.
Baltet.
Gr. Pigeotte.

Tulle.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Seguy.

Valenciennes.

Pr. Canonne.
Jug. Dabuncourt.
Carlier Mathieu.
Lefebvre.
Dupont.
Gr. Barbedienne.

Vannes.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Maguero.

Verdun.

Pr. Jullien.
Jug. Spéry.
Hubert.
Belot.
Gr. Dresch.

Versailles.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Crouzet.

Vervins.

Pr. Viette.
Jug. Duflot.
Lhéritier.
Martin.
Gr. Bigot.

Vienne.

Pr. Charoet.
Jug. Badin.
Delaigue.
Rigat.
Tremeau.
Gr. Belletable.

Villefranche.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
Gr. Picard.

Villeneuve-sur-Lot.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Bonnal.

Vimoutiers.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Jack.

Vire.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Crespin fils.

Yvetot.

Pr. Roussel.
Jug. Lemonnier,
Bourdon.
Neveu.
Lemoine.
Gr. Gervais.

SECTION VI.

JUSTICES DE PAIX DE LA RÉPUBLIQUE.

Les juges-de-paix ne sont pas inamovibles. — Pour être juge-de-paix il faut avoir trente ans accomplis. Chaque juge-de-paix est assisté d'un greffier qui doit être âgé de vingt-cinq ans. Les juges-de-paix ont des fonctions au civil et au criminel.

Au civil, ils sont : 1° *Juges* en certaines matières ; 2° *Conciliateurs*, et chargés de procéder ou d'assister à divers actes de juridiction non contentieuse.

Au criminel, ils forment les tribunaux de simple police, et sont officiers de police judiciaire.

Au civil, le juge-de-paix connaît seul, comme juge, dans l'étendue de son canton, de toutes les causes purement personnelles et mobilières sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et, à la charge d'appel, jusqu'à la valeur de 200 fr. Également, il connaît seul, sans appel, jusqu'à la valeur de 100 fr., et à la charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse monter : 1° des actions pour dommages faits, soit par les hommes, soit par les animaux, aux champs, fruits et récoltes ; 2° des déplacemens de bornes ; des usurpations de terres, arbres, haies, fossés et autres clôtures commises dans l'année ; des entreprises sur les cours d'eau servant à l'arrosement des prés, commises pareillement dans l'année, et de toutes autres actions possessoires ; 3° des réparations locatives des maisons et fermes ; 4° des indemnités prétendues par le fermier ou locataire pour non-jouissance lorsque le droit de l'indemnité n'est pas contesté, et des dégradations alléguées par le propriétaire ; 5° du paiement des salaires des gens de travail, des gages des domestiques, et de l'exécution des engagemens respectifs des maîtres et de leurs domestiques ou gens de travail ; 6° des actions civiles pour injures verbales, rixes et voies de fait ; 7° des poursuites en contrefaçon en matières de brevets d'invention ; 8° des contraventions en matière de douanes, lorsqu'elles ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Dans les cas prévus, et sauf les exceptions déterminées par la loi et notamment par les art. 48 et 49 du code de procédure civile, les affaires dont le jugement n'appartient ni aux juges-de-paix ni aux tribunaux de commerce sont portées devant le juge-de-paix pour y être conciliées, si cela est possible.

En matière non contentieuse, les attributions des juges-de-paix sont très-variées. Ils sont chargés notamment de la convocation, tenue et présidence des conseils de famille ; de l'apposition et de la levée des scellés après décès ou en cas de faillite ; de dresser, dans un grand nombre de cas, des actes de notoriété, des actes d'adoption et de tutelle officieuse, etc.

Au criminel, les juges-de-paix connaissent : 1° des contraventions de police commises dans l'étendue du chef-lieu de canton ; 2° des contraventions commises dans les autres communes de leur canton, lorsque, hors le cas où les coupables sont pris en flagrant délit, les contraventions ont été commises par des personnes non domiciliées ou non présentes dans la commune, ou lorsque les témoins qui doivent déposer n'y sont pas résidans ou présens ; 3° des contraventions à raison desquelles la partie qui réclame conclut, pour ses dommages-intérêts, à une somme indéterminée ou à une somme excédant quinze francs ; 4° des contraventions forestières poursuivies à la requête des particuliers ; 5° des injures verbales ; 6° de l'action contre les gens qui font le métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes. Les juges-de-paix connaissent aussi, concurremment avec les maires, de toutes autres contraventions commises dans leur arrondissement. On considère comme *contraventions* de police tous les faits que le code pénal ou des lois spéciales punissent d'une amende de quinze francs et au-dessous ou d'un emprisonnement de cinq jours et au-dessous.

Juges-de-paix et Justices de paix, par ordre alphabétique de départem.

AIN.

Belley.

Cozon ..... Ambérieux.
Mollet ..... Belley.
Brillat-Desterreaux. .. Champagne.
Dumarest... Hauteville.
Barry. ..... Lagneux.
Durochas. .. Lhuis.
Auger. ..... St-Rambert.
Genolin.... Seyssel.
Lachapelle.. Virieux-le-Gr.

Bourg.

Legros..... Bâgé.
Bouvier-Bonnet ✻..... Bourg.
Lyvet. ..... Ceyzeriat.
Hugon..... Coligny.
Huchet..... Montrevel.
Moyret ✻.. Pont-d'Ain.
Piquet ..... Pont-de-Vaux.
Lescœur.... Pont-de-Veyle.
Verdan..... St-Trivier.
Pingeon. ... Treffort.

Gex.

Coursier. ... Collonges.
Jacquemier . Ferney.
Monpélat père Gex.

Nantua.

Monnet..... Brenod.
Hte Ravinet. Châtillon-de-Michaille.
D'Apvrieulx✻Isernore.
Bolliet. .... Nantua.
Recordon... Oyonnax.
Framinet... Poncin.

Trévoux.

Rivoire..... Chalamont.
Meunier. ... Châtillon-les-Dombes.
Vézu. ..... Meximieux.
Burdin..... Montluel.
Chuinague.. Thoissey.
Ducouder... Trévoux.
Pilat ...... St-Trivier-sur-Moignan.

AISNE.

Château-Thierry.

Mangin .... Chât.-Thierry.
Couturier... Charly.
Piot. ...... Condé.
Legrand.... Fère-en-Tardenois.
Maucollot.. NeuillyS.Front

Laon.

Paul ...... Anisy-le-Chât.
Michelot ... Chauny.
Bonal...... Coucy-le-Chât.
Babled..... Craonne.
Turquin.... Crecy-s.-Serre.
Lebrun..... Fère (la).
Pourrier. ... Laon.
Niay....... Marle.
Crémont.... Neufchâtel.
Lemoine ... Rosoy-s.-Serre.
Fontaine.... Sissonne.

Saint-Quentin.

Allin ..... Bohain.
Bancourt... Catelet (le).
Moret...... Moy.
Tiéfaine.... Ribemont.
Mennechet. . Saint-Quentin.
Dépensier... Saint-Simon.
Crapier .... Vermand.

Soissons.

Corpé ..... Braisne.
Brayer..... Oulchy le Chât.
Vielle...... Soissons.
Houssart. ... Vailly.
Lefebvre ... Vic-sur-Aisne.
Tronchet ... Villers-Cotterets.

Vervins.

Barbier .... Aubenton.
Delacampagne Capelle (la).
Dezaux..... Guise.
Millet. .... Hirson.
Canon. .... Nouvion.
Niay....... Sains.
Cadot de Crémery ..... Vervins.
Levent..... Wassigny.

ALLIER.

Cusset.

Vialon .... Cusset.
D'Olivier. . Donjon (le).
Saunier..... Jaligny.
Mourier-Desgayets..... Lapalisse.
Fougerolles . Mayet-de-Montagne(le)
Choussy.... Varennes.

Gannat.

Guillaume. . Chantelle-le-Château.
Girard..... Ebreuil.
Challeton... Escurrolles.
Gerzat. .... Gannat.
Chérieux. .. St.-Pourçain.

Montluçon.

Petit-Jean.. Cerilly.
Deschamps de Nerticix.. Hérisson.
Guérin..... Huriel.
Courtin .... Marcillat.
Vauvert.... Montluçon.
Boucaumont. Montmarault.

Moulins.

Moustoux... Bourbon-l'Archambault.
Girault ✻.. Chevagnes.
Aupierre ... Dompierre.
Couvreul. .. Lurcy-Lévy.
Jobier ..... Montet.
Leblanc-Lasaulnière . Moulins (*est*).
Aumestre-Desfernaux *Id.* (*ouest*).
Bayon ..... Neuilly-le-Réal
Compin .... Souvigny.

ALPES (BASSES).

Barcelonnette.

Jaubert .... Allos.
Pascalis .... Barcelonnette.
Savornin.... Lauzet (le).
Cogordan. .. Saint-Paul.

Castellane.

Mistral..... Annot.
Philip ..... Castellane.
Gravier..... Colmars.
Besson .... Entrevaux.
Honnorat... Saint-André.
Raynard.... Senez.

Digne.

Castellan.... Barrême.
Lieutaud.... Digne.
Baume ..... Javie (la).
Esmieu..... Mées (les).
Amaudric... Mezel.
Arnoux..... Moustiers.
Roman .... Riez.

Hermitte...	Seyne.
Itard	Valensolle.

Forcalquier.

Joseph.....	Banon.
Escoffier de l'Ange....	Forcalquier.
Nevière....	Manosque.
Depieds....	Peyruis.
Dermitanis..	Reillanne.
Madon.....	Saint-Etienne.

Sisteron.

Maffren....	Motte (la).
Latil	Noyers.
Bontoux ...	Sisteron.
Eyssautier..	Turriers.
Garcin.....	Volonne.

ALPES (HAUTES).

Briançon.

Francon ...	Aiguilles.
Puy (Ant.)..	Largentière.
Albert.....	Briançon.
Rome......	Grave (la).
Rey (P.-S.).	Monestier (le).

Embrun.

Long......	Chorges.
Cezanne ...	Embrun.
Berthelot...	Guillestre.
Bille......	Orcières.
Pélissier....	Savines.

Gap.

Reynaud ...	Aspres-lès-Veynes.
Augier.....	Barcillonnette.
Cherias....	Bastie-Ne (la).
Combassive.	Gap.
Delamorte-Félines ...	Laragne.
Jean	Orpierre.
Chaix	Ribiers.
Montlahuc..	Rozans.
Lamotte....	Saint-Bonnet.
Beaume....	Saint-Etienne.
Begnet	Saint-Firmin.
Grimaud....	Serres.
Carle......	Tallard.
Jean	Veynes.

ARDÈCHE.

Largentière.

Bernardy...	Burzet.
Guigon	Coucouron.
Ruelle.....	Joyeuse.
Baissac	Largentière.
Sauzet.....	Montpezat.
Paillon....	St-Etienne-de-Lugdarès.
Cholvy.....	Thueyts.
Argillier ...	Valgorge.
Dupoux....	Vallon.
Mathieu ✵.	Vans (les).

Privas.

Gamon.....	Antraigues.
Durand	Aubenas.
Servier	BourgS.Andéol
Payen	Chomérac.
Darnaud....	Privas.
Lantouzet...	Rochemaure.
Delon-de-Salin.....	St-Pierreville.
Dupré.....	Villeneuve-de-Berg.
Fournery...	Viviers.
Duglas.....	Voulte (la).

Tournon.

Desgrands ..	Annonay.
Saléon.....	Chailard (le).
Leouzon ...	Lamastre.
Cornut-Chauvine......	St-Agrève.
Defrance...	St-Félicien.
Abrial.....	St-Martin-de-Vallamas.
Graillot....	St-Péray.
Roybet.....	Satillieu.
Coste-Foron.	Serrières.
Four......	Tournon.
Guilhôt ...	Vernoux.

ARDENNES.

Charleville.

Renaudin...	Charleville.
Dubois....	Flize.
Lambert....	Mezières.
Hulot......	Monthermé.
Pottier.....	Omont.
Saingeri....	Renwez.
Billaudelle..	Signy-l'Abbaye

Rethel.

Brasseur...	Asfeld.
Caillet.....	Chât.-Porcien.
Macquart Forest.....	Chaumont.
Livoir.....	Juniville.
Aubriet.....	Novion Porcien
Bournel....	Rethel.

Rocroi.

Malcotte...	Fumay.
Bonneau....	Givet.
Guillaume-Dufay	Rocroi.
Nicaise-Hémart	Rumigny.
Lefèvre....	Signy-le-Petit.

Sedan.

Desse......	Carignan.
Noël	Mouzon.
Humbert...	Raucourt.
Hennuy....	Sedan (*nord*).
Courboulis..	*Id.* (*sud*).

Vouziers.

Desmonts...	Attigny.
Louis......	Buzancy.
Joly.......	Chêne (le).
Coche	Grandpré.
Lallemant..	Machault.
Garrez.....	Monthois.
Caillet.....	Tourteron.
Wuatiné....	Vouziers.

ARIÉGE.

Foix.

Duran	Ax.
Signorel....	Bastide (la).
Costes.....	Cabanes (les).
Darexy	Foix.
Darnaud....	Lavelanet.
DeCampoursy	Quérigut.
Soulié.....	Tarascon.
Rousse.....	Vicdessos.

Pamiers.

Pauly......	Fossat (le).
Ladevèze...	Mas-d'Azil (le)
Denat......	Mirepoix.
Allard.....	Pamiers.
Prat de Lestang......	Saverdun.
Canel	Varilhes.

Saint-Girons.

Gradit.....	Castillon.
Brau.......	Massat.
Pagès......	Oust.
Robert.....	Ste-Croix.
Soucix.....	St-Girons.
Bellouguet..	St-Lizier.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Doulet.....	Arcis-s.-Aube.
Gombaut...	Chavanges.
Sénéchal...	Méry-s.-Seine.
Chifflard....	Ramerupt.

Bar-sur-Aube.

Delétang...	Bar-sur-Aube.

Colarey.... Brienne.
Nioré...... Soulaines.
Beaugrand.. Vandeuvre.

Bar-sur-Seine.

Gabiot.... Bar-sur-Seine.
Michel.... Chaource.
Galette.... Essoyes.
Monginet.. Mussy.
Jourdheuille. Riceys (les).

Nogent-sur-Seine.

Chevanne.. Marcilly-le-Hayer.
Doussot.... Nogent-s.-Seine
De Brabant. Romilly-s.-S.
Jacob..... Villenauxe-la-Grande.

Troyes.

D'Huyelle-Drugé.... Aix en Othe.
Jarrault.... Bouilly.
Cornut..... Ervy.
Guyot..... Estissac.
Buret..... Lusigny.
Colarey.... Piney.
Lépine ❋.. Troyes (1er a.).
Rousselet.. *Id.* (2e *arr.*).
Renaud-Velu *Id.* (3e *arr.*).

AUDE.

Carcassonne.

Jammes... Alzonne.
Combes.... Capendu.
Bouges.... Carcassonne (*o*)
Malbose... *Id.* (*est*).
Férié..... Conques.
Viguier (H.). Lagrasse.
Cassaing... Mas-Cabardès.
Bonnet.... Montréal.
Malavielle. Mouthoumet.
Talavignes. Peyriac.
Landes..... Saissac.
Delpey.... Tuchan.

Castelnaudary.

Marty..... Belpech.
Rous-Durand Castelnaudary (*sud*).
Jouffrand... Castelnaudary (*nord*).
Pouderoux.. Fanjeaux.
Anduze.... Salles-s.l'Hers

Limoux.

Meillon.... Alaigne.
Fondi..... Belcaire.
Bezard.... Chalabre.
Trinchan... Couiza.
Bayer..... Limoux.
Alibert, père. Quillan.
Sicre...... Axat.
Ayguesplas. St.-Hilaire.

Narbonne.

Sabatier.... Coursan.
Marty..... Durban.
Caunes.... Ginestas.
Cabrié..... Lésignan.
Estrade.... Narbonne.
Malric..... Sijean.

AVEYRON.

Espalion.

Grégoire... Entraigues.
Affre...... Espalion.
Pons (Aug.). Estaing.
Ayral...... Laguiolle.
Julhe..... Mur de Barrès.
Barthe du Vert St.-Amans.
Galdemar... St-Chély.
Daude..... Ste-Geneviève.
Gaubert.... St-Geniès.

Milhau.

Frontin.... Campagnac.
Bessodes... Laissac.
Descuret... Milhau.
Randon du Landre.... Nant.
Cros...... Peyreleau.
Fraisse..... St-Bauzély.
Jaoul..... Salles-Curan.
Solanet-Laval. Sévérac le Chât.
Olier...... Vezins.

Rodez.

Foulquier.. Bozouls.
Laur....... Cassagnes.
Griffoulières. Conques.
Laurens.... Marcillac.
Alary...... Nancelle.
Grailhe.... Pont-de-Salars.
Tourreil.... Requista.
Cornette de Venancourt. Rignac.
Lacombe.... Rodez.
Batut...... Salvetat (la).
De Lagarcie. Sauveterre.

Saint-Affrique.

Rols...... Belmont.
Carel...... Camarès.
Vernhet.... Cornus.
Mathieu-Latour.... St-Affrique.
Dejean.... St Rome de Tarn
Foulquier-Lavergne. St-Sernin.

Villefranche.

Malet..... Asprières.
Donzac.... Aubin.
De Lassalle. Montbazens.
Delérls.... Najac.
Scudier.... Rieupeyroux
Davet..... Villefranche.
Chalret-Durieu...... Villeneuve.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Leydet.... Aix (*nord*).
Durand.... *Id.* (*sud*).
Sicard..... Berre.
Girard..... Gardanne.
Dalmas.... Istres.
Chandre... Lambesc.
Feissat.... Salon.
Bertrand... Martigues.
D'Antoine de Taillas... Peyrolles.
Sivan...... Trets.

Marseille.

Bonnet..... Aubagne.
Cardonnet.. Ciotat (la).
Mille..... Roquevaire.
Fabre (J.F.) 1er } Marseille arrond. *int-mur.*
Mortreuil... 2e
Giniès..... 3e
Chirac..... 4e } Marseille arrond. *ext.-mur.*
Fabrissy.... 5e
Fabre (Aug.) 6e

Tarascon.

Fassin..... Arles (1er *ar.*)
Carles..... *Id.* (2e *arr.*)
Tardieu.... Chât.-Renard.
Aubert..... Eyguières.
Quenin..... Orgon.
Perret..... Stes-Maries (les)
Blain...... St-Remy.
Giraud..... Tarascon.

CALVADOS.

Bayeux.

Féron..... Balleroy.
Mutel..... Bayeux.
Pecquerel... Caumont.
Marie...... Isigny.

Tallevast . . . Ryes.
Delavande . . Trevières.

Caen.

Delabrèche . Bourguébus.
Morice. . . . . Caen (*est*).
Lancelin . . . *Id.* (*ouest*).
Lepelletier. . Creully.
Marc. . . . . . Douvres.
Durand. . . . Evrecy.
Levallois. . . Tilly-s.-Seulles
Fauvel. . . . . Troarn.
Delamarre. . Villers-Bocage

Falaise.

Pagny. . . . . Bretteville-sur-Laize.
Lamoureux. . Coulibeuf.
Ledonné . . . Falaise(1er *ar.*)
Sérant. . . . . *Id.* (2e *arr.*).
Dubois ✻. . Harcourt.

Lisieux.

Yon. . . . . . . Lisieux(1er *ar.*)
Sauvage. . . . *Id.* (2e *arr.*).
Porte . . . . . Livarot.
Esnault. . . . Mezidon.
Lemercier . . Orbec.
Robillard. . . St-Pierre-sur-Dives.

Pont-l'Evêque.

Letellier. . . . Blangy.
Denis. . . . . . Cambremer.
Jouis. . . . . . Dozulé.
Ferrey – de – Montitier. . Honfleur.
Metayer-des-Planches . . Pont-l'Evêque.

Vire.

Rondelet. . . Aunay.
Rondeaux. . . Bény-Bocage.
Scelles-Longrais. . . . . Condé-sur-Noireau.
Ballé. . . . . . St-Sever.
Goislard . . . Vassy.
Jugelé. . . . . Vire.

CANTAL.

Aurillac.

Durif. . . . . . Aurillac (*nord*)
Sericys. . . . . *Id* (*sud*).
Jalenques . . Maurs.
Delzons. . . . Mont-Salvy.
Fortet (M.) . Roquebrou(la).
Vanel . . . . . St-Cernin.
Vic (J.M.A). St-Mamet.
Dejou . . . . . Vic-sur-Cère.

Mauriac.

Barrier. . . . . Champs.
Bonnefon. . . Mauriac.
Laden . . . . . Pleaux.
Armand. . . . Riom-ès-Montagne.
Forestier. . . Saignes.
Mourguié. . . Salers.

Murat.

Bonnet. . . . Allanche.
Chomeil de la Jalaine. . . . Marcenat.
Delbet. . . . . Murat.

Saint-Flour.

Podevigne. . Chaudesaigues.
Fournier. . . Massiac.
Barthe. . . . . Pierrefort.
Chirol. . . . . Ruines.
Lafont. . . . . St-Flour (*s.*).
Gineste-Lachaze. . . . . *Id.* (*nord*).

CHARENTE.

Angoulême.

Bussac. . . . . Angoulème. (1er *arr.*).
Beirand. . . . *Idem* (2e *arr.*).
Desmazeaud. Blanzac.
Laboureur . . Hiersac.
Bourrut-Laganterie . . . . . Lavallette.
Mathellon-Vignaud. . . . Montbron.
Bouhier. . . . Rochefoucault (la).
Plantevigne-Lastier. . . . Rouillac.
Imbaud. . . . . St-Amant-de-Boixe.

Barbezieux.

Duparric. . . Aubeterre.
Esmein . . . . Baignes.
Dubusson. . . Barbezieux.
Delafaye. . . . Brossac.
Desmortiers. Chalais.
Tesnière. . . Montmoreau.

Cognac.

Richard. . . . Châteauneuf.
Rullier . . . . Cognac.
Robin-Beauregard. . . . Jarnac.
Foucaud. . . . Segonzac.

Confolens.

Chazaud ✻. Chabannais.
Dumas. . . . . Champagne-Mouton.
Morichon. . . Confolens(*s.*).
Delâge. . . . . *Id.* (*nord*).
Veyret. . . . . Montambœuf.
Peyraud . . . . St-Claud.

Ruffec.

Bourrut-Lémery. . . . . Aigre.
Debenay-Lafond. . . . . . Mansle.
Coyteux-Duportal . . . . Ruffec.
Juif de Surand. Villefagnan.

CHARENTE-INFÉR.

Jonzac.

Barbot. . . . . Archiac.
Modenel . . . Jonzac.
Déjean . . . . Mirambeau.
Coindreau. . . Montendre.
Geneuil . . . Montguyon.
Dumont. . . . Montlieu.
Seguinaud . . St-Genis.

La Rochelle.

Dubois-Lepage. . . . . . Ars (île de Ré).
Depierris. . . Courçon.
Juignez . . . Jarrie (la).
Bouyer . . . . La Rochelle (*e*)
Delavergne . *Id.* (*ouest*).
Debureau ✻. Marans.
Boyer. . . . . St-Martin (île de Ré).

Marennes.

Le Berthon. Château (le) (île d'Oléron).
Botton . . . . Marennes.
Pelletan ✻. Royan.
Rulland. . . . St-Agnant.
Didier ✻. . St-Pierre (île d'Oléron).
Rousseau. . . Tremblade(la).

Rochefort.

Maynard . . . Aigrefeuille.
Favre. . . . . Rochefort.
Mainguet. . . Surgères.
Corbineau. . Tonnay-Charente.

Saintes.

Bouyer. . . . Burie.

Roch-Bargignac.... Cozes.
Vanderquand Gemozac.
Dumorisson. Pons.
Charrier... Saintes (*nord*).
Huvet..... *Id.* (*sud*).
Oudet..... St-Porchaire.
Moreau.... Saujon.

St.-Jean-d'Angely.

Martin..... Aulnay.
Tillé...... Loulay.
Bourcy..... Matha.
Chansaeq... St-Hilaire.
Renouard... St-J.-d'Angely.
Faure..... St-Savinien.
Sionneau... Tonnay-Boutonne.

CHER.

Bourges.

Chauvigné.. Aix-d'Angillon (les).
Mourier.... Baugy.
Fournier... Bourges.
Feuillet.... Charost.
Martin.... Graçay.
RapinDuplaix Levet.
Bonardet... Saint-Martin-d'Auxigny.
Chenu de Thuet Lury.
Klein...... Mehun.
Riffault.... Vierzon.

Saint-Amand.

Bonnelat... Charenton.
Estève-Goutenoire... Châteaumeillant.
Malherbe... Châteauneuf.
Petitjean... Châtelet (le).
Chassaigne. Dun-le-Roy.
Dion...... Guerche (la).
Guillot..... Lignières.
Lainé..... Nerondes.
Godin..... St-Amand.
Amy...... Sancoins.
Gobin..... Saulzay-le-Potier.

Sancerre.

Decencière.. Argent.
Turmeau... Aubigny.
Thibaud.... Chapelle-d'Angillon (la).
Barrière... Henrichemont.
Deguinguand Léré.
Panariou... Sancergues.
Bertrand... Sancerre.
Lapeyre-Poignant..... Vailly.

CORRÈZE.

Brive.

Algay...... Ayen.
Mombrial.. Beaulieu.
DeLapraderie Beynat.
Mailher.... Brive.
Fontaine... Donzenac.
Leger..... Juillac.
Constant... Larche.
Debeaune.. Lubersac.
Borie...... Meyssac.
Fleyniac... Vigeois.

Tulle.

Lestourgie.. Argentat.
Gorse..... Corrèze.
Maisonneuve-Lacoste... Egletons.
Dumas de Soulages.. Mercœur.
Closange... Lapleau.
Eschapasse.. Roche-Canillac (la).
Lavialle de Lameillère. Seilhac.
Jurbert..... Servières.
Bayle...... Treignac.
Magnol-Dumas...... Tulle (*nord*).
Vergne.... *Id.* (*sud*).
Personne... Uzerche.

Ussel.

Nicollet.... Bort.
Bayle..... Bugeat.
Moncorier-Duléry.... Eygurande.
Treich-Laplene..... Meymac.
Dupuy..... Neuvic.
Giron-Bachelerie... Sornac.
Choriol.... Ussel.

CORSE.

Ajaccio.

Maestroni-Meglia... Ajaccio.
Costa...... Bastelica.
Ferri Pisani. Bocognano.
Rocca-Cristinacce.... Evisa.
Benedetti... Piana.
Ornano.... Ste-Marie.
Fabiani.... Salice.
Peretti.... Sari.
Casile..... Sarrola.
Defranchi.. Soccia.
Cristinacce.. Vico.
Lusinchi... Zicavo.

Bastia.

Casevecchie. Bastia (1er arr.)
Pierangeli.. *Id.* (2e *arr.*).
Mariotti... Borgo.
Ferdinandi.. Brando.
Casabianca.. Campile.
Cacciaguerra. Campitello.
Casalta..... Cervione.
Bonavita... Lama.
Tommasi... Luri.
Ricciardi... Murato.
Mattei..... Nonza.
Casale..... Oletta.
Renucci.... Pero et Casevecchie.
Aleriui.... Porta.
Pietri..... Regliano.
Antonetti... St-Florent.
Tomasini... San-Martino.
Poli....... San-Nicolao.
Casabianca.. Santo-Pietro.
Tomasi..... Vescovato.

Calvi.

Negretti.... Algajola.
Balgodere de Bagnaja... Belgodere.
Renucoli.... Calenzana.
Capifali.... Calvi.
Favelli..... Ile-Rousse.
Giudicelli.. Olmi et Capella.

Corte.

Ordioni.... Calacuccia.
Dionesi.... Castifao.
Gaffori..... Corte.
Marsili.... Moita.
Polidori.... Morosaglia.
Antoni..... Omessa.
Belisari.... Piedicorte.
Battesti.... Piedicroce.
Nicolaï.... Pietra.
Laurelli.... Prunelli.
Angostini.. St-Laurent.
Gabrielli... Sermano.
Vitali..... Serraggio.
Massoni.... Valle.
Casabianca-Daliso.... Verzani.

Sartene.

Piras...... Bonifacio.
Perretti.... Levie.
Peretti..... Olmeto.
Mori...... Petreto et Bichisano.
Pandolfi.... Porto Vecchio.
Panzani.... Ste-Lucie.
Susini..... Sartene.
Arrii....... Serra.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Désert..... Arnay-le-Duc.
Dazincourt.. Beaune (*nord*).
Girard-Raquet. *Id.* (*sud*).
Cointot.... Bligny-s.Oûche
Maréchal... Liernais.
Chretiennet. Nolay.
Feuctet.... Nuits.
Bérard..... Pouilly-en-Auxois.
Guyot...... S.Jean de Lône.
Coste Michéa Seurre.

Châtillon.

Magnien... Aignay.
Detrié..... Baigneux.
Laurent.... Châtillon.
Lescure..... Laignes.
Beaudouin.. Montigny.
Bizot...... Recey-s.-Ource

Dijon.

Merle-Coste. Auxonne.
Bouchard... Dijon (*nord*).
Bavelier.... Dijon (*est*).
Démoulin... Dijon (*ouest*).
Jobard..... Fontaine-Française.
Jacquemin.. Genlis.
Peste-Dezé.. Gevray.
Goiffon.... Grancey.
Lecureuil... Is-sur-Thil.
Genret..... Mirebeau.
Carnot..... Pontailler.
Jacotot.... St-Seine.
Mallart.... Selongey.
Mouret.... Sombernou.

Semur.

Petit...... Flavigny.
Nadault.... Montbard.
Digoy..... Précy-s.-Thil.
Serqueil.... Saulieu.
Sebillotte... Semur.
Baudoin.... Vitteaux.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Salliou..... Broons.
Barbadette-Chermelais. Dinan (*ouest*).
Porel...... *Id.* (*est*).
Tostivint... Evran.
Frétray.... Jugon.
Huvelin de Bavillier ✻.. Matignon.
Sevestre.... Plancoet.
Huet...... Plélan-le-Petit.
Eon....... Ploubalay.
Bernard.... St-Jouan.

Guingamp.

Rouxel..... Bégard.
Person..... Belle-Ile.
Le Guillou-Kergoat... Bourbriac.
Briant..... St-Nicolas.
Guyomard.. Callac.
Buhot..... Guingamp.
Lefollézou.. Maël-Carhaix.
BuhotLaunay. Plouagat-Châtelaudren.
Le Saux.... Pontrieux.
Le Gac.... Rostrenen.

Lannion.

Pain...... Lannion.
Even...... Lézardrieux.
Le Moal.... Perros-Guirec.
Daniel..... Plestin.
ConenPenlan Plouaret.
Vistorte.... Roche-Derrien (la).
Etienne.... Tréguier.

Loudéac.

Ruellan.... Collinée.
Vieux..... Corlay.
Le Lart.... Gouarec.
Jeglot..... Lachèze.
Connan..... Loudéac.
Botrel..... Merdrignac.
Le Garrec.. Mur.
Leclézio.... Plouguenast.
Tilly...... Uzel.

Saint-Brieuc.

Leroux..... Châtelaudren.
Bocher-Bellissue..... Etables.
Elie....... Lamballe.
Le Bourdellès. Lanvollon.
Robert.... Moncontour.
Poilpot..... Paimpol.
Barbedienne. Pléneuf.
Radenac.... Plœuc.
Derrien.... Plouha.
Richeux.... Quintin.
Letonturier.. St-Brieuc(*n*).
Guyomard.. *Id.* (*sud*).

CREUSE.

Aubusson.

Defournoux. Aubusson.
Delaporte... Auzances.
Parry...... Bellegarde.
Faure de Fournoux ✻... Chénérailles.
Bayle-S.-Setier. Courtine (la)
DeMonneron. Crocq.
Fourot..... Evaux.
Delaporte... Felletin.
Lestrade.... Gentioux.
Fourignon.. St-Sulpice-les-Champs.

Bourganeuf.

Sarrazine... Bénévent.
Coutisson... Bourganeuf.
Coutisson... Pontarion.
Mosnier.... Royère.

Chambon.

Parrot..... Boussac.
Maulmond.. Chambon.
Deboudachier Châtelus.
Lecler-Duclos...... Jarnages.

Guéret.

Ranon de Lavergne.... Ahun.
Tournyol... Bonnat.
Adam...... Dun.
Freissinaud-St-Romain. Grand-Bourg.
Purat...... Guéret.
Béraud-Dupalis...... St-Vaury.
Brissaud.. Souterraine (la).

DORDOGNE.

Bergerac.

Nadal-Boisvert...... Beaumont.
Boyer..... Bergerac.
Chansard... Cadouin.
BréjouMarès. Eymet.
Lalanne.... Issigeac.
Bouysson-Escodéca.. Laforce.
Dubreuil Mondazel.... Lalinde.
Pasquier-Regagnac.... Monpazier.

Claretie.... St-Alvère.
De Brugière. Sigoulès.
Salleneuve.. Vélines.
Mignot-La-fresnie.... Villamblard.
Batcave.... Ville-Franche-de-Longchapt.

Nontron.

Poumeirol.. Bussière Badil.
Rey....... Champagnac de Belair.
Montet-Laurière.... Jumilhac.
Morand.... Lanouaille.
Descourade.. Mareuil.
Labuthie... Nontron.
Faye-Rigaudie....... St-Pardoux-la-Rivière
Theulier... Thiviers.

Périgueux.

Cuginaud Labarrière... Brantôme.
Labrousse.. Excideuil.
Malafayde.. Hautefort.
Debetz-Lacrouzille*. Périgueux.
Gintrac.... St-Astier.
Desmartins. St-Pierre-de-Chignac.
Du Chaylard. Savignac-lès-Eglises.
Vidal...... Thenon.
De Larmandie. Vergt.

Ribérac.

Gaillardon.. Monpont.
Montauzon.. Montagrier.
Labrousse... Mussidan.
Bornet-Léger *....... Neuvic.
Léonardon.. Ribérac.
Courcelle-Duvignaud. St-Aulaye.
Faye...... Verteillac.

Sarlat.

Demenou... Belvès.
Delcer..... Bugue (le).
Vialard-Vergne.. Carlux.
De Milhac.. Domme.
Sorbior.... Montignac.
Cancepleine. St-Cyprien.
De Molènes. Salignac.
Roux...... Sarlat.
Monribot... Terrasson.
Camassel... Villefranche de Belvès.

DOUBS.

Baume.

Jeannin.... Baume.
Delacour... Clerval.
Page...... Isle-sur-le-Doubs (l').
Godin..... Pierrefontaine.
Tanchard... Rougemont.
Bard...... Roulans.
Marsoudet.. Vercel.

Besançon.

Demontrond. Amancey.
Girardot... Audeux.
Martin.... Besançon (*n.*).
Brocard.... *Id.* (*sud*).
Grignet-d'Eugny... Boussière.
Simonin de Vermondans Marchaux.
Pasteur.... Ornans.
Bonvalot... Quingey.

Montbéliard.

Boulhenot.. Audincourt.
Groslambert. Blamont.
Favrie..... Maiche.
Berger..... Montbéliard.
Falconnet... Pont-de-Roide.
Roussillon.. Russey (le).
Carisey..... St-Hippolyte.

Pontarlier.

Rouget.... Levier.
Bonnet.... Montbenoît.
Colin...... Morteau.
Longchamp. Mouthe.
Loiseau.... Pontarlier.

DRÔME.

Die.

Desaulses-Latour...... Bourdeaux.
Michel.... Chapelle (la).
Detruiseux.. Châtillon.
Athénor.... Crest (*nord*).
Roche...... *Id.* (*sud*).
Plan....... Die.
Landrut.... Luc-en-Diois.
Chevandier.. Motte (la).
Souvion.... Saillans.

Montélimart.

Bouillanne-Lacoste... Dieu-le-Fit.
Chapouton.. Grignan.
Bernard.... Marsane.
Mathieu.... Montélimart.
Desvignes.. St-Paul-Trois-Châteaux.

Nyons.

Leydier fils. Buis (le).
Ailhaud-de-Brésis... Nyons.
Chabal..... Rémusat.
Monnier.... Séderon.

Valence.

Lambert.... Bourg du Péage
Brillat..... Chabeuil.
Gailhardon. Gr.-Serre (le).
Termet.... Loriol.
Valencien.. Romans.
Bajard..... St-Donat.
Terrot..... St-Jean-en-Royans.
Collet-Descrozes.... St-Vallier.
Bouvier.... Tain.
Ollivier.... Valence.

EURE.

Andelys.

Carré...... Andelys (les).
Janneton... Ecos.
Conard..... Etrépagny.
Letourneur. Fleury-s.-Andelle.
Avisse..... Lions-la-Forêt.
Coville..... Gisors.

Bernay.

Fournier... Beaumesnil.
Chevalier... Beaumont-le-Roger.
Philippe-Lalonde..... Bernay.
Amours.... Brionne.
Lebourg.... Broglie.
Cassé...... Thiberville.

Evreux.

Mellier.... Breteuil.
Lepicard... Conches.
Abrouty.... Damville.
Hébert..... Evreux (*nord*).
Borville.... *Id.* (*sud*).
Beffara..... Nonancourt.
Fouquet.... Pacy.
Wolff...... Rugles.
Lehodey... St-André.
Blin....... Verneuil.
Louret..... Vernon.

Louviers.

Véron..... Amfreville-la-Campagne.

Roncier.... Gaillon.
Dufey...... Louviers.
Pétel...... Neubourg.
Lehodey.... Pont de l'Arche

Pontaudemer.

Pains...... Beuzeville.
Malot...... Bourg Thé-roulde.
Signol..... Cormeilles.
Godin...... Montfort.
Royer...... Pontaudemer.
Chapelle.... Quillebœuf.
Trufley..... Routot.
Pecqueult... St-Georges du Vièvre.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Michau..... Jousse.
Allain..... Chartres (*nord*)
Sauger..... *Id.* (*sud*).
Aubert..... Courville.
Ramard..... Illiers.
Gandrille.... Janville.
Perrot..... Maintenon.
Sautton..... Voves.

Châteaudun.

Maury...... Bonneval.
Loleau..... Brou.
Sence...... Châteaudun.
Bigot...... Cloyes.
Deschamps.. Orgères.

Dreux.

Rollin...... Anet.
Hénault..... Brezolles.
Lubin...... Châteauneuf.
Milet...... Dreux.
Tillionbois de Valleuil. Ferté-Vidame (la).
Guyot...... Nogent-le-Roi.
Delaborde.. Senonches.

Nogent-le-Rotrou.

Blottin..... Authon.
Lemay...... Laloupe.
Vacquez.... Nog. le Rotrou.
Boulay..... Thiron Gardais.

FINISTÈRE.

Brest.

Leferec..... Brest (1[er] *arr.*)
Demoatreux. *Id.* (2[e] *arr.*).
Férec...... *Id.* (3[e] *arr.*).
Nicole...... Daoulas.
Le Quérré.. Landerneau.
Salaun..... Lannilis.
Prigent..... Lesneven.
Babo...... Ouessant (île).
Pidoux..... Plabennec.
Caroff...... Ploudalmézeau
Vaumousse.. Ploudiry.
Le Vessel... St-Renan.

Châteaulin.

Veller...... Carhaix.
Noury...... Châteaulin.
Maisonneuve. Châteauneuf.
Cusin...... Crozon.
Gourmelon.. Faou (le).
Fégean..... Huelgoat (le).
Le Taro..... Pleyben.

Morlaix.

Lefrère..... Landivisiau.
Guillou..... Lanmeur.
Lozach..... Morlaix.
Bodenès.... Plouescat.
Lacaze..... Plouzévédé.
Jamin...... Plouigneau.
Deschamps.. St-Pol de Léon.
Le Joncour. St-Thégonnec.
Boucher.... Sizun.
Queinnec.... Taulé.

Quimper.

Salaun..... Briec.
Demalherbe. Concarneau.
Bellaguic... Douarnenez.
Pelletier.... Fouesnant.
Lucas...... Plogastel.
Moreau..... Pont-Croix.
Garaby..... Pont-l'Abbé.
Noüet...... Quimper.
Guichoux... Rosporden.

Quimperlé.

DeKerouallan Arzano.
Guyho jeune. Bannalec.
Lesongeux.. Pont-Aven.
De la Boixière. Quimperlé.
Guyho aîné.. Scaër.

GARD.

Alais.

De Broche.. Alais.
Mivial..... Anduze.
Maigron.... Barjac.
Bondurand.. Génolhac.
Béchard.... Ledignan.
Bauquier.... St-Ambroix.
Baille...... S Jean du Gard.
Chaber ☼.. St-Martin.
Méric ☼... Vezenobres.

Nîmes.

Teissier.... Aiguesmortes.
Dumas..... Aramon.
Anthoine... Beaucaire.
Moustardier. Marguerittes.
Baragnon.. Nîmes (1[er] *ar*).
Arnal..... *Id.* (2[e] *arr.*).
Vincens.... *Id.* (3[e] *arr.*).
Bousquet... St-Gilles.
Gaussen.... St-Mamert.
Chambon... Sommières.
Maurin ☼.. Vauvert.

Uzès.

Thibon..... Bagnols.
Journet..... Lussan.
Andruejol.. Pont-S.-Esprit.
Gaussaud.... Remoulins.
Queyranne.. Roquemaure.
Bruguières.. St-Chaptes.
Lafont ☼.. Uzès.
Salomon ☼. Villeneuve-lès-Avignon.

Vigan (Le).

Marqués-Duluc fils.... Alzon.
Lavit...... Lasalle.
Devillas-Plantat.... Quissac.
Poujade.... St-André-de-Valborgne.
De Jordan.. St-Hippolyte.
Julien...... Sauve.
De Massane. Sumène.
Monestier.. Trèves.
Chabal..... Valleraugue.
Cancanas-Dadre.... Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Muret.

Mesplies ☼. Auterive.
Benaben... Carbonne.
Darbas..... Cazères.
Abolin..... Cintegabelle.
Amiel..... Fousseret.
Guichou.... Montesquieu.
Glairet..... Muret.
Pomaret.... Rieumes.
De Labouglie Rieux.
Dassan..... Saint-Lys.

Saint-Gaudens.

Darou..... Aspet.
Caussade... Aurignac.
Gascon..... Bagnères-de-Luchon.
Bart....... Boulogne.

Saint - Jean de Pointis. Isle-en-Dodon.
Moura. . . . . Montréjeau.
Fornier . . . . St-Béat.
Vignaux . . . St-Bertrand.
Couget. . . . . St-Gaudens.
De Lorde ❋ St-Martory.
Fontas. . . . . Salies.

Toulouse.

Teulade. . . . Cadours.
Bogues . . . . Castanet.
Guilhem. . . . Fronton.
Canitrot . . . Grenade.
Vignes. . . . . Léguevin.
Lauzéral. . . . Montastruc.
Fraysse . . . . Toulouse (*n.*).
Danovieu. . . *Idem* (*centre*).
Derrouch. . . *Idem* (*sud*).
Petit. . . . . . *Idem* (*ouest*).
Couget . . . . Verfeil.
Ratier . . . . . Villemur.

Villefranche.

Vicquier - Remi . . . . . Caraman.
Sieurac ❋. . Lanta.
Ortric . . . . . Montgiscard.
Lautré. . . . . Nailloux.
Noël . . . . . . Revel.
Cousy. . . . . Villefranche.

GERS.

Auch.

Bénac. . . . . Auch (1er *arr.*)
Lavergne. . . *Idem* (2e *arr.*)
Castaing. . . . Gimont.
Lasmezas. . . Jegun.
Lagrange . . . Saramon.
Lapeyrère. . . Vic-Fezensac.

Condom.

Sourbé. . . . . Cazaubon.
Corne. . . . . . Condom.
Lacaze. . . . . Eauze.
Soye. . . . . . Montréal.
Dessos. . . . . Nogaro.
Boyer. . . . . . Valence.

Lectoure.

Lezian . . . . . Fleurance.
Duvergé . . . Lectoure.
Goulard. . . . Mauvesin.
Descrimes . . Miradoux.
Delpech Cantaloup . . . . St-Clar.

Lombez.

Guilhamède. Cologne.
Cyr Saint-Laurent . . . Isle-Jourdain.
Fauré. . . . . Lombez.

Brocas fils. . Samatan.

Mirande.

Daurensau . . Aignan.
Brun. . . . . . . Marciac.
Campardon . Masseube.
Sénac. . . . . . Miélan.
Cassaignard. Mirande.
Carrère . . . . Montesquiou.
Fauron . . . . Plaisance.
Ducastaing . Riscle.

GIRONDE.

Bazas.

St.-Aubin . . Auros.
Dutauzin . . . Bazas.
Troussilh . . . Captieux.
Bagot . . . . . Grignols.
Fourcassies. Langon.
Lapeyre. . . . S.-Symphorien
Montauzé . . Villandraut.

Blaye.

Norbert. . . . Blaye.
Labourdette. Bourg.
David . . . . . St - Ciers - la-Lande.
Gontaut. . . . St-Savin.

Bordeaux.

Bérian . . . . . Audenge.
Dutauzin fils. Belin.
Lafon . . . . . Blanquefort.
Cavailhon . . Bordeaux (1er *arrond.*).
Bertrand . . . *Id.* (2e *arr.*).
Lafargue de Grangeneuve ❋. *Id.* (3e *arr.*).
Chassaing. . . *Id.* (4e *arr.*).
Millon. . . . . *Id.* (5e *arr.*).
Troubat. . . . *Id.* (6e *arr.*).
Yrisson . . . . Brede (la).
Laclaverie. . Cadilac.
De Janeau. . Carbon blanc.
Roborel-de-Lamorère ❋ Castelnau.
Fournier. . . . Créon.
De Léotard . Pessac.
Dutrénit . . . Podensac.
Faure . . . . . St-André-de-Cubzac.
Baleste-Marichon . . . . Teste (la).

La Réole.

Bayssallance. Monségur.
Delachaud. . Pellegrue.
Gautier . . . . Réole (la).
Gibert. . . . . . St-Macaire.
Pepin. . . . . . Sauveterre.

Ferran. . . . . . Targon.

Lesparre.

Lostau . . . . . Lesparre.
Badimont ❋. Pauillac.
Dupré. . . . . . St-Laurent.
Audoy . . . . . St-Vivien.

Libourne.

Germain. . . . Branne.
Souffrain . . . Castillon.
Dupuy. . . . . . Coutras.
Ambaud. . . . Fronsac.
Lacroix . . . . Guitres.
Guadet ❋. . Libourne.
Mouillac . . . Lussac.
Descornes . . Pujols.
Drilhole. . . . Ste-Foy.

HÉRAULT.

Béziers.

Colombe Martin. . . . . . . Agde.
Bonnes . . . . Bedarrieux.
Leignadier. . Béziers (1er *a.*)
Martel. . . . . *Id.* (2e *arr.*).
Gineste-Bonnefons. . . . Capestang.
Foreville. . . Florensac.
Gelly. . . . . . Montagnac.
Blanc. . . . . . Murviel.
St-Christol. . Pézénas.
Giscard . . . . Roujan.
Sarrou. . . . . St-Gervais.
Laplace . . . . Servian.

Lodève.

Blazy. . . . . . Caylar (le).
Lautier . . . . Clermont.
Pons . . . . . . Gignac.
Damian. . . . Lodève.
Mourèze . . . Lunas.

Montpellier.

Vernière . . . Aniane.
Brousse . . . . Castries.
Caylar. . . . . Cette.
Jacques-Jean Claret.
Boisse. . . . . Frontignan.
Laget-Valdeson. . . . . . Ganges.
Vanderburck. Lunel.
Brun. . . . . . Matelles (les).
Barille. . . . . Mauguio.
Laurens. . . . Mèze.
Babot. . . . . 1re sect. de Montpellier.
Larman . . . . 2e sect. de Montpellier.
Lenthéric. . . 3e sect. de Montpellier.
Vinas. . . . . . St-Martin-de-Londres.

Saint-Pons.

Belloc...... Olargues.
Grand...... Olonzac.
Mirepoix... St-Chinian.
Rouch ..... St-Pons.
Gavoy...... Salvetat (la).

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Hallais..... Antrain.
Lebeschu... 1er } divis. de
Martin..... 2e } Fougères
Beaufils.... Louvigné-du-Désert.
Trouessart.. St-Aubin-du-Cormier.
Prenveille... St-Brice.

Montfort.

Corvoisier .. Becherel.
Ropers..... Montauban.
Escolan..... St-Méen.
Poignand fils. Montfort.
Joubaire.... Plelan.

Redon.

Cabrye...... Bain.
Beaufils .... Fougeray.
Pihan de Feuillay... Guichen.
Branger .... Le Sel.
Baudaire ... Maure.
Blanchet.... Pipriac.
Le Bret .... Redon.

Rennes.

Denis...... Château-Giron
Richard.... Hédé.
Moigno.... Janzé.
Guyot...... Liffré.
Meusnier... Mordelles.
Demalezieux-Duhamel... Rennes(1er a.)
Biart...... *Id.* (2e *arr.*).
Joly....... *Id.* (3e *arr.*).
Causic ..... *Id.* (4e *arr.*).
Tuollais.... S.-Aubin-d'Aubigné.

Saint-Malo.

Tourie..... Cancale.
Josseaume.. Châteauneuf.
Quoniam ... Combourg.
Corbinais... Dol.
Yvon...... Pleine Fougère
Escalot..... Pleurtuit.
Dannel..... St-Malo.
Pointel..... St-Servan.
Rouxin .... Tinténiac.

Vitré.

Hevin...... Argentré.
Joulain .... Châteaubourg.
Pirot...... Guerche (la).
Bréhier..... Rétiers.
Rubin...... Vitré (1er *arr.*)
Sévère-Darde *Id.* (2e *arr.*).

INDRE.

Châteauroux.

Bouchereau.. Ardentes.
Duchâteau... Argenton.
Deboudachier Buzançais.
Moulineau.. Châteauroux.
Faguet..... Châtillon.
Gaudin .... Ecueillé.
Patureau-Mirand...... Levroux.
Picart ..... Valençay.

Issoudun.

Lebon..... Issoudun (1er).
Martinet. .. *Id.* (2e *arr.*).
Rouge-de-Montant... St-Christophe.
Seguin..... Vatan.

La Châtre.

Choppy.... Aigurande.
Delagarde.. Eguzon.
Fleuret.... La Châtre.
Baucheron.. Neuvy-St.-Sépulchre.
Tortat..... Ste-Sévère.

Le Blanc.

Rochier.... Bélâbre.
Maillet.... Le Blanc.
Rochier.... Mézières.
De Beaufort. St-Benoît-du-Sault.
Château.... St-Gaultier.
Grazon..... Tournon.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Dupuy-Bonnemère.... Azay-le-Rideau
Renault.... Bourgueil.
Trémont... Chinon.
Huet...... Isle-Bouchard.
Jeanneau... Langeais.
Boulard.... Richelieu.
Frémon.... Ste-Maure.

Loches.

Lelasseux .. Gr.-Pressigny
Couturier... La Haye-Descartes.
Dreux ..... Ligueil.
Alliot..... Loches.
Amyot..... Montrésor.
Maillard.... Preuilly.

Tours.

Gitton..... Amboise.
Lenoir..... Bléré.
Legros..... Chât.la Vallière
Drouin..... Chât.-Renault.
Bassereau... Montbazon.
Anthoine... Neuillé-Pt-Pre
Goussé..... Neuvy-le-Roy.
Haubois.... Tours (1er *arr.*)
Couturier... *Id.* (2e *arr.*).
Lucy...... *Id.* (3e *arr.*).
Barillon.... Vouvray.

ISÈRE.

Bourgoin.

Badin ❊... Bourgoin.
Guichard... Cremieu.
Vial....... Grand-Lemps.
Benoit-Catin Morestel.
Bertrand.... Pont-de-Beauvoisin (le).
Perrin..... St-Geoire.
Lhoste..... Tour du Pin (la)
Rouillon ... Virieu.

Grenoble.

Rigoet..... Allevard.
Dralliat.... Bourg d'Oysans
Dorey...... Clelles.
Baptiste.... Corps.
Gautier.... Domène.
Argentier... Valbonnais.
Bourin..... Goncelin.
Triolle..... Grenoble (*n.o.*)
Lenoir..... *Id.* (*est.*).
Gatel ...... *Id.* (*sud.*).
Moreau .... Mens.
Charles-Duperon..... Monestier-de-Clermont.
Giroud..... Mûre (la).
Margot..... St-Laurent-du-Pont.
Giraudy.... Sassenage.
Bouchain... Touvet (le).
Para Dandert Vif.
Beaume.... Villard de Lans
Amyot..... Vizille.
Marquis.... Voiron.

Saint-Marcellin.

Gatel...... Pont en Royans

Répiton-Préneuf. .... Rives.
Cotton. .... Roybon.
Rolland-Garagnol .... St-Etienne.
Charbonnier. St-Marcellin.
Faure....... Tullins.
Periolat.... Vinay.

Vienne.

Doriol..... Beaurepaire.
Verron Lacroix..... Côte-St-André (la).
Labbe...... Heyrieux.
Boissat..... Meyzieux.
Rostaing Feyat Roussillon.
Bellet...... St-Jean-de-Bournay.
Pioct...... S. Symphorien.
Faugier.... Verpillière (la)
Revollat.... Vienne (*nord*).
Dussol..... *Id.* (*sud*).

JURA.

Arbois.

Couquet.... Arbois.
Pommier ... Champagnolle.
Néquille.... Poligny.
Orthème-Bouvenot.... Nozeroy.
Poux....... Planches.
Thiébaud... Salins.
Cavaroz.... Villersfarlay.

Dôle.

Lucotte.... Chaumergy.
Doriez..... Chaussin.
Boiteux.... Chemin.
Coudre..... Dampierre.
Brunet..... Dôle.
Chavelet ... Gendrey.
Chavelet de Raze..... Montbarrey.
Guillaume.. Montmirey-le-Château.
Prelat..... Rochefort.

Lons-le-Saulnier.

Oyselet .... Arinthod.
Babel de Bonville...... Beaufort.
Bigueurre... Bletterans.
Chevrault... Clairvaux.
Buchin..... Conliége.
Cattand .... Lons le Saulnier
Pommier ... Orgelet.
Martinet ... St-Amour.
Benier..... St-Julien.
Bonnemie... Sellières.

Grandvaux.. Voiteur.

Saint-Claude.

Bussod..... Bouchoux (les)
Mathieu.... Moirans.
Malfroy.... Morez.
Brunet..... St-Claude.
Martin .... St-Laurent.

LANDES.

Dax.

Desbiey.... Castets.
De Poyusan. Dax.
Juzaux..... Montfort.
Castagnet... Peyrehorade.
Laussucq... Pouillon.
Duprulh.... St-Esprit.
Duisabo.... S.-Vincent.
Doussau.... Soustous.

Mont-de-Marsan.

Caule ..... Arjuzanx.
Ducor ..... Gabarret.
Duperron... Grenade.
Dedons .... Labrit.
Sarges..... Mimizan.
Laborde.... Mont de Marsan
Guilliard... Parentis.
Dupouy.... Pissos.
Tastet..... Roquefort.
Castaignède. Sabres.
Bacque .... Sore.
Dupouy.... Villeneuve.

Saint-Sever.

Labeyrie ... Aire.
Ricarrère .. Amou.
Baron ..... Geaune.
Lubet-Barbou. Hagetmau.
Batistant... Mugron.
Teyssier... St-Sever.
Chauton ... Tartas (*est*).
Dupont .... *Id.* (*ouest*).

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Deherpe.... Blois (*est*).
Supligeau... *Id.* (*ouest*).
Rossignol .. Bracieux.
Fougeu.... Contres.
Boiton..... Herbault.
Girault..... Marchenoir.
Richard.... Mer.
Berthelot... Montrichard.
Vosdey.... Ouzouer-le-Marché.
Boncourt... Saint-Aignan.

Romorantin.

Ferraris.... Mennetou.

Beulay..... Motte Beuvron (la).
Bonvallet .. Neung-s.-Beuvron.
Lerasle..... Romorantin.
Grosset..... Salbris.
Paul....... Selles-s.-Cher.

Vendôme.

Gondouin... Droué.
Bourgoivin.. Mondoubleau.
Huron..... Montoire.
Henrion.... Morée.
Cuvier..... St-Amand.
Pesson..... Savigny.
Girardeau... Selommes.
Bourgogne.. Vendôme.

LOIRE.

Montbrison.

Bonnet. ... Boën.
Moreton.... Feurs.
Vimal-Fontanet...... Montbrison.
Perdrigeon.. Noirétable.
Desmales... St-Bonnet le-Château.
Ramel..... St-Galmier.
Dasmarquoy. S.-Georges-en-Couzan.
Bouvier.... Soleymieux (St-Jean).
Peyron..... St-Rambert.

Roanne.

Jacotin .... Belmont.
Duplex .... Charlieu.
Genevrier.. Néronde.
Lafay...... Pacaudière (la)
Bort ...... Perreux.
Barge...... Roanne.
Etaix...... St-Germ.-Laval
Populle.... St-Haon-le-Châtel.
Guyot..... St-Just.
De Chastelus. St-Symphorien-de-Lay.

Saint-Etienne.

Bargeron.. Bourg-Argental.
Foujols.... Chambon (le).
Mathis..... Pelussin.
Pascal..... St-Chamond.
De Lavèze.. Rive-de-Gier.
Durry ..... St-Etienne. (1^er^ *arr.*).
Vialleton... *Id.* (2^e^ *arr.*)
Paret...... S-Genest.
Girerd ..... St-Héand.

LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Dejax...... Auzon.
Ravaise.... Blesle.
Mosnier.... Brioude.
Compte.... Chaise-Dieu(la)
Pissis...... Langeac.
Hugon..... Lavoute.
Couguet.... Paulhaguet.
Pallade..... Pinols.

Le Puy.

Grellet..... Allégre.
Grangier... Cayres.
Aubert..... Craponne.
André...... Fay-le-Froid.
Valicon.... Loudes.
Michel..... Monastier (le).
Pichot..... Pradelles.
Gouy...... Puy (le) (*n. e.*)
Richond-Rochette..... Puy (le) (*s. e.*)
Mauras..... St.-Julien.
Armand.... St.-Paulien.
Martin..... Saugues.
Bernard.... Solignac.
Michel..... Vorey.

Yssingeaux.

Quioc...... Bas.
Dubois..... Monistrol.
Belmas..... Montfaucon.
Duchampt.. St.-Didier.
Maurin.... Tence.
Tollin..... Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Rayé...... Ancenis.
Tardiveau.. Ligné.
Testard.... Riaillé.
Letort..... St.-Mars-la-Jaille.
Arnaud.... Varades.

Châteaubriant.

Delourmel.. Châteaubriant.
Deluen..... Derval.
Dupas..... Moisdon-la-Rivière.
Riou...... Nort.
Hupel..... Nozay.
Souffrand... Rougé.
Lejeune.... St.-Julien-de-Vouvantes.

Nantes.

Pusterle.... Aigrefeuille.
Chapiet.... Bouaye.
Moreau..... Carquefou.
Poupard.... Chapelle-sur-Erdre (la).
Gautret.... Clisson.
Vrignaud.... Légé.
Hunaut..... Loroux-Bottereau (le).
Padiolleau.. Machecoul.
Bar....... Nantes (1er a.)
Biclet..... *Id.* (2e *arr.*).
Moreau.... *Id.* (3e *arr.*).
Pineau..... *Id.* (4e *arr.*).
Chesnard... *Id.* (5e *arr.*).
Hervouet... *Id.* (6e *arr.*).
Texier-Dupaty. St.-Philbert.
Brelet..... Vallet.
Dufresne... Vertou.

Paimbœuf.

Grégoire.... Bourgneuf.
Juston..... Paimbœuf.
Lehure..... Pellerin (le).
Carou...... Pornic.
Moreau.... St.-Père-en-Retz.

Savenay.

Chiron-du-Brossay... Blain.
Benoiste.... Croisic (le).
Potiron-Boisfleury..... Guémené-Penfao.
Brégeot.... Guérande.
Masson-Bellefontaine.. Herbignac.
Pédron..... Pont-Château.
Jouslin-de-Latouche.. St.-Etienne.
Foucaud.... St.-Gildas-des-Bois.
De Bussy... St.-Nazaire.
Gicquel.... St.-Nicolas-de-Redon.
Jollam-de-Clerville.. Savenay.

LOIRET.

Gien.

Mouroux... Briare.
Valin..... Châtil.-s.-Loire
Périer..... Gien.
Pasquier.... Ouzouer-sur-Loire.
Remy...... Sully.

Montargis.

Girard..... Bellegarde.
Georges.... Châteaurenard.
Buisson.... Châtillon-sur-Loing.
Hérisseau... Courtenay.
Depallier... Ferrières.
Naudin..... Lorris.
Bouron-St.-Ange..... Montargis.

Orléans.

Salats...... Artenay.
Pelletier.... Beaugency.
D'Ussieux de Baret..... Châteauneuf.
Baschet..... Cléry.
Grousteau... Ferté (la).
Marchand... Jargeau.
Dubief..... Meung.
Gaudichau-Delestre... Neuville aux Bois
Gastin..... Orléans (1er a.)
Nichault.... *Id.* (2e *arr.*).
Mizaux.... *Id.* (3e *arr.*).
Bordas..... *Id.* (4e *arr.*).
Amy....... *Id.* (5e *arr.*).
Mouroux... Patay.

Pithiviers.

Favereau... Beaune-la-Rolande.
Denis...... Malesherbes.
Barberon... Outarville.
Froc...... Pithiviers.
Dumoulin... Puiseaux.

LOT.

Cahors.

Andurand... Cahors (*nord*).
Isarn...... *Idem* (*sud*).
Vignals.... Castelnau.
Gizard..... Catus.
Labouysse... Cazals.
Minhot.... Lalbenque.
Valéry.... Lauzès.
Gattié..... Limogne.
Lurguie.... Luzech.
Pignères... Montcuq.
Dulac fils... Puy-l'Evêque.
Laur....... St.-Géry.

Figeac.

Marbot.... Brétenoux.
Pégourié... Cajarc.
Sérieys..... Figeac (*ouest*).
Mage...... Figeac (*est*).
Lacarière... Lacapelle.
Establié.... Latronquière.
Carayol.... Livernon.
Canet...... St.-Céré.

Gourdon.

Glandin .... Bastide (la).
Fouilhade .. Gourdon.
Méjecage. . Gramat.
Lafeuille.... Martel.
Linot...... Payrac.
Glandin .... St.-Germain.
Longaygues. Salviac.
Grèze-Saint-Ours .... Souillac.
Teilhac.... Vayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Lamothe Viremondoy.. Agen(1er ar.).
Despeyroux. *Id.* (2e arr.).
Dufour .... Astaffort.
Berger..... Beauville.
Laffore..... Laplume.
Sicard...... Laroque.
Sansac..... Port-Ste-Marie.
Nasse...... Prayssas.
Bianabe.... Puymirol.

Marmande.

Mérac..... Bouglon.
Lionnet.... Castelmoron.
Malardeau.. Duras.
Leroy...... Lauzun.
Lacombe(E.) Marmande.
Vaqué..... Mas-d'Agénois
Rambaud... Meilhan.
Granchant .. Seyches.
Lagarde.... Tonneins.

Nérac.

Dabadie.... Casteljaloux.
Laborde..... Damazan.
Laffite Perron Francescas.
Dudevant... Houeillès.
Mathisson – Ferret .... Lavardac.
Tartas ..... Mezin.
Pégrimard .. Nérac.

Villeneuve-d'Agen.

Lafont-Courborieu.... Cancon.
Lagarrigue.. Castillonnès.
Escande.... Fumel.
Bèze ...... Monclar.
Delbourg... Monflanquin.
Pagua..... Penne.
Vallès ..... Ste-Livrade.
Vaz....... Tournon.
Mouyssel(E.) Villeneuve.
Labatut.... Villeréal.

LOZÈRE.

Florac.

Gravenel... Barre.
Turc fils ... Florac.
Sarrouy .... Massegros (le).
Belon...... Meyrueis.
Albaric .... Pont-de-Montvert.
Barandon... Ste-Enimie.
Lauriol .... St.-Germ.-de-Calberte.

Marvejols.

Boudon.... Aumont.
Durand .... Canourgue(la).
Nègre ..... Chanac.
Martin..... Fournels.
D'Imbert Duchemin.... Malzieu (le).
Balez...... Marvejols.
Dejean..... Nasbinals.
Torrette.... St.-Chély.
Laurans..... St.-Germain-du-Teil.
Boscharenc.. Serverette.

Mende.

Olivier..... Bleymard (le).
Roche..... Châteauneuf.
Roux...... Grandrieu.
Mathieu.... Langogne.
Vachin..... Mende.
Guyot (G.) . St.-Amans.
Mazimbert.. Villefort.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Guibourg.. Angers(1er a.).
Houdmon... *Id.* (2e arr.).
Fournier ... *Id.* (3e arr.).
Bizard...... Briolay.
Baillergeau. Chalonnes.
Drouin..... Louroux-Béconnais (le).
Guillois.... Pts-de-Cé (les)
Mesnard ... St.-Georges-sur-Loire.
Guilbault... Thouarcé.

Baugé.

Thuau..... Baugé.
Béritault ✻. Beaufort.
Dorion .... Durtal.
Cornilleau. . Longué.
Le Ferme... Noyant.
Latté...... Seiches.

Beaupréau.

Bizard...... Beaupréau.
Poulain-Furetière.... Champtoceaux.
Baguenier Désormeaux... Chemillé.
Hilaire .... Chollet.
Macé...... Montfaucon.
Baudry.... Montrevault.
Réal...... St.-Florent.

Saumur.

Briand du Rocher...... Doué.
Blot....... Gennes.
Allotte..... Montreuil-Bellay.
Beaumont... Saumur(1er a.)
Gauthier.... *Id.* (2e arr.).
Ratouis.... *Id.* (3e arr.).
Chicoteau .. Vihiers.

Segré.

Boucé..... Candé.
Desnoes.... Châteauneuf.
Bellouis.... Lion-d'Angers (le).
Dupré fils... Pouancé.
Dupont .... Segré.

MANCHE.

Avranches.

Godin..... Avranches.
Loyer...... Brécey.
Lebocey.... Ducey.
Vallée ✻... Granville.
Boëlle..... La Haye Pesne
Cadet...... Pontorson.
Morel ..... Saint-James.
Maillard (A.) Sartilly.
Guérin .... Villedieu.

Cherbourg.

Millet..... Beaumont.
Queslin .... Cherbourg.
Hignard.... Octeville.
Lanchon ... Pieux (les).
Lefrançois.. S.Pierre Eglise.

Coutances.

Jouvin..... Bréhal.
Hebert..... Cerisy-la-Salle

Poisson .... Coutances.
Lefranc .... Gavray.
Chanteux ... Haie-du-Puits (la).
Jourdan .... Lessay.
Lecomte .... Montmartin-s.-Mer.
Bailhache ... Périers.
Brohyer je .. S.-Malo-de-la-Lande.
Leloutre .... Saint-Sauveur-Lendelin.

Mortain.

Davy ...... Barenton.
Houzé ..... Isigny.
Hélie ...... Juvigny.
Champs .... Mortain.
Laumardais .. St-Hilaire-du-Harcouet.
Poullard .... Saint-Pois.
Leteinturier-Laprise .... Sourdeval.
Leverdays ... Teilleul (le).

Saint-Lô.

Ozenne .... Canisy.
Quesnault-Desrivières Carentan.
Lebrun .... Marigny.
Gendrin-Dumesnil .... Percy.
Delacour ... Saint-Clair.
Leturc ..... S. JeandeDaye
Groualle .... Saint-Lô.
Lecorps-Dumont ..... Tessy.
Danican .... Torigni.

Valognes.

Caillet ..... Barneville.
Viel .... Bricquebec.
Delalande .. Montebourg.
Legendre .... Quettebon.
Lecauf ..... SteMèreEglise
Le Rendu .. S.SauveurleVte
Sanson ..... Valognes.

MARNE.

Châlons.

Royer-Muzeux Châlons.
Lecointe Bession ...... Ecury-s.-Coole
Bremont ... Marson.
Chevalier ... Suippes.
Aubriet .... Vertus.

Épernay.

Amat ...... Anglure.
Lebrun .... Avize.
Boudin de Bonru .... Dormans.
Bousquet ✠ Epernay.
Canard .... Esternay.
Boyer ..... Fère-Champenoise (la).
Grandjean .. Montmirail.
Gallois .... Montmort.
Huguier .... Sézanne.

Reims.

Hébert .... Ay.
Gaillot ..... Beine.
Dalkat ..... Bourgogne.
Godinot .... Châtillon.
Marigues ... Fismes.
Langlois .... Reims (2e ar.)
Renart ..... *Id.* (1er arr.)
Gros .... *Id.* (3e arr.)
Moser ..... Verzy.
Poirot ..... Ville-en-Tardenois.

Sainte-Menehould.

Lambert .... Dommartin-s.-Yèvre.
Gilson ..... Ste-Menehould.
Marchand. . Ville s.Tourbe.

Vitry-le-François.

Denis ..... Heiltz-le-Maurupt.
Williame ... Saint-Remy-en Bouzemont
Procquet ... Sompuis.
Greslot .... Thiéblemont.
Oudart ..... Vitry-le-François.

MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Houbaut .... Andelot.
Maréchal ... Arc-en-Barrois
Mutel ...... Bourmont.
Goyard ✠ .. ChâteauVillain
DeChamblay. Chaumont.
Joly ...... Clefmont.
Breuillon ... Juzennecourt.
Geoffroy ... Nogent-le-Roi.
Magnin .... Saint-Blin.
Parisot ..... Vignory.

Langres.

Evrard .... Auberive.
Picard ..... Bourbonne.
Nicole ..... Fay Billot (le)
Bordot ..... Ferté-sur-Amance (la).
Royer ..... Langres.
HumblotBoudard ...... Longeau.
Lapre ..... Montigny-le-Roy.
Guénin ..... Neuilly.
Humblot Varney. Prauthoy.
Naudet ..... Varennes.

Vassy.

Pothier ..... Chevillon.
Bertrand .... Doulaincourt.
Corda ...... Doulevant.
Leloup ..... Joinville.
Chamoin ... Montier en Der
Régnault ... Poissons.
Héraux .... St-Dizier.
Pissot ...... Vassy.

MAYENNE.

Château-Gontier.

Masson .... Bierné.
Gault ...... Chât.-Gonthier
Riandière-Laroche ... Cossé le Vivien
Rime ...... Craon.
Bellier-Chauvelous .... Grez en Bouère
Malnoë .... St-Aignan Roë.

Laval.

Vannier (P.). Argentré.
Fortin ..... Chailland.
Ollivier .... Evron.
Testard-Maisonneuve .. Laval (*est*).
Bonneau .... Laval (*ouest*).
Lemonnier-Duhousseau. Loiron.
Godard-Desloges ..... Meslay.
Leroy des Barres .... Montsurs.
Veillard .... Ste-Suzanne.

Mayenne.

Bourdon ... Ambrières.
Forton ..... Bais.
Niobé ..... Couptrain.
Gougis ..... Ernée.
Boullard .... Gorron.
Godde ..... Horps (le).
Turmeau ... Landivy.
Trippier-Lagrange .... Lassay.
Lemarchand. Mayenne 1er ar.
Châtelain ... *Id.* (2e arr.)
Mérille ..... Pré-en-Pail.
Provost .... Villaines-la-Juhel.

MEURTHE.

Lunéville.

Pitoux-Masson....... Baccarat.
Leclerc..... Bayon.
Quintard.... Blamont.
Jacquot .... Gerbéviller.
Muel....... Lunéville (*n.*).
Périn....... Lunéville(*s.e.*)

Nancy.

Mortet .... Haroué.
Goutt...... Nancy (*est*).
Pattin ..... *Id.* (*nord*).
Guibal..... *Id.* (*ouest*).
Antoine.... Nomeny.
Louis...... Pont à Mousson
Gaignemaille St-Nicolas.
Houillon... Vézelize.

Sarrebourg.

Gadel...... Fénétrange.
Jeanmaire .. Lorquin.
Streicher ... Phalsbourg.
Germain.... Réchicourt.
Dumont.... Sarrebourg.

Toul.

Naquart-Eruez. Colombey.
Poirson .... Domèvre.
Roussel .... Thiaucourt.
Balland .... Toul (*nord*).
Lachasse ... *Id.* (*sud*).

Vic.

Clément.... Albestroff.
Comte..... Château-Salins.
Joly....... Delme.
Pichon..... Dieuze.
Thiriet..... Vic.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Michel..... Ancerville.
Mayeur..... Bar-le-Duc.
Bouchez.... Ligny.
Simonet.... Montier-sur-Saux.
Delapierre .. Revigny.
Georges..... Triaucourt.
Humblot.... Vaubecourt.
Estienne.... Vavincourt.

Montmédy.

Arnould.... Damvillers.
Godet ...... Dun.
Walter ..... Montfaucon.
Willaime... Montmédy.
Chaudoye... Spincourt.
Drappier. .. Stenay.

Saint-Mihiel.

Bazoche.... Commercy.
Ardouin.... Gondrecourt.
Bardin...... Pierrefitte.
Letixerant... Saint-Mihiel.
Larzillière .. Vaucouleurs.
Macquard... Vigneulles.
Carmouche fils. Void.

Verdun.

Ayet....... Charny.
Arnould. ... Clermont.
Jacqueminot. Etain.
Goujon .... Fresnes-en-Woevre.
Harat...... Souilly.
Franquin... Varennes.
Barret. .... Verdun.

MORBIHAN.

Lorient.

Laurent.... Auray.
Le Toullec.. Belle-Ile-en-Mer.
Bonnaud.... Belz.
Mocudé.... Hennebond.
Karmel.... Lorient (1er*a.*)
Esvan..... *Id.* (2^{e} *arr.*)
Granger.... Plouay.
Kergrohen.. Pluvigner.
Goujon .... Pontscorff.
Thivet..... Port-Louis.
Loher ..... Quiberon.

Ploërmel.

Hesnard.... Guer.
Gérard..... Josselin.
Bigarré.... Malestroit.
Travaillé... Mauron.
Frogier..... Ploërmel.
Faucheux... Rohan.
Prouleau ... S.-J.-Brévelay.
Prunier.... Trinité (la).

Pontivy.

Dugué..... Baud.
Keru...... Cléguerec.
Trouessard. Faouët.
Julou...... Gourin.
Jan....... Guemené.
Debroise. .. Locminé.
Daguillon... Pontivy.

Vannes.

Olivier..... Allaire.
Saulnier.... La Gacilly.
Lefrère. .... Elven.
Levillain. .. Grandchamp.
Bezard..... Muzillac.
Leray...... Questembert.
Dusser..... Roche-Bernard (la).
Marmagnant. Rochefort.
Lequellec ✱. Sarzeau.
Audic...... Vannes(1er*a.*)
Berthois.... *Id.* (2^{e} *arr.*)

MOSELLE.

Briey.

Rollin ..... Audun-le-Roman.
Maillefer... Briey.
Martin..... Conflans.
Toussaint. .. Longuyon.
Mutel...... Longwy.

Metz.

Amyot..... Boulay.
Lambert.... Faulquemont.
Leneveux... Gorze.
Sechehaye... Metz (1er *arr.*)
Rémond. ... *Id.* (2^{e} *arr.*)
Godier..... *Id.* (3^{e} *arr.*)
Dauphin.... Pange.
Lamarle.... Verny.
Espagne.... Vigy.

Sarreguemines.

Becker..... Bitche.
Lauer...... Forbach.
Boulian.... Gros-Tenquin.
Adam...... Rorbach.
Roget de Belloguet .... Saint-Avold.
Bichelberger Sarralbe.
Clémeur.... Sarreguemines.
Petit-Jean-Roget... Volmunster.

Thionville.

Daga...... Bouzonville.
Tailleur.... Cattenom.
Schneider... Metzervisse.
Sabatier.... Sierck.
Berteuil.... Thionville.

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Buteau..... Chât.-Chinon.
Charles.... Châtillon.
Boulu ..... Luzy.
De Ruffey (O ✱).... Montsauche.
Comte-Rochambeau. Moulins-en-Gilbert.

Clamecy.

Quirot..... Brinon.
Goguelat... Clamecy.
Rabier..... Corbigny.
Billant..... Lormes.
Bezou..... Tannay.
Gultrat.... Varzy.

Cosne.

Ferrand.... Cosne.
Bassinet.... Donzy.
Boulay..... La Charité.
Guillerault.. Pouilly.
Métairie-Vallée....... Premery.
Gillois..... St.-Amand.

Nevers.

Parent..... Decize.
Doumet.... Dorne.
Imbart-Latour...... Fours.
Lenoble..... Nevers.
Nivet...... Pougues.
Perreau (P.). St Benin-d'Azy
Massin..... St P.le Moutier
Lallier..... St-Saulge.

NORD.

Avesnes.

George..... Avesnes (*nord*)
Leloup ✻.. *Id.* (*sud*).
Colmart.... Bavay.
Delcroix... Berlaimont.
Dollez. . . Landrecies.
Horrie..... Maubeuge.
BeauvaisBail-Brabant... Quesnoy (*est*).
Honoré.... *Id.* (*ouest*).
Hensell.... Solre-le-Chât.
Rogier..... Trélon

Cambrai.

Callory.... Cambrai, 1er *a.*
Mallet..... *Id.*, 2e *arr.*
Calmont.... Carnières.
Le Chantreuil Cateau (le).
Druesnes... Clary.
Puche...... Marcoing.
Decaux-Delsarte...... Solesmes.

Douai.

Thivet..... Arleux.
Parmentier.. Douai (*nord*).
Dépres..... *Id.* (*sud*).
Duthilloeul.. *Id.* (*ouest*).
Horrie..... Marchiennes.
Guilbert.... Orchies.

Dunkerque.

Vaudeper... Bergues.
Decarpentry. Bourbourg.
Trescat.... Dunkerque (*e.*)
Debaecque.. *Id.* (*ouest*).
Butier..... Gravelines.
Zoëte...... Hondschoote.
Blankaert... Wormhout.

Hazebrouck.

Plouvier... Bailleul (*n.-e.*).
Duthis..... *Id.* (*sud-o.*).
Bollaert.... Cassel.
DeCoussemaker........ Hazebrouck (*n*)
Massiet..... *Id.* (*sud*).
Olivier..... Merville.
Gilloots.... Steenvoorde.

Lille.

Lesage..... Armentières.
Baras-Martin....... Bassée (la).
Broutin.... Cysoing.
Tierce..... Haubourdin.
Nœuvéglise. Lannoy.
Delerue.... Lille (*nord-e.*)
Marchant... *Id.* (*centre*).
Bougenier.. *Id.* (*sud-est*).
Dropuis.... *Id.* (*sud-o.*).
Dancoisne.. *Id.* (*ouest*).
Théry..... Pont-à-Marcq.
Bazin...... Quesnoy.
Werquin... Roubaix.
Lebeuffe... Seclin.
Roussel.... Tourcoing (*n.*)
Blondin.... *Id.* (*sud*).

Valenciennes.

Marcillet... Bouchain.
Bonnier.... Condé.
Courmaceul. St Amand (1er *a*)
Lestoquoy.. *Id.* (2e *arr.*).
Charamond. Valenciennes (*nord*).
Boulan..... *Id.* (*sud*).
Bossaut...... *Id.* (*est*).

OISE.

Beauvais.

Legros..... Auneuil.
Berson.... Beauvais (*s. o*).
Quesnot.... *Id.* (*nord-est*).
Frion...... Chaumont.
Tugault.... Coudray-Saint-Germer.
De Wambez. Formerie.
Levraux.... Grandvilliers
Tellier..... Marseille.
Meusnier.... Méru.
Lacourt.... Nivillers.
Duflos..... Noailles.
Altette.. .. Songeons.

Clermont.

Pourcelle... Breteuil.
Danicourt... Clermont.
Caron...... Crèvecœur.
Payen..... Froissy.
Boullenger.. Liancourt.
Dainval ✻. Maignelay.
Villain..... Mouy.
Boullet..... Saint-Just-en-Chaussée.

Compiègne.

Tondu-Dumetz..... Attichy.
Cassan..... Compiègne.
Pollet..... Estrées-Saint-Denis.
Poitevin.... Guiscard.
Delapierre.. Lassigny.
Bretagne... Noyon.
Prévost.... Ressons.
Bataille.... Ribécourt.

Senlis.

Carriat..... Betz.
Gion...... Creil.
Audebert... Crépy.
Laniche.... Nanteuil.
Bousset.... NeuillyenThel
Lefebvre... Pont-Sainte-Maxence.
Sallé...... Senlis.

ORNE.

Alençon.

Lermier.... Alençon (*est*).
Dumont.. .. *Id.* (*ouest*).
Chauvin.... Carrouges.
Chardon.... Courtomer.
Chandellier. Mesle-sur-Sarthe.
OlivierCésar. Sées.

Argentan.

Lainé-Lonpré. Argentan.
Masson.... Briouze.
Charpentier. Ecouché.
Desmoutis.. Exmes.

Marais..... Ferté-Frênel (la).
Beauperrey.. Gacé.
Beauperrey(E.). Le Merlerault
Decour .... Mortrée.
Letellier.... Putanges.
Fouqueau – Sarrasin ... Trun.
Chauvel.... Vimoutiers.

Domfront.

Leboucher.. Athis.
Montembault Domfront.
Hodiesme... Ferté (la).
Ramard-Dominel..... Flers.
Tarot...... Juvigny.
Bougiard... Messey.
Barrabé ✱. Passais.
Durand.... Tinchebray.

Mortagne.

Mirbeau.... Bazoches-sur-Hoëne.
Got....... Bélesme.
Le Marignier ✱....... L'Aigle.
Guérard.... Longny.
Brideau.... Mortagne.
Ragot...... Moulins-la-Marche.
Aubert..... Nocé.
Renard..... Pervenchères.
Lallemand.. Regmalard.
Angeard.... Theil (le).
Roger..... Tourouvre.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Vahé...... Arras (*nord*).
Wartelle... *Id.* (*sud*).
Demory.... Bapaume.
Clément... Beaumetz.
Fauconnier. Bertincourt.
Havet..... Croisilles.
Hutzel..... Marquion.
Mesange.... Pas.
Delabre.... Vimy.
Parel...... Vitry.

Béthune.

Delafosse.. Béthune.
Brasier..... Cambrin.
Garez...... Carvin.
Heringuez.. Houdain.
Vincent.... Laventie.
Varlet..... Lens.
Lequien... Lillers.
Candelier... Norrent Fontes

Boulogne.

Hamy...... Boulogne.
Isaac...... Calais.
Frechon.... Desvres.
Duchochois. Guines.
Martinet.... Marquise.
Destrée.... Samer.

Montreuil.

Petit...... Campagne.
Defiennes... Etaples.
Routier.... Fruges.
Danvin..... Hesdin.
Delhomel... Hucqueliers.
Lévêque.... Montreuil.

Saint-Omer.

D'Assenoy.. Aire.
E. Francoville. Ardres.
Haëu...... Audruick.
Delhay..... Fauquembergues.
Bourgois... Lumbres.
Baroux.... S.-Omer (*n.*).
Eudes..... *Id.* (*sud*).

Saint-Pol.

Candelier... Aubigny.
Voisin..... Auxy-le-Chât.
Denoyelles.. Avesnes-le-Comte.
Paternelle.. Heuchin.
Demagny... Leparcq.
Coffin..... St.-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Pacros..... Ambert.
Vachier.... Arlanc.
Passemard.. Cunlhat.
Faugières... Olliergues.
Dupuis.... St-Amand-Roche-Savine.
Perret..... St-Anthème.
Vauzelle.... St.-Germain-l'Herm.
Calemard... Viverols.

Clermont.

Filère-La-Rochon... Billom.
Fargeix.... Bourg-Lastic.
Mège...... Clermont (*n.*).
Bayle...... *Id.* (*sud*).
Faure..... *Id.* (*est*).
Imbert..... *Id.* (*ouest*).
Tibord..... Herment.
Choussy – Labbé..... Pt-du-Château.

Violle..... Rochefort.
Queylard.... Saint-Amand-Tallende.
Costilhes... Saint-Dier.
Escot-Pradel Vertaizon.
Nicolas..... Veyre Monton.
Conbret.... Vic-le-Comte.

Issoire.

Charmensat. Ardes.
Cougoul.... Besse.
Christophle. Champeix.
Bletterie.... Issoire.
Sabattier-Rallier...... Jumeaux.
Delsuc..... La Tour.
Bergier.... Saint-Germain-l'Embron.
Conscience.. Sauxillanges.
Cohadon... Tauves.

Riom.

Salneuve... Aigueperse.
Breschet de Vedrine...... Combronde.
Tailhand... Ennezat.
Trébuchet.. Manzat.
Fournier... Menat.
Tailhardat – Busserolle.. Montaigut.
Bathias..... Pionsat.
Chassaing... Pontaumur-Landogne.
Chardon.... Pontgibaud.
Tixier..... Randan.
De Parades. Riom (*est*).
Chirol..... *Id.* (*ouest*).
Sersiran.... Saint-Gervais.

Thiers.

Forissier Longeville.... Chateldon.
Bellein.... Courpière.
Mare...... Lezoux.
Lepaitre fils. Maringues.
Riberolles.. Saint-Remy.
Andrieu.... Thiers.

BASSES-PYRÉNÉES.

Bayonne.

Casebonne.. Bayonne (*n.e.*)
Mondran... *Id.* (*nord-o.*)
Dabbadie... Bidache.
Castelper... Espelette.
Salaberry... Hasparren.
Genevois.... La Bastide Clairence.

Haramboure.	St-Jean-de-Luz
Denis......	Ustaritz.

Oloron.

Casalot.....	Accous.
Salet.......	Aramitz.
Ducos......	Arudy.
Dumoulin....	Laruns.
Clergat ✻..	Lasseube.
De Badet...	Monein.
Goués......	Oloron.
Casamayor—Dufaur....	Ste-Marie-d'Oloron.

Orthez.

Dufourcq...	Arthès.
Castelbert...	Arzac.
Baradieu....	Lagor.
Dufourcq...	Orthez.
Lagarde....	Navarreux.
Dupourquéte	Salies.
D'Espalungue.	Sauveterre.

Pau.

Pommiés...	Clarac.
Pargade....	Garlin.
Forcheron..	Lembeye.
Clariget....	Lescar.
Daugerot...	Montaner.
Camlong...	Morlaas.
Cassaigne fils	Nay.
Terrier....	Pau (1er *arr.*).
Rivarès....	*Id.* (2e *arr.*).
Laborde....	Pontacq.
Croze.....	Thèze.

Saint-Palais.

Mendiry....	Iholdy.
Tartas.....	Mauléon.
Larre......	Saint-Etienne-de-Baïgorry.
Elissonde fils	St-Jean-Pied-de-Port.
Darthez-Lassalle......	St-Palais.
Basterrèche.	Tardets.

HAUTES-PYRÉNÉES.

Bagnères.

Forgue....	Arreau.
Sambrien...	Bagnères.
Peydessus...	Bordères.
Cazeaux....	Campan.
Breuilh....	Castelnau-de-
Lay de Laborde.....	Magnoac. Labarthe.
Fontan....	Lannemezan.
Dosset....	Mauléon-Barousse.
Boulet....	Nestier.
Gertoux....	Vielle.

Lourdes.

Lassalle....	Argelès.
Sassère....	Aucun.
Duprat.....	Lourdes.
Lacrampe...	Luz.
Latapie....	St-Pé.

Tarbes.

Ducuinq....	Castelnau-Rivière-Basse.
Cezalas.....	Galan.
Lalanne....	Maubourg.
Caudelé-Baile.	Ossun.
Ramonet....	Pouyastruc.
Lafeuillade..	Rabastens.
Artiguenave..	Tarbes (*sud*).
Dutrey.....	*Id.* (*nord*).
Noguès.....	Tournay.
Curie-Seimbres.....	Trie.
Dulor......	Vic.

PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Tuillier de Pléville...	Argelès.
Noguès....	Arles.
Delmas.....	Céret.
Parès Malhen	Prats de Mollo

Perpignan.

Conte......	Latour.
Camps-Acher.	Millas.
Doménech...	Perpignan (*e.*)
Barréra.....	*Id.* (*ouest*).
Denamiel...	Rivesaltes.
Hortet.....	St-Paul.
Claret.....	Thuir.

Prades.

Delcasso....	Mont-Louis.
Paris......	Olette.
Roger......	Prades.
Batlle......	Saillagouse.
Foissin.....	Sournia.
Bouchet....	Vinça.

BAS-RHIN.

Saverne.

Schwind....	Bouxwiller.
Bernhard....	Drulingen.
Ordner.....	Hochfelden.
Krug-Basse ✻.	La Pet.-Pierre.
Wohlfarth..	Marmoutier.
Delarue....	Saar-Union.
Dieterich...	Saverne.

Schélestadt.

Ordner.....	Barr.
Maire......	Benfeld.
Rœderer....	Erstein.
Küss.......	Marckolsheim
Corhumel...	Rosheim.
Striffler.....	Obernai.
Lienhard....	Schélestadt.
Geschwind...	Villé.

Strasbourg.

Bertrand....	Bischwiller.
Hebenstreit..	Brumath.
Dessoliers...	Geispolsheim.
Herrmann...	Haguenau.
Mauser.....	Molsheim.
Eissen......	Schiltigheim.
Keller......	Strasbourg (*n.*)
Rieffel.....	*Id.* (*est*).
Danzas (C ✻)	*Id.* (*ouest*).
Schnéégans..	*Id.* (*sud*).
Loth.......	Truchtersheim.
Regnault...	Wasselonne.

Wissembourg.

Lambert ✻..	Lauterbourg.
Larivière....	Niederbronn.
Bucherer....	Seltz.
Kauffmann..	Soultz-sous-Forêts.
Duchaussoy..	Wissembourg.
Mérilhon...	Wœrth-sur-Sauer.

HAUT-RHIN.

Altkirch.

Kauffmann..	Altkirch.
De Klœckler	Ferrette.
Wolhfarth..	Habsheim.
Zimmermann.	Hirsingen.
Swartz.....	Huningue.
Maurer.....	Landser.
Dincher....	Mulhausen.

Belfort.

Daguenet...	Belfort.
Simon......	Cernay.
Loys de Marigny.....	Dannemarie.
Girardin....	Delle.
Triponé....	Fontaine.
Larvier.....	Giromagny.
Schwalm....	Massevaux.
Leclaire....	St-Amarin.
Queffemme..	Thann.

Colmar.

Remy......	Andolsheim.
Larger.....	Colmar.
Dujardin....	Ensisheim.
Meister.....	Guebwiller.

De Golbéry.	Kaisersberg.
Wendling...	La Poutroye.
Robin......	Münster.
Chauffour...	Neuf-Brisach.
Danzas.....	Ribeauvillé.
Senck......	Rouffach.
Parant.....	Ste-Marie-aux-Mines.
Monnier....	Soultz.
Popp.......	Wintzenheim.

RHÔNE.

Lyon.

Jurie.......	Condrieux.
Gonnard....	Givors.
Dalain.....	L'Arbresle.
Péaud......	Limonest.
Morin......	Lyon (1er *arr.*)
Pras.......	*Id.* (2e *arr.*).
Favre (J.)...	*Id.* (3e *arr.*).
Pariat-Gervais	*Id.* (4e *arr.*)
De la Chapelle	*Id.* (5e *arr.*).
Feuillet....	*Id.* (6e *arr.*).
Candi.......	La Guillotière
Martin.....	Mornand.
Raymond...	Neuville-sur-Saône.
Dubouchet ✻	Saint-Genis-Laval.
Berger ✻..	St-Laurent-de-Chamousset.
Henry......	St-Symphorien
De Bennevent	Vaugneray.

Villefranche.

Gillet......	Anse.
Geindre.....	Beaujeu.
Choppin....	Belleville.
Picher-de-Grandchamp	Bois-d'Oingt.
Lacroix....	Mont-Sols.
Drivon.....	Lamure.
Denave-Ronnat.......	Tarare.
Moncorgé...	Thizy.
Truchot....	Villefranche.

HAUTE-SAÔNE.

Gray.

Bailly......	Autrey.
Merlin ✻..	Champlitte.
Regnauld d'Epercy.....	Dampierre.
Blanche....	Fresne-Saint-Mamès.
Carret.....	Gray.
Girardot....	Marnay.
Garnier.....	Gy.
Dubois.....	Pesmes.

Lure.

Déloye.....	Champagney.
Pillot.....	Faucogney.
Lubert.....	Héricourt.
Boisson....	Lure.
Robert (E.).	Luxeuil.
Cardot.....	Melisey.
Robert (J.).	Saint-Loup.
Fournier...	Saulx.
Raoux.....	Vauvillers.
Miroudot...	Villers-Sexel.

Vesoul.

Bourgeois...	Amance.
Chiffert....	Combeau-Fontaine.
Mathelat...	Jussey.
Pertuisier...	Montbozon.
Bourcier...	Noroy-le-Bg.
Peignot....	Port-s.-Saône.
Bergeret....	Rioz.
Simonin....	Scey-s.-Saône.
Cardot.....	Vesoul.
Bouillerot..	Vitrey.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Lavergne...	Autun.
Guichard...	Couches.
Devoucoux..	Epinac.
Baron-Vieillard	Issy-l'Evêque.
Guillot-Lamy	Lucenay l'Eve.
Roydot....	Mesvres.
Bacquelot..	Montcenis.
Martin.....	St-Léger-sous-Beuvray.

Châlon-sur-Saône.

Dariot.....	Buxy.
Noirot.....	Chagny.
Guillemin..	Châlon-sur-Saône (*n.*).
Bertrand...	*Id.* (*sud*).
Chaumont..	Givry.
Juillet.....	Mont-S.-Vinct
Jailloux....	Saint-Germain-du-Plain.
Verpy.....	Saint-Martin-en-Bresse.
Labry......	Sennecey le Gr.
Galland....	Verdun-s.-Saô.

Charolles.

Bordet.....	Bourbon Lancy
Guillin-d'Avenas.....	Charolles.
Mercout....	Chauffailles.
Delavaivre..	Digoin.
Misserey....	Gueugnon.
Noircy.....	La Clayette.
Declianne..	La Guiche.
Joanin.....	Marcigny.
Blondon....	Palinges.
Bertucat....	Paray.
Leclerc.....	Saint-Bonnet-de Joux.
Fricaud....	Semur.
Douheret (B)	Toulon.

Louhans.

Guillemin..	Beaurepaire.
Bonnot....	Cuiseaux.
Joly......	Cuisery.
Chapuis....	Louhans.
Ronget....	Montpont.
Martin.....	Montret.
Michon....	Pierre.
Andoir.....	Saint-Germain-du-Bois.

Mâcon.

Carrand....	Chapelle-de-Guinchay (la).
Jendet.....	Cluny.
Delacroix..	Lugny.
Dedianne...	Mâcon (*sud*).
Testot-Ferri.	*Id.* (*nord*).
Bonnetain...	Matour.
Dureault....	St-Gengoux-le-Royal.
Lataud.....	Tournus.
Delacroix...	Tramayes.

SARTHE.

La Flèche.

Ollivier....	Brulon.
Lépingleux.	La Flèche.
Leroy......	Le Lude.
Vallée.....	Malicorne.
Lemercier...	Mayet.
Viateur....	Pontvallain.
Pillerault...	Sablé.

Le Mans.

Lecornu....	Ballon.
Belard.....	Conlie.
Garnier....	Ecommoy.
Richard....	Le Mans (1er *a.*)
Martigné...	*Id.* (2e *arr.*)
Dagoneau...	*Id.* (3e *arr.*).
Guesdon....	Loué.
Guiet......	Montfort.
Provost....	Sillé-le-Guillaume.
Boivin.....	La Suze.

Mamers.

Dufour.....	Beaumont.
Sauvageot..	Bonnétable.

Chancerel...	Ferté-Bernard (la).
Duchemin-Boisjousse.	Fresnay.
Foucher fils.	Lafresnaye.
Lehault....	Mamers.
Bellanger...	Marolles.
Mesnager...	Montmirail.
Fourre.....	St-Pater.
Lavoisy....	Tuffé.

Saint-Calais.

Laverny....	Bouloire.
Chevalier...	Chartre (la).
Guillot de La Poterie...	Chât.-du-Loir.
Gabiolle....	Grand Lucé (le)
Proust.....	St-Calais.
Charbonnier.	Vibraye.

SEINE.

Voy. page 847.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Lemaréchal.	Bacqueville.
Dossier....	Bellencombre.
Poullet.....	Dieppe.
Vincent....	Envermeu.
Dupuis.....	Eu.
Tranchard..	Longueville.
Blondel....	Offranville.
Petit de l'Estang......	Tôtes.

Le Hâvre.

Gouley.....	Bolbec.
Decaens....	Criquetot.
Coimet.....	Fécamp.
Guillemard..	Goderville.
Lefebvre...	Hâvre (le).
Garnier....	Ingouville.
Berthomé-Dechêne..	Lillebonne.
Graindorge.	Montivilliers.
Dumesnil...	St-Romain-de-Colbosc.

Neufchâtel.

Rigault....	Argueil.
Pognie.....	Aumale.
Levillain...	Blangy.
Beaufils....	Forges les Eaux
Barbey-Duquil......	Gournay.
Brichet....	Londinières.
Decorde....	Neufchâtel.
Bailleul....	St-Saens.

Rouen.

Bertran....	Boos.
Douvre....	Buchy.
Boutigny...	Clères.
Levesque...	Darnétal.
Despeaux...	Duclair.
Graindorge Desdemaines..	Elbeuf.
Bouquelon..	Grand-Couronne (le).
Bocquet....	Maromme.
Mouillard..	Pavilly.
Asse......	Rouen (1er ar.)
Daulhemare.	*Id.* (2e *arr.*).
Bignon....	*Id.* (3e *arr*).
Simonin....	*Id.* (4e *arr.*).
Lamory....	*Id.* (5e *arr.*).
Thomas....	*Id.* (6e *arr.*).

Yvetot.

Yger......	Cany.
Tuvache....	Caudebec.
Guilbert....	Doudeville.
Leseigneur..	Fauville.
Labarbe....	Fontaine-le-Dun.
Bouic.....	Ourville.
Dupuis.....	St-Valery-en-Caux.
Véret.....	Valmont.
Falloppe...	Yerville.
Pécuchet...	Yvetot.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Mauger....	Coulommiers.
Rogier.....	Ferté-Gaucher. (la).
Debourge...	Rebais.
Garnier....	Rozoy.

Fontainebleau.

Robert.....	Chapelle (la).
Morel.....	Chât.-Landon.
Debionne...	Fontainebleau.
Baudin.....	Lorrez-le-Bocage.
Preignard...	Montereau-fault-Yonne.
Macey.....	Moret.
Chevillard..	Nemours.

Meaux.

Dumont....	Claye.
Bruneau....	Crécy.
Gressent....	Dammartin.
Thibault...	Ferté-sous-Jouarre (la).
Duchesne...	Lagny.
Boucher....	Lizy-s.-Ourcq.
Varry.....	Meaux.

Melun.

Belin......	Brie Cte Robert
Gense.....	Châtelet (le).
Riguel ☼..	Melun (*nord*).
Prochasson..	*Id.* (*sud*).
Fontaine...	Mormant.
Meunier....	Tournan.

Provins.

Boudier....	Bray-sur-Seine
Lenoble....	Donnemarie.
Salmon.....	Nangis.
Choiselat ☼.	Provins.
DeBernardon ☼......	Villers-St.-Georges.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Lemblin....	Arpajon.
Damotte...	Boissy S.-Lége
Piat.......	Corbeil.
De Fabrius.	Longjumeau.

Etampes.

Delanoue...	Etampes.
Périer.....	Ferté Aleps (la)
Brossard...	Méréville.
Desvaux...	Milly.

Mantes.

Penelle...	Bonnières.
Letorsay...	Houdan.
Guilbon....	Limay.
Feuilloley..	Magny.
Poinsinet de Sivry.....	Mantes.

Pontoise.

Bertin.....	Ecouen.
Poiret.....	Gonesse.
Bresle.....	Isle-Adam (l').
Barbier.....	Luzarches.
Lambert....	Marines.
Flan.......	Montmorency.
Leballeur...	Pontoise.

Rambouillet.

De Lieucourt	Chevreuse.
Rousseau...	Dourdan, 1er *a.*
Mallet.....	*Id.*, 2e *a.*
Bénard.....	Limours.
Brabant....	Montfort-l'Amaury.
Vilbert.....	Rambouillet.

Versailles.

Dufour .... Argenteuil.
Dalissant... Marly-le-Roi.
Bioche..... Meulan.
Millet .... Palaiseau.
Mancel .... Poissy.
Lanoë ..... St-Germain-en-Laye.
Bouchard... Sèvres.
Oudet..... Versailles (*n.*)
Mauris..... *Id.* (*sud*).
Patry...... *Id.* (*ouest*).

SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Douillac.... Argenton.
Leclerc .... Bressuire.
Bié .... Cerisay.
Richard.... Châtillon.
Cornilleau.. St-Varent.
Lemonnier. . Thouars.

Melle.

Vernial.... Brioux.
Taillefert... Celles.
Morichon .. Chef-Boutonne
Lelong de Longpré... Lezay.
Brillouin... Melle.
Devallée... Mothe-Saint-Héray (la).
Malapert... Sauzé-Vaussay.

Niort.

Meschinet.. Beauvoir-sur-Niort.
Pineau..... Champdeniers.
Glaumain... Coulonges.
Creuzé .... Frontenay.
Fraigneau... Mauzé.
Minault.... Niort (1er *a.*).
Faure...... *Id.* (2e *arr.*).
Bonneau.... Prahecq.
Bellotteau.. Saint-Maixent (1er *arr.*).
Richard.... *Id.* (2e *arr.*).

Parthenay.

Cothereau .. Airvault.
Demairé.... Mazières.
Casimir.... Menigoute.
Nicolas..... Moncoutant.
Savin...... Parthenay.
NérydeRozet St-Loup.
Chauvineau.. Secondigny.
Touchard... Thenezay.

SOMME.

Abbeville.

Lepore..... Abbeville. (*s.*)
Siffait...... *Id.* (*nord*).
Froissart... Ailly-le-Haut-Clocher.
Beaucousin.. Ault.
Sombret.... Crécy.
Delattre.... Gamaches.
Lefebvre Dubus....... Hallencourt.
Anquier.... Moyenneville.
Derisquebourg Nouvion.
Dubuc..... Rue.
Desrotours.. St-Valery.

Amiens.

Breuil..... Amiens(1er *a.*)
Daullé..... *Id.* (2e *arr.*).
Gibert..... *Id.* (3e *arr.*).
Baudelocque. *Id.* (4e *arr.*).
Lancelle.... Conty.
Spéry...... Corbie.
Delasaux... Hornoy.
Bourdeaux. . Molliens-Vidame.
Wré...... Oisemont.
Sauvage.... Picquigny.
Beaumont. . Poix.
Masqueriez. Sains.
Tripet..... Villers-Bocage

Doullens.

Caillez..... Acheux.
Dassonval .. Bernaville.
Guilliard... Domart.
Duval ..... Doullens.

Montdidier.

Warmé .... Ailly-sur-Noye.
Caron...... Montdidier.
Dumont.... Moreuil.
Bouchez ... Rozières.
Villain..... Roye.

Péronne.

Delair..... Albert.
Vasset..... Bray.
Magnier ... Chaulnes.
Levêque.... Combles.
Tupigny de Cauvry ... Ham.
Passez..... Nesle.
Villemant. . Péronne.
Cabour..... Roisel.

TARN.

Albi.

Pujol...... Alban.
Pezeu...... Albi.
Mercadier .. Monestiés.
Maffre..... Pampelonne.
Belloc..... Réalmont.
Boyer...... Valderiés.
Gleyroze... Valence.
Gisclard.... Villefranche.

Castres.

Derrouch... Angles.
Vieu ...... Brassac.
Nayral..... Castres.
Cassanac ... Dourgue.
Sicard..... Labruguière.
Cambon.... Lacaune.
Colomb.... Lautrec.
Landes..... Mazamet.
Sers....... Montredon.
Senaux..... Murat.
Foulchier... Roquecourbe.
Combarrieu. St.-Amans.
Martin..... Vabre.
Belot...... Vielmur.

Gaillac.

Cahuzac.... Cadalen.
Marcouyré. . Cordes.
Gardère.... Gaillac.
Vialas..... Lisle.
Tornier.... Montmiral.
Lombard de Sagnes.... Rabastens.
Murat ..... Salvagnac.
Franciel.... Vaour.

Lavaur.

Rivals..... Cuq-Toulza.
Besse...... Graulhet.
Bessery .... Lavaur.
Séguier.... Puy-Laurens.
Maury..... St.-Paul.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Delibes.... Beaumont.
Châtinières . Castel-Sarrasin.
Anglade.... Grisolles.
Maupas-Labarthe..... Lavit.
Malpel..... Montech.
Roucolle... St-Nicolas.
Frizac..... Verdun.

Moissac.

Gay........ Auvillars.
Dufour..... Bourg-de-Visa.
Bouniol.... Lauzerte.
Delvolvé... Moissac.
De St-Marc. Montaigu.
Lapeyre.... Valence.

Montauban.

Bayol...... Caussade.
Cambe...... Caylus.
Jordanet.... Française (la).
Daiché..... Molières.
Martin..... Montauban. (1er arr.).
Marty ..... *Id.* (2e *arr.*).
Vaisse..... Montclar.
Depeyre.... Montpezat.
Mallet..... Négrepelisse.
L'hospital... St-Antonin.
Martin La-motte.... Villebrumier.

VAR.

Brignoles.

Bouchard.. Barjols.
Chambeiron. Besse.
Mélan... . Brignoles.
Maunier.... Cotignac.
Blanc...... Rians.
Philip..... Roquebrussanne (la).
Fresquière.. St-Maximin.
Constant... Tavernes.

Draguignan.

Girard..... Aups.
Cat........ Callas.
Cat........ Comps.
Laugier.... Draguignan.
Allongue... Fayence.
D'Audibert-Caille .... Fréjus.
Courchet... Grimaud.
Andrac..... Luc (le).
Cordouan... Lorgues.
Maille .... Saint-Tropez.
Lambert.... Salernes.

Grasse.

Guide...... Antibes.
Baliste ✻... Bar (le).
André de Collonges.... Cannes.
Ricord .... Coursegoules.
Hammel.... Grasse.
Icard...... St-Auban.
Olivier.... St-Vallier.
Maliver.... Vence.

Toulon.

Bevest..... Bausset (le).
Dol .... Collobrières.
Sylves..... Cuers.
Bonefoy.... Hyères.
Gourdan.... Ollioules.
Pellen..... Solliès-le-Pont
Seisson..... Toulon, 1er *ar.*
Roze ...... *Id.* 2e *arr.*

VAUCLUSE.

Apt.

Féry de Chénerille.... Apt.
Carbonnel.. Bonnieux.
Monge...... Cadenet.
Montrouzier. Gordes.
Ricarel .... Pertuis.

Avignon.

Jean....... Avignon (*n.*).
Teissier.... *Id.* (*sud*).
Chabert.... Bédarrides.
Silvestre.... Cavaillon.
D'Antoine de Taillas... Ile (l').

Carpentras.

Pascal..... Carpentras (*n.*)
Jancel..... *Idem* (*sud*).
Deymier.... Mormoiron.
Masson .... Pernes.
Augier..... Sault.

Orange.

Tramier de la Boissière.. Bollène.
Vaton ..... Beaumes.
Chastel..... Malaucène.
Favier..... Orange (*est*).
Millet..... *Idem* (*ouest*).
Waton..... Vaison.
Aubenas.... Valréas.

VENDÉE.

Napoléon-Vendée.

Pervinquière. Napoléon-Vendée
Boutolleau.. Chantonnay.
Bernier.... Essarts (les).
Lelièvre.... Herbiers (les).
Deshayes... Mareuil.
Laisant .... Montaigu.
Bureau des Zais...... Mortagne.
Roy....... Poiré (le).
Bossis..... La Rochehervière
Gourraud... St-Fulgent.

Fontenay-le-Comte.

Robin...... Chaillé les Marais.
Parenteaux.. Châtaigneraye (la)
Gauly jeune. Fontenay.
Boutin...... Hermenault (l')
Mercerot... Luçon.
Rougier-Labergerie... Maillezais.
Tillier..... Pouzauges.
Gauly aîné.. Ste-Hermine.
Bienvenu... St-Hilaire-des-Loges.

Sables-d'Olonne.

Ferant..... Beauvoir.
Merlet..... Challans.
Nolleau.... Isle-Dieu (l').
Boisard.... Mothe-Achard (la).
Surville.... Moutiers-lès-Mauxfaits.
Plantier.... Noirmoutiers.
Martineau .. Palluau.
Chappot.... Sables (les).
Grolleau.... St-Gilles.
Soulet. .... St Jean de Monts
Gaudin..... Talmont.

VIENNE.

Châtellerault.

Joany..... Châtellerault.
Marteau.... Dangé.
Pouzin..... Leigné-s.-Usseau.
Simonneau.. Lencloître.
Guilbaud... Plumartin.
Treuille-Hérault..... Vouneuil.

Civray.

Thorin..... Availles.
Chevrier.... Charroux.
Laubier-de-Granfief... Civray.
Chap....... Couhé.
Bera ...... Gençay.

Loudun.

Dabadie.... Loudun.
Grimault... Moncontour.
Milory..... Monts.
Bazille..... Tr.-Moutiers.

Montmorillon.

Senemaud.. Chauvigny.
Milon..... Ile Jourdain (l')
Gaultier.... Lussac-lès-Chât
Desneufbourgs.... Montmorillon.
Cuisinier-Delisle...... St-Savin.
Aubrun.... Trimouille (la)

Poitiers.

Aigron .... Lusignan.
Bonnet... . Mirebeau.
Debray..... Neuville.
Fradin fils.. Poitiers, 1er *ar.*
Delaunay... *Idem*, 2e *arr.*
Duchastenier St-Georges.
Fradin (C.). St-Julien-l'Ars.
Odilon-Ranc. Villedieu (la).
Boncenne... Vivône.
Béra ...... Vouillé.

HAUTE-VIENNE.

Bellac.

Grateyrolle. Bellac.
Saignat..... Bessines.
Lacroix.... Château Ponsat
Pichon-Vendeuil..... Dorat (le).
Mitraud.... Magnac-Laval.
Mereau .... Mézières.
Hélitas .... Nantiat.
Lasnier.... Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Limoges.

Chatenet ... Aixe.
Léobardy .. . Ambazac.
Limousin... Châteauneuf.
Goguier des Chaumes. Eymoutiers.
Toumas.... Laurière.
Glangeau... Limoges (*sud*).
Dumas..... *Idem* (*nord*).
St-Martin.. Nieul.
Mounier-Maraval... Pierre-Buffière.
Gay-Lussac. St-Léonard.

Rochechouart.

Rayet...... Oradour.
Simon ..... Rochechouart.
Cadet...... St-Junien.
Laboulinière. St-Laurent.
Chaigneau.. St-Mathieu.

Saint-Yrieix.

Moulin..... Chalus.
Dervaud.... Nexon.
Bréjat ..... St-Germain.
Bosvieux... St-Yrieix.

VOSGES.

Épinal.

Denis...... Bains.
Mougeot ... Bruyères.
Vallon..... Châtel.
Honoré .... Épinal.
Balland.... Rambervillcr.
Mantrand... Xertigny.

Mirecourt.

Lardenois... Charmes.
Chevresson. Darney.
Legras..... Dompaire.
Lenfant .... Mirecourt.
Noël. ..... Monthureux.
Demengeon. Vittel.

Neufchâteau.

Roussel.... Bulgnéville.
Derise..... Châtenois.
Clément de Grandprey Coussey.
Chantrel.... Lamarche.
Martin..... Neufchâteau.

Remiremont.

Roussel.... Plombières.
Rolin ..... Ramonchamp.
Boulangier.. Remiremont.
Gerbaut.... Saulxures.

Saint-Dié.

Raidot..... Brouvelieures.
Billot ..... Corcieux.
Radès ..... Fraize.
Noël...... Gérardmer.
Antoine ... Raon-l'Etape.
Caumont... Saales.
De Lescale. St-Dié.
Conigliano.. Schirmeck.
Barbillat... Sénones.

YONNE.

Auxerre.

Duché...... Auxerre (*est*).
Leclerc..... *Idem* (*ouest*).
Garinet .... Chablis.
Chevillot... Coulanges-la-Vineuse.
Badin-d'Hurtebise..... Coulanges-sur-Yonne.
Baumier.... Courson.
Rabé...... Ligny le Châtel.
Moreau fils. St-Florentin.
Delamour... St-Sauveur.
Dourneau... Seignelay.
Marey ..... Toucy.
Chevallier.. Vermanton.

Avallon.

Rousseau-Dumarcet. ... Avallon.
Gallois..... Guillon.
Gruel-Villeneuve.... Isle-sur-le-Serein (l').
Heroguez... Quarré-lès-Tombes.
Regnault... Vezelay.

Joigny.

Hattier .... Aillant.
Salmon .... Bléneau.
Simonneau.. Brienon.
Salmon..... Cerisiers.
Lavollée ... Charny.
Lefebvre-Devaux...... Joigny.
Moutheau... St.-Fargeau.
Renoult.... St.-Julien-du-Sault.
Landry..... Villeneuve-le-Roi.

Sens.

Laurent.... Cheroy.
Michel..... Pont-s.-Yonne.
Laude...... Sens (*nord*).
Cornisset-Lamotte..... *Id.* (*sud*).
Henriot-Le-Gorjet.... Sergines.
Cornat..... Villeneuve-l'Archevêque.

Tonnerre.

Denis...... Ancy-le-Franc.
Roy....... Crusy-le-Châtel.
Perrin..... Flogny.
Droin...... Noyers.
Combet .... Tonnerre.

SECTION VII.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Notaires. — Le nombre des Notaires est fixé par le Gouvernement. Dans toutes les villes de 100,000 ames et au-dessus il doit y avoir un notaire, au plus, par 600 habitans, et dans toutes les autres villes, bourgs et villages, il doit y avoir deux Notaires, au moins, et cinq, au plus, par chaque arrondissement de justice-de-paix. Toutes les suppressions et réductions de place ne peuvent avoir lieu que par mort, démission ou destitution. Les notaires sont assujettis à un cautionnement fixé par la loi, et qui est spécialement affecté à la garantie des condamnations prononcées contre eux par suite de l'exercice de leurs fonctions. Ils sont autorisés à présenter leur successeur à l'agrément du Président de la République.

Les Notaires sont divisés en trois classes; ceux de la première sont dans les villes où est établie une Cour d'appel; ils peuvent instrumenter dans tout le ressort de la Cour, en concurrence avec les autres Notaires. Ceux de la deuxième classe sont placés dans les villes où il y a un Tribunal de première instance; ils ont le droit d'instrumenter dans tout le ressort du Tribunal. Ceux de la troisième classe sont placés dans les communes où il n'y a ni Cour d'appel ni Tribunal de première instance; ils ne peuvent instrumenter que dans l'étendue du canton dans lequel ils résident. Les Notaires sont nommés à vie, ils ne peuvent être suspendus ou destitués que par des jugemens rendus par les Tribunaux, et fondés sur des fautes graves. Pour être admis à exercer les fonctions de Notaire, il faut 1° jouir de l'exercice des droits de citoyen; 2° avoir satisfait aux lois sur le recrutement; 3° être âgé de vingt-cinq ans accomplis; 4° justifier d'un temps d'étude plus ou moins long, selon la classe; 5° être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline dans le ressort de laquelle l'aspirant devra exercer. Les Notaires sont nommés par le Président de la République, et obtiennent de lui une commission qui énonce le lieu fixe de la résidence. Ils sont tenus de prêter serment à l'audience du Tribunal de première instance dans les deux mois de leur nomination. Leurs fonctions consistent à recevoir tous les actes et contrats, à leur conférer l'authenticité, à en assurer la date, à en conserver le dépôt, à en délivrer des grosses et expéditions. Un Notaire ne peut donner seul la forme authentique aux actes qu'il reçoit; il doit pour cela être assisté d'un second notaire ou de deux témoins. Il y a près de chaque Tribunal de première instance, et pour tout le ressort, une chambre de discipline, dont les membres sont choisis par l'assemblée générale des Notaires. A Paris, la chambre se compose de dix-neuf membres, elle est de neuf lorsque les Notaires du ressort sont au nombre de cinquante au moins; elle est de sept lorsqu'il y a moins de cinquante Notaires. Les membres de la chambre choisissent entre eux un président, un syndic, un rapporteur, un secrétaire et un trésorier. Les chambres prononcent des peines de discipline, savoir: le rappel à l'ordre et la censure, la privation de voix délibérative, et interdiction de l'entrée de la chambre et de l'assemblée générale. Il y a une bourse commune pour les dépenses de la chambre. Il y a par an deux assemblées générales; tous les Notaires sont invités à s'y rendre.

Avoués. — Les fonctions des Avoués près les Cours d'appels et celles des Avoués près les Tribunaux de première instance sont les mêmes. Les Avoués ont le droit exclusif de postuler et de conclure pour les parties devant les Cours et Tribunaux. Nul ne peut être appelé aux fonctions d'Avoué s'il n'est âgé de vingt-cinq ans, et s'il n'a obtenu un certificat de capacité dans une faculté de droit (1). Les Avoués sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du Tribunal ou de la Cour dans laquelle ils devront exercer leurs fonctions; ils doivent avoir leur domicile dans la ville où siége le Tribunal ou la Cour. Avant d'entrer en fonctions, ils prêtent serment; ils ont le droit de plaider dans toutes les causes où ils occupent, comme Avoués, s'ils ont obtenu le grade de licencié en droit avant le décret du 2 juillet 1812: les Avoués non licenciés, ou qui ne l'ont été que depuis le décret précité, ne peuvent plaider que dans les Tribunaux où le nombre des avocats inscrits sur le

(1) A Paris, la chambre exige que l'on soit licencié. Si le candidat doit exercer près une cour d'appel, il doit justifier de cinq années de cléricature chez un avoué.

tableau ou stagiaires, exerçant ou résidant dans le chef-lieu, serait jugé insuffisant pour l'expédition des affaires. Les Avoués peuvent plaider sur les demandes incidentes et tout les incidens relatifs à la procédure dans les causes dans lesquelles ils occupent; ils peuvent plaider dans toutes les causes sommaires, devant les Cours ou devant les Tribunaux de première instance séant aux chefs-lieux des Cours d'appels, des Cours d'assises et des départemens. Les Avoués sont soumis, pour leur police et leur discipline, à une chambre formée près de chaque Cour ou de chaque Tribunal. La composition et les attributions de cette chambre sont déterminées par les décrets du 13 frimaire an 9 et du 17 juillet 1816. Les Avoués sont assujétis à un cautionnement; ils ont la faculté de présenter leur successeur au Président de la République.

Commissaires-priseurs. — Les Commissaires-priseurs (autrefois *Huissiers-priseurs*) ont été rétablis à Paris par la loi du 27 ventose an 9, et dans le reste de la France par la loi du 28 avril 1816; toutefois, il ne peut en être établi que dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, ou siéges de Tribunaux de première instance, ou enfin ayant une population de 5,000 ames au moins. Ils sont chargés de la prisée des meubles et des ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers. Pour être Commissaire-priseur, la seule condition exigée est d'avoir vingt-cinq ans. Les Commissaires-priseurs sont nommés par le Président de la République, ils sont assujétis à un cautionnement et à une patente. Ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du Président. Ils prêtent serment devant le Tribunal de première instance. Il y a une chambre de discipline dans chaque ressort du Tribunal civil et une bourse commune, dans laquelle ils versent la moitié de leurs droits et honoraires.

Huissiers.—Les Huissiers sont chargés d'assigner devant les Cours et Tribunaux, de signifier et d'exécuter les actes et jugemens. Il y a près de chaque Justice-de-paix, Tribunal de première instance, Cour royale, et près de la Cour de cassation, un nombre d'huissiers déterminé. Pour être Huissier, il faut être âgé de vingt-cinq ans accomplis, avoir travaillé deux ans dans une étude d'avoué, de notaire ou d'huissier, ou trois ans dans un greffe; être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline. Les Huissiers ne peuvent instrumenter que dans le ressort de la Cour ou du Tribunal auquel ils sont attachés. Les Huissiers *audienciers* sont chargés du service des audiences; ils ont le droit exclusif de faire les significations d'avoué à avoué. Dans les lieux où il n'y a point de commissaires-priseurs, les huissiers procèdent, concurremment avec les Notaires et Greffiers, aux prisées et ventes publiques de meubles et effets mobiliers.—Les Huissiers ne peuvent, sans cause valable, refuser leur ministère. Les règles sur la communauté, la chambre de discipline, et la bourse commune, sont établies par le décret du 14 juin 1813. Les Huissiers ont le droit de présenter un successeur à l'agrément du Président de la République.

Agents de Change. — (Voyez page 979.)

AVOUÉS PRÈS LES COURS D'APPELS.

AGEN. Labadie. Glady fils. Labouïsse. Labie. Marraud. Pichon. Hybre. Durrieu. Capdeville. Laboulbène. Favard. Burgèro.

AIX. Isnard. Jourdan. Constans. Roux fils. Sube. Condroyer. Granon. Marguery. Talon. More. Lionneton. Amic. Vachier. Vaillant. Aubert. Eymon. Maziau. Estrangin. Tassy. Guerin.

AMIENS. Bourguet. Le François fils. Barry. Gallet. Machart. Desjardins. Clémence. Dufour fils. Clément.

ANGERS. Bardet. Maillard. Belon. Bessirard. Delalande. Dugué.

BASTIA. Progher. Pellegrini. Nicolini. Lusinchi. Corbara.

BESANÇON. Brocard (El.) Caillotet. Brocard (Em.). Gouniot. Racine. Prudent. Viard. Louvot. Robert. Girod.

BORDEAUX. Dupuy. Martin. Blondeau. Dupré fils. Dubourg. Supsol. Second. Claverie. Charlot. Pascault. Dupont. Thomas. Morange. Merlet. Delpech.

BOURGES. Mijonnet. Brisson. Dechampeaux. Montillot. Dufour. Renault. Lalande. Massé. Fravaton. Dumonteil.

CAEN. Desprez. Desmares. Le Roy. Jardin. Davy de Virville. Amiard. Bourdon.

Hommery-Margautier. Roger. Hedou. Mallet. Houlbey. Loquet. Leprovost. Picard. Angot. Delaunay. Voisin.

COLMAR. Wilhelm. Commerson. Ernest. Niéger. Rollet. Oberlend. Pennarun. Gallet. Bavelaër. Thierry.

DIJON. Brun. Rollet. Rouget. Bœuf. Limaux. Dubois. Chrétiennet. Moyne. Misset. Defranc. Schindler. Violle. Mazeau. Mestadier.

DOUAI. Delegorgue. Debeaumont. Cuvelle. Pla. Estabel. Huret. Regnier. Rolland. Denis. Lavoix. Legrand.

GRENOBLE. Michal. Ricoud. Reynaud. Allemand. Repellin jeune. Keisser. Besséat. Luc fils. Roux. Muret. Perrin. Amat. Chollier. Rabatel. Jouvin.

LIMOGES. Tanchon. Frichon. Bussière. Gadon. Fizot-Lavergne. De Savignac. Chaisemartin. Cuchet. Beaune-Baurie. Freyssinaud. Dussoubs-Gaston. Giry fils.

LYON. Vericel. Roux. Trunel. Livet jeune. Bruneau. Dulac. Chevalier. Pine-Desgranges. Bailly. Girin. Micoud-Desmarais. Colliard. Imbert. Chapuis. Perret. Coular-Descot. Mollet. Duvouldy. Androt. Munier. Bouvier. Giroudon. Chavanne.

METZ. Rémond je. Poinsignon. Pierron. Fournier. Poncet. Noizet. Auclaire.

MONTPELLIER. Anduze. Ollier. Chamayou. Arnal. Bardel. Savy. Brun (Ach.). Blavy. Barthez. Tastu. Méjan. Massip. Paloc. Vincent. Favre. Lafosse. Barescut. Coliac.

NANCY. Cabasse. Antoine. George. Bert. Hilbert. Lombard. Claude. Xardel. Poirel. Quillent. Legros. Thouvenel.

NÎMES. Portalier. David. Simil. Jaffard. Boissier. Duměny. Dejoux. Boyer (Théodore). Teulon. Martin. Devèze. Julien. Chalamel. Astier. Salel. Béchard.

ORLÉANS. Debacq. Debrinay. Lecoy. Heurteau. Dufresne. Rochoux.

PARIS (Voyez page 905).

PAU. Sicabaig. Touzet. Casaubon. Castetnau. Teyssier. Daran. Laborde. Bayle. Guittet. Carde. Sicabaig fils. Pujo. Broca. Fric. Moura-Bent. Salles.

POITIERS. Rouillé. Jolly. Devars. Martineau. Bouchard. Penchaud. Gallet. Drouin.

RENNES. Sévéno. Gillart. Hommay. Barbemintière. Burnel. Ravenel. Bourdonnay. Marteville. Toussaint. Dubourdieu. Lory. Guyot de la Hardrouyère. Carron de la Morinais. Courtois. Gandon.

RIOM. Mouton. Bayle (Pierre). Drivon. Allary. Debord. Thailhand fils. Savarin. Barse. Pons-Pouzol. Mirande. Marchand. Gomot. Lhermitte. Michellet. Laime. Place. Lamy. Couguet.

ROUEN. Caron. Daviel. Dieutre. Lemasson. Vierray. Lemardelé. Letellier. Dupont. De Paul. Boislaville. Lebarbier. Hubert. Pellecat.

TOULOUSE. Bourniquel. Carles. Frézouls. Sacarrère. Des-Dequerre. Belot. Pujol. Astrié. Bleys. Boutan. Descazaux. Tarbès. Fauré. Sacarau. Sudre. Saissinal. Locamus. Amiel. Fournier. Tournamille. Capin.

NOTAIRES, AVOUÉS PRÈS LES TRIBUNAUX DE Ire INST. ET COMMISSAIRES-PRISEURS.

AIN.

Belley.

Notaires. Tendret. Rubat. Ecorhard. Gouvet. Vinel.

Avoués. Vezu. Cerdon. Garin. Arnaud. Truchard-Dumolin. Saint-Pierre. Jujat. Jacob. Pique.

Bourg.

Notaires. Marion. Cochet. Hudellet. Vincent. Fontaine.

Avoués. Rodet. Bonnard. Dévoyod. Giraud. Michon. Derognat. Motet. Moizin. Chicot. Favre. Jacob. Ebrard.

Commissaire-priseur. Monnier.

Gex.

Notaires. Grilliet. Barberat. Saury.

Avoués. Regard. Aubert. Monpela fils. Brun. Pinier.

Nantua.

Notaires. Mounet. Tissot. Jantet. Jagot.

Avoués. Pupunat. Simonnet. Moyat. Monneret. Rollet. Baudin. Ravinet fils. Nicod.

Trévoux.

Notaires. Mandot. Beccat. De Chavanne. Genay. Givre. Raffin. Villion.

Avoués. Rousset. Sottizon. Laforest. Chuinague. Lécureux. Brodet. Latil de Thimécourt. Bertrand.

AISNE.

Château-Thierry.

Notaires. Dupuis. Bourguin. Maillard. Lemoine.
Avoués. Fitremann. Dieu. Bahu. Dubois. Copin. Lataix.
Commiss.-priseur. Rollet.

Laon.

Notaires. Marin. Dubois. Bacquart. Richart.
Avoués. Fournery. Cadot. Maqua. Labouret. Lemaître. Goutant. Berthault. Gallet. Wagner. Lété. Goulon. Rouillier.
Commiss.-priseur. Bizet.

Saint-Quentin.

Notaires. Raison. Dollé. Loiseaux. Pecqueux. Crété.
Avoués. Béranger. Salats. Braconnier. Legrand. Pruvost. Dollé. Soyer.
Commiss.-priseur. Merlin.

Soissons.

Notaires. Petit de Reimpré. Rigaux. Richard. Suin. Lecercle.
Avoués. Blanchard. Cuvilliez. Choron. Salleron. Durussel. Auger. Lecercle.
Commiss.-priseur. Fissiaux.

Vervins.

Notaires. Malezieux. Parmentier. Vuillemot.
Avoués. Larue. Michel. Talon. Oudin-Leclerc. Courtin. Soyez.
Commiss.-priseur. Flem.

ALLIER.

Cusset.

Notaires. Monvoisin fils. Mosnier. Arbelat.
Avoués. Petitcuénot. Serée. Villard. Forasté. Perrot. Forestier. Millet.

Gannat.

Notaires. Jouanique. Sauret. Taché. Delarue.
Avoués. Tronnet. Arnaud. Saintheran. Burelle. Stenger. Godemel. Baratier.

Montluçon.

Notaires. Grozieux de la Guérenne fils. Thévenet. Ferruge fils. Faurot.
Avoués. Mathieu. Gautron. Bayard. Chambon. Maugenest. Jolivet. Ouvrière. Beynat.

Moulins.

Notaires. Bergeon. Seuillet. De Tulle-Montbouché. Saulnier. Clément. Cortet. Gavelle.
Avoués. Barnichon. Dupoyet. Vigne. Bouglier-Desfontaines. Pommier. Lardy. Radoux. Bureau-Desétivaux. N.....
Commiss.-priseurs. Guillermin. Decluny.

ALPES (BASSES).

Barcelonnette.

Notaires. Pacquet. Berlie (Jacq.). Arnaud. Berlie (Ferd.).
Avoués. Laurans. Ollivier. Bellon. Brès. Esmenjaud.

Castellane.

Notaires. Tartanson. Audoul fils. Viton. N.....
Avoués. Tartanson. Demandols. Chauvin. Coste.

Digne.

Notaires. Banon. Hugues. Itard.
Avoués. Bassac. Joseph (V.). Segond. Eyssautier. Michel. Roustan.

Forcalquier.

Notaires. Martin. Janselme.
Avoués. Depieds. Denoize. Garnier. Antiq. Giraud.

Sisteron.

Notaires. Beinet. Heyries. Laborde fils. Amat.
Avoués. Suquet. Laplane. Henry. Salamon.
Commiss.-priseur. Sourribes.

ALPES (HAUTES).

Briançon.

Notaires. Rey. Giraud.
Avoués. Martin. Rossignol. Josserand. Guérin. Borel. Vincent.

Embrun.

Notaires. Ferrary. Jaquier. Puy.
Avoués. Davin. Jeanneau-Lagrave. Rippert. Laurens. Martel. Chabre.

Gap.

Notaires. Lesbros. Blanc (Eugène). Escalle. Augier. Paul.
Avoués. Marchon. Blanc-Subé. Faure (H.). Charnier. Gaduel. Templier. Tanc. Amat.

ARDÈCHE.

Largentière.

Notaires. Rouvière. Silhol. Dousson.
Avoués. Taveny. Moulin. Vielfaure. Lalauze. Beaussier. Lafont. Garilhe. Fargier Rouvier-Riffard.

Privas.

Notaires. Crouzet. Berchon. Théron. Comte.
Avoués. Dautheville. Bosviel. Villedieu. Meyssonnier. Baratier. Décis. Salomon. Comte. Gamet. Vincent. Aymard. Filliat.

Tournon.

Notaires. Dauteville. Deville. Roybet.

Avoués. Faujas. Sonier-Laboissière. Gallix. Clavel de Veyrans. Rousson. David. Royol. Bonnet. Berne. Soubeyran.

ARDENNES.

Charleville.

Not. Forest Lamarle. Descharmes. Mellière.
Avoués. Pottier. Remy. Durcteste Bertrand. Petit. Rousseau. Noël. Moulnier.
Commiss.-priseur. De Lahaut.

Rethel.

Notaires. Levieux. Caillet. Didier.
Avoués. Fuzellier. Martin. Cromer. Carbon. Cadeau. Fréal.
Commiss.-pris. Talliart.

Rocroy.

Notaires. Rameaux. Renard.
Avoués. Petit-Prisse. Pierron. Petit-Cuénot. Devivaise.
Commiss.-priseur. Joly.

Sedan.

Notaires Leroy. Mansart. Drappier. Bezanson.
Avoués. Boucher. Cervaux. Denis. Rambour. Poulain. Villet. Simon (Edmond). Simon (François).
Commiss.-priseurs. Labruyère. Hécart.

Vouziers.

Notaires. Déa. Couët fils. Godart.
Avoués. Jacquemard. Tesson. Juvigny. Pierre, *dit* Lallemant. Leconte.

ARIÉGE.

Foix.

Notaires. Font. Charpentier. Belbèze.
Avoués. Verniolle. Dispan. Luppé. Soulié (E.). Boudin. Soulié (J.), Deramond. Labat. Delpech. Doumenjou.

Pamiers.

Notaires. Falgos. Laborde. Lefèvre. Conferon. Savère.
Avoués. Avignon. Denat (T.). Rouan. Passeron. Bellecoste. Amilhat. Dutilh.

Saint-Girons.

Notaires. Rouaix. Roudeille (A.). Roudeille (Eug.).
Avoués. Dupré. Gouazé fils (A.). Barthet (J.-B.). Despouy. Peyruzat. De Martres de Lisle. Rouaix. N..... N.....

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Notaires. Aviat. De Vièvre.
Avoués. Reveillié Guerrier. Lacolle. Bremont
Commiss.-priseur. Ansart.

Bar-sur-Aube.

Notaires. Joffroy. Vincent. Vagbeaux. Barbier.
Avoués. Lerouge. Bulard. Bourgoin. Léger.
Commiss.-priseur. Vanier.

Bar-sur-Seine.

Notaires. Noël. Olivier. Blavot.
Avoués. Cheurlin. Gayot. Mauger. Moreau. Desrosiers.
Commiss.-pris. Lacroix.

Nogent-sur-Seine.

Notaires. Leureux-Poletnich. Vignole. Langlois.
Avoués. Bonenfant. Duvelle. Étienne. Carré de Busserolle. Formepin.
Commiss.-priseur. Thibault.

Troyes.

Notaires. Couturat. Aucoc. Promsy. Vincent. Noché. Collot. Eloy. Houet. Vauthier. Lefebvre. Noble. Matagrin. Henry.
Avoués. Pélissier. Blaise. Lebrun. Dutreix. Rollin. Gauthier. Basset. Delacroix. Pélissier.
Commiss.-priseurs. Terrillion. Pesme aîné. Pesme jeune.

AUDE.

Carcassonne.

Notaires. Callat. Bausil. Cazes fils. Jean (Jean). Salaman. Boyer.
Avoués. Fages fils. Maurel. Gairaud. Figeac. Dardé. Besiat. Sabatier. Gairaud jeune. Callat.

Castelnaudary.

Notaires. Delord. Lafon. Bertrand. Mas-Latrie. Rey. Giral.
Avoués. Doutre. Delord aîné. Delord (Lucien). Mir. Guirail. Barrière.

Limoux.

Not. Ribes. Rieutort. Teisseyre. Rouzaud.
Avoués. Mestre. Gazel. Rivals. Espardellier Bernad. Cros. Labourmène. Germain.

Narbonne.

Notaires. Favatier. Esquer. Bories. Birat.
Avoués. Roube. Verdier. Gaillard. Yven. Reverdy. Cambournac.
Commiss.-pris. Rocher.

AVEYRON.

Espalion.

Notaires. Saltel. (Fréd.). Pagès.
Avoués. Bastide. Affre. Mercadié. Fontanié. Deltrieu. Besombes. Bonnefous. Fabre. Pezet. Bellet.

Milhau.

Notaires. Fabry. Boyer (C.). Monestier.

Avoués. Descuret. Boyer. Dalbis. Vezinhet. Michelet. Unal (E.). Costes. Veziuhet.

Rodez.

Notaires. Yence. Lunet. Viguié. Miquel.
Avoués. Colomb. Boyer. Labarte. Canel. Lacaze. Desmazes. Bru. Benazech. Bastide. Muret. Boyer. Izarn.

Saint-Affrique.

Notaires. Peyre-Cadias. Rouquayrol.
Avoués. Arnal. Cournet. Armand. Durand. Benoit. Anglade. Taillefer. Vernhes. Benoit-Dauriac.

Villefranche.

Notaires. Agrech. Marty. Andorre.
Avoués. Dufour fils. Cancéris. Charrier. Lortal. Dufour (J.-J.). Granier. Faure. Couderc. Arnal.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Notaires. Pissin ✻. Pison. Aude (O ✻). Blachet. Brémond fils. Pontier fils. Alexis. Béraud. Meyer. Jaubert.
Avoués. Manuel. Bouteille. Barbier. Bourrelly. Gautier fils. Ponsard. Gautier-Mille. Roman. Bedarride. Vial. Trevan. Dauphin. Davin. Heirieis. Julien de Louide. Barrème. André. Salin. Combes. Marin.
Commiss.-priseur. Boyer.

Marseille.

Notaires. Roubaud. Roux. Delanglade aîné. Fouquier. Laget. (B.-P.). Teissier. Floret. Latil. Clément. Timon-David. Giraud (A.-J.). Giraud (J.-B.-L.). Raynouard. Courlet. Gasquet. Blanc. Fortoul. Morel. Delanglade (E.). Martin. Sabathier. Arnaud de Sauvecanne. Gavot. Jean. Castellan. Rampin. Seux. Raynaud. Tournaire.
Avoués. Larguier, *doyen.* Cournand. Berthou. Romieu. Bellissen. Albanelly. Rouvière. Albrand. Ravel. Gaduel. Estrangin. Silvestre. Oddo. Clariond. Coste. Plendoux. Chausse. Tempier. Caillat. Teissère (S.). Michel. Margaillan. Teissère (A. P. J.). Faure. Bournat. Barbarin. Cauvet. Cayol. Nicolas. Broquier. Tournatory. Rougemont. Paul. Floret. Christol. Pelissier.
Commiss.-pris. Jauffret. Sylvestre. Nicolas. Cauvin. Aubert. Martin.

Tarascon.

Notaires. Raoux. Bret. Boissière-Bertrandi. Bard. Rousseau.
Avoués. Gautier ✻. Martin-Raget. Barne. Mengin. Carcassonne (Jules). Bertrand. Anthoine. Chain. Desmartin. Grivet. N...... N......

CALVADOS.

Bayeux.

Notaires. Larcher. Niobey. Marc.
Avoués. Tailpied. Larose-Longtaillis. Demagny. Thomas. Pain. Yvon. Lamy. Carité. Féron. Le Teillier. Fontaine. Lanièce.
Commiss.-priseur. Leclerc.

Caen.

Not. Vinnebaux. Desportes. Seigneurie. Daufresne. Beaujour. Moisant. Longuemare.
Avoués. Hastain. Foucher. Lefortier. Levalois. Benard. Guerrier. Bottet. Laville. Vigoureux. Chedot. Lumière. Madeline.
Commiss.-priseur. Mériel.

Falaise.

Notaires. Bellencontre. Le Chastelain. Gravelle. Desvallées.
Avoués. Blot. Lechevalier. Huet.-Després. Galais. Pain. Bellemare. Bardel. Barbot.
Commiss.-priseur. Jupin.

Lisieux.

Notaires. Daufresne (Louis). Thirouin. Moisy.
Avoués. Delaporte. Lefebvre. Fauque. Desmares. Le Grip. Beaumesnil. Guéroult. Jouet. Mouchel. Giret.
Commiss.-pris. Covenant. Prat.

Pont-l'Evêque.

Notaires. Chrétien. Porquet de la Féronnière.
Avoués. Quillet. Le Chevalier. Lecourt. Dubos. Roussel-Lepré. Dupart. Lourent. Levavasseur. Nigault de Prailauné.
Commiss.-priseur. Simon.

Vire.

Notaires. Hérel. Laneuville. Jardin.
Avoués. Louise. Lemoine. Vildieu. Guérin. Legorgeu. Crespin. Picard. Tirard.
Commiss.-priseur. Gohier.

CANTAL.

Aurillac.

Notaires. Sericys. Rames. Geneste. Charmes. Gautier.
Avoués. Raboisson. Rengade. Alary. Palis. Duclos. Manhès. Breu. Bastide. Garnier.
Commiss.-Priseur. Desbans (Denis).

Mauriac.

Not. Drappeau. Mauret. Raoux. Laden.
Avoués. Lapeyre. Lescure. Rixair. Mathieu. Forestier. Rastoil. Offroy-Durieu. Chabrat. Lavialle. Valette. Lapeyre.

Murat.

Notaires. Gibert. Volarcher. Achalme. Teissèdre. Veisseyre.

Avoués. Rodier. Teillard-Boyer. Duclaux. Teillard (J.-F.). Veisseyre. Commolet.

Saint-Flour.

Notaires. Passenaud cadet. Achalme. Chadel. Valentin. Aubertot.

Avoués. Fournier. Gautard. Bernard. Girard. Chabanier. Clavière (Jules). Tassy. Bory. Petit. Clavière (Hip.). Amat. Achalme.

Commissaire-priseur. Apcher.

CHARENTE.

Angoulême.

Notaires. Mailfer. Raynal-Rouby. Daviaud. Guilhot. Thibaud. De Jarnac.

Avoués. Gaudichaud. Decescaud. Paignon-Bourrut. Duvivier. Gounin-Pompinot. Thomas. Seguinard. Mestreau. Mathé. Jouannet.

Commiss.-priseurs. Triponé. Rigallaud.

Barbezieux.

Not. Daviaud. Poineau. Hillairet. Boraud.

Avoués. Rouzeau. Gaschet. Guillemot Lezigné. Bimboire-Lurat.

Cognac.

Notaires. Rambaud. Imbaud. Bonniot. Quantin-Lagagnerie. Hannoteau.

Avoués. Lavergne. Castaigne. Rullier. Perdriaux. Fureau-Fontenelle.

Comm.-priseur. Thomas.

Confolens.

Notaires. Mathias. Laurendeau. Faugère.

Avoués. La Bajouderie. Arbellot. Genty. Vigneron de la Vallade. Morand. Marchadier.

Ruffec.

Notaires. Brumauld de Montgazon. Richon. Pechel.

Avoués. Chaigneau. Modenel fils aîné. Cuirblanc jeune. Arnault-Ménardière. Joliet. Merceron.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Notaires. Boussiron. Julien. Brassand.

Avoués. Sarrazin. Mauget. Beauviel. Dumontet. Gardrat. Bardon.

La Rochelle.

Notaires. Morin (A.). Gaudin. Fournier. Brachet. Dannepond. Dubois. Audry.

Avoués. Simonneau. Bouffar. Goumy. Dubois. Deforge. Bouyer.

Commiss.-pris. Bourdé. Martin.

Marennes.

Notaires. Salis. Aiguillé. You.

Avoués. Lormier. You. Robert. Alizart. N.....

Rochefort.

Notaires. Ayraud fils. Allard. Gandillion. Girard. Segoffin.

Avoués. Guyot. Albert. Dupré. Constant. Remerand. Loizeau.

Comm.-priseur. Gauvain.

Saintes.

Notaires. Drilhon jeune. Lambert. Duret. Drilhon (J.-M.).

Avoués. Drilhon. Morin. Mareschal. Brunau. Poirier. Constant. Lebéver. Jeantet.

Saint-Jean-d'Angely.

Notaires. Thouvenin. Taffoireau. Chaigneau (Ad.). Clais. Chaigneau (Eug.).

Avoués. Poitevin-Julien. Giron. Fèvre. Gautreau. Nissou. Feniou.

CHER.

Bourges.

Notaires. Pellé. Porcheron. Paultre. Manceron. Dantin.

Avoués. Louzeau. Termet. Naudin. Zévort (A.). Lebas. Martin. Ancillon.

Comm.-priseur. Prévost de Bord.

Saint-Amand.

Notaires. Lupé. Nierre. Loyer. Boulé.

Avoués. Gagneux. Girault. Mallard. Gangneron. Nodot. Guérin.

Comm.-pris. Arnoult.

Sancerre.

Notaires. Supplisson. Clérault. N.....

Avoués. Malfuzon. Bitard. Vincent. Sifflet. Ramond.

Commiss.-pris. Thévenot.

CORRÈZE.

Brive.

Notaires. Massénat. Gouyon. Dussol.

Avoués. Chauviniat. Marcoste. Mialet. Bachellerie. Lassalle. Nauche. Lachaud. Mérigot. Lacroix. Tallerie.

Tulle.

Notaires. Terreygeol. Chadebec. Martin. De Laulerie. Brugère. Dumond.

Avoués. Lagarde. Beaudenom. Albier fils. Moussours fils. Pastrie. Floucaud-Pénardille. Juillet-St-Lager. Toinet. Deloche. Fleyssac.

Ussel.

Notaires. Badour. Moncourier-Beauregard. Laveix. Lériget.
Avoués. Mativat. Chastagner. Boulet. Monloys. Simonnet. Linarix. Forestier. Chastaing.

CORSE.

Ajaccio.

Notaires. Rusterucci. Versini. Peraldi. Sabadini.
Avoués. Cristinacce. Fieschi. Petreto. N...... N.....

Bastia.

Notaires. Guasco (Vincent). Guasco (Antoine-Joseph). Saturni. Scatelli.
Avoués. Pignoni. Ristori. Cagnani. Jullienne. Mariani.

Calvi.

Notaires. Colonna-Ceccaldi. Graziani.
Avoués. Flach. Filippi. Flach.

Corte.

Notaires. Giudicelli. Grimaldi.
Avoués. Nesa. Rossi. Corteggiani. Casanova.

Sartene.

Notaires. Roccaserra. Bartoli (J.-H.-A).
Avoués. Pietri (G.-H.). Pietri (A.-M.). Serra (J.-B.).

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Notaires. Bouzerand. Guiod. Renard. Vernaux. Huot. Quillardet.
Avoués. Drouhin. Tisserand. Marcand. Lagarde. Chaussenot. Masson. Gallois. Gauthey.
Commiss.-pris. Ramus.

Châtillon.

Notaires. Bobin. Bourru. Arbelot.
Avoués. Mary. Saglier. Loûault. Cartier. Buzenet. Dégomain.
Commiss.-pris. Charpentier.

Dijon.

Notaires. Roydet. Malteste. Chevalier. Mugnier. Petitjean. Poinssot. Verrollot. Virely. Rouget. Vaissier. Perreau. Chafotte. Gallois. Durandeau.
Avoués. Gleize. Pingat je. Perriquet. Coquet. Rouget. Morel. Petit. Quirin. Enfert. Bresson. Boisseaux. Molland.
Commiss.-pris. Devillebichot. Lombard Leburg.

Semur.

Not. Vialay. Rémond. Henry. Deschamps.
Avoués. Louet. Moreau. Pinard. Lereuil. Rignault. Louet (J.-A.).
Commiss.-pris. Drouhin.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Notaires. Deroyer. Larère. Clément. Vallet.
Avoués. Hédal fils. Lebranchu. Jan. Roussan. Labbé. Even.

Guingamp.

Notaires. Vistorte. Le Gac. Floyd. Riou. Allain.
Avoués. Buhot-Launay. Geffroy. Guyomar. Le Roy. Sornet. Le Camus. Jegou.

Lannion.

Notaires. Allain. Huon.
Avoués. Lefeyer. Grimault. Le Goaziou. Toussaint fils. Le Fiblec. Clech.

Loudéac.

Notaires. Harel. Lostic.
Avoués. Bigrel père. Nogues. Viet. Martin. Royer.

Saint-Brieuc.

Not. Huet. Hérault. Viénot. Bouleau. Harel.
Avoués. Collin-Portjégoux. Doré. Lechampion de Runello. Dubois-Saint-Sevrin. Rondenay. Gaudin. Gaultier. Hardy de la Largère.
Commiss.-pris. Dussault.

CREUZE.

Aubusson.

Not. Rousseau. Bozon. Petit. Blanchard.
Avoués. Jonasse. Lunaud. Barnicaud. Joulin. Peyronnet. Durand. Montégudet. Decourteix. Blanchon. Maufus-Chereix. Bordessoulle.

Bourganeuf.

Not. Berger (A.). Rouchon (L.-M.). Berger (E.L.). Delcaire.
Avoués. Rouchon-Mazerat. Aubusson-Ducloux. Butaud. Paquet. Boutaud-Lacombe. Gillet.

Chambon.

Notaires. Grozieux. Dupuy. Goumet.
Avoués. Béchet. Mourlon. Dupuy. Gilbert. Latrige. Guillot.

Guéret.

Not. Meunier. Polier fils. Vollant. Thomas.
Avoués. Raby. Cusinet. Niveau. Jabin. Pimpaneau. Migout. Grateyrolle. Bétolaud-du-Colombier. Beaufils. Frémonteil. Cadeau. Marchand.
Commiss.-pris. Bernheim.

DORDOGNE.

Bergerac.

Notaires. Lespinasse. Gagnaire. Bloy. Chapuis.
Avoués. Cailloux. Eyriniac. Fauvel. Grenon. Bec. Sarrazin. Lassus. Biran.
Comm.-pris. Gueydon-Gontier.

Nontron.

Notaires. Danède. Foureau. Excousseau.
Avoués. Gaultier jeune. Martin. Vignaud. De Laugardière. Neury. Pécon.

Périgueux.

Notaires. Lagrange. Gaillard. Guiller. Desoye.
Avoués. Révcilhas. Chouri. Villemonte ✻. Lachapelle. Frachet. Dameron. Eyguière fils. Greneaux. Gadaud. Lavavé.

Ribérac.

Notaires. Léonardon (Charles).
Avoués. Dumouly-Laplante. Augey-Dufresse. Boyer. Fayolle. Soudou.

Sarlat.

Notaires. Michelot. Beaudet. Fonsales.
Avoués. Cruéghe. Michelot (Léopold). Landry. Degat-Lavelle. Roux (Jules). Chiniat. Roux (Ed.).

DOUBS.

Baume.

Notaires. Dufay. Vernier, *à Pas-savant.* Mercier.
Avoués. Thuriet. Javey. Farine. Amiot. Vonin. Lamidey.

Besançon.

Notaires. Bugnottet. Dumay. Bretegnier. Thaler. Clerc. Brulard. Brugnon. Mazoyhié. Ficatier. Lancrenon,
Avoués. Martin. Tonnet. Francey. Friker. Billot. Béliard. Besson. Cachot. Courbet. Gerrier.
Comm.-priseurs. Guidet. Capron.

Montbéliard.

Not. Petitjean. Péquignot. Delfils. Goguel.
Avoués. Thiébault. Brocard. Renaud. Jobard. Berger. Jeannin.

Pontarlier.

Notaires. Thiébaud. Loiseau. Barrand.
Avoués. Poncet. Biffiod. Delamarche. Rousseau. Mornier. Patel.

DRÔME.

Die.

Notaires. Blanc. Reynaud. Borel.
Avoués. Laurens. Béranger. Joubert fils ✻. Buis. Bournat. Argoud. Plan. Bovet.
Comm.-priseur. Béranger.

Montélimart.

Not. Bith. David. Gary. Arlaud. Faure.
Avoués. Messié. Pradelle. Morin. Coster. Margueri. Giraudy de Grey. Vallet. Chavasse.

Nyons.

Notaires. Clémens. Auzias.
Avoués. Rochas. Faure. Ailhaud de Brisis. Bouchet. Bonnet. Richaud.

Valence.

Notaires. Menet. Constant. Clerc.
Avoués. Urtin aîné. Didier-Serre. Mayusse. Ollivier. Blanchin. Emblard. Vacher. Couchet. Cuisin. Montal. Lavis. Odoard. Robert. Fiéron. Ducros.
Commiss.-pris. Carroz.

EURE.

Andelys.

Notaires. Guesnier. Piquerel. Croizé.
Avoués. Monton. Poncet. Hugonnet. Milliard. Privé. N....
Commiss.-pris. Fleury.

Bernay.

Notaires. Hache. Simon. Delaval.
Avoués. Boudin. Turpin. Quemin. Lemercier. Frémy. Lemaître. Osmont. Frémont.
Commiss.-pris. Asségond.

Evreux.

Notaires. Chefdeville. David. Petel. Allaire.
Avoués. Letellier. Lemrez j^e. Prieur. Moisy. Neveu. Alaboissette. Régimbart. Ricard. Papon.
Commiss.-pris. Leblé. Leclère.

Louviers.

Notaires. Marcel ✻. Cheuret. Bury.
Avoués. Morel. Muriel. Bricard. Thorel. Manceau. Guillard.
Commiss.-pris. Thouet.

Pont-Audemer.

Notaires. Fontaine. Manchon. Domin.

Avoués. Bouché. Carré. Gadon. Letellier. Noury. Poncet. Caumont. Leduc.
Commiss.-pris. Auzerais.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Notaires. Duparc. Lemaître. Bournisien. Isambert. Bonnard. Moulin. Castel. Levassor.
Avoués. Devaureix. Landry. Beaufre. Doullay. Labiche. Martin. N.....
Comm.-pris. Lemarié. Chevauché.

Châteaudun.

Not. Lucas. Lumière. Yvon. Plaut.
Avoués. Laury. Ratouis. Hédelin. Block de Friberg. Pierre.
Commiss.-pris. Boulay.

Dreux.

Notaires. Rousseau. Vaudron. Balardon. Royer.
Avoués. Cazin. Lutton. Rocque. Breulier. Desvaux. Milsot.
Commiss.-priseur. Leveau.

Nogent-le-Rotrou.

Notaires. Lefebvre. Segogne. Fessard. Lebray.
Avoués. Massiot. Doullay. Leclanché fils. Moullin.
Commiss.-pris. Massiot.

FINISTÈRE.

Brest.

Notaires. Kernéis. Le Monnier. Marchard-Halligon. Lejeune. Bérubé. Chayer. Lemaux.
Avoués. Thomas. Clérec. Coatpont aîné. Gillart. Lejeune. Nicolas. Joubert. Tanné.
Commissaires-priseurs. Le Bozec. Lemonnier. Brichet.

Châteaulin.

Notaires. Le Marchadour. Govin. Salonne.
Avoués. Fénigan. Guermeur. Halléguen. Chauvel. Grivard.

Morlaix.

Notaires. Barazer-Lannurien. Le Noan. Leteurnier. Le Saux. Peschard.
Avoués. Le Gac-Lansalut. Le Bozec. Bienvenne. Chaudy. Dubois. Guézennec. Rihouay.
Commissaire-priseur. Sevrain.

Quimper.

Notaires. Le Hars frère. Chauvel fils. Créacheadic. De Lalende de Calan. Joubert.
Avoués. Le Guillou. Moallic. Lemoyne. Tassel. Laplace. Guyot. Bernay. Ansquer.
Commissaire-priseur. Pastol.

Quimperlé.

Notaires. Audran j^e. Le Doussal. Agie. Rousseaux fils. Le Bail.
Avoués. Renault. Caurant. Audran aîné. Evanno. Pierre. Lohier.

GARD.

Alais.

Notaires. Castillon aîné. Pérès. Dumas. Gontier. Pagès.
Avoués. Pascal. Reidon fils. Duffès. Castanier. Mazoyer. Villaret. Dejuge. N....

Nîmes.

Notaires. Carrière. Poise. Nègre. Bérard. Darlhac. Conte. Bordarier. Giraudy. Dunal. Dupin.
Avoués. Ramond. Carrière. Bossy. Julian. Planchon. Margan. Castillon. Londès. Vier. Pascal. Louis. Clauzel. Pouzel. Aillaud. Carcassonne.
Commissaire-priseur. Rouchouse.

Uzès.

Notaires. Bauquier. Peladan. Moustardier. Pancin.
Avoués. Gévaudan. Boucarut. Charbaut. Marze. Piechegut. Foussat. Roux. Deleuze. Avias.

Vigan (Le).

Notaires. Capion. Sarran. Gendre.
Avoués. Anthouard (Scév.) ❋. Guibal. Sauveplane. Salles. Cambecedès. Salazet. Rigal fils.

GARONNE (HAUTE).

Muret.

Notaires. Lacroix. Janole.
Avoués. Henry. Durban. Baillard. Petit. Royère. Guichou. Cousinet. Dernis.

Saint-Gaudens.

Notaires. Germain. Labatut neveu. Tatareau (Simon) ❋.
Avoués. Saint-Arroman. Cargue. Izard. Despouy. Pelleport fils. Labatut fils. Duprat. Martin. Barutaut. Mariande. Bascans. Ebelot.

Toulouse.

Notaires. Dondet. Capelle. Prouho. Couseran. Darrieux. Amat. Dupuy. Léon. Gay. Naudin. Fourtanier. Lerat. Fabre. Degors

Avoués. Duplan. Saintgès. Barreau. Olivié. Dedebat. Jaurrey. Pusterle. Ansas. Lavavé. Boyes. Lafon. Personne. Pratviel. Siadous. Forgues. Fayard. Cambon. Tourraton. Benazet. Vivès. Malude. Montané. Eychène. Laurens.
Commiss.-priseurs. Gaillard. Deljougla. Rey. Canut.

Villefranche.

Notaires. Raffit. Fagot (Léonce).
Avoués. Fourtanier. Lapersonne. Raffit. Mouchan. Miquel. Pagès.

GERS.

Auch.

Notaires. Bacon. Passerieu. Bernès. Lezian.
Avoués. Duran. Barada. Dellas. Soulier. Castex. Ader. Lavergne fils. Saint-Martin. Samalens. Mouchet.

Condom.

Notaires. Lamothe. Préchac. Lavergne.
Avoués. Doazan. Garoste. Duchemin. Larrieu. Biers. Sarran. Lebbé. Maury.
Commiss.-pris. Charpentier.

Lectoure.

Notaires. Bladé. Saint-Aubin. Gardey.
Avoués. Chapoulié. Denjoi-Margouet cadet. Candelon. Cantaloup. Cazenove. Duthuzo.

Lombez.

Notaires. Lasserre. Fitte.
Avoués. Cenac. Molinier. Bécanne. Dufaur. Délieux.

Mirande.

Notaires. Gouzène. Seillan. Olleris. Moulin.
Avoués. Senac. Terrail. Cassaignard fils. Mailhos. Olleris aîné. Ducos. Lanacastets. Saint-Martin.

GIRONDE.

Bazas.

Notaires. Partarrieu. Puiffet. Magondeaux. Burguet. Parrot.
Avoués. Foy-Pallard. Joret. Larade-Bardichon. Mano. Dubourg.

Blaye.

Notaires. Marcelat. Simonetty. Pelletan.
Avoués. Royer. Rabotte. Rénard. Arnaud. Tardy.

Bordeaux.

Notaires. Macaire. Lacoste. Darrieux fils Thiercée. Gautier. Loste. Verrière-Choisy. Pery. Grangeneuve. Casteja. Baron. Brannense fils. Denucé. Vigneaux. Tornezy. Delaville. Bignon. Laspeyrère. Despiet. Candau. Cart. Rambaud. Lalanne. Duboscq. Rataboul. Caboy. Bédouret. Cassaigne. Labadie de Lalande. Borderia.
Avoués. Bernada. Andrieu. Durand. Boudias. Gourdon. Lisse. Dusolier. Roux. Barincou. Demonchy. Tesandier. Bordes. Boulan. Cammas. Bernard-Beaumaine. Godart. Dupac. Chesneau. Chasfaing. Teyssonnière. Maupetit. Lacroix. Lemotheux. Duplâa. Peyrelongue.
Commiss.-pris. Barincou. Marrast. Rapin. Figerou. Laloubie. Blay.

La Réole.

Notaires. Vergnol. Chertier.
Avoués. Guénon. Rouchon. Robert. Secondat. Pines.

Lesparre.

Notaires. Chanterre. Dubreuilh.
Avoués. Sarrote. Achard. Marcou. Calvinhac. Vedrène.

Libourne.

Notaires. Brisson. Brachet. Chevalier-Legeard. Lewden.
Avoués. Gros. Boutin. Ducasse jeune (Ad.). Porge. Fontemoingt (Ph.). Fontemoingt (J.-B.). Secondat. David.
Commiss.-pris. Dumon.

HÉRAULT.

Béziers.

Notaires. Guiraud. Salvanihac fils. Enjalric. Agel. Donnadieu fils. Lefebvre.
Avoués. Pailhade. Blanc. Laurés-Barthés. Cance. Fourrés. Brun cadet. Hortala. Taix. Decamps. Rozier. Lacour. Gibbal. N......

Lodève.

Notaires. Puech. Clainchar. Couderc. Granier.
Avoués. Arnaud. Silvestre aîné. Barbe. Jouvent. Jeanjean. Loirette. Roussac. Rivière.

Montpellier.

Notaires. Peridier. Chivaud. Sarran. Bonfils. Gros. Grasset (Améd.) Anduze. Cavallier.
Avoués. Jean. Féau. Nougaret. Cabrol. Estève. Issalène. Hercod. Alger. Bancal. Périer. Ferrier. Gaibouleau. Brousse. Germa. Barre. Coste. Nougaret (J.-H.). Vallet. Beaume. Tailhades.
Comm.-pris. Janton fils. Bourdeaux. Gay

Saint-Pons.

Notaires. Goulines. Sompayrac. Sicard.
Avoués. Sabatier. Combescure. Pomayrol fils. Gazel. Gros. Pradal.

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Notaires. Deleurme. Texier. Gandon. Mottier. Letarouilly.
Avoués. Vivier. Larcher. Boissel-de-Lecousselle. Tropée. Riban. Frémont.
Commiss.-pris. Jumelais.

Montfort.

Notaires. Alliou. Beauce.
Avoués. Lebret. Thomas. Bernard. Desmazures. Pasquier.

Redon.

Notaires. Cornu. Tiger. Coué.
Avoués. Nogues (J. M.). Thélohan jeune. Thébault. Guihaire. Thomas de Closmadeuc.

Rennes.

Notaires. Jouon fils. Meriel-Bussy. Laumailler. Terrien. Burdelot. Duclos. Berny. Paviot. Lefeuvre. Richelot.
Avoués. Brindejonc. Levaillant. Gourdou-Moro. Fenigan. Foucqueron. Beaufils. Michault de Lannoy. Vassal. Homo. Esnaud. Aussant. Poidevin.
Comm.-pris. Tarot. Boucault. Roussel.

Saint-Malo.

Notaires. Cariot. Lemasson. Lacombe-Devillers. Dercix. Herpin.
Avoués. Trégard. Carouge. Lair. Regnault. Cariguel. Perrin. Gouet.
Commiss.-pris. Midy.

Vitré.

Notaires. Postel. Prod'homme. Raoul. Guérin. Lebreton. Taburet-Desile.
Avoués. Toullic. Berthois. Taburet. Ollivier. Taburet-Desile.

INDRE.

Châteauroux.

Notaires. Rue. Mars. Baudon. Moreau. Hamouy.
Avoués. Paulier. Bonnard. Bridoux. Chassigna. Berton. Buffet. Suard. Bottard.
Commiss.-pris. Fabre.

Issoudun.

Notaires. Delorme fils. Moreau. Rousseau. Sanglier. Brinet. Geoffroy.
Avoués. Laisné. Peneau. Guignard. Petit. Dion.
Comm.-pris. Dudanjon.

La Châtre.

Notaires. Chabenat. Moulin. Simon. Vachez. Delaroche.
Avoués. Bidron. Simonet. Vergne. Chairmartin. Bargat. Gabillaud.
Commiss.-pris. Boudoux.

Le Blanc.

Notaires. Bodin. Collin fils. Boulay-Bertrand.
Avoués. Bernard-Résolières. Canuet (Al.). Dubrac. Merceron. Maquet. Gaudon. Reuilly.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Notaires. Lecomte. Borgnet. Fermé.
Avoués. Loiseleur. Clémenceau. Poirier. Ferrand. Dupont. Faucon. Maurice. Guertin.
Comm.-pris. Mingot.

Loches.

Notaires. Amirault. Boileau.
Avoués. Courtin. Nau Migné. Mascarel. Cosson. Picard.

Tours.

Notaires. Chambert. Masson. Mahoudeau. Sensier. Robin. Juteau-Duvigneaux. Sauvalle. Lebaron.
Avoués. Normand. Richard. Durel. Girard. Bourgeois. Bréchard. Demézil. Soloman. Charpentier. Sainthérant.
Comm.-pris. Mayaud. Lelièvre. Bouchet.

ISÈRE.

Bourgoin.

Notaires. Chenavas. Martin. Perret. Roudier.
Avoués. Patricot. Chaboud. Buis. Marchand. Fochier. Vaney. Montassut. Lefrançois. Guillaud. Cret.

Grenoble.

Notaires. Chuzin ✻. Robert. Segond. Silvi. Planche. Jocteur de Montrozier. Rosset, *dit* Bressand. Mallein. Giroud fils. Gayme. Guigonnet.
Avoués. Blaive. Chapel. Faure-Durif. Jay. Buissard. Cecillon. Sorel. Perret-Imbert. Pellissier. Thevenon. Blanchet. Camand. Michalet. Breynat. Perrard. Guirimand. Michon. Gachet. Miard. N.....
Com.-pris. Vernet. Brissaud. Vignon.

Saint-Marcellin.

Notaires. Brun (G.). Brun (C.). Picat.
Avoués. Boissieu. Robert. Martel. Budillon. Gillet. Menuel. Pellat. Bonnet. Dugout, *dit* Bally. Reboud.
Commiss.-pris. Giraud.

Vienne.

Notaires. Riondet. Genin. Teste-Dubailler. Riondet jeune. Donnat. Suat.
Avoués. Sicard. Reymond. Chollier. Givord. Berger. Ginet. Bresse. Chapuis. Guillard. Contamin. Fabre. Bressi (J.-L.). Trenel. Rouchas.

JURA.

Arbois.

Commiss.-pris. Riondet. Armanet.
Notaires. Chauvin. Chatelain. Millochain-Belzevric.
Avoués. Willerme. Girod. Bartholomot. Ravier. Gagneur. Chapelet. Siron. Sergent.

Dôle.

Notaires. Cottez. Mercier. Chipon. Mugnier. Louvet.
Avoués. Bey. Pinaire. Figurey. Colin. Perrenot. Valin. Guillemin. Magnin.
Commiss.-pris. Titon.

Lons-le-Saulnier.

Notaires. Mazeau. Bailly. Jacquier. Laligant. Jacques (Jean).
Avoués. Bailly (V.). Chaveriat. Dayet. Camuset. Tabouis. Berger. Maurice. Trouillot. N.....
Commiss.-pris. Baille.

Saint-Claude.

Notaires. Jacquet. Lécureux. Grange.
Avoués. Rodet. Favier fils. Vuillermoz. Mathieu. Duparchy. Dalloz. Blanc.

LANDES.

Dax.

Notaires. Mène. Cazaulx.
Avoués. Lanusse. Puyo. Duplantier. Bourjac. Lajus. Laussucq. Dunogues. Serres.

Mont-de-Marsan.

Notaires. Dupouy. Lacaze. Vives.
Avoués. Lubet-Barbon. Pazat. Jumel. Capin. Biaut. Marrast. Vaucher-Fleurie. Delest. Ducournau de Carrits.

Saint-Sever.

Notaires. Duplantier. Dubroca. Destenave.
Avoués. Teyssier. Gauzère. Courréges. Duplantier. Ressein. Bernède. Camguilhem. Bonnehé.

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Notaires. Thevard. Delagrange. Moreau. Lemaire. Pernet. Mantois. Jacquet de la Tuffière. Biguet.
Avoués. Gauché. Daridan. Perrin. Lenail-Razouer. Beulay. Dandu.
Commiss.-pris. Baschet. Leroy.

Romorantin.

Notaires. Martenot. Dumoustier. Pornay. Thomas. Morin.
Avoués. Métivier. Durand j^e^. Bureau. Beauvais.

Vendôme.

Notaires. Peltereau. Rolland. Marganne. Thoraux.
Avoués. Jourdain. Fonteneau. Martellière-Bourgogne. Picard. Fougereux. Soudée.
Commiss.-pris. Buffereau.

LOIRE.

Montbrison.

Notaires. Chantemerle. Martin. Rony. Chazelle. Griffon.
Avoués. Dulac. Bournat. Tezénas. Avril. Mejasson. Gonon d'Allary. Bouvier. Delmas. Mollin. Bourboulon. Goure. Majoux.

Roanne.

Notaires. Geoffroy. Lethier. Jullieron. Dusauzey.
Avoués. Chez. De Chatelus. Marchand. Villeret. Fabre. Chartre. Magnien. Boussand. Boulet. Rochard. Athiaud. Thiodet.

Saint-Etienne.

Notaires. Grubis. Quantin. Rostaing-Feya. Chasseigneux. Teste-noire-Lafayette. Peyret (F.). Jalabert Ninquerier. Martin.
Avoués. Courbon. Vernoy. Berthon-Lagardière. Pété. Magdinier. Dumarest. Vier. Combe. Henry. Heurtier. Garand. Pagnon. Feys. Terme.
Commiss.-pris. Gaultier. Surieux.

LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Notaires. Roumillac. Grenier. Faurot. Girard. Albanel.
Avoués. Vernière. Perrein. Bagès. Martin. Belmont. Langlade. De Reynaud. Crespe. Fournier-Latouraille. Vidal.

Le Puy.

Notaires. Freyssenet. De Solmes de Verac. Rome. Grellet. Boudoul. Gueyffier. Boulangier. Marthory. Boudet. Bayou.
Avoués. Giron. Giron-Pistre. Romeuf. Lazermes. Savelon. Lalauze. André. Eyraud

Vignon. Jacotin. Lespinasse. Argaud. Chabanes. Cartal. Labatie. Garde.
Commiss.-pris. Besqueut. N.....

Yssingeaux.

Notaires. Chometton. Berthet. Theuesy.
Avoués. Champanhac (L. T.). Boncompain. Mollin. Charreyre (V.). Duchamps (C.) fils. Fayolle. Granoulhet. Allemand.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Notaires. Préau. Landrin. Maillard. Héry.
Avoués. Dubois-Kerphilippe. Gaumerais. Delaunay.

Châteaubriant.

Notaires. Foutrel-Gaugy. Bessin. Chardonneau.
Avoués. Chantrel. Daniel-Lacombe. Gillart. Rouxel. Pusterle.

Nantes.

Notaires. Billot. Mongin. Petit-Desrochettes. Gautron. Lambert. Boiscourbeau. Riom. Rochet. Thibault-la-Pinière. Bougoin. Manchon. Trémant. Jouon. Maulouin. Robinet. Delétang. O'Poix. Moulnier-Desplanchet.
Avoués. Verne. Brindejonc. Magré. Pacquetau. Dubigeon. François. Chevalier. Crespel de Latouche. Reneaume. Favreau. Simon. Cholet. Sibille. Le Boterf. Bernard de la Turmelière-Peccaudière. Gouin. Gicqueau. Poulet.
Commis.-pris. Damourette. Guillou. Dubois. Dufilhol. Pinard. Bray de la Valette.

Paimbœuf.

Notaires. Fouchard. Gouin. Auger.
Avoués. Salliot. Foucaud. Gariou.
Commiss.-pris. Masselin.

Savenay.

Notaires. Bersihand. Obligi.
Avoués. Loquet. Ledoux fils. Pavec. Revel. Reneaume.

LOIRET.

Gien.

Notaires. Abicot. Sarra. Berthier.
Avoués. Roger. Lesguillon. Amand. Bailly. Paulnier.
Commiss.-pris. Marchenoir.

Montargis.

Notaires. Ferré. Jullemier. Jalouzet j^e^. Faillant.
Avoués. Pouchin. Maria. Coutan. Aubry. Le Roy. Francheterre.
Commiss.-pris. Boutteville.

Orléans.

Notaires. Lepage. Lucas. Grouguard. Assier. Moreau-Amy. Bigot. Devade. Petau-Grandcour. Bernier. Sansco. Belouet. Moreau jeune. Desbois. Cornu. Francheterre. Caperon. Davoust. Taillebois (Auguste). Taillebois (Julien). Loiseleur. Mirleau d'Illiers. Guérin. Thuillier. Ponceau. Bordas.
Avoués. Proust. Ronceray. Cornu-Marchand. Crespin. Filliol. Duchemin. Causse. Weill. Imbault. Dupont.
Comm.-pris. Bouguereau. Girouard aîné. Sansco. Girouard jeune. Defay.

Pithiviers.

Notaires. Meunier. Lemaire. Jalouzet.
Avoués. Delanoüe. Devaux. Lamèche Ranouard. Campion.
Comm.-pris. Valade.

LOT.

Cahors.

Notaires. Carla fils. Duc. Fournié. Lagarrigue. Labie. Lagineste. Depeyre. Lescale. Lugan.
Avoués. Dubreil. Berton. Guillou. Delbreil. Pouzergues. Poujade. Besse de Laromiguière. Mayzen. Delpy.

Figeac.

Notaires. Sirieys. Coussieu. Guary. De Sales.
Avoués. Delvern. Teullié. Dusser. Vayssié. Vival. Galtié. Fourgoux. Boudon.

Gourdon.

Notaires. Soulery. Rey. Linol.
Avoués. Bruny. Pigner. Cessac. Lagrandville. Dambert. Hébrard.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Notaires. Chaudeborde. Darodes. Andrieu. Despans. Astié. Destermes. Pouydebat.
Avoués. Cantagrel. Cabadé. Michel. Cabanes. Faucon (E.). Macary. Goux. Lacan.

Marmande.

Notaires. Laffiteau. Jouneau. Dufort *dit* Estève.
Avoués. Laffon. Goyneau. Faget. Duport. Tréjaut. Favre. Bacarisse.

Nérac.

Notaires. Mellac. Castaing. Lacrôze. Ducasse.
Avoués. Clerc. Bonneuil. Martel. Bonnefond. Treilhard du Basty. Duvigneau.

Villeneuve-d'Agen.

Notaires. Malauzet. Magnac. Boscq. Trémoulet. Dubédat.

Avoués. Aman-Mazet. Faure. Maydieu-Fiton fils. Osmin-Lesparre. Bascoërt. Laporte. Duperié.

LOZÈRE.

Florac.

Notaires. Boyer. Jourdan.

Avoués. Rodier. Pascal. Cord. Lamarche. Solanet. Giraud. Veigalier.

Marvejols.

Notaires. Martin. Bes. Vincens. Balmadier.

Avoués. Gardelle. Feybesse. Chaleil. Durand. Charreire. Osty. Arnault. Plantin. Odoul. Vors.

Mende.

Notaires. Guyot (T.) ✻. Monteil-Charpal. Martin. Plagnes. Pantel.

Avoués. Bécamel. Testelat. Bonnet. Paradan. Fayet. Laurans. Chas. Mercier. Arnault. Chaptal.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Notaires. Létourneau. Pachaut. Barré-Berthery. Bruas. Pelou. Dely. Mestayer. Cesbron-Lamotte. Souchay. Aveline. Talbot. Lepage.

Avoués. Marchais. Riche. Naintré. Aubert. Malécot. Bruneau.

Commiss.-pris. Marie. Livenais. Bailleul.

Baugé.

Not. Cousin. Aubert. Marteau. Auriau.

Avoués. Gendre. Saudeur. Desmarquais. Langlois. Thomas.

Beaupréau.

Notaires. Bréhéret. Pionneau.

Avoués. Hervé. Bonneau. Moutardeau. Rossignol.

Saumur.

Notaires. Leroux. Duterme. Dion. Leblaye. Chasle.

Avoués. Jahan. Lecoy. Chédeau. Segris. Labiche. Couilbault.

Comm.-pris. Plé.

Segré.

Notaires. Leclerc. Meignan.

Avoués. Lemercier. Syette de Villette. Louis. Chasseloup. Aubert.

MANCHE.

Avranches.

Notaires. James-Duhamel. Foisil.

Avoués. Foucher. Le Bourlier. Turgot. Lebeurier. Dutheil. Fontaine. Lepesant. Mauduit.

Commiss.-priseur. Piquois.

Cherbourg.

Notaires. Morin. Le Poittevin. Loysel. Bringeon.

Avoués. Duvivier. Belin. Mahieu. Léguillon. Le Blond. Chevrel.

Commiss.-priseur. Bonnissent.

Coutances.

Notaires. Bouillon. Guillemette. Dubois.

Avoués. Leloutre. Marie aîné. Baudry. Roberge. Langlois. Blanchet. Marie j^e^. Ceron. Lecrosnier. Danguy. Tanqueray. Larose.

Commiss.-priseur. Duprey.

Mortain.

Notaires. Queslier. Leroy. Chrétien.

Avoués. Mitaine. Clouard. Leloutre. Poullain. Bunel. Lesoudier.

Saint-Lô.

Notaires. Caillemer. Thorel. Gardin.

Avoués. Savary. James. Le Bas. Dussaux. Mirey. Visin. Le Rebours. Pottier. Le Masson. Bernard.

Commiss.-priseur. Engerran, *dit* Dudemaine.

Valognes.

Notaires. Samson. Thion. Langlois.

Avoués. Leledy. Macé. Maurouard. Boutry. Aubert. Labbey. Bitot. Oury. Pergeaux. Hamel.

Commiss.-priseur. Bitouzé.

MARNE.

Châlons-sur-Marne.

Notaires. Caquot. Changy. Ecoutin fils. Maître. Quinquet de Monjour.

Avoués. Bornot. Destremont. Chagnet. Varlet. Ecoutin. Poincenet.

Commiss.-pris. Battellier.

Epernay.

Notaires. Poisson. Paris père. Leclercq.

Avoués. Piéton. Louis. Heurpé. D'Herbecourt. Laforest. Paris.

Commiss.-priseur. Laherte.

Reims.

Notaires. Marguet. Duplessis. Elambert.

Contant. Rassicod. Louis-Lucas. Perche. Aubert. Mennesson. Garnier. Goda. Baudet.

Avoués. Henrat. Robinet. Doyen. Préau. Rome. Chauvet. Broyard. Dupré. Genaudet. Walbaum.

Commiss.-priseurs. Dehu. Bouvier. Dusouilliers. Drivière.

Sainte-Menehould.

Notaires. Roussin-Laferrière. Nidart. Coubard.

Avoués. Melinette. Pelletier. Simon (E.). Jossin. Bigault du Granrut. Margaine.

Commiss.-priseur. Debar.

Vitry-le-François.

Notaires. Stéklet. Cosquin. Ledreux. Delaunoy. Auvert.

Avoués. Fossey. Henrion. Rollet. Maury. Dubois. Perinet.

Commiss.-priseur. Loisy.

MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Notaires. Legrand. Delacroix. Bordot. Chevry. Veinsheimer.

Avoués. Populus. Colliot. Godinet. Bordot. Dinet. Foissy. Maitret. Pierre.

Commiss.-pris. Picard.

Langres.

Notaires. Lasnet. Durand. Mongin. Millot. Tiby.

Avoués. Garnier. Moris. Testevuide. Demongeot-Confévron. Lacombe. Moret. Charvot. Walter.

Commiss.-priseur. Rigollot.

Vassy.

Notaires. Reynault. Briquet.

Avoués. Ragon. Michelin. Cornuel. Girot. Havret.

Commiss.-priseur. Jeanson.

MAYENNE.

Château-Gontier.

Notaires. Bourbon. Chevrollier. Chanteloup. Raronille. Chotard.

Avoués. Bize. Beucher. Trouessart. Fournier. Legal.

Commiss.-priseur. Cherruault.

Laval.

Notaires. Meslay. Messent. Fontaine. Manisse. Lebourdais-Durocher fils. Lesassier. Dubois. Duchemin.

Avoués. Lefiselier. Vilfeu. Fay. Perdrigeon. Lelièvre. Tanquerel.

Commiss.-pris. Dubois. Thibault.

Mayenne.

Notaires. Godefroy fils. Lucas. Benoiste. Dumoutier. Bouguereau.

Avoués. Picot. Bachelery. Poirier. Plançon. N.....

Commiss.-pris. Baudouin.

MEURTHE.

Lunéville.

Notaires. Cosson. Ferry. Pariset. Maldémé. Guerard. Ancel. Gascard.

Avoués. Barbier. Thomassin. Becker. Aubry. Caye. Ambroise.

Commiss.-priseurs. Ramonot. Châtelain.

Nancy.

Notaires. Thiriot. Blaise. Besval. Poirot. François. Febvre. Drouet. Bastien. Goury. Blancheur. Lallemant de Liocourt. Michel. Brunement. Vergne.

Avoués. Thiriot. Dumas. Munier. Guibal. Cordier. Contal. Lambert. Chrestien de Beauminy. Giot-Préfontaine. Barthélemy. Renauld. Martz.

Commiss.-priseurs. Collignon. Guibal. Bontoux.

Sarrebourg.

Notaires. Knœpfler. Hertz. Limon.

Avoués. Haumant. Gide. Richard. Picard. Reimel. Colle.

Toul.

Notaires. Jordy. Gallot. Daulnoy. Latour. Ferry. Haussart.

Avoués. Claude. Croissant. Humbert. Chappuy. Rampont.

Commiss.-pris. Dieu.

Vic.

Notaires. Gerboin. Messein. Louis.

Avoués. Mayeur. Poinsignon. Geoffroy. Crousse. Schoumert.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Notaires. Dumesnil. Maupoil. Pouchet. Morel. Léger.

Avoués. Chastel. Salleron. Mayeur (Emile). Flot. Villeroy. Bonne. Remy. Barrat.

Commiss.-priseur. Mercier.

Montmédy.

Notaires. Paradis. Delaval.

Avoués. Guiot fils. Chazal. Jeantin. Dubois. Jacquemaire. Itasse.

Commiss.-pris. Clément.

Saint-Mihiel.

Notaires. Monbled. Hallot. Damin.
Avoués. Connard. Larzillière-Beudant. Mercier. Louis. Labouille. Rouyer. Vicq. Toussaint.
Commiss.-pris. Marbotte.

Verdun.

Notaires. Fabry. Girault. Chadenet. Menut.
Avoués. Varaigne-Perin. Baudot. Laurent. Pein. Bancelin. Mondon fils.
Commiss.-pris. Verjus.

MORBIHAN.

Lorient.

Notaires. Deschiens (Henri). Deschiens (L.). Du Bouëtiez de Korguen. Le Roy. Le Fournier.
Avoués. Delattre. Aubin. Allanic. Guignard. Le Bobinec. Quéro. Maujouan. Jan de la Gilardaie.
Commiss.-pris. Lenceproude. Carfort.

Ploërmel.

Notaires. Druais. Lucas. Riallan. Sebillot.
Avoués. Leguével. Duportal-Lamotte. Lucas-Peslouan. Brenugat. Pringué. N....

Pontivy.

Notaires. Lorans. Carré. Collin. Jan de la Gilardaie.
Avoués. D'Haucour ✻. Lorans fils. Carel. Hamon-Duplessis. Rochard.
Commiss.-pris. Collin.

Vannes.

Notaires. Taslé. Glais. Hervieu fils. Guyot de Salins. Rialan. Lamary.
Avoués. Rialan jeune. De Keyser. Burgault. Audebert. Pichon. Rialan. Montfort. Debionne.
Commiss.-pris. Madouas.

MOSELLE.

Briey.

Notaires. Desoudin. Douant. Bertrand.
Avoués. Hieulle. Gassaux. Rollin. N..... N.....
Commiss.-pris. Prosse.

Metz.

Notaires. Dilschneider. Berga. Guerquin. Simon. Richard-Nicolas. Gilbrin. Gougeon. Toussaint. Marly. Rollin. Simon.
Avoués. Chatel. Woirhaye. Mangin. Maline. Machetay. Billotte. Guével.
Commiss.-pris. Peupion. Maline. Perrot. Grosjean.

Sarreguemines.

Notaires. Boulanger. Hennequin. Oster. Perroux.
Avoués. Rouff ✻. Duviviers. Denis. Volf. Mongrolle. Bernard.

Thionville.

Notaires. Arnoult. Barrault. Curé. Thirion. Marchal fils.
Avoués. Albert. Spire. Péan. Mangin. Grandmange. Wirbel.
Commiss.-pris. Auburtin.

NIÈVRE.

Château - Chinon.

Notaires. Delaloge. Colas. Thomas. Pérémé.
Avoués. Gudin du Pavillon. Chanteclair. Thévenet. Maleuvre. Lavaux. Guénard.
Commiss.-pris. Maronat.

Clamecy.

Notaires. Bouquerot. Courot. Villiers.
Avoués. Gaudinot. Sonnié-Moret. Thébault. Bezou. Rousseau. Guemy. Parmentier.
Commiss.-priseur. Ramponneau.

Cosne.

Notaires. Ortiou. Le Bret. Gambon.
Avoués. Thomas. Lebœuf. Dardenne. Rougeot j^e^. Dethou. Proust. Jolivet.
Commiss.-pris. Sarriaut.

Nevers.

Notaires. Bouquillard. Paultre. Col. Chevillot.
Avoués. Bonabeau. Martin. Moutte. Thibault. Frasey. Merijot. Périer. Robert. Meillet.
Commiss.-pris. Bouchardy.

NORD.

Avesnes.

Notaires. Evrard. Ducarne. Fauquet. Davoine. Arnoult.
Avoués. Lavice. Hannoye (J.). Pécard. Paul (G.). Davoine. Caffiéry. Couronne.
Commiss.-pris. Passage.

Cambrai.

Notaires. Leroy. Foulon. Savary. Déjardin. Duchange. Leroy-Lallier. Brulley de la Brunière. Dollez. Piettre.
Avoués. Caudron. Legrand. Buzin. Bouchez. Foulon. Farez. Houric. Lancelle.
Commiss.-pris. Valler. Montay.

Douai.

Notaires. De Baillencourt, *dit* Courcol. Stiévenart. Duclerfays. Druon. Galland. Proyart. Capon. Demont. Moreau. Allard. Boulet.
Avoués. Vigneron. Leroy. Boutique. Lefebvre. N....
Comm.-pris. Milot. Delhay. Piettre.

Dunkerque.

Notaires. Hovelt. Dufour. Massart. Villette. Caboche. Debaecque.
Avoués. Tetut. Carpentier. Robyn. Hovelt. Marlière. Lebolloche. Houette.
Commiss.-pris. Naghel. Sagot.

Hazebrouck.

Notaires. Smagghe. Bogaert. Bloëme.
Avoués. Monet. Kien. Ruyssen. Leleu. Taverne de Tersud.
Commiss.-pris. Devos. Bourel.

Lille.

Notaires. Carlier. Desmottes. Mas-Desrousseaux. Deledicque. Leclercq. Pajot. Coustenoble. Defontaine. Desrousseaux (J.). Danel. Courmont. Gruloy. Lebigre. Meunier. Lefèbvre. Herlin. Saint-Léger.
Avoués. Hurtrel. Cousin. Flamen. Lemoine. Samin. Desrousseaux (Ed.). Hamel. Frémont.
Commiss.-pris. Binault. Delfosse. Pajot. Masclef. Lairez. N.....

Valenciennes.

Notaires. Guislain. Paillard. Beauvois. Dupire. Mabille fils. Douchy. Boduin. Gamblon. Alglave. Lefebvre. Dubois.
Avoués. Lebarbier. Delsart. Devillers. Alglave. Alais. Libert.
Commiss.-pris. Laplace. Dusart. Bonjour.

OISE.

Beauvais.

Notaires. Le Chevalier. Duflos. Petit. Devimeux. Dumont.
Avoués. Doviller. Rayé. Leroux. Langlois. Bocquet. Harlé. Paille. Gallien. Demasure. Pisier. Devimeux fils. Neveu.
Commiss.-pris. Dumont. Ledoux.

Clermont.

Notaires. Fabregue. Grignon. Dupressoir.
Avoués. Lotte. Caffin. Beauvais. Dubois. Menard. Bocquet. Noël. Boursier.
Commiss.-pris. Boullanger.

Compiègne.

Notaires. Desmarest. Flocquet. Vraye. Grandmange. Roger.
Avoués. Anceaux. Laurent. Manin. Barbillon. Bottier. Pinson. Brégeault.
Commiss.-pris. Wattebled.

Senlis.

Notaires. Michelet. Chartier. Demouy. Fontaine.
Avoués. Grenier. Themry. Dufay fils. Fremy. Godin. Buffard. Reynard.
Commiss.-pris. Gastineau. Aubert.

ORNE.

Alençon.

Notaires. Hommey. Lemarié. Guillemot. Lemierre.
Avoués. Chevreuil. Gouais-Lanos. Hommey-Margautier. Galpin. Hommey. Lefrou. Gougeul. Verbèque. D'Avannes. Poupet.
Commiss.-pris. Alexandre, *dit* Loison. Benardeau.

Argentan.

Notaires. Lair-Dubreuil. Loutreul.
Avoués. Triboul. Bellouin. Clouet. Lemol. Veron. Alliot. Gautier. Perdriel. Lebouc. Leduc.
Commiss.-pris. Berrier.

Domfront.

Notaire. Poisson.
Avoués. Letard. Hélie. Renard. Lecornu. Margueritte. Fauvel. Ledonné. Lelong.

Mortagne.

Notaires. Brideau. Delorme.
Avoués. Saugeron. Chilard. Granger. Bertrand. Dudouit. Girard. Letulle. Quênu.
Commiss.-pris. Maillard.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Notaires. Hovine. Becthum. Cuvelier. Bollet. Fauvel. Dauchez. Hirache. Dumont. Wattebled. Vasselle.
Avoués. Aubron. Poitart. Delair. Billet. Galvaire. Allart. Cabuil. Hallo. Hubert.
Commiss.-pris. Libersalle. Henry.

Béthune.

Notaires. Richebez. Hurtrel. Merlin. Calonne. Hurbiez.

Avoués. Hequet. Hulleu fils. Masclef. Maindron. Sénéchal.
Commiss.-pris. Henry.

Boulogne.

Notaires. Loppe. Sauvage. Guéry. Sauvage. Riquier.
Avoués. Quénéhen. Noel. Gardère. Roger. Sergent. Godefroy.
Commiss.-priseur. Dutertre.

Montreuil.

Notaires. Delhomel. Elluin. Dubrulle.
Avoués. Dobercourt. Delye. Thivrier. Aubry. Dubourg. Jeanvrot. Tabar.
Commiss.-priseur. Bardetis.

Saint-Omer.

Notaires. Obry. Vantroyen. Bret. Clément. Pruvost. Rougeot. Moreau. Baroux.
Avoués. Bailly. Dubrœucq ✻. Hamy. Vantroyen. Devillers. Perrollet. Cossard. Leborne. Carton. Annocque.
Commiss.-pris. Mallet. Révillon.

Saint-Pol.

Notaires. Lambert. Danvin. Détape. Pocholle. Lambert.
Avoués. Faguet. Lefeuvre. Génelle. Prouvost. Courtois. Delacroix.
Commiss.-pris. Didier.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Notaires. Bernard. Tardif. Bernard.
Avoués. Barry. Buy. Durif. Fouilhoux-Vimal. Armilhon. Pacros. Couchard. Dezande. Viallard. Bernard jeune. Maisonneuve. Coste.

Clermont.

Notaires. Culhat-Laroche. Fabre. Mollie. Mage. Bideau. Bonnay. Faurot. Labrosse. Imbert. Téallier. Grange.
Avoués. Bonjour fils. Pellissière. Grimard. Guillaume. Chabrol. Feuillade. Serre. Mage. Lamy. Massis. Jarron. Bernard. Morel. Bastide. Fournier. Guyot. Sauret. Charbonnier. Frasey. Levé-Dumontat.
Commiss.-pris. Chevalard.

Issoire.

Notaires. Puray. Bohat. Bonnamour.
Avoués. Albanel. Lemoine. Vacher (Joseph). Triozon-Monibesson. Emery. Chandèze. Tailhandier. Veyrières. Bonnefoy. Portier. Charles. Ondet.

Riom.

Notaires. Durif. Bonville. Pougheon. Amat. Labrosse. Allary. Kreuter. Tallon.
Avoués. Boyer. Manneville. Fournier. Baynard. Chassaing. Couchard. Robert. Chardon. Parry. Tixier. Allard. Potel. Giat. Hugon.
Commiss.-priseur. Garceau.

Thiers.

Notaires. Lasteyras. Desolliers de Neyronde. Charnier. Berger. Julliard.
Avoués. Giraud. Dumas. Serindat. Fouris. Passenaud. Marc. Prunet. Gaubert.

PYRÉNÉES (BASSES).

Bayonne.

Notaires. Laborde. Saubot-Damborgez-Brocha. D'Hiriart fils. Duhalde.
Avoués. Damestoy (Jean). Sublet (Henri). Sublet (Marie). Bellevue. Tausiet. Accuduts. Bailac. Damestoy (Louis).
Commiss.-pris. Bruzaud. Waïs.

Oloron.

Notaires. Casanave. Laruncet. Layrisse.
Avoués. Hillon. Carrey. Gourlat. Cazeaurang. Cayro. Casanave. Mendiondou. Carrère. Casenave. Lapagesse.

Orthez.

Notaires. Lanabère. Dufourcq. Taillefer-Forcade.
Avoués. Bernardbeig. Ducasse. Ferrère. Lacoste. Saint-Gaudens. Daubagna. Lasserre, *dit* Tucq. Loustauneau.

Pau.

Notaires. Rigoulet. Sempé. Laborde. Marciacq, *dit* Haure. Peyrounat.
Avoués. Lahitte. Philipon. Toulet. Langlès. Garet. Fosses. Communay. Rousseau. Bonnemason. Haure. Laconfranque. Madaune.

Saint-Palais.

Notaires. Diriart. Ganderats. Sunhary. Villeneuve. N.....
Avoués. Lagarde. Sallaberry. Basterreix. Carsuzàa. Dupouy. Diriart. St-Jaime.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Bagnères.

Notaires. Forpomès. Dumoret. Saint-Hilaire. Forgue.
Avoués. Borgella. Tajan. Salles. Dejeanne. Dubarry. Pinson. Darolles. Salaignac. Cardeilhac. Piet.

Lourdes.

Notaires. Claverie. Abadie-Lacadé.

Avoués. Lacrampe. Defau. Capdevielle. Dinguirard. Nivères. Caussade. Cousté. Latapie.

Tarbes.

Notaires. Daléas. Guichard fils. Deville. Gey. Robert.

Avoués. Pujo. Maumus. Duprat. Dabat. Lacaze. Dazet. Jacomet fils. Laffitte-Rouzet Labes-Larré. Larcade. Cohadon. Soucaze.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Céret.

Notaires. Companyo (Jacques). Fortagut. Companyo (Louis).

Avoués. Argiot. Llobet. Delmas (Antoine). Alavail. Tisané.

Perpignan.

Notaires. Castcillo. Talayrach. Jaume. Fabre. Amouroux. Albar. Ferriol. Philibert. Gambus.

Avoués. Amanrich. Garau. Noguès. Bruguère. Muxart. Carcassonne. Julia. Auberge. Saisset. Canavy.

Prades.

Notaires. Xatard-Carrère. Lacroix. Sicart. Pagès.

Avoués. Galaud. Pallarès. Circan (S.). Mas. Bonet. Circan (Auguste).

RHIN (BAS).

Saverne.

Notaires. Kien. Trombert. Grenell. Moser. N......

Avoués. Schaller. Schœn. Weber. Haffen. Hirn. Klein. Spégèle. Lacombe.

Schélestadt.

Notaires. Doyen. Kling. Rack. Spitz.

Avoués. Dispot aîné. Corhumel. Schwind. Stoffel (Aug.). Pennarun. Vatin. Zaepffell. Debray.

Comm.-pris. Dolan.

Strasbourg.

Notaires. Rencker. Grimmer aîné. Ritleng. Nœtinger. Zimmer fils. Lacombe. Keller. Becker. Striffler. Zeyssolff. Burtz. Lauth. Roessel. Reiss. Flach.

Avoués. Doss. Theis. Ackermann. Momy (E.). Lederlin. Traut. Stœber. Engelhart. Roser. Detroyes. Klauhold. Schnéegans.

Commiss.-priseurs. Fischer. Krafft. Kapp. Weydenmeyer.

Wissembourg.

Notaires. Westercamp. Karth. Piché.

Avoués. Pugnière. Souvestre. Lutz. Zoegger. Schérer. Bauer. Wolff. Boell.

RHIN (HAUT).

Altkirch.

Not. Cayot. Rothéa. Risacher. Schirmer.

Avoués. Thierry ✻. Wendling. Couchepin. Pathé. Chambé. Clavé. Cassal. Munschina.

Commiss.-pris. Omeyer, *à Mulhausen.*

Belfort.

Notaires. Erard. Lardier. Mény. Péquignot.

Avoués. Keller (Ch.). Antonin ✻. Royer. Schmitt. Frytsch, *dit* Lang. Lalloz. Lepostolest. Berthold.

Commiss.-priseur. Willemin.

Colmar.

Notaires. Rencker. Mathieu-Saint-Laurent. Chauffour. Verner. Fuchs.

Avoués. Kessler. Hillenmeyer. Ackermann. Zehler. Ernst (Ign.). Pflug. Zimmermann. Rollat. Haffen. Dintherr.

Commiss.-priseur. Comerson.

RHÔNE.

Lyon.

Notaires. Sain. Coste. Laforest. Charvériat. Berrod. Bruyn. Rostaing. Darmès. Morand. Tavernier. Olivier. Berloty. Hodieu. Hennequin. Thiaffait. Favre. Laval. Gallay. Niodet. Dugueyt. Duruet. Déplace. Ferrouillat. Duchamp. Mioche. Lecourt. Deloche. Verne.

Avoués. Arnoux. Phelip. Hardouin. Deblesson. Mital. Vignat. Gros. Galliot. Brun. Cornuti. Rombau. Grand. Didier. Bros. Blanc. Vernay. Matrod. Sève. Guillermain. Pommier. Trouvé. Neyret. Beau. Mestre. Ranche. Ruby. Piguard. Terme. Emard. Lalande. Morillon. Albertin. Anglès. Moulin.

Commiss.-priseurs. Roger-Jobert. Simonet. Garbit. Fabre. Giroud. Remy.

Villefranche.

Notaires. Bonnefond fils. Chervet. Lambret. Guillot.

Avoués. Aucour. Durillon. Deverchère. Colonge. Lièvre. Boucaud. Chanrion fils. Bonnefont. Greppo. Malatier. Dulac. Picard.

Commiss.-pris. Perrachon.

SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Notaires. Jouart. Carteron. Chofardet. Boussey. Jouan.
Avoués. Versigny cadet. Dard. May. Tournier. Chatton. Sauzay. Barret. Versigny. N......
Commiss.-priseur. Causeret.

Lure.

Notaires. Grobert. Coutherut.
Avoués. Pergaud. Hébert. Prailenr. Prinet. Rochet. Molans. Bègue fils. Millet.

Vesoul.

Notaires. Petitclerc (Auguste). Lancrenon. Lamboley (A.).
Avoués. Malterre. Bilquez. Courty. Mauvais. Enoch. Desgranchamps. Meillier. Rousselot. Brepson. Vigneron.
Commiss.-priseur. Humbert.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Notaires. Devoucoux. Ménot. Guye. Rérolle. Degors.
Avoués. Guichard. Guignard. Dolivot. Couhard. Croizier. Roy. Perrouin. Paillard.
Commiss.-priseur. Dubois-Descharmes.

Châlon-sur-Saône.

Not. Méray. Guichard. Poupier. Poulet. Defranc. Prouvèze. Sautier. Curnillon.
Avoués. Pugeault. Maurice. Montarlot. Soucelyer. Coulon. Simonin. Damotte. Dupuis. Chauvot. Cointot. Robert. Jacob. Marin. Bethfort.
Commiss.-priseurs. Vincent. Morlet.

Charolles.

Notaires. Prudon. Nourrissat. Petit. Goyard.
Avoués. Deschaintre. Gueugnon. Ducrot. Villard. Jullien. Goyard. Bouissoud. Geoffroy. Pajot.

Louhans.

Notaires. Duchesneau. Simon. Nodet. Mugnier-Motta.
Avoués. Coulon jeune. Mauchamp. Grillet. Lobey. Bergerot. Lagrange.

Mâcon.

Notaires. Vauvillier. Preveraud. Martin. Condeminal. Néron. Lamain. Daux. Violette.
Avoués. Clément. Delavaivre. Repey. Bonnetain. Bourrette. Georgerat. Protat. Prost. Maritain. Boitard. Bonnetain-Villars. Guillemin. Martin. Godard. Bouhey.
Commiss.-priseurs. Schrame. Desthieux.

SARTHE.

La Flèche.

Notaires. Collet. Lefebvre. Lemercier. Perrinelle.
Avoués. Abot. Papigny. Garnier. Dauchy. Lebouvier. Lamarre.
Commiss.-priseur. Rivière.

Le Mans.

Notaires. Godefroy. Coupvent-Desgraviers. Pilon. Boutroux. Raguideau. Famin. Dubin. Soreau. Hatton-Lagainière. Delorme.
Avoués. Péan-St.-Martin. Fameau. Dolbeau. Latouche. Lelasseux. Hémon. Massiot. Chevalier.
Commiss.-pris. Landry. Lefébure. Lacroix.

Mamers.

Notaires. Eigenschenck. Marchand. Mauger.
Avoués. Chartier. Devilliers-Deschamps. Doreau. Dangin. Gohier. Touchard. Marteau.

Saint-Calais.

Notaires. Prégent. Hardyau.
Avoués. Rinjard. Proust. Chapron. Thérion. Bazin.
Commiss.-pris. Savare.

SEINE.

Paris (V. p. 902, 907, 911).

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Notaires. Binet. Lecorbeiller. Lanel.
Avoués. Parent. Duval. Samson. Chevalier. Baillet. Caumont. D'Imbleval. Dufresne.
Commiss.-pris. Leblic.

Le Havre.

Notaires. Marcel. Duval. Dupont. Bérard.
Avoués. Vimont. Berard (E.). Lefeuvre Lecourt. Bazan. Lemoyne-Bory. Viel Burgain.
Commiss.-pris. Graindorge. Bucquet.

Neufchâtel.

Notaires. Tabur. Guillout. Deboutteville.
Avoués. Normaud. Scolard. Boulenger. Varin. Dupuis. Brichet. Boucheret. Vassard.
Commiss.-pris. Miquignon.

Rouen.

Notaires. Graindorge. Gueroult. Allard.

Boulen. Guébert. Pichot. Moinet. Masselin. D'Eté. Belin. Fauquet.
Avoués. Doré. Pennetier. Hébert. Villiers, *dit* Desrosiers. Guillain. Gauthier-Lamotte. Rousselle. Voinchet. Héber-Delahaye. Nion. Delaporte. Cauchois. Levasseur. Leber. Busquet. Vien. Lesueur. Duviel. Folliaux. Cullembourg. Marguerin. Le Roy. Richer. Dedessuslamare.
Commiss.-pris. Déa. Placquevent. Amaury. Leber. Soullet. Thubeuf.
Commiss. pris. Héron (à Elbeuf.)

Yvetot.

Not. Pécuchet (Hipp.) Leblond (Nicolas). Lampsin.
Avoués. Lefèvre. Michel. Bennetot. Bouchel. Grandsire. Lebaube. Duhamel. Cappon.
Commis.-pris. Dussaux.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Notaires. Godin. Huet. Cazot.
Avoués. Sorelle. Villers. Roy. Hubert de la Huberdière. Grossœuvre. Guéroult.
Commiss.-priseur. Gauthier.

Fontainebleau.

Notaires. Bouchonnet. Adhémar. Gravier.
Avoués. Coutelier. Gilliard. Lepage. Mollier-Charmory. Cauthion.
Commiss.-priseur. Moreau.

Meaux.

Notaires. Brulley de Labrunière. Lucy. Courtier. Soyer.
Avoués. Pottier. Geoffroy. Guérin. Droz. Buisson. Vallon.
Commiss.-pris. Rivière.

Melun.

Notaires. Desprez. Chenu. Cocteau. Lhuillier. Thibault. Costeau.
Avoués. Jacob. Cadilhac. Poyez. Arnoul. Carette. Legavre. Fontaine.
Commiss.-pris. Thomas.

Provins.

Notaires. Vassor. Froment. Moineau. Mocquard. Petit.
Avoués. Bourgeat. Vuaroqueau. Plessier. Lefebvre. Bonnet. N......
Commiss.-pris. De Fava.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Notaires. Le Menuet. Pognot. Raymond.
Avoués. Dupond. Delaunay. Pitte. Joubert. Grivot.
Commiss.-pris. Vassort.

Etampes.

Notaires. Godin. Fougeu. Beslay.
Avoués. Girault. Decolange. Gibory. Noirot.
Commiss.-pris. Poly.

Mantes.

Notaires. Renouard-Menneville. L'Evesque. Guendar-Delahaye.
Avoués. Mahieu. Ségaux. Pelletier. Bailly. Jourdan. Forfelier.
Commiss.-pris. Petit.

Pontoise.

Notaires. Millet. Delacour. Lamarre. quot. Legrand.
Avoués. Pinté. Adville. Lointier. Coulbeaux. Duval fils. Tavernier.
Commiss.-pris. Fauveau.

Rambouillet.

Notaires. Leroux. Desroziers.
Avoués. Delamotte aîné. Masson. Vincent. Simonard. Piot.
Commiss.-pris. Delamotte (A.).

Versailles.

Notaires. Besnard. Marchand. Finot. Girardin. Pichard.
Avoués. Legrand. Leclerc. Chevrey-Rameau. Laumailler. Peert. Boniteau. Pallier. Mesnier. Manuel. Rémond. Pousset. Delaunais. Renault. Aubry.
Commiss.-priseurs. Prévost. Dupré. Bart.

SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Notaires. Héry. Barrion (P.). Pelisson.
Avoués. Joguet aîné. Dubois (E.). Barrion. Chevreau.

Melle.

Notaires. Laugaudin. Lemoyne. Delord. Thouvenin.
Avoués. Levêque. Richard. Geoffrion. Carré. Jourdain. Rosé.

Niort.

Notaires. Faucher. Pougnet (Pr.). Demay. Hérault. Beguier. Daubigné. Clémenceau. Rousseau.
Avoués. Arignon. Tirant. Lamy. Mussat. Paule jeune. Meunier. Hélie.
Commiss.-pris. Clouzeau.

Parthenay.

Notaires. Dardillac. Jouffrault. Vernhes. Albert. Allard.
Avoués. Bernardeau (P.). Audebert. Arnault-Ménardière. Jarassé. Laumonier.
Commiss.-pris. Guillemin.

SOMME.

Abbeville.

Notaires. Depoilly. Lanier. Robillart. Elluin. Varry. Leboucher. Crusel.
Avoués. Beauvarlet. Dumas. Depoilly (Al.) Boucher. Bélin. Bachelier. Papavoine. Flandrin.
Commiss.-pris. Delafosse. Poitoux.

Amiens.

Notaires. Dournel. Allart. Duparc. Bazot. Dubos. Digeon. Jumel. Vasselle. Riquier. Vion. Navarre. Topin.
Avoués. Pollet. Demonbynes. Bouthemard. Pelletier. Geoffroy. Dolon. Jonchery. Guerin. Paillard. Durand. Frénoy. Godefroy.
Comm.-pris. Aveline. Guyot. Garnier.

Doullens.

Notaires. Cabour. Briois.
Avoués. Marquis. Lefebvre ✻. Marquet. Pipereau.
Comm.-priseur. Robiquet.

Montdidier.

Notaires. Ferlin. Trouessart. Mangot.
Avoués. Baudelocque. Leblanc. Guilluy. Boucher. Grémardias. Pillon.
Comm.-priseur. Legrand.

Péronne.

Notaires. Gonnet fils. Marchandise. Carpeza. Rossignol. Danicourt.
Avoués. Fresson. Gonnet. Danicourt (Ch.). Moillet. Cadot. Villemant.
Comm.-priseur. Rouillard.

TARN.

Albi.

Notaires. Julia. Cavalié. Puel. Cathala.
Avoués. Lagar. Gravier. Gaugiran. Gaubert. Bousquel. Esquilat. Boyer (R). N.....

Castres.

Notaires. Combes. Ducarla. Rossignol. Roger. Nègre.
Avoués. Déjean. Sers. Azaïs. Hilaire. Donadieu. De Pelissier-Dugrès. Alba-Lasource. Chipoulet. Bourges. Petit.

Gaillac.

Notaires. Demurs. Mercadier (Benj.). Andrieu.
Avoués. Malgouyre. Duboys. Mercadier (Paul). Vignal. Desprats. Andrieu. Cassan.

Lavaur.

Notaires. Loupiac. Lagassé. Deltil.
Avoués. Foulquier. Rocaché. Cazes. Fabre. Bacou.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Notaires. Pebernad. Laurens. Tremolières. De Trenqualye.
Avoués. Patron (Cam.). D'Alaux. Constans fils aîné. Descazeaux. Dubois. Guiringaud. Dugué.

Moissac.

Notaires. Rataboul. Fieuzal. Laborde. Fieuzal.
Avoués. Chabrié. Boissonnet. Larnaudie. Periès. Mathieu. Delvolvé.

Montauban.

Notaires. Solon. Cambon. Borel. Dumas. Bornet. Faure. Moulenq. Delpech-Delpérié.
Avoués. Mallet j^e. Mouziès. Prax. Pellet. Capin. Mercadier. Boutfroy. Castel.
Comm.-priseur. Leclerc fils.

VAR.

Brignoles.

Notaires. Clavier. Maurin.
Avoués. Delestang. Veyan. Lieutard. Jaubert (Jacques). Niel. Jaubert (Jules). Dupuis.

Draguignan.

Notaires. Roque. Segond.
Avoués. Pellicot. Muraire. Guis. Brieu. Reboul. Chieusse. Barneaud. Pélissier. Féris. Faissolle.

Grasse.

Notaires. Sauvaire aîné. Perrolle. Laugier. Martelly. Bourguès.
Avoués. Giraud. Roubaud. Bruery. Rigaud. Bayle. Maure.

Toulon.

Not. Lesperon. Aube fils. Vallavieille ✻. Brest. Pellicot. Fournier fils. Julien. Thouron.
Avoués. Arène. Coulomb fils. Thouron. Pezilla. Bravet. Laborde. Pascal. Martini fils. Louiquy. Martel. Mouttet. Reverdit fils. Ortigue.
Comm.-priseurs. Mathieu. Jeangérard.

VAUCLUSE.

Apt.

Notaires. Reynaud. Madon. Rousset.
Avoués. Brémond. Blancard. Gleize. Icard. Petit-Colas. Hortos.

Avignon.

Notaires. Jeaume. Barbeirassy. Bosse. Balmelle. Pons (André). Fortunet. Massador. Générat. Pons (Louis). Giera.
Avoués. Giry. Verger ✻. Locamus. Sagnier. Arnaud. Pascal. Gleyse-Crivelli.
Comm. pris. Fabre.

Carpentras.

Notaires. Bouchay. Rosty. Eydoux. Barcilon.
Avoués. Romette jeune. Barjavel. Lavondès. Waton. Anrès. Rosty. Teissier. Beaucaire.

Orange.

Notaires. Beauchamp. Bonamour. Meissonnier. Barjavel.
Avoués. Bayle. Barjavel. Mazade. Coste. Boisset. Rocher. Marcellin. Monier.

VENDÉE.

Bourbon-Vendée.

Notaires. Buet. Gauducheau. Guiton.
Avoués. Gouron-Boisvert. Chessé. Rouillé. Tireau. Surville. Tibaudeau.

Fontenay-le-Comte.

Notaires. Valette. Bonneau. Daniel-Lacombe. Savin-Larclause.
Avoués. Brechard. Guery. Espierre. Dupré-Carra. Libaudière. Rocher.
Comm.-pris. Rousseau.

Sables-d'Olonne.

Notaires. Duret. Louineau. Petiteau.
Avoués. Alizart. Germain. Mercier. Tallon de La Rante. Boisard.

VIENNE.

Châtellerault.

Notaires. Sabourin. Chasteau. Autexier. Martin. Champigny.
Avoués. Drouault-David. Méreau fils. Méreau (P.). Renaud. Lemaître. Papillault.
Comm.-pris. Brun.

Civray.

Notaires. Moreau. Bailliot.
Avoués. Blais. Daveaux. Beauregard. Presbey. Malapert.

Loudun.

Notaires. Herbault. Gaillard-Confex. Gravier. Duchastel. Triouville.
Avoués. Vinée. Duchastenier. Cammas.

Montmorillon.

Notaires. David. Brunet de Sairigné. Lelarge.
Avoués. Betoulle. Delagrave. De Bonnesset. Ducoudray. Menot. Pinçon.

Poitiers.

Notaires. Bert. Marganne. Deloynes. Cesbron. Aubrun. Gras fils. Bernard. Grossin-Delyle.
Avoués. Rouillé. Métay. Dergouge. Sauzean-Puyberneau. Durand fils. Bourzat. Fourgeaud. Maurice. Gallard. Allcau.
Comm.-priseurs. Mercier (A.). Mercier (F.).

VIENNE (HAUTE).

Bellac.

Notaires. Grateyrolle fils. Dunoyer fils. Babault-la-Picaudrie.
Avoués. Thomas. Lafond. Mathivat. Lacroix fils. Feydeau. Berry. Dunoyer. Roumilhac.

Limoges.

Notaires. Dupuytren. Prungnat. Doirat. Malevergne de Lafaye. Nassans. Fraisseix de Veyvialle. Rabinel. Chatard.
Avoués. Robert. Dumas. Drouet. Patapy. Pinot. Charles. Dutour. Jouhanneaud. Nicard-Desrieux. David. Estier. Morin.
Comm.-priseurs. Simon. Labrune.

Rochechouart.

Notaires. Beaudequin-Champauvy. Barret. Tenant. Faucher. Gillier.
Avoués. Goursaud-Dumazé. Fougeron-Laroche. Pouzi. Pouliot. Minga. Menut-Latonne.

Saint-Yrieix.

Notaires. Moreau. Meunier-Quinsac. Imbert. Panardie. N.....
Avoués. Bussière. Joussen. Roudeaud. Baury. Chazaud. Papel.

VOSGES.

Epinal.

Notaires. Balland. Grandjean. Chevreuse. Debuisson. Charotte.
Avoués. Pensée. De Condé. Rullier. Focquet. Drahon.
Comm.-priseur. Lesongeur.

Mirecourt.

Notaires. Tassard. Gaspard. Hougue. Aubry.

Avoués. Dérise. Lebarbey de Beaumont. Coffe. Thouvenel. Guyot.
Commiss.-pris. Arnould.

Neufchâteau.

Notaires. Décosse. Pougny. Peiffer.
Avoués. Millot. Génin. Chéron. Masson. Chaffaut. Collignon.
Comm.-priseur. Vaconnet.

Remiremont.

Notaires. De Bruyère. Noël. Lambert. Henry. Magnien.
Avoués. Danis. Ballon. Mareine. Hanus. N.....
Commiss.-pris. Tisserand.

Saint-Dié.

Notaires. Sieg. Poupar. Henry. Lagrange. Didierjean.
Avoués. Didion. Blondin. Peccatte fils. Jérôme. Ferry (Sébastien). Bazin. Arragain. Legros.
Comm.-priseur. Dieudonné (Joseph).

YONNE.

Auxerre.

Notaires. Delaage. Rubigny. Métairie. Milliaux. Limosin.
Avoués. Tambour. Bigault. Challe. Guiblin. Martin. Mocquot. Ravault. Ledoux. Cabasson.
Comm.-priseurs. Duchemin. Guérin.

Avallon.

Notaires. Rameau fils. Barbier. Houdaille-Paul. Bizet. Ravisy.
Avoués. Houdaille. Guiard. Poulin. Febvre. Pinon. Lottin fils.
Commiss.-pris. Ruffier.

Joigny.

Notaires. Chaudot. Epoigny. Pelletier.
Avoués. Delamontagne. Ragobert. Roy. Saulin. Couturat. Borrel.
Commiss.-pris. Motel.

Sens.

Notaires. Leclair. Dubois. Petipas. Tibaud. Audebert. Benoit.
Avoués. Landry. Berthelin-Desbirons. Pignon ✻. Luyt. Deligand. Provent.
Comm.-priseurs. Grodet. Gibert.

Tonnerre.

Notaires. Moucelot. Paupert.
Avoués. Leroux. Rathier. Thébault. Bamelin. Damé.
Comm.-priseur. Moussel.

CHAPITRE V.

Université de France. — Conseil de l'Université. — Ecole normale supérieure. — Académies, Facultés, Lycées et Colléges.

SECTION PREMIÈRE.

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

M. DE PARIEU, Représentant du peuple, *Ministre de l'Instruction publique et des cultes*, Grand-Maître de l'Université.

Chancelier.

M. Thénard (G O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences.*

Le Chancelier préside le Conseil en l'absence du Grand-Maître; il signe tous les diplômes de grade et d'emploi et tous les actes émanés du Grand-Maître et du Conseil.

Trésorier.

M. Rendu (Ambroise) (C ✻).

Il préside le Conseil en l'absence du Grand-Maître et du Chancelier.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ.

M. le Ministre, Grand-Maître, *Président.*

Conseillers titulaires. Messieurs,

Thénard (G O ✻), *Chancelier*, pl. Saint-Sulpice, 6.
Rendu (Ambroise) (C ✻), *Trésorier*, place des Vosges, 5.
Orfila (C ✻), *Professeur à la Fac. de Médec. de Paris*, rue de Condé, 18.
Saint-Marc-Girardin (O ✻), *Membre de l'Acad. franç., Prof. à la Fac. des Lettres de Paris*, rue de l'Odéon, 27.
Dubois (O ✻), *Direct. de l'Ecole normale supér.*, à l'Ecole normale, rue d'Ulm.
Poinsot (G O ✻), *de l'Acad. des sciences*, rue Neuve-des-Mathurins, 17.
Cousin (C ✻), *de l'Acad. française et de l'Acad. des sciences morales et politiques, Prof. à la Fac. des lettres*, à la Sorbonne.
Giraud (Charles) (C ✻), *de l'Acad. des sciences morales et politiques*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 50.

Conseillers ordinaires pour l'année 1849. MM.

Guigniaut (O ✻), *de l'Acad. des Inscriptions, Prof. à la Faculté des lettres de Paris, Secrétaire général du Conseil*, rue de l'Odéon, 31.
Viguier (O ✻), *Inspect.-gén. honoraire*, rue de Vaugirard, 20.
Gaillard (O ✻), *Inspect.-gén. de l'ordre des lettres.*
Beudant (O ✻), *de l'Acad. des sciences, Inspecteur-général (sciences)*. rue Vanneau, 38.
Geoffroy-Saint-Hilaire (Isid.) (O ✻), *de l'Acad. des sciences, Inspect.-général (sciences)*, au Muséum d'histoire naturelle.
Cournot (O ✻), *Inspect.-gén. de l'ordre des sciences*, rue de Sorbonne, 4.
Artaud (O ✻), *Inspect.-gén. de l'ordre des lettres*, r. de Chartres du Roule, 9.
Dutrey (O ✻), *Inspecteur général (lettres)*, r. des Fossés-St.-Victor, 37.
Ozaneaux (O ✻), *Inspect.-génér.*, quai Bourbon, île St.-Louis, 53.
Magin ✻, *Inspect. supérieur de l'instruction primaire*, rue du Battoir-St.-André, 26.
L'abbé Glaire ✻, *Doyen de la Fac. de Théol. de Paris*, à la Sorbonne.
Dumas (C ✻), *de l'Acad. des sciences, Doyen de la Fac. des sciences de Paris*, à la Sorbonne.
Le Clerc (O ✻), *de l'Acad. des Inscriptions, Doyen de la Faculté des lettres de Paris*, à la Sorbonne.
Pellat ✻, *Doyen de la Faculté de droit de Paris*, à l'Ecole de droit.
Chomel (O ✻), *Prof. à la Facul. de médec. de Paris*, quai Voltaire, 3, *bis*.
Ortolan ✻, *Professeur à la Faculté de droit de Paris*, rue Madame, 26.
Pouillet (O ✻), *de l'Acad. des sciences, Professeur à la Faculté des sciences*, faubourg-Poissonnière, 75.
Poirson (O ✻), *Provis. du lycée Charlemagne*, r. St.-Antoine, 120.
Rinn ✻, *Proviseur du lycée Louis-le-Grand*, au lycée, rue St.-Jacques.
Poulain de Bossay (O ✻), *Proviseur du lycée St-Louis*, rue de la Harpe.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL.

M. Guigniaut (O ✻), *Sécrétaire général du Conseil.*

Le Secrétaire général rédige les procès-verbaux des séances du Conseil; il contresigne tous les diplômes de grade et d'emploi accordés par le Grand-Maître.

SECTIONS DU CONSEIL.

1° *Section de l'état et du perfectionnement des études.* MM.

Thénard, *Prés.*	Cousin.	Artaud.	Chomel.
Poinsot, *Vice-Prés.*	Giraud.	Viguier.	Pouillet.
Orfila.	Beudant.	L'abbé Glaire.	Magin.
Saint-Marc-Girardin.	Geoffroy-St-Hilaire.	Dumas.	Poirson.
Dubois.	Cournot.	Le Clerc.	

2° *Sections réunies de l'administration et de la police des écoles.* MM.

Orfila, *President.*	Guigniaut.	Artaud.	Pellat.
Saint-Marc-Girardin.	Geoffroy-Saint-Hilaire.	Ozaneaux.	Poulain de Bossay.

3e *Section de la comptabilité.* MM.

Rendu, *Président.* Beudant. Gaillard. Ortolan.
Dubois, *Vice-Prés.* Dutrey. Magin. Rinn.

4e *Sections réunies du contentieux et du sceau.* MM.

Giraud, *Prés.* Dutrey. Cournot. Pellat. Poulain de Bossay. Ortolan.

Inspecteurs-généraux de l'Université. Messieurs,

Rousselle (C ❋), *Vice-Recteur de l'Acad. de Paris*, à la Sorbonne.
Dutrey (O ❋), r. des Fossés-St.-Victor, 29.
Artaud (O ❋), r. de Chartres-du-Roule, 9.
Ozaneaux (O ❋), q. Bourbon, 53, île Saint-Louis.
Cournot (O ❋), r. de Sorbonne, 4.
Gaillard (O ❋), r. de Vaugirard, n. 20.
Beudant (O ❋), rue de Vanneau, 38.
Alexandre (O ❋), rue de Vaugirard, 84.
Péclet (O ❋), rue de la Harpe, 81.
Geoffroy St-Hilaire (O ❋)(Isid.), au Muséum d'histoire naturelle.
Laferrière (O ❋), r. Madame, 47.
Cazalis ❋, rue Taranne, 10.
Blanchet ❋, r. de la Vieille-Estrapade, 15.
Ragon ❋, aux Batignoles, rue d'Antin, 12.
Cayx (O ❋), à l'Arsenal.

Inspecteurs-généraux honoraires. Messieurs,

Berthot (O ❋), *Rect. de l'Acad.* de Dijon.
Naudet (C ❋), *de l'Institut, Directeur de la Bibliothèque nationale.*
Dinet (O ❋).
Bourdon (C ❋).
Viguier (O ❋).

Inspecteurs-supérieurs de l'enseignement primaire. Messieurs,

Magin ❋, rue du Battoir-St-André, 26.
Ritt ❋, rue de Clichy, 66.

Bibliothèque de l'Université.

Cette Bibliothèque est placée dans les bâtimens de la Sorbonne.

M. Lebas (Ph.) ❋, *Conservateur.*
M. Planche (O ❋), *Conservateur honor.*
M. Smith, *Conservateur-adjoint.*
M. Bessières, *Bibliothécaire.*
M. L'abbé Giraud, *Sous-Bibliothécaire.*
M. Dufaï, *Sous-Bibliothéc.*
M. Renée, *id.*
M. Chodsko, } *Employés.*
M. Lebas (Ch.), } *Employés.*
M. Renier (Léon), *Secrétaire-Trésorier.*

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES,

à Athènes (Grèce).

M. Daveluy (O ❋), *Directeur.*

Cette école, instituée par une ordonnance du 11 septembre 1846, a pour but de perfectionner l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques. Elle se compose d'élèves de l'école normale supérieure reçus agrégés.

Une section, dite des *beaux-arts*, est établie à l'école d'Athènes (Voy. page 189).

SECTION II.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

Rue d'Ulm.

Cet établissement est placé sous l'autorité immédiate du Ministre et du Conseil de l'Université. Aux termes du décret organique de l'Université, du 17 mars 1808, la direction en est confiée à l'un des membres du Conseil, assisté d'un Directeur des études. L'Ecole Normale est destinée à former des professeurs, dans les sciences et dans les lettres, pour tous les Lycées et Colléges. Les élèves, reçus au concours, sont considérés comme boursiers. Les principales conditions d'admission sont : 1° de n'avoir pas eu moins de 17 ans, ni plus de 23 ans révolus, au 1er janvier de l'année où l'on se présente ; 2° d'avoir terminé ses études, y compris la philosophie, dans un lycée ou dans un collége communal de plein exercice, et d'en produire les certificats ainsi que des attestations de moralité, de bonne conduite, etc. ; 3° d'avoir le grade de bachelier ès-lettres pour la section des lettres, et celui de bachelier ès-sciences pour la section des sciences, et d'en représenter les diplômes et certificats, avec une autorisation légalisée de ses père, mère ou tuteur, pour contracter un engagement de dix années dans l'instruction publique. Le registre d'inscription est ouvert au chef-lieu des académies universitaires, du 15 juin au 15 juillet ; le concours a lieu depuis le 5 jusqu'au 10 août, dans toutes les académies. Il consiste, pour la section des lettres, en compositions écrites sur toutes les parties de la rhétorique et de la philosophie, et en interrogations sur les objets divers de l'enseignement dans ces classes, dans celles d'histoire et d'humanités ; pour la section des sciences, en compositions de mathématiques et de physique, plus une dissertation française et une version latine, avec des interrogations correspondantes. Les élèves déclarés admissibles doivent, en outre, dans les dix premiers jours de la rentrée de l'Ecole, subir, devant les professeurs de l'établissement, un examen définitif, dont les résultats, comparés à ceux des premières épreuves, peuvent seuls assurer leur admission. Les Cours s'ouvrent le 16 octobre, et la durée en est de trois années. Indépendamment des cours ou conférences de l'intérieur, les élèves de l'Ecole normale suivent les cours publics des Facultés des sciences et des lettres, du collége de France, du muséum d'histoire naturelle, etc.

ADMINISTRATION.

M. Dubois (O ✱), Membre du Conseil de l'Université, *Directeur.*
M. Vacherot ✱, *Directeur des études.*
M. Hébert ✱, *Sous-Directeur des études.*
M. l'abbé Gratry, *Aumônier.*
M. Hamelin, *Econome.*

M. Guillon, agrégé, M. Magy, agrégé, M. Bourgeois, M. Lalande, *Maîtres Surveil.*

M. Cucheval, agrégé, *Bibliothécaire.*
M. Gueneau de Mussy (N.) ✱, M. Paulin, *Médecins.*
M. Robert-Latour, *Médecin adjoint.*

Maîtres de Conférences.

(Ils ont rang de Professeurs de premier ordre dans les Lycées.)

SECTION DES LETTRES.

1re *Année.* Messieurs,

Lebas (Phil.) ✱. de l'Institut...	*Langue et littér gr.*
Gibon ✱.......	*Littérat. latine.*
Jacquinet, *agrég.*	*Littérat. franç.*
Wallon ✱......	*Histoire ancienne.*
Jules Simon ✱..	*Philosophie.*

2e *Année.* Messieurs,

Havet ✱.......	*Hist de la litt. grecque.*
Berger ✱......	*Hist. de la litt. latine.*
Géruzez ✱.....	*Hist. de la litt. franç.*
Filon ✱.......	*Histoire moderne.*
Saisset.........	*Hist. de la philosophie.*
Egger ✱.......	*Grammaire.*

3ᵉ *Année*. Messieurs,

Havet ❋........ } *Littérature grecque.*
Deschanels, *supp.* }
Berger ❋....... *Littérature latine.*
Géruzez ❋..... *Littérature franç.*
Filon ❋........ *Histoire.*
Saisset......... *Philosophie.*

SECTION DES SCIENCES.

1ʳᵉ *Année*. Messieurs,

Vieille ❋...... *Calcul différentiel.*
Balard ❋, *de l'Inst.* *Chimie.*
Bertrand (Jos.).. *Géométrie.*
Payer.......... *Botanique.*

2ᵉ *Année*. Messieurs,

Delafosse ❋.... *Minéralogie.*
Valenciennes ❋, *de l'Institut*.. *Zoologie.*
Blanchet ❋..... *Physique.*
Duhamel ❋, *de l'Institut*.... *Mécanique.*

3ᵉ *Année*. Messieurs,

Blanchet ❋..... *Physique.*
Delafosse ❋..... *Géologie.*
Adler-Mesnard.. *Littérature allem.*
Withcomb...... *Littérature anglaise.*
Desains........ *Dessin.*
Valenciennes ❋, *de l'Institut*.. { *Zoolog. anatom. comparée et physiologie.*
Payer.......... *Botanique.*
Balard ❋, *de l'Institut*..... { *Manipulations et analyses chimiques.*
Vieille ❋...... { *Complément d'études pour l'agrégation.*
Duhamel ❋, *de l'Institut*..... { *Astronomie et calculs des probabilités.*

Préparateurs, Conservateurs des collections scientifiques.

MM. Viard, Morot, Ladry, *agrégés.*

SECTION III.

ACADÉMIES, FACULTÉS, LYCÉES ET COLLÉGES.

Il y a vingt Académies. Chaque Académie est gouvernée par un Recteur. Les diverses Ecoles sont placées dans l'ordre suivant: 1° les Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des Lettres; les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie; les écoles secondaires médicales; 2° les Lycées et les Colléges communaux; 3° les Institutions et Pensions.

ACADÉMIE D'AIX.

Cette Académie comprend cinq départemens: les Bouches-du-Rhône, les Basses-Alpes, le Var, la Corse et Vaucluse.

M. Roustan ❋, *Recteur.*

M. Foncin. } *Inspecteurs.*
M. Gisclard. }

M. Pardigon, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. l'Abbé Thaneron, *Doyen.*
M. Pardigon, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Thaneron.... *Eloquence sacr.*
L'Abbé Polge....... *Dogme.*
L'Abbé Raynaud..... *Ecriture-Sainte*
L'Abbé Sibour ❋.... { *Histoire et discipline ecclés.*
Bonneville.......... *Morale évang.*

Faculté de Droit.

M. Bouteuil ❋, *Doyen.*
M. de Julienne, *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Etienne............ *Droit romain.*
N.................. *Code civil.*
Lombard........... } *Code civil.*
Martin............ }
Bouteuil.......... { *Procédure et Lég. criminelle.*
Cresp.............. *Droit comm.*
Cabantous.......... *Droit administ.*

Grellaud............ Carie.............	*Suppléans.*
Ginouilhiac .... Jalabert	*Supp. provisoires.*

M. Giraud (C ✻), *cons. de l'Université, professeur honoraire.*

Faculté des Lettres.

M. Pons, *Doyen.*
M. Pardigon, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N...............	*Littér. française.*
Pons..............	*Histoire.*
Lafaist............	*Philosophie.*
Bonafous...........	*Littér. ancienne.*
Méry...............	*Littér. étrangère.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, établie à Marseille.

M. Cauvière, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Meynier............	*Chimie et pharm.*
Yvan..............	*Hist. nat. médic. et mat. médic.*
Martin.............	*Anat. et physiol.*
Ducros.............	*Clinique interne.*
Cauvière...........	*Clinique externe.*
Villeneuve.........	*Accouch., maladies des fem. et des enfans.*
Girard.............	*Pathologie int.*
Rousset ✻..........	*Pathologie ext.*
Sue...............	*Matière médic.*
Roux de Brignolles...	*Médecine opérat.*
Coste.............. Robert neveu........ Serrier............	*Professeurs adj.*
Roberti............ Seux.............. Bertulus ✻.........	*Suppléans.*
Coste..............	*Chef des trav. an.*
Dugas.............. Robert.............	*Professeurs hon.*

Lycée de Marseille. MM.

Ferrouil de Montgaillard	*Proviseur.*
Denis..............	*Censeur.*
L'Abbé Gautier......	*Aumônier.*
Bois...............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Daumas.............	*Philosophie.*
Mondot.............	*Mathém. supér.*
Mermet.............	*Sciences physiq*
Berger.............	*Math. élément.*
Rebitté............	*Rhétorique.*
Cahuzac.... 1re divis. Delibes..... 2e divis.	*Histoire.*
Lanzy..............	*Seconde.*
Borelly............ Réaume..... 2e divis.	*Troisième.*
Philippi.... 1re div. Tamisier..... 2e div.	*Quatrième.*
André...... 1re div. Degoy....... 2e div.	*Cinquième.*
Maréchal. ch. de la 1re d. Rinn........ 2e div.	*Sixième.*
Régy............... Courbassier......... Gasc...............	*Classe élément.*
Derbès.............	*Hist. naturelle.*
Weill..............	*Allemand.*
Booth..............	*Anglais.*
Saurin.............	*Italien.*
Sakakini...........	*Arabe.*
Gaffarel...........	*Math. access.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes... 291 | Externes... 371

Lycée d'Avignon. MM.

De Cassan..........	*Proviseur.*
Richaud............	*Censeur.*
L'abbé Moyne.......	*Aumônier.*
Houin..............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Philibert..........	*Philosophie.*
Leroyer............	*Math. spéc.*
Gripon.............	*Sciences phys.*
Bougarel, *O. U.*, *ch du c.*	*Math. élément.*
Chanlaire..........	*Rhétorique.*
Donat, *ch. du cours*...	*Histoire.*
Villain-Lamy........	*Seconde.*
Vidal Lablache, *ch. du c.*	*Troisième.*
Monbet.............	*Quatrième.*
Bally, *ch. du cours*...	*Cinquième.*
Lasterle, *ch. du cours.*	*Sixième.*
Malosse............ Doë................	*Classes élément.*
Othon..............	*Allemand.*
Merfeld............	*Anglais.*

Internes.... 130 | Externes..... 78

Lycée de Bastia. MM.

Durieux............	*Proviseur.*
Alaux..............	*Censeur.*
L'Abbé Nasica......	*Aumônier.*
Sommet.............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Pantalacci....	*Philosophie.*
Turquan............	*Mathémat. spéc.*
Ubertin, *ch. du cours.*	*Sciences physiq.*
Fanjon, *ch. du cours..*	*Math. élément.*
Moreau-Duvicquet, *ch. du cours.........*	*Rhétorique.*
Rochette, *ch. du cours.*	*Histoire.*
Desdouets, *ch. du c..*	*Seconde.*
Vaisson, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Mattei, *ch. du cours..*	*Quatrième.*
Mott, *ch. du cours...*	*Cinquième.*
Guérin (Ch.), *ch. du c.*	*Sixieme.*
Court............	*Classes élément.*
Viale..............	*Italien.*
Pennington.........	*Anglais. Allemand.*
Verdier, *ch. du cours.*	*Français.*

Internes.... 108 | Externes..... 152

Coll. comm. — Aix, Arles, Tarascon, Barcelonnette, Digne, Manosque, Seyne, Sisteron, Draguignan, Grasse, Toulon, Apt, Carpentras, Orange, Pertuis, Ajaccio, Calvi.

ACADÉMIE D'ALGER.

Cette Académie comprend les trois provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine.

M. Delacroix ✻. *Recteur.*
M. Lepescheux ✻.
M. Peyrot.... } *Inspecteurs.*
M. Susini, *Secrétaire.*

LYCÉE D'ALGER.

M. Broca..........	*Proviseur.*
M. Mouillard.......	*Censeur.*
M. Delemps........	*Aumônier.*
M.	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Denis............	*Philosophie.*
Gorguos..........	*Arabe.*
Simon............	*Mathém. supér.*
D'Alméida........	*Physique.*
Muller...........	*Mathém. élém.*
Camboulin........	*Rhétorique.*
Raynaud..........	*Histoire.*
Guigniaut.........	*Seconde.*
Jocanel..........	*Troisième.*
Maucourt.........	*Quatrième.*
Chevillard........	*Cinquième.*
Droit............	*Sixième.*
Delatour, Sorbié........	*Classes élément.*
Robert, Duclot.........	*Classes de franç.*

ACADÉMIE D'ANGERS.

Cette Académie comprend cinq départemens: Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher.

M. Henry ✻, *Recteur.*
M. Collet-Dubignon (O✻), *Rect. h.*
M. Sorin.....
M. Cassin.... } *Inspect.*
M. Pilatte père, *Inspect. honor.*
M. Mezière, *Off. de l'Un.*, *Secrétaire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Négrier ✻, *Directeur.*
M. Lachèze, *Direct. honor.*

Professeurs. Messieurs.

Daviers...........	*Chimie et Pharm.*
Guépin...........	*Hist. nat. et mat. médicale.*
Jouvet...........	*Anat. et Physiol.*
Bigot............	*Clinique interne.*
Laroche (Victor)....	*Pathologie int.*
Mirault..........	*Clinique externe.*
Ouvrard..........	*Pathologie ext.*
Négrier ✻........	*Accouch., malad. des femmes et des enfans.*
Laroche (Ed.), Castonnet.......	*Professeurs adj.*
Farges...........	*Chef des trav. an.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, établie à Tours.

M. Tonnellé ✻, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Brame...........	*Chimie et Pharm.*
Leclerc fils........	*Hist. nat. médic. et mat. médic.*
Thomas...........	*Anat. et Physiol.*
Tonnellé ✻........	*Clinique externe.*
Charcellay.........	*Clinique interne.*
Crozat...........	*Accouch., malad. des femmes et des enfans.*
Haime, *adj.*........	*Pathologie int.*
Herpin, *adj.*........	*Pathologie ext.*
Hulin-Origet, Allain-Dupré, Millet.......	*Suppléans.*
Duclos...........	*Chef des tr. anat.*

Lycée d'Angers. MM.

Milfaut...........	*Proviseur.*
Taiée, *Off. de l'Un...*	*Censeur.*
L'Abbé Deschamps...	*Aumônier.*
Pilatte fils.........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Caro, *Off. de l'Univ.*	*Philosophie.*
Crosson.	*Math. spéciales.*
Trouessart, *Off. de l'U.*	*Sciences physiq. et Hist. natur.*
Kremp	*Math. élément.*
Fabre	*Rhétorique.*
Dubourg.	*Seconde.*
Boré, *ch. du cours.* / Seignerct, *ch. du c.*	*Histoire.*
Guérin, *ch. du cours.*	*Troisieme.*
Cassin	*Quatrieme.*
Clément.	*Cinquieme.*
Dallière, *ch. du cours.*	*Sixieme.*
Maulori. / Albert.	*Classes élém.*
Odynecki.	*Allemand.*
Guzzi	*Anglais.*

Internes.... 180 | Externes ... 183.

Lycée de Laval. MM.

L'Abbé Dours ✻	*Proviseur.*
L'Abbé Dours (Jn-Hte)	*Censeur.*
L'Abbé Letard	*Aumônier.*
Quet.	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Pener	*Philosophie.*
Vannier.	*Math. spéciales.*
Côme	*Sciences physiq. et Hist. nat.*
Méry	*Math élément.*
Glachaud.	*Rhetorique.*
Triquet.	*Seconde.*
Dausin, *ch. du cours.* / Morin, *suppléant.*	*Histoire.*
Allotte, *suppl.* de M. Launay, *ch. du cours.*	*Troisieme.*
Gomond	*Quatrième.*
Pesse	*Cinquieme.*
Hamelin, *ch. du cours.*	*Sixieme.*
Mahet. / Lair.	*Classes élément.*
Oppert.	*Allemand.*
Huet	*Anglais.*

Lycée de Vendôme. MM.

Gouzé de Villemoutier.	*Proviseur.*
Morand.	*Censeur.*
L'abbé Bordier	*Aumônier.*
N	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Crosson.	*Philosophie.*
Duchesne	*Mathem. supér.*
Ruello.	*Physique.*
Gengembre.	*Mathématiques.*
Morellet.	*Histoire.*
Belin-Poyard	*Rhétorique.*
Dufour.	*Seconde.*
Jouette.	*Troisième.*
Tavernier.	*Quatrième.*
Robelot.	*Cinquième.*
Baillet.	*Sixième.*
Dorlhac. / Ménard.	*Classes élément.*
Thomas.	*Anglais.*
Rawrocki.	*Allemand.*

Lycée de Tours. MM.

Renard	*Proviseur.*
Guiot, *Of. de l'Univ.*	*Censeur.*
L'abbé Guérinet	*Aumônier.*
Brémont	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Vapereau.	*Philosophie.*
Borgnet	*Math. sup.*
De Tastes	*Sciences phys.*
Alquier, *ch. du cours.*	*Math. élément.*
Saucié.	*Rhétorique.*
Todière / Dunan, *2e profess.*	*Histoire.*
Manuel	*Seconde.*
Larthe, *ch du cours.*	*Troisieme.*
Charrier	*Quatrieme.*
Guillemot, *ch. du cours*	*Cinquieme.*
Fallex, *ch du cours.*	*Sixième.*
Ouvré.	*Rhét. et Phil. sup.*
Jolais. / Vercier. / Silvant.	*Classes élém.*
Daguin.	*Histoire natur.*
Choisnard.	*Mathem acces.*
Opper.	*Allemand.*
Aubin.	*Anglais.*

Internes. . . 312 | Externes. . . . 124

Colléges communaux. — Baugé, Beaufort, Chollet, Doué, Saumur, Château-Gontier, Ernée, Mayenne, Courdemanche, Mamers, Le Mans, Sablé, St.-Calais, Chinon, Loches, Blois, Romorantin.

ACADÉMIE DE BESANÇON.

Cette Académie comprend dans son ressort trois départemens, savoir : le Doubs, le Jura, et la Haute-Saône.

M. Michelle (O ✻), *Recteur.*
M. Gardaire ✻ / M. Allotte. — *Inspect.*
M. Clairin, *Inspecteur honoraire.*
M. Olivier, *Secrétaire.*

Faculté des Sciences.

M. Deville, *Doyen.*
M ...., *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Aoust	*Mathém. pures.*
Destocquois	*Mathém. appl.*
Person	*Physique.*
Deville	*Chimie.*
Grenier	*Zoolog. et botan.*
Delesse	*Géol. et minér.*
Sire	*Prép. de physiq.*
Demoly	*Prép. de chimie.*
Pidancet	*Prép. d'hist. nat.*

Faculté des Lettres.

M. Pérennès ✻, *Doyen.*
M. Meusy, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Perron	*Philosophie.*
Pérennès ✻	*Litt. française.*
Weil	*Litt. ancienne.*
Monin	*Histoire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Villars, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Tournier	*Anat. et physiol.*
Foncin	*Patho'ogie int.*
Corbet	*Clinique exter.*
Ordinaire, *Prof. adj.*	*Pathol externe.*
Villars	*Accouch, mal. des femmes et des enfans.*
Martin	*Clinique interne.*
Desfosses	*Chimie et Pharm.*
Delacroix, *Histoire nat.*	*et matière médic.*
Sanderet	*Hyg. et Méd. lég.*
Bernard	*Suppléans.*
Malcuisant	
Hugon	
Monnot	
Briot	*Chef des trav. an.*

Lycée de Besançon. MM.

Brouzès, *Off de l'U.*	*Proviseur.*
Wartel, *Off. de l'U.*	*Censeur.*
L'abbé Boillot	*Aumônier.*
L'abbé Conrad	*Aumônier adj.*
Miroglio	*Past. protest.*
Bonnet	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Chappuis	*Philosophie.*
Bouché, *Off. de l'U.*	*Math. supérieur.*
Lory, *suppléé* par M. Maridort	*Sciences phys.*
Bourget	*Math. élément.*
Hugues	
Mourin	*Histoire.*
Thurot	*Rhétorique.*
Marcou	*Seconde.*
Robert	*Troisième.*
Roguet	*Quatrième.*
Caublot	*Cinquième.*
Jocob	*Sixième.*
Chappuis	*Phil. et réth. sup.*
Viennet	*Classes élément.*
Genot	
Delacroix, *ch. du c.*	*Hist. naturelle.*
Baar	*Allemand.*
Uthill	*Anglais.*

Internes... 200 | Externes ... 212

Colléges comm.—Baume, Montbéliard, Pontarlier, Arbois, Dôle, Lons-le-Saulnier, Poligny, Salins, St.-Amour, Saint-Claude, Gray, Lure, Luxeuil, Vesoul.

ACADÉMIE DE BORDEAUX.

Cette Académie comprend cinq départemens: la Gironde, la Charente, la Dordogne, les Landes et les Basses-Pyrénées.

M. Ruelle ✻	*Recteur.*
M. Beljame	*Inspecteurs.*
M. Valat	

M. Cadrès, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M. l'Abbé Roux, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Roux	*Morale.*
L'Abbé Blatairou, *ch.*	*Hist. et disc. eccl.*
L'Abbé Lebeurier	*Dogme.*
L'Abbé Sabatier	*Eloquence sacr.*
N	*Ecriture sainte.*
L'Abbé Chanut	*Droit ecclésiast.*

Faculté des Sciences.

M. Abria, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Lebesgue ✻	*Mathem. pures.*
Rollier	*Astronomie et Mécan. ration.*
Bazin	*Zoolog. et Physiolog animale.*
Raulin	*Botanique, Minéral. et Géol.*
Abria	*Physique.*
Baudrimont	*Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Rabanis ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Ladevi-Roche ✻	*Philosophie.*
Dabas	*Littérature anc.*
Roux	*Littérat. franç.*

Rabanis ✻	*Histoire.*
Michel (Francisque) ✻	*Littérat. étrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Gintrac ✻, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Pouydebat ✻, *adj., ch. du cours*	*Anat. et physiol.*
Coste	*Pathologie ext.*
Bonnet	*Pathologie int.*
Barnetche	*Accouch., Malad. des femmes et des enfans.*
Brulatour ✻	*Opérat et appar.*
Conilh	*Matière médic.*
Gintrac ✻	*Clinique médic.*
Chaumet; Pouydebat ✻, *adjoint.*	*Clinique chirurg.*
Barbet	*Chimie et Pharm.*
Conilh; Mabit, Daurat, Bermond, *suppl.*	*Hist. nat. médic.*
Bitot	*Chef des travaux anatomiques.*
Gintrac fils	*Chef de clinique.*

Lycée de Bordeaux. MM.

Mourier ✻, *O. de l'U.*	*Proviseur.*
Delatour	*Censeur.*
L'Abbé Bataille	*Aumônier.*
Deboudachier	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Lefranc	*Philosophie.*
Schmitt, *Off. de l'Un.*	*Mathém. spéc.*
Lassasseigne	*Sciences phys.*
Gouabin	*Math. élément.*
Garsonnet	*Rhétorique.*
Clavel; D'Hugues, 2ᵉ *Profes.*	*Histoire.*
Lebègue	*Seconde.*
Leroy, *Off. de l'Univ.*, 1ʳᵉ *div.*; Vierne, 2ᵉ *div.*	*Troisième.*
Chetelat, 1ʳᵉ *div.*; Fèvre, 2ᵉ *div.*	*Quatrième.*
Martin, 1ʳᵉ *div.*; Bressant, 2ᵉ *div.*	*Cinquième.*
Mostolat	*Sixième.*
Félix; Lecourail; Astier; Réol	*Classes élément.*
Garsonnet	*Phil. et rhét. sup.*
Dauzat (Fr.), *chargé.*	*Histoire natur.*
Melville	*Anglais.*
Kirsch	*Allemand.*
Malleville	*Anglais.*
Galli	*Espagnol.*

Internes... 279 | Externes... 296

Lycée d'Angoulême, MM.

Chauveau, *O. de l'U.*	*Proviseur.*
Courlet	*Censeur.*
L'Abbé Degréteau	*Aumônier.*
Guibert	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Pelissier, *agr., ch. du c.*	*Philosophie.*
Levavasseur, *chargé*	*Mathém. spéc.*
Lebresson	*Scienc. physiq.*
Soulas, *ch. du cours*	*Math. élément.*
Tremblay	*Rhétorique.*
Flambart, *ch. du cours*; Marchand, *ch. du cours.*	*Histoire.*
Herbert, *ch. du cours*	*Seconde.*
Sandras, *ch. du cours*	*Troisième.*
Huchet	*Quatrième.*
Bourguignon, *ch. du c.*	*Cinquième.*
Paponet, *ch. du cours*	*Sixième.*
Marvaud	*Ph. et rhét. supp.*
Audinet; Vinson; Genat	*Classes élément.*
Ritaine	*Anglais.*
Winter; Sabourin, *suppléant*	*Allemand.*

Cours préparatoire pour la Marine. MM.

Deschamps	*Mathématiques.*
Audinet	*Lang. lat., fr., Histoire.*

Internes... 207 | Externes.. 183

Il y a un cours préparatoire pour les élèves des écoles spéciales.

Lycée de Périgueux. MM.

Sauveroche	*Proviseur.*
Audie	*Censeur.*
L'abbé Cheveron	*Aumônier.*
De Raynaud	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Ménétrel, *ch. du cours.*	*Philosophie.*
Petel	*Mathém. sup.*
Charpentier, *ch. du c.*	*Sc physiques.*
Cossé	*Math. élém.*
Tivier	*Rhétorique.*
Humbert	*Histoire.*
Ayma	*Seconde.*
Gambart, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Bard	*Quatrième.*
Dauvergne	*Cinquième.*
Peyrot	*Sixième.*

Guéraud .... } *Classes élément.*
Maurice .... }
Nitzsché .... *Allemand.*
Drouet .... *Anglais.*

Lycée de Pau. MM.

Seignette, *Off. de l'Un.* *Proviseur.*
D'Arassus.......... *Censeur.*
L'abbé Merle....... *Aumônier.*
Deboudachier ✻ ..... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Challernet-Lacour, *c.d.c* *Philosophie.*
Diguet............ *Mathém. spéc.*
Brion, *ch. du cours..* *Sciences phys.*
Nouel, *ch. du cours..* *Math. élém.*
Laffeuillade, *Of. de l'U.* *Rhétorique.*
Belhomme.......... *Histoire.*
Moet.............. *Seconde.*
Boutan, *ch. du cours..* *Troisième.*
Jarrige, *ch. du cours..* *Quatrième.*
Lespy, *ch. du cours...* *Cinquième.*
Magdelenat, *idem...* *Sixième.*
Thomas............ }
Berrut............ } *Classes élément.*
Lafeuillade........ }
Lafeuillade........ } *Rhétor. et Philosophie suppl.*
Hontang........... }
Herreguto......... *Espagnol.*
Chazeaux.......... *Anglais.*

Internes..... 185 | Externes... 145

Colléges communaux.—Blaye, La Réole, Libourne, Confolens, La Rochefoucauld, Bergerac, Sarlat, Orthez, Argelès, Bagnères, Mont-de-Marsan, Saint-Sever, Aire, Dax.

ACADÉMIE DE BOURGES.

Cette Académie comprend cinq départemens: le Cher, l'Indre, la Nièvre, la Creuse et le Loiret.

M. Avignon (O ✻), *Recteur.*
M. Bonnin....... } *Insp.*
M. Dumaige...... }
M. Dubois, *Secrétaire.*

Lycée de Bourges. MM.

Faverot........... *Proviseur.*
Riton............. *Censeur.*
L'abbé Courant...... *Aumônier.*
Brausse........... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Dupont........... *Philosophie.*
Ventejol.......... *Mathém. sup.*
Gouillaud......... *Sciences phys.*
Lefébure.......... *Math. élém.*
Corrard........... *Rhétorique.*
Nicolas........... *Histoire.*
Courdavaux........ *Seconde.*
Chambon.......... *Troisième.*
Delaroche......... *Quatrième.*
Delouche.......... *Cinquième.*
Cazal............. *Sixième.*
Guelmant.......... } *Classes élément.*
Lelarge........... }
Guilloud.......... *Histoire natur.*
Bisney........... *Anglais.*
Gaertner.......... *Allemand.*

Internes... 151 | Externes... 112.

Lycée d'Orléans. MM.

Paillet............ *Proviseur.*
Louzeau........... *Censeur.*
L'abbé Desbrosses, *Off.* *Aumônier.*
Bataille........... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Zavary............ *Philosophie.*
N................. *Sciences phys.*
Perrinot.......... *Math. spéc.*
Nouel............. *Math. élément.*
Debarbouiller...... *Rhétorique.*
Trouchaud......... *Histoire.*
Desprez........... *Seconde.*
David............. *Troisième.*
Feuillatre......... *Quatrième.*
Labaigue.......... *Cinquième.*
Meurand.......... *Sixième.*
Boutet de Mouvel.... *Histoire natur.*
Violette........... *Mathémat. acc.*
Plée.............. *Rhét. et Phil. sup.*
Dupain............ }
Benoit............ } *Classes élément.*
Dumareau......... }
Frustuck.......... *Allemand.*
Watson........... *Anglais.*

Internes. . . 211 | Externes. . . 217

Colléges comm.— St.-Amand, Sancerre, Châteauroux, la Châtre, Issoudun, St.-Benoît-du-Sault, Nevers, Cosne, Clamecy, Varzy, Guéret, Aubusson, Montargis.

ACADÉMIE DE CAEN.

Cette Académie comprend cinq départe-

mens : le Calvados, la Manche, l'Orne, l'Eure et la Seine-Inférieure.

M. l'abbé Daniel ✱, *Recteur.*
M. Planche. . . } *Inspect.*
M. Soilly. . . . }

M. Lagohagne, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Georges Delisle ✱, *Doyen.*
M. de Thoury, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Georges Delisle ✱...	*Droit rom.*
Trolley............	*Droit administr.*
Demolombe ✱....	*Code civil.*
Bayeux............	*Code civil.*
De Valroger........	*Code civil.*
Deboislambert.......	*Proc. civ., lég. crim.*
Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles.	*Code de commer.*
Cauvet............	*Suppléans.*
Bertald............	*Suppléans.*
Le Cavalier.........	*Suppléant prov.*
Le Cerf............	*Profess. hon.*

Faculté des Sciences.

M. Eudes Deslongchamps ✱, *Doyen.*
M. Delafoye, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Pierre............	*Chimie.*
Leboucher.........	*Physique.*
Chauvin...........	*Botan. minéral. et géologie.*
Eudes Deslongschamps ✱............	*Zoologie et physiologie animale.*
Bonnaire..........	*Mathémat.*
Blin.............	*Prép. de ch. et ph.*
Cavé.............	*Prép. d'hist. nat.*

Faculté des Lettres.

M. Bertrand, *Doyen.*
M. Travers, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Charma............	*Philosophie.*
Hippeau...........	*Littérat. franç.*
Travers...........	*Littérat. latine.*
Bertrand..........	*Littér. grecq.*
Roger............	*Histoire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Raisin ✱, *Directeur.*
M. Pellerin, *prof. prov.*, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Lechevalier.........	*Anat. et Physiol.*
Vaultier, *suppléant*...	*Anat. et Physiol.*
Le Prêtre..........	*Clinique externe.*
Lafosse............	*Clinique interne.*
Vastel ✱..........	*Pathologie int.*
Lesauvage..........	*Pathologie ext.*
Raisin............	*Histoire naturel. médicale et matiere médicale.*
Lecœur, *adjoint*.....	*Histoire naturel. médicale et matiere médicale.*
Lebidois...........	*Accouch., malad. des femmes et des enfans.*
Durand, *adjoint*.....	*Chimie et pharm.*
Vaultier...........	*Chef des tr. anat.*

Faculté de Théologie à Rouen.

M. l'abbé Juste, *Doyen.*
M. l'abbé Malleville, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Lejeune, *chargé du cours*..........	*Dogme.*
L'abbé Malleville.....	*Morale évang.*
L'abbé Juste, *ch. du c.*	*Histoire et discipline ecclés.*
L'abbé............	*Ecriture sainte.*
L'abbé Labbé, *ch. du c.*	*Eloquence sacrée*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie à Rouen.

M. Couronné, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Morin............	*Chimie et Pharm.*
Pouchet...........	*Hist. natur. méd. et matière thér.*
Pillore............	*Anat. et Physiol.*
Desalleurs..........	*Pathologie int.*
Leudet............	*Clinique ext.*
Flaubert, *adj*.......	*Clinique ext.*
Couronné..........	*Acc., Mal. des fem. et des enf.*
Hellis............	*Clinique interne.*
Godefroy, *adj*......	*Patholog. ext.*
Caneaux..........	*Suppléans.*
Ballay............	*Suppléans.*
Melays...........	*Suppléans.*
Gressent..........	*Ch. des tr. anat.*

Lycée de Caen. MM.

Landois, *Off. de l'U.*	*Proviseur.*
L'abbé Desprez, *Off. de l'Univ*..........	*Censeur.*
L'abbé Roquière.....	*Aumônier.*
Roger, *Offic. de l'Un*	*Econome.*

Professeurs Messieurs,

Chauvet............ *Philosophie.*
Vasnier............ *Math. spéc.*
Merget............ *Sciences phys.*
Toussaint............ *Math. élément.*
Noël............ *Rhétorique.*
Puiseux..... 1re *div.* } *Histoire.*
Bonnefond..... 2e *div.* }
Roger............ *Seconde.*
Legentil............ *Troisième.*
Quénault-Desrivières, *Offi. de l'Univ....* *Quatrième.*
Gourbin............ } *Cinquième.*
Collin....... 2e *div.* }
Laurent............ *Sixième.*
Touraillles............ }
Sorel............ }
Louise............ } *Classes élément.*
Orange, *Offic. d'Acad.* }
Sirguey............ *Math. access.*
Wheatcroft......... *Anglais.*
Husson............ *Allemand.*

Ecole primaire supérieure annexe.

M. Morières, *Directeur.*

M. Rivière, }
M. Frigout, } *Maîtres adjoints.*
M. Coustil, }

Internes. . . 226 | Externes. . . 481

Lycée d'Alençon. MM.

Pendariès.......... *Proviseur.*
Fremy............ *Censeur.*
L'abbé Collard...... *Aumônier.*

Professeurs. Messieurs,

Quillet............ *Physique.*
Bouché............ *Mathém. sup.*
Tonraille............ *Mathém. élém.*
Coué............ *Histoire.*
Dubouzet............ *Philosophie.*
Marty............ *Rhétorique.*
Franck............ *Seconde.*
Mauxion............ *Troisième.*
Genty............ *Quatrième.*
Aubin............ *Cinquième.*
Lefranc............ *Sixième.*
Floucauld.......... }
Beaugé............ } *Classes élément.*
Wattermann........ *Allemand.*
Chalaust............ *Anglais.*

Lycée de Rouen. MM.

Dainez ❋, *Off.*...... *Proviseur.*
Grenier............ *Censeur.*
L'abbé Louvel....... *Aumônier.*
Delépine............ *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Vera, *Off. de l'U....* *Philosophie.*
Girault............ *Math. spéc.*
Boutan............ *Sciences phys.*
Vincent............ *Math. élém.*
Rouvray............ *Rhétorique.*
Chéruel ❋, *Off. de l'U.* } *Histoire.*
Bachelet............ }
Delzons............ *Seconde.*
Mainot............ *Troisième.*
Guerrier, *ch..* 1re *div.* } *Quatrième.*
Bouquet..... 2e *div.* }
Sabathier.... 1re *div.* } *Cinquième.*
Caron...... 2e *div.* }
Blangy...... 1re *div.* } *Sixième.*
Romilly..... 2e *div.* }
Labbé............ } *Classes élément.*
Bornot............ }
Lissajoux.......... *Histoire natur.*
Meliot............ *Anglais.*
Berent............ *Allemand.*
Moréali............ *Italien.*

Des cours spéciaux pour les élèves qui se destinent aux professions commerciales et industrielles sont annexés au lycée.

Internes.... 238 | Externes... 397

Colléges — Bayeux, Falaise, Lisieux, Orbec, Pont-L'Evêque, Vire, Avranches, Cherbourg, Coutances, Mortain, St-Hilaire-du-Harcoüet, Saint-Lô, Valognes, Argentan, Domfront, Séez, Aumale, Dieppe, Eu, le Havre, Montivilliers, Evreux, Gisors.

ACADÉMIE DE CAHORS.

Cette Académie comprend cinq départemens: le Lot, le Lot-et-Garonne, le Gers, la Corrèse et le Cantal.

M. Desroziers ❋, *Recteur.*
M. de Clément du Mez. } *Inspect.*
M. Dunglas . . . . }

M. Chatrousse, *Secrétaire.*

Lycée de Cahors. MM.

Laigle, *Off. de l'Un.* *Proviseur.*
Baudus, *Off. de l'Un.* *Censeur.*
L'Abbé Soulié...... *Aumônier.*
Coste............ *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Pichard............ *Philosophie.*
Dujol, *chargé*....... *Sciences phys.*
Planavergne........ *Mathém. supér.*
Petit-Jean.......... *Math. élément.*
André, *Off. de l'Un.*.. *Rhétorique.*
Glück.............. *Histoire.*
Arnault............ *Seconde.*
Kirch, *ch. du cours*.. *Troisième.*
Célarié, *ch. du cours*.. *Quatrième.*
Bourdon, *ch. du cours*. *Cinquième.*
Pomarel, *ch. du cours*.. *Sixième.*
Labrousse.......... } *Classes élément.*
Bastide............ }
Lacombe............ *Histoire natur.*
Cantarel........... *Anglais.*
Glück.............. *Allemand.*
Internes.... 110 | Externes... 124

Lycée d'Auch. MM.

Tarot.............. *Proviseur.*
Perbosc............ *Censeur.*
L'abbé Treille...... *Aumônier.*
Denux.............. *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Eyriès............. *Philosophie.*
Bertin, *ch. du cours*... *Sciences physiq.*
Brault, *ch. du cours*... *Math. élément.*
Carré, *ch. du cours*.... *Rhétorique.*
Masson, *ch. du cours*. *Histoire.*
Audouy, *ch. du cours*. *Seconde.*
Claudon, *c. du cours*.. *Troisième.*
Thirion, *ch. du cours*.. *Quatrième.*
Develey, *ch. du cours*. *Cinquième.*
Chapsal, *ch. du cours*. *Sixième.*
Villeneuve......... } *Classe élément.*
Semmarem.......... }
Lacaisne, *ch. du cours*. *Anglais.*
De Mendia, *ch. du c.*.. *Espagnol.*
Internes..... 66 | Externes..... 148

Colléges communaux— Figeac, Martel, Condom, Lectoure, Agen, Marmande, Mezin, Villeneuve-d'Agen, Brive, Treignac, Tulle, Ussel, Uzerche, Aurillac, Mauriac, Saint-Flour.

ACADÉMIE DE DIJON.

Cette Académie comprend quatre départemens : la Côte-d'Or, la Haute-Marne; Saône-et-Loire et l'Allier.

M. Huart (O ❋), *Recteur.*
M. Roger ❋. . } *Inspecteurs.*
M. Hanriot . . }
M. Peignot. . . *Inspect. hon.*
M. Girard, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Morelot ❋, *Doyen.*
M. Oudeniant, *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Lacomme........... *Droit romain.*
Morelot ❋......... }
Drevon............ } *Code civil.*
N................. }
Ladey............. *Procédure, Législat. crimin.*
Laplace........... *Droit commerc.*
Serrigny.......... *Droit administ.*
Ragon............. } *Suppléans.*
Besnard........... }
Villaquez.......... *Suppl. provisoire.*

Faculté des Sciences.

M. Séné ❋, *Doyen.*
M. de Christol, *Secrétaire, chargé.*

Professeurs. Messieurs,

Despayrons......... } *Mathématiques.*
Perrey............. }
Billet............. *Physique.*
Sené ❋............ *Chimie.*
De Christol......... *Minér. et Géol.*
Brullé ❋.......... *Zool. et Physiol.*
Gueneau d'Aumont... *Profess. hon.*

Faculté des Lettres.

M. Stiévenart ❋, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Tissot............. *Philosophie.*
Stiévenart ❋....... *Littér. ancienne.*
Lodin de Lalaire...... *Litt. française.*
Desjardins.......... *Histoire.*
Benlow............ *Littér. étrangère.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Naigeon, *Directeur.*
M. Antoine ❋, *Directeur honoraire.*

Professeurs. Messieurs,

Séné ❋............ *Chimie.*
Lavalle............ *Hist. nat. médic. et mat. médic.*
Paris.............. } *Anat. et Physiol.*
Lépine, *suppléant*.... }
Salgues............ *Clinique interne.*
Gruère............. *Pathologie int.*
Vallée fils.......... *Clinique ext.*

Naigeon	*Accouch., malad. des fem. et des enfans.*
Viallanes, *ch. du cours.*	*Pharmacie.*
Lépine, *supp. ch. du c.*	*Pathologie ext.*
Chanut	*Chef des tr anat.*
Poncet Sédillot	*Professeurs hon.*

Lycée de Dijon. MM.

Lemoine ✻, *O. de l'U.*	*Proviseur.*
Colliot, *Off. de l'Un.*	*Censeur.*
L'abbé Gagey, *O. de l'U.*	*Aumônier.*
Lion	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Gunet, *Off. de l'Univ.*	*Philosophie.*
Pasteur	*Sciences physiq.*
Dieu	*Mathém. supér.*
Russet	*Mathém. élém.*
Materne	*Rhétorique.*
Bazy, *ch. du cours* Desjardins, *ch. de la 2ᵉ p.*	*Histoire.*
Bonnel, *ch. du cours*	*Seconde.*
Lescœur, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Gerbier	*Quatrième.*
Nicard	*Cinquieme.*
Baudot	*Sixième.*
Menard Gros	*Classes élément.*
Bartkouski	*Anglais.*
Imbs	*Allemand.*

Internes.... 151 | Externes... 154

Lycée de Moulins. MM.

Taiée	*Proviseur.*
Dieudonné	*Censeur.*
L'Abbé Maillant	*Aumônier.*
Claverie	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Aulard	*Philosophie.*
Respal, *ch. du cours*	*Math. supér.*
Pernet, *ch. du cours*	*Sciences physiq.*
Hamard, *ch. du cours.*	*Math. élément.*
Clémencet	*Rhétorique.*
Pajot, *ch. du cours*	*Histoire.*
Petit	*Seconde.*
Lobriot, *ch du cours*	*Troisième.*
Molliard	*Quatrième.*
Gelle	*Cinquième.*
Alary	*Sixième.*
Delacour Valentin	*Rh.·et hist. sup.*
Bouchet Putz	*Classes élèment.*
O'Sullivan	*Anglais.*
Lambert	*Allemand.*

Internes.... 107 | Externes.... 90

Lycée de Mâcon. MM.

Doucin	*Proviseur.*
Guiselin	*Censeur.*
L'Abbé Bernard	*Aumônier.*
Vollet	*Econome.*

Professeurs. Messieurs.

Morin	*Philosophie.*
Guérin-Campaux	*Rhétorique.*
Cournot	*Sciences physiq.*
Duvernoy	*Histoire.*
Donoux Caresche, 2ᵉ *division.*	*Mathémat. élém.*
Grandsard	*Seconde.*
Tanesse	*Troisieme.*
Baissey	*Quatrième.*
Morin de Champrousse	*Cinquième.*
Villedieu	*Sixième.*
Corsin Chauveau	*Classes élém.*
Beaufrere	*Langue anglaise.*
Heuman	*Langue allem.*

Internes..... 140 | Externes..... 52

Lycée de Chaumont. MM.

Martinet	*Proviseur.*
Nicolet	*Censeur.*
L'abbé Petitfour	*Aumonier.*

Professeurs. Messieurs,

Taupenot	*Physique.*
Laurent	*Mathém. élém.*
Brochard	*Histoire.*
Lavocat	*Philosophie.*
Durand	*Rhétorique.*
Benoit	*Seconde.*
Miconnet	*Troisième.*
Wissemans	*Quatrième.*
Dugast	*Cinquieme.*
Menot	*Sixieme.*
Anot Renaut	*Classes élément.*
Alexandre	*Allemand.*
Ratisbonne	*Anglais.*

Colléges communaux. — Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Châtillon, Saulieu, Semur, Seurre, Bourmont, Langres, Wassy, Autun, Chalon-sur-Saône, Charolles, Cluny, Louhans, Paray, Tournus, Cusset, Gannat, Montluçon.

ACADÉMIE DE DOUAI.

Cette Académie comprend trois départemens : le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme

M. Camaret ❋, *Recteur.*
M. Hubert . . . . } *Inspect.*
M. Jouen. . . . . }

M. Girod, *Secrétaire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, établie à Arras.

M. Leviez, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Dassonneville.	*Chimie et Pharm.*
Brégeaut	*Histoire natur. et mat méd.*
Ledieu.	*Anat. et Physiol.*
Mercier.	*Clinique interne.*
Leviez.	*Pathologie int.*
Lestocquoy.	*Clinique externe.*
Trannoy, *adj.*	*Pathologie ext.*
Dupuich.	*Acc., malad. des fem. et des enf.*
Maurice.	*Professeur adj.*
Leviez (Jules).	*Chef des tr. an.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, établie à Amiens.

M. Barbier ❋, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Barbier ❋.	*Clinique interne*
Tavernier ❋.	*Anat. et physiol.*
Rigollot.	*Hist. nat. méd. et matière médic.*
Thuillier	*Accouch., mal. des femmes et des enfans.*
Alexandre, *adj., ch.* . . .	*Pathologie int.*
Josse.	*Clinique externe.*
Pauquy	*Chimie et pharm.*
Boucher, *adj., ch.*	*Pathologie ext.*
Fevez	*Professeurs adj.*
Andrieu.	*Professeurs adj.*
Padieu.	*Professeurs adj.*
James.	*Chef des travaux anatomiques.*
Flament	*Prép. de chim. et d'hist. natur.*

Lycée de Douai. MM.

Fleury, *Off. de l'Univ.*	*Proviseur.*
Braive	*Censeur.*
L'Abbé Fournet	*Aumônier.*
Faverotte.	*Econome.*
Morelle, *agrégé*.	*Philosophie.*

Professeurs. Messieurs,

David, *Off. de l'Univ.*	*Math. supér.*
Vasse aîné	*Sciences phys.*
Vasse jeune.	*Math. élément.*
Jeannin.	*Mathém. access.*
Tisserand, *agrégé*. . . .	*Sciences.*
Feugère.	*Rhétorique.*
Léger.	*Histoire.*
Colincamp.	*Seconde.*
Harant, *O. de l'U.*	*Troisième.*
Picquet.	*Quatrième.*
Lingrand ❋.	*Cinquième.*
Raoult, *suppléant*. . . .	*Sixième.*
Lamarre.	*Classes élém.*
Thumerel.	*Classes élém.*
Delarra.	*Classes élém.*
Duflos	*Rh. et phil. supp.*
Maugin.	*Hist. naturelle.*
Koszutski	*Allemand.*
Bouchez.	*Anglais.*

Des cours préparatoires pour les élèves qui se destinent aux écoles spéciales sont établis au collége.

Internes. . . . 228 | Externes. . . . 202

Lycée de Lille. MM.

Fabre.	*Proviseur.*
Letaillandier	*Censeur.*
Gonthier	*Aumônier.*
Delannoy.	*Econome.*

Professeurs. MM.

Beaussire.	*Philosophie.*
Ricart	*Math. supér.*
Rivière, *ch. du cours*. . .	*Sciences phys.*
Ribaucourt, *ch. du c.* . . .	*Math. élément.*
Chassang.	*Rhétorique.*
Chon, *ch. du cours*. . .	*Histoire.*
Malard	*Seconde.*
Ansieaux, *Off. de l'U. ch. du cours*.	*Troisième.*
Delbes.	*Quatrième.*
Housset, *ch. du cours*. .	*Cinquième.*
Jaumard.	*Sixième.*
Ferret.	*Classes élément.*
Bellet	*Classes élément.*
Lefebvre	*Classes élément.*
Dave.	*Mathém. access.*
Magot.	*Allemand.*
Tibbins	*Anglais.*

Internes. . . . . 160 | Externes. . . 110

Lycée d'Amiens. MM.

Huret.	*Proviseur.*
Colsenet.	*Censeur.*
L'Abbé Delahaye, *O. U.*	*Aumônier.*
De Joumard.	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Brisbarre...........	*Philosophie.*
Alliot..............	*Mathém. supér.*
Lespiault...........	*Math. élément*
Pollet, *Off. de l'Un*..	*Sciences physiq*
Assollant, *Off. de l'Un*.	*Rhétorique.*
Soupé..............	*Seconde.*
Farochon, *ch. du cours*	*Histoire.*
Bonnieux...........	*Troisième.*
Leroy..............	*Quatrième.*
Pinchon............	*Cinquième.*
Demont.............	*Sixième.*
Guichemère.........	*Enseignement spécial.*
Vion...............	*Enseignement spécial.*
Poupon.............	*Classes élément.*
Davaux.............	*Classes élément.*
Lavialle...........	*Langue anglaise.*
Kahler.............	*Langue allem.*

Internes. . . 230 Externes. . . 160

Lycée de Saint-Omer. MM.

Chabert............	*Proviseur.*
Taillefer..........	*Censeur.*
L'Abbé Dallongeville..	*Aumônier.*
Decelle............	*Econome.*

Professeurs. MM.

Noël, *ch. du cours*....	*Philosophie.*
Jubé...............	*Math. spéciales.*
Fargues, *ch. du cours*..	*Sciences physiq.*
Boniface, *ch. du cours*.	*Math. élem.*
Rossigneux.........	*Rhétorique.*
Leune, *suppléant*....	*Rhétorique.*
Riquier............	*Histoire.*
Couvelaire, *ch. du c*...	*Seconde.*
Dupormois, *ch. du cours*	*Troisième.*
Leclaire, *ch. du cours*.	*Quatrième.*
Cuvillier..........	*Cinquième.*
Delaporte, *ch. du cours*.	*Sixième.*
Noël, *ch du cours*....	*Rh. et phil. supp.*
Riquier, *ch. du cours*.	*Histoire.*
Dourtriaux.........	*Classes élément.*
Bondringhin........	*Classes élément.*
Laurence...........	*Classes élément.*
Elliot.............	*Anglais.*
Leclaire...........	*Allemand.*

Internes.... 186 | Externes... 160

Colléges communaux. — Armentières, Avesnes, Bailleul, Cambrai, Cassel, Cateau, Condé, Dunkerque, Hazebrouck, Estaires, Maubeuge, Le Quesnoy, Saint-Amand, Turcoing, Valenciennes, Aire, Arras, Boulogne, Béthune, Abbeville, Péronne.

ACADÉMIE DE GRENOBLE.

Cette Académie comprend cinq départemens : les Hautes-Alpes, la Drôme, l'Isère, l'Ardèche et la Lozère.

M. Ubertin ❊, *Recteur.*
M. Ferriot ❊, *Recteur honoraire.*
M. Plagniol ❊. } *Inspecteurs.*
M. Boyer. } *Inspecteurs.*
M. Couret, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gautier ❊, *Doyen.*
M. Hermenous, *O. de l'Un.*, *Secr. Caiss.*

Professeurs. Messieurs.

Quinon.............	*Droit romain.*
Gautier ❊..........	*Code civil.*
Burdet.............	*Code civil.*
Taulier ❊..........	*Code civil.*
Bolland............	*Procédure civile et Législ. crim.*
Leroy ❊............	*Droit commerc.*
Mallein............	*Droit administ.*
Girerd.............	*Suppléans.*
Gadot..............	*Suppléans.*

Faculté des Sciences.

M. Leroy (O ❊), *Doyen.*
M......, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Dumoulin ❊.........	*Mathém. appliq.*
Breton ❊...........	*Physique.*
Leroy..............	*Chimie.*
Charvet............	*Zoologie.*
N..................	*Histoire natur.*

Faculté des Lettres.

M. Maignien, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Patru..............	*Philosophie.*
Macé...............	*Histoire.*
Legeay.............	*Littér. ancienne.*
Maignien...........	*Littér. française.*
Parisot............	*Littér. étrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Chanrion .... *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Aribert-Dufresne....	*Hist. nat. méd. et matière méd.*
Charvet............	*Anat. et Physiol.*
Robin ❊............	*Clinique interne.*

Chanrion	*Clinique externe*
Silvy	*Pathologie ext.*
Fournier	*Accouch., malad. des fem. et des enfans.*
Charvet fils	*Chef des tr. anat.*
Leroy, *adj. ch. du c.*	*Chimie et Pharm.*
Gras, *adj. ch. du c.*	*Pathologie int.*

Lycée de Grenoble. MM.

De Lens, *Off. de l'U.*	*Proviseur.*
Charvot, *Off. de l'Un.*	*Censeur.*
L'Abbé Comte, *Off.*	*Aumônier.*
Tourraton	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Boutras	*Philosophie.*
Courtois	*Math. supér.*
Seguin	*Sciences phys.*
Bernard, *ch. du cours*	*Math. élément.*
Revillout	*Histoire.*
Soulié	*Rhétorique.*
Valada	*Seconde.*
Pataud	*Troisieme.*
Deynès	*Quatrième.*
Perret, *ch. du cours*	*Cinquieme.*
Victor, *ch. du cours*	*Sixieme.*
Martin	*Classes élément.*
Popelard	*Classes élément.*
Clopin	*Lang. anglaise.*
Egli	*Lang. allemand*

Internes.... 155 | Externes... 123

Lycée de Tournon. MM.

Leprout (Cam.)	*Proviseur.*
Bourzac	*Censeur.*
L'Abbé Genthial	*Aumônier cath.*
Marade	*Ministre protest.*
Igou	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Dumoulin, *Offic.*	*Philosophie.*
Benard, *ch du cours*	*Sciences phys.*
Bayan, *ch. du cours.*	*Math. élément.*
Delepine, *ch. du cours*	*Histoire.*
Chalamet	*Rhétorique.*
Peujon	*Seconde.*
Dubois, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Romanet	*Quatrième.*
Ricard, *ch. du cours*	*Cinquième.*
Batiffol, *ch. du cours*	*Sixième.*
Fraisse	*Classe élément.*
Royon	*Classe élément.*
Fangeas	*Anglais.*
Ricard	*Italien.*
Allemand	*Allemand.*

Internes.... 171 | Externes..... 34

Colléges communaux.— Pont-de-Beauvoisin, Saint-Marcellin, Vienne, Briançon, Embrun, Gap, Montélimart, Valence, Romans, Aubenas, Mende.

ACADÉMIE DE LYON.

Cette Académie comprend cinq départemens : l'Ain, la Loire, le Rhône, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

M. ...., *Recteur.*
M. Maignien ✻. ... } *Inspect.*
M. Foyer ✻. .... } *Inspect.*
M. Marbot, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

L'abbé Vincent ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Vincent ✻	*Dogme.*
L'abbé Brethon	*Histoire et discipline ecclés.*
L'abbé Barricand	*Morale évangel.*
L'abbé Plantier	*Hébreu.*
L'abbé Vernange	*Ecriture sainte.*

Faculté des Sciences.

M. Tabareau ✻. . *Doyen.*
M. Bineau. . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Frenet	*Mathématiq. et Astronomie.*
Bouquet	*Math. pures.*
Tabareau ✻	*Physique.*
Bineau	*Chimie.*
Jourdan ✻	*Zoologie.*
Seringe	*Botanique.*
Fournet ✻	*Minér et Géol.*

Faculté des Lettres.

M. Bouillier ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Bouillier ✻	*Philosophie.*
Dareste	*Histoire.*
Demons	*Littérat. anc.*
De Laprade	*Littérat. franç.*
Eichoff ✻	*Littérat. etrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Sénac, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Glenard ✻	*Chimie médicale.*
Davallon, *adjoint*	*Pharmacie.*
Imbert	*Hist. nat. médic.*
Montain	*Matière médic. et thérapeutique.*

Richard de Nancy ❋.	*Anatomie.*
Bouchacour, *adjoint*...	*Physiologie.*
Pointe ❋..........	*Clinique interne.*
Sénac	*Pathologie int.*
Bonnet.......... Piétrequin, *adjoint*...	*Clinique externe.*
Brachet ❋.........	*Patholog. et thérapeut. gén.*
Janson ❋..........	*Pathologie ext.*
Colrat..........	*Accouc., malad. des fem. et des enfans.*
Desgranges.........	*Ch. des tr. anat.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, à Clermont.

M. Bertrand, *Directeur.*
M. Achard-Lavort ❋, *Direct. honoraire.*

Professeurs. Messieurs,

Bertrand	*Chimie et Pharm*
Pourcher (Joseph) ...	*Hist. nat. med et matière medic.*
Sersiron..........	*Anat et Physiol.*
Achard-Lavort ❋....	*Clinique interne.*
Peghoux..........	*Pathologie int.*
Fleury..........	*Clinique externe.*
Tixier-Courbeyre....	*Pathologie ext.*
Pourcher aîné........	*Accouch., malad. des femmes et des enfans.*
Nivet..........	*Professeur adj.*
Lecoq	*Professeur prov.*
Aubergier	*Suppléant.*
Auclerc..........	*Chef des trav. an.*

Lycée de Lyon. MM.

Morian ❋, *Off. de l'U.*	*Proviseur.*
Bastien. *Off. de l'U.*	*Censeur.*
L'abbé Michel, *Of. U.* L'abbé Vincent ❋...	*Aumôniers.*
Buisson..........	*Ministre prot.*
Descudet..........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs.

L'abbé Noirot ❋, *Off.*	*Philosophie.*
Hauser, *Off. de l'Un.*	*Math. sup*
Deguin. *Off. de l'Un.*	*Sciences phys.*
Lorenti, *Off. de l'Univ.* Bourget, 2e *divis*....	*Math. élément.*
Nicolas..........	*Rhétorique.*
Vendriès.......... Perrin, *adjoint*.....	*Histoire.*
Higuard, *agr.*, 2e *div.*.	*Seconde.*
Demange.... 1re *div.* Moncourt.... 2e *div.*	*Troisième.*
Ponchelle, *Off. de l'U.* Taulier, *agr.*. 2e *div.*	*Quatrième.*
Brun .... 1re *div.* Lemaire, *agr.* . 2e *div.*	*Cinquième.*
Gargan...... 1re *div* Lesans .... 2e *div.*	*Sixieme.*
Veyron .... Bourbon.......... Chabert.......... Definance..........	*Classes élément.*
L'Abbé Noirot...... Canac, *suppl*.......	*Rh. et phil. supp.*
Szjmanski..........	*Allemand.*
Weland..........	*Anglais.*

Lycée de Clermont. MM.

Molroguier ❋, *Off. de l'Un.*..........	*Proviseur.*
De Chaumont.......	*Censeur.*
L'Abbé Boudonnet...	*Aumônier.*
Bonnefoy..........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Delondre, *Off. de l'Un.*	*Philosophie.*
Fontès, *Off. de l'Univ*	*Math. spéc.*
Alluard..........	*Sciences phys.*
Blanchard, *ch. du cours*	*Math. élément.*
Grenier ❋, *O. de l'U.*	*Rhétorique.*
Thomas.......... Brainne..........	*Histoire.*
Perdrix, *Off. de l'U, en congé*........ Marchand, *suppléant*..	*Seconde.*
Mathieu, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Daubian de Lisle.....	*Quatrième.*
Passerat..........	*Cinquième.*
Paul..........	*Sixieme.*
Perdrix..........	*Rh. et phil. supp.*
Chastaing.......... Canac..........	*Classes élément.*
Home..........	*Anglais.*
Rempp..........	*Allemand.*
Franceschini........	*Italien.*

Internes... 211 | Externes..... 230

Lycée du Puy. MM.

Tollemer..........	*Proviseur.*
Nicolas, *ch. du cours.*	*Censeur.*
L'Abbé Cheucle......	*Aumônier.*
Banquier..........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Béliben, *ch. du cours*..	*Philosophie.*
Azéma, *ch. du cours*..	*Sciences phys.*
Durand, *ch du cours.* Bernard.. 2e *divis*...	*Math élément.*
Jaffus, *ch. du cours*..	*Rhétorique.*
Chevalier, *ch du cours.*	*Histoire.*
Borel..........	*Seconde.*
Recoq, *ch. du cours*..	*Troisième.*
Mave, *ch du cours*...	*Quatrième.*

Dousset............ *Cinquième.*
Guillemot, *ch. du cours* *Sixième.*
Béliben............ *Rh. et phil. élém.*
Chautard............ } *Classes élément.*
Bouchet............ }
Sommer............ *Angl. et Allem.*

Internes.... 95 | Externes.... 190

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes.... 325 | Externes... 565

Lycée de St.-Etienne. MM.

Beaulieu, *Off. de l'Un.* *Proviseur.*
Rouxelle............ *Censeur.*
L'Abbé Planus....... *Aumônier.*
Chabus............ *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Brunon...... *Philosophie.*
Duvernoy..........
Aubin....... 1re *div.* } *Sciences physiq.*
Gautier...... 2e *div.* } *Math. élément.*
Trébuchet.......... *Rhétorique.*
Tudon, *ch. du cours*... *Histoire.*
Magne, *ch. du cours*.. *Seconde.*
Rivière, *ch. du cours, en congé*........ } *Troisième.*
Dumazel, *suppléant*.. }
Chatelain............ *Quatrième.*
Duguet............ *Cinquieme.*
Thénard, *ch. du cours.* *Sixième.*
Long............ } *Classes élément.*
Gaudry............ }
Dalleizette, *ch. du c.*. *Ph. et rhét. supp.*
Peyrot............ *Allemand.*
Martin............ *Anglais.*

Richard, *prof. du Cours de mathématiques à l'école de commerce annexé.*

Internes.... 156 | Externes..... 118

Colléges comm. — Villefranche, Bourg, Nantua, Roanne, St-Chamont, Brioude, Ambert, Bellom, Issoire, Riom, Thiers, Montluçon, Gannat, Cusset.

ACADÉMIE DE MONTPELLIER.

Cette Académie comprend cinq départemens: l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Gard.

M. Braive, ❋, *Recteur.*
M. Gergonne (O ❋), *Rect. honor.*
M. Zevort..... } *Inspect.*
M. Vincens de Gourgas. }
M. Quet, *Secrétaire.*

Faculté de Médecine.

M. Bérard ❋, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Dubreuil (O ❋)..... *Anatomie.*
Lordat (O ❋)....... *Physiologie.*
Duportal ❋......... { *Chimie médic. et Pharmacie.*
Raffeneau-Delile ❋.. *Botanique.*
Ribes............ *Hygiène.*
Estor............ *Opérat. et appar.*
Rech ❋............ *Patholog. médic.*
Boyer............ *Pathol. chirurg.*
Golfin............ { *Thérapeutique et matière médic.*
Bérard ❋.......... { *Chimie méd. gén. et Toxicologie.*
N............... { *Pathologie et thérapeutique gén.*
René ❋............ *Médecine lég.*
Delmas père ❋...... { *Acc. Malad. des fem. et des enf.*
N............... } *Clinique chirurgicale.*
Bouisson.......... }
Caizergues (O ❋).... } *Clinique médicale.*
N............... }
Lallemand (O ❋), *de l'Institut*........ *Profess. honor.*

Agrégés en exercice. Messieurs,

Rodrigue.	Chrestien.	Barre.
Dumas.	Brousse.	Bourely.
Andrieu.	Benoit.	Vergez.
Dupré.	Quissac.	Lombard.
Alquié.	Parlier.	

Faculté des Sciences.

M. Dunal ❋, *Doyen.*
M. Marcel-de-Serres ❋, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Roche............ *Mathématiques.*
Legrand........... *Math. appliquées.*
Marié............ *Physique.*
Gerhardt.......... *Chimie.*
Marcel-de-Serres ❋... *Minér. et Géol.*
Dunal ❋........... *Botanique.*
Gervais........... *Zoologie.*

Faculté des Lettres.

M. Signy ❋, *Doyen.*
M. ....., *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Flottes...... *Philosophie.*
Germain........... *Histoire.*
Taillandier......... *Littérat. franç.*
Siguy ❋........... *Littérat. anc.*
Mondot........... *Littérat. étrang.*

Ecole spéciale de pharmacie. MM.

M. Duportal ❋, *Directeur.*
M. Pouzin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Bérard ✻.......... *Chimie.*
Pouzin............ *Chimie organiq.*
Duportal ✻, *Directeur.* { *Hist. nat. des médic. et botan.*
Cauvy, *adjoint*...... *Physique.*
Gay père, *adjoint*.... *Pharmacie.*

Agrégés. Messieurs,

Figuier. Fagot. Gay fils

Lycée de Montpellier. MM.

Fabre............. *Proviseur.*
Ferrus............ *Censeur.*
L'abbé Martin....... *Aumônier.*
Guibert......... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Maurial........... *Philosophie.*
Martin............ *Sciences physiq.*
Mourgue.......... *Math. sup.*
Gazailhan......... *Math. élément.*
Joly.............. *Rhétorique.*
Boissier.......... *Seconde.*
Giraud........... *Histoire.*
Loubers, *ch. du cours.* *Troisième.*
Dumas, *Off. de l'Un.* *Quatrième.*
De Lauras......... *Cinquième.*
Clavel............ *Sixieme.*
Charles .... { *Philosophie et rhétor. supp.*
Soubielle.......... *Mathémat. acc.*
Valery-Duseuil..... }
Rives............. } *Classes élément.*
Martin .... }
Vanel............ *Anglais.*
Diehl............ *Allemand.*
Youssouf.......... *Arabe vulgaire.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales pour le commerce et l'industrie, sont annexés au collége.

Internes ... 135 | Externes... 254

Lycée de Rodez. MM.

L'abbé Roger........ *Proviseur.*
Brette............ *Censeur.*
L'abbé Gailhouste ... *Aumônier.*
Ollier........... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Lunet........ *Philosophie.*
Blondeau, *ch. du cours.* *Sciences Phys.*
Gouabin.......... *Math. spéciales.*
Rouquayrol, *ch. du c.*. *Math. élément.*
Chansselle......... *Rhétorique.*
Portelette, *ch. du cours* *Seconde.*
Puech, *ch. du cours*.. *Histoire.*
Grasset, *ch. du cours*. *Troisième.*
Rémond, *ch. du cours*. *Quatrième.*
Chouvel, *ch. du cours*. *Cinquième.*
Pradalié, *ch. du cours*. *Sixième.*
Allaire .... }
Tarroux........... } *Classes élément.*
Gaillard.......... }
Clémens, *ch. du ccours.* *Langue anglaise.*
L'Abbé Lenzi....... *Italien.*

Internes.... 78 | Externes... 160

Bernat........... *Dessin.*
Franques.......... *Ecriture.*

Lycée de Nîmes. MM.

Deloche........... *Proviseur.*
Ducoin............ *Censeur.*
L'Abbé Azaïs........ *Aumônier.*
Cazeaux .... *Minist. protest.*

Professeurs. Messieurs,

Nougarède .... *Philosophie.*
Haillecourt......... *Math. sup.*
Lallemand.......... *Sciences phys.*
Loupot .... *Math. élément.*
Boissier........... *Rhétorique.*
Chotard........... *Histoire.*
Roussel........... *Seconde.*
Aubertin.......... *Troisième.*
Duval............ *Quatrième.*
Lapperière .... *Cinquième.*
Groisy .... *Sixieme.*
Laurens........... }
Roustan........... } *Classes élément.*
Hallberger......... *Allemand.*
Elwall........... *Anglais.*

Internes ... 190 | Externes.... 210

Colléges communaux. — Bédarieux, Béziers, Cette, Clermont, Lodève, Lunel, Pézénas, Carcassonne, Castelnaudary, Milhau, St-Affrique, St-Geniez, Villefranche, Perpignan, Alais, Bagnols, Uzès, Le Vigan.

ACADÉMIE DE NANCY.

Cette Académie comprend quatre départemens : la Meurthe, la Meuse, les Vosges et la Moselle.

M. Caresme (B.) ✻, *Recteur.*
M. de Caumont (O ✻), *Rect. hon.*
M. Bouchez ✻. . } *Inspect.*
M. Mazure. . . . }

M. Henrion, *Secrétaire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Godron, *Directeur.*
M. Simonin père ✻, *Directeur honor.*
M. de Haldat, *idem.*

Professeurs. Messieurs,

Godron............ { *Matière méd. et Hist. nat. méd.*
Blondlot........... *Chimie et Pharm.*
Larcher............ *Anat. et Physiol.*
Parisot (Victor)..... *Clinique interne.*
Demange, *adjoint*... *Pathologie int.*
Simonin (Edmond).... *Clinique exter.*
Béchet, *adjoint*..... *Pathologie ext.*
Roussel........... { *Accouch., malad. des fem. et des enfans.*
Grandjean.......... *Suppléant.*
Parisot (Léon) *chef des trav. anatomiques.*

Lycée de Nancy. MM.

Joguet............ *Proviseur.*
Druon............. *Censeur.*
L'abbé Blanc....... *Aumônier.*
Gouty............. *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bontoux. *O U. en congé.* } *Philosophie.*
Astier, *suppléant*... }
Percin............ } *Math. sup.*
Waille............ }
Forthomme........ *Sciences phys.*
Munier fils... 1^re^ *div.* } *Math. élément.*
Vacy........ 2^e^ *div.* }
Michel............ *Rhétorique.*
Guillemin......... } *Histoire.*
Henry............ }
Duchesne.......... *Seconde.*
Mazuer............ *Troisième.*
De Marchis, *O. de l'U.* *Quatrième.*
Legoff............ *Cinquième.*
Blau, *ch. du cours*.... *Sixième.*
Bazin............ }
Burguet.......... } *Classes élément.*
Granddidier....... }
Henry............ *Rhét. et Philosop.*
Riemann.......... *Langue allem.*
Henderson........ *Langue anglaise.*

Une école primaire supérieure est annexée au collége.

Internes.... 181 | Externes... 258

Lycée de Metz. MM.

Labastide.......... *Proviseur.*
Davau............. *Censeur.*
L'abbé Pierre....... *Aumônier.*
Bonnadier.......... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bastien, *en congé*.... } *Philosophie.*
Bourgion, *suppléant*.. }
Girod, *Off. de l'Univ.* *Math. sup.*
Charnoz........... *Sciences phys.*
Blavette........... *Math. élém.*
Gaudard........... *Rhétorique.*
Huguenin.... 1^re^ *div.* } *Histoire.*
Tripié....... 2^e^ *div.* }
Leclerc........... *Seconde.*
Salomon........... *Troisième.*
Estienne..... 1^re^ *div.* } *Quatrième.*
Marpon...... 2^e^ *div.* }
Lattant........... *Cinquième.*
Rochas...... 1^re^ *div.* } *Sixième.*
Thiriet...... 2^e^ *div.* }
Simon............ }
Malfait........... } *Classes élément.*
Nicolas........... }
Duron............ }
Caron............ *Math. access.*
Carnoz........... *Histoire natur.*
Dietz............ *Allemand.*
Duboc............ *Anglais.*

Cours préparatoires pour les écoles spéciales et cours spéciaux de commerce et d'industrie annexés au collége.

Internes.... 284 | Externes.. 359

Colléges communaux.— Château-Salins, Dieuze, Lunéville, Phalsbourg, Pont-à-Mousson, Toul, Bar-le-Duc, Commercy, Etain, Saint-Mihiel, Verdun, Epinal, Mirecourt, Neufchâteau, Rambervillers, Remiremont, Saint-Dié, Sarreguemines, Thionville.

Écoles normales primaires. Nancy, Bar, Mirecourt.

ACADÉMIE DE PARIS.

(*Voir* page 937.)

Cette Académie comprend six départemens: l'Eure-et-Loir, l'Oise, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise et l'Yonne.

DÉPART. D'EURE-ET-LOIR.

Colléges communaux. — Chartres, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(*Voir* page 946.)

DÉPART. DE SEINE-ET-MARNE.

Colléges communaux.—Meaux, Melun, Nemours, Provins.

DÉPART. DE SEINE-ET-OISE.

Lycée de Versailles. MM.

Jannet ✻, *Off. de l'U.* *Proviseur.*

Cabrié ☼, *Off. de l'U.*	*Censeur.*
L'abbé Coniam, *O. U.*	*Aumônier.*
Bonnet de Ville......	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bersot, *supp*.........	*Philosophie.*
Vannson, *Off. de l'U.*	*Math. spéciales.*
Privat Deschanel ☼,	*Sciences phys.*
Arreiter..........	*Math. élément.*
Anot de Maizières, *Off.* } Collet.......... }	*Rhétorique.*
Olleris.......... } Bouchot jeune, 2e *divis.* }	*Histoire.*
Anquetil..........	*Seconde.*
Sadous..........	*Troisième.*
Leduc..........	*Quatrième.*
Marchand..........	*Cinquième.*
Gourgaud-Dugazon... } Landais.....2e *divis.* }	*Sixième.*
Montonnier..........	*Agrégé suppléant.*
Berthod, Guyot, Chappes, Masson..........	*Classes élém.*
Branquard..........	*Math. access.*
Baudry de Balzac....	*Histoire natur.*
De Truenthal.......	*Allemand.*
Madden..........	*Anglais.*

Des leçons préparatoires pour les écoles spéciales sont données au lycée.

Internes.... 258 | Externes... 245

Colléges commun.—Etampes, Pontoise.

DÉPART. DE L'YONNE.

Colléges comm. — Auxerre, Avallon, Joigny, Noyers, Sens, Tonnerre.

ACADÉMIE DE POITIERS.

Cette Académie comprend cinq départemens : la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres, la Vendée, la Vienne et la Haute-Vienne.

M. Delalleau (O ☼), *Recteur.*
M. Grivot ☼. . . } M. Audinet ☼. . . } *Inspect.*
M. Contrejean, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Foucart ☼, *Doyen.*
M. Darragon, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Ragon..........	*Droit romain.*
Pervinquière (Abel) ☼, Grellaud, Fey..........	*Code civil.*
Bourbeau..........	*Procédure civ. et Législ. crim.*
Bécane..........	*Code de comm.*
Foucart ☼..........	*Droit administ.*
Pervinquière (Martial), Lepetit..........	*Suppléans.*

Faculté des Lettres.

M. Derôme ☼, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Bertereau..........	*Philosophie.*
Derôme ☼..........	*Histoire.*
Meyer..........	*Littérature anc.*
Anot..........	*Littérat. franç.*
Arnould..........	*Littérat. étrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie à Poitiers.

M. Barilleau, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs.

Orillard..........	*Anat. et Physiol.*
Barrilleau..........	*Clinique interne.*
Jolly..........	*Pathologie int.*
Bas..........	*Clinique externe.*
Gaillard..........	*Pathologie ext.*
Bonnet..........	*Accouch., malad. des femmes et des enfans.*
Malapert, *adj. ch. d. c.*	*Chimie et Pharm.*
Pingault fils, *ad. ch. d. c.*	*Hist. natur. méd.*
Chevalier, *adj. ch d. c.*	*Matière médic. et thérapeut.*
Quotard, Quignard, Brossard..........	*Suppléans.*
Guérineau, *adjoint*...	*Chef des trav. an.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie à Limoges.

M. Mazard, *Off. de l'Un.*, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Astaix..........	*Chimie et Pharm.*
Barny..........	*Hist. nat. méd. et matière médic.*
Bardinet..........	*Anat. et Physiol.*
Mazard..........	*Clinique interne.*
Thuillier..........	*Clinique externe.*
Thibaud..........	*Accouch., malad. des fem. et des enfans.*
Beynie, *adj.*..........	*Pathologie int.*

Elie Mazard, *adj.*	*Chef des trav. an.*
Montenceix	*Pathologie ext.*
Defaye / Deperet-Muret	*Suppléans.*

Lycée de Poitiers. MM.

Ménard ✻, *Off. de l'U.*	*Proviseur.*
Pinaud	*Censeur.*
L'abbé Stève	*Aumônier.*
Poupot	*Aumônier prot.*
Deboudachier	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Lemoine	*Philosophie.*
Drot, *Off. de l'Un.*	*Math. spéc.*
Houdemont	*Physique, chimie, histoire nat.*
Macari ... 1re *div.* / Garnault ... 2e *div.*	*Math. élém.*
Ouvré ... 1re *div.* / Duchet, *ch.* ... 2e *div.*	*Histoire.*
Monnier, *ch. du cours.*	*Rhétorique.*
Faguet ... 1re *div.*	*Seconde.*
Baret	*Troisième.*
Le Franc	*Quatrième.*
Thédenat	*Cinquième.*
Wissemans / Grégoire	*Sixième.*
Duchet	*Phil. et rhét. sup.*
Thébault / Marigny	*Classes élément.*
Auzenat	*Classe primaire.*
Wroblewki	*Lang. allemand.*
Denis / Meyer	*Langue angl.*

Internes.... 274 | Externes..... 280

Lycée de La Rochelle. MM.

Guérin	*Proviseur.*
Gilbert	*Censeur.*
L'Abbé Martineau	*Aumônier.*
Dumotet	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Delayant, *ch. du c.*	*Philosophie.*
Lartail	*Mathémat. sup.*
Dupré	*Physique.*
Souvion	*Mathém. élém.*
Postansque	*Histoire.*
Bretiguières	*Rhétorique.*
Lorrain	*Seconde.*
Texier	*Troisième.*
Bigo	*Quatrième.*
Robin	*Cinquieme.*
Pelletier, *ch. du cours.*	*Sixième.*
Journet / Racape	*Classes élément.*
Guérin, *ch. du cours.*	*Rhét. et phil. sup.*

Kotynski	*Langue allem.*
Auboyneau	*Langue anglaise*

Internes.... 170 | Externes..... 148

Lycée de Napoléon-Vendée.

Lesné, *Offic. de l'Un.*	*Proviseur.*
Debrun, *O. d'A., ch.*	*Censeur.*
L'Abbé Duclos, *O. d'A.*	*Aumônier.*
Pinguet	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

N.	*Philosophie.*
Pontarlier	*Mathémat. spéc.*
Humbert, *ch. du c.*	*Sciences physiq.*
Maréchal, *ch. du cours.*	*Mathémat. élém.*
Hanriot, *titulaire* / Véron, *suppléant*	*Rhétorique.*
Girard, *ch. du cours*	*Histoire.*
Dessoliès, *ch. du cours.*	*Seconde.*
Thomé, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Lebarbier, *ch. du cours*	*Quatrième.*
Agut, *ch. du cours*	*Cinquième.*
Hardy, *ch. du cours.*	*Sixième.*
Leroy / Maginot	*Classes élément.*
Agut	*Rhét. et phil. sup.*
Dibowski	*Langue allem.*
Dowdney, *ch. du cours.*	*Langue anglaise.*

Internes... 119 | Externes...... 56

Lycée de Limoges. MM.

Mouillard	*Proviseur.*
Bréart	*Censeur.*
L'Abbé Rousier, *ch. h.*	*Aumônier.*
Igau	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

De Margerie	*Philosophie.*
Thionville	*Rhétorique.*
Cournuéjouls	*Mathém. spéc.*
Lamy	*Sciences physiq.*
Toussaint	*Math. élément.*
Duméril / Boulgon, 2e *cours*	*Histoire.*
Dellac	*Seconde.*
Morel	*Troisieme.*
Gandin	*Quatrieme.*
Langle	*Cinquième.*
Dumas, *Off. d'Acad.*	*Sixième.*
Vergniaud / Tronche	*Classes élément.*
Bournot	*Rhét. suppl.*
Morel	*Anglais.*
Miussen	*Allemand.*

Internes.... 165 | Externes.... 230

Collèges communaux. — Châtellerault, Loudun, Civray, Rochefort, Saintes, St.-Jean-d'Angély, Melle, Niort, St.-Maixent, Thouars, Fontenay, Luçon, Eymoutiers, Magnac-Laval, Saint-Junien.

ACADEMIE DE REIMS.

Cette Académie comprend quatre départements : l'Aisne, les Ardennes, l'Aube et la Marne.

M. Edom ✻, *Recteur.*
M. Forneron ✻, } *Inspec-*
M. Alboise du Pujol ✻, } *teurs.*
M. Cadeillan, *secrétaire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, établie à Reims.

Gilbert de Savigny ✻, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Landouzy..........	*Anat. et Physiol.*
Gilbert de Savigny ✻.	*Clinique médic.*
Blanchard..........	*Pathologie int.*
Philippe..........	*Clinique externe*
Décès..........	*Pathologie ext.*
Panis..........	*Accouchemens.*
Maldan..........	*Chim. et Pharm.*
Hannequin..........	*Hist. nat. et mat. médic.*
Hanrot, *suppléant*....	*Hist. nat. et mat. médic.*

Lycée de Reims. MM.

Petitbon..........	*Proviseur.*
Flamanville..........	*Censeur.*
L'abbé Bandeville ✻, *Offic. de l'Univ*....	*Aumônier.*
Caron..........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Rattier..........	*Philosophie.*
Sornin..........	*Math. sup.*
Lechat..........	*Sciences phys.*
Galeron..........	*Math. élém.*
Saunier..........	*Rhétorique.*
Chevilliet..........	*Histoire.*
Gérardin, *ch. du cours.*	*Histoire.*
Bazin..........	*Seconde.*
Lejeune, *Off. ch. du c.*	*Troisième.*
Bredif..........	*Quatrième.*
Pieron..........	*Cinquième.*
Brionne, *en congé*...	*Sixième.*
Bastille, *suppléant*...	*Sixième.*
Bury..........	*Septième.*
Clantiaux..........	*Huitieme.*
Lechat..........	*Rhétor. franç.*
Lejeune..........	*Histoire natur.*
Schwindenhammer....	*Allemand.*
Gérard..........	*Anglais.*

Internes.... 172 | Externes..... 73

Collèges communaux. — Châlons, Château-Thierry, Epernay, Laon, Réthel, Saint-Quentin, Sedan, Sainte-Menehould, Soissons, Troyes, Vervins, Vitry-le-Français, Charleville.

ACADÉMIE DE RENNES.

Cette Académie comprend cinq départ., les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Infér. et le Morbihan.

M. Théry (O ✻), *Recteur.*
M. Bayan.... } *Inspect.*
M. Sandras ✻.. } *Inspect.*
M. Le Goff, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Richelot ✻, *Doyen.*
M. Pontallié, *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Sarget..........	*Droit romain.*
Richelot ✻..........	*Code civil.*
Morel..........	*Code civil.*
Huc..........	*Code civil.*
Bidard..........	*Procédure civ. et Législ. crim.*
Lepoitevin..........	*Droit commerc.*
Goujeon..........	*Droit administr.*
De Fresquet..........	*Suppléants.*
N..........	*Suppléants.*
Hamon..........	*Suppl. provis.*
Vatar..........	*Suppl. provis.*
Gentil..........	*Suppl. provis.*

Faculté des Lettres.

M. Martin, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Riaux..........	*Philosophie.*
Roux-Lavergne......	*Histoire.*
Martin..........	*Littérat. anc.*
De Launay..........	*Littérat. franç.*
Michelant, *ch. du cours*	*Littérat. étrang.*

Faculté des Sciences.

M. Morren ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Chenou ✻..........	*Mathém. pures.*
Dupré..........	*Mathém. appliq.*
Morren ✻..........	*Physique.*
Malagutti ✻..........	*Chimie.*
Dujardin..........	*Zoologie et Bot.*
Durocher, *Adjoint*...	*Minéral. et Géol.*
Pontallié, *Préparat.*..	
Sarzeau, *idem*......	

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, établie à Rennes.

M. Duval, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Aussant	*Chimie et Pharm.*
Pontallié	*Hist. natur. et mat. médicale.*
Duval	*Anat. et Physiol.*
Pinault	*Clinique interne.*
Guyot	*Clinique externe.*
Godefroy	*Acc., mal. des fem. et des enf.*
Destouches, *ch. du c.* ..	*Pharmacie.*
Pechot	*Pathologie int.*
Toulmouche	*Pathologie ext.*
Robiau	*Chef des trav. an.*
Goupil .... / Leconte .... / Destouches	*Suppléans.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, établie à Nantes.

M. Fouré, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Guépin	*Chimie et Pharm.*
Hélie, *adjoint*	*Physiologie.*
Lafond	*Anat. et Physiol.*
Thibaud	*Clinique interne.*
Sallion	*Pathologie int.*
Marchand	*Clinique ext.*
Le Gouais	*Acc., mal. des fem. et des enf.*
Fouré	*Mat. méd. et thér.*
Gély	*Physiologie.*
Delamarre	*Hist. natur. méd.*
Gely	*Pathologie ext.*
Mahot	*Chef des trav. an.*
Hignard .... / Marcé .... / Leroux .... / Pihan Dufeuillay	*Suppléans.*

Lycée de Rennes. MM.

Petit	*Proviseur.*
Alliou	*Censeur.*
L'abbé Robert	*Aumônier.*
Rodier	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Rondelet	*Philosophie.*
Lallemand	*Sciences phys.*
Thiébaut	*Math. spéc.*
Paignon	*Math. élém.*
Thomas	*Math. access.*
Etienne	*Rhétorique.*
Zeller .... / Foulon	*Histoire.*
Riou-Kerangal, *Offic.*	*Seconde.*
Boud'hors	*Troisième.*
Leroy, *en congé* ..... / Santy, *suppleant*	*Quatrième.*
Martin	*Cinquieme.*
Lecrocq	*Sixième.*
Allain .... / Delangle	*Classes élément.*
Simon	*Langue allem.*
Macleod	*Langue anglaise.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége.

Internes. . . 184 | Externes. . . 466

Lycée de Nantes. MM.

Jullien ❋, *O. de l'U.*	*Proviseur.*
Jouvion	*Censeur.*
L'abbé Malraison	*Aumônier.*
Vaurigand	*Pasteur prot.*
Cléquin	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Henne	*Philosophie.*
LeGall, *Off. de l'Uni.*	*Sciences phys.*
Le Monnier	*Math. spéc.*
Lenglier	*Math. élément.*
Grégoire .... / Dauban	*Histoire.*
Sivanne	*Rhétorique.*
Damiens	*Seconde.*
Talbot	*Troisieme.*
Allery, *Off. de l'Un.* .	*Quatrieme.*
Bonnet, 1re *divis.* .... / Collin, 2e *divis.*	*Cinquième.*
Vallez .... / Lechat	*Sixième.*
Wuitton .... / Dusaint père .... / Morel	*Classes élément.*
Sklower	*Allemand.*
Plihon	*Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége, ainsi que des cours spéciaux de comm. et d'industrie.

Internes... 311 | Externes... 375

Lycée de Brest. MM.

Peslin	*Proviseur.*
Simon	*Censeur.*
L'abbé Léon	*Aumonier.*
	Econome.

Professeurs. Messieurs,

Allanic	*Philosophie.*
Leras	*Sciences phys.*
Grilliet	*Mathém. sup.*

Forestier	*Mathém. élém.*
Duvernoy	*Histoire.*
Tachet	*Rhétorique.*
Fustec	*Seconde.*
Richard	*Troisième.*
D'Hennin	*Quatrième.*
Soubens	*Cinquième.*
Auffret	*Sixième.*
Pelhiot, Courtois	*Classes élém.*
Koch	*Allemand.*
Balcam	*Anglais.*

Lycée de Pontivy. MM.

Hanès	*Proviseur.*
Bocquené	*Censeur.*
L'Abbé Trégouet	*Aumônier.*
Chevalet	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Boyer	*Philosophie.*
Jeunehomme, Thoma.... 2e *divis.*	*Math. élément.*
Lechevalier	*Sciences phys.*
Duval	*Rhétorique.*
Robiou	*Histoire.*
Pépion	*Seconde.*
Floris	*Troisième.*
Pey	*Quatrième.*
Muller	*Cinquième.*
Leblanc	*Sixième.*
Lequerré	*Classe élément.*
Musgrave-Clay	*Anglais.*
Jennert	*Allemand.*

Internes. . . | Externes. . . .

Coll. comm. — Dol, Fougères, Saint-Servan, Vitré, Lannion, St.-Brieuc, Guingamp, Dinan, Lamballe, Quimper, Quimperlé, St.-Pol-de-Léon, Lesnéven, Landerneau, Paimbœuf, Ancenis, Josselin, Vannes, Lorient, Ploërmel, Auray.

ACADÉMIE DE STRASBOURG.

Cette Académie comprend deux départemens : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

M. Laurent ✻, *Recteur.*
M. Cottard ✻, *Recteur honor.*
M. Willm ✻ . . . / M. Percin . . . . } *Inspect.*
M. Lelièvre, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie pour la Confession d'Augsbourg.

M. Bruch ✻, *Doyen.*
M. Schmidt, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Bruch ✻	*Dogme.*
Reuss	*Morale évangél.*
Jung	*Hist. ecclés.*
Fritz	*Exégèse.*
Schmidt	*Eloq. sacrée.*
Richard	*Dogme de la religion helvét.*

Faculté de Droit.

M. Rauter ✻, *Doyen.*
M. Kern ✻, *Doyen honoraire.*
M. Wernert, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Heimburger	*Droit rom.*
Aubry ✻, Rau, Echzbach	*Code civil.*
Rauter ✻	*Pr. civ. et Lég. cr.*
Thieriet ✻	*Code de comm.*
Schützenberger ✻	*Droit administ.*
Hepp ✻	*Droit des gens.*
Destrais, N	*Suppléans.*

Faculté de Médecine.

M. Coze (O ✻), *Doyen.*
M. Boucher, *Off. de l'U., Secrét.-Caiss.*

Professeurs. Messieurs,

Ehrmann ✻	*Anatomie et Anatomie patholog.*
Coze (O ✻)	*Matière médic. et Pharmacie.*
Fée ✻	*Botaniq. et Hist. natur. médic.*
Stoltz ✻	*Acc. Cliniq. d'acc.*
Forget ✻	*Pathologie et clinique médic.*
Küss	*Physiologie.*
Cailliot	*Chimie médic. et Toxicologie.*
Rameaux	*Phys. médicale et Hygiène.*
Tourdes	*Médecine légale.*
Sédillot ✻, Rigaud	*Pathologie et Cliniq. chirurg.*
Marchal	*Méd. opératoire.*
Schützenberger ✻	*Pathologie et clinique médic.*
Sœbert	*Patholog. et Thérapeutique gén*
Mazuyer, Bégin (O ✻), Tourdes père ✻	*Professeurs hon.*

Agrégés en exercice. Messieurs.

Kayser ✻.	Hirtz.	Held.
Bach.	Carrière.	Joyeux.
Strohl.	Lacauchie.	Kirschleger.

Faculté des Sciences.

M. Sarrus ✻, *Doyen.*
M. Lereboullet, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Sarrus ✻ .... *Mathém. pures.*
Finck .... *Mathém. appliq.*
Bertin-Mourot .... *Physique.*
Persoz ✻............ *Chimie.*
Lereboullet .... *Zool. et Phys. an.*
Daubrée............ *Géol. et Minéral.*

Faculté des Lettres.

M. Delcasso ✻, *Doyen.*
M. Cuvier, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. .... } *Philosophie.*
Janet, *Suppl.* .... }
Cuvier (Ch.)........ *Histoire.*
Colin............... *Litt. grecque.*
Lafitte.............. *Litt. franç.*
Delcasso ✻.......... *Litt. latine.*
Bergmann........... *Littérat. étrang.*

Ecole spéciale de Pharmacie.

M. Persoz ✻, *Directeur.*
M. Hecht père, *Directeur honor.*
M. Lelièvre, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Persoz ✻, *Directeur*.. *Chimie.*
Oppermann.......... *Pharmacie.*
Kirschleger.......... *Botanique.*
N .... *Toxicologie.*
Oberlin, *adjoint*..... *Hist. des drogues*
Schœffels.......... }
N .... } *Agrégés.*
N .... }

Lycée de Strasbourg.

M. Villemeurieux, *Off.* *Proviseur.*
M. Catuffe.......... *Censeur.*
N .... *Aumônier cath.*
M. Boissard .... *Ministre protest.*
M. Bressin.......... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Bataille, *Off.*.. *Philosophie.*
Bach............... *Mathem. sup.*
Huguenin .... *Sciences phys.*
Joubert............ *Math. élément.*
Henry............. *Rhétorique.*
Anquez............ } *Histoire.*
Aron .... }
Martha............ *Seconde.*
Blanchet........... *Troisième.*
Lecomte............ *Quatrième.*
Renoult............ *Cinquième.*
Rudolf, 1^{re} *div.*..... } *Sixième.*
Ohmer, 2^e *div.*...... }
Molière............ }
Sansom............ } *Classes élément.*
Poite.............. }
Bentz.............. }
Riéchy............ *Rhétor. franç.*
Sonntag............ } *Allemand.*
Schmidt............ }
Ruelle............. *Anglais.*

Internes.... 154 | Externes... 120

Colléges communaux. — Bouxwiller, Haguenau, Obernai, Saverne, Schelestadt, Wissembourg, Altkirch, Belfort, Colmar, Mulhausen, Rouffach, Thann.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Cette Académie comprend cinq départemens: l'Ariége, la Haute-Garonne, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, et les Hautes-Pyrénées.

M. Nouseilles (O ✻), *H. T. Recteur.*
M. Jourdain ✻ . . . } *Inspect.*
M. Blanchet . . . . }
M. Augé, *Offic. de l'Un.*, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M....., *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

N .... *Dogme.*
N............... *Morale évang.*
N............... *Ecrit. Sainte et héb.*
N............... *Hist. et discipl. eccl.*

Faculté de Théologie de Montauban pour la Confess. helvétique.

M. Montet ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

De Félice, *ch. du c.*... *Morale évang.*
Jalaguier........... *Dogme.*
Monod, *ch. du cours*.. *Exégèse.*
Montet ✻.......... *Histoire ecclés.*
Nicolas............ *Philosophie.*
Pedezat........... { *Haute latinité et grec.*
Bonifas, *ch. du cours*.. *Hébreu.*

Faculté de Droit.

M. Laurens ✻, *Doyen.*
M. Boisgiraud jeune, *Secrét.-Caiss.*

Professeurs. Messieurs,

Benech ✻......... *Droit romain.*

Malpel ✻, Delpech, Laufens ✻	*Code civil.*
Rodière	*Code de Procéd.*
Dufour	*Droit Commerc.*
Chauveau (Ad.) ✻	*Droit administr.*
Molinier	*Droit crimin.*
Bressolles, Capmas, Massol, N.	*Suppléans.*
Pascal	*Suppléant prov.*

Faculté des Sciences.

M. Boisgiraud ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Molins	*Mathémat. pures.*
Gascheau ✻	*Mathém. appliq.*
Pinaud	*Physique.*
Boisgiraud ✻	*Chimie.*
Joly	*Zoologie.*
Moquin-Tandon ✻	*Botanique.*
Leymerie	*Minér. et Géol.*
Petit	*Astronomie.*

Faculté des Lettres.

M. Sauvage ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Gatien-Arnoult	*Philosophie.*
Barry	*Histoire.*
Hamel	*Littér. grecque.*
Sauvage ✻	*Littérat. latine.*
Delavigne, *ch. du cours*	*Littérat. franç.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Ducasse ✻, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Filhol	*Chimie et Pharm.*
Noulet	*Hist. nat. médic.*
Dassier	*Matière méd. et thérapeutique.*
Naudin	*Anat. et physiol.*
Bessières	*Cliniq. interne.*
Lafond-Gouzy	*Pathologie int.*
Viguerie (O ✻)	*Clinique ext.*
Roland	*Pathologie ext.*
Ducasse ✻	*Accouchemens.*
Combes ✻	*Hygiène et Méd. légale.*
Dieu-la-Foy, Delaye, Duclos, Ressayre	*Professeurs.*
Estevenet	*Chef des trav. an.*
Viguerie (Ch.), *supppl.*	

Lycée de Toulouse. MM.

Courtade	*Proviseur.*
Laprade	*Censeur.*
L'abbé Martin, *Offic.*	*Aumônier cathol.*
Sabatié	*Ministre protest.*
Costes	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Lévêque	*Philosophie.*
Laroque	*Sciences phys.*
Gisclard	*Math. sup.*
Arrondeau, Bourich, 2ᵉ *division*	*Math. élém.*
Speckert	*Rhétorique.*
Méric	*Seconde.*
Lèques	*Troisième.*
Durand, Anselme, *ch. du cours*	*Histoire.*
Lafont, 1ʳᵉ *div.*, Chrétien	*Quatrième.*
Evelart, 1ʳᵉ *div.*, Magnabal, 2ᵉ *div.*	*Cinquième.*
Oudot, 1ʳᵉ *div.*, Castelli, 2ᵉ *div.*	*Sixième.*
Boudin, Fabre, Jourdan, Gout	*Classes élément.*
Windham	*Anglais.*
Alaffre	*Italien.*
Joly	*Allemand.*
Groussct	*Mathém. access.*

Internes... 313 | Externes... 285

Colléges communaux.— Revel, Saint-Gaudens, Foix, Pamiers, Saint-Girons, Alby, Castres, Gaillac, Castel-Sarrazin, Moissac, Montauban, Argelès, Bagnères, Tarbes, Vic.

CHAPITRE VI.

Division administrative des départemens. — Préfets, Sous-Préfets, Conseils de Préfecture, Conseils généraux de département. — Maires nommés par le Président de la République. — Population par département et par arrondissement. — Impositions payées par chaque département, etc., etc.

Le territoire français est divisé en départemens et en arrondissemens communaux, subdivisés en cantons et en communes. Il y a pour chaque département un Préfet, un conseil général de département élu par les assemblées de canton, un Conseil de Préfecture nommé par le Président de la République, sur la présentation du Ministre de l'Intérieur. Il existe également dans chaque département un Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, un Directeur des Contributions Indirectes, un Receveur général, et un Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, tous résidant au chef-lieu ; un Commandant militaire et un Sous-Intendant militaire. Il y a par arrondissement, excepté dans celui dont le chef-lieu est aussi celui du département, un Sous-Préfet nommé par le Président de la République, et exerçant son autorité sous les ordres immédiats du Préfet ; un Conseil d'arrondissement élu comme le Conseil général (1) ; un Tribunal de première instance, et un Receveur particulier des finances. Il y a un juge-de-paix par canton. Il y a dans chaque commune un maire, un ou plusieurs adjoints et un conseil municipal.

Le *Conseil de Préfecture* prononce sur les demandes à fin de décharge ou de réduction de contributions directes ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes en dommages-intérêts, procédant du fait des entrepreneurs et non de l'administration ; sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les autorisations de plaider demandées par les communes ; sur le contentieux des domaines nationaux ; sur certaines difficultés en matières d'élections ; et, en général, ils sont les tribunaux de première instance de la justice administrative. Lorsque le Préfet assiste au conseil, il préside ; en cas de partage, il a voix prépondérante.

Le *Préfet* est seul chargé de l'administration ; il fait exécuter les lois et ordonnances du Gouvernement ; il peut suspendre de leurs fonctions les maires et adjoints ; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

Le département de la Seine a seul un *Secrétaire-général de préfecture*. Dans les autres départemens, les fonctions en sont remplies par un des Conseillers de Préfecture, désigné par le Ministre.

Le *Conseil général* de département s'assemble chaque année ; l'époque de sa réunion est déterminée par le Gouvernement ; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours ; il nomme un de ses membres pour Président, un autre pour Secrétaire ; il fait

(1) L'art. 77 de la Constitution porte qu'il y a dans chaque canton un Conseil cantonal, et ne fait pas mention des Conseils d'arrondissement. Mais les Conseils cantonaux ne sont point encore organisés ; et les Conseils d'arrondissement conservent provisoirement leurs fonctions en vertu de l'art. 113.

la répartition des contributions directes entre les arrondissemens ; il statue sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, villes, bourgs et villages; il détermine dans les limites de la loi le nombre de centimes additionnels, dont l'imposition est demandée pour les dépenses de département; il entend le compte annuel que le Préfet rend de l'emploi des centimes additionnels qui ont été destinés à ces dépenses; il exprime son opinion sur l'état et les besoins du département, et l'adresse au Ministre de l'Intérieur.

Pour les attributions administratives des Juges-de-paix, voir les Justices de paix, page 418.

Le *Conseil municipal* se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitans et au-dessous; de 12 dans celles de 500 à 1,500 ; de 16 dans celles de 1,500 à 2,500; de 21 dans celles de 2,500 à 3,500 ; de 23 dans celles de 3,500 à 10,000 ; de 27 dans celles de 10,00 à 300,000; et de 36 dans celles d'une population de 30,000 et au-dessus.

Dans les communes où il y a plus de trois adjoints, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre de membres égal à celui des adjoints au-dessus de trois; dans celles où il a été nommé un ou plusieurs adjoints spéciaux et supplémentaires, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre égal à celui de ces adjoints. Il se renouvelle par moitié tous les trois ans.

Les conseillers municipaux sont élus par l'assemblée des électeurs communaux, qui comprend tous les citoyens âgés de vingt et un ans, ayant, depuis une année, leur domicile réel dans la commune.

Sont éligibles les citoyens âgés de vingt-cinq ans, inscrits comme électeurs dans la commune, ou qui y paient une contribution directe.

Les *Maires et leurs adjoints* sont nommés parmi les membres du conseil municipal, la nomination est faite par le Président de la République, dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, et dans les communes qui ont plus de six mille âmes : ils sont élus par le Conseil muuicipal, dans les autres communes. Les conseils municipaux se réunissent quatre fois par an, au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer dix jours. Le maire préside le conseil municipal : en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présens.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, Gex, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et la Savoie, au S. par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par la Saône, qui le sépare des départemens du Rhône et de Saône-et-Loire; sa superficie est d'environ 584,822 hectares; il paie 1,235,189 fr. d'impôt foncier; sa population est de 367,362 individus. Il est divisé en 5 arrondissemens communaux; il envoie 8 Représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Belley, et le ressort de la Cour d'appel de Lyon.

PRÉFECTURE.

M. Dézé, *Préfet*, à Bourg.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Herbet, Pupunat, Bereult. Bochet (Léon).

Conseil général de département. Messieurs,

André, prop., Maire de Pont-de-Vaux.
Angeville (d') ✻, prop., Maire à Lompnes.
Balleidier, Présid. du Tribunal civ. de Gex.
Béatrix, prop., Maire de Collonges.
Bolliet, Juge-de-paix du canton de Nantua.
Bouvet, méd., Maire d'Ambérieux, Représ.
Bouvier, Maire de Meillonnas (Treffort).
Brun, médecin à St-Rambert.
Caillon, licencié ès-lettres, Maire de Châtillon-sur-Chalaronne.
Chevrier de Corcelles ✻, Président hon. du tribunal civil à Bourg.
Clerc, hom. de lettres à Lyon (Meximieux).
Cotton, notaire, command. de la garde nationale de Miribel (Montluel).
Dufret de l'Ange, prop. à Thoissey.

Dufour, impr.-rédact. du Courrier de l'Ain, à Bourg (Montrevel).
Durand ✻, prop. à Chiloup (Pont-d'Ain).
Guigard, avocat à Belley (Lhuis).
Jenin des Prots, Maire de Virieu-le-Grand.
Sonage (de) ✻, prop., Maire de St.-Sorlins (Lagnieu).
Lacour, Maire d'Oyonnax.
Margerand, Maire de Lyons-Japans (Trévoux).
Merlino, Maire de Fareins (St.-Trivier-sur-Moignans).
Mollet, avocat, à Belley, Représentant.
Montanier (C. L.) (C ✻), Direct. génér. du mouv. des fonds du Trés., à Paris (Seyssel).
Mornay (de), propriétaire à Southonnax (Izernore).
Passerat de la Chapelle ✻, Maire de St.-Jean-le-Vieux (Poncin).
Parceval (de) ✻, prop. à Pont-de-Veyle.
Pingeon, J.-de-paix à Treffort (Ceyzériat).
Pitre, ex-notaire à St-Julien-s.-Reynouze (St-Trivier-de Courtes).
Pochet (O ✻) ✿, Col. retr., à Champagne.
Ravinet, Juge-de-paix du canton de Châtillon-de-Michaille.
Rivoire, Juge-de-paix du canton de Chalamont.
Simonnet, avoué à Nantua (Brénod).
Tissot, maît. de poste, Maire de St.-Génis (Ferney).
Tournelle (de la) (O ✻), propriétaire à Coligny.
Verney, médecin à Bargé-le-Châtel.

Arrondissement de Bourg.

Composé de 10 cantons; 121 communes; 124,005 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Belley.

Composé de 9 cantons; 112 communes; 83,044 habitans.

M. Lançon, *Sous-Préfet*, à Belley.

Arrondissement de Gex.

Composé de 3 cantons; 29 communes; 22,581 habitans.

M. Leglay (Edouard), *Sous-Préfet*, à Gex.

Arrondissement de Nantua.

Composé de 6 cantons; 73 communes; 53,309 habitans.

M. Lefebvre-Bisson, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Arrondissement de Trévoux.

Composé de 7 cantons; 111 communes; 84,423 habitans.

M. Champin, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Borot.......... Belley.
Charassin....... Bourg.
Aubert......... Gex.
Monnerel....... Nantua.
Gay........... Trévoux.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Ile-de-France, par le Vermandois et la Thierrache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie qui appartenait à la Champagne.

Il est borné au N. par le département du Nord; à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne; à l'O. par les départemens de l'Oise et de la Somme; son étendue est d'environ 735,543 hectares. Il paie 2,737,486 fr. d'impôt foncier; sa population est de 557,422 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie 12 Représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Soissons, et le ressort de la Cour d'appel d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. Corbin, *Préfet*, à Laon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

L'Eleu ✻, Billet, Noizet, Pourrier (*Secrét-gén.*), Bauchart fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Babled, Juge-de-paix à Craonne.
Barrot (Odilon) ✻, Représentant.
Bauchart, avocat à St-Quentin (Ribemont), Représentant.
Baudelot ✻, Président du Trib. civ. de Vervins (Aubenton).
Caudron, négociant au Nouvion.
Chenest, fabricant à Bohain.
Debrotonne, prop., prés. du comice agric. du canton de Marle. Représentant.
Defay, propriétaire à Missy-lès Pierrepont (Sissonne).
Degieux, ex-notaire à La Fère.
Deladevèze, propriét. à Château-Thierry (Condé), Représentant.
Dubois de Courval, prop. à Penon (Anisy-le-Château).
Dufour, marchand en gros à St-Quentin.
Fouquier-d'Hérouel ✻, Représentant, à Foreste (Vermand).
Gaillart, cult. à Vierzy (Oulchy-le-Chât.).
Geoffroy de Villeneuve, prop. à Chery-Chartreuve (Fère-en-Tardenois).
Godart de Rivocet, propr. à Fontenoy (Vic-sur-Aisne).
Godelle, propr. à Guise, Représentant.
Graux, cult. à Juvincourt (Neufchâtel).
Hébert, prop. à Chauny, Représentant.
Hochedez, cult. à Largny (Villers-Cotterets)
Houssart, ancien notaire à Vailly.
Levent, Juge-de-paix du cant. de Wassigny.
Lesur, prop. à Etréaupont (La Capelle).
Loth, propriétaire à Hirson.
Madrid (de), propr. à Lehériel-la-Viéville (Sains).
Martin, ex-notaire à Rozoy-sur-Serre.
Moret, Juge-de-paix du canton de Moy.
Paillet, prop., Prés. du trib. civ. de Château Thierry (Neuilly-St-Front).
Pille, prop. à Essammes (Château-Thierry).
Poilly (de), manufacturier à Folembray (Coucy-le-Château).
Quequignon, cultivateur à Happencourt (St-Simon).
Quinette ✻, Ambass. en Belgique (Soissons), Représentant.
Saint-Marceaux (de), prop. à Limé (Braisne).
Sohier ✻, à Vervins.
Suin ✻, avocat à Laon.
Tillancourt (de), prop., présid. du comice agricole de Château-Thierry (Charly).
Villain, notaire au Catelet.

Arrondissement de Laon.

Composé de 11 cantons, 288 communes; 171,344 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Thierry.

Composé de 5 cantons; 125 communes; 64,448 habitans.

M. Berger, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Arrondissement de Saint-Quentin.

Composé de 7 cantons; 127 communes; 127,843 habitans.

M. Migneret, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Arrondissement de Soissons.

Composé de 6 cantons; 167 communes; 73,634 habitans.

M. Sorel, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Arrondissement de Vervins.

Composé de 8 cantons; 131 communes; 120,153 habitans.

M. Darcy-Delcer, *Sous-Préfet*, à Vervins.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Château-Thierry... Philippe de Gerbrois.
Laon............ Cocu.
Soissons......... Petit-Didier.
Saint-Quentin..... N.....
Vervins.......... Sohier.

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au N. par les départemens de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher; à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire; au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher; sa superficie est d'environ 742,272 hectares. Il paie 1,339,854 fr. d'impôt foncier; sa population est de 329,540 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Moulins, et le ressort de la Cour d'appel de Riom.

PRÉFECTURE.

M. Coquet (Armand), *Préfet*, à Moulins.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Dufour (*Secrét gén.*), Bougarel, Berger de Nomazy.

Conseil général de département. Messieurs,

Arloing, prop. à Cusset.
Brunet de Latour, prop., Maire de Mayet.
Bureaux de Puzy ✻, Conseiller-d'Etat, Moulins (Ouest).
Chacot, banquier, à Moulins (Varennes).
Choisy, doct. en médecine, et Maire de Chantelle.
Challeton, J.-de-paix du cant. d'Escurolles.
Deschamps de Verneix, prop., à Hérisson.
Dubreuil, prop., Maire à Bessay (Neuilly).
Gay, Juge au trib. civil de Gannat.
Gaston, prop., Maire de Montet.
Guillaume-Grandpré ✻, banquier, Président du Trib. de commerce de Moulins (*Est*).
Landois, prop., à Diou (Dompierre).
Lesclache, prop, Maire de Marcillat.
Meilheurat, médecin, Maire de La Palisse.
Préveraud de Laboutresse, prop., Maire à Trezelle (Jaligny).
Raynaud, prop., Adjoint au Maire, à Cressanges (Souvigny).
Sartin, avocat à Montluçon, Représentant (Huriel).
Saulnier, prop., à St-Pourçain.
Secretain, doct. en méd, Maire d'Ebreuil.
Siramy, Juge-de-paix du cant de Lurcy.
Terrier, Représentant, à Donjon.
Tourret, agriculteur, Montmarault).
Tracy (de) ✻, Représentant de l'Orne (Chevagnes).
Vilhardin de Marcellange, prop., à Cérilly.
Villatte de Peufeilhoux, propriétaire, à Montluçon.
N..... (Bourbon-l'Archambault).

Arrondissement de Moulins.

Composé de 9 cantons; 84 communes; 95,261 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gannat.

Composé de 5 cantons; 67 communes; 68,669 habitans.

M. d'Arnoux, *Sous-Préfet*, à Gannat.

Arrondissement de La Palisse.

Composé de 6 cantons; 74 communes; 78,357 habitans.

M. Garat (Edmond), *Sous-Préfet*, à La Palisse.

Arrondissement de Montluçon.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 86,942 habitans.

M. Bargignac, *Sous-Préfet*, à Mont-Luçon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Gannat.......... Rantian.
La Palisse........ Meilheurat.
Montluçon....... Leguay.
Moulins......... De Séréville.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont; au S. par le département du Var et l'extrémité S. O. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départemens de Vaucluse et de la Drôme; sa superficie est de 690,919 hectares, 98 cent. Il paie 612,960 francs d'impôt foncier; sa population est de 156,675 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie trois représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Digne et le ressort de la Cour d'appel d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Jeanin, *Préfet*, à Digne.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Clément (Joseph), Francoul (Julien), Sauveur de la Chapelle (*Secr.-g.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Allibert ✻, propr. à Digne (St-André-de-Méouilles).
Amaudric, Juge-de-paix du canton de Mezel.
Amaudric-Duchaffaut ✻ (La Javie).
Amenc, négociant à Volonne.
Barlet (de), Conseiller à la Cour d'ap. d'Aix (Sisteron).
Buisson, liquoriste, Maire de Manosque.
Castellan, Juge-de-paix du cant. de Barrême.
Chais (O ✻), Présid. hon. de la Cour d'appel de Lyon, à Riez.
Clément, notaire, Maire de Banon.
André de Collongue, Juge-de-paix du canton d'Annot.
Denoize (les Mées).
Eysseric, propriétaire à Sisteron (Noyers).
Gariel, vérificateur de l'enregist. à Digne (St-Paul).
Garnier, avoué à Forcalquier (Peyruis).
Gassier, nég. à Barcelonnette (le Lauzet).
Giraud-Monroc, propriétaire à Valensole.
Gravier, Insp. de l'enregist. et des domaines, à Gap (Htes-Alpes) (Colmars).
Hermitte, Maire de la Seyne.
Itard, notaire, Maire de Digne.
Jacquet, propriétaire à Reillanne.
Jaubert, Juge-de-paix du canton d'Allos.
Laidet (de) (O ✻), général de division, à Turriers, Représentant.
Lautard, docteur en médecine, Maire d'Entrevaux.
Maffren, prop. à Melve (La Motte).
Martin, Juge d'instr. au tribunal civil de Forcalquier.
Pacquet ✻, notaire à Barcelonnette (Barcelonnette)
Pellegrin, notaire, suppléant du Juge-de-paix du canton de Moustiers.
Tardieu, notaire à St-Etienne.
Tartanson, avoué à Castellane (Senez).
Viton, notaire à Castellane (Castellane).

Arrondissement de Digne.

Composé de 9 cantons; 87 communes; 52,215 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barcelonnette.

Composé de 4 cantons; 20 communes; 18,284 habitans.

M. Dutrou-Bornier, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

Arrondissement de Castellane.

Composé de 6 cantons; 48 communes; 23,831 habitans.

M. Second (Albéric), *Sous-Préfet*, à Castellane.

Arrondissement de Forcalquier.

Composé de 6 cantons ; 50 communes ; 36,231 habitans.

M. de Gauville, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Arrondissement de Sisteron.

Composé de 5 cantons ; 50 communes ; 26,114 habitans.

M. Coupier, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Barcelonnette.....	Berlie.	Forcalquier.......	Denoize.
Castellane........	Coste.	Sisteron	Suquet.
Digne...........	Itard.		

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, à l'E. par le Piémont ; au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère ; sa superficie est de 553,418 hect. 67 a. 16 c. Il paie 503,570 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 133,100 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux ; il envoie trois représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Gap et le ressort de la Cour d'appel de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. Giraud-Teulon, *Préfet*, à Gap.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Blanc, Foch (Jules), Conduzorgues-Layrolles (*Secrét-gén.*)

Conseil général de département. Messieurs,

Abel, notaire à Ribiers.
Albert, négociant à Embrun (Savines).
Albert, notaire à Villar-d'Arène.
Berthelot, J.-de-paix du cant. de Guillestre.
Blanc, avoc., à Gap (St-Etien.-en-Dévoluy).
Blanc, médecin à Gap.
Carilian, médecin à Briançon (Aiguilles).
Combassive, Juge-de-paix à Gap (Veynes).
Davin, prop. à La Bâtie-Neuve.
Faure, avoc. à Gap, Représentant (Chorges).
Faure, notaire à Orpierre.
Faure, notaire à Tallard.
Itier (O ✻), Directeur des douanes à Montpellier (Serres).
Lachau, notaire à Aspres-les-Veynes.
Laforgue-Bellegarde, à Embrun.
Lagarde, Maire de Rosans.
Latour, Présid. du tribun. de 1re instance à Grenoble, (Briançon).
Long, notaire à St-Firmin.
Marchand, notaire et Maire d'Orcières.
Mourès, notaire à Barcelonnette.
Prat, fabricant à Lasalle (le Monêtier).
Robin, notaire à St-Jullien (St-Bonnet).
Rossignol, avoué à Briançon (Largentière).
N..... (Laragne).

Arrondissement de Gap.

Composé de 14 cantons ; 126 communes ; 69,805 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briançon.

Composé de 5 cantons ; 27 communes ; 30,893 habitans.

M. Vincent, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Arrondissement d'Embrun.

Composé de 5 cantons ; 36 communes ; 32,441 habitans.

M. Demersey, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Briançon .... Guérin.
Embrun .... Ferray.
Gap .... Amat.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Le département de l'Ardèche tire son nom de la rivière qui coule sur son territoire. Il est formé de l'ancien pays du Vivarais, duquel on a distrait le canton de Pradelles, qu'on a remplacé par une partie de celui des Vans, qui dépendait originairement du Gard.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E., au-delà du Rhône, par ceux de l'Isère et de la Drôme; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départemens de la Lozère et de la Haute-Loire. Ce département est compris entre le 44° 16′ et le 45° 22′ de lat. sept., et entre les 1° et 2° 31′ de long. orient. Sa superficie est d'environ 551,227 hectares. Il paie 897,773 francs d'impôt foncier; sa population est de 379,614 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Viviers et le ressort de la Cour d'appel de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. Chevreau (Henri), *Préfet*, à Privas.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Mallet, *Secr.-gén.*, Laffont, De Matharel.

Conseil général de département. Messieurs,

Abrial d'Issas, Juge-de-paix du canton de St-Martin-de-Valamas.
Alléon, doct.-méd. à Annonay.
Arnaud-Coste ✵, not. à St-Pierre-Ville (St-Pierre-Ville).
Barjac (de), prop. à Carnas (St-Péray).
Bernardy (de) ✵, conseil. à la cour d'app. de Lyon (Burzet).
Blachère, avocat à Largentière.
Chanaleilles (de) ✵, chef-d'esc. au 3ᵉ chass. d'Afrique, Montpezac.
Chalamon, Présid. du Trib. civ. de Privas.
Chèze, prop. à Serrières.
Cornut-Chauvine, Juge-de-paix du cant. de St-Agrève.
Dupré, J.-de-paix du cant. de Villeneuve-de-Berg.
Faure ✵, avocat à Lyon (Tournon).
Faure, notaire à Bourg-St-Andéol.
Fournery, J.-de-p. du cant. de Viviers.
Gamon ✵, propriétaire à Chomérac.
Gleizal, avoc. à Privas, Repr. (Antraigues).
Guérin, notaire à Coucouron.
Jossouin, avoc. à Largentière (Valgorge).
Lanthois, pasteur protestant à Chalençon (Vernoux).
Lestrange (de), propriétaire à St-Alban-d'Ay (Satillieu).
Molines, not. aux Vans (Les Vans).
Palhon, not. à St-Etienne-de-Lugdarès.
Privat, subs. à Nîmes (Gard), (Rochemaure).
Rivière, not. à Chandolas (Joyeuse).
Roche, négoc. à Jaujac (Thueyts).
Sauzet ✵, avocat au Cheylard.
Seignobos, avocat à Laniastre.
Teyssier, propr. à Aubenas.
Valladier, avocat (Vallon).
Vignal, négoc. à Lavoulte.
Vitrolles (de) ✵, prop. à Tournon (Saint-Félicien).

Arrondissement de Privas.

Composé de 10 cantons; 106 communes; 123,493 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Largentière.

Composé de 10 cantons; 103 communes; 112,756 habitans.

M. Villard (Eugène), *Sous-Préfet*, à Largentière.

Arrondissement de Tournon.

Composé de 11 cantons; 124 communes; 143,365 habitans.

M. de Vallée (C✵), *Sous-Préfet*, à Tournon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Annonay........ Frachon (Etienne).
Aubenas........ Teyssier.
Largentière..... Latour de Rochemure
Privas......... Nier.
Tournon........ Frachon (Jean).

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N., au N. E. et au N. O. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par le département de la Marne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est de 523,498 hect. 02 ares. Il paie 1,283,055 fr. d'impôt foncier; sa population est de 319,167 individus; d'après le dénombrement de 1846, elle est de 326,823 habitans: il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Reims et le ressort de la Cour d'appel de Metz.

PRÉFECTURE.

M. Foy (Tiburce) ✻, *Préfet*, à Mézières.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Rahier (Guillaume) ✻, Peyran (*Secrét.-gén.*), Milliard.

Conseil général de département. Messieurs,

Allaire, doct. en droit, supl. du Juge-de-paix du canton de Monthois, à Bouconville (Francs-Fossés) (Monthois).
Bacot, fabric. à Sedan (Sedan, *Nord*).
Barrachin, maît. de forges à Signy-le-Petit).
Béchet de Léocour, notaire à Chemery.
Billuart, notaire à Buzancy.
Coche, propr. à Grandpré.
Cunin-Gridaine, fabricant, Représentant (Sedan, *Sud*).
Dea, notaire à Vouziers.
Demoulin, médecin à Machault.
Duchâtelet, anc. Juge-de-paix du Châtelet (Rocroi).
Evain, avoc., Représentant, Maire de Boutancourt (Flize).
Hanonnet, propr. à Vendresse (Omont).
Lechanteur, fabric. de clous, memb. du cons. municipal de Charleville.
Lefèvre, prop. à Charleville (Le Chesne).
Lelièvre-Dervin, prop. à Mezières (Novion-Porcien).
Leroy, membre du conseil mun. de Château-Porcien.
Lescuyer, prop., memb. du conseil municipal d'Anwelles (Juniville).
Levieux, notaire à Réthel.
Flamanville, Maire d'Attigny.
Gourjault, command. de la garde nation et memb. du conseil municipal de Mézières (Signy-l'Abbaye).
Habert, Maire d'Ecordal (Touteron).
Hablot, not., mem. du cons. m. de Carignan.
Jaubert ✻, Maire de Mézières (Mézières).
Malcotte, prop. à Haybes (Fumay).
Nicaise-Hemart, Juge-de-paix du canton de Rumigny.
Noël, licencié en droit, Juge-de-paix du canton de Mouzon.
Prilleux-Amstein, propr. à Villers-devant-le-Thour (Asfeld).
Primot-Deligny, J.-de-paix du canton de Chaumont-Porcien.
Riché-Tirman, avoc. à Charleville, Représ. (Monthermé).
Saingery-Mozet, J.-de-paix de Renwez.
Toupet des Vignes, Représentant (Givet).

Arrondissement de Mézières.

Composé de 7 cantons; 99 communes; 75,285 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Réthel.

Composé de 6 cantons; 108 communes; 70,574 habitans.

M. Boyé (Arthur) ✻, *Sous-Préfet*, à Réthel.

Arrondissement de Rocroi.

Composé de 5 cantons; 69 communes; 51,407 habitans.

M. Du Porzou, *Sous-Préfet*, à Rocroi.

Arrondissement de Sedan.

Composé de 5 cantons; 81 communes; 67,183 habitans.

M. Poursain, *Sous-Préfet*, à Sedan.

Arrondissement de Vouziers.

Composé de 8 cantons; 121 communes; 62,374 habitans.

M. Ernoult (Charles), *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Charleville.......	Lechanteur.	Rocroi..........	Gentil.
Mézières........	Jaubert ✻.	Sedan...........	Franquet-Chayaux.
Réthel..........	Coche.	Vouziers.........	Déa.

DEPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; au S. par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'O. par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 478,401 hectares. Il paie 600,503 fr. d'impôt foncier; sa population est de 270,535 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Pamiers et le ressort de la Cour d'appel de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Pietri, *Préfet*, à Foix.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bellenger (*Secrét.-gén.*), Bernard-Font, Gérard-Mahuzié.

Conseil général de département. Messieurs,

Anglade, propriétaire, Représentant (Cabannes).
Belissens (de), prop. à Labastide de Sérou.
Casse, prop., Maire de Lavelanet (Foix).
Coutanceau, propriétaire à Sainte-Croix.
Darnaud, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse (Lavelanet).
Darnaud, avocat à Toulouse (Castillon).
Dupré, avoué, licenc., Maire de St-Girons.
Frézoul, officier de santé à Varilhes.
Galy-Gasparrou, avocat à Massat.
Garié, substitut de procureur de la République, au tribunal civil de Foix (Ouest).
Gauban-Dumont, prop. à Lézat (Fossat).
Ladevèze, Juge-de-paix du canton de Mas-d'Azil.
Martimort, prop. à Mazères (Saverdun).
Ourgaud, médecin à Pamiers.
Pic, avocat, membre du cons. municipal de Foix (Quérigut).
Roussillon, prop. à Ax.
Rousse, Juge-de-paix du cant. de Vicdessos.
Saint-André, maître de forges à Tarascon.
Tersac, licencié en droit à St-Lizier.
Vigarosy fils, prop., avocat à Mirepoix.

Arrondissement de Foix.

Composé de 8 cantons; 141 communes; 94,451 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pamiers.

Composé de 6 cantons; 114 communes; 80,766 habitans.

M. Dupau, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Arrondissement de Saint-Girons.

Composé de 6 cantons; 81 communes; 95,318 habitans.

M. Brunet de La Renaudière, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Foix.	Doumenjou.	Pamiers.	Laborde.
Massat.	Galy-Gasparrou.	Saint-Girons	Dupré.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine-et-Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 610,608 hectares. Il paie 1,426,564 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 261,881 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie cinq représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Troyes et le ressort de la Cour d'appel de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Devaux (du Cher), *Préfet*, à Troyes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Pincemaille-Duclosel, De Larrard (*Secrét-gén.*), Pelée de St-Maurice.

Conseil général de département. Messieurs,

Blavoyer, Représentant, à Bourguignons (Bar-sur-Seine).
Bonamy de Villemereuil, prop. à Villemereuil (Bouilly)
Bourbonne, prop. à Bar-sur-Seine (Essoyes).
Chavance, anc. notaire, Maire de Brienne-le-Château (Brienne).
Corrard-Fagot, prop. à Villenauxe.
Delassus, propriétaire, Maire d'Arrentières (Soulaines.).
Doé (Charles) ✻, anc. magistrat (Piney).
Doulet, J.-de-p. du cant. d'Arcis-sur-Aube.
Dubois, not, Maire de Nogent-sur-Seine.
Ferrand-Lamothe, Maire de Troyes (Troyes, 3e *canton*).
Gréau-Berthier aîné, manufact. à Troyes (Troyes, 2e *canton*).
Jacquemin-Corrard, Juge à Nogent-sur-Seine (Méry-sur-Seine).
Lignier, avocat à Poug (Ramerupt).
Maupas, prop. à Bar-sur-Aube.
Mesgrigny (de), prop., chef de bataillon de la garde nation. à Villebertin (Lusigny).
Monginet, J.-de-p. du cant. de Moussy-sur-Seine.
Moreau, prop. à Crogny (Chaource).
Pavée de Vendeuvre, Représentant, prop., Maire de Vendeuvre.
Perier (C ✻), Représentant, propr. à Paris (Romilly-sur-Seine).
Pillard-Tarin, Maire de St-Parres-les-Vertes (Troyes, 1er *canton*).
Rambourg, Juge suppl. à Troyes (Estissac).
Ray, notaire et Maire aux Riceys.
Truchy, prop. à Chessy (Ervy.)
Vauchelet, Maire de Chavanges.
Vérollot, suppl. du J.-de-p. d'Aix-en-Othe.
Walckenaër, propr. à Quincey (Marcilly-le-Hayer).

Arrondissement de Troyes.

Composé de 9 cantons; 121 communes; 93,725 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Composé de 4 cantons; 93 communes; 36,625 habitans.

M. Tézénas ✻, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Aube.

Composé de 4 cantons; 88 communes; 43,560 habitans.

M. Viard, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Seine.

Composé de 5 cantons; 85 communes; 52,631 habitans.

M. Barrault-St-André, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Composé de 4 cantons; 60 communes; 35,340 habitans.

M. Poinsot ✻, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Arcis-sur-Aube.... Girardin.
Bar-sur-Aube..... Debauffres.
Bar-sur-Seine..... Thiesset.
Nogent-sur-Seine... Dubois.
Troyes.......... Ferrand-Lamotte.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminge, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les départemens des Pyrénées-Orientales et de l'Ariége; et à l'O. par ceux de l'Ariége et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 631,667 hectares. Il paie 1,772,485 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 289,661 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Carcassonne et le ressort de la Cour d'appel de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Dugué (O ✻), *Préfet*, à Carcassonne.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Larrey (François), Bordenave (Florent) (*Secrét.-général*), Viguier.

Conseil général de département. Messieurs,

Anduze-Faris, négociant à Chalabre (Chalabre).
Besaucèle, notaire à Saissac.
Bonnel, avocat à Narbonne.
Canavy, notaire, Maire de Quillan.
Castel, avocat, prop. à Carcassonne (*Est*).
Caunes, ingénieur à Guinestas.
Chambert, propr. à Fanjeau.
Debosque fils, avoc., propriét. à Esperaza (Azat).
Estève-de-Pujol, propr. à Cuxac-Cabardès (Mas-Cabardès).
D'Exéa, prop. à Payra (Salles-sur-l'Hers).
Fages, Proc. de la Répub. près le trib. civ. de Carcassonne (St-Hilaire).
Fargues ✻, chef de bat. en retr. à Montréal.
Fédié, propriétaire à Couiza.
Fondi-Niort, prop. à Niort (Belcaire).
Janson, Maire de Tuchan.
Jouy, prop. à Carcassonne, Représ. (Peyriac).
Labeaute, avoc., prop. à Cailhau, (Alaigne).
Laperrine, propr. à Carcassonne (*Ouest*).
Lapeyre, prop. à Carcassonne (Capendu).
Montredon (de), propriétaire à St-Laurent (Durban).
Periès, prop. à Castelnaudary (*Sud*).
Peyre, prop. à Sigean.
Peyrusse, avoc. à Narbonne (Lézignan).
Pla, not., Maire de Félines (Montoumet).
Pons, J.-de-paix du cant. de Limoux.
Rous, avoc. à Castelnaudary (*Nord*).
Sicard, not. à Belpech.
Tapié-Mengaud, propriét. à Salles-d'Aude (Coursan).
Théron, not., Maire de Lagrasse.
Vialatte, prop. avoc., à Alzonne.
N..... (Conques).

Arrondissement de Carcassonne.

Composé de 12 cantons, 139 communes; 95,680 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castelnaudary.

Composé de 5 cantons; 74 communes; 54,755 habitans.

M. Vignes, *Sous-Préfet*, à Castelnaudary.

Arrondissement de Limoux.

Composé de 8 cantons; 150 communes; 76,109 habitans.

M. Delmas, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Arrondissement de Narbonne.

Composé de 6 cantons; 71 communes; 63,117 habitans.

M. de Malartic, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Carcassonne....... Bosc.
Castelnaudary..... Delord.
Limoux.......... N.....
Narbonne......... N.....

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa superficie est d'environ 882,171 hect. Il paie 1,451,846 fr. d'impôt foncier; sa population est de 389,121 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Rodez et le ressort de la Cour d'appel de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Fluchaire, *Préfet*, à Rodez.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Monseignat ❋ (*Secrét.-gén.*), Carrier, De Barrau, Foulquier.

Conseil général de département. Messieurs,

Albenque, notaire à Marcillac.
Auzouy, propriétaire à Paris (Rignac).
Baduel, propriétaire à Oustrac (Laguiole).
Balsac (de) (O ❋), Représ., ancien Préfet, à Le Mazet-Colombiès (Sauveterre).
Barrau (de), avocat à Rodez.
Cabrol ❋, dir. des forg. de Decazeville, à Aubin.
Carcenac, Maire de Rodez.
Clauzel de Coussergues, prop. à Coussergues (Laissac).
Cochi-Moncan, méd. à Las-Vios (Requista).
Courtois (de), prop à Vabres (St-Affrique).
Daude, Juge-de-p. du cant. de Ste-Geneviève.
Delcamp, greff. du trib. de 1re inst. de Rodez.
Dintillac, prop. à Najac.
Fabry, notaire à Milhau (Cornus).
Foulquier, Juge-de-p. à Rodez (Bozouls).
Foulquier-Lavergne, Jug.-de-p. du cant. de St-Sernin.
Fraysse, Maire de La Salvetat.
Fraysse, Juge-de-p. du cant. de St-Beauzely.
Frayssinous, prop. à St-Côme (Espalion).
Gaubert, Juge-de-p. du cant. de St-Chély.
Guibert, prop. à Foissac (Asprières).
Guizard (de) (O ❋), anc. Préf., à Montbazens.
Hauterives (d'), avoc. à Grandvabre (Conques).
Jaoul, Juge-de-p. du cant. de Salles-Curan.
Julhe, Maire de la comm. de Mur-de-Barrez.
Lescure ❋, Maire de Lavernhe (Sévérac).
Liquier, avoc.-gén. près la Cour d'appel de Nîmes (Nant).

Lortal, prop. à Rieupeyroux.
Mazarin fils, négociant à Camarès.
Noël, avoc. à Espalion (St-Amans).
Palangié, Maire de Saint-Geniez.
Pons, Juge au tribunal civil de Rodez.
Rigal, médecin à Villeneuve.
Rols, Juge-de-paix du canton de Belmont.
Rous, notaire, Maire de Ségur (Vezins).
Rouvelet, Maire de Milhau (Milhau).
Thomas-Joly de Cabanous, avocat à Saint-Affrique (St-Rome-de-Tarn).
Toulouse-Lautrec Monfa du Bosc, lieutenant de louveterie, prop. à Naucelle.
Valhibonse, greffier du trib. civ. de Milhau (Peyreleau).
Viala, Maire de Salars
Vidal-St-Urbain, avocat à St-Laurent d'Olt (Campagnac).
N..... (Villefranche).

Arrondissement de Rodez.

Composé de 11 cantons; 75 communes; 107,534 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Espalion.

Composé de 9 cantons; 45 communes; 67,139 habitans.

M. Blandeau, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Arrondissement de Milhau.

Composé de 9 cantons; 48 communes; 66,052 habitans.

M. Dejoux, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Arrondissement de Saint-Affrique.

Composé de 6 cantons, 49 communes; 59,794 habitans.

M. Mammès, *Sous-Préfet*, à Saint-Affrique.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 7 cantons; 57 communes; 88,602 habitans.

M. de Libran, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Decazeville.......	Cabrol ✻.	Rodez...........	Carcenac.
Espalion.........	Affre.	Saint-Affrique.....	Broussou.
Milhau..........	Rouvelet.	Villefranche......	Pascal.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par le département de Vaucluse; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 601,960 hectares; il paie 1,674,581 francs d'impôt foncier. Sa population est de 413,918 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie neuf répésentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire et le ressort de la Cour d'appel d'Aix, et renferme les diocèses d'Aix et de Marseille.

PRÉFECTURE.

M. DE SULEAU (O ✻), *Préfet*, à Marseille.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Gabriel, Clair, Delacroix, Dunoyer (O ✻), *Secrét.-gén.*

Conseil général de département. Messieurs,

Agard, industriel à Aix (Berre).
Aude ✻, notaire à Aix (Roquevaire)

Bédarride, avocat à Aix (Aix, 2e *canton*).
Benet, industriel à La Ciotat.
Bernard, prop. à Graveson (Châteaurenard).
Bournat, avoué à Marseille (Peyrolles).
Boze fils, prop. à Martigues.
Clair ✻, avocat à Arles (Stes-Maries).
Clapier, av. à Marseil. (Marseille, 2e *cant.*)
Destournel (Orgon).
Fassin aîné, prop. à Arles (Arles, *Ouest*).
Forcade, négociant en toileries à Marseille (Marseille, 3e *canton*).
Jouve, conseiller à la cour d'appel d'Aix (Arles, *Est*).
Laboulie (de), avocat à Aix, Représentant (Aix, 1er *cant.*)
Nègre, avoc., cons. mun. à Marseille (Marseille, 1er *canton*).
Paranque, fabr. de savon, cons. mun. à Marseille (Marseille, 4e *canton*).
Poilroux ✻, Prés. du trib. c. d'Aix (Trets).
Prat ✻, fab. de prod. chimiques, à Istres.
Raybaud, anc. magistrat à Eyguières.
Roman, Juge-de-paix du canton de Salon.
Rostand ✻, négoc. à Marseille (Marseille, 5e *canton*).
Rouget, avocat à St-Remy.
Roussin ✻, prop. et nég. à Marseille (Gardanne).
Roux, avoc. à Marseille (Lambesc).
Sauvaire (Barthélemy), propriétaire, Représentant, à Paris (Aubagne).
Teissier de Cadillan (O✻), prop. à Tarascon.
Timon-David, not. à Marseille (Marseille, 6e *canton*).

Arrondissement de Marseille.

Composé de 9 cantons; 16 communes; 216,442 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix.

Composé de 10 cantons; 58 communes; 112,254 habitans.

M. Grimaldi (Oscar), *Sous-Préfet*, à Aix.

Arrondissement d'Arles.

Composé de 8 cantons; 32 communes; 85,222 habitans.

M. Paul (Emile), *Sous-Préfet*, à Arles.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Aix	Rigaud.	Marseille	Albe.
Arles	Moutet.	Martigues........	Boze.
Aubagne.........	N.	Tarascon	N.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par le département de l'Eure; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 556,093 hectares. Il paie 3,794,484 francs d'impôt foncier; sa population est de 498,385 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux; il envoie 10 Représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Bayeux et le ressort de la Cour d'appel de Caen.

PRÉFECTURE.

M. Morizot (O ✻), *Préfet*, à Caen.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lair, Demorieux, Denneville (*Secrét.-gén.*), Levardois, Boisard.

Conseil général de département. Messieurs,

Aubrée, banquier à Pont-Lévêque (Blangy).
Bauquay-de-Grandval, prop. à St-Denis-Maisoncelles (Beny-Bocage).
Borgarelli-d'Ison (O ✻), Maire d'Airan (Bourguébus).
Brébisson (de), natural. à Falaise (Falaise, 2e *division*).
Caulaincourt (de), officier d'état-major, Représentant, à Paris (Vassy).
Cordier, Représentant, à Pont-l'Evêque.

Delacour, pr. Maire de St Gabriel (Creully).
Delahaye, Présid. du tribunal civil, à Vire.
Démortreux, Présid. du Trib. civ. de Lisieux (Lisieux, 1re *sect*.).
Desrotours de Chaulieu, Représentant, propriétaire, à St-Sever.
Descloziéres ✻, ancien sous-préf. de Lisieux (Ryes).
Dorceau de Fontette, prop. à Paris (Villers-Bocage)
Douesnel-Dubosq, banq., Représentant, à Bayeux (Caumont).
Dubois ✻, J.-de-paix du cant. d'Harcourt.
Dupont-Longrais ✻, Prés. à la Cour d'app. de Caen (Evrecy).
Hebert, notaire à Douvres.
Helix-d'Hacqueville, pr. à Lisieux (Orbec).
Houdetot (d') (C ✻), Représentant, propriétaire à Etréham (Trévières).
Jonquoy, prop. à Paris (Mézidon).
Labbé, à Falaise (Falaise, 1re *div*.).
Lecarpentier, négociant à Honfleur.
Lenormand, négociant à Isigny.
Lucas, prop., Maire de Crocy (Coulibœuf).
Morin, doct.-médecin à Aunay.
Morin de Banneville ✻. Maire de Banneville-la-Campagne (Troarn).
Paulmier, Représentant, avocat à Saint-Germain-le-Vasson (Bretteville-s.-Laize).
Pezet ✻, Prés. du trib. civ. à Bayeux.
Pillou, méd. à St-Pierre-sur-Dives.
Pontécoulant (de) (O ✻), lieut-col. d'état-major, à Paris (Condé-sur-Noireau).
Rioult-de-Neuville, propriétaire, à Livarot, Représentant.
Simon, avocat à Caen (Tilly-sur-Seulles).
Target, prop. à Paris (Lisieux, 2e *sect*.).
Thiron, notaire, Maire à Cambremer.
Thomine aîné, avocat, Adjoint au Maire de Caen, Représentant (Caen, *Ouest*).
Vallée de Trouville (Dozulé).
Vautier ✻, négoc. à Caen (Caen, *Est*).
Villeroy, méd., Maire de Balleroy.

Arrondissement de Caen.

Composé de 9 cantons; 188 communes; 140,026 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayeux.

Composé de 6 cantons; 145 communes; 80,732 habitans.

M. Lécuyer, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Arrondissement de Falaise.

Composé de 5 cantons; 121 communes; 61,658 habitans.

M. de Fontbrune ✻, *Sous-Préfet*, à Falaise.

Arrondissement de Lisieux.

Composé de 6 cantons; 124 communes; 68,632 habitans.

M. Lachèvre ✻, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Composé de 5 cantons; 116 communes; 58,289 habitans.

M. Méliot ✻, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Arrondissement de Vire.

Composé de 6 cantons; 97 communes; 89,048 habitans.

M. Delobelle (O ✻), *Sous-Préfet*, à Vire.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bayeux........	Gauquelin-Despallières.	Honfleur.......	Lecarpentier.
Caen..........	Bertrand.	Lisieux........	Godefroy.
Condé-s.-Noireau	Deprépetit.	Pont-l'Evêque...	Isabel de la Blotterie.
Falaise........	N.....	Vire..........	N.....

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 574,081 hectares. Il paie 1,116,436 fr. d'impôt foncier; sa population est de 260,479 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie cinq représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Saint-Flour et le ressort de la Cour d'appel de Riom. Aujourd'hui les routes de ce département ont reçu de grandes améliorations; des lignes de postes aux chevaux ont été établies sur quatre routes nationales et trois départementales.

PRÉFECTURE.

M. Malher (O ✻), *Préfet*, à Aurillac.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Violles, Fesq, Rames (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bonnet fils, J.-de-paix du cant. d'Allanche.
Cassagne-Beaufort de Miramon, prop. à Riom-èz-Montagne.
Daudé, à St-Flour (St-Flour, *Nord*).
Delagarrigue, Vice-Présid. du trib. civ. de St-Flour (Pierrefort).
Delalo ✻, Présid du trib. civ. de Mauriac.
Delzons, à Aurillac (St-Cernin).
Dessauret (O ✻), avoc. à Paris (St-Flour, *Sud*).
Destanne de Bernin ✻, à Laroquebrou.
Dubois ✻, Présid. du trib. civ. de Murat.
Esquirou-Parieu, Représentant, à Aurillac (*Nord*).
Génestal, avoué, cap. de la gar. nat. à Paris (Pleaux).
Jalenques, J.-de-paix du cant. de Maurs.
Majonenc, banq., premier Adjoint du maire d'Aurillac (Aurillac, *Sud*).
Marsal ✻, méd., Maire de Massiac.
Murat-Sistrières, Représentant à Vic.
Picou, méd. à Montsalvy.
Podevigne, Juge-de-paix du canton de Chaudesaigues.
Raynaud, avoc. à Murat (Marcenat).
Spinasse, doct. en méd. à Modic (Saignes).
Torrette, Juge au trib. civil de St-Flour.
Trapenard, not., Maire de Champs.
Tyssomdier, Maire de St-Bonnet (Salers).
Vic, Juge-de-paix du cant. de St-Mamet de la Salvetat.

Arrondissement d'Aurillac.

Composé de 8 cantons; 93 communes; 96,916 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mauriac.

Composé de 6 cantons; 57 communes; 65,549 habitans.

M. Courtet, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Arrondissement de Murat.

Composé de 3 cantons; 34 communes; 36,505 habitans.

M. Mayenobe, *Sous-Préfet*, à Murat.

Arrondissement de Saint-Flour.

Composé de 6 cantons; 74 communes; 61,509 habitans.

M. Demôle, *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Aurillac .... Esquirou-Parieu.
Mauriac .... Journiac.
Murat .... Rhodes.
Saint-Flour...... Dessauret d'Auliac.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 588,803 hectares. Il paie 1,823,219 fr. d'impôt foncier; sa population est de 379,031 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse d'Angoulême, et le ressort de la Cour d'appel de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. RIVIÈRE ✻, *Préfet*, à Angoulême.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Rivaud (Gustave) ✻ (*Secrét.-gén.*), Brou-Chasseignac, Ganivet fils, Letourneau.

Conseil général de département. Messieurs,

Asnières (d), prop. à St-Même (Segonzac).
André fils jeune, Représentant, notaire à Aigre.
Babaud-Laribière, avocat à Confolens (Confolens, *Nord*).
Bouhier, prop. à Larochefoucauld.
Bouniceau-Gémon, J. d'inst. à Angoulême (St-Amant-de-Boixe).
Bouquet-Bellavaud, J.-de-paix du cant. de Villefagnan.
Chamborand fils, prop., anc. avoc. à la Cour de cassat. (Confolens, *Sud*).
Chancel (de) fils ✻, Juge, memb. du cons. mun. d'Angoulême (Angoulême, 2e *cant.*).
Devars, Juge au trib. civil d'Angoulême (Montbron).
Dubusson-de-Coiffard, propriét. à Oriolles (Brossac).
Dumas-Champvallier ✻, anc. offic., Maire de Champagne-Mouton.
Esmein, Juge-de-paix du cant. de Baignes.
Filhol, J. au Tr. c. d'Angoulême (Chalais).
Galzain fils aîné, propriétaire à St-Severin, (Aubeterre).
Hémery (d'), propriétaire, Maire de Bioussac (Ruffec).
Hine, négociant à Jarnac.
Lavallée, anc. notaire (Mansle).
Mathieu-Bodet fils jeune, avoc. à la Cour de cassat., Représentant (Hiersac).
Marcillaud-Bussac, prop., Maire de Saint-Laurent-de-Céris (St-Claud).
Normand de la Tranchade ✻, offic. de cav. retraité, memb. du cons. municip. d'Angoulême (Angoulême, 1er *canton*).
Plantevigne-Lastier, avocat, Juge-de-paix du canton de Rouillac.
Poineau, notaire à Barbezieux.
Rampnoulx-Masdebost aîné, propr., Maire de Chabanais.
Richard, J.-de-p. du cant. de Châteauneuf.
Robuste, anc. notaire à Lavalette.
Salignac, prop. à Cognac.
Tesnières (O ✻), propriétaire à Juignac (Montmoreau).
Tilliard, prop. à Blanzac.
Veyret-Cluzaud, Maire de Montembœuf.

Arrondissement d'Angoulême.

Composé de 9 cantons; 137 communes; 136,653 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barbezieux.

Composé de 6 cantons; 81 communes; 57,395 habitans.

M. Pebeyre (Léon), *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Arrondissement de Cognac.

Composé de 4 cantons; 68 communes; 54,924 habitans.

M. Bargignac, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Arrondissement de Confolens.

Composé de 6 cantons; 66 communes; 70,846 habitans.

M. Carré La Crosnière, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Arrondissement de Ruffec.

Composé de 4 cantons; 82 communes; 59,208 habitans.

M. Pellu du Champ-Renou, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Angoulême.........	Normand de la Tranchade.	Cognac............	Bourrand.
Barbezieux.........	Daviaud.	Confolens..........	Martin.
		Ruffec............	Guichard.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 716,814 hectares. Il paie 2,406,093 fr. d'impôt foncier; sa population est de 468,103 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux; il envoie 10 représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de La Rochelle, et le ressort de la Cour d'appel de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. Wissocq, *Préfet*, à La Rochelle.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Michel ✵ (*Secrétaire-général*), Callot, Laferrière, Dumont-Coutant, Beltrémieux.

Conseil général de département. Messieurs,

Ballanger, Maire de Saint-Hilaire.
Bargignac, Juge-de-paix du cant. de Cozes.
Bart, propriétaire à Montguyon.
Banchereau-Lagrange, Juge à Angoulême (Archiac).
Burgaud, propriétaire à Tonnay-Charente.
Chasseloup-Laubat (P. de) (O ✵), Représentant, à Paris (Marennes).
Chassiron (de) (O ✵), propriétaire, à Paris (Courçon).
Chaumont, ingénieur de la marine, retraité, à Vaux (Royan).
Disdier, Juge-de-paix du canton de St-Pierre.
Duchâtel (C ✵), anc. préfet, propriétaire à Mirambeau.
Dufaure, Représentant, Ministre de l'intér., à Paris (Gémozac).
Dumorisson, Juge-de-paix du cant. de Pons.
Dutouquet, médecin, Maire de St.-Agnant.
Emmery, propriét. à La Rochelle (*Ouest*).
Eschassériaux, Représentant, propr. à Thenac (Saintes, *Sud*).
Flornoy, Présid. du tribunal civil de Jonzac.
Godineau, notaire à La Jarrie.
Gorron, propriét. à Bords (St-Savinien).
Lambert, notaire à Aigrefeuille.
Lauvard, Juge-de-paix du canton de Matha.
Lemercier (C ✵), colonel d'état-major, Représentant, à Saintes (Burié).
Mainguet, Juge-de-paix de Surgères.
Maitrot, ingénieur des travaux hydrauliques, à Rochefort.
Moreau, juge-de-paix du canton de Saujon.
Marchand, négociant, Maire de Montendre.
Neveur-Dupeux, prop. à La Rochelle (Ars).
Olanyer, propriét. à Chastenet (Monthieu).
Oudet, Juge-de-paix à Crazannes (St-Porchaire).
Perthuis-Lasalle, Maire d'Aunay.
Rasteau, négociant à La Rochelle (*Est*).
Rivaille-Dechézeaux, négociant, Maire de Saint-Martin.
Robert, avocat, à Saint-Jean-d'Angely.
Rodier, Maire de Marans.

Roy fils, avocat à Paris (Loulay).
Roy-Bry, banquier à Rochefort (Tonnay-Boutonne).
Saint-Legier, Maire de St-Germain-du-Seudre, à St-Genis.
Savary, Présid. du tribunal civil de Saintes (Saintes, *Nord*).
Tolhuire, nég., Maire de La Tremblade.
N..... (Le Château).

Arrondissement de La Rochelle.

Composé de 7 cantons; 56 communes; 83,087 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Jonzac.

Composé de 7 cantons; 120 communes; 84,046 habitans.

M. de Montois, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Arrondissement de Marennes.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 51,258 habitans.

M. Gautreau, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Arrondissement de Rochefort.

Composé de 4 cantons; 42 communes; 58,737 habitans.

M. Fournier, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Arrondissement de Saintes.

Composé de 8 cantons; 109 communes; 107,928 habitans.

M. Ladreyt de La Charrière ✻, *Sous-Préfet*, à Saintes.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angely.

Composé de 7 cantons; 120 communes; 83,047 habitans.

M. de Villeréal, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angély.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Jonzac	Baffou.	Rochefort........	Masquelez.
La Rochelle......	Beaussent.	Saintes..........	Vacherie.
Marennes........	Salis.	St-Jean-d'Angely..	Mousnier.

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens de la Nièvre, du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'O. par le département de l'Indre. Sa superficie est d'environ 740,125 hectares. Il paie 1,027,535 fr. d'impôt foncier; sa population est de 294,540 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Meunier ✻, *Préfet*, à Bourges.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Girardot (de) (*Secrét-gén.*), Martin (Jules), Luzarche

Conseil général de département. Messieurs,

Amy, notaire, Maire de Sancoins.
Barrière, Juge-de-paix du canton de Henrichemont.
Baudoin (✻), Président de chambre à la Cour d'appel de Bourges (Aubigny).
Bazennerie, Conseiller à la Cour d'appel de Bourges (Lex-Aix).
Bessault, Juge-de-paix du canton de Graçay.
Bezard, avocat à Bourges (Baugy).
Boin, Procureur de la République à Saint-Amand (Dun-sur-Auron).
Bonnardel, Juge-de-paix du canton de Saint-Martin-d'Auxigny.
Boutet, propriétaire à Lignières.
Bouyonnet, notaire, Maire de Châteaumeillant.
Cartier-St-René, prop., Maire de Lury.
Déchanet, maître de forges à Charenton.
Delagogué, propriétaire à Bourges (Leré).
Duvergier de Hauranne (Sancerre).
Guillaumin, prop., Maire de Brinon (Argent).
Lamare, avocat à Sancerre (Vailly).
Lebrun, avocat à Bourges (Nérondes).
Louan de Coursais, propriétaire à Arcomps (Saulzais).
Maillé (de), propr. à Paris (Châteauneuf).
Massé, avocat à Bourges (Laguerche).
Métairie, maître de forges à Précy (Sancergues).
Michel, avocat à Bourges, Représentant.
Petitjean, propriétaire au Châtelet.
Pétry, propriétaire, Maire de Vierzon.
Pyat, homme de lettres, Représentant (St-Amand).
Rapin, Juge-de-paix du canton de Levet.
Rouillé de Boissy (✻), propriétaire à Paris (Charost).
Thiot-Varenne, avocat à Bourges (Mehun).
Vogué (✻), propriétaire (La Chapelle-d'Angillon).

Arrondissement de Bourges.

Composé de 10 cantons; 100 communes; 115,750 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Amand.

Composé de 11 cantons; 115 communes; 103,723 habitans.

M. Gireault, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Arrondissement de Sancerre.

Composé de 8 cantons; 76 communes; 75,067 habitans.

M. Vilcoq, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bourges......... Planchat.
Saint-Amand..... Dubreuil.
Sancerre......... Lamare.
Vierzonville...... Pétry.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jette dans la Vezère; c'est un des départemens que forment le Haut et Bas-Limousin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 594,569 hectares. Il paie 862,345 fr. d'impôt foncier; sa population est de 317,569 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Tulle et le ressort de la Cour d'appel de Limoges.

PRÉFECTURE.

M. de St-Marsault (O ✻), *Préfet*, à Tulle.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Charrain, Chauffour, Lafon (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bayle, médecin, à Treignac.
Beaune (de), Juge-de-paix de Lubersac.
Borie, Juge-de-paix de Meyssac.
Bourzat, Représentant, à Brive.
Bourzat (François), notaire, à Pérols.
Breton, Suppl. du J.-de-paix de Vigeois.
Brouilhet, médecin, à Agen.
Chammard, médecin, à Tulle.
Clément, médecin, à Meyrignac.
Constans, Juge-de-paix, à Larche.
Dambert, propriétaire, à Egletons.
Dupuy, Juge-de-paix, à Neuvic.
Forsse, avocat, à Bort.
Giron-Bachelerie, Juge-de-Paix, à Sornac.
Lachaud, notaire, à Meyssac.
Lapraderie (de), Juge-de-paix, à Beynar.
Latrade, Représentant.
Laveyrie, notaire, à Labalvie.
Lavialle ✻, Président du tribunal civil de Brive.
Monbrial, Juge-de-paix, à Beaulieu.
Pebeyre (de), Maire de Saint-Pardeux.
Pelissière, not., Maire de Lamazièrehaute.
Personne-Duburg, Juge-de-paix d'Uzerche.
Redon, avocat, à Ussel.
Roche, notaire, Maire de la Trouche.
Sage, Représentant.
Seilhac (de), propriétaire, à Seilhac.
Vachal, notaire, à Argental.
Vaur, propriétaire, à Servières.

Arrondissement de Tulle.

Composé de 12 cantons; 118 communes; 136,999 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brive.

Composé de 10 cantons; 97 communes; 115,734 habitans.

M. Asselineau-Jallot, *Sous-Préfet,* à Brives.

Arrondissement d'Ussel.

Composé de 7 cantons; 71 communes; 64,836 habitans.

M. Armand, *Sous-Préfet,* à Ussel.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Brives........... Eyrolle.
Tulle............ N.....
Ussel............ Linarix.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse.

Sa superficie est de 874.741 hectares; il paie 177,166 fr. d'impôt foncier; sa population est de 230,271 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie cinq représentans à l'Assemblée nationale. Il forme la dix-septième division militaire, le diocèse d'Ajaccio et le ressort de la Cour d'appel de Bastia.

La Corse possède de vastes forêts, les plus belles, peut-être, de toute l'Europe. Elle renferme des marais qui, rendus à l'agriculture par le desséchement, peuvent être la source de richesses immenses. La belle plaine d'Aleria, seule, peut fournir aux besoins de plus de cent mille habitans. Le sol de la Corse est susceptible de toutes les productions : l'olivier, le mûrier, le citronnier et la plus grande partie des plantes intertropicales y viennent presque naturellement.

PRÉFECTURE.

M. Rivaud ✻, *Préfet,* à Ajaccio.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Colonna-Bozzi ✻ (*Secrét.-gén.*), Petreto, Galeazzi.

Conseil général de département. Messieurs,

Abbatucci ✻, Représent., à Paris (Zicaro).
Abbatucci, prop. à Zicaro (Serra).
Angelli, administ. à Aiti (St-Laurent).
Antoni Antonetti, prop. à Bastia (Nouza).
Antoni, Juge-de-paix du canton d'Omessa.
Belgodère de Baguaja, Juge-de-paix du canton de Belgodère.
Benedetti, avocat à Corte (Piedicorte).
Bertola, propriétaire à Lama.
Bonaccorsi, prop. et avocat à Calenzana.
Bonaparte (Napoléon), Représent. du peup. à Paris (Ajaccio).
Bonaparte (Louis-Lucien), Représentant (Bocognano).
Bonavita, propriét., avocat à Bastia (Terranova).
Borghetti, chir. à Bastia (Pero-Casevecchie).
Cacciaguerra, à Volpajola (Campitello).
Caraffa, avocat à Bastia (Borgo).
Carbuccia, avocat à Bastia (Terravecchia).
Carlotti, médecin à Corte (Serraggio).
Casanelli, avocat à Ajaccio (Vico).
Casanova, ex-Maire de Sartène.
Casta, avocat à Bastia (Santo-Pietro).
Cesari, propriét. à Ajaccio (Petreto Bicchisano).
Conti, P.-gén., près la Cour d'ap. de Bastia, à Ajaccio (Ste-Marie-Siché).
Cuneo d'Ornano ✻, prop. à Ajaccio (Salice).
Defranchi, doct. en méd., Juge-de-paix du canton de Soccia.
Follacci, propriétaire, à Ajaccio (Sarrola-Carcopino).
Franceschetti, Colonel de la garde nationale de Vescovato (Moita).
Gaffori, avocat à Corte.
Galloni, propriét. à Ajaccio (Olmeto).
Gavini ✻, Cons. à la Cour d'appel de Bastia (Campile).
Gentile, propriétaire à St-Florent.
Giorgi, médecin à Moltifao.
Giubega, propriétaire à Calvi.
Giudicelli, doct. en méd. à Olmi-Capella.
Giuseppi, avocat à Luri.
Grazietti, prop. et médecin à Vezzani.
Laurelli, capitaine des voltigeurs corses à Ajaccio (Prunelli).
Lucani-Giuliani, prop. à Muro (Algajola).
Lucchetti, inspect. de l'enregistr. à Ajaccio (Rogliano).
Mariani, propriétaire à Sermano.
Mariani (l'abbé), à Monte (Morosaglia).
Marchetti, prop. à St-Nicolas (San Nicolao).
Massoni, prop., Maire de Cervione.
Morlas, propriétaire à Oletta.
Panzani, ph. à Poggio di Tallano (Sta-Lucia).
Paoli, prop., avocat à Piedicroce.
Peretti, notaire à Levie.
Pietra-Santa, avocat à Ajaccio.
Pietri, prop. et Maire d'Ile-Rousse.
Piras, avocat à Bonifaccio.
Pompei ✻, prop. à Bastia (Porta).
Ricciardi, Juge-de-paix à Pieve (Murato).
Roccaserra, Maire de Portovecchio.
Rossi, Pr. près le trib. d'Ajaccio (Bastelica).
Stefanini ✻, Président à la Cour d'appel de Bastia (St-Martino).
Stephanopoli, prop. à Ajaccio (Piana).
Suzzoni, avocat à Bastia (Cervione).
Valeri, commerçant à Bastia (Brando).
Versini, médecin à Ajaccio.
N..... (Vescovato).
N..... (Pietra).
N..... (Calacuccia).

Arrondissement d'Ajaccio.

Composé de 12 cantons; 72 communes; 53,463 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bastia.

Composé de 20 cantons; 93 communes; 68,587 habitans.

M. Giubega ✻, *Sous-Préfet*, à Bastia.

Arrondissement de Calvi.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 24,335 habitans.

M. Montbertrand, *Sous-Préfet*, à Calvi.

Arrondissement de Corte.

Composé de 15 cantons; 113 communes; 54,650 habitans.

M. Flach (Georges), *Sous-Préfet*, à Corte.

Arrondissement de Sartène.

Composé de 8 cantons; 43 communes; 29,236 habitans.

M. Pietri (Simon), *Sous-Préfet*, à Sartène.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Ajaccio.......... Zevaco.	Corte........... Arrighi.
Bastia........... Carbuccia.	Sartine.......... Roccaserra.
Calvi .... Flach.	

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent de Dijon, par Nuits, Beaune et Châlon, jusqu'à Mâcon, ainsi nommée a cause des bons vins qu'elle produit. Ce département est un des quatre départemens que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nievre et de l'Yonne. Son étendue est d'environ 876,956 hectares. Il a une superficie boisée de 239,129 hectares 92 ares. Il est traversé de l'E. à l'O. par le canal de Bourgogne, sur une longueur de 151,354 mètres. Le chemin de fer de Paris à Lyon le traversera dans la plus grande largeur. Il est en cours d'exécution, sur un grand nombre de points, et terminé de Dijon à Châlon. Il paie 2,627,853 francs d'impôt foncier; sa population est de 396,524 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire et le ressort de la Cour d'appel de Dijon; il compose le diocèse de Dijon et le huitième arrondissement forestier.

PRÉFECTURE.

M. Pagès ✻, *Préfet*, à Dijon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Koch, Toscan (*Secrét.-gén.*), Guillemot, Soleilhet.

Conseil général de département. Messieurs,

Ally, anc. notaire à Grancey-le-Château.
Benoit-Larché, cons. à la Cour d'ap. de Dijon (Flavigny).
Bordet, prop., maît. de forges, à Montigny.
Bouguerey, maître de forges à Voulaines (Recey-s.-Ource).
Boullenot fils, avocat à Dijon (Bligny-sur-Ouche).
Bourceret fils, Proc. de la Rép. près le trib. civ. de Châtillon (Arnay).
Carnot, prop., anc. maire à Nolay.
Coste-Michéa, anc. Juge-de-paix du canton de Seurre.
Court, prop. à Précy-sur-Thil.
Drevon, profes. à l'école de droit de Dijon (Dijon, *Ouest*).
Dufour, not., Maire de Ste-Seine-l'Abbaye.
Godard-Poussignol, à Chailly (Pouilly-en-Auxois).
Grapin, 1er adjoint au Maire de Dijon (Dijon, *Nord*).
Hernoux, prop. à Dijon (Dijon, *Est*).
Joigneaux, Représ. à Beaune (Beaune, *Sud*).
Joly ✻, anc. aud. au Cons.-d'État à Gevrey.
Lacoste, médecin à Vitteaux.
Ligeret, négociant à Nuits.
Louis-Bazile ✻, maît. de forges à Châtillon.
Maire neveu, négociant, à Montbard.
Mairet, anc. notaire, Maire de Genlis.
Mairet, anc. notaire, Maire de Sombernon.
Marion, Maire de St-Jean de Losne.
Molin aîné, avoc. à Beaune (Beaune, *Nord*).
Moreau, notaire à Cemerey (Liernais).
Moreau, médecin à Saulieu.
Misset, notaire à Aignay.
Muteau ✻, 1er Président de la Cour d'ap. de Dijon (Selongey).
Noblet, lieut.-colon. d'artillerie à Auxonne, Représentant.
Perdrix, av. à Dijon (Fontaine-Française).
Perrenet, à Dijon (Is-sur-Thil).
Philippon, av. à la C. d'ap. de Paris (Laignes).
Rémond, méd., prés. du com. d'ag., membre du cons. de salubrité à Semur.
Saunac ✻, ancien dép., propr. à St-Sauveur (Pontailler).
Vaudrey ✻, col. de la garde nat. de Dijon (Brigneux), Représentant.
Vuillerot ✻, Cons. à la Cour d'ap. de Dijon (Mirebeau).

Arrondissement de Dijon.

Composé de 14 cantons; 267 communes; 146,761 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beaune.

Composé de 10 cantons; 202 communes; 125,315 habitans.

M. Labattut, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

Composé de 6 cantons; 116 communes; 54,221 habitans.

M. Esmenjaud ❋, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Arrondissement de Semur.

Composé de 6 cantons; 143 communes; 70,227 habitans.

M. Lambert (Hippolyte), *Sous-Préfet*, à Semur.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Beaune....... Welter.
Châtillon..... Mariotte.
Dijon....... André-Tramoy.
Semur....... Régnault.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 744,073 hectares. Il paie 1,703,244 fr. d'impôt foncier; sa population est de 628,526 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie treize représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Saint-Brieuc et le ressort de la Cour d'appel de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Mars-Larivière, *Préfet*, à Saint-Brieuc.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Vesuty, Legué, Guimart, Barthélemy (*Sec.-gén.*), Boscher des Ardillets.

Conseil général de département. Messieurs,

Allenou, négociant, Maire de Pordic (St-Brieuc, *Nord*).
Bailly ❋, Présid. du trib. civil de Dinan (Dinan, *Est*).
Bastiou, prop., Maire de Châtelaudren.
Bélizal (de) (O ❋), propriétaire à Hénon (Moncontour).
Boullé père, à Plœuc.
Brignon de Léhen, propriétaire à Plouër, (Dinan, *Ouest*).
Carré-Kérisouët, maître de forges, à Pleinet (Mordrignac).
Chaumont, médecin, à Lanloup (Plouha).
Cohan, avocat, propriétaire-agriculteur, à Hénanbihen (Matignon).
Conen de Penlan, Juge-de-paix du canton de Plouaret.
Cuverville (de), Représ., prop., à Quintin.
Daniel, avocat, à St-Nicolas.
Daniel, avocat, juge suppléant, à Loudéac (Goarec).
Dépasse, Représentant, Maire de Lannion.
Dieuleveult, Représentant, propriétaire, à Tréguier.
Doré, not, Maire de Plémy (Plonguenast).
Duval, négociant, à Lanvollon.
Goublaye de Nantois (de la), propriétaire, à Lamballe (Pléneuf).
Gourdet, Juge d'instruction, à Dinan (Jugon).
Guillot, notaire, Maire de Callac.
Homéry, notaire, à Plombalay.
Kergarion (de), propriétaire, à Bringolo (Plouagat).

Langle-Beaumanoir (de), Maire d'Evran (à l'Evran).
Launay-le-Provost (O ✻), ancien préfet, propriétaire, à Pommerit-Jandy (Laroche-Derrien).
Le Bihan, notaire, à Plestin.
Le Bris, propriétaire, à St-Guen (Mur).
Le Calvez, prop., à Guingamp (Belle-Isle).
Lefeuvrier, avocat, juge suppléant, à Loudéac (Lachèze).
Le Gué aîné, nég., Maire de St-Hervé (Uzel).
Le Guillou-Kergoat, Juge-de-paix du canton de Bourbriac.
Lemoine, Maire de Maël-Carhaix.
Le Mercier (l'abbé), directeur de la communauté agricole de Bellejoie, à Loudéac.
Le Mesle, négociant, Maire de Paimpol.
Lenormand-Dessalles ✻, propriétaire, Représentant (St-Jouan).
Le Troadec, notaire, Maire de Lézardrieux.
Lorgéril (de), propriétaire, Maire de Trébédan (Plelan-le-Petit).
Pasquiou, propriétaire, à Pontrieux.
Person, Juge-de-paix du canton de Bégard, à Belle-Isle.
Picquet, notaire, à Broons.
Prigent, Maire de Corlay.
Riou, notaire, à Guingamp.
Ruellan, Juge-de-paix du canton de Collinée.
Rioust de l'Argentaye, Représentant, prop., à St-Lormel (Plancoët).
Saisy (de) père, prop., à Glomel (Rostrenen).
Sévoy, propriétaire, à Lamballe.
Tassel, notaire, à Louannec (Perros).
Thieullen (C ✻), prop., Représentant. anc. préf., à St-Brieuc (St-Brieuc, *Midi*).
Tréveneuc (de), Représentant, propriét., à Tréveneuc (Etables).

Arrondissement de St.-Brieuc.

Composé de 12 cantons; 94 communes; 177,822 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dinan.

Composé de 10 cantons; 90 communes; 116,660 habitans.

M. Marin, *Sous-Préfet*, à Dinan.

Arrondissement de Guingamp.

Composé de 10 cantons; 73 communes; 125,543 habitans.

M. Gengoult, *Sous-Préfet*, à Guingamp.

Arrondissement de Lannion.

Composé de 7 cantons; 63 communes; 114,364 habitans.

M. de Rivière (Auguste), *Sous-Préfet*, à Lannion.

Arrondissement de Loudéac.

Composé de 9 cantons; 56 communes; 94,137 habitans.

M. Viet (Guillaume), *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Dinan.............	Lesage.
Guingamp.........	De Bostmillian.
Lannion...........	Dépasse.
Loudéac...........	Lansard.
Saint-Brieuc.......	Boullé.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départemens de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'Est par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 579,455 hectares. Il paie 723,326 fr. d'impôt foncier; sa population est de 285,680 individus; il est divisé en 262 communes formant quatre arrondissemens communaux; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour d'appel de la même ville et dans le vingt-troisième arrondissement forestier.

PRÉFECTURE.

M. Leroy, *Préfet*, à Guéret.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Cressant, Lemercier, Voisin de Gartempe (*Secrétaire-général*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bayle St-Setier, Juge-de-paix du cant. de la Courtine, memb. du cons. mun., Prés. du Comice agricole.
Cancalon, doct. en méd., Maire de Royère.
Charière, notaire, Maire d'Ahun.
Dayras, lic. en droit, avoué, juge-supp. à Aubusson, memb. du cons. mun. (Gentioux).
Deboudachier, memb. du cons. municipal de Châtelus.
Defournoux-la-Rode, avoc., Maire de Crocq.
Dumont fils, Subst. au Puy (Hte-Loire), (Auzances).
Fayolle, avocat à Guéret, Représentant (Jarnages).
Faure-Defournoux ✻, Juge-de-paix du canton de Chénerailles.
Fraissinaud St-Romain, de Collonges, Juge-de-paix du canton de Grand-Bourg.
Laroche, Prés. du trib. civ. de Guéret, memb. du cons. munic. (Bonnat).
Lassare, Proc. de la République à Guéret (Dun).
Lépine, à (Evaux).
Leyraud ✻, avoc. à Guéret (Guéret).
Lunaud jeune, avocat, juge-suppléant au tribunal d'Aubusson, membre du conseil municipal (Bellegarde).
Martin, avocat, doct. en droit, adj. au maire de St-Vaury.
Martinet, docteur en méd., memb. du cons. munic. de Bourganeuf (Pontarion).
Parelon-Sauzet, Maire de Bénévent.
Parrot, Juge-de-paix du canton de Boussac.
Perigaud de Grandchamps, avoc., juge-supp. à Chambon.
Petit de Versilhac, not., Maire de St-Agnan de Versillac (La Souterraine).
Queyrat, not., Maire de Felletin.
Rouchon, notaire à Bourganeuf, memb. du cons. munic., cap. de la garde nationale.
Sallandrouze ✻, man. à Aubusson (Aubusson).
Vallade, not. et Maire d'Ars (St-Sulpice-les-Champs.

Arrondissement de Guéret.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 97,709 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aubusson.

Composé de 10 cantons; 100 communes; 106,795 habitans.

M. O'Neill, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Arrondissement de Bourganeuf.

Composé de 4 cantons; 41 communes; 42,343 habitans.

M. Godard-Beauchêne, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Arrondissement de Boussac.

Composé de 4 cantons; 46 communes; 38,833 habitans.

M. Bergognié, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Aubusson........	Rousseau.	Boussac........	Desfosses-Lagravière.
Bourganeuf.......	Dulery.	Guéret.........	Lasnier.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde;

à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 915,000 hectares. Il paie 2,127,048 fr. d'impôt foncier; sa population est de 503,557 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie dix représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Périgueux et le ressort de la Cour d'appel de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. DE SAINTE-CROIX, *Préfet*, à Périgueux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Aumassip ❋, Lacrouzille, Limoges, Sabin-Lacombe, Saint-Martin des Islets ❋ (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Barailler, huissier à Jumilhac-le-Grand, commandant de la garde nationale.
Baronie, Maire de Mussidan.
Benoist, propriétaire à Lamothe-Montravel (Vélines).
Boissarie, Juge à Sarlat (Salignac).
Boissat de Lagrave, médecin à Bourdeilles (Brantôme).
Boudet, à Lamonzie-St-Martin (Sigoulès).
Boudet de Monplaisir, Maire du Fleix (Laforce).
Bréjou-Marès, prop. à Rouquette (Eymet)
Bugnet, avocat à Bergerac.
Camassel, Maire de Villefranche-de-Belvès.
Carbonnier de Marzac, avoc. à St-Cyprien.
Chavoix, médecin, Représentant, Maire d'Excideuil.
Denoix, officier de santé à Beleymas (Villamblard).
Dezeymeris, médecin, à Villefranche-de-Longchapt.
Dufraisse, médecin à Ribérac (Montagrier).
Dufraisse, avocat à Ribérac, Représentant.
Dupont de Bosredon, Maire de Chavagnac (Terrasson).
Fabre, Juge-de-paix du canton de Vergt.
Faure, notaire, Maire de Thiviers.
Gadaud, médecin à St-Astier.
Galard de Béarn, propriétaire à Puyrenier (Mareuil).
Gourgues (de), prop. à Lanquais (Lalinde).
Janet-Lasfond, notaire à Bussière-Badil.
Jollivet, médecin à Nontron, Représentant.
Jouffray, Maire de Saint-Aulaye.
Labrousse-Bosredon, Juge-de-paix du canton de Montignac.
Lamotte-Pradelle, médecin à St-Alvère.
Laval-Dubousquet, médecin, Maire de Cadouin.
Léonardon, médecin, Maire de Monpont.
Limoges, Juge à Bordeaux.
Malafayde, Juge-de-paix du canton de Hautefort.
Mallet (de), propriétaire à Sorges (Savignac-lès-Eglises).
Mie, avocat à Périgueux.
Mousson-Lanauze, Maire de Montpazier.
Parrot, médecin, Maire de Nanthiat (Lanouaille).
Pasquy-Ducluzeau, méd., Maire de Montagrier, Représentant (Verteillac).
Peyrounenc, médecin à Sarlat.
Planchas, J.-de-p. du cant. de St-Pardoux.
Rey, not. à Villars (Champagnac-de-Belair).
St-Marc-Rigaudie, Représentant, propr. à Beaumont.
Savy, avocat à Douzillac (Neuvic).
Taillefer, à Domme.
Trémizot, prop. à St-Pierre-de-Chignac.
Vergniol, Substitut, à Issigeac.
Vialard-Vergne, Juge-de-paix du canton de Carlux.
Vidal, à St-Orse, Juge-de-paix du canton de Thenon.
N..... (Belvès).

Arrondissement de Périgueux.

Composé de 9 cantons; 113 communes; 108,913 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bergerac.

Composé de 13 cantons; 174 communes; 119,321 habitans.

M. Girard de Villesaison, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Arrondissement de Nontron.

Composé de 8 cantons; 80 communes; 86,211 habitans.

M. Castaing, *Sous-Préfet*, à Nontron.

Arrondissement de Ribérac.

Composé de 7 cantons; 84 communes; 73,165 habitans.

M. Robert (Louis), *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Arrondissement de Sarlat.

Composé de 10 cantons; 133 communes; 115,947 habitans.

M. de Labouillerie, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

***Maires nommés par le Président de la République*, Messieurs,**

Bergerac.........	Bach de Siorac.	Ribérac..........	Serbat.
Nontron.........	Laugardière.	Sarlat...........	Sepière.
Périgueux........	Estignard ✻.		

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département tire son nom de la rivière du Doubs, qui l'arrose; il faisait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

C'est un pays de montagnes, traversé par quatre chaînes du mont Jura. Son sol est généralement un calcaire mélangé d'oxide de fer; le travail et les engrais le rendent fertile On y élève beaucoup de bestiaux et un grand nombre de chevaux de trait; on y voit des usines à fer, des manufactures d'horlogerie, de nombreuses fromageries, tanneries, etc. il est borné au N. par le département de la Haute-Saône et celui du Haut-Rhin; à l'E. et au S. par la Suisse (canton de Berne, principauté de Neuchâtel et canton de Vaud), et à l'O. par les départemens du Jura et de la Haute-Saône. Sa superficie est de 522,895 hectares. Il paie 1,218,449 fr. d'impôt foncier; sa population est de 292,347 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Vaïsse (O ✻), *Préfet*, à Besançon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Maistre ✻ (*Secrét.-gén.*), Moirans, Deleau.

Conseil général de département. Messieurs,

Barçon, Juge au tribunal de Baume.
Blondeau, maître de forges à St-Hippolyte.
Bouchot, m. de for. à l'Isle et Clerval (l'Isle).
Bourdenet, Conseiller à la Cour d'appel de Besançon (Pierrefontaine).
Bretillot, banq. à Besançon (Besançon, *Sud*).
Convers, Maire de Besançon (Besançon, *Nord*).
Cupillard, rentier à Montlebon (Morteau).
Feuvrier, notaire à Russey.
Goguel, notaire à Montbéliard.
Grillon, avocat à Pontarlier.
Japy, fabricant de vis à bois, à Dampierre-les-bois (Audincourt).
Loiseau, Procur.-génér. près la Cour d'appel de Besançon (Mouthe).
Marcou, docteur méd. à Pont-de-Roide.
Maréchal de Vezet, rentier à Besançon, (Quingey).
Marguier-d'Aubonne, rentier à Besançon, (Montbenoit).
Marsoudet, Juge-de-p. à Valdahon (Vercel).
Mazoyhie, notaire à Besançon (Audeux).
Mérode (de), rent. à Maiche-Aris (Maiche).
Micaud (O ✻), à Besançon (Amancey).
Monnot-Arbilleur, Substit. du Proc.-général à Besançon (Marchaux).
Moustier (de), Représentant, à Cubry (Rougemont).
Patel, rentier à Besançon (Levier).

Renouard de Bussières, Conseiller à la Cour d'appel de Besançon (Boussières).
Ronnot, notaire, Maire de Roulans.
Rossel, Juge d'inst. à Montbéliard (Blamont).
Teste, Maire d'Ornans.
Vuillier, rentier, à Clerval.

Arrondissement de Besançon.

Composé de 8 cantons; 203 communes; 109,136 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume.

Composé de 7 cantons; 187 communes; 67,826 habitans.

M. Champin, *Sous-Préfet*, à Baume.

Arrondissement de Montbéliard.

Composé de 7 cantons; 161 communes; 63,797 habitans.

M. Boyer (Ernest), *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

Arrondissement de Pontarlier.

Composé de 5 cantons; 89 communes; 51,588 habitans.

M. Demesmay (Jules) ☼, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Baume . . . . Barçon.
Besançon . . . . Convers.
Montbéliard . . . . . . Sahler.
Pontarlier. . . . . Gresset.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère ; à l'E. par le même et celui des Hautes-Alpes ; au S. par les départemens des Basses-Alpes et de Vaucluse ; à l'O. par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 653,557 hectares. Il paie 1,221,668 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 320,075 individus ; il est divisé en quatre arrondissemens communaux ; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire et dans le ressort de la Cour d'appel de Grenoble, et il forme le diocèse de Valence.

PRÉFECTURE.

M. Ferlay, *Préfet*, à Valence.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Ménager (*Sécrét.-gén.*), Bossard, Larribe.

Conseil général de département. Messieurs,

Aillaud-de-Brisis, propriétaire à Nyons.
Barre, notaire, Maire de Rémusat.
Bellegarde (de), de Moras, Juge-de-paix du canton de Grand-Serre.
Besson, Vice-Président du trib. de Valence (Loriol).
Blanc-St-Laurent, commandant de la garde nationale de Die.
Bimard (de), prop., Maire de Chabeuil.
Brunel, propriétaire à Cléon d'Andran (Marsanne).
Chabaud, maître de poste à Montélimart.
Chansiergues-Dubord, prop. à St-Paul-les-Trois-Châteaux.
Champavier, ecclésiastique à St-Jean-en-Royans.
Chapouton, propriétaire à Grignan.
Danthony, Maire de Saint-Donat.
Dumont, Procureur de la République à Die (Crest, *Sud*).
Ithier, propriétaire à Saint-Vallier.
Joubert ☼, avoué à Die (La Chapelle en Vercors).
Lachesserie (de), propriétaire à Valence.

Lambert, négoc., Juge-de-paix du canton de Bourg-du-Péage.
Leydier, notaire à Montbrun (Séderon).
Magnan, licencié en droit, notaire à la Motte-Chalancon.
Monier de La Sizeranne ❋, propriétaire à Tain.
Morin, nég. à Dieulefit, Représentant.
Mouthier, avocat, Maire de Crest (Crest, *Nord*).
Plan, avoué à Die (Châtillon).
Rey, Maire de Saillans, Représentant.
Rochas, Maire de Romans.
Vaugelas (de), prop. à Die (Luc en Diois).
Verdet, négoc. à Avignon (Le Buis).
Vernet, notaire, Maire de Bourdeaux.

Arrondissement de Valence.

Composé de 10 cantons; 101 communes; 149,278 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Die.

Composé de 9 cantons; 117 communes; 66,587 habitans.

M. de Courcelles, *Sous-Préfet*, à Die.

Arrondissement de Montélimart.

Composé de 5 cantons; 69 communes; 67,818 habitans.

M. Lorette, *Sous-Préfet*, à Montélimart.

Arrondissement de Nyons.

Composé de 4 cantons; 74 communes; 36,329 habitans.

M. Saulnier, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Die............. Lagier de Vaugelas.
Montélimart...... Chare.
Nyons........... Vigne.
Romans........., Rochas.
Valence.......... Tampier.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure; à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 591,261 hectares. Il paie 3,193,853 fr. d'impôt foncier; sa population est de 423,247 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie neuf représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Evreux et le ressort de la Cour d'appel de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. Vallon ❋, *Préfet*, à Evreux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Gambier (*Secrét.-gén.*), Ducoudré, Quémin, St-Estienne Cavaignac, Saint-Martin.

Conseil général de département. Messieurs,

Avignon de Morlac, avocat, à Verneuil.
Broglie (de) (G ❋), prop. à Broglie, Représentant.
Broutin-Dumanoir, doc.-méd. à Conches.
Chambellan, doc.-méd à Neubourg.
Chennevière, march. de bois, Maire de St-Cyr-du-Vaudreuil (Pont-de-l'Arche).
Conard-Erambert, propriét. à Piencourt (Thiberville).
Delagrange (Fréd.), Maire de Dangu, Représentant du Gers (Gisors).
De l'Homme, Juge à Evreux (St-André).

De Vailon de Rosay, propriétaire à Rosay (Lyons).
D'Osmoy, prop. à Bouquelon (Quillebeuf).
Dumont, avocat à Pont-Audemer (Beuzeville).
Dupont (de l'Eure) (O ✱) (Evreux, *Sud*).
Fauvel, propr. à Orgeville (Pacy).
Focet, négociant à Bernay.
Fouquet, négociant, à Rugles.
Grosfillay, doct.-médecin à Nonancourt.
Hébert, Maire de Montfort.
Hamel, médecin à Boisney (Brionne).
Leclerc, pr., Maire à la Barre (Beaumesnil).
Leconte, greffier du tribunal civ. d'Evreux (Evreux, *Nord*).
Lefèvre de Vatimesnil (O✱), anc. minist., Représentant (Etrépagny).
Lefebvre-Duruflé, manufacturier, Maire de Ponthauthou, Représ. (Bourg Théroulde).
Legendre, de Pont-Audemer.
Legendre, Juge aux Andelys.
Legrand, Représentant, cultivateur à Guitry (Ecosse).
Levacher-d'Urclé, prop. à Condé-sur-Iton (Breteuil).
Liquet, doct.-m. à Bourg-Achard (Routot).
Moisant, à Pont-Audemer (Cormeilles).
Monton, avoué aux Andelys (Fleury-sur-Andelle).
Petit (Ange), Juge au tribunal de 1re inst. d'Evreux (Damville).
Poret de Blosseville, propr. à Amfreville.
Petit, manufacturier, Maire de Louviers.
Reynal (de), médecin, Maire de Beaumont.
Saint-Hilaire (Gaillon).
Suchet d'Albuféra, Représentant à Vernon.
Vattier, prop., Maire de Lieurcy (Saint-Georges).

Arrondissement d'Evreux.

Composé de 11 cantons; 224 communes; 121,795 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement des Andelys.

Composé de 6 cantons; 117 communes; 64,923 habitans.

M. Rossi, *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Arrondissement de Bernay.

Composé de 6 cantons; 124 communes; 80,017 habitans.

M. Odent (Paul), *Sous-Préfet*, à Bernay.

Arrondissement de Louviers.

Composé de 5 cantons; 111 communes; 69,453 habitans.

M. Roger, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Arrondissement de Pont-Audemer.

Composé de 8 cantons; 127 communes; 87,059 habitans.

M. de Croze, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Les Andelys...... Monton.
Bernay.......... Dubus.
Evreux.......... N.....
Louviers......... N.....
Pont-Audemer..... Dumont.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie; de la première, la Beauce et le pays Chartrain; de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Oise et de l'Eure; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 586,921 hectares. Il paie 2,186,780 fr. d'impôt foncier; sa population est de 292,337 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale

Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Chartres et le ressort de la Cour d'appel de Paris.

PRÉFECTURE.

M. DE GROUCHY ※, *Préfet*, à Chartres.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Robinet (*Secrét.-gén.*), Leduc, De Châtillon.

Conseil général de département. Messieurs,

Argent (d') (O ※), ancien officier, Maire de Bouville, près de Cloyes (Orgères).
Barthélemy, Maire de Bailleau-l'Évêque, Représentant (Chartres, *Nord*).
Bonnet, ancien farinier, Maire de Soulaires (Maintenon).
Brissonnet-Texier, propriétaire à Courville.
Collier-Bordier, propriétaire à Meigneville (Voves).
Coüin de Grandchamp, propriétaire, Maire d'Escorpain (Brezolles).
Ducœur-Jolly, prop., Maire de Thiron.
Estienne, ancien avocat à Illiers.
Gaultier, notaire à Bû (Anet).
Goupil ※, maître de forges, Maire de Dampierre-sur-Blévy (Senonches).
Grandet ※, Président de chambre à la Cour d'appel de Paris (Chartres, *Sud*).
Jumeau, notaire à Bonneval.
Labiche, Juge-suppléant à Rambouillet (Seine-et-Oise) (Auneau).
Lebreton ※, général de brigade, Représentant (Nogent-le-Rotrou).
Marie-Romélie, Maire d'Authon.
Mésirard, avocat, Maire de Dreux.
Morice, marchand de bois, Maire de La Ferté-Vidame.
Normand (C ※), colonel d'artillerie retraité, à Nogent-le-Roi.
Pontois (de), propriét., Maire de Villebon (La Loupe).
Raimbault, ancien notaire (Brou).
Raimbert-Sevin ※, ancien négociant (Châteaudun).
Tarragon (de), propriétaire, Maire de Romilly (Cloyes).
Violette, banquier, à Janville.
N..... (Châteauneuf).

Arrondissement de Chartres.

Composé de 8 cantons; 166 communes; 109,812 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châteaudun.

Composé de 5 cantons; 80 communes; 64,249 habitans.

M. Tourangin, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Arrondissement de Dreux.

Composé de 7 cantons; 129 communes; 71,448 habitans.

M. de Mouïsse, *Sous-Préfet*, à Dreux.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

Composé de 4 cantons; 54 communes; 46,828 habitans.

M. Lagarde (Denis), *Sous-Préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Chartres......... Rémond ※.
Châteaudun .... Lemay.
Dreux........... Mésirard.
Nogent-le-Rotrou.. Doullay.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 693,384 hectares. Il paie

1,462,993 fr. 44 c. d'impôt foncier; sa population est de 612,151 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie treize représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Quimper et le ressort de la Cour d'appel de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Brissot-Thivars ✻, *Préfet*, à Quimper.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Leroux, Moallic, Leguay (Prosper), Sorbier de Pougnadoresse (*Secrétaire-général*), Lestiboudois (Thomas).

Conseil général de département. Messieurs,

Ameline de Cadeville ✻, Maire de Landerneau.
Bazin, négociant, Maire de La Roche (Ploudiry).
Bienvenue, avoué, à Morlaix.
Bodénès, Juge-de-paix du canton de Plouescat.
Boucher, Juge-de-paix du canton de Sizun.
Bouët, négociant, vice-consul d'Angleterre, à Brest (Brest, 2e *canton*).
Breton, cultivateur, à St-Thégonnec.
Chardon, notaire, à Bannalec.
Chauveau de Kernaert, chef de bataillon en retraite, à Rennes (Fouesnant).
Colas de la Motte, propriétaire, à Plouguin, Représentant (Ploudalmézeau).
Debon, propriétaire, à Douarnenez.
Delaunay, notaire, Maire de Pleyben.
Du Couëdic de Kergoaler, propriétaire à Quimperlé, Représentant.
Fournas (de) ✻, à Arzano.
Goubin, propriétaire à Brest (Daoulas).
Gourdin, prop., à St-Hernin (Carhaix).
Guennoc, notaire, à Lesneven.
Guyon, avoué, à Quimper.
Hervieu, notaire, Maire de Plogastel-St-Germain.
Hignard, négociant, Maire de Pont-Croix.
Jamin, Juge-de-paix du canton de Plouigneau.
Karuel de Mercy, propriétaire, à Plouguerneau (Lannilis).
Kerjégu (de), négociant, à Brest (Scaër).
Kerhorre (de) ✻, Maire de St-Pol-de-Léon.
Kermenguy (de), propriétaire, Maire de Lanarvily (Plabennec).
Kermenguy (de), propriétaire, à Cléder (Plouzévède).
Kersulec, not., adjoint au Maire de Pontaven.
Lacoste, Juge, à Châteaulin.
Lacrosse ✻, Ministre des travaux publics, Représentant (Brest, 1er *canton*).
Leguillou-Lenanron, négociant, Maire de Concarneau.
Leroux, négociant, à Landivisiau.
Letirant, propriétaire, Maire de Saint-Yvi (Rosporden).
Mazé-Launay ✻, négociant à Brest, Représentant (Ouessant).
Mège, propriétaire, à Tanlé.
Menu de Ménil ✻, ingénieur de la Marine, à Brest (Briec).
Mével, notaire, Maire de St-Renan.
Pascal, propriétaire, Maire de Plomeur (Pont-l'Abbé).
Pernolet, directeur des mines de Poullaouen (Huelgoat).
Pompery (de), prop., Président du comice agricole du Faou, à Rosnoën (Le Faou).
Rodellec-Duporzic (de) ✻, à St-Pierre (Brest, 3e *canton*).
Savina, notaire, Maire de Telgruc (Crozon).
Swiney, propriétaire, Maire de Plouégat-Guerrand (Lanmeur).
Treuttel, notaire, Maire de Leuhan (Châteauneuf).

Arrondissement de Quimper.

Composé de 9 cantons; 62 communes; 115,518 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brest.

Composé de 12 cantons; 83 communes; 202,657 habitans.

M. de Col, *Sous-Préfet*, à Brest.

Arrondissement de Châteaulin.

Composé de 7 cantons; 59 communes; 104,053 habitans.

M. Lodin, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Arrondissement de Morlaix.

Composé de 10 cantons; 58 communes; 143,952 habitans.

M. Richard, *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Arrondissement de Quimperlé.

Composé de 5 cantons; 20 communes; 45,971 habitans.

M. Dezille, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Brest	Bizet ☼.	Lambézellec	Faque.
Châteaulin	Durest-le-Bris.	Morlaix	Le Denmat-Koven.
Crozon	Louboutin.	Quimper	Lallour.
Saint-Pol de Léon	De Kerhorre.	Quimperlé	Audran.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E. par les départemens de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est d'environ 599,723 hectares. Il paie 1,819,574 fr. d'impôt foncier; sa population est de 400,381 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Nîmes, le ressort de la Cour d'appel et de l'Académie universitaire de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Lagarde ☼, *Préfet*, à Nîmes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Rousselier ☼ (*Secrét. gén.*), Baragnon ☼, Costes ☼, Boissier.

Conseil général de département. Messieurs,

Anglas (d'), membre du syndicat de Beaucaire (Beaucaire).
Angliviel, prop, Maire de Valleraugues.
Bergeron, banquier à Nîmes, cap. d'artill. dans la garde nation. (Nîmes, 1er *cant.*).
Boyer, avocat. memb. du cons. municip. de Nîmes, capit. dans la garde nat. (Nîmes, 2e *canton*).
Brossier de Buros, propriétaire à Bagnols.
Bruneau, propriétaire a Barjac
Cambessèdes, prop à Lanuéjols (Trèves).
Causse, avocat à Nîmes (Sommières).
Cauzid, prop., avocat à Nîmes (Vauvert).
Chabanon, doct.-méd. à Uzès (Remoulins).
Correnson, Cons. à la Cour d'app. de Nîmes (Roquemaure).
Crussol d'Uzès (de) ☼, propriét, à Paris (Uzès).
Dampmartin (de), Maire d'Uzès (Lussan).
Deshours de Calviac, prop. à Lasalle.
Deveau de Robiac, propr., Maire de Robiac (St.-Ambroix).
Daménic, doct-méd., Maire de Clarensac (St-Mamert).
Frezier, notaire à Montfrin (Aramon).
Gardiès, prop. à St-Bénézet (Ledignan).
Jac, propriétaire, Maire de Quissac.
Malbois, premier adj. à la Mairie d'Aigues-Mortes.
Marette, memb. du cons municip. d'Alais, colonel de la garde nat. (St-Martin de Valgolgues).
Marques-Duluc, Cons. à la Cour d'appel de Nîmes (Alzon).
Meinadier, prop. à St-André de Valborgne.
Pelet (de la Lozère) (O ☼), propr. à Paris (Saint-Jean-du-Gard).
Pepin-Barbut, Maire de Pont-St-Esprit.
Pérouse, propriétaire, Maire de St-Gilles.
Pontmartin (de), propriétaire aux Angles (Villeneuve).
Robert, propr. à Malons.
Rossel-Fontarèche (de), Maire de Bezonce (Marguerittes).

Roussel du Vigan, Subst. du Procur. de la République près le trib. de Vigan (Sauve).
Saubert de Larcy, avocat à Alais, Représent.
Surville (de), prop., Représent. (Nîmes, 3e *canton*).
Tarteron (de), prop., avocat à Sumène.
Teissier, docteur-médecin à Anduze.
Tessan (de), chef de filature, membre du conseil municipal, administrateur de l'hospice du Vigan.
Teulon, avocat, Maire de St-Hippolyte.
Trinquelague-Dions (de), Conseiller-audit. près la C. d'appel de Nîmes (St-Chaptes).
Troupel, à Nîmes (Vézénobres).

Arrondissement de Nîmes.

Composé de 11 cantons; 73 communes; 146,045 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alais.

Composé de 9 cantons; 97 communes; 88,133 habitans.

M. Chapelain ✱, *Sous-Préfet*, à Alais.

Arrondissement du Vigan.

Composé de 10 cantons; 79 communes; 66,667 habitans.

M. Souquières, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Arrondissement d'Uzès.

Composé de 8 cantons; 98 communes; 89,536 habitans.

M. Ailhaud, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Alais .... De Montalet.
Beaucaire........ Fayn.
Le Vigan........ Detessan.
Nîmes........... Éyssette.
Uzès............ Dampmartin.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc.
Il est borné au N. par les départemens du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départemens du Tarn, de l'Aude et de l'Ariége; au S. par le département de l'Ariége, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 618,558 hectares. Il paie 2,288,094 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 481,938 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie dix représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la 10e division militaire, le diocèse de Toulouse et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Delmas (O ✱), *Préfet*, à Toulouse.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Rouède, Pujol (Emile) (*Secrétaire-général*), Clausade ✱, Dumas, Dardenne.

Conseil général de département. Messieurs,

Arzac, propriét., memb. du cons. municip. de Toulouse (Toulouse, *Ouest*).
Barde, docteur-médecin à Castanet.
Berghes, propriétaire à St-Martory.
Capelle, notaire, memb. du cons. municip. de Toulouse (Toulouse, *Sud*).
Cazaux aîné, neveu, propr. à Cadours.
Caze ✱, Cons. à la Cour d'appel de Toulouse (Fronton).
Cazeinq-Lafont, prop. à Rieux.
Cornac père, Maire de Grenade.
Cousin, avocat à Nailloux.

Dabeaux, avocat, Représentant, à St-Gaudens (Aurignac).
Devise, prop. à Couladère (Cazères).
Fauré, avocat à Villefranche.
Féral, avocat à Toulouse (Verfeil).
Ganiac aîné, prop. à Cintegabelle.
Gasc, avocat, memb. du cons. municip. de Toulouse, Représ. (Toulouse, *Centre*).
Jalier, prop à Bois de la Pierre (Carbonne).
Lamouroux, prop. à Fousseret.
Laplagnolle, propr. à Lanta.
Lasmartres, prop. à Bérat (Rieumes).
Latour, négociant à Aspet.
Maignon, prop. à Seyguède (St-Lis).
Malbois aîné ✻, Représentant, à l'Isle-en-Dodon.
Marrast (Armand), à Paris (St-Gaudens).
Martin ✻, prop. à Toulouse (St-Béat)
Martin d'Ayguesvives, prop. à Ayguesvives (Montgiscard).
Massol, profess. à l'école de Droit de Toulouse (Montastruc).
Metgé, médecin à Montesquieu-Volvestre.
Niel, Président du tribunal civil de Muret.
Picquot, propr. à Pibrac (Léguevin).
Pontié de Laprade, prop. à Revel.
Puntous, prop. à Toulouse (Caraman).
Roquelaine, prop, memb. du cons. municip. de Toulouse (Toulouse, *Nord*).
Roquette, prop. à Toulouse, Représentant (Auterive).
Saint-Paul, négoc., Maire de Montréjeau.
Salles, prop. à Boulogne.
Tatareau, Président du tribunal civil de St-Gaudens (St-Bertrand).
Toussan, notaire à Roquefort (Salies).
Tron, Maire de Bagnères-de-Luchon, Représentant.
Vacquié (de), avocat à Villemur.

Arrondissement de Toulouse.

Composé de 12 cantons; 133 communes; 177,323 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Muret.

Composé de 10 cantons; 126 communes; 91,777 habitans.

M. Petit (Georges), *Sous-Préfet*, à Muret.

Arrondissement de Saint-Gaudens.

Composé de 11 cantons; 233 communes; 147,798 habitans.

M. de Lassus-Saint-Geniez, *Sous-Préfet*, à Saint-Gaudens.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 6 cantons; 93 communes; 65,040 habitans.

M. Salles, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Muret..........	Petit.
Revel..........	Lagasse.
Saint-Gaudens.....	Pelleport.
Toulouse.........	Sans.
Villefranche......	Raffit.

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes, à l'E. par les départemens de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est de 1,651,194 hectares. Il paie 1,653,842 fr. d'impôt foncier; sa population est de 314,885 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Auch et le ressort de la Cour d'appel d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Lebat de Magnitot ✻, *Préfet*, à Auch.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lacomme, Grabias, (*Secrétaire-général*), Duprat.

Conseil général de département. Messieurs,

Abadie de Barrau (d'), Maire de Castex (Cazaubon).
Aylies ✻, Présid. de ch. à la Cour d'appel de Paris (Mauvesin).
Barada, Juge-de-paix du canton de Vic-Fezensac, à Belmont.
Bazignan (de), propriétaire à Eauze.
Bécanne, prop. à Lombez.
Bères, médecin à Castelnau-d'Auzan (Montréal).
Cahusac, avocat, propriétaire à Fleurance.
Campaigno (de), ancien officier à Condom.
Carbonneau, avocat à Lectoure, Représent.
Cassassoles, propriét. à Auch (Saramon).
Cenac-Moncaut, Maire de St-Elix (Mirande).
Corties, notaire à Masseube.
Courrent, notaire, Maire de Miradoux.
Dagé, avocat à Miélan.
Danssos, gref. du trib. de com. d'Auch (Jegun).
Delpech-Canteloup, J.-de-paix du cant. de St-Clair.
Demandes, Maire de Verlus (Riscle).
Dieuzeide, avoc., memb du conseil municipal d'Auch (Auch, *Nord*).
Fauré, avocat à Bastide-Savès (Samatan).
Grisony (de), Maire de Rozès (Valence).
Joret, Representant, Maire de Salles (Nogaro).
Lacave-Laplagne-Barris (G O ✻), Prés. de chambre à la Cour de cass. à Paris (Montesquiou).
Lamarque, Juge-de-paix provis. du cant. de St-Aignan, à Sabazan.
Latterrade (de), propriétaire à Lasserade (Plaisance).
Luppé (de), Maire de Pavie (Auch, *Sud*).
Nabos, Maire de Marciac.
Panat (de) ✻, prop. à l'Isle-Jourdain, Représentant.
Puymirol (de), prop. à Sirac (Cologne).
Serain, Maire de Gimont.

Arrondissement d'Auch.

Composé de 6 cantons; 85 communes; 62,959 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Condom.

Composé de 6 cantons; 87 communes; 72,222 habitans.

M. Bajac, *Sous-Préfet*, à Condom.

Arrondissement de Lectoure.

Composé de 5 cantons; 72 communes; 52,325 habitans.

M. Pompéï ✻, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Arrondissement de Lombez.

Composé de 4 cantons; 71 communes; 42,109 habitans.

M. Cheveigné, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Arrondissement de Mirande.

Composé de 8 cantons; 152 communes; 83,270 habitans.

M. Cézan, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Auch .... Soullier.
Condom .... Dubarry.
Lectoure .... Labat.
Lombez .... Fitte.
Mirande .... Burot.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départemens de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. par

l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,082,552 hectares. Il paie 3,025,609 fr. d'impôt foncier; sa population est de 602,444 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux; il envoie treize représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Bordeaux et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Neveux ✻, *Préfet*, à Bordeaux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Ducos ✻, Poumereau, Dosquet ✻ (*Secrét-gén.*), De Vesins, Garnier.

Conseil général de département. Messieurs,

Aymen, propriétaire à Castillon.
Bayle, propriétaire à Captieux.
Baysselance, Juge-de-paix du canton de Monségur.
Bellot de Minières, avocat, Maire de La Réole.
Bouchereau jeune ✻, propriétaire à Villenave-d'Ornon (Labrède).
Boutin ✻, avoué, à Libourne.
Bryas (de) ✻, propr. au Taillan (Blanquefort).
Carrier, prop., à Bordeaux (Belin).
Castéja, notaire à Bordeaux (Pauillac).
Courau, propriétaire à Bordeaux (Saint-André-de-Cubzac).
Coutereau, propriétaire, Maire de Langon.
Curé ✻, propriétaire à Bordeaux, membre du Conseil mun. (Bordeaux, 2e *canton*).
Denjoy ✻, Représentant, à Lesparre.
Duffour-Dubergier (O ✻), négociant à Bordeaux, colonel de la garde nationale, conseiller mun. (Bordeaux, 6e *canton*).
Dumas, Maire de Pellegrue.
Dumora, notaire à La Teste.
Dumora fils aîné, maître de forges, à Biganos (Audenge).
Duperrier de Larsan, propriétaire, à Bordeaux (Bordeaux, 5e *canton*).
Durand-Desgranges aîné, propriétaire à Gensac (Pujols).
Dutrénit, J.-de-paix du cant. de Podensac.
Duvergier, nég. à Bordeaux (1er *canton*).
Fellonneau, notaire à Coutrade.
Ferbos fils, prop., Maire de Saint-Macaire.
France, prop. à Baigneaux (Targon).
Gérard, notaire à Puisseguin (Lussac).
Grangeneuve jeune, notaire à Bordeaux, membre du Conseil municipal (Bordeaux, 3e *cant.*).
Hovyn-Tranchère, Maire à Guitres, Représentant.
Lacaze ✻, avocat à Libourne (Fronsac).
Lagrange (de) (O ✻), propriétaire, membre de l'Institut, Représ., à Paris (St-Savin).
Lalanne, avocat à Préchac (Villandraut).
Lapeyre aîné, Juge-de-paix du canton de Saint-Symphorien.
Laspeyrère, notaire à Bordeaux (Cadillac).
Legris de Lasalle, Maire de Camarsac (Créon).
Luckens, propr., à Saint-Laurent.
Magne, docteur en médecine, à Talais (Saint-Vivien).
Marcotte de Quivières ✻, propriétaire à Mérignac (Pessac).
Merlet, Maire de Blaye.
Merlet, propriétaire à Clairac (Sauveterre).
Pascault, propr., à Bourg.
Princeteau, avocat à Bordeaux, Maire de St-Vincent (Carbon-Blanc).
Roux, Maire de Marcillac (Saint-Ciers-Lalande).
Sabran (de), propriétaire à Grignols.
Saint-Affrique (de) ✻, Maire de Listrac (Castelnau).
Saint-Aubin, Juge-de-paix à Pondaurat.
Servière, à Bazas.
Vertille de Richemont ✻, propriétaire à Nérigean (Branne).
Vielcastel (de). Maire de Saint-Avid-du-Moiron (Sainte-Foy).
N..... (Bordeaux, 4e *canton*).

Arrondissement de Bordeaux.

Composé de 18 cantons; 153 communes; 285,895 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bazas.

Composé de 7 cantons; 68 communes; 55,480 habitans.

M. Frachon, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Arrondissement de Blaye.

Composé de 4 cantons; 56 communes; 58,723 habitans.

M. Mauret de Pourville ❋, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Arrondissement de La Réole.

Composé de 6 cantons; 105 communes; 53,338 habitans.

M. Saint-Cyr de Montlaur, *Sous-Préfet*, à La Réole.

Arrondissement de Lesparre.

Composé de 4 cantons; 30 communes; 38,934 habitans.

M. de Caussade (Réné), *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Arrondissement de Libourne.

Composé de 9 cantons; 132 communes; 110,074 habitans.

M. Launay Le Provost, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bazas	Lalaurie.	La Réole	Duran de Laubessat.
Blaye	Merlet.	Lesparre........	Mazeau.
Bordeaux	Gautier.	Libourne	Danglade.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départemens du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.; à l'O. par ceux de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 630,935 hectares. Il paie 2,327,336 fr. d'impôt foncier; sa population est de 386,020 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Montpellier et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Balland ❋, *Préfet*, à Montpellier.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lafont (Ed.) (*Secrét.-gén.*), Combres (Gustave), Godefroy.

Conseil général de département. Messieurs,

Belugou, prop., conseil. mun à Bédarieux.
Bénavent, prop. à Montpellier (Ganges).
Blanc (O ❋), col., direc. d'artill. à Montpellier (Murviel).
Bonnet, méd. à Mudaison (Mauguio).
Brignac, prop. à Montpellier (Montpellier, 2e *canton*).
Brun, prop. à Montpellier (Mèze).
Brun, fabricant de draps à Lodève.
Cabal, propriétaire à Roujan.
Chambon, propr. à Montpellier (Lunel).
Combres, propriét. et Maire de Valflaunès (Claret).
Dulac, prop. à Cazoul-lès-Béziers.
Durand, licenc. en droit, propr. à Montpellier (Castries).
Fabre, Maire de Gignac.
Fourcade, négociant à St-Chinian.
Fraïsse, propriétaire, à Florensac.
Ginestous ❋, à Montpellier (St-Martin-de-Londres).
Girard, memb. du cons. mun. à Montpellier (Matelles).
Grasset, propriétaire à Pézénas, Représentant.
Lagarrigue, banq. à Béziers, (Béziers, 1er *c*).
Maistre, nég. à Villeneuvette (Clermont).
Martin, notaire à Ceilhes (Lunel).
Mercier, propriétaire à Cette.
Moulinier, J.-de-paix du cant. de St-Gervais.
Nollet-Bonniol, banq., Maire, 1er suppl. de la justice de paix d'Amiens.

Paul, propriét. à Montpellier (Montpellier 1er *canton*).
Rascas, propriétaire à Agde (Servian).
Rey de Lacroix, prop. à Montagnac.
Reynaud ✻, prop., anc. offic., à La Salvetat.
Rigaud-Caussat, négociant, Maire d'Agde.
Sabatier, avoué à St-Pons (Olargues).
Saisset, Maire de Capestang.
Salles, propriétaire au Caylar (Le Caylar).
Thomas, avocat à Frontignan.
Thomassin, avoué à St-Pons.
Vernhettes ✻, ancien préfet, à Montpellier, Représentant (Montpellier, 3e *canton*).
Vidal, propr. à La Lavinière (Olonzac).

Arrondissement de Montpellier.

Composé de 14 cantons; 113 communes; 147,100 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béziers.

Composé de 12 cantons; 99 communes; 133,398 habitans.

M. Dulimbert ✻, *Sous-Préfet*, à Béziers.

Arrondissement de Lodève.

Composé de 5 cantons; 72 communes; 56,056 habitans.

M. Alazard, *Sous-Préfet*, à Lodève.

Arrondissement de Saint-Pons.

Composé de 5 cantons; 44 communes; 49,466 habitans.

M. Soulhiol (Clodimir), *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Agde	Rigaud-Caussat.	Lodève	Lacas.
Bédarieux	Vernazobres-Lavit.	Lunel	N.......
Béziers	Lognon.	Montpellier	Parmentier.
Cette	Doumet.	Pézénas	N.......
Clermont	N.......	Saint-Pons	Mingand.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départemens que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche; à l'E. par le département de la Mayenne; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est de 672,848 hectares. Il paie en principal 1,946,625 fr. d'impôt foncier; sa population est de 562,958 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux; il envoie douze représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Rennes et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Caffarelli, *Préfet*, à Rennes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Gaultier la Guistière ✻, Guyot, Leclerc de la Herverie, Arlin (*Secr.-gén.*), Jarry.

Conseil général de département. Messieurs,

Barbier, prop à Rennes (Antrain).
Baston de la Riboisière (C ✻), Représent., prop. à Fougères (Louvigné du Désert).
Bechenec (de), prop. au Rheu (Mordelles).
Belinaye (de la), pr. à Luitré (Fougères, *Nord*).
Le Beschu ✻, Maire de Mezières (St-Aubin-du-Cormier).

Bigot-Duchênay, prop. à Mellesse (Saint-Aubin-d'Aubigné).
Blaize père ☼, négoc. à St-Malo.
Bois-Hamon fils (du), prop. à Montauban (Montauban).
Bourdet ☼, notaire hon. command. la garde nationale de St-Malo (Châteauneuf).
Boutin, officier de santé à Guichen.
Branger, Juge-de-paix au Sel.
Briot, prop. à Maure.
Chapon, notaire à Janzé.
Châteaubriand (de) ☼, prop. à Combourg.
Deminiac, notaire à Dol.
Denis, avocat à la Cour d'appel de Rennes (Hédé).
Denise père ☼, offic. de santé à St-Méen.
Dufeu, prop. à La Guerche.
Duplessis d'Argentré fils, prop. à Argentré.
Garnier-Keruault, capitaine d'artillerie à St-Malo (Pleurtuit).
Guerrif de Launay, prop. à Pipriac.
Guyot, docteur en méd. profes. à l'Ecole de médecine de Rennes (Rétiers).
Hardouin, propriétaire à Noyal-sur-Vilaine (Châteaugiron).
Hoüitte de la Chesnais, Juge au trib. civil de St-Malo (St-Servan).
Huchet de Cintré ☼, propriétaire à Rennes (Rennes, *Sud-Est*).
Jourdan (de), prop. à Bain.
Lahaye-Jousselin (de) ☼, capit. de caval. en retraite, à Redon.
Le Cardinal de Kernier ☼, propriét. à Izé (Vitré, *Ouest*).
Lefas, avocat à Rennes, (Liffré).
Lesbaupin, avoc. à Rennes (Rennes, *Nord-Ouest*).
Leziart ☼, pr. à Fougères (Fougères, *Sud*).
Marion, prop. au Grand-Fougeray.
Maudet, Maire de Montfort.
Merdrignac, notaire à Cancale.
Pinault, docteur en méd., profes. à l'Ecole de méd. de Rennes (Rennes, *Sud-Ouest*).
Pongérard ☼, négoc., Maire de Rennes, Représentant (Rennes, *Nord-Est*).
Postel, avocat à Vitré (Châteaubourg).
Poulpiquet du Halgouet (du), pr. à Maxent (Plélan).
Robinot-St-Cyr ☼, Cons. à la Cour d'appel de Rennes (Pleine-Fougères).
Rouxin ☼, Procur. de la Répub. à St-Malo (Tinténiac).
Ruault-Lalande, doct. en médecine à Vitré (Vitré, *Est*).
Saucet, Juge au tribunal civil de Rennes (St-Brice).
Vaucouleurs de Lajamet (de) ☼, propriét. à Romillé (Bécherel).

Arrondissement de Rennes.

Composé de 10 cantons; 78 communes; 137,600 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fougères.

Composé de 6 cantons; 57 communes; 84,485 habitans.

M. Cuinat ☼, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

Composé de 5 cantons; 46 communes; 58,980 habitans.

M. Méry, *Sous-Préfet*, à Montfort.

Arrondissement de Redon.

Composé de 7 cantons; 45 communes; 78,974 habitans.

M. Monnier du Pavillon, *Sous-Préfet*, à Redon.

Arrondissement de Saint-Malo.

Composé de 9 cantons; 60 communes; 120,890 habitans.

M. Chevremont, *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Arrondissement de Vitré.

Composé de 6 cantons; 61 communes; 82,056 habitans.

M. de Vaudichon, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Fougères. . . . . Couyer de la Chenardière. | Montfort . . . . Maudet.

Pleurtuit......	Chapel.	Saint-Malo........	Hovins.
Redon........	Niel.	Saint-Servan	Gouazon.
Rennes	Pongérard ✻.	Vitré	Renault La Lande.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départemens du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire; à l'E. par celui du Cher; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa superficie est d'environ 701,661 hectares. Il paie 1,018,576 fr. d'impôt foncier; sa population est de 263,977 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie cinq représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Chevillard, *Préfet*, à Châteauroux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bertrand ✻, Soumain (*Secr.-gén.*), Moreau fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Barbançois (de), prop. à Villegongis, Représentant (Levroux).
Bodard, propriétaire à Vatan.
Bryas (de), prop. à St-Cyran-du-Jambot (Châtillon).
Chamblant, avocat à St-Gaultier.
Delacou, prop., Maire d'Eguzon.
Delavau, Maire de La Châtre, Représentant
Delavaud, propriétaire à St-Benoist.
Doucet, prop. au Blanc (Tournon).
Fleury, à La Châtre (Châteauroux).
Guignard, avoué à Issoudun (Issoudun, *Sud*).
Huard, notaire, Maire d'Argenton.
Jevardat-Fombelle, prop. au Blanc.
Lecoigneux, propriétaire, Maire de Belâbre.
Martin, prop., Maire de Reuilly (Issoudun, *Nord*).
Martinet, banq. à Châteauroux (Ardentes).
Menou (de), prop. à Pellevoisin (Ecueillé).
Navelet, propriétaire à Mézières.
Papet, médecin, Maire de Lourouer-St-Laurent (Neuvy-St-Sépulchre)
Pignot, pr., Maire de Sazeray (St.-Sévère).
Rigodin-Chanvillant, prop. à Aigurande.
Savary de Lancosme, prop. à Vendœuvres (Buzançais).
Talleyrand de Périgord, prop. à Valençay.
N.... (St-Christophe).

Arrondissement de Châteauroux.

Composé de 8 cantons; 83 communes; 98,743 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Blanc.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 59,771 habitans.

M. Delatremblais ✻, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Arrondissement d'Issoudun.

Composé de 4 cantons; 49 communes; 49,168 habitans.

M. Roux-Ferrand ✻, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Arrondissement de La Châtre.

Composé de 5 cantons; 59 communes; 56,295 habitans.

M. de La Jonquière, *Sous-Préfet*, à La Châtre.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Le Blanc	Delajuvény.	La Châtre	Delavau.
Châteauroux.........	Charlemagne.	Issoudun...........	Feuillet.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départemens de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 611,369 hectares. Il paie 1,611,716 fr. d'impôt foncier; sa population est de 312,400 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie dix représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Tours et le ressort de la Cour d'appel d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. DE SIVRY, *Préfet*, à Tours.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Riquet, de Fleury (*Secr. gén.*), Piet.

Conseil général de département. Messieurs,

Barret de Rouvray ✵, colon. d'état-major à Chambon (Preuilly).
Beaumont-Vassy (de) ✵, prop. à Joué-les-Tours (Neuillé-Pont-Pierre).
Boilève ✵, Maire de Langeais.
Bridieu (de), propriétaire à Loches.
Catois, prop., chef de bat. de la garde nat. à Ste-Radegonde (Tours, *Nord*).
Chesnau, Maire d'Azay-le-Rideau.
Crepon de Latour, propriétaire à Couesmes (Château-la-Vallière).
Croy-Chanel d'Argenson (de), Maire de la Guerche (Le Grand-Pressigny).
Derouet fils, avoc. à la Cour d'app. de Paris, à Parçay-Messay (Vouvray).
Diard ✵, ancien magistrat à Noizay (Amboise).
Gouin ✵, Représentant à Paris (Tours, *Centre*).
Hainguerlot, propr., Maire de Villandry (Tours, *Sud*).
Hervé, notaire, Maire de Bourgueil.
Jacquet-Delahaye, prop. à Villeloin-Coulangé (Montrésor).
La Roche-Aymon (de) (O ✵), officier sup. à Athée (Bléré).
Laurance, propriétaire à Richelieu.
Martin-d'Anzay ✵, avoc., Maire de Marcilly-sur-Vienne (Ste-Maure).
Négrier ✵, colonel du génie, à Neuvy.
Pesson ✵, Maire de Château-Renault.
Quinemont (de) ✵, col. de la garde nation. de Tours, (l'Ile Bouchard).
Robin, Maire de La Haye.
Tournier-Tiffeneau, anc. contrôleur des contributions directes, à Chinon.
Veneau fils, prop, Maire de Ligueil.
N..... (Montbazon).

Arrondissement de Tours.

Composé de 11 cantons; 126 communes; 157,062 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chinon.

Composé de 7 cantons; 87 communes; 91,244 habitans.

M. Estienne, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Arrondissement de Loches.

Composé de 6 cantons; 68 communes; 64,094 habitans.

M. Delaporte (Edmond), *Sous-Préfet*, à Loches.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Chinon.......... Gaultier-Laricherie.
Loches.......... Delaporte.
Tours........... Lange ✵.

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départemens de l'Ain et du Rhône; à l'E. par la Savoie et le département des Hautes-Alpes; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 841,230 hectares. Il paie 2,425,378 fr. d'impôt foncier; sa population est de 598,492 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Grenoble et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Bordillon, *Préfet*, à Grenoble.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Arvet ✻ (*Secr.-gén.*), Ferri-Pisani, Lesbros, Roman, Petit.

Conseil général de département. Messieurs,

Bally, propriétaire à Apprieu (Lemps).
Balme, notaire à Bourg-d'Oisans.
Barral (de) ✻, prop., command. de la garde nationale à St-Laurent-du-Pont.
Berlioz ✻ (Savoie), négoc. à Pont-de-Beauvoisin.
Bertholon, Représ. à Ternay (St-Symphorien-d'Ozon).
Bertier ✻, Juge-de-paix à Grenoble (Grenoble, *Est*).
Bertrand, rentier à Grenoble (Villard-de-Laus).
Blanchet, fabricant de papiers à Rives.
Cartier-Millon, notaire, Maire des Adrets (Goncelin).
Charmeil, Conseiller à la Cour d'appel de Grenoble (Tullins).
Chollier, notaire à St-Quentin (La Verpillière).
Corréard, propriétaire à Vinay.
Couturier ✻, propr. à Vienne (St-Jean-de-Bournay).
Crozet ✻, ingénieur divisionnaire retraité à Grenoble (Mens).
Duport-Lavillette ✻, Prés. de chambre à la Cour d'appel de Grenoble (Clelles).
Dutrait-Desayes, avocat à Grenoble (Allevard).
Eymard - Duvernay, avocat à Grenoble (Monestier-de-Clermont).
Faugier, prop. à Vienne (Vienne, *Sud*).
Freynet, prop. à la Mure (Valbonnais).
Gaston, médecin à Beaurepaire.
Jourdan, propriét. à St-Maurice-d'Exil (Rousillon).
Julhiet, notaire à Domène.
Labonnardière, méd., Maire de Crémieu.
Lavillardière, prop. à La Frette (St-Etienne-de-St-Geoire).
Levrat, fabric. de cardes, à Vienne, colonel de la garde nationale (Vienne, *Nord*).
Lhoste, propr., Juge-de-paix du cant. de La Tour-du-Pin.
Marchand, propriétaire à Pont-en-Royans.
Martin, Proc. de la Républ. à St-Marcellin.
Mépieu (de), prop., command. de la garde nationale à Sermérieu (Morestel).
Michal-Ladichère, Avocat-général près la Cour d'appel de Grenoble (St-Geoire).
Orcel, ancien maire (Bourgoing).
Paganon, Conseiller à la Cour d'appel de Grenoble (Grenoble, *Sud*).
Périer (Ad.), Conseiller-Référendaire à la Cour des Comptes, à Paris (Vizille).
Pion, médecin à La Côte-St-André.
Reynaud, avoué à Grenoble (Sassenage).
Reynier, notaire à La Mure.
Roget, négociant à Voiron.
Rouillon, Juge-de-paix du cant. de Virieu.
Royer ✻, Prés. de chambre à la Cour d'appel de Grenoble (Vif).
St-Romme, Représentant à Roybon.
Sestier, Procur. de la République au tribunal de Grenoble (Le Touvet).
Taulier ✻, professeur à la Faculté de droit; maire de Grenoble (Grenoble, *Nord*).
Termet, notaire à St-Georges (Heyrieux).
Tourniaire, Maire de Corps.
Vachon, avocat à Lyon (Meyzieu).

Arrondissement de Grenoble.

Composé de 20 cantons; 212 communes; 219,033 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de La Tour-du-Pin.

Composé de 8 cantons; 122 communes; 136,627 habitans.

M. Burin-Dubuisson, *Sous-Préfet*, à La Tour-du-Pin.

Arrondissement de Saint-Marcellin.

Composé de 7 cantons; 84 communes; 88,029 habitans.

M. Mercier, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Arrondissement de Vienne.

Composé de 10 cantons; 134 communes; 154,803 habitans.

M. Tisserandot ☼, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Grenoble	Taulier ☼.	Vienne	N.....
Saint-Marcellin ...	Duvernay.	Voiron..........	Ducrest.
La Tour-du-Pin ...	Reymond.		

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 503,364 hectares. Il paie 1,339,685 francs d'impôt foncier; sa population est de 316,150 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire et dans le ressort de la Cour d'appel de Besançon; il forme le diocèse de Saint-Claude, et compose la 13e conservation des forêts.

PRÉFECTURE.

M. de Vincent (O ☼), *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Daguier (*Secr.-gén.*), Bouquet, Reverchon.

Conseil général de département. Messieurs,

Bergeret, docteur en médecine à Arbois.
Bonnemie, J.-de-paix du cant. de Sellières.
Bonzon, propriétaire à Salins.
Charlier, m. de for. à Fraisans (Dampierre).
Chevassu, prop. à Poligny (Poligny).
Chevillard, prop. à Lons-le-Saulnier.
Contesse, docteur en médecine, Maire de Montfleur (St-Julien).
Delandes, propriétaire, Maire de Souvans (Montbarrey).
Favier, avoué, Maire de St-Claude.
Froissard de Broissia, propriétaire, Maire de Neublans (Chaussin).
Gauthier, propr. à St-Aubin (Chemin).
Guelle (de), prop., Maire de St-Amour.
Jeanney ☼, avocat à Dôle (Dôle).
Jobez, prop. à Syam (Morez).
Lemire, maître de forges à Clairvaux.
Lucotte, J.-de-p. du cant. de Chaumergy.
Marenche (de), propriét., Maire de Nenon (Rochefort).
Mermet-Guyennet, notaire aux Bouchoux.
Monnet, notaire, Maire de Moirans.
Monnier fils, maître des requêtes au conseil d'Etat à Paris (Les Planches).
Morel, prop., Maire d'Arinthod.
Noir, officier de santé, Maire de Voiteur.
Oudet ☼, Pr. à la C. d'ap. de Dijon (Beaufort).

Pavans de Ceccaty, avoc. à Arbois (Villers-Farlay).
Picot d'Aligny, prop. à Montinirey-la-Ville (Montinirey).
Regnault, Juge au tribunal civil de Lons-le-Saulnier (Conliège).
Renaud, négociant à Champagnole.
Saillard, notaire à St-Laurent.
Spicrenaël, Conseiller à la Cour d'appel de Besançon (Gendrey).
Vaudry, notaire à Arlay (Bletterans).
Vuillemenot, propriétaire à Orgelet.
Vuillermet, Maire de Nozeroy.

Arrondissement de Lons-le-Saulnier.

Composé de 11 cantons; 212 communes; 108,511 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dôle.

Composé de 9 cantons; 138 communes; 75,701 habitans.

M. Chollet, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Arrondissement de Poligny.

Composé de 7 cantons; 152 communes; 79,552 habitans.

M. Jarry-Paillet, *Sous-Préfet*, à Poligny.

Arrondissement de Saint-Claude.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 52,112 habitans.

M. Bartoli, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Arbois...........	Marchand.	Poligny..........	Lambert.
Dôle............	Pascal-Bouchard.	Saint-Claude.....	Favier.
Lons-le-Saunier....	Loiseau.	Salins...........	N....

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre qui composent la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer océane. Sa superficie est de 933,756 hectares. Il paie 760,381 francs d'impôt foncier; sa population est de 298,220 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la onzième division militaire, dont le chef-lieu est à Bayonne, le diocèse d'Aire et dans le ressort de la Cour d'appel et de l'Académie de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Lajonkaire, *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Sentez (*Secr.-gén.*), Dulamon ✵, Dufau.

Conseil général de département. Messieurs,

Biensans, avocat, Juge-de-paix du canton de Roquefort.
Bastiat, à Mugron, Représentant.
Berh (de), propriétaire à Gamarde (Monfort).
Brettes, Président du trib. civil de Mont-de-Marsan (Grenade).
Castaignède, notaire, Maire de Pissos.
Castaignède, à Commensacq, Juge-de-paix du canton de Sabres.
Castandet, avocat à Saint-Sever.
Carenne, Juge d'instruction au tribunal de Saint-Sever (Geaune).
Chauton, Juge-de paix du canton de Tartas (*Est*).
Darracq, avocat à Dax.

Darricau, avocat à Saint-Geours-de-Marenne (Soustous).
Devert, notaire, Maire de Saint-Martin-de-Hinx (Saint-Vincent-de-Tirosse).
Docteur, Maire de Saint-Esprit.
Dulau, avocat à Saint-Sever (Hagetmau).
Gazaillan, doct.-méd. à Biscarosse (Parentis-en-Born).
Jumel, avoué licencié à Mont-de-Marsan (Arjuzanx).
Laussucq, avoué licencié à Dax (Pouillon).
Laussuy, not., Maire de Pomarez (Amou).
Lefranc, avocat à Mont-de-Marsan, Représentant du peuple (Mont-de-Marsan).
Marrast, prop. à Mont-de-Marsan (Mimizan).
Navarre, nég. à Tartas (Tartas, *Ouest*).
Poyferré de Cère (O ✵), Conseiller-d'Etat hon. à Cère (Labrit).
Saint-Marc, propriétaire, Maire de Pujo-le-Plan (Villeneuve).
Sarran, notaire, Maire de Sorre.
Sousbie, avocat, Maire d'Aire.
Turpin, Maire, Représentant (Castets).
Verdier, Inspecteur des finances à Lagrange et Paris (Gabarret).
Vivensang, notaire, Maire de Peyrehorade.

Arrondissement de Mont-de-Marsan.

Composé de 12 cantons; 116 communes; 99,263 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dax.

Composé de 8 cantons; 108 communes; 108,415 habitans.

M. Lacoste (O ✵), *Sous-Préfet*, à Dax.

Arrondissement de Saint-Sever.

Composé de 8 cantons; 109 communes; 90,542 habitans.

M. d'Astaing-d'Estampes, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Dax	Daracq.	Saint-Esprit	Docteur.
Mont-de-Marsan	Soubiran.	Saint-Sever	Lespès.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Chartrain. Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir; au N. E. par celui du Loiret; au S. E. par celui du Cher; au S. par celui de l'Indre; au S. O. par celui d'Indre-et-Loire; et au N. O. par celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 603,116 hectares. Il paie 1,324,901 fr. d'impôt foncier; sa population est de 249,462 individus, il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie cinq représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Blois et le ressort de la Cour d'appel d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. Sohier, *Préfet*, à Blois.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Violette (*Secr.-gén.*), Roux, Lecoy (Théophile).

Conseil général de département. Messieurs,

Barbin, médecin à Droué.
Berthereau de la Giraudière ✵, propriét. à Villeny (Neung).
Bénier, négociant à Sasnière, Représentant (Montoire).
Bergeron d'Anguy (Lamotte-Beuvron).
Bourrais ✵, Prés. du trib. civ. de Vendôme.
Chevallier, Maire de Marchenoir.
Crosnier ✵, propriétaire à Lisle (Morée).
Cuvier, Juge de-paix du cant. de St-Amand.
Devezeaux de Rancougne, Maire d'Herbault.
Ducoux, médecin à Blois (Blois, *Est*).
Durand, à Paris (Romorantin).

Gérard, Représentant, à Fontaines-en-Savigny.
Leconte, avocat à Blois (Contres).
Martellière, prop. à Vendôme (Selommes).
Moreau, prop., maître de poste, à Mer.
Normant, Maire de Romorantin (Salbris).
Ouvrard, Maire de Châtres (Mennetou).
Péan, prop., Maire de Blois (Blois, *Ouest*).
Péan, Maire de Noyers (Saint-Aignan).
Poullin-d'Arsigny, propriétaire à Souday (Mondoubleau).
Riffault-Blot (Ouzouer-le-Marché).
Romieu, propriétaire à Selles-sur-Cher.
Sarrut, à Paris (Montrichard).
Saumery-Johanne de la Carre (de), prop., Maire de Huisseau-s.-Cosson (Bracieux).

Arrondissement de Blois.

Composé de 10 cantons; 138 communes; 128,587 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Romorantin.

Composé de 6 cantons; 48 communes; 49,200 habitans.

M. Jouhanneau, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Arrondissement de Vendôme.

Composé de 8 cantons; 110 communes; 79,046 habitans.

M. Des Aubiers ❋, *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Blois............ Péan.
Romorantin....... Normant.
Vendôme......... De Trémault.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous la dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est de 477,018 hectares. Il paie 1,490,000 francs d'impôt foncier; sa population est de 453,786 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie neuf représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Rousset (Jules) (O ❋), *Préfet*, à Montbrison.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Berger-Fillon ❋, Barban fils (*Secr.-gén.*), Désarnaud, Sauzéas.

Conseil général de département.

Alcock ❋, Proc.-gén. à la Cour d'app. de Lyon (Saint-Haon-le-Châtel).
Assier (d'), prop. à Marols (Saint-Jean-Folesmieu).
Bouchetal-Laroche, propr., Maire de Saint-Bonnet-le-Château.
Charlat, propr. à Saint-Bonnet-le-Coureau (Saint-Georges-en-Couzan).
Coste, not., Maire des Salles (Noirétable).
Courbon-Lafaye, négoc. à Saint-Etienne (Saint-Genest-Malifaux).
Dechastelus, prop. à St-Just-la-Pendues, Juge-de-paix de St-Symphorien-de-Lay.
Devillaine, propr. à Roanne (Roanne).
Duché, avocat à Saint-Etienne, Représent. (St-Etienne, *Est*).
Dugas ❋, propriétaire à St-Chamond (St-Chamond).

Durozier ✻, Maire de Salt-en-Donzy (Feurs).
François, notaire, Maire de Pélussin.
Guillien ✻, prop. à St-Just-en-Chevalet (St-Just-en-Chevalet).
Heurtier, avocat, Maire de Saint-Etienne, Représentant (Le Chambon).
Lachèze ✻, Président du tribunal civil de Montbrison (Montbrison).
Lisfranc, médecin à Saint-Paul-en-Jarret (Rive-de-Gier).
Martin, notaire à St-Etienne (St-Etienne, *Ouest*).
Méandre, prop. à Nervieux (St-Germain-Laval).
Meynis, propriét. à St-Martin-d'Estreaux (La Pacaudière).
Michon de Vougy, prop., Maire de Vougy (Charlieu).
Millier, docteur-médecin à Néronde.
Moudon, propr., Juge au trib. civil de Montbrison (Boën).
Pomey, notaire à Belmont.
Rainneville (de) ✻. cons. d'Etat. propr. à Perreux (Perreux).
Ravel de Malval, propriétaire, Maire de St-Héand.
Sablons (de), prop. à Bourg-Argental.
Sigean, à Montbrison, Juge-de-paix du canton de Saint-Rambert.
Vincent de Saint-Bonnet, Procureur-gén. à Lyon (Saint-Galmier).

Arrondissement de Montbrison.

Composé de 9 cantons; 138 communes; 131,296 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Roanne.

Composé de 10 cantons; 109 communes; 134,109 habitans.

M. Ducos (Jules) ✻, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Arrondissement de Saint-Etienne.

Composé de 9 cantons; 73 communes; 188,381 habitans.

M. Chambaron, *Sous-Préfet*, à Saint-Étienne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Montbrison......... Bouvier.
Rive-de-Gier....... Baldeyron.
Roanne............ Imbert.
Saint-Chamond...... Neyron.
Saint-Etienne....... Heurtier.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Velay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départemens de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 495,784 hectares. Il paie 1,027,571 francs d'impôt foncier; sa population est de 307,161 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale; il est compris dans la treizième division militaire et le ressort de la Cour d'appel de Riom. Il forme le diocèse du Puy.

PRÉFECTURE.

M. Sérurier (Charles), *Préfet*, au Puy.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Maillard, Mathieu (Edouard) (*Secr.-gén.*), de St-Poncy.

Conseil général de département. Messieurs,

André, avoué au Puy (Fay-le-Froid).
Armand, Juge de-p. du cant. de St-Paulien.
Badon, au Puy (Puy, *Sud-Est*).
Branche, notaire à Paulhaguet.

Bronac (de), propriétaire à Montfaucon.
Calemard de la Fayette ✻, docteur-médecin au Puy (Puy, *N.-O.*).
Charreyre, avocat à Yssengeaux.
Chouvy, not. à Bains (Solignac-s.-Loire).
Dechaumeils, Maire de Pradelles.
Demars, propriétaire à Tence.
Duchayla ✻, Maire de Monistrol.
Dugone, Juge au trib civ. du Puy (Loudes).
Dumolin, Conseiller à la Cour d'appel de Riom (Bas).
Faucon ✻, banquier à Craponne.
Grellet, Juge-de-paix du canton d'Allègre.
Labatie, avocat au Puy (Vorey).
Lafressange ✻, prop. à Saint-Didier.
Laroulle ✻, propriétaire à Monastier.
Maigne, médecin, Maire de Blesle.
Mandaroux-Vertamy, Avocat à la Cour d'appel de Paris (Auzon).
Pellet, notaire, Maire de La Chaise-Dieu.
Peyret, notaire à Cayres.
Pissis, prop. à Paulhaguet (Langeac).
Romeuf (O ✻), chef d'escadron retraité, à Lavoute-Chilhac.
Romeuf ✻, avocat, Maire de Pinols.
Saint-Ferréol, avocat à Brioude, Représ.
Saint-Germain, prop. au Puy (Saugues).
N..... (St-Julien-de-Chapteuil).

Arrondissement du Puy.

Composé de 14 cantons; 111 communes; 135,753 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brioude,

Composé de 8 cantons; 107 communes; 84,329 habitans.

M. Breau, *Sous-Préfet*, à Brioude.

Arrondissement d'Yssengeaux.

Composé de 6 cantons; 37 communes; 87,079 habitans.

M. Duranton, *Sous-Préfet*, à Yssengeaux.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bas............	Girard.	Tence..........	Rocher.
Brioude.........	N.....	Yssengeaux......	Charreyre.
Le Puy.........	Eyraud-Reynier.		

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

L'un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départemens d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan; à l'E. par les départemens de la Mayenne et de Maine-et-Loire; au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 687,441 hectares. Il paie 1,647,823 fr. d'impôt foncier; sa population est de 517,265 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie onze représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire et le ressort de la Cour d'appel de Rennes; il compose le diocèse de Nantes, suffragant de l'archevêché de Tours.

PRÉFECTURE.

M. Gauja (O ✻), *Préfet*, à Nantes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Chaigneau ✻, Tharreau, Favre-Convel ✻ (*Secrétaire-général*), Thoinnet, Bonnemain.

Conseil général de département. Messieurs,

Arnous-Rivière, propriétaire à Nantes (Varades).
Benoist, médecin à Pornic.
Bernard, doct.-médec., Maire de Frossay (St-Père-en-Retz).
Bignon, prop. à Paris (Nantes, 5e *cant*).
Boubé, propr. à Chemère (Bourgneuf).
Callier, notaire, Maire de Verton.
Camus de la Guibourgère, prop., Représ. (Riaillé).

Cocault-Duverger, propr., Maire de Nozal (Rougé).
Coislin (de), Représentant, propr. à Cambon (Savenay).
Colombel ☼, avocat, Maire de Nantes (Nantes, 3e *canton*).
Cornulier-Lucinière (de), prop. à Saint-Philbert.
Cornulier (de), prop., conseiller municip. de Nantes (Machecoul).
Couétoux, avocat à Châteaubriant (Blain).
Davesne, Maire de Garges (Clisson).
Desmars, avoc. à Savenay, Repr. (St-Nicolas).
Dufresne de Thimars, prop., Maire de Pont-château.
Fleury, p., Maire de Chapelle-sur-Erdre.
Fougnot, doct.-médec. à Vallet.
Galbaud-Dufort, propr., conseiller municip. de Nantes (Nantes, 2e *canton*).
Goulaine (de), cons. mun. de Nantes (Legé).
Goyon de Marcé (de), propr. à Petit-Mars (Nort).
Grandville (de), prop. à St-Père, Repré. (Pellerin).
Guépin, doct.-médec. à Nantes (Nantes, 4e *canton*).
Harmange, négoc. à Nantes (Aigrefeuille).
Laënnec, prop., Maire de Chapelle-Basse-Mer (Leroux).
La Fleuryaie (de), à Carquefou.
Lambert, Juge à Nantes (St-Nazaire).
Legouais, prop., docteur-médecin à Nantes (St-Marc-la-Jaille).
Lejeune, prop., Juge-de-paix du canton de St-Julien-de-Vouvantes.
Leussier, propr., notaire à Grand-Auverné (Moisdon).
Lucas-Championnière, à Paris (Bouaye).
Luette de la Pilorgerie, Maire de Châteaubriant.
Maillard, négociant au Croisic.
Montaigu (de), propr., Maire de Missillac (St-Gildas).
Poictevin de la Rochette, prop. à Assérac, Représentant (Herbignac).
Poulin, propr. à Puceul (Nozay).
Regnon (de), prop. à Nantes (Ligné).
Ricordel, notaire à Couéron (St-Étienne-de-Montluc).
Riou, prop., Maire de Paimbœuf.
Simon, pr., Maire de St-Nicolas (Guémené).
Thoinnet, Maire d'Ancenis.
Vallet, fabricant, conseiller municipal de Nantes (Nantes, 1er *canton*).
Wattier, armat. à Nantes, (Nantes, 6e *cant.*)
N..... (Derval).
N..... (Guérande).

Arrondissement de Nantes.

Composé de 17 cantons; 66 communes; 233,768 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ancenis.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 47,397 habitans.

M. Labrousse, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Arrondissement de Châteaubriant.

Composé de 7 cantons; 37 communes; 67,538 habitans.

M. Eriau, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.

Arrondissement de Paimbœuf.

Composé de 5 cantons; 25 communes; 45,190 habitans.

M. Lelennier, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Arrondissement de Savenay.

Composé de 11 cantons; 51 communes; 123,372 habitans.

M. Coiquaud, *Sous-Préfet*, à Savenay.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Ancenis	Thoinnet.	Paimbœuf	Riou.
Châteaubriant..	Luette de la Pilorgerie.	Rezé	Chenantais.
Guérande.....	Jan Kerguistel	Savenay...........	Poumier.
Nantes	Évariste Colombel ☼.		

35.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinais, etc.

Il est borné au N. par les départemens de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 1,322,909 arpens, ou 675,191 hectares. Il paie 1,877,619 fr. d'impôt foncier; sa population est de 331,633 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Orléans et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Péreira, *Préfet*, à Orléans.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lafontaine (Ferd.), Genty, Eigenschenck (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département, Messieurs,

Becquerel père (O ✱), membre de l'Institut, à Châtillon-sur-Loing.
Bobée, propriétaire à St-Denis-de-l'Hôtel (Châteauneuf).
Briolet, prop. à La Ferté (La Ferté-Saint-Aubin).
Carbonie, propriét. à la Chapelle-St-Mesmin (Orléans, *Nord-Ouest*).
Chamgrand (de), propriét. à Ouzouer-sur-Trézée (Briare).
Chevrier, avocat-gén. à St-Jean-de-Braye (Orléans, *Nord-Est*)
Cotelle, notaire à Quiers (Bellegarde).
Dumesnil ✱, prop., ex-avocat à la Cour de Cassation, à Puiseaux.
Favereau, Juge-de-paix du cant. de Beaune-la-Rolande.
Fortin, marchand de bois à Rebrechien (Neuville).
Fougeroux (de), propriétaire à Dudonville (Pithiviers).
Fustier père, ancien notaire à Cléry.
Garnier ✱, médecin à Montargis (Lorris).
Gervilliers (de), prop. et Maire d'Outarville.
Hautereau-Desbruères ✱, prop. à Meung.
Hutteau, cap. retr., Maire de Malesherbes.
Jousselin ✱, Insp.-div. des Ponts et Ch., en retraite, à Vienne-en-Val (Jargeau).
Lefèvre, propriétaire, cultivateur à Artenay.
Légier ✱, Cons. à la Cour d'appel d'Orléans (Orléans, *Est*).
Legros, propriétaire à Gien.
Lemesle, propriét. à Nargis (Ferrières).
Luche, huiss. à St-Benoit (Ouzouer-sur-Loire).
Martin (Alex.), prop. à Orléans, Représentant (Orléans, *Ouest*).
Morogues (de) ✱, prop. à St-Cyr-en-Val (Orléans, *Sud*).
Pandellé ✱, médecin, Maire de Beaugency.
Petit de Trignères, avocat à Trignères (Châteaurenard).
Rameau, prop. à Autry (Châtillon-s.-Loire).
Sevin-Mareau ✱, prop. à Orléans (Patay).
Souesme, prop. à Villemandeur (Montargis).
Verdier de Pennery, propriét. à St-Hilaire-les-Andrésis (Courtenay).
Villiers, prop. à Sully (Sully-sur-Loire).

Arrondissement d'Orléans.

Composé de 14 cantons; 106 communes; 150,737 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gien.

Composé de 5 cantons; 49 communes; 46,515 habitans.

M. Delacroix, *Sous-Préfet*, à Gien.

Arrondissement de Montargis.

Composé de 7 cantons; 95 communes; 74,338 habitans.

M. Béchard, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Arrondissement de Pithiviers.

Composé de 5 cantons; 98 communes; 60,043 habitans.

M. Doumet de Siblas ✱, *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Gien............	Gonat.	Orléans..........	Lacave.
Montargis........	Garnier ✻.	Pithiviers........	Defiennes.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze ; à l'E. par les départemens du Cantal et de l'Aveyron ; au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares. Il paie 1,259,271 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 294,566 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux ; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Cahors et le ressort de la Cour d'appel d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Dausse (O ✻), *Préfet*, à Cahors.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Perier (Cléophas) (*Secrétaire-général*), Dufour, Mila de Cabarieu, Durand-Foujols.

Conseil général de département. Messieurs,

Berton, avoué à Cahors (Cahors, *Nord*).
Besse de Laromiguière, Juge au trib. civil de Cahors (St Géry).
Carla, notaire, à Cahors (Cahors, *Sud*).
Cavaignac, direct. des Domaines, à Cahors (Payrac).
Cayla, avoc., Maire de St-Martin-de-Vers (Lauzès).
Darcimolles, Maire de Rueyres (Lacapelle).
Delord, Juge d'inst. à Cahors (Cazals).
Delpon, avocat à Figeac (Livernon).
Galtié, Juge-de-paix du cant. de Limogne.
Glandin ✻, Prés. du trib. civ. de Gourdon.
Gransault-Lacoste ✻, Maire de Salviac.
Guary, méd., memb. du Jury méd. de Figeac (Figeac, *Ouest*).
Hérétieu, Insp. des cont. dir., à Montauban (St-Germain).
Izarn, Juge à Cahors (Catus).
Lafon, médecin à Gramat, Représentant.
Lavaur-Labroisse, Maire de St-Laurent-les-Tours (St-Ceré).
Limayrac, médecin à Castelnau.
Lurguie, médecin, Juge-de-paix du cant. de Luzech.
Mage, prop., avoc. à Latronquière.
Mercié, notaire à Puy-l'Evêque.
Pignères, médecin à St-Laurent, Juge-de-paix du cant. de Montcuq.
Roland, Maire de Cajarc.
Roques, notaire à Laburgade (Lalbenque).
Rossignol, médecin à Labastide.
Saint-Priest (de), prop. à St-Ceré, Représ. (Bretenoux).
Sirieys, notaire à Figeac (Figeac, *Est*).
Valrivière, prop. à Carennac (Vayrac).
Verninac-St-Maur (O ✻), anc ministre de la Marine, Représentant, à Souillac.
N..... (Martel).

Arrondissement de Cahors.

Composé de 12 cantons ; 126 communes ; 118,816 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Figeac.

Composé de 8 cantons ; 112 communes ; 92,964 habitans.

M. Nicolas, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Arrondissement de Gourdon.

Composé de 9 cantons ; 73 communes ; 82,786 habitans.

M. Martine, *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Cahors.......... Caviole.
Figeac.......... Cabriniat.
Gourdon......... Lagane.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde ; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne ; au S. par ceux de Tarn-et-Garonne, du Gers et des Landes ; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Sa superficie est d'environ 534,628 hectares. Il paie 2,110.640 fr. d'impôt foncier ; sa popul. est de 346,260 individus. Le nombre de ses communes est de 312, divisé en quatre arrondissemens communaux ; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse d'Agen et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. De Preissac, *Préfet*, à Agen.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Breistroff (*Secr. gén.*), Pouydebat-Ostende, Arnault de Castarède, Costes.

Conseil général de département. Messieurs,

Barsalou aîné, prop. à Casteljaloux.
Basset, notaire à St-Front (Fumel).
Bastard (de), prop. à Ruffiac (Bouglon).
Batz de Trenquelléon, à Feugerolles (Lavardac).
Baze, Représentant, command. de la Garde nation. à Agen (1er *canton*).
Beaumont (de), à Buzet (Damazan).
Boissié, Maire de Laugnac, Représentant (Prayssas).
Bourrousse de Laffore, doct.-méd. à Agen (Laplume).
Charrier, Maire de Lauzun.
Dèche, avocat à Lagruère (Le Mas).
Descressonnières, négoc. à Agen (Laroque).
Dubruel fils, agent de change à Villeneuve (Penne).
Fabre-Fontanelle, prop., à Monclar.
Fournel, Procur. de la République à Agen (Agen, 2e *canton*).
Gayral, notaire à St-Maurin (Beauville).
Gironde (de), à Ferrensac (Castillonnès).
Jabot, notaire à Allemans (Duras).
La Bruyère (de), à Tonneins.
Lafite aîné, Procureur de la République, à Nérac.
Lafont (de), prop. à Astaffort.
Lafond-Courborieu, à Beaugas (Cancon).
Lamarque-Plaisance, à Cocumont (Meilhan).
Laroche, Maire de Lamontjoie (Francescas).
Laville de Monbazon, prop. à Verteuil (Castelmoron).
Léonard (de), prop. à Puymirol.
Lesseps, ancien conseiller d'Etat.
Lisleferme, à Tournon.
Lustrac, prop. à Ste-Livrade.
Merle de Massonneau ✻, propr. à Aiguillon (Porte-Ste-Marie).
Nasse, prop. à Vianne (Houeilles)
Richemont (de), à Tombebœuf (Seyches).
Saint-Amant, prop, conseiller municip. à Monflanquin.
Vergnes, à Marmande.
Vigier père, Maire de Réaup (Mézin).
Villeréal de Lassaigne, prop. et Avocat.

Arrondissement d'Agen.

Composé de 9 cantons ; 72 communes ; 85,149 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marmande.

Composé de 9 cantons ; 96 communes ; 103,012 habitans.

M. Baylin de Montbel ✻, *Sous-Préfet*, à Marmande.

Arrondissement de Nérac.

Composé de 7 cantons ; 62 communes ; 61,107 habitans.

M. Campagnole ✻, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen.

Composé de 10 cantons; 82 communes; 96,992 habitans.

M. Doniol (Henri), *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Agen.......... Menne.
Marmande........ Delage.
Nérac........... Larroze.
Tonneins........ Couach.
Villeneuve....... Bosq.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Il tire son nom d'une montagne des Cévennes, entre Mende et Alais; c'est un des sept départemens que forment le Languedoc, le Gévaudan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 514,795 hectares. Il paie 592,905 fr. d'impôt foncier; sa population est de 143,331 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie trois représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le ressort de la Cour d'appel de Nîmes, et compose le diocèse de Mende.

PRÉFECTURE.

M. Guyot (O ✻), *Préfet*, à Mende.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bonnet (Camille) *Secr.-gén.*, Delapierre, Trincal.

Conseil général de département. Messieurs,

Aulanier, Prés. du tribunal civil de Mende (Bleymard).
Balmelle, licencié en droit, propriétaire à Villefort.
Barandon, Juge-de-paix du cant. de Sainte-Enimie.
Bonnet, notaire à Châteauneuf.
Brun de Villeret, prop. au Malzieu.
Chapel-d'Espinassoux ✻, à Marvejols.
Chazot ✻, Conseiller à la Cour d'appel de Nîmes (St-Chély).
Colombet (de), prop., Maire de Langogne.
Daudé, prop. à St-Germain-de-Calberte.
Durand, J.-de-paix du c. de La Canourgue.
Filhon, notaire, Maire de Fournels.
Framond (de), pr. à Marvejols (Nasbinals).
Grousset, Juge à Marvejols (Chanac).
Guyot ✻, notaire à Mende.
Laporte de Belviala, Cons. à la Cour d'appel de Nîmes (Grandrieu).
Maurin, Juge à Alais (*Gard*), (Meyrueis).
Mourgues, propriétaire, Maire de Rimèze (Serverette).
Pagès, Substit. du Procur. de la République, à Mende (St-Amans).
Portal, notaire, Maire d'Aumont.
Reversat, avocat à Mende (St-Germain-du-Teil).
Sablet, prop., Maire de Pompidou (Barre).
Sarrouy, J.-de-paix du cant. de Massegros.
Teissonnière, avocat à Florac.
Valeroze, licencié en droit, propriétaire à Pont-de-Montvert.

Arrondissement de Mende.

Composé de 7 cantons; 63 communes; 47,894 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florac.

Composé de 7 cantons; 52 communes; 40,780 habitans.

M. Cabot-Delafare (O ✻), *Sous-Préfet*, à Florac.

Arrondissement de Marvejols.

Composé de 10 cantons; 79 communes; 54,657 habitans.

M. André, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Florac.......... Veigalier.
Marvejols........ Vidal.
Mende.......... Bécamel.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départemens de la Mayenne et de la Sarthe ; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire ; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 712,563 hectares. Il paie 2,574,679 fr. d'impôt foncier; sa population est de 504,963 individus ; il est divisé en cinq arrondissemens communaux ; il envoie onze représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse et le ressort de la Cour d'appel d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. Besson (O ✻), *Préfet*, à Angers.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Mamert-Coullion, Berger ✻, Biolay (*Secr.-gén.*), Saulnier-Mordret, Marchand (Victor).

Conseil général de département. Messieurs,

Arrault, avoc. à Saumur (Saumur, *N.-Est*).
Aubelle, not., Maire de Montreuil-Bellay.
Berger-Lointier, à Angers, Maire de Briollay.
Boutillier de Beauregard, prop., Maire de Louerre (Gennes).
Bucher de Chauvigné, Représentant, Maire de Grez-Neuville (Le Lion d'Angers).
Caqueray (de), p. à la Jumellière (Chemille).
Cesbron-Lavau ✻, Prés. du trib. de com. de Cholet, Représentant.
Contades (de) ✻, Maire de Louresse-Rochemenier (Vihiers).
Daburon, Juge au tribunal civ. de Saumur (Saumur, *Nord-Ouest*).
Desmazières (C ✻), 1er Prés. de la C. d'ap. à Angers (Touarcé).
Dubreil-Dubost ✻, Maire de Beaufort.
Durfort de Civrac, Maire de Beaupréau (Montfaucon).
Esnault de la Devansaye, Représent., prop., Maire d'Auverse (Noyant).
Farran, memb. du cons. municip. d'Angers, Représentant. (Angers, *S.-Est*).
Faugeron, expert, Maire de St-Georges-sur-Loire.
Fleury, Maire de Châlonnes-sur-Loire
Giraud (Aug.) (O ✻), Représ., memb. du conseil mun d'Angers (Angers, *N.-Est*).
Guillier de la Tousche, doct. en médec., Représent., à Angers (Les Ponts-de-Cé).
Guy-Delavau, Prés. du tribunal civil de Saumur (Saumur, *Sud-Est*).
Jallot, ancien avoué (Segré).
Janvier ✻, avocat, Représentant, à Paris (Beaupréau).
Janvier ✻, Cons. à la cour d'app. d'Angers (Champtoceaux).
Jarret de la Mairie, prop., comm. de la garde nat. de Pontigné (Baugé).
Lareveillère, Maire d'Avrillé (Angers, *N.E.*)
La Rochefoucault-Bayers (de) ✻, Maire de la Potherie (Candé).
Lemotheux-Moreau, banq., memb. du cons. mun. d'Angers (Durtal).
Marcombe (de) ✻, memb. du cons. municip. d'Angers (Châteauneuf).
Mieulle (de) ✻, memb. du cons. municipal de Louroux-Béconnaix.
Monden-Gennevraye ✻, Cons. à la cour d'appel d'Angers (Longué).
Ouvrard, Maire de Seiches.
Préaulx (de), memb. du conseil municip. de Pouancé.
Quatrebarbes (de), Maire de Chanzeaux (St-Florent-le-Vieil).
Reau (du), propr. à Lasalle-Aubry (Montrevault).
Tessié de la Motte ✻ ✿, Maire des Rosiers (Doué).

Arrondissement d'Angers.

Composé de 9 cantons; 88 communes; 152,406 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baugé.

Composé de 6 cantons; 66 communes; 80,341 habitans.

M. Lofficial, *Sous-Préfet*, à Beaugé.

Arrondissement de Beaupréau.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 117,078 habitans.

M. Voirol, *Sous-Préfet*, à Beaupréau.

Arrondissement de Saumur.

Composé de 7 cantons; 83 communes; 94,928 habitans.

M. Boby de la Chapelle, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Arrondissement de Segré.

Composé de 5 cantons; 61 communes; 60,210 habitans.

M. Gros, *Sous-Préfet*, à Segré.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Angers.......... Guillier de La Touche.
Baugé.......... Papin.
Beaupréau........ De Civrac.
Cholet.......... Loyer.
Saumur.......... Louvet.
Segré.......... Meignan.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine. Sa superficie est d'environ 577,178 hectares. Il paie 3,388,547 francs d'impôt foncier; sa population est de 604,024 individus. Il est divisé en six arrondissemens communaux; il envoie treize représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Coutances et le ressort de la Cour d'appel de Caen.

PRÉFECTURE.

M. de Tanlay ❋, *Préfet*, à Saint-Lô.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Galliot, Astier (Jules), Borville (*Secrét.-général*), de Meynard, Vautier.

Conseil général de département. Messieurs,

Auray (d'), prop., adj. au Maire de St-Pois.
Blouet, Proc. de la Républ. à Coutances (Gavray).
Bottin, propriétaire à Carentan.
Bouvattier, propriét., Représentant, Maire d'Avranches.
Brohon, propriétaire à Bréhal.
Chanteux ❋, méd. à La Haye-du-Puits.
Clément (O ❋), ancien Maire de St-Lô.
Clérel de Tocqueville ❋, memb. de l'Inst., Représentant, Min. des affaires étrang. à Tocqueville (Montebourg).
Clerel de Tocqueville, prop. à Nacqueville (Beaumont).
Daigneaux, chef de bat. de la garde nation. à Picauville (Ste-Mère-Eglise).

Davy, Juge-de-paix du cant. de Barenton.
Desessars, Conseiller à la Cour d'appel de Caen (St-Malo-de-la-Lande).
Diguet ✻, Prés. du trib. civ. de St-Lô (Percy.)
Ferrand de la Conté, chef de bataill. de la garde nationale à St-Sauveur-Lendelin.
Ferré des Ferris, Représ., Maire du Teilleul.
Gaslonde, Représ., profes. de droit (Lessay).
Gasté (de) ✻, ingén. de la Marine, à Cherbourg.
Havin, Conseiller d'Etat.
Hélie, Juge-de-paix du cant. de Jevigny.
Hervieu, prop. à Martinvast (Octéville).
Lanchon, doct.-méd. aux Pieux (Les Pieux).
Heuzé, Juge-de-paix au Buat (Isigny).
Houssin-Dumanoir, docteur-méd., adjoint au Maire de St-Lô (Marigny).
Kergorlay (de), propriétaire à Canisy.
Lamache ✻, négoc. à St-Vaast (Quettehou).
Le Bel, doct.-méd. à Valognes (Barneville).
Lemarois ✻, Représentant, propr. au Vicel (Bricquege).
Laumondays, Juge-de-paix du cant. de St-Hylaire-du-Harcouët.
Le Bocey, docteur-médecin à Ducey.
Lebrun, docteur-médecin, à St-Lô (St-Jean-de-Daye).
Lecorps-Dumont, J.-de-p. du cant. de Tessy.
Le Courtois de Ste-Colombe, Maire de Ste-Colombe (St-Sauveur-le-Vicomte).
Lemengnonet, négoc., à Granville (Cousy-la-Salle).
Lemengnonet, armateur à Granville.
Lenoir-Desmares (Ernest) (Lahaye-Pesnel).
Lempereur de St-Pierre, licencié en droit, à St-Pierre-Langers (Sartilly).
Leroux-Delaunay, Maire du Grand-Cellaud (Brécey).
Leverdays (O ✻), méd., Maire de Mortain.
Loyer, notaire à Pontorson.
Quenault, avocat, Maire de Coutances (Montmartin-sur-Mer).
Quesnel-Canvaux, président de la société d'agriculture, à Coutances.
Robin-Prévalée, docteur-médec. à Périers.
Rondel, notaire à Sourdeval.
Sebire, docteur-méd., Maire de Valognes.
Sellier, manufact. à Gonneville (St-Pierre-Eglise).
St-Germain (Hervé de), Représentant prés. de la société d'agr., Maire de St-Sénier-sous-Avranches (Villedieu).
Sursois ✻, docteur-médecin à St-James.)
Vieillard, Représent., à Paris (St-Clair.)

Arrondissement de St-Lô.

Composé de 9 cantons ; 116 communes; 100,208 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avranches.

Composé de 9 cantons ; 123 communes ; 117,909 habitans.

M. Lemarchand (Jules), *Sous-Préfet*, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.

Composé de 5 cantons ; 73 communes ; 83,329 habitans.

M. Arthuis de Charnisay, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Composé de 10 cantons ; 138 communes ; 132,857 habitans.

M. Plaine, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Composé de 8 cantons ; 73 communes ; 75,864 habitans.

M. Trouessart, *Sous-Préfet*, à Mortain.

Arrondissement de Valognes.

Composé de 7 cantons ; 118 communes ; 93,857 habitans

M. Durègne, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Avranches	Bouvattier.	Mortain..........	Leverdays (O ✻).
Cherbourg........	Morin.	Saint-Lô.........	Dubois (Ernest).
Coutances........	Quénault (Léopold).	Valognes	Sebire.
Granville.........	Boniface.		

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départemens des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 820,273 hectares. Il paie 1,874.565 fr. d'impôt foncier; sa population est de 367,309 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire et le ressort de la Cour d'appel de Paris, et renferme le diocèse de Châlons-sur-Marne et une partie de celui de Reims.

PRÉFECTURE.

M. Boselli ❋, *Préfet*, à Châlons-sur-Marne.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Garinet (*Secr.-gén.*), Copin ❋, Moignon.

Conseil général de département. Messieurs,

Arnoult, avocat, à Reims (Beine).
Bajot de Connantre, propriét., à Connantre (Fère-Champenoise).
Barthélemy (C ❋), ancien préfet, à Malmy (Ville-sur-Tourbe).
Bertrand, Représ., à Vitry-le-Français.
Bertrand-Lemaire, propriét. à Châlons, Juge suppléant (Ecury-sur-Coole).
Bourgeois, prop. à Suippes
Brulé, notaire à Fismes.
Carteret ❋, Représent., propr., à Reims (Reims, 1er *cant.*).
Chaubry de Troncenard ❋, anc. Cons. à la Cour d'ap. de Paris. à Congy (Montmort).
Dardoise, prop. à Vertus.
Delalot, propriétaire, Maire de Dormans.
Derodé-Leroy, à Reims (Verzy).
Frérot, prop. au Gault (Montmirail).
Frérot, prop. et notaire à Sézanne.
Gallois, Maire de Saint-Germain-la-Ville (Marson).
Gillet ❋, Président du trib. civil de Vitry-le-Français (Heiltz-le-Maurupt).
Godart (O ❋), anc. payeur, Maire de Châlons.
Godinot, Juge-de-paix du canton de Châtillon-sur-Marne.
Haudos, prop., à Loysy-sur-Marne (Sompuis).
Lapoulle, not., Maire de Vitry-lès-Reims (Bourgogne).
Leblanc-Duplessis, ancien officier, prop. à Trois-Fontaines (Thiéblemont).
Léonard, avocat, notaire à Anglure.
Mennesson. prop. à Reims (Reims. 3e *cant.*).
Meunier, pr., à Guieux (Ville-en-Tardenois).
Montaud, maître des requêtes au conseil d'Etat, à Paris (Dommartin-St-Yèvre).
Nitot, prop., Maire d'Aï.
Oudet, avocat à Epernay.
Picard, Juge au trib. de Ste-Menehould.
Sellier, avocat à Châlons (Avize).
Soullié, à Reims, Représentant (Reims, 2e *canton*).
Willame, Juge-de-paix du canton de Saint-Remy-en-Bouzemont, à Ambrières.
Vanin, Conseiller à la Cour d'appel de Paris (Esternay).

Arrondissement de Châlons-sur-Marne.

Composé de 5 cantons; 108 communes; 52,498 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epernay.

Composé de 9 cantons; 178 communes; 91,387 habitans.

M. Belurgey de Granville, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Arrondissement de Reims.

Composé de 10 cantons; 181 communes; 134,883 habitans.

M. Leroy (Pierre) ❋, *Sous-Préfet*, à Reims.

Arrondissement de Sainte-Menehould.

Composé de 3 cantons; 80 communes; 36,404 habitans.

M. Guillaume de Sauville, *Sous-Préfet*, à Sainte-Menehould.

Arrondissement de Vitry-le-François.

Composé de 5 cantons; 128 communes; 52,137 habitans.

M. Martin, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-Français.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Chalons-sur-Marne. Godart ✻.
Epernay.......... Oudet.
Reims........... N.....
Sainte-Menehould.. Macler.
Vitry-le-Français... Bertrand.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Meuse et de la Marne; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 625,403 hectares. Il paie 1,405,930 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 262,079 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie cinq représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Langres et le ressort de la Cour d'appel de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. Salarnier, *Préfet*, à Chaumont.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

De Montrol (*Secr.-gén.*), Vernezy (Edouard), Pétiet.

Conseil général de département. Messieurs,

Astier, prop., Maire de Nogent.
Bardonnant-Jannard ✻, Président du tribunal civil de Langres.
Berthelin, prop., Maire de Doulevant.
Bernardin, Présid. du trib. civil de Vassy.
Bertrand, Juge-de-paix du canton de Doulincourt, à Maconcourt.
Brocard, prop, à Bassoncourt (Clefmont).
Capitain ✻, maître de forges, à Rimoncourt (Andelot).
Chauchard, Représentant, à Paris (La Ferté-sur-Amance).
Collin, doct.-méd. à Châteauvillain.
Delecey de Changey, propriét., à Langres (Neuilly-l'Evêque).
Des Estangs, doct.-méd., Maire de Ceffonds (Montiérender).
Duchêne, notaire, Maire de Juzennecourt.
Forgeot, doct. en méd., Maire de Vignory.
François, notaire, à Montigny.
Godot, notaire, à Arc (Arc-en-Barrois).
Guillaume, doct. en méd. à Joinville.
Héraux, J.-de-p. du canton de St-Dizier.
Klopstein ✻, propriét., à Prez-sur-Marne (Chevillon).
Lebrun-Virloy, maître de forges à Rouvres-sur-Aube (Auberive).
Moreau-Dubreuil, Juge-suppléant au trib. civ. de Langres (Longeau).
Mougeot, doct. en méd. à Chaumont.
Moussy, notaire à Poissons.
Mutel, J.-de-paix du canton de Bourmont.
Potier de Pommeroy ✻. prop. à Percey-le-Pautel, (Prauthoy).
Renard ✻, doct. en méd., inspect. des eaux thermales, et Maire de Bourbonne.
Thiberge, doct. en méd., Maire de Bussières-les-Belmont (Fayl Billot).
Touzet, prop., Maire de Varennes.
Vandeul (de), Représentant, propriétaire à Paris (St-Blin).

Arrondissement de Chaumont.

Composé de 10 cantons; 195 communes; 87,378 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Langres.

Composé de 10 cantons; 211 communes; 103,234 habitans.

M. Amey de Champvans, *Sous-Préfet*, à Langres.

Arrondissement de Vassy.

Composé de 8 cantons ; 145 communes ; 71,467 habitans.

M. Ravelet, *Sous-Préfet*, à Vassy.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Chaumont........	Mougeot.	Saint-Didier......	Bourdon.
Langres..........	N.....	Vassy............	Pissot-Plusieurs.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départemens de l'Orne et de la Manche ; à l'E. par celui de la Sarthe ; au S. par celui de Maine-et-Loire, et à l'O. par ceux d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 514,868 hectares. Il paie 1,576,408 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 368,439 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux ; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour d'appel d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. Dieu (Hippolyte), *Préfet*, à Laval.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bordez (Louis) (*Secr.-gén.*), Segrétain, Berthier, de Messey (Henry).

Conseil général de département. Messieurs,

Allard, propriétaire, Maire de Craon.
Bigot, Représ., maître de forges, à Aon (Mayence, *Est*).
Boudet ✻, Conseiller d'Etat.
Broise (de la) ✻, Représ., propr., à Laval (Laval, *Est*).
Duhardas de Hauteville, prop., à Charchigné (Le Horps).
Dumans-de-Chalais, avoc., à Laval (Laval, *Ouest*).
Gaignard, briquet., à Courcité (Villaines).
Gandais, doct.-méd., Maire de Mayenne (Mayenne, *Ouest*).
Gaset, J. au trib. civ. de Laval (Chailland).
Goussé-de-Lalande ✻, Prés. du trib. civ. de Château-Gontier.
Grosse-Dupérou, propriét., Maire de Niort (Lassay).
Lavalette, prop., Maire de Villiers-Charlemagne (Grez-en-Bouëre).
Le Dauphin-Blinières, propriét., Maire de Gorron.
Le Dauphin-Dubourg, Procur. de la République, à Segré (Landivy).
Le Gentil, négoc., présid. de la chambre du commerce, à Laval (Argentré).
Mille, prop., anc. Juge-de-paix de Bais.
Morin, Procur. de la Républ., à Mamers (Ste-Suzanne).
Morice, propriétaire à Ambrières.
Ollivier, propriétaire à Evron.
Ozouville (d'), pr., à Montigné (Montsurs).
Picot, propriétaire, à Ernée.
Quatrebarbes (de) ✻, ancien sous-préfet, Maire d'Argenton (Bierné).
Rébillard, notaire à Cossé-le-Vivien.
Rousseau de Montfraud, propriét., à Laval (Messay).
Salmon, Maire de Bazouges (St-Aignan-sur-Roë).
Tréton de Vaujuas, Représent., prop. au Bourgneuf (Loiron).
Vaucelle, prop., Maire de Champfrémont (Pré-en-Pail).

Arrondissement de Laval.

Composé de 9 cantons ; 92 communes ; 127,719 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Gontier.

Composé de 6 cantons ; 72 communes ; 77,639 habitans.

M. Cornuau, *Sous-Préfet*, à Château-Gontier.

Arrondissement de Mayenne.

Composé de 12 cantons; 110 communes; 163,081 habitans.

M. Delahante (Paul), *Sous-Préfet,* à Mayenne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Château-Gontier... N.....
Laval........... N.....
Mayenne......... N.....

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 609,406 hectares. Il paie 1,744,696 fr. d'impôt foncier; sa population est de 445,991 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie neuf représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire: il forme le diocèse de Nancy, et est le chef-lieu du ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Brun (C ✻), *Préfet,* à Nancy.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Mamelle (*Secr.-gén.*), Poirel ✻, Blaise ✻, de Metz.

Conseil général de département. Messieurs,

Bagré, docteur-médecin à Vic.
Chevandier, manufact., à Circy (Lorquin).
Didelot, avoué et Maire de Toul (Toul, *Sud*).
Douzain, prop., à Bruley (Toul, *Nord*).
Dufays (O ✻), prop. à Château-Salins.
Favier-Gervais, commissionn. de roulage, à Nancy (Nancy, *Ouest*).
Forel, propriétaire à Thiaucourt.
Germain, propriétaire à Sarrebourg.
Germain ✻, capitaine du génie, en retraite, à Rechicourt.
Gridel, propriétaire à Baccarat.
Grandjean, prop., Maire de Réméréville (St-Nicolas).
Guérard, prop., à Lunéville (Lunéville, *N.*)
Gusse, propriétaire à Nomeny.
Guyon, propriétaire, Maire de Dieuze.
Louis, avocat, à Nancy (Fénétrange).
Magot, prop., Maire de Pont-à-Mousson.
Maix, prop., à Nancy (Colombey).
Marcel, notaire à Gerbéviller.
Michaut, Juge-de-paix à Lunéville, Représentant (Lunéville, *Sud-Est.*)
Monet, Représ., Maire de Nancy (Nancy, *Est*).
Mourot ✻, Président de chambre à la Cour d'appel de Nancy (Bayon).
Parmentier, prop., Maire de Phalsbourg.
Riocour (de), prop. à Aulnois (Delme).
Roche, p. à Rosières-en-Haye (Domèvre).
Rollin, notaire et maire de Vézelise.
Scitivaux de Greische (de) ✻, propriét., à Villers-les-Nancy (Nancy, *Nord.*)
Thiébaut, prop., à Insming (Alberstroff).
Valentin, notaire à Haroué.
Vautrin ✻, propriétaire à Blâmont.

Arrondissement de Nancy.

Composé de 8 cantons; 187 communes; 144,526 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Salins.

Composé de 5 cantons; 147 communes; 70,326 habitans.

M. Mazerat, *Sous-Préfet,* à Château-Salins.

Arrondissement de Lunéville.

Composé de 6 cantons; 145 communes; 88,197 habitans.

M. Génin, *Sous-Préfet,* à Lunéville.

Arrondissement de Sarrebourg.

Composé de 5 cantons; 116 communes; 77,449 habitans.

M. Solard, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Composé de 5 cantons; 119 communes; 65,493 habitans.

M. Morin, *Sous-Préfet*, à Toul.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Château-Salins....	Chardin.	Pont-à-Mousson...	Magot.
Lunéville........	Parmentier.	Sarrebourg.......	Mangenot.
Nancy...........	Monet.	Toul.............	Didelot.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départemens de la Moselle et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 621,618 hectares. Il paie 1,541,026 fr. d'impôt foncier; sa population est de 325,710 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Verdun et le ressort de la Cour d'appel de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. Lemaire (Charles), *Préfet*, à Bar-le-Duc.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lombard (*Secr.-gén.*), Chambeau, Hubert.

Conseil général de Département. Messieurs,

Baudot ✻, notaire, à Harville (Fresnes).
Bazoche, Juge-de-paix du c. de Commercy.
Benoist (de), propriétaire, Maire de Waly (Triaucourt).
Bonvié ✻, propriétaire à Vaucouleurs.
Brichart, greffier du Tribunal civil à Bar-sur-Ornain (Montiers-St-Saulx).
Briot, avocat, à Verdun (Pierrefitte).
Chadenet, avocat à Verdun, Représentant (Charny).
Collas-Gatelet, notaire à Montfaucon.
Collin, président du tribunal civil à Sainte-Menehould (Marne) (Clermont).
Colson-Barisien, propriét., à Euze-la-Grande (Vaubecourt).
Dardare, prop., Maire de Vigneulles.
Estienne, doct.-médecin à Condé, Juge-de-paix du canton de Vavincourt.
Génin, prop., à Vadelincourt (Souilly).
Gérard, march. de bois en gros à Damvillers.
Gillon ✻, Prés. du trib. civ. à Bar-s.-Ornain
Godet, Juge-de-paix du canton de Dun.
Henriot, Juge d'instruct. à Bar-sur-Ornain (Ancerville).
Jacquesson, Maire de Varennes.
Jacquot d'Andelarre, maître de forges et Maire de Treveray (Gondrecourt).
Jeantin, avoué, Juge suppléant au Tribunal de Montmédy.
Jonvaux, Juge-de-paix du cant. de Verdun.
Lallemand-Maréchal, prop. à Stenay.
Laramée, rentier à Etain.
Larzillière-Beudant, avoué, Maire de Saint-Mihiel.
Launois, prop., à St-Pierrevillers (Spincourt).
Mayeur-Guillemin, prop., à Ligny.
Pagès, avocat, maître des requêtes au conseil d'Etat, à Paris (Void).
Poriquet-Thomas, Maire de Revigny.

Arrondissement de Bar-le-Duc.

Composé de 8 cantons; 128 communes; 83,756 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Commercy.

Composé de 7 cantons ; 180 communes ; 87,485 habitans.

M. Fournier ✻, *Sous-Préfet*, à Commercy.

Arrondissement de Montmédy.

Composé de 6 cantons ; 131 communes ; 68,956 habitans.

M. Poisson (O ✻), *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Arrondissement de Verdun.

Composé de 7 cantons ; 149 communes ; 85,513 habitans.

M. Janvier, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bar-sur-Ornain... Trichon-St-Paul.
Commercy....... Liouville.
Montmédy....... Thiébault.
Verdun......... N.....

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord ; à l'E. par celui d'Ille-et-Vilaine ; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure ; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 681,704 hectares. Il paie 1,471,903 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 472,773 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux ; il envoie dix représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Vannes et le ressort de la Cour d'appel de Rennes,

PRÉFECTURE.

M. Tricoche, *Préfet*, à Vannes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Claret, Gaillard (*Secr.-gén.*), Barbier, Tallon, Vrignault.

Conseil général de département. Messieurs,

Audren de Kerdrel, Représentant, propriét. à St-Gravé (Rochefort).
Béard du Désert, avocat à Vannes (Vannes, *Ouest*).
Beauvais, av., Maire de Lorient (Lor., 1er).
Beslay, prop. à Baud (Baud).
Blanchard de la Buharaye, prop. à Plumelec. (St-Jean-Brévelay).
Borel de Bottemont ✻, prop. à St-Martin (La Gacilly).
Cassac, notaire, Maire de Locminé.
Couëffic, cultivateur, Maire de Guidel (Pontscorff).
Castel (de) ✻, prop., à St-Servan (Elven).
Couë, négociant à Muzillac.
Couë, prop. à St-Jacut (Allaire).
Croizer, expert du cadastre, à Cléguérec.
Desprès de la Morlaie, prop. à Saint-Léry (Mauron).
Dunoday, pr. à Lacrois-Helléan (Josselin).
Fauchat, Maire de Belle-Isle (Quiberon).
Fournas (de), prop. à Plouay.
Gaudin, pr., Maire de Mohon (La Trinité).
Gouvello Delaporte (de), propriét. à Crach (Grand-Champ.)
Guennegot, cap. retr., Maire de Questembert.
Guyot, ancien notaire, à Auray.
Harington, prop. à Guicriff (le Faouët).
Harscouet de Saint-Georges, Représentant, prop., à Pluvigner.
La Monneraye (de) ✻, propriétaire, à Caro (Malestroit).
Legal, négociant, à Guémené.
Lemintier de Léhélec, propriétaire, à Vannes (Vannes, *Est*).
Lequellec, Juge-de-paix à Sarzeau.
Lestrohan ✻, médec. du lazaret de Lorien (Port-Louis).
Lévesque de la Ferrière, propriét. à Bréa Loudéac (Rohan)

Levesque, nég., à Nantes (Rochebernard).
Mauduit (de), popr. à Hennebont.
Nicolas, cultivateur à Belz.
Préaudeau (de), prop. à Ploërmel.
Raime (de), sous-commissaire de marine en retraite, à Plœmeur (Lorient, 2e).
Rouxel de Lescouët, prop., Maire de Gouris.
Savignach (de), prop., à Augan (Guer).
Talmon, prop. à Pontivy.
Trochu ✠, officier princip. des subsistances militaires en retraite à Belle-Isle.

Arrondissement de Vannes.

Composé de 11 cantons; 74 communes; 129,816 habitans

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lorient.

Composé de 11 cantons; 48 communes; 146,212 habitans.

M. Bussi, *Sous-Préfet*, à Lorient.

Arrondissement de Ploërmel.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 90,312 habitans.

M. Monchanin (Adolphe), *Sous-Préfet*, à Ploërmel.

Arrondissement de Pontivy.

Composé de 7 cantons; 49 communes; 106,433 habitans.

M. Revel, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Languidic........	Perron.
Lorient..........	Beauvais.
Plemeur.........	Raduget.
Ploermel.........	Druais.
Pontivy..........	Jouanno.
Sarzeau..........	Javouray.
Vannes..........	Dantu.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois, on y a réuni des enclaves qui dépendaient de l'Allemagne.

Il est borné au N. par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg; à l'E. par la Prusse, la Bavière et par le département du Bas-Rhin; au S. par celui de la Meurthe: celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 536,969 hectares Il paie 1,704,437 fr. d'impôt foncier, en principal; sa population est de 448,087 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie neuf représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Metz et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Tonnet, *Préfet*, à Metz.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dufresne, Conrad (*Secr.-gén.*), de Chastellux, Leneveux.

Conseil général de département. Messieurs,

Aubry, notaire à Gorze.
Boulard prop., à Bitche (Rorbach).
Choumert, Maire de Nancy (Faulquemont).
Dauphin, notaire à Vigny.
Du Coëtlosquet, Représentant, membre du cons. municip. de Metz (Metz, 3e *cant.*)
Dufour, Conseiller à la Cour d'app. de Metz (Metz 1er *cant.*).
Eloy, propriétaire à Briey.
Franck, notaire à Metzerville.
Himmelspach, Maire de Forbach.
Husson, Maire de Bouzonville.
Jacquemaire, not. à Norroy-le-Sec (Conflans).
Labbé, à Metz (Longuion).
Ladoucette, Représentant, à Clemey (Meurthe) (Audun-le-Roman).

Lallemand ✻, Conseill. à la Cour d'app. de Nancy (Volmünster).
Lesecq de Crépy, notaire à Boulay.
Lorin, directeur de la verrerie à St-Louis (Bitche).
Maréchal, docteur en méd. à Metz (Metz, 2e *canton*).
Pauly, fab. de pluche à Puttelange-lès Sarralbe (Sarralbe).
Pouguet, prop., à Landroff (Grostenquin).
Renault, négociant à Sierck.
Spinga, notaire à St-Avold.
Terminaux, greffier de la just. de paix de Verny.
Thilloy, J. d'inst. au trib. de Sarreguemines.
Thomas de Pange, prop. à Pange.
Vandenbrack, Proc. de la Rép. près le trib. de Thionville (Cattenom).
Wendel (de), Représentant, propriét. de forges, à Hayange (Thionville).
Willemin, notaire à Villers-la-Montagne (Longwy).

Arrondissement de Metz.

Composé de 9 cantons; 219 communes; 164,378 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briey.

Composé de 5 cantons; 132 communes; 65,630 habitans.

M. Rondeaux, *Sous-Préfet*, à Briey.

Arrondissement de Sarreguemines.

Composé de 8 cantons; 154 communes; 129,221 habitans.

M. Duvivier, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Arrondissement de Thionville.

Composé de 5 cantons; 118 communes; 88,858 habitans.

M. Humbert, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Briey............ Rollin.
Metz............ N.....
Sarreguemines..... Pigeard.
Thionville........ Arnoult.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernais, qui se jette dans la Loire, à Nevers; c'est le seul département que forme le Nivernais.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 686,619 hectares. Il paie 1,290,054 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 323,262 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Nevers et le ressort de la Cour d'appel de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. Petit de Lafosse (O ✻), *Préfet*, à Nevers.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Avril, Ponsard (*Secr.-gén.*), Lerasle.

Conseil général de département. Messieurs,

Alexandre, Maire d'Arleuf (Château-Chinon).
Archambault, à Prémery.
Bourgoing (de) ✻, président de la Société centrale d'agriculture, à La Charité.
Certaines (de), Maire d'Anthien (Corbigny).

Coujard de la Planche, propr. à Millay (Luzy).
Dufaud ✻, direct. de l'usin. de Fourchambault, président de la chambre consultative à Garchizy-Fourchambault (Pougues).
Doumet, prop. au Tresnay (Dornes).
Gambon (Ferdinand), Représentant, à Prémery (Donzy).
Gillois, Juge-de-paix du canton de Saint-Amand.
Girerd, avocat, à Nevers.
Grangier de la Marinière, à Cosne.
Lobbé, avocat, Maire de Lormes.
Lallier, Juge-de-paix du cant. de St-Saulge
Langellé, Maire de Varzy.
Martin de Chanteloup, propriét. à Guipy (Brinon).
Michel, négociant, Adjoint au Maire de Tannay.
Miot, Représentant, à Moulins (Engilbert).
Pellault, avocat, docteur en droit, à Clamecy.
Pelletier-de-Chambure, prop. à Alligny-en-Morvand (Mont-Sanche).
Pracomtal (de), prop. à Briffault (Fours).
Ravault, Maire d'Achun (Châtillon).
Rouet, marchand de bois à Saint-Germain-Chasseaay, Représentant (Decize).
Roy, prop. à Pouilly.
Saint-Phalle (de), Maire de St-Benin-d'Azy.
N..... (St-Pierre-le-Moûtier).

Arrondissement de Nevers.

Composé de 8 cantons; 99 communes; 102,591 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Chinon.

Composé de 5 cantons; 59 communes; 68,087 habitans.

M. de Pongerville, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

Arrondissement de Clamecy.

Composé de 6 cantons; 93 communes; 78,172 habitans.

M. Mouzard-Sencier ✻, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Arrondissement de Cosne.

Composé de 6 cantons; 65 communes; 73,412 habitans.

M. Sully-Brunet, *Sous-Préfet*, à Cosne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Château-Chinon...... Perrier.
Clamecy .... Lejeay.
Cosne .... Thomas.
Nevers .... N....

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainaut et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne; au N.-E. par la Belgique; à l'E. par le département des Ardennes; au S.-E. et au S. par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 567,863 hectares. Il paie 4,257,844 fr. d'impôt foncier; sa population est de 1,132,980 individus; il est divisé en sept arrondissemens communaux; il envoie vingt-quatre représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Cambrai et le ressort de la Cour d'appel de Douai.

PRÉFECTURE.

M. David, *Préfet*, à Lille.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Legrand, Derbigny, Balson (*Secr.-gén.*), Braff, Sproit.

Conseil général de département. Messieurs,

Ancelet, propriétaire à Landrecies.
Beauvois, notaire à Valenciennes (Valenciennes, *Est*).
Behaghel, prop., à Bailleul (Bailleul, *N-E.*)

Behaghel, propriétaire à Cassel, Représent.
Bernard, prop. à Morbecque (Hazebrouck, *Sud*).
Bery ✻, propriétaire à Cambrai (Clary).
Bianchi, mouleur en plâtre, rédact.-gérant du *Messager du Nord*, à Lille (Lille, *Sud-Est*).
Boulanger, Juge au Trib. civ. de Valenciennes (Valenciennes, *Sud*).
Blanckaert, Juge-de-paix du canton de Wormhoudt.
Brame, propriétaire, à Paris (Cysoing).
Champon, commissionnaire de roulage à Lille (Lille, *Nord-Est*).
Chappelier, manuf., maire de Masnières.
Chombart, avocat à Herliès (La Bassée).
Choque, prop. à Douai, Représent. (Douai, *Sud*).
Colasse, prop. à Raismes (Saint-Amand, *rive droite*).
Colette, notaire à Seclin.
Crapez, nég., maître de forges à Bavay.
Danel ✻, avocat à Douai (Douai, *Ouest*).
Dansette-Leblond, manufacturier, Maire d'Armentières.
Debeaumont, docteur en médecine à Cambrai (Cambrai, *Est*).
Decarpentry, nég., comm. de la garde nationale, à Gravelines.
Declebsatel, av. à Dunkerque (Dunk., *Est*).
Decous-Semacker ✻, Juge à Hazebrouck (Bourbourg).
Defontaine ✻, Juge suppléant à Lille (Quesnoy-sur-Deule).
Degruson, prop. et brasseur à Merville.
Dehau de Staplande, prop., Maire de Bergues, Représentant.
Delarvière, doct. en méd., à Hondschoote.
Delattre, av. à Dunkerque (Dunk., *Ouest*.
Deschodt, avocat à Hazebrouck (Hazebrouck, *Nord*).
Desespringalle, prop. à St-Amand (Saint-Amand, *rive gauche*).
Desmoutiers, cultivateur à Mons-en-Pevele (Pont-à-Marcq).
Desmoutiers (Charles), Maire de Faumont (Orchies).
Dhespel, propriétaire à Haubourdin, Représentant.
Gouvion-Deroy, fabricant de sucre à Denain (Bouchain).
Hannoye, avocat à Avesnes (Avesnes, *Sud*).
Heursel (d'), Maire de Gœulzin (Arleux).
Lefèvre ✻, nég. à Lille (Lannoy).
Legrand, maître de filature, à Fourmies (Trélon).
Leleu, cultivateur, Maire de Tilloi (Cambrai, *Ouest*).
Lestiboudois, doct. en médecine, à Lille (Lille, *Sud-Ouest*), Représentant.
Leurent, doct. en médecine, à Tourcoing (Tourcoing, *Nord*)
Locqueneux (C ✻), général en retraite au Quesnoy (Le Quesnoy, *Ouest*).
Marchant, prop. à Maubeuge, Représentant.
Masurel, négoc. et Maire de Tourcoing (Tourcoing, *Sud*).
Mathieu, prop., Maire d'Anzin (Valenciennes, *Nord*).
Melun (de), prop., à Lille, Représentant (Lille, *Ouest*).
Mimerel (O ✻), manufacturier à Roubaix, Représentant.
Montozon (de) ✻, prop., à Lalaing (Marchiennes).
Paul, avocat-général près la Cour d'appel de Douai (Berlaimont).
Piette, propriétaire au Quesnoy (Le Quesnoy, *Est*).
Pillot, avoué à Avesnes (Avesnes, *Nord*).
Plichon ✻, avocat à Bailleul.
Rappe-Lobry, cultivateur à Solesmes.
Renard, m. de verreries, à Fresnes (Condé).
Revel, propriétaire à Steenvoorde.
Rossignol, Présid. du trib. civ. de Douai (Douai, *Nord*).
Sauvaige-Fretin, banquier à Lille (Solre-le-Château).
Seydoux, manufacturier, colonel de la garde nationale au Cateau, Représentant.
Tellier, propriétaire à Avesnes-lez-Aubert (Carnières).
Testelin, doct. en médecine à Lille, Représentant (Lille, *centre*)

Arrondissement de Lille.

Composé de 16 cantons; 132 communes; 356,795 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avesnes.

Composé de 10 cantons; 153 communes; 142,245 habitans.

M. Valery-Meunier, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Arrondissement de Cambrai.

Composé de 7 cantons; 118 communes; 174,094 habitans.

M. Villemain (O ✻), *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Arrondissement de Douai.

Composé de 6 cantons; 66 communes; 99,921 habitans.

M. Thuillier, *Sous-Préfet*, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque.

Composé de 7 cantons; 59 communes; 104,592 habitans.

M. Rampand (Jules), *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Composé de 7 cantons; 53 communes; 104,690 habitans.

M. Gourdin ✻, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Arrondissement de Valenciennes.

Composé de 7 cantons; 81 communes; 150,643 habitans.

M. Lenglé, *Sous-Préfet*, à Valenciennes.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Armentières	Dansette-Leblond.
Avesnes	N.
Bailleul	Cortyl.
Cambrai	Petit-Courtin.
Le Cateau	Herbert-Houche.
Denain	Deslinselt.
Douai	Leroy.
Dunkerque	Mollet.
Estaires	Duflot-Deschodt.
Hazebrouck	Houcke.
Lille	Bonte-Pollet.
Maubeuge	Bottieau.
Merville	Verhaeghe-Ledieu.
Roubaix	Delattre.
Saint-Amand	Nicolle.
Tourcoing	Masurel.
Valenciennes	N.
Watrelos	Duthoit.
Wazemmes	Mourmant.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Ile-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, le Vexin français, le Mulcien, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine-inférieure. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares. Il paie 2,735,195 fr. d'impôt foncier; sa population est de 406,028 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Beauvais et le ressort de la Cour d'appel d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. Randouin ✻, *Préfet*, à Beauvais.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

De Griéges (Antoine), Duhautoy, Pellat, de St-Léger (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Barrillon, propr., Maire d'Elincourt-Ste-Marguerite (Lassigny), Représentant.

Caillet, propriét., Maire de Pont-Sainte-Maxence.

Cavé d'Haudicourt, prop., Maire de Tartigny (Breteuil).
Coustant d'Yanville, Cons. référ. à la Cour des comptes, à Cirès-lès-Melo (Neuilly-en-Thèle).
Crillon (de) (G O ✻), propriétaire à Crillon (Songeons).
Dainval ✻, Juge-de-p au Frestoy (Maignelay).
Danjou, Vice-prés. du trib. civ. de Beauv. (Beauvais, *S.-Ouest*).
Damainville, prop. à Pondron (Crépy).
Danse ✻, Prés. du trib. civ. de Beauvais (Beauvais, *N.-Est*).
Deberny, prop. à Crevecœur.
Delaon, propriétaire à Aumeuil.
Dermigny, propriétaire, Maire de Crisolles (Guiscard).
Dourdain, propriétaire à Grandvilliers
Frary, doct méd. à Tracy-le-Val (Attichy).
Frion, Juge-de-paix du canton de Chaumont.
Gérard, propriét. à Blincourt, Représentant (Estrées-St-Denis).
Grattier (de), Cons. à la Cour d'ap. d'Amiens (Noyon).
Guibourg ✻, notaire hon. à Senlis.
Héricart de Thury (O ✻), anc. cons. d'Etat, memb. de l'Acad. des scienc. à Thury (Betz).
Juillet. doct.-méd., Maire de Creil.
L'Aigle (de) (O ✻), prop. à Tracy-Leval (Ribécourt).
Larochefoucault (de), prop. à Liancourt.
Legrand ✻, à St-Just-en-Chaussée.
Lemaire ✻, prop. à Nanteuil, Représentant (Nanteuil).
Leroux (Emile), Représ., avocat à Beauvais (Nivillers).
Levavasseur, Insp. des fin. à Paris (Froyssy).
Ménestrier, prop. à Lannoy-Cuillère (Formerie).
Michel-Wallon, p. (Coudray-de-St-Germès).
Mornay (de) (O ✻), Représ. (Méru).
Mouchy (de) ✻, prop. à Mouchy-le-Châtel, Représentant (Noailles).
Plancy (de), prop., Maire d'Agnetz, Représentant (Clermont).
Plé ✻, propriét. à St-Omer-en-Chaussée (Marseille).
Tocqueville (de), propr., Maire de Baugy (Ressons).
Viet, membre du cons. d'arr., Juge-supp. à Compiègne.
Villain, Juge-de-p. à Cambronne (Mouy).

Arrondissement de Beauvais.

Composé de 12 cantons; 242 communes; 133,837 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont.

Composé de 8 cantons; 168 communes; 90,817 habitans.

M. Trumet, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Arrondissement de Compiègne.

Composé de 8 cantons; 157 communes; 98,807 habitans.

M. de Léotaud, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Arrondissement de Senlis.

Composé de 7 cantons; 133 communes; 82,567 habitans.

M. Mounier (Edouard), *Sous-Préfet*, à Senlis.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Beauvais..........	Lamothe.	Compiègne........	Viet.
Clermont.........	Caffin.	Senlis............	Guibourg.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.
Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et à l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 610,561 hectares. Il paie 2,370,343 fr. d'impôt foncier; il est divisé en quatre arrondissemens communaux. Sa po-

pulation est de 442,107 individus. Il envoie neuf représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Séez et le ressort de la Cour d'appel de Caen.

PRÉFECTURE.

M. Visinet, *Préfet*, à Alençon.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hupier, De St-Aignan, Parisot (*Secr.-gén.*), Trumeau, Angrand.

Conseil général de département. Messieurs,

Berthelot-Lelasseur, propriétaire, Maire de Ticheville (Vimoutiers).
Blanpré (de) ✻, à St-Langis (Bazoches-sur-Hoëne).
Brémontier (de), propriétaire à Courteille (Putanges).
Charencey (de), Représentant, à St-Maurice-lès-Charencey (Tourouvre)
Chaucheprat (de) (O ✻), prop. à Mage (Longni).
Cohin, négociant, Maire de St-Aubin-des-Grois (Nocé).
Coulonges (de), prop., Maire de Coulonges-sur-Sarthe (Mèle-sur-Sarthe)
Curial ✻, Repr판., à Alençon (Alençon, *Ouest*).
David, propr., avoc. à la Cour d'appel de Paris, à Joué-du-Plain (Ecouché).
Debanville, propriét.. à Frènes (Tinchebrai).
Druet, propriétaire à Carrouges.
Druet-Desvaux, Représentant, à Alençon (Pervenchères).
Fanneau, not., Maire de Céton (Theil).
Frebet-Galboissière, Maire de la Ferté-Macé.
Godechal-Vorus, Maire du Néauphes (Trun).
Guyon-de-Guercheville, Maire de Montmerry (Mortrée).
Hamard, à Domfront (Juvigny-sous-Andaines).
Hardy-Lafosse, propriétaire à Athis.
Hays-Lecamus, prop. à Moulins-la-Marche.
Herbault, propr., Maire de Brétoncelles (Rémalard).
Lefavrais, Représent., Maire de Lonlay-l'Abbaye (Domfront).
Leroyer-Latournerie, Proc. de la Républ., à Domfront (Passais).
Masson, Juge-de-paix du cant. de Briouze (à St-Hilaire-de-Briouze).
Mehendin, avocat à Argentan.
Mercier ✻, membre du Conseil municipal d'Alençon (Alençon, *Est*).
Morand, Adj. au Maire de Coulmes (Gacé).
Morin-Pillière, not., Maire de la Ferrière-aux-Etangs (Messey).
Nau de Ste-Marie ✻, propr., Inspect. des finances, à St-Evroult-N.-D.-des-Bois (La Ferté-Frenel).
Olivier, Procur. de la Républ., à Mortagne.
Perrier de la Genevraie ✻, propriét. à la Genevraie (Merlerault).
Pichon-Premelé père, Maire de Séez.
Rossignol ✻, négociant à Laigle.
Schnetz, command de la garde nat. de Flers.
Turenne (de), propriétaire à Courtomes.
N........ (Bellême).
N........ (Exmes).

Arrondissement d'Alençon.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 72,801 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argentan.

Composé de 11 cantons; 176 communes; 110,111 habitans.

M. Pietri (Joseph-Marie), *Sous-Préfet*, à Argentan.

Arrondissement de Domfront.

Composé de 8 cantons; 95 communes, 135,309 habitans.

M. Grachet, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Arrondissement de Mortagne.

Composé de 11 cantons; 149 communes; 123,886 habitans.

M. Bourdon (Henri) ✻, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Alençon......... Grollier.
Argentan......... Berrier-Fontaine.
Domfront........ Dumont.
Flers........... N.....
Mortagne........ Piquet.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie. Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord ; à l'E. par le même ; au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est de 663,518 hectares. Il paie 3,028,879 fr. d'impôt foncier en principal ; sa population est de 695,756 individus ; il est divisé en six arrondissemens communaux ; il envoie quinze représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la deuxième division militaire ; le diocèse d'Arras et le ressort de la Cour d'appel de Douai.

PRÉFECTURE.

M. Fresneau (O ✻), *Préfet*, à Arras.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Luez (*Secr.-gén.*), Lecesne, Nœuvéglise, de Boutillier, Claudon.

Conseil général de département. Messieurs,

Adam (O ✻), banquier à Boulogne.
Armand ✻, Maire de St-Omer (St-Omer, *Nord*).
Baudier, notaire, Maire de Samer.
Beghin, nég. en vins, Maire de Laventie.
Boisleux, Maire de Wancourt (Croisilles).
Boutry, Juge d'instruction à Arras (Carvin).
Blondel d'Aubers ✻, prop., à Vendin-le-Vieil (Lens).
Bryas (de), Représ. prop. à Bryas (St-Pol).
Cappe, cultivat. à Maisoncelle (Fruges... Lepareq).
Cardevac d'Havrincourt, Représ., prop., Maire d'Havrincourt (Bertincourt).
Chauveau-Sire, banq., Maire de Boulogne (Desvres).
Dekeisère, Juge au tribunal de St-Omer (Audrick).
Delomel, banq., memb. de la commission des prisons, à Montreuil.
Deslavier, notaire à Auxi-le-Château.
Enlart ✻, Présid. du Trib. civ. de Montreuil (Campagne).
Fiolet, négoc., fabric. de pipes, à St-Omer (St-Omer, *Sud*).
Fleury, propriétaire à Frujes.
Fouler (de), propriétaire à Lillers.
Francoville, prop., Juge-de-paix du can-
Guizelin (de), propriétaire à Guines.
ton d'Ardres, à Rodelinghem.
Jourdain, avocat, prop., à Herly (Hucqueliers).
Lanthier, cultivateur, fabricant de sucre, à Baralle (Marquion).
Lantoine-Harduin, propr. à Arras (Beaumetz-les-Loges).
Lebeau, avocat, à Calais.
Lécrit, propriétaire à Montreuil (Etaples).
Lefevre-Dupré ✻, Président du tribunal civil de Béthune.
Lequien (O ✻), Représentant, propriétaire à Douai (Houdain).
Mahieu, cultivateur, Maire d'Enquin (Fauquembergue).
Mathieu, cult. à Camblin-l'Abbé (Aubigny).
Mahieu-Milon, propriét., Maire d'Aire.
Paternelle, Juge-de-paix du canton d'Heuchin, à Pernes.
Piéron, fabricant de sucre, Maire d'Avion (Vimy).
Pinard, propriétaire de hauts-fourneaux, à Marquise.
Plichon, Représent, doct.-méd., Maire d'Arras (Arras).
Prévost ✻, prop. à Hesdin.
Proyart, Maire de Morchie (Bapaume).
Quenson ✻, Prés. du trib. de St-Omer (Lumbres).
Wast, propriétaire à Saint-Hilaire-Cottes (Norrent-Fontes).
Wattebled, propriétaire à Arras (Pas).
Wartelle Deretz ✻, Représent., memb. de la Comm. administr. des hosp. d'Arras (Arras, *Sud*).
Wartelle-d'Herlincourt ✻, Maire d'Etrepigny (Vitry).
N..... (Avesnes-le-Comte).

Arrondissement d'Arras.

Composé de 10 cantons; 211 communes; 171,947 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béthune.

Composé de 8 cantons; 142 communes; 136,078 habitans.

M. Guibourg, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Composé de 6 cantons; 100 communes; 117,900 habitans.

M. de Maupas, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

Arrondissement de Montreuil.

Composé de 6 cantons; 139 communes; 78,966 habitans.

M. Pernet, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer.

Composé de 7 cantons; 118 communes; 109,629 habitans.

M. Blot (Sylvain) (O ✻), *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Arrondissement de Saint-Pol.

Composé de 6 cantons; 193 communes; 81,236 habitans.

M. Mercier, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Aire............	Mahieu-Milon.	Montreuil........	Lécrit.
Arras...........	Plichon.	Saint-Omer......	Armand ✻.
Béthune.........	Bellonet	St-Pierre-les-Calais.	Leblond.
Boulogne........	Fontaine.	Saint-Pol........	N.....
Calais..........	Meyer.		

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est de 800,679 hectares. Il paie 2,375,937 fr. d'impôt foncier; sa population est de 601,594 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux, il envoie treize représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire. Il forme le diocèse de Clermont, et est placé dans le ressort de la Cour d'appel de Riom.

PRÉFECTURE.

M. de Crèvecœur (O✻), *Préfet*, à Clermont.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Fournet, Gauthier-Biauzat, Bravard, Nau de Beauregard, Fleury (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Augières (d'), not. au Vernet (Sauxillanges).
Authier de Barmonteix (d'), propriétaire à Venengheol (Herment).
Bassin, avocat à Pont-du-Château.
Barrière, notaire à St-Germain-l'Herm.
Baudet-Lafarge, propriét. (Maringuex).

Bertrand fils, méd. à Nebouzat (Rochefort).
Boudet de Bardon, avocat à Riom (Riom, *Ouest*).
Bravard (Toussaint), méd., à Jumeaux.
Brechard, propriétaire à St-Gervais.
Burin des Roziers, Juge d'instruct. près le tribunal civ. d'Issoire (Champeix).
Charras ✻, Représ., (Clermont, *Sud*).
Chassaigne, notaire à Arlenc.
Chazelles (de), Représ., prop., à Clermont (Clermont, *Est*).
Chenereilles, notaire à St-Anthème.
Cougoul, Juge-de-p. du canton. de Besse.
Croizier, propriétaire à Combronde.
Delapchier-Duchasseint, avocat, à Lezoux.
Dorlhac, Président du tribun. civ. du Puy (Haute-Loire) (St-Germain-Lembron).
Dupuy-Imberdis, Présid. du trib. de commerce d'Ambert.
Fauguières, Juge-de paix d'Olliergues.
Fargeix, Juge-de-paix de Bourg-Lastic.
Gerzat, propriétaire à Ennezat.
Girard-Pallet, prop. à St-Amand-Tallende.
Giraud, avoué à Thiers.
Girot-Pouzol, Représ., propr. à Issoire.
Goyon, Représ., avocat à Thiers (Châteldon).
Goyon-Gourbine, avocat à Thiers (Courpières).
Guibail, Juge près le tribunal civil de Moulins (Allier) (Tanvers).
Guyot-Lavaline, propr. à Vic-le-Comte.
Imbert, Juge au tribunal civil d'Ambert (Viveroles).
Jouvet, avocat (Clermont, *Nord*).
Jusserand, méd., Représent. (Aigueperse).
Laville, notaire à Montaigut.
Martinat de Chaumont, prop. à Pontaumur.
Mauzat-Laroche, notaire à Menat.
Montel, avocat à Riom (Riom, *Est*).
Moulin, Représ., ancien direct. des cultes (Latour).
Mozy, Maire de Cunlhat.
Pallu, gérant des mines de Pontgibaud.
Pennautier (de), propriétaire à Domaize (St-Diés).
Poncillon, avocat à Clermont (Clermont, *Ouest*).
Randon, notaire à Manzat.
Riberolles (de), prop. à Arcousat (St-Remy).
Rochon, Juge-de-paix du canton de Billom.
Tallon, avocat à Riom (Randan).
Teyras, prop. à St-Amand-Roche-Savine.
Tixier-Courbaire, méd. à Veyre-Mouton.
Trioullier, notaire à Ardes.
Vigeral, notaire à Vertaizon.
N..... (Piousat).

Arrondissement de Clermont.

Composé de 14 cantons; 108 communes; 176,511 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ambert.

Composé de 8 cantons; 52 communes; 92,940 habitans.

M. Poulain-Dandecy, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Arrondissement d'Issoire.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 101,069 habitans.

M. de Saint-Amour, *Sous-Préfet*, à Issoire.

Arrondissement de Riom.

Composé de 13 cantons; 128 communes; 156,503 habitans.

M. Vesine-Larue ✻, *Sous-Préfet*, à Riom.

Arrondissement de Thiers.

Composé de 6 cantons; 39 communes; 74,571 habitans.

M. Larréguy, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Ambert.......... Maisonneuve.
Clermont........ Poncillon.
Issoire.......... Bournet.
Riom............ Allemand.
Thiers.......... Chassaigne.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers; à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne; et à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 752,513 hectares. Il paie 882,518 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 457,832 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie dix représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bayonne et le ressort de la Cour d'appel de Pau.

PRÉFECTURE.

M. CAMBACÉRÈS (Jules) ✻, *Préfet*, à Pau.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Casenave (Antoine), Casebonne, Julien (*Secr.-gén.*), Giraud.

Conseil général de département. Messieurs,

Andurain (d'), propr. à Mauléon-Licharre (Mauléon).
Behasque, prop. à Saint-Palais.
Boulin, prop., notaire à Arzacq.
Cassaigne, prop. à Claracq, Juge-de-paix du canton de Nay.
Cazaux, méd., Maire d'Espoey (Pontacq).
Cazenave, méd., directeur de l'Asile des aliénés de Pau (Claracq).
Chaho, homme de lettres, à Bayonne (Tardets).
Châteauneuf, avocat, prop., à Bayonne (Bayonne, *Nord-Ouest*).
Chegaray (O ✻), prop., à Bayonne, Repr. (Labastide-Clairence).
Dabbadie, docteur en droit, Juge-de-paix du canton de Bidache.
Darcangues, avocat, à Bayonne (Ustarits).
Dariste ✻, prop. à Lescar, Représentant.
Dartigaux-Laplante, prop., Maire de Seméacq (Lembeye).
Diharrassarry, propr., notaire à Espelette.
Dindaburn, not., Maire de Bumes. (Jholdy).
Dombidau de Crouzeilhes (O ✻), Représ., à Paris (Oloron).
Ducos-Sempé, propriét. à Arudy, Juge-de-paix du canton de Lasseube.
Dufau (O ✻), propr. à Pau (Pau, *Est*).
Dufaur, prop., avocat, Maire de Navarreux.
Espalungue (d'), prop., Maire de Louvie-Juzon (Arudy).
Etcheverry ✻, notaire, Représentant, à St-Etienne-de-Baigorry.
Gayrosse ✻, prop., à Audéjos (Arthez).
Guirail, prop., Juge au trib. civil d'Oléron (Aramits).
Harriague, propr., médecin à Hasparren.
Irumberry (d'), propr., à St.-Jean-le-Vieux (St-Jean-Pied-de-Port).
Janin, prop., à Osserain-Rivareyte (Sauveterre).
Laborde, Conseiller à la Cour d'appel de Pau (Salies).
Lacaze (Pèdre) (O ✻), prop. à Paris (Monein).
Lamotte-d'Incamps ✻, avocat-général à la Cour d'appel de Pau (Ste-Marie).
Lahirigoyen, négoc., propriét., à Bayonne (Bayonne, *Nord Est.*)
Larrade-Dintéguy, Substitut du Proc. de la République, à Urrugne (St-Jean-de-Luz).
Laussat ✻. Représ., à Bernardets (Morlaas).
Livron (de) ✻, prop. à Laruns.
Marrast (O ✻), Procureur-général près la Cour d'appel de Pau (Orthez).
Menvielle, avocat, à Pau (Montaner).
Nogué, avocat (Pau, *Ouest*).
Pargade, prop. à Garlin.
Planté ✻, prop., à Orthez (Lagor).
Rivarès, prop. à Pau, Juge-de-paix du canton de Thèze.
Sarraillé, méd., Maire de Bedous (Accous).

Arrondissement de Pau.

Composé de 11 cantons; 184 communes; 128,136 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayonne.

Composé de 8 cantons; 52 communes; 89,912 habitans.

M. Sers, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

Arrondissement de Mauléon.

Composé de 6 cantons ; 109 communes ; 76,187 habitans.

M. d'Andurain ✻, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Arrondissement d'Oloron.

Composé de 8 cantons ; 80 communes ; 77,668 habitans.

M. de La Pérouse, *Sous-Préfet*, à Oloron.

Arrondissement d'Orthez.

Composé de 7 cantons ; 135 communes ; 85,929 habitans.

M. Beaumont, *Sous-Préfet*, à Orthez.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bayonne	Dubrocq.	Orthez	Raymond-Planté.
Mauléon	Matter.	Pau	Castelnau.
Oloron	Davantès.	Saliès	Dupourqué.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre-Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers ; à l'E. par celui de la Haute-Garonne ; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares ; il paie 576,237 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 251,285 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux ; il envoie cinq représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Tarbes et le ressort de la Cour d'appel de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Massy ✻, *Préfet*, à Tarbes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Blanchet (*Secr.-gén.*), Gock, Marre.

Conseil général de département. Messieurs,

Bailes, avocat, à Tarbes (Ossun).
Balencier, avocat, à Lourdes (Aucun).
Baudens, notaire, à Castelnau.
Castets, notaire, à Galan.
Cazeaux, Juge-de-paix du cant. de Campan.
Cenac, médecin, à Argelès.
Cestia, Vice-Présid. du trib. civ. de Tarbes (Trie).
Clarons, propriétaire, à Campistron (Lannemezan).
Darmau, propr., à Aubarède (Pouyastruc).
Dartigaux-Laplante, Maire de Castelnau.
Dauzat-Dambarrère, avocat, à Lourdes.
Duffaur, notaire, à Testat (Rabastens).
Dumoret, notaire, à Bagnères.
Féraud, propr., à Arreau (Bordères).
Fouga, médecin, à Guchan (Vielle-Aure).
Fould (Achille) ✻, Représent. de la Seine, à Paris (Tarbes, *Sud*).
Giffard, médecin, à Vic.
Horcat, ancien officier, à Maubourguet.
Laporte ✻, Président de chambre à la cour d'appel de Pau (Tarbes, *Nord*).
Lesage, propr., Maire de Peyraubes (Tournay).
Nicolau, avocat, à Saint-Pé.
Pic, Procur. de la Républ., à Tarbes (Arreau).
Porterie, négociant, à Labarthe.
Reulet, Juge-de-paix, à St-Laurent (Nestier).
Vaqué aîné, propr., à Anla (Mauléon).
Vergez, médecin, à Esquièze.

Arrondissement de Tarbes.

Composé de 11 cantons ; 195 communes ; 112,553 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argelès.

Composé de 5 cantons; 97 communes; 42,917 habitans.

M. Peyrouton, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Arrondissement de Bagnères.

Composé de 10 cantons; 195 communes; 95,815 habitans.

M. Gubian, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Argelès.......... Sassères.
Bagnères-de-Bigorre. D'Uzès.
Tarbes........... Bordes.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc. Il est borné au N. par le département de l'Aude; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Ariége. Sa superficie est d'environ 411,376 hectares. Il paie 709,961 fr. d'impôt foncier; sa population est de 180,794 individus. Il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie quatre représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la neuvième division militaire, dont Perpignan est le chef-lieu, le diocèse de Perpignan et le ressort de la Cour d'appel de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Dubessey (O ☀), *Préfet*, à Perpignan.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Besse (*Secr.-gén.*), de Carrières (Léon), Goissel (Charles).

Conseil général de département. Messieurs,

Aragon, doct. en médecine, à Millaer.
Berge, nég., Maire de Collioure (Argelès-sur-Mer).
Cabot ☀, cap. en ret. à Prats-de-Mollo.
Calmètes-Vallès, prop., à Perpignan (Perpignan, *Est*).
Carbonnel, Juge-de-paix du cant. de Saillagouse, à Ur.
Colomer, march. boucher, à Mont-Louis.
Do, Juge-de-paix du canton de Thuir.
Ducruc, insp. des écoles prim. à Perpignan (Latour).
Foissin, Juge-de-paix du cant. de Sournia.
Gay, notaire à Olette.
Jaubert de Passa ☀, propriétaire à Perpignan (Vinça).
Lacroix, propr., Maire de Prades.
Lazen de Peyralade, propr. à St-Paul.
Massot, méd. à Perpignan (Perp. *Ouest*).
Noguères, Juge au trib. de Céret.
Parès, avocat à Perpignan (Rivesaltes).
Pujade ☀, méd., à Amélie-les-Bains (Arles).

Arrondissement de Perpignan.

Composé de 7 cantons; 85 communes; 86,864 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Céret.

Composé de 4 cantons; 41 communes; 41,700 habitans.

M. Usse, *Sous-Préfet*, à Céret.

Arrondissement de Prades.

Composé de 6 cantons; 101 communes; 52,230 habitans.

M. Féart, *Sous-Préfet*, à Prades.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Céret............ N.....
Perpignan........ Leoubes.
Prades.......... Lacroix.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par la Bavière rhénane et par le département de la Moselle; à l'E. par le Rhin; au S. par le département du Haut-Rhin; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est de 455,034 hectares. Il paie 1,898,819 francs d'impôt foncier; sa population est de 580,373 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie douze représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour d'appel de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. Chanal ❊, *Préfet*, à Strasbourg.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Michaux-Bellair, Blanchard (O ❊), Brackenhoffer ❊ (*Secr.-gén.*), Hepp ❊, Engelbach.

Conseil général de département. Messieurs,

Bancalis (de), Maire de Gerstheim (Erstein).
Berger, doct. en médec. à Bischwiller.
Chaveheid, not., à Discheim (Schiltigheim).
Coulmann, prop. à Brumath.
Dartein, rentier, à Strasbourg (Villé).
Dessoliers, Juge-de-p. du cant. de Geispolsheim.
Dietrich (de), Maître de forges, Maire de Niederbronn.
Gail (de), rentier à Obernai.
Gast, Proc. de la République, à Saverne.
Gérard ❊, Président du tribunal de Strasbourg (*Est*)
Heberlé, doct. en méd. à Hochfelden.
Hild, Maire d'Haguenau.
Kauffmann, propriétaire à Marmoutier.
Kratz, Maire de Strasbourg (*Sud*).
Küss, prof. à la fac. de méd. de Strasbourg (Strasbourg, *Ouest*).
Lambert, rentier à Lauterbourg.
Lejoindre, Prés. du trib. c. de Wissembourg.
Liechtemberger, avocat, à Strasbourg (Strasbourg (*Nord*).
Lienhart, av., à Strasbourg (Truchtersheim).
Mulotte, licencié en droit, à Saar-Union.
Müntz, notaire à Soultz-sous-Forêts.
North, notaire à Wasselonne.
Pennarun, avocat, Maire de Schélestadt.
Prudhomme, notaire à Rosheim.
Reibell ❊, Conseiller à la Cour d'appel Colmar (Marckolsheim).
Reissenbach (de), Maire de Neuville (La Petite-Pierre).
Ritter, notaire à Seltz.
Rohmer, Maire de Benfeld.
Sadoul père, médecin, à Woerth.
Schattenmann, direct. de min., à Bouxwiller.
Schmitt, propriétaire à Drulingen.
Stoltz ❊, prof. à la Faculté de méd., à Strasbourg (Barr).
Sutterlin, entrep. de la manuf. d'armes de Mützig (Molsheim).

Arrondissement de Strasbourg.

Composé de 12 cantons; 161 communes; 237,944 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saverne.

Composé de 7 cantons; 164 communes; 110,477 habitans.

M. Doll ❊, *Sous-Préfet*, à Saverne.

Arrondissement de Schélestadt.

Composé de 8 cantons; 114 communes; 137,131 habitans.

M. Durckeim-Montmartin ✻, *Sous-Préfet*, à Schélestadt.

Arrondissement de Wissembourg.

Composé de 6 cantons; 103 communes; 94,821 habitans.

M. Berger (O ✻), *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bischwiller.......	Vœlckel.	Schélestadt........	Peunarnn.
Haguenau........	Hild.	Strasbourg........	Kratz.
Saverne..........	Ostermann.	Wissembourg.....	Lutz.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace et de la république de Mulhouse. Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par les départemens du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 410,720. hectares. Il paie 1,597,349 fr. d'impôt foncier; sa population est de 487,208 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie dix représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour d'appel de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. West, *Préfet*, à Colmar.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Desmazières, Marzloff (*Secr.-gén.*), Doé.

Conseil général de département. Messieurs,

Becker fils, propriétaire, Maire de Guémar (Ribeauvillé).
Blech, manufact. à Ste-Marie-aux-Mines.
Boigeol, fabricant à Giromagny.
Cassal, Représ., avoué, Maire d'Altkirch.
Cassal, notaire, Maire de Ferrette.
Chappuis ✻, négociant, Maire de Colmar.
Delaville, maître de poste, Maire de Meyenheim (Ensisheim).
Deubel, doct. en méd. à Colmar (Rouffach).
Dollfus, manufacturier à Mulhouse.
Frossard fils, propr., Maire à St-Germain (Fontaine).
Gendre, notaire à Massevaux.
Golbéry (de), Juge-de-paix du canton de Kaysersberg.
Grün père, ingénieur-mécan. à Guebwiller.
Hartmann (O ✻), manufactur. à Munster.
Heeckeren (de), Représentant, propriét. à Soultz.
Humberger, propr., à Leimbach (Thann).
Jœnger, docteur en médecine à Colmar (Wintzenheim).
Lardier, notaire à Belfort.
Lefébure, fabricant à Orbey (Lapoutroie).
Méglin, propr., Maire de Neuf-Brisach.
Onimus, docteur en médecine à Bantzenheim (Habsheim).
Prud'homme, Représentant, propriét., anc. not. à Horbourg (Andolsheim).
Reinach de Hirtzbach père (C ✻), propriétaire à Hirtzbacg (Hirsingen).
Roman père ✻, manufac, Maire de Wesserling, *Husseren* (St-Amarin).
Rossée, propriétaire à Landser.
Salomon (de) fils, Juge-suppl. au tribunal civil d'Altkirch (Huningue).
Struch ✻, propriét, Maire de Lutterbach (Cernay).
Viellard, maître de forges, Maire de Méziré (Delle).
Welté, notaire à Dannemarie.

Arrondissement de Colmar.

Composé de 13 cantons; 140 communes; 208,698 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Altkirch.

Composé de 7 cantons; 159 communes; 148,274 habitans.

M. Thinus, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Arrondissement de Belfort.

Composé de 9 cantons; 191 communes; 130,236 habitans.

M. de Bois-Thierry, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Altkirch.......... Cassal.
Belfort........... Lalloz.
Colmar.......... Chappuis.
Mulhouse........ Kœchlin.
Ribeauvillé....... Saltzmann.
Ste-Marie-aux-Mines. Lasslir.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais.

Il est borné au N. et au N.-O. par le département de Saône-et-Loire; à l'E. par les départemens de l'Ain et de l'Isère; au S. et au S.-O. par celui de la Loire. Sa superficie est de 281,356 hectares. Il paie 2,231,714 francs d'impôt foncier; sa population est de 545,635 individus; il est divisé en deux arrondissemens communaux; il envoie onze représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Darcy (O ❋), *Préfet*, à Lyon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Collet-Meygret, Pelvey ❋ (*Secr.-gén.*), de Villaine, Revel-Duperron.

Conseil général de département. Messieurs,

Bénévent, Maire de Vaugneray.
Berger, Juge-de-paix du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset.
Boncaud, avoué (Monsols).
Chaley, Conseiller à la Cour d'appel de Lyon (Lyon, 1er *canton*).
Champin, Maire de Givors.
Chavany, prop. à Frontenas (Bois-d'Oingt).
Dalin, Juge-de-paix du cant. de l'Arbresle, à St-Germain.
Edant, Conseiller municip. à Lyon (Lyon, 6e *canton*).
Grillat aîné, à Lyon (Lyon, 3e *canton*).
Grinand, Conseiller municip. de la ville de Lyon (La Guillotière).
Laforest, à Lyon (Lyon 2e *canton*).
Magnin, avocat à Villefranche (Lamure).
Martin, Juge-de-paix du cant. de Mornant.
Méchet, Maire à Belleville.
Merlat, Maire de St-Symphorien.
Morellet, avocat à Lyon (Lyon, 5e *cant.*).
Mortemart (de), à Lachassagne (Ause).
Pinet du Coin, Maire à St-Génis-Laval.
Remillieux, notaire, Maire de Condrieu.
Rémond, négociant à Lyon (Neuville).
Robat, Juge au tribunal de Villefranche (Beaujeu).
Roy é-Vial, négociant à Lyon, Maire d'Ecully (Limonest).
Suchel, négociant à Thizy.
Vallier, tiss. à la Croix-Rousse (Lyon, 4e *c.*).
Varinay, propriétaire à Tarare.
Vauxonne (de), agriculteur à Pommiers (Villefranche).

Arrondissement de Lyon.

Composé de 17 cantons; 127 communes; 384,184 habitans.

SOUS-PRÉFECTURE.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 9 cantons; 130 communes; 161,451 habitans.

M. Dubois, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

La Croix-Rousse ..... N.
Givors .... Champin.
La Guillotière .... Décombe ✻.
Lyon.............. Réveil ✻.
Tarare .... Mœdinier.
Vaise .... Tissot.
Villefranche......... Denis.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départemens des Vosges et de la Haute-Marne ; à l'E. par celui du Haut-Rhin ; au S. par ceux du Doubs, du Jura ; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 534,700 hectares. Il paie 1,492,869 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 347,096 individus ; il est divisé en trois arrondissemens communaux ; il envoie 7 représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquieme division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Pétetin (Augustin), *Préfet*, à Vesoul.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Galmiche ✻, Destremaux (*Secr.-gén.*), Méchet.

Conseil général de département. Messieurs,

Beaux, prop. à Amance.
Boileau ✻. Prés. du trib. de Lure.
Bugnottet, not à Besançon (Marnay).
Buyer (de), maître de forges à La Chandeau (St Loup).
Déloy, Juge-de-paix du cant. de Champagney, à Plancher-Bas.
Fachard ✻, Prés. du trib. de Vezoul (Rioz).
Fontain, sup. de la just. de paix de Scey-sur-Saône.
Grammont (de), Représentant, à Villersexel.
Guy, maît. de forges, à Comflanley (Port-sur-Saône).
Jacquot-d'Andelarre ✻, avoc., Maire d'Andelarre (Vesoul).
Lanoir, notaire, Maire de Faucogney.
Leroy de Lisa ✻, Maire de Chanvirey-le-Châtel (Vitrey).
Lonchamp, avocat à Vesoul (Jussey).
Lubert, Juge-de-paix du cant. de Héricourt.
Marmier (de) ✻, maître de forges, à Ray (Dampierre).
Martin, notaire à Champlitte.
Mélin du Taillis ✻, prop. à la Charité (Fresne-sur-Mamès.)
Monnin, not., à Dampierre-les-Maisons (Montbozon).
Nottet, notaire à Aselay (Gy).
Patret, maître de forges à Varigney (comm. de Dampierre) (Vauvillers).
Perron, prof. de philos. à l'Acad. de Besançon (Pesmes).
Révon ✻, banquier, Maire de Gray.
Richard, notaire à Melisey,
Roussel, prop. à Noroy-le-Bourg.
Saint-Maurice-Chatenois (de), prop. à Colombier (Saulx).
Vergain, filateur de coton à Luxeuil.
Willemot, Proc. de la Rép., à Vesoul (Combeau-Fontaine).
N..... (Autrey).

Arrondissement de Vesoul.

Composé de 10 cantons ; 215 communes ; 114,572 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gray.

Composé de 8 cantons; 165 communes ; 89,421 habitans.

M. Isoard, *Sous-Préfet*, à Gray.

Arrondissement de Lure.

Composé de 10 cantons; 203 communes ; 143,363 habitans.

M. Weipert, *Sous-Préfet*, à Lure.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Gray .... Révon.
Lure .... Grosbert.
Vesoul .... Rossen.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 857,678 hectares. Il paie 2,905,667 fr. d'impôt foncier; sa population est de 565,019 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie douze représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse d'Autun et le ressort de la Cour d'appel de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. Cerfberr ✻, *Préfet*, à Mâcon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Sachier, Ronot, Garrigues, Jolivot ✻ (*Secr.-gén.*), Delfau de Belfort.

Conseil général de département. Messieurs,

Abord, propriétaire, à Autun.
Apert, propriét., Maire de Bourbon-Lancy.
Aucaigne-Ste-Croix, propriét. à Cluny.
Baud, prop., à St-Symphorien-de-Marmagne (Mesvres).
Benoist, avocat à Châlon (Châlon, *Nord*).
Blondel, ex-notaire à Mailly (Semur).
Bonnetain, Juge-de-p. du cant. de Matour.
Bouttelier ✻, propriétaire à Tournus.
Bruys, notaire à Tramayes.
Callard-Beaumont, prop. à Azu (La Guiche)
Campionnet, maître de forges à Martigny-le-Comte (Gueugnon).
Chambosse, banquier, à Châlon (Givry).
Chanliaux, Maire de Mont-St-Vincent.
Dariot, Juge-de-paix du canton de Buxy.
Daron, avocat à Châlon (Châlon, *Sud*).
Daviot, médecin à St-Didier-sur-Arroux (St-Léger-sous-Beuvrey).
Dupuis ✻, propriét. à Peronne (Lugny).
Duréault, Juge de paix de St Gengoux.
Duret, propriétaire à Chagny.
Epinat, propriét., à Marly-sous-Issy (Issy-l'Evêque).
Esterno (d') ✻, prop. à la Selle (Lucenay-l'Evêque).
Feillard, médecin, Maire de Romanèche (La Chapelle-de-Guinchay).
Fournier, Juge-de-paix de Beaurepaire.
Gagnard-Labaune, propr. à Suin (St-Bonnet-de-Joux).
Goyne, propr. à St-Germain-la-Montagne, (Loire) (Chauffailles).
Graillet-Bobet, prop. à Ciel (Verdun).
Guillemaut-Mailly, doct.-méd. à Louhans.
Guyenot aîné, Maire de Pierre.
Jailloux, Juge-de-paix du cant. de St-Germain-du-Plain.
Lacroix, à La Clayette.
Lamartine ✻, Représentant du Loiret, à Mâcon (Mâcon, *Sud*).
Mac-Mahon (de), propr. à Autun et Sully (Epinac).
Martin, docteur en médecine à Couches.
Martin, institut. à Mâcon (Mâcon, *Nord*).
Mathey, notaire, à Thurey (St-Germain-du-Bois).
Maublanc de Chizeuil, propriét. à Papay.
Merle, propr., à Marly-sur-Arroux (Toulon-sur-Arroux).
Moreton de Chabrillant, prop. à Palinges.
Parize, cultivateur à Sennecey-le-Grand.
Pezerat, médecin à Charolles.
Py, médecin, Maire de Cuisery.
Rambaud, avocat à Digoin.
Rebillard, notaire à Montret.
Reverchon, à Marcigny.
Rojat, ancien percepteur à Cuiseaux.
Rouget, notaire à Montpont.
Schneider ✻, négociant au Creusot (Montcenis)
Venot, notaire à St-Martin-en-Bresse.

Arrondissement de Mâcon.

Composé de 9 cantons; 131 communes; 119,950 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Autun.

Composé de 8 cantons; 85 communes; 97,089 habitans.

M. Heulhard de Montigny, *Sous-Préfet*, à Autun.

Arrondissement de Châlon-sur-Saône.

Composé de 10 cantons; 153 communes; 131,314 habitans.

M. Jaubert (Émile) ✻, *Sous-Préfet*, à Châlon-sur-Saône.

Arrondissement de Charolles.

Composé de 13 cantons; 136 communes; 128,332 habitans.

M. Pougy, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Arrondissement de Louhans.

Composé de 8 cantons; 81 communes; 88,334 habitans.

M. Houssart, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Autun.............	Rey.	Le Creuzot.........	Lemonnier.
Chalon............	Thévenin.	Louhans...........	Gaguin.
Charolles..........	Barras.	Mâcon............	Carteron.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; au S. par ceux d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est de 620,397 hectares. Il paie 2,237,470 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 474,876 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie dix représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour d'appel d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. Pance, *Préfet*, au Mans.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mousseron (*Secr.-gén.*), Boulanger, Rouillé, Bidault

Conseil général de département. Messieurs,

Angely (d'), propriétaire, ancien officier (Beaumont-sur-Sarthe).
Beaunay (de) ✻, Rep., à Noyen (Malicorne).
Bert, notaire, Maire de Bouloire.
Boisseau-d'Artiges, anc. offic. (Grand-Lucé).
Chevallier, Maire de La Chartre.
Cohin, Maire de Cherré (La Ferté-Bern.).
Demazy, Maire de Tuffé.
Drouard ✻, à Conlie.
Dupuy, à Pontvallain (Mayet).
Geadron ✻, méd., Maire de Château-du-Loir
Géré, géomètre-expert, Maire de Sablé.
Granger, pharmacien à Mamers.
Grimault, représent. (Marolles-les-Braults).
Grollier ✻, Maire de La Flèche.
Guérin ✻, Maire de La Suze.
Hamon fils, à St-Denis-d'Orgues (Loué).
La Goupillière de Dollon ✻, Maire de Dollon (Vibraye).
Ledru-Rollin, Représentant de la Seine (La Fresnaye).
Lhermitte, médecin à St-Calais.
Longueval (de), Maire de Brette (Ecommoy).
Lorette, Maire de Bonnétable.
Mahot de Gémasse ✻, Maire de St-Ulphace (Montmirail).

Nicolaï (de), à Montfort.
Ozou, Maire de Neuvillette (Brûlon).
Paillard-Ducleré, à Montbizot (Ballon).
Provost, Juge-de-paix du cant. de Sillé-le-Guillaume, à St-Remy-de-Sillé.
Richard ✻, au Mans (Le Mans, 1er cant.).
Rigault-Beauvais, à St-Aubin de Locquenay (Fresnay).
Rogé (C ✻), Mal de camp en ret., Maire de Ste-Croix, Représent. (le Mans, 2e cant.).
De St-Albin ✻, Cons. à la Cour d'app. de Paris, au Chevain (St-Pat.)
Talhouet (de), Représentant, au Lude.
Thoré, nég. au Mans (Le Mans, 3e cant.).
Vié, Maire de Mansigné (Pontvallain).

Arrondissement du Mans.

Composé de 10 cantons; 116 communes; 171,908 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de La Flèche.

Composé de 7 cantons; 76 communes; 101,926 habitans.

M. Coiron, *Sous-Préfet*, à La Flèche.

Arrondissement de Mamers.

Composé de 10 cantons; 143 communes; 131,366 habitans.

M. Roche, *Sous-Préfet*, à Mamers.

Arrondissement de Saint-Calais.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 69,676 habitans.

M. Lowasy de Loinville (O ✻), *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

La Flèche.........	Grollier ✻.
Le Mans	Brillard.
Mamers	Dubouillon.
Saint-Calais	L'Hermitte.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Voy. les Autorités et la division du service au chapitre spécial formé par ce Département, Partie IV, Chapitre Ier, Section Ire, p. 810.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des 5 départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise au S. par le département de l'Eure; à l'O. par la Manche. Il compte cinq ports sur la Manche: Le Havre, Fécamp, St-Valery, Dieppe et Le Tréport. Sa superficie est de 603,463 hectares. Il paie 4,953,546 fr. d'impôt foncier; sa population est de 757,990 individus; il est divisé en 50 cantons et 759 communes, qui forment cinq arrondissemens communaux; il envoie seize représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Rouen et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Leroy (Ernest) (O ✻), *Préfet*, à Rouen.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Grenet ✻, Crosnier, Durand, Ducôté, de Boisset ✻ (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Ancel, Représentant, négoc., Maire du Havre (Ingouville).
Baleemen, prop., Maire de Bosc-Mesnil (St-Saens).
Barbet (C ✻), manufact. à Rouen (Rouen 1er canton).
Bataille de Bellegarde, prop., Maire de Grémonville (Yerville).

Beaudouin ✻, présid. du com agric. de Pavilly, au Château-des Vieux (Duclair).
Bézuel ✻. Maire de Pavilly.
Binet (O ✻), prop à Brémontier (Gournay).
Bobée, prop. a Thionville (Ourville).
Boufart, négociant à Fécamp.
Boullenger ✻, Maire de St-Denis le-Thiboult, (Darnetal).
Cavé (O ✻), avocat à Doudeville.
Clercy (de), propr. à Ermenonville (Fontaine-le-Dun).
Cocagne ✻, prop. à Gaillefontaine (Forges)
Curmer (O ✻), pr. à Rouen (Rouen, 3^{e} *c.*)
Darcel, propriétaire à Valmont.
Delalonde-Dathil. Maire de Tocqueville-Bénarville (Goderville).
Delamare, cultiv.. Maire d'Ymare (Boos).
Denoyelle. avocat, Maire de Neuchâtel.
Deschamps, avocat à Rouen (Elbeuf).
Desseaux (Rouen, 4^{e} *canton*).
Estancelin, Représentant, à Eu.
Fiquet, Maire de Criquetot.
Fouet ✻, Cons. à la C. d'ap de Rouen (Cany).
François, *dit* Felix Thiébaut, propr, Maire d'Aumale.
Girancourt fils, maître de verrerie à Essart-Varimpré (Blangy).
Grout, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris (Envermeu)
Guesdon de Lesmont, propriet, Maire de Nolléval (Argueuil)
Hurtrel d'Arboval, propr. à Boisguilbert (Buchy).
Keittinger ✻. manufact. à Rouen (Rouen, 5^{e} *canton.*)
Langlois d'Escalles, propr. à Cliponville (Fauville)
Lédier, prop. à Bacqueville.
Lechaplois, docteur en méd. à Bolbec.
Lechevrel, Maire de Montivilliers.
Lemasson, prop. à Rouen (Rouen, 6^{e} *cant.*)
Lemoyne d'Aubermesnil, à Aubermesnil. (Offranville).
Lenormand, propr, Maire à Bosc-le-Hard (Bellencombre).
Lefèvre, Maire d'Yvetot.
Leseigneur, Maire de Saint-Valery.
Lillers (de), Maire de Notre-Dame-de-Gravenchon (Lillebonne).
Lizot (O ✻). Président du tribunal civil de Rouen (St-Romain)
Malartic (de), prop. à Tôtes.
Martin de Villers ✻, Représentant, propr., à Villiers-sous-Foucarmont (Londinières)
Moy (de). cultivateur à Bosc-Guérard-St-Adrien (Clères)
Oursel ✻, Président du trib civil du Havre (Le Havre)
Reiset, prop. à Anneville (Longueville).
Rondeaux-Fouchet, manufacturier à Rouen (Rouen, 2^{e} *canton*).
Roulleau, propriét., Maire de Villequier (Caudebec).
Suzanne de Bréauté, prop, à la Chapelle-du-Bourguay (Dieppe).
Turgis ✻. a Oissel (Grande-Couronne).
Voisin, docteur en médecine, à Deville-lès-Rouen (Maromme).

Arrondissement de Rouen.

Composé de 15 cantons; 156 communes; 256,530 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dieppe.

Composé de 8 cantons; 168 communes; 112,706 habitans

M. Gerdret, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Arrondissement du Hâvre.

Composé de 9 cantons; 122 communes; 163,551 habitans.

M. Rabiers du Villars, *Sous-Préfet*, au Havre.

Arrondissement de Neufchâtel.

Composé de 8 cantons; 144 communes; 84,553 habitans.

M. Buchet-Belleng[e]r, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Arrondissement d'Yvetot.

Composé de 10 cantons; 169 communes; 141,412 habitans.

M. Gérard ✻, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bolbec..........	Fauquet.	Ingouville........	Boisgérard.
Caudebec lès-Elbeuf	Zouin.	Le Havre........	Ancel.
Dieppe..........	Morel.	Neufchâtel........	Deneyelle.
Elbeuf..........	Buée.	Rouen...........	Fleury.
Fécamp..........	Huet.	Yvetot..........	Lefèvre.
Graville-l'Eure....	Vidal.		

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés d'une partie de la Champagne, de l'Ile-de-France, de la Brie et du Gâtinais.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret: à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 588,575 hectares. Il paie 2,868,357 fr. d'impôt foncier; sa population est de 340,212 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Meaux et le ressort de la Cour d'appel de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Touret, *Préfet*, à Melun.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Despatys (*Secr.-gén.*), Dieudonné, Duclos.

Conseil général de département. Messieurs,

Benoist ✻, Maire de Lizy-sur-Ourcq.
Bernard ✻, propriét. à Paris (Tournan).
Blavot, Maire de Rebais.
Boby de la Chapelle (O ✻), anc. Préfet, propr. à Provins.
Bournet-Verron, Inspect. de l'enregist. et des domaines, à Montereau.
Defiennes, notaire à Voulx (Lorrez-le-Bocage).
Désouche, à Laferté sous-Jouarre.
Despommiers, notaire hon à Coulommiers.
Dubarle, Juge d'instr. au trib. civ. de la Seine à Paris (La Ferté-Gaucher).
Dubourg, Maire, à Plessis-aux-Bois (Claye).
Falcou, propriét. à Paris (La Chapelle-la-Reine).
Gareau, prop. à Bréau, chef de bat. de la garde nationale (Mormant).
Gascq (de) (C ✻), Présid. de chambre à la Cour des comptes (Bray sur-Seine).
Greffulhe, chef de bat. de la garde nation. de Paris (Nangis).
Guérin, Maire de Fontainebleau.
Lafontaine, propriétaire à Lagny.
Landry, propr. à Villeneuve-sous-Dammartin (Dammartin).
Lemasson, Maire de Moret.
Lyonne (de) ✻, propr., à Saint-Fargeau (Melun, *Sud*).
Maussion (de) (O ✻), Maire de Féricy (Le Châtelet).
Michaud ✻, négociant à Paris (Villiers-St-Georges).
Mercier, Lieut.-col. en retraite, à Dontilly (Donnemarie).
Moreau, marchand de bois, Maire de Châteaulandon.
Moustier (de), prop., à Lachapelle-sur-Crécy (Crécy).
Pelet (G ✻), Gal de division, direct. gén. du dépôt de la guerre à Paris (Meaux).
Poyez, Maire de Melun (Melun, *Nord*).
Reboul, Maire de Soignolles (Brie-Comte-Robert).
Roussel de Courcy, Maire de Nesles, Prés. de la société d'agriculture de Rosoy.
Saulnier, notaire, Maire de Nemours.

Arrondissement de Melun.

Composé de 6 cantons; 97 communes; 60,709 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coulommiers.

Composé de 4 cantons; 77 communes; 54,328 habitans.

M. Roy, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Arrondissement de Fontainebleau.

Composé de 7 cantons; 100 communes; 74,806 habitans.

M. de Saulxure, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.

Arrondissement de Meaux.

Composé de 7 cantons; 154 communes; 94,302 habitans.

M. Paulze d'Ivoy ✻, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Arrondissement de Provins.

Composé de 5 cantons; 99 communes; 54,041 habitans.

M. Mattelin, *Sous-Préfet*, à Provins.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Coulommiers...... Delamarre.
Fontainebleau..... Guérin.
Meaux........... Damoreau.
Melun........... Poyez.
Provins.......... Morin.

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Ile-de-France.

Il est borné au N. par les départemens de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il entoure de toutes parts celui de la Seine. Sa superficie est de 560,337 hectares. Il paie en principal 3,441,869 fr. d'impôt foncier; sa population est de 474,955 individus; il est divisé en six arrondissemens communaux; il envoie dix représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le ressort de la Cour d'appel de Paris, et forme le diocèse de Versailles.

PRÉFECTURE.

M. Arrighi de Padoue (Ernest), *Préfet*, à Versailles.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Philis ✻ (*Secrétaire-gén.*), Leret d'Aubigny ✻, Got ✻, Loriot de Rouvray ✻, Besnard.

Conseil général de département. Messieurs,

Albert de Luynes (d'), Représent., à Dampierre (Chevreuse).
Baroche ✻, Représent., Proc. général à la Cour d'appel de Paris (Limay).
Berthon ✻, Maire de St-Cloud (Sèvres).
Bertin de Vaux ✻, colonel de cav. à Villepreux (Marly-le-Roi).
Bezanson, Notaire à Poissy.
Boivin, propr. à Dourdan (Dourdan, *Sud*).
Boucher-Gilbert, Proc. de la Rép., à Avallon (Luzarches).
Bouchon, propr., Maire de Piscop (Ecouen).
Bourlon de Sarty ✻, Maire de Gif (Palaiseau).
Breuvery (de), propriét. à St-Germain-en-Laye.
Brocard ✻, prop. à Valenton (Boissy-St-Léger.
Caruel de Saint-Martin, Maire du Chesnay (Versailles, *Ouest*).
Chantelou (de) ✻, Maire de Flins (Meulan).
Charpentier, prop., colonel de la garde nationale à Etampes.

Colbert, propr. à Gambais (Houdan).
Dambry ✻, propr., Maire de l'Ile-Adam.
Davillier, Maire de Soisy-sous-Enghien (Montmorency).
Demay ✻, propr. à Versailles (*Sud.*)
Demetz ✻, dir. de Mettray (Dourdan, *Nord*).
Féray (O ✻), manufact., Maire d'Essones (Corbeil).
Feuillolay, Juge-de-paix du cant. de Magny.
Frémy ✻, secrét. perpét. de la soc. d'agr., à Versailles (Versailles, *Nord*).
Godefroy, cultiv., Maire de Villeneuve-sur-Seine (Longjumeau)
Gouy d'Arsy (de) (O ✻), Maire de Marines.
Guespereau, Maire d'Émancé (Rambouillet)
Hébert ✻, prop. à Leuville (Arpajon).
Legendre, propriétaire à Limours.
Le Peletier d'Aunay ✻, Représ., prop. à Mareil-le-Guyon (Monfort-l'Amaury).
L'Evesque, notaire, Maire de Mantes.
Poiret, Juge-de-paix, à Roissy (Gonesse).
Récappé ✻ propriétaire à Argenteuil.
Rendu (C ✻), Maire d'Ennery (Pontoise).
Robert, prop., Juge-supp. à Mantes (Bonnières).
Selve (de), propr., chef de bat. de la garde nationale à Cerny (La Ferté-Alais).
Tréfouel, chef du content. au chemin de fer du Nord, à Paris (Méréville).
Trousseau (O ✻), prof. à l'École de Médecine, à Paris (Milly).

Arrondissement de Versailles.

Composé de 10 cantons; 114 communes; 150,779 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Corbeil.

Composé de 4 cantons; 93 communes; 60,198 habitans.

M. Labrousse, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

Arrondissement d'Etampes.

Composé de 4 cantons; 69 communes; 41,459 habitans.

M. de Massias, *Sous-Préfet*, à Étampes.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine.

Composé de 5 cantons; 127 communes; 60,431 habitans.

M. Demengeot ✻, *Sous-Préfet*, à Mantes.

Arrondissement de Pontoise.

Composé de 7 cantons; 161 communes; 94,105 habitans.

M. Salvador, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet.

Composé de 6 cantons; 119 communes; 67,938 habitans.

M. Desplanques (O ✻), *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Corbeil..........	Dupont.
Etampes..........	N.....
Mantes..........	L'Evesque.
Pontoise..........	Delaissement.
Rambouillet.......	Voirin.
St Germain-en-Laye.	Quentin de Villiers.
Versailles........	Vauchelle.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire; à l'E. par celui de la Vienne; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 615,730 hect. 51 ares. Il paie 1,474,720 fr. d'impôt foncier; sa population est de 320,685 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DEGOUVE DE NUNCQUES, *Préfet*, à Niort.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Arnauld (Charles) (*Secr.-gén.*), Bodin (Eugène), Delavau.

Conseil général de département. Messieurs,

Aubin ✱, Prés. du trib. civ. de Bressuire.
Aymé de la Chevrelière, Maire de Gournay (Chef-Boutonne).
Barbier, Maire d'Asnières (Brioux).
Belliard, notaire à Moncoutant.
Belliard ✱. capit. en ret. à Saint-Loup.
Bonnin, notaire à Secondigny.
Bouchet de Grandmay, Représ., propriét. à Aiffres (Mazières).
Bruneau, licencié en droit, prop. à Maulais (Thouars).
Casimir, propriétaire à Menigoute.
Chaudreau, propriétaire à Saint-Maixent (Saint-Maixent, 1er *canton*).
Chauvin de Lénardière, prop. à Nueil-sous-les-Aubiers (Châtillon-sur-Sevre)
Chauvin-Boisette, Maire de Cersay (Argenton-Château).
Cornilleau, Juge-de-paix du canton de Saint-Varent.
David, Représentant, docteur en médec., cons. mun. à Niort (Niort, 2e *canton*).
Devallée, Juge-de-paix du canton de La Mothe-Saint-Héraye.
Failly, avocat à Parthenay, Représentant.
Fribault, médecin, Maire d'Airvault.
Lary, licencié ès-sciences, corresp. de la société nat. et cent. d'agriculture, Maire de Bessines (Frontenay).
Martin-Monteuil, Maire d'Aiffres (Prahecq).
Meschinet (de), Juge-de-paix du canton de Beauvoir, à St-Etienne-la-Cigogne.
Minot, propriétaire à Melle.
Morin, notaire à Thenezay.
Plassiart, médecin, Maire de Coulonges.
Pougnet, not. à Niort (Niort, 1er *canton*.)
Pougnet, notaire, Maire de St-Maixent (Saint-Maixent, 2e *canton*).
Proust, notaire, Maire de Lezay.
Rivière ✱, conseiller munic. à Mauzé.
Rohan Chabot (de) ✱, propriétaire à Cérizais.
Rouhault, notaire, adj. au Maire de Sauzé-Vaussais.
Taillefert, propriétaire à Vitré (Celles).
Tribert, propr. à St-Denis (Champdeniers).

Arrondissement de Niort.

Composé de 10 cantons; 93 communes; 105,365 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bressuire.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 67,747 habitans.

M. de Coëtlogon, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Arrondissement de Melle.

Composé de 7 cantons; 92 communes; 78,063 habitans.

M. Reboul ✱, *Sous-Préfet*, à Melle.

Arrondissement de Parthenay.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 69,510 habitans.

M. de Champeaux, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bressuire	Leclerc.	Niort...............	Giraud.
Melle	Aymé.	Parthenay	Audebert.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.

Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par les départemens du

Nord et de l'Aisne ; au S. par les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure ; à l'O. par la Manche. Sa superficie est de 615,983 hectares. Il paie 3,145,745 francs d'impôt foncier ; sa population est de 570,529 individus. Il est divisé en cinq arrondissemens communaux ; il envoie douze représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. **Masson** (Léon) ✱, *Préfet*, à Amiens.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Anselin, Gossart, Mittifeu, Marotte ✱ (*Secrét. génér.*), Siffait.

Conseil général de département. Messieurs,

Allou, avocat à Amiens (Amiens, *S.-Est*).
Beaumont (de), Représentant, à Chaulnes.
Bisson de la Roque, Juge au tribunal civil d'Amiens (Ault).
Blavette (de), propr. à l'Echelle-St-Aurin (Roye).
Blin de Bourdon (Charles), Maire du Quesney (Moreuil).
Calluaud ✱, pr. à Abbeville (Moyenville).
Cauvel de Beauvillé, prop. à Amiens (Rosières).
Clermont-Tonnerre (de), propr. à Amiens (Villers-Bocage).
Copin, not., Maire d'Airaines (Molliens-Vidame).
Daveluy ✱, nég à Amiens, Amiens (*N.-Est*).
Decaix de St-Aymour, propriét. à Amiens (Corbie).
Delâtre, à Amiens (Gamaches).
Delaunay, prop. à Mailly (Acheux).
Delegorgue, avocat à Abbeville (Crécy).
Domesmont (de), Juge au trib. civ. d'Amiens (Bernaville).
Dompierre d'Hornoy (de), prop. à Hornoy, Représentant.
Dupuis, pr. à Gorenflos (Ailly-le-Clocher).
Gauthier de Rumilly, Conseiller d'État, à Fleury (Conty).
Jolibois, avoc. général à la cour d'appel d'Amiens (Bray).
Labordère ✱, Repr., à Amiens (Montdidier).
Lallart de la Bucquière, propr. à Gésaincourt (Doullens).
Lecreux, prop. à Courcelette (Albert).
Ledien, propr. à Huppy (Hallencourt).
Lefevre du Grosriez, propriét. à Agenvillers, Représentant (Nouvion).
Lesage, notaire à Boves (Sains).
Loisel, notaire à Rue.
Macquet, notaire à Domart.
Magnier, à Ythes (Combles).
Malot ✱, avoc. à Amiens (Amiens, *S.-O.*).
Mary (O ✱), ing. des ponts et chaussées, à Paris (St-Valéry).
Méhaye, propriétaire à Poix.
Morgan de Belloy, propr. à Belloy-sur-Somme (Piquigny).
Morgan (Alf.), prop. à Belloy-St-Léonard (Oisemont).
Morgan, propr., Maire de Chaussoy-Epagny (Ailly-sur-Noie).
Naudé, propriétaire à Péronne.
Perdrix, cultiv. à Montécourt (Ham).
Porion ✱, Repr., Maire d'Amiens (Amiens, *Nord-Ouest*).
Randoing ✱, Rep., à Abbeville (Abbev., *S.*).
Vayson ✱, prop. à Abbeville (Abbev., *N.*)
Vicence (de), prop. à Pauilly (Roisel).
N..... (Nesle).

Arrondissement d'Amiens.

Composé de 13 cantons ; 249 communes ; 188,232 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Abbeville.

Composé de 11 cantons ; 171 communes ; 137,111 habitans.

M. Manessier, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Arrondissement de Doullens.

Composé de 4 cantons ; 88 communes ; 60,406 habitans.

M. de Charnailles, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Arrondissement de Montdidier.

Composé de 5 cantons; 144 communes; 71,354 habitans.

M. Viefville des Essarts, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Arrondissement de Péronne.

Composé de 8 cantons; 179 communes; 113,426 habitans.

M. Dufossé, *Sous-Préfet*, à Péronne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Abbeville .... Delegorgue.
Amiens .... Porion ✵.
Doullens .... Dieulouard.
Montdidier .... Fabignon.
Péronne .... Cordier.

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 576,821 hectares. Il paie 1,649,389 fr. d'impôt foncier; sa population est de 360,679 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse d'Albi et le ressort de la Cour d'appel de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Sebire, *Préfet*, à Albi.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Thierry, Tridoulat, Molay-Bacon (*sec.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Audoy (C ✵), Gal de brigade en retraite, à St-Lieux (Lavaur).
Azaïs ✵, Conseiller à la Cour d'appel de Toulouse (Lacaune).
Belloc, Maire de Réalmont.
Bernadou, propriétaire à Vielmur.
Boulade, avocat à Castres.
Boyer, avocat à Albi (Villefranche).
Canet, avocat, Maire d'Albi, Représentant.
Causse, propriétaire à Arthez (Valdériès).
Claussade (de), avocat à Rabastens.
Clauzade-Mazieux, propriétaire, à Teyssode (St-Paul).
Compayre-Comboula, propriét. à Lisle.
Condurié, Maire d'Almayrac (Pampelonne).
Dubois, avocat-avoué à Gaillac (Vaour).
Espinasse, médecin, Maire de Montredon.
Fabre, propriétaire à Labruguière.
Faure de St-Maurice ✵, prop., Maire de St-Amancet (Dourgne).
Ferrasse, notaire, Maire de Lasgraisses (Cadalen).
Fontainilles, médecin à Vabre.
Foucaud (de), propriétaire à Gibrondes.
Galtier, notaire, Maire de Murat.
Gislard, méd., direct. des postes à Valence.
Houlès, notaire à Anglès.
Imbert de Corneillan, propr., à St-Urcisse (Salvagnac).
Marty, notaire à Graulhet.
Mazars d'Alayrac, propriétaire à Cordes.
Ouradou, propriétaire, Maire de Brassac.
Ouradou, avocat, à Castres (Roquecourbe).
Pauthe, propriétaire à Puylaurens.
Paliès, Maire de Cramaux (Monessiès).
Poumayrac de Masredon, prop., Maire de Rouairons (St-Amans-Labastide).
Rigal ✵, médecin, Maire de Gaillac, Repr.
Rouquié, notaire, adjoint à la Mairie de Montmiral (Castelnau-de-Montmiral).
Soult de Dalmatie (G ✵), Mal de France, à St-Amans-Labastide (Mazamet).
Vidal de Lauzun, prop. à Cuq-Toulza.
N..... (Alban).

Arrondissement d'Albi.

Composé de 8 cantons; 91 communes; 91,232 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castres.

Composé de 14 cantons; 92 communes; 143,743 habitans.

M. Verbigier de Saint-Paul, *Sous-Préfet*, à Castres.

Arrondissement de Gaillac.

Composé de 8 cantons; 75 communes; 72,422 habitans.

M. Bonnet (Armand), *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Arrondissement de Lavaur.

Composé de 5 cantons; 57 communes; 53,282 habitans.

M. Melgé, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Albi	Canet.	Lavaur	Daguilhon-Laselve.
Castres	Blavaux.	Mazamet	Decazis.
Gaillac	Rigal ✻.	Puylaurens	Vergues.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départemens de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 371,764 hectares; il paie 1,649,389 fr. d'impôt foncier; sa population est de 242,498 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie cinq représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Montauban et le ressort de la Cour d'appel de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Taillefer ✻, *Préfet*, à Montauban.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Daydée, Taillade (*Secr.-gén.*), Poux.

Conseil général de département. Messieurs,

Barbot, avocat et propr. à Verdun.
Benois aîné, notaire, Maire de Villebrumier.
Cambe, Juge-de-paix à Parisot (Saint-Antonin).
Chabrié neveu, avocat, à Moissac (Montaigu).
Chabrié, avoué, à Moissac (Bourg-de-Visa).
Conquere de Monbrison ✻, à St-Michel (Auvillar).
Débia aîné, memb. de la Société des sciences à Montauban (Monclar).
Delbert aîné, Maire de Saint-Nicolas.
Delpech, professeur à la Faculté de droit de Toulouse (Castel-Sarrazin).
Depeyre, avocat, commandant de la garde nationale, et Juge-de-paix à Montpezat.
Fieuzal, notaire à Moissac.
Gironde (de) ✻, à Montauban (Montauban, *Ouest*).
Gras, avocat, à Saint-Amant-de-Pellagal (Lauzerte).
Guilhemot-Barres, Maire de Nohic (Grisolles).
Jordanet, Juge-de-paix du canton de La Française.
Laborde, avocat, Maire de Beaumont.
Larramet, docteur en médecine, à Montech.
Marqueyret, Maire de Molières.
Maupas, docteur en médecine, à Lavit.
Moulenq, avocat à Valence.
Rossignol, avocat, Maire de Caylus.
Scorbiac (de) ✻, prop. à Montauban (Montauban, *Est*).
Vaïsse, prop. à Négrepelisse.
Vaïsse, Maire de Coussade.

Arrondissement de Montauban.

Composé de 11 cantons; 62 communes; 107,985 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castel-Sarrasin.

Composé de 7 cantons; 81 communes; 72,510 habitans.

M. de Callac, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Arrondissement de Moissac.

Composé de 6 cantons; 49 communes; 62,103 habitans.

M. Jarry-Lahorie, *Sous-Préfet*, à Moissac.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Castel-Sarrazin. .. Grabié.
Moissac......... Massip.
Montauban...... Crosilles-Borel.

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat-Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes; au N.-E. par l'ancien comté de Nice; au Sud-Est et au Sud par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Sa superficie est de 729,628 hectares; sa population est de 349,859 individus. Il paie 1,434,990 francs d'impôt foncier; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Fréjus et le ressort de la Cour d'appel d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Haussmann (O ✻), *Préfet*, à Draguignan.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Anglès, Noyon (*Secr.-gén.*), Dard.

Conseil général du département. Messieurs,

Achard, Maire de Barjols.
Agnel-Bourbon (d'), propriétaire à Lorgues.
Aube, négociant à Toulon (Toulon, *Est*).
Alleman, à Draguignan
Arnaud, Juge d'inst. à Brignoles (Besse).
Badier (de) ✻, propriétaire à Fréjus.
Barbe, négociant, à Cannes.
Barry, lieutenant de vaisseau en retraite, à la Seyne (Ollioules).
Beguin, médecin à Cuers.
Bérenger, Juge à Castellane (Comps).
Bertrand, G^al de brigade en retraite, au Luc.
Bessat, avocat à Toulon (Antibes).
Clavier, notaire à Brignoles.
Condroyer, propr., Maire de Plan-de-la-Tour (Grimaud).
Conte, négociant à Grasse, Représentant.
Coulomb ✻, Vice-présid. du trib. civ. de Draguignan (Collobrières).
Dollor, propriétaire à Hyères.
Gassier, avocat à Rians.
Gérard, notaire à Cotignac.
Guérin, propriétaire à Vence.
Gueymard ✻, méd. de la marine, présid. de la comm. scientif. du Nord (St-Maximin).
Guigues, propriétaire à Callas.
Lieutaud, Juge-de-paix de St-Tropez.
Martin, notaire à Roquebrussanne.
Maure ✻, médecin, à Grasse, Représentant (St-Vallier).
Mougins-Roquefort ✻, avocat à Grasse (Le Bar).
Philibert, à Aups.
Rebuffel, avocat, à Draguignan (Fayence).
Renoux, avocat à Aix (Salermes).
Senequier, propr. à Grasse (Coursegoules).
Terrin, homme de lettres, à Solliès-Pont.
Thourel, avoc. à Toulon (Toulon, *Ouest*).
Villeneuve Bargemont (de) (C ✻), contre-amiral hon. au Beausset, Représentant.
Veyan, avoué à Brignoles (Tavernes).
N..... (St-Auban).

Arrondissement de Draguignan.

Composé de 11 cantons; 60 communes, 86,998 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brignoles.

Composé de 8 cantons; 54 communes; 68,857 habitans.

M. Levainville, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

Arrondissement de Grasse.

Composé de 8 cantons; 60 communes; 66,150 habitans.

M. Féraud (O ✻), *Sous-Préfet*, à Grasse.

Arrondissement de Toulon.

Composé de 8 cantons; 28 communes; 127,854 habitans.

M. Frossard ✻, *Sous-Préfet*, à Toulon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Brignoles	N.....	Hyères.........	De David-Beaurebard.
Draguignan......	Théus.	La Seyne........	Berny.
Grasse..........	Conte.	Toulon.........	Rouquier.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S.-E. de celui de l'Ardèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est de 259,154 hectares. Il paie 908,628 francs d'impôt foncier; sa population est de 259,154 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie cinq représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse d'Avignon et le ressort de la Cour d'appel de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. Jean de Bry ✻, *Préfet*, à Avignon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Charpenne (*Secr.-gén.*), Salvat, Illy.

Conseil général de département. Messieurs,

Appy, notaire à Bonnieux.
Bernusset, notaire à Mormoiron.
Bourbousson, médecin à Sablet, Représentant (Beaumes).
Boy, notaire à Cadenet.
Bremond, avoué à Apt.
Brucher (de), prop., à Courthezon (Bédarrides).
Courtet, homme de lettres à Lisle.
Couston, notaire à Valréas.
Fortunet, négoc. à Carpentras (Carpentras, *Nord*).
Floret (O ✻), ancien préfet, propriét. à Sorgues (Carpentras, *Sud*).
Giraud, notaire à Pernes.
Granier, nég. à Avignon, Représentant (Avignon, *Nord*).
Jourdan, médecin à Sault.
Mazen, Maire de Vaison.
Meil, pépiniériste, Maire de Pertuis
Merle, Maire de Malaucène.
Millet, avocat, à Orange (Orange, *Ouest*).
Monier, avocat, à Orange (Orange, *Est*).
Moulin, notaire à Gordes.
Olivier (d'), capitaine en retraite à Avignon, Représentant. (Avignon, *Sud*).
Reynaud-Lagardette, à Bollène.
Silvestre, Juge-de-paix de Cavaillon.

Arrondissement d'Avignon.

Composé de 5 cantons; 20 communes; 76,483 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Apt.

Composé de 5 cantons; 50 communes; 55,420 habitans.

M. Grave, *Sous-Préfet*, à Apt.

Arrondissement de Carpentras.

Composé de 5 cantons; 31 communes; 55,714 habitans.

M. Wildermeth, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Arrondissement d'Orange.

Composé de 7 cantons; 48 communes; 71,537 habitans.

M. Faure, *Sous-Préfet*, à Orange.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Apt............	Bremond.	Cavaillon.......	N.....
Avignon........	Vinay.	Lisle...........	Bonnet.
Carpentras......	Laboissière.	Orange.........	Monier.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est de 669,666 hectares. Il paie 1,594,087 fr. d'impôt foncier; sa population est de 376,184 individus; il est divisé en trois arrondissemens communaux; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Luçon et le ressort de la Cour d'appel de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. Bonnin ✻, *Préfet*, à Napoléon-Vendée.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Moreau, Robert-Dubreuil, de Ste-Hermine ✻ (*Secr.-gén.*).

Conseil de département. Messieurs,

Auvynet ✻, prop., à Olonne (St-Jean-de-Mont).
Bailly, propr, Maire de Payré-sur-Vendée (St-Hilaire-des-Loges).
Baudry d'Asson, prop. à Rocheservière.
Bouillaud, méd., Maire de La Châtaigneraie.
Brossaud, méd., Maire de St-Gervais (Beauvoir).
Chabot, comm. de la garde nation., prop. à Ste-Hermine.
Chabot (de), prop., à Mouchamps (Les Herbiers).
Charrier, méd., Maire de Chaillé-les-Marais
Deshayes, Juge-de-paix de Mareuil.
Gourraud, Juge-de-paix de St-Fulgent, à Chavagnes-en-Paillers.
Guinebaud de la Grostière, prop., Maire de St-Christophe du Ligneron (Palluau).
Jaulein, propriétaire à Luçon.
Lemercier, propr. à Fontenay-le-Comte.
Lespinay (de) (C ✻), génér. de brig. en ret., à Paris (Les Essarts).
Lespinay (de), prop., Maire de la Flocellière Couzauges).
Levêque de Puyberneau, propr., Maire du Fougère (Napoléon).
Menuet (l'abbé), Challans.
Meunier ✻, propriétaire à Chantonnay.
Merland, propr., au chateau d'Olonne (Les Sables).
Mornac-Boscal de Réals (de), prop., banq à Napoléon (Le Poiré-sous-Napoléon).
Mourain de Sourdeval, prop., Maire de Coëx (St-Gilles-sur-Vie).
Orsonneau, not., adj. au Maire de l'Ile-Dieu.
Petit-Duvignaud, propriét. à St-Valérien (L'Hermenault).
Pineau, négociant à Noirmoutiers.

Priouzeau, méd., Maire de Les Moutiers-les-Maux-Faits.
Rangot (de), prop., Maire de La-Gaubretière (Mortagne).
Robert de Lézardière ❄, prop., au Poiroux (Talmont).
Rorthais (de) ❄, prop., Maire de Beaulieu-sous-Napoléon (La Mothe-Achard).
Trastour, méd., Maire de Montaigu.
Vénet, propriétaire, à Fontenay (Maillezais).

Arrondissement de Napoléon-Vendée.

Composé de 10 cantons; 104 communes, 135,554 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fontenay-le-Comte.

Composé de 9 cantons; 111 communes; 132,633 habitans.

M. Mailhard de La Couture, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

Arrondissement des Sables-d'Olonne.

Composé de 11 cantons; 79 communes; 107,997 habitans.

M. Mercier, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Fontenay .... Vinet.
Napoléon-Vendée. N......
Noirmoutier ...... Jacoben.
Les Sables-d'Olonne Pennevert.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches-Communes. Il est borné au N. par les départemens d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares. Il paie 1,226,285 fr. d'impôt foncier; sa population est de 308,391 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie six représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Bruno-Devès ❄, *Préfet*, à Poitiers.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Orillard, de Courson (*Secrét.-gén.*), Serph (Olivier).

Conseil général de département. Messieurs,

Argence (d'), propr., Maire de Chenevelles (Plumartin).
Bazille, J.-de-p. à Saix (Trois-Moutiers).
Boncenne, Juge-de-paix à Iteuil (Vivône).
Bouchard, avocat à Poitiers (Poitiers, *Sud*).
Chardon, notaire, Maire de Bonnes (Saint-Julien).
Calmeil, avocat à Poitiers (Neuville).
Delafouchardière, prop., à Usseau (Leigné-sur-Usseau).
Delaunay, J.-de-p., à Poitiers (La Villedieu).
Deletang, Maire de Buxeuil (Dangé).
Ducoudray-Dupin, Maire de la Trimouille.
Dupont-Minoret, propriétaire à Poitiers (Poitiers, *Nord*).
Faugère fils, prop. à Availles.
Gentien, Maire de Dissay (St-Georges).
Grimault, Juge-de-paix de Moncontour.
Hastron, médecin à Couhé.
Hennecart, propr à Loudun, Représentant.
Hilairet, Maire de Chauvigny.
Junyen, Représ., à Millac (L'Ile-Jourdain).
Laurenceau, propriét. à Poitiers, Représentant (Vouillé).
Lerpinière, médecin, à Châtellerault.
Malapert ❄, cap. ret. et Maire de Charroux.
Marsault, médecin. Maire de Lusignan.
Milory, Juge-de-paix à Princay (Monts).
Moreau, notaire à Civray.
Moussac (de), propriétaire à St-Savin.

Nicoullaud, banquier, Maire de Geneay.
Opter, négociant à Montmorillon.
Proa-Orillard ✻, directeur de la manufacture d'armes de Châtellerault, Représentant (Vouneuil-sur-Vienne)
Robert-Beauchamp, maître de forg. à Lhommaizé (Lussac).
Rousseau-Laspois père, Maire de Mirebeau.
Simonneau, Juge-de-paix du canton de Lencloître.

Arrondissement de Poitiers.

Composé de 10 cantons; 82 communes; 106,271 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châtellerault.

Composé de 6 cantons; 50 communes; 57,350 habitans.

M. Gasqueton, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

Arrondissement de Civray.

Composé de 5 cantons; 45 communes; 49,382 habitans.

M. Albert (Léopold), *Sous-Préfet*, à Civray.

Arrondissement de Loudun

Composé de 4 cantons; 60 communes; 35,710 habitans.

M. Rivereau, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Arrondissement de Montmorillon.

Composé de 6 cantons; 60 communes; 59,678 habitans.

M. de Froidefond, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Châtellerault.....	De la Massardière.
Civray..........	Jozeau.
Loudun.........	Nozereau.
Montmorillon....	Normand.
Poitiers.........	Orillard.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départemens de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 555,581 hectares. Il paie 923,277 fr. d'impôt foncier; sa population est de 314,739 individus; il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour d'appel de la même ville. Les principales productions sont les bœufs, qui alimentent les marchés de Sceaux et de Poissy pendant plusieurs mois de l'année; les terres propres à la fabrication de la porcelaine qui se trouvent exclusivement dans l'arrondissement de Saint-Yrieix, et une mine d'étain fin, l'unique en France.

PRÉFECTURE.

M. DE MENTQUE ✻, *Préfet*, à Limoges.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Dumont, Bernard, Gérardin (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Aufort, notaire à St-Sulpice-les Feuilles.
Bac, membre du cons. municip. de Limoges, Représent. de la Seine (Limoges, *Sud*).
Beilot, médecin, Maire de Magnac-Laval.
Brissaud, notaire à Nieul.

Bugeaud-Redon de la Bastide, Maire de Coussac-Bonneval (St-Yrieix).
Chaignaud-Frène, Juge-de paix du cant. de St-Mathieu.
Charreyron, avocat à Bellac.
Codet-Boisse, méd., membre du cons. municipal de St-Junien.
Daniel-Lamazière, propriét. à St-Léonard, Représentant.
David, avoué, à Limoges (Aixe).
Delassis, Juge-de-paix de Châteauneuf.
Descubes du Chatenet, avocat, à Limoges (St-Laurent-sur Gorre).
Desmoutiers de Mérinville, propriétaire à Nouic (Mézieres).
Devilher, propr. à Guéret (St-Germain).
Ducoux, notaire au Dorat.
Dumont-St-Priest ❄. memb. du cons. mun. de Limoges (Eymoutiers).
Dussoubs-Gaston aîné, avoué près la Cour de Limoges. Représent. (Limoges, *Nord*).
Gay de Nexon, propriétaire à Nexon.
Hélitas, Juge-de-paix du cant. de Nantiat.
Jourdanneau, notaire à Châteauponsac.
Longeau-Laubanie, doct. en méd., adjoint au Maire d'Oradour-sur-Vayres.
Magne-Rouchaud, notaire, Maire de Cars (Chalus).
Maury, Juge-de-paix du cant. d'Ambazac.
Mousnier-Maraval, avocat à Limoges. (Pierre-Buffière)
Saiguat, avoc., Juge-de-paix de Bessines.
Simon, mem. du cons. m. de Rochechouart.
Thoumas-Lalande, propriétaire à Laurière.

Arrondissement de Limoges.

Composé de 10 cantons; 78 communes; 134,176 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bellac.

Composé de 8 cantons; 65 communes: 84,295 habitans.

M. Guerguigne, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Arrondissement de Rochechouart.

Composé de 5 cantons; 30 communes; 51,536 habitans.

M. Demondion ❄, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Arrondissement de Saint-Yrieix.

Composé de 4 cantons; 26 communes; 44,732 habitans.

M. Darnaud, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bellac..........	Genty-Laborderie.
Limoges.........	Ardant.
Rochechouart....	Rousseau.
St-Léonard.......	Massoulard.
St-Yrieix........	Roudand.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départemens du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse; à l'E. par les départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 607,994 hectares. Il paie 1,192,206 fr. d'impôt foncier; sa population est de 427,894 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie neuf représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Saint-Dié et le ressort de la Cour d'appel de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. d'Epercy, *Préfet*, à Épinal.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Merlin (Gonsalès), Pareau ❄ (*Secr.-gén.*), Collène.

Conseil général de département. Messieurs,

Aymez, Juge, à Neufchâteau (Bulgneville).
Batremeix, ancien notaire, à Fraize.
Bresson, négociant à Darney.
Buffet père, négociant à Mirecourt.
Clément, not., Maire d'Isches (Lamarche).
Clément de Grandprey, Juge-de-paix du canton de Coussey.
Contaul, négociant à Neufchâteau.
Cuny, Juge au tribun. civ. d'Epinal (Chatel).
Depruines, commandant de la garde nat. et maître de forges à Xertigny.
Doublat, maître de forges à Brouvelieures.
Falatieu, maître de forges à Bains.
Febvrel, agriculteur, propr., à St-Nabord, Représentant (Plombières).
Febvrel ☼, Présid. du trib. civil de Saint-Dié (Saales).
Ferry, avocat à Saint-Dié.
Georgel, notaire, à Cornimont (Saulxures).
Gouvernel ☼, maître de forges à Charmes.
Marchal, Maire de Raon-l'Etape.
Mougenez, Maire de Vittel.
Mougeot ☼, doct. en méd., membre de plusieurs soc. savantes, à Bruyères.
Mougin, rentier à Epinal.
Noël, docteur en médecine à Monthureux.
Petitmengin ☼, docteur en médecine à Remiremont.
Ravinel (de), Maire de Nossoncourt, Représentant (Rambervillers).
Resal, avocat, Maire de Dompaire, Représentant.
Robillot ☼, ancien sous-préfet, à Remiremont (Ramonchamp).
Sacquin, Maire d'Houécourt (Châtenois).
Seillière, fabric., à La Broque (Schirmeck).
Seillières, manufacturier à Senones.
Viry-Paxion, négociant, à Bruyères (Gérardmer).
N..... (Corcieux).

Arrondissement d'Épinal.

Composé de 6 cantons; 126 communes; 99,356 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mirecourt.

Composé de 6 cantons; 142 communes; 74,084 habitans.

M. Cournault, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Arrondissement de Neufchâteau.

Composé de 5 cantons; 132 communes; 65,745 habitans.

M. Delorme, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont.

Composé de 4 cantons; 37 communes; 71,206 habitans.

M. Laurent, *Sous-Préfet*, à Remiremont.

Arrondissement de Saint-Dié.

Composé de 9 cantons; 109 communes; 117,503 habitans.

M. Gérardin, *Sous-Préfet*, à Saint-Dié.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Epinal	Claudel.	Remiremont.....	Magnien.
Mirecourt.......	Laprévote.	St-Dié	Blondin.
Neufchâtel.......	Panichot.	Le Val d'Ajol....	Lemasson.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonais, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 736,916 hectares 14 ares. Il paie 1,797,983 fr. d'impôt foncier; sa population est de 374,856 individus; il est divisé en cinq arrondissemens communaux; il envoie huit représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Sens et le ressort de la Cour d'appel de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Boulage ❋, *Préfet*, à Auxerre.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lescuyer ❋ (*Secr.-gén.*), Chérest, Bert, Challe fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Arrault, Maire de Toucy.
Badin-d'Hurtebise, Juge-de-paix à Crain.
Bayard, Juge-de-paix du canton de Théroy.
Baumier fils, marchand de bois à Onaine (Courson).
Bernard, propriétaire à Héry (Seignelay).
Bertrand ❋, propriétaire à Pont-sur-Yonne, Représentant.
Bethery-Delabrosse, propriét. à Cussey-les-Forges (Guillon).
Challe, avocat à Auxerre (Charny).
Chastellux (de), Maire de Chastellux (Quarré).
Châteaubourg (de) ❋, Maire de Villeneuve-sur-Yonne.
Coquille, avocat à Flogny.
Decourtive, prop., Maire de St-Florentin.
Dupayrat ❋, conseiller à la Cour d'appel de Paris (L'Isle).
Fenet, avocat à Paris (Cerisiers).
Flandin ❋, Subst. du proc. gén., à Paris (Vézelay).
Foacier, propr. à Subonnes (Sergines).
Frémy ❋, propriétaire à Saint-Fargeau, Représentant.
Grenet, doct. en méd. à Joigny (Joigny).
Guichard, à Soucy (Sens, *Nord*).
Goubault, propr. à Villeneuve-l'Archevêque.
Lacave, propr. à Sens (Sens, *Sud*).
Lasalle-Louvois (de), propriét. à Ancy-le-Franc.
Larabit ❋, Représentant, à Coulanges-la-Vineuse.
Lelorrain, not. à Bussy-en-Othe (Brienon).
Marie, ancien ministre de la justice, à Bléneau.
Morin, médecin, Maire de Treigny.
Protat, propriétaire à St-Julien-du-Sault.
Rabé, Juge-de-paix du canton de Ligny.
Raudot-Réglois, avocat à Avallon, Représ.
Rétif, président du trib. civ. de Tonnerre.
Robinot, notaire à Noyers.
Rousselet, maître de poste à Vermenton.
Savatier-Laroche, Représentant, avocat à Auxerre (Auxerre, *Ouest*).
Thévenin de Tanlay père ❋, Maire de Tanlay (Cruzy).
Varange (de), prop. à Chemilly-sur-Serrein (Chablis).
Uzanne, à Auxerre (Auxerre, *Est*).
N..... (Aillant).

Arrondissement d'Auxerre.

Composé de 12 cantons; 131 communes; 119,057 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avallon.

Composé de 5 cantons; 71 communes; 47,576 habitans.

M. Denis, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Arrondissement de Joigny.

Composé de 9 cantons; 108 communes; 97,688 habitans.

M. Davillier (Paul), *Sous-Préfet*, à Joigny.

Arrondissement de Sens.

Composé de 6 cantons; 90 communes; 65,602 habitans.

M. Menigot, *Sous-Préfet*, à Sens.

Arrondissement de Tonnerre.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 44,933 habitans.

M. Duranthon, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Auxerre .... N.....
Avallon .... Febvre.
Joigny .... N.....
Sens .... Pignon ❋.
Tonnerre .... Hardy.

LISTE ALPHABÉTIQUE RECTIFIÉE DE MM. LES PRÉFETS

en fonctions au 15 décembre 1849.

N. B. Les astérisques indiquent ceux de MM. les Préfets qui ont été nommés et ceux qui ont été appelés à l'administration d'autres départements depuis le 15 novembre 1849.

Messieurs,

Arrighi de Padoue (E).	*Seine-et-Oise.*
Balland	*Hérault.*
* Barral (de)	*Isère.*
Berger	*Seine.*
Besson	*Maine-et-Loire.*
* Blot	*Meuse.*
Bonnin	*Vendée.*
Boselli	*Marne.*
* Boulage	*Morbihan.*
* Bourdon	*Corrèze.*
* Brian	*Charente-Infér.*
Brissot-Thivars	*Finistère.*
Brun	*Meurthe.*
Bruno-Devès	*Vienne.*
Bry (Jean de)	*Vaucluse.*
Caffarelli	*Ille-et-Vilaine.*
Cambacérès	*Basses-Pyrénées*
Chanal	*Bas-Rhin.*
Chevillard	*Indre.*
Chevreau	*Ardèche.*
* Combes-Sieyès	*Haute-Marne.*
* Contencin	*Yonne.*
Corbin	*Aisne.*
Crèvecœur (de)	*Puy-de-Dôme.*
Delmas	*Haute-Garonne.*
Devaux (du Cher)	*Aube.*
Dieu (Hippolyte)	*Mayenne.*
* Dubessey	*Loiret*
* Dubois	*Haute-Loire.*
* Dulimbert	*Pyrénées-Orient.*
* Durand St-Amand	*Creuse.*
Dugué	*Aude.*
* Duhamel	*Lot.*
Epercy (d')	*Vosges.*
Ferlay	*Drôme.*
Fluchaire	*Aveyron.*
Foy (Tiburce)	*Ardennes.*
Fresneau	*Pas-de-Calais.*
Gauja	*Loire-Inférieure.*
Giraud-Teulon	*Hautes-Alpes.*
Grouchy (de)	*Eure-et-Loir.*
Guyot	*Lozère.*
Haussmann	*Var.*
Jeanin	*Basses-Alpes.*
* Lacoste (de)...(1).	*Rhône.*
Lagarde	*Gard.*
Lajonkaire	*Landes.*
* Lapeyrouse (de)	*Ain.*
Lerat de Magnitot	*Gers.*
Leroy (Ernest)	*Seine-Inférieure.*
* Leroy (Pierre)	*Saône-et-Loire.*
Malher	*Cantal.*
Mars-Larivière	*Côtes-du-Nord.*
Masson (Léon)	*Somme.*
Massy	*Hautes-Pyrénées.*
* Maupas (de)	*Allier.*
Mentque (de)	*Haute-Vienne.*
Meunier	*Cher.*
* Mignerel	*Sarthe.*
Morizot	*Calvados.*
Neveux	*Gironde.*
Pagès	*Côte-d'Or.*
* Pardeilhan-Mezin	*Doubs.*
* Paulze-d'Yvoy	*Orne.*
Petetin (Augustin)	*Haute-Saône.*
Petit de la Fosse	*Nièvre.*
Piétri	*Ariège.*
Preissac (de)	*Lot-et-Garonne.*
Randouin	*Oise.*
Rivaud	*Corse.*
Rivière	*Charente.*
Rousset (Jules)	*Loire.*
* Saint-Marsault (de)	*Deux-Sèvres.*
Sainte-Croix (de)	*Dordogne.*
Sebire	*Tarn.*
Sivry (de)	*Indre-et-Loire.*
Sohier	*Loir-et-Cher.*
Suleau (de)	*Bouch.-du-Rhône.*
Taillefer	*Tarn-et-Garonne.*
Tanlay (de)	*Manche.*
Tonnet	*Moselle.*
Touret	*Seine-et-Marne.*
* Vaïsse	*Nord.*
Vallon	*Eure.*
Vincent (de)	*Jura.*
West	*Haut-Rhin.*

(1) Le décret du 2 décembre 1849 porte : « M. de Lacoste est nommé commissaire extraordinaire du Gouvernement dans la 6e division militaire. Il remplira provisoirement les fonctions de préfet du Rhône. »

LISTE ALPHABÉTIQUE RECTIFIÉE DE MM. LES SOUS-PRÉFETS en fonctions au 15 décembre 1849.

N. B. Les astérisques indiquent ceux de MM. les Sous-Préfets qui ont été nommés et ceux qui ont été appelés à l'administration d'autres départements depuis le 15 novembre 1849.

Messieurs,

Ailhaud	*Uzès.*
Alazard	*Lodève.*
Albert (Léopold)	*Civray.*
Amey de Champvans	*Langres.*
André	*Marvejols.*
Andurain (d')	*Mauléon.*
* Armand	*Mirande.*
Arnoux (d')	*Gannat.*
Arthuis de Charnisay	*Cherbourg.*
Asselineau-Jallot	*Brives.*
Astaing d'Estampes (d')	*St-Sever.*
Aubiers (des)	*Vendôme.*
Bajac	*Condom.*
Bargignac	*Cognac.*
* Barre	*Castelnaudary*
Barrault Saint-André	*Bar-sur-Seine.*
Bartoli	*St-Claude.*
Baylin de Montbel	*Marmande.*
Beaumont	*Orthez.*
Béchard	*Montargis.*
* Belurgey de Grandville	*Meaux.*
* Bérard	*Château-Chinon.*
* Berger	*St-Quentin.*
Berger	*Wissembourg.*
Bergognié	*Boussac.*
* Blanchet	*Murat.*
Blandeau	*Espalion.*
Boby de La Chapelle	*Saumur.*
Bois-Thierry (de)	*Belfort.*
Bonnet (Armand)	*Gaillac.*
Bouillerie (de la)	*Sarlat.*
Bourdon (Henri)	*Mortagne.*
* Bourlon de Rouvre	*Nogent-sur-Seine*
Boyé (Arthur)	*Réthel.*
Boyer (Ernest)	*Montbéliard.*
Breau	*Brioude.*
* Breistroff	*Oloron.*
Brunet de la Renaudière	*St-Girons.*
Burin du Buisson	*La Tour-du-Pin.*
Cabot-Delafare	*Florac.*
Callac (de)	*Castel-Sarrasin.*
* Calvimont (de)	*Bergerac.*
Campagnole	*Lombez.*
* Carré La Crosnière	*Issoire.*
Castaing	*Nontron.*
* Cezan	*Lesparre.*
Chambaron	*St-Etienne.*
Champeaux (de)	*Parthenay.*
Champin	*Baume.*
Chapelain	*Alais.*
* Charnailles (de)	*Boulogne.*
* Cheveigné	*Clamecy.*
* Chevremont	*Epernay.*
Chollet	*Dôle.*
Coëtlogon (de)	*Bressuire.*
Coiquaud	*Savenay.*
Coiron	*La Flèche.*
Col (de)	*Brest.*
* Collet-Meygret	*Béziers.*
* Conrad	*Briey.*
Cornuau	*Château-Gontier.*
Coupier	*Sisteron.*
Courcelles (de)	*Die.*
Cournault	*Mirecourt.*
* Courtet	*Neufchâtel.*
Croze (de)	*Pont-Audemer.*
Cruveilhier	*St-Denis.*
Cuinat	*Fougères.*
* Da Porto	*Prades.*
Darcy-Delcer	*Vervins.*
Darnaud	*St-Yrieix.*
Davillier	*Joigny.*
Dejoux	*Milhau.*
Delacroix	*Gien.*
* Delahante (Paul)	*Lorient.*
Delaporte (Edmond)	*Loches.*
Delatremblais	*Le Blanc.*
Delmas	*Limoux.*
Delobelle	*Vire.*
Delorme	*Neufchâteau.*
Demengeot	*Mantes.*
Demersay	*Embrun.*
Demesmay (Jules)	*Pontarlier.*
Demôle	*St-Flour.*
Demondion	*Rochechouart.*
* Desmiée	*Céret.*
Desplanques	*Rambouillet.*
Dezille	*Quimperlé.*
Didier (Edmond)	*Montluçon.*
Doll	*Saverne.*
Doniol (Henri)	*Villeneuve-d'Agen.*
* Doumerc	*Château-Thierry.*
Doumet de Siblas	*Pithiviers.*
Ducos (Jules)	*Roanne.*
Dufossé	*Péronne.*
Dupau	*Pamiers.*
Duranthon	*Tonnerre.*
* Duranton	*Avallon.*

Durckeim-Montmartin	*Schélestadt.*
Durègne	*Valognes.*
Dutrou-Bornier	*Barcelonnette.*
Duvivier	*Sarreguemines.*
* Encausse	*Yssingeaux.*
Eriau	*Châteaubriant.*
Ernoult (Charles)	*Vouziers.*
Esmenjaud	*Châtillon-s.-Seine*
Estienne	*Chinon.*
Faure	*Orange.*
Féart	*Reims.*
Féraud	*Grasse.*
Flach (Georges)	*Corte.*
Fonbrune (de)	*Falaise.*
Fournier	*Rochefort.*
Fournier	*Commercy.*
Frachon	*Bazas.*
Froidefond (de)	*Montmorillon.*
Frossard	*Toulon.*
* Fusier	*Domfront.*
* Garat (Edmond)	*Gourdon.*
* Gasc	*Avesnes.*
Gasqueton	*Châtellerault.*
Gautereau	*Marennes.*
* Gauville (de)	*Vitry-le-François*
Gengoult	*Guingamp.*
Génin	*Lunéville.*
Gérard	*Yvetot.*
Gérardin	*St-Dié.*
Gerdret	*Dieppe.*
* Girard de Villesaison	*St-Omer.*
Gireault	*St-Amand.*
Giubega	*Bastia.*
Godard-Beauchêne	*Bourganeuf.*
Gourdin	*Hazebrouck.*
* Grachet	*Villefranche* (R.)
Grave	*Apt.*
Grimaldi (Oscar)	*Aix.*
Gros	*Segré.*
Guerguigne	*Bellac.*
Guibourg	*Béthune.*
Heulhard de Montigny	*Autun.*
Houssard	*Louhans.*
Humbert	*Thionville.*
* Isoard	*Gray.*
Janvier	*Verdun.*
Jarry-Lahorie	*Moissac.*
Jarry-Paillet	*Poligny.*
Jaubert (Emile)	*Châlon-s.-Saône.*
Jonquière (de la)	*La Châtre.*
Labattut	*Beaune.*
Labrousse	*Ancenis.*
Labrousse	*Corbeil.*
Lachèvre	*Lisieux.*
Lacoste	*Dax.*
Ladreyt de la Charrière	*Saintes.*
Lagarde (Denis)	*Nogent-le-Rotr.*
* Lambert (Hippolyte)	*Toul.*
* La Pérouse (de)	*Sens.*
Larréguy	*Thiers.*
Lassus-St-Geniès (de)	*St-Gaudens.*
* Laumond	*Confolens*
Launay le Provost	*Libourne.*
Laurent	*Remiremont.*
* Léruyer	*Semur.*
Leglay (Edouard)	*Gex.*
Lelennier	*Paimbœuf.*
Lemarchand (Jules)	*Avranches.*
Lenglé	*Valenciennes.*
Léotaud (de)	*Compiègne.*
Levainville	*Brignoles.*
Libran (de)	*Villefranche* (Av.)
Lodin	*Châteaulin.*
Lofficial	*Baugé.*
Lorette	*Montelimart.*
Lowassy de Loinville	*St-Calais.*
Mailhard de la Couture	*Fontenay-le-Cte.*
Malartic (de)	*Narbonne.*
Mammès	*St-Affrique.*
Manessier	*Abbeville.*
Marin	*Dinan.*
* Martin	*Montmédy.*
* Martine	*Mauriac.*
Massias	*Étampes.*
Mattelin	*Provins.*
Mauret de Pourville	*Blaye.*
Mazerat	*Château-Salins.*
Méliot	*Pont-l'Evêque.*
* Ménigot	*Bayeux.*
Mercier	*St-Marcellin.*
Mercier	*Sables-d'Olonne.*
Méry	*Montfort-s.-Meu.*
Metgé	*Lavaur.*
* Mila de Cabarieu	*Argelès.*
Monchanin	*Ploërmel.*
Monnier du Pavillon	*Redon.*
Montbertrand	*Calvi.*
Montois (de)	*Jonzac.*
Mouisse (de)	*Dreux.*
Mounier (Edouard)	*Senlis.*
* Mouzard-Sencier	*Saint-Pol.*
Nicolas	*Figeac.*
Odent	*Bernay.*
O'Neil	*Aubusson.*
* Orcières (de)	*Mayenne.*
Paul (Emile)	*Arles.*
* Paillard	*Forcalquier.*
* Pastoureau	*Ussel.*
Pébeyre (Léon)	*Barbézieux.*
Pellu du Champ-Renou	*Ruffec.*
Pernet	*Montreuil-s.-Mer.*
Petit (Georges)	*Muret.*
Pietri (Jules-Marie)	*Argentan.*
Pietri (Simon)	*Sartene.*
Plaine	*Coutances.*
Pompeï	*Lectoure.*

* Pongerville (de)...	*Saint-Malo.*
Porzou (du)........	*Rocroy.*
Pougy.............	*Charolles.*
* Poulain d'Andecy..	*Nantua.*
Poursain...........	*Sedan.*
Rabiers du Villars....	*Le Havre.*
Rampand (Jules).....	*Dunkerque.*
Ravelet............	*Vassy.*
Reboul.............	*Melle.*
* Renou	*Romorantin.*
Revel.............	*Pontivy.*
* Reydellet	*Belley.*
Reyneau...........	*Sceaux.*
Richard............	*Morlaix.*
Rivereau..........	*Loudun.*
Rivière (Auguste de)..	*Lannion.*
Robert (Louis)......	*Ribérac.*
Roche.............	*Mamers.*
Roger.............	*Louviers.*
Rossi.............	*Les Andelys.*
Roux-Ferrand.......	*Issoudun.*
Roy..............	*Coulommiers.*
* Saint-Amour......	*Ambert.*
Saint Cyr de Montlaur.	*La Réole.*
Salles.............	*Villefranche* (Hte-Garonne).
Salvador...........	*Pontoise.*
Saulnier...........	*Nyons.*
Saulxures (de).......	*Fontainebleau.*
Sauville (Guillaume de).	*Ste-Menehould.*
Second (Albéric)....	*Castellane.*
Sensaud...........	*Trévoux.*
Sers..............	*Bayonne.*
Solard.............	*Sarrebourg.*
* Sorbier de Pougnadoresse..........	*Bagnères.*
Sorel..............	*Soissons.*
Soulhiol...........	*St-Pons.*
Souquières..........	*Le Vigan.*
Sully-Brunet........	*Cosne.*
Tézénas............	*Arcis-sur-Aube.*
Thinus............	*Altkirch.*
Thuillier...........	*Douai.*
Tisserandot.........	*Vienne.*
Tourangin..........	*Châteaudun.*
Trouëssart..........	*Mortain.*
Trumet............	*Clermont* (Oise).
Vallée (de).........	*Tournon.*
Vaudichon (de)......	*Vitré.*
Verbigier de St-Paul..	*Castres.*
Vesine-Larue........	*Riom.*
Viard.............	*Bar-sur-Aube.*
Viefville des Essarts..	*Montdidier.*
Viet..............	*Loudéac.*
* Vignes	*Nérac.*
Vilcoq............	*Sancerre.*
Villard (Eug.)......	*Largentière.*
Villemain..........	*Cambrai.*
Villeréal (de).......	*St-Jean-d'Angély*
Vincent...........	*Briançon.*
Voirol............	*Beaupréau.*
Weipert...........	*Lure.*
Wildermeth........	*Carpentras.*

CHAPITRE VII.

GARDES NATIONALES DE FRANCE.

Nota. Comme il est impossible de publier tout le personnel des Etats-Majors de la Garde Nationale de France, les Editeurs ont pensé que le chapitre consacré à cette institution pouvait être utilement rempli par une analyse des lois des 22 mars 1831 et 19 avril 1832 qui la régissent.

La Garde Nationale est instituée pour défendre la République, la Constitution et les droits qu'elle a consacrés; pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique, seconder l'armée de ligne dans la défense des frontières et des côtes, assurer l'indépendance de la France et l'intégrité de son territoire.

Elle est organisée, par la loi du 22 mars 1831, par communes et par cantons. Un décret du Gouvernement peut former les compagnies communales d'un canton en bataillons cantonnaux.

Tous les Français âgés de vingt à soixante ans sont obligés personnellement au service de la Garde Nationale, dans le lieu de leur domicile réel, sauf les exceptions qui sont établies par la loi, et les empêchemens reconnus par les conseils de recensement et, en appel, par les jurys de révision; la loi règle aussi quelques exemptions temporaires et la faculté de se faire remplacer.

Le service de la Garde Nationale se divise en service ordinaire dans l'intérieur de la commune, en service de détachemens hors du territoire de la commune, en service de corps détachés pour seconder l'armée de ligne.

Il y a un contrôle de service ordinaire comprenant tous les citoyens que le conseil de recensement juge pouvoir concourir au service habituel, et un contrôle de réserve comprenant tous les citoyens pour lesquels le service habituel serait jugé trop onéreux : ces derniers sont seulement requis dans les circonstances extraordinaires.

L'infanterie de la Garde Nationale est formée, dans chaque commune, par subdivisions de compagnie, par compagnies, par bataillons et par légions; la cavalerie est formée, dans chaque commune ou dans le canton, par subdivisions d'escadron ou par escadrons. Chaque bataillon a son drapeau, et chaque escadron son étendard.

Dans les villes, chaque compagnie se compose, autant que possible, des gardes nationaux du même quartier; dans les communes rurales, les gardes nationaux de la même commune forment une ou plusieurs compagnies ou une même subdivision de compagnie.

La force ordinaire des compagnies est de 60 à 200 hommes; néanmoins, la commune qui n'a que 50 à 60 gardes nationaux forme une compagnie.

Cavalerie. — Il peut être formé une garde à cheval dans les cantons ou communes où cette formation est jugée utile au service, pourvu qu'il s'y trouve au moins 10 gardes nationaux qui s'engagent à s'équiper à leurs frais, et à entretenir chacun un cheval.

Artillerie. — Dans toutes les places de guerre et dans les cantons voisins des côtes, il y a des compagnies d'artillerie. Les artilleurs sont choisis, par le conseil de recensement, parmi les gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui réunissent, autant que possible, les qualités exigées pour entrer dans cette arme.

Dans les villes de l'intérieur, une artillerie de la garde nationale ne peut être organisée qu'en vertu d'un décret du Président de la République.

Sapeurs-pompiers. — Le conseil de recensement, lorsqu'il y a possibilité, forme des compagnies ou subdivisions de compagnie de sapeurs-pompiers partout où il n'existe pas de corps soldés de cette arme.

Marins. — Dans les ports de commerce et dans les cantons maritimes, il peut être formé des compagnies spéciales de marins et d'ouvriers marins, ayant pour service ordinaire la protection des navires et du matériel maritime situé sur les côtes et dans les ports.

Toutes les compagnies spéciales concourent, par armes et suivant leur force numérique, au service ordinaire de la garde nationale.

Formation des Bataillons. — Le bataillon est formé de quatre compagnies au moins et de huit au plus. — Dans toutes les communes où le nombre des gardes nationaux inscrits sur le contrôle du service ordinaire s'élève à plus de 500 hommes, la Garde Nationale est formée par bataillons. — Un décret du Président de la République peut prescrire la formation en bataillons des Gardes Nationales de plusieurs communes. — Les compagnies de sapeurs-pompiers et de canonniers ne sont pas comprises dans la formation des bataillons de Garde Nationale ; elles sont cependant, ainsi que les compagnies de cavalerie, sous les ordres du commandant de la garde communale ou cantonnale. — Le Gouvernement peut réunir en légions la Garde Nationale des cantons et des villes qui présente au moins deux bataillons de 500 hommes chacun. — Dans aucun cas, la Garde Nationale ne peut être formée par département ni par arrondissement de sous-préfecture ; le département de la Seine est excepté de cette disposition. — La Garde Nationale élit ses officiers dans les formes prescrites par la loi.

Discipline. — Les peines, en cas d'infraction aux règles de discipline, sont appliquées par les conseils de discipline. Il y a un conseil de discipline par bataillon communal ou cantonnal, par commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillon, par compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes. Dans les villes qui comprennent une ou plusieurs légions, il y a un conseil de discipline pour juger les officiers supérieurs de légion et officiers d'état-major non justiciables desdits conseils de discipline. — L'artillerie et la cavalerie, réunies en légion, ont un conseil de discipline particulier. — Le condamné a trois jours francs, à partir de la notification, pour se pourvoir en cassation.

Garde Nationale mobile. — Lorsque la garde nationale fournit des corps détachés pour la défense des places fortes, des côtes et des frontières, comme auxiliaires de l'armée active, le service de ces corps ne peut durer plus d'une année. — Les gardes nationaux susceptibles d'être appelés à faire partie des corps détachés, ou *gardes nationaux mobilisables*, sont les citoyens inscrits sur le contrôle du service ordinaire et sur celui du service extraordinaire et appartenant aux cinq classes suivantes : 1° célibataires ; 2° veufs sans enfans ; 3° mariés sans enfans ; 4° soutiens de famille ; 5° mariés avec enfans. La première s'étend de vingt à trente-cinq ans, et comprend aussi, par une disposition exceptionnelle de la loi, les mariés sans enfans ayant moins de 23 ans ; les quatre autres classes s'étendnt de vingt à trente ans. — Une classe ne peut être appelée à la mobilisation qu'après puisement de la classe précédente, selon l'ordre indiqué ci-dessus. — Tous les ans, il est dressé dans chaque canton un tableau des mobilisables inscrits dans chacune des cinq classes, par année et par rang d'âge, en commençant par les plus jeunes. — En cas d'appel à la mobilisation, la répartition du contingent demandé a lieu entre les départemens, arrondissemens et cantons, proportionnellement à la force des classes appelées à la mobilisation. — Les corps détachés de la Garde Nationale se composent : 1° des gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui sont trouvés propres au service actif ; 2° des jeunes gens de dix-huit à vingt ans qui se présentent volontairement, et qui sont également reconnus propres au service actif ; 3° si ces enrôlemens ne suffisent pas pour compléter le contingent demandé au canton, le conseil de révision de l'arrondissement désigne, pour le parfaire, les gardes nationaux de la classe appelée, portés sur le tableau cantonnal, en suivant l'ordre d'inscription. — La loi règle les motifs d'exemption de ce service ; ils sont appréciés par le conseil de révision. Ce conseil est composé de cinq membres, savoir : le Préfet ou le Sous-Préfet, président, (le Préfet peut se faire remplacer par un conseiller de préfecture) ; deux membres du conseil général ou du conseil d'arrondissement, désignés par le préfet ; l'officier général commandant la subdivision militaire, ou un officier supérieur désigné par lui ; l'officier le plus élevé en grade dans la garde nationale. — Les corps détachés de la Garde Nationale sont organisés par bataillons d'infanterie, et par escadrons ou compagnies pour les autres armes. La réunion de ces bataillons ou escadrons en légion peut être ordonnée par le Gouvernement. — Un décret du Président de la République détermine l'organisation des bataillons, escadrons et compagnies ; le nombre, le grade des officiers ; la composition et l'installation des conseils d'administration. — Pour la première organisation, les caporaux et sous officiers, les sous-lieutenans et lieutenans sont élus par les gardes nationaux, sauf les fourriers, sergens-majors, maréchaux-des-logis-chefs et adjudans-sous-officiers, qui sont désignés par les capitaines et nommés par les chefs de corps. Les officiers comptables, les adjudans-majors, les capitaines et les offi-

ciers supérieurs sont à la nomination du Président de la République et pris indistinctement dans la Garde Nationale, dans l'armée, ou parmi les militaires en retraite. — Les corps détachés de la Garde Nationale comme auxiliaires de l'armée sont assimilés, pour la solde et les prestations en nature, à la troupe de ligne. — L'uniforme et les marques distinctives de ces corps détachés sont les mêmes que ceux de la Garde Nationale en service ordinaire. —Le Gouvernement fournit l'habillement, l'armement et l'équipement aux gardes nationaux détachés qui n'en sont pas pourvus, et qui n'ont pas le moyen de s'équiper et de s'armer à leurs frais. — Lorsque les corps détachés de la Garde Nationale sont organisés, ils sont soumis à la discipline militaire, sauf quelques modifications déterminées par la loi. — Les gardes nationaux blessés pour cause de service ont droit aux secours, pensions et récompenses que la loi accorde aux militaires en activité de service.

CHAPITRE VIII.

Armée.

État-Major général. — Corps d'État-Major. — Intendance militaire. — États-Majors des Divisions militaires. — États-Majors des Places de guerre. — Gendarmerie. — Infanterie. — Cavalerie. — Artillerie. — Génie. — École d'application de l'Artillerie et du Génie. — Troupes de l'Administration. — Officiers de santé militaires. — Officiers d'administration des Hôpitaux militaires. — Officiers d'administration de l'Habillement et du Campement. — Officiers d'administration des Subsistances militaires. — Ecole Polytechnique. — École Militaire. — Collége Militaire. — Gymnases Militaires. — Service du Recrutement et de la Réserve. — Service de la Remonte générale. — Ateliers de condamnés militaires. — Algérie.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

MARÉCHAUX DE FRANCE. Messieurs,

1804. SOULT de DALMATIE (G ✠).
1830. GÉRARD (G ✠).
1840. SÉBASTIANI (G ✠).
1847. REILLE (G ✠).
1847. DODE DE LA BRUNERIE (G ✠).

OFFICIERS GÉNÉRAUX.

GÉNÉRAUX DE DIVISION. Messieurs,

Harispe (G ✠).
Exelmans (G ✠).
De Mortemart (G ✠).
Sébastiani (G ✠).
Schramm (G ✠)
De Castellane (G O ✠).

Oudinot de Reggio (G O ✵), Représentant du peuple.
Rullière, Ministre de la guerre, Représentant du peuple.
Ducos de la Hitte (G O ✵).
De Dampierre (C ✵).
De Lascours (G O ✵).
De la Woestine (G O ✵).
Paillhou (G O ✵).
De Grouchy (C ✵), Représent. du peuple.
D'Astorg (C ✵).
Feuchères (C ✵).
De Laplace (G O ✵).
De Berthois (G O ✵).
Juchault de la Moricière (C ✵), Représentant du peuple.
Changarnier (G O ✵), *idem.*
Baraguey d'Hilliers (G O ✵), *idem.*
D'André (C ✵).
Gauldrée-Boilleau (C ✵).
Anthoine de St-Joseph (C ✵).
Bedeau (G O ✵), Représentant du peuple.
Gémeau (G O ✵).
Meslin (C ✵).
Boyer (Pierre-Paul) (G O ✵).
Magnan (G O ✵), Représentant du peuple.
Létang (C ✵).
Vaillant (G ✵).
Le Pays de Bourjolly (C ✵).
Ordener (G O ✵).
Foucher (C ✵).
Mangin (G O ✵).
Duvivier (R.-C.) (C ✵).
De Rostolan (C ✵).
Bougenel (C ✵).
Aupick (G O ✵).
Randon (C ✵).
D'Aussaguel de Lasbordes (C ✵).
Loyré d'Arbouville (G O ✵).
De Bellonnet (C ✵).
Cavaignac (Louis-Eugène) (C ✵), Représentant du peuple.
Parchappe (C ✵).
Hatry (C ✵)
Fontaine de Cramayel (C ✵).
Rambaud (C ✵).
Gues-Viller (G O ✵).
Lafontaine (C ✵).
De Bouteiller (C ✵).
Marey-Monge (C ✵).
Neumayer (C ✵).
Korte (C ✵).
Morvan (C ✵).
Gérard (C ✵).
Lyautey (C ✵).
Boyer (C ✵).
Hecquet (C ✵).
Guillabert (C ✵).
De Joly (C ✵).
Régnault de St-Jean-d'Angély (G O ✵), Représentant du peuple.
Kœnig (C ✵).
Carrelet (C ✵).
Charon (Viala) (C ✵).
Levasseur (C ✵).
Lévêque de Vilmorin (C ✵).
Gentil (G O ✵).
Thiéry (Jean-F^ois Victor) (C ✵).
Vacher de Tournemine (C ✵).
Ballon (C ✵).
Prévost (C ✵).
Talandier (C ✵).
Reveux (C ✵).
Perrot (C ✵).
N. . .

GÉNÉRAUX DE BRIGADE. Messieurs,

De Rochechouart (O ✵).
Gaultier de Rigny (C ✵).
Sillègue (C ✵).
Brack (C ✵).
Feisthamel (C ✵).
Corbin (C ✵).
Valleton de Garraube (C ✵).
Boullé (C ✵).
Dubot (C ✵).
De Goltstein (C ✵).
Galinier (C ✵).
De Bremond (C ✵).
D'Y de Résigny (C ✵).
Mocquery (C ✵).
De Coulibœuf de Bloqueville (C ✵).
Thiéry (J. F.) (O ✵).
Girod (C ✵).
Waldner de Freudenstein (C ✵).
Massoni (C ✵).
Tempoure (G O ✵).
Duffourc-d'Antist (O ✵).
Paillot (C ✵).
Servatius (C ✵).
Budan de Russé (C ✵).
Legendre (C ✵).
De la Rue (G O ✵).
Boquet (C ✵).
Cavaignac (A.-L.-S.) (C ✵).
Vesco (C ✵).
Urvoy de Closmadeuc (C ✵).
Charon (François-Marie-Joseph) (O ✵).
De Sparre (O ✵).
De Ricard (C ✵).
D'Arbois (O ✵).
Roguet (C ✵).
Raoul (O ✵).

Schérer (O ✱).
Marcel (O ✱).
De Bois le Comte (C ✱).
Mayr de Baldegg (C ✱).
De la Coste du Vivier (C ✱).
De Chalendar (C ✱).
Le Pays de Bourjolly de Sermaise (O ✱).
Guillemain (O ✱).
Siméon (O ✱).
Lebon-Desmottes (C ✱).
Borrelli (C ✱).
Poinsignon (C ✱).
* Morin (C ✱).
Tartas (C ✱). Représentant du peuple.
Pélissier (C ✱).
Espéronnier (C ✱).
De Polignac (C ✱).
Imbert de Saint-Amand (C ✱).
Noël (C ✱).
Foy (Arthur) (C ✱).
Renault (O ✱).
Duchaussoy (C ✱).
Grand (O ✱).
La Batie (O ✱).
D'Uzer (O ✱).
Hugon de Basseville (O ✱).
Herbillon (C ✱).
Barbeyrac de Saint-Maurice (O ✱).
Mauduit (O ✱).
Gudin (O ✱).
Noizet (O ✱).
Corréard (C ✱).
Menard (Saint-Martin) (C ✱).
Delennoy (C ✱).
François (O ✱).
Gelibert des Seguins (O ✱).
Duguen (O ✱).
Blangini (O ✱).
Davesies de Pontès (C ✱).
Gauthier de Laverderie (C ✱).
Daigremont (O ✱).
Lapeyre (C ✱).
De Lussy (O ✱).
Salleyx (O ✱).
De Grouchy (O ✱).
Lebreton (C ✱). Représentant du peuple.
De Salles (C ✱).
Gachot (C ✱).
Bonet (C ✱).
* Morris (C ✱).
Leroy de St.-Arnaud (C ✱).
Picot (O ✱).
De Mainville (C ✱).
Thiéry (Alfred) (O ✱).
Senilhes (O ✱).
Brice (O ✱).
Poncelet (O ✱).
Camou (O ✱).
Pelletier Descarières (O ✱).
Lelouterel (O ✱).
Reibell (C ✱).
Cazac (C ✱).
Girardin (O ✱).
Allouveau de Montréal (C ✱).
Fieffé de Lièvrevil (O ✱).
Piron (O ✱).
Levaillant (Jean) (C ✱).
Chadeysson (C ✱).
Rey (O ✱). Représentant du peuple.
De Ladmirault (C ✱).
Le Flô (C ✱), Représentant du peuple.
De Mac-Mahon (O ✱).
Alexandre (O ✱).
Dulac (O ✱).
Sauboul (C ✱).
Julien (O ✱).
Martin de Bourgon (O ✱).
Bertrand (C ✱).
Cuny (O ✱).
Reyau (O ✱).
Levaillant (Charles) (C ✱).
Gagnon (C ✱).
De Luzy-Pelissac (O ✱).
De Chasseloup-Laubat (O ✱), Représentant du peuple.
Aulas de Courtigis (O ✱).
De Crény (O ✱).
Moreau (O ✱).
Thouvenin (O ✱).
Thiry (C ✱).
De Gouvenain (C ✱).
Maizière (C ✱).
De Rilliet (C ✱).
Grobon (O ✱).
Forey (C ✱).
Mollière (C ✱).
Bosquet ✱.
Piobert (O ✱).
Dupleix (O ✱).
Delmas de Grammont (C ✱), Représentant du peuple.
Sauvan (C ✱).
Roche (C ✱).
Perrin (C ✱).
Desperais de Neuilly (C ✱).
De Bougainville (O ✱).
Lapène (O ✱).
Cornemuse (O ✱).
Pellion (C ✱).
Lebarbier de Tinan (O ✱).
Niel (O ✱).

TROUPES INDIGÈNES EN ALGÉRIE.

Jusuf (C ✱).

SECTION III.

CORPS D'ÉTAT-MAJOR,

Créé par ordonnance du 6 *mai* 1818; *réorganisé par ordonnances des* 10 *décembre* 1826, 22 *février* 1831, 23 *février* 1833, *et par le décret du* 3 *mai* 1848.

Colonels. Messieurs,

Bourjade (C ✻).
Tatareau (O ✻).
Eynard (C ✻).
Valery de Siriaque (C ✻).
Aigoin de Falguerolle (C ✻).
De Bellegarde de la Plaine (O ✻).
Blanc *dit* Saint-Hippolyte (O ✻).
Doulcet de Pontécoulant (O ✻).
Rolin (C ✻).
Sol (O ✻).
Dubreton (O ✻).
Couët du Vivier-de-Lorry (O ✻).
Michaud (O ✻).
Rocquancourt (O ✻).
Callier (O ✻).
Foltz (O ✻).
Chabord (O ✻).
De Sercey (O ✻).
De Martimprey (O ✻).
Mangon de Lalande (O ✻).
Gouyon (O ✻).
Le Roux (O ✻).
Perthuis (O ✻).
Toscan du Terrail (O ✻).
Borel de Bretizel (O ✻).
De Vaudrimey Davout (O ✻).

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

De Puibusque (O ✻).
Mathelin (O ✻).
Beauquet (O ✻).
De Margadel (O ✻).
De Beaufort-d'Hautpoul (O ✻).
De Surineau (O ✻).
Blondel (O ✻).
De Tilly (O ✻).
Louis-Devilliers (O ✻).
Guérin de Tourville (O ✻).
Lafouge (O ✻).
Peytier (O ✻).
Fornier de St-Lary ✻.
Courtois-Roussel d'Hurbal (O ✻).
Exbrayat-Pralas de Rosières ✻.
Bracquehaye (O ✻).
Baret de Rouvray (O ✻).
Martner ✻.
De la Tour du Pin (O ✻).
Delaporte ✻.
Michel ✻.
Dupons ✻.
De Montesquiou-Fezensac ✻.
Espivent de la Villeboisnet (O ✻).
Merle de Labrugère de La Veauxcoupet (O ✻).
D'Aiguy ✻.

Chefs d'Escadron. Messieurs,

Compagny (O ✻).
Charlon (O ✻).
Rivière (O ✻).
Escanyé (O ✻).
Devaux (O ✻).
Conrier (Fr.-P.) ✻.
La Rouvière (O ✻).
Novion (O ✻).
Salneuve (O ✻).
Faulte de Puyparlier ✻.
Lizet (O ✻).
Gaulard-Desaudray (O ✻).
Petitot (O ✻).
Deshayes ✻.
Morlot de Wengi (O ✻).
Spitzer ✻.
Liron d'Airoles ✻.
Déhon ✻.
Pacotte de Fontanès ✻.
Isnard ✻.
Mazel-Dugoulot (O ✻).
Jacquin (Isidore) ✻.
Chevalier ✻.
Conil ✻.
Sezille de Biarre ✻.
Bourguignon ✻.
Philippe (O ✻).
Corbet ✻.
Brousseau (O ✻).
Patas d'Illiers (O ✻).
De Miollis ✻.
Durand ✻.
Tisseuil ✻.
Courtot de Cissey (O ✻).
Poudra ✻.
Gambier (O ✻).
Pissis ✻.
Thévenin de Tanlay (O ✻).
Duhousset ✻.
Delattre (O ✻).
Pajol ✻.
Courson ✻.
Boileau-Castelnau ✻.
Hugon d'Augicourt ✻.
Trochu ✻.
Masson de Morfontaine ✻.
Nesmes-Desmarest (O ✻).
Fournier de Trélo (O ✻).
Bernier-Maligny (O ✻).
Jarras (O ✻).
Levret ✻.

De Lagondie ✻.
Massoni ✻.
Darquier ✻.
Anselme (O ✻).
Bonnecaze ✻.
Benoît (J. J. X.) ✻.
Maupon ✻.
Joinville ✻.
Renault ✻.
Couturier de Vienne ✻.
Tribert ✻.
De Loverdo ✻.
Lebrun (O ✻).
Denis de Senneville ✻.
Rocher ✻.
Pourcet (O ✻).
Jouffroy ✻.
Servier ✻.
Blondat ✻.
Regnard ✻.
Robert (J. H.) ✻.
Camo ✻.
Couthaud ✻.
Testu ✻.
Letellier-Valazé ✻.
Dieu ✻.
Hossard ✻.
Conteaux ✻.
Plée ✻.
Morin ✻.
Larcher ✻.
Desaint ✻.
Sers ✻.
Haoult (O ✻).
Lapie ✻.

Capitaines de 1^re^ classe. Messieurs,

Lemouton de Boisdeffre ✻.
De Rochemont ✻.
Guerineau de Boisvillette ✻.
De Cornely ✻.
Martin de Boulancy ✻.
Bergeron ✻.
Dreuilles ✻.
Bertrand ✻.
Jardot ✻.
Floyd ✻.
Pinel ✻.
Gardanne de Vaulgrennand ✻.
Thiébault ✻.
Leblanc de Prébois (Fr.) ✻.
Leclerc ✻.
Gineste de Lissertel ✻.
Laurent (N.-M.-B.-A.) ✻.
Lahure (G. N.) ✻.
De Çagarriga ✻.
De Langle ✻.
Le Duchat ✻.
De Coynart (C. R.) ✻.
Pericaud de Gravillon ✻.
Petitgrand ✻.
De Lamorte Charens Franconière ✻.
Mallet de Chauny ✻.
Rembault ✻.
Chepy ✻.
Cury ✻.
De Brossard ✻.
Joubert ✻.
Rouaud.
Delaville ✻.
Lion (E. A. L.).
De Valdan ✻.
Marguerit ✻.
D'Aurelle.
Lahure (O. J.).
Taisson ✻.
Sabatier ✻.
Tabatoni-Destouches.
De Marenche ✻.
Morel de Bencourt.
Saget, *dit* Lurcy (A. L. E.).
Bousquet ✻.
Loupot.
Rabou.
De Gaujal ✻.
Malot.
Petit.
Robinet ✻.
Pricot de S^te^-Marie ✻.
Davout.
Chautan de Verely ✻.
Jouve ✻.
Bragouse de St-Sauveur ✻.
Deneveu ✻.
Sainte-Chapelle (F. A.).
Saget (Eugène) ✻.
Hecquard ✻.
De Hédouville (H. M. T.) ✻.
Dauvergne ✻.
De Cholet.
Lhéritier de Chezelle.
Phlipponnat ✻.
Martinet ✻.
Masse-Decomble.
Maillard de Lagournerie.
Boucherat.
Mercier.
Letellier-Blanchard (C.L.F.)
De Saint-Pol.
Aymé ✻.
Lepic ✻.
Ribourt ✻.
Robert (P. J.) ✻.
Brunot de Rouvre ✻.
D'Abrantès ✻.
De Belgaric.
De Carcy ✻.
Clerville ✻.
Dollin du Fr..nel (H. A.).
Reille (C. J.) ✻.
Villedieu de Torc.
De Boutaud.
Desusleau. de ..aroy ✻.
Martin de l... oste ✻.
Tesson ✻.
Regnault ✻.
Waubert de Genlis ✻.
De Coynart (C. A.)
Vico ✻.
Sainte-Chapelle (H. O.).
Fourcade.
Lefebvre (C. F. R.) ✻.
Magnan ✻.
Béraud.
De la Bonninière de Beaumont
Galinier ✻.
Ferret (O ✻).
Rozier de Linage.
Reille (A. C. V.) ✻.
Bonneau ✻.
Enlart de Grandval.
Wenger.
Delabarre ✻.
Fèvre.
Manèque ✻.
Dupeyrat-Thouron.
Vergès-Navarre.
Royer.
Ducasse.
Colonna de Leca.
Maurice.
Soitoux ✻.
Gondallier de Tugny.
Crépy.
Dupin ✻.
Delmas (E.-A.) ✻.
Besson ✻.
Marel.
Mariani ✻.
Verdier de Lacoste.
Cassaigne ✻.
Pechin.
Deschiens.
Leroy ✻.
Henry ✻.
Deguilly (N.-F.).
Mouginot.
Lourde.

De Villoutreys.
Lambert ✻.
De Place.
Tyrbas de Chamberet ✻.
Lapasset ✻.
Lion (C. A. E.).
Thouand.
Martenot-Chadelas de Cordoux ✻.
Monrival ✻.

Capitaines de 2e classe. Messieurs,

Mancel ✻.
De Toulongeon.
Levisse de Montigny.
Renson ✻.
Appert ✻.
Oëhmichen.
Osmont.
Hutin.
Lacroix ✻.
Smet.
De Beurmann.
Clémeur.
De Serionne.
Cellier de Starnor.
Mitaut.
Lejosne.
Desmonts.
De Loverdo (J.-M.-H.) ✻.
Acolet-Salneuve.
Berthaut ✻.
Lallemand.
Doulcet ✻.
De Bletterie.
Hazard.
Ferri-Pisani.
Andrieu.
De Bar de Lagarde.
Tricault ✻.
D'Adelsward (C. A. G.).
Folloppe.
Sumpt.
De Lorme.
Paulon.
De Bonnefoux.
Rousseau de Sibille.
Beaudouin ✻.
Filippi.
Muller.
Durand de Villers.
Delahaye.
De Bucy.
Gresley.
Borel.
Sautereau ✻.
Balland.
Melin.
Léorat ✻.
Scellier.
Vuillemot.
Hulot.
Videau.
De Rambaud.
Belenet.
Lévy.
Colson.
Cartault.
Campenon.
Clavel.
Ducrot.
Clappier.
Valette.
Fourchault.
Nugues.
De Laurencel.
Galle.
Chrétien.
Carré.
Chatillon.
Mojuon ✻.
Courier.
Canelle de la Lobbe.
De la Soujeole.
Hartung.
Vertray.
Delmas (P. F.).
Deguilly (C.).
Faure ✻.
Forgemol.
Schmitz ✻.
Conigliano.
Feydeau de Brou.
Boucher de Morlaincourt.
Larché.
Ducos de La Hitte.
Rihl.
Donnéa.
Deshorties.
Lamy.
D'Ornant.
Tripier.
Mircher.
Le Guilloux.
Debize.
Vial.
De Bigot.
Georgel.
Delavau.
Hautz.
Maguin.
Armand.
D'Andigné.
Boyer.
Gruizard.
Lesieur.
Martin de la Bastide.
Lewal.
Billard.
Adolphy.
Foy.
Duval.
Cartier.
Montels.
Fontaine.
De Villette.
Grangez.
Busquet de Caumont.
Kieffer.
Rouverié de Cabrières.
Bourgeois.
Parmentier.
Lecauchois-Féraud.
Conti.

Lieutenans. Messieurs,

Le Gentil de Rosmorduc.
De Jouffroy d'Abbans.
D'Abzac.
Decroyer.
Gayard.
De Plazanet.
Carnet.
Zglinicki.
De la Chevardière-de-la-Grandville.
Versigny.
Broye.
Thil.
De Puymirol.
Taisson (P. N.).
Maréchal.
Mamony.
Du Péloux.
Davenet.
Lecoq.
Lonclas.
D'Andlau.
Gaillard.
Granthil.

Fourgues.
Chenneviere.
Tiersonnier.
Grandjean.
Gelis.
Saget (J. J. P. G.).
Mathelin (C.).
Gallot.
Klein de Kleinenberg.
De Sachy de Sourdrinay.
Devanlay.
Taffin.
Altmayer.
Pero.
Desplas.
Munier.
Baligand.
Thiéry.
Conti.
Petit-Jean.
Béthune.
Moyse.
Vidal de Lauzun.
Mony.
Clarinval.
Delaporte.
Chauffard.
De Larminat.
Cousinard.
Martin de Beurnonville.
Petit.
Pujade.
Tissier.
Piquemal.
Regnier (J.-M.).
Wachter.
De Bouillé.
Ferey.
Rossignol.
Masson.
Regnier (P.-A.).
De Fontenilles.
Cassin de Kainlis.
Duvernay.
Marquerie.
Perrotin.
D'Orléans ✻.
Bourgeois.
Cahen.
De la Chevardière de la Granville.
Gaffiot.
Goumenault des Plantes.
Willette.

ÉCOLE D'APPLICATION DU CORPS D'ÉTAT-MAJOR,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Sens.

Cette École est destinée à former des élèves pour le service de l'Etat-Major.

Ces élèves sont choisis parmi ceux de l'École spéciale militaire et de l'École Polytechnique susceptibles d'obtenir le brevet de sous-lieutenant, ainsi que parmi les sous-lieutenants de l'armée. Ils ne sont admis que par voie de concours.

La durée des études est de deux ans. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens sont appelés, dans l'ordre de leur numéro de sortie, à remplir les emplois de lieutenant vacans dans le corps d'Etat-major, et sont détachés pendant quatre ans dans les régiments d'infanterie et de cavalerie de l'armée.

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs,*

Mayr de Baldegg (C ✻), Général de Brigade, *Commandant.*
Martner ✻, Lieut.-Colonel d'État-Major, *Directeur des Etudes.*
La Rouvière (O ✻), *Chef d'escadron d'Etat-Major.*
Bertrand ✻, *Capitaine idem.*
Lhéritier de Chezelle, *Capitaine idem.*

Professeurs militaires. Messieurs,

Administration militaire..	Guillot ✻, *Sous-Int. mil. de 2e classe.*
Topographie.	Salneuve (O ✻), *Chef d'esc. au corps d'Etat-Major.*
	Lapie ✻, *Capit. au Corps d'Etat-Major*, adjoint.
Géographie et Statistique..	Rozier de Linage, *Capit. au Corps d'Etat-Major.*
Art et Histoire militaire..	N......, *Capitaine au Corps d'État-Major.*
	Sainte-Chapelle, *Capitaine, adjoint.*
Fortification.	Mangin, *Capitaine au Corps du Génie.*
Artillerie.	Mazé ✻, *Chef d'esc. au Corps d'Artillerie.*
Géométrie descriptive...	Poudra ✻, *Chef d'escadron au Corps d'Etat-Major.*
	Lahure (G.-N.) ✻, *Capit. au Corps d'Etat-major*, adj.
Équitation............	Martin ✻, *Lieut. au 10e régiment de dragons.*

Professeurs civils. MM.

Langues étrangères..	Demmler.
	Sander.
Dessin.	Debacq.

Service de santé.

Berlon ✻, *Chirurgien-Major.*

Trésorier.

Galizot ✻.

Elèves à l'Ecole d'application.

1re DIVISION.

Lieutenant : M. Burtel.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Bourgeois.
Jumel.
Vialla.
Malavialle.
Fay.
Loysel.
Pourtois.
De l'Église.
Loisillon.
Lambrigot
Delaubier.
Brethous.
Bugnot.
Rouby.
Lanier.
Seigland.
Beaugeois.
Heilmann (Jules).
Heilmann (Gust.).
Lendy.
Viroux.
Seguier.
Bresson.
Soye.

2e DIVISION.

Sous-Lieutenans. Messieurs,

Conthau
Codier.
Jacob.
Trouttet.
Le Pippre.
Barry.
Gaune.
Fœrster.
Saunier.
Decosmi.
Deaddé.
Roux.
Kienlin.
De Laboissière.
Poulot.
Robert.
De Clermont-Tonnerre.
Tesseire.
Hennequin de Villement.

SECTION IV.

INTENDANCE MILITAIRE.

Ce corps, créé par ordonnance du 29 juillet 1817, est composé, conformément à celle du 10 juin 1835 et à l'arrêté ministériel du 4 mai 1848, de 240 fonctionnaires, dont :

Intendans militaires.			22	240
Sous-Intendans militaires.			140	
Adjoints à l'int. militaire de	1re classe	52	78	
	2e classe	26		

CADRE D'ACTIVITÉ.

Intendans militaires.

Lajard (C ✱).
Bénard (P. G. V.) (C ✱).
D'Arnaud (C ✱).
De Launay (C ✱).
Genty de Bussy (C ✱).
Appert (C ✱).
De Guiroye (C ✱).
Dagnan (C ✱).
Dubois (J.-B.) (C ✱).
Bouaissier de Bernouis (C ✱).
Weyler de Navas (C ✱).
Dillon (O ✱).
Blanquart de Bailleul (O ✱).
De Rostang (C ✱).
Frosté (O ✱).
Barbier (O ✱).
Orville (O ✱).
Lyautey (O ✱).
Dehaies de Montigny (O ✱).
Paris de Bollardière (C ✱).
De Laffitte (A.) (O ✱).

Sous-Intendans militaires de première classe.

Behaghel (O ✱).
De Rolland de Sillans (O ✱).
Roch (Hip.) (O ✱).
Lambert des Cilleuls (O ✱).
Weis (O ✱).
Evain ✱.
Duni (O ✱).
Duplantier (O ✱).
Engelmann (O ✱).
Segonne ✱.
Merle (O ✱).
Reneufve (O ✱).
Dubois (A.-J.) ✱.
Préat (O ✱).
Dony (O ✱).
Gosse de Serlay (O ✱).
Imbert de St-Brice (O ✱).
Pontbriant (O ✱).
Prunières (O ✱).
De Bouyn ✱.
Lefébure (O ✱).
Marchand-Martellière (O ✱).
La Selve ✱.
Rothé (O ✱).
Villemain (O ✱).
Thomas ✱.
Escher (O ✱).
Michaud ✱.
Cigliutti (O ✱).
Segrestan ✱.
Viallet ✱.
Multzer (O ✱).
Junck (O ✱).
De Cambis-Alais ✱.
De Lafitte (H.) (O ✱).
Cerfberr (Ed.) ✱.
Duplessix-Pégasse ✱.
D'Avrange d'Haugérauville (O ✱)
Echemann ✱.
Fournier ✱.
Cadot (O ✱).
Donop (O ✱).
Cetty ✱.
Dalpuget (O ✱).
Angot ✱.
D'Elbauve (O ✱).
Lapique ✱.
Lonclas ✱.
Bord (O ✱).
Herbault ✱.
Tresvaux du Fraval de la Garenne ✱
Dutheil ✱.
Deshorties ✱.
Darricau (O ✱).
Hautz ✱.
Chrétien ✱.
Christiani de Ravaran (O ✱).
Lefebvre ✱.
Delaroche ✱.
Blanchot ✱.
Dubard (O ✱).
Gaillard ✱.

Sous-Intendans militaires de deuxième classe. Messieurs,

Masoïer ✱.
De Séguier ✱.
Dupont ✱.
Worms de Romilly (O ✱).
Amade ✱.
Barbier-Deshayeux, *dit* Duquily ✱.
Codron ✱.
Dufour (F. L.) ✱.
Sicard ✱.
Domergue ✱.
West ✱.

Clavel ✱.
Régnis ✱.
Magenc ✱.
Trutat (O ✱).
Souham ✱.
Teinturier ✱.
Pelletier de Chambure ✱.
Dufour (R. B.) ✱.
Massot ✱.
Colondre ✱.
Bazire ✱.
Magnien de Magnienville ✱.
Guillot ✱.
Desrayaud ✱.
Odier ✱.
Lemonnier ✱.
De Bretagne ✱.
Mallarmé (O ✱).
De Launay ✱.
Bligny-Bondurand ✱.
Cicille ✱.
Delteil ✱.
Vallet-Desrives ✱.
Dupré ✱.
Gérard de la Calvinière ✱.
Moisez (O ✱).
Réquier ✱.
Bosq ✱.
De Juge Montespieu ✱.
Wolf ✱.
Bocquet (O ✱).
Brizard ✱.
Charmetton ✱.
De Soye ✱.
Datas ✱.
Marulaz ✱.
Richard ✱.
De Vielcastel ✱.
Corréard ✱.
Libersart ✱.
Faultrier ✱.
Le Caruyer de Beauvais ✱.
Humbert ✱.
De Laforcade ✱.
D'Amoreux ✱.
Lucas de Missy ✱.
Boissière.
Uhrich.
De la Jonquière ✱.
Galbaud-Dufort.
D'Huc de Monsegou.
Blanc de Molines.
Filhol de Camas ✱.
Robert.
Gibon ✱.
Seymour de Constant ✱.
Lemaire ✱.
Faulte du Puyparlier ✱.
Denecey ✱.
De Mercier ✱.
Metzinger.
Beaugendre.
Danlion.
Le Cauchois Féraud ✱.
Airolles.
Arnauld.

Adjoints de première classe à l'Intendance militaire.

Firon.
Picot de Moras ✱.
Lombard ✱.
Dellard.
De Coulliboeuf ✱.
Heina.
De Ferrière.
Le Creurer.
Bourdais de la Moissonnière ✱.
De Las Cases.
Le Cler ✱.
Péguignot.
Baillod.
Palloc.
Bernard.
Huot de Neuvier.
Lagé ✱.
Dollin du Fresnel ✱.
Wiriot.
Cornède ✱.
Brou.
Clément.
Rossi.
Duché.
Dubois (P. J.) ✱.
Lebrun.
Charlot.
Haussmann.
Martin ✱.
Du Cor de Duprat.
Beauvoir.
Renversé.
Conseillant.
De Cappe.
Humann.
Lissençon.
Détré.
De Maigret.
Dubut ✱.
Maury-Pléville.
De Séganville ✱.
Pagès ✱.
Brassel.
Boisnier-Saint-Maixant.
Bascles de Lagrèze.
Bouché.
Le Breton.
Hallouin.
Ganderax.
De Mallet.
Laporte.
Costet.

Adjoints de deuxième classe à l'Intendance militaire. Messieurs.

Laurent.
Cayol.
Heuillet.
Bagès.
Geoffroy.
Friant.
Jocard.
Montaudon.
Pironneau ✱.
Guignard ✱.
Dauvin.
Schmitz.
Lequin ✱.
Parmentier ✱.
Duboë-Doucet.
Méquillet.
Metzinger.
Tailhades.
Blaisot.
Janet.
Curnier de Lavalette.
Viguier.
Millou.
Gueneau de Montbelliard.
Nassoy.
Vigo-Roussillon.

SECTION V.

ÉTATS-MAJORS DES DIVISIONS MILITAIRES.

PREMIÈRE DIVISION. — *Troupes.*

M. CHANGARNIER (G O ※), Général de Division, *Commandant en Chef les troupes de la Première Division militaire, à Paris.*

MM. Pourcet (O ※), *Chef d'Escadron d'Etat-Major*, Letellier Valazé ※, *idem*, De Carcy ※, *Cap. de 1re classe*, *Aides-de-Camp.*

ÉTAT-MAJOR DES TROUPES. *Messieurs,*

Rolin (C ※), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
Fournier de Trélo (O ※), Chef d'Escadron d'Etat-Major.
Bernier Maligny (O ※), *idem.*
Morin ※, *idem.*
Delaville ※, Capitaine de 1re classe.
Robinet ※, *idem.*
Reille (A. C. V.) ※, *idem.*

PREMIÈRE DIVISION ACTIVE.

M. Neumayer (C ※), Général de Division.

M. Trochu ※, *Chef d'Escadron d'Etat-Major*, M. Muller, *Cap. de 2e cl., idem*, *Aides-de-Camp.*

BRIGADES. *Messieurs,*

Corbin (C ※), *Général de Brigade.*
De Ricard (C ※), *idem.*
La Batie (O ※), *idem.*
Sauboul (C ※), *idem.*
Julien (O ※), *idem.*
Aulas de Courtigis (O ※), *idem.*
Cornemuse (O ※), *idem.*
Reibell (C ※) (Brig. de Cavalerie), *Général de Brigade.*

Aides-de-Camp :
Bonneau ※, *Cap. de 1re cl. d'Et.-Maj.*
Vial, *Capit. de 2e cl. d'Etat-Major.*
Feydeau de Brou, *idem.*
Martinet ※, *Cap. de 1re cl. d'Et.-Maj.*
Clappier, *Capit. de 2e cl. d'Etat-Maj.*
De Gaujal ※, *Capit. de 1re cl., id.*
N.....
Carré, *Capit. de 2e cl. d'Etat-Major.*

DEUXIÈME DIVISION ACTIVE.

M. Guillabert (C ※), Général de Division.

M. de Sainte-Chapelle (F. A.), Capit. d'Etat-Major de 1re classe, *Aide-de-Camp.*

ÉTAT-MAJOR DE LA DEUXIÈME DIVISION ACTIVE. *Messieurs,*

Baret de Rouvray, (O ※), Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
D'Aiguy ※, Chef d'Escadron d'Etat-Major.
Philipponnat ※, Capitaine de 1re classe d'Etat-Major.
Colson, Capitaine de 2e classe d'Etat-Major.

BRIGADES. *Messieurs,*

François (O ※), *Général de Brigade.*
Forey (C ※), *idem.*
De Grouchy (O ※), *Général de Brigade* (Brigade de Cavalerie, à Versailles).

Aid.-d.-C. :
Chantan de Vercly ※, *Capitaine de 1re classe d'Etat-Major.*
Campenon, *Cap. de 2e cl. d'Etat-Maj.*
De Rambaud, *idem.*

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE. — *Paris, rue de Lille*, n. 1,

Composée de six subdivisions — 1re Seine; — 2e Seine-et-Oise et Oise; — 3e Loiret, Loir-et-Cher et Eure-et-Loir; — 4e Seine-et-Marne; — 5e Seine-Inférieure et Eure; — 6e Yonne et Aube.

M. Neumayer (C ✱), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Trochu ✱, Chef d'Escadron d'Etat-Major. *Aide-de-Camp.*
M. Muller, Capitaine de 2e classe d'Etat-Major. *idem.*

M. Mangon-Delalande (O ✱), Colonel d'État-major, *Sous-Chef d'Etat-Major de la Division.*

Officiers attachés à l'État-Major de la Division. Messieurs,

Durand ✱, *Chef d'escadron.*
Tisseuil ✱, *idem.*
Thévenin de Tanlay (O ✱), *idem.*
Delattre (O ✱), *idem.*
Jarras (O ✱), *idem.*
Plée ✱, *Capitaine de 1re classe.*
Lemouton de Boisdeffre ✱, *idem.*
Martin de Boulancy ✱, *Capit. de 1re cl.*
Dreuilles ✱, *idem.*
Joubert ✱, *idem.*
Hecquard ✱, *idem.*
Clerville ✱, *idem.*
Lacroix ✱, *Capitaine de 2e classe.*

PREMIÈRE SUBDIVISION (Seine et Place de Paris).

Etat-Major, Place Vendôme, 1.

M. Dulac (O ✱), Général de Brigade, *Commandant.*
M. Dauvergne ✱, Capitaine de 1re classe d'Etat-Major, *Aide-de-Camp.*

Officiers attachés à l'Etat-Major de la place. Messieurs,

Chabord (O ✱), Colonel, *Major de place.*
Levret ✱, *Chef d'escadron.*
Tribert ✱, *idem.*
Delangle ✱, *Capitaine de 1re classe.*
Petitgrand ✱, *idem.*
Mallet de Chauny, *idem.*
De Hédouville ✱, *Capit. de 1re classe.*
De Villoutreys, *Capitaine de 2e classe.*
Monrival ✱, *idem.*
Mancel ✱, *idem.*
Berthaud ✱, *idem.*
Ducos de la Hitte ✱, *idem.*

Intendance militaire. Messieurs,

De Launay (C ✱), *Intendant militaire de la Division, à Paris.*

Behaghel (O ✱), *S.-Int. de 1re cl., à Paris.*
Rothé (O ✱), *idem.*
De Tarlé (O ✱), *idem.*
Lefébure (O ✱), *idem.*
Marchand-Martellière (O ✱), *idem.*
Villemain (O ✱), *idem.*
Imbert de Saint-Brice (O ✱), *Sous-Intendant de 1re classe, à Paris.*
Lefebvre ✱, *idem.*
Gaillard ✱, *idem.*
West ✱, *Sous-Intend. de 2e cl., à Paris.*
Dupont ✱, *idem.*

Dépôt de Recrutement du département de la Seine,

Rue du Cherche-Midi, hôtel des Conseils de guerre.

(Engagemens volontaires, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.)
(*Voir à la Section XIX*, page 756.)

HOPITAL MILITAIRE DE PERFECTIONNEMENT, *à Paris.*

Au Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques.

Service de santé.

MM. Levy (O ✱), *D. Médecin principal de 2e classe, 1er Professeur.*
Baudens (O ✱), *D. Chirurgien principal de 1re classe, 1er Profes.*

Lacarterie ✻, *Maître Pharmacien principal de 1re classe, 1er Profes.*
Vanheddeghem ✻, *Officier d'administration principal.*
MM. Rey et Ledreuille, *Aumôniers*, au Val-de-Grâce.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Seine-et-Oise et Oise).

M. Cavaignac (S.) ✻, Général de Brigade, *Commandant*, à Versailles.
M. Sers ✻, Capitaine d'Etat-Major de 1re classe, *Aide-de-camp.*

M. Laselve ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Versailles.
M. Pelletier de Chamburc ✻, *idem, de 2e classe*, ibidem.
M. Dubois ✻, *Adjudant de 1re classe*, à Versailles.
M. Fournier ✻, *Sous-Intendant de 1re classe*, à Saint-Germain.
M. Moirez ✻, *Sous-Intendant de 2e classe*, à Beauvais.
M. Magnien de Magnienville ✻, *Sous-Intendant de 2e classe*, à Compiègne.

Dépôts de Recrutement.

M. Verninac de Saint-Maur, Major d'Infanterie, *Commandant le dépôt de Seine-et-Oise*, à Versailles.
M. Vilaine ✻, Capitaine d'Infanterie, *Commandant le dépôt de l'Oise*, à Beauvais.

TROISIÈME SUBDIVISION (Loiret, Loir-et-Cher et Eure-et-Loir).

M. Grand (O ✻), Général de Brigade, *Commandant.*
M. Paulon, Capitaine d'Etat-Major de 2e classe, *Aide-de-camp.*

M. Michaud ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe* à Orléans.
M. Multzer (O ✻), *idem*, à Blois.
M. Sicard ✻, *idem, de 2e classe*, à Chartres.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Seine-et-Marne).

M. Waldner de Freudenstein (C ✻), Général de Brigade, *Command.* à Melun.
N......., *Aide-de-camp.*
M. Brizard ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Melun.
M. Cetty ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Fontainebleau.
M. Duni (O ✻), *idem* à Meaux.

CINQUIÈME SUBDIVISION (Seine-Inférieure et Eure).

M. Grobon (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Rouen.
M. Le Guilloux, Capitaine d'Etat-major de 2e classe, *Aide-de-camp.*

M. Chrétien ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Rouen.
M. Palloc, *Adjoint de 1re classe*, ibidem.
M. Worms de Romilly (O ✻), *Sous-Int. milit. de 2e cl.*, au Havre.
M. Lemaire ✻, *idem* à Evreux.
M. Deshorties ✻, *idem de 1re cl.*, à Vernon.

SIXIÈME SUBDIVISION (Yonne et Aube).

M. Gauthier de la Verderie (C ✻), Général de Brigade, *Command.*, à Troyes.
M. de Saint Pol, Capitaine d'Etat-major de 1re classe, *Aide-de-camp.*
M. Lonclas ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Auxerre.
M. d'Huc de Monsegou, *idem de 2e classe*, à Troyes.

DEUXIÈME DIVISION. — *Lille.*

Composée de trois Subdivisions. — 1re Nord ; — 2e Pas-de-Calais et Somme ; — 3e Aisne.

M. Foucher (C ✱), Général de Division, *Commandant la Division.*
N.........., *Aide-de-camp.*
M. Aigoin de Falguerolle (C ✱), Colonel d'État-major, *Chef d'État-Major.*

M. Mazel du Goulot (O ✱), *Chef d'escadron.*	*Attachés à l'Et.-Maj. de la Divis.*
M. De Cornely ✱, *Capitaine.*	
M. Péchin, *idem.*	
M. Leroy ✱, *idem.*	
M. Deguilly, *Capitaine.*	
M. Conigliano, *idem.*	

M. Bénard (O ✱), *Intendant militaire de la division*, à Lille.

PREMIÈRE SUBDIVISION (Nord).

M. Martin de Bourgon (O ✱), Général de Brigade, *Command.*, à Lille.
N.........., *Aide-de-camp.*

M. Viallet ✱,	*Sous-Intendant militaire*	*de 1re classe*,	à Lille.
M. Cerfbeer ✱,	*idem*	*idem*,	ibidem.
M. Janet,	*Adjoint de 2e classe*,		ibidem.
M. Cicille ✱.	*Sous-Intendant militaire*	*de 2e classe*,	à Dunkerque.
M. Dubois ✱,	*idem*	*de 1re classe*,	à Douai.
M. Marülaz,	*idem*	*de 2e classe*,	à Cambrai.
M. Domergue ✱,	*idem*	*idem*	à Valenciennes.
M. Duplessix-Pégasse ✱,	*idem*	*de 1re classe*,	à Maubeuge.

Hôpital militaire d'Instruction, à Lille.

M. Maillot ✱, *Docteur-Médecin principal de 2e classe*, 1er Professeur.
M. Murville ✱, *Docteur-Chirurg. princip. de 1re classe*, *idem.*
M. Millon, *Docteur-Pharmacien principal de 2e classe.*
M. Mas ✱, *Officier d'administration*, *Comptable de 1re classe.*
L'Abbé Ozanam, *Aumônier de 2e classe.*

DEUXIÈME SUBDIVISION (Pas-de-Calais et Somme).

M. de Bois le Comte (C ✱), Général de Brigade, *Command.*, à Arras.
M. de Bucy, Capitaine de 2e classe, *Aide-de-camp.*

M. Herbault ✱,	*Sous-Intendant militaire*	*de 1re classe*,	à Amiens.
M. Richard ✱,	*idem*	*de 2e classe*,	à Arras.
M. Schmitz,	*Adjoint de 2e classe*,		ibidem.
M. Lombard ✱,	*id.*	*de 1re classe*,	à Calais.
M. de Bouyn ✱,	*Sous-Intendant militaire*	*de 1re classe*,	à Saint-Omer.

TROISIÈME SUBDIVISION (Aisne).

M. Roguet (C ✱), Général de Brigade, *Commandant*, à Laon.
M. ...., *Aide-de-camp.*

M. Donop (O ✱),	*Sous-Intendant militaire*	*de 1re classe*,	à Laon.
M. Bosc ✱,	*idem*	*de 2e classe*,	à La Fère.

TROISIÈME DIVISION. — *Metz.*

Composée de cinq Subdivisions. — 1re Moselle ; — 2e Meurthe et Vosges ; — 3e Marne ; — 4e Meuse ; — 5e Ardennes.

M. Randon (C ✱), Général de Division, *Commandant la Division.*

M. Philippe (O ❋), Chef d'escadron d'Etat-Major, *Aide-de-camp*.

M. de Puibusque (O ❋), *Lieutenant-Colonel*, Chef d'Etat-Major.

M. Deshayes ❋, *Chef d'escadron*.
M. Jacquin ❋, *idem*.
M. Le Duchat, *Capitaine*.
M. Henry ❋, *idem*.
M. Rousseau de Sibille, *idem*.
} *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*

M. Blanquart de Bailleul (O ❋), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Duplantier (O ❋), *Sous-Intendant milit. de 1re classe*, à Metz.
M. Robert, *idem de 2e classe*. ibidem.
M. Faultrier ❋, *idem*, *idem*, ibidem.
M. Nanoy, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Dufour (F.-H.) ❋, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Thionville.
M. de Coullibœuf ❋, *Adjoint de 1re classe*, à Sarreguemines.

Hôpital militaire d'Instruction de Metz.

M. Loueran, *Docteur-Médecin principal de 2e classe*, 1er Professeur.
M. Hénot ❋, *Docteur-Chirurgien id. de 1re classe*, *idem*.
M. Langlois ❋, *Docteur-Pharmac. id. de 2e classe*, *idem*.
M. Marabelle, *Officier d'administration*, *Comptable de 1re classe*.
M. Wéber, *Aumônier de 2e classe*.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Meurthe et Vosges).

M. Le Pays de Bourjolly de Sermaise (O ❋), Général de Brigade, *Commandant*, à Nancy.

M. Maguin, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Souham ❋, *Sous-Int. militaire de 2e classe*, à Nancy.
M. Metzinger, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Hautz ❋, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Lunéville.
M. Martin ❋, *Adjoint de 1re classe*, à Epinal.

TROISIÈME SUBDIVISION A CHALONS (Marne).

M. Desperais de Neuilly (C ❋), Général de Brigade, *Command.*, à Châlons-sur-Marne.

N........, *Aide-de-camp*.

M. Reneufve (O ❋), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Châlons.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Meuse).

M. Brice (O ❋, Général de Brigade, *Commandant*, à Verdun.

M. Larcher ❋, Capitaine, *Aide-de-camp*.
M. Gosse de Serlay (O ❋), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Bar-le-Duc.
M. Uhrich ❋, *idem de 2e classe*, à Verdun.

CINQUIÈME SUBDIVISION (Ardennes).

M. d'Y de Résigny (C ❋), Général de Brigade, *Commandant*, à Mézières.

M. de Bonnefoux, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Ferrière, *Adjoint de 1re classe à l'Intend. militaire*, à Mezières.
M. Picot de Moras ❋, *idem*, à Givet.

Brigade de Cavalerie. — Lunéville.

M. Reyau (O ✻), Général de Brigade, *Commandant la Brigade.*
M. Conigliano, Capitaine, *Aide-de-camp.*

QUATRIÈME DIVISION. — *Strasbourg.*

Composée de deux Subdivisions. — 1^re^ Bas-Rhin ; — 2^e^ Haut-Rhin.

M. Magnan (G O ✻), Gén. de Division, *Commandant la Division.*
N....., *Aide de-Camp.*
M. Delaporte ✻, Lieutenant-Colonel, *Chef d'État-major.*

M. Petitot, (O ✻),	*Chef d'escadron.*	*Attachés à l'Etat-Major de la Division.*
M. Lion,	*Capitaine.*	
M. Thouand,	*idem.*	
M. De Beurmann,	*idem.*	
M. D'Adelsward,	*idem.*	

M. Bouaissier de Bernouis (C ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Engelmann (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1^re^ classe*, à Strasbourg.
M. Magene ✻, *idem, de 2^e^ classe*, ibidem.
M. Bagès, *Adjoint de 2^e^ classe*, ibidem.
M. Cayol, *idem*, à Schelestadt.
M. de la Jonquière ✻, *Sous-Intendant militaire de 2^e^ classe*, à Haguenau.

Hôpital militaire d'instruction de Strasbourg.

M. Godelier, *Docteur-Médecin ordinaire de 2^e^ classe*, 1^er^ professeur.
M. Sédillot ✻, *Docteur-Chirur. principal de 2^e^ classe*, *idem.*
M. Fée ✻, *Doct.-Pharmacien principal de 1^re^ classe*, *idem.*
M. Boullenger ✻, *officier d'administration, principal comptable.*
L'abbé Jeannot, *aumônier de 2^e^ classe.*

DEUXIÈME SUBDIVISION (Haut-Rhin).

M. Rilliet (C ✻), Général de Brigade, *Commandant à Colmar.*
M. Hazard, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Desrayaud ✻, *Sous-Intendant militaire de 2^e^ classe*, à Colmar.
M. Airolles, *idem*, à Belfort.

CINQUIÈME DIVISION. — *Besançon.*

Composée de quatre Subdivisions. — 1^re^ Doubs ; — 2^e^ Côte-d'Or et Haute-Marne ; — 3^e^ Saône-et-Loire et Jura ; — 4^e^ Haute-Saône.

M. Hatry (C ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Masson de Morfontaine ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*
M. Michaud (O ✻), *Colonel, Chef d'Etat-Major.*
M. Charlon (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Lizet (O ✻), *idem.*
M. Ducrot, *Capitaine.*
M. Larché, *idem.*

M. de Guiroye (O ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Lambert des Cilleuls (O ✻), *Sous-Intend. militaire de 1^re^ classe*, à Besançon.
M. Danvin, *Adjoint de 2^e^ classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Côte-d'Or et Haute-Marne).

M. Vesco (C ❋), Général de Brigade, *Commandant à Dijon.*

M. Fourchault, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Lapique, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Dijon.
M. Barbier-Duquily ❋, *idem. de 2e classe*, à Chaumont.

TROISIÈME SUBDIVISION (Saône-et-Loire et Jura).

M. Davésiès de Pontès (C ❋), Général de Brigade, *Commandant à Châlon-sur-Saône.*

N. . . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Dellard, *Adjoint de 1re classe à l'intendance militaire*, à Lons-le-Saulnier.
M. Tresvaux du Fraval de La Garenne ❋, *Sous-Intend. milit de 1re classe*, à Mâcon.
M. Guignard ❋, *Adjoint de 2e classe*, à Châlon-sur-Saône.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Haute-Saône).

M. Foy (C ❋), Général de Brigade, *Commandant à Vesoul.*

N. . . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Metzinger (Paul), *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Vesoul.

SIXIÈME DIVISION. — *Lyon.*

Composée de deux Subdivisions. — 1re Rhône, Ain et Loire; — 2e Isère et Drôme

M. Gémeau (G O ❋) Général de Division, *Commandant la Division.*

Corbet ❋, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Toscan du Terrail (O ❋), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. Patas d'Illiers (O ❋), *Chef d'escadron.* } *Attachés à l'Etat-Major de la Div.*
M. Rocher ❋, *idem.*
M. Raouel (O ❋), *idem.*
M. Mitaut, *Capitaine.*
M. Schmitz ❋, *idem.*
M. Hautz, *idem.*

N. . . . . , *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION (Rhône, Ain et Loire).

M. d'Uzer (O ❋), Général de Brigade, *Commandant à Lyon.*

M. Tripier, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Pontbriant (O ❋), *Sous-Intendant milit. de 1re classe*, à Lyon.
M. de Lafitte (O ❋), *Sous-Intend. de 1re classe*, ibidem.
M. Massot ❋, *Sous-Intendant de 2e classe*, ibidem.
M. Geoffroy, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Lissenon, *Adjoint de 1re classe*, à Bourg.
M. Codron ❋, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Montbrison.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Isère et Drôme).

M. Noël (C ❋), Général de Brigade, *Commandant à Grenoble.*

M. de Foucauld, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Thomas ❋, *Sous-Intend militaire de 1re classe*, à Grenoble.
M. Blanc de Molines, *idem de 2e classe*, ibidem.
M. Rossi, *Adjoint de 2e classe*, à Valence.

SEPTIÈME DIVISION. — *Marseille.*

Composée de trois Subdivisions. — 1re Bouches-du-Rhône; — 2e Var; — 3e Basses-Alpes, Vaucluse, et Hautes-Alpes.

M. Carrelet (C ❋), Général de Division, *Commandant la Division.*

M. Ferri Pisani, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Sercey (O ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Bourguignon ✻, *Chef d'escadron.*
M. Gambier (O ✻), *idem.*
M. Benoît ✻, *idem.*
M. Verdier de Lacoste, *Capitaine.*
M. Videau, *idem.*
} *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*

M. Barbier (O ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Junck (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe,* à Marseille.
M. Delteil ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe,* ibidem.
M. Méquillet, *Adjoint de 2e classe,* ibidem.
M. de Rolland de Sillans (O ✻), *Sous-Int. mil. de 1re classe,* à Aix.
M. Curnier de Lavalette, *Adjoint de 2e classe,* ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Var).

M. Mocquery (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Toulouse.
N. ...., *Aide-de-camp.*
M. Segonne ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe,* à Toulon.
M. Pironneau ✻, *Adjoint de 2e classe,* ibidem.
M. Réguis ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe,* à Draguignan.

TROISIÈME SUBDIVISION (Basses-Alpes, Vaucluse et Hautes-Alpes).

M. Cazac (C ✻), Général de Brigade, *Commandant,* à Avignon.
N. ..... *Aide-de-camp.*
M. Bourdais de la Moissonnière, *Adjudant de 1re classe,* à Digne.
M. Dupré ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe,* à Gap.
M. Montaudon, *Adjoint de 2e classe,* à Briançon.
M. Cristiani de Ravaran (O ✻), *Sous-Intendant milit. de 1re classe,* à Avignon.
M. Parmentier ✻, *Adjoint de 2e classe,* ibidem.

HUITIÈME DIVISION. — *Montpellier.*

Composée de trois Subdivisions. — 1re Hérault; — 2e Gard et Ardèche; — 3e Aveyron et Lozère.

M. Boyer (C ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
N. . . . . , *Aide-de-camp.*
M. Sol (O ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Liron d'Airoles ✻, *Chef d'escadron.*
M. Deguilly (Nes Fois), *Capitaine.*
M. Lejosne, *idem.*
} *Attachés à l'Etat-Major de la Divisin.*

N. . . . . , *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. de Cambis ✻, *Sous-Intendant milit. de 1re classe,* à Montpellier.
M. Friant, *Adjoint de 2e classe,* ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Gard et Ardèche).

M. de Lussy (C ✻), Général de Brigade, *Commandant,* à Nîmes.
N. ...., *Aide-de-camp.*
M. Bernard, *Adjoint à l'intendance militaire de 1re classe,* à Nîmes.
M. Hallouin, *idem, idem,* ibidem.
M. Renversé, *idem, idem,* à Privas.

TROISIÈME SUBDIVISION (Aveyron et Lozère).

M. de Gouvenain (C ✻), Général de Brigade, *Commandant,* à Rodez.

N. ...., *Aide-de-camp.*
M. Donecey ✱, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Rodez.
M. de Seganville ✱, *Adjoint de 1re classe*, à Mende.

NEUVIÈME DIVISION. — *Perpignan.*

Composée de deux Subdivisions. — 1re Pyrénées-Orientales; — 2e Aude et Ariége

M. d'Aussaguel de Lasbordes (C ✱), Général de Division, *Command.*
M. de Marenche, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Gouyon (O ✱), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Escanyé ✱, *Chef d'escadron*, } *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*
M. Bonnecaze ✱, *idem*,
M. Jardot ✱, *Capitaine*,
M. de Çagarriga ✱, *idem*,
M. de Lafitte (A.) (O ✱), *Intendant milit. de la Division*, à Perpignan.

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Bord (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Perpignan.
M. Blaisot *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Aube et Ariége).

M. Gachot (C ✱), Général de Brigade, *Commandant*, à Carcassonne.
M. de la Soujeole, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. de Seguier ✱, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Foix.
M. Colondre ✱, *idem*, *idem*, à Carcassonne.
M. Jocard, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DIXIÈME DIVISION. — *Toulouse.*

Composée de deux Subdivisions. — 1re Haute-Garonne; — 2e Tarn-et-Garonne et Tarn.

M. Reveux (C ✱), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Forgemol, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Tatareau (O ✱), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Conil ✱, *Chef d'escadron.* } *Attachés à l'Etat-Major de la Divis.*
M. de Courson ✱, *idem.*
M. Gineste de Lissertel ✱, *Capitaine.*
M. Wenger, *idem.*
M. Darricau, *Sous-Intendant*, *faisant fonctions d'Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Segrestan ✱, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Toulouse.
M. Trutat (O ✱), *idem* *de 2e classe*, ibidem.
M. Viguier, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Tarn-et-Garonne et Tarn).

M. Galinier (C ✱), Général de Brigade, *Commandant*, à Montauban.
M. de Bigot, Capitaine, *Aide de-camp.*
M. Ganderax, *Adjoint de 1re classe*, à Albi.
M. Amade ✱, *Sous-Intendant de 2e classe*, à Montauban.

ONZIÈME DIVISION. — *Bayonne.*

Composée de deux Subdivisions. — 1re Basses-Pyrénées et Landes; — 2e Gers et Hautes-Pyrénées.

M. Harispe (G ✱), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. . . . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Foltz (O ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Devaux (O ✻), *Chef d'escadron.* } *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*
M. Renault ✻, *idem.*
M. Boucherat, *Capitaine.*
M. Lévy, *idem.*

M. Frosté (O ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION (Basses-Pyrénées et Landes).

M. Fieffé de Liévreville (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Bayonne.
N. . . . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Angot ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Bayonne.
M. Lucas de Missy ✻, *idem, idem,* ibidem.
M. Tailhades, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Prunières (O ✻), *Sous-Intendant de 1re classe*, à Pau.
M. Galbaud-Dufort ✻, *idem, de 2e classe*, à Mont-de-Marsan.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Gers et Hautes-Pyrénées).

M. Gudin (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Auch.
M. . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Bascles de Lagrèze, *Adjoint à l'intendance militaire de 1re classe*, à Auch.
M. Merle (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Tarbes.

DOUZIÈME DIVISION. — *Bordeaux.*

Composée de trois Subdivisions. — 1re Gironde; — 2e Charente-Inférieure et Charente; — 3e Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne.

M. Hecquet (C ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Léorat ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Couet du Vivier de Lorry (O ✻), *Chef d'Etat-Major.*
M. Darquier ✻, *Chef d'escadron*, } *Attachés à l'Etat-Major de la Divis.*
M. de Miollis (O ✻), *idem*,
M. Royer, *Capitaine*,
M. de Sérionne, *idem*,

M. Orville (O ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Odier ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Bordeaux.
M. Dufour (R. B.) ✻, *idem idem.* ibidem.
M. Duboë-Doucet, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Charente-Inférieure et Charente).

M. Sillègue (G O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à la Rochelle.
N. . . . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Humann, *Adjoint de 1re classe*, à Angoulême.
M. Weis (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à La Rochelle.
M. Humbert ✻, *idem, de 2e classe*, à Rochefort.

TROISIÈME SUBDIVISION (Dordogne, Lot et Lot-et-Garonne).

M. Poinsignon (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Périgueux.
N. . . . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Faulte du Puyparlier ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Périgueux.
M. de Juge Montespieu ✻, *idem idem.* à Cahors.
M. Cornède ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Agen.

TREIZIÈME DIVISION. — *Clermont-Ferrand.*

Composée de cinq Subdivisions. — 1re Puy-de-Dôme ; — 2e Cher et Indre ; — 3e Haute-Vienne, Creuse et Corrèze ; — 4e Haute-Loire et Cantal ; — 5e Allier et Nièvre.

M. Thiéry (Jean-François-Victor) (C ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Delahaye, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Mathelin (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, *Chef d'Etat-Major.*
M. Manpon ✻, *Chef d'escadron.* } *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*
M. d'Aurelle, *Capitaine.*
M. Clémeur, *idem.*
M. Weyler de Navas (C ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Préat (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Clermont.
M. Millons, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Cher et Indre).

M. Servatius (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Bourges.
M. d'Ornant, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. d'Haugéranville (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Bourges.
M. Datas ✻, *idem. de 2e classe*, à Châteauroux.

TROISIÈME SUBDIVISION (Haute-Vienne, Creuse et Corrèze).

M. Dupleix (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Limoges.
M. Gruizard, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Seymour de Constant ✻, *Sous-Intendant milit. de 2e classe*, à Limoges.
M. Clément, *Adjoint de 1re classe*, à Guéret.
M. Danlion, *Sous-Intendant de 2e classe*, à Tulle.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Haute-Loire et Cantal).

M. Mauduit (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, au Puy.
N. . . . . . . , *Aide-de-camp.*
M. Mazoïer ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Aurillac.
M. Firon, *Adjoint de 1re classe*, au Puy.

CINQUIÈME SUBDIVISION (Allier et Nièvre).

M. de Chalandar (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Moulins.
M. Letellier-Blanchard, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Le Caruyer de Beauvais ✻, *Sous-Intendant milit. de 2e classe*, à Nevers.
M. Beauvoir, *Adjoint de 1re classe*, à Moulins.

QUATORZIÈME DIVISION. — *Nantes.*

Composée de quatre Subdivisions. — 1re Loire-Inférieure ; — 2e Vendée et Deux-Sèvres ; — 3e Maine-et-Loire ; — 4e Indre-et-Loire et Vienne.

M. Gérard (C ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Novion (O ✻), Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*
M. de Surineau (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Déhon ✻, *Chef d'escadron*, } *Attachés à l'Etat-Major de la Division*
M. de Rochemont ✻, *Capitaine*,
M. Bousquet ✻, *idem.*
M. Maillard de la Gournerie, *idem.*
M. Dehaies de Montigny (O ✻), *Intendant militaire de la Division*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Cigliutti (O ❋), *Sous-Intend. militaire de 1re classe*, à Nantes.
M. Brou, *Adjoint de 1re classe*, ibidem.
M. Vigo-Roussillon, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Vendée et Deux-Sèvres).

M. Siméon (O ❋), Général de Brigade, *Command.*, à Napoléon-Vendée.
M. Delorme, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Lemonnier ❋, *Sous-Intendant de 2e classe*, à Napoléon-Vendée.
M. Clavel ❋, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Niort.

TROISIÈME SUBDIVISION (Maine-et-Loire).

M. Borrelli (O ❋), Général de Brigade, *Commandant*, à Angers.
N. . . . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Gérard de la Calvinière ❋, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Angers.
M. Dubard (O ❋), *idem*, *de 1re classe*, à Saumur.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Indre-et-Loire et Vienne).

M. Tempoure (G O ❋), Général de Brigade, *Commandant*, à Tours.
M. Lamy, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Blanchot ❋, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Poitiers.
M. Roch (O ❋), *idem*, *idem*, à Tours.

QUINZIÈME DIVISION. — *Rennes.*

Composée de quatre Subdivisions. — 1re Ille-et-Vilaine ; — 2e Finistère ; — 3e Côtes-du-Nord ; — 4e Morbihan.

M. Duvivier (C ❋), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Floyd ❋, Capitaine, *Aide-de-camp*
M. Beauquet (O ❋), Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Rivière (O ❋), *Chef d'escadron*,
M. Brousseau (O ❋), *idem.*
M. Pinel ❋, *Capitaine.*
M. Martin de la Coste, *idem.*
} *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*

M. d'Arnaud (C ❋), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Évain ❋, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Rennes.
M. de la Forcade ❋, *idem de 2e classe*, ibidem.
M. Laurent, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Finistère).

M. Duguen (O ❋), Général de Brigade, *Commandant*, à Brest.
N. . . . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Beaugendre, *Adjoint de 1re classe, à l'Intendance militaire*, à Quimper.
M. Dalpuget (O ❋), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Brest.

TROISIÈME SUBDIVISION (Côtes-du-Nord).

M. Delannoy (C ❋), Général de Brigade, *Command.*, à Saint-Brieuc.
M. Chrétien, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Libersart ❋, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Saint-Brieuc.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Morbihan).

M. Boullé (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Vannes.
M. Malot, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Teinturier ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Vannes.
M. Dony (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Lorient.
M. Gibon ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Belle-Ile.

SEIZIÈME DIVISION.— *Caen.*

Composée de quatre Subdivisions. — 1re Calvados; — 2e Manche; — 3e Sarthe et Mayenne; — 4e Orne.

M. Ordener (G O ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. N. . . . . , *Aide-de-camp.*
M. de Bellegarde de la Plaine (O ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Pacotte de Foncanès ✻, *Chef d'Escadron.*
M. Sezille de Biarre ✻, *Chef d'escadron.*
M. Lion, *Capitaine.*
M. Valette, *idem.*
M. de Rostang (C ✻), *Intendant militaire.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Escher (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Caen.
M. Lequin ✻, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Manche).

M. Corréard (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Saint-Lô.
N. . . . . . , *Aide-de-camp.*
M. Baillod, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire*, à Saint-Lô.
M. Vallet-Desrives ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Cherbourg.

TROISIÈME SUBDIVISION (Sarthe et Mayenne).

M. Marcel (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, au Mans.
N. . . . . . , *Aide-de-camp.*
M. de Maigret, *Adjoint de 1re classe a l'Intendance militaire*, à Laval.
M. Lecauchois-Féraud ✻, *Sous-Intendant de 2e classe*, au Mans.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Orne).

M. Massoni (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Alençon.
M. Armand, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. de Cappe, *Adjoint de 1re classe, à l'Intendance militaire*, à Alençon.

DIX-SEPTIÈME DIVISION.
(Ile de Corse).

M. Létang (C ✻), Général de Division, *Commandant*, à Bastia.
M. Belenet, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Perthuis (O ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Anselme ✻, *Chef d'escadron.*
M. Laurent (N. M. B. A.) ✻, *Capitaine.*
M. Taisson (Nicolas) ✻, *idem.*
M. Colonna de Leca, *idem.*
M. Echemann ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe, faisant fonctions d'Intendant militaire de la division*, à Bastia.

SUBDIVISION A AJACCIO.

M. de Sparre (O ✻), Général de Brigade, *Commandant la Subdivis.*
M. Vico ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Filhol de Camas ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Bastia.
M. Gueneau de Montbeliard, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Détré, *Adjoint de 1re classe*, à Ajaccio.

SECTION VI.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

Seine....	Paris, *voir page* 615.	
	Vincennes.	Armand (O ✱), *Colonel*, com. la place.
		L'abbé Massiot, *Aumônier*.
Seine-Inf.	Le Hâvre.	Leroux (O ✱), *Lieut.-Colon.* comm. la place.
	Château de Dieppe..	Perrot ✱, *Capitaine*. id.

DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Pas-de-Calais.	Calais.	Guigou (O ✱), *Colonel*, commandant la place.
	Boulogne..........	Deldicq ✱, *Capitaine*, id.
	S. Omer et fort N.-Dame. .	D'Augustin de Bourguisson (O ✱), *Col.* id.
	Aire et fort S. François. .	Greppo ✱, *Chef d'escadron*, id.
	Montreuil..........	Guilbert ✱, *Capitaine*. id.
	Béthune.	Vanlerberghe ✱, *Capitaine*, id.
	Arras, ville et citadelle.. .	Thoumini de la Haulle (O ✱), *Colonel*, id.
Nord...	Gravelines..........	Tailhade (O ✱), *Chef d'escadron*, id.
	Dunkerque..........	Léon (O ✱), *Colonel*, id.
	Bergues.	Derombies ✱, *Chef de bataillon*, id.
	Lille.	Drouets (O ✱), *Colonel*, id.
		Grégoire (O ✱), *Chef de bat.*, Major de place.
	Citadelle de Lille......	Choppin ✱ *Chef. de bataillon*, comm. la place.
	Douai..	Garrido (O ✱), *Colonel*, id.
	Fort de Scarpe.......	Bouvier ✱, *Capitaine*, Adjudant, id.
	Condé.	Bourriot (O ✱), *Lieut-Colonel*, id.
	Valenciennes et citadelle..	De Smidt (C ✱), *Colonel*, id.
	Bouchain..........	Guntz (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Maubeuge.	Gilbert (O ✱). *Lieut.-Colonel*, id.
	Le Quesnoy.........	Marturé (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Cambray ville et citadelle.	Demassieux (O ✱), *Lieut.-Colonel*, id.
	Avesnes.	Morand (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Landrecies.	Dupic (O ✱), *Chef d'esc.*, id.
Somme..	Abbeville..........	Théry ✱, *Capitaine*, id.
	Citadelle d'Amiens	Denoncin ✱, *Capitaine*, id.
	Citadelle de Doullens. . .	Leclerc ✱, *Capitaine*, id.
	Château de Ham.	Besse ✱, *Capitaine*, id.
	Péronne.	N......., *Chef de bataillon*, id.
Aisne....	La Fère.............	Jolielere (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Soissons.............	Combes (O ✱), *Lieut.-Colonel*, id.

TROISIÈME DIVISION MILITAIRE.

Ardennes.	Charlemont et les Givets..	Clère (C ✱), *Colonel*, commandant la place.
	Rocroy	Munier (O ✱), *Chef de bat.* id.
	Mézières.	Le Marchand de La Vieuville (O ✱), *L.-C.*, id.
	Sedan et château.	Girard (O ✱), *Chef d'escadron*, id.
Meuse...	Montmédy.	Julien (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Verdun	Maroniez (O ✱), *Colonel*, id.
Marne...	Vitry-le-François.	N......, *Capitaine*, id.
Moselle..	Longwy.	Digeon (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, id.
	Thionville.	Domergue (C ✱), *Colonel*, id.
	Metz.	Champion (C ✱), *Colonel*, id.
		Cochet (O ✱), *Chef de bat.*, Major de place.
	Bitche et château	Girard (O ✱), *Chef de bat.*, command. la place.
		L'abbé Hardy, *Aumônier*,

Meurthe..	Marsal	Bert ✱, *Capitaine*, commandant la place.
	Toul	Marinier ✱, *Chef de bataillon*, id.
	Phalsbourg	Albert (O ✱), *Chef d'escadron*, id.

QUATRIÈME DIVISION MILITAIRE.

Bas-Rhin.	Strasbourg	Boudhors (O ✱), *Colonel*, command. la place. Gombault ✱, *Chef de bat.*, Major de place.
	Citadelle de Strasbourg	N......, *Chef de bataillon*, comm.
	Wissembourg	Delaperche ✱, *Chef d'escadron*, id.
	Lauterbourg	Magnier ✱, *Capitaine*, id.
	Schélestadt	Mouthon (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
Haut-Rhin	Neuf-Brisach	Kœnig (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, id.
	Belfort et château	Aragnon ✱, *Lieutenant-Colonel*, id.

CINQUIÈME DIVISION MILITAIRE.

Doubs...	Besançon	Chambry (O ✱), *Colonel*, command. la place.
	Citadelle de Besançon	Guyonvardt ✱, *Capit. Adjud.*, id.
	Fort-de-Joux	Doré ✱, *idem*, id.
Jura....	Salins et fort St.-André	N......, id.
Côte-d'Or.	Auxonne	Deuster ✱, *Chef de bataillon*, id.

SIXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Rhône...	Lyon	Griffon (C ✱), *Colonel*, command. la place. Georget ✱, *Chef de batail.*, Major de place.
	Forts rive gauche du Rhône.	Ledru ✱, *Capitaine Adjud.* comm. la place.
	Forts Montessuy et Calvire.	Gateau ✱, *Capitaine*, id.
	Forts rive dr. de la Saône.	Ryard, *Capitaine Adjud.*, id.
Ain....	Fort l'Ecluse	Krantz ✱, *Capitaine*, id.
	Pierre-Châtel	Davière ✱, *Capitaine*, id.
Isère...	Grenoble	Auvray (O ✱), *Colonel*, id.
	Citadelle de Rabot et fort de la Bastille, à Grenoble.	Songeon ✱, *Capitaine Adjud.*, comm. la place.
	Fort Barrault	Courtois (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Pont de Beauvoisin	Gerbet ✱, *Chef de bataillon*, id.

SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.

Alpes-H.	Briançon, Ville	Musnier de Mauroy (O ✱), *Col.* comm. la pl.
	Fort des Têtes et dépendces.	Aribert Dufresne ✱, *Capit. Adjudant*, id.
	Queyras	Cartier, *Capitaine*, id.
	Mont-Dauphin	Duchamp (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Embrun	Varin (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
Alpes-B.	Sisteron et citadelle	Hennebuisse ✱, *Capitaine*, id.
Var....	Antibes	Parron (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, id.
	Fort Ste-Marguerite	Bonjouan de Lavarenne (O ✱), *Chef d'esc.* id.
	Toulon	Blachier (O ✱), *Colonel*, id. Dando ✱, *Chef de bat.*, Major de place.
	Fort Lamalgue	Vanderveken, *Capit. Adjud.*, comm. la place.
	Porquerolle (île d'Hyères).	Négrin ✱, *Capitaine*, id. L'abbé Ollivier, *Aumônier*.
Bouches-du-Rhône.	Fort S. Nicolas de Marseille.	Maupoint de Vandeul ✱, *Capitaine*, id.

HUITIÈME DIVISION MILITAIRE.

Hérault..	Citadelle de Montpellier	Bourguignon (S. M.) ✱, *Capit.* Comm. la place.
	Fort de Cette	Samary (O ✱), *idem*, id.

NEUVIÈME DIVISION MILITAIRE.

Aude.	Narbonne	Chaboud ✱, *Capitaine*, command. la place.

Pyrénées-Orientales.	Perpignan.	Fossé ✵, *Colonel*, commandant de place.
		Sebe ✵, *Chef de bataillon*, Major de place.
	Citadelle de Perpignan.	Malafosse ✵, *Capit. Adjud.* comm. la place.
	Fort-les-Bains.	Canbou, *Capitaine*, id.
	Collioure et château.	Géant ✵, *Capitaine*, id.
	Port-Vendres et fort.	Allotte ✵, *Capitaine*, id.
	Pratz de Mollo et f. Lagarde.	Baudot ✵, *Capitaine*, id.
	Bellegarde.	Maygrier (O ✵), *Chef de bataillon*, id.
		L'abbé Gellis, *Aumônier*.
	Mont-Louis et citadelle.	Gauthier (O ✵), *Lieut.-Col.*, comm. la place.
	Villefranche et château.	Mares ✵, *Capitaine*, id.

ONZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Pyrénées-Basses.	Cit. de S. Jean-Pied-de-Port.	Fournié de St.-Amand de la Martinie (O✵), *Chef de bataillon*, commandant la place.
	Navarrens.	Astor ✵, *Capitaine*, id.
	Bayonne.	Froidefond-Desfarges (O ✵), *Colonel*, id.
		Lecomte-Moncharville (O ✵), *Chef de bataill.*, Major de place.
	Citadelle de Bayonne.	Pascal ✵, *Capit. Adjud.* command. la place.

DOUZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Charente-Inférieure.	Oléron et citadelle.	Bignon (O ✵), *Lieut.-Col.*, comm. la place.
	Ile d'Aix et fort Liédot.	Waldor ✵, *Chef de bataillon*, id.
	Rochefort.	Mathieu de Boissac (C ✵), *Colonel*, id.
	Forts de la Charente et de l'Aiguille	De Classun ✵, *Capitaine Adjudant*, id.
	La Rochelle.	Nantil (O ✵), *Lieutenant-Colonel*, id.
	St-Martin (île de Ré).	Fuster ✵, *Chef de bataillon*, id.
Gironde.	Blaye et fort Médoc.	Rongier ✵, *Chef de bataillon*, id.

QUATORZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Maine-et-Loire.	Château de Saumur.	De Liniers ✵, *Capit.*, commandant la place.

QUINZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Morbihan.	Belle-Isle et citadelle.	N....., *Lieut.-Colonel*, command. la place.
	F. Penthièvre et Quiberon.	Bieu, *Lieutenant Adjudant*, id.
	Lorient.	Dutheillet de Lamothe (O ✵), *Lieut.-Col.*, id.
	Port-Louis.	Reynès (O ✵), *Chef d'escadron*, id.
Finistère.	Brest.	Levesques (C ✵), *Colonel*, id.
		Le Rouxeau de St-Dridan (O ✵), *C. de b.* M. de pl.
Ille-et-Vilaine.	Concarneau.	Vernon, *Capitaine-Adjudant*, comm. la place.
	Saint-Malo.	Laporte (O ✵), *Lieut.-Col.*, id.

SEIZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Manche.	Grandville.	Vacis (O ✵), *Chef de bat.* command. la place.
	Carentan.	De Masgontier ✵, *Lieutenant Adjud.*, id.
	Cherbourg et fort d'Artois.	Guicherd (C ✵), *Colonel*, id.
	Fort National de Cherbourg	Boisquet de la Fleurière ✵, *Capit. Adj.*, id.
		L'abbé Roig *dit* de Bourdeville, *Aumônier*.
	Fort de Querqueville.	Morin ✵, *Capit.*, Adjud. command. la place.
	Mont-Saint-Michel.	Legrand, *Capitaine*, id.

DIX-SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.

Corse.	Ajaccio, citadelle	Bertin (O ✵), *Chef de bat.* command. la place.
	Calvi et fort Monzillo.	Frobert ✵, *Capitaine*, id.
	Saint-Florent.	Belvezet ✵, *Capitaine*, id.
	Bastia.	Lieutaud (O ✵), *Lieut.-Colon.* id.
	Corte.	Martin des Pallières (O ✵), *Chef d'escad*, id.
	Prunelli.	Bellando, *Capitaine*, id.
	Bonifaccio.	Farinole ✵, *Chef de Bataillon*, id.

SECTION VII.

GENDARMERIE DE FRANCE.

Ce corps se compose, 1° sous la dénomination de *Gendarmerie départementale*, de 25 légions, divisées en 87 compagnies, pour le service des départemens;

2° Sous le titre de *Gendarmerie coloniale*, de trois compagnies pour la Martinique, la Guadeloupe et l'île de la Réunion, d'une demi-compagnie pour la Guyane française, et poste de trois brigades aux îles Saint-Pierre et Miquelon;

3° D'une légion pour le service de l'Algérie;

4° D'un bataillon mobile créé par l'arrêté du 5 juillet 1848;

5° De la *Garde républicaine;*

6° De deux compagnies de *Gendarmes vétérans.*

Il existe dans la 17ᵉ division militaire, un corps spécial, créé en 1822, sous le nom de *Bataillon de voltigeurs corses.*

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE.

PREMIÈRE LÉGION.

M. Destremont (O ✻), *Colonel*, Chef de la Légion, à Paris.

COMPAGNIE DE LA SEINE.

Paris	Gournay ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Blot ✻, *Capitaine*. Trésorier. Woirhaye, *D. M. Chirurgien aide-major de 1ʳᵉ classe.* 1ʳᵉ *section*. Méa, *Capitaine.* 2ᵉ *section*. Maher ✻, *Capitaine.*
Neuilly	De Fenin ✻, *Lieutenant.*
Vincennes	De Flandre ✻, *Lieutenant.*
Saint-Denis	Cochon (H.) ✻, *Lieutenant.*
Sceaux	Dogier ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE SEINE-ET-OISE.

Versailles	De Guénet ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Veillon ✻, *Capitaine*, Trésorier. 1ʳᵉ *section*. Thirouin, *Capitaine*, à Versailles. 2ᵉ *section*. Bunel, *Lieutenant*, à Saint-Germain-en-Laye.
Corbeil	Hativet, *Lieutenant.*
Etampes	Bonneau ✻, *Lieutenant.*
Rambouillet	Dorgé, *Lieutenant.*
Mantes	Cochon (C.) ✻, *Lieutenant.*
Pontoise	Blocaille (J.-B.), *Capitaine.*

COMPAGNIE DE SEINE-ET-MARNE.

Melun	Dargentolle ✻, *Capitaine*, Commandant. Lebouvier, *Lieutenant*, Trésorier. Collonel, *Lieutenant.*
Coulommiers	Périn (J.-C.) ✻, *Lieutenant.*
Fontainebleau	Marie, *dit* Le Painteur ✻, *Capitaine.*
Meaux	Bloom ✻, *Sous-Lieutenant.*
Provins	Contant, *Lieutenant.*

DEUXIÈME LÉGION.

M. Rébillot (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Chartres (en mission).

COMPAGNIE D'EURE-ET-LOIR.

Chartres	Lamé Fleury, *Chef d'escadron*, Commandant. Girardin, *Capitaine*, Trésorier. Dechy ✻, *Capitaine*.
Châteaudun	Bay ✻, *Lieutenant*.
Nogent-le-Rotrou	Boissenot, *Lieutenant*.
Dreux	Blot (D.-V.) ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU LOIRET.

Orléans	Muidebled (O ✻), *Chef d'esc.*, Commandant. Etard ✻, *Lieutenant*, Trésorier. Guillon-Mollerat, *Capitaine*.
Pithiviers	Sérémonie, *Lieutenant*.
Gien	Maupin, *Lieutenant*
Montargis	Michée, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'ORNE.

Alençon	Varin, *Capitaine*, Commandant. Corbel ✻, *Lieutenant*, Trésorier. Lavaley ✻, *Lieutenant*.
Mortagne	Grosos ✻, *Lieutenant*.
Argentan	Mansuy, *Lieutenant*.
Domfront	Boissellier ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA SARTHE.

Le Mans	De la Cornillère ✻, *Capitaine*, Commandant. Simon, *Lieutenant*, Trésorier. Liénard, *Lieutenant*.
Mamers	Rémond ✻, *Lieutenant*.
Saint-Calais	Foubert, *Lieutenant*.
La Flèche	Bottard ✻, *Lieutenant*.

TROISIÈME LÉGION.

M. Le Glouet (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, Chef de Légion, à Rouen.

COMPAGNIE DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen	Loritz (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant. Deslandes, *Capitaine*, Trésorier. Fleuriot, *Capitaine*.
Le Hâvre	Frappier ✻, *Capitaine*.
Dieppe	Toupet ✻, *Capitaine*.
Yvetot	Lemaistre ✻, *Lieutenant*.
Neufchâtel	Lemasle, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'EURE.

Evreux	Brue ✻, *Capitaine*, Commandant. Cliquot, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Laurent, *Sous-Lieutenant*.
Les Andelys	Thomas, *Lieutenant*.
Bernay	Audin ✻, *Lieutenant*.
Louviers	Ribet, *Lieutenant*.
Pontaudemer	Fauconnet, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'OISE.

Beauvais	Bouteiller ✻, *Capitaine*, Commandant Mercier, *Lieutenant*, Trésorier. Adam, *Sous-Lieutenant*.

Clermont . . . . . . Kerchner, *Sous-Lieutenant.*
Senlis. . . . . Pietrequin de Prangey. *Lieutenant.*
Compiègne. . . . . Magon de la Giclais ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA SOMME.

Amiens . . . . Jacquet (O ✻), *Chef d'escad.*, Commandant. Bret, *Lieutenant*, Trésorier. Gros ✻, *Capitaine.*
Abbeville . . . . . . Detouchet, *Lieutenant.*
Péronne. . . . . . . Varon, *Lieutenant.*
Montdidier . . . . . Petermann ✻, *Lieutenant.*
Doullens . . . . . . Foulon, *Sous-Lieutenant.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Le Gay d'Arcy (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, Chef de Légion, à Caen.

COMPAGNIE DU CALVADOS.

Caen . . . . Gaudo-Paquet ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Marquer, *Capitaine*, Trésorier. Pichot de Baratier de Saint-Auban, *Capitaine.*
Bayeux. . . . . . . Teyssier. *Lieutenant.*
Vire. . . . . Largemain. *Lieutenant.*
Falaise. . . . . . . Massue, *Lieutenant.*
Pont-l'Evêque . . . Poitevin ✻, *Sous-Lieutenant.*
Lisieux . . . . Delplanque ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA MANCHE.

Saint-Lô . . . . . . Beaugrand ✻, *Capitaine*, Commandant. Mouginot, *Lieutenant*, Trésorier. Pergeaux, *Sous-Lieutenant.*
Mortain. . . . . . . Vieulou, *Lieutenant.*
Coutances. . . . . Huot de Neuvier, *Lieutenant.*
Cherbourg. . . . . . Peureau-Gratien, *Lieutenant.*
Valognes . . . . . . De Lagrange, *Lieutenant.*
Avranches. . . . . Morice, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA MAYENNE.

Laval. . . . . Abeilhou, *Capitaine*, Commandant. Henry (N.-F.) ✻, *Lieutenant*, Trésorier. Guenard de la Tour, *Lieutenant*, à Laval. Frossard, *Lieutenant*, à Vaiges.
Château-Gonthier. Cotis, *Sous-Lieutenant.*
Craon. . . . . Lacour, *Sous-Lieutenant.*
Mayenne. . . . . . Bahuno du Liscoët, *Lieutenant.*
Ernée. . . . . Demengeot, *Lieutenant.*

CINQUIÈME LÉGION.

M. Bouire-Beauvallon (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Rennes.

COMPAGNIE D'ILLE-ET-VILAINE.

Rennes . . . . Bilot, *Chef d'escadron*, Commandant. Varlet, *Capitaine*, Trésorier. Anselme ✻, *Capitaine.*
Montfort. . . . . . Bliard, *Sous-Lieutenant.*
Saint-Malo. . . . . Azema, *Lieutenant.*
Fougères. . . . . . Saitaire, *Lieutenant.*
Vitré . . . . George ✻, *Lieutenant.*
La Guerche. . . . . Midol, *Lieutenant.*
Redon. . . . . Machu, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DES CÔTES-DU-NORD.

Saint-Brieuc. . . . Rousselet, *Capitaine*, Commandant.
Feret, *Lieutenant*, Trésorier.
Dessaux, *Lieutenant.*
Dinan. . . . . Turpin, *Sous-Lieutenant.*
Guingamp. . . . . . De Colnet, *Lieutenant.*
Lannion. . . . . Danois, *Lieutenant.*
Loudéac. . . . . Guérard ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DU FINISTÈRE.

Quimper. . . . . . . Jolly, *Capitaine*, Commandant.
Dupont, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Humbert, *Lieutenant.*
Quimperlé. . . . . . Kauffer, *Lieutenant.*
Morlaix. . . . . Berchu, *Lieutenant.*
Châteaulin . . . . . Beaugeois, *Sous-Lieutenant.*
Carlaix. . . . . Woirot, *Lieutenant.*
Brest . . . . Caselli ✻, *Lieutenant.*

SIXIÈME LÉGION.

M. Pain (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Nantes.

COMPAGNIE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes . . . . D'Hébrard (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Martin (E.-L.), *Capitaine*, Trésorier.
Petit, *Capitaine.*
Legé. . . . . Montel, *Lieutenant.*
Savenay. . . . . . . Pilée, *Lieutenant.*
Châteaubriant. . . . Godey de Mondesert, *Lieutenant.*
Ancenis. . . . . . . Gourdon, *Lieutenant.*
Paimbœuf. . . . . . Tupigny ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE MAINE-ET-LOIRE.

Angers . . . . Bouchet ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Vienet, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Bossan ✻, *Capitaine*, Commandant.
Saumur . . . . Chotar ✻, *Capitaine.*
Baugé. . . . . Grangeneuve, *Lieutenant.*
Beaupréau . . . . . Dumas, *Lieutenant.*
Cholet. . . . . Perret, *Lieutenant.*
Segré . . . . Laforest, *Lieutenant.*
Pouancé. . . . . Rouxel, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DU MORBIHAN.

Vannes. . . . . Besqueut ✻, *Capitaine*, Commandant.
Badetz, *Lieutenant*, Trésorier.
Questambert. . . . . Doublat, *Lieutenant.*
Carton ✻, *Lieutenant.*
Ploërmel. . . . . . . Launay, *Lieutenant.*
Josselin. . . . . Maraval, *Sous-Lieutenant.*
Pontivy . . . . Laperrine ✻, *Lieutenant.*
Locminé. . . . . Allon, *Lieutenant.*
Lorient. . . . . Bergeron ✻, *Lieutenant.*
Auray. . . . . Frollo, *Lieutenant.*

SEPTIÈME LÉGION.

M. Bisiaux (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Tours.

COMPAGNIE D'INDRE-ET-LOIRE.

Tours. . . . . Gillet ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Souchet, *Capitaine*, Trésorier.
Marin ✻, *Capitaine.*

Chinon. . . . . . Hochon, *Lieutenant*.
Loches. . . . . Phelipponeau, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'INDRE.

Châteauroux . . . . { Montéléon de Saint-Forin ✻, *Capitaine*, Commandant. Leterrier, *Lieutenant*, Trésorier. Rollin de Courtaillet, *Lieutenant*. }
Issoudun. . . . . . . Lauze, *Lieutenant*.
Le Blanc. . . . . . Note, *Sous-Lieutenant*.
La Châtre. . . . . . Sacreste ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LOIR-ET-CHER.

Blois . . . . { O'Méara, *Capitaine*, Commandant. Gillon, *Lieutenant*, Trésorier. Le Gallais ✻, *Lieutenant*. }
Vendôme . . . . . . Arnould, *Lieutenant*.
Romorantin. . . . . Bourbon, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA VIENNE.

Poitiers. . . . . . { Caby ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Lavril ✻, *Lieutenant*, Trésorier. Jabouille ✻, *Capitaine*. }
Loudun . . . . Lamblin, *Lieutenant*.
Châtellerault. . . . Hantson, *Lieutenant*.
Montmorillon. . . . Lagalle, *Lieutenant*.
Civray. . . . . Agar, *Lieutenant*.

HUITIÈME LÉGION.

M. Pierre (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Moulins.

COMPAGNIE DE L'ALLIER.

Moulins. . . . . . . { Viart ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Fleury ✻, *Capitaine*, Trésorier. Dour-Chauti ✻. *Capitaine*. }
Montluçon. . . . . . Chaumat, *Lieutenant*.
La Palisse. . . . . Latraye, *Lieutenant*.
Gannat. . . . . . . Becqué, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU CHER.

Bourges. . . . . . . { Benoist de la Grandière ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Cordelle ✻, *Lieutenant*, Trésorier. Perrin ✻, *Capitaine*. }

COMPAGNIE DE LA NIÈVRE.

Nevers. . . . . { Pinard (O ✻), *Capitaine*, Commandant. Meunier, *Lieutenant*, Trésorier. Haubt ✻. *Lieutenant*. }
Cosne. . . . . Le Bretton, *Lieutenant*.
Clamecy. . . . . . . Lemaitre, *Lieutenant*.
Château-Chinon . . Roger, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU PUY-DE-DÔME.

Clermont. . . . . . . { D'Espinay ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Thomassin, *Lieutenant*, Trésorier. Cavayé ✻, *Capitaine*. }
Riom. . . . . D'Apericulx ✻, *Capitaine*.
Issoire. . . . . Flaget, *Lieutenant*.
Thiers. . . . . Despiard ✻, *Lieutenant*.
Ambert . . . . Saint-Cricq ✻, *Sous-Lieutenant*.

Sancerre	Decencière ✱, *Lieutenant*.
Saint-Amand. . . .	Mathieu (J.) ✱, *Lieutenant*.

NEUVIÈME LÉGION.

M. Thomas (C.-F.) (O ✱), *Lieut.-Colonel*, Chef de Légion, à Niort.

COMPAGNIE DES DEUX-SÈVRES.

Niort	Bonneau de Beaufort ✱, *Chef d'escadron*, Commandant. Capron ✱, *Capitaine*, Trésorier. Labillois ✱ ✪, *Capitaine*.
Melle.	Apté, *Lieutenant*.
Parthenay.	Morand ✱, *Lieutenant*.
Moncoutant.	Guitry, *Lieutenant*.
Bressuire	Nivert, *Sous-Lieutenant*.
Châtillon-s.-Sèvres.	Jacob, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle.	Decaix, *Capitaine*, Commandant. Grogneuf, *Lieutenant*, Trésorier. Guyot de Saint-Rémy, *Lieutenant*.
Rochefort.	Landraud ✱, *Lieutenant*.
Saint-Jean-Angély.	Boudard, *Lieutenant*.
Saintes	Laporte ✱, *Lieutenant*.
Jonzac	Martin, *Lieutenant*.
Marennes.	Bondu, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA VENDÉE.

Napoléon-Vendée. .	Crost, *Capitaine*, Commandant. Henriot, *Lieutenant*, Trésorier. Caillaux, *Sous-Lieutenant*.
Les Herbiers	Pelletier, *Lieutenant*.
Montaigu.	Granier St-Aubin, *Lieutenant*.
Fontenay-le-Comte.	Audouy, *Lieutenant*.
La Châtaigneraie. .	Créquy, *Lieutenant*.
Les Sables.	Poux, *Lieutenant*.
Challans	Dubois (A. C. A.), *Lieutenant*.

DIXIÈME LÉGION.

M. Desmaisons (O ✱), *Colonel*, Chef de Légion, à Bordeaux.

COMPAGNIE DE LA GIRONDE.

Bordeaux.	Digne ✱, *Chef d'escadron*, Commandant. Saint-Amans, *Capitaine*, Trésorier. Cazier, *Capitaine*.
Lesparre.	Gaspard, *Lieutenant*.
Bazas.	Duporté, *Lieutenant*.
La Réole.	Malfrin ✱, *Lieutenant*.
Libourne.	Houet ✱. *Lieutenant*.
Blaye.	Gallois, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA CHARENTE.

Angoulême	Duvignaud ✱, *Capitaine*, Commandant. De Masgontier, *Lieutenant*, Trésorier. Coste-Coty, *Lieutenant*.
Ruffec.	Wenner, *Lieutenant*.
Confolens.	Robert (J.-C.) ✱, *Lieutenant*.
Barbezieux.	Lantrain, *Lieutenant*.
Cognac.	Saint-Marc, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES LANDES.

Mont-de-Marsan. . { De Coste, *Capitaine*, Commandant. / Goreau ✻, *Lieutenant*, Trésorier. / Olleris, *Lieutenant*.
Saint-Sever. . . . . Imbrico ✻, *Lieutenant*.
Dax. . . . . Gernoy, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES BASSES-PYRÉNÉES.

Pau . . . . { Thuillier ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. / Mornet, *Lieutenant*, Trésorier. / Collin, *Capitaine*.
Oloron. . . . . Cannois, *Lieutenant*.
Mauléon. . . . . . . Sauzède ✻, *Lieutenant*.
Bayonne . . . . . . Ronyer, *Lieutenant*.
Orthez. . . . . Soubies, *Lieutenant*.

ONZIÈME LÉGION.

M. Fontréaux de Jallais (O ✻), *Lieut.-Col.*, Chef de Légion, à Limoges.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-VIENNE.

Limoges. . . . . . . { Dupouy de Bonnegarde ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. / Paponiau ✻, *Capitaine*, Trésorier. / De Latour ✻, *Capitaine*.
Bellac . . . . Béchet, *Lieutenant*.
Saint-Yrieix . . . . Aumont, *Lieutenant*.
Rochechouart. . . . Richard, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA CREUSE.

Guéret. . . . . { Germoy ✻, *Capitaine*, Commandant. / Redon ✻, *Lieutenant*, Trésorier. / Saint-Germier, *Lieutenant*.
Aubusson. . . . . . Boutard ✻, *Lieutenant*.
Boussac. . . . . . . Bacquet, *Lieutenant*.
Bourganeuf. . . . . Martin, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA CORRÈZE.

Tulle. . . . . { Dalché d'Esplanels, *Capitaine*, Commandant. / Cuny, *Lieutenant*, Trésorier. / Rivière ✻, *Lieutenant*.
Ussel. . . . . Bonnamour du Tartre, *Lieutenant*.
Brives. . . . . Laborderie, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA DORDOGNE.

Périgueux. . . . . { Goninfaure, *Capitaine*, Commandant. / Montpellier, *Lieutenant*, Trésorier. / Chanard-Lachaume, *Lieutenant*.
Sarlat. . . . . Hallard, *Lieutenant*.
Bergerac . . . . . . Morand-Dupuch, *Lieutenant*.
Nontron. . . . . . . Desmier, *Lieutenant*.
Ribérac. . . . . . . Veyry, *Lieutenant*.

DOUZIÈME LÉGION.

M. Rouyer de St-Victor (O ✻), *Lieut.-Col.*, Chef de Légion, à Cahors.

COMPAGNIE DU LOT.

Cahors. . . . . { Turbert, *Chef d'escadron*, Commandant. / Brunau, *Capitaine*, Trésorier. / Blondel, *Capitaine*.
Gourdon. . . . . . . Carcy ✻, *Lieutenant*.
Figeac. . . . . Carol, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'AVEYRON.

Rodez	Rougon ✻, *Capitaine*, Commandant. Vignol, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Moireau, *Lieutenant*.
Villefranche	Carles ✻, *Lieutenant*.
Espalion	Hayant, *Sous-Lieutenant*.
Milhau	Kohl, *Lieutenant*.
Saint-Affrique	Vincent (J.-A.) ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU CANTAL.

Aurillac	D'Eyssautier, *Capitaine*, Commandant. Faulquier, *Lieutenant*, Trésorier. Divier, *Lieutenant*.
Saint-Flour	Massias, *Sous-Lieutenant*.
Murat	Laplagne ✻, *Lieutenant*.
Mauriac	Plard, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LOT-ET-GARONNE.

Agen	Delpech ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Brunet, *Lieutenant*, Trésorier. Herbelin, *Capitaine*.
Marmande	Flayelle, *Lieutenant*.
Nérac	Dupuy, *Lieutenant*.
Villeneuve-sur-Lot	Ducuron-Jarrigue, *Lieutenant*.

TREIZIÈME LÉGION.

M. Durand ✻, *Lieutenant-Colonel*, Chef de Légion, à Toulouse.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-GARONNE.

Toulouse	Deaddé (J.-C.) ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Vauthrin (J.) ✻, *Capitaine*, Trésorier. Latour d'Affaure ✻, *Capitaine*.
Villefranche	Trial, *Lieutenant*.
Muret	Béringuier, *Lieutenant*.
Saint-Gaudens	Grenier ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU GERS.

Auch	Robert (J.-B.), *Capitaine*, Commandant. Demia, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Lamothe, *Lieutenant*.
Condom	Dathané, *Lieutenant*.
Lectoure	Guérin (M. A.), *Lieutenant*.
Lombez	Escot, *Lieutenant*.
Mirande	Dal ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Tarbes	Serres, *Capitaine*, Commandant. Huguenin, *Lieutenant*, Trésorier. Lagrange, *Lieutenant*.
Bagnères	Violet, *Lieutenant*.
Argelès	Delas, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE TARN-ET-GARONNE.

Montauban	Hugo ✻, *Capitaine*, Commandant. Chapelle, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Picat, *Lieutenant*.
Castel-Sarrazin	Marteau, *Sous-Lieutenant*.
Moissac	Durand, *Sous-Lieutenant*.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Ricard de Villeneuve ✵, *Colonel*, Chef de Légion, à Carcassonne.

COMPAGNIE DE L'AUDE.

Carcassonne . . . . Jandrons ✵, *Chef d'escadron*, Commandant.
Page du Chailloux ✵, *Capitaine*, Trésorier.
Chantavoine, *Capitaine*.
Castelnaudary . . . Escoupérié, *Lieutenant*.
Narbonne. . . . . Alary, *Sous-Lieutenant*.
Limoux . . . . . . Pallu, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'ARIÉGE.

Foix. . . . . Palissard ✵, *Capitaine*, Commandant.
Boyer, *Lieutenant*, Trésorier.
Boutan ✵, *Lieutenant*.
Pamiers. . . . . . Bergasse, *Lieutenant*.
Saint-Girons . . . . Romain, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Perpignan. . . . . Favas ✵, *Chef d'escadron*, Commandant.
Dadiès, *Lieutenant*, Trésorier.
Audouy ✵, *Capitaine*.
Céret. . . . . Marjolet ✵, *Lieutenant*.
Prades . . . . Rochet, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DU TARN.

Alby. . . . . De Beaumont, *Capitaine*, Commandant.
Marchet, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Vandion, *Lieutenant*.
Castres . . . . Minuty, *Lieutenant*.
Lavaur. . . . . . . Guichard (J. A. M. B.), *Lieutenant*.
Gaillac . . . . Chauvet ✵, *Lieutenant*.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Damiguet de Vernon (C ✵), *Colonel*, Chef de Légion, à Nimes.

COMPAGNIE DU GARD.

Nimes. . . . . De Lannoy de Beaurepaire ✵, *Chef d'escadron*, Commandant.
Hubert, *Capitaine*, Trésorier.
Ducoudray, *Capitaine*.
Uzès . . . . Rivas, *Lieutenant*.
Alais . . . . Rolland, *dit* Debonne, *Lieutenant*.
Le Vigan . . . . . . Robbe, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'ARDÈCHE.

Privas. . . . . Alix ✵, *Capitaine*, Commandant.
Galy, *Lieutenant*, Trésorier.
Monteils ✵, *Lieutenant*.
Tournon. . . . . . . Lochon, *Lieutenant*.
Largentière. . . . . Noyrit, *Lieutenant*.
Aubenas. . . . . . . Roger, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'HÉRAULT.

Montpellier. . . . Pavans de Ceccaty ✵, *Chef d'escadron*, Commandant.
Rouëllé ✵, *Lieutenant*, Trésorier.
Dalché d'Esplanels ✵, *Capitaine*, commandant la Lieutenance.
Béziers . . . . Debras, *Lieutenant*.
Lodève. . . . . Raffit, *Lieutenant*.
Saint-Pons . . . . . De Cillart de Kermainguy ✵, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA LOZÈRE.

Mende.	Viviand ✵, *Capitaine*, Commandant. Lalande, *Lieutenant*, Trésorier. Mazier ✵, *Lieutenant*.
Marvejols.	Crouzet, *Lieutenant*.
Florac.	Loubières, *Lieutenant*.

SEIZIÈME LÉGION.

M. Déaddé (A.-G.), ✵ *Lieut.-Colonel*, Chef de Légion, à Marseille.

COMPAGNIE DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.	Viennet, *Chef d'escadron*, Commandant. Guillot ✵, *Capitaine*, Trésorier. Baudon d'Issoncourt, *Capitaine*.
Aix.	Houlez, *Capitaine*.
Arles.	Colivet, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU VAR.

Draguignan.	Duval (P.-H.-A.) ✵, *Capitaine*, Commandant. Carlen ✵, *Lieutenant*, Trésorier. Morin ✵, *Lieutenant*.
Brignoles.	Kubly ✵, *Lieutenant*.
Grasse.	Ressiguier, *Sous-Lieutenant*.
Toulon.	Guiran ✵, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE VAUCLUSE.

Avignon.	Piet-Berton, ✵, *Capitaine*, Commandant. Vidal (J. H.), *Lieutenant*. Trésorier. Mezin ✵, *Sous-Lieutenant*.
Orange.	Jeannel (C. N. G.), *Lieutenant*.
Carpentras.	Barrau, *Lieutenant*.
Apt.	Latil, *Lieutenant*.

DIX-SEPTIÈME LÉGION (*Corse*).

M. Laneau ✵, *Colonel*, Chef de Légion, à Bastia.

PREMIÈRE COMPAGNIE.

Bastia.	Panier ✵, *Chef d'escadron*, Commandant. Castel ✵, *Capitaine*, Trésorier. Carrassan, *Capitaine*.
Saint-Florent. . . .	Innoncenzi, *Lieutenant*.
Vescovato.	Blanc, *Lieutenant*.
Corte.	Duprana, *Lieutenant*.
Piedicroce.	Siméon, *Lieutenant*.
Piedicorte.	Tozza ✵, *Lieutenant*.
Calvi.	Calmètes, *Lieutenant*.

DEUXIÈME COMPAGNIE.

Ajaccio.	Klein ✵, *Capitaine*, Commandant. Simon, *Sous-Lieutenant*.
Sainte-Marie-Siché.	Piétrin, *Lieutenant*.
Vico.	Scharsky ✵, *Lieutenant*.
Sartene.	Frey, *Lieutenant*.
Bonifaccio.	Goguelat, *Sous-Lieutenant*.

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. Cantillon de Ballyhigue (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Grenoble.

COMPAGNIE DE L'ISÈRE.

Grenoble	D'Agard ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Bouvard, *Capitaine*, Trésorier.
	Mandoul, *Capitaine*.
La Tour-du-Pin	Méconté, *Lieutenant*.
Saint-Marcellin	Faucheron, *Lieutenant*.
Vienne	Drapeau, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES BASSES-ALPES.

Digne	Régent ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Mignon, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
	Buchot, *Lieutenant*.
Sisteron	Blanquet, *Lieutenant*.
Forcalquier	Girod, *Sous-Lieutenant*.
Barcelonnette	Goy, *Lieutenant*.
Castellane	Vialas, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES HAUTES-ALPES.

Gap	Courby ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Barrillon, *Lieutenant*, Trésorier.
	Lepage, *Lieutenant*.
Embrun	Michel ✻, *Lieutenant*.
Briançon	Boyoud, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA DRÔME.

Valence	Lafontaine ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Duplain, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
	Davet, *Lieutenant*.
Montélimart	Filhol, *Lieutenant*.
Nyons	Dunesme, *Lieutenant*.
Die	Destruel, *Sous-Lieutenant*.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Lemaire (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Lyon.

COMPAGNIE DU RHÔNE.

Lyon	Cheynier ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Chambon ✻, *Capitaine*, Trésorier.
	Labouré ✻, *Capitaine*, commandant la Lieutenance.
Villefranche	Richaud, *Sous-Lieutenant*.
Tarare	Leclerc, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA LOIRE.

Montbrison	Gérard ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Arnaud *Lieutenant*, Trésorier.
	Tisserand ✻, *Lieutenant*.
Saint-Etienne	Labachelerie ✻, *Capitaine*.
Roanne	Brun, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-LOIRE.

Le Puy	Bernardy, *Capitaine*, Commandant.
	Gardien, *Lieutenant*, Tresorier.
	Geoffroy, *Sous-Lieutenant*.
Yssengeaux	Vital, *Sous-Lieutenant*.
Brioude	Boissie, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE SAÔNE-ET-LOIRE.

Mâcon........ Lagarde, *Capitaine*, Commandant.
Besson, *Lieutenant*, Trésorier.
Bertrand ※, *Lieutenant*.
Châlon-sur-Saône.. Combal, *Sous-Lieutenant*.
Louhans...... Frauendorff, *Sous-Lieutenant*.
Autun........ Fornel ※, *Lieutenant*.
Charolles...... Terrel, *Lieutenant*.

VINGTIÈME LÉGION.

M. Deshayes (O ※), *Colonel*, Chef de Légion, à Dijon.

COMPAGNIE DE LA CÔTE-D'OR.

Dijon........ Beaugrand ※, *Chef d'escadron*, Commandant.
Wocher ※, *Capitaine*, Trésorier.
Lhéritier ※, *Capitaine*.
Châtillon...... Martinet, *Lieutenant*.
Semur........ Gautier, *Lieutenant*.
Beaune....... Beynaguet, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'AUBE.

Troyes........ Darantière Queunot ※, *Capitaine*, Commandant.
Riché, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Ducros, *Sous-Lieutenant*.
Bar-sur-Aube... Chaulet, *Lieutenant*.
Bar-sur-Seine.... Dodin ※, *Lieutenant*.
Arcis-sur-Aube... Philippe, *Sous-Lieutenant*.
Nogent-sur-Seine.. Dutruy, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'YONNE.

Auxerre....... Faye, *Capitaine*, Commandant.
Leprovost, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Petit-Mengin, *Lieutenant*.
Avallon....... Lagant, *Sous-Lieutenant*.
Joigny........ Guilmoto, *Lieutenant*.
Sens......... Braye ※, *Lieutenant*.
Tonnerre....... Naudier ※, *Lieutenant*.

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Pinteville de Cernon (O ※), *Colonel*, Chef de Légion, à Besançon.

COMPAGNIE DU DOUBS.

Besançon...... Blocaille, *Chef d'escadron*, Commandant.
De Laporte ※, *Capitaine*, Trésorier.
de Montrichard, *Capitaine*.
Baume-les-Dames. Maréchal, *Lieutenant*.
Montbéliard.... Coyratié, *Lieutenant*.
Pontarlier...... Beuret, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'AIN.

Bourg........ Chauveton de Saint-Léger ※, *Capitaine*, Commandant.
Oudot, *Lieutenant*, Trésorier.
Tamisier, *Lieutenant*.
Belley........ Forestier, *Lieutenant*.
Trévoux....... Muyart de Vouglans, *Lieutenant*.
Nantua....... Gossart ※, *Lieutenant*.
Gex......... Buridon, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU JURA.

Lons-le-Saulnier	Massot ❋, *Capitaine*, Commandant. Vuillemot (J.-C.), *Lieutenant*, Trésorier. Portel, *Sous-Lieutenant*.
Dôle	Delagrange, *Lieutenant*.
Poligny	Monot, *Lieutenant*.
Saint-Claude	Gand, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-SAÔNE.

Vesoul	Duclaux d'Eymar ❋, *Capitaine*, Commandant. Jeannel, *Lieutenant*, Trésorier. Charlon, *Lieutenant*.
Gray	Regnard, *Lieutenant*.
Lure	Jannesson, *Lieutenant*.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Lallement ❋, *Lieutenant-Colonel*, Chef de Légion, à Nancy.

COMPAGNIE DE LA MEURTHE.

Nancy	Renard ❋, *Chef d'escadron*, Commandant. Toncas, *Capitaine*, Trésorier. Hochapffel ❋, *Capitaine*.
Lunéville	De la Roche d'Oisy, *Lieutenant*.
Toul	Vautrain, *Lieutenant*.
Château-Salins	Derousse (D. D. E.), *Lieutenant*.
Sarrebourg	Schwartz, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-MARNE.

Chaumont	Guisse (L.-C.) ❋, *Capitaine*, Commandant. Muret, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Boiteux, *Lieutenant*.
Langres	Brocard, *Lieutenant*.
Vassy	Pleux, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DES VOSGES.

Epinal	Brem ❋, *Capitaine*, Commandant. Cuzieu, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Regad, *Lieutenant*.
Neufchâteau	Pernet, *Lieutenant*.
Mirecourt	Sangline, *Lieutenant*.
Saint-Dié	Ramond, *Lieutenant*.
Remiremont	Paulet, *Lieutenant*.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Baudouin (O ❋), *Colonel*, Chef de Légion, à Metz.

COMPAGNIE DE LA MOSELLE.

Metz	Lavelaine ❋, *Chef d'escadron*, Commandant. N. . ., *Capitaine*, Trésorier. Moulle, *Capitaine*.
Briey	Levêque ❋, *Lieutenant*.
Thionville	Albouy, *Lieutenant*.
Sarreguemines	Meuret, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES ARDENNES.

Mézières	Meilleraу ❋, *Capitaine*, Commandant. Mitteau, *Lieutenant*, Trésorier. Hudreaux ❋, *Lieutenant*.

Réthel. . . . . Henry (A.-T.), *Lieutenant*.
Rocroy. . . . . Alexandre, *Lieutenant*.
Sedan. . . . . Buscail ☼, *Lieutenant*.
Vouziers. . . . . . . Lecoq, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA MARNE.

Châlons-sur-Marne. { Olivier ☼, *Chef d'escadron*, Commandant. Sorel, *Lieutenant*, Trésorier. Guisse (L.-A.), *Capitaine*
Reims. . . . . Mortier Desnoyers, *Lieutenant*.
Epernay. . . . . . . Vollant, *Lieutenant*.
Vitry-le-François. . Bureaux, *Lieutenant*.
Sainte-Menehould. Cochez, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA MEUSE.

Bar-sur-Ornain . . { Saucerotte ☼, *Capitaine*, Commandant. Fournier, *Lieutenant*, Trésorier. Ponsardin, *Lieutenant*.
Commercy. . . . . . Igier, *Lieutenant*.
Verdun. . . . . Collignon, *Sous-Lieutenant*.
Montmédy. . . . . . Petit (Ev.) ☼, *Lieutenant*.

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Soufflot (O ☼), *Lieut.-Colonel*, Chef de Légion, à Arras.

COMPAGNIE DU PAS-DE-CALAIS.

Arras. . . . . { Capitain de Clacy ☼, *Chef d'escadron*, Commandant. Lefloch ☼, *Capitaine*, Trésorier. Labey ☼, *Capitaine*.
Boulogne. . . . . . Ricque, *Lieutenant*.
Saint-Pol. . . . . . Montencéourt, *Lieutenant*.
Montreuil. . . . . . Tordeux, *Lieutenant*.
Saint-Omer. . . . . Auchier, *Lieutenant*.
Béthune. . . . . . . Arquembourg, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'AISNE.

Laon. . . . . { Sébastien ☼, *Capitaine*, Commandant. de Thiériet de Luyton, *Lieutenant*, Trésorier. Desrayaud, *Lieutenant*.
Saint-Quentin. . . . Lebourlier, *dit* Bernard ☼, *Lieutenant*.
Soissons. . . . . . . Borgomano, *Lieutenant*.
Château-Thierry. . Schaerff ☼, *Lieutenant*.
Vervins. . . . . . . Reb, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DU NORD.

Lille. . . . . { Pomme (O ☼), *Chef d'escadron*, Commandant. Lapierre, *Lieutenant*, Trésorier. Feuchère, *Capitaine*.
Douai. . . . . Lefrère, *Capitaine*.
Dunkerque. . . . . Delaplace, *Capitaine*.
Valenciennes. . . . Vely, *Lieutenant*.
Cambrai. . . . . . . Reibel ☼, *Sous-Lieutenant*.
Avesnes. . . . . . . Laurens-Herculer, *Lieutenant*.
Hazebrouck. . . . . Franck, *Sous-Lieutenant*.

VINGT-CINQUIÈME LÉGION.

M. Dupuis ☼, *Lieutenant-Colonel*, Chef de Légion, à Strasbourg.

COMPAGNIE DU BAS-RHIN.

Strasbourg. . . . . . { Kolb ☼, *Chef d'escadron*, Commandant. Saget, *Capitaine*, Trésorier. Dubois (M.-L.) ☼, *Capitaine*.

Schélestadt. . . . . Duvernois, *Lieutenant*.
Saverne. . . . . . . Dedier ✵, *Lieutenant*.
Wissembourg. . . . Witt, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DU HAUT-RHIN.

Colmar . . . . { Parmentier ✵, *Chef d'escadron*, Commandant. Touret, *Lieutenant*, Trésorier. Bossner ✵, *Capitaine*. }
Belfort . . . . Meyer, *Lieutenant*.
Altkirch. . . . . . . Noirot, *Sous-Lieutenant*.

LÉGION DE GENDARMERIE D'AFRIQUE.

Etat-Major. Messieurs,

Fumat ✵, *Colonel*, Chef de Légion, à Alger.

1re *Compagnie*.

Avril ✵, *Chef d'Escad.* Commandant à Alger.
Robert ✵, *Capitaine*, Trésorier.
Bellet ✵, *Capitaine*.
Parizelle ✵, *Lieutenant*.
Lequien ✵, *idem*, à Douëra.

2e *Compagnie*.

Chabrier ✵, *Capitaine*, Commandant, à Blidah.
Hall, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Debacq ✵, *id.*
Dominique, *dit* Paul ✵, *Lieut.*, à Tenez.
Grusse ✵, *Lieutenant*, à Milianah.

3e *Compagnie*.

Gautier (J.-J.-C.), ✵, *Capitaine*, Commandant, à Constantine.
Dufau ✵, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Chapsal ✵, *Lieutenant*, *id.*
Ritter, *Lieutenant*, à Philippeville.
Capitain ✵, *Lieutenant*, à Bone.

4e *Compagnie*.

Meslin ✵, *Capitaine*, Command. à Oran.
Laneyrie, *Lieutenant*. *id.*
L'Herbier, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Ducoudray, *Lieutenant*, à Tlemcen.
Vallombras, *Lieutenant*, à Mostaganem.

GENDARMERIE COLONIALE.

Compagnie de la Martinique.

Mathieu (A.) ✵, *Chef d'esc.*, Commandant, au Fort-de-France.
Verlinde, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Planiol ✵, *Capitaine*, *id.*
Prat, *Sous-Lieutenant*, à St-Pierre.

Compagnie de l'Ile de la Réunion.

Sauclière ✵, *Capitaine*, Commandant, à St-Denis.
Mangenot, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Rossée, *Lieutenant*, à St-Paul.
Princet, *Sous-Lieutenant*, à St-Pierre.

Demi-Compagnie de la Guyane française.

Thouroude, *Lieutenant*, Commandant.
N. . . . ., *Lieutenant*.

Compagnie de la Guadeloupe.

Guerin ✵, *Chef d'esc.*, Commandant à la Basse-Terre.
Thiéry, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Isnard ✵, *Capitaine*, *id.*
Commin, *Lieutenant*, à la Pointe-à-Pitre.
Pannetier, *Sous-Lieutenant*, au Môle.

Détachement de l'Océanie.

Dugat ✵, *Lieutenant*, Commandant, à Taïti.

Détachement des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Quémart, *Maréchal-des-logis-chef*.

BATAILLON DE GENDARMERIE MOBILE

A Paris.

N. . . . ., *Chef de Bataillon*, Commandant.
Labitte, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.

1re *Compagnie.*

Dupouy, *Capitaine*, Commandant.
Petit ❋, *Lieutenant.*
Denelle ❋, *id.*

2e *Compagnie.*

Dufresne ❋, *Capitaine*, Commandant.
Claverie, *Lieutenant.*
Sautel, *Sous-Lieutenant.*

3e *Compagnie.*

Sexe ❋, *Capitaine*, Commandant.
Tonchard, *Lieutenant.*
Lebrun, *id.*

4e *Compagnie.*

Duchesne-Bressy ❋, *Cap.*, Commandant.
Garcin, *Lieutenant.*
Jullien ❋, *id.*

5e *Compagnie.*

Douilliez ❋, *Capitaine*, Commandant.
Maze, *Lieutenant.*
Gagnaire, *Sous-Lieutenant.*

6e *Compagnie.*

Cloquié ❋, *Capitaine*, Commandant.
Guy, *Lieutenant.*
Peiffer, *id.*

GARDE RÉPUBLICAINE,

à Paris.

Etat-Major. Messieurs,

Gastu ❋, *Colonel.*
Tisserand (O ❋), *Lieutenant-colonel.*
Babut ❋, *Chef d'escadron* (*Infanterie*).
Girard ❋, *Idem.* (*Infanterie*).
Peitavin, *Idem.* (*Infanterie*).
De Prémonville ❋, *Idem.* (*Cavalerie*).
Poterlet ❋, *Idem.* (*Cavalerie*).
Fronsgoux ❋, *Major.* (*Cavalerie*).
Thory ❋, *Capitaine adjudant-major* (*Infanterie*)
Lafon, *Idem.* (*Infanterie*).
Bourdillon, *Idem.* (*Infanterie*).
Capdeville, *Idem.* (*Cavalerie*).
De Fénin, *Idem.* (*Cavalerie*).
Lelong ❋, *Lieutenant d'habillement.*
Vanheddeghem ❋, *Chirurgien-major.*
N. . . . ., *Chirurgien aide-major.*
N. . . . ., *Idem.*
Tassy, *Vétérinaire en 1er.*
Charpentier ❋, *Trésorier* (emploi civil).

INFANTERIE.

1er BATAILLON.

1re Comp.	Peitavin, *Chef d'escadron.* Lafon, *Capit. Adjud-Maj.* Petit (A.-C.) ❋, *Capit.* Flambart ❋, *Sous-Lieut.*
2e Comp.	Brincard, *Capitaine.* Pape, *Lieutenant.*
3e Comp.	Blainville ❋, *Capitaine.* Laplanche, *Lieutenant.*
4e Comp.	Roumens, *Capitaine.* Amat, *Lieutenant*
5e Comp.	Bremond d'Ars, *Capitaine.* Grand, *Lieutenant.*
6e Comp.	Gaulard, *Capitaine.* Urvoy de Closmadeuc, *Lieut.*

2e BATAILLON.

1re Comp.	Babut ❋, *Chef d'escadron.* Thory ❋, *Cap. Adj.-Maj.* De Rosan ❋, *Capitaine.* Salignac, *Lieutenant.* Lecorte ❋, *Sous-Lieut.*
2e Comp.	Lagé, *Capitaine.* Alexandre, *Lieutenant.*
3e Comp.	Lemoine ❋, *Capitaine.* Clavel, *Lieutenant.*
4e Comp.	Marguisan ❋, *Capitaine.* Giroud, *Lieutenant.*
5e Comp.	Baudinet, *Capitaine.* Pascal, *Lieutenant.*

6e Comp. { Arnaud de St-Sauveur ☼, *Capitaine.* Chameau, *Lieutenant.*

3e BATAILLON.

1re Comp. { Girard O ☼, *Chef d'escadr.* Bourdillon, *Cap. Adj.-Maj.* Fumel, *Capitaine.* Montagnier ☼, *Lieuten.* Badez, *Sous-Lieutenant.*

2e Comp. { D'Egys, *Capitaine.* Arrighi, *Lieutenant.*

3e Comp. { Trappier ☼, *Capitaine.* Stadelhoffer, *Lieutenant.*

4e Comp. { Niepce, *Capitaine.* De Viguerie, *Lieutenant.*

5e Comp. { Dupré ☼, *Capitaine.* Bouvier, *Lieutenant.*

6e Comp. { Vallot, *Capitaine.* De Gournay, *Sous-Lieuten.*

CAVALERIE.

1er Escad. { De Prémonville, *Ch. d'esc.* Capdeville, *Cap. Adj.-Maj.* Condat ☼, *Capitaine.* Deval, *Lieutenant.* Silly, *idem.*

2e Escad. { Vincent ☼, *Capitaine.* Lauthier-Xaintrailles, *Lt.* Dreue ☼, *id.*

3e Escad. { Poterlet ☼, *Chef d'escadr.* De Fenin, *Cap. Adj.-Maj.* Legendre, *Capitaine.* Allemand, *Lieutenant.* Lefebre-Desnoëttes, *id.* Tascher de la Pagerie, *id.*

COMPAGNIES DE GENDARMES VÉTÉRANS,

A Riom (*Puy-de-Dôme*).

1re *Compagnie.*

Léger ☼, *Capitaine*, Commandant.
Germain ☼, *Capitaine en* 2e.
Roger ☼, *Lieutenant en* 1er.
Jacoulet, *Lieutenant en* 2e.

2e *Compagnie.*

N. . . . ., *Capitaine*, Commandant.
Guillemain ☼, *Capitaine en* 2e.
Fournier ☼, *Lieutenant en* 1er.
Domergue, *Lieutenant, en* 2e.

BATAILLON DE VOLTIGEURS CORSES.

Etat-Major, à Bastia.

M. de Battisti ☼, *Chef de bataillon*, Commandant.
M. Giacobbi ☼, *Capitaine*, Adjudant-Major.
M. Mancini, *dit* Ciccolo, *Capitaine*, Trésorier.
M. . . . . ., *Chirurgien Aide-Major.*

1re *Compagnie*, à Ajaccio.

Rostini ☼, *Capit.* Commandant.
Colombani ☼, *Lieutenant.*
Valentini, *Sous-Lieutenant.*

2e *Compagnie*, à Corte.

Santolini, *Capitaine*, Commandant.
Virgitti, *Lieutenant.*
Bartoli, *Sous-Lieutenant.*

3e *Compagnie*, à Sartène.

Laurelli ☼, *Capitaine*, Commandant.
Santelli, *Lieutenant.*
Simoni, *Sous-Lieutenant.*

4e *Compagnie*, à Sainte-Lucie de Tallano

Leonetti ☼, *Capitaine*, Commandant.
Nobili ☼, *Lieutenant.*
Faggionelli, *Sous-Lieutenant.*

SECTION VIII.

INFANTERIE FRANÇAISE.

L'Infanterie française se compose de cent régimens, savoir : 75 régimens d'infanterie de ligne et 25 régimens d'infanterie légère ; de 10 bataillons de chasseurs ; d'un régiment de zouaves ; de 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique ; de 12 compagnies de discipline ; de 9 compagnies de fusiliers et 3 de pionniers de discipline ; de 2 régimens de la légion étrangère ; de 3 bataillons de tirailleurs indigènes ; de 16 compagnies de sous-officiers et 6 de fusiliers vétérans.

INFANTERIE DE LIGNE.

	MM.	MM.	
1er *St-Brieuc.*	Paté (O ✱), *Colonel.* Avron (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Lucmau de Classun (O ✱), Bascans (O ✱), Fabre ✱, Reynier ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2e *Rueil et Fontainebl.*	Lenoir ✱, *Col.* Dupuis (O ✱), *Lieuten.-Col.*	Mattat ✱, Duhoux ✱, Boussenard ✱, De Taxis ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
3e. *Paris et Béfort.*	Cœur (O ✱), *Colonel.* Dumareix ✱, *Lieuten.-Colon.*	Raynier ✱, Fromont ✱, Martin ✱, Canton ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
4e *Mont-Valérien et Soissons.*	Potier ✱, *Colonel.* Dumesgnil ✱, *Lieut-Colon.*	De Jouenne d'Esgrigny ✱, Bessières ✱, Favant ✱, Genestet de Planhol, *Major.*	*Chefs de Bat.*
5e *Algérie et Alais.*	Monet (O ✱), *Colonel.* Bazaine (O ✱), *Lieut-.Col.*	Née ✱, Castellan ✱, De Latour-du-Pin ✱, Lacroix ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
6e *Armée des Alpes et Uzès.*	Jacqueminot (C ✱), *Colonel.* Labadie ✱, *Lieut.-Colonel.*	Dalpuget (O ✱), Julien ✱. Baumier, Drouhot, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7e *Armée des Alp. et Lons-le-Saulnier.*	Lemonnier (C ✱), *Colonel.* Demetz (O ✱), *Lieut.-Col.*	Gambert ✱, Pellet ✱, Donon ✱. Lamotte (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
8e *Algérie et Salon.*	Jamin (O ✱), *Colonel.* Le Normand de Lourmel ✱, *Lieut.-Colonel.*	Perigot ✱, Carrieu ✱, Robuste ✱, Perussis ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9e *En Algérie et Montpellier.*	Régaud (O ✱), *Colonel.* De Tournemine ✱, *Lieut.-C.*	Nicolas ✱, Floyd ✱, Siméon ✱, Soulier ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

10e *Avignon et Nîmes.*	Bouchez ✻, *Colonel.* Hauret ✻, *Lieut.-Colonel.*	Devaux ✻, Chalon ✻, Le Sueur ✻, Lévy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
11e *Lorient.*	Gallemant ✻, *Colonel.* Titard (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Pujo de la Fitole ✻, Raguet de Brançion ✻, Peaucellier ✻, Cottin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Alger et Aix.*	Daulomieu Beauchamp ✻, *Col.* Jaspart ✻, *Lieutenant-Col.*	Huard (O ✻), Domergue ✻, Deligny ✻, Buisson, *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Italie et Gap.*	De Comps (O ✻), *Colonel.* Duprat (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Miller (O ✻), Beuret ✻, Mortemart de Boisse ✻, Carmier ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *Paris et Verdun.*	De Margadel (O ✻), *Colon.* De Négrier (O ✻), *Lieut.-C.*	De Mallet ✻, De Liniers, Poiret ✻, Barrois ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
15e *Fort d'Aubervilliers et Metz.*	Brunet (O ✻), *Colonel.* Binet ✻, *Lieut.-Colonel.*	Dumas (O ✻), Lépine ✻, Lamarque, De Sauville, *dit* de Lapresle ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
16e *Algérie et Saint-Hippolyte.*	Cocu *dit* Jollivet ✻, *Colon.* Lenoble ✻, *Lieut.-Colonel.*	Hugo ✻, Valicon ✻, Dubost ✻, Labrot ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
17e *Italie et Mâcon.*	Sonnet (O ✻), *Colonel.* Montenard (O ✻), *Lieut.-Col.*	Bourrely ✻, Demont D'Aurensan ✻, De Ranché de St.-Legé ✻, François ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Paris et Nevers.*	Gillant (C ✻), *Colonel.* Clément ✻, *Lieuten.-Colonel.*	De Chargère ✻, Gacié-Dauvilliers ✻, De Panis ✻, Gueneau d'Aumont, *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e *Armée des Alpes et Montbrison.*	Courand (C ✻), *Colonel.* Troude ✻, *Lieut.-Colonel.*	Balmossière ✻, Caizac (O ✻), Bremont ✻, De Frohard de la Mette, *Major.*	*Chefs de Bat.*
20e *Italie et Toulon.*	Marulaz (O ✻), *Colonel.* Chevauchaud de Latour (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Beauseigneur ✻, Picard ✻, Castan de Bages, Conseil-Dumesnil, *Major.*	*Chefs de Bat.*
21e *Fort de Noisy et Troyes.*	De Baillou (O ✻), *Colonel.* Sutton de Clonard (O ✻), *Lieutant-Colonel.*	Dupin de la Gerinière (O ✻), Spickert ✻, Lesage ✻, Le Breton ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
22e *Armée des Alpes et Briançon.*	Lavenut ✻, *Colonel.* Garilhe ✻, *Lieut.-Colonel.*	Roubé ✻, Dibart (O ✻), Capin, Poisson, ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

23e *Vincennes et Evreux.*	Richard ❋, *Colonel.* Vigouroux ❋, *Lieutenant-Colonel.*	Martin de St-Romain (O ❋), De Veye ❋, Mallet de Chauny ❋, Javel ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
24e *Paris et Metz.*	D'Anthouard de Vrincourt (O❋), *Colonel.* Trauers ❋; *Lieutenant-Colonel.*	Paris ❋, Hardy ❋, De Chanaleilles ❋, Broutta ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
25e *Fort de Romainville et Lille.*	D'Exéa (O ❋), *Colonel.* De Maudhuy ❋, *Lieut.-Col.*	Legal ❋, Micheler ❋, Ménissier. Regnauld (O ❋), *Major.*	*Chefs de Bat.*
26e *Paris et Lille.*	Fririon ❋, , *Colonel.* Chalumeau de Verneuil ❋, *Lieutenant-Colonel.*	Chassin de Kergomaux ❋, Guérin, Fornel de la Laurencie ❋, Roques ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
27e *Paris et Orléans.*	Peyssard (O ❋), *Colonel.* Danner ❋, *Lieut.-Colonel.*	Maret (O ❋), Niol ❋, Seur Velcour ❋, Vandangeon ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
28e *Cherbourg.*	Daurelles de Paladines (O ❋), *Colonel.* Suau ❋, *Lieutenant-Colonel.*	Communay ❋, Astier ❋. Beschart ❋. Schmitt ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
29e *Paris et Laon.*	Bisson ❋, *Colonel.* Vidal de Lausun ❋, *Lieut.-C.*	Féraudy ❋, Hardy ❋, Bonnet ❋, Pichard du Verger, *Major.*	*Chefs de Bat.*
30e *Paris, Schélestadt et Wissemb.*	Duval ❋, *Colonel.* Grust (O❋, *Lieut.-Colonel.*	Barthélemy ❋, Dupont de Dinechin ❋, Delhaye ❋, Susbielle, *Major.*	*Chefs de Bat.*
31e *Armée des Alpes et Antibes.*	Repond (O ❋), *Colonel.* Gondallier de Tugny (O ❋), *Lieutenant-Colonel.*	Grenier ❋, Huguet ❋, Daudel. Chopinet ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
32e *Armée des Alpes et Arles.*	Bosc (C ❋), *Colonel.* Chapuis (O ❋), *Lieut.-Col.*	Dantin ❋, Canton ❋, Le Bouffy Terreville ❋, Ollivier, *Major.*	*Chefs de Bat.*
33e *Italie et Marseille.*	Bouat (C ❋), *Colonel.* De Marolles ❋, *Lieut.-Col.*	Paër (O ❋), De la Villeneufve ❋, Ferru ❋, Lapeyre ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
34e *Paris et Valenciennes.*	Bousquet (❋), *Colonel.* Froidefond ❋, *Lieut.-Col.*	Burot ❋, Bocquet Chanterenne ❋, Courson de la Villeneuve (O ❋) Loréal (O ❋), *Major.*	*Chefs de Bat.*
35e *Périgueux et Angoulême.*	De Berthier ❋, *Colonel.* Dumont ❋, *Lieutenant-Colonel.*	Le Gualès ❋, De Latour ❋, Bonnefond de Lapomarède, Dutheil ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*

36e *Algérie et Toulon.*	Blanchard ✻, *Colonel.* Tarbouriech ✻, *Lieutenant-Colonel.*	De Sainte-Marie ✻, Pottin de Vauvineux ✻, Pissonnet de Bellefonds ✻, Villeneuve ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
37e *Strasbourg.*	D'Hugues ✻, *Colonel.* Vernier de Byans ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Petitgrand (O ✻), Lambertin (O ✻), De Méritens de Malvézie ✻, Mortier (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
38e *Algérie et Toulon.*	De Barral (O ✻), *Colonel.* Bourjade (O ✻), *Lieut.-Col.*	Saurin ✻, Teulat ✻, Manuelle ✻, Dubois, *Major.*	*Chefs de Bat.*
39e *Fort de Montrouge et Péronne.*	Jacquemont du Donjon (O ✻), *Colonel.* Sebile ✻, *Lieut.-Colonel.*	O'Héron ✻, Rey ✻, Cros ✻, Leclerc ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
40e *Toulouse et Alby.*	De Bousingen (O ✻), *Colonel.* De Bailliencourt *dit* Courcol, *Lieut.-Colonel.*	Mathieu (O ✻), Feljas, De Sorbiers ✻, Raulin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
41e *Paris et Tours.*	Lapeyre (O ✻), *Colonel.* Quilico (O ✻), *Lieut.-Col.*	Pietrequin de Prangey ✻, Brachet ✻, Cornu ✻, Clément d'Ervillé ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
42e *Paris et Nancy.*	De Sparre (O ✻), *Colonel.* Berdellé (O ✻), *Lieut.-Col.*	Laurent, Ladmiral, Meunier, Trilhard ✻, *Major.*	*de Bat. Chefs*
43e *Algérie et Narbonne*	Loreton Dumontez (O ✻), *Col.* Douay ✻, *Lieut.-Col.*	Jouanny ✻, Guyot ✻, Plombin ✻, Haut-Poulain ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
44e *Algérie et Foix.*	Faivre (C ✻), *Colonel.* De Garderens de Boisse (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Malherbe ✻, Portalais ✻, Boris ✻, Dubois (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
45e *Bordeaux.*	Westée ✻, *Colonel.* Gomeret (O ✻), *Lieut-Col.*	Nepveur ✻, Pouet ✻, Mery de la Canorgue ✻, Tichadou ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
46e *Limoges et Napoléon-Vendée.*	Demailly (O ✻), *Colonel.* Du Fresne de Kerlan ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Mathieu (O ✻), Le Banneur ✻, Picard ✻, Branche ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
47e *Nantes.*	D'Estienne de Chaussegros de Lioux ✻, *Colonel.* Cabot de la Fare ✻, *Lieut.-Colonel.*	Billion-Duplan (O ✻), Cristiani de Ravaran ✻, Pailhé ✻, Feret ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
48e *Armée des Alpes et Mézières.*	La Font de Villiers (O ✻), *Colonel.* Chapuy (O ✻), *Lieut.-Col.*	Fossier (O ✻), Lacapelle (O ✻), Metman, Berthelot ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

49e *Armée des Alpes et Clermont-Fd*	De la Chevardière de la Grand-ville (O ✻), *Colonel.* De Failly ✻, *Lieut.-Col.*	Pierson ✻, De Kerguern ✻, Fabre ✻, Menetrel, *Major.*	*Chefs de Bat.*
50e *Italie et Montélimart*	Leconte (O ✻), *Colonel.* De Bancenel (O ✻), *L.-Col.*	Favand (O ✻), Donjan ✻, Burillon, Berton ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
51e *Algérie et Toulon.*	Claparède (O ✻), *Colonel.* Soumain ✻, *Lieut.-Col.*	Corréard (O ✻), Lanoé ✻, Jannin ✻, Mongin, *Major.*	*Chefs de Bat.*
52e *Armée des Alpes et Châteauroux*	Tapponier ✻, *Colonel.* Ladreit de la Charrière ✻, *Lieutenant-Colonel.*	De Brauer ✻, Thiellement ✻, Susini ✻, Mittenhoff ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
53e *Armée des Alpes et Aix.*	D'Autemare d'Ervillé (O ✻), *Colonel.* De Liniers (O ✻), *Lieut.-Col.*	Cappe, Lefebvre (O ✻), Dufour de Montlouis ✻, Dufourmantelle ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
54e *Bayonne.*	Hachin de Courbeville (O ✻), *Colonel.* Couston (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Malher ✻, Des Cressonnières ✻, De France ✻, Goyneau ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
55e *Vincennes et Avesnes.*	Buisson (C ✻), *Colonel.* Dehon ✻, *Lieuten.-Col.*	Mathieu ✻, Vergnes ✻, Barrion, Lemaire ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
56e *Armée des Alpes et Cette.*	De Geraudon (O ✻), *Colonel.* Foltz ✻, *Lieutenant-Colon.*	Danner ✻, De Massanne, Didier ✻, Boisse ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
57e *Paris et Calais.*	De Noue (O ✻), *Colonel.* Loppin de Gemeaux ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Esnou de la Bellangerais ✻, Bonniot ✻, Septans, Gauffier (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
58e *Perpignan.*	Mayran ✻, *Colonel.* Le Brun ✻, *Lieut.-Colon.*	Dethoury (O ✻), Orianne (O ✻), Jossée ✻, Quitteray ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
59e *Paris et Sédan.*	Chanfroid ✻ *Colonel.* Piat ✻, *Lieut.-Colonel.*	Meunier (O ✻), Baraban, Roux ✻, Heitz ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
60e *Perpignan.*	Hugonnet (O ✻), *Colonel.* N...., *Lieut.-Colonel.*	Danget ✻, Fenoux ✻, Guinoir ✻, Jain ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

61ᵉ *Fort d'Ivry et Le Havre.*	Destaing (C ✻), *Colonel.* De Martimprey (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Llamas ✻, De Boistel ✻, Fonfrède, Montera ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
62ᵉ *Versailles et Rennes.*	D'Alphonse (C ✻), *Colonel.* De Chatillon (O ✻), *Lieut.-C.*	Gelly de Montcla ✻, Gibert ✻, De Rancourt ✻, Hériard-Pigollet ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
63ᵉ *Strasbourg et Givet.*	Faucheux ✻, *Colonel.* Besoux, *Lieut.-Col.*	Cardonne ✻, Chantelot ✻, Thuillier ✻, Maillart de Landreville, *Major.*	*Chefs de Bat.*
64ᵉ *Paris et Blois.*	Picouleau (C ✻), *Colonel.* Michel, *Lieutenant-Colonel.*	Hermann ✻, Lavassor-Sorval ✻, Laforest ✻, Gros de Perrodil, *Major.*	*Chefs de Bat.*
65ᵉ *Bayonne.*	Villien ✻, *Colonel.* Lamaire ✻, *Lieut.-Colonel.*	Dalidan, Leblanc, Butherin ✻, Gosset ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
66ᵉ *Italie et Lyon.*	Chenaux (O ✻), *Colonel.* De Lostanges de Sᵗᵉ-Alvère ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Coureau (O ✻), Guérin (Mar.-Isid.-Hipp.), *dit* Guérin de Tourville (O ✻), Poque ✻, Bonjour, *Major.*	*Chefs de Bat.*
67ᵉ *Armée des Alpes et Dijon.*	Caillard (O ✻), *Colonel.* O'Farrell ✻, *Lieut.-Colon.*	De Wery ✻, Patau ✻, Zens ✻, Viton, *Major.*	*Chefs de Bat.*
68ᵉ *Italie et Embrun.*	De Leyritz ✻, *Colonel.* Dubarry-Colomé ✻, *Lieut.-C.*	De Rochechouart *dit* de Montigny ✻, Le Rouxeau-Rosencoat ✻, Deterves, Bème ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
69ᵉ *St-Denis et Dieppe.*	De Robillard (O ✻), *Colonel.* Blondeau (O ✻), *Lieut.-Col.*	Desroziers ✻, Rocheblanc ✻, Carbonnier, Pujols, *Major.*	*Chefs de Bat*
70ᵉ *Metz.*	De Chargère ✻, *Colonel.* Lesueur de Givry ✻, *Lieut.-Colonel.*	Morcrette (O ✻), Raymond (O ✻), Hamel, Faugeron ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
71ᵉ *Napoléon-Vendée et Vannes.*	Béhagel ✻, *Colonel.* Cuny (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Bertin (O ✻), Fournier, Cotolendy de Beauregard ✻, Harion ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
72ᵉ *Périgueux et Angoulême.*	D'Angell de Kleinfeld (O ✻), *Colonel.* Loubeau ✻, *Lieut.-Colon.*	Bru ✻, De la Serre ✻, Durand ✻, Pinard ✻, *Majo.*	*Chefs de Bat.*
73ᵉ *St-Cloud et Saint-Omer.*	Lamothe Vedel de Termes ✻, *Colonel.* De la Garde de Chambonas (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Bourniquel ✻, Topin ✻, Comignan ✻, Bassin ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

74ᵉ *Armée des Alpes et Dunkerque.*	Puech (O ✻), *Colonel.* PerrinJonquière ✻, *Lieut.-Col.*	Laugereau ✻, De St-Simon ✻, Valat ✻, Ferrières ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
75ᵉ *Nîmes et La Rochelle*	Pontevès (O ✻), *Colonel.* Lesergeant d'Hendecourt ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Pierson (O ✻), Massabeau ✻, Sarrauton ✻, Rappelet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*

INFANTERIE LÉGÈRE.

1ᵉʳ *Fort de Charenton et Béthune.*	De Marguenat ✻, *Colonel.* Manèque, *Lieut.-Colonel.*	De Labrousse ✻, Demaignaux de Lasalle ✻, Dubouzet, Soyer, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2ᵉ *Armée des Alpes et Besançon.*	Barthélemy (O ✻), *Colonel.* Charlier ✻, *Lieut.-Colouel.*	Ducos ✻, Brunaux ✻, Sanglé-Ferrière ✻, Pironneau ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
3ᵉ *Armée des Alpes et Rodez.*	Uhrich ✻, *Colonel.* Sajous ✻, *Lieut.-Colonel.*	Chambarlhac (O ✻), Garnier de Labarayre ✻, Gault ✻, Dufour (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
4ᵉ *Rouen.*	Deshorties de Beaulieu (C ✻), *Colonel.* Brouttin de Ferque ✻, *Lieut.-Colonel.*	Lardier ✻, Doens ✻, Castoul ✻, Lefevre ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
5ᵉ *Paris et Arras.*	Besançon (O ✻), *Colonel.* Molène (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Doria ✻, Delhaye ✻, Demothes ✻, Jammes, *Major.*	*Chefs de Bat.*
6ᵉ *Armée des Alpes et Montbrison.*	O'Keeffe (C ✻), *Colonel.* Desmaretz, *Lieut.-Colonel.*	Ponsard (O ✻), Hardy de la Largère ✻, Portanier de la Rochette ✻, Cler, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7ᵉ *Marsal, Bitche et Thionville.*	De Lisleferme (O ✻), *Colonel.* Cauvin du Bourguet ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Bonnet Maurelhan Polhes (O ✻), Oger ✻, Fé de Boisrambaud ✻, Gays ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
8ᵉ *Algérie et Limoux.*	De Cambray (O ✻), *Colonel.* Vergé (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Monet, Dargent ✻, Duportal Dugoasmeur ✻, Falieu ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9ᵉ *Armée des Alpes et Laval.*	Mermet ✻, *Colonel.* Laterrade ✻, *Lieut.-Colonel.*	Brady (O ✻), Garraube ✻, Giraudet (O ✻), Gérard ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
10ᵉ *Clermont-Ferrand et Tu lle.*	Sauret ✻, *Colonel.* De Fayet de Chabannes ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Hecquet (O ✻), Guelfucci ✻, Marrast ✻, Folley ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

11e *Courbevoie et Caen.*	Thomas ✱, *Colonel.* Simonet (O ✱), *Lieut.-Col.*	Folly (O ✱), Gérard ✱, Gadra ✱, Joly ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Algérie et Avignon.*	Maissiat (O ✱), *Colonel.* Vinoy (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	D'Hesmivy-d'Auribeau (O ✱) David ✱, De Vogelsang ✱, Breton ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Italie et Pont-Saint-Esprit.*	Bougourd de Lamarre (O ✱), *Colonel.* Ferrand de Laforest (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Mahieu de St.-Frémont ✱, Durand ✱, Guyot de Lespart, Breck ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *Paris et Hesdin.*	Racine (O ✱), *Colonel.* Parson ✱, *Lieut.-Colonel.*	De Pontual ✱, Huc, De Luxer ✱, D'Anterroches, *Major.*	*Chefs de Bat.*
15e *Armée des Alpes et Montbrison.*	Guillot (O ✱), *Colonel.* Chevrillon ✱, *Lieut.-Col.*	Louic ✱, Roussillon (O ✱), Bechon de Caussade ✱. Beaurieux (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
16e *Italie et Schélestadt.*	Marchesan (O ✱), *Colonel.* Bedos ✱, *Lieut.-Colonel.*	Filhol de Camas ✱, Goze, Riouffe de Thorenc ✱, Le Brun ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
17e *Armée des Alpes et Phalsbourg.*	Gresy (O ✱), *Colonel.* De La Moussaye ✱, *Lieut.-Colonel.*	Dumontez ✱, Grellet ✱, Tondel ✱, Roudière ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Paris et Douai.*	Bonini (O ✱), *Colonel.* Pecqueux ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Malmazet de St-Andéol (O ✱), Bert ✱. Jourda de Vaux Foletier, Blanchard ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e *Armée des Alpes et Le Puy.*	De La Motte Rouge ✱, *Colon.* Neigre (O ✱), *Lieut.-Colon.*	Faure (O ✱), Pujol (O ✱), Olivier ✱, Rochefort, *Major.*	*Chefs de Bat.*
20e *Armée des Alpes et Digne.*	Dehaies de Montigny (O ✱), *Colonel.* Alais (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Guillaume, *dit* Franchiment (O ✱), Viénot ✱, Herbinger ✱, Payan ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
21e *Bastia.*	Caneau (O ✱), *Colonel.* Oshée ✱, *Lieut.-Colonel.*	Guyot ✱, De Chanaleilles, Mayran ✱, Rivet, *Major.*	*Chefs de Bat.*
22e *Italie et Avignon.*	Sol ✱, *Colonel.* Espinasse ✱, *Lieuten.-Col.*	De Barenne ✱, Cavaroz, Douay, Huet de Sourdon, *Major.*	*Chefs de Bat.*
23e *Nancy et Amiens.*	Lemyre (O ✱), *Colonel.* Germann ✱, *Lieut.-Colonel.*	De Bregeot ✱, Pelliat ✱, Bertrès ✱, Gascuel ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

24e *Paris et Auxerre.*	Manselon (O ✻), *Colonel.* Serre (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Chardon de Chaumont ✻, Devaux ✻, Ravet ✻, Proust ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
25e *Italie et Besançon.*	Ripert (O ✻), *Colonel.* De Carondelet (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Blanquet de Rouville, *dit* Blanquet du Chayla ✻, Pottier ✻, Morlet ✻, Chevalier ✻, *Major.*	*Chefs de Bat*

BATAILLONS DE CHASSEURS.

	Chefs de bataillon, Commandans, MM.
1er *Italie (dépôt à Grenoble)*...........	Du Hamel ✻.
2e *Italie (dépôt à Besançon)*..........	Pursel ✻.
3e *Paris (dépôt à Douai)*.............	Sencier (O ✻).
4e *Armée des Alpes (dépôt à Strasbourg).*	Capriol de Pechassaut ✻.
5e *Tenez (dépôt à Toulouse)*...........	Auzouy ✻.
6e *Paris (dépôt à Strasbourg)*.........	De Castagny ✻.
7e *Paris (dépôt à Metz)*...............	De Saint-Pol.
8e *Tlemcen (dépôt à Toulouse)*..........	De Bras de Fer ✻.
9e *Mostaganem (dépôt à Toulouse)*.......	Wallois ✻.
10e *Paris (dépôt à Vincennes)*..........	De L'Abadie d'Aydren (O ✻).

RÉGIMENT DE ZOUAVES.

Alger.	Certain Canrobert (O ✻), *Col.* Grandchamp ✻, *Lieut.-Colon.*	Latrille de Lorencez ✻, De Pecqueult de Lavarande ✻, Tassin ✻, Mouroux ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

BATAILLONS D'INFANTERIE LÉGÈRE D'AFRIQUE.

1er *à Oran*	M. Adam ✻, *Chef de bataillon Commandant.*
2e *à Cherchell.* .	M. Etienney ✻, *Chef de bataillon Commandant.*
3e *à Philippeville.*	M. Lenoir ✻, *Chef de bataillon Commandant.*

COMPAGNIES DE DISCIPLINE.

FUSILIERS. Messieurs,

1re	Simonnot ✻......	*Capitaine Command.* .	Mostaganem......	Afrique.
2e	Janod ✻........	*Idem*..........	Dellys.........	Afrique.
3e	Blondel ✻.......	*Idem*..........	Ile d'Oléron.....	13e Divis.
4e	Marty..........	*Idem*..........	Mostaganem......	Afrique.
5e	De Comitis du Vinoux ✻	*Idem*..........	Philippeville.....	Afrique.
6e	Poupart ✻.......	*Idem*..........	Tenez..........	Afrique.
7e	Clavel ✻........	*Idem*..........	Tenez..........	Afrique.
8e	Dumontez ✻......	*Idem*..........	Tenez..........	Afrique.
9e	Boudhors ✻......	*Idem*..........	Bougie..........	Afrique.

PIONNIERS. Messieurs,

1re	Laurent ✻.......	*Capitaine Command.* .	Oran...........	Afrique.
2e	Bartel ✻........	*Idem*..........	Cherchell........	Afrique.
3e	Duparc ✻........	*Idem*..........	Cherchell........	Afrique.

LÉGION ÉTRANGÈRE.

1er régiment. *Oran.*	Mellinet (O ✵), *Colonel.* Domon ✵, *Lieuten.-Colon.*	Ridouel ✵, Ducrot ✵, Rose, Favin l'Evêque ✵, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2e régiment. *Bone.*	Carbuccia ✵, *Colonel.* De Caprez (O ✵) *Lieutenant-Colonel.*	Meyer ✵, Boudville ✵, Gaillard de St-Germain ✵, Cartier (O ✵), *Major.*	*Chefs de Bat.*

BATAILLONS DE TIRAILLEURS INDIGÈNES.

D'Alger et de Tittery............... M. Wimpffen ✵, *Chef de bataill. Comm.*
De Constantine et de Bone......... M. Bourbaki ✵, *Chef de bataill. Comm.*
D'Oran, de Mostaganem et de Mascara. M. Pellé ✵, *Chef de bataill. Command.*

VÉTÉRANS.

COMPAGNIES DE SOUS-OFFICIERS.

Nos des Comp.	COMMANDANS.	GARNISONS.	Nos des Comp.	COMMANDANS.	GARNISONS.
1	Soutoul ✵	*Dreux.*	4	Adoue ✵......	*Paris.*
2	Constant ✵.....	*Paris.*	5	Friocourt ✵....	*Dreux.*
3	Clémandot ✵....	*Melun.*	6	Cassan ✵	*Mt-de-Marsan.*

COMPAGNIES DE FUSILIERS.

Nos des Comp.	CAPITAINES.	GARNISONS.	Nos des Comp.	CAPITAINES.	GARNISONS.
1	Salvan........	*Mende.*	4	Darbord ✵.....	*Blaye.*
2	Lahirée ✵.....	*Paris.*	5	Redel ✵......	*Bar-s.-Ornain.*
3	Watelet.......	*Chaumont.*	6	Anselme ✵	*Iles d'Hyères.*

SECTION IX.

CAVALERIE FRANÇAISE.

La Cavalerie se compose de douze régimens de Cavalerie de réserve (deux de Carabiniers et dix de Cuirassiers) ; de vingt de cavalerie de ligne (douze de Dragons et huit de Lanciers) ; de vingt-deux de cavalerie légère (treize de Chasseurs et neuf de Hussards) ; de quatre de Chasseurs d'Afrique ; de trois régimens de Spahis, et de quatre compagnies de cavaliers vétérans.

CAVALERIE DE RÉSERVE.

CARABINIERS.

	MM.	MM.	
1er Fontainebleau.	Ravel (O ✱), *Colonel.* Rochefort (O ✱), *Lieut.-Col.*	Tixedor ✱, Dubosc de Neuilly ✱, Massiet (O ✱), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Vendôme.	De Wacquant (O ✱), *Colonel.* Mavet ✱, *Lieut.-Colonel.*	Boudinhon (O ✱), Hérissant ✱, Gasse (O ✱), *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CUIRASSIERS.

1er St-Germain en-Laye.	O'Riordan (O ✱), *Colonel.* De Cambiaire ✱, *Lieut.-Col.*	Wartel (C ✱), N...., Perchet (O ✱), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Versailles.	D'Ard d'Espinoy (O ✱), *Col.* D'Oullenbourg ✱, *Lieutenant Colonel.*	De Noë ✱, Bonnemains ✱, Chevassut ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e Meaux.	Pellagot ✱, *Colonel.* De Brunet (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Curé (O ✱), De Léautaud ✱, Charles ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e Abbeville.	De Hody (O ✱), *Colonel.* Favas (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Granger (O ✱), Séjournet ✱, Rufün, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e au Mans.	Aufrye (O ✱), *Colonel.* Dornier (O ✱), *Lieut.-Col.*	Danloup, Verdun (O ✱), Frémy d'Argillières, Duboucher ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e Valenciènn.	Salle ✱, *Colonel.* Rigault de Rochefort (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	De Douhet ✱, Montagnier ✱, Delpoux des Nallines ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e Armée des Alpes. Dépôt à Vesoul.	Salmon (O ✱), *Colonel.* Damas ✱, *Lieut.-Col.*	Morel ✱, Beleurgey ✱, Delzant ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e Cambrai.	Rey ✱, *Colonel.* De Milhau, *Lieut.-Col.*,	Dourin ✱, Gal[illegible] de L[illegible], Conte (O ✱), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e Sarreguemines.	Béranger (O ✱), *Colonel.* Odille ✱, *Lieut.-Col.*	Humbert (O ✱), Lulé Déjardin ✱, Hubert ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

10e Armée des Alpes. Dépôt à Dôle.	Gado (C ✱), *Colonel.* Nazon ✱, *Lieut.-Col.*	Hanne ✱, Baumard ✱, Euzenou de Kersalaun, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CAVALERIE DE LIGNE.

DRAGONS.

1er Poitiers.	De Bourgoing (O ✱), *Colon.* de Mont-Rond ✱, *Lieut.-Col.*	Lebon ✱, Vène (O ✱), Joly ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Paris et Rambouillet.	De Goyon (C ✱), *Colonel.* Revon ✱, *Lieut.-Colonel.*	Baudard de Ste-James (O ✱), Hochereau de Gassonville ✱, Coutant ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e Melun.	Baville ✱, Pelissier de Moriac (O ✱), *Lieut.-Col.*	Guiot, D'Estienne de Chaussegros de Lioux ✱, Boulmagne ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e Versailles.	Angenoust ✱ *Colonel.* Coste de Champeron ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Costalin, Reinaud-Boulogne de Lascours ✱, Huard, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e Lunéville.	De Solliers (O ✱), *Colonel.* Marion ✱, *Lieut.-Colonel.*	Le Peletier de St-Fargeau ✱, Girardot ✱, Boiteux (O ✱), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e Chartres et Châteaudun.	Beltramin (C ✱), *Colonel.* Ambert ✱, *Lieut.-Colonel.*	Boutan ✱, Mathieu d'Ablincourt ✱, Pierson ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e Maubeuge.	Ney d'Elchingen (O ✱), *Colonel.* De Feu (O ✱), *Lieut.-Col.*	Philip ✱. Bro ✱, Texier-Pommeraye ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e Compiègne.	Chatry de Lafosse (O ✱), *Col.* Bruno ✱, *Lieut.-Col.*	De Bremond d'Ars, De Kersaint-Gely ✱, Noël ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e Dijon et Armée des Alpes.	Du Poillouë de St.-Mars (C ✱), *Colonel.* Manuel (O ✱), *Lieut.-Col.*	Maire (O ✱), Monnot ✱, Doruse de Pésar ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e Provins.	Grandin (O ✱), *Colonel.* De Colbert ✱, *Lieut.-Colon.*	De Picquet de Vignolles de Juillac ✱ Lolliot ✱, Escarfail (O ✱), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
11e Italie et Joigny.	Delachaize (O ✱), *Colonel.* Duclos-Grenet ✱, *Lieut.-Col.*	Lebay ✱, Vincent, Théremin, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
12e Armée des Alpes et Joigny.	Geouffre de Comnène (O ✱), *Colonel.* Roussin Duchâtelle ✱, *L.-Col.*	Roumy ✱, Petit ✱, De Montfort ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

LANCIERS.

1er Versailles et Rambouillet.	Partouneaux (O ✱), *Col.* De Goldebout (O ✱), *L.-Col.*	Perreimond ✱, Penfentenio de Cheffontaine ✱ Durruthy ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

2e Epinal et Arm. des Alp.	Delarüe (O ✻), *Colonel.* Cassaignolles ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Lapp ✻, Hoffmann ✻,	*Chefs d'Esc.*
		Blanchaud, *Major.*	
3e Lunéville	Dietrich (O ✻), *Colonel.* Legrand (O ✻), *Lieut.-Col.*	De Groulard ✻, Faulte de Vanteaux.	*Chefs d'Esc.*
		Sanrefus ✻, *Major.*	
4e Haguenau.	Tremblay (O ✻), *Col.* De Drée (O ✻), *Lieut.-Col.*	Becquey-Beaupré, Michaux ✻,	*Chefs d'Esc.*
		Favier (O ✻), *Major.*	
5e Paris et Beauvais.	Bertin (O ✻), *Colonel.* De Ferrabouc (O ✻), *L.-Col.*	Laurenson (O ✻), Cardier,	*Chefs d'Esc.*
		Pradié, *Major.*	
6e Nancy.	Guy de Lavillette ✻, *Col.* De Loé ✻, *Lieut.-Col.*	De Senneville ✻, Dejean,	*Chefs d'Esc.*
		Conrard (O ✻), *Major.*	
7e Thionville.	Féray ✻, *Colonel.* Lesire ✻, *Lieut.-Colonel.*	Brahaut ✻, De Jourdan,	*Chefs d'Esc.*
		Delafaix ✻, *Major.*	
8e Colmar.	Chompré (C ✻), *Colonel.* Dubesme ✻, *Lieut.-Colonel.*	D'Espinassy de Venel ✻, Decroix ✻,	*Chefs d'Esc.*
		Marquet ✻, *Major.*	

CAVALERIE LÉGÈRE.

CHASSEURS.

1er Italie et Tarascon.	De Noue ✻, *Colonel.* Boyer ✻, *Lieut.-Colonel.*	Dambry ✻, Pompel ✻,	*Chefs d'Esc.*
		Dubos ✻, *Major.*	
2e Tours.	De Cotte (O ✻), *Colonel.* Vauthier ✻ *Lieut.-Colonel.*	De Bénazé ✻. Bégougne de Juniac,	*Chefs d'Esc.*
		Goux ✻, *Major.*	
3e Niort.	Cassaignolles (O ✻), *Colonel.* Martin de Boulancy ✻, *Lieut.-Colonel.*	Bonnard de Brosses de la Barge ✻, David ✻,	*Chefs d'Esc.*
		De Joannès, *Major.*	
4e Libourne.	De Forton (O ✻), *Colonel.* Gallais ✻, *Lieut.-Colonel.*	Carrère de Nabat ✻ Durand ✻,	*Chefs d'Esc.*
		Asselineau ✻, *Major.*	
5e Alger et Avignon.	Durringer (C ✻), *Colonel.* D'Andrée ✻, *Lieut.-Col.*	Boulabert ✻, Dalmas de Lapérouse ✻,	*Chefs d'Esc.*
		Guérin de Waldersbach ✻, *Major.*	
6e Auxonne.	Delhorme (O ✻), *Colonel.* De Clérambault ✻, *L.-Col.*	Lataste ✻, Lecomte ✻,	*Chefs d'Esc.*
		Chatelain ✻, *Major.*	
7e Lille et Arras.	Lannes de Montébello ✻, *Colonel.* Itier ✻, *Lieut.-Colonel.*	Jore d'Arces ✻, Boussenard ✻,	*Chefs d'Esc.*
		De Lespinasse, *Major.*	
8e Limoges	Guiot de Lacour (O ✻), *Col.* [illegible]ardon ✻, *Lieut.-Colonel.*	Law de Lauriston, Sheldon ✻.	*Chefs d'Esc.*
		D[illegible]vallon ✻, *Major.*	
9e Auch.	Dubern (O ✻), *Colonel.* De Vignolle (O ✻), *L.-Col.*	De Malet ✻, Arbellot (O ✻),	*Chefs d'Esc.*
		Touzet du Vigier, *Major.*	

10e Castres.	Gaudin de Villaine ✻, *Colon.* Garnier de Labareyre ✻, *L.-C.*	De Montolieu ✻, Huchotte ✻. Mouchéton de Gerbrois, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
11e Carcassonne	Lenty (O ✻), *Colonel.* Rame ✻, *Lieut.-Colonel.*	Cadot de Villemonble ✻, Thierry ✻, Parent du Moiron ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
12e Montauban.	Boyer (O ✻), *Colonel.* Desvaux ✻, *Lieut.-Colonel.*	Mennessier ✻, Choquet ✻, d'Azémar ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
13e Moulins	De Pointe de Gévigny ✻, *Col.* De Mérange de St-André ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Le Juste (O ✻), De Deban Laborde ✻, Germain, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

HUSSARDS.

1er Nancy.	Berryer (O ✻), *Colonel.* Lion (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Ferrier de Montal ✻, De Noé. De Villers, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Clermont-Ferrand.	Demor (O ✻) *Colonel.* Beaupoil de St-Aulaire ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Doucet ✻, Ameil, Delcour ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e Arm. des Al. et Vienne.	Genestet de Planhol (O ✻), *C.* Ney ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Vétault (O ✻), Schott ✻, Lebourva ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e Sédan.	Dormoy (O ✻), *Colonel.* Delherm de Novital ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Dillon ✻, L'Huillier ✻, Deheyne ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e Pontivy, et Nantes.	D'Allonville (O ✻), *Colonel.* De Cotte ✻, *Lieut.-Colonel.*	Taffin ✻, Crespin ✻, Rozy ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e Béfort.	Courby (O ✻), *Colonel.* Ginisty (O ✻), *Lieut.-Col.*	Delaloge (O ✻), Jourdain ✻. Dulau ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e Arm. des Al. et Schélestadt	Grenier (O ✻), *Colonel.* Berger de Castelan ✻, *Lieut.-Colonel.*	Jolly ✻, Simon de la Mortière ✻, Gauthier (M.-H.) ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e Arm. des Al. et Gray.	Rivet (O ✻), *Colonel.* Campenet ✻, *Lieut.-Colonel.*	Le Preudhomme, de Fontenoy, Dumas ✻, Gauthier (T. E.) ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e Verdun.	Morain ✻, *Colonel.* Veytard ✻, *Lieut.-Colonel.*	Dijon ✻. Guiot de St-Remy. Berger ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

ESCADRON DE GUIDES D'ÉTAT-MAJOR.

1er Escadron	Baraud,	*Capitaine-Commandant,*	à Grenoble (Armée des Alpes)	
2e	—	Cravin,	*id.*	à Grenoble id.
3e	—	Delard,	*id*	à Lunéville.
4e	—	Fénin,	*id.*	à Lunéville.
5e	—	Colonjon,	*id.*	à Paris.

CHASSEURS D'AFRIQUE.

1er Alger.	Richepance (C ✻), *Colonel.* Durr.eu (O ✻), *Lieut.-Colon.*	D'Estampes ✻, Vidalenc ✻, Latouche ✻, Lajousse, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Oran.	Cousin-Montauban (C ✻), *Col.* Lauer (O ✻), *Lieut.-Col.*	Houdaille (O ✻), Tallet ✻, Rousseau ✻, Vautravers ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e Constantine.	De Mirbeck (O ✻), *Colonel.* Raguet de Brancion ✻, *L.-C.*	Cailloux, *dit* Pouget ✻, De Chanaleilles, Lemyre ✻, De Champs ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e Mostaganem	Dupuch (O ✻), *Colonel.* Véjux (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Bérot de Cologne (O ✻), Petit ✻, Ressayre ✻, Laillant de Wacquant ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

RÉGIMENS DE SPAHIS.

1er Alger.	Daumas (C ✻), *Colonel.* David ✻, *Lieuten.-Colonel.*	Mignot de la Martinière. Fénis de Lacombe ✻, De Mirandol ✻, De Goussencourt ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Oran.	Walsin-Esterhazy, (O ✻), *Colonel.* De Farémont ✻, *Lieut.-Col.*	De Gency ✻, Wampers ✻, Grandvalet ✻, Blanchard ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e Constantine	Bouscarin (C ✻), *Colonel.* Robinet Deplas (O ✻), *L.-C.*	Fornier ✻, Fleury ✻, Mirleau de Neuville de Belle-Isle. Durand ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

COMPAGNIES DE CAVALIERS VÉTÉRANS.

1re Compagnie,	Berger ✻,	*Capitaine-Commandant,*	à	Caen.
2e —	Massicot,	*idem,*	à	Saint-Maixent.
3e —	Pelissier ✻.	*idem,*	à	Guéret.
4e —	Guignard ✻,	*idem,*	à	Auch.

ÉCOLE DE CAVALERIE ÉTABLIE A SAUMUR.

(Ordonnance constitutive du 7 novembre 1845.)

Cette école est instituée pour perfectionner les officiers des corps de troupes à cheval, dans toutes les connaissances nécessaires à l'officier de cavalerie, et spécialement dans les principes de l'équitation; pour instruire les Élèves de l'École spéciale militaire qui sont désignés au service de la cavalerie; former des Instructeurs appelés à reporter dans les régimens un mode d'instruction uniforme, et créer, pour le même but, une pépinière de Sous-officiers Instructeurs.

Elle est également destinée à former des Maréchaux-ferrans et des trompettes pour les corps de troupes à cheval.

Sont admissibles à l'Ecole de cavalerie :

1° Un Lieutenant ou Sous-lieutenant par régiment de cavalerie, d'artillerie, ou escadron du train des parcs et des équipages militaires : ces Officiers, désignés pour recevoir cette destination à l'époque des inspections générales, sont tenus de suivre pendant deux ans les cours de l'école, et y prennent pendant leur séjour, la dénomination d'*Officiers d'instruction*.

2° Les Élèves sortant de l'École spéciale militaire et destinés au service de la cavalerie, ainsi que les Lieutenans et Sous-lieutenans d'infanterie passés par permutation dans la cavalerie, et qui n'auraient pas déjà servi deux ans dans cette dernière arme : ils prennent la dénomination d'*Officiers Elèves de cavalerie*, pendant les deux ans qu'ils passent à l'École ;

3° Deux sous-officiers par régiment d'artillerie, et un par escadron du train des parcs, en qualité de *Sous-officiers d'instruction* (l'envoi de ces sous-officiers à l'école n'a lieu que tous les deux ans) ;

4° Des brigadiers ou cavaliers détachés des régimens de cavalerie et du corps du train des équipages militaires, désignés à l'inspection générale de chaque année, comme les plus susceptibles de suivre avec fruit les cours de l'Ecole, et de devenir, par la suite, de bons Sous-officiers Instructeurs ;

5° Des engagés volontaires au même titre ; immatriculés dans les régimens de cavalerie, ils y comptent comme détachés à l'École, de même que les brigadiers et cavaliers admis sur la proposition des Inspecteurs généraux ;

6° Comme *Elèves-maréchaux-ferrans*, des enrôlés volontaires, des appelés ou des militaires tirés des corps de troupes à cheval et ayant exercé la maréchalerie avant leur incorporation ;

7° Enfin, comme *Elèves-trompettes*, des enfans de troupe de toutes armes, des fils de gendarmes en activité, de quinze à dix-sept ans, et, à défaut, des jeunes gens de la classe civile ayant, autant que possible, atteint leur dix-septième année d'âge.

Etat-Major. Messieurs,

Budan de Russé (C ✱), Général de Brigade, *Commandant.*
Jacquemin (O ✱), Colonel, *Commandant en 2e.*
Lavergne (O ✱), Lieutenant-Colonel.

Schmidt ✱, *Chef d'Esc. Instr.*
Jarry (O ✱), Major.
Rolland, *Capitaine-Instructeur.*
Dupont, *idem.*
Delebecq ✱, *idem.*
Harmand, *idem.*
Colonna de Giovellina, *idem.*
Torel, *idem.*
De Chaumontel ✱, *idem.*
Girard, *idem.*
Lavoye, *idem.*
Vacquier, *idem.*
Assaut, *idem.*
Gueprate, *idem.*
Gasser ✱, *Capitaine-Ecuyer.*
Darmige, *idem.*
Brifaut, *idem.*
Beyer, *Capitaine-Trésorier.*
Fourier ✱, *Capitaine d'habillement.*
Guérin, *Lieutenant, Sous-Ecuyer.*
Cartier d'Aure, *S.-L.* *idem.*
Berton, Sous-Lieutenant, *Porte-étendard.*
Majesté ✱, D.. *Chir.-Major de 1re cl.*
Andrieu, D., *Chir.-aide-Major de 1re cl.*
Gaudaire, *Chirurgien sous-aide.*
Raoult, *idem.*
Destouches, M., Pharmacien, *aide-major de 1re classe.*
Boulin, Adj. d'Administ. en 1er des hosp., *faisant fonction de Comptable.*
Farge ✱, *Vétérinaire en 1er., Prof. de maréchalerie.*
Hatin, *idem.*

ÉCUYERS CIVILS.

D'Aure ✱, *Ecuyer en chef.*
Baucher de Saint-Ange ✱.
Bachon.

SECTION X.

CORPS DE L'ARTILLERIE.

Ce corps se compose d'un Etat-Major particulier et de différens corps de troupes. Le personnel de cet Etat-Major particulier assure le service de :

9 Commandemens d'artillerie dans les divisions militaires, dont 8 à l'intérieur et 1 en Algérie; 25 Directions, dont 22 à l'intérieur et 3 en Algérie; 4 Manufactures d'armes; 3 Fonderies; 6 Arrondissemens de forges; 11 Poudreries; 7 Raffineries de salpêtre; 1 Capsulerie de guerre; enfin du Dépôt central de l'artillerie à Paris, où se trouvent réunis les ateliers de précision, de construction, des armes portatives, le Musée, la Bibliothèque, et les inspections des manufactures d'armes, des fonderies et des forges, ainsi que la vérification de la comptabilité des arsenaux.

Les différens corps de troupes sont :

15 Régimens d'artillerie, dont 1 de pontonniers; 12 Compagnies d'ouvriers; 1 Compagnie d'armuriers; 6 Escadrons du train des parcs d'artillerie; 5 Compagnies de canonniers vétérans.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux de Division. Messieurs,

Ducos de la Hitte (G O ✻), *Président du Comité de l'artillerie.*
Paillhou (G O ✻), *Membre du Comité.*
De Laplace (G O ✻), *Membre du Comité.*
De Bouteiller (C ✻), *Membre du Comité.*
Lyautey (H.-J.) (C ✻), *Membre du Comité.*
Vacher de Tournemine (C ✻), *Membre du Comité.*

Généraux de Brigade. Messieurs,

Legendre (C ✻), *comm. l'artill. dans la 4^e^ div. milit.*, à Strasbourg.
Raoul (C ✻), *commandant l'artillerie dans la 1^re^ division milit.*, à Paris.
Gellibert des Séguins (O ✻), *commandant l'artiller. dans la 10^e^ div. mil.*, à Toulouse.
Bonet (C ✻), *commandant l'artillerie dans la 2^e^ division milit.*, à Lille.
De Mainville (C ✻), *commandant l'artillerie de l'Algérie*, à Alger.
Piron (O ✻), *commandant l'artillerie dans la 3^e^ division milit.*, à Metz.
Thouvenin (O ✻), *command l'artill. dans la 15^e^ divis milit.*, à Rennes.
Thiry (C ✻), *commandant l'artillerie dans la 5^e^ division militaire*, détaché à Rome en qualité de commandant de l'artillerie du corps expéditionnaire de la Méditerranée.
Piobert (O ✻), *Membre du Comité.*
Lapène (O ✻), *command. l'artillerie dans la 6^e^ divis. militaire*, à Lyon.
N. . . . .
N. . . . .
N. . . . .

Colonels. Messieurs,

Bousson (C ✻), *Directeur*, à Besançon.
Gambier (C ✻), *Vérificateur de la comptabilité des arsenaux*, à Paris.
Buisson d'Armandy (O ✻), *commandant le 11e régiment d'artillerie.*
Pérignon (O ✻), *Directeur du service des poudres et salpêtres*, à Paris.
Hubert (O ✻), *comm. le 13e rég. d'artill.*
Thiry (F.-A.) (O ✻), *command. le 9e rég. d'artillerie.*
Baudreuil, (O ✻), *Insp. des forges*, à Paris.
Souiller (O ✻), *Directeur*, à St.-Omer.
Gazan (O ✻), *Directeur*, à Toulon.
Cloquemin (O ✻), *Directeur*, à Bourges.
Blanc (O ✻), *Directeur*, à Montpellier.
De Bressolles (O ✻), *Chef du service de l'artillerie au Ministère de la guerre.*
Tessier (O ✻), *Directeur*, à Bayonne.
Tournaire (O ✻), *Inspect. des Fonderies*, à Paris.
Tournier (O ✻), *commandant le 12e rég. d'artillerie.*
Jacquin (O ✻), *Directeur*, à Grenoble.
Hervé (O ✻), *commandant le 15e régim. d'artillerie. — Pontonniers.*
Lecorbeiller (O ✻), *Directeur*, à Alger.
Lyautey (A.-N.) (O ✻), *comm. le 8e rég. d'artillerie.*
Perrodon (O ✻), *command. le 10e régim. d'artillerie.*
Jolivet de Riencourt (O ✻), *Directeur*, à Cherbourg.
Bonic (O ✻), *Directeur*, à La Fère.
Allot (O ✻), *comm. le 7e régim. d'artill.*
Colomb ✻, *Directeur*, à Metz.
André (O ✻), *comm. le 5e rég. d'artiller.*
Born (O ✻), *Secr. du Comité d'artillerie, chargé du service de l'artillerie au dépôt central.*
Godin (O ✻), *Directeur*, à Bastia.
Marty (O ✻), *Directeur*, à Lyon.
Peloux ✻, *Directeur*, à Strasbourg.
Pacqueron (O ✻), *Direct.*, à La Rochelle.
Blanchard (O ✻), *Directeur*, à Douai.
Gauthier ✻, *Directeur*, à Mézières.
Rabaïoye ✻, *Directeur*, à Toulouse.
Obry (J.-D.-A.) ✻, *command. le 14e rég. d'artillerie.*
Barbier (O ✻), *Command. en 2e l'éc. d'applicat. de l'artiller. et du gén.*, à Metz.
Leroy (J.-D.) (O ✻), *Directeur*, à Nantes.
Odiot (O ✻), *comm. le 2e régim. d'artiller.*
Collinet (O ✻), *Inspecteur des manufactures d'armes*, à Paris.
Morin (O ✻), *Dépôt central de l'artillerie*, à Paris.
Aubert-Vincelles (O ✻), *Dir.*, à Rennes.
Rudler ✻, *command. le 4e régim. d'artill.*
Rely (O ✻), *Directeur*, à St.-Omer.
Auvity (O ✻), *comm. le 3e régim. d'artill.*
Policarpe ✻, *Directeur*, à Perpignan.
Larchey (O ✻), *commandant le 6e régiment d'artillerie.*
Melon de Pradou ✻.

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Coteau (O ✻), *comm. l'artill.*, au Havre.
Vergnaud ✻, *Adj. au Comm. de l'artill. dans la 15e divis. militaire*, à Rennes.
Donnat (O ✻), *Adj. au comm. de l'artill. dans la 2e division milit.*, à La Fère.
Fabian ✻, *Adj. au Comm. de l'artillerie dans la 6e division militaire*, à Lyon.
Chauvet (O ✻), 9e *régiment.*
Mocquard (O ✻), *Dir. par intér.*, à Brest.
Bohn (O ✻), *Adj. au Command. de l'art. dans la 4e division milit.*, à Strasbourg.
Le Puillon de Boblaye (O ✻), *Sous-Inspecteur*, à Strasbourg.
Féraudy (O ✻), *Directeur du parc d'artillerie*, réuni à Grenoble.
Charvilhat ✻, 13e *régiment.*
Houdaille (O ✻), 3e *régiment.*
Lherbette (O ✻) *Adj. au Comm. de l'artill. dans la 1re divis. militaire*, à Vincennes.
Michelin (O ✻), *Chef de la sect. du mat. au serv. de l'art.* (Ministère de la guerre).
Fournier (O ✻), 14e *régiment.*
Pariset (O ✻), *Directeur*, à Constantine.
Lamarque ✻, *Adj. au Comm. de l'artiller. dans la 5e divis. milit.*, à Besançon.
Robert (O ✻), 10e *régiment.*
De Santeul ✻, *Adj. au Command. de l'art. dans la 10e divis. militaire*, à Toulouse.
Schneider ✻, *Directeur de la manufacture d'armes de Mützig.*
Lejeune (O ✻), *Sous-Direct.*, à Paris.
Haillot (O ✻), 15e *régiment. — Pontonn.*
Lachasse ✻, 2e *régiment.*
Ranfrai de Bajonnière (O ✻), *Adj. au Command. de l'art.*, 2e *divis. milit.*, à Douai.
Arcelin (O ✻), *Sous-Direct.*, à Nantes.
Beuret (O ✻), *Etat-Maj. du Minist. de la guerre.*
Batbedat ✻, 7e *régiment.*
Pourchet (O ✻), *dépôt central de l'artill.*, à Paris.
Réguis (O ✻), *Sous-Direct.*, à Toulon.

Migout ✵, 1er *régiment.*
Moreau (O ✵), *Sous-Directeur*, à Douai.
Dorlodot de Préville (O ✵), 6e *régiment.*
Braive ✵, 4e *régiment.*
Pottier (O ✵), *Sous-Directeur*, à Metz.
Eblé ✵, 8e *régiment.*
D'Aleyrac ✵, *Sous-Direct.*, à Besançon.
De Sévelinges ✵, *Directeur*, à Oran.
Bonamy (O ✵), *Chef de l'Etat-Major de l'artillerie*, en Algérie.
Caron (O ✵), 11e *regiment.*
Bléry ✵, *Sous-Directeur*, à Rennes.
Pradel ✵, 2e *régiment.*
Boilly ✵, *command. l'artill. du* 1er *arrond. des fortificat de Paris*, à Vincennes.
Arnould ✵, *Adj. au Command. de l'artill. dans la* 3e *division militaire*, à Metz.
Girand (O ✵), *command. l'artill.*, à Lille.
Matthieu, *Sous-Directeur*, à Toulon.
Devaux ✵, *à la disposition du Gén. commandant en chef le corps expéditionnaire de la Méditerranée*, à Rome.
Moreau ✵, *en mission en Egypte.*
So'eille ✵.

Chefs d'escadron Messieurs,

Huot (O ✵), *Major au* 6e *rég. d'artillerie.*
Cohendet ✵, 4e régim., *command. l'artillerie, à Amiens.*
Yver (O ✵), 1er régiment.
Balaran (O ✵), 12e régim., *Sous-Inspect. des forges du Midi, à Toulouse.*
Thillaye (G.-A.) ✵, 7e rég., *commandant l'artillerie à Verdun.*
Laugaudin ✵, 15e rég. pontonniers, *commandant l'artillerie à Thionville.*
Guileand (O ✵), 10e rég., *Sous-Inspecteur des forges de la Nièvre, à Nevers.*
Platet (O ✵), 10e régim., *à la disposition du Général commandant l'artillerie dans la* 6e *division milit., à Lyon.*
Maynard (O ✵), 8e rég., *command. l'artillerie à Antibes.*
Hautier ✵, 4e rég., *comm. l'art. à Arras.*
Vivier (O ✵), 4e régim., *Sous-Directeur à La Rochelle.*
Brisac (A.-N.) (O ✵), 10e régiment.
Hanet Cléry ✵, *Inspecteur de la Poudrerie du Bouchet.*
Pirain (E.-F.) (O ✵), *Sous-Directeur à Alger.*
Clarinval ✵, *Major du* 1er *régiment.*
Brieu ✵, 11e régim., *Comm. l'Artill. à Narbonne.*
Mazé (Laur.-Fr.-Louis-Marie) ✵, *Ecole d'Etat-Major à Paris.*
Meignan (Christophe) ✵, *Major du* 15e *rég., Pontonniers.*
Hennebert de Forceville (Nicolas-François) (O ✵), 9e rég., *Comm. l'Artil. à Dunkerque.*
Arago (Pierre-Jean-Victor) (O ✵), *Comm. l'Art. du* 3e *arrondiseement des Fortifications de Paris.*
Tardy ✵, 3e r., *Com. l'Art. à Cambrai.*
Motte ✵, 7e rég., *Comm. l'Art. de la* 5e *division de l'armée des Alpes.*
Gaudin ✵, *Directeur de la Manufacture d'armes de Châtellerault.*
Prélat ✵, 8e rég., *Comm. l'Art. de la* 3e *division de l'armée des Alpes.*
Elias (O ✵), *Sous-Directeur à Lyon.*
Loyau (O ✵), 6e régiment.
Puech ✵, 13e rég., *Sous-Inspecteur des Forges du Doubs, à Besançon.*
Saint-Légier ✵, 9e rég., *Comm. la* 3e *div. de réser. de l'Art. de l'armée des Alpes.*
Meyssonier ✵, *Major du* 8e *régiment.*
Duport ✵, 2e rég., *Sous-Dir. à Mézières.*
Mallet ✵, *Sous-Directeur du service des Poudres et Salpêtres, à Paris.*
Marminia ✵, *Comm. l'Art. du* 2e *arrond. des Fortifications de Paris.*
Paul ✵, 6e rég., *Inspecteur de la Raffinerie de Salpêtre de Marseille.*
Bing ✵, 2e régiment.
Burnier ✵, *Dir. de l'At. de précis. à Paris.*
Chère ✵, *Comm. l'Art. à Schelestadt.*
Mareschal ✵, 11e rég., *Comm. l'Art. à Calais.*
Philippe ✵, *Comm. l'Art. à Rochefort.*
Ménard ✵, 15e régiment, *Pontonniers.*
Gibert ✵, 15 régiment, *Pontonniers.*
Tinchant ✵, *Direct. de la Fonderie de Strasbourg.*
Voysin de Gartempe ✵, 13e régiment.
Camus ✵, *Service de l'Art.* (*Min. de la Guerre*).
Herbinot-Destouches ✵, 12e rég., *Comm. l'Art. de la* 2e *div. de l'arm. des Alpes.*
David ✵, 5e rég., *Directeur de la Fonderie de Douai.*
Béret ✵, 4e régiment.
Gehard ✵, 2e régiment.
Noizet Saint-Paul ✵, 14e rég., *Comm. l'Art. à Valenciennes.*
Michaud ✵, 9e rég., *Inspect. de la Poud. de Metz.*
Desmazières ✵, *Direct. de l'Ec. de Pyrotechnie à Metz.*
Borgella ✵, 1er rég., *Comm. l'Art. de la* 4e *div. de l'armée des Alpes.*

Desert ✱, *Dir. de la Fond. de Toulouse.*
Malus ✱, 7e régiment.
Chicoyneau de Lavallette ✱, 2e régiment, *Sous-Directeur à Bayonne.*
Despaignol-Lafagette (O ✱), 8e régiment.
D'Albiat ✱, 15e régiment, *Pontonniers.*
Vivès ✱, 10e régiment.
D'Aboville ✱, 14e régiment.
Perin ✱, 10e régiment.
Borelly ✱, *Direction de Besançon.*
Bach ✱, 1er régiment.
Chabord ✱, 11e régiment.
Courtois Roussel d'Hurbal (O ✱), 8e rég.
Loizillon ✱, 7e r., *Dépôt central à Paris.*
Pontbriant (O ✱), 3e rég., *Comm. la 2e div. de la rés de l'Art. de l'armée des Alpes.*
Fiéreck ✱, 11e régiment.
Thiroux ✱, 13e rég, *Profess. d'Art. à l'Ecole de Saint-Cyr.*
Delamare ✱, 2e régim., *Comm. l'Art. à Neufbrisach.*
Breymann ✱, 8e rég., *Comm. l'Art. à Belfort.*
Céas ✱, 1er rég, *Comm. l'Art. à Valence.*
Bert ✱, 9e régiment.
Rodolphe ✱, 12e rég., *Sous-Insp. des Forges de la Moselle à Metz.*
Delamothe ✱, 13e rég., *Ecole d'Applic. de l'Art. et du Génie à Metz.*
Viader ✱, *Sous-Directeur à Perpignan.*
Féraud (O ✱), *Inspecteur de la Poudrerie de Saint-Chamas.*
Didion ✱, *Directeur de la Capsulerie de guerre à Paris.*
Mazure ✱, 5e régiment.
Dupoy ✱, 4e régiment.
Chausson ✱, *Commandant l'artillerie de la Citadelle de Strasbourg.*
Jacquinot Durand ✱, 4e régiment.
Le Bœuf (E.) (O ✱), 6e rég, *Comm. en 2e à l'Ecole Polytechnique.*
Huguenet ✱, 5e r., *Comm. l'Art. à Condé.*
Deschamps ✱, *Major du 13e régiment.*
Alain ✱, 6e rég., *Sous-Direct. à La Fère.*
Lugan ✱, 11e régiment.
Noël (A.-F.-P.) ✱, 7e régiment.
Geneix ✱, 14e régim., *Comm. l'Art. à Marseille.*
Guy ✱, 14e rég, *Comm. l'Art. à Lorient.*
Paysan ✱, 11e r., *Sous-Direct. à Bastia.*
Persy ✱, 7e régiment.
Gérardin ✱, *Major du 7e régiment.*
Demasur ✱, *Major du 10e régiment.*
Tiby ✱, 6e régiment.
Chapotin ✱, 9e régiment.
Guiod ✱, *Secrétaire-Adjoint du Comité.*
Chautan de Vercly (O ✱), 8e régiment.
Féraudy ✱, 10e régim., *Comm. l'Art. à Briançon.*
Bourdeau ✱, 3e régim., *Comm. les Batt. du Corps expédit. de la Méditerranée.*
Leborne ✱, *Major du 4e régiment.*
Delafoye ✱, 9e régiment.
Allenet ✱, *Comm. de l'Art., à l'Ile de Rhé.*
Masclet ✱, *Directeur de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne.*
Combes ✱, 4e régiment.
Arnous ✱, 12e régiment.
Huerne ✱, *Aide-de-Camp du Général de division Paillhou.*
Lion (E.-J.) ✱, *en Mission à Tunis.*
Forgeot ✱, *Major du 9e régiment.*
Boizart ✱, 3e rég., *Commandant l'Artillerie à Soissons.*
Rollée de Baudreville ✱, 2e régiment.
Boyer (J.-B.-C.), ✱, 11e régiment.
Pierre (F.-C.-A.-A.) ✱, 1er régiment, *Sous-Directeur à Oran.*
Le Vasseur ✱, 12e régiment.
Recourdon ✱, 8e rég., *Sous-Directeur à Grenoble.*
Bruyère ✱, 5e rég., *Inspecteur de la Poudrerie de Toulouse.*
Amiet (A.) ✱, *Comm. de l'Art. de Mont-dauphin.*
Dherbelot ✱, *Comm. de l'Art. à Longwy, Prés. du Jury des Examens du 2e deg. pour l'admission à l'Ecole de St-Cyr.*
Fadates de Saint-Georges ✱, 3e régiment.
Auger ✱, 6e régiment.
Bourdas ✱, *Comm. l'Art. à Saint-Malo.*
Maingaud ✱, *Major du 5e régiment.*
Jardillier, 15e rég., *Comm. les deux Comp. à l'armée des Alpes.*
Levasseur ✱, 9e r., *Comm. l'Art. à Laon.*
Vallette des Hermaux ✱, 1er régiment.
Dionis ✱, 7e rég., *Sous-Dir. à Cherbourg.*
Rat, *dit* Le Rat ✱, 1er rég., *Sous-Direct. à Montpellier.*
Pé de Arros (J.-J.-I.-R.) ✱, 12e régim.
Courlet de Vrégille ✱, 5e rég., *Comm. l'Art. à Auxonne.*
De Boisé-Courcenay ✱, 5e régiment.
Labastie ✱, *Aide-de-Camp du Gén. de division Lyautey.*
Riffault ✱, 14e régiment, *Comm. l'Art. de la division d'Alger.*
De Colomb de Latour de Beauzac ✱, 3e r.
Person ✱, *Major du 14e régiment.*
Guironnet-Massas ✱, 12e rég., *Sous-Directeur à Saint-Omer.*
Roth (✱), *Major du 3e régiment.*
Pernety ✱, 14e régiment.
Bonamy ✱, 6e régiment.

Besançon ✻, 13e régiment.
De Veulens ✻, 14e régiment.
Vollant ✻, 3e régiment.
De Blois de La Calande ✻, *Sous-Direct. à Brest.*
De Beurmann ✻, *Major du 2e régiment.*
Mouchel ✻, *Comm. l'Art. à Boulogne.*
Lemulier ✻, 13e régiment.
Guerin ✻, *Major du 11e régiment.*
Ohier ✻, 5e régiment.
De Préaudeau ✻, 9e régiment.
Gavard ✻, 5e régiment.
Quiney ✻, 13e régiment.
Grojean ✻, 2e régiment.
Grimaudet de Bochebouët ✻, 1er régiment.
Canu ✻, 15e régim., *Pontonniers, Comm. l'Artillerie à Neufbrisach.*
Villard ✻, Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Metz.
Emy ✻, Prof. des sciences phys. et chim. à l'école d'applicat. de l'artill. et du génie à Metz.
Roget ✻.

Capitaines en 1er. Messieurs.

Cotard ✻, Direction de Bourges.
Dardy ✻, 12e régiment (La Rochelle).
Du Ligondès (O ✻), 10e régiment.
Garnerin ✻, Sous-direct. de la manufact. d'armes de Mützig.
De Beaulaincourt, Inspecteur de la raffinerie de salpêtre de Lille.
Chantron ✻, 1er régiment.
Hubert de La Patrière, Command. l'artill. à Granville.
Dodeman ✻, 13e régiment.
Dhauteville ✻, 2e régiment.
Quinet ✻, Trésorier du 15e rég., pontonn.
Montmayeur ✻, Inspecteur des armes de la garde nationale de Paris.
Le Chevallier ✻, 6e régiment.
Charvet ✻, Commandant l'artill. à Aire.
Lambinet ✻, 12e régiment.
Rives, Command. l'artill. au fort Lamalgue.
Perrey ✻, 8e régiment.
Martin ✻, Aide-de-camp du général de brigade Bonet.
Renaud ✻, 9e régim., Direct. de Bayonne.
Vial ✻, 10e régiment.
Gaultron ✻, 2e *id.*
Bailly ✻, 13e *id.*
Besser ✻, 1er *id.*
Pajot ✻, 11e compagnie d'ouvriers.
Coulibœuf de Blocqueville, 10e régiment (Algérie).
Huguenet ✻, 9e régiment.
Berteaux ✻, 7e *id.*
De Laqueille ✻, 8e *id.*
Devalz ✻, 13e *id.* (armée des Alpes).
Falconet ✻, Adjoint au commandant de l'artillerie à Phalsbourg.
Eparvier ✻, 12e régiment.
Pariset ✻, *id.*
De Lacondamine ✻, Adjudant-maj., ingén du bat. de sapeurs-pompiers de Paris.
Silvy ✻, 8e régiment.
Didier ✻, 15e *id.* pontonniers.
Malherbe ✻, 13e *id.*
Delauzon, 12e *id.*
Gaudelet ✻, 11e *id.* (corps expéditionnaire de la Méditerranée).
Boné, 12e régiment (La Rochelle).
Treton Dumousseau ✻, Commandant l'artillerie à Saumur.
De Mecquenem ✻, 12e régiment.
Le Vessel, Direction de Brest.
Roujoux ✻, 4e régiment (Algérie).
Choppin ✻, 9e régiment.
Bramaud Boucheron ✻, 5e *id.*
Guichon ✻, 3e *id.*
Niqueux ✻, 2e *id.* (Algérie).
Roche ✻, 6e *id.*
Boutinaud-Lagorce ✻, 1er régiment.
Maret ✻, 7e compagnie d'ouvriers.
Lelong ✻, 8e régiment (armée des Alpes).
Blaise, Sous-inspect. adjoint des forges des Ardennes à Mézières.
Lemercier-Moussaux ✻, Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Metz.
Barral ✻, 3e régiment (armée des Alpes).
Brunel, Aide-de-camp du général de brig. Gellibert des Séguins.
Poytevin de Veyrière ✻, Ecole Polytechnique à Paris.
Gachot, 3e régiment, à Ajaccio.
Lavaytte, 6e régiment.
Mangeot ✻, Adjoint au vérificateur de la comptabilité des arsenaux, à Paris.
Tellier ✻, Sous-Directeur du parc de rés. de l'armée des Alpes.
Le Bouché ✻, 6e régiment (Algérie).
Lefrançois ✻, en mission à Constantinople.
Cormier, 9e régiment.
Cholat ✻, en mission, hors cadre.
Level ✻, 8e régiment (armée des Alpes).
Vallier ✻, Inspecteur de la poudrerie d'Angoulême.
Wartelle ✻, Ecole Polytechnique à Paris.
Elie ✻, Command. l'artill. à Montreuil-sur-Mer.
Lebasteur, 12e compagnie d'ouvriers.
Faucompré, Sous-Inspecteur adjoint des forges du Doubs à Besançon.

Brauhauban, 12e régiment.
Lucas ✻, 11e *id.*
Mottet ✻, 7e *id.* (Algérie).
Grimes, 8e régiment.
Girard, 3e *id.*
Couasnon, 12e *id.*
Azéma de Mongravier ✻, à la disposit. du Gén. command. sup de l'artill. en Algér.
Toucas ✻, Command l'artillerie à Blaye.
Coutelle ✻, Officier d'habill. du 5e *rég.*
Barth ✻, 14e régiment.
Dehné ✻, 13e *id.*
Place ✻, 1er *id.*
Leprince, 7e *id.*
Hebert ✻, 7e *id.*
Jacques ✻, Officier d'habillem. du 13e rég
Gaudry ✻, 7e régiment, à Saint-Omer.
Maigné ✻, Aide-de-camp du Gal de divis. Vacher de Tournemine.
Bouché, 11e régiment.
Courtès Lapeyrat, Direction de Toulouse.
Lepage ✻, Aide-de-camp du Gal de divis. Ducos de la Hitte.
Joly Frigola ✻, 10e régiment.
Mitréré ✻, 13e régiment.
Boulart ✻, Direct des poudres et salpêtres à Paris.
Brunel ✻, 8e régiment (Dépôt central).
Lamarque ✻, 8e régiment (Algérie).
Soubiran Campaigno, 1er régiment.
Canebier, 12e régiment.
De la Bonninière de Beaumont ✻, Adj. à l'inspect. de la raffin. de salpêtre de Paris.
Bernadou ✻, 9e régiment (Algérie).
Chatelain ✻, 4e compagnie d'ouvriers.
Saurimont, Instruct. d'équit. et de conduite des voitures du 9e régiment.
Pochet ✻, 14e régiment.
Paliard, 10e régiment.
Touzard, Sous-Directeur de la fonderie de Toulouse.
Pé de Arros (M.-P.-J de la T.-Ste-Trinité), 8e régiment.
Brongniart, 13e régiment (Cherbourg).
Vernhet de Laumière ✻, 9e régiment.
Tamisier ✻, en mission, hors cadre.
Petiet, Aide-de-c. du Gal de divis. Paillhou.
Zylof, Aide-de-camp du Gal de brig. Piron.
Bonnin ✻, 5e régiment (Nantes).
Bérard ✻, 3e régiment.
Cuny ✻, 13e *id.*
Bussière ✻, Trésorier du 6e régiment.
Bouvet ✻, 8e régiment.
Liédot ✻, 5e *id.*
Mazel, 3e *id.*
Le Sueur ✻, 14e régiment (Algérie).
Foullon ✻, 11e régiment (Algérie).
Léo, Inspect de la poudrière de Vonges.
De Metz, 9e régiment (armée des Alpes).
D'Hostel, 4e régiment (Perpignan).
Gobled, 8e régiment.
Huguenet ✻, 15e régiment, pontonniers.
Beurier ✻, Adjudant-major au 15e régim., pontonniers.
Millotte ✻, en mission, hors cadre.
Devoluet ✻, Commandant le cercle de la Calle (Algérie).
Faulquier, Capsulerie de guerre à Paris.
Leymarie, Direction des poudres à Paris.
Raytre ✻, Officier d'habill. du 7e régim.
Simon ✻, Command. l'artillerie au fort de Lamotte à Lyon.
Chevalier ✻, Instruct. d'équit. et de conduite des voitures du 11e régiment.
Delachaise ✻, Sous-Inspecteur adjoint des forges de la Nièvre, à Nevers.
Parisot ✻, Command l'artillerie à Toul.
Richardot, Comm. l'artill. à Médéah (Alg.).
Boravc ✻, Adj au command. l'artill. à Sedan.
Vanderveken ✻, 13e régiment.
Perrin ✻, 10e régiment.
Galoppe, Adj. au command. l'artillerie à Neufbrisach.
Meinadier, 11e régiment.
D'Ouvrier de Villegly ✻, 7e régiment.
Sibille, 6e régiment.
Roguin ✻, Aide-de-camp du Gal de divis. de Laplace.
Ferri Pisani Jourdan de St.-Anastase ✻, 6e régiment.
Liénard, 2e régiment.
Pajot ✻, Officier d'habill. du 14e régim.
Demanne ✻, 5e régiment.
Dubois ✻, 13e *id.*
Perrault ✻, 13e *id.*
Chalvet ✻, 5e *id.*
Huder ✻, 15e régiment, pontonniers.
Pirain ✻, 2e comp. d'ouvriers à Alger.
Ragon ✻, 15e régiment, pontonniers.
Ducasse ✻, trésorier du 10e régiment.
Metzinger ✻, 5e régiment.
Deforceville ✻, 13e régiment.
Dorn, en congé de deux ans.
Malliar, aide-de-camp du général de brigade De Mainville.
Susane ✻, chef de la sect. du pers. de l'art. au ministère de la guerre.
Pastourel ✻, 14e régiment.
Garnier-Keruault, 9e régiment.
Troussel ✻, adjoint à l'inspect. des manufactures d'armes à Paris.
Doucet ✻, 8e compagnie d'ouvriers.
Duret ✻, instr. d'équitation et de conduite des voitures du 13e régiment.
Duguet ✻, direction d'Alger.
Gardot ✻, 11e régiment.

Boudin, sous-directeur de la manufacture d'armes de Tulle.
Hellouin de Menibus, 1er régiment.
Hallez, école d'application de l'artill. et du génie à Metz.
Gagneur ✻, aide-de-camp du gén. de div. Lyautey.
Saussol, command. l'artill. à Givet.
Pays, sous-directeur de la fonderie de Strasbourg.
Richard d'Aboncourt, aide-de-camp du général de div. de Bouteiller.
Fabre ✻, direction des poudres et salpêtres à Paris.
Solignac, sous-inspecteur des forges du Midi à Toulouse.
De Fleurans ✻, 5e régiment.
Babuel, 9e régiment.
Juillet St-Léger ✻, comp. d'armur. à Alger.
Laffitte, instr. d'équit. et de conduite des voitures du 14e régiment.
Lenglier, 9e régiment.
Martenet, sous-inspect. adj. des forges de la Moselle à Metz.
Virlet, prof. du cours d'artill. à l'éc. d'appl. de l'artill. et du génie à Metz.
Le Secq de Crépy, 3e régiment (Algérie).
Lelasseux, 2e régiment (armée des Alpes).
Bertrand ✻, dépôt central à Paris.
Bouteloup ✻, 11e régiment.
Bossu, adjoint à l'inspect. des forges à Paris.
De Tryon, 5e régiment.
Treuille de Beaulieu, 2e régiment, détaché temporairement à Maubeuge.
Fourcheut Montrond, 4e régiment.
Bailloud ✻, command. l'art. à Mostaganem (Algérie)
Lesergeant D'Hendecourt, 6e régiment.
Humbert ✻, capsulerie de guerre à Paris.
Du Peyrou de Salmagne, adjoint à l'inspecteur des fonderies à Paris.
Saglio ✻. direction des poudres à Paris.
Houdard ✻, 5e régiment.
Deloche, Inspect. de la poudr. de St-Ponce.
Martin, sous-direct. de la fonder. de Douai.
Lagrange Puymori, inspecteur de la poudr. du Ripaut.
Dusaert ✻, 1re comp. d'ouvriers à Alger.
Dambly, command. l'artill. à Tours.
Dauriac Saint-Ariac ✻, 11e régiment.
Boissonnet ✻, en mission auprès d'Ab-el-Kader.
Belat ✻, 3e régiment.
Blondeau ✻, 15e régiment, pontonniers (armée des Alpes).
Cayatte ✻, 1er regiment (Algérie).
De Tanouarn ✻, 12e régiment.
Poinçon de la Blanchardière, sous-insp. des forges de l'Ouest à Rennes.
Bertrand ✻, 6e régiment.
Richard (F.), 10e régiment.
Pioct (C.), Dépôt central à Paris.
Dobremer, 7e régiment.
Favé, adjoint au directeur de l'atelier de précision, à Paris.
Demolon, Aide-de-comp du général de brigade Legendre.
Delaunay, 10e compagnie d'ouvriers.
Taillefer-Laportalière ✻, 11e régiment.
Chevreul, 6e régiment.
Serrand (E.), 3e régiment, corps expédition. de la Méditerranée.
Forgeot (E.-L.-A.), 10e régiment.
Ordinaire (J.-G.-D.-L.), 8e régiment.
Lion (A.-Ch.-N.), 4e régiment.
Deleullion, 11e rég. (armée des Alpes).
Decroix, 4e régiment.
Imbert de Tremiolles, 2e régiment.
Marion (Cr-E.-G.), 6e comp, d'ouvriers (Algérie).
Marulat, 15e régiment, pontonniers.
Aubac, 12e régiment (Algérie).
Foudet, comm. l'art. à Langres.
Toussaint (F.-G.), Aide-de-camp du général de brigade Thiry.
Le Clerc (F.-A.-F.), 7e régiment.
De Laitre, 2e régiment.
Nogaret, 10e régiment.
Bodin, 4e régiment.
Poinsignon (J.-A.), 14e régiment,
Pellieux ✻, 6e régiment.
Coulom, 12e régiment.
Couard ✻, 7e régiment.
Poggi ✻, comm. l'artil. à Ajaccio.
Pavot ✻, Trésorier du 7e régiment.
Prelat (J.-B.) ✻, 11e rég. (Montpellier).
Larquet ✻, Officier d'habill. du 12e rég.
Jacquenet ✻, 15e régiment, pontonniers.
Viriville ✻, 2e régiment.
Bourec ✻, Trésorier du 3e régiment.
Carette ✻, Officier d'habill. du 3e rég.
Blondel. 15e régiment, pontonniers (Alger.).
Picot Lapeyrouse, 1er régiment.
Moulard (T.-G.-A.), 6e régiment.
Pierre (A.-Cl.-P.), 3e compagnie d'ouvr. (armée des Alpes).
De Lallemand de Mont, inspecteur de la raffinerie de Salpêtre de Nancy.
Danguy, Dépôt central à Paris.
Souty, 1er régiment (armée des Alpes).
Collard (A.-J.-B.), 7e régiment.
Champollion Figeac, 1er régiment, service de l'artillerie (ministère de la guerre).
De Saint-Martin, 2e régiment (Lorient).
Gillon, 2e régiment.
Beaudoiun, 14e régiment.

Maillot (C.-H.), 10ᵉ régiment.
Allouveau Montréal ✻, officier d'ordonn. du gouverneur général de l'Algérie.
Viaris, aide-du-camp du général de brigade Thouvenin.
Prud'homme de la Boussinière ✻, 4ᵉ rég. (armée des Alpes).
Brunet (J.-B.) ✻, 5ᵉ régiment.
Vuillemin ✻, 14ᵉ régiment.
Ledeuil, officier d'habillement du 8ᵉ régim.
Lefebvre (H.-L.) ✻, 9ᵉ régiment.
Cassanéa de Mondonville ✻, offic. d'hab. du 15ᵉ régiment, pontonniers.
Folliet, 6ᵉ régiment.
Cantrel, 15ᵉ régiment, pontonniers.
Rousselet, officier d'habillem. du 10ᵉ rég.
Gis ✻, command. l'art. à Collioure.
Tanneur, 8ᵉ régiment.
Patoureau, Sous-Direct. de la manufacture d'armes de Saint-Etienne.
Lebrun, 15ᵉ régiment, pontonniers.
Lefevre (P.-J.-M.), 12ᵉ rég. (armée des Alpes).
Gautier (H.-J.), comm. l'art. à Mascara (Algérie).
Boigeol, École d'applicat. de l'artil. et du génie à Metz.
Bourson ✻, sous-direct. de la manufacture d'armes de Châtellerault.
Renault d'Ubexi, 6ᵉ régiment.
Chappuy (P.-C.), 10ᵉ régiment.
Chappuis (A.), 6ᵉ régiment.
Boileau, prof. de mécan. à l'école d'applic. de l'art. et du génie à Metz.
Pellissier, 14ᵉ régiment.
Faye ✻, manufact. d'armes de Tulle.
Rolland de Ravel ✻, 4ᵉ rég. (Bayonne).
Le Guen, comm. l'art. à Rocroy.
Chanal, préfet du Gard.
De Bentzmann ✻, adjoint au comm. d'art. du 3ᵉ arrond. des fortifications de Paris.
Pochet, 4ᵉ régiment.
Laffite, 6ᵉ *id.*
Royer, insp. de la poud. de Pont-de-Buis.
Julia, 5ᵉ compagnie d'ouvriers.
Collard, aide-de-camp du général de brigade de Bouteiller.
Maury, sous-direct. de pyrotechnie à Metz.
Moisson, 6ᵉ régiment.
Leboiteux, 3ᵉ *id.*
Ségondat, 10ᵉ *id.* (Boulogne).
Berthot, 8ᵉ *id.*
Surville, 4ᵉ *id.*
Messier, 9ᵉ *id.*
Vautré, 1ᵉʳ rég., comm. l'art. à Mont-Louis.
Penguilly L'Haridon, 7ᵉ r. (arm. des Alpes).
Garnier, sous-directeur à Constantine.
Astruc, adjoint au professeur d'art. de l'école de Saint-Cyr.
Dyrion, adj.-major au 15ᵉ rég., pontonniers.
Thouvenin (C.) ✻, 2ᵉ régiment.
Murie, trésorier du 12ᵉ régiment.
Garnier (J.-A.-L.), à la disposition du gouverneur général de l'Algérie.
Le Caruyer de Lainsecq, 1ᵉʳ régiment.
Danié, 12ᵉ régiment.
Dupenhoat ✻, 9ᵉ *id.*
Vincent (J.-J.), 13ᵉ *id.*
Jourdey, 13ᵉ *id.*
Noirot ✻, officier d'hab. du 11ᵉ régiment.
Olry (P.-J.-B.-E.), Prof. du cours d'art. à l'école d'application de l'art. et du génie à Metz.
De Vassoigne, 5ᵉ régiment.
Ocher de Beaupré, 14ᵉ *id.*
Robinot Marcy, 5ᵉ *id.*
De Girels, 11ᵉ rég. (armée des Alpes).
Jacquemin, trésorier du 2ᵉ régiment.
Pellisson ✻, 3ᵉ régiment.
Lamy ✻, 9ᵉ *id.*
Cuny (A.-C.) ✻, 7ᵉ *id.*
Fournier, 7ᵉ *id.*
Henning, direction de Metz.
Peureux de Boureulle ✻, 8ᵉ régiment.
Narey ✻, 14ᵉ *id.*
Dagon de Lacontrie, 4ᵉ *id.*
Gelinet, 2ᵉ *id.*
Desfaudais (C.-H.), poudrerie de Toulouse.
Legros (F.), 7ᵉ régiment.
Cauzid, 11ᵉ *id.*
Vivien, direction de Cherbourg.
Chevallier (J.), 2ᵉ régiment.
Salvador, 10ᵉ *id.*
René, service de l'art. (min. de la guerre).
De Pistoris, direction de Montpellier.
Combier, 1ᵉʳ régiment (Marseille).
Fievet (J.-A.-C.-F.), 14ᵉ régiment.
Chambeyron, 13ᵉ régiment (Algérie).
Catineau, raffin. de salpètre de Bordeaux.
Pinel, 3ᵉ régiment, corps expéditionnaire de la Méditerranée.
Maillot (H.-L.-M.), 1ᵉʳ régiment.
Clappier ✻, 14ᵉ régiment.
Barbary de Langlade ✻, 8ᵉ régiment, corps expéditionnaire de la Méditerranée.
Gerbaut, 5ᵉ régiment.
Veyssière, 4ᵉ régiment.
Colle, 11ᵉ régiment (Perpignan).
De Bar, instruct. d'équitat. et de conduite des voitures du 3ᵉ régiment.
Perquignot ✻, 14ᵉ régiment.
Joufiray, 9ᵉ compagnie d'ouvriers.
Lagrey de Croutte de St-Martin, école de tyr, à Vincennes.
Le Loup, 9ᵉ régiment (Saint-Malo).
Vidal (J.-J.-A.-J.), 4ᵉ régiment.

Carpentier ✱, adjoint au command. de l'art. à Amiens.
Fèvre, École de tir, à Toulouse.
Rehlay, 4e régiment (armée des Alpes).
Paturel, 12e régiment.
Maulbou d'Arbaumont, 15e rég., pontonni.
Begnauld, direction de Bayonne.
Charles, 3e régiment.
Hugon, école d'application de l'artillerie et du génie à Metz.
Laurent, 14e régiment (Brest).
Gontier-Duclavel, 1er régiment.
Barny de Bomanet, 3e régiment.
Frachons, service de l'artillerie (ministère de la guerre).
Ordinaire de la Collonge, inspecteur de la poudrerie de Saint-Médard.
De Salignac-Fénélon, 5e régiment.
Creuzé, 11e régiment.
Claudet, 13e régiment (Cherbourg).
Hatzfeld, 5e régiment.
Martin, 3e régiment.
Saunier, 2e régiment.
Liégeard, 9e régiment.
Lepaire, 5e régiment, direction d'Alger.
Douradou, 2e régiment, école polytechnique.
Augeraud, 11e régiment, chef du bureau arabe, à Bougie.
Neuiller-Noguecira, 10e régiment.
Bruckner, *en mission*, *hors cadre*.
Willerme (Pierre-Mar.-Ad.), 3e compagnie d'ouvriers à Vincennes.
Fiévet, 2e régiment.
Meneval, officier d'ordonnance du Président de la République.
Bonnin, 1er régiment.
Degironde, 4e régiment.
Navailles, 11e régiment.
Schmalzigaud, 10e régiment.
Briant, 4e régiment.
Bonnal, 7e régiment.
Hourcade, adjudant-major au 13e régiment.
Nourisson, 14e régiment.
Delprels, 17e régiment.
Dumottier Lafayette, *en mission*, *hors cadre*.
Thévenot, adjud.-major au 8e régiment.
Duval, adjud.-major au 6e régiment.
Soleille, 11e régiment.

Capitaines en résidence fixe, Messieurs

Gilbert de Gourville (J.), direction de La Rochelle).
Carayon ✱, arsenal de Toulouse.
Latache, commandant l'artillerie à Gravelines (direction de Saint-Omer).
Gaillard ✱, commandant l'artillerie à Angers (direction de Nantes).
Bosquet (G) ✱, arsenal de Toulouse.
Willerval ✱, Schélestadt (dir. de Strasbourg).
Roger (F.) ✱, direction de Brest.
Chabrier (J.) ✱, Navarreins (direction de Bayonne).
Surdey ✱, direction de Besançon.
Bouton, Auxonne (direction de Besançon).
Gras (J.-B.-F.) ✱, forts de l'Est, St-Denis et Aubervillers (direction de Paris).
Guillot (P.) ✱, direction de Grenoble.
Messé ✱, Vincennes (direction de Paris).
Baudouin (J.-C.) ✱, commandant l'artillerie à Antibes (direction de Toulon).
Vernier ✱, commandant l'artillerie à Salins (direction de Besançon).
Ravaut ✱, commandant l'artillerie à Bergues (direction de Douai)
Marion (J.-E.-H.) ✱, direction de Nantes.
Schvester ✱, direction de Strasbourg.
Schneider ✱, direction de Lyon
Maurice (C.) ✱, commandant l'artillerie à Maubeuge (direction de Douai).
Gouy (J.) ✱, Longwy (direction de Metz).
Bouvier (F.-X.) ✱, Phalsbourg (direction de Metz).
Devaux (A.-N.) ✱, commandant l'artillerie à Avesnes (direction de Douai).
Sorin ✱, Cambrai (direction de Douai).
Craquelin ✱, commandant l'artillerie à La Hougue (direction de Cherbourg).
Hach ✱, direction de Bourges.
Pujade ✱, commandant l'artillerie à Saint-Venant (direction de Saint-Omer).
Gontier (J.) ✱, Condé (direct. de Douai).
Juvenel ✱, Thionville (direct. de Metz).
Antoine ✱, Caen (direction de Cherbourg).
Massoulle ✱, commandant l'artillerie à Noirmoutier (direction de Nantes).
Boudier ✱, commandant l'artillerie au fort de Joux (direction de Besançon).
Edmont ✱, Valence (direction de Lyon).
Dessigny ✱, direction de Metz.
Florentin ✱, direction de Metz.
Collin, commandant l'artillerie à Guise (direction de La Fère).
Marmy, citadelle de Strasbourg.
Kervella ✱, direction de Rennes.
Muteaux ✱, direction de St-Omer.
Chollier (A.-F.) ✱, direction de Toulon.
Corvaisier ✱, Belfort (dir. de Strasbourg).
Bonhomme (J.-B.) ✱, direct. de Bastia.
Chollier (A.-J.) ✱, Toul (direct. de Metz).
Simon (P.) ✱, arsenal de Douai.

Cuillier ✻, Ham (direction de St-Omer).
Roch ✻, commandant l'artillerie à Bitche (direction de Metz).
Debray (P.-L.-L.), Lille (direct. de Douai).
Darré ✻, direction de Bayonne.
Béranger ✻, direction de Rennes.
Poulle ✻, fort Charenton (dir. de Paris).
Hourlet ✻, Dieppe (direction de Paris).
Thiéry ✻, direction de Besançon.
Cousin ✻, direction de Mézières.
Berg ✻, arsenal de La Fère.
Bernard Lejartre, fort Labriche St-Denis (direction de Paris).
Michel (C.-M.) ✻, direct. de Montpellier.
Kleitz ✻, direction de Strasbourg.
Mathieu (C.-A.-H.) ✻, Givet (direction de Mézières).
Vibratte ✻, Verdun (direct. de Mézières).
Reboud ✻, commandant l'artillerie au fort Barraux (direction de Grenoble).
Lagneau ✻, direction de Perpignan.
Mouret ✻, commandant l'artiller. à Montmédy (direction de Mézières).
Renaudin ✻, commandant l'artillerie à Cette (direction de Montpellier).
Poinsignon (F.) ✻, fort d'Issy, *détaché à la direction de Paris.*
Margot (J.-V.) ✻, Valenciennes (direction de Douai).
Gouillard ✻, commandant l'artillerie au Pont-Saint-Esprit.
Nuyts ✻, Romainville, Noisy et Rosny (direction de Paris).
Lefebure (M.-A.-C.-J.) ✻, Landrecies (direction de Douai).
Le Gros (L.-F.), commandant l'artillerie à Brouage (direction de La Rochelle).
Hesse ✻, commandant l'artillerie à Langres (direction de Besançon).
Lavialle, commandant l'artillerie à Pierre-Châtel (direction de Lyon).
Tatin ✻, Mont-Valérien (dir. de Paris).
Lecompte, adjoint au commandant l'artillerie à Marseille (direction de Toulon).
André (J.-M.) ✻, commandant l'artillerie au fort l'Ecluse (direction de Lyon.).

PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE, Messieurs,

Profess. de Mathém.	*Répétiteurs.*	*Profess. de Dessin.*	Résidences.
Page	N.	Bourdonnay-Duclésio.	*La Fere.*
Bergerie ✻	Papy	Simon	*Metz.*
Renaud-Dacreux ✻	N.	Cresson	*Besançon.*
Finck	N.	Pagès	*Strasbourg.*
Mercklin	Tisserand	Malet	*Douai.*
Brassine	N.	Gaillard	*Toulouse.*
Deroche	N.	N.	*Rennes.*
Rieffel	Reynard ✻	N.	*Vincennes.*

RÉGIMENTS D'ARTILLERIE.

1^er *Régiment, à Grenoble.* MM.

État-major.

Rely (O ✻), *Colonel.*
Migout ✻, *Lieut.-Colonel.*
Borgella ✻, *Chef d'Escadron.*
Bach ✻, *idem.*
Céas ✻, *idem.*
Pierre ✻, *idem.*
Valette des Hermaux ✻, *idem.*
Rat, *dit* le Ray ✻, *idem.*
Grimaudet de Rochebouët ✻, *idem.*
Clarinval ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines commandans, MM.

1^re Soubiran Campaigno.
2^e Hellouin de Menibus.
2^e Besser (A.) ✻.
4^e Picot-Lapeyrouse.
5^e Place ✻.
6^e Cayatte ✻.
7^e Souty.
8^e Maillot (H.-L.-M.).
9^e Le Caruyer de Lainsecq.
10^e Briant.
11^e Bonnin.
12^e Chanton ✻.
13^e Goutier-Duclavel.
14^e Boutinault-Lagorce.
15^e Champollion-Figeac.
16^e Combier.

2e Régiment, *à Metz*. MM.

État-major.

Odiot ❋, *Colonel*.
Pradal ❋, *Lieutenant-Colonel*.
Duport ❋, *Chef d'escadron*.
Bing ❋, *idem*.
Géhard ❋, *idem*.
Chicoyneau de Lavalette ❋, *idem*.
Delamare ❋, *idem*.
Rollée de Baudreville ❋, *idem*.
Grojean ❋, *idem*.
De Beurmann ❋, *Major*.

Batteries.

Capitaines Commandans. MM.

1re Lelasseux.
2e Gaultron ❋.
3e Gélinet.
4e Dhauteville ❋.
5e Fiévet.
6e Treille de Beaulieu.
7e Imbert de Trémiolles.
8e Liénard.
9e Thouvenin (C.) ❋.
10e Chevallier (J.).
11e De Laitre.
12e Viriville ❋.
13e Niqueux ❋.
14e Gillon.
15e Saunier.
16e De Saint-Martin.

3e Régiment, *à Valence*. MM.

État-major.

Aurity (O ❋), *Colonel*.
Houdaille (O ❋), *Lieut.-Colonel*.
Tardy ❋, *Chef d'Escadron*.
Pontbriant ❋, *idem*.
Bourdeau ❋, *idem*.
Boizard ❋. *idem*.
Fadates de Saint-Georges ❋,
De Colomb de Latour de Beauzac ❋, *idem*.
Vollant ❋, *idem*.
Roth ❋, *Major*.

Batteries.

Capitaines Commandans. MM.

1re Barral ❋.
2e Pellisson ❋.
3e Barny de Romanet ❋.
4e Bérard ❋.
5e Guichon.
6e Le Secq de Crépy.
7e Metzinger ❋.
8e Martin (J.-B.).
9e Leboiteux.
10e Belat ❋.
11e Charles.
12e Pinel.
13e Serrand.
14e Mazel.
15e Girard (P.-F.-A.).
16e Gachot.

4e Régiment, *à Toulouse*. MM.

État-major.

Rudler ❋, *Colonel*.
Braive ❋, *Lieut.-Colonel*.
Cohendet ❋, *Chef d'Escadron*.
Hautier ❋, *idem*.
Vivier (O ❋), *idem*.
Beret ❋, *idem*.
Dupoy ❋, *idem*.
Jacquinot-Durand ❋, *idem*.
Combes ❋, *idem*.
Leborne ❋, *Major*.

Batteries.

Capitaines Commandans. MM.

1re Survalle.
2e Lion (A.-C.-N.).
3e Fourcheut-Montrond (F.-V.-J.).
4e Dagon de Lacontrie.
5e Vautré.
6e Roujoux ❋.
7e Prud'homme de la Boussinière ❋.
8e D'hostel.
9e Pochet.
10e Regley.
11e Vidal.
12e Decroix.
13e Degironde.
14e Veyssière.
15e Bodin.
16e Rolland de Ravel ❋.

5e Régiment, *à Strasbourg*. MM.

État-major.

André (O ❋), *Colonel*.
Melon de Pradou ❋, *Lieutenant-Colonel*
Mazure ❋, *Chef d'Escadron*.
Huguenet (F.) ❋, *idem*.
Bruyère ❋, *idem*.
Courlet de Vrégille ❋, *idem*.
De Boisé-Courcenay ❋, *idem*.
Ohier ❋, *idem*.
Gavard ❋, *idem*.
Maingaud ❋, *Major*.

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Liédot ❋.
2e Bramand-Boucheron ❋.
3e Chalvet ❋.
4e Robinot-Marcy.

5e Houdard ✻.
6e Gerbaut.
7e De Tryon.
8e De Fleurans ✻.
9e De Salignac-Fénelon (A.-L.-E.-F.).
10e D'Ambly.
11e Brunet ✻.
12e De Pistoris.
13e Demanne ✻.
14e de Vassoigne.
15e Lepaire.
16e Bonnin (J.-L.) ✻.

6e Régiment, *à La Fere*. MM.

État-major.

Larchey ✻, *Colonel*.
Dorlodot de Préville (O ✻), *Lieut.-Colon.*
Loyau ✻, *Chef d'Escadron*.
Paul (L.) ✻, *idem*.
Le Bœuf (E.) (O ✻), *idem*.
Alain ✻, *idem*.
Tiby ✻, *idem*.
Auger ✻ *idem*.
Bonamy (F.) ✻, *idem*.
Huot (O ✻), *Major*.

Batteries.

Capitaines Commandans. MM.

1re Sibille.
2e Roche ✻.
3e Lafitte (L.-H.-D.).
4e Moisson.
5e Chevreul.
6e Ferri Pisani-Jourdan de St-Athanase.
7e Pellieux ✻.
8e Bertrand (P.-F.) ✻.
9e Chappuis (A).
10e Moulard.
11e Renault d'Ubexi.
12e Lavaytte.
13e Folliet.
14e Lesergeant d'Hendecourt.
15e Lebouché ✻.
16e Le Chevallier ✻.

7e Régiment, *à La Fere*. MM.

État-major.

Allot (O ✻), *Colonel*.
Batbedat ✻, *Lieutenant-Colonel*.
Thillaye ✻, *Chef d'Escadron*.
Motte ✻, *idem*.
Malus ✻. *idem*.
Loizillon ✻, *idem*.
Noël ✻, *idem*.
Persy ✻, *idem*.
Dionis ✻. *idem*.
Gérardin (J.-B.) ✻, *Major*.

Batteries.

Capitaines Commandans. MM.

1re Bonnal.
2e Le Clerc.
3e D'Ouvrier de Villegly ✻.
4e Legros (F.).
5e Dobresnier.
6e Berteaux.
7e Penguilly-Lharidon.
8e Couard ✻.
9e Collard (A.-J.).
10e Desprels.
11e Cuny.
12e Leprince.
13e Fournier (M.-N.-E.).
14e Hébert ✻.
15e Mottet ✻.
16e Gaudry ✻.

8e Régiment, *à Metz*. MM.

État-major.

Lyautey (O ✻), *Colonel*.
Eblé ✻, *Lieut.-Colonel*.
Maynard (O ✻), *Chef d'Escadron*.
Prélat (J.-B.) ✻, *idem*.
Despaignol-Lafagette (O ✻), *idem*.
Breymann ✻, *idem*.
Chautan de Vercly (O ✻), *idem*.
Recourdon ✻, *idem*.
Courtois-Roussel-d'Hurbal (O ✻), *idem*.
Meysonnier ✻, *Major*.

Batteries.

Capitaines Commandans. MM.

1re Silvy ✻.
2e Berthot ✻.
3e Level ✻.
4e Lelong ✻.
5e Bouvet ✻.
6e Peureux de Boureulle ✻.
7e Pé de Arros (M.-P.-J. de la T.-Ste-T.).
8e De Laqueuille ✻.
9e Gobled.
10e Grimes.
11e Tanneur (J.-B.).
12e Ordinaire (J.-G.-D.-L.).
13e Perrey ✻.
14e Brunel (H.-T.) ✻.
15e Lamarque ✻.
16e Barbary de Langlade ✻.

9e Régiment, *à Rennes*. MM.

État-major.

Thiry (F. A.) (O ✻). *Colonel*.
Chauvet (O ✻), *Lieut.-Colonel*.
Hennebert de Forceville (O ✻). *Ch. d'Esc.*
Saint-Legier ✻, *idem*.

Michaud ✻, *Chef d'Escadron.*
Bert ✻, *idem.*
Chapotin ✻, *idem.*
Levasseur ✻, *idem.*
De Préaudeau ✻, *idem.*
Forgeot ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandans. MM.

1re Choppin (R.-M.-F.) ✻.
2e Vernhet de Laumière ✻.
3e Cormier.
4e Lenglier.
5e Renaud ✻.
6e Huguenet (L.-C.) ✻.
7e De Metz.
8e Garnier-Keruault.
9e Lamy ✻.
10e Messier.
11e Lefebvre ✻.
12e Liégeard.
13e Dupenhoat ✻.
14e Baduel.
15e Bernadou ✻.
16e Le Loup.

10e Régiment, *à Douai.* MM.

État-major.

Perrodon (O ✻), *Colonel.*
Robert ✻ (A.-J.), *Lieut.-Colonel.*
Guilland (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Platel (O ✻), *idem.*
David ✻, *idem.*
Brisac (O ✻), *idem.*
Vivès ✻, *idem.*
Périn ✻, *idem.*
Féraudy ✻, *idem.*
Demazur ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandans. MM

1re Neuiller Nogueira.
2e Perrin (C.-N.) ✻.
3e Joly Frigola.
4e Salvador.
5e Richard (F.).
6e Paliard.
7e Nogaret.
8e Bertrand ✻.
9e Vial ✻.
10e Du Ligondès (O ✻).
11e Schmalzigaud.
12e Maillot.
13e Forgeot (E.-L.-A.).
14e Chappuy.
15e Coulibœuf de Bloqueville.
16e Ségordat.

11e Régiment, *à Toulouse.* MM.

État-major.

Buisson d'Armandy (O ✻), *Colonel.*
Caron ✻, *Lieut.-Colonel.*
Brieu ✻, *Chef d'Escadron.*
Mareschal ✻, *idem.*
Chabord ✻, *idem.*
Payan ✻, *idem.*
Boyer ✻, *idem.*
Fiérek ✻, *idem.*
Lugan ✻, *idem.*
Guérin ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Creuzé.
2e Meinadier.
3e Lucas ✻.
4e Bouché.
5e Augeraud ✻.
6e Foullon ✻.
7e Soleille.
8e De Girels.
9e Navailles.
10e Taillefer-Laportalière ✻.
11e Boutcloup ✻.
12e Gardot ✻.
13e Cauzid.
14e D'Auriac Saint-Araille ✻.
15e Colle.
16e Prélat (C.-E.) ✻.

12e Régiment, *à Bourges.* MM.

État-major.

Tournier (O ✻), *Colonel.*
Lachasse ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Balaran (O ✻), *Chef d'Escadron.*
Herbinot-Destouches ✻, *idem.*
Rodolphe ✻, *idem.*
Arnoux ✻, *idem.*
Le Vasseur ✻, *idem.*
Pé de Arros (J.-J.-L.-R.) ✻, *idem.*
Guironnet-Massas ✻.
D'Albiat ✻.

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re De Mecquenem.
2e Branhauban.
3e Lambinet ✻.
4e Coulom.
5e Eparvier.
6e Aubac ✻.
7e Danié.
8e Lefebvre (P. J.-M.).
9e Couasnon.
10e De Tanouarn ✻.

11ᵉ Pariset (G. H.) ✻.
12ᵉ Canebier.
13ᵉ Delanzon.
14ᵉ Paturel.
15ᵉ Dardy ✻.
16ᵉ Boué ✻.

13ᵉ RÉGIMENT, *à Besançon*. MM.

État-major.

Hubert (O ✻), *Colonel.*
Charvilhat ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Puech ✻, *Chef d'Escadron.*
Voysin de Gartempe ✻, *idem.*
Thiroux ✻, *idem.*
Delamothe ✻, *idem.*
Besançon (L.) ✻, *idem.*
Lemulier ✻, *idem.*
Quincy ✻, *idem.*
Deschamps ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandans. MM.

1ʳᵉ Dehué ✻.
2ᵉ Vincent.
3ᵉ Cuny ✻.
4ᵉ Vanderveken ✻.
5ᵉ Mitrécé ✻.
6ᵉ Bailly ✻.
7ᵉ Jourdey.
8ᵉ Deforceville ✻.
9ᵉ Chambeyron.
10ᵉ Devalz ✻.
11ᵉ Perrault (P.-F.-A.) ✻.
12ᵉ Dodeman (L.-J.).
13ᵉ Malherbe.
14ᵉ Dubois ✻.
15ᵉ Claudet ✻.
16ᵉ Brongniart.

14ᵉ RÉGIMENT, *à Strasbourg*. MM.

État-major.

Olry (J.-L.-A.) ✻, *Colonel.*
Fournier (E.) ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Noizet St-Paul ✻, *Chef d'Escadron.*
D'Aboville ✻, *idem.*
Geneix ✻, *idem.*
Guy (P.-G.) ✻, *idem.*
Riffault ✻, *idem.*
Pernety ✻, *idem.*
De Veulens ✻.
Person ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandans. MM.

1ʳᵉ Beaudouin.
2ᵉ Narey ✻.
3ᵉ Fiévet.
4ᵉ Pequignot ✻.
5ᵉ Ocher de Beaupré.
6ᵉ Le Sueur ✻.
7ᵉ Roget ✻.
8ᵉ Pastourel ✻.
9ᵉ Clappier ✻.
10ᵉ Barth ✻.
11ᵉ Vuillemin ✻.
12ᵉ Nourisson.
13ᵉ Boulart ✻.
14ᵉ Pochet (C.-J.) ✻.
15ᵉ Pellissier.
16ᵉ Laurent.

15ᵉ RÉGIMENT, PONTONNIERS, *à Strasbourg*. MM.

État-major.

Hervé (O ✻), *Colonel Commandant.*
Haillot (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Laugaudin ✻, *Chef de bataillon.*
Gibert ✻, *idem.*
Jardillier ✻, *Chef de bataillon.*
Canu ✻, *idem.*
Meignan ✻, *Major.*

Compagnies.

Capitaines Commandans.

1ʳᵉ Didier ✻.
2ᵉ Poinsignon.
3ᵉ Cantrel.
4ᵉ Jacquenet.
5ᵉ Huguenet (J.-M.) ✻.
6ᵉ Blondel.
7ᵉ Blondeau ✻.
8ᵉ Huder ✻.
9ᵉ Lebrun.
10ᵉ Ragon ✻.
11ᵉ Hatzfeld.
12ᵉ Marulat.

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

Capitaines Commandans, MM.

1re	*Alger*	Dusaërt ✱.	7e	*Metz*	Maret ✱.
2e	*Metz*	Pirain ✱.	8e	*Douai*	Doucet ✱.
3e	*Grenoble et Vincen.*	Pierre.	9e	*La Fère*	Jouffray.
4e	*Rennes*	Chatelain ✱.	10e	*Besançon*	Delaunay ✱.
5e	*Italie et Lyon.*	Julia.	11e	*Toulouse*	Pajot (J.-A.) ✱.
6e	*Alger*	Marion.	12e	*Strasbourg*	Lebasteur.

Juillet Saint-Lager, *Capitaine Commandant* la Compagnie d'armuriers à Alger.

ESCADRONS DU TRAIN DES PARCS D'ARTILLERIE.

Chefs d'escadron.

Montel ✱, commandant le 6e escadron.
Prunaire ✱, commandant le 5e escadron.
Laisné ✱, commandant le 3e escadron.
Boileau ✱, commandant le 4e escadron.
Crémon ✱, commandant le 1er escadron.
Moltzheim ✱, major comm. le 2e escadron.

Capitaines.

Caffo, *dit* Caffe ✱, major command. en 2e au 3e escadron.
Magnier ✱, major comm. en 2e au 2e escad.
Roustan ✱, officier d'habill. au 6e escad.
Larousse ✱, major comm. en 2e au 4e esc.
Février ✱, adjudant major au 2e escadron.
Guérin ✱, major comm. en 2e au 1er escad.
Marche ✱, trésorier au 3e escadron.
Concet ✱, officier d'habillem. au 5e escad.
Chanet ✱, officier d'habillem. au 2e escad.
Bourbier ✱, adjudant-major au 1er escad.
Dioux ✱, officier d'habill. au 4e escadron.
Fonsart, adjudant major au 4e escadron.
Poussard, trésorier au 5e escadron.
Guyot, trésorier au 6e escadron.
Alboucq, trésorier au 4e escadron.
Catelier ✱, officier d'habil. au 3e escadron.
Barthélemy ✱, adjudant-major au 5e escad.
Bourdeau ✱, trésorier au 2e escadron.
Montégut ✱, adjudant-major au 6e escad.
Nicolle, trésorier au 1er escadron.
Falour, adjudant-major au 3e escadron.
Sarlin, officier d'habillement au 5e escad.
Le Roux, offic. d'habil. au 5e escadron.
La Salle ✱, adjudant-major au 2e escadron.

1er *Escadron, à Toul.*

Chef d'escadron,	Crémon ✱.
Cap.-maj., com. en 2e	Guérin.
Cap.-adjud.-major,	Bourbier ✱.
Cap. d'habillement,	Sarlin.
Capitaine-trésorier,	Nicolle.

2e *Escadron, à Besançon.*

Chef d'escad. comm	Moltzheim ✱.
Cap-maj. com. en 2e,	Magnier ✱.
Cap.-adjud.-major,	La Salle.
Capit. d'habillement,	Chanet.
Capitaine-trésorier,	Bourdeau.

3e *Escadron, à Rennes.*

Chef d'escad. comm,	Laisné ✱.
Cap.-maj com. en 2e,	Caffo, *dit* Caffe.
Capit.-adjud.-major,	Falour.
Cap. d'habillement,	Catelier ✱.
Capitaine-trésorier,	Marche ✱.

4e *Escadron, à Saverne.*

Chef d'escadr com.,	Boileau ✱.
Cap.-maj. com. en 2e,	Larousse ✱.
Capit.-adjud.-major,	Fonsart.
Cap. d'habillement,	Dioux ✱.
Capitaine-trésorier,	Albourq.

5e *Escadron, à Saint-Omer.*

Chef d'escadr. com.,	Prunaire ✱.
Cap. maj. com en 2e,	Concet ✱.
Capit.-adj.-major,	Barthélemy.
Cap. d'habillement,	Leroux,
Capitaine-trésorier,	Poussard.

6e *Escadron, à Alby.*

Chef d'escadr. com.,	Montel ✱.
Cap.-maj com. en 2e,	Février.
Cap-adjud.-major,	Montégut ✱.
Capit. d'habillement,	Roustan ✱.
Capitaine-tresorier,	Guyot.

COMPAGNIES DE CANONNIERS VÉTÉRANS.

Capitaines Commandans. MM.

1re	*Cherbourg*	N.....	4e	*Toulon*	Mongenot ✱.
2e	*Brest*	Frutio ✱.	5e	*Bastia*	Battle ✱.
3e	*La Rochelle*	Lebrun ✱.			

SECTION XI.

CORPS DU GÉNIE.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux de Division. Messieurs,

Vaillant (G ✻). *Président du Comité des fortifications.*
Morvan (C ✻), *Membre du Comité des fortifications.*
Charon (C ✻), *Gouverneur général de l'Algérie*, à Alger.

Généraux de Brigade. Messieurs,

Boquet (C ✻), *Membre du Comité des fortifications*, rue du Vieux-Colombier, 19.
D'Artois (O ✻), *Membre du Comité et de la Commission mixte des travaux publics*, rue de Varennes, 4.
Guillemain (O ✻), *Membre du Comité*, rue de l'Université, 5.
Noizet (O ✻), *Membre du Comité*, rue d'Alger.
Daigremont (O ✻), *Commandant l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie*, à Metz.
Picot (O ✻), *Membre du Comité.*
Poncelet (O ✻), *Commandant de l'Ecole Polytechnique.*
Moreau (O ✻), *Membre du Comité.*
Niel (O ✻), *Commandant le génie à l'armée d'Italie.*

Colonels. Messieurs,

Dupont de l'Estang (O ✻), *Dir. à Toulon.*
Crestin d'Oussières (O ✻). *Dir. à Besançon*
Gay (O ✻), *Directeur à Strasbourg.*
Belmas (O ✻), *Directeur à Lille.*
Morin (O ✻), *idem à Embrun.*
Mengin (O ✻), *idem à Metz.*
Louis (O ✻), *idem à Lyon.*
Paulin (C ✻), *Directeur en Corse.*
Jacquin de Cassières (O ✻), *Dir. à Arras.*
Vanéechout (O ✻), *Dir. à La Rochelle.*
Gallice (O ✻), *en miss. en Egypte (h. cad.)*
Massu (C ✻), *Directeur à Mézières.*
Lesbros (C ✻), *au Comité des fortific.*
Goureau (O ✻), *Dir. à Cherbourg.*
De Chabaud-La-Tour (O ✻), *Directeur à Amiens.*
Rousset (O ✻), *Directeur à Montpellier.*
Villeneuve (O ✻), *Direct. à Clermont-Ferrand.*
Radepont (O ✻), *Directeur à Brest.*
Sorel (O ✻), *Secrét. du Comité des fortif. et membre de la commission mixte.*
Dalesme (O ✻). *Commandant supérieur du génie en Algérie.*
Sallenave (O ✻), *Directeur des fortifications à Paris.*
Blévec (O ✻), *Directeur à Bayonne.*
Allard (O ✻), *Directeur à Nantes.*
Hauchard (O ✻), *Directeur des fortifications à Alger.*
Dumay (O ✻), *Directeur au Havre.*
Guyot-Duclos (O ✻), *Direct. à Perpignan.*
Petit, *Directeur à Constantine.*
Bouteilloux ✻.

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Million (O ✻), *à Soissons.*
Gageot (O ✻), *à Calais.*
Guèze (O ✻), *à Embrun.*
Pastey (O ✻), *à Douai.*
Lemoine (O ✻), *à Paris* (Administration).
Bizot (Michel-Brice) (O ✻), *à Bitche.*
Simon (A.) (O ✻), *Directeur du dépôt des fortifications des colonies, à Paris.*
Lambert (Cés.) (O ✻), *Directeur de l'arsenal du génie, à Metz.*
Bauchetet (O ✻), *à Toulon.*
Corrèze (O ✻), *à La Rochelle.*
Chardonneau (O ✻), *au Comité et Secrétaire de la Commission mixte.*
Ardant (O ✻), *au Comité des fortific. dét. au corps expéditionnaire de la Médit.*
Gauthier ✻, *à Vincennes.*
Tripier (O ✻), *Directeur par intérim, à Oran.*
Urtin ✻, *à Grenoble.*
Lambert (Charles) (O ✻), *à Abbeville.*
Gosselin (O ✻), *à Verdun.*
Puniet de Monfort (A.-J.) ✻, *à Perpignan.*
Collas de Courval (O ✻), *au Havre.*
Creuly ✻, *à Paris* (chefferie de l'Ouest).
Depigny ✻, *à Antibes.*
Morlet ✻, *à Strasbourg.*
Lelièvre ✻, *à Maubeuge*
Leblanc (O ✻), *au dépôt des fortifications.*
Goury (Hip.) ✻, *au corps expéd. de la Méditerranée.*
Frossard (O ✻), *idem.*

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Berthelot ✻, *à Dunkerque.*
Gérard (O ✻), *à Nancy.*
Soleirol ✻, *à Versailles.*
Sibilet ✻, *à Rochefort.*
Guéry ✻, *à Metz.*
Crozals ✻, *en Algérie.*
Tassain ✻, *à Paris* (*fortificat. du Nord*).
Lefebvre ✻, *à Péronne.*
Anfray ✻, *à Tours.*
Garnot (O ✻), *à Brest.*
Denieport ✻, *à Sedan.*
Challaye ✻, *aux Rousses.*
Fremont ✻, *à Lille.*
Le Bouëdec ✻, *à Lorient.*
Delannay ✻, *à Toul.*
Noizet de Saint-Paul (O ✻), *à Givet.*
Loppé ✻, *à Dijon.*
Castaignet (O ✻), *à Bordeaux.*
Dosque ✻, *à Bayonne.*
Bazin ✻, *à Paris* (casernement).
Dufourc ✻, *à l'école rég. de Montpellier.*
Vivien ✻, *à Moulins.*
Bodson de Noirefontaine (Alfred-J.-L.) ✻, *en Algérie.*
Puniet de Monfort ✻, *Adjoint au Directeur des fortifications, à Paris.*
Lebas ✻, *à Marseille.*
Lebaron ✻, *Directeur du Parc du Génie à l'armée des Alpes.*
Sergent ✻, *à Saint-Brieuc.*
Revel (O ✻), *à l'école régiment. d'Arras.*
Dejean (O ✻), *en Algérie* (*chef d'état-major*).
Bichot ✻, *Commandant de la brigade topographique, à Paris.*
Yvelin de Béville ✻, *à Paris* (chefferie du Sud).
Lenglet ✻, *à Landrecies.*
Mordret ✻, *à Rouen.*
De Briey ✻, *à l'Ecole régim. de Metz.*
De Verdal ✻, *à l'Ile d'Oleron.*
Tiremois ✻, *à Tarbes.*
Chauwin ✻, *à Arras.*
Picot (Adrien) ✻, *à Melun.*
Billoin ✻, *à Toulouse.*
Poittevin ✻, *au Mans.*
Chavelet ✻, *à Salins.*
Brincard (O ✻), *à Langres.*
Granier ✻, *à Nîmes.*
Prieur de Lacomble ✻, *à Vitry-le-Franç.*
Coffinières ✻, *Chef du service du Génie, au Ministère de la guerre.*
Arnauldet ✻, *à Dieppe.*
Dubois ✻, *à St-Germain.*
De Récicourt ✻, *à St-Omer.*
Bodson de Noirfontaine (A.) ✻, *à Cherbourg*
De Vauban (O ✻), *à Belfort.*
Ducasse ✻, *à Montpellier.*
Dubain ✻, *à Saintes.*
Bugnot ✻, *à l'Ecole de Saint-Cyr.*
Schœlcher ✻, *à Valenciennes.*
Dupré ✻, *à Nantes.*
Pichon ✻, *aux îles d'Hyères.*
Guignard ✻, *à Limoges.*
Jallot ✻, *à Longwy.*
Javain ✻, *à Mézières.*
Fauveau ✻, *à Caen.*
Brochier ✻, *à Poitiers.*
Jourdain ✻, *au Quesnoy.*
Lecamus ✻, *à Laon.*

Gréban ✵, *en Algérie.*
Curtet ✵, *à Auxonne.*
Danet ✵, *à Besançon.*
Rousselet ✵, *à Saumur.*
Ribot ✵, *à Cambrai.*
Claris ✵, *à Montpellier.*
Lornier ✵, *à Colmar.*
Des Robert ✵, *à l'Ecole d'applic. de Metz.*
Vialla ✵, *à Dunkerque.*
Desgranges ✵, *à Orléans.*
De Solère ✵, *à Auch.*
Trœtschler ✵, *en Algérie.*
Lemut ✵, *à Commercy.*
Richer ✵, *au Conquet.*
Servier ✵, *au Dépôt des fortifications.*
Gauzence ✵, *à Bastia.*
Gillart ✵, *à Niort.*
Champanhet ✵, *à La Fere.*
Bizot-Charmois ✵, *à Phalsbourg.*
Foy ✵, *à Haguenau.*
Teynard ✵, *à Chalon-sur-Saône.*
De Bancenel ✵. *à Montbéliard.*
De Saint-Loup ✵, *à Dijon.*
De Rouvière ✵, *à Avignon.*
De Contencin ✵, *à Thionville.*
De Chappedelaine ✵, *à Belle-Ile.*
Breton ✵, *à Tournoux.*
Roux ✵, *à Pau.*
Gibault ✵, *à Mézières* (en congé).
Gaubert ✵, *en Algérie.*
Rouganne ✵, *à Clermont.*
Esmenard ✵, *à Calvi.*
Estève ✵, *à Port-Vendres.*
Perrin (Paul) ✵, *à Rennes.*
Boubée de l'Espin ✵, *en Algérie.*
Regnault ✵, *au corps expéd. de la Médit.*
Livet ✵, *à l'Ile Mayotte.*
Le Bretterillois ✵, *en Algérie.*

Capitaines d'État-Major. Messieurs,

Dubard ✵, *à Aire.*
Barbier ✵, *à Bourges.*
Gras ✵, *au corps expéd. de la Méditerr.*
Meslier de Rocan ✵, *à Montmédy.*
Favreul ✵, *à l'Ile de Ré.*
Devillelégier ✵, *à Langres.*
Guérin ✵, *à Saint-Etienne.*
Hébert ✵, *à Provins.*
Lebleu ✵, *à Béthune.*
Bailleul ✵, *au Havre.*
Baudesson de Richebourg ✵, *à St-Jean-Pied-de-Port.*
Duflos de St-Amand ✵, *à Entrevaux.*
Lenouvel ✵, *à Saint-Lô.*
Dubois-Fresney ✵, *à Quélern.*
Cuénot ✵, *à Paris* (casernement).
Bizouard-Macaire ✵, *à Chartres.*
Trancart ✵, *à Lunéville.*
De Costa, *à Perpignan.*
Mahé ✵, *à Napoléon-Vendée.*
Ballard ✵, *à Mont-Dauphin.*
Beauvalet ✵, *à Vesoul.*
Long ✵, *à Sisteron.*
Hugot-Derville ✵, *à Quimper.*
Constantin (A.), *à Rodez.*
Lafont ✵, *à Lyon.*
Michon ✵, *à Amiens.*
Souhart ✵, *à Paris* (Administration).
Crassous ✵, *Chef de la Section du matériel du Génie, au Ministère de la guerre.*
Jourjon ✵, *Professeur d'art. milit. à l'Ecole d'application de Metz.*
Jaclot ✵, *à l'Ecole d'applic. de Metz.*
Van Der-Vrecken de Bormans ✵, *à Paris* (admin.).
Madaule, *à Lille* (en congé).
Leprovost ✵, *à Saint-Malo.*
De Lapisse ✵, *au Ministère de la guerre* (service du Génie).
Joyau ✵, *à Brest.*
De Faultrier ✵, *Professeur de fort. permanentes à l'Ecole d'application de Metz.*
Humbert ✵, *Aide-de-camp de M. le Général* Noizet.
Dubreton ✵, *à Compiègne.*
Lacroix ✵, *à Narbonne.*
Maisonneufve-Lacoste ✵, *à Briançon.*
Rivery ✵, *à Paris* (Fortifications).
Malcor ✵, *en Algérie.*
Thomas ✵, *en Algérie.*
Roze ✵, *Aide-de-camp de M. le* G^{al} d'Artois.
Masson ✵, *au Sénégal.*
Puniet de Monfort, *à Toulouse.*
Guillaumot ✵, *à Paris* (chefferie du Sud).
Lebeurriée, *à Toulon.*
Vignon ✵, *à Condé.*
Vasseur ✵, *à Boulogne.*
Pouzolz ✵, *à Toulon.*
Gauché-Chaumont, *à Bouchain.*
Calop ✵, *en Algérie.*
Tournois ✵, *Aide-de-camp de M. le général* Boquet.
Regnard-Gironcourt ✵, *à Metz.*
Cochon de Lapparent ✵, *à Paris* (chefferie de l'Est).
Fétet ✵, *en Algérie.*

Duchemin ✻, *à Calais*.
Vaufleury, *à Granville*.
Guillemaut (O ✻), *à Paris* (casernement).
Fabré, *à Tarascon*.
Jaubert (O ✻), *à l'armée des Alpes*.
De Ronsard, *à Bonifaccio*.
Abinal ✻, *en Algérie*.
Larroche, *au Ministere de la guerre* (service du Génie).
Huguet d'Etaules, *en Algérie*.
Faissolle ✻, *à Paris* (chefferie du Sud).
Antoine ✻, *à Douai*.
Malglaive, *en Algérie*.
Massu ✻, *à Mont-Louis*.
Rousset-Pomaret ✻, *à Bayonne*.
Prudon ✻, *en Algérie*.
Lefèvre, *à Bergues*.
De Saint-Quantin ✻, *à Cayenne*.
Frémont, *à Paris* (chefferie du Nord).
Noël (Jean-N.) ✻, *en Algérie*.
Martin (J.-B.) ✻, *à Schelestadt*.
Mouron, *à Strasbourg*.
Genet ✻, *au Dépôt des fort.*, *à Paris*.
Mangin (Aug.) ✻, *à l'Ecole d'état-major*.
Graillet ✻, *en Algérie*.
Gras (A.-A.-A.) ✻, *au Fort Barrault*.
De la Gréverie ✻, *à l'Ecole d'application de Metz*.
Coffyn ✻, *en Océanie*.
Oudot ✻, *à Châlons-sur-Marne*.
Laurent ✻, *à Versailles*.
Mante, *à Carcassonne*.
Gaudin (J.-F.), *à Salins*.
De Saint-Laurent ✻, *aide-de-camp de M. le Général* Moreau.
Daulnoy, *à Nancy*.
Fournier ✻, *à l'Ecole régim. de Metz*.
Mendès, *à Marsal*.
Degros, *à Valence*.
Legrom ✻, *à Rocroy*.
Martin (J.-P.-L.-G.) ✻, *à Périgueux*.
Lucas ✻, *à Vannes*.
Degors, *à Draguignan*.
Juge, *à Fort-les-Bains*.
Véronique ✻, *Aide-de-camp de M. le Général* Charon.
De Marsilly (Commines), *en Algérie*.
Hermel, *Aide-de-camp de M. le* Gal Guillemain.
Letocart, *à Grenoble*.
Fervel ✻, *à l'Ecole Polytechnique*.
Huart (F.-A.), *à Haguenau*.
Toussaint, *à l'armée des Alpes*.
Moudain ✻, *à l'Ecole Polytechnique*.
Potel, *à Dunkerque*.
Perrio, *à Rennes*.
Perchais, *à Nantes*.
Louiches-Desfontaines, *à Cherbourg*.
Graset, *en Algérie*.
Damiens, *à Gravelines*.
Quiot, *à Ajaccio*.
Riffault ✻, *à la disposition du Ministre des affaires étrangères*.
Domergue ✻, *Sous-Directeur*, *à la Martinique*.
Charcton ✻, *en Algérie*.
Cadart ✻, *en Algérie*.
Bouchez, *à Sarreguemines*.
Dautancourt, *à l'Ecole régte d'Arras*.
Charrier, *en Algérie*.
Dumas ✻, *en Algérie*.
Peyris, *à Pau*.
Sabatier ✻, *auprès du général* Aupick, *à Constantinople*.
Rémond, *en Algérie*.
Dupouët, *à l'armée des Alpes*.
Jahan ✻, *à l'Ecole Polytechnique*.
Duval, *Aide-de-camp du général* Morvan.
De Coulaine, *à Vendôme*.
Durand (P. Gaston), *à l'Ecole d'applic. de Metz*.
Javain (J.-A.), *à la Martinique*.
Burton ✻, *au Havre*.
Bailly (Ch.) *au Fort de Joux*.
Corbin ✻, *en Algérie*.
Sarlat, *à Villefranche*.
Huart (Ch.-M.-A.), *en Algérie*.
Velay, *à Lyon*.
Cadiot, *à l'Ecole régim. de Montpellier*.
De Romilly, *à Strasbourg*.
Boissonnet ✻, *au Corps expéd. de la Méditerranée*.
Le Duc, *à Cette*.
Hanoteau ✻, *à Paris* (casernement).
Dubost ✻, *Aide-de-camp du Gal Charon*.
Benoit, *à l'Ecole d'application de Metz*.
Merlin (F.-X.-P.-C.-D.), *à Besançon*.
Seré de Rivières, *à Castres*.
Lochtenbergh, *à Saint-Omer*.
Loisy ✻, *à Sédan*.
Goulier, *Professeur de Topographie et de Géodésie, à l'Ecole d'applic. de Metz*.
Pingault ✻, *à Toulon*.
Moreal de Brevans ✻, *à Langres*.
Bouvot, *aux Rousses*.
Usquin, *à Brest*.
Pallard-Desportes, *à Corte*.
De La Barre-Duparcq, *à Joigny*.
Millirоux, *en Algérie*.
Arcis, *à Grenoble*.
Benezech, *à Briançon*.
Hamel ✻, *à Péronne*.
Ragon ✻, *au Corps expéd de la Médit*.
Melin, *à la Guadeloupe*.
Valesque ✻, *à Rochefort*.
Mosbach, *à Metz*.

Léré, *à l'Ile d'Oléron.*
Johannys, *aux Iles d'Hyères.*
Bonfilliou, *en Algérie.*
Lejeune (F.-A.-Ernest), *à Perpignan.*
Demont, *à Arras.*
Sadde ☼, *en Algérie.*
Boitel, *à l'Ile d'Oléron.*
Karth ☼, *en Algérie.*
Clayeux, *à Toulon.*
Teissier, *en Algérie.*
Anfric, *à Arras.*
Féraud ☼, *en Algérie.*
Lachaux de Loqueyssie, *en Algérie.*
Antonin, *en Algérie.*
Balland, *à Lyon.*
Lejars, *à Rouen.*
Hézette, *en Algérie.*
Deudeville, *en Algérie.*
Staincq ☼, *à Valenciennes.*
Laussedat, *à Paris* (chefferie de l'Ouest).
Péchot (Charles) ☼, *en Algérie.*
Lagrenée, *à Versailles.*
Le Secq, *en Algérie.*
Bourgeois, *à Mézières.*
Marin, *à Bitche.*
Bayssellance, *à Limoges.*
Merlin, *à Dunkerque.*
Asse, *à Moulins.*
Hudelist, *à Vendôme.*
Bompard, *à Thionville.*
Fardherbe, *à la Guadeloupe.*
De Laberge (M.), *en Algérie.*
Schœnnagel, *en Algérie.*
Duvernoy, *à Besançon.*
Boulangé, *à Embrun.*
Masson de la Sauzay, *à Paris (fortific. de l'Ouest).*
De Foucauld (L. C. R.), *à Maubeuge.*
Fourcade, *à La Rochelle.*
Millot, *à Antibes.*
Veyron-Lacroix, *à Auxonne.*
Michelet, *en Algérie.*
Le Masson ☼, *en Algérie.*
Ansous, *en Algérie.*
Gouget, *aux Rousses.*
Prévost (J.) ☼, *au Corps expédit. de la Méditerranée.*
Jollan de Clerville, *à Belle-Ile.*
Servel, *à Besançon.*
Meardra, *au Havre.*
Ramet, *au Conquet.*
Allizé de Matignicourt, *à Langres.*
Savarin, *à Bastia.*
Gallot, *à Lorient.*
Réginel-Barrème, *en Algérie.*
Fine, *à Pierre-Châtel.*
Vallette, *en Algérie.*
Bourgeois (P.-J.-M.), *à Napoléon-Vendée.*
Farjas, *en Algérie.*
De Foucauld (Ch.), *à Paris* (cheff. du N.).
De Mirandol, *à l'Ile de la Réunion.*
Parmentier, *à Strasbourg.*
Pornain, *en Algérie.*
Regad, *en Algérie.*
Savare, *à Lorient.*
Maritz, *à Colmar.*
Régeard, *à Bitche.*
Saint-Quentin, *à Douai.*
Marchand, *à Salins.*
Pérot, *à Metz.*
Latour, *à Verdun.*
Cayrol, *à Cherbourg.*
De Carbonel, *en Algérie.*
Barrabé, *à Marseille.*
Roulet, *à Toulon.*
Dupont, *en Algérie.*
Petit-Didier, *à Toul.*
Bonnamy, *à Tournoux.*
Ratheau, *à Quélern.*
Debia, *à Briançon.*
Jallibert, *à Cambrai.*
Gacon, *à Cherbourg.*
Dambrun, *à Verdun.*
Cosseron de Villenoisy, *en Algérie.*
Berrier, *à Sedan.*
Lambert, *à Lille.*
Weisgerber, *en Algérie.*
Coudray, *en Algérie.*
Noël, *à Givet.*
Alquier-Bouffard, *en Algérie.*
Moll, *à Abbeville.*
Jacquot, *à Belfort.*
Vieille, *au fort de Joux.*
Dhombres, *à Bayonne.*
Drouault, *à La Fere.*
Merland, *à Cherbourg.*
Pinet-Laprade, *au Sénégal.*
Séguineau de Préval, *en Algérie.*
Halier, *à Rochefort.*
Tourret, *à Belle-Isle.*
Bonne, *en Algérie.*
Lecucq, *à Valenciennes.*

Lieutenans d'Etat-Major. Messieurs.

Arnandeau, *détaché du 2e régiment en Algérie.*
Ferré, *détaché au 3e régiment à Colmar.*
Brisac, *détaché au 1er régiment à Paris.*
Gabé, *détaché au 3e régim., à l'armée des Alpes.*

Sous-Lieutenans Elèves du Génie.

1^re^ DIVISION — Promotion du 1^er^ octobre 1847. *Messieurs,*

Lamey, *Ecole d'application.*	Barry, *Ecole d'application.*	Charon, *Ecole d'applicat.*
Odier, *idem.*	Chrétien, *idem.*	Gallimard, *idem.*
Fabre, *idem.*	Follie, *idem.*	Gérardin, *idem.*
Becker, *idem.*	Hugon, *idem.*	Castel, *idem.*
Pavillon, *idem.*	Chaper, *idem.*	Morard, *idem.*
Hennebert, *idem.*	Bovet, *idem.*	Pélissier-Tanon, *id.*
Méry, *idem.*	Jacobber, *idem.*	Girard, *idem.*
Simon, *idem.*	Sadoc, *idem.*	Colonieu, *idem.*
Segretain, *idem.*	Hélie, *idem.*	Thibouville, *idem.*

2^e^ DIVISION. — Promotion du 28 mai 1848. *Messieurs,*

Revin, *Ecole d'application.*	Géant, *Ecole d'application.*	Virte, *Ecole d'application.*
Curie, *idem.*	Guillemot, *idem.*	Lanty, *idem.*
Einsten, *idem.*	Triger, *idem.*	Baillot, *idem.*
Pleuvier, *idem.*	Guffet, *idem.*	Lelorrain, *idem.*
Hartmann, *idem.*	Faure, *idem.*	Pierre, *idem.*
Houbigant, *idem.*	Frogier de Ponlevoy, *idem*	Delmas, *idem.*
Laplume, *idem.*	Demoulin, *idem.*	Bassignot, *idem.*
Caillou, *idem.*	Ducrocq, *idem.*	Barrillon, *idem.*
Tessier, *idem.*	Bernard, *idem.*	

TROUPES DU GÉNIE.

PREMIER RÉGIMENT A MONTPELLIER.

Etat-Major. Messieurs,

Boutault (O ✻), *Colonel.*
Quarante (F.-N.) ✻, *Lieutenant-Colonel.*

Douet (O ✻), *Chef de bat., à Paris.*
Raimbault ✻, *idem.*
Desmazes ✻, *Major.*
Quarante (N.) ✻, *Capitaine en 1^er^, Adjudant-major.*
Bousquet ✻, *Capit. en 2^e^, idem.*
Juillet ✻, *Capit. en 1^er^, Trésorier.*
Savelli, *Lieutenant en 2^e^, Adjoint au Trésorier.*
Rattazzi, *Capit. en 2^e^, chargé de l'habill.*
Brouilliard, *sous-lieut., Porte-Drapeau.*
Leclerc ✻, *Chir-Maj., à l'arm. de Paris.*
Delbecq ✻, *Chir. Aide-Major, en Algérie.*
Bruneau, *idem. à Montpellier.*

Ecole régimentaire. Messieurs,

Dufour (C ✻), *Chef de bataillon, Commandant l'Ecole.*
Cadiot ✻, *Capitaine de 1^re^ classe, Adjoint.*

Professeurs. Messieurs,
- Lenthéric. . . . . *Mathématiques.*
- Amelin. . . . . . *Dessin.*
- Cannac . . . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

CAPITAINES EN 1^er^. MM.

Pardon ✻, *à Paris.*
Lebas ✻, *à l'arm. des Alpes.*
Jarry ✻.
Pissis ✻, *en Italie.*
Pister ✻.
Thiébaud
Lejeune (S.), *dét. à Laon.*
Dagon-Lacontrie, *détaché à Strasbourg.*
Blondeau, *en Algérie.*
Robinet-Cléry, *Aide-de-c. du général* Daigremont.
Desgrange ✻, *à Paris.*
Rittier ✻, *à Paris.*
Touvenaint, *en Italie.*
Sandrard ✻, *à Paris.*
Chassinat, *à l'Ec. de Metz.*
Carlier, *idem.*

CAPITAINES EN 2e. MM.

Devèze, *Aide-de-c. du gén. Picot.*
Tézénas, *en Algérie.*
Gon.
Darodes,
Vessilier, *à l'arm. des Alp.*
Petit, *détaché à Lille.*
Roullier, *en Algérie.*
Carpen ✻, *en Algérie.*
Rieutort.
Lucet ✻, *en Algérie.*
Soulier ✻, *idem.*
Doutrelaine, *en Algérie.*
Guyard, *détaché à Cambrai.*
Hélin, *en Algérie.*
Rattazzi, *idem.*
Goffinet, *idem.*

LIEUTENANS EN 1er. MM.

Courtin, *en Italie.*
Decoux ✻, *en Algérie.*
Desteuque.
Delacroix, *à Soissons.*
Lallement.
Lhotte, *à Paris.*
Sanson, *en Algérie.*
Heydt, *armée des Alpes.*
Delcominète, *en Algérie.*
Ségoing d'Augis, *à Paris.*
Pister, *en Algérie.*
Weynand, *à Paris.*
Bessonnet, *idem.*
Weidmann, *idem.*
Renucci, *en Italie.*

LIEUTENANS EN 2e. MM.

Pillebout, *en Algérie.*
Fargue.
Castex, *à Paris.*
Ségas, *en Algérie.*
Gagniard, *en Italie.*
Loyre, *en Italie.*
Fulcrand.
Leroux, *en Algérie.*
Marrauld, *à Paris.*
Fromentin de St-Charles, *à Paris.*
De Bussy, *en Algérie.*
Guillemard, *en Italie.*
Gilles.
Magin.
Fizeau.
Garcet.
Darceau (J.)
Leroy.
Pierre.

DEUXIÈME RÉGIMENT A ARRAS.

État-Major. Messieurs,

Bouteilloux (O ✻), *Colonel.*
N...., *Lieutenant-Colonel.*

Ruy (O ✻), *Chef de bataillon.*
Chevalier ✻, *idem.*
Mourot ✻, *Major.*
Andreau ✻, *Capit. en 1er, Adjud.-Major.*
Tholer ✻, *idem.*
Faure ✻, *Capitaine en 2e, Trésorier.*
Stéphan, *Lieut. en 2e, Adj. au Trésorier.*
Domin ✻, *Capitaine d'habillement en 1er.*
Robinet, *Lieut. en 1er, Porte-Drapeau.*
Mutel, *D. M. Chirurgien-Major de 1re cl.*
Bréant, *D. M. Chirurgien Aide-Major.*
Lantelme, *D. M., idem.*

Ecole régimentaire.

M. Revel (O ✻), *Chef de bataillon, Commandant l'Ecole.*

M. Dautancourt ✻, *Capitaine en 1er, Adjoint.*

Professeurs. Messieurs,
Rochefort. . . . *Mathématiques.*
Grand Guillaume *Dessin.*
Audibert. . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

CAPITAINES EN 1er. MM.

Laloy ✻.
Herse ✻,
Bonafous ✻, *en Algérie.*
Renoux ✻, *en Algérie.*
Porion ✻, *en Algérie.*
Puiggari ✻, *en Italie.*
Déroulède-Dupré, *Aide-de-camp du Génér.* Morvan.
De Latteignant.
Schmitz ✻, *en Algérie.*
Sorin, *détaché à Angers.*
Henriet, *dét. à la Guadeloupe.*
Mayette ✻, *en Italie.*
Apuril-Kerloguen, *en Algér.*
Bernard.
Esnault, *détaché à Douai.*
Scheffer ✻, *dét. à la Martin.*

CAPITAINES EN 2e. MM.

Forcinal, *détaché à Blaye.*
Péchot ✻, *en Algérie.*
Chenot, *idem.*
Peyre.
Richard (O ✻) *en Algérie.*
Féline, *en Algérie.*
Noché, *à Paris* (fortificat.).
Alexandre ✻, *en Algérie.*
Darceau ✻, *en Italie.*
Veilhan, *en Italie.*
Ador, *détaché en Algérie.*
Dumont ✻. *en Italie.*
Schœnnagel, *dét. à la Martinique.*
Hermite, *à l'arm. des Alpes*
Chaplain ✻, *dét. en Algérie.*
Aubry.
Warnier.

LIEUTENANS EN 1er. MM.

Coutan ✻.
Barage ✻, *à l'armée des Alpes.*
Garin, *en Algérie.*
Pinel ✻, *idem.*
Lefebvre, *idem.*
Goury, *idem.*
Brière ✻, *en Italie.*
Denfer-Rochereau, *en Italie*
Couturat, *en Algérie.*
Vincens.
Rapatel, *à l'arm. des Alpes.*
Le Bescond, *en Algérie.*
Garnier,
Soulé, *en Italie.*
Carmantrant, *en Algérie.*
De Bigault de Cazanove, *en Italie.*
Bühler, *en Algérie.*
Vanheulle.
Audemard, *en Italie.*
Salanson.

LIEUTENANS EN 2e. MM.

Béziat.
Largillier, *en Italie.*
Masselin.
Stammler, *à Paris* (fortific.).
Blondeau (A.).
Cahen.
Ducrot.
Bénier.
Rivière, *en Algérie.*
Oudard, *en Algérie.*
Civiale, *S.-L.*, faisant fonct. de Lieut. en 2e, *en Alg.*
Cavaroz, *S.-L.*, faisant fonct. de Lieut. en 2e, *en Alg.*
Bizard, *à Paris* (fortificat.).
Cornilleau.

TROISIÈME RÉGIMENT A METZ.

Etat-Major. Messieurs,

Dautheville (O ✻), *Colonel* (Représentant).
Fuchsamberg (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Berlandier ✻, *Chef de bataillon.*
Gillotin ✻, *idem.*
Poulain ✻, *Major.*
Rispaud d'Aiguebelle ✻, *Capitaine en 1er, Adjudant-Major.*
Thénault ✻, *Capitaine en 2e, idem.*
Sanglier, *Capitaine en 2e, Trésorier.*
Péret, *Lieut. en 2e, Adj. au Trésorier.*
Sigmorte ✻, *Capit. en 1er, chargé de l'habillement.*
Minard, *Lieut. en 2e, Porte-Drapeau.*
Collin ✻, *D. M. Chirurgien-Major.*
Rohault ✻, *Chirurgien Aide-Major, détaché en Algérie.*
Delaunay, *Chirurgien Aide-Major.*

École régimentaire. Messieurs,

De Briey ✻, *Chef de bataillon, Commandant l'Ecole.*
Fournier ✻, *Capitaine en 1er, Adjoint.*

Professeurs. Messieurs,
Houdiard . . . . . *Mathématiques.*
Gollyot . . . . . . *Dessin.*
Mercier. . . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

CAPITAINES EN 1er. MM.

D'Ausbourg ✻, *à la Guadeloupe.*
Duméry ✻, *en Algérie.*
Munier ✻, *en Algérie.*
Schuster ✻, *détaché à l'île de la Réunion.*
Colin ✻.
Bourdois ✻.
Charlot ✻.
Durand de Villers (O ✻). *dét. au dépôt des fortific.*
Mallet, *dét. au Pont-St-Esprit.*
Sauzay, *en Algérie.*
Motet ✻, *en miss en Egypte.*
Hérand ✻, *en Algérie.*
Bail ✻. *idem.*
De Fonvent.
Colombé, *détaché à Metz.*
Lenormant de Kergré.
Charles ✻, *en Algérie.*
Bossy, *idem.*
Quinquandon.

CAPITAINES EN 2e. MM.

Rousseau (Jacques).
Dantant, *à Lyon.*
Rousseau (J.), *en Algérie.*
Sautier, *idem*
Granier, *idem.*
Lassalle de Préserville ✻,
Farre, *détaché à Lyon.*
Bernard de Courville, *à Lyon.*
Chappeliert, *à Colmar.*
Beaud ✻.
De la Rue de Mareille.
Paquel.
Mouhat ✻.
Izambart ✻, *à l'arm. des Alp.*

LIEUTENANS EN 1er. MM.

Ledoux ✻, *à Lyon.*
Geay ✻.
Thellier, *à Lyon.*
Aufroy ✻, *en Algérie.*
Fontaine ✻, *idem.*
Fourcade ✻, *idem.*
Saumade.
Faniatte, *en Algérie.*
Antonioli.
Tissot, *à l'arm. des Alpes.*
Gauguet, *en Algérie.*
Damitio, *en Algérie.*
Dormont, *idem.*
Maréchal, *détaché à l'Ecole Saint Cyr.*
Rousseau.
De Laverine, *en Algérie.*
Séguineau de Préval, *à Lyon.*
Perrin, *à Lyon.*

LIEUTENANS EN 2e. MM.

Leleu, *en Algérie.*
Brunet.
Lévy, *à Paris* (fortifications).
Guillemin, *en Algérie.*
De Feyonny.
Hitschler.
Labbe.
Le Bescond de Coatpont.
Palisot.
Guyot.
Antoine.
Heltzélé,
Brunon, *dét. à l'Ecole de Metz.*
Delaporte, *à Colmar.*
Pauly, *S.-Lieut., en Algérie.*
Dupuy, *idem.*
Lorette, *idem.*
Brifaut, *idem, en Algérie.*
Dubeaux, *idem.*

1re *Compagnie d'Ouvriers du Génie à Metz.* Messieurs,

Robbe ✻, *Capitaine en 1er.*
Lallemant ✻, *Capitaine en 2e.*
Gasse, *Lieutenant en 1er.*
N....., *Lieut. en 2e.*

2e *Compagnie d'Ouvriers du Génie, en Algérie.* Messieurs,

Jacquin (O ✻), *Capitaine en 1er.*
Martin ✻, *Capitaine en 2e.*
Thomas ✻, *Lieutenant en 1er.*
Hordoir, *idem. en 2e.*

Compagnie de Vétérans du Génie à Lyon. Messieurs,

Urbain ✻, *Capitaine en 1er, détaché à l'arsenal du Génie, à Metz.*
Delacroix ✻, *Capitaine en 2e,* Commandant.

Hors cadre. Messieurs,

Meunier, *Capitaine en 2e dét. à Otaïti.*
Parent ✻, *id. id. au Sénégal.*

SECTION XII.

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE,

A Metz.

Cette École, créée par arrêté du 12 vend. an XI (4 oct. 1802), est destinée à former des officiers pour le service des corps de l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'École Polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, d'après l'examen ouvert, à cet effet, après le 1er octobre de chaque année, à cette dernière École, et qui détermine l'arme à laquelle ils sont destinés. Ils reçoivent, lors de leur admission, le brevet d'élève sous-lieutenant. Les élèves de l'artillerie et ceux du génie sont assujettis, à l'École d'application, aux mêmes régimes d'instruction et de discipline, suivant la division à laquelle ils appartiennent. La durée des études est de deux ans ou trois ans au plus. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie sont classés définitivement suivant leur ordre de mérite dans leur arme respective. Ils sont alors placés dans les corps de l'artillerie et du génie, pour occuper les emplois de lieutenant, réservés aux élèves par la loi du 14 avril 1832. En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun d'eux quatre années d'études préliminaires, antérieurement à l'époque de leur admission à l'École d'application; ces quatre années leur sont comptées comme service effectif, dans la liquidation de leur pension de retraite et pour l'admission dans l'ordre de la Légion-d'Honneur.

État-Major. Messieurs,

Daigremont (O ✻), *Général de brigade du génie, Commandant.*
Barbier (O ✻), *Colonel d'artillerie, , Commandant en second.*
Robinet-Cléry, *Capitaine en 1er du génie, Aide-de-Camp.*

Delamothe ✻, *Chef d'escadron d'artillerie.*
Des Robert ✻, *Chef de batail. du Génie.*
Villard ✻, *Capitaine d'Artillerie.*
Lemercier ✻, *idem.*
Hallez, *idem.*
Boigeol, *idem.*
Hugon, *Capitaine d'Artillerie*
Jaclot ✻, *Capit. du Génie.*
Durand (P. G.), *idem.*
Carlier, *idem.*
Scoutetten ✻, *Chirurgien principal de 1re classe.*

Professeurs et Adjoints. Messieurs,

Jourjon ✻, *Cap. de 1re classe du Génie, Professeur d'Art militaire.*
De Faultrier ✻, *idem, Professeur de Fortifications permanentes.*
Benoit, *idem, Adjoint. idem.*
Delagréverie, *idem, Profess. de Construct.*
Chassinat, *idem, Adjoint.*
Goulier, Capit. de 2e classe d'état-major du Génie, *Topographie.*
Emy ✻, Cap. en 1er d'Artillerie, *Chimie.*
Virlet, Cap. en 1er d'Artillerie, *Artillerie.*
Olry, *idem, Adjoint.*
Boileau, *idem, Mécanique.*
Pelletier, *Dessin.*
Mall, *langue allemande.*
Meynard, Capit. d'Artill., *Equitation.*
Simon ✻, anc. Sous-Officier d'Artill., *Adj.*

Services divers de l'École. Messieurs,

Dauvergne (O ✻), *Conservateur de la Bibliothèque.*
Peupion (O ✻), *idem, des Galeries et Modèles.*
Gacon ✻, *Trésorier.*
Schuster ✻, *Chef de bureau d'administ.*
Bodin, *Artiste mécanicien.*
Cordonnier, *Artiste mécanicien, Adjoint.*
Lavoine, *Garde de 1re classe du Génie.*
Cavailher ✻, *Garde d'artill. de 2e classe.*
Beyer ✻, *idem, adj. au bibliothécaire.*
Pierron, *Artiste lithographe.*
Maurice, *Dessinateur.*
Delaunay, *Commis à la caisse.*

SECTION XIII.

TROUPES DE L'ADMINISTRATION.

BATAILLON D'OUVRIERS D'ADMINISTRATION.

M. Dupin ✻, Chef de bataillon, *Commandant.*

CORPS DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

DIRECTION DES PARCS.

M. Grégoire (O ✻), Colonel, *Directeur des Parcs*, *Commandant supérieur des Compagnies d'ouvriers*, à Vernon (*Eure*).
M. Charronnet (O ✻), Chef d'esc., *Sous-Direct. du parc principal de Vernon* (*Eure*).
M. Cachès ✻, Chef d'esc., *Sous-Direct. du parc de Châteauroux* (*Indre*).
M. Gréverath ✻, Capit. en 1er, *Commandant le parc de réparations*, à Alger.
M. Lecerf, Capit. en 1er, *Commandant le parc de réparations*, à Philippeville.
M. Masson ✻, Capit. en 1er, *Command. le parc de réparations*, à Oran.

COMPAGNIES D'OUVRIERS.

4e, *en Algérie et à Vernon.*	M. Pommeret, Capitaine en 1er,
2e, *en Algérie et à Châteauroux.*	M. Vicrey, *id.*
1re, *à Alger.*	M. Vincent ✻, *id.*
3e, *à Vernon.*	M. Simouret ✻, *id.*

ESCADRONS DU TRAIN.

1er *escadron, En Algérie, à Sarrebourg et à Béziers.*	Martin (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Commandant.* Baugillot ✻, Capitaine, *Major.*
2e *escadron, En Algérie, à Epinal et à Lunel.*	Thiéry (O ✻), Chef d'escadron, *Commandant.* Février ✻, Capitaine, *Major.*
3e *escadron, En Algérie, à Paris, à Laon et à Orange.*	Hœgi (O ✻), Chef d'escadron, *Commandant.* Huguency ✻, Capitaine, *Major.*
4e *escadron, A l'armée des Alpes, à Aire et à Vernon.*	Cantiget (O ✻), Chef d'escadron, *Commandant.* Daguet ✻, Capitaine, *Major.*

SECTION XIV.

CORPS DES OFFICIERS DE SANTÉ MILITAIRES.

MÉDECINS.

Médecins-Inspecteurs. Messieurs,

Alquié (O ❋), Docteur. *Membre du Conseil de Santé des Armées.*
Vaillant ❋, Docteur, *Membre du Conseil de Santé des Armées.*

Médecins principaux de première classe. Messieurs,

Herpin (O ❋), Doct., *aux salles milit. de l'hospice civil de Montpellier.*
Paul (O ❋), Doct., *faisant fonctions de médecin en chef en Algérie.*
Férat ❋, Doct., *à l'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains.*
Faure (A.) ❋, Doct., *à l'hôpital militaire de Toulon.*
Pascal ❋. Doct., *à l'hôpital militaire de Bayonne.*
Piron (O ❋), Doct., *à l'Etat-major de la 1re division militaire et à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, à Paris.*
Léonard ❋, Docteur en Algérie.,

Médecins principaux de deuxième classe. Messieurs,

Levy (O ❋), Doct., 1er *Professeur à l'hôpital militaire de perfectionnement à Paris.*
Maillot ❋), Doct., 1er *Professeur à l'hôpital milit. d'instruction de Lille.*
Faure (A.-C.-N,)❋, Doct., *à l'hôtel des Invalides.*
Boudin ❋. Doct., *à l'hôpital militaire du Roule.*
Laveran, Docteur, 1er *Professeur, à l'Hôpital militaire, de l'instruction de Metz.*
Barthez (O ❋), Doct, *à l'hôpital militaire du Gros-Caillou.*
Judas ❋, Doct, *Secrétaire du Conseil de santé.*

CHIRURGIENS.

Chirurgiens-Inspecteurs. Messieurs,

Bégin (O ❋), Doct., *Membre du Conseil de santé des armées.*
Pasquier (J. P. A.) (O ❋), Doct., *Membre du Conseil de santé des armées.*

Chirurgiens principaux de première classe. Messieurs,

Guyon (O ❋), Doct, *faisant fonctions de Chirurgien en chef en Algérie.*
Baudens (O ❋), Doct., 1er *Professeur à l'Hôpital de perfectionnement, adjoint au conseil de santé.*
Hénot ❋. Doct., 1er *Professeur à l'hôpital d'instruction de Metz.*
Murville ❋, Doct., 1er *Professeur à l'hôpital d'instruction de Lille.*
Hutin (O ❋), Doct., *à l'hôtel des Invalides.*
Malapert ❋, Doct, *à l'Hôpital de La Rochelle.*
Scoutetten ❋. Doct., *à l'Ecole d'application d'Artillerie et du Génie, à Metz.*
Brée (O ❋), Doct., *à l'hôpital de Lyon.*
Molinard ❋, Doct., *à l'hôpital de Bayonne.*
Philippe (O❋), Doct, *à l'hôpital de Bordeaux.*
Chambolle ❋, Doct, *à l'Etat-major de la 1re division militaire.*
Ceccaldi ❋, Doct., *en Algérie.*

Chirurgiens principaux de deuxième classe. Messieurs,

Valette (O ✻), Doct., *à l'hôpital milit. de Toulouse.*
Huet (O ✻), Doct., *en Algérie.*
Frébault ✻, Doct., *à l'hôpital militaire de Toulon.*
Sédillot ✻, Doct. 1er *Professeur à l'hôpital d'inst. de Strasbourg.*
Pingrenon ✻, Doct., *à l'hôpital militaire de Saint-Omer.*
Saiget ✻, Doct., *à l'hôpital milit. de Rennes.*
Duplan, Doct., *à l'hôpital de Barèges.*
Poullain ✻, Doct., *en Algérie.*
Guerre ✻, Doct., *à l'hôpital de Valenciennes, détaché à l'armée des Alpes.*
Ballard ✻, Doct., *à l'hôp. milit. de Besançon.*
Lacouchée ✻, Doct., *à l'hôpital du Roule.*

PHARMACIENS.

Pharmacien-Inspecteur.

M. Brault (O ✻), Docteur, *Membre du Conseil de Santé des Armées.*

Pharmaciens principaux de première classe. Messieurs,

Daenzer (O ✻), Doct., *à l'hôtel des Invalides.*
Lacarterie ✻, Mtre, 1er *Professeur à l'hôpital de perfectionnement.*
Fée ✻, Doct., 1er *Professeur à l'hôpital d'inst. de Strasbourg.*
Thiriaux ✻, Doct., *à l'hôpital milit. du Gros-Caillou, à Paris.*
Rollin ✻, *Mtre, à l'hôpital milit. de Versailles.*

Pharmaciens principaux de deuxième classe. Messieurs,

Laporte ✻, *Maître à l'hôpital milit. de Lyon.*
Langlois ✻, Doct., 1er *Professeur, à l'hôpital d'instr. de Metz.*
Millon, Doct., 1er *Professeur idem de Lille.*

SECTION XV.

SERVICE DES HOPITAUX MILITAIRES.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION PRINCIPAUX.

Messieurs,

Versial (O ✻), *en congé.*
Basan ✻, *Compt. du magasin central, à Paris.*
Boullenger ✻, *Comptable de l'Hôpital militaire d'instruction de Strasbourg.*
George ✻, *Comptable de l'Hôpital militaire de Lyon.*
Vanheddeghem ✻, *Compt. de l'Hôpital milit. de perfectionnement, à Paris.*
Donzé ✻, *à l'armée des Alpes.*
Gouvion ✻, *Comptable de l'Hôpital de Bordeaux.*
Joubert ✻, *Compt. de l'Hôpital du Gros-Caillou, à Paris.*

SECTION XVI.

SERVICE DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION PRINCIPAUX.

M. Lainel (O ✻). *à Paris, Inspecteur des Manufactures.*
M. Bayart ✻, à Montpellier. *idem.*
M. . . . . .

SECTION XVII.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION PRINCIPAUX.

Messieurs,

Steenhouwer ✻, *en disponibilité.*
Pety (Ch.-L.-Ph.). *Gérant le magasin de Montpellier.*
Laperlier ✻. *Gérant le magasin des fourrages, à Paris.*
Labroquère ✻, *Gérant le magasin de Marseille.*
Pougnet ✻, *Gérant le magasin de Toulouse.*
L'heureux ✻. *Gérant le magasin de Lille.*
Noirel ✻, *Chargé du magasin des fourrages, à Castres.*
Solliers ✻, *Gérant le magasin de Versailles, détaché à l'armée des Alpes.*
Gérard ✻, *Gérant le magasin des vivres, à Paris.*
Tricou ✻, *Chef du bureau central, à Paris.*
De Bréa ✻, *à Clermont.*
Thiébaut ✻, *à Lyon.*

SECTION XVIII.

ÉCOLES MILITAIRES.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE,

Rue Descartes, Montagne Sainte-Geneviève.

Cette Ecole a été réorganisée par arrêté du 11 novembre 1848.

On ne peut y être admis que par voie de concours. A cet effet, des examens publics ont lieu tous les ans.

Un arrêté du Ministre de la guerre rendu public avant le 1er avril, fait connaître le programme des matières sur lesquelles doivent porter les examens, ainsi que l'époque de l'ouverture de ces examens.

Pour être admis au concours, il faut être Français, et avoir plus de seize ans, et moins de vingt ans au 1er janvier de l'année courante. Toutefois les militaires des corps de l'armée y sont admis jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, pourvu qu'ils n'aient pas accompli leur vingt-cinquième année avant le jour fixé pour l'ouverture dudit concours.

Le prix de la pension est de 1,000 fr. par an; celui du trousseau est déterminé chaque année par le Ministre de la guerre.

La durée du cours complet d'instruction est de deux ans. Les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie et dont l'aptitude physique aux services publics a été constatée, ont le droit de choisir, suivant le rang de mérite qu'ils occupent sur la liste générale de classement, dressée par le jury, et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles, le service public où ils désirent entrer, parmi ceux qui s'alimentent à l'École, savoir: l'artillerie de terre et de mer, le génie militaire et le génie maritime, la marine nationale et le corps des ingénieurs hydrographes, les ponts-et-chaussées et les mines, le corps d'état-major, les poudres et salpêtres, l'administration des télégraphes et celle des tabacs.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

PONCELET (O ☼), *Général de brigade*, Commandant.
Le Bœuf (O ☼), *Chef d'escadron d'artillerie*, Commandant en second.

Poitevin de Veyrière ☼, *Capit. d'artillerie.*
Wartelle ☼, *Capitaine d'artillerie.*
Mondain ☼, *Capitaine du génie.*
Jahan ☼, *Capitaine du génie.*
Fervel ☼, *Capitaine du génie.*
Douradou, *Capitaine d'artillerie.*

Examinateurs des Élèves. Messieurs,

Mathieu ☼, de l'Académie des Sciences.
Lamé ☼, de l'Académie des Sciences.
Chevreul (C ☼), de l'Acad. des Sciences.
Babinet ☼, de l'Acad. des Sciences.
De Sénarmont ☼.

Examinateurs d'admission. Messieurs,

Lefébure de Fourcy ☼.
Bertrand.
Hermite.
Serret.

Directeur des Études.

M. Duhamel ☼, de l'Académie des Sciences.

Professeurs, Maîtres et Répétiteurs. Messieurs,

Sturm (O ☼), de l'Académie des Sciences......... } *Analyse, Mécanique.*
Liouville ☼, *idem*.................... }

Leroy ✻		*Géométrie descriptive.*
Chasles ✻, Correspond. de l'Académie des Sciences.		*Machines, Géodésie, Topographie, Arithmétique sociale.*
Bravais ✻, Lieutenant de vaisseau		*Physique.*
Regnault ✻, de l'Académie des Sciences		*Chimie.*
Frémy		
Reynaud ✻		*Architecture.*
Rossew Saint-Hilaire		*Composition Française.*
Hase (O ✻), de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres.		*Langue Allemande.*
Léon Cogniet (O ✻).		*Dessin.*
Leblanc		*Dessin topographique.*
Lalaisse		*Dessin de la Figure et du Paysage.*
Canon		
Colin		
Tronquoy		*Dessin des Machines.*
Jodot ✻	*Répétiteur*	*Architecture.*
Loménie	*idem*	*Composition française.*
Le Verrier (O ✻), de l'Ac. des Sc.	*idem*	*Machines, Géodésie, Hydraulique.*
Comte	*idem*	*Analyse, Mécanique.*
Bary ✻	*idem*	*Physique.*
Transon	*idem*	*Analyse, mécanique.*
Leblanc	*idem*	*Chimie.*
Cahours ✻	*idem*	
Bonnet	*idem*	*Géométrie descriptive.*
Bardin	*idem*	*Travaux graphiques.*
Hermite	*idem adjoint.*	*Analyse.*
Catalan	*idem id.*	*Géométrie descriptive.*
Delaunay	*idem id.*	*Géodésie et Machines.*
Cabart Darneville	*idem id.*	*Physique.*
Bertrand	*idem id.*	*Analyse.*
N	*idem id.*	*Chimie.*

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT.

Composition pour 1849.

Le Commandant de l'Ecole, Président	Poncelet (O ✻), Général de brigade.
Le Commandant en second	Le Bœuf (O ✻), Chef d'escadr. d'Artil.
Le Directeur des études.	Duhamel ✻, de l'Académie des Sciences.
Les cinq Examinateurs des élèves	Mathieu ✻, *idem.*
	Lamé ✻, *idem.*
	Chevreul (C ✻), *idem.*
	Babinet ✻, *idem.*
	De Sénarmont ✻, Ingénieur des Mines.
Trois Memb. désignés par l'Acad. des Sc.	Thénard (GO ✻), de l'Institut.
	Ch. Dupin (GO ✻), *idem.*
	Poinsot (GO ✻), *idem.*
Deux Officiers-Génér. du corps d'artill.	De Boutcillier (C ✻), Général de divis.
	Piobert (O ✻), Général de brigade.
Deux Officiers-Génér. du corps du Génie.	Guillemain (C ✻), Général de brigade.
	Noizet (O ✻), *idem.*
Un Off.-Gén., memb. du Com. d'Ét.-maj.	Mayr de Baldegg (C ✻), Général de brig
Le Directeur ou le S.-Direct. des Poudres et Salpêtre	Pérignon (O ✻), Colonel, Direct. du serv.
L'Inspecteur-général de l'artillerie de marine, ou un Officier sup. du Corps	Durbec ✻, Colonel de l'artill. de marine.

Un Inspecteur-général du Génie marit...	Boucher ✻.
Un Officier-général de la Marine	N.........
Un Ingénieur hydrographe en chef......	Cazeaux, Conservateur du Dépôt.
Deux Inspecteurs-généraux du corps des Ponts et chaussées...............	Cavenne (C ✻). De Villers du Terrage ✻.
Un Inspect.-général du corps des Mines.	Cordier (C ✻), de l'Acad. des Sciences.
Quatre Professeurs de l'École.........	Reynaud ✻, professeur d'architecture. Bravais ✻, professeur de physique. Regnault ✻, de l'Ac. des Sc., prof. de chimie. Stourm (O ✻) professeur d'analyse.

Administration et Service de Santé. MM.

Faraguet, *Administrateur.*
Leprieur, *Caissier archiviste.*
Courtois (O ✻), *Bibliothécaire.*
Laugé, *Conservateur du mobilier.*
Obelliane, Gourjon, Gillot St-Evre, } *Conservateurs des collections scientifiques.*
Aulagnier ✻, *Docteur-Médecin ordinaire de 1re classe.*
Delahousse, *Chirurgien Aide-Major de 1re classe.*
Husson ✻, *Médecin consultant.*
Gérente, *Dentiste.*
Renié ✻, *Architecte.*

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE A SAINT-CYR.

Conditions d'Admission.

Cette École, réorganisée par ordonnance du 7 mai 1841, est destinée à former des officiers pour l'infanterie, la cavalerie, le Corps d'Etat-Major, l'infanterie de marine.

L'admission à l'École n'a lieu que par voie de concours; ce concours est ouvert, chaque année, en juillet.

Nul ne peut se présenter au concours s'il ne justifie qu'il est Français ou naturalisé, et qu'il aura dix-sept ans au moins, et vingt ans au plus, à l'époque de l'ouverture des examens.

Les sous-officiers, les caporaux ou brigadiers et soldats des corps de l'armée qui ont fait une campagne ou qui comptent au moins six mois de service au 15 juillet de l'année courante, sont admis au concours, pourvu qu'ils n'aient pas accompli alors leur vingt-cinquième année.

Il est publié chaque année un programme des matières sur lesquelles les candidats doivent être examinés.

Le prix de la pension est de 1000 francs; celui du trousseau est déterminé chaque année par le Ministre de la guerre.

Le numéro de mérite obtenu par les élèves dans le classement de sortie, leur donne le droit de choisir, jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles. dans la cavalerie, l'infanterie de terre et l'infanterie de marine, celle de ces armes dans laquelle ils désirent servir. Les trente premiers, par ordre de mérite, concourent pour les places de sous-lieutenans élèves à l'Ecole d'application du corps d'état-major.

Les élèves admis dans l'arme de la cavalerie doivent aller compléter leur instruction à l'Ecole de cette arme.

Etat-Major. Messieurs,

Alexandre (O ✻), Général de brigade, *Commandant.*
Dubreton (O ✻), Colonel d'Etat-Major, *Commandant en second.*

De Brotonne ☼, *Chef de bataillon*, chargé des exercices et manœuvres.
Cruveilhier ☼,
Dumesgnil ☼,
Blanquet de Rouville,
Héraud,
Carlier,
De Montaut,
Dufour,
Voynant,
De Glasson, *détach. à l'Assemblée nat.*
Barbier, } *Capitaines d'inf. Instructeurs.*
Ferra,
Roux,
Rialland,
Carbonel,
Damei,
Ricard,
Susse de Ste-Claire,
Lescop. } *Lieutenans.*
Bugnot ☼, *Chef de bat. du génie, Directeur des études.*
Conteaux ☼, *Capit. d'état-Major, sous-Directeur des études.*
Thiroux ☼, *Chef d'escadr. d'art.* Profess.
Astruc, *Capit. d'artill.*, Professeur-adjoint.
Canelle de la Lobbe, Capitaine d'Etat-Major, *Prof. de topographie et de mathém.*
N........, *Capit.*, *Profess. d'Artill.*, *d'Hist. et d'Administration militaires.*
Emy (O ☼), *Professeur de fortification.*
Duchesne, Capitaine, *Professeur adjoint au cours de fortification.*

Barthe,
Broutta, } *Belles-Lettres.*
Millet ☼,
Guay, } *Hist. et Géogr.*
Buron, *Géométrie descriptive.*
Colin ☼, *Physique et Chimie.*
Peyré ☼, *idem.*
Chatillon,
Boissellier,
Wachsmut,
Fontaine, } *Dessin.*
Treuenthal,
Lefaivre, } *Langue allem.*
Mongin, *Capitaine.*
Zaccone, *idem.*
De Beaufort, *Lieut.-Cap.*
Maréchal, *Lieut. du génie* } *Répétiteurs.*
Laudren,
Soulot,
Lavallée,
Six-Frambert,
Picqué,
Haiber,
Kursweil,
Dussieux,
Duhaut,
Vallier, } *Répétiteurs.*
Devenisse, *Maître d'armes.*
Lefol ☼, *Trésorier.*
Lambert ☼, *Econome.*
Boistard ☼, *Secrétaire.-Archiv.*, *Bibliothécaire.*
L'Abbé Vilette, *Aumônier.*

Baudens ☼, *Médecin ordinaire de 1re classe.*
Vansteenkiste, *Chirurgien Aide-Major de 1re classe.*
Bourgeois, *Pharmacien Aide-Major de 2e classe.*
Le Mazurier ☼, *Médecin honoraire et 2e consultant*, à Versailles.
Poirson (O ☼), *Chirurgien-Consultant*, rue du Bac, 58, à Paris. } *Service de santé.*

COLLÉGE MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

Ce collège, institué par ordonnance du 12 avril 1831, est destiné à l'éducation de fils d'officiers sans fortune ou de sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats dans les positions suivantes : morts au champ d'honneur ; — amputés pour blessures reçues sous les drapeaux, — retraités ; — libérés après vingt ans au moins de services.

Le nombre des élèves entretenus aux frais de l'état est de trois cents boursiers et de cent demi-boursiers.

On admet au collége des enfants payant pension : le prix de la pension est de 850 francs, et celui de la demi-pension de 425.

L'époque unique d'admission est fixée au 1er octobre de chaque année. Les enfans, pour être admis, doivent avoir alors plus de 10 ans et moins de 12.

Les élèves peuvent rester au collége jusqu'à de la fin de l'année scolaire dans le courant de laquelle ils auront complété leur 18e année.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Senilhes (O ✻), *Général de brigade, Commandant, Dir. des Études.*
Maiffredy de Robernier ✻, Chef de bat. d'infanterie, *Comm. en 2e, Sous-Dir. des Etudes.*
Anthoine ✻, *Capitaine d'infanterie.*
Poli, *Lieutenant.*
Vignal, *Lieutenant.*
N........ *Lieutenant.*
Osterberger, *Lieutenant pour la gymnastique.*

INSTRUCTION.

Professeurs. Messieurs,

De Lignac.	Bonfils ✻.	Reck.	Deshayes de Bonneval
Delalande.	Liébrich.	Blanchet.	Durand.
Debette.	Gaston.	Chaignet.	Landeau jeune.
Légé.	Deutsch.	Petit.	Cosquin.
Rouchaud.	Notré.	Coupy.	Crépin.
Mandroux	Landeau aîné.	Breton.	Bisière.

Répétiteurs. Messieurs,

Guesdon.	Driesch.	Nicolas.	Métivier.
Trouvé.	Pivron.	Enjourbeaux.	Landron.
Bonvallon fils.	Roulière.	Safflet.	
Clère.	Pasteau.	Semery.	

Administration. Messieurs,

De Sancy, *Trésorier, Secrétaire-Archiviste et Bibliothécaire.*
Chaupe, *Econome.*

Chapelle.

M. Gaudion, *Aumônier.*

Service de santé.

M. Renou, *Chirurgien-Médecin.*

GYMNASES MILITAIRES.

GYMNASE DIVISIONNAIRE D'ARRAS.

M. Delaitre, Lieut. au 70e de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE METZ.

M. Cecille, Lieut. au 74e de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE STRASBOURG.

M. Lemaire, Lieut. au 55e régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE LYON.

M. Formier de Violet, Lieutenant au 28e de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE MONTPELLIER.

M. Astor, Lieutenant au 4e léger, *Directeur.*

SECTION XIX.

SERVICE DU RECRUTEMENT ET DE LA RÉSERVE.

Conformément aux ordonnances, en date des 13 mars et 15 décembre 1841, un dépôt de recrutement et de réserve est établi au chef-lieu de chaque Département.

Ces dépôts sont de première et de deuxième classe, selon l'importance ou les besoins du service.

Il y a dans chaque dépôt de recrutement et de réserve :

	de 1re classe	*de 2e classe.*
Officier supérieur	1	»
Capitaines	1	1
Lieutenans	1	1
Sous-Lieutenans	1	1
Sous-Officiers	2	2
	6	5

Les Officiers supérieurs et les Capitaines peuvent indifféremment appartenir aux armes de l'infanterie ou de la cavalerie. Les Lieutenans, les Sous-Lieutenans et les Sous-Officiers sont pris exclusivement dans les corps d'infanterie.

Les Officiers supérieurs cessent de compter au corps auquel ils appartenaient; les Capitaines, les Lieutenans, les Sous-Lieutenans et les Sous-Officiers en sont seulement détachés.

AIN (2e classe).
Bernard ✻, *Capitaine au 8e de cuirassiers.*
Dumont, *Lieutenant au 22e léger.*

AISNE (1re classe).
N.....
Ridoux ✻, *Capitaine au 63e de ligne.*
Vigneaux, *Lieutenant au 17e de ligne.*

ALLIER (2e classe).
Herrewyn ✻, *Capitaine au 32e de ligne.*
Stauber, *Lieutenant au 35 de ligne.*

ALPES (BASSES) (2e classe).
Ruffier, *Capitaine au 18e léger.*
Argoud ✻, *Lieutenant au 59e de ligne.*

ALPES (HAUTES) (2e classe).
Heilmann ✻, *Capitaine au 70e de ligne.*
Drouin, *Lieutenant au 20e léger.*
N.....

ARDÈCHE (2e classe).
Girou, *Capitaine au 3e léger.*
N.....

ARDENNES (2e classe).
Garcin, *Capitaine au 45e de ligne.*
Monneret, *Lieutenant au 36e de ligne.*

ARIÉGE (2e classe).
Phelipot ✻, *Capitaine au 25e léger.*
Gos, *Lieutenant au 41e de ligne.*

AUBE (2e classe).
Lecat ✻, *Cap. au 5e bat. de chas. à pied.*
Antoine ✻, *Lieutenant au 67e de ligne.*

AUDE (2e classe).
Malmazet de St-Andéol ✻, *Cap. au 20e lég.*
Billotet, *Sous-Lieutenant au 75e de ligne.*

AVEYRON (2e classe).
Gibert ✻, *Capitaine au 9e de chasseurs.*
Grouard, *Lieutenant au 19e de ligne.*

BOUCHES-DU-RHÔNE (1re classe).
Ducoroy (O ✻), *Major d'infanterie.*
Riouffe de Thorenc, *Capit. au 2e de huss.*

CALVADOS (1re classe).
N.....
Boyer, *Lieutenant au 9e léger.*

CANTAL (2e classe).
D'Adhémar de Cransac ✻, *Cap. au 35e de lig.*
Delorme, *Lieutenant au 6e léger.*

CHARENTE (2e classe).
Frayssineau ✻, *Capitaine au 22e léger.*
Delort, *Lieutenant au 1er léger.*

CHARENTE-INFÉRIEURE (2e classe).
Malo, *Capitaine au 31e de ligne.*
Fournier, *Lieutenant au 26e de ligne.*

CHER (2e classe).
Turpeau ✻, *Capitaine au 53e de ligne.*
Canteloup, *Lieutenant au 6e de ligne.*

CORRÈZE (2e classe).
Malaize ✻, *Capitaine au 51e de ligne.*
Monnet, *Lieutenant au 13e léger.*

CORSE (2e classe).

Pégoule ✻, *Capitaine au 22e de ligne.*
Burot, *Lieutenant au 19e de ligne.*
N.....

CÔTE-D'OR (1re classe).

Du Port de Poncharra ✻, *Chef d'esc. de cav.*
Daniel, *Capitaine au 6e de hussards.*

CÔTES-DU-NORD (1re classe).

N.....
Lebrun, *Capitaine au 28e de ligne.*
Bloquet, *Lieutenant au 4e léger.*

CREUSE (2e classe).

Dupond ✻, *Capitaine au 69e de ligne.*
Klein, *Lieutenant au 47e de ligne.*

DORDOGNE (1re classe).

N.....
Galan ✻, *Capitaine au 57e de ligne.*
Dagostini, *Lieutenant au 21e léger.*

DOUBS (2e classe).

Maillard ✻, *Capitaine au 15e de ligne.*
Grousteau, *Lieutenant au 64e de ligne.*

DRÔME (2e classe).

Villard, *Capitaine au 3e de ligne.*
Dupuy, *Lieutenant au 7e léger.*

EURE (2e classe).

Marceuil ✻, *Capitaine au 37e de ligne.*
Bussières, *Sous-Lieut. au 15e de ligne.*

EURE-ET-LOIR (2e classe).

Gadra ✻, *Capitaine au 50e de ligne.*
Fabre, *Lieutenant au 2e léger.*

FINISTÈRE (1re classe).

N.....
Labrude, *Capitaine au 7e de hussards.*
Chapon, *Sous-Lieutenant au 60e de ligne.*

GARD (1re classe).

N.....
Lesehle, *Capitaine au 9e léger.*
Ragnat, *Lieutenant au 12e léger.*

GARONNE (HAUTE) (1re classe).

Maffré Deverdts ✻, *Major d'infanterie.*
Gueronnet-Massa, *Capit. au 59e de ligne.*

GERS (2e classe).

Escourron, *Capitaine au 8e de ligne.*
Delacour, *Lieutenant au 8e de ligne.*

GIRONDE (1re classe).

Huot (O ✻), *Major de cavalerie.*
Prudent ✻, *Capitaine de cavalerie.*

HÉRAULT (1re classe).

Grangent ✻, *Chef d'escad. de cavalerie.*
Dubois ✻, *Capitaine au 24e de ligne.*

ILLE-ET-VILAINE (1re classe).

Delamotte (O ✻), *Major d'infanterie.*
Sarrazin, *Capitaine au 5e de ligne.*

INDRE (2e classe).

Blanc de Molines ✻, *Capit. de cavalerie.*
Gatin ✻, *Lieutenant au 18e de ligne.*

INDRE-ET-LOIRE (2e classe).

Peyrolle, *Capitaine au 20e de ligne.*
Laforge, *Lieutenant au 30e de ligne.*

ISÈRE (1re classe).

N.....
De Serre ✻ *Capitaine au 17e de ligne.*
Lequien, *Lieutenant au 56e de ligne.*

JURA (2e classe).

Leques ✻, *Capitaine au 73e de ligne.*
N.....

LANDES (2e classe).

Tardif ✻, *Capit. au 42e de ligne.*
Joly, *Lieutenant au 54e de ligne.*

LOIR-ET-CHER (2e classe).

Lapanouse, *Capitaine au 14e léger.*
Jasson, *Lieutenant au 37e de ligne.*

LOIRE (2e classe).

Perrotin ✻, *Capitaine au 56e de ligne.*
Baverel, *Lieutenant au 44e de ligne.*

LOIRE (HAUTE) (2e classe).

Reboulet ✻, *Capitaine au 16e de ligne.*
Faidides, *Lieutenant au 7e de ligne.*

LOIRE-INFÉRIEURE (1re classe).

Conrier ✻, *Chef de bataillon d'infanterie.*
Dianoux ✻, *Capitaine au 12e léger.*

LOIRET (2e classe).

Azenci, *Capitaine au 46e de ligne.*
Vautrin, *Lieutenant au 5e léger.*
N.....

LOT (2e classe).

Andrevon ✻, *Capitaine au 4e léger.*
N.....

LOT-ET-GARONNE (2e classe).

Millet ✻, *Capitaine au 17e léger.*
Judan, *Lieutenant au 10e de ligne.*
N.....

LOZÈRE (2e classe).

Altfater, *Capitaine au 13e léger.*
Jeannot, *Sous-Lieutenant au 50e de ligne.*

MAINE-ET-LOIRE (1re classe).

N.....
Adhémar de Monteil de Brunier de Larnage ✻, *Capitaine au 4e de dragons.*
Bigillion, *Lieutenant au 28e de ligne.*

MANCHE (1re classe).

Alexandre Duheaume ✻, *Major d'infant.*
Duhoux ✻, *Capitaine au 11e léger.*

MARNE (2e classe).

Faty ✻, *Capitaine au 52e de ligne.*
Pilot, *Lieutenant au 5e de ligne.*

MARNE (HAUTE) (2e classe).

Morand ✻, *Capitaine au 5e léger.*
Rustuel, *Lieutenant au 39e de ligne.*

MAYENNE (2e classe).
Tonnot ✻, *Capitaine au 41e de ligne.*
Camus, *Lieutenant au 1er de ligne.*

MEURTHE (1re classe).
Demange (O ✻), *Chef d'escad. de caval.*
Gombault, *Capitaine au 72e de ligne.*

MEUSE (2e classe).
Lacroix, *Capitaine au 10e de ligne.*
Tourtour, *Lieutenant au 57e de ligne.*

MORBIHAN (1re classe).
Constans ✻, *Chef de Bataillon d'infant.*
Pleiffer ✻, *Capitaine au 71e de ligne.*

MOSELLE (1re classe).
Parot (O ✻), *Major de cavalerie.*
Rigodon, *Capitaine au 6e de ligne.*

NIÈVRE (2e classe).
Pastol de Keramelin, *Capit. au 7e de chass.*
Frugier, *Lieutenant au 11e léger.*

NORD (1re classe).
Thiercelin ✻, *Major d'infanterie.*
Rosier du Linage, *Capit. au 74e de ligne.*

OISE (2e classe).
Vilanie ✻, *Capitaine au 54e de ligne.*
Olive, *Lieutenant au 12e de ligne.*

ORNE (2e classe).
Delorme, *Capitaine au 39e de ligne.*
Baër, *Lieutenant au 52e de ligne.*

PAS-DE-CALAIS (1re classe).
Franconin (O ✻), *Chef de bat. d'infant.*
Leclerc, *Capitaine au 11e de ligne*

PUY-DE-DÔME (1re classe).
Roquefeuil ✻, *Chef de bataillon d'inf.*
Dufresne ✻, *Cap. au 27e de ligne.*

PYRÉNÉES (BASSES) (2e classe).
De Binos, *Capitaine au 13e de ligne.*
Irisson, *Lieutenant au 40e de ligne.*
N.....

PYRÉNÉES (HAUTES) (2e classe).
Brun, *Capitaine au 1er de dragons.*
Doussau, *Lieutenant au 27e de ligne.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES (2e classe).
Leclercq, *Capitaine au 9e de ligne.*
Andrieu, *Lieutenant au 58e de ligne.*

RHIN (BAS) (1re classe).
Mazauric (O ✻), *Chef d'esc. de cavalerie*
Nicolardot, *Capitaine au 25e de ligne.*

RHIN (HAUT) (1re classe).
N.....
Ferry, *Capitaine au 2e de lanciers.*
Santoni, *Lieutenant au 63e de ligne.*

RHÔNE (1re classe).
Bonnard de Brosse de Labarge ✻, *Chef d'escadron de cavalerie.*
Bigeu, *Capitaine au 49e de ligne.*

SAÔNE (HAUTE) (2e classe).
Demesmay, *Capitaine au 68e de ligne.*
Pellaton *Lieutenant au 42e de ligne.*

SAÔNE-ET-LOIRE (1re classe).
Aubert (O ✻), *Chef de bat. d'infant.*
Leblond ✻, *Capitaine au 9e léger.*

SARTHE (2e classe).
D'Aubignac de Ribains ✻, *Cap. au 26e de l.*
Leprieur, *Lieutenant au 24e de ligne.*

SEINE (1re classe).
Bessières ✻, *Chef de bat. d'infanterie.*
Gruel, *Capitaine au 8e léger.*

SEINE-INFÉRIEURE (1re classe).
Choiselat ✻, *Chef de bataillon d'infant.*
Dallery, *Capitaine au 67e de ligne.*

SEINE-ET-MARNE (2e classe).
Bininger ✻, *Capit. au 9e dragons.*
Duroy, *Lieutenant au 10e léger.*
N.....

SEINE-ET-OISE (1re classe).
Verninac de Saint-Maur ✻, *Major d'inf.*
Mouret ✻, *Capitaine au 21e léger.*

SÈVRES (DEUX) (2e classe).
Regnault ✻, *Capit. au 14e de ligne.*
Mesnager, *Lieutenant an 14e léger.*

SOMME (1re classe).
Lhomme ✻, *Major d'infanterie.*
Coste, *Capitaine au 55e de ligne.*

TARN (2e classe).
Foulquier, *Capitaine au 15e léger.*
Couder, *Lieutenant, 72e de ligne.*

TARN-ET-GARONNE (2e classe).
Gondon ✻, *Capitaine au 44e de ligne.*
Miculet, *Lieutenant au 4e de ligne.*

VAR (2e classe).
Albertini ✻, *Capitaine au 11e de chass.*
Pégurier, *Lieutenant au 22e de ligne.*

VAUCLUSE (2e classe).
Ollive ✻, *Capitaine au 36e de ligne.*
Frezières, *Lieutenant au 32e de ligne.*

VENDÉE (2e classe).
Vandaële ✻, *Cap. au 6e de cuirassiers.*
Landois, *Lieutenant au 74e de ligne.*

VIENNE (2e classe).
Louchet, *Capitaine au 75e de ligne.*
Le Bustier, *Lieutenant au 65e de ligne.*

VIENNE (HAUTE) (2e classe).
Lalande ✻, *Capitaine au 12e de ligne.*
Duplessy, *Lieutenant au 46e de ligne.*

VOSGES (2e classe).
Roux ✻, *Cap. au 6e de lanciers.*
Roure, *Lieutenant au 68e de ligne.*

YONNE (2e classe).
Mélot, *Capitaine au 4e cuirassiers.*
Tremblot, *Lieutenant au 73e de ligne.*

SECTION XX.
SERVICE DE LA REMONTE GÉNÉRALE.

DÉPÔT DE CAEN (Calvados).
(14e *Division militaire.*) MM.
Guillet, *dit* Desgrois (O ✻), *Lieut.-Col.* (hors cad.), *Com.*
Verneuil ✻, *Capitaine*, dét. du 5e lanciers.
Gouju ✻, *Capit.*, dét. du 8e dragons.
Soubzmaigne, *Capitaine*, dét. du 10e drag.
Delos, *Capit.*, dét. du 9e cuirassiers.
Pastouraux de la Braudière, *Capitaine*, au 3e hussards.
Hannot, *Lieut.*, dét. du 5e cuirassiers.
Lacoste, *Vétérinaire principal.*
Negrié, *Vétérinaire en 1er.*

SAINT-LÔ (Succursale).
Demont de Lavalette ✻, *Chef d'esc.* (hors cadre), *Commandant.*
Fayolles ✻, *Capit.*, dét. du 3e dragons.
Marchand, *Cap.*, dét. du 12e d'artillerie.
Bayle, *Capit*, détaché du 1er hussards.
Duvernay-Duplessis, *Capit.*, dét. du 5e drag.
Dupont, *Lieut.*, dét. du 1er dragons.
Noirot ✻, *Vétérinaire en 1er.*

ALENÇON (Succursale).
Thorel ✻, *Capit.*, dét. du 11e dragons, *Com.*
Delay, *Cap* au 1er carabiniers.
Poumier, *Lieut*, détaché du 2e chasseurs.
Joly, *Lieut*, dét. du 5e dragons.
Gillet ✻, *Vétérinaire en 1er.*

LE BEC (Succursale).
Faucon ✻, *Capit.* au 8e cuirassiers.
Hutet, *Capit.*, dét. du 7e d'artillerie.
Mograbat, *Lieut.*, dét. du 1er carabiniers.
Barbier, *Lieut.*, dét. du 10e cuirassiers.
Rousseau, *Vétérinaire en 1er.*

ANGERS (Succursale).
Bournigal ✻, *Chef d'esc.* (hors cad.), *Com.*
Muller ✻, *Capit.*, dét. du 6e hussards.
Yvelin de Beville, *Capit.*, dét du 7e huss.
Taschereau d'Espictières, *Capitaine*, dét. du 12e dragons.
Poinot, *Capit.*, dét. du 3e d'artillerie.
Labigant, *Lieut.*, dét. du 1er lanciers.

SENLIS (Annexe).
Lemaître ✻, *Capit.* dét du 4e lanciers.
Germain ✻, *Vétérinaire en 1er.*

DÉPÔT DE GUINGAMP (Côtes-du-Nord).
(13e *Division militaire.*) MM.
Barbot ✻, *Chef d'escadron* (hors cadre), *Commandant.*
Gallay, *Capit.*, dét. du 11e d'artillerie.
Bernard, *Capit.* du 2e hussards.
Got, *Capit.*, dét. du 12e d'artillerie.
Vallory, *Lieut.*, dét. du 13e chasseurs.
Lachassagne, *Lieut.*, au 2e d'artillerie.
Delattre, *Sous-Lieut.*, au 5e cuirassiers.
Berthier, *Vétérinaire en 1er.*

MORLAIX (Succursale).
Rey, *Capit.*, au 2e d'artillerie, *Command.*
Patillon, *Capit.*, dét. du 3e d'artillerie.
Duprey-Desiles, *Lieut.*, dét. du 11e d'artil.

DÉPÔT DE VILLERS (Ardennes).
(2e *Division militaire.*) MM.
Martin (O ✻), *Chef d'escad.* (hors cad.) *Commandant.*
Bourgeot, *Capit.*, dét. du 12e d'artillerie.
Marchand, *Sous-Lieut.*, au 6e chasseurs.
Fabre, *Sous-Lieut.*, au 6e hussards.
Crochat, *Vétérinaire en 1er.*

HESDIN (Succursale).
Lafage ✻, *Capit.* au 4e dragons, *Comm.*
Lefèvre ✻, *Capit.*, au 4e hussards, *Comm.*
Hurbain, *Lieut.*, au 14e d'artillerie.
Martinel ✻, *Lieut.*, au 1er cuirassiers.

SAMPIGNY (Succursale).
Duhot ✻, *Chef d'escadron* (hors cadre), *Commandant.*
Legendre, *Capit.*, au 6e cuirassiers.
Hardouin, *Capit.*, au 3e cuirassiers.
Baumstarck, *Vétérinaire en 1er.*

DÉPÔT DE SAINT-MAIXENT (Deux-Sèvres).
(12e *Division militaire.*) MM.
Chebrou de Lespinats ✻, *Chef d'escadr.* (hors cadre), *Commandant.*
Antoine ✻, *Capitaine*, du 8e cuirassiers.
Hamon ✻, *Capit.*, au 1er chasseurs.
Sève, *Lieut.*, au 8e Lanciers.
Séon ✻, *Vétérinaire principal.*
Lançon ✻, *Vétérinaire en 1er.*

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (Succursale).
Ronchaud ✻, *Capit.*, du 7e drag., *Comm.*
Dorsner, *Lieut.*, au 4e cuirassiers.
Mercier, *Lieut*, du 10e d'artillerie.
Desicy, *Vétérinaire en 1er.*

FONTENAY-LE-COMTE (Succursale).
Biannié d'Argentré ✻, *Cap.*, dét. du 3e cuirassiers, *Command.*
Viéville ✻, *Capit.*, dét. du 2e lanciers.
Renac ✻, *Capit.*, dét. du 2e carabiniers.
Chabaneau, *Lieut.*, du 9e d'artillerie.

GUÉRET (Dépôt).

Guitry ✻, *Capit.*, au 4ᵉ d'artill., *Comm.*
De Ginestet, *Cap.*, dét. du 2ᵉ cuirassiers.
Clairfond, *Lieut.*, au 6ᵉ dragons.
Menot, *Vétérinaire en 1ᵉʳ.*

LE GIBAUD (Annexe).

Bordes ✻, *Cap*, dét. du 8ᵉ dragons, *Comm*

DÉPÔT D'AUCH (Gers).

(20ᵉ *Division militaire.*) MM.

Caillemer (O ✻), *Lieut.-Colonel* (hors cadre), *Commandant.*
Gevin ✻, *Capit.*, dét. du 3ᵉ lanciers.
Espéron ✻, *Capitaine*, au 9ᵉ hussards.
Montagnier ✻, *Lieut.*, au 7ᵉ chasseurs.
Gontier, *Capit.*, au 11ᵉ chasseurs.
Louchard ✻, *Vétérinaire principal.*
Rousseau, *Vétérinaire en 1ᵉʳ.*

TARBES (Succursale).

Carrère de Nabat ✻, *Chef d'escad.*, du 4ᵉ chass., *Commandant.*
Drouet-d'Erlon, *Cap.* dét. du 5ᵉ hussards.
Vallot ✻, *Capit.*, détaché du 3ᵉ chasseurs.
Guerard, *Lieut.*, au 11ᵉ chasseurs.
Rodes, *Lieut.*, au 12ᵉ chasseurs.
Maurette, *Vétérinaire en 1ᵉʳ.*

CASTRES (Succursale).

De Fornier ✻, *Cap.*, au 11ᵉ drag., *Comm.*
Descoubès, ✻, *Capit.*, dét. du 12ᵉ chass.
Sabatier ✻, *Capit.*, au 6ᵉ hussards.
Croux, *Lieut*, dét. du 5ᵉ d'artillerie.

AURILLAC (Succursale).

Delmas de Lacoste, *Cap.* dét. du 8ᵉ lanciers, *Commandant.*
Danvin d'Hardenthun, *Capitaine*, dét. du 12ᵉ dragons.
Rodde, *Lieutenant*, du 1ᵉʳ dragons.

AGEN (Succursale).

Saucerotte ✻, *Cap.*, dét. du 9ᵉ dragons, *Commandant.*
Augier de St.-André, *Cap.*, dét. du 9ᵉ chas.
Duffau-Pauillac, *Lieut.*, dét. du 10ᵉ chass.

MÉRIGNAC (Succursale).

De Larocque-Latour, *Cap.*, dét. du 3ᵉ huss., *Command.*
Martin de Lassalle ✻, *Cap.*, dét. du 4ᵉ chass.
Durieux ✻, *Capit.*, dét. du 7ᵉ curassiers.
Grégoire, *Lieut.*, dét. du 8ᵉ hussards.

SAINT-MAURICE (Annexe).

Gombaud, *Capit.*, détaché du 7ᵉ lanciers, *Command.*
Guillauden-Duplessis, *Lieut.*, au 9ᵉ chass.

LE VISENS (Annexe).

Martin, *Capit.*, dét. du 8ᵉ chasseurs.

SECTION XXI.

ATELIERS DE CONDAMNÉS MILITAIRES.

Ateliers du boulet.

Ajaccio (17ᵉ Divis. milit.).....	Nº 2.	M. Giovellina, *Capitaine-Commandant.* M. Loréal (M.-D.), *Agent comptable.*
Alger (Fort-Neuf) (Algérie)....	Nº 1.	M. Magnan, *Capitaine-Commandant.* M. Trestour, *Agent comptable.*
Mers-el-Kébir (Algérie)......	Nº 5.	M. Rochat (O ✻), *Capitaine-Command.* M. Lacour, *Adjudant-comptable.*
Cherchell (Algérie)...........	Nº 7.	M. Fugairon ✻, *Capitaine-Command.* M. Aubry, *Adjudant-Comptable.*
Ténès (Algérie)...............	Nº 8.	M. Rinderhagen ✻, *Capitaine-Command.* M. Piazza (A), *Adjudant comptable.*

Ateliers des travaux publics.

Bastia. (17ᵉ Divis. milit.).....	Nº 9.	M. Pietri, *Capitaine-Commandant.* M. De Gentile, *Agent comptable.*
Oran (Algérie)...............	Nº 3.	M. Sella ✻, *Capitaine-Commandant.* M. George (P.-A.), *Agent comptable.*
Bône (Algérie)...............	Nº 4.	M. Peraldi ✻, *Capitaine-Commandant.* M. Ragon, *Adjudant comptable.*
La Calle (Algérie)...........	Nº 6.	M. Chauchar, *Capitaine-Commandant.* M. Bourguignon, *Adjudant comptable.*

SECTION XXII.

ALGÉRIE.

Le commandement général et la haute administration de l'Algérie sont confiés à un Gouverneur général ; il exerce ses pouvoirs sous les ordres et la direction du Ministre Secrétaire-d'État de la Guerre (Ordonnance du Roi du 22 juillet 1834).

M. CHARON (C ✻), Général de division, *Gouverneur général.*
M. de Crény (O ✻), Général de brigade, *Chef d'Etat-Major général.*
M. Borel de Bretizel (O ✻), Colonel d'Etat-Major, *Sous-Chef d'Etat-Major général.*
M. Jusuf (C ✻), G^{al} de brigade, *Command. les troupes indigènes.*
M. de Mainville (C ✻), G^{al} de brig., *Comm. supér. de l'artill. en Algérie.*
M. Dalenne (O ✻), Colonel, *Command. supér. du génie en Algérie.*
M. Fumat ✻, Col., *Chef de la légion de Gendarmerie d'Afrique à Alger.*
M. Appert (C ✻), *Intendant militaire de l'armée d'Algérie.*
M Paul (O ✻), *D. Médecin princip., fais. fonct. de Méd. en chef en Algérie.*
M. Guyon (O ✻), *D., Chirurgien principal, faisant fonctions de Chirurgien en chef en Algérie.*

DIVISION D'ALGER.

M. BLANGINI (C ✻), Général de brigade, *Commandant la Division.*
M. Le Roy de Saint-Arnaud (C ✻), G^{al} de brigade, *Commandant la Subdivision d'Alger.*
M. Camon (O ✻), idem, *Command. la Subdiv. de Milianah.*
M. de L'admirault (C ✻), idem, *Command. la Subdiv. de Médéah.*
M. Lecorbellier (F.) (O ✻), Colonel, *Directeur d'Artillerie.*
M. Chauchard (O ✻), Colonel, *Directeur des fortifications.*

ALGER.

INTENDANCE MILITAIRE.

M. d'Elbauve (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe à Alger.*
M. de Launay ✻, *Sous-Intendant militaire de 2^{e} classe à Alger.*
M. de Soye ✻. *idem. idem.*
M. Corréard ✻, *idem. idem.*

ÉTAT-MAJOR DES PLACES.

M. Vanheddeghem (C ✻), Colonel, *Commandant la place d'Alger.*
M. Desmarets ✻, Chef de bataillon, *Major de place.*
M. Régnier ✻, Capitaine, *Commandant le fort de l'Empereur.*
M. Paute ✻, Capit., *Adjud. de place, Command. la citadelle de la Casbah.*

GENDARMERIE.

M. Avril ✻, Chef d'escadron, *Commandant de la 1re compagnie à Alger.*

ARTILLERIE.

M. Pirain (O ✻). Chef d'escadron, *Sous-Directeur d'Artillerie.*
M. Riffault ✻, Chef d'escad. (14^{e} rég.), *comm. l'Artill. de la div. d'Alger.*

GÉNIE.

M. Crozals ✻, Chef de bataill., *Chef du Génie à Alger* (*intrà-muros*).

CAMP DE DOUÉRA.

M. Assenat (Charles-Edouard) ✻, Capitaine, *Commandant le camp.*
M. Duché, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*

MÉDÉA.

M. Jouin (O ✻), Chef de bataillon, *Commandant de place.*
M. Richardot, Capitaine de 1re classe, *Commandant l'Artillerie.*
M. Calop ✻, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Dubut ✻, *Adjoint de la 1re classe à l'Intendance militaire.*

MILIANA.

M. Assenat (Saturnin-Aimé-Justin) (O ✻), Chef de bat., *Commandant de place.*
M. de Mallet, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*
M. Malcor ✻, Capitaine, *Chef du Génie.*

CHERCHELL.

M. Delamare ✻, Chef de bat., *Commandant de place.*
M. Santier, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Bocquet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

COLÉAH.

M. Favier ✻, Capitaine, *Commandant de place.*

BLIDA.

M. Wolf ✻, *Sous-Intendant milit. de 2e classe.*
M. de Mercier ✻, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*
M. Chabrier ✻, Capitaine, *Command. la 2e compagnie de gendarmerie.*
N. . . . . ., *Chef du Génie.*

BOUGIE.

N. . . . . ., *Commandant l'Artillerie.*
M. Wiriot, Capitaine, *Adjoint de 1re classe.*
M. Schmitz ✻, Capitaine, *Chef du Génie.*

MUSTAPHA-PACHA.

M. Fricot ✻, Capitaine, *Commandant de place.*

ORLÉANSVILLE.

N. . . . . ., *Commandant l'Artillerie.*
M. du Cor de Duprat, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*
M. Lebrettevillois ✻, Chef de bataillon, *Chef du Génie.*

TENEZ.

M. Meynaud ✻, Capitaine, *Commandant de place.*
M. d'Amoreux ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

AUMALE.

M. Heuillet, *Adjoint de 2e classe à l'Intendance militaire.*
M. Fetet, Capitaine, *Chef du génie.*

TENIET-EL-HAD.

M. Amiot (Charles-Félicité) ✱, Capitaine, *Commandant de place.*

DIVISION D'ORAN.

M. Pellissier (C ✱), Général de brigade, *Commandant la division.*
M. de Beaufort d'Hautpoul (O ✱), Lieut.-Col., *Chef de l'Etat-Major.*
M. de Mac-Mahon (C ✱), Général de brigade, *Commandant la Subdiv. de Tlemcen.*
M. Cuny (O ✱), *idem.* *Command. la Subdivision d'Oran.*
M. Bosquet ✱, *idem.* *Command. la Subdiv. de Mostaganem.*
M. Dillon (O ✱), *Intendant militaire.*
M. de Sevelinges ✱, Lieut.-Colonel, *Directeur de l'Artillerie.*
M. Tripier (O ✱), Leut.-Colonel, *Directeur des fortifications.*

ORAN.

M. Renaud (O ✱), Lieut.-Colonel, *Commandant la place.*
M. Issautier ✱, Chef de bataillon, *Major de place.*
M. Grasset ✱, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Merlin ✱, Capitaine, *Comm. la 4e comp. de Gendarmerie à Oran.*
M. Cadot (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Brovel, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*
M. Lebrun, *idem.*
M. Huot de Neuvier, *idem.*

MOSTAGANEM.

M. Amiot (Charles-André) (O ✱), Chef de bataillon, *Commandant la place.*
M. Noël ✱, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. . . . . . , *Commandant l'Artillerie.*
M. Arnould, *Sous-Intendant militaire de 1re classe.*
M. Péquignot, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*

ARZEW.

M. Ollivier ✱, Capitaine, *Commandant de place.*

FORT MERS-EL-KEBIR.

M. Robert ✱, Capitaine, *Commandant de place.*

MASCARA.

M. Ardin Delteil, Chef d'escadron, *Commandant de place.*
M. Abinal ✱, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. . . . . ., *Commandant l'Artillerie.*
M. de Las-Cases ✱, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*

TLEMCEN.

M. Bernard (O ✱), Chef d'escadron, *Commandant de place.*
M. Haussmann, Capitaine en 1er, *Commandant l'Artillerie.*
M. Gaubert ✱, Chef de bataillon, *Chef du Génie.*
M. Haussmann, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*

TIARET.

M. Louit ❋, Capitaine, *Commandant de place.*

SAIDA.

M. Perrin ❋, Capitaine, *Commandant de place.*

LALLA-MAGHRINA.

M. Martin ❋, Capitaine, *Commandant de place.*

NEMOURS.

M. Sabatier ❋, Capitaine, *Commandant de place.*
M. Le Breton, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*

DAIJA.

M. Corbiot ❋, Capitaine, *Commandant de place.*

SEBDOU.

M. Meffe ❋, Capitaine, *Commandant de place.*

DIVISION DE CONSTANTINE.

M. HERBILLON (C ❋), Général de brigade, *Commandant* la division.
M. Nesmes Desmarets (O ❋), Chef d'escadron, *Chef d'Etat-Major.*
M. de Salles (C ❋), Gal de brigade, *Commandant la Subdivision de Constantine.*
M. Lyautey (O ❋), *Intendant militaire.*
M. Pariset (O ❋), Lieut.-Col., Directeur *d'Artillerie.*
M. Bouteilloux (O❋), Lieut.-Col., *Directeur par intérim des fortifications.*

CONSTANTINE.

M. Janet (O ❋), Colonel, *commandant la place.*
M. Ollivier (O ❋), Chef de bataillon, *Major de place.*
M. . . . . ., *Chef du Génie.*
M. Delaroche, *Sous-Intendant milit. de 1re classe.*
M. Bazire ❋, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Le Cler ❋, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*
M. Laporte, *idem.*
M. Gautier ❋, Capitaine, *Commandant la 3e compagnie de gendarmerie.*

SETIF.

M. Gauthier de Rougemont (O ❋), Chef d'escad., *Command. la place.*
M. Graillet ❋, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Boisnier St-Maixant, *Sous-Intendant milit. de 2e classe.*

BONE.

M. Magnier (O ❋), Lieutenant-Colonel, *Commandant la place.*
M. . . . . . ., *Commandant l'Artillerie.*
M. Gréban ❋, Chef de bataillon, *Chef du Génie.*
M. Mallarmé (O ❋), *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*
M. Le Creurer, *Adjoint de 1re classe, à l'Intendance militaire.*

PHILIPPEVILLE.

M. Levaillant (O ❋), Chef de bataillon, *Commandant la place.*
M. Commines de Marsilly ❋, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Charmetton ❋, *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

GHELMA.

M. Desjardins ✱, Capitaine, *Adjudant de place, Commandant.*
M. Valette, Capitaine, *Chef du génie.*

DGIGELLY.

M. Poujol, Capitaine, *Commandant de place.*
M. Féraud ✱, *Chef du Génie.*

BATHNA.

M. Grenier ✱, Capitaine, *Commandant de place.*
M. Conseillant, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*
M. Thomas, Capitaine, *Chef du génie.*

ADMINISTRATION CIVILE.

(*Organisation du 9 décembre 1848*)

M. CHARON (C ✱), Général de division, *Gouverneur-général.*
M. Mercier-Lacombe ✱, *Secrétaire-général du gouvernement.*

Conseil de gouvernement.

M. CHARON (C ✱), *Gouverneur-général, Président.*
M. Mercier-Lacombe ✱, *Secrétaire-général du gouvernement, Vice-Président.*
M. Marrast (Ach.), *Procureur-général, membre.*
M. de Crény (O ✱), *Général de brigade, Chef de l'état-major-général.*
Mgr. Pavy (O ✱), *Evêque d'Alger*
M. Delacroix (O ✱), *Recteur de l'Académie d'Alger.*
M. Delassaux (C ✱), *Contre-Amiral, Commandant supérieur de la marine.*
M. Dalesme (O ✱), *Colonel, Commandant supérieur du génie.*
M. Appert (C ✱), *Intendant militaire de l'armée d'Algérie.*
M. Ballyet (C ✱), *Conseiller civil rapporteur.*
M. Majorel ✱, *id.*
M. Chauvy ✱, *id.*
M. de Dax ✱, *Secrétaire du Conseil de Gouvernement.*

Service télégraphique.

M. Lair ✱, *Directeur.*

Imprimerie du Gouvernement.

M. Rolland de Bussy ✱, *Directeur.*

CULTES.

Cultes Catholiques, V. page 323; — *Protestants*, V. p. 344; — *Israélites*, V. p. 345.

JUSTICE.

M. MARRAST (Ach.), *Procureur-général à la Cour d'appel d'Alger, Chef du service judiciaire en Algérie.*

Cour d'appel d'Alger.

Prés. Devaulx (O ✱).
V. P. Bertora ✱.
Cons. Giacobby ✱.
Solvet.
Marion (Arm.-Th.).
Cazamajour.
Camper.

Cons. D'Avannes.
Couttolenc.
Cavailhon.
Lefèvre.
Pojo.
Mouret-St-Donat.

Cons. Marion (M.-A.
Av. G Lecauchois-Fér.-A.).
Pierrey.
Subst. Bertauld.
Bonie.
Gref. Mourgues.

Tribunaux de première instance.

ALGER.

Prés. Pouton d'Amécourt ✻.
V. P. André ✻.
Pinson de Ménerville.
Jug. Argence.
Tourangin-Desbrissards.
Guillaume.
Bouvier.
Colonna d'Ornano.
Hun.
D'Artigues.
Lefrançois.
Jourdan (*instr.*).
Pr. R. Lardeur.
Subst. Ledien.
Dubard.
Fénigan.
Gref. Dubrac.

BÔNE.

Prés. Gazan de Lapeyrière.
Jug. Bordes.
Boileau.
Jug. Bonnafous.
Baudens-Lassale (*ins.*)
Pr. R. Allier.
Subst. Dudoüy.
Gref. Chenu de Pierry.

ORAN.

Prés. N.....
Jug. Gandillot.
Favre.
Bossu-Picat.
Arnoux (*instr.*).
Pr. R. Robinet de Cléry.
Subst. Barbaroux.
Gref. Forcioli.

PHILIPPEVILLE.

Prés. Caillebar.
Jug. Bon (*instr.*).
Grenier.
Maynard de Lavalette.
Brachelet.
Pr. R. Thierry.
Subst. De la Ruelle.
Gref. Jauffret.

BLIDAH.

Prés. Brown.
Jug. De Tonnac (*instr.*).
Bonhomme de Lajaumont.
Patras.
Vollon.
P. R. Truaut.
Subst. De Thévenard.
Gref. Godefroy.

CONSTANTINE.

Prés. Labbé de Glatinay.
Jug. Desbarres.
Doudard de Lagrée.
Boé.
Guernet (*instr.*).
P. R. Chevillotte.
Subst. Harambourg.
Gref. Michau.

Tribunaux de commerce.

ALGER.

Prés. Bournichon.
Jug. Suquet.
Litchelin.
Alphandery.
Couput.
Gabriel.
Gauffre.
Keiner.
Martin.
Jug. Cœur de Roi.
Adam.
Suppl. Kobb.
Charpentier.
Waros.
Mazes.
Laya.
Meyier.
Maron.
Gref. Despourrin.

ORAN.

Prés. Jonquier.
Jug. Boyer.
Bax.
Freixe.
Blanchard.
Suppl. Andrieux.
Delaury.
Gref. Mérot.

Justice de paix.

Alger (*cant. n.*). Mongellas, *juge*. Jobert, Sabatery, *suppl.* Girard, *greffier*.

Alger (*cant. s.*). Coquelin, *juge*. Lausac, Double, *suppl.* Heurtaux, *greffier*.

Bone........ De Cadenez, *juge*. Robe, Labitte-Toudouze, *suppl.* Capelle, *greffier*.

Oran........ De Loys, *juge*. Sauzède, Legogal-Toulgoët, *suppl.* Scipioni, *greffier*.

Philippeville.. Lavocat, *juge*. Teissier, Rivé, *suppl.* Purpan, *greffier*.

Blidah...... N....., *juge*. Lignières, Daget, *suppl.* Génuit, *greffier*.

Constantine... Virgitti, *juge*. Perier, Caylet, *suppl.* Levavasseur, *greffier*.

Monstaganem. N....., *juge*. Pasquier, Perrenot, *suppl.* Courserand, *greffier*.

Douéra...... [illegible] Fabri de Galland, *suppl.* Barbanceys, *greffier*.

Coléah...... Bulon, *juge*. Deladret, Maillard de la Coûture, *suppl.* Bouchier, *greffier*.

Médéah	Geoffroy, *juge*. N....., *suppl*. Caudron, *greffier*.	*Guelma*	Neuvéglise, *juge*. N....., *suppléant*. Delorme, *greffier*.
Tenès	Marchi, *juge*. N....., *suppléant*. Bruneau, *greffier*.	*Tlemcen*	Perez, *juge*. N....., *suppléant*. Bourgeois, *greffier*.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Avoués près la Cour d'appel d'Alger. Messieurs.

Tioch ✻. Quinquin. Ecoiffier. Lussac. Sabatery. Fruchier. Villacrose. Bouriaud.

Près les tribunaux civils. Messieurs,

ALGER.

Bastide. Dermineur. Florens. Baudrand. Barberet. Blasselle. Genella. De Sulauze. Journés. Bussière. Huré d'Apremont. Ladrix. Gechter. Granney. Delangle.

CONSTANTINE.

Luc. Artur. Meynard.

Patural.

ORAN.

Bilhard. Renaud-Lebon. Legogal-Toulgoët. Dieuzaide. Jacques.

BLIDAH.

Fourrier. Lignières.

Rauël de Montigny.

BÔNE.

Badenco. Krupski. Robe.

PHILIPPEVILLE.

Teissier. Villeneuve. Véron. Serpentié.

Notaires. MM.

Alger	Martin.	*Tenès*	Barat.	*Bône*	Garrigou.
Id.	Lieutaud.	*Cherchell*	Vigneau.	*Philippev.*	Privé.
Id.	Auger ✻.	*Douéra*	Faudot.	*Id.*	Young.
Id.	Leroy.	*Blidah*	Daget.	*Constant.*	Caylet.
Id.	Triboullet.	*Id.*	N.....	*Médéah*	Roif.
Id.	Pourtauborde.	*Oran*	David.	*Milianah*	Martin.
Id.	Double.	*Id.*	Sauzède.	*Mascara*	Farines-Guiter.
Id.	Morizot.	*Id.*	Carité.	*Tlemcen*	Sauvage.
Id.	Maigne.	*Mostagan.*	Pasquier.		
Id.	N.....	*Bône*	Villeneuve.		

Huissiers. MM.

Alger	Serrain.	*Alger*	Dufau.	*Bône*	Lagoué.
Id.	Galliani.	*Id.*	Durand.	*Id.*	Dupont.
Id.	Raynaud.	*Id.*	Sonneur.	*Id.*	Mathieu.
Id.	Gaillard.	*Id.*	Sainpère.	*Philippev.*	Lavergne.
Id.	Grenel d'Azinière.	*Id.*	Mestayer.	*Id.*	Martin.
		Id.	Aillaud.	*Id.*	Nansot.
Id.	Garreau de Loubresse.	*Blidah*	Pelletier.	*Constant.*	Boulland.
		Id.	Casabianca.	*Id.*	Charnay.
Id.	Pierre.	*Id.*	Beaud.	*Id.*	Martin.
Id.	Bastard.	*Id.*	Bertrand.	*Id.*	Beaurain.
Id.	Robert.	*Id.*	Gillard.	*Mostagan.*	Raoux.
Id.	Gamelin.	*Oran*	Larrat.	*Id.*	Bloch.
Id.	Martin.	*Id.*	Leroy.	*Douèra*	Fontaine.
Id.	Sardnal.	*Id.*	Cuguillère.	*Boufarik*	Beaud.
Id.	Bunel.	*Id.*	Audibert.		

Commissaires-priseurs. MM.

Alger	Demolins.	*Alger*	Billette.	*Philippev.*	Allendor.
Id.	Dyvrande.	*Oran*	Francis.	*Tenès*	Desbarrat.
Id.	Blasselle.	*Blidah*	Sion.	*Constant.*	Gaubert.
		Bône	Carrière.	*Mostagan.*	Stéfani.

INSTRUCTION PUBLIQUE, Voyez *Académie d'Alger*, page 473.

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

Préfecture.

M. Lautour-Mézeray ✻, *Préfet à Alger.*

Conseillers de préfecture. MM.

Lapaine ✻ (*Secrétaire-gén.*). Bourgevin de Linas ✻. Lacroutz ✻. Walvein ✻.

Sous-Préfecture de Blidah.

M. Demanche, *Sous-Préfet, à Blidah.*

Commissariats civils.

(Conformément à l'arrêté du 9 décembre 1848, les Commissariats civils doivent être transférés dans les localités de l'intérieur précédemment comprises dans les *territoires mixtes*. Les Commissariats civils ci-après ne sont maintenus qu'à titre purement transitoire, et seront incessamment érigés en communes).

Commissaires civils.

Costallat, *à Douéra.*
Calendini, *à Koléah.*
De Chancel (Ausonne), *à Boufarick.*
Otten, *à Cherchell.*
Pecoud, *à Tenès.*
Fenech, *à Bougie.*

Maires. MM.

Lechesne, *à Alger.*
Choullet, *à Blidah.*

DÉPARTEMENT D'ORAN.

Préfecture.

M. Garbé, *Préfet à Oran.*

Conseillers de préfecture. MM.

Delormel (*Secrétaire-général*). Barberi. Gadaud de Lafaye.

Sous-Préfecture de Mostaganem.

M. Tremblair, *Sous-Préfet, à Mostaganem.*

Maires. MM.

Renaud-Lebon ✻, *à Oran.*
Cosman, *à Mostaganem.*

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

Préfecture.

M. Soubeyran, *Préfet à Constantine.*

Conseillers de préfecture. MM.

Deloche (*Secrétaire-général*). Mornand. De Lamothe-Langon.

Sous-préfecture de Bône.

M. Desvernay, *Sous-Préfet, à Bône.*

Sous-préfecture de Philippeville.

M. Zœpffel, *Sous-Préfet, à Philippeville.*

Commissariat civil.

M. Desvoisins, *Commissaire civil, à Lacalle.*

Maires. MM.

Lacombe ✻, *à Bône.*
Danibly, *à Philippeville.*

TRAVAUX PUBLICS.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

Service des Ponts et Chaussées.

M. Béguin ✱, *Ingén. en chef de 2e classe*, à Alger.

Ingénieurs ordinaires. MM.

Ravier,	de 2e classe.		Alger.
Denecey,	2e	*id.*	Alger.
Piarron de Montdésir,	2e	*id.*	Alger.
Aymard,	3e	*id.*	Blidah.
De Rougemont,	1re	*id.*	Douéra.
Giret,	2e	*id.*	Cherchell.

Service des Mines. MM.

Garella (O ✱), *Ingén. en chef de 1re cl.*, à Alger.

N....., *Ingén. ordin. de 3e cl.*, à Alger.

Service des Bâtiments civils. MM.

Guiauchin ✱, *Architecte du département.*

Vialla de Sorbier, *Inspecteur, faisant fonct. d'Archit. d'arrondiss.*, à Alger.

Ollier, *Inspecteur, faisant fonctions d'Architecte d'arrondissem.*, à Blidah.

DÉPARTEMENT D'ORAN.

Service des Ponts et Chaussées.

M. Aucour ✱, *Ingénieur ordinaire de 1re classe, faisant fonctions d'ingénieur en chef.*

Ingénieurs ordinaires. MM.

Régnier-Vigouroux,	2e *cl.*	Oran.
N.....,	3e *cl.*	Oran.
Robin,	3e *cl.*	Mostaganem.

Service des Mines.

M......, *Ingénieur ordin.* à Oran.

Service des Bâtiments civils. MM.

Dupont, *Architecte du département.*

Poncin, *Inspect., pour l'arrond. d'Oran.*

Pelletier, *Inspecteur, faisant fonct. d'archit. d'arrondiss.*, à Monstaganem.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

Service des Ponts et Chaussées.

M. Coumes ✱, *Ingénieur ordin. de 1re cl. faisant fonctions d'Ingénieur en chef*, à Constantine.

Ingénieurs ordinaires. MM.

N.....,	2e *classe*,	Constantine.
Lionnet,	*id.*	Philippeville.
Bayard,	*id.*	Bône.

Service des Mines.

M. Dubocq, *Ingénieur de 2e cl.*, à Bône.

Service des Bâtiments civils. MM.

Auber, *Architecte du département.*

Lechartier, *Inspecteur*, à Constantine.

Giraud, *Inspecteur, faisant fonctions d'Architecte d'arrond*, à Bône.

Meurs, *Inspecteur, faisant fonctions d'Architecte d'arrond.*, à Philippeville.

COLONISATION ET AGRICULTURE.

SERVICE DE LA COLONISATION. — *Inspecteurs*, MM.

Daru, *de 1re classe.*	Roy, *de 1re classe.*	Canis, *de 1re classe.*	Dacosta, *de 2e classe.*
Seguy-Villevaleix, *id.*	Guay, *id.*	Herail, *de 2e classe.*	Pétrus-Borel, *id.*
Caignard, *id.*	Bonnemain, *id.*	Léoni, *id.*	Hamel, *id.*

M. Hardy ✱, *directeur de la pépinière centrale d'Alger*, chargé de l'inspection des *pépinières de l'Algérie.*

OPÉRATIONS TOPOGRAPHIQUES.

M. Toupé,	*Vérificateur chef de service*	(*dép. d'Alger.*)
M. Colson,	*id.*	(*dép. d'Oran.*)
M. Demere,	*id.*	(*dép. de Constantine.*)

FINANCES.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES (V. p. 220).

DOUANES (V. p. 230).

SERVICE DES POSTES (V. p. 244).

CONTRIBUTIONS INDIRECTES (V. p. 240).

Tabacs. M. Duranton, *Agent supérieur.*

SERVICE DES FORÊTS (V. p. 254.)

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIERE.

CORPS DE LA MARINE.

D'après la loi du 17 juin 1841, le nombre des Amiraux, Vice-Amiraux et Contre-Amiraux est fixé comme il suit, savoir : Amiraux, en temps de paix, 2, *en temps de guerre*, 3; *Vice-Amiraux*, 10; *Contre-Amiraux*, 20.— *Capitaines de vaisseau*, 1re *classe*, 36, 2e *classe*, 74 = 110; *Capitaines de frégate*, 230; *Lieutenans de vaisseau*, 1re *classe*, 325, 2e *classe*, 325 = 650; *Enseignes de vaisseau*, 550; *Aspirans de* 1re *classe*, 200; *Aspirans de* 2e *classe*. (*Selon l'article* 5 *de l'ordonnance du* 29 *décembre* 1836, *leur nombre doit être déterminé chaque année par un arrêté du Gouvernement*).

AMIRAUX. *Messieurs*,

Roussin (G ✻), *Membre de l'Acad. des Scienc. et du bur. des Longitudes.*
De Mackau (Ange-René-Armand) (G ✻).

PREMIÈRE SECTION. — *ACTIVITÉ.*
(Loi du 17 juin 1841.)

VICE-AMIRAUX. *Messieurs*,

Baudin (G O ✻), *Membre du Bureau des Longitudes.*
Hugon (G O ✻), *Vice-Président du Conseil d'Amirauté.*
Le Blanc (G O ✻), *Préfet marit. du* 2e *arrondiss.*, à Brest.
De la Susse (G O ✻), *Memb. du Cons. d'Amir., Pr. du Cons. des Trav.*
Casy (G O ✻), *Membre du Conseil d'amirauté.*
Parseval-Deschênes (G O ✻), *Commandant en chef l'escad. d'Evolutions.*
Du Petit-Thouars (G O ✻), Représentant du peuple.
Lainé (G O ✻), Représentant du peuple.
Cécille (G O ✻), Représentant du peuple.
Hamelin (C ✻), *Préfet maritime du* 5e *arrondissement*, à Toulon.

CONTRE-AMIRAUX. *Messieurs*,

Kerdrain (C ✻).
La Place (C ✻), *Préfet du* 4e *arrondiss.* à Rochefort.
Bazoche (C ✻).
Hernoux (C ✻), Représentant du peuple.
Montagniès de la Roque (C ✻).
Deloffre (C ✻), *Préfet maritime du* 1er *arrondissement*, à Cherbourg.
Le Goarant de Tromelin (C ✻).
Tréhouart (G O ✻), *Major-génér.*, à Brest.
Bruat (O ✻), *Gouverneur-général des Antilles et Commandant de la station navale des Antilles et du golfe du Mexique.*
Mathieu (C ✻).
Lemarié (O ✻).
Le Prédour (C ✻), *Command. la station du Brésil et de la Plata.*
Desfossés (C ✻), Représ. du peuple, *Min. de la marine et des colonies.*
Delassaux (C ✻), *Commandant supérieur de la marine à Alger.*
Bérard (C ✻). *Major-gén. à Toulon.*
Dubourdieu (O ✻).
De Ricaudy (C ✻)
Verninac-Saint-Maur (O ✻).
Vaillant (O ✻).
Laguerre (O ✻).

CAPITAINES DE VAISSEAU.

(*D'après l'ord. du* 8 *sept.* 1846, *le nombre des Officiers de ce grade doit être de* 110, *dont* 36 *de première et* 74 *de deuxième classe.*)

PREMIÈRE CLASSE.

Pujol (O ✱).
Buglet (C ✱), *Direct. des mouvemens du port à Brest.*
Roy (C ✱).
Robert-Lefèvre (O ✱).
De Suin (C ✱), *Pr. mar. provis. à Lorient.*
De Gourdon (O ✱).
Thibault ✱, *Maj. de la mar. à Rochefort.*
Dusault (O ✱), *Membre de la Commiss. de perfect. de l'Ecole navale.*
Nonay (C ✱).
Brindejonc-Treglodé (O ✱).
Lavaud (O ✱), *Gouver. des Etabliss. franç. dans l'Océanie et Commissaire de la République aux îles de la Société.*
Le François de Grainville (O ✱).
Guillois (O ✱), *Memb. du Cons. d'Amir.*
Tavenet (O ✱), *Memb. du Cons. des trav.*
Barbotin ✱, *Directeur des mouvemens du port. à Rochefort.*
Guyet (O ✱), *Major-général de la mar., à Rochefort.*
Jacquinot (O ✱), *Directeur des mouvem. du port. à Toulon.*
Bellanger (M.) (C ✱).
Burgues de Missiessy (A.-G.) (O ✱), *Major de la marine, à Toulon.*
Fournier (A.) (O ✱).
Lapierre (O ✱), *Memb. du Cons. d'amir.*
Cunéo d'Ornano (O ✱).
Filhol-Camas (O ✱).
Decayeu (O ✱), *Command. la division des équipages de ligne, à Brest.*
Charner (O ✱), Représ. du peuple.
La Rocque de Chanfray (O ✱).
Dupont (O ✱), *Command. la division des équipages de ligne, à Lorient.*
Danguillecourt (O ✱).
Lesaulnier de Vauhello (O ✱).
Layrle (C ✱), *Direct. du pers. militaire et des mouvemens de la flotte.*
Ducampe de Rosamel (L.-C.-M.) (O ✱).
Pénaud (Ch.) (O ✱), *Membre du Conseil des travaux.*
Lartigue (O ✱).
Febvrier des Pointes (O ✱), *Command. la station navale et Gouverneur de l'île de la Réunion.*

DEUXIÈME CLASSE.

Magré (O ✱).
Odet-Pellion (O ✱).
Lugeol (O ✱).
Le Barbier de Tinan (O ✱.)
Vrignaud (A.-J.) (O ✱).
Ducampe de Rosamel (F.-J.-A.-P.) ✱.
Hanet-Cléry (O ✱).
Degenès (O ✱).
Gatier (O ✱), *Commandant la division des équipages de ligne, à Toulon.*
Clavaud ✱.
Duquesne (O ✱)
Bouët-Willaumez (O ✱), *Command. de la station nav. des côtes occid. d'Afrique.*
Hérail (O ✱)
Aubry-Bailleul (O ✱).
Favin-Lévêque (O ✱).
Laurencin (C ✱).
Leconte (O ✱).
Mallet (O ✱).
Page (O ✱).
Guérin (O ✱).
Touboulic (O ✱), *Direct. des mouvem. du port à Lorient.*
Allègre (F.-A.) ✱.
Guillevin ✱, *Major provisoire de la marine, à Lorient.*
Kersauson de Pennendreff (O ✱).
Chiron du Brossay (O ✱).
Belvèze ✱.
Pénaud (A.-E.) (O ✱).
Jam ✱.
Baudais ✱.
Dubut (O ✱), *Major, à Brest.*
Lugeol (O ✱).
Janvier (O ✱).
Jehenne (O ✱).
Goubin (O ✱).
Pâris (O ✱).
Fabvre ✱.
Baudin (O ✱), *Gouverneur du Sénégal.*
Fourteu-Nauton ✱.
Collet (O ✱).
Anne-Duportal ✱.
Maissin (N.-A.) (O ✱).
Larrieu ✱.
Maussion de Candé (O ✱).
Bouët (Ad.) (O ✱).

Bonard (O ✻).
Ferrand ✻.
Taffart de Saint-Germain ✻.
De Gueydon ✻, *Memb. du Cons. des trav.*
Serval ✻.
Coudein ✻.
De Varèse ✻.
Allain (O ✻), *Major, à Cherbourg.*
Tassain ✻.
Dutaillis (P.-G.) ✻.
Jannin ✻.
Simon (C.-M.-P.) (O ✻).
Dalmas de la Pérouse ✻, *Command la div. des équipages de ligne, à Cherbourg.*
Dubouzet ✻.
Roquemaurel (O ✻).
Dubreuil ✻.
Rigault de Genouilly ✻.
Monléon (O ✻).
Fourichon (O ✻).
Olivier (O ✻).
Garnier (O ✻).
Bermond ✻.
Rouvroy de Saint-Simon ✻.
Leguillou-Penanros (O ✻).
Gressien (O ✻).
De Faget (O ✻).
Chopart (O ✻).
Louvel ✻.
Coudé ✻.
De la Grandière ✻.
De Chabannes-Curton ✻.

CAPITAINES DE FRÉGATE.

(*D'après l'arrêté du* 3 *mai* 1848, *ils remplacent les capitaines de corvette, dont l'ord. du* 8 *sept.* 1840 *avait fixé le nombre à* 230.)

Le Frotter de la Garenne (P. D.-S.) (O ✻).
Aubry de la Noë ✻.
Chaumont ✻.
Basset ✻.
Lachaise ✻.
Depanis ✻.
Gilbert (A.-J.) ✻.
De Marqué (Léon) (O ✻), *Command. partic. à Stora*
Bérar ✻.
Le Borgne ✻.
Lefebvre ✻.
Scias (O ✻).
Poutier ✻.
Sochet ✻.
Lévêque (O ✻).
Regnier ✻.
Mortemard de Boisse ✻.
Corbet (O ✻).
Lottin ✻.
Monfort ✻.
Pouvreau ✻.
Volaire ✻.
Revest ✻.
Michau ✻.
Dutertre (O ✻).
Duparc (O ✻).
Postel (O ✻).
Poudra ✻.
Barbot de la Trésorière ✻.
Paul ✻.
Bahèzre de Lanlay ✻.
Le Frotter de la Garenne (C. J. J.) ✻.
De Lalande de Calan ✻.
De Solère ✻.
Bassière ✻.
Ollivier (Ch.-E.) (O ✻).
Legrand ✻.
Roux (O ✻).
Dufrénil (O ✻).
Massiou (J.-A.) ✻.
Medoni (O ✻).
Jourdan (F.) ✻.
Rolland de Chabert ✻.
De Gasquet ✻.
Kerimel ✻.
Lecointe ✻.
Masson ✻.
Fournier (L.-J.) (O ✻).
Dulaurens ✻.
Lejeune ✻.
Warnier de Wailly ✻.
Jurien-Lagravière (J.-P.-E.) (O ✻).
Dangé d'Orsay ✻.
Bellenger (O ✻).
De Lagarde-Chambonas (O ✻).
Guillain (O ✻).
Le Lieur de Ville-sur-Arce ✻
Gabet ✻.
Guilbert (O ✻).
Ritt (O ✻).
Mesnard ✻.
Le Calloch ✻.
Guèze ✻.
Etienne ✻.
Guillemet ✻.
Delorisse ✻.
Bolle ✻.
Julien-Laferrière ✻.
Labrousse (N.-H.) ✻.
Chaigneau ✻.
De Kerouartz ✻.
Petit ✻.
Jayet de Gercourt ✻.
Basset (Cl.-M.) ✻.
Guillot ✻.
Bigeault (O ✻).
Jeangérard (O ✻).
Dutaillis (A.-P.) ✻.
Fournier (J. M. M.) ✻.
Robin du Parc ✻.
Legras ✻.
La Capelle ✻.
Gout ✻.
Séré de Rivières ✻.
Jaurès (O ✻).
Maissin (E.) ✻.
Touchard (O ✻).
Coupvent-Desbois ✻.
Alliez (Ad.) ✻.
Borius (O ✻).
Gaudran ✻.
Preud'homme de Borre ✻.
Dispan (F.-J.) ✻.
Troude ✻
Martin (J.-F.-J.) ✻.
Bernard de la Gâtinais ✻.
Cornette de Venancourt ✻.
Burgues de Missiessy (E. J.) ✻
Robin ✻.
Villemain ✻.
D'Harcourt ✻.
Du Parcq ✻.
Morin de la Rivière (O ✻).
Mazères (O ✻).
De Miniac ✻.
Brunet (O ✻).

Lefraper ✻.
Bournisien de Valmont (O ✻).
Prudent ✻.
Blaizot (O ✻).
Rousseau ✻.
Coudé ✻.
Malmanche (G.-E.-F.) ✻.
Luczot ✻.
Marchand ✻.
Pallu-Duparc ✻
De Cheffontaines ✻.
Aumont ✻.
Arnoux ✻
Guillemard ✻.
Maurin de Brignac ✻.
De Grave (H.-M.-U.) (O ✻).
Polony ✻.
Quernel ✻.
Féréol de Leyritz ✻.
Monluc-Delarivière ✻.
Pironneau ✻.
Guesnet ✻.
D'Estremont de Maucroix ✻.
Ollivier (H.-Fr.) ✻.
Vincent ✻.
Jugan ✻.
Noury ✻.
Le Gallic-Kerisouët ✻.
Kerdrain ✻.
Levasseur (O ✻).
De Pouques d'Herbinghem ✻
Bonfils (O ✻).
Malmanche (J. M. B.) (O ✻)
Bougrenet de Latocnaye ✻.
Dupouy ✻.
Protet ✻.
De Langle de Cary ✻.
Arnault de Gorse ✻.
Philippe de Kerhallet ✻.
Saisset ✻.
Darricau (O ✻).
D'Aboville ✻.
Tardy de Montravel ✻.
Fleuriot de Langle (O ✻).
Didelot ✻.
Alliez (Théobald) ✻.
Legendre ✻.
Laëderich ✻.
Lorin (L.-A.) ✻.
Jubin ✻.
Gachot ✻.
Bizien ✻.
Laffon de Ladebat ✻.
Rapatel ✻.
Fabre La Maurelle ✻.
Sauvan ✻.
Lescure ✻.
Lacheurié ✻.
De Rostaing (E.-E.) ✻.
De Beaudéan (O ✻).
Pouget ✻.
Pochet (O ✻).
Lyon ✻.
Perlier ✻.
Delacrose ✻.
Poulain ✻.
David de St.-Georges ✻.
Bosse ✻.
Robinet de Plas (O ✻).
Dubernad ✻.
Simonet de Maisonneuve ✻.
Lesquin ✻.
Badeigts de la Borde ✻.
Daniel ✻.
Bret ✻.
Pocard-Kerviler ✻.
Durand (O ✻).
Dougnac ✻.
Houdeyer ✻.
Valliée ✻.
Bellanger (C.-L.) ✻.
Ortolan (J.-F.-T.) ✻.
Lalia ✻.
De Ploesquellec ✻.
Rataillot ✻.
Cosnier (O ✻).
De Laroche-Kerandraon ✻
Barbet ✻.
De Brun ✻.
Subra ✻
Lévêque ✻.
Druilhet ✻.
Lacombe ✻.
Mareuge ✻.
Dubut (O ✻)
De la Motte-Picquet ✻.
Dufour de Mont-Louis ✻.
Moulac ✻.
Chevalier ✻.
Fiereck ✻.
De Montaignac de Chauvance ✻.
Lamotte du Portail ✻.
Marceau ✻.
Fouque (A.-A.) ✻.
Lelarge-Dervau ✻.
Cormier ✻.
Brun ✻.
Leps (M.-E.) ✻.
De Martineng ✻.
Roze ✻.
Lefebvre ✻.
Delapelin (O ✻).
Tabuteau ✻.
Houssart ✻.
Pichez ✻.
Collier ✻.
Volaire ✻.
Girard ✻.
Mancel ✻.
Martin ✻.
De Dompierre d'Hornoy ✻.
Le Bègue ✻.
Fournier ✻.
Dauriac ✻.

CAPITAINE DE FRÉGATE EN NON-ACTIVITÉ.

Landes Daussac (Louis-Annibal) (O ✻).

LIEUTENANS DE VAISSEAU.

(*Le nombre des Lieutenans de vaisseau a été fixé à* 650 *par ordonnance du* 8 *septembre* 1846; *l'arrêté du Pouvoir exécutif du* 16 *juin* 1848 *a porté l'effectif des Lieutenans de vaisseau de* 1re *classe à* 325, *moitié du nombre total*)

PREMIÈRE CLASSE.

Caboureau ✻.
Guichon de Grandpont ✻.
Cordé ✻.
Delporte ✻.
Salneuve ✻.
Simon ✻.
Béral de Sedaiges (O ✻).
Padirac ✻.
Lepéru ✻.
Le Goff (O ✻).
Kersauson du Pennendreff ✻.
Pelletreau ✻.
Thanaron ✻.
Arnous ✻.
Monmelat ✻.
De Cuers ✻.
Sagot-Duvauroux ✻.
Clos ✻.

Vialètes ✱.
Barnel.
Gallien ✱.
Denans ✱.
Bernaert ✱.
Dangeville ✱.
Muterse ✱.
Moras ✱.
Picard ✱.
Barlatier-Demas ✱.
Duveyrier ✱.
Maffre ✱.
Penhoat (J.-H.) ✱.
De France ✱.
Cottu ✱.
Rouden ✱.
Villard ✱.
Renaudeau.
Magnan ✱.
David ✱.
Rejou.
Le Brec ✱.
Manciet ✱.
Aregnaudeau (E.).
Le Mauff de Kerdudal ✱.
Geoffroy (O ✱).
Vidal (J. C.) ✱.
Lefloch ✱.
Gérieu ✱.
Petit ✱.
Esnol ✱.
Coural ✱.
Martin ✱.
Vial ✱.
Massillon ✱.
Sevin ✱.
Homon ✱.
Law de Lauriston ✱.
De Bouchaud ✱.
Hélain.
Henry (Jules) ✱.
Mallet ✱.
Albert ✱.
Bruillac.
Levavasseur ✱.
Brouzet (O ✱).
Le Bobinnec ✱.
Louvel (A.).
Magnan ✱.
Gras ✱.
Pavès ✱.
Hériès ✱.
Mancel ✱.
Massias ✱.
Jacques.
Armand ✱.
Delamusse ✱.
Troudet ✱.

Coreil ✱.
Blanc ✱.
Baliste (O ✱).
Garnier ✱.
Santi ✱.
Farrié ✱.
Belle ✱.
Duroch ✱.
Huguet de Majoureaux ✱
Robin ✱.
D'Ellissade de Castremont ✱.
Devoulx ✱.
Donin de Rozières ✱.
De Guilhermy ✱.
Huchet de Cintré ✱.
Le Normand de Kergrist ✱.
David ✱.
Guérin ✱.
Tourneur ✱.
Homon-Kerdaniel.
Fontmartin de Lespinasse ✱.
Le Melorel ✱.
Béchameil ✱.
De Stahl ✱.
Charpentier ✱.
Deudeville ✱.
Hugueteau de Challié ✱.
Faucon ✱.
Reynaud (O ✱).
Roy ✱.
Lion ✱.
De Trédern ✱.
Kerlero de Rosbo ✱.
Lantheaume ✱.
Pichon ✱.
Girardin de Montgérald ✱.
Allain-Launay ✱.
Lefebvre (C. T.) ✱.
De Balsac ✱.
Berthier ✱.
Cléret-Langavant ✱.
Lahalle ✱.
Vilagre de Viguier de Ste-Valière ✱.
Destremau ✱.
Le Maître ✱.
De Barmon ✱.
Cournet ✱.
Jary ✱.
Gachina.
Aiguier ✱.
Thierry ✱.
De Chastenet ✱.
De Péralo ✱.
Lefraper (J.-J.) ✱
Retailleau ✱.
Le Pord ✱.
Randon de Grolier ✱.

Durousier ✱.
Orban ✱.
Buor de Villeneuve ✱.
Brac de la Perrière ✱.
Miquel ✱.
Dumalle ✱.
De Marolles ✱.
Fourchon ✱.
Astié.
Rey ✱.
Cabaret (J. J.) ✱.
De Tournadre ✱.
Philippe de Kerhallet (S.-M.) ✱.
Longueville ✱.
Ducrest de Villeneuve ✱.
D'Alteyrac ✱.
Bianchi ✱.
Bedel-Dutertre.
Bigot de la Robillardière ✱.
Pothuau ✱.
Martin (F.) ✱.
Lévêque ✱.
Cellier de Starnor ✱.
Fortin (H. J.) ✱.
Pandrigue de Maison-Seul ✱.
Gennet ✱.
Besson ✱.
Chasseloup de Châtillon ✱.
Le Bretton ✱.
De Cornulier-Lucinière ✱.
De Tanouarn ✱.
De Tournadre (A.-G.-A.-A.)
Dariès ✱.
Béral de Sédaiges (M.-T.) ✱.
Béral de Sédaiges (J.-J.-A.) ✱.
Le Rouxeau de Rosencoat ✱.
Raoul ✱.
Roy (L. F.) ✱.
Motet ✱.
Gizolme ✱.
Salomon ✱.
Dubois-Guéhenneuc ✱.
Jaouen.
Le Gras ✱.
Thoyon ✱.
De Monfort ✱.
De Kersauson ✱.
Giraud ✱.
Feillet ✱.
Simian.
Pradier (C. C. J.) ✱.
Dieudonné ✱.
Duranteau ✱.
Huard.
De Villeneuve.
Liscoat ✱
Le Guern ✱.

Méquet (O *).
Brunat *.
Weinum *.
Quoniam *.
André-Fouet *.
Saurin *.
Parent-Dumoiron *.
Fisquet *.
Bruyer.
Vannier *.
Bachm *.
Pasquier de Franclieu *.
Nivelet *.
Pradier (Ed.) *.
Lefebvre de la Paquerie.
Chastenet.
Duval *.
Dupont *.
Abeille.
Beaumont
Jehanne *.
Cantellier.
Baude *.
Le Coniac *.
Henry *.
Vrignaud (A.-D.-A.) *.
De Bourayne *.
Garbeiron *.
Choux *.
Lacroix (O *).
Allègre.
De la Gueronnière *.
Chepy *.
Teissier *.
Veyrier-Maleplane *.
Lesquen de la Ménardais *.
Béchon *.
Le Bourgeois-Desmarais.
Dinel *.
Selva *.
Clavié.
Ginoux de la Coche *.
Clément de la Roncière le Noury *.
Le Roy *.
Bravais *.
Revertegat *.
Olivier (Marius).
De La Motte de Broons de Vauvert *.
Payen *.
Joubert *.
Delaferté-Meun.
Bailloud *.
Hommey *.
Lefer de la Motte *.
Blancq.
Testard.
Reboul.
Le Roux (O *).
Charpentier.
De Mejanès.
Dujardin *.
Broquet.
Lombard *.
Lefèvre *.
Protet *.
De Villeneuve *.
Lebeau de Montour *.
Bertin.
Favre *.
Candeau *.
Barthes (P.-M.) *.
Boyer (O *).
Ollivier (A.-L.-M.).
De Royer.
Simon *.
Riche.
Vincent *.
Devoisins *.
Olivieri *.
Bertier *.
Malmanche (H. F.).
Beleguic *.
De Lastic *.
Dupouy *.
D'Heureux *.
Laurens.
Allys *.
Gérard de Rayneval *
Ropert *.
De Fontanges de Couzan *.
Salaun *.
De Durand d'Ubraye *.
Arpin *.
Ohier *.
Morand (O *).
De Larminat *.
Passama *.
De Lessan *.
Russel *.
Exelmans *.
Camus du Martroy *.
Maillard de Liscourt.
Lecoat.
De Bonne *.
Gicquel Des Touches *.
Reverdit *.
Bona-Christave *.
Dufour de Mont-Louis *.
Martineau Des Chesnez *.
Bouvier de Cachard.
Payen-Valence *.
Pagel.
Clément.
Morel *.
Mihière.
Gaidan.
Martineng.
De Léotard de Ricard *.
Giraud.
Harang *.
De Sardi *.
Bonnefoy.
Violard *.
Gallay.
Ferrand.
Laporterie *.
Michel *.
Babron *.
Mer.
Le Guillou-Penanros *.
Royer *.
Emeric *.

DEUXIÈME CLASSE.

Martel *.
Caneaux *.
Clisson *.
Cuisinier-Delisle.
Pascalis.
Bouxin *.
Fabre *.
Roubet *.
Rozier *.
Garreau *.
Du Rousseau de Fayolle *
Guichon.
Auger.
Bouchant.
Benic *.
Perigot *.
Burgues de Missiessy (H. G. F. L.) *.
Lejeune.
Roca *.
Blaize *.
Jaffrezic.
Cauvin *.
Gillotin *.
Causse.
Liautaud.
Mequet.
Gautier *.
Bonnard *.
Dauphin.
Bourgois *.
Bourbeau *.
Guignard *.

Laurent ✻.
Le Coat de Saint-Haouen ✻.
De Chastellier ✻.
Guérin.
Prost ✻.
De Rulhière.
Dupré ✻.
Bouyer.
Burel ✻.
Naguet de Saint-Vulfran.
Monjaret-Kerjegu ✻.
Le Couriault du Quilio ✻.
Marye de Marigny ✻.
Monneret ✻.
Sonolet ✻.
Mallet (E. R.) ✻.
Jaubert de Passa.
De Jouslard ✻.
Trébuchet ✻.
Trollier ✻.
Leclerc de Fresne ✻.
Bourges ✻.
Arnoux.
Castagné ✻.
Feissolle ✻.
Brehier.
Lafosse.
Remuzay.
Duranty ✻.
De Coriolis d'Espinouse ✻.
Dauriac.
Jauréguiberry ✻.
Lagé.
Bonie.
Reille ✻.
De Surville.
Urvoy de Portzamparc ✻.
Laurens ✻.
Dubarry ✻.
Aveline.
De Pampellonne ✻.
Lefebvre (H.) ✻.
Belleville ✻.
Allemand.
Vidal de Verneix.
Dupontavisse.
Geffrier ✻.
Aillaud.
Porquet.
Potestas ✻.
De Leissègues-Legerville ✻.
Houssart ✻.
Biot ✻.
Longa ✻.
Picard ✻.
Pacini ✻.
Le Coat de Kerveguen.
Sagnier.

Huvet.
Bodin.
Arnal de Serres ✻.
Commines de Marsilly ✻.
Jourda de Vaux de Foletier.
Ménard.
Desvaux ✻.
Franquet.
Corniquel-Dubodon.
Blacas ✻.
Maillart ✻.
Morier ✻.
Cadiou.
Tardiu-Estève ✻.
Dehargne ✻.
Narbonne.
Mauxion ✻.
Palasne de Champeaux.
Morier ✻.
Raymond.
Maisonneuve.
Monin.
Brue ✻.
Berranger ✻.
Le Serrec ✻.
Majastre ✻.
Collet.
Azan ✻.
Cloué ✻.
Guyon de Montlivault.
Souzy.
Formey de St.-Louvent.
De la Grandière ✻.
Bouquet ✻.
Noussitou.
Bon de Lignim.
Sechère-Descossas ✻.
Poidloue (O ✻).
Thomassy.
Jacques, *dit* Lapierre.
Delaage de Meux.
Serval ✻.
Thiébaud.
Tresse.
Patau.
Daguenet.
Berthelin.
Margollé.
Ranson ✻.
De Brémond.
Royer.
Bernard.
Enout ✻.
Gabrielli de Carpégna ✻.
Deflotte.
De Viry ✻.
Borgnis-Desbordes.
Anue.

Dumesnil de Maricourt ✻.
Gervaize ✻.
Lafond ✻.
Masselot ✻.
Villedieu de Torcy ✻.
Morier ✻.
Pigeard ✻.
Normand.
Ferré.
Du Pin de St.-André ✻.
Binet ✻.
Moity ✻.
Jagerschmidt ✻.
Naguet de St.-Vulfran.
Tricault.
Chaperon ✻.
Maurin.
De Bovis.
Kosmann ✻.
Cautellier ✻.
De Fauque de Jonquières.
Jaulin-Duseutre ✻.
Jonnart ✻.
Halna-Dufretay ✻.
Guéau de Reverseaux.
Le Blanc.
Saly.
Roussin ✻.
Mottez.
Bazil.
Piriou.
Jacquet.
Laurent ✻.
Lepeltier ✻.
Bazile.
Malcor.
Michel.
Sencier.
Zurcher.
Carpentier.
Daras.
Poulain.
Petit.
Lévêque de Vilmorin ✻.
Dulcis.
Moisson.
Garnault.
Durande ✻.
Du Temple.
Jouan.
Denuc ✻.
Harlé.
Véron.
Oria.
Prouhet ✻.
Lainé.
Le Bris ✻.
Grasset ✻.

Maudet ✻.
Motet.
Cournet.
Cottin.
Dollieule ✻.
De Trogoff-Coattallio.
Gautier ✻.
Fournier.
Forget ✻.
De Lavaissière de Lavergne ✻.
Sallot des Noyers.
Ferré.
Grimoult ✻.
Leblanc ✻.
Desaulses de Freycinet.
Vrignaud ✻.
Boyer ✻.
De Granval de Fournols.
Andrac.
Serre.
Palasne de Champeaux.
Bochet ✻.
Domezon ✻.
Rideau.
Le Roux ✻.
Barry.
De Rieux.
De Roujoux.
Deflotte.
Jan de la Gillardaie.
Bridet.
Belland.
De Çagarriga.
Laporte.
Margollé.
Denans.
De Place.
Bodol.
Jestin.
Desfaudais.
Moret.
Dubessey de Contenson.
Turin.
Pi.
De Girard.
Gaultier de la Richerie ✻.
Larrieu ✻.
Fournier ✻.
Beaufils.
De Robillard ✻.
Mouchez.
Lenormand.
Blondeau.
Libaudière.
Piou ✻.
Ducourthial de Lassuchette ✻.
Thomasset ✻.
Le Blanc.
Allary.
Saffrey ✻.
Duval.
Garraud.
Vicary ✻.
Desperles.
Jamin ✻.
Reymonenq.
Ducuron-Lagougine.
Bouquet ✻.
Jeanrenaud ✻.
Ravel.
Garbe.
Duprat.
Moisson ✻.
Harel ✻.
Sauvageot.
Bourdais.
Morel.
Krantz.
Halligon ✻.
Cornette de Saint-Cyr de Venancourt ✻.
Massot.
Heurtault ✻.
Le Saulnier de la Cour ✻.
De Lascases-Beauvoir.
Jouneau.
Blache.
Caradec.
Riou-Kerangal.
Yve.
Buret.
Duburquois.
Fleuriot de Langle ✻.
Nielly.
Salicis.
Beuve ✻.
Loyer.
Herout.
Lanne.
Le Normand de Kergrist ✻.

LIEUTENANS DE VAISSEAU EN NON-ACTIVITÉ.

De Lestang ✻.
Le Bihan de Pennelé.
Lejeune de la Motte ✻.
Morin.
Le Coat de Kerveguen ✻.
De Quebriac.
Desmaretz de Palis.
Boliux ✻.

ENSEIGNES DE VAISSEAU.

(*Par ordonnance du* 8 *sept.* 1846, *le nombre des enseignes de vaisseau est de* 550.)

Tremintin ✻.
Mancel.
Alix.
Carrelet.
Clerc.
Vignancour.
Vedel.
Simonneau ✻.
Allix.
Fauvel.
Nouvel.
Caillet.
Gisquel.
De Lapasse.
Flambeau.
Mallié.
Lefebvre.
Le Griel.
Giost.
Massenet.
De Kermel.
Gazielle.
Brosset.
De Larminat.
Bréart.
Ribourt.
Simon.
Pagel.
Bourdillon.
Lallement.
Millet.
Quesnel.
Jan de la Gillardaie ✻.
Georgette du Buisson.
François.
Cabaret de St-Sernin.
Millon de Verneuil ✻.
De Suremain.
Souville.
Rolland.
Collos.
Mabire.

Ducros.
De Perthuis de Laillevault ✻.
Olivaud ✻.
Jourdan.
Lefrançois.
Berg.
Denis.
Lemarié-Deslandelles.
Richard.
Pottier ✻.
Rebufat.
Foley.
Hirel de Choisy.
Labado.
Regreny ✻.
Bouillon.
Coulomb.
Feyzeau ✻.
Albert.
Bouffard.
Allary ✻.
Maire.
Paqué.
Coulomb.
Serres.
Léonec.
Desprez.
Morel ✻.
Desmoulins.
De Somer.
Beuret.
De Roche.
Caraguel.
Rabier.
Laouenan.
Hulot d'Osery ✻.
Moirant.
Daures.
Keraval.
Roca.
Joret.
Zédé ✻.
Parchappe.
Bourasset.
De Drée.
De Mornard.
Bouyer.
Schverer.
Brianchon.
Aubry de la Noë.
Ronin.
Dorré.
Du Temple.
De Lacombe ✻.
Chapuzot.
Laurent.
Ducrest de Villeneuve.
De Broca.

Colondre ✻.
Thomassy.
Durun.
Delacoux-Marivault.
Laugaudin.
Camper.
D'André.
Le Pord.
Mabon de Beaulieu ✻.
Serrus ✻.
Riondet.
Audran.
Moisson.
Périer.
Philippe ✻.
Ledret.
Favier.
De Lanneau ✻.
Fizeaux.
Texereau.
D'Apat.
Frizac.
Dulud.
Giovannetti.
De Laage de Meux.
Blaise.
Dol.
Gouffé.
Daverton ✻.
Bastard.
Le Blanc de la Combe.
Bonnafé.
Viennot.
Campenon.
Mayette.
Olivier.
Foullioy ✻.
Juin ✻.
Vedel.
Ansart.
Grandin.
Peyron.
Touzet.
Launay.
Michelin.
De Castellane.
Bérard.
Boulangé.
Guérin-Roze ✻.
De Combarieu ✻.
Lainé.
Gastineau.
Desaulses de Freycinet.
Carof ✻.
Jaurès.
Quernel.
Thomas.
Bocher.

Daniel de Vauguion.
Brossollet ✻.
Vimont.
Maudet.
De Maury de Lapeyrouse.
Lenez-Cotty de Brécourt.
Hervé ✻.
Frissard.
De Fontanès.
Barbotin.
Péran.
Sellier ✻.
Balansa.
Charmois.
Guiastrennec.
Galabert.
Leguen.
De Prigny de Quérieux.
Dumas.
Delhaye.
Escarfail.
Vergne.
Lejeune ✻.
Fosse.
Tailhades ✻.
Daviel ✻.
Laurent.
Fabre la Maurelle.
Gubert.
Huvé.
Robine.
Bouchet-Rivière.
Latapie.
Lebleux.
Pierre.
Blondeau ✻.
Meynard.
Vallon.
Duperré.
Galey.
Martin de la Bastide.
De Pritzbuer.
Alquier.
Aube.
Lefèvre.
Molinard.
Clerin.
Salmon.
Alba la Source.
Roux.
Gavinet de la Rochassière-Nugues ✻.
Galiber.
Thébault.
Fontanne.
Andréa de Nerciat.
De Bastard.
Bourgade.

Grivel.
Hocquart.
Lequellec.
De Chabannes du Peux ✳.
Bourgarel.
Conrad.
Amet.
Le François de Grainville ✳.
Brossard.
Rallier.
Louvel.
Brou.
Boutruche.
Cossé.
Touboulic.
Rabusseau.
Bernard.
Bourgoin.
Caillet.
Joullié.
Lefort.
Briens.
Golfier.
Michon-Dumarais.
Charlemagne.
Pauher.
Dewatre.
Lefèvre-Dubua.
Desperles.
Martin.
Nicolas.
Noël.
Julhiet.
Coutollenc.
De Martel.
Rosenzweig.
Louvel.
Lacombe.
Garagnon.
Jouanni, *dit* Poulmarch.
Bidaut.
Téchoire.
Goux.
Poirré.
Dunod.
Perrier.
Brossard.
Le Loarer.
Sireuil.
Macaire.
Duffoure.
Nabat.
Beaupoil de Saint-Aulaire.
Henry de Villeneuve.
Maria.
Durand.
Bérard.
Auber.

Lamendour.
Viller.
Brunet.
Rostan.
Roulet.
Pichot.
Desaux.
Dondant de Lagrée.
De Mauduit-Duplessix.
Guépratte.
Calvet.
Lefèvre.
Bellot ✳.
Landolfe.
Caris.
Romieux.
Joubert.
Rougevin ✳.
Lebescond de Coatpont ✳.
Fornier-Duplan.
Le Timbre.
Lebris-Durumain ✳.
Defauque de Jonquières.
Berthomieu.
Grillet.
Pighetti.
Poirier.
Martre.
De Terson.
Bergasse.
Launay.
Malcor.
Pouthier.
Faveris.
Aubaret.
Rousseau.
De Pina.
Mourchou.
Roy ✳.
Bernard.
Morin.
De Saint-Phalle.
Dubrot.
Laborde.
Riou de Kerprigent.
Bonamy de Villemereuil.
Massiou.
Jacques.
Lonclas.
Lafond.
Desmerliers de Longueville ✳
Boch.
Fournier.
Loyer.
Œhmichen.
Lacave-Laplagne-Barris ✳.
Alquier-Bouffard.
Richard-Duplessis.

Duval.
Lecalloch.
Verlaque.
Sergent.
De Somer.
Bailly.
D'Hénin.
Gaude.
Milhet.
Gauvain.
Barazer.
Deschamps
Bernard.
De Vassoigne.
Ebneter.
Meyer ✳.
Lorieux.
Teriggi.
Ermange.
Julien.
Pouvreau.
D'Argouges.
Blandin.
De la Noue.
Bernard.
Gaudfernau.
Verguin.
Pico.
Bellaize.
Sauze.
Nègre.
Sabourin.
Vareilles.
Varangot ✳.
Reboul.
Berny.
Courtade.
Martin.
Malleville.
Kerneis.
Valence.
Mac-Dermott.
Granderie.
Guyon.
Boyer-Ressès.
Saussié.
Lonchampt.
Orsel.
Sarrand.
Teulières.
Marthe.
Huart.
Desnouy.
Béhic.
De la Grange.
Véron.
Delort.
Didot.

Claverie.
Ollivier.
Testard du Cosquer.
Boelle.
Mathieu.
Muret de Pagnac.
Hautreux.
Marchais de Laberge.
Cauvet.
Bouju.
Aubry.
De l'Escaille.
De Penfentenyo de Kervereguin.
Gal.
Bigrel.
Fournier.
Cabaret ✻.
Conte.
Cahagne.
De La Barrière.
Ganteaume.
Baux.
Empis.
Villaret de Joyeuse.
Lefebvre d'Abancourt.
Nompère de Champagny de Cadore.
Sommeillier.
Morel.
Lejeune.
Brunet.
Lewal.
Pallas.
Bérar.
Michel.
Gougeard.
Stolz.
Thirat de Chailly.
Kerneis.
Testu de Balincourt.
Esnault.
Fatou.
Vériot.
Thomas-Deschênes.
Le Cardinal.
Sardou.
Brosset.
Coudein.
Barthe.
Olivier.
Carly de Svazzema.
Dapotel.
D'Astorg.
Delassaux.
De Gouyon de Pontourande
Magen.
Allanioux.
Mieussens.
Butel.
Abeille
Thoubert.
Simond.
De Bréa.
Péan de Ponfilly.
Carof.
Korback.
Rayez.
Baud.
Lopez.
Pouvreau.
Roustan.
Abraham.
Begrand.
Lahalle.
Vesque.
Vechi.
Champanhet.
Pointel ✻.
Brumaule-Deshoulières.
Martineau.
Rose.
Briot.
Masson.
Lebreton de Ranzegat.
Thierry.
Valessie.
De Marquessac.
Zédé.
Marchand.
Hardy.
Boelle.
Piot.
Glotin.
Albigot.
Dandré.
Chambeyron.
Lartigue.
Bruat.
Triponé.
Rivière de Lamure.
Duchaxel.
Lemosy.
Raymond ✻.
Rivière.
Geoffroy du Rouret.
Philippe.
De Grates du Bouchage.
Ladrauge.
Barrastin.
Delaporte.
Ollivier.
Lehelloco.
Bonjour.
Cosmao-Dumanoir.
Saglio.
Lescaze.
Mallet.
Miot.
Regnier-Vigouroux.
Armstrong.
Thomassin.
Tardieu de Saint-Aubanel.
Roquebert.
Joubert
Lapersonne.
De Bulter.
Saillard.
Walle.
Géraud.
Herbo.
Boilève.
Molle.
Brière.
Lucas du Peslouan.
Sibour.
Johenne.

ENSEIGNES DE VAISSEAU *en non activité.* Messieurs,

Odard ✻.
Fabre.
De Gasté.
Alix.
Odent.
Varanguin de Villepien.

ECOLE NAVALE

Établie sur le vaisseau le Borda, en rade de Brest. Messieurs,

Schenne (O ✻), *Capitaine de vaisseau, Commandant.*
Barbet (J.-F.-A.) ✻, *Cap. de frég*, 2ᵉ Comm.
Allain-Launay (H.-M.-J.) ✻, *idem.*
Le Pord (J.-E.-M.) ✻, *idem.*
Laurent (P.-M.-A.) ✻, *idem.*
Choux (P.) ✻, *idem.*
Poidloue (C.-A.-A.) (O ✻).

Royer ✻.
Rogier ✻.
Le Doulx de Glatigny (L.-G.), *Sous-Commissaire, comm. s d'administration.*
N........., *Chirurgien de 1re classe, Major.*
Dépériers (A.-C.), *Chirurgien de 2e classe.*
Filliau (P.), *Aumônier.*
Saint-Marc (H.) ✻, *Prof. de 1re cl.* (littér.).
Gilbert (P.) ✻, *Prof. de 1re class.* (dessin).
Romagnési (P.-N.) ✻, *Prof. de 2e cl.* (dess.).
Bouis (J.-F.), *Prof. de 2e cl.* (langue angl.).
Le Vessel (E.-J.-M.-J.), *Professeur de 2e classe* (physique).
Vény (P.), *Prof. de 2e classe.* (littérature).
Collet de Corbinière (E.-R.), *Professeur de 2e classe* (sciences).
Duclos (T.), *Prof. de 2e cl.* (hydrographie).
Leclech (E.-D.-M.-H.), *Professeur de 3e classe* (sciences).
Robert (E.-A.-P.), *Prof. de 3e classe* (scienc.).
Sedgwich (H.), *Prof. de 3e cl.* (lang. angl.).
Lambert (M.-G.-A.), *Prof. de 4e cl.* (scienc.).

Examinateurs des Élèves de la Marine.

Laugier ✻, Memb. de l'Instit., *Examinateur de classement et de sortie à l'École navale.*
Delisle (Augustin) ✻, }
Guibert ✻, }
Faurie ✻, } *Examinateurs d'admission à l'École navale.*
Miet ✻. }
Lionnet ✻, *Examinateur-suppléant.*

L'École navale reçoit les jeunes gens qui se destinent au corps des officiers de la marine. Cette école est organisée conformément aux ordonnances des 1er novembre 1830, 24 avril 1832 et 4 mai 1833. On n'y est admis qu'après avoir subi un examen sur les matières suivantes et dans les conditions ci-après :

Examen oral. — L'arithmétique, comprenant la numération et le calcul dans une base quelconque, l'exposition du nouveau système métrique, la théorie des proportions et des progressions, et celle des logarithmes; la géométrie élémentaire; la trigonométrie rectiligne; l'algèbre élémentaire, comprenant la résolution des équations des deux premiers degrés; les élémens de la géométrie descriptive, comprenant la ligne droite et le plan.

Compositions écrites, épreuves littéraires, dessin. — Les candidats ont à résoudre par un triangle rectiligne. Ils font une version de la force des auteurs que l'on explique en quatrième. Ils traitent par écrit, en français, un sujet donné. Ils font un thème et doivent être en état d'échanger quelques phrases en cette langue. Il sera tenu compte de l'écriture et de l'orthographe dans les numeros de mérite relatifs aux diverses compositions écrites.

Les candidats doivent faire en outre : 1° le tracé graphique de la solution d'une question de géométrie descriptive; 2° le dessin au trait d'une tête, d'après un modèle qui leur sera donné. Les candidats sont rigoureusement interrogés sur toutes les matières indiquées ci-dessus; elles sont également obligatoires. L'insuffisance d'un candidat dans l'une des épreuves écrites peut, aussi bien qu'un mauvais examen oral, motiver la non-admission de ce candidat.

Conditions du concours. — L'ouverture du concours a lieu à Paris le 5 juillet, et successivement dans les villes ci-après et aux époques fixées par un avis qui sera publié au *Moniteur* dans le courant dudit mois, savoir : Tournée du Nord et de l'Ouest : Dunkerque, Cherbourg, Rennes, Brest, Lorient, Nantes; tournée du Sud et de l'Est : Rochefort, Angoulême, Toulouse, Montpellier, Toulon, Lyon, Besançon et Nancy. Les candidats doivent se faire inscrire, *du 1er au 25 avril*, à la préfecture du département où est établi le domicile de leur famille. Ils sont interrogés dans le chef-lieu d'examen le plus voisin de ce domicile où du collége où ils ont achevé leur première éducation, et l'intention en sera exprimée par eux au moment de leur inscription; il ne pourra être rien changé à cet égard lorsque les villes d'examen auront été déterminées. Nul ne peut se présenter au concours s'il n'a justifié, par la production de son acte de naissance, qu'il est né Français; par un certificat de médecin, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et enfin qu'il n'a aucune infirmité qui le rendrait impropre au service de la marine. L'*admission définitive* à l'École navale n'a lieu que lorsque le conseil de santé du port de Brest au

constaté, par procès-verbal individuel, l'état de la constitution physique du candidat. Les cas de myopie, de presbytie, de surdité et de bagayement sont des causes absolues d'exclusion. Aucun candidat ne peut concourir s'il n'est âgé de 13 ans au moins accomplis au 1er janvier de l'année du concours, ou s'il a dépassé le maximum d'âge, fixé à 16 ans, également au 1er janvier de ladite année. Toutefois, les candidats qui, aux termes de l'arrêté du 10 octobre 1848, justifieront d'une année d'embarquement, soit à bord des bâtimens de la République autres que les stationnaires et les gardes-pêches, soit à bord des navires du commerce national, ou qui auront fait une campagne au delà de l'équateur, quelle qu'en soit la durée, sont admis à concourir, pourvu qu'ils n'aient pas dépassé l'âge de 18 ans au 1er janvier de l'année des examens. *Les conditions d'âge sont de rigueur. Il n'est accordé aucune dispense.* Les candidats de la seconde catégorie (18 ans) doivent, au moment de l'inscription, justifier de la condition de l'année d'embarquement, ou de la campagne au delà de l'équateur, ou bien produire un certificat de l'autorité maritime (1), constatant qu'ils sont *actuellement embarqués* ou qu'ils ont déjà navigué ; dans ces deux cas, ils doivent justifier, au moment de l'examen, de l'accomplissement des conditions d'embarquement ou de campagne. Le candidat doit produire à la préfecture de son département, outre les pièces ci-dessus, un acte sur papier timbré par lequel ses parens s'engagent envers le Trésor public à payer, par trimestre et d'avance, une pension annuelle de 700 francs. Un acte séparé portera engagement de fournir le trousseau, un étui complet de mathématiques et les livres nécessaires aux études, dont le détail sera fourni par l'administration de l'École navale aux parens ou à leurs correspondans. Le prix de ces objets est d'environ 600 francs.

Places gratuites. — Les demandes de places gratuites, instituées par l'ordonnance du 4 mai 1833 pour les élèves privés de fortune, dont les pères ont servi ou servent dans les différens corps de la marine ou de l'armée, doivent être faites au moment de l'inscription et être accompagnées des certificats des maires, visés par les préfets et sous-préfets, constatant le défaut de fortune des parens. Cette formalité est de rigueur ; toute demande qui n'est pas appuyée de ces pièces est écartée.

Nominations et mode d'étude. — Un jury réuni à Paris, présidé par un officier général de la marine, détermine le rang des candidats impossibles. Sur le rapport de ce jury, le ministre de la marine nomme les élèves jusqu'à concurrence du nombre qu'il aura déterminé, et il fait expédier des lettres d'avis aux parens des candidats dont l'admission en qualité d'élèves aura été ainsi prononcée.

La durée du cours complet d'instruction à l'École navale est de deux ans ; l'année scolaire commence le 1er octobre. L'élève qui arrive après cette époque, sans justifier d'un motif valable, est soumis aux peines disciplinaires du bord ; celui qui n'a pas rejoint dans le délai de quinze jours est considéré comme démissionnaire.

L'instruction donnée aux élèves embrasse les cours et exercices tels qu'ils sont détaillés au programme d'enseignement de l'École.

Chaque année, après la clôture des cours, tous les élèves subissent un examen public devant une commission présidée par le préfet maritime de Brest.

Les examens de la seconde division servent à former la liste des élèves qui peuvent être admis à suivre les cours de la première.

Les examens de la première division règlent la nomination des élèves au grade d'élève de la marine de deuxième classe, conformément à l'article 5 de la loi du 20 avril 1832, sur l'avancement dans l'armée navale.

Les élèves qui n'ont pas été jugés susceptibles de passer de la deuxième division à la première, ou qui, après avoir suivi les cours de la première division, n'ont pas été reconnus aptes à passer au grade d'élèves de deuxième classe, sont licenciés.

NOTA. Les lettres adressées par les familles au Préfet maritime, à Brest, ou au Commandant de l'École navale, doivent être affranchies.

---

(1) Les certificats seront délivrés par les commissaires aux armemens s'il s'agit de constater la navigation à bord des bâtimens de la République, et par les commissaires de l'inscription maritime si les candidats ont navigué au commerce.

TROUPES DE LA MARINE.

CORPS DE L'ARTILLERIE DE MARINE.

Inspecteur-Général.

Paris.—M. Laguerre (O ✱), Contre-Amiral, *Insp.-gén. provis. du matériel.*

Colonels. Messieurs,

Toulon.. Emond d'Esclevin (C.-J.), (O ✱), *Direct. d'artillerie.*
Paris... Durbec (O ✱), *à l'insp. gén. du matér., M. du C. des trav.*
Brest.... Deshays (P.-Ulysse) (O ✱), *Directeur d'artillerie.*
Lorient... Favereau (A.-B.) ✱, *régiment d'artillerie.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Lorient.. Fillieux (J.-L.-T.) (O ✱), *Directeur d'artillerie.*
Brest.... Gervais (J.-F.) ✱, *rég. d'art.*
Cherbourg Dupont (A.-A.) ✱, *Dir. d'art.*
Ruelle... Daniel du Colhoé (P.-A.) ✱ *Directeur de la fonderie.*
Rochefort Cloquette (E.) ✱, *Dir. d'art.*
Lorient.. Le Blanc (P.) ✱, *rég. d'art.*

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Guadel.. Gouhot (F.) (O ✱), *régiment d'art. et Direct. d'artill.*
Martiniq. Tournal (F.-H.-I.) ✱, *régim. d'art. et Direct. d'artill.*
Lorient.. Lagier (J.-L.) ✱, *Major du régiment d'artilerie.*
Toulon.. De Preuilly (F.-L.) ✱, *Comm. de l'École de pyrotechnie.*
Rochefort Boulanger (J.-M.) ✱, *régiment d'artillerie.*
La Villeneuve. Dumas (J.-J.) ✱, *Directeur des forges.*
Brest.... Levy (M.) ✱, *régiment d'artillerie.*
Nevers... Frébault (C.-V.) ✱, *Directeur de la fonderie.*
Rochefort Rolland (J.-A.) ✱, *Sous-Directeur d'artillerie.*
Toulon... Mocquery (N.-E.-G.-L.-T.) ✱. *S.-Direct. d'artillerie.*
Lorient.. Marechal (B.-A.) (O ✱), *régiment d'artillerie.*
Toulon... Gouhot (L.) ✱. *rég. d'artill.*
Brest.... Paine (R.-H.) ✱, *S.-Dir. d'art.*
St.-Gerv. Martin (J.-B.) ✱, *Directeur de la fonderie.*
.... Olivier (L.-T.-M.) ✱.

Capitaines en premier. Messieurs,

Lorient.. Delassault ✱.
Lorient.. Robin ✱.
Brest... Lefranc ✱.
Cherbourg Charbonnier ✱.
Brest... Leseure ✱.
Cherbourg Liébault ✱.
Lorient.. Bernoud ✱.
Lorient.. De Gères ✱.
Martiniq. Rol ✱.
Guadel.. Vallerey ✱.
La Réun. Gadaud ✱.
Lorient.. Guerquin ✱.
Rochefort Dupuis ✱.
Brest.... Brault ✱.
Guadel.. Thomas ✱.
Lorient.. Chautan de Vercly ✱.
Lorient.. Michaux ✱.
Paris... Regnaud ✱.
Guadel.. Favos ✱.
Nevers.. Pélissier ✱.
S. Gervais Hudelist ✱.
Toulon.. Sardou.
Martiniq. Coppée ✱.
Martiniq. Lappeyre-Bellair.
Guadel.. Grassi ✱.
Cherbourg Marchal ✱.
Brest.... Gouy ✱.
La Villeneuve. Halligon ✱.
Rochefort Lappeyre-Bellair.
Brest... Le Brigant ✱.
Brest... Maurel ✱.
Toulon.. Blandinières.
Lorient.. Béneyton.
Brest.... Sempé.
Toulon.. Perraud ✱.
Lorient.. Jullien.

Ruelle... Larmat.
Ruelle... Dutemps.
Nevers... Porteu ☼.
Toulon... Tremblay.
Rochefort Laurent.
Mezieres. Brissaud.
Toulon.. Bertaud.
Brest.... Leloir.
Lorient.. Tardy.
Rochefort Ternet.
Rochefort Besse.
Océanie. Jury.
Sénégal.. Gouhot (Laurent).

Capitaines en second. Messieurs,

La Réun. Francon.
Toulon.. Roche.
Guadel.. Simon.
Lorient.. Bouillier.
Martiniq. Destrais.
Cayenne. Fournier.
Lorient.. Augier.
Brest... Vossion.
La Réun. Merme.
Guadel.. Badré.
Brest... Rohr.
Martiniq. Davilaure.
Toulon.. Chevillotte.
Lorient.. Vergnaud.
Rochefort Maillard ☼.
Lorient.. Lamy.
Lorient.. Mougin.
Rochefort Bazelle.
Rochefort Sentetz.
Toulon.. Lafay.
Lorient.. Billon.
Rochefort Durand.
Cherbourg Derain.
Brest.... Touraille.
Lorient.. Arnoux.
Lorient.. Grosjean.
Cherbourg Hardivillé.
Toulon.. Thierry.
Cherbourg Jambert.
Brest... Quillet.

Capitaines en résidence fixe.

Lorient.. Bourguignon ☼.
Cherbourg. Frémonneau ☼.

CHIRURGIENS DE L'ARTILLERIE DE MARINE. *Messieurs*,

Lorient.. Leyer ☼.
Toulon.. Tourette ☼.
Brest.... Laprairie.

OFFICIERS DE LA GENDARMERIE MARITIME. *Messieurs*,

Brest....	Des Barres ☼,	Chef d'escad.,	*Command.*	*la*	2ᵉ. *Compagnie.*
Lorient..	Bremer,	Capitaine,	*idem*	*la*	3ᵉ.
Toulon..	Gilloux ☼,	idem,	*idem*	*la*	5ᵉ.
Cherbourg	Blot ☼,	idem,	*idem*	*la*	1ʳᵉ.
Rochefort	Courbet ☼,	idem,	*idem*	*la*	4ᵉ.
Toulon..	Dubarret ☼,	idem Trésorier,		*la*	5ᵉ.

INFANTERIE DE MARINE.

Général de Brigade.

M. de Fitte de Soucy (C ☼), *Inspecteur-général.*

Colonels. Messieurs,

Rochefort Law de Clapernou (O ☼). 2ᵉ *régim.*
Brest.... Pascal (O ☼), 1ᵉʳ *régim.*
La Réun. Barolet de Puligny (O ☼), *Comm. milit.*
Martiniq. De la Faye (O ☼), *Comm. militaire.*
.... Fiéron (O ☼).
Guadel.. Chaumont (O ☼), *Com. mil.*
Toulon.. Brunot ☼, 3ᵉ *régim.*

Lieutenans-Colonels. Messieurs,

Brest.... Laborel ✱.
Guadel.. Huguet ✱.
Rochefort Bert ✱.
Martiniq. Vassoigne (de) ✱.
Toulon... Bertin-Duchâteau (O ✱).
La Réun. Richard Bichin de Cendrecourt (Ed.) ✱.

Chefs de bataillon. Messieurs,

La Réun. Turbez ✱.
Karikal.. (Inde) Filleau-St-Hilaire ✱, *Chef du service.*
Rochefort Quillet ✱.
Toulon.. Chavane ✱.
Brest.... Cancé ✱.
Toulon.. Richard Bichin de Cendrecourt (L.) ✱.
Mayotte. Passot ✱, *Comm. supér. de l'île Mayotte et dépend.*
Martiniq. Lesseline ✱.
Martiniq. Tharon ✱.
Guadel.. Houbé ✱.
Cherbourg Blondel ✱.
Guadel.. Delabarre ✱.
Sénégal.. Guillabert ✱.
Cayenne. Morel ✱.
Inde.... D'Agon de la Contrie ✱.
Martiniq. Reybaud ✱.
Guadel.. Favre ✱.
La Réun. Maestracci ✱.
Rochefort Loys de Marigny ✱.
Antilles.. Masset (O ✱), *offic. d'ordon. du Gouvern. gén.*
Madag... Vergès ✱, *Com. à Ste-Marie.*
Océanie.. Nicolaï ✱.
Brest.... Bouvet ✱.
Guadel.. Beau ✱.

Majors.

Brest.... Maurice ✱.
La Réun. Blanc ✱.
Martiniq. Lefrant ✱.
Toulon.. Lemaitre ✱
Rochefort Brue ✱.
Guadel.. Hennique ✱.

Capitaines d'État-Major. Messieurs.

Guadel.. Naudin ✱, *Commandant à Marie-Galante.*
Guadel.. Munier ✱, *Adjud. de place à la Basse-Terre*
Martiniq. Guari ✱, *Adjudant de place à St-Pierre.*
Guadel.. Burles ✱, *Com. aux Saintes.*
La Réun. Marchand ✱. *Adjud. de place à St.-Denis.*
Guadel.. Plane, *Comm. à St. Martin.*
Paris... Boyer ✱, *Offic. d'ordon. de l'Inspect.-général.*
Martiniq. Avezac-Lavigne ✱, *Officier d'ordonn. du Gouverneur.*
Lorient.. Comte, *Command. la comp. de discipline.*
Martiniq. Testard ✱, *Officier d'ordonn. du Gouverneur.*

Capitaines, Adjudants Majors et Officiers-Comptables. Messieurs,

Brest.... Balleroy ✱, *Adjud.-Major.*
Brest... Cuquemel ✱, *id.*
Guadel.. Robin Duparc, *id.*
Brest.... De Vassoigne, *id.*
Brest.... Chappe, *id.*
Guadel.. Gout, *id.*
Océanie. Allias, *id.*
Guadel.. Mayer (Ant.), *id.*
Brest... Walther, *Trésorier.*
Brest.... Vermot, *Cap. d'habillem.*
Cherbourg Collier ✱, *Capitaine-Major.*
Cherbourg Charvet ✱, *Adjud.-Major.*
Rochefort Colomb, *id.*
Rochefort Laidet ✱, *id.*
Martiniq. Rebours, *Adjudant-Major.*
Martiniq. Dardenne, *id.*
Martiniq. Domenech-Diégo, *id.*
Cherbourg Fay, *id.*
Rochefort Duchêne, *Trésorier.*
Rochefort Amalric, *Cap. d'habill.*
Cayenne. Charrière ✱, *Adjud.-Major.*
Toulon... Ferrer, *id.*
Toulon.. Savigny, *id.*
La Réun. Lairan, *id.*
Sénégal.. Deyris ✱, *id.*
La Réun. Mayer (F.-L.), *id.*
Toulon.. Huet, *Trésorier.*
Toulon.. Morelle, *Cap. d'habillem.*

Capitaines. Messieurs,

1er *Régiment.*
Guadel.. Foucher d'Aubigny ✱.
Océanie. Mouchel.
Guadel.. Boury ✱.
Guadel.. Vergand.
Guadel.. Fajard.

Guadel..	Gomand.
Brest....	Beaudéduit ✳.
Océanie.	Roy.
Océanie.	Ceyrolle ✳.
Brest....	Isch.
Brest....	Fouques ✳.
Guadel..	Cugnet ✳.
Brest....	Camsat ✳.
Brest....	Cabon de Kérandraon.
Guadel..	Tillemont.
Guadel..	Montarlot.
Océanie.	D'Espaux, *dit* Darricades.
Brest....	Doisnel ✳.
Océanie.	Campion.
Océanie.	De Cools.
Océanie.	Escoubet.
Brest....	Ladrière.
Guadel..	Noyer.
Guadel..	Varanguien de Villepin.
Brest....	Alzine ✳.
Brest....	Souchou.
Guadel..	Blanchard.
Guadel..	De Caqueray.
Guadel..	De Chantepie,
Brest....	Tricot.
Guadel..	Pineau.
Brest....	Victor.
Océanie.	André.
Brest....	Guibert ✳.
Brest....	Reboul (S.) ✳.
Brest....	Martin (J.-A.).
Brest....	Martin (P.-J.-M.) ✳.
Guadel..	Crosnier.
	2ᵉ *Régiment.*
Martiniq.	Pérérat ✳.
Martiniq.	Bosguérard.
Cherbourg	Ecotière.
Cherbourg	Gilliet.
Martiniq.	Rouvellat de Cussac ✳.
Cherbourg	Desnous ✳.
Martiniq.	Rolland ✳.
Rochefort	Calages ✳.
Martiniq.	Naudin.
Martiniq.	Pinel de Golleville.
Cherbourg	Couder.
Martiniq.	Albiac.
Martiniq.	Royer.
Cherbourg	Cren.
Rochefort	Reboul (Fr.).
Martiniq.	Lesseline (F.-A.).
Martiniq.	Clair.
Martiniq.	Prévost de Saint-Cyr.
Rochefort	Coignet.
Cherbourg	De Toustain.
Martiniq.	Mayon.
Martiniq.	Demange ✳.
Martiniq.	Post ✳.
Cherbourg	Faron.
Cherbourg	Maréchal.
Cherbourg	D'Arbaud.
Cherbourg	Lebreton.
Martiniq.	Etienne.
Martiniq.	Martin (J.-P.-V.).
Rochefort	Murati.
Rochefort	Barbier.
Martiniq.	De Castelnau.
Martiniq.	Darré.
Cherbourg	Leprince.
Rochefort	Weber.
	3ᵉ *Régiment.*
Toulon...	Caternault ✳.
Toulon..	Mermier ✳.
La Réun.	Bruley ✳.
La Réun.	Decq.
Toulon...	Perrin ✳.
Toulon..	Thiébeauld ✳.
La Réun.	Briard.
Inde....	Morel (Th.).
Sénégal..	Valentin ✳.
La Réun.	Marchaisse.
Toulon..	Durand ✳.
La Réun.	Lamy ✳.
Cayenne.	Pelissier ✳.
Toulon..	Peltier ✳.
Toulon...	Chauvey ✳.
La Réun.	Masse ✳.
Cayenne.	Platel.
La Réun.	Prévost
Toulon..	Teissier ✳.
Cayenne.	Matte.
Cayenne.	Hurford.
La Réun.	Fontan.
Inde....	Couerbe.
La Réun.	Maréchal.
La Réun.	Eliot ✳.
Toulon..	Vignon.
Cayenne.	Blond.
Sénégal..	Debeaurepaire ✳.
Cayenne.	Larrouy.
La Réun.	Odart de Rilly.
Toulon...	Durand.
Toulon...	Levallois.
Sénégal..	Boyer.
Sénégal..	Brisset ✳.
Sénégal..	Deschanel.
Sénégal..	Roger.
Sénégal..	Médoni.
Toulon..	Marix.
Toulon..	Passart.
La Réun.	Comps.
Toulon...	Martin.
Sénégal..	Davet.
Toulon..	Saint-Gès.
Toulon..	Saisset.
Toulon...	Dupuis.
Toulon..	Pérignon.

CHIRURGIENS DES RÉGIMENS D'INFANTERIE DE MARINE.

1er RÉGIMENT.

Guadel.. Lesueur, *Chir.-Maj.*
Guadel.. Pétra, D., *Aide-Major.*
Brest.... Rolland ✻, *idem.*
Océanie. Gouët, *idem.*

2e RÉGIMENT.

Martiniq. Penard ✻, *D. Chir.-Major.*
Cherbourg Le Coat, *Aide-Major.*
Rochefort Drouet, *idem.*
Martiniq. Chapuis, *idem.*
Toulon .. Marroin, *D. Chir.-Maj.*

3e RÉGIMENT.

Cayenne. Roux ✻, *D. Aide-Major.*
Sénégal.. Chassaniol ✻, *idem.*
La Réun. Gaudin, *idem.*

COMPAGNIE DE DISCIPLINE A LORIENT.

Comte, *Capit. d'infanterie.*
Godebert, *Lieuten. d'inf.*, *Officier comptable.*
Leprévost, *Lieut. d'infant.*
Vessiot, *Lieutenant d'infanterie.*
Dellers, *Sous-Lieutenant d'infanterie.*

CORPS DU GÉNIE MARITIME.

Inspecteurs-généraux.

Paris. — M. Boucher (M. F.) (C ✻).
M. Dupin (Charles) (G O ✻), *Membre de l'Académie des sciences et du Conseil d'Amirauté*, Représentant du peuple.

Directeurs des Constructions. MM.

Brest.... Leroux (C ✻).
Paris.... Mimerel (O ✻), *Adj. à l'insp. gén. du génie marit., Membre du Conseil des trav.*
Cherbourg Vincent (O ✻).
Toulon... Binet (O ✻).
Paris.... Garnier (O ✻), *Membre du Conseil d'Amirauté.*
Lorient.. Prétot.
Rochefort Joffre.

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Paris.... Zedé (C ✻), *en disponibilité.*
Lorient.. Larchevesque-Thibaut (O ✻).
Brest ... Fauveau (O ✻).
Paris.... Le Bas (O ✻), *Conserv. du Mus. naval, M. du Cons. des trav.*
Guérigny. Zéni (A.-L.) ✻, *Directeur des forges de La Chaussade.*
Rochefort Auriol (O ✻)
Lorient.. Reech ✻, *Direct. de l'école d'application.*
Lorient.. Thomeuf ✻.
.... Moissard (O ✻), *Membre du conseil des travaux de mar.*
Toulon.. Sochet ✻.
Toulon.. Pironneau ✻.
Guérigny. Vaneechout ✻.
Brest.... Le Jouteux ✻.
Indret... D'Ingler ✻, *Dir. de l'établ. de la marine à Indret.*
Paris.... Lamaëstre ✻, *Membre du Conseil des travaux.*
Toulon... Bayle ✻

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Rochefort Rossin ✻.
Paris.... Cros ✻.
Cherbourg Robiou de Lavrignais ✻.
Guérigny. Lapparent (H. Cochon de) ✻.
Brest.... Chédeville ✻.
Lorient.. Guieysse ✻.
Cherbourg Allix ✻.
Toulon .. Kerris ✻.
Brest.... De Gasté ✻.
Toulon.. Sanial-Dufay.
Indret... Moll.
Toulon... Picot de Moras.
Brest.... Souchon.
Nantes... Masson ✻.
Rochefort Chariot.
Brest.... Gervaize ✻.
Toulon.. Dupuy de Lome ✻.
Paris.... Marielle, *Secrétaire du Conseil des travaux.*
Toulon.. Courtin.
Rochefort De Lisleferme.

Sous-Ingénieurs de 1re classe. MM.

Cherbourg Corrard.
Rochefort Sabattier.
Cherbourg Mangin.
Cherbourg Dorian.
Rochefort De Robert.
Brest ... Pastoureau.
Lorient.. Du Chalard.
Toulon... Brun, *membre au comité de direct. des paquebots post. de la Méditerranée.*
Brest.... Dechamps ✻, *Directeur des paqueb. de la Médit.*
Cherbourg De Coppier.

Lorient.. Lecointre.
Brest.... Silvestre du Perron.
Rochefort Denis de Senneville.
Indret... Montéy.
Rochefort Forquenot.

Sous-Ingénieurs de 2e classe. MM.

Lorient.. De la Poix de Fréminville.
Indret... Boumard.
Toulon... Sollier.
Cherbourg De Roussel.
Indret... Auxcousteaux.
Lorient.. Audenet.
Brest.... Villain.
Indret... Leboulleur de Courlon.
Brest... Boelle.
Toulon.. De Sandfort.
Toulon.. Zani-Deferranty.
Cherbourg Nouet
Toulon.. Lisbonne
Brest.... Perroy.
Toulon... Aurous.
Toulon.. Auradou.

Lorient... De Bussy.
Brest.... Antoine (C.-E.).
Cherbourg Antoine (L.-C.).

Sous-Ingénieurs de 3e classe. MM.

Brest... Zédé.
Toulon.. Dutard.
Brest.... Courbebaisse.
Brest.... Guède.
Lorient... De Beausacq.
Rochefort Nettre.
Toulon... Fourteau.
Lorient... Legrand.
Lorient.. Le Grix.
Brest.... Convers.
Cherbourg Guesnet.
Brest.... Joyeux.
Toulon... Delacour.
Toulon... Jonchier.
Cherbourg Soulery.
Brest.... Compère-Desfontaines.
Rochefort Jay.
Rochefort Lebelin de Dionne.

ÉCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE MARITIME, *à Lorient*.

M. Reech ✻, Ingénieur de 1re classe, *Chargé de la Direction des études*.

Les élèves du génie maritime sont choisis au concours parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'Ecole polytechnique.

Élèves. Messieurs.

Lorient... Peschard d'Ambly.
Lorient... Schlumberger.
Lorient... Vidal.
Lorient... Carlet.
Lorient... Willotte.
Lorient... Bayssellance.
Lorient... Herr.
Lorient... Le Moine.
Lorient... Fages.

CORPS DES INGÉNIEURS HYDROGRAPHES.

Ingénieur en chef.

M. Daussy (O ✻), Membre du Bureau des longitudes.

Ingénieurs Hydrographes. Messieurs,

De 1re Classe.

Le Bourguignon-Duperré (O ✻).
Bégat (Pierre) (O ✻).
Keller ✻.
Dortet-Tessan (O ✻).
Chazallon ✻.

De 2e Classe.

Delaroche (O ✻).
Vincendon-Dumoulin ✻.
Lieussou ✻.
Delamarche ✻.

De 3e Classe.

Gaussin (*Océanie*).

Sous-Ingénieurs. Messieurs,

1re classe.

Estignard ✻.
Delbalat ✻.
Boutron.

2e classe.

Ploix.

CORPS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE.

SERVICE DES PORTS ET DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

Commissaires généraux de 1re classe. MM.

Paris.... Jurien (O ✻), *Adm. centr.*
Toulon... Gaultier de la Ferrière (C ✻).
Le Havre. Marrier de Lagatinerie (C ✻), *Chef du service.*

Commissaires généraux de 2e classe.

Brest.... Dalmas (O ✻).
Nantes.. Redon de Beaupréau (O ✻), *Chef du service.*
Bordeaux Brun (O ✻). *idem.*
Lorient.. Durand d'Ubraye ✻.

Commissaires de 1re classe. MM.

Toulon... Bonjour (P.-L.-M.) (O ✻).
St-Servan Gerbidon ✻, *Chef du service.*
Bastia.. Leroy d'Herval Desgranges ✻, *Chef du service.*
Rochefort Pageot-Desnoutières ✻.
.... Châtel ✻
Toulon... Bellanger ✻.
Paris.... Mestro (O ✻), *Admin. centr.*
Lorient.. Mermoud ✻.
Toulon... De Soye ✻.
Marseille D'Heureux ✻, *Chef du serv.*
Lorient.. Lemerle de Beaufond ✻.
Paris.... Houïtte de la Chesnais ✻, *administration centrale.*
Cherbourg Bonifacio ✻.
Bayonne. Baudry ✻, *Chef du service*
Rochefort Legrand ✻.
Alger... Rampal ✻.
Cherbourg Courtin de Torsay ✻.

Commissaires de 2e classe. MM.

Lorient.. Laguerre ✻.
Bordeaux Lemaire ✻.
Brest.... Guieysse ✻.
Brest.... Le Cardinal ✻.
Brest.... Guichon de Grandpont ✻.
Toulon.. Friocourt ✻.
Rochefort Bourdereau ✻.
Toulon.. Reboul ✻.
Brest.... Bonnaudet ✻.
Toulon... Gabert ✻.
Dunkerq. Quéru ✻, *Chef du service.*
Cherbourg Roscongard ✻.
Paris.... Letellier ✻, *administ. centr.*
Rochefort Nègre ✻.

Commissaires-Adjoints de 1re classe.

S.Valéry. Richard ✻.
.... Fodor ✻.
Dinan... Pognon ✻.
Cherbourg De Maupassant ✻.
Lorient.. Binard.
Nantes.. Douesnel.
Brest.... Hesse.
St-Brieuc Gauvain ✻.
Rouen... Denois (Camille) ✻.
Calais... Quéhen ✻.
Paris.... Fontaine ✻, *administ. centr.*
Lorient.. Lefort ✻.
PortVend. Neuville ✻.

Commissaires-Adjoints de 2e classe.

Cherbourg Liétout ✻.
Rochefort Gaudran ✻.
Paris.... Flory ✻, *admin. centr.*
Rochefort Bernard ✻.
Brest.... Lefèvre ✻.
Rochefort Friocourt ✻.
Nantes.. Cherbonnier ✻.
Agde.... Maugue.
Brest.... Jugelet ✻.
Le Hâvre. Guesdon ✻.
Paris.... Marchais ✻, *admin. centr.*
Paris... Paulin ✻, *idem.*
Toulon... Guingan ✻.
Granville Fontan ✻.
Bordeaux Naigeon ✻.
Paris... Lagnel ✻. *administr. centr.*
Dieppe.. Dandasne ✻.
Toulon... Lieutaud ✻.
Lorient.. Chaigneau ✻.
Rochefort Texier de la Pommeraye ✻.
Paris.... Eymin ✻, *administ. centr.*
Toulon... Gabrié ✻.
Brest.... Bourla ✻.
Paris... Sieye ✻, *Administ. centrale.*
Toulon.. Giraud.
Toulon.. Sylvestre ✻.

Sous-Commissaires de 1re classe. MM.

Bayonne. Guibbert ✻.
Toulon... Cheillant.
Libourne. Cazin ✻.
Rochefort François.
Caen.... Durand-Laborderie ✻.
La Ciotat Mère ✻.
Alger.... Pouverin.
Paris... Blanquet du Chayla ✻, *admin. centrale.*
Toulon.. Dubourdieu ✻.
La Teste L'Hotellerie ✻.
Rochefort Griffon du Bellay ✻.
Toulon.. Charbonnier ✻.
La Seyne. Gouin ✻.

Bordeaux.	Dodin-Dubreuil.
Paimpol.	Roxlo ✻.
Cherbourg	Gourel de Saint-Pern ✻.
Cherbourg	Daragon.
Bordeaux	Duparcq.
Toulon...	Cartier.
St.-Malo.	De Bon ✻.
Narbonne	Gourrier.
La Houg.	Hennequin ✻.
Le Croisic	Le Bot ✻.
Lorient..	Le Coat Saint-Haouen ✻.
Toulon...	Roubin
Lorient..	Terrier de Laistre ✻.
La Roch.	Cazin.
Paimbœuf	Moreau ✻.
Vannes..	Le Carpentier.
Cherbourg	Clamorgam.
Paris....	Thèze, *administ. centr.*
Brest....	Gilbert.
Rochefort	Charanton.
Brest....	Fournier ✻.
Cherbourg	Faron ✻.
Brest....	Chabrié (Félix) ✻.
Marseille	Rouffio (O ✻).
Brest....	Chedeville ✻.
Rochefort	Bitteau ✻.
Toulon..	Bérard ✻.
Toulon...	Rebuffel ✻.
Brest....	Bourla ✻.
Toulon...	Arden.
Lorient..	Chanceaulme.
Rochefort	Hébert.
Rochefort	Lamontagne
Rochefort	Colombel ✻.
Paris...	Gaudin de Lagrange, *adm. cent.*
Brest....	Chabrié (Eugène).
Bordeaux	Guiraut.
Cherbourg	Frémonneau.
Cherbourg	Jacques.
Toulon..	Agarra.
Blaye...	Dunand.
Hâvre....	Vidal de Lauzun.
Royan...	Chavanon.
Rochefort	Baudouin.

Sous-Commissaires de 2e classe.

Toulon...	Julien.
Dunkerq.	Quiquet.
Marenne.	Buffy.
Brest....	Ledoulx de Glatigny.
Ile de Ré	Dupoy de Guitard.
Lorient..	De Trénerès-Sourvillé.
Toulon...	Agarrat.
Martigue.	Giost ✻.
Langon..	Vallombreuse.
Paris...	Convents, *administ. centr.*
Quimper..	Deleissègues-Rosaven.
Rochefort	Thelot.
Lorient..	Cardonne ✻.
Toulon..	Hubert ✻.
Brest....	Delorisse.
Toulon...	Monoyer ✻.
Sabl d'Ol.	Jamet.
Nantes..	Lemoyne.
Alger....	Brun
Boulogne	Broquet ✻.
Toulon..	Autran ✻.
Brest....	Pellerin.
Paris...	De St-Germain, *adm. centr.*
Cherbourg	Dézert.
Brest....	Breton.
Cherbourg	Bajot.
Rochefort	Regnier.
Pauil...	Astruc.
Paris...	Buquet, *administ. centr.*
Rochefort	Annibal.
Paris....	Thibault ✻, *administ. cent.*
Brest....	Levicaire.
Brest....	Bergevin.
Lorient..	Favereau ✻.
Auray...	Maujouan.
Rochefort	Lambert.
Lorient.	Harion ✻.
Toulon..	Roux
Cherbourg	Kœnix.
Toulon...	Léro.
Brest....	Barret.
Brest....	Robert.
Brest....	Hétet.
Brest....	Martin.
Toulon...	Michelin.
Brest....	Berger.
Toulon..	Brunet.
Brest....	Dervillier.
Brest....	Le Beurriée.
Nantes...	Portier.
Toulon...	Valence.
Brest....	Mazé.
S. Servan.	Rabot.
Cherbourg	Le Brettevillois ✻.
Brest....	Pfihl ✻.
Cherbourg	Lemarchand ✻.
Lorient..	Aubin.
Paris....	Bourdin, *administ. centr.*
Lorient..	Garigon.
Cherbourg	Delacour.
Brest....	Raillard.
Alger....	Fouque.
Toulon...	Racord.
Bayonne.	Montagne.
Brest....	Le Bras.
Brest....	Riou.
Lorient..	Duhamelle.
Toulon...	Garcin.
Toulon...	Garnier.
Toulon...	Reynaud.

Cette.... Carrère ✵
Rochefort Levallois.
Cherbourg Billard.
Paris.... Buquet ✵, *adm. centr.*
Brest.... Floch.
Rochefort Petitpain.
Antibes.. Nermand.
Bastia .. Le Bœuf.
Arles... Fassy.
Brest.... Testard.
Brest.... Leblois ✵.
Paris.... Rouxel, *adm. centr.*
Toulon... Venel.
Toulon... Guérin.
Lorient.. Calvé.
Lorient... Denis-Vallery.
Cherbourg Latapie.
Rochefort Natier.
Brest.... Creven-Kerverson.
Brest.... Bazoche.
Toulon... Saurin.
Cherbourg Hervé.
Toulon.. Sturla.
Lorient.. Le Bot.
Dax.... Saint-Eloy.
Toulon.. Senès.
Toulon.. Nègre.
Nantes.. Laloy.
Toulon.. Vernet.
Fécamp.. Frère.
Bordeaux De Massip.
S.-J.-de-L. Goas.
Honfleur. Augeard.
Lorient.. Schreiner.
Dunkerq. Omnès.
Morlaix. Gestin.
Havre... Belenfant.
Toulon... Bit.
Lorient.. Dières-Monplaisir.
St-Tropez Daniel.
Cherbourg Thomas.
Toulon.. Imbert.
Rochefort Lebreton.
Toulon... Gassien.
Havre... Ferrée.
Lorient.. Kerlero-Ducrano.
Rochefort De Beaucorps.
Cherbourg Le Poitevin.
Lorient.. Robin-Métairie.
Brest.... Mayer ✵.
Rochefort Paparau.
Lorient.. Beauchet ✵.

SERVICE DES COLONIES.

Commissaires généraux de 2e classe.

La Réun. Bédier (O ✵), *Ordonnateur.*
Guadel... Guillet ✵, *idem.*

Commissaire de 1re classe.

Martiniq.. Ledoulx de Glatigny (O ✵), *Contrôleur colonial.*

Commissaires de 2e classe.

Inde..... Vigneti ✵, *Chef de service à Chandernagor.*
Martiniq.. Joret ✵, *Ordonnateur.*
Inde..... Barret ✵, *idem.*
Martiniq.. De Ruthye-Bellacq ✵, *Contrôleur colonial.*
Guadel... Le Dentu ✵, *Contrôl. colon.*
La Réun. Thibault de Chanvalon ✵, *Contrôleur colonial.*
Inde..... Malassis ✵, *Chef du service administratif.*

Commissaire adjoint de 1re classe.

Sénégal.. Bourgoin, *Chef du serv. adm.*

Commissaires adjoints de 2e classe.

Martiniq. Desmazes ✵.
Guadel.. Laugier ✵.
Martiniq. De Lagrange ✵.
Océanie. De Cujis, *Chef du service administratif.*
La Réun. Deschamps.
Martiniq. Mathias.
Cayenne. Reisser, *Contrôleur colonial.*
Guadel.. Rousseau.

Sous-Commissaires de 1re classe.

Cayenne. Ledoulx de Glatigny.
Guadel.. Bégin ✵.
Martiniq. Desrobert.
La Réun. Voïart.
La Réun. Lefaucheur, *chargé du service administratif.*
La Réun. Lartigue.
Martiniq. Landais.
Inde.... Hayes.
Guadel.. Miany.
Sénégal.. Lasneau de Latingy, *Contr. col.*
Cayenne. Noyer.
Inde.... Law de Clapernou.
S P.Mart. Bruslé, *Ch du serv adminis.*
Sénégal.. Petiton.

Sous-Commissaires de 2e classe.

La Réun. Pfihl.
La Réun. O'Toole.
Guadel.. Questel.
Sénégal.. Costet.
Océanie. Quoniam.
Océanie. Ducorps ✵.
Inde.... Le Peltier, *Contr. colonial.*
Martiniq. De Cools.

Martiniq. Boyer.
Mayotte. Munier, *Contr. colon. prov.*
S P.Mart. Duchesne, *Contrôl. colonial.*
Cayenne. Leborgne.
Martiniq. Bonneville.
Martiniq. Bontemps, *Comm. adj au direct. de l'Intérieur.*
Guadel.. Boyer.
Guadel.. Vérand.
Martiniq. Thuret.
Martiniq. Dérussat.
Cayenne. Angrand.
Guadel.. Quevilly.
La Réun. Bailly.
Sénégal.. Raffenel.
Martiniq. Marbot.
Guadel.. Ducoing.
Sénégal. Stéphan.
Sénégal.. Lhoumeau.
Océanie. Olivier.
Sénégal.. Lombard.
Inde..... Lemesle.
Cayenne. Brache.
Inde..... Robert.
Martiniq. Garcet.
Guadel.. Mazé.
La Réun. Urvoy de Portzamparc.
La Réun. Filleau Saint-Hilaire.
Martiniq. Maraist.
Guadel.. Courcjolle.
Sénégal. Tartara.
Guadel.. Beucher.
Martiniq. Gilbert-Pierre.
Cayenne. Maisonneuve.
S P.Mart. Filleau.
Guadel.. Cornillot.
Mayotte. Marguet.

CORPS DU CONTROLE DE LA MARINE.

Contrôleurs en chef. MM.

.... Pariset (O ✻), *Commissaire général de la République à la Guyane française.*
Toulon... Roussin (O ✻).
Brest ... N.......
Paris.... Morin (O ✻), *admin. centr.*
Brest.... Laimant (O ✻).
Rochefort N......
Lorient.. De Roujoux ✻.

Contrôleurs MM.

Lorient.. Le Prédour ✻.
Brest.... Lefranc ✻.
Cherbourg Preuilly ✻.
Paris.... Pénaud ✻, *admin. centrale.*
Toulon... De Ravinel ✻.
Rochefort Escande ✻.
Toulon... Brunetière ✻.

Contrôleurs-Adjoints. MM.

Toulon.. Nègre ✻.
Rochefort Pauher ✻.
Lorient.. Gaude ✻.
Brest.... Gérodias ✻.
Bordeaux Jure ✻.
Indret... Burdin d'Entremont ✻.
Brest.... Peyronnel ✻.
Paris.... Ballot-Beaupré ✻.
Nantes.. Palasne Champeaux ✻.

Sous-Contrôleurs. MM.

LaChaus. Coqueral.
Toulon.. Guironnet-Massas ✻, en non activité pour infirm. temp.
Le Havre Champion ✻.
Brest.... Le Gros.
St-Servan Moras.
Toulon .. De Varèse.
Toulon.. Baux ✻.
Cherbourg Denis-Lagarde.
Lorient.. Gourjon.
Lorient.. Lebeau ✻.
Cherbourg Lechanteur de Pontaumont.
Toulon... Lagnel.
Rochefort Clémot.
Toulon.. Bonnefoy.
Alger.... Jolidon.
Brest.... Fillieux.
Paris... De Soye.
Brest ... Foucard.
Alger... Gourdin.
Brest.. Morvan ✻.
Paris.... Quequet ✻.
Bayonne. Sans.
Rochefort Rivaud.
Paris.... Lemeignen.
Brest.... Rousseaux-Lacombe.
Paris.... Hiard.
Rochefort Vermot.
Dunkerq. Godinet.
Brest.... Babron.
Cherbourg Pouligo.
Indret... Amiot.

SERVICE DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.

Agent administratif principal de 1re classe.

M. Lemignon ✻.

Agents administratifs principaux de 2^e classe. Messieurs,

S. Gervais Clémot.
LaChaus. Septans ✲.
Rochefort Morrein.
Indret... Plauzolles ✲.

ADMINISTRATION DES FORGES ET DES FONDERIES NATIONALES.

Agens comptables de 1^re classe.

Cherbourg Léger.
Ruelle...

Agens comptables de 2^e classe. MM.

Nevers.. Serveau.
N......

ADMINISTRATION DES SUBSISTANCES.

Chefs de manutention de 1^re classe. MM.

Brest.... Le Pesant.
Lorient.. Godebert.

Chefs de manutention de 2^e classe. MM.

Toulon.. Grandjean.
Bompar.
Rochefort Thomas.

Sous-Chefs de manutention. MM.

Bordeaux Larregieu.
Rochefort Le Fèvre.
Cherbourg Le Sens.
Brest.... Le Gall.
Toulon.. Fontan.
Paris.... Passedouet.

Gardes-magasins de 1^re classe. MM.

Cherbourg Audibert ✲.
Toulon.. Noël ✲.
Brest.... Prenat.
Rochefort Morel.

Gardes-magasins de 2^e classe. MM.

Bordeaux Robin.
Lorient.. Serec

Sous-Gardes-Magasins. MM.

Toulon.. Bellanger.
Toulon.. Roux.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

Paris. — M. Quoy (O ✲), *Inspecteur-général*

Premiers Officiers de santé en chef.

Premiers Médecins en chef. MM.

Rochefort Le Prédour (O ✲), D., *Prés du Conseil de santé.*
Guadel.. Cornuel (O ✲), D.
Brest.... Fischer (O ✲), D.
Martiniq. Amic ✲. D.
Toulon.. Mougeat ✲, D.

Premiers Chirurgiens en chef. MM.

Toulon.. Auban (O ✲), D, *Président du Conseil de santé.*
Brest.... Reynaud ✲, D., *Présid. du Cons. de santé.*
Rochefort Follet ✲, D.

Premiers Pharmaciens en chef. MM.

Toulon... Grimes ✲.
Brest... Plagne ✲.
Rochefort Léonard ✲.

Seconds Officiers de santé en chef.

Seconds Médecins en chef. MM.

Toulon... Levicaire ✲, D.
Toulon... Lauvergne ✲, D.
Guadel.. Gonnet ✲, D
La Réun. Dauvin ✲, D.
Cayenne. Salva (E.-C.) ✲, D.
Cherbourg Blache ✲, D. *Président du Conseil de santé.*
Rochefort Lefèvre ✲. D.
Sénégal.. Salva (A.) ✲, D.
Brest.... Quesnel, ✲, D.
Martiniq. Dutrouleau, ✲, D.
Sénégal.. Marquizeau ✲, D.

Seconds Chirurgiens en chef. MM.

Rochefort Laurencin ✲, D.
Brest.... Duval ✲, D.
Toulon... Maher ✲, D.
Océanie. Lesson ✲, D.
Cherbourg Roux ✲, D.

Seconds Pharmaciens en chef. MM.

Brest.... Vincent ✲ D.
.... Gaudichaud ✲, D. *Membre de l'Institut.*
Toulon.. Rouchas ✲.

Professeurs.

Médecins-Professeurs. MM.

Rochefort Délioux de Savignac ✲, D
Toulon.. Magagnos ✲, D.
Brest.... Raoul ✲, D.

Chirurgiens-Professeurs.

Rochefort Constantin ✲, D.
Brest.... Dufour ✲, D.
Toulon.. Duval ✲, D.

Pharmaciens-Professeurs, MM.

Rochefort Grimaux ✻.
Cherbourg Sabouraud ✻.
Brest.... Roux (E.-A.-B.), D.

Chirurgiens de 1re classe. MM.

Rochefort Tayeau ✻, D.
Lorient.. Leyer ✻, D., *Chir.-Major au régim. d'art. de la marine.*
Brest.... Cheré ✻.
Rochefort Mesnard ✻, D.
Cherbourg Pommier ✻.
Lorient . Guillard (O ✻), D.
Brest.... Noël ✻.
Rochefort Aze ✻.
Martiniq. Fazeuille ✻, D.
La Réun. Reydellet ✻.
Toulon... Cabissol ✻, D.
Toulon... Faye ✻, D.
Toulon... Villers ✻, D.
Toulon et Smyrne. Camescasse ✻, D.
Brest ... Bertrand ✻, D.
La Réun. Clément ✻, D.
Rochefort Dubois ✻, D.
Brest.... De Lattre ✻.
Toulon.. Sergent ✻.
Brest.... Hombron ✻, D.
Brest.... Toussaint ✻, D.
Toulon... Gaudfernau ✻.
Toulon... Grimal *dit* Thomas, ✻.
Toulon... Martin (J. H.) ✻, D.
Brest.... Saillour ✻.
Brest.... Golfier ✻, D.
Rochefort Souty ✻, D.
Toulon... Gazias ✻.
Brest.... Gouet ✻ D.
Toulon... Reynaud ✻.
Toulon... Laure ✻.
Paris ... Sénard ✻.
Toulon... Michel ✻, D.
Brest.... Payen ✻, D.
St-P. M. Fleury ✻, D.
Brest.... Glon-Villeneuve.
Guadel.. Arnoux (O ✻), D.
Rochefort Gautrau ✻, D.
Brest.... Sagot ✻.
Toulon... Signoret (O ✻), D.
Toulon... Laure ✻, D.
Toulon .. Cauvin ✻, D.
Brest.... Maingon ✻.
Brest.... Golias.
Brest.... Moras ✻, D.
Rochefort Penard ✻, D.
Brest.... Godineau.
Rochefort Vrignau ✻, D.
Guadel.. Saint-Pair, D.
Rochefort Grateau ✻, D.
Toulon .. Deville ✻.
Toulon... Peise ✻.
Cayenne. Roux ✻, D.
Brest ... Grooters ✻.
Brest ... Petit ✻.
Toulon.. Arlaud, D.
Toulon .. Marroin, D., *Chir.-Major au 3e rég. d'inf. de marine.*
Rochefort Favre.
Brest ... Phelippeaux ✻, D.
Brest.... Rochard, D.
Inde .... Collas, D.
Brest ... Delioux de Savignac (O.C.A.) ✻, D
Guadel.. Rivet, D.
Guadel.. Lesueur, D, *Chir.-Major au 1er rég. d'inf. de marine.*
Brest ... Cabon de Mesormel.
Brest.... Bretel.
Brest.... Liautaud.
Brest.... Goulard ✻.
Brest.... Jossic.
Toulon .. Barrallier, D.
Toulon .. Reynaud.
Mayotte.. Lebeau ✻.
Brest.... Brousmiches ✻.
Brest.... Lanaud.
Toulon... Canolle.
Toulon .. Buisson.
Brest.... Bigot ✻.
Brest.... Le Petit.
Toulon .. Laugaudin.
Brest.... Delaporte ✻, D.
Toulon .. Comeiras.
Inde .... Poupeau.
Brest.... Mairet.
Toulon... Laure (J.-F.)
Toulon... Beau.
Brest.... Letersec ✻.
Brest.... Bellebon.
Brest.... Charuel ✻.
Brest.... Plessis ✻, D.
Toulon .. Roubin.
Toulon .. Macret.
Sénégal.. Mannet.
Martiniq. Ballot, D., *Chirur.-Major au 2e rég. d'infant. de marine.*
Martiniq. Nédellec-Duverger ✻, D.
Martiniq. Mesnard.

Pharmaciens de 1re classe. MM.

Martiniq. Achard ✻.
La Réun. Le Pivain ✻.
Brest.... Langonné ✻.
Rochefort Magné ✻.
Toulon .. Cavalier.

Brest....	Fontaine.	*Sénégal..*	Fontaine (C.-A.).
Rochefort	Chibourg.	*Guadel..*	Garnier (J.-P.-A.-A.).
Cayenne.	Leprieur.	*Toulon...*	Fontaine (A.-D.-V.), D.
Brest....	Besnou.	*Cherbourg*	Jouvin.
Toulon...	Pasquet.	*Toulon...*	Hugoulin.

TRIBUNAUX MARITIMES.

Commissaires rapporteurs. MM.		*Greffiers.* MM.	
Lorient..	Sévène ✻.	*Brest....*	Lescop ✻.
Cherbourg	Debout.	*Rochefort*	Cauroy.
Brest....	Segondat.	*Cherbourg*	Naudet.
Toulon...	Vallavielle ✻.	*Lorient..*	Le Bechennec.
Rochefort	Bergerat ✻.	*Toulon...*	Comte ✻.

AUMONIERS DE LA MARINE.

1re classe. MM.		2e classe. MM.	
Rochefort	Bouyer.	*Toulon..*	Vidal.
Toulon..	Marin ✻.	*Toulon..*	Sarrazin.
Brest...	Bucaille.	*Indret...*	Audrain.
Cherbourg	Rauline.	*Brest...*	Le Roy.
Rochefort	Fillon.	*Rochefort*	Gueguennou.
Lorient..	Chou.	*Rochefort*	Chastang.
		Cherbourg	Regnet.

EXAMINATEURS ET PROFESSEURS DE L'ÉCOLE NAVALE.

Examinateur.

M. Laugier ✻, *Membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes et Membre de la Commission de perfectionnement de l'Ecole navale.*

Professeurs de 1re classe.

Saint-Marc ✻, *Littérature.*
Gilbert, *Dessin.*

Professeurs de 2e classe.

Romagnesi ✻, *Dessin.*
Bouis, *Langue anglaise.*
Levessel, *Sciences.*
Vény, *Littérature.*
Collet-Corbinière, *Sciences.*
Duclos, *idem.*

Professeurs de 3e classe. MM.

Leflech, *Sciences.*
Robert, *idem.*
Sedgwich, *Langue anglaise.*

Professeur de 4e classe.

Lambert, *Sciences.*

EXAMINATEURS ET PROFESSEURS DES ÉCOLES D'HYDROGRAPHIE.

Examinateurs.

M. Le Huen (O ✻), à Rochefort.
M. Caillet ✻, à Paris.

Professeurs des Ecoles d'hydrographie.

Professeurs de 1re classe. MM.		*Professeurs de 2e classe.* MM.	
Bordeaux	Lancelin (G.-M.) ✻.	*Cette....*	Sire.
Marseille	Pironneau ✻.	*Cherbourg*	Fiaschi.
St-Malo.	De Lafoye ✻.	*Rochefort*	Legrand ✻.
Le Hâvre.	Levret ✻.	*Lorient...*	Joubert.
Nantes..	Borius ✻.	*Caen....*	N.....
Toulon..	Charaux ✻.	*Professeurs de 3e classe.* MM.	
Brest....	Rivallan ✻.	*St-Brieuc.*	Dubus.

St-Tropez.	Cornibert.
Honfleur.	Pottier.
Narbonne	Lair.
Morlaix.	Bouillon.
Blaye...	Guillet.

Professeurs de 4e classe. MM.

Boulogne.	Legrix.
La Ciotat.	Artur.
S.J de Luz	Carpentier.
Bastia...	Le Deuc.
Granville.	Giquel.
Dieppe..	Luguern.
Calais...	Audibert.
Bayonne.	Hue.
Quimper.	Bornic.
Paimbœuf	Guignard.
Arles....	Chabert.
La Rochel.	Montagne.
Vannes..	Boyer.
Agde....	Hullé.
Dunkerq.	Terquem.
Sabl d'Ol.	D'Ardignac.
Paimpol.	Chevreau.
Libourne.	Le François de Grainville.
Rouen...	Vincendon-Dumoulin.
St-Valéry	Darras.
Antibes..	Benoit.
Fécamp.	Fournier.
Le Croisic	Boitard.
Libourne.	Le François.
Belle-Ile.	Simon.
Ajaccio..	N.....

TRÉSORIERS PARTICULIERS DES INVALIDES DE LA MARINE

Dans les Ports.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions de toute nature, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service: ils sont en même temps caissiers des gens de mer et des prises.

Dunkerque.	Gallet ✻.
Calais.....	Foissey.
Boulogne..	Horeau ✻.
S.Valéry s.S.	Ricot.
Dieppe....	Blanquet.
Fécamp....	Le Picard.
Le Havre..	Le Noir ✻.
Rouen	Beauvais.
Honfleur...	Fils.
Caen......	Jennet.
La Hougue.	Lelieur.
Cherbourg..	Olivier ✻.
Granville..	D'Esgrigny d'Herville ✻.
St-Malo...	Dubois ✻.
St-Brieuc..	Lepeltier.
Paimpol...	Péan ✻.
Morlaix...	Pesseau ✻.
Brest......	Bryhan ✻.
Quimper...	Noël.
Lorient....	Laplume ✻.
Vannes....	Le Boucher.
Nantes....	Halgan fils ✻.
Sables-d'Ol.	Nau ✻.
Rochefort..	Chatel ✻.
Bayonne...	Dières-Monplaisir.
Bordeaux..	Jolivel ✻.
Narbonne..	Pouverin.
Sénégal et dépendanc.	Hauvel.
Cette......	Farjenel ✻.
Arles......	Hoffmans ✻.
Martigues..	Durbec.
Marseille..	Peragallo.
La Ciotat..	Fabre-Lamaurelle.
La Seyne..	Charbonnier ✻.
Toulon.....	Perroty ✻.
St-Tropez..	Brun.
La Rochelle.	Pannetier ✻.
Bastia....	Santelli ✻.

CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES.

Paris..	*Ministère*	De Courtière, conservateur de la biblioth.
	Dép. gén. des cartes et plans.	Angliviel, bibliothéq
Cherb.	*Port....*	Dérubé ✻, *Conserv.*
	Hôpital..	Le Carpentier-Duclos.
Brest.	*Port....*	Levot.
	Hôpital.	N.....
Lorient	*Port....*	Couchaux ✻.
Rochefort	*Port......*	Potestas ✻.
	Hôpital....	Hallet ✻.
Toulon .	*Port.......*	Lemaire ✻.
	Hôpital....	Possel.
Martiniq.	*Fort-Royal..*	Bontemps.
Guadel...	*Basse-Terre.*	Dupuy ✻.
Guyane..	*Cayenne...*	Dupoy.
Sénégal..	*St.-Louis...*	Delanoise.
Bourbon..	*St.-Denis..*	Voïart.
Inde.....	*Pondichéry.*	Ariel.

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES,
Employés au service de la marine.

Inspecteurs divisionnaires.

Paris.... Trotté de la Roche (O ❋), *Membre du Cons. des trav.*
Cherbourg Reibell (O ❋), *Dir. des trav.*

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Toulon.. Noël (O ❋), *Dir. des trav.*

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Rochefort Garnier ❋, *Dir. des trav.*
Brest.... Méry ❋, *chargé de la direction, à Brest.*

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Rochefort Lambert ❋.
Port.Ven. Tardy ❋, *chargé du service.*
Rochefort Maitrot de Varennes.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Brest.... Dehargne ❋.
Toulon.. Raoulx.
Cherbourg Bresson.
Cherbourg Wattier.
Cherbourg Bonnin.
Cayenne. Philippon.
Lorient.. Rogon de Carcaradec.
Lorient.. De la Poix de Fréminville.
Brest.... Verrier.

Ingénieurs de 3e classe. MM.

Cherbourg Gaudin.
Toulon... Arnoux.
Rochefort Gérardin.
Brest.... Bellom.

Elèves Ingénieurs. MM.

Toulon... Janvier.

FORGES ET FONDERIES NATIONALES.

FORGES NATIONALES DE LA CHAUSSADE, A GUÉRIGNY. MM.

Zéni ❋, *Ingénieur de 1re cl., Directeur.*
Vaneechout ❋, *Ingénieur idem, Sous-Dir.*
Auradou, *Ingénieur de 2e classe.*
Septans (H.-E.) ❋, *Agent administratif.*
Aze ❋, *Chirurgien de la marine de 1re cl.*
Bornet (Théophile), *Chef de section.*
Bouveault, *idem.*
Coqueral, *Sous-Contrôleur.*

ÉTABLISSEMENT D'INDRET. MM.

D'Ingler ❋, *Ingénieur de 1re cl., Direct.*
Moll ❋, *Ingén. de 2e cl., Sous-Directeur.*
Plauzolles, *Agent administratif.*
Duchalard, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
Montety, *idem de 2e classe.*
Villain, *Sous-Ingén. de 2e classe.*
Perroy, *idem.*
Dutard, *idem de 3e classe.*
Burdin d'Entremont ❋, *Contrôleur-Adj.*
Pommier ❋, *Chirurgien de 1re classe.*
Guillet, *Aumônier.*

FONDERIE NATIONALE DE RUELLE. MM.

Daniel du Colhoë ❋, Lieuten.-Colon., *Dir.*
Larmat, Capitaine en 1er, *Sous-Directeur.*
Morrein, *Agent administratif.*
Dutemps, Capit. en 1er, *Adjoint, chargé de la fabrication des pièces en fer.*
N....., *idem, chargé de la fabrication des pièces en bronze.*

FONDERIE NATIONALE DE NEVERS. MM.

Frébault ❋, Chef de bataillon, *Directeur.*
Porteu ❋, Capitaine en 1er, *Sous-Direct.*
Serveau, *Agent administratif.*

FONDERIE NATIONALE DE SAINT-GERVAIS. MM.

Martin ❋, Chef de bataillon, *Directeur.*
Hudelin ❋, Capitaine en 1er, *Sous-Direct.*
Serveau, *Agent administratif.*

FABRICATION DES PROJECTILES.

M. Pelissier ❋, *Capitaine en 1er, Inspecteur des fabrications*, à Charleville.
M. Brissaud, *Capitaine en 1er, Inspecteur des fabrications*, à Mézières.

ARRONDISSEMENS MARITIMES.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG.

M. Deloffre (C ✻), Contre-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port.

M. Allain (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Major de la marine.*
M. Gachot ✻, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*

Direction des Constructions navales. Messieurs,

Vincent (O ✻), *Directeur.*
Robiou de Lavrignais ✻, *Ingén. de 1re cl.*
De Lapparent, *idem de 2e classe.*
Allix ✻, *idem. de 2e classe.*
Corrard, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
Mangin, *idem.*
Dorian, *idem.*
Sollier, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
De Roussel, *idem.*
Nouet, *idem.*
Antoine, *idem de 3e classe.*
Guesnet, *idem.*
Soulery, *idem.*

Direction des mouvemens du port. Messieurs,

Simon (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
De Maruneng ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Division des Equipages de ligne. Messieurs,

Dutaillis ✻, Capit de frégate, *Command.* | Quoniam ✻, Lieut. de vaiss., *Comm. en 2e.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Dupont ✻, Lieutenant-Colonel, *Directeur de 2e classe.*
Frémonneau ✻, Capitaine en résidence fixe.

Commissariat de la Marine. Messieurs,

N....., *Commissaire-général.*
Villemain ✻, *Commissaire.*
Bonifacio ✻, *idem.*
Courtin de Torsay ✻, *idem.*
Roscongard ✻, *idem.*
De Maupassant ✻, *Commissaire-Adj.*
Gourel de Saint-Pern ✻, *Sous-Commiss.*
Daragon, *idem.*
Clamorgan, *idem.*
Faron ✻, *idem.*
Frémonneau, *idem.*
Jacques, *Sous-Commissaire.*
Bajot, *idem.*
Kœnix, *idem.*
Le Brettevillois ✻, *idem.*
Lemarchand ✻, *idem.*
Delacour, *idem.*
Billard, *idem.*
Latapie, *idem.*
Hervé, *idem.*
Thomas, *idem.*
Le Poitevin, *idem.*

Contrôle. Messieurs,

N....., *Contrôleur en chef de 2e classe.*
Preuilly ✻, *Contrôleur de 1re classe.*
Denis-Lagarde, *Sous-Contrôl. de 1re cl.*
Lechanteur de Pontaumont, *idem.*
Pouligo, *idem de 2e classe.*

Inscription maritime. MM.

Cherbourg.. Liétout ✻, *Commis.-Adj.*
Caen...... Durand-Laborderie, *S.-Com.*
La Hougue. Hennequin ✻, *Sous-Comm.*

Subsistances.

M. Audibert ✻, *Garde-magasin.*

Conseil de santé.

M. Blache ✻, D., *Second Méd. en chef, Président du Conseil de santé.*
M. Roux ✻, D., *Second Chirurg. en chef.*

Officier de santé Professeur.

M. N.....

Direction des travaux maritimes. Messieurs,

Reibell (O ✻), *Inspecteur divisionnaire, Directeur.*
Méry, *Ingénieur en chef de 2^e^ classe.*
Bresson, *Ingénieur ordinaire de 2^e^ classe.*
Wattier, *idem.*
Bonnin, *Ingénieur ordinaire de 2^e^ classe.*
Gaudin, *Ingénieur ordinaire de 3^e^ classe.*
Sourdiaux, *idem.*
Grégoire, *idem.*

DUNKERQUE.

M. Quéru ✻, *Commissaire, Chef du service de la marine.*

Commissariat de la marine.

M. Quiquet, *Sous-Commissaire.*

Contrôle.

M. Godinet, *Sous-Contrôleur.*

Inscription maritime.

Dunkerque . Omnès, *Sous-Commissaire.*
Calais .... Quehen ✻, *Commiss.-Adj.*
Boulogne. . Broquet ✻, *Sous-Commiss.*
S. Valéry-s.S Richard ✻, *Commiss.-Adj.*

LE HAVRE.

M. Marrier de la Gatinerie (C ✻), Commiss. général, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvemens du port.

M. Delporte ✻, Lieutenant de vaisseau, *Directeur.*

Commissariat de la marine.

M. Vidal de Lauzun, *Sous-Commissaire.*

Contrôle.

M. Champion ✻, *Sous-Contrôleur.*

Inscription maritime.

Le Havre.. Guesdon ✻. *Comm.-Adj.*
Rouen..... Denois ✻, *idem.*
Dieppe.... Dandasne ✻, *idem.*
Fécamp... Frère de Suberville, *Sous-Commissaire.*
Honfleur.. Augeard, *idem.*

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

BREST.

M. Le Blanc (G O ✻), Vice-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port. Messieurs,

Montagniès de la Roque (C ✻), Contre-Amiral, *Major-général.*
Dubut (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Major.*
Bizien ✻, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*
Legallic-Kerisouet ✻, idem, *idem.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Leroux (C ✻), *Directeur.*
Fauveau (O ✻), *Ingén. de 1^re^ cl*, Représ.
Le Jouteux ✻, *idem.*
Chédeville ✻, *idem de 2^e^ classe.*
De Gasté ✻, *idem.*
Souchon, *idem.*
Gervaize ✻, *idem.*
Pastoureau, *Sous-Ingénieur de 1^re^ classe.*
Silvestre du Perron, *idem.*
Forquenot, *Sous-Ingénieur de 1^re^ classe.*
Boumard, *idem de 2^e^ classe.*
Boelle, *idem.*
Zédé, *idem de 3^e^ classe.*
Courbebaisse, *idem.*
Guède, *idem.*
Convers, *idem.*
Joyeux, *idem.*
Compère-Desfontaines, *idem.*

Direction des mouvemens du port. Messieurs,

Buglet (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Bernard de la Gatinais ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*
Gilbert ✻, idem, *idem.*

Division des Equipages de ligne. Messieurs,

Decayeu (O ✻), Capit. de vaiss., *Comm.*
Kerdrain, Capit. de frég., *Comm. en 2ᵉ*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Deshays (C ✻), Colonel, *Directeur de 1ʳᵉ classe.*
Paine ✻, Chef de bat., *Sous-Directeur.*
Dumas ✻, idem, *Direct. des forges de la Villeneuve.*
Gouy, Capitaine en 1ᵉʳ, *Inspect. d'armes.*
Halligon, Capit. en 1ᵉʳ, *Adj. aux forges de la Villeneuve.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

Dalmas (O ✻), *Commissaire général.*
Guieysse ✻, *Commissaire.*
Le Cardinal ✻, *idem.*
Guichon de Grandpont ✻, *idem.*
Bonnaudet ✻, *idem.*
Lefevre, *Commissaire-Adjoint.*
Jugelet ✻, *idem.*
Bourla (L.) ✻, *idem.*
Gilbert, *Sous-Commissaire.*
Fournier ✻, *idem.*
Chabrié (F.) ✻, *idem.*
Bourla (F.) ✻, *idem.*
Chabrié (E.), *idem.*
Ledoulx de Glatigny, *idem.*
Delorisse, *idem.*
Pellerin, *idem.*
Breton, *idem.*
Levicaire, *idem.*
Bergevin, *idem.*
Barret, *Sous-Commissaire.*
Robert, *idem.*
Hétet, *idem.*
Martin, *idem.*
Berger, *idem.*
Dervillier, *idem.*
Le Beurriée, *idem.*
Mazé (Ch. Y.), *idem.*
Pfilh ✻, *idem.*
Raillard, *idem.*
Lebras, *idem.*
Riou, *idem.*
Floch, *idem.*
Testard, *idem.*
Le Blois ✻, *idem.*
Creven-Kerverson, *idem.*
Bazoche, *idem.*
Mayer ✻, *idem.*

Contrôle. Messieurs,

Laimant (O ✻), *Contrôl. en chef de 2ᵉ cl.*
Lefranc ✻, *Contrôleur de 1ʳᵉ cl.*
Gérodias ✻, *Contrôleur-adjoint.*
Peyronnel ✻, *idem.*

Inscription maritime. MM.

Brest . . . . . Hesse, *Commissaire-Adj.*
St-Brieuc . . Gauvain ✻, *idem.*
Paimpol . . . Roxlo ✻, *Sous-Commiss.*
Quimper . . . De Leissègues-Rosaven, *id.*
Morlaix . . . Gestin, *idem.*

Subsistances. MM.

Prenat, *Garde-Magasin.*
Le Pesant, *Chef de manutention.*

Conseil de santé. Messieurs,

Reynaud ✻, D., *premier médecin en chef, Président du Conseil de santé.*
Plagne ✻, *premier pharmacien en chef,*
Fischer (O ✻), D., *prem. médecin en chef.*
Duval ✻, D., *second chirurg en chef.*
Vincent ✻, D., *second pharmac. en chef.*
Quesnel ✻, D., *second méd. en chef.*

Officiers de santé Professeurs. Messieurs,

Dufour, D., *chirurgien-professeur.*
Roux, D., *pharmacien-professeur*

Direction des travaux maritimes. Messieurs,

Menu de Mesnil ✱, *Ingén. ord de 1re class. Directeur.*
Dehargne ✱, *Ingénieur ordin. de 2e cl.*
Verrier, *Ingénieur ordin. de 2e classe.*
Bellom, *Ingénieur de 3e classe.*

Ecole d'Artillerie navale.

M. Taurines, *Professeur de mathématiques, de fortifications, de physique et de chimie.*
M. Dubousset, *Professeur de dessin.*

SAINT-SERVAN.

M. Gerbidon (C.-A.) ✱, Commissaire, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvemens du port.

M. de Monfort, Lieutenant de vaisseau, *Directeur.*

Commissariat de la marine.

M. Rabot, *Sous-Commissaire.*

Contrôle.

M. Moras, *Sous-Contrôleur.*

Inscription maritime. MM.

Dinan..... Pognon ✱, *Commiss.-adj.*
Granville.. Fontau ✱, *idem.*
St-Malo... De Bon ✱, *Sous-Commiss.*

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

LORIENT.

M. de Suin (C ✱), Capitaine de vaissean, *Préfet.*

Etat-Major du port. Messieurs,

Guillevin ✱, Capitaine de vaisseau, *Major.*
De Langle de Cary ✱, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Prétot ✱, *Directeur.*
Larchevesque-Thibaut (O ✱), *Ingénieur de 1re classe.*
Reech ✱, *idem.*
Thomeuf ✱, *idem.*
Guieysse ✱, *Ingénieur de 2e classe.*
Masson ✱, *idem.*
Lecointre ✱, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
Delapoix de Fréminville, *Sous-Ingénieur de 2e classe.*
Audenet, *idem.*
Antoine, *idem.*
De Beausacq, *idem de 3e classe.*
Legrand, *idem.*
Le Grix, *idem.*

Direction des mouvemens du port. Messieurs,

Touboulic ✱, Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Michau ✱, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Division des Equipages de ligne. Messieurs,

Dupont (O ✱), Capitaine de vaisseau, *Commandant.*
Legendre ✱, Capitaine de frégate, *Commandant en 2e.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Fillieux ✻, Lieutenant-Colonel, *Directeur de 2e classe.*
Bourguignon ✻, Capitaine en résidence fixe.

Commissariat de la marine. Messieurs,

De Durand d'Ubraye ✻, *Commiss.-géné.*
Mermoud ✻, *Commissaire.*
Lemerle de Beaufond ✻, *idem.*
Laguerre ✻, *idem.*
Binard, *Commissaire-Adjoint.*
Lefort ✻, *idem.*
De Raime ✻, *idem.*
Breton ✻, *idem.*
Le Coat-St.-Haouen ✻, *Sous-Commiss.*
Terrier de Laistre ✻, *idem.*
Chanceaulme, *idem.*
De Génerès-Sourvillé, *Sous-Commiss.*
Cardonne ✻, *idem.*
Favereau ✻, *idem.*
Harion ✻, *idem.*
Aubin, *idem.*
Garigon, *idem.*
Duhamelle, *idem.*
Calvé, *idem.*
Denis-Vallery, *idem.*
Le Bot (J.-P.), *idem.*
Schreirer, *idem.*
Dièrès-Montplaisir, *idem*
Robin-Métairie, *idem.*
Beauchet ✻, *idem.*

Contrôle. Messieurs,

De Ronjoux ✻, *Contrôl. en chef de 2e cl.*
Le Prédour ✻, *Contrôleur de 1re cl.*
Gaude ✻, *Contrôleur-adjoint.*

Inscription maritime.

Vannes....	Le Carpentier, *Sous-Comm.*
Auray.....	Maujouan *idem.*
Belle-Ile...	Ducrano, *idem.*

Subsistances.

Godebert, *Chef de manutention.*
Serec, *Garde-Magasin.*

Conseil de santé.

M. Mougeat ✻, D., *second médecin en chef, Président du Conseil.*

Direction des travaux hydrauliques. Messieurs,

N....., Ingén. en chef de 2e classe, *Directeur.*
Rogon de Carcaradec, *Ingén. ord. de 2e cl.*
De la Poix de Fréminville, *idem.*

Ecole d'artillerie. Messieurs,

Robin ✻, Capitaine en 1er d'artillerie, *Officier du parc.*
Hélie ✻, *Professeur de mathématiques, de fortificat., de physique et de chimie.*

NANTES.

M. Redon de Beaupréau (O ✻), Commissaire-général, *Chef du service de la marine.*

Surveillance de la construction des navires de l'industrie.

M. Masson ✻, *Ingénieur de 2e classe.*

Direction des mouvemens du port.

M. Vidal de Verneix, *Lieutenant de vaisseau, Directeur.*

Commissariat de la marine. Messieurs.

Douesnel (A.-A.), *Commiss.-Adj.*
Lemoyne, *idem.*
Portier, *idem.*
Lalay, *idem.*

Contrôle.

M. Palasne-Champeaux ✻, *Commissaire-Adjoint, à Nantes.*

Inscription maritime. Messieurs.

Nantes....	Cherbonnier ✻, *Commissaire-Adjoint.*
Le Croisic..	Le Bot ✻, *Sous-Comm.*
Paimbœuf..	Moreau ✻, *idem.*

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

ROCHEFORT.

M. La Place (C ✱), Contre-Amiral, *Préfet maritime*.

Etat-Major du port. Messieurs,

Thibault (C ✱), Capitaine de vaisseau, *Major-général*.
Guyet (O ✱), Capitaine de vaisseau, *Major*.
Barbot de la Trésorière ✱, Capitaine de frégate, *Aide-Major*.
De Cheffontaines ✱, idem, *idem*.

Direction des constructions navales. Messieurs,

Joffre (O ✱), *Directeur*.
Auriol ✱, *Ingénieur de 1re classe*.
Rossin ✱, *idem*.
Chariot, *idem de 2e classe*.
De Lisleferme, *idem*.
Sabatier, *Sous-Ingénieur de 1re classe*
De Robert, *Sous-Ingénieur de 1re classe*.
Denis de Senneville, *idem*.
Aurous, *idem de 2e classe*.
Nettre, *idem de 3e classe*.
Jay, *idem*.
Le Belin de Dionne, *idem*.

Direction des mouvemens du port. Messieurs,

Barbotin (O ✱), Capitaine de vaisseau, *Directeur*.
Pouvreau ✱, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur*.
Julien-Laferrière ✱, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur*.

Division des Equipages de ligne. Messieurs,

Berar ✱, Capitaine de frégate, *Commandant*.
Bouyer, Lieutenant de vaisseau, *Commandant en 2e*.

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Cloquette ✱, Lieut.-Col., *Directeur*.
Rolland ✱, Chef de bataillon, *Sous-Dir*.
Laurent, Capitaine en 1er, *Adjoint*.
Lapeyre-Bellair (J.-T.), Capitaine en 1er, *Inspecteur d'armes*.

Commissariat de la marine. Messieurs,

Pageot-Desnoutières ✱, *Commissaire*.
Le Grand ✱, *idem*.
Barret ✱, *idem*.
Bourdereau ✱, *idem*.
Nègre ✱, *idem*.
Gaudran ✱, *Commissaire-Adjoint*.
Friocourt (A.), *idem*.
Texier de la Pommeraye ✱, *idem*.
François (J.-A.), *Sous-Commissaire*.
Griffon du Bellay ✱, *idem*.
Charenton, *idem*.
Bitteau, *idem*.
Hébert, *Sous-Commissaire*.
Lamontagne, *Sous-Commissaire*.
Collombel ✱, *idem*.
Baudouin, *idem*.
Thélot, *idem*.
Régnier, *idem*.
Annibal, *idem*.
Lambert, *idem*.
Levallois, *idem*.
Petitpain, *idem*.
Natier, *idem*.
Le Breton, *idem*.
De Beaucorps, *idem*.
Paparan, *idem*.

Contrôle. Messieurs,

N......, *Contrôleur en chef*.
Escande ✱, *Contrôleur de 2e cl.*
Pauher ✱, *Contrôleur adjoint*.
Clémot, *Sous-Contrôleur*.
Rivaud, *idem*.
Vermot, *idem*.

Inscription maritime. Messieurs.

Rochefort . .	Bernard ✱, *Commiss.-adj.*
La Rochelle	Catin, *Sous-Commiss.*
Sables-d'Ol.	Jamet, *idem*.
Ile de Ré . .	Dupoy de Guitard, *S-Comm.*
Marennes . .	Buffy, *idem*.
Royan	Chavanon, *idem*.

Subsistances.

M. Morel (N.), *Garde-magasin.*

Conseil de santé. Messieurs,

Le Prédour (O ✻), D., *premier médecin en chef, Président.*
Lesson (O ✻). *premier pharmacien en chef.*
Follet ✻, D., *premier Chirurg. en chef*
Laurencin ✻, D., *second chirurg en chef*
Lefèvre ✻, D., *second médecin en chef.*

Officiers de santé Professeurs. Messieurs,

Grimaux ✻, *pharmacien-professeur.*
Constantin ✻, D., *chirurgien-professeur.*
Delioux de Savignac (J. F. A.), D., *médecin-professeur.*

Direction des travaux maritimes. Messieurs,

Garnier ✻, *Ingénieur en chef de 2e cl.*, Directeur.
Coumes, *Ingénieur ord. de 1re classe.*
Maitrot de Varennes, *Ing. ord. de 1re cl.*
Gérardin, *Ingénieur ord. de 3e classe.*

BORDEAUX.

M. Brun (O ✻), Commissaire-général, *Chef du service de la marine.*

Surveillance de la construction des navires de l'industrie.

M. Courtin, *Ingénieur de 2e classe.*

Direction des mouvemens du port.

M. de Lastic ✻, *Lieutenant de vaisseau*, Directeur.

Commissariat de la marine. Messieurs,

Lemaire ✻, *Commissaire.*
Dodin-Dubreuil aîné, *Sous-Commiss.*
Duparc, *Sous-Commiss.*
Guiraut, *idem.*
De Massip, *idem.*

Contrôle.

M. Jure ✻, *Contrôleur-adjoint.*

Inscription maritime. Messieurs,

Bordeaux.. Naigeon ✻, *Commiss.-Adj.*
Langon... Vallonbreuse, *Sous-Comm.*
La Teste.. L'Hôtellerie ✻, *idem.*
Pauillac.. Astruc, *Sous-Commiss.*
Libourne... Cazin (A.) ✻, *idem.*
Blaye..... Dunan, *idem.*

Subsistances.

M. Robin, *Garde-Magasin.*

BAYONNE.

M. Baudry ✻, Commissaire, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvemens du port.

M. Arnous ✻, *Lieutenant de vaisseau*, Directeur.

Commissariat de la marine.

M. Montagne, *Sous-Commiss.*

Contrôle.

M. Sans, *Sous-Contrôleur.*

Inscription maritime. Messieurs,

Bayonne...... Guibbert ✻, *S.-Comm.*
St-Jean-de-Luz. Goas, *idem.*
Dax......... Saint-Eloy, *S.-Comm.*

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

TOULON.

M. Hamelin (C ✱), Vice-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port. Messieurs,

Bérard (C ✱), Contre-Amiral, *Major-général.*
Burgues de Missiessy ✱, Capitaine de vaisseau, *Major.*
Guillot ✱, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*
N....., idem, *idem.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Binet (O ✱), *Directeur.*
Sochet ✱, *Ingénieur de 1re classe.*
Pironneau ✱, *idem.*
Bayle ✱, *idem.*
Kerris ✱, *idem de 2e classe.*
Sanial-Dufay, *idem.*
Picot de Moras, *idem.*
Dupuy Delome ✱, *idem.*
Courtin, *idem.*
De Coppier, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
De Sandfort, *Sous-Ingénieur de 2e classe.*
Zani Deferranty, *idem.*
Lisbonne, *idem.*
Fourteau, *idem de 3e classe.*
Delacour, *idem.*
Jonchier, *idem.*
De Bussy, *idem.*

Direction des mouvemens du port. Messieurs,

N..... Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Olivier ✱, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*
N..... Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*
David de Saint-Georges ✱, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur*, au Mourillon.

Division des Équipages de ligne. Messieurs,

Regnard (O ✱), Capitaine de vaisseau, *Commandant.*
Chaumont, Capitaine de frégate, *Commandant en 2e.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Emond d'Esclevin (O ✱), Colonel, *Direct.*
Mocquery ✱, Chef de bat., *Sous-Direct.*
De Preuilly ✱, Chef de bat., *Command. de l'Ecole de pyrotechnie.*
Blandinière, Capitaine en 1er, *Inspecteur d'armes.*
Coulomb, Capitaine en 2e, détaché du régiment d'artillerie de marine.

Commissariat de la marine. Messieurs,

Gaultier de la Ferrière (C ✱), *Comm. gén. de 1re classe.*
Bonjour (O ✱), *Commiss. idem.*
Bellanger ✱, *idem.*
Desoye ✱, *idem.*
Friocourt (F) ✱, *Commiss. de 2e classe.*
Reboul ✱, *idem.*
Gabert ✱, *idem.*
Guingan ✱, *Com.-adjoint de 2e classe.*
Lieutaud ✱, *idem.*
Gabrié ✱, *idem.*
Giraud, *idem.*
Silvestre ✱, *idem.*
Dubourdieu, *Sous-comm. de 1re classe.*
Charbonnier, *idem.*
Cartier, *Sous-Commissaire de 1re classe.*
Gourrier, *idem.*
Roubin, *idem.*
Bérard ✱, *idem.*
Ardin, *idem.*
Agarrat (Etienne-Balthazar), *idem.*
Julien, *idem* de 2e classe
Agarrat (Félix-Auguste), *idem.*
Hubert ✱, *idem.*
Monoyer ✱, *idem.*
Autran ✱, *idem.*
Roux, *idem.*
Léro, *idem.*
Michelin, *idem.*
Brunet, *idem.*

Valence, *Sous-Commissaire de 1^re^ classe.*
Racord, *idem.*
Garcin, *idem.*
Garnier, *idem.*
Reynaud, *idem.*
Venel, *idem.*
Guérin, *idem.*
Saurin, *idem.*
Sturla, *Sous-Commissaire de 1^re^ classe.*
Senès, *idem.*
Nègre, *idem.*
Vernet, *idem.*
Rit, *idem*
Imbert, *idem.*
Gassien, *idem.*

Contrôle. Messieurs,

Roussin (O ✻), *Contrôl. en chef de 1^re^ cl.*
De Ravinel ✻, *Contrôleur de 2^e^ classe.*
Brunetière ✻, *idem.*
Nègre (V.) ✻, *Contrôleur adj.*
De Varèze, *Sous-Contrôleur de 1^re^ classe.*
Baux, *idem.*
Lagnel, *idem.*
Bonnefoy, *idem.*
Jolidon, *idem.*

Inscription maritime. Messieurs,

Pt.-Vendres.	Neuville ✻, *Comm.-adj. de 1^re^ classe.*	*Narbonne..*	Gourrier, *Sous-Commiss. de 1^re^ classe.*
Agde......	Maugue, *idem de 2^e^ classe.*	*Martigues..*	Giost ✻, *idem de 2^e^ classe.*
Toulon.....	Cheillant, *Sous-commiss. de 1^re^ classe.*	*Cette .....*	Carrère ✻, *idem.*
		Antibes....	Nermand, *idem.*
La Ciotat..	Mère ✻, *idem.*	*Arles .....*	Fassy, *idem.*
La Seyne...	Gouin ✻, *idem.*	*St-Tropez ..*	Daniel, *idem.*

Subsistances. Messieurs,

Noël, *Garde-magasin de 1^re^ classe.*
Bompar, *Chef de manutention de 2^e^ cl.*
Fontan, *Sous-chef de manutention.*
Bellanger, *Sous-garde-magasin.*
Roux, *idem.*

Conseil de santé. Messieurs,

N....... *Premier méd. en chef.*
Grimes ✻, *premier pharmacien en chef.*
Auban ✻, D, *premier Chir. en chef.*
Léonard ✻, *Second pharmacien en chef.*
Levicaire ✻, D., *Second méd. en chef.*
Lauvergne ✻, D., *idem.*
Maher ✻, D., *Second chirurgien en chef.*

Officiers de santé Professeurs. Messieurs,

Rouchas ✻, *pharmacien-professeur.*
Magagnos ✻, D., *médecin-professeur.*
Duval ✻, *chirurgien-professeur.*

Direction des travaux maritimes. Messieurs,

Noël ✻, *Ingénieur en chef de 1^re^ classe. Directeur des travaux hydrauliques.*
Lambert ✻, *Ingén. ordinaire de 1^re^ cl.*
Raoulx, *Ingénieur ordin. de 2^e^ classe.*
Arnoux, *Ingénieur ordin. de 3^e^ classe.*
Janvier, *Eleve-Ingénieur.*

Ecole d'artillerie navale. MM.

Régnier (P.-V.-A.) (O ✻), *Capitaine de frégate, commandant l'école.*
Roche, *Prof. de mathématiques, de fortifications, de physique et de chimie.*
Pirio, *Professeur de dessin.*

MARSEILLE.

M. d'Heureux ✻, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvemens du port.

M. Vilagre de Viguier de Sainte-Valière ✻, Lieutenant de vaisseau, *Directeur.*

Commissariat de la marine.

N..................

Inscription maritime.

Rouffio (O ✻), *Sous-Commissaire de 1re classe.*

PORT-VENDRES.

Direction des mouvemens du port.

M. Boluix ✻, Lieutenant de vaisseau, *Directeur.*

Travaux maritimes.

M. Tardy (L.-I.), *Ingénieur ordin. de première classe des ponts et chaussées, chargé du service des travaux hydrauliques de la Marine.*

CORSE.

M. Leroy d'Herval-Desgranges ✻, *Commissaire de 1re classe, Chef du service de la marine, à Bastia.*

M. Lebœuf, *Sous-Commissaire de 2e classe.*

SERVICE DE LA MARINE

DANS LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE. MM.

Dubourdieu (O ✻), Contre-Am., *Command. supér. de la marine*, à Alger.

Pallu-Duparc ✻, *Capit. de frégate, Chef d'état-major du Command. de la marine, 1er Adjudant.* à Alger.

Sencier, lieuten. de vaiss, *adj. à l'état-major du Commandant de la marine*, idem.

Tabuteau, Lieutenant de vaisseau, *aide-de-camp du Contre-Amir.* idem.

Massiou (O ✻), Capitaine de frégate, *Direct. des mouv. du port*, idem.

De Marqué (O ✻), Capit. de corv., *Command. partic. de la mar.*, à Stora.

Mihière ✻,	Lieut. de vaisseau,	*Direct. des mouv. du port.*	à Oran.
Coural ✻,	idem,	*idem*,	à Arzew.
Belle ✻,	idem,	*idem*,	à Cherchell.
Cornillon ✻,	idem,	*idem*,	à Djemma-Ghazouet.
Henry ✻,	idem,	*idem*,	à Gigelly.
Charpentier (H.-P.),	idem,	*idem*,	à Bougie.
Bertin,	idem,	*idem*,	à Bône.
Moisy,	idem,	*idem*,	à Mostaganem.
Emeric ✻,	idem,	*idem*,	à Tenez.
Aveline,	idem,	*idem*,	à Dellys.

Rampal ✻, *Commissaire de la mar., Chef du service administr.*, à Alger.

Pouverin, *Sous-Commissaire.*

Brun, *idem.*

Fonque, *idem.*

Gourdin, *Sous-Contrôleur.*

SECTION II.
COLONIES FRANÇAISES.

MARTINIQUE.

M. BRUAT (G. O. ✻), *Contre-Amiral, Command. de la station navale des Antilles, du golfe du Mexique et d'Haïti, Gouvern. gén. des Antilles françaises.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.
Lemerle (Émile), *Cons. privé titulaire.*
Hayot père, *idem.*
Castor, *Conseil. privé titulaire.*
Bonamy, *Conseil. privé supplémentaire.*
Sinson (St-Ange), *idem.*
Husson, *idem.*
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major. Messieurs,

Delafaye (O ✻), Colonel d'infant. de marine, *Command. milit.*
Masset ✻, *Chef de bataillon d'État-Major du Gouverneur.*
Testard, *Capitaine.* } *État-major du Gouverneur.*
Avezac-Lavigne ✻, *idem.* }
Guari ✻, Capitaine, *Adjudant de Place, à Saint-Pierre.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Tournal ✻, *Chef de bataillon*, Directeur.
Coppée ✻, *Capitaine en premier*, Adjoint.

Direction du Génie. Messieurs,

Domergue ✻, *Capitaine de 1re classe*, Sous-Directeur.
Javain, *idem*
Scheffler ✻, *idem de 2e classe.*
Schœnnagel (Alfred), *idem.*

TROUPES.

Gendarmerie. Messieurs,

Mathieu, *Chef d'escadron, Commandant.*
Isnard ✻, *Capitaine de 2e classe.*
Prat, *Sous-Lieutenant.*
Verlinde, *Lieutenant*, Trésorier.

Artillerie de la Marine.

ÉTAT-MAJOR. MM.

Tournal ✻, *Chef de bataillon.*
Phêtu, *Lieutenant en 1er*, *Officier-payeur et d'habillement.*

2e Régiment d'Infanterie de Marine.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

De Vassoigne (E.J.-) ✻, *Lieutenant-Colonel.*

Tharon ✻, *Chef de bataillon.*
Lesseline (C. A. J.) ✻, *idem.*
Reybaud ✻.
Lefrant ✻, *Major.*
Rebours, *Capitaine adjudant-major.*
Dardenne, *idem.*
Domenech Diégo, *idem.*
Hédouin, *Lieutenant, Officier d'habillement.*
Baylac, *idem Officier payeur.*
Levicaire, *idem Officier d'armement.*
Guyho, *Sous-Lieutenant, adjoint à l'Officier payeur.*
Rameau, *idem Porte-Drapeau.*
Ballot ✻, *Chirurgien-Major.*
Chapuis, *Chirurgien Aide-Major.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Joret ✻, Commiss. de la Mar. de 1re classe, *Ordonnat.*
Ruthye-Bellacq ✻, Commis. de la Marine de 2e cl., *Contrôl. colonial.*

Desmazes ✻, *Commissaire-Adj. de 1re cl.*
De Lagrange ✻, *Comm.-adj. de la Marine de 2e classe.*
Mathias, *idem.*
Desrobert, *Sous-Comm. de la Mar. de 1re cl.*
Landais, *idem.*
Malterre, *idem.*
De Cools, *idem, de 2e classe.*
Boyer, *Sous-Commis. de la mar. de 2e cl.*
Bonneville, *idem.*
Thuret, *idem.*
Derussat, *idem.*
Marbot, *idem.*
Garcet, *idem.*
Maraist, *idem.*
Gilbert, *idem.*

Service des Ports. MM.

Sireuil, Enseigne de vaisseau, *Capitaine de port au Fort de France.*
Privat, *Capit. de port à St.-Pierre.*

Service de Santé. MM.

Amic ✻, D. 1er *Médecin en chef de la Marine.*
Dutrouleau ✻, D, 2e *Méd. en chef de la Marine.*
Fazeuille ✻, D, *Chirurgien de 1re classe.*
Nédellec-Duverger, *idem.*
Mesnard, *idem.*
N......, *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Liot (Charles) ✻.

Direction de l'intérieur. MM.

Bontemps, *Commiss.-adj. de la marine de 2e classe, Directeur.*
Michel, 1er *Vérificateur de l'enregistr., Chef de service.*
Poupon (F.-L.-A.), 2e *idem.*
Boisseau de la Galernerie, *Recev. de l'enreg., Conserv. des hypoth. au Fort de France.*
Vianès, *idem*, à St.-Pierre.
Petregille, *Receveur de l'enregistrement*, au 2e Bureau du Fort de France.
Chomereau-Lamotte, *idem*, à St-Pierre.
N......, *idem*, au Marin.
Verny, *idem*, à la Trinité.
Mayan, *Inspecteur des Douanes, Chef du service.*
Desvergers de Maupertuis ✻, *S.-Inspecteur* au Fort de France, *chargé des tournées d'inspection.*
Lemaréchal, *Sous-Inspect. des Douanes*, à St-Pierre.

Culte. Messieurs,

Castelli ✻, *Préfet apostolique.*
Jacquier ✻, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour d'appel.

M. Ruffi de Pontevès ❊, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Bonnet (J. J.) ❊.	Clavier.	Chevalier, } *Conseillers auditeurs.*
Demoly.	De Bougerel.	Thoré,
Garnier.	Bousquet.	Pers,
Baradat.	Blanchard.	

Procureur-général. . . . . M. Maurin.
Premier Substitut du Procureur-général. M. Chuppin.
Second Substitut du Procureur-général. . M. Payot.
Troisieme Substitut du Proc. général . . . M. Level.
Greffier en chef. . . . . M. Cazavan.

Tribunal de 1re instance du Fort de France. MM.

Daney de Marcillac, *Juge.*
Mosse, *Lieutenant de Juge.*
Carraud, De Ligonier, } *Juges-Auditeurs.*

Dupont-Franklin, *Procureur de la République.*
Mis, *premier Substitut du Procureur de la République.*
N....., 2e *idem.*
Vergeron, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Jouannet, Représentant, *Juge.*
Henrion, *Lieutenant de Juge.*
Chevalier, Chazot, } *Juges-Audit.*

Tanc, *Procureur de la République.*
Buis, *premier Substitut du Procureur de la République.*
Pierre, second *idem.*
Cochinat. troisième *idem.*
Garcin, *Greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de St-Pierre. MM.

Winter, *Juge* du cant. du Mouillage (S.-P).
N....., *idem* du Fort (id.).
Crépin, *idem* de la Grande-Anse.
Fleury-Worms, *idem* de la Trinité.

Arrondissement du Fort de France. MM.

Robert, *Juge* du canton du Fort de France.
Garde, *idem* du Saint-Esprit.
Monzie-Lasserre, *idem* de l'Anse-d'Arlet.
Deproge, *idem* du Marin.

PONTS ET CHAUSSÉES.

M. Lemonnier de la Croix, *Ingénieur colonial, Chef du service.*

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. Fabvre ❊, *Capitaine de vaisseau, Gouverneur provisoire.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur-général.
Bonnet, *Conseiller privé provisoire.*
Lignières, *idem. idem.*

Sainval-Noël, Lavollé, Mollenshiel, Laurichesse, } *Cons. privés provis.*
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major. Messieurs,

Chaumont (O ✻), Colonel d'infant. de marine, *Commandant militaire.*
Naudin ✻, Capitaine, idem, *Commandant à Marie-Galante.*
Burles ✻, idem, *Commandant aux Saintes.*
Plane, idem, *Com. de la partie française de St-Martin*
Beau ✻, Chef de bataillon, *Command. de place à la Pointe-à-Pître.*
Munier ✻, *Capitaine Adjudant de place à la Basse-Terre.*
Reboul, *Capitaine à l'état-major du Gouverneur.*
Audifret, *Lieutenant idem.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Gouhot (F.) (O ✻), Chef de bataillon, *Directeur.*
Vallerey ✻, Capitaine en 1er, *Adjoint.*

Direction du Génie. Messieurs,

Dausbourg, *dit* Parent ✻, Capitaine de 1re classe, *Sous-Directeur.*
Henriet, *idem.*
Mélin, *idem* de 2e classe.
Faidherbe, *idem.*

TROUPES.

Gendarmerie. Messieurs.

Guérin ✻, Chef d'escadron, *Commandant.*
Planiol ✻, Capitaine de 2e classe.
Commin ✻, *Lieutenant.*
Thiéry, Lieutenant, *Trésorier.*

Artillerie de la Marine.

ETAT-MAJOR. Messieurs,

Gouhot (F.) (O ✻), *Chef de bataillon.*
Lestrohan, *Lieutenant en premier, Officier payeur et d'habillement.*

1er *Régiment d'Infanterie de Marine.*

ETAT-MAJOR. Messieurs,

Huguet ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Houbé ✻, *Chef de bataillon.*
Delabarre ✻, *idem.*
Favre ✻, *idem.*
Hennique ✻, *Major.*
Robin-Duparc, *Capitaine, Adjudant-Major.*
Gout, *idem.*
Mayer (A.) *idem.*
Gailhard, *Lieutenant, Officier d'habillement.*
Biloire, *Sous-Lieutenant, Officier d'armement.*
Bellot de Varenne, *Lieutenant, Officier payeur.*
Franck, *Sous-Lieutenant, Adjoint à l'officier payeur.*
Esnol, *Sous-Lieutenant, Porte-drapeau.*
Lesueur, *Chirurgien-Major.*
Pétra, D. *Chirurgien-Aide-Major.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Guillet ✻, *Commiss. général de la marine de 2e cl., Ordonnateur.*
Ledentu ✻, *Commiss. de la marine de 1re classe, Contrôl. colonial.*

Laugier ✻, *Comm. adj. de 1re classe.*
Ledoulxde Glatigny, *idem*, *e 2e classe.*
Bégin ✻, *idem.*
Rousseau, *Sous-Commissaire de 1re cl.*
Miany, *idem.*
Questel, *idem.*
Boyer, *Comm. de 2e classe.*
Vérand, *Sous-Commissaire de 2e classe.*
Quevilly, *idem.*
Ducoing, *idem.*
Mazé, *idem.*
Courcjolle, *idem.*
Beucher, *idem.*
Cornillot, *idem.*

Service des Ports. Messieurs,

Pascaud ✻, Lieut. de vaiss. en retr., *Capit. de Port à la Pointe-à-Pître.*
Vigneux ✻, *Capitaine de Port à la Basse-Terre.*

Service de santé. Messieurs,

Cornuel (O ✻), D., 1er *Médecin en chef de la marine.*
Gonnet ✻, D., 2e *Méd. en chef de la mar.*
Arnoux (O ✻), D, *Chirurgien de 1re cl.*
Saint-Pair, D., *Chirurgien de 1re classe.*
Rivet, *idem.*
Garnier, *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Navailles ✻.

Direction de l'Intérieur.

M. Blanc, *Directeur.*

Enregistrement et hypothèques. Messieurs,

Castellini, 1er *Vérific. de l'enregist., chef du service.*
Daine de la Richerie, 2e *idem.*
Cleret, *Receveur de l'enregistrement, Conservateur des hypothèques*, à la Basse-Terre.
Lançon (L. A.), *idem*, à la Pointe-à-Pitre.
Botreau-Roussel-Bonneterre, *idem*, à Marie-Galante.
Gardin, *idem*, à St-Martin.
Bertaud, *Receveur de l'enregistrement au 2e bureau de la* Pointe-à-Pître.

Douanes. Messieurs,

Lemerle de Beaufond ✻, *Inspecteur, chef du service.*
Durand, *Sous-Inspecteur des Douanes*, à la Basse-Terre, *chargé des tournées d'inspection.*
De Raymond, *Sous-Insp.* à la Pointe-à-Pître.

Culte. Messieurs,

Drouelle, *Préfet apostolique.*
N. . . . . ., *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour d'appel.

M. de Beausire ✻, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Cleret (A. J. R.).
Le Roy ✻.
Ristelhueber (G. L.) ✻.
Foignet ✻.
Riot ✻.
Turc.
Darchis.
Hardouin.
Guasco, Millet, Mérentier, } *Cons.-Aud.*

Procureur-général	M. Rabou ✻.
Premier Substitut du Procureur-général	M. Baffer.
Second Substitut du Procureur-général	M. De Poyen.
Troisième Substitut du Procureur-général.	M. Roujol.
Greffier en chef	M. Caillet.

Tribunal de 1^re instance de la Basse-Terre. MM.

Lacour, *Juge.*
Robert (L.-C.-A.), *Lieutenant de Juge.*
De la Charrière (Charles), Holozet, } *Juges Audit.*
Conquérant, *Procureur de la République.*
Ferratier, *premier Substitut du Procureur de la République.*
Peluche, *second Substitut du Procureur de la République.*
Clayssen, *Greffier.*

Tribunal de 1^re instance de la Pointe-à-Pitre. MM.

Dupuy, *Juge.*
Jarry (Ch.), *Lieutenant de juge.*
Prévost de Touchimbert. Bazot. } *Juges-Audit.*
Blondel de la Rougery, *Procureur de la République.*
Bourgouin, *premier Substitut du Procureur de la République.*
Mathieu, *second Substitut du Procureur de la République.*
Magloire, *Greffier.*

Tribunal de 1^re instance de Marie-Galante. MM.

Gaigneron Jollimon de Marolles, *Juge.*
Eimar, *Lieutenant de Juge.*
Lacoste, *Juge-Auditeur.*
Montigny de Pontis, *Procureur de la République.*
Gaigneron-Marolles, *Substitut du Procureur de la République.*
Arnoux, *Greffier.*

Tribunaux de Paix.

Arrondissem. de la Basse-Terre. MM.
Belletête, *Juge* du cant. de la Basse-Terre.
N......, *id.* la Capesterre.
Don Bernard, *idem* de la Pointe-Noire.
Mercier (F. P.), *idem* du Marigot (partie française de St.-Martin).

Arrondissem. de la Pointe-à-Pitre. MM.
Dreveton, *Juge* du cant. de la Pointe-à-Pitre.
Mittre, *idem* du Lamentin.
Hardouin (J.-M.), *idem* du Port-Louis.
Frérot, *idem* du Moule.
Domenc, *idem* de Saint-François.

Arrondissement de Marie-Galante.
M. Magne, *Juge* du canton de Marie-Galante.

Ponts et Chaussées.

N. . . . ., Chef du service.

GUYANE FRANÇAISE.

M. Pariset (O ✻), Contrôleur en chef de la marine de 1^re classe, *Commissaire général de la République.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Commissaire général.
L'Ordonnateur.
Le Procureur-général.
Brunot ✻, *Conseiller privé.*
Merlet, *idem.*
Guyriéna, *Conseiller privé suppléant.*
Virgile (Frédéric), *idem.*
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

État-Major.

M. d'Alteyrac ✻, *Lieutenant de vaisseau.*

Génie.

M. de St-Quantin ✻, *Capitaine de 1^re classe.*

TROUPES.

Gendarmerie.

M. Thouroude ✻, *Lieutenant.*
M. Pannetier, *Sous-Lieutenant.*

Artillerie de la Marine.

M. Fournier ✻, *Capit. en 1er, chargé des fonct. de Direct. d'Artillerie.*

Détachement du 3e régiment d'Infanterie de Marine.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Morel ✻, *Chef de bataillon.*
Charrière ✻, *Capitaine, Adjudant-Major.*
Pinel de Golleville, *Lieutenant, Officier payeur.*
Roux (C.-J.-B.) ✻, *Chirurgien Aide-Major.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Ledoulx de Glatigny (J.-C.) ✻, *Commiss. de la Mar. de 1re cl., Ordonnat.*
Reisser, *Commissaire adjoint de la Marine de 2e classe, Contrôleur colonial.*
Noyer, *Sous-Comm. de la marine de 1re classe.*
Leborgne, *idem, de 2e classe.*
Angrand, *idem.*
Brache, *idem.*
Maisonneuve, *idem.*

Service du Port.

N. . . . ., *Capitaine de Port.*

Service de santé. Messieurs,

Salva ✻, D. *second Médecin en chef de la Marine.*
N. . . . ., *Chirurgien de la Marine de 1re classe.*
Leprieur, *Pharmacien de la Marine de 1re classe.*

Trésorier.

M. Garnier ✻.

Enregistrement. Messieurs,

De Saint-Quantin (J.-M.-L.-H.), *Receveur et Conservateur des Hypothèques.*
Joyau, *Receveur au 2e bureau.*

Douanes. Messieurs,

Mango, *Sous-Inspecteur de 2e classe, chef du service.*
Dupoy, *Vérificateur de 3e classe.*
Banny, *idem.*

Culte.

M. Dossat ✻, *Vice-Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour d'appel.

M. Padox, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Poupon (P.-L.-A.).
Maurel ✻.
Klippel.
Dautriche.
Duplaquet.
Richard d'Abnour.
Pélissié de Montémont, *Conseiller-auditeur.*
Deslandes, *idem.*

Procureur-général. . . . . M. Vidal de Lingendes (O ✻).
Substitut du Procureur-général . . . M. de Jorna.
Greffier. . . . . M. Lhuerre.

Tribunal de 1re instance. MM.

Marbotin, *Juge.*
Bole, *Lieutenant de Juge.*
Bidon, } *Juges-Auditeurs.*
Mourié. }
Ternisien, *Procureur de la République.*
Partarrieu, *premier Substitut.*
Hecque, *second Substitut.*
Ovide-Saint-Omer, *Greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de Cayenne. MM.

Castets, *Juge* du canton de Cayenne.
Anthony, *idem* de Roura.
Brunet, *idem* de Kourou.
Barthélemy, *Juge* de Sinamary.
Senelle, *idem* d'Approuague.
Dufourg, *idem* d'Oyapock.

Ponts et Chaussées.

M. Philippon, Ingénieur ordinaire de 2e classe, *Chef du service*.

ILES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

M. Delécluse (J. M. F.) ✻, Capitaine de corvette en retr., *Commissaire de la République.*

M. Bruslé, *Sous-Comm. de la mar. de 1re cl., Chef du serv. administ.*
M. Duchesne, *Sous-Commiss. de la marine de 2e classe, Contrôleur-colonial.*
M. Filleau, *Sous-Commissaire de la marine de 2e classe.*
M. Ledret ✻, *Capitaine de port.*
M. Fleury ✻, D. *Chirurgien de 1re classe.*
M. Cuny (Alfred), *Trésorier.*
M. Charlot, Curé de Saint-Pierre, *Supérieur ecclésiastique des deux îles.*
M. Duhamel ✻, *Président du conseil d'appel.*
M. Pinchon, *Juge de 1re instance.*
M. Lemoine, *Greffier.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. Baudin (O ✻), *Capitaine de vaisseau*, Gouverneur.

Conseil d'administration. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Chef du service administratif.
Le Chef du service judiciaire.
Le Contrôleur colonial.
Bourillon, } *habitans notables.*
D. Valantin, } *habitans notables.*
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major.

N. . . . . .

Génie.

M. Parent ✻, Capitaine de 2e classe, *Chargé du service.*
M. Pinet-Laprade, *idem.*

TROUPES.

Artillerie.

M. Gouhot (Laurent) ✻, *Capitaine en 1er., chargé des fonctions de Directeur d'artillerie.*

Détachement du 3e régim. d'infanterie de marine.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Guillabert ✻, *Chef de bataillon.*
Deyris ✻, *Capitaine Adjudant-Major.*
Fille, *Lieutenant, Officier payeur.*
Chassaniol ✻, *Chirurgien Aide-Major.*

Escadron du 1er régiment de Spahis d'Alger.

N. . . . ., *Capitaine, Commandant.*
M. Geenen, *Capitaine en second.*
M. Curéli, *Lieutenant indigène.*
M. Ventre de la Touloubre, *Sous-Lieutenant,*
M. Mandel, *idem.*
M. Hecquart, *Sous-Lieutenant indigène.*

Administration. Messieurs.

Bourgoin, *Commissaire-adjoint de la marine de 1re classe, Chef provisoire du service administratif.*
Lasneau de Latingy, *Sous-Commissaire de la marine de 1re classe, Contrôleur colonial.*
Petiton, *Sous-Commissaire de la marine de 1re classe.*
Costet, *idem.*
Raffenel, *Sous-Commissaire de la marine de 2e classe.*
Stephan, *idem.*
Lhoumeau, *idem.*
Lombard, *idem.*
Tartara, *idem.*

Service des Ports.

M. Bertin, *Capitaine de port.*

Service de Santé.

M. Marquizeau ✻, D. *second Médecin en chef.*
M. Mannet, *Chirurgien de 1re classe.*
M. Fontaine, *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorier.

N.....

Douane.

M. Du Gardin, *Vérificateur de 2e classe, Chef de service.*

Culte.

N. . . . . . ., *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

SAINT-LOUIS.

Cour d'Appel.

M. Carrère ✻, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Percin.
Marguerie de Montfort.
De Reboul du Chariol, *Conseiller-aud.*
Desgranges, *idem.*

M. Larcher ✻, *Procureur général.*
M. Breghot de Polignac, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance. MM.

Guilhemanson, *Juge.*
Desvergnes Lafont-Faye, *premier Substitut du Procureur général.*

ILE DE GORÉE.

M. Aumont ✻, Capitaine de frégate, *Commandant particulier.*

Douane.

M. Nicolas (H.-P.-F.), *Vérificateur de 3e classe.*

Service de Santé.

N....., *Chirurgien de 1re classe.*

Tribunal de 1re instance. MM.

Robert, *Greffier.*
Chrétien, *Juge.*
Vieu, *second Subst. du Proc. gén.*

ILE DE LA RÉUNION.

M. Sarda-Garriga, *Commissaire-général de la République.*

Conseil privé. MM.

Le Commissaire général
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'Intérieur.
Le Procureur-général.
De Rontaunay, Sauger ✻, Lebeaud, *Conseillers privés.*
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major.

M. Barolet de Puligny (O ✻), Col. d'infant. de marine, *Comm. milit.*
M. Marchand, Capit. d'inf. de Marine ✻, *Adjud. de place à Saint-Denis.*
N. . . . ., *à l'état-major du Gouverneur.*

Direction de l'Artillerie.

M. . . . . ., Chef de bataillon, *Directeur.*

Direction du Génie.

M. Schuster ✻, Capitaine de 1re classe, *chargé du service.*
M. de Mirandol, Capitaine de 2e classe.

TROUPES.

Gendarmerie. Messieurs,

Sauclière ✻, *Capitaine.*
Rossée ✻, *Lieutenant.*
Princet, *Sous-Lieutenant.*
Mangenot, *Lieutenant, Trésorier.*

Artillerie.

M. . . . . ., *Chef de bataillon.*

Détachement du 3e régiment d'infanterie de marine.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Bichin de Cendrecourt (E.-A.) ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Turbez ✻, *Chef de bataillon.*
Maëstracci ✻, *idem.*
Blanc ✻, *Major.*
Lairan, *Capitaine Adjudant-Major.*

Mayer (F.-H.), *idem*, *idem*.
Cornuey, *Lieutenant*, *Officier d'habillement*.
Delavau, *Lieutenant*, *Officier d'armement*.
Delatouche, *Lieutenant*, *Officier payeur*.
Daniel, *Sous-Lieutenant*, *Adjoint à l'Officier payeur*.
Thomazi, *Chirurgien Aide-Major*.

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Bédier (O ✻), *Comm. général de la Marine de 2e classe, Ordonnateur.*
Thibault de Chanvalon ✻, *Commiss. de la marine de 2e classe, Contrôleur colonial.*
Deschamps, *Commiss.-adj. de 2e classe.*
Voïart, *Sous-Commissaire de 1re classe.*
Lefaucheur, *idem.*
Lartigue, *idem.*
Pfihl, *idem de 2e classe.*
O'Toole, *idem.*
Bailly, *idem.*
Urvoy de Portzamparc, *idem.*
Filleau de St-Hilaire, *idem.*

Service des Ports.

M. Mas de St.-Maurice ✻, *Capitaine de port à St.-Denis.*

Service de Santé. Messieurs,

Dauvin ✻ D., 2e *Médecin en chef de la Marine.*
Reydellet ✻, *Chirurgien de 1re classe.*
Clément ✻, D., *idem.*
Le Pivain ✻, *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Robert ✻.

Direction de l'intérieur. Messieurs,

Brunet, *Directeur.*
Choin (E.-M.), *Insp., chargé de la Direction du Domaine et de l'Enregistrement.*
Gardilanne, *Conservateur des hypothèques, à St-Denis.*
N. . . . . . ., *idem, à St-Paul.*
Rivet ✻, *Inspecteur chef du service des Douanes.*
D'Albon, *Sous-Inspecteur des Douanes.*

Culte.

M. l'abbé Poncelet, *Préfet apostolique.* | M. l'abbé Minot ✻, *Vice-Préfet.*

TRIBUNAUX.

Cour d'appel.

M. Boscheron des Portes ✻, *Conseiller, Président.*

Conseillers. Messieurs,

Martin de Bussy S.-Romain ✻	Ouchard	Cacqueray de Valménier,	*Conseillers-Auditeurs.*
Bellier de Villentroy ✻.	Goubert.	Brandela,	
Bédier (A. M.) ✻.	Mol'nier de Montplanqua.	Pomet,	
Geslin.			

Procureur-général . . . . M. Massot ✻.
1er *Substitut du Procureur-général.* . M. Rolland.
2e *Substitut du Procureur-général.* . M. Préaux.
Greffier en chef. . . . . M. Delestrac.

Tribunal de première Instance de St-Denis. MM.

Keranval, *Juge.*
Mayol, *Lieutenant de juge.*
Cadot, *Juge-auditeur.*
Laude, *idem.*

Talhouarn, *Procureur de la République.*
Débar, *premier Substitut du Procureur de la République.*
Moussoir, *second Substitut du Procureur de la République.*
N..., *Greffier.*

Tribunal de première Instance de St-Paul. Messieurs,

Benoist, *Juge.* | Sully-Leyris, *Lieut. de juge.* | Mulerel, *Juge-Auditeur.*
Debout, *Procureur de la République.*
Terral, *premier Substitut du Procureur de la République.*
Molié, *second substitut du Procureur de la République.*
Murat, *Greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de St-Denis. MM.

Hurtrel, *Juge* du canton de Saint-Denis.
Vinson, *idem* de Sainte-Suzanne.
Rol, *idem* de Saint-André.
Bouldoyre-St-Pierre, *idem* de St.-Benoit.

Arrondissement de St-Paul. MM.

Louvet, *Juge* du canton de Saint-Paul.
Coulon, *idem* de Saint-Louis.
Le Bidan, *idem* de Saint-Pierre.
Caunière, *idem* de Saint-Joseph.

MAYOTTE ET DÉPENDANCES.

M. Passot ✻, *Chef de bat. d'inf. de Marine, Commiss. de la République.*

État-Major.

M. Vergès ✻, *Chef de bataill. d'infant. de marine, Commandant à Ste-Marie de Madagascar.*

Génie.

M. Livet ✻, *Chef de bataillon, Chef du service.*

Administration.

M. Marguet, *Sous-Commiss. de la marine de 2e classe, Chef du service administ.*
M. Munier, *idem.*

Service de santé.

M. Le Beau, *Chirurgien de la marine de 1re classe.*

Trésorier.

M. Veyrières.

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS DANS L'INDE.

M. Lalande de Calan ✻, Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

Conseil d'administration. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Chef du service administratif.
Le Chef du service judiciaire.
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

TROUPES.

M. d'Agon de la Contrie ✻, *Chef de bataillon d'infanterie de la marine.*

PONDICHÉRY.

Administration. Messieurs.

Malassis ❋, *Commissaire de la Marine de 2e cl., Chef du service administ.*
Contrôleur colonial.
Le Peltier, *Sous-Commissaire de la Marine de 2e classe.*
Law de Clapernou (A. J.), *idem. de 1re classe.*
Lemesle, *idem de 2e classe.*
Robert, *idem.*

Service des Ports.

M. Hostein, *Capitaine de Port.*

Service de santé.

Collas ❋, *Chirurgien de la marine de 1re classe.*
Poupeau, *idem.*
Lépine, *Pharmacien de la marine de 2e classe.*

Trésorier.

M. Viollette (E.-J.).

Culte.

M. l'abbé Calmels, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour d'appel.

M. Orianne, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Donin de Rosière ❋. | Broussais. | Bazil, | Ribout, *Conseillers-Auditeurs.*
Gallois-Montbrun. | Paulinier.

Procureur-général . . . . M. Ristelhueber (L. V.) ❋.
Greffier en chef . . . . M. de Babick.

Tribunal de première instance. Messieurs,

Hennequin, *Juge.* | Peulevey, *Lieut. de juge.* | Brunet, *Juge supp.*
Fessard, *Procureur de la République.*
Tardivel, *Greffier européen.*

Justice de paix.

M. Faciole, *Juge-de-paix.*

CHANDERNAGOR.

M. Vigneti ❋, Commissaire de la marine de 2e classe, *Chef du service.*

Tribunal de première instance. Messieurs,

Gavardie, *Juge.* | Dubois de Sarran, *Greffier.*
Jame, *Procureur de la République.* | N......, *Juge-de-paix.*

KARIKAL.

M. Filleau St-Hilaire ❋, Chef de bataillon d'infanterie de marine, *Chef du service.*

Tribunal de première instance. Messieurs,

Noël, *Juge.* | Laforgue, *Greffier-Notaire.*
Bohan, *Procureur de la République.* | Davia, *Juge-de-paix.*

YANAON.

M. Hugot, *Chef du service.*

Tribunal de 1re instance.

M. Calmels (J. R. E.), *Greffier.*

MAHÉ.

M. Hayes, Sous-Commissaire de la marine de 1re classe, *Chef du service.*

Tribunal de 1re instance.

M. Tessier, *Greffier.*

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'OCÉANIE.

M. Bonard (O ❋), Capitaine de vaisseau, *Commissaire de la République aux îles de la Société.*

Etat-Major.

M. Ribourt, *Capitaine d'état-major.*
M. Motet, *Lieutenant de vaisseau.*

Direction de l'Artillerie.

M. Jury ❋, Capitaine en 1er, *Directeur.*

Direction du Génie.

M. Coffyn ❋, Capitaine de 1re classe, *Chef du service.*

TROUPES.

Gendarmerie.

M. Dugat ❋, *Lieutenant.*

Détachement du 1er régiment d'infanterie de marine. Messieurs,

Nicolaï ❋, *Chef de bataillon.*
Allias, *Capitaine Adjudant-major.*
Gascon-Cadaubon, *Lieutenant, Officier payeur.*
Le Corre, *Sous-Lieutenant, Officier d'habillement.*
Gouët, *Chirurgien Aide-Major.*

Administration.

M. de Cugis, *Commissaire-adjoint de la marine de 2e classe, Chef du service administratif.*

Quoniam, *Sous-Commiss. de 2e classe.*
Ducorps ❋, *idem.*
Olivier, *Sous-Commiss. de 2e classe.*

Trésorier.

M. Duhamel.

CHAPITRE X.

Sciences, Belles-Lettres, Arts et Agriculture.

SECTION PREMIERE.

INSTITUT NATIONAL.

Une Ordonnance, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies. Depuis, une autre Ordonnance du 26 octobre 1832 a établi une cinquième Académie. Ces Académies prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir : 1° l'Académie Française ; 2° l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; 3° l'Académie des Sciences ; 4° l'Académie des Beaux-Arts ; 5° l'Académie des Sciences morales et politiques (1).

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont spécialement affectés. Toutefois, l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux cinq Académies.

Les propriétés communes aux cinq Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés, sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique, par une commission de dix membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les réglemens.

Chaque Académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Les cinq Académies tiennent une séance publique commune le 1er mai.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux quatre autres Académies.

L'Académie Française, composée de quarante membres, est régie par ses anciens statuts. Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française : elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences. Elle nomme dans son sein un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres qui la composent.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres. Les langues savantes, les antiquités et les monumens, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques. Elle nomme dans son sein un

(1) L'Académie Française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine : celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi ; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi ; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi ; celle des Sciences morales et politiques, les samedis de chaque semaine.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Française se tient dans le mois de mai ; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet ; celle de l'Académie des Sciences se tient le premier lundi du mois de novembre ; celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre, et celle de l'Académie des Sciences morales et politiques dans le mois d'avril.

secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres dont cette Académie est composée.

L'Académie des Sciences est divisée en onze sections; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit : *Sciences mathématiques :* Géométrie, six membres; Mécanique, six; Astronomie, six; Géographie et Navigation, trois; Physique générale, six. *Sciences physiques :* Chimie, six membres; Minéralogie, six; Botanique, six; Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit: Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six. Elle nomme un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie des Belles-Lettres qu'à l'Académie des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux Académies. Une ordonnance du 16 mai 1830 fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à cinquante, y compris dix Académiciens libres.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées. Les anciens Académiciens honoraires tant de l'Académie des Sciences que de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu. Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

L'Académie des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres dont le nombre est déterminé par un réglement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Le Ministre soumet à l'approbation du Président de la République les modifications jugées nécessaires dans les réglemens des 1re, 3^{e} et 4^{e} classes de l'Institut, pour adapter lesdits réglemens à l'Académie des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Une ordonnance, en date du 26 octobre 1832, rétablit dans l'Institut, l'ancienne classe des Sciences morales et politiques sous le nom d'*Académie des Sciences morales et politiques.* Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente. Elle est divisée en cinq sections, savoir : Philosophie; Morale; Législation, Droit public et Jurisprudence; Economie politique et Statistique; Histoire générale et philosophique. L'Académie nomme un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux réglemens de l'Institut; elle a cinq Académiciens libres, cinq associés étrangers, trente correspondans et quarante au plus.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre de l'Instruction publique un fonds général et suffisant pour payer les traitemens conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpétuels et employés des cinq Académies de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est reparti entre chacune des cinq Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer; les sujets élus sont confirmés par le Président de la République.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit: L'Académie Française et l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, chacune un prix de 2,000 francs; l'Académie des Sciences, un prix de 3,000 francs; et l'Académie des Beaux-Arts, des grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de Paysage historique. Ceux qui remportent un de ces grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

L'Académie des Sciences morales et politiques propose chaque année au moins un sujet de prix Ce sujet est choisi tour à tour entre les questions qui se rapportent aux objets

spéciaux de chacune des sections qui la composent. L'Académie se réserve de proposer des sujets de prix extraordinaires.

PRIX MONTYON.

Académie Française. — Deux prix annuels: 1° En faveur d'*un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse*; 2° En faveur d'*un Français qui aura composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.*

Académie des Sciences. — Trois prix annuels: 1° *Prix de Statistique*; 2° *Prix de Physiologie expérimentale*; 3° *Prix de Mécanique.*

PRIX GOBERT.

Académie Française. — Prix annuel pour *l'Ouvrage le plus éloquent sur l'Histoire de France.*

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Prix annuel pour l'*Ouvrage le plus savant sur l'Histoire de France.*

PRIX MAILLÉ LATOUR LANDRY.

L'Académie française et *l'Académie des Beaux-Arts* décernent alternativement chaque année un prix à l'écrivain ou à l'artiste pauvre dont le talent paraîtra mériter encouragement, afin qu'il puisse poursuivre sa carrière dans les lettres ou les arts.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres distribue annuellement un prix de numismatique, fondé par M. Allier d'Hauteroche.

L'Académie des Sciences décerne annuellement un prix d'astronomie, fondé par feu M. Delalande.

Des prix pour récompenser les perfectionnemens de la Médecine et de la Chirurgie, et les découvertes ayant pour objet le traitement d'une maladie interne et celui d'une maladie externe.

Des prix pour récompenser ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou métier moins insalubre, et aux ouvrages ou découvertes qui auront paru dans l'année sur des objets utiles.

ACADÉMIE FRANÇAISE (1). Messieurs,

Chev. de Lacretelle.	Dupin.	De Tocqueville.
Baour-Lormian.	Tissot.	Pasquier.
Villemain.	Thiers.	Patin.
Droz.	Scribe.	Saint-Marc-Girardin.
Brifaut.	De Salvandy.	Sainte-Beuve.
De Féletz.	Dupaty.	Mérimée.
Lebrun.	Guizot.	Alfred de Vigny.
De Barante.	Mignet.	Vitet.
De Lamartine.	Flourens.	De Rémusat (Charles).
De Ségur (Phil.).	Molé.	Empis.
De Pongerville.	Hugo (Victor).	Ampère.
Cousin.	De Sainte-Aulaire.	De Noailles.
Viennet.	Ancelot.	De Saint-Priest.
Jay.		

M. Villemain, *Secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. MM.

Chev. Quatremère de Quincy.	Raoul Rochette.	Jomard.
Boissonade.	Naudet.	Dureau de la Malle.
Walckenaër.	De Choiseul - Daillecourt (Maxime).	Hase.
Quatremère (Etienne).	Le Prévost d'Iray.	Pardessus.
		Thierry (Augustin).

---

(1) Pour la demeure des membres des cinq Académies, *voyez* pages 771 et *suiv.*

Lajard.
Burnouf (Eug.).
Beugnot.
Reinaud.
Guérard.
Julien (Stanislas).
Guizot.
Le Clerc.
Langlois.
Guigniaut.
Paulin-Paris.
Le Bas (Philippe).
Garcin de Tassy.
Magnin.
Lenormant.
Littré.
Berger de Xivrey.
Villemain.
De Wailly (Noël).
De Saulcy.
De Laborde (Léon).
Ampère.
Mohl.
Laboulaye.
De la Saussaye.
Biot (Ed.).
N. . . . .

M. Walckenaër, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

Artaud de Montor.
De Luynes.
Séguier de St.-Brisson.
Monmerqué.
Le Prévost.
Vitet.
De Villeneuve-Trans.
Biot (J.-B.).
Mérimée.
De La Grange.

Associés étrangers de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres. Messieurs,

Cte Ouvaroff . . . *St-Pétersbourg.*
Creuzer. . . . . . *Heidelberg.*
Boeckh . . . . . . *Berlin.*
Bon de Hammer-Purgstall. *Vienne.*
Sir Graves-Chamney Haughton. . . . . . *Londres.*
Cal Maï. . . . . *Rome.*
Grimm (Jac.). *Berlin.*
N. . . . .

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Linde. . . . Varsovie.
Mustoxidi. . Florence.
Cte *Demetrius Valsamachie* Céphalonie.
Fraehn. . . . St-Pétersbourg.
De Golbéry (O ✻). . . Besançon.
Leake. . . . Londres.
Peyron . . . Turin.
Weiss ✻. . Besançon.
DeCaumont✻Caen.
Labus. . . . Milan.
Quaranta (*Bern.*) ✻ Naples.
Gerhard. . . Rome.
Bon *de Reiffenberg.* . . Bruxelles.
Humbert. . . Genève.
De Meyran,
De Lagoy . . . Aix.
Chaudruc de Crazannes ✻. Castel-Sarrasin.
Vte *de Santarem.* . . . Lisbonne.
De Gerville. Valognes.
Cte *Borghesi.* San-Marino.
Leglay ✻. . Lille.
Deville ✻. . Alençon.
Welcker ✻. Bonn.
Geel. . . . . . Leyde.
Berbrugger. . Alger.
Floquet . . . . Alençon.
Fresnel. . . . Gidda.
Greppo. . . . . Belley.
Pertz . . . . . Hanovre.
Avellino. . . . Naples.
Kosegarten . . Greifswalde.
Lassen. . . . . Bonn.
Gaisford . . . Oxford.
Eug. Boré. . . Perse.
Th. Wright. . Londres.
Wachsmuth. Leipsig.
Cavedoni. . . . Modène.
De Wille . . . Anvers.
Botta (O✻). Mossoul.
Dr *Lautard*✻. Marseille.
Cadalvène. . Constantinople.
Laplane . . . Sisteron.
Rawlinson. . Bagdad.
Le P. *Secchi.* Rome.
Carl Ritter. Berlin.
De Pétigny. Clénor, près Blois.
Fontanier✻. Singapour.
Panofka. . . Berlin.
Wilson. . . Londres.
Lobeck . . . Kœnisberg.
Eichoff ✻. Lyon.

ACADÉMIE DES SCIENCES (Onze Sections).

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

1re SECTION. *Géométrie.* Messieurs,

Biot.
Poinsot.
Libri (G.).
Sturm.
Lamé.
Binet.

2^e^ SECTION. *Mécanique.*

Cauchy.	Poncelet.	Morin.
Dupin.	Piobert.	Combes.

3^e^ SECTION. *Astronomie.*

Mathieu.	Laugier.	Le Verrier.
Liouville.	Mauvais.	Faye.

4^e^ SECTION. *Géographie et Navigation.*

Beautemps-Beaupré.	Roussin.	Duperrey.

5^e^ SECTION. *Physique générale.*

Gay-Lussac.	Pouillet.	Duhamel.
Becquerel.	Babinet.	Despretz.

SCIENCES PHYSIQUES.

6^e^ SECTION. *Chimie.* Messieurs,

Thénard.	Dumas.	Regnault.
Chevreul.	Pelouze.	Balard.

7^e^ SECTION. *Minéralogie.*

Cordier.	Berthier.	Dufrénoy.
Beudant.	Elie de Beaumont.	Prevost (Constant).

8^e^ SECTION. *Botanique.*

Mirbel.	De Jussieu (Adrien).	Richard.
De St.-Hilaire (Aug.).	Brongniart (Adolphe).	Gaudichaud.

9^e^ SECTION. *Economie rurale et Art vétérinaire.*

De Silvestre.	De Gasparin.	Rayer.
Boussingault.	Payen.	Decaisne

10^e^ SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

Duméril.	D. de Blainville.	Milne Edwards.
Savigny.	Isid. Geoffroy-St-Hil	Valenciennes.

11^e^ SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

Magendie.	Roux.	Velpeau.
Serres.	Andral.	Lallemand.

Secrétaires perpétuels. Messieurs,

Arago, *pour les sciences mathématiques.*
Flourens, *pour les sciences physiques.*

Académiciens libres. Messieurs,

Héron de Villefosse.	De Bonnard.
De Raguse.	Francœur.
Maurice.	Civiale.
Héricart de Thury.	Duvernoy
Séguier.	Largeteau.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM.

Bon de Humboldt (Al.).	*Berlin.*	Œrsted.	*Copenhague.*
Gauss.	*Gœttingue.*	Faraday.	*Woolwich.*
Brown.	*Londres.*	Jacobi.	*Kœnigsberg.*
De Buch.	*Berlin.*	Brewster.	*St-Andrews.*

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Sciences mathématiq.

1re SECTION. *Géométrie.*

Plana ✱. . Turin.
Gergonne (O✱). Montpellier.
Derichlet. . Berlin.
Chasles ✱. . Chartres.
Hamilton... Dublin.
Lebesgue. . . Bordeaux.

2e SECTION. *Mécanique.*

Vicat (C✱). Grenoble.
Burdin ✱ . Clermont-Fer.
Séguin ✱. . Montbard.
Eytelwein . Berlin.
Moseley . . Londres.
N. . . . . .

3e SECTION. *Astronomie.*

Swanberg. . Stockholm.
Lindenau . . Altenbourg.
Brisbane. . . Ecosse.
Enke.. . . . Berlin.
Herschel. . . Collingwood.
Schumacher. Altona.
Valz ✱. . . Marseille.
Struve. . . . Pulkowa.
Biddell Airy. Greenwich.
Dunlop . . . Paramatta.
Carlini . . . Milan.
Capit. *Smyth*. Londres.
Nell de Bréauté. La Chapelle, près Dieppe.
Petit...... Toulouse.
Hansen.... Gotha.
Santini. . . . Padoue.
N.........

4e SECTION. *Géographie et Navigation.*

Scoresby. . . Exeter.
Cap. *Beaufort*. Londres.
Capit. *Berard* (C ✱)... Toulon.
Parry...... Portsmouth.
Sir *John Franklin*. à..... Londres.
Demidoff (*Pr. Anat*) } S.Pétersbourg.
N........
N. . . . . .

5e SECTION. *Physique générale.*

Barlow. . . Woolwich.
De La Rive ✱. Genève.
Hansten. . . Christiania.
Melloni ✱. Naples.
Marianini. . Modène.
Forbes. . . . Edimbourg.
Wheatstone. Londres.
De Haldat.. Nancy.
N.........

Sciences physiques.

6e SECTION. *Chimie.*

Welter ✱. Valenciennes.
Desormes. . Verberie.
Bérard ✱. Montpellier.
Braconnot. . Nancy.
Liebig..... Giessen.
Henry Rose. Berlin.
Laurent ✱. Bordeaux.
Wöhler. . . Gœttingue.
Graham.... Londres.

7e SECTION. *Minéralogie.*

Fleuriau de Bellevue ✱ La Rochelle.
Conybeare. . Llondaff.
Mitscherlich Berlin.
Rose (*G*.). . Berlin.
Buckland. . Londres.
D'Omalius-d'Halloy. . près de Liney (Belgique).
Andres-del-Rio. . . . Mexico.
Murchison . Londres.

8e SECTION. *Botanique.*

Bonpland. . Paraguay.
Kunth. . . . Berlin.
Dunal. . . . Montpellier.
Raffeneau de Lille ✱... Montpellier.
Martius.... Munich.
Link (H.Fr.). Berlin.
Wallich. . . Londres.
Tréviranus. . Bonn.
Mohl . . . . Tübingue.
Lestiboudois Lille.

9e SECTION. *Economie rurale et Art Vétér.*

Michaux ✱. Etats-Unis.
Bracy-Clark Londres.
Jaubert de Passa ✱.. Perpignan.
Giroux de Buzareingues ✱. . Séverac-le-Château.
De Bonafous ✱. Turin.
Hombres-Firmas ✱. Alais.
Puvis. . . . Bourg.
Girardin ✱. Rouen.
Vilmorin ✱. Aux Barres, près Noyon-s.-Vernisson.
Kuhlmann. Lille.

10e SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

Tiedeman ✱ Landshut.
Dufour (L.) ✱ St-Sever.
Quoy..... Brest.
Ehrenberg. . Berlin.
Lesson . . . Brest.
Rich. Owen. Londres.
Agassiz... Boston.
Ch. Bonaparte, *de Canino*. Rome.
Muller. . . Berlin.
N........

11e SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

Orfila (C✱). Marseille.
Maunoir aîné Genève.
Fodera . . . Naples.
Panizza. . . Pavie.
Prunelle ✱. Lyon.
Bretonneau. Tours.
Brodie.... Londres.
Sédillot ✱. Strasbourg.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

1re SECTION. *Peinture.* Messieurs,

Garnier.	Granet.	Picot.
Hersent.	Blondel.	Schnetz.
Ingres.	De La Roche (Paul).	Couder.
Vernet (Horace).	Drolling.	Brascassat.
Heim.	Abel de Pujol.	

2e SECTION. *Sculpture.* Messieurs,

David.	Nanteuil.	Duret.
Pradier.	Petitot.	Lemaire.
Ramey.	Dumont (A. A.).	

3e SECTION. *Architecture.* Messieurs,

Fontaine.	Achille Le Clère.	Gauthier.
Debret.	Huvé.	Le Sueur.
Le Bas.	Caristie.	

4e SECTION. *Gravure.* Messieurs,

Desnoyers (A.). | Richomme. | Forster. | Gatteaux.

5e SECTION. *Composition musicale.* Messieurs,

Auber.	Carafa.	Onslow.
Halévy.	Spontini, de St-Andrea.	Adam (Ad.).

Raoul-Rochette, *Secrétaire perpétuel.*
Quatremère de Quincy, *Secrétaire perpétuel honoraire.*

Académiciens libres. Messieurs,

De Pradel.	D'Houdetot.
Turpin de Crissé.	De Rambuteau.
De Pastoret.	De Cailleux.
Dumont (A. L.).	Duchâtel.
De Montalivet.	Taylor.

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. Messieurs,

Rossini	*Bologne.*	Cockerell.	*Londres.*
Rauch.	*Berlin.*	De Klenzé.	*Munich.*
Toschi.	*Parme.*	Canina.	*Rome.*
Meyer-Beer.	*Berlin.*	Tenerani.	*Rome.*
Cornelius.	*Berlin.*	Overbeeck.	*Rome.*

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Lacour. . .	Bordeaux.	*Taurel.* . . .	Amsterdam.	*Dietrichstein*	Vienne.
Serangeli. .	Turin.	*Schadow.* . .	Dusseldorf.	*Jesy* ✻. . . .	Florence.
Richard. . .	Lyon.	*Carlo Amati.*	Milan.	Cte *Maurice*	
Boisserée. .	Bonn.	*Finelli.* . .	Rome.	*Campana.* . .	Rome.
Schlick. . .	Copenhague.	*Rob. d'Azéglio*		*Schnorr.* . . .	Dresde.
De St-Mesmin.	Dijon.	(C ✻). . .	Turin.	*Schadow* père	Berlin.
Brulloff. . .	St-Petersbourg	*Duc de Serra di*		*Chelard.* . . .	Weimar.
Pistrucci. .	Londres.	*Falco* (C✻). .	Palerme.	Cte *de Cas-*	
Navez. . . .	Bruxelles.	*Ross.* . . .	Halle.	*telbarco.* .	Milan.
Roques. . .	Toulouse.	*Howard Vise*	Londres.	*Mercadante*	Naples.
Abadie . . .	Angoulême.	*Bartolini.* .	Florence.	Ch. *de Fabris.*	Rome.
Lasinio. . .	Pise.	*Fogelberg.* .	Rome.	*Calamatta* ✻	Bruxelles.
Le Moyne. .	Rome.	*Tick.*	Berlin.	*Bendemann.*	Dresde.
Daussoigne.	Liège.	*Bonucci.* . . .	Naples.	*Spohr.*	Cassel (Hesse électorale.)
Donaldson.	Londres.	*Donizetti.* .	Vienne.		
Anderloni. .	Milan.	*Kaulback* . .	Munich.		

Correspondans honoraires. Messieurs,

Delassalle ✻, r. St-Dominiq.-St-G., 88.
Mauduit, rue des Jeûneurs, 1 *bis.*
Texier ✻, Alger, rue Thérèse, 11.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

1re Section. *Philosophie.* Messieurs,

Cousin.
Damiron.
Barthélemy St-Hilaire.
De Rémusat.
Franck.
Lélut.

2e Section. *Morale.* Messieurs,

Dunoyer.
Droz.
Lucas (Ch.).
De Tocqueville.
De Beaumont.
Alban de Villeneuve Bargemont.

3e Section. *Législation, Droit public, Jurisprudence.* Messieurs,

Dupin.
Bérenger.
Portalis.
Troplong.
Giraud (Charles).
Vivien.

4e Section. *Economie politique et Statistique.* Messieurs,

Dupin (Ch.)
Villermé.
Blanqui.
Passy (Hip.).
Duchâtel.
Faucher (Léon).

5e Section. *Histoire générale et philosophique.* Messieurs,

Naudet.
Guizot.
Mignet.
Michelet.
Thiers.
Thierry (Amédée).

Mignet, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

De Broglie.
Benoiston de Châteauneuf.
Blondeau.
D'Argout.
Moreau de Jonnès.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Messieurs,

Lord Brougham. . .	*Londres.*
Schelling.	*Berlin.*
De Savigny.	*Berlin.*
Hallam.	*Londres.*
Mac-Culloch	*Londres.*

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Section de Philosophie.

Brandis. . . .	Bonn (Prusse)
Ritter. . . .	Gœttingue.
Hamilton. . .	Edimbourg.
Bouillier ✻.	Lyon.
Willm. . . .	Strasbourg.
L'abbé *Rosmini*	S. rbati.
N.	

Section de Morale.

Bergery. . . .	Metz.
Julius	Hambourg.
Bon *de Stassart* (G O ✻). .	Bruxelles.
Bon *de Wessemberg*. . .	Constance.
Guerry. . . .	Tours.
R. P. *Girard*.	Fribourg.
Cte *Petitti*. .	Turin.

Section de Législation.

John Austin.	Londres.
Mittermaïer.	Heidelberg.
Nicolini. . .	Naples.
Warnkœnig ✻	Tubingue.
Cte *Sclopis* ✻	Turin.
Walter. . . .	Bonn.
N.	

Section d'Economie polit.

Quetelet. . .	Bruxelles.
Hoffmann. . .	Berlin.
William-Jacob .	Londres.
Ramon de la Sagra. . .	Malaga.
Porter	Londres.
Nassau-Senior	Londres.
Babbage. . .	Londres.
Bastiat . . .	Mugron (Landes).
De Lafarelle.	Nîmes (Gard).
Mis *de Pietracatella*. .	Naples.

Section d'Hist. gén.

Orioli. . . .	Rome.
Arbanère ✻.	Tonneins.
De Raumer.	Berlin.
Dr *Lingard*. .	Londres.
Ranke (*Léop.*)	Berlin.
Prescott. . . .	Boston.
Bancroft. . .	Washington.

Liste *alphabétique des Membres des cinq Académies.* MM.

Abel de Pujol ✻, rue Albouy, 18.
Adam (*Adolphe*) (O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 95.
Ampère (O ✻), rue Saint-Guillaume, 27.
Ancelot ✻, rue des Petits-Augustins, 13.
Andral (O ✻), rue des Petits-Augustins, 5.
Arago (C ✻), à l'Observatoire.
Argout (*d'*) (G O ✻), à la Banque de France.
Artaud de Montor (O ✻), rue St.-Dominique-St.-Germ., 14.
Auber (C ✻), rue Saint-Georges, 24.
Babinet ✻, rue de l'Est, 35.
Balard ✻, rue d'Enfer, 20.
Baour-Lormian ✻, rue de l'Ecluse, 8, aux Batignolles.
Barante (*de*) (G ✻), rue Rumfort.
Barthélemy St-Hilaire ✻, rue de l'Odéon, 35.
Beaumont (*G.-A. de la Boninière de*) ✻, rue d'Anjou-St.-Hon., 48.
Beautemps-Beaupré (G ✻), rue des Saints-Pères, 52.
Becquerel (O ✻), au Jardin des Plantes.
Benoiston de Châteauneuf ✻, Grande-Rue de Passy, 62.
Bérenger (C ✻), rue Jacob, 39.
Berger de Xivrey ✻, rue de Vaugirard, 146.
Berthier (O ✻), rue Crébillon, 2.
Beudant (O ✻), rue Vanneau, 38.
Beugnot (*Arthur*) (O ✻), rue de Vaugirard, 54.
Binet (O ✻), au Collége de France.
Biot (*J-B.*) (O ✻), au Collége de France.
Biot (*Edouard*), rue de la Vieille-Estrapade, 9.
Blainville (*Ducrotay de*) ✻, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 27.
Blanqui ✻, rue St.-Pierre-Popincourt, 22.
Blondeau (O ✻), à l'Ecole de Droit.
Blondel ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, 35.
Bœckh ✻, à Berlin.
Boissonade (O ✻), à.....
Bonnard (*de*) (C ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 6.
Boussingault (O ✻), rue du Pas-de-la Mule, 8.
Brascassat ✻, rue Notre-Dame-de-Lorette, 56.
Brewster, à Saint-Andrews, en Ecosse.
Brifaut ✻, rue du Bac, 29.
Broglie (*de*) (G ✻), rue de l'Université, 90.
Brongniart (*Adolphe*) (O ✻), au Jardin des Plantes.
Brougham (lord), à Londres.
Brown (*R.*), à Londres.
Buch (*de*), à Berlin.
Burnouf (*Eugène*) (O ✻), rue de l'Odéon, 35.
Cailleux (*de*) (O ✻).
Canina, à Rome.
Carafa (O ✻), rue Blanche, 24.
Caristie ✻, rue du Bac, 58, passage Sainte-Marie, 2.
Cauchy ✻, rue Serpente, 7.
Chevreul (C ✻), au Jardin des Plantes.

Choiseul-Daillecourt (*Mar. de*) ❋, place Belle-Chasse, 19.
Civiale ❋, rue Neuve-Saint-Augustin, 31.
Cockerell, à Londres.
Combes (O ❋), rue de l'Ouest, 44.
Cordier (C ❋), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 33.
Cornelius, à Berlin.
Couder (O ❋), rue Louis-le-Grand, 1.
Cousin (C ❋), à la Sorbonne.
Creuzer, à Heidelberg.
Damiron ❋, rue des Beaux-Arts, 4.
David ❋, rue d'Assas, 14.
Debret ❋, rue Neuve-de-Luxembourg, 32.
Decaisne ❋, au Jardin des Plantes.
Delaroche (O ❋), rue Saint-Lazare, 58, et rue de la Tour-des-Dames, 7.
Desnoyers (*Boucher*) (O ❋), rue de Touraine-Saint-Germain, 9.
Despretz (O ❋), rue Cassette, 20.
Drölling ❋, rue de Sèvres, 23.
Droz (O ❋), rue de la Chaise, 24.
Duchâtel (G ❋), rue de Varennes, 35.
Dufrénoy (O ❋), rue d'Enfer, 34.
Duhamel ❋, à l'Ecole Polytechnique.
Dumas (C ❋), à la Sorbonne.
Duméril (O ❋), rue Cuvier, 13.
Dumont (*Aug.-Alex.*) ❋, au Palais de l'Institut.
Dumont (*Arist.-Laur.*) (O ❋), à l'Ecole des Beaux-Arts.
Dunoyer (*Charles*) (O ❋), rue de l'Université, 107.
Dupaty (O ❋), rue de la Tour-d'Auvergne, 8.
Duperrey (O ❋), rue de Furstemberg, 6.
Dupin (G ❋), rue du Bac, 118.
Dupin (*Ch.*) (G O ❋), rue du Bac, 24.
Dureau de la Malle ❋, rue de la Rochefoucauld, 25.
Duret ❋, pavillon du palais de l'Institut.
Edwards (*Milne*) (O ❋), au Jardin des Plantes.
Elie de Beaumont (O ❋), rue de Sèvres, 17.
Empis ❋, rue de Vaugirard, 9.
Faraday, à Woolwich.
Faucher (*Léon*), rue Blanche, 10.
Faye ❋, à l'Observatoire.
Feletz (*de*) (O ❋), au Palais de l'Institut.
Flourens (C ❋), au Jardin des Plantes.
Fontaine (C ❋), rue de la Muette, 31.
Forster ❋, rue Royer-Collard, 4.
Franck ❋, rue de l'Oratoire du Roule, 29.
Francœur ❋, rue de l'Université, 10.
Garcin de Tassy ❋, rue Saint-André-des-Arcs, 53.
Garnier ❋, rue Cassette, 34.
Gasparin (*de*) (G O ❋), rue de Courcelles, 29 *bis*.
Gatteaux ❋, rue de Lille, 35.
Gaudichaud ❋, rue de Fleurus, 16.
Gauss, à Gœttingue.
Gauthier ❋, rue Saint-Georges, 5.

Gay-Lussac (G O ✻), au Jardin des Plantes.
Geoffroy St.-Hilaire (*Isidore*) (O ✻), au Jard. des Plantes, r. Cuvier, 55.
Giraud (O ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, 50.
Granet (O ✻), pavillon du Palais de l'Institut.
Grange (*de la*) (O ✻), rue de Grenelle-Saint-Germain, 107.
Guérard ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 12.
Guigniaut ✻, rue de l'Odéon, 31.
Guizot (G ✻), rue de la Ville-l'Evêque, 2.
Halévy (*Fromental*) (O ✻), rue de La Rochefoucauld, 31.
Hallam, à Londres.
Hammer-Purgstall (Bon *de*) (O ✻), à Vienne.
Hase (O ✻), rue de l'Arcade-Colbert, 6.
Haughton (*sir Graves-Chamney*), à Londres, et à Paris, rue Soufflot, 1.
Heim (O ✻), au palais de l'Institut.
Héricart de Thury (O ✻), quai d'Orsay, 3.
Héron de Villefosse (O ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, 45.
Hersent (O ✻), rue Cassette, 22.
Houdetot (*d'*) (C ✻), rue de Londres, 10.
Hugo (*Victor*) (O ✻), rue de la Tour-d'Auvergne, 37.
Humboldt (Bon *Alexandre de*) (G O ✻), à Berlin.
Huvé (O ✻), rue du Helder, 15.
Ingres (C ✻), au Palais de l'Institut.
Jacobi, à Berlin.
Jay (O ✻), rue d'Enfer, 34.
Jomard (O ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, 12.
Julien (*Stanislas*) ✻, rue des Fossés-Saint-Jacques, 26.
Jussieu (*Adrien de*) (O ✻), au Jardin des Plantes.
Klenzé (*Léon de*), à Munich.
Laborde (*Léon de*) ✻, quai Malaquais, 1.
Laboulaye ✻, rue Taitbout, 34.
Lacretelle (*de*) (C ✻), rue Gaillon, 10.
Lajard ✻, place des Vosges, 13.
Lallemand (O ✻), rue de Seine, 6.
Lamartine (*de*) ✻, rue de l'Université, 82.
Lamé ✻, rue de Clichy, 25.
Langlois ✻, rue Porte-Foin, 4.
Largeteau ✻, rue Mazarine, 32.
La Saussaye (*de*) ✻, rue des Saints-Pères, 38.
Laugier ✻, à l'Observatoire.
Le Bas (*Louis-Hippolyte*) ✻, au Palais de l'Institut.
Le Bas (*Philippe*) ✻, rue d'Enfer, 24.
Lebrun (C ✻), rue Vineuse, 8 *bis*, à Passy.
Le Clerc (*Joseph-Victor*) (O ✻), à la Sorbonne.
Le Clère (*Achille*) ✻, rue Caumartin, 37.
Lélut ✻, à la Salpêtrière.
Lemaire (O ✻), rue Jean-Bart, 1.
Lenormant (*Charles*) ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 12.
Le Prevost (O ✻), à St-Martin du-Tilleul (Eure), et à Paris, r. Jacob, 44.
Le Prévost d'Iray ✻, rue de Sèvres, 2.
Le Sueur ✻, boulevard du Temple, 9.
Le Verrier (O ✻), rue St-Thomas-d'Enfer, 5.

Libri (*Guillaume*) ✻, à la Sorbonne.
Liouville (*Joseph*) ✻, rue de Sorbonne, 3.
Littré, rue de l'Ouest, 48.
Lucas (*Charles*) ✻, rue de Belle-Chasse, 14.
Luynes (*de*) (O ✻), rue St-Dominique-St-Germain, 33.
Mac-Culloch, à Londres.
Magendie (O ✻), rue d'Anjou-St-Honoré, 8.
Magnin ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 12.
Maï (Cardinal), à Rome.
Mathieu ✻, à l'Observatoire.
Maurice (O ✻), à Genève, et à Paris, r. de la Paix, hôt. Mirabeau.
Mauvais ✻, à l'Observatoire.
Mérimée ✻, rue Jacob, 18.
Meyer-Beer (C ✻), à Berlin, et à Paris, rue Richelieu, 111.
Michelet ✻, rue des Postes, 10.
Mignet (C ✻), rue Notre-Dame-de-Lorette, 18.
Mirbel (*de*) (C ✻), rue St-Dominique-St-Germain, 72.
Mohl ✻, rue du Bac, 120.
Molé (G ✻), rue du Faubourg-St-Honoré, 85.
Monmerqué (O ✻), rue St.-Louis, 39, au Marais.
Montalivet (G ✻), rue Tronchet, 17.
Moreau de Jonnès ✻, rue de Grenelle-Saint-Germain, 89.
Morin (*Arth.-Jul.*) ✻, rue de l'Arcade, 8.
Nanteuil ✻, rue Carnet, 9.
Naudet (C ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, 10.
Noailles (*de*) ✻, rue de Lille, 74.
Onslow ✻.
Œrsted (O ✻), à Copenhague.
Ouvaroff, à Saint-Pétersbourg.
Overbeeck, à Rome.
Pardessus (O ✻), rue de Vaugirard, 15.
Pâris (*Paulin*) ✻, rue Neuve-des Petits-Champs, 12.
Pariset (O ✻), rue de Buffon, 11.
Pasquier (G ✻), rue de la Concorde, 20.
Passy (*Hippolyte*) (C ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 34.
Pastoret (*Amédée de*) (C ✻), place de la Concorde, 6.
Patin (O ✻), rue Cassette, 15.
Payen (O ✻), rue Saint-Martin, 210.
Pelouze ✻, à l'hôtel des Monnaies.
Petitot ✻, rue de l'Est, 13.
Picot ✻, rue de La Rochefoucauld, 34.
Piobert (O ✻), rue Saint-Guillaume, 27.
Poinsot (G O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 17.
Poncelet (O ✻), à l'Ecole Polytechnique.
Pongerville (*de*) (O ✻), rue de Bellefonds, 14.
Portalis (G ✻), place des Vosges, 4.
Pouillet (O ✻), au Conservatoire des Arts et Métiers, r. St-Martin, 210.
Pradel (*de*) (O ✻), rue de Grenelle-St-Germain, 34.
Pradier (O ✻), quai Voltaire, 1.
Quatremère de Quincy (O ✻), rue de Condé, 14.
Quatremère (*Etienne*) ✻, quai Bourbon, 19, île St-Louis.

Raguse (*de*) (G ✻) (en pays étranger).
Rambuteau (*de*) (G O ✻), rue du faubourg Saint-Honoré, 54.
Ramey (O ✻), rue Notre-Dame-des-Champs, 4.
Raoul Rochette (O ✻), rue de la Michodière, 23.
Rauch, à Berlin.
Rayer (O ✻), rue de Londres, 14.
Regnault ✻, au Collége de France.
Reinaud ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 12.
Rémusat (*Charles de*) ✻, rue d'Anjou-St.-Honoré, 52.
Richard ✻, rue d'Enfer, 46.
Richomme ✻, rue du Cherche-Midi, 34.
Rossini ✻, à Bologne.
Roussin (G ✻), rue Basse-du-Rempart, 52.
Roux (O ✻), rue des Saints-Pères, 5.
Sainte-Aulaire (*Beaupoil de*) (G ✻), r. S.-Dominique-S.-G., 63.
Sainte-Beuve ✻, rue du Mont-Parnasse, 1 *ter.*
Saint-Hilaire (*Auguste de*) (O ✻), quai de Béthune, 12.
Saint-Marc-Girardin (O ✻), rue de l'Odéon, 27.
Salvandy (*de*) (G ✻), rue Cassette, 30.
Saulcy (*Caignart de*) (O ✻,), place Saint-Thomas-d'Aquin, 3.
Savigny (O ✻), rue Cassette, 35.
Savigny (*de*), à Berlin.
Schelling, à Berlin.
Schnetz (O ✻), rue Saint-Honoré, 374.
Scribe (O ✻), rue Olivier-Saint-Georges, 16.
Séguier de Saint-Brisson (O ✻), rue d'Enfer, 31.
Séguier (*Armand*) ✻, rue Garancière, 13.
Ségur (*de*) (G ✻), rue de la Pépinière, 104.
Serres (C ✻), rue Copeau, 1.
Silvestre (de) ✻, rue Saint-Benoît, 23.
Spontini (*de Saint-Andrea*) ✻, rue Neuve-des-Mathurins, 1.
Sturm (O ✻), place du Panthéon, 9.
Taylor (C ✻), rue de Bondy, 50.
Tenerani, à Rome.
Thénard (G O ✻), place Saint-Sulpice, 6.
Thierry (*Augustin*) (C ✻), rue du Mont-Parnasse, 6.
Thierry (*Amédée*) (O ✻), rue de Vaugirard, 43.
Thiers (G O ✻) ⊛, place Saint-Georges.
Tissot ✻, rue Richer, passage Saulnier, 3.
Tocqueville (*de*) ✻, rue Castellane, 4.
Toschi ✻, à Parme.
Troplong (O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 10.
Turpin de Crissé ✻, rue Roquepine, 5.
Valenciennes ✻, au Jardin des Plantes.
Velpeau ✻, rue de Verneuil, 17.
Vernet (*Horace*) (C ✻), pavillon du palais de l'Institut.
Viennet (C ✻), rue Godot de Mauroy, 18.
Vigny (*Alfred de*) ✻, rue de la Réforme, 6.
Villemain (G O ✻), au palais de l'Institut.
Villeneuve-Bargemont (*Alban de*) (O ✻), rue Blanche, 5.
Villeneuve-Trans (*de*) ✻, à Nancy, et à Paris, rue Blanche, 5.

Villermé ❋, rue Vieille-du-Temple, 32.
Vitet (O ❋), rue Barbet-de-Jouy, 5.
Vivien (O ❋), rue Rumfort, 8.
Wailly (*Noël de*) ❋, rue Vieille-du-Temple, 124.
Walckenaër (O ❋), rue Laffitte, 53.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

L'Académie des Sciences préside l'Institut pendant l'année 1849.

Commission administrative. MM.

Lebrun, Dupaty.	*Pour l'Acad. française.*	Debret, Ach Le Clère,	*Pour l'Acad. des Beaux-Arts.*
Jomard, Garcin de Tassy	*Pour l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*	Blanqui, Vivien,	*Pour l'Acad. des Sciences morales et politiques.*
Chevreul. Poncelet,	*Pour l'Acad. des Scienc.*		

Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Commission de conservation.

M. Becquerel, *Conservateur.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission spéciale pour l'histoire de la langue française. MM.

Villemain, *secrét. perpét.*	De Lacretelle.	Patin.
Droz.	Cousin.	Sainte-Beuve.
De Pongerville.		

Commission des Inscriptions et Médailles. MM.

Quatremère de Quincy.	Hase.	Ramey, *Dessinateur.*
Raoul-Rochette.	Naudet.	

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France. MM.

Lajard. | Le Clerc (Vict.). | Pâris (Paulin). Littré.

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. MM.

Boissonade.	Burnouf.	Beugnot.
Quatremère.	Hase.	Guérard.
Raoul-Rochette.	Pardessus.	

Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documens demandés à MM. les Préfets des Départemens sur les anciens Monumens de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire ministérielle du 8 *avril* 1819. MM.

Raoul-Rochette.	Hase.	Berger de Xivrey.
Jomard.	Guérard.	Vitet.
Dureau de la Malle.	Lenormant.	

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts. MM.

Picot.	Le Bas.	Halévy (Fr.).
Ramey.	Gatteaux.	Raoul-Rochette, *Sec. perp.*

M. *Landresse* ❋, Bibliothécaire de l'Institut.
MM. *Roulin* ❋ et *Maury*, Sous-Bibliothécaires.
M. *Pingard* (A.), Agent comptable et Chef du Secrétariat.

SECTION II.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE,

Rue de Poitiers, 8.

Cette Académie a été créée par l'ordonnance du 20 décembre 1820, et organisée définitivement par celles du 28 octobre 1829 et 20 janvier 1835. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société nationale de médecine et de l'Académie nationale de chirurgie.

L'Académie tient ses séances tous les mardis, de 3 à 5 heures.

Bureau de l'Académie pour 1849.

M. Velpeau (O ✻), *Président.*
M. Bricheteau ✻, *Vice-Président.*
M. Dubois (d'Amiens) ✻, *Secrétaire perpétuel.*
M. Gibert ✻, *Secrétaire annuel.*
M. Patissier ✻, *Trésorier.*

Personnel administratif de l'Académie.

M. Delamotte, *Commis.*
M. Rougeux, *Commis.*
M. Bordet, *Commis.*
M. Daremberg, *Bibliothécaire.*

M. Poumarède, *Chef des travaux chimiques.*
M. Baillière (J.-B.), *Libraire.*
M. Guy, *Naturaliste.*

Conseil d'Administration. Messieurs,

Le Président.
Le Secrétaire perpétuel.
Le Secrétaire annuel.
Le Trésorier.
Le Doyen de la Faculté de médec.

Royer-Collard (O ✻), Chevallier ✻, Mélier ✻, } Membres annuels pour 1849.
Bousquet ✻, *Secrétaire.*

Nota. Le Secrétaire du Conseil n'a que voix consultative.

LISTE *alphabétique des Membres résidans de l'Académie* (1).

Messieurs,

Abraham, *Docteur en médecine.*
Adelon (O ✻), *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Alard (O ✻), *Méd. en chef de la maison de la Légion-d'Honneur de St-Denis.*
Amussat ✻, *Docteur en chirurgie.*
Andral père ✻, *Docteur en médecine.*
Andral fils (O ✻), *Prof. à la Fac. de méd. de Paris, Membre de l'Institut.*
Baffos ✻, *Chirurgien de l'Hospice de La Rochefoucauld.*
Baillarger, *Médecin de la Salpêtrière.*

---

(1) Pour les adresses des Membres de l'Académie exerçant et demeurant à Paris, voir la liste générale des Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens, pages 1010 et *suiv.*

Bally ✵, *Médecin de la Charité.*
Baron ✵, *médecin de l'hospice des Enfans Trouvés.*
Barthélemy (O ✵), *ex-Prof. à l'Ec. d'Alf.*
Baudelocque, *Méd. de l'hôp. des Enf.*
Bégin (O ✵), *Chirurgien Inspecteur au conseil de santé des armées.*
Bonastre, *Pharmacien.*
Boudet, *Pharmacien.*
Bouillaud (O ✵), *Prof. de la Faculté de méd. de Paris.*
Bouley jeune ✵, *Méd. vétérinaire.*
Boullay (O ✵), *Pharmacien.*
Bourdon (Isidore), *Docteur en médecine.*
Bouriat, *ancien Professeur à l'Ecole de pharm. de Paris.*
Bousquet ✵, *Docteur en médecine.*
Boutron-Charlard ✵, *Pharmacien.*
Bouvier ✵, *Docteur en médecine.*
Bricheteau ✵, *Médecin de l'hôp. Necker.*
Burdin jeune, *Docteur en médecine.*
Bussy ✵, *Directeur de l'Ecole de Pharmacie de Paris.*
Capuron ✵, *Doct. en médecine, accoucheur.*
Castel ✵, *Docteur en médecine.*
Caventou (O ✵), *Professeur à l'Ecole de Pharmacie.*
Chardel, *Docteur en médecine.*
Chevallier ✵, *Professeur à l'École de pharmacie de Paris.*
Chomel (O ✵), *Profess. à la Faculté de médecine de Paris.*
Civiale ✵, *Memb. de l'Institut. Chirurgien à l'hôp. Necker. pour la Lithotritie.*
Cloquet (Jules) ✵, *Profess. à la Fac. de méd. de Paris.*
Collineau ✵, *Médecin de Saint-Lazare.*
Cornac (O ✵), *Méd. en chef des Invalides.*
Cruveilhier (O ✵), *Prof. à la Fac. de méd. de Paris.*
Derosne, *Pharmacien.*
Desportes (Eug.), *Docteur en médecine.*
Devilliers, *Docteur en médecine.*
Dizé ✵, *anc. Pharm. en chef des armées.*
Dubois (Frédéric) ✵, *Secrét. perp. de l'Ac.*
Dubois (Paul) (O ✵), *Profess. à la Faculté de médecine de Paris.*
Dumas (C ✵), *Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté de médecine, doyen de la Faculté des sciences.*
Duméril (O ✵), *Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté de Méd. de Paris et au Muséum d'histoire naturelle.*
Dupuy, *Médecin vétérinaire.*
Duval, *Membre de l'ancienne Académie royale de chirurgie.*
Emery ✵, *Profess. d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts.*
Espiaud ✵, *Docteur en médecine.*
Falret ✵, *Docteur en médecine.*
Fée ✵, *Profess. à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Ferrus (O ✵), *Insp. général des aliénés.*
Fouquier (C ✵), *Prof. à la Fac. de Méd. de Paris.*
Gaultier de Claubry ✵, *Docteur en méd.*
Gaultier de Claubry, *Pharmacien.*
Gérardin ✵, *Docteur en médecine.*
Gerdy ✵, *Prof. à la fac. de méd. de Paris.*
Gibert ✵, *Méd. de l'hôpital St-Louis.*
Gimelle ✵, *Chirurgien aux Invalides.*
Girard ✵, *ex-Direct. de l'Ecole d'Alfort.*
Gueneau de Mussy ✵, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Guérin ✵, *Docteur en médecine.*
Guibourt ✵, *Profess. à l'Ecole de pharm. de Paris.*
Heller, *Docteur en médecine.*
Henry (Ossian) ✵, *Pharmacien.*
Hervez de Chégouin ✵, *Doct. en chirurg.*
Honoré ✵, *Méd. de l'Hôtel-Dieu.*
Huguier ✵, *Chirurgien de Loursine.*
Husson ✵, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Huzard fils ✵, *Médecin vétérinaire.*
Jadelot (O ✵), *Médecin honoraire de l'Hôpital des Enfans.*
Jadioux ✵, *Docteur en médecine.*
Jobert de Lamballe (O ✵), *Chir. de l'hôp. Saint-Louis.*
Jolly ✵, *Docteur en médecine.*
Jourda ✵, *Docteur en médecine.*
Kéraudren (C ✵), *anc. Inspect. général du Service de Santé de la Marine.*
Kergaradec, *Docteur en médecine.*
Labarraque ✵, *Pharmacien.*
Lacournère, *Docteur en chirurgie.*
Lagneau ✵, *Docteur en médecine.*
Laugier ✵, *Chirurgien de la Pitié.*
Lebreton ✵, *Docteur en médecine.*
Le Canu ✵, *Pharmacien.*
Loiseleur-Deslongchamps ✵, *Docteur en médecine.*
Londe ✵, *Docteur en médecine.*
Longet ✵, *Docteur en médecine.*
Louis (O ✵), *Docteur en médecine.*
Macartan ✵, *Docteur en médecine.*
Magendie (O ✵), *Membre de l'Académie des sciences.*
Malgaigne ✵, *Médec. de l'hôp. St-Louis.*
Marjolin (O ✵), *Chirurgien de l'hôpital Beaujon, Prof. à la Faculté de Paris.*
Martin-Solon ✵, *méd. de l'Hôtel-Dieu.*
Mélier ✵, *Docteur en médecine.*
Mérat (O ✵), *Docteur en médecine.*

Moreau (O ✻), *Professeur à la Faculté de méd. de Paris.*
Nacquart ✻, *Docteur en médecine.*
Orfila (C ✻), *Prof à la Fac. de m. de Paris*
Oudet ✻, *Docteur en chirurgie.*
Patissier ✻, *Docteur en médecine.*
Pétroz ✻, *Pharm. en chef de la Charité.*
Piorry ✻, *Prof. à la Fac. de méd. de Paris.*
Poiseuille ✻, *Docteur en médecine.*
Prus ✻, *Docteur en médecine.*
Rayer (O ✻), *Médecin de la Charité, Membre de l'Institut.*
Récamier ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Renauldin ✻, *Méd. de l'Hôp. Beaujon.*
Renault ✻, *Directeur de l'École d'Alfort.*
Reveillé-Parise ✻, *Docteur en méd.*
Richard (Achille) ✻, *Professeur à la Faculté de méd. de Paris.*
Robert (Alph.) ✻, *Chirurgien de Beaujon.*
Robinet ✻, *Pharmacien.*
Roche ✻, *Docteur en médecine.*
Rochoux, *Docteur en médecine.*
Rostan (O ✻). *Méd. de l'Hôtel-Dieu, Prof. à la Faculté de méd. de Paris.*
Roux (O ✻), *Memb. de l'Inst., Chir. de l'Hôtel-Dieu, Prof. à la Fac. de méd. de Paris.*
Royer-Collard (O ✻), *Prof. à la Faculté de Paris.*
Ségalas ✻, *agr. à la Faculté de médecine de Paris.*
Serres (C ✻), *Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle, Médecin à l'hôpital de la Pitié.*
Soubeiran ✻, *Direct. de la pharm. centr.*
Thillaye ✻, *Docteur en médecine.*
Velpeau (O ✻), *Membre de l'Institut, Chirurgien de la Charité, Professeur à la Faculté de médecine.*
Villeneuve, *Docteur en médecine.*
Villermé ✻, *Membre de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Associés libres. Messieurs,

Arago (C ✻), *M. de l'Acad. des Sciences.*
Blainville (Ducrotay de) (O ✻), *idem.*
Chevreul (C ✻), *de l'Acad. des Sciences.*
Corbière (G O ✻).
Gay-Lussac (G O ✻), *M. de l'Acad. des Sciences.*
Héricart de Thury (O ✻), *Associé libre de l'Académie des Sciences.*
Jomard (O ✻), *de l'Acad. des Inscript.*
Laffon-Ladebat (Edouard) ✻.
Thénard (G O ✻), *Membre de l'Acad. des Sciences.*

Associés regnicoles. Messieurs,

Barbier ✻, *Docteur en méd. à Amiens.*
Bérard ✻, *Professeur de chimie à la Faculté de Montpellier.*
Bertrand ✻, *Doct. en méd. à Clermont-Ferr.*
Boin (O ✻). *Doct. en médec. à Bourges.*
Braconnot (H.), *Pharmac. à Nancy.*
Bretonneau (O ✻), *Médecin à Tours.*
Fouré, *Doct. en méd. à Nantes.*
Frémy, *Pharmacien à Versailles.*
Gayrard, *à Avignon.*
Hecht, *Doct. en méd. à Strasbourg.*
Lanoix, *Docteur en méd. à Orléans.*
Prunelle ✻, *Docteur en méd. à Lyon.*
Therrin (O ✻), *Docteur en chirurgie à Bourbonne-les-Bains.*
Tourdes père ✻, *Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Viguerie (O ✻), *Professeur de chirurgie à la Faculté de Toulouse.*

Associés étrangers. Messieurs,

Arendt, *à St-Pétersbourg.*
Baër, *à Kœnigsberg.*
Balenchana, *à Madrid.*
Brodie, *à Londres.*
Burdach, *à Kœnigsberg.*
Carus, *à Dresde.*
Clot-Bey (O ✻), *en Egypte.*
Colman, *à Londres.*
Humboldt (B^on A. de) (G O ✻), *à Berlin.*
Lawrence (Will.), *à Londres.*
Liébig, *à Giessen.*
Marshall-hall, *à Londres.*
Müller, *à Berlin.*
Nœgèle, *à Heidelberg.*
Panizza, *à Pavie.*
Tiedemann, *à Heidelberg.*
Tomassini ✻, *à Parme.*
Travers, *à Londres.*
Vogel, *à Munich*

L'Académie a, en outre, des correspondans nationaux et étrangers en nombre illimité

Observation. On correspond avec l'Académie nationale de médecine sous le couvert du Ministre de l'Instruction publique, ou à l'étranger, par le moyen des ambassadeurs ou des consuls français.

SECTION III.

DIRECTION DES MUSÉES NATIONAUX.

La Direction des Musées nationaux a dans ses attributions la conservation de tous les objets d'art placés dans les palais du Louvre, du Luxembourg, de Versailles, et les anciennes résidences royales.

MUSÉE DU LOUVRE.

Le Musée national fait partie des bâtimens du Louvre et se divise en deux départemens.

PREMIER DÉPARTEMENT (*Peinture*). — Ce département comprend : 1° la galerie des tableaux des maîtres des écoles française, allemande, flamande, italienne, espagnole, etc ; 2° une collection de dessins des maîtres de toutes les écoles anciennes et modernes ; 3° la chalcographie. Cette dépendance du Musée national possède une grande quantité de planches gravées d'après les tableaux des anciens maîtres, ainsi que les planches du Musée historique de Versailles. Cet établissement, dans lequel le public peut se procurer les gravures qu'il édite, vient de faire paraître le catalogue de tout ce qu'il contient.

DEUXIÈME DÉPARTEMENT. — Ce département comprend la sculpture, les monumens antiques, égyptiens, assyriens, grecs, romains du moyen âge et de la renaissance, ethnographiques, le Musée de marine (1), les galeries des plâtres moulés sur des monumens antiques et du moyen âge.

Tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi, sont consacrés à l'étude.

Les galeries des tableaux, des statues et des marbres antiques du Musée national sont ouvertes de neuf heures à quatre. Le dimanche elles sont ouvertes au public de dix heures à quatre heures.

MUSÉE DU LUXEMBOURG.

Les ouvrages des artistes vivans acquis par le Ministère de l'Intérieur sont principalement placés dans cette galerie.

Ce Musée est ouvert à l'étude tous les jours de la semaine (le dimanche et le lundi exceptés) de neuf heures à quatre heures. Le public y est admis le dimanche de dix heures à quatre heures.

MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES.

Ce Musée qui, par décision du 1er septembre 1833, a reçu une destination toute spéciale, renferme une nombreuse collection de tableaux, portraits, statues, bas-reliefs, bustes, médailles, etc, qui consacrent les souvenirs les plus intéressans de l'histoire de France.

Ce Musée est ouvert au public les lundi, mardi, mercredi, samedi et dimanche de midi à quatre heures.

MUSÉE DES THERMES ET DE L'HOTEL DE CLUNY.

Antiquités nationales.

Le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, créé par la loi du 24 juillet 1843, est consacré aux monumens, meubles et objets d'art des temps antiques, du moyen âge et de la renaissance.

(1) Ce Musée offre une réunion de modèles des vaisseaux de l'Etat et de la marine à différentes époques; une collection d'objets ethnographiques tels que costumes, armes, ustensiles de l'Orient, des Amériques et de la Polynésie.

Ces collections d'antiquités nationales, qui ont eu pour base la collection Du Sommerard, acquise par l'Etat, sont conservées dans deux des plus anciens édifices de Paris : le Palais des Thermes, construit au IV^e siècle par les empereurs romains, et l'Hôtel de Cluny, élevé en 1490 sur les ruines d'une partie de ce palais.

Cet établissement, placé sous l'autorité du ministre de l'intérieur (direction des beaux-arts) et dans les attributions de la commission des monumens historiques, est ouvert au public les dimanches de onze heures à quatre. Les mercredis et vendredis, le public est admis avec des billets d'entrée. Les mardis, jeudis et samedis sont réservés pour l'étude.

M. E. Du Sommerard ✻, *Conservateur.*

PERSONNEL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES MUSÉES NATIONAUX.

M. Jeanron, *Directeur général.*

PREMIER DÉPARTEMENT.

M. Frédéric Villot, *Conservateur de la peinture, des dessins et de la chalcographie.*
M. Isabey père (O ✻), *Conservateur honoraire des Musées nationaux.*
M. Soulié, *Conservateur adjoint.*

DEUXIÈME DÉPARTEMENT.

M. Adrien de Longpérier, *Conservateur de la sculpture, des antiques, etc.*
M. Le Bas ✻, *Conservateur du Musée de Marine.*
M. Emmanuel de Rougé, *Conservateur honoraire, chargé du Musée égyptien.*
M. Delaborde ✻, *Conservateur adjoint.*
M. De Bay père ✻, *Chef de l'atelier de restauration des statues.*

Musée du Luxembourg.

M. Naigeon ✻, *Conservateur adjoint*, au Luxembourg.

Musée historique de Versailles.

M. Th. Salmon ✻, *Conservateur adjoint*, au palais de Versailles.

Bureau de la Direction générale des Musées.

M. A. Sensier, *Chef.*

MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS,

Rue Mouffetard, 270.

Cette Manufacture, qu'un décret du Gouvernement provisoire du 18 mars 1848 a fait entrer, en même temps que celles de Sèvres et de Beauvais, dans les attributions du Ministère de l'Agriculture et du Commerce, est consacrée à la fabrication des tapisseries dites de haute-lice et à celle des tapis. Ses produits, par l'éclat et par la perfection du travail, sont dignes d'être offerts comme modèles à l'industrie privée, et paraissent particulièrement appelés à concourir à l'ameublement des palais nationaux, à la décoration des édifices publics et des monumens religieux. Le public est admis avec des billets délivrés au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, à visiter l'établissement le mercredi et le samedi de chaque semaine de 2 à 4 heures, du 1er avril au 30 septembre, et de 1 à 3 heures du 1er octobre au 31 mars.

M. Badin, *Administrateur.*

MANUFACTURE NATIONALE DE PORCELAINES

ET DE PEINTURE SUR VERRE,

A Sèvres.

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine, d'en étendre les progrès en exécutant les ouvrages les plus dignes de servir de modèles sous tous les rapports Ces produits sont dignes aussi de figurer dans la décoration des palais et monumens nationaux et des édifices religieux. Les travaux de la peinture sur verre sont dirigés dans un but semblable.

L'établissement de Sèvres renferme une Collection des objets relatifs à l'histoire et au perfectionnement des arts céramiques et de la vitrification. On y a réuni les matières premières, les procédés, les objets fabriqués de toutes les époques et de tous les pays, qui peuvent intéresser les amateurs ou instruire les fabricans. Le public est admis, avec des billets délivrés au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, à visiter l'établissement, de midi à 4 heures, les mardis et vendredis.

M. Ebelmen ✻, *Administrateur.*

MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIES,

A Beauvais.

Cette Manufacture, depuis sa réunion au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, forme une annexe de celle des Gobelins, et le même administrateur est placé à la tête de ces deux établissemens.

La fabrication s'opère sur des métiers de basse lisse, et, tout en présentant les mêmes résultats, elle diffère de celle des Gobelins. Le travail peut s'exécuter à l'envers et à l'endroit. Ce dernier procédé a apporté une grande perfection dans les produits; ils consistent en tableaux, canapés, bergères, fauteuils, chaises, paravents, écrans, devants de cheminées, portières, cantonnières, lambrequins, pentes, et en général tout ce qui concerne les ameublemens. Le public est admis tous les jours à visiter la Manufacture.

M. Badin, *Administrateur.*

SECTION IV.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION, ET THÉATRES NATIONAUX.

COMMISSION SPÉCIALE

Près le Conservatoire et les Théâtres nationaux. Voyez page 137.

Commissaire du Gouvernement près les Théâtres lyriques et le Conservatoire national de Musique.

M. Monnais (Edouard), rue Saint-Georges, 43.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION.

Rue du Faubourg-Poissonnière, 15.

La formation de cet Etablissement, connu d'abord sous le nom d'*Ecole de chant*, remonte à l'année 1784. Il fut créé par arrêt du Conseil-d'État du roi Louis XVI, du 3 janvier de cette année, et s'ouvrit le 1er avril suivant, sous la direction de *Gossec*. En 1786, on y ajouta une classe de déclamation spéciale, et, plus tard, cette Ecole prit le titre de *Conservatoire de Musique et de Déclamation*. La classe de Déclamation fut supprimée en 1828, rétablie en 1830, supprimée de nouveau en 1831; mais, enfin, le Ministre de l'Intérieur a arrêté, le 20 *janvier* 1836, que des classes d'*Etudes dramatiques* seraient rétablies au Conservatoire.

Dans cet Etablissement, qui est destiné à la conservation et à la propagation de l'art musical et de la déclamation dans toutes ses parties, près de 600 élèves des deux sexes reçoivent gratuitement des leçons des meilleurs professeurs, et l'on n'y est admis que par voie d'examen et de concours. Quoique cette Ecole soit particulièrement destinée à alimenter les théâtres nationaux, les autres théâtres de la capitale et ceux des départemens y trouvent les sujets qui leur sont nécessaires. L'on y forme aussi des professeurs, et, en cela, elle offre tous les avantages d'une école normale.

Il y a, dans cet Etablissement, une bibliothèque de musique et de livres relatifs à l'art musical et à la déclamation. Cette collection, la plus complète de l'Europe, pour ce qui regarde sa spécialité, peut être consultée par le public, comme toutes les autres Bibliothèques, tous les jours, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures, les dimanches et fêtes exceptés pendant les vacances.

Administration.

M. Auber (O ✱), *Membre de l'Institut*, *Directeur*, rue St-Georges, 24.

M. de Beauchesne (Alfred), *Secrétaire*, rue du Faubourg-Poissonnière, 15.

M. Réty, *Caissier-Contrôleur*, au Conservatoire.

M. Ferrière, *Surveillant des classes*, *chargé des écritures et du dépôt d'instrumens*, au Conservatoire.

Comité d'enseignement des Études musicales pour 1849. Messieurs,

Auber (O ✱), Membre de l'Institut, Directeur, *Président*.

Monnais (Ed.), *Commissaire du Gouvernement*.
Perrot (Louis) ✱.
Adam (Ad.) ✱, *Membre de l'Institut*.
Batton ✱.
Halévy (F.) (O ✱), *Membre de l'Institut*.
Zimmerman ✱.
Ponchard ✱.
Girard ✱.
Ambroise Thomas.
Bottée de Toulmon ✱, *Adj.*
Meyer-Beer (C ✱), *Membre de l'Institut*, *Suppléant*.
De Beauchesne (Alf.), *Secrétaire*.

Comité d'enseignement des Études dramatiques pour 1849. Messieurs,

Auber (O ✻), Membre de l'Institut, Directeur, *Président*.

Monnais (Edouard), *Commissaire du Gouvernement près les théâtres lyriques.*
Bazenerye, *Commissaire du Gouvernement près le Théâtre-Français.*
Alexandre Mauzin, *Commissaire du Gouvernement près le théâtre national de l'Odéon.*
Scribe (O ✻), *Membre de l'Institut.*
De Planard (E.) ✻.
Delavigne (G.) ✻.
Perrot (Louis) ✻.
Samson.
Provost.
Beauvallet.
Mlle Georges-Weymer, *membre-adjoint.*
De Beauchesne (Alf.), *Secrétaire.*

Bibliothèque.

M. Bottée de Toulmon (Auguste) ✻, *Bibliothécaire en chef*, rue des Saints-Pères, 5.
M. Berlioz (Hector) ✻, *Conservateur de la Bibliothèque*, rue de Provence, 41.
M. Leroy, *Employé*, au Conservatoire.

Pensionnat.

M. Moreau-Sainti, *Chef*, au Conservatoire
M. Mancel ✻, *médecin*, rue Bergère, 17.
Mme Le Gendre, *lingère*, rue du Faubourg-Poissonnière, 5.

ENSEIGNEMENT.

CLASSES D'ÉTUDES MUSICALES.

Composition lyrique, et Contre-point et Fugue.

M. Halévy (F.) (O✻), Membre de l'Inst., r. de la Rochefoucauld, 31,
M. Carafa ✻, Membre de l'Institut, rue Blanche, 12,
M. Le Borne (A.), rue de la Victoire, 10,
M. Adam (Adolphe) ✻, *Membre de l'Institut*, cité Trévise, 2,
} *Professeurs.*

Harmonie.

M. Colet (H.), rue St-Claude, au Marais, 1.
M. Elwart (A.), rue Neuve-Bréda, 29.
} *Professeurs.*

Harmonie et Accompagnement-Pratique, réunis.

M. Le Couppey (Félix) (pour les hommes), r. de la Victoire, 39,
M. Bazin, (idem.) rue Laffitte, 52.
M. Bienaimé (pour les femmes), rue Dauphine, 20,
} *Professeurs.*
Mme Dufresne-Demay, *prof.*, *tenant la classe prép. pour les femmes*, rue de Chabrol, 36.

Musique vocale.

CHANT.

M. Ponchard ✻, boulevard Montmartre, 3,
M. Bordogni ✻, rue Laffitte, 34,
M. Panseron ✻, rue Hauteville, 21,
M. Duprez, rue Turgot, 3,
M. Garcia (Manuel), rue Chabanais, 6,
M. Galli, rue Blanche, 65,
M. Révial, rue Lamartine, 6.
Mme Damoreau, rue du Faubourg-Montmartre, 59,
} *Professeurs.*

Solfége.

Professeurs (pour les hommes).

M. Tariot (J.), rue Coquenard, 23.
M. Mozin, rue Drouot, 15.
M. Duvernoy (H.), r. du Fg-Poissonn., 139.
} *Professeurs.*

M. Pastou ✻, *solf., harm. orale pour les homm. et les femm.*, r. de la Victoire, 2 *quater*.
M. Crobaré, rue Richer, 33. } *Professeurs adjoints, tenant une classe particulière.*
M. Savard, rue des Fossés-St-Victor, 20, }
M. Alkan (Napoléon), rue des Marais-du-Temple, 12, } *Répétiteurs.*
M. Jonas, rue Bourbon-Villeneuve, 58, }

Professeurs (pour les femmes).

M. Goblin, rue Sainte-Catherine-d'Enfer, 4, *Professeur.*
Mme Dupuis-Ruestenholtz, r. St.-Dominiq-d'Enfer, 1, } *Professeurs-adjoints, tenant une classe particulière.*
Mlle Raillard, rue du Mouton, 5,
Mlle Klotz aînée, cité Trévise, 12,
Mlle Mercié-Porte, place de la Bourse, 12,
Mlle Lorotte, faub. Poissonnière, 8,
Mlle Delsuc, rue de l'Echiquier, 23,

Chœurs.

M. Batiste, *Prof. de la classe des hommes*, rue d'Enghien, 7.
M. Schneitzhoeffer, *Professeur de la classe des femmes*, rue Larochefoucauld, 35.

Morceaux d'ensemble.

M. Balton, *Professeur de la classe d'ensemble vocale*, rue St.-Georges, 28.

Déclamation lyrique.

OPÉRA SÉRIEUX.

M. Michelot, rue Lepelletier, 9. } *Professeurs.*
M. Levasseur, rue Laffitte, 18. }

OPÉRA-COMIQUE.

M. Morin, cité Trévise, 3. } *Professeurs.*
M. Moreau-Sainti, au Conservatoire. }
Mlle Klotz, cité Trévise, 12, } *Accompagnat. des classes lyriques.*
Mme Dufresne, rue Bleue, 28. }

Maintien théâtral.

M. Elie, *Professeur*, rue Louis-le-Grand, 29.

Etude des Rôles.

M. Potier (Henri), *Professeur (pour la tragédie lyrique et l'opéra comique)*, rue des Martyrs, 45.

Classe de Lecture à haute voix.

M. Morin, *Professeur*, cité Trévise, 3.

CLASSES D'ÉTUDES DRAMATIQUES.

Déclamation spéciale.

M. Samson, rue Chabannais, 14, } *Professeurs.*
M. Provost, rue Neuve-Saint-Augustin, 3, }
M. Beauvallet, quai St.-Michel, 7. }
M. Grisier, *Prof. d'escrime pour les élèves de cette classe*, r. de la Tour-des-Dames, 12.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Orgue.

M. Benoist, *Professeur*, rue Bleue, 26.

Piano.

M. Zimmerman ✻, *Inspecteur honoraire des classes de piano*, r. St.-Lazare, 40,

M. Laurent (A.) ✲, rue Paradis-Poissonn., 33, } *Prof. des class. spéc. pour les hommes*
M. Marmontel, rue d'Enghien, 27,
M. Herz (Henri), rue de la Victoire, 38, } *Prof. des classes spéc. pour les femmes.*
Mme Farrenc, rue Taitbout, 8 *bis*.
Mme Coche, *Prof.-adj. tenant la classe prép. pour les femmes*, r. Buffault, 23.
M. Erard ✲, *Fournisseur des pianos*, rue du Mail, 13.

Morceaux d'ensemble.

M. René Baillot, *Professeur de la classe d'ensemble instrumentale*, r. Blanche, 6.

Etude du Clavier.

M. Victor Massé, *Répétiteur, tenant la classe particul. (hommes)*, r. de la Victoire, 22.
Mme Beaufour-Viezling, rue Bergère, 3,
Mlle Berchtold, rue de Trévise, 10 *bis*. } *Profess.-adj., tenant les classes particulières (pour les femmes).*
Mlle Jousselin, rue Montholon, 5,
M. Gillette, *Répétiteur pour les élèves pensionnaires*, rue Turgot, 1.

Harpe (à double mouvement).

M. Prumier, *Professeur (p. les hommes et les femmes)*, r. des Jardins, pl. Lafayette, 1.
M. Prumier fils, *Répétit. de la classe des hommes*, idem.
Mme Prumier, *Répétitrice de la classe des femmes*, idem.
M. Erard ✲, *fournisseur des Harpes*, rue du Mail, 13.

Violon.

M. Alard, rue des Petites-Ecuries, 20,
M. Massart, rue de la Chaussée-d'Antin, 29, } *Professeurs des classes spéciales.*
M. Girard ✲, rue des Martyrs, 21.
M. Guérin, *Professeur de la classe préparatoire*, rue de la Banque, 13.

Violoncelle.

M. Vaslin, rue Poissonnière, 20, } *Professeurs.*
M. Franchomme, rue de Labruyère, 10.

Contre-Basse.

M. Chaft, *Professeur*, Chaussée de Clignancourt, 34.

Flûte.

M. Tulou ✲, *Professeur*, rue des Martyrs, 27.
M. Coche, *Profess.-adjoint, tenant la classe préparatoire*, rue Buffault, 23.

Hautbois.

M. Vogt ✲, *Professeur*, rue Notre-Dame-de-Lorette, 7.

Clarinette.

M. Klosé, *Professeur*, rue Fontaine-Saint-Georges, 21.

Basson.

M. Willent, *Professeur*, rue Pigale, 32.

Cor (1er et 2e).

M. Gallay, *Professeur*, rue Chabannais, 14.

Cor à pistons (1re et 2e).

M. Meifred, *Professeur*, rue des Martyrs, 10.

Trompette.

M. Dauverné aîné, *Professeur*, rue Lamartine, 29.

Trombonne.

M. Dieppo, *Professeur*, place Bréda, 5.

M. Dallerve, *Accordeur de l'orgue*, rue des Saints-Pères, 7.
M. Muller, *Accordeur des pianos*, rue Lamartine, 14.
M. Gand, *Luthier*, rue Croix-des-Petits-Champs, 24.
M. Pérot, *Copiste de musique*, avenue de Clichy, 40 (Batignolles).
M. Leborgne, *Employé au Conservatoire*.

ÉCOLES DE MUSIQUE DES DÉPARTEMENS.

(*Succursales du Conservatoire national de Paris.*)

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LILLE,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 20 décembre 1826.

Administrateurs. Messieurs,

Hiolle.
Tilloy-Castelyn.
Bonnier d'Ennequin.
Bécu.
Danel.
Théry, *Avocat.*
Cousin.
Desrousseaux.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE TOULOUSE,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 25 mai 1840.

M. de Brucq, *Directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE MARSEILLE,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 30 mai 1841.

M. Barsotti, *Directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE METZ,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 16 août 1841.

M. Desvignes, *Directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE DIJON,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 15 mars 1845.

M. . . . . . . , *Directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE NANTES,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par décision ministérielle du 1er septembre 1846.

M. Bressler, *Directeur.*

OPÉRA, THÉATRE DE LA NATION.

M. Ed. Monnais, *Commissaire du Gouvernement*, rue Ne-St-Georges, 43.

Administration.

M. Roqueplan (Nestor) ✻, *Directeur.*

M. de Ligny, *Régisseur général*,
M. Courtin, *Commis comptable*, *Contrôleur en chef*,
M. Leduc, *Chef du secrétariat*, *Inspect. de la Salle*,
M. Lanjalley, *Préposé à la locat. des loges*,
M. Sausseret, *Caissier*,
} à l'Administration, r. Grange-Batelière, 3, hôtel de Choiseul.

M. Leborne, *Bibliothécaire*.

Chefs du Chant. MM.	*Maîtres des Ballets*, MM.	*Chefs d'Orchestre*, MM.
Benoist.	Coralli.	Girard ✻, 1er.
Laty.	Mabille.	Battu, 2e.
Dietsch.		Deldevèze, 3e.

Artistes.

CHANT, *Messieurs.*

Levasseur. Roger. Masset. Poultier. Espinasse. Paulin. Gueymard. Portehaut. Bouchez. Brémond. Ferd. Prévot. Molinier. Kœnig. Barbot. Genibral. Guignot.

Mesdames

Viardot. Castellan. Dameron. Julienne Dejean. Mainvielle Fodor. Hébert-Massy. Pétit-Brière.

DANSE, *Messieurs.*

Petipa. Saint-Léon. Coralli fils. Théodore. Quériau. Adice. Bertier. Fuchs. Mérante. Maugin. Bauchez. Dauty. Lenfant. Minard. Mathieu.

Mesdames

Grisi (Carlotta). Fanny Cerrito. Plunkett. Fuoco. Robert. Emarot. Fuchs-Taglioni. Théodore. Lassiat (Carol.). Dorsé (Aline). Barré-Lointier. Delacquit. James. Franck. Rousselot. Paulus. Gybal. Marquet. Gougibus. Astory.

Service. Messieurs,

Gallé, *Machiniste en Chef.*
Gallé fils, *deuxieme Machiniste.*
Aimès, *Chef d'habillement.*
Nonnon, *Chef Tailleur.*
Palissier, *Garde-Magasin.*
Robin, *Souffleur.*

Service de Santé. Messieurs,

Piron (Camille) (O ✻), *Médecin.*
Beaude ✻, *Médecin.*
Sibille ✻, *Médecin.*
Vidal de Cassis (O ✻), *Médecin-Chirurg.*
De Guise (O ✻), *Médecin honoraire.*
Boggio, *Pharmacien.*

Conseil.

M. de Vatimesnil (O ✻), *Avocat.*
M. Chaix d'Est-Ange (O ✻), *Avocat.*
M. Duval (Léon) ✻, *Avocat.*
M. Scribe (Achille) ✻, *Avocat.*
M. Dufougerais, *Avocat.*
M. Roux-Ferrand, *Avocat à la Cour de cassation.*
M. Ferron, *Avoué à la Cour d'appel.*
M. Blot, *Avoué de 1re instance.*
M. Petitjean, *agréé.*

Conseil médical. Messieurs,

Andral (O ✻). Marjolin (O ✻). Magendie (O ✻). Roux (O ✻). Pasquier (O ✻). Bousquet ✻. Blache (O ✻). Lebastard. Jobert de Lamballe, (O ✻), *Chirurg.*

M. Rohault de Fleury ✻, *Architecte.*

THÉATRE FRANÇAIS, *Rue de Richelieu.*

M. Arsène Houssaye, *Commissaire du Gouvernement, Administrateur, Présid. du Comité.*

COMITÉ D'ADMINISTRATION. *Messieurs,*

Samson ✻.	Beauvallet.	Régnier.	Maillart.
Ligier.	Geffroy.	Provost.	Mlle Rachel.

Séveste (Edmond) ✻, *Régisseur général de la société du Théâtre français.*
Loraux, *Secrétaire.*

SOCIÉTAIRES PAR RANG D'ANCIENNETÉ. *Messieurs,*

Samson ✻.	Geffroy.	Provost.	Leroux.
Ligier.	Régnier.	Brindeau.	Maillart.
Beauvallet.			

Mesdames,

Desmousseaux.	Noblet.	Mélingue.	Denain.
Anaïs Aubert.	Rachel.	A. Brohan.	

ACTEURS PENSIONNAIRES. *Messieurs,*

Mirecour.	Got.	Bouchet.	Micheau.
Mathien.	Fonta.	Delaunay.	Monrose (Louis).
Mainvielle.	Chéri.	Chéry (Louis).	Volnys.
Maubant.	Raphaël Félix.	Randoux.	

Mesdames,

Thénard.	Rebecca Félix.	Allan.	Luther.
Mirecour.	Judith.	Bertin.	Nathalie.
Worms.	Bonval.	Favart.	Maria Lopez.
Rimblot.			

SOCIÉTAIRES RETIRÉS. *Messieurs,*

Dupont.	Cartigny.	Desmousseaux.	Périer.
Armand.	Firmin.	Saint-Aulaire.	Guyon.
Michelot.	David.	Menjaud.	

Mesdames,

Talma.	Demerson.	Brocard.	Dupont.
Desbrosses.	Dupuis.	Hervey.	Tousez.
Thénard.			

EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION ET SERVICES DIVERS. *Messieurs,*

Maisonnier. *Caissier*, au Théâtre.	Felix, *Secrétaire-Souffleur.*
Laurent, *Inspecteur-gén.*, *Conservateur du bâtiment*, au Théâtre.	Loiseau, *Chef d'Orchestre.*
Verteuil, *Secrét. de l'Admin.*, *Ten. de livres.*	Mitaine, *Contrôleur en chef.*
Baucheron (Achille), *Régisseur de la Scène.*	Varnout, *Machiniste en chef.*
	Daucé, *Costumier en chef.*

CONSEIL JUDICIAIRE. *Messieurs,*

Ripault, *Avocat au Conseil d'État.*	Duvergier ✻, *Avocat.*
Charrié, *Avocat.*	Durmont ✻, *Avocat.*
Boinvilliers ✻ ⊛, *Avocat.*	Denormandie ✻, *Avoué de 1re instance.*
Benoist (Ad.), *Avocat.*	Sebert, *Notaire.*
Marie, *Avocat.*	Petitjean, *agréé au Tribunal de comm.*

Service de Santé. Messieurs*,

Bon Thévenot de St.-Blaise (O ✻), *Chir*, Président.	Florence, *Médecin.*	Roux (O ✻), *Chirurg. consult.*
Bourgeois ✻, *Chirurgien.*	Aussandon, *idem.*	Velpeau (O ✻), *Chirurg. consult.*
Rousseau, *idem.*	Vidal de Cassis (O ✻), *idem.*	Bousquet ✻, *Chirurg. consult.*
Coqueret, *idem.*	Pouget, *idem.*	Cadet de Gassicourt ✻ ⊛, *Pharmacien.*
	Piétri, *idem.*	

* Un Médecin membre du service de santé assiste tous les soirs aux représentations.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE, *Place Favart.*

M. Emile Perrin, *Directeur.*
M. Auguste Auber ✻, *Secrétaire-général.*

Administration. Messieurs,

Mocker, *Régisseur général.*
Victor, *Chef de la régie.*
Saint-Albin, *Inspecteur de la scène.*
Palianti, *Sous-Régisseur.*
Guillomot, *Caissier.*
Duval ✻. *Comptable.*
Mayer. *Contrôleur en chef.*
Laurent, *préposé à la Location.*
Petit-Poisson, *Costumier.*
Mme Wallet, *Costumière.*

Artistes. Messieurs,

Mocker. Emon. Audran. Jourdan. Bonlo. Sainte-Foy. Grignon. Victor. Ricquier. Bauche. Palianti. Duvernoy. Herman-Léon. Nathan. Battaille. Ponchard (Ch.). Bellecour. Carvalho. Bussine. Le Maire.

Mesdames,

Ugalde. Wolf. Darcier. Félix. Révilly. Lemercier. Blanchard. Meyer. Thibault. Cabel. Decroix. Bourdet.

Orchestre. Messieurs,

Tilemant, 1er *Chef.*
Merlé, 2e *Chef.*
Josse, 3e *Chef.*
Garraudé, 1er *Accompagnateur.*
Vauthrot, 2e *Accompagnateur.*

THÉATRE NATIONAL ITALIEN, *Salle Ventadour.*

(Les bureaux de l'administration et de la location des loges sont au Théâtre, façade de la rue Monsigny).

Administration. Messieurs,

G. Ronconi, *Directeur.*
Louis Boyer, *Secrétaire-général.*

Giannoni, *Préposé à la location.*
Georges Bousquet, *Chef d'Orchestre.*
Bazzoni, *maestro.*
Eugène Gautier, *Chef des chœurs.*
Monterasi, *Souffleur.*
Ferri, *Peintre-Décorateur.*
Bertin, *Machiniste en chef.*
Rey, *Tailleur en chef.*

Artistes. Messieurs,

Lablache. Ronconi. Moriani. Lucchesi. Morelli. Flavio. Majeski. Franceschi. Arnoldi. Giannoni.

Mesdames,

Persiani. Angri. Barbieri-Nini. Ronconi. Rossetti. Grimaldi. Majeski.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (SECOND THÉATRE FRANÇAIS).

M. Mauzin, *Commiss. du Gouvernem.*, rue St-Hyacinthe-St-Michel, 7.
M. Bocage, *Directeur privilégié.*

M. Léon, *Régisseur général.*

CHAPITRE XI.

Finances, Banque, Commerce.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION GÉNÉRALE DES CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS,

Rue et Maison de l'Oratoire.

Ces deux Etablissemens, créés par la loi sur les finances du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor public, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère, mais elles sont surveillées par une commission composée, conformément au décret de l'Assemblée nationale du 25 octobre 1848, de neuf membres, savoir : de trois membres de l'Assemblée nationale, élus par celle-ci ; d'un Président de la Cour des Comptes nommé par la Cour ; du Gouverneur ou de l'un des sous-Gouverneurs de la Banque de France, désigné par le Conseil des gérans ; du Président ou de l'un des membres de la Chambre du Commerce, désigné par ladite Chambre ; de deux membres du Conseil-d'Etat, désignés par ce Conseil, et du Directeur du mouvement des fonds au ministère des finances.

Cette commission élit son Président parmi ses membres.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans ; les membres sortans sont rééligibles ; leurs fonctions sont gratuites.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur général, auquel est adjoint un Sous-Directeur. — Le Caissier, chargé des recettes et dépenses des deux Etablissemens, est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Président de la République. — Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes : il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés : leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes qui servent à composer la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées à cette Caisse, l'emploi en est fait conformément aux lois, en achats de rentes sur le grand-livre de la dette publique. Ces achats ont lieu avec publicité et concurrence.

La Caisse des Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule tous dépôts et consignations, faire les services relatifs à la Légion-d'Honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse d'amortissement.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'ordonnance du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations. — Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires

— Le Directeur-général peut décerner ou faire décerner par les préposés de la Caisse, des contraintes contre toute personne qui, tenue, d'après les dispositions des lois et réglemens, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des préposés, est en retard de remplir ces obligations.—Tout officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs de la République, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines prononcées par les lois.

La Caisse des Consignations a des préposés pour son service dans toutes les villes de France où siége un Tribunal de première instance. Les récépissés à talon délivrés *aux parties versantes* sont libératoires et forment titres envers la Caisse des Dépôts et Consignations, à la charge par elles de les faire viser et séparer de leur talon à Paris immédiatement, et dans les départemens dans les vingt-quatre heures de leur date, par les fonctionnaires et agents administratifs chargés de ce contrôle (articles 1er et 7 de la loi du 24 avril 1833). Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses préposés, leurs commis et employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées, aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre rétribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.— Elle paie l'intérêt de toute somme consignée, à raison de 3 p. 100, à compter du 61e jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement; celle qui reste moins de 60 jours en état de consignation ne produit aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite, dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient de leurs droits, 10 jours après la réquisition du paiement au préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle ni ses préposés ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paie 2 p. 100 d'intérêt des sommes déposées, pourvu qu'elles soient restées à la Caisse 60 jours. Si elles sont retirées avant ce temps, il n'est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu à celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoir ou ses ayant-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux ordonn. des 3 juillet 1816 et 19 janv. 1835, la Caisse des Dépôts et Consignat. reçoit les fonds versés par les départemens et les communes, dans sa Caisse à Paris ou dans celles de ses préposés dans les départemens, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excès de recette, et tous autres objets; elle en sert l'intérêt à raison de 3 p. 100 par an. Les remboursemens des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétens.

La même faculté est accordée à tous les établissemens publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre ordonnance, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les règlemens, dans les Ministères, Administrations et Etablissemens, sur les appointemens, salaires et autres rétributions, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les receveurs ou préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse. Toutes les fois qu'elle en est requise, elle convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque établissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

La Caisse des Dépôts et Consignations a été chargée, par la loi du 30 avril 1826 et l'ordonnance du 9 mai suivant, du service relatif à la recette et au remboursement des 150 millions affectés, par l'ordonn. du 17 avril 1825, aux anciens colons de St.-Domingue. Le solde de cette indemnité, qui était de 120 millions, a été fixé, par le traité du 12 fév. 1838, à 60 millions, payables en 30 années, de 1838 à 1857, et la Caisse des dépôts a été chargée, par la loi du 18 mai 1840 et l'ordonn du 26 même mois, de la liquidation des sommes versées et à verser par le gouvernement d'Haïti, en exécution de ce traité

Elle a été chargée, par la loi du 31 mars 1837, de recevoir et d'administrer, sous la garantie du Trésor public et sous la surveillance de la commission instituée par l'article 99 de la loi du 28 avril 1816, les fonds que les Caisses d'Epargne et de Prévoyance ouvertes au public ont été admises à placer en compte courant au Trésor, conformément à l'article 2 de la loi du 5 juin 1835. D'après le décret du Gouvernement provisoire du 7 mars 1848, la Caisse des Dépôts et Consignations bonifie l'intérêt de ces fonds à raison de 5 pour 100 par an à partir du 10 du même moi; elle n'a aucun rapport avec les déposans, qui doivent s'adresser directement, pour réclamer leurs fonds, soit aux Caisses d'Epargne où ils ont effectué les versemens, soit à celles où ils ont été transférés sur leur demande, conformément à l'article 8 de la loi du 5 juin 1835.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 22 juin 1845, tout déposant a la faculté de faire convertir, sans frais, sa créance en une inscription de rente au grand-livre de la dette publique, par l'intermédiaire de la Caisse d'Epargne. Le mode de remboursement des dépôts antérieurs au 24 février 1848 a été réglé par le décret du Gouvernement provisoire du 9 mars 1848. — Suivant le décret de l'Assemblée nationale du 7 juillet 1848, les livrets résultant des dépôts antérieurs au 7 juillet de la même année, *inférieurs* à 80 fr. sont remboursés en *numéraire;* ceux dont le montant en capital et intérêts, réglés au 7 juillet 1848, s'élèvent à 80 fr. et au-dessus sont consolidés en inscriptions des rentes 5 pour 100 au cours de 88 fr. Les appoints *au-dessous* de 16 fr. sont payés en numéraire. — En exécution de la loi du 21 novembre 1848, les déposants dont les livrets ont été consolidés en vertu du décret du 7 juillet précédent, reçoivent un livret spécial pour la différence entre le taux de 71 fr. 60 c. et celui de 80 fr., prix d'émission de la rente 5 pour 100 qui leur a été attribuée. — Le montant de cette compensation et tous les appoints inférieurs à 16 fr. qui n'ont pas été, à la date du 1[er] décembre 1848, remboursés en numéraire, portent intérêt à 5 pour 100 à partir du 7 juillet 1848 et sont remboursables conformément à la loi qui devra être présentée dans le cours de l'année 1849.

La Caisse des Dépôts a de plus été chargée, par l'ordonnance du 13 février 1838, de recevoir et d'administrer, sous les mêmes garantie et surveillance, et avec bonification des intérêts au taux de 4 pour 100 par an, les fonds provenant des Caisses d'Epargne des instituteurs primaires communaux, créées par la loi du 28 juin 1833.

Les sommes provenant de la liquidation des dettes de l'ancienne Liste civile, du domaine privé, des biens particuliers de M. le duc d'Aumale et de M le prince de Joinville, sont versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, en vertu du décret de l'Assemblée nationale du 25 octobre 1848, pour le paiement des créanciers.

Le Directeur général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départemens les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des dépenses. — Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public. — Le président de la Commission de surveillance, au nom de la Commission et en présence du Directeur général, fait annuellement à l'Assemblée législative, un rapport sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissemens. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné sont rendus publics.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Berryer, *Représentant du peuple,* Président.
M. Etienne ✻, *idem.*
M. Lebeuf (O ✻), *idem.*
M. de Gascq (C O ✻), *Président de Chambre à la Cour des Comptes.*
M. d'Argout (G O ✻), *Gouverneur de la Banque de France.*
M. Legentil (O ✻), *Président électif de la Chambre de Commerce de Paris.*
M. Marchand ✻, *Conseiller d'Etat.*
M. Vivien (O ✻), *Vice-Président du Conseil d'État.*
M. Montanier (C ✻), *Directeur du mouvement général des fonds au Ministère des finances.*

M. Damazy (Th.), *Secrétaire de la Commission de surveillance.*

ADMINISTRATION.

M. Guillemot ✻ ✪, *Directeur général, Président du Conseil d'Adminisl.*
M. Berthollet (A.) ✻, *Sous-Directeur, membre du Conseil d'Administration, suppléant le Directeur-gén. en cas d'absence ou de maladie.*
M. Daru (Eugène), *Caissier, Membre du Conseil d'Administration.*
M. Jeannet ✻, *Chef de la Division de Comptabilité, idem.*
M. Fillemin de Beauregard ✻, *Chef de la Div. du Contentieux, idem.*
M. de Monseignat (E.) ✻, *Secrétaire du Conseil d'Administration.*

Le Conseil d'administration donne son avis sur toutes les questions de service qui lui sont déférées par le Directeur général; il est obligatoirement consulté sur toutes les questions qui concernent le personnel et les traitemens.

1re Division. — *Personnel, Secrétariat, Archives et Contrôle.*

M. Berthollet (A.) ✻, *Sous-Directeur.*

Cette division comprend deux bureaux qui ont pour attributions, savoir :

1er Bureau. — *Personnel, Secrétariat et Archives.*

M. Le Brun de Clovière, *Sous-Chef, chargé du bureau.*

Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ; personnel des bureaux de l'Administration; conservation des archives; ordonnancement des dépenses concernant le personnel et le matériel des bureaux; préparation du budget annuel de ces dépenses; rapports et correspondance pour les affaires réservées.

2e Bureau. — *Contrôle de la Caisse.*

M. Florentin, *Sous-Chef*, Contrôleur principal.

Constatation contradictoire et journalière des recettes et des dépenses de toute nature du Caissier, concernant chacune des Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations; visa immédiat des récépissés et reconnaissances délivrés par le Caissier, conformément aux art. 1er et 7 de la loi sur le contrôle, du 24 avril 1833, ainsi que des acquits de tous les bons, mandats ou effets à recevoir, passés à l'ordre de ce comptable; examen de la régularité des autorisations de paiement; résumé quotidien des opérations des deux Caisses, etc.

2e Division. — *Comptabilité.*

M. Jeannet ✻, *Chef de Division.*

Cette division comprend quatre bureaux qui ont pour attibutions, savoir :

1er Bureau. — *Grand-Livre et Comptes-courans avec les Receveurs-généraux.*

M. Charron ✻, *Chef.*

Tenue des journaux et des Grands-Livres des deux Caisses; du compte-courant avec la Banque de France; vérification du Compte du Caissier avant son envoi à la Cour des Comptes; répartition annuelle et semestrielle des fonds affectés à l'amortissement de la dette publique; formation du résumé général des opérations des deux Caisses à la fin de l'année; établissement des balances et états de situations.

Tenue des comptes-courans des Receveurs généraux comme préposés de la Caisse des Dépôts et Consignations; contrôle de leur gestion; vérification mensuelle de leurs écritures; envoi à la Cour des comptes des pièces justificatives des dépenses; réglement des commissions et frais de transport de fonds à allouer à ces préposés; rapports, correspondance et instructions concernant ce service.

2e Bureau. — *Pensions de retraite sur les fonds de retenue des Ministères, Administrations et Etablissemens publics.*

M. Monié ✻, *Chef.*

Comptabilité des fonds de retraite des Ministères, Administrations et établissemens publics; mise en paiement des arrérages de pensions; provisions et secours; achat et vente des inscriptions de rente pour le compte de ces établissemens; rapports, correspondance,

instructions concernant ce service ; compte général des pensions à rendre annuellement à la Cour des comptes, en vertu de la loi du 14 juillet 1819.

3e Bureau. — *Consignations.*

M. Fleury ✱, *Chef.*

Comptabilité relative aux consignations de toute nature effectuées à Paris, dans les départemens, dans les colonies françaises et dans les chancelleries des consulats français à l'étranger ; vérification des états de soldes des consignations restant à rembourser à l'époque de la cessation des fonctions des préposés dans les départemens ; rapports, correspondance et instructions concernant ce service ; comptabilité relative à la liquidation de l'ancienne Liste civile, du Domaine privé et des biens particuliers de M. le duc d'Aumale et de M. le prince de Joinville.

4e Bureau. — *Caisses d'Epargne, Dépôts divers, et prêts aux départemens, villes et communes et à divers.*

M. Platt, *Chef.*

Comptabilité des Caisses d'Epargne ouvertes au public, des caisses d'épargne des instituteurs primaires communanx, des successions de militaires décédés, des dépôts volontaires, des fonds de masse des militaires congédiés, des fonds déposés par les établissemens publics pour être convertis en rentes sur l'Etat ; de l'indemnité de Saint-Domingue, de l'ancien Domaine extraordinaire, et des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et du Loing ; service de la Légion-d'Honneur ; comptes-courans avec le Trésor ;

Comptabilité des sommes dont la Caisse des Dépôts a fait l'avance sur les emprunts autorisés par des lois ou des arrêtés ; rapports, correspondance et instructions concernant ces divers services.

3e Division. — *Contentieux.*

M. Fillemin de Beauregard ✱, *Chef de Division.*

Cette division comprend deux bureaux, qui ont pour attributions, savoir :

1er Bureau. — *Consignations du Département de la Seine.*

M. Quillaux, *Chef.*

Réceptions des déclarations de consignations réalisées à Paris ; examen et discussion des titres produits par les ayans-droit à ces consignations ; défense aux instances introduites dans les cas prévus par l'article 16 de l'ordonnance du 3 juillet 1816 ; ordonnancement des remboursemens à effectuer.

2e Bureau. — *Consignations dans les Départemens, Dépôts, Oppositions.*

M. Segoud (Louis), *Sous-Chef chargé du bureau.*

Vérification des pièces justificatives des remboursemens effectués par les préposés de la Caisse des dépôts et consignations dans les départemens ; examen et discussion des pièces produites : 1° par les ayans-droit aux indemnités liquidées au profit des anciens colons de Saint-Domingue, 2° par les héritiers ou représentants des militaires décédés et les héritiers des pensionnaires sur les fonds de retenues ; réception des déclarations de dépôts volontaires ; ordonnancement des remboursemens à effectuer de ces dépôts ; examen, enregistrement et visa des oppositions et significations faites à la Direction générale ; délivrance des états d'oppositions ; avis et correspondance sur les questions contentieuses.

4e Division. — *Caisse.*

M. Daru (Eugène), *Caissier.*

Cette division comprend deux bureaux, qui ont pour attributions, savoir :

1er Bureau. — *Dépenses.*

M. de Monseignat (Eugène) ✱, *Chef.*

Paiemens aux agens-de-change des rentes rachetées pour le compte de la Caisse d'amortissement ; versement en compte-courant au Trésor public des fonds non employés ; mouvemens journaliers avec la Banque de France ; remboursement en numéraire ou en valeurs concernant les divers services confiés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

2e BUREAU. — *Recettes.*

M. Couturier, *Chef.*

Recette en numéraire ou en bons du Trésor des fonds attribués à la Caisse d'amortissement; des sommes et valeurs remises à titre de dépôts ou consignations, et des obligations souscrites en garantie de prêts; recettes en compte-courant avec le Trésor public.

AGENS DE CHANGE.

M. Abel Laurent, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38.
M. Courpon (O ✻), *Agent de change suppléant*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.

CONSEILS ET AGENS JUDICIAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

M. Teyssier des Farges, *Avocat à la Cour de cassation*, rue Fléchier, 2.
M. Choppin ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du Sentier, 21.
M. De Belleyme (Adolphe), *idem, idem,* rue Neuve-des-Mathurins, 58.
M. Chatelain, *Notaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, 25.
M. Gibot, *Avoué à la Cour d'appel*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.
M. Gourbine ✻, *Avoué au tribunal de 1re instance*, rue du Pont-de-Lodi, 8.
M. Chenet, *Huissier*, rue des Fossés-Montmartre, 3.

M. Sandras ✻, *Médecin de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu*, rue Rougemont, 4, *chargé de constater que les candidats aux emplois sont exempts d'infirmités, et de la vérification des titres à la retraite des employés qui se trouvent dans l'impossibilité de continuer leurs fonctions.*

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE,

Rue de la Vrillière.

La Banque de France a, par les lois du 24 germinal an 11, du 22 avril 1806, et du 30 juin 1840, le privilége d'émettre seule des billets de Banque, jusqu'au 31 décembre 1867.

Les opérations de la Banque consistent: 1° *à escompter des effets de commerce, timbrés, ayant jusqu'à trois mois d'échéance, à trois signatures*, ou à *deux signatures* seulement, mais avec un transfert d'Effets publics français ou d'Actions de la Banque. La Banque admet les effets sur Paris, Angoulême, Besançon, Caen, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Limoges, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nismes, Reims, Saint-Etienne, St-Quentin, Strasbourg, Valenciennes, Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Le Mans, Nantes, Orléans, Rouen, Toulouse: 2° *à faire des avances sur Effets publics français à échéance déterminée*; 3° *à faire des avances sur Effets publics français à échéance non déterminée* (loi du 17 mai 1834 et ordonnance du 15 juin suivant); 4° *à faire des avances sur lingots et monnaies d'or et d'argent*: il n'est pas admis de dépôt au-dessous de 10,000 francs; 5° *à émettre des billets à vue et au porteur, et des billets à ordre transmissibles par la voie de l'endossement*; 6° à recevoir en garde les titres, les effets publics nationaux et étrangers au porteur ou nominatifs, les diamans, moyennant un droit de garde d'*un huitième pour cent* pour chaque période de six mois: la Banque ne reçoit pas d'argenterie en garde; 7° *à recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées et les effets sur Paris à encaisser*, et à payer les dispositions faites sur elle jusqu'à la concurrence des sommes encaissées. La Banque délivre aussi des récépissés *nominatifs*, remboursables à *vue* seulement sur l'acquit des titulaires. Les personnes domiciliées à Paris et dans la banlieue qui veulent être admises à *l'escompte* ou au *compte courant* doivent en faire la demande par écrit au Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat de trois personnes qui déclarent qu'*elles connaissent parfaitement le demandeur et sa signature*, et qu'*il fait honneur à ses engagemens*. Il

y a une formule particulière pour les Sociétés anonymes. La Banque ne reçoit pas d'opposition sur les sommes en compte courant. On peut céder l'*usufruit* des Actions de la Banque et disposer séparément de la *nue propriété*. Les Actions peuvent être immobilisées par la déclaration du propriétaire, et elles deviennent sujettes aux lois qui régissent les immeubles: la loi du 17 mai 1834 permet de les remobiliser.

Jours d'escompte : tous les jours non fériés: le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil des régens de la Banque ; il est aujourd'hui de *quatre pour cent.*

Comptoirs d'escompte de la Banque où se font les mêmes opérations qu'à la Banque même : *Angoulême, Besançon, Caen, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Limoges, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nîmes, Reims, St-Étienne, St-Quentin, Strasbourg, Valenciennes. Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Le Mans, Nantes, Orléans, Rouen, Toulouse.*

ADMINISTRATION.

M. D'ARGOUT (G O ✻), *Gouverneur*, hôtel de la Banque.
M. Gautier (C ✻), 1er *Sous-Gouverneur*, } à l'Hôtel de la Banque.
M. Vernes (Ch.) (C ✻), 2e *Sous-Gouverneur*, }

Régens. MM.

Lefebvre (Jacq.) (O ✻), *Banquier*, rue du Faub.-Poissonnière, 60.
Mallet ✻, *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, 13.
Pillet-Will (C ✻), *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, 70.
Lafond ✻ ✪, rue de Grenelle St-Germain, 73.
Périer (Joseph) (O ✻), *Banquier*, rue Laffitte, 23.
Lebeuf (Louis) (O ✻), *Banquier*, rue Hauteville, 58.
Legentil (Ch.) (O ✻), rue Paradis-Poissonnière, 49.
Lemercier de Nerville (O ✻), *Receveur-général de la Somme*, rue de la Tour-des-Dames, 9.
Fontenilliat (O ✻), *Receveur-général de la Gironde*, Ch.-d'Antin, 7.
Sanson-Davillier (O ✻), *Banquier. Manufacturier*, rue de Grammont, 7.
Odier (James), *Banquier*, rue Laffitte, 42.
Durand (A.), *Banquier*, rue Neuve-des-Mathurins, 43.
Valois jeune ✻, *Banquier*, rue Joubert, 31.
Halphen (A.), *Joaillier*), rue Lepelletier, 6.
N. . . . . .

Censeurs. MM.,

Odier (C ✻), *Manufacturier*, boulev. Poissonnière, 15.
Paillot ✻, *Négociant* (*forges*), rue Taitbout, 3.
Bayvet ✻, *Raffineur de sucre*, rue Saint-Louis, 44, au Marais.

Conseil d'Escompte. MM.,

Moreau (Frédéric) ✻, *Négociant* (*bois*), place des Vosges, 9.
Guyot de Villeneuve ✻, *Négociant* (*pelleteries*), r. Michel-le-Comte, 32.
Vassal fils, *Négociant* (*cuirs*), rue Française, 2.
Sargenton fils. *Nég.* (*exportateur d'objets manufacturés pour les colonies*), boulevard Bonne-Nouvelle, 25.
Millescamps, *Nég.* (*toilerie, draperie*), rue des Bourdonnais, 11.
Chartier je, *Négoc.* (*rouennerie, mérinos, etc.*), pass. de la Réunion, 8.
Dupuytren, *Négociant* (*toiles peintes*), rue des Jeûneurs, 3.
Berthier aîné, rue de Rivoli, 18.

Darblay, rue des Vieilles-Etuves-St-Honoré, 16.
Fere, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 54.
Milliet ✻, Faub.-Poissonnière, 30.

Chefs principaux. MM.,

Ville ✻, *Secrét. général de la Banque*,	à la Banque, rue Neuve-des-Bons-Enfans, 2.
Doisy, *Contrôleur*,	
De Crousaz-Cretet ✻, *Caissier principal*,	

Thoyer, *Secrétaire du Conseil général.*

Chefs particuliers. MM.,

Bouron (L.) ✻, *Bureau de l'Escompte.*
Decaix, » *des Actions.*
Deverin, » *des Effets au comptant.*
Geballer (Ph.), » *de l'Imprimerie et des Billets.*
Delorme, » *des Livres.*
Dapples, » *des Succursales.*

Caissiers particuliers. Messieurs,

Drouard, *Caissier des Recettes.*
Villemot, *id.* *de la 1re Caisse de dépense.*
Vallet, *id.* *de la 2e* »
Torras, *id.* *de la 3e* »
Daligé ✻, *Sous-Caissier de la Caisse principale.*
Bailly, *id.* *Echange des billets.*
De Plainville, *id.* *pour les recettes en ville.*

Avocats, Conseils de la Banque. Messieurs,

Chaix d'Est-Ange (O ✻).
Choppin ✻.
Horson.
Lavaux ✻.
Paillet ✻.
De Vatimesnil (O ✻).

Notaire.

M. Delapalme.

Avoués. Messieurs,

Caron ainé (Cour d'appel).
Castaignet (1re instance).

Agréé.

M. Lefebvre de Viefville (Eugène).

Agent du contentieux.

M. Dumant.

Médecin.

M. Lacroix (O ✻).

Architecte.

M. Gau ✻.

Huissiers. Messieurs,

Mercier.
Cabit ✻.

SECTION III.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Gouvernement leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

Messieurs,

ABBEVILLE.
Goret, *Pr.*
Monchaux.
Sorel.
Desgardin.
Magniez.
Decaieu.
Hersent.
Vayson.
Courbet.

AMIENS.
Daveluy (Is.) ✻, *Pr.*
Morel.
Labbé (F.).
Dausse.
Péru-Lorel.
Cosserat.
Mollet.
Andrieu.
Laurent.

Délégués.
Vast-Fanchon... *Doullens.*
Cardenier-Poitevin. *Montdidier*
Mallot-Noël... *Péronne.*

ARRAS.
Hurtrel-Letombe, *P.*
Lantoine-Harduin.
Leroy-Brazier.
Dehée-Cayet.
Renard-Rohart.
Braine.
Crespel-Dellisse.
Lourdel Le Dieu.
Fagniez aîné.

AVIGNON.
Granier, *Prés.*
Palun.
Faure.
Gondareau.
Bonnet.
Bon.
Berton.
Segnin.
Bédarrides.

BASTIA.
Lota, *Président.*
Pierangeli.
Benigni.
Guiatelli.
Bonavia
Sisco.
Suaitelli.
Dani.
Ajaccio.
Degola.

BAYONNE.
Giron, *Président.*
Lanne.
Détroyat.
Mazes.
Roby.
Noël.
Léon.
Molinié.
Labrouche.

BESANÇON.
Bretillot, *Pr.*
Lorimier.
France.
Ste-Agathe.
Desprez.
Jacquard.
Bouchot.
Robbe.
Viel-Picard.

BORDEAUX.
Duffour-Dubergier, *P.*
Faure (L.).
Gouteyron.
Stephan-Bertin.
Cabrol.
Durin.
Duvergier.
Sempé.
Carrère.
Astié.
Léon.
Debans.
Ferrière.
Fauché.
Beyssac.

BOULOGNE.
Adam, *Président.*
Crouy aîné.
Baret-Ternaux.
Demarle.
Lebeau.
Trudin-Roussel.
Adam (Ach.).
Lonquety.
Fontaine-Sansot.

CALAIS.
Vogue, *Président.*
Bodart.
Morley.
Dessin.
Sagot.
Devot.
Olivier (Is.).
Lengaigne.
Lemoine.

CARCASSONNE.
Fonsès, *Président.*
Dusseau-Marty.
Sicre.
Lignières.
Lacombe.
Roustic.
Mullot.
Croux.
Cros.

CHALON-SUR-SAÔNE.
Bô, *Prés.*
Adenot-Parret.
Bugniot-Gros.
Meulien-Ducroux.
Thesmar-Coste.
Lebrun.
Almelet.
Perret-Morin.
Mazoyer.

CHERBOURG.
Mauger (Victor), *Pr.*
Lelaidier.
Fénard.
Liais.
Lejohis.
Fontenilliat.
Laloë.
Sellier.
Possel.

CLERMONT-FERRAND
Lecoq, *Pr.*
Quiquandon.
Renoux.
Roux-Laval.
Peigne.
Rayne.
Portepain.
Rallier.
Perret.

DIEPPE.
Sellier, *Président.*
Lebourgeois.
Mouquet-Conseil.
Debonne.
St-Hilaire.
Vasse.
Fauconnet.
Léger.
Leclerc.

DUNKERQUE.
Féron, *Présid.*
Bourdon (C.).
Carlier (A.).
Malo.
Beek.
Boyr.
Chamonin.
N....
N....

FÉCAMP.
Fréret, *Président.*
Tinel.
Corbière.
Lemaître.
Bellet.
Vittecoq.
Sautreuil.
Nicole.
Bonfart.

GRANVILLE.
Théroulde.
Beautemps.
Langlois.
Boisnard-Grand'Maison.
Malicorne.
Buest.
Trocheris.
Le Mengnonne.
N....

GRAY.
Jobard.
Forest aîné.
Trayvon.
Dufournel (C.).
Huot.

Gurnel.
Petit-Guyot.
Petit.
Maillard-Grobon.

HONFLEUR.

LA ROCHELLE.

Michel, *Prés.*
Moyne-Duvivier.
Babut.
Méneau.
Pellevoisin.
Bonneau.
Turpain.
Vincens.
Levêque.
Robert, *délégué de l'arrondiss. de Marennes.*

LAVAL.

Legentil, *Prés.*
Quernau-Lamir.
Toutain (Ch.).
Chamaret.
Hubert.
Leclerc.
Guichard.
Boré.
Tirouflet.

LE HAVRE.

Ferrère, *Prés.*
Hermé.
Lamotte.
Clerc.
Monod.
Blanchard.
Perquer.
Mazeline.
Dollfus.
Quesnel.
Bertin.
Tardieu.
Bois.
Lecoq.
Merville.

LILLE.

Kolb-Bernard, *Pr.*
Kulhmann.
Bernard (H.).
Scrive-Bigo.
Demesmay.
Parrayon-Champon.
Verley.
Rouzé.
Bonte.
Mimerel.
Donsette-Leblon.
Lefebvre (J.).
St-Léger.
Masquelier.
Colombier.

Délégués.

Chartier... *Douai.*
Lelièvre... *Cambrai.*

LORIENT.

Lepontois (Ed.).
Le Diberder.
Dufilhol.
Sionnet.
Valliée.
Bardon.
Boyer.
Ouizille.
Montrelay.

LYON.

Brossel aîné ✻, *Prés.*
Tardy.
Arquillière.
Jame.
Meynier.
Bruno-Faure.
Grillet.
Delgrandes.
Joannin.
Desormes (Cl.).
Fougasse.
Arles-Dufour ✻.
Bonnardel.
Michel.
Dubost.

MARSEILLE.

Rabaud, *Président.*
Roux fils.
Roussier.
Fraissinet.
Fournier.
Bœuf.
Feraud-d'Honnort.
Pelissier de Chabert.
Gaujon.
Dromel.
Caune.
Paranque.
Beaussier.
Rolland.
Guemle.

MONTPELLIER.

Pagezy, *Pr.*
Lichtenstein.
Bazille.
Glaize.
Benker.
Durand.
Brousse.
Lafon.
Rey.

MORLAIX.

Vallée, *Président.*
Alexandre fils aîné.
Homon (Ch.).
Daniellou.
Boscher.
Frebourg.
Corbière.
Braouzel.
Tilly.

MULHOUSE.

Kœchlin (F.).
Dollfus (J).
Schlumberger (J.).
Mieg Ch.).
Kœchlin (I.).
Schlumberger (N.).
Kestner.
Trapp.
Bock.

NANTES.

Garnier. *Prés.*
Trenchevent.
Lecourt.
Vorux.
Desloges.
Roy.
Guibert.
Roux.
Baillergeau.
Berthaud (Yves).
Bonamy.
Belt de Lancastel.
Prely.
Harmange.
Williams.

NÎMES.

Mourier, *Pr.*
Lafitte.
Michel.
Noury.
Sabran.
Brunel.
Bouchet.
Soulas.
Troupel.

ORLÉANS.

Germon-Douville, *Pr.*
Varnier-Roger.
Rousseau-Dehaix.
Daudier.
Chavannes.
Vignat-Daire.
Breton-Lorion.
Doussaint-Péan.
Gillet.
Nibel, *délégué de l'arrond. de Gien.*

PARIS.

Voyez page 881.

REIMS.

Lecointre, *Président.*
Werlé.
Camu.
David.
Goulet.
Senart-Colombier.
Walleaume.
Lucas.
Vitu.

ROCHEFORT.

Roy-Bry, *Prés.*
Leps (Léon).
Renault.
Lafitte.
Brillouis.
Pernon.
Viaud.
Bouffard.
Chessé.
Lafferrière, *délégué de Saintes.*

ROUEN.

Lemire, *Pr.*
Martin (Ch.).
Keittinger ✻.
Noury.
Rollet.
Dieusy.
Fontaine.
Esclavy.
Barbet.
Rondeaux (E.).
Levavasseur.
Thevenin.
Mazenas.
Legras.
Delafosse.

SAINT-BRIEUC.

Boullé, *Prés.*
Sébert aîné.
Bizot.
Marie.
Rouxel.
Rouxel-Villeféron.
Bothen.
Allenou.
Soudonnet.

SAINT-DIZIER.

Noë.
Bourdon-Francart.
Becquey.
Briquet.
Rozet.
Dehault-Paquot.
Mahuet.

Varnier.
Adam.

SAINT-ÉTIENNE.

Paillard.
Faure.
Passerat.
Robichon.
Richard.
De Rochetaillée.
Toulza.
Pousou.
Palluat.

SAINT-MALO.

Fontan, *Président.*
Thomas fils.
Duhautcilly.
Guibert.
Gouazon.
Garnier-Kermault.
Michel.
Palmié.
Blaize.

SAINT-OMER.

Gomez-Gomez, *Prés*
Dambricourt.
Caffieri.
Pennequin.
Fiolet.
Griffon.
Duméril.
Lirson.
Révillion.

STRASBOURG.

Sengenwald, *Présid.*
Pries.
Bergmann.
Ehrmann.
Stachling.
Emmerich.
Exel.
Renouard de Bussière.
Ebmann.

TOULOUSE.

Albert, *Président.*
Brouss.
Bon.
Cassaing.
Druilhe.
Guilhot.
Langlade.
Manuel.
Monnié.
Planet.
Bonnet.
Darrieux.
Sacarrère.
Vilary.
Vivent.

TOURS.

Mame, *Président.*
Gouin (H).
Fontaine-Lesourd.
Boutard.
Raimond-Roze.
Lesourd Léturgeon.
Magaud-Viot.
Fey.
Grados.

TROYES.

Fontaine-Gris, *Prés.*
Anner-André.
Gréau.
Saussier-Charves.
Simonnot.
Hoppenot.
Boilletot.
Maubry-Brunet.
Jouaud-Lemoigne.

TOULON.

Rouquerol, *Présid.*
Fabre.
Héquet.
Auban.
Aube.
Gérard.
Crassous.
Arnoux.
Nègre.

VALENCIENNES.

De Bailliencourt, *Pr.*
Dubois.
Bracq-Dabencour.
Lefebvre.
Renard.
Delame-Lelièvre.
Blanquet.
Carlier.
Hamoir.

SECTION IV.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS DANS LES DÉPARTEMENS.

Les Agens de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du Ministre de l'agriculture et du commerce. Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frêts ou nolis. Il est défendu, sous peine d'une amende, qui est au plus du sixième du cautionnement des Agens de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Président de la République, d'exercer les fonctions d'Agens de change ou de Courtiers. Les Agens de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayans-cause. En vertu de la loi du 28 avril 1816, des ordonnances des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agens de change et Courtiers, leurs veuves, enfans et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués.

LISTE *des Agens de Change et Courtiers de Marchandises.*

ABBEVILLE.

Courtiers de march. conducteurs de navires. MM.
Darras. | Pranger.

AGDE.

Courtiers de marchandises, conduct. de nav. MM.
N. . . . .
N . . . .

AGEN.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Goulard. | Dulac.

AIGUES-MORTES.

Courtiers de march. conducteurs de navires. MM.
N. . . . .
N . . . .

AIX.

Courtiers de march. MM.
Barthélemy.
Bernard.

ALBI.

Courtiers de march. MM.
Ravaillo.
N. . . . .

AMIENS.

Agens de change. MM.
Decaieu.
N. . . . .

Courtiers de march. MM
Lefebvre fils.
Levavasseur.
Baril Dammerval.
Herbet.
Bernaux.
Bois.
Forbras.
Devismes.
Wargnier.
Marquis.

ANGERS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Ropart. | N. . . . .

ANGOULÊME.

Agens de change, MM.
Lecourt. | Girand.

Courtier de marchandises.
N. . . . .

ARLES.

Court. de march. MM.
N. . . . . | N. . . . .
N. . . . .

ARRAS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Coppé. | Boniface.
Mullet. | Dupuich.

AUBENAS.

Agens de change. Courtiers de march. MM.
N. . . . . | N. . . . .
N. . . . .

AUCH.

Agens de change. Courtiers pour les march. MM.
Bauduer.
Pellefigue jeune.
N. . . . .

AURILLAC.

Agens de change, Courtiers e marchandises. MM.
..nbefort. | Garnier.

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises. MM.
N. . . . . | N. . . . .

Courtier pour la soie.
N. . . . .

BARSAC.

Courtiers pour les marchand. les assurances et la conduite des navires. MM.
Docteur. | Lataste.
Lechevalier. | Dauty.
Richard.

BAYEUX.

N. . . . .

BAYONNE.

Agens de change. MM.
Salzédo (David).
N. . . . .

Courtiers d'assurances, et conduct. de navires. MM.
Manches (J.-J.), *interprète pour la langue espagnole.*
Roquebert aîné, *id. portug. et espagnole.*
Etchegaray, *interprète pour la langue espagnole.*
Delouart, *interprète pour la langue espagnole.*
Duverdier (Jean-Bapt.).
Couzier, *interprète pour les langues espagn. et portug.*
Duverdier, *interp. pour les lang. allemande et holl.*
Meyrac, *interprète pour la langue espagnole.*

Court. de march. MM.
Labarthe.
Durourcau.
D'Etchemendy.

BERGERAC.

Courtiers de marchandises.
Messieurs,
Laffargue. | Dupuy.
Pinet. | Mergier.

BERRE.

Courtier de marchandises
N. . . . .

BÉZIERS.

Courtiers de march. MM.
Cazelles (P.-D).
Delmas.
Bourguet.
Bertrand.
Fabre.
Chuchet.

Agens de change. MM
Tarniquet. | N. . . . .

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conduct. de navires. MM.
Lalande fils. | Lassègue.
Dauty. | Olivier.
Gervais. | Lafont.
Ducasse. | Dutoya.

BLOIS

M. Delestre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises. MM.
N. . . . . | N. . . . .

BORDEAUX.

M. Malartic, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.
Delpech.
Seignouret.
Lanthois.
Rodrigues (J.-O.).
Debans aîné.
Duchon-Doris.
Brousse.
Genty.
Lafargue.
Lespinasse.
Lopez-Dias (H.).
Lopez-Dias (J.).
Fourcade.
Poujard'hieu.
Duval (J.-F.-L.).
Lery.
Lopez-Dias (Ch.).
Maître.
Hervouet.

Courtiers pour les marchandises. MM.
Ardouin.
Audubert.
Blancan.
Bordes-Fortage.
Bouquié.
Chassaing.
Cotrel.
David.
Dubosq.
Duchon-Doris.
Dumas.
Dupeyron.
Dupont.
Duprada.
Ferrier.
Fonade.

Gaussel.
Hardoy.
Hugon.
Laborie.
Lambert.
Lavau.
Lawton.
Levif.
Libéral.
Libéral (P.).
Lubbert. (J. A.)
Lubbert (H.).
Mac-Daniel.
Martin.
Maubrac.
Merman fils.
Miailhe.
Monset aîné.
Oxeda (G.).
Pedesclaux (P.-U.).
Prom.
Rolland.
Rousseau.
Tastet (A.).
Tastet (P.).
Tessié.
Vieu.

Courtiers conducteurs de navires, interprètes MM.

Delmestre *angl. et espagn.*
Tournay.
Jude, *anglais et italien.*
Serisier.
Lafitte.
Constantin (J.-B.-A.).
Cazey.
Rubichon, *pour la langue anglaise.*
Ferrière (A.), *lang. allem. et hollandaise*
Dumas.
Martin.
Ferrière (Franç.-P.), *lang. allemande et holland.*
Polh (A. J. H.).
Carrié, *langue allemande.*
Binaud, *lang. allem. et angl.*
Ferrière, *langue allem. et hollandaise*

Petit.	Mitraud.
Legendre.	Robert.
Papin.	Menard.

Courtiers d'assur. MM.

Genest (P).	Roux.
Perrin.	Couve.
Dupré.	Cornu.
Buhan.	

BOULOGNE.

M. Dufourg, *Commissaire de police. près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Prenel.
Lotte.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.

Dupont.
Dewismes, *langue anglaise.*
Coquet, *lang. angl. et dan.*

BREST.

M. Montenot, *Commissaire de police près la Bourse.*

Courtiers conducteurs de navires, interprètes. MM.

Pesron, *langues anglaise, allemande, hollandaise, suédoise, danoise, norwégienne et espagnole.*
Castagnié, *espagn., ital.*
Laurent.
Aumaitre, *langues anglaise. allem., holland. et dan.*

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Boelle.	Calbris.
Monge.	Jobbé-Duval.

CAEN.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Dufresne.
Bréville.

Courtiers d'assurances et conduct. de navires. MM.

Pelletier.
Pihan.
Bazin fils.

CAHORS.

Agent de change, Courtier de marchandises.

N. . . . .

CALAIS.

Agens de change, Courtiers de march. MM.

N. . . . .
N. . . . .

Courtiers interprètes et conduct. de navires. MM.

De Rheims, *pour les langues espagnole, portugaise, anglaise et hollandaise.*
Lemoine fils, *langues angl., allemande et italienne.*
Spiers, *langues allemande, anglaise, danoise, suéd.*
Vangrutten (L. D.).

CARBON-BLANC.

Court. de marchandises.

M. Lassalle.

CARCASSONNE.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Abrial.	Siguier.

CASTELNAUDARY.

Court. de marchandises.

N. . . . .

CASTRES.

Agens de change et Courtiers de marchand. MM.

N. . . . .
N. . . . .

CETTE.

M. Pagès père, *commissaire près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. et d'ass. MM.

Nicolas.	Avanzini.
Nougaret.	

Courtiers conducteurs de navires, interprètes. MM.

Pagès.	Salomon.
Doumet.	Saltet.

CHALON-SUR-SAÔNE.

Courtier de marchandises.

N. . . . .

CHATEAUROUX.

Agent de change, Courtier de marchandises.

N. . . . .

CHATELLERAULT.

Courtier de march.

M. Martin.

CHERBOURG.

Courtiers de march. et conducteurs de navires. MM.

Morvant.	Roulland.
Monnoye.	

CLERMONT-FERRAND.

Agens de change, Courtiers de Marchandises. MM.

Blatin.

Groisne.
Aubergier.
Jay.

COLMAR.

Agens de change et Court. de marchandises. MM.
Beyser. | Hochstetter.

CROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.
N. . . . .

CUERS.

Courtier de marchandises
N. . . . .

DIEPPE.

Courtiers de marchandises et d'assurances, Conduct. interprètes. MM.
Delarue, *angl. dan. et norw.*
Chapman, *angl. et allem.*
Coutan, *angl., dan., norw., suéd. et espag.*
Delarue (G.-L.-L.).

DIJON.

Agent de change, Courtier de marchandises.
N. . . . . .

DOUAI.

Agens de change. MM.
Choquet. | Barré.

DOUARNENEZ.

Agens de change, Court. de march. Conduct. de nav. et Interprètes. MM.
Béleguic, *danois et norwég.*
N. . . . .

DRAGUIGNAN.

Courtier de marchandises.
N. . . . .

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change et Courtiers. MM.

Plaideau.	De Baecker.
Leroy.	Caillez.
Gauwin.	Sapelier.
Vandercolme.	Souville.
Salomez.	Waguet.
Sergent	

FÉCAMP.

Courtiers, conducteurs de navires. MM.
Dottelonde.
Jumel, *interp. pour l'angl.*
Ridel fils, *interp. pour l'angl. le danois et le suédois.*
O'Donovan.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.
N. . . . .
N. . . . .

FONTENAY-LE-COMTE.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.
Boucard.
Geay.

GRANVILLE.

Courtiers de marchandises. Conduct. de navires. MM.
Maniché. | Lavolley.

GRASSE.

Courtiers de march. MM.
Girard. | Jusbert.

GRAVELINES.

Courtier de marchandises, Conducteur de navires.
M. Decarpentry.

GRAY.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Pichat. | Blanc.

GRENOBLE.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Martinais. | N. . . . .

HARFLEUR.

Courtiers de marchandises, Interp et Cond. de nav. MM.
Fourneaux, } *langue angl.*
Cahierre, }

HAVRE (LE).

Agens de change. MM.
L'Hermelot. | Deneuve.
Lemaczon.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.
Godefroy (R.), *holl. et suéd.*
Godefroy (J.), *allem., holl., suéd., norw., dan., belge et russe.*
Dufilhol, { *allem., suéd. et danois.*

Pellerin-Deffondis, } *lang. angl.*
Lefort,
Feuillet,
Franque,
Merville, *espagn. et portug.*
Boutillier, *allem., dan., holl., belge et russe.*

Court. d'assur. MM.
Bertrand. | Millet.
Lebourgeois. | Berruyer.

Courtiers de march. MM.
Delaunay.
Amy.
Jullien.
Perier.
Laisné.
Le Roux.
Martin.
Laurent.
Duval.
Melun.
Maunoir.
Duplat.
Crosnier.
Alleaume.
Barbullée.
Mareau.
Hachard.
Meunier.
Monthiers.
Begouen-Demeaux.
Pupin.
Marie.
Carpentier.
Gallois.
Vidal.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises et conduct. de nav. MM.
Satie. | Lecarbonnier.
Faroult. | Gaillard.
Boullanger.

LAMARQUE.

Court. de march. MM.
Miailhe.
Boucherie.
Faux.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.
Morel.
Dancy.
Roustaing.

LANGOIRAN.

Courtiers de march. MM
Belly.

Popp.
Paluel-Marmon.

LA ROCHELLE.

Agens de change, Courtiers de marchandises et d'assurances. MM.

Beltremieux.
Moreau.
Coudrin.
Seignette.
Beraud.
Flambard.

Courtiers interp. et conduct. de navires. MM.

Meyer (C.-R.).
Bouyé, *anglais.*
Perade, *anglais.*
Langlois, *allemand.*
Meyer (E.).
Verdier, *norwégien, suédois et danois.*

LA TREMBLADE.

Courtier conduct. de nav.

M. Robineau, *int. p. le holl.*

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des nav. MM.

Durand.
Longa fils.
Frédefon.
Cardeillac (Philippe).
Lacaze.
Trocard.
Penaud.
Dumon.
Carrié.

LILLE.

Agens de change. MM.

Verbiest (Cam.).
Demoustier.
Durieux.
Duquesnoy.
Dupuis.

Court. de march. MM.

Blancho fils.
Guilbert fils.
Coquelle.
Roland (Louis).
Cocural-Dorcy.
Degeuser.
Salembier.
Colle.
Helley.
Brocvelle.

LIMOGES.

Agent dechange et Courtier de marchandises.

M. Pénicaud

LORIENT.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires. MM.

Dufilhol.
Montrelay.

LUÇON.

Agent de ch., Court. de com.

M. Capitaine.

LUNEL.

Court. de march. MM.

Palias.
Castel.

LYON.

Agens de change. MM.

Louchon.
Page.
Riccardi.
Andrieux.
Ferrand.
Guillard.
Descours.
Mirabel-Chambaud.
Tardy.
Duclos.
Dupasquier.
Legat.
Darzac-Dusavel.
Cellard.
Ramié.
Billiet.
Billiet (J. M. F.).
Bonnardel.
Devienne.
Missol.
Murillon.
Allard.
Demoustier.
Thibesart.
Rey (A.-L.).
Rey (B.-H.).
Richard.
Vincent.
Velay.

Courtiers pour la soie, exclusivement. MM.

Rostain.
Delcroix.
Maille.
Teinturier.
Charveriat.
Poidebard.
Troubat.
Berger.
Rigal.
Peillieux.
Laforest.
Chevandier.
Napoly.
Audras.
Bender (J.).
Joannin.
Baux.
Guerineau.
Besson.

Court. pour les marchand. autres que la soie. MM

Rousset.
Delaval.
Martin.
Froment.
Collon.
Jauvat.
Flandre.
Henry.
Gerbe.
Sachet.

MACON.

Agens de change, Court. de marchandises. MM.

Revillon.
N. . . .

MARANS.

Agens de change et Court. de march. et d'ass. MM.

Martin.
Cognacq.

Court.-interp. conducteur de navires. MM.

Masseau-Wallinguin.
Bouchet.

MARENNES.

Courtiers-interprètes, conduct. de navires. MM.

Reynaud, } *pour le*
Aiguillé, } *holland.*

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.

Rolland.
Caillol.
Mathieu.
Charrier.
Chave.
Villebrun.
Cauvière.
Lagrange.
Fraissinet.
Théric.
Bernard.
Sciama.
Donnadieu.
Gros.
Chambon.
Carcenac.
Lauront.
Lamy.
Chambeyron.
Girard-Dudemaine.

Courtiers de march. MM.

Amoureux.
André.
Arnaud.
Auban (J. Fr.) (*assuranc.*).
Audibert (*assurances*).
Baccuet (C.-L.).
Baccuet (J.-P.-A.).
Ballon.
Barban.
Barthelemy, (*assurances*).
Bayol.
Bec (J. M.) (*assurances*).

Berger.
Bernard.
Berniaud.
Billon.
Bouisson.
Bourrely.
Broquier.
Capdeville.
Caune (J.-B.-H.).
Caune (L.-H.).
Chaix.
Chaussaud (A.-J.-B.).
Chaussaud (P.-T.).
Ciani (J.-B.).
Ciani (L.-A.-C.-F.).
Clauzel.
Cohen (M.).
Cortes.
Crozet.
Daniel.
Decugis.
Dor (M.-A.-J.) (*assuran.*).
Dor (J. M.).
Dupasquier.
Espanet.
Estrangin (*assurance*).
Fraissinet (*assurance*).
Franc.
Fuzier.
Gazielle (*assurances*).
Gayet.
Gimbal (*assurances*).
Gimon (*assurances*).
Gondois.
Gordes.
Guichard (A.-E.-P.).
Guichard (P.-F.).
Hamouy.
Honnorat.
Icard.
Jonquier (*assurances*).
Jounia.
Jullien.
Lagrange (*assur.*).
Lanbreaux.
Larguier (*assurances*).
Maccary.
Madon.
Margerel.
Marquet.
Marsseille
Martin (E.-D.).
Maurel (V.-P.).
Maurel (J. C.).
Minuti.
Mittre.
Morel.
Moynier (J.-M.-J.)
Noari.
Olive.
Parrot.
Petit.
Pignatel (P.-C.).
Pinatel (*assurances*).
Poncel (A.-C.-H.).
Poncel (G.-J.) (*assurances*).
Rauzy.
Rebufat (*assurances*).
Riboulet (P.-N.).
Riboulet (J.-B.-B.).
Rizaucourt (Fr.-P.) (*assur.*)
Roccas.
Roccas (J.-A.).
Routier (H. J.).
Salvator (J.-A.-T.).
Salvator (A.-V.).
Sans.
Séjourné (*assurances*).
Seren.
Scribanis.
Tardif.
Touache.
Vigoureux (A. P.).

Courtiers de marchandises, conducteurs de navires et interprètes. MM.

Albrand.
Ardoïno, *ital.*
Bec.
Berengier.
Bousquet, *ital.*
Brunel, *ital., espag.*
Cohen (Joseph-H.).
Cohen (I.-S.).
Dupheis.
Faucon.
Flotte.
Guès.
Guinot, *angl., dan., suéd., allem. et ital.*
Julien (B.-J.).
Legros.
Lehmann, *angl., allem., ital., suéd. et dan.*
Locard (*assurances*), *ital.*
Madon (J.-L.).
Méry.
Martin.
Massot.
Maugis-Ramel.
Maurin.
Michel (A.-L.-B.), *italien, angl., espag., malt.*
Moïse.
Morro, *italien.*
Mouren.
Nathan.
Odde.
Padoa, *italien.*
Pagliano, *italien.*
Parran, *italien.*
Pierrot
Philopal.
Plane, *allemand, anglais, suédois, italien et hollandais* (*assur.*).
Plane (F.-A.), *anglais et italien.*
Preire.
Rambaud, *grec et italien.*
Robert (F.-E.), *italien*
Robert (J. M. F.), *italien.*
Rouffio, *italien, anglais et suédois.*
Roure, *id.*
Seren.
Vigne, *ital., espag., portug.*

MELLE.

Agent de change. M.
Roullet.

METZ.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Lefort.
Greff.
Gelinet.
Gœrg.

MILHAU.

Agent de change et Courtier de marchandises.
M. Crouzet de Termenoux.

MIRANDE.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.
Bazillac.
Ducos.

MOISSAC.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.
N.....
N.....

MONTAUBAN.

Court. de march. MM.
Marty.
Bégué.
Vieillescazes.

MONTPELLIER.

Agens de change. MM.

Daumas fils.
Bruyas (J.-L.).

Courtiers de marchandises. MM.

N. . . . .
N. . . . .

MORLAIX.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la conduite des navires. MM.

Le Coq Saint-Maur.
Roquelin.
Boscher.
Fichoux.
Riou.

MULHOUSE.

Agens de change. MM.

Koenig. | Brandt.

Court. de march. MM.

Paraf.
Puyon de Pouvorville.
Maire.
Favre.

NANTES.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Wack fils.
Bonnemant fils.
Leroux.
Huché.
Maisonneuve.
Suffisant.
Chenel.
Polo.
Boisteaux.

Court. d'assurances. MM.

Roy.
Haranchipy.

Courtiers, interp. et cond. de navires. MM.

Denis.
Brun, *angl., holland., suéd. et danois.*
Duntzfelt, *allem., angl., holland., suéd. et dan.*
Souït.
Pageaut.
Pellé-Quérel.
Gerbier.
Bastard.

NARBONNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Bernard.
Rolland.
Cabanes.
Sabatier.
Romieu.
Thiers.

NEVERS.

Courtier de marchand.

N. . . . .

NÎMES.

Agent de change.

N. . . . .

Courtier de marchand.

N. . . . .

NIORT.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Vauguyon aîné.
Christin.
Charrier.

OLÉRON.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.

Laray, *angl. et holland.*
N. . . . .

ORLÉANS.

Agens de change et Courtiers de march. MM.

Godin.
Pavie.
Fauvin.
Ballot.
Bardon.
Grivet.
Crosnier.
Letrosne.
Pitou.
Hézard.

PAIMBŒUF.

Courtiers interpretes et conduct. de nav. MM.

Hans Marcussen, Boudet fils, *pour le norw. et l'angl.*

PARIS.

Voy. p. 979 *et* 981.

PAUILLAC.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des nav. MM.

Martiny.
Gourreau.
Olivier.
Tastet (M.-Th.-R.).
Tenet

PÉRIGUEUX.

Courtier de marchand.

N. . . . .

PERPIGNAN.

Agens de change. MM.

N. . . . . | N. . . . .

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers de marchandises. MM

Dessalle.
Bousquet.
Cambon.
Chebrié.
Jalabert.
Roucairol.

POITIERS.

Agens de change, Courtiers de marchandises. MM.

Turquand.
Demarconnay.

PONT DE BORDES.

Courtier de marchand.

N. . . . .

PORT-LOUIS.

Courtier-conducteur de navires et interprète.

N. . . . .

QUIMPER.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

N. . . . .

REDON.

Courtiers de nav. MM.

Avenard. | Billaud.

REIMS.

Commiss. de police. MM.

Collet.
Siret-Thaudart.
Gerbeaux.
Philibert.

Agens de change. MM.
Paté.
Adinet.
Bouchard.
Pérard.

Court. de march. MM.
Huet.
Goubeaux.
Guérin.
Saint-Aubin.
Lecoeur.
Rallet.
Walther.
Launois.
Chevillion.
Assy.
Périn.

RENNES.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
N. . . . .
N. . . . .

Courtier de marchandises.
N. . . . .

RODEZ.

M. Carcenac, *Commissaire près la Bourse.*

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Debord.
Monseignat.
Bessière.

ROCHEFORT.

Courtiers-interprètes et conduct. de nav. MM.
Chessé.
Ellès.

Agens de change, Courtiers de marchand. et d'assur., Interpr. et cond. de nav., MM.

Manès.	Gros.
Mollière.	

ROUEN.

M. Pirout, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agens de change. MM.
Andrieu.
Bautier.

Courtiers pour les marchandises. MM.
Dubuc.
Le Bourgeois.
Guesmel.
Thuillier.
Petit.
Harel.
Vinay.
Morel.
Legros.
Delanney.
Gautier.
Auzoult.
Deshayes.
Prévost.
Langliné.
Crevon.
Duclos.
Julian.
Moulin.
Jeanbart.
Corel.
Cessier.
Leroy.
Basquin.
Cacherat.

Courtiers-conducteurs de nav., et interprètes. MM.
Cessier.
Rapp, *pour la langue angl.*
Smith, *allemand, anglais, hollandais et suédois.*
Denis.
Auvray.
Roux.
Bettencourt, *anglais.*
Gervais.

Courtiers d'assur. MM.
Quibel.
Blanquet.

SABLES.

Court.-conduct. de navires.
N. . . . .

SAINTES.

Agens de change, Courtiers de march. MM.
Huteau.
Duseutre.

SAINT-BRIEUC.

Agens de change, Courtiers de marchand. et d'assur., Conduct. de nav. et interpr. MM.
Pouyer-Villermay.
Luqleant.

SAINT-ÉTIENNE.

Courtiers de marchandises. MM.

Courally.	Payre.
Jamet.	Crozet.
Chambovet.	Thézénas.

Agens de change. MM.

Tranchard.	Ravero.
Brossard.	

SAINTE-FOIX.

Court. de marchandises.
M. Bernardin.

SAINT-GENIÈS.

Agent de change.
M. Seguret fils.

SAINT-GILLES-SUR-VIC.

Agent de change, Court. de march. et d'assur. Interp. et Conduct. de navires.
N. . . . .

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.

Agens de change, Court. de marchandises. MM.

Dury.	N. . . .

SAINT-MACAIRE.

Court. de march. MM.
Richet.
Castaing.
Ducos.

SAINT-MALO.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la cond. des navires. MM.
Pagelet, *angl., suéd. et norw.*
Boué.
Robberechts.

SAINT-MARTIN-ILE-DE-RHÉ.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.
Thouillaud (M. F.) *pour le holland.*
Thouillaud (F. P.).

SAINT-NAZAIRE.

Courtier-interprète, et conducteur de navires.
N. . . . .

SAINT-OMER.

Agent de change, Courtier de marchandises.
N. . . . .

SAINT-SERVAN.

Courtiers-interprètes et conduct. de nav. MM.

Gaie.
N. . . . .

SAINT-VALERY.

Courtiers-interp. MM.

Darras.
Boulanger.
Flécheux.

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

Court.-interprètes et cond. de navires. MM.

Galerand.
Joly.

SARLAT.

Courtier de marchand.

N. . . . .

SAUMUR.

Agens de change, Courtiers de marchandises,

M. Collin-Descourances.

STRASBOURG.

Agens de change. MM.

Ehrman.
Schaeffer.
Fessenmeyer.
Oppermann.
Heydenreich.

Court. de march. MM.

Revel.
Toussaint.
Aufschlager.
Heitz.
Mündel.

TONNAY (*Charente*).

Courtiers - interprètes, cond. de navires. MM.

Masseau, Dabadie fils, Constantin, } *pour l'anglais.*

TOULON.

Court. de march., Conduct. de navires. MM.

Pélissier.
Engaurran (J.).
Janssaud.
Lambert (A.)
Blond.
Martel.
Berre.
Giran.
Bertuzzi.

TOULOUSE.

Agens de change. MM.

Davasse.
Borel.
Salusse.
Destoup.
Deville.
Moncassin.

TOURS.

Agens de change. MM.

Duval.
Roulleau.

TRÉPORT.

Courtiers de marchandises, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Witt, *all., angl. et norw.*
Caüet, *angl. et italien.*

TROYES.

Agens de change. MM.

Corrard. | Hugot.

Court. de march. MM.

N. . . . .
N. . . . .

VALENCIENNES.

Agens de change et Courtiers de marchandises.

N. . . . .

VANNES.

Courtier de marchandises.

N. . . . .

VIENNE.

Agent de change, Courtier de marchandises.

N. . . . .

VILLEFRANCHE (*Aveyron*).

Agens de change. MM.

Frontès.
Martinez-Huete.

VILLENEUVE-SUR-LOT.

Agens de change.

Roudil. | Dubruel.

VIRE.

Courtier de marchandises.

N. . . . .

QUATRIÈME PARTIE.

Administration du Département de la Seine et de la ville de Paris.

CHAPITRE PREMIER.

Préfecture et Sous-Préfectures du département. Commission municipale et départementale. Mairies. Chambre de commerce.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France. Sa latitude nord est de 48° 50'. C'est de l'Observatoire de Paris que l'on compte les méridiens ou degrés de longitude. Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est de 475 kilomètres ou 47,500 hectares; sa population, d'après le dernier recensement, est de 1,150,728 individus, dont 912,032 pour la ville de Paris; 99,780 pour l'arrondissement de Sceaux, et 138,916 pour celui de Saint-Denis. Il a une préfecture de département, une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix. Il envoie vingt-huit représentans à l'Assemblée nationale; il est compris dans la 1re division militaire, le diocèse de Paris, et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PREFECTURE,

A l'Hôtel-de-Ville.

M. Berger ✻, Représentant du peuple, Préfet.
M. Merruau (Ch.), *Secrétair-génér al.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Laffon de Ladébat ✻, rue Bergère, 17.
Pontonnier ✻, rue de l'Abbaye, 12.
Flotard, rue Beautreillis, 18.
Loysel, rue des Trois-Frères, 9.
Blanche (Alfred), rue

COMMISSION MUNICIPALE ET DÉPARTEMENTALE.

Membres nommés par arrêté du Pouvoir exécutifs. Messieurs :

Arago (C ✻), à l'Observatoire.
Argout (d') (G O ✻), hôtel de la Banque.
Bixio, *Représentant*, rue Jacob, 26.
Boissel, rue Guy-Labrosse, 9.
Bonjean, rue de Seine, 8.
Boulatignier ✻, rue Vavin, 4.
Bourdon, rue d'Enghein, 24.
Buchez, rue Chabannais, 8.
Chevalier ✻, rue de Rivoli, 30 *ter*.
Delaroche (Paul) (O ✻), rue Saint-Lazare, 56.
Delestre, rue Saint Jacques, 350.
Devinck ✻, rue Saint-Honoré, 285.
Dupérier ✻, place Saint-Germain l'Auxerrois, 37.
Eck, rue des Trois-Bornes, 15.
Fleury ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, 39.
Flon, rue Taitbout, 32.
Galis, rue Saint-Paul, 45.
Lanquetin (O ✻), *Secrétaire*, quai de Béthune, 22-24.
Manceaux, quai Napoléon, 27.
Moreau (de la Seine) ✻, *Représentant*, rue Ne-St-Merry, 25.
Moreau (Ernest), place des Vosges, 21.
Pelouze ✻, hôtel des Monnaies.
Périer (O. ✻), *Vice-Président*, rue Neuve-Saint-Merry, 25.
Peupin, *Représentant*, rue Castellane, 5.
Ramond de la Croizette ✻, rue Boucher, 4.
Riant ✻, rue du Rocher, 30.
Ribérolles (O ✻). rue de Seine, 6.
Say (Horace) ✻, *Secrétaire*, rue Bleue, 13.
Ségalas, rue Vendôme, 5.
Ternaux (Mortimer), (O ✻), *Représentant*, rue Saint-Lazare, 27.
Thayer (Edouard) (O ✻), à l'hôtel des Postes.
Thibault (Germain) ✻, rue des Jeûneurs, 32.
Thierry, *Vice-Président*, rue du Petit-Musc, 21.
Tronchon, rue Saint-Antoine, 110.
Vavin, *Représentant*, place Vendôme, 9.

Membres nommés pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

Garnon, *Représentant*, rue de Lille, 50.
Labbé ✻, à Alfort.
Lasteyrie (Ferdinand de) ✻, *Représentant*, rue du Bac, 32.
Lejemptel, à Vincennes.
Picard, à Ivry.
Possoz ✻, à Passy.
Prélard, à La Villette.
Thayer (A.) ✻, rue Saint-Dominique, 19.

BUREAUX DE LA PREFECTURE.

PREMIÈRE DIVISION.

Personnel, Beaux-Arts, Instruction publique, Commerce, Recrutement et Garde Nationale, Matériel.

M. Varcollier ✱, *Chef de la division*, rue Mont-Thabor, 8.

PREMIER BUREAU.

M. Barbier, *Chef.*

Ordre général, Personnel et Beaux-Arts. Enregistrement des dépêches à l'entrée et à la sortie; légalisations; affaires mixtes; personnel des bureaux de la Préfecture; fonds d'abonnement et autres fonds affectés au paiement des traitemens des employés et gens de service de la Préfecture; mouvement du personnel; enregistrement des nominations à tous les emplois participant à la caisse des retraites; liquidation des pensions; commande et conservation des objets d'art appartenant aux établissemens communaux; tenue des registres de la Commission municipale et départementale; expéditions de ses délibérations; adjudications; communication des pièces au public; rédaction des procès-verbaux; tirage des obligations de la ville de Paris et de celles du Département.

M. Baltard (V.), *Architecte, Inspecteur des Beaux-Arts*, rue de l'Abbaye, 4.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Deliége ✱, *Chef*, rue Royer-Collard, 13.

Instruction publique, cultes; académie de Paris; facultés de droit et de médecine; sociétés savantes; jury de médecine et liste des médecins, visa des diplômes des médecins et des sages-femmes; examen des aspirans aux écoles Polytechnique, militaire, navale, des eaux et forêts et des mines; administration du collége Rollin, du collége Chaptal; administration des bâtimens communaux d'instruction publique; instruction primaire, institutions et pensions de jeunes demoiselles; ouvroirs et salles d'asiles, bourses communales dans les colléges de l'Etat et autres établissemens d'instruction publique; correspondance et dépenses relatives au culte.

COMITÉ CENTRAL D'INSTRUCTION PRIMAIRE.

Le Comité central d'Instruction primaire a été fondé à Paris, par ordonnance du 8 novembre 1833, rendue en exécution de la loi du 28 juin 1833. Il remplit, pour cette ville, les fonctions de Comité d'arrondissement. Il est chargé d'inspecter ou de faire inspecter toutes les écoles primaires communales ou privées de cette ville. Il doit envoyer chaque année, au Préfet de la Seine et au Ministre de l'Instruction publique, l'état de situation de tous les établissemens qui ont l'instruction primaire pour objet; il doit provoquer les réformes et les améliorations nécessaires et proposer les encouragemens qu'il convient d'accorder à cet enseignement. Il nomme les instituteurs communaux sur la présentation du Conseil municipal, procède à leur installation, reçoit leur serment, et exerce envers eux une juridiction disciplinaire qui peut s'étendre jusqu'au droit de révocation, sauf appel au Ministre de l'Instruction publique.

Il nomme les notables qui siégent dans les comités locaux et spéciaux, avec le Maire, le Juge-de-Paix et les Ministres de la religion.

Le Comité central de Paris tient ses séances toutes les semaines à l'Hôtel-de-Ville; il est présidé de droit par M. le Préfet de la Seine; il peut être convoqué extraordinairement sur la demande d'un délégué du Ministre.

Membres du Comité central. Messieurs,

Le Préfet de la Seine, *Président*, à l'Hôtel-de-Ville.
Froussard, *Vice-Président*, avenue de Saint-Cloud, à Passy.

Flotard, *Conseiller de Préfecture, Secrétaire*, rue Beautreillis, 22.
Foucher (Victor)(O ✻), *Procureur de la Répub.*, r. Belle-Chasse, 10.
Le Doyen *des Maires de Paris.*
Garnier ✻, *Doyen des Juges-de-paix de Paris*, rue Charlot. 18.
Frasey ✻, *Doyen des Curés de Paris*, au presbytère de St.-Nicolas-des-Ch.
Juillerat-Chasseur ✻, *Pasteur de l'église réformée*, r. de la Planche, 10.
Cuvier (O ✻), *Past. de la conf. d'Augsbourg*, r. de Provence, 46.
Isidor, *Grand-Rabbin*, rue du Temple, 119.
Poulain de Bossay (O ✻), *Provis. du Lycée de St-Louis*, r. de la Harpe. 92.
Pompée ✻, *Directeur de l'Ecole communale primaire supérieure*, rue Neuve-Saint-Laurent, 17.

Sont également Membres du Comité central tous les Membres de la commission municipale et départementale de la Seine ayant leur domicile à Paris (Voir leurs noms et leurs adresses, page 811.)

Ont séance au Comité avec voix consultative, et voix délibérative sur les affaires déléguées à leur rapport:

M. Demoyencourt, *Inspecteur de l'Instruction primaire*, à Montmartre.
M. Beuvain d'Altenheym, *idem*, boulevard du Temple, 9.
M. Lebrun ✻, *Inspect.-adj. de l'instruction primaire*, r. Notre-Dame-des Champs, 11.
M. le Dr Béhier ✻, *Inspecteur sanitaire des écoles primaires de la Seine*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.
M. Rapet, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, 12.
M. Grün ✻, Avocat à la Cour d'appel, *Délégué du Comité pour la surveillance spéciale de l'enseignement des notions élémentaires du Droit français*, r. des Poitevins, 10.
M. Delannoy ✻, *Délégué du Comité pour l'instruction sur les demandes en secours*, à l'Administration des Hospices.
M. Sarazin ✻, *Inspecteur des écoles primaires communales de garçons, Délégué du Comité*, rue de Charonne, 37.
Mlle Sauvan, *Inspectrice des écoles primaires communales de filles, Déléguée du Comité*, rue de la Chaussée-d'Antin, 58.
Mme Millet, *Déléguée spéciale des salles d'asile du département de la Seine*, rue de la Chaussée-d'Antin, 58 *bis*.
M. Hubert ✻, *Inspecteur-général de l'enseignement du chant dans toutes les écoles primaires de Paris*, rue Olivier-Saint-Georges, 5.

Les bureaux du Secrétariat du Comité central sont situés à l'Hôtel-de-Ville. Ils sont ouverts au public de 2 à 4 heures, les lundis, mercredis et vendredis.

M. Spenner, *Chef du Secrétariat*, rue du Hasard-Richelieu, 8.

Douze Comités sont chargés de la surveillance des écoles; ils siégent chacun au chef-lieu de chaque arrondissement municipal, sous la présidence de MM. les Maires; les mêmes Magistrats président aussi les trois Comités spéciaux qui ont été organisés par l'ordonnance royale du 8 novembre 1833, pour la surveillance des écoles spécialement affectées aux enfans des familles qui professent les divers cultes chrétiens et israélite.

Les Comités locaux et spéciaux sont particulièrement chargés, par l'article 21 de la loi du 28 juin 1833, de veiller à la salubrité des écoles, au maintien des règlemens disciplinaires, à l'admission des enfans pauvres dans les écoles gratuites; ils sont chargés par la loi de faire connaître au Comité central tous les besoins des établissemens d'éducation primaire situés dans chacun de leurs arrondissemens respectifs et de transmettre au Préfet, pour les soumettre au Conseil municipal, tous les renseignemens qui doivent être pris sur les candidats qui se présentent en cas de vacance dans les places d'Instituteurs, de Directeurs et Directrices des écoles primaires et salles d'asile communales de Paris.

TROISIÈME BUREAU.— *Commerce et statistique.*

M. Leféburé ✻, *Chef*, rue d'Enghien, 18.

Chambre et Tribunal de commerce; Conseils des prud'hommes; Elections annuelles;

Correspondance relative à l'industrie et au commerce; Bourse, Sociétés anonymes; Courtiers de commerce.

Brevets d'invention; Exposition publique des produits de l'industrie; Agriculture; approvisionnemens de réserve de la boulangerie; courses de chevaux.

Statistique générale du département; mouvement et dénombrement de la population; rédaction des publications officielles.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à la Bourse.

Cette chambre est composée de M. le Préfet de la Seine qui la préside toutes les fois qu'il y assiste, et de quinze Membres électifs qui se renouvellent par tiers, tous les ans. Ils sont rééligibles à l'expiration d'un premier exercice triennal; mais après six ans d'exercice, ils cessent de l'être, si ce n'est après un an d'intervalle.

Leur élection est faite par une assemblée composée de tous les commerçans patentés du département, inscrits depuis un an au moins sur le rôle des patentes. La Chambre de Commerce est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce: de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce et à la navigation, ainsi que l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande. Les jours ordinaires d'assemblée sont fixés au mercredi de chaque semaine.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Le Préfet de la Seine, *Président.*
Legentil (*Ch.*) (O ✻), rue de Paradis-Poissonnière, 49, *Président électif.*
Barat, rue Godot-Mauroy, 20.
Darblay, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, 16.
Denière fils (✻ O), rue d'Orléans, 9, au Marais.
Fauler, rue Mauconseil, 16.
Fère, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 54.
Hachette, rue Saint-Pierre-Sarrazin, 12.
Lebeuf (*L.*) (O ✻), rue Hauteville, 58.
Ledagre ✻, rue Vivienne, 30.
Letellier de la Fosse, rue du Faubourg-Poissonnière, 139.
Méder ✻, quai d'Austerlitz, 29.
Odier (*James*), rue Laffite, 42, *Trésorier.*
Rodet ✻, rue de la Victoire, 14.
Say ✻, rue Bleue, 13, *Secrétaire.*
Thibaut ✻, rue des Jeûneurs, 8.

Surveillance des Ports et de la Navigation. Messieurs.

Barat, Darblay, Letellier de la Fosse, Méder ✻, Thibaut, } *Commissaires.*

Archives et Secrétariat.

M. *E. Bertera*, rue de la Chaussée-d'Antin, 27 *bis.*

Le bureau est ouvert tous les jours de midi à 5 heures, à la Bourse, galerie sud, 27.

Bibliothèque du Commerce.

Cette Bibliothèque, dont la formation au palais de la Bourse est confiée à la Chambre, se composera de tous les Ouvrages qui intéressent le Commerce et l'Industrie, sous la classification méthodique d'arts et métiers, commerce intérieur et maritime, navigation, colonies, législation, finances, douanes, économie politique, statistique, voyages, etc.

M. *E. Bertera*, rue de la Chaussée-d'Antin, 27 *bis.*

QUATRIÈME BUREAU. — *Recrutement et Garde nationale.*

M. Bayard, *Chef*, rue de la Sourdière, 21.

Organisation de la garde nationale du département; administration et contentieux de ce service; dépenses du personnel et du matériel; frais des maisons d'arrêt; casernement de la gendarmerie, de la garde municipale et des sapeurs-pompiers; corps de garde; direction des fonds affectés à ces différens établissemens; recrutement de l'armée; remplacemens, substitutions; engagemens volontaires; congés; remises de mandats de fonds de masse aux militaires libérés du service; réserves; désertion; troupes en passage et en garnison.

CINQUIÈME BUREAU.

M. Buffet ☼, *Chef*, à l'Hôtel-de-Ville.

Entretien et conservation du mobilier des établissemens départementaux et municipaux; dépenses du matériel; impressions, fournitures des bureaux de la Préfecture, des écoles et des salles d'asile; réparations locatives de l'Hôtel-de-Ville; fêtes et cérémonies publiques; surveillance des gardiens et des gens de service dépendans de la ville de Paris; fonds d'abonnement (matériel).

M. Visconti (O ☼), *Architecte des fêtes publiques*, rue Fortin, 1.

DEUXIÈME DIVISION.

Administration générale, Perceptions municipales, Hospices et Domaines de l'État.

M. Husson (Armand), *Chef*, passage Sainte-Marie, n° 11 (faubourg Saint-Germain).

PREMIER BUREAU. — *Administration départementale et communale.*

M. Lecomte (Paul), *Chef*, rue de la Cerisaie 43.

Personnel administratif. Formation des états de renouvellement du Conseil général, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux; installation de ces conseils; nomination des maires et adjoints dans les chefs lieux d'arrondissement et dans les communes d'une population au-dessus de 6,000 ames; présentation des candidats pour les fonctions de maire et d'adjoint dans les autres communes; prestation de serment; traitement des fonctionnaires administratifs; travail pour les nominations et promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur.

État civil; transmission des actes; rapport avec le comité d'inspection de la vérification des décès; confection des tables décennales; naturalisations; réhabilitations.

Circonscriptions des arrondissemens, cantons et communes;

Administration des communes rurales;

Inhumations et pompes funèbres; cimetières.

Dépenses des cours, tribunaux, justices de paix et des mairies de Paris; recueil des actes administratifs; affaires générales.

INSPECTION DU SERVICE DE LA VÉRIFICATION DES DÉCÈS.

1er, 2e et 3e arrond. M. le Docteur Sandras ☼, *Insp*, r. de Provence, 46.
4e, 5e et 6e arrond. M. le Docteur Deville ☼, rue Geoffroy-Lasnier, 30.
7e, 8e et 9e arrond. M. le Docteur Barthez ☼, rue Saint-Honoré 333.
10e, 11e et 12e arrond. M. le Docteur Roger (de l'Orne), r. du Faub.-Poissonnière, 29.

M. le Docteur Dewulf, *Inspecteur-supplém.* r. Saint-Victor, 16.
M. le Docteur A. Tardieu ☼, rue de Seine, 70.
M. le Docteur Saint-Laurent, rue des Saints-Pères 50.
M. le Docteur Livois, rue de Greffulhe 17.

Pompes funèbres et inhumations.

M. de Rotrou, *Inspecteur*, quai Bourbon, 25.

Cimetières.

M. Aumolle, *Inspecteur*, rue Guénégaud, 15.

DEUXIÈME BUREAU. — *Perceptions municipales ; propriétés de la ville et du dép.*

M. d'Affry de la Monnoye, *Chef*, rue Vineuse 12, à Passy.

Octroi de Paris ; abattoirs ; caisse de Poissy ; pesage, mesurage et jaugeage publics ; halles, marchés et entrepôts (Administration et perception). Droit de stationnement et locations provisoires d'emplacement sur la voie publique ; droits de stationnement sur la Seine ; confection du sommier et du plan terrier des propriétés de la ville et du département ; conservation des titres, des domaines municipaux et départementaux, ainsi que des plans des monuments publics ; location des propriétés appartenant à la ville de Paris et au département ; servitudes de ces diverses propriétés ; bail des voiries.

Direction de la Caisse de Poissy, Poids public, Perceptions municipale. Abattoirs.

1° Caisse de Poissy, M. Daniel, *Directeur à l'Hôtel-de-Ville.*

Cette Caisse est administrée par le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur.

Elle est chargée : 1° de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux Veaux par les bouchers de Paris ;

2° De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Préfet de police ;

M. Parguez, *Caissier.*
M. Parguez fils, *Sous-Caissier Payeur.*
M. Bidaut père, *Receveur.*
M. Eripé, *Inspecteur.*

2° Poids public, Perceptions municipales, Abattoirs.

Le service du poids public se divise en deux parties : la première comprend les opérations de pesage, de mesurage et jaugeage dans les halles, les marchés, les chantiers et sur les ports. La seconde partie comprend : 1° les opérations de pesage, mesurage et jaugeage à domicile, requises par le commerce ou par les officiers de justice ; 2° le mesurage des liquides, au moyen d'un appareil à dépoter, établi à l'entrepôt général des boissons ; 3° le mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières.

La perception des droits sur la vente en gros des denrées dans les halles et marchés, est administrée directement par M. le Préfet de Police ; mais la surveillance et le contrôle de cette perception sont exercés par les inspecteurs particuliers nommés par M. le Préfet de la Seine, et placés sous les ordres du directeur.

Le directeur fait en outre la perception des droits de location des places dans les marchés de détail ; il dresse les états de recouvrement des loyers dans les maisons communales ; enfin est chargé de la conservation des abattoirs.

Inspecteurs du poids public et des perceptions municipales. Messieurs.

De Lacoussaye,
Maranne,
Duplay,
Saint-Aunay,
Grégoire,
Adam

TROISIÈME BUREAU.

M. de Cambray, *Chef*, rue de Sèvres, 19.

Hôpitaux et hospices ; direction des secours à domicile ; mont-de-piété ; enfans aban-

donnés; aliénés; nomination des élèves sages-femmes; encouragemens pour la vaccine et aux établissemens charitables. Direction du bureau des nourrices; administration des tontines d'épargne.

Médecins des Epidémies. Messieurs,

Louis ❋, *Médecin en chef*, rue de Ménars, 8.

Fauconneau-Dufresne ❋, *Médecin de l'arrondiss. de Saint-Denis*, r. Godot-Mauroy, 31.
Cheneau, *Médecin de l'arrondissement de Sceaux*, rue Mont-Thabor, 42.

ADMINISTRATION DES TONTINES,

Sous la surveillance du Préfet, rue Sainte-Anne, 16.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, sont régies par trois administrateurs pris dans l'admiuistration municipale de la ville de Paris. Ils ont sous leurs ordres un Directeur.

Administrateurs.

M. Dupérier ❋, place Saint-Germain-l'Auxerrois, 37.
M. Thayer (Ed.) (O ❋), à l'administration des Postes.
M. Ramon de la Croisette.

Nota. Les fonctions d'Administrateur sont gratuites.

Directeur.

M. Dumont, rue Guénégaud, n° 19.
M. Bouillet, *Secrétaire de l'Administration*, rue de l'Echelle, n° 11.

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier*, rue de Grammont.

QUATRIÈME BUREAU. — *Domaine de l'Etat.*

M. Deguingand ❋, *Chef*, quai d'Anjou, 29, île Saint Louis.

Biens nationaux; sequestre sur les biens des comptables de deniers publics; main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat; successions dévolues à l'Etat; vente des objets abandonnés et frais de fourrière; garde et vente des objets périssables recueillis à titre d'épaves; restitution de leur produit aux ayans-droit; baux de droit de pêche; frais de poursuite pour délits forestiers et de chasse dans les domaines de la couronne; liquidation des frais de justice criminelle; confection des états de rentiers et pensionnaires de l'Etat décédés; travail relatif aux actions judiciaires à intenter contre l'Etat; suite des litiges; déclinatoires et conflits; occupation et acquisition des propriétés nécessaires pour les ouvrages de fortifications. Archives domaniales et des anciennes consignations et saisies réelles.

CINQUIÈME BUREAU. — *Elections et Jury.*

M. Dulot ❋, *Chef*, rue St.-Ambroise, 10.

Direction des opérations relatives à la formation des listes électorales; établissement des listes électoralds des militaires et des marins; tableau général de l'emplacement des corps de l'armée de terre et de mer où se trouvent les électeurs du département; communication aux citoyens des listes électorales et du jury; division des colléges électoraux en circonscriptions et sections; élection des Représentants du peuple, du Président de la République; transmission aux préfets de départemens des votes des militaires appartenant à ces départemens; recensement général des votes à l'Hôtel-de-Ville; élection des membres du Conseil général, des Conseils d'arrondissemens; élection des Conseillers municipaux, des Maires

et adjoints dans les communes de moins de 6,000 ames; formation de la liste générale des jurés des départemens, de la liste annuelle des jurés, et de la liste des jurés supplémentaires désignés pour siéger aux assises; formation de la liste des jurés chargés de fixer les indemnités en matière d'expropriation.

TROISIÈME DIVISION.

Ponts et Chaussées. — Eaux et Pavé de Paris. — Grande voirie. — Travaux d'architecture.

M. Tremisot ✻, *Chef*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.

PREMIER BUREAU. — *Ponts et Chaussées et Voirie communale.*

M. Dupain, *Chef*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 94.

Routes nationales et départementales; ponts hors et dans Paris; chemins de fer; ouvrages de la Seine et de la Marne; canal Saint-Maur; bacs et bateaux; chemins de halage; cours d'eau; moulins et usines; chemins vicinaux; voirie urbaine.

PREMIÈRE SECTION. — *Service des Ponts et Chaussées.*

Grandes routes et chemins vicinaux de grande communication; ponts; navigation hors Paris; chemins de fer concédés.

M. Onfroy de Bréville (O ✻), *Ingén. en chef, Direct.*, r. Ne-Breda, 29.

Grandes routes et Ponts.

M. Grenet, *Ingénieur ordinaire*, arrondissement du Nord, r. Ne-des-Mathurins, 20.
M. Duverger ✻, *idem* arrondissement de l'Est, rue Richer, 43.
M. Duméril ✻, *idem* arrondissement du Sud, rue de Babylone, 1.
M. de Lagallisserie ✻, *Ing. en chef*, Ponts dans Paris non concédés, rue d'Assas, 5.

Navigation hors Paris.

M. Stapfer ✻, *Ingénieur ordinaire*, rue Paradis-Poissonnière, 17.

Amélioration de la Seine en amont de Paris.

M. Chanoine ✻, *Ingénieur en chef*, rue Basse-du-Rempart, 66.

Amélioration de la Seine dans Paris et au-dessous.

M. Michal ✻, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue du Regard, 5.
M. de Lagallisserie ✻, *Ingén. en chef* (travaux sur la rive droite), rue d'Assas, 5.
M. Michelot, *Ingénieur ordinaire* (travaux sur la rive gauche), r. de la Chaise, 24.
M. Poirée, *idem* (travaux en aval de Paris), rue St.-Lazare, 125.

Chemins de fer exécutés par l'Etat.

1° *Chemin de Paris à Strasbourg.*

M. de Sermet ✻, *Ingénieur en chef*, rue Favart, 4.

2° *Chemin de Paris à Lyon.*

M. Jullien (O ✻), *Ingénieur en chef, Directeur*, rue de Bercy, 57.

3° *Chemins de Paris à Rennes et de Paris à Orsay.*

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef, Directeur*, rue de la Révolution, 13 (ci-devant rue Royale-Saint-Honoré).

DEUXIÈME SECTION. — *Voirie vicinale et communale.*

Arrondissement de Sceaux.

M. Naissant, *Agent-voyer principal*, rue Blanche, 51.
M. Boinet, *second Agent voy. (cantons de Sceaux et de Villejuif)*, r. de la Monnaie, 19.
M. Tiger, *idem (cantons de Vincennes et de Charenton)*, r. Neuve-Racine, 5.

Arrondissement de Saint-Denis.

M. Lequeux, *Agent-voyer principal*, rue Cassette, 27.
M. Chouveroux, *idem 2ᵉ (cantons de Neuilly et de St-Denis)*, r. d'Orléans, 7, Marais.
M. Hallot, *idem (cantons de Courbevoie et de Pantin)*, rue Vieille-du-Temple, 72.

DEUXIÈME BUREAU. — *Eaux et Pavé de Paris.*

M. Languet, *Chef.*
M. Foulon, *Sous-Chef.*

Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin : aqueducs, machines hydrauliques, puits artésiens; distribution des eaux dans Paris; fontaines; égouts et voieries; nivellement, pavage, trottoirs; conduites de gaz sous la voie publique.

Ingénieurs et Inspecteurs du Service municipal.

M. Darcy (O ✻), Ingénieur en chef, *Directeur*, rue St-Lazare, 94.

Ingénieurs en chef :	*Bureaux :*
1ʳᵉ division (*rive droite*). M. Homberg ✻	rue du Regard, 14.
2ᵉ division (*rive gauche*), M. Romany ✻	rue de l'Université, 88 *bis*.
Ingénieurs ordinaires. 1ʳᵉ division :	
1ʳᵉ section (*dite des Champs-Elysées*), M. Baudart.	quai de Billy, 4, à la Pompe à Feu.
2ᵉ section (*dite de la Bourse*), M. Schérer......	rue de la Tour-des-Dames, 12.
3ᵉ section (*dite de l'Hôtel-de-Ville*), M. Rousselle.	rue de Saintonge, 38.
2ᵉ division :	
4ᵉ section (*dite du Faub. St-Antoine*), M. Mille.	rue de Bercy Saint-Antoine, 38.
5ᵉ section (*dite du Panthéon*), M. Breton......	quai d'Austerlitz, 67.
6ᵉ section (*dite des Invalides*), M. Delaperche...	r Delambre, p. le b. Mont-Parnasse.
Inspecteurs des Eaux :	
1ʳᵉ division (*rive droite*), M. de Prémonville.....	rue Saint-Honoré, fontaine de l'Arbre-Sec, 111.
2ᵉ division (*rive gauc.* sources *du Nord et aqueduc d'Arcueil*), M. Lalo....	rue d'Arcole, 20.

TROISIÈME BUREAU. — *Grande Voirie.*

M. Chantelot, *Chef*, rue du Val-de-Grâce, 9.

Confection du plan de Paris; publication des plans d'alignement; correspondance y relative; création et élargissement des voies publiques; acquisition, expropriation et démolition des maisons; noms et numérotage des rues et maisons de Paris, rapport avec la commission des indemnités et celle des alignemens; direction des fonds affectés à ce service. Affaires des réserves domaniales.

Exécution du plan de Paris; délivrance des alignemens et permissions de voirie; police des constructions; poursuite des contraventions; rapports avec les Commissaires-Voyers et avec le bureau consultatif de la voirie.

Conservation des inscriptions des noms de rues et du numérotage générale de Paris.

Service du plan de Paris.

M. Deschamps (E.), *Conservateur du plan de Paris.*

Lazare aîné.	Moutry.
Pozier.	Berger.

M. Picard Dobré, *Géomètre vérificateur.*

Commission administrative des alignemens.

Cette commission est instituée pour l'étude et la révision des plans d'alignement de toutes les voies publiques dans Paris, pour l'examen des projets d'élargissemens ou de percemens exécutés par la ville ou par des particuliers, et pour donner son avis sur toutes les difficultés qui peuvent se présenter en matière d'exécution d'alignement. Elle se compose: du Chef de la 2e division, *Président*: du Chef du bureau de la gr. voirie, *Vice-Pres.*; des deux Commissaires-Voyers divisionn.; du Sous-Chef du bureau de la grande voirie; du Conservateur du plan de Paris. M. Félix Lazare, *Secrétaire*.

Commission des indemnités.

Cette commission est instituée pour donner son avis sur le réglement des indemnités dues pour l'élargissement de la voie publique et le percement de rues nouvelles. Elle se compose: de M le Préfet, *President*; de cinq Membres de la commission municipale; du Chef de la 3e division; du Chef du bureau de la grande-voirie; des deux Commissaires-Voyers divisionnaires et des Agens judiciaires.

SERVICE DE LA GRANDE-VOIRIE DANS LA VILLE DE PARIS.

Commissaires-Voyers divisionnaires. MM.

Charles ☼, rue de la Harpe, 81. | Lepage ☼ ☼, rue Rambuteau, 30.

Commissaires-Voyers d'arrondissement. MM.

Premier arrond.	Levicomte, passage Saint-Roch, 64.
2e *idem.*	Moreau ☼, rue Saint-Georges, 20.
3e et 4e *idem.*	Vestier, boulevard Bonne-Nouvelle, 8.
5e *idem.*	Delagenière (H.), rue du Faubourg-Saint-Denis, 90.
6e *idem.*	Dutot, rue Saint-André-des-Arts, 53.
7e et 9e *idem.*	Eck ☼, rue du Grand-Chantier, 3.
8e *idem.*	Chaudesaigues, place des Vosges, 6.
10e *idem.*	Van Cléemputte, rue du Bac, passage Ste-Marie, 11.
11e *idem.*	Dupeyrat, boulevard Montparnasse, 30.
12e *idem.*	Bourgeois, rue Saint-Victor, 64.

Inspecteurs particuliers de la Voirie. MM.

Premier arrond.	Bruyère (Léon), rue du Helder 15; Du Puy, rue de Rivoli.
2e *idem.*	Finiels, rue de Boulogne, 33.
3e *idem.*	Dumas de Culture, rue Mazagran, 16 *bis*.
4e *idem.*	Lehaëne, rue Hauteville, 23.
5e *idem.*	Peise, rue Samson, 3.
6e *idem.*	Perrodeau, rue de Clichy, 90.
7e *idem.*	Magne, rue de Paradis, 10, au Marais.
8e *idem.*	Marcel, boulev. Beaumarchais, 6; de Metz, r. Geoffroy-Lasnier, 26.
9e *idem.*	Vigoureux, quai Napoléon, 23.
10e *idem.*	Roussille, rue Jacob, 35; Mouton, rue Nve-Saint-Augustin, 21.
11e *idem.*	Blosse, cour du Commerce-St.-Germain, 7.
12e *idem.*	Delamorinière, rue St-Victor, 67; de Guéroust, rue Furstemberg, 5.

Les Commissaires-Voyers divisionnaires donnent leur avis sur les rapports des Commissaires-Voyers d'arrondissement, et sur les affaires qui leur sont communiquées. Les Commissaires-Voyers d'arrondissement font respectivement leurs rapports sur toutes les demandes à fin de permission de construire et de réparer; ils vérifient l'exécution des alignemens donnés; ils constatent les contraventions de toute nature. Les inspecteurs particuliers de la voirie sont attachés aux Commissaires-Voyers d'arrondissement pour les aider dans l'exercice de leur surveillance. Les Commissaires-Voyers divisionnaires et les

Commissaires-Voyers d'arrondissement se réunissent le mardi de chaque semaine pour se former en bureau de consultation. Ce bureau est présidé par le Chef de la division, ou, en son absence, par le Chef du bureau de la grande voirie. Le bureau de consultation est chargé de donner son avis sur les malfaçons ou vices de construction signalés par les Commissaires-Voyers dans les bâtimens neufs, et d'indiquer aux constructeurs et aux propriétaires les rectifications à faire. Sur leur refus de s'y conformer, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au bureau de la grande voirie pour être procédé dans les formes de rigueur. En outre, le Bureau de consultation donne en commun un avis sur toutes les affaires qui ont été renvoyées à l'examen des Commissaires-Voyers divisionnaires.

Il est tenu un registre de ses délibérations.

M. Soupé, *Sous-Chef du bureau de la grande voirie, Secrétaire.*

QUATRIÈME BUREAU. — *Travaux d'architecture et des carrières.*

M. Darié, *Chef*, rue du Colysée, 54.

M. Rue, *Sous-Chef*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 72.

Constructions nouvelles; travaux d'entretien des édifices existans; Hôtel-de-Ville et mairies de Paris; églises, temples, presbytères et édifices diocésains; bourse et tribunaux; lycées et établissemens d'instruction primaire; halles, marchés, entrepôts, abattoirs, murs d'enceinte et bâtimens de l'octroi; prisons, dépôts de Saint-Denis et de Villers-Cotterets; casernes de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, corps-de-garde, places et promenades publiques, greniers de réserve; cimetières.

Rapports avec la Commission d'architecture; carrières sous Paris; surveillance des carrières dans l'étendue du département.

Travaux d'Architecture du départ. de la Seine et de la ville de Paris.

Service ordinaire. — Personnel.

Première section, comprenant l'hôtel de la Préfecture de la Seine, les édifices consacrés au service des cultes; les places et promenades; les bâtimens communaux; les établissemens municipaux d'instruction publique.

M. Baltard, *Architecte en chef*, rue de l'Abbaye, 4.

M. Durand, *Architecte en second*, rue Ste-Croix-d'Antin, 9.

M. Gilbert jeune, M. Girard, M. Salgat, M. Péron, M. Garrez, M. Uchard, *Inspecteurs.*

M. Salleron, *Sous-Inspecteur.*

M. Roberge, M. Lerat, M. Thibout, *Conducteurs.*

Deuxième section, comprenant les bâtimens des barrières, murs d'enceinte, les chemins de ronde, l'hôtel de l'octroi, les entrepôts, les palaches et bureaux d'inspection qui intéressent l'octroi, la police et la navigation, l'entrepôt général des boissons, les cimetières et les abattairs.

M. Jaÿ, *Architecte*, rue d'Enfer, 19.

M. Raveau, M. Calliat, M. Coulon, *Inspecteurs.*

M. Renault (H.), *Sous-Inspecteur.*

M. Deneix, *Conducteur.*

Troisième section, comprenant les tribunaux, les halles et marchés, les mairies et le palais de la Bourse.

M. Jolivet, *Architecte*, rue Richelieu, 60.

M. Lemaître, M. Bailly (A), M. Higonnet (L.), *Inspecteurs.*

Quatrième section, comprenant les prisons du département, les dépôts de Saint-Denis et Villers-Cotterêts, la Morgue, les casernes de gendarmerie de la Seine, des sapeurs-pompiers, la maison d'arrêt de la Garde nationale et les corps-de-garde.

M. Ménager ☼, *Architecte*, rue de l'Echiquier, 15.

M. Chappuis, M. Godde, fils, M. Pottier, *Inspecteurs*. | M. Pascal, M. Roger, *Sous-Inspecteurs*.

M. Lecoq, *Inspecteur des plantations, attaché au service des diverses sections.*

Travaux des communes de l'arrondissement de Saint-Denis.

M. Lequeux, *Architecte*, rue Cassette, 27.

Travaux des communes de l'arrondissement de Sceaux.

M. Naissant, *Architecte*, rue Blanche, 51.

Service extraordinaire. — Personnel. *Messieurs*,

Agrandiss. et isolem. de l'Hôtel-de-Ville.

Godde et Lesueur, *Architectes.*
Pellieux, *Inspecteur.*

Eglise de Saint-Vincent-de-Paule.

Hittorff ☼, *Architecte*, r. Coquenard, 40.

Mairie du 12e arrondissement.

Hittorff ☼, *Architecte.*
Lucas, *Inspecteur.*
Moutard-Martin, *Sous-Inspecteur.*
Davioud, *Conducteur.*

Eglise Sainte-Clotilde.

Gau ☼, *Architecte.*
Billot, *Inspecteur.*
Ballu, Vila, Chat, Hugé, *Sous-Inspecteurs.*
Dupeux, *Conducteur.*

Mairie du 11e arrondissement.

Rolland, *Architecte.*
De Ligny (H.), *Inspecteur.*
Jal (Anatole), *Sous-Inspecteur.*
De Roulannay, *Conducteur.*

Nouvelle fourrière.

Gau et Ballu, *Architectes.*
Aussy, *Conducteur.*

Cimetières du Nord et du Sud.

Godde, *Architecte.*
Rateau (Th.), *Conducteur.*

Eglise Saint-Merry.

Godde, *Architecte*
Gallois, *Conducteur.*

Mairie du 3e arrondissement.

Girard, *Architecte.*
Lefaure, *Inspecteur.*
Breney, *Sous-Inspecteur.*
Vautier, Chomel, *Conducteurs.*

Caserne des Petits-Peres.

Grisart, *Architecte.*

Palais de Justice (agrandissement et isolement).

Duc ☼ et Dommey, *Architectes.*
Galland, Godeboeuf, *Inspecteurs.*
D'Herbecourt, *Sous-Inspecteur.*
Lallemant, Mamalet, Baux, Tougard, *Conducteurs.*

Prison de la nouvelle Force.

Lecointe et Gilbert ☼, *Architectes.*
Veugny, Mavré, Senez, *Inspecteurs.*

Séminaire St.-Sulpice.

Baltard, *Architecte.*

Caserne des Célestins.

Charle ☼, *Architecte.*
Bourran (Alph.), *Inspecteur.*
Vigneulle, *Sous-Inspecteur.*
Dejean, *idem.*

Abattoirs Grenelle et Ménilmontant.

Jay, *Architecte.*
Gurlin, *Sous-Inspecteur.*

Ecoles, rue de Vaugirard, 81.

Durand, *Architecte.*
Flament, *Conducteur.*

Ecoles, rue des Billettes.

Durand, *Architecte.*
Gancel, *Inspecteur.*
Pourchet, *Conducteur.*

Ecoles, r. St-Benoît, et rue de l'Epée de de Bois.

Durand, *Architecte.*
Landron, *Inspecteur.*

Commission de révision des devis.

M. Fromentin, *Contrôleur des travaux d'architecture.*
M. Feré, *Réviseur.*
M. Fréchot, M. Feré (Paul), } *Réviseurs.*

Inspection générale des Carrières du département. Messieurs,

Juncker (O ※), *Ingénieur en chef des Mines, Inspecteur gén. des Carrières,* rue d'Enfer, 44.

De Fourcy, *Inspecteur particulier des carrières*, rue du Pot-de-Fer, 14.
Delesse, *idem*, rue Madame, 35.

Surveillance générale des carrières en exploitation dans le département ; exécution des règlemens sur cette matière ; direction des travaux de consolidation dans les anciennes carrières sous et hors Paris.

QUATRIÈME DIVISION. — *Comptabilité générale et Contributions.*

M. Bouhin ※, *Chef de division*, quai des Orfèvres, 6.

PREMIER BUREAU. — *Administration et recouvrement des Contributions directes.*

M. Laguesse, *Chef*, rue Dupuis-Vendôme, 9.

Mesures générales relatives à l'administration et au recouvrement de l'impôt ; personnel des agens des contributions ; receveurs particuliers et percepteurs ; assiette et répartition des contributions ; exécution et mise en recouvrement des rôles ; situation générale du recouvrement ; direction des fonds de remise aux receveurs et percepteurs, et des fonds de restitution de centimes communaux ; commission de répartition de la ville de Paris ; mesures relatives aux changemens annuels dans la matière imposable, et à l'établissement des rôles de patentes ; cadastre ; impositions locales et extraordinaires ; personnel des agens des poursuites ; direction des poursuites ; taxe des frais ; plaintes formées contre les percepteurs ou leurs agens ; réclamations pour cause de garantie ; privilége du trésor ; confection des registres pour la tenue des écritures comptables.

Commissaire-priseur-vendeur, attaché à la préfecture et au recouvrement des contributions directes dans la ville de Paris.

M. Neveu, quai de la Cité, 23.

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, de l'évaluation, avec l'assistance des contrôleurs des contributions, du revenu de de toutes les maisons nouvellement bâties ou de toutes les additions faites aux maisons anciennes ; du recensement, également avec l'assistance des contrôleurs, des individus imposables à la contribution mobilière ; d'assister, sous la délégation du Préfet, les Maires d'arrondissement dans l'examen des matrices de patentes ; d'instruire, avec les contrôleurs les réclamations de toute espèce en matière de contributions directes, et de donner son avis sur chacune d'elles ; de vérifier dans les bureaux de perception les émargements, sur les rôles, des ordonnances de dégrèvement délivrées au profit des contribuables ; d'enregistrer et de délivrer les patentes et de délivrer des extraits de matrices.

La commission de répartition est composée de cinq commissaires répartiteurs et de dix-neuf répartiteurs adjoints.

Commissaires répartiteurs. Messieurs,

Feuchère, rue de Paradis, 12 (Marais).
De Janvry, rue Fontaine-Saint-Georges, 21.
De Leindre, rue Thérèse, 6.
Augustin, rue Neuve-Saint-Martin, 12.
Fauconnier, rue des Nonaindières, 12.

Répartiteurs adjoints. Messieurs,

Pavard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 157.
Berthault, rue d'Ulm, 42.
Lepatre, rue de la Tixéranderie, 15.
Fiérard, passage Chausson, 9 *bis*.
Dumoutier, Grande-Rue, 50, à Passy.
Descartes, rue de la Perle, 28.
Clavier, rue Neuve-Saint-François, 16.
Bertsch, rue Fontaine-Saint-Georges, 27.
Hersent, rue de Madame, 21.
Méry, impasse Guéménée, 2.
Arnoulet, rue d'Arcole, 17.
Empère, place du Havre, 17.
Pradher, rue Bourdaloue, 3.
Réboul, rue Guy-Labrosse, 6.
De Boullenois, rue d'Enfer, 14.
Lanquetin, rue d'Arcole, 2.
Martin, rue Joubert, 6.
Marie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 64.
Jaffeux, rue d'Argenteuil, 21.

DEUXIÈME BUREAU. — *Contentieux des contributions.*

M. Larouverade, *Chef*, rue Culture-Ste-Catherine, 28.

Vérification des matrices des rôles; travail relatif aux demandes en décharge ou réductions; remise ou modération de taxe; instruction et jugement des états de non-valeurs; vérification des ordonnances comptables; direction des fonds de non valeurs.

TROISIÈME BUREAU.

M. Laurent, *Chef, Contrôl. des rentes de la Ville*, rue de Ponthieu, 12.

M. Benoit, *Caissier de la Préfecture.*
M. Perrot, *Contrôleur près la Caisse municipale.*
M. Barbier, *Inspecteur des Caisses*, rue de la Réforme.

Formation des budgets du département et de la ville de Paris; comptes annuels des fonds et des dépenses mandatées par le Préfet; leur présentation au Conseil général de au Conseil municipal; correspondance y relative avec les Ministres; sommier des revenus; situations mensuelles envoyées aux Ministères; ordonnancement des pensions sur fonds et retraite; compte de ces fonds; contrôle des rentes sur la ville de Paris; caisse municipale; surveillance, contrôle et apurement du compte de la caisse intérieure de la préfecture. Examen, vérification et présentation au Conseil de Préfecture des comptes des receveurs municipaux et trésoriers des bureaux et établissemens de bienfaisance des communes rurales; examen, vérification et présentation à la commission municipale et départementale des comptes de l'octroi de banlieue et du mobilier appartenant au département, des comptes des hospices civils et établissemens de bienfaisance de la ville de Paris, des tontines d'épargne, du collége Rollin, de l'école primaire supérieure, de l'école municipale Chaptal, des mobiliers communaux, de l'octroi et des entrepôts, des droits d'abattage, de la caisse de Poissy, des eaux de Paris, du poids public et autres perceptions municipales; inspection et vérification des caisses.

QUATRIÈME BUREAU. — *Liquidation générale et ordonnancement.*

M. Allard (Jules), *Chef*, rue Basse, 24 *bis*, à Passy.

Liquidation et ordonnancement des dépenses autorisées par le Préfet, pour le compte de l'Etat, du département et de la ville de Paris; tenue des écritures relatives à l'emploi des

crédits de budgets; délivrance des mandats de paiement; transmission au bureau de vérification des mémoires sujets au réglement; coopération à la formation des comptes annuels du département et de la ville de Paris.

BUREAU DE VÉRIFICATION ET DE RÉGLEMENT.

Le Bureau est chargé de vérifier tous les travaux d'architecture exécutés par adjudication ou sur soumission, et ceux faits par économie, ainsi que les factures de toutes les fournitures faites aux établissemens départementaux et communaux; de régler les prix portés auxdits mémoires et factures par les entrepreneurs ou fournisseurs. Une commission de révision, faisant partie du bureau, revise le travail des vérificateurs.

Commissaires-Réviseurs.

M. Moreau, rue d'Assas, 5.
M. Forget, rue Geoffroy-Marie, 10 *bis*.

Commissaires-Vérificateurs.

Service ordinaire.

M. Rédier, rue du Temple, 12.
M. Dubois, rue de Fleurus, 1.
M. Croiseau, quai de l'Orme, 42.
M. Rouard, rue de la Tixéranderie, 25.
M. Besquait, rue du Regard, 4.

Service extraordinaire.

M. Guillemot, rue de l'Odéon, 33.
M. Dessale, rue de Vaugirard, 37.
M. Rosier, rue de Lille, 43.
M. Rapin, rue de Bretagne, 25.
M. Auger, rue des SS.-Pères, 19.
M. Guillot, rue Lepelletier, 16.
M. Berberat, rue Dauphine, 24.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. Lemaire ✻, à l'Hôtel-de-Ville.

La Caisse municipale reçoit le produit de la recette générale de l'octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et tous autres revenus affectés aux dépenses communales. Elle reçoit et paie tous les jours de 10 heures à 3 heures.

M. Guichard, *Chef de Comptabilité*.
M. ....., *Caissier*.
M. Mansot, *Conservat. des oppositions*.

ARCHIVES.

M. Albert Aubert, *Archiviste*, rue Chaptal, 22.

Garde et conservation des archives de la Préfecture; classement des décrets et des décisions ministérielles; archives de l'état-civil pour les époques antérieures au 1er messidor an 3 (19 juin 1795); confection du sommier et du plan terrier des propriétés de la ville et du département; conservation des titres du domaine départemental et municipal et du plan des monumens publics; tenue du répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

AGENCE JUDICIAIRE ET CONTENTIEUX.

M. Sauvan (A), *Agent judiciaire de la Préfecture*, rue de Choiseul, 6.

Contentieux du département et de la Ville de Paris; réception et visa des significations, mémoires et demandes en autorisation de plaider; surveillance et suite des litiges; correspondance avec les avocats, avoués et autres officiers ministériels; vérification des mémoires de frais en matière judiciaire; signification des congés donnés par le département et la ville de Paris, en matière de location; examen des projets d'actes d'acquisition, d'aliénation, d'échange, de location et autres actes engageant les intérêts du département et de la ville de Paris; convocation du comité consultatif; tenue des registres de ses délibérations; secrétariat du Conseil de préfecture.

Comité consultatif. Messieurs,

Duvergier (J. B.) ✻, *Président*, rue Jacob, 21.
Boinvilliers ✻ ✪, *Vice-Président*, rue de Choiseul, 3.

Choppin ❋, rue du Sentier, 21.
Gaudry, rue de Rivoli, 22.
Mirabel-Chambaud, rue Sainte-Anne, 51.
Paillet (A.) ❋, rue Thérèse, 11.
Beaumé, *Avoué d'appel*, rue Sainte-Anne, 46.
Picard, *Avoué de 1re instance*, rue du Port-Mahon, 12.
Jacquemin, *Agent judic.*, *Sec.-Arc. du Comité*, r. de la Tixéranderie, 13.

Conseils. Messieurs,

Mirabel-Chambaud, *avoc.*, r. Ste-Anne, 51.
Boinvilliers ❋ ⊛, *avocat à la Cour d'Appel*, rue de Choiseul, 3.

Officiers ministériels.

Noël (Casimir) ❋ ⊛, *not*, r. de la Paix, 13.
Delapalme, *notaire*, place de la Bourse, 31.
Beaumé, *avoué d'appel*, r. Ste-Anne, 46.
Picard, *avoué de 1re instance*, rue du Port-Mahon, 12.
Lareine, *commis.-priseur*, rue
Levaigneur, *idem*, rue
Souché, *idem*, rue
Liédot, *huissier*, rue Saint-Martin, 120

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissement de Saint-Denis.

4 cantons. 37 communes. Population, garnison non comprise, 180,930 habit.

M. Cruveilhier (Louis), *Sous-Préfet*, à St.-Denis.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Auger ❋, *ex-agréé au Tribunal de commerce de la Seine*, à Pantin.
Blondel ❋, *Chef de bataillon de la Garde nationale*, à Courbevoie.
Boucher (Alphonse), *propriétaire*, à Belleville.
Cottin ❋, *propriétaire*, à La Chapelle.
Labie ❋, *propriétaire*, à Neuilly.
Lecousturier, *propriétaire.*
Lejeune ❋, *Maire* de Pierrefitte.
Pitois ❋, rue Saint-Lazare, 42.
Salneuve (O ❋), *Chef d'escadron d'état-major*, à Batignolles.

Mairies de l'arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs,	Communes.
N.	*Asnières.*
Demars	*Aubervilliers.*
Musard	*Auteuil.*
Viénot	*Bagnolet.*
Droux	*Batignolles.*
Herbé	*Belleville.*
Toulry	*Bobigny.*
Gatine	*Bondy.*
Ollive	*Boulogne.*
Laforest	*Bourget (Le).*
Fleury	*Chapelle (La).*
Milory ❋	*Charonne.*
Adam	*Clichy.*
Menelotte	*Colombes.*
Grebaut	*Courbevoie.*
Thiéquot	*Cour-Neuve (La).*
Houdart	*Drancy.*
Sommeillier (O ❋)	*Dugny.*
Carlier	*Epinay.*
N.	*Gennevilliers.*
Pagel	*Ile-St.-Denis.*
Vasse	*Montmartre.*
Delahaye	*Nanterre.*
Andrau ❋	*Neuilly.*
Durin	*Noisy-le-Sec.*
Narjot ❋	*Pantin.*
Dauvergne ❋	*Passy.*
Lejeune ❋	*Pierrefitte.*
Simonnot	*Prés St.-Gervais.*
Michel	*Puteaux.*
Corau	*Romainville.*
N.	*Saint-Denis.*
Duplanty	*Saint-Ouen.*
De Vatry ❋	*Stains.*
De Saint-Andrieu	*Suresnes.*
Deulin	*Villetaneuse.*
Anthoine-Prélard ❋	*Villette (La).*

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

4 cantons, 43 communes. Population, garnison non comprise, 116,567.

M. Reyneau, *Sous-Préfet*, **à Sceaux.**

Les Bureaux de la Sous-Préfecture sont ouverts tous les jours, de neuf à quatre heures.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Dareau, *propriétaire* à Montrouge.
De Rotrou ✻, *Maire* de Montreuil.
Dubois (Eug.) ✻, *Maître des Requêtes.*
Labbé ✻, à Alfort.
Lelièvre, *Adjoint au Maire* de Vincennes.
Postansque, *Notaire*, à Vaugirard.

Mairies de l'arrondissement de Sceaux.

Messieurs,	Communes.
Lohier.	*Antony.*
Colmet.	*Arcueil.*
Bancelin.	*Bagneux.*
Libert fils aîné ✻.	*Bercy.*
Dautier.	*Bonneuil.*
Farcy	*Bourg-la-Reine.*
Mentienne.	*Brie-sur-Marne.*
Duverger de Villeneuve.	*Champigny.*
Marty	*Charenton-le-Pont.*
Griois ✻	*Châtenay.*
Chapusot.	*Châtillon.*
Ausoure.	*Chevilly.*
Boivin ✻.	*Choisy-le-Roi.*
Gogue (L.).	*Clamart.*
De Caumont La Force.	*Creteil.*
Collin.	*Fonten.-aux-Roses.*
Vitry	*Fontenay-s.-Bois.*
N.	*Fresnes.*
Dardelin	*Gentilly.*
Discret.	*Grenelle.*
Guilloteau	*Issy.*

Messieurs,	Communes.
Picard ✻	*Ivry.*
N.	*Joinville-le-Pont.*
Bronzac. ✻	*L'Hay.*
Dodun ✻.	*Maisons-Alfort.*
De Rotrou ✻.	*Montreuil.*
Cadet	*Montrouge.*
N.	*Nogent-sur-Marne*
Salmé.	*Orly.*
Grosjean.	*Plessis-Piquet (le)*
Valleray.	*Rosny.*
Coquillard.	*Rungis.*
Mougenot.	*Saint-Mandé.*
Moynat.	*Saint-Maur.*
Bondot.	*Saint-Maurice.*
Garnon, *Représent.*	*Sceaux.*
N.	*Thiais.*
Duval.	*Vanves.*
Thiboumery.	*Vaugirard.*
Clairat.	*Villejuif.*
Chevré.	*Villemomble.*
Aubert.	*Vincennes.*
Lamouroux ✻.	*Vitry.*

ARRONDISSEMENS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS.

A Paris, le Préfet du département remplit les fonctions de maire central.

La commune de Paris est divisée en douze cantons municipaux et justices de paix; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douze mairies forment douze arrondissemens électoraux.

Premier Arrondissement, *rue d'Anjou*, 11, *Faubourg Saint-Honoré.*

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place-Vendôme et du Roule (1). — Population, la garnison non comprise, 108,019.

M. Frottin, Maire, rue Saint-Honoré, 368.

M. Foissac ✻, place de la Madeleine, 13. } *Adjoints.*
M. Adam (François), rue de Milan, 3. }

---

(1) Pour connaître le détail de la circonscription de chaque arrondissement ou mairies voir aux justices de paix, page 863 et suiv.

M. Garnier, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les mariages se font tous les jours, mais jamais après le coucher du soleil.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non fériés, depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les dimanches et fêtes le bureau de l'*Etat civil* reçoit les déclarations de naissances et de décès jusqu'à quatre heures.

Il y a une succursale de la Caisse d'Epargne.

Deuxième Arrondissement, rue Drouot, 6.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-National et du Faubourg Montmartre. — Population, la garnison non comprise, 117,388.

M. Patural (Antoine) ✻, MAIRE, rue N.-D. de Lorette, 40.

M. Goubaux (Prosper-Parfait) ✻, rue Blanche, 29.
M. Gajot de Montfleury (Stéphane), rue de la Corderie-St-Honoré, 2. } *Adjoints.*

M. Devoulx ✻, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non-fériés, de neuf heures du matin à quatre heures du soir. Celui de l'*Etat civil* est ouvert les dimanches et fêtes, jusqu'à quatre heures pour les naissances et les décès.

La succursale de la Caisse d'Epargne est ouverte les dimanches et lundis matin.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères.

Composé des quartiers du Faubourg-Poissonnière, Montmartre, St.-Eustache et du Mail. Population, la garnison non comprise, 63,710.

M. Hamelin ✻, *ancien Négociant*, MAIRE, rue Montorgueil, 71.

M. Gremilly, *Médecin*, rue du Faub.-St-Denis, 93,
M. Desmarest, *Avocat*, rue des Petites-Ecuries, 47, } *Adjoints.*

M. Frerlet, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, pl. des Petits-Pères, hôtel de la Mairie.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, savoir: celui du Secrétariat de dix à quatre heures, et celui de l'*Etat civil*, de neuf heures et demie à quatre heures, et, en outre, les dimanches et jours fériés, de neuf heures et demie à quatre heures pour les décès.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France. — Population, la garnison non comprise, 48,233.

M. Varin (L. A.) ✻, MAIRE, rue des Lavandières-Ste-Opportune, 24.

M. Housset, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 18.
M. Tessereau, rue Thibautodé, 11. } *Adjoints.*

M. Hulmé, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de *l'Etat civil*, seul, est ouvert les fêtes et dimanches, depuis neuf heures jusqu'à quatre, pour les naissances et décès.

Cinquième Arrondissement, rue de Bondy, 20.

Composé des quartiers du Faubourg-Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, Montorgueil et de la Porte-Saint-Martin. — Population, la garnison non comprise, 96,628.

M. Lecomte (Charles), *Négociant*, MAIRE, rue de Bondy, 62.

M. Levesque, *négociant*, faubourg Saint-Denis, 110.
M. Dubail (René), *avocat*, rue Neuve-Saint-Nicolas, 20. } *Adjoints.*

Gallois, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, rue de Bondy, 20.

Les séances de la Mairie se tiennent de midi à deux heures. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'*Etat civil* tient tous les jours de fêtes et dimanches, pour les naissances jusqu'à une heure, et pour les décès, jusqu'à quatre heures.

Sixième Arrondissement, rue de Vendôme, 11.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte-Saint-Denis. — Population, la garnison non comprise, 103,795.

M. Monnin-Japy ✻, Maire, rue du Temple, 108.

M. Lenoir, boulevard du Temple, 38,
M. Le Bleux, rue St-Maur, 100, } *Adjoints.*

M. Godquin ✻, *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, rue de Vendôme, 11.

Le Maire ou l'un de MM. les Adjoints donne audience tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux. Le Bureau de l'*Etat civil* est ouvert les jours fériés jusqu'à quatre heures pour la réception des déclarations de naissance et de décès.

Septième Arrondissement, rue Sainte-Croix-la-Bretonnerie, 20.

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché-Saint-Jean et des Arcis. — Population, la garnison non comprise, 72,893.

M. Arnaud-Jeanty aîné ✻, *Négociant*, Maire, rue des Quatre-Fils, 9.

M. Wan-Deursen, négociant, rue Ste-Croix-la-Bretonnerie, 25.
M. Poupin, propriétaire, rue de la Tixéranderie, 15. } *Adjoints.*

M. Moreaux (Etienne), *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'*Etat civil* seul est ouvert ces jours-là jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

M. le Maire, ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis midi jusqu'à trois heures.

Huitième Arrondissement, place des Vosges, 14.

Composé des quartiers du Marais, de Popincourt, du Faubourg-Saint-Antoine et des Quinze-Vingts. — Population, 109,925.

M. Maréchal, Maire, rue Ménilmontant, 16.

M. Caffin, r. de Reuilly, 11,
M. Bureau, rue des Tournelles, 37. } *Adjoints.*

M. Crété (Edouard), *Secrétaire*, *Chef des Bureaux*, place des Vosges, 14.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures. Celui de l'*Etat civil* tient aussi les dimanches et fêtes, jusqu'à 11 heures pour les déclarations de naissances, et jusqu'à 4 heures pour celles de décès.

Le Maire donne audience tous les jours non fériés de onze heures à une heure.

La première succursale de la Caisse d'épargne établie à la Mairie, est ouverte les dimanches et les lundis.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-l'Asnier, 25.

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'Ile-St-Louis et de l'Arsenal. — Population, la garnison non comprise, 51,308.

M. Vautrain, Maire, quai Bourbon, 21.

M. Grammaire, rue St-Antoine, 110.
M. Hardouin, rue du Cloître-Notre-Dame, 2. } *Adjoints.*

M. Dageon, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la mairie.

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à midi. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'*Etat civil* tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à quatre heures.

Dixième Arrondissement, rue de Grenelle Saint-Germain, 7.

Composé des quartiers du Faubourg-St.-Germain, de la Monnaie, de Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides. — Population, la garnison non comprise, 106,000.

M. Roger ✻, Maire, rue des Beaux-Arts, 10.

M. Le Dien, rue Jacob, 3,
M. Peltier, rue du Cherche-Midi, 75, } *Adjoints.*

M. Dehèque ✻ ✿, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, rue de Grenelle-St-Germain, 7.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les dimanches et fêtes, le bureau de l'*Etat civil* reçoit les déclarations de naissance jusqu'à midi, et les déclarations de décès jusqu'à quatre heures.

La sixième succursale de la Caisse d'Epargne est ouverte les dimanches et les lundis.

Onzième Arrondissement, place St-Sulpice.

Composé des quartiers du Luxembourg, de la Sorbonne, de l'Ecole-de-Médecine et du Palais-de-Justice. — Population, la garnison non comprise, 65,652.

M. Gillet, Maire, rue de La Harpe, 16.

M. Desgranges, rue Hautefeuille, 15.
M. Roustain, rue du Petit-Bourbon, 5. } *Adjoints.*

M. Fieffé, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Le Maire ou l'un des Adjoints donne audience à la Mairie, tous les jours non fériés, de midi à deux heures.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de relevée. Le Bureau de l'*Etat civil* seul est ouvert les fêtes et dimanches, jusqu'à 4 heures.

Dans cette Mairie est établie une succursale de la Caisse d'Epargne.

Douzième Arrondissement, rue Saint-Jacques, 262.

Composé des quartiers St-Jacques, de l'Observatoire, du Jardin-des Plantes et St.-Marcel. — Population, la garnison non comprise, 105,000.

M. Riant ✻, Maire, rue Saint-Jacques, 286.

M. Perducet, rue des Sept-Voies, 27,
M. Angelot, avocat, rue St-Jacques, 157, } *Adjoints.*

M. Arthaud, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, rue de la Harpe, 123.

Les Maire et Adjoints donnent alternativement audience tous les jours depuis midi jusqu'à deux heures de relevée. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf heures à quatre, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'*Etat civil* est ouvert les dimanches et fêtes, savoir : le Bureau des naissances jusqu'à midi, et celui des décès jusqu'à quatre heures.

SECTION II.

PRÉFECTURE DE POLICE,

Rue de Jérusalem.

M. Carlier (O ✻), *Préfet de Police.*

M. Clément Reyre (O ✻), *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8 et 3 brumaire an 9; par la décision du Ministre de la Police générale, en date du 25 fructidor an 9; par la loi du 22 germinal an 11; par l'art. 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an 12. Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, du département de Seine-et-Oise; il a aussi la police du marché de Poissy, du même département. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départemens respectifs. Il est membre du Conseil général d'administration du Mont-de-Piété et de celui des hospices. Il est chargé, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département de la Seine, ainsi que de la police de ces établissemens; il en nomme les employés.

M. . . . . , *Secrétaire particulier,* à la Préfecture.

CABINET.

M. Stropé, *Chef du Cabinet.*

Ouverture et enregistrement de la correspondance; séparation des affaires réservées, distribution des pièces; rapport journalier au Président de la République et au Ministre de l'Intérieur; la correspondance politique et toutes les affaires y relatives; le travail et la correspondance concernant les réfugiés.

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, *voyez* page 811.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, *voyez* pages 826 et 827.

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Le Conseil de salubrité, créé en 1802, près la Préfecture de police, a été entièrement réorganisé par un arrêté du Préfet de police, en date du 24 décembre 1832, approuvé par M. le Ministre du Commerce. Ses attributions embrassent notamment l'hygiène publique; l'examen sanitaire des halles et marchés, des cimetières, des tueries, des voiries, des chantiers d'écarissage et autres établissemens insalubres; amphithéâtre de dissection; vidanges, bains publics, visite des prisons, secours à donner aux noyés et asphyxiés, épidémies, statistique médicale et tableaux de mortalité, recherches pour assainir les lieux publics et perfectionner les procédés des professions qui peuvent compromettre la salubrité. Le Conseil tient ses séances de 15 en 15 jours, le vendredi, à la Préfecture de police.

COMPOSITION DU CONSEIL.

M. le Préfet de Police, *Président.*
M. Boutron ✻, *Vice-Président annuel.*
M. Trébuchet ✻, *Secrétaire annuel.*

Membres titulaires. MM.

Juge ✻, *Docteur en médecine*, rue Joubert, 12.
Petit de Maurienne ✻, *Médecin*, rue Rumfort, 11.
Gaultier de Claubry ✻, *Professeur de Chimie à l'Ecole de Pharmacie*, rue des Fossés-St-Victor, 45.
Labarraque ✻, *de l'Académie de Médecine*, rue Pavée, au Marais, 4.
Chevallier ✻, *Chimiste, de l'Acad. de médecine*, quai St.-Michel, 23.
Huzard ✻, *Médecin vétérinaire*, rue de l'Eperon, 5.
Le Canu ✻, *Prof. à l'Ecole de pharmacie*, rue St.-Paul, 3.
Beaude ✻, *Méd. des eaux min. du départ. de la Seine*, rue Chabannais, 3.
Bussy ✻, *Directeur de l'Ecole de pharmacie*, rue de l'Arbalètre, 13.
Emery ✻, *de l'Académie de Médecine*, rue Thiroux, 9.
Guérard ✻, *Docteur en médecine*, carrefour de l'Odéon, 10.
Boutron ✻, *Memb. de l'Acad. de Méd.*, boulevard Bonne-Nouvelle, 12.

Membres Adjoints. MM.

Cadet de Gassicourt ✻ ❁, *Pharm.*, r. St.-Honoré, 108.
Devergie ✻, *Docteur en médecine*, rue Richer, 14.
Payen ✻, *Membre de l'Institut*, rue Saint-Martin, 208.
Boussingault ✻, *Membre de l'Institut*, rue du Pas-de-la-Mule, 8.
Flandin ✻, *Docteur en médecine*, rue de Lille, 54.
Lelut ✻, *Memb. de l'Institut*, à la Salpêtrière.

Membres honoraires. MM.

Bérard ✻, *ancien Vice-Président du Conseil*, rue de Londres, 9.
Bérard (O ✻), *Doyen de la Faculté de Médecine*, à l'Ecole de Médecine.
Adelon (O ✻), *Professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine*, rue du Four-Saint-Germain, 47.
Royer-Collard (Hipp.) (O ✻) *de l'Académie de médecine*, *Professeur d'hygiène à la Faculté de médecine*, rue St-Lazare, 113.
Bégin (O ✻), *M. du Conseil de santé des armées*, r. Furstemberg, 8 *ter*.
Onfroy de Bréville (O ✻), *Direct. des ponts et chaussées du départ. de la Seine*.
Darcy (O ✻), *Ingénieur en chef, Directeur du service municipal*.
Lorieux ✻, *Ingénieur en chef des Mines*.
Bruzard, *Architecte, Commissaire de la petite voirie*, rue des Petits-Augustins, 15.
Dubois ✻, *Chef de la 2e division*, rue du Rocher, 41.
Trébuchet ✻, *Chef du bureau sanitaire* (*2e div. 4e bur.*), r. de l'Est, 1.

Conseils de la Préfecture. MM.

Duvergier ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Jacob, 21.
Béguin ✻, *Avocat à la Cour de cassation*, rue Neuve-Saint-Roch, 32.
Jousselin, *Avocat à la Cour de cassation*, rue Louis-le-Grand, 27.
De Belleyme (Adolphe), *Avocat à la Cour d'appel*, r. Richepance, 5.
Cendrier, *ancien Chef de Division*, rue du Cloître-Saint-Benoît, 10.
Bruzard ✻, *Conseil honoraire*.

Officiers publics et ministériels attachés à la Préfecture. MM.

Baudenom-Delamaze, *Notaire*, rue Vivienne, 22.
Drelon, *Avoué près la Cour d'appel*, rue Jacob, 1.
Archambault-Guyot, *Avoué de 1re Instance*, rue de la Monnaie, 10.
Commendeur fils, *Commiss.-Priseur*, rue Saint-André-des-Arcs, 61.
Berrurier, *Huissier*, rue Quincampoix, 11.

Médecin attaché à l'Administration.

M. Dupuis ✻, rue Neuve-de-Seine-St.-Germain, 87.

Police Municipale.

M. Descampeaux ✻, Commissaire de police, *Chef de la Police municip.* à la Préfecture de police.

M. Felineau, *Sous-Chef.*

Direction à imprimer au service de la police municipale; rapports avec la police réservée et le bureau politique.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Tuileries.	Boulley, *impasse du Doyenné*, 6.
Champs-Elysées.	Collomp, *rue de la Réforme*, 31.
	Thouraud (*adjoint*), *rue de Chaillot*, 105.
Roule.	Bruzelin ✻, *rue Verte*, 12.
Place Vendôme.	Loyeux, *passage Sandrié*, 7.

Deuxième Arrondissement.

Palais-Royal.	Bertoglio, *rue du 24 février*, 3.
Feydeau.	Fresne, *rue Monsigny*, 9.
Chaussée-d'Antin.	Blavier ✻, *Faubourg-Montmartre*, 67.
Faubourg-Montmartre.	Trenet, *rue Papillon*, 10.

Troisième Arrondissement.

Mail.	Gronfier, *r. des Fossés-Montmartre*, 27.
Faubourg-Poissonnière.	Yver ✻, *rue du Faubourg-St-Denis*, 67.
Montmartre.	Quoinat, *rue Montmartre*, 144.
Saint-Eustache.	Mettetal, *rue J.-J.-Rousseau*, 21.

Quatrième Arrondissement.

Banque de France.	Primorin, *rue Neuve-des-Bons-Enfans*, 9.
Louvre.	Petit, *rue Boucher*, 2.
Saint-Honoré.	Pellagot ✻, *rue du Chantre*, 26.
Marchés.	Lesvigne, *à la Halle aux toiles.*

Cinquième Arrondissement.

Montorgueil.	Marquis, *rue St-Sauveur*, 18.
Bonne-Nouvelle.	Gabet, *rue Beauregard*, 92.
Faubourg Saint-Denis.	Bazille-Fregeac ✻, *r. du Faub.-S.-Martin*, 181.
Porte-Saint-Martin.	D'Agnèse-Giro ✻, *rue de l'Entrepôt*, 11.

Sixième Arrondissement.

Temple.	Desgranges, *rue de Normandie*, 1.
Porte-Saint-Denis.	Courteille, *rue Ne-St-Denis*, 5.
Saint-Martin-des-Champs.	Barlet *père*, *rue Meslay*, 63.
Lombards.	Bellanger, *rue Quincampoix*, 11.

Septième Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Arcis.	Lalmand, *rue de la Tixeranderie*, 9.
Sainte-Avoye.	Barlet fils, *rue du Cloître-Saint-Merry*, 6.
Mont-de-Piété.	Gille, *rue du Grand-Chantier*, 7.
Marché-Saint-Jean. . . .	Peyraud, *rue Pavée*, 1, *au Marais.*

Huitième Arrondissement.

Marais.	Joinnard, *rue de Harlay*, 4.
Popincourt.	Benoist, *rue St-Sébastien*, 22.
Faubourg-Saint-Antoine. .	Boissonneau, *rue du Faubourg-St-Antoine*, 269.
Quinze-Vingts.	Dussard, *rue du Faubourg-Saint-Antoine*, 194.

Neuvième Arrondissement.

Arsenal.	Bréard, *rue Beautreillis*, 16.
Hôtel-de-Ville.	Hulot, *rue Geoffroy-Lasnier*, 28.
Ile Saint-Louis.	Bayvet, *quai Bourbon*, 11.
Cité.	Retourné, *quai Napoléon*, 7.

Dixième Arrondissement.

La Monnaie.	Leras, *rue Jacob*, 42.
Faubourg-Saint-Germain. .	Dourlens, *rue de Lille*, 43.
Saint-Thomas-d'Aquin. . .	Lemoine-Tacherat ✻ ⊛, *rue Plumet*, 7
Invalides.	Martinet, *rue de l'Église*, 25.

Onzième Arrondissement.

Luxembourg.	Monvalle, *rue de l'Ouest*, 35.
Ecole de Médecine. . . .	Jobey, *rue Suger*, 13.
Sorbonne.	Foucault, *rue de Sorbonne*, 4.
Palais de Justice. . . .	Nusse, *cour de Harlay*, 22.

Douzième Arrondissement.

Saint-Jacques.	Hubant jeune, *quai Montebello*, 5.
Observatoire.	Adam, *rue Saint-Jacques*, 326.
Jardin des Plantes. . . .	Henchard fils, *rue Guy-Labrosse*, 8.
Saint-Marcel.	Henchard père, *rue du Marché-aux-Chevaux*, 16.

Assemblée nationale............... M. Yon.
Etat-Maj. des Gardes nat. de la Seine.. M. Brun.
Résidences du Président de la Répub... M. Cramatte ✻.

Commissaires de police près la Préfecture. MM.

Truy, *Commissaire interrogateur.*
Boudrot, Séjan ✻, } *chargés des délégations judic.*

Commissaire de police près la Bourse. (Voyez page 979).

Commissaires de police de l'Imprimerie et de la Librairie. MM.

Truy, *rue Regratière*, 12.
Gaillard, *rue*

Commissaire de Police près le Tribunal de simple police (Voyez page 845).

BANLIEUE — *Commissaires hors Paris.* MM.

Batignolles.	Winter, *r. de la Paix*, 56.
Belleville.	Gabeloteau, *r. de Tourtil.* 17.
Bercy	Guénot, *r. de l'Église, à la nouvelle Mairie.*
Boulogne.	Gourmelen, *à la Mairie.*
La Chapelle.	Jungmann, *à la Mairie.*
Charent-le-P	Fournier, *à la Mairie.*
Charonne.	Salmon, *r. Deshayes*, 4.
Epinay . . .	Huchot, *à Enghien-les-B.*
Gentilly . .	Chevallier, *p. du Moulinet*, 10, *à la Maison Blanche*
Grenelle . .	Taste, *rue du Marché*, 4.
Ivry.	Billian, *barrière d'Ivry.*
Montmartre.	Chartier, *à la Mairie.*
Montrouge. .	Quatremère, *r. d'Amboise*, 8.
Neuilly . . .	Livonge, *r. de Sablonvil.* 25.
Passy. . . .	Claude, *Grande-Rue*, 13.
Saint-Cloud.	Jacquemart, *av. du Chât.* 1.
Saint-Denis	Deveaux, *r. des Ursulin.* 5.
St-Mandé. .	Masson, *av. du Bel-Air*, 60.
Vaugirard .	Hubautaîné, *Grand'Rue*, 72.
La Villette.	Busigny, *r. de Bordeaux*, 7.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Premier Bureau.

M. Fabre de Lagrange, *Chef.*

Ire Section. — *Ordre général.*

Le classement et la conservation des ordonnances et arrêtés de la Préfecture, des délibérations du Conseil général et du Conseil municipal, et des décisions ministérielles qui y sont relatives; les affaires mixtes et celles qui n'ont point de département fixe; les prestations de serment; la traduction des pièces écrites en langues étrangères; les légalisations des signatures des fonctionnaires publics et agens supérieurs dépendans de la Préfecture; les adjudications; la confection des baux et marchés passés par l'administration; l'acceptation des nantissemens et cautionnemens; les formalités de l'enregistrement; l'examen des statuts des sociétés anonymes et des sociétés d'assurances mutuelles qui réclament l'approbation du Gouvernement; la convocation du Conseil de Préfecture et de la commission permanente; les assemblées des électeurs de la boucherie et de la boulangerie de Paris; les affaires concernant le tribunal de simple police; l'enregistrement et la statistique des procès-verbaux et jugemens.

Le contrôle de la dépense relative au mobilier et la surveillance du service intérieur de l'hôtel et des bureaux; l'inventaire et comptabilité de ce mobilier et de celui des bureaux des services extérieurs; les médailles d'honneur; les renseignemens dans l'intérêt des familles; renseignemens divers demandés par les administrations civiles et militaires; les délimitations de quartier.

IIe Section. — *Personnel.*

Le travail relatif au personnel de l'administration et de tous les services extérieurs qui en dépendent; le personnel des employés dans les halles et marchés publics, facteurs, courtiers-gourmets-piqueurs de vins, forts sur les marchés, porteurs de charbon, ouvriers sur les ports, commissionnaires pour le service des voitures aux portes des théâtres et autres lieux publics; arrêtés de nomination, de suspension, de révocation, d'admission à la retraite; augmentations de traitement, indemnités, gratifications, avances; demandes d'emplois; les mesures d'ordre et de discipline; les pensions et les avances sur pensions liquidées et non encore allouées.

Deuxième Bureau.

M. de Paris, *Chef.*

Ire Section.

Les travaux relatifs au personnel du corps de la Garde républicaine, en ce qui concerne l'avancement des officiers, et à celui des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris; l'établissement du budget de ce dernier corps et sa comptabilité.

La police des théâtres, spectacles, bals et autres réunions publiques; les masques, déguisemens, travestissemens; l'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil; les affiches, afficheurs et crieurs publics; les baladins, les saltimbanques; les contraventions aux lois relatives au timbre; les billards publics; les cercles, réunions, associations, sociétés littéraires et scientifiques, cabinets de lecture, et les établissemens d'instruction publique; l'exécution des lois relatives à l'imprimerie, à la librairie, aux brevets d'invention et aux colporteurs de livres et de gravures; les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques.

IIe Section.

Les retardataires et les déserteurs de terre et de mer; les prisonniers de guerre évadés, les marins réfractaires; la délivrance des certificats d'aptitude morale pour enrôlement volontaire et remplacement dans l'armée; l'établissement, l'occupation et le mouvement des postes militaires; les marchandises prohibées, la fraude; les contributions indirectes,

le dépôt des marques de fabrication et d'origine française de cotons filés, tissus et tricots de la nature de ceux dont l'importation est prohibée; les sociétés de secours mutuels.

Troisième Bureau.

M. Labat ✿, *Chef.*

III^e SECTION. — *Archives.*

La garde et conservation de la Bibliothèque et des Archives; la recherche et le classement des dossiers des affaires terminées; la recherche, la mise en ordre et l'expédition des ordonnances; la réimpression des collections; la remise des anciens passeports et permis de séjour; celle des pièces à conviction; le dépôt et la conservation des objets saisis ou trouvés.

COMPTABILITÉ.

M. Briau, *Chef.*

L'établissement du budget communal et du budget départemental de la Préfecture; le contentieux et la vérificaation des dépenses; l'expédition et la délivrance des mandats sur la Caisse municipale et sur le Trésor; le contrôle de la caisse de service intérieur, établie pour le paiement des dépenses urgentes, et la vérification de celle de la vallée et de toutes les autres caisses qui sont sous la surveillance de l'administration; le contrôle des perceptions faites pour le compte de la ville de Paris, tant par le caissier de la Préfecture que par divers préposés; la publication des budgets et comptes, par la voie de l'impression, conformément à la loi; la comptabilité du produit des travaux industriels faits par les détenus, dans les ateliers des prisons de la Seine et la tenue des comptes de masses de réserve; la liquidation des pensions et l'ordonnancement des arrérages à payer; la rédaction du tableau annuel de l'éclairage public de la ville de Paris.

I^{re} SECTION. — *Comptabilité communale.*

II^e SECTION. — *Comptabilité départementale.*

III^e SECTION. — *Comptab. du produit des travaux indust. des détenus de la Seine.*

CAISSE.

M. Aubert, *Caissier.*

Le paiement des traitements des employés et des dépenses urgentes et des communes; la recette, pour le compte de l'Etat, des droits établis sur les passeports et les permis de port d'armes de chasse; la perception des droits au profit de la ville, sur les fiacres, cabriolets de louage, omnibus et autres voitures de transport en commun, des droits de petite voierie, de pesage et mesurage publics; le paiement des subsides aux réfugiés pour le compte du Ministère de l'intérieur; les recettes et paiemens pour l'entretien de la riviere de Bièvre; la recette des droits au profit des indigens sur les danses dans la ville et la banlieue; la recette, pour la Caisse centrale du département, des revenus spéciaux des prisons; le paiement des masses de réserves aux détenus libérés; le dépôt des objets d'or et d'argent trouvés.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Jenesson, *Chef de division.*

Premier Bureau.

M. Vassal ✻ ✿, *Chef.*

La recherche des crimes et délits contre les personnes et les propriétés. Envois des actes et renseignemens à l'autorité judiciaire. Mesures préventives d'ordre et de sûreté publique. Répression du vagabondage et de la mendicité.

Correspondance avec les autorités des départements relativement aux individus arrêtés en province ou sous le coup de mandat de justice.

Recueil général et classement méthodique des arrêts et jugements rendus par les Cours et Tribunaux, ainsi que les vérifications y relatives.

Deuxième Bureau.

M. Delachaussée ✻, *chef.*

Passeports pour l'intérieur et pour l'étranger ; *visa* des passeports et des permissions ou congés militaires ; permis de séjour ; cartes de sûreté ; passes de nuits pour les sages-femmes ; permis de port d'armes de chasse et règlemens sur la chasse ; livrets d'ouvriers ; hôtels et maisons garnis ; logeurs, brocanteurs, domestiques, commissionnaires stationnant sur la voie publique ; les chiffonniers ambulans.

Troisième Bureau.

M. Roux-Duffort, *Chef.*

La police et l'administration des prisons et dépôts de mendicité du département de la Seine.

Service des Prisons.

1re SECTION.

M. Olivier Dufresne, *Inspecteur-général.*

Force. MM.

Duburguet, *Directeur.*
L'abbé Bour, *Aumônier.*
Jacquemin ✻, *Médecin.*
Marx ✻, *Médecin adjoint.*
Bisson, *idem.*

Dépôt des Condamnés. MM.

Gros, *Directeur.*
L'abbé Touzé, *Aumônier.*
Bernard, *Médecin.*
Dancel, *Médecin adjoint.*
Barthez, *idem.*

Sainte-Pélagie. MM.

Lalou, *Directeur.*
L'abbé Caille-Desmares, *Aumônier.*
Bourgeoise, *Médecin.*
Guersant ✻, *Médecin adjoint, Chir.*
Philippar, *idem.*

Maison de Justice (Conciergerie) MM.

Mérand, *Directeur.*
L'abbé Montès ✻, *Aumônier.*
Bonet, *Médecin.*
Filhos, *Médecin adjoint.*

Dépôt de la Préfecture. MM.

Balland, *Directeur.*
Caron, *Chirurgien-Médecin.*
Barras ✻, *Médecin honoraire.*

Maison de répression (St-Denis) MM.

Panisse, *Directeur.*
L'abbé Boullay, *Aumônier.*
Grandpierre, *Pasteur de l'Église réformée*
Louvel, *Médecin.*

Dépôt de sûreté à St.-Denis.

M. Baudoux, *Concierge.*

2e SECTION.

M. Mercier, *Inspecteur-général.*

Maison centrale d'éducation correctionnelle. MM.

Boullon, *Directeur.*
L'abbé Fayon, *Aumônier.*
Léveillé, *Greffier-instituteur.*
Pâris ✻, *Médecin.*
Gasnault ✻, *Médecin adjoint.*
Robertet, *idem.*

Saint-Lazare. MM.

Delagastine, *Directeur.*
L'abbé Testas, *Aumônier.*
Collineau ✻, *Médecin de la 1re section.*
Lucien de la Morlière ✻, Boys de Loury ✻, } *Méd. de la 2e sect.*
Adet de Roseville, *Médecin adjoint.*
Costilhes, *idem.*

Prison des Madelonnettes. MM.

Crussaire, *Directeur.*
L'abbé Busseau, *Aumônier.*
Huet-Desprez ✻ ✪, *Médecin.*
Rochard, *Médecin adjoint.*
Duméril, *idem.*

Prison pour Dettes, r. de Clichy. MM.

De Pritelly ✪, *Directeur.*
L'abbé Drach, *Aumônier.*
Brun ✻, *Médecin.*
Peschier, *Médecin adjoint.*
Lalanne, *idem.*

Dépôt de Mendicité de Villers-Cotterêts. MM.

Trévet, *Directeur.*
L'abbé Cochain, *Aumônier.*
Goedorp, *Médecin.*
Dufour, *Médecin adjoint.*

M. Dupuis, *Architecte,* rue Castiglione, 3.

Quatrième Bureau.

M. Truy, *Chef.*

Le renvoi des prévenus devant le Procureur de la République. La transmission des procès-verbaux constatant leur arrestation. L'envoi des pièces à conviction au greffe du tribunal de première instance. L'interrogatoire des prévenus arrêtés en vertu de mandats décernés par les autorités judiciaires des départemens.

Examen des libérés assujettis à la surveillance qui ont enfreint leur ban. Mesures à l'égard des mendiants libérés. Interrogatoire des individus amenés à la préfecture de police, lorsqu'il n'y a pas lieu de les traduire. Questions d'individualité. Examen des individus à envoyer dans les hôpitaux ou dans un dépôt de mendicité.

Cinquième Bureau.

M. Roy, *Chef.*

Enregistrement des femmes publiques. Mesures auxquelles elles sont assujetties. Le dispensaire de salubrité. Correspondance avec les familles au sujet des filles mineures. Surveillance des maisons de tolérance. Délits d'outrage à la morale publique par attentats, publications, etc.

Surveillance des forçats, réclusionnaires, vagabonds et autres condamnés libérés. La correspondance y relative avec les autorités administratives et judiciaires.

Recherche des individus disparus de leur domicile. Garantie des matières d'or et d'argent. Les laminoirs, moutons, presses et balanciers. Le Mont-de-piété. Les encans et salles de vente. Les coalitions d'ouvriers en ce qui concerne les salaires. Les armes prohibées. Les suicides et les morts accidentelles. Les loteries, les maisons de jeu, les jeux de hasard sur la voie publique.

Sixième Bureau.

M. Lezeret ❋, *Chef.*

Les aliénés, les enfants abandonnés et les orphelins ; les maisons de santé, les nourrices, les maisons de sevrage ; les recherches sur la solvabilité des personnes condamnées à des amendes où à remboursements de frais de justice.

M. Chambert, *Docteur-Médecin, chargé d'examiner les aliénés à leur arrivée à la Préfecture de police.*

M. Bouneau ❋,
M. Béhier (O ❋), } *chargés de la visite des aliénés.*

Maisons de santé, de Sevrage et de Nourrices.

M. Richardière, *Inspecteur principal,* rue du Cherche-Midi, 112.
M. Tilliard ❋, *Inspecteur.*

DEUXIÈME DIVISION.

M. Dubois ❋, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Cabuchet, *Chef.*

Les subsistances et les approvisionnemens en comestibles ; la statistique de la récolte ; les foires : la police des halles et marchés ; la concession des places dans ces établissemens ; la surveillance des perceptions municipales qui y sont opérées ; la caisse de la volaille et du gibier. La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy et des autres marchés extérieurs d'approvisionnement ; les abattoirs de la boucherie et de la charcuterie, et les fondoirs de suif dans les abattoirs ; les établissemens de boucherie et de charcuterie. Le dépôt de garantie et l'approvisionnement particulier des boulangers ; les établissemens de boulangerie et de pâtisserie ; la taxe du pain ; la tenue des mercuriales ; les magasins de fourrages ; les débits de triperie ; la saisie et destruction des comestibles corrompus ou nuisibles ; la Bourse, les agens de change et courtiers de commerce ; les facteurs à la vente

en gros dans les halles et marchés, et les ouvriers qui en dépendent, c'est-à-dire les forts et les porteurs des halles.

L'exécution des lois concernant l'uniformité, la vérification et la surveillance des poids et mesures; le pesage et mesurage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers; la surveillance des bureaux établis pour la perception des droits y relatifs; la navigation sur la Seine, la Marne et les canaux dans le ressort de la Préfecture de police; les ports et chemins de halage; le garage des bateaux; les débordemens et débâcles; les établissemens sur la rivière; les bateaux à vapeur; l'approvisionnement en combustibles; les marchés à charbon de bois; les ouvriers des ports et places de vente; les établissemens de marchands de vin, la saisie et destruction des boissons falsifiées, corrompues ou nuisibles

Service actif.

Inspection générale des halles et marchés.

M. Anger ✻, *Inspecteur-général*, à la Halle aux grains.
M. Jacquet, *Inspecteur-général adjoint.*

Syndicat des Bouchers. MM.

Lescuyot, *Syndic.*
Vavasseur, *idem.*
Duval (Antoine), *Syndic adjoint.*
Claquesin aîné, *idem.*
Bellamy jeune, *Syndic adjoint.*
Dubus, *idem.*
Chéron, *idem.*

Syndicat des Boulangers.

Le nombre des boulangers est de 600, plus une boulangerie *exclusivement autorisée pour l'emploi d'un pétrin mécanique.*

Ils sont divisés en 4 classes et réalisent, tant à domicile que dans les greniers de réserve, un approvisionnement général de prévoyance de 127,609 quint. 60 k. (81,280 sacs) de farines, dont 84,114 quint. 32 k. (53,576 sacs) sont déposés *aux greniers d'abondance.* Ils ont 4 Syndics, élus par 48 électeurs, présidés par M. le Préfet de police.

Syndics. MM.

Dard aîné, rue de Viarmes, 35.
Berger, rue Saint-Jacques, 346.
Frémendeau, rue de Bourgogne, 26.
Doisneau, r. de la Michodière, 3.

Bureaux, quai d'Anjou, 7, *ouverts de* 10 *à* 5 *h.* — *Le Syndicat s'assemble les jeudis.*
M. Ménétrier, *Garde-Magasin des dépôts de garantie*, rue Castex, 11.

Police de la Bourse.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police*, à la Bourse, rue Notre-Dame-des-Victoires, 1.

Inspection générale de la navigation et des ports,

Quai de l'Horloge, 17.

M. Landrin, *Inspecteur-général.*
M. Guillaume, *Inspecteur-Contrôleur.*

Inspection du Pesage et du Mesurage publics et des Combustibles.

M. Vedel, *Inspecteur principal.*

Vérification et Inspection des Poids et Mesures.

M. Laterrade ✻, *Vérificateur en chef*, rue Chanoinesse, 17.
M. Guigue, *Vérificateur.*
M. Bijot, 1er *Vérificateur adjoint.*
M. Jayet, 2e *Vérificateur adjoint.*

Bureaux par arrond.		*Commissaires de police, Inspecteurs*
1er et 2e r. du Helder, 11.	M. Chanet, *Vérificateur.* M. Ravon, *Vérific. adj.*	Esseline.
3e et 4e r. Montorgueil, 65.	M. Delamarre, *Vérificat.* M. Lavant, *Vérif. adj.*	Morin, r. des Martyrs, 47.
5e et 6e r. Ste-Apolline, 13.	M. Morin, *Vérificat.* M. Grippeau, *Vérif. adj.*	Boisseau, r. du Dragon, 26.
7e et 8e r. St-Louis (Mar.), 28.	M. Mirguet, *Vérificateur.* M. Robin, *Vérific. adj.*	Hindenlang, r. Ne Chabrol, 17.
9e et 12e q. de Béthune, 22.	M. Pujol, *Vérificateur.* M. Hersant, *Vérif. adj.*	Bury, rue Suger, 11.
10e et 11e r. de l'Abbaye S.G. 15.	M. Moreau, *Vérificateur* M. Lanne, *Vérif. adj.*	Chauvin, r. du Paon-St.-André-des-Arcs, 8.
Arrond. de S.-Denis. Arrond. de Sceaux.	M. De Sylva, *Vérificat.* M. Lallemant, *idem.*	Delanneau, r. de Grammont, 7

Service de la Dégustation des Boissons.

M. Casterat ✱, *Dégustateur en Chef*, à la Préfecture de police.

Commission de la surveillance des Bateaux à vapeur.

M. Lorieux ✱, *Ingénieur en chef des Mines.*
M. Michel ✱, *Ingénieur en chef, Direct. de la Nav.*, r. du Regard, 5.
M. Phillips, *Ingénieur des Mines*, rue Blanche, 18.
M. de Senarmont ✱, *Ingénieur des Mines*, rue Garancière, 17.
M. Saulnier, *Membre du Comité gén. des Manufact.*, rue
M. Bruzard, *Architecte*, *Commissaire de la Petite-Voirie*, rue des Petits-Augustins, 15.
M. Landrin, *Inspecteur gén. de la Navigation.*

Deuxième Bureau.

M. Masson ✱, *Chef.*

Le péril des bâtimens, la surveillance des démolitions et des constructions, la cloture des terrains vagues, le barrage des rues, les caisses et pots à fleurs et autres objets exposés sur les toits et fenêtres des maisons, dont la chute pourrait occasionner des accidens ; la surveillance de tous les travaux exécutés sur la voie publique, ou dans les propriétés riveraines, et les mesures propres à assurer la liberté de la circulation pendant leur exécution; les échafaudages, la délivrance des permissions pour les ouvertures de tranchées dans le sol de la voie publique, la viabilité des voies publiques ; les dépôts de matériaux ; la conservation des monumens et édifices publics appartenant à l'Etat ou à la Ville; les lieux de réunion d'ouvriers sur la voie publique ; la surveillance des carrières; la police des chemins de fer; l'homologation des tarifs des transports sur ces chemins; la surveillance de la construction, de l'entretien et de la vidange des fosses d'aisances; l'exécution des règlemens concernant les entrepreneurs de vidange et ouvriers vidangeurs ; les fosses mobiles, les expériences pour améliorer le service de la vidange, les cabinets d'aisances et les urinoirs publics ; la délivrance des permissions de petite voirie ; l'exécution des règlemens concernant les saillies, les chénaux et gouttières, les échoppes, les barrières à demeure ou mobiles, la surveillance des inscriptions des rues et des numéros des maisons, les passages publics, les étalagistes sédentaires, les marchands ambulans.

Service actif.

Bâtimens et Petite-Voirie.

M. Bruzard, *Architecte Commissaire, de la Petite-Voirie.*

Architectes de 1re cl. MM.
Malary.
Dubois.
Viel.
Chabouillé.

Architectes de 2e cl. MM.
Paliard.
Lebègue.
Tingry.
Chabouillé (L.).
Montullé.
Lescène.

Carrières.

M. Juncker (O ✻), *Ingénieur en chef des mines, Inspecteur-général des carrières*, rue d'Enfer, 44.

M. Eug. Sentis, *Ingénieur des mines, Inspecteur particulier*, r. d'Enfer, 16.

M. de Fourcy, *Ingénieur des mines, Inspecteur particulier*, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 14.

CHEMINS DE FER.

M. Lechâtelier ✻, *Ingénieur des mines, faisant fonctions d'Ingénieur en chef chargé de la Direction du service de surveillance des Chemins de Fer de Paris à la frontière de Belgique, d'Amiens à Boulogne et de Paris à Orléans.*

M. Baude ✻, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chargé de la Direction du service de surveillance des Chemins de Fer de Paris à Rouen et au Havre, de Rouen à Dieppe, de Paris à Saint-Germain, de Paris à Versailles (rive droite et rive gauche) et de Paris à Sceaux.*

M. Foulon, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Orléans, chargé de la Direction du service de surveillance du Chemin de Fer de Paris à Orléans et du Centre.*

Troisième Bureau.

M. Baube, *Chef.*

La salubrité, le nettoiement, l'arrosement et l'éclairage publics; l'entretien et le curage des rivières de Bièvre, Croult et Rouillon; les égouts, les aqueducs, puits et fontaines; les porteurs d'eau, le ramonage et les ramoneurs; les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie; les machines et ustensiles en dépendant; les messageries, les voitures circulant pour les chemins de fer, et autres voitures publiques; les cabriolets de place; les voitures de transport en commun; les voitures de remise et sous remise; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers; les ponts à bascule; la police du roulage.

Service actif.

Nettoiement, Éclairage, Égouts, Arrosement.

M. Liskenne ⊛, *Inspecteur-général.*

Fourrière, rue Guénégaud, 31.

M. Cantaloube, *Contrôleur-Inspecteur.*

Quatrième Bureau.

M. Trébuchet ✻, *Chef.*

Les établissemens dangereux, insalubres, ou incommodes; les usines à gaz; les chantiers de bois à brûler et à œuvrer; les fabriques et magasins de charbons de bois; les débitans de bois et de charbon; les brasseries; les locomotives employées sur les chemins de fer; les machines et chaudières à vapeur; les usines métallurgiques soumises à la loi du 21 avril 1810 sur les mines, les tirs et essais d'armes à feu; les feux d'artifice; les débits et le transport des poudres; les bruits nocturnes et les bruits de cor; les puisards; la surveillance des vases et ustensiles de cuivre; la recherche et la destruction des sels falsifiés, des sucreries coloriées avec des substances vénéneuses et en général tout ce qui intéresse

la santé publique; les travaux et le personnel du conseil de salubrité; l'exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie; les remèdes secrets; les amphithéâtres et les salles de dissection; les secours publics; le placement et l'entretien des boites de secours et des brancarts destinés au transport des noyés, blessés ou asphyxiés; l'inspection des eaux minérales naturelles et artificielles; les maladies épidémiques ou contagieuses; les épizooties; la recherche, l'abattage et l'écarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses; les écarisseurs; l'abattoir communal pour les chevaux; les voirie de Montfaucon et de Bondy; les vétérinaires, les cimetières; les exhumations et réinhumations; les autopsies, moulages et embaumemens de cadavres; la statistique des décès.

L'exécution de la loi sur le travail des enfans dans les manufactures; l'exécution du décret du 9 septembre 1848, sur la *durée du travail* dans les manufactures et usines; la surveillance de la pose et du service des appareils pour le gaz dans l'intérieur des habitations et des établissemens ouverts au public; le gaz portatif comprimé ou non comprimé; les appareils domestiques d'éclairage par le gaz.

Service actif.

CONSEIL DE SALUBRITÉ (*Voyez page* 831).

Surveillance des Machines à vapeur.

M. Lorieux ✻, *Ingénieur en chef des Mines*, r. Taranne, 10.
M. Phillips, *Ingénieur ordinaire des Mines.*

Surveillance des locomotives employées sur les chemins de fer.

M. . . . . . , *Ingénieur en chef des mines, chargé du service central de la partie métallurgique et de l'exploitation des chemins de fer.*
M. . . . . . , *Ingénieur ordinaire des Mines, adjoint.*

Inspection des Eaux minérales.

M. Beaude ✻, rue Chabannais, 3,
M. Bonnet de Malherbe, r. de Provence, 61, } *Médecins Inspecteurs.*
M. Patin, Faub. St.-Denis, 10,
M. Puche, r. Bourbon-Villeneuve, 57,
M. Comte ✻, rue Belle-Chasse, 34, } *Médecins Inspecteurs adjoints.*

Service des Secours publics.

M. Marc ✻, *Docteur en médecine*, Directeur.

Vétérinaires attachés à la Préfecture.

M. Leblanc. | M. Watrin.

Inspection des établissemens dangereux, insalubres ou incommodes.

M. Coulier ✻, *Inspecteur.*

Surveillance des appareils pour l'éclairage par le gaz.

M. Peyre, *Inspecteur.* | M. Lachez, *inspecteur.*

Inspection du travail des Enfans dans les manufactures.

Inspection de Paris.

QUARTIERS.	PREMIER ARRONDISSEMENT. MM.
Tuileries	De la Doucette, rue Saint-Lazare, 58.
Roule	Monnier des Taillades, *anc. Direct. de l'Ecole spéciale du commerce*, Vieille route de Paris, 38, aux Thernes.
Champs-Elysées et Chaillot	Malden de la Bastille, rue Grenelle-St-Germain, 17.
Place Vendôme	Couly, *Homme de Lettres*, rue Jean-Goujon, 16.
	DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.
Chaussée-d'Antin, *Palais-Royal*, *Feydeau*, *Faubourg-Montmartre*	Héreau, *Docteur en médecine*, rue d'Astorg, 18.

QUARTIERS.	MM.
TROISIÈME ARRONDISSEMENT.	
Mail *Faubourg-Poissonnière*	Cabarrus ✻, *Docteur-Médecin*, rue de Milan, 16.
Montmartre	Despeux, rue de l'Union, 44.
Saint-Eustache	De Driésen, *Doct. en Méd.*, r. des Dames, 3 *bis* (Batign.).
QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.	
Marchés *Saint-Honoré*	Lamouroux ✻, *Docteur en Médecine*, rue de Clichy, 25.
Banque de France *Louvre*	Béhier ✻, *Docteur-Médecin*, r. de la Victoire, 21.
CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.	
Montorgueil	Belmontet, *Homme de lettres*, rue Pigale, 2.
Porte-Saint-Martin *Bonne-Nouvelle* *Faubourg-Saint-Denis*	Gausier (Henri), *Avocat*, rue Hauteville, 62.
SIXIÈME ARRONDISSEMENT.	
Temple	Boussenot-Duclos, rue Laffitte, 7.
Porte-Saint-Denis *Lombards*	Mandrou ✻ ✻, *Négociant*, rue des Bons-Enfants, 23.
Saint-Martin-des-Champs	Calla ✻, *Fondeur en métaux*, r. du F.-Poissonnière, 92.
SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.	
Arcis *Sainte-Avoye* *Mont-de-Piété* *Marché-Saint-Jean*	Hébert ✻, *Fabricant de châles*, rue du Mail, 13.
HUITIÈME ARRONDISSEMENT.	
Marais	Denière (O✻), *Fabric. de bronzes*, r. d'Orléans, 9 (Mar.)
Popincourt	Couverchel, *anc. Pharmacien*, Faub. Poissonnière, 14. Bohain, r. Bleue, 6.
Faubourg-Saint-Antoine *Quinze-Vingts*	Lesaunier ✻, *Docteur en Médecine*, rue Cléry, 9.
NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.	
Arsenal *Hôtel-de-Ville* *Cité* *Ile-Saint-Louis*	Beslay, *Manufacturier*, rue Neuve-Popincourt, 17.
DIXIÈME ARRONDISSEMENT.	
Monnaie	Cerclet ✻, à l'Assemblée nationale.
Faubourg-Saint-Germain	Coste ✻, *Medecin*, r. de l'Université, 5.
Invalides	Payen ✻, *Membre de l'Institut*, *Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers*, rue Saint-Martin.
Saint-Thomas-d'Aquin	Cazes, *Homme de lettres*, au collége Saint-Louis.
ONZIÈME ARRONDISSEMENT.	
Palais-de-Justice *Luxembourg* *Ecole-de-Médecine* *Sorbonne*	Boullangé, *anc. Chef d'Institution*, rue du Pot-de-Fer St-Michel, 19.
DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.	
Observatoire	Gaultier de Claubry ✻, *Membre du Conseil de salubrité*, à l'Ecole polytechnique.
Jardin-des-Plantes *Saint-Jacques*	Hocedé, rue St-Lazare, 127.
Saint-Marcel	Ogereau ✻, *Membre du Conseil général des Manufactures*, rue Buffon, 5.

Inspection des Arrondissemens de Sceaux et Saint-Denis.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton	Commune	Inspecteur
Canton de Saint-Denis.	*Saint-Denis*	Michel, *ancien chef d'institution*, *rédact. principal des Annales forestières*, r. Garancière, 12, à Paris.
	Aubervilliers	
	Dugny	
	Pierrefitte	
	Saint-Ouen	
	Ile Saint-Denis	
	Stains	
	Epinay	
	Villetaneuse	
	La Cour Neuve	
	La Chapelle	
Canton de Pantin.	*Bagnolet*	Orsat ❋, *Avocat*, *Chef de bataillon de la Garde nat. de Clichy*, rue Bergère, 21.
	Bobigny	
	Bondy	
	Pantin	
	Belleville	
	Charonne	
	Le Bourget	Duplanty, *Doct. en médecine*, Maire de St.-Ouen.
	Noisy-le-Sec	
	Prés-Saint-Gervais	
	Romainville	
	Drancy	
	La Villette	
Cant. de Neuilly.	*Clichy*	Delamotte, *Propriétaire*, à Auteuil.
	Passy	
	Auteuil	
	Boulogne	
	Batignolles	
	Montmartre	
	Neuilly	
C. de Courbevoie.	*Courbevoie*	Maurenq ❋, ancien Maire de Courbevoie.
	Suresnes	
	Puteaux	Carrez ❋, *Médecin*, à Puteaux.
	Nanterre	
	Asnières	Duchesnay, ancien Maire d'Asnières.
	Colombes	
	Gennevilliers	

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton	Commune	Inspecteur
Canton de Sceaux.	*Sceaux*	Muret, *Maître de poste*, à Antony.
	Chatillon	
	Clamart	
	Fontenay aux Roses	
	Antony	
	Bourg-la-Reine	
	Plessis-Piquet	Postansque, *Notaire*, à Vaugirard.
	Vanves	
	Vaugirard	
	Bagneux	De Trévise (O ❋), *Propriétaire*, à Sceaux.
	Chatenay	
	Grenelle	De Lespine ❋, *Propriétaire*, à Issy.
	Issy	
	Montrouge	Valade, *propriétaire*, à Vaugirard.

Canton	Commune	Délégué
Canton de Charenton.	*Bercy*	Montullé ✻, *Propriétaire*, à Bercy.
	Brie-sur-Marne	
	Champigny	
	Charenton-le-Pont	
	St-Maurice	
	Creteil	
	Maisons-Alfort	
	Bonneuil	
	Joinville-le-Pont	
	Nogent-sur-Marne	
	Saint-Maur	
Canton de Villejuif.	*Orly*	De Perreuse ✻, ancien Maire de Nogent.
	Rungis	
	Thiais	
	Villejuif	
	Vitry	
	Arcueil	
	L'Hay	
	Chevilly	
	Choisy-le-Roy	
	Fresnes	
	Gentilly	
	Ivry	
C. de Vincennes.	*Vincennes*	Lejemptel ✻, Maire à Vincennes.
	Fontenay-sous-Bois	
	Rosny	
	Saint-Mandé	Chevreau ✻, ancien Maire de Saint-Mandé.
	Montreuil	De Perreuse ✻, ancien Maire de Nogent.
	Villemomble	

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE,

Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts.

MM. les Juges-de-paix de Paris président successivement le tribunal ; les fonctions du ministère public y sont remplies par :

M. Fouquet ✻, *Commissaire de Police délégué ad hoc*, cour du Mai, palais de Justice.

M. Mettetal, *Commissaire de police du quartier St.-Eustache*, *Suppléant*.

SECTION III.

CLERGÉ DE PARIS.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS (1).

M. SIBOUR (MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE) ✻, *Archevêque de Paris* (10 août 1848).

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Sibour, *Archid. de Notre-Dame.*
Buquet, *id. de Ste-Geneviève.*
Surat, *id. de St.-Denis.*
De Courson, *Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice,*
Carbon, *Directeur du Séminaire.*
Carrière, *Directeur au Séminaire.*
Eglée, *Chanoine.*
Gaume, *Chanoine.*
Ravinet, *idem.*
Goubier, *Curé de Sainte-Perpétue*, à Nîmes.
Gerbet.
Maret.
Bautain.

Administration diocésaine; Attributions de MM. les Vicaires-Généraux.

MM. Sibour, Buquet, Surat. . . . . . Sont chargés de toutes les affaires des Archidiaconés dont ils portent le titre, à l'exception de celles qui sont spécialement attribuées aux autres Vicaires-Généraux.

Eglée. . . . . . Est chargé des rites et cérémonies; de l'approbation des Chapelles particulières, des enquêtes sur les reliques et les choses sacrées, de la surveillance du matériel des établissemens diocésains.

Ravinet. . . . . . Est chargé des dispenses de bans, d'heure et de domicile; des affaires concernant les dons et les legs faits aux établissemens religieux et aux fabriques des églises.

Sibour . . . . . . Est chargé des études, des séminaires, institutions et écoles.

---

(1) M. l'Archevêque reçoit le lundi de 9 heures à 11 heures, et de 2 heures à 4 heures, sans demande d'audience, MM. les curés et MM. les ecclésiastiques employés dans le Ministère. Les autres personnes devront demander audience.

M. Sibour reçoit à l'Archevêché les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 2 heures.

M. Buquet reçoit à l'Archevêché les lundis, mercredis et samedis de midi à 2 heures.

M. Surat reçoit à l'Archevêché les mardis, jeudis et vendredis de midi à 2 heures.

M. Eglée reçoit à l'Archevêché les lundis et vendredis de midi à 2 heures.

M. Ravinet reçoit à l'Archevêché les lundis, mercredis et vendredis de midi à 2 heures.

Le Secrétariat est ouvert de 11 heures à 3 heures, les dimanches et fêtes exceptés. Le bureaux sont situés rue de Grenelle-Saint-Germain, ancien hôtel d'Appony.

Secrétariat de l'Archevêché. Messieurs,

Coquand, *Chanoine hon., Secrétaire.*
Russeau, *Chan. honor., Secrétaire-*
Dedoue, *Chanoine titulaire, Secrét. particulier de l'Archevêque.*

Officialité Métropolitaine, Messieurs,

Gaume, *Official.*
N. . . . . .

Officialité Diocésaine. Messieurs,

Buquet, *Official.*
Ravinet, *Vice-Official.*

Le Vice-Official est en cette qualité spécialement chargé de toutes les causes matrimoniales.

Dignitaires.

MM. les *Archidiacres* et M. l'*Archiprêtre.*

CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE PARIS.

Chanoines d'honneur, MM.

D'Astros, *Archevêque de Toulouse.*
Mathieu, *Archev. de Besançon.*
Bruillard, *Evêque de Grenoble.*
Valayer, *anc. Evêque de Verdun.*
Thibaut, *Evêque de Montpellier.*
Robin, *Evêque de Bayeux.*
Olivier, *Evêque d'Evreux.*
Gros, *Evêque de Versailles.*
Cœur, *Evêque de Troyes.*
Dupanloup, *Evêque d'Orléans.*
De Dreux-Brézé, *Evêq. de Moulins.*

Chanoines titulaires. Messieurs,

Tresvaux du Fraval.
Frère.
Molinier.
Bodé.
Mourdin, *Pénitencier.*
Eglée, *Maître des cérémonies.*
Gaume.
Ravinet, *Secrétaire du Chapitre.*
Legrand, *Archiprêtre de N.-Dame.*
Bonafous.
Dumarsais.
Jammes.
Gabriel.
Dedoue.
Lecourtier, *Théologal.*
Deplace.

Anciens Chanoines titulaires. Messieurs,

Morel, *ancien Curé de Saint-Roch.*
Beuzelin ✻, *ancien Curé de la Madeleine.*
Deguerry ✻, *Curé de la Madeleine.*

Chanoines honoraires. Messieurs,

Hamelin, *Curé de l'Abbaye-aux-Bois.*
Chossard, *Curé de Charenton-le-Pont.*
Portal.
Pététot, *Curé de Saint-Roch.*
Gallard.
Montès.
Poiloup.
Frasey ✻, *Curé de St-Nicolas-des-Champs.*
Froment.
Martin de Noirlieu, *Cur. de St-Louis-d'Antin.*
Maret.
Ausoure, *Vic. gén., Curé de St-Philippe-du-R.*
Moreau, *Curé de Saint-Médard.*
Russeau.
Vêtu.
Lecourtier, *Théologal.*
Glaire ✻.
Chennailles, *Curé de Montmartre.*
De la Couture.
Jager.
Receveur ✻.
Martin.
Carron.
Millault, *Supérieur du petit Sém. St-Nicolas.*

De Beauvais.
Marie, *Curé de St-Germain-des-Prés.*
Hiron.
Perrin.
Morel.
Bonnafous, *Curé de St-Pierre du Gr.-Caillou*
Aulanier.
Hubault - Malmaison, *Curé de St-Louis (île)*
D'Aulteroche.
Notellet, *Curé de Saint-Maur.*
Haumet, *Curé de Ste-Marguerite.*
Annat ✻, *Curé de Saint-Merry.*
Gratry ✻.
Collin, *Curé de Saint-Sulpice.*
Portalès, *Curé de N.-D. de Bonne-Nouvelle.*
Serreau, *Curé de Montreuil-sous-Bois.*
Delage.
De Moligny.
Richard.
Guesnier.
Du Chesne.
Faudet, *Curé de Saint-Etienne-du-Mont.*
Bour, *Pro-secrétaire de l'Archevêché.*
May-Macarty, *Chapel. des Dames-de-Bon-Secours.*
De Conny.
Jacquemet (J.).
Dufriche - Desgenettes ✻, *Curé de N.-Dame des-Victoires.*
Laurentie, *Curé de St-Paul-St-Louis.*
Hanicle, *Curé de Saint-Séverin.*
Heuqueville, *Curé de St-Nicolas-du-Chard.*
Dumas, *Curé de St-Jean-St-François.*
De Rolleau, *Curé de N.-D.-de-Lorette.*
Duquesnay, 1[er] *Aumôn. du Lycée Napoléon.*
Cruice.
Cathelin, *Professeur au petit Séminaire.*
Potel, *Vicaire hon. de St-Sulpice.*
Castan (Émile).
Mège.
Levé, *Curé de S-Gervais.*
Salacroux, *Curé de St-Laurent.*
Demerson, *Curé de St-Ger.-l'Auxerrois.*
Cayla, *Curé de Saint-Vincent de Paule.*
Delamarre, *Curé de St. Antoine.*
Jousselin, *Curé de Ste-Élisabeth.*
Darboy.
De Girardin.
De Borie.
Chirac.
Sibour, *Vicaire gén.*
Dedoue, *Secrét. partic. de M. l'Archevêque.*
Coquand, *Secrétaire de l'Archevêché.*
Delhomme, *Aumôn. du Lycée Louis-le-Grand.*
Flandrin, *Aumônier du Lycée Saint-Louis.*
Hugues, *Curé de Ste-Valère.*
Fabre, *Vicaire de la Madeleine.*
Gerbet, *Prof. à la Fac. de Théologie.*
Gaudreau, *Curé de Saint-Eustache.*
Bernier, 1[er] *Vicaire de Saint-Roch.*
Reboul, 1[er] *Vic. de St-Nicolas-des-Champs.*
Bourgoing, 2[e] *Vic. de St-Jacques-du-H.-Pas.*

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce Séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de St-Sulpice, est le Séminaire diocésain. Cet établissement comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

Maison de Paris.

M. de Courson, *Vicaire-général, Supérieur.*
M. Carbon, *Vicaire-général, Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Caron, *Maître des Cérémonies.*
Carrière, *Vicaire général.*
Mollevaut.
Caduc.
Laloux, *Professeur de Morale.*
Icard, *Professeur de droit canonique.*
Martin, *Professeur de Morale.*
Lehir, *Professeur d'Ecriture sainte et d'hébreu.*
Philpin, *Professeur de Morale.*
Julhe, *Professeur de Dogme.*
Baudry, *idem.*
Houssard, *Econome.*
Boiteux, *Sous-Econome.*

Cette maison comprend cent soixante Etudians en Théologie.

Maison d'Issy.

M. Galais, *Supérieur.*

Directeurs et Professeurs. Messieurs,

Gosselin, *Directeur.*
Pinault, *Professeur de Physique.*
Mallet, *Professeur de Philosophie.*
Dugrais, *idem.*
Sagot, *Professeur de Mathématiques.*
Telles.
M. Poupard, *Econome.*

Cette maison compte cinquante Élèves en Philosophie.

Ecole secondaire ecclésiastique de St.-Nicolas-du-Chardonnet.

M. Millault, *Chanoine honoraire, Supérieur.*

CURÉS ET DESSERVANS DE PARIS.

Ier Arrondissement.

Cure de 1re cl., la Madeleine.

M. Deguerry ✻, Curé, *Ch. hon.*

Cure de 2e cl., St-Pierre de Chaillot.

M. Noël, Curé.

1re *Succ.* St-Louis-d'Antin.

M. Martin de Noirlieu, *Chan. hon.*, Dess.

2e *Succ.* St-Philippe-du-Roule.

M. Ausoure, *Chan. hon.*, Dess.

IIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Roch.

M. Pététot, *Chan. hon.*, Curé.

Succ. Notre-Dame-de-Lorette.

M. de Rolleau, *Chan. hon.*, Dess.

IIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Eustache.

M. Gaudreau, Curé, *Ch. hon.*

1re *Succ.* N.-D.-des-Victoires.

M. Dufriche-Desgenettes ✻, *Chan. hon.*, Dess.

2e *Succ.* N.-D.-de-Bonne-Nouvelle.

M. Portalès, *Chan. hon.*, Dess.

IVe Arrondissement.

Cure de 1re cl., St-Germain-l'Auxerr.

M. Texier-Olivier, Curé.

Succ. Sainte-Elisabeth.

M. Jousselin, *Chan. hon.*, Dess.

VIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Merry.

M. Annat ✻, *Chan. hon.*, Curé.

1re *Succ.* Blancs-Manteaux.

M. Garenne, Dess.

2e *Succ.* St-Jean-St.-François.

M. Dumas, *Chan. hon.*, Dess.

3e *Succ.* St-Denis du St.-Sacrement.

M. Forgue, Dess.

VIIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Sainte-Marguerite.

M. Haumet, *Chan. hon.*, Curé.

Ve Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Laurent.

M. Salacroux, *Chan. hon.*, Curé.

Succ. unique. St-Vincent de Paule.

M. Cayla, *Chan. hon.*, Dess.

VIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., St-Nicolas-des-Ch.

M. Frasey ✻, *Chan. hon.*, Curé.

Cure de 2e cl., Saint-Leu.

M. Texier (Oliv.), *Ch. hon.*, Curé.

Cure de 2e cl., St-Antoine, aux Quinze-Vingts.

M. Delamarre, *Chan. hon.*, Curé.

Succ. St-Ambroise de Popincourt.

M. Chossard, Curé, *Chan. hon.*

IXe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Notre-Dame.

M. Legrand, *Chan.*, Archiprêtre.

Cure de 2e cl., Saint-Gervais.

M. Levé, *Chanoine hon.*, Curé.

1re *Succ.* St-Louis-en-l'Isle.

M. Hubault Malmaison, *Ch. h.*, Dess.

2e *Succ.* St-Paul-St-Louis.

M. Laurentie, *Chan. hon.*, Dess.

Xe Arrondissement.

Cure de 1re cl., St-Thomas-d'Aquin.

M. Souquet de la Tour, Curé.

1re *Succ.* L'Abbaye-aux-Bois.

M. Hamelin, *Chan. hon.*, Dess.

2e *Succ.* Missions-Etrangères.

M. Roquette, Dess.

3e *Succ.* Sainte-Valère.

M. Hugues, Dess.

4e *Succ.* St-Pierre-du-Gros-Caillou.

M. Custan, *Chan. hon.*, Dess.

XIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Sulpice.

M. Collin, *Chan. hon.*, Curé.

Cure de 2e cl., Saint-Séverin.

M. Hanicle, *Chan. hon.*, Curé.

Succ. St-Germain-des-Prés.

M. Marie, *Chan. hon.*, Dess.

XIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., S.-Etienne-du-Mont.

M. Faudet ❊, *Chan. hon.*, Curé.

Cure de 2e cl., Saint-Médard.

M. Moreau, *Chan. hon.*, Curé.

1re *Succ.* St-Nicolas-du-Chardonnet.

M. Heuqueville aîné, *Chan. hon.*, Desservant.

2e *Succ.* St-Jacques-du-Haut-Pas.

M. Debeauvais, *Chan. hon.*, Dess.

Saint-Louis des Invalides, Cure de Paris.

M. Ancelin ❊, Curé.

PAROISSES DE LA BANLIEUE.

Curés. Messieurs,

Barde, *à St.-Denis.*
Court, *à Nanterre.*
Deleau, *à Neuilly.*
Longbois, *à Belleville.*
Cauvin, *à Sceaux.*
Chanal, *à Villejuif.*
Chossard, Chan. hon., *à Charenton.*
Serreau, Chan. hon., *à Montreuil.*
Louvrier, *à Vincennes.*
Hersen, *à Vaugirard.*
Chenailles, Chan. h., *à Montmartre.*
Gueyton, *à Bercy.*

SUCCURSALES. *Desservans.* Messieurs,

Canton de St.-Denis.

Escaille, *à Aubervilliers.*
Marcelot, *à La Chapelle.*
Lestrade, *à Saint-Ouen.*
Boidart, *à Epinay.*
Bourguignon, *à Pierrefitte.*
Fieschi, *à Villetaneuse.*
Queudot, *à Stains.*
Bécourt, *à Dugny.*
Fieschi, *à la Cour-Neuve.*

Canton de Nanterre.

Bonnet, *à Colombes*
Allary, *à Gennevilliers.*
Matton, *à Asnieres.*
Cabanettes, *a Courbevoie.*
Cotentin, *à Puteaux.*
Adam de Saint-Remy, *à Suresnes.*

Canton de Neuilly.

Delaunay, *à Clichy.*
Lecot, *à Boulogne.*
Legonidec, *à Auteuil.*
Corbière, *à Passy.*
Heuqueville jeune, *à Batignolles.*
De Gonet, *aux Thernes.*

Canton de Belleville.

Mirandol, *au Bourget.*
N....., *à Drancy.*
Duplessis, *à Noisy-le-Sec.*
Thérou, *à Baubigny.*
Taillefumière, *à Bagnolet.*
Delacour, *a Charonne.*
Arrighi, *à Romainville.*
Sarrazin ❊, *à Pantin.*
Deshayes, *aux Prés-St-Gervais.*

Leberthais, *à La Villette.*
N....., *à Bondy.*
Depille, *à Ménilmontant.*

Canton de Sceaux.

Meynet, *à Châtenay.*
Berlioz, *Plessis-Piquet.*
David, *à Fontenay-aux-Roses.*
Enjalvin, *à Antony.*
Lhotelain, *au Bourg-la-Reine.*
Salesse, *à Bagneux.*
Stéfani, *au grand Mont-Rouge.*
Comte, *au petit Mont-Rouge.*
Stéfani, *à Châtillon.*
Bouge, *à Clamart.*
Bousquet, *à Vanves.*
Guérin, *à Issy.*
Mayeux, *à Grenelle.*
Hugony, *à Plaisance.*

Canton de Villejuif.

Lacoste, *à Chevilly.*
Contelot, *à Lhaÿ.*
Darses, *à Fresnes.*
Faure, *à Orly.*
Vernet, *à Thiais.*
Lefèvre, *à Choisy.*
Falconnier, *à Arcueil.*
De Cuttoli, *à Vitry.*
Pruvost, *à Ivry.*
Parguel, *à la Gare.*
Ruelle, *à Gentilly.*
Christophe, *à la Maison-Blanche.*

Canton de Charenton.

Fournier, *à Charenton-St.-Maurice.*
Mugnier, Chan. hon., *à Saint-Maur.*
Terrière, *à Nogent.*
Maisonneuve, *à Champigny.*
Périni, *à Brie-sur-Marne.*
De Tournemire, *à Creteil.*
Massot, *à Maisons-Alfort.*

Canton de Montreuil.

Vacher, *à Rosny.*
Danty, *à Villemomble.*
Bartoli (Sébast.), *à Fontenay-sous-Bois.*
Chossotte, *à Saint-Mandé.*

CULTES NON CATHOLIQUES. *Voyez page* 336.

54.

CHAPITRE II.

Organisation de la justice dans le département de la Seine.

SECTION PREMIERE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Séant au Palais de Justice.

Le Tribunal est composé d'un Président, de huit Vice-Présidens, de cinquante-six Juges et de huit Suppléans; vingt Juges remplissent les fonctions de Juges d'instruction. Il se divise en dix Chambres : cinq de ces Chambres connaissent des matières civiles; la sixième, la septième et la huitième, des affaires de police correctionnelle; la neuvième des affaires civiles et criminelles rapportées et jugées en Chambre du Conseil; la dixième, des expropriations par jury pour cause d'utilité publique.

Il y a près le Tribunal un Procureur de la République et vingt-deux Substituts; un Greffier en chef, huit Commis-Greffiers assermentés, pour le service des audiences, deux pour la Chambre du conseil, deux pour les criées, un pour les dépôts, un pour les référés, et vingt pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU *du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres.*

Président.

M. DE BELLEYME (Louis-Marie) (C ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.

Vice-Présidens. Messieurs,

JOURDAIN (Charles-Félicité) ✻, rue de Lille, 9.
D'HERBELOT (Antoine-Léon) ✻, rue de Vaugirard, 50.
LEPELLETIER-D'AULNAY (Charles-Ange-Ernest), r. des Sts.-Pères, 7.
DANJAN (Jean-Baptiste-Cyprien-Benoît), r. et pl. S.-André-des-Arcs, 30.
TURBAT (Félix), rue Taranne, 10.
MARTEL, rue Taranne, 10.
CASENAVE (Antoine-Mathieu) ✻, rue Belle-Chasse, 11.
FLEURY (Nicolas-Joseph) ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, 30.

Vice-Président honoraire.

M. PINONDEL ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, 46.

Juges. Messieurs,

COLLETTE DE BAUDICOURT (Jos.-J.-B.-Jacq.) ✻, *Doyen*, rue d'Enfer-Saint-Michel, 43.
FOUQUET (Alexandre-Louis), rue Saint-Benoît, 24.
DIEUDONNÉ (Michel-François) ✻ (*instruct.*), r. de Paradis, 10 (Marais.)

HUA (Théodore), rue des Petits-Augustins, 21.
DURET D'ARCHIAC (Jean-Victor) ✻, rue Taranne, 27.
THEURIER DE POMMYER (Charles) ✻, rue d'Antin, 9.
ANTHOINE DE SAINT-JOSEPH (Fortuné) ✻, rue d'Alger, 8.
VANIN DE COURVILLE (Charles-Hippolyte), r. Taranne, 27.
LEGONIDEC (Jos.-Fr.-Eug.) ✻ (*instruct.*), rue de Chartres, 11, faubourg Saint-Honoré.
MAUSSION DE CANDÉ (Thomas-Marie Louis) (*instruct.*), r. du Regard, 7.
PRUDHOMME (Auguste), rue de Condé, 30.
PICOT (Charles) ✻, rue Pigale, 54.
FRAYSSINAUD (François-Frédéric) ✻ (*instr.*), r. Mont-Thabor, 36.
PUISSAN (Eug.) ✻, r. Ne-des-Mathurins. 36.
PERRIN (Sébastien-Pierre) (*instruction*), rue de Vaugirard, 31.
DÉTERVILLE DESMORTIERS (Louis) (*instruction*), rue de Vaugirard, 193.
PASQUIER (Louis), *Commiss. aux ordres et contributions*, rue Jacob, 48.
DELAHAYE (A-L.-N.), rue de Condé, 19.
MANET (Auguste) ✻, rue des Petits-Augustins, 5.
CADET-GASSICOURT (Hercule) ✻, rue Sainte-Anne, 23.
FILHON (Marie-Charles) ✻ (*instruction*), rue de la Sourdière, 31.
DE MOLÈNES (Alexandre Jacques Denis) ✻, rue de Vaugirard, 31.
GEOFFROY-CHATEAU (Louis), rue de la Ferme-des-Mathurins, 2.
BECQUET (Ph.-Marie-Charles), rue de Paradis-Poissonnière, 51.
BERTHELIN (Louis), rue Montholon, 14.
BIENAYMÉ (Abel-Jules-François), r. des Petits-[illegible]roy-Lasnier, 30.
BAZIRE (Alfred-Louis-Edmond) [illegible], rue Saint Louis, 37 (Marais).
POUX-FRANCKLIN (*instruction*), [illegible]
LABOUR (Alexandre-Edmond), rue St-Lazare, 45.
CHAUVEAU-LAGARDE (Pierre-Aimé-Urbain), rue Jacob, 20.
COPPEAUX (Jules), rue Ventadour, 3.
DE BELLEYME (Pierre-L.-Ch.), rue Nationale-St-Honoré, 6.
BOURGAIN (Denis-Théodore), rue St.-Louis, 11 (Marais).
DE BONNEFOY (Fr.-L.-Ad.), rue Favart, 6.
BAROCHE (Edme-Charles), *Com. aux ordres et contributions*, rue Louis-le-Grand, 31.
BROUSSAIS (Aristide) (*instruction*), rue de Verneuil, 46 *bis*.
BERTRAND (J.-B.), rue Neuve-St-Augustin, 23.
GAUTHIER DE CHARNACÉ (Paul-François), rue Neuve-St-Paul, 15.
DESNOYERS (Charles-Marie) ✻. (*instruct.*), r. Monsieur-le-Prince, 26.
HATON (Charles) ✻, (*instruction*), rue de Jacob, 89.
DUBARLE (Pierre-Eugène), (*instruction*), rue des Beaux-Arts, 12.
LA CAILLE (Charles-Auguste) (*instruction*), rue Thiroux, 8.
LAFEUILLADE (Jean-Pierre) (*instruct.*), rue de Londres, 11.
AUZOUY (Pierre-Auguste), passage Ste-Marie, 3.
MICHAUX (Nicolas-Louis) ✻ (*instruct.*), rue Paradis-Poissonnière, 52.
GISLAIN DE BONTIN (Adrien-Joseph), rue d'Assas, 3 *bis*.
PAGE DE MAISONFORT (Louis-Lazare-Romain), (*instruct.*), rue d'Isly, 6.
CAULLET (Jean-Augustin-Joseph) ✻, rue du Regard, 5.
CARRA-DEVAUX (Alexandre-François-Louis), rue de Seine, 48.
BERTRAND (Julien-Marie-Ernest) (*instruct.*), rue de Trévise, 30.
DESTREM (Hugues) (*Commissaire aux ordres et contributions*), place Dauphine, 6.

SEVESTRE, rue Saint-Germain-des-Prés, 7.
GANNERON (Eugène-Pierre), rue de l'Échiquier, 38.
MOLLOT (François-Etienne) ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 60.
DELALAIN (Léon) (*instruct.*), quai Voltaire, 3 *bis*.
BRAULT (Adolphe-Louis) (*instruct.*), r. Neuve-des-Petits-Champs, 97.

Juges suppléans. Messieurs,

CHAIX-D'EST-ANGE (Gustave-Louis) (O ✻), boulevart Poissonnière, 23.
PAILLET (Alphonse-Gabriel) ✻, rue Thérèse, 11.
BOINVILLIERS (Eloi-Ernest) ✻ ✿, rue Choiseul, 3.
DENORMANDIE (Augustin-Louis) ✻, rue du Sentier, 14.
FAGNIEZ (Charles-Augustin) ✻, rue d'Amsterdam, 47.
CHOPPIN (Joseph-Pierre-Nicolas), ✻, rue du Sentier, 21.
DUVERGIER (Jean-Baptiste) ✻, rue Jacob, 21.
GÉNESTAL, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 1.

Procureur de la République.

M. FOUCHER (Victor) (O ✻), rue Belle-Chasse, 10.

Substituts. Messieurs,

CHAMAIL (Jules), place St-Germain-l'Auxerrois, 24.
PUGET, (Louis-Aimé), rue du Houssaye, 1.
ROLLAND DE VILLARGUES (Jean-Joseph), r. St-Louis, 9 (Marais).
BERRIAT de SAINT-PRIX, rue de Verneuil, 19.
SAINTE-BEUVE (Denis-Eugène), quai Napoléon, 27.
SALLÉ (Marie-Pierre-Hyppolyte), rue des Petites-Ecuries, 59.
IVERT (Eugène-Joseph), rue d'Alger, 9.
HELLO (Charles-Henri), rue du Pot-de-Fer, 14.
AVOND (Claude-Eugène), rue Jacob, 33.
ISAMBERT (Baptiste-Anténor), Place de la Madeleine, 19.
FLUCHAIRE (Didier-Paul), rue Neuve-des-Mathurins, 38.
DE VALLÉE (Oscar), rue Laffitte, 36.
DAVID (Louis-Marie-Nicolas-Eugène), rue de Hanovre, 21.
GOUJET (Charles-Michel), rue Louis-le-Grand, 17.
MARIE (Auguste), rue de Grenelle-Saint-Germain, 34.
VIAL (Charles-Antoine-Evariste), rue Voltaire, 2.
MOIGNON (Alexis-Jérome), rue de l'Odéon, 35.
TREILHARD (Achille), rue Castiglione, 7.
DESCOUTURES (Eugène), rue Neuve-de-Luxembourg, 51.
MONCEAUX (François-Charles-Ernest), rue Richelieu, 39.
DUPRÉ-LASALE, rue Neuve-des-Petits-Champs, 60.
SALLANTIN, rue de Savoie, 13.

Greffier en chef.

M. SMITH ✻, rue Grange-Batelière, 13.

Commis-Greffiers assermentés d'audience. Messieurs,

1re Chamb. *Lebon*, r. des Tournelles, 51.
2e Chamb. *Bazy*, rue Pavillon, 18
3e Chamb. *Fessart*, r. de l'Anc.-Coméd. 12
4e Chamb. *Bourgis*, r. St-Louis, 37 (Mar.)
5e Chamb. *Durand*, r. Cassette, 20.
6e Chamb. *Galopin-Bouquet*, rue Chabanais, 5.
7e Chamb. *Tourfaut*, rue Massillon, 2.
8e Chamb. *Morel*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 46.

Référés. *Franquin*, quai des Orfèvres, 6

Caisse et actes divers du Greffe.

M. *Gatelot*, rue des Fossés-du-Temple, 34.

A la Chambre du Conseil.

M. *Guyard*, boul. des Filles-du-Calvaire, 10.
M. *Lesieur*, rue de Tournon, 23.
M. *Pertat*, r. Neuve-St-Denis, 13.

Au Dépots, Acceptations et Renonciations.

M. *Simonnot*, aux Prés-Saint-Gervais (Seine).

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Delaunay*, r. St-Louis, 54 (Mar.).
M. *Noël* (*V.*), r. Culture-Ste-Cather., 21 *bis*.

Greffe des Ordres.

M. *Debatbedat*, rue Corneille, 3.
M. *Janvier*, rue des Marais-Saint-Martin, 4.
M. *Bertrand*, rue de Varennes, 2.
M. *Vasseur*, rue de la Nation, 14 (Montmartre).

A la Recette des Dépôts, Greffe de la police correctionnelle.

M. *Noël-Desmarchais*, rue du Cherche-Midi, 102.

Greffiers près les Juges d'instruction. Messieurs,

Guillemot, r. Serpente, 16.
Godard, rue du Faubourg-du-Temple, 21.
Deloche, r. de Vendôme, 6, au Marais.
Chevallier, route d'Orléans, 27, au Petit-Montrouge.
Lacroix, route nationale de Neuilly, 94.
Chevalier (*J.*), quai des Tournelles, 35.
Legrand, rue du Fouare, 13.
Borne, rue Montmartre, 89.
Menut, rue Constantine, 16.
Berthold, à Auteuil, r. Notre-Dame-des-Champs, 52.
Gaillardy, rue Saint-Eloy, 16.
Doré, r. Neuve-Saint-Paul, 8.
Collery, rue du Cherche-Midi, 10.
Gendre, Cour des Petites-Ecuries, 12.
Olivier, rue d'Enfer, 11.
Caron, avenue de la Santé, 38, au Petit-Montrouge.
Verrier fils, rue des Lions-Saint-Paul, 2.
Bouillon, rue du Gros-Chenet, 6.
Dalot, rue du Port-Royal, 14.
Diettirch, rue de la Santé, à Montrouge.

Secrétaire de M. le Président.

M. Eyguières, rue d'Orléans, 8 (Marais).

Secrétaires du Parquet.

M. Mars, rue de Seine, 17, *pour les affaires civiles.*
M. Le Rouge, quai des Ormes, 64, *pour les affaires criminelles.*

Huissiers-Audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale des Huissiers, p. 913.)

Près les cinq Chambres civiles. Messieurs,

Bosse.
Sédillon.
Péron.
Porret.
Liédot.
Pierreson.
Loyer.
Bourdelot.
Binet.
Hamel.
Vagond.
Jacquin.
Valentin.
Corion.
Weil.
Devresse.
Peltier.

Près les Chambres de police correctionnelle et MM. les Juges d'instruction.

Messieurs,

Pierreson.	Marécat.	Lecorchez jeune.	Loyer.
Péron.	Lecorchez aîné.	Guinard.	Porret.
Frécourt.	Delépine.	Michaut.	Liédot.

EXPERTS COMMIS HABITUELLEMENT PAR LE TRIBUNAL.

Médecins. MM.

Bayard, quai St-Michel, 25.
Bertrand ✻, rue Lepelletier, 29.
Bois de Loury ✻, r. Richepance, 1.
Denis ✻, rue de Verneuil, n. 28.
Devergie ✻, rue Richer, 14.
Roger (de l'Orne), rue Hauteville, 11.
Tardieu (*Ambroise*) ✻, r. de Seine, 70.

Accoucheurs. MM.

Camus, rue du Coq-St-Honoré, 11.
Chailly, rue Saint-Honoré, 290.
Moreau (O ✻), rue de Lille, 19.

Maladies mentales. MM.

Falret ✻, rue du Bac, 104.
Leuret ✻, rue d'Enfer, 17.
Métivier, à Vanves.
Voisin ✻, rue du Bac, 104.

Chimistes. MM.

Barruel ✻, rue Saint-Jacques,
Chevallier ✻, quai Saint-Michel, 25.
Gaultier de Claubry ✻, rue de Taranne, 10
Henri ✻, rue Bellefonds.
Guérard ✻, carrefour de l'Odéon 10.
Labarraque, rue Pavée, 4 (Marais).
Lassaigne, École d'Alfort.
Lesueur, École de Médecine.
Payen ✻, Conservatoire des arts et métiers.

Archivistes paléographes. MM.

Delamastrie, rue Neuve-St-Roch, 30.
Douet-d'Arc, Archives nationales.
Quicherat ✻, Archives nationales.
Teulet, quai Napoléon, 23.
Varlet de Viriville, place Bréda, 9.

Ingénieurs. MM.

Baude ✻ (mines), rue Nationale-Saint-Honoré, 13.
Bois (*Victor*) (usines et machines) rue des Fossés-du-Temple, 30.
Féart (carrières), r. des Pet.-Écuries, 4.
Coquart (m. et mach). rue d'Amsterdam, 29.
Montfort (machines, contrefaçons), rue du Faubourg-Montmartre.
Robin (O ✻) (mines), r. de la Ch.-d'Antin.
Schlumberger (machines, chemins de fer), rue Hauteville, 1.

Architectes. MM.

Danjan, rue St-André-des-Arts, 30.
Deschamps (*Prosper*), r. Ne-St-Marc, 10.
Dommey, rue Serpente, 16.
Dupeyrat, rue des Saints-Pères, 14.
Gauthier ✻, rue Thérèse, 8.
Gounod, rue du Pont-de-Lodi, 8.
Grèterin, r. de la Paix, 1.
Jolivet, rue Richelieu, 60.
Joly (*de*) ✻, au Palais de la Chambre.
Leroyer, rue Saint-Nicolas d'Antin, 6.
Mauré, rue de la Monnaie, 19.
Maubertier ✻, rue de Vendôme, 11 *ter*.
Petit de Villeneuve, place St-André, 30.
Picard, rue
Poulain (*Henri*), place Lafayette, 8.
Rohault de Fleury ✻, r. d'Aguesseau, 12.
Vigoureux jeune, quai Napoléon, 28.
Allard ✻ (bois et forêts), rue Mondovi, 1.
André, r. de Valois-Batave, 6.
Belle, passage Saulnier, 16.
Bonnet, r. Franklin, 6, à Passy.
Chabouillé, rue Hauteville, 8.
Chabrol, rue Miromesnil, 18.
Chauveroux, r. d'Orléans, 7 (Marais).
Constant (entrepreneur), rue du Faub-St-Denis, 52.
Fréchot, rue des Saints-Pères, 26.
Feydeau, rue Notre-Dame-de-Lorette, 57.
Hamon, rue de Grenelle-St-Germ., 94.
Lemonnier de la Croix, rue de la Rochefoucauld, 5.
Lenoir (*Victor*), boul. Poissonnière, 12.
Lesage, rue Duphot, 14.
Loppin, rue de Bondy, 30.
Messager, Place du Louvre, 4.
Moreau (*Paul*), rue Poissonnière, 23.
Renié ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 19.
Vandières, rue Richelieu, 86.
Desrousseaux, rue de Seine, 13.
Robert, rue Guénégaud, 31.
Lemaistre, rue de Marseille, 1 (Entrepôt des Marais).
Tardieu, faubourg du Temple, 21.

Écrivains. MM.

Besse, rue du Dragon, 23
Delarue ✻, r. N.-D.-des-Victoires, 46.
Durnerin, rue Constantine, 13.
Miel ✻, rue Albouy, 6.
Oudart ✻, rue de Ponthieu, 5.
Saint-Omer, rue Neuve-Saint-Gilles, 10.

Teneurs de livres. MM.

Bariod, rue Saint-Honoré, 315.
Chevalot, rue Saint-Marc, 29.

De Vaupré, rue des Martyrs, 47.
Germont ✻. Faubourg-Saint-Honoré, 124.
Grenier, r St-Claude, 6, au Marais.
Imbert ✻, rue Montmartre, 168.
Monginot ✻, r. Nᵉ-des-Petits-Champs, 5
Paillotet, rue du Faubourg-Saint-Denis, 104 *bis*.
Place, rue de Seine, 49.
Quéno ✻, rue de Trévise, 24.
Loraouis, rue de la Michodière, 10.
Lépine, rue de Trévise, 9.

Traducteurs interprètes. MM.

Breton, rue des Fossés-M.-le-Prince, 22.
Bartholomé (espagnol), rue des Francs-Bourgeois, 1.
Brunetti-Barbetti (ital.), r. Madame, 19.
Cahen (*Simon*) (hébreu), rue Vieille-du-Temple, 78.
Hamel (anglais), rue Montesquieu, 7.
Hoffmanns (flamand, hollandais, allemand), rue N.-D.-de-Recouvrance, 19.
Thenon (espag.), r. Harlay, 4 (Marais).
Puybonnieux (sourds-muets), rue Clément, 4.
Drach (hébreu), rue du Paon, 1.
Hase ✻ (grec mod.), Prof. à l'Institut.
Meyer, rue de la Ste-Chapelle, 15.

Tapissiers. MM.

Leroux, rue Saint-Guillaume.
Malézieux, rue Sainte-Avoye.

Carrossier.

Moingeard, r. Vieille-du-Temple, 65.

Vétérinaires. MM.

Bouley aîné, rue de la Ferme, 8.
Bouley jeune ✻, r. de Normandie (Mar.).

Journal du Tribunal de première instance.

Les cinq premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires; la première Chambre connaît, en outre, des contestations relatives aux avis de parens, aux interdictions et autres mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, et la seconde des ordres et contributions, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire des domaines, conformément à l'ordonnance du 20 août 1840; la sixième, la septième et la huitième, des affaires de police correctionnelle; la huitième connaît, en outre, des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent et des appels de simple police.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, lorsqu'il le juge convenable, présider les autres Chambres; les huit Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés, savoir : la première Chambre, à dix heures ½; la deuxième, à dix heures ½; la troisième, à onze heures; la quatrième, à onze heures ½; la cinquième, à dix heures ½; la sixième, à dix heures; la septième, à dix heures ½; et la huitième, à dix heures.

L'audience des saisies immobilières tient les jeudis, à deux heures

L'audience des Criées, pour la vente des immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis, à une heure, dans la salle d'audience de la première chambre.

La Chambre civile et criminelle du Conseil se réunit tous les jours à une heure ½, 1° pour les affaires relatives aux avis de parens, actes de notoriété, homologation de liquidations, autorisations de femmes mariées, aux successions bénéficiaires, vacantes ou en déshérence, etc.; 2° pour entendre les rapports des Juges d'instruction.

Les référés sont tenus par M. le Président, ou par le Vice-Président de la première Chambre, les mardis et samedis à 10 heures 1/2.

Vacances.

L'audience des Vacations (qui ont lieu du premier septembre au premier novembre) se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à onze heures: les audiences pour les ventes sur saisies immobilières sont tenues tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations, et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à une heure.

Le Président reçoit, chez lui, tous les lundis, de huit heures à midi; et les autres jours, à neuf heures et demie, à son cabinet, Palais-de-Justice, sauf les cas d'urgence.

Econome.

M. *Lesage* (*V.*), au Palais-de-Justice.

SERVICE DES CHAMBRES (*année judiciaire 1849 — 1850*).

1re CHAMBRE, 10 h. ½.

MM.

De Belleyme (C ✻), *Présid.*

Audiences.

D'Herbelot ✻, *Président.*

Collette de Beaudicourt ✻, *Doyen*, Hua, De Molènes ✻, Becquet, Labour, Gauthier de Charnacé, Auzouy, — *Jug.*

Denormandie, *Juge suppl.*

Berriat-St-Prix, Sallé, Yvert. — *Subs.*

9e *Chambre.*

CHAMBRE DU CONSEIL.
(civile et criminelle.)

MM.

De Belleyme, *Président.*

Hua, Labour, Auzouy, — *Rapporteurs des affaires civiles.*

Dieudonné ✻, Legonidec ✻, Maussion de Candé, Frayssinaud ✻, Desmortiers-Deterville, Desnoyers ✻, Haton ✻, Poux-Franklin, Dubarle, Lacaille, Lafeuillade, Michaux ✻, Page de Maisonfort, Bertrand (Ernest), Brault, Delalain, Perrin, — *Juges d'inst.*

Audience des saisies-immobilières.
Jeudis, à 2 heures.

Audience des criées.
Mercredis et samedis, à 2 h.

Audience des référés.
Mardis, jeudis et samedis, à 10 h. ½.

2e CHAMBRE, 10 h. ½.

MM.

Cazenave, *Président* ✻.

Thearier de Pommyer, Cadet Gassicourt ✻, Gislain de Boutin, Caullet ✻, — *Jug.*

Pasquier, Baroche, Destrem, — *Jug.-comm. aux ordres et contrib.*

Fagniez ✻, *Juge suppléant.*

David, Avond — *Subs.*

3e CHAMBRE, 11 h.

MM.

Turbat, *Président.*

Duret-d'Archiac ✻, Prudhomme, Geoffroy-Château, Chauveau-Lagarde, — *Jug.*

Genestal, *Juge suppléant.*

Treilhard, Descoutures, — *Subs.*

4e CHAMBRE, 11 h. ½.

MM.

Jourdain ✻, *Président.*

Fouquet, De Saint-Joseph, Manet ✻, Mollot ✻, — *Jug.*

Bazire, Filhon ✻, Broussais, — *Juges d'inst.*

Chaix d'Est-Ange ✻, *J.-sup.*

Manceaux, Cramail, — *Subs.*

5e CHAMBRE, 11 h.

MM.

Lepelletier-d'Aulnay, *Prés.*

Vanin de Courville, Delahaye, — *Jug.*

Bertrand, Ganneron, — *Jug.*

Chopin ✻, *Juge suppléant.*

Fluchaire, Isambert, — *Subs.*

6e CHAMBRE, 10 h. ½.

MM.

Martel ✻, *Président.*

Puissan ✻, Bienaymé, De Bonnefoy, — *Jug.*

Paillet ✻, *Juge suppléant.*

Vial, N..... — *Subs.*

7e CHAMBRE, 10 h. ½.

MM.

Fleury ✻, *Président.*

Picot ✻, Cara-Devaux, Sevestre, — *Jug.*

Duvergier ✻, *Juge suppl.*

De Vallé, Dupré-Lasale, — *Subs.*

8e CHAMBRE, 10 h. ½.

MM.

Danjan ✻, *Président.*

Berthelin, Coppeaux, De Belleyme (Ch.), Bourgain, — *Jug.*

Boinvilliers, *Juge suppléant.*

Hello, Puget, — *Subs.*

CHAMBRE DES VACATIONS DE 1850.

MM.

Lepelletier-d'Aulnay, *Prés.*

De Saint-Joseph ✻, Vanin de Courville, Pasquier, De Molènes ✻, De Belleyme (Ch.). — *Jug.*

PARQUET.

M. Foucher (O ✻), *Procureur de la République.*

Service général : 1re SECT. M. Goujet. 2e SECT. M. Moignon. *Journ. et clubs.* M. Sallé. *Officiers min.* M. Cramail. *Consignat.* M. Ste-Beuve. — *Substituts.*

Petit Parquet M. Marie. *Réquisitoire.* MM. Puget, Rolland de Villargues, Yvert, Avond, Isambert, Descoutures, Dupré-Lasale. — *Substituts.*

PETIT PARQUET.

M. Filhon ✻, M. Bazire, M. Broussais, — *J. d'instr.*

M. Marie, *Subst. du Procureur de la République.*

SECTION II.

TRIBUNAL DE COMMERCE,

En son Palais, place de la Bourse.

Les Membres du Tribunal de Commerce sont élus par une assemblée composée des citoyens français commerçants patentés depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments pendant cinq ans, et domiciliés depuis deux ans au moins dans le ressort du Tribunal. (*Voir la notice sur les Tribunaux de Commerce, page* 409.)

Le Tribunal de Commerce de la Seine est composé d'un président, de 10 juges et de 16 suppléants. Il est divisé en sections; chacune desquelles est présidée par un juge titulaire.

Il tient ses audiences les lundis, à 11 heures, pour le grand rôle; mardis, jeudis et vendredis, à dix heures, pour l'appel des causes et affaires sommaires; mercredis, à neuf heures, pour des causes remises sans assignation; et à une heure, pour les causes de grand rôle et les plaidoieries.

COMPOSITION DU TRIBUNAL POUR 1850.

Président.

M. Devinck (O ✻), rue Saint-Honoré, 285.

Juges. Messieurs,

Rousselle-Charlard ✻, rue Hauteville, 53.
Plaine, rue Neuve-des-Capucines, 5.
Letellier-Delafosse, Faub.-Poissonnière, 139.
Barthelot ✻, rue St-Maur-Popincourt, 32.
Ledagre, rue Vivienne. 30.
Vernay, rue Thévenot, 21.
George, rue Pigale, 17.
Cheuvreux, rue St-Georges, 51.
Lucy-Sédillot, rue des Jeûneurs, 36.
Davillier, rue Chauchat, 15.

Juges suppléans. Messieurs,

Marquet, rue Montholon, 21.
Klein, rue St.-Honoré, 361.
Baudry, rue du Petit-Carreau, 10.
Noël (Hyp), rue de l'Echiquier, 17 *bis*.
Forget, rue de Courcelles, 14.
Girard, rue du Ponceau, 25.
Thouret, rue Richer, 24.
Berthier fils, quai d'Orléans, 12.
Langlois, rue de la Harpe, 81.
Larue, r. de l'Ecole-de-Médecine, 103
Evette (Fél.), rue des Petites-Écuries, 13.
Lebel, quai d'Austerlitz, 19.
Audiffred, r. des Bons-Enfants, 26.
Contat-Desfontaines, rue Masséna, 38.
Compagnon, rue Hauteville, 49.
Desouches-Fayard ✻, quai d'Austerlitz, 47.

Greffier en chef.

M. Alfred Lantoine, rue de Provence, 16.

Commis-Greffiers assermentés. Messieurs,

Sigé, rue Saint-Louis, 39, aux Batignolles.
Levasseur fils, faub. Saint-Honoré, 29.
Maire, Faubourg du Temple, 50.
Surry, rue de la Barouillère, 8.
Firmin, à Belleville.
Daniel, rue Montholon, 27.

Secrétaire de la Présidence.

M. Gasse, rue Saint-Honoré, 315.

Huissiers-Audienciers. Messieurs,

Cressonnier, place Lafayette, 1.
Devaux, rue Notre-Dame-Nazareth, 9.
Raymond, rue et île St.-Louis, 5.
Dumant, rue du Mail, 12.

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal. Messieurs,

Barzilay, r. du Faubourg-Poissonnière, 20.
Bathory, rue de la Cure, 45, à Montmartre.
Bertin, rue Labruyère, 22.
Biezma-Guerero, pass. Verdeau, 13.
Cahen, rue Pavée, 1, au Marais.
Escudero, rue de Provence, 8.
Fischer, rue St-Denis, 303.
French, rue d'Alger, 11.
Gerin-Rose, rue de Vaugirard, 35.
Glashin, à Auteuil.
Hasenfeld père, place de la Bourse, 12.
Hasenfeld (Ch), place de la Bourse, 12.
Lameyer, rue S[te]-Anne, 48.
Meldola, rue de Ménars, 12.
Meyer, rue de la Sainte-Chapelle, 15.
Pons, rue des Vieux-Augustins, 20.

Agréés près le Tribunal de Commerce de la Seine. Messieurs,

Beauvois, *Doyen*, r. N.-D[e]-des-Victoir., 26.
Bordeaux, rue Thévenot, 21.
Schayé, rue du Faub.-Montmartre, 10.
Lefebvre (Amédée), rue N[e]-Vivienne, 34.
Martin-Leroy, r. Croix-des Pet.-Champs, 27.
Lefebvre (E.), rue Montmartre, 148.
Walker, rue Lafitte, 11.
Baudouin, place de la Bourse, 13.
Vanier, rue Neuve-St.-Augustin, 11.
Lan, rue d'Hanovre, 6.
Prunier-Quatremère, r. Montmartre, 78.
Fréville, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 37
Tournadre, rue de Louvois, 10.
Dillais, rue Neuve-St.-Marc, 4.
Petit-Jean, rue Montmartre, 164.

Chambre de Discipline. Messieurs,

Lefebvre, *Président.*
Schayé, *Syndic.*
Bordeaux, *Secrétaire.*
Vanier, *Trésorier.*

La Chambre se réunit le premier de chaque mois chez son président.

OFFICIERS-GARDES DU COMMERCE. *Voy.* p. 915.

CONSEILS DES PRUD'HOMMES.

Créés par ordonnances des 29 décembre 1844 et 9 juin 1847, ces conseils sont comdosés chacun de vingt-six membres, dont treize patrons et treize ouvriers remplissant leurs fonctions au même titre Ces conseils ont été reconstitués d'après le décret de l'Assemblée nationale du 29 mai 1848.

Les industries de Paris ont été divisées en diverses catégories. Les patrons et les ouvriers de chaque catégorie sont convoqués séparément pour procéder à la désignation d'un nombre de candidats triple de celui des membres à élire. Les patrons procèdent en suite à l'élection des prud'hommes ouvriers, et les ouvriers à celle des prud'hommes pas trons, sur les listes de candidats dressées, celle des patrons par les patrons et celle des ouvriers par les ouvriers. La durée de la présidence est de trois mois; la présidence est alternativement déférée à un patron et à un ouvrier; les patrons élisent le président ouvrier et les ouvriers le président patron. Les fonctions des prud'hommes durent trois ans. La juridiction du conseil de prud'hommes s'applique à toutes les fabriques et manufactures du département de la Seine. Les appels des jugemens des prud'hommes sont portés devant le tribunal de commerce de Paris.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES COMPOSANT LES QUATRE CONSEILS DE PRUD'HOMMES.

CONSEIL DE L'INDUSTRIE DES MÉTAUX.

Patrons. Messieurs,

Antiq, *mécanicien*, barrière d'Enfer, 101.
Buron, *instrum. de math.*, rue des Trois-Pavillons, 10.
Duplessis, *bijoutier*, r. d'Orléans, 9 (Mar.).
Duresme, *entrepr. de chaudronnerie*, rue des Amandiers-Popincourt, 9.
Eck, *bronzes*, rue des Trois-Bornes, 15.
Gobin, *bronzes*, rue de la Cérisaie, 2.
Hadrot aîné, *lampiste*, rue des Fossés-Montmartre, 14.
Jacquemart, *serrurier*, rue du Chemin de Pantin, 2.
Lebrun, *orfèvre*, quai des Orfèvres, 40.
Mougin, *arquebusier*, rue Richelieu, 13.
Mourey, *bijoutier*, rue du Temple, 63.
Pestrelle, *pianos*, rue Corbeau, 25.
Samson, *coutelier*, rue de l'Ecole-de-Médecine, 30.
Wagner, *horloger*, rue Montmartre, 118.

Ouvriers. Messieurs,

Bernier, *bijoutier*, rue des Jeûneurs, 8.
Blanchard, *lampiste*, rue de Fourcy, 14.
Boulon, *arquebusier*, rue Chapon, 24.
Bourdon, *instrumens en cuivre*, rue Coquenard, 30.
Boursot, *pianos*, rue Grange-aux-Belles, 6.
Canard, *lampiste*, rue Mazarine, 41.
Darche, *serr.-mécan.*, rue des Écluses, 16.
Delamoye, *plaqueur*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 1.
Evrard, *opticien*, r. des Trois-Pavillons, 10.
Lefaure fils, *arquebusier*, r. Lamartine, 64.
Lenoir, *bijoutier*, rue de Paris, 120, à Belleville.
Mercy, *lampiste*, rue Albouy, 14.
Wilmotte, *horloger*, rue Albouy, 7.

Secrétariat. MM.

Montcavrel, *Secrétaire*, rue d'Aboukir, 26.
Saulnier, *Commis-Secrét.*, r. St-Jacques, 21.

CONSEIL DES TISSUS ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT.

Patrons. Messieurs,

Allié, *chapelier*, rue Simon-le-Franc, 21.
Blanche, *chef d'atel. d'impr. sur étoffes*, à Puteaux.
Chardon, *tapissier*, rue de l'Echiquier, 38.
Depouilly ✻, *manufacturier*, à Puteaux.
Deshayes, *fleuriste*, rue St-Denis, 277 *bis*
Marienval, *fleuriste*, rue Saint-Denis, 354.
Michel, *fabr. de châles*, rue Neuve-Saint-Eustache, 32.
Pomadère, *tailleur*, place de la Bourse, 8.
Stolz, *passementier*, rue St-Honoré, 67.
Sontag, *passementier*, rue aux Fers, 18.
Souvraz, *tisseur*, chem de r. Ménilmontant, 9
Stritter, *tailleur*, rue de la Bourse, 10.

Ouvriers. Messieurs,

Ancelin, *tailleur*, r. Fontaine-Molière, 12.
Carteron, *imprim. sur étoffes*, à Puteaux.
Cartigny, *tisserand*, r. de Ménilmontant, 73.
Delasson, *fleuriste*, rue d'Angoulème, 12.
Dubost, *fleuriste*, passage du Caire, 68.
Lapierre, *tapissier*, r. du Petit-Carreau, 18.
Michel, *chapelier*, r. Vieille-du-Temple, 43.
Nathan père, *chapelier*, barrière des Amandiers (Belleville).
Percheron, *imprim. sur étoffes*, rue des Gobelins, 18.
Porteret, *tapissier*, rue de Hanôvre, 8.
Regnier, *tisseur*, rue Marcadet (Montmart.)
Vaudain, *passementier*, rue Beaubourg.

Secrétariat MM.

Corbin, *Secrét.*, r. Vieille-du-Temple, 145.
Despat, *Commis-Secrét.*, r. de Vendôme, 2.

CONSEIL DES PRODUITS CHIMIQUES.

Patrons. Messieurs,

Arnoult, *fabr. de cartes à jouer*, rue des Fossés-Saint-Victor, 24.
Chapelle, *bottier*, boulevard des Italiens, 20.
Courtépée, *tanneur*, rue du Renard-Saint-Sauveur, 11.
Decq, *boulanger*, rue du Petit-Carreau, 13.
Delicourt, *pap.peints*, r. de Charenton, 125.
Doineaux, *boulanger*, r. de la Michodière, 3.
Duret, *couleurs et vernis*, rue des Entrepreneurs, 52 (Grenelle).
Fauler, *fabr. de maroquins*, rue Mauconseil, 16.
Fouché-Pelletier, *prod. chimiq.*, à Javelle.
Jacquel, *faïencier*, rue Vieille-du-Temple, 65.
Lucas, *peintre*, rue de Babylone, 23.
Oger, *fabr de savons*, rue Culture-Sainte-Catherine, 17.
Pierron, *bottier*, rue Saint-Honoré, 249.

Ouvriers. Messieurs,

Bongrier, *papiers peints*, rotonde du Temple, esc. 4, porte 11.
Cretaine, *boulanger*, r. des Deux-Ecus, 24.
Dubuisson, *miroitier*, rue du faub. Saint-Antoine, 95.
Gisquet, *corroyeur*, rue du Cimetière-St-Nicolas, 18.
Grosguenain, *impr. sur pap. peints*, rue de Montreuil, 13.
Héronville, *cordonnier*, r. Tiquetonne, 7.
Huret, *colleur de papier*, rue St-Denis, 367 *bis*.
Hutin, *boulanger*, rue Ste-Foy, 12.
Lessieux, *corroyeur*, faub. St-Martin, 218.
Lime, *chimiste*, à Javel (Issy).
Melchior, *cristaux*, r. Marthe, 29 (Clichy).
Quinier, *cordonnier*, rue Saint-Antoine, 63.
Ragot, *savonnier*, rue de Jouy, 21.

Secrétariat. MM.

Millet, *Secrétaire*, rue Nve-St-Nicolas, 12.
Couronne, *Commis-Secr.*, r. de Crussol, 11.

CONSEIL DES INDUSTRIES DIVERSES.

Patrons. Messieurs,

Antoine, *ébéniste*, rue Amelot, 26.
Caron fils, *entrepr. de travaux*, rue des Bernardins, 24.
Desrues, *couvreur*, rue des Rosiers, 24.
Guiraudet, *imprimeur*, rue St-Honoré, 315.
Langlois, *marbrier*, rue Popincourt, 76.
Laurent, *menuisier*, r. Folie-Méricourt, 24.
Michau, *carrier*, rue d'Enfer, 45.
Moreau, *tabletier*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, 13.
Mort, *maître charpentier*, r. Popincourt, 94.
Niedrée, *relieur*, pass. Dauphine, escal. E.
Roux, *charpentier*, rue Grange-aux-Belles, 67.
Thierry, *lithographe*, cité Bergère, 1.
Thuilot, *menuisier*, rue Lamartine, 31.

Ouvriers. Messieurs,

Brebant, *imprimeur*, rue des Blancs-Manteaux, 30.
Cayrol, *imprimeur*, rue de l'Arbre-Sec, 46.
Desbuis, *charpentier*, r. de la Tonnellerie, 7.
Dupont, *men. en fauteuils*, rue des Tournelles, 8.
Leclair, *marbrier*, rue Popincourt, 94.
Lereteux, *menuisier*, rue de Poitou, 32.
Michot, *ébéniste*, boulevard Rochechouart, 64 (Montmartre).
Mourlon, *appareilleur*, rue des Fossés-St-Bernard, 46.
Murat, *contre-maître maçon*, r. des Arcis, 8.
Normand, *marbrier*, rue d'Assas, 12.
Soliveau, *imp. en musique*, cour de la Trinité, 74, rue des Arts.
Sivion, *charpentier*, route d'Allemagne, 151, à la Villette.
Thorelle, *menuisier*, impasse de l'Ecole, 4.

Secrétariat. MM.

Berthelot, *secrétaire*, rue de la Douane, 8.
Toussaint, *Commis-Secrét.*, r. Christine, 4.

Huissiers des quatre conseils. MM.

Brizard, rue de la Jussienne, 11.
Fontaine, rue de Bussi, 16.

SECTION III.

JUSTICES DE PAIX.

(Voyez, pour les attributions des Juges-de-Paix, page 418.)

Premier Arrondissement, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.

M. Bérenger ✻, *Juge-de-Paix*, rue Grange-Batelière, 6.

M. de Benazé, *premier Suppléant*, rue Louis-le-Grand, 7.
M. Ridel, *second Suppléant*, rue St-Honoré, 335.

M. Flandin, *Greffier*, rue Godot-de-Mauroy, 39.
M. Siou, *Huissier*, rue Saint-Honoré, 265.
M. Leroux, *Huissier*, rue St.-Nicaise, 1.

Audience de compétence, les vendredis, à midi; défaut de suite. Audience de conciliation, sur citation, les mardis, à midi; défaut de suite. Les conciliations sur lettres et pour affaires urgentes, les lundis, mercredis, jeudis et samedis à 11 heures précises.

Le Greffe est ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Circonscription.—Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand); la place-Vendôme, traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, à gauche, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy.— Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont: les Tuileries, les Champs-Elysées, le Roule et la place Vendôme.

Deuxième Arrondissement, rue Chauchat, hôtel de la Mairie.

M. Louveau, *Juge-de-Paix*, rue Chauchat, 3.

M. Blot père, *premier Suppléant*, rue St-Hyacinte-St-Honoré, 7.
M. Bataillard, , *second Suppléant*, rue du Sentier, 14.

M. Barrier, *Greffier*, rue Ventadour, 5.
M. Thébault, *Huissier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 56.
M. Taranne, *Huissier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 42.

Conciliations sur citations, les mercredis à onze heures, défaut à midi. Audiences de compétence, les vendredis à onze heures, défaut à midi. Conciliations volontaires, les lundis, mardis, jeudis et samedis à midi.

Le Greffe est ouvert tous les jours de 9 à 4 heures, et le soir, de 7 à 9 heures; et le dimanche, de 10 h. à midi.

Circonscription. — A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière Sainte-Anne, le côté droit de la rue du Faubourg-Poissonnière, du boulevard jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre, de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'à la rue des Filles-Saint-Thomas, de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'au passage Feydeau, de la rue Vivienne, traversant la rue

Neuve-des-Petits-Champs; la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs, du Perron à la rue Neuve-des-Bons-Enfans; la droite de la rue Neuve-des-Bons-Enfans, de la rue des Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue de la Place-Vendôme; de la rue de la Place-Vendôme, de la rue de la Chaussée-d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy.

Troisième Arrondissement, *rue de l'Echiquier*, 34.

M. Delahaye, *Juge-de-Paix*, passage Violet, 11.

M. Muller, *premier Suppléant*, rue Croix-des-Petits-Champs, 27.
M. Laurans-Rabier, *second Suppléant*, rue Coquillère, 27.
M. Rouget, *Greffier*, rue Montholon, 20.

M. Brisset, *Huissier-audiencier*, rue Vivienne, 22.
M. Forest, *idem* rue Montorgueil, 17.

Conciliations, les mardis, à dix heures, défaut à onze heures très-précises, rue de l'Echiquier, 34. L'Audience de compétence, le vendredi, à dix heures, défaut à 11 heures. Conciliations volontaires, tous les jours, sauf les vendredis, de 11 heures à 3 heures.

Circonscription. — A partir de la barrière S[te]-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière St-Denis; descendant le faub. St-Denis à droite, le boulevard à droite jusqu'à la rue du Faubourg-Poissonnière; ledit faubourg à droite, la rue Poissonnière à droite; le Petit-Carreau, la rue Montorgueil; Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré; cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillère, toujours à droite, à la rue Croix-des-Petits-Champs jusqu'à la place des Victoires; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade; la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne; la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevard à droite; ledit boulevard jusqu'à la rue Poissonnière.

Quatrième Arrondissement, *place du Chevalier-du-Guet*, 4.

M. Chamagne, *Juge-de-Paix*, rue. . . . .

M. Decagny, *premier Suppléant*, place de l'Ecole, 1.
M. Iooss, *second Suppléant*, rue du Bouloy, 4.

M. Maucomble, *Greffier*, rue Croix-des-Petits-Champs, 30.
M. Guilhermond, *Commis-Greffier*, rue Bertin-Poirée, 7.

M. Grenier, *Huissier*, rue Saint-Honoré, 108.
M. Métivier, *Huissier*, rue Thibautodé, 12.

Audiences publiques, à la Mairie, le vendredi, à onze heures; défaut, à midi. Conciliations le vendredi; défaut, à deux heures.
Le Greffe est ouvert de neuf à quatre heures.

Circonscription. — La rue du Musée, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue Saint-Honoré, les rues des Bons-Enfans et N[e] des Bons-Enfans, à droite; celle de la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs; la rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif; la rue Coquillère, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie; la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de Rambuteau; la rue de Rambuteau, côté des n[os] impairs; la rue Saint-Denis, à droite, jusqu'au Pont-au-Change; les quais de la Mégisserie, de l'Ecole et du Louvre, jusqu'au guichet Froid-Manteau

Cinquième Arrondissement, rue de Bondy, 20.

M. Garnier ✻, *Juge-de-Paix*, rue Charlot, 18.
M. Aumont-Thiéville, notaire à Paris, *premier Suppléant*, boulevard St-Denis, 19.
M. Devin, avoué, *second Suppléant*, rue Montmartre, 63.

M. Cochet, *Greffier*, rue d'Enghien, 10.
M. Lalouc, *Huissier*, rue Saint-Denis, 374.
M. Drion, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, 9.

Audience de compétence, les mercredis, à 11 heures, défaut à midi. Conciliation sur assignation, le vendredi à onze heures, défaut à midi. Conciliation sur invitation et comparution volontaire, de 11 heures à quatre heures tous les jours.

Circonscription. — La rue Saint-Denis, nos impairs, depuis la rue de Rambuteau jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue Rambuteau, nos pairs, une partie de la rue Mondétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue du Petit-Carreau et la rue Poissonnière, nos pairs; le boulevard Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, nos pairs; la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondi et le boulevard St.-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, nos impairs.

Sixième Arrondissement, rue Vendôme, 11.

M. Dionis du Séjour, *Juge-de-Paix*, rue Vendôme, 2 *bis*.
M. Théodore Regnault, *premier Suppléant*, rue de Bondy, 23.
M. Massard, *second Suppléant*, rue Ste-Anne, 57.

M. Bazin, *Greffier*, rue d'Anjou, 14 (Marais).
M. Machard, *Huissier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 19.
M. Tallon, *Huissier*, rue Saint-Martin, 259.

Conciliations sur citations, les mardis à midi, défaut, à midi; sur lettres d'invitation, tous les jours, à 11 heures précises du matin. Audiences de compétence, les vendredis à midi, défaut à midi.

Circonscription.—Partant de la barrière de Belleville et suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménil-Montant, descendant la droite des rues de la Roulette, de Ménil-Montant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St.-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie; celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St.-Denis, la droite du boulevard depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville.

Septième Arrondissement, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20,

A la Mairie.

M. Papillon, *Juge-de-Paix*, rue de la Chaussée-d'Antin, 68.
M. Chatelain, *premier Suppléant*, rue Croix-des-Petits-Champs, 27.
M. Gibert, *second Suppléant*, rue de l'Echelle, 3.

M. Galien, *Greffier*, rue Constantine, 8.
M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perce, 8.
M. ....., *Huissier*.

Audiences de compétence, les vendredis, à une heure; conciliations sur citation, les vendredis, à midi et demi, défaut de suite. Comparutions volontaires, tous les jours à 12 heures, excepté le lundi.

Circonscription. — Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gèvres; rue St.-Jacques-la-Boucherie, à droite; rue des Arcis, en montant vers St.-Méry, à droite; rue St.-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-St.-Nicolas et rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue de la Corderie; rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille-rue-du-Temple; Vieille-rue-du-Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; rue des Francs-Bourgeois et rue Nᵉ-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture; rue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Antoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tixeranderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite, allant à la place de l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le quai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change; la pompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gèvres jusqu'à la place du Châtelet.

Huitième Arrondissement, place des Vosges, 14, Hôtel de la Mairie.

M. Périer (O ✳), *Juge-de-Paix*, rue Neuve-St.-Méry, 25.

M. Gallois, *premier Suppléant*, rue Boucher, 6.
M. Debretonne, *second Suppléant*, rue Vivienne, 8.

M. Duplan, *Greffier*, rue Amelot, 34.
M. Richard, *Commis-Greffier assermenté*, rue Amelot, 34.
M. Maréchal, *Huissier*, place de la Bastille, 5.
M. Bourgeois, *Huissier*, rue de la Verrerie, 61.

Audiences de compétence, les mardis. Conciliations sur citations, les vendredis, à onze heures, défaut à midi. Conciliations volontaires ou sur lettres, les lundis, mercredis, vendredis et samedis à dix heures.—Les bureaux de la justice-de-paix sont ouverts tous les jours, de dix heures à quatre, excepté les dimanches et fêtes.

Circonscription. — Partant de la barrière de Ménil-Montant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Râpée; suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le nº 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, nᵒˢ pairs; les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-rue-du-Temple, nᵒˢ pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire; traversant le boulevard, et montant à droite, les rues de Ménil-Montant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménil-Montant.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-Lasnier, 25.

M. Marchand ✳, *Juge-de-Paix*, rue Geoffroy-Lasnier, 25.

M. Yver, notaire, *premier Suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, 6.
M. Lorget, avoué, *second Suppléant*, rue Saint-Honoré, 347.

M. Cadilhon, *Greffier*, rue des Tournelles, 84.
M. Bourgneuf-Riallen, *Huissier*, rue Saint-Antoine, 88.
M. . . . . . *Huissier.*

Audiences de compétence, les vendredis, à onze heures, défaut à midi. Conciliations sur citation; les mercredis, à onze heures, défaut à midi. Conciliations sur comparutions volontaires ou sur lettres les mardis, jeudis et samedis, à dix heures, défaut à onze heures. Conseils de famille, les lundis, mercredis et vendredis.

Le Greffe est ouvert de neuf à quatre heures les dimanches et fêtes exceptés.

Circonscription. — La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tixeranderie, à droite, à partir du nº 24; la place Beaudoyer, la rue St.-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés de la Bastille, inclusivement; le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le tour de l'île Louviers, les quais des Célestins, St.-Paul, des Ormes, le pont Marie, les quais

d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, Bourbon, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement; la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, le Port-au-Blé, au quai de la Grève.

Dixième Arrondissement, rue de Grenelle-St.-Germain, 7.

M. Louvet, *Juge-de-Paix*, rue ou Dragon, 21.

M. Bessas-Lamégie ✻, *premier Suppléant*, rue du Bac, 33.
M. Maurin, *second Suppléant*, rue du Bac, 5.
M. Fossé-Darcosse, *Greffier*, rue Jacob, 9.
M. Chaseray, *Commis-Greffier assermenté*, rue de Vaugirard, 15.
M. Neuville, *Huissier*, rue du Dragon, 16.
M. Geffroy, *Huissier*, rue du Bac, 59.

Audiences et conciliations les mardis, à dix heures, défaut à onze; conseils de famille, les mardis, jeudis et samedis; audiences sur lettres ou sur comparutions volontaires, tous les jours, à 10 heures, excepté les vendredis; audiences de compétence les vendredis à 10 heures, défaut à onze.

Circonscription. — A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevarts intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard; la rue de Vaugirard, à gauche; la rue du Regard, à gauche; la rue du Cherche-Midi, à gauche; la rue du Four, à gauche; la rue des Boucheries, à gauche; la rue des Fossés-St-Germain-des-Prés, à gauche; la rue Dauphine, à gauche.

Onzième Arrondissement, rue Garancière, 10.

M. Roullion ✻, *Juge-de-Paix*, rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, 8.

M. Moullin ✻, *premier Suppléant*, rue des Petits-Augustins, 6.
M. ....., *second Suppléant*.
M. Bazard-St.-Aubin, *Greffier*, rue du Mont-Parnasse, 1 *bis*.
M. Hany, *Huissier*, rue du Four-Saint-Germain, 43.
M. Gardien, *Huissier*, place Saint-André-des-Arcs, 30.

Bureau de conciliation, le samedi de chaque semaine, à midi; défaut de suite. *Audiences de compétence*, les mardis et samedis, à deux heures; défaut de suite. *Conseils de famille*, les mardis, jeudis et samedis à 10 heures précises. *Avertissement préalables, sans frais*, les lundis, mercredis et vendredis, à 10 heures précises.

Le Greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

Circonscription. — Partant du coin du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie, les numéros pairs de cette rue, jusqu'après le Pont St.-Michel, ensuite à gauche le rue St.-Michel; les numéros pairs de la rue du Petit-Pont et celle St.-Jacques, jusques et compris le numéro 202, formant le coin de la rue St-Dominique; les numéros pairs de cette rue, jusqu'à celle d'Enfer, en descendant cette rue des deux côtés, depuis et compris les numéros 28, d'un côté, et 13 de l'autre, jusqu'au commencement; la rue des Francs-Bourgeois, celle de Vaugirard, à droite, jusqu'au numéro 86, formant le coin de la rue du Cherche-Midi; tous les numéros impairs de la rue de Vaugirard, depuis le commencement jusqu'à la barrière; tout l'intérieur de la rue de Vaugirard, jusqu'aux murs extérieurs de Paris, à partir de la barrière d'Enfer, jusqu'à celle de Vaugirard, dans lequel se trouvent les rues de Madame, de l'Ouest, Notre-Dame-des-Champs et des Fourneaux; en descendant ensuite les numéros impairs des rues du Cherche-Midi, du Four, des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'Horloge ou des Morfondus, jusqu'au coin de la rue de la Barillerie; tout l'intérieur de cette circonscription, dans lequel se trouve la rue de Seine, depuis et compris les numéros pairs 60, et impairs 83, et au-dessus.

Douzième Arrondissement, rue des Fossés-Saint-Jacques, 13.

M. Pinart, *Juge-de-Paix*, rue de Vaugirard, 22.
M. Labrouste, *premier Suppléant*, rue de Reims, 7.
M. Caron, *second Suppléant*, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, 5.
M. Ponsar, *Greffier*, rue Saint-Jacques, 151.
M. Legrand, *Huissier*, rue des Fossés-Saint-Victor, 35.
M. Sédillon, *Huissier*, rue des Noyers-Saint-Jacques, 31.

Audiences de conciliation sur citations, les mercredis à midi, défaut à 1 heure. Audiences de compétence sur citations les mercredis à 1 heure. Conciliations sur lettres d'invitation, et conciliations volontaires tous les jours, à 11 heures.

Le Greffe est ouvert tous les jours, de 10 à 4 heures, à la justice-de-paix.

Circonscription. — La rue d'Enfer des deux côtés depuis la barrière jusqu'au carrefour de l'Observatoire; le carrefour de l'Observatoire, la rue de l'Ouest des deux côtés jusqu'aux numéros 11 et 4; le mur de la pépinière longeant le jardin du Luxembourg jusqu'à la rue d'Enfer (*ancien enclos des Chartreux*), la rue d'Enfer des deux côtés jusqu'à la rue St.-Dominique; la rue St.-Dominique à droite jusqu'à la rue Saint-Jacques; la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont; la rue de la Bûcherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés, ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Gare; depuis la barrière de la Gare, le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, la Cour-Neuve et Crèvecœur, La Chapelle et partie de la Nouvelle-France, Stains, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Saint-Ouen, l'île Saint-Denis, Saint-Denis.

M. Jacques-Champreux, *Juge-de-Paix*, à Saint-Denis, rue Catulienne, 1. *bis*.
M. Louvel ✠, *premier Suppléant*, rue des Ursulines, 24.
M. Lejeune ✠, *second Suppléant*, à Pierrefitte.
M. Deschamps, *Greffier*, rue de Paris, 79, à Saint-Denis.
M. Daunay, *Huissier*, rue Compoise, 67, à St.-Denis.
M. ...... *Huissier*.

Audiences le vendredi à onze heures du matin. Conciliations sur citation après l'audience. Conciliations volontaires ou sur simple invitation, le mardi de neuf à dix heures du matin, à la Justice-de-paix, rue Franklin, 5, à Saint-Denis.

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drancy, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et La Villette.

M. Moisson, *Juge-de-Paix*, à La Villette, rue de Flandres, 180.
M. Auger ✠, *premier Suppléant*, à Pantin, rue de La Villette-St.-Denis, 43.
M. Boucher, *second Suppléant*, à Belleville, rue de Paris, 52.
M. Duhamel, *Greffier*, à Pantin, Hôtel de la Mairie, rue de Paris, 105, et à Belleville, rue de Paris, 168.
M. Blandin, *Commis-Greffier*, à Belleville, rue Levert, 9.
M. Veber, *Huissier*, à Belleville, rue des Moulins, 7.
M. Seurat, *Huissier*, à La Villette, rue de Flandres, 47.

Audience des conciliation sur lettres, tous les mardis, à Belleville, hôtel de la mairie à onze heures précises. Conciliations sur citations et causes civiles, à midi; défaut de suite.

Audience des conciliations sur lettres, tous les vendredis, à Pantin, hôtel de la Mairie, à onze heures précises. Conciliations sur citation et causes civiles à midi; causes de simple police à une heure; défaut de suite.

Le Greffe, à Pantin, hôtel de la mairie. — Une succursale du greffe, à Belleville, rue de Paris, 168.

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy, Auteuil e les Batignolles-Monceaux.

M. Lachaud (R.) ✻, *Juge-de-Paix*, à Batignolles-Monceaux, boulevard des Batignolles, 4.

M. Ancelle, *premier Suppléant*, rue de Seine, à Neuilly, 120.
M. Dumesnil, *second Suppléant*, passage La Thuile, 11, à Batignolles.

M. Buteau, *Greffier*, rue de Puteaux, 15, à Batignolles.
M. Dessesquelle, *Huissier*, à Neuilly, rue d'Orléans, 6.
M. Lucas, *Huissier*, à Batignolles, Grande-Rue, 21.

Audiences civiles et Conciliations sur citations, tous les samedis à Sablonville et tous les mercredis à Batignolles, à midi. Conciliations sur lettres d'invitation tous les lundis à Sablonville, à midi, et tous les mercredis à Batignolles, à neuf heures du matin. Conciliations sans invitation, chez le Juge-de-paix, tous les autres jours, les dimanches et fêtes exceptés. Audience de police, tous les premiers jeudis de chaque mois, à Sablonville, mairie de Neuilly, à midi.

Greffe, à Sablonville, hôtel de la mairie de Neuilly, et à Batignolles, rue de Puteaux, 15, tous les jours, de 10 à 4 heures.

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Suresnes et Puteaux.

M. Bordet, *Juge-de-Paix*, à Nanterre.

M. Fournier, *premier Suppléant*, à Surênes.
M. Grébaut, *second Suppléant*, à Courbevoie.

M. Gaubert, *Greffier*, à Courbevoie, route de St.-Germain, 14.
M. Despeaux, *Huissier*, à Courbevoie, *idem*.

Audiences et Conciliations, sur comparutions volontaires ou sur lettres, tous les jours avant midi, chez M le Juge-de-paix; et les jeudis, à Courbevoie, à la Mairie, avant les causes sur citation. Audiences civiles tous les jeudis, à 11 heures; défauts à midi. Audiences de police les premier et troisième jeudis de chaque mois.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Scéaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, de Grenelle, d'Issy, de Mont-Rouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanves et de Vaugirard.

M. Boulanger (Amable), *Juge-de-Paix*, à Sceaux, rue de Florian.

M. Postansque, *premier Suppléant*, à Vaugirard, Grande rue, 91.
M. Tricot-Grosjean, *second Suppléant*.

M. Périneau, *Greffier*, à Sceaux, rue Houdan, 40.
M. Osselet fils jeune, *Huissier*, à Sceaux, rue du Petit-Chemin, 9.
M. Villot, *Huissier*, à Vaugirard, place de l'Ecole.

Audiences à Sceaux, les samedis; à Vaugirard, les mercredis, à onze heures du matin; défaut, à midi. Conciliations, le lundi à huit heures et demie, à Vaugirard; le même jour à midi, à Sceaux, et les autres jours, quand la demande en est faite.

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Creteil, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-les-Fossés.

M. Vinot, *Juge-de-Paix*, à Charenton, rue des Carrières, 30.

M. Finot ✻, *premier Suppléant*, à Saint-Maurice.
M. de Dodun ✻, *second Suppléant*, au château Gaillard, à Maisons-Alfort.

M. Giraud, *Greffier*, à Charenton, rue des Carrières, 92.
M. Ponceau, *Huissier*, quai de Bercy, 1, à Bercy.

Audiences civiles et de police, et bureaux de paix, les lundi et jeudi de chaque semaine, à Charenton, hôtel de la Mairie, à midi très-précis; défaut, à 1 heure. Conciliations tous les jours, dans la salle d'audience, ou chez le Juge-de-Paix, de 9 à 11 heures.

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, L'Haÿ, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry-sur-Seine.

M. Levincent, *Juge-de-Paix*, à Villejuif.

M. Taillefer, *premier Suppléant*, à Thiais.
M. Durand-Brager, *second Suppléant*, à Villejuif.

M. Hénault, *Greffier*, à Villejuif, rue Nationale, 15.
M. Batrel, *Huissier*, rue Nationale, 7.

Conciliations sur lettres et comparutions volontaires, les vendredis, à 10 heures. Audiences pour les affaires de compétence et de conciliation, sur citation, les jeudis et samedis, à 11 heures, à Villejuif; défaut, à midi. Audiences de police, le jeudi, de quinzaine en quinzaine.

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Lejemptel ✻, *Juge-de-Paix*, à Vincennes, rue du Terrier, 6.

M. Masson ✻, *premier Suppléant*, à Vincennes, rue de Paris, 56.
M. Malaizé, *second Suppléant*, à Montreuil, rue du Pré, 29.

M. Dubut, *Greffier* à Vincennes, rue de Montreuil, 19.
M. Julin, *Huissier*, à Vincennes, rue de Paris, 22

Audiences civiles, tous les samedis à dix heures, défaut, à onze heures, à la Mairie. — Audiences de police municipale, les samedis, de quinzaine en quinzaine, à onze heures, après l'audience civile, défaut de suite, à la mairie. — Conciliations sur citations, les samedis, à onze heures, défaut de suite; et immédiatement après, les conseils de famille. — Conciliations sur lettres les lundis à 10 heures à la Mairie, excepté les jours d'audiences. M. le Juge-de-paix reçoit de 11 à 4 heures à son cabinet à la mairie.

CHAPITRE III.

Service Militaire du Département de la Seine.

GARDE NATIONALE.

La Garde Nationale du département de la Seine se compose de seize légions d'infanterie, d'une légion de cavalerie.

Les seize légions d'infanterie se divisent, savoir : 1° une légion pour chacun des douze arrondissemens de Paris, portant le numéro de son arrondissement ; chacune de ces légions ayant quatre bataillons ; 2° quatre légions de la banlieue, composées comme il suit :

La 1re Légion de la banlieue est formée des cantons *de Saint-Denis et de Pantin.*

La 2e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Courbevoie et de Neuilly.*

La 3e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Villejuif et de Sceaux.*

La 4e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Vincennes et de Charenton.*

La légion de cavalerie porte le n° 13. Elle se compose de trois escadrons.

Les 1re et 2e légions de la banlieue ont aussi chacune un escadron de cavalerie.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL,

aux Tuileries.

M. Perrot (C ✻), Général de division, *Commandant supérieur.*
M. Bagieu (O ✻), Colonel, *Chef d'état-major-général.*
M. Dabrin (O ✻), *Intendant militaire.*
MM. Bourgeois ✻, Chartier ✻, Pignel, *Sous-Intendans militaires.*
M. Deguise (O ✻), *Inspect. général du service de santé.*
MM. Filhos ✻, Huguier ✻, *Chirurgiens principaux.*
MM. Villette, Letalenet, Puche, Chaillou, Conneau, Philippeaux, *Chirurgiens-majors.*
M. Paulin (C ✻), *Colonel, Inspecteur des sapeurs-pompiers de la banlieue.*
M. De Casteja ✻, *Chef-d'Escadron, Inspecteur de l'armement.*
M. Clément, *idem. idem.*

Chefs d'Escadron. Messieurs,

De Curnieu, Chaussée-d'Antin, 68.
De Corberon ✻, rue Louis-le-Grand, 29.
Beauval (O ✻), rue Taranne, 19.
Tardu, rue Pinon, 8.
Nève-Marguery, barrière Charenton.
Maine-Glatigny, rue Laffitte, 46.
De Brayer ✻, rue d'Anjou-St-Honoré, 46.
De Reims, rue Saint-Georges, 9.
De Lage (O ✻), rue Saint-Lazare, 65.
De Grandchamp, faubourg St-Honoré, 77.
Bisson, à Nogent-sur-Marne.
Houdard, faub. St-Honoré, 95.
De Clausel, rue de la Paix, 24.
Nast, rue de Provence, 5.
Fréret, rue Gaillon, 5.
Millot ✻, rue d'Ulm, 19.
Presbourg, rue Quincampoix, 56.
De Fitte, Chaussée-d'Antin, 49 *bis.*
Loysel, rue des Trois-Frères, 9.
Du Tillet ✻, à Sèvres.
Chabrier, rue Bleue, 34.
Janets, à Vincennes.
De Caulincourt ✻, rue Saint-Lazare, 67.
De Nieuwerkerke ✻, rue du Marché-d'Aguesseau, 2.
Amiot ✻, rue Lepelletier, 35.
Humann ✻, rue Ste-Croix d'Antin, 12.
Ragon ✻, rue d'Alger, 6.
Joanne, rue de Berlin, 14.
Courpon ✻, r. Ne-des-Petits-Champs, 50.
Basire, rue de la Victoire, 71.
De Fiennes, faubourg Montmartre, 27.
Bataille, rue Laffitte, 5.
De Pontalba, rue Saint-Honoré, 350.
Labouchère, r. de la Chaussée-d'Antin, 13.
De Vidil, rue St-Lazare, 48.

Capitaines. Messieurs,

Savary, à Batignolles.
Tinthoin, à Saint-Denis.
Vellut, r. de la Corderie-Saint-Honoré, 12.
Pellaut, à Fontenay-sous-Bois.
Terra, rue Rambuteau, 89.
De Labro de Montaignac, à Boulogne (Seine).
Gauthier d'Hauteserve, rue St-Georges, 7.
Olivier ✻, boulevard Montmartre, 1.
Guilloteaux, r. de l'Ecole, 174, à Vaugir.
Réveil, r. des Fossés-Saint-Jacques, 18.
Huvelle, r. de Flandres, 40, à La Villette.
Lemoine, rue Mauconseil, 25.
Verner, boulevard Saint-Martin, 17.
Labitte, rue Férou, 15.
Frantz de Lienhart, rue Madame, 49 *bis*.
Pinel, rue Portefoin, 10.
Lami, boulevard du Temple, 66.
De Menciaux, rue Vintimille, 10.
Fournier, chaussée Clignancourt, 48.
Sebret, *idem*.
Pâris, Grande-Rue, 111, à Bercy.
Chapuis, à Grenelle.
Lavenant, rue de Bussy, 12.
Poupin, rue de la Tixeranderie, 15.
Cahours, rue Vendôme, 8.
Serrurier, rue d'Alger, 3.
Wery, marché Saint-Honoré, 4.
De la Viefville, rue du Bac, 67 *bis*.
Thenon, rue Meslay, 61.
Lauglassé, à Puteaux.
Courtoise ✻, r. Nᵉ-des-Petits-Champs, 11.
Arcais, av. de la République, 101, à Neuilly.
De St.-Martin, r. Nᵉ-de-Luxembourg, 31.
Letourneur, rue de la Chaussée-d'Antin, 15.
De Lareinty, rue Boudreau, 4.
Dopfeld, rue du Grand-Chantier, 3.
Gros, rue Menars, 5.
Guérin-Raitière, à Montreuil.
Roger, à Boulogne.
De Chambray, r. Grenelle-St-Germ. 98.
Tarroux, à Thiais.
Florentin, r. de l'Orat. du Louvre.
Gerard, rue St-Germain-des-Prés, 6.
Hutteau d'Origny ✻, r. du Bac, 3.
Jannonce, r. Mazarine, 11.
Lyonnet, quai Bourbon, 19.
Blain ✻, rue Madame, 8.
Dumaine, quai d'Austerlitz, 9.
Arnaud, à Asnières.
Beuzard, rue de la Verrerie, 36.
Munster, rue de Provence, 29.
Mamignard, rue Taitbout, 13.
Collot, quai d'Orsay, 31.
Odiot, rue Basse-du-Rempart, 24.
De Guerbois, rue Saint-Jacques, 221.
Du Lac de Fugères (O ✻), rue Lascases, 8.
De Berard, rue de Verneuil, 34 *bis*.
Perrot de Renneville, rue du Bac, 67 *bis*.
De Thanneberg ✻, rue Louis-le-Grand, 27.
Du Barry de Merval, rue de Tivoli, 6.
Isambert, quai Jemmapes, 166.
Duparc, rue de Bondy, 9.
De Loustal, r. de la Chaussée-d'Antin, 45 *bis*.
De Laval, rue Neuve-de-Luxembourg, 37.
Chambaud ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 31.
Bretonville, rue d'Amboise, 3.
De Chassiron, rue Chauveau-Lagarde, 2.
Arnaud-Jeanti, rue des Quatre-Fils, 9.
De Murat, rue Vanneau, 32.
Vieyra, rue St-Georges, 43.
De Noailles, place du Palais-Bourbon, 16.
Nicolle, place de la Madeleine, 3.
Fleury, rue de la Banque, 13.

Bureaux de l'Etat-Major-général.

1ʳᵉ Section. *Secrétariat*............. M. Bomier ✻, *Sec. d'état-major*, *Chef*, à l'Etat-major général.
2ᵉ — *Service*................. M. Tassin (L.), *Chef*, aux Tuileries.
3ᵉ — *Discipline*.............. M. Le Camus, *Chef*, r des Ecuries d'Artois, 15
4ᵉ — *Comptabilité*........... M. Losserand, *Chef*, r. du Faub.-St.-Denis, 105

LÉGIONS DE PARIS.

PREMIÈRE LÉGION.

Grand État-major.

M. Gourgaud (G ✻), Général de Division, *Colonel*, rue Joubert, 50.
M. Clary (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, r. d'Anjou St-Honoré, 36.
M. Campionnet (O ✻), *Major*, rue Rumfort, 20.

M. Laugier ✻, *Chirurgien principal*, rue Ne-des-Capucines, 13.
M. Varcollier ✻, *Capitaine payeur*, rue Monthabor, 8.
M. Forget, *Capitaine d'habillement*, boulevard des Capucines, 3.
M. Louis ✻, *Capitaine de musique*, r. du Faub.-St.-Honoré, 9.

JURY DE RÉVISION.

M. Rémisot ✻, *Capitaine-Rapporteur*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.
M. Jager-Schmidt, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Ne-des-Petits-Champs, 97.

PREMIER BATAILLON. MM.

Briot ✻, *Chef de bat. en 1er.*
Sudre ✻, *Chef de bat. en 2e.*
Moyse ✻, *Adjudant-Major.*
Brunton ✻, *Capitaine d'armement.*
Magne ✻, *Chirurgien-Major.*
Laine, *S.-Lieutenant-Porte-Drapeau.*
Hautefeuille ✻, *Capitaine-Rapporteur.*
Chauvelot, *Lieutenant-Rapporteur.*
Martin (L. E.), *Lieutenant-Secrétaire.*
Pinson, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*
Montécot, *Adjudant-Sous-officier.*
Marest, *idem.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Vieyra (O ✻), *Chef de bataillon en 1er.*
Ledieu ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Guerbert ✻, *Adjudant-Major.*
Marchand ✻, *Capitaine d'armement.*
Izarié ✻, *Chirurgien-Aide-Major.*
Tonnelier, *Sous-Lieut.-Porte-Drapeau.*
Fabvier-Coulomb, *Capitaine-Rapporteur.*
Gallay, *Lieut.-Rapporteur.*
Béléze, *Lieutenant-Secrétaire.*
Calley-St-Paul, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*
Decormon ✻, *Adjudant-Sous-Officier.*
Cuchetet ✻, *idem.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Bourcart ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
D'Ormenans, *Chef de bataillon en 2e.*
Gagnon ✻, *Adjudant-Major.*
Solier, *Capitaine d'armement.*
Baret, *Chirurgien-Major.*
Brocheton, *Sous-Lieut.-Porte-Drapeau.*
Vivien (O ✻), *Capitaine-Rapporteur.*
De Croze, *Lieutenant-Rapporteur.*
Henrichs ✻, *Lieutenant-Secrétaire.*
Mouisse, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*
Gelin, *Adjudant-Sous-Officier.*
Coillot, *idem.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Bernard, *Chef de bataillon en 1er.*
Duffié ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Vacherie ✻, *Adjudant-Major.*
Barbetti, *Capitaine d'armement.*
Contour ✻, *Chirurgien-Major.*
Saussay (Prosper), *S.-Lieut.-P.-Drapeau.*
Vuitry, *Capitaine-Rapporteur.*
Laime, *Lieutenant-Rapporteur.*
Forget, *Lieutenant-Secrétaire.*
Azémar, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*
Lebouvier, *Adjudant-Sous-Officier.*
Betindorf, *idem.*

Epinat ✻, *Tambour-Major.*

DEUXIÈME LÉGION.

M. Rapatel (G O ✻), Gén. de Divis., *Colonel*, r. Ne-de-l'Université, 16.
M. Bouillon (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, r. N.-D.-de-Lorette, 17.
M. Bobée ✻, *Major*, rue Vivienne, 22.
M. Pesty ✻, *Officier payeur*, rue Drouot, 1.
M. Devergennes, *Capitaine d'armement*, place Vendôme, 20.
M. Trilhes, *idem*, rue des Martyrs, 43.
M. Devismes, *idem*, boulevard des Italiens, 18.
M. Léger ✻, *idem*, rue Port-Mahon, 6.
M. Guersant ✻, *Chirurgien principal*, rue Ste-Anne, 51 *bis*.
M. Veroust, *Capitaine de Musique*, r. Ne-Coquenard, 26.

JURY DE RÉVISION.

M. N....., *Capitaine-Rapporteur*, rue Ste-Anne, 46.
M. Hoemelle, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Ste-Anne, 50.

PREMIER BATAILLON. MM.

Boudin de Vesvres ✻, *Chef de bat. en 1er.*
Imbault ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Nory-Dupar ✻, *Adjudant-Major.*
Pouget, *Chirurgien-Major.*
Morel, *Porte-Drapeau.*
Lacan, *Capitaine-Rapporteur.*
Bailleul, *Lieut.-Rapporteur.*
Roubo, *Lieut.-Secrétaire.*
Desboudet, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Coralli ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Guillard (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Descrambes ✻, *Capitaine-Adjud-Major.*
Mancel, *Chirurgien-Major.*
Lecerf, *Porte-Drapeau.*
Lefevre, *Capitaine-Rapporteur.*
Montgazon, *Lieutenant-Rapporteur.*
Accard, *Lieutenant-Secrétaire.*
Blanc, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

De Laborde (O ✻), *Chef de batail. en 1er*
Dupont ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Calibre ✻. *Capitaine-Adjudant-Major.*
Beniqué ✻, *Chirurgien-Major.*
Mollot ✻, *Capitaine-Rapporteur.*
Giot, *Lieutenant-Rapporteur.*
Berthier, *Lieutenant-Secrétaire.*
Paul de Boys, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Thayer (O ✻), *Chef de bataillon en 1er.*
Ary-Scheffer (O ✻), *Chef de batail. en 2e.*
Barré (O ✻), *Capitaine-Adjud.-Major.*
Guillemot ✻, *Chirurgien-Major.*
Flandin, *Capitaine-Rapporteur.*
Lefrançois, *Lieutenant-Rapporteur.*
Sauvan, *Lieutenant-Secretaire.*
Couchet, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

TROISIÈME LÉGION.

M. de Bar (G O ✻), Génér. de Div., *Colonel*, r. Ne-St-Augustin, 50.
M. Hovin ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue des Jeûneurs, 33.
M. Poysat ✻, *Major*, rue des Fossés-Montmartre, 6.
M. Ricque ✻, *Chirurgien principal*, rue Hauteville, 1.
M. Adam (Henri-Edmond), *Officier payeur*, r. de la Ville-l'Evêque, 2.
M. Berly, *Capitaine d'habillement*, à la Mairie.
M. Meifred (J.), *Chef de musique*, rue des Martyrs, 10.
M. Leplus, *Chef adjoint*, rue de la Tour d'Auvergne, 11.

JURY DE RÉVISION.

M. Choppin ✻, *Capitaine-Rapporteur*, rue du Sentier, 21.
M. Olagnier, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Hauteville, .1

PREMIER BATAILLON. MM.

Mongenot (O ✻). *Chef de batail. en 1er.*
Parmentier, *Chef de bataillon en 2e.*
Rodenfuser ✻, *Adjudant-Major.*
Clairat, *Chirurgien-Major.*
Nantier, *Porte-Drapeau.*
Villemot, *Rapporteur.*
Binot de Villiers, *Lieutenant-Rapporteur.*
Lefèvre, *Secrétaire.*
Parmentier (A. Th), *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Dubochet (O ✻), *Chef de batail. en 1er.*
Vallès (Léon) ✻, *Chef de batail. en 2e.*
Porcher ✻, *Adjudant-Major.*
Bergeron, *Chirurgien-Major.*
Lombard, *Porte-Drapeau.*
Billault ✻, *Rapporteur.*
Petitjean, *Rapporteur-Adjoint.*
Billaud, *Secrétaire.*
Robin, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Fallet, *Chef de bataillon en 1er.*
Robert (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Béguinot ✻, *Adjudant-Major.*
Stable, *Chirurgien-Major.*
Guerrier ✻, *Porte-Drapeau.*
Bénat ✻, *Rapporteur.*
Moreau, *Lieutenant-Rapporteur.*
Guinemand, *Secrétaire.*
Gachet, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Arago, *Chef de bataillon en 1er.*
Pommier ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Vadet ✻, *Adjudant-Major.*
Dussol, *Chirurgien-Major.*
Saint-Léger, *Porte-Drapeau.*
Trinité, *Rapporteur.*
Rousse, *Lieutenant-Rapporteur.*
Langlois, *Secrétaire.*
Neveu, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Ramond, *Colonel*, rue Boucher, 4.
M. Poirier, *Lieutenant-Colonel*. rue des Mauvaises-Paroles, 11.
M. Dubois, *Major*, rue du Roule, 11.
M. Pillon, *Officier payeur*, rue des Deux-Boules, 3.
M. Supplisson, *Capitaine d'armement*, rue Bertin-Poirée, 11.
M. Outin, *Chirurgien-Major*, rue des Mauvaises-Paroles, 21.
M. Landelle, *Chef de musique*, r. du Faub. Saint-Martin, 43.

JURY DE RÉVISION.

M. Thureau, *Capitaine-Rapporteur*, rue de la Monnaie, 26.
M. Carteret, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de l'Arbre-Sec, 22.

PREMIER BATAILLON. MM.

Blocaille, *Chef de bataillon en 1er*.
Clouwez ✱, *Chef de bataillon en 2e*.
Letellier ✱, *Adjudant-Major*.
Lubatti, *Porte-Drapeau*.
Frey, *Rapporteur*.
Barthélemy, *Lieutenant-Rapporteur*.
Cattairt, *Secrétaire*.
Leroux, *Secrétaire-Adjoint*.

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Combes ✱, *Chef de bataillon en 1er*.
N......, *Chef de bat. en 2e*.
Rousseau ✱, *Adjudant-Major*.
Edan, *Porte-Drapeau*.
Joumard, *Capitaine-Rapporteur*.
Boncompagne, *Lieutenant-Rapporteur*.
Polissart-Janon, *Secrétaire*.
Cusin, *Secrétaire-Adjoint*.

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Dubail, *Chef de bataillon en 1er*.
Rousseau, *Chef de bataillon en 2e*.
Reverdy ✱, *Adjudant-Major*.
Gautier, *Porte-Drapeau*.
Fourcade, *Rapporteur*.
Mavré, *Lieutenant-Rapporteur*.
Grenier, *Secrétaire*.
Graeux, *Secrétaire-Adjoint*.

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Pasnier, *Chef de bataillon en 1er*.
Dufour ✱, *Chef de bat. en 2e*.
Métivet ✱, *Adjudant-Major*.
Beaumont, *Porte-Drapeau*.
Bonnel de Lonchamp, *Rapporteur*.
Tixier, *Lieutenant-Rapporteur*.
Tirouflet, *Secrétaire*.
Devant, *Secrétaire-Adjoint*.

CINQUIÈME LÉGION.

M. . . . . ., *Colonel*.
M. Duthy ✱, *Lieutenant Colonel*, Faubourg Saint-Martin, 162.
M. Baudouin ✱, *Major*, boulevard Beaumarchais, 85.
M. Gallois, *Capitaine trésorier*, rue de Bondy, 20.
M. Gresely ✱, *Chirurgien principal*, rue de Bondy, 38.
M. Fessy, *Capitaine de musique*, rue de la Ferme des Mathurins, 26.
M. Roussel-Dufruit, *Capitaine d'habillement*, rue de la Fidélité, 16.

JURY DE RÉVISION.

M. Dubail, *Capitaine-Rapporteur*, rue Neuve-Saint-Nicolas, 24.
M. Cadet de Chambins, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Saint-Honoré, 301.

PREMIER BATAILLON. MM.

Brochard, *Chef de bataillon en 1er.*
Debussy, *Chef de bataillon en 2e.*
Gérard des Rivières, *Capitaine Adj.-Maj.*
Prou, *Capitaine d'armement.*
Labarraque, *Chirurgien-Major.*
Procksch, *Porte-Drapeau.*
Bouchereau, *Capitaine-Rapporteur.*
Robillard, *Lieutenant-Rapporteur.*
Dehaynin, *Lieutenant-Secrétaire.*
Lamartinnière, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Delandre ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Grégoire, *Chef de bataillon en 2e.*
Lesage ❋, *Capitaine-Adjudant-Major.*
Darjou, *Capitaine-d'Armement.*
Pailloux ✿, *Chirurgien-Major.*
Bourbier, *Porte-Drapeau.*
Letulle, *Capitaine-Rapporteur.*
Caillet, *Lieutenant-Rapporteur.*
Drion, *Lieutenant-Secrétaire.*
Laumonnier, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Miège ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Liégard, *Chef de bataillon en 2e.*
Marimpoy ❋, *Capitaine-Adjud.-Major.*
Sestier, *Capitaine d'armement.*
Pertus ❋, *Chirurgien-Major.*
Levesque, *Porte-Drapeau.*
Allain, *Capitaine-Rapporteur.*
Bruant, *Lieutenant-Rapporteur.*
Connilleau, *Lieutenant-Secrétaire.*
Fauler, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Ragoin ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Lefèvre ❋, *Chef de bataillon en 2e.*
Duchesne ❋, *Capitaine-Adjud.-Major.*
Huber, *Capitaine-d'Armement.*
Manget, *Chirurgien-Major.*
Audin ✿, *Porte-Drapeau.*
Labeylonie, *Capitaine-Rapporteur.*
Bordeaux, *Lieutenant-Rapporteur.*
Herbet, *Lieutenant-Secrétaire.*
Guiart, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

SIXIÈME LÉGION.

M. . . . . *Colonel*,
M. Watrin, *Lieut.-Colonel*, rue du Ponceau, 23.
M. Dreux ❋, *Major*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 38.
M. Parton, *Officier payeur*, rue de Vendôme, 2.
M. Delthil, *Chirurgien principal*, rue Meslay, 50
M. Moudrux, *Chef de musique*, rue de Reuilly, 35.
M. Couronneau, *Sous-chef*, rue de Sicile, 35.
M. Gounel, *Capitaine d'habillement*, rue de Tracy.

JURY DE RÉVISION.

M. Langlois ❋, *Capitaine-Rapporteur*, rue de Vendôme, 3.
M. Jourdan ❋, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de Vendôme, 7.

PREMIER BATAILLON. MM.

Cormier, *Chef de bataillon en 1er.*
Lebelle, *Chef de bataillon en 2e.*
Lerouge ❋, *Adjudant-Major.*
Dreyfus, *Chirurgien-Major.*
Bloch, *Porte-Drapeau.*
Josson, *Capitaine-Rapporteur.*
Veil, *Lieutenant-Rapporteur.*
Savouré, *Lieutenant-Secrétaire.*
Pompé ❋, *Sous-Lieut.-Rapporteur.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Bonvalet, *Chef de bat. en 1er.*
Ségalas, *Chef de bataillon en 2e.*
Beaulieu, *Adjudant-Major.*
Maillot, *Chirurgien-Major.*
Sponi, *Capitaine-Rapporteur.*
Guérin-Précourt, *Lieutenant-Rapporteur.*
Martin-Lubize, *Lieutenant-Secrétaire.*
Brisebarre, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*
N. . . . . ., *Porte-Drapeau.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Bonnaire ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Melon ❋, *Chef de bataillon en 2e.*
Bontemps ❋, *Adjudant-Major.*
Doumic, *Chirurgien-Major.*
Landrevin, *Porte-Drapeau.*
Comartin, *Capitaine-Rapporteur.*
Tallon, *Lieutenant-Rapporteur.*
Hostein, *Lieutenant-Secrétaire.*
Tisserand, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Leleux, *Chef de bataillon en 1er.*
Lanacastet, *Chef de bataillon en 2e.*
Pernelle ❋, *Adjudant-Major.*
Berthelot, *Chirurgien-Major.*
Courteroy, *Porte-Drapeau.*
Guyon, *Capitaine-Rapporteur.*
Juillet, *Lieutenant-Rapporteur.*
Hache, *Lieutenant-Secrétaire.*
N. . . . . *Sous-Lieut.-Secrétaire*

SEPTIÈME LÉGION.

(*Licenciée.*)

HUITIÈME LÉGION.

(*Licenciée.*)

NEUVIÈME LÉGION.

(*Licenciée.*)

DIXIÈME LÉGION.

M. le Général de Lauriston (G O ✻ ✠), *Colonel*, avenue des Champs-Elysées, 77.
M. Dehay ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue Saint-Lazare, 13.
M. Jacquot ✻, *Major*, rue Hillerin-Bertin, 11.
M. Baudesson de Richebourg, *Trésorier*, boulevard Montmartre, 8.
M. Robert ✻, *Chirurgien principal*, rue Jacob, 19.
M. Mézières, *Capitaine d'habillement*, rue du Four, 42.
M. Chevalier, *Capitaine de révision*, rue des Petits-Augustins, 4.
M. Dufour de Neuville, *Lieutenant de révision*, rue des Saints-Pères, 1
M. Klosé, *Capitaine de musique*, rue Fontaine-St.-Georges, 21.

JURY DE RÉVISION.

M. de Sacy ✻, *Capitaine-Rapporteur*, au palais de l'Institut.
M. Dufour de Neuville, *Lieutenant-Rapporteur*, rue des Saints-Pères, 1.

PREMIER BATAILLON. MM.

N....., *Chef de bataillon en 1er.*
Alyon, *Chef de bataillon en 2e.*
Sauvé ✻, *Adjudant-Major.*
Troussel ✻, *Chirurgien-Major.*
Lambert, *Porte-Drapeau.*
Labot, *Capitaine-Rapporteur.*
Bayard (L. B.), *Lieutenant-Rapporteur.*
Le Ret, *Secrétaire.*
Lebègue, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Ledru (O ✻), *Chef de bataillon en 1er.*
Joignot (O ✻), *Chef de bataillon en 2e.*
Defrance ✻, *Adjudant-Major.*
Arnaud ✻ ✠, *Chirurgien-Major.*
Larmée ✻ ✠ *Porte-Drapeau.*
Dieudonné, *Capitaine-Rapporteur.*
Moirand, *Lieutenant-Rapporteur.*
Huré ✻, *Secrétaire.*
N....., *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Guilbert ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Baines, *Chef de bataillon en 2e.*
Labat ✻, *Adjudant-Major.*
Vosseur, *Chirurgien-Major.*
Pons ✻ ✠, *Porte-Drapeau.*
Fabre de Parrel, *Capitaine-Rapporteur.*
Chalons d'Argé, *Lieutenant-Rapporteur.*
Rigault, *Secrétaire.*
Adam, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

N...... *Chef de bataillon en 1er.*
Bacon, *Chef de bataillon en 2e.*
Foissey ✻, *Adjudant-Major.*
Gillette ✻, *Chirurgien-Major.*
Mourette, *Porte-Drapeau.*
Durrieu, *Capitaine-Rapporteur.*
Maulde, *Lieutenant-Rapporteur.*
Gambier, *Secrétaire.*
Cany, *Secrétaire-Adjoint.*

ONZIÈME LÉGION.

M. Quinet (Edgard) ✻, *Colonel*, rue du Mont-Parnasse, 4 *bis*.
M. Pascal, *Lieutenant-Colonel*, rue de Vaugirard, 50.
M. Motet ✻, *Major*, rue d'Assas, 3 *bis*.
M. Beauvais, *Capitaine-Trésorier*, rue Pavée, 1.
M. de Rontaunay, *Capitaine d'habillement*, rue de Vaugirard, 47.
M. Cullerier ✻, *Chirurgien principal*, rue de l'Odéon, 32.
M. Forestier aîné, *Chef de musique*, rue Racine, 13.

JURY DE RÉVISION.

M. Faustin (Elie), *Capitaine-Rapporteur*, rue de Seine, 95.
M. Buchère fils, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Saint-Severin, 4.

PREMIER BATAILLON. MM.

Monduit ✻, *Chef de bat. en 1er.*
Lalanne ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Brossel (O✻), *Adjudant-Major.*
N....., *Capitaine-d'État-Major.*
Picard, *Capitaine d'Armement.*
Duchesne ✻, *Chirurgien-Major.*
Pierrot, *Porte-Drapeau.*
Pisson, *Capitaine-Rapporteur.*
Meneret, *Lieutenant-Rapporteur.*
Rivoulon, *Lieutenant-Secrétaire.*
Ferret, *Sous-Lieutenant Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Theil, *Chef de bataillon en 1er.*
Renault ✻, *Chef de bat. en 2e.*
Casella (O✻), *Adjudant-Major.*
N....., *Capitaine-d'État-Major.*
Fèvre, *Capitaine d'Armement.*
Focillon, *Chirurgien-Major.*
Janodet, *Porte-Drapeau.*
Arthaud, *Capitaine-Rapporteur.*
Philippe, *Lieutenant-Rapporteur.*
Desruelles, *Lieutenant-Secrétaire.*
Moitié, *Sous-Lieutenant Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Cottu ✻, *Chef de bataillon en 1er.*
Rousseau ✻, *Chef de bataillon en 2e.*
Mercadier ✻, *Adjudant-Major.*
Labitte, *Capitaine-d'État-Major.*
Lœuillet, *Capitaine-d'armement.*
Barth ✻, *Chirurgien-Major.*
Vergne ✻, *Porte-Drapeau.*
Lanvin, *Capitaine-Rapporteur.*
Rivolet, *Lieutenant-Rapporteur.*
Gastebois, *Lieutenant-Secrétaire.*
Bourenille, *Sous-Lieut.-Secrétaire*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Guilhem (O ✻), *Chef de bat. en 1er.*
Royé, *Chef de bataillon en 2e.*
Laurent ✻, *Adjudant-Major.*
N....., *Capitaine-d'État-Major.*
Bellavoine, *Capitaine d'armement.*
Gasnault ✻, *Chirurgien-Major.*
Bocher, *Porte-Drapeau.*
Billequin aîné, *Capitaine-Rapporteur.*
Renaud-Gloutier, *Lieutenant-Rapporteur.*
Thenon, *Lieutenant-Secrétaire.*
Leguay, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

DOUZIÈME LÉGION.

(*Licenciée.*)

TREIZIÈME LÉGION (*Cavalerie*).

État-Major, rue Laferrière, 3, quartier St.-Georges.

M. Dolfus ✻, *Colonel*, rue du Sentier, 13.
M. Lecomte ✻, *Lieutenant-Colonel*, rue Choiseul, 28.
M. Viard ✻, *Major*, rue Laferrière, 3.
M. Savalète ✻, *Chef d'escadron* (1er et 2e), rue Pigale, 11.
M. Sedille, *idem* (3e et 4e), rue Ne-St-Nicolas, 20.
M. de Wailly (Alf.) (O ✻), *id.* (5e et 6e), au Lycée Napoléon.
M. Haime ✻, *Adjud.-Major*, (1er et 2e esc.), rue Laferrière, 3.
M. Rolin ✻, *idem* (3e et 4e esc.), rue Laferrière, 8.
M. Lecocq ✻, *idem* (5e et 6e esc.)., rue Richelieu, 50.
M. Bellu, *S.-Lieutenant*, *Porte-Etendard*, Faubourg-St.-Denis, 204.
M. Labarre, *Capitaine d'armement*, rue Pigale, 46.
M. Nys ✻, *Officier payeur*, rue du Temple, 132.
M. Leroy d'Etiolles ✻, *Chirurgien-Major*, rue Louis-le-Grand, 25.

Conseil de Discipline.

M. Pouget ✻, *Capitaine-Rapporteur*, Boulevard des Italiens, 38.
M. Gosselin ✻, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Jacob, 30.
M. Raymond de Bérenger, *Lieut.-Secrét.*, place du Palais-Bourbon, 4.
M. Réné Guérin, *Sous-Lieut.-Secétaire-Adjoint*, rue d'Alger, 9.

JURY DE RÉVISION.

M. Moreau (Emile), *Capitaine-Rapporteur*, rue Monthabor, 24.
M. Bayard, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de la Sourdière, 21.

M. Piorry ❋, *Aide-Major* (1er escad.).
M. Pédelaborde, *idem* (2e escad.).
M. De Miramont, *idem* (3e escad.).
M. Bossion, *Aide-Major* (4e escad.).
M. Duhamel, *idem* (5e escad.).
M. Langlebert ❋, *idem* (6e escad.).

GARDE NATIONALE DE LA BANLIEUE.

PREMIÈRE LÉGION.

(Arrondissement de Saint-Denis.)

M. Cosnard (O ❋), *Colonel*, à Saint-Denis.
M. Perrier, *Lieutenant-Colonel*, à Belleville.
M. Tinthoin (O ❋) ✪, *Major*, à Saint-Denis.
M. Empis ❋, *Capitaine trésorier*, à Saint-Denis.
M. Leclerc, *Capitaine d'armement*, à Saint-Denis.
M. Bellemain, *Chirurgien-Major*, à Belleville.
M. Plantade (Ch.) ❋, *Capit., Chef de musique*, r. de Calais, 1, à Paris
M. Duvernoy, *Lieutenant, Sous-Chef*, rue des Mathurins, à Paris.

JURYS DE RÉVISION.

Canton de Saint-Denis.

M. David-Deschamps, *Capitaine-Rapporteur*, rue Nationale-St.-Honoré, 16, à P
M. Lebel, *Lieutenant-Rapporteur*, à Saint-Denis.

Canton de Pantin.

M. Bourgain, *Capitaine-Rapporteur*, rue des Moulins, 15, à Paris.
M. Gatine, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Neuve-Saint-Augustin, 21, à Paris.

PREMIER BATAILLON.

(Saint-Denis.)

Geoffroy ❋, 1er *Chef de bat.*, à St.-Denis.
Bégnier, 2e *Chef de bataillon.*
Renault, *Adjudant-Major.*
Leroy-Desbarres, *Chirurgien-Aide-Major.*
Lafolie, *Porte-Drapeau.*
Marchand, *Capitaine-Rapporteur.*
Brunet-Drouet, *Lieut.-Rapporteur.*
Bertrand, *Lieutenant-Secrétaire.*
Rousseau, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(La Chapelle).

Boursaud ❋, *Adjudant-Major.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Aubervilliers, la Cour-Neuve et Dugny.)

Maugé, 1er *Chef de bat.*, à Aubervilliers.
Jaban, 2e *Chef de bataillon.*
Le Blanc, *Adjudant-Major.*
Reullet, *Chirurgien-Aide-Major.*
Handucœur, *Porte-Drapeau.*
Loyer, *Capitaine-Rapporteur.*
Porchel, *Lieutenant-Rapporteur-Adj.*
Hemet, *Lieutenant-Secrétaire.*
Charlot, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(St-Ouen, île Saint-Denis, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte et Stains.)

Michonnet ❋. *Chef de bataillon*, à Stains.
Motte, 2e *Chef de bataillon*, à St-Ouen.
Darly ❋, *Adjudant-Major*, île St-Denis.
Jacob, *Chirurgien-Aide-Major*, à Epinay.
Guéret, *Porte-Drapeau*, à Pierrefitte.
Beaudouin, *Capit.-Rapporteur*, à Stains.
Laperche, *Lieut.-Rapp.-Adj.*, à Stains.
Buffaut, *Lieut.-Secrétaire*, à Pierrefitte.
Lécuyer, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Charonne et Bagnolet.)

Thouvenin ❋, 1er *Chef de bat.*, à Charonne.
Collon, 2e *Chef de bataillon.*
Pommez ❋, *Adjudant-Major.*
Pélassy des Fayolles, *Chirurg.-Aide-Maj.*
Labbé, *Porte-Drapeau*, à Bagnolet.
Mouton, *Capitaine-Rapport.*, à Charonne.

Morel-Fatio, *Lieut.-Rapp.-Adjoint.*
Grand-Perrin, *Lieutenant-Secrétaire.*
Drouet, *S.-Lieut.-Secrét.-Adjoint.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Pantin, Prés-Saint-Gervais, Bobigny et Romainville.)

Chalret-Durieu, 1er *Chef de bat.*, à Pantin.
Paintendre, 2e *Chef de bataillon.*
Millory ✻, *Adjudant-Major.*
Ferrand, *Chirurg.-Aide-Major.*
Cottin, *Porte-Drapeau*, à Pantin.
Domange, *Capitaine-Rapporteur.*
Dewailly, *Lieut.-Rapporteur-Adjoint.*
Faguet, *Lieut.-Secrét.*, Prés-St-Gervais.
Morin, *S.-Lieut.-Secr.-Adj.*, à Pantin.

SEPTIÈME BATAILLON.

(La Villette.)

N..... 1er *Chef de bataill.*, à La Villette.
Lagoutte ✻, 2e *Chef de bataillon.*
Drogue ✻, *Adjudant-Major.*
Baqué, *Capitaine-Aide-Major.*
Molher, *Porte-Drapeau.*
Gauvin, *Capitaine-Rapporteur.*
Couvreur, *Lieut.-Rapporteur-Adjoint.*
Lejeune, *Lieutenant-Secrétaire.*
Perrot jeune, *S.-Lieut.-Secrét.-Adjoint.*

HUITIÈME BATAILLON.

(Belleville.)

Payn ✻, 1er *Chef de batail*, à Belleville.
Buisson ✻, 2e *Chef de bataillon.*
Cornebèze ✻, *Adjudant-Major.*
Godefroy, *Chirurgien-Aide-Major.*
Gravel, *Porte-Drapeau.*
Brévière, *Capitaine-Rapporteur.*
Devilliers, *Lieut.-Rapporteur-Adjoint.*
Bouch‹e›r, *Lieutenant-Secrétaire.*
Vebert, *Sous-Lieut.-Secrétaire-Adjoint.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Noisy-le-Sec, Drancy, le Bourget et Bondy).

Thayer (Amédée), 1er *Chef de bataillon*, à Drancy.
Dramard fils, 2e *Chef de bat.*, au Bourget.
Gérard ✻, *Adjud.-Major*, à Noisy-le-Sec.
Sobaux, *Chirurg.-Aide-Maj.*, au Bourget.
Nicolas, *Porte-Drapeau*, à Noisy.
Baumier ✻, *Cap.-Rapp.*, à Belleville.
Devallongue, *Lieut.-Rapp.-Adjoint.*
Genet, *Lieutenant-Secrétaire*, à Noisy.
Velliard, *S.-Lieut.-Secrét.-Adjoint.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

Gassot ✻, *Chef-d'Escadron*, à Pantin.
Hédé, *Adjudant-Major*, à St-Denis.
Leterrier, *Chirurgien-Aide-Major.*
Chappart, *Porte-Drapeau*, à La Villette.
Lancelot, *Cap.-Rapporteur*, à St-Denis.
Perrot de la Venne, *L.-Secrét.*, La Villet.
Granet, *Vétérinaire*, à La Villette.

DEUXIÈME LÉGION.

M. Napoléon Bonaparte, *Colonel*, à l'Hôtel des Invalides.
M. Michel (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Passy.
M. Roussel (O ✻), *Major*, Boulevard de l'Étoile, 9, aux Thernes.
M. Halphen, *Officier payeur*, rue de la Chaussée-d'Antin, 68, à Paris.
M. Eloi, *Capitaine d'armement*, r. des Dames, 46, à Batignolles.
M. Pinel, *Chirurgien-Major*, à Neuilly.
M. Dorus, *Chef de musique*, rue Saint-Lazare, 9, à Paris.

JURYS DE RÉVISION.

Canton de Neuilly.

M. Maurenq ✻, *Capitaine-Rapporteur*, à Paris, rue de Tivoli, 9.
M. Lebon (Félix), *Lieutenant-Rapporteur*, à Paris, rue de Lille, 3 *bis*.

Canton de Courbevoie.

M. Lalleman, *Capitaine-Rapporteur*, à Paris, rue Bleue, 17.
M. Gauthier, *Lieutenant-Rapporteur* à Nanterre.

PREMIER BATAILLON.

(Communes de Courbevoie, Asnières et Gennevilliers.)

Blondel ✻, *Ch de bat. en* 1er, à Courbevoie.
Delaplane ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Clément ✻, *Adjudant-Major.*
Bouchi, *Aide-Major.*
Royer, *Porte-Drapeau.*
Larcher, *Rapporteur.*
Camus, *Rapporteur-Adjoint.*
Despaux, *Secrétaire.*
Duchamp, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(Commune de Puteaux.)

Roblin, *Chef de bataillon en* 1er.
Chappart, *Chef de bataillon en* 2e.
Bavoillot ✻, *Adjudant-Major.*
Goguencau, *Porte-Drapeau.*
Pyraud des Chaumes, *Aide-Major.*
Samson, *Rapporteur.*
Depresse, *Rapporteur-Adjoint.*
Valis, *Secrétaire.*
Thiébaut, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Nanterre, Colombes.)

Ponti ✻, *Chef de bat.*, à Nanterre.
Dagoreau ✻, *Adj.-Maj.* *id.*
Perinet, *Porte-Drapeau.* *id.*
Giraut, *Aide-Major*, à Colombes.
Bourgoin, *Rapporteur*, à Nanterre.
Alphen, *Rapporteur-Adjoint*, à Colombes.
Sain, *Secrétaire*, à Nanterre.
Desenlis, *Secrétaire-Adjoint*, à Nanterre.

QUATRIÈME BATAILLON.

(Batignolles.)

Dunouy ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Rendu ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Renaud ✻, *Adjudant-Major.*
Jouy de Corwey ✻, *Aide-Major.*
Elis, *Porte-Drapeau.*
Pelletier, *Rapporteur.*
Daubresse, *Rapporteur-Adjoint.*
Leblanc, *Secrétaire.*
Larochette, *Secrétaire-Adjoint.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Boulogne.)

Burteaux (O ✻), *Chef de bataillon en* 1er.
Bourgeois, *Chef de bataillon en* 2e.
Macke ✻, *Adjudant-Major.*
Perré, *Porte-Drapeau.*
Pourret, *Aide-Major.*
Naudot, *Rapporteur.*
Bourdin, *Rapporteur-Adjoint.*
Foulon, *Secrétaire.*
Loyer, *Secrétaire-Adjoint.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Montmartre.)

Lévisse, *Chef de bataillon en* 1er.
Carles (O ✻), *Chef de bataillon en* 2e.
Romain, *Adjudant-Major.*
Barse, *Porte-Drapeau.*
Bigot, *Aide-Major.*
Vasse, *Rapporteur.*
Cépolini, *Rapporteur-Adjoint.*
Dandé, *Secrétaire.*
Johanys, *Secrétaire-Adjoint.*

SEPTIÈME BATAILLON.

(Neuilly.)

Gervais ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Pelletier, *Chef de bataillon en* 2e.
Rabouille ✻, *Adjudant-Major.*
Hamelin, *Porte-Drapeau.*
Putel, *Aide-Major.*
Paillard, *Rapporteur.*
Lehodey, *Rapporteur-Adjoint.*
Baillat, *Secrétaire.*
Delton, *Secrétaire-Adjoint.*

HUITIÈME BATAILLON.

(Passy.)

Delplat ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Delessert (B), *Chef de bataillon en* 2e.
Damazy ✻, *Adjudant-Major.*
Lacroix, *Porte-Drapeau.*
Larcher, *Aide-Major.*
Laloue, *Rapporteur.*
Bousquet, *Rapporteur-Adjoint.*
Boulard, *Secrétaire.*
Jarrin, *Secrétaire-Adjoint.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Clichy.)

Dufournet, *Chef de bataillon en* 1er.
Brillon, *Chef de bataillon en* 2e.
Grand ✻, *Adjudant-Major.*
Pauvert, *Porte-Drapeau.*
Massart, *Aide-Major.*
Noury, *Rapporteur.*
Montaiglon, *Rapporteur-Adjoint.*
Poulain, *Secrétaire.*
Couillard, *Secrétaire-Adjoint.*

DIXIÈME BATAILLON.

(Les Thernes.)

Petit, *Chef de bataillon en* 1er.
Charlot, *Chef de bataillon en* 2e.
Convert, *Adjudant-Major.*
Cauchois, *Porte-Drapeau.*
Deschaumes, *Aide-Major.*
Mauge, *Rapporteur.*
Durouchoux, *Rapporteur-Adjoint.*
Boivin, *Secrétaire.*
Sabine, *Secrétaire-Adjoint.*

ONZIÈME BATAILLON.

(Suresnes.)

Cluseret, *Chef de bataillon en 1er.*
Guillaume, *Chef de bataillon en 2e.*
Raclot ❋, *Adjudant-Major.*
Mouchotte, *Porte-Drapeau.*
Béville, *Aide-Major.*
Ranssen, *Rapporteur.*
Fournel, *Rapporteur-Adjoint.*
Huché, *Secrétaire.*
Mouchotte, *Secrétaire-Adjoint.*

DOUZIÈME BATAILLON.

(Auteuil.)

Dejallais ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Miniac ❋, *Adjudant-Major.*
Juste, *Porte-Drapeau.*
Spindler, *Aide-Major.*
Eyma, *Rapporteur.*
Bénard, *Rapporteur-Adjoint.*
Delamotte, *Secrétaire.*
Raymond de Montigny, *Secrét.-Adjoint.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

M. Sainte-Rose (O ❋), *Chef d'escadron*, à Paris.

M. Laplanche, *Adj.-Maj.*, à Batignolles.
M. Tisserand, *Porte-Ét.*, à Montmartre.
M. Soyez, *Aide-Major*, à Neuilly.
M. Panay, *Rapporteur*, à Puteaux.
M. Laflèche, *Secrétaire*, à Neuilly.
M. Boucaut, *Offic. d'Arm.*, à Batignolles.

TROISIÈME LÉGION.

M. Murat (Lucien), *Colonel*, à Paris.
M. Pedoux ❋, *Lieutenant-Colonel*, à Clamart.
M. Préville de Villairs (O ❋), *Major*, à Sceaux.
M. Maufra, *Officier payeur*, à Sceaux.
M. Dupont, *Capitaine d'armement*, à Arcueil.
M. Dauverné aîné, *Capitaine de musique*, à Paris.
M. Dauverné jeune, *Lieutenant de Musique*, à Paris.
M. Thore ❋, *Chirurgien-Major*, à Sceaux.

JURYS DE RÉVISION.

Canton de Sceaux.

M. Rousseau, *Capitaine-Rapporteur*, à Issy.
M. Fromont, *Lieutenant-Rapporteur*, à Vaugirard.

Canton de Villejuif.

M. Roger, *Capitaine-Rapporteur*, à Arcueil.
M. Georgeon, *Lieutenant-Rapporteur*, à Choisy-le-Roi.

PREMIER BATAILLON.

(Villejuif.)

Godefroy ❋, *Chef de bataillon en 1er*, à Villejuif.
Consté ❋, *Chef de bat.*, *en 2e*, à Arcueil.
Audibert Le Duc ❋, *Adjud.-Maj.*, Villejuif
N. . . . .
Bistacq, *S.-Lieut. P.-Drapeau*, à Arcueil.
Mortier-Pille, *Cap.-Rapp.*, à Vitry.
Braux, *Lieut.-Rapp.*, à Bicêtre.
Boisseau, *Lieut.-Secrét.*, à Gentilly.
N. . . . *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(Issy.)

Fourle, *Chef de bat. en 1er*, à Issy.
Malet, *Chef de bat. en 2e*, au Plessis-Piquet.
Digout ❋, *Adjudant-Major*, à Vanves.
Lombard, *Aide-Major*, à Issy.
Chemin, *S.-Lieut.-Porte-Drapeau.*
Dupont, *Cap.-Rapporteur.*
Harlemont, *Lieut.-Rapporteur*, à Clamart.
De Sainte-Croix, *Lieut.-Secrét.*, à Vanves.
Fontaine, *S.-Lieut.-Secrét.*, à Issy.

TROISIÈME BATAILLON.

(Ivry.)

Bezançon, *Chef de bat. en 1er*, à Ivry.
Picard, *Chef de bat. en 2e*, à Ivry (la Gare).
Poinsotte, *Adjudant-Major*, à Ivry.
Moreau, *Aide-Major.*
Dagousset, *Sous.-Lieut.-Porte-Drapeau*, aux deux Moulins
Pankouke, *Cap.-Rapport.*, Ivry (la Gare).
Granger, *Lieutenant-Rapporteur.*
Lepère, *Lieutenant-Secrétaire*, à Ivry.
Voisenet, *Sous-Lieutenant-Secrétaire*, *id.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(Sceaux.)

Lavergne (O ✱), *Chef de bataillon en* 1er, à Fontenay.
Clanchés-Desgranges, *id. en* 2e, à Paris.
Letourneau, *Adjudant-Major*, à Sceaux.
Boursier ✱, *S.-Lieutenant-P.-Drapeau*.
Lacroix ✱. *Aide-Major*. à Fontenay.
Gary, *Cap.-Rapporteur*, au Bourg-la-Reine.
Gréppo, *Lieut.-Rapporteur*, à Sceaux.
Meunier, *Lieutenant-Secrétaire*.
Piet, *Sous-Lieutenant-Secrétaire*.

CINQUIÈME BATAILLON.

(Choisy-le-Roi.)

Dupuis, *Chef de bataillon en* 1er, à Thiais.
Marchand, *Chef de bat. en* 2e, à Paris.
Tourné, *Adj.-Major*, à Choisy-le-Roi.
Roger, *Aide-Major*.
Buisson, *S.-Lieut.-Porte-Drapeau*.
Cornemont, *Capitaine-Rapporteur*.
Combes, *Lieutenant-Rapporteur*.
Lemire, *Lieutenant-Secrétaire*.
Lépine, *Sous-Lieutenant-Secrétaire*.

SIXIÈME BATAILLON.

(Grenelle).

Payen ✱ ✱, *Chef de bat. en* 1er, Grenelle.
Vallée-Haut-Ménil, *Chef de bat., en* 2e.
Dutil ✱, *Adjudant-Major*.
Aladam, *Aide-Major*.
Collon, *S.-Lieut.-Porte-Drapeau*.
Demouy, *Capit.-Rapporteur*,
Bertaux, *Lieutenant-Rapporteur*.
Sainte-Croix, *Lieutenant-Secrétaire*.
Bert, *Sous-Lieutenant-Secrétaire*.

SEPTIÈME BATAILLON.

(Montrouge).

Vossy ✱, *Chef de bataillon*.
Tonnelier, *id. en* 2e.
Lamalatie ✱ ✱, *Adjudant-Major*.
Palazo, *Aide-Major*.
N...., *Sous-Lieut., Porte-Drapeau*.
Catalin, *Capitaine-Rapporteur*.
Letourneux, *Lieutenant Rapporteur*.
Meunier, *Lieutenant-Secrétaire*.
Coesner, *Sous-Lieutenant-Secrétaire*.

HUITIÈME BATAILLON.

(Vaugirard).

De l'Espine ✱ ✱, *Chef de bataill. en* 1er.
Lefranc, *Chef de bataillon en* 2e.
Micheleau, *Adjudant-Major*.
Garnier, *Aide-Major*.
Levé, *Sous-Lieut.-Porte-Drapeau*.
Crosbie, *Capitaine-Rapport.*, à Plaisance.
Hugré, *Lieutenant-Rapporteur*.
Roudier, *Lieutenant-Secrétaire*.
Picard, *Sous-Lieutenant-Secrétaire*.

NEUVIÈME BATAILLON.

(Gentilly).

Dissous.

GARDE A CHEVAL.

M. Poulain ✱, *Capitaine en* 1er, à Montrouge.
M. Renoult ✱, *Capitaine en* 2e, à Ivry.

M. Champion ✱, *Lieut en* 1er, à Sceaux.
M. Piatier, *Capitaine en* 2e, à Vaugirard.
M. Gassendi, *S.-Lieut. en* 1er, Vaugirard.
M. Jamatelt, *S.-Lieut. en* 2e, Montrouge.

QUATRIÈME LÉGION.

M. Piat, Général (O ✱), *Colonel*, à Paris.
M. Lamy ✱, *Lieutenant-Colonel*, à St-Maur.
M. Fondreton ✱, *Major*, à Vincennes.
M. Ramon ✱, *Chirurgien-Major*, à Charenton.
M. Faugé, *Capitaine trésorier*, à Vincennes.
M. Renault ✱, *Capitaine d'armement*, à Alfort.
M. Vitry, *Chef de Musique*, à Montreuil.

JURYS DE RÉVISION.

Canton de Vincennes.

M. Allard, *Capitaine-Rapporteur*, à Saint-Mandé.
M. Normand, *Lieutenant-Rapporteur*, à Vincennes.

Canton de Charenton.

M. Delafond, *Capitaine-Rapporteur*, à Alfort.
M. Marty, *Lieutenant-Rapporteur*, à Charenton.

PREMIER BATAILLON.

(Montreuil.)

Roussel ✱, *Chef de bataillon en 1er.*
Bonouvrier, *Chef de bataillon en 2e.*
Horne ✱, *Adjudant-Major.*
Rapatel ✱, *Aide-Major.*
Thiourt, *Porte-Drapeau.*
Morel, *Capitaine-Rapporteur.*
Malaizé, *Lieutenant-Rapporteur.*
Malot, *Lieutenant-Secrétaire.*
Colmet, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(Fontenay, Bercy et Villemonbles.)

Boguet ✱, *Chef de bataillon en 1er.*
Chaignet, *Chef de bataillon en 2e.*
Briqué, *Adjudant-Major.*
Biard, *Aide-Major.*
Bureau, *Porte-Drapeau.*
Guislain, *Capitaine-Rapporteur.*
Héricourt, *Lieutenant-Rapporteur.*
Gérard, *Lieutenant-Secrétaire.*
Guérin, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Saint-Maur, Nogent.)

Seignette ✱, *Chef de bataillon en 1er.*
De Valfrenne, *Chef de bataillon en 2e.*
Boucher, *Adjudant-Major.*
Chalut (Léon), *Aide-Major.*
Gelée, *Porte-Drapeau.*
Pontier, *Rapporteur.*
N..... *Lieutenant-Rapporteur.*
Parfait, *Lieutenant-Secrétaire.*
Martin, *S.-Lieut.-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(Bercy.)

Courvoisier, *Chef de bataillon en 1er.*
Pinard, *Chef de bataillon en 2e.*
Brandoly ✱, *Adjudant-Major.*
Delanessan, *Aide-Major.*
Chevrier ✱, *Porte-Drapeau.*
Testenoire, *Capit.-Rapporteur.*
Chaze, *Lieutenant-Rapporteur.*
Ligeron, *Lieutenant-Secrétaire.*
Bonnain, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Charenton.)

Rondot ✱, *Chef de bataillon en 1er.*
Bouley, *Chef de bataillon, en 2e.*
Sanchez ✱, *Adjudant-Major.*
Marchand, *Aide-Major.*
Raverat ✱, *Porte-Drapeau.*
Lassaigne ✱, *Rapporteur.*
Véron, *Lieutenant-Rapporteur.*
Tourné, *Lieutenant-Secrétaire.*
Leroy, *S.-Lieut.-Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Vincennes.)

Masson ✱, *Chef de bataillon en 1er.*
Ancelin ✱, *Chef de Bataillon en 2e.*
Nouzeran ✱, *Adjudant-Major.*
Saulpic, *Aide-Major.*
Tournier, *Porte-Drapeau.*
Jacques-James, *Capitaine-Rapporteur.*
Barbichon, *Lieutenant-Rapporteur.*
Contrault, *Lieutenant-Secrétaire.*
Deschamps, *S.-Lieutenant-Secrétaire.*

GARDE A CHEVAL.

M. Camuzet, *Capitaine*, à Bercy.

Préau, *Lieutenant*, à Montreuil.
Samson, *id*, à Bercy.
Potet, *S.-Lieutenant*, à Creteil.
Marthols, *S.-Lieutenant*, à Vincennes.
Deguise fils, *Aide-Major*, à Bercy.
Reverdy, *Vétérinaire*, à Bercy.

GARDE RÉPUBLICAINE, A PARIS (*Voyez page* 645).

BATAILLON DE SAPEURS-POMPIERS.

Ce corps, destiné à prévenir et arrêter les incendies, est sous les ordres et l'administration de M. le Préfet de police.

État-Major, quai des Orfèvres, 20.

M. Terchou ✱, *Chef de bataillon*, *Commandant.*
M. de la Condamine ✱, *Capitaine Adjudant-Major, Ingénieur.*
M. Roger, *Sous-Lieutenant*, *chargé de l'habillement et du recrutement.*
M. Willermin, *Trésorier* (emploi civil).

M. Auberge ✱, D. *Chir.-Maj. de 1re cl.*, à la caserne de la r. de la Paix.
M. Rossignol D. *Aide-Maj. de 1re cl.*, à la caser., r. du Vieux Colombier.

Première Compagnie. MM.
Aufray (François) ✱, *Capit. commandant.*
Guillet, *Lieutenant.*
Guibert ✱, *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie. MM.
Bourgeois, *Capitaine commandant.*
Collin ✱, *Lieutenant.*
Frappier ✱, *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie. MM.
M. Delétrée, *Capitaine commandant.*
Tanchou, *Lieutenant.*
Gramet, *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie. MM.
Melotte, *Capitaine commandant.*
Hellouint ✱, *Lieutenant.*
Dubois, *Sous-Lieutenant.*

Cinquième Compagnie. MM.
Delatour ✱, *Capitaine commandant.*
Legal, ✱, *Lieutenant.*
Rolin, *Sous-Lieutenant.*

Casernement.

L'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers, quai des Orfèvres, 20.
La première compagnie, rue du Vieux-Colombier, 15.
La deuxième compagnie, rue du Faubourg-Saint-Martin, 126.
La troisième compagnie, rue Culture-Sainte-Catherine, 9.
La quatrième compagnie, rue de Poissy, aux Bernardins.
La cinquième compagnie, rue de la Paix, 4.

Situation des Corps-de-Garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.
Grande rue de Chaillot, 105.
Rue de la Paix, 4, à la Caserne.
Rue Nationale-S.-H, hôtel de la Marine, 2.
Rue de Rivoli, 16.

Deuxième Arrondissement.
Rue Chantereine, 31.
Rue du Faubourg-Poissonnière, 23.
A l'Arcade Colbert, 58.

Quatrième Arrondissement.
Rue Neuve-des-Bons-Enfans, à la Banque de France, près la rue Baillif.
Au Louvre, sous l'horloge.
Rue de la Poterie.

Cinquième Arrondissement.
Rue du Faub.-St.-Martin, 126, à la Caserne.
A l'Entrepôt des Marais.

Sixième Arrondissement.
Rue du Faubourg-du-Temple, près la Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, à l'Abbaye.
Place du Temple, en face de la Rotonde.

Septième Arrondissement.
Vieille rue du Temple, à l'Impr. nationale.
Rue des Bl.-Manteaux, au Mont-de-Piété.
Rue Culture-Sainte-Catherine, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

Huitième Arrondissement.
Rue du Faub.-St.-Antoine, carref. Montreuil.
Rue de Bercy, au magasin aux fourrages.

Neuvième Arrondissement.
A l'Hôtel-de-Ville, près la rue de la Tixeranderie.
Rue Saint-Louis, 67, île St.-Louis.

Dixième Arrondissement.
Rue de l'Université, au Ministère de la Guerre.
Invalides, près la principale entrée.

Onzième Arrondissement.
Quai des Orfèvres, à l'Etat-Major du Corps des Sapeurs-Pompiers.
Rue du Vieux-Colombier, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

Douzième Arrondissement.
Rue de Clovis, au coin de celle Descartes.
Halle aux Vins, rue des Fossés-St.-Victor.
Au Val-de-Grâce, r du Faub.-St.-Jacques.

Aux Abattoirs.
Du Roule, de Grenelle, d'Ivry, de Ménilmontant et de Montmartre.

CHAPITRE IV.

Défenseurs près les Cours et Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

AVOCATS A LA COUR DE CASSATION (*Voir* p. 88).

AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Le titre d'Avocat appartient à celui qui, ayant obtenu le grade de licencié en droit, a prêté serment devant la Cour d'appel. Les Avocats ont le droit de plaider et d'écrire devant les tribunaux pour les parties, et de les éclairer par leurs avis et leur consultations. Il est dressé un tableau des Avocats près de chaque Cour et de chaque tribunal. Nul ne peut y être inscrit s'il n'exerce réellement près du tribunal ou de la Cour. Il y a pour l'Ordre un Conseil de discipline élu directement par l'assemblée, composée de tous les Avocats inscrits au tableau. L'élection a lieu par scrutin de liste, et à la majorité relative des membres présens. Ce Conseil est composé de cinq membres dans les siéges où le nombre des Avocats inscrits est inférieur à trente, y compris ceux où les fonctions desdits conseils ont été jusqu'à ce jour exercées par les tribunaux; de sept, si le nombre des Avocats inscrits est de trente à cinquante; de neuf, si ce nombre est de cinquante à cent; de quinze, s'il est de cent ou au-dessus; de vingt-et-un à Paris. Le Bâtonnier est le chef de l'Ordre, et préside le Conseil de discipline; il est élu par l'assemblée de l'Ordre, et par un scrutin séparé, à la majorité absolue, avant l'élection du Conseil de discipline. Le Conseil de discipline prononce sur les difficultés relatives à l'inscription au tableau; il exerce sa surveillance sur tous les membres de l'Ordre, et applique, lorsqu'il y a lieu, les mesures de discipline autorisées par les règlemens; il statue sur l'admission au stage des licenciés en droit, après la prestation de serment, sur l'inscription au tableau des Avocats stagiaires après l'expiration de leur stage; il surveille les mœurs et la conduite des Avocats stagiaires; il réprime d'office, ou sur les plaintes qui lui sont adressées, les infractions et les fautes commises par les Avocats inscrits au tableau. Les peines de discipline sont: l'avertissement, la réprimande, l'interdiction temporaire, la radiation du tableau. Dans les cas d'interdiction à temps ou de radiation, l'Avocat condamné peut interjeter appel devant la Cour d'appel; dans certains cas, le droit d'appel appartient au Procureur-général. La durée du stage est de trois années; il ne peut être interrompu plus de trois mois. Les Conseils de discipline peuvent prolonger la durée du stage. Les Avocats stagiaires ne peuvent plaider ou écrire dans aucune cause qu'après avoir obtenu de deux membres du Conseil de discipline un certificat constatant leur assiduité aux audiences pendant deux années. Ce certificat n'est pas nécessaire à ceux des Avocats stagiaires qui ont atteint leur vingt-deuxième année. Les Avocats inscrits au tableau peuvent plaider devant toutes les Cours d'appels et devant tous les Tribunaux, sans avoir besoin d'aucune autorisation, sauf les dispositions de l'art. 295 du Code d'instruction criminelle. La profession d'Avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celles de Juge-suppléant; avec les fonctions de Préfet, de Sous-préfet, et de Secrétaire-général de préfecture; avec celles de Greffier, de Notaire et d'Avoué; avec les emplois à gage, et ceux d'agent comptable; avec toute espèce de négoce: en sont exclues toutes personnes exerçant la profession d'agent d'affaires.

Avocats par ordre d'admission. Messieurs,

1800 Mercier.
1805 Colmet-d'Aage.
1086 Lamy.
1807 Caubert ✻.
1808 Roussiale.
Lorélut.
Petit (A.-M.) ✻.
Mailher de Chassat.
1809 Demante (O ✻).
Gossnin ✻.
Du Caurroy ✻.
1811 Duranton ✻.
Blondeau (O ✻).
Dellac.
Boiteux.
Charrié.
Berryer.
1812 Louault.
1813 Pinet.
Rumilly.
Estienne.
Galis.
1814 Armet.
Gaudry.
Boyer.
Pelletier.
Denfer.
1815 Lemoine de Villeneuve
1816 Bonnet (J.).
Poriquet.
Lavaux ✻.
De Portets ✻.
Porcher-Delafontaine ✻.
Bouchon-d'Hangard (T.).
Lamare.
Bouchon (Louis).
1817 De Vesvres ✻.
Bérard des Glajeux ✻.
Menjot de Dammartin.
Caillau.
Chabot.
Blanchet.
Maugras.
1818 Massé.
Bazin de Raucou.
Guyard.
Maurey ✻.
1819 Royer-Collard (P.) ✻.
Colliat.
Nagel.
Gautier-la-Chapelle.
Pijon.
Cauet.
Marie, *anc. Bâton.*

1819 Chaix d'Est-Ange (O ✻), *anc. Bâtonn.*
1820 Duverne.
Rossignol.
Champion de Villeneuve.
Duez.
Perrin.
Bouhier de l'Ecluse.
Cordier.
Ducros de Sixt ✻.
1821 Legris.
Bordas.
Noailly.
Duverdy.
Melin-Dutaillis.
Champion de Villeneuve (A.-F.-J.).
Ledé.
Frédérich ✻.
Mesnil.
Bled.
Grün ✻.
Duvergier (J.-B.) ✻, *ancien Bâtonnier.*
1822 Thayer (Ed.-W.-G.)
Boyron.
Fontaine (F.-A.).
D'Albine.
Fenet ✻.
Regnault (Th.).
Amyot.
Joffrès ✻.
Jamet.
Bourgain.
De Cambacérès ✻.
Bautier.
Coin-Delille.
Lucas-Championnière ✻.
Masson.
1823 Teulet.
Scellier.
Bugnet ✻.
Brosson.
Trinité.
Lault.
Hubert.
Demauger.
Arnaud.
Caignet.
Grand (Paul).
Claude.
1824 Ferry.
De La Rouvrage de Sapandré.

1824 De Sacy ✻.
Jubin.
Choppin ✻.
Benazet ✻.
Bureau du Colombier.
Ledoux.
Horson.
Rousset.
Bravard-Veyrières ✻.
Vincent.
Tencé.
Paillet ✻, *anc. Bâton.*
Flayol.
1825 Chicoisneau.
Riva.
Labarte ✻.
Legros.
Boniface.
Collin.
Duval (Léon) ✻.
Berit.
Duval (Achille).
Leroy (L.-A.) ✻.
Oudot ✻.
Lerminier ✻.
Perreyve.
Livet de la Cheronnière.
Guillemard
Paillard de Villeneuve ✻.
1826 Lafargue.
Billequin.
Langlois.
Decagny.
Lafon de Candas.
Legat.
Rebel.
Hermel (G.-Ad.).
Segalas.
Quétil ✻.
Regnard.
1827 Dilhac.
Buchère.
Perrot-Ligodière.
Fremery.
Barnouvin.
Ythier.
Delsers.
Desanlis.
Durand-Prudence.
Bouriat.
Flandin.
Legrand.
Cauchois.
Bailleul.
Bioche.

1827 De Belleval.
Taillandier.
Boinvilliers ✻ ⊛, BATONNIER.
Mérigot-Rochefort.
Juglet de Lormaye.
Charton.
Sales.
Valette ✻.
Tarlier.
Blanc.
Pellat ✻.
Perrin.
1828 Duchollet.
Bezodis.
Janolin.
Le Graverend.
Noblet.
Roche.
Valton.
Duclos.
Voisin.
Cordier (Jules).
De Calvimont.
Goujon d'Orsay.
Luxeuil.
Pasté.
Bellée.
Desboudet.
Frémy de Ligneville.
Salette.
Audiffred.
Toupillier.
Lauras.
1829 Lallemand.
Langlois.
Tardieu.
Bousquet ✻.
Fœlix.
Mathon de Fogère.
Delalleau ✻.
Liouville.
De Champagny ✻.
Théron.
Delaporte.
Bertin.
Roustain.
Pataille.
Tonnellé.
Baud.
Herson.
Duteil.
1830 De Goulard.
Sorbet ✻.
Rougier.
Des Etangs.
Guillaumin.
Quétand.

1830 Burgaud.
De Kergorlay.
Paringault.
Guillemin.
Sudre.
Dehaussy de Robécourt.
Martin (Claude).
De Tillancourt.
Thureau.
De Vatimesnil (O ✻).
De Villiers du Terrage.
Bontems ✻.
Lacoin.
Battur.
De Guyenne.
Rathery.
Berriat-Saint-Prix.
Bavoux.
Villedieu de Torcy.
1831 Pardessus (O ✻).
Benoist (de Versailles).
Lozaouis.
Fabas.
Beurnier.
Agnel.
Vauvilliers (O ✻).
Odilon-Barrot ⊛.
Lanjuinais (O ✻).
Pujos.
Nibelle ✻.
Marbeau ✻.
Chauvelot.
Legrip-Muller.
Piétri.
De Privezac.
Valette ✻ (J. B.).
Frosmont.
Marion.
Lacan.
Nouguier (L.).
Vernay.
Vergé (Ch.) ✻.
Regnier.
Huard.
Petit (Jules).
Hoemelle.
1832 Béville.
Bataillard.
Didier.
De Beaumont ✻.
Grosset-Janin.
De Tocqueville ✻.
Le Pec ✻.
Romiguières.
Lapulte.
Plocque.
Perrier.
Deyeux.

1832 Bonnier.
Lenglet.
Philippon de la Madeleine.
Templier.
1833 Denis.
Bigault.
Marchal.
Fey.
De Monseignat.
Roger de Chalabre.
Vuatrin.
Morisseau ✻.
Simon.
Paulmier.
Quesnel.
Poyet ✻.
Revel.
D'Aldebert.
Desclée.
Rivière (J. B.).
Hemerdinger.
Guillot.
Migneron.
Torchon de Feularde.
Salmon.
Pradel.
Longuet.
Wentz.
Nolleval ✻.
Germain.
Gauthier.
1834 Millot.
Baume.
Lambert.
Bonjour.
Marion de Grandmaison ✻.
De Cormeille ✻.
Cottu.
Démonts (O ✻).
David (M.).
Finot.
Rouxel.
Bellet.
Juge.
Thorel-St.-Martin.
Faivre d'Audelange.
Jager-Schmidt.
Pont (Paul).
Boehler.
Rivolet.
Delannoy.
Jacob.
Wolowski ✻.
1835 Auvillain.
Etienne.
Vautier.

1835 Thomas.
Ducauroy.
Walter.
Fleury (N.).
Husson.
Puybonnieux.
Chassagnole.
Dambricourt.
Flichy.
Rosier de Linage.
Lecerf.
Cadrès.
Dufougerais.
Sédillot ☼.
Lamarque.
Scribe (J.).
Giroud de Vilette.
Joly.
Caumartin.
Lignereux.
Delanourais.
Bertout.
Dubail.
Gautier (L. H.)
De Villefosse.
Lequesne.
Orsat ☼.
Bochet.
De Ruzé.
Guillebout.
Mourlon.
Castelbert.
Conil ☼.
Jacquet.
Pinède.
Joumar.
Farjasse.
Seillier.
Pouget.
Letellier.
Herbel.
1836 Joanne.
Grosjean.
Jouhaud.
Bertrand-Taillet.
Chatenet.
Herelle.
Gœtschy.
De Seligny.
Favre.
Son-Dumarais.
Duhazé.
Lastouillat.
Godefroy.
Faure.
Bacqua.
Cliquet (Jules).
Angelot.

1836 Colmet d'Aage (G.)
Demonts (Ch.).
Dalloz (Arm.) ☼.
Godin.
Jacquemin.
Chéron.
Feuilherade.
Bertrand.
Champeaux.
Demonferrand.
Barre.
Grandjean.
Arago (Emmanuel).
Dequevauvilliers.
Sougit.
Bertera.
Delaubier.
Gautier (J.).
Roussilhe.
Payelle.
Lafisse.
Fontaine de Melun.
1837 Plé ☼.
Cartelier.
Foissac.
Muller.
Minoret.
Capin ☼.
Tarry.
Crémieux.
Verdier.
Langlais.
Martin-Doisy.
Denier.
Lainné.
Mathieu.
Gressier.
De Colombel.
Baudouin.
Grevy.
Blot-Lequesne.
Joubleau.
Bernier.
Penin.
Demonjay.
Jeunesse.
De Haut ☼.
Achardy.
De Belleyme (Ad.).
Place.
De Driesen.
Porte.
Chastellain.
Duplan.
Blanche.
Digard.
Rodrigues.
Barbier-Saint-Hilaire

1837 Requédat.
Desmarest.
Bosse.
De St.-Paul.
Cauthion.
Tripet.
Gervais.
Vinet.
Lefèvre (L. A.).
Treitt.
Rousse.
Besombes.
1838 De Villepin.
Faverie.
Haren.
Valton.
Delamberterie.
Lebeau.
Delacroix.
Marchoux.
Chopin.
Lelong.
Berthe-Devillers.
Ganneval.
Poullain-Deladreue.
Hennequin (V.).
Ortolan ☼.
Pellegrin.
Delange.
Paul Jacques.
Rossey.
Lebobe.
Perret.
Ramond.
Nogent-St-Laurens.
Garnier.
Bourgeois.
Josseau.
Estibal-Defronton.
Madier de Montjau.
Blondel.
Voss.
Drouin.
Laya.
Godard ☼.
Dalloz (O ☼).
Pignel.
Rouyer.
Borel-d'Hauterive.
Cauvain.
Fauvre.
Guinet.
Geoffroy.
Moulinet.
Granié.
Gillard.
Lafayette.
Levassor-d'Ormoy.

1838 Pepin-Lehalleur.
Sorbet.
Pinchon.
Blaise Félix.
Perrin (N. E.).
Fournier-Desormes.
Lehir.
Fauvelet de Charbonnière.
Meunier.
1839 Demiannay.
Soubies.
Héron de Villefosse.
Oger (C ✻).
Selle.
Cabrol de Mouté.
Desrosiers.
Mathias.
Clary ✻.
Juillet.
Ferrand.
Popelin.
Mabire.
Duhomme.
Da.
Cabany.
Balfourier.
Roche.
Housset.
Duranton.
Bourgoin.
Antheaume.
Delaroy.
Berger.
Vasserot.
Derouet.
Cardon de Sandrans.
De Lieuvin.
Richard.
Lainé.
Durantin.
De Froidefond.
Champion de Villeneuve (F. M. J.).
Hennequin. (V.-E.).
Lacroix.
Binoche.
Evain.
Dozance.
Robit.
Woidier.
Renaud.
Favier-Coulomb.
Colmet d'Aage (F.J.)
Robert.
Tourseiller.
Marty-Mamignard.
Bidault de l'Isle
Borel.

1839 Landrin.
Mansard.
1840 Rolland.
Pourcin Cabanne.
Philipon.
Cosson.
De Beauverger.
Lesenne.
Chaulin.
De Regardin.
Lefèvre (E. A.).
Barrat.
Rivierre (Aug.).
Arnaud (Fréd.).
Ducros de Sixt.
Jansse.
Maunoury.
Lacuée de Cessac.
Bougarre.
Celliez.
Lefrançois.
De Bonnière.
Cochery.
Vignard.
Foubert.
Morice.
Hamelin.
Saivres ✻.
Darlu.
Gelle.
Desmazures.
Pisson.
Moullin.
Courtépée.
Champetier de Ribes.
Peyrecave.
Billoin.
Levraud.
Renault (Luc).
Sauvel.
Delaumière.
Colmet d'Aage (E. H.).
Lançon.
Ouin-Delacroix.
Huguenin.
Seruzier.
Ballot.
Calmels.
Oudin.
D'Allemagne.
Collard.
Gaultier Passerat.
Pilette.
Forest.
Bazin.
Husson (E. H.).
1841 De Meyrignac.
Millet.

1841 Fontainne.
Dutilleul.
Billault ✻.
Gibert.
Cadet de Chambine.
Bodey.
Massot Delaunay.
Joubert.
Hüet.
Hamelin.
Thomas (Am.).
Lefiot ✻.
Pinondel.
Augé de Fleury.
Hennequin (Am.)
Ferrouillat.
Sonnier.
Rivain.
Duponchel.
Laurent-Atthalin.
Jessé.
Lamache.
Quemper.
Deloye.
Galusky.
Dussaux.
Jacquemain.
Binot de Villiers.
Bellot.
Allou.
Roux.
Chamblain.
Baille.
Colmet de Santerre.
Lamy (C.-A.).
Deforcade.
Delorme.
Gérard.
Tétu.
Adam (J. C.).
Duverger.
Cazelles.
Quiclet.
Robert-Dumesnil.
Limet.
Gallien.
Demangeat.
Sourdat.
Mouflette.
Thérouanne.
Bongrand.
1842 Cardeilhac.
Petit de Gatines.
Prudhomme.
Massieu de Clerval.
Cartier.
Domenget.
Carteron.

1842 Lefebvre Laboulaye.
Tribert.
Boutillier-Delisle.
De Riancey.
Very.
Le Berquier.
Lagarde.
Madier de Montjau.
Le Pelletier.
De Rozière.
Levesque (Alexandre).
Nicolet.
De Corbeau de St-Albin
Griois.
Dutard.
Lepayen de Flacourt.
Duchemin.
Thil.
Lorin.
Marcau.
Lézat.
Scribe (Ach.) ✻.
Delaporte.
Dulong.
De Chégoin.
Vallery-Radot.
Delamarre.
Mathis.
Demante.
Gervaise.
Avond (A.).
Desguerrois.
Frigolet.
Duclos.
Gosse.
Dufour.
Martin d'Auvilliers.
Ferrand.
Raimbault.
Duplan.
Delahodde.
Pelé.
Sainte-Beuve.
Berthelemy.
Coralli.
Buchère.
Foüan.
Gaillard.
Nitot.
Landré-Beauvais.
Vautrain.
Béloulle.
Houël.
Ducom.
1843 Ruault.
Lachaud.
Gaudry (J.).
Jahan.
1843 Tournier.
Sauvageot.
Vincent (P.-E.).
Trabaud.
Dard.
Fourrié.
Delaruelle.
Busquet.
Chédeville.
Perrin (Edmond).
Voizot.
De Dalmas.
Bouchez.
Dureuil.
Boulloche.
Mimerel.
Braulart.
Miltgen.
Doulcet.
Catal.
Raberoust.
De Saint-Clair.
Fauconnier.
Cibiel.
Pillaut.
Renouard.
Cousin.
Campion.
Remy.
De Boville.
Treneau.
Alleaume.
Bonnie.
Grout.
Corda.
Florent.
Danloux-Dumesnils.
Pommeret.
Rey.
Guillard.
Poisson.
Josselle.
Hallez.
Héron.
Tapon-Chollet.
Massu.
Adelon.
Fourcau de la Tour.
Lamy (F.).
1844 Gesgon.
Fontaine de Meaux.
Fauvel.
Blondel.
Dethan.
Arachequesne.
Levaillant de Bovent.
Tournouer.
Martinon.
1844 Brunot.
De Burgraff.
Doucet.
Johanet.
Vernier.
Jarrige.
Bigard.
Lasnier Confolant.
Baube.
Armand.
Deroste.
Dufrène.
Girou.
Cochin.
Sellier d'Ennequin.
Constant.
Machelard.
Naudin.
Tripier.
Daguillon.
De Ronseray.
Saunière.
Boulland.
Lefebvre.
Morise.
Descadillac.
Delaire.
Perrot de Chezelles (E.)
Thil (L. C.).
Nettre.
Maublanc.
Stemler.
Porlier.
Trianon.
Poupinel.
Leloup.
Daffry.
Decous-Lapeyrière.
Duranton.
Cochin.
Declercq.
Geoffroy.
Villain.
Dumesnil.
Aubin.
Despommiers.
Bruneau.
Delaborde.
Péchin.
Honoré.
Bully.
Vallot.
Bodin.
André.
Boulanger.
Graziani.
Delatourette.
Dumay.

1844 Manau.
Jacquin-de-Margerie.
1845 Guilhem.
Lemarcey.
Dain.
Isambert.
Ponvert.
Reynaud.
Groualle.
Thomas de Villedieu.
Sudre.
Dupuynode.
Gunzberger.
Patte.
Logerotte.
Beautemps.
Vuidet.
David Deschamps.
Marieau.
Cottenet.
Legras.
Teysseyre.
Genret.
Letendre de Tourville.
Laime.
Jarry.
Erdeven.
Mollot.
Mullot.
Letourneur.
Robert.
Schneitzhœffer.
Leloup de Sancy.
Guiard.
Passy.
1845 Labbé.
Fabre.
Halphen.
Raffard de Marcilly.
Jametel.
Charlet.
Goin.
Durieux.
Godard de Saponay ✻.
1846 Jaybert.
Hubert.
Dezère.
Benoist.
Laburthe.
Noailly (C.-E).
Gauthier (A.-A.-E).
Garnier.
Duez.
Coffinières.
Fouët de Conflans.
1847 Mandaroux-Vertamy.
Leforestier.
Pelletier.
Duport.
Darragon.
1848 Richard-Maisonneuve.
Delangle (O ✻).
De Gérando.
Rabou.
De Thorigny ✻.
Lafaulotte.
Persil (J.-C.) (G O ✻).
Persil (J.).
Marchand.
De Charenceys.
1848 Roussel.
Acard.
Hély-d'Oissel ✻.
Mahou.
Desclozeaux (O ✻).
Bérard.
Pastoureau.
Méchin ✻.
Sapey.
Amelot de la Roussille.
Peyramont.
Dubeux.
Delcey.
Jolly.
Cauchy (O ✻).
Tripier ✻.
De Joncières.
1849 Moulin.
Gerbé de Thoré.
Richard de la Hautière.
Prestat.
Grellet.
Benoit (J.-T.).
Seguier.
Didier.
Caussin de Perceval.
Leblond.
Rousselier.
Dupré.
Goulu.
Hacquin.
Chamaillard.
Dejouy.
Lacave-Laplagne.
Belloc.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Acard, rue Coquenard, 10.
Achardy, r. de la Ferme-des-Mathurins, 5.
Adam, rue Nat.-Saint-Antoine, 18.
Adelon, rue du Four-Saint-Germain, 47.
Agnel, r. des Trois-Pavillons, 8 (Marais).
Allenaume, rue Hauteville, 34.
Allou, rue du Bac, 34 *bis*.
Amyot, rue des Prouvaires, 3.
André,
Angelot, r. St.-Jacques, 157.
Antheaume, rue Duras, 9.
Arachequesne, rue Cassette, 33.
Arago, rue Neuve-des-Petits-Champs, 55.
Armand, rue Richer, 48.
Armet, r. St.-André-des-Arts, 68.
Arnaud, rue Richer, 42.
Arnaud (*F.*), place de la Madeleine, 3.
Aubin, rue Saint-Antoine, 81.
Audiffred, r. des Bons-Enfans, 28.
Augé de Fleury, rue du Dragon, 21.
Auvillain, rue de Harlay-Dauphine, 2.
Avond (*A.*), rue Jacob, 31.
Bacqua, rue Joubert, 33.
Baille, rue Notre-Dame des Victoires, 44.
Bailleul, r. Neuve-des-Petits-Champs, 73.
Balfourier, rue de l'Odéon, 38.
Ballot, rue de Hanôvre, 7.
Barbier-St.-Hilaire, quai des Orfèvr., 40.
Barnouvin, r. de Savoie, 15.
Barral, rue Castiglione, 12.
Barre, r. Saint-Honoré, 353.
Barrot (*Odilon*) ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.
Bataillard, r. du Sentier, 14.

Battur, rue Cadet, 19.
Baube, rue de Ponthieu, 12.
Baud, rue de la Madeleine, 24.
Baume, rue Desèze, 6.
Bautier, r. Neuve-des-Mathurins, 10.
Bavoux, pl. de Rivoli, 1.
Bazin, quai des Orfèvres, 50.
Bazin de Raucou, r. Neuve-des-Mathurins, 32.
Beautemps-Beaupré, rue des Saint-Pères, 52.
Bellée, rue Greffulhe, 14.
Bellet, r. de l'Abbaye, 6.
Belloc (*Félix*), rue Taitbout, 30.
Benazet ✻, rue Labruyère, 26.
Benoist (*de Versailles*), r. d'Alger, 14.
Benoist, place Vendôme, 8.
Benoit (*Adr.*), r. St-Honoré, 348 *bis*.
Benoit (*J. T.*), rue Ne-St-Eustache, 28.
Bérard des Glajeux ✻, rue Saint-Dominique, 23.
Bérard, rue Pigale, 20.
Berger, r. Saint-Thomas-du-Louvre, 42.
Berit, rue du Sentier, 26.
Bernier, r. Neuve-St.-Martin, 28.
Berriat-Saint-Prix (*Félix*), rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 16.
Berryer, r. Ne-des-Petits-Champs, 64.
Bertera, rue Louis le-Grand, 19.
Berthélemy, rue Montmartre, 139.
Bertin, rue Jacob, 21.
Bertout, r. Grammont, 14.
Bertrand (*J. F.*), faub. St-Martin, 221.
Bertrand-Taillet (*Onésime*), r. Grenelle-Saint-Germain, 39.
Besombes, rue du Nord, 3.
Bétoulle, rue Cassette, 4.
Beurnier, r. des SS.-Pères, 58.
Béville, r. Neuve-St.-Georges, 9.
Bidault de l'Isle, rue Saint-Antoine, 135.
Bigard, r. Paradis-Poissonnière, 48.
Billault ✻, rue St-Honoré, 345.
Billequin, rue de Savoie, 6.
Billoin, rue du Cherche-Midi, 36.
Binoche, rue Thévenot, 16.
Binot de Villiers, rue des Jeûneurs, 33.
Bioche, r. Hautefeuille, 15.
Blaize (*Félix*), r St-Georges, 26.
Blanc (*Et.*), rue Rougemont, 13.
Blanche, rue de la Pépinière, 97.
Blanchet, rue Castiglione, 8.
Bled, rue Coq-Héron, 8.
Blondeau (O ✻), à l'Ecole de Droit.
Blondel, rue Ste-Anne, 55.
Blondel (*F.*), rue du Jardinet, 13.
Blot-Lequesne, rue Neuve-des-Petits-Champs, 61.
Bochet, r. de Choiseul, 3.
Bodey, rue de Trévise, 3.
Bodin, rue Miromesnil, 9.
Boehler, rue Trévise, 33.
Boinvilliers ✻ ✪, BATONNIER, r. de Choiseul, 3.
Boinvilliers (Er.), rue Choiseul, 3.
Boiteux, rue de l'Echiquier, 42.
Bongrand, quai Voltaire, 15.
Boniface, r. du Faub.-Poissonnière, 132.
Bonjour, rue de Fleurus, 1.
Bonnal, rue Saint Honoré, 315.
Bonnet, rue des Jeûneurs, 13.
Bonnie, rue de la Comète, 6.
Bonnier, r. de Madame, 26.
Bontems ✻, r. d'Enfer, 29.
Bordas, r. des Mathurins-St.-Jacques, 24.
Borel, place Dauphine, 24.
Borel-d'Hauterive, boulevard-Beaumarchais, 70.
Bosse, rue de l'Echiquier, 46.
Boucher, r. des Beaux-Arts, 17.
Bouchez, rue de l'Union, 39.
Bouchon-d'Hangard (*Th.*), rue Ne-des-Mathurins, 30.
Bouchon jeune (*Louis*). ibidem.
Bougarre, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 8.
Bouhier de l'Ecluse, rue Jacob, 43.
Boulanger, rue de la Pépinière, 120.
Boulland, passage Sandrié, 38.
Boulloche, rue de Lille, 3.
Bourgain, r. des Moulins, 15.
Bourgeois, rue St-Antoine, 31.
Bourgoin, r. du Faubourg-St.-Denis, 56.
Bouriat, r. de Grenelle-St.-Germain, 20.
Bousquet ✻, r. de la Pompe, 3, à Passy.
Boutillier-Delisle, rue Choiseul, 13.
Boyer, rue des Juifs, 18.
Boyron, r. des Prêtres-Saint-Germ.-l'Auxerrois, 23.
Braulart, rue Gaillon, 13.
Bravard-Veyrieres ✻, rue Soufflot, 13.
Brosson, rue de Vaugirard, 17.
Brosson, avenue des Champs-Elysées, 52.
Brunot, rue Furstemberg, 5.
Buchère, rue Saint-Guillaume, 3.
Buchere (*Amb.*), r. Saint-Séverin, 4.
Bugnet ✻, à l'École de Droit.
Bully, rue de Choiseul, 8.
Bureau du Colombier, rue des Noyers, 39.
Burgaud, rue Choiseul, 4 *bis*.
Busson, que du Pot-de-fer, 14.
Busquet, rue Bourbon-Villeneuve, 52.
Cabany, r. des Vieilles-Audriettes, 6.
Cabrol de Mouté, rue Bourdaloue, 3.
Cadet de Chambine (*Alf.*), faubourg Saint-Denis, 84.
Cadrès (*Em.*), rue Ste-Anne, 25.

Caignet, rue Choiseul, 3.
Caillau, rue de Massillon, 2.
Calmels, r. Ste-Anne, 29.
Cambacérès (de) ✻, r. de l'Université, 21.
Capin ✻, rue Sainte-Anne, 27.
Cappon, rue Chanoinesse, 2.
Cardeilhac, r. Monsigny, 7.
Cardon de Sandrans, r. du Cherc.-Midi, 88.
Cartelier, faub. St-Jacques, 35.
Carteron, rue d'Alger, 9.
Carlier, rue Monsigny, 6.
Castaing, rue des Pyramides, 5.
Castelbert, r. Monsieur-le-Prince, 47.
Catal, rue de Tournon, 3.
Caubert ✻, rue Meslay, 9.
Cauchois, r. Saint-Antoine, 183.
Cauchy (O ✻), rue de Tournon, 12.
Cauet, rue du Battoir, 19.
Caumartin, r. Grammont, 27.
Caussin de Perceval, r. Garancière, 7.
Cauthion (*Cl.*), r. de Provence, 58.
Cauvain, rue Saint-Honoré, 334.
Cazelles, r. Suger, 3.
Celliez, rue de Verneuil, 5.
Chabot, rue Jacob, 19.
Chaix d'Est-Ange (O ✻), boulev. Poissonnière, 23.
Chamaillard, r. du Bouloy, 2.
Chamblain, r. Ste-Anne, 18.
Champeaux, r. Cassette, 25.
Champetier de Ribes, r. Louis-le-Grand, 20.
Champion de Villeneuve (*A. F. J.*), rue Greffulhe, 11.
Champion de Villeneuve (*A.-H.*), rue Saint-Antoine, 81.
Champion de Villeneuve (*F.-M.*), rue Greffulhe, 11.
Championnière (*Lucas*) ✻, rue de Fleurus, 10.
Charlet, r. des Beaux-Arts, 2.
Charrié, place Dauphine, 24.
Charton, r. St-Germain-des-Prés, 2.
Chassagnole, boul. du Temple, 33.
Chastellain, pl. St-Germain-des-Prés, 10.
Chatenet, rue des Grands-Augustins, 7.
Chaulin, rue Saint-Honoré, 218.
Chauvelot, rue Tronchet, 25.
Chédeville, rue Samson, 3.
Chégaray (O ✻), rue Trudon, 2.
Chéron, r. de la Victoire, 6.
Chicoisneau, rue de la Barillerie, 7.
Chopin, r. de Lille, 63.
Choppin ✻, rue du Sentier, 21.
Chrestien de Lihus, rue de la Concorde, 20.
Cibiel, rue St-Benoit, 20.
Clary, r. d'Anjou-St-Honoré, 47.
Claude, rue des Filles-du-Calvaire, 25.
Cliquet (*Jules*), r. Louis-le-Grand, 5.
Cochery, rue Gaillon, 5.
Cochin, place de l'École, 1.
Cochin, (*A.*), rue Cassette, 16.
Coffinières, rue d'Aumale, 20.
Coin-Delille, r. de la Sourdière, 21.
Collard, rue de Bussy, 16.
Colliat, r. Vavin, 8.
Collin (*A.*), place Saint-Germain-l'Auxerrois, 24.
Colmet-d'Aage, rue Coquillère, 42.
Colmet-d'Aage (*F.-J.*), rue Louis-le-Grand, 27.
Colmet-d'Aage (*G.*), rue Saint-Germain-des-Prés, 9.
Colmet-d'Aage (*H.*), r. Coquillère, 42.
Colmet de Santerre, r. Font.-Molière, 33.
Conil ✻, quai Saint-Michel, 25.
Constant, rue St-Honoré, 345.
Coralli, rue Neuve-Saint-Augustin, 7.
Corda, r. Garancière, 8.
Cordier (*A.*), rue de la Ferme, 56.
Cordier (*Jules*), rue Geoffroy-Marie, 6.
Cosson, rue Neuve-Saint-Augustin, 41.
Cottenet, rue d'Alger, 5.
Cottu, r. de l'Odéon, 21.
Courot, rue du Pont-Lodi, 5.
Courtépée, rue de Seine, 10.
Cousin, rue de Seine, 13.
Crémieux, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 29.
Cuzon, rue des Jeuneurs, 44.
Da, rue du Hazard, 9.
Dain, r. des Beaux-Arts, 6.
Dalbine, rue des Lions-St.-Paul, 10.
D'Aldebert, r. de l'Ancienne-Comédie, 24.
D'Allemagne, r. de Rougemont, 6.
Dalloz (O ✻), rue du Bac, 36 *bis*.
Dalloz (*Arm.*) ✻, rue du Bac, 36 *bis*.
Dambricourt, r. Hauteville, 25.
Danloux-Dumesnils, rue de Londres, 50.
Dard, rue Saint-Lazare, 108.
Darlu, rue Sainte-Anne, 53.
Darragon, quai aux Fleurs, 23.
David (*M.*), rue de Lille, 17.
David-Deschamps, r. de la Concorde, 48.
De Beaumont ✻, r. d'Anjou-St.-Hon., 38.
De Beauverger, rue Chauchat, 4.
De Belleval, r. de Verneuil, 17.
De Belleyme (*Ad.*), rue Richepance, 9.
De Bonnière, rue Vanneau, 22.
De Burgraff, quai Bourbon, 35.
De Boville, rue Monsieur-le-Prince, 39.
De Cadillan, quai Voltaire, 17.
De Cagny, place de l'Ecole, 1.
De Calvimont, rue Vanneau, 25.
De Champagny ✻, r. de la Concorde, 13.
De Charencey, rue du Bac, 96.
De Chégoin, r. Saint-Honoré, 350.

Declercq, r. Montaigne, 22.
Decous-Lapeyrière, q. St-Michel, 25.
De Corbeau de St.-Albin, r. Vieille-du-Temple, 122.
De Cormeille ✻, r. d'Enghien, 15.
De Dalmas, r. St-Honoré, 334.
De Delmas (C.-J.), rue Mont-Thabor, 4.
De Driesen, r. des Dames, 35 (Batignolles).
De Forcade La Roquette, r. de la Chaussée-d'Antin, 4.
De Froidefond, r. de la Concorde, 6.
De Gérando, r. Basse-du-Rempart, 14.
De Goulard, r. Saint-Lazare, 34.
De Guyenne, r. St.-Domin.-St.-Germ., 11.
Dehaussy de Robécourt, r. S.-Guillaume, 36
De Haut ✻, rue de Verneuil, 30.
Dejoncières, r. Bourbon-le-Château, 2.
De Jouy, r. Guénégaud, 11.
De Kergorlay, r. de Varennes, 12.
Delaborde, pl. du Lycée Descartes, 2.
Delacroix, r. Meslay, 34.
Delahodde, r. de la Victoire, 20.
Delaire, r. de Grammont, 19.
Delalain, r. de l'Odéon, 27.
Delalleau ✻, rue Greffulhe, 7.
Delamarre, r. St-Honoré, 350.
De Lamberterie, r. d'Alger, 14.
Delangle (O ✻), r. St-Florentin, 7.
Delannoy, rue de Seine, 70.
Delanourais, r. Saint-Lazare, 94.
Delaporte, impasse Mazagran, 8.
Delaporte, r. du Cherche-Midi, 20.
De la Rouvrage de Sapandré, r. Bonne-Nouvelle, 2.
Delaroy, rue Neuve-Saint-Jean, 6.
Delaruelle, rue Jacob, 28.
Delatourette, r. Grenelle-St-Germain, 118.
Delaubier, rue de l'Est, 27.
Delaumière, r. des Beaux-Arts, 15.
Delcey, rue d'Arcole, 5.
Delicuvin, r. Pavée-St.-André, 5.
Delinage, place Bellechasse, 21.
Delisle, Cité Trévise, 18.
Dellac, Cloître Notre-Dame, 22.
Delorme, rue d'Enghien, 15.
Delorme, rue du Mail, 28.
Deloye, r. de Verneuil, 20.
Delsers, rue Jacob, 48.
Demangeat, rue d'Enfer, 11.
Demante (O ✻), à l'Ecole de Droit.
Demante (*A.-M.*), à l'Ecole de Droit.
De Mauger, rue Laffitte, 49.
Demeyrignac, rue de Bourgogne, 19 *bis*.
Demiannay, rue Louvois, 8.
Demonferrand, r. St.-Germain-des-Prés, 15
Demonjay, r. de la Michodière, 23.
De Monseignat, r. de l'Oratoire, 1.
Demonts (*Joseph*) (O ✻), r. Christine, 3.
Demonts (*Ch.*), r. Ne-de-Luxembourg, 32.
Denfer, rue de Tournon, 2.
Denier, r. des Petits-Augustins, 5.
Denis (*F.*), r. Beautreillis, 4.
De Portets ✻, à l'Ecole de Droit.
De Privezac, r. du Battoir-S.-André, 17.
Dequevauvilliers, r. de l'Odéon, 23.
De Regardin, r. de Lille, 3.
De Riancey, r. Hillerin-Bertin, 11.
Derouet, rue Louis-le-Grand, 31 *bis*.
De Roste, rue Villedò, 7.
De Ronseray, rue Pigale, 48.
De Rozière, rue de Vaugirard, 15.
De Ruzé, r. de l'Echelle, 3.
De Sacy ✻, palais de l'Institut.
De Saint-Clair, rue Sainte-Anne, 44.
De Saint-Paul, r. de Savoie, 18.
Desanlis, r. Ventadour, 11.
Desboudet, r. Ventadour, 1.
Descadillac, r. de la Monnaie, 5.
Desclée, rue Racine, 9.
Desclozeaux (O ✻), r. Pavée St-André-d.-Arts, 5.
De Seligny, rue Saint-Guillaume, 15.
Des Etangs, rue Bergère, 25.
Desguerrois, rue d'Enfer, 62.
Desmarest, r. des Petites-Ecuries, 47.
Desmazures, r. Saint-Georges, 34.
Despommiers, r. de Seine, 10.
Desroziers, r. de la Madeleine, 14.
Dethan, rue du Rocher, 13.
De Thorigny ✻, quai Malaquais, 9.
De Tillancourt, r. de Ponthieu, 46.
De Tocqueville ✻, rue de la Madeleine, 30 *bis*.
De Vatimesnil (O ✻), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 11.
De Veseres ✻, rue Saint-Honoré, 346.
De Villefosse, rue Saint-Lazare, 61.
De Villeneuve, r. des Grands-Augustins, 3.
De Villepin, r. Jacob, 12.
Devillers (*Berthe de*), r. St-Dominique, 27.
De Villiers du Terrage, r. de Vaugirard, 17.
Deyeux (*Théoph.*), r. Garancière, 7.
Dezère, rue Thérèse, 3.
Digard, r. Ne-des-Petits-Champs, 97.
Dilhac, boul. des Italiens, 24.
Domenget, r. des St-Pères, 26.
Doucet, rue du Four-St-Germain, 47.
Doulcet, rue de Grenelle-St-Germain, 117.
Dozance, r. des Prouvaires, 7.
Drouin, rue Caumartin, 20.
Dubail, rue Neuve-Saint-Nicolas, 20.
Dubeux, r. Matignon, 8.
Ducauroy, rue Masséran, 3.
Du Caurroy ✻, à l'Ecole de Droit.
Duchemin, rue de Seine, 75.
Duchollet, rue Richer, 8, cité Trévise, 2.

Duclos (*Ern.*), rue N°-des-Mathurins, 17.
Duclos, rue de la Pépinière, 64.
Ducom, rue d'Arcole, 2.
Ducros de Sixt père ✻, rue Cassette, 15.
Ducros de Sixt fils, r. Cassette, 15.
Duez, quai aux Fleurs, 23.
Duez (*Ch.*), quai aux Fleurs, 15.
Dufougerais, rue des Trois-Frères, 4.
Dufrène, rue Hauteville, 14.
Duhazé, r. St-Benoît, 21.
Dulong, r. Jacob, 3.
Dumay, rue du Dragon, 12.
Dumesnil, rue Saint-Lazare, 34.
Duplan, quai Conti, 13.
Duplan (*P.*), r. de Grenelle-St-Germain, 89.
Duponchel, boul. St-Denis, 18.
Dupré, rue Verdelet, 8.
Dupré, (*J.-F.*), quai de Gèvres, 10.
Dupuynode, rue des Petits-Augustins, 13.
Durand-Prudence, r. de la Ferme, 5.
Durand-St-Amand, r. Louis-le-Grand, 23.
Durantin, rue de Vaugirard, 20.
Duranton ✻, à l'École de Droit.
Duranton (*Fréd.*), r. Godot, 18.
Dureuil, cité Trévise, 1.
Durieux, rue de l'Arbre-Sec, 54.
Dussaux, r. du Faubourg-Saint-Denis, 73.
Dutard, q. de l'École, 22.
Duteil, r. des Saints-Pères, 14.
Dutilleul, rue du Helder, 12 *bis*.
Duval (*A.*), boul. Beaumarchais, 29.
Duval (*Léon*) ✻, rue N°-St-Augustin, 69.
Duverdy, rue d'Enfer-St.-Michel, 14.
Duverger, r. de Seine, 79.
Duvergier ✻, *anc. Bâtonn.*, r. Jacob, 21.
Duverne, r. Guénégaud, 23.
Erdeven, r. Paradis, 12.
Esquive, rue du Four-St-Germain, 75.
Estibal, rue St-Honoré, 247.
Estienne, r. des Fr.-Bourgeois, 7 (Marais).
Etienne, r. Jacob, 50.
Evain, rue de Tournon, 14.
Eyraud, rue d'Anjou-Dauphine, 8.
Fabas, r. du Helder, 12.
Fabre, r. Verneuil, 38.
Faivre d'Audelange, r. Ventadour, 4.
Farjasse, r. du Cloître-St-Honoré, 6.
Fauconnier, rue Jacob, 39.
Faure, rue de Vaugirard, 33.
Fauvel, rue de Louvois, 2.
Fauvelet de Charbonnière, rue Lafayette, 1.
Fauvre, r. des Moulins, 20.
Faverie, r. du Pont de Lodi, 8.
Favier-Coulomb, r. du Havre, 9.
Favre, rue de Choiseul, 9.
Fenet ⊛, rue St.-André-des-Arcs, 35.
Ferrand, r. de la Michodière, 3.
Ferrand, rue Saint-Victor, 25 *bis*.
Ferry, r. des Maçons, 21.
Feugère-Desforts, rue de l'Abbaye, 16.
Feuilherade, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, 8.
Fey, r. Ste-Anne, 22.
Finot, r. de la Ferme-des-Mathurins, 11.
Flandin, r. de la Michodière, 8.
Flayol, r. St.-Lazare, 34.
Fleury (*N.*), Grande-Rue, 91, à la Chapelle-Saint-Denis.
Flichy, rue Vivienne, 57.
Florent, rue du Cherche-Midi, 72.
Fœlix, r. de Verneuil, 7.
Foissac, r. de la Ferme, 30.
Fontaine, r. des Petits-Augustins, 5.
Fontaine (*de Meaux*), r. Ste-Anne, 18.
Fontaine (*de Melun*), r. Chabannais, 8.
Fontainne, rue Mazarine, 9.
Forest, r. St-Hyacinthe-St.-Honoré, 3.
Foüan, rue d'Alger, 14.
Foubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 66.
Fouët de Conflans, rue Las-Cases, 21.
Foureau de la Tour, rue Grétry, 5.
Fournier-Désormes, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Fourrié, rue Taranne, 15.
Frédérich ✻, rue des Vieux-Augustins, 37.
Fremery, r. Ste-Anne, 50.
Fremy de Ligneville, r. de Richelieu, 8.
Frosmont, r. du Dauphin, 14.
Gaillard, rue du 29 Juillet, 11.
Galis, passage St.-Louis, 5 (Marais).
Gallien, rue Neuve-Saint-Roch, 34.
Galuski, rue Saint-Florentin, 9.
Ganneval, r. Ste-Anne, 67.
Garnier (*F.-X.*), rue de Tournon, 14.
Gaudry, rue Saint-Honoré, 343.
Gaudry fils, rue Saint-Honoré, 343.
Gaullier-Passerat, rue Louis-le-Grand, 27.
Gauthier (*A.-A.-C.*), r. Lavoisier, 23.
Gauthier la Chapelle, r. de l'Odéon, 31.
Gautier (*Jules*), rue Feydeau, 22.
Gautier (*Louis*), rue Hauteville, 62.
Gelle, quai des Orfèvres, 58.
Genret, rue des Martyrs, 28.
Geoffroy, r. St.-Louis, 28 (Marais).
Gérard, rue du Coq, 13.
Gerbé de Thoré, cité Trévise, 18.
Geoffroy (*A. M.*), rue Tronchet, 13.
Germain, r. du Gaillon, 5.
Gervais, rue de La Harpe, 85.
Gervaise, rue de Lancry, 20.
Gesgon, rue de Grenelle-St-Germain, 38.
Geslin, quai de la Mégisserie, 36.
Gibert, r. de Trévise, 9.
Gillard, r. Lamartine, 5 *bis*.
Girou, rue de Constantine, 18.
Giroud de Vilette, r. de la Ch.-d'Antin, 37.
Godard ✻, rue Hauteville, 40.

Godard de Saponay ✲, rue Neuve-des-Petits-Champs. 77.
Godefroy, r. du Bac, 98.
Godin, r. du Vieux-Colombier, 26.
Godde, rue Sainte-Marguerite, 24.
Gœtschy, r. de la Sourdière, 25.
Goin, r. des Saints-Pères, 12.
Gosse, r. Laharpe, 102.
Gossin ✲, rue Garancière, 12.
Goujon-d'Orsay, r. Pavée-St.-André, 14.
Goulu, avenue des Champs-Elysées, 144.
Grand (*P.*), r. Caumartin, 21.
Grandjean, rue Paradis-Poissonnière, 32.
Granié, r. Fossés-St-Jacques, 24.
Graziani, r. du Regard, 4.
Grellet, rue Ventadour, 4.
Gressier, rue Ne-St-Augustin, 5.
Grevy, r. Richelieu, 15.
Griois, r. Mesnars, 8.
Grosjean, r. de la Paix, 20.
Grosset-Janin, r. des Pyramides, 6.
Groualle, r. d'Enfer, 14.
Grout, r. des Grands-Augustins, 5.
Grün ✲, r des Poitevins, 6.
Guiard, r. Louvois, 4.
Guilhem, r. Ne-des-Mathurins, 30.
Guillard, rue Grange-Batelière, 22.
Guillaumin, r. des Fossés-St-G.-l'Aux., 31.
Guillebout, r. du Faub.-Montmartre, 59.
Guillemard, quai des Augustins, 39.
Guillemin, rue de Vaugirard, 54.
Guillier, r. de Charenton, 93.
Guillot, rue d'Enghien, 22.
Guinet, rue Montmartre, 15.
Guntzberger, r. Taitbout, 31.
Guyard, r. Castiglione. 8.
Hacquin, boulev.-St-Martin, 45.
Hallez, r. Godot, 18.
Halphen, rue Laffitte, 52.
Hamelin, rue Saint-Honoré, 317.
Hamelin, r. de la Pépinière, 97.
Haren, r. du Bac, 106.
Hély-d'Oissel ✲, r. de la Ferme, 18.
Hemerdinger, r. Meslay, 50.
Hennequin, r. de Verneuil. 26.
Hennequin (*Am.*), r. de Verneuil, 26.
Hennequin (*V.-E.*), rue de Cléry, 19.
Herbel, r. du Dragon, 21.
Herelle, r. de la Victoire, 6.
Hermel (*Ad.*), r. N-des-Petits-Champs, 65.
Héron, place de la Bourse, 10.
Héron de Villefosse, rue du Bac, 100.
Herson, r. St.-André-des-Arts, 63.
Hocmelle, rue Sainte-Anne, 50.
Honoré, place Vendôme, 14.
Horson, r. Montholon, 16.
Houël, rue Chanaleilles, 5.
Housset, r. Grenelle-St.-Honoré, 18.
Huard, rue de l'Université, 16.
Hubert, rue de Provence, 27.
Hubert, r. de la Pépinière, 120.
Huet, r. St-Dominique-St-Germain, 11.
Huguenin, rue Pigale, 48.
Husson, boulevart Saint-Martin, 9.
Husson, rue de Lille, 4.
Isambert, r. des Petits-Augustins, 26.
Jacob, rue Saint-Honoré, 108.
Jacquemain, r. Dauphine, 31 *bis*.
Jacquemin, r. de la Tixéranderie, 13.
Jacquet, r. Mazarine, 8.
Jacquin de Margerie, r. du Bac, 32.
Jager-Schmidt, r. Ne d. Petits-Champs, 97.
Jahan, rue Racine, 32.
Jamet, r. des Quatre-Vents, 13.
Jametel, r. Ne-des-Mathurins, 33.
Janolin, r. de la Sourdière, 31.
Jansse, rue de la Ville-l'Evêque, 13.
Jarrige, r. de Seine, 51.
Jarry, r. Gaillon, 8.
Jaybert, rue de la Michodière, 21.
Jessé, r. Duphot, 18.
Jeunesse, r. de Choiseul, 5.
Joanne, rue du Helder, 17.
Joffrès ✲, rue de Varennes, 4.
Johanet, rue Neuve-de-l'Université, 16.
Joly, rue Rumfort, 19.
Josseau, r. de Choiseul, 5.
Josselle, rue de la Sourdière, 19.
Joubert, rue de la Concorde, 13.
Joubleau, r. Saint-Honoré, 339.
Jouhaud, r. de la Rochefoucauld, 14.
Joumar, place de l'Oratoire, 6.
Jubin, r. de Seine, 68.
Juge, r. Belle-Chasse, 14.
Juglet de Lormaye, r. de Londres, 13.
Juillet, r. Meslay, 20.
Labarte ✲, r. Cadet, 1.
Labbé, r. Neuve-St-Augustin, 6.
Laburthe, rue Hauteville, 89.
Lacan, rue Thérèse, 10.
Lacave-Laplagne-Barris, rue de Grenelle-St-Germain, 9.
Lachaud, rue de l'Abbaye, 12.
Lacoin, r. Madame, 7.
Lacroix, rue Jacob, n. 48.
Lacuée de Cessac, rue de Monsieur, 10.
Laden, rue de Chartres, 14.
Lafargue de Portel ✲, r. Thibautodé, 15.
Lafayette, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 48.
Lafisse, r. Louis-le-Grand, 6.
Lafon de Candas, r. de Seine, 51.
Lagarde, rue des Filles-Saint-Thomas, 9.
Laime, r. des Écuries d'Artois, 4.
Lainé, rue Taranne, 8.
Lainné, r. Grange-Batelière, 7.
Laisné, rue Caumartin, 21.

Lallemand, rue Gaillon, 13.
Lamache, r. de Vaugirard, 41 *bis*.
Lamare, rue du Faub.-St-Honoré, 222.
Lamarque, r. des Martyrs, 47.
Lambert (*Auguste*), r. de Tournon, 12.
Lamy, rue Saint-Honoré, 334.
Lamy (*F.*), r. de Seine, 32.
Lamy, r. St-Benoît, 32.
Lançon, rue des Pyramides, 2.
Landré-Beauvais, r. N.-Ste-Catherine, 14.
Landrin, r. d'Enfer, 37.
Langlais, rue de Seine, 70.
Langlois, rue Saint-Jacques, 123.
Langlois (*J.-J.*), rue Richelieu, 29.
Lanjuinais r. Godot, 28.
Lapulle, r. Neuve-Saint-Augustin, 10.
Lasnier-Confolant, rue Poissonnière, 10.
Lassime, rue du Havre, 17.
Lastouillat, r. Vieille-du-Temple, 124.
Lault, rue Saint-Lazare, 80.
Lauras, r. Meslay, 9.
Lavaux ✵, rue de l'Éperon, 8.
Laya, rue de la Victoire, 56.
Lebeau, rue Neuve-Saint-Nicolas, 28 *bis*.
Leberquier, rue du Coq-Saint-Honoré, 9.
Leblond, rue Villedô, 7.
Lebobe, place de la Madeleine, 6.
Lecerf, r. de l'Arcade, 12.
Ledé, allée des Veuves, 47.
Ledoux, rue de l'Echiquier, 33.
Lefèvre (*E. A.*), rue Rochechouart, 37.
Lefevre (*L.-A.*), rue de Flandres, 58 (Grande-Villette)
Lefebvre-Laboulaye, r. Taitbout, 34.
Lefiot ✵, r. Crébillon, 3.
Leforestier, rue Casimir Périer, 2.
Legat, r. du Four-St-Honoré, 12.
Legrand, r. St-Louis, 79 (Marais).
Legras, rue Saint-Lazare, 82.
Le Graverend, rue de Rivoli, 8.
Legris-Muller, r. Ne-de-l'Université, 4.
Legris, rue des Moulins, 18.
Lehir, r. du Cherche-Midi, 24.
Lelong, rue Richer, 50.
Leloup, rue Saint-Hyacinthe St-Michel, 33.
Leloup de Sancy, r. de la Ferme, 6.
Lenglet, boul. Beaumarchais, 59.
Le Pec ✵, r. Gaillon, 11.
Lequesne, r. des Douze-Portes, 1.
Lerminier ✵, r. de la Pépinière, 97.
Leroy (*A.*), quai de la Tournelle, 31.
Lesenne, r. d'Argenteuil, 8.
Letellier, rue de la Rochefoucault, 15.
Letendre de Tourville, rue Neuve-des-Petits-Champs, 53.
Levaillant de Bovent, r. Jacob, 13.
Levaincille, r. Meslay, 20.
Levassor d'Ar...ay, rue Montholon, 9.
Lerraud, rue Favart, 8.
Lézat, r. Saint-Honoré, 108.
Lignereux, rue Riboutté, 1.
Limet, faubourg Poissonnière, 3.
Liouville, r. des Moulins, 19.
Livet de la Chéronnière, r. St.-Louis, 43.
Longuet, r. de Monsieur-le-Prince, 22.
Logerotte, r. Dauphine, 26.
Lorélut, place de la Mairie, 22, à Montmartre.
Lorez, rue Fleurus, 24.
Lorin, place St-Germain-l'Auxerrois, 24.
Louault, r. des Grands-Augustins, 25.
Lozaouis, rue de la Michodière, 2.
Luxeuil, r. de l'Odéon, 26.
Mabire, r. Louis-le-Grand, 31 *bis*.
Machelard, rue de l'Odéon, 29.
Madier-de-Montjau (*E. A.*), r. des Moulins, 10.
Mailher de Chassat, rue Neuve-Saint-Augustin, 52.
Mahou, rue Godot, 15.
Malepeyre, rue St.-Honoré, 293.
Manau, quai des Grands-Augustins, 7.
Mandaroux-Vertamy, rue Hautefeuille, 13.
Mansard, quai Napoléon, 11.
Marbeau ✵, r. Joubert, 47.
Marchal, r. Ste-Anne, 53.
Marchal, r. d'Amsterdam, 49.
Marchoux, rue des Petits-Pères, 5.
Mareau, r. de la Boule-Rouge, 12.
Marie, rue Ne-des-Petits-Champs, 64.
Marion, r. Neuve-St.-Merry, 24.
Marion de Grandmaison ✵, rue du Helder, 23.
Marsaux, rue du Sentier, 21.
Marteau, faubourg Saint-Honoré, 50.
Martin (*C.*), r. Neuve-St.-Eustache, 31.
Martin d'Auvilliers, r. Jacob, 21 *bis*.
Martin-Doisy, r. Casimir-Périer, 6.
Martinon, rue de Vaugirard, 22.
Marty-Mamignard, r. Rivoli, 34.
Massé de Cormeille, rue du Sentier, 12.
Massieu de Clerval, r. Bleue, 9.
Masson, rue Cassette, 23.
Massot Delaunay, rue faub. Saint-Honoré, 54.
Massu, rue Ménars, 12.
Mathias, r. Hautefeuille, 9.
Mathieu, rue Sainte-Anne, 57.
Mathis, r. du Four-St.-Germain, 17.
Mathon de Fogère, r. de Sèvres, 4.
Maublanc, place Dauphine, 6.
Maugras, rue des Sept-Voies, 27.
Maunoury, rue de la Monnaie, 10.
Maurey ✵,
Méchin ✵, rue Cadet, 19.
Melin-Botaillis, place Vendôme, 20.

Menjot de Dammartin, r. Saint-André, 4.
Mercier, rue Neuve-St.-Roch, 41.
Mérigot-Rochefort, rue des Marais-Saint-Germain, 20.
Mesnil, rue d'Angoulême, 20.
Meunier, r. St-Hyacinthe-St.-Honoré, 8.
Migneron, rue Mogador, 8.
Millet, rue Louis-le-Grand, 20.
Millet (*L.-J.*), r. d'Enghien, 34.
Millot (*Jules*), r. Tronchet, 17.
Miltgen, rue Vieille-du-Temple, 130.
Mimerel, rue Saint-André-des-Arts, 52.
Minoret, r. Meslay, 18.
Mollot, rue Nᵉ-des-Petits-Champs, 60.
Morice, rue Chanaleilles, 3.
Morise, r. Richer, 42.
Morisseau ✻, rue Caumartin, 13.
Mouflette, quai aux Fleurs, 9.
Moulin, rue des Beaux-Arts, 6.
Moulinet, r. de Fleurus, 14.
Moullin, rue des Petits-Augustins, 6.
Mourlon, rue de Seine, 28.
Muller, rue Croix-des-Petits-Champs, 37.
Nagel, rue Lavoisier, 17.
Naudin, rue Saint-Honoré, 157.
Nettre, rue Hauteville, 60.
Nibelle ✻, r. du Dragon, 21.
Nicolet, rue Bleue, 6.
Nitot, place Vendôme, 15.
Noailly, rue de l'Echiquier, 20.
Noailly fils, r. de l'Echiquier, 20.
Noblet, r. d'Antin, 10.
Nogent-St-Laurens, rue de l'Université, 7 *bis*.
Nolleval ✻, r des Bons Enfans, 21.
Nouguier (*Louis*), r. du 29 Juillet, 11.
Oger (C ✻), du Grand-Chantier, 5.
Orsat ✻, r. Bergère, 21.
Ortolan ✻, rue Madame, 18.
Oudin, rue Monsigny, 9.
Oudot ✻, r. du Battoir, 19.
Ouin-Delacroix, r. Racine, 32.
Paillard de Villeneuve ✻, rue Louvois, 4.
Paillet ✻, r. Thérèse, 13.
Pardessus (O ✻), r. de Vaugirard, 15.
Paringault, r. Blanche, 8.
Passy, r. des Saints-Pères, 75.
Pasté, r. du Cherche-Midi, 98.
Pastoureau, r. Duphot, 26.
Pataille, rue Chabannais, 3.
Patte, rue de Savoie, 4.
Paul Jacques, rue des Saints-Pères, 38.
Paulmier, r. Saint-Florentin, 7.
Payelle, rue Neuve des-Mathurins, 39.
Pechin, r. Jacob, 46.
Pelé, r. Corneille, 1.
Pellat ✻, à l'Ecole de Droit.
Pellegrin, rue Richelieu, 15.
Pelletier (*A.*), r. Geoffroy-Marie, 9.
Pelletier, r. de l'Ouest, 3.
Penin, rue des Petits-Augustins, 21.
Pepin-Lehalleur, r. Louis-le-Grand, 7.
Perret, place des Vosges, 20.
Perreyve, rue Garancière, 7.
Perrier, rue Notre-Dame-de-Lorette, 21.
Perrin (*A.*), r. Richepance, 5.
Perrin (*Th.*), r. de la Sainte-Chapelle, 15.
Perrin (*Eug.*), place du Caire, 35.
Perrin (*Edmond*), rue de Fleurus, 1.
Perrot-de-Chezelles (*Eug.*), r. de la République, 24.
Perrot-Ligodière, r. St-Louis, au Mar., 33.
Persil (*J.-C.*) (G O ✻), place de la Madeleine, 19.
Persil (*J.*), place de la Madeleine, 19.
Petit (*A. M.*) ✻, r. de Seine, n. 6.
Petit (*Jules*), r. de Grammont, 17.
Petit de Gatines, r. de la Victoire, 29.
Peyramont, r. Nᵉ-Saint-Roch, 29.
Peyrecave, rue des Petits-Augustins, 6.
Philipon, r. Taitbout, 11.
Philippon de la Madeleine, avenue des Champs-Elysées, 47.
Picard (*Er.*), rue Blanche, 4.
Piétri, rue Saint-Honoré, 319.
Pignel, r. Saint Lazare, 80.
Pijon, r. de Gaillon, 11.
Pilette, rue de Tournon, 17.
Pillaut, rue de Lille, 9.
Pinchon, r. Richer, 54.
Pinède, rue Neuve-Saint-Eustache, 26.
Pinet, rue de l'Ouest, 26.
Pinondel, r. du Faub.-Poissonnière, 40.
Pisson, rue Cassette, 23.
Place, rue de Seine, 49.
Plé ✻, r. du 29 Juillet, 3.
Plocque, r. Saint-Georges, 41.
Pont, r. de Beaune, 4 *bis*.
Popelin, rue de la Réforme, 19.
Poisson, r. de la Paix, 19.
Pommeret, r. de l'Arbre Sec, 22.
Ponvert, place de l'Oratoire, 6.
Porcher-Delafontaine ✻, faubourg Saint-Honoré, 19.
Poriquet, rue Duphot, 10.
Porlier, rue du Pot-de-Fer, 14.
Portalis, rue de Verneuil, 11.
Porte, r. des SS.-Pères, n. 1 *bis*.
Pouget ✻, boulevard des Italiens, 26.
Poullain-Deladreue, r. Jacob, 39.
Poupinel, rue Saint Honoré, 333.
Pourcin-Cabanne, rue Neuve-Bréda, 27.
Poyet ✻, r. de la Banque, 3.
Pradel, cité Trévise, 20.
Prestat, r. de l'Université, 12.
Prudhomme, rue de la Ferme, 12.

Pajos, rue Neuve-des-Capucines, 9.
Purbonnieux, r. Clément, 4.
Quemper, r. de la Concorde, 20.
Quesnel, r.
Quétand, r. Guénégaud, 29.
Quetil ☼, rue d'Enghien, 18.
Quiclet, r du Bac, 53.
Rabaroust, rue Sainte-Croix-d'Antin, 18.
Rabou, rue Neuve-Saint-Augustin, 60.
Raffard de Marcilly, rue Vendôme, 3.
Raimbault, r. de l'Eperon, 8.
Ramond, rue Godot, 31.
Rathery, rue d'Enfer, 14.
Rebel, r. Saint-Antoine, 163.
Regnard, rue Taranne, 9.
Regnault (*Th.*), rue de Bondy, 23.
Regnier, pl. de l'Estrapade, 1.
Remy, r. Rameau, 6.
Renaud, place Saint-Sulpice, 10.
Renault (*Luc.*), rue Bergère, 24.
Renouard, rue Castellane, 4.
Requédat, r. de Braque, 10.
Revel, r. de Seine, 26.
Rey, rue Sainte-Anne, 17.
Reynaud, rue Chauchat, 14.
Richard, r. de Moscou, 1.
Richard (*Eug.*), rue d'Arcole, 15.
Richard de la Hautière, rue des Vieux-Augustins, 53.
Richard-Maisonneuve, rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, 7.
Rigault, r. Las-Cases, 1.
Rica, rue Dauphine, 24.
Rivain, rue de Tournon, 17.
Rivière, r. Neuve-des-Petits-Champs, 45.
Rivierre (*A.*), rue Sainte-Anne, 42.
Rivolet, rue des Beaux-Arts, 6.
Robert, rue Childebert, 4.
Robert (*Ad.-F*), r. de Rivoli, 14.
Robert-Dumesnil, rue Montmartre, 180.
Robit, r. Poultier, 14.
Roche (*Germ.*), r. Cadet, 7.
Roche (*J.-H.*), r. de Grenelle S.-Germ, 63.
Rodrigues, r. Neuve-d.-Pet.-Champs, 78.
Roger de Chalabre, r. du Dragon, 19.
Rolland, r. Taitbout, 30.
Romiguières, rue Neuve-Vivienne, 34.
Rongier, r. Caumartin, 4.
Rossey, r. Montorgueil, 65.
Rossignol, r Grenelle-St.-Germain, 68.
Rousse, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
Roussel, r. d'Alger, 6.
Rousselier, r. Roquepine, 5.
Rousset, rue de Cléry, 19.
Roussiale, à Rueil.
Roussilhe, r. d'Angoulême du Temple, 8.
Roustain, r. du Petit-Bourbon, 5.
Roux, rue d'Enghien, 43.
Rouzel, r. Meslay, 12.
Rouyer, r. du cloître St-Jacques l'Hôp. 8.
Royer-Collard ☼, à l'Ecole de Droit.
Ruault-Duplessis, rue de l'Université, 38.
Rumilly, rue du Houssaye, 3.
Sainte-Beuve, rue Louis-le-Grand, 9.
Saivres ☼, r. Louis-le-Grand, 11.
Sales, rue de Vaugirard, 61.
Salette, rue des Sept-Voies, 27.
Salmon, r. Lepelletier, 1.
Saunière, r. Saint-Honoré, 285.
Sauvageot, rue du Faub.-Poissonnière, 25.
Sauvel, r. Taitbout, 17.
Scellier, r. Charlot, 27.
Scellier (*J. G.*), rue de l'Ecole de Médecine, 4.
Schneitzhoeffer, r. de la Rochefoucauld, 53.
Scribe (Ach.), ☼ r. de Choiseul, 14.
Scribe fils, rue Rameau, 6.
Sedillot ☼, rue Monsieur-le-Prince, 4.
Segalas, rue de Crussol, 11.
Séguier, r Garancière, 13.
Seillier, r. de Tournon, 13.
Senart, rue des Moulins, 15.
Selle (*F.-L.*), rue Notre-Dame-de-Lorette, 13.
Sellier, r. Baillet, 1.
Seruzier, rue Soufflot, 1.
Simon, r. St.-Hyacinthe-St.-Honoré, 12.
Son-Dumarais, rue Sainte-Anne, 58.
Sonnier, r. Boucherat, n. 21.
Sorbet ☼, r. St.-Marc, 21.
Sorbet, r. Louis-le-Grand, 29 *bis*.
Soubies, r. Neuve-d'Antin, 17.
Sougit, quai Saint-Michel, 15.
Sourdat, rue du Pot-de-Fer, 18.
Stemler, r. de la Fidélité, 24.
Sudre, r. Louis-le-Grand, 31.
Sudre (*Th.*), r. Louis-le-Grand, 31.
Taillandier, r. des Beaux-Arts, 6.
Tapon-Chollet, r. Montmartre, 121.
Tardieu (*Al.*), r. Cassette, 12.
Tarlier, r. de l'Eperon, 8.
Tarry, boulevart du Temple, 7.
Templier, r. Neuve-des-Petits-Champs, 89.
Tencé, place du Louvre, 18.
Teste, r. N^e-des-Mathurins, 38.
Telu, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 144.
Teulet, r. de Tournon, 29.
Teysseyre, rue du Cherche-Midi, 23.
Thayer, rue Saint-Dominique, 19.
Theron, r. de Tournon, 8.
Thérouane, aven. des Champs-Elysées, 144.
Thil, rue de Varennes, 6.
Thil (*L.*), r Gaillon, 13.
Thomas (*Am.*), r. St-Germ.-des-Prés, 15.
Thomas (*Charles*), pl. de l'Oratoire, 6.

Thomas-de-Villedieu, r. des Martyrs, 47.
Thorel St.-Martin, r Constantine, 18.
Thureau, r. de la Monnaie, 26.
Tonnellé, r. de Seine, 70.
Torchon de Feularde, r. Jacob, 19.
Toupillier, r. de la Harpe, 85.
Tournouer, rue de Lille. 37.
Tourseiller, r. J.-Jacq.-Rousseau, 14.
Trabaud, rue de la Chaussée-d'Antin, 68.
Treill, passage Violet, 4.
Treneau, r Grenelle-St-Germain, 65.
Trianon, r. des Martyrs, 44.
Tribert, r. St-Lazare, 84.
Trinité, rue Jean-Jacques-Rousseau, 12.
Tripet, rue Serpente, 16.
Tripier, rue St-Hyacinthe-St-Michel, 19.
Tripier, r. Croix-des-Petits-Champs. 42.
Valette (Aug.) ✻, r. Madame, 20.
Valette (J.-B.) ✻, r. de l'Université, 118.
Vallery-Radot, rue Miromesnil, 50.
Vallot, r. de Cléry, 23.
Valton (J.-G.-A.), r. Taitbout, 36.
Valton (Ad. P.), r. St.-Florentin, 13.
Vasserot, r. Saintonge, 44.
Vautier, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 37.
Vautrain, r. Bourbon, 21.
Vauvilliers (O✻), r. de la Ferme-des-Mathurins, 34 *bis*.
Verdier, r. des Moulins, 1.
Vergé (Ch.) ✻, rue Neuve-de-Luxembourg, 42.
Vernay, r. Taranne, 1
Vernier, r. Chauveau-Lagarde, 12.
Very, rue de l'Ouest, 36.
Vignard, r. Godot, 17.
Villain, quai Voltaire, 21 *bis*.
Villedieu de Torcy, rue Neuve-des-Mathurins, 38.
Vincent, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20.
Vincent (Er.), r. Montholon, 33.
Vinet, r. du Petit-Lion-St.-Sulpice, 8.
Voisin, r. Montmartre, 39.
Voizot, rue de la Michodière, 23.
Voss, r. Beautreillis, 15.
Vuatrin, rue des Beaux-Arts, 6.
Vuidet, r. de la Paix, 8.
Walter, rue d'Aguesseau, 13.
Wentz, r. de l'Université, 46.
Woidier, rue des Martyrs, 28.
Wolowski ✻, rue Bergère, 29.
Ytier, r. Neuve-des-Mathurins, 10.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Boinvilliers ✻, *Bâtonnier.*

Delangle (O ✻), *anc. Bât.*
Paillet ✻, *anc. Bâtonnier.*
Marie, *ancien Bâtonnier.*
Chaix d'Est-Ange (O ✻), *anc. Bâtonnier.*
Duvergier ✻, *anc. Bâtonn.*
Caubert ✻, *Cons. de la bibl.*
Berryer.
Gaudry, *Trésorier.*
Fontaine (Alexis).
Caignet.
Choppin ✻.
Paillard de Villeneuve ✻.
Desboudet.
Liouville.
Thureau.
Lacan, *Archiviste.*
Plocque.
Rivolet.
Mathieu, *Secrétaire.*
Billault ✻.

M. Marnier, *Bibliothécaire*, rue Chanoinesse, 10.
M. Armaignac, 1er *Secrétaire*, rue Laffitte, 5.
M. Bordas, 2e *Secrétaire*, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 24.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le samedi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre heures, à la Bibliothèque de l'Ordre des Avocats, au Palais de Justice.

SECTION II.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

NOTAIRES A PARIS (1),

Exerçant dans tout le ressort de la Cour d'appel. MM.

1812 Desprez ✻, *Doyen*.
1816 Piet.
1818 Clairet.
1819 Fourchy.
1820 Berceon.
1822 Noël (Casimir) ✻ ✠.
1823 Meunier.
Frémyn ✻, 1er *Syndic*.
Defresne ✻.
1825 Moreau ✻.
Morel d'Arleux ✻.
1826 Bouclier.
Demanche ✻.
1827 Prévoteau.
1828 Esnée.
Debière.
Chandru.
1829 Thifaine-Desauneaux.
Dentend.
Chapellier.
1830 Norès.
1831 Lefébure de St.-Maur.
Tresse.
Olagnier.
Boudin-Devesvres ✻, 2e *Syndic*.
Huillier.
Thomas, *Président*.
1832 Dessaignes.
Dreux.
Fould.
1833 Monnot-Le-Roy.
Le Tavernier.
Lecomte.
Lejeune.
1834 Aumont-Thiéville.
Bournet-Verron.
Viefville, *Rapporteur*.
Foucher.
1834 Lefer.
1835 Jaussaud.
1836 Poumet, *Secrétaire*.
Preschez.
Delaloge.
Chatelain.
Petineau.
Halphen.
1837 Thiac.
Beaufeu.
Yver.
1838 Aubry.
Roquebert, 3e *Syndic*.
Mayre.
Wasselin-Desfosses.
Thion de la Chaume.
1839 Delapalme.
Hatin.
Jean-Fabien.
Bayard.
Duval.
Guénin.
Mouchet.
Le Monnyer.
Guyon.
1840 Dupont.
Boissel.
Hubert, *Trésorier*.
Valpinçon (Pinçon de)
Thomassin.
1841 Faiseau-Lavanne.
Yver (Julien).
Goudchaux.
Ducloux.
Huet.
Gossart.
Pluchart.
1842 Cousin.
De Madre.
1842 Beaudenom de Lamaze.
Baudier ✻.
Troyon.
Labarbe.
Bellet.
Lefort.
1843 Mertian.
Jozon.
1844 Saint-Jean.
Potier.
Dumas.
1845 Rousse ✻.
Angot.
Planchat.
1846 Massion.
Lecerf.
Turquet.
Descours.
Trépagne.
1847 Watin.
Dubois.
Beau.
Acloque.
Lindet.
1848 Sebert.
Durant.
Du Rousset.
Lavocat.
Dufour.
1849 Daguin.
Crosse.
Delapalme jeune.
Lefebvre.
Colmet.
Mestayer.
Brun.
Delagrevol.

(1) Pour les fonctions attribuées aux Notaires par la loi, voir page 442.

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES.

Ce signe = est pour *en remplacement de*

Acloque = Grandidier, r. Montmartre. 148.
Angot = Buchère, rue St.-Martin, 14.
Aubry = Vavin, boulevart des Italiens, 27.
Aumont-Thiéville = Aumont (Michel), boulevard St.-Denis, 19.
Baudier ✻ = Druet, rue Caumartin, 29.
Bayard = Noël (A), place du Louvre, 22.
Beau = Maréchal, rue St-Fiacre, 20.
Beaudenom de Lamaze = Royer, rue Vivienne, 22.
Beaufeu = Moisson, rue Ste-Anne, 51.
Bellet = Mignotte, r. J.-J. Rousseau, 1.
Berceon = Tricard, rue St.-Honoré. 346.
Boissel = Morisseau, rue de la Chaussée-d'Antin, 37.
Bouclier = Mailand, rue Neuve-des-Capucines, 13.
Boudin-Devesvres ✻ = Vingtain, rue Montmartre, 139.
Bournet-Verron = Guyot, r. S-Honoré. 83.
Brun = Ferran, rue Saint-Honoré, 341.
Chandru = Vernois, place St-G.-l'Aux., 41.
Chapellier = son père, rue St.-Honoré, 370.
Chatelain = Chodron, rue Croix-des-Petits-Champs, 25.
Clairet = Jallabert, r. Louis-le-Grand, 28.
Colmet = Dautrive, rue Coq-Héron, 8.
Cousin = son père, quai Voltaire, 17
Crosse = Leroux, rue de Grenelle-St-Honoré, 14.
Daguin = Jamin, rue Chaussée-d'Antin, 36.
Debière = Boursier, r. Grenier-St.-Laz. 5.
Defresne ✻ = Boulard, rue de l'Université, 8.
Delagrevol = Andry, rue Montmartre, 111.
Delaloge = Couchies, rue de Grenelle-St.-Honoré, 29.
Delapalme = Corbin, r. Ne-St.-Augustin, 5.
Delapalme je = Tabourier, r Castiglione, 10.
De Madre = Danloux-Dumesnils, r. Saint-Antoine, 205.
Demanche ✻ = Dautrive, rue de Condé, 5.
Dentend = Cristy, r Basse-du-Remp, 52.
Descours = Landon, rue de Provence, 1.
Desprez ✻ = Cousin, r. du Four-S.-G., 27.
Dessaignes = Forqueray, pl. des P.-Pères, 9.
Dreux = Montaud, rue Louis-le-Grand, 7.
Dubois = Lebaudy, r. Grange-Batelière, 9.
Ducloux = Gondouin, rue de Choiseul, 16.
Dufour = Cahouet, r. des Filles-St-Thomas, 15.
Dumas = Damaison, boul. Bon-Nouvelle, 8.
Dupont = Lombard, r. du Marché-St.H., 11.
Du Rousset = Frottin, r. des Saints-Pères, 14.
Durant = Outrebon, r. St-Honoré, 356.
Duval = Cadet de Chambine, r. du Bac, 2[illegible]
Esnée = Morand, rue Meslay, 38.
Faiseau-Lavanne = Patinot, rue Neuve-Vivienne, 57.
Foucher = son père, rue de Provence, 44.
Fould = Florent, r. S.-Marc-Feydeau, 24.
Fourchy = Trutat, quai Malaquais, 5.
Frémyn ✻ = Tampé, rue de Lille, 11.
Gossart = Bertinot, rue Richelieu, 27.
Goudchaux = Perret, r. Ste-Anne, 18.
Guénin = Péan de Saint-Gilles, place de la Concorde, 8.
Guyon = Cotelle (O✻), rue St-Denis, 374.
Halphen = Bouard, rue de la Chaussée-d'Antin, 68.
Halin = Dulong, rue Neuve-des-Petits-Champs, 77.
Hubert = Baudelocque, r. St-Martin, 285.
Huet = Le Hon, r. du Coq St-Hon., 13.
Huillier = Guerinet, r. Taitbout, 29.
Jaussaud = Castel, r. Neuve-des-Petits-Champs, 61.
Jean-Fabien = Froger-Deschesnes jeune, rue de Sèvres, 2.
Jozon = Louvancour, boulev St-Martin, 59.
Labarbe = Champion, r. de la Monnaie, 19.
Lavocat = Dorival, rue St-Victor, 120.
Lecerf = Charlot, rue de Bondy, 34.
Lecomte = Duchesne, r. St.-Antoine, 200.
Lefébure de Saint-Maur = Barbier, rue Neuve-Saint-Eustache, 45.
Lefebvre = Schneider, r Ne-des-Mathurins, 1.
Lefer = Petit, rue St.-Honoré, 290
Lefort = Tourin, rue de Grenelle-St-G, 3.
Lejeune = Nolleval, rue Lepelletier, 29.
Le Monnyer = Grulé, r. de Grammont, 16.
Le Tavernier = Chrestien, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17.
Lindet = Girard, rue de la Harpe, 29.
Massion = Carlier, rue des Filles-Saint-Thomas, 9.
Mayre = Lairtullier, rue de la Paix, 26.
Mertian = Hochon, rue Saint-Honoré, 334.
Mestayer = Mailand, rue Saint-Marc, 14.
Meunier = Fleury, rue Coquillère, 27.
Monnot-Leroy = Leroux aîné, rue Thévenot, 14
Moreau ✻ = Lherbette, rue St.-Mery, 25.
Morel d'Arleux ✻ = Bauchau, r. de Jouy, 11.
Mouchet = Barbier-Sainte-Marie, rue Taitbout, 21.

Noël (Casimir) ✻ ✿ = Noël aîné, rue de la Paix, 17.
Norès = Ducorps, rue de Cléry, 5.
Olagnier = Guiffrey, rue Hauteville, 1.
Petineau = Beaudenom de Lamaze, rue de la Paix, 2.
Piet = Guillaume, rue Thérèse, 5.
Pinçon de Valpinçon = Robin, rue de la Concorde, 8
Planchat = Bonnaire, boul. St-Denis, 8.
Pluchart = Février, rue du Bac, 26.
Potier = Hennet, rue Richelieu, 45.
Poumet = Guyet-Desfontaines, r. du Faub.-Poissonnière, 3.
Preschez = Chauchat, r. St.-Honoré, 297.
Prévoteau = Culhiât de Coreil, rue Saint-Marc-Feydeau, 20.
Roquebert = Poignant, r. Ste-Anne, 69.
Rousse ✻ = son père, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
Saint-Jean = Bechem, r. de Choiseul, 2.
Sebert = Gambier, r. de l'Anc.-Comédie, 4.
Thiac = Agasse, place Dauphine, 23.
Thifaine-Desauneaux = Brian, rue Ménars, 8.
Thion de la Chaume = son frère, rue Laffitte, 3.
Thomas = Michaux, r. Bleue, 17.
Thomassin = Lemoine, b. B.-Nouvelle, 10.
Trépagne = Deshayes, quai de l'Ecole, 8.
Tresse = Lambert, rue Lepelletier, 14.
Troyon = Rousseau, place du Châtelet, 6.
Turquet = Hailig, rue d'Antin, 9.
Viefville = Poisson, quai d'Orléans, 4.
Wasselin-Desfosses = Lambert-Ste-Croix ✻, son oncle, rue d'Arcole, 19.
Watin = Mirabel-Chambaud, rue de l'Echiquier, 36.
Yver = Clausse, rue Ne-St.-Augustin, 6.
Yver (Julien) = Chardin, r. St-Honoré, 422.

NOTAIRES DES CANTONS RURAUX DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

1828 Gautier, *à Nanterre.*
1831 Maufra, *à Sceaux.*
1832 Ancelle, *à Neuilly.*
Fournier, *à La Chapelle.*
Farcy, *au Bourg-la-Reine.*
Balagny, *à Batignolles-Monceaux.*
1834 Ménelotte, *à Colombes.*
1835 Malaizé, *à Montreuil.*
Lebel, *à Saint-Denis.*
Postansque, *à Vaugirard.*
1838 Bisson, *à Nogent-sur-Marne.*
Faugé, *à Vincennes.*
1839 Desmanèches, *à La Villette.*
1840 Jahan, *à Aubervilliers.*
Grébaut, *à Courbevoie.*
1841 Dechamps, *à Vincennes.*
1842 Chaufton, *à Charenton.*
Foullon, *à Boulogne.*
1843 Hillemand, *à Gentilly.*
De Saint-Andrieu, *à Suresnes.*
1845 Leclerc, *à Saint-Denis.*
1846 Genet, *à Noisy-le-Sec.*
Michel, *à Choisy-le-Roi.*
Génisson, *à Vitry-sur-Seine.*
1847 Gozzoli, *à Belleville.*
Amy, *à Passy.*
Pellault, *à Fontenay-sous-Bois*
Dupont, *à Arcueil.*
1848 Taupin, *à Pierrefitte.*

Membres de la Chambre. Messieurs,

Thomas, *Président.*

Frémyn ✻, 1er *Syndic.*
Boudin-Devesvres ✻, 2e *Syn.*
Roquebert, 3e *Syndic.*
Viefville, *Rapporteur.*
Poumet, *Secrétaire.*
Hubert, *Trésorier.*
Ménelotte (de Colombes).
Delaloge.
Halphen.
Yver (Henri).
Faugé (de Vincennes).
Wasselin-Desfosses.
Hatin.
Duval.
Guénin.
Guyon.
Thomassin.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à huit heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie. Messieurs,

Duvergier ✻, *Avocat à la Cour d'appel.*
Verdière, Mathieu-Bodet, } *Avocats à la Cour de cassation.*
Ghéerbrant, *Avoué près la Cour d'appel.*
Tixier, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*

M. Rabon, *Agent de la Compagnie*, au Châtelet.

Notaires honoraires de Paris. Messieurs,

Foucher ✻, rue de La Rochefoucault, 12.
Rendu (C ✻), rue du Cherche-Midi, 13.
Lahure (O ✻), place de l'Ecole, 1.
Bréton (O ✻), rue du Faub.-Poissonnière, 6.
Bertrand ✻, r. des Bons-Enfans, 21.
Gillet ✻, rue Caumartin, 12.
Boulard ✻, rue des Petits-Augustins, 21
Robert-Duménil, rue du Val-de-Grâce, 3.
Ducorps, rue Chabannais, 1.
Trutat ✻, rue Neuve-St.-Augustin, 59.
Agasse ✻, rue du Bac, 86.
Cousin, quai Voltaire, 17.
Deshayes, rue St.-André-des-Arts, 63.
Decan ✻, boulevard Poissonnière, 21.
Poisson, rue de la Paix, 23.
Petit, boulevard des Capucines, 23.
Lombard ✻, r. Neuve-de-Luxembourg, 22.
Lambert-Ste-Croix ✻, rue Richer, 13.
Lairtullier, rue d'Anjou St-Honoré, 19.
Cottenet (O ✻), rue de l'Arcade, 19.
Péan de St-Gilles ✻, pl. de la Concorde, 8.
Février (O ✻), rue Bayard, 4.
Froger-Deschesnes ✻, rue Gaillon, 10.
Delahaye, passage Violet, 12.
Gondouin, rue Blanche, 8.
Danloux-Dumesnils, r. de Londres, 50.
Cotelle (O ✻), rue du Mail, 7.
Vavin, place Vendôme, 7.
Tourin (O ✻), r. de Grenelle-S.-Germ., 3.
Charlot ✻, rue Hauteville, 18.
Chasles ✻, rue de Londres, 52.
Hailig ✻, rue Mogador, 16.
Guyet-Desfontaines, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 46.

Notaires honoraires des cantons ruraux. Messieurs,

Lefricque (de Courbevoye).
Finot ✻ (de Charenton).
Garnon (de Sceaux).
Lejeune ✻ (de Pierrefitte).

AVOUÉS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Les Avoués près la Cour d'Appel sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat. (Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 442.)

Ordre de réception. Messieurs.

1814 Colmet de Santerre, *doy.*
1817 Laureau ✻.
1818 Gallois.
1822 Reydellet.
1823 Maucourt.
1824 Huard.
1825 Gonnard.
1826 Delaine.
Lagarde.
1829 Labois.
1831 Tartois.
Dangin.
Lamaille.
1832 Beaumé.
Caron aîné.
Collin.
1833 Lehure.
Gavignot.
1836 Chauvelot.
Ghéerbrant.
1836 Péan.
1837 Drelon.
Naudot.
1838 David.
Gombert.
Marais.
Ferron.
Maurice-Caron ✻.
1839 Deroulède-Dupré.
Mavré.
Laluyé.
1840 Tétart.
Gibot.
1841 Crucy.
Charpentier.
Belhomme.
1842 Delacourtie.
Guérin.
Duchesne.
1843 Chédeville.
1843 Perrot.
Fabre.
1844 Moreau.
Grassière.
1845 Pellagot.
Billault.
Levacher.
1846 Viault.
Houdard.
1847 Desmarest.
Legrand.
Guillain.
Mettois.
Roger.
Lehelloco.
Tissot.
Grison.
1848 Tapon-Chollet.
1849 Levaux.
N.....

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Beaumé = *Cantrez*, rue Ste-Anne, 46.
Belhomme = *Laffitte*, place Saint-Germain-l'Auxerrois, 20.
Billault = *Jacques*, r. du Mont-Thabor, 4.
Caron aîné = *Ruelle*, rue Ne-St-Roch, 5.
Charpentier = *Merger*, rue de Choiseul, 8.
Chauvelot = *Lairtullier*, rue de l'Echelle, 3.
Chédeville = *Joannès*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 83.

Collin = *Toussaint*, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 7.
Colmet de Santerre, *Doyen* = *son père*, rue Fontaine-Molière, 33.
Crucy = *Massot*, r. de la Paix, 22.
Dangin = *Tallard*, rue Montorgueil, 67.
David = *Delaruelle*, rue Ste-Anne. 34.
Delacourtie = *Mouillefarine*, r. Gaillon, 8.
Delaine = *Leboul-Aubert*, rue des Grands-Augustins, 19.
Deroulède-Dupré = *Collot*, place Saint-Germain-l'Auxerrois, 41.
Desmarest = *Jeandel*, rue Richelieu, 45.
Drelon = *Dobignie* ✻, rue Guénégaud, 29.
Duchesne = *Lecomte*, rue de la Corderie-St.-Honoré, 5.
Fabre = *Simonneau*, rue Richelieu, 14.
Ferron = *West*, r. du Petit-Carreau, 18.
Fouache = *Poincelet*, r. Ste-Anne, 57.
Gallois = *Crellé*, rue Boucher, 6.
Gavignot = *Durand-Claye*, r. de l'Arbre-Sec, 22.
Ghéerbrant = *Deschamps*, rue du Marché-St-Honoré, 11.
Gibo = *Bernard*, r. N.-D.-des-Victoires, 34.
Gombert ✻ = *Hamelin (J.)*, r. d'Alger, 12.
Gonnard = *Dorgemont*, faub. Poisson., 18.
Grassière = *Pascalis*, p. Louvois, 8.
Grison = *Damotte*, rue St-Honoré, 338.
Guérin = *Lecacheur*, quai des Orfèvres, 40.
Houdard = *Lesur*, rue Ne-St-Eustache, 3.
Huard = *Héloin*, r. Ste-Anne, 53.
Labois = *Marcorelle*, r. Ne-St-Augustin, 18.
Lagarde = *son père*, r. de la Michodière, 4.
Laluyé = *Dalican*, rue Gaillon, 10.
Lamaille = *Armand*, r. de la Jussienne, 13.
Laureau ✻ = *Pillaut*, r. de l'Ancienne-Comédie, 29.
Legrand = *Langlois*, rue Gaillon, 16.
Lehelloco = *Rougeot*, rue Ste-Anne, 22.
Lehure = *Hurel*, rue Montmartre, 13.
Levacher = *Couturier*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 39.
Levaux = *Fouache*, rue Ste-Anne, 57.
Marais = *Dargère*, rue du 29 Juillet, 10.
Maucourt = *Guédon*, rue Mazarine, 32.
Maurice-Caron ✻ = *Baudeau*, rue des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré, 5.
Mavré = *Petel*, r. Baillet, 1.
Mettais = *Dufeu*, cité Bergère, 2.
Moreau = *Guyot*, r. Poissonnière, 37.
Naudot = *Curé*, rue Ste.-Anne, 49.
Péan = *Guillemot*, rue de la Monnaie, 9.
Pellagot = *Laurens*, rue St-Honoré, 357.
Perrot = *Geoffroy*, r. Ne-d.-Pet.-Champs, 31.
Reydellet = *Picard* et *Halligon*, rue de Chartres-Saint-Honoré, 14.
Roger = *Jaquotot*, pass. des Petits-Pères, 8.
Tapon-Chollet = *Mauger*, r. Montm., 111.
Tartois = *Lombard*, rue St-Honoré, 297.
Tetart = *Pascault*, r. Ne des-P.-Champs, 87.
Tissot = *Fino-Gonel*, r. Ne-St-Augustin, 58.
Viault = *Pétard*, rue de la Monnaie, 19.
N.... = *Périn* ✻, rue

Chambre des Avoués.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

La Chambre tient ses séances au Palais de Justice, le jeudi de chaque semaine, à une heure précise et en vacations, à midi.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Laureau ✻, *Président.*	Beaumé, *Secrétaire.*	Tartois.
Marais, *Syndic.*	Dangin, *Trésorier.*	Labois.
Maurice-Caron ✻, *Rapporteur.*	Colmet de Santerre.	Lehure.

Avoués honoraires. Messieurs,

Sorbet ✻.	Labrouste.	Dobignie ✻.	Lobgeois ✻.
Leboul-Aubert.	De Bénazé.	Curé.	Merger ✻.
Rossignol.	Deschamps.	Delorme.	Pétard.
Bérenger ✻.	Guillemot.	Dargère.	Lesur.
Moreau.			

Avocat et Conseil de la Compagnie.

M. Duvergier ✻, rue Jacob, 21.

Secrétariat de la Chambre.

M. Callais, *Agent*, au Secrétariat, au Palais de Justice, et r. St-Hyacinthe-St-Michel, 29.

Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience de la Cour, depuis 9 h. jusqu'à 3.

AVOUÉS

PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE.

Les Avoués au Tribunal de première instance de la Seine sont licenciés en droit et ont prêté serment d'Avocat à la Cour d'appel.

Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 442.

Suivant l'ordre de réception. Messieurs,

1815 Denormandie ☼ *Doy.*
Gourbine ☼.
1817 Moullin ☼.
Froger de Manny.
Glandaz ☼.
1820 Laboissière.
1821 Vinay.
Petit-Dexmier.
Foussier.
1822 Mitouflet.
Dequevauviller.
1823 Pinson.
Callou ☼.
1825 Mercier.
Gracien
1826 Duclos
1827 Thomas.
1828 Archambault-Guyot.
Gamard.
Guidou.
Moulinneuf ☼.
Guyot-Sionnest.
1829 Noury.
Boudin.
Ghéerbrant.
Jarsain.
Dyvrande aîné.
Louveau.
1830 Laperche.
Marchand.
1831 Lombard.
Castaignet.
1832 Belland.
Lavaux.
Berthier.
Poisson-Seguin.
Kieffer.
Leféburc de St-Maur.
Touchard.
Moreau (Ernest) ☼.
1833 Pierret.
Camproger.
Vigier.
1834 Delafosse.
Billault.
Jolly.
Pettit.
Lesieur.
Tissier.
1835 Berthé.
1835 Roubo.
Guérin.
Duparc.
1836 Aviat.
Enne.
Genestal.
De Benazé.
Dubrac.
Saint-Amand.
Boinod.
Gallard.
1837 Ramond de la Croisette
Tronchon.
Goiset.
Bonnel de Lonchamp.
Chéron.
1838 Guédon.
Péronne.
Delorme.
Gaullier.
Pantin.
Vincent.
Girauld.
1839 Estienne.
Valbray.
Deplas.
Lefevre.
Hardy.
Lescot.
1840 Boucher.
Grandjean.
Fouret.
Guibet.
Lacroix.
Pelard.
Dromery.
1841 Cheuvreux.
Loustaunau ☼.
Bouissin.
Tixier.
Devin.
Maës.
Massard.
Vian.
Lemesle.
Iooss.
Rendu.
Petit-Bergonz.
1841 Parmentier.
Boncompagne.
1841 Richard.
1842 Mouillefarine.
Chauveau.
Cottreau.
Blot.
Migeon.
Comartin jeune.
1843 Picard.
Meynard.
Varin.
Naudeau.
1844 Colmet.
Sinet.
Martin.
Devant.
Desgranges.
Plocque.
1845 Courbec.
Duval.
Poupinel.
Laurens.
Brochot.
Quillet.
Marin.
1846 Burdin.
Morin.
Mestayer.
Corpel.
Duché.
Postel.
1847 Protat.
Levaux.
Laurens-Rabier.
Delacourtie.
Moreau Oscar).
Huet (Eugène).
De Brotonne.
Le Faure.
Robert.
Lorget.
Chagot.
Cullérier.
1848 Adam.
Chaudé.
1849 Prevot.
Duchâtenet.
Paul.
Dervaux.
Godard.
Labbé.

Ordre alphabétique et demeures.

Ce signe = est pour *en remplacement de.*

Adam = Despaulx, place du Louvre, 26.
Archambault-Guyot = Thierriet, rue de la Monnaie, 10.
Aviat = Martin, rue Rougemont, 6.
Belland = Gasnault, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Berthé = Dénise, rue de Choiseul, 4.
Berthier = Didier, rue Gaillon, n. 11.
Billault = Patural ✻, rue du Marché-St.-Honoré, 3.
Blot = son père, rue Ste-Anne, 55.
Boinod = Creuzant, r. de Choiseul, 11.
Boncompagne = Leduc, r. Vivienne, 10.
Bonnel-Delongchamp = Cauthion, rue de l'Arbre-Sec, 48.
Boucher = son père ✻, r. Neuve-des-Petits-Champs, 95.
Boudin = Lot jeune, rue de la Corderie-St-Honoré, 2.
Bouissin = Bauër, r. Hauteville, 30.
Brochot = Randouin, r. Ne-St-Augustin, 30.
Burdin = Camaret, quai des Augustins, 11.
Callou ✻ = Marquis, boul. St.-Denis, 22.
Camproger = Sageret, rue Ste-Anne, 49.
Castaignet = Hocmelle jeune, rue de Hanovre, 21.
Chagot = Lelong, rue de Cléry, 21.
Chaudé = Bertrand, r. Louis-le-Grand, 25.
Chauveau = De Betbéder, pl. du Châtelet, 2.
Chéron = Chédeville ✻, rue Louis-le-Grand, 37.
Cheuvreux = Gion, rue de Grammont, 28.
Colmet = son père, pl. Dauphine, 12.
Comartin jeune = Frémont, rue Bergère, 18.
Corpel = Legendre (Adolphe), rue Neuve-Saint-Augustin, 49.
Cottreau = Papillon, rue et carrefour Gaillon, 25.
Courbec = Corpet, r. de la Michodière, 21.
Cullerier = Delagroue, rue de Harlay, 20.
De Benazé = Oger (C ✻), r. Louis-le-Grand, 7.
De Brotonne = Rascol, Vivienne, 8.
Delacourtie = Comartin aîné, rue des Pyramides, 8.
Delafosse = Vavasseur-Desperriers, rue Croix-des-Petits-Champs, 38.
Delorme = Smith ✻, rue Richelieu, 85.
Denormandie ✻ = Bergeron-d'Anguy, rue du Sentier, 14.
Deplas = Dupras, rue Ste-Anne, 67.
Dequevauviller = Lantenois, rue Neuve-des-Capucines, 8.
Dervaux = Collet, rue Saint-Merry, 25.
Desgranges = Bouriau, r. de la Michod., 20.
Devant = Marion, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 86.
Devin = Adam, rue Montmartre, 63.
Dromery = Féau, rue de Mulhouse, 9.
Dubrac = Lécuyer, r. St-Marc-Feydeau, 16.
Duchatenet = Goujon, rue Poissonnière, 18.
Duché = Chevalier (J.), r. Rambuteau, 30.
Duclos = Théodore Ménard, rue Chabannais, 4.
Duparc = Mancel, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Duval = Guyot-Morand, rue de Hanovre, 5.
Dyvrande aîné = Lelouche, r. Favart, 8.
Enne = Vallée, rue Richelieu, 15.
Estienne = Tassart, rue Ste-Anne, 34.
Fouret = son père, rue Ste-Anne, 51.
Foussier = Bochin, r. de Cléry, 15.
Froger-de-Mauny = Champagnou, rue Verdelet, 4.
Gallard = Delavigne, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.
Gamard = Drouin, rue Notre-Dame-des-Victoires, 32.
Gaullier = Vaillant, rue Mont-Thabor, 12.
Genestal = Baulant, r. Neuve-des-Bons-Enfants, 1.
Ghéerbrant = Lot père, rue Gaillon, 14.
Girauld = Pauchet, place du Louvre, 22.
Glandaz ✻ = son père, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87.
Godard = Levillain, boulev St-Denis, 28.
Goiset = Symonet, rue Louis-le-Grand, 3.
Gourbine ✻ = Godard ✻, r. du Pont-de-Lodi, 8.
Gracien = son père, r. d'Hanovre, 4.
Grandjean = Robert, r. des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 29.
Guédon = Lambert, boulevard Poissonnière, 23.
Guérin = Jansse, r. d'Alger, 9.
Guibet = Charpillon, rue de Grammont, 7.
Guidou = Desvallières, r. Neuve-des-Petits-Champs, 62.
Guyot-Sionnest = Prudhomme, r. de Grammont, 14.
Hardy = Foubert, rue Verdelet, 4.
Huet (Eug.) = Huet (Félix), r. de Louvois, 2.
Iooss = Prevost, rue du Bouloi, 4.
Jarsain = Moreau, r. de Choiseul, 2.
Jolly = Vaunois, rue Favart, 6.
Kieffer = Démonts (O ✻), r. Christine, 3.
Labbé = Adrien Chevallier, r. N.-St-Aug., 6.

Laboissière = Cavaignac, r. du Sentier, 3.
Lacroix = Darlu, rue Ste-Anne, 51 *bis*.
Laperche = Malafait, rue Ste-Anne, 48.
Laurens = Liogier, r. de Seine-St-Germ. 43.
Laurens-Rabier = Duchaufour, rue Coquillière. 27.
Lavaux = Nonclair, r. Ne-St.-Augustin, 24.
Le Faure = Huet (Hipp.), r. Feydeau, 19.
Lefébure de Saint-Maur = Itasse, r. Neuve-St.-Eustache, 45.
Lefèvre = Legendre, pl. des Victoires, 3.
Lemesle = Bornot, r. de Seine-St.-G, 48.
Lescot = Borel, rue du 29 Juillet, 11.
Lesieur = Lalleman l aîné ✱, r d'Antin, 19.
Leraux = Delamotte, rue du Bac, 40.
Lombard = Marbeau ✱, r. des Jeûneurs, 35.
Lorget = Preschez, rue St-Honoré, 317.
Loustauneau ✱ = Minville Le Roy, rue Saint-Honoré, 291.
Louveau = Cottinet, rue Richelieu, 48.
Maës = Pasturin, r. de Grammont, 12.
Marchand = Boyvin je. r. St-Honoré, 283.
Marin = Legras, rue Richelieu, 60.
Martin = Machelard, rue Ste-Anne, 46.
Massard = Crèvecœur, rue Ste-Anne, 57.
Mercier = Jouhet, r. St.-Merry, 12.
Mestayer = Fagniez ✱, r. des Moulins, 10.
Meynard = Sénécal, rue Montmartre, 111.
Migeon = Lejeune, r. des Bons-Enfans, 21.
Mitoullet = Bouriaud je. r. des Moulins, 20.
Moreau (Ernest) ✱ = Chevalier ✱, place des Vosges, ci-devant Royale, 21.
Moreau (Oscar) = De Crozant. r. Laffitte, 7.
Morin (J. E.) = Roque, r. Richelieu, 102.
Mouillefarine = LeBlant. r. Montmartre, 164.
Moulinneuf ✱ = Voisin, r. Montmartre, 39.
Moullin ✱ = Desbois ✱, rue des Petits-Augustins, 6.
Naudeau = Fritot, r. Ne-des-P.-Champs, 36.
Noury = Berson, rue de Cléry, 8.
Pantin = Poisson, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 7.
Parmentier = Delacourtie aîné, rue Hauteville, 1.
Paul = Carré, rue de Choiseul, 6.
Pelard = Dutilleul, rue des Moulins, 15.
Peronne = Audouin, rue Bourbon-Villeneuve, 35.
Petit-Bergonz = Droüin, r. Neuve-Saint-Augustin, 31.
Petit-Dexmier = Pérache, r. du Hazard, 1.
Pettit = Froidure, r. Montmartre, 137.
Picard = Gavault, r. Port-Mahon, 12.
Pierret = Lachaise, r. de la Monnaie, 11.
Pinson = Durand, rue St.-Honoré, 333.
Plocque = Dubreuil, rue Thévenot, 16.
Poisson-Seguin = Soüel, r. St.-Hon., 345.
Postel = Charpentier, rue de Louvois, 10.
Poupinel = Dujat, rue de Cléry, 5.
Prevot = Masson fils, quai des Orfèvres, 18.
Protat = Brachelet, rue de la Banque, 13.
Quillet = Cibot, rue Neuve-des-Petits-Champs, 83.
Ramond de la Croisette = Coppry, rue Boucher, 4.
Rendu = Baratier, r. du 29 Juillet, 3.
Richard = Auquin, rue des Jeûneurs, 42.
Robert = Lavocat, rue du Gros-Chenet, 6.
Roubo = Guillebout, r. Richelieu, 45.
Saint-Amand = Leguey, passage des Petits-Pères, 9.
Sinet = Isambert ✱, r. Ste-Avoye, 57.
Thomas = Barbedienne, pl. Vendôme, 14.
Tissier = Maldan, r. Rameau, 6.
Tixier = Huet aîné, rue de la Monnaie, 26.
Touchard = Dalican, r. du P.-Carreau, 1.
Tronchon = Bouland je. r. St.-Antoine, 110.
Valbray = Guyot (Marie), r. Neuve-Saint-Augustin, 22.
Varin = Jacquet, rue Montmartre, 139.
Vian = Dubois, r de Valois-Palais-Royal, 8.
Vigier = Taillandier ✱, quai Voltaire, 15.
Vinay = Dassonvillez, r. Louis-le-Grand 21.
Vincent = Hanaire, rue Saint-Fiacre, 20.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Moullin ✱, *Président*.
Ghéerbrant, *Syndic*.
Guidou ✱, *Rapport.*
Roubo, *Secrétaire*.
Lefébure-de-Saint-Maure, *Trésorier*.
Pierret.
Delorme.
René Guérin.
Archambault-Guyot.
Boinot.
Glandaz ✱
Denormandie ✱, *Doy.*
Masson ✱, *Doyen h.*

Membres honoraires. Messieurs,

Boivin aîné ✱, *anc. Président*, rue Saint-Honoré, 291.
Decormeille ✱, *ancien Rapporteur*, rue d'Enghien, 15.
Delahaye aîné ✱, rue Richer, 50.
Labarthe ✱, *ancien Présid.*, rue Cadet, 1.
Duparc ✱, *anc. Tres.*, rue de Bondy, 9.
Boisgarnier de Chatonru, *anc. Président*, rue de Lille, 4.
Périer (O ✱), *anc. Secrét.*, r. St.-Méry, 25.
Voisin, *anc. Trésor.*, r. Montmartre, 39.
Lallemand je, *anc. Prés.*, r. Gaillon, 13.
Mayet-Térengy ✱, à Bourges.
Delahaye jeune, *ancien Secrétaire*, quai des Grands-Augustins, 11.
Viault, *anc. Rapp.*, r. St.-Florentin, 13.
Fleury ✱, *anc. Prés.*, rue Neuve-Saint-Augustin, 30.
Démonts (O ✱), *anc. Synd.*, r. Christine, 3.
Picot ✱, *anc. Syndic*, r. Gaillon, 8.
Taillandier ✱, *anc. Secr.*, r. St.-Benoît, 18.
Gauthier, *anc. Trésorier*, r. Lavoisier, 19.
Berger ✱ ✪, *ancien Syndic*, Préfet de la Seine, à l'Hôtel-de-Ville.
Vavasseur-Desperriers, *anc. Secrét.*, rue Notre-Dame-de-Lorette, 16.
Plé ✱, *anc. Rapport.*, r. du 29 Juillet, 3.
Oger (C ✱), *anc. Synd*, rue de Sèze, 10.
Vallée, *ancien Rapporteur*, rue Neuve-des-Mathurins, 33.
Cauthion, *ancien Secrétaire*, rue de Provence, 58.
Masson ✱, *Doyen hon.*, quai de la Mégisserie, 66.
Smith ✱, *anc. Prés.*, r. Grange-Batelière, 13.
Chédeville ✱, *anc. Rapp.*, r. Samson, 3.
Labois ✱, *anc Secrét.*, r. Neuve-Saint-Augustin, 58.
Huet aîné, *ancien Trésorier*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 11.
Crosse, *anc. Trésorier*, r. de Berlin, 14.
Delacourtie aîné, *ancien Secrétaire*, rue Hauteville, 1.
Blot père, *ancien Doyen et ancien Trésorier*, rue St-Hyacinthe-St-Honoré, 7.
Papillon, *ancien syndic*, rue de la Chaussée-d'Antin, 68.
Colmet, *ancien Doyen et anc. Secrétaire*, quai Conti, 15.
Isambert ✱, *ancien Membre*, r. de Bellefonds, 37.
Fagniez ✱, *ancien Président*, rue d'Amsterdam, 47.

Avocats de la Compagnie.

M. Paillet ✱, rue Thérèse, 11.
M. Duvergier ✱, rue Jacob, 21.

Avoué près la Cour d'appel.

M. Caron aîné, rue Neuve-St.-Roch, 5.

Notaire de la Compagnie.

M. Lefort, rue de Grenelle-St.-Germain, 3.

Secrétariat de la Chambre, au Palais de Justice.

M. Dumont, *Chef*, rue Pigale, 28.
M. Trocaz, *adjoint*, rue Léonie, 6, à Montmartre.
M. Mathieu, *Bibliothécaire*, rue de l'Ouest, 12.

La Chambre tient ses séances ordinaires au Palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à cinq heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à quatre.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans les dites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingts. Ils ont une Chambre de discipline, et sont sous la surveillance du Procureur de la République près le Tribunal de première Instance (*Voy.* page 443).

Commissaires-Priseurs-Vendeurs par ordre de réception. MM.

Commendeur, *doyen.*
Bonnefons-Lavialle.
Thiesson.
Pourcelt.
Leconte.
Hocart.
Lefebvre.
Fournel.
Chautard.
Guérin.
Guerreau.
Seigneur.
Trinquand.
Gitton de la Ribellerie
Neveu.
Féval.
Béchard des Sablons.
Regnard-Silvestre.
Genevoix.
Chauvelot de Ponfol.
Polle.
Ansart.
Lemaître-Laguettrie.
Ridel.
Boucly.
Duguet.
Olive.
Hanonnet.
Frosmont.
Schayé.
Ducrocq.
Boulouze.
Lenormant de Villeneuve.
Maciet.
Perrot
Messager.
Duverger de Villeneuve.
Alexandre.
Creton.
Grandidier.
Clérambault.
Malard.
Cordier.
Wallet.
Drot.
Commendoire.
Rolin.
Chibout.
Mony.
Levaigneur.
Gavet.
Daupeley.
Langlois.
Danthonay.
Chaumorot.
Fournier.
Sibire.
Boucher de Vernicourt.
Levillain.
Bertheau.
Favé.
Duval.
Boulland.
Blot.
Tillionbois de Valleuil.
Durand.
Gallois.
Moulin.
Vautier.
Pique.
Boussaton.
Charpentier.
Pierrelée.
Hayaux de Tilly.
Debray.
De Perthuis.
Bougon.
Colin.
N.....
N.....

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Alexandre, r. Boucherat, 30.
Ansart, rue de la Harpe, 102.
Béchard-des-Sablons, r. N^{e}-St.-Aug., 30.
Bertheau, rue Gaillon, 10.
Blot, rue Gaillon, 23.
Bonnefons-Lavialle, rue de Choiseul, 11.
Boucher de Vernicourt, rue de la Banque, 20.
Boucly, rue des Quatre-Fils, 16.
Bougon, rue Hauteville, 8.
Boulland, rue de la Monnaie, 10.
Boulouze, rue Richelieu, 69.
Boussaton, rue Richer, 46.
Charpentier, rue St.-Georges, 5.
Chaumorot, rue de Provence, 7 *bis*.
Chautard, rue de la Sourdière, 31.
Chauvelot de Ponfol, r. Montmartre, 148.
Chibout, rue Bleue, 5.

Clérambault, rue du Faub.-Poissonnière, 20.
Colin, place St-André-des-Arts, 30.
Commendeur, rue N^e-Saint-Augustin, 33.
Commendoire, rue de l'Echiquier, 12.
Cordier, rue Richer, 24.
Creton, boulevard Bonne-Nouvelle, 25.
Danthonay, rue Ventadour, 4.
Daupeley, rue du Hasard-Richelieu, 15.
Debray, rue d'Enghien, 39.
De Perthuis, rue Taranne, 11.
Drot, Passage Saulnier, 6.
Ducrocq, rue des Bons-Enfans, 26.
Duguet, boulevard Saint-Martin, 5.
Durand, rue de Provence, 46.
Duval, rue St-Marc, 30.
Duverger de Villeneuve, rue Cadet, 8.
Favé, rue Geoffroy-Marie, 11.
Féval, rue Neuve-Saint-Augustin, 17.
Fournel, rue de la Chaise, 8.
Fournier, rue Croix-des-Petits-Champs, 33.
Frosmont, rue de la Convention, 10.
Gallois, boulevard Beaumarchais, 4.
Gavet, rue N.-D.-des-Victoires, 38.
Genevoix, rue de l'Echiquier, 34.
Gitton de la Ribellerie, r. des Francs-Bourgeois (Marais), 16.
Grandidier, rue de Valois-St-Honoré, 6.
Guérin, rue du Hasard-Richelieu, 9.
Guerreau, rue de Grammont, 4.
Hanonnet, rue Gaillon, 16.
Hayaux du Tilly, rue du Bac, 26, et de l'Université, 50.
Hocart, pl. de l'Ecole-de-Médecine, 17.
Langlois, rue Saint-Honoré, 345.
Leconte, rue Hauteville, 22.
Lefebvre, boulevart Bonne-Nouvelle, 26.
Lemaitre-Laguettrie, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 27.
Lenormant de Villeneuve, rue de l'Echiquier, 5.
Levaigneur, rue de Trévise, 31.
Levillain, r. Croix-des-Pet.-Champs, 10.
Maciet, rue Bleue, 18.
Malard, rue Fontaine-Molière, 41.
Messager, rue Gaillon, 10.
Mony, rue Richelieu, 40.
Moulin, rue Montmartre, 121.
Neveu, boulevart Montmartre, 8.
Olive, r. des Jeûneurs, 44.
Perrot, quai des Augustins, 55.
Pierrelée, rue St-Honoré, 83.
Pique, rue Marivaux, 3.
Polle, rue Vendôme, 9.
Pourcelt, rue Neuve-St.-Augustin, 60.
Regnard-Silvestre, rue Chanoinesse, 11.
Ridel, r. St.-Honoré, 335.
Rolin, passage Saulnier, 12.
Schayé, rue de Cléry, 5.
Seigneur, rue Favart, 6.
Sibire, rue Montmartre, 137.
Thiesson, rue des Moulins, 2, à Belleville.
Tillionbois de Valleuil, r. Bleue, 29.
Trinquand, rue Grange-Batelière, 18.
Vautier, rue de la Michodière, 12.
Wallet, rue Neuve St.-Augustin, 13.

Pluyette, *Agent de la Compagnie des Commissaires-Priseurs*, place de la Bourse, n. 2.

Chambre des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2.

La Chambre tient ses séances à l'hôtel, place de la Bourse, n. 2, tous les vendredis, à sept heures du soir; et, par exception, à deux heures le vendredi le plus près des 15 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Genevoix, *Président*.
Rolin, *Syndic*.
Ansart, *Rapporteur*.
Grandidier, *Secrétaire*.
Malard, *Trésorier*.
Fournel.
Trinquand.
Richard des Sablons.
Boulouze.
Lenormant-Devilleneuve.
Clérambault.
Levaigneur.
Gavet.
Daupeley.
Fournier.

Membres honoraires. Messieurs,

Leroy, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 22.
Fournier, rue de l'Arc-de-Triomphe, 17, aux Thernes.
Balbastre ✻, à Nogent-sur-Seine.
De Paris, rue de Caumartin, 20.
Félix, rue de Gravelles, 4, à Versailles.
Denailly, rue Guénégaud, 15.
Olivier, rue des Petites-Ecuries, 44.
Erhard, rue Saint-Antoine, 32.

Simonard, boulev. Bonne-Nouvelle, 25.
Lenormant de Villeneuve, rue Neuve-St-Georges, 1.
Voisin, rue de l'Orangerie, 33, à Versailles.
Lot, à St.-Léonard, près Limoges.
Bezançon, rue de la Convention, 3.
Haize, rue de Paradis-Poissonnière, 45.
Guillaume St.-Ange, r. des P.-Augustins, 24.
Duverger de Villeneuve, rue des Petits-Augustins, 21.
Laurens, rue de Condé, 1.
Orsel, rue des Petites-Ecuries, 9.
Lorin, pl. St.-Germain-l'Auxerrois, 24.
David ☼, rue d'Antin, 15.
Petit de Coupray, rue Drouot, 4.
Morise, rue Richer, 2 *bis*.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Thibaut-Lefèvre, *Avocat à la Cour de Cassation*, rue du Pot-de-Fer, 41.
Paillet ☼, *Avocat*, rue Thérèse, 11.
Tetart, *Avoué près la Cour d'appel*, rue Ne-des-Petits-Champs, 87.
Moulinneuf ☼, *Avoué au Tribunal de première Instance*, rue Montmartre, 39.
Morel-Darleux ☼, *Notaire*, rue de Jouy, 11.
Lefèvre (Amédée), *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Neuve-Vivienne, 34.
Voisin, *ancien Avoué*, *Conseil honoraire*, rue Montmartre, 39.

Peaucellier, *Huissier*, quai de la Tournelle, 11.

AGENS DE CHANGE ET COURTIERS DE COMMERCE. *Voy.* p. 979 et 981.

HUISSIERS A PARIS. *Messieurs*,

Acard, rue de Richelieu, 85.
Barbenchon, rue des Deux-Ecus, 13.
Barthélemy, rue de Grenelle St-Honoré, 55.
Batrel, rue Royale, 5, à Villejuif.
Belon, place de la Bourse, 31.
Berrurier, rue des Fossés-Montmartre, 13.
Binet, rue du Sentier, 26.
Binon, r. St.-Honoré, 418.
Bocage, rue du Vieux-Colombier, 36.
Baudin, rue Hauteville, 13.
Boudin, rue Saint-Marc, 17.
Bouilliat, rue Beaubourg, 62.
Boulet, rue Saint-Sauveur, 1.
Bourdelot, rue Ste-Avoye, 38.
Bourdon, boulevart Saint-Denis, 19.
Bourgeois (M.-F.), r. Cloche-Perche, 8.
Bourgeois (E.-J.-B.), r. de la Verrerie, 61.
Bourgneuf-Riallen, rue Saint-Antoine, 88.
Brisset, rue Vivienne, 6.
Brizard, rue de la Jussienne, 11.
Bruant, r. Marie-Stuart, 8.
Cabit ☼, rue du Pont de la Réforme, 8.
Cardot, r. de l'Echiquier, 38.
Curnet, rue des Deux-Boules, 10.
Cary-Mantrand, rue des Bourdonnais, 11.
Cauet, r. du Battoir-St.-André-des-Arcs, 19.
Cheuel, rue des Fossés-Montmartre, 3.
Chevalier (M.-A.), r. du F. Montmartre, 1…
Chevallier (Ch.), r. Ne-des-P.-Champs, 42.
Chevé, rue des Vieux-Augustins, 40.
Corion, rue des Prouvaires, 36.
Cressonnier, place Lafayette, 1.
Daunay, à St.-Denis, rue Compoise, 47.
Deforesta, rue Ne-St.-Marc, 34.
Dejarry, r. Neuve-St.-Merry, 7.
Delehelle, quai de la Grève, 10.
Delépine, rue de Grenelle-St-Honoré, 29.
Derenusson, rue Vieille-du-Temple, 26.
Despaux, à Courbevoie, route de Saint-Germain, 14.
Desruelle, rue de la Harpe, 50.
Dessesquelle, r. de Seine, 73, à Neuilly.
Dethorre, rue Neuve-Saint-Merri, 18.
Dètré, rue du Temple, 94.
Devaux, rue Notre-Dame-Nazareth, 9.
Devaux (*Ad.*), rue Beaurepaire, 24.
Devresse, rue Mauconseil, 9.
Dorge, place du Palais-de-Justice, 5.
Drion, rue Bourbon-Villeneuve, 9.
Dumant, rue du Mail, 12.
Dupuis (L.-E.), rue Rambuteau, 20.
Duquesnay, rue Montmartre, 154.
Fontaine, rue de Bussy, 16.
Forest, rue Montorgueil, 17.

Fouilleul, rue Choiseul, 9.
Fourny, r. Rambuteau, 64.
Frécourt, rue Poissonnière, 18.
Fumet, place de la Bourse, 8.
Gardien, place S.-André-des-Arcs, 30.
Garnier, rue Castiglione, 14.
Garnot, rue Saint-Honoré, 323.
Gay, rue Sainte-Avoie, 2.
Geffroy, rue du Bac, 59.
Gerbu, rue de la Verrerie, 62.
Gillot, rue du Faub.-St-Antoine, 59.
Goussu, rue Joubert, 16.
Grenier, rue Saint-Honoré, 108.
Guinard, rue St.-André-des-Arcs, 18.
Hamel, rue Ste-Opportune, 7.
Hany, rue du Four-S.-Germain, 43.
Harmand, r. Montmartre, 150.
Hiard, rue Richelieu, 49.
Jacquin, r. des Bons-Enfans, 29.
Janvier, passage des Petits-Pères, 8.
Jean, rue Montmartre, 76.
Jeanne, r. du Faub. Montmartre, 33.
Jolly, rue de Cléry, 29.
Julin, rue de Paris, 9, à Vincennes.
Jumelle-Girault, r. St.-Martin, 185.
Laloue, rue Saint-Denis, 374.
Languellier, rue Coquillière, 37.
Latour, rue des Prouvaires, 10.
Lecler, rue Saint-Martin, 175-177.
Lecocq, rue Neuve-St-Eustache, 32.
Lecorchez aîné, quai des Orfèvres, 40.
Lecorchez je, rue Castellane, 6.
Ledonné, rue des Fossés-St-Bernard, 4.
Lefranc, r. des Fossés-St-Germ.-l'Aux., 3.
Legrand, r. des Fossés-Saint-Victor, 43.
Lemaire, rue Pavée-Saint-Sauveur, 3.
Lemaître, rue des Mauvaises-Paroles, 13.
Lepargneux, rue Neuve-St-Augustin, 22.
Leroux, cloître St.-Merry, 18.
Leroux, rue St.-Nicaise, 1.
Thiveau, rue de la Vieille-Monnaie, 22.
Liédot, rue Saint-Martin, 120 *bis*.
Livache, r. des Lavandières-Ste-Opport. 22.
Loyer (L.-F.-E.), rue St.-Martin, 112.
Lucas, Grande-Rue, 21, à Batignolles.
Machard, rue N.-D.-de-Nazareth, 19.
Marécat père, rue du Cloître-N.-Dame, 18.
Marécat fils aîné, rue Bertin-Poirée, 8.
Marécat fils jeune, rue Rambuteau, 63.
Maréchal, Faubourg Saint-Antoine, 5.
Marsal, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.
Marteaux, rue du Port-Mahon, 10.
Martin, à Vaugirard, rue de l'Ecole, 65.
Maupin, rue Saint-Denis, 263.
Mercier, r. Croix-des-Petits-Champs, 52.
Métivier, rue Boucher, 16.
Michaut, rue Monsieur-le-Prince, 14.
Motreuil, r. Ne-des-Petits-Champs, 47.
Moullin, rue des Jeûneurs, 42.
Neuville, rue du Dragon, 16.
Orléans, r. de la Chaussée-d'Antin, 37.
Osselet aîné, quai des Orfèvres, 16.
Osselet, à Sceaux, r. du Petit-Chemin, 9.
Paré, rue des Vieux-Augustins, 27.
Peaucellier, quai de la Tournelle, 11.
Perrin, rue Ménilmontant, 6.
Péron, rue des Filles-du-Calvaire, 27.
Pesme, rue Coquillère, 42.
Picon, rue Cléry, 9.
Pierreson, rue Royale-St-Honoré, 19.
Pilet, place de la Madeleine, 23.
Pique, rue Montorgueil, 67.
Pointurier, rue St-Martin, 297.
Poirier, rue Tiquetonne, 14.
Polart, r. du Cloître-St-Jacques-l'Hôp., 5.
Ponceau, port de Bercy, 1, à Bercy.
Porret, rue du Gros-Chenet, 3.
Rateau, rue Montmartre, 178.
Raymond, rue et île St.-Louis, 5.
Regnault, rue de Louvois, 8.
Richaud, rue du Faub.-St.-Martin, 38.
Rivière, cité d'Orléans, 4.
Roisin, rue du Helder, 14.
Saussais, rue du Faub.-St.-Denis, 39.
Sédillon, rue des Noyers, 31.
Seurat, rue de Flandres, 39, à La Villette.
Siou, rue St-Honoré, 265.
Tainne, rue Thévenot, 11.
Tallon, rue Saint-Martin, 259.
Tarroux, rue Louvois, 2.
Thébault, r. Ne-des-Petits-Champs, 56.
Thibault, rue du Petit-Carreau, 18.
Thiveau, rue de la Vieille-Monnaie, 22.
Vagond, r. du Cadran, 7.
Valentin, r. Rambuteau, 54.
Veber, à Belleville, rue des Moulins, 7.
Weil, boul. Saint-Martin, 49.
N.....

Chambre de Discipline de la Communauté des huissiers. Messieurs,

Cauet, *Syndic-Président.*
Osselet aîné, *Rapporteur.*
Porret, *Trésorier.*
Cardot, *Secrétaire.*
Marteaux.
Jacquin.
Carnot.
Binet.
Dupuis.
Riallen-Bourgneuf.
Thiveau.
Forest.
Seurat.
De Foresta.
De Jarry.

La Chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et règlemens qui concernent les Huissiers; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends; de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations; de donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les Huissiers; de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présentent pour être Huissiers; enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

Nota. La Chambre tient ses séances tous les mardis, à sept heures du soir, rue Montmartre, 30.

Conseils de la Communauté. Messieurs,

Moreau (Emile), } *Avocats.*
Duvergier (J.-B.) ✻, }
Borde, *Avoué à la Cour royale.*
Ghéerbrant, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*
Desprez ✻, *Notaire.*

M. Lambert, *Chef du secrétariat*, rue du Cigne, 3.
M. Jurot, *Agent de la Communauté*, à la Chambre.

Le Secrétariat est ouvert, tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

OFFICIERS GARDES DU COMMERCE.

Messieurs,

Moreau, rue Mauconseil, 9.
Encelain, rue Estienne, 7.
Perrin, rue Neuve-Saint-Méry, 23.
Leroux, rue de Clichy, 84.
Bounhiol, rue de Bondy, 18.
Audoux, perron du Palais-National, rue Beaujolais, ancien 7, maison des Bains.
Chenet, rue des Prouvaires, 18.
Frottier, faubourg Saint-Denis, 21.
Broissin (de), boulevard du Temple, 50.
N.....

M. Beauvallet, *Vérificateur des pièces*, rue Bar-du-Bec, 8.

Chambre de discipline. Messieurs,

Audoux, *Syndic.* Chenet, *Trésorier.* Leroux, *Secrétaire.*

Les séances de la Chambre ont lieu les 2e et 4e vendredi de chaque mois, à 7 heures du soir en son local, rue de Braque, 8.

M. Boucon, *Agent de la Compagnie.*

CHAPITRE V.

Service des finances dans le département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE.

M. Grésy ✻, *Directeur*, rue de la Paix, hôtel du Timbre, 3.
M. Cambray, *Vérificateur, premier Commis de la Direction.*

Inspecteurs. Messieurs,

Magnien, rue de Rivoli, 6.
D'Arliguie, rue Duphot, 19.

Vérificateurs. Messieurs,

Gobert, rue des Moulins, 19, à Belleville.
Jouet, rue d'Argenteuil, 4.
Chauliaguet, rue de Beaune, 4 *bis*.
Levavasseur, cité Vindé, 17.
Parisot, rue de l'Université, 38.
Joly, rue de la Madeleine, 14.
Duris, rue Louis-le-Grand, 20.
Warmé, rue des Petites-Écuries, 28.
Mellié, r. Mont-Thabor, 9.
Dumaine, r. Neuve-Saint-Augustin, 62.
Brunet, rue de Vaugirard, 43.
Dubost, rue de l'Arcade, 27.
Miquel, rue de la Jussienne, 21.
Capmas, rue d'Enfer, 9.
Silvain, boulevard des Italiens, 7.
Humbert, rue Castiglione, 6.
Vayssié, rue Cadet, 18.
Flamand, rue des Martyrs, 47.
Aigoin, rue Godot-Mauroy, 11.

Archiviste.

M. *Renart*, r. de la Paix, hôtel du Timbre.
M. *Mareux*, Garde-magasin du Timbre.

Conservateurs des hypothèques. Messieurs,

Bochet ✻, rue de Paradis-Poissonnière, n. 40.
Roy ✻, à Saint-Denis.
Piet, à Sceaux.

Receveurs à Paris.

Actes des Notaires. Messieurs,

Bourgeois, rue Caumartin, 37... 1er bur.
Devergie, r. Sainte-Anne, 5.. 2e *id.*
Favre, rue du Port-Mahon, 12. 3e *id.*
Saulnier, rue Neuve-des-Bons-Enfans, 25. .... 4e *id.*
Morin (B. P.), boulevard Poissonnière, 27............. 5e *id.*
Boillot, rue J.-J.-Rousseau, 21. 6e *id.*
Molinier, rue de Grenelle-Saint-Saint-Honoré, 1. .... 7e bur
Maillet, rue Montmartre, 111. 8e *id.*
Delachevalerie, rue du Pont de la Réforme, 4.......... 9e *id.*
Lenoble, rue St.-Antoine, 170.. 10e *id.*
Balat, rue de Beaune, 4 *bis*... 11e *id.*
Gancel, quai des Orfèvres, 38.. 12e *id.*

Actes sous seing-privé.

M. *de Lestang*, 1er bur. } rue de la Paix, hôtel du Timbre.
M. *Léger*, 2e *id.* }

Actes administratifs et sceau des Titres.

M. *Vulleran*, quai de l'Ecole, 10.

Actes judiciaires.

M. *Hénissart*, Receveur près la Cour de cassation, } *Au Palais de Justice.*
M. *Laffeuillade*, Receveur près la Cour d'appel, }

M. *Frémont*,	1er bureau,	pour le Tribunal civil, *au Palais de Justice.*
M. *Gauthier*,	2e	
M. *Défontaine*,	3e	
M. *Montonnier*,	4e	

Nota. Le 4e bureau est chargé du recouvrement des amendes de police correctionnelle.

M. *Vincent*,	1er bur.	pour le Tribunal de commerce, *au palais de la Bourse.*
M. *Viton*,	2e *id.*	
M. *Decourbes*,	3e *id.*	

Actes d'Huissiers et des Justices-de-paix. Messieurs,

Chamont, rue Neuve-des-Petits-Champs, 61...... 1er Arrond. de Paris.
Castanet, rue Gaillon, 14.................... 2e *idem.*
Béra, rue Montmartre, 133.................. 3e *idem.*
Duchêne, place de la Bourse, 6................ 4e *idem.*
Letanneur, rue Bourbon-Villeneuve, 57.......... 5e *idem.*
Chardon-Vaniéville, rue Neuve-Saint-Martin, 12. 6e *idem.*
Sonnet, rue d'Orléans, 5, au Marais............ 7e *idem.*
Demommerot, rue Pont-aux-Choux, 19......... 8e *idem.*
Barrié, rue St.-Antoine, 68................ 9e *idem.*
Barbemintière, rue Mazarine, 30.............. 10e *idem.*
Peschau, au Palais de Justice.................. 11e *idem.*
Sanson-Duperron, r. St-Hyacinthe-St.-Michel, 8. 12e *idem.*

Nota. Le Bureau du 11e arrondissement est chargé du recouvrement des amendes de simple police et de roulage.

Successions. Messieurs,

Cogery............	1er Arrondissem.,	hôtel du Timbre, rue de la Paix.
Voidel............	2e *idem*,	
Royer.............	3e et 4e *idem*,	
Leverdier..........	5e et 6e *idem*,	
Boissel...........	7e et 8e *idem*,	
Léger.............	9e et 10e *idem*,	
Lefèvre...........	11e et 12e *idem*,	

Receveurs du Timbre.

1er bureau... M. *Blais*, Timbre proportionnel, effets de commerce, etc.
2e *id.* .. M. *Rongeot*, Timbre de dimension.
3e *id.* .. M. *Bouglé*, Affiches, avis, annonces.

Receveur des droits de Chancellerie.

M. *Hennequin* ✻, au Ministère des Affaires étrangères.

Receveurs-Contrôleurs des Successions.

Bureau rue de la Paix, hôtel du Timbre. Messieurs,

Coopman...............	1re classe.	*Levavasseur*............	1re classe.
Epailly...............	*idem.*	*Correch*...............	*idem.*
Journet...............	*idem.*	*Nuisement*.............	2e classe.
Journel...............	*idem.*	*Jacquot*...............	*idem.*

Receveurs hors Paris. *Messieurs*,

Pommey, à Saint-Denis.
Leroy, à Belleville.
Andrieu, à Neuilly.
Larcher, à Courbevoie.
Lecoat-Kervéguen, à Sceaux.
Prevost, à Villejuif.
Fontenille, à Charenton-le-Pont.
Chevallier, à Vincennes.

Bureaux de distribution de Papier timbré.

Tous les Bureaux sont ouverts depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, du 1er octobre au 1er avril, et jusqu'à six heures, du 1er avril au 1er octobre.

Quartiers.	Premier Arrondissement.
Champs-Elysées. . .	Mme *Mulot*, rue du Faubourg-St-Honoré, 46.
Tuileries	Mme *Loysel*, rue St-Honoré, 317.
Place Vendôme . . .	Mme *Monbinne*, passage Sandrié, 6.
Roule	Mme *Renau*, rue des Saussaies, 4
	Deuxième Arrondissement.
Palais-National . . .	Mlle *d'Hautefort*, rue des Moineaux, 14. Mlle *Marcotte Forceville*, Marché Saint-Honoré, 28.
Faubourg Montmartre .	Ve *Brurry*, rue Papillon, 4.
Chaussée-d'Antin. . .	Ve *Faurouy*, rue du Faubourg-Montmartre, 21.
Feydeau.	Ve *Trolley*, rue Chabannais, 2.
	Troisième Arrondissement.
Faubourg Poissonnière.	*Delille*, rue des Petites-Écuries, 9.
Saint-Eustache . . .	Mlle *Corneille*, rue Mandar, 9.
Montmartre.	Mlle *Fromond*, rue de Mulhouse, 2.
	Quatrième Arrondissement.
Saint-Honoré. . . .	Mme *Demarennes*, rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, 8.
Louvre.	Mlle *Sorel-Dulac*, rue Thibautodé, 9.
Marchés	*Blavoyer*, place du Chevalier-du-Guet, 6.
Banque de France. . .	*Morlanne*, rue du Bouloy, 19. Ve *Dufour*, rue des Bons-Enfans, 22.
	Cinquième Arrondissement.
Faubourg St.-Martin. .	Mme *Delavillenière*, rue de Bondy, 7.
Faubourg Saint-Denis .	Ve *Darras*, rue du Faubourg-Saint-Martin, 91.
Bonne-Nouvelle. . .	Ve *Delahaitrée*, rue Bonne-Nouvelle, 2. Mme *Philibert*, rue du Caire, 28.
Montorgueil. . . .	Mme *Barbier*, rue du Petit-Carreau, 24.
	Sixième Arrondissement.
Porte Saint-Denis. . .	Ve *Cibot*, rue de Tracy, 5.
St.-Martin-des-Champs.	Mme *Rousselot*, rue Neuve-Saint-Martin, 34.
Temple.	Mme *Lamire*, quai Jemmapes, 104.
Lombards	Ve *Laville*, Cour Batave, 18.
	Septième Arrondissement.
Sainte-Avoye. . . .	Mme *Génard*, rue Barre-du-Bec, 21.
Marché Saint-Jean . .	Ve *Laurey*, rue Saint-Antoine, 39.
Arcis.	Mme *Chapuzet*, rue de la Verrerie, 87.
	Huitième Arrondissement.
Marais.	Ve *Laraud*, rue Culture-Ste-Catherine, 21.
Faubourg St.-Antoine .	Ve *Rebard*, boulevard Bourdon, 2.
Quinze-Vingts. . . .	Mme *Vertel*, rue de la Roquette, 18.
	Neuvième Arrondissement.
Cité.	Mlle *Morand*, rue du Cloître-Notre-Dame, 14.
Ile Saint-Louis . . .	Mme *Perrot*, quai d'Anjou, 25.
Arsenal.	Mme *Trigant de Geneste*, rue Saint-Antoine, 214.

Dixième Arrondissement.

Monnaie.	Ve *Aubry*, rue de Furstemberg, 3.
Saint-Thomas d'Aquin .	Mme *Brémont*, rue de Sèvres, 105.
Faubourg St.-Germain .	Ve *Barbegnières*, rue Bac, 40.

Onzième Arrondissement.

École de Médecine. .	Mme *Bouffé*, rue des Grands-Augustins, 25.
Luxembourg	Mme *Chabanne*, rue de Madame, 22.
Sorbonne	Mme *Punie*, place du collége Louis-le-Grand, 5.
Palais de Justice. . .	Mme *Dusaert*, cour de la Sainte-Chapelle, 3.

Douzième Arrondissement.

Jardin des Plantes . .	Mme *Kuss*, place Saint-Victor, 26.
Saint-Jacques. . . .	Mlle *Rigault*, rue Saint-Jacques, 59.

Bercy...... Mme *Lecourt - Cantilly*, Grande-Rue, 44.
La Chapelle. Mme *Midy*, Grande-Rue, 93.
Batignolles.. Mme *Gaillard*, rue des Dames, 38.
Id. Mme *Gombault*, Gr.-Rue, 91.

DIRECTION DES DOMAINES ET ATELIER GÉNÉRAL DU TIMBRE.

M. DE CHAVANES (O ✻), *Directeur et Chef de l'atelier gén. du Timbre*, rue de la Paix, 3, hôtel du Timbre.

M. Taché, *premier Commis des Domaines, idem.*

M. Moynier, *Sous-Chef de l'atelier général du Timbre.*

Inspecteurs. Messieurs.

Clerc, rue de Richelieu, 46.

Vérificateurs. Messieurs,

Abraham, rue des Martyrs, 63.
Eck, rue de Lille, 43.
Nyon, r. du Temple, 96.
Delille-Limouzen, rue St-Honoré, 247.
Hacault, rue de Laval, 19.
Lavergne de Cerval, rue Chanoinesse, 4.
Perrot, rue et hôtel du Regard, 5.
Dalci, cité d'Antin, 8
Merchier, rue de Malte, 16.

Receveurs des Domaines, à Paris. Messieurs,

Quenescourt, rue de Seine-Saint-Germain, 49 . .	1er, 9e et 10e Arrondissemens.
Andrieu, rue Montmartre, 161	2e, 3e et 4e Arrond., et Domaine extr.
Delcamp, place des Vosges, 3	5e, 6e, 7e et 8e Arrondissemens.
Perrot, rue Monsieur-le-Prince, 45 *bis*.	11e et 12e Arrondissemens.

Receveurs des Domaines hors Paris.

M. *Pommey*, à Saint-Denis.
M. *Leroy*, à Belleville.
M. *Andrieux*, à Neuilly.
M. *Larcher*, à Courbevoie.
M. *Fontenille*, à Charenton-le-Pont.
M. *Lecoat-Kervéguen*, à Sceaux.
M. *Prevost*, à Villejuif.
M. *Chevallier*, à Vincennes.

Officiers publics communs aux Directions de l'Enregistrement et des Domaines.

Notaire	M. Chatelain, rue Croix-des-Petits-Champs, 42.
Avoué près la Cour d'appel . .	M. Labois, rue Neuve-Saint-Augustin, 18.
Avoué de première instance . .	M. Denormandie ✻, rue du Sentier, 14.
Agent de change	M.
Architectes	M. Gréterin, rue Neuve-Saint-Roch, 37. M. De Valcourt, rue.....

Commissaires-Priseurs. Messieurs,

Chauvelot, rue Montmartre, 148. | *Debray*, rue d'Enghien, 39.

M. *Thiveau*, Huissier, rue de la Vieille-Monnaie, 22.

SECTION II.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Rue Poultier, 7 (Ile Saint-Louis).

M. Bastide ✻, *Directeur*, rue Poultier, 7.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du *répartement* des contributions, des recensemens pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables, et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

M. Aubrée, *premier Commis*, rue Poultier, 7.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre. Ils sont ouverts tous les jours de neuf heures à quatre pour demande de patente ou rectification de formule, pour demande d'extraits de matrice. Ils se composent de quatre divisions. La 1re est chargée du travail relatif à l'assiette des contributions et au contentieux; la 2e, du cadastre de la ville de Paris; la 3e, des travaux relatifs à l'ordonnancement des décharges et remises de contributions prononcées par le Préfet ou par le Conseil de préfecture, et la 4e de la tenue des livres nécessaires pour fournir aux contribuables des renseignements sur leurs réclamations.

M. Gattey, rue de Bussy, 16, *Inspecteur*.

Les fonctions de l'Inspecteur des contributions directes sont d'installer les contrôleurs, de surveiller les opérations du contrôleur principal et des contrôleurs du département, de faire les révisions de réclamations ordonnées par le Conseil de Préfecture, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, ou prescrites par le Directeur.

M. Le Conte, rue de Trévise, 22, *Contrôleur principal*.

Les fonctions du Contrôleur principal sont de faire toutes les contre-vérifications cadastrales; de vérifier les demandes en révision; de faire des recherches dans les bureaux des administrations publiques, pour l'établissement des droits de patentes; de faire, auprès des contrôleurs des arrondissemens ruraux, les vérifications qui lui sont prescrites par le Directeur, et de remplacer les contrôleurs absens ou malades.

Contrôleurs des Contributions directes.

Les fonctions des Contrôleurs des contributions sont : 1° les recensemens nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2° la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions.

Les Contrôleurs des contributions du département de la Seine sont au nombre de trente-cinq, dont vingt-sept pour les douze arrondissemens de Paris, et huit pour les arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux.

Les Contrôleurs et les commissaires répartiteurs se rendent dans les mairies les mardi et samedi de chaque semaine pour écouter les observations des contribuables ou leur fournir des renseignemens en matière de contributions directes.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés. MM.

Premier Arrondissement.	*Quartiers.*
Auger, rue Neuve-Clichy, 9.	Roule.
Rimasson, rue Caumartin, 13.	Place Vendôme.
Gorlier de Ville, rue St.-Benoît, 9.	Tuileries. Champs-Elysées.

Deuxième Arrondissement.	*Quartiers.*
Michelin, rue de Seine, 13.	Feydeau.
Bourdeau, allée des Veuves, 31, cité du Soleil.	Chaussée-d'Antin.
Choumeils de St.-Germain, rue Pigale, 36.	Palais-National.
Leroy, rue de la Rochefoucauld, 39.	Faubourg Montmartre.
Troisième Arrondissement.	
Le Jolis de Villiers, rue Neuve-St.-Roch, 25.	Montmartre.
Des Essarts, rue de Miromesnil, 47.	Mail.
Barbazan, rue Pigale, 36.	Faubourg Poissonnière.
Des Essarts, rue Neuve-Saint-Martin, 12.	Saint-Eustache.
Quatrième Arrondissement.	
Boisserenc, rue d'Aboukir, 43.	Saint-Honoré.
Laboriette, rue de Grenelle-Saint-Germain, 63.	Louvre.
De Margorie, rue du Dragon, 42.	Banque de France.
Léveillé, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 69.	Marchés.
Cinquième Arrondissement.	
Chaffard, rue Hauteville, 32.	Bonne-Nouvelle.
Léveillé, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 69.	Porte St.-Denis.
Duhait ✻, rue de Trévise, 44.	Faubourg St.-Denis. Montorgueil.
Sixième Arrondissement.	
Maillard, Petite-Rue-Saint-Pierre, 28.	St.-Martin-des-Champs.
Jourdheuille, rue du Bac, 110.	Temple.
Le Jolis de Villiers, rue Neuve-St-Roch, 25.	Lombards.
Chaffard, rue Hauteville, 32.	Porte St.-Denis.
Septième Arrondissement.	
Fraboulet, rue Culture-Ste-Catherine, 48.	Sainte-Avoye. Marché Saint-Jean.
Olivier, rue	Arcis.
Boisserenc, rue d'Aboukir, 43.	Mont-de-Piété.
Huitième Arrondissement.	
Clausse, rue d'Angoulême-du-Temple, 13.	Quinze-Vingts.
Olivier.	Popincourt.
Caron, rue Montmartre, 64.	Marais. Faubourg Saint-Antoine.
Neuvième Arrondissement.	
Clausse, rue d'Angoulême-du-Temple, 13.	Arsenal.
Choumeils de Saint-Germain, rue Pigale, 36.	Ile Saint-Louis.
Maillard, Petite-rue-Saint-Pierre, 28.	Cité.
Jourdheuille, rue du Bac, 110.	Hôtel-de-Ville.
Dixième Arrondissement.	
Daverton, rue Jacob, 1.	La Monnaie.
De Laboriette, rue de Grenelle-Saint-Germain, 63.	Faubourg Saint-Germain.
De Lesparda, rue de Grenelle-Saint-Germain, 89.	Saint-Thomas-d'Aquin. Invalides.
Onzième Arrondissement.	
De Margorie, rue du Dragon, 42.	Ecole de Médecine.
Daverton, rue Jacob, 1.	Palais de Justice.
Ravache, avenue de la Santé, 42, à Montrouge.	Sorbonne. Luxembourg.
Douzième Arrondissement.	
Puissan ✻, rue Taranne, 23.	Saint-Jacques. Observatoire.
Pouchet, quai d'Anjou, 35.	Saint-Marcel. Jardin des Plantes.

Arrondissemens de Saint-Denis et de Sceaux. MM.

1re DIVISION.

M. Guillon, r. du Nord, 20.

Arrond. de Saint-Denis.

Epinay. Saint-Denis.
Ile-St.-Denis. Stains.
La Villette. Villetaneuse.
Pierrefitte. Vincennes.

Arrond. de Sceaux.

Montreuil.

2e DIVISION.

M. Darlu, barrière de l'Étoile, 13, aux Thernes.

Arrond. de Saint-Denis.

Auteuil. Neuilly.
Boulogne. Puteaux.
Nanterre. Suresnes.

3e DIVISION.

M. de la Gorce, r. Rumfort, 13.

Arrond. de Saint-Denis.

Asnières. Courbevoie.
Batignolles. Gennevilliers.
Clichy. Saint-Ouen.
Colombes.

4e DIVISION.

M. Berlié, rue de l'Écluse, 8, à Batignolles.

Arrond. de Saint-Denis.

Aubervilliers. La Chapelle.
Baubigny. La Cour-Neuve.
Bondy. Montmartre.
Bourget (le). Noisy-le-Sec.
Drancy. Pantin.
Dugny. Pré-Saint-Gervais.

5e DIVISION.

M. Olleris, r. Pigale, 33.

Arrond. de Saint-Denis.

Bagnolet. Charonne.
Belleville. Romainville.

Arrond. de Sceaux.

Fontenay-sous-Bois. Rosny.
Nogent. Villemomble.

6e DIVISION.

M. Pilvois, impasse Mazagran, 3.

Arrond. de Sceaux.

Bercy. Ivry.
Bonneuil. Joinville.
Bry. Maisons-Alfort.
Champigny. Saint-Mandé.
Charenton. Saint-Maur.
Choisy. Saint-Maurice.
Creteil. Vitry.

7e DIVISION.

M. Pallette, r. Saint-Nicolas-d'Antin, 71.

Arrond. de Sceaux.

Antony. Laÿ.
Arcueil. Montrouge.
Bourg-la-Reine. Orly.
Châtenay. Plessis-Piquet.
Chevilly. Rungis.
Fontenay-aux-Roses. Sceaux.
Fresnes. Thiais.
Gentilly. Villejuif.

8e DIVISION.

M. Dufoure, r. Taranne, 19.

Arrond. de Sceaux.

Bagneux. Issy.
Chatillon. Vanves.
Clamart. Vaugirard.
Grenelle.

Arrond. de Saint-Denis.

Passy.

SECTION III.

RECETTE CENTRALE DES FINANCES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Truelle (O ✻), *Receveur central des finances*, r. Ne-des-Mathur., 36.

M. Radoult, *Chef de bureau*, *fondé de pouvoirs*.

M. Fontaine, *Chef de la comptabilité*, *fondé de pouvoirs*.

Le Receveur central est chargé de surveiller et diriger le recouvrement des contributions directes du département de la Seine ; il centralise dans ses écritures toutes les recettes effectuées par les vingt-six Receveurs de Paris, les vingt-sept Percepteurs de la banlieue, par les agens comptables des cinq facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres et par l'agent comptable de l'Ecole de Pharmacie.

Il reçoit directement tous les produits départementaux, les pensions des élèves de l'Ecole Polytechnique, des élèves de l'école vétérinaire d'Alfort, les versemens pour brevets d'invention, les fonds déposés par les corps de troupes cantonnées dans le département de la Seine ; il dirige les opérations des Receveurs municipaux, des bureaux de bienfaisance et établissemens publics des communes rurales du département, etc., etc., etc.

Les bureaux de la Recette centrale sont ouverts au public de 9 heures du matin à 3 h.

Le recouvrement des Contributions directes de Paris est confié à vingt-six Receveurs particuliers-percepteurs, dont les bureaux sont ouverts au public de 9 heures du matin à 3 heures, savoir :

ARRONDISSEMENS municipaux	ARRONDISSEMENS de perception	NOMS ET DEMEURES des RECEVEURS PARTICULIERS-PERCEPTEURS	DÉSIGNATION des quartiers composant chaque perception.
1er	1er	Bourqueney ✻, rue Caumartin, 56.	Tuileries. Place Vendôme.
	2e	De Soubeyran ✻, rue de Miromesnil, 18.	Roule.
	2e *bis*	Delarue, rue du Colysée, 8.	Champs-Elysées.
2e	3e	Mourier, passage Saulnier, 11. . . .	Faub. Montmartre.
	3e *bis*	Jacob, rue du F.-Montmartre, 9.	Chaussée-d'Antin.
	4e	Scitivaux, rue de Ménars, 12.	Feydeau.
	4e *bis*	De Brayer, r. Fontaine-Molière ✻, 39 *bis*.	Palais-National.
3e	5e	Rossigneux (O ✻), rue Martel, 12. . .	Poissonnière. Montmartre.
	6e	Caumont ✻, rue Montmartre, 133. . .	S.-Eustache. Mail.
4e	7e	De Grammont, quai de l'Ecole, 10. .	S.-Honoré. Louvre.
	8e	Malide, rue du Bouloy, 24.	Banque de France. Marchés.
5e	9e	Mourgue (O ✻), rue Ne-de-la-Fidélité, 3.	Faub. S.-Denis. Porte S.-Martin.
	10e	De Schonen, rue Saint-Sauveur, 33. . .	Bonne-Nouvelle. Montorgueil.
6e	11e	Fabre-Barrot, rue Neuve-St-Denis, 12.	Porte S.-Denis. Lombards.
	12e	Lebreton, rue N.-Dame-de-Nazareth, 32.	Temple. S.Mart. d. Champs.

7e	13e	Lavocat, rue du Grand-Chantier, 1. .	Sainte-Avoye. Mont-de-Piété.
	14e	Labrouste, rue des Juifs, 20.	Marché S.-Jean. Les Arcis.
8e	15e	Ducommun du Locle ✻, rue des Tournelles, 50.	Marais. Popincourt.
	16e	De Roussy ✻, rue d'Aval, 22.	Faub. S-Antoine. Quinze-Vingts.
9e	17e 18e	Fougeray de Launay, rue Charlemagne, 22, passage Charlemagne	Arsenal. Hôtel-de-Ville. Ile S.-Louis. Cité.
10e	19e	Asselin de Villequier, rue Martignac, 3.	Invalides. Faub. S.-Germain
	20e	De Montruffet, rue du Bac, 87. . . .	Monnaie. S.Thom. d'Aquin.
11e	21e	Chapuis (C ✻), r. Saint-Hyacinthe, 21.	Luxembourg. Sorbonne.
	22e	Coulombier, place St-André des-Arts, 30	Ecole de médecine. Palais de Justice.
12e	23e	Delaleuf, rue Saint-Victor, 11.	St.-Jacques. Jardin du Roi.
	24e	Possac, rue Royer-Collard, 15.	S.-Marcel. Observatoire.

Le recouvrement dans la banlieue de Paris est effectué par vingt-sept Percepteurs, savoir:

Arrondissement de Saint-Denis.

CHEF-LIEU DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOMS ET RÉSIDENCES des Percepteurs.	CHEF-LIEU DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOMS ET RÉSIDENCES des Percepteurs.
AUBERVILLIERS.		CLICHY.	
Aubervilliers. . . . . Baubigny. . . . . Bourget (le). . . . . Cour-Neuve (la). . . . . Drancy. . . . . Dugny.	Heuzel, à Saint-Denis.	Clichy. . . . . Saint-Ouen.	Richard.
		COURBEVOIE.	
		Courbevoie. . . . . Asnières. . . . . Colombes. . . . . Gennevilliers.	Carnet, à Courbevoie.
CHARONNE.			
Charonne. . . . . Bagnolet. . . . . Romainville.	Pettit, à Charonne.	LA CHAPELLE.	
		La Chapelle. . . . . Montmartre.	Boulabert, à La Chapelle.
BATIGNOLLES	Delamare.	LA VILLETTE.	Pommery.
BELLEVILLE	Pontier.	NANTERRE.	
BOULOGNE.		Nanterre. . . . . Puteaux. . . . . Suresnes.	Sain, à Nanterre.
Boulogne. . . . . Auteuil.	Chevreux, à Boulogne.	NEUILLY.	Leblanc.

Chef-lieu de perception et communes composant la perception.	Noms et résidences des Percepteurs.	Chef-lieu de perception et communes composant la perception.	Noms et résidences des Percepteurs.
PANTIN.		SAINT-DENIS.	
Pantin............. Bondy.............. Noisy-le-Sec........ Pré-Saint-Gervais....	De Valles, à Pantin.	Saint-Denis......... Epinay............. Ile Saint-Denis...... Pierrefitte.......... Stains.............. Villetaneuse.........	Gaulthier, à Saint-Denis.
PASSY.............	Guessard (O ✻) ✻ à Passy.		

Deux communes de cet arrondissement ont chacune un Receveur municipal spécial, savoir:

Neuilly........... M. Copel. | Montmartre......... M. Lorrain ✻.

Arrondissement de Sceaux.

Chef-lieu de perception et communes composant la perception.	Noms et résidences des Percepteurs.	Chef-lieu de perception et communes composant la perception.	Noms et résidences des Percepteurs.
ARCUEIL.		SAINT-MAUR.	
Arcueil............. Bourg-la-Reine...... Gentilly............ Villejuif...........	Roger, à Arcueil.	Saint-Maur......... Brie-sur-Marne...... Champigny.......... St.-Maurice......... Joinville-le-Pont....	Roger des Genettes, à Saint-Maur.
BERCY.		SCEAUX.	
Bercy.............. Saint-Mandé........	Laurent, à Bercy.	Sceaux............. Antony............. Chatenay........... Fontenay-aux-Roses... Plessis-Piquet.......	de Villiers à Sceaux.
CHARENTON-LE-PONT.		THIAIS.	
Charenton.......... Bonneuil........... Créteil............ Maisons-Alfort......	Davière, à Charenton-le-Pont	Thiais............. Chevilly............ Fresnes............ Lhaÿ............... Orly............... Rungis.............	Barbichon, à Thiais.
FONTENAY-S.-BOIS.		VAUGIRARD.........	Gassion.
Fontenay-sous-Bois... Nogent............. Rosny.............. Villemomble........	Hubault, à Fontenay-s.-Bois	VINCENNES.	
GRENELLE.		Vincennes.......... Montreuil..........	Aprin, à Vincennes.
Grenelle........... Issy............... Vanves.............	Duquenne, à Grenelle.	VITRY.	
IVRY..............	Fourchon.	Vitry.............. Choisy-le-Roi......	Scitivaux (Remi), à Vitry.
MONTROUGE.			
Montrouge.......... Bagneux............ Châtillon........... Clamart............	Mugnier, à Montrouge.		

CONTRÔLE.

M. de Premonville ✻, *Contrôleur spécial, délégué du Ministre des finances près le Receveur central de la Seine pour le visa des Récépissés.*

SECTION IV.

DOUANE ET ENTREPOTS DE PARIS,

Place des Marais et rue de la Douane (1).

M. Lagarde (O ✻), *Directeur.*

M. Endel ✻, *Inspecteur principal*, place des Marais, 2.
M. Maillères ✻, *Receveur principal.*
M. Guespereau, *Inspecteur sédentaire.*
M. Robert-Lefèvre, *Sous-Inspecteur.*
M. Paliès, *Sous-Inspecteur.*
M. Gréterin (Adolphe), *Architecte de la Douane*, rue de la Paix, 1.

SECTION V.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (2),

Rue Duphot, 12, près la rue Saint-Honoré.

M. Bergerot (O ✻), *Directeur*, rue Duphot, 10.

M. Ricourt, *Contrôleur principal.*
M. Dambrinne, *Receveur principal et particulier.*
M. Guillois, *Inspecteur.*
M. Leroy, *Contrôleur ambulant.*
M. Sauveur, *Contrôleur ambulant.*
M. Mallat, *Receveur particulier*, rue de Vendôme, 2.
M. Fraisse, *Receveur particulier*, rue de Tournon, 13.

Bureau de la marque d'or et d'argent, rue Guénégaud, 10.

M. Moreau, *Contrôleur en chef.*
M. Bass, *Contrôleur-vérificateur.*
M. Philippe, *Receveur particulier.*

(1) *Voyez* la Direction générale des Douanes et Sels, page 224.
(2) *Voyez* l'Administration des Contributions indirectes et ses bureaux, page 230.

SECTION VI.

MANUFACTURE DES TABACS,

Quai d'Orsai 57 (1).

M. Esnault, *Régisseur.*
M. Lediberder, *Contrôleur de fabrication.*
M. Bonnard, *Contrôleur de comptabilité.*

Entreposeurs des Tabacs, à Paris.

M. Levert ✻, rue de l'Université, 12.
M. De la Villegonan, passage Saulnier, 4.
M. Royer, rue St.-Louis, au Marais, 29.

Ecole de fabrication placée près la Manufacture de Paris.

(Les élèves de cette Ecole sortent de l'Ecole Polytechnique.)

M. Esnault, *Directeur de l'Ecole.*

Professeurs.

M. Barresville.......................... *Conseil.*
M. Frémy.......................... *Physique et Chimie.*
M. Rolland.......................... *Applicat. des machines à la fabricat.*
M. Schlœsing.......................... *Professeur de Mécanique appliquée.*

SECTION VII.

SERVICE DES POSTES AUX LETTRES

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

SERVICE DE PARIS (2).

BUREAUX D'ARRONDISSEMENT DANS PARIS.

Indépendamment des Bureaux placés dans l'Hôtel des postes, il existe encore dans Paris neuf Bureaux principaux où le public peut *affranchir*, *charger* (3) ou *recommander* ses lettres pour les départemens et l'étranger, et déposer et recevoir des articles d'argent.

Ces Bureaux, que l'on distingue par les neuf premières lettres de l'alphabet, sont ouverts au public tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à cinq heures seulement.

Les bureaux annexes sont ouverts depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, et, les jours fériés, jusqu'à 2 heures seulement.

BUREAU A, *rue St.-Honoré*, 12.

M. Widmer, *Directeur.* — M. Roualle de Rouville, *Inspecteur.*

ANNEXE A, *à l'Hôtel-de-Ville.* — M. Tinel.

---

(1) *Voir* l'Administration des Contributions indirectes, page 230.

(2) *Voyez* l'Administration des Postes et ses bureaux, page 241, pour le bureau chargé de ce service, et pour les courriers des départemens et de l'étranger, page 1030.

(3) *Voyez* la note, page 929

BUREAU B, *boulevart Beaumarchais*, 29.

M. Pilorge (O ✻), *Directeur.* — M. E. Ginisty, *Inspecteur.*

ANNEXE B, *rue du Faubourg-St.-Antoine*, 171. — M. Jouneaux.

BUREAU C, *rue du Grand-Chantier*, 5.

M. Decourcelles, *Directeur.* — M. Thomas, *Inspecteur.*

1re ANNEXE C, *rue Grange-aux-Belles*, 7. — M. Bailly fils.
2e ANNEXE C, *rue Folie-Méricourt*, 12. — M. Vallet.

BUREAU D, *rue de l'Echiquier*, 23.

M. Batbedat ✻, *Directeur.* — M. Devilliers ✻, *Inspecteur.*

1re ANNEXE D, *rue Bourdaloue*, 5. — M. Lecointe.
2e ANNEXE D, *place Lafayette*, 5. — M. Mottel.

BUREAU E, *rue De Sèze*, 24.

M. Pihan de La Forest ✻, *Directeur.* — M. Déaddé, *Inspecteur.*

1re ANNEXE E, *rue de Ponthieu*, 59. — M. Wilhelm.
2e ANNEXE E, *rue de Londres*, 33. — M. Alix.

BUREAU F, *rue de Beaune*, 2.

M. Andrau-Moral, *Directeur.* — M. Huberson, *Inspecteur.*

ANNEXE F. *Petite rue du Bac, au coin de la rue de Sèvres.* — M. Igouff.

BUREAU G, *rue St.-André-des-Arcs*, 61.

M. Laurent ✻, *Directeur.* — M. Richarme, *Inspecteur.*

ANNEXE G, *rue de la Sainte-Chapelle*, 15. — M. Neveu.

BUREAU H, *rue des Fossés-Saint-Victor*, 35.

M. Vernon de Saint-Bruno, *Directeur.* — M. Cuny, *Inspecteur.*

BUREAU J, *place de la Bourse*, 4.

M. Meunier, *Directeur.* — M. Grepinet, *Inspecteur.*

BOITES AUX LETTRES DANS PARIS.

Les bureaux d'arrondissemens comprennent 273 boîtes où le public peut jeter ses lettres, tant pour Paris que pour les départemens et l'étranger; mais les boîtiers ne peuvent affranchir que les lettres pour Paris et le département de la Seine.

La répartition de ces boîtes entre les neuf bureaux d'arrondissement est faite de la manière suivante :

Bureau A.... 29 boîtes.	Bureau D.... 26 boîtes.	Bureau G.... 31 boîtes.
Bureau B.... 32 boîtes.	Bureau E.... 35 boîtes.	Bureau F.... 22 boîtes.
Bureau C.... 37 boîtes.	Bureau F.... 31 boîtes.	Bureau J.... 30 boîtes.

BUREAUX SPÉCIAUX.

Bureau K, *rue de Rivoli*, 10 *bis*. — M. Desmazures, *Directeur.*
Bureau L, *rue de Vaugirard*, 19. — M. de Gascq, *Directeur.*
Bureau M, *Assemblée nationale.* — M. Labie, *Directeur.*
M. Desrenaudes, *Inspecteur des trois Bureaux spéciaux.*
Bureau *de la Salpêtrière, boulevard de l'Hôpital.* — M. Baud, *Directeur.*
M. Cuny, *Inspecteur.*

Le public peut également affranchir les lettres et déposer des articles d'argent dans ces Bureaux, dont les heures d'ouverture sont les mêmes que celles des Bureaux d'arrondissem.

Heures des levées des boîtes.

1re
- 7 h. $\frac{1}{2}$ mat. aux boîtes de quartiers.
- 8 h. matin. aux bureaux d'arrondissemens.
- 8 h. $\frac{1}{2}$ et 9 h. m. à l'hôtel des Postes.
- 6 h. 1/4 matin levée spéciale, à l'hôtel des Postes, pour le départ de la banlieue.

2e
- 10 h. mat. aux boîtes de quartiers.
- 10 h. $\frac{1}{2}$ mat. aux bureaux d'arrond.
- 11 h. matin hôtel des Postes.

3e
- Midi aux boîtes de quartiers.
- Midi $\frac{1}{2}$ aux bureaux d'arrond.
- 1 h. hôtel des Postes.

4e
- 2 h. après midi aux boîtes de quart.
- 2 h. $\frac{1}{2}$ aux bureaux d'arrond.
- 3 h. hôtel des Postes (1).

5e
- 3 h. $\frac{1}{2}$ aux boîtes de quartiers.
- 4 h. soir aux bureaux d'arrond.
- 5 h. soir hôtel des Postes.
- 5 h. soir à la boîte du palais de la Bourse.

6e
- 4 h. $\frac{1}{2}$ soir aux boîtes de quartiers.
- 5 h. soir aux bureaux d'arrond.
- 5 h. $\frac{1}{2}$ soir hôtel des postes.

7e
- 8 h. soir aux boîtes de quartiers.
- 8 h. $\frac{1}{2}$ soir aux bureaux d'arrond.
- 9 h. soir hôtel des postes.

Heures des distributions.

1re à 7 h. $\frac{1}{2}$ du mat. 2e à 9 h. $\frac{1}{2}$ du mat.	Pour les lettres de Paris, des départemens et de l'étranger.	4e à 2 h après midi. 5e à 4 h. du soir..	Pr les lettres de Paris
3e à midi........	Pour les lettres de Paris et des courriers supplémentaires.	6e à 6 h. du soir..	Pour les lettres de Paris et des courriers supplémentaires.

Les dimanches et fêtes, par exception, la 7e levée des boîtes ainsi que la 6e distribution n'ont pas lieu.

La 6e levée est faite :

Aux boîtes, 5 heures $\frac{1}{2}$ soir............ Aux bureaux d'arrond., 6 heures du soir.... A l'hôtel des Postes, 6 heures $\frac{1}{2}$ du soir...	Pour la 1re distribution du lendemain et la 1re expédition des dépêches supplémentaires.

Les lettres de la 7e levée ne sont distribuées que le lendemain.

Journaux et imprimés. — Les journaux et imprimés pour les départemens ne peuvent être affranchis qu'à l'hôtel des Postes, savoir: les *journaux*, jours ordinaires, jusqu'à trois heures après midi, et jusqu'à deux heures après midi les jours fériés ; les *imprimés* jusqu'à une heure après midi les jours ordinaires, et jusqu'à midi les jours fériés.

Les journaux et imprimés de Paris peuvent être affranchis dans les bureaux d'arrondissement, les jours ordinaires jusqu'à huit heures du soir, et les jours fériés, seulement jusqu'à cinq heures du soir.

Service des articles d'argent. — Les articles d'argent sont reçus et payés tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés), savoir : dans les bureaux d'arrondissement, de huit heures du matin à huit heures du soir ; à l'hôtel des Postes, de neuf heures du matin à trois heures du soir.

---

(1) Les lettres affranchies ou chargées pour les départemens et l'étranger, sont reçues, dans les bureaux d'arrondissement jusqu'à trois heures et demie les jours ordinaires, et jusqu'à deux heures les jours fériés. Elles sont reçues, au bureau situé sur la place de la Bourse, jusqu'à quatre heures pendant les jours non fériés et jusqu'à deux heures et demie pendant les jours fériés ; à l'hôtel des postes jusqu'à cinq heures les jours non fériés et jusqu'à trois heures les jours fériés.

SERVICES SUPPLÉMENTAIRES.

Outre l'expédition des grands Courriers, qui a lieu chaque jour à 6 heures du soir, l'Administration des Postes avait établi, dès l'année 1823, des Courriers supplémentaires pour le service des communes du département de la Seine et de celles d'une partie des départemens circonvoisins. Depuis l'établissement des chemins de fer, ces services se sont étendus jusqu'à une distance de 200 à 300 kilomètres, et même, sur la route de Bordeaux, jusqu'à 450 kilomètres.

Au moyen des Courriers supplémentaires, certains bureaux jouissent donc de deux ou de plusieurs expéditions chaque jour, selon qu'ils sont plus ou moins rapprochés de la capitale, et voisins des chemins de fer.

La plupart de ces Bureaux de Poste font eux-mêmes, chaque jour, une ou plusieurs expéditions supplémentaires en retour sur Paris ; et les Courriers porteurs des dépêches parviennent à l'Hôtel des Postes à des heures fixées de manière que les lettres arrivantes sont distribuées sur-le-champ, si elles sont à destination de Paris, ou réexpédiées sans retard quand elles sont adressées dans les départements et à l'étranger.

Il faut observer toutefois que les lettres pour Paris arrivées par les Courriers de 5 heures du soir les *dimanches* et *jours fériés*, ne sont distribuées que le lendemain.

BUREAUX DE POSTE ET DE DISTRIBUTION.

(Les lettres expédiées par cette voie sont distribuées le jour même.)

N. B. Les bureaux de distribution sont imprimés en caractères italiques.

Abbeville.
Ablis.
Ablon.
Airaines.
Aire-sur-la-Lys.
Albert.
Amboise.
AMIENS.
Andelys (les).
Andrésy.
Angerville.
ANGOULÊME.
Anizy-le-Château.
Antony.
Anzin.
Arcueil.
Ardres-en-Calaisis.
Argenteuil.
Armentières.
Arpajon.
ARRAS.
Artenay.
Asnières.
Athis-Mons.
Attichy.
Aubervilliers.
Aubigny-en-Artois.
Audruicq.
Auneau.
Auteuil.
Authon-la-Plaine.
Avesnes-sur-Helpe.
Bacqueville.
Bagnolet.
Bailleul.
Barbezieux.
Barentin.
Bassée (la).
Batignolles (les).
Bavay.
Beaudreville.
Beaugency.
Beaumont-sur-Oise.
Beaune-la-Rolande.
BEAUVAIS.
Bellegarde-du-Loiret.
Belleville-lès-Paris.
Bercy.
Bergues.
Béthune.
Betz.
Beuzeville.
Bicêtre.
Bièvre.
Billancourt.
Bléré.
BLOIS.
Boiscommun.
Boissy-Saint-Léger.
Bolbec.
Bondy.
Bonnières.
Boran.
Bougival.
Boulogne-sur-Mer.
Boulogne-sur-Seine.
Bouray.
Bourg-la-Reine.
BOURGES.
Bourget (le).
Bourron.
Boynes.
Bray-sur-Seine.
Bray-sur-Somme.
Bresles.
Breteuil-sur-Noye.
Brie-Comte-Robert.
Brunoy.
Bruyères-le-Châtel.
Bry-sur-Marne.
Buchy.
CAEN.
Calais.
Cambrai.
Carvin.
Cassel.
Caudebec.
Cellettes.
Chailly.
Chambly.
Champigny-sur-Marne.
Chantilly.
Chapelle-en-Serv. (la).
Chapelle-Gauthier (la).
Chapelle-Saint-Denis (la).
Chapelle-Vendômoise (la).
Charleville.
Charenton-le-Pont.
Charonne.
CHARTRES.
Château-Renault.
CHATEAUROUX.
Châtelet-en-Brie (le).
Châtillon-sous-Bagn.
Chatou.
Chaumes.
Chaumont-en-Vexin.
Chavignon.
Chelles.
Chevilly.
Chevreuse.
Choisy-le-Roi.
Clamart.
Claye-Souilly.
Clermont-de-l'Oise.
Cléry.
Clichy-la-Garenne.
Cognac.
Colombes.
Compiègne.
Condé-sur-l'Escaut.
Contres.
Corbeil.
Corbie.
Coubert.
Coucy-le-Château.
Couilly.
Couloisy.
Coulommiers.
Courbevoie.
Crécy-en-Brie.
Creil.
Crépy-en-Valois.
Crespières.
Creteil.
Crèvecœur.
Croisy-la-Haye.
Crouy-sur-Ourcq.
Dammartin.
Darnetal.
Déols.
Dieppe.
Donnemarie.
Douai.
Doullens.
Dourdan.
Dozulé.
Draveil.
Dreux.
Duclair.
Dunkerque.
Ecouen.
Ecouis.
Ecure.
Elbeuf.
Enghien-les-Bains.
Epernon.
Epinay-sur-Seine.
Epône.
Essonnes.
Estaires.
Etampes.
Etampes.
Etaples.
Etrechy.
Etrépagny.
Eu.
EVREUX.
Fécamp.
Ferté-Alais (la).
Ferté-sous-Jouarre (la).
Ferté-Saint-Aubin (la).
Feuillie (la).
Fleury-sur-Andelle.
Fontainebleau.
Fontenay-aux-Roses.
Fontenay-sous-Bois.
Fontenay-Trésigny.
Fourmies.
Franconville.
Fréneau (le).
Fromenteau.
Gaillon.
Gennevilliers.
Gironville.
Gisors.
Goderville.
Gonesse.
Gournay-en-Bray.
Grandes-Ventes (les).
Grandvilliers.
Grandville-Leure.
Grenelle.
Guignes-Rabutin.
Ham.
Harfleur.

Haubourdin.
Havre (le).
Hazebrouck.
Hénin-Liétard.
Hiersac.
Honfleur.
Houdan.
Ingouville.
Isle-Adam (l').
Issoudun.
Issy-sur-Seine.
Ivry-sur-Seine.
Ivray.
Janville.
Jarnac.
Joinville-le-Pont.
Jouarre.
Jouy-en-Josas.
Ladon.
Lagny.
LAON.
Lassigny.
LAVAL.
Lens.
Liancourt.
Lieusaint.
LILLE.
Lillebonne.
Lillers.
LIMOGES.
Limours-en-Heurepoix.
Lions.
Livry.
Lizy-sur-Ourq.
Loches.
Longjumeau.
Longueville.
Louviers.
Louvres.
Luzarches.
Lyons-la-Forêt.
Magny-en-Vexin.
Maintenon.
Maison-Blanche (la).
Maison-Rouge.
Maisons-Alfort.
Maisons-sur-Seine.
Malaunay.
Malesherbes.
Mantes.
Marines.
Marly-le-Roi.
Marolles-en-Hurepoix.
Maromme.
Marquion.
Marquise.
Marseille-lè-Petit.
Massières.
Maubeuge.
Maule.
May-en-Multien.
Meaux.
Méhun-sur-Yèvre.
MELUN.
Ménars.
Menil-Amelot (le).
Mennecy.
Mer.
Méréville.
Méru.
Méry-sur-Seine.
Mesnil-St-Firmin (le).
Meudon.
Meulan.
Meung-sur-Loire.
MÉZIÈRES.
Milly.
Moisselles.
Mont-Louis-sur-Loire.
Montargis.
Montataire.
Montdidier.
Montereau.
Montfort-l'Amaury.
Montgeron.
Montils (les).
Montivilliers.
Montlhéry.
Montmartre.
Montmorency.
Montreuil-sous-Bois.
Montreuil-sur-Mer.
Montrichard.
Montrouge.
Morée.
Moret-sur-Loing.
Mormant.
Motte-Beuvron (la).
Moulinlille.
Mouy-de-l'Oise.
Moy-de-l'Aisne.
Nangis.
Nanterre.
NANTES.
Nanteuil-le-Haudouin.
Neauphle-le-Château.
Nemours.
Nesle.
Neufchâtel-en-Bray.
Neuilly-en-Thelle.
Neuilly-sur-Marne.
Neuilly-sur-Seine.
Neuville-en-Hez (la).
Noailles-de-l'Oise.
Nogent-sur-Marne.
Nogent-sur-Seine.
Noisy-le-Grand.
Noisy-le-Sec.
Notre-Dame-du-Vaudreuil.
Noyon.
Olivet.
Orchies.
ORLÉANS.
Orsay.
Ouarville.
Oucques.
Outarville.
Ozouer-la-Ferrière.
Pacy-sur-Eure.
Palaiseau.
Pantin.
Paray-Douaville.
Passy-lès-Paris.
Pavilly.
Péronne.
Perray (le).
Picquigny.
Pierrefitte
Pithiviers.
Plessis-Chenet.
Poissy.
Pont-Audemer.
Pont-de-l'Arche.
Pont-le-Roi.
Pont-l'Evêque.
Pont-Remy.
Pont-sur-Yonne.
Pont-Sainte-Maxence.
Pont-Saint-Pierre.
Pontchartrain.
Ponthierry.
Pontlevoy.
Pontoise.
Précy-sur-Oise.
Provins.
Puiseaux.
Puteaux.
Queue-en-Brie (la).
Queue-Gallais (la).
Quincy-Ségy.
Rambouillet.
RENNES.
Ribecourt.
Ris-Orangis.
Romainville.
Romilly-sur-Seine.
Romorantin.
Rosny-sur-Seine.
Roubaix.
ROUEN.
Roupy.
Roye.
Rozoy-en-Brie.
Rue.
Rueil.
Ruffec.
Salbris.
Sannois.
Sarcelles.
Sartrouville.
Savigny-sur-Orge.
Sceaux.
Seclin.
Sedan.
Seine-Port.
Senlis.
Sens-sur-Yonne.
Septeuil.
Sermaises-du-Loiret.
Sèvres.
Siury-Courtry.
Soissons.
Soisy-sous-Etioles.
Solre-le-Château.
Songeons.
Suresnes.
Saint-Aignan.
Saint-Ay.
Saint-Brice-sous-Forêt.
Saint-Chéron.
Saint-Cloud.
Saint-Cyr.
Saint-Denis-sur-Seine
Saint-Dyé-sur-Loire.
Saint-Germain-en-Laye (1).
Saint-Just-en-Chaussée.
Saint-Leu-d'Esserent.
Saint-Leu-Taverny.
Saint-Mandé.
Saint-Maur-les-Fossés.
Saint-Omer.
Saint-Ouen-sur-Seine.
St-Pierre-du-Vauvray.
Saint-Pierre-lès-Calais.
Saint-Pol-sur-Ternoise.
Saint-Quentin.
Saint-Romain.
Saint-Saens.
Ternes (les).
Thilliers-en-Vexin (les).
Thoiry.
Thomery.
Torcy.
Tôtes.
Touques.
Tourcoing.
Tournan.
Tourny.
TOURS.
Toury.
Trappes.
Trélon.
Triel.
Trilport.
Troarn.
Trouville-sur-Mer.
TROYES.
Trye-Château.
Valence-en-Brie.
Valenciennes.
Valmartin.
Vanves.
Vareddes.
Vaugirard.
Vaux.
Vendôme.
Verberie.
Vernon.
VERSAILLES.
Vic-sur-Aisne.
Vierzon.
Ville-d'Avray.
Villecresnes.
Villejuif.
Villemonble.
Villeneuve-la-Guyard.
Villeneuve-Saint-Georges.
Villeparisis.
Villepreux.
Villers-Bocage-Somme.
Villers-Bretonneux.
Villette (la)
Villiers-le-Bel.
Vincennes.
Viroflay.
Viry-Châtillon.
Vis-en-Artois.
Vitré.
Vitry-en-Artois.
Vitry-sur-Seine.
Vouvray.
Watten.
Wazemmes.
Wormhoudt.
Yerres.
Yvetot.

ÉTRANGER.

La Belgique et l'Angleterre jouissent aussi d'un service supplémentaire, dont le départ a lieu de Paris, savoir : pour la Belgique à 7 h. 3/4 du matin, et pour l'Angleterre à 11 h. 1/2 du matin. — Ces deux Etats font également chacun, en retour, une expédition supplémentaire, dont l'arrivée a lieu à Paris à 4 h. du soir et à 11 h. du matin.

(1) Saint-Germain reçoit encore deux dépêches supplémentaires qui partent de Paris à 10 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi.

SECTION VIII.

ADMINISTRATION DE L'OCTROI DE PARIS
ET DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE,

Hôtel-de-Ville.

Nota. Le public est admis dans les Bureaux de l'Administration de dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir.

L'Octroi de Paris est régi et administré sous l'autorité du Préfet de la Seine et sous la surveillance générale de l'administration des Contributions Indirectes, par un Conseil d'administration composé d'un Directeur et de deux Régisseurs. L'Octroi perçoit, en outre, les droits d'entrée établis au profit du Trésor.

Membres du Conseil. Messieurs,

V. Tassin, *Directeur, Président, remplissant en même temps les fonct. de Directeur des droits d'entrée perçus au profit du Trésor public*, rue Saint-Georges, 6.

Descures ❋, *Régisseur*, rue de Buffault, 9.

Le Sourd (O ❋), *Régisseur*, quai Malaquais, 19.

SERVICE INTÉRIEUR.

Première Division. — *Organisation, personnel, retraites, garde et sûreté des lignes, travaux, entretien des bâtiments et du mobilier.*

(Cette Division est placée sous les ordres immédiats du Directeur).

M. Macaire, *Chef.*

Deuxième Division.—*Application du Tarif, contentieux, suite générale du service de perception, des entrepôts, transits et objets divers.*

M. Le Sourd (O ❋), *Régisseur.*

M. Henry-Lablanchetais, *Chef.*

Troisième Division. — *Comptabilité générale, matière et finances, suite des caisses et budget.*

M. Descures ❋, *Régisseur.*

M. Descures fils, *Chef.*

Direction des droits d'entrée. — *Comptabilité des droits du Trésor, suite du contentieux commun aux deux perceptions, décharge des acquits-à-caution, et objets spéciaux aux Contributions indirectes.*

M. V. Tassin, *Directeur.*

M. Beauval (O ❋), *Receveur principal.*

M. Maresse, 1er *Commis.*

SERVICES EXTÉRIEURS.

INSPECTIONS ET ENTREPÔT GÉNÉRAL DES BOISSONS ET HUILES.

Ports, Canal St-Martin et Entrepôt.	M. Besse, *Inspecteur*, à l'Entrepôt.
Division du Nord	M. Moulin, *Inspect.*, barrière de Clichy.
Division de l'Est	M. Cuirot, *id.* barrière de Vincennes.
Division du Sud	M. Lesieure-Desbrière, *idem*, barr. d'Enfer

CONSERVATION DE L'ENTREPOT GÉNÉRAL.

M. Sari ❋, *Conservateur, à l'Entrepôt.*

TARIF pour la Perception de l'Octroi municipal de la Ville de Paris et des Droits d'entrée.

DÉSIGNATION des OBJETS ASSUJETTIS AUX DROITS.	MESURES NOMBRE et Poids.	DROITS à percevoir en principal d'Octroi.		d'Entrée.		TOTAL.	
Boissons et liquides.		f.	c.	f.	c.	f.	c.
Vins en cercles	Hectolitre.	10	50	8	»	18	50
Vins en bouteilles	*Idem.*	18	»	8	»	26	»
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie et esprits en cercles eaux-de-vie, esprits en bouteilles, liqueurs et fruits à l'eau-de-vie	*Idem.*	25	»	50	»	75	»
Cidres, poirés et hydromels	*Idem.*	4	»	4	»	8	»
Alcools dénaturés, de 2 à 3 dixièmes	*Idem.*	7	36	22	08	29	44
Alcools dénaturés, de 3 à 4 dixièmes	*Idem.*	6	44	19	32	25	76
Alcools dénaturés, de 4 à 5 dixièmes	*Idem.*	5	32	16	56	22	08
Alcools dénaturés, au-dessus de 5 dixièmes	*Idem.*	4	60	13	80	18	40
Vinaigres de toute espèce, verjus, sureau, hièble en fruit ou en jus, vins gâtés et lies liquides ou épaisses, tant en cercles qu'en bouteilles	*Idem.*	10	50	»	»	10	50
Bière à l'entrée	*Idem.*	4	»	»	»	4	»
Bière à la fabrication	*Idem.*	3	»	»	»	3	»
Chasselas, Muscat et autres raisins non foulés de toutes espèces	kilog.	»	05	»	»	»	05
Huile d'olive, fruits et conserves à l'huile avec ou sans liquide, huiles Parfumées de toute espèce	Hectolitre.	40	»	»	»	40	»
Huile d'œillette et huile de faine	*Idem.*	30	»	»	»	30	»
Huile de toute autre espèce provenant de subst. animale, végétale ou minérale ; acide oléique et tous autres corps gras, acidifiés ou non, employés comme huile.	*Idem.*	20	»	»	»	20	»
Vernis gras, blanc de céruse et autres couleurs en pâte, broyées ou prép. à l'huile, à l'acide oléique ou avec tous autres corps gras employés comme huile, Dégras de toute espèce, fèces, pied d'huile et autres résidus.	*Idem.*	10	»	»	»	10	»
Essence de térébenthine et autres liquides de toute nature employés comme essence de térébenthine	*Idem.*	9	»	»	»	9	»

OBSERVATIONS. Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides imposés. Dans le cas où les substances employées à la fabrication auraient acquitté les droits d'octroi, il sera fait déduction des droits payés.

La vendange paie le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectol. de vendange pour deux de vin.

La bouteille commune et la demi-bouteille sont assimilées au litre et demi-litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou brocs, d'une contenance supérieure à cinq litres, paient le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Toute lie qui n'est pas en état de siccité complète est passible du droit.

Les boissons, liquides, vernis à l'alcool, ou préparations mélangées d'esprits ou d'eau-de-vie faisant preuve à l'alcoomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, 58° centésimaux, paient le droit à raison de la quantité d'alcool pur qu'elles contiennent.

Les eaux-de-vie ou esprits *altérés* par un mélange quelconque, ou dont la dénaturation n'a pas eu lieu conformément aux prescriptions de l'ordonnance du 14 juin 1844, restent soumis aux mêmes droits que les eaux-de-vie ou esprits purs, conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi du 28 avril 1816, qui continuent à recevoir leur exécution (*Article 5 de la loi du 24 juillet 1843*).

Les eaux de Cologne, de la Reine de Hongrie, de Mélisse, et autres dont la base est l'alcool, sont assimilées comme eaux de senteur, et paient le droit comme telles

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre paient le droit sans déduction du fruit.

Les fruits secs à cidre et à poiré paient le droit à l'entrée, dans la proportion de cinquante kilogr. de fruits pour un hectolitre de cidre ou de poiré (1).

Le droit est dû à l'entrée sur toutes les huiles introduites dans Paris, qui ne sont pas conduites à l'entrepôt général, quel que soit l'emploi auquel elles sont destinées.

Les huiles de toute espèce provenant de substances animale végétale, ou minérale ; l'acide oléique et tous autres corps gras employés comme huiles, cuits, altérés ou mélangés ensemble ou avec d'autres substances, sont soumis aux droits pour leur volume entier et sont classés d'après la nature de l'huile imposée au droit le plus élevé qu'ils contiennent. Il n'est fait aucune déduction pour fèces, sédiment ou pied d'huile.

Les graines oléagineuses, les farines en provenant, sont soumises aux droits d'après la quantité d'huile qu'elles sont présumées contenir, et qui sera déterminée par l'administration de l'octroi, sous l'approbation du préfet de la Seine.

Les tourteaux de ces mêmes graines, qui ne seraient pas dans un état complet de dessication, seront assujettis au droit dans la proportion de l'huile qu'ils contiendront.

Les pieds de bœuf ou de vache provenant de l'extérieur ou sortant des abattoirs de Paris sont assujétis au droit de 20 francs, à raison d'un litre d'huile pour douze pieds, ou dans la proportion.

Les vernis gras, les couleurs et autres produits désignés en l'article ci contre, qui contiennent plus de moitié de leur volume en huile, acide oléique ou autres corps gras, sont imposés en entier au droit de 20 francs par hectolitre en principal.

Les essences de térébenthine et toutes autres substances employées comme essences, cuites, altérées ou mélangées ensemble, ainsi que les préparations et vernis de toute espèce à l'essence de térébenthine ou autres substances qui en tiennent lieu, et dans lesquelles il n'existe pas d'huile, sont taxées comme essence pure.

(1) Pour la perception du droit d'entrée, vingt-cinq kilogrammes de fruits séchés comptent pour un hectolitre de cidre ou de poiré (art. 23 de la loi du 28 avril 1816).

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJETTIS aux Droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS D'OCTROI à percevoir.	OBSERVATIONS.
Comestibles.		f. c.	
Viande de bœuf, Vache, Veau, Mouton, Bouc et Chèvre, sortant des abattoirs publics de la ville de Paris.........	100 kilogrammes.	9 40	Aucune déduction n'est faite sur le poids des animaux abattus de toute espèce pour la peau qui y serait encore adhérente, ni pour les abats et issues qui n'en auraient point été séparés.
Idem, venant de l'extérieur, dite viande à la main................	*Idem.*	11 20	Les langues de bœuf ou de vache paient comme viande : on en évalue le poids lorsqu'elles tiennent encore à la tête. Les cervelles et rognons des mêmes animaux, les foies, ris et cervelles de veau et les rognons de mouton, détachés des issues, paient également comme viande.
Abats et issues de veau sortant des abattoirs ou venant de l'extérieur...	*Idem.*	8 »	Le droit de la viande de boucherie à la main et celui des porcs abattus est dû, conformément à l'article 36 de l'ordonnance du 9 décembre 1814, sur les animaux nés dans l'intérieur, ainsi que sur ceux entrés vivans sous consignation et abattus exceptionnellement hors des abattoirs publics.
Porcs abattus, viande dépecée fraîche provenant de ces animaux. Cochons de lait, graisses, gras de porc et ratis fondu ou non, sortant des abattoirs publics de la ville de Paris......	*Idem.*	9 40	Il sera fait une déduction de 20 pour 0/0 sur le poids brut des porcs qui seraient présentés vivans.
Idem, venant de l'extérieur................	*Idem.*	11 20	
Saucissons, jambons, viandes fumées ou salées de toute espèce et toute charcuterie...........	*Idem.*	22 »	
Abats et issues de porcs sortant des abattoirs ou venant de l'extérieur..	*Idem.*	4 »	
Truffes, pâtés et terrines truffés, volaille et gibier truffés, faisans, gélinottes, ortolans et becfig...	*Idem.*	» 80	Les droits se perçoivent sur le poids reconnu sans autre déduction que celle de l'emballage. En cas de mélange d'objet soumis à différentes taxes, le droit le plus élevé est appliqué conformément à la règle générale, à moins que l'introducteur ne préfère en faire le triage les déclarer et les présenter à la pesée séparément.
Volaille de toute espèce autre que les dindes et oies domestiques; gibier à plumes autre que celui désigné ci-dessus; sangliers, marcassins, chevreuils, daims, cerfs, lièvres et lapins de garenne, pâtés et terrines non truffés, viandes confites, anchois et autres poissons marinés ou à l'huile...............	*Idem.*	» 30	*Les agneaux et chevreaux vivans, non conduits aux abattoirs, acquittent à raison de 60 pour 0/0 de leur poids brut (Disposition réglementaire du réglement du 23 décembre 1846).*
Dindes, oies et lapins domestiques, agneaux et chevreaux...........	*Idem.*	» 15	
Saumons, turbots, esturgeons, thon frais, barbues, truites, homards, langoustes, crevettes et écrevisses..........	*Idem.*	» 60	
Tous autres poissons de mer ou d'eau douce...	*Idem.*	» 15	
Huîtres ordinaires......	*Idem.*	» 05	
Huîtres de Marennes et huîtres marinées..	*Idem.*	» 10	Les droits sur les huîtres sont perçus sur le poids brut, sans aucune déduction pour paniers, barils ou emballage, sauf le droit qu'a toujours l'introducteur de déballer ses huîtres et les faire peser séparément.
Huîtres d'Ostende ou toutes autres que celles ci-dessus..........	*Idem.*	» 15	
Beurres de toute espèce, frais ou fondus, salés ou non............	*Idem.*	» 08	La perception ne porte que sur le poids net.
Combustibles.			
Bois dur à brûler, neuf ou flotté......... ..	Stère.	2 68	Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres, ayant seize centimètres de circonférence, est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature de bois dur ou de bois blanc.
Bois blanc *idem*.........	*Idem.*	1 95	
Menuise de bois dur ou de bois blanc, liée ou non liée, et fagots (*Ordonnance du 22 mai 1836*)...............	*Idem.*	1 »	La menuise est le bois de même longueur, ayant moins de seize centim. de circonférence.

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJETTIS aux Droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS D'OCTROI à percevoir.	OBSERVATIONS.
Combustibles (suite).		f. c.	La distinction entre le bois dur, le bois blanc et la menuise cessera d'être observée toutes les fois que dans les trains, bateaux ou voitures il y aura un mélange de ces bois ; en conséquence, le droit d'octroi sera perçu sur le bois blanc ou de menuise comme il se perçoit sur le bois dur.
Charbon de bois à l'exception du poussier......	Hectolitre.	» 50	
Poussier..............	*Idem.*	» 25	
Charbon de terre, coke, tourbe carbonisée.....	*Idem.*	» 50	

Les courbes, plats bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur et bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.

Les fagots de toute espèce paient le droit entier.

Tout parement au-dessus de seize centimètres de circonférence doit être distrait du fagot, et rangé, pour la taxe, dans la classe du bois de corde ; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour le fagot.

On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur ; elles sont rangées dans la classe du bois de corde, lorsqu'elles n'ont pas plus de 38 centimètres de circonférence moyenne.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

Les droits sur le charbon de bois et le poussier, qui comprennent celui de mesurage, ne seront plus perçus qu'au fur et à mesure des ventes dans les chantiers sans exception.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau déplacé par le bateau.

L'escarbille, les briquettes et tous les combustibles dans lesquels il entre des charbons de terre acquittent le droit entier.

Matériaux.		f.	
Chaux grasse vive, chaux hydraulique vive et ciment de toute espèce contenant de la chaux.	Hectolitre.	1 20	
Plâtre................	*Idem*	» 36	
Moellons bruts ou piqués.	Mètre cube.	» 60	
Pierre de taille de toute espèce...............	*Idem.*	1 60	La chaux grasse éteinte, la chaux hydraulique pulvérisée, le mortier dans lequel il entre de la chaux, la pierre à chaux et le poussier de cette pierre payent le demi-droit imposé sur la chaux vive. La pierre à plâtre et le poussier de pierre à plâtre payent à raison de la quantité de plâtre qu'ils peuvent produire. Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée. La pierre dite *granit de Cherbourg* est, pour la perception, assimilée à la pierre de taille. Le droit est dû sur les pierres de taille et moellons provenant des carrières de l'intérieur de Paris. Les briques, tuiles et carreaux cufs cassés ne payent que le demi-droit. Les briques et autres terres cuites pulvérisées, ainsi que les pouzzolanes ne contenant pas de chaux, sont exemptes des
Marbre et granit........	*Idem.*	16 »	
Ardoises de toute dimension................	Millier.	5 »	
Briques de dimension ordinaire............	*Idem.*	6 »	
Tuiles de dimension ordinaire............	*Idem.*	7 50	
Carreaux de dimension ordinaire.......	*Idem.*	5 »	
Briques, tuiles, carreaux de toute autre dimension, pots creux, mitres, tuyaux et poteries de toute espèce employés dans le bâtiment ou dans le jardinage.....	100 kilog.	» 25	
Argile, terre glaise et sable gras.............	Mètre cube.	1 60	

Bois de construction, Bateaux et Bois de déchirage.

Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, prunier, pommier et autres fruitiers d'essence, dure, en grumes ou écarris, en lissoirs, jantes et tables.......	Stère.	f. c. 10 »	Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ce bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts. La longueur se compte par décimètres. Au-dessus de cinq centimètres, on compte le décimètre entier ; à cinq centimètres et au-dessous, on néglige la fraction. L'équarrissage se compte par centimètres. La mesure doit être pleine et couverte, pour compter. La déduction pour l'équarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon ; on doit déduire l'écorce en prenant la mesure. Si le bois n'est équarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son aubier, il sera tenu compte des flaches. Il sera déduit pour malandres visibles et palpables, nœuds pourris ou vermoulus, un
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou en planches, ainsi que ceux débités en fente..............	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimètres d'équarrissage.	10 »	
Bois de hêtre, sapin, platane, acacia, sycomore, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et marronnier en grume ou écarris, lissoirs ou tables...............	Stère.	8 »	

DÉSIGNATION des objets assujettis aux Droits.	MESURES, nombre et Poids.	DROITS, d'octroi à percevoir.		OBSERVATIONS.
Suite des Bois de Construction, Bateaux et bois de déchirage.				
	Stère.	f.	c.	demi mètre ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal ; cette déduction a lieu pour le sciage comme pour la charpente. Il est fait, sur les bois de démolition, déduction des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties couvertes de clous ou hachées, ou remplies de chanfrains. Sauf ces déductions, s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passible des droits, à moins qu'ils ne soient
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou planches.........	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimètres d'équarrissage.	8	»	
Lattes.................	100 bottes.	10	»	
Bateaux en chêne...	Par bateau.	24	»	
Bateaux en sapin...	*Idem.*	12	»	
Bateaux de déchirage en chêne..	Mètre carré.	»	18	
Bateaux de déchirage en sapin...	*Idem.*	»	10	

reconnus n'être bons qu'à brûler ; dans ce cas, ils paient comme bois de chauffage, suivant leur nature.

Les bois de frêne et de merisier en perches, quelle que soit leur dimension ou débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels.

Pour la perception du droit, les bois de sciage, taxés au mètre courant, sont ramenés par le calcul, après mesurage, à l'unité de la planche, fixée à cent centimètres d'équarrissage. L'équarrissage est le produit de la largeur multipliée par l'épaisseur ; l'épaisseur se compte de cinq en cinq millimètres, et la largeur par centimètres, mesure pleine et couverte.

Les bois de refend en chêne, tels que coursons, merrains et fonds de seille, sont ramenés à l'unité de la planche d'après leur largeur et épaisseur.

Le droit est dû pour le soustrait des bateaux de charbon et autres ; il sera néanmoins restitué sur la quantité dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les employés de l'octroi.

Tous les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, roues, brouettes et autres, se réduisent au stère ou en planches, suivant l'espèce, et paient les droits portés au tarif.

Tout bateau faisant exception, par sa dimension, à la toue ordinaire, paiera le droit par mètre carré.

Fourrages.				
Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.	100 bottes de 5 kilogr.	5	»	Le droit se perçoit sur le nombre total des bottes, sans aucune déduction ni tolérance. En cas d'introduction de fourrages non bottelés, le droit sera perçu au poids dans la proportion des taxes ci-contre.
Paille.................	*Idem.*	2	»	
Avoine.................	Hectolitre.	»	60	
Orge.................	*Idem.*	1	»	

Lorsque le poids des bottes excédera cinq kilogrammes, le droit sera perçu dans la proportion de l'excédant.

Les foins et fourrages verts sont exempts de droit

L'Administration de l'octroi détermine chaque année, sous l'approbation du Préfet, le nombre de gerbes, bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour forme un hectolitre.

Le droit est perçu séparément sur la paill grains introduite en gerbe, suivant ce qui est également fixé comme il est dit ci-dessus.

L'orge mondée est exempte de droit.

Le droit établi sur l'orge en grains sera perçu sur l'orge concassée dans la proportion de soixante-un kilogrammes et demi d'orge concassée pour un hectolitre d'orge en grains.

Objets divers.				
Fromages secs..........	Kilogramme.	»	10	Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la tare des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets. Les formalités relatives à l'admission des sels en entrepôt, quant à l'octroi, sont délibérées par le Conseil municipal, et approuvées dans la forme prescrite par l'ordonnance du 9 décembre 1814. Le droit est dû sur la cire, le spermacéti et autres substances désignées aux articles ci-contre en pains, cierges, bougies, et sous quelque autre forme qu'ils soient présentés ; toutefois les filés de cire jaune ne sont soumis qu'au demi-droit. Les suifs mélangés de graisse ou de toute autre substance, les chandelles, torches ou lampions, composés des mêmes mélanges, acquittent comme suifs et pour leur poids inté al.
Sel gris ou blanc........	*Idem.*	»	05	
ire blanche, spermacéti raffiné ou pressé......	*Idem.*	»	30	
Cire jaune et spermacéti brut.................	*Idem.*	»	20	
Bougie stéarique, acides stéarique et margarique et autres substances pouvant remplacer la cire.	Kilogramme.			
Suifs de toute espèce bruts ou fondus en pains, chandelles ou sous toute autre forme, flambarts, vieux oings et graisses de toute espèce non employées comme comestibles, sortant des abattoirs ou nant de l'extérieur..	100 kilogrammes.	3	»	

Décime pour franc.

Le décime pour franc imposé antérieurement en sus du droit principal d'octroi a été maintenu par l'ordonnance du 17 août 1832 et par arrêté du Gouvernement du 17 j in 1848. — Un second décime sera perçu pendant l'année 1849, conformément à l'arrêté du Président de la République, en date du 28 décembre 1848, sur les droits d'octroi, à l'exception des vins en cercles, des cidres et poirés, des bières fabriquées dans Paris et des viandes. — Un décime pour franc est perçu également en sus u droit d'entrée pour le Trésor, en vertu des lois et ordonnances.

CHAPITRE VI.

Académie de Paris. — Facultés. — Lycées et Colléges municipaux.—Institutions et Pensions.— Ecoles primaires. — Collége de France.— Muséum d'Histoire naturelle. — Bureau des Longitudes. — Établissemens britanniques. — École des Beaux-Arts.— École gratuite de mathématiques et de dessin. — Bibliothèques. — Sociétés savantes autorisées par le Gouvernement.

SECTION PREMIÈRE.

ACADÉMIE DE PARIS,

Le chef-lieu est établi à la Sorbonne.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Grand-Maître de l'Université, exerce les fonctions de Recteur.

M. Rousselle (C ✻), *Inspecteur-général de l'Université, Vice-Recteur de l'Académie, à la Sorbonne.*

Inspecteurs. Messieurs,

Gros ✻.
Charpentier ✻.
Danton ✻.
De la Provostaye ✻.
Mallet ✻.
Sonnet ✻.
François ✻.

Conseil Académique.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Grand-Maître de l'Université de France, Recteur de l'Académie de Paris, *Président.*

Rousselle (C ✻), *Inspecteur gén. de l'Université, Vice-Recteur, Vice-Présid.*

Le Préfet de la Seine.

Baroche (O ✻), *Procureur général près la Cour d'appel de Paris.*

Gros ✻, Charpentier ✻, Danton ✻, De la Provostaye ✻, Mallet ✻, Sonnet ✻, François ✻, *Inspecteurs de l'Académie de Paris.*

Navarre ✻, Taillefer ✻, Auvray ✻, Langlois ✻, Bouchitté ✻, *Inspecteurs honoraires.*

De Belleyme (C ✻), *Président du Tribunal de 1re instance de la Seine.*

Arago (C ✻), *M. de l'Institut et de la Commission départementale et municipale de la Seine*, Représentant du peuple.

L'Abbé Faudet ✻, *Offic. de l'Univ., Doct. en théol., Curé de St.-Etienne-du-Mont, Membre des Commissions d'instruction publique du départ. de la Seine.*

MM. l'Abbé Glaire ❋, *Doyen de la Faculté de Théologie.*
Pellat ❋, *Doyen de la Faculté de Droit.*
Bérard ❋, *Doyen de la Faculté de Médecine.*
Andral (O ❋), *Professeur à la Faculté de Médecine.*
Bussy ❋, *Directeur de l'École de Pharmacie.*
N....., *Doyen de la Faculté des Sciences.*
Le Clerc (V.) (C ❋), *de l'Institut, Doyen de la Faculté des Lettres.*
Patin (O ❋), *de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres.*
De Wailly (O ❋), *Proviseur du Lycée Napoléon.*
Vacherot ❋, *Directeur des études de l'École normale supérieure.*
Bouillet ❋, *Proviseur en disponibilité.*
Lamotte ❋, *Inspecteur primaire du département de la Seine.*

BUREAUX DE L'ACADÉMIE.

M. Guinard ❋, *Secrétaire de l'Académie, Chef du Bureau des Facultés, des Lycées, des Colléges communaux, des Institutions et Pensions et des Écoles primaires.*
M. Durand d'Arsonval, *Chef du Bureau de la Comptabilité.*

SECTION II.

FACULTÉS DE L'ACADÉMIE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

A la Sorbonne.

M. l'Abbé Glaire ❋, *Doyen*, à la Sorbonne.

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Marêt ❋, *Chanoine honoraire de Paris, chargé du cours..*	*Dogme.*
L'Abbé Receveur ❋, *Chanoine honoraire de Paris............*	*Morale.*
L'Abbé Jager, *Chanoine honoraire de Paris, chargé du cours....*	*Histoire et Discipl. ecclésiast.*
L'Abbé Icard, *chargé du cours......................*	*Droit ecclésiast.*
L'Abbé Glaire ❋, *Chanoine honoraire de Paris..............*	*Écriture Sainte.*
L'Abbé Bargès, *chargé du cours.........................*	*Hébreu.*
L'Abbé Gerbet, *chargé du cours........................*	*Éloquence sacrée.*

Peine, *Appariteur*, à la Sorbonne.

Une ordonnance du 25 décembre 1830 porte qu'à partir du 1er janvier 1835, nul ne peut être nommé aux fonctions d'Évêque, Vicaire-général, Chanoine, Curé et Professeur dans les Facultés de Théologie, s'il n'est pourvu du grade de Docteur en Théologie pour les fonctions de Professeur, adjoint ou suppléant dans une Faculté de Théologie; du grade de Licencié en Théologie, pour les fonctions d'Archevêque ou Évêque, Vicaire-général, dignitaire ou membre de chapitre, Curé dans une ville chef-lieu de département ou d'arrondissement, à moins qu'il n'ait rempli pendant quinze ans les fonctions de Curé ou de desservant; du grade de Bachelier en Théologie, pour les fonctions de Curé de chef-lieu de canton, à moins qu'il n'ait rempli, pendant dix ans, les fonctions de Curé ou de desservant.

Ces dispositions sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la publication de l'ordonnance, n'avaient pas encore 21 ans accomplis.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

A l'École de Droit, *place du Panthéon*, 8.

Toute personne désirant obtenir le grade de Docteur, de Licencié ou de Bachelier en droit, ou même simplement un certificat d'aptitude aux fonctions d'avoué, doit se faire inscrire comme étudiant dans l'une des Facultés de droit de France, et suivre avec assiduité les cours déterminés par les lois ou règlemens.

L'inscription doit être renouvelée à chaque trimestre. Le premier trimestre commence le 1^{er} novembre; le second, le 1^{er} janvier; le troisième, le 1^{er} avril, et le quatrième, le 1^{er} juillet. Le registre des inscriptions est ouvert au secrétariat de la Faculté pendant la première quinzaine de chacun des trimestres de l'année scolaire.

En général, on n'est admis à prendre sa première inscription qu'au trimestre de novembre.

Celui qui veut prendre sa première inscription en Droit est tenu de déposer, en s'inscrivant: 1° son acte de naissance, constatant qu'il a au moins seize ans accomplis; 2° son diplôme de Bachelier ès-lettres. S'il est en puissance de père ou de mère, ou bien en tutelle, il devra, en outre, justifier du consentement de la personne sous l'autorité de laquelle il se trouve.

Nul ne peut être admis à prendre d'inscription dans une Faculté siégeant dans une ville autre que celle de la résidence de ses parens ou tuteur, s'il n'est présenté par une personne domiciliée dans la ville où siége ladite Faculté; cette personne est tenue d'inscrire elle-même son nom et son adresse sur un registre ouvert à cet effet.

Le diplôme de Bachelier ès-lettres n'est point exigé de ceux qui n'aspirent qu'au certificat d'aptitude aux fonctions d'Avoué.

Les personnes qui n'aspirent point aux grades ou au certificat d'aptitude, peuvent suivre les Cours sans prendre d'inscription, mais elles doivent préalablement obtenir du Doyen de la Faculté une carte d'admission, qui n'est valable que pour l'année scolaire pendant laquelle elle est délivrée.

Pour obtenir le diplôme de Bachelier en droit, les étudians ont à subir deux examens: le premier examen a pour objet le Code civil et les Institutes de Justinien, le deuxième a pour objet le Code civil, le Code de Procédure, le Code Pénal et le Code d'Instruction criminelle.

Les Bacheliers en droit qui aspirent au diplôme de Licencié doivent faire une troisième année d'études. Ils ont à subir deux examens et un acte public; le premier examen a pour objet le Droit romain, le second examen a pour objet le Code civil, le Code de commerce et le Droit administratif.

Les Licenciés qui aspirent au Doctorat sont obligés de suivre les Cours pendant une quatrième année. Ils ont à subir deux examens et un acte public: le premier examen a pour objet le Droit romain; le deuxième examen a pour objet le Code civil, le Droit des gens, l'Histoire du Droit et le Droit constitutionnel.

Les aspirans au certificat de capacité, c'est-à-dire d'aptitude aux fonctions d'Avoué, n'ont qu'un seul examen à subir: cet examen a pour objet le Code civil et la Procédure civile.

M. Pellat ✻, *Doyen*, à l'École de Droit.

M. Reboul ✻, *Secrétaire de la Faculté*, à l'Ecole de Droit.

Professeurs.

Introduction générale à l'étude du Droit.

M. de Portets ✻, rue Soufflot, 2.

Institutes de Justinien.

M. Blondeau (O ✻), à l'Ecole de Droit.

M. Du Caurroy de la Croix ✻, à l'Ecole de Droit.

Pandectes.

M. Pellat ✻, à l'école de droit.

Code civil français.

M. Duranton ※, à l'Ecole de Droit.
M. Demante (O ※), rue Soufflot, 2.
M. Bugnet ※, à l'Ecole de Droit.
M. Valette ※, rue Madame, 20.
M. Oudot ※, rue Soufflot, 2.
M. Perreyve, rue Garancière, 7.

Législation criminelle et Procédure civ. et criminelle.

M. Bonnier, r. Madame, 18.

Droit criminel et législation pénale comparée.

M. Ortolan ※, rue Madame, 18.

Procédure civile.

M. Colmet-Daage, rue St-Germain-des-Prés, 9.

Code de commerce.

M. Bravard ※, rue Soufflot, n. 2.

Histoire du Droit.

N......

Droit administratif.

M. Roustain, chargé du cours.

Droit des gens.

M. Royer-Collard (P.) ※, à l'Ecole de Dr.

Droit constitutionnel français.

N......

Suppléans.

M. Delzers, rue de la Harpe, 81.
M. Ferry, r. des Maçons-Sorbonne, 21 *bis*.
M. Roustain, rue du Petit-Bourbon, 5.
M. Vuatrin, r. des Beaux-Arts, 6.
M. Machelard, r. de l'Odéon, 29.
M. Duranton (Fréd.), à l'Ecole de Droit.
M. Duverger, rue de Seine, 68.
M. ......

FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue de l'École-de-Médecine.

La Faculté confère le grade de Docteur. Pour l'obtenir, il faut avoir suivi les Cours de la Faculté, en se faisant inscrire au secrétariat de la Faculté sur des registres spéciaux ouverts depuis le 2 jusqu'au 15 novembre, et depuis le 15 jusqu'au 31 décembre, passé laquelle époque, la première inscription, comme docteur, n'est reçue qu'au mois de novembre de l'année suivante : elle n'a lieu, dans tous les cas, qu'après l'accomplissement des formalités ci-après : Dépôt au secrétariat de l'acte de naissance, d'un certificat de bonne vie et mœurs, d'un diplôme de bachelier ès-lettres, ou du certificat d'admission pour l'obtenir. Si l'étudiant est mineur, il doit déposer aussi le consentement de ses parens ou tuteurs, et si ces derniers ne résident pas à Paris, il doit être représenté par une personne y domiciliée, laquelle sera tenue d'inscrire elle-même son nom et sa demeure sur un registre ouvert à cet effet. Les étudians qui prennent des inscriptions d'Officier de santé, sont également tenus de produire le diplôme de bachelier ès-lettres; et, depuis novembre 1837, tout étudiant se présentant pour subir le premier examen est tenu d'exhiber le diplôme de bachelier ès-sciences. — Les Cours sont divisés en Cours d'hiver et Cours d'été. Les premiers commencent le 1er novembre, et les seconds le 1er avril de chaque année. Lorsque l'étudiant a suivi les Cours pendant quatre années, il subit ses cinq examens et soutient la thèse qui le mène au doctorat. Indépendamment de ces examens de réception, les élèves subissent des examens de *fin d'année*, après la 4e, la 9e et la 12e inscription. Les Officiers de santé sont reçus deux fois par an, au mois d'avril et au mois d'octobre, devant le Jury médical du département de la Seine, composé de trois professeurs de la Faculté.

Ainsi que dans les autres Facultés, l'administration et la police appartiennent au doyen. — Les chaires de professeurs sont données au concours.

La Faculté de Médecine a une Bibliothèque, un Jardin de botanique, des Salles de dissection et deux Musées d'anatomie.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches, depuis onze heures jusqu'à trois heures, et le soir depuis sept heures jusqu'à dix. Elle est fermée pendant les mois de septembre et d'octobre.

Le Musée établi à la Faculté se compose d'une riche collection de pièces anatomiques oigneusement préparées, d'objets précieux d'histoire naturelle, et d'une nombreuse série l'instrumens de chirurgie et de physique. Ce Musée occupe la façade et l'aile droite des bâtinens de l'Ecole; il se compose de cinq salles. La première et la deuxième salles contienient un nombre considérable de pièces destinées à montrer, sous tous les aspects, la comosition et la structure du corps humain et des autres animaux. La troisième salle est réservée i l'histoire naturelle. La quatrième salle est entièrement occupée par des substances mélicamenteuses dont les échantillons sont du plus beau choix, et par les instruments le chirurgie, les bandages, etc. La magnifique collection de cas pathologiques les plus ares, modelés en cire, qui se trouvait dans diverses salles, a été transportée au Muséum Dupuytren, établi à l'Ecole pratique. La cinquième salle, qui n'est point ouverte au public, contient un nombre considérable d'instrumens de physique, la plupart exécutés par les ingénieurs-mécaniciens les plus habiles.

Le Muséum de la Faculté de Médecine de Paris est ouvert aux élèves et aux médecins tous les jours excepté les dimanches, depuis 11 heures du matin jusqu'à trois.

M. Bérard (O ✻), *Doyen*, à la Faculté.

M. Amette (Amédée) ✻, *Secrétaire de la Faculté*, à la Faculté.

Professeurs. Messieurs,

Anatomie.

Denonvilliers ✻, r. des Moulins, 21.

Anatomie pathologique.

Cruveilhier (O ✻), rue des Pyramides, 3.

Chimie médicale.

Orfila (C ✻), rue de Condé, 18.

Matière médicale et thérapeutique.

Trousseau (O ✻), r. Caumartin, 11.

Hygiène.

Royer-Collard (Hipp.) (O ✻), r. Saint-Lazare, 113.

Chimie organique et Pharmacie.

Dumas (C ✻), à la Sorbonne.

Pathologie interne.

Duméril (O ✻), au Muséum d'hist. naturelle.

Piorry ✻, rue Neuve-des-Mathurins, 1.

Pathologie externe.

Marjolin (O ✻), rue Neuve-d'Antin, 19.

Gerdy ✻, r. Jacob, 3.

Opérations et appareils.

N.....

Accouchemens, maladies des femmes et des enfans.

Moreau (O ✻), rue de Lille, 19.

Médecine légale.

Adelon (O ✻), r. du Four-S.-Germain, 47.

Clinique interne.

Fouquier (C ✻), rue de Belle-Chasse, 11.

Chomel (O ✻), quai Voltaire, 3 *bis*.

Bouillaud (O ✻), r. Saint-Dominique, 14.

Rostan (O ✻), rue St.-Guillaume, 20.

Clinique externe.

Roux (O ✻), *Chirurgien de l'Hôtel-Dieu*, rue des SS.-Pères, 5.

Cloquet (Jules) ✻, r. Drouot, 2.

Velpeau (O ✻), rue Verneuil, 17.

Laugier ✻, rue Neuve-des-Capucines, 13.

Clinique d'accouchemens.

Dubois (P.) (O ✻), r. M.-le-Prince, 12.

Pathologie et thérapeutique générale.

Andral (O ✻), rue des Petits-Augustins, 5.

Physique médicale.

Gavarret ✻, r. de Grenelle-St.-Germ., 49.

Histoire naturelle médicale.

Richard ✻, rue d'Enfer, 46.

Physiologie.

Bérard (O ✻).

Jury d'examen pour la réception des Officiers de Santé. MM.

Velpeau (O ✻), *Président*.
Amette ✻, *Secrétaire*.

Gerdy ✻.

Trousseau (O ✻).

Agrégés en exercice. MM.

Médecine.	*Chirurgie.*	*Sciences accessoires.*
Beau.	Cazeaux.	Beclard.
Becquerel ✱.	Depaul.	Duméril.
Grisolle ✱.	Giraldès ✱.	Favre.
Gueneau de Mussy.	Gosselin ✱.	Regnauld.
Fleury ✱.	Jarjavay.	Robin.
Hardy.	Richet ✱.	Wurtz.
Roger ✱.	Sappey.	
Tardieu ✱.	Voillemier ✱.	
Vigla ✱.		

Agrégés libres. Messieurs.

Médecine.

Bayle ✱.	De Kergaradec.	Sandras ✱.	Vidal (de Cassis) (O ✱).
De Lens ✱.	Maisonnabe.	Ségalas ✱.	Gouraud ✱.
Gérardin ✱.	Martin-Solon ✱.	Dubois (Fréd.) ✱.	Legroux.
Guérard ✱.	Requin ✱.	Guillot ✱.	Rufz.
Jadioux ✱.	Rochoux ✱.	Menière ✱.	Cazenave ✱.

Chirurgie.

Baudelocque ✱.	Pavet de Courteille.	Danyau ✱.	Rigaud.
Boyer (O ✱).	Ratheau.	Michon ✱.	Larrey (Hipp.) ✱.
Capuron ✱.	Sanson (Alphonse).	Monod ✱.	Malgaigne ✱.
Gautier de Claubry ✱.	Thévenot de Saint-Blaise (O ✱).	Robert ✱.	Lenoir ✱.
Dubled ✱.		Sédillot ✱.	

Sciences accessoires.

Arvers.	Devergie ✱.	Serres (C ✱).	Huguier ✱.
Bouvier ✱.	Jobert (O ✱).	Bouchardat ✱.	
Briquet ✱.	Lesueur.	Baudrimont.	
Brongniart (O ✱).	Person.	Chassaignac ✱.	

Gosselin ✱, *Chef des travaux anatomiques.*

Prosecteurs. Messieurs,

Richard (Adolphe). | Demarquay. | Cusco ✱.

Aides d'anatomie. Messieurs,

Follin. | Gros. | Broca.

Chefs des Cliniques de la Faculté. Messieurs,

Bouchut.	Oulmont.	Hérard.
Moutard-Martin.	Moreau (Alexis).	

Fonctionnaires et Employés. Messieurs,

Amette (Amédée) ✱, *Secrét.-Trésorier*, à la Faculté.
Dezeimeris, *Bibliothécaire*, à la Faculté.
Raige-Delorme, *Sous-Bibliothécaire.*
Belle, *idem.*
Segond, *Sous-Bibliothécaire.*

Thillaye aîné ✱, *Conservateur en chef des cabinets*, à la Faculté.
Maissiat ✱, *Conservateur adjoint.*
Lesueur, à la Faculté, *Chef des travaux chimiques.*

FACULTÉ DES SCIENCES,

A la Sorbonne.

M. Dumas (C ✻), de l'Institut, *Doyen*, à la Sorbonne.

Thénard (G O ✻)	*Professeurs honoraire.*
Gay-Lussac (G O ✻).	
Beudant (O ✻).	
Francœur ✻	
Poncelet (O ✻).	
Biot (O ✻).	

Professeurs titulaires. Messieurs,

Duhamel (O ✻), *Membre de l'Instit.*, à l'Ec. Polytechn.	*Algèbre supérieure.*
Chasles (✻), *Correspondant de l'Institut*, passage Ste-Marie, 3, rue du Bac	*Géométrie supérieure.*
Lefébure de Fourcy ✻, rue d'Enfer, 15.	*Calc. différent. et intégral.*
Sturm (O ✻), *de l'Institut*, place du Panthéon, 9. . .	*Mécanique.*
N.	*Calcul des probabilités.*
Le Verrier (O ✻), *de l'Institut*, rue Saint-Thomas-d'Enfer, 5.	*Astronomie physique.*
Cauchy (O ✻), *de l'Institut*, rue Serpente, 7. . . .	*Astronomie mathématique.*
N.	*Mécan. physiq. et expérim.*
Pouillet (O ✻), *id.*	*Physique.*
Despretz (O ✻), *idem*, rue Cassette, 20.	*Physique.*
Dumas (C ✻), *idem*, à la Sorbonne.	*Chimie.*
Balard ✻, *idem*, rue d'Enfer, 20.	*Chimie.*
Delafosse ✻, rue d'Enfer, 47.	*Minéralogie.*
Ducrotay de Blainville ✻, *de l'Inst.*, au Jardin des Plantes.	*Anatomie, physiolog. comparée et zoologie.*
Milne-Edwards (O ✻), *idem*, au Jardin des Plantes.	*Zoolog., anatom. et physiol*
De Mirbel (C ✻), *id.*, rue St.-Dominique-St.-Germain, 72.	*Physiologie végétale.*
De St-Hilaire (A.) (✻), *id*, q. de Béthune, Ile St.-Louis.	*Organographie végétale.*
Constant-Prévost ✻, *id.*, à la Sorbonne.	*Géologie.*

Agrégés. Messieurs,

Vieille ✻, *idem*, rue Férou, 24.	*Sciences mathématiques.*
Bertrand, rue des Francs-Bourgeois-St.-Michel, 8. . .	
Masson ✻, rue d'Enfer, 70.	*Sciences physiques.*
Péligot ✻, à la Monnaie.	
De Jussieu (Ad.) (O ✻), *de l'Inst.*, au Jardin des Plantes.	*Sciences naturelles.*
Payer, *Représentant du Peuple*, rue du Bac.	
Duchartre, rue du Dragon, 19.	

Reynier (E. P.), *Secrétaire*, rue de Seine, 70.

Plus de deux mille personnes fréquentent annuellement les cours de cette Faculté.

Les candidats aux divers grades des sciences doivent, aux termes des statuts du 16 février et arrêté du 8 juin 1848 :

Pour le Baccalauréat ès-sciences, justifier du grade de bachelier ès-lettres et posséder les connaissances suivantes :

Pour le Baccalauréat ès-sciences mathématiques, l'arithmétique et les logarithmes, la géométrie, le trigonométrie, l'algèbre y compris le binôme de Newton dans le cas de l'exposant entier et positif, des notions de calcul infinitésimal, la géométrie analytique, les élémens de physique, de chimie et d'histoire naturelle.

Pour le Baccalauréat ès-sciences physiques, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, principes de mécanique physique, de physique, de chimie, de géologie, de minéralogie, de botanique, de zoologie, épreuve pratique dans le laboratoire de chimie.

N. B. Les candidats à l'agrégation de philosophie ne seront interrogés ni sur la chimie ni sur l'histoire naturelle.

Pour les trois Licences, justifier du grade de bachelier ès-sciences mathématiques, avoir pris à deux cours quatre Inscriptions. Le registre en est ouvert du 15 au 30 novembre, et les quinze premiers jours de janvier, d'avril et de juillet.

Posséder les connaissances suivantes :

Pour la Licence ès-sciences mathématiques, le calcul différentiel et intégral, la mécanique, l'astronomie physique,

Pour la Licence ès-sciences physiques, la physique générale, la physique pratique, la chimie générale, la chimie organique, l'analyse chimique, la chimie pratique, analyse chimique pratique dans le laboratoire, minéralogie, minéralogie pratique dans le laboratoire.

Pour la Licence ès-sciences naturelles, anatomie et physiologie animale, zoologie, anatomie et zoologie pratique, démonstration à l'aide du microscope ou préparation anatomique dans le laboratoire, botanique, physiologie végétale, botanique pratique, géologie.

Les sessions de licence ont lieu : La 1re, du 15 au 30 novembre; la 2e, du 1er au 15 mars ; la 3e, du 15 au 30 juillet.

Pour les trois doctorats, justifier du grade de licencié ès-sciences correspondant.

Présenter deux thèses *sur des sujets entièrement nouveaux* pour être examinées et approuvées par la Faculté et les soutenir; ou présenter une seule thèse, à la condition de répondre à des questions posées par la Faculté et relatives à des matières non traitées dans la thèse soutenue.

Les thèses doivent, avant l'impression, être revêtues du visa du Doyen et du *permis* d'imprimer du Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

Voir, pour plus amples renseignemens, le programme officiel du 8 juin 1848, imprimé par J. Delalain, rue des Mathurins-St-Jacques.

FACULTÉ DES LETTRES,

A la Sorbonne.

M. Le Clerc (Vict.) (C ✻), *de l'Institut*, *Doyen*, à la Sorbonne.

Professeurs. Messieurs,

Littérature grecque.

Boissonade (O ✻), *de l'Institut*, au palais de l'Institut.

Egger ✻, agrégé de la Faculté, *Suppléant*, rue de Madame, 47.

Éloquence latine.

Le Clerc (C ✻), *de l'Institut*, *Doyen*, à la Sorbonne.

Havet ✻, agrégé de la Faculté, *Suppl.*, rue de Vaugirard, 73.

Poésie latine.

Patin (O ✻), *de l'Institut*, r. Cassette, 15.

Éloquence française.

Villemain (G O ✻), *de l'Institut*, au palais de l'Institut.

Géruzez ✻, agrégé de la Faculté, *Supp.*, rue de Vaugirard, 73.

Poésie française.

Saint-Marc Girardin (O ✻), *de l'Institut*, rue de l'Odéon, 27.

Philosophie.

Garnier (Adolphe) ✻, rue de l'Odéon, 26.

Hist. de la Philos. ancienne.

Cousin (C ✻), *de l'Institut*, à la Sorbonne.

Jules-Simon ✻, agrégé de la Faculté, *Supp.*, place de la Madeleine, 10.

Hist. de la Philos. moderne.

Damiron ✻, *de l'Inst.*, r. des Beaux-Arts, 4.

Histoire ancienne.

Lacretelle (C ✻), *de l'Instit.*, r. Gaillon, 10.

Rosseeuw-St-Hilaire ✻, agrégé de la Faculté, *Suppléant*, rue de l'Odéon, 36.

Histoire moderne.

N....

Wallon ✻, agrégé de la Faculté, *Suppléant*, rue St.-Jacques, 212.

Géographie.

Guigniaut (O ✻), *de l'Institut*, rue de l'Odéon, 31.

Littérature étrangère.

Ozanam ✻, rue de Fleurus, 16.

Patin (Théodore), *Secrétaire de la Faculté*, rue de Condé, 19.

La Faculté des Lettres confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Pour être admis à l'examen du Baccalauréat, il faut avoir seize ans accomplis, et produire un certificat de rhétorique et un de philosophie de deux années distinctes. Pour la Licence, il faut être bachelier depuis un an, et avoir pris quatre inscriptions à la Faculté : Les épreuves consistent en diverses compositions en français, latin, grec, et en questions littéraires, philosophiques, historiques. Pour le Doctorat, il faut être licencié, et soutenir deux thèses, écrites l'une en latin, l'autre en français, sur deux matières distinctes, choisies par le candidat parmi les objets de l'enseignement de la Faculté.

SECTION III.

ENSEIGNEMENT.

LYCÉES ET COLLÉGES MUNICIPAUX DE PARIS.

On compte à Paris cinq Lycées et deux Colléges particuliers de plein exercice; le régime, le mode, et les objets de l'enseignement reçu par les élèves sont les mêmes dans ces Lycées. On y enseigne la religion, les langues anciennes et modernes, les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'histoire, la géographie, l'écriture, le dessin, les arts et exercices d'agrément. Il y a un concours général à la fin de chaque année scolaire, entre les élèves de ces Lycées et ceux du Lycée de Versailles.

Trois Lycées (*le Lycée Louis-le.Grnad*, rue Saint-Jacques; le *Lycée Napoléon*, place de l'église Sainte-Geneviève; et le *Lycée St-Louis*, rue de la Harpe), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Lycée Bonaparte*, Chaussée-d'Antin, et le *Lycée Charlemagne*, rue St-Antoine) ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différens Lycées.

LYCÉE LOUIS-LE-GRAND.

Rue Saint-Jacques, n. 123.

M. Rinn ✻, Conseill. de l'Univ., *Proviseur*,	Au Lycée.
M. Didier, Offic. de l'Univ., *Censeur*,	
M. l'Abbé Delhom, *Aumônier*.	

M. l'Abbé Moigno, *Aumônier adjoint*.
M. le Pasteur Monod ✻, *Ministre Protestant*.
M. Loustau ✻, *Econome*.

Professeurs. Messieurs,

Valette ✻	*Philosophie.*
Jacques, *offi. de l'U., div.*	
Masson ✻	*Physique.*
Jamin, *offi. de l'U., divis.*	
Richard ✻	*Math. spéc.*
Guibert ✻	
Vieille ✻, *divisionnaire.*	
Lionnet, *offi. de l'U., div.*	*Math. élém.*
Lecaplain, *divisionnaire*	
De Salve, 3ᵉ *Division.*	
Feugère ✻, *offi. de l'U.*	*Rhétorique.*
Lemaire ✻	
Deschanel, *offi. de l'U., div.*	
Despois, *divisionnaire.*	
Aubertin, *agrégé, chargé du cours spécial de littér. franç. et de philosophie pour les élèves de mathém.*	
Gaillardin ✻, 1ᵉʳ *Prof. d'histoire.*	*Histoire et Géographie.*
Rosseeuw-Saint-Hilaire ✻, 2ᵉ *Profess., suppléé par* M. Dreyss, *agrégé.*	
Geffroy, 3ᵉ *Profess.*	
Chardin ✻, *offi. de l'U.*	*Seconde.*
Pitard, *offi. de l'U., div.*	
Destainville ✻	*Troisième.*
Aubert, *divisionnaire.*	
Barrot, *offi. de l'U.*	*Quatrième.*
Sarret, *offi. de l'U., divis.*	
Pourmarin ✻, *offi. de l'U.*, suppléé par M. Focillon.	*Cinquième.*
Cartault, *divisionnaire.*	
Lauwereyns, *agrégé.*	*Sixième.*
Ribout, *offi. de l'U.*	
Arvers, suppléé par M. Beaujean, *agrégé.*	*Hist. natur.*
Guérard.	*Agr. suppl.*
Wilkin	*Anglais.*
Marquis	
Lévy.	*Allemand.*
Pontaillier, *agrégé.*	*Maîtres élémentaires.*
Camard, *agrégé.*	
Moncontié, *agrégé.*	
Anquetil.	
Stoullig.	

Dessin.	MM. Léon Cogniet (O ❋), Roëhn, Bertrand ❋.
Ecriture.	MM. Durnerin, Lauwereyns jeune.
Musique instrumentale. .	MM. Alard, Mengal, Dorus, Verroust frères, Bienaimé, Terby, Goblin, Armingaud, Blondeau, Ropicquet, Buteux, Gilbert, Girac, Boilly, Brice, Aulagnier, de Courcelle jeune, Mermet, Testard, Jouette.
Musique vocale.	M. Henry. — M. Foulon, *Adjoint.*
Gymnastique.	M. Laisné.

Service de santé. Messieurs,

Husson (O❋), *Médecin de l'Hôtel-Dieu*,
Michon ❋, *Chir. de l'hôp. de la Charité*,
Gueneau de Mussy, *Médecin Adjoint.*
} *Au Lycée.*

Delmond, *Chirurgien-Dentiste.*
Maous, *Pédicure.*

Huraut ❋, *Pharmacien.* . .

Boursiers nationaux.	45
— communaux.	35
Pensionnaires libres.	362
Demi-pensionnaires	4
Externes libres.	130
Elèves des Institutions et Pensions suivant les cours du Lycée.	413
Total. . . .	991 élèves.

Enseignement spécial.

PREMIÈRE ANNÉE.

Mathématiques................	M. Gavet, *chargé du cours.*
Géographie physique............	M. Focillon, *idem.*
Physique et Chimie.............	M. Rigout, *idem.*
Histoire et Humanités...........	M. Deltour, *Professeur agrégé.*

DEUXIÈME ANNÉE.

Mathématiques	M. de Salve, *chargé du cours.*
Histoire naturelle..............	M. Focillon.
Physique et Chimie	M. Jamin, *Prof. divis. de Physique.*
Mécanique...................	M. .....
Histoire et Humanités	M. Aubertin.
Dessin linéaire et d'ornement (pour les deux années)...............	M. Soyer.
Langues vivantes...............	MM. les Professeurs du Lycée.

Surveillans généraux.

MM. Langlois, Defforges, Hervau, *Agrégés.*

École des Langues Orientales, annexée au Lycée Louis-le-Grand.

M. Desgranges aîné ❋, *Administrateur.*

Professeurs.

M. Desgranges aîné ❋.
M. Desgranges jeune (C ❋).

M. Duchenoud ❋.
M. Barbier de Meynard, *Surveillant.*

LYCÉE NAPOLÉON.

Établi dans l'ancienne Abbaye de Sainte-Geneviève.

M. A. de Wailly (O ✻), haut titulaire, *Proviseur.*
M. Clachet ✻, *Censeur des Etudes.*
M. l'Abbé Duquesnay, *Aumônier.*
M. l'Abbé Darbois, *Aumônier adjoint.*
M. Athanase Coquerel ✻, *Pasteur protestant.*
M. Grégoire ✻, *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Gibon ✻	*Philosophie.*
Saisset, *agrégé.*	*Philosophie.*
Riant ✻.	*Rhétorique.*
Didier, *agrégé.*	*Rhétorique.*
Caboche ✻	*Rhétorique.*
G'rard, *agrégé.*	*Rhétorique.*
Véron-Vernier ✻.	*Mathém. spéc.*
Desains aîné.	*Sciences phys.*
Desains aîné.	*Chimie.*
Meissas.	*Mathém. élém.*
Garcet, *agrégé.*	*Mathém. élém.*
Trembloy.	*Math. access.*
Doyère	*Histoire natur.*
Eudes	*Cours spécial.*
Genouille, *agrégé.*	*Rhétor. suppl.*
Filon ✻.	*Histoire.*
Yanoski, *suppl. par* M. Rousset, *agrégé.*	*Histoire.*
Lacroix.	*Histoire.*
Pottier.	*Seconde.*
Theil, *divis.*, *suppléé par* Rigault, *agrégé.*	*Seconde.*
De Calonne ✻.	*Troisième.*
Brunet ✻, *prof. divis.*	*Troisième.*
Harmant.	*Quatrième.*
Barroux, *prof. divisionn.*	*Quatrième.*
Villemeureux.	*Cinquième.*
Pessonneaux, *prof. divis.*	*Cinquième.*
Vérien.	*Sixième.*
Auger, *agrégé.*	*Sixième.*
Plagnol.	*Mait. élément.*
Balmelle.	*Mait. élément.*
Heslouin.	*Mait. élément.*
Outzi.	*Mait. élément.*
Adde, *Prof. de 3e ordre.*	*Mait. élément.*
Benjamin Laroche, *agrégé*	*Anglais.*
Fix.	*Allemand.*
Barbier ✻.	*Dessin.*
Dupuis ✻.	*Dessin.*
De Briges.	*Dessin.*
Noël.	*Dessin.*
Michelin.	*Mait. d'écrit.*
Laisné.	*Gymnastique.*

Administration. MM.

Moyzen, Marrast, Heslouin, *Sous-Directeurs.*
Baudy, *Secrétaire.*
Capdevielle, *Bibliothécaire.*
Charault, *Conserv. du Cabinet de phys.*
Belouse, *Premier commis d'économat.*

Service de Santé. MM.

Levraud (Benj.) ✻, 1er *Médecin.*
Dubois ✻, *Médec. ordin. et Chirurgien.*
Martin Saint-Ange (O ✻), *Médecin adj.*
Jacquemin ✻, Magendie (O ✻), *Médec. cons.*
Delmond, *Dentiste.*
Vidal, *Surveillant de l'Infirmerie.*

Internes, 350; Externes, 311.

LYCÉE SAINT-LOUIS.

Ce Lycée est établi rue de la Harpe, n. 94, sur l'emplacement des anciens Colléges d'Harcourt et de Justice. Il contient 300 pensionnaires, et reçoit 700 externes.

M. Poulain de Bossay (O ✻), *Recteur honoraire, Proviseur.*
M. Genouille, *Censeur des Etudes.*
M. Allem, *Econome.*
M. l'Abbé Flandrin, *Aumônier.*
M. l'Abbé Sabatier, *Aumônier adjoint.*

Professeurs. Messieurs,

...orquet	*Philosophie.*
...emogeot, ...oudière	*Rhétorique.*
...uet ✻, ...issajoux	*Physique.*
...elisle ✻, ...incent ✻, *divis., chargé d'une 2e division.* ...miot, *divisionnaire. chargé de la 3e divis.*	*Mathém. spéc.*
...igourdan, ...abre, *divisionnaire*, ...ougères	*Mathém. élém.*
...roiset	*Seconde.*
...ierron	*Troisième.*
...uguet ✻, ...rosselard, *divisionn.*	*Quatrième.*
...eroy, ...enard, ...elbès	*Cinquième.*
...urat, ...onget, *agrégé.*	*Sixième.*
...édillot ✻, 1er *Prof.*, ...uruy ✻, 2e.	*Histoire.*
...altier, ...artelier, ...arnier	*Rhétor. et phil. supplément*
...alacroux jeune	*Histoire natur.*
...oursserand, ...estrade, ...loume	*Maîtres élém.*

Enseignement spécial. MM.

Fougère	*Mathématiq.*
Cartelier	*Hist. et Littér.*
Salacroux	*Géogr. phys.*
B. de Sainte-Preuve	*Phys. et Chim.*

Langues vivantes. MM.

O'Sullivan, Morgan	*Anglais.*
Suckau	*Allemand.*

Classe de Chant.

M. Gobelin, *Professeur au Conservat.*

Dessin. MM.

Dupuis ✻. Lesueur. Deligny.

Écriture.

M. Lauwereyns.

Arts d'agrément. MM.

Dancla (Léop.), Maurin (Arn.)	*Violon.*
Dancla	*Violoncelle.*
Redler, Bienaimé, *du Conserv.*, Martin	*Piano.*
Couronneau, *de l'Opéra.*	*Flûte.*
Schneider	*Cor.*
Martin	*Organiste.*

Service de santé. MM.

Gillette ✻, *Médecin.*

Andral (O ✻), Harraque ✻	*Méd. consult.*
Moulin	*Chirurgien.*
Delmond	*Dentiste.*

LYCÉE CHARLEMAGNE.

Ce Collége est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine, 120. Il n'est pas disposé pour admettre des pensionnaires.

M. Poirson (O ✻), *Cons. ordin. de l'Univ., Proviseur.* M. Maugeret ✻, *Censeur des Etudes.* M. Pront, *Econome.*	*Au Lycée.*

Professeurs. MM.

Franck ✻, *de l'Instit.*, Riaux, *agrégé, chargé de la suppléance.*	*Philosophie.*
Bary ✻	*Sciences phys.*
Delorme, 1re *division.*, Catalan, 2e *division.*	*Math. spéc.*
Orcel	*Math. élément.*
Archambault, *agrégé.*	*Mathématiques et physique pour la philosophie.*
Genest	*Mathém. prépar.*
Berger ✻, Lemaire	*Rhétorique.*

Toussenel ✻. . . . . } *Histoire.*
Haussard, 2ᵉ *Profess.*
Wiesener, 3ᵉ *Profess.*
Guiard . . . . . } *Seconde.*
Vallon, *divisionnaire.*
Bétolaud . . . . . } *Troisième.*
Collin, *divisionnaire* .
Viguier ✻. . . . . } *Quatrième.*
Denis, *divisionnaire*..
Capelle. . . . . . } *Cinquième.*
Talbert, *divisionn.* .
Lesage. . . . . . } *Sixième.*
Combemale, *divisionn.*
Delahaye . . . . . } *Classes élément.*
Evrat . . . . . .
Comte (Ach.) ✻. . . *Hist. natur.*

Hemardinquer . . . *Rhétor. franç.*

Enseignement spécial.

Thiénot . . . . . *Littérat. Hist.*
Bourdonnay - Duclesio. } *Mathématiques.*
Salvignac. . . . .
Bary . . . . *Chimie.*
Archambault. . . . *Physique.*
Médard . . . . . *Dessin, Géomét.*

Langues vivantes.

Ludger et Corréard. . *Anglais.*
Charles. . . . . . *Allemand.*

Levraud (Benj.) ✻, *Médecin.*
Thierry ✻, Chirurgien.
Nombre d'élèves externes. . . . 862

LYCÉE BONAPARTE.

Ce Lycée est établi dans l'ancien bâtiment des Capucins de la Chaussée-d'Antin, rue Sᵗᵉ-Croix, 5, et a une entrée par la rue du Havre. Il ne reçoit point de pensionnaires.

M. Legay ✻, *Proviseur.* . . . . } *Au Lycée.*
M. Aubert ✻, *Cens. des Etudes* . . . . .
M. Wissocq, *Econome.* . . . .

Professeurs. MM.

Saphary ✻, *suppléé par* M. Barni . . . . . . *Philosophie.*
Bénard, *divisionnaire.* . } *Physique.*
Desains. . . . .
Briot. . . . . . . *Math. spécial.*
Camus ✻. . . . . . } *Math. élém.*
Amiot, *divisionnaire* .
Miet, *agrégé.* . . . . *Math. access.*
Nisard (A.) ✻. . . . } *Rhétorique.*
Durand . . . . . .
Jarry de Maney ✻. . . } *Hist. et Géogr.*
Weiss ✻, 2ᵉ *Professeur.*
Petit-Baroncourt, 3ᵉ *Prof.* *Hist. et Géog*
Hubert. . . . . . . } *Seconde.*
Chappuyzi, *divisionnaire*
Raynaud. . . . . . . } *Troisième.*
Herbette, *divisionnaire.*
Valatour ✻. . . . . } *Quatrième.*
Romtain, *divisionnaire* .

C. Leprévost. . . . . } *Cinquième.*
Busy, *divisionnaire.* . .
Masimbert. . . . . . } *Sixième.*
Haugou, *divisionnaire.*
Chabouillé de Maisonneuve. . . . . . } *Classes élém.*
Robert. . . . . . .
Patry, *agrégé* . . . .
Bousquet. . . . . . .
Bourjot-St.-Hilaire. . . *Histoire natur.*
Marguerin, *chargé de la classe de rhétorique et philosophie supplémentaire.*
Caillet aîné, *Préparateur de Physique.*
Caillet jeune, *Maître d'études.*

Langues vivantes.

Bacharach. . . . . *Allemand.*
Spiers . . . . } *Anglais.*
Fleming. . . . . . .
Rigal, *Médecin du Lycée.*

Enseignement spécial.

Desboves . . . . . *Mathématiq.*
Deligny. . . . . . *Dessin.*
Fleutelot. . . . . . *Cours littér.*

Nombre d'élèves, tous externes. . 1000.

COLLÉGE STANISLAS,

Etabli rue Notre-Dame-des-Champs, 16.

M. l'abbé Goschler, *Officier d'Académie, Directeur.*
M. l'abbé Gratry ❋, *Directeur-honoraire.*
M. l'abbé Bruyère, *Censeur.*
M. l'abbé Ratisbonne, *Aumônier.*
M. l'abbé Deschamps, *Préfet de l'Ecole préparatoire.*
M. Viteau, *Préfet du petit Collége.*
M. Trouilloud, *Econome.* | M. Heurtaux, *Caissier.*

Professeurs. MM.

Courtois, *Off. de l'Un.*	*Mathématiques*
Cabart	*Mathématiques*
Schmeltz	*Mathématiques*
Compagnon	*Mathématiques*
Finot	*Mathématiques*
Bertrand	*Physique.*
Jourdain *Off. de l'Un.*	*Philosophie.*
Nourrisson, *suppléant.*	*Philosophie.*
Dareste	*Histoire natur.*
Bouchot	*Rhétorique.*
De Blignières	*Rhétorique.*
Lenormant ❋	*Histoire.*
Du Cellier	*Histoire.*
Combes	*Histoire.*
Allaire	*Seconde.*
Helleu	*Troisième.*
Labbé	*Quatrième.*
Beaussier	*Cinquième.*
Debout	*Sixième.*
Raynal	*Classes élém.*
St-Hilaire	*Classes élém.*
Schuet, *suppléant*	*Classes élém.*
Unger	*Allemand.*
Champion	*Anglais.*
Petit	*Dessin.*
Trézel ❋	*Dessin.*
Clément	*Chant.*
Lée jeune	*Piano.*
De Cuvillon	*Violon.*
Hermans	*Cornet.*
Bertrand	*Escrime.*
Coninx	*Flûte.*
Gouraud ❋, *Médecin.*	
Larrey ❋, *Chirurgien.*	
Delmond, *Dentiste.*	

Nombre d'élèves internes. . . 200. Il ne reçoit point d'externes

COLLÉGE ROLLIN,

Rue des Postes, 34.

Il contient 400 élèves pensionnaires et n'admet pas d'externes.

M. de Fauconpret ❋, *Directeur.*
M. Ballard-Luzy ❋, *Préfet-général des Etudes.*
M. Boullard, *Préfet du moyen Collége.*
M. Tournet, *Préfet du petit Collége.*
M. l'abbé Sénac ❋, 1er *Aumônier.*
M. l'abbé Dieuzaide, 2e *Aumônier.*
M. Landois, *Procureur-gérant.*

Professeurs. MM.

Poret ❋	*Philosophie.*
Lefevre ❋	*Physique.*
Faurie ❋	*Mathém. spéc.*
Suchet	*Mathém. élém.*
Gibon ❋	*Rhétorique.*
Guérin	*Rhétorique.*
Texte	*Histoire.*
Himly	*Histoire.*
Le Gay	*Seconde.*
Boistel	*Troisième.*
Dubois	*Quatrième.*
Paret	*Cinquième.*
Prat-Marca	*Sixième.*
Ebrard	*Sixième.*
Valenciennes ❋, *de l'Inst.*	*Histoire natur.*
Laisné (J.-B.)	*Mathém. prép.*
Potier	*Rhétoriq. supp.*
Jolly, *agrégé des classes de grammaire.*	
Marie, *préparateur de physique.*	

Répétiteurs. MM.

Valton. Varaigne.
Maufras. Kestel.
Hurard. Chevalier.

Maîtres élémentaires. MM.

Gougeon. Filhos. Carrau.
Martin. . . . . *Langue allemande.*
Nicolay et Sasse . . *Langue anglaise.*

Gobert. . . . . } *Dessin.*
N. . . . . }

Sous-Préfets des Etudes. MM.

Sauvalle. Ruby.
Boutard. Lassouquère.

Ratier ✻. . . . *Médecin.*
Manec ✻ . . . . . *Chirurgien.*
Nonat. . . . . *Dentiste.*

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissemens de Paris.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Barbet, impasse des Feuillantines, 3.
Barbet-Massin ✻, rue des Minimes, 10.
Bellaguet ✻, rue de la Pépinière, 49.
Bousquet, rue de Chaillot, 15.
Debain, rue S.-Jacques, 269.
De Meissas, rue de Navarin, 6.
Favart, rue St.-Antoine, 212.
Gasc, rue du Rocher, 29.
Gentil, rue de Madame, 31.
Gomichon, impasse des Vignes, 2.
Guyet de Fernex ✻, r. S.-Jacques, 282.
Jauffret, r. Culture-Ste-Catherine, 29.
Jubé (O✻), rue de la Vieille-Estrapade, 5-7
Labrouste (Instit. Ste-Barbe), r. de Reims, 5.
Laville, rue du Faub.-St.-Jacques, 49.
Le Pennec, rue Payenne, 11.
Martelet, rue des Quatre-Fils, 8.
Olivier, r. des Fossés-St.-Victor, 13.
Pellassy de l'Ousle ✻, rue d'Enfer, 61.
Petit, rue de Jouy, 9.
Raillard (l'abbé), r. du Pot-de-Fer-S.-S., 22.
Philippon, place de l'Estrapade, 16.

Chefs d'Institution honoraires.

Hallays-Dabot ✻.
De Reusse ✻.

Maîtres de Pension à Paris. Messieurs,

Amiel, rue Saint-Jacques, 151.
Augeron, rue de Clichy, 62.
Beauchef, rue des Fossés-St-Victor, 25.
Beleze, rue Caumartin, 30.
Bercoet, dit *Albert*, rue de la Pépinière, 17.
Bertel, rue de Furstemberg, 8 *bis*.
Bigot, rue de Chaillot, 21.
Blain, rue des Martyrs, 64.
Boulet, rue Basse-du-Rempart, 16.
Bouricard-St-Edme, rue de Clichy, 60.
Boussard, rue d'Assas, 5.
Boussu, rue d'Anjou-St-Honoré, 26.
Boutet, rue de la Pépinière, 27.
Brion, rue de la Victoire.
Carenne, av. Chateaubriant, 16, f. du Roule.
Carré de Mailly, rue du Rocher, 28.
Caussin, impasse St-Dominique-d'Enfer, 2
Chaine, rue de la Tour-d'Auvergne, 15.
Chalamet, r. des Deux-Portes-St-Sauv. 32.
Chastagner, rue d'Assas, 8.
Cleiftie, rue de Fleurus, 31.
Collet, rue du Faub.-Poissonnière, 106.
Cotton d'Englesqueville, rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont, 9.
Coulon, rue Cassini, n. 1.
Courvoisier, rue Saint-Jacques, 286.
Crosnier de Varigny, rue de Londres, 12.
Crouzet, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 8.
Cuny, rue du Parc-Royal, 8.
Dangély, rue de Fleurus, 39.
Daudet, rue du Faubourg-du-Roule, 83.
Dauvert, rue de Calais, 8.
Décaut, rue des Bourguignons, 25.
Defresne, rue du Rocher, 26.
Delaselle, rue du Faubourg-St-Martin, 35
Deleuze, rue de l'Arcade, 32.
Deluc, rue Blanche, 45.
Démare, rue Saint-Hyacinthe, 30.
Duez, rue Picpus, 48.
Duflos, rue de Bagneux, 12.
Dupaigne, rue d'Amsterdam, 21.
Dupuy, rue de Clichy, 43.
Dupuy-Cestac, rue Cassette, 37.
Fontaine, rue de Montreuil, 33.
Fournié, rue Saint-Jacques, 247.
Fuzier, rue de Vaugirard, 48.
Gacholle, rue du Colysée, 32.
Gibon, rue St.-Jacques, 252.
Gillet-Damitte, rue Ste-Marguerite, 41.
Gilly, rue des Marais-du-Temple, 52.
Goudounèche, rue du Vieux-Colombier, 8.
Guerry, rue Saint-Dominique, 149.
Harlez, grande rue Verte, 16.
Hénon, rue de Courcelles, 16.

lenon, rue N.-de-l'Université, 12.
lortus, rue du Bac, 86.
acomet, rue
Celler, rue de Chevreuse, 4.
ambert, rue Saint-Jacques, 277.
andry, rue Chaptal, 2.
auzin de Rouville, rue des Marais-du-Temple, 7 *bis*.
eclerc, rue Payenne, 9.
clarge, rue des Maçons-Sorbonne, 7.
emaignanon, faubourg St-Honoré, 98.
eroy, Impasse Longue-Avoine, 6.
oriol, rue Ste-Geneviève, 9 et 11.
oubens, rue du Rocher, 48.
lage, rue N.-D. des Champs, 30.
laillard, rue de Tournon, 33.
lartin, rue de Paradis-Poissonnière, 45.
laurin, rue St-Victor, 13.
lirbeau (l'abbé), imp. des Feuillantines, 12.
lontagne, rue de Ménil-Montant, 53.
Montauban-Misté, r. B.-du-Rempart, 56.
Morin, rue Lacuée, 3.
Morisson, rue des Ursulines, 8.
Peaucellier, rue Cadet, 10.
Pelaud, petite rue Mademoiselle, 16.
Penant, rue Saint-Lazare, 136.
Perreau, rue Garancière, 3.
Pinel-Grandchamp, rue de Charonne, 95.
Porak, rue de Lisbonne, 9.
Pouzadoux, rue du Faub-du-Roule, 20.
Rebuffet (l'abbé), rue Sainte-Catherine-d'Enfer, 4.
Rosny, rue de l'Oratoire-du-Roule, 29.
Sandras, rue de Courcelles, 36.
Sardou, rue des Postes, 2.
Savouré, rue de la Clef, 7.
Surbled, rue de la Tour-d'Auvergne, 26.
Tronchaud, rue du Paon-St.-Germain, 8
Tuffier, rue Saint-Lazarre, 16.
Verdot ✻, rue Culture-Ste-Catherine, 23

BANLIEUE DE PARIS.

Arrondissement de Saint-Denis.

CHEF D'INSTITUTION.

M. Froussard. . . . . à Passy.

MAÎTRES DE PENSION. Messieurs,

Durand. . . . . à Asnières.
Glashin. . . . . } à Auteuil.
l'abbé *Verrost.* . } à Auteuil.
Regnauld. . . . } à Batignolles.
Lamy. . . . . } à Batignolles.
Klimazsowski (pension polon.) . } à Batignolles.
Gillon. . . . . } Belleville.
Allain. . . . . } Belleville.
De la Filolie. . . } Belleville.
Leblévec . . . . à Charonne.
Franche . . . . à Boulogne.
Pouget. . . . . à Clichy.
Latache fils. . . . à Montmartre.
Houllier . . . . à Neuilly.
Mourice . . . . à Neuilly (Sablonv.)
Charonnat. . . . } à Passy.
Melin. . . . . } à Passy.
Savary. . . . . } à Passy.
Morin (*J. E.*). . . à Pantin.
Labau. . . . . à Saint-Denis.
Delafosse. . . . . à Suresne.

Arrondissement de Sceaux.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Ancelin. . . . à St.-Mandé.
Poiloup ✻. . . à Vaugirard.

MAITRES DE PENSION. Messieurs,

Garry. . . . . à Bourg-la-Reine.
Longin . . . . à Joinville-le-Pont.
Morin (Félix) . . à Charenton.
Chapusot. . . . à Châtillon.
Oudry . . . . à Choisy-le-Roi.
Guérin. . . . . à Créteil.
Marchand. . . . à Fontenay-sous-Bois.
Dufflon (l'abbé). . à Grenelle.
Lortal. . . . . } à Grenelle.
Borel . . . . } à Grenelle.
André dit *Pontier.* à Nogent-sur-Marne.
Normand. . . . à Saint-Mandé.
Catelin. . . . . } à Montrouge.
*Jolicler*c. . . . } à Montrouge.
Taillefer. . . . à Thiais.
Ste-Croix . . . à Vanvres.
Maniette. . . . à Vaugirard.
Aubert. . . . . } à Vincennes.
Contrault. . . . } à Vincennes.

COURS SPÉCIAL D'ENSEIGNEMENT MUTUEL,

Fondé par la Ville de Paris.

M. Sarazin, *Profess.* (pour les Instituteurs), à la Halle aux Draps.
Mlle. Sauvan, *Professeur* (pour les Institutrices), r. de la Petite-Friperie.

Les Cours ont lieu tous les trois mois. L'instruction comprend la méthode de lecture, d'écriture, de calcul et de grammaire, ainsi que le dessin linéaire et les élémens de la géométrie pratique; dans l'école des élèves-maîtresses, la couture est substituée au dessin linéaire. Pour être admis, il faut présenter un certificat de moralité délivré par le maire.

COURS NORMAL DE CHANT,

Fondé par la Ville de Paris,

POUR FORMER DES RÉPÉTITEURS, SUIVANT LA MÉTHODE DE M. WILHEM.

M. Hubert ✻, *Professeur*, à la Halle aux Draps.

Le cours a lieu en avril, juin et octobre de chaque année, les lundis, mercredis et vendredis à 9 1/2 du matin. La durée de chaque cours est de 12 leçons.

Cours normal pour la méthode des salles d'asile.

Madame Millet, *Directrice des Cours, provisoirement, à l'asile du passage St.-Pierre,* rue St.-Antoine, auprès de la rue Neuve-St.-Paul.

DAMES DÉLÉGUÉES

Pour l'Inspection des Pensions et Institutions de Demoiselles : Mesdames,

Barrière, rue de Grenelle-St.-Germ., 49.
Dettmann, rue de l'Arcade, 38.
Des Etangs, rue Vanneau, 38.

SECTION IV.

COLLÉGE NATIONAL DE FRANCE,

Place Cambrai.

M. Barthélemy Saint-Hilaire ✻, *Professeur, Administrateur.*

M. Sédillot ✻, *Secrétaire*, rue Monsieur-le-Prince, 4.

Le Collége de France fut institué en 1530 par François Ier, le restaurateur des lettres en France ; il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux chaires pour les langues chinoise et sanskrite, qui ont été créées en 1814 ; les trois chaires d'économie politique; d'histoire des législations comparées et d'archéologie, dont la création a eu lieu en exécution d'ordonnances rendues en 1831 ; la chaire d'histoire naturelle des corps organisés substituée à la chaire d'anatomie en 1837 ; la chaire de langue et de littérature slave créée en 1840 ; les chaires de langues et littératures d'origine germanique et de langues et littératures de l'Europe méridionale créées en 1841, et la chaire d'embryogénie créée en 1844. Les Professeurs sont nommés par le Président de la République, et le Collége est administré sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique. Les Cours sont gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS NATIONAUX.

Astronomie.

M. Binet (O ✻), *de l'Académie des Sciences,* au Collége de France.

Les mardis et samedis, à dix heures et demie.

Mathématiques.

M. Hermite, chargé du cours.

Les lundis et jeudis à dix heures et demie.

Physique mathématique.

M. Biot (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.

Les lundis et jeudis, à midi.

Physique expérimentale.

M. Regnault ✻, *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.

Les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Chimie.

M. Pelouze ✻, *de l'Académie des Sciences*, à la Monnaie.

Les mardis et samedis, à midi et demi.

Médecine.

M. Magendie (O ✻), *de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 6.

Les mercredis et vendredis à midi.

Histoire naturelle des corps organisés.

M. Duvernoy ❋, *de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine*, rue d'Enfer, 31.

Les mercredis et vendredis, à une heure et demie.

Histoire naturelle des corps inorganiques.

M. Elie de Beaumont (O ❋), *de l'Académie des Sciences*, à l'Ecole des Mines, rue d'Enfer.

Les mardis et samedis, à une heure et demie.

Embryogénie comparée.

M. Coste ❋, rue de l'Université, 5.

Les mardis et samedis à une heure.

Droit de la Nature et des Gens.

M. de Portets ❋, à l'Ecole de Droit.

Les mardis et samedis, à neuf heures du matin.

Histoire des Législations comparées.

M. Laboulaye ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue Taitbout 24.

Les mercredis et samedis, à trois heures.

Economie politique.

M. Chevalier (Michel) (O ❋), rue de Grenelle-St.-Germain, 90.

Les mercredis et samedis, à midi.

Histoire et Morale.

M. Michelet ❋, *de l'Académie des Sciences morales et politiques*, rue des Postes, 12.

Les lundis et jeudis, à une heure.

Archæologie.

M. Lenormant (O ❋), *de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 12.

Les mercredis et samedis, à trois heures.

Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.

M. Quatremère (Et.) ❋, *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, île St.-Louis, quai de Bourbon, 19.

Les lundis et mercredis, à une heure et demie.

Arabe.

M. Caussin de Perceval ❋, rue Hautefeuille, 15.

Les mercredis et vendredis, à huit heures et demie du matin.

Persan.

M. Mohl (Jules) ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Grenelle-St.-Germain, 52.

Les mercredis et vendredis, à dix heures et demie du matin.

Langue Turque.

M. Desgranges (Alix)(C ✻), rue Saint-Guillaume, 18.

Les mercredis et vendredis, à onze heures et demie.

Langue et Littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.

M. Stanislas Julien ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, place de l'Estrapade, 34.

Les lundis et jeudis, à quatre heures.

Langue et Littérature Sanskrites.

M. Burnouf (Eug.) (O✻), *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de l'Odéon, 35.

Les mercredis et vendredis, à neuf heures et demie.

Langue et Littérature Grecques.

M. Boissonade (O ✻), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, à l'Institut.

Les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Eloquence Latine.

M. Nisard (Désiré) ✻, rue du Cherche-Midi, 23.

Les lundis et vendredis, à onze heures.

Poésie Latine.

M. Tissot ✻, *de l'Acad. française*, rue Richer, passage Saulnier, 3.

Les mardis et samedis, à midi un quart.

Philosophie Grecque et Latine.

M. Saint-Hilaire (Barthélemy) ✻, *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue de l'Odéon, 35.

Les lundis et vendredis, à une heure et demie.

Littérature Française.

M. Ampère (J.-J.) (O ✻), *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 52.

Les mardis à trois heures un quart, et les samedis à une heure et demie.

Langue et littérature slaves.

M. Mickiewicz (Adam), rue d'Amsterdam, 11. *Chargé du cours à titre provisoire.*

Les samedis à neuf heures du matin.

Langues et littératures d'origine germanique.

M. Chasles (Philarète) ✻, au pavillon Mazarin.

Les samedis à dix heures.

Langues et littératures de l'Europe méridionale.

M. Quinet (Edg.) ✻, rue du Mont-Parnasse, 4 *bis*.

Les lundis et mercredis, à trois heures.

M. Thénard (G O ✻), *Professeur honoraire*, place St-Sulpice, 6.

SECTION V.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,

Rue Richelieu.

La Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours (excepté les dimanches et les fêtes), de 10 à 3 heures, et, pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est fermée pendant la quinzaine de Pâques et depuis le 1er septembre jusqu'au 1er octobre pour travaux intérieurs.

M. Naudet (C✻), Membre de l'Institut, *Administrateur général, Président du Conservatoire.*

Département des Livres imprimés.

M. Magnin (Ch.) ✻, *de l'Inst.*, à la Bibliothèq.,
M. Ravenel (J.) ✻, r. de l'Arcade-Colbert, 6, } *Conservateurs.*

M. Ballin, à la Bibliothèque,
M. Dupaty (O ✻) (L.-Emm.), *de l'Instiut*, rue de LaTour-d'Auvergne, 8 *bis*,
M. Pillon ✻, à la Bibliothèque,
M. Richard (Paulin), à la Bibliothèque,
M. Barbier (Ol.), à la Bibliothèque. } *Conservateurs adjoints.*

Département des Manuscrits.

M. Hauréau (Barthe) ✻, à la Bibliothèque,
M. Hase (O ✻), *de l'Inst.*, à la Bibliothèque, } *Conservateurs.*

M. Reinaud ✻, *de l'Inst.*, à la Bibliothèque,
M. Guérard (O✻), *id.*, à la Bibliothèque,
M. Stanislas Julien ✻, *id.*, pl. de l'Estrapade, 34,
M. Paulin Paris ✻, *idem*, à la Bibliothèque, } *Conservateurs adjoints.*

Département des Médailles et Antiques.

M. Lenormant (Ch.) ✻, *de l'Inst.*, à la Biblioth., *Conservateur.*
M. Chabouillet ✻, à la Bibliothèque, *Conservateur adjoint.*

Département des Estampes, Cartes géographiques et Plans.

M. Jomard (O ✻), *de l'Inst.*, à la Bibliothèque,
M. Duchesne aîné ✻, à la Bibliothèque, } *Conservateurs.*

M. Duchesne-Tausin, à la Bibliothèque,
M. Walckenaer (O ✻), *de l'Institut*, rue Lafitte, 45.
M. Deveria (A.), à la Bibliothèque. } *Conservateurs adjoints.*

CONSERVATOIRE.

M. Naudet (C ✻), *Président.*
M. Hauréau ✻, *Vice-Président.*
M. Magnin ✻, *Secrétaire.*

Comptabilité.

M. Barbier, *Conserv.-adj.*, *chargé de la comptabilité*, à la Bibliothèque.

Architecte de la Bibliothèque.

M. Visconti (O ✻), rue Fortin.

Avocat de la Bibliothèque.

M. . . . . .

Avoué de la Bibliothèque.

M Guérin.

Médecins de la Bibliothèque.

M. Laugier ❋, rue St.-Honoré, 335.
M. Bouchon, *Médecin adjoint*, rue du Renard-Saint-Sauveur, 6.

Libraire de la Bibliothèque.

M. Duprat (Benjamin), cloître Saint-Benoît, 7.

Cours d'Archéologie (Le mardi à trois heures.)

M. Raoul-Rochette (O ❋), *Professeur.*

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE

Des langues orientales vivantes, établie près la Bibliothèque nationale.

L'école spéciale des langues orientales vivantes, créée par un *Décret du* 13 *germinal* an 3 (2 avril 1795), ne se composa d'abord que de trois chaires destinées à l'enseignement : 1° de l'Arabe littéral et vulgaire ; 2° du Persan et du Malais ; 3° du Turc et du Tartare de Crimée. Bientôt l'enseignement de l'Arabe vulgaire fut séparé de celui dé l'Arabe littéral. D'autres chaires, réclamées par les besoins de la littérature ou des relations politiques et commerciales, furent successivement ajoutées à celles qui existaient déjà, et augmentèrent l'utilité et la réputation de cette Ecole, où, de toutes les parties de l'Europe, viennent se perfectionner dans la connaissance des langues qu'on y enseigne, les personnes qui se destinent à exercer les fonctions de professeurs en ce genre, dans les plus célèbres universités étrangères. Cette Ecole a été réorganisée par une ordonnance en date du 22 mai 1838.

Grec moderne et Palæographie grecque.

M. Hase (O ❋), de l'Institut, *Président de l'Ecole, et Professeur,* rue de l'Arcade-Colbert, 6.
Les mardis et samedis, à 11 heures.

Turc.

M. Dubeux ❋.
L'ouverture de ce Cours est ajournée. Les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures.

Arabe littéral.

M. Reinaud ❋, de l'Institut, *Professeur,* à la Bibliothèque nationale.
Les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures et demie.

Arabe vulgaire.

M. Caussin de Perceval ❋, *Professeur,* rue Hautefeuille, 15.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 11 heures.

Persan.

M. Quatremère (Ét.) ❋, de l'Inst., *Prof.*, q. Bourbon, 19 (île St-Louis).
Les lundis et vendredis, à 7 heures du soir.

Arménien.

M. Le Vaillant de Florival ❋, *Professeur,* rue St-Honoré, 278.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

Hindoustani.

M. Garcin de Tassy ❋, de l'Inst., *Professeur,* r. St.-André-des-Arcs, 53.
Les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures moins un quart.

Chinois vulgaire.

M. Bazin ✻, *Professeur*, rue de Seine, 53.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures et demie.

Malais et Javanais.

M. Dulaurier ✻, *Professeur*, rue Rumfort, 5.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures et demie.

M. Sédillot ✻, *Secrétaire*, rue Monsieur-le-Prince, 4.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

M. de Sacy ✻, *Conservateur-Administrateur-Adjoint.*

M. Chasles (Philarète) ✻, *Conservateur.*
M. Ampère (O ✻), *Conservateur adj.*
M. Thiébaut de Berneaud, *Bibliothécaire.*
M. Moreau ✻, M. Baudement, *Bibliothécaires.*
M. Berrier (Pierre), *Employé.*
M. Goujon, *Secrétaire-Trésorier.*

Cette Bibliothèque, fondée en 1648, par le cardinal Mazarin, dans le local occupé maintenant par la Bibliothèque nationale, a été, dès cette époque, rendue publique et transportée quarante ans après au collége Mazarin, dont elle a fait partie jusqu'en 1792. La fondation a été déclarée royale par lettres-patentes de Louis XIV, en 1665. A son origine, elle se composait de 60,000 volumes; elle en compte aujourd'hui 150,000, y compris les manuscrits et une grande quantité d'opuscules remontant au quinzième siècle. Le public est admis dans cette Bibliothèque tous les jours, depuis dix heures jusqu'à trois, excepté les jours fériés, et les vacances, du 15 septembre au 1er novembre. On y remarque une collection, unique en son genre, de 80 modèles, exécutés en relief, des monumens pélasgiques de l'Italie et de la Grèce, laquelle a été formée par feu Petit-Radel, précédent Administrateur et Membre de l'Institut.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GÉNEVIÈVE,
place du Panthéon.

M. de Lancy (O ✻), *Administrateur.*

M. Casimir Bonjour ✻, M. Bernard ✻, M. de Brotonne ✻, M. Ferdinand Denis ✻, M. Marmier ✻, M. de Pongerville (O ✻), *Conservateurs.*
M. Bossel de St.-Martin, M. Taunay ✻, M. Lafont (Ch.) ✻, *Bibliothéc.*
M. Trianon, M. Quicherat ✻, *Bibliothéc.*
M. Bouvin, M. Pinçon, M. Warée, M. Cohen, M. Avenel, *Sous-Bibliothéc.*
M. Blanchet, *Secrétaire-Trésorier.*

La Bibliothèque Sainte-Geneviève a été fondée en 1624, par le Cardinal François de La Rochefoucauld, Abbé des Génovéfains. Cet Etablissement renferme 250,000 imprimés et 3,000 manuscrits.

La Bibliothèque est ouverte au public tous les jours, les fêtes et dimanches exceptés, depuis dix heures du matin jusqu'à trois de relevée. Cet établissement, éclairé et chauffé, est ouvert aux études depuis six heures du soir jusqu'à dix heures précises.

Le nombre des lecteurs qui la fréquentent journellement est de 300 à 400 le matin et de 5 à 600 le soir; ils se composent en grande partie des élèves des diverses facultés.

La bibliothèque est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre inclusivement

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL,

A l'Arsenal, rue de Sully.

M. Cayx (O ✻), *Conservateur-Administrateur.*

M. Labiche ✻, *Conservateur-adjoint.*
M. Vieillard ✻, *Conservateur.*
M. Grangeret de Lagrange ✻, M. Vaissade ✻, *Conservat.-adjoints.*
M. Denain, M. Cordier (Louis), *Biblioth.*
M. Thierry (Edouard), *Sous-Bibliothécaire.*
M. Tissot, M. Cordier (E.), *Employés.*
M. Ravaisson (Fr.), *Secrét.-Trésorier.*
M. de L'Escalopier ✻, M. Amyot ✻, *Conserv. hon.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables de la France, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de relevée. Elle renferme environ 180,000 volumes imprimés et 5,000 manuscrits. Elle est fermée pendant les vacances, depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS,

A l'Hôtel-de-Ville.

M. Rolle (Hippolyte) ✻, *Bibliothécaire-Administrateur.*
M. Bailly (Prosper), *Sous-Bibliothécaire.*
M. Saint-Albin, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis dix jusqu'à trois heures. Elle renferm 50,000 volumes, et est curieuse par sa richesse en ouvrages sur les villes de France.
Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre inclusivement.

BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE,

Palais du Louvre.

M. Barbier ✻, *Conservateur-Administrateur.*

Employés.

M. Benet.
M. Bescherelle.
M. Rathery.
M. Vallery-Radot.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

Cette Bibliothèque est placée dans les bâtiments de la Sorbonne.

M. Lebas (Ph.) ✻, *Conservateur.*
M. Planche (O ✻), *Conservat. honor.*
M. Smith, *Conserv.-adjoint.*
M. Bessières, *Bibliothécaire.*
M. l'abbé Giraud, M. Dufaï, *Sous-Bibliothéc.*
M. Avenel, M. Lebas (Ch.), *Employés.*

M. Renier (Léon), *Secrétaire-Trésorier.*

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES,

Au Palais des Archives nationales.

L'Ecole nationale des Chartes, réorganisée par l'ordonnance du 31 décembre 1846, est destinée à former des élèves en diplomatique et en paléographie. C'est parmi les élèves sortis de l'Ecole et munis du diplôme d'archiviste-paléographe que sont choisis, de préférence, les répétiteurs et professeurs de l'Ecole, les auxiliaires aux travaux de l'Académie des Inscriptions, les archivistes des départemens, les bibliothécaires ou employés dans les Bibliothèques publiques du royaume. Les élèves de l'Ecole des chartes sont chargés particulièrement de la publication des documens inédits de l'histoire de France, sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique.

L'Ecole est placée sous l'autorité d'un Directeur nommé par le Ministre. L'ancienne Commission de l'Ecole a été réorganisée sous le titre de Conseil de perfectionnement.

M. Guérard (O ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Directeur.
M. Borel d'Hauterive, Secrétaire-Trésorier.
M. Guérard (O ❋), *de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres*, } Professeurs.
M. Lacabanne ❋, }
M. Quicherat (Jules) ❋, }
M. de Mas-Latrie, *Répétiteur général, Sous-Directeur des études.*
M. Guessard (F.) ❋, } Répétiteurs.
M. de Rozière (E.), }
M. Vallet de Viriville, }

Conseil de perfectionnement.

M. Pardessus (O ❋), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, Président.
M. Guérard (O ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
M. Naudet (C ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Directeur de la Bibliothèque nationale.*
M. Chabrier ❋, *Garde général des Archives nationales.*
M. Raoul-Rochette (O ❋), *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres.*
M. Hase (O ❋), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*
M. Walckenaër (O ❋), *Sec. perp. de l'Acad. des Insc. et B.-Lettres.*
M. Paris (P.) ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

SECTION VI.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministère de l'Instruction publique est situé au levant de Paris, et composé de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'un vaste Jardin dont plusieurs parties, ouvertes seulement aux élèves, sont destinées à l'étude de la botanique et de la culture; de serres chaudes et de serres tempérées; d'une ménagerie d'animaux vivans; d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'amphithéâtres pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de quinze, se font dans les amphithéâtres, dans les galeries et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'Histoire naturelle.

Les galeries de Zoologie, de Botanique, de Géologie et de Minéralogie sont ouvertes au public les mardi et vendredi de chaque semaine, de deux à cinq heures, depuis le 1er février jusqu'au 30 novembre, et de deux heures jusqu'à la nuit, pendant les mois de décembre et de janvier; elles le sont, ainsi que celles d'anatomie, aux personnes munies de cartes ou de billets les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois.

Les Etudians reçoivent, en suivant les Cours, des cartes d'entrée qui peuvent leur servir toute l'année courante. Les étrangers reçoivent, au bureau de l'administration, sur la présentation de leurs passeports, des billets qui servent une seule fois.

La Bibliothèque est ouverte aux lecteurs de dix heures à trois, tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à quatre en hiver, et jusqu'à cinq en été.

Le jardin fournit aux Etablissemens publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et entretient une collection de plantes officinales, pouvant servir tant aux études qu'aux besoins des malades pauvres.

Tout est gratuit dans l'Etablissement; en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs-Administrateurs, par ordre d'ancienneté.

M. Cordier (C ✻), *Géologie*, au Muséum.
M. Duméril (O ✻), *Zoologie, Reptiles et Poissons*, au Muséum.
M. de Jussieu (Adrien) (O ✻), *Botanique* (*Cours à la campagne*), au Muséum, *Directeur*.
M. de Mirbel (C ✻), *Culture*, au Muséum et r. St.-Dominique, 72.
M. Chevreul (C ✻), *Chimie appliquée*, au Muséum.
M. de Blainville ✻, *Anatomie comparée*, au Muséum.
M. Gay-Lussac (G O ✻), *Chimie générale*, au Muséum.
M. Flourens (C ✻), *Physiologie comparée*, au Muséum.
M. Valenciennes ✻, *Zoologie, Annelides, Mollusques et Zoophytes*, au Muséum.
M. Brongniart (Adolphe) (O ✻), *Botanique* (*Cours au Muséum*), au Muséum, *Trésorier*.
M. Becquerel (O ✻), *Physique appliquée à l'Hist. natur.*, au Muséum.

M. Serres (C ✻), *Anatomie et Hist. natur. de l'homme*, au Muséum.
M. Geoffroy-Saint-Hilaire (Isidore) (O ✻), *Zoologie*, *Mammifères et Oiseaux*, au Muséum.
M. Milne-Edwards (O ✻), *Zoologie, Insectes, Crustacés et Arachnides*, au Muséum.
M. Dufrenoy (O ✻), *Minéralogie*, rue d'Enfer, 34.

Aides-Naturalistes.

M. Prévost (Fl.), *Zoologie, Mammifères et Oiseaux*, au Muséum.
M. Rousseau (Emmanuel) ✻, *Anatomie comparée*, au Muséum.
M. Spach, *Culture*, au Muséum.
M. Decaisne ✻, *Botanique*, au Muséum.
M. Duméril (Aug.). *Zoologie*, *Reptiles et Poissons*, au Muséum.
M. Rousseau (L.), *Mollusques et Zoophytes*, au Muséum.
M. Tulasne, *Botanique*.
M. Dorbigny (Charles) ✻, *Géologie*, au Muséum.
M. Blanchard, *Insectes*, *Crustacés et Arachnides*.
M. Rivière, *Minéralogie*.

Aides-Préparateurs.

M. Larivière, *Chimie générale*.
M. Cloëz, *Chimie appliquée*.
M. Philipeaux, *Physiologie comparée*.
M. Becquerel (Edmond) ✻, *Physique appliquée*.
M. Jacquart, *Anatomie de l'homme*.

Bibliothèque.

M. Desnoyers ✻, *Bibliothécaire*, au Muséum.

Galeries.

M. Kiéner (L.). *Garde des Galeries d'Histoire naturelle*, au Muséum.
M. Laurillard ✻, *Garde des Galeries d'Anatomie*, au Muséum.
M. Gaudichaud ✻, *Garde des Galeries de Botanique*, rue de Fleurus, 8.

Peintres chargés de l'enseignement de l'Iconographie.

M. Chazal ✻, *pour les animaux*, rue de l'Ouest, 12.
M. Lesourd de Beauregard, *pour les plantes*, rue Guénégaud, 17.

Peintres.

M. Redouté je ✻, rue de Seine-St.-G., 55.
M. de Wailly, rue des Champs-Elysées, 5.
M. Meunier ✻, rue du Dragon, 34.
M. Werner ✻, r. Neuve-Saint-Etienne, 23.
M. Riocreux, r. Notre-Dame-des-Champs, 44.
Mlle. Riché, rue Neuve-St.-Etienne, 19.

Jardin.

M. Pepin ✻, *Chef de l'Ecole de botanique.*
M. Neumann, *Chef des serres chaudes.*

Secrétariat.

M. Prévost (H.), *Chef du bureau du Secrét. et agent spécial*, au Muséum.

Contrôleur des Ateliers.

M. Belœuf, au Muséum.

Garde militaire attachée au Muséum.

M. Lahirée, *Capitaine-Commandant.*

ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS,

Rue de l'Arbalète, 13.

Le but de l'Ecole est d'enseigner toutes les sciences qui se rattachent à la pharmacie, de recevoir pharmaciens ceux qui, dans quatre épreuves, ont justifié des connaissances nécessaires à l'exercice de cette profession. Tout candidat doit déposer son diplôme de bachelier ès-lettres, des certificats constatant huit années d'études, un acte de naissance attestant qu'il a atteint sa vingt-cinquième année, et verser la somme exigée par la loi entre les mains de M. le trésorier, avant d'être porté sur la liste d'admission aux examens. Depuis l'année 1830, il a été créé une Ecole-pratique où les élèves, admis à la suite d'un concours, sont exercés aux manipulations chimiques et pharmaceutiques.

M. Bussy ✻, *Directeur*, rue de l'Arbalète, 13.
M. Guibourt ✻, *Secrét.*, *Agent comptable*, à l'Ecole, r. de l'Arbalète, 13.

Professeurs. Messieurs,

Bussy ✻, rue de l'Arbalète, 13.
Guibourt ✻, rue de l'Arbalète, 13.
Le Canu ✻, rue Cloche-Perche, 10.
Caventou (O ✻), rue Gaillon, 18.
Soubeiran ✻, à la Pharmacie centrale
Chatin, à l'hôpital Beaujon.

Professeurs-Adjoints. Messieurs.

Guilbert, rue de Sèvres, 45.
Gaultier de Claubry ✻, r. Fos.-St-Victor, 45.
Chevallier ✻, quai St.-Michel, 25.

Agrégés. Messieurs.

Ducom, à la maison de Santé, faubourg-Saint-Denis, 112.
Grassi, à l'Hôpital du Midi.
Lhermite, à Ste-Pélagie.
Loir, r. St-Thomas-d'Enfer, 1 *bis*.

M. Chapelle, *Secrétaire des Bureaux*, rue Boutarel, 5 (île Saint-Louis)

Préparateurs MM.

Robiquet, boulev.-Beaumarchais, 57 *bis*.
Personne, r. St.-Hyacinthe-St-Michel, 27.

SECTION VII.

BUREAU DES LONGITUDES,

A l'Observatoire national.

Le Bureau des longitudes a dans ses attributions l'Observatoire de Paris et celui de Marseille, les logemens qui y sont attachés, et tous les instrumens d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement. Il indique les observatoires à conserver ou à établir. Il correspond avec les autres observatoires, tant de la France que des pays étrangers. Le Bureau des longitudes est chargé de rédiger la *Connaissance des Temps*, ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance. Il perfectionne les tables astronomiques et les méthodes des longitudes et s'occupe de la publication des observations astronomiques et météorologiques faites à l'Observatoire de Paris. Un des membres du Bureau fait, chaque année, un Cours d'Astronomie, à l'Observatoire. Le Bureau publie, chaque année, un *Annuaire*, qu'il présente au Président de la République avec la *Connaissance des Temps*.

Géomètres. Messieurs,

Poinsot (G O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 17.
Liouville ✻, rue de Sorbonne, 3.

Astronomes. Messieurs,

Arago (C ✻), à l'Observatoire.
Biot (O ✻), au Collége de France.
Mathieu ✻, à l'Observatoire.
Largeteau ✻, rue de Ponthieu, 79.

Anciens Navigateurs. Messieurs,

M. Roussin (G ✻), *Amiral*, rue Basse-du-Rempart, 52.
Charles Baudin (G O ✻), *Vice-Amiral.*

Géographe.

M. Beautemps-Beaupré (G O ✻), rue des Saints-Pères, 52.

Artiste.

M. Bréguet ✻, quai de l'Horloge, 79.

Astronomes-Adjoints. Messieurs,

Daussy (O ✻), rue de Vaugirard, 51.
Laugier ✻, à l'Observatoire.
Mauvais ✻, à l'Observatoire.
Le Verrier (O ✻), r. St-Thomas d'Enfer, 5

Artiste Adjoint.

M. Lerebours ✻, place du Pont-Neuf, 13.

Astronomes attachés à l'Observatoire. Messieurs,

Goujon, à l'Observatoire.
Faye ✻, à l'Observatoire.
Yvon-Villarceau, à l'Observatoire.
Butillon, à l'Observatoire.

Calculateurs. Messieurs,

Mesnager ✻, rue Beauregard, 14.
Gaudin, rue Bagneux, 9.
Servier ✻, rue de Ponthieu, 2.

Secrétaire-Bibliothécaire.

M. Babinet ✻, rue de l'Est, 33.

SECTION VIII.

ADMINISTRATION

DES ÉTABLISSEMENS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces Etablissemens ont été fondés à diverses époques et sur divers points du Royaume, avec la permission et sous l'autorité des Rois de France, pour l'éducation des jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui désireraient venir faire leurs études en France.

L'Administration de ces Etablissemens, dont les revenus sont déposés au Trésor, est confiée à des Ecclésiastiques nés sujets de S. M. Britannique, sous la surveillance du Ministre de l'instruction publique, qui ordonnance les dépenses.

FONDATIONS IRLANDAISES. — *Rue des Irlandais*, 3.

M. l'Abbé Mac-Sweeny ✻, *Administrateur.*
M. l'Abbé Mac-Loughlan, *Préfet des études.*
M. l'Abbé Sheahan, *Économe.*
M. Higgins, *Médecin.*

Professeurs.

M. l'Abbé Mac-Loughlin, *Écrit.-Sainte.*
M. l'Abbé Icard, *Théologie.*
M. l'Abbé O'Rork, *Dogme.*
M. l'Abbé Rice, *Philosophie.*
M. l'Abbé O'Rork, *Histoire Ecclésiastique.*
M. l'Abbé Sheahan, *Français.*
M. Lane, *Humanités françaises.*

FONDATIONS ANGLAISES. — *Rue du Faubourg-St-Honoré*, 205.

M. le Rév. Doct. Horrabin, *Administrateur* (en Angleterre).
M. Mgr Caire, Protonotaire apostolique, *Administrateur temporaire* (en France).

FONDATIONS ÉCOSSAISES, *rue du Faubourg-St-Honoré*, 205.

Mgr Gillis, Evêque de Limyra, Coadjuteur d'Edimbourg, *Administrateur* (en Ecosse).

Mgr Caire, Protonotaire apostolique, *Administrateur temporaire* (en France).

SECTION IX.

ECOLES DES BEAUX-ARTS.

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS,

Rue des Petits-Augustins, 16.

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, a été substituée aux corps enseignans de l'Académie de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671. Elle est divisée en deux sections: l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture. Son administration est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur. Une ordonnance du 18 décembre 1816, a affecté au placement de cette Ecole l'ancien local du Musée des Monumens français, rue des Petits-Augustins, 16.

Le Musée de l'Ecole est ouvert au public les lundis, mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine, de dix heures à quatre, en se munissant, au bureau du Secrétariat, d'une carte d'étude.

SECTION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Professeurs. Messieurs,

PEINTURE.

Hersent (O ❋), *Peintre*, rue Cassette, 22, *Membre de l'Institut.*
Ingres (C ❋), *Peintre*, à l'Institut, *id.*
Heim (O ❋), *Peintre*, place de l'Institut. *id.*
Blondel ❋, *Peintre*, rue de Grenelle-St-Germain, 35, *id.*
Delaroche (Paul) (O ❋), *Peintre*, r. de la Tour-des-Dames, 7, *id.*
Vernet (Hor.) (C ❋), *Peintre*, palais de l'Institut, r. de Seine, 1, *id.*
Drölling ❋, *Peintre*, rue de Sèvres, 23, *id.*

SCULPTURE.

David ❋, *Sculpteur*, rue d'Assas, 14, *id.*
Pradier (O ❋), *Sculpteur*, quai Voltaire, 1, *id.*
Ramey (O ❋), *Sculpteur*, rue Notre-Dame-des-Champs, 2, *id.*
Nanteuil ❋. *Sculpteur*, passage Laurette, 9, *id.*
Petitot ❋, *Sculpteur*, rue de l'Est, 13. *id.*

Anatomie.

Emery ❋, *Médecin*, *Membre de l'Acad. de Médecine*, rue Thiroux, 9.

Perspective.

Dufeux (Constant), rue de l'Oratoire, 4.

Histoire et Antiquités.

Jarry de Mancy ❋, *Bibliothécaire*, rue Cassette, 5.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Théorie de l'Art.

M. Blouet ❋, *Membre du Conseil des bâtimens civils*, rue de Lille, 17.

Histoire de l'Architecture.

M. Lebas (Hip.) (O ✵), *Membre de l'Instit.*, au palais de l'Institut.

Mathématiques.

M. Francœur fils ✵, rue Boursault, 2.

Stéréotomie et Construction.

M. Jaÿ, *Inspecteur des Bâtimens civils,* Professeur, rue d'Enfer, 19.

Perspective.

M. Dufeux (Constant) (1), rue de l'Oratoire, 4.

Secrétariat et Archives de la Section.

M. Leclère (A.) ✵, *Secrét. Archiv., Memb. de l'Inst.*, rue Caumartin, 37.

Commission établie près la Section pour l'assister dans les jugemens des concours d'émulation.

Liste par ordre d'admission. Messieurs,

Fontaine (C ✵), *de l'Inst.* r. de l'Oratoire, 4.
Menager, rue de l'Echiquier, 17.
Debret ✵, *de l'Inst.*, faub. Montmartre, 56.
Chatillon, rue Cadet, 14.
Lahure, rue St.-Fiacre, 18.
Labadye, rue Louis-le-Grand, 21.
Caristie ✵, *de l'Institut*, r. du Bac, passage Ste-Marie, 2.
Grillon ✵, boul. St.-Denis, 22 *bis*.
Huvé (O ✵), *de l'Instit.*, r. du Helder, 15.
Gauthier ✵, *de l'Inst.*, r. des Bons-Enf., 22.
Hittorff ✵, rue Coquenard, 40.
De Joly ✵, rue de l'Université, 116.
Destouches ✵, rue de Tournon, 20.
Baltard (Victor), rue de l'Abbaye, 4.
Callet, rue de la Pépinière, 64.
Lesueur ✵, *de l'Inst.*, boul. du Temple, 9.
Gilbert, faubourg Poissonnière, 40 *bis*.
Isabelle ✵, rue du Helder, 21.
Van Cleemputte ✵, passage Ste-Marie, 11.
Garrez, rue Jacob, 52.

Secrétariat de l'École.

M. Dumont (A.-L.) (O ✵), *Peintre, Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel*, à l'Ecole royale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins.

Conservateur du Musée des Etudes.

M. Peisse ✵, rue Papillon, 8.

Le Musée de l'Ecole est ouvert au public les lundis, mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 10 heures à heures, en se munissant, au bureau du sécrétariat, d'une carte d'étude.

Agence de l'Ecole.

M. Vinit (C.-L.), *Agent chargé de la comptabilité et de la surveillance*, à l'Ecole nationale des Beaux-Arts.
M. Duvivier, *chargé des bureaux du Secrétariat*, place de la Bourse, 7.

ÉCOLE FRANÇAISE, A ROME.

M. Alaux ✵, de l'Académie des Beaux-Arts, *Directeur.*

---

(1) Le Professeur fait un cours particulier pour les élèves de la section de peinture, et un cours particulier pour les élèves de la section d'architecture.

ÉCOLE NATIONALE SPÉCIALE DE DESSIN ET DE MATHÉMATIQUES, APPLIQUÉS AUX ARTS INDUSTRIELS,

Rue de l'Ecole-de-Médecine, 5.

Cet Établissement fut créé, par lettres-patentes de Louis XV, en 1766, sous le titre d'*Ecole gratuite de dessin*, en faveur des ouvriers de la ville de Paris; il est régi par un Directeur, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, et sous le contrôle d'une Commission de surveillance et de perfectionnement instituée par arrêté du 10 avril 1843, et s'assemblant à l'hôtel du Ministère. On y enseigne :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie pratique, l'Arithmétique et le Toisé, l'Arpentage, la Coupe des pierres, la Charpente, les élémens d'Architecture.

Tous les mercredis soir et samedis soir, cours de composition d'ornement.

Les mardis et vendredis, dessin de la Figure humaine et dessin des Animaux; — les mercredis et samedis, dessin des ornemens et des fleurs.

Sculpture d'ornement, dessin d'après la bosse (tous les jours matin et soir).

Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice des différens Cours a lieu pour l'instruction des ouvriers adultes qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

Administration.

M. Belloc ✻, *peintre d'histoire*, Directeur.
M. Mansard, Secrétaire.

ÉTUDES.

Professeurs et Employés. Messieurs,

Herr, *Prof.*; Rebout, *Prof.-Répétiteur.*	*Géométrie, Arithmétiq., Toisé et Arpentage.*
Jay, *Prof.*	*Architecture, coupe des Pierres et des Bois.*
Jacquot, *Prof.*	*Sculpture d'ornemens.*
Péron, *Prof.*	*Dessin, Figure.*
Lecoq de Boisbaudran, *Prof.*	*idem, Animaux.*
Gault de Saint-Germain, *Prof.*	*Dessin, Ornemens.*
Amédée Faure, *Professeur.*	*idem, Fleurs.*
Viollet-Leduc, *Profess.*	*Compos. d'ornemens.*
Rouillard, *Rép.*; Laurent, *Répét.*	*Sculp. d'ornemens.*
Letrosne, *Répét.*; Morel, *Répétit.*	*Géomét., Architect.*

Girod et Cauvin, *Surveillans des Elèves.*

ÉCOLE SPÉCIALE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES.

Rue de Touraine, 7, faubourg St.-Germain.

Cette Ecole, placée dans les attributions du Ministre de l'Intérieur, est ouverte tous les jours, le samedi excepté, aux jeunes personnes qui se destinent aux arts et aux professions industrielles. On y enseigne tous les genres de dessin: la figure, l'ornement, le paysage, les animaux, les fleurs et la lithographie.

Il y a un concours annuel dont les prix consistent en médailles d'argent, et un grand prix d'honneur consistant en une grande médaille, accompagnée d'un diplôme. Tous les ans, la distribution des prix est suivie de l'exposition publique des dessins qui ont été couronnés et honorablement mentionnés; cette exposition a lieu dans les salles des classes de l'Ecole.

Mlle Rosa Bonheur, *Directrice et Professeur.*

Commission de surveillance des Ecoles spéciale de Dessin.

M. Vitet (O ✻), *Membre de l'Institut.*
M. Lenormant (Ch.) ✻, *Membre de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*
M. Desmousseaux de Givré ✻.
M. Cavé (O ✻), *ancien Directeur des beaux-arts.*
M. David ✻, *Statuaire, Membre de l'Institut.*

M. Achille Leclère ❋, *Architecte, Membre de l'Institut.*
M. Heim (O ❋), *Peintre d'histoire, Membre de l'Institut.*
M. Gatteaux ❋, *Membre de l'Institut.*
M. Mérimée ❋, *Membre de l'Institut, Inspecteur général des monumens historiques.*
M. Picot ❋, *Peintre d'histoire, Membre de l'Institut.*
M. Say (Horace) ❋, *Conseiller d'État.*
M. Mercey ❋, *Chef du bureau des Beaux-Arts, Secrétaire.*

SECTION X.

SOCIÉTÉS SAVANTES,

Autorisées et protégées par le Gouvernement.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE,

A Paris, rue du Bac, 42.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution de 1789, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers. Ses statuts ont été homologués par ordonnance du 25 avril 1824.

Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1° Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ; 2° envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs; 3° expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public; 4° publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an. La première a lieu dans le courant du premier semestre; elle est consacrée : 1° à la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs ; 2° au renouvellement du Conseil d'administration; 3° à la distribution des médailles d'encouragement. La deuxième a lieu dans le courant du deuxième semestre: elle est consacrée à la distribution des prix. Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires peuvent assister aux séances. Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs.

Conseil d'Administration.

Président.

M. *Dumas* (C ❋), de l'Académie des Sciences, à la Sorbonne.

Vice-Présidens.

M. *Séguier* ❋, de l'Académie des Sciences, rue Garancière, 13.
M. *Darblay* ❋, membre de la Société nationale et centrale d'agr., r. de Lille, 82.

Secrétaire-général.

M. *Dupin (Ch.)* (G O ❋), de l'Institut, rue du Bac, 26.

Secrétaires-adjoints.

M. *Combes* (O ❋), Ingénieur en chef des mines, de l'Institut, rue de l'Ouest, 44.
M. *Péligot* (*E*), ❋, professeur au Conserv. des arts et métiers, quai Conti, 11.

Trésorier.

M. *Agasse* ❋, Notaire honoraire, rue du Bac, 80.

Censeurs.

M. *Héricart de Thury* (O ✻), de l'Académie des Sciences, quai d'Orsay, 3.
M. *Jomart* (O ✻), de l'Institut, rue N°-des-Petits-Champs, 12.

Président-honoraire.

M. *Thénard* (G O ✻), de l'Académie des Sciences, place St-Sulpice, 6.

Vice-Présidens Honoraires.

M. *de Lasteyrie* (O ✻), de la Société nat. et cent. d'Agricult., r. de Grenelle-St-G., 59.
M. *Francœur* ✻, de l'Académie des Sciences, rue de l'Université, 10.
M. *de Gasparin* (G O ✻), de l'Académie des Sciences, r. de Courcelles, 29.

Secrétaire-honoraire.

M. *Cl. Anth. Costaz*, anc. Chef de division au Min. de l'Intérieur, r. des Trois-Frères, 7.

Membres du Conseil.

Commission des Fonds. MM.

Michelin (*Hardouin*) ✻, Conseiller référ. à la Cour des comptes, rue Saint-Guillaume-Saint-Germain, 20.
De Mirepoix (O ✻), r. de la Planche, 17.
De Montmorency (O ✻), rue St.-Dominique-St.-Germain, 111.
De Perrochel ✻, quai Voltaire, 15.
Baudon de Mony, Conseiller référ. à la Cour des comptes, r. d'Anjou-St-Honoré, 52
Valois ✻, Banquier, rue Joubert, 31.
Callet (*Alphonse*), Banquier, rue de la Chaussée-d'Antin, 13.

Adjoint.

Vauvilliers (O ✻), r. de la Ferme, 34 *bis*.

Arts Mécaniques. MM.

Mallet (*Ch.*) (O ✻), Inspect.-Général Honoraire des Ponts et Chaussées, rue de Verneuil, 34.
De Lambel (C ✻), Général de brigade du génie, rue Saint-Dominique, 37.
Amédée-Durand ✻, Ingénieur-mécanicien, rue de l'Abbaye-St-Germ., 10.
Saulnier (J.-F.) ✻, Ingén.-mécan., memb. du Conseil général des manufactures, rue de Tournon, 31.
Olivier (*T.*) (O ✻), Profes, au Conservat. des arts et métiers et à l'Ecole centrale des arts et manufactures, r. de l'Observance, 2.
Calla ✻, Ingénieur-mécanicien, membre du Conseil général des manufactures, rue du Faub.-Poissonnière, 100.
Kerris ✻, Ingénieur de la marine.
Féray (*E.*) ✻, Manufacturier, membre du conseil général des manufactures, à Essonnes (Seine-et-Oise).
Baude ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, r. de la Concorde, 13.

Adjoints. MM.

Alcan, Ingénieur civil, professeur à l'école centrale des arts et manufactures, membre de l'Assemblée nationale, r. Bergère, 7 *bis*.

Comité des Arts Chimiques.

Bréant (O ✻), Direct. hon. des Essais à la Monnaie, quai Conti, 11.
Gaultier de Claubry ✻, Professeur à l'Ecole de Pharmacie, memb. de l'Acad. de méd. et du cons. de salubrité, r. des Fossés-St-Victor, 45.
Payen (O ✻), de l'Acad. des Sciences, secrétaire perpétuel de la Société nationale et centrale d'agr., prof. au Conservat. des arts et métiers, et à l'école centr. des arts et manuf., rue Saint-Martin, 208.
Bussy ✻, Directeur de l'école de pharmacie, rue de l'Arbalète, 13.
Chevallier ✻, de l'Académie de méd., et du conseil de salub., prof. à l'école de pharm. quai Sant-Michel, 25.
Frémy, Prof. de chimie à l'Ecole Polytech. quai des Grands-Augustins, 55.
Ebelmen ✻, Ing. des mines, direct. de la manuf. nat. de porcelaines de Sèvres, rue d'Enfer, 34.
Balard ✻, de l'Acad. des sciences, profes. de chimie à la Fac. des Scienc. et à l'école normale, rue d'Enfer, 4.
Cahours ✻, Répétiteur de chimie à l'Ecole polytechnique, r. d'Orléans-au-Marais, 9.

Membre honoraire.

Boullay (O ✻), de l'Académie de Médecine, rue de Provence, 21.
Magendie (O ✻), Membre de l'Académie des Sciences, prof. au collége de France, rue d'Anjou-St-Honoré, 6.
Thénard (*P.*) ✻, Préparateur de chimie au collége de France, pl. St-Sulpice, 6.
Leblanc, Ingénieur des mines, répétiteur de chimie à l'Ecole polytechnique, rue Madame, 41.
Levol, Essayeur à la Monnaie.

Comité des Arts économiques. MM.

Labarraque ✻, de l'Académie de Médecine et du conseil de salubrité, rue Pavée-Saint-Antoine, 4.

Le Chatelier, Ingénieur des Mines, rue de Vaugirard, 58.
Gourlier ❋, Inspecteur général, secrétaire et membre du conseil des bâtiments civils rue des Beaux-Arts, 2.
Pouillet (O ❋), de l'Académie des Scienc., professeur à la Faculté des sciences.
Becquerel (*E.*) ❋, Aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, rue du Jardin-des-Plantes, 16.
Péclet (O ❋), Inspect. gén. de l'Université, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, r. de la Harpe, 81.
Herpin, Docteur en médecine, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, 10.
Dizé ❋, Membre de l'Académie de médec., rue Neuve-Saint-Gilles, 6.
Trébuchet ❋, Chef de bureau à la préfect. de police, membre du conseil de salubrité, rue de l'Est, 1.
E. de Silvestre fils, ancien Elève de l'école polytechnique, rue de Verneuil, 28

Adjoints.

Barre ❋, Graveur-général des monnaies, quai Conti, 11.
Priestley (*C.*), Professeur-répétiteur à l'école centrale des arts et manufactures, rue Pavée, 3, au Marais.

Membres honoraires. MM.

Bouriat, Membre de l'Académie de médecine, rue du Bac, 39.
Cagniard de Latour ❋, r. du Rocher, 50.

Comité d'Agriculture. MM.

De Silvestre ❋, de l'Acad. des Scienc., et de la Société nationale et centrale d'Agriculture, rue St-Benoît, 23.
Vilmorin aîné ❋, Pépiniériste, memb. corresp. de l'Acad. des sciences et de la Société nationale et centrale d'agriculture, quai de la Mégisserie, 30.
Huzard ❋, Memb. de la Société nationale et centrale d'agric., de l'Académie de médecine et du conseil de salubrité rue de l'Eperon, 5.
Darblay ❋, Memb. de la Société nationale et centrale d'agriculture, r. de Lille, 82.
Philippart (*F. H.*), membre de la Société nationale et centr. d'agric., directeur du jardin des plantes de Versailles, prof. à l'institution nationale agronomique de Grignon, à Versailles (Seine-et-Oise).
Moll ❋, de la Société nationale et centrale d'agriculture, Professeur au Conservatoire des arts et métiers, rue d'Enfer, 55.
Brongniart (*A.*) (O ❋), de l'Académie des Sciences, vice-secrétaire de la Société nationale et centrale d'Agriculture, prof. au Muséum d'hist. natur., r. Cuvier, 53.

Membre honoraire.

De Gasparin (G O ❋), de l'Académ. des Sciences et de la Société nationale et centrale d'agr., r. de Courcelles, 29.

Comité de Commerce. MM.

Bottin ❋, de la Société nation. et centrale d'Agriculture, rue J.-J. Rousseau, 20.
Busche ❋, ancien Préfet, membre de la Société nationale et centrale d'Agriculture, rue des Saints-Pères, 5.
Delambre ❋, chef de la division des arts et manuf. au minist. du comm. et de l'agr. rue du Bac, 83.
De Colmont (O ❋), rue St-Dominique, 182, au Gros-Caillou.
Gautier (C ❋), Sous-Gouverneur de la Banque de France, rue de la Vrillière, 8.
Gaulthier de Rumilly ❋, rue du Houssaye, 3.
Biétry ❋, manufact., rue Richelieu, 102.
Chapelle ❋, Ingénieur-mécanicien, rue du Chemin-Vert, 3.

Membres honoraires. MM.

Bérard ❋, Receveur général du département du Cher.
Delessert (*F.*) (O ❋), Banquier, rue Montmartre, 176.

Rédacteur du Bulletin de la Société.

M. Daclin ❋, r. de Suresne, 37.
M. Delacroix (*T.*), rue du Bac, 46, *Agent de la Société.*

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,

Rue Taranne, 12.

Cette Société, qui a succédé à l'ancienne Académie Celtique, se compose de quarante-cinq membres résidans, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondans nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques.

romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la Nation française jusqu'au XVIe siècle inclusivement. Elle se réunit en *séances particulières*, les 9, 19 et 29 de chaque mois, excepté dans les mois de septembre et octobre, époque de ses vacances. Elle décerne, quand elle le juge convenable, une médaille d'or au meilleur mémoire envoyé sur un sujet mis au concours. Elle publie un *Recueil de Mémoires*, qui se compose en ce moment de 18 vol. in-8°.

Le réglement de la Société a été approuvé par ordonnance du 4 juillet 1829.

Président.

M. *Le Bas* (*Ph.*) ✻, membre de l'Institut, rue d'Enfer, 24.

Vice-Présidens.

M. *Depping* ✻, rue de Sèvres, 4.
M. *de Longpérier* (*A.*), conserv. des antiquités au musée du Louvre, r. Taitbout, 33.

Secrétaires.

M. *Cartier*, rue de Fleurus, 18.
M. *de Frévilla* (*E.*), adj., r. V.-du-Temple, 32.

Trésorier.

M. *Vincent*, rue Saint-Jacques, 234.

Archiviste-Bibliothécaire.

M. *de Martonne* (*G.-F.*), rue Cassette, 20.

Commission des Impressions.

M. *Bourquelot* (*F.*), rue Laffitte, 44.
M. *Maury*, rue Hautefeuille, 9.
M. *Renier* (*L.*), rue de Beaune, 8.

Commission des Fonds.

M. *Beaulieu*, rue du Cherche-Midi, 13.
M. *Gresy*, rue Joubert, 13.
M. *Dessales*, rue des Dames, 16, aux Thernes.

Agent de la Société.

M. *Bernard*, rue Taranne, 12.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

Rue de l'Université, 23,

Autorisée par Ordonnance du 14 décembre 1827.

La Société est instituée pour concourir aux progrès de la Géographie; elle fait entreprendre des voyages dans les contrées inconnues; elle propose et décerne des prix, publie un Recueil de Mémoires, des séries de questions, et fait graver des cartes. Les étrangers sont admis au même titre, et avec les mêmes priviléges que les régnicoles. Le nombre des membres est illimité. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres, et souscrire à une contribution annuelle de 36 francs, non compris 25 francs pour le diplôme. La Société admet aussi des membres donateurs; le *minimum* de la souscription est de 300 francs une fois payés. La Société nomme également au dehors des correspondans étrangers; le nombre en est fixé à trente. La Société se réunit deux fois par an en assemblée générale. Dans la première séance, elle distribue ses prix et en propose de nouveaux; dans la seconde, elle entend le compte rendu de ses travaux et de l'emploi de ses fonds. Tous les membres de la Société reçoivent *gratis* le Bulletin périodique destiné à faire connaître ses travaux et les progrès de la science : ils reçoivent aussi, *à moitié prix*, les volumes de Mémoires, et les cartes publiées par la Société. Ils jouissent exclusivement de la bibliothèque et des collections de cartes réunies au local des séances; ils ont également la faculté d'exposer dans ce local les objets curieux qu'ils auraient rapportés de leurs voyages, et ils peuvent faire circuler, avec la correspondance de la Société, l'annonce de leurs travaux. Les commerçans et les navigateurs, membres de la Société, qui veulent allier des recherches géographiques à leurs entreprises parti-

culières, reçoivent d'elle des instructions et des recommandations. Enfin la Société invite à coopérer à ses travaux les hommes éclairés de toutes les parties du monde, le but qu'elle se propose étant à la fois l'avancement des connaissances géographiques et le bien de l'humanité.

Bureau de la Société.

M. Jomard (O ✻), Membre de l'Institut, *Président.*
M. Roger (du Loiret) ✻, Représentant du peuple, } *Vice-Présidens.*
M. Cordier (C ✻), idem, }
M. de Mauroy, } *Scrutateurs.*
M. de Ladoucette (Ch.), }
M. Cortambert, *Secrétaire.*

Bureau de la Commission centrale.

Les séances de la Commission centrale ont lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois.

M. Daussy ✻, Ingénieur hydrographe en chef, *Président.*
M. Poulain de Bossay (O ✻), Prov. du Lyc. St-Louis, } *Vice-Présidens.*
M. de Santarem, }
M. Vivien de Saint-Martin, *Secrétaire général.*
M. Chapellier, *Trésorier*, rue Saint-Honoré, 372.
M. Noirot, *Agent général et Bibliothécaire*, au local de la Société, rue de l'Université, 23.

SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

Séant à Paris, Palais abbatial, rue de l'Abbaye, 3.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture de la France. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Elle se réunit deux fois par mois à l'hôtel de la Préfecture du département de la Seine; elle tient, chaque année, une séance publique, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours. La Société a pour officiers un président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Président de la République sur la présentation de trois candidats, faite par la Société.

Officiers pour l'année 1849.

M. Héricart de Thury (O ✻), *Président.*
M. de Gasparin (G O ✻), *Vice-Président.*
M. Payen (O ✻), *Secrétaire perpétuel.*
M. Huzard ✻, *Agent-général Trésorier.*
M. Brongniart (Ad.) (O ✻), *Vice-Secrétaire.*
M. Héricart de Thury, *Bibliothécaire-Archiviste.*

Associés ordinaires. Messieurs,

De Silvestre ✻, *de l'Acad. des Scienc., Secrétaire perpétuel honoraire*, r. Saint-Benoît, 23.
Sageret ✻, *Prop.-Cultiv.*, rue de Montreuil, 11.
Vilmorin ✻, *Propriétaire*, rue de Seine-St-Germain, 10.
Michaux ✻, *Botaniste-Voyageur*, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 25.
Girard ✻, *anc. Direct. de l'Ecole nation. vétérinaire d'Alfort*, rue du Faubourg-du-Temple, 16.
Héricart de Thury (O ✻), *de l'Acad. des Sciences*, r. de l'Université, 29.

Busche ✻, rue des Saints-Pères, 5.
Huzard ✻, *Médecin-Vétérinaire, membre du Conseil de salubrité*, r. de l'Eperon-Saint-André, 5.
Darblay ✻, rue de Lille, 82.
Bottin ✻, *Editeur de l'Almanach du Commerce*, rue Jean-Jacques Rousseau, 20.
Yvart (O ✻), *Inspect.-gén. des Ecoles vétérinaires et des Bergeries nationales*, rue de Chabrol, 49 *bis*.
Jaume Saint-Hilaire, rue de Furstemberg, 3.
De Mirbel (C ✻), *de l'Acad. des Sciences*, rue Saint-Dominique, 72.
Debonnaire de Gif (O ✻), rue de l'Université, 57.
De Rambuteau (G O ✻), *ancien Préfet de la Seine.*
Chevreul (C ✻), *de l'Acad. des Sciences*, au Jardin des Plantes.
Payen (O ✻), *de l'Acad. des Sciences, Professeur de chimie*, au Conservatoire des Arts et Métiers.
Decazes (G ✻).
Séguier (Arm.) ✻, *de l'Acad. des Sciences*, r. Garancière, 13.
Loiseleur-Deslongchamps ✻, *Médecin*, rue de Jouy, 8.
Francœur ✻, *de l'Académie des Sciences, Professeur à la Faculté des Sciences*, rue de l'Université, 10.
Brongniart (Ad.) (O ✻), *de l'Académie des Sciences, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle.*
De Gasparin (G O ✻), *de l'Acad. des Sciences*, r. de Courcelles-du-Roule, 29.
Poiteau ✻, *Horticulteur*, r. St.-Victor, 29.
Mérat (O ✻), *Docteur en médecine*, r. des Saints-Pères, 17 *bis*.
Barthelemy aîné ✻, *Médecin vétérinaire*, rue Saint-Georges, 19.
Philippart, *Professeur d'horticulture*, à Grignon, rue de Richelieu, 74.
Bourgeois ✻, *Directeur de la Bergerie de Rambouillet*, rue du Temple, 16.
Boussingault (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue du Pas-de-la-Mule, 8.
Guérin de Méneville ✻, r. des Beaux-Arts, 4.
Moll ✻, *Profess. d'agriculture* au Conserv. des Arts et Métiers, carrefour de l'Observatoire, 32.
Robinet ✻ ✠, *Membre du Conseil gén.*, rue Jacob, 48.

Associés libres. Messieurs,

Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur*, à Choisy-le-Roi.
Neuvry, *Propriétaire*, à Bièvre.
Delpierre (C ✻), *Président honoraire à la Cour des comptes*, rue du Dragon, 18.
Becquey ✻, rue Cassette, 36.
Cavoleau, à Fontenay-le-Comte, département de la Vendée.
D'Harcourt (Emm.) ✻, r. Nationale, 13.
Benoist ✻, *Propriétaire*, rue de la Paix, 20.
Périer (Jos.) (O ✻), r. Ne-des-Mathur., 70.
Mortemard de Boisse, rue Jean-Goujon, 9.

Associés étrangers. Messieurs,

Cte de Macclesfield, *à Londres.*
Prince Gagarin, *à Moscou.*
De Crud, *à Lausanne.*
Bon Hazzi, *à Munich.*
Fischer, *à Moscou.*
Bonafous ✻, *à Turin.*
De Heintl, *à Vienne.*
Warden ✻, *à New-York* ou *à Paris*, rue du Pot-de-Fer, 48.
Mis Ridolfi, *à Meleto* (*Toscane*)

Bailly, *Agent conservateur*, rue de l'Abbaye, 3.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE,

A Paris, *rue du Vieux-Colombier*, 26.

Cette Société, fondée le 17 mars 1830, a été autorisée par le Gouvernement, et reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance du 3 avril 1832. Elle a pour objet de concourir à l'avancement de la Géologie en général, et particulière-

ment de faire connaître le sol de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec les arts industriels et l'agriculture.

Elle s'attache à recueillir de toutes parts les faits qui concernent l'histoire naturelle du globe terrestre, et à réunir les hommes qui cultivent cette science ou qui s'intéressent à ses progrès, afin de donner à leurs travaux une direction utile.

Le nombre des membres de la *Société Géologique de France* est illimité ; les Français et les étrangers peuvent également y être admis : il suffit, pour faire partie de la Société, d'être présenté par deux de ses membres. Il n'existe entre eux aucune distinction.

La Société contribue aux progrès de la Géologie par des publications et par des encouragemens. Un *Bulletin* périodique de ses travaux est délivré gratuitement à chaque membre. Elle publie en outre un recueil de *Mémoires* in-4°, avec cartes et coupes, etc.

La Société forme une bibliothèque et des collections. Les dons qui lui sont faits sont inscrits au bulletin des séances avec le nom des donateurs.

La *Société Géologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue du Vieux-Colombier, n. 26, de novembre à juillet, les 1^er^ et 3^e^ lundis de chaque mois.

Le local de la Société est ouvert, pour les membres, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches, de onze heures à cinq ; et le jeudi de 7 à 11 heures du soir.

Chaque année, dans l'intervalle de juillet à novembre, la Société tient une ou plusieurs séances extraordinaires sur un des points de la France qui a été préalablement déterminé.

Les réunions extraordinaires peuvent avoir lieu hors des limites de la France.

L'administration de la Société est confiée à un Bureau et à un Conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé. Aucun fonctionnaire n'est immédiatement rééligible dans les mêmes fonctions.

Tous les membres de la Société, soit Français, soit étrangers, sont appelés annuellement à participer à l'élection du *Président*, directement ou par correspondance.

Composition du Bureau.

Président.

M. Dufrénoy (O ✻), *Ingén. en chef des mines, de l'Instit.*, r. d'Enfer, 34.

Vice-Présidens. Messieurs,

Delafosse ✻, *Professeur de minéralogie à la Fac. des Sciences*, rue d'Enfer, 47.
Michelin, rue.....
D'Omalius d'Halloy ✻, rue.....
Graves, *Membre de plusieurs Sociétés savantes*, rue.....

Secrétaires. Messieurs,

Leblanc ✻, *Chef de bataillon du Génie*, rue Madame, 3.
Le Doct. Martins ✻, *Prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris*, r. de Paradis-Poiss., 40.

Vice-Secrétaires. Messieurs,

Bayle, rue......
Hugard, rue.....

Trésorier.

M. Ruinart de Brimont ✻, rue Cassette, 7.

Archiviste.

M. Clément-Mullet, *membre de plusieurs Sociétés savantes*, r. Paradis-Poissonnière, 52.

Membres du Conseil. Messieurs,

Walferdin ✻, *Membre de plusieurs sociétés savantes*, rue du Mont-Parnasse, 6.
De Roys, *ancien Elève de l'Ecole polytechnique*, rue de Verneuil, 46.
Bontems ✻, *Officier supérieur d'état-major*, impasse Sandrié, 2.
Angelot, *Avocat*, rue Saint-Jacques, 157.

D'Archiac de Saint-Simon, rue Vanneau, 29 *bis*.
D'Orbigny (Alcide) ❊, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4.
Deshayes ❊, *membre de plusieurs Sociétés savantes*, rue des Marais-St.-Germain, 18.
De Pinteville-Cernon, rue Neuve-de-Luxembourg, 27.
Delafosse ❊, *Professeur de Minéralogie à la Faculté des Sciences*, rue d'Enfer, 47.
Virlet d'Aoust (Th.), *Ingénieur civil des Mines*, rue Castiglione, 6.
Elie de Beaumont (O ❊), *Membre de l'Institut, etc*, avenue de Boufflers, 3 *bis*.
Graves, *Membre de plusieurs sociétés savantes*.
De Verneuil ❊, *Avocat*, rue de la Madeleine, 53.
Rozet ❊, *Capitaine au corps d'Etat-Major*, rue du Bac, 102.
Deville, rue.....
De Wegmann, rue Castellane, 12.
Constant-Prevost ❊, rue.....

Agent de la Société.

M. le docteur Laudy, rue du Vieux-Colombier, 26.

La *Société Géologique* compte en Europe près de *cinq cents* Membres.

ACADÉMIE NATIONALE,

AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE,

Rue Louis-le-Grand, 21-23,
Fondée à Paris en 1830, et reconstituée en 1848.

Président (par intérim).

M. Albert-Montémont ❊, Homme de Lettres.

Vice-Présidents. MM.

Albert-Montémont ❊,
De Cambacérès ❊.
Gal de Montesquiou (Anat.) (G O ❊).
Sicard (C) ❊.

M. Aymar-Bression, *Homme de Lettres, Secrétaire-général.*

Présidents, Vice-Présidents et Secrétaires des Comités.

Comité d'Agriculture.

Président.... M. Marchant.
Vice-Présid.. M Quentin-Durand.
Secrétaire ... M. Alfred-Bougeart.

Comité des Arts et Manufactures.

Président.... M. Lainel (O ❊).
Vice-Présid.. M. Raverat.
Secrétaire ... M. Lahausse.

Comité du Commerce.

Président.... M. Tessier.
Vice-Présid.. M. de St-Antoine.
Secrétaire.... M. Loyson.

Comité des Finances.

Président.... M. Sicard ❊.
Vice-Présid.. M. Barnouvin.
Secrétaire ... M. Boimard.

Comité de Rédaction.

Président.... M. Aymar-Bression.
Vice-Présid.. M. A. Montémont ❊.
Secrétaire ... M. Alfred-Bougeart.

Trésorier de l'Académie.

M. Boimard.

Le Conseil d'administration se compose de quarante membres élus par l'Assemblée générale.

L'Académie se compose d'une seule classe de membres soumis à une cotisation annuelle de vingt francs.— Elle publie un recueil mensuel qu'elle envoie gratuitement à tous ses membres.— Elle tient tous les deux ans une exposition générale des produits de ses membres.— Elle décerne des prix et des récompenses aux agriculteurs, aux inventeurs dont elle approuve les travaux ou les produits. — Ses séances ont lieu à son local ordinaire, rue Louis-le-Grand, 21-23. — Son assemblée générale annuelle se tient à l'Hôtel-de-Ville.

Toute demande, tout envoi, doivent être adressés au Secrétaire-général.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE,

Rue Louis-le-Grand, 21-23.

Cette Société, fondée le 22 novembre 1829, est instituée pour concourir aux progrès de la Statistique générale. Elle propose et décerne des prix, elle accorde des médailles d'honneur, elle publie, depuis sa fondation, le recueil mensuel de ses travaux, qui sont divisés en trois parties distinctes:

1° La *Statistique physique et descriptive*, comprenant: la topographie, l'hydrographie, la météorologie, la géologie, la minéralogie, la population, l'homme physique, l'hygiène et l'état sanitaire;

2° La *Statistique positive et appliquée*, comprenant: les productions végétales et animales, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, l'état scientifique, l'instruction générale, la littérature, les langues et les beaux-arts;

3° La *Statistique morale et philosophique*, comprenant: les cultes, le pouvoir législatif, l'administration publique, les pouvoirs judiciaires et les tribunaux, les finances, l'état militaire, la marine et la diplomatie.

La Société entretient une correspondance avec les corps savans de tous les pays, et envoie ses publications à tous ses membres de première ou de deuxième classe, qui ne sont astreints qu'à une cotisation annuelle de 30 ou de 15 francs.

Ses séances publiques se tiennent à l'Hôtel-de-Ville, les séances du Conseil d'administration et des comités se tiennent rue Louis-le-Grand, 21-23.

Président de la Société.

M. de Chastellux (O ✻).

Secrétaire général.

M. Aymar-Bression, homme de lettres.

Trésorier.

M. Boimard.

INSTITUT HISTORIQUE,

Rue Saint-Guillaume, 9.

L'Institut historique de France a été fondé en 1833 pour encourager et propager les études historiques en France et à l'étranger. Il est divisé en quatre classes: 1re, *Histoire générale et histoire de France*; 2e, *Histoire des langues et des littératures*; 3e, *Histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques*; 4e, *Histoire des beaux-arts*. Elles se réunissent successivement chaque mercredi. Une assemblée générale composée des quatre classes a lieu une fois par mois.

L'Institut historique publie un journal mensuel, *l'Investigateur*; il convoque des congrès publics et annuels à l'Hôtel-de-Ville; il décerne tous les ans quatre prix aux auteurs des mémoires admis au concours. Plusieurs cours publics et gratuits sont professés pendant toute l'année au siége de la société, par ses membres, avec l'autorisation du Ministre de l'instruction publique.

M. de Lamartine ✻, *Président*.
M. le Gal d'Artois (O ✻), *Vice-Président*.
M. de Berty (N.), *Vice-Président-adj.*
M. Jubinal (Achille) ✻, *Secrétaire-gén.*
M. Renzi, *Administrateur*.
M. Gauthier la Chapelle, *Secrétaire-adj.*

Pour être admis membre de la Société il faut être auteur d'une œuvre imprimée ou manuscrite et être présenté par deux membres résidens ou correspondans.

CHAPITRE VII.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

SECTION PREMIÈRE.

BOURSE DE PARIS.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire*, r. Neuve-d'Antin, 23.
M. A. Aberjoux, *Secrétaire*, r. Ste-Marie, 22, à Batignolles.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques et aux étrangers ; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change. A la fin de chaque séance de la Bourse, les agens de change se réunissent dans leur cabinet : 1° pour vérifier les cotes des effets publics ; 2° pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic ; 3° pour faire constater dans la même forme le cours du change. Les courtiers de commerce se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic. Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agens de change et les courtiers de commerce, chacun pour ce qui le concerne.

AGENS DE CHANGE.

(Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 857.)

Ordre de réception. Messieurs,

1820 Gibert.
1823 Chaulet.
Billaud ✱, *Syndic.*
1824 Moreau ✱, *adj. au S.*
Tattet fils aîné ✱.
1826 Delaville-le-Roulx, *adj. au Syndic.*
Lombard.
1827 Dabrin (O ✱).
Hubert, *adj. au Synd.*
Archdeacon.
1829 Barré.
1831 Ruffier ✱.
Michel (Victor).
1832 Lagarde.
Audra.
Dubos.
1833 Pesty ✱.
1835 Honoré.
Rodrigues-Henriques ✱, *adj. au Syndic.*
1835 Goubie aîné.
1836 Blerzy.
1837 Grandjean.
David, *adj. au Synd.*
Laurent, *adj. au Synd.*
1838 Doazan.
Pomme.
1839 Caffin.
Lepel-Cointet ✱.
Chartier ✱.
Sargenton.
Le Ray.
1840 Manuel ✱.
Rodrigues (Hte).
Bassery.
Reynart.
1841 Dittmer.
Fauche.
Loyseau.
Coïtant-Borderieux.
1842 Cuillierie-Dupont ✱.
1843 Perinet.
1844 Allibert.
Bertin.
Mabire.
1845 Coin.
Empaire.
Vieyra-Molina.
1846 Deval
Veyrac.
Rigaud (Amédée).
Santerre.
Sarchi.
1847 Chartier (Alexandre).
Guyet.
Courpon.
1848 Archdeacon (Edmond).
Dupré.
1849 Rougemont.
Norzi.
Munster.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Allibert = Housset, rue de la Victoire, 42.
Archdeacon = Roger, r. St-Georges, 6.
Archdeacon (Edmond) = Textoris, rue de Provence, 56.
Audra = De Campagne, Chaus.-d'Antin, 49.
Barré = Langlois d'Amilly (O ✻), rue Bergère, 6.
Bassery = Constans-Lapostolle, rue Neuve-Saint-Augustin, 52.
Bertin = De Croix, r. Lepelletier, 31.
Blerzy = Fournier, place de la Bourse, 6.
Billaud ✻ = Sahut, r. de l'Echiquier, 39.
Caffin = Fournier (C.), r. du Houssaye, 8.
Chartier ✻ = Grimprel, rue Ménars, 4.
Chartier (Alex.) = Vandermarq ✻, rue Vivienne, 22.
Chaulet = Debruge-Duménil, rue Grange-Batelière, 7.
Coin = Bagieu, r. Taitbout, 28.
Coïttant-Borderieux = Mouroult, rue de Provénce, 10.
Courpon = son père ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Cuillierie-Dupont ✻ = Joubert, r. Drouot, 8.
Dabrin (O ✻) = Chauvet fils, Neuve-Saint-Augustin, 31.
David = Jouanne, r. Ne-St.-Augustin, 8.
Delaville-le-Roulx = Delaville oncle, rue Laffitte, 8.
Deval = Falcou, rue Neuve-Vivienne, 57.
Dittmer = Caillat, r. de Hanovre, 17.
Doazan = Lechat, r. Lepelletier, 21.
Dubos = Vaney, cité d'Antin, 11.
Dupré = Singer, rue de la Banque, 13.
Empaire = Delatte, r. Saint-Georges, 2 *bis*.
Fauche = Chaulin, r. Lepelletier, 31.
Gibert = Orry de la Roche, r. S.-Georges, 5.
Grandjean = Dumesgnil d'Arrentière, cité Bergère, 10.
Goubie aîné = Didier, r. Taitbout, 13.
Guyet = Chauviteau, r. du Port-Mahon, 6.
Honoré = Delarue, r. Menars, 6.
Hubert = Fossard ✻, r. N.-D.-des-Vict. 14.
Lagarde = Clément, place de la Bourse, 9.
Laurent = Tenneson, r. N.-D.-des-Vict. 38.
Lepel-Cointet ✻ = Amet, r. d'Hanovre, 6.
Le Ray = place de Bourse, 8.
Lombard = Delafontaine, r. S.-Lazare, 108.
Loyseau = Bonnet, r. de Ménars, 8.
Mabire = Decoussy (O ✻), r. Grammont, 11.
Manuel ✻ = Brun, rue de Clichy, 48.
Michel = Boscary, rue Ménars, 12.
Moreau ✻ = Sandrié-Vincourt, r. Montmartre, 137.
Munster = Baudesson de Richebourg, rue de Provence, 29.
Norzy = Boilleau, rue de Richelieu, 108.
Périnet = Lecordier, r. de Ch.-d'Antin, 10
Pesty ✻ = Bureaux, r. Drouot, 1.
Pomme = Basterrèche, rue de Ménars, 3.
Reynart = Herz, rue N.-D.-des-Victoires, 32.
Rigaud = Rigaud oncle, r. de Ménars, 12.
Rodrigues (Henriques) ✻ = Juteau, r. de la Victoire, 12.
Rodrigues (Hip.) = Gallimard, cité d'Antin, 5
Rougemont = Bezard, r. de Ménars, 6.
Ruffier ✻ = Geoffroy, r. de Grammont, 3.
Santerre = Roland-Gosselin ✻, rue de Provence, 19.
Sarchi = Cigongne, r. Rougemont, 14.
Sargenton = Determes, r. Lepelletier, 14.
Tattet aîné ✻ = son père ✻, r. Lepelletier, 29.
Veyrac = Isot, r. de Menars, 9.
Vieyra-Molina = Noverre, r. Grange-Bat., 24.

Agens de change honoraires. Messieurs,

Portau (Daniel), r. Ste-Croix-d'Antin, 20.
Bocher ✻, à Blois.
Pagès, r. de la Ville-l'Evêque, 13.
Perdonnet, à Lausanne, en Suisse.
Archdeacon aîné, r. Laffitte, 14.
Delaville-le-Roulx, rue de Grammont, 19.
Fossard ✻, rue de Londres, 24.
Peyronet, rue Lepelletier, n. 17.
Maurenq ✻, rue de Tivoli, 9.
Aubernon ✻, rue Montholon, 7.
Tenneson, rue Neuve-St.-Augustin, 7.
Lechat, rue Choiseul, 25.
Grimprel, rue St.-Lazare, 84.
Caillat, rue du Helder, 15.
Roland-Gosselin ✻, r. de Rivoli, 16.

Chambre syndicale. Messieurs,

Billaud ✻, *Syndic.*

Moreau ✻, Hubert, Laurent, } *Adjoints au Syndic.*

Rodrigues-Henriques ✻, Delaville-le-Roulx, David. } *Adjoints au Syndic.*

Solliers (Victor), *Agent comptable et Secrétaire de la Chambre syndicale*

La Chambre tient ses séances rue de Ménars, n. 6.

Conseils de la Compagnie des Agens de change. Messieurs,

Paillet ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Thérèse, 11.
Plé ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du 29 Juillet, 3.
Choppin ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du Sentier, 21.
David (Eugène), *Avocat à la Cour d'appel*, rue de Hanôvre, 21.
Rendu, *Avoué près le Trib. de 1re Instance*, rue du 29 Juillet, 3.
Beauvois, *Agréé près le Trib. de commerce*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 2
Gambier, *Notaire*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 4.

COURTIERS DE COMMERCE ET COURTIERS D'ASSURANCES,

Près la Bourse de Paris.

Les Courtiers sont nommés par le Président de la République sur la présentation du Ministre du Commerce. Ils sont exclusivement chargés de constater d'une manière légale les opérations de vente et d'achat de marchandises entre négocians. Ils remettent aux commerçans qui les ont employés un bordereau des opérations qu'ils ont faites d'ordre et pour leur compte respectif; ils constatent, à la fin de la Bourse, le cours légal des marchandises: une section, présidée par le syndic, est chargée de cette opération (*Voyez* page 982).

Les Courtiers de Commerce sont au nombre de 60, et les Courtiers d'Assurances au nombre de 8.

Courtiers de commerce par ordre de nomination. MM.

1817 Rodet aîné ✻, *Membre de la Chamb de C.*
1822 Guillochon.
1827 Ricois (O ✻).
Moinet.
Jesson.
Pestel.
1828 Pitat.
1829 Massonneau.
Orsel.
1832 Dusart.
1833 Perséguers-Valois.
Castellino.
Bignault.
Rivière.
1835 Mauge.
1836 Desroques.
1838 Royer.
Bizouard.
1839 Foucher.
Fouret.
Dufresne.
1840 Cogniet.
Quiquerez.
Guien.
1841 Des Brunes.
Gérard.
Levêque.
1842 Duclos.
1843 Robin.
Ralet.
Brunet ✻.
Le Barbier.
1844 Bouteiller.
Bénard.
1845 Rocquelay.
B. Desmarais.
Belliol.
1845 Chalamel.
Baroux.
O. Guybert.
Vialla.
1846 Pasquier.
Leduc.
Botot-St.-Sauveur.
Mignot.
Doullay.
Audouard.
Verdier.
Vasseur.
1847 Tresse.
Prenpain.
Lainé (Napoléon).
1848 Laisné.
Giron.
1849 Gilles.
Deneille.

Ordre alphabétique et demeures.

Ce signe = veut dire *en remplacement de.*

Audouard = Martin, rue Hauteville, 32.
Baroux = Langlet, r. du G.-Chantier, 12.
Belliol = Pagès, r. Lafitte, 51.
Bénard = De Lanneau, r. de Verneuil, 34.
Bignault = De Pille, à Vitry-sur-Seine.
Bizouard = Lejeune, rue Notre-Dame-des-Victoires, 25.
Botot-St.-Sauveur = Monier, r. Laffitte, 43.
Bouteiller = Chevé, rue
Bruat = Laroche, r. des Petites-Ecuries, 8.
Brunet ✻ = Letellier, rue d'Enghien, 22.
Castellino = Cordel, rue Neuve-N.-Dame-de-Lorette, 15.
Chalamel = Blanchet, rue de la Tour-d'Auvergne, 17.
Cogniet = Lepine, rue Favart, 4.
Denuelle = Berchu, r. des Ptes-Ecuries, 43.
Des Brunes = Petiteau, rue Trévise, 42.
Desmarais (B.) = Bris, à Belleville, parc St-Fargeau.
Desroques = Paulmier jeune, rue de Paradis, 4 *bis*, Marais.

Doullay = De Perrin, rue du Renard-St-Sauveur, 8.
Duclos = Belliol, r. St-Honoré, 408.
Dufresne = Maugas, rue du Havre, 2.
Dusart = Blot, boulevard Poissonnière, 8.
Foucher = Lapie, rue Meslay, 12.
Fouret = Blanchard, r. Mondovi, 8.
Gérard = Radou, r. de la Tixeranderie, 25.
Gilles = Berniol, r. N.-D.-de-Lorette, 43.
Giron = Harduin, rue Hauteville, 15.
Guien = Crouzet, rue Geoffroy-Marie, 5.
Guillochon = Avignon, rue de Provence, 3.
Guybert (O.) = Guillardet, rue du Mail, 1.
Jesson = De Lanneau, r. F-Poissonnière, 49.
Lainé (Napol.) = Cournol, r. Hauteville, 78.
Laisné = Laisné père, r. St-Martin, 261.
Le Barbier = Lequien, r. Nve-St-Martin, 5.
Leduc = Picard, avenue de Clichy, 67, à Batignolles.
Levêque = Cauvet ❋, r. des P.-Ecuries, 23.
Massonneau = Daubrée, r. des 3 Pavillons, 11.
Mauge = Paulmier aîné, r. de Vendôme, 17.
Mignot = D y, rue des Petits-Hôtels, 28.
Moinet = Verdure, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 30.
Orsel = Dufresne, r. du F.-S.-Martin, 164.
Pasquier = Boulanger, rue de Flandre, 10, à La Villette.
Pellereau = Beaudin, rue Paradis-Poissonnière, 9.
Perséguers-Valois = Dalibon fils, rue de Clichy, 28.
Pestel (Ad.) = Amy, rue Trévise, 43.
Prenpain = Hamard, rue des Juifs, 13.
Pitat = Martin, r. Chabrol, 49.
Quiquerez = Aubé (Augte), r. du Grand-Chantier, 5.
Ballet = Delavigne, r. Ne-St-Jean, 26.
Ricois (O❋) = Ringard, q. de Béthune, 20.
Rivière = Bertrand, rue Guénégaud, 19.
Robin = Blay ❋, rue de Provence, 63 *bis*.
Rocquelay = Villain, r. Ne-St-Jean, 22 *bis*.
Rodet ❋ = Benard, r. de la Victoire, 14.
Royer = Hélain (Paul), rue Meslay, 18.
Tresse = Billaud, rue Labruyère, 20.
Vasseur = Archdeacon, rue Neuve-Notre-Dame-de-Lorette, 18.
Verdier = Paulinier, rue de Rivoli, 32.
Vialla = Barny de Romanet, r. Buffault, 21.
Terriat = Proust, r. des P.-Ecuries, 24.

Courtiers d'Assurances par ordre de nomination. Messieurs,

1831 Husson.
Mautin.
1838 Guynemer.
1839 Panel.
Giguel.
1845 Monod.
1847 Decourtive.
1849 Bruat.

Courtiers de Commerce honoraires. Messieurs,

Dufresne (G.). | Sencier (C ❋). | Nion. | Bisson aîné.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Bruat = Laroche, r. des Petites-Ecuries, 8.
Decourtive = Baudot, faub. Poissonnière, 30.
Giguel = Perier, r. Montmartre, 164.
Guynemer = Emeric-David, place de la Bourse, 31.
Husson = Chaulin, r. Bergère, 37.
Mautin = Lacheurié, rue de Chabrol, 49 *bis*.
Monod = Jullien, r. Montholon, 8.
Panel = Duval, rue Trévise, 17.

Composition de la Chambre Syndicale.

M. Rivière, *Syndic.*

M. Guien, M. Dusart, M. Brunet, *Adjoints.*
M. Moinet, M. Fouret, M. Monod, *Adjoints.*

Conseil de la Compagnie.

M. Paul Fabre ❋, *Avocat à la Cour de cassation*, place du Louvre, 26.
M. Delaine, *Avoué près la Cour d'appel*, rue des Grands-Augustins, 21.
M. Cottreau, *Avoué près le Tribunal de 1re Instance*, rue Gaillon, 25.
M. Desprez ❋, *Notaire*, rue du Four-Saint-Germain, 27.

Secrétaire de la Compagnie.

M. Lasseray ❋, rue Bleue, 12.

SECTION II.

ETABLISSEMENT DE BANQUE

ET ENTREPRISES INDUSTRIELLES,

Fondés sous la garantie du Gouvernement et dont le siége est à Paris.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS.

Palais-National, péristyle Masséna.

Ce Comptoir a été créé par décrets du Gouvernement provisoire des 7 et 8 mars 1848.

Ses statuts ont été arrêtés par acte passé devant Mᵉ Esnée, notaire à Paris, le 10 du même mois, et modifiés, avec l'approbation du ministre des finances et du Conseil général de la Seine, par l'assemblée générale des actionnaires, dans sa séance du 19 septembre 1848.

Le Comptoir est administré par un conseil composé de quinze membres, indépendamment d'un directeur et d'un sous-directeur.

Il y a un conseil d'escompte ; il est composé par spécialités d'industrie et nommé par le conseil d'administration, qui détermine le nombre de ses membres.

Le capital du Comptoir, fixé à 20 millions est composé comme il suit :

Numéraire par des actionnaires	6,666,500 fr.	20,000,000 fr.
Obligations par la ville de Paris.	6,667,000	
En bons du trésor par l'Etat.	6,666,500	

La ville de Paris est représentée près le Comptoir par trois délégués.

La somme fournie par les actionnaires est divisée en actions de 500 fr. chacune.

Les bénéfices du Comptoir appartiennent exclusivement aux actionnaires ; les pertes, au contraire, sont supportées un tiers par les actionnaires, un tiers par la ville de Paris, et un tiers par l'Etat.

Une assemblée générale des actionnaires se réunit une fois par an, dans le courant du mois de juillet.

Les opérations du Comptoir consistent : 1° à escompter les effets de commerce timbrés à deux signatures et jusqu'à 105 jours d'échéance sur Paris et sur les villes où la Banque a des succursales ; 2° à escompter les effets de commerce à deux signatures sur les départements et l'étranger jusqu'à 65 jours d'échéance ; 3° à recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées et qui produisent un intérêt fixé par le conseil d'administration, et à payer les dispositions faites sur le Comptoir jusqu'à concurrence des sommes déposées (l'intérêt bonifié sur les sommes déposées en compte courant est aujourd'hui de 3 p. °/₀ l'an) ; 4° à escompter les récépissés constatant le dépôt de marchandises dans les magasins généraux de l'Etat, conformément au décret du 21 mars 1848 et à l'arrêté du ministre des finances du 26 du même mois. L'admission à l'escompte et au compte courant doit être demandée par lettre adressée au directeur.

Jours d'escompte. — Tous les jours, excepté les jours fériés. Le taux de l'escompte est déterminé par le conseil d'administration. Il est aujourd'hui de 5 p. 100 pour les personnes admises au compte courant d'escompte, et de 6 p. 100 pour les personnes admises seulement à l'escompte par bordereau.

DIRECTEUR.

M. Biesta (Hipp.) ❋ ✪.

SOUS-DIRECTEUR.

M. A. Pinard.

Administrateurs. MM.

André (Louis) ❋.
Boissaye.
Brassac.
Callou (G.) ❋.
Cohin aîné.
Du Bochet (V.) (O ❋).
Gillet fils aîné ❋.
Langlois.
Le Villain.

Laveissière ✻.	Niel (Prosper).	Pagnerre.
Melon (E.) ✻.	Ogerau (Fréd.) ✻.	Sommier (Alex.) ✻.

Délégués de la ville de Paris.

Chevalier ✻.	Riant ✻.	Say (Horace) ✻.

Conseil d'escompte. Messieurs.

Christofle (C.) ✻.	Griffe.	Aschermann.	Allain Niquet.
Ducel (J.-J.).	Lemoine.	Guerry.	Leduc.
Evette aîné.	Launay-Hautin.	Gautier (L.).	Dehaynin (G).
Salmon (Aug.).	Saillofest.	Riverin.	Leduc (E.).
Lainé.	Calla fils ✻.	Bonnevie.	Jeanti (J.).
Saugnier.	Blazy.	Giraudeau.	Thouvenin fils ✻.
Lucy-Sédillot.	Monpelas.	Planche.	Loridan.
Dubuy.	Truelle.	Outin (J.-P.).	Joly.
Courtois.	Plançon.	Lambert.	Duchemin.
Mandrou (G.) ✻ ✿.	Mauguin (Edouard).	Tétu.	Thibaut (Germ.) ✻.
Cléry.	Thuilot.	Lacasse.	Tavernier ✻.
Barbier (Eug.).	Hautoy.	Baillière (J.-B.).	Cavaré (Virgile).
Grenard.	Legendre.	Didot (Hyacinthe) ✻.	Lebel.
Cercueil.	Lecou.	Delaleu (Ch.).	Boch ✻.
Claudon (G.).	Galichon.	De Clermont.	Pellou (J.).

Chefs des bureaux de l'administration. Messieurs,

M. Chandenier, *Secrétaire-général.*

Caissier principal	Laisné.	*Portefeuille*	Avrillon.
Contentieux	De Vanlay ✻.	*Renseignemens*	Perlet.
Correspondance	Destrem (H.)	*Bureau des marchandises.*	Villeneuve.
Escompte	Marganne.	*Economat*	Lehaut (C.).
Comptabilité	Ragel.		

Conseil judiciaire. Messieurs

Billault ✻, *avocat.*	Esnée, *notaire.*	Schayé, *agréé.*
Péan, *avoué d'appel.*	Lefebvre, *avoué de 1re inst.*	Drion, *huissier.*

SOUS-COMPTOIRS DE GARANTIE,

Etablis à Paris, près le Comptoir national d'escompte.

Par décret du Gouvernement provisoire du 24 mars 1848, il a été établi des sous-comptoirs de garantie destinés à servir d'intermédiaire entre l'industrie, le commerce et l'agriculture, d'une part, et les comptoirs nationaux, de l'autre.

Les sous-comptoirs sont organisés au moyen de sociétés anonymes dont le fonds social ne peut être moindre de 100,000 fr., divisé en actions au porteur de 100 fr. chacune; ils sont autorisés à fonctionner, quel que soit le nombre des actions souscrites.

Le directeur de ces sous-comptoirs d'escompte est nommé par le ministre des finances.

Une commission déléguée par le Comptoir est chargée de surveiller les opérations des sous-comptoirs.

Les opérations des sous-comptoirs consistent à procurer aux commerçants, industriels et agriculteurs, soit par engagement direct, soit par aval, soit par endossement, l'escompte de leurs titres et effets de commerce auprès du Comptoir principal, moyennant des sûretés données aux sous-comptoirs par voie de nantissement sur marchandises, récépissés des magasins de dépôt, titres, valeurs et droits incorporels, ainsi qu'au moyen de garanties hypothécaires.

Le fonds social n'est pas destiné à la réalisation de l'escompte, mais seulement à garantir les opérations du sous-comptoir envers le Comptoir national: en conséquence, tous les fonds constituant le capital social sont versés au Comptoir principal, dont le sous-comptoir de garantie forme l'annexe.

Les sous-comptoirs ne peuvent se livrer à aucune opération, de quelque nature qu'elle soit, si ce n'est comme intermédiaire du Comptoir principal.

Il a été établi, près le Comptoir national d'escompte, sept sous-comptoirs, savoir:

SOUS-COMPTOIR DE LA LIBRAIRIE. — *Rue des Petits-Augustins*, 5.

M. Le Roy, *Directeur.*
M. Villeneuve (Adrien), *Délégué du Comptoir national.*

SOUS-COMPTOIR DES MÉTAUX. — *Rue Vivienne*, 53.

M. Gauchier, *Directeur.*
M. Guillardet, *Sous-Directeur.*
M. Villeneuve (Adrien), *Délégué du Comptoir national.*

SOUS-COMPTOIR DES DENRÉES COLONIALES. — *Rue Grétry*, 2.

M. Rocoffort, *Directeur.*
M. Hémon fils, *Sous-Directeur.*
M. Dupont, *Délégué du Comptoir national.*

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. *Rue Richelieu*, 15.

M. Veyret, *Directeur.*
M. Delore, *Sous-Directeur.*
M. Landon, *ancien Notaire,* } *Délégués de la Banque de France et du Comptoir*
M. Cretin, *Architecte,* } *national.*
M. Esnée, *Notaire.*
M. Callou ✱, *Avoué de 1re instance.*
M. Magès, *Architecte, Délégué du Comptoir national.*
M. Loyer, *Huissier du Sous-Comptoir.*

SOUS-COMPTOIR DE MERCERIE ET DE BONNETERIE. — *Rue Rambuteau*, 73.

M. Collon (Edouard), *Directeur.*
M. Goujon, *Sous-Directeur.*
M. Villeneuve (Adrien), *Délégué du Comptoir national.*

SOUS-COMPTOIR DE L'INDUSTRIE DES LAINES, COTONS, CHANVRES, LINS BRUTS ET TISSÉS. — *Rue Saint-Fiacre*, 3.

M. Bourdon ✱, *Directeur.*
M. Bouchard (Pierre), *Sous-Directeur.*
M. Dupont, *Délégué du Comptoir national.*

SOUS-COMPTOIR DE LA CARROSSERIE, SELLERIE, DES CHARRONS, FORGERONS, MENUISIERS, PEINTRES ET AUTRES INDUSTRIES TRAVAILLANT A L'ÉQUIPAGE. — *Rue Miromesnil*, 49.

M. Vidal, *Directeur.*

MAGASINS GÉNÉRAUX, DÉPÔTS DE MARCHANDISES.

Les magasins généraux et dépôts des marchandises agréés par l'État ont été établis par décret du Gouvernement provisoire en date du 21 mars 1848, réglementés par arrêté du Ministre des finances le 26 du même mois, à l'effet de recevoir en dépôt des négocians et industriels, leurs matières premières, marchandises et objets fabriqués, afin de mobiliser la valeur des marchandises, de la convertir en titres négociables et admissibles dans les établissements de crédit.

La Banque de France a été autorisée à accepter les récépissés des magasins publics comme troisième signature.

Les Comptoirs nationaux d'escompte ont été autorisés à admettre comme seconde signature le récépissé joint à un billet à ordre.

Toute personne qui veut prêter sur des marchandises déposées, est valablement saisie du privilége de nantissement par le transfert du récépissé à son ordre et par la mention dudit transfert sur le registre du magasin, avec indication de la somme prêtée. Cette mention est aussi opérée dans les cas d'endossement pour transmission de la propriété des marchandises.

MAGASINS AUTORISÉS DANS PARIS.

Vins et Liquides, — à l'Entrepôt des vins.

Toutes autres marchandises, — à l'Entrepôt des douanes et à la société de magasinage public, G. Putot et comp.

M. Baudouin, *délégué du Comptoir près les magasins nationaux.*

COMPAGNIE DES QUATRE CANAUX,

Rue Saint-Fiacre, 20.

Cette Compagnie, dont les statuts ont été approuvés par ordonnance du 12 mars 1823, a été formée pour l'administration du prêt fait au Gouvernement, en vertu de la loi du 14 août 1822, d'un capital de 68,000,000 de fr, destiné à l'achèvement des canaux de *Bretagne*, du *Nivernais*, du *Berry*, et du canal *latéral à la Loire*. L'amortissement de ce capital qui a commencé le 1^er^ avril 1833, doit durer environ 34 ans, après lesquels la Compagnie entrera en jouissance pour la moitié des produits des canaux pendant 40 autres années.

Administrateurs. Messieurs,

Lefebvre (J.) (O ✻) *Banquier*, Président.
Bourceret, *Directeur de la Compagnie nationale d'assurance contre l'incendie*
Archdeacon aîné, *ancien Agent de change.*
Bartholony (F.) ✻, *Banquier.*
Argand (R.), *de la maison* Blanc (J.-A.), Colin et C^e^, *Banquiers.*
Collot (J.) ✻, *anc. Direct. de la fabric. à la Monnaie.*
Costaz (C. A.)
Legé (S. A.), *Avocat aux conseils.*
Lefebvre (F.), *Banquier.*
Audenet ✻, *Banquier.*
Pillet-Will (C ✻), *Banquier.*
Torras ✻, *ancien Banquier.*
De Waru (A.), *Banquier.*
Paccard (B.), *Banquier.*
Dufour (L.), *Banquier.*

Censeurs. Messieurs,

Jameson (F.).
Devinck (F.-J.) ✻.
De Lapanouze (A.).
De St-Albin ✻, *anc. Receveur général.*

Direction. Messieurs,

Hillemacher, *Directeur.*
Hillemacher fils, *Secrétaire archiviste.*
Servier (H.), *Caissier.*

COMPAGNIE DES TROIS CANAUX,

Rue Saint-Fiacre, 20.

Cette Compagnie, dont les statuts ont été approuvés par ordonnance du 3 mars 1835, a été formée pour la réunion des intérêts des anciennes sociétés du canal *des Ardennes*, du canal de *la Somme* et de l'amélioration de *la navigation de l'Oise*. Son capital s'élève à 19,600,000 de fr., remboursables en 33 ans, au moyen d'un amortissement semestriel qui a commencé le 10 octobre 1837, et après lequel la Compagnie entrera en jouissance pour la moitié des produits de ces diverses navigations pendant cinquante autres années.

Administrateurs. Messieurs,

Koymans (H.-A.), *Président.*
Bélanger ✻.
De l'Aigle (A.).
Martin (A.), fils d'André.
Greffulhe (J. L.) ✻.
De Pourtalès-Gorgier.
Archdeacon.
Torras (A.-L) ✻.
André (E.) ✻.

Censeurs. Messieurs,

Anisson-Dupéron ✻.
Farquhar-Jameson.
Harmand d'Abancourt (G O ✻).

Service administratif. Messieurs,

Hillemacher, *Caissier.*
Hillemacher fils, *Caissier-adjoint.*

SERVICE GÉNÉRAL DES INHUMATIONS ET POMPES FUNÈBRES.

DE LA VILLE DE PARIS.

Les Bureaux sont établis rue de Miromesnil, n. 53, *et ouverts tous les jours au public, depuis 7 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir.*

L'Administration des Pompes funèbres dépend de la Préfecture du département de la Seine : elle est unique. Elle est surveillée par un Inspecteur-général délégué par M. le Préfet. Son devoir est d'exécuter, sans aucun retard, tous les convois qui lui sont commandés, et ce, d'après les prix fixés par le tarif arrêté par le Gouvernement. Aucune inhumation ne peut avoir lieu que dans les bières et cercueils estampillés (décision de M. le Préfet de la Seine, confirmée par décision de M. le Ministre de l'intérieur, du 26 mai 1835). Les cercueils en chêne ou en plomb, et même les bières en sapin, sont exclusivement fournis par l'Administration des Pompes funèbres, et portent une estampille apposée par l'Inspecteur-général du service.

L'inhumation des indigens est faite gratuitement.

Des voitures confectionnées exprès, et suivant les règlemens sanitaires, sont toujours prêtes à partir pour le transport des corps hors Paris. Les convois hors Paris sont faits avec le même soin et la même célérité que ceux de Paris.

Dans l'intérêt des familles, il a été établi dans les Mairies des douze arrondissemens des succursales où les familles peuvent s'adresser avec toute confiance. Il n'est perçu aucun droit ou commission quelconque. S'adresser à la Mairie même, et ne pas confondre avec les agences particulières au dehors.

M. A. Pector, *Entrepreneur.*

RÈGLEMENT DES DEUILS.

Les grands deuils sont ceux qui se partagent en trois temps : la laine, la soie noire, et le petit deuil. On ne porte le grand deuil que pour père, mère, grand-père, grand'-mère, mari, femme, frère et sœur.

L'usage en France n'est pas que les père et mère portent le deuil de leurs enfants.

Les deuils ordinaires ne se partagent qu'en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour les oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS.

Pour père et mère, six mois. — *Habillement des dames.*— Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi. — *Habillement des dames.* Le premier mois, le vêtement de laine noire garni. Les six semaines suivantes, habillement noir de soie. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Pour un mari, un an et six semaines. Les trois premiers mois, vêtement de laine noire. Les six mois suivans, en soie noire. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour frère et sœur, deux mois. —*Habillement des dames.* Les premiers quinze jours, vêtement de laine noire. Les quinze jours suivans, vêtement de soie noire. Le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamans.

Pour oncles et tantes, trois semaines. — *Habillement des dames.* Les quinze premiers jours, la soie noire. Les derniers jours, le petit deuil.

Pour cousins-germains, quinze jours. — *Habillement des dames.* Les huit premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc. Les sept derniers jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours. — *Habillement des dames.* Les six premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc. Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germain, huit jours. — *Habillement des dames.* Les cinq premiers jours, en soie. Les trois derniers jours, en petit deuil.

Les hommes portent un crêpe au chapeau pendant toute la durée des deuils. Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

CHAPITRE VIII.

Établissemens généraux de Bienfaisance. — Administration des Hôpitaux et Hospices civils. — Bureaux de bienfaisance. — Sociétés de bienfaisance autorisees.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTABLISSEMENS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

HOSPICE NATIONAL DES QUINZE-VINGTS,

Rue de Charenton, 38.

Cet établissement fut fondé par saint Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Sept cents pensions ont été successivement créées en faveur d'aveugles externes, savoir: cent pensions de 200 fr., deux cent cinquante pensions de 150 fr., et trois cent cinquante pensions de 100 fr. Pour être admis, soit aux places de membres aveugles, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départemens.

Commission consultative. Messieurs,

Guilhem (O ✻), *Maître des requêtes.*
Teste (Charles) ✻, *Référendaire à la Cour des Comptes.*
Battelle ✻, *Administrateur des hospices civils de Paris.*
Sylvain Caubert ✻, *Membre du Bureau de bienfaisance du 6e arrond.*

Service de l'Administration.

M. Michelet (Jules), *Directeur*, aux Quinze-Vingts.
M. Huzard (Dém.), *Trésorier*, aux Quinze-Vingts.
M. Marot, *Avocat, Secrétaire de l'Administration*, rue des Fossés-Saint-Jacques, 4.
M. Van Cléemputte ✻, *Archit., Inspect. des bâtimens*, r. du Bac, pass. Ste-Marie, 11.

Service du Culte.

M. Prompsault, Aumônier.

Service de Santé.

M. Lacroze, *Chirurgien*, à l'Hospice.
M. Andrieux ✻, *Médecin*, rue Joubert, 35.
M. Dumont (Gaston), *Adjoint*, rue de la Paix, 8.

MAISON NATIONALE DE CHARENTON.

La Maison nationale de Charenton (située dans la commune de Saint-Maurice-Charenton, près Paris) est administrée sous l'autorité immédiate du Ministre de l'Intérieur, par un Directeur, assisté d'une Commission consultative. Le soin des malades y est confié à des sœurs de Saint-Vincent-de-Paule. Sa destination est de soigner et traiter les aliénés des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires. Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre. Il y a trois classes de pensions: celles de la première classe sont de 1,425 fr. et au-dessus; celles de la seconde, de 1,125 fr., et celles de la troisième, de 828 fr., compris le blanchissage. Tout aliéné présenté par un membre de sa famille ou par un ami, peut être admis dans l'établissement, à la charge par la personne qui le présente, de produire un certificat

de médecin, constatant l'état d'aliénation mentale du malade, et ayant moins de 15 jours de date, son acte de naissance ou de mariage, et un extrait du jugement d'interdiction à l'égard des aliénés interdits. Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés : ce cas excepté, le public n'est admis à parler au Directeur, aux Médecins, aux Surveillans et aux malades, que les dimanches et jeudis, depuis midi jusqu'à quatre heures du soir. Le public n'est point admis dans les parties de la maison qui sont occupées par les malades

Commission consultative.

M. Nouguier (H.) ✻, *Avocat général à la Cour de cassation.*
M. Véron, rue Laffitte.
M. Boicervoise ✻, *ancien Membre de la Commission administrative des hospices de Paris.*
M. Esquirol ✻, *Conseiller référendaire à la Cour des comptes.*

Administration.

M. Boué de Verdier, *Directeur*, à la Maison nationale.
M. Daulnoy ✻, *Receveur.*
M. Larivière, *Econome.*
M. Martin, *Secrétaire en chef.*
M. Gilbert, *Architecte*, à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 40 *bis.*

Service de Santé.

M. Calmeil ✻. *Médecin du quartier des dames*, à la Maison nationale.
M. Archambault, *Médecin du quartier des hommes*, à la Maison nationale.
M. De Guise père (O ✻), *Chirurgien en chef*, à Paris, rue de Provence, 56.
M. De Guise fils, *Chirurgien adjoint*, à Saint-Maurice.

Service du Culte.

M. l'abbé Delranc, *aumônier.*
M. l'abbé Dupré, *aumônier des sœurs.*

INSTITUTION NATIONALE DES AVEUGLES,

Boulevart des Invalides, 32.

Cette Institution est consacrée à l'instruction des jeunes garçons et des jeunes filles aveugles. Elle fut fondée en 1791, par Louis XVI. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur.

Le Gouvernement, au moyen d'une subvention accordée à cet établissement, y entretient un certain nombre d'élèves. Le chiffre des bourses a été fixé à 120, qui doivent être divisées, autant que possible, en demi-bourses et trois quarts de bourses, dans la proportion de deux tiers pour les jeunes garçons et d'un tiers pour les jeunes filles. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre de l'Intérieur, et doivent être accompagnées: 1° de l'extrait de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des règlemens, ni moins de neuf ans, ni plus de treize; 2° de l'extrait de baptême; 3° d'un certificat d'un médecin ou d'un chirurgien, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité totale;* qu'il n'a point de maladie contagieuse, qu'il n'est point en idiotisme; 4° d'un certificat de vaccine ou de petite-vérole; 5° enfin d'un certificat de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le Curé de la paroisse qu'habitent les parens. Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves boursiers des départemens et des administrations hospitalières, ainsi que des pensionnaires des familles. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur. La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée du Directeur et d'une Commission consultative composée de quatre membres nommés par le Ministre.

Commission consultative. Messieurs,

M. Paravey ❋, *Conseiller d'Etat.*
M. Passy (Félix) ❋, *Conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
M. Barbou ❋, *Conseiller à la Cour d'appel.*
M. Thiac, *Notaire.*

M. Dufau, *Directeur.*

Instruction.

M. Guadet, *Instituteur.*
Mlle Cailhe, *Institutrice.*
M. Gauthier, *Chef d'orchestre.*
MM. Braille, Coltat, Dufour, Grosjean, Legoarand et Siou; Mlles Brunet, Delausse et Pâté, *Professeurs internes.*
Mme Roque, *professeur externe de piano.*

Culte.

M. l'abbé Durand, *Aumônier.*

Administration.

M. Coupart, *Receveur.*
M. Courtès ❋, *Econome.*
M. Mercier, *Commis d'administration.*
M. Philippon, *architecte.*

Conseil.

Me Fontaine, *Avocat.*
Me Guyot-Sionnest, *Avoué.*
Me Lefebure, *Notaire.*

Service de santé.

M. Allibert ❋, *Médecin.*
M. Lombard, *Médecin-adjoint.*
M. Bousson, *Chirurgien dentiste.*
M. Delmond, *idem honoraire.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS,

Rue Saint-Jacques, 256.

Le nombre des élèves aux frais de l'Etat est fixé à 100, dont 80 à places entièrement gratuites, 10 à demi-bourse, et 10 à trois quarts de bourse.— Pour être admis dans l'institution, il faut avoir 10 ans, et pas plus de 15; produire l'acte de naissance, l'extrait baptistaire, un certificat de vaccine, un certificat d'indigence, celui de l'infirmité; toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement. — Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places vacantes. — La durée des études y est de six ans; on y met les élèves en possession de tous les bienfaits de la morale et de la religion, et dans le cas de satisfaire aux besoins des communications sociales; ils y sont exercés à l'art d'articuler la parole et de la lire sur les lèvres de celui qui parle.—Des ateliers sont établis pour les enfans qui, d'après la condition et le vœu de leurs parens, sont destinés à les fréquenter et à y trouver des moyens d'existence. Ceux des élèves que leurs parens destinent à une profession plus libérale sont exercés, pendant le temps consacré au travail dans les ateliers, aux études spéciales qui y ont le plus de rapport. —Une partie de l'Institution est affectée au logement des filles, qui y reçoivent, des dames professeurs, la même instruction que les garçons, et qui y sont exercées aux ouvrages de leur sexe et aux soins de l'économie domestique. Le prix de la pension, pour les élèves de l'un et de l'autre sexe, est fixé à 1,000 fr. Les étrangers sont admis à visiter l'établissement, ou à assister aux exercices avec des billets d'entrée qui leur sont envoyés sur la demande qu'ils en adressent au Directeur en affranchissant leurs lettres. — Le Directeur correspond avec toutes les institutions de France et de l'étranger.

Commission consultative.

M. Thomas, ❋, *Conseiller référendaire à la Cour des Comptes,* Présid.
M. Goupil, *Maître des requêtes au Conseil d'Etat.*
M. Delestre, *Membre du Conseil municipal de Paris.*
M. Michelot ❋, *ancien Chef d'institution.*

Service de l'Administration.

M. de Lanneau ❋ ❁, *Directeur.*

M. Nau-Beaupré, *Agent comptable.*
M. l'Abbé Leforestier, *Aumônier.*
M. Menière ❋, *Médecin.*
M. Blanchet, *médecin-adjoint.*
M. Téraulaz, *Commis d'Administration.*
M. Liégeois, *Préposé au service intérieur.*

ENSEIGNEMENT.

MM. Berthier, *Professeur.*
Lenoir, *idem.*
Puybonnieux, *idem.*
Vaïsse, *idem.*
Allibert, *idem.*
Pélissier, *idem.*
Fontaine, *Professeur adjoint.*
Chomat, *Maître d'études.*
Huguenin, *id. de dessin.*
Taupier, *id. d'écriture.*

SURVEILLANCE.

Mesd. Wion, *Surveillante en chef.*
Ferment, *Dame professeur.*
Barbier, *idem.*
Auber, *idem.*
Royer, *Répétitrice.*
Songeux, *Maîtresse d'étude.*
Gentillet, *Agrégée.*
Gloux, *Aspirante.*
Barbier, *Maîtresse de dessin.*

Service de Santé.

M. Ménière ✻, *Médecin*, rue Saint-Jacques, 256, à l'Institution.
M. Rousset de Vallière ✻, *Médecin-Adjoint*, rue Rougemont, 7.
M. Regnart, *Chirurgien-Dentiste*, rue Taranne, 18.
M. Davan, *Pharmacien*, rue Saint-Jacques, 350.

Il y a près l'administration deux Comités, l'un composé d'hommes, l'autre de dames, qui veulent bien se charger de placer les Elèves sortant de l'Institution ayant fini leur cours.

Comité des Dames. Mesdames,

De St.-Aulaire, *Présidente.*
François Delessert.
De Massa.
Decazes.
Mollien.
Reille.
De Dolomieu.
De Héming.
Camille Périer.
De Rambuteau.
Pierrot.
Kératry.
Petit de Bantel.
De Castellane.

Comité de l'éducation industrielle et de placement. Messieurs,

De Gerando ✻.
Wilson (E.).
Léon de Verdière, *Avocat à la Cour de cass.*
Hervé de Kergorlay (O ✻).
De Cadore.
Estève.
De Tascher (O ✻).
Nompère de Champagny ✻.

Conseils de l'Administration.

Avocat consultant. . . M. Gossin.
Avocat plaidant. . . . M. Fontaine.
Avoué. . . . . M. Rendu.
Notaire . . . . . . M. Dupont.
Avoué honoraire. . . M. Plé ✻.

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS DE BORDEAUX.

Commission consultative.

M. Maillères, *Président.*
M. l'abbé Dulorié.
M. Edouard Delprat, *Secrétaire.*

Service de l'administration. MM.

Valade-Gabel, *Directeur.*
Mallac, *Receveur-Econome.*
Mabit, *Médecin.*
Louis Bermont, *Médecin adjoint.*
Liaubon, *Médecin honoraire.*
L'abbé Rousset, *Aumônier.*
Glandier, *Commis de la direction.*
Gardès, *idem de l'économat.*

Service de l'enseignement.

M. Valade-Rémi, *Censeur des études, premier professeur.*

M. Chambellan, M. Landes, M. Cluzel. } *Professeurs.*
M. Bonnefous, M. Beaudroit. M. Champmas, } *Répétiteurs.*
M. de Lamothe, M. Orsoni. } *Maîtres d'études.*

M. Alan, *Maître de dessin.*
M. Charlot, *id. d'écriture.*
Mad. sœur Eléonore Lacorière, *Institutrice supérieure des dames de Nevers.*
Mad. Sr Mélanie Ducaud, Mad. Sr Ursule Pascal, } *Dames Professeurs.*
Mad. Sr Nathalie Portal, *Répétitrice.*
Mad. Sr Stanislas Jeanson, Mad. Sr Ambroise Fén[illegible]sse, } *Aspirantes.*

SECTION II.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS.

(HÔPITAUX, HOSPICES ET SECOURS A DOMICILE.)

Cette Administration est placée sous l'autorité du Préfet de la Seine et du Ministre de l'intérieur; elle est confiée à un Directeur responsable, sous la surveillance d'un Conseil. (Décret du 10 janvier 1849.)

CONSEIL DE SURVEILLANCE. Messieurs,

Le Préfet du département de la Seine, *Président*.
Le Préfet de police, *Vice-Président*.
D'Albert de Luynes (O ✻), rue Saint-Dominique, 33.
Beau ✻, *Administr. du bur. de bienfais. du 10ᵉ arrond.*, quai Malaquais, 9.
Bérard (O ✻), *Doyen de la Fac. de Méd. de Paris*, à l'École de Médecine.
De Breteuil (C ✻), *Anc. memb. du cons. gén. des hosp.*, r. de Londres, 28.
Dupin (G O ✻), *Procureur général près la Cour de cass.*, r. du Bac, 110.
Duvergier ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Jacob, 21.
Fouché Le Pelletier, *Vice-Président du conseil des prudhommes*, à Javel.
Hachette, *Membre de la chambre de commerce*, rue Pierre-Sarrazin, 12.
Horteloup ✻, *Médecin à l'hôpital Necker*, rue des Bons-Enfants, 21.
Jouvencel ✻, *Conseiller d'État*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 54.
Lallemand, *Administr. du bur. de bienfais. du 2ᵉ arrond.*, r. Gaillon, 13.
Le Peletier d'Aunay (Hector) ✻, *Ancien membre du conseil des hospices*, rue Saint-Guillaume, 24.
Manceaux, *Membre de la commission départementale et municipale*, quai Napoléon, 27.
Monnin, *Maire du 6ᵉ arrondissement*, rue du Temple, 108.
Monod ✻, *Chirurgien de la Maison nationale de santé*, rue Lafayette, 5.
Ramond de la Croisette ✻, *Membre de la commission départementale et municipal*, rue Boucher, 4.
Riant, *Maire du 12ᵉ arrondissement*, rue Saint-Jacques, 286.
N. . . . .

Direction.

M. Davenne (O ✻), *Directeur*, rue Neuve-Notre-Dame, 2 *bis*.

Secrétariat général.

M. Dubost ✻, *Secrétaire-général*, rue Neuve-Notre-Dame, 2 *bis*.

Enregistrement et distribution de la correspondance, Marchés et Adjudications, Archives, Service de santé, Concours, Bureau central d'admission, Amphithéâtre d'anatomie, Pharmacie centrale, Boulangerie, Boucherie, Cave, Magasins généraux d'approvisionnement, Cimetières des hôpitaux.

M. Girard, *Chef de bureau.*

Première Division.

M. Battel ✻, *Chef*, boulevard de l'Hôpital.

Service des hospices, des hôpitaux et des aliénés.

M. Varennes, *Chef de bureau.*

Deuxième Division.

M. Berthon ❋, *Chef*, quai Conti.

Secours à domicile, Fondation Montyon, Filature des indigens, Direction des nourrices, Hospice des Enfants-Trouvés, Placement, à la campagne, des Enfants-Trouvés, Maison d'accouchement.

MM. de Lannoy ❋ et Allar, *Chefs de bureau.*

Troisième Division.

M. Censier ❋, *Chef*, rue Saint-Louis, au Marais.

Domaine, Contentieux, Dons et legs, Droit sur les spectacles, Tutelle des mineurs, Curatelle des aliénés.

M. Bailly, *Chef de bureau.*

Comptabilité en deniers et en matières, service de caisse.

MM. Faulcon et Hamel, *Chefs de bureau.*

Caisse.

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont établis dans la maison occupée par l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, 2.

Contrôle des recettes et dépenses.

M. Martin, *Contrôleur.*

Inspection des Etablissements et Services.

M. Vée ❋, *Inspecteur*, Faubourg-Saint-Martin, 42.
M. Blondel ❋, *Inspecteur*, rue Neuve-Saint-Augustin, 23.

Comité consultatif. Messieurs,

Mirabel-Chambaud, *Avocat à la Cour de cassation*, rue Ste-Anne, 51.
Chopin ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du Sentier, 21.
De Vatimesnil (O ❋), *Avocat à la Cour d'appel*, rue St.-Dominique-S.-G., 11.
Chaix-d'Est-Ange (O ❋), *avocat à la Cour d'appel*, boulevard Poissonnière, 23.
Paillet ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Thérèse, 11.
Plé ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du 29 Juillet, 3.
Capin ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Sainte-Anne, 27.
De Belleyme (A.), *Avocat à la Cour d'appel*, rue Neuve-des-Mathurins, 58.
Hennequin (A.), *Avocat à la Cour d'appel*, rue de Lille, 15.

Avocats de l'Administration. Messieurs,

Mirabel-Chambaud, *Avocat à la Cour de cassation.*
Chopin ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du Sentier, 21.

Agens judiciaires de l'Administration. Messieurs

Guérin, *Avoué près la Cour d'appel*, quai des Orfèvres, 40.
Varin, *Avoué près le Tribunal de prem. inst.*, rue Montmartre, 139.
Desprez ❋, *Notaire*, rue du Four-Saint-Germain, 27.
Chartier ❋, *Agent de Change*, rue de Ménars, 4.
Boussaton, *Commissaire-priseur*, rue Richer, 46.
Mercier, *Huissier*, rue Croix-des-Petits-Champs, 52.

Architectes. Messieurs,

Huvé (O ❋) de l'Instit., r. du Helder, 15.
Gauthier ❋, *Membre de l'Institut*, rue des Bons-Enfans, 28.
Labrouste (Thre), rue du Bac, 27.
N......

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux et Hospices.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile sont obligés de se présenter au Bureau central

d'admission, qui les examine, et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués. Tous les indigens qui se présentent pour être placés dans les hospices sont aussi examinés par les médecins du Bureau central. Depuis 1807, il existe un traitement externe établi au Bureau central pour les enfans attaqués de la teigne; ce traitement a lieu tous les mardis et samedis, depuis neuf heures jusqu'à midi. On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence des Bureaux de bienfaisance, les lundis et vendredis, de midi à trois heures. Il est aussi établi un Bureau central des vaccinations gratuites les jeudis et dimanches, à onze heures précises, des consultations gratuites pour les maladies des yeux, pour les affections des voies urinaires et les difformités de la taille : les premières ont lieu les mardis et samedis à onze heures; les secondes, les lundis, mercredis et vendredis à onze heures; les troisièmes, les mercredis et samedis à 1 heure. Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis dix heures jusqu'à quatre. Les médecins et chirurgiens, chargés de l'examen des malades, sont:

Médecins. Messieurs,

Vernois ✱, rue Neuve-St-Augustin, 23.
Bouley, rue Geoffroy-Lasnier, 22.
Moissenet, r. Neuve-des-Pet.-Champs, 48.
Barthez ✱, *bur cent.*, r. St.-Honoré, 333.
Gueneau de Mussy (Henri), r. de Lille, 17.
Pidoux, rue du Bac, 120.
Cazalis, rue Méhul, 1.
Tardieu, rue de Seine-Saint-Germain, 70.
Legendre, rue Poissonnière, 5.
Léger, rue Rambuteau, 49.
Becquerel ✱, rue Neuve-Saint-Roch, 29.
Bouchet, rue de Sèvres, 87.
Bourdon, place des Vosges, 23.
Vigla ✱, *médecin, chargé de la surveillance du traitement de la teigne*, rue du Vieux-Colombier, 5.
Vaconsin, rue St-Antoine, 71, *chargé du traitement de la teigne.*
Zwinger, rue du Pas-de-la-Mule, 1, *idem.*
Guilbert, rue Saint-Antoine, 74, *idem.*

Chirurgiens. Messieurs,

Gosselin ✱, rue de l'Ecole-de-Médecine, 7.
Morel-Lavallée ✱, rue d'Isly, 5.
Jarjavay, rue de Seine, 10.
Giraldès ✱, rue des Beaux-Arts, 11.
Cusco ✱, rue Nationale-Saint-Honoré, 10.
Desormeaux, rue St-Germain-des-Prés, 13.

M. Gastebois, *Secrétaire du Bureau.*

HOPITAUX ET HOSPICES.

Les Hôpitaux, au nombre de quinze, sont consacrés au traitement des malades indigens.

Les Hospices et Maisons de retraite, au nombre de onze, sont destinés à recevoir les enfans abandonnés et les vieillards infirmes qui n'ont pas le moyen de subvenir à leur existence.

HÔTEL-DIEU, *Parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Herbet ✱, *Directeur.* | M. Lefebure, *Econome.*

Médecins. Messieurs,

Husson (O ✱), au Lycée Descartes, rue Saint-Jacques.
Caillard, *Médecin sédent. à l'Hôtel-Dieu.*
Honoré ✱, rue Saint-Honoré, 290.
Jadioux ✱, rue du Paon-St.-André, 8.
Louis (O ✱), rue de Ménars, 8.
Martin-Solon ✱, rue Sainte-Anne, 14.
Guérard ✱, carrefour de l'Odéon, 10.
Récamier ✱, *Méd. hon.*, rue du Regard, 1.
Gueneau de Mussy ✱, *id*, r. de Tournon, 12.
Magendie (O ✱), *id.*, rue d'Anjou-S.-H. 6.
Rostan ✱, *idem*, rue Saint-Guillaume, 20.

Chirurgiens. Messieurs,

Roux (O ✱), *Professeur à la Faculté de Médecine*, rue des Saints-Pères, 5.
Bon Boyer (O ✱), r. de Grenelle-St-G., 9.
Jobert (O ✱), r. de la Chaus.-d'Antin, 12.
Bouchardat ✱, *Pharmacien.*
Morisset, *Pharmacien honoraire.*
Duval, *Pharmacien honoraire.*

HÔPITAL SAINTE-MARGUERITE, *rue de Charenton.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Ménager, *Directeur.*

M. Valleix ✻, r. Richer, 19 *bis*, *Médecin.*
M. Tessier ✻, r. de Seine-St.-G., 30, *Méd.*
M. Marrotte, rue Grange-Batelière, 11.
M. Denonvilliers ✻, *Chirurgien*, *Prof. à la Faculté*, rue des Moulins, 21.
Grassi, *Pharmacien.*

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Copeau, près la rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cette maison est desservie par les Sœurs de Ste-Marthe.

M Vincent, *Directeur.*
M. Roger, *Econome.*

M. Serres (C ✻), *Méd*, r. Copeau, à l'hôp.
M. Clément, *Méd.*, quai de la Tournelle, 31.
M. Piorry ✻, *idem*, *Prof. à la Faculté*, rue Neuve-des-Mathurins, 1.
M. Gendrin, *Médecin*, r. de Grammont, 14.
M. Piedagnel ✻, *Méd.*, r. des S-Pères, 17*bis*
M. Laugier ✻, *Chirurgien*, rue Neuve-des-Capucines, 13.
M. Michon ✻, *idem*, rue St-Jacques, 123.
M Guiart, *Pharmacien.*

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Blandet, *Directeur.*
M. Braux aîné, *Econome.*

M. Fouquier (C ✻), *Médecin*, *Professeur à la Faculté*, rue Bellechasse, 11.
M. Rayer (O ✻), *Méd.*, r. de Londres, 14.
M. Cruveilhier (O ✻), *Médecin*, *Prof. à la Faculté*, rue des Pyramides, 5.
M. Andral (O ✻), *Méd.*, *Prof. à la Faculté* rue des Petits-Augustins, 5.
M. Briquet ✻, *Med.*, r. de la Ch.-d'Antin, 4.
M. Chomel (O ✻), q. Voltaire, 3*b.* } *Médec. honor.*
M Bally ✻, r. Jacob, 50, } *Médec. honor.*
M. Velpeau (O ✻), *Professeur à la Faculté Chir.*, r. de Verneuil, 17.
M. Gerdy ✻, *Prof. à la Fac.*, *Chirurgien*, rue Jacob, 3.
M. Quevenne, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-ANTOINE, *rue du faubourg Saint-Antoine, A l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Paillard, *Directeur.*

M. Kapeler ✻, *Médecin*, r. Basse du Rempart, 36.
M. Beau ✻, *Médecin*, r. Mazarine, 32.
M. Grisolle ✻, *idem*, rue St.-Georges, 33.
M. Chassaignac ✻, *chir.*, r. Richelieu, 60.
M. Bérard ✻, *Doyen de la Faculté de Médecine*, *Chir.*, *honoraire.*
M. Fordos, *Pharmacien.*

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faubourg-Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marie.

M. Clément, *Directeur.*

M. Nonat ✻, *Méd.*, r. des Beaux-Arts, 10.
M. Maisonneuve, *Chir.*, r. de Lille, 31 *ter.*

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le boulevard.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Laboureau, *Directeur.*

M. Bricheteau ✻, *Méd.* r. des Beaux-Arts, 5.
M. Hervez-de-Chégoin ✻, *Médecin*, rue Neuve-Saint-Augustin, 60.
M. Horteloup ✻, *Méd.* r. des B.-Enf., 21.
M. Delaroque ✻, *Médecin honoraire*, rue Saint-Lazare, 29.
M Lenoir ✻, *Chirurgien*, r. Dauphine, 22.

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg-du-Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Hannossel ✻, *Directeur.*

M. Renauldin ✻, *Médecin*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 73.
M. Bouvier ✻, *Médecin*, rue Basse-Saint-Pierre, 14, à Chaillot.
M. Legroux, *Médecin*, rue Richelieu, 24.
M. Sandras ✻, *méd.*, rue de Provence, 46.

M. Brézin, *Econome.*

M. Huguier ✻, r. du Marché-St.-Honoré, 7.
M. Robert ✻. *Chir.*, r. des Saints-Pères, 19.
M. Marjolin (O ✻), *Chirurgien honoraire*, rue Neuve-d'Antin, 19 *bis.*
M. Chatin, *Pharmacien.*

HÔPITAL TEMPORAIRE DE BON SECOURS, *Rue de Charonne*, 94.

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les sœurs de la Charité.

M. Colin, *Directeur.*

M. Monneret ✻, *Médecin*, r. Jacob, 21.
M. Hardy ✻, *Médecin*, r. Lepelletier, 9.
M. Béhier ✻, *Méd*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 21.
M. Marjolin (René), *Ch.*, r. Ne-d'Antin, 17

HÔPITAL DES ENFANS, *rue de Sèvres, dans la maison ci-devant de l'Enfant-Jésus.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfans malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

M. de Chaumont, *Directeur.*

M. Bouneau ✻. *Méd.*, r. de Lancry, 12.
M. Baudelocque ✻, *Méd.*, rue des SS.-Pères, 48.
M. Blache (O ✻), *Méd.*, r. de Rivoli, 10 *bis.*
M. Trousseau (O ✻), *Méd.*, *Prof. à la Faculté*, rue Caumartin, 11.

M. Richer *Econome.*

M. Jadelot (O ✻), *Méd. honor.*, r. Saint-Dominique-St.-Germain, 72.
M. Guersant fils ✻, *Chir.*, r. Ste-Anne, 51 *b.*
M. Delettre, *Dentiste.*
M. Bataille, *Pharmacien en chef.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récollets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrofules, des dartres, des teignes et des gales. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Partout, *Directeur.*

M. Lugol ✻, *Médecin*, r. Lepelletier, 18.
M. Gibert ✻, *Médecin*, rue du Sentier, 18.
M. Devergie ✻, *Méd.*, rue Richer, 14.
M. Cazenave ✻, *Méd.*, rue Richer, 2.
M. Bazin ✻, *Méd.*, rue Meslay, 25.

M. Paupert, *Econome.*

M. Emery ✻, *Méd. hon.*, r. Thiroux, 9.
M. Malgaigne ✻, *Ch.*, r. de l'Arbre-Sec, 22.
M. Nélaton, *Chir.*, r. de la Victoire, 10.
M. Foy ✻, *Pharmacien.*

HÔPITAL DU MIDI (*vénériens*), *rue du Faubourg-St.-Jacques.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes pour les hommes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont ils font usage chez eux.

M. Lœuillard d'Avrigny, *Directeur.*

M. Puche, *Méd.*, boul. Bonne-Nouvelle, 8.
M. Ricord ✻, *Chir.*, r. de Tournon, 6.
M. Vidal (de Cassis) (O ✻), *Chirurgien*, rue du Faubourg-Montmartre, 13.
M. Personne, *Pharmacien.*

HÔPITAL DE LOURCINE, *rue de ce nom.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes pour les

femmes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont elles font usage chez elles. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de la Compassion.

M. Lapaume, *Directeur*.

M. Gueneau de Mussy (N.), r. de Beaune, 1.
M. Cullerier ✻, *Chir.*, r. de l'Odéon, 32.
M. Richet ✻, *Chir.*, r. Louis-le-Grand, 11.
M. Lutz, *Pharmacien*.

MAISON D'ACCOUCHEMENT, *rue de la Bourbe*.

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couches. Il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départemens.

M. Boivin, *Directeur*.
M. Bourdoncle, *Econome*.

M. Moreau (O ✻), *Profes. à la Fac.*, *Médecin*, rue de Lille, 19.
M. Gérardin ✻, *Médecin*, r. S.-Dominique-S.-Germain, 53.
M. Dubois (P.) (O ✻), *Professeur à la Fac.*, *Chir.*, r. Monsieur-le-Prince, 12.
M. Danyau ✻, *Professeur-Adjoint*, r. des Saints-Pères, n. 5.
Mme Charrier, *Sage-Femme en chef*.
Mme Legrand, *Sage-Femme en chef hon.*
M. Baudry, *Pharmacien*.

HÔPITAL DES CLINIQUES, *rue de l'Observance*.

Cet hôpital contient 130 lits. Les malades et les blessés y sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Il renferme, en outre, un service spécial pour les accouchemens.

M. Havard, *Directeur*.

M. Cloquet (J.) ✻, *Prof. de la Fac.*, *Chir.*, rue Grange-Batelière, 2.
M. Dubois (P.) (O ✻), *Profess à la Fac.*, *Chirurgien*, rue Monsieur-le-Prince, 12.
M. Regnauld, *Pharmacien*.

MAISON NATIONALE DE SANTÉ, *rue du Faubourg-Saint-Denis*.

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient : dans les salles communes de 12 à 14 lits, 3 fr. par jour; dans les chambres de 3 à 4 lits, 4 fr.; dans les chambres particulières à 1 lit (pour femmes), 5 fr.; dans les chambres particulières à 1 lit (pour hommes), 6 francs.

M. Matouiller, *Directeur*.

M. Duméril (O ✻), *Prof. à la Fac.*, *Médecin*, rue Cuvier, 13.
M. Requin ✻, *Médecin*, place Bréda, 12.
M. Monod ✻, *Chir.*, place Lafayette, 5.
M. Ducom, *Pharmacien*.

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS ET ORPHELINS RÉUNIS, *rue d'Enfer*.

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfans trouvés et orphelins.

M. Gouroussau, *Directeur*.
M. Balloche, *Econome*.

M. Guillot (Natalis) ✻, *Médecin*, rue de Seine Saint-Germain, 30.
M. Thévenot de St.-Blaise (O ✻), *Chir. en chef*, rue du Cherche-Midi, 76.
M. Delabarre fils, *Dentiste*.

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (femmes), *à la Salpêtrière*.

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes, ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Basse, *Directeur*.
M. Cousin, *Econome*.

M. Prus ✻, *Médecin des infirmeries*.
M. Barth ✻, *Méd.*, pl. de l'Ecole de Méd., 1.
M. Gillette, *Méd.*, r. Ste-Marguerite-S.-G., 28.
M. Falret ✻, *Méd. des alién.*, r. du Bac, 104.
M. Mitivié ✻, *idem*, r. de Buffon, 9.
M. Lelut ✻, *Méd. des alién.*, à l'Hospice.
M. Trélat, } *Médecins adj. des*
M. Baillarger ✻, } *aliénées*, à l'Hospice.
M. Manec ✻, *Chirurgien*, à l'Hospice.
M. Fermond, *Pharmacien*.

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (hommes), *à Bicêtre.*

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Mallon, *Directeur.* | M. Girard, *Econome.*

M. Pelletan de Kinkelin ✻, *Méd. des inf.*, rue Saint-Georges, 30.
M. Voisin ✻, *Méd des alién*, r. du Bac, 104.
M. Leuret ✻, *Méd des alién.*, r. d'Enfer, 37.
M. Moreau, à l'Hospice, } *Médecins adj.*
M. Delasiauve, *id.*, } *des aliénés.*
M. Ferrus (O ✻), *Méd. hon.*, r. des B.-Arts, 5.
M. Desprès, *Chirurgien*, à l'Hospice.
M. Potier, *Pharmacien.*

HOSPICE DES INCURABLES (femmes), *rue de Sèvres-S.-G.*

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes attaquées d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Demauroy, *Directeur.* | M. Lafon ✻, *Méd.-Chir.*, à l'Hospice.

HOSPICE DES INCURABLES (hommes), *Faubourg Saint-Martin.*

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens atteints d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Bourriot, *Directeur.* | M. Duplay, *Médecin*, à l'Hospice.

HOSPICE DES MÉNAGES, *Rue de Sèvres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.*

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Mailfaire, *Directeur.* | M. Talle aîné, *Econome.*

M. Labric, *Médecin*, à l'hospice.

HOSPICE DE LA ROCHEFOUCAULD, *route de Fontainebleau.*

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les personnes des deux sexes âgées et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et determinée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Tauxier, *Directeur.* | M. Baffos ✻, *Méd.*, r. de l'Odéon, 24.

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées ou infirmes qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Gobert, *Directeur.* | M. Baron fils, *Méd.*, r. de l'Université, 34.

HOSPICE SAINT-MICHEL, *à Saint-Mandé.*

Cette maison a été fondée par M. Boulard (Michel-Jacques), ancien négociant à Paris. Elle est destinée à recevoir douze vieillards septuagénaires.

M. Toussart, *Directeur.*

HOSPICE DE LA RECONNAISSANCE, *Etabli au Petit-Létang, commune de Garches.*

Cet hospice a été fondé par M. Michel Brézin, ancien fondeur mécanicien; il est destiné à recevoir les ouvriers sexagénaires appartenant à l'une des professions exercées par ceux employés par le fondateur, et qui, suivant les expressions de son testament, *ont contribué à augmenter sa fortune par leur travail.*

M. Besson, *Directeur.* | M. Caillard fils, *Médecin*, à l'Hospice.

HOSPICE DE VILLAS, *rue du Regard*, 17.

Cette maison, fondée par M. Devillas, est destinée à recevoir des vieillards infirmes des deux sexes, âgés de 70 ans, et pris, suivant les intentions du fondateur, pour quatre cinquièmes parmi les indigens secourus par les bureaux de bienfaisance de Paris, et un cinquième parmi ceux du culte protestant.

M. Sylvestre, *Directeur*.
M. Lafon ✱, *Méd.*, chargé du serv. de santé, à l'Hospice des Incurables (femmes).

ÉTABLISSEMENS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale, maison de Scipion.

Les bâtimens de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices.

M. Féron, *Directeur*.
M. Salonne, *Maître-Boulanger*.

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de bienfaisance et des maisons de détention du département. On y prépare, pour toute la France, les boîtes de médicamens nécessaires au service des épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Soubeiran ✱, *Directeur*.
M. Tassart, *Chef des magasins*.

Cave générale établie à l'Entrepôt des vins, quai Saint-Bernard.

M. Grenet-Meny, *Directeur*.
M. Bavoil, *Econome*.

Bureau de la Direction des Nourrices,

rue Sainte-Apolline, 18.

M. N....., *Directeur*.
M. Roger ✱, *médecin*, rue Ste-Anne, 51 *bis*.

Ce Bureau est chargé d'assurer aux habitans de Paris les moyens de se procurer des nourrices dignes de confiance, de garantir à celles-ci le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux de Paris.

Cet établissement, qui est situé sur le terrain de l'ancien cimetière de Clamart, est destiné à l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'exercice de l'art médical.

M. Serres (C ✱), *Docteur en médecine*, *Directeur des travaux anatomiques*, *à l'hôpital de la Pitié*, rue Copeau.

Établissement de filature,

Maison des Hospitalières, près la Place des Vosges.

M. Friou, *Directeur*.

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes. On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de bienfaisance, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de bienfaisance sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans les douze arrondissemens municipaux de la ville de Paris, sous l'autorité de M. le Préfet de la Seine et la direction de l'Administration générale de l'assistance publique à Paris.

Chaque Bureau est composé : 1° du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau; des Adjoints, Membres-nés, qui président le Bureau en son absence ; 2° de douze Administrateurs nommés par le Ministre de l'Intérieur ; 3° de Commissaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est illimité. Un Secrétaire-Trésorier comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissemens, des maisons consacrées à la distribution des secours, et aux écoles des ouvroirs pour les jeunes filles et un asile pour les petits enfans.

BUREAUX DE BIENFAISANCE DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Bureau du 1er Arrondissement, grande rue Verte, 22.

M. Paris, *Secrétaire-Trésorier*, grande rue Verte, 18.

Bureau du 2e Arrondissement, à la Mairie, rue Chauchat, 2.

M. Bronner, *Secrétaire-Trésorier*, rue Lemercier, 15, à Batignolles.

Bureau du 3e Arrondissement, à la Mairie, place des Petits-Pères.

M. Mayer, *Secrétaire-Trésorier*, passage du Saumon.

Bureau du 4e Arrondissement, à la Mairie.

M. Bardonneau, *Secrétaire-Trésorier*, hôtel de la Mairie, pl. du Chevalier-du-Guet, 4.

Bureau du 5e arrondissement, rue de la Lune, 12 et 14.

M. Quesnot, *Secrétaire-Trésorier*, rue de la Lune, 12.

Bureau du 6e arrondissement, à la Mairie.

M. Lobreau de Nouvion, *Secrétaire-Trésorier*, rue Vendôme, 11.

Bureau du 7e Arrondissement, à la Mairie.

M. Flotard, *Secrétaire-Trésorier*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 20, à la Mairie.

Bureau du 8e Arrondissement, rue de la Chaussée-des-Minimes, 4.

M. Verdhurt, *Secrétaire-Trésorier*, impasse des Hospitalières, 6.

Bureau du 9e Arrondissement, rue Geoffroi-Lasnier, 25, à la Mairie.

M. Beugniez, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-Antoine, 76.

Bureau du 10e Arrondissement, rue de Varennes-St.-G., 9.

M. Altairac, *Secrétaire-Trésorier*, rue de Varennes, 9.

Bureau du 11e Arrondissement, rue St.-André-des-Arts, 49.

M. Pelletier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-André-des-Arts, 49.

Bureau du 12e Arrondissement, rue des Ursulines, 10.

M. Grimonpré ✻, *Secrétaire-Trésorier*, rue des Ursulines, 10 *bis*.

SECTION II.

INSTITUTIONS ET SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

MONT-DE-PIÉTÉ,

Chef-lieu, *rue des Blancs-Manteaux et rue de Paradis, au Marais.*—Succursale, *rue des Petits-Augustins*, 20. — Bureaux auxiliaires, *rue de la Pépinière*, 14, et *rue de la Montagne Ste.-Geneviève*, 6.

Administrateurs.

M. Dupérier ✻, *Membre de la Commission départementale de la Seine.*
M. Peupin ✻, *idem.*
M. Ledagre ✻, *Membre de la Chambre du Commerce.*
M. Valois jeune ✻, *Régent de la Banque.*

N. B. Il y a encore quatre Administrateurs à nommer.

Direction (chef-lieu). Messieurs,

Blaize, *Directeur.*
Lasaigne, 1er *Inspecteur, Secrétaire général, Chef du contentieux.*
Renaudin, 2e *Inspecteur.*
Lecoq, *Caissier.*
Edeilne, *Chef des Magasins.*
Marchal, *Chef de la Comptabilité, Contrôleur central.*
Gateau, *Sous-Chef de la comptabilité.*
Antier, *Chef des Engagemens et Dégagemens.*
Briet, *Chef de la Liquidation générale du Boni.*
Pézant, *Econome.*

Succursale. Messieurs,

Laigneau, *Contrôleur.*
Knapp, *Agent comptable.*

Bureaux auxiliaires. Messieurs.

Couty aîné, *Chef du Bureau auxiliaire* A, rue de la Pépinière, 14.
Garnot, *idem,* B, rue de la Montagne Ste-Geneviève, 6.

Appréciateurs. Messieurs,

Pourcelt, rue Neuve-St.-Augustin, 50.
Thiesson, rue des Moulins, 2, à Belleville.
Leconte, rue Hauteville, 12.
Hocart, place de l'Ecole-de-Médecine, 1.
Fournel, place du Châtelet, 2.
Guérin, rue Chabannais, 7.
Boucly, rue Ste-Croix-de-la-Bretonn., 30.
Lenormand de Villeneuve, r. de l'Echiquier, 5
Alexandre fils, rue N.-D.-de-Nazareth, 4.
Duverger de Villeneuve, r. Cadet, 8.
Gitton de la Ribellerie, r. des Francs-Bourgeois, 16 (Marais).
Duguet, boulevart St.-Martin, 5.
Lemaître-Laguettrie, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 27.
Polle, rue du Puits-Vendôme, 7.

Commissionnaires nommés par l'Administration.

M. *Béliard*, rue des Mathurins, 1.
M. *Prévost*, rue du Mouton, 9.
M. *Brunet*, rue St.-Martin, 150.
Mme Ve *Carpentier*, rue Neuve-Montmorency, 1.
M. *Caumont*, rue Saint-Honoré, 123, et rue Bailleul, 12.
M. *Coureur*, quai aux Fleurs, 21.
M. *Delaire*, rue de Condé, 7.
M. *Devin*, rue de la Ferronnerie, 12.

M. *Duguet*, r. Nᵉ-des-Petits-Champs, 3.
M. *Dupré*, rue du Dauphin, 13.
M. *Darde*, rue Geoffroy-Marie, 1.
Mme Vᵉ *Fouache*, r. des Tournelles, 20.
M. *Frize*, rue Mazagran, 6.
M. *Lamarche*, r. Montorgueil, 19, passage de la reine de Hongrie.
M. *Guillaume*, r. Bourbon-Villeneuve, 20.
Mme *Mention*, r. du Faub.-du-Temple, 1.
M. *Michelet*, rue S.-Honoré, 219.
M. *Pampin*, r. du Four-St.-Germain, 77.
M. *Père*, passage Hulot, rue de Richelieu.
M. *Riquier*, rue Montmartre, 79.
M. *Thomassy*, r. Nᵉ-des-Petits-Champs, 17.

Conseils et Officiers de l'Administration. Messieurs,

Chaix-d'Est-Ange (O ✻), *Avocat à la Cour d'appel*, boul. Poissonnière, 23.
Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour d'appel*, rue des Rosiers, 17.
Mirabel-Chambaud, *Avoc. aux Cons. d'État et à la Cour de cassat.*, r. de l'Échiquier, 34.
Labarbe, *Notaire*, rue de la Monnaie, 19.
Denormandie ✻, *Avoué près le tribunal de 1ʳᵉ instance*, rue du Sentier, 14.
Lefebvre de Viefville, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Montmartre, 148.
Vasserot, *Architecte*, rue Basse-Saint-Pierre, 24.
Monneau, *Vérificateur*, rue Fontaine-au-Roi, 41.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI; elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des alimens aux indigens par l'établissement de fourneaux; à donner des consultations gratuites et des médicamens aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissemens particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

La souscription est de 30 francs par année. Chaque souscripteur reçoit autant de centaines de bons de portions d'alimens, et autant de cartes de dispensaire qu'il a versé de fois 30 francs dans la caisse de la Société.

Un comité de cinquante membres titulaires, choisis par tous les souscripteurs, et qui se renouvelle par tiers tous les ans, et de vingt membres adjoints, nommés par le comité, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours, de surveiller les fourneaux et les dispensaires et de visiter les malades.

Président.

M. de Larochefoucauld (O ✻).

Vice-Présidens.

M. le Gᵃˡ de Montfort (G O ✻).
M. Sylvain Caubert ✻.

Secrétaire honoraire.

M. Valdruche ✻.

Secrétaire.

M. Tessier.

Vice-Secrétaires.

M. Jacquemin.
M. Rousseau.

Trésorier.

M. Valois jeune ✻.

Les Bureaux de la Société sont rue du Grand-Chantier, 12.

INDICATION DES SIX DISPENSAIRES.

Premier, rue Gaillon, 17.

M. de Chastelus, *Agent* pour les 1ᵉʳ et 2ᵉ arrondissemens.

Deuxième, rue St.-Denis, 258.

M. Jumeau ✻, *Agent* pour les 3e, 5e et 6e arrondissemens.

Troisième, rue St.-Antoine, 86.

M. Baget, *Agent* pour les 7e, 8e et partie du 9e arrondissemens.

Quatrième, rue Contrescarpe-St.-Marcel, 23.

M. Sardine, *Agent* pour le 12e arrondissement.

Cinquième, rue du Dragon, 20.

M. Delorme, *Agent* pour le 10e arrondissement et partie du 11e.

Sixième, rue St.-Honoré, 115.

M. Payen, *Agent* pour les 4e, 9e arrondissemens et partie du 11e.

Fourneaux et Bureaux de distributions d'alimens.

Halle aux draps, r. de la Poterie.
Rue du Fauconnier, 5.
Cloître des Bernardins, 4.
Rue de l'Epée-de-Bois, 11.
Rue de Sèvres, 54.
Rue Saint-Sauveur, 9.
Rue du Grand-Saint-Michel, 11.
Rue Saint-Dominique, 185.
Rue du Vertbois, 10.
Rue de la Jussienne, 16.
Rue de Monceau, 17.
Rue Saint-Bernard, 31.
Rue Ménilmontant, 70.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE PARIS,

Fondée en 1818.

CAISSE CENTRALE, RUE COQ-HÉRON, 5.

SUCCURSALES DANS PARIS.

1re	succursale,	place des Vosges, 14, hôtel de la Mairie du		8e	arrondissement.
2e	——	rue Garancière, 10,	*idem*	11e	*id.*
3e	——	rue de Vendôme, 11,	*idem*	6e	*id.*
4e	——	rue d'Anjou-S.-Honoré, 9,	*idem*	1er	*id.*
5e	——	rue Geoffroy-l'Asnier,	*idem*	9e	*id.*
6e	——	rue de Grenelle-St-Germ., 7,	*idem*	10e	*id.*
7e	——	rue Saint-Jacques, 262,	*idem*	12e	*id.*
8e	——	rue Chauchat, 1,	*idem*	2e	*id.*
9e	——	rue de Bondy, 20,	*idem*	5e	*id.*
10e	——	rue Ste-Croix-de-la-Bret., 20,	*idem*	7e	*id.*

SUCCURSALES DANS LA BANLIEUE, ÉTABLIES DANS LES MAIRIES.

A Saint-Denis, Neuilly, Choisy, Belleville, La Villette, Batignolles.

La Caisse d'Épargne est une institution de bienfaisance qui a pour objet de recevoir en dépôt les plus petites sommes que les particuliers veulent y placer. Elle a été fondée dans la seule vue de l'utilité publique, et pour offrir à toutes les personnes laborieuses les moyens de se créer des économies.

L'Administration supérieure se compose de vingt-cinq Directeurs, et d'un nombre indéterminé d'Administrateurs nommés par le Conseil des Directeurs. Ces fonctions sont entièrement gratuites.

Les bureaux de la Caisse centrale et ceux des succursales sont ouverts tous les dimanches et lundis pour recevoir les versemens. On ne peut verser ni moins d'un franc, ni plus de trois cents francs à la fois. Aucun versement ne peut être reçu sur un compte dont le crédit aura atteint *quinze cents francs*.

Les sommes reçues sont immédiatement versées à la Caisse des Dépôts et Consignations au compte de la Caisse d'Épargne. Chaque déposant devient ainsi propriétaire d'une somme équivalente à son avoir, à prendre à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'intermédiaire de la Caisse d'Épargne.

Les déposans dont le crédit est de somme suffisante pour acheter une rente de *cinq francs* au moins peuvent obtenir, sur leur demande, par l'intermédiaire de l'administration de la Caisse d'Épargne, et sans frais, la conversion de leur créance en une inscription au grand-livre de la dette publique.

Le Conseil des Directeurs fixe tous les ans, au mois de décembre, le taux de l'intérêt pour l'année suivante. Ce taux a été fixé à 4 et 3/4 % pour l'année 1849.

Le compte de chaque déposant est réglé annuellement; l'intérêt est ajouté au capital pour reproduire des intérêts jusqu'au maximum de 2,000 fr. Lorsque le dépôt a atteint ce maximum par la capitalisation des intérêts, il cesse de porter intérêt.

L'intérêt commence à courir à partir du jour même du versement, et s'arrête au dimanche qui précède le jour désigné pour le remboursement.

Chaque déposant peut retirer à volonté tout ou partie des sommes qui lui appartiennent. Les remboursemens sont effectués dans les douze jours de la demande, faite le dimanche.

Les remboursemens peuvent être demandés dans les succursales, mais ils ne sont effectués qu'à la Caisse centrale.

En cas de décès d'un déposant, les fonds appartenant à sa succession sont remboursés à ses héritiers ou ayans-droit.

Nota. Toutes les lettres et réclamations doivent être adressées à l'Agent général, rue Coq-Héron, 5.

CONSEIL DES DIRECTEURS.

Président.

M. Delessert (Franç.) (O ✱), *anc. Banquier.*

Vice-Présidens. Messieurs,

Lefebvre (J.) (O ✱), *Banquier, Régent de la Banque de France.*
D'Argout (G O ✱), *Gouverneur de la Banque de France.*
Vernes (Ch.) (C ✱), *Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
Odier (C ✱), *Censeur de la Banque de France.*

Secrétaire.

Bourceret, *ancien Banquier.*

Secrétaires-Adjoints. Messieurs,

Pillet-Will (C ✱), *banquier, Régent de la Banque de France.*
Valois jeune ✱, *banquier.*
D'Eichthal (Adolp.) ✱, *anc. banquier.*
Bartholony ✱, *ancien banquier.*

Directeurs. Messieurs,

Beau (Ferdinand), *ancien négociant.*
Boicervoise ✱, *anc. Membre de la commission administrative des hospices civils.*
Decan de Chatouville ✱.
Gautier (C ✱), *Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
Guyot de Villeneuve ✱, *Membre du Conseil d'escompte de la Banque de France.*
Hottinguer (H.) ✱, *banq., Rég. de la Banq.*
Lebobe ✱, *Banquier, ancien Président du Tribunal de commerce.*
Lefebvre (Francis), *banquier.*
Legentil (O ✱), *Régent de la Banque.*
Locquet (O ✱), *ancien négociant.*
Mallet (James) ✱, *banquier, Régent de la Banque.*
Martineau ✱, *ancien banquier.*
Poullain de la Dreue ✱, *ancien juge au tribunal de commerce.*
James de Rothschild (G O ✱), *banquier.*

Directeurs honoraires. MM.

Delessert (Gabriel) (G O ✱), *Propriétaire.*
De Rambuteau (G O ✱), *Propriétaire.*
Lainé (O ✱), *propriétaire.*

Censeurs. Messieurs,

Grondard ✱, *anc. Négociant.*
Morier, *anc. chef au Minist. des Fin.*
Delessert fils (Benjamin), *anc. banquier.*

Agent général.

M. Agathon Prévost ✱, *Avocat.*

Caissier.

M. De Sevelinges (Arm.), *propriétaire.*

ASILE DE LA PROVIDENCE.

Cet Etablissement, situé près et hors la barrière des Martyrs, n. 13, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, a reçu une existence légale par ordonnance du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 63 vieillards des deux sexes, *de la Ville de Paris*, qui y sont logés, nourris, blanchis, et soignés en cas de maladie.

Il y a six places gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, deux sont à la nomination du Ministre de l'Intérieur, et deux à la nomination du Conseil municipal de Paris. Les 53 autres places sont à la nomination du ministre de l'intérieur, de la Société de la Providence et du Conseil d'Administration de l'Etablissement. Pour le prix de ces cinquante-trois places, il doit être payé une pension annuelle de 600 fr. Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places, dont il acquitte, sur les fonds de son ministère, partie ou totalité de la pension de 600 fr. La *Société de la Providence* nomme aux places dont les pensions sont en partie acquittées sur les fonds dont elle peut disposer. Cette Société paie des parties de pensions. Le Conseil d'Administration nomme aux places, dont les pensions sont acquittées par les pensionnaires eux-mêmes, leurs familles ou leurs protecteurs.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef nommé par le Ministre de l'Intérieur, et sous la surveillance d'un Conseil qui doit être composé de cinq membres, dont l'Administrateur en chef fait partie.

Six Sœurs de la Congrégation des Dames hospitalières du diocèse de Nevers, desservent l'Asile de la *Providence*. Une d'elles est supérieure, et a le gouvernement intérieur de l'Etablissement, sous la direction de l'Administrateur en chef.

Administrateur en Chef,

M. de Tourolle ✻, rue de l'Université, 67.

Conseil d'Administration. Messieurs,

De Montesquiou-Fezensac (G ✻), *Général de division*, *Président*, rue d'Astorg, 31.
De Tourolle ✻, *Administrateur en chef*, rue de l'Université, 67.
De Bray ✻, rue des Pyramides, 7.
De L'Espine, rue de Lille, 54.
Adrien Cramail, place Saint-Germain-l'Auxerrois, 24.
L'Abbé Pradine, *Chapelain*.
Gibert ✻, *Médecin*.

Les Bureaux d'Administration de l'Asile de la Providence sont établis à Paris, chez M. Donatis, Agent comptable, rue Jean-Bart, 2.

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Cette Société, fondée le 1er mars 1805 par M. Micault de la Vieuville, pour secourir *la vieillesse*, *l'enfance* et *les familles malheureuses*, a toujours compté parmi ses bienfaiteurs les chefs de l'Etat et les principaux fonctionnaires du gouvernement. Cette société s'est proposée : 1° de secourir la vieillesse, en payant des portions de pensions pour des vieillards des deux sexes, qu'elle place à l'Asile de la Providence; 2° de faire donner une éducation chrétienne, ou apprendre un métier aux enfans des indigens ; 3° de distribuer des secours à domicile aux familles malheureuses et principalement à des aveugles de la ville de Paris.

La Société de la Providence remplit les trois buts de son institution; et depuis 1805 elle a distribué près d'UN MILLION. Chaque membre de la Société de la Providence souscrit annuellement, pour une somme plus ou moins forte, aux bonnes œuvres de l'association. Chaque année, dans le carême, une quête a lieu dans une réunion de charité, en faveur de la *Société de la Providence* et de l'*Asile de la Providence*.

Conseil d'Administration. Messieurs,

De Montesquiou-Fezensac (G ✻), *Général de division. Président.*
L'abbé Pételot, *Curé de Saint-Roch, Président honoraire.*
De Tourolle ✻, *Administrateur en chef de l'Asile de la Providence, Vice-Président.*
De Chastellux (O ✻), *Vice-Président.*
Sérurier ✻, *Secrétaire général.*
Bonnet (Jules), *Membre du conseil d'administration de l'Asile royal, Secrétaire général adjoint.*
Leblond (François), *Secrétaire général adjoint.*
De Bray ✻, *Membre du conseil d'administ. de l'Asile, Administrateur-Trésorier.*
Goffin, *Vice-Administrateur-Trésorier.*
De Béthisy ✻.
De Flavigny ✻.
Sérurier (G O ✻).
Cramail (Adrien), *Membre du conseil d'administration de l'Asile.*
Defresne.
Denormandie ✻.
Labbé (Ernest).

Commission des Secours.

Madame douairière de Fitz-James.

S'adresser :

Pour les Pensions, à M. de Bray (Eugène) ✻, rue des Pyramides, 5.

Pour les Secours, à M. Goffin, *Vice-Administrateur-Trésorier.*

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE.

La *Société des Amis de l'Enfance* s'est formée dès l'année 1828 pour venir au secours des jeunes garçons pauvres. Les enfans adoptés dès l'âge de 8 ans sont placés dans des pensions où ils reçoivent l'instruction nécessaire à l'exercice d'une profession industrielle ; à 13 ans, ils entrent ensuite dans des ateliers d'apprentissage. Pendant tout le temps de leur éducation et de leur apprentissage la Société ne cesse de veiller sur eux.

Les jeunes garçons orphelins sont envoyés à la colonie de Saint-Firmin, située au Merle, près Breteuil (Oise) ; ils sont appliqués aux travaux de l'agriculture, et reçoivent chaque jour des leçons d'instruction primaire.

200 jeunes garçons sont élevés en ce moment.

La souscription annuelle est de 6 francs.

Le Ministère de l'instruction publique, le Ministère de l'intérieur et le Conseil municipal remettent annuellement une somme destinée à l'éducation des enfants.

La Société est administrée par un Conseil de quatre-vingts membres, et par un Comité d'administration.

Toutes les demandes d'admission doivent être adressées, à M. Adrien Cramail, Secrétaire du Conseil, place St.-Germain-l'Auxerrois, 24.

Président.

M. Alfred de Montreuil.

Trésorier.

M. Eugène Cauchy (O ✻).

Secrétaire.

M. Adrien Cramail.

SOCIÉTÉS DE CHARITÉ MATERNELLE DE FRANCE.

Ces Sociétés, dont le nombre est susceptible d'augmentation, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couches, de pourvoir à leurs besoins et de les encourager à allaiter, elles-mêmes, leurs enfans.

Les Sociétés actuellement existantes sont au nombre de 43. Elles sont établies dans les villes ci-après :

Amiens.	Carcassonne.	Limoges.	Pau.
Angers.	Châlons-sur-Marne.	Lyon.	Poitiers.
Angoulême.	Chartres.	Marseille.	Reims.
Arles.	Châteauroux.	Metz.	Rennes.
Auxerre.	Dijon.	Montauban.	Rouen.
Avignon.	Draguignan.	Montpellier.	Strasbourg.
Besançon.	Elbeuf.	Moulins.	Toulon.
Bordeaux.	Evreux.	Nantes.	Toulouse.
Bourg.	La Rochelle.	Narbonne.	Tours.
Bourges.	Le Mans.	Niort.	Troyes.
Brest.	Lille.	Orléans.	

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

Vice-Présidentes. Mesdames,

De Lillers, rue de Lille, 76.
La Maréchale Gérard, rue Neuve-de-Berry, 12.
Grivel, à la Banque.

Trésorier.

M. Ch. Vernes (C ✻).

On souscrit au bureau de la Société, rue Ménars, 4.

Dames qui composent le Conseil d'administration, et qui distribuent les secours dans les douze arrondissemens de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Champs-Elysées.	Mad. de Montigny-Jaucourt. . .	Rue de la Pépinière, 29.
Roule.	Mad. la Male Gérard.	Rue Neuve-de-Berry, 12.

Deuxième Arrondissement.

Feydeau.	Mad. de Vins-Peysac.	. . . .
Palais-Royal. . . / *Chaussée-d'Antin.*	Mad. James Mallet.	Chaussée-d'Antin, 13.
Faub. Montmartre.	Mad. Gabriel Odier.	Rue Houssaye, 6.

Troisième Arrondissement.

Montmartre. . . . / *Saint-Eustache.* .	Mad. Grivel.	A la Banque.
Mail.	Mad. Couderc.	A la Banque.
Faub.-Poissonn.	Mad. Baradère	Rue de l'Université, 31.

Quatrième Arrondissement.

Marchés	Mad. Jules Pasquier.	. . . .
Banque.	Mad. Franç. Delessert.	Rue Montmartre, 176.
St.-Honoré. . . . / *Louvre.*	Mad. Forestier.	Rue des Moulins, 1.

Cinquième Arrondissement.

Montorgueil. . . . / *Bonne-Nouvelle.*	Mad. Lefebvre.	Boul. Bonne-Nouvelle, 34. / Rue de la Tour-des-Dames, 2.
Faub.-St.-Denis.	Mad. Lestapis.	Boulevart St-Denis, 22 *bis*.
Faub.-St.-Martin.	Mad. Grillon.	

Sixième Arrondissement.

Porte-St-Denis. .	Mad. David.	Rue de Braque, 2.
Temple.	Mad. Delannoise.	Rue Charlot, 45.
Porte-St.-Denis. .	Mad. Létrange.	Rue de Braque, 2.
S.-Martin-des-Ch.	Mad. Boufflers	Rue de Braque, 8.

Septième Arrondissement.

Sainte-Avoye. . . / *Arcis.*	Mad. Colas.	Rue des Moulins, 28.
Marché-S.-Jean. .	Mad.	. . . .
Mont-de-Piété. .	Mad. Lenoir.	Boulevart du Temple, 38.

Huitième Arrondissement.

Faub.-S.-Antoine.	Mad. Denis de Hansy.	Rue Bautreillis, 4.
Quinze-Vingts. .	Mad. Demadre.	Rue Saint-Antoine, 205.
Marais.	Mad. Bayvet.	Rue St.-Louis, 44 (Marais).
Popincourt.	Mad. Frédéric Moreau.	Rue St-Lazare, 69.

Neuvième Arrondissement.

Hôtel-de-Ville. .	Mad. Mathias.	Rue Pavée-St-André, 16.
Arsenal.	Mad. de Charnacé.	Rue Neuve-St.-Paul, 15.
Cité.	Mad. Gabriel Delessert.	. . . .
Ile-Saint-Louis. .	Mad. Bertrand.	R. de Grenelle-St-Germ., 39.

Dixième Arrondissement.

Monnaie.	Mad. Chapellier.	Rue de Seine-St-Germ., 6.
Grenelle-S.-Germ.	Mad. Anat. de Montesquiou. . .	Rue de Monsieur, 12.
St.-Thom.-d'Aquin.	Mad. de Lespinasse.	Rue de Lille, 95.
Invalides.	Mad. Fririon.	Rue de Bourgogne, 14

Onzième Arrondissement.

Sorbonne.	Mad. Chadrin.	Rue du Four-St.-Germ., 43.
Ecole de Médecine.	Mad. Arthur Beugnot.	Rue de Vaugirard, 54.
Palais de Justice.	Mad. de Lillers.	Rue de Lille, 76.
Luxembourg. . . .	Mad. de Labriffe.	Rue des SS.-Pères, 58.

Douzième Arrondissement.

Observatoire. . . .	Mad. de Baudicour.	Rue d'Enfer-St.-Michel, 43.
Saint-Jacques. . .	Mad. Guerbois.	Rue St.-Jacques, 123.
Saint-Marcel. . .	Mad. Houette aîné.	Rue du Fer-à-Moulin, 28.
Jardin du Roi. . .	Mad. Virey.	Rue Soufflot, 1.

Dame honoraire.

Madame Charton, rue Tronchet, 2.

SOCIÉTÉ DE LA MORALE CHRÉTIENNE,

Rue Saint-Guillaume, 9.

Cette Société philantropique, autorisée et fondée en l'année 1821 par quelques amis de l'humanité, à la tête desquels se trouvait M. de La Rochefoucauld-Liancourt, a pour but 1° la défense *gratuite* des détenus et l'avenir des libérés ; 2° l'adoption, l'entretien, le patronage des enfans orphelins jusqu'à la fin de leur apprentissage ; 3° les secours aux ouvriers malades ou blessés, pour les aider à continuer leurs travaux ou leur procurer un emploi. Des dames, déléguées par l'un de ces comités, portent des consolations et des secours dans les prisons des femmes. Cette Société accomplit toutes ces bonnes œuvres au moyen de souscriptions mensuelles, annuelles, et de dons volontaires. La Société publie un journal mensuel depuis 1821. La quatrième série de ce journal a commencé à paraître le 1er janvier 1849.

Conseil d'administration. Messieurs,

M. de Broglie (G ❋), *Président honoraire.*
M. de La Rochefoucauld-Liancourt ❋, r. St.-Lazare, 58, *Président.*
De Lamartine ❋, rue de l'Université, 82, 1er *Vice-Présidens.*
Carnot (H.), rue de Vaugirard, 35, 2e *Vice-Présidens.*
Berville ❋, rue de Vaugirard, 34, 3e *Vice-Présidens.*
Lepeletier d'Aulnay, rue de Grenelle-Saint-Germain, 45, 4e *Vice-Présidens.*
Gervais, rue de la Harpe, 85, *Secrétaire-général.*
Renzi (A.) ❋, rue Saint-Guillaume, 9, *Administrateur.*
Vivien, r. Beautreillis, 18, *Trésorier.*

CHAPITRE IX.

Service de Santé. — Médecins et Chirurgiens. — Pharmaciens. — Société de Médecine pratique.

SECTION PREMIÈRE.

SERVICE DE SANTÉ.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Suivant les dispositions de la loi du 11 mars 1803, relative à l'exercice de la médecine, et l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 8 juin 1805, nul ne peut exercer les professions de Médecin ou de Chirurgien dans le département s'il n'a préalablement fait enregistrer son diplôme aux secrétariats de la Préfecture et des deux Sous-Préfectures du département de la Seine (1).

MÉDECINS ET CHIRURGIENS. *Messieurs*,

Abraham, *Acad. de méd.*, r. de Ponthieu, 16.
Acassal, à Montmartre, chaussée Clignancourt, 18.
Add-Margros, faubourg Montmartre, 17.
Adelon (O ✻), *Académie de médecine; prof. à la fac. de médec.*, r. du Four-St.-G., 17.
Adet de Roseville, r. Buffault, 14.
Adorne de Tscharner ✻, r. du Four-St.-G. 27.
Aladane de Lalibarde, *oculiste*, rue du Vieux-Colombier, 31.
Alard (O ✻), *Acad. de méd.*, r. de Sèvres, 21.
Albert des Etangs, r. Vanneau, 34.
Allibert ✻, *Jeunes Aveug.* r. de Sèvres, 23.
Allié, r. du Petit-Pont, 25.
Alquié (O ✻), *Méd. en chef de l'hôpital milit. du Val-de-Grâce*, à l'hôpital.
Ameuille, r. Neuve-St-Eustache. 36.
Amussat ✻, *et chir.*, quai Malaquais, 17.
Andral père ✻, *Acad. de méd.*, r. S.-Lazare, 108.
Andral fils (Gab.) (O ✻), *Acad. des scienc. et Acad., prof. à la faculté; méd. de la Charité*, r. des Petits-Augustins, 5.
Andraud (J.-B.), r. de la Michodière, 20.
Andrevetan, r. Basse-du-Rempart, 18.
Andrieux (E.) ✻, *Quinze-Vingts*, r. Joubert, 35.
Andry (F.), r. d'Enfer, 27.
Anfossi, r. Blanche, 6.
Angrand, r. Rumfort, 12.
Anquetin, r. des Fossés-Montmartre, 15.
Antraigues, r. St.-Marc, 9.
Aran, r. de la Sourdière, 33.
Arnal aîné, r. Bourdaloue-Laffitte, 3.
Arnaud (A.) ✻ ✻, r. du Cherche-Midi, 57.
Arnaud, r. Pinon, 22.
Arvers, *ag. à la fac.*, r. Mons.-le-Prince, 33.
Aubé, r. de Tournon, 8.
Aubert (T. E.), r. Rumfort, 13.
Auberge ✻, *Chir.-Major des Sap.-Pompiers*, r. de la Paix, 4.
Aubert (L.), r. de Bondy, 48.
Aublin, r. Bertin-Poirée, 6.
Aubrun, r. du Petit-Musc, 17.
Audiat, r. Bleue, 34.
Audibert, r. Michel-le-Comte, 18.
Audibert (H.), r. Michel-le-Comte, 18.
Audibert de Vins, r. de Bretagne, 8.
Audiganne, r. de Choiseul, 1.
Audinet, r. des Deux-Ecus, 33.
Audouard (O ✻), r. Cadet, 6.
Auduit, boulevard des Italiens, 23.
Augouard, rue Payenne, 7.
Aulagnier ✻, r. St-Dominique-S.-G., 94.
Aupépin, r. St.-Antoine, 159.
Aussandon (Am.), rue Notre-Dame-de-Lorette, 48.
Aussandon (Joseph), Faub. Poisson., 75.

(1) MM. les Médecins et Chirurgiens qui ne se trouvent pas sur cette liste sont prévenus qu'ils ne pourront y être inscrits qu'après avoir rempli ces formalités et en avoir justifié. — Les Editeurs feront droit à tous changemens d'adresses et rectifications qui leur seront indiqués *par voie franche*.

Auvity (P.) ✻, r. de la Ferme-des-Math. 20.
Auzias-Turenne, r. d'Enfer, 12.
Auzoux ✻, r. de l'Observance, 2.
Azcaratte, r. de la Victoire, 13 *bis*.
Bachelet, r. du Cherche-Midi, 19.
Bachoué de Lostalot, place des Vosges, 13.
Baffos ✻, *chir.*, *Acad. de méd.*, *hospice de La Rochefoucauld*, r. de l'Odéon, 24.
Baget, r. St.-Antoine, 86.
Baillarger ✻, *aliénées*, à la Salpêtrière.
Balencie, r. Mont-Thabor, 24.
Baldou, rue des Thermes, 11.
Bally ✻, *Charité*, r. Jacob, 50.
Baraduc, boul. Beaumarchais, 15.
Barbette aîné, r. de Poitiers-St.-Germ., 10.
Barbette-Gaulin, *acc.*, r. Pavée-S.-André, 15.
Bardoulat ✻, r. St.-Honoré, 319.
Barère, place St.-Nicolas, 2.
Baret (Césaire), r. Rumfort, 7.
Baron ✻, *Acad. de méd.*, *Enfans-Trouvés*, r. de l'Université, 34.
Baron fils, *Ste-Périne*, r. de l'Université, 34.
Baroux, r. Hauteville, 7.
Barras ✻, r. de Londres, 30.
Barth ✻, *ag. à la fac.*; *Salpêtrière*; place de l'Ecole-de-Médecine, 1.
Barthélemy ✻, *Acad. de méd.*, r. des Petits-Augustins, 13.
Barthez (E.), *bur. cent.*, r. St-Honoré, 333.
Bassereau, r. S.-Hyacinthe-S.-Michel, 1.
Battaille, r. de Sèvres, 153.
Bauche, r. St.-Honoré, 256.
Baudelocque (A.-C.) ✻, *agr. à la Fac.*; *Acad. de méd.*, *hôpit. des Enfans*, r. des SS.-Pères, 48.
Baudelocque (L.-A.), *acc.*, r. Laffitte, 22.
Baudens (O ✻), *chir. en chef de l'hôpital milit. du Val-de-Grâce.*
Baudin, r. Bréda, 4.
Baudrimont, *ag. à la fac.*, rue des Mathurins, 10.
Bayard, quai St.-Michel, 25.
Bayle ✻, *ag. à la fac.*, pl. de l'Odéon, 4.
Baylet, rue Neuve-St-Roch, 45.
Bazignan, *acc.*, r. d'Anjou-Dauphine, 9.
Bazile, rue Monsigny, 6.
Bazille, r. Joubert, 45.
Bazin (E.) ✻, *hôpital Saint-Louis*, rue Meslay, 25.
Beau ✻, *agr. à la fac.*; *Saint-Antoine*, r. Mazarine, 32.
Beaude ✻, *Cons. de salub.*, r. Chabannais, 3.
Beaufort, r. St.-Honoré, 288.
Beaugrand, rue de Bondy, 30.
Beaumetz, r. St-Benoît, 5.
Beauvoisin, r. de la Chaussée-d'Antin, 16.
Beaux, rue St.-Louis-en-l'Ile, 36.
Béclard, *agr. à la fac.*, r. des P.-August. 17.
Becquerel, *bur. cent.*, r. Neuve-St-Roch, 29.
Becquerel ✻, au Jardin des Plantes.
Bedu, r. Lenoir-St.-Antoine, 18.
Bégin (O ✻), *chir.*; *Acad. de méd.*; *Cons. de santé des arm.*, r. Furstemberg, 8 *ter*.
Béhier ✻, *agr. à la fac.*; *Bon Secours*, r. de la Ferme-des-Mathurins, 21.
Belhomme ✻, r. de Charonne, 161.
Bell, place de l'Odéon, 4.
Bellemain, r. de Lancry, 6.
Belliol fils, r. des Bons-Enfans, 32.
Bellety, faubourg Poissonière, 9.
Benech, r. du 24-Février, 7.
Benet-Duperraud, r. des Filles-du-Calv., 27.
Beniqué, r. Laffitte, 22.
Bérard aîné (P.) ✻, *chir.*; *Prof. à la Fac.*; *hôpit. St.-Ant.*, à Charenton-St-Maurice.
Bérard, impasse Guéménée, 8.
Bergeron père ✻, r. Paradis-Poissonn., 2.
Bergeron fils, r. Paradis-Poissonnière, 2.
Bergonnier, r. de la Victoire, 43.
Berjaud, r. de l'Arbre-Sec, 54.
Bernardet, r. Bourdaloue, 5.
Bernardin, Faub. du Temple, 74.
Bertet-Dupiney, r. St.-George, 47.
Berthaut, quai de la Grève, 32.
Berthelot, r. des Ecrivains, 22.
Berthet, r. de l'Echiquier, 25.
Bertin, r. Neuve-des-Capucines, 9.
Berton (A.), ✻ ✪, r. de Provence, 3.
Berton (E.) r. St.-Louis, 79 (Marais).
Bertot, boulevard du Temple, 50.
Bertrand (F. J.) ✻, r. Lepelletier, 33.
Bertrand (J.-B.) ✻, r. St.-Martin, 285.
Bertrand de Namps, r. Planche-Mibray, 11.
Bertrand-St-Germain, rue Taranne, 12.
Bessière (E.), r. St.-Lazare, 125.
Bessières (L.), rue Richer, 52.
Beuchel, r. de la Révolution, 14.
Bezuchet ✻, r. Grange-Batelière, 14.
Bialé, r. Mouffetard, 132.
Bigot, r. des Martyrs, 20.
Billard, r. Neuve-Ménil-Montant, 15.
Billard, cloître des Bernardins, 5.
Billout, r. Rochechouart, 27.
Bisson, r. Richer, 42.
Bixio, r. Jacob, 26.
Bizet, r. N.-D.-de-Lorette, 36.
Blache (O ✻), *méd. de l'hôp. des Enf.*, r. de Rivoli, 10 *bis*.
Blachez, r. des Noyers, 37.
Blanc, r. Sanson, 6.
Blanchard, r. d'Enfer, 33.
Blanche ✻, r. de Lille, 17.
Blanchet, r. du Paon, 8.
Blanchet ✻, *ocul.*, boul. Bon. Nouvelle, 25.
Blatin, r. Guénégaud, 11.

Blazy, boul. St.-Denis, 24.
Bleynie ✻, *école vétérinaire d'Alfort*, rue de Berry, 15.
Blot, r. Taitbout, 15.
Boggio, r. Neuve-des-Petits-Champs, 13.
Boileau, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 48.
Boinet, r. Croix-des-Petits-Champs, 42.
Bois-Duval ✻, place de l'Estrapade, 22.
Boisserie-Lasserve ✻. Faub.-St-Honoré, 14.
Bommy, r. Louis-le-Grand, 27.
Bonamy, r. de Grenelle-St.-Germain, 5.
Bonet, barrière de la Gare, 21.
Boniface (Albert), r. Baillet, 1.
Bonnassies, r. St.-Antoine, 51.
Bonnet, r. Oratoire-du-Roule, 27.
Bonnet, r. Montorgueil, 63.
Bonnet-Malherbe, r. de Provence, 61.
Bontemps, r. Descartes, 14.
Bonvallet (Ch.), r. Grenelle-St.-Hon., 29.
Bordes, r. des Tournelles, 3.
Bordet, r. Louis-le-Grand, 6.
Bossion, r. Montholon, 18.
Bossu, r. de Seine, 31.
Bouchardat ✻, *ag. à la fac.*, *pharmacien en chef*, à l'Hôtel-Dieu.
Boucher (de Jossy), passage Saulnier, 8.
Boucheron, r. Vanneau, 14.
Bouchon, r. du Renard-St-Sauveur, 6.
Bouchut, *bur. cent.*, r. de Sèvres, 87.
Boudard ✻, r. St.-André-des-Arcs, 30.
Boudet (Ernest), r. du Four-S.-Germ. 88.
Boué-Neveu, *acc*, r. Marché St-Honoré, 1.
Boué, r. Ste-Croix-d'Antin, 6.
Bouillaud ✻, *Acad. de méd.*, *prof. à la fac.*, r. St-Dominique-St.-Germain, 14.
Bouillet, r. de Thorigny, 12.
Boulard ✻, r. Massillon, 2.
Bouley, *Bur. centr.* r. Geoffroy-Lasnier, 22.
Boulu ✻, r. de la Fe-des-Mathurins, 4.
Bouneau ✻, *hôp. des Enf.*, rue de Lancry, 12.
Bourdon (Is.), *Acad*, pl. des Vosges, 23.
Bourdon (Hip.), *bur. cent.*, pl. des Vosg., 23
Bourdencle, r. de Picpus, 6.
Bourdonnay, place de l'Ecole, 3.
Bourgeois ✻, r. du Cherche-Midi, 76.
Bourgeoise, r. Ste-Anne, 17.
Bourgery ✻, r. Hautefeuille, 22.
Bourguignon, r. du Bouloy, 24.
Bourjot-Saint-Hilaire, *ocul.*, rue Geoffroy-Lasnier, 28.
Bourse jeune, r. du Banquier, 4.
Bousquet ✻, *Acad. de méd*, r. de Lille, 77.
Boussenard, Grande Rue Verte, 19.
Bousson, *dent.*, r. Saint-Honoré, 293.
Boutin de Beauregard ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 5.
Bouvier ✻, *chir. orthopéd.*, *Acad. de méd.*; *agr. à la fac.*; *Beaujon*, r. Saint-Pierre, 14, à Chaillot.
Boyer (O ✻), *chir*; *ag. à la fac. Hôtel-Dieu*, r. de Grenelle-St.-G., 9.
Boyer, r. de Chabrol, 10.
Boyer (F.), r. St-Thomas-du-Louvre, 22.
Boyer (L.), quai Malaquais, 17.
Boys de Loury ✻, *chir.*, r. Richepance, 1.
Boyveau (Ch.), r. des Fr.-Bourgeois-S.-M., 8.
Braive, r. de la Jussienne, 15.
Brasseur jeune, rue du Doyenné, 8.
Brault, (O ✻), r. de la Ferme, 50.
Brawaski, r. Saint-Paul, 15.
Bréard, r. Michel-le-Comte, 32.
Bréon, boulevart St-Denis, 26.
Briand (O ✻), à l'hôtel des Invalides.
Briau ✻, r. de la Victoire, 24 *bis*
Bricheteau ✻, *Académ. de méd*; *hôpital Necker*, r. des Beaux-Arts, 5.
Brière de Boismont ✻, faub. St.-Antoine, 333.
Briois (J.), r. des Prêtres St.-Germain-l'Auxerrois, 23.
Briot, r. de Rivoli, 18.
Briousse, r. de Bondi, 30.
Briquelot, passage des Petits-Pères, 6.
Briquet ✻, *agr. à la fac.*; *Charité*, rue de la Chaussée-d'Antin, 4.
Brisset ✻, r. du Cherche-Midi, 4.
Broc, r. de Rivoli, 12, passage Delorme.
Brochin, r. du Paon-St.-André,
Brossard, r. d'Angoulême-du-Temple, 16.
Brun (Auguste) ✻, r. Rougemont, 9.
Brunet (Léonard), r. Gren. S.-Honoré, 55.
Bruner, r. Laffitte, 52.
Buchez, r. Chabannais, 8.
Buet de Villards, r. d'Aboukir, 59.
Buisson, r. Saint-Antoine, 205.
Bujeon, r. des Martyrs, 12.
Burdin jeune, *Ac. de méd.*, r. Mogador, 14.
Bureau Riofrey, Faub. St.-Honoré, 25.
Burguières, *agrégé à la faculté*, rue de Grammont, 15.
Bussy ✻, *Acad. de médec.*, *agr. à la fac.*, *Dir. de l'Ec. de Pharm.*, r. de l'Arbalète, 13.
Buttura, r. de Seine-Saint-Germain, 49.
Cabarrus ✻, r. de Milan, 24.
Cadet-Gassicourt ✻ ✻, r. St.-Honoré, 108.
Caffe ✻, r. de la Ferme-des-Mathurins, 49.
Cahen ✻, *chir. de la Gendarmerie de la Seine*, r. Paradis-Poissonnière, 42.
Caillard, *méd. de l'Hôt.-Dieu*, r. Saint-Julien-le-Pauvre, 7.
Caillard fils, *hosp. de la Reconnaiss*, à l'hosp
Calandra, r. Caumartin, 13.
Calmeil ✻, *méd. adj. de la maison nation. de Charenton*, boul. Beaumarchais, 15.

Cambey, faub. Poissonnière, 21.
Campaignac ⊛, r. Jacob, 39.
Campardon, *acc.*, r des Marais-St.-Martin, 12.
Campenas, r. St.-Florentin, 14.
Camus, r. du Coq Saint-Honoré, 11.
Canuet ✻, r. Miroménil, 12.
Capuron ✻, *acc.*, *Acad. de méd.*, *agr. à la fac.*, r. St.-André-des-Arcs, 58.
Cardeilhac, r. de Provence, 9.
Cardet, r. Pigale, 6.
Caresche, boulevard Beaumarchais, 2.
Caron, r. Bertin-Poirée, 14.
Carpentier, r. St.-Denis, 148.
Carpentier-Méricourt, r. des Orties-St.-H., 7.
Carré, quai des Orfèvres, 10.
Carrier ✻, *acc.*, r. Neuve-St.-Roch, 5.
Carrière, r. St.-Georges, 54.
Carteaux ✻, r. du Helder, 5.
Casaubon, r. de Vaugirard, 36.
Castel ✻, *Acad. de méd.*, r. du 29 Juillet, 10.
Cattois, r. Cassette, 20.
Caudemon, r. de la Michodière, 6.
Caugole, r. de Charenton, 60.
Cayol ✻, r. du Dragon, 10.
Cazalis, *Bureau centr.*, rue de Méhul, 1.
Cazeaux, *agrégé à la fac.*, r. des Saints-Pères, 1 *ter*.
Cazenave fils ✻, *agr. à la fac.*, *hôpit. Saint-Louis*, r. Richer, 2.
Cerise ✻, r. Desèze, 10.
Cessier, r. de Provence, 63 *bis*.
Chaales des Etangs, r. Vanneau, 34.
Chaillou, r. Notre-Dame-de-Lorette, 52.
Chailly (C.-M.), r. d'Arcole, 2.
Chailly (J.-N.) ✻, r. Nᵉ-des-Mathurins, 17.
Chailly (Honoré), *acc.*, r. St.-Honoré, 290.
Chamberet (O ✻), r. de l'Est, 27 *bis*.
Chambert, r. Neuve-des-Petits-Champs, 55.
Chammartin, r. St.-Honoré, 110.
Chancerel, r. Montholon, 20.
Chanet, r. Geoffroy-Marie, 13.
Chaponnier, r. Hauteville, 57.
Chappuis, r. de Cléry, 11.
Chatron, r. Caumartin, 11.
Chanseaud, r. St-Jacques-la-Boucherie, 29.
Chapussot, r. St.-Pol, 45.
Chardel ✻, *Acad. de méd.*, r. Cassette, 2.
Chardon, r. Montorgueil, 21.
Charlet, r. aux Ours, 16.
Charmasson, r. Nᵉ-Dᵉ-de-Lorette, 42.
Charpentier (A.) ✻, *médecin de l'infirmerie Marie-Thérèse*, r. S.-André-des-Arcs, 59.
Charpentier (A. F.), r. du Faub.-St.-Martin, 187.
Charpentier fils ✻, quai Bourbon, 29.
Charrier, r. Neuve-Saint-Georges, 52.
Charruau ✻, r. Castellane, 15.
Chartroule, r. de Lancry, 12.
Chassaignac ✻, *chir. St-Antoine*, *agr. à la fac.*, r. Richelieu, 60.
Chasseignes, r. du Petit-Bourbon, 18.
Chataing (A.), r. d'Alger, 8.
Chatin, à l'Hôpital Beaujon
Chaumonot (C.-A.), r. Montorgueil, 2[illegible].
Chaussier, r. Nᵉ-des-Mathurins, 62.
Chayet, r. Rambuteau, 48.
Chéneau ✻, pl. Vendôme, 22.
Chenu, r. Saint-Fiacre, 9.
Chereau, r. Cassette, 12.
Cherest, r. Richepance, 9.
Chermside (sir Robert) ✻ ⊛, r. Taitbout, 5[illegible].
Chesneau, rue St.-Antoine, 22.
Chevé (E.) ✻, r. St.-André-des-Arts, 6[illegible].
Chevillot ✻, à l'hôtel des Monnaies.
Chevrey ✻, cité Trévise, 5.
Chomel (O ✻), *Ac.*; *prof. à la fac*; *méd. à la Charité*, q. Voltaire, 3 *bis*
Chotomski, rue Copeau, 33.
Christophe, r. Neuve-des-Capucines, 19.
Chuster, rue Laffitte, 1.
Cissel, *acc.*, r. des Filles-St.-Thomas, 5.
Civiale ✻, *de l'Inst.*; *Acad. de méd.*; *chir. lithotritie*, *hôp. Necker*, r. Neuve-St.-Augustin, 31.
Clairain, quai de la Mégisserie, 28.
Clairat, r. Montmartre, 137.
Clarens, r. Neuve-Coquenard, 21.
Clavel, r. de l'Echiquier, 20.
Clément, *Pitié*, quai de la Tournelle, 31.
Clerc, r. de la Féronnerie, 9.
Clerc, r. des Lombards, 33.
Cliet, r. de Grenelle-St.-Honoré, 38.
Cloquet (Jules) ✻, *chir.*, *Ac. de méd*; *prof. des clin. de la fac.*, r. Grange-Batelière, 2[illegible].
Coffmann, r. Fontaine-St.-G., 33.
Cogny (J.-P.), r. St.-Honoré, 367.
Colas, r. des Petits-Augustins, 17.
Colladon, r. Neuve-des-Mathurins, 14.
Collin, r. du Temple, 22.
Collin (Victor), place des Victoires, 11.
Collineau ✻, *Ac. de méd.*, r. Sᵗᵉ-Apolline, 8.
Collomb (J.-B.), boul. Saint-Martin, 59.
Colombat (de l'Isère), ✻, rue Féron, 15.
Colombe-Lécorché, r. de l'Odéon, 21.
Colon, r. Godot-de-Mauroy, 34.
Comeau (L de), r. d'Enghien, 1.
Comet ✻, boul. des Italiens, 9.
Compérat, r. Rivoli, 18.
Comte ✻, r. Bellechasse, 34.
Consonit, rue Saint-Louis, 56.
Constant-Dubos, r. Rochechouart, 47.
Conté de Lévignac, r. Grétry, 1.
Contour, faub. Saint-Honoré, 111.
Coquerct (A.), r. Richelieu, 21.

Corbel-Lagneau, r. de la Ch.-d'Antin, 58.
Corbière (Bumaiche de la), ✻ ✻, r. Tronchet, 28.
Corby, r. Grange-Batelière, 7.
Cordel, r. de Luxembourg, 18.
Cordier ✻, pl. St.-Germ.-l'Auxerrois, 24.
Cornac (O ✻), *Acad. de méd.; méd. ord. des Inval.*, à l'Hôtel des Invalides.
Cornay (de Rochefort), r. St.-Honoré, 297.
Cosse, r. St.-Martin, 257.
Cossé, r. Saint-Sauveur, 16.
Cosson de Kervadies, imp. d'Argenteuil, 7.
Costas, r. Sainte-Apolline, 2.
Coste ✻, r. Neuve-de-l'Université, 12.
Coster, r. Ventadour, 11.
Costilhes, r. Neuve-St.-Eustache, 45.
Cottin, r. Notre-Dame-de-Lorette, 6.
Coudret, r. Caumartin, 5.
Courcellas, r. de Sorbonne, 10.
Cousin, r. Martel, 15.
Cousserant, r. du Dragon, 20.
Cresson-Dorval, r. de la Banque, 5.
Croserio, r. Bleue, 32.
Crouzet, r. Ste-Hyacinthe-St.-Michel, 29.
Crozant (de), r. de Sèvres, 48.
Cruveilhier (O ✻), *Acad. de médec; prof. fac.; Charité*, r. des Pyramides, 3.
Cullérier ✻, *chir., Lourcine*, r. l'Odéon, 32.
Cusco, *chir., bur. cent.*, r. Nationale, 10.
Cuvier (F.) ✻, au Jardin-des-Plantes.
Czernikowski (Léon), r. du Port-Royal, 18.
Dagincourt, r. Neuve-des-Mathurins, 77.
Daguerre, r. Blanche, 69.
Dambresville, r. Rambuteau, 17.
Dancel, r. Saint-Georges, 29.
Danery, r. du Faub.-St.-Honoré, 36.
Danvers ✻, r. Chanoinesse, 14.
Danvers, r. du Battoir Saint-André, 1.
Danyau ✻, *acc.*, r. des Saints-Pères, 5.
Danyau fils ✻, *chir. acc; agr. à la fac; prof. adj. à la Maternité*, r. des SS.-Pères, 5.
D'Aremberg, r. d'Enfer, 53.
Davriaul, r. Neuve-Saint-Martin, 3.
Davaine, r. de la Victoire, 20.
Davet, r. Neuve-des-Mathurins, 1.
David, r. Poissonnière, 21.
Daynac, r. du Bac, 91.
Debeney, r. Neuve-Saint-Augustin, 3.
De Bouis, r. Saint-Louis, 44.
Debout, r. Sainte-Anne, 25.
Dechambre, r. Richelieu, 28.
Decrozo ✻, r. de Ponthieu, 2.
Decuve, r. du Petit-Carreau, 23.
Defernex, r. d'Enfer, 7.
Defert, *chir.*, r. N.-Dame-de-Nazareth, 9.
De Guise père (O ✻), *chir. en chef de l'hôpital de Charenton*, r. de Provence, 56.
De Guise fils, r. de Provence, 56.
Dehaut, faubourg Saint-Denis, 156.
Delabarre ✻, *dentiste*, r. de la Paix, 18.
Delabarre fils, r. de la Paix, 18.
De la Berge, r. Fontaine-St.-Georges, 21.
Delaborgue, r. de Joubert, 33.
Delafolie, r. du Faubourg-Poissonnière, 9.
Delahout, à l'Ecole polytechnique.
Delamorlière ✻, r. Bergère, 27.
Delanglard ✻, r. Ne-de-Luxembourg, 1.
Delareuelle, r. des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 23.
Delaroche ✻, r. Saint-Honoré, 285.
Delaroque ✻, *Necker*, r. Saint-Lazare, 29.
Delaroque, r. Laval, 27.
Delarue, r. Neuve-des-Bons-Enfans, 21.
Delarue (d'Herblay), r. du Cadran, 19.
Delarue, r. Neuve-des-Bons-Enfans, 27.
Delasiauve, *méd. adj. des alién.*, à Bicêtre.
Delassy, r. Neuve-des-Petits-Champs, 97.
Delastre, r. Taitbout, 21.
Delaunay ✻, r. Michel-le-Comte, 28.
Delaunay (J.-J.), r. Sainte-Anne, 50.
Delcroix, r. Neuve-des-Petits-Champs, 76.
Deleau je ✻, *Sourds-Muets*, r. de Seine, 6.
Deleau (M.-C.), r. St.-Lazarre, 35.
Delmas, r. Saint-Anne, 14.
Delondre, r. St.-Merry, 32.
Delpech ✻, r. du Bac, 100.
Delthil, r. Meslay, 50.
Demarquay, r. de la Victoire, 31.
Demeurat, r. de Ponthieu, 35.
De Mey, r. Madame, 6.
Denis ✻, r. de Verneuil, 28.
Denis de Saint-Pierre, r. Bergère, 31.
Denonvilliers (Ch.) ✻, *chir.; Prof. à la fac.; Ste-Marguerite*, r. des Moulins, 21.
Depaul, *acc; agr. à la fac.*, r. de Bussi, 12.
Depenne, r. de Provence, au coin du faubourg Montmartre.
Depuisaye, r. Montholon, 13.
Dequevauviller, r. St.-André-des-Arts, 41.
Derivière, r. Gaillon, 6.
De Saint-Jean, r. Mandar, 12.
Deschamps, r. du Chemin-de-Versailles (Champs-Elysées).
Deschamps (Edouard), r. Ne-St.-Augustin, 11.
Deschamps (J.), r. J.-J.-Rousseau, 12.
Descroisilles, *acc.*, r. Louis-le-Grand, 5.
Des Etangs, r. Vanneau, 34.
Des Hayes, r. des Marais-St.-G., 18.
Desir, r. de la Chaussée-d'Antin, 2.
Désirabode (Edouard), r. de Miromeuil, 6.
Desjardins de Morainville, r. de Louvois, 12.
Deslandes ✻, boulevard Beaumarchais, 79.
Deslauriers, rue d'Aboukir, 7.
Desmaisons, r. de Beaune, 4 *bis*.
Desmares (*yeux*), r. de la Monnaie, 19.

Desormeaux, *chir.*; rue Saint-Germain-des-Prés, 13.
Despaulx-Ader, r. Trochet, 21.
Desportes, *Acad. de médecine*, r. du Marché-Saint-Honoré, 5
Despréaux, r. Mauconseil, 24.
Després, *Bicêtre*, à l'hospice.
Desrivières, r. Gaillon, 16.
Desruelles ✻, *chir.*, r. de Louvois, 10.
Destouches, r. Colbert, 2.
Destré, faubourg Poissonnière, 80.
Devailly, r. St.-Denis, 374.
Deval (*yeux*), r. de l'Echelle, 8.
Devarennes, r. de l'Abbaye, 3.
Devergie ✻, *agrégé à la fac.; hôp. Saint-Louis*, rue Richer, n. 14.
Deverneuil, r. Rumfort, 17.
Deville ✻, r. Geoffroy-Lasnier, 30.
Deville-Ste.-Claire, r. de Vaugirard, 43.
Devillemur, faubourg Montmartre, 8.
Devilliers père, *Ac de méd*, r. d'Enfer, 61.
Devilliers fils, faub. Poissonnière, 23.
Dewulf-Pontonnier, r. St.-Victor, 16.
Dezauche, r. Saint-Honoré, 353.
Dezeimeris, r. Jacob, 21.
Dhéran, r. Saint-Hyacinthe-St.-Michel, 25.
Dhéré, r. de la Barouillère, 8.
Dicharry, r. des Marais-Saint-Martin, 29.
Dize, r. Neuve-St.-Gilles, 6.
Dobigny, r. de Sèvres, 19.
Doliverra, r. de Lancry, 16.
Dondaine, *acc.*, r. Saint-Martin, 67.
Donné ✻, quai Malaquais, 19.
Donnellan, r. Ne-de-Luxembourg, 11.
Dop, r. des Prêtres-St-G.-l'Auxerrois, 21
Dornier, r. de la Tixeranderie, 25.
Doroszko (O ✻), r. Lepelletier, 25.
Douillet, Ste-Apolline, 20.
Doumerc ✻, *acc.*, faub. Montmartre, 54 *bis*.
Doumic ✻, r. St.-Denis, 290.
Drache-d'Epchy, r. Saint-Martin, 150.
Dreyfus, r. N.-D.-de-Nazareth, 20.
Dronsard, quai Volaire, 21 *bis*.
Drouot, *ocul.*, r. de Luxembourg, 4.
Dubarry, r. des Marais-St.-Martin, 29.
Dubois (P.) (O ✻), *Ac. de méd; prof. à la fac. et à la mais. d'acc.* r. Mr-le-Prince, 12.
Dubois (Fréd) ✻, *Acad de méd; agr. à la fac*, r. S.-Antoine, 133.
Dubois (d'Amiens) ✻, r. S.-Dom.-St.-G. 22.
Dubouchet, r. Taitbout, 16.
Dubreuil-Hélion, r. de Touraine, 2 (Mar.).
Dubreuil fils, r. d'Argenteuil, 11.
Duburguet, r. de la Réforme, 7.
Duc, r. du Petit-Lion-St Sauveur, 26.
Duchamp, r. Saint-Merry, 41.
Duchesne, r. de la Chaussée-d'Antin, 42.
Duchesne (E.-A.) ✻, r. d'Assas, 1.
Duchesne-Duparc ✻, r. de Louvois, 10.
Duclos ✻, r. Sainte-Avoie, 35.
Ducommun, boulevard Poissonnière, 28.
Ducos, pass Violet, 12 et faub. Poissonn. 36. r. de la Corderie, 1, au Marais.
Ducros (de Sixt), r. Chérubini, 1.
Ducros (de Marseille) ✻, r. de Rivoli, 18.
Dufay, r. de Grenelle-St.-Honoré, 1.
Dufrenois, *acc.*, r. Mazarine, 19.
Dufresne, r. Godot-Mauroy, 28.
Duhamel, marché Saint-Honoré, 38.
Dulot, r Saint-Lazare, 35.
Dumas (C ✻), *Acad. des Sc.*, *Acad. de médecine, prof à la fac*, r. Cuvier, 35.
Dumas, r. Madame, 4
Duméril (O ✻), *Ac. des scienc; Ac. de médecine; prof. à la fac. et au Muséum d'hist. nat.; mais. nat. de santé*, rue Cuvier, 7.
Duméril fils, *agrégé à la fac.*, r. Cuvier, 7.
Dumont ✻, r. Guénégaud, 19.
Dumont (Gaston), r. de la Paix, 10.
Dumont (de Monteux), boulev. S.-Denis, 6.
Dumotel (P.), r. de Lourcine, 94.
Dumoulin, faubourg Montmartre, 11.
Dunoyer, r. du Dragon, 30.
Duparcque, r. des Quatre-Fils, 22.
Duplay, *Incurables* (hommes), rue du Faub.-Saint-Martin, 150.
Dupotet, r Neuv-des-Petits-Champs, 20.
Dupré, quai Saint-Michel, 19.
Dupuis (Alex.) ✻, r. de Verneuil, 37.
Durand, r. du Faub.-Poissonnière, 54.
Durand, r. Cassette, 20
Durand (de la Vendée), r. du Bac, 36.
Duringe, r. d'Antin, 10.
Durnerin, r. des Bourdonnais, 17.
Durocher ✻, r. Neuve-St.-Merry, 24.
Dusol, r. Montorgueil, 47.
Dussault, r. du Faub.-Saint-Denis, 75.
Duthil, r Montorgueil, 98.
Duval, *acc.*, r. de Cléry, 31.
Duval (L.), place des Vosges, 5, au Marais.
Duval-Vincent, r. Saint-Dominique, 104.
Duval, place des Vosges, 5.
Duvivier père (O ✻), r. Porte-Foin, 3.
Duvivier fils, *ibidem*.
Edwards-Milne ✻, *Institut*, r. Cuvier, 6.
Eguisier, r. de Provence, 56.
Emery ✻, *Académ. de médecine; hôpit. S.-Louis*, r. Thiroux, 9
Escoffier (Alphonse) r Boucherat, 3.
Esperou, r. Godot-de-Mauroy, 17.
Espiaud ✻, *Académ. de méd*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Fabre (A. F.) ✻, r. Dauphine, 22 et 24.
Fabrège, r. de la Monnaie, 21.
Faivre (Philippe), au pal. du Luxembourg.

Falret ✻, *Acad. de méd.; Salpêtrière*, (*aliénés*), r. du Bac, 104.
Fatout, place St.-Victor, 2.
Fau, r. Montholon, 14.
Fauconneau-Dufresne ✻, r. Godot, 28.
Fauverge, ✻, r. de la Michodière, 20.
Favre, *agr. à la fac.*, r. de l'Ouest, 42.
Favreux, r. du Ponceau, 13.
Favrot père, r. de la Monnaie, 19.
Favrot fils, r. de la Banque, 24.
Féburier, rue de l'Abbaye, 6.
Fenaille, r. Vieilles-Etuves S.-Hon., 5.
Fernagu, r. de Malte, 12.
Fernet, r. Mouffetard, 94.
Fermot, r. Mogador, 15.
Ferrand de Missol, r. du P.-Bourbon-St.-S. 2.
Ferrus (O ✻), *Acad. de méd.; insp. gén. des étab. d'aliénés*, r. des B.-Arts, 5.
Feytaud, r. de la Coutellerie, 10.
Fiart ✻, r. Hauteville, 28.
Fiévée de Jeumont ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 44.
Filhol, faubourg Saint-Martin, 156.
Filhos ✻, r. Saint-Honoré, 335.
Filassier, r. des Fossés-Montmartre, 16.
Fizeau ✻, r. Palatine, 5.
Flandin (J.-L.), r St-Dominique-St.-G., 46.
Flandin des Aubues ✻, r. de Lille, 54.
Flandin, r. de la Révolution, 22.
Fleury (L.), *ag. à la fac.*, r. de l'Odéon, 36.
Fleury ✻, r. Portefoin. 12, au Marais.
Fleury, r. de l'Odéon, 36.
Florence, *acc.*, r. Richelieu, 8.
Focillon, r. St-Hyacinthe St-Michel, 2.
Foderé, r. Mademoiselle, 2.
Foissac (P.) ✻, place de la Madeleine, 13.
Foissy, r. des Fossés-St-Bernard, 46.
Fontes, r. du Bouloy, 19.
Forget (Amédée), r. Montmartre, 177.
Forget (E.), r. de l'Ecole de Médecine, 18.
Fossati, r. du Houssaye, 11.
Foucard ✻, rue
Fougeirol, r. Montmartre, 15.
Fouquier (C ✻), *Acad. de médecine; prof. fac.; Charité*, r. Bellechasse, 11.
Foureau de Beauregard, rue Montmartre, 68.
Fourneret (O ✻), r. Godot, 29.
Fournet ✻, r. de Beaune, 4 *ter*.
Fournier (Charles), r. Jacob, 43.
Fournier-Deschamps, place du Louvre, 4.
Fournier (L.-J.), r. Saint-Martin, 138.
Foville ✻, *méd. en chef de la maison de Charenton*, r. de Lille, 101.
France père, r. des Petites-Ecuries, 47.
France fils, r. des Petites-Ecuries, 47.
François (Ferd.), r. Rambuteau, 57.
Fremange, r. Montmartre, 169.
Fremaux, r. St.-Dominique-St.-G., 115.
Frémineau, r. Saint-Claude, 4. au Marais.
Frémy, r. Bourdaloue, 9.
Frère, r. de Berri, 12 (Marais).
Furnari ✻, *yeux*, r. d'Enfer, 9.
Fuster, r. Saint-Guillaume, 2.
Gachet, r. de l'Union, 44.
Gadiot, r. Neuve-des-Mathurins, 17.
Gaide, r. de Vendôme, 11 *bis*.
Gaillard ✻, place des Vosges, 26.
Gaimard (O ✻), r. de Seine, 10.
Galet, r. St.-Victor, 9.
Gallice, rue des Fossés-Montmartre, 18.
Galtier, r. de l'Ecole-de-Médecine, 18.
Gardet ✻, r. de Luxembourg, 32.
Gardet (Eugène), r. Pigale, 6.
Gariel, r. Laval, 26
Garnier (de Bagneux), r. d'Amsterdam, 57.
Garon, r. du Bac, 133.
Gasc (O ✻), *Acad. de médec.; Cons. de santé des armées*, r. N.-D.-de-Lorette, 57
Gasnault ✻, r. de l'Ancienne-Comédie, 13.
Gaston Dumont, r de la Paix, 8.
Gaubert ✻, *Min. de l'intér.*, r. des Beaux-Arts, 10.
Gaudet ✻, r. Neuve-de-Luxembourg, 32.
Gaudinot (Gaston), faub. St-Honoré, 132.
Gaudriot, r. des Vieux-Augustins, 40.
Gauthier de Septmoncel, r. des Bl.-Mant., 24.
Gautier de Claubry ✻, *Acad. roy.; agr. à la fac.; prof. à l'Ec. de Phar.* r. Taranne, 10
Gavarret ✻, *professeur à la fac. de méd.*, r. de Grenelle St.-Germain, 49.
Gavrelle ✻, r. Saint-Honoré, 368.
Geffroy, r. du Petit-Bourbon, 18.
Gélin, r. de Provence, 14.
Génard, cour des Coches.
Gendrin, *Pitié*, r. de Grammont, 14.
Genest, r. Thévenot, 17 *bis*.
Genouville, *acc.*, r. du Cherche-Midi, 5.
Géraldès ✻, *chir.; Bureau centr.*, r. Beaux-Arts, 11.
Gérardin (A.) ✻, *agr. fac.; Maison d'accouchem.*, r. St.-Dominique-S.-G., 55.
Gérardin (Ch.), r. des Quatre-Vents, 13.
Gérardin (R.) ✻, *Acad. de médecine*, r. de l'Université, 101.
Gerdy aîné ✻, *chir. Acad. de médecine, prof. fac., Charité*, r. Jacob, 3.
Gerdy jeune, *agr. à la fac.*, r. Jacob. 3.
Gervais (de Caen), r. de la Verrerie, 36.
Géry, r. des Filles-du-Calvaire, 6.
Gibert ✻, *Acad. de médecine, agr. fac.; hôp. Saint-Louis*, r. du Sentier, 18.
Giboin, r. d'Amsterdam, 18.
Giboury, r. Matignon, 6.
Gillette ✻, *Salpêt.*, r. Ste-M.-St-Germ., 28.
Gimelle (O ✻), *chir., Acad. de médecine, Invalides*, r. du Faub. St.-Honoré, 108.

Giniez, r. Voltaire, 2.
Gion, boulev. Bonne-Nouvelle, 1.
Girladès, *ag. à la fac.*, r. des Beaux-Arts, 11.
Girard, aux Invalides.
Giraudeau de St.-Gervais, r. Richer, 12.
Girou de Buzareingues (C.), F. Poisson., 32.
Godier, r. Neuve-des-Mathurins, 17.
Godoski, r. de la Fidélité, 24.
Gœury-Duvivier, r. Richelieu, 45 *bis*.
Gogot, r. des Trois-Pavillons, 4.
Gondret (G.-F.), r. Saint-Honoré, 343.
Gontier (Louis), r. d'Alger, 3.
Gosselin ✻, *chir.; agr. à la fac.; bur. central*, r. de l'Ecole-de-Médecine, 7.
Goubert, r. Ménilmontant, 110.
Gouey (A.-P.), r. du Bac, 67.
Goujon, r. de Sèvres, 8.
Goullin ✻, *ocul.*, r. St.-Honoré, 315.
Goupil ✻, rue des Orties-St.-Honoré, 9.
Gouraud ✻, *agr. à la fac*; r. de l'Univer., 30.
Gouré, r. Cadet, 11.
Goury, cité Bergère, 13.
Grabowski, r. Montmartre, 16.
Grandmanche, r. d'Antin, 19.
Grange, boulev. de la Madeleine, 19.
Grasset, r. de la Tour-d'Auvergne, 19.
Gratiot, r. Pastourelle, 34.
Greuilly, r. Faubourg-St-Denis, 93.
Graugnard, r. de Courcelles, 36.
Grémilly, r. Neuve-St.-Eustache, 36.
Grenat, r. Saint-Louis, 35, Marais.
Grenier de St-Martin, r. des Sts-Pères, 18.
Gresely ✻ ❀, r. de Bondy, 38.
Greuvé, r. de la Harpe, 33.
Grimaud (d'Angers), r. de la Ch.-d'Antin, 19.
Grimault (Aimé), r. de la Ch.-d'Antin, 19.
Grisolle ✻, *agr. à la fac.; hôp. St.-Ant.*, r. Saint-Georges, 33.
Grosjean, r. du Boulev-St-Martin, 7.
Grouby, r. des Trois-Frères, 13.
Gruby, r. Gît-le-Cœur, 5.
Gueneau de Mussy père ✻, *Acad. de méd; Hôtel-Dieu*, r. de Tournon, 12.
Gueneau de Mussy (Henri), *bur. centr.* r. de Lille, 17.
Gueneau de Mussy (Noël), r. de Beaune, 1.
Guérard (Alph.) ✻, *agrégé à la fac; Hôtel-Dieu*, carrefour de l'Odéon, 10.
Guérin, cité Trévise, 4.
Guérin (J.) ✻, r. Racine, 16, et Chanoinesse, 12.
Guérin (R.), passage du Commerce, 17.
Guersant ✻, *chir.; hôpital des Enfans*, r. Sainte-Anne, 51 *bis*.
Gueyrard, r. Ollivier-St-Georges, 21.
Guibard, r. Miromesnil, 33.
Guibout, quai de la Tournelle, 43.
Guilbert, *bur. centr.*, r. S.-Antoine, 74.
Guilbert, r. de Sèvres, 45.
Guichard, r. Joubert, 33.
Guidon, r. Saint-Honoré, 77.
Guillard d'Arcy, r. St.-Florentin, 14.
Guillard-Provost, r. N.-D. de Nazareth, 4.
Guillée, r. Monsigny, 1.
Guillemot, r. de la Michodière, 12.
Guillet, r. Cassette, 13.
Guillon ✻, *chir.*, r. Neuve-St-Augustin, 20.
Guillot ✻, *agrégé à la fac.; Enf. trouv.*, r. de Seine-St.-Germain, 30.
Guillot, r. Vivienne, 36.
Guiloteau, pass. Ste-Marie, 3.
Guindet, r. Saint-Georges, 24.
Guyétant père ✻, p. S.-Marie, r. du Bac, 12.
Guyétant fils, r. des Petites-Ecuries, 21.
Haas, r. Richer, 2.
Hadre, r. St-Thomas-d'Enfer, 5.
Haguette, r. St-Honoré, 83.
Hainceque, à la Maternité.
Hamard (Ch.), r. Babylone, 45
Hamon, r. Neuve-des-Petits-Champs, 77.
Haracque ✻, r. de Tournon, 17.
Hardy, *hôpital de Lourcine*, r. Cadet, 6.
Hardy, r. Lepelletier, 9.
Haren (O✻), r. St.-Dominique-St.-G., 36.
Harivel, r. Paradis (Marais), 4 *bis*.
Hatin (Félix) ✻, r. du Haut-Moulin, 10.
Hauregard, r. de l'Ancienne-Comédie, 18.
Hébray (O ✻), quai de Béthune, 2 *bis*.
Hennelle, r. d'Enghien, 22.
Hénoque, *dent.*, r. St-Honoré, 361.
Henry (J.) ✻, cité Bergère, 2.
Henry de St-Arnoult ✻, r. Montmartre, 124.
Henry (de Semur), r. de l'Echiquier, 4.
Henry (Ferd.), cloître Saint-Merry, 8.
Hérard, r. de Grammont, 26.
Heresu, r. d'Astorg, 18.
Héricé-Legros, boulev. St.-Denis, 3.
Hérisay, *acc.*, faub. St.-Martin, 177.
Hermant ✻, r. Saint-Sébastien, 46.
Hermel (Edmond), r. Port-Mahon, 7.
Herpin (de Metz), r. de l'Abbaye, 10.
Hersent, r. du Pot-de-Fer-St.-Sulpice, 14.
Hervez de Chégoin ✻, *Necker*, r. Neuve-St-Augustin, 60.
Heurteloup ✻, r. du Helder, 15.
Higgins, *chir.*, r. de Rivoli, 30.
Hillairet, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Himely, r. de l'Echelle-St-Honoré, 3.
Hodé, r. de l'Echiquier, 24.
Hoffmann (A.-Ch.), r. Ste.-Anne, 30.
Hoffmann (Améd.) r. des P.-Augustins, 11.
Homolle, r. des Petits-Augustins, 26.
Honoré ✻, *Acad. de méd.; Hôtel-Dieu*, rue Saint-Honoré, 290.
Horteloup ✻, *méd. de l'hôpital Necker*, r. des Bons-Enfans, 21.

Houdé ✻, rue
Houel, r. des Marais-Saint-Germain, 24.
Houx, r. du 29 Juillet, 7.
Huard, r. de Tournon, 5.
Hubert, r. de la Harpe, 82.
Hubert-Valleroux, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 55.
Hubert, r. de la Harpe, 82.
Hüe, r. Fontaine-Molière, 39 *bis*.
Huet-Després, r. Montmartre, 133.
Huguier ✻, *chir. ag. à la fac*; *Beaujon*, r. du Marché-St.-Honoré, 7.
Hulot, r. de Lancry, 4 *bis*.
Hupied r. des Bons-Enfans, 10.
Hureau ✻ ⊛, r. du Temple, 94.
Huron, r. Neuve-Saint-Merry, 23.
Hurteaux, r. du Bac, 34 *bis*.
Husson (O ✻), *Acad. de méd.*; *Hôtel-Dieu*, r. St.-Jacques, 123.
Hutin (O ✻), *chir. princ.*, hôt. des Invalid.
Hutin ✻, boulev. Poissonnière, 24.
Izarié ✻, r. de l'Arcade, 33.
Jabalot, r. Montmorency, 1.
Jabin, r. de Bondy, 78.
Jacob ✻, r. du Marché-St.-Honoré, 5.
Jacob (J. B.), r. Bleue, 38.
Jacob-Bouchenel, r. de l'Ecluse, 20, à Batignolles.
Jacomin-Vigny, r. Nᵉ des Petits Champs, 58.
Jacquart (A), r. de la Monnaie, 7.
Jacquart (Henri), r. St.- André-des-Arts, 66.
Jacquemier (J.-M.), r. de l'Echiquier, 22.
Jacquemin ✻, r. Sᵗᵉ-Avoye, 9.
Jacquemin fils, même demeure.
Jacquin, r. d'Antin, 10.
Jacquot, r. St-Honoré, 314.
Jadelot père (O ✻), *Acad. de méd.*; *hôp. des Enf.*, r. du Cherche-Midi, 66.
Jadelot fils, r. d'Alger, 14.
Jadioux ✻, *Acad. de méd.*, *agr. à la fac.*; *Hôtel-Dieu*, r. du Paon-St.-André, 8.
Jahr, r. de la Bienfaisance, 21.
Jallat, r. des Jeûneurs, 5.
Jamain, r. St.-Martin, 221.
James ✻, r. St.-André-des-Arcs, 33.
James (C.), r. d'Alger, 14.
Janin, place des Victoires, 7.
Janson-Durville, r. du Monceau, 6.
Jarjavay, *chirurg.*; *bureau central*, r. de Seine, 10.
Jarlikowski, r. du Faub.-St.-Honoré, 32.
Jaume ✻, cité Trévise, 24.
Jeanjaquet, r. Jacob, 6.
Jeanne, r. du Faub. Montmartre, 29.
Jecker, boulev. Montmartre, 1.
Jobert (de Lamballe) (O ✻) ⊛, *chir*; *Acad. de méd.*; *ag. à la fac.*; *Hôtel-Dieu*, r. de la Chaussée-d'Antin, 12.
Jodin, quai d'Anjou, 37.
Jolly ✻, *Acad*, Faub.-Poissonnière, 11.
Josat (J.-A.), r. Monsigny, 6.
Josse, *chir.*, r. Notre-Dame-des-Vict., 16.
Jouan ✻, r. Saint-Honoré, 313.
Jouanneau, r. de l'Echiquier, 5.
Jouënne, r. et île Saint Louis, 18.
Jourdan ✻, *Ac. de méd.*, hôtel des Invalid.
Jousset, r. de Grenelle-St-Germain, 66.
Jozat, r. Jacob, 31.
Jozwik, passage de l'Industrie, 19, faubourg Saint.-Denis.
Julbin, r. Favart, 8.
Judas, r. Vanneau, 31.
Juge ✻, r. d'Amsterdam, 16.
Jumeaux, r. St-Denis, 258.
Junod, r. Basse-du-Rempart, 18.
Kæmpfen ✻, r. de la Ferme-des-Mathur., 3.
Kapeler ✻, *hôp. St.-Antoine*, r. Basse-du-Rempart, 36.
Kaula, r. de Seine-St.-Germain, 6.
Kéraudren (C ✻), *Acad. de méd.*, *ex-insp. du service de santé de la marine*, r. Taitbout, 14.
Kluszniewiez, r. M. le Prince, 41.
Koreff (F.-J.), r. Basse-du-Rempart, 20.
Kresz, r. des Fossés-St.-Germ.-l'Aux., 36.
Kunckel, r. de la Victoire, 11.
Kunzli, r. des Martyrs, 47.
Kuhn, r. Neuve des Capucines, 4.
Labarraque, boulev. St.-Denis, 8.
Labat, r. St-Antoine, 221.
Labat (J.), r. des F.-Bourg.-St-Michel, 18.
Laborie père ✻, cour Batave, 18.
Laborie (Edouard), r. Richer, 49.
Labric, *hôp. des Ménages*, r. de la Chaise, 28.
Labrunie ✻, r. Culture-Ste.-Catherine, 52.
Labrunie, r. Rambuteau, 75.
Lacauchie (Adolphe), *chir.*, *Val-de-Grâce*, r. de Tournon, 29.
Lacaze, r. Neuve-des-Mathurins, 48.
Lachaise ✻, r.
Laclef, r. de l'Arcade, 37.
Lacretelle ✻, r. d'Enfer, 26.
Lacroix père (O ✻), *chir.* r. de la Révolution, 3.
Lacroix fils (O ✻), *chir. princ.*; *rapp. près le conseil de santé des armées*, r. de la Madeleine, 23-25.
Lacroze, *chirur. de l'hospice des Quinze-Vingts*, r. de Charenton, 58.
Lafeuillade, r. du Foin-St.-Jacques, 6.
Lafisse, r. Louis-le-Grand, 6.
Lafon (J.-B.) ✻, *Incurables* (*fem.*) *et hospice Devillas*, r. de Sèvres, 54.
Lafond, r. Vivienne, 22.
Lafont, r. Boucherat, 3.
Lafont, r. de Grenelle-St-Honoré, 1.

Lagneau ✵. *Acad. de méd.*, r. Chaussée-d'Antin, 38.
Lagrange, r. Rambuteau, 17.
Laguerre, r. des Trois-Frères, 14.
Lallemand (O ✵), *Acad. des Sc.*, r. de Seine, 6.
Lalourcey ✵, r. du Temple, 101.
Lamouroux ✵, r. de Clichy, 25.
Landry, faub. Poissonnière, 68.
Lange, r. Grenier-St.-Lazare, 8.
Langlebert ✵, r. de Grenelle-S.-G., 65.
Lanier, r. de la Paix, 7.
Lapp, r. des Francs-Bourgeois, 11 (Marais).
Laracine, r. St.-André-des-Arcs, 53.
Larbaud, r. du Faub.-Poissonnière, 14.
Laroche, r. Lavoisier, 22.
Larrey ✵, *agr. à la fac.*; *chir. Val-de-Grâce*, r. de Lille, 77.
Lartigue, r. Castiglione, 8.
Latour-Robert, r. de la Bourse, 4.
Laudy, r. du Vieux-Colombier, 26.
Laugier ✵, *chir.*; *agrégé à la fac.*; *Pitié*, r. Ne-des-Capucines, 13.
Launoy, r. Poissonnière, 15.
Laurand, *acc.*, quai de l'Ecole, 28.
Lauray, r. de Seine, 30.
Laurence, passage de l'Industrie, 3.
Laurent ✵, r. des Fossés-St.-Victor, 31.
Laurent, r. St-Antoine, 67.
Laurès, cité Trévise, 18.
Laville, r. du Bac, 69.
Lavilletelle ✵ ✪, cité Lafontaine, 6, aux Batignolles.
Layraud, r. Neuve-St.-Martin, 5.
Lebâtard, r. Cadet, 6.
Lebaudy ✵, faub. Montmartre, 56.
Lebienvenu, r. Mogador, 6.
Leblond, r. Mazagran, 15.
Lebreton (A.) ✵, *Acad. de méd.*, r. Neuve-St-Georges, 54.
Le Canu ✵, *Acad. de méd.*, r. Neuve-St-Paul, 3.
Leclaire, r. de Sèvres, 110.
Lecointe, r. Richer, 43.
Lecorche-Colombe, r. de l'Odéon, 25.
Lecou, *acc.*, r. Neuve-St.-Martin, 27.
Lecouppey, r. d'Alger, 14.
Lecouteulx, r. St.-Dominique-St.-G., 20.
Ledeschault, r. St.-Martin, 51.
Ledure, place de la Bourse, 5.
Lefebvre (C.), *acc.*, r. de la Michodière, 18.
Lefebure, r. de Joubert, 33.
Lefèvre, r. La Rochefoucauld, 5 *bis*.
Lefèvre (F.) ✵, r. Culture-Ste-Catherine, 30
Lefebvre, r. des Tournelles, 78.
Lefol, r. d'Arcole, 11.
Legendre, *bur. cent.*, r. Poissonnière, 15.
Léger (Ch-), *bur. cent.* r. Rambuteau, 46.
Léger (Fl.), r. St.-Germain-l'Auxerrois, 65.
Legouas, r. Payenne, 3.
Legrand, r. du Bac, 19.
Legrand (A.) ✵, r. du Bac, 36 *bis*.
Legras, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Legros, r. des Francs-Bourgeois, 25 (Marais).
Legroux, *agrégé à la faculté*; *hôpital Beaujon*, r. de Richelieu, 24.
Le Guillou, *chir.*, r. de Verneuil, 6.
Le Helloco ✵, pl. de la Concorde, 8.
Lehu, r. St.-Antoine, 129.
Lelut ✵, *de l'Inst.*, *méd. des aliénés*, à la Salpêtrière.
Lemaire (J.), boulevard du Temple, 9.
Lemaire, place Dauphine, 6.
Lemaistre-Florian ✵, r. du Temple, 119.
Lemaoult, r. Copeau, 15.
Lemarchand (Constant), place de la Concorde, 8.
Lemarchand (Henry), r. de l'Aiguillerie, 5.
Lembert aîné, r. de Provence, 38.
Lembert jeune, r. Ste-Avoye, 57.
Lemercier, r. Ménilmontant, 16
Lemercier de Manneville, r. Lemercier, 2 (Batignolles).
Lemichel, Faub.-Montmartre, 58.
Lemoine, r. Montmartre, 154.
Lenoir ✵, *chir. agrégé à la fac.*; *hôpital Necker*, r. Dauphine, 22.
Léon (S.), r. Neuve-des-Mathurins, 9.
Lepileur, r. J.-J.-Rousseau, 3.
Lépine, r. Lepelletier, 25.
Lépine (J.) ✵, faub. Montmartre, 7.
Lerma ✵, r. du Faubourg-du-Temple, 112.
Leroux (de Rennes) ✪, r. des Trois-Pavillons, 8.
Leroy (d'Etioles) ✵, *ch.*, r. Louis-le-Gr., 25.
Lesaulnier ✵, r. de Cléry, 9.
Lesèble ✵, r. de la Michodière, 21.
Lesguillon, r. Grange-Batelière, 28.
Lesseré, *et chir.*, boul. Montmartre, 12.
Lesueur, *ag. à la fac.*, à l'Ec. de Médecine.
Lesueur, r. Montmartre, 164.
Letalenet, r. Ne-des-Petits-Champs, 62.
Leterrier, boulevard Beaumarchais, 12.
Letourmi, r. de Ménilmontant, 98.
Leuret ✵, *Bicêtre (aliénés)*, r. d'Enfer, 37.
Levacher ✵, r. de la Monnaie, 5.
Levaillant, r. des Saints-Pères, 71.
Leval-Piquechef, r. N.-D.-de-Lorette, 33.
Léveillé, r. Montmartre, 55 et 57.
Levy ✵, au Val-de-Grâce.
Ley, allée des Veuves, 45.
Lhéritier ✵, r. Hauteville, 25.
Lisle, r. St.-Dominique-St-Germain, 222.
Littré, *Acad. des Insc.*, r. de l'Ouest, 44.
Livois, r. Greffulhe, 7.
Loir, r. des Champs-Elysées, 15.

Loiseleur de Longchamps ✻, *Acad. de méd.*, r. de Jouy, 8.
Lombard, r. Rochechouart, 12.
Lombard, r. du Bac, 55.
Lonclas, r. St.-Antoine, 71.
Londe ✻, *Acad. de méd.*, r. Ste-Anne, 65.
Longet ✻, r. de Rivoli, 32.
Longueville, r. de la Monnaie, 11.
Lorne, r. du Cadran, 12.
Louis (O ✻), *Acad. de méd; Hôtel-Dieu;* r. de Ménars, 8.
Louyet, r. St-Antoine, 110.
Lozes, boulev. du Temple, 16.
Lucas (Prosper), r. de l'Ouest, 72.
Lucas-Championnière, r. de l'Anc Co m
Lugol ✻, *hôp. St.-Louis*, r. Lepelletier, 20.
Lustremann, r. Cassette, 7.
Maccartan ✻, *Acad.*, boul. B.-Nouvelle, 28.
Mac-Carthy, r. Castellane, 14.
Mac-Cormick, r. du Marché-St.-Hon., 24.
Machelard, r. de l'Odéon, 29.
Macloughlin (David) ✻, pl. Vendôme, 22.
Maffre, r. des Martyrs, 15.
Magendie (O ✻), *Ac. des scienc.; Acad. de méd.; Hôtel-Dieu*, r. d'Anjou-St.-Honoré, 8.
Magne, *ocul.*, r. Louis-le-Grand, 3.
Magonty, r. Geoffroy-Marie, 10 *bis*.
Maigne ✻, *acc.*, r. des Saints-Pères, 16.
Maindrault ✻, r. du Pas-de-la-Mule, 8.
Maisonnabe, *agr.*, r. Jacob, 36.
Maisonneuve, *chir.*, *Cochin*, r. de Lille, 31 *ter*.
Maissiat ✻, *agrégé à la fac.*, r. Férou-St.-Sulpice, 15.
Malgaigne ✻, *chir.*, *Acad. de méd.*, *agr. à la fac.; hôp. S.-Louis*, r. de l'Arbre-Sec, 22.
Mancel ✻, r. Bergère, 25.
Mançou, r. Constantine, 19.
Mandi ✻, r. de Verneuil, 46.
Manec ✻, *chir. de la Salpêtrière*, à l'hospice.
Manget, rue de Lancry, 30.
Manseau, 121, gal. de Valois.
Marchal ✻, *agr. à la fac*, r. de Vaugi., 31.
Marchand ✻, *chir.*, r. de Rivoli, 16.
Mareillaux-Crespiat, r. Ste.-Opportune, 7.
Marjolin (O ✻), *Acad. de méd.; prof. à la fac.; chir. de Beaujon*, r. d'Antin, 19.
Marjolin fils, *ch.*, *Bon-Secours*, r. d'Antin, 17.
Marochelli, r. Taitbout, 16.
Marotte, *Ste-Marguerit.*, r Gr.-Batelière, 11.
Marquand ✻, r. de Lille, 17.
Martin (Alph.), r. de Londres, 29.
Martin (H.), boulev. St-Denis, 8.
Martin de Cahusac, r. d'Enfer, 62.
Martin de Gimard, r. St.-Jean-de-Beauv., 8.
Martin-Lauzer, r. de Grenelle-St.-G., 39.
Ma rtin-Légier, r. de Lancry, 35.
Martin-Magron, r. de la Harpe, 89.
Martin-St.-Ange ✻, r. Ne-de-l'Université.
Martin-Solon ✻, *Acad. de méd.; ag. à la fac. de m.; Hôtel-Dieu*, r. Ste-Anne, 14.
Martinet ✻, rue St-Honoré, 368.
Martins ✻, *ag. à la fac.*, quai de Béthune, 20.
Marx ✻, quai de Gèvres, 10.
Marye, r. des Noyers, 40.
Masse, r. de la Jussienne, 21.
Masson (A. F.), *acc.*, r. de Bourgogne, 35.
Masson (C.), r. des Beaux-Arts, 3.
Masson de Kerloy, r. du Bac, 118.
Mathey, *acc.*, Faub.-S.-Denis, 59.
Mathieu, r. Gaillon, 25.
Matry, r. du Cloître-St.-Jacques, 10.
Maubec, r. St.-Louis, 16 (Marais).
Maurial-Griffoul, faub. St.-Martin, 54.
Maurue, r. du Faub.-St.-Antoine, 173.
Maury, r. Chaussée-d'Antin, 61.
Mavré, *et chir.*, r. Rambuteau, 20.
Mège, r. Sainte-Anne, 46.
Mélier (O ✻), *Ac. de méd.*, r. Godot-Mauroy, 39.
Mellet, impasse des Feuillantines, 10.
Mène-Maurice, r. Jacob, 6.
Ménestrel, r. Montholon, 9
Menière ✻, *agr. à la fac.; méd. en chef des Sourds-Muets*, r. St.-Jacques, 254.
Menville ✻, place Vendôme, 14.
Mérat (O ✻), *Ac. r.*, r des SS-Pères, 17 *bis*.
Mercier (A.) ✻, r. de Seine, 8.
Méria, r. Neuve-St.-Denis, 29.
Messand, *acc.*, r. de la Ferme-des-M., 13.
Meurdefroy, r. des Jeûneurs, 4.
Mialhe ✻, *agr. à la fac.*, rue Favart, 8.
Michea, r. de Ménars, 12.
Michel (O ✻), *adj. au cons. de santé des armées*, r. Blanche, 8.
Michon ✻, *chir.*, *agr. à la fac.; Pitié*, r. Saint-Jacques, 123.
Mignet, r. Vieille-du-Temple, 32.
Millardet, r. du Faubourg-Montmartre, 8.
Miramont (de), *chir.*, r. de la Chaussée-d'Antin, 43.
Mitivié ✻, *Salp. (aliénées)*, r. de Buffon, 23.
Moissenet, *bur. cent.*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 48.
Mojon, r. des Petits-Hôtels, 22.
Mollay, place du Marché-St.-Honoré, 27.
Molletonot, r. Pigale, 37.
Mongeal, r. des Filles-St.-Thomas 8.
Monneret ✻, *agr. à la fac.; Bon-Secours*, r. Jacob, 21.
Monnet, r. de Londres, 7.
Monod (G.) ✻, *chir; ag. à la fac.; Maison nationale de Santé*, place Lafayette, 5.
Monnot (Amand), r. Lamartine, 8.
Montagne, r. des Beaux-Arts, 12.

Montain ✻, r. de Provence, 45.
Montallégri ✻, r. d'Anjou-St.-Honoré, 69.
Montazeau, r. du Foin, 4 (Marais).
Montée, *ocul.*, r. Rochechouart, 42 *bis*.
Montègre (de), r. Grenelle-S.-G., 59.
Morand (de), r. St.-Denis, 90.
Moreau (O ✻), *Acad. de méd.; prof. à la fac., maison d'acc.*, rue de Lille, 19.
Moreau fils, r. de Lille, 19.
Moreau (J.-B.), r. des Juifs, 20.
Moreau, *médec. adj. des aliénés*, à Bicêtre.
Moreau, r. Grenelle-St.-Honoré, 8.
Moreau, r. St.-Lazare, 138.
Moreau (Marc), passage des Petites-Ecuries, 18 *ter*.
Morel-Lavallée ✻, *chir.; bur. centr.;* r. St-Lazare, 127.
Moret, r. de Rivoli, 26.
Morgan, r. Desaix, 3.
Morin (J.), r. Hautefeuille, 12.
Morin, r. de la Victoire, 1.
Moroche, r. Taitbout, 17.
Mottenot, r. Neuve-Clichy, 10.
Moulin, r. Ste-Marguerite-S.-G., 33 et 35.
Moussel, r. Saint-Denis, 80.
Mousselot, Cloître-St.-Méry, 20.
Moussous, r. St.-Lazare, 135.
Moutard-Martin, r. Thiroux, 5.
Mouzard, r. de la Révolution, 12.
Moynier ✻, *acc.*, r. Caumartin, 20.
Moysen, r. St.-Sauveur, 14.
Mulot, r. de Londres, 20.
Musset, r. de Sèvres, 73.
Mussot, boulev. Montmartre, 14.
Mussot, r. Richer, 47.
Nacquart ✻, *Académie de méd.*, r. Louis-le-Grand, 16.
Naudin, faubourg St.-Honoré, 157.
Neboux ✻, faubourg St.-Honoré, 83.
Nélaton ✻, *chir. agr. à la fac.; hôpit. St.-Louis*, r. de la Victoire, 2 *quater*.
Nicolas ✻, r. de la Ville-l'Evêque, 29.
Nicolas (A.), *chir.*, r. du Petit-Bourbon, 18.
Nicole, r. Thévenot, 10.
Nicot (S.), boulev. St.-Martin, 25.
Noël (Joseph), r. du Cherche-Midi, 24.
Noiret, r. de la Perle, 9.
Nonat ✻, *agr. à la fac.; hôp. Cochin;* r. des Beaux-Arts, 10.
Norgeu, cour des Petites-Ecuries, 16.
Olinet ✻, Faub.-S.-Martin, 119.
Olliffe ✻, r. St-Florentin, 2.
Ollivier d'Angers, r. du 24-Février, 2.
Orfila (C ✻), *Academ. de médecine*, r. de Condé, 18.
Otterbourg ✻ belg., r. Richelieu, 64 *bis*.
Oudet ✻, *Acad. de méd.*, r. Ne-des-Petits-Champs, 91.
Oulmont, r. de Mulhouse, 9.
Ozenne (L.-G.), r. Rumfort, 7.
Paguégny ✻, r. Meslay, 9.
Paban ✻, r. Folie-Méricourt, 25.
Pailloux ✻ ✪, *chir.*, r. d'Aboukir, 57.
Pain, *hôp. d'Enghien*, r. de la Jussienne, 13.
Pajot, *acc.*, r. de Vaugirard, 35.
Palmier, r. de la Paix, 9.
Pareja, r. Ménars, 9.
Pannetier, r. St.-Marc, 22.
Parent-Aubert, r. Saintonge, 19.
Paris (G. H.) ✻, r. Cadet, 8.
Paris (J. L.) ✻, r. de la Madeleine, 15 *bis*.
Parmentier, r. de Paradis-Poissonière, 40.
Pasquier (A) (O ✻), *inspecteur du service santé des armées*, r. Castiglione, 12.
Pasquier (A.), r. Casimir Périer, 4.
Pasquier, r. de la Michodière, 4.
Patin, rue du Faub.-St.-Denis, 170.
Pâtissier, *Acad. de médecine*, r. des Vieilles-Audriettes, 2.
Patouillet, r. de Bondy, 86.
Paulin, r. Saint-Benoît, 5.
Pauly, r. Bondy, 14.
Paumier, r. du Dragon, 21.
Payen, r. St.-Honoré, 115.
Pegotogier, r. des Deux-Portes-St-Sauv., 32.
Pellarin, r. du Marché St.-Honoré, 15.
Pelletan (Gab.) ✻, r. Hauteville, 10.
Pelletan de Kinkelin ✻, *Bicêtre (infirm* r. Saint-Georges, 30.
Peltier, r. Poissonnière, 26.
Pepin, r. du Faub.-St.-Honoré, 100.
Pérard, r. des Coquilles, 2.
Peraudin, r. de la Feuillade, 30.
Percheron, r. d'Aboukir, 63.
Perdreau, r. des Saints-Pères, 46.
Perdrix ✻, r. Mazarine, 19.
Pernet, r. Saint-Denis, 264.
Péronaux, r. Montmartre, 68.
Perrève, r. de Seine, 37.
Perrot, r. de Chartres du Roule, 11.
Perry, r. de Bondy, 50.
Pertus ✻, r. Mauconseil, 9.
Peschier, r. de l'Université, 79.
Petigny de Rivery, r. des Vinaigriers, 27.
Petit, r. de l'Odéon, 36.
Petit (Ch.) ✻, r. Chauchat, 16.
Pétroz ✻, r. des Trois-Frères, 16.
Peudefer, r. du Marché-St.-Honoré, 31.
Peytel, r. de la Visitation, 45.
Philippart, r. Richelieu, 74.
Picard, r. de la Parcheminerie, 27.
Pichard (J.) ✻ ✪, r. St.-Merry, 18.
Pichon, r. Croix-des-Petits-Champs, 12.
Picquot, r. de Mulhouse, 2.
Pidance, r. Laffitte, 43.
Pidoux, *bur. cent.*, r. du Bac, 120.

Piedagnel ✻, *Pitié*, r. des S^ts Pères, 17 *bis*.
Piégu, boulev. Beaumarchais, 6.
Piet fils, r. Notre-Dame-de-Lorette, 40.
Pietri, r. Montaigne, 4 *bis*.
Pigeaux, r. Villedô, 5.
Pignier, *Jeunes Aveugles*, r. de Sèvres, 45.
Pilliot ✻, r. du Faub-Poissonnière, 32.
Pillon, r. des Deux-Boules, 3.
Pinel (Scipion) ✻, *méd. hon. de Bicêtre*, r. Rougemont, 1.
Pinel (J.-L.), r. des Fossés-St.-Victor, 3.
Pinel neveu (Cas.), avenue de Madrid.
Pinel-Granchamp, *chir.*, r. d'Enfer, 44.
Pinel (de Golleville), r. S^te-Anne, 18.
Pinel, r. Saint-Honoré, 307.
Piorry ✻, *Acad. des Sc., Ac. de méd.; prof. à la fac.; Pitié*, r. N^e-des-Mathurins, 1.
Pirard, r. de la Tixeranderie, 13.
Piron (Camille) (O ✻), *hôp. mil. du Gros-Caillou*, r. du Hasard, 15.
Piron-Champigny ✻, r. Rochechouart, 6.
Planté de Mengelle, r. M^r-le-Prince, 10.
Plasse ✻, r. de Vendôme, 9.
Plisson, r. Paradis-Poissonnière, 42.
Poiseuille ✻, *Acad. de méd.*, r. Cadet, 32.
Porcheron, r. Montorgueil, 51.
Porre, r. de Verneuil, 31.
Portalès, r. Neuve-St.-Martin, 28.
Portier, r. de Charenton, 93.
Potier (A.), r. St.-Dominique, 45.
Potier fils, r. des Fossés-St.-Victor, 12.
Pottier ✻, r. Casimir-Perrier, 23.
Pouget, r. du Cloître-St.-Jacques, 3.
Pouget (Armand), r. Ventadour, 5.
Poullain-Dubourg, r. de Sorbonne, 3.
Poulletier, r. de Lancry, 23.
Poumet, r. Montmartre, 148.
Poumiès de la Siboutie, r. des Marais-Saint-Germain, 19.
Poupon, r. de la Monnaie, 11.
Pourrat, r. St.-Nicolas-d'Antin, 9.
Pouzin ✻, r. St.-Claude, 1.
Poyer ✻, r. de Grenelle-St-Germ., 14.
Premare, r. des Batailles, 1.
Press, r. Carnot, 1.
Pront, r. St-Antoine, 120.
Prost, r. St.-Lazare, 22.
Prus ✻, *Salpêtrière*, à l'hospice.
Puche, *Vénériens*, boulev. B.-Nouvelle, 8.
Puel, r. St.-Antoine, 64.
Puisaye (de), r. Montholon, 21.
Quesneville, r. Jacob, 30.
Raciborski, r. de la Planche, 20.
Raige-Delorme, r. de Verneuil, 43.
Ramon ✻, *chirurgien adjoint* à la maison de Charenton.
Rampon ✻, r. Laffitte, 44.
Ratheau, *agr. fac.*, r. du Bac, 34 *bis*.
Ratier ✻, r. Soufflot, 1.
Raulin, r. S^te-Croix-de-la-Bretonnerie, 28.
Rayer (O ✻), *Acad. des Sc.; Acad. méd. Charité*, r. de Londres, 14.
Raymond, r. N.-D.-de-Nazareth, 7.
Rayner, avenue des Champs-Elysées, 107.
Reboulleau, r. de l'Est, 7.
Récamier ✻, *Acad. de médec.; prof. à la fac.; Hôtel-Dieu*, r. du Regard, 1.
Recurt, r. du Faub.-St.-Antoine, 181.
Reddet, r. Saint-Honoré, 98.
Regnart, *dent.*, r. Dauphine, 32.
Regnauld aîné, *agr. à la Fac.* r. Month., 25.
Regnault, r. Verdelet, 8.
Régnier, r. Suger, 3.
Reinvillier, Faub. Montmartre, 15.
Reis, r. de la Ferme-des-Mathurins, 50.
Reller, r. Saint-Florentin, 15.
Remongin, r. N^e-des-Petits-Champs, 35.
Renard, r. Notre-Dame-de-Lorette, 9.
Renaut (E.), boul. Bonne-Nouvelle, 3.
Renouard, r. des Martyrs, 4.
Repelin, r. Papillon, 12.
Requin ✻, *agr. à la faculté; maison nat. de santé*, pl. Bréda, 12.
Réveillé-Parise ✻, *Acad. de médec.*, r. du Dragon, 21.
Rey de Jougla, r. de la Banque, 17.
Ribail, r. de la Harpe, 82.
Ribes, r. de Grenelle-St-Germain, 105.
Ricard de Morgny, r. Castex-St-Ant., 18.
Richard (A.) ✻, *Acad. des Sc., Acad. de méd.; prof. à la fac.*, r. d'Enfer, 46.
Richard-Desruès, r. Taranne, 20.
Richard, r. de la Chaussée-d'Antin, 33.
Richard-Desruez, r. Taranne, 20.
Richelot ✻, r. Neuve-des-Mathurins, 10.
Richet ✻, *Lourcine*, r. Louis-le-Gr., 11.
Ricord (A.) ✻, r. de Tournon, 4.
Ricord (Ph.) ✻, *chir. hôp. des Vénériens*, r. de Tournon, 6.
Ricque ✻, r. Hauteville, 1.
Riembault, *chir.*, quai de Bourbon, 11.
Riembault (Hip.), q. de Béthune, 14.
Rigal (de la Seine), r. Caumartin, 11.
Rigaud, *agrégé à la faculté*, r. des Enfans-Rouges, 6.
Rivallié, r. du Dragon, 13.
Rives, r. Saint-Jacques, 102.
Rivière, r. du Cloître St.-Jacques, 5.
Robert (C. A.) ✻, *chir. agr. à la fac., hôp. Beaujon*, r. des St-Pères, 19.
Robert, r. des Beaux-Arts, 2.
Robert, r. Christine, 9.
Robert, r. de Vaugirard, 17.
Robert (Numa), r. Chabanais, 12.
Robert (P. A.), r. St-Claude-St-Denis, 8.
Robertet, r. Rambuteau, 87.

Roberts, r. de la Révolution, 1.
Robillard, à l'hospice de Charenton.
Robin (Ch.), *agr. à la Fac.*, r. de l'Ecole-de-Médecine, 55.
Robin, r Lamartine, 5 *bis.*
Robinet, r. Jacob. 48.
Roboüam, r. Guénégaud, 5.
Rochard, r. Marbœuf, 8.
Roche (L.-C.) ✻, *Acad. de médec.* r. de Bondy, 48.
Rochette, r. Salle-au-Comte, 16.
Rochoux ✻, *Acad. de méd; agr. à la fac., Bicêtre*, à l'hospice.
Rocques, r. de la Roquette, 39.
Rodier, r. de Luxembourg, 18.
Roger (de l'Orne), r. Hauteville, 11.
Roger (H.) ✻, *agr. à la fac., Dir. des nour.*, r. Sainte-Anne, 51 *bis.*
Roger (Th.), r. Ne-Bréda, 22.
Rogier (Aug.), r. Bourbon-Villeneuve, 2.
Rognetta, r. St-Lazare, 68.
Ronsin, r. des Carmes, 6.
Rony, passage Sainte-Marie, 11 *bis.*
Roques ✻, r. St-Hyacinthe-St-Michel, 20.
Rosiau, r. du Dragon, 42.
Rossi fils, place des Victoires, 8.
Rossignol, r du Vieux-Colombier, 15.
Rostan (O ✻), *Acad. de médec.; prof. à la fac., Hôtel-Dieu*, r. St.-Guillaume, 20.
Rougel, au palais du Luxembourg.
Rougon, r. St.-Jacques, 223.
Roujon, r. St.-Honoré, 22.
Rousseau (J.-J.), r. de Rohan, 8.
Rousseau (E.) ✻, r. Cuvier, 15.
Roussel, r. Bleue, 26.
Roussel (Théoph.), r. du Cherche-Midi, 13.
Rousset, r. de la Victoire, 24 *bis.*
Rousset (de Vallière) ✻, *méd. des Sourds-Muets*, r. Rougemont, 7.
Rousset, quai Bourbon, 11.
Roux (P.-J.) (O ✻), *Acad. des sc.; Acad. de méd; prof. à la fac.; Hôtel-Dieu*, r. des SS.-Pères, 5.
Roux (L.), r. la Harpe, 66.
Roy (E.), rue Grenelle-St-Honoré, 33.
Roy, r. Harlay, 20 (Palais).
Royer-Collard (H.) (O ✻), *Acad. de m.; prof. à la faculté*, r. St-Lazare, 113.
Saintard-Desroziers, r. Grange-aux-Belles, 1.
Saint-Macary, r. Ste-Anne, 9.
Saint-Martin (A.), r. Faub.-St.-Denis, 154.
Sainton, r. Mouffetard, 246.
Salacroux, r St.-André-des-Arcs, 53.
Salès-Girons, r. St-Honoré, 285.
Sandras ✻, *agrégé de la fac.; Beaujon*, r. de Provence, 46.
Saulaville, r Meslay, 64.
Sappey, r. St-Victor, 26.
Sarazin (G.) ✻, r. Pavée-St.-André, 5.
Sardaillon, *acc.*, r. Coquillière, 38.
Sarret, r. Saint-Dominique, 177.
Savoye, r. du Petit-Carreau, 10.
Scellier, r. St-Denis, 303.
Schlund, place de l'Ecole de Médecine, 3.
Schuster, *acc.*, r. St.-Marc, 23.
Scott, r. du Bac, 49.
Seailles-Rausan, r. N.-D.-des-Victoires, 3.
Secrétaire, r St-Jacques-la-Boucherie, 33.
Sédillot (A.-V.) ✻, *agrégé à la faculté*, r. St-Pierre-Montmartre, 10.
Sée, r. Chauchat, 14.
Ségalas ✻, *Acad. de méd.; agrégé à la faculté*, r. de Vendôme, 5.
Seguin, r de Condé, 15.
Selle, r. de Braque, 3.
Sellier, r. d'Alger, 10.
Serré, r. Neuve-St-Denis, 25.
Serres (C ✻), *Acad. des sc.; Acad. méd; prof. au Muséum d'hist. natur.; agrégé à la fac.; Pitié*, r Copeau, à l'hosp.
Serrier, r. St.-Dominique-St-G., 98.
Serrurier ✻, r. St.-Dominique-St.-G., 14.
Sestier ✻, *ag. à la fac.*, r. de Provence, 63 *b.*
Sevestre ✻, *et acc.*, r. Favart, 4.
Sibille ✻, r. Louis-le-Grand, 33.
Sichel (O ✻), *ocul.*, r. de la Ch.-d'Antin, 50.
Signoret ✻, r. de Seine-St.-Germain, 49.
Signoret fils, r de Seine-St-Germain, 49.
Simon (Ch.), r. du faub.-Saint-Honoré, 301.
Simon (de Metz), r. de Sèvres, 157.
Simon (Fr.), r. Vanneau, 23.
Simon (Léon), r. Neuve-des-Mathurins, 9.
Simon (Léon) fils, r. N.-des-Mathurins, 9.
Simond (E.), boulevard-St-Denis, 19.
Sirand, r. Popincourt, 52.
Sirdey, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 22.
Siry, r. Ponthieu, 33.
Skiers, r. Montaigne, 8.
Smith, r. de l'Abbaye, 9.
Soines, r. Bleue, 33.
Soller, r. du faub Saint-Martin, 35.
Sorbier, boulev. Beaumarchais, 29.
Soudan ✻, *chir. principal des armées*, à l'hôpital du Gros-Caillou.
Soula, r. Cadet, 5.
Stabbe, r. des Vieux-Augustins, 22.
Stanski (de), r. Poissonnière, 33.
Stuart-Cooper, r. Chanoinesse, 18.
Suasso, r. Sainte-Avoie, 38.
Subervie ✻, r. de Lille, 70.
Suhrer, r. des Enfans-Rouges, 2.
Sucquet ✻, r. St.-Antoine, 62.
Suillet, r. Montmartre, 154.
Supertus, r. Mauconseil, 9.
Taillefer, r. Poliveau, 9.
Trisseire de St-Marc, pl. des Petits-Pères, 9.

Talon, r. de Cléry, 98.
Tanchou ✻, r. Ménars, 9.
Tanquerel des Planches ✻, r. de Grenelle-Saint-Germain, 82.
Tardieu (Amb.), *ag. à la fac.; bur. centr*; r. de Seine, 70.
Tassy, r. de Hanovre, 10.
Taupin, r. du Helder, 15.
Tavernier, Grande-Rue, 8, à Passy.
Tavernier, r. du Four-St-Germain, 17.
Tavignot, r. Taranne, 18.
Téallier ✻, r. de Cléry, 19.
Terrier, r. Sainte-Anne, 14.
Terrier (F.), r. Montaigne, 16.
Tessereau, r. Thibautodé, 11.
Tessier (L. H.), r. St.-Louis (en l'île), 49.
Tessier (J. P.) ✻, *Sainte-Marguerite*, r. de Seine-Saint-Germain, 30.
Testel, r. La Réale, 3.
Thévenot de St.-Blaise (O ✻), *agr. de la faculté; chirurg. des Enfans-Trouvés*, r. du Cherche-Midi, 76.
Thévenod, r. de la Comète, 6.
Thibert, r. Louis-le-Grand, 1.
Thierry (Valdajou) ✻, *chir.*, pl. des Vosges, 3
Thierry (Al.), *chir.*, r. du Petit-Muse, 21.
Thifaine-Désauneaux, r. Castiglione, 4.
Thillaye, r. Boucherat, 4.
Thirial, r. du Bac, 38.
Thomas, r. Montmartre, 132.
Thomas de Troisvèvre, Faub.-St.-Hon., 5.
Thomassin, r. Montmartre, 63.
Tiger, r. des Vieux-Augustins, 67.
Tirat de Malmort, r. Richelieu, 35.
Toirac (A.) ✻ ✻, *dent.*, r. du Mail, 7.
Tollard ✻, quai aux Fleurs, 19.
Toupié, r. Neuve-St-Jean, 24, faub. S.-D.
Tournier, r. de la Ferme-des-Mathurins, 4.
Trélat, *aliénées*, à la Salpêtrière.
Tresse, r. Bleue, 18.
Treuille, r. de Ponthieu, 10.
Trèves, r. Montorgueil, 71.
Trifet, r. Richer, 48.
Triger, r. Montholon, 4.
Troncin, r. des Fossés-du-Temple, 16.
Trousseau (O ✻), *Prof. à la fac.; hôpit. des Enfans*, r. Caumartin, 13.
Troussel, r. du Bac, 17.
Truchon, r. Neuve-Saint-Nicolas, 12.
Tulasne, r. de Vaugirard, 73.
Turck, r. des Marais-St-Germain, 18.
Vaconsin, *bur. centr.*, r. Saint-Antoine, 71.
Valet ✻, r. Sainte-Anne, 24.
Valleix ✻, *Ste-Marguerite*, r. Richer, 33.
Vallerand de la Fosse ✻, r. de Ménars, 12.
Valette, r. Caumartin, 37.
Vanier, r. Jean-Jacques-Rousseau, 1.
Vannier, r. du Temple, 125.
Varennes (de), r. de l'Abbaye, 3.
Vasseur, r. des Poitevins, 9.
Vasseur (L.), r. Bar-du-Bec, 9.
Vauquelin, quai Napoléon, 23.
Velpeau (O ✻), *Acad. des scienc.; Acad. de médec.; profess. à la fac.; chir. de la Charité*, r. de Verneuil, 17.
Vergnes ✻, q. de la Tournelle, 35.
Verity, pl. de la Madeleine, 9.
Verity, (R.), pl. de la Madeleine, 9.
Verjus, r. de la Corderie du Temple, 21.
Vernois (Max.) ✻, r. Ne-St-Augustin, 31
Vertel, r. Lafayette, 17 *ter*.
Vertel, r. Lamartine, 9.
Véry, r. d'Enfer, 7.
Vidal (de Cassis) (O ✻), *agrégé à la fac.*, (*Vénériens*) r. du Faub.-Montmartre, 13
Vidal (de Poitiers), r. Ne-St-Augustin, 4.
Videcocq, r. de Savoie, 6.
Vigla ✻, *bur. cent.*, r. du Vieux-Colomb, 3.
Vignal, r. du Faub.-St.-Denis, 52.
Vignardonne ✻, r. de la Chaise, 14.
Vigny, r. Neuve-des-Petits-Champs, 58.
Vignolo, r. Cassette, 25.
Villaume, r. Miromesnil, 1.
Villemain, r. St-Hyacinthe-St-Michel, 1.
Villeneuve, *Acad. de méd.*, r. de Sèvres, 8.
Villeneuve, r. de la Chaussée d'Antin, 13.
Villermé ✻, *Acad. des Sc. mor. et pol. Ac. de méd.*, r. Vieille-du-Temple, 32.
Villette de Terzé ✻, r. Blanche, 58.
Vinache, rue de Verneuil, 39.
Vinchon aîné, r. de Jouy, 12.
Vinchon jeune, rue de Jouy, 12.
Vitrac (O ✻), r. Bleue, 27.
Voillemier ✻, *agr. à la fac.*; r. Ventad., 3.
Voisin (F.) ✻, *Bicêtre* (*aliénés*), du Bac, 104.
Vosseur, r. de Lille, 4.
Vuiton, r. du Regard, 1.
Wanner, r. du Petit-Hurleur, 2.
Watbled, r. d'Enfer, 85.
Watier, cité Pigal, 2.
Weertheim, r. de Provence, 65.
Wertheim, faub.-Poissonnière, 19.
Wertheimber, r. St-Lazare, 9.
Weytaud ✻, r. St-Lazare, 119.
Wieseckê (H.) cité d'Antin, 9.
Yvan ✻, r. Coq-Héron, 3 *bis*.
Yver, r. Saint-Martin, 30.
Zugenbuchler, r. du Faub.-St-Martin, 29.
Zurcher, r. de l'Evêque, 15.
Zwinger, *bureau central*, r. du Pas-de-la-Mule, 1

SECTION II.

PHARMACIENS. *Messieurs,*

Abbadie, r. Ste-Apolline, 23.
Accault, r. de la Paix, 14.
Alain, r. de Bourgogne, 23.
Albespeyres, Faub.-St-Denis, 82.
Allaise, r. Montorgueil, 53.
Ancelin, r. St-Honoré, 295.
Anger, r. Ménilmontant, 35.
Antonin, r. Saint-Jacques, 304.
Arthaud-Beaufort, r. Louis-le-Grand, 31*bis*.
Avequin, r. de Chaillot, 42.
Bachelet, r. de Bondy, 32.
Bargé, r. St-Dominique-Gros-Caillou, 170.
Barral, r. du Faubourg-Saint-Denis, 84.
Barral, r. Saint-Honoré, 41.
Barruel, r. St-Jacques, 172.
Barthe, r. Popincourt, 67.
Baudry, r. Richelieu, 44.
Béguin, r. Montmartre, 78.
Bé anger, r. St-Jacques, 169.
Béraraud, r. Ménilmontant, 26.
Berthé, r. des Nonaindières, 13.
Besnon, r. du Faub-St-Denis, 11.
Billon, r. Montmartre, 149.
Biron, r. du Faub.-St-Honoré, 167.
Biron de Vèze, r. du Faub.-St-Martin, 187.
Blancard, r. de Seine, 49.
Blayn, r. du Marché-St-Honoré, 7.
Blondeau, r. de Condé, 22.
Boggio-Casero, r. Ne-des-Pet.-Champs, 13.
Bon, r. des Saints-Pères, 14.
Baulin et Duvochel, r. de la Grande-Friperie, 1.
Borel, r. Neuve-des-Mathurins, 25.
Boudauld, r. des Lombards, 24.
Boudet ✻, r. du Four-S.-G., 88.
Bougault, r. St-André-des-Arcs, 72.
Boulanger, r. des Canettes, 25.
Bouley (J.), r. St-Louis au Marais, 21.
Bourières, r du Temple, 139.
Boutigny, r Joquelet.
Boyer, r. Tronchet, 17.
Boyer (E.), r. de la Harpe, 33.
Bréard, r. Saintonge, 42.
Breton, r. des Fossés-Montmartre, 17.
Buignet, r. Basse-du-Rempart, 2.
Buisson (L.-G.), r. du Faub.-Montmartre, 10.
Buteux, r. Neuve-Ste-Catherine, 11.
Cadet de Gassicourt ✻ ©, r. St-Honoré, 108.
Caillot, r. du Faub.-du-Temple, 28.
Calalé, r. St-Martin, 98.
Capelle, r. Ste-Croix-d'Antin, 12.
Carles, r. Saint-Victor, 71.
Carrié, r de Bondy, 32.
Catelan, r. du Helder, 15.
Caventou (O ✻), r. Gaillon, 18.
Chable, rue Vivienne, 56.
Chagnet, r. St.-Honoré, 352.
Chardon, r. du Pont-de-la-Réforme, 9.
Charlard et Guillemette, boulev. Bonne-Nouvelle, 12.
Chereau, r. St-Martin, 171.
Chevereau, r. St.-Marc, 14.
Clément Victor, r. Rambuteau, 62.
Clérambourg-Delondres, r. St-Honoré, 93.
Coire, r. du Faub.-St-Denis, 118.
Collas, r. Dauphine, 10.
Colmet-d'Aage, r. S.-Merry, 12.
Commenchail, place Baudoyer, 4.
Cornet, r. Sainte-Marguerite, 30.
Corrot, r. du Jardin-des-Plantes, 7.
Cotreau, r. du Contrat-Social, 6.
Court, pl. des Trois-Maries, 2.
Crosnier, r Montmartre, 95.
Cuginaud, r. Montorgueil, 71.
Cure, marché aux Poirées, 6.
Curmer, r. Mouffetard, 140.
Dalmeras-de-Bres, r. Neuve-des-Petits-Champs, 2 *bis*.
Dalpiaz, r. Saint-Honoré, 381.
Darou, r. Rumfort, 14.
Dauptain, r. de la Victoire, 48.
Daure, r. St-Victor, 18.
Dausse, r. de Lancry, 10.
Debourge, r. Montmartre, 111.
Debreuil, r. des Beaux-Arts, 14.
Decaye, r. des Francs-Bourgeois, 19.
Deharambure et Naveteur, r. St-Martin, 254.
Delafont, r. de Sèvres, 73.
Delahaie, r. du Faub.-St-Honoré, 127.
Delahais, r. du Faub.-St.-Antoine, 115.
Delahaye, r. de Lancry, 35.
Delahaye (S.), r. de l'Observance, 4.
Delahaye (A.), r. des Lombards, 10.
Delarivière, r. des Lombards, 11.
Deleschamps, pl. du Pont-St-Michel, 43.
Delnef, r. de la Poterie-des-Arcis, 22.
Delpech, r. de Charenton, 70.
Delvallée, r. Nationale-St-Martin, 15.
Demars, r Neuve-des-Champs, 4.
Demoutier, r. de la Harpe, 39.
Denaud, r. de la Grande-Truanderie, 16.
Denault, r. Mauconseil.
Denoyel, r. Fénélon, 1.
Dergenne, r. du Cherche-Midi, 5.

Derlon, r. St-Dominique-St-Germain, 151.
Dernite, r. des Deux-Ponts, 11.
Deschamps (C.), r. St-Denis, 72.
Desloges, r. du Havre, 1.
Desmarest, r. Mouffetard, 23.
Desvareilles, r. St-André-des-Arcs, 60.
Dissart, r. du Faub.-St.-Denis, 98.
Dorgueil, r. Rambuteau, 4.
Dorvault, r. de la Feuillade, 5.
Dromery, r. Paul-le-Long, 1.
Drouère, r. Bleue, 16.
Dubail, r. Saint-Denis, 75.
Dubart, r. de Vendôme, 11 *bis*.
Dubant, r. des Lombards, 30.
Dubois, r. Neuve-des-Petits-Champs, 13.
Duboscq r. d'Argenteuil, 2.
Dubuisson, r. du Faub.-Poissonnière, 20.
Duchesne, r. du Faubourg-du-Temple, 87.
Duclou, r. Jacob, 43.
Ducoureau, r. des Arcis, 10.
Dufournel, r. Mouffetard, 238.
Duguet, r. de Charonne, 57.
Duhamel-Boutigny, r. Poissonnière, 18.
Dunaud, r. du Marché-Saint-Honoré, 5.
Dupont, r. Tiquetonne, 14.
Dupuy, r. de Sèvres, 109.
Dupuy, r. de Bretagne, 46.
Duroy, r. du Faub.-Montmartre, 10.
Durozier, r. des Francs-Bourgeois-S.-M., 18.
Dutil, r. de Provence, 58.
Duval, r. Croix-des-Petits-Champs, 44.
Duval (F.), r. du Rocher, 2.
Duvignau, r. de Richelieu, 66.
Duvivier, r. Geoffroy-Marie, 5.
Etienne, r. de Grammont, 14.
Fauche, r. Geoffroy-Marie, 10 *bis*.
Faucon, r. Neuve-des-Petits-Champs, 58.
Favrot, r. Richelieu, 98.
Fayard, r. Montholon, 18.
Favret, r. St.-Jacques, 237.
Figuier, r. St-Denis, 349.
Fincken d'Autemarche, r. St-Denis, 79.
Fleury, r. du Faub.-St.-Antoine, 160.
Fleury (C.), r. Fontaine-Molière, 17.
Flon, r. Taitbout, 32.
Fontaine, place des Petits-Pères, 9.
Fordos, r. du Faub.-St-Antoine, 206.
Fornier, r. St.-Denis, 319.
Fortin, r. Sainte-Anne, 25.
Fouché (A.), r. de Cléry, 31.
Fourment, r. des Blancs-Manteaux, 7.
Fournier (E.), r. d'Anjou-St-Honoré, 24.
France, r. Boucherat, 5 *bis*.
Frère (L.), r. Jacob, 19.
Frère, pl. de la Rotonde, 1.
Gage (P.), r. de Grenelle-St.-Germain, 13.
Gage, r. de Grenelle-St-Germain, 56.
Gallois, r. St-Louis, 81, au Marais.
Garnier, r. Paradis, 12, au Marais.
Garnier Desgenetais, r. St-Honoré, 327.
Garot-Regnault, r. Caumartin, 45.
Gauthier, r. Dauphine, 38.
Gautier, r. Ville-l'Evêque, 52.
Gautier, r. des Quatre-Vents, 16.
Gibon, r. de la Ferme-des-Mathurins, 10.
Gile, r. de Sèvres, 76.
Giniez, r. Dauphine, 38.
Girard, r. des Lombards, 28.
Girard (J.), r. d'Enghien, 8.
Giraud, r. Nationale-St-Martin, 3.
Girault, r. de la Monnaie, 19.
Gobley, r. du Bac, 56.
Grand, r. Vaugirard, 41 *bis*.
Grehan, r. Saint-Séverin, 6.
Gremeret, r. Neuve-des-Petits-Champs, 64.
Grignon, r. Duphot, 2.
Gruyère, r. Grange-aux-Belles, 31 *bis*.
Guesnier, r. du Cherche-Midi, 57.
Guillard, r. Ste-Avoye, 18.
Guillemaud, r. St.-Honoré, 271.
Guillemette, boul. Bonne-Nouvelle, 12.
Guillery, r. de la Ferronnerie, 8.
Guindre (L.), r. Sainte-Anne, 5.
Guy, r. des Martyrs, 4.
Guyot de Grandmaison, r. Ste-Marguerite, 1.
Habert, r. de la Barillerie, 25.
Hardouin, r. de la Madeleine, 74.
Hauduc, boulevard de la Madeleine, 64.
Hébert, galerie Véro-Dodat, 2.
Hébert, r. des Martyrs, 42.
Hemet, r. du Faub.-St.-Martin, 114.
Henri (N.), r. St.-Victor, 125.
Henry (J.-P.), r. Hauteville, 7.
Henry (L.), r. du Cloître-St.-Honoré, 15.
Hermé, r. des Martyrs, 8.
Hervé, r. des Lombards, 2-4.
Hoffmann, rue de la Chaussée-d'Antin, 66.
Hottot, r. du Faub.-S.-Honoré, 21.
Hottot, Faubourg-St.-Martin, 57.
Houeix, r. Saint-Denis, 229.
Houyvet, r. des Lombards, 41.
James, r. de Bussy, 9.
Jannot, r. de la Verrerie, 56.
Jarrin, r. Amelot, 68.
Geoffroy, r. Saint-Jacques, 102.
Jonhson, r. Caumartin, 1.
Jutier, r. du Vieux-Colombier, 36.
Labelonye, r. Bourbon-Villeneuve, 19.
Labordette, place Beauveau, 98.
Lamaille, r. des Lombards, 24.
Lamouroux ✻, r. du Marché-aux-Poirées, 11.
Lamouroux, rue Saint-Denis, 137.
Laroze, r. Neuve-des-Petits-Champs, 26.
Lecallier, r. de Charonne, 4.
Lechelle, r. Lamartine 35.
Leconte, r. Neuve-Lamartine, 1.

Lécourt, r. Jean-Robert, 22.
Legendre, r. du Bac, 19.
Legoupil, r. de la Pépinière, 3.
Léguillette, r. de Bourgogne, 11.
Lehuby, r. St.-Lazare, 78.
Leitsner, r. de Chaillot, 48.
Lelong, r. Saint-Paul, 36.
Lenoir, r. du Faub.-St.-Honoré, 20.
Leperdriel, r. du Faubourg-Montmartre, 76
Lepère (Alp.), place Maubert, 23.
Lepère (V.), place Maubert, 27.
Leret, r. Coquillère, 37.
Leriverend, r. des Enfans-Rouges, 11.
Le Roy, r. d'Antin, 13.
Lesage-Picou, boulevard du Temple 30.
Leseurre, r. de la Harpe, 71.
Lesieure-Desbrière ✵, r. Lepelletier, 9.
Lhoste, r. de la Michodière, 18.
Louradour, r. de l'Ancienne-Comédie, 25.
Malaurie, r. Mouffetard, 196.
Mallard, r. d'Argenteuil, 35.
Marais, r. de la Verrerie, 4.
Marcotte, r. du Faub.-St-Honoré, 90.
Martin (H. J.), r. Mouffetard, 101.
Martin (L. J.), r. d'Astorg, 47.
Martin, r. des Jeûneurs, 14.
Martin (F. P.), r. du Faub.-St.-Denis, 24.
Martin (A. F.), r. du Faub. St-Honoré, 169.
Martin, r. des Marais-Saint-Martin, 56.
Mathey, carrefour de l'Odéon, 10.
Mauchien, r. Neuve-Bourg-l'Abbé, 13.
Maunier, r. St-Jacques-la-Boucherie, 29.
Maurel, r. Saint-Louis, au Marais, 81.
Mayet, r. Feydeau, 22.
Menier, r. des Lombards, 37.
Mette, r. des Lombards, 29.
Meunier, r. de Sartines, 4.
Mialhe, r. Favart, 8.
Michel, r. Richer, 25.
Micque, r. du Faub.-Poissonnière, 64.
Moitier, r. du Temple, 105.
Mollo, r. Saint-Antoine, 146.
Mondet, r. de Grenelle-St-Germain, 112.
Monier, r. de l'Arcade, 2.
Morelle, r. des Lombards, 14.
Morisset, r. Popincourt 53.
Morlot, r. aux Ours, 48.
Moucelot, cloître Saint-Merry.
Moussu, r. St.-Honoré, 354.
Moutillard, r. de la Mont.-Ste-Genev., 30.
Nativelle, r. de Berry, 7, au Marais.
O'Grady et Bachelot, r. de la Paix, 18.
Page, r. Coquillière, 27.
Pagès, r. Hauteville, 31.
Pajot, r. de la Chaussée-d'Antin, 52.
Peigner, r. du Temple, 40.
Pellerin, r. de la Vieille-Boucleric, 15.
Pennès, r. Fontaine-St.-Georges, 1.
Perès, r. Nationale-St.-Martin, 7.
Petit (J.-C.), r. de la Cité, 19.
Petit, faubourg Saint-Antoine, 167.
Petit, r. Phélipeaux, 26.
Petit-Pas, r. Grenetat, 3.
Picard, r. de Ponthieu, 35.
Pinel, r. des Vosges, 4.
Plancher, r. Lafayette, 2.
Poisson, r. du Roule, 11.
Pommies, r. du Faub.-Saint-Honoré, 115.
Portefine, r. des Lombards, 20.
Pouget, r. du Faub.-St.-Antoine, 17.
Pouleine, r. du Faub. St.-Martin, 31.
Pourret, r. des Prêcheurs, 31.
Premier, r. St.-Honoré, 276.
Prélet, r. St.-Jacques, 67.
Prod'homme, r. Laffitte, 34.
Quelquejeu, r. de Poitou, 13.
Quentin, r. du Pas-de-la-Mule, 2.
Quesneville, r. Jacob, 30.
Quoniam, r. du Faub.-du-Temple, 119.
Raincelain, r. de Beaune, 23.
Ramel, r. Saint-Honoré, 247.
Raquin, r. Mignon, 2.
Remiot, r. Taitbout, 29.
Renault, r. Sainte-Anne, 73.
Reuflet, r. des Nonaindières, 57.
Reymond, faubourg Saint-Honoré, 114.
Reynal, r. Rambuteau, 20.
Richard, r. des Lombards, 34.
Richard, r. Taranne, 16.
Richaud, r. N.-D.-de-Nazareth, 38.
Roques, r. St.-Antoine, 166.
Roussel, r. Michel-le-Comte, 1.
Royer, r. Saint-Martin, 171 *bis*.
Saffroy, r. du Faubourg-Saint-Denis, 9.
Saint-Genez, r. de Sèvres, 2.
Saluce et Comp., r. des Lombards, 12.
Saunois, r. des Lombards, 16.
Sauvé, r. Saint-Honoré, 197.
Savoye, boul. Poissonnière, 4.
Séguin (P.), r. Saint-Honoré, 378.
Sinval, r. St.-Jacques, 41.
Serradell, r. des Tournelles, 1.
Sokolowski, r. Jacob, 3.
Soubert, r. du Faub.-St.-Antoine, 203.
Soupé, r. de la Lingerie, 15.
Supty, r. St.-Lazare, 27.
Thaumur, r. Cadet, 34.
Thévenot, r. Sainte-Marguerite, 30.
Thieullen, r. de la Chaussée-d'Antin, 34.
Thiou, r. du Faub.-St.-Martin, 89.
Tisserant, r. St.-Denis, 248.
Toutain, r. St.-André-des-Arcs, 52.
Trablit, r. J.-J.-Rousseau, 21.
Trouillet, r. des Lombards, 26.
Trouvin, rotonde Colbert, 8.
Varengue, r. St.-Victor, 163.

Vée, r. du Faub.-St-Denis, 42.
Verchère, r. de la Chaussée-d'Antin, 58 *bis*.
Verwaese, r. Saint-Jacques, 169.
Vicenté, r. Saint-Honoré, 236.
Villette, r. de Seine-St.-G., 87.
Voisne, r. des Lombards, 40.
Vuallard, r. du Faub.-Montmartre, 32.
Weber (G.), r. Neuve-des-Capucines, 8.

PHARMACIENS ÉTABLIS DANS LES COMMUNES RURALES.

Arnal, à *Belleville*.
Bals, à *Batignolles*.
Bonasienski, à *La Chapelle*.
Bariol, à *La Chapelle*.
Baré, à *Vitry*.
Baudier, à *Belleville*.
Beauvallet, à *Vaugirard*.
Bertin, à *Sèvres*.
Billy, à *Batignolles*.
Bonnet, à *Montrouge*.
Boucher, à *Grenelle*.
Burcq, à *La Villette*.
Bussac, à *Belleville*.
Catala, à *Charonne*.
Celières, à *Bercy*.
Coudun, à *Boulogne*.
Cressent, à *Belleville*.
Couillard, à *Clichy-la-Garenne*.
Dabat, au *Bourg-la-Reine*.
Dalmas, à *Saint-Mandé*.
Danyaud, à *Montmartre*.
Delpech, à *Charenton-le-Pont*.
Devy, à *Passy*.
Drechene, à *Montrouge*.
Dietrick, à *Montmartre*.
Dubrouillet, à *Montrouge*.
Duval, à *Gentilly*.
Ferdut, à *Vaugirard*.
Gaillach, à *Montrouge*.
Garcin-Nestolat, à *Choisy-le-Roi*.
Garnaud, à *Neuilly*.
Gervais, à *La Chapelle*.
Gessard, à *Saint-Denis*.
Gibault, à *Saint-Denis*.
Hamelin, à *La Villette*.
Hue, à *Saint-Denis*.
Jourdain, à *Neuilly*.
Journiac, à *Grenelle*.
Laurent, à *Montmartre*.
Lebel, à *Vincennes*, r. Nationale, 5.
Lebel, à *Saint-Cloud*.
Lechartier, à *Montmartre*.
Lecointe, à *Pantin*.
Lecouppey, à *Bercy*.
Legrand, à *Vincennes*.
Leguevel, à *Creteil*.
Léonard, à *Puteau*.
Lemoine, à *Sèvres*.
Lenoble, à *Saint-Maur*.
Mochet, à *Passy*.
Moreau, à *La Chapelle*.
Morel, à *Auteuil*.
Noget, à *Montmartre*.
Paton, à *Batignolles*.
Perrot, à *Montrouge*.
Pignol, à *Issy*.
Pouchard, à *Passy*.
Poulet, à *Batignolles*.
Pouzadoux, à *Courbevoie*.
Raincelin, à *Meudon*.
Recluz, à *Vaugirard*.
Requirand, à *Montreuil*.
Saint-Jean, à *La Chapelle*.
Sansade, à *Sceaux*.
Salot, à *Belleville*.
Tirard, à *Batignolles*.
Thuillier, à *Châtillon*.
Vauremoire, à *Nanterre*.
Vauthier, à *Batignolles*.
Verdier, à *La Villette*.
Vinois, à *Boulogne*.

SECTION III.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE,

Séant à l'Hôtel-de-Ville.

Cette Société, créée en 1808, est une réunion de Médecins, Chirurgiens et de Savans, dont le but est de s'occuper spécialement de la thérapeutique, ou de l'art de guérir proprement dit.

Cette Société tient ses séances tous les premiers jeudis de chaque mois, à deux heures et demie précises, Hôtel-de-Ville, rue de Lobau.

La Société publie chaque année le résultat de ses travaux, ainsi que le programme du prix qu'elle décerne dans sa séance de novembre. Le montant du prix est fixé tous les ans, en déterminant la question.

Elle vaccine gratuitement tous les mardis de midi à deux heures (chez M. le Docteur Pichon, rue du Bouloy, nº 8).

Président.

M. Fouquier (C ✻), rue Belle-Chasse, 11.

Vice-Présidens.

M. Belhomme, rue de Charonne, 61.
M. Pertus, rue Mauconseil, 9.

Secrétaire-général.

M. Serrurier ✻, rue St-Dominique-St.-Germain, 14.

Secrétaire annuel.

M. Terrier, rue Sainte-Anne, 14.

Secrétaire adjoint.

M. Picard, rue de la Parcheminerie, 27.

Secrétaires rapporteurs.

M. Boyer, quai Malaquais, 17.
M. Pédelaborde, rue de Provence.
M. Duhamel, rue du Marché-St-Honoré, 38.

Trésorier.

M. Moret, rue de Rivoli, 32.

CHAPITRE X.

Renseignemens divers et d'utilité publique.

SECTION PREMIÈRE.

BUREAUX DE POSTE AUX LETTRES ET DE DISTRIBUTION

AVEC LA DISTANCE DE PARIS À CHAQUE BUREAU, EXPRIMÉE EN KILOMÈTRES.

Il est fait tous les jours, à Paris, pour chacun des Bureaux de Poste dénommés ci-après, et pour les Bureaux de Distribution *en correspondance directe avec cette ville*, des dépêches dont le *départ* s'effectue à 6 heures du soir ; il y a cette différence entre les *Bureaux de Poste* et les *Bureaux de Distribution*, que ces derniers ne peuvent recevoir aucun envoi d'argent.

Le nom des Bureaux de Distribution est imprimé en caractères italiques comme *Abriès*, *Absie*, et suivis d'un P, quand ces bureaux correspondent directement avec Paris.

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*	*Bureaux.*	*Départem.*	*Dist.*
Abbeville	Somme.	157	Aix-d'Aiguillon (les)	Cher.	211
Ablis	Seine-et-O.	66	Aixe	H.Vienne.	392
Ablon	Seine-et-O.	18	*Aix-en-Othe* ..... P.	Aube.	159
Abrets (les)	Isère.	532	*Aizenay*	Vendée.	437
Abriès	H.-Alpes.	740	Ajaccio (1)	Corse.	1089
Absie (*l'*)	Deux-Sèv.	376	Alaigne	Aude.	818
Acheux	Somme.	162	Alais	Gard.	674
Agde	Hérault.	772	*Alan*	H.-Garon.	953
Agen	Lot-et-Gar.	611	Alban	Tarn.	706
Agon	Manche.	384	*Albaron* (*l'*)	B.-du-Rh.	721
Ahun	Creuse.	353	Albert	Somme.	177
Aignan	Gers.	739	*Albestroff*	Meurthe.	377
Aignay-le-Duc	Côte-d'Or.	259	Albi	Tarn.	681
Aigre	Charente.	421	Alençon	Orne.	193
Aigrefeuille	Loire-Inf.	412	Allanche	Cantal.	504
Aigueperse	Puy-de-D.	351	*Allarmont*	Vosges.	390
Aiguesmortes	Gard.	737	Allègre	H.-Loire.	491
Aiguillon	Lot-et-Gar.	626	Allevard	Isère.	598
Aigurande	Indre.	312	*Allonnes*	Main.etL.	305
Aillan-sur-Tholon	Yonne.	153	Altkirch	H.-Rhin.	457
Aillas	Gironde.	635	Altroff	Meurthe.	371
Ailly-le-H.-Clocher	Somme.	156	*Alzon*	Gard.	663
Ailly-sur-Noye	Somme.	119	Alzonne	Aude.	765
Ainay-le-Château	Allier.	285	*Ambazac*	H.Vienne.	363
Airaines	Somme.	138	Ambérieux	Ain.	452
Aire-sur-l'Adour	Landes.	706	Ambert	Puy-de-D.	441
Aire-sur-la-Lys	Pas-de C.	223	Amboise	Indre-et-L.	209
Airvault	Deux-Sèv.	344	*Ambrault*	Indre.	248
Aiseray	Côte-d'Or.	330	Ambrières	Mayenne.	265
Aisey-sur-Seine	Côte-d'Or.	242	*Amélie-les-Bains*	Pyrén.-O.	881
Aix ..... C.	B.-du-Rh.	764	Amiens	Somme.	128

(1) Les départs de Paris pour la Corse n'ont lieu que les mardis et samedis.

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Amou	Landes.	732
Amplepuis	Rhône.	412
Ancenis	Loire-Inf.	353
Ancerville	Meuse.	215
Ancy-le-Franc	Yonne.	202
Andance	Ardèche.	518
Andelot	H.-Marne.	273
Andelys (les)	Eure.	89
Andlau	Bas-Rhin.	462
Andrésy P.	Seine et O.	33
Anduze	Gard.	671
Anet	Eure-et-L.	80
Angers	Main et L.	302
Angerville	Sein.-et-O.	71
Angles	Vienne.	312
Anglès	Tarn.	749
Anglure	Marne.	127
Angoulême	Charente.	443
Aniane	Hérault.	728
Aniche P.	Nord.	215
Anizy-le-Château	Aisne.	114
Anlezy	Nièvre.	265
Anneyron	Drôme.	534
Annonay	Ardèche.	507
Annot	B.-Alpes.	798
Anse	Rhône.	455
Antibes	Var.	935
Antony	Seine.	14
Antraignes	Ardèche.	642
Antrain	Ille-et-Vil.	324
Anzin	Nord.	209
Apremont	Ardennes.	248
Apt	Vaucluse.	732
Aramitz	B.-Pyrén.	810
Arbois	Jura.	391
Arbresle (l')	Rhône.	440
Arbret (l')	Pas-de-C.	175
Arc-en-Barrois	H.-Marne.	261
Arcey	Doubs.	394
Archiac	Char.-Inf.	490
Arcis-sur-Aube	Aube.	157
Arcs (les) P.	Var.	353
Arc-sur-Tille	Côte-d'Or.	315
Arcueil	Seine.	7
Arcy-sur-Cure	Yonne.	196
Ardentes	Indre.	268
Ardes	Puy-de-D.	440
Ardres	Pas-de-C.	268
Arengosse	Landes.	314
Arfeuilles	Allier.	351
Argelès	H.-Pyrén.	781
Argelès	Pyrén.-O.	867
Argences	Calvados.	206
Argent	Cher.	168
Argentan	Orne.	190
Argentat	Corrèze.	508
Argenteuil	Seine-et-O.	14
Argenton-Château	Deux-Sèv.	335
Argenton-l'Eglise	*Deux-Sèv.*	329
Argenton-sur-Creuse	Indre.	286
Argueil	Seine-Inf.	111
Arinthod	Jura.	445
Arjuzaux	Landes.	720
Arlanc	Puy-de-D.	458
Arles-sur-Rhône	B.-du-Rh.	718
Arles-sur-Tech	Pyrén.-O.	885
Armentières	Nord.	257
Arnac-la-Poste	H.Vienne	326
Arnay-le-Duc	Côte-d'Or.	289
Arpajon	Seine-et-Ois.	32
Arras	Pas-de-C.	193
Arreau	H.-Pyrén.	796
Ars-en-Ré	Char.-Inf.	499
Artenay	Loiret.	99
Arthez	B.-Pyrén.	755
Arthon	Indre.	277
Artix	B.-Pyrén.	703
Arudy	B.-Pyrén.	783
Arzacq	B.-Pyrén.	744
Asfeld	Ardennes.	193
Asnières	Seine.	7
Aspet	H.-Garon.	788
Asprières	Aveyron.	653
Astafort	Lot-et-Gar.	627
Athies	Somme.	122
Athis	Orne.	246
Athis-Mons P.	Seine-et-Ois.	17
Attichy	Oise.	93
Attigny	Ardennes.	217
Aubagne	B.-du-Rh.	798
Aubenas	Ardèche.	638
Aubenton	Aisne.	194
Auberive	H.-Marne.	307
Aubervilliers	Seine.	7
Aubeterre	Charente.	516
Aubeterre-s-Barbuis	Aube.	159
Aubigny	Pas-de-Cal.	206
Aubigny-sur-Nère	Cher.	178
Aubin	Aveyron.	647
Aubusson	Creuse.	376
Auch	Gers.	685
Audenge	Gironde.	613
Audeux	Doubs.	376
Audierne	Finistère.	597
Audruicq	Pas-de-C.	276
Audun-le-Roman	Moselle.	310
Auffay	Seine-Inf.	176
Aulnay	Char.-Inf.	420
Aulnay-s.-Odon	Calvados.	262
Aumale	Seine-Inf.	121
Aumont P.	Lozère.	534
Aunay	Nièvre.	250
Auneau	Eure-et-L.	75
Auneuil	Oise.	81

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Aups	Var.	812
Auray	Morbihan.	477
Aurec	H.-Loire.	486
Auriac	B.-Pyrén.	735
Aurignac	H.Garonn.	760
Aurillac	Cantal.	554
Auriol	B.-du-Rh.	792
Auterive	H Garonn.	718
Auteuil	Seine.	7
Authon	Eure-et-L.	168
Authon-la-Plaine. P.	Seine-et-O.	67
Autrey	H.-Saône.	334
Autun	Saône et L.	299
Auve P.	Marne.	191
Auvillars	Tarn et G.	626
Auxerre	Yonne.	169
Auxon	Aube.	175
Auxonne	Côte-d'Or.	335
Auxy-le-Château	Pas-de-C.	177
Auzances	Creuse.	363
Auzon	H.-Loire.	439
Availles-Limousine	Vienne.	415
Avallon	Yonne.	221
Avesnes	Nord.	195
Avesnes-le-Comte	Pas-de-C.	210
Avignon	Vaucluse.	729
Avize	Marne.	147
Avranches	Manche.	319
Avrillé	Vendée.	484
Ax	Ariége.	812
Axat	Aude.	841
Ay	Marne.	140
Ayron	Vienne.	360
Azay-le-Ferron	Indre.	297
Azay-le-Rideau	Indre-et-L.	257
Azerables P.	Creuse.	318
Azerac	Dordogne.	508
Azille	Aude.	808
Baccarat	Meurthe.	368
Baconnière (la)	Mayenne.	294
Bacqueville	Seine-Inf.	170
Badonviller	Meurthe.	382
Bagé-le-Châtel	Ain.	403
Bagnères-de-Bigorre	H.-Pyrén.	774
Bagnères-de-Luchon	H.-Garonn.	798
Bagnolet P.	Seine.	6
Bagnols	Gard.	654
Bagnols-les-Bains	Lozère.	583
Baignes	Charente	493
Baigneux-les-Juifs	Côte-d'Or.	259
Baigorry	B.-Pyrén.	842
Bailleau-le-Pin. P.	E.-et-L.	207
Bailleul	Nord.	257
Bain	Ille-et-Vil.	392
Bains	Vosges.	386
Bains du Mont-Dore	Puy-de-D.	424
Bais	Mayenne.	251
Balleroy	Calvados.	269
Ballon	Sarthe.	207
Balme (la)	Isère.	516
Bandol	Var.	828
Banon	B.-Alpes.	770
Bapaume	Pas-de-C.	150
Barbezieux	Charente.	480
Barcelonnette	B.-Alpes.	755
Barcus	B.-Pyrén.	801
Bardos	B.-Pyrén.	809
Barentin	Seine-Inf.	143
Barenton	Manche.	266
Barfleur	Manche.	351
Bargemont	Var.	877
Barjac	Gard.	673
Barjols	Var.	828
Bar-le-Duc	Meuse.	233
Barneville	Manche.	349
Barr	Bas-Rhin.	457
Barran	Gers.	694
Barraux	Isère.	607
Barre	Lozère.	614
Barre (la)	H-Vienne.	402
Barre en Ouche (la)	Eure.	148
Barre-de-Mont (la)	Vendée.	484
Barrèges	H.-Pyrén.	810
Barreme	H.-Alpes.	764
Bar-sur-Aube	Aube.	214
Bar-sur-Seine	Aube.	193
Barthe de Neste (la)	H.-Pyrén.	724
Bas-en-Basset	H.-Loire.	500
Bassée (la)	Nord.	236
Basse-Indre (la)	Loire-Inf.	406
Bassou	Yonne.	154
Bassoues	Gers.	720
Bastia	Corse.	1166
Bastide Clairance (la)	B.-Pyrén.	779
Bastide d'Armagn. (la)	Gers.	717
Bastide de Serou (la)	Ariége.	788
Bastide-Fortanière	Lot.	556
Bastide Rouairoux (la)	Tarn.	743
Bastide-Villefranche (la)	B.-Pyrén.	766
Batignolles-Monceaux	Seine.	5
Baud	Morbihan.	406
Baugé	Main. et L.	274
Baugy P.	Cher.	234
Baume-les-Dames	Doubs.	434
Bavay	Nord.	227
Baveñt	Calvados.	232
Baye	Marne.	109
Bayeux	Calvados.	251
Bayon	Meurthe.	346
Bayonne	B Pyrén.	789
Bazas	Gironde.	624
Baziége	H.Garonn.	712
Bazoche-Gouet (la)	Eure-et-L.	149
Bazoche-sur-Hoene	Orne.	166

Bureaux.	Départem.	Dist.
Bazouges-la-Pérouse.	Ile-et-Vil.	332
Beaucaire	Gard.	703
Beaudreville	Eure-et-L.	84
Beaufort.	Jura.	424
Beaufort	Main.et L.	290
Beaugency	Loiret.	145
Beaujeu	Rhône.	434
Beaulieu	Corrèze.	502
Beaulieu	Oise.	118
Beaumes	Vaucluse.	700
Beaumesnil	Eure.	161
Baumetz-les-Loges	Pas-de-C.	184
Beaumont	Dordogne.	556
Beaumont	Manche.	360
Beaumont	Sein.-et-M.	104
Beaumont de Lomagne	Tarn-et-G.	672
Beaumont-en-Auge	Calvados.	198
Beaumont-la-Ferr	Nièvre.	221
Beaumont-la-Ronce	Ind.-et-L.	360
Beaumont-le-Roger	Eure.	138
Beaumont-les-Autels	Eure-et-L.	147
Beaumont-sur-Oise	Sein.-et-O.	34
Beaumont-sur-Sarthe	Sarthe.	216
Beaumont-sur-Vesle	Marne.	171
Beaune	Côte-d'Or.	319
Beaune-la-Rolande	Loiret.	106
Beaupréau	Main.et L.	363
Beaurepaire	Isère.	539
Beaurepaire	Saône et L.	392
Beaurieux	Aisne.	130
Beausset (le)	Var.	820
Beauvais	Oise.	72
Beauville	Lot-et-Gar.	166
Beauvoir-sur-Mer	Vendée.	471
Beauvoir-sur-Niort	D.-Sèvr.	433
Beauzée	Meuse.	250
Bécherel	Ille-et-V.	379
Bédarieux	Hérault.	756
Bédée	Ille-et-V.	379
Bedous	B.-Pyrén.	813
Begard	Côt.-du-N.	499
Béhobie	B.-Pyrén.	820
Beine	Marne.	167
Belabre	Indre.	306
Belesta	Ariége.	806
Belfort	H.-Rhin.	423
Belgodère	Corse.	1255
Belin	Gironde.	605
Bellac	H.-Vienne.	366
Bellegarde	Creuse.	370
Bellegarde	Loiret.	132
Bellencombre	Seine-Inf.	146
Belle-Isle-en-Terre	Côt.-du-N.	483
Bellême	Orne.	168
Bellenaves	Allier.	337
Belleville	Seine.	5
Belleville-sur-Saône	Rhône.	424
Belley	Ain.	496
Belmont	Aveyron.	683
Belmont	Loiret.	401
Belpech	Aude.	767
Belvès	Dordogne.	538
Bénévent	Creuse.	348
Bénévent-St-Laurent	Dordogne	518
Benfeld	Bas-Rhin.	463
Berck	Pas-de-C.	266
Bercy	Seine.	4
Berd'huis	Orne.	156
Bergerac	Dordogne.	524
Bergues	Nord.	271
Berlaimont	Nord.	196
Bernaville	Somme.	175
Bernay	Eure.	153
Bernay	Somme.	177
Berre	B.-du-R.	780
Berry-au-Bac	Aisne.	143
Berlincourt	Pas-de-C.	152
Besançon	Doubs.	388
Bessay-sur-Allier. P.	Allier.	303
Besse	Puy-de-D.	437
Besse	Var.	832
Bessée (la)	H.-Alpes.	698
Bessé-s.-Braye	Sarthe.	195
Bessines P.	H.-Vienne.	347
Béthune	Pas-de-C.	223
Betz	Oise.	62
Beuzeville	Eure.	182
Beynat	Corrèze.	487
Béziers	Hérault.	756
Biarrits	B.-Pyrén.	798
Biaudos	Landes.	786
Bicêtre	Seine.	6
Biduche	B.-Pyrén.	777
Bierné	Mayenne.	390
Biganos	Gironde.	601
Billancourt	Seine.	6
Billom	Puy-de-D.	412
Binic	Côt.-du-N.	468
Bischwiller	Bas-Rhin.	447
Bitche	Moselle.	468
Blain	Loire-Inf.	391
Blamont	Meurthe.	397
Blanc (le)	Indre.	293
Blangy	Calvados.	196
Blangy	Seine-Inf.	163
Blanquefort	Gironde.	572
Blanzac	Charente.	467
Blanzy	Saône et L.	336
Blaye	Gironde.	542
Blaymard	Lozère.	591
Bléneau	Yonne.	195
Blérancourt	Aisne.	114
Bléré	Ind.-et-L.	217
Blesle	H.-Loire.	450

Bureaux.	Départem.	Dist.
Blet	Cher.	256
Bletterans	Jura.	401
Bligny-s.-Ouche	Côte-d'Or.	301
Blois	Loir-et-C.	179
Bocognano	Corse.	1129
Boen	Loire.	436
Bohain	Aisne.	158
Boiscommun	Loiret.	102
Bois d'Oingt (le)	Rhône.	436
Boissy-St-Léger	Seine et-O.	19
Bolbec	Seine-Inf.	183
Bollène	Vaucluse.	642
Bondy	Seine.	12
Bonifacio	Corse.	1181
Bonnat	Creuse.	326
Bonnétable	Sarthe.	195
Bonneval	Eure et L.	123
Bonnevaux	Doubs.	488
Bonnières	Sein. et O.	71
Bonnieux	Var.	728
Bonny	Loiret.	159
Boos	Seine-Inf.	118
Boran P.	Oise.	52
Bordeaux	Gironde.	561
Bort	Corrèze.	458
Bosc-le-Hard	Seine-Inf.	148
Bouchain	Nord.	193
Bouchoux (les)	Jura.	470
Bougé-Chambalud	Isère.	528
Bougival	Scin.-et-O.	14
Bouglon	Lot-et-G.	644
Bouille (la)	Seine-Inf.	143
Bouilly	Aube.	175
Bouin	Vendée.	461
Boulay	Moselle.	343
Boulogne	H.Garonn.	762
Boulogne	Seine.	9
Boulogne-sur-Mer	Pas-de-C.	237
Bouloire	Sarthe.	203
Boulou (le)	Pyrén-Or.	867
Bouray P.	Sein.-et-O.	41
Bourbon-Lancy	Saôn. et L.	324
Bourbon-l'Archamb.	Allier.	314
Bourbonne	H.-Marne.	305
Bourbourg	Nord.	302
Bourdeaux	Drôme.	601
Bourdeilles	Dordogne.	510
Bourdonnay	Meurthe.	361
Bourgachard	Eure.	148
Bourganeuf	Creuse.	378
Bourg-Argental	Loire.	492
Bourg-de-Visa	Tarn et G.	618
Bourg-d'Oisans (le)	Isère.	601
Bourg-Dun (le)	Seine-Inf.	185
Bourg-du-Péage	Drôme.	562
Bourg en Bresse	Ain.	422
Bourges	Cher.	233
Bourget (le)	Seine.	11
Bourg-la-Reine	Seine.	9
Bourg-Lastic	Puy-de-D.	436
Bourg-Madame	Pyrén.-Or.	931
Bourgneuf (le)	Saôn. et L.	338
Bourgneuf-en-Retz	Loire-Inf.	451
Bourgogne	Marne.	171
Bourgoin	Isère.	507
Bourg-s.-Gironde	Gironde.	552
Bourg-St-Andéol	Ardèche.	634
Bourg-St-Léonard	Orne.	181
Bourgtheroulde	Eure.	136
Bourgueil	Indre et L.	278
Bourmont	H. Marne.	310
Bournezeau	Vendée.	432
Bourogne	H.-Rhin.	434
Bourron P.	Sein. et M.	68
Boussac	Creuse.	333
Bouxwiller	Bas-Rhin.	429
Bouzonville	Moselle.	357
Boyelles	Pas-de-C.	172
Boynes	Loiret.	90
Bozouls	Aveyron.	578
Bracieux	Loir et Ch.	192
Braisne	Aisne.	116
Branne	Gironde.	560
Brantôme	Dordogne.	502
Brassac	Tarn.	742
Bray-sur-Seine	Sein. et M.	89
Bray-sur-Somme	Somme.	156
Brécey	Manche.	275
Bréhal	Manche.	329
Brenod	Ain.	484
Bresles	Oise.	69
Bressuire	Deux-Sèv.	347
Brest	Finistère.	575
Bretenoux	Lot.	501
Breteuil	Eure.	128
Breteuil	Oise.	96
Bretoncelles	Orne.	160
Bretteville-l'Orgueill.	Calvados.	235
Breuil (le)	Allier.	345
Brezolles	Eure-et-L.	128
Briançon	H.-Alpes.	661
Briare	Loiret.	151
Briatexte	Tarn.	704
Briquebec	Manche.	335
Brie-C^te^-Robert	Sein. et M.	30
Briecq	Finistère.	573
Brienne	Aube.	200
Brienon	Yonne.	154
Briey	Moselle.	295
Brignais	Rhône.	479
Brignoles	Var.	819
Brinon-l.-Allemands	Nièvre.	231
Brionne	Eure.	145
Brioude	H.-Loire.	452

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Brioux.	D.-Sèvr.	403
Briouze.	Orne.	219
Brisambourg	Ch.-Infér.	451
Briscous	B.-Pyrén.	799
Brissac	Main.et L.	320
Brives.	Corrèze.	477
Broc (le)	Var.	960
Broglie.	Eure.	163
Broons.	Côt.-du-N.	409
Brossac.	Charente.	495
Brou.	Eure-et-L.	130
Brouage.	Char.-Inf.	476
Brulon.	Sarthe.	249
Brumath.	Bas-Rhin.	442
Brunhamel	Aisne.	187
Brunoy.	Sein. et O.	624
Brusque	Aveyron.	491
Bruyères.	Vosges.	401
Bruyères-le-Châtel. . P.	Sein. et O.	40
Bry-sur-Marne . . . P.	Seine.	14
Bu	E.-et-L.	70
Buchy	Seine-Inf.	129
Bucquoy.	P.-de-Cal.	162
Bugeat	Corrèze.	448
Bugue (le)	Dordogne.	513
Buis (le)	Drôme.	664
Bulgnéville.	Vosges.	358
Burie.	Char.-Inf.	480
Burzet.	Ardèche.	596
Bussière-Badil	Dordogne.	482
Buxy	Saôn. et L.	352
Buzançais	Indre.	278
Buzancy	Ardennes.	245
Cabannes (les)	Ariége.	797
Cadenet	Vaucluse.	736
Cadillac	Gironde.	597
Cadouin.	Dordogne.	548
Cadours.	H.Gardnn.	690
Caen.	Calvados.	223
Cagnes	Var.	942
Cahors	Lot.	580
Caillière (la)	Vendée.	473
Cajarc.	Lot.	619
Calais.	Pas-de-C.	272
Callac.	Côt.-du-N.	510
Callas	Var.	872
Calm (la)	Aveyron.	537
Calvi.	Corse.	1233
Calvisson.	Gard.	716
Camarès.	Aveyron.	685
Camaret.	Finistère.	608
Cambe (la)	Calvados.	269
Cambo.	B.-Pyrén.	805
Cambrai.	Nord.	178
Cambremer.	Calvados.	193
Campagnac	Aveyron.	599
Campagne-les-Hesdin.	Pas-de-C.	208
Cancale	Ille-et-V.	384
Cancon	Lot-et-G.	562
Candé.	Main. et L.	341
Canisy.	Manche.	291
Cannes.	Var.	926
Canourgue (la)	Lozère.	576
Cany.	Seine-Inf.	178
Capelle (La)	Aisne.	178
Capelle-Banhac (la)	Lot.	594
Capelle-Marival (la)	Lot.	569
Capendu.	Aude.	798
Captieux.	Gironde.	638
Caraman.	H Garonn.	716
Carbon-Blanc.	Gironde.	550
Carbonne	H.Garonn.	728
Carcassonne.	Aude.	781
Carentan.	Manche.	293
Carentoir	Morbihan.	417
Carhaix	Finistère.	524
Carignan	Ardennes.	277
Carlepont.	Oise.	97
Carlux	Dordogne.	547
Carpentras.	Vaucluse.	690
Carrouges	Orne.	219
Carresse	B. Pyrén.	780
Carvin	Pas-de-C.	222
Cassagnes-Begonhès	Aveyron.	622
Cassel.	Nord.	251
Cassis.	B.-du-Rh.	807
Castanet	H.-Garonn.	700
Castelfranc.	Lot.	592
Casteljaloux.	Lot-et-G.	651
Castellane	B.-Alpes.	782
Castelmoron.	Lot-et-G.	602
Castelmoron-d'Albret	Gironde.	645
Castelnau-Barbarens.	Gers.	700
Castelnaudary.	Aude.	745
Castelnau de Magnoac	H.-Pyrén.	718
Castelnau-de-Médoc	Gironde.	595
Castelnau-de-Montmiral	Tarn.	677
Castelnau de Montrat^{er}.	Lot.	601
Castelnau Riv. Basse	H.-Pyrén.	735
Castelsarrazin	Tarn-et-G.	644
Castera-Verduzan	Gers.	690
Castets.	Landes.	767
Castets-en-Darthe	Gironde.	619
Castillon.	Ariége.	798
Castillon.	Gironde.	563
Castillonnès.	Lot-et-G.	548
Castres.	Gironde.	584
Castres.	Tarn.	723
Castries.	Hérault.	756
Cateau (le).	Nord.	200
Catelet (le).	Aisne.	155
Catus.	Lot.	558
Caudebec.	Seine-Inf.	157
Caudiès de St-Paul	Pyrén.-O.	851

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Caudrot..........P.	Gironde.	616
Caudry............	Nord.	186
Caumont,...........	Calvados.	261
Caunes...........	Aude.	826
Caussade...........	Tarn et G.	618
Cauterets...........	H.-Pyrén.	801
Cavaillon..........	Vaucluse.	709
Cavalerie (la).....P.	Aveyron.	646
Cavignac...........	Gironde.	524
Cayeux...........	Somme.	187
Caylar (le).......P.	Hérault.	668
Caylux............	Tarn et G.	637
Cayres...........	H.-Loire.	529
Cazals...........	Lot.	556
Cazaubon...........	Gers.	694
Cazères...........	H.Garonn.	756
Cazères...........	Landes.	713
Celle-Bruère (la)..P.	Cher.	260
Celle-Frouin.......	Charente.	436
Celles............	Deux-Sèv.	396
Cellettes..........	Loir-et-C.	182
Cennes-Monestiès....	Aude.	757
Cenon-la-Bastide.....	Gironde.	559
Cerdon............	Ain.	455
Céret.............	Pyrén.-O.	873
Cerilly............	Allier.	333
Cerisiers...........	Yonne.	118
Cerisy-la-Forêt......	Manche.	272
Cerisy-la-Salle......	Manche.	308
Cerizay...........	Deux-Sèv.	360
Cernay............	H.-Rhin.	471
Cervione..........	Corse.	1204
Ceton............P.	Orne.	162
Cette.............	Hérault.	780
Ceyzeriat...........	Ain.	434
Chabanais..........	Charente.	428
Chabeuil...........	Drôme.	568
Chablis............	Yonne.	180
Chabris...........	Indre.	128
Chagny............	Saône-et-L.	327
Chaillac...........	Indre.	312
Chaillé-les-Marais....	Vendée.	474
Chailly..........P.	Sein. et M.	50
Chaise-Dieu (la).....	H.-Loire.	475
Chalabre...........	Aude.	817
Chalais............	Charente.	510
Chalamont..........	Ain.	447
Challans...........	Vendée.	458
Chalonnes..........	Main. et L.	316
Châlons-sur-Marne....	Marne.	170
Châlon-sur-Saône.....	Saôn. et L.	342
Chalus............	H.Vienne.	415
Chambly...........	Oise.	37
Chambon...........	Creuse.	358
Chambon (le)........	Loire.	463
Chamboulive........	Corrèze.	451
Champagne..........	Ain.	514

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Champagne-Mouton..	Charente.	415
Champagney.........	H.-Saône.	407
Champagnole........	Jura.	411
Champcenest........	Sein. et M.	94
Champdeniers........	Deux-Sèv.	388
Champeix..........	Puy-de-D.	412
Champier..........	Isère.	526
Champigny.........	Indre et L.	289
Champigny-s.-Marne..	Seine.	14
Champigny-sur-Veude.	Indre et L.	289
Champlemy.........	Nièvre.	236
Champlitte..........	H.-Saône.	324
Champrond.........	Eure et-L.	127
Chanac...........	Lozère.	574
Chanceaux.........	Côte-d'Or.	265
Chandai...........	Orne.	130
Changy-les-Bois...P.	Loiret.	128
Chantelle..........	Allier.	331
Chantenais.........	Sarthe.	250
Chantilly..........	Oise.	49
Chantonnay.........	Vendée.	422
Chaource..........	Aube.	212
Chapareillan.......	Isère.	597
Chapelle-d'Angillon...	Cher.	190
Chapelle en Serval (la)..	Oise.	34
Chapelle-en-Vercors..	Drôme.	604
Chapelle-Gauthier .P.	Sein. et M.	62
Chapelle-la-Reine (la)..	Sein. et M.	74
Chapelle-s.-Rougem..	Haut-Rh.	439
Chapelle-s.-I. (la) .P.	Indre et L.	282
Chapelle-St.-Denis (la).	Seine.	5
Chapelle-Vendômoise..	Loir-et-C.	189
Charenton..........	Cher.	273
Charenton-le-Pont....	Seine.	8
Charité (la)........	Nièvre.	210
Charleville.........	Ardennes.	235
Charlieu...........	Loire.	399
Charly............	Aisne.	90
Charmes...........	Vosges.	359
Charny............	Yonne.	145
Charolles..........	Saôn. et L.	372
Charonne..........	Seine.	6
Charost...........	Cher.	246
Charroux..........	Vienne.	385
Chartres...........	Eure-et-L.	92
Chartres-sur-le-Loir...	Sarthe.	219
Chasselay..........	Rhône.	458
Chasseneuil........	Charente.	447
Chassigny........P.	H.Marne.	306
Châtaigneraie (la)....	Vendée.	393
Châteaubourg.......	Ille-et-V.	335
Châteaubriant........	Loire-Inf.	350
Château Chinon.......	Nièvre.	271
Château-d'Oleron (le)..	Char.-Inf.	503
Château-du-Loir......	Sarthe.	235
Châteaudun.........	Eure-et-L.	137
Château-Giron.......	Ille-et-V.	371

Bureaux.	Départem.	Dist.	Bureaux.	Départem.	Dist.
Château-Gontier	Mayenne.	294	*Chaunay* . . . P.	Vienne.	388
Château-Landon	Sein. et M.	93	Chauny	Aisne.	115
Château-la-Vallière	Indre et L.	250	*Chaussée (la)*	Marne.	188
Châteaulin	Finistère.	559	Chauvigny	Vienne.	327
Châteaumeillant	Cher.	297	Chavanges	Aube.	216
Châteauneuf-la-Forêt	H. Vienne.	402	Chavignon	Aisne.	112
Châteauneuf-de-Mazenc	Drôme.	621	Chaylard (le)	Ardèche.	602
Châteauneuf-Randon	Lozère.	562	Chazelles	Loire.	450
Châteauneuf-du-Faon	Finistère.	358	Chef-Boutonne	Deux-Sèv.	410
Châteauneuf-en-Bret.	Ille-et-V.	378	*Chelles*	Sein. et M.	24
Châteauneuf-en-Thimerais	Eure-et-L.	102	Chemillé	Main. et L.	339
Châteauneuf-sur-Char.	Charente.	462	Chemin	Jura.	377
Châteauneuf-sur-Cher.	Cher.	462	Chemiré-le-Gaudin	Sarthe.	224
Châteauneuf-sur-Loire	Loiret.	250	Chêne (le)	Ardennes.	240
Châteauneuf-sur-Sarthe	Main. et L.	147	Chénerailles	Creuse.	358
Châteauneuf-val-de-Bargis	Nièvre.	287	Cherbourg	Manche.	343
Châteauponsat	H. Vienne.	230	Chéroy	Yonne.	100
Château-Porcien	Ardennes.	203	Chevagnes	Allier.	306
Château-Renard	B.-du-Rh.	228	*Chevanceaux* . . . P.	Char.-Inf.	511
Château-Renard	Loiret.	127	Chevillon	H.-Marne.	235
Château-Renault	Indre et L.	203	Chevilly	Loiret.	105
Châteauroux	Indre.	257	Chevreuse	Seine et O.	32
Château-Salins	Meurthe.	346	*Chezal-Benoît* . . . P.	Cher.	276
Château-Thierry	Aisne.	90	*Chilleurs aux Bois*	Loiret.	99
Château-Vilain	H.-Marne.	272	Chinon	Indre et L.	279
Châtelard	B.-Alpes.	780	Choisy-le-Roi	Seine.	13
Châtelaudren	Côt.-du-N.	450	Cholet	Main. et L.	362
Châtel-Censoir	Yonne.	203	Chomerac	Ardèche.	605
Châteldon	Puy-de-D.	373	*Chorges*	H.-Alpes.	674
Châtelet (le)	Sein. et M.	56	Chouzé	Indre et L.	281
Châtelet (le)	Cher.	288	Chuelles	Loiret.	128
Châtellerault	Vienne.	305	*Cierp*	H. Garonn.	798
Châtel-sur-Moselle	Vosges.	374	*Cinq-Mars* . . . P.	Indre-et-L.	263
Châtelus	Creuse.	324	*Cintegabelle*	H. Garonn.	724
Châtelux	Yonne.	230	Cintrey	H.-Saône.	325
Châtenois	Vosges.	326	Ciotat (la)	B.-du-Rh.	807
Châtillon	Drôme.	630	*Ciré*	Char.-Inf.	457
Châtillon	Seine.	8	*Cirey-s.-Blaise* . . . P.	H.-Marne.	249
Châtillon de Michaille	Ain.	491	Civray	Vienne.	397
Châtillon-en-Bazois	Nièvre.	269	Clairac	Lot-et-G.	598
Châtillon-lès-Dombes	Ain.	434	Clairvaux	Aube.	227
Châtillon-sur-Indre	Indre.	250	Clairvaux	Jura.	432
Châtillon-sur-Loing	Loiret.	135	Clamart	Seine.	9
Châtillon-sur Loire	Loiret.	159	Clamecy	Nièvre.	209
Châtillon-sur-Seine	Côte-d'Or.	227	Clary	Nord.	172
Châtillon-sur-Sèvre	Deux-Sèv.	369	Claye	Sein. et M.	29
Chatou	Seine et O.	13	Clayette (la)	Saôn. et L.	387
Châtre (la)	Indre.	291	Clefmont	H. Marne.	291
Chaudesaigues	Cantal.	517	*Clelles*	Isère.	607
Chauffailles	Saôn. et L.	394	Clermont-de-Lodève	Hérault.	713
Chaumergy	Jura.	388	Clermont-en-Argon	Meuse.	226
Chaumes	Sein. et M.	48	Clermont-en-Beauv.	Oise.	62
Chaumont en Bassigny	H. Marne.	254	Clermont-Ferrand	Puy-de-D.	382
Chaumont-en-Vexin	Oise.	63	Clerval	Doubs.	449
Chaumont-Porcien	Ardennes.	160	Cléry	Loiret.	144
Chaumont-sur-Aire	Meuse.	248	Clichy-la-Garenne	Seine.	7
Chaumont s. Tharonne	Loir et Ch.	153	*Clion* . . . P.	Indre	257

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Clisson	Loire-Inf.	391
Cloyes	Eure-et-L.	149
Cluis	Indre.	305
Cluny	Saôn. et L	397
Coclois	Aube.	173
Cocumont	Lot-et-G.	644
Cognac	Charente.	460
Cognat	Allier.	346
Cogolin	Var.	870
Coincy P.	Aisne.	106
Coligny	Ain.	441
Collet-de-Dèze	Lozère.	645
Collioure	Pyrén.-O.	873
Collobrières	Var.	503
Collonges	Ain.	871
Colmar	H.-Rhin.	450
Colmars	B.-Alpes.	772
Cologne	Gers.	729
Colombes	Seine.	12
Colombey	Meurthe.	315
Colombey les 2 Egl. P.	H.-Marne.	229
Colombieres	Calvados.	279
Colomiers	H.-Garonn.	700
Combeaufontaine	H.-Saône.	337
Combles	Somme.	139
Combourg	Ille-et-V.	393
Combronde	Puy-de-D.	361
Comines	Nord.	255
Commanderie (la)	Eure.	122
Commercy	Meuse.	271
Compiègne	Oise.	75
Comps	Var.	839
Concarneau	Finistère.	551
Conches	Eure.	122
Conchez	B.-Pyrén.	728
Condat-en-Feniers	Cantal.	476
Condé-en-Brie	Aisne.	104
Condé-sur-l'Escaut	Nord.	222
Condé-sur-Huisne	Orne.	144
Condé-sur-Noireau	Calvados.	245
Condom	Gers.	671
Condrieu	Rhône.	505
Conflans	H.-Saône.	376
Confl.-en Jarnisy P.	Moselle.	299
Confolens	Charente.	446
Conlie	Sarthe.	239
Connaux	Gard.	663
Connerré	Sarthe.	189
Conques	Aveyron.	612
Conquet (le)	Finistère.	622
Contres	L.-et-Ch.	197
Contrexeville	Vosges.	337
Conty	Somme.	112
Coquille (la) P.	Dordogne.	428
Corbeil	Seine et O.	33
Corbeny	Aisne.	150
Corbie	Somme.	147
Corbigny	Nièvre.	238
Corcieux	Vosges.	406
Cordes	Tarn.	658
Cordon	Ain.	516
Corlay	Côt. du N.	488
Cormatin	Saône-et-L.	383
Cormeilles	Eure.	176
Cormery	Indre et L.	234
Corné	Maine et L.	300
Cornimont	Vosges.	724
Cornus P.	Aveyron.	635
Corny P.	Moselle.	321
Corps	Isère.	620
Corre	H.-Saône.	336
Corrèze	Corrèze.	481
Corte	Corse.	1245
Cosne	Nièvre.	182
Cossé-le-Vivien	Mayenne.	301
Côte-St-André (la)	Isère.	540
Cotignac	Var.	836
Couarde (la)	Char.-Inf.	494
Coubert	Sein. et M.	36
Couches	Saône et L.	324
Coucy-le-Château	Aisne.	114
Couhé	Vienne.	373
Couilly	Sein. et M.	42
Couiza	Aude.	822
Coulanges-la-Vineuse	Yonne.	181
Coulanges-s.-Yonne	Yonne.	198
Coulans	Sarthe.	229
Coulmier-le-Sec	Côte-d'Or.	235
Couloisy P.	Oise.	90
Coulommiers	Sein. et M.	62
Coulonges-s.-Lautize	Deux-Sèv.	462
Couptrain	Mayenne.	224
Courbevoie	Seine.	9
Conr St-Maurice	Doubs.	467
Courcelles-Chaussy	Moselle.	334
Couchaton	H.-Saône.	391
Cour-Cheverny	Loir et Ch.	188
Courçon	Char.-Inf.	439
Courgains	Sarthe.	193
Courgivaux	Marne.	104
Courpière	Puy-de-D.	401
Cours	Rhône.	419
Coursegoules	Var.	959
Courseulles-sur-Mer	Calvados.	242
Courson	Yonne.	190
Courtalin	Eure-et-L.	152
Courtenay	Loiret.	135
Courthezon P.	Vaucluse.	664
Courtomer	Orne.	190
Courtine (la)	Creuse.	389
Courtivron	Côte-d'Or.	314
Courville	Eure et L.	111
Cousance	Jura.	406
Coussac-Bonneval	H.-Vienne.	442

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Coussance-aux-Forges.	Meuse.	217
Coussey.	Vosges.	305
Coutances.	Manche.	310
Couterne.	Orne.	235
Coutras.	Gironde.	534
Cozes.	Char.-Inf.	502
Cramaux.	Tarn.	676
Craon.	Mayenne.	313
Craponne	H.-Loire.	489
Crèche (la)	Deux-Sèv.	393
Crécy.	Seine et M.	47
Crécy.	Somme.	177
Crécy-sur-Serre	Aisne.	146
Creil.	Oise.	47
Crémieu	Isère.	502
Créon.	Gironde.	580
Crépol.	Drôme.	562
Crépy	Oise.	62
Crépy-en-Laonais	Aisne.	133
Crépy-en-Valois.	Oise.	62
Crespières P.	Seine-et-O.	39
Cressensac.	Lot.	494
Crest	Drôme.	585
Créteil.	Seine.	11
Creully.	Calvados.	240
Creuzot (le).	Saôn. et L.	325
Crèvecœur	Oise.	94
Criquetot-Lesneval.	Seine-Inf.	198
Crocq.	Creuse.	381
Croisic (le).	Loire-Inf.	480
Croisilles	Pas-de-C.	161
Croissanville.	Calvados.	196
Croisy-la-Haye.	Seine-Inf.	110
Croix-Chapeau	Ch.-Infér.	480
Croix-Rousse (la).	Rhône.	466
Croix-Ste-Leufroy	Eure.	101
Crolles	Isère.	576
Crottes (les).	B.-du-Rh.	790
Crouy-sur-Ourcq P.	Sein. et M.	65
Crozon.	Finistère.	620
Cruzy-le-Châtel.	Yonne.	199
Cubjac.	Dordogne.	491
Cuers.	Var.	844
Cugand	Vendée.	417
Cuges P.	Bo.-du-R.	806
Cugnaux	H. Garonn.	699
Cuillé.	Mayenne.	315
Cuiseaux	Saôn. et L.	400
Cuisery.	Saôn. et L.	377
Culan	Cher.	287
Culoz.	Ain.	504
Cunlhat.	Puy-de-D.	430
Cusset	Allier.	345
Cussey-sur-l'Ognon	Doubs.	422
Cussy-les-Forges. P.	Yonne.	228
Cuts.	Oise.	110
Cuxac-Cabardès.	Aude.	759
Cysoing	Nord.	232
Damazan.	Lot-et-G.	634
Dambach.	B.-Rhin.	450
Damery.	Marne.	139
Dammartin.	Sein. et M.	35
Dampierre.	Aube.	173
Dampierre-sur-Salon.	H.-Saône.	359
Damville	Eure.	110
Damvillers.	Meuse.	279
Dannemarie.	H.-Rhin.	425
Darnetal	Seine-Inf.	128
Darney.	Vosges.	365
Davejean.	Aude.	830
Dax.	Landes.	740
Decazeville.	Aveyron.	653
Decize.	Nièvre.	268
Délivrande (la).	Calvados.	235
Delle	H.-Rhin.	444
Delme	Meurthe.	358
Demange.	Meuse.	668
Demu.	Gers.	730
Denain.	Nord.	198
Déols	Indre.	155
Derval.	Loire-Inf.	374
Deschaux (le).	Jura.	375
Desvres.	Pas-de-C.	227
Die.	Drôme.	625
Dienville. P.	Aube.	206
Dieppe.	Seine-Inf.	167
Dieu-le-Fit.	Drôme.	624
Dieuze.	Meurthe.	361
Digne.	B.-Alpes.	744
Digny.	Eure-et-L.	110
Digoin.	Saôn. et L.	347
Dijon.	Côte-d'Or.	304
Dinan.	Côt. du N.	374
Dinard	Ille-et-V.	381
Dives.	Calvados.	220
Docelles.	Vosges.	394
Dol.	Ille-et-V.	347
Dolancourt P.	Aube.	198
Dôle	Jura.	351
Domart.	Somme.	159
Domène.	Isère.	568
Domfront.	Orne.	254
Domme.	Dordogne.	543
Dompaire.	Vosges.	361
Dompierre	Allier.	326
Donchéry.	Ardennes.	249
Donjon (le).	Allier.	354
Donnemarie	Sein. et M.	75
Donzenac.	Corrèze.	464
Donzère	Drôme.	619
Donzy.	Nièvre.	198
Dorat (le).	H. Vienne.	353
Dormans.	Marne.	113
Dornach	H.-Rhin.	477

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Dornes	Nièvre.	273
Dortan	Ain.	481
Douai	Nord.	202
Douarnenez	Finistère.	579
Doucier	Jura.	442
Doudeville	Seine-Inf.	163
Doué	Main et L.	319
Doulaincourt	H.-Marne.	256
Doulevant	H.-Marne.	246
Doullens	Somme.	158
Dourdan	Seine et O.	51
Dourgne	Tarn.	744
Douville	Dordogne	496
Dozullé	Calvados.	212
Draguignan	Var.	864
Draveil . P.	S.-et-O.	23
Dreux	Eure-et L.	81
Droué	Loir et Ch.	161
Drulingen	Bas-Rhin.	408
Drusenheim	Bas-Rhin.	455
Ducey	Manche.	309
Duclair	Seine-Inf.	141
Duerne	Rhône.	455
Dunières	H.-Loire.	508
Dunkerque	Nord.	281
Dun-le-Palleteau	Creuse.	344
Dun-le-Roi	Cher.	248
Dun-sur-Meuse	Meuse.	266
Duras	Lot-et-G.	654
Durtal	Main et L.	269
Eaux-Bonnes (les)	B.-Pyrén.	800
Eaux-Chaudes (les)	B.-Pyrén.	800
Eauze	Gers.	712
Ebreuil	Allier.	352
Echelles (les)	Isère.	553
Ecommoy	Sarthe.	235
Ecos	Eure.	84
Ecouché	Orne.	201
Ecouen	Sein. et O.	19
Ecouis	Eure.	94
Ecueillé	Indre.	236
Ecure	Loir et Ch.	191
Egletons	Corrèze.	349
Egreville	Sein. et M.	101
Egriselles-le-Bocage.	Yonne.	120
Eguzon	Indre.	301
Elbeuf	Seine-Inf.	126
Elne	Pyrén.-O.	859
Elven	Morbihan.	448
Embrun	H.-Alpes.	698
Enghien-les-Bains	Seine et O.	9
Ennezat	Puy-de-D.	377
Ensisheim	H.-Rhin.	496
Entrains	Nièvre.	199
Entraygues	Aveyron.	589
Entrevaux	B.-Alpes.	862
Envermeu	Seine-Inf.	157
Epernay	Marne.	137
Epernon	Eure et L.	64
Epfig	Bas-Rhin.	465
Epinac	Saône et L.	325
Epinal	Vosges.	378
Epinay-sur-Seine. P.	Seine.	11
Epoisses	Côte-d'Or.	240
Epône . P.	Sein. et O.	40
Ernée	Mayenne.	277
Erstein	Bas-Rhin.	466
Ervy	Aube.	167
Escœuilles	P.-de-Cal.	229
Escragnolles	Var.	937
Escurolles	Allier.	341
Espalion	Aveyron.	[illegible]
Espezel	Aude.	421
Esprels	H.-Saône.	891
Essarts (les)	Vendée.	341
Essai	Orne.	179
Essonnes	Sein. et O.	31
Essoyes	Aube.	207
Estagel . P.	Pyrén.-O.	86[illegible]
Estaires	Nord.	266
Estang	Gers.	704
Esternay	Marne.	104
Estissac	Aube.	154
Estrées-Déniécourt	Somme.	149
Estrées-St-Denis	Oise.	69
Etables	Côt.-du-N.	470
Etain	Meuse.	271
Etampes	Sein et O.	52
Etaples	Pas-de-C.	211
Etoges	Marne.	119
Etoile	Drôme.	570
Etréaupont	Aisne.	175
Etréchy	Sein et O.	41
Etrépagny	Eure.	81
Etretat	Seine-Inf.	186
Etreux	Aisne.	166
Etrœungt	Nord.	188
Eu	Seine-Inf.	166
Evaux	Creuse.	341
Evran	Côt.-du-N.	396
Evrecy	Calvados.	236
Evreux	Eure.	104
Evron	Mayenne.	252
Excideuil	Dordogne.	451
Exmes	Orne.	178
Eyguières	B.-du-Rh	725
Eygurande	Corrèze.	446
Eymet	Dordogne.	546
Eymoutiers	H.Vienne.	457
Falaise	Calvados.	214
Faou (le)	Finistère.	578
Faouet (le)	Morbihan.	508
Faremoutiers	Sein. et M.	61
Faucogney	H.-Saône.	430

Bureaux.	Départem.	Dist.
Faulquemont	Moselle.	354
Fauquembergue	Pas-de-C.	224
Fauville	Seine-Inf.	176
Faverney	H.-Saône.	344
Fay-aux-Loges	Loiret.	124
Fayence	Var.	896
Fay-Billot (le)	H.-Marne.	312
Fay-le-Froid	H.-Loire	550
Fécamp	Seine-Inf.	188
Felletin	Creuse.	367
Fénétrange	Meurthe.	383
Fère (la)	Aisne.	129
Fère-Champenoise	Marne.	136
Fère-en-Tardenois	Aisne.	118
Fernex	Ain	485
Ferrette	H.-Rhin.	472
Ferrière-aux-Et.	Orne.	250
Ferrière-s.-Rille	Eure.	132
Ferté-Aleps (la)	Seine et O.	64
Ferté-Bernard (la)	Sarthe.	170
Ferté-Fresnel (la)	Orne.	155
Ferté-Gaucher (la)	Sein. et M.	80
Ferté-Macé (la)	Orne.	243
Ferté-Milon (la)	Aisne.	85
Ferté-sous-Jouarre	Sein. et M.	63
Ferté-s.-Armance (la)	H.-Marne.	322
Ferté-St-Aubin (la)	Loiret.	443
Ferté-Vidame (la)	Eure-et-L.	131
Fervacques	Calvados.	190
Festieux	Aisne.	141
Feuillie (la)	Seine-Inf.	109
Feuquières	Oise.	110
Feurs	Loire.	425
Figeac	Lot.	584
Firminy	Loire.	472
Fismes	Marne.	129
Flamanville	Manche.	366
Flavigny	Côte-d'Or.	257
Flavigny	Meurthe.	337
Flavy-le-Martel ..P..	Aisne.	132
Flayosc	Var.	794
Flèche (la)	Sarthe.	256
Flechin	Pas-de-C.	233
Flaix (la)	Dordogne.	541
Flers	Orne.	237
Flers	Somme.	109
Fleurance	Gers.	655
Fleury	Yonne.	161
Fleury-sur-Andelle	Eure.	103
Flixecourt	Somme.	148
Flize	Ardennes	244
Flogny	Yonne.	169
Florac	Lozère.	604
Florensac	Aude.	770
Flotte (la)	Char.-Inf.	435
Foix	Ariége.	770
Foncine-le-Haut	Jura.	452
Fontainebleau	Sein. et M.	60
Fontaine-Française	Côt.-d'Or.	348
Fontaine-le-Dun	Seine-Inf.	173
Fontaines	Rhône.	467
Fontenay	Loiret.	96
Fontenay-aux-Roses	Seine.	9
Fontenay-le-Comte	Vendée.	452
Fontenay-sous-Bois	Seine	10
Fontenay-s.-Loing	Loiret.	96
Fontenay-Trésigny	Sein. et M.	44
Fontevrault	Main. et L.	313
Fontoy	Moselle.	314
Forbach	Moselle.	377
Forcalquier	B.-Alpes.	755
Forges	Seine-Inf.	114
Formerie	Oise.	118
Formigny ....P..	Calvados.	267
Foucarmont	Seine-Inf.	156
Fougères	Ille-et-V.	298
Fougerolles	Mayenne.	301
Fougerolles	H.-Saône.	403
Foulletourte	Sarthe.	207
Fouras	Char.-Inf.	482
Fourchambault	Nièvre.	231
Fourmies	Nord.	194
Fourmiguères	Pyrén. O.	870
Fournes	Nord.	242
Fours	Nièvre.	288
Fousseret (le)	H.-Garonne.	33
Fraize	Vosges.	705
Française (la)	T.-et-Garon.	467
Francescas	Lot-et-Gar.	661
Franconville	Sein. et O.	623
Frayssinet	Lot.	543
Fréjus	Var.	893
Freneau (le)	Seine-Inf.	125
Freney	Isère.	611
Fresnay-sur-Sarthe	Sarthe.	211
Fresnes-sur-Mamès	H.-Saône.	374
Fresnes-en-Woëvre	Meuse.	272
Fresnoy-le-Grand	Aisne.	154
Frétigney	H.-Saône.	366
Fretle (la) ....P.	Isère.	533
Frévent	Pas-de-C.	173
Froges	Isère.	575
Froissy	Oise.	98
Fromenteau	Sein. et O.	19
Frontenay	D.-Sèvres.	421
Frontignan	Hérault.	763
Fronton	H.Garonn.	658
Fruges	Pas-de-C.	212
Fuans	Doubs.	473
Fumay	Ardennes.	230
Fumel	Lot-et-G.	608
Gabarret	Landes.	692
Gacé	Orne.	182
Gacilly (la)	Morbihan.	406

Bureaux.	Départem.	Dist.
Gaillac	Aveyron.	618
Gaillac	Tarn.	703
Gaillefontaine	Seine-Inf.	117
Gaillon	Eure.	96
Gallardon	Eure-et L.	73
Galan	H.-Pyrén.	784
Gamaches	Somme.	153
Gan	B.-Pyrén.	762
Gandelu	Aisne.	86
Ganges	Hérault.	691
Gannat	Allier.	342
Gap	H.-Alpes.	657
Gardanne	B.-du-Rh.	777
Garde-Freinet (la)	Var.	858
Garein	Landes.	712
Garlin	B.-Pyrén.	723
Gavray	Manche.	327
Geaune	Landes.	717
Geispolsheim	Bas-Rhin.	471
Gémozac	Char.-Inf.	492
Gençais	Vienne.	360
Gendray	Jura.	380
Genelard	Saône-et L.	352
Genillé	Indre-et-L.	248
Genlis	Côt.-d'Or.	321
Gennevilliers . . . . . . P.	Seine.	10
Genolhac	Gard.	631
Genouillat	Creuse.	318
Gensac	Gironde.	599
Gentioux	Creuse.	406
Gerardmer	Vosges.	224
Gerbeviller	Meurthe.	357
Gevrey	Côt.-d'Or.	323
Gex	Ain.	483
Gien	Loiret.	148
Gigean	Hérault.	769
Gignac	Hérault.	720
Gimont	Gers.	706
Ginasservis	Var.	819
Ginestas	Aude.	813
Giromagny	H.-Rhin.	435
Gironville	Sein. et O.	78
Gisors	Eure.	68
Giverville	Eure.	153
Givet	Ardennes.	252
Givors	Rhône.	489
Givry	Saôn et L.	349
Givry-en-Argonne	Marne.	215
Glos-la-Ferrière	Orne.	146
Goarrec	Côt. du N.	484
Goderville	Seine Inf.	190
Goncelin	Isère.	602
Gondrecourt	Meuse.	274
Gondrin	Gers.	683
Gonesse	Sein. et O.	17
Gonfaron	Var.	859
Gordes	Vaucluse.	708
Gorron	Mayenne.	272
Gorze	Moselle.	316
Goumois	Doubs.	465
Gourdon	Lot.	538
Gourin	Morbihan.	540
Gournay	Seine-Inf.	93
Gournay-s.-Aronde	Oise.	77
Gouzeaucourt	Nord.	161
Gouzon	Creuse.	348
Graçay	Cher.	220
Gramat	Lot.	548
Grancey	Côt.-d'Or.	281
Grand-Bourg	Creuse.	337
Grand-Camp	Calvados.	293
Grand-Champ	Morbihan.	474
Grand-Combe	Gard.	667
Grand-Couronne	Seine-Inf.	133
GrandesVentes (les)	Seine-Inf.	146
Grand-Fougeray (le)	Ille-et-V.	407
Grand-Lemps (le)	Isère.	539
Grand-Lucé . . . . P.	Sarthe.	238
Grand-Pré	Ardennes.	240
Grandrieu	Lozère.	558
Grand-Serre (le)	Drôme.	542
Grandvilliers	Oise.	101
Granne	Drôme.	582
Granville	Manche.	326
Grasse	Var.	912
Grasville-l'Heure	Seine-Inf.	209
Graulhet	Tarn.	698
Grave (la)	H.-Alpes.	629
Gravelines	Nord.	294
Gravelle (la)	Mayenne.	304
Gray	H.-Saône.	344
Grenade-sur-Garonne	H.-Garonn.	658
Grenade-sur-l'Adour	Landes.	704
Grenelle	Seine.	6
Grenoble	Isère.	556
Gréoux	B.-Alpes.	766
Grès (les) . . . . P.	Aube.	142
Grez-en-Bouère	Mayenne.	277
Grignan	Drôme.	626
Grignols	Gironde.	634
Grisolles	Tarn et G.	659
Gua (le)	Char.Inf.	496
Guebwiller	H.-Rhin.	471
Guémené	Morbihan.	479
Guémené-Penfao	Loire-Inf.	388
Guer	Morbihan.	405
Guérande	Loire-Inf.	475
Guerche (la)	Ille-et-V.	340
Guerches l'Aubois (la)	Cher.	215
Guéret	Creuse.	345
Guérigny	Nièvre.	246
Gueugnon	Saôn. et L.	348
Guichen	Ille-et-V.	370
Guignes	Sein. et M.	46

Bureaux.	Départem.	Dist.
Guillestre	H.-Alpes.	708
Guillotière (la)	Rhône.	468
Guines	Pas-de-C.	275
Guingamp	Côt. du N.	464
Guiscard	Oise.	108
Guise	Aisne.	155
Guitres	Gironde.	539
Gujan . . . . P.	Gironde.	615
Gy	H.-Saône.	363
Gyé-sur-Seine	Aube.	203
Habseim	H.-Rhin.	460
Hagetmau	Landes.	718
Haguenau	Bas-Rhin.	450
Halluin	Nord.	257
Ham	Somme.	118
Hangest	Sonnme.	110
Harfleur	Seine-Inf.	199
Harroué	Meurthe.	344
Hasparren	B.-Pyrén.	810
Haubourdin	Nord.	242
Hautefort	Dordogne.	468
Hauterives	Drôme.	546
Hauteville	Ain.	477
Havre (le)	Seine-Inf.	213
Hayange	Moselle	321
Haye-Descartes (la)	Indre et L.	280
Haye-du-Puits (la)	Manche.	327
Haye-Pesnel (la)	Manche.	336
Hazebrouck	Nord.	238
Hèches	H.-Pyrén.	762
Hédé	Ille-et-V.	379
Heiltz-le-Maurupt	Marne.	203
Hellimer	Moselle.	368
Hénin-Liétard	Pas-de-C.	213
Hennebont	Morbihan.	488
Henrichemont	Cher.	199
Herbault	Loir-et-C.	193
Herbiers (les)	Vendée.	387
Herbignac	Loire-Inf.	451
Héricourt	H.-Saône.	433
Hérisson	Allier.	416
Hermenault (*l'*)	Vendée.	462
Herment	Puy-de-D.	451
Hermonville	Marne.	165
Hesdin	Pas-de-C.	194
Heuchin	Pas-de-C.	199
Hiersac	Charente.	457
Hirson	Aisne.	191
Hochfelden	Bas-Rhin.	431
Hommaizé (*l'*)	Vienne.	346
Hondschoote	Nord.	282
Honfleur	Calvados.	194
Hornoy	Somme.	125
Houdain	Pas-de-C.	217
Houdan	Seine et O.	62
Houga (le)	Gers.	704
Hucqueliers	Pas-de-C.	232
Huelgoat	Finistère.	542
Huisseau-s.-Cosson P.	Loir et-C.	198
Huningue	H.-Rhin.	485
Huriel	Allier.	224
Hyères	Var.	855
Iholdy	B.-Pyrén.	792
Ille	Pyrén.-O.	869
Illiers	Eure et L.	117
Imphy	Nièvre.	241
Ingouville	Seine-Inf.	212
Ingrande	Main.et L.	338
Isernore	Ain.	464
Isigny	Calvados.	283
Isle (l')	Vaucluse.	699
Isle-Adam (l')	Seine et O.	32
Isle-Aumont . . . . P.	Aube.	170
Isle-Bouchard (l')	Ind.-et-L.	267
Isle-d'Aix (l')	Char.-Inf.	487
Isle-d'Albi (l')	Tarn.	684
Isle-Dieu (l')	Vendée.	489
Isle-en-Dodon (l')	H.Garonn.	746
Isle-en-Jourdain (l')	Gers.	721
Isle-Jourdain (l')	Vienne.	401
Isle-s.-le-Sorgue (l')	Vaucluse.	699
Isle-Rousse (l')	Corse.	1250
Isle-sur-le-Doubs (l')	Doubs.	455
Isle-sur-le-Serein (l')	Yonne.	217
Isles-sur-Suippe	Marne.	[illegible]73
Ispagnac	Lozère.	595
Issigeac	Dordogne.	542
Issoire	Puy-de-D.	417
Issoudun	Indre.	233
Is-sur-Thille	Côt.-d'Or.	309
Issy	Seine.	8
Issy-l'Evêque	Indre-et-L.	320
Istres	B.-du-Rh.	748
Ivry-la-Bataille	Eure.	101
Ivry-sur-Seine	Seine.	8
Iwuy . . . . P.	Nord.	234
Izernore . . . . P.	Ain.	464
Jaalons . . . . P.	Marne.	155
Jaligny	Allier.	352
Janville	Eure-et-L.	88
Janzé	Ille-et-V.	359
Jargeau	Loiret.	139
Jarnac	Charente.	472
Jarnages	Creuse.	338
Jaulnay . . . . P.	Vienne.	317
Javie (*la*)	B.-Alpes.	762
Jegun	Gers.	687
Joigny	Yonne.	141
Joinville	H.-Marne.	241
Joinville le-Pont	Seine.	10
Jonchery	Marne.	139
Joncy	Saôn et L.	382
Jonzac	Char.-Inf.	500
Jort	Calvados.	219

Bureaux.	Départem.	Dist.
Josnes.	Loir et Ch.	170
Josselin	Morbihan.	426
Jouarre . . . P.	Sein.-et-M.	61
Joué.	Ind.-et-L.	241
Joué	Loire-Infé.	393
Jougue.	Doubs.	482
Jouy en Josas . . . P.	S. et O.	23
Jouy-le-Châtel . . . P.	Sein et M.	76
Joyeuse	Ardèche.	661
Jugon . . . P.	Côt.-du-N.	396
Juillac.	Corrèze.	468
Jumeaux	Puy-de-D.	433
Jumillac-le-Grand	Dordogne.	442
Juniville	Ardennes.	193
Jussey	H.-Saône.	328
Juvigny	Manche.	279
Juvigny-s.-Andaine	Orne.	245
Juzennecourt.	H.-Marne.	237
Kaysersberg.	H.-Rhin.	433
Labrède.	Gironde	592
Labroisse	Cantal.	574
Labrugnière	Tarn.	732
Lacaune	Tarn.	763
Ladon.	Loiret.	124
Laffrey	Isère.	595
Laforce	Dordogne.	531
Lagnieu	Ain.	461
Lagny	Sein. et M.	31
Lagor	B.-Pyrén.	705
Lagrasse.	Aude.	815
Laguiole.	Aveyron.	549
Laigle.	Orne.	138
Laignes.	Côt.-d'Or.	242
Laissac.	Aveyron.	610
Lalbenque.	Lot.	592
Lalinde.	Dordogne.	546
Lamarche	Vosges.	343
Lamargelle.	Côte-d'Or.	290
Lamballe.	Côt. du N.	413
Lambesc.	B.-du-Rh.	742
Landévant	Morbihan.	496
Landivisiau.	Finistère.	538
Landrecies.	Nord.	182
Landresse.	Doubs.	450
Landreville	Aube.	203
Langannerie.	Calvados.	229
Langeac	H.-Loire.	484
Langeais.	Indre et L.	257
Langogne.	Lozère.	540
Langon.	Gironde.	607
Langres.	H.-Marne.	289
Lanmeur.	Finistère.	548
Lannemezan.	H.-Pyrén.	743
Lannilis.	Finistère.	617
Lannion.	Côt.-du-N.	519
Lannoy.	Nord.	252
Lanouaille	Dordogne.	457
Lanta	H.-Garon.	705
Lanvollon.	Côt.-du-N.	483
Laon	Aisne.	129
Lapleau	Corrèze.	507
Laragne	H.-Alpes.	683
Larceveau	B.-Pyrén.	787
Larche.	Corrèze.	484
Lardy	Seine et O.	42
Largentière.	Ardèche.	645
Laroque-Rimbaut.	Lot-et-G.	620
Laroque-Delmas	Ariège.	800
Laruns.	B.-Pyrén.	709
Lasalle.	Gard.	668
Lassay.	Mayenne.	243
Lasseube.	B.-Pyrén.	773
Lassigny.	Oise.	106
Latour.	Puy-de-D.	438
Launoy.	Ardennes.	216
Lauriere.	H.-Vienne.	355
Lauris-sur-Durance.	Vaucluse.	734
Lauterbourg	Bas-Rhin.	493
Lautrec.	Tarn.	712
Lauzerte.	Tarn et G.	611
Lauzès. . . . P.	Lot.	578
Lauzet (le)	B.-Alpes.	706
Lauzun.	Lot-et-G.	556
Laval.	Mayenne.	283
Lavardac.	Lot-et-G.	646
Lavaur.	Tarn.	695
Lavelanet	Ariége.	796
Laventie.	Pas de Cal.	267
Lavit.	Tarn et G.	664
Lavoncourt.	H.-Saône.	348
Lavoute-Chillhac.	H.-Loire.	471
Layrac.	Lot-et-G.	617
Lectoure.	Gers.	645
Ledignan.	Gard.	684
Legé.	Loire-Inf.	427
Leguevin.	H.Garonn.	706
Lembach.	Bas-Rhin.	495
Lembeye.	B.-Pyrén.	742
Lempdes.	H.-Loire.	435
Lenclottre.	Vienne.	317
Lens.	Pas-de-C.	210
Lepaud.	Creuse.	364
Léré.	Cher.	188
Lescar.	B.-Pyrén.	762
Leschelle	Aisne.	167
Lesmont.	Aube.	175
Lesneven.	Finistère.	589
Lesparre.	Gironde.	630
Lessard-en-Bresse	Saône et L.	358
Lessay.	Manche.	322
Levet . . . P.	Cher.	239
Levier	Doubs.	421
Levignac.	H.Garon.	714
Levignac.	Lot-et G.	646

Bureaux.	Départem.	Dist.
Levroux	Indre.	238
Lezardrieux	Côt.-du-N.	504
Lezat	Ariége.	729
Lezay	Deux-Sèv.	386
Lezignan	Aude.	799
Lezoux	Puy-de-D.	400
Lhommaize	Vienne.	346
Lhuis	Ain.	504
Liancourt	Oise.	56
Libourne	Gironde.	545
Licq-Atherey	B.-Pyrén.	809
Liernais	Côte d'Or.	270
Lieurey	Eure.	162
Lieusaint . . . . P.	Sein. et M.	32
Liffol-le-Grand	Vosges.	291
Liffré	Ille-et-V.	328
Ligardès	Gers.	632
Lignières	Cher.	266
Ligny	Meuse.	249
Ligny-le-Châtel	Yonne.	169
Ligueil	Indre et L.	264
Lihons	Somme.	144
Lille	Nord.	241
Lillebonne	Seine-Inf.	173
Lillers	Pas-de-C.	210
Limoges	H. Vienne.	334
Limogne	Lot.	613
Limonest	Rhône.	457
Limours	Sein. et O.	33
Limoux	Aude.	806
Linas	Seine et O.	25
Lion d'Angers (le)	Main. et L.	317
Liposthey	Landes.	636
Lisieux	Calvados.	176
Littry	Calvados.	264
Livarot	Calvados.	192
Livernon	Lot.	579
Livron . . . . P.	Drôme.	589
Livry	Sein. et O.	22
Lizy	Sein. et M.	59
Loches	Indre et L.	249
Locminé	Morbihan.	451
Lodève	Hérault.	696
Logis-Neuf (le) . . . . P.	Ain.	417
Lohéac	Ille-et-V.	386
Lombez	Gers.	730
Londinières	Seine-Inf.	154
Longeau	H.-Marne.	299
Longjumeau	Seine et O.	20
Longni	Orne.	444
Longué	Main. et L.	299
Longueville	Seine-Inf.	169
Longuyon	Moselle.	299
Longwy	Moselle.	317
Lons-le-Saulnier	Jura.	409
Lorgues	Var.	853
Lorient	Morbihan.	498
Loriol	Drôme.	582
Lormes	Nièvre.	243
Lormont	Gironde.	563
Loroux (le)	Loire-Inf.	392
Lorquin	Meurthe.	400
Lorrez-le-Bocage	Sein. et M.	92
Lorris	Loiret.	132
Loudéac	Côt.-du-N.	476
Loudes	H.-Loire.	623
Loudun	Vienne.	303
Loué	Sarthe.	244
Louhans	Saône et L.	378
Loulay	Char.-Inf.	386
Loupe (la)	Eure et L	124
Louppy	Meuse.	278
Lourdes	H.-Pyrén.	772
Lourmarin	Vaucluse.	744
Louroux-Beconnais	Main et L.	328
Loury	Loiret.	119
Louverné . . . . P.	Mayenne.	277
Louviers	Eure.	110
Louvigné-du-Désert	Ille-et-V.	298
Louvres	Sein. et O.	24
Lubersac	Corrèze.	451
Luc (le)	Var.	842
Luc-en-Diois	Drôme.	649
Luc-sur-Mer	Calvados.	235
Luché	Sarthe.	268
Lucenay	Saôn. et L.	281
Lucenay-les-Aix	Nièvre.	282
Luçon	Vendée.	459
Lucq	B.-Pyrén.	782
Lucy-le-Bois	Yonne.	213
Lude (le)	Sarthe.	257
Lugny	Saôn.-et-L.	397
Lumbres	Pas de Cal.	214
Lunel	Hérault.	729
Lunéville	Meurthe.	343
Lupiac	Gers.	713
Lurcy-Lévy	Allier.	272
Lure	H.-Saône.	391
Lury	Cher.	215
Lusignan	Vienne.	359
Lusigny	Aube.	175
Lussac	Gironde.	546
Lussac	Vienne.	377
Lussac-les-Eglises	H.-Vienne.	373
Lussan	Gard.	676
Luxeuil	H.-Saône.	374
Luynes	Indre et L.	243
Luz	H.-Pyrén.	803
Luzarches	Sein. et O.	30
Luzech	Lot.	597
Luzy	Nièvre.	310
Lyon	Rhône.	468
Lyons-la-Forêt	Eure.	102
Machault	Ardenne	205

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Machecoul	Loire-Inf.	436
Machemont.	Oise.	85
Maclas	Loire.	501
Mâcon	Saôn. et L.	401
Madiran.	H.-Pyrén.	718
Magistère (la)	Tarn et G.	623
Magnac-Bourg. . . . P.	H.-Vienne.	404
Magnac-Laval	H Vienne.	406
Magny . . . P.	Nièvre.	247
Magny.	Sein. et O.	57
Maiche	Doubs.	476
Maignelay	Oise.	85
Mailleraye (la)	Seine-Inf.	168
Maillezais	Vendée.	441
Mailly.	Aube.	158
Mainsat.	Creuse.	371
Maintenon	Eure-et-L.	73
Maison-Blanche (la)	Seine.	2
Maison-Neuve (la)	Côt.-d'Or.	253
Maison-Rouge (la). P.	Sein. et M.	76
Maisons-Alfort	Seine.	7
Maisons-sur-Seine	Seine et O.	22
Maizières	Moselle.	328
Malaucène	Vaucluse.	687
Malaunay	Seine-Inf.	139
Malesherbes	Loiret.	79
Malestroit	Morbihan.	431
Malicorne.	Sarthe.	244
Malzieu-Ville	Lozère.	527
Mamers	Sarthe.	183
Manciet	Gers.	720
Manheulles	Meuse.	269
Manosque	B.-Alpes.	754
Mans (le)	Sarthe.	214
Mansle	Charente.	418
Mantes	Seine et O.	57
Manthelan	Indre et L.	265
Manzat	Puy-de-D.	382
Marans	Char.-Inf.	480
Marcenat	Cantal.	520
Marchaux	Doubs.	419
Marchenoir	L.-et-Cher.	164
Marchiennes	Nord.	218
Marciac	Gers.	711
Marcigny	Saône et L.	384
Marcillac	Aveyron.	622
Marcillac	Lot.	657
Marcillat	Allier.	334
Marcilly-le-Hayer	Aube.	122
Marcilly-sur-Seine	Marne.	124
Marckolsheim	Bas-Rhin.	454
Marennes	Char.-Inf.	489
Mareuil	Cher.	261
Mareuil	Dordogne.	480
Mareuil	Vendée.	449
Margaux	Gironde.	591
Marignane	B.-du-Rh.	782
Marigny	Manche.	298
Marines	Seine et O.	46
Maringues	Puy-de-D.	384
Marle	Aisne.	152
Marly-le-Roi	Seine-et-O.	15
Marmande	Lot-et-G.	632
Marmoutier	Bas-Rhin.	422
Marnay	H.-Saône.	362
Marolles-l.-Arpajon	Seine-et-O.	37
Marolles-les-Braux	Sarthe.	195
Maromme	Seine-Inf.	128
Marquion	Pas-de-Cal.	188
Marquise	Pas-de-Cal.	25[illegible]
Marsanne	Drôme.	594
Marseillan	Hérault.	795
Marseille	B.-du-R.	793
Marseille	Oise.	91
Marsillargues	Herault.	734
Mars-la-Tour . . . P.	Moselle.	291
Martel	Lot.	522
Marthon	Charente.	466
Martigné . . . P.	Mayenne.	266
Martigné-Briand	M.-et-L.	328
Martigné-Ferchaud	Ille et-Vil.	356
Martigues (les)	B.-du-Rh.	796
Martres	H.Garonn.	748
Marvejols	Lozère.	553
Marville	Meuse.	270
Mas-Cabardès (le)	Aude.	756
Mas-d'Agenais (la)	Lot-et-G.	624
Mas-d'Azil (le)	Ariége.	754
Masnières	Nord	171
Massat	Ariége.	805
Massay	Cher.	211
Massegros (le).	Lozère.	607
Masseret . . . P.	Corrèze.	421
Masseube	Gers.	701
Masseraux	H.-Rhin.	459
Massiac	Cantal.	455
Mastre (la)	Ardèche.	564
Matelles (les)	Hérault.	765
Matha	Char.-Inf.	458
Matignon	Côt. du N.	401
Matour	Saône et L.	402
Maubert-Fontaine	Ardennes.	198
Maubeuge	Nord.	213
Maubourguet	H.-Pyrén.	728
Maule	Seine-et-O.	45
Mauléon	B.-Pyrén.	791
Mauléon-Barousse	H.-Pyrén.	774
Maulévrier	Maine et L.	374
Mauriac	Cantal.	540
Mauron	Morbihan.	435
Maurs	Cantal.	598
Mauvezin	Gers.	692
Mauzé	D.-Sèvres.	434
Maxey-sur-Vaise	Vosges.	297

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
May-en-Multien	Seine et M.	65
Mayenne	Mayenne.	253
Mayet	Sarthe.	243
Mayet-de-Montagne	Allier.	361
May-sur-Orne	Calvados.	231
Mazamet	Tarn.	741
Mazères	Ariége.	745
Mazières-en-Gatine	D.-Sèvres.	369
Meaulne	Allier.	283
Meaux	Seine et M.	44
Mées (les)	B.-Alpes.	746
Mehun-sur-Yèvre	Cher.	215
Meilhan	Lot-et-G.	623
Meilleraie (*la*)	Loire-Inf.	368
Melisey	H-Saône.	387
Melle	D.-Sèvres.	391
Mello	Oise.	57
Melun	Seine et M.	45
Ménars	Loir-et-C.	168
Menat	Puy-de-D.	349
Mende	Lozère.	567
Ménil-Amelot (*le*).. P.	Sein. et M.	27
Mennecy	Seine et O.	36
Mennetou-Salon...P.	Cher.	214
Mennetou-sur-Cher	Loir-et-C.	201
Mens	Isère.	625
Mer	Loir-et-C.	158
Merdrignac	Côtes du N.	429
Méréville	Seine et O.	75
Merlerault (le)	Orne.	165
Méru	Oise.	51
Mervans	Saône et L.	386
Merville	Nord.	281
Méry-sur-Seine	Aube.	138
Meslay	Mayenne.	280
Mesle (le)	Orne.	170
Mesnil-Auzouf	Calvados.	263
Mesnil-St-Firmin. P.	Oise.	106
Metz	Moselle.	316
Metzerwisse	Moselle.	350
Meudon	Seine et O.	9
Meulan	Seine et O.	43
Meung-sur-Loire	Loiret.	136
Meursault	Côte-d'Or.	»
Meximieux	Ain.	458
Meymac	Corrèze.	481
Meyrueis	Lozère.	630
Meyssac	Corrèze.	486
Meyzieux	Isère.	481
Mèze	Hérault.	752
Mezel	B.-Alpes.	757
Mezidon	Calvados.	196
Mézières	Ardennes.	235
Mézières	H.Vienne.	376
Mézières-en-Brenne	Indre.	289
Mezilles	Yonne.	201
Mezin	Lot-et-G.	639
Miallet...P.	Dordogne	433
Miélan	Gers.	718
Millas	Pyrén.-O.	863
Milhau	Aveyron.	629
Milly	Seine et O.	77
Mimizan	Landes.	758
Miradoux	Gers.	639
Mirambeau	Char.-Inf.	512
Miramont	Lot-et-G.	649
Mirande	Gers.	705
Mirebeau	Vienne.	362
Mirebeau-s.-Bèze	Côtes-d'Or.	335
Mirebel	Jura.	427
Mirecourt	Vosges.	345
Mirepoix	Ariége.	769
Miribel	Ain.	479
Moirans	Isère.	549
Moirans	Jura.	446
Moissac	Tarn et Gar.	637
Moisselles	Seine et O.	22
Moissey	Jura.	369
Moisy	Loir et Ch.	182
Molières	Tarn et G.	615
Molineuf...P.	Loir et Cher	183
Molinges	Jura.	479
Molliens-Vidame	Somme.	130
Molsheim	Bas-Rhin.	443
Monastier (le)	H.-Loire.	524
Monceaux-le-Comte	Nièvre.	227
Monclar	Lot-et-G.	587
Monclar	Tarn et G.	659
Moncontour	Côtes du N.	451
Moncontour	Vienne.	322
Moncoutant	D.-Sèvres.	374
Mondonville	H.-Gar.	707
Mondoubleau	Loir-et-C.	169
Mondragon...P.	Vaucluse.	642
Monein	B.-Pyrén.	775
Monestier de Clermont	Isère.	590
Monestiés	Tarn.	663
Monetier (*le*)	H.-Alpes.	647
Monflanquin	Lot-et-G.	589
Monguillem	Gers.	710
Monistrol	H.-Loire.	494
Monnaie...P.	Indre et L.	217
Monpazier	Dordogne.	554
Montpont	Dordogne.	527
Monségur	Gironde.	638
Monsol	Rhône.	417
Montagnac	Hérault.	781
Montagny	Loire.	397
Montaigu	Vendée.	407
Montaigut	Puy-de-D.	339
Montaigut	Tarn-et-G.	623
Montalien-Vertieux	Isère.	518
Montargis	Loiret.	110
Montastruc	H.Garonn.	704

Bureaux.	Départem.	Dist.	Bureaux.	Départem.	Dist.
Montataire.........	Oise.	51	Montluel............	Ain.	488
Montauban..........	Ille-et-V.	385	Montmarault.........	Allier.	331
Montauban..........	Tarn et G.	641	Montmartre.........	Seine.	6
Montbard...........	Côte-d'Or.	229	Montmédy...........	Meuse.	281
Montbarrey.........	Jura.	375	Montmerle..........	Ain.	428
Montbazens.........	Aveyron.	643	Montmirail..........	Marne.	95
Montbazon..........	Indre et L.	249	Montmirail..........	Sarthe.	165
Montbéliard.........	Doubs.	441	Montmoreau..........	Charente.	480
Montbozon..........	H.-Saône.	379	Montmorency........	Seine et O.	17
Montbrison..........	Loire.	447	Montmorillon........	Vienne.	388
Montbron...........	Charente.	172	Montmort...........	Marne.	149
Montcénis..........	Saône et L.	324	*Montoir*...........	Loire-Inf.	425
Montcornet.........	Aisne.	151	Montoire...........	Loir-et-C.	195
Montcuq............	Lot.	599	*Montolieu*..........	Aude.	772
Mont-Dauphin.......	H.-Alpes.	692	Montpellier..........	Hérault.	750
Mont-de-Marsan......	Landes.	690	Montpezat..........	Ardèche.	591
Montdidier..........	Somme.	98	*Montpezat*..........	Tarn et G.	602
Montebourg.........	Manche.	315	*Montpinçon*.........	Calvados.	202
Montech............	Tarn et G	643	*Montpont*...........	Saône et L.	387
Montélimart.........	Drôme.	605	*Montréal*...........	Aude.	775
Montembœuf........	Charente.	457	Montréal............	Gers.	668
Montendre..........	Char.-Inf.	517	*Montredon*..........	Tarn.	715
Montereau..........	Seine et M.	78	Montrejeau..........	H.Garonn.	759
Montesquieu Volvestre..	H.-Garonn	732	Montrésor...........	Indre et L.	238
Montesquiou........	Gers.	716	Montret............	Saôn.-et-L.	388
Montet.............	Allier.	318	*Montreuil-aux-Lions*.. P..	Aisne.	73
Monteux...........	Vaucluse.	747	Montreuil-Bellay.....	Maine et L.	313
Montfaucon.........	H-Loire.	517	Montreuil-l'Argilé....	Eure.	171
Montfaucon.........	Lot.	560	Montreuil-sous-Bois..	Seine.	16
Montfaucon du Velay..	Haute-L.	517	Montreuil-sur-Mer...	Pas-de-Cal.	200
Montfaucon.........	Maine et L.	384	Montrevault.........	Maine et L	373
Montfaucon.........	Meuse.	»	Montrevel...........	Ain.	405
Montfort...........	Landes.	730	Montrichard.........	Loir-et-Ch.	200
Montfort le Rotrou..P.	Sarthe.	195	Montrouge..........	Seine.	6
Montfort-l'Amaury....	Seine et O.	54	Montsalvy..........	Cantal.	582
Montfort-sur-Meu....	Ille-et-Vil.	382	*Montsauche*.........	Nièvre.	286
Montfort-sur-Rille....	Eure.	158	*Montsoreau*.........	Maine et L.	284
Montgeron........P.	Seine et O.	20	Mont-sous-Vaudrey...	Jura.	369
Montgiscard.........	H Garonn.	706	*Monts-sur-Guesnes*..	Vienne.	318
Montguyon..........	Char.-Inf.	512	*Montsurs*...........	Mayenne.	264
Monthermé..........	Ardennes.	250	*Mont-St.-Vincent*....	Saône et L.	381
Monthois...........	Ardennes.	235	Montvert...........	Cantal.	526
Monthureux-s.-Saône...	Vosges.	373	Moras..............	Drôme.	543
Montierender........	H.-Marne.	214	Mordelles...........	Ille-et-Vil.	371
Montiers-sur-Saux...	Meuse.	268	*Morée*...........P.	Loir-et-Ch.	162
Montignac..........	Dordogne.	511	Morestel...........	Isère.	489
Montigny-Lencoup...	Seine-et-M.	81	Morel..............	Seine et M.	72
Montigny-le-Roi......	H.-Marne.	285	Moreuil............	Somme.	112
Montigny-sur-Aube...	Côte d'Or.	255	Morez..............	Jura.	445
Montils (les).........	Loir et Ch.	188	*Morgny*............	Eure.	93
Montivilliers.........	Seine-Inf.	214	*Morhange*..........	Moselle.	361
Montjaux...........	Aveyron.	638	Morlaas............	B.-Pyrén.	769
Montlhéry..........	Seine et O.	26	Morlaix............	Finistère.	517
Montlieu...........	Char.-Inf.	505	*Morlanne*..........	Bass.-Pyr.	754
Mont-Louis.........	Indre-et-L.	226	Mormant...........	Seine et M.	54
Montlouis..........	Pyrén.-O.	854	Mormoiron..........	Vaucluse.	702
Montluçon..........	Allier.	314	Mornant............	Rhône.	488

Bureaux.	Départem.	Dist.
Mortagne-s.-Gironde..	Char.-Inf.	492
Mortagne-sur-Huisne..	Orne.	154
Mortagne-sur-Sèvre...	Vendée.	374
Mortain............	Manche.	271
Morteau............	Doubs.	479
Morterolles	H.Vienne.	343
Mortrée............	Orne.	194
Mothe-Achard (la)....	Vendée.	446
Mothe-St-Héraye (la)..	D.-Sèvres.	391
Motte-Beuvron (la)...	Loir-et-Ch.	154
Motte-Chalençon (la)..	Drôme.	672
Motte-du-Caire (la)....	B.-Alpes.	688
Motte-St-Martin.....	Isère.	603
Mouchard...........	Jura.	394
Mouilleron en Pareds.	Vendée.	405
Mouleydier..........	Dordogne.	534
Moulinlille..........	Nord.	239
Moulins-Engilbert....	Nièvre.	280
Moulins-la-Marche....	Orne.	160
Moulins-sur-Allier....	Allier.	288
Moustiers..........	B.-Alpes.	795
Mouthe	Doubs.	479
Mouthier...........	Doubs.	440
Moutiers-les-Maufaits..	Vendée.	479
Mouy.............	Oise.	66
Mouzon............	Ardennes.	273
Moy..............	Aisne.	142
Moyenvic..........	Meurthe.	347
Mugron	Landes.	720
Mulhouse..........	H.-Rhin.	475
Munster...........	H.-Rhin.	466
Mur.............	Côtes-du-N.	462
Mur............P.	Loir et Ch.	197
Murat............	Cantal.	491
Mur-de-Barrez.......	Aveyron.	569
Mure (la)..........	Isère.	595
Mure (la)..........	Rhône.	446
Muret	H Garonne.	708
Muron...........	Char.-Inf.	457
Mussidan	Dordogne.	510
Mussy-sur-Seine......	Aube.	212
Mutzig............	Bas-Rhin.	449
Muy (le)..........	Var.	878
Muzillac...........	Morbihan.	418
Najac...........	Aveyron.	651
Nancray..........	Doubs.	402
Nancy............	Meurthe.	316
Nangis............	Seine et M.	65
Nant.............	Aveyron.	693
Nanterre...........	Seine.	12
Nantes	Loire-Inf.	391
Nanteuil	Charente.	414
Nanteuil-le-Haudouin..	Oise.	49
Nantiat...........	H.Vienne.	388
Nantua...........	Ain.	474
Napoléon-Vendée	Vendée.	427
Narbonne..........	Aude.	783
Nasbinals..........	Lozère.	527
Naucille..........	Aveyron.	646
Navarrenx..........	B.-Pyrén.	772
Navilly...........	Saône-et-L.	356
Nay..............	B.-Pyrén.	771
Neauphle-le-Château...	Seine et O.	44
Négrepelisse........	Tarn et G.	632
Nemours...........	Sein. et M.	76
Nérac............	Lot-et-G.	649
Néris............	Allier.	322
Nérondes..........	Cher.	255
Nesle............	Somme.	113
Neubourg (le).......	Eure	129
Neuf-Brisach	H.-Rhin.	465
Neufchâteau.........	Vosges.	307
Neufchâtel.........	Aisne.	157
Neufchâtel-en-Bray...	Seine Infér.	139
Neufchâtel en Saônn..	Sarthe.	193
Neuillé-Pont-Pierre...	Indre et L.	250
Neuilly-en-Thel...P.	Oise.	40
Neuilly-le-Réal.....	Allier.	303
Neuilly-sur-Marne....	Seine et O.	15
Neuilly-sur-Seine.....	Seine.	8
Neuilly-St-Front......	Aisne.	99
Neulise.........P.	Loire.	405
Neung-sur-Beuvron....	Loir-et-Ch.	165
Neuve-Eglise........	Cantal.	497
Neuve-Lire (la)......	Eure.	138
Neuvic............	Corrèze.	484
Neuvic............	Dordogne.	494
Neuville...........	Vienne.	347
Neuville-aux-Bois.....	Loiret.	111
Neuville en Hez (la). P.	Oise.	65
Neuville-Roi (la)....	Oise.	82
Neuviller-sur-Moselle..	Meurthe.	344
Neuville-sur-Saône....	Rhône.	463
Neuvy-le-Roi........	Indre-et-L.	238
Neuvy-Sautour.......	Yonne.	161
Neuvy-sur-Loire.....	Nièvre.	168
Neuvy-St-Sépulchre....	Indre.	297
Nevers............	Nièvre.	234
Nexon............	H.Vienne.	399
Niederbronn........	Bas-Rhin.	447
Nieul............	H.Vienne.	392
Niort............	D.-Sèvres.	411
Nîmes............	Gard.	703
Noailles..........	Corrèze.	482
Noailles...........	Oise.	57
Noé..............	H.Garonne.	721
Nogaro............	Gers.	706
Nogent-le-Roi	Eure-et-L.	81
Nogent-le-Roi.......	H.-Marne.	272
Nogent le-Rotrou	Eure-et-L.	148
Nogent-sur-Marne....	Seine.	8
Nogent-sur-Seine.....	Aube.	105
Nogent.-s.-Vernisson..	Loiret.	127
Noiretable..........	Loire.	409

Bureaux.	Départem.	Dist.	Bureaux.	Départem.	Dist.
Noirmoutiers	Vendée.	497	Orthez	B.-Pyrén.	743
Noisy-le-Grand. . . . P.	Seine et O.	15	Ossun	H.-Pyrén.	763
Noisy-le-Sec	Seine.	12	*Ouarville*	Eure-et-L.	85
Nolay	Côte-d'Or.	316	Oucques	Loir-et-C.	172
Nomeny	Meurthe.	322	Oudon	Loire-Inf.	362
Nonancourt	Eure.	95	*Ouistreham*	Calvados.	238
Nonant	Orne.	170	Oulchy	Aisne.	111
Nontron	Dordogne.	501	Oullins	Rhône.	472
Nort	Loire-Inf.	380	*Oulmes*	Vendée.	439
N.-Dame-de-Liesse	Aisne.	142	Ourville	Seine-Inf.	180
N.-D.-de-Lumière	Vaucluse.	712	*Outarville* . . . . P.	Loiret.	90
N.-D.-du-Vaudreuil	Eure.	114	Ouzouer-le-Marché	Loir-et-C.	148
Nouvion (le)	Aisne.	184	*Ouzouer sur-Loire*. P.	Loiret.	169
Nouvion-en-Ponthieu	Somme.	170	*Ouzouer-sur-Trézé*	Loiret.	155
Noviant-aux-Prés	Meurthe.	312	Oyonnax	Ain.	485
Noyant	Maine et L.	267	*Ozouer-la-Ferrière*. P.	Seine et M.	27
Noyen-sur-Sarthe	Sarthe.	244	Pacaudière (la)	Loire.	361
Noyers	Yonne.	203	Pacy-sur-Eure	Eure.	86
Noyon	Oise.	99	Paimbœuf	Loire-Inf.	432
Nozay	Loire-Inf.	376	Paimpol	Côt.-du-N.	498
Nozeroy	Jura.	428	Palais (le)	Morbihan.	523
Nuaillé	Char.-Inf.	450	Palaiseau	Sein. et O.	21
Nuits	Côt.-d'Or.	334	Palisse (la)	Allier.	339
Nuits-sur-Armançon	Yonne.	215	Palluau	Vendée.	434
Obernai	Bas-Rhin.	460	Pallud (la)	Vaucluse.	635
Objat	Corrèze.	486	Pamiers	Ariége.	751
Oisemont	Somme.	151	*Pampelonne*	Tarn.	668
Oisselles-sur-Seine	Seine-Inf.	118	*Pancey*	H.-Marne.	249
Olargues	Hérault.	792	Panissierre	Loire.	439
Olette	Pyrén.-O.	903	*Panossas*	Isère.	510
Olivet	Loiret.	122	Pantin	Seine.	12
Ollieres (les)	Ardèche.	618	*Paramé*	Ille-et-Vil.	381
Olliergues	Puy de-D.	417	*Paray-le-Moineau*	Seine et O.	67
Ollioules	Var.	829	Paray-le-Monial	Saône et L.	358
Olmeto	Corse.	1150	*Parcé*	Sarthe.	353
Olonzac	Hérault.	811	*Parentis-en-Born*	Landes	651
Oloron	B.-Pyrén.	789	*Parigné-l'Evêque*	Sarthe.	229
Onesse	Landes.	738	PARIS	Seine.	»
Oonaing	Nord.	218	Parthenay	D.-Sèvres.	357
Ons-en-Bray	Oise.	89	*Pas*	Pas de Cal.	164
Oradour-sur-Vayres	H.Vienne.	423	Passais	Orne.	268
Orange	Vaucluse.	658	Passy-lès-Paris	Seine.	6
Orbais	Marne.	112	Patay	Loiret.	110
Orbec	Calvados.	170	Pau	B.-Pyrén.	756
Orchamps	Jura.	372	Pauillac	Gironde.	609
Orchies	Nord.	213	Paulhaguet	H.-Loire.	467
Orgelet	Jura.	424	*Paulhan*	Hérault.	725
Orgeres	Eure-et-L.	93	Pavilly	Seine-Inf.	147
Orgon	B.-du-Rh.	713	Payrac	Lot.	526
Origny-en-Tiérache	Aisne.	179	Péage (le)	Isère.	516
Origny-Ste-Benoite	Aisne.	154	*Pélacoy* . . . . P.	Lot.	561
Orléans	Loiret.	122	*Pellegrue*	Gironde.	646
Ormes (les)	Vienne.	286	Pellerin (le)	Loire-Inf.	407
Ornans	Doubs.	428	Pelussin	Loire.	493
Orpierre	H.-Alpes.	681	Penne	Lot-et-G.	590
Orsay	Seine et O.	25	*Percy*	Manche.	307
Orsennes	Indre.	322	Périers	Manche.	313

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Périgueux	Dordogne.	479
Périne (la)	Manche.	297
Pernes	Pas de Cal.	194
Pernes	Vaucluse.	684
Péronne	Somme.	130
Perpignan	Pyrén.-O.	846
Perray (le)	Seine et O.	47
Perrecy	Saône et L.	349
Perros-Guirec	Côt.-du-N.	533
Perthes . . . . . P.	H.-Marne.	196
Pertuis	Vaucluse.	777
Pervenchères	Orne.	169
Pesmes	H.-Saône.	363
Pessac	Gironde.	567
Petreto-et-Bichissano	Corse.	1140
Petite-Pierre (la)	Bas-Rhin.	418
Petites-Loges (les)	Marne.	175
Peyrat-le-Château	H.Vienne.	447
Peyrehorade	Landes.	765
Peyreleau	Aveyron.	643
Peyras-Minervois	Aude.	813
Peyrolles	B.-du-Rh.	783
Peyruis	B.-Alpes.	744
Pezenas	Hérault.	734
Pezou	Loir-et-C.	166
Phalsbourg	Meurthe.	407
Picquigny	Somme.	141
Piedicroce	Corse	1239
Pierre	Saôn. et L.	378
Pierre-Buffière	H.Vienne.	400
Pierrefitte	Seine.	12
Pierrefonds	Oise.	87
Pierrefontaine	Doubs.	456
Pierrefort	Cantal.	512
Pierrelatte	Drôme.	626
Pieux (les)	Manche.	361
Pignans	Var.	857
Piney	Aube.	181
Pinols	H.-Loire.	488
Pionsat	Puy-de-D.	352
Pithiviers	Loiret.	85
Plaisance	Gers.	737
Plaisance	H.-Garon.	696
Planches (les)	Jura.	426
Plancoët	Côt.-du-N.	373
Plancy	Aube.	149
Pléaux	Cantal.	520
Plélan	Ille-et-V.	391
Pléneuf	Côt. du N.	450
Plesidy	Côt.-du-N.	501
Pleslin	Côt.-du-N.	364
Plessis-Chenet	Seine et O.	36
Plestin	Côt.-du-N.	535
Pleumartin	Vienne.	322
Pleurs	Marne.	125
Pleurtuit	Ille-et-V.	389
Pleyben	Finistère.	549
Ploërmel	Morbihan.	415
Plœuc	Côt-du-N.	459
Plombières	Vosges.	405
Plomion	Aisne.	176
Plonaret	Côt.-du-N.	520
Plouay	Morbihan.	496
Ploubalay	Côt-du-N.	403
Ploudalmezeau	Finistère.	620
Plouer	Côt. du N.	382
Plouescat	Finist.	573
Plouha	Côt. du N.	480
Plouigneau	Finistère.	525
Pluviers	Dordogne.	511
Pluvigner	Morbihan.	491
Podensac	Gironde.	593
Pointe-St-Sulpice (la)	Tarn.	681
Poiré (le)	Vendée.	437
Poissons	H.-Marne.	248
Poissy	Seine et O.	29
Poitiers	Vienne.	338
Poix	Ardennes.	225
Poix	Somme.	115
Poligny	Jura.	388
Pompidou (le)	Lozère.	627
Poncé	Sarthe.	209
Poncin	Ain.	447
Pons	Char.-Inf.	485
Pontacq	B.-Pyrén.	772
Pontaillier	Côte d'Or.	353
Pont-à-Marcq	Nord.	221
Pont-à-Mousson	Meurthe.	309
Pontarion	Creuse.	388
Pontarlier	Doubs.	463
Pont-Audemer	Eure.	171
Pontaumur	Puy-de-D.	422
Pont-aux-Moines	Loiret.	134
Pont-Aven	Finistère.	528
Pontchartrain . . . . P.	Seine et O.	38
Pont-Château	Loire-Inf.	423
Pont-Croix	Finistère.	592
Pont-d'Ain	Ain.	442
Pont de Beauvoisin (le)	Isère.	540
Pont-de-Bordes	Lot-et-Gar.	646
Pont-de-Chernis	Isère.	493
Pont-de-Claix	Isère.	563
Pont-de-l'Arche	Eure.	114
Pont-de-Montvert	Lozère.	618
Pont-de-Pany . . . . P.	Côte-d'Or.	290
Pont-de-Roide	Doubs.	457
Pont-de-Salars	Aveyron.	621
Pont-de-Vaux	Ain.	385
Pont-de-Veyle	Ain.	406
Pont-d'Ouilly	Calvados.	232
Pont-du-Château	Puy-de-D.	398
Ponte-Leccia	Corse.	1196
Pont-en-Royans	Isère.	592
Pont-Faverger	Marne.	182

Bureaux.	Départem.	Dist.	Bureaux.	Départem.	Dist.
Pontgand	Côt.-du-N.	463	Prez-en-Pail	Mayenne.	217
Pont-Gibaud	Puy-de-D.	404	*Prissac*	Indre.	310
Ponthierry	Sein. et M.	42	Privas	Ardèche.	608
Pontivy	Morbihan.	461	Provins	Sein. et M.	87
Pont-l'Abbé	Finistère.	573	*Prunelli-di-Fiumorbo*	Corse.	1147
Pont-l'Abbé	Manche.	305	*Puget près Cuers (le)*	Var.	850
Pont-le-Roi	Aube.	113	Puiseaux	Loiret.	93
Pont-l'Evêque	Calvados.	193	Putanges	Orne.	221
Pontlevoy	Loir-et-C.	201	Puteaux	Seine.	11
Pontoise	Seine et O.	32	Puttelange	Moselle.	380
Pontorson	Manche.	328	Puy (le)	H.-Loire.	610
Pont-Remy	Somme.	151	*Puyceley*	Tarn.	687
Pontrieux	Côt.-du-N.	502	*Puy-Guillaume*	P.-de-D.	381
Pont-Royal	Côte-d'Or.	259	*Puy-la-Roque*	Tarn-et-G.	633
Pont-Scorff	Morbihan.	495	Puylaurens	Tarn.	721
Pont-sur-Yonne	Yonne.	99	Puy-l'Evêque	Lot.	610
Pont-St.-Esprit	Gard.	643	*Puymirol*	Lot-et-G.	624
Pont-Ste-Maxence	Oise.	55	*Puyoo*	B.-Pyrén.	753
Pont-St.-Pierre	Eure.	108	Puy-St-Martin	Drôme.	598
Pont-St-Vincent	Meurthe.	329	*Quatre chemins de l'oie*	Vendée.	399
Ponts-de-Cé (les)	Maine et L.	306	Quérigut	Ariège.	842
Pontvallain	Sarthe.	249	Quarré-les-Tombes	Yonne.	239
Pordic	Côt.-du-N.	466	Quesnoy (le)	Nord.	197
Pornic	Loire-Inf.	450	*Quesnoy sur Deule (le)*	Nord.	251
Porta (la)	Corse.	1208	*Questembert*	Morbihan.	426
Port-à-Binson	Marne.	122	*Quettehou*	Manche.	339
Port-Bail	Manche.	349	Queue-en-Brie (la)	Seine et O.	22
Port-Louis	Morbihan.	510	Queue-Gallnis (la)	Seine et O.	49
Porto-Vecchio	Corse.	1199	Queyras	H.-Alpes.	701
Portrieux	Côt. du N.	480	Quiberon	Morbihan	522
Port-sur-Saône	H.-Saône.	349	Quillan	Aude.	830
Port-Ste-Marie	Lot-et-G.	636	Quillebeuf	Eure.	184
Port-St-Père (le)	Loire-Inf.	404	Quimper	Finistère.	558
Port-Vendres	Pyrén.-O.	876	Quimperlé	Finistère.	512
Pouancé	Main et L.	334	*Quincy-Ségy*.....P.	Sein. et M.	45
Pougues	Nièvre.	223	Quingey	Doubs.	408
Pouilly	Aube.	170	*Quinson*	B.-Alpes.	798
Pouilly-en-Montagne	Côte d'Or.	277	Quintin	Côt.-du-N.	472
Pouilly-sur-Loire	Nièvre.	197	Quissac	Gard.	733
Poulaines	Indre.	239	Rabastens	H.-Pyrén.	734
Pouliguen (le)	Loire-Inf.	468	Rabastens	Tarn.	687
Pourrain	Yonne.	181	Rambervillers	Vosges.	378
Poutroye (la)	H.-Rhin.	428	Rambouillet	Seine et O.	51
Pouyastruc	H.-Pyrén.	763	*Ramerupt*	Aube.	171
Pouzauges	Vendée.	410	Randans	Puy-de-D.	370
Pouzin (le)	Ardèche.	582	Rânes	Orne.	213
Pradelles	H.-Loire.	589	*Ranville*	Calvados.	233
Prades	Pyrén.-Or.	887	Raon-l'Etape	Vosges.	379
Prahecq	D.-Sèvres.	423	Raucourt	Ardennes.	271
Prats-de-Mollo	Pyr.-Or.	898	Razès	H.Vienne.	353
Prauthoy	H.Marne.	309	Réalmont	Tarn.	700
Prayssas	Lot-et-G.	646	*Réalville*.........P.	Tarn et G.	621
Preignac	Gironde.	601	Rebais	Sein. et M.	72
Prémery	Nièvre.	238	Recey-sur-Ource	Côte-d'Or.	251
Pressigny-le-Grand	Indre et L.	290	Réchicourt-le-Château	Meurthe.	415
Prétot	Manche.	305	*Recousse (la)*	Pas de Cal.	257
Preuilly	Indre et L.	276	Redon	Ille-et-V.	398

Bureaux.	Départem.	Dist.
Reignac	Gironde.	532
Reillanne	B.-Alpes.	752
Reims	Marne.	156
Rémalard	Orne.	151
Remilly	Moselle.	345
Remiremont	Vosges.	404
Remollon	H.-Alpes.	669
Remoncourt	Vosges.	357
Remoulins	Gard.	683
Rémusat	Drôme.	672
Rennes	Ille-et-V.	356
Renwez	Ardennes.	249
Réole (la)	Gironde.	625
Requista	Aveyron.	639
Ressons	Oise.	90
Rethel	Ardennes.	193
Reuilly	Indre.	216
Revel	H.Garonn.	734
Revigny	Meuse.	217
Revin	Ardennes.	226
Rians	Var.	807
Ribay (le)	Mayenne.	235
Ribeauvillé	H.-Rhin.	429
Ribecourt	Oise.	89
Ribemont	Aisne.	152
Riberac	Dordogne.	502
Ribiers	H.-Alpes.	716
Riceys (les)	Aube.	210
Richelieu	Ind.-et-L.	283
Rieumes	H.Garonn.	726
Rieupeyroux	Aveyron.	659
Rieux	H.Garonn.	733
Riez	B.-Alpes.	783
Rignac	Aveyron.	633
Rigny-le-Ferron	Aube.	141
Riguepeu	Gers.	622
Rimogne	Ardennes.	250
Riom	Puy-de-D.	367
Riom-ès-Montagne	Cantal.	504
Rion	Landes.	732
Riotord	H.-Loire.	507
Rioz	H.-Saône.	381
Ris	Seine et O.	23
Riscle	Gers.	721
Rive-de-Gier	Loire.	486
Rives	Isère.	546
Rivesaltes	Pyrén.-O.	842
Rixheim	H.-Rhin.	480
Rixouse (la)	Jura.	455
Roanne	Loire.	385
Roche-Beaucourt (la)	Dordogne.	469
Roche-Bernard (la)	Morbihan.	442
Roche-Canillac (la)	Corrèze.	502
Roche-Chalais (la)	Dordogne.	533
Rochechouart	H.Vienne.	415
Roche-Derrien (la)	Côt.-du-N.	512
Roche en Breuil (la) P.	Côte d'Or.	248
Rochefort	Char.-Inf.	468
Rochefort	Jura.	356
Rochefort	Puy-de-D.	411
Rochefort-en-Terre	Morbihan.	433
Rochefoucauld (la)	Charente.	441
Rochelle (La)	Char.-Inf.	473
Rochemaure	Ardèche.	609
Roche-Posay (la)	Vienne.	323
Rocheservière	Vendée.	415
Roche sur Yonne (la)	Yonne.	155
Rocroi	Ardennes.	214
Rodez	Aveyron.	604
Roeschwoog	Bas-Rhin.	467
Rogliano	Corse.	1219
Rogny	Yonne.	203
Rohan	Morbihan.	447
Roisel	Somme.	161
Romainville	Seine.	13
Romanèche	Saône et L.	414
Romans	Drôme.	560
Romenay	Saône et L.	383
Romilly-sur-Seine	Aube.	125
Romorantin	Loir et Ch.	185
Roque (la)	Ariége.	800
Roquebrussane (la)	Var.	828
Roquecourbe	Tarn.	731
Roquefort	Landes.	668
Roquemaure	Gard.	693
Roque-Timbault (la)	Lot-et-G.	620
Roquevaire	B.-du-Rh.	790
Rorbach	Moselle.	411
Rosans	H.-Alpes.	669
Roscoff	Finistère.	563
Rosheim	Bas-Rhin.	464
Rosières	Somme.	116
Rosiers (les)	Main et L.	312
Rosny-sur-Seine	Seine et O	62
Rosporden	Finistère.	533
Rostrenen	Côt.-du-N.	497
Roubaix	Nord.	248
Rouen	Seine-Inf.	126
Rouffach	H.-Rhin.	464
Rougemont	Doubs.	380
Rouillac	Charente.	467
Roulans	Doubs.	422
Roupy	Aisne.	130
Rousses (les)	Jura.	452
Roussy-le-Village	Moselle.	346
Routot	Eure.	152
Rouvray	Côte-d'Or.	237
Royan	Char.-Inf.	504
Roybon	Isère.	550
Roye	Somme.	102
Royère	Creuse.	396
Rozoy-en-Brie	Sein. et M.	54
Rozoy-sur-Serre	Aisne.	190
Rue	Somme.	185

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Rueil	Seine et O.	17
Ruffec	Charente.	404
Rugles	Eure.	146
Ruines	Cantal.	496
Rumigny	Ardennes.	198
Russey	Doubs.	466
Ryes.	Calvados.	257
Saales	Vosges.	412
Saar-Union	Bas-Rhin.	396
Sablé	Sarthe.	263
Sables (les)	Vendée.	463
Sablet	Vaucluse.	686
Sabres	Landes.	658
Sacquenay	Côte d'Or.	355
Saignes.	Cantal.	463
Saillagouse	Pyrén. Or.	862
Saillans	Drôme.	601
Sains	Aisne.	164
Saintes	Char.-Inf.	464
Salbris	Loir-et-C.	178
Salces	Pyr.-Or.	838
Salerne	Var.	804
Salers	Cantal.	489
Saliès	H.Garonn.	762
Saliès	B.-Pyrén.	758
Salignac	Dordogne.	506
Salins	Jura.	400
Salles-Curan	Aveyron.	629
Salles-la-Source	Aveyron.	617
Salles-sur-Lhers	Aude.	573
Salon	B.-du-Rh.	758
Salvagnac	Tarn.	661
Salvetat (la)	Aveyron.	657
Salvetat (la)	Hérault.	788
Salviac	Lot.	546
Salmadet	Landes.	726
Samatan	Gers.	721
Sambuc	B.-du-Rh.	737
Samer	Pas-de-C.	222
Sampigny	Meuse.	280
Sancergues	Cher.	219
Sancerre	Cher.	194
Sancey-le-Grand	Doubs.	397
Sancoins	Cher.	274
Sannois. P.	Seine-et-O.	19
Sap (le)	Orne.	195
Saramon	Gers.	721
Sarcelles. P.	Seine et O.	17
Sare	B.-Pyrén.	820
Sarlat	Dordogne.	536
Sarralbe	Moselle.	390
Sarrebourg	Meurthe.	390
Sarreguemines	Moselle.	378
Sarrians	Vaucluse.	682
Sartène	Corse.	1169
Sartilly	Manche.	331
Sartrouville. P.	Seine et O.	18
Sarzeau	Morbihan.	479
Sassenage	Isère.	560
Saillieu	Ardèche.	520
Saudrupt	Meuse.	221
Saugues	H.-Loire.	501
Saujon	Char.-Inf.	490
Saulce (la)	H.-Alpes.	674
Saulces-Monclin	Ardennes.	206
Saulieu	Côte d'Or.	261
Sault	Vaucluse.	720
Sault-de-Navailles	B.-Pyrén.	730
Saulx	H.-Saône.	375
Saulxures	Vosges.	422
Saulzais-le-Potier	Cher.	280
Saumur	Main et L.	297
Saurat	Ariége.	795
Sauve	Gard.	737
Sauveterre	Aveyron.	648
Sauveterre	Gironde.	638
Sauveterre	B.-Pyrén.	766
Sauviat	H.-Vienne.	392
Sauxillanges	Puy-de-D.	426
Sauzé	D.-Sèvr.	394
Savenay	Loire-Inf.	410
Saverdun	Ariége.	736
Saverne	Bas-Rhin.	416
Savignac	Dordogne.	461
Savigné-l'Evêque	Sarthe.	210
Savigny	Loir et Ch.	198
Savigny-s.-Orge	S.-et-O.	20
Savines	H.-Alpes.	688
Scaër	Finistère.	547
Sceaux	Seine.	12
Scey-sur-Saône	H.-Saône.	358
Schelestadt	Bas-Rhin.	440
Schirmeck	Vosges.	423
Seclin	Nord.	229
Secondigny	Deux-Sèv.	370
Sedan	Ardennes.	257
Séderon	Drôme.	687
Séez	Orne.	189
Segonzac	Charente.	463
Segré	Main et L.	331
Seignelay	Yonne.	160
Seilhac. P.	Corrèze.	451
Seine-Port	Seine-et-M.	39
Seissan	Gers.	697
Seix	Ariége.	801
Selle-sur-le-Bied (la)	Loiret.	106
Selles-sur-Cher	Loir et Ch.	203
Sellières	Jura.	380
Selongey	Côte d'Or.	330
Seltz	Bas-Rhin.	486
Semur	Côte-d'Or.	245
Semur-en-Brionn	Saôn. et L.	377
Senarpont	Somme.	143
Senecey	Saôn. et L.	361

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Senlis	Oise.	43
Senonches	Eure et L.	117
Senones	Vosges.	403
Sens-de-Bretagne	Ille-et-V.	326
Sens	Yonne.	111
Septmoncel	Jura.	471
Septeuil	Seine et O.	68
Sergines	Yonne.	102
Sermaises .... P.	Loiret.	70
Sermaize	Marne.	206
Serres	H.-Alpes.	667
Serrières	Ardèche.	625
Serverette	Lozère.	534
Seurre	Côte d'Or.	357
Séverac	Aveyron.	597
Sèvres	Seine et O.	12
Seyches	Lot-et-G.	642
Seyne	B.-Alpes.	692
Seyne (la)	Var.	841
Seyssel	Ain.	523
Sezanne	Marne.	115
Sierck	Moselle.	355
Siérentz	H.-Rhin.	492
Signy-l'Abbaye	Ardennes.	226
Signy-le-Petit	Ardennes.	198
Sigoulès	Dordogne.	536
Sijean	Aude.	804
Sillé-le-Guillaume	Sarthe.	230
Sillery	Marne.	468
Silvanès	Aveyron.	173
Simorre	Gers.	730
Sissonne	Aisne.	150
Sisteron	B.-Alpes.	704
Sivry .... P.	S.-et-M.	51
Sivry-sur-Meuse	Meuse.	266
Soissons	Aisne.	98
Soisy-s.-Etiolles ... P.	Seine et O.	30
Solesmes	Nord.	197
Solgne	Moselle.	337
Solignac	H.-Vienne.	392
Solliès-Pont	Var.	843
Solre-le-Château	Nord.	209
Sombernoy	Côte d'Or.	286
Sommepy	Marne.	212
Sommesous .... P.	Marne.	152
Sommevoire	H.-Marne	225
Sommières	Gard.	729
Somsois	Marne.	205
Songeons	Oise.	95
Sore	Landes.	638
Sorèze	Tarn.	741
Sorges	Dordogne.	457
Sorgues	Vaucluse.	675
Sornac	Corrèze.	397
Sos	Lot et Gar.	649
Soubise	Char.-Inf.	474
Soufflenheim	Bas-Rhin.	463
Sougy	Loiret.	105
Souillac	Lot.	510
Souilly	Meuse.	269
Soulaines	Aube.	232
Soultz	H.-Rhin.	467
Soultz-s.-Forêts	Bas-Rhin.	469
Soumoulon .... P.	B.-Pyrén.	771
Souppes .... P.	Sein. et M.	89
Sourdeval	Manche.	279
Sournia	Pyr.-Or.	864
Sousceyrac	Lot.	579
Soustons	Landes.	772
Souterraine (la)	Creuse.	3[illegible]
Souvigny	Allier.	309
Spincourt .... P.	Meuse.	285
Stainville	Meuse.	239
Steenwoode	Nord.	259
Stenay	Meuse.	266
Strasbourg	Bas-Rhin.	456
Suette	Maine et L.	283
Suippes	Marne.	198
Sully	Loiret.	171
Sumène	Gard.	657
Suresnes	Seine.	10
Surgères	Char-Inf.	445
Sury-le-Comtal	Loire.	443
Suze (la)	Sarthe.	247
Suze la-Rousse	Drôme.	643
St.-Affrique	Aveyron.	657
St Agrève	Ardèche.	539
St Aignan	Loir et Ch.	213
St Alban	Lozère.	539
St. Alvère	Dordogne.	504
St. Amand	Loir et Ch.	187
St Amand-en-Puysaie	Nièvre.	180
St. Amand-les-Eaux	Nord.	222
St. Amand-Mont-Rond	Cher.	265
S. Amand-Roche Savine	Puy-de-D.	435
St-Amand-le-Tallende	Puy-de-D.	401
St. Amans	Aveyron.	598
St. Amans	Lozère.	542
St. Amans-la-Bastide	Tarn.	750
St. Amant-de-Boixe	Charente.	426
St. Amarin	H.-Rhin.	450
St. Ambroix	Gard.	690
St Amour	Jura.	442
St. André	B.-Alpes.	776
St. André	Eure.	116
St. André-de-Cubzac	Gironde.	542
S André-de-Sangonis	Hérault.	689
St André de-Valborgne	Gard.	669
St. Anthème	Puy-de-D.	455
St Antonin	Tarn et G.	632
St. Aout	Indre.	276
St. Apre	Dordogne.	492
St. Arnould	Seine et O.	64
St Astier	Dordogne.	494

Bureaux.	Départem.	Dist.
St.Auban.	Var.	922
St.Aubin.	Gironde.	526
St Aubin-d'Aubigné.	Ille-et-V.	378
St.Aubin-du-Cormier.	Ille-et-V.	318
St.Aulaye.	Dordogne.	520
St-Avertin.	Indre et L.	242
St.Avold.	Moselle.	359
St.Ay. P.	Loiret.	132
St.Barthélemy.	Lot-et-G.	615
St Béat.	H.Garonn.	802
St.Benin-d'Azy.	Nièvre.	255
St Benoît-du-Sault.	Indre.	306
St.Benoît-sur-Loire.	Loiret.	157
St Bertrand.	H Garonn.	764
St.Blin.	H.-Marne.	279
St.Bonnet.	H.-Alpes.	638
St.Bonnet-de-Joux.	Saône et L.	394
St.Bonnet-le-Château.	Loire.	464
St.Brice. P.	Seine et O.	17
St.Brice-en-Cogles.	Ille-et-V.	313
St.Brieuc.	Côt.-du-N.	456
St Bris.	Yonne.	178
St.Calais.	Sarthe.	187
St.Céré.	Lot.	568
St Cernin.	Cantal.	566
St.-Chamas.	B.-du-Rh.	769
St.Chamond.	Loire.	476
St.Chaptes.	Gard.	692
St.Chély.	Lozère.	519
St.Chéron.	Seine et O.	44
St.Chinian.	Hérault.	798
St.Christophe.	Indre et L.	244
St.Christophe-en-Br..	S.-et-L.	379
St.Ciers-la-Lande.	Gironde.	530
St.Clar.	Gers.	652
St Claud.	Charente.	448
St.Claude.	Jura.	465
St.Cloud.	Seine et O.	11
Ste.Colombe-s.-l'Hers.	Aude.	832
St.Cosmes.	Sarthe.	183
Ste.Croix.	Ariège.	772
St.Cyprien.	Dordogne.	537
St Cyr.	Seine et O.	23
St Denis.	Seine.	9
St.Denis-d'Anjou.	Mayenne.	274
St-Denis-sur-Sarthon.	Orne.	204
St.Didier-la-Séauve.	H.-Loire.	492
St Dié.	Loir et Ch.	192
St.Dié.	Vosges.	394
St-Dier.	Puy-de-D.	412
St.Dizier.	H.-Marne.	209
St.Donat.	Drôme.	552
St.Enimie.	Lozère.	606
St.-Ennemont.	Allier.	303
St.Eny. P.	Manche	304
St Esprit.	Landes.	786
St.Estèphe.	Gironde.	613
St Etienne.	Loire.	464
St.Etienne-les-Orgues.	B.-Alpes.	766
St Fargeau.	Yonne.	182
St.Félicien.	Ardèche.	533
St.Firmin-en-Valgod.	H.-Alpes.	627
St.Félix.	H.-Garon.	733
St Florent.	Cher.	236
St Florent.	Corse.	1189
St.Florent-le-Vieil.	Maine et L.	352
St.Florentin.	Yonne.	156
Ste.Florine.	H.-Loire.	441
St.Flour.	Cantal.	484
St.Flovier.	Indre et L.	266
St.Fort.	Char.-Inf.	510
Ste.Foy.	Gironde.	546
St.Fulgent.	Vendée.	406
St.Galmier.	Loire.	455
Ste.-Gauburge.	Orne.	154
St Gaudens.	H.Garonn.	773
St.Gaultier.	Indre.	284
St Genet-Malifaux.	Loire.	480
St.Gengoux-le-Royal.	Saône et L.	374
St.Geniez.	Aveyron.	597
St.Genis.	Char.-Inf.	500
St.Genis.	Pyren.-O.	877
St.Genis-Pouilly.	Ain.	493
St.Genis-Laval.	Rhône.	474
St.Geoire.	Isère.	525
St Georges-d'Aurat.	H.-Loire.	474
St.Georges-de-Reneins.	Rhône.	428
St.Georges du Vievre.	Eure.	159
St.Georges-d'Oloron.	Ch.-Inf.	518
St.Georges-sur-Loire.	Maine et L.	319
St.Gérand-le-Puy.	Allier.	329
St-Germain.	Lot.	548
St Germain-de Calberte.	Lozère.	637
St.Germain-du-Bois.	Saône et L.	392
St.Germain-de-Joux.	Ain.	484
St Germain-du-Plain.	S.-et-L.	356
St.Germain-du-Theil.	Lozère.	580
St Germain-en-Laye.	Seine et O.	23
St.Germain-Laval.	Loire.	415
St.Germain-Lembron.	Puy-de-D.	430
St Germain-les-Belles.	H Vienne.	410
St.Germain-Lespinasse.	Loire.	373
St Germain-l'Hermite.	Puy-de-D.	445
St.Germé.	Gers.	713
St.Germer.	Oise.	92
St Gervais.	Hérault.	726
St Gervais.	Puy-de-D.	363
St.-Gery.	Lot.	595
St.Gilles.	Gard.	721
St.Gilles-sur-Vie.	Vendée.	473
St.Girons.	Ariége.	784
St.Gobain.	Aisne.	119
St.Héand.	Loire.	456
Ste.Hermine.	Vendée	461

Bureaux.	Départem.	Dist.
St. Hilaire	Aude.	814
St. Hilaire	Char.-Inf.	441
St.Hilaire du Harcouet	Manche.	293
St.Hippolyte	Gard.	746
St.Hippolyte s. le Doubs	Doubs.	464
St.James	Manche.	320
St.Jean-d'Angély	Char.-Inf.	438
St.Jean-de-Bournay	Isère.	516
St.Jean-de-Losne	Côte d'Or.	341
St.Jean-de-Luz	B.-Pyrén.	807
St.Jean-de-Mont	Vendée.	478
St.Jean-du-Bruel	Aveyron.	655
St.Jean-du-Gard	Gard.	657
St.Jean-en-Royans	Drôme.	586
St.Jean-Pied-de-Port	B.-Pyrén.	832
St.Jean-Soleymieux	Loire.	459
St.Jerôme	B.-du-R.	794
St.Jory. P.	H.Garonn.	671
St.Jouan-de-l'Isle	Côt.-du-N.	399
St.Julien P.	Gironde.	605
St.Julien	Jura.	452
St.Julien-Chapteuil	H.-Loire.	522
St.Julien-de-Thevet	Indre.	286
St.Julien-de-Vouvant	Loire-Inf.	365
St Julien-du-Sault	Yonne.	134
St-Julien-en-Beauch.	H.-Alpes.	692
St.Julien-le-Faucon P.	Calvados.	190
St.Jullien Molin Moll.	Loire.	495
St.Junien	H.Vienne.	412
St.Just-en-Chaussée	Oise.	78
St-Just en-Chevalet	Loire.	404
St.Justin	Landes.	679
St.Lambert du Lattay	Main. et L.	326
St.Lattier	Isère.	573
St.Laurent	Jura.	432
St.Laurent-de-Cerda	Pyrén.-O.	893
St.Laur. de Chamousset	Rhône.	441
St Laur. de la Salanque	Pyrén.-O.	826
St.Laurent de Médoc	Gironde.	605
St.Laurent-de-Mure	Isère.	454
St.Laurent-de-Neste	H.-Pyrén.	757
St.Laurent des Autels	M.-et-L.	376
St.Laurent-des-Eaux	L.-et-Cher	168
St.Laurent-du-Pont	Isère.	659
St.Laurent du-Var	Var.	949
St.Laurent-en-Caux	Seine-Inf.	169
St.Laurent-l.-Bains	Ardèche.	557
St.-Laurent-s.-Gorre	H.Vienne.	430
St.Léger P.	Calvados.	243
St.Léger-s.-Beuvray	S.-et-L.	319
St.Léonard	H.Vienne.	402
St-Leu-d'Esserent P.	Oise.	60
St Leu-Taverny	Seine et O.	25
Ste Livrade	Lot-et-G.	584
St.Lizier	Ariége.	785
St.Lô	Manche.	285
St.Loubès	Gironde.	550
St.Louis	H.-Rhin.	475
St.Loup	D.-Sèvres.	348
St.Loup	Eure et L.	108
St Loup	H.-Saône.	366
St.Lubin en Vergonn. P.	Loir et Ch.	184
Ste Lucie di Tallano	Corse.	1182
St.Lys	H.Garonn.	722
St.Macaire	Gironde.	610
St.Maixent	D.-Sèvres.	388
St.Malo	Ille-et-V.	376
St.Malo-de-la-Lande	Manche.	318
St.Mamers	Gard.	694
St Mamet	Cantal.	571
St Mandé	Seine.	6
St.Marcel	B.-du-R.	803
St.Marcellin	Isère.	580
St.Mards-en-Othe	Aube.	167
Ste.Marguerite	B.-du-R.	794
Ste Marie-aux-Mines	H.-Rhin.	418
Sainte Marie et Sicch.	Corse.	1113
Saintes-Maries	B.-du-Rh.	748
St Mars de la Brière. P.	Sarthe.	199
St.-Mars la Jaille	Loire-Inf.	375
St.Martin-d'Auxigny	Cher.	207
St.Martin-de-Connée	Mayenne.	238
St.Martin-de-Crau	B.-du-Rh.	730
St.Martin-de-Londres	Hérault.	699
St.Martin-de-Ré	Char.-Inf.	487
St.Martin-d'Estréaux	Loire.	354
St.Martin-de-Valamas	Ardèche.	603
St.Martin-en-Bresse	Saône et L.	357
St Martin-Valmeroux	Cantal.	511
St. Martory	H.Garonn.	748
St Mathieu	H Vienne.	427
St.Mathurin	Main. et L	296
St Maur-les-Fossés	Seine.	11
Ste Maure	Indre et L.	270
St Maurice	Orne.	132
St.Maurice-de-Lign.	H.-Loire.	500
St Maurice-en-Gourg.	Loire.	478
St.Maurice-Lalley	Isére.	617
St Maximin	Var.	796
St-Médard	Gironde.	545
St Méen	Ille-et-V.	404
Ste.Menehould	Marne.	212
Ste Mère-Eglise	Manche.	307
St.Michel-en-l'Herm.	Vendée.	476
St Mihiel	Meuse.	267
St.Nazaire	Loire-Inf.	456
St Nazaire-en-Roy	Drome.	582
St.Nicolas-de-la Grave	Tarn-et-G.	639
St.Nicolas-du-Port	Meurthe.	330
St Nicolas-du Pelem.	Côt.-du-N.	490
St Omer	Pas-de-C.	241
St Ouen	Seine	8
St.Oyen	Saôn. et L.	385
St.Palais	B.-Pyrén.	279

Bureaux.	Départem.	Dist.
St.Pal-de-Mons	H.-Loire.	495
St.Pal-de-Chalançon	H.-Loire.	499
St.Parres-les Vaudes. . P.	Aube.	179
St.Paul Cap de Joux	Tarn.	710
St.Paul-de-Fenouillet	Pyrén.-O.	862
St.Paul-en-Jarret	Loire.	482
St Paulien	H.-Loire.	506
St.Paul-Trois-Châteaux.	Drôme.	631
St Pé	H.-Pyrén.	782
St Pée	B.-Pyrén.	819
St.Péray	Ardèche.	562
St Père-en-Retz	Loire-Inf.	442
St.Philbert-de-Gr.Lieu	Loire-Inf.	413
St.Pierre-de-Bœuf	Loire.	498
St Pierre-de-Chignac	Dordogne.	488
St Pierre de Plesguen	Ille-et-V.	365
St Pierre-d'Oléron	Char.-Inf.	515
St.Pierre-du-Vauv. . P.	Eure.	106
St.Pierre-Eglise	Manche.	358
St.Pierre-le-Moutier	Nièvre.	258
St.Pierre-lès-Calais	Pas-de-C.	270
St Pierre-sur-Dives	Calvados.	208
St.Pierreville	Ardèche.	634
St Pois	Manche.	280
St.Pol-de-Léon	Finistère.	559
St.Pol-sur-Ternoise	Pas-de-C.	186
St.Pons	Hérault.	775
St Porchaire	Char.-Inf.	480
St.Pourçain	Allier.	318
St Privat	Corrèze.	507
St.Quentin	Aisne.	139
St.Rambert.	Ain.	463
St Remy	B.-du-Rh.	718
St-Remy-en-Bouzemont.	Marne.	195
St Renan	Finistère.	608
St Revérien	Nièvre.	244
St Ricquier	Somme.	166
St.Romain	Seine-Inf.	190
St.Rome-de-Tarn	Aveyron.	669
St.Saens	Seine-Inf.	138
St.Saud	Dordogne.	513
St.Saulge	Nièvre.	255
St Sauveur	H.-Pyrén.	805
St Sauveur	Yonne.	179
St.Sauveur-sur-Douve	Manche.	338
St.Savin	Gironde.	529
St.Savin	Vienne.	310
St.Savinien	Char.-Inf.	457
Ste.Scolasse-sur-Sarthe	Orne.	178
St.Seine	Côte d'Or.	277
St.Sernin	Aveyron.	689
St Servan	Ille-et-V.	378
St.Sever	Calvados.	283
St.Sever	Landes.	706
Ste -Sevère	Indre.	305
St.Severin	Charente.	526
Ste.Sigolène	H.-Loire.	501
St.Simon	Aisne.	[illegible]
St Symphorien-de-Lay	Loire.	[illegible]
St.Symphorien-d'Ozon	Isère.	[illegible]
St.Symphorien-s.-Coise	Rhône.	[illegible]
St Sorlin	Saône et L.	[illegible]
St.Sulpice-l-Champs	Creuse.	[illegible]
St Sulpice-les-Feuilles	H. Vienne	[illegible]
Ste Suzanne	Mayenne.	[illegible]
St.Thegonnec P.	Finistère.	[illegible]
St.Tibery	Hérault.	[illegible]
St Trivier-de-Courtes	Ain.	[illegible]
St.Tropez	Var.	[illegible]
St Vaast de la Hougue	Manche.	[illegible]
St Valerien	Yonne.	[illegible]
St Valéry-en-Caux	Seine-Inf.	[illegible]
St.Valéry-sur-Somme	Somme.	[illegible]
St.Vallier	Drôme.	[illegible]
St.Vallier	Var.	[illegible]
St. Varent	D.-Sèvres.	[illegible]
St.Vaury	Creuse.	[illegible]
St.Venant	Pas-de-C.	[illegible]
St Vincent de Tyrosse	Landes.	[illegible]
St.Vivien	Gironde.	647
St.Wit	Doubs.	[illegible]
St.Yrieix	H.Vienne.	417
Tagnon	Ardennes.	185
Taillebourg	Char.-Inf.	[illegible]
Tain	Drôme.	[illegible]
Talmont	Vendée.	[illegible]
Tanlay	Yonne.	194
Tannay	Nièvre.	222
Tarare	Rhône.	420
Tarascon	Ariége.	785
Tarascon	B.-du-Rh.	703
Tarbes	H.-Pyrén.	[illegible]
Tardets	B.-Pyrén.	804
Tartas	Landes.	[illegible]
Taulignan	Drôme.	625
Tauves	Puy-de-D.	433
Teil (le)	Ardèche.	609
Teilleul (le)	Manche.	[illegible]
Temple (le)	Gironde.	608
Temple (le)	Loire-Inf.	403
Temple (le)	Lot-et-G.	588
Templeuve	Nord.	223
Tence	H.-Loire.	521
Terminiers	Eure-et-L.	108
Ternes (les)	Seine.	5
Terrasson	Dordogne.	493
Tessy	Manche.	300
Tête-de-Buch (la)	Gironde.	610
Thann	H.-Rhin.	460
Theil	Orne.	165
Theil P.	Yonne.	[illegible]
Thenezay	Deux-Sèv.	[illegible]
Thenon	Dordogne.	[illegible]
Thervay P.	Jura.	[illegible]

Bureaux.	Départem.	Dist.
Thiaucourt	Meurthe.	306
Thiberville	Eure.	160
Thieblemont ....P.	Marne.	191
Thiers	Puy-de-D.	385
Thil	Landes.	756
Thilliers-en-Vexin	Eure.	74
Thionville	Moselle.	336
Thiron-Gardais	Eure et L.	138
Thiviers	Dordogne.	443
Thizy	Rhône.	410
Toirette ....P.	Jura.	447
Thoiry ....P.	Seine-et-O.	44
Thoissey	Ain.	413
Thomery ....P.	Sein. et M.	64
Thor	Vaucluse.	701
Thoranne-Haute	B.-Alpes.	782
Thorigny	Yonne.	121
Thouars	D.-Sèvres.	319
Thueyts	Ardèche.	656
Thuir	Pyrén.-O.	861
Thury-Harcourt	Calvados.	249
Tiffauges	Vendée.	385
Tigy	Loiret.	147
Tillières-sur-Avre	Eure.	166
Tillot (le)	Vosges.	425
Tilloy ....P.	Marne.	191
Tilly-s.-Seulle	Calvados.	240
Tinchebrai	Orne.	251
Tonnay-Boutonne	Char.-Inf.	452
Tonnay-Charente	Char.-Inf.	474
Tonneins	Lot-et-G.	615
Tonnerre	Yonne.	184
Torcy ....P.	Sein. et M.	22
Torfou	Main. et L.	392
Torigny	Manche.	293
Tôtes	Seine-Inf.	150
Toucy	Yonne	191
Toul	Meurthe.	294
Toulon-sur-Arroux	Saôn. et L	336
Toulon-s.-Mer	Var.	837
Toulouse	H Garonn.	692
Touques	Calvados.	202
Tour-Blanche (la)	Dordogne.	496
Tourcoing	Nord.	253
Tour-de-Carol (la)	Pyrén.-O.	854
Tour-du-Pin (la)	Isère.	522
Tournan	Sein et M.	31
Tournay	H.-Pyrén.	758
Tournebu	Calvados.	226
Tournon	Ardèche.	543
Tournon	Lot et Gar.	605
Tournon St.-Martin	Indre.	306
Tournus	Saôn. et L.	370
Tourny	Eure.	86
Tourouvre	Orne.	143
Tours	Indre et L.	236
Tourves ....P.	Var.	807
Toury	Eure-et-L.	85
Touverac ....P.	Charente.	487
Touvet (le)	Isère.	595
Tracy-le-Mont	Oise.	90
Trainel ....P.	Aube.	117
Tramayes	Saôn. et L.	417
Trapes	Sein. et O.	30
Traves	H.-Saône.	375
Treffort	Ain.	437
Tréguier	Côt.-du-N.	518
Treignac	Corrèze.	435
Treigny	Yonne.	189
Trélon	Nord.	211
Tremblade (la)	Char.-Inf.	498
Trept	Isère.	508
Trets	B.-du-Rh.	782
Trèves	Gard.	661
Trevières	Calvados.	270
Trévoux	Ain.	450
Triaucourt	Meuse.	256
Trie	H.-Pyrén.	773
Triel	Sein. et O.	35
Trilport	Seine-et-M.	50
Trimouille (la)	Vienne.	325
Trinité (la)	Morbihan.	436
Troarn	Calvados.	220
Troismoutiers	Vienne.	309
Tronquière (la)	Lot.	572
Trouville	Calvados.	204
Troyes	Aube.	161
Troyon	Meuse.	271
Truchtersheim	Bas-Rhin.	469
Trun	Orne.	221
Trye-Château	Oise.	71
Tuffé	Sarthe.	205
Tulettes	Drôme.	642
Tulle	Corrèze.	469
Tullins	Isère.	558
Turriers	B.-Alpes.	690
Uchaud	Gard.	715
Uckange	Moselle.	330
Urdos	B.-Pyrén.	380
Uriage	Isère.	571
Ussel	Corrèze.	464
Usson	Loire.	478
Usson	Vienne.	377
Ustaritz	B.-Pyrén.	800
Uzan	B.-Pyrén.	754
Uzel	Côt. du N.	473
Uzerche	Corrèze.	442
Uzès	Gard.	680
Vaas	Sarthe.	243
Vabres	Tarn.	740
Vagney	Vosges.	412
Vaiges	Mayenne.	267
Vailly	Aisne.	141
Vailly	Cher.	178

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Vaise	Rhône.	466
Vaison	Vaucluse.	681
Valbonnais	Isère.	605
Valdahon (le)	Doubs.	436
Val-d'Ajol (le)	Vosges.	411
Valderies	Tarn.	686
Valençay	Indre.	117
Valence	Drôme.	560
Valence	Gers.	679
Valence. P.	Seine-et-M.	67
Valence-d'Agen	Tarn et G.	629
Valence-en-Albigeois	Tarn.	674
Valenciennes	Nord.	210
Valensolle	B.-Alpes.	795
Valette (la)	Charente.	468
Valines	Somme.	175
Valleraugue	Gard.	645
Vallet	Loire-Inf.	419
Vallon	Ardèche.	681
Valmartin (le)	Seine-Inf.	143
Valmont	Seine-Inf.	179
Valognes	Manche.	324
Valreas	Vaucluse.	637
Vals	Ardèche.	641
Vannes	Morbihan.	459
Vans (les)	Ardèche.	678
Vaour	Tarn.	668
Vanves	Seine	7
Varades	Loire-Inf.	340
Vareddes P.	Seine et M.	55
Varennes	H.-Marne.	317
Varennes	Meuse.	240
Varennes-s.-Allier	Allier.	318
Varilles	Ariége.	761
Varize	Eure-et-L.	136
Varzy	Nièvre.	225
Vassy	Calvados.	258
Vassy	H.Marne.	229
Vast (le)	Manche.	342
Vatan	Indre.	227
Vaucouleurs	Meuse.	283
Vaugirard	Seine.	6
Vaugneray	Rhône.	479
Vautebis	D.-Sèvres.	371
Vauvert	Gard.	722
Vauvillers	H.-Saône.	346
Vaux	Seine et O.	39
Vayrac	Lot.	515
Vebron	Lozère.	616
Velines	Dordogne.	544
Vence	Var.	947
Vendeuil	Aisne.	136
Vendœuvre	Aube.	193
Vendœuvres	Indre.	200
Vendôme	Loir-et-Ch	177
Vendresse	Ardennes.	254
Ventavon	H.-Alpes	684
Verberie	Oise.	63
Vercel	Doubs	43[illegible]
Verdière (la)	Var.	842
Verdun-s.-Garonne	Tarn et G.	660
Verdun-s.-Meuse	Meuse.	251
Verdun-s.-Saône	Saône et L.	345
Veretz	Indre-et-L.	248
Verfeil	H.Garonne.	701
Vergt	Dordogne.	504
Vermand	Aisne.	149
Vermenton	Yonne.	193
Vernantes	Maine et L.	279
Vernet-la-Varen	Puy-de-D.	427
Verneuil	Eure.	116
Verneuil	H.-Vienne.	518
Vernon	Eure.	82
Vernoux	Ardèche.	584
Verpillière (la)	Isère.	495
Versailles	Sein. et O.	19
Vertaizon	Puy-de-D.	402
Verteillac	Dordogne.	497
Verteuil	Charente.	410
Verteuil	Lot-et-Gar.	629
Vertou	Loire-Inf.	401
Vertus	Marne.	137
Vervins	Aisne.	167
Vescavato	Corse.	1202
Vesins	Aveyron.	608
Vesoul	H.-Saône.	360
Veurdre (le)	Allier.	267
Veynes	H.-Alpes.	699
Veyre	Puy-de-D.	395
Vezelay	Yonne.	232
Vezelise	Meurthe.	345
Vezzani	Corse.	1152
Vias	Hérault.	769
Vibraye	Sarthe.	180
Vic	Meurthe.	351
Vic-Dessos	Ariége.	796
Vic-en-Bigorre	H.-Pyrén.	756
Vic-Fezensac	Gers.	607
Vichy	Allier.	349
Vic-le-Comte	Puy-de-D.	401
Vico	Corse.	1123
Vic-sur-Aisne	Aisne.	115
Vic-sur-Cère	Cantal.	569
Vidauban P.	Var.	857
Vielle-Aure	H.-Pyrén.	805
Vieille-Vigne	Loire-Inf.	433
Vieille-Pinte	B.-Pyrén.	782
Viella	Gers.	735
Vielmur	Tarn.	713
Viels-Maisons	Aisne.	84
Vienne	Isère.	497
Vienne-le-Château	Marne.	226
Vierzon	Cher.	201
Vieux-Bourg (le) P.	Ille-et-V.	372

Bureaux.	Départem.	Dist.
Vif	Isère.	572
Vigan (le)	Gard.	676
Vigeois	Corrèze.	445
Vigneulles	Meuse.	281
Vignory	H.Marne.	264
Vigy	Moselle.	330
Vihiers	Maine et L.	340
Villaines-la-Juhel	Mayenne.	246
Villandraut	Gironde.	624
Villard-de-Lans	Isère.	578
Villars	Ain.	455
Villasavary	Aude.	750
Villé	Bas-Rhin.	456
Ville-aux-Clercs (la)	Loir et Ch.	172
Villebaudon	Manche.	302
Villecomtal	Aveyron.	595
Villecresnes. P.	Seine et O.	22
Villedaigne	Aude.	798
Ville-d'Avray	Seine et O.	14
Villedieu. P.	Indre.	264
Villedieu	Manche.	297
Villedieu (la)	Vienne.	353
Villedomer. P.	Indre et L.	210
Ville-en-Tardenois	Marne.	144
Villefagnan	Charente.	411
Villefort	Lozère.	620
Villefranche	Tarn.	695
Villefranche de Belvez	Dordogne.	543
Villefranche-de Conf.	Pyrén.-O.	894
Villefranche de Laurag.	H Garonn.	716
Villefranc. de Longch.	Dordogne.	534
Villefranche de Rouer.	Aveyron.	637
Villefranche-s.-Saône	Rhône.	438
Villejuif	Seine.	8
Villemonble	Seine.	14
Villemur	H.Garonne.	659
Villenauxe	Aube.	115
Villeneuve	Aveyron.	609
Villeneuve-de-Berg	Ardèche.	656
Villeneuve-de-Marsan	Landes.	687
Villeneuve-la-Guyard	Yonne.	87
Villeneuve l'Archevêq.	Yonne.	134
Villeneuve-sur-Yonne	Yonne.	125
Villeneuve lès Avignon	Gard.	686
Villeneuve-sur-Lot	Lot-et-G.	581
Villeneuve St.Georges	Seine et O.	19
Villeparisis	Seine et M.	22
Villepreux. P.	Seine et O.	30
Villequiers	Cher.	230
Villeréal	Lot-et-G.	554
Villereversure	Ain.	438
Villers-Bocage	Calvados.	248
Villers-Bocage	Somme.	141
Villers-Bretonneux	Somme.	144
Villers-Coterets	Aisne.	74
Villers-la-Montagne	Moselle.	325
Villersexel	H.-Saône.	381
Ville-sur-Terre	Aube.	223
Ville-sur-Tourbe	Marne.	217
Villette (la)	Seine.	6
Villeurbanne	Isère.	473
Villevallier	Yonne.	133
Villevocance	Ardèche.	513
Villiers-le-Bel	Seine et O.	19
Villiers-St-Benoît	Yonne.	171
Villiers-St.-Georges	Seine et M.	99
Villotte dev. St. Mihiel	Meuse.	251
Vimont	Calvados.	207
Vimoutiers	Orne.	204
Vimy	Pas-de-Cal.	205
Vinay	Isère.	572
Vinça	Pyrén.-O.	912
Vincelles	Yonne.	184
Vincennes	Seine.	7
Vire	Calvados.	270
Virieu	Isère.	530
Virieux-le-Grand	Ain.	488
Viroflay	Seine et O.	15
Viry-Châtillon. P.	Seine et O.	27
Vis-en-Artois	Pas-de-Cal.	200
Vitré	Ille-et-Vil.	320
Vitry	Pas-de-Cal.	210
Vitry-aux-Loges	Loiret.	129
Vitry-le-François	Marne.	181
Vitry-sur-Seine	Seine.	8
Vitteaux	Côte-d'Or.	268
Vittel	Vosges.	370
Viverols	Puy-de-D.	461
Viviers	Ardèche.	617
Vivonne	Vienne.	354
Vix	Vendée.	467
Vizille	Isère.	590
Void	Meuse.	272
Voiron	Isère.	531
Voiteur	Jura.	420
Volmunster	Moselle.	478
Voray	H.-Saône.	416
Vorey	H.-Loire.	515
Voreppe	Isère.	540
Vouillé	Vienne.	363
Voulte (la)	Ardèche.	578
Voulx. P.	Seine et M.	85
Vouvray	Indre et L.	223
Vouziers	Ardennes.	223
Voves	Eure-et-L.	114
Vrécourt	Vosges.	329
Walincourt	Nord.	173
Wasigny	Ardennes.	206
Wasselonne	Bas-Rhin.	431
Watten	Nord.	250
Wazemmes	Nord.	240
Wintzenheim	H.-Rhin.	457
Wesserling	H.-Rhin.	453
Wissembourg	Bas-Rhin.	483

Woerth-s.-Sauer......	Bas-Rhin.	461	**Yerville**.............	**Seine-Inf.**	1[illegible]
Wormhout..........	**Nord.**	264	***Ygrande***...........	**Allier.**	54[illegible]
Xertigny............	**Vosges.**	394	**Yssingeaux**..........	**H.-Loire.**	5[illegible]
Xivry-le-Franc......	**Moselle.**	320	Yvetot..............	**Seine-Inf.**	16[illegible]
Yerres...............	Seine-et-O.	22	***Yvré-l'Evêque***.... P.	**Sarthe.**	19[illegible]

BUREAUX FRANÇAIS A L'EXTÉRIEUR.

ALGÉRIE.

Alger.
Aumale.
Blidah.
Bone.
Bouffarick.
Bougie.
Cherchell.
Coleah.
Constantine.
Dellys.
Dely-Ibrahim.
Douera.
Gigelli.
Mascara.
Mers-el-Kébir.
Medeah.
Milianah.
Mostaganem.
Nemours.
Oran.
Orléansville.
Philippeville.
Setif.
Tenez.
Tlemcen.

ÉCHELLES DU LEVANT.

Alexandrie.
Athènes (le Pirée).
Beyrouth.
Civita-Vecchia.
Constantinople.
Dardanelles (les).
Livourne.
Malte.
Naples.
Smyrne.

SUISSE.

Bâle.

COURRIERS POUR L'ÉTRANGER.

N. B. Il est des pays pour lesquels il faut affranchir les lettres, et d'autres pour lesquels on est libre de ne pas affranchir ; on a fait de ces pays deux catégories distinctes.

Abréviations. — t. l. j. *tous les jours.* — Les chiffres expriment les quantièmes auxquels ont lieu les départs, *chaque mois.* — Les lettres l. m. m. j. v. s. d. indiquent les jours de départs pour *chaque semaine.* — 2 f. p. m. *deux fois par mois.* — t. l. m. *tous les mois.*

AFFRANCHISSEMENT LIBRE.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Aachen	*Prusse*	t. l. j.	Baden	*Bade (Gr-D.)*	t. l. j.
Aberdeen	*Écosse*	*id.*	Baden	*Suisse*	*id.*
Abo	*Finlande*	*id.*	Bamberg	*Bavière*	*id.*
Acqui	*Piémont*	*id.*	Bâle	*Suisse*	*id.*
Agram	*Hongrie*	*id.*	Bautzen	*Saxe*	*id.*
Aix-la-Chapelle	*Prusse*	*id.*	Bayreuth	*Bavière*	*id.*
Aix-les-Bains	*Savoie*	*id.*	Bedford	*Angleterre*	*id.*
Albenga	*Piémont*	*id.*	Belgrade	*Servie*	*id.*
Albert-Ville	*Savoie*	*id.*	Bellinzona	*Suisse*	*id.*
Aldernay (Ile d')	*Manche*	*id*	Bellune	*Prov. vénitien.*	*id.*
Alexandrie	*Égypte*	6 et 23.	Bergame	*Lombardie*	*id.*
Alexandrie	*Piémont*	t. l. j.	Bergen-op-Zoom	*Pays-Bas*	*id.*
Algérie et Alger	*Afrique*	(1)	Berghen	*Norwège*	*id.*
Alzey	*Gr. D. de Hesse.*	t. l. j.	Bergzabern	*Bavière Rhén.*	*id.*
Altona	*Danemarck*	*id.*	Berlin	*Prusse*	*id.*
Altorf	*Suisse*	*id.*	Bernburg	*Saxe-Prussien.*	*id.*
Amberg	*Bavière*	*id.*	Berne	*Suisse*	*id.*
Amsterdam	*Pays-Bas*	*id.*	Berwick	*Angleterre*	*id.*
Ancône	*Etats Romains*	*id* (2)	Beyrouth	*Syrie*	6 et 23
Andrinople (Forbach)	*Turquie*	*id.*	Bielefeld	*Prusse*	t. l. j.
			Bienne	*Suisse*	*id.*
Andros	*Grèce*	1, 11, 21	Birmingham	*Angleterre*	*id.*
Annecy	*Savoie*	t. l. j.	Blidah	*Afrique*	(1 et 2)
Anspach	*Bavière*	*id.*	Bois-le-Duc	*Pays-Bas*	t. l. j.
Anvers	*Belgique*	*id.*	Bologne	*Etats Romains*	*id.* (2)
Aoste	*Piémont*	*id.*	Bone	*Afrique*	*id.* (1)
Appenzell	*Suisse*	*id.*	Bonn	*Prusse Rhén.*	*id.*
Arau	*Suisse*	*id.*	Bonneville	*Iles de la Balt.*	*id.*
Archangel	*Russie-Sept.*	*id.*	Bornholm	*Piémont*	*id.*
Argos	*Grèce*	1, 11, 21	Botzen	*Tyrol*	*id.*
Arlon	*Belgique*	t. l. j.	Bougie	*Afrique*	*id.* (1)
Arnheim	*Pays-Bas*	*id.*	Bouillon	*Belgique*	*id.*
Arschburton	*Angleterre*	*id.*	Brandenbourg	*Sur Havel*	*id.*
Aschaffenbourg	*Bavière*	*id.*	Brandenbourg	*Prusse orient.*	*id.*
Asti	*Piémont*	*id.*	Braunau	*Bohème*	l me. j. s.
Astrakan	*Russie-Mér.*	*id.*	Breda	*Pays-Bas*	t. l. j.
Ath	*Belgique*	*id.*	Bergenz	*Tyrol septentr.*	*id.*
Athènes	*Grèce*	1, 11, 21	Bremen (ville l.)	*Allemagne*	*id.*
Aubonne	*Suisse*	t. l. j.	Brescia	*Lombardie*	*id.*
Augsbourg	*Bavière*	*id.*	Breslau	*Silésie*	*id.*
Aurich	*Hanovre*	*id.*	Bridgewater	*Angleterre*	*id.*
Azow	*Russie*	*id.*	Brighton	*Angleterre*	*id.*
Bacharach	*Prusse*	*id.*	Bristol	*Angleterre*	*id.*

(1) Par Marseille, les 5, 10, 15, 20, 25 30 ; — par Toulon, les 7, 17 et 27.
(2) Par Marseille, voie des Paquebots, les 9, 19, 29.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ
Brixen	*Tyrol septentr.*	t. l. j.	Corinthe	*Grèce*	1, 11, 21
Brody	*Gallicie*	*id.*	Coron	*Grèce*	t. l. j.
Broni	*Piémont*	t. l. j.	Cosenza	*Naples (Roy.)*	t. l. j. (1)
Bruchsal	*Duché de Bade.*	*id.*	Courtray	*Belgique*	t. l. j.
Bruges	*Belgique*	*id.*	Coventry	*Angleterre*	*id.*
Brunn	*Moravie*	*id.*	Cracovie	*Gallicie*	*id.*
Brunswick	*D. de Brunswick.*	*id.*	Crémone	*Lombardie*	*id.*
Bruxelles	*Belgique*	*id.*	Creutznach	*Prusse Rhén.*	*id.*
Bucharest	*Valachie*	*id.*	Creveld	*Prusse Rhén.*	*id.*
Buckingham	*Angleterre*	*id.*	Cronstadt	*Russie*	*id.*
Bude ou Ofen	*Hongrie*	*id.*	Culm	*Prusse-Orien.*	*id.*
Cagliari	*Sardaigne*	*id.*	Custrin	*Prusse*	*id.*
Cambridge	*Angleterre*	*id.*	Cuxhaven	*Allemagne*	*id.*
Campden	*Angleterre*	*id.*	Czernowitz	*Gallicie*	*id.*
Canterbury	*Angleterre*	t. l. j.	Dantzig	*Prusse-Occid.*	*id.*
Capo-d'Istria	*Illyrie*	*id.* (1)	Dardanelles (les)	*Turquie d'Asie.*	*id.* (3)
Capoue	*Naples (roy.).*	*id.*	Darmstadt	*Hesse (Gr.-D.)*	*id.*
Cardigan	*Angleterre*	*id.*	Deal	*Angleterre*	*id.*
Carignan	*Piémont*	*id.*	Derby	*Angleterre*	*id.*
Carlisle	*Angleterre*	*id.*	Dessau	*Anhalt (Pr.)*	*id.*
Carlsbad	*Bohême*	*id.*	Deutz	*Prusse*	*id.*
Carlshrue	*Bade (Gr.-D.)*	*id.*	Deux-Ponts	*Bavière Rhén.*	*id.*
Cassel	*Hesse (Elect).*	*id.*	Devonport	*Angleterre*	*id.*
Castiglione	*Lombardie*	*id.*	Dinant	*Belgique*	*id.*
Céphalonie	*Ile Ionienne*	*id.*	Domo-d'Ossola	*Piémont*	*id.*
Chambéry	*Savoie*	*id.*	Donauwerth	*Bavière*	*id.*
Charleroy	*Belgique*	*id.*	Dorchester	*Angleterre*	*id.*
Chatelard (le)	*Savoie*	t. l. j.	Dordrecht	*Pays-Bas*	*id.*
Chaux-de-Fonds.	*Suisse*	*id.*	Douvres	*Angleterre*	*id.*
Cheltenham	*Angleterre*	*id.*	Dresde	*Saxe (Roy.)*	*id.*
Chemnitz	*Saxe*	*id.*	Drontheim	*Norwège*	*id.*
Cherchell	*Afrique*	(2)	Dublin	*Irlande*	*id.*
Chester	*Angleterre*	t. l. j.	Duisburg	*Prusse Rhén.*	*id.*
Chiavari	*Piémont*	*id.*	Dumbarton	*Écosse*	*id.*
Christiania	*Norwège*	*id.*	Dumfries	*Écosse*	*id.*
Civita-Vecchia	*États Romains*	*id.* (1)	Dundee	*Écosse*	*id.*
Clèves	*Prusse Rhén.*	*id.*	Durham	*Angleterre*	*id.*
Coblentz	*Prusse-Rhén.*	*id.*	Dusseldorf	*Prusse Rhén.*	*id.*
Cobourg	*Saxe-Cob. (D.)*	*id.*	Echelles (les)	*Savoie*	*id.*
Coire	*Suisse*	*id.*	Ecloo	*Belgique*	*id.*
Cologne	*Prusse-Rhén.*	*id.*	Edimbourg	*Ecosse*	*id.*
Como	*Lombardie*	*id.*	Eger ou Egra	*Bohême*	l. me. j. s.
Conégliano	*Prov. Vénit.*	*id.*	Ehrenbreinstein	*Prusse-Occid.*	t. l. j.
Coni	*Piémont*	*id.*	Eisenach	*Saxe W. (D. de)*	*id.*
Constance	*Bade (Gr.-D.)*	*id.*	Elbe (Ile d')	*Méditerranée.*	*id.*
Constantine	*Afrique*	5, 20.	Elberfeld	*Prusse-Rhén.*	*id.*
Constantinople	*Turquie*	t. l. j. (3)	Elbing	*Prusse*	*id.*
Copenhague	*Danemarck*	*id.*	Elseneur	*Danemarck*	*id.*
Coppet	*Suisse*	*id.*	Ems	*Nassau (D. de)*	*id.*
Corfou	*Ile Ionienne.*	*id.*	Erfurth	*Saxe-Pruss.*	*id.*
Cork	*Angleterre*	*id.*	Erlangen	*Bavière*	*id.*

(1) Par les Paquebots, voie de Marseille, 9, 19, 29.
(2) Par Marseille, les 5, 10, 15, 20, 25 30; — par Toulon, les 7, 17 et 27.
(3) Par les Paquebots, voie de Marseille, 1, 11, 21.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique	JOURS de départ.
Etats Romains..	*Etats Romains*	t. l. j.	Haïti (Ile de)...	*voie d'Angl...*	17 de c.m
Exeter.	*Angleterre...*	*id.*	Halifax.......	*Angleterre...*	*id.*
Falmouth......	*Angleterre...*	*id.*	Halifax.......	*Nouv.-Ecosse*	8, 15.
Feldkirch......	*Tyrol septentr.*	*id.*	Hal..........	*Belgique.....*	t. l. j.
Fenestrelles....	*Piémont.....*	*id.*	Hall..........	*Wurtemberg..*	*id.*
Ferrare.......	*Etats Romains*	*id.* (1)	Halle........	*Westphalie...*	*id.*
Fiume........	*Illyrie.......*	t. l. j.	Hambourg.....	*sur l'Elbe....*	*id.*
Flessingue.....	*Pays-Bas....*	*id.*	Hanau........	*(Hesse élect).*	*id.*
Florence.... ..	*Toscane(G.D.)*	*id.* (1)	Hanovre......	*Hanovre (R.).*	t. l. j.
Francfort (s. M.)	*Allemagne...*	*id.*	Haye (la)......	*Pays-Bas....*	*id.*
Francfort s. l'Od.	*Prusse......*	*id.*	Heidelberg.....	*Gr. D. de Bade.*	*id.*
Frauenfeld.....	*Suisse.......*	*id.*	Heilbronn.....	*Wurtemberg..*	*id.*
Frederischafen..	*Wurtemberg..*	*id.*	Helder (le)....	*Pays-Bas....*	*id.*
Fribourg......	*Suisse.......*	*id.*	Hertford......	*Angleterre...*	*id.*
Fribourg en Brisg	*Bade (Gr.-D.)*	*id.*	Hermanstadt....	*Transylvanie*	*id.*
Friedland......	*Bohême......*	l. me. j. s.	Hohenlinden...	*Bavière......*	*id.*
Fulde.........	*Hesse (Elect).*	t. l. j.	Hombourg.....	*Bavière-Rhén.*	*id.*
Furnes........	*Belgique.....*	*id.*	Hombourg à M..	*idem.*	*id.*
Gand.........	*Belgique.....*	*id.*	Hull..........	*Angleterre...*	*id.*
Gênes...... ..	*Piémont.....*	*id.*	Hydra........	*Grèce.......*	1, 11, 21
Genève.......	*Suisse.......*	*id.*	Ingolstadt......	*Bavière.....*	t. l. j.
Géra........	*Reuss (Princ.)*	*id.*	Inspruck......	*Tyrol septentr.*	*id.*
Germersheim...	*Bavière Rhén.*	*id.*	Interlaken.....	*Suisse.......*	*id.*
Giessen.......	*Hesse (Gr. D).*	*id.*	Inverness.....	*Ecosse.....*	*id.*
Gibraltar.....	*par Angleterre.*	7, 17, 27	Ipswich.......	*Angleterre...*	*id.*
Glaris........	*Suisse.....*	t. l. j.	Irlande........	*Royaume.....*	*id.*
Glascow.......	*Ecosse......*	*id.*	Islande (île d')..	*Mer du Nord..*	*id.*
Glatz.........	*Silésie Pruss..*	*id.*	Ivrée.........	*Piémont.....*	*id.*
Glogau (Gross).	*Prusse......*	*id.*	Jamaïque (la)...	*par Angleterre.*	2, 17
Gloucester.....	*Angleterre...*	*id.*	Jaroslaw.......	*Gallicie.....*	t. l. j.
Gluckstadt.....	*Danemarck...*	*id.*	Jassy.........	*Moldavie.....*	*id.*
Gnesen.......	*Prusse.......*	*id.*	Jersey (Ile de)..	*Mer de la Manche.*	*id.*
Gotha........	*Saxe (Duché).*	*id.*	Juliers........	*Prusse-Rhén..*	*id.*
Gothembourg...	*Suède.......*	*id.*	Kalamata......	*Grèce.......*	1, 11, 21
Gœttingue.....	*Hanovre.....*	*id.*	Kalisch.......	*Pologne sept..*	t. l. j.
Goze (île de)...	*Méditerranée.*	1, 11, 21.	Kalouga.......	*Russie septent.*	*id.*
Gratz.........	*Styrie.......*	t. l. j.	Karlstadt......	*Hongrie.....*	*id.*
Graudenz......	*Prusse.......*	*id.*	Kasan........	*Russie septent.*	*id.*
Gravesend.....	*Angleterre....*	*id.*	Kayserslaustern.	*Bavière-Rhén.*	*id.*
Grèce (v. d'Aut.)	*Le Royaume..*	*id.*	Kehl.........	*Gr.D. de Bade.*	*id.*
Idem.	*Idem.*	1, 11, 21.	Kiel.........	*Danemarck...*	*id.*
Greenock......	*Ecosse.......*	t. l. j.	Kilkenny......	*Irlande......*	*id.*
Grenade (Ile de).	*Antilles.....*	2, 17.	Kingston......	*Jamaïque....*	2, 17.
Grodno.......	*Russie.......*	t. l. j.	Kirchberg......	*Wurtemberg..*	t. l. j.
Groningen.....	*Prusse......*	*id.*	Klagenfurth....	*Styrie.......*	*id.*
Groningue.....	*Pays-Bas....*	*id.*	Konigratz.....	*Bohême......*	l. me. j. s.
Gruyère.......	*Suisse.......*	*id.*	Konigsberg....	*Prusse-Orient.*	t. l. j.
Guastalla......	*Duc. de Parme.*	*id.*	Konigswarta...	*Saxe........*	*id.*
Guernesey (Ile)..	*Manche......*	*id.*	Kronstadt......	*Transylvanie..*	*id.*
Gumbinnen. ..	*Prusse......*	*id.*	Lahr.........	*Gr.D. de Bade.*	*id.*
Haarburg......	*Hanovre.....*	*id.*	Lanarck.......	*Ecosse......*	*id.*
Haarlem.......	*Pays-Bas....*	*id.*	Lancaster......	*Angleterre....*	*id.*

(1) Par les Paquebots, voie de Marseille, 1, 11, 21.
(2) Par voie des Paquebots, Marseille, 9, 19, 29.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Landau.......	*Bavière-Rhén.*	*id.*	Mariembourg...	*Belgique.....*	*id.*
Landshut......	*Bavière......*	*id.*	Marienbourg..	*Prusse.......*	*id.*
Lausanne......	*Suisse.......*	*id.*	Marienwerder...	*Prusse-Occid.*	*id.*
Laybach......	*Illyrie......*	*id.*	Mascara.......	*Afrique......*	(2)
Leeds........	*Angleterre....*	*id.*	Massa-Carrara..	*Modène(Duc.)*	t. l. j.
Leicester......	*Angleterre...*	*id.*	Mayence......	*Hesse(Gr.-D.)*	*id.*
Leipsick......	*Saxe (Roy.)..*	*id.*	Meissen.......	*Saxe........*	*id.*
Leith.........	*Ecosse.......*	*id.*	Melle........	*Hanovre.....*	*id.*
Lemberg ou Léop.	*Gallicie.....*	*id.*	Memel........	*Prusse-Orient.*	*id.*
Leoben........	*Styrie.......*	*id.*	Menin........	*Belgique.....*	*id.*
Leopoldshafen..	*Gr D. de Bade.*	*id.*	Menton.......	*Monaco (Pr.).*	*id.*
Leopolstatdt....	*Hongrie......*	*id.*	Messine.......	*Sicile.......*	*id.* (1)
Leuwarden.....	*Pays-Bas....*	*id.*	Middelbourg...	*Pays-Bas....*	*id.*
Leyde........	*Pays-Bas...*	*id.*	Milan........	*Lombardie....*	*id.*
Liége........	*Belgique.....*	*id.*	Minden.......	*Prusse.......*	*id.*
Liegnitz......	*Silésie......*	*id.*	Minsk........	*Russie-Sept..*	*id.*
Liestall.......	*Suisse.......*	*id.*	Mittau........	*Russie-Sept..*	*id.*
Limerick......	*Irlande......*	*id.*	Mittenwald....	*Bavière......*	*id.*
Lincoln.......	*Angleterre..*	*id.*	Modène.......	*Modène (Duc.)*	*id.*
Lindau.......	*Bavière......*	*id.*	Modon........	*Grèce.......*	*id.*
Lintz.........	*H.-Autriche..*	t. l. j.	Moldavie......	*Principauté..*	*id.*
Livadie.......	*Grèce.......*	*id.*	Monmouth....	*Angleterre...*	*id.*
Liverpool.....	*Angleterre....*	*id.*	Monaco.......	*Principauté...*	*id.*
Livourne......	*Toscane (G.D.)*	*id.* (1)	Mons.........	*Belgique.....*	t. l. j.
Locarno......	*Suisse.......*	*id.*	Montgomery...	*Angleterre...*	*id.*
Locle (le).....	*Suisse.......*	*id.*	Montréal *par Anglet.*	*Canada.....*	8, 15, 21 et
Lodi.........	*Lombardie....*	*id.*	Monza........	*Lombardie....*	t. l. j.
Loerrach.....	*Gr. D. de Bade.*	*id.*	Morges.......	*Suisse......*	*id.*
Loësch.......	*Suisse.......*	*id.*	Moscou.......	*Russie-Sept..*	*id.*
Londres.......	*Angleterre....*	*id.*	Mostaganem....	*Afrique......*	(3)
Louvain.......	*Belgique.....*	*id.*	Munich.......	*Bavière......*	t. l. j.
Lubeck (v. lib)..	*pr la Mer Balt.*	*id.*	Munster......	*Prusse.......*	*id.*
Lublin........	*Pologne mérid.*	*id.*	Murcie.......	*Royaume de..*	*id.*
Lucerne......	*Suisse.......*	*id.*	Namur.......	*Belgique.....*	*id.*
Lucques......	*Principauté...*	*id.*	Naples.......	*Deux-Siciles..*	*id.* (1)
Ludwigsbourg...	*Wurtemberg..*	*id.*	Nassau.......	*Nassau (Duc.)*	*id.*
Ludwigslust....	*Mecklemb. (G.D.)*	*id.*	Nauplie......	*Grèce.......*	1, 11, 21
Lugano.......	*Suisse.......*	*id.*	Neubourg.....	*Bavière......*	*id.*
Lunebourg.....	*Hanovre.....*	*id.*	Neufchâteau....	*Belgique.....*	*id.*
Luxembourg...	*Pays-Bas....*	*id.*	Neufchâtel....	*Suisse.......*	*id.*
Lutzen........	*Saxe Prussien.*	*id.*	Neuss........	*Prusse Rhén..*	*id.*
Maestricht....	*Pays-Bas....*	*id.*	Newcastle.....	*Angleterre...*	*id.*
Magdebourg....	*Prusse......*	*id.*	Newmarket....	*Angleterre...*	*id.*
Malines......	*Belgique.....*	*id.*	Newport......	*Ile de Wight..*	*id.*
Malte (île de)..	*Méditerranée.*	1, 6, 11, 21, 23	Nice ou Nizza...	*Piémont.....*	*id.*
			Nieuport......	*Belgique.....*	*id.*
Manchester....	*Angleterre...*	t. l. j.	Nimègue......	*Pays-Bas....*	*id.*
Manheim......	*Gr. D. de Bade.*	*id.*	Nivelles......	*Belgique.....*	*id.*
Maranham.....	*Brésil.......*	*id.*	Northampton...	*Angleterre...*	*id.*
Margate.......	*Angleterre...*	*id.*	Norwich......	*Angleterre...*	*id.*
Marienbad.....	*Bohême......*	l. me j. s.	Nottingham....	*Angleterre...*	*id.*

(1) Par voie des Paquebots, Marseille, les 9, 19, 29.
(2) Par Marseille, les 2, 7, 12, 17, 22 et 27; — par Toulon, les 5, 15 et 25.
(3) Par Marseille, les 5, 10, 15, 20, 25, 30; — par Toulon, les 7, 17, 27.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Novarre	*Piémont*	*id.*	Posen	*Prusse*	*id.*
Nuremberg	*Bavière*	*id.*	Postdam	*Prusse*	*id.*
Nyons	*Suisse*	*id.*	Prague	*Bohême*	*id.*
Oberstein	*Oldenbourg D.*	*id.*	Presbourg	*Hongrie*	*id.*
Odensée	*Danemarck*	*id.*	Preston	*Angleterre*	*id.*
Odessa	*Russie mérid.*	*id.*	Pyrée (le)	*Grèce*	1, 11, 21
Œttingen	*Bavière*	*id.*	Pyrmont	*Waldeck (Pr.)*	t. l. j.
Ofen ou Bude	*Hongrie*	*id.*	Quackenbruck	*Hanovre*	*id.*
Offenbach	*Hesse (Gr.-D.)*	*id.*	Québec (*v. Angl.*)	*Canada*	8, 15.
Offenbourg	*Bade (G. Duc.)*	*id.*	Quiévrain	*Belgique*	*id.*
Oldenbourg	*Duché*	*id.*	Raab	*Hongrie*	*id.*
Olmutz	*Moravie*	*id.*	Raguse	*Dalmatie*	*id.*
Oppeln	*Prusse*	*id.*	Ramsgate	*Angleterre*	*id.*
Oppenheim	*Hesse (Gr. D.)*	*id.*	Rastadt	*Bade (Gr.-D.)*	*id.*
Oran	*Afrique*	3, 18	Ratisbonne	*Bavière*	*id.*
Orbe	*Suisse*	t. l. j.	Reggio	*Modène (D.)*	*id.*
Orenbourg	*Russie-Sept.*	*id.*	Reggio	*Naples (Roy.)*	*id.* (1)
Osnabruck	*Hanovre*	*id.*	Remscheid	*Prusse Rhén.*	*id.*
Ostende	*Belgique*	*id.*	Revel	*Russie-Sept.*	*id.*
Otrante	*Deux-Siciles*	*id.* (1)	Rheda	*Prusse*	*id.*
Oxford	*Angleterre*	*id.*	Rheinfelden	*Suisse*	*id.*
Paderborn	*Prusse*	*id.*	Riga	*Russie-Sept.*	*id.*
Padoue	*Prov. Vénitien*	*id.*	Rolle	*Suisse*	*id.*
Palerme	*Sicile*	*id.*	Rome	*Etats de l'Egl.*	*id.* (1)
Pappenheim	*Bavière*	t. l. j.	Rostock	*Mecklemb. (D).*	*id.*
Parme	*Parme (Duch.)*	*id.*	Rotterdam	*Pays-Bas*	*id.*
Paros	*Archipel grec.*	1, 11, 21	Roudolstadt	*Tyrol mérid.*	t. l. j.
Passau	*Bavière*	t. l. j.	Roveredo	*Schwartz (Pr.)*	*id.*
Patras	*Grèce*	1, 11, 21	Saalfeld	*Saxe Meinung.*	*id.*
Pavie	*Lombardie*	t. l. j.	Saarlouis	*Prusse-Rhén.*	*id.*
Pembroke	*Angleterre*	*id.*	Salamine	*Grèce*	1, 11, 21
Perth	*Ecosse*	*id.*	Salerne	*Naples (Roy.)*	t. l. j. (1)
Pesth	*Hongrie*	*id.*	Salisbury	*Angleterre*	*id.*
Pfaffenhofen	*Bavière*	*id.*	Sallanches	*Savoie*	*id.*
Pforzeim	*Duc. de Bade.*	*id.*	Salzbourg	*H.-Autriche*	*id.*
Philippeville	*Algérie*	8, 23	Sandomirz	*Pologne-Mér.*	*id.*
Philippeville	*Belgique*	t. l. j.	Sarnen	*Suisse*	*id.*
Pignerol	*Etats Sardes*	*id.*	Sarrebruck	*Prusse-Rhén.*	*id.*
Pillau	*Prusse-Orient*	*id.*	Sarzane	*Sardaigne (R.)*	*id.*
Pirmasens	*Bavière*	*id.*	Sassari	*Sardaigne*	*id.*
Pirna	*Pont-de-Saxe.*	*id.*	Savone	*Gènes (Duché)*	*id.*
Pise	*Toscane (G.D.)*	*id.* (1)	Schaffouse	*Suisse*	*id.*
Piombino	*Lucques (Pr.)*	*id.*	Scheerness	*Angleterre*	*id.*
Pizzighitone	*Lombardie*	*id.*	Schweidnitz	*Silésie pruss.*	*id.*
Plaisance	*Parme (Duché)*	*id.*	Schweinfurth	*Bavière*	*id.*
Plotsk	*Pologne-Sept.*	*id.*	Schwitz	*Suisse*	*id.*
Plymouth	*Angleterre*	*id.*	Scutari	*Turquie d'Asie*	*id.*
Podgorze	*Gallicie*	*id.*	Sebastopol	*Russie-Mérid.*	*id.*
Pologne	*Pologne*	*id.*	Seligenstadt	*Hesse (Gr. D.)*	*id.*
Porentruy	*Suisse*	*id.*	Sienne	*Toscane (G.D.)*	*id.*
Port-Maurice	*Piémont*	*id.*	Sigmaringen	*Wurtemberg*	*id.*
Porto-Ferrajo	*Ile d'Elbe*	*id.* (1)	Sion	*Suisse*	*id.*
Portsmouth	*Angleterre*	*id.*	Sleswieg	*Danemarck*	*id.*

(1) Par voie des paquebots, Marseille, 9, 19, 29.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Smyrne	*Ech. du Levant*	1, 11, 21	Trévise	*Prov. Vénit.*	*id.*
Soignies	*Belgique*	t. l. j.	Trieste	*Illyrie*	*id.*
Soleure	*Suisse*	*id.*	Trinité (île de la)	*Mer des Ant.*	2 et 17
Solingen	*Prusse*	*id.*	Troppau	*Silésie*	*id.*
Sondrio	*Lombardie*	*id.*	Tubingen	*Wurtemberg*	*id.*
Southampton	*Angleterre*	*id.*	Tula	*Russie Sept.*	*id.*
Spa	*Belgique*	*id.*	Tunis	*Afrique*	(2)
Spalatro	*Dalmatie*	*id.*	Turin	*Piémont*	t. l. j.
Sparte	*Grèce*	1, 11, 21	Turnhout	*Belgique*	*id.*
Spezzia	*Piémont*	t. l. j.	Udine	*Prov. Vénit.*	*id.*
Spire	*Bavière Rhén.*	*id.*	Ulm	*Wurtemberg*	*id.*
Spolette	*Etats Romains*	*id.* (1)	Upsal	*Suède*	*id.*
Stade	*Hanovre*	*id.*	Utrecht	*Pays-Bas*	t. l. j.
Stanz	*Suisse*	*id.*	Valachie	*Princip.*	*id.*
Stargardt	*Prusse*	*id.*	Valengin	*Suisse*	*id.*
Stettin	*Poméranie pr.*	*id.*	Venise	*Prov. Vénit.*	*id.*
Stockholm	*Suède*	*id.*	Venloo	*Pays-Bas*	*id.*
Stralsund	*Poméranie pr.*	*id.*	Verceil	*Piémont*	*id.*
Stuttgardt	*Wurtemberg*	*id.*	Vérone	*Prov. Vénit.*	*id.*
Suse	*Etats Sardes*	*id.*	Verviers	*Belgique*	*id.*
Syra	*Grèce*	1, 11, 21	Vevey	*Suisse*	*id.*
Syracuse	*Sicile*	t. l. j.	Vicence	*Prov. Vénit.*	*id.*
St-Domingue	V. Haïti	*id.*	Vienne	*B.-Autriche*	*id.*
St-Gall	*Suisse*	*id*	Vilvorde	*Belgique*	*id.*
St-Maurice	*Suisse*	*id.*	Vintimille	*Etats Sardes*	*id.*
St-Pétersbourg	*Russie*	*id.*	Voghère	*Etats Sardes*	*id.*
St-Remo	*Etats Sardes*	*id.*	Waldshut	*Bade (Gr. D.)*	*id.*
St-Wendel	*Prusse Rhén.*	t. l. j.	Warsovie	*Pologne Sept.*	*id.*
Taganrock	*Russie-Mérid.*	*id.*	Weimar	*Saxe-Ducale*	*id.*
Tarente	*Naples (Roy.)*	*id.* (1)	Wesel	*Prusse-Rhén.*	*id.*
Tarnopol	*Gallicie*	*id.*	Wiborg	*Danemark*	*id.*
Termonde	*Belgique*	*id.*	Wiborg	*Russie-Sept.*	*id.*
Terracine	*Etats Romains*	*id.* (1)	Widdin	*Turquie*	*id.*
Terre-Neuve (île)	*Angleterre* V.	8, 15	Wight (île de)	*Angleterre*	*id.*
Texel (le)	*Pays-Bas*	*id.*	Wilna	*Russie-Sept.*	*id.*
Thèbes	*Grèce*	1, 11, 21	Winchelsea	*Angleterre*	*id.*
Thones	*Savoie*	t. l. j.	Windsor	*Angleterre*	*id.*
Thorn	*Prusse*	*id.*	Wintherthur	*Suisse*	*id.*
Thoune	*Suisse*	*id.*	Wisbaden	*Nassau (Duc.)*	*id.*
Tilsitt	*Prusse-Orient*	*id.*	Wismar	*Mecklemb. (D.)*	*id.*
Tipperary	*Irlande*	*id.*	Wittemberg	*Prusse*	*id.*
Tirlemont	*Belgique*	*id.*	Worms	*Bavière Rhén.*	*id.*
Tlemcen	*Afrique*	3 et 18	Wurtzbourg	*Bavière*	*id.*
Tœplitz	*Bohème*	l. me. j. s.	Yorck	*Angleterre*	*id.*
Tokay	*Hongrie*	t. l. j.	Ypres	*Belgique*	*id.*
Tongres	*Belgique*	*id.*	Zante	*Iles Ionienn.*	*id.*
Torgau	*Prusse*	*id.*	Zeitz	*Prusse*	*id.*
Tornea	*Suède*	*id.*	Zittau	*Saxe (Roy.)*	*id.*
Tortone	*Sardaigne (R.)*	*id.*	Zug	*Suisse*	*id.*
Tournay	*Belgique*	*id.*	Zurich	*Suisse*	*id.*
Trente	*Tyrol mérid.*	*id.*	Zwolle	*Pays-Bas*	*id.*
Trèves ou Trier	*Prusse Rhén.*	*id.*			

(1) Par voie des paquebots, Marseille, 7, 9, 9.
(2) Par Marseille, les 8 et 23 ; — par Toulon, les 7, 17 et 27.

AFFRANCHISSEMENT FORCÉ.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique	JOURS de départ
Açores (les îles).	*Mer Atlantique*	6 ch. m.
Acre	*Syrie*	6, 23
Agra	*Indoustan*	*id.*
Alep	*Syrie*	*id.*
Algésiras	*Andalousie*	t. l. j.
Alicante	*Valence (Roy.)*	*id.*
Andrinople	*Turquie*	1, 11, 21
Bahia (*v. Angl.*)	*Brésil*	4 ch. m.
Balaguer	*Catalogne*	t. l. j.
Baléares (Iles)	*Mer-Méditerr.*	*id.*
Baltimore	*Etats-Unis*	1, 6
Barcelonne	*Catalogne*	t. l. j.
Batavia	*Iles Philippin.*	6, 23.
Bilbao	*Biscaye*	t. l. j.
Bogota (*v. Angl.*)	*Amérique du S*	17 ch. m.
Bombay	*Indes-Orient.*	6, 23
Boston (*v. Angl.*)	*Etats-Unis*	8, 15
Bragance	*Portugal*	t. l. j.
Brésil (*v. Angl.*)	*Empire*	4 ch. m.
Buénos-Ayres	*La Plata*	*id.*
Burgos	*Vieille Castille*	t. l. j.
Cadix	*Andalousie*	*id.*
Id. (*v. Angl.*).	*Id.*	7, 17, 27
Caire (le)	*Egypte*	6, 23
Calahorra	*Navarre*	t. l. j.
Calcutta	*Bengale*	6, 23
Campêche (*v A.*)	*Mexique*	17 ch. m
Campredon	*Catalogne*	t. l. j.
Canaries (les iles)	*Atlantique*	*id.*
Candie (Ile de).	*Mer de Grèce.*	1, 11, 21
Canée (la)	*Ile de Candie.*	*id.*
Cap (le) (*v. Ang.*)	*Ile d'Haïti*	2, 17
Cap (le)	*Afriq. mér.*	*id*
Caracas	*Colombie*	17 ch m.
Carthagène	*Colombie*	*id.*
Carthagène	*Murcie*	t. l. j.
Catalayud	*Aragon*	*id.*
Cayenne (*v. A.n*)	*Guyane franç.*	2, 17
Ceylan	*Ile de*	6, 23
Chagrès	*par Angleterre*	17 ch. m.
Chandernagor	*Indes Orient.*	6, 23
Charlestown	*Etats-Unis*	8, 15
Chili (V. *Panama.*)	*Amér. Mérid.*	25 ch. m.
Chine	*Empire*	6, 23
Coïmbre	*Portugal*	t. l. j.
Cordoue	*Andalousie*	*id.*
Corogne	*Galice*	*id.*
Coromandel	*Côte de*	6, 23
Creveld	*Prusse Rhén.*	t. l. j.
Cuba (Ile) (*v. A.*)	*Mer d. Antilles*	2 ch m.
Damas	*Syrie*	6, 23.
Delhi	*Indoustan*	*id.*
Fernambouc (*A.*)	*Brésil*	t. h. m.
Ferrol (le)	*Galice*	l. j.
Figuières	*Catalogne*	*id.*
Gibraltar	*Espagne*	*id.*
Girone	*Catalogne*	ma. j. v. d.
Gorée (*v. Angl.*)	*Sénégal*	t. l. m.
Grenade	*Espagne*	t. l. j.
Grenade (Nou.)	*Amérique du S.*	*id.*
Groningen...v.	*Prusse*	*id.*
Guadeloupe (*v. A.*)	*Mer d. Antilles*	2, 17
Guatimala (*v. A.*)	*par Angleterre*	17 ch. m.
Guayra (la) (*v. A*)	*Colombie*	2, 17
Guyane	*Amér.-mérid.*	*id.*
Haïti	*Mer d. Antilles*	17 ch. m.
Havane (la) (*v. A*)	*Ile de Cuba*	2 ch. m.
Honduras	*Mexique*	*id.*
Hong-Kong	*Chine*	6, 23
Huesca	*Aragon*	t. l. j.
Ivice (Ile d')	*Méditerranée*	*id.*
Jaca	*Aragon*	*id.*
Jamaïque (la) (*A*)	*Mer d. Antilles*	2, 17
Java (Ile de)	*Océanie*	6, 23
Jérusalem	*Palestine*	*id.*
Karikal	*Côte Coromand*	*id.*
Lamego	*Portugal*	t. l. j.
Laybach	*Illyrie*	*id.*
Lerida	*Catalogne*	*id.*
Lima (A. et P.)	*Pérou*	17 ch. m.
Lisbonne	*Portugal*	t. l. j.
Id. (*v. Ang.*).	*Id.*	7, 17, 27
Logrono	*Espagne*	t. l. j.
Macao	*Chine*	6, 23
Madagascar	*Afrique*	*id.*
Madère (Ile)	*Voie d'Anglet.*	6 de c. m.
Madras	*Indes-Orient.*	6, 23
Madrid	*Espagne*	t. l. j.
Mahé	*Indes Oriental.*	6, 23
Mahon	*Ile Minorque*	t. l. j.
Majorque (Ile)	*Méditerranée*	*id.*
Malabar (côte de)	*Indes-Orient.*	6, 23
Malaga	*Espagne*	t. l. j.
Manille	*Océanie*	6, 23
Maranham (*v. A.*)	*Brésil*	6 de c. m.
Maroc (Empire).	*Afrique*	t. l. j.
Martinique (*v. A*)	*Mer des Antill.*	2, 17
Massuah	*Abyssinie*	6, 23
Mataro	*Catalogne*	t. l. j.
Maurice (Il.) (*A*)	*Afrique*	6, 23
Meissen	*Saxe*	t. l. j.
Mexico (*v. Ang.*)	*Amérique du S*	2 de c. m.
Minorque (Ile)	*Mer Méditer.*	t. l. j.
Miquelon (Ile de)	*Ile de*	1, 8, 15, 23

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Mobile (*v. Angl.*)	*Etats-Unis* . .	*id.*	St.-Thomas (*v. A.*)	*Mer des Antill.*	2, 17
Mogador.	*Maroc*.	t. l. j.	Santiago	*Galice*	*id.*
Monte-Video . .	*Voie d'Anglet.*	6 de c. m.	Sarragosse.	*Aragon*	*id.*
Montréal (*v. A.*)	*Canada*.	8, 15, 23	Scio.	*Turquie d'Asie*	1, 11, 21
Nankin	*Chine*.	6, 23	Sénégal (le) (*A.*).	*Afrique-Occid.*	6 de c. m.
New-York (*v. A*)	*Etats-Unis*. . .	1, 8, 15, 23	Séville.	*Andalousie*. . .	t. l. j.
N.-Orléans *id.* . .	*Louisiane*. . . .	2 de c. m.	Sicile (Ile)	*Méditerranée*.	9, 19, 29
Palerme.	*Sicile*	9, 19, 29	Solsona	*Catalogne*. . . .	t. l. j.
Palma.	*Ile Majorque*.	t. l. j.	Suez	*Égypte*.	6, 23
Pampelune.	*Navarre*.	*id.*	Sumatra.	*Océanie*.	6, 23
Panama (*v. Ang.*)	*Colombie*.	17 c. m.	Syracuse	*Voie d'Espag.*	9, 19, 29
Para (*v. Angl.*).	*Brésil*.	6 de c. m.	Tampico (*v. An.*)	*Mexique*.	2 de c. m.
Pekin.	*Chine*	6, 23	Tanger.	*Maroc (Emp.)*.	t. l. j.
Pérou	*Voie d'Anglet*	17 c. m	Tarragone.	*Catalogne*. . . .	*id.*
Philadelphie (*A.*)	*Etats-Unis*. . .	8, 15 ch. m	Teheran.	*Empire persan*	6, 23
Pondichéry. . . .	*Indes orient*. .	6, 23	Terre-Neuve (*A.*)	*Mer du Nord*. .	8, 15
Port-Louis.	*Ile Maurice*. .	6, 23	Tolède.	*Nouv. Castille*.	t. l. j.
Oporto.	*Portugal*.	t. l. j.	Tortose.	*Catalogne*. . . .	*id.*
Idem.	*Voie d'Anglet.*	7, 17, 27	Trébisonde.	*Turquie d'Asie*	1, 11, 21
Porto-Cabello. .	*Amérique*. . . .	2, 17	Trinité (Ile). . .	*Voie d'Anglet.*	2, 17
Porto-Ricco (*A.*)	*Mer des Antill.*	*id.*	Tripoli.	*Afriq. du Nord.*	t. l. j.
Puycerda	*Catalogne*. . . .	t. l. j.	Urgel.	*Catalogne*. . . .	*id.*
Québec (*v. Angl.*)	*Canada*.	8, 15	Valence.	*Espagne*.	*id.*
Réunion (Ile) . .	*Voie d'Anglet*	6, 23	Valladolid.	*Vieil.-Castille*	*id.*
Reuss.	*Catalogne*. . . .	t. l. j.	Valparaiso (*A.*).	*Chili*.	17 ch. m.
Rhodes (île de).	*Archipel*.	1, 11, 21	Vera-Cruz (*A.*).	*Mexique*.	2 de c. m.
Rio-Janeiro (*A.*)	*Brésil*.	6 de c. m.	Vich.	*Catalogne*. . . .	t. l. j.
Roveredo	*Tyrol mérid.* .	t. l. j.	Vittoria.	*Biscaye*.	*id.*
St-Domingue . .	*V. Haiti*		Washington (*A.*).	*Etats-Unis*. . .	8, 15
St-Pierre (île de)	*Mer des Antill*	»	Xerès.	*Andalousie*. . .	t. l. j.
St-Sébastien. . . .	*Espagne*.	t. l. j.			

SERVICE DES CORRESPONDANCES

Transportées des ports de France par les paquebots réguliers de l'administration des postes ou autres.

DUNKERQUE. — *Départs le samedi de chaque semaine, et les* 4, 12, 20, 27 *de chaque mois* pour Rotterdam et tout le royaume des Pays-Bas (*Affranchissement libre*).

LE HAVRE. — *Départs les* 4, 12, 20 *et* 27 *de chaque mois* pour Rotterdam et tout le royaume des Pays-Bas. (*Affranchissement libre*). — *Les* 1 *et* 15 *de chaque mois* pour Copenhague, Elseneur, Saint-Pétersbourg (1). (*Affranchissement forcé*).— *Tous les samedis* pour Hambourg, Brêmen, Lubeck. (*Affranchissement libre*). — *Les* 1er, 8, 16 *et* 24 *de chaque mois*, pour New-York, Boston, la Nouvelle-Orléans, et tous les Etats-Unis (*Affranchissement forcé*). — *Les* 15 *février*, 30 *mars*, 15 *mai*, 30 *juin*, 15 *août*, 30 *septembre*, 15 *novembre*, 30 *décembre*, pour Fernambouc, Bahia, Rio-Janeiro et tout le Brésil (*Affranchissement forcé*).

CALAIS. — *Départs tous les jours* pour la Grande-Bretagne (*Affranchissement libre*). — Pour les colonies anglaises d'Amérique, voir plus bas le service par les paquebots des ports de l'Angleterre.

MARSEILLE. — *Départs les* 9, 19 *et* 29 *de chaque mois* pour Civita-Vecchia, Gênes

(1) Pendant la mauvaise saison ces départs sont suspendus.

Livourne, Messine, Naples. (*Affranchissement libre*). *Les 1er, 11 et 21 de chaque mois* pour Constantinoble, le Pirée, Smyrne, les Dardanelles (*Affranchissement libre*). — *Les* 6 *et* 23 *de chaque mois* pour Malte, Alexandrie, Beyrouth (*Affranchissement libre*), et pour les établissemens français et anglais dans l'Inde (*Affranchissement forcé*). — Les 3 et 18 *de chaque mois* pour Oran et Tlemcen. — Les 8 et 23 *de chaque mois* pour Storn, Philippeville, etc.— Les 5, 10, 15, 20, 25, 30 *de chaque mois* pour Alger, Bone, Bongie, Milianah et toute l'Algérie (*Affranchissement libre*).

Toulon. — *Départs les* 7, 17, 27 *de chaque mois* pour toute l'Algérie (*Affranchissement libre*).

SERVICE DES CORRESPONDANCES

Transportées par les paquebots réguliers de l'administration des postes de la Grande-Bretagne et Ports d'où ils partent (1).

Southampton. — *Paquebots des Antilles.—Départs les* 2 *et* 17 *de chaque mois* (2) pour Antigoa, la Barbade, Berbice, Déméráry, la Dominique, Essequibo, la Grenade, la Jamaïque, Montserrat, Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Christophe, Saint-Vincent, Tabago, Tortola, la Trinité (*Affranchissement libre*); la Guadeloupe, la la Guayra, la Martinique, Porto-Cabello, Porto-Rico, Sainte-Croix, Saint-Martin, Saint-Thomas, San-Yago de Cuba (*Affranchissement forcé*).

Southampton. — *Paquebots de l'Amérique centrale. — Départ le* 2 *de chaque mois* (3) pour Bahama, Honduras, les Bermurdes britannique (*Affranchissement libre*); Honduras (Amérique centrale), la Havane, le Mexique, la Nouvelle-Orléans, Tampico, Vera-Crux (*Affranchissement forcé*).

Southampton.—*Paquebots de l'Amérique du Sud.—Départ le* 17 *de chaque mois* (4) pour Haïti, Carthagène, Chagrès, Sainte-Marthe, Saint-Juan-de-Nicaragua, Panama, parages de la Mer du Sud (voie de Panama) (*Affranchissement forcé*).

Southampton. — *Paquebots de la Méditerranée. — Départs les* 7, 17 *et* 27 *de chaque mois* (4) pour la Corogne, Vigo, Oporto, Lisbonne, Cadix, les Açores, (*Affranchissement forcé*); Gibraltar (*Affranchissement libre*).

Liverpool. — *Paquebots de l'Amérique du Nord. — Départs les* 8 *et* 15 *de chaque mois* (4) pour le Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince de Edouard, Terre-Neuve, Halifax (*Affranchissement libre*); Boston, New-Yorck (*Affranchissement forcé*).

Falmouth.—*Paquebots de l'Amérique du Sud.—Départ le* 6 *de chaque mois* (4) pour les Açores, le Brésil, Buenos-Ayres, les Canaries, Madère, Montevideo (*Affranchissement forcé*).

Londres. — *Départ le dernier jour de chaque mois* (4) pour Sidney (Nouvelle-Galle du Sud) (*Affranchissement forcé*).

---

(1) Le départ de Paris précède de deux jours celui de Londres.

(2) Lorsque le 2 ou le 17 tombe un dimanche, les expéditions ont lieu, savoir: celle du 2 le soir du our précédent, et celle du 17 dans la matinée du jour précédent.

(3) Lorsque le 2 tombe un dimanche, le départ de Londres a lieu le soir du jour précédent.

(4) Lorsqu'un de ces jourst ombe un dimanche, l'expédition a lieu le jour suivant.

SECTION II.

ADMINISTRATION DES MESSAGERIES NATIONALES.

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES,

Rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

La Société anonyme des Actionnaires de l'exploitation générale des Messageries nationales, dont le siége est à Paris, hôtel des Messageries, a été autorisée par un décret impérial du 4 décembre 1809; elle est administrée par un Conseil d'administration dont les membres, nommés à temps par les Actionnaires, gèrent les intérêts de la Société.

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales supprimée par la loi du 30 septembre 1797, est chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points de la République, par ses correspondans dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, etc., etc.

L'Administration s'assemble trois fois par semaine, de midi à quatre heures; mais il y a toujours à l'hôtel des Messageries une personne chargée de recevoir les réclamations du public, et d'y faire droit.

M. Mainié, *Secrétaire-général de l'Administration*, hôtel des Messageries.
M. Maisonhaute (J.), *chargé du contentieux.*

Conseil de l'Administration.

M. Delacourtie, *Avoué à la Cour d'appel.*
M. Guidou, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Lan, *Agréé près le Tribunal de Commerce.*
M. Yver (Julien), *Notaire.*
M. Chartier (Alexandre), *Agent de change.*
M. Seigneur, *Commissaire-Priseur.*
M. Sedillot ✻, *Docteur en médecine.*

Bureau des Recouvremens.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les Départemens, et des Départemens sur Paris. Il offre au commerce les plus grandes facilités. Le bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.

TABLEAU DES SERVICES DES MESSAGERIES NATIONALES DE FRANCE.

DÉSIGNATION des SERVICES.	DÉPARTS.		ARRIVÉES.		CORRESPONDANCES.
	JOURS.	HEURES.	JOURS.	HEURES.	
Bureau N° 1.					
Le Mans, Chartres..........	t. l. j......	4 1/2 h. s.	t. l. j......	midi.....	La Flèche, St-Calais, Sablé Baugé, Château-du-Loir.
***Services** dont les voitures sont portées par le Ch. de fer jusqu'à Tours en 6 h.:*					
Nantes par Tours, Saumur, Angers..................	t. l. j......	6 1/4 h. s..	t. l. j......	3 h. soir..	Cholet, Château-Gontier, Châteaubriant, Savenay, Paimbeuf, Bourbon-Vendée, etc.
Bordeaux par Orléans, Tours, Poitiers..................	t. l. j......	8 1/2 h. m.	t. l. j......	3 1/2 soir.. 10 1/2 h. s..	Saintes, Périgueux, Bergerac, Agen.
Bayonne par Bordeaux, Mont-de-Marsan, Dax..............	t. l. j......	8 1/2 h. m.	t. l. j......	9 h. soir... 10 1/2 h. s.	Saint-Jean-de-Luz, St-Jean-Pied-de-Port et l'Espagne.
Pau par Bordeaux, Roquefort, Mont-de-Marsan, Aire.......	t. l. j......	8 1/2 h. m.	t. l. j......	3 1/2 h. s.. 10 1/4 h. s.	Les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes, Oloron, Saint-Sever, Orthez.
Tarbes par Bordeaux, Mont-de-Marsan, Maubourguet, Vic-en-Bigorre.................	t. l. j......	8 1/2 h. m.	t. l. j......	3 h. soir... 10 1/2 h. s.	Bagnères de Luçon, Saint-Sauveur, Barèges, Coterets, etc.
La Rochelle et Rochefort, par Orléans, Tours............	t. l. j......	8 1/2 h. m.	t. l. j......	10 1/2 h. s.	Marennes, Iles d'Oleron, de Rhé et toute la Charente-Inférieure.
Niort par Orléans, Tours, Saumur, Parthenay, St-Maxent..	t. l. j......	8 1/2 h. m.	t. l. j......	10 1/2 h. s.	Chinon, Fontenay, St-Jean-d'Angely, Bourbon, toute la Vendée.
Brest....................	jours imp.	8 1/2 h. m..	jours imp.	10 1/2 h. s.	....
***Services** dont les voitures sont portées par le Ch. de fer jusqu'à Orléans en 3 h.:*					
Toulouse par Châteauroux, Limoges, Brives, Cahors et Montauban...............	t. l. j. pairs.	8 1/2 h. m.	jours imp.	5 h. matin.	Sarlat, Moissac, Auch, Alby, Rhodez, Carcassonne, Narbonne, Perpignan.
Tours par Orléans, Blois et Amboise..................	2 dép. p. j.	6 1/4 h. m. soir.	2 arrivées..	9 h. soir.. 10 1/3 h. s.	....
Orléans en 3 heures.........	2 dép. p. j.	5 1/2 h. m. 6 1/4 h. s..	2 arrivées..	3 h. soir.. 10 1/2 h. s.	....
***Services** dont les voitures sont portées par le Chemin de fer jusqu'à Louviers en 3 heures :*					
Caen par Louviers et Lisieux...	t. l. j......	6 1/4 h. s.	t. l. j......	10 1/2 h. s.	Bernay, Honfleur, Livarot, Pont-Lévêque, Mortain, Vire, St-Hilaire, Fougère, Rennes, Bayeux, Isigny.
Caen par Louviers et Lisieux...	t. l. j......	3 1/4 h. s.	t. l. j......	10 1/2 h. s.	Les mêmes, Trouville.
Avranches par Caen, Vire...	t. l. j......	3 1/4 h. s.	t. l. j......	10 1/2 6. s.	Bernay, Honfleur, Livarot, Pont-Lévêque, Mortain, Vire, St-Hilaire, Fougère, Rennes, Bayeux, Isigny, Coutances, Granville, Perriers.
Cherbourg par Caen, Bayeux, Saint-Lô et Valognes........	t. l. j......	3 1/4 h. s.	t. l. j......	10 1/2 h. s.	Les mêmes, Autrain, Saint-Brieux, Dinan.
Saint-Malo par Caen, Vire, Avranches, Dol..........	t. l. j......	3 1/4 h. s..	t. l. j......	10 1/2 h. s.	....
Saint-Lô, Coutances, Granville.	t. l. j......	3 1/4 h. s..	t. l. j......	10 1/2 h. s.	....
Bureau N° 2.					
Strasbourg par Sézanne, Toul, Nancy, Phalsbourg.........	t. l. j......	8 h. matin.	t. l. j......	9 h. matin.	Carlsrhue, la Bavière, l'Autriche et la Prusse.
Nancy par Montmirail, Châlons, Vitry, St-Dizier et Toul.....	t. l. j......	7 h. soir.	t. l. j......	5 h. matin.	Colmar, Epinal, Remiremont, Plombières, Vesserling, Thann et Cernay.

DÉSIGNATION des SERVICES.	DÉPARTS.		ARRIVÉES.		CORRESPONDANCES.
	JOURS.	HEURES.	JOURS.	HEURES.	
METZ par Château-Thierry, Etain.	t. l. j.	4 h. soir..	t. l. j.	5 h. matin.	Sarreguem' es, Niederbronn, Strasbourg, Sarrebruck, Mayence, Francfort et la Prusse.
SAARLOUIS par Boulay et Trois-Maisons..................	t. l. j.	4 h. soir..	t. l. j.	9 h. mat..	Toute la Prusse et les bains d'Ems, Wiesbaden et Kreutznach.
SEDAN par Dammartin, Fismes, Reims, Rethel et Mézières....	t. l. j. imp..	6 h. soir..	t. l. j. pairs.	11 h. mat.	Mouzon, Montmédy et Stenay.
REIMS par Compiègne, Soissons, Braisnes..................	t. l. j. imp..	7 h. soir..	jours pairs.	5 h. mat..	Rethel.
MÉZIÈRES par Compiègne et Lannoy..................	t. l. j. imp..	7 h. soir..	jours pairs.	5 h. mat..	Rocroy, Givet, Namur, Liége.
LAON par Compiègne et Soissons.	jours imp.	7 h. soir..	t. l. j. imp..	5 h. mat..	Marle, Vervins, Hirson, Avesnes et Maubeuge.
MULHOUSE par Troyes, Chaumont, Langres, Vesoul, Lure et Belfort..................	jours imp.	midi......	t. l. j. pairs.	3 h. soir..	Bourbonne, Plombières. Seule correspondance avec le canton de Berne.
MULHOUSE par Nancy.........	t. l. j. pairs.	8 h. mat..	t. l. j. imp..	10 h. mat.	....
BALE par Saint Louis..........	t. l. j.	midi......	t. l. j.	5 h. soir..	Seule correspondance avec les cantons de Zurich, St.-Gall, Glaris et Schaffhousen.
SAINT-QUENTIN par Compiègne	t. l. j.	7 h. soir..	t. l. j.	5 h. mat..	....
Bureau N. 2 (succursale).					
Fourgons *par Chemin de fer.*					
CALAIS (*Chemin de fer*)....	t. l. j.	5 h. soir...	t. l. j.	7 h. matin.	....
BOULOGNE par Amiens et Abbeville (*Chemin de fer jusqu'à Abbeville*)..................	t. l. j.	5 h. soir...	t. l. j.	8 h. mat..	....
CAMBRAI *par Chemin de fer jusqu'à Arras*.........	t. l. j.	5 h. soir...	t. l. j.	8 h. matin.	....
LILLE *par Chemin de fer*.......	t. l. j.	5 1/2 h. s.	t. l. j.	8 h. mat..	Dunkerque..............
ARRAS *par Chemin de fer*.......	t. l. j.	5 h. soir...	t. l. j.	8 h. mat...	....
BRUXELLES et VALENCIENNES *par Chemin de fer*..............	t. l. j.	5 1/2 h. s.	t. l. j.	8 h. mat..	....
LE HAVRE *par Chemin de fer*....	t. l. j.	8 1/2 h. s..	t. l. j.	6 h. mat..	....
ROUEN *par Chemin de fer*.......	t. l. j.	8 1/2 h. s..	t. l. j.	6 h. mat...	....
CONVOI POUR LES MARCHANDISES DE LA BELGIQUE, LA HOLLANDE ET LA PRUSSE..............	t. l. j.	5 h. soir..	t. l. j.	8 h. mat..	....
Bureau N. 3.					
MARSEILLE, Valence, Avignon, Aix......................	3 départs..	5 h. soir.. 8 1/2 h. m. 11 1/2 h. m.	t. l. j.	5 h. matin. 2 h. mat...	Nice, Draguignan, Grasse, Antibes et Cannes.
LYON par Orléans (*chemin de fer d'Orléans et Bourges*) Roanne.	t. l. j.	7 1/2 h. m. 11 1/2 h. m.	t. l. j.	5 h. mat..	Toulon, la Corse.
NIMES, Montélimart, St-Esprit, Bagnols..................	t. l. j.	5 h. soir..	t. l. j.	5 h. matin.	Montpellier, Aiguemorte, Lunel et Belarue.
CHALON (Lyon) par Auxerre et Arnay..................	t. l. j.	5 h. soir...	t. l. j.	4 h. mat..	Bateaux à vapeur les *Hirondelles* de Chalon par Lyon.
LYON Bourbonnais (*Chemin de fer*)..................	t. l. j.	11 h. mat. 8 1/2 h. m.	t. l. j.	5 h. mat.. 2 h. soir..	Grenoble, Avignon, Marseille, l'Afrique française et l'Italie.
CHALON par Dijon, Troyes et Châtillon..................	t. l. j. imp..	10 h. mat.	t. l. j. pairs.	4 h. mat..	Correspondance avec les bateaux à vapeur les *Hirondelles* de la Saône.
BESANÇON par Tonnerre.......	t. l. j. pairs.	5 h. soir...	t. l. j. imp..	4 h. mat..	Geneve par diligence. L'administration correspond seule direct. avec Lausanne et Milan. On assure à l'avance des places de coupé à Milan, à Lausanne et à Paris.
AUXERRE par Sens et Joigny....	t. l. j. pairs.	4 h. soir...	t. l. j. imp..	10 h. mat.	Pouilly, Tonnerre, Clamecy, Avallon.

DÉSIGNATION des SERVICES.	DÉPARTS.		ARRIVÉES.		CORRESPONDANCES.
	JOURS.	HEURES.	JOURS.	HEURES.	
Clermont par Moulins, Saint-Pourçain et Gannat (*Chemin de fer*)......................	t. l. j. imp..	6 h. 1/2 s..	t. l. j. imp..	2 1/2 h. s.	Aurillac, Le Puy, St-Flour, Brioude, Nîmes et Montpellier.
Moulins, Roanne, St Étienne, *par Chemin de fer jusqu'à Bourges*..................	t. l. j. imp..	6 1/2 h. s..	t. l. j. imp..	5 h. mat..	Vichy, Charolles, Bourbon-Lancy et Bourbon-l'Archambault.
Clermont par Montluçon......	t. l. j. pairs.	11 1/2 h. m	t. l. j. imp..	10 h. soir.	Aubusson, Néris et tout le midi.
Lausanne par Dijon, Dôle et Besançon..................	t. l. j. pairs.	5 h. soir..	t. l. j. imp..	4 h. mat..	Seule correspondance directe avec le canton de Vaud, le Valais et la Lombardie vénitienne.
Toulon......................	t. l. j......	8 1/2 h. m. 11 1/2 h. m	t. l. j......	5 h. mat..	....
Carpentras....................	t. l. j......	5 h. mat.. 11 1/2 h. m	t. l. j......	5 h. soir..	Le Bug.

ROULAGE ACCÉLÉRÉ ET ORDINAIRE.

Services très-accélérés et journaliers.

Pour Lyon, Marseille et tout le Midi.
Chatillon, Dijon, la Bourgogne et la Franche-Comté.
Nancy, Strasbourg, Mulhouse et la Suisse.
Caen, la Basse-Normandie et la Bretagne.
Amiens, Abbeville, Boulogne et Calais.
Douai, Lille, Dunkerque, Gand, Anvers et la Hollande.
Arras, Cambrai, Valenciennes, Quiévrain, Bruxelles et Liége.
Aix-la-Chapelle, Cologne, la Prusse et l'Allemagne.
Rouen et Le Havre.
Orléans, Tours, Nantes et Bordeaux.

SECTION III.

ADMINISTRATION DES MESSAGERIES GÉN. DE FRANCE,

CAILLARD ET Cie,

Rue St.-Honoré, n. 130, *rue de Grenelle et rue d'Orléans-St.-Honoré.*

Cet Établissement a été fondé pour trente ans, sur des bases aussi larges que le voulait l'étendue des besoins du commerce et de l'industrie, et il a marqué sa place par la rapidité de ses développemens, tant en France qu'à l'étranger. Il fait toute espèce de transports tant pour les particuliers que pour le service du Gouvernement. Il y a toujours à l'Etablissement un Administrateur pour recevoir les réclamations et y faire droit.

Administrateurs-généraux. Messieurs,

Caillard fils aîné ❋ ⊛.
Bourlon.
Caillard (Ed.).
Arnoux (Claude) ❋.
Barbier-Ste-Marie.
Baignères (O ❋).

Conseil de l'Administration. Messieurs,

Coffinières, *Avoc. à la Cour de cass.*
Marie, } *Avocats.*
Chaix-d'Est-Ange (O ❋), } *Avocats.*
Couturier, *Avoué.*
Morin, *Avoué.*
Hailig ❋, *Notaire.*
Martin-Leroy, *Agréé.*
De Croix, *Agent de change.*

Bureau des Recouvremens.

M. Soisson, *Chef.*

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les départemens et des départemens sur Paris. Il offre les plus grandes facilités. Il est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

AVIS ESSENTIEL.

Indépendamment des destinations ci-après désignées, l'Administration dessert toutes les villes de France, au moyen de correspondances qui partent aussitôt après l'arrivée de ses voitures, de sorte que les transports n'éprouvent aucun retard.

Les voitures de l'Administration parcourent ordinairement un myriamètre par heure, terme moyen. Elles sont transportées en *trois heures* par le chemin de fer entre *Paris et Orléans*, et en *trois heures trois quarts* entre Paris et Rouen.

MM. les banquiers et négocians trouveront toujours à l'Administration des états imprimés indiquant les changemens survenus soit dans les jours, soit dans les heures de départ des services dont la nomenclature est ci-après. — *S'adresser à* M. de Chaussé.

Bureau central,

Rue du Bouloi, 22, hôtel des Fermes.

M. Lematte, *Directeur.*

On enregistre les articles pour tous pays, et l'expédition en est faite immédiatement.

Bureau succursal,

Rue Saint-Martin, *au Plat-d'Etain.*

M. Leclerc, *Directeur.*

On enregistre les articles pour tous pays, et l'expédition en est faite immédiatement.

TABLEAU des services des Messageries générales de France.

PRINCIPALES VILLES desservies par les MESSAGERIES GÉNÉRALES. N. B. *Les lettres* (C. F.) *désignent les localités desservies par les* chemins de fer.	POUR CONNAITRE le jour et l'heure DES DÉPARTS DE PARIS, *Voir* la ville de....	HEURES DES DÉPARTS DE PARIS. Tous les jours.	*jours pairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc.; et *jours impairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	*jours impairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc.; et *jours pairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	PRINCIPALES VILLES desservies PAR CORRESPONDANCE.
ABBEVILLE (*C. F.*).....	Boulogne..........	5 h. soir..			Eu, Fruges, Amiens, St. Valery, l'Angleterre.
AMIENS (*C. F.*)........	Boulogne..........	5 h. soir..			
ANGERS (*C. F.*)........	Nantes...........	7 h 1/2 m.			Chollet, Sablé, Laval
ARRAS (*C. F.*)........	Fourgon..........	5 h. soir..			Béthune, Saint-Omer Amiens.
AUXERRE..........			4 h. soir....		Dijon, Clamecy, Troyes Orléans.
AVRANCHES (*C. F.*).....	Caen.............				Granville, St.-Lô.
BALE (Suisse).........	Mulhausen.........				Toute la Suisse, l'Italie par les Grisons, le canton du Tésin.
BAYONNE..............	Bordeaux..........				Les Eaux, l'Espagne et le Portugal, et tout le midi de la France.
BESANÇON............	Genève...........			5 h. soir.....	Pontarlier, Neufchâtel Lausanne; la Suisse, l'Italie par le canton de Vaud et le Simplon.
BLOIS...............	Bordeaux, Poitiers. (Ch. de fer.)......				St. Aignan, Romorantin Valençay, Selles, Montrichard, Vendôme.
BORDEAUX............	Chemin de fer.....	7 h. soir..	11 h. 1/2 m..	7 h. 1/2 mat.	Agen, Bayonne, Pau, Tarbes, les Eaux, l'Espagne, Mont de Marsan, Marmande, Libourne
BOULOGNE p. Montreuil.	Ch. de fer (fourg.).	8 h. soir...			L'Angleterre par le Ch de fer de Folkestone.
BOURGES par Orléans...	Roanne, Lyon, B.-B., Clermont (C. de f.)	6 h. soir.			St. Amand, Mont-Luçon. La Châtre, Guéret, etc.
BREST.............	Rennes...........		7 h. 1/2 m...		Toute la Bretagne.
BRUXELLES.........	Chemin de f. (fourg.)	7 h. soir..			Liége, Anvers, Amsterdam, la Hollande, la Prusse, le Danemark, la Suède, la Russie.
CAEN.............	Chemin de fer...	2 h. soir.			Toute la Normandie et la Bretagne.
CALAIS par Lille et St.-Omer.........	Ch. de fer (fourg.)		5 h. soir....		Londres et toute l'Angleterre, Dunkerque.
CAMBRAI (C. F.).......	Fourgon..........	5 h. soir...			Le Cateau, Arras, Le Quesnoy.
CHALON-SUR-SAÔNE par Troyes...........			10 h. matin..		
CHALON (omnibus)....	Bateau à vapeur de Paris à Montereau.		7 h. matin.		
CHATEAUROUX........	Toulouse (Ch. de f.).				La Châtre, Guéret, Aubusson, Morterolle, La Souterraine.
CHERBOURG par St-Lô..	Chemin de fer.....				Toute la Normandie.
CLERMONT-FERRAND par Moulins et Montluçon	Chemin de fer......		7 h. 1/2 soir.	11 h. matin..	St.-Flour, le Puy, Aurillac, Rodez, Mende, Montpellier, le Midi.
DIJON..............	Châlon-sur-Saône, Genève..........				Seurre, Lons-le-Saulnier, Nantua, Salins, Gray, la Suisse, l'Italie par le Simplon.
DUNKERQUE..........	Chem de fer (fourg.)		5 h. soir....		
EPINAL.............	Nancy, Strasbourg..				
FRANCFORT-SUR-LE-MEIN	Sarreguemines.....				Toute la Prusse et l'Allemagne.
GENÈVE (Suisse)......	Besançon..........				La Suisse et l'Italie par le Simplon.

L'ouverture du Chemin de fer du Nord ne change en rien les relations de l'administration avec la Belgique, la Hollande et l'Allemagne; elles ont toujours lieu par l'entremise de MM. Van-Gend et Loos ses correspondans.

PRINCIPALES VILLES DESSERVIES par les MESSAGERIES GÉNÉRALES. N. B. *Les lettres* (C. F.) *désignent les localités desservies par les chemins de fer.*	POUR CONNAITRE le jour et l'heure DES DÉPARTS DE PARIS. *Voir* la ville de...	HEURES DE DÉPART DE PARIS. Tous les jours.	*jours pairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc.; et *jours impairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	*jours impairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc.; et *jours pairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	PRINCIPALES VILLES desservies PAR CORRESPONDANCE.
HAVRE (le) (*C. F.*)...	Fourgon..........	....	....	....	L'Angleterre, la Hollande, Hambourg, le Danemark, la Suède, la Russie, les États-Unis.
LILLE (*C. F.*)........	Fourgon..........	5 h. soir...	....	....	Anvers, Gand, Bruxelles, la Belgique, la Hollande, Calais, Dunkerque et Rotterdam.
LIMOGES par Vierzon.	Toulouse (Ch. de f.).	....	....	7 h. m.....	Périgueux, Bordeaux, Tulle, etc.
LISIEUX (*C. F.*).......	Cherbourg, Caen..	....	....	....	Toute la Normandie.
LORIENT et QUIMPER...	Nantes..........	....	....	....	Toute la Bretagne.
LYON (Bourbonnais) par Moulins............	Chemin de fer.....	7 h. 1/2 m.	....	....	Chambéry, Turin, Milan, Gênes, l'Italie par le Mont-Cenis, Nîmes, Avignon, Aix, Marseille, Toulon.
LYON (Bourbonnais) par B.-l'Archambault...	Chemin de fer.....	midi......	....	....	Nice, Grenoble, Gap, Digne, St.-Étienne, Alger, la Corse, Naples, la Grèce, Constantinople, Alexandrie.
MAYENCE par Hombourg	Sans passer par la Prusse (Metz)....	....	....	....	La Bavière et toute l'Allemagne.
METZ..............	....	8 h. soir..	....	....	Sarreguemines, Briey, Sarrelouis, Cologne, Longwy, Luxembourg, Trèves, Coblentz, Thionville, Sarrebruck, Mayence, Francfort, la Prusse et l'Allemagne.
MOULINS (*C. F.*)......	Clermont, Lyon, Roanne..........	....	....	....	Cusset, Vichy, Charolles, Mont Luçon, Autun, Néris, etc.
MULHAUSEN..........	....	....	....	midi.......	Bâle, Berne, la Suisse, le gr.-duché de Bade, Strasbourg.
NANCY par Sézanne....	Strasbourg (t. l. j.).	[illegible] h. 1/2 m..	....	....	Épinal, Neufchâteau, Plombières, Pont-à-Mousson, etc.
NANTES par Tours. ...	Chemin de fer......	midi......	....	....	Napoléon-Vendée, Bordeaux, Brest, Rennes, etc.
NEUFCHATEL (Suisse)..	Genève..........	....	....	....	La Suisse.
NEVERS (*C. F.*).......	Roanne..........	....	....	....	Clamecy, La Charité.
NIORT (*C. F.*)........	Poitiers, Bordeaux...	....	....	....	Saintes, Rochefort, La Rochelle, Fontenay, Napoléon-Vendée.
ORLÉANS............	Ch. de f., 6 services. Ch. de f., 4 services.	6 h. 1/2 m. 6 h. soir..	....	....	Gien, Sully, Romorantin, Vendôme, Leblanc, Moulins, Lyon, Clermont, Bourges, Limoges, Toulouse, Bordeaux, La Rochelle.
POITIERS (*C. F.*)......	Bordeaux..........	....	....	....	Parthenay, Montmorillon, Bressuire, Loudun, Leblanc, La Rochelle, Rochefort.
PONTARLIER..........	Genève..........	....	....	....	Neufchâtel, Lausanne, la Suisse et l'Italie.
ROANNE (St.-Étienne)..	Chemin de fer......	....	....	6 h. soir...	....
ROCHEFORT (*C. F.*)....	Poitiers et Bordeaux.	....	....	....	Bordeaux, Nantes, Marennes, île d'Aix.
ROCHELLE (La) (*C. F.*).	Poitiers et Bordeaux.	....	....	....	Bordeaux, Nantes, Marennes, île d'Aix.

PRINCIPALES VILLES desservies par les MESSAGERIES GÉNÉRALES. N. B. *Les lettres* (C. F.) *désignent les localités desservies par* les chemins de fer.	POUR CONNAITRE le jour et l'heure DES DÉPARTS DE PARIS. *Voir* la ville de...	HEURES DES DÉPARTS DE PARIS. Tous les jours.	*jours pairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc. ; et *jours impairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	*jours impairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc. ; et *jours pairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	PRINCIPALES VILLES desservies PAR CORRESPONDANCE.
Reims...............	Sedan...............	....	....	....	St.-Quentin, Lille, Châlons-sur-Marne, etc.
Rennes (*C. F.*).......	....	....	7 h. 1/2 m...	....	St.-Malo, Nantes, Quimper, toute la Bretagne et la Normandie.
Rouen...............	Ch. de fer (fourg.).	8 h. soir...	....	....	Dieppe, Caen, Amiens, Lille, Elbeuf, Neufchâtel et toute la Normandie, Vannes, Lorient.
Sarreguemines.......	Metz...............	....	....	....	La Prusse, La Bavière et toute l'Allemagne.
Sedan par Soissons et Mézières........	....	....	6 h. soir....	....	Vouziers, Stenay, Verdun, Montmédy, etc.
Strasbourg par Rozay et Nancy..........	....	8 h. 1/2 m.	....	....	Toute l'Allemagne, le pays de Bade, Colmar, Bale par Kehl.
Strasbourg par Metz et Hagueneau.....	Metz..............	5 h. soir..	....	....	
Saint-Brieuc.........	Rennes............	....	....	....	Saint-Malo, Brest.
Saint-Dié...........	Nancy et Strasbourg.	....	....	....	Schlestadt.
Saint-Etienne.......	Roanne (Ch. de fer à Roanne), Lyon (Bourb.) par Bourbon-l'Archamb...	....	....	....	Montbrison, Le Puy.
Saint-Lo............	Caen et Cherbourg.	....	....	....	Toute la Bretagne et la Normandie.
Saint-Omer (*C. F.*)...	fourgon...........	5 h. soir..	....	....	Calais.
Saint Quentin.......	Chemin de fer......	7 h. soir..	....	....	Soissons, Guise, La Capelle, Avesnes, La Fère, Laon, Vervins, etc.
Toulouse par Limoges.	Chemin de fer.....	....	8 h. soir....	7 h. matin...	Perpignan, Foix, Auch, Tarbes, les Eaux des Pyrénées, tout le midi et l'Espagne.
Tours à Blaye.......	Bordeaux, Poitiers, Nantes et Brest (Chemin de fer)..	....	....	....	Chinon, Loches, Château la Vallière, Loudun, Busançois, Château-du-Loir, Le Mans.
Valenciennes et Quiévrain............	Chemin de fer (fourg.)	5 h. soir..	....	....	Bruxelles, Mons, Maubeuge, Landrecy, Le Quesnoy, Avesnes, la Belgique, la Hollande, la Prusse, les villes anséatiques.

SECTION IV.

POIDS, MESURES ET MONNAIES.

Mesures linéaires.		toises.	pieds.	pouces.	lig.
Myriamètre.	10000 mètres.	5,130	4	5	3,360
Kilomètre.	1000 mètres.	513	0	5	3,936
Hectomètre.	100 mètres.	51	1	10	4,950
Décamètre.	10 mètres	5	0	9	1,599
Mètre.		»	3	0	11,293
Décimètre.	10e de mètre.	»	»	3	8,336
Centimètre.	100e de mètre.	»	»	»	4,433
Millimètre.	1000e de mètre.	»	»	»	0,442

Mesures agraires.

Myriare, Kilomètre carré.	263,244,93 toises carrées.
Hectare, Hectomètre carré.	2,632,45
Are, Décamètre carré.	26,32
Centiare, Mètre carré.	0,26

Mesures de capacité.

Kilolitre, Mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Hectolitre.	2,9174
Décalitre.	0,2917
Litre, Décimètre cube.	50,4124 pouces cubes.
Décilitre	5,0412
Centilitre.	0,5041
Millilitre, Centimètre cube.	0,0504

Mesures pour les bois.

Stère, Mètre cube.	29,1739 pieds cubes.
Décistère.	2,9174
Centistère.	0,2917
Millistère, Décimètre cube.	0,0291

Poids.

	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme, poids du décimètre cube d'eau à 4° qui est le *maximum* de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme.	»	3	2	10,72
Décagramme.	»	»	2	44,27
Gramme, poids du centimètre cube d'eau à la température de 4°	»	»	»	18,827
Décigramme.	»	»	»	1,883
Centigramme.	»	»	»	0,188
Milligramme, poids du millimètre cube d'eau	»	»	»	0,019

Monnaies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur ; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

MESURES LINÉAIRES.	Millim.	POIDS	Gramm.
Ancien pied français. . . .	324,8	Livre poids de marc. . . .	489,5
Pied anglais.	304,9	— d'Angl. { livre troy. . .	372,9
Varre de Castille.	836,7	— d'Angl. { avoir du poids.	453,5
Pied du Rhin.	314,0	— de Castille.	459,4
— de Vienne.	316,1	— de Cologne.	467,7
— d'Amsterdam.	283,0	— de Vienne	560,0
— de Suède.	297,1	— d'Amsterdam.	491,8
— de Russie.	354,1	— de Suède.	424,0
— de la Chine.	319,6	— de Russie.	409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titres (1).

HOLLANDE.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Or.		
Ducat.	11	93
Ryper.	31	65
Demi *idem*.	15	82,50
Vingt florins du roi Louis, 1808.	43	14
Dix florins de *idem*. . . .	21	57
Dix florins de Guillaume. .	21	84
Argent.		
Florin de 20 sols.	2	16
Escalin, ou pièce de 6 s. .	»	64
Ducaton, ou ryder.	6	85
Ducat, ou risdale.	5	48
ÉTATS ROMAINS.		
Or.	fr.	c.
Pistoles de Pie VI et Pie VII.	17	27,50
Demi *idem*.	8	63,75
Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs. . . .	11	80
Demi, *idem*.	5	90
Argent.		
Écu de 10 Pauls de 100 bayoques.	5	38,50
$\frac{3}{10}$ écu ou teston de 30 bayoques.	1	61,55
5ᵉ écu ou papetto de 20 bayoques.	1	07,70
10ᵉ écu ou Paul de 10 bayoques.	»	54

ANGLETERRE.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Or.		
Guinée de 21 schillings. .	26	47
Demi.	13	23,50
Un quart.	6	61,75
Un tiers ou 7 schillings. .	8	82,33
Souverain de 20 schillings, depuis 1818.	25	20,01
Demi-souverain.	12	60,40
Argent.		
Crown ou couronne de 5 schillings.	6	18
Schilling.	1	23,60
Nouvelle couronne, depuis 1818.	5	80,72
Demi.	2	90,36
Schillings nouv., 1818. . .	1	16,14
Six pences ou demi-schilling.	»	58,07
AUTRICHE ET BOHÊME.		
Or.	fr.	c.
Ducat de l'Empereur. . . .	11	86
Ducat de Hongrie.	11	90
Souverain.	17	58
Demi.	8	79
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ecu ou risdale de convention, depuis 1753.	5	19,50
Demi-risdale ou florin. . .	2	59,75
Vingt kreutzers.	»	86,50
Dix kreutzers.	»	43,25

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnaies.

DANEMARK ET HOLSTEIN.

Or.	fr.	c.
Ducat courant, dep. 1767.	9	47
Demi.	4	73,50
Ducat species, 1791 à 1802,	11	86
Chrétien, 1773.	20	95

Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776.	5	66
Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1750.	4	96
Marck danois de 16 schellings de 1776.	»	94
Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740.	1	53

ESPAGNE.

Or.	fr.	c.
Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786.	83	93
Pistole de 4 écus.	41	96,50
Pistole de 2 écus.	20	98,25
Demi-pistole ou écu.	10	49,12
Pistole ou Doublon de 8 écus depuis 1786.	81	51,16
Pistole ou Doublon de 4 écus.	40	75,58
Pistole ou Doublon de 2 écus.	20	37,75
Demi-Pistole ou Ecu.	10	18,87

Argent.	fr.	c.
Piastre, depuis 1772.	5	43
Réal de 2 ou piécette, ou 5e de piastre.	1	08
Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10e de piastre.	»	54
Réallillo ou réal de Veillon, ou 20e de piastre.	»	27

HAMBOURG.

Or.	fr.	c.
Ducat *ad legem imperii*.	11	86
Ducat nouveau de la ville.	11	76

Argent.	fr.	c.
Marc banco.	1	88
Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck	1	53
Risdale de constitution, ou écu de banque.	5	78

TOSCANE.

Or.	fr.	c.
Ruspone ou 3 sequins aux lys.	36	04
Un tiers ruspone ou sequin aux lys.	12	01,33
Demi-sequin.	6	00,67
Sequin à l'effigie.	12	01,33
Rosine.	21	54
Demi.	10	77

Argent.	fr.	$\frac{1}{100}$
Francescone de 10 pauls, Livournine, piastre à la rose, Talaro, Léopoldine, et écu de 10 pauls.	5	61
Pièce de 5 pauls.	2	80,50
—— de 2 pauls.	1	12,20
—— de 1 paul.	»	56,10

SUISSE.

Or.	fr.	c.
Pièce de 32 franken suisse.	47	63
——de 16.	23	81,50
Ducat de Zurich.	11	77
Ducat de Berne.	11	64
Pistole de Berne.	23	76

Argent.	fr.	c.
Ecu de Bâle de 30 batz ou 2 florins.	4	56
Demi-écu ou florin de 16 batz.	2	28
Franc de Berne depuis 1803.	1	50
Ecu de Zurich de 1798.	4	70
Demi ou florin depuis 1781.	2	35
Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dep. 1781.	5	90
Pièce de 4 franken de Berne, 1799.	5	88
Pièce de 4 franken suisse en 1803.	6	»
Pièce de 2 franken suisse en 1803.	3	»
Pièce de 1 franken suisse en 1803.	1	50

NAPLES.

Or.	fr.	c.
Onces fabriquées depuis 1818.	12	99
Quintuples ou 15 ducats, depuis 1818.	64	95
Décuples de 30 Ducats.	129	90

Le titre des anciens ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

Argent.	fr.	c.
12 Carlins de 120 grains, 1784 à 1808.	5	10
Ducat de 10 Carlins de 100 grains, 1784.	4	25
2 Carlins, depuis 1804.	»	85
1 Carlin, depuis 1804.	»	42,50

PARME.

Or.	fr.	c.
40 Lire de Marie-Louise, depuis 1815.	40	
20 Lire de *idem*.	20	
Sequin.	11	95

	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Pistole de 1784.	25	01
Pistole de 1786 à 1791. .	21	91,50

Argent.

	fr.	c.
5 Lire de Marie-Louise, depuis 1815.	5	
2 Lire, 1 1/2, 1/4 Lira, à proportion.		
Ducat de 1784 et 1796. . .	5	18
Pièce de 3 liv. dep. 1790. .	»	68
Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790.	»	34

Nota. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

Or.

	fr.	c.
Moeda d'ouro, Lisbonnine, 4,800 reis.	33	96
Meia moeda, demi-lisbonnine, 2,400 reis. . . .	16	98
Quartinho, demi-lisbonnine, de 1,200 reis.	8	49
Meia dobra, Portugaise, de 6,400 reis.	45	27
Demi-portugaise de 3,200 reis.	22	63,50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32
Pièce de 12 testons de 1,200 reis.	8	02
P. de 8 test. de 800 reis. .	5	66
Cruzade neuve de 480 reis. .	2	94

Argent.

	fr.	c.
Cruzade de 480 reis. . . .	3	30
1,000 reis..	6	12,50

PRUSSE.

Or.

	fr.	c.
Ducat..	11	77
Frédéric.	20	80
Demi.	10	40

Argent.

	fr.	c.
Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 à 1807. .	3	71,63
Demi ou 12 bons gros. . .	1	85,81
Gros.	»	15,48

RAGUSE.

Or. (Néant).

Argent.

	fr.	c.
Tallaro *dit* Ragusine.. . . .	3	90
Demi.	1	95
Ducat.	1	37
12 grossettes.	»	41
6 grossettes.	»	20,50

RUSSIE.

Or.

	fr.	c.
Ducat de 1755..	11	79
Ducat de 1763..	11	59
Imper. de 10 roub. 1755.	52	38
Demi de 5 roubles 1755. .	26	19
Impér. de 10 roub. 1763. .	41	29
Demi de 5 roubles 1763. .	20	64,50

Argent.

	fr.	c.
Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762.	4	61
Rouble dep. 1763 à 1807. .	4	»

SARDAIGNE.

Or.

	fr.	c.
Carlin depuis 1768. . . .	49	33
Demi *idem*.	24	66,50
Pistole.	28	45
Demi.	14	22,50

Argent.

	fr.	c.
Ecu depuis 1768..	4	70
Demi-écu ou 1 livre. . . .	1	17,50
Ecu neuf de 5 liv. 1816. . .	5	»

SAVOIE-PIÉMONT.

Or.

	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Pistole neuve de 20 liv., 1816.	20	»
Sequin.	11	94,50
Double neuve, pistole de 24 liv.	30	»
Demi de 12 liv.	15	»
Carlin depuis 1755. . . .	150	»
Demi..	75	»

Argent.

	fr.	c.
Ecu neuf de 5 liv. 1816. .	5	»
Ecu de 6 liv. depuis 1755. .	7	07
Demi-écu.	3	53,50
Quart ou 30 sols.	1	76,75
Huitième ou 15 sols. . . .	»	88,37

SAXE.

Or.

	fr.	c.
Ducat.	11	86
Double Auguste ou 10 thalers.	41	49
Auguste ou 5 thalers. . .	20	74,50
Demi-Auguste.	10	37,25

Argent.

	fr.	c.
Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763. .	5	19,50
Demi ou florin de convention.	2	59,75
Thaler de 24 bons gros. . .	3	89,63
Florin vieux ou $\frac{2}{3}$ de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	82
Un gros ou 32ᵉ risdale, ou 24ᵉ thaler.	»	16,23

SICILE.

	fr.	c.
Once d'or depuis 1748. . .	13	73
Ecu d'argent de 12 tarins. .	5	10

SUÈDE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	70
Demi.	5	85
Quart.	2	92,50
Argent.		
Risdale d'espèce de 48 escalins ou schellings, 1720 à 1802.	5	75,73
2/3 risdale ou double pièce de 32 schellings.	3	83,82
1/3 ou 16 schellings.	1	91,91

VENISE.

Or.	fr.	c. 5/100
Sequins.	12	
Demi.	6	
Oselle.	47	07
Ducat.	7	49
Pistole.	21	36
Argent.		
Ducat eff. de 8 l. piccolis.	4	18
Écu à la croix.	6	70
Justine ou ducaton.	5	91
Tallero.	5	32
Oselle.	2	07
Ducat courant de 6 1/5 liv. piccolis, ou 124 sols, monnaie de compte.	3	23,95
Livre.	»	52,25

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Or.	fr.	c.
Double aigle de 10 dollars.	55	21
Aigle de 5 dollars.	27	60,50
Demi-aigle ou 2 dollars.	13	80,25
Argent.		
Dollar.	5	42
Demi.	2	71
Quart.	1	35,50

JAPON (par approximation, n'ayant pas de renseignemens précis sur le droit de poids et de titre).

Or.	fr.	c.
Kobang vieux de 100 mas.	51	24
Demi de 50 mas.	25	62
Kobang nouv. de 100 mas.	32	69
Demi de 50 mas.	16	34,50
Argent.		
Tigo-gin, ou p. de 40 mas.	14	40
Demi de 20 mas.	7	20
Quart de 10 mas.	3	60
Huitième de 5 mas.	1	80

MOGOL INDES (par approximation).

Or.	fr.	c. 5/100
Roupie du Mogol.	38	72
Demi.	19	36
Quart.	9	68
Pagode au croissant.	9	46
Pagode à l'étoile.	9	35
Ducat de la comp. holland.	11	62
Demi.	5	81
Argent.		
Roupie du Mogol.	2	42
Roupie de Madras.	2	40
Roupie d'Arcate.	2	36
Roupie de Pondichéry.	2	42
Double fanon des Indes	»	63
Fanon.	»	31,50
Pièce de la comp. holland.	2	40

PERSE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c.
Roupie.	36	75
Demi.	18	37,50
Argent.		
Double roupie de 5 abassis.	4	90
Roupie de 2 abassis 1/2.	2	45
Abassi.	»	97
Mahmoudi.	»	48,50
Larin.	1	03

TURQUIE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c. 1/100
Sequin Zermahboub du sultan Abdoul-Hamyd, 1774.	8	72
Nousfiéh ou demi-Zermahboub, *id.*	4	36
Roubayeh ou tiers de sequin.	2	90,67
Sequin Zerm. de Selim III.	7	30
Demi.	3	65
Tiers.	2	43,33
Quart.	1	82,50
Argent.		
Altmichlec de 60 paras, depuis 1771.	3	52
Grouch, piastre de 40 paras, ou 20 aspres, 1771.	2	35
Ykermichlec de 20 paras ou 60 aspres, 1757.	»	99
Roub. de 10 paras ou 30 aspres, 1757.	»	45,50
Para de 3 aspres, 1773.	»	04
Aspre, dont 120 pour la piastre, 1773.	»	01,33
Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, de 1780.	2	»
Pièce de 5 piastres, de Mahmoud, de 1811.	4	13,67

TABLE DES MATIÈRES.

D.

E.

F.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

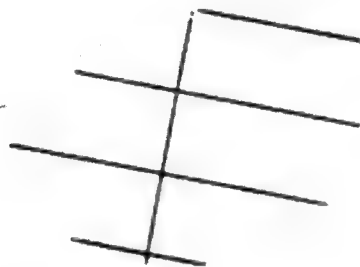

CHAPITRE II.

Organisation de la justice dans le département de la Seine.

SECTION PREMIERE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Séant au Palais de Justice.

Le Tribunal est composé d'un Président, de huit Vice-Présidens, de cinquante-six Juges et de huit Suppléans; vingt Juges remplissent les fonctions de Juges d'instruction Il se divise en dix Chambres: cinq de ces Chambres connaissent des matières civiles; la sixième, la septième et la huitième, des affaires de police correctionnelle; la neuvième des affaires civiles et criminelles rapportées et jugées en Chambre du Conseil; la dixième, des expropriations par jury pour cause d'utilité publique.

Il y a près le Tribunal un Procureur de la République et vingt-deux Substituts; un Greffier en chef, huit Commis-Greffiers assermentés, pour le service des audiences, deux pour la Chambre du conseil, deux pour les criées, un pour les dépôts, un pour les référés, et vingt pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU *du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres.*

Président.

M. DE BELLEYME (Louis-Marie) (C ❋), rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.

Vice-Présidens. Messieurs,

JOURDAIN (Charles-Félicité) ❋, rue de Lille, 9.
D'HERBELOT (Antoine-Léon) ❋, rue de Vaugirard, 50.
LEPELLETIER-D'AULNAY (Charles-Ange-Ernest), r. des Sts.-Pères, 7.
DANJAN (Jean-Baptiste-Cyprien-Benoît), r. et pl. S.-André-des-Arcs, 30.
TURBAT (Félix), rue Taranne, 10.
MARTEL, rue Taranne, 10.
CASENAVE (Antoine-Mathieu) ❋, rue Belle-Chasse, 11.
FLEURY (Nicolas-Joseph) ❋, rue Neuve-Saint-Augustin, 30.

Vice-Président honoraire.

M. PINONDEL ❋, rue du Faubourg-Poissonnière, 46.

Juges. Messieurs,

COLLETTE DE BAUDICOURT (Jos.-J.-B.-Jacq.) ❋, *Doyen*, rue d'Enfer-Saint-Michel, 43.
FOUQUET (Alexandre-Louis), rue Saint-Benoît, 24.
DIEUDONNÉ (Michel-François) ❋ (*instruct.*), r. de Paradis, 10 (Marais.)

HUA (Théodore), rue des Petits-Augustins, 21.
DURET D'ARCHIAC (Jean-Victor) ❋, rue Taranne, 27.
THEURIER DE POMMYER (Charles) ❋, rue d'Antin, 9.
ANTHOINE DE SAINT-JOSEPH (Fortuné) ❋, rue d'Alger, 8.
VANIN DE COURVILLE (Charles-Hippolyte), r. Taranne, 27.
LEGONIDEC (Jos.-Fr.-Eug.) ❋ (*instruct.*), rue de Chartres, 11, faubourg Saint-Honoré.
MAUSSION DE CANDÉ (Thomas-Marie-Louis) (*instruct.*), r. du Regard, 7.
PRUDHOMME (Auguste), rue de Condé, 30.
PICOT (Charles) ❋, rue Pigale, 54.
FRAYSSINAUD (François-Frédéric) ❋ (*instr.*), r. Mont-Thabor, 36.
PUISSAN (Eug.) ❋, r. Ne-des-Mathurins, 36.
PERRIN (Sébastien-Pierre) (*instruction*), rue de Vaugirard, 31.
DÉTERVILLE-DESMORTIERS (Louis) (*instruction*), rue de Vaugirard, 193.
PASQUIER (Louis), *Commiss. aux ordres et contributions*, rue Jacob, 48.
DELAHAYE (A-L.-N.), rue de Condé, 19.
MANET (Auguste) ❋, rue des Petits-Augustins, 5.
CADET-GASSICOURT (Hercule) ❋, rue Sainte-Anne, 23.
FILHON (Marie-Charles) ❋ (*instruction*), rue de la Sourdière, 31.
DE MOLÈNES (Alexandre-Jacques Denis) ❋, rue de Vaugirard, 31.
GEOFFROY-CHATEAU (Louis), rue de la Ferme-des-Mathurins, 2.
BECQUET (Ph.-Marie-Charles), rue de Paradis-Poissonnière, 51.
BERTHELIN (Louis), rue Montholon, 14.
BIENAYMÉ (Abel-Jules-François), r. des Petits-Au[illegible]offroy-Lasnier, 30.
BAZIRE (Alfred-Louis-Edmond) (*i*[illegible]), rue Saint Louis, 37 (Marais).
POUX-FRANCKLIN (*instruction*), rue [illegible]
LABOUR (Alexandre-Edmond), rue St-Lazare, 45.
CHAUVEAU-LAGARDE (Pierre-Aimé-Urbain), rue Jacob, 20.
COPPEAUX (Jules), rue Ventadour, 3.
DE BELLEYME (Pierre-L.-Ch.), rue Nationale-St-Honoré, 6.
BOURGAIN (Denis-Théodore), rue St.-Louis, 11 (Marais).
DE BONNEFOY (Fr.-L.-Ad.), rue Favart, 6.
BAROCHE (Edme-Charles), *Com. aux ordres et contributions*, rue Louis-le-Grand, 31.
BROUSSAIS (Aristide) (*instruction*), rue de Verneuil, 46 *bis*.
BERTRAND (J.-B.), rue Neuve-St-Augustin, 23.
GAUTHIER DE CHARNACÉ (Paul-François), rue Neuve-St-Paul, 15.
DESNOYERS (Charles-Marie) ❋. (*instruct.*), r. Monsieur-le-Prince, 26.
HATON (Charles) ❋, (*instruction*), rue de Jacob, 89.
DUBARLE (Pierre-Eugène), (*instruction*), rue des Beaux-Arts, 12.
LA CAILLE (Charles-Auguste) (*instruction*), rue Thiroux, 8.
LAFEUILLADE (Jean-Pierre) (*instruct.*), rue de Londres, 11.
AUZOUY (Pierre-Auguste), passage Ste-Marie, 3.
MICHAUX (Nicolas-Louis) ❋ (*instruct.*), rue Paradis-Poissonnière, 52.
GISLAIN DE BONTIN (Adrien-Joseph), rue d'Assas, 3 *bis*.
PAGE DE MAISONFORT (Louis-Lazare-Romain), (*instruct.*), rue d'Isly, 6.
CAULLET (Jean-Augustin-Joseph) ❋, rue du Regard, 5.
CARRA-DEVAUX (Alexandre-François-Louis), rue de Seine, 48.
BERTRAND (Julien-Marie-Ernest) (*instruct.*), rue de Trévise, 30.
DESTREM (Hugues) (*Commissaire aux ordres et contributions*), place Dauphine, 6.

SEVESTRE, rue Saint-Germain-des-Prés, 7.
GANNERON (Eugène-Pierre), rue de l'Échiquier, 38.
MOLLOT (François-Etienne) ❋, rue Neuve-des-Petits-Champs, 60.
DELALAIN (Léon) (*instruct.*), quai Voltaire, 3 *bis*.
BRAULT (Adolphe-Louis) (*instruct.*), r. Neuve-des-Petits-Champs, 97.

Juges suppléans. Messieurs,

CHAIX-D'EST-ANGE (Gustave-Louis) (O ❋), boulevart Poissonnière, 23.
PAILLET (Alphonse-Gabriel) ❋, rue Thérèse, 11.
BOINVILLIERS (Eloi-Ernest) ❋ ✪, rue Choiseul, 3.
DENORMANDIE (Augustin-Louis) ❋, rue du Sentier, 14.
FAGNIEZ (Charles-Augustin) ❋, rue d'Amsterdam, 47.
CHOPPIN (Joseph-Pierre-Nicolas), ❋, rue du Sentier, 21.
DUVERGIER (Jean-Baptiste) ❋, rue Jacob, 21.
GÉNESTAL, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 1.

Procureur de la République.

M. FOUCHER (Victor) (O ❋), rue Belle-Chasse, 10.

Substituts. Messieurs,

CRAMAIL (Jules), place St-Germain-l'Auxerrois, 24.
PUGET, (Louis-Aimé), rue du Houssaye, 1.
ROLLAND DE VILLARGUES (Jean-Joseph), r. St-Louis, 9 (Marais).
BERRIAT de SAINT-PRIX, rue de Verneuil, 19.
SAINTE-BEUVE (Denis-Eugène), quai Napoléon, 27.
SALLÉ (Marie-Pierre-Hyppolyte), rue des Petites-Ecuries, 59.
IVERT (Eugène-Joseph), rue d'Alger, 9.
HELLO (Charles-Henri), rue du Pot-de-Fer, 14.
AVOND (Claude-Eugène), rue Jacob, 33.
ISAMBERT (Baptiste-Anténor), Place de la Madeleine, 19.
FLUCHAIRE (Didier-Paul), rue Neuve-des-Mathurins, 38.
DE VALLÉE (Oscar), rue Laffitte, 36.
DAVID (Louis-Marie-Nicolas-Eugène), rue de Hanovre, 21.
GOUJET (Charles-Michel), rue Louis-le-Grand, 17.
MARIE (Auguste), rue de Grenelle-Saint-Germain, 34.
VIAL (Charles-Antoine-Evariste), rue Voltaire, 2.
MOIGNON (Alexis-Jérome), rue de l'Odéon, 35.
TREILHARD (Achille), rue Castiglione, 7.
DESCOUTURES (Eugène), rue Neuve-de-Luxembourg, 51.
MONCEAUX (François-Charles-Ernest), rue Richelieu, 39.
DUPRÉ-LASALE, rue Neuve-des-Petits-Champs, 60.
SALLANTIN, rue de Savoie, 13.

Greffier en chef.

M. SMITH ❋, rue Grange-Batelière, 13.

Commis-Greffiers assermentés d'audience. Messieurs,

1re Chamb. *Lebon*, r. des Tournelles, 51.
2e Chamb. *Razy*, rue Papillon, 18.
3e Chamb. *Fessart*, r. de l'Anc.-Coméd. 12.
4e Chamb. *Bourgis*, r. St-Louis, 37 (Mar.)
5e Chamb. *Durand*, r. Cassette, 20.
6e Chamb. *Galopin-Bouquet*, rue Chabanais, 5.
7e Chamb. *Tourfaut*, rue Massillon, 2.
8e Chamb. *Morel*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 46.

Référés. *Franquin*, quai des Orfèvres, 6.

Caisse et actes divers du Greffe.

M. *Gatelot*, rue des Fossés-du-Temple, 34.

A la Chambre du Conseil.

M. *Guyard*, boul. des Filles-du-Calvaire, 10.
M. *Lesieur*, rue de Tournon, 23.
M. *Pertat*, r. Neuve-St-Denis, 13.

Au Dépots, Acceptations et Renonciations.

M. *Simonnot*, aux Prés-Saint-Gervais (Seine).

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Delaunay*, r. St-Louis, 54 (Mar.).
M. *Noël (V.)*, r. Culture-Ste-Cather., 21 *bis*.

Greffe des Ordres.

M. *Debatbedat*, rue Corneille, 3.
M. *Janvier*, rue des Marais-Saint-Martin, 4.
M. *Bertrand*, rue de Varennes, 2.
M. *Vasseur*, rue de la Nation, 14 (Montmartre).

A la Recette des Dépôts, Greffe de la police correctionnelle.

M. *Noël-Desmarchais*, rue du Cherche-Midi, 102.

Greffiers près les Juges d'instruction. Messieurs,

Guillemot, r. Serpente, 16.
Godard, rue du Faubourg-du-Temple, 21.
Deloche, r. de Vendôme, 6, au Marais.
Chevallier, route d'Orléans, 27, au Petit-Montrouge.
Lacroix, route nationale de Neuilly, 94.
Chevalier (J.), quai des Tournelles, 35.
Legrand, rue du Fouare, 13.
Borne, rue Montmartre, 89.
Menut, rue Constantine, 16.
Berthold, à Auteuil, r. Notre-Dame-des-Champs, 52.
Gaillardy, rue Saint-Eloy, 16.
Doré, r. Neuve-Saint-Paul, 8.
Collery, rue du Cherche-Midi, 10.
Gendre, Cour des Petites-Ecuries, 12.
Olivier, rue d'Enfer, 11.
Caron, avenue de la Santé, 38, au Petit-Montrouge.
Verrier fis, rue des Lions-Saint-Paul, 2.
Bouillon, rue du Gros-Chenet, 6.
Dalot, rue du Port-Royal, 14.
Diettirch, rue de la Santé, à Montrouge.

Secrétaire de M. le Président.

M. Eyguières, rue d'Orléans, 8 (Marais).

Secrétaires du Parquet.

M. Mars, rue de Seine, 17, *pour les affaires civiles.*
M. Le Rouge, quai des Ormes, 64, *pour les affaires criminelles.*

Huissiers-Audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale des Huissiers, p. 913.)

Près les cinq Chambres civiles. Messieurs,

Bosse.	Pierreson.	Hamel.	Corion.
Sédillon.	Loyer.	Vagond.	Weil.
Péron.	Bourdelot.	Jacquin.	Devresse.
Porret.	Binet.	Valentin.	Peltier.
Liédot.			

Près les Chambres de police correctionnelle et MM. les Juges d'instruction.

Messieurs,

Pierreson.
Péron.
Frécourt.
Marécat.
Lecorchez aîné.
Delépine.
Lecorchez jeune.
Guinard.
Michaut.
Loyer.
Porret.
Liédot.

EXPERTS COMMIS HABITUELLEMENT PAR LE TRIBUNAL.

Médecins. MM.

Bayard, quai St-Michel, 25.
Bertrand ✻, rue Lepelletier, 29.
Bois de Loury ✻, r. Richepance, 1.
Denis ✻, rue de Verneuil, n. 28.
Devergie ✻, rue Richer, 14.
Roger (de l'Orne), rue Hauteville, 11.
Tardieu (*Ambroise*) ✻, r. de Seine, 70.

Accoucheurs. MM.

Camus, rue du Coq-St-Honoré, 11.
Chailly, rue Saint-Honoré, 290.
Moreau (O ✻), rue de Lille, 19.

Maladies mentales. MM.

Falret ✻, rue du Bac, 104.
Leuret ✻, rue d'Enfer, 17.
Métivier, à Vanves.
Voisin ✻, rue du Bac, 104.

Chimistes. MM.

Barruel ✻, rue Saint-Jacques,
Chevallier ✻, quai Saint-Michel, 25.
Gaultier de Claubry ✻, rue de Taranne, 10
Henri ✻, rue Bellefonds.
Guérard ✻, carrefour de l'Odéon 10.
Labarraque, rue Pavée, 4 (Marais).
Lassaigne, École d'Alfort.
Lesueur, École de Médecine.
Payen ✻, Conservatoire des arts et métiers.

Archivistes paléographes. MM.

Delamastrie, rue Neuve-St-Roch, 30.
Douet-d'Arc, Archives nationales.
Quicherat ✻, Archives nationales.
Teulet, quai Napoléon, 23.
Varlet de Viriville, place Bréda, 9.

Ingénieurs. MM.

Baude ✻ (mines), rue Nationale-Saint-Honoré, 13.
Bois (*Victor*) (usines et machines) rue des Fossés-du-Temple, 30.
Féart (carrières), r. des Pet.-Écuries, 4.
Coquart (m. et mach), rue d'Amsterdam, 29.
Montfort (machines, contrefaçons), rue du Faubourg-Montmartre.
Robin (O ✻) (mines), r. de la Ch.-d'Antin.
Schlumberger (machines, chemins de fer), rue Hauteville, 1.

Architectes. MM.

Danjan, rue St-André-des-Arts, 30.
Deschamps (*Prosper*), r. Ne-St-Marc, 10.
Dommey, rue Serpente, 16.
Dupeyrat, rue des Saints-Pères, 14.
Gauthier ✻, rue Thérèse, 8.
Gounod, rue du Pont-de-Lodi, 8.
Gréterin, r. de la Paix, 1.
Jolivet, rue Richelieu, 60.
Joly (*de*) ✻, au Palais de la Chambre.
Leroyer, rue Saint-Nicolas d'Antin, 6.
Mavré, rue de la Monnaie, 19.
Maubertier ✻, rue de Vendôme, 11 *ter*.
Petit de Villeneuve, place St-André, 30.
Picard, rue
Poulain (*Henri*), place Lafayette, 8.
Rohault de Fleury ✻, r. d'Aguesseau, 12.
Vigoureux jeune, quai Napoléon, 28.
Allard ✻ (bois et forêts), rue Mondovi, 1.
André, r. de Valois-Batave, 6.
Belle, passage Saulnier, 16.
Bonnet, r. Franklin, 6, à Passy.
Chabouillé, rue Hauteville, 8.
Chabrol, rue Miromesnil, 18.
Chauveroux, r. d'Orléans, 7 (Marais).
Constant (entrepreneur), rue du Faub-St-Denis, 52.
Fréchot, rue des Saints-Pères, 26.
Feydeau, rue Notre-Dame-de-Lorette, 57.
Hamon, rue de Grenelle-St-Germ., 94.
Lemonnier de la Croix, rue de la Rochefoucauld, 5.
Lenoir (*Victor*), boul. Poissonnière, 12.
Lesage, rue Duphot, 14.
Loppin, rue de Bondy, 30.
Messager. Place du Louvre, 4.
Moreau (*Paul*), rue Poissonnière, 23.
Renié ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 19.
Vandières, rue Richelieu, 86.
Desrousseaux, rue de Seine, 13.
Robert, rue Guénégaud, 31.
Lemaistre, rue de Marseille, 1 (Entrepôt des Marais).
Tardieu, faubourg du Temple, 21.

Écrivains. MM.

Besse, rue du Dragon, 23.
Delarue ✻, r. N.-D.-des-Victoires, 16.
Durnerin, rue Constantine, 13.
Miel ✻, rue Albouy, 6.
Oudart ✻, rue de Ponthieu, 5.
Saint-Omer, rue Neuve-Saint-Gilles, 10.

Teneurs de livres. MM.

Bariod, rue Saint-Honoré, 315.
Chevalot, rue Saint-Marc, 29.

De Vaupré, rue des Martyrs, 47.
Germont ☼. Faubourg-Saint-Honoré, 124.
Grenier, r St-Claude, 6, au Marais.
Imbert ☼, rue Montmartre, 168.
Monginot ☼, r. Ne-des-Petits-Champs, 5.
Paillotet, rue du Faubourg-Saint-Denis, 104 *bis*.
Place, rue de Seine, 49.
Quéno ☼, rue de Trévise, 24.
Loraouis, rue de la Michodière, 10.
Lépine, rue de Trévise, 9.

Traducteurs interprètes. MM.

Breton, rue des Fossés-M.-le-Prince, 22.
Bartholomé (espagnol), rue des Francs-Bourgeois, 1.
Brunetti-Barbetti (ital.), r. Madame, 19.
Cahen (*Simon*) (hébreu), rue Vieille-du-Temple, 78.
Hamel (anglais), rue Montesquieu, 7.
Hoffmanns (flamand, hollandais, allemand), rue N.-D.-de-Recouvrance, 19.
Thenon (espag.), r. Harlay, 4 (Marais).
Puybonnieux (sourds-muets), rue Clément, 4.
Drach (hébreu), rue du Paon, 1.
Hase ☼ (grec mod.), Prof. à l'Institut.
Meyer, rue de la Ste-Chapelle, 15.

Tapissiers. MM.

Leroux, rue Saint-Guillaume.
Malézieux, rue Sainte-Avoye.

Carrossier.

Moingeard, r. Vieille-du-Temple, 65.

Vétérinaires. MM.

Bouley aîné, rue de la Ferme, 8.
Bouley jeune ☼, r. de Normandie (Mar.).

Journal du Tribunal de première instance.

Les cinq premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires; la première Chambre connaît, en outre, des contestations relatives aux avis de parens, aux interdictions et autres mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, et la seconde des ordres et contributions, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire des domaines, conformément à l'ordonnance du 20 août 1840; la sixième, la septième et la huitième, des affaires de police correctionnelle; la huitième connaît, en outre, des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent et des appels de simple police.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, lorsqu'il le juge convenable, présider les autres Chambres; les huit Vice-Présidens, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés, savoir : la première Chambre, à dix heures ¼; la deuxième, à dix heures ¼; la troisième, à onze heures; la quatrième, à onze heures ¼; la cinquième, à dix heures ¼; la sixième, à dix heures; la septième, à dix heures ½; et la huitième, à dix heures.

L'audience des saisies immobilières tient les jeudis, à deux heures.

L'audience des Criées, pour la vente des immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis, à une heure, dans la salle d'audience de la première chambre.

La Chambre civile et criminelle du Conseil se réunit tous les jours à une heure ½, 1° pour les affaires relatives aux avis de parens, actes de notoriété, homologation de liquidations, autorisations de femmes mariées, aux successions bénéficiaires, vacantes ou en déshérence, etc.; 2° pour entendre les rapports des Juges d'instruction.

Les référés sont tenus par M. le Président, ou par le Vice-Président de la première Chambre, les mardis et samedis à 10 heures 1/2.

Vacances.

L'audience des Vacations (qui ont lieu du premier septembre au premier novembre) se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à onze heures; les audiences pour les ventes sur saisies immobilières sont tenues tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations, et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à une heure.

Le Président reçoit, chez lui, tous les lundis, de huit heures à midi; et les autres jours, à neuf heures et demie, à son cabinet, Palais-de-Justice, sauf les cas d'urgence.

Econome.

M. *Lesage* (*V.*), au Palais-de-Justice.

89067233098

b89067233098a

Digitized by Google